Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/lepretreleminist0001abbe

LE PRÊTRE

DANS

LE MINISTÈRE DE LA PRÉDICATION

NIHIL OBSTAT

Buscoduci, die 11. Junii 1913

M. Rath, Libr. Censor.

EVULGETUR

Buscoduci, die 14. Junii 1913

J. Pompen, Vic. Gen. Busc.

Imprimerie de l'Institut de la Sainte Famille, Grave (Hollande).

LE PRÊTRE

DANS

Le MINISTÈRE De LA PRÉDICATION.

OU

DIRECTOIRE DU PRÉDICATEUR EN CHAIRE ET AU SAINT TRIBUNAL

ET

RECUEIL DE SERMONS

pour les Missions, les Retraits, les Dimaneches et les Fêtes de l'année, de Panégyriques et de Sermons de Circonstance.

Par l'Abbé J. BERTHIER, M. S.

Ier VOLUME.
7ième EDITION.
(10 000 Exemplaires.)

revue, augmentée d'un grand nombre de sujets
et enrichie des plus beaux passages des Pères, de St. François de Sales,
du B. Louis de Grenade, de St. Alphonse de Liguori, de St. Léonard
de Port-Maurice, de Rodriguez, du P. Le Jeune, de Bossuet,
de Bourdaloue, de Massillon, de Pascal, de Lamennais,
de Lacordaire, etc.

GRAVE (Hollande).
INSTITUT DE LA SAINTE FAMILLE.

ALMA COLLEGE
251.6
LIBRARY
B462
Alma, California

Maison de la Bonne Presse, Paris, 5, rue Bayard.
Mlle Fayollat, Grenoble. 4, rue Ponsard. René Haton, Paris, 35, rue Bonaparte
E. Vitte Lyon (Rhône) 3, place Bellecour Librairie Brunnet Arras rue Gambetta

43457

DÉDICACE

A NOTRE DOUX SAUVEUR ET SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

ENVOYÉ PAR SON PÈRE AUX HOMMES POUR LES ÉVANGELISER

A LA VIERGE MARIE

LA MÈRE ET LA REINE DES APÔTRES

AUX SAINTS PRÉDICATEURS

VINCENT FERRIER, FRANÇOIS XAVIER, JEAN FRANÇOIS RÉGIS,
FRANÇOIS DE SALES,
VINCENT DE PAUL, PAUL DE LA CROIX,
LÉONARD DE PORT MAURICE, ALPHONSE DE LIGUORI

QUE NOUS CONJURONS
DE RÉPANDRE LEUR ESPRIT SUR CEUX QUI LIRONT CE LIVRE.

APPROBATIONS DIVERSES

Lettre de son Eminence Mgr. le Cardinal MERRY DEL VAL.

Segretaria di Stato
di Sua Santita.
N. 63026.

Dal Vaticano, 13 Mars 1913

Très Révérend Supérieur Général,

Le Saint Père Pie X. a agréé avec bienveillance l'hommage que vous avez eu à cœur de Lui faire du premier volume de l'ouvrage, revêtu de l'approbation ecclésiastique, et intitulé: « Le Prêtre dans le ministère de la prédication » par le R. P. Berthier.

Le Souverain Pontife vous félicite de la pieuse intention que vous vous êtes proposée par la puplication de cette œuvre du vénéré fondateur de votre Institut, d'offrir au clergé un riche recueil de sujets, des matériaux abondants et variés qui aideront dans l'exercice du ministère de la parole de Dieu.

Comme gage des faveurs célestes, Sa Sainteté vous accorde de tout cœur à vous-même et aux membres de votre Congrégation le bienfait de la Bénédiction Apostolique.

Je vous suis bien reconnaissant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et je saisis volontiers cette occasion pour vous exprimer, Très Révérend Supérieur Général, mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

R. Cardinal Merry del Val.

Lettre de Son Eminence Mgr le Cardinal RAMPOLLA.

Mon Très Révérend Père,

C'est avec plaisir que je viens de recevoir votre aimable lettre et le premier volume de l'œuvre du regretté P. Berthier « Le Prêtre dans le Ministère de la prédication. » Je l'ai parcouru avec empressement et intérêt et je suis sûr que cette œuvre, qui est le fruit des dernières fatigues de votre vénéré fondateur, sera très utile à ses Missionnaires et à tous ceux qui s'adonnent au ministère de la prédication. C'est aussi une preuve bien éclatante du zèle admirable du bon P. Berthier.

Veuillez agréer, mon très révérend Père, mes plus vifs remerciements pour l'envoi du volume et pour vos aimables expressions, ainsi que l'assurance de ma sincère et particulière estime.

M. Cardinal Rampolla.

Rome, le 4 février 1913.

Lettre de Son Eminence Mgr. Cardinal LUÇON, Archevêque de Reims.

Reims, 28 janvier 1913.

Mon très Révérend Père,

Je vous remercie de l'envoi que vous avez eu la bonté de me faire du premier volume de l'œuvre du R. Père Berthier. Vous me demandez une appréciation de cet ouvrage de votre pieux et zélé fondateur: vous l'avez déjà, puisque je vois parmi les lettres qui sont en tête du volume, celle que je vous ai écrite lorsque j'étais évêque de Belley (1).

Je félicite sincèrement celui de vos religieux qui a préparé l'édition du premier volume et prépare celle du second. Il fait certainement une œuvre qui fera honneur à votre Institut et rendra de précieux services au clergé.

Veuillez agréer, mon très révérend Père, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

† J. L. Cardinal Luçon, Archevêque de Reims.

Lettre de Son Eminence Mgr. le Cardinal MERCIER, Archevêque be Malines.

Archevêché de Malines, 27 janvier 1913.

Cher et Révérend Père Supérieur Général,

Je ne veux pas tarder à vous remercier de votre aimable attention et désire marquer par mon empressement combien j'y ai été sensible.

Encombré de travaux, je n'ai pu prendre de l'œuvre de votre vénéré fondateur qu'une connaissance rapide et sommaire. Mais rien qu'à parcourir la table du « Prêtre dans le ministère de la prédication » et à en lire ensuite quelques pages, j'ai pu me rendre compte de l'utilité que pourront en tirer les membres du clergé.

C'est vous dire que je souhaite à ce volume une large diffusion.

Agréez, je vous prie, cher et révérend Père, mes sentiments tout devoués.

† D. F. Cardinal Mercier, Archevêque de Malines.

Lettre de Mgr. BECEL, Evêque de Vannes.

Mon Révérend Père,

Je croix rendre service aux prêtres de mon diocèse en leur faisant connaître par la Semaine Religieuse, votre ouvrage intitulé : « Le Prêtre dans le ministère de la prédication ». Ce voulume ,d'une doctrine sûre, renferme de sages conseils, de précieux enseignements, des instructions résumant le dogme et la morale.

L'amour de Dieu et des âmes a parfaitement inspiré l'auteur, dont la piété, le savoir et l'expérience, se font jour de page en page, sous les auspices de plusieurs saints Docteurs.

Veuillez, mon Révérend Père, agréer avec mes remerciments et mes félicitations l'assurance de mon respectueux dévouement.

† Jean-Marie, Evêque de Vannes.

(1) Extrait de cette lettre.

Les conseils que l'on y donne sur la prédication, sur le ministère des âmes, y sont si utiles, si pratiques, si empreints de l'esprit de Dieu, si bien appuyés sur les maximes des saints !

Aussi m'empresserai-je de le communiquer aux rédacteurs de la Semaine Religieuse en les priant de le recommander. Et je ne craindrai pas de leur dire qu'en le faisant, ils seront encore plus utiles à ceux qui profiteront de la recommandation, qu'à celui même qui en est l'auteur.

Parmi les nombreuses lettres de félicitation reçues, à l'occasion de nos éditions précédentes, de plusieurs Cardinaux et d'un bon nombre d'Evêques, nous ne reproduisons ici que les plus explicites :

Nous approuvons et recommandons aux prêtres et aux séminaristes la quatrième édition du « Prêtre dans le ministère de la prédication, » dont les premières éditions ont été si favorablement accueillies du clergé. Un grand nombre de prêtres ont été heureux d'y trouver, avec des prônes pour les dimanches et les fêtes, des instructions pour les retraites et des conseils pratiques pour en diriger les exercices. Plusieurs sociétés de missionnaires ont fait de ce livre leur manuel....

Le Tome Ier offre aux prêtres la direction la plus sûre pour annoncer la parole de Dieu et administrer le sacrement de pénitence avec fruit. On y trouve les décisions les plus récentes du Saint-Siège sur la juridiction.

Le Tome II, sous le nom de glose, renferme une doctrine chrétienne des plus complètes. Un curé y puisera tout ce qu'il est nécessaire d'exposer aux fidèles, commenté par des traits nombreux et bien choisis, qu'il pourra varier chaque année. Cette exposition simple et claire des vérités de la foi, nous paraît être, de nos jours en particulier, ce qu'il importe le plus de rappeler fréquemment en chaire. L'ignorance en matière de religion laisse les âmes sans défense contre les attaques journalières de l'impiété. Ce ne sont pas les sermons relevés qui peuvent efficacement remédier à ce grand mal.

Les instructions sur les grandes vérités de la religion sont présentées avec force, clarté et précision, et mises à la portée de tous les fidèles. Elles seront données avec grand profit dans le temps du carême et dans les retraites paroissiales. On trouve dans ce livre des sujets pour tous les dimanches de l'année, pour toutes les fêtes de Notre-Seigneur et de la très Sainte Vierge, de nombreux panégyriques des saints et des sermons pour les principales circonstances où un prédicateur est appelé à annoncer la parole de Dieu.

Pour tous ces motifs, nous croyons devoir faire des vœux sincères pour que ce livre si substantiel et si pratique, soit de plus en plus connu des prêtres qui exercent le saint ministère, et des jeunes lévites qui s'y préparent dans les grands séminaires.

F. Mussel, vicaire général,

Sup. hon. du grand Séminaire.

Grenoble, le 2 février 1893.

Lettre de Mgr. LELONG, Evêque Nevers.

Nevers, 2 mai 1891.

Mon Révérend Père,

Votre ouvrage contient beaucoup de bons conseils pratiques, empruntés aux meilleurs maîtres et de précieux renseignements sur « la mise en train » d'une mission l'organisation des cérémonies, le savoir-faire du missionnaire, toutes choses secondaires, il est vrai, mais très importantes pour le succès des principales. Vos « plans » apprendront aux prêtres laborieux à utiliser leurs notes, et votre livre sera particulièrement goûté des prêtres de paroisse que la pénurie des missionnaires de professions et des ressources, contraint parfois d'entreprendre eux-mêmes ce ministère tout spécial.

Recevez donc, mon Révérend Père, avec mes meilleurs vœux pour le succès de votre ouvrage, l'assurance de mon dévouement affectueux en Notre-Seigneur.

† Etienne, Evêque de Nevers.

Lettre de Mgr. SEBAUX, Evêque d'Angouleêm.

Angoulême, 7 février 1891.

Mon Révérend Père,

J'ai fait examiner l'ouvrage du R. P. Berthier ; et j'ai tenu à m'en rendre à moi-même, au moins un compte sommaire.

Le rapport qui m'a été remis est favorable à ce travail. Les avis pratiques sont sages, les instructions solides, les moyens de succès dans les missions et dans l'exercice quotidien du ministère pastoral, prévus et indiqués avec à propos. On sent que l'auteur a fait passer dans son livre les fruits d'une longue et fructueuse expérience.

Veuillez bien agréer, mon Révérend Père, l'expression de mon respectueux dévouement.

† A. L., Evêque d'Angoulême.

Lettre de Mgr. FONTENEAU, Achevêque d'Albi.

Mon Révérend Père,

Vous avez rendu un éminent service aux missionnaires et au clergé par votre livre « Le Prêtre dans le ministère de la prédication. »

Je ne suis pas surpris que, en peu de temps, vous nous donniez déjà une troisième édition. Votre ouvrage a pour lui le témoignage des saints et l'expérience de tous les jours. La première partie, qui expose les conseils pour la direction d'une mission, l'ordre des exercices, les sujets à traiter, est une synthèse précise et complète du travail d'un parfait missionnaire.

La seconde partie fournit la matière de la prédication. Vous avez tout prévu, les avis, les catéchismes, les conférences, les sermons. Vos plans sont concis, abondants, méthodiques, faciles à développer.

Dans ce livre, les missionnaires trouveront un guide et un mémorial; les prêtres une mine féconde pour leurs prônes. Quiconque vous étudiera, saisira mieux le prix des âmes et les moyens de les gagner à Jésus-Christ.

C'est avec empressement que je recommande votre précieux travail à mes missionnaires et à mon clergé.

Agréez, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

† Jean-Eimle, Archevêque d'Albi.

Lettre de son Eminence Mgr. DESPREZ, Cardinal, Archevêque de Toulouse

Toulouse, 20 Janvier 1891.

Mon Révérend Père.

J'ai reçu avec votre lettre le volume que vous avez bien voulu m'offrir ; je n'ai pu jusqu'ici que le parcourir rapidement et je n'hésite pas à dire qu'il mérite tous les éloges qu'il a reçus. Je ne manquerai pas de le recommander à mon clergé, à qui il sera d'une utilité incontestable.

† Fl. Card. Desprez, Archev. de Toulouse.

INTRODUCTION.

1. La prédication est un ministère divin que N. S. J. C. a exercé lui-même, *Oportet me evangelizare, quia ideo missus sum,* et qu'il a confié à son Eglise. *Euntes docete. Prædicate Evangelium omni creaturæ,* a-t-il dit à ses Apôtres et à leurs successeurs. Jusque-là, en dehors du peuple choisi, la parole humaine qui a toujours été la plus grande puissance de la terre, n'avait plaidé que la cause des intérêts terrestres et temporels : désormais, de la part de Dieu, elle dira à tous les hommes, avec autorité, les vérités éternelles. Elle leur exposera, avec les droits de Dieu, leurs devoirs ; elle leur montrera la fin sublime que le Seigneur leur a marquée, et leur indiquera les moyens de l'atteindre.

2. Forts de la mission du Maître, les Apôtres partent : ils enseignent, ils prêchent : des miracles confirment leurs discours ; leur voix retentit par toute la terre ; et non seulement le monde écoute, mais même il croit. L'humanité courbée vers les fanges de la corruption, relève sa tête et regarde le ciel, et elle s'élance pour le conquérir, dans la voie des commandements et des vertus chrétiennes.

3. Les Apôtres meurent; mais la prédication ne meurt pas. Dans tous les siècles, Jésus-Christ a ses hérauts et ses porte-voix. Après les Apôtres, viennent les Basile, les Chrysostome, les Grégoire de Nazianze, les Augustin ; puis les Boniface en Allemagne, les Patrice en Irlande, les François Xavier dans les Indes, les François de Sales dans le Châblais, les Léonard de Port-Maurice en Italie, les Bridaine en France, et cette multitude de prédicateurs de tous les siècles, dont le nom n'est pas aussi illustre, mais dont le ministère a été néanmoins fécond. C'est la prédication qui a civilisé le monde, c'est elle qui l'a sanctifié et qui a peuplé le ciel. Et aujourd'hui encore, que de missionnaires vont porter sur les terres sauvages, avec la croix, le nom de Jésus-Christ, et élargissent les limites du royaume des cieux !

4. Combien d'autres missionnaires, plus près de nous, évangé-

lisent nos villes et nos campagnes, et par leur parole apostolique, ramènent les pécheurs, affermissent les justes, démasquent le vice, arrachent à Satan ses victimes ! Que d'humbles prêtres, sans sortir des limites de leur paroisse, nourrissent les âmes du pain de la divine parole, renouvelant les miracles qui éclatèrent à la prédication de Notre-Seigneur et de ses Apôtres! Par eux, les aveugles voient : l'ignorance est dissipée ; les sourds entendent : ceux qui fermaient leurs oreilles à la voix du remords, entendent le tonnerre des menaces divines ; les boiteux marchent : ceux qui dans leur route à travers la vie, tantôt penchaient du côté de l'enfer, tantôt se redressaient du côté du ciel, s'affermissent sur leur base et marchent droit dans la voie qui mène à Dieu ; les muets parlent : ceux qui n'ouvraient la bouche que pour blasphémer leur Créateur, se mettent à le louer, à le prier et à le bénir ; les pauvres, délaissés par le paganisme et méprisés par la philosophie antique, sont évangélisés, et avec le seul Evangile ils deviennent plus savants que les sages tant vantés de la Grèce et de Rome. *In nomine meo dæmonia ejicient*, les prédicateurs délogent Satan des âmes qu'il retenait captives, et rendent à ses esclaves la liberté des enfants de Dieu.

5. Ces prêtres sont plus utiles à l'Eglise, à la Société, à la patrie, à la famille, aux âmes, à la terre et au ciel, que les grands guerriers, que les orateurs en renom, que les magistrats les plus célèbres, que les savants les plus fameux, que les littérateurs de nos académies et que tout ce que le monde estime ici-bas.

Quelle gloire pour nous, prêtres du Seigneur, d'avoir été honorés d'un ministère si sublime, que d'être appelés à coopérer par la prédication à l'œuvre de la rédemption des hommes, de la civilisation du monde, de la sanctification des âmes! Avec quel cœur ne devons-nous pas nous préparer à cette fonction sainte et presque divine, et avec quel zèle ne devons-nous pas l'exercer, sous les diverses formes qu'elle peut revêtir!

6. Or, la prédication peut être, ou extraordinaire, ou ordinaire. La première s'exerce surtout dans les retraites et les missions.

7. Personne ne doute de l'importance des exercices de retraite dans les communautés : on a plus de raison encore de croire à l'utilité des missions et des retraites dans les paroisses. Et si l'on n'en était pas pleinement convaincu, il suffirait de lire sur ce sujet la lettre de saint Alphonse de Liguori, dont nous ne citons que de courts extraits.

8. « Les missions sont très utiles dans les villes, mais très nécessaires dans les campagnes... Je conviens qu'on prêche le Carême dans presque toutes les paroisses ; mais ces sermons de Carême, que sont-ils ? Le plus souvent des sermons appris par cœur, écrits dans un genre fleuri et élevé au-dessus de la capacité de l'auditeur... De là vient qu'après le Carême on voit subsister les mêmes criminelles habitudes... Ces inconvénients n'ont pas lieu dans les missions... Dans les instructions, les gloses, les catéchismes, (les missionnaires) reviennent sans cesse sur les mystères de la Foi, l'explication des Commandements, la manière de recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, les moyens de se conserver dans la grâce. Ces accents simples et populaires sont rendus par des voix nouvelles, au milieu d'un appareil nouveau... Considérées à ce point de vue, les missions produisent donc de grands fruits. Voyez le bien qu'elles opèrent sous un autre rapport, je veux dire comme occasion de confessions extraordinaires.

9. « Combien d'hommes, combien de femmes surtout, dissimulent leurs péchés, rendus muets par la honte, par l'intérêt, ou par la crainte d'être renvoyés sans absolution ! Dans les petites localités où les confesseurs sont en moindre nombre, où ils sont de la famille, de la société, ou du moins de la connaissance de leurs pénitents, ce fléau de la fausse honte fait des ravages incroyables et multiplie sans nombre les confessions sacrilèges. Elles se renouvellent pendant des années et des années, et ne se réparent pas même à la mort. Les missions sont le meilleur remède, préparé par la divine Miséricorde, à cette maladie si grave et si commune.

10. « Feu de paille (dit-on) que le fruit des missions. Elles passent, et l'on se trouve au même état qu'auparavant, si ce n'est dans un état pire encore. A cette objection très commune, voici ma réponse : Il serait sans doute à désirer que tous ceux qui se convertissent, persévérassent dans la grâce de Dieu jusqu'à la mort ; mais est-ce bien possible ? La faiblesse humaine est si grande ! Les meilleures résolutions viennent échouer si vite contre les restes d'anciennes habitudes, contre les occasions renaissantes, contre l'influence toujours funeste du monde et du respect humain ! Quoi qu'il en soit, la mission a réparé bien des sacrilèges ; elle a opéré des restitutions, des réconciliations sincères ; et elle a fait pour tout le passé amende honorable à Dieu et aux hommes. Pendant tout le temps de sa durée, elle a fait cesser les scandales et taire les blasphèmes. Elle a gravé plus profondément

dans l'esprit et le cœur de tous, la connaissance de Dieu et la pensée du salut.

« Quand elle sera passée, il arrivera que plusieurs persévéreront jusqu'à la mort, que beaucoup d'autres retomberont, mais pour se relever aux approches du Temps pascal ; que ceux qui viendront à mourir dans l'année, après avoir participé aux exercices et aux indulgences de la mission, seront presque infailliblement sauvés ; telle est ma conviction. L'impression salutaire produite par la mission durera au moins un an ou deux, et si le fruit n'en est pas plus durable, à qui la faute ? La faute en est, il faut bien le dire, aux prêtres du lieu qui n'ont pas soin de l'entretenir par de fréquentes instructions, par l'assiduité au tribunal de la pénitence, par l'encouragement donné aux saintes pratiques de la piété. Aussi quel compte n'auront-ils pas à rendre à Dieu ! *Vae praelatis dormitantibus ! Vae presbyteris otiosis !* Au bout de trois ou quatre ans, quand on voit la piété des fidèles se refroidir, il convient de la ranimer par une nouvelle mission. »

Pie VI a condamné comme téméraire et pernicieuse la proposition du concile de Pistoie qui appelait les missions un vain bruit, n'opérant jamais, ou n'opérant que très rarement une conversion sincère.

11. « Un pasteur plus zélé me dira : Voilà trois ans que ma paroisse a reçu le bienfait de la mission ; quand cette grâce revient trop souvent, on l'apprécie peu et l'oreille s'y accoutume. Je suis d'avis comme lui qu'on ne doit pas employer trop fréquemment ces moyens extraordinaires ; mais un intervalle de trois ans me paraît bien suffire pour que l'on revienne à la charge. Au bout de trois ans, les discours entendus sont généralement oubliés. Plusieurs sont retombés dans la tiédeur et le péché mortel ; il est temps de les rappeler à la grâce et à la ferveur.

« Il est faux du reste que les missions souvent répétées à justes intervalles produisent peu de fruits. On ne voit pas, il est vrai, la seconde mission produire les mêmes démonstrations de pénitence que la première ; mais s'il y a moins d'entraînement, il en résulte pourtant de grands avantages. Les rechutes sont prévenues, le zèle rallumé, les bons raffermis. Ces motifs engagent les missionnaires de notre congrégation à revenir, au bout de quelques mois, faire une petite station aux lieux où ils ont donné la mission, pour y renouveler la ferveur, et l'expérience a démontré que cet usage produit d'excellents effets. (1) »

(1) Saint Liguori, cité par le P. Nampon, *Manuel du Missionnaire.*

12. Le Père Segneri, un des grands apôtres de l'Italie, voulait dans chaque paroisse une mission tous les cinq ans. Saint Vincent de Paul était si convaincu de l'importance des missions que, quand il les interrompait pour rentrer à Saint-Lazare, il avait peur que les portes de la ville ne tombassent sur lui, pour le punir de ce qu'il abandonnait le peuple des campagnes. L'expérience des grands fruits des missions a fait instituer des congrégations religieuses qui se consacrent à ce ministère spécial, et y dépensent la vie de leurs membres à la sanctification des âmes.

13. Mais si la prédication extraordinaire a cette importance, qui peut contester la nécessité de la prédication ordinaire qui se fait par les pasteurs des paroisses et leurs collaborateurs, au moins aux jours où l'Eglise le prescrit? Les missions et les retraites passent vite; elles sont comme des festins extraordinaires ménagés aux fidèles de loin en loin; la prédication ordinaire, c'est le pain quotidien. C'est elle, surtout si elle est faite dans les conditions voulues, qui instruit d'une manière suivie nos populations; c'est elle qui fait une guerre constante aux vices; qui prévient les scandales, qui éclaire la piété, qui l'alimente et la conserve, qui forme enfin l'esprit chrétien dans les paroisses.

Notre but serait de mettre le prêtre en mesure de s'employer avec fruit à ces deux sortes de prédication.

14. Par le malheur des temps, les missionnaires deviennent rares. Si les missions devenaient rares, par suite, ce serait un grand malheur pour la société. Ce malheur, nous pouvons le conjurer. Pour cela, il faut et il suffit que les prêtres auxquels Dieu a accordé le don d'annoncer avec profit sa parole, consacrent chaque année quelques semaines à ce ministère.

En un temps de jubilé, il est nécessaire qu'ils s'y emploient! car les membres des congrégations religieuses n'y peuvent suffire! et dans le temps pascal, que de bien un curé opère dans sa paroisse en y appelant pendant huit ou quinze jours, un de ses confrères pour y prêcher et y entendre des confessions! Que d'hommes s'approchent par là des sacrements, dont ils s'éloignent sans ce secours! Combien de confessions sacrilèges sont réparées ou prévenues! et la confiance, comme l'ombre, poursuit le pasteur qui semble la fuir; c'est ce que l'expérience démontre.

15. Aussi, dans ses statuts synodaux, saint Alphonse de Liguori ordonna-t-il que, dans le Temps pascal, et plusieurs fois dans l'année, les curés eussent à appeler dans leurs paroisses des confesseurs étrangers, lesquels devaient toujours être en nombre

suffisant pour les besoins des populations. Là où il n'y avait pas moyen de se procurer d'autres prêtres, les curés devaient se rendre mutuellement ce service dans les paroisses les uns des autres. (En sa Vie, par M. Jeancard, page 261.)

16. Mais tous les prêtres n'ont pas l'habitude de donner des missions et des retraites; la difficulté de les entreprendre entrave parfois leur zèle. Ce livre leur offre une direction et toutes les instructions utiles pour les missions et les retraites.

Nous ne pensons pas qu'aucun ouvrage aussi complet, sous un format si commode, ait été publié jusqu'ici dans ce but.

Les pasteurs des âmes et leurs collaborateurs, il est vrai, ne manquent pas de livres où ils peuvent trouver des prônes, des sermons, des homélies et des instructions de toutes sortes; cependant les sermons des maîtres de la chaire sacrée en France, sont peu à la portée du commun de nos auditeurs; et parmi les auteurs d'un ordre inférieur, dont un grand nombre sont justement estimés, il en est chez qui on remarque plus d'une inexactitude de doctrine; chez d'autres, la pensée est noyée dans de longues phrases; un petit nombre entremêlent leurs instructions de traits historiques.

17. Or, nous sommes à une époque où les intelligences ne se prêtent que difficilement à un enseignement suivi : il faut leur parler par sentence et les captiver par des histoires. — Du reste, on sait depuis longtemps que *les paroles émeuvent et que les exemples entraînent.*

Rien ne soutient ni ne réveille l'attention des auditeurs comme les histoires; rien que le peuple retienne mieux.... Le moyen le plus facile de l'émouvoir, de lui inspirer de généreux sentiments, ce n'est pas assurément de lui faire de grandes considérations, mais de lui présenter de grands modèles. — Raconter le martyre des Machabées, rappeler leurs paroles, celles de leur héroïque mère, c'est inspirer le courage chrétien plus efficacement que si on en prouvait la nécessité, l'excellence et les avantages. Une leçon courte est vite comprise, quand on la voit pratiquer pour ainsi dire sous ses yeux.

En étudiant les œuvres des hommes apostoliques qui ont fait le plus de fruits, comme saint Léonard de Port-Maurice, saint Liguori, le bienheureux Louis de Grenade, Le Jeune, etc., on est frappé de la part qu'ils font aux histoires dans leurs écrits et dans leurs sermons, et on se surprend à regretter que les maîtres de l'éloquence sacrée en France ne citent que fort rarement des traits historiques. Peut-être cela n'était-il pas nécessaire de leur

temps, où les esprits plus sérieux trouvaient un charme à l'exposition de la doctrine.

Mais qu'on essaie de donner aujourd'hui leurs sermons tels qu'on les trouve écrits et on ne tardera pas de lasser ou d'endormir l'auditoire. Il y a donc dans les prédications une véritable lacune, si elles ne sont pas émaillées d'histoires. Le peuple en est avide; et c'est le peuple qui, même dans les grandes villes, vient entendre les sermons.

Les lettrés, d'ailleurs, ne les dédaignent pas. Une certaine critique, fruit peut-être du jansénisme, a cru devoir retrancher parmi nous, le merveilleux de la vie des saints; et l'homme a besoin du merveilleux; s'il ne le trouve pas dans les héros du christianisme, il va le chercher dans les tables tournantes et dans d'autres superstitions qui lui enlèvent la foi.

18. Pourquoi donc craindre de lui présenter les prodiges avérés que Dieu a opérés pour ses élus? En ne voulant pas paraître trop crédule, ou pour ménager l'incrédulité, faut-il rapetisser, aux yeux des auditeurs, l'action de Dieu dans les âmes et dans le monde, et le crédit des saints?

Nous avons confiance que nos lecteurs trouveront dans ce livre l'exactitude de la doctrine. Nous ne publions cette septième édition qu'après avoir revu et édité cinq fois notre *Abrégé de théologie dogmatique et morale,* si favorablement accueilli par le clergé. On ne nous accusera pas non plus d'être diffus; car c'est en deux volumes d'un format portatif que nous avons condensé les sujets les plus pratiques de la chaire chrétienne; enfin, non seulement nous avons entremêlé nos instructions de traits historiques, mais encore nous donnons après chaque sujet, tout ce que nous avons trouvé de mieux en ce genre dans plus de trente volumes de recueils de traits édifiants (1). Si donc les premières éditions de ce livre ont eu un succès que nous n'aurions jamais osé espérer, puisque nous avons écoulé 23000 exemplaires de

(1) Nous avons beaucoup emprunté à l'*Instruction religieuse en exemples* du R. P. Schouppe, à la *Bibliothèque* de Lhoner, au *Catéchisme historique* de Schmid qui nous a paru d'une grande richesse, aux *Anecdotes chrétiennes* de Rayre, au *Trésor historique de la prédication* de M. l'abbé Sibillat, aux *Hommes célèbres du XIXe siècle* par M. l'abbé Saillard, aux *Instructions sommaires* de M. l'abbé Jouve, et surtout aux *Petits Bollandistes.*

Nous avons publié nous-même un recueil intitulé : *Paroles et traits historiques remarquables,* qui peut être utile à nos confrères. Prix : 3 fr.

A ce sujet nous avons lu, en 1905, dans une revue, que pour que les histoires fussent efficaces dans les sermons, il fallait les choisir dans les faits contemporains. Nul doute qu'on ne trouve, de nos jours, des faits édifiants, et nous ne laisserons pas de les recueillir; mais ne négligeons pas non plus les exemples que nous ont laissés les héros du christianisme dans les premiers siècles. Nos ennemis cherchent à faire croire qu'il n'y a eu de grands hommes que depuis la révolution française. Ne partageons pas cette aberration.

ce livre, nous comptons que celle-ci sera mieux accueillie encore de ceux-mêmes qui auraient déjà nos éditions précédentes, car elle est bien plus complète.

Il est bon que vous sachiez, ami lecteur, que pour vous épargner un travail fort long, et peut-être impossible pour vous, nous avons, avant de publier cette septième édition, lu, en prenant des notes, toute *la bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise* de Guillon, les *Flores Doctorum,* les œuvres complètes de St. François de Sales, du B. Louis de Grenade, de St. Alphonse de Liguori, de St. Léonard de Port-Maurice, du P. Le Jeune, de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon, de Lacordaire, etc., et même une partie des œuvres de Pascal et de Lamennais. Dans ces sources, nous avons puisé les plus belles comparaisons, les péroraisons les plus éloquentes, les pensées les plus fortes et tout ce que l'expérience de plus de quarante-trois ans de ministère nous a appris être plus capable d'intéresser, d'instruire et de toucher les auditoires de nos jours. Nous tenions à ce que nos lecteurs eussent sous la main tout ce qui nous a paru le plus remarquable dans les grands hommes, dont nous avions étudié les œuvres.

Nous nous sommes fait un devoir de ramener autant que nous l'avons pu à la précision théologique, quand cela nous a paru nécessaire, les passages que nous citons. (Voir la note du n° 4050.) Nous avons dû parfois aussi rajeunir le style de quelques auteurs, celui du P. Le Jeune en particulier.

Afin de ne pas trop surcharger de citations et de notes les sujets que nous avons traités, nous avons souvent renvoyé les plus beaux passages recueillis et les traits historiques les plus remarquables à la fin de chaque sermon, comme titre : *traits et pensées.* Ces matériaux, étant souvent très abondants, fourniront aux prédicateurs un moyen de prêcher plusieurs fois sur le même sujet avec le même plan, tout en variant les développements.

Si le désir de faire profiter nos lecteurs de nos recherches, nous a porté à ajouter à certains sujets peut-être trop de détails, et si par là nous avons encouru le blâme de Boileau :

« Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire, »

nous nous en consolerons facilement ; mais si nos confrères prenaient de là occasion de s'écarter en chaire des limites de la brièveté, nous le regarderions comme un grand malheur.

Qu'ils sachent donc se borner eux-mêmes, qu'ils donnent une partie seulement d'un sujet, plutôt que de lasser leur auditoire, en voulant être complets. (Voir ce que nous dirons n° 61.)

19. Il est temps d'exposer le plan de cet ouvrage.

Il se divise en deux tomes. Le premier, qui contient le directoire des prédicateurs, doit être lu d'abord avec grande attention, à cause de l'importance pratique des sujets qu'il traite. Il donne d'ailleurs la clef du reste du livre. — Le tome second contient les instructions dont le prédicateur peut avoir besoin dans ses divers ministères.

Le tome premier, uni à la partie du tome second qui traite de la matière de la prédication extraordinaire ou des missions et retraites, remplit le premier volume de l'ouvrage ; le second volume contient la matière de la prédication ordinaire ou les sermons pour les dimanches et fêtes de l'année, les panégyriques et les sermons de circonstance.

On cherchera en vain, dans les instructions que nous offrons à nos lecteurs, des considérations hors de la portée du peuple et de longues démonstrations : les multitudes ne pourraient les suivre.

Eussions-nous pu réussir à les présenter, que nous l'aurions évité avec soin. Saint Liguori et saint Vincent de Paul n'ont rien tant recommandé aux prédicateurs que la simplicité. Impossible, en effet, d'intéresser, de toucher et d'instruire les populations, si l'on ne se fait comprendre d'elles. *Tanquam parvulis in Christo lac vobis potum dedi, non escam.* Dans nos citations cependant, on rencontrera parfois des expressions trop relevées ; il faudra avoir soin de les traduire en un langage populaire.

Nous avons cherché à disposer les instructions dans un ordre logique auquel un prédicateur n'a pas cependant à s'astreindre. — Dans les missions et les retraites toutefois, on pourra utilement suivre les plans tracés aux n^{os} 292 et suivants, 329 et suivants. Nous indiquons aussi aux n^{os} 355 et 3557, la manière de disposer les instructions pour les prônes du dimanche et des jours de fêtes.

Quand le lecteur voudra trouver dans cet ouvrage un sujet quelconque, il n'aura besoin que de le chercher par ordre alphabétique, à la fin du second volume, dans la *Table générale des matières.* (Voir les *Errata* avant cette table.)

LE PRÊTRE

DANS

LE MINISTÈRE DE LA PREDICATION

TOME PREMIER

DIRECTOIRE DU PRÉDICATEUR

Nous devons donner ici des conseils pratiques au prédicateur et lui tracer la marche et les plans des missions, des retraites et des sermons pour les dimanches et fêtes de l'année.

PREMIÈRE PARTIE

CONSEILS PRATIQUES AU PRÉDICATEUR

20. Nous empruntons ces conseils aux maîtres de la vie apostolique, tels que saint François de Sales, saint Vincent de Paul, saint Liguori, saint Léonard de Port-Maurice, Le Jeune, Bridaine, etc..., les puisant soit dans leurs vies ou leurs écrits, soit dans les manuels qui les ont recueillis avant nous. (1).

Dans un premier chapitre, nous résumerons les conseils qui doivent régler la conduite du prédicateur en général; dans un second et dans un troisième, ceux qui le dirigeront dans sa manière d'annoncer la parole de Dieu et d'entendre les confessions.

CHAPITRE PREMIER

RÈGLES DE CONDUITE DU PRÉDICATEUR

21. Ce que nous dirons brièvement dans ce chapitre demande à être relu souvent et à être médité sérieusement devant Dieu. Ce n'est qu'après qu'un Séraphin lui eut purifié les lèvres avec un charbon embrasé qu'Isaïe osa dire : *Ecce ego, mitte me.* (Is. VI. 8.) *Necesse ut esse munda studeat manus, quæ diluere sordes curat,* dit saint Grégoire. (*Pastoral.* C. II.) *Peccatori dixit*

(1) Nous avons étudié avec soin le *Manuel du Missionnaire* par le R. P. Nampon de la Compagnie de Jésus, et les *Missionnaires* par le R. P. Dominget, Mariste.

Deus, quare enarras justitias meas. Tu vero odisti disciplinam. (Ps. XLIX, 19.) Quels fruits espérer d'un arbre qui n'a plus de sève? Quelle efficacité aurait la parole de celui qui ne puiserait pas la vie dans l'amitié de Dieu? *Si quis in me non manserit, mittetur foras ut palmes, et colligent eum, et in ignem mittent et ardet. Sine me nihil potestis facere.* (Joan. XV.) *Loquendi auctoritas perditur quando vox opere non adjuvatur.* C'est la maxime de St. Grégoire le Grand.

Aussi saint Léonard de Port Maurice dit-il, dans ses Maximes pour les missions: « Les missionnaires tâcheront d'exercer leur ministère avec une pureté angélique, se confessant chaque matin, secouant toute espèce de tiédeur. »

« Si la fonction que vous faites, dit le P. Le Jeune aux prédicateurs, vous est une occasion prochaine de tomber dans quelque péché mortel, quittez-la et vous faites chartreux ou bénédictin, quelque grand fruit que vous fassiez. Dieu demande de vous votre salut et la fuite du péché, plus que le gain de toutes les âmes. »

22. Ce n'est pas assez de la grâce intérieure. *Sic luceat lux vestra coram hominibus ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est.* (Mat. v. 16.) « En quelque endroit que vous donniez la mission, dit saint Charles Borromée aux Oblats de saint Ambroise, que votre physionomie, votre démarche, votre tenue, votre conversation, que toute la composition de votre extérieur et de votre intérieur, soit l'expression vivante des règles que vous avez à observer, comme religieux, comme prêtres, comme missionnaires, obligés surtout à ce titre, à donner les meilleurs exemples. Plus vous édifierez par l'éclat de vos vertus, mieux vous remplirez votre ministère. Rappelez-vous surtout que rien n'est plus utile pour porter à Dieu les fidèles qu'une grande dignité dans l'administration des sacrements. N'omettez rien, surtout dans la célébration des saints mystères, de ce qui peut les élever de l'homme à Dieu et de la terre au ciel. » (*Cité par le P. Nampon.*) L'Eglise s'est sans comparaison plus étendue, enrichie et multipliée par les exemples des saints, que par les discours des hommes éloquents, dit le P. de Grenade. (*Rhétor.* 54.) Plus un arbre devient grand plus il rapporte de fruit et d'utilité à son maître, de même plus un prédicateur ou un confesseur fait de progrès dans la vertu plus il se rend utile à ceux dont Dieu lui a confié la conduite.

23. Donc, *cum mulieribus, sermo rarus, brevis, austerus,* ou au moins grave. *Solus cum sola sine arbitro non sedeas.* (Hieron.) *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine.* (Job. XXXI, 1.) « Les missionnaires, dit saint Liguori, auront soin de tenir les yeux toujours modestes dans l'église, dans les rues et dans les maisons où il y a des femmes. Qu'ils sachent que le peuple est très attentif à observer, si quelque missionnaire regarde les femmes en face. » (Tome XVI, p. 313.) « Ils éviteront toute intimité avec toute personne de l'endroit; ils s'abstiendront d'entrer dans les maisons sans nécessité et sans la permission du supérieur. » (Page 314.)

« Durant la mission, dit saint Léonard, on ne fera aucune visite de pure politesse. Nous ne nous laisserons voir que sur l'estrade pour prêcher, à l'autel pour célébrer, et au tribunal de la pénitence pour administrer ce grand sacrement. Dans les autres lieux, nous ne nous arrêterons pas pour tenir des discours inutiles. On ne permettra jamais que des femmes, de quelque

condition que ce soit et sous n'importe quel prétexte, mettent le pied dans les chambres où nous serons logés. Celles-ci seront cependant maintenues dans un ordre décent » (par les missionnaires sans doute). Saint Liguori étant évêque de Sainte-Agate, avait porté l'excommunication contre tout prêtre qui recevrait une femme dans sa chambre. Qu'on n'entre pas dans la cuisine des presbytères : on le doit au moins à l'édification du clergé (1).

Les médecins et ceux qui soignent les malades atteints d'un mal contagieux ont soin de prendre des préservatifs contre le mauvais air qu'ils respirent. Or, les malades que nous traitons et que nous fréquentons dans le monde sont attaqués de maladies contagieuses, qui gagnent aisément si on ne s'est bien précautionné par les préservatifs de la prière, de la mortification et de toutes sortes de vertus.

La lumière ne contracte aucune souillure dans les lieux infects, au contraire, elle les purifie. Ainsi doit-il en être du prêtre. Ses conseils n'auront d'efficacité, qu'autant qu'ils seront soutenus par une sainte vie.

Advertendum quod in acquirendis consiliis plurimum valet vitæ probitas, virtutum prærogativa, dit saint Ambroise. *Quis enim in cœno fontem requirat? Quis de turpida aqua potum petat? Itaque, ubi luxuria est, ubi intemperantia, ubi vitiorum confusio, quis inde sibi aliquid hauriendum existimet? Quis utilem judicet causæ alienæ, quem videt inutilem vitæ suæ? Quomodo enim potero eum judicare consilio superiorem : quem video moribus inferiorem? Supra me debet esse, cui me committere paro. An eum idoneum putabo qui mihi det consilium, quod non dedit sibi? et mihi eum vacare credam, qui sibi non vacat? cujus animum voluptates occupant, libido devincit, avaritia subjugat, cupiditas perturbat?*

24. « Que chacun s'abstienne de négocier des mariages, continue saint Léonard, de placer des servantes et de traiter d'autres affaires semblables, propres à produire mauvaise impression et peu de fruits. Les missionnaires devront surtout donner le bon exemple au confessionnal, évitant d'attirer à eux des pénitents, principalement des femmes, par des paroles affectées ou en distribuant de petits objets de piété. On recommande à tous la sobriété chrétienne et religieuse dans le boire. Le vin pur occasionne une multitude d'effets pernicieux chez ceux qui doivent passer toute la journée à entendre les confessions. » Saint Liguori remarque que des missions ont échoué, parce que les missionnaires faisaient bonne chère. Qu'on se garde donc de toute exigence à table et ailleurs; et que l'on cherche au contraire à persuader à ses hôtes de traiter les ouvriers de l'Evangile avec simplicité.

Saint Léonard ne permettait aucune exception à la règle de ne pas accepter d'invitation dans le dehors. Il ne voulait pas qu'on élevât la voix dans les repas, même pour de bons motifs. « Bien qu'on puisse se permettre

(1) Le saint Pape Grégoire VII venait de monter sur le Siège Apostolique; Dieu lui avait donné le don des larmes; et dans les douleurs qui oppressaient son cœur à la vue des maux de l'Eglise il trouvait une consolation dans les pleurs qu'il répandait sans cesse devant le Seigneur.

Une de ses nièces qui était venue le voir, paraissant fort triste, le saint Pontife, pour l'égayer, porta la main à un collier qu'elle avait sur elle, en lui demandant si elle voulait se marier. La jeune fille sourit; mais à partir de ce moment, les larmes tarissent des yeux du saint. C'est en vain qu'il médite sur les mystères les plus capables de l'émouvoir; ses yeux demeurent secs. Il prie, il fait prier pour en trouver la cause; et à la fin la Sainte Vierge lui fait connaître que cette sécheresse qu'il éprouve est un châtiment de cette familiarité qui ne convenait pas à son ordre.

quelque chose pour récréer l'esprit, dit-il, il faudra néanmoins prendre garde de se laisser aller à une joie dissolue, à des plaisanteries dignes des gens du monde, à des puérilités ou à des manières déplacées. Dans les voyages, il faudra s'observer attentivement, afin de garder toujours les règles de la modestie religieuse et d'une extrême prudence. » Ce conseil doit être surtout suivi, quand on approche du lieu où l'on doit exercer le ministère, et qu'on peut être observé par des personnes qu'on aura à évangéliser. Saint Liguori écrivait à un de ses religieux qu'il chargeait de la direction de plusieurs missions : « Pendant ces missions ne laissez pas aller les Pères en promenade dans la journée. Les gens certainement se scandalisent, en voyant les missionnaires aller se promener. Il vaudrait mieux ne pas faire de missions que de les faire de cette manière. » (Tome XII, p. 470.) Les jeux, soit en public, soit en présence de MM. les ecclésiastiques, auraient autant d'inconvénients que les promenades. Il est des pays où on ne pardonnerait pas à un prédicateur de fumer. *Cujus vita despicitur,* dit saint Grégoire, *restat ut ejus prædicatio contemnatur.*

25. Qu'on évite toutefois de composer son extérieur avec affectation ou par hypocrisie. L'édification que l'on doit aux fidèles n'est que le rayonnement d'une âme unie à Dieu. L'amour-propre, mobile des mondains, ne saurait être celui du missionnaire. La passion de l'apôtre, c'est la charité, c'est le feu que Notre-Seigneur est venu apporter sur la terre et qu'il désire voir embraser tous les cœurs. Personne plus que le prêtre, ne doit avoir cet amour de Dieu qui est la fin de la loi, et qui fait la matière du premier et du plus grand des commandements. *Si linguis hominum loquar et angelorum, charitatem autem non habeam, factus sum velut æs sonans, aut cymbalum tinniens.* (I. Cor. XIII, 1.) *Qui non ardet non incendit,* dit saint Grégoire; et saint Bernard ajoute: *Barbara lingua amoris ei qui non amat.*

Tout prêtre doit dire comme l'apôtre: *Quis ergo nos separabit a charitate Christi? tribulatio, an angustia, an fames, an nuditas, an periculum, an persecutio, an gladius? Certus sum enim, quia neque mors, neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei.* (Rom VIII, 35, 38, 39.) « Or, dit saint François de Sales, ceux qui aiment Dieu ne peuvent cesser de parler de lui, et ils voudraient, s'il était possible, graver sur toutes les poitrines le saint Nom de Jésus. La charité, étant une vertu active, ne peut être longtemps sans agir ou périr. » Aussi saint Vincent de Paul se défiait-il de la dévotion de ceux qui se bornent à des actes intérieurs d'amour de Dieu. « Aimons Dieu, mes frères, disait-il à sa communauté; mais que ce soit aux dépens de nos bras, que ce soit à la sueur de nos visages.... *En cela mon Père est glorifié,* dit Notre-Seigneur, *que vous rapportiez beaucoup de fruits...* Ne nous trompons pas: *Totum opus nostrum in operatione consistit;* et cela est tellement vrai que le saint Apôtre nous déclare qu'il n'y a que nos œuvres qui nous accompagnent dans l'autre vie. » (Abelly, t. I, p. 72.)

26. Saint Paul trace d'une manière admirable les caractères d'une charité agissante. (I. Cor. XIII.) *Patiens est,* dit-il. « Si le travail des chasseurs, remarque sur ce sujet saint François de Sales, était colère, passionné, chagrin, il ne serait pas si agréable ni si affectionné. De même, le vrai zèle a des ardeurs extrêmes, mais consolantes, fermes, douces, laborieuses, également aimables et infatigables; tandis que le faux zèle est turbulent,

brouillon, insolent, fier, colère, passager, également impétueux et inconstant. Plusieurs, par leur zèle impétueux et sans jugement, ressemblent à ces mauvais couvreurs qui cassent plus de tuiles qu'ils n'en mettent. » L'insensibilité des pécheurs doit exciter la compassion et non la colère. C'est une sorte de vengeance que de punir les rebuts du pécheur par les nôtres. S'il ne se convertit pas, c'est peut-être parce que nous ne sommes pas assez apôtres. Ne nous armons donc que contre nous-mêmes; et attendons le moment de la grâce sans désespérer du salut de personne.

Benigna est, à l'égard de tous, même des endurcis et des ennemis de Dieu. *Linum fumigans non extinguet.* Aucune parole qui les puisse blesser, ni en chaire, ni même en particulier. On ne convertit pas les hommes en les humiliant: on les aigrit, et ils risquent de s'en venger, en multipliant leurs crimes. On risque d'être mordu si on irrite un chien qui aboie. Un mot de blâme dit à un confident, peut être répété et ruiner une conversion. Certains prêtres par ces sortes de confidences, se créent des ennemis irréconciliables. « On doit user de courtoisie envers tout le monde, dit saint Liguori, notamment en saluant tous ceux que l'on rencontre en chemin, fussent-ils de la plus basse condition. Il n'est rien qui attache le peuple aux missionnaires et l'attire à Dieu, comme de se voir saluer par eux. » (Tome XVI, p. 314.)

« Ayons soin d'aborder tout le monde avec un visage riant et serein, écrit saint François Xavier; écartez de dessus votre figure tout air sombre, soucieux, dédaigneux, impatient, pour ne porter en public qu'une figure aimable et pleine d'amour pour chacun. » (Nampon, 50.) « Ayons le miel sur les lèvres, et tout est fait d'avance, disait Bridaine; c'est, je vous l'assure, la route la plus courte pour parvenir à la conversion des âmes. » Saint François de Sales ne voulait pas qu'on attaquât de front même les hérétiques : « Qui prêche avec amour, disait-il, prêche assez contre l'hérésie, quoiqu'il ne dise pas un seul mot de dispute avec elle. » — « Si, en la paroisse, où vous serez, il y a quelque division, (soyez bienveillant pour tous) : ne prenez parti pour personne; cela serait cause que ceux de la partie contraire ne profiteraient pas de vos sermons. » C'est la recommandation du P. Le Jeune. *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos. Quis infirmatur et ego non infirmor?* (I. Cor. IX, 22, et II. Cor. XI, 29.)

27. Gardons-nous toutefois, sous prétexte d'être bienveillants, de tomber dans la familiarité : « Je recommande en mission, écrivait saint Liguori, de ne pas trop se laisser aller avec les gens de l'endroit : il faut agir à leur égard avec grande politesse, mais sans manquer en rien à la gravité... Si nous nous épanchons, en conversant avec eux, en discourant sur des choses qui n'intéressent pas l'âme, ils découvriront en nous mille défauts, et ils ne seront nullement édifiés... Si quelqu'un ne se corrige pas en ce point, je serai obligé de ne plus l'envoyer en mission. » (Liguori, t. XII, p. 290.) — Ce serait un crime si, sous prétexte d'indulgence, on approuvait, soit en public, soit en particulier, un désordre ou les fausses maximes du monde.

28. *Non æmulatur;* pas de jalousies à l'égard des autres ouvriers apostoliques, qu'il faut toujours croire avoir plus de talents et de vertus que soi. *Superiores sibi invicem arbitrantes.* Saint François Xavier recommandait de les entourer de respect et de ne laisser passer aucune occasion de leur donner des marques d'une amitié réelle et sincère. Saint Vincent de Paul

voulait, que chacun de ses missionnaires crût, que la compagnie de la mission était *la plus chétive de toutes par le nombre et la condition des sujets, et fût bien aise que tout le monde en parlât ainsi.* (Abelly, t. I, p. 79.)

Pas de rivalité à l'égard de ses confrères : « Celui qui dirige une mission, dit saint Léonard, devra se concerter sur toutes choses avec ses confrères; il ne fera rien sans leur avis, afin de maintenir la concorde. » Il s'efforcera de faire fructifier pour Dieu, les talents des autres, en les appliquant aux fonctions où ils réussissent le mieux, même à donner les avis, s'ils ont pour cela une aptitude particulière.

29. « Les autres devront lui témoigner une juste soumission, n'entreprenant aucune affaire de conséquence et ne s'écartant pas du lieu de la mission, sans s'être concertés avec lui; s'il s'élève un différend quelconque, c'est au président de couper court et d'arrêter toute altercation, quoique légère et animée d'un bon esprit. Après avoir pesé toutes les opinions, il décidera ce qu'il jugera bon devant Dieu; et tous les autres se conformeront à son jugement. Chacun acceptera avec indifférence le confessionnal, l'emploi que lui assignera le président, comme aussi de confesser tantôt les hommes, tantôt les femmes, selon que le directeur le jugera bon. » (Léonard, p. 13, nº 23. *Sermons pour les missions.*)

Il est à propos que chaque missionnaire appelle l'attention du président sur les avis utiles, que celui-ci pourrait oublier, et le tienne au courant des bruits qui pourraient courir contre la mission. Il est rarement utile, toutefois, de répéter ces bruits en chaire : ce serait les faire connaître à ceux qui les ignorent; un mot indirect, dit avec prudence, peut suffire à les étouffer. Les missionnaires feront bien de convenir d'une heure, à laquelle ils se réuniront ensemble tous les jours, pour s'entendre sur les sujets à traiter, les avis à donner, le bien à entreprendre, les défauts à corriger.

30. Les conflits entre les ouvriers de l'Evangile, seraient un scandale pour les fidèles et pour les pasteurs. « Soyez unis ensemble, et Dieu vous bénira, disait à ses missionnaires saint Vincent de Paul; comment pourriez-vous attirer les âmes à Jésus-Christ, si vous n'êtes unis entre vous et avec lui-même ? N'ayez donc qu'un même sentiment et une même volonté; autrement, ce serait faire comme les chevaux qui, attachés à une même charrue, tireraient les uns d'un côté, les autres d'un autre; ainsi ils gâteraient et briseraient tout. » (Edit. Migne, p. 405.)

31. *Non agit perperam;* elle n'agit pas sans mesure, avec témérité. Elle est prudente, *ne vituperetur ministerium nostrum.* Elle sait se modérer, afin de faire le bien plus longtemps. « C'est une ruse du diable, dit saint Vincent de Paul, d'exciter les bonnes âmes à faire plus qu'elles ne peuvent, afin qu'elles ne puissent plus rien faire. » Aussi ce saint recommandait-il à ces missionnaires de ne pas se laisser emporter par une ferveur excessive dans leurs prédications, et de ne pas tant élever le ton de la voix, afin de ménager leurs forces et leur santé.

32. *Non inflatur*; le bien ne fait pas beaucoup de bruit, et le bruit ne fait pas beaucoup de bien. « Messieurs, ne nous y trompons pas, si nous n'avons pas l'humilité nous n'avons rien, disait encore saint Vincent de Paul. Je ne parle pas seulement de l'humilité extérieure, mais principalement de l'humilité de cœur et de celle qui nous porte à croire véritablement qu'il n'y a nulle personne sur la terre plus misérable que vous et moi... Prenez-y

garde, vous qui allez en mission, vous qui parlez en public... Se servir de la parole de Dieu pour acquérir de la réputation, c'est un sacrilège. » (Abelly, t. I, 79, 80.) (1) St. Alphonse de Liguori voulait que l'humilité fût surtout le caractère distinctif des siens. « C'est cette vertu, répétait-il, qui nous fait respecter des peuples ; c'est elle qui gagne et attire à elle les pécheurs quelques hautains et orgueilleux qu'ils soient ; c'est cette vertu qui nous fait disposer d'eux à notre gré. Si l'humilité manque au missionnaire, tout lui manque, et je ne sais si le mal qu'il fera ne sera pas plus grand que le bien qu'il prétendait faire ; car comment Dieu aiderait-il celui qui lui résiste. »

« Ayez pour unique fin, dit le P. Le Jeune, la gloire de Dieu et le salut des âmes ; tout ce qui ne tendra pas à ce but vous obligera du moins au feu du purgatoire et même vous fera mépriser par les gens du monde. » Les paroles dites à sa louange, le récit de ses propres exploits n'attirent, en effet, au missionnaire que le mépris. Poursuivre l'estime des hommes, c'est la fuir et récolter les déceptions, les amertumes. *Discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris.* (Mat. XI. 29.)

33. *Non est ambitiosa.* Que le prédicateur aime la dernière place. A l'église, il ne prendra jamais celle du pasteur, ni ne présidera point les cérémonies. Il ne souffrira pas que M. le curé lui cède sa chambre, ni le soin de bénir la table au repas. « Qu'en public et en particulier le missionnaire sache qu'il est de son devoir strict de faire respecter le clergé, tant régulier que séculier, dit saint Léonard de Port-Maurice ; que ce soit notre maxime irréfragable de passer le temps de la mission en bonne intelligence avec les curés et les prêtres, et lors même qu'ils nous seraient très opposés de n'employer jamais d'autres armes que celles de l'humilité et de la douceur, afin qu'après notre départ, le bien qui a été fait ne soit pas bientôt anéanti. » « Vous pouvez bien toutefois, dit le P. Le Jeune, avertir les ecclésiastiques de leurs défauts, mais doucement, en secret, charitablement et avec respect. »

Il ne faut pas non plus ambitionner les emplois éclatants : « Si quelqu'un vous dispute la chaire, vous aurez plus d'honneur et de mérite de la céder pour l'amour de Dieu, que d'être une occasion de querelles, ajoute le P. Le Jeune. Ne dédaignez pas de faire le catéchisme aux enfants et au menu peuple, du moins deux ou trois fois par semaine, quelque grand prédicateur que vous soyez. Il y a souvent plus de profit et moins de danger qu'aux sermons. « On causerait un grand scandale, dit saint Liguori, si l'on montrait directement ou indirectement le désir de faire le sermon, ou l'instruction, ou quelque autre exercice dont on n'a pas été chargé ; on mériterait de ne plus aller en mission ou de rester, comme on dit, toujours de côté. » (Tome XVI, p. 311.)

« Volez au secours des âmes, écrivait-il encore à ses religieux, mais particulièrement des pauvres, des gens rustiques et de ceux qui sont le plus abandonnés. Souvenez-vous que Dieu nous a donné la mission d'évangéliser les pauvres dans ces temps-ci. Gravez bien cette maxime dans vos âmes ; ne cherchez que Dieu dans les pauvres, qui sont abandonnés, si vous vou-

(1) Saint Dominique, qui n'avait jamais perdu la grâce par un péché mortel, tremblait toujours d'attirer sur les lieux où il entrait la malédiction de Dieu ; aussi tombait-il à genoux et priait-il le Seigneur les larmes aux yeux, de ne point punir son peuple à cause de ses propres iniquités.

iez plaire à Jésus-Christ. Votre emploi est l'emploi même qui fut exercé par Jésus-Christ et par les saints apôtres. Celui qui n'a pas l'esprit de Jésus-Christ ni le zèle des apôtres, n'est pas propre à ce ministère. » (Let. 237. éd. Casterm.) Les pauvres, infirmes, sourds, dépourvus d'intelligence, à l'extérieur rebutant, qui ne sont que trop délaissés : voilà le lot le plus cher du vrai disciple de Jésus-Christ. Les autres ne manqueront pas d'être assistés dans leurs besoins spirituels. Ne cédons à personne le mérite d'exercer le zèle, là où la nature ne trouve aucune satisfaction (1).

Toutefois, dans le choix des fonctions, « il faut toujours chercher le plus utile, » écrivait saint François Xavier, cette règle vous apprendra à ne pas quitter la chaire pour prendre le confessionnal, et à ne pas interrompre un catéchisme, ni à déranger l'heure à laquelle il est fixé, pour vous entretenir avec quelqu'un en particulier. On n'oubliera pas non plus le mot de saint Liguori : « Le principal fruit des missions est la conversion des hommes. » C'est d'eux surtout qu'il faut s'occuper, comme le recommande saint Ignace. (Nampon, p. 56. Voir nos 66, 279 et suivants.)

34. *Non quærit quæ sua sunt.* Quand il s'agit de recevoir quelques honoraires, soit pour la sainte messe, soit pour les missions, rien qui puisse donner lieu à un soupçon d'attachement aux biens de la terre. Saint Léonard et saint Liguori ne permettaient pas aux missionnaires d'accepter des présents, ni des douceurs. Qu'on ne demande rien aux fidèles pour soi ; non seulement il faut éviter toute quête et tout ce qui aurait l'air d'un trafic, mais même, s'il est possible, il est bon de faire renvoyer après la mission les quêtes qui se font d'ordinaire, et il est nécessaire de s'interdire de les faire soi-même et de les annoncer. *Non quæ sua sunt quærunt, sed quæ Jesu Christi.* Donc point de motifs intéressés.

35. *Non irritatur.* « L'amour propre nous trompe, dit saint François de Sales, et, sous prétexte de zèle, lâche la bride à la passion ; je ne nie pas que la colère ne soit venue quelquefois en aide à un zèle véritable ; mais maintenant, c'est plutôt le zèle qui vient en aide à la passion, en couvrant de son nom le plus honteux emportement. » *Non cogitat malum.* Elle excuse les intentions quand elle ne peut justifier les actions ; elle ne remarque que ce qui est bien ; loin de garder le souvenir de ce qui est mal et de s'en réjouir, *non gaudet super iniquitate ;* elle applaudit au triomphe de la vertu et à tout ce qui se fait de bien, *congaudet autem veritati.*

36. *Omnia suffert.* Il faut être prêt à supporter toutes sortes d'amertumes et de dégoûts, tant de la part des étrangers que des siens. « Que les missionnaires, dit saint Léonard, se mettent bien dans la tête, qu'ils ne doivent attendre de la part des hommes que désagréments et inquiétudes ; qu'ils s'en réjouissent, car c'est la solde courante de ceux qui travaillent pour la gloire de Dieu. » (Maximes, I, 12.)

37. *Omnia credit.* Elle donnerait sa vie pour défendre tout ce qu'enseigne l'Eglise ; c'est la doctrine du Siège de Pierre, qui la guide au milieu des ténèbres des jours mauvais. Entre les opinions libres, en fait de dogme ou

(1) Saint François Régis n'avait de préférence que pour les pauvres : Venez, mes chers enfants, leur disait-il, vous êtes mon trésor et les délices de mon cœur. Souvent, il restait jusqu'au soir au confessionnal, entouré de pauvres, oubliant de prendre aucune nourriture, et quand on le lui reprochait, il répondait : « Quand je suis ainsi auprès de ces pauvres gens, je ne puis penser à autre chose. »

de morale, le missionnaire choisit toujours celles que Rome préfère ; et il cherche à inspirer à tous la vénération pour tout ce qui touche au Vicaire de Jésus-Christ. Qu'il ne donne jamais de mission ni de retraite sans prêcher le respect et l'amour de l'Eglise.

38. *Omnia sperat.* Jamais des commencements épineux n'abattent le courage d'un apôtre. « Que les missionnaires ne s'inquiètent point des difficultés que leur suscitent ceux qui ne veulent point de mission, dit encore saint Léonard ; car l'expérience démontre que plus les contrariétés sont grandes, plus les fruits sont abondants. A plus forte raison ne doivent-ils pas se déconcerter de se voir accueillis de quelques-uns d'un air brusque et malveillant. » *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?*

39. *Omnia sustinet. Omnia sustineo propter electos ut et ipsi salutem consequantur.* (Tim. II., 10.) Il pratique ce qu'il enseigne ce grand Apôtre. *Vincula et tribulationes me manent, sed nihil horum vereor.* Le soldat peureux, qui redoute la peine et s'épargne lui-même ne remporte jamais la victoire. « Le missionnaire doit avoir un bon dos et le cœur généreux, » dit saint Léonard ; ni les veilles, ni les longues séances au saint tribunal, ni les prédications incessantes, ni les courses auprès des malades, ni les études longues et laborieuses pour puiser la saine doctrine dans la sainte Ecriture, dans la théologie, dans les maîtres de la vie spirituelle, dans les œuvres des missionnaires célèbres, rien ne déconcerte son zèle (1).

40. Mais le moyen, dira-t-on, de nourrir toujours dans son cœur une charité aussi courageuse et aussi constante ?... *in meditatione mea exardescet ignis.* La méditation voilà l'huile qui alimente cette lampe ardente et luisante. « L'oraison est un grand livre pour un prédicateur, écrivait saint Vincent de Paul ; c'est là que vous puiserez les vérités divines, dans le Verbe éternel qui en est la source, pour les répandre après parmi le peuple. Il est à souhaiter que les missionnaires s'affectionnent beaucoup à ce saint exercice de l'oraison ; car sans son secours ils feront peu ou point de fruits ; mais par son moyen ils se rendront capables de toucher les cœurs et de convertir les âmes. »

Aussi ménageait-il quelque temps de relâche à ses ouvriers évangéliques. *Venite seorsum in desertum locum et requiescite pusillum,* leur disait-il ; et pendant ce temps, il voulait qu'ils gardassent exactement le silence régulier, leur répétant souvent que la vie d'un missionnaire devait être celle d'un chartreux à la maison, et celle d'un apôtre à la campagne.

41. L'apôtre toutefois, même au fort de ses labeurs, ne doit pas perdre de vue sa sanctification ; mais au contraire se tenir intimement uni à Dieu. *Qui manet in me et ego in eo, hic fert fructum multum. Nos vero orationi et*

(1) Le B. André Bobola, Jésuite polonais, fut l'objet de toutes les attaques des schismatiques. Les prêtres du schisme payaient des misérables pour l'accabler de coups et d'injures, ils ramassaient les enfants schismatiques, les plus grossiers et les plus libertins, et les envoyaient attendre à la porte du collège qu'André en sortit. Dès que le missionnaire paraissait, les projectiles les plus honteux volaient sur lui, et les clameurs les plus insultantes retentissaient. Les enfants le suivaient à la porte des pauvres, des malades, et le ramenaient au milieu des huées. Cela dura plusieurs années, et c'était presque tous les jours la même scène. L'homme de Dieu ne reculait jamais ; il n'omettait, ni ne différait des courses apostoliques pour éviter ce concert abominable. Il lui semblait, au contraire que c'était pour lui une ovation : aussi s'avançait-il le visage serein au milieu de ce tumulte. Il regardait ses petits persécuteurs avec un œil plein de tendresse. Plus d'une fois, il voulut leur parler, mais la leçon était faite et ils se bouchaient les oreilles en l'appelant sorcier.

ministerio verbi instantes erimus. Dans les missions, « le recueillement et la pratique de l'oraison sont choses indispensables, ainsi que les examens. » C'est ce qu'affirme saint Léonard de Port-Maurice; et saint François Xavier écrivait: « Ceux qui s'oublient eux-mêmes, pour prendre soin des affaires d'autrui, même spirituelles, sont frères germains de ceux qui se damnent pour plaire aux hommes. » *Qui sibi nequam est, cui alii bonus erit? Nisi Spiritus Sanctus adsit corde audientis, otiosus est sermo doctoris.* (S. Greg. m.)

Il faut donc donner à l'oraison tout le temps que l'on peut; et si ce temps est trop court, il y faut suppléer en se tenant uni à Dieu le long du jour, au saint tribunal et dans toutes les autres œuvres de zèle. La messe bien dite et suivie d'une fervente action de grâces, l'office bien récité, de saintes lectures, courtes au besoin: voilà les armes du prêtre en mission. Dans ses méditations, le missionnaire reviendra souvent sur les considérations qui peuvent accroître son amour des âmes et le purifier.

Les exemples de Notre-Seigneur, son humilité, sa patience, son esprit d'oraison, son amour des pauvres pécheurs pour lesquels il a versé tout son sang, la multitude des crimes qui se commettent contre la divine Majesté: *Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me. Exitus aquarum deduxerunt oculi mei quia non custodierunt legem tuam,* le grand nombre d'âmes qui perdent un bonheur infini pour se creuser un éternel abîme; l'exemple des saints qui ont consumé leur vie et subi quelquefois la mort pour procurer la gloire de Dieu et le salut de leurs frères, celui des soldats, des marins, des hommes de commerce qui risquent tout pour des intérêts périssables; les biens promis à ceux qui ont exercé la charité: *Venite, benedicti Patris mei, possidete regnum. Volo ut ubi sum ego, illic sit et minister meus. Qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates. Qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ, operiet multitudinem peccatorum :* voilà ce que le missionnaire aura souvent devant les yeux. Il y puisera l'humilité, le courage, la résignation, le désir de la sainteté par laquelle seul il deviendra puissant en œuvres et en paroles.

CHAPITRE II

CONSEILS RELATIFS A LA PRÉDICATION

42. A un jeune ecclesiastique qui le consultait sur les moyens de prêcher avec fruit, le B. Jean d'Avila répondit: « Je n'en sais point de meilleur que d'aimer beaucoup Notre-Seigneur » (1). Ce qui n'est que chaud ne peut pas mettre le feu. Pour embraser le cœur des autres, il faut être soi-même un charbon ardent. Saint Pascal Baylon disait: « Il est certain que la langue ne parle jamais qu'aux oreilles, et qu'il n'y a que le cœur du prédicateur qui parle au cœur des auditeurs. Dans la lettre-circulaire adressée par la Sacrée-Congrégation des Evêques et Réguliers, le 31 juillet 1894,

(1) Saint François d'Assise préparait d'ordinaire ses sermons en priant aux pieds de son crucifix ; un jour qu'il devait prêcher devant le pape, il crut devoir faire travailler son esprit, et il ne réussit pas. Dans une autre circonstance il se prépara par la méditation, et il prêcha avec son éloquence ordinaire. Le pape lui en ayant demandé la raison, le saint lui répondit: « C'est François qui a parlé la première fois et c'est Notre-Seigneur qui a parlé la seconde fois. » .

par ordre de Léon XIII, à tous les supérieurs des Ordres réguliers, nous lisons : « En premier lieu, pour ce qui concerne la qualité du prédicateur sacré, qu'ils se gardent de jamais confier un si saint ministère à qui ne serait pas animé de vraie piété chrétienne et pénétré d'un grand amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, sans quoi il ne serait autre chose que *Æs sonans et cymbalum tinniens* et ne pourrait jamais avoir ce véritable zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, qui doit être le seul mobile et la seule fin de la prédication évangélique. Et cette piété chrétienne, si nécessaire aux orateurs sacrés, il faut aussi qu'elle brille dans leur conduite extérieure, qui ne doit jamais se trouver en contradiction avec leurs enseignements, ni avoir rien de séculier, de mondain, mais être toujours telle qu'elle les montre vraiment : *ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei ;* autrement, comme le fait observer le Docteur angélique, saint Thomas, *si doctrina est bona et prædicator malus, ipse est occasio blasphemiæ.* »

« Le premier avis que je vous donne pour bien prêcher, écrit le P. Le Jeune, c'est de bien prier Dieu; le second, c'est de bien prier Dieu; le quatrième et le dixième, c'est de bien prier Dieu.

43. « Si vous vous ingérez à être prédicateur sans vocation, ajoute-t-il, vous êtes en grand danger de vous perdre. » Un religieux obéissant n'accepte aucun ministère sans la permission expresse ou du moins présumée pour de bons motifs, de ses supérieurs ; il se remet entre leurs mains pour qu'ils l'envoient où ils voudront. *Ecce ego, mitte me.* Toutefois, s'il prévoyait, pour lui, dans un lieu déterminé, quelque péril ou quelque obstacle particulier, il devrait le leur faire connaître avec confiance, prêt à s'en rapporter à leur décision.

44. Les religieux et les prêtres séculiers, pour entreprendre une mission, ont besoin d'y être appelés ou par l'évêque ou par le curé du lieu. L'évêque peut envoyer des missionnaires sans l'avis du curé; et le curé, avant d'appeler dans sa paroisse un de ses confrères ou un religieux, doit en demander la permission à l'évêque.

45. L'éloquence, dit-on ordinairement, est l'art de plaire, d'instruire et de toucher.

I. « ON DEMANDE SI UN PRÉDICATEUR DOIT CHERCHER A PLAIRE, dit saint François de Sales, et voici sa réponse: « Il y a lieu de faire ici une distinction. Il est un certain agrément qui naît dans l'esprit des auditeurs des vérités mêmes que le prédicateur annonce et des mouvements qu'il produit; car qu'elle serait l'âme assez insensible pour ne trouver aucun plaisir à entendre enseigner, d'une manière digne et sainte, la voie qui mène au ciel? Cette sorte de plaisir, il faut tâcher de le procurer ; mais pour cela il suffit de s'appliquer à instruire et à toucher. Il peut y avoir aussi pour l'esprit un certain chatouillement d'oreille, fruit d'une éloquence séculière et profane et d'une recherche affectée de mots et de pensées. Pour celui-ci, je nie fort et ferme qu'un prédicateur doive l'avoir en vue. Il faut en laisser le soin aux orateurs du monde et aux comédiens qui ont du temps à perdre. Saint Paul condamne les auditeurs à qui les oreilles démangent ; combien plus ceux qui les leur grattent (1). »

(1) Toutes nos citations de saint François de Sales sont tirées d'un excellent livre intitulé *Saint François de Sales, modèle du prêtre et du pasteur.*

« Au sortir du sermon, continue-t-il, je ne voudrais pas qu'on s'écriât : Ah ! quel grand orateur ! mais je voudrais qu'on se dit : Que la pénitence est une belle vertu, qu'elle est nécessaire ! et semblables choses. Surtout gardez-vous des longues périodes des rhéteurs, de leurs gestes, de leurs mouvements, c'est la peste de la prédication. Le prédicateur qui n'a que des fleurs et des belles idées, est en danger d'être mis au rang des arbres infructueux, qui sont menacés dans l'Evangile de la cognée et du feu. Jamais on ne doit user de flatteries envers les assistants, fussent-ils rois, princes ou pape ; nos anciens Pères et tous ceux qui prêchaient avec quelque fruit dédaignaient ces compliments. Il y a bien, toutefois, certaines attentions propres à gagner la bienveillance, dont on peut user la première fois qu'on parle à son auditoire. »

46. Ce serait néanmoins une négligence coupable que de ne pas étudier les règles de l'éloquence sacrée. « Le talent de la parole pouvant servir beaucoup pour persuader les choses justes ou injustes, dit saint Augustin, pourquoi les gens de bien ne s'appliqueraient-ils pas à l'acquérir, pour rendre service à la vérité, puisque les méchants osent bien l'usurper et le faire valoir pour les intérêts de l'erreur et de l'injustice ? »

Le B. Louis de Grenade ajoute « qu'il n'y a rien de plus indigne que la témérité avec laquelle on entre dans les fonctions de prédicateur qui sont, comme il les appelle, si grandes, si importantes, si nécessaires pour l'Eglise (et même les plus difficiles de toutes) sans se mettre en peine de s'instruire auparavant d'aucune règle, ni d'aucune méthode assurée pour s'en acquitter avec fruit ; vu qu'on ne peut exercer les métiers les plus communs, qu'après s'y être préparé par un long et pénible apprentissage. Sans doute, continue-t-il c'est pour cela qu'entre tant de prédicateurs, à peine s'en trouve-t-il quelques-uns qui parlent convenablement, et beaucoup moins encore qui réussissent par leurs discours à porter les pécheurs à la pénitence et à l'amour de la vertu. » *(Rhétor.*, p. 19.) On aura donc soin d'étudier les règles de l'éloquence, et Grenade en est, ainsi que saint Liguori, un des maîtres les plus autorisés.

47. II. L'INSTRUCTION est une des parties principales de la prédication. Le prédicateur doit donc avoir un riche fonds de doctrine acquise par le travail. *Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bona.* On puise la doctrine dans l'étude de la sainte Ecriture. Saint Jean Chrysostome remarque que le Saint-Esprit compare la parole de Dieu à l'or, à l'argent et aux pierres précieuses, pour nous apprendre que, de même qu'un petit lingot d'or ou d'argent vaut bien plus qu'une grande quantité de fer ou de plomb, de même qu'une seule pierre précieuse l'emporte sur un amas de pierres communes ; ainsi une parole du Saint-Esprit a plus de valeur, de poids, d'efficacité que plusieurs livres d'auteurs profanes. Lisez et relisez souvent l'Ecriture sainte, écrit le P. Le Jeune ; un seul passage de la Bible a plus de force sur l'esprit que cent raisonnements humains. » Saint François de Sales écrivait à l'Archevêque de Bourges : « L'Ecriture fournit abondamment tout ce qui est nécessaire au prédicateur, il n'y a pas besoin d'autre chose. »

« L'expérience nous apprend, disait aussi saint Vincent de Paul, que les prédicateurs, qui prêchent conformément aux lumières de la foi, font toujours plus de fruits dans les âmes, que ceux qui remplissent leurs discours de raisonnements humains, de raisons philosophiques parce que les lumiè-

res de la foi sont toujours accompagnées d'une certaine onction toute céleste, qui se repand secrètement dans les cœurs des auditeurs (1). »

« La vertu propre et singulière des Ecritures, dit Sa Sainteté Léon XIII, est ce qui donne de l'autorité à l'orateur sacré, ce qui lui inspire une liberté de parole toute apostolique et une éloquence ferme et victorieuse. Ils agissent donc sans prudence et à rebours de la vérité ceux qui, en traitant des matières religieuses et des préceptes divins, n'apportent presque que les témoignages de la science et de la sagesse humaine, s'appuyant sur leurs propres arguments plutôt que sur les arguments divins. Il est dès lors nécessaire que leurs discours, si lumineux soient-ils, soient froids et languissants, dépourvus qu'ils sont du feu de la parole de Dieu, et bien loin, par conséquent, de la vertu de cette divine parole. » Après avoir cité les paroles de ce grand Pontife, la circulaire de la Sacrée-Congrégation ajoute :

« Voilà donc la source, de beaucoup la principale, de l'éloquence sacrée : la Bible. Mais ces prédicateurs, modernisés, au lieu de puiser leur éloquence à la fontaine d'eau vive, par un intolérable abus, s'adressent aux citernes corrompues de la sagesse humaine ; au lieu d'invoquer les textes divinement inspirés ou ceux des Saints Pères et des Conciles, ils citent à satiété des auteurs profanes et même vivants, auteurs et paroles qui prêtent bien souvent à des interprétations très équivoques et très périlleuses. »

Bellarmin conseille d'étudier l'Écriture à l'aide d'un commentateur et en particulier de Corneille de la Pierre. L'étude de la théologie au moins dans le catéchisme du saint Concile de Trente, est aussi nécessaire (2). «Après l'Écriture sainte, dit le P. Le Jeune, le livre que vous devez lire et relire souvent, ce sont les œuvres spirituelles de Grenade ; il les faudrait savoir quasi toutes par cœur et les prêcher partout même mot à mot, et on verrait naître des fruits admirables. » A Grenade, on ajoutera avec fruit les œuvres du P. Saint-Jure.

La lecture des saints Pères et de la vie des saints sera aussi d'un grand secours, (3) ainsi que l'étude des maîtres dans l'art d'ébranler les populations comme Saint Jean Chrysostome, Bossuet, Le Jeune, saint Léonard de Port-Maurice et tant d'autres, à la condition qu'on appropriera à sa mesure ce que l'on trouvera en eux. David ne put se servir du casque de

(1) Nous avons réuni, à l'usage des prédicateurs, les textes de la Bible les plus pratiques pour chaque sujet d'instruction, et nous les avons disposés par ordre alphabétique dans un petit volume portatif, intitulé : *Sententiæ et exempla biblica.* Prix : 1 fr. 50.

(2) Saint Liguori disait à ses missionnaires, en parlant de la théologie morale : « Si vous ne la savez pas, vous vous perdez et vous envoyez vos pénitents en enfer. Cette étude ne finit qu'avec la vie elle-même. » Nous avons écrit nous-même un *Compendium Theologiæ dogmaticæ et moralis ;* nous l'avons récemment traduit en français : les prêtres y trouveront tout ce qui est nécessaire, pour exercer leur ministère avec fruit. Prix : 6 fr. 50. Se trouve chez l'auteur, 4, rue Ponsard, Grenoble. Nous avons également résumé la doctrine chrétienne dans un ouvrage intitulé : *Le livre de tous* que les prêtres liront avec fruit. Nous prions ceux de nos confrères qui le connaissent de nous aider à le faire arriver dans les familles. Un certain nombre d'entre eux nous l'ont demandé par centaines ; et nous le cédons aux conditions les plus favorables, quand on nous le demande directement.

(3) L'Écriture Sainte, c'est l'amande entière, la doctrine des Pères, c'est l'amande cassée dont le noyau est mis à la portée de tous. L'une est le pain entier, l'autre le pain découpé et distribué. L'Évangile c'est la musique notée et la vie des saints, c'est la musique chantée, selon la comparaison de Saint François de Sales.

Saül pour combattre Goliath. Afin que les études et les lectures soient d'un vrai profit au prédicateur, il faut qu'il ait soin de noter dans son répertoire tout ce qui se rapporte aux sujets qu'il peut avoir à traiter dans les missions. Il sert peu d'étudier si l'on oublie, et si l'on ne sait plus retrouver les pensées et les exemples qu'on a découverts avec effort. Un répertoire par ordre des lettres de l'alphabet conserve tout, et il n'est besoin que de l'ouvrir pour retrouver toutes les richesses que l'on a possédées, même après les avoir perdues de vue. Ceux qui auraient négligé de se faire un répertoire en trouveront un dans ce livre dont ils ne tarderont pas de constater la richesse.

48. Que ceux qui n'ont qu'une science médiocre avec le zèle des âmes ne se découragent point. « Il arrive souvent que les plus grands et les plus fameux prédicateurs ne sont pas ceux qui produisent le plus de fruits tandis que d'autres qui ont moins de talents naturels, mais plus de zèle et de meilleures intentions, en produisent bien davantage, dit le P. Saint-Jure; les arbres les plus élevés, tels que les sapins et les chênes, ne sont pas ceux qui portent les meilleurs fruits. Leur élévation les fait voir de plus loin et les expose à êtres battus des vents, tandis que les pommiers, les figuiers sont bien plus utiles. »

« Un prédicateur doit être instruit, mais ne croyez pas qu'il lui faille absolument une science éminente, écrivait saint François de Sales. Nous avons vu de notre temps, le Cardinal Borromée, qui n'avait qu'une science médiocre, il n'en faisait pas moins de merveilles. J'en pourrais citer cent autres exemples . . . En prêchant, on apprend à prêcher. J'ajoute qu'on ne manque jamais de science, quand on ne veut pas en montrer plus qu'on en a. Ne sommes-nous pas en état d'expliquer l'*In principio* des saint Jean, laissons-le. Il est bien d'autres sujets plus utiles. A chacun sa partie. »C'est une pusillanimité fatale que celle de quelques prêtres qui n'osent pas monter en chaire, parce qu'ils ne sont pas orateurs.

Qu'ils lisent du moins un catéchisme, et expliquent comme le leur permet saint Charles Borromée. Ce qu'ils diront sera bien reçu. Ne reçoit-on pas une monnaie mal empreinte, dès qu'elle a le poids et la valeur voulus ?

49. « Les sermons doivent traiter des choses nécessaires, utiles et non curieuses et recherchées, continue le P. Saint-Jure. Pour opérer des fruits, il faut se servir d'une doctrine sûre, morale et facile, laissant les subtilités obscures, les choses douteuses aux disputes de l'école, (et évitant avec soin les questions politiques) (1). Il faut prêcher une doctrine qui soit à la portée de tous, de bonnes verités fortes et puissantes, capables d'inspirer l'horreur du vice, l'amour de la vertu, la crainte de l'enfer, le désir du ciel et un sincère amour de Dieu et de Notre-Seigneur, puisque c'est la fin de toute la loi. »

La lettre circulaire de la Sacrée-Congrégation dit : « Il appert clairement que le symbole et le décalogue, les commandements de l'Eglise et les Sa-

(1) D'après l'art. 201 du code pénal français, les ministres du culte qui prononceront, dans l'exercice de leur ministère et en assemblée publique, un discours contenant la censure ou critique du gouvernement, d'une loi, d'une ordonnance, ou de tout acte de l'autorité publique seront punis d'un emprisonnement de 3 mois à 2 ans. Les fonctionnaires publics qui influenceraient le vote d'un électeur ou le détermineraient à s'abstenir de voter sont passibles de la même peine. O libertés de l'Eglise Gallicane! . . .

crements, les vertus et les vices, les devoirs propres des diverses classes de personnes, les fins dernières de l'homme et des autres vérités éternelles semblables, doivent former la matière ordinaire de la prédication sacrée. Mais ces très graves sujets sont aujourd'hui indignement négligés par beaucoup de prédicateurs qui, *quærentes quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi* et sachant bien que ce ne sont pas des matières qui sont les plus aptes à leur conquérir cette faveur de popularité qu'ils ambitionnent, les laissent entièrement de côté, principalement dans les Carêmes et dans d'autres occasions solennelles; et en même temps, le nom changeant la chose, ils substituent aux anciens sermons un genre mal compris de conférences tendant à séduire l'esprit et l'imagination et non pas à agir sur la volonté et à réformer les mœurs. Ils ne réfléchissent pas que les prédications morales sont utiles à tous; les conférences sont d'ordinaire pour un petit nombre, et ce petit nombre même, s'ils eussent été l'objet de plus de soins au point de vue des mœurs, c'est-à-dire si on les eût mieux aidés à être plus chastes, plus humbles, plus obéissants à l'autorité de l'Eglise, ils auraient eu, par cela seul, l'esprit débarrassé de mille préjugés contre la foi, et plus disposé à recevoir la lumière et la vérité, par la raison que les erreurs religieuses, surtout chez les populations catholiques, ont généralement leur racine dans les passions du cœur plus que dans les erreurs de l'esprit; selon ce qui est écrit: *De corde exeunt cogitationes malæ.... blasphemiæ.* C'est pourquoi, sur cette parole du psalmiste, *Dixit insipiens in corde suo: non est Deus*, saint Augustin fait cette juste remarque: *In corde suo, non in mente sua.*

« C'est encore un grand abus de l'éloquence sacrée que de traiter les sujets religieux uniquement dans l'intérêt de cette vie et de ne pas parler de la vie future; d'énumérer les avantages apportés à la société par la religion chrétienne et de dissimuler les devoirs qu'elle impose; de dépeindre le divin Rédempteur comme tout charité, et ne pas parler de la justice: de là le peu de fruits de ces prédications d'où un homme sort persuadé que sans avoir à changer ses mœurs, il n'a qu'à dire: « Je crois en Jésus-Christ » pour être un bon chrétien. »

50. Le sujet étant choisi, conformément à ces sages et solennels enseignements, il faut chercher les matériaux. « C'est une grande erreur, dit saint Liguori, que celle de quelques-uns qui, avant d'avoir trouvé les matériaux, s'appliquent à déterminer les points et à composer le sermon. Il faut avant tout préparer les textes de l'Ecriture, les arguments, les similitudes, etc., qui doivent servir à prouver la proposition que l'on a en vue. »

51. On trouve les matériaux soit dans la théologie, soit dans les auteurs spirituels, soit dans certains livres écrits à cette fin et où tous les sujets sont classés par ordre alphabétique, ou enfin dans le répertoire qu'on a eu soin de faire soi-même. « On note, pêle-mêle, poursuit saint Liguori, les sentences, les arguments, les similitudes et les exemples qu'on parvient à découvrir. Ensuite, en relisant le tout, on examine les points auxquels on peut réduire le sermon. Après cela, sur une feuille, on marque séparément chaque point désigné par un titre particulier sous lequel, encore pêle-mêle, on inscrit les matériaux qui appartiennent à ce point, en donnant à chacun un numéro distinct. Lorsqu'on se voit en possession de matériaux suffisants pour chaque point, on s'applique à mettre tout en ordre, les autori-

tés, les arguments, les moralités, etc.: chaque chose en son lieu. Cela fait, on commence à rédiger le sermon. »

52. C'est là assurément la meilleure manière de composer. Saint François de Sales veut aussi que le prédicateur se forme un plan; selon lui l'intérêt et l'agrément en dépendent. Ce plan doit être simple, clair et facile à saisir. Ce Bienheureux, écrit Mgr. Camus, « me recommandait souvent de bien préciser dans mon esprit, à chaque prédication, la fin spéciale à laquelle je voulais tendre. Vous ne sauriez croire, disait-il, combien cet avis est important et combien de sermons, bien étudiés et bien travaillés, sont inutiles faute d'avoir un but particulier (comme la destruction de quelque vice ou la pratique de quelque vertu). Quand on n'a qu'un but et que toutes les raisons et tous les mouvements frappent là, l'impression est plus puissante; elle est de nature à pénétrer les cœurs les plus durs. »

53. On garnit son plan sans perdre de vue le but à atteindre; on prend dans l'Ecriture, dans les Pères, dans la théologie, les preuves, les raisons, les comparaisons qui peuvent rendre saisissante la vérité que l'on veut démontrer. « Pour ce qui regarde les citations des saints Pères, dit encore saint François de Sales, elles doivent être courtes, frappantes, énergiques; trop longues elles font moins d'impression et refroidissent l'auditoire. Les comparaisons ont une vertu remarquable, soit pour éclairer l'esprit soit pour toucher les cœurs. Celles qui se tirent des choses ordinaires et familières, pourvu qu'elles soient bien justes, sont les meilleures de toutes. Les exemples ont une force merveilleuse, surtout ceux des saints.....; ils donnent de l'intérêt aux discours. »

Pour obéir à ce conseil de saint François de Sales, nous avons recherché dans de nombreux volumes les faits historiques les plus frappants, et nous les avons entremêlés aux instructions du tome suivant. On trouvera d'autres faits non moins capables d'intéresser dans les autres ouvrages que nous avons écrits; nos lecteurs pourront y recourir utilement (1). Mais qu'on ne l'oublie pas, les traits bien choisis sont un des moyens les plus efficaces d'intéresser, de toucher et même d'instruire nos auditeurs qui sont souvent incapables de suivre un raisonnement, et plus encore de le retenir. (Voir le nº 17.)

La poule émiette pour ses poussins le morceau de pain qu'on lui a jeté, ce qu'ils ne pourraient faire eux-mêmes. La mère broie la nourriture solide qu'elle veut donner à son petit enfant. Gardons-nous donc avec nos auditeurs de nous tenir dans la spéculation; il faut descendre dans les détails, faire voir l'application pratique de la doctrine dans les diverses situations de l'âme, où ils se trouvent; leur enseigner de plus les moyens de faire cette application. Sans cela on ressemble à celui qui allumerait une lampe sans y mettre de l'huile. Elle ne tarderait pas de s'éteindre.

54. III. « DANS LA PRÉDICATION, IL FAUT PLUTOT VISER A REMUER le CŒUR QU'A ÉCLAIRER L'ESPRIT; non pas sans doute qu'il faille négliger l'instruction, mais le prédicateur doit plutôt rendre ses auditeurs bons que savants. » (Saint François de Sales.) C'est ce qui est vrai surtout pour le missionnaire. Lui surtout doit remuer les cœurs, les ébranler et les déter-

(1) Surtout à celui qui a pour titre, *Paroles et traits historiques* les plus remarquables. Un beau volume, prix 3 fr.

miner à renoncer à de coupables habitudes pour s'attacher à Dieu. Les conclusions de chaque point et la péroraison doivent être particulièrement vives, animées, pressantes.

Quelle différence entre un discours et un autre! Il y a moyen de parler pour ne rien dire; mais il est plus facile encore de parler pour ne rien faire. Et pourtant *posui vos ut fructum afferatis.* Il y a des sermons qui lassent ou qui endorment; d'autres qui laissent froids ou qui ne font qu'amuser. Une mission qui en est tissue fait quelque bien; mais quel bien comparé à celui qu'opérerait celle où tous les sermons intéresseraient, porteraient dans les esprits la lumière, dans les cœurs la contrition, et ébranleraient les plus endurcis! Un prêtre qui a du zèle doit donc se mettre d'abord à composer ses instructions. « Je suis convaincu, disait le P. Ravignan, que le travail fait tout pour la chaire. Ah! c'est la paresse, cette maudite paresse qui énerve tout, fait tout mal. » Mais que, dans toute la suite de ses discours le prédicateur ne perde pas de vue les simples.

55. Son style, tout en étant correct et pur, sera clair, limpide; qu'il s'interdise les longues phrases; que, comme saint Liguori le conseille, il n'emploie que des termes usuels, évitant ceux qui sont étrangers au langage des gens peu instruits (1). « Si le plus pauvre peuple ne me comprend pas, disait ce saint Docteur, à quoi bon l'appeler à l'église... Je pourrai avoir à rendre compte de toute autre chose; mais non de mes sermons. J'ai toujours prêché de manière à me faire comprendre de la bonne femme la plus

(1) *(a)* Si l'on avait quelque doute sur ce que nous avançons ici, qu'on lise la lettre de saint Liguori à un prédicateur, tome XVI de ses *Œuvres ascétiques,* édition Casterman. Un certain religieux avait publié dans un ouvrage, cette assertion: *Le langage orné met dans un jour lumineux les choses spirituelles, le mérite de la vertu et la difformité du vice; il est exigé par la dignité des choses divines annoncées du haut de la chaire.* Après l'avoir cité, saint Liguori dit: « Ainsi parle cet auteur, qui certainement entre les auteurs ecclésiastiques s'est montré en cela singulier, car je n'en ai rencontré aucun autre qui exprime une semblable opinion. » Le saint Evêque le réfute, pour éloigner *le préjudice qu'il pourrait causer à ceux qui le lisent* et il ajoute: « Je ne sais comment il a pu écrire des sentiments si déraisonnables. » (Tome XVI, p. 14, 15.) Ailleurs, le saint docteur s'adressant à toute sa Congrégation, dit: « Les supérieurs doivent veiller attentivement à ce que les prédications se fassent avec simplicité, sans faste, sans ambition, sans phrases retentissantes. Ils doivent punir ceux qui manqueraient en ce point; et s'ils ne se corrigent pas, on doit leur interdire de prêcher et cela même au milieu de la mission. » (Tome XII, p. 406.) Il ne voulait pas que les siens prêchassent jamais des carêmes. La rhétorique des quadragésimalistes, disait-il, ne forme pas des prédicateurs, mais des cymbales retentissantes et des ballons gonflés d'air. Restons ce que nous sommes, prêchons à l'apostolique, allant comme Jésus par les vallées et les montagnes chercher de pauvres pécheurs. » (St. Liguori.)

Ceux qui s'écartent dans leur manière de prêcher de ces sages conseils, font voir qu'ils ignorent les règles les plus vulgaires de l'éloquence telles que les ont tracées les païens eux-mêmes; règles qu'on respecte partout au barreau, à la tribune, etc. et c'est au grand profit de satan, que certains prédicateurs de nos jours les méconnaissent. Dans une classe de quatrième ils ont dû apprendre pourtant de Cicéron que c'est un défaut et même le plus grand de tous quand on parle devant un public, de ne pas user d'un langage à sa portée. *In dicendo autem vitium vel maximum sit, a vulgari genere orationis atque a consuetudine communis sensus abhorrere.* Et Sénèque: *sit talis sermo, ut res potius quam se ostendat.*

(b) Le langage de saint François Régis était simple et populaire, mais sa charité donnait à sa parole une telle force que, lorsqu'il prêchait à Montpellier, toute la ville venait l'écouter, et on ne pouvait l'entendre sans fondre en larmes. Un prédicateur renommé l'ayant entendu, disait: « C'est bien en vain que nous travaillons tous à orner nos discours; tandis que les catéchismes de ce saint missionnaire convertissent, notre beau langage ne fait qu'amuser sans produire aucun fruit. »

ignorante. » « En chaque sermon que vous composez, dit le P. Le Jeune, regardez toujours quel profit en pourra tirer un artisan, une servante, etc..., mais surtout faites en sorte qu'il n'y ait personne qui n'en puisse retirer quelque profit, parce que telle personne s'y peut rencontrer, qui n'a assisté et n'assistera dans toute l'année à aucun autre sermon qu'au vôtre, et qui s'y convertira si vous lui parlez. C'est une grande erreur de vouloir contenter par des discours relevés, trente ou quarante personnes doctes, et laisser à jeun un grand peuple qui vous écoute. Croyez assurément que les grands et les doctes sont ravis d'entendre un prédicateur qui instruit et touche le menu peuple. »

Mais écoutons encore les enseignements qui émanent du Saint-Siège: « Malheureusement, par leur forme, un grand nombre des sermons d'aujourd'hui, non seulement sont loin de cette clarté et de cette simplicité évangéliques qui devraient les caractériser, mais ils se perdent dans un amas d'obscurité et dans des matières abstruses, supérieures à la capacité commune du peuple, et ils amènent sur les lèvres cette lamentation: *parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.*

« Mais qu'importe les fruits aux prédicateurs dont nous parlons ? Ce n'est pas là ce qu'ils cherchent principalement: ils cherchent à plaire aux auditeurs, *prurientes auribus*, et pourvu qu'ils voient les églises pleines, ils ne s'inquiètent pas que des âmes s'en retournent vides. Pour cela, ils ne parlent jamais du péché, jamais des fins dernières, jamais des autres vérités les plus graves, qui pourraient sauver en inquiétant; ils ont seulement *verba placentia ;* à cet effet, ils usent d'une éloquence qui est plus de la tribune que de la chaire, qui est plus profane que sacrée, et qui leur attire des battements de mains et des applaudissements déjà condamnés par saint Jérôme quand il écrivait: *Docente in ecclesia te, non clamor populi, sed gemitus suscitetur, auditorum lacrymæ laudes tuæ sint.* (Ad Nepot.) D'où il résulte que toute leur prédication apparaît enveloppée, tant dans l'église qu'au dehors, d'une certaine atmosphère théâtrale, qui lui enlève tout caractère sacré et toute efficacité surhumaine. D'où il résulte encore dans le peuple, et disons-le, dans une partie aussi du clergé, la dépravation du goût de la parole divine, le scandale de tous les gens de bien et peu ou point de profit pour les égarés ou les mécréants, lesquels, bien que parfois ils courent en foule pour entendre ces *verba placentia*, surtout s'ils sont attirés par les mots sonores de progrès, de patrie, de science moderne, après avoir vigoureusement applaudi l'orateur qui connaît la bonne manière de prêcher, sortent de l'église tels qu'ils y étaient entrés: *Mirabantur, sed non convertebantur.*

« Cette Sacrée Congrégation voulant, en accomplissant les ordres de Sa Sainteté, porter remède à tant de si détestables abus, s'adresse à tous les Révérendissimes Evêques et Supérieurs généraux des Ordres religieux et pieux Instituts ecclésiastiques, afin qu'ils s'élèvent contre ces abus, avec une apostolique fermeté et qu'ils en poursuivent l'extirpation de tous leurs efforts. Si les Ordinaires, après avoir accepté un prédicateur, sur les bonnes recommandations qu'il a présentées, le voyaient ensuite dans l'exercice de son ministère, dévier des règles et des enseignements donnés dans cette Lettre, que par une réprimande opportune, ils le rappellent promptement au devoir ; si cela ne suffisait pas, qu'ils lui retirent la mission confiée

et qu'ils usent même des peines canoniques, si la nature du cas le demande.

« Au reste, comme cette Sacrée-Congrégation sait qu'elle peut sûrement compter sur la diligence et le zèle des Révérendissimes Ordinaires et des chefs d'Ordres religieux, elle a confiance que principalement par leur action, on verra promptement réformée cette façon moderne d'annoncer ou plutôt d'altérer la parole divine et que, la prédication sacrée étant débarrassée des séductions mondaines, elle retrouvera sa gravité et sa majesté natives et avec elles son efficacité surhumaine pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et l'avantage universel de l'Eglise et du Monde » (1).

56. C'est en écrivant beaucoup et correctement, et en apprenant ce que l'on a écrit, qu'on prend l'habitude de parler facilement et avec suite. Un jeune prédicateur devra donc écrire et apprendre par cœur tout d'abord ses instructions, avant de se mettre en campagne ; autrement il deviendra verbeux, diffus, d'une longueur insupportable ; et, par manque de précision, il ne laissera aucune idée nette dans l'esprit des auditeurs. Il fera bien, avant de mettre la dernière main à ses discours, de les faire lire à un ancien expérimenté dans la prédication (2).

Verba volvere et apud imperitum vulgus admirationem sui facere, indoctorum hominum est. Nihil tam facile quam vilem plebem et indoctam volubilitate linguæ decipere, quæ quidquid non intelligit, plus miratur, dit St. Jérôme.

57. Quand même les instructions ont été écrites et même apprises, il ne faut pas se dispenser d'une préparation immédiate avant de les donner. « Quand on doit prêcher, dit saint François de Sales, j'approuve qu'on s'y prépare dès la veille au soir et qu'on médite le matin, pour soi-même, ce que l'on doit dire aux autres. Faite devant le Saint Sacrement, cette préparation est d'une grande vertu, dit Grenade, et je suis de son avis. »

« Ceux qui prêcheront s'y prépareront avec tout le soin possible. » C'est la recommandation de saint Léonard à ses missionnaires. « Qu'ils ne s'aventurent pas à parler d'abondance, mais que toutes leurs paroles soient mûrement pesées ; qu'ils se disposent surtout par la prière, entremêlant leur étude de soupirs enflammés, d'actes fervents, pour obtenir de Dieu que toutes les âmes soient touchées et se convertissent parfaitemnnt. Avant de monter sur l'estrade, qu'ils se prosternent la face contre terre, en confessant leur insuffisance, puisque la conversion des âmes est l'œuvre de la toute-puissance de Dieu, et qu'ils se relèvent ensuite avec une véritable confiance dans le secours d'en haut, déposant toutes leurs paroles dans le Cœur Sacré de Jésus, afin qu'arrosées de son sang précieux, elles servent d'in-

(1) Nous avons recueilli dans ce livre les pensées des plus grands hommes et des plus grands saints de l'Eglise, les passages les plus éloquents de leurs œuvres, afin que nos confrères dans le sacerdoce ayant sous les yeux ces modèles se gardent bien, pour instruire et convertir les âmes, de suivre une autre voie que celle que les saints leur ont tracée. C'est en les imitant qu'ils feront le bien. C'est en s'écartant de leur méthode qu'ils rendront stérile le ministère de la prédication.

(2) Saint Augustin avait déjà fondé un ordre religieux, écrit des livres admirables, quand Valère, son Evêque, lui ordonna de prêcher. Le saint s'en excusa, disant qu'il ne se croyait point capable d'exercer un tel ministère. Il écrivit à ce sujet à Valère une lettre admirable où il dit qu'il est facile en effet de remplir cette fonction superficiellement, mais il expose en même temps les périls auquels on s'expose en le faisant ainsi, les qualités qu'il faut avoir et les préparations qu'il faut y apporter pour le faire dignement ; il conjure donc l'Evêque de l'en exempter, ou de lui accorder au moins quelques mois pour s'y préparer.

strument à l'Esprit-Saint pour briser les cœurs même les plus endurcis et les plus obstinés. » « Avant de prêcher, je salue les Anges gardiens de tous les auditeurs, disait saint François de Sales, et je prie chacun des Anges de préparer à mes paroles le cœur de celui dont il a la garde. J'ai reçu de très grrandes faveurs par cette pratique. » Saint Dominique jamais ne parlait en public, sans s'être mis auparavant à genoux devant une image de Marie.

58. Le missionnaire est en chaire, il a préparé son discours, il a prié ; saint François de Sales lui donne ce conseil : « Dites merveilles, mais dites mal, vous ne ferez rien qui vaille ; dites peu de choses, mais dites bien, vous aurez beaucoup fait. » Il importe donc qu'il n'y ait rien, ni dans la prononciation, ni dans les termes employés, ni dans les gestes, ni dans le ton, qui puisse choquer l'auditoire. Ne soyons ni monotones, ni langoureux, ni criards, ni d'une élégance affectée. Pour se corriger des défauts qui se glissent si facilement dans l'action et le débit, il faut prier quelques confrères intelligents de nous les signaler, et s'exercer, s'il est possible, devant eux.

« L'action, dit saint François de Sales, doit être aisée et non pas contrainte et étudiée, noble et non pas triviale et vulgaire, comme en quelques-uns qui ne cessent de battre la chaire de leurs mains ou de leurs pieds, et qui à tout propos poussent des cris effrayants ; assurée et non pas craintive, comme en plusieurs autres, si timides qu'ils semblent parler à leurs supérieurs plutôt qu'à leurs disciples et leurs enfants. » Il faut cependant respecter son auditoire. « En entrant en chaire, considérez que vous allez prêcher à plusieurs personnes qui ont plus d'esprit, de science, de piété et de vertu que vous. Traitez-les donc avec grand respect intérieur et humilité extérieure. » Ainsi parle le P. Le Jeune.

« L'action, continue saint François de Sales, doit être naturelle, sans artifice ni affectations ; mâle et énergique, et non pas efféminée, molle et sans vigueur ; pieuse, par conséquant sans mondanité, sans flatterie... n'en déplaise à ceux qui font à leur auditoire tant de saluts et de petits gestes. » Pour ne pas sortir du naturel, il est bien de chercher à garder le ton que l'on avait pris en donnant, avant le sermon, quelques avis pratiques, ou de se figurer que l'on n'a à parler qu'à une seule personne. Ainsi on évitera la déclamation, le ton chantant et leurs effets soporifiques. « Vous avez besoin constamment d'un ton fort, serré, vif, soutenu, dit Bridaine aux missionnaires. Comment les peuples sortiront-ils de leur fatale léthargie, si nous sommes nous-mêmes faibles, languissants, semblables à des morts ? »

59. Rien pourtant qui sente la colère. « J'aime que la prédication respire la charité plus que l'indignation, dit le bon saint François de Sales. Par la grâce de Dieu, depuis que je suis berger, je n'ai jamais dit parole de colère à mes brebis... » Quand on tonne contre les crimes, il faut que le pécheur sente qu'on l'aime et qu'on ne hait que ses égarements. Donc rien de dédaigneux, ni de dur pour sa personne ; mais au contraire la tendresse et la compassion. » Appeler le feu du ciel, c'est facile ; il ne s'agit pas de tout tuer, mais de tout convertir, dit le P. Valuy. Jacques et Jean finirent par changer de méthode. »

« Vous ne croiriez pas, dit le P. Le Jeune, comme la moindre passion qu'un prédicateur témoigne, scandalise le peuple et empêche le fruit de la parole de Dieu. Quand il y aura quelque porte ou fenêtre, un enfant ou quelque

autre chose, qui fera du bruit, ou vous incommodera en quelque façon que ce soit, gardez-vous bien de vous mettre en colère, mais priez doucement qu'on y mette ordre. Ne reprenez pas, pendant que vous prêchez, celui qui vient tard ou qui sort avant la fin; ne vous plaignez jamais en chaire du petit nombre de vos auditeurs: en le faisant, vous êtes cause que ceux qui n'y pensaient pas, commencent à y faire réflexion. Si vous criez contre les présents, ils ne sont pas coupables; si, contre les absents, ils ne vous entendent pas. » Et s'ils vous entendaient, en viendraient-ils mieux à l'église? « On n'attire pas les colombes, dit St. François de Sales, en leur jetant des pierres, mais du grain. » C'est surtout au commencement des retraites, des missions et de l'exercice du ministère pastoral qu'il faut éviter ces sorties. En attaquant trop tôt alors certains abus, on peut ruiner d'avance tout le bien qu'on voulait faire.

« Que le missionnaire ait pour maxime de ne jamais faire d'allusions personnelles en prêchant, » écrit saint Léonard. Et il faut surtout observer cette recommandation à l'égard des magistrats, des personnages dont l'influence, si on les a aigris, peut tout compromettre. « Ayez grande joie lorsqu'en montant en chaire, vous apercevrez peu de gens et que votre auditoire vous paraîtra clairsemé, dit saint François de Sales. C'est une expérience de trente ans qui me fait parler: j'ai toujours recueilli plus de fruits des prédications que j'ai faites en de petites assemblées qu'en de grandes. »

60. Saint Liguori avertit que, pour obtenir du peuple une attention continuelle, il importe beaucoup de parler souvent par interrogation. L'orateur doit s'interroger et se répondre à lui-même, il doit supposer que ses auditeurs lui soumettent leurs doutes, leurs difficultés, leurs excuses, leurs cas de conscience et résoudre toutes leurs questions avec clarté, force et bienveillance. La prosopopée peut être d'un grand secours pour réveiller l'auditoire. On peut s'adresser tour à tour à Dieu, à Jésus-Christ, à la Vierge, à l'Ange gardien, aux saints, à l'Eglise, au démon, au confesseur, à la conscience, à la raison, à ses auditeurs, aux justes, aux pécheurs, aux fervents, au monde et aux mondains, aux impies, aux vivants, aux morts, aux élus, aux damnés. Le P. Duplessis, au XVIII[e] siècle, en prêchant sur le jugement de Dieu, citait tour à tour au tribunal du juste juge, chaque classe de ses auditeurs. Qui êtes-vous, leur demandait-il? Je suis marchand, père de famille, etc., et il exposait les péchés que chacun avait pu commettre et portait ensuite la sentence. A la fin, il se demandait à lui-même: *Qui es-tu?* Il répondait: Je suis missionnaire, et reconnaissait ses infidélités; puis tombant à genoux, il priait son auditoire de demander pardon pour lui. On conçoit sans peine que cette mise en scène peut produire de fortes impressions. « Un moyen de toucher le peuple et de concilier son attention, ajoute saint Liguori, c'est de varier le débit, tantôt en élevant la voix et tantôt en l'abaissant, mais sans excès et sans changement trop subit; tantôt en faisant une exclamation plus longue, tantôt en faisant une pause, et puis en reprenant avec un soupir, etc. Cette variété dans le ton et la manière de dire tient l'auditoire toujours attentif » (1).

(1) « Il en est qui affectent de remplir leurs instructions de facéties et d'anecdotes curieuses; ils prétendent que cela est nécessaire pour attirer le peuple, le tenir attentif, et le preserver de l'ennui. Pour moi, je ne sais qu'une chose; c'est que les saints, dans leurs instructions, faisaient pleurer et non rire. Lorsque St. Jean François Régis, dans ses missions

61. Enfin lors même que, par la douceur, le charme, la variété de votre parole, vous réussiriez à intéresser, à instruire et toucher, sachez cependant descendre de chaire à temps. « Croyez-moi, disait saint François de Sales, c'est par expérience et longue expérience que je dis ceci, plus vous direz et moins on retiendra ; moins vous direz, plus on profitera : on éteint les lampes quand on y met trop d'huile. Les médiocres prédicateurs sont recevables, pourvu qu'ils soient courts, et les excellents sont à charge, quand ils sont trop longs. Il n'y a pas dans un prédicateur de qualité plus odieuse que la longueur. » C'est surtout au commencement d'une mission qu'il faut être court, sous peine de faire fuir les auditeurs qui ensuite ne reviendront plus. — Qu'on évite de laisser allumer des cierges à la fin des instructions, afin de ne pas distraire les fidèles.

62. « Il est bon de vous appliquer, incontinent après la prédication, à vous humilier devant Dieu des fautes que vous y avez commises, et à lire quelques livres, ou à quelque autre bon emploi, pour éviter la joie qui peut remplir votre esprit, quand vous vous imaginez d'avoir bien fait, ou la tristesse déréglée, quand vous pensez avoir mal réussi. » C'est le conseil du P. Le Jeune. Il est meilleur encore de prier Dieu avec instance de faire germer dans les âmes la semence du salut qu'on y a jetée.

CHAPITRE III

RÈGLES A SUIVRE AU SAINT TRIBUNAL SURTOUT DANS LES MISSIONS ET RETRAITES

ARTICLE I. — *De la confession des adultes.*

63. I. **Nombre des confesseurs.** — Il importe que les missionnaires, et les confesseurs qu'ils adjoindront à leurs travaux, soient en nombre suffisant, pour entendre tous ceux qui suivent la mission, sans qu'il soit besoin de recourir aux prêtres de la localité. Les malades ne seront pas privés non plus du bienfait de faire leur confession à l'un des missionnaires. On fixera donc

faisait le catéchisme, ses auditeurs ne cessaient de pleurer, ainsi qu'on le lit dans sa vie. Je ne blâme pas les plaisanteries qui naissent naturellement du sujet qu'on traite ; mais raconter à dessein des historiettes ou des fables visibles, pour divertir l'auditoire, c'est faire de l'instruction une scène de comédie ; ce qui ne convient pas au lieu saint où l'on parle, ni à la chaire sacrée, d'où l'on doit annoncer la parole de Dieu, en exerçant la fonction d'ambassadeur de Jésus-Christ, suivant l'expression de l'Apôtre : *Pro Christo legatione fungimur.* Il est vrai que le peuple prend plaisir à entendre des facéties et à rire ; mais quel est le fruit qu'il en retire ? Après avoir bien ri, il se trouvera tellement dépourvu d'attention et de piété, qu'on aura beaucoup de peine à ramener son esprit au sujet de l'instruction : le plaisant raconteur, pour n'avoir pas l'air d'un charlatan, s'efforcera sans doute de tirer quelque morale de ses traits facétieux, mais on restera tout occupé de ce qui a fait rire, et l'on ne pensera guère ou nullement à la moralité. N'y eût-il pas d'autre inconvénient, un tel maître de la doctrine chrétienne pourra se faire la réputation d'un homme agréable, mais non celle d'un saint, laquelle est cependant nécessaire pour le bien de ceux qui écoutent. C'est une erreur de croire, que, sans ces plaisanteries, le peuple ne sera pas attentif ou ne viendra pas en nombre à l'instruction ; pour moi, je dis qu'il écoutera avec plus d'attention et qu'il viendra en plus grand nombre, lorsqu'il reconnaîtra que ce n'est pas pour lui un temps perdu d'entendre l'instruction, mais un exercice utile, qui le porte à la vertu et à la piété. *(S Liguori.)*

un jour pour les visiter tous, ainsi que les infirmes. Ce jour pourrait être celui de la communion générale des femmes, ou encore celui de la clôture.

Ecoutons sur ce sujet saint Liguori : « Mgr Falcoia, évêque de Castellamare disait, après avoir passé quarante années dans les missions, qu'en certains endroits, quand il y a peu de missionnaires, la mission sert plutôt à faire perdre bien des âmes qu'à les sauver. Il ne parlait pas ainsi sans raison. Quant à moi, lorsque je n'ai pu avoir un nombre de missionnaires proportionné à celui des fidèles de l'endroit, j'ai trouvé mieux de ne pas y envoyer la mission, et de l'envoyer dans un autre lieu, pour lequel les confesseurs devaient suffire; car s'il est nécessaire d'appeler les prêtres résidents à confesser, les sacrilèges qui existent, resteront en totalité ou en grande partie.

« On ne peut dire que les pénitents, ayant la commodité de se confesser à des étrangers, laisseront ceux de l'endroit; car en voyant leur confesseur ordinaire au confessionnal, ils auront trop de répugnance à laisser voir qu'ils s'adressent à un étranger, et continueront ainsi à commettre des sacrilèges. Qu'au moins le missionnaire prie les confesseurs de l'endroit, d'avoir la bonté d'accorder à leurs pénitents, pendant ce temps, la liberté de se confesser aux missionnaires, et même de le leur imposer en vertu de l'obéissance. Parce qu'il n'est pas rare que les personnes auxquelles on pense le moins soient précisément celles qui en auront le plus grand besoin. » (Tome XVI, p. 298.) Si les confesseurs manquaient, il serait bon de prolonger la mission de manière à ce que les missionnaires pussent entendre toutes les confessions. C'est le conseil de saint Liguori. Saint Léonard de Port-Maurice ne voulait pas que les missions durassent moins de quinze jours. Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, voulait qu'elles durassent un mois.

64. II. **Assiduité au confessionnal.** — Les confesseurs doivent à l'édification du clergé et des fidèles, de ne jamais se faire attendre des pénitents. S'ils ne se rendent pas au saint tribunal à certaines heures, qu'ils aient soin d'expliquer cette absence, par des raisons prises dans d'autres fonctions de leur ministère. Encore faut-il savoir faire quelques exceptions, sous peine de laisser dans la disgrâce de Dieu des pénitents, qui ne peuvent venir qu'en dehors des heures régulières des confessions.

Quand même il n'y aurait plus de pénitents, « il faut faire en sorte qu'il y ait toujours des confesseurs à l'église (du moins aux heures fixées pour les confessions), dit le P. Mach. Que de fois cette facilité de se confesser a donné lieu à de grandes conversions! » Saint Liguori ne voulait pas qu'un missionnaire quittât l'église sans la permission expresse du supérieur. (Tome XVI, p. 305.)

65. « Soyez en sûrs, disait saint Léonard aux confesseurs employés dans les missions, vous acquerrez plus de mérites, dans une matinée passée au confessionnal, pour soulager de pauvres âmes, qu'en une année entière, dans d'autres œuvres quelque bonnes et saintes qu'elles soient. Je vais plus loin et je dis que, pour entendre une confession, il vaut mieux quelquefois interrompre la méditation, la lecture, l'office divin et toute autre fonction également sainte. *Quia, secundum sanctum Gregorium, nullum gratius Deo sacrificium offertur quam ipsa conversio peccatorum.* J'ose avancer que nous devrions accepter avec joie de nous voir retarder la vision même de Dieu

pour consoler les pauvres pécheurs. » *Confér. finem versus* (1). — Je ne savais pas la route la plus courte pour aller en paradis, disait un jour le B. J.-B. Rossi; mais maintenant je la connais; c'est d'y conduire les autres par la confession.

Ce ministère, toutefois, a de grands périls et pour s'en garantir, il faut savoir le remplir avec esprit de foi et en union avec Notre-Seigneur. Le Bienheureux Perboyre écrivait à un jeune prêtre : « Pendant tout le temps que vous restez au confessionnal ne perdez pas de vue Jésus-Christ dont vous tenez la place; demandez-vous souvent : Si Jésus-Christ était là, comment se comporterait-il? Que dirait-il? Elevez souvent votre cœur vers lui pour lui demander les grâces qui sont nécessaires dans ces circonstances. Quand vous êtes obligé d'entendre des choses qui ont rapport à la belle vertu, dites-lui : « Jésus qui avez tant aimé la chasteté, ayez pitié de nous. » *Jesu amator castitatis, miserere nobis.* Quand vous êtes tenté d'impatience, dites-lui : « Jésus, doux et humble de cœur, ayez pitié de nous. » *Jesu mitis et humilis corde, miserere nobis.* Si vous êtes embarrassé pour donner une décision, implorez ses lumières en lui disant : « Jésus, ange du grand conseil, ayez pitié de nous, *Jesu, magni consilii angele, miserere nobis...* » C'est une pratique très utile quand on est au saint tribunal, d'avoir dans ses mains un crucifix et d'y porter souvent ses regards, afin d'y puiser la charité, la patience et le zèle dont on a besoin. Je vous conseille de vous en servir. Mais gardez-vous, surtout au confessionnal, d'écouter avec indifférence le récit des outrages qui ont été faits à notre divin Maître. Un des plus grands malheurs qui puisse arriver à un prêtre, c'est d'écouter froidement les péchés qu'on lui déclare. Comment oserons-nous prétendre que nous aimons Notre-Seigneur, si nous ne pouvons plus dire avec le Prophète : Les opprobres de ceux qui vous outragent sont retombés sur moi; *Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me?*

Quelque important que soit le ministère de la confession, qu'on n'oublie pas néanmoins, qu'il faut laisser le confessionnal pour la chaire, à cause du bien plus étendu que font les sermons. Saint Liguori conseillait même de ne pas entendre les confessions pendant les instructions. Toutefois, il y a, semble-t-il, des exceptions à cette règle donnée par le saint.

66. III. **Point d'acception de personnes, sinon pour les hommes et les pauvres.** — Les hommes doivent toujours passer avant les femmes. Dès qu'on les aperçoit dans l'église, il faut tout quitter pour aller à eux. En chaire, on a soin de les inviter à choisir de préférence le grand matin et

(1) « Messieurs, ajoutait le saint, les pauvres gens n'ont, pour se sauver, que Dieu dans le ciel, et vous sur la terre. Si vous ne les assistez pas, qu'en sera-t-il de leurs âmes? et s'ils se damnent, à qui leur damnation sera-t-elle imputable? Pitié donc, pitié de ces malheureux qui n'ont point la hardiesse de vous faire appeler au confessionnal; je me permets même de vous supplier de vouloir bien consacrer à Dieu toute la matinée des dimanches et fêtes en la passant au confessionnal, afin d'engager de la sorte les pauvres gens à venir vous trouver. Que si jamais vous vous preniez d'ennui a rester longtemps assis, dites en vous-même ce que disait un grand serviteur de Dieu : Ah! mon divin Sauveur, ce sacrement de la pénitence vous a coûté de devoir demeurer en croix, en endurant les plus cruels tourments et moi je m'ennuierai de demeurer si commodément assis pendant quelque temps? Heureux les prêtres, heureux les pasteurs qui introduiront dans leurs églises le fréquent usage des sacrements. On verra se vérifier à leur occasion cette maxime incontestable, que là où il y a de saints prêtres, le peuple est pareillement saint. » (Saint Léonard de Port-Maurice.)

le soir, la tombée de la nuit, tout en les avertissant que toute la journée on est prêt à les accueillir. Quand les jours sont longs, on peut avec fruit éviter de les confesser la nuit, jusque vers la fin de la mission. C'est le moyen d'en amener un certain nombre à faire leur confession le jour. Toutefois dans la plupart des paroisses, les missions n'atteindraient pas certains hommes, si on refusait de les entendre après le sermon du soir, au moins les deux ou trois derniers jours. Il faut donc en prendre son parti.

Les pauvres, les pécheurs les plus rebutants, les esprits grossiers ont été de tous temps l'objet des préférences des saints; et c'est en les accueillant avec bonté et douceur que les saints ont conquis l'estime de tous. Saint Liguori disait : « Plus une âme est enfoncée dans le vice et engagée dans les liens du péché, plus il faut tâcher, à force de bonté, de l'arracher des bras du démon, pour la jeter dans les bras de Dieu. Il n'est pas difficile de dire à quelqu'un : Vous êtes damné, je ne puis vous absoudre; mais si on considère que cette âme est le prix du sang de Jésus-Christ, on aura horreur de cette conduite. » Il serait bien suspect le zèle du missionnaire, qui n'aurait d'empressement que pour la confession des femmes, jeunes surtout, et qui négligerait la confession des hommes, des pauvres, des infirmes. Ce n'est jamais sans une bénédiction spéciale de Dieu, et sans des consolations particulières, qu'on agit contrairement aux tendances de la nature. Pourquoi juger des hommes d'après l'habit ou la condition ? Un colosse perd-il quelque chose de sa taille pour être dans un puits ? Et un nain en est-il plus grand pour être sur une montagne ?

67. IV. **Fortifier au saint tribunal ce qui a été dit en chaire.** — Combien il importe que tous les confesseurs, loin d'infirmer ce qui a été dit en chaire, le fortifient au saint tribunal, et que suivant tous les mêmes principes dans l'administration du sacrement de pénitence, ils forment par là, selon le langage de saint Léonard de Port-Maurice, une sainte ligue contre le mal. C'est pourquoi nous rappelons ici brièvement les règles de conduite à suivre dans les cas les plus pratiques.

68. **V. Favoriser les confessions générales.** — « Le plus grand fruit que nous ayons à remporter de nos missions, écrivait saint Léonard, le principal et le plus important de tous, c'est de bien débrouiller les consciences, et de briser tous les filets dans lesquels le démon les tient enlacées. L'unique moyen pour cela, c'est une confession générale ou extraordinaire. C'est donc sur ce point que les missionnaires doivent concentrer leurs efforts s'ils veulent procurer beaucoup de gloire à Dieu. En conséquence, ils tâcheront de faire faire une confession générale *à tous ceux qui n'en ont jamais fait;* et ils trouveront presque toujours qu'il y a nécessité de la faire pour une raison ou pour une autre. » C'est ce qu'on remarque surtout chez les jeunes gens des deux sexes.

« Quant à ceux qui en ont déjà fait, ajoute-t-il, *on leur fera faire une confession extraordinaire,* en remontant jusqu'à la dernière confession générale. Le missionnaire qui manque en cela, manque dans le point le plus essentiel de son ministère et surcharge ses compagnons. » (Léonard, *Maximes pour les missions,* nº 15.) Saint Ignace exhorte tous ceux qui veulent se convertir parfaitement à Dieu, à commencer par faire une confession générale de tous leurs péchés. « Saint Vincent de Paul ayant entendu une confession générale, prit de là le motif de faire ses premières missions, et de fonder

ensuite sa Congrégation, dans laquelle on fait profession expresse d'entendre les confessions générales des personnes les plus ignorantes et dont la conscience est le plus embrouillée.» (Id., *Instructions.*)

69. Puisque les confessions générales sont le principal fruit des missions, «est-il étonnant, demande notre saint, que le démon fasse tant d'efforts pour en détourner? Aux confesseurs, s'ils sont novices ou s'ils manquent de zèle et d'expérience, il représente la confession générale comme une peine inutile. » (1)

L'ardent apôtre de l'Italie s'indigne contre ces confesseurs «qui, voyant à leurs pieds un pauvre pénitent résolu de faire une confession générale, s'empressent de lui demander si la honte lui a fait cacher quelque péché au confesseur, et, dans le cas où il répond négativement, le renvoient aussitôt, comme si le défaut de sincérité était la seule raison qui rendit cette sorte de confession indispensable. Ceux-là font pis encore qui ne veulent pas entendre parler de confession générale, qui la blâment et en détournent. O ministres de Dieu, ne voyez-vous pas quel tort immense vous pouvez faire à ces pauvres âmes que vous repoussez? Combien ne trouve-t-on pas de pénitents, auxquels un confesseur négligent, ou très imprudent, avait dit que la confession générale n'était pas nécessaire, tandis qu'elle leur était, à plusieurs titres, d'une indispensable nécessité! (Saint Léonard, *Ibid.*)

70. Il ne faut donc pas se contenter de cette question, qu'on doit faire au commencement de chaque confession: Avez-vous oublié quelque faute, ou avez-vous quelque doute que vous n'ayez pas assez expliqué dans les confessions précédentes? Il faut de plus ajouter: Quand vous vous êtes confessé précédemment, vous n'aviez pas assez de regret de vos fautes, vous n'étiez pas assez résolu de changer de vie, n'est-ce pas? Combien de temps restiez-vous sans retomber après vos confessions? Vous ne faisiez pas d'efforts pour persévérer?

«Quant à ceux qui, ayant vécu dans quelque mauvaise habitude, ont continué de se confesser de temps à autre avec peu ou point d'amendement, suivant le conseil de saint Charles Borromée, vous ne devez pas seulement les accueillir avec charité, mais encore les exhorter à réparer, par une confession générale, toutes leurs confessions, comme n'étant que trop suspectes d'invalidité ou de sacrilège.» Ainsi parle saint Léonard; saint Liguori tient le même langage. Toutefois, il importe que le pénitent se décide à faire une confession générale sans répugnance. S'il la faisait à contre-cœur, il risquerait de n'être pas sincère; il est donc bon de lui en faire sentir les avantages et la facilité, soit en chaire, soit en particulier. C'est pourquoi l'instruction que nous donnerons plus loin sur ce sujet, nous semble une des plus importantes du commencement des missions et des retraites. (Voir nº 223 et 1486.)

71. «Il ne faut point recevoir la confession de quiconque n'a pas assisté au moins à trois sermons, dit le Père Mach. Il n'est guère possible d'ordinaire qu'on fasse une bonne confession sans avoir entendu la parole de Dieu. On sera presque inflexible sur ce point; car le fruit de la mission et

(1) *Instruction sur la confession générale.* On ne saurait assez recommander aux prêtres de lire cet opuscule et le *Directoire* qui le suit.

le salut d'un grand nombre d'âmes en dépendent. Aussi les confessions ne doivent-elles commencer, pour les adultes du moins, que quelques jours après l'ouverture de la mission. » (Mach. *Trésor du prêtre.*)

72. Mais n'y a-t-il pas lieu de craindre de faire naître des scrupules en exhortant ainsi à la confession générale et en la faisant faire presque à tous? Saint Léonard prévient cet inconvénient en donnant la règle suivante: « On se fera, dit-il, une règle invariable de ne jamais permettre de confession générale à ceux qui, après en avoir déjà fait, se sont corrigés, ont eu la conscience satisfaite et n'ont aucune raison particulière de douter de la validité de leur confession. Une chose excellente cependant, serait d'exhorter ces pénitents à faire une revue depuis leur dernière confession générale. »

73. On dira encore: Où trouver le temps de faire ces revues et ces confessions générales? C'est une difficulté, il est vrai; mais moins grande qu'on ne se l'imagine, surtout si on suit la méthode tracée par saint Léonard. A l'aide de cette méthode, on peut faire une confession générale presque aussi vite qu'une confession de quelques mois, surtout si on interroge soi-même le pénitent; car s'il fait lui-même sa confession, il donnera beaucoup de détails inutiles et omettra des points importants.

74. Il faut donc que le confesseur prenne de bon cœur le parti de tout demander au pénitent, sans le renvoyer pour s'examiner. Si le pénitent tenait à dire d'abord ce qu'il a préparé lui-même, on le laisserait faire, sauf à compléter sa confession par quelques questions.

75. Toutefois, remarquons: 1° que les personnes ignorantes sont tenues à moins que les autres; « leurs confessions peuvent s'expédier beaucoup plus vite, dit saint Léonard. Nous ne sommes obligés de les interroger qu'en proportion de leur capacité et pour suppléer à l'examen qu'elles devraient faire. » 2° Il n'est pas nécessaire de dire les péchés véniels, ni 3° de faire l'histoire du péché; on en avertit les fidèles en chaire et au besoin au confessional, mais avec grande bonté. 4° Il n'est point nécessaire non plus de faire d'abord la confession courante; elle sera comprise dans la confession de toute la vie, on en avertit le pénitent tout d'abord.

5° On invite en commun les pénitents à réciter le *Confiteor* avant de se présenter, et à ne pas le dire au confessional. On abrège la formule d'absolution quand on a une raison suffisante. 6° On ne s'arrête pas à des choses inutiles, ni même à des conseils de perfection, qu'on renvoie à un temps où l'on sera libre. Saint Liguori se plaint des prêtres qui perdent avec une dévote un temps précieux, qui suffirait à réconcilier avec Dieu plusieurs âmes pécheresses. Et saint François Régis, dans l'espace d'un mois, avait entendu plus de deux mille confessions presque toutes générales.

76. « Je n'approuve pas, dit saint Léonard, la méthode des confesseurs qui, pour bien faire la confession générale, veulent que les pénitents s'examinent séparément sur les péchés de l'enfance, de la jeunesse, etc. Il est vrai qu'il faut passer en revue tous les âges; mais comme il y a certains péchés que l'on a commis à tout âge, on devrait, en suivant cette méthode, dire plusieurs fois le même péché, et cela sans nécessité. D'autres font pis encore: ils assignent différents jours pour faire la confession générale, un pour confesser les péchés commis avant le mariage, un autre pour confesser les péchés commis après. Ou bien si un pécheur a commis vingt péchés de la même

espèce, ils les lui font expliquer un à un avec toutes les circonstances. C'est ainsi que le manque d'habileté du confesseur rend dur et pénible le joug de Jésus-Christ.» (Id., *ibid.*)

Il n'est besoin, en réalité, que de parcourir *une seule fois* et dans le même moment avec le pénitent, les commandements de Dieu, l'interrogeant sur chacun des péchés graves qu'ont coutume de commettre les gens de sa condition. Chez les simples, remarque saint Léonard, ces questions se réduisent à un petit nombre.

77. Il faut convenir toutefois que les confessions de mission prennent du temps. Si donc un grand nombre de pénitents attendent, on doit, quand on prévoit qu'ils ne pourront pas faire leur confession avant la fin de la séance, les congédier en leur donnant à chacun un numéro d'ordre et en leur promettant de les entendre les premiers à la séance suivante. Ceci ne s'applique guère qu'aux femmes; car il est bien important de ne pas renvoyer les hommes. Ne renvoyons pas non plus à plus tard la pénitente qui se présente disposée à faire sa confession générale ou pour qui une confession générale est nécessaire. Faisons-la lui faire aussitôt, c'est le moyen de lui ôter la tentation de ne point revenir et de gagner du temps.

78. Il importe de tracer à soi-même d'avance, en suivant les commandements, une méthode d'interrogations à faire, et cela non seulement pour les confessions générales, mais même pour les ordinaires. Celle que nous allons indiquer suffit dans un grand nombre de cas; mais tout prêtre doit, dès qu'il est appelé à entendre les confessions, avoir à son usage un examen complet de tous les péchés graves. Voyez le nº 754 de ce livre et surtout l'examen qui se trouve au nº 1114 de notre *Abrégé de théologie.* Dans ce dernier ouvrage, nous avons traité à fond du sacrement de pénitence.

79. **Premières interrogations à faire.** — 1º Vous aimeriez à revenir un peu sur vos confessions passées, n'est-ce pas? Si vous aviez oublié ou pas assez expliqué certaines choses, mettez-vous à l'aise avec moi. Plus vous me direz de péchés, et plus je m'intéresserai à votre âme. On ne manque jamais de poser cette question, même en dehors des missions. « Un serviteur de Dieu, écrit saint Léonard, me disait que, par cette seule question, il avait gagné plus d'âmes à Dieu qu'il n'avait de cheveux à la tête. » Surtout qu'on se garde de demander si l'on a rien caché; on répondrait invariablement non. Il faut souvent une foule de détours bienveillants et habiles pour amener un pénitent à dire qu'il a déguisé ses fautes. Si le pénitent est décidé à faire une confession générale on l'exhorte à la confiance, mais on ne l'interroge *sur le sacrilège qu'à la fin de la confession,* à moins qu'on n'ait pas le temps de lui faire faire une confession générale entière.

80. Si on est très pressé, en effet, et que la confession générale ne soit pas nécessaire (ce que l'on constate par les questions ci-dessus posées adroitement et avec grande bonté), on se contente de laisser dire au pénitent qui veut redire ses péchés ce qui l'inquiète le plus; on ne cherche pas à compléter sa confession, si non par cette question: Vous vous accusez bien, n'est-ce pas, de tous vos péchés de pensées, de désirs, de paroles, de regards et d'actions? Il faut, disons-nous, à moins que le pénitent ne soit scrupuleux, lui laisser dire ce qui l'inquiète, bien que cette accusation nouvelle ne soit pas nécessaire. Autrement, selon la

remarque de saint Liguori (Tome XVI, p. 300), le pénitent, n'étant pas satisfait, irait trouver un autre confesseur; de là, une perte de temps. Mais si l'on a reconnu que la confession générale est nécessaire, on doit aider le pénitent à la faire entière, quel que soit le concours autour du confessionnal.

81. **Des scrupuleux.** — Quant aux scrupuleux, qu'on ne leur ferme pas trop vite la bouche, qu'on les laisse un peu dire leurs peines, afin qu'ils ne craignent pas que la décision qu'on leur donnera soit précipitée ou dictée par l'impatience. Ensuite on leur fait entendre qu'on les a bien compris, qu'on désire les délivrer de leurs inquiétudes, et qu'on leur donnera à cette fin le remède le plus efficace de tous, c'est-à-dire l'obéissance; qu'on se charge de tous leurs péchés passés, à la condition qu'ils n'y reviendront plus; qu'on les dispense de redire ce qui les inquiéterait encore. Après cela, on tient ferme pour vaincre leur opiniâtreté, mais toujours avec une grande douceur. On trouvera, à la fin du tome 1er, un règlement qu'on donnera avec profit aux scrupuleux. (V. nº 359.)

82. **Premier commandement.** — *Doutes contre la foi; négation des vérités de foi; à quel âge ont-ils commencé et cessé? Combien de fois par semaine, par an?*

83. **Nombre des péchés.** — « On tâche, dit saint Léonard, de découvrir le nombre probable, ou tout au moins la durée et la fréquence des chutes. J'ajoute même, pour votre consolation, que dans une confession générale, cette distinction numérique des péchés n'exige pas un aussi grand détail de la part du pénitent que dans une confession ordinaire; car bien souvent elle est moralement impossible, et la bonté de Dieu ne nous astreint pas à des difficultés qui sont au-dessus de nos forces. Aussi, quand un pauvre pénitent est embarrassé, il n'est pas prudent de lui faire violence pour cela. Lorsqu'on ne peut obtenir ni le nombre certain, ni le nombre probable, ni même la fréquence, je dis que c'est assez de connaître la mauvaise habitude et de savoir combien d'années elle a duré, pourvu que la fréquence plus ou moins grande des chutes n'ait pas de conséquences; car s'il s'agissait de vols, il faudrait apporter plus d'exactitude. Mais dans les autres cas, supposé l'embarras ou l'ignorance du pénitent, il suffit que le confesseur connaisse le nombre le moins mal possible. Je dis plus, s'il prévoit qu'en l'interrogeant davantage sur le nombre il augmentera son embarras, il peut passer outre, conjecturant en lui-même un nombre approximatif sans tenir plus longtemps ce malheureux à la torture, attendu que, comme l'a dit saint Thomas, *in confessione non exigitur ab homine plus quam possit.* (Léonard, *Confér.*)

84. Quand le pénitent n'accuse pas des péchés intérieurs contre une vertu, on peut ordinairement se dispenser d'interroger sur les paroles et les actions; cependant cette règle a de nombreuses exceptions avec certaines consciences qui ne voient de mal qu'à ce qui est extérieur.

85. **Moyens de faciliter les aveux.** — Un mot d'encouragement va bien après chaque accusation, et sert merveilleusement à ouvrir les consciences. Si le pénitent entre dans des détails inutiles, il ne faut pas en paraître fatigué, mais lui dire avec douceur qu'il n'est pas nécessaire de prendre tant de peine pour expliquer, qu'il suffit de dire le péché tout net. Rien qui puisse montrer l'étonnement ou la peine qu'on éprouve à la suite de

certains aveux. Jamais de reproche dans le cours de la confession. Ne pressons pas trop le pénitent, ce serait lui fermer la bouche et lui faire tout oublier. Qu'on évite de poser les interrogations de manière à amener une négation. Au lieu de dire: N'avez-vous pas eu de mauvaises pensées? Vous n'auriez pas lu de mauvais livres? disons: Vous avez eu de mauvaises pensées, etc.? — Très souvent, n'est-ce pas? — Pas très souvent, répond le pénitent. — Est-ce trente fois par jour? — Pas aussi souvent.

Une question qui semble supposer le pénitent plus coupable, l'enhardit. Il accuse volontiers dix péchés par jour, si le confesseur semble croire qu'il en a commis vingt. En répondant dix, il pense s'excuser. — Vous êtes retombé aujourd'hui? — Non, hier seulement. — Il y a trente ans que vous ne vous êtes pas confessé? — Oh non! il n'y en a que vingt. On évitera avec soin de regarder les pénitents, soit en dehors du saint tribunal, soit au saint tribunal, et aussi de paraître les connaître. Moins on cherche à remarquer les fidèles auxquels on donne la mission, plus ils sont à l'aise pour l'accusation des péchés. C'est ce qui doit commander une grande réserve avec les chantres, les chanteuses, les employés de l'église, etc. *Æqualiter ignora.* Les personnes qu'on a rencontrées dans une première mission, sont souvent bien fières de ne pas être connues dans une seconde. Il importe de leur laisser ignorer qu'on les reconnaît. Pour cette même raison et aussi pour éviter tout péril avec les femmes, *mutuus aspectus fugiatur; quid enim prosunt crates ferreæ, si per oculorum januam intromittatur hostis quem illæ arcere deberent?* Evitons aussi avec un pénitent de parler d'un autre pénitent, et même de nous faire passer pour curieux, en nous faisant raconter ce qui se fait ou se dit dans le pays.

86. *Si le pénitent s'accuse d'avoir consenti à des pensées contre la foi, on l'interroge sur les poroles dites ou entendues et sur les lectures;* et on lui fait promettre de détruire ces livres avant l'absolution, ou du moins avant la communion, de ne plus recevoir de mauvais journaux, et d'éviter les compagnies où il aurait l'occasion de tenir de tels discours.

87. *Désespoir. Avez-vous désespéré de votre salut et cherché par suite à vous faire du mal? Avez-vous murmuré dans vos peines avec un sentiment de colère contre Dieu? Avez-vous offensé Dieu plus librement, dans la pensée qu'il vous ferait miséricorde? Vous êtes-vous exposé aux occasions de péché en comptant sur le secours de Dieu? Superstitions, lesquelles?* Pas besoin d'interroger sur la prière. On le fait au troisième commandement, si le pénitent reste longtemps sans aller à la messe; s'il y va assez régulièrement, il n'est pas censé avoir violé gravement le précepte de la prière.

88. **Deuxième commandement.** — *Blasphème. A quel âge a commencé l'habitude? Combien de fois par jour? Serments faux, injustes. Vœux non accomplis* (1).

(1) Les missionnaires doivent avoir soin de se pourvoir de la faculté de commuer les vœux non réservés au Pape, cette faculté obtenue, ils peuvent commuer tous les vœux excepté ceux de chasteté perpétuelle, d'entrée en religion, et des pèlerinages de Rome, de Jérusalem et de Saint-Jacques en Galice. Et même quand ces vœux sont conditionnels, ils cessent d'être réservés au Pape. Il en est de même du vœu de chasteté fait avant le mariage une fois que le mariage est contracté. On doit toutefois avertir la personne mariée en faveur de laquelle on commue un tel vœu que, si elle devenait veuve, elle ne pourrait pas se remarier sans une dispense de Rome. Celui cependant qui a obtenu dispense du vœu de

89. **Troisième commandement.** — *Messe manquée. Travaux du dimanche, faits ou commandés.*

90. **Quatrième commandement.** — *Haines, insultes, désobéissance, mauvais traitements à l'égard des parents. Aux parents, s'ils ont maltraité leurs enfants, s'ils les ont laissé aller ainsi que leurs domestiques avec de mauvaises compagnies, aux danses, aux mauvaises fréquentations. Aux époux : mauvais traitements entre eux. Haine entre frères et sœurs, insultes, coups.*

91. **Cinquième et huitième commandements.** — *Haine contre le prochain, souhaiter du mal grave au prochain et à soi-même; et quel mal? se réjouir des malheurs graves d'autrui, et de quels malheurs? dire du mal grave qui ait pu nuire gravement; vrai, combien de fois? faux, combien de fois? A-t-on fait perdre par là au prochain un emploi?* On indique les moyens de réparer ce dommage, en disant du bien de lui, en restituant s'il y a lieu. — *Avez-vous insulté gravement quelqu'un? L'avez-vous frappé gravement? Duel.*

Ces haines durent-elles toujours ? Il faut pardonner, rendre service, parler, au moins si on a commencé à insulter ou à faire du mal, être disposé à accepter les excuses qu'on nous ferait (1). Si on rencontrait des esprits divisés par des questions d'intérêt, ou des époux séparés, il serait bon de les amener devant M. le curé et devant les missionnaires, d'entendre les raisons des deux partis et d'essayer par là de les réconcilier à l'amiable.

92. **Habitudes mauvaises.** — A mesure que le pénitent fait connaître des habitudes graves qu'il a peine à rompre, on lui fait prendre la résolution d'y renoncer. S'il conteste, il faut bien se garder de le blesser, mais au contraire avoir l'air de le supposer meilleur qu'il n'est, lui dire qu'assurément à l'avenir il ne veut pas aimer le mal, qu'à la mort il serait effrayé d'avoir toujours vécu ainsi, qu'on priera pour lui, qu'il priera lui-même. Et on conclut : Nous y renoncerons donc, n'est-ce pas ? (V. nº 129.)

93. **Sixième et neuvième commandements.** — Le confesseur doit redouter un double écueil dans les interrogations à faire sur ces deux commandements. Qu'il craigne par-dessus tout d'apprendre au pénitent le mal qu'il ignore, et d'autre part qu'il évite de laisser des doutes dans les âmes. Combien en effet qui, soit par fausse honte, soit faute de savoir exprimer ce qui les inquiète, cachent, sinon des fautes graves, du moins des détails qui

chasteté avant le mariage, peut, après la mort de son conjoint, se remarier, à moins que la dispense n'ait pas été accordée absolument, mais seulement pour un cas spécial, *v. g. ad virginem defloratam ducendam.* Lig. l. 1. nº 196. Si deux époux, d'un mutuel consentement, avaient fait vœu de chasteté perpétuelle, leur vœu serait réservé au Pape. Les vœux faits dans les congrégations religieuses sont aussi réservés, et les confesseurs n'en peuvent dispenser. Il est bon de faire sentir au pénitent qu'il a eu tort de faire des vœux légèrement et sans conseil ; mais « il ne faut pas se montrer scrupuleux pour les lui commuer, car tout motif raisonnable suffit. C'est assez même de penser qu'il sera moins exposé à omettre ce qu'on lui prescrit, que ce qu'il avait promis lui-même. Rien n'est meilleur à enjoindre en commutation que la fréquentation des sacrements; » pourvu toutefois qu'il n'y ait pas lieu de craindre qu'on y sera infidèle. (Liguori, *Prax. conf.*)

(1) Il serait imprudent d'imposer au pénitent, à un enfant surtout, de demander pardon à ceux qu'il a offensés. Il y a d'autres moyens de faire arriver une excuse. Qu'on ne confonde pas certaines aversions avec une haine véritable. Il n'y a ordinairement qu'une aversion, quand on ne souhaite pas du mal, quand on est disposé à rendre service, etc. Certaines personnes en ont gravement offensé d'autres, et par une illusion très commune se croient elles-mêmes offensées les premières. Cette illusion engendre une sorte de bonne foi, dont le confesseur tiendra compte, avant de les obliger à faire des avances.

leur paraissent nécessaires à expliquer ! Il faut donc venir à leur secours et les avertir à temps quand on voit que l'explication est suffisante, afin de les rassurer et de les détourner de donner d'inutiles détails; mais, en poussant les questions selon les besoins d'une âme, qu'on ne se serve jamais que de termes parfaitement convenables. On rencontre, en effet, des pénitents qui demandent à être interrogés, et dont le but est de se faire un jeu dans certaines compagnies, des questions faites par le confesseur. Il est urgent d'expédier les interrogations sur cette matière, pour ne pas laisser le temps au pénitent de s'y complaire, ou de mal juger le confesseur. On pourra aussi les interrompre de loin en loin, pour rappeler au pénitent la présence de Dieu et lui dire d'invoquer Marie.

94. Vous avez eu des *pensées,* des *désirs mauvais?* Le moyen le plus facile de faire spécifier les désirs, c'est de demander, après les regards si on a désiré de regarder, et après les actions si on a désiré de les faire. *Regards* (on avertit qu'il n'est pas nécssaire de dire ce qu'on a vu). *Lectures* de mauvais livres ou journaux : on fait promettre de brûler les livres avant l'absolution, ou du moins avant la communion et de ne plus recevoir ces journaux. *Paroles avec mauvaises pensées; en présence d'enfants ou de jeunes gens. — Chansons. Danses. — Théâtres.* — Actions seul, *cum sensationibus pessimis,* après et avant le mariage ? *Quanam ætate experiri has voluptates malas incepisti ?* Cette question est très importante, car, *peccatum solitarium consummatum multa dubia post se in anima relinquit, quæ tolluntur per tales interrogationes.* Il est bon d'avertir le pénitent qu'il n'est pas nécessaire d'accuser les moyens employés *ad hanc voluptatem solitarie capiendam.* Avez-vous eu des familiarités coupables avec d'autres et quels autres ? Quelles ont été ces familiarités ? Etait-ce avec des personnes de même sexe, de différent sexe, mariées ou libres, parentes ou non ? Les complices habitent-ils ensemble dans la même maison? *An tactu tantum aut alio modo, et cum voluptate mala in utroque complice? An conceptio secuta sit, an proles educata fuerit.*

95. **Restitutio pro adulterio.** — *Si certum sit quod proles sit ex adulterio nata, tenetur uterque adulter et adultera ad restitutionem. Si res sit dubia, ex opinione probabili ad nihil tenetur* (1).

96. **Aux deux époux.** — *An alios desiderasti quam tuum, aut alias quam tuam?* Vous avez dans vos devoirs de mariage quelque chose à vous reprocher ? S'ils répondent qu'ils vivent bien d'accord, ou qu'ils ont eu des disputes, on pose autrement la question. Vous avez fait quelque chose contre la pureté dans votre état (2). On les laisse expliquer eux-mêmes ce

(1) Que le confesseur, en cette matière comme en toute autre, tienne grand compte des opinions probables, et se garde bien d'imposer au pénitent des obligations douteuses. Il peut conseiller le parti le plus sûr; mais l'imposer, jamais.

(2) On sait que la Sacrée Congrégation, consultée sur cette proposition : *Nunquam expedit, interrogare de hac materia utriusque sexus conjuges, etiamsi prudenter timeatur ne abutantur matrimonio,* a répondu : «*Propositionem prout jacet, esse falsam nimis laxam, et in praxi periculosam.* «Une autre décision plus récente dit qu'il faut interroger, dans un doute prudent, lors même qu'on prévoirait pour le pénitent la désertion des pratiques chrétiennes. De cette réponse, quelques-uns ont conclu qu'il fallait toujours avertir ceux qui sont coupables de ce crime, lors même qu'ils sont dans la bonne foi; car il est contraire au bien commun : mais cette conclusion est fausse, d'après le texte même de la demande faite à la S. Pénitencerie et d'après sa réponse. V. Notre *Abrégé de théologie.*

qui les inquiète. Si la chose n'est pas grave, on les rassure; et on leur dit au besoin qu'ils ne seront pas obligés de s'en accuser à l'avenir, s'ils n'ont que cela à se reprocher, tout en les détournant des fautes légères. Vous avez encore quelque autre chose sur ce sujet: dites-le moi sans crainte. *Accusabit forsitan onanismum.*

Aliud habes dicendum? Et si hæsitat præ rubore, addis: Aliquas horrendas libertates cum voluptate conjunctas extra modum ordinarium multiplici modo commisisti per tactum? per situm? in vase indebito? Quoties? Satis est, nisi pœnitens aliud dicere velit. Le confesseur peut dès lors dire au pénitent qu'il peut être en paix, que son accusation est complète. *Si conjux amisit, per incestum cum consanguineo alterius conjugis in primo et secundo gradu, jus petendi debitum, et si ignorat hoc impedimentum, probabile est, illum non illud incurrisse, et relinquendus est in bona fide, si confessarius non habet facultatem redendi illi jus amissum, vel si non sperat monitionem profuturam.* (Liguori, *Praxis*, nº 86.) Avec les femmes on ajoute: *Avez-vous obéi à votre mari dans les devoirs du mariage?*

97. **De onanistis.** — *Vir onanista debet propositum habere vel se perfecte continendi, vel actum conjugalem secundum legem naturalem perficiendi. Sine separatione quoad torum de consensu uxoris, difficillime continentiam servabit Instandum est ergo, ut de mutuo consensu se separent, quoad torum, si nolunt actum conjugalem perficere. Uxor istius viri non potest petere debitum nisi raro, si moleste fert hoc jure diu privari, vel in periculo proprio incontinentiæ. Reddere nunquam tenetur, potest tamen, si denegando timeat grave malum, blasphemias, v. g., sævitias, infidelitatem conjugis, nec tenetur vitare, in actu propter justas causas concesso, omnem voluptatem, cum marmorea non sit; sed sub gravi illi vitanda sunt gaudium de peccato viri, querulæ de doloribus partus, etc., et quidquid obfirmaret maritum in isto agendi modo; imo ex charitate tenetur, si potest, sine gravi incommodo, consulere illi identidem ut se emendet.*

Si maritus ignoret istius actus malitiam, nec speretur illum emendandum post monitionem, mulier illi non revelabit hanc malitiam, sed suadebit ut abstineat actibus inutilibus, agens perfecte, vel se continens. Si les époux paraissent ignorer la gravité de cette faute, tout en la confessant, le confesseur évitera de leur dire qu'elle est grave, s'ils ne le lui demandent point, ou s'il n'y a pas *certa spes emendationis.* Après les avoir excités à s'en corriger sans rien faire qui puisse, ni les confirmer dans leur mauvaise conscience, ni les sortir de leur demi bonne foi, on passe à autre chose, et à la fin de la confession on leur demande s'ils sont déterminés à éviter tout péché mortel; s'ils répondent affirmativement, on peut les absoudre au moins sous condition. *Caute onanistis suaderi potest ex S. Pœnitentiaria, ut matrimonio non utantur, nisi in tempore quo conceptio non fit, quod regulariter currit a die 15 post menstruas usque ad diem quartam ante eas.* Mais que le confesseur ne dise pas cela comme venant de lui-même. Qu'il emploie cette formule: Les médecins assurent, etc. En donnant prudemment ce conseil, il est rare qu'on n'obtienne pas du pénitent la promesse de s'amender. *Notandum est actum conjugii sine seminatione peractum, non esse grave peccatum, si abest periculum pollutionis in utroque conjuge; sed rara est absentia periculi.* Quand on a engagé avec bonté les époux à dire tout ce qui peut les inquiéter; s'ils accusent des fautes graves en elles-mêmes, il ne faut pas facilement les

croire, quand ils disent qu'ils ne savaient pas que c'était un péché. On leur demande s'ils auraient voulu mourir sans le dire, ou s'ils ne désiraient pas être interrogés là-dessus. S'ils accusent des choses qui ne sont pas graves en elles-mêmes, on les rassure, tout en leur demandant si cela les inquiétait dans les confessions précédentes ; et par là on trouve l'occasion de réparer beaucoup de confessions sacrilèges ou douteuses. (Voir nº 106.)

98. **Des mariages nuls.** — *Si confessarius noverit pœnitentem invalide contraxisse matrimonium ob impedimentum occultum, et periculum sit scandali aut incontinentiæ si nullitatem manifestet, tunc debet illum relinquere in bona fide donec obtineatur dispensatio.* (Liguori, liv. VI, nº 611.) (Voir dans le Formulaire la manière de réhabiliter les mariages nuls, nº 358.)

99. **De ceux qui sont dans la bonne foi.** — On sait qu'on ne peut, sans se rendre coupable, refuser d'instruire de ses devoirs, celui qui demande à les connaître, quand même on prévoirait qu'il ne les remplira pas. Celui qui a la charge de conseiller est tenu *sub gravi,* dit Suarez, de donner un conseil sincère. Sous prétexte d'établir dans la bonne foi un pénitent qui doute, l'affermir dans une manière de faire contraire à la loi de Dieu, c'est pécher gravement contre son devoir de docteur.

On n'est pas obligé pourtant d'en dire au pénitent plus qu'il n'en demande. Si le pénitent ne demande pas à connaître ses devoirs et semble n'être pas disposé à les accomplir, ou bien si on doute qu'il y soit fidèle plus tard, on ne l'avertit pas de ses obligations. Si cependant son ignorance nuisait au bien commun, on devrait même dans ce cas l'avertir. Il faut par conséquent rappeler à un prêtre les devoirs qu'il oublie, et dont la négligence fait la ruine des âmes dont il a la charge (Lig., VI, nº 615.) Qu'on détrompe toujours celui qui voit un péché où il n'y en a pas.

100. C'est aussi un devoir sérieux de faire comprendre *clerico, habituato in peccatis gravibus, luxuriæ præsertim,* qu'il y a obligation grave pour lui de ne pas recevoir les ordres sacrés sans une épreuve suffisante. Saint Léonard voulait que cette épreuve fut d'un an ou deux. Et si le sujet en question ne promettait pas de ne pas avancer dans les ordres sans s'y soumettre, on *devrait lui refuser l'absolution, lors même qu'il promettrait de se corriger de ses mauvaises habitudes, et lors même qu'il serait dans la bonne foi.* Ne confessât-on qu'accidentellement un pénitent dans ces conditions, on ne devrait pas négliger de l'avertir; autrement, il avancerait dans les ordres, sur l'avis de son confesseur ordinaire, qui ne connaît pas son état. — On devrait encore instruire le pénitent, si on était moralement sûr, vu ses bonnes dispositions, qu'il suivra les règles que lui trace la loi de Dieu, dès qu'il les connaîtra.

101. — Après les interrogations ci-dessus sur le sixième précepte le confesseur, dit saint Léonard, doit engager son pénitent, s'il lui reste quelque chose sur la conscience, à le dire en toute liberté, et qu'il ait soin de renouveler plusieurs fois cette invitation. (Léonard, *ibid.*) N'oublions pas, lui dit-on, que pour un seul doute grave que vous garderiez toute la peine que nous avons prise, vous et moi, serait perdue. S'il paraissait inquiet ou s'il était berger, laboureur, on pourrait lui demander *an cum animalibus peccaverit, an tactu, an alio modo ;* ce mot *d'une autre manière* est tout à fait à propos, et sert souvent en cette matière.

102. **Septième et dixième préceptes.** — *Avez-vous fait tort ou causé du*

dommage au prochain dans les marchés ou autrement? Avez-vous pris plus de quatre francs à des ouvriers et plus de six francs à de bons propriétaires? quoties? Avez-vous désiré de faire tort?

103. **Restitution.** — *Il faut presser de restituer pendant la mission même, si le pénitent n'est pas absolument pauvre.* S'il dit qu'il ne le peut pour le moment, on lui conseille d'emprunter et de se décharger tout de suite de ce fardeau; s'il ne peut ni emprunter ni restituer aussitôt, il est bon de lui fixer un terme pour s'acquitter de cette obligation, après s'être entendu avec lui sur la possibilité de le faire au moment convenu. Si on ne peut le revoir, on peut lui donner l'absolution sur une promesse de restituer, si elle paraît sincère; mais, dans ce cas, saint Léonard conseille de ne pas lui permettre la communion, avant qu'il ait réparé ses injustices, supposé sans doute, qu'il puisse restituer.

Souvent les détenteurs du bien d'autrui n'osent restituer par honte, il importe de leur indiquer des moyens d'opérer la restitution sans être connus, par exemple par une lettre recommandée et renfermant la valeur de la chose volée ou détruite par malveillance, ou mieux par l'entremise d'un prêtre du voisinage qui ne les connaisse pas, à qui ils remettront la somme due et l'adresse du créancier, sans se faire connaître. Le missionnaire doit ordinairement éviter de se charger de faire la restitution. Toutefois, si le pénitent demandait à son confesseur de lui rendre ce service, et qu'il y eût lieu de craindre que, sans cet acte de charité, la restitution ne se fît jamais, le confesseur pourrait s'en charger en effet, mais en exigeant toujours du créancier un reçu, qui serait remis au pénitent.

104. Qu'on ne l'oublie pas, ce n'est pas aux pauvres que doit régulièrement se faire la restitution, mais *Domino noto et certo,* ou à ses héritiers, *quoties absque gravi difficultate fieri potest.* On peut la faire aux pauvres lorsque le maître des objets volés n'est plus et n'a plus d'héritiers, ou lorsqu'il est inconnu, ou lorsqu'il s'agit de vols de peu de valeur faits à des personnes différentes. « Si le pénitent est pauvre et si ses vols ne consistent qu'en bagatelles, tels que fruits ou bois, on peut lui dire d'appliquer à l'intention de la personne lésée, quelques œuvres de piété, comme chapelets, en lui faisant promettre sérieusement de se corriger à l'avenir. » (Léonard *ibidem.*)

105. « Si le cas est douteux, poursuit saint Léonard, que le confesseur ne se fie pas à lui-même, et prenne son temps pour consulter les auteurs et d'autres confesseurs plus expérimentés, avant de décider. Si même on ne peut lever toutes les difficultés dans l'acte de la confession, qu'on en renvoie la décision à un autre temps. » On devra peut-être partir avant d'avoir dissipé tous ces doutes: dans ce cas, qu'on fasse promettre au pénitent de consulter un prêtre sérieux du voisinage et de s'en rapporter à sa décision. « Il suffit, dit encore notre bon saint, que le pénitent, pour être absous de sa faute, s'en accuse: et, quant à la restitution, qu'il soit disposé à faire ce qu'on lui ordonnera en bonne conscience. » (Id., *Ibid.)* (V. nº 646.)

106. **Moyen de connaître si ceux qui n'ont pas voulu d'abord faire une confession générale, en ont pourtant besoin.** — C'est après les accusations sur le sixième et le septième commandements qu'on remarque surtout, si l'on veut, pour l'honneur de Dieu et par zèle pour les âmes, en prendre la peine, qu'une confession générale est nécessaire à ce même pénitent qui,

au commencement, a soutenu n'en avoir pas besoin. Et voici le moyen de pénétrer ce mystère: Que vous m'avez bien expliqué ces péchés! n'êtes-vous pas heureux de l'avoir fait? — Oui, assurément. — Je suis bien consolé moi-même de vous entendre me dire tout si franchement. Vous n'aviez jamais si bien dit vos fautes, n'est-ce pas? — Non, mon Père. — Vous étiez inquiet, par suite? — Oui, mon Père. — Eh bien! nous allons expliquer ensemble toutes les plus graves fautes de votre vie, et après vous serez sûr de votre pardon.. Et on l'interroge brièvement sur tous les péchés, commis depuis l'âge de quatre ou cinq ans. Il importe en effet de faire partir sa confession de l'époque la plus reculée de sa vie, afin qu'après il ne lui revienne pas de doutes.

107. **Commandements de l'Eglise** non compris dans les interrogations précédentes. *Confessions et communions annuelles omises.*

Vous n'aviez jamais si bien dit vos péchés, n'est-ce pas? — Non. — Oh quelle joie pour moi que vous m'ayez témoigné une si grande confiance? Vous étiez toujours inquiet dans vos confessions même dès votre première communion? — Oui. — *Combien de fois par an vous confessiez-vous avant votre première communion? Et après? Vous communiiez autant de fois que vous vous confessiez ? Vous vous accusez bien de ces confessions et de ces communions mal faites? — Vous avez été confirmé, vous avez reçu le mariage dans ces doutes?*

108. **Conseils pour prévenir le sacrilège.** — Ah! à l'avenir, dites bien tout; changez de confesseur si vous êtes gêné avec celui que vous avez, ou priez-le de vous aider quand vous n'osez pas lui dire vos fautes. N'omettons jamais ce conseil à l'égard de ceux qui sont exposés à cacher leurs fautes. Il en est qui cachent en confession des circonstances qui ne sont pas nécessaires à accuser, et des fautes qui ne sont pas mortelles. Qu'on ne néglige pas d'éclairer et de rectifier leur conscience, en leur faisant remarquer que ce qu'ils ont cru faute grave, n'était pas un péché, ou n'était qu'une faute légère. On ajoute qu'à l'avenir, en cachant ces circonstances ou ces fautes, ils ne feront pas une mauvaise confession. On sait qu'il n'est pas nécessaire de dire que l'on a médit des personnes consacrées à Dieu, il suffit de dire qu'on l'a fait en matière grave ou légère. (1) Les pénitents sont souvent coupables de sacrilège, pour l'avoir ignoré; il est donc bon de les en avertir, surtout quand ils n'ont qu'un seul prêtre dans la paroisse.

109. **Abstinence.** — On n'interroge *sur le jeûne* que les personnes qui paraissent n'avoir pas de raisons d'en être dispensés. (v. n. 699.)

110. **Péchés capitaux.** — *Avez-vous mangé ou bu avec excès? perdu la raison, ou blasphémé ou consenti plus facilement aux mauvaises pensées.* Les autres fautes graves, qui rentrent dans les péchés capitaux, ont été prévues dans les interrogations sur les commandements.(v. n. 704.)

111. « En dernier lieu, le confesseur devra faire des interrogations sur les devoirs d'état du pénitent, surtout sur ceux qui sont les plus graves. » (Léonard, ibid.) « Il ne suffit pas toujours , dit saint Liguori, de demander au pénitent s'il a rempli ses devoirs, quand il est d'une conscience peu

(1) Il faut toutefois leur faire remarquer que les médisances à l'égard d'un prêtre, pouvant avoir plus facilement de graves conséquences, sont plus facilement graves.

délicate, ou qu'on a lieu de craindre qu'il manque à ses obligations; il faut l'interroger en particulier sur les principales.

112. « Si c'est un prêtre, qu'on lui demande: 1° s'il a récité l'office, et s'il a acquitté les messes en temps voulu; 2° s'il dit la messe trop vite. La dire en moins d'un quart d'heure, c'est se rendre coupable de faute grave; 3° s'il a refusé d'entendre des confessions, lors même qu'il ne serait pas curé, lorsque les confesseurs ne sont pas en nombre suffisant; 4° s'il a étudié la théologie morale, *non satis est aliquando studuisse;* 5° s'il a donné l'absolution aux récidifs et à ceux qui sont dans les occasions sans en suivre les règles.

113. « *A un curé,* qu'on demande: 1° s'il a corrigé ses paroissiens (faisant disparaître les abus dans sa paroisse et cherchant à ramener à Dieu les pécheurs par des visites ou autrement); 2° s'il veille à ce que tous, sans exception, fassent leurs pâques; 3° s'il a administré les sacrements aux malades et aux autres qui les lui demandaient, et cela par lui-même; 4° s'il a assisté les mourants; 5° s'il a fait son prône. Omettre de prêcher sans empêchement légitime, pendant un mois entier, ou pendant trois mois à diverses reprises, dans le cours de l'année, c'est une faute grave; 6° s'il a négligé d'instruire de la doctrine chrétienne les enfants et les ignorants et de leur donner l'absolution quand ils sont capables de perdre la grâce (voir plus loin n° 144); 7° s'il a trop différé de faire faire la première communion; 8° s'il a donné des certificats aux ordinands trop facilement, sans être positivement sûr de leur probité et de leur habitude de fréquenter les sacrements; 9° s'il a gardé la résidence; 10° s'il a entravé les vocations religieuses. »

114. « Si une religieuse se confesse on lui demande: 1° si elle a manqué à ses vœux; 2° si elle a entretenu quelque affection dangereuse par paroles ou par lettres. Et dans ce cas, que le confesseur soit ferme à lui refuser l'absolution, si elle ne voulait cesser ces familiarités; 3° si elle nourrit quelque haine contre ses sœurs. Si elle a un emploi particulier, qu'on l'interroge sur la manière dont elle accomplit sa charge; en particulier qu'on demande à la portière si elle fait passer des lettres ou des messages suspects, si elle introduit quelque personne contre les règles; et à la supérieure si elle fait observer la règle même dans les choses légères. » Voir n° 3274. Pour les autres devoirs d'état, voir n° 765. (Saint Liguori, *Praxis, conf.,* n° 48 et suivants.)

115. **De ceux qui sont dans l'occasion prochaine.** — On fera promettre ensuite au pénitent d'éviter les occasions prochaines de péché qu'aura révélées sa confession, soit qu'il s'agisse d'occasions de fautes contre la pureté, ne serait-ce qu'intérieures, ou de péchés d'ivresse, ou d'autres, comme de manquer la messe en telle ou telle compagnie. Nous rappelons ici brièvement les règles à suivre vis-à-vis des pénitents qui sont dans l'occasion. Soixante et unième proposition condamnée par Innocent XI: *Potest absolvi qui in proxima occasione peccandi versatur quam potest et non vult omittere, quinimo directe et ex proposito quœrit aut ei se ingerit.* Où sera donc la vérité, demande saint Léonard? Et il répond : Dans la contradictoire *Nunquam potest absolvi,* etc.

116. « Trois choses constituent l'occasion prochaine, d'après notre saint, dont nous suivons exactement la doctrine (*Conférence sur l'administration*

du Sacrement de Pénitence) : 1° l'inclination intérieure au péché d'où naît le danger; 2° la circonstance extérieure dont la présence porte au péché, comme une compagnie, une lecture; 3° la fréquence des chutes. Il n'est pas nécessaire que l'occasion extérieure soit mauvaise; lors même qu'elle serait sainte, si elle fait tomber fréquemment, elle constitue l'occasion prochaine. Quand on parle de la fréquence des chutes, on entend non seulement les péchés extérieurs, mais même les péchés de pensées. Si ces derniers sont fréquents dans une occasion, ils constituent l'occasion prochaine. La fréquence des péchés d'omission dans telle ou telle compagnie, fait de cette compagnie une occasion prochaine. Ces mots *fréquence des chutes* ne signifient pas qu'il soit nécessaire de pécher tous les jours, ni toutes les semaines, pour être constitué dans l'occasion prochaine. Il suffit de tomber fréquemment quand on se trouve dans cette compagnie, lors même qu'on la fréquenterait rarement, une fois par mois par exemple. Si on tombe alors six fois dans une année, cette compagnie est l'occasion prochaine. Quelquefois même il ne faut pas tant faire attention au nombre matériel de péchés qu'à l'influence que l'occasion exerce sur le péché.

117. « Quand on veut rester dans ces occasions, pouvant les éviter, on ne peut être absous. Pour y rester, une cause utile ou honnête ne suffit pas, c'est ce qui résulte de la condamnation d'une autre proposition (voir n° 120); il faut donc une cause nécessaire. En d'autres termes, il faut être dans une occasion qu'on ne puisse ni fuir, ni écarter sans graves scandales ou sans inconvénient sérieux. Quand l'occasion ne peut être écartée, il faut diminuer l'inclination au péché qui, unie à l'occasion, amène la fréquence des chutes; par conséquent il faut donner au pénitent des moyens de se corriger. Ces moyens sont : 1° de ne pas rester seul avec l'occasion; 2° de prier dans la tentation; 3° de fréquenter les sacrements; 4° de faire quelques pénitences. Si le pénitent promet de prendre ces moyens, on peut l'absoudre une première fois; mais ensuite on le traitera, en temps ordinaire et en mission, comme les habitudinaires et les récidifs, dont nous parlerons plus bas. »

118. « Dans le doute, si l'occasion est nécessaire ou volontaire, prenez, dit saint Léonard, le parti le plus sévère, qui est le parti le plus favorable au pénitent, puisqu'il l'éloigne du péché. » Cette sainte rigueur était aussi celle de saint Liguori.

119. Si l'occasion est volontaire ou elle est *in esse*, c'est-à-dire permanente, ou non. Dans le premier cas, qui est celui d'une domestique qui pèche avec son maître, « on doit refuser l'absolution aussi longtemps que l'occasion n'est pas retranchée, sans avoir égard aux prétextes qu'on a coutume d'apporter. » (Id., *ibid.*) Saint Léonard appelle prétextes l'allégation du scandale et des dommages qui s'en suivront. Toutefois, dans le cas où ceux qui sont dans l'occasion ne donneraient nullement lieu au public de soupçonner leur conduite, le saint permet de les absoudre en temps de mission, s'ils paraissent bien disposés, afin de ne pas compromettre leur réputation; mais en leur faisant promettre de ne plus se trouver seuls, de ne pas se regarder fixement, de se séparer quinze jours après et de se confesser dans cet intervalle. Encore ajoute-t-il, ce moyen terme est louable sous un rapport, mais n'est pas à employer dans tous les cas, ni avec toute espèce de pénitents. Quand l'habitude est très intense, la tentation très forte,

et l'inclination vive, ne faites pas attention aux belles promesses du pénitent, et dites-lui avec bonté, mais sans hésiter : Allez, faites disparaître l'occasion et revenez ensuite demander l'absolution. » Combien d'âmes, en effet, qui resteraient toujours engagées dans le mal, si elles ne rompaient leurs chaînes en temps de mission !

120. Toutefois il est des âmes grossières regardant de bonne foi, comme nécessaires, certains avantages matériels dont un autre sait bien qu'elles pourraient se passer : si, en exigeant d'elles absolument le sacrifice immédiat de cette occasion, qu'elles jugent de bonne foi indispensable, on risquait fort, comme cela arrive quelquefois de les éloigner des sacrements et des habitudes religieuses, on pourrait, ce semble, se contenter de la promesse de rompre aussitôt après une rechute, et dans toute hypothèse de chercher à écarter au plus tôt l'occasion, d'employer les moyens de la rendre éloignée, et leur donner ensuite l'absolution sous condition. Qu'on n'oublie pas toutefois la condamnation des propositions suivantes : *Non est obligandus concubinarius ad ejiciendam concubinam, si hæc nimis utilis esset ad oblectamentum concubinarii (vulgo regalo), dum deficiente illâ, nimis ægre ageret vitam et aliæ epulæ tædio magno concubinarium afficerent, et alia famula nimis difficile inveniretur. (Prop. 41, damnata ab Alexandro VII.) Proxima occasio peccandi non est fugienda quando causa aliqua, utilis et honesta non fugiendi occurrit. Licitum est quærere directe occasionem proximam peccandi pro bona spirituali, vel temporali nostro vel proximi. (Prop. 62, 63, damn. ab Innoc. XI.)*

121. Quant aux occasions volontaires et non permanentes, telles que fréquentations, danses, cabarets, quand on pèche fréquemment, il faut toujours que le pénitent veuille les quitter et le promette. On peut avec cette promesse sincère lui donner l'absolution deux ou trois fois, s'il n'est pas habitudinaire encore : mais s'il l'était, qu'on le traite selon ce qui est dit nº 130 et suivants. Dans les missions, comme on ne doit pas le revoir, il faut lui donner l'absolution, mais sous condition seulement, si la promesse paraît douteuse, et s'il n'y a pas de signes extraordinaires de contrition. Il est vrai qu'une confession générale faite avec franchise, est ordinairement un signe extraordinaire de ferme propos.

122. **Des fréquentations entre personnes de différent sexe.** — Saint Léonard s'élève ensuite contre ceux qui ne sont pas fermes pour écarter les âmes des fréquentations; et voici les cas dans lesquels il les considère comme absolument illicites : 1º toutes les fois qu'elles amènent des fautes graves ou un danger de fautes graves ; 2º quand elles ont lieu entre des personnes de condition tout à fait différentes, ou entre personnes qui ne peuvent contracter mariage ensemble, soit qu'elles soient déjà mariées, soit qu'elles aient fait vœu de chasteté; 3º quand les parents les interdisent; 4º lorsqu'elles ont lieu en secret, surtout la nuit, ou sous prétexte de passe-temps et d'amusement; 5º si l'une des personnes s'aperçoit que l'autre est gravement tentée. « Qu'on examine bien, poursuit le saint, tous les cas qui viennent d'être signalés, qu'on interroge sur ces différents cas; et que l'on me dise s'il y a le moindre doute sur cette proposition : que les fréquentations sont le plus souvent une occasion prochaine de péché. Je cite au tribunal de Dieu ces confesseurs qui, faisant parade d'une indulgence pernicieuse, donnent sans réflexion l'absolution à tout le monde. » (Id. *ibid.*)

123. Les danses, les théâtres ne sont que trop souvent des occasions prochaines de péchés. Il faut donc en écarter ceux qui y tombent fréquemment, ne serait-ce que dans des péchés de pensées volontaires, et leur refuser l'absolution s'ils n'y renoncent pas, à moins qu'ils n'aient des raisons graves d'y aller; et dans tout autre cas, il ne faut rien omettre non plus pour en éloigner les âmes. Toutefois, quand ces divertissements mondains ne sont pas encore devenus, pour le pénitent, des occasions prochaines, on l'en écartera plus facilement, en lui persuadant de s'approcher souvent des sacrements qu'en lui refusant l'absolution.

124. Lorsqu'il en coûte au pénitent de rompre avec l'occasion, on répond aux prétendues raisons qu'il allègue, étant très ferme pour exiger l'éloignement du péril; mais usant d'une bonté d'autant plus grande, que ce qu'on exige de lui, lui semble plus dur. Une parole comme celle-ci: Que conseilleriez-vous à un fils, à une fille que vous aimeriez bien, s'ils étaient dans le même cas que vous? amène presque toujours cette réponse: Si j'avais des enfants, je leur conseillerais d'éviter cette occasion. — Vous voyez donc que je ne demande de vous que ce que vous exigeriez de ceux que vous aimeriez le plus sur la terre. Vous le ferez de bon cœur.

125. « Dans le cas où la femme, ou la fille, est sollicitée par un domestique, ou un ami de famille, qui a ses entrées libres dans la maison, on éviterait de nombreux péchés en persuadant à la fille de dire à la mère, à la femme de dire au mari ce qui se passe. » (Mach. *Trésor du prêtre*). Si la servante sollicitée résiste courageusement, il ne faut pas facilement lui enjoindre de s'en aller de la maison, à moins qu'il n'y ait danger de consentement. Le maître et la servante peuvent se trouver en pire compagnie. » (Id. *ibid.*) Il en serait autrement, si la domestique trouvait là pour elle-même un danger prochain.

126. **Fin de la confession.** — La confession est donc terminée: on a fait promettre au pénitent de ne garder aucune haine, de restituer, d'éviter l'occasion; en un mot, on l'a établi dans les dispositions nécessaires pour recevoir l'absolution. C'est en effet ce qui doit se faire dans la première confession, sans cela on risquerait de ne plus se souvenir de son état dans la seconde, et par conséquent de ne pas lui dire ce qu'il a un plus pressant besoin d'entendre. Il est bien à propos de voir deux fois le pénitent, auquel on a fait faire une revue, ou une confession assez longue; mais la chose n'est pas toujours possible. Si même les missionnaires sont en petit nombre, vu l'importance de la population, ils feront bien de chercher à entendre le plus de pénitents possibles et par conséquent de leur donner l'absolution dès la première fois, sauf à leur dire de revenir si quelque chose de grave les inquiétait. Si donc on ne doit pas revoir son pénitent, on lui demande encore s'il n'aurait pas oublié quelque péché, ou s'il ne lui resterait pas quelque doute sur le cœur. On le laisse parler sans le presser. On l'aide au besoin à achever sa confession, et quand il a tout dit, on lui demande s'il veut sincèrement renoncer au péché. S'il hésite on lui fait comprendre la nécessité de changer de vie, et on le prépare à l'absolution, comme nous le dirons plus loin.

127. **Pénitences commémoratives.** — Si on peut le revoir, on lui donne une pénitence qui rappelle quelques-unes de ses fautes graves habituelles. S'il avait refusé de promettre de remplir un devoir grave, on lui dirait en

le congédiant de prier beaucoup pour obtenir la grâce, de réfléchir, et de revenir, en ayant soin de reparler à son retour de cette difficulté qui l'arrête. Pour éviter un oubli ou une réticence coupable de sa part, on lui donnerait une pénitence qui rappelât cette mauvaise disposition ; et après l'avoir donnée, on s'assurerait qu'il l'a bien comprise et qu'il s'en souviendra. Sans cette précaution, on devrait s'attendre à être fort embarrassé au retour du pénitent.

Il n'est pas nécessaire toutefois que ces pénitences commémoratives des habitudes, ou du mauvais vouloir du pénitent, soient très compliquées. On pourrait à la rigueur, avec un nombre différent d'*Ave Maria*, reconnaître à qui l'on a à faire par exemple, dix *Ave Maria* pourraient signifier les fautes solitaires contre la sainte vertu; vingt *Ave Maria*, les fautes commises *inter conjuges ;* trente, celles commises *cum personis diversi sexus ;* cinquante, l'habitude du sacrilège. On pourrait ajouter un acte de contrition à ces *Ave Maria*, pour reconnaître ceux qui ne sont pas disposés à remplir un devoir grave. Quelques messes ou instructions entendues pourraient faire reconnaître ceux qui ont manqué la messe par leur faute, ou négligé leur devoir pascal. On congédie ensuite avec bonté le pénitent, en lui recommandant de s'examiner encore sur ce qu'il aurait oublié.

128. Quand il revient, on lui demande quelle pénitence on lui avait donnée, et s'il a exécuté ce qu'il avait promis, la restitution par exemple, l'éloignement de l'occasion, etc. Sur sa réponse affirmative, on peut aller en avant. S'il ne l'a pas fait, on peut l'exhorter à l'accomplir et lui dire de revenir aussitôt après. Il est très important, en temps de mission, de ne jamais dire au pénitent qu'on ne l'absoudra pas; un refus d'absolution peut en faire un ennemi de l'œuvre de Dieu. On renvoie donc, jusqu'à la dernière heure le pénitent qui n'a pas les dispositions voulues.

A la fin de la mission, quand il est impossible de le revoir, si l'on ne peut, par le zèle et les exhortations les plus fortes et les plus tendres, l'amener à promettre de remplir un devoir, qu'il sait être grave, on lui dit de bien prier ; on lui marque une prière à réciter tous les jours. On le presse de se décider au plus tôt, et d'aller ensuite trouver un bon confesseur, auquel on espère qu'il promettra de bon cœur de faire ce qu'il n'a pas le courage d'accomplir pour le présent ; on ajoute qu'on priera pour lui dans ce but. S'il s'emporte, raison de plus de pratiquer la douceur à son égard : *Responsio mollis frangit iram.* (Prov. xv. 1.)

Même dans ce cas, il est fort utile d'exciter ce pénitent à la contrition parfaite et de lui recommander d'en faire souvent les actes, afin de recouvrer la grâce de Dieu.

129. **Habitudinaires.** — Quand on a le bonheur de l'amener à une promesse sérieuse, on peut, dans les missions, ou quand on ne doit pas le revoir, le préparer de son mieux à l'absolution, lors même qu'il serait habitudinaire et récidif. (V. nº 92.)

130. Il est vrai qu'en temps ordinaire, on doit suivre avec cette classe de pénitents les règles dont nous allons parler. — *Pœnitenti habenti consuetudinem peccandi, etsi emendationis nulla spes appareat, nec neganda nec differenda absolutio.* Telle est la soixantième proposition condamnée par Innocent XI. Mais on a espérance d'amendement : 1º quand le pénitent confesse cette habitude pour la première fois, et promet de s'en corriger et

d'en prendre les moyens ; 2° quand, étant retombé après plusieurs confessions, de la même manière, il donne des signes extraordinaires de contrition. La confession générale, nous l'avons dit, est un de ces signes.

131. Quand il est retombé sans prendre les moyens de se corriger, et qu'il ne donne pas des signes extraordinaires de contrition, on doit lui différer quelque temps l'absolution jusqu'à ce que *emendationis spes appareat* ; quelques-uns permettent de la lui donner deux ou trois fois. *Potissimum hâc fortitudine agendum est,* dit saint Liguori, *cum sacerdotibus qui in gravia peccata, relapsi, quin se unquam emendaverint, ausi sunt tamen celebrare, aucupando absolutionem ab aliquo confessariorum qui laborant ut damnentur.* On doit, d'après le saint Docteur, leur faire répéter leurs confessions comme sacrilèges et leur refuser l'absolution jusqu'à ce qu'ils donnent des signes d'amendement.

Les mêmes règles s'appliquent à ceux qui sont dans l'occasion prochaine qu'ils ne peuvent éloigner. Dans les missions, si elles sont de longue durée ou peut éprouver son pénitent ; mais si ce dernier ne se présente qu'à la fin, ou si déjà renvoyé une ou plusieurs fois, il ne s'est pas amendé et n'offre à la fin aucun signe extraordinaire de repentir, *quid faciendum ?*

Nous supposons qu'il n'est pas clairement *non dispositus ;* car *si est indispositus,* s'il refuse d'accomplir la loi de Dieu en matière grave, il est clair qu'on pècherait gravement en lui donnant l'absolution. Mais si la promesse et les dispositions du pénitent sont douteuses, et qu'en lui refusant l'absolution en temps de mission, on craigne de l'écarter des sacrements peut-être toute sa vie, ou de l'exposer, surtout si c'est un enfant ou une femme, à cacher sa faute afin de pouvoir communier, c'est le cas de lui donner l'absolution sous condition. On a les mêmes raisons d'absoudre, sous condition, un pénitent récidif qu'on ne doit pas revoir de longtemps.

132. **Absolution sous condition.** — L'absolution sous condition effraie bien à tort certains confesseurs. Celui qui la donne doit, comme celui qui n'en use pas, faire le possible pour rendre les dispositions de son pénitent de douteuses, certaines. *Confessarius,* dit saint Alphonse, *tenetur ex rigorosa obligatione charitatis, suum (pœnitentem) disponere quantum valet, exponendo ipsi deformitatem peccati, periculum damnationis et similia, etiamsi multum temporis in hoc impendere debeat. Nec ei curæ esse debet quod alii pœnitentes expectent.* (Lib. VI, n° 608.) Mais, quand il a accompli ce devoir, il peut, non pour une raison vaine, mais pour une cause juste donner l'absolution sous condition, si les dispositions du pénitent restent douteuses. C'est la doctrine commune. L'opinion contraire n'a aucune probabilité pas même extrinsèque. (Voir Gury et saint Liguori, lib. VI, n° 431). On peut donc la suivre à l'égard des pénitents douteusement disposés qu'on ne peut revoir, et de ceux qu'on peut revoir, mais qui déserteront les sacrements si on les renvoie sans absolution, et cela en temps pascal surtout et en temps de mission ou de retraite, et même dans le cours de l'année.

On peut aussi donner l'absolution sous condition aux enfants et aux idiots, non seulement à l'article de la mort et en temps pascal, mais même quand ils accusent une faute grave : *idque puto omnino tenendum,* dit saint Liguori (lib. VI, n° 432). On peut la donner, si le pénitent est dans la nécessité de communier, ajoute le saint Docteur. S'il a à recevoir le sacrement de Mariage et de Confirmation, le cas est le même. Le saint Docteur

permet aussi de la donner de temps en temps aux pénitents pieux, qui ne peuvent pas trouver, dans leur vie passée, une matière certaine d'absolution. D'autres théologiens dont le sentiment n'est pas improbable, au témoignage de saint Alphonse, disent qu'on peut même la donner, tous les trois mois, aux petits enfants douteusement disposés, quand même ils n'accuseraient que des fautes légères. (Voir nº 152).

133. **Imposition de la pénitence, préparation à l'absolution.** — Le confesseur qui voit son pénitent pour la dernière fois, doit lui imposer une pénitence en rapport avec ses fautes et capable de le prémunir contre la rechute. La messe, et quelquefois dans les paroisses bien chrétiennes, les vêpres, le dimanche, pendant un certain temps, la prière du matin et du soir, sont des pratiques salutaires pour les chrétiens indifférents qui les omettent. Si la bonne volonté du pénitent est grande, la pénitence peut être prolongée davantage, sinon il faut la donner pour peu de temps, afin qu'il ne soit pas exposé à la manquer. On peut aussi avec une pénitence courte et strictement obligatoire, en donner une plus longue, qu'on conseille au pénitent de faire, en l'avertissant qu'il ne pèchera pas s'il l'omet.

Saint Léonard recommande la pratique de réciter, matin et soir, trois *Ave Maria* à genoux, en l'honneur de l'Immaculée Conception, pour demander la pureté, avec un acte de contrition. Si on ne l'imposait pas comme pénitence sacramentelle, on pourrait du moins la conseiller comme moyen de persévérance. Il faut bien, en effet, se garder d'omettre de fournir au pénitent des moyens de persévérer. Que servirait-il d'être médecin des âmes, si on ne leur indiquait point de remèdes?

C'est donc à la fin de la confession qu'il faut rappeler au pénitent la nécessité de fuir les occasions, lui faire promettre d'être ferme sur ce point, lui recommander la prière en famille, la sanctification du dimanche, la fuite de l'oisiveté, les invocations à dire dans la tentation. « Je me plains surtout, dit saint Liguori, des confesseurs qui ne prennent pas de soin d'avertir leur pénitent de la nécessité de prier dans les tentations. Ils ont soin de les engager à promettre à Dieu de ne plus l'offenser, mais ils ne prennent pas la peine de leur faire comprendre que lorsque l'on est tenté, surtout contre la pureté, les bons propos servent peu, si l'on n'invoque pas le secours de Dieu. » (Tom. XVI, nº 325.) (Voir notre ouvrage qui a pour titre, *la Clé du ciel.)*

C'est alors aussi qu'il faut conseiller la fréquentation des sacrements, surtout du sacrement de Pénitence. Quel grand bien, si, à force de zèle, on persuadait à toutes les âmes qui ont la crainte de Dieu, de communier au moins tous les huit jours et de se confesser au moins tous les quinze, en leur recommandant de changer de confesseur plutôt que de garder un doute! Le respect humain qui empêche un certain nombre d'hommes de communier ne les enchaîne plus autant, quand on leur conseille de se confesser en secret aux prêtres de leur paroisse ou des environs, sans qu'ils aient à recevoir la communion en dehors des pâques.

134. Si l'on a affaire à des personnes pieuses ou susceptibles de le devenir, on leur trace brièvement un petit règlement de vie. Outre la fréquentation des sacrements, on leur conseille fortement l'oraison dont on leur apprend une méthode facile (voir nº 2350 et suiv.), la messe au moins plusieurs fois la semaine, et, tous les jours la lecture spirituelle, le chapelet,

l'examen de conscience, la pratique de la présence de Dieu, et des oraisons jaculatoires fréquentes.

135. **Règles touchant la fréquentation des sacrements.** — Elles sont clairement formulées dans le décret de la Sacrée-Congrégation, du Concile du 16 décembre 1905. Les voici: « 1° La communion fréquente et quotidienne, étant tout-à-fait conforme aux désirs de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'Eglise catholique, doit être accessible, à tous les fidèles de n'importe quelle classe ou condition, de sorte que personne, pourvu qu'il soit en état de grâce et s'approche de la sainte table avec une intention pieuse et droite, n'en puisse être exclu.

« 2° L'intention droite consiste en ce que celui qui s'approche de la sainte table n'y aille pas pour suivre l'usage, ni par vanité ou pour des motifs humains, mais bien pour correspondre au désir de Dieu, lui être plus étroitement uni par la charité, et à l'aide de ce divin remède, guérir ses infirmités et corriger ses défauts.

« 3° Quoiqu'il importe tout-à-fait que ceux qui font la communion fréquente et quotidienne soient exempts de péchés véniels, au moins pleinement délibérés, et d'affection à ces mêmes péchés, il suffit néanmoins qu'ils n'aient aucun péché mortel sur la conscience, et qu'ils se proposent de n'en jamais commettre à l'avenir; s'ils ont ce ferme propos, il est impossible que, communiant chaque jour, ils ne se dégagent pas peu à peu de leurs péchés même véniels et de toute affection à ces péchés.

« Les confesseurs prendront garde de n'éloigner de la communion fréquente ou quotidienne, personne qui soit en état de grâce et s'en approche avec une intention droite. Les curés, confesseurs et prédicateurs devront, selon l'enseignement autorisé du catéchisme romain, exhorter fréquemment et avec grand zèle le peuple chrétien à une aussi pieuse et salutaire pratique. »

136. **De la vocation.** — Il est un moyen de persévérance, de tous le plus efficace, que les plus grands et les plus saints missionnaires n'ont pas craint d'indiquer aux âmes qu'ils voyaient probablement capables de l'embrasser, c'est l'état religieux. Que d'âmes, qui ne sont coupables qu'à cause des mauvaises occasions dans lesquelles elles se trouvent jetées, deviendraient saintes dans un couvent! Il ne faudrait donc pas redouter de leur faire connaître ce port de salut. Quel bien que de persuader à un jeune homme de bonne volonté, à une jeune personne résolument convertie, d'aller abriter leur persévérance derrière les murs d'un monastère! Faire entrer un enfant de belle espérance dans une école apostolique ou dans un petit noviciat, c'est préparer de loin un missionnaire ou un saint religieux. (Voir n° 814 et sa note.)

On dira que c'est souvent préparer des défections. A cela saint Thomas répondrait avec le saint-Esprit que celui qui interroge le vent ne sème pas, et que celui qui regarde les nuages ne moissonne jamais. Le même saint Docteur dit: « Ceux qui exhortent les autres à entrer en religion non seulement ne pèchent pas, mais encore méritent une grande récompense; » et saint Ignace avoue qu'il est très bon d'exhorter au célibat et à toute perfection évangélique, quiconque en est probablement capable avec la grâce de Dieu. Que les plus prudents et les plus timides, qui voient toute sorte d'inconvénients à faire un essai de la vie religieuse et à l'abandonner

ensuite, et qui ne voient aucun bien à tenter d'échapper au péril du monde, ne craignent pas du moins d'exciter les jeunes gens à faire une retraite dans une communauté, afin d'étudier leur vocation, et d'y rester toujours, s'ils s'y sentent appelés.

Qu'un confesseur se garde d'oublier ce qu'enseigne saint Liguori : C'est une faute grave d'empêcher ou de détourner celui qui, n'étant retenu par aucun empêchement, veut entrer en religion avec une intention droite. (*Praxis conf.* nº 92.) Parlant de ceux qui empêchent les jeunes gens de garder le célibat dans le monde, saint Thomas dit qu'ils ont une malice d'Hérode, une cruauté babylonienne, puisqu'ils éteignent dans les cœurs les bons désirs, dès qu'ils sont conçus et avant même qu'ils soient nés. (Opusc. *de Eruditione princip.*, I. V. c. XXX. V. nº 1504.)

Comme plusieurs théologiens l'enseignent, il est plus facile souvent de garder la chasteté dans le célibat que dans le mariage, surtout quand le détestable abus de l'onanisme est répandu. Le catéchisme du saint Concile de Trente dit ces graves paroles : « Puisque les pasteurs des âmes devraient toujours avoir en vue la vie heureuse et parfaite du peuple chrétien, ils devraient surtout désirer ce que l'Apôtre désirait lui-même, lorsqu'il écrivait aux Corinthiens : *Je veux que tous soient comme moi.* Rien, en effet, en cette vie, ne peut arriver de plus heureux pour les fidèles que si, leur esprit, ayant triomphé des inclinations de la chair, se repose dans la pensée des choses célestes. » Nous lisons dans les actes du Synode provincial d'Utrecht, approuvés par la Sacrée Congrégation de la Propagande : « *Que le prédicateur de la chasteté ne prépare pas des mariages,* dit saint Jérôme ; que les curés et les autres ministres sacrés ne se mêlent pas de nouer des mariages entre leurs paroissiens ; car il peut en résulter de grands inconvénients, capables de nuire beaucoup à leur ministère et au bien des âmes. » Les statuts du diocèse de Bois-le-Duc exhortent les curés et les autres ministres de l'Eglise « de bien prendre garde, en voulant fournir, par le mariage, un remède à certaines personnes, de leur offrir par là un plus grand danger de péché, et de leur présenter ainsi un scorpion, au lieu d'un œuf. »

On doit se garder, il est vrai, de permettre trop tôt de faire dans le monde le vœu de chasteté perpétuelle ; mais le savant théologien Lessius dit avec raison, que c'est une imprudence funeste de retenir des jeunes gens dans le monde, sous prétexte d'éprouver leur vocation religieuse. L'Eglise, dans sa sagesse, a pourvu à cette épreuve. Elle se fait par le noviciat. Saint Thomas a composé un traité contre Guillaume de Saint-Amour, qu'il appelle nouveau Vigilance ; il y prouve qu'il est bon d'entrer jeune en religion, que les enfants, que les pécheurs convertis trouvent dans l'état religieux un moyen efficace de persévérance, qu'il n'est pas à propos de délibérer longtemps, ni de consulter beaucoup de monde avant de se faire religieux. (Opusc. XVII, *Contra pestiferam doctrinam retrahentium a religione*) (1).

« Des confesseurs ignorants, dit saint Liguori, conseillent à leurs pénitents qui voudraient entrer en religion, qu'en cela ils doivent se conformer à la volonté de leurs parents, et ne plus songer à leur vocation, s'ils font obstacle. C'est tout juste la doctrine de Luther, qui prétendait que les enfants

(1) Voir le livre que nous avons fait examiner à Rome, et publié sous ce titre : *Des États de vie et de la vocation.* Se trouve chez l'auteur, 4, rue Ponsard (Grenoble). Prix 1 fr. 25 franco.

commettent un péché, s'ils se font religieux malgré leurs parents; mais tous les Saints Pères sont d'un autre avis que cet hérésiarque. » *(Selva.)* (1)

137. **Instruction du pénitent.** — Les moyens de persévérance indiqués, il est très bon et souvent nécessaire de s'assurer si le pénitent sait les principaux mystères de la foi. « C'est un devoir de votre charge, dit saint Léonard aux confesseurs, d'enseigner aux pénitents toutes les choses, sans la connaissance desquelles ils sont incapables d'absolution. Or une de ces choses ce sont les principaux mystères de notre foi » *(ibid.)* car voici une proposition condamnée : *Absolutionis capax est homo quantumvis laboret ignorantia mysteriorum fidei, etiamsi..... nesciat mysterium sanctissimæ Trinitatis et Incarnationis Domini nostri Jesu Christi.*

Les confesseurs qui n'interrogent pas leurs pénitents sur les principales vérités de la foi, ne peuvent se rendre compte de l'ignorance déplorable que l'on rencontre aujoud'hui, et dans toutes les classes de la société. Il y a là une grande et profonde plaie, qu'il ne faut pas craindre de sonder afin de la guérir. « Il ne serait pas bon, ajoute le Saint, de renvoyer ces pénitents (ignorants), afin qu'ils se fassent instruire par d'autres; car tout ce qui en reviendrait, c'est qu'ils resteraient plongés dans les ténèbres de leur ignorance jusqu'à la mort. Il vaut donc mieux leur donner soi-même une instruction courte et appropriée à leur capacité; après quoi on leur fait faire des actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition. » Comment produiraient-ils, en effet, d'eux-mêmes ces actes, si on ne les aidait? Saint Liguori recommande avec raison de placer toujours les motifs de ces actes, avant les actes eux-mêmes.

« Tout cela ne demande pas autant de temps qu'on se l'imagine, pourvu qu'on se borne à l'essentiel », remarque saint Léonard. A la fin on leur fait promettre de lire, ou de faire lire devant eux, par un enfant, durant les veillées du soir ou au moins le dimanche, une page de catéchisme et on leur recommande d'assister aux prônes (2). Si on ne peut questionner les pénitents sans les blesser, on leur dit qu'une bonne préparation à l'absolution sera de faire un acte de foi. Mon frère, vous savez qu'il n'y a qu'un seul Dieu, dont la providence gouverne tout, qui punit les méchants et récompense les bons; il se fera voir tel qu'il est au ciel à l'œil de l'âme de ceux qui l'auront aimé, et il sera lui-même leur récompense *(qu'on remarque qu'il est nécessaire de connaître Dieu par la foi, comme l'auteur de l'ordre surnaturel et comme rémunérateur surnaturel).* Notre âme est immortelle, nous ne pouvons faire le bien sans un secours particulier de Dieu qui s'appelle la grâce, et la prière est nécessaire pour obtenir ce secours. Dieu est un esprit comme les anges. On ne peut le voir ni le toucher. En lui, il y a trois Personnes égales et distinctes: le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui ne font qu'un seul Dieu. Le Fils qui n'avait pas de corps pas plus que le Père et le Saint-Esprit, est venu sur la terre; il a pris un corps et une âme comme nous. Il a souffert et est mort pour nous sauver. Il est ressuscité, est monté au ciel, où il règne à la droite de son Père, et d'où il viendra pour juger tous les hommes. Il nous a appris tout ce que nous devons croire

(1) Il est toujours possible de diriger des enfants vers un petit novitiat de Frères ou de Sœurs.

(2) Rien de meilleur que de conseiller aux pénitents peu instuits de lire une doctrine chrétinne bien faite. Nous avons publié un ouvrage de ce genre, sous ce titre: *Le Livre de Tous.* 1 fr. 35 franco.

et faire. Notre raison nous dit et Dieu lui-même nous a appris qu'il sait tout, qu'il ne peut mentir, qu'il est fidèle à tenir ses promesses, qu'il est tout puissant et infiniment bon pour ses créatures, qu'il a tout ce qu'il faut pour les rendre heureuses.

Quand il a parlé aux hommes, quand il a promis de leur donner sa grâce en ce monde et le ciel en l'autre, il ne s'est pas contenté de leur dire que c'était lui, leur Dieu, qui leur parlait, ou leur promettait, il l'a prouvé par de grands miracles, œuvres merveilleuses que Dieu seul peut faire et celui qui les opère prouve clairement qu'il est assisté de Dieu et dit la vérité. Les paroles et les miracles de Notre-Seigneur sont attestés par des multitudes de témoins, par les hérétiques eux-mêmes et surtout par l'Eglise catholique, par le Pape et les évêques auxquels Dieu a promis de les assister jusqu'à la fin du monde. Dieu a prouvé la divinité de cette Eglise catholique, par de grands miracles qu'il opère dans son sein, par les grandes vertus qu'on y pratique. Tous les Saints ont cru ce que Dieu a dit, et que l'Eglise enseigne; tous les catholiques le croient. Dites donc avec moi : Mon Dieu, parce que vous êtes la vérité même, je crois tout ce que vous avez enseigné. Mon Dieu, je crois tout ce qu'enseigne l'Eglise. Dieu nous a promis le ciel et le secours de sa grâce pour faire le bien et éviter le mal; comptons sur sa parole, sur sa bonté, sur sa puissance qui sont infinies, sur ses promesses aussi bien prouvées que ses paroles: Mon Dieu, j'espère le ciel, et en ce monde votre grâce. — Lors même que la contrition parfaite n'est pas requise pour recevoir l'absolution, la charité parfaite est un devoir du chrétien; et bien souvent le pénitent serait incapable d'en produire les actes par lui-même. On l'aide donc de la manière suivante: Rien ne vaut Dieu, mon cher frère; il est meilleur, plus beau, plus précieux, plus parfait que tout; il nous a appris qu'il est la perfection même; aimons-le donc par par-dessus tout: Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, et le prochain pour l'amour de vous. Tous les détails donnés ci-dessus pour l'instruction des pénitents ignorants, sont loin d'être inutiles.

On ne peut être justifié sans avoir la foi; il en est dont l'ignorance est telle, qu'ils ne savent pas même ce que c'est que la foi. Il importe donc de leur en faire connaître les motifs. Et qu'on remarque bien qu'avoir la foi, ce n'est pas savoir qu'il y a un Dieu qui récompense les bons et punit les méchants, comme l'ont su les païens, il faut croire sur la parole de Dieu, toutes les vérités du salut. Attention à cette proposition condamnée par Innocent XI: *Fides late dicta ex testimonio creaturarum, similive motivo, ad justificationem sufficit.* (Voir nº. 487 et 889.)

138. **Exciter à la contrition.** — On suggère ensuite au pénitent l'intention de faire des actes de repentir en vue de recevoir l'absolution, la contrition produite sans l'intention de recevoir l'absolution, n'est pas, d'après quelques théologiens, une matière sûre du sacrement (voir Liguori, Lib. VI, n. 447); puis on présente brièvement les motifs de contrition. « On doit placer ces motifs avant les actes et non après, comme le font quelques-uns, remarque St. Liguori; car le motif est appelé motif, parce qu'il doit nous porter à faire l'acte. C'est ce qu'on doit observer aussi pour les actes qui se font à la fin de chaque instruction. » On en produit ensuite avec le pénitent des sentiments de douleur, de détestation du péché et de ferme propos. « Je fais même répéter deux fois ces derniers actes à tous les pénitents, » dit

saint Léonard. Il en donne la raison : Il y a plusieurs personnes si légères et si insouciantes dans l'affaire du salut ! C'est un devoir pour le confesseur d'exciter son pénitent à la contrition, s'il craint qu'il ne l'ait pas. Qu'on ne l'oublie point.

139. **Accusation générale après l'acte de contrition.** — Avez-vous encore quelque inquiétude, mon frère ? Et s'il répond négativement : Vous vous accusez bien, ajoute-t-on, de tout ce que vous m'avez dit précédemment ? Sa réponse affirmative suffit ; mais posons cette question après les actes de contrition, c'est le conseil de saint Liguori. Ce saint docteur, dans sa *Praxis Confessarii*, regardant comme probable l'opinion de quelques auteurs qui disent que la contrition doit précéder la confession, veut qu'après avoir excité le pénitent à la contrition, on lui fasse renouveler en un mot sa confession.

140. C'est aussi après l'acte de contrition qu'il est bon de faire accuser aux personnes pieuses, qui ne font pas de fautes graves, un péché sérieux de la vie passée dont elles aient une vraie contrition. Saint Liguori affirme qu'une multitude de confessions sont nulles, quand les pénitents n'accusent que des fautes légères, dont souvent ils n'ont pas la contrition. Il est donc bien à propos au confessionnal et en chaire de recommander aux personnes qui fréquentent les sacrements, de s'exciter toujours à la contrition d'une faute grave de leur vie et de l'accuser sans détail à la fin de la confession. Ce serait même absolument nécessaire, si le pénitent n'avait la contrition d'aucun des péchés véniels qu'il accuse.

141. Donnons ensuite l'absolution sans condition, ou sous condition, selon les règles tracées plus haut, et en ayant soin de ne jamais dépasser les limites de notre juridiction. (Voir, sur les cas réservés, l'appendice à la fin du chapitre, nº 156.) En congédiant le pénitent, s'il a fait une confession générale avec bonne volonté, on lui dit de se tenir en paix, quand même il aurait oublié des fautes graves, et qu'il suffira, s'il ne peut facilement revenir, de les dire dans sa prochaine confession. On l'exhorte à procurer à d'autres le bonheur dont il jouit, en invitant parents et connaissances à faire comme lui.

Quand un confesseur aide avec bonté ses pénitents à faire une confession générale, la nouvelle s'en répand vite et on accourt. Un confesseur zélé demande toujours au pénitent, durant les missions et le temps pascal, si tout le monde dans sa maison vient aux instructions, s'il ne connaît personne qui les manque, et, à la fin, si toutes les personnes de sa connaissance ont fait leur confession ; puis il l'excite à leur donner de bons conseils et à les amener. Cette recommandation adressée aux hommes en particulier, produit les plus heureux effets. (Voir nºs 202 et 285.)

142. **Des pénitents de la dernière heure.** — Ils sont nombreux dans les missions et au temps pascal. Qu'on se garde bien de les rebuter, ni même de leur faire un reproche, au commencement de la confession surtout. On les accueille avec bonté, on fait leur examen et, s'il est à propos, leur confession générale et on les traite pour l'absolution comme tous les autres.

143. **De denuntiatione.** — *Videtur opportunum in memoriam revocare regulas circa denuntiationis obligationem. Debet confessarius pœnitentem, quamvis hic non denunciaturus prævideatur, monere de denuntiationis stricta obligatione :* 1º *si sacerdos publice scandalizat et in ruinam projicit plurimas*

animas, et in hoc casu denuntiatio est de jure naturali, sed non facienda est juxta formam in casu sequenti præscriptam. Sufficit ut superiores ecclesiastici certiores fiant, meliori quo fieri possit modo, de agendi ratione sacerdotis, qui lupus in grege factus est; 2° si sacerdotes personas, quæcumque illæ sint, ad inhonesta inter se, sive cum aliis quomodolibet in actu sacramentalis confessionis, sive ante, sive post immediate, seu occasione vel prætextu confessionis, etiam confessione non secuta, sive extra confessionis occasionem in confessionario aut in loco quocumque ubi confessiones audiuntur... simulantes eidem confessiones audire, sollicitare vel provocare tentaverint, aut cum eis inhonestos sermones habuerint.... Denuntiandus etiam confessarius qui pœnitenti sollicitanti assentit etiam metu adductus. In dubio sollicitationis odia restringenda.

Régulièrement la dénonciation doit se faire comme la restitution, c'est-à-dire avant l'absolution. Si cependant la chose n'était pas possible aussitôt, on se contenterait d'une promesse du pénitent. Toutefois qu'on presse autant que possible, l'accomplissement de ce devoir, tant que le pénitent est bien disposé, autrement après il risquera de n'en rien faire. Si le pénitent ne promet pas d'accomplir ce devoir, on doit lui refuser l'absolution. S'il avait des raisons particulièrement graves de ne pas le faire, *reccurrendum est ad episcopum.*

En bonne règle, la dénonciation doit se faire de vive voix; si elle ne peut être faite ainsi, le pénitent, ou au besoin, avec sa permission, le confesseur peut demander à l'Évêque de déléguer pour recevoir la dénonciation, un prêtre à qui la personne sollicitée puisse facilement exposer le fait. La personne sollicitée doit toujours donner son adresse et celle du sollicitant. La dénonciation anonyme ne suffit pas, pour échapper à l'excommunication. *Denuntiatio dirigenda est ad episcopum personæ sollicitatæ vel sollicitantis, vel loci delicti, vel loci confessionis. Ad denuntiandum tenentur non modo personæ sollicitatæ, sed etiam quælibet certo scientes sollicitationem.* (Liguori, lib. VI, nos 680 et 695.)

Article II. — *De la confession des petits enfants.*

144. Personne ne doit rester étranger à la grande grâce des sacrements, pas même les petits enfants qui n'ont pas fait leur première communion et qui peuvent pourtant discerner le bien du mal, et par conséquent pécher même gravement. Que dis-je, ces enfants ont quelquefois un pressant besoin de ce secours. Il arrive facilement, en effet, que n'allant pas au catéchisme, ne se confessant pas, ou ne recevant jamais l'absolution, ils croupissent dans l'ignorance et le péché. Rien, d'ailleurs, ne concilie autant à un prêtre les faveurs de Dieu, (voir n° 2624) et la sympathie des familles, que les soins donnés à ces jeunes âmes qui pourront devenir des apôtres du foyer domestique. Il importe donc de les catéchiser tout d'abord, pour les préparer à l'absolution et les entendre ensuite avant les adultes, en leur laissant une entière liberté de choisir pour confesseur le prêtre qu'ils voudront. (1)

(1) L'usage, qui existe dans certaines paroisses, de faire confesser toutes les petites filles au curé, et les petits garçons au vicaire, est un foyer de sacrilèges.

Tous les grands missionnaires refusaient de confesser les grandes personnes les premiers jours de la mission, voulant qu'avant de se présenter au saint tribunal, elles fussent déjà remuées par les instructions entendues. Confesser d'abord les petits enfants, c'est donc un véritable avantage, même pour ceux qu'on écarte ainsi des confessionnaux. Toutefois, si la mission était trop courte, et surtout si le nombre des missionnaires était insuffisant, on pourrait après avoir catéchisé les petits enfants, laisser au clergé du lieu le soin de les confesser en lui faisant connaître la doctrine de saint Liguori sur l'absolution à leur donner.

145. *Confessarius,* dit saint Liguori, *tenetur quantum potest, ad disponendum suum pœnitentem, qui indispositus accedit. Nescio quomodo a culpa excusari possint desides illi confessarii, qui pœnitentem non satis dispositum dimittunt, nulla aut valde modica præmissa diligentia ad eum curandum.* (Lib. VI. nº 608.)

146. Dans les missions et ailleurs, quand on entendra les petits enfants, on commencera par s'assurer s'ils savent, et par leur apprendre, au besoin, les principaux mystères et ce qui est expliqué dans les trois premières leçons du petit catéchisme. (Voir nos 872 et suivants de ce livre.) C'est un travail, mais un travail béni de Dieu, et d'autant plus nécessaire que d'autres sont moins disposés et moins aptes à le faire, si le confesseur s'en décharge. Après cela on leur fait produire les actes de foi, et d'espérance en leur en présentant d'avance les motifs, et leur faisant observer aussi d'avance que tous les gens de bien croient partout ce que Dieu a dit, et ce que le Pape enseigne. (Voir ci-dessous la 4e leçon, nos 888 et suivants et nos 137 et 487.)

Quand ils savent que Notre-Seigneur a établi la confession pour la rémission de nos péchés, on leur dit: le bon Dieu vous pardonnera-t-il vos fautes si vous les dites bien? — Oui, mon Père. — Et si vous ne les disiez pas toutes? — Non, mon Père. — Il faut donc bien tout dire. — Me direz-vous vos gros péchés? — Oui. — Oh! que je serai content de vous. — Si l'enfant dit, non. — Ah! si vous ne les disiez pas, je ne serais pas content. J'aime bien les enfants qui disent leurs gros péchés; ne dites pourtant pas ce que vous n'avez pas fait. C'est à ce moment là seulement qu'on commence l'examen, et il est bon avec les enfants de le faire porter sur toute leur vie, et de les en avertir. Le plus souvent, en effet, ils ne savent pas dire s'ils ont reçu l'absolution ou non; et l'eussent-ils reçue, qu'il serait encore utile, dans les retraites et missions, de leur faire faire une confession générale; car ils sont encore plus exposés que d'autres à déguiser leurs fautes à leur confesseur ordinaire. En d'autre temps, si les enfants ne savent pas dire s'ils ont reçu ou non l'absolution, il n'est pas absolument nécessaire de leur faire répéter les péchés accusés précédemment, si leur confesseur ne les a pas avertis qu'il ne la leur donnait pas. *Quod factum est præsumitur recte factum.*

147. Les questions qui se trouvent dans l'examen ci-dessus (3e leçon, nº 880 et suivants) suffiront. A chaque réponse de l'enfant, un mot d'encouragement. Toutefois, quand on sera au sixième commandement, on évitera, comme du reste avec tout pénitent, de pousser trop loin les interrogations. Il faut craindre d'apprendre aux âmes le mal qu'elles ignorent et pourtant leur fournir le moyen d'accuser ce qu'elles n'osent ou ne savent pas expli-

quer. Il faut commencer l'examen avec les enfants sur cette matière, par les regards et non pas les pensées. Ils ne savent pas facilement, en effet, ce que c'est qu'une pensée.

Voici comment on peut s'y prendre. Vous connaissez, n'est-ce-pas, de petits enfants qui font des sottises? — Oui. — L'enfant dit cela d'autant plus volontiers qu'il a souvent l'habitude d'accuser les autres. Vous étiez avec eux n'est-ce pas? Vous y êtes allé souvent, depuis que vous étiez tout petit jusqu'à maintenant? Très bien. Quelles sottises avez-vous faites? Si l'enfant dit qu'il a jeté des pierres ou volé des fruits, on lui demande s'il a fait des choses plus vilaines. S'il répond que non, on peut le croire innocent; mais s'il répond affirmativement ou paraît confus, on continue : Vous avez fait des choses laides avec eux en vous découvrant? C'était avec de petits garçons? Etaient-ils vos frères? *Peccastis aspectu? et tactu? cum manibus? et alio modo?* Avec de grands garçons aussi? *Docuerunt te res pessimas?*

On a soin de ne pas pousser les questions, quand l'enfant, à la question précédente, répond négativement, à moins qu'on ne juge qu'il trompe; car dans ce cas, on peut, après sa réponse négative, demander combien de fois. Si la réponse est affirmative, il faut après chaque espèce demander aussi combien de fois par jour, par semaine. — *Idem commisisti, cum filiabus parvulis? an cum sororibus, cum aliis non cognatis, manibus et alio modo?* Cet *alio modo* dispense d'autres explications évidemment, et n'apprend rien à qui ne sait pas.

Saint Liguori veut qu'on demande aux enfants *cum quo dormiant, et an in lecto jocati fuerint cum alio.* Cette question révèle une occasion prochaine qui n'est que trop répandue. Quand le confesseur l'a constatée, il dit avec beaucoup d'affection à l'enfant de prier ses parents de le séparer la nuit de ce frère, de ce domestique. Il lui fait comprendre que ses parents l'aimeront bien, s'il leur dit que son complice n'est pas sage; il lui conseille de le fuir, de prier dans la tentation, de crier au besoin si on voulait lui faire faire le mal. Cette occasion n'est pas rare non plus, entre les ouvriers et domestiques du même sexe, *qui decumbunt in eodem lecto, vel inter se, vel cum filiis familias.* Dans les confessions, si on ne pose pas cette question, on ne soupçonne pas le péril, et le désordre persiste. Il est vrai qu'il est souvent difficile d'écarter ce danger; mais au moins avec les âmes de bonne volonté, on peut obtenir une séparation; et si on ne pouvait l'obtenir, il faudrait exiger des domestiques qu'ils quittassent cette place au plus tôt; car c'est vraiment là l'occasion *in esse*, qu'il faut fuir aussitôt à moins d'une impossibilité morale.

148. Quand l'enfant a confessé les péchés commis avec les autres, on poursuit les questions. *Eademne solus tecum fecisti? Quotiès? De his locutus es? Hæc cogitasti? Desiderasti? Quotiès?* Si vous aviez encore quelque péché de cette sorte que je ne vous ai pas demandé, dites-le moi bien. Vous avez encore quelque chose? Avec qui? On aide l'enfant de son mieux, et *si esset pastor gregis aut vivens inter pecudes,* le confesseur pourrait demander *an cum istis malum fecit,* s'il voyait encore l'enfant inquiet.

149. On passe aux autres commandements, comme dans l'examen indiqué (3e leçon, nº 880 et suivant.) A la fin on lui dit : Mon enfant, vous n'aviez jamais si bien dit vos péchés, n'est-ce pas? Vous n'aviez pas osé? Combien de confessions avez-vous faites? Je suis bien content que vous m'ayez tout

dit. Si vous aviez encore sur le cœur quelque peine, quelque faute, dites-la moi bien, je vous aiderai, et vous en aimerai davantage. On écoute patiemment les enfants, quand même ils n'accuseraient que des bagatelles. N'ayant pas la conscience formée, ils pourraient croire faire un sacrilège en ne le disant pas.

150. Quand ils ont fini, on leur demande si le confesseur a le pouvoir de leur pardonner leurs péchés, qui lui a donné ce pouvoir et s'ils sont heureux de recevoir ce pardon, ou l'absolution. Puis on ajoute : je vous le donnerai, mais pour cela aimez bien le bon Dieu, repentez-vous bien de vos fautes et promettez d'éviter le péché et les mauvaises compagnies, sans cela le bon Dieu ne vous pardonnerait pas. On leur fait faire des actes de charité parfaite et de contrition par divers motifs, comme il est indiqué ci-dessous, nº 893 et suivants. Je dis des actes de charité parfaite, quoique l'attrition suffise avec le sacrement de pénitence, car la charité est de précepte. Ces pauvres enfants ne l'ont peut-être jamais compris et encore moins pratiqué; ils ne le feront pas non plus, plus tard, si on ne les aide; et, après une bonne confession, ils sont tout disposés à l'amour de Dieu, si peu que le confesseur leur prête son secours. C'est du reste ce qui fournira au confesseur lui-même l'occasion de faire des actes d'amour de Dieu et de contrition. Ce que nous disons ici s'applique aux autres pénitents, surtout s'ils sont grossiers et d'une conscience peu délicate.

151. On leur donne ensuite les moyens de persévérance, comme dans la 5e leçon, nº 899 et suivants. On leur impose une pénitence légère et devant être faite aussitôt après la confession, ou même dans le confessionnal, s'ils sont très légers ou très jeunes; et s'ils sont déjà raisonnables, une pénitence un peu plus longue. Qu'on évite de leur imposer de demander pardon à leurs parents. Ensuite on leur fait renouveler l'accusation de tous leurs péchés, comme nous l'avons conseillé plus haut, nº 139, et on leur donne l'absolution, durant les missions, dès la première fois qu'ils se présentent au saint tribunal. En dehors des missions, le confesseur pourra revoir une seconde fois ceux qui sont les plus intelligents et qui ont des habitudes mauvaises; mais dans les missions, on n'a pas le temps de les entendre deux fois; et l'expérience apprend que ceux auxquels on dit de revenir, ne reviennent point, s'ils ne voient pas revenir les autres.

152. Voici les règles que nous donne saint Liguori, pour l'absolution des enfants, règles qui seront suivies par les prêtres zélés, avec grand profit pour les âmes : *Si constet quod ipsi sufficientem usum rationis jam habeant, prout si distincte confitentur, vel adæquate interrogationibus respondent, et appareat quod ipsi jam comprehendant cum peccato offendisse Deum et meruisse infernum : tunc si satis videantur dispositi, absolvantur. At si in peccatis lethalibus sunt recidivi, ipsi tractandi sunt sicut adulti* (1).

Si autem dubium sit an puer perfectum usum rationis habeat, prout si ille in actu confessionis non maneret compositus, sed oculus in girum ageret, manibus jocaretur, tunc si est in periculo mortis, aut in obligatione implendi præceptum paschale, absolvendus est sub conditione, et tanto magis si confessus fuerit aliquod dubium mortale (*in quo casu idque puto omnino dicen-*

(1) Or, dans les missions, on a presque toujours une raison plausible de donner l'absolution *saltem sub conditione*. Nous l'avons dit plus haut en parlant des récidifs, n. 131 et suiv.

dum, etiam extra tempus mortis præcepti (1) : bene enim potest administrari sacramentum sub conditione, quando justa adest causa, ut esset hæc, liberandi hunc puerum a statu damnationis, si unquam in illum est lapsus. Idque agendum etiam si puer sit recidivus : dum ideo differri debet absolutio iis qui perfectam discretionem habeant, quia spes est quod ex tali dilatione ipsi redeant dispositi ; sed spes hæc difficulter haberi potest a pueris qui perfecto usu rationis carent. Et probabiliter plures doctores dicunt quod pueri isti dubie dispositi absolvi possunt (saltem post duos vel tres menses) sub conditione, licet sola venialia afferrent, ne careant diu gratia sacramentali, et forte etiam sanctificante, si quam forte gravem culpam haberent ipsis occultam (2).

Article III. — *Du sceau de la confession.*

153. *Puto hic omnino dicendum*, dit saint Liguori, *non licere uti opinionibus, ex quarum usu certum non sit moraliter nullum pœnitenti gravamen inferri.* (Liguori, VI, nº 633.) « Il faut établir parmi nous, en principe, disait saint Léonard aux confesseurs, que les choses, entendues en confession doivent être pour nous comme si nous ne les avions jamais entendues. Comment donc ne pas blâmer l'imprudence de ceux qui poussent l'indiscrétion, jusqu'à raconter des cas entendus en confession, comme une nouvelle débitée sur une place publique ?

« (Quand il s'agit de consulter,) quelle nécessité y a-t-il de dire que le cas est arrivé en confession ? Exposez-le comme s'il était arrivé à d'autres, ou s'il pouvait arriver ; et lorsqu'il y a beaucoup de prêtres, ne le proposez pas publiquement, mais seulement à celui que vous jugez le plus capable, abstenez-vous de toute expression indigne de sortir de la bouche d'un confesseur, par exemple : Le premier pénitent que j'ai confessé aujourd'hui, etc. Ce matin j'ai rencontré un cas..... Un jeune homme m'a fait une confession générale..... Un noble vint à moi dans telle mission..... Parmi tant de personnes que j'ai confessées aujourd'hui, à peine en ai-je trouvé deux ou trois qui n'eussent que des péchés véniels. »

Ou encore, j'ai fait tant de confessions générales..... Dans telle paroisse où j'ai donné la mission, les dévotes ont ce défaut..... tel vice règne..... Telle jeune fille a le goût du mariage ou de la vie religieuse. Il y en a des poissons ici, et j'en ai eu ce soir à la veillée ! J'ai refusé l'absolution hier à un voleur, à un ivrogne à moitié ivre. Quelle scrupuleuse que cette personne ! J'ai confessé une telle ; quelle belle âme ! « Ne voyez-vous pas, ajoute saint Léonard, que par ces sortes de formules vous vous exposez à violer le sceau pourtant si sacré de la confession ?

« Rappelons-nous qu'avec le pénitent lui-même nous ne pouvons faire aucune allusion aux péchés qu'il a déclarés, et beaucoup moins en parler sans une permission libre, claire et expresse ; que les prédicateurs eux-mêmes, en attaquant les vices, ne doivent pas donner le moindre signe qui puisse faire soupçonner qu'il se servent de la connaissance acquise au confessional : que les confesseurs ne peuvent s'entretenir entre eux des défauts des personnes qu'ils dirigent. En un mot, le confesseur doit avoir

(1) Théolog. mor. lib. VI, n. 431-VI.

(2) Liguori, *Homo apostol.*, tract. ultim., n. 38.

bouche close. Au confessionnal même, il doit parler si bas, qu'il ne puisse, en aucune manière, être entendu par ceux qui l'environnent. »

« Une personne sourde, dit saint Liguori, se présente au saint tribunal; si on remarque sa surdité *circa initium confessionis,* on peut lui dire de se rendre à la sacristie, ou de venir à un moment plus opportun; mais si on remarque sa surdité *in progressu confessionis,* alors il n'est plus permis au confesseur de lui parler à haute voix, pour lui dire de revenir, parce qu'il donnerait lieu à ceux qui l'entendraient de soupçonner que la personne a avoué des fautes graves. Le confesseur alors entendra ses péchés le mieux possible et lui donnera l'absolution absolument ou conditionnellement, selon qu'elle lui paraîtra disposée. » (Lib. VI, nº 644.)

154. Saint Liguori ajoute qu'il ne faut jamais parler des péchés entendus au saint tribunal, en présence des personnes simples, qui soupçonneraient en cela une révélation de la confession. (Praxis, nº 117.) Il ne faut pas non plus plaisanter de la manière dont certaines personnes s'accusent. Pour la même raison, gardons le silence sur ce que nous savons seulement par la confession, même sur ce que nous savons et par le confessionnal et par une autre voie. Quand on dirige une personne, même hors du saint tribunal, et de son consentement libre, avec la connaissance que l'on a de son âme par la confession, on est tenu sur cette direction même à un rigoureux secret. Il ne faut donc pas laisser traîner sur sa table ou ailleurs, des lettres de direction que des domestiques peuvent lire et divulguer.

Quand les paroisses ont moins de trois mille âmes, dit saint Liguori, c'est blesser le secret sacramentel que de révéler les désordres qui y règnent, s'ils sont connus par la confession. On ne devrait pas même parler de certains crimes plus infamants comme la sodomie, etc, si la population n'atteignait pas 6.000 habitants. Il n'est donc pas permis quand on vient de donner les missions dans des paroisses moins considérables, de les comparer les unes aux autres, à moins que l'on n'use seulement des données fournies en dehors de la confession. Nous avons sous les yeux un manuel du missionnaire qui recommande de ne jamais demander le nom, ni la condition des personnes que l'on a confessées. Il importe aussi de détourner la conversation quand à table ou ailleurs, elle tombe sur ce sujet, surtout en présence des laïques.

155. **Examen après chaque séance au saint tribunal.** — Quelques saints, après chaque station au saint tribunal, faisaient un examen attentif sur la manière dont ils s'y étaient conduits. Le missionnaire trouvera, dans un examen de ce genre, un moyen efficace de régler ses paroles et ses décisions, de manière à ce que les prêtres et les fidèles y trouvent un sujet d'édification pour leur âme, et que Dieu n'y trouve rien à condamner.

APPENDICE DU CHAPITRE III

Pouvoirs et réserves.

156. Un missionnaire, avant de se rendre en mission, a soin de se pourvoir, auprès de l'Ordinaire du lieu qu'il doit évangéliser, des pouvoirs nécessaires pour la confession, et de la permission d'user des facultés qu'il tient de Rome, comme de recevoir des scapulaires, etc (Voir nº 168.)

157. NN. SS. les Evêques accordent facilement, si on les en prie, le

pouvoir d'absoudre de tous les cas et censures à eux spécialement réservés, soit par le droit commun, soit par les statuts de leur diocèse. S'il ne le faisaient point, il serait nécessaire de faire une étude de ces cas et de ces censures dans chaque diocèse, afin de ne pas dépasser les limites de sa juridiction. Mais quand l'Ordinaire accorde ces pouvoirs, on n'a plus qu'à ne point oublier les censures et les cas réservés au Saint-Siège.

Parmi les censures et les cas réservés au Pape, il en est dont les évêques ont, de par le droit, le pouvoir d'absoudre. (Voir le nº 161.) Il en est d'autres dont ils peuvent absoudre en vertu des facultés quinquennales seulement; mais, dans l'un et l'autre cas, s'ils délèguent ce pouvoir à d'autres prêtres, ces prêtres, d'après le sentiment très commun des auteurs, doivent être personnellement désignés à cette fin, et ils ne peuvent exercer ces facultés que *in actu sacramentalis confessionis*. Seul l'évêque et, avec un mandat spécial, le vicaire général peuvent les exercer en dehors du saint Tribunal, mais au for de la conscience pourtant, et peuvent les communiquer.

158. Or voici les pouvoirs quinquennaux que les Evêques obtiennent ordinairement de la Pénitencerie.

a) Absolvendi percussores clericorum dummodo non sequatur mors, vel mutilatio, vel lethale vulnus, aut ossis confractio, et dummodo casus ad forum externum deductus non fuerit.

b) Absolvendi duellantes, si casus non sit ad forum Ordinarii deductus.

c) Absolvendi (exceptis solis qui publice vel privatim sed notorie apud multos falsa dogmata spargunt) ob hæreses vel fidei abjurationem private admissas, et sortilegia hæreticalia, etiam cum sociis patrata, post denuntiationem complicis, vel promissionem denuntiationis si hæc fieri nequit, et injuncta obligatione reparandi scandala.

d) Absolvendi a censuris incursis ob violationem clausuræ, dummodo non fuerit ad malum finem, et mulieres quæ etiam ad malum finem violarunt clausuram virorum, dummodo casus maneant occulti.

e) Absolvendi a censuris ob retentionem et lectionem librorum prohibitorum incursis, injuncta obligatione tradendi libros ante absolutionem, si fieri potest.

f) Absolvendi eos qui munera acceperunt a religiosis utriusque sexus, exigendo restitutionem, vel promissionem restitutionis, tempore a confessario præfixo sub onere reincidentiæ.

g) Absolvendi eos qui sectis secretis nomen dederunt, vel non coryphæos denuntiaverunt, imposita obligatione sectam deserendi, et libros ejus vel signa tradendi, vel si fieri nequit, comburendi, et denuntiandi duces.

h) Absolvendi religiosos a prædictis casibus, et insuper a casibus et censuris in sua religione reservatis, dummodo licentiam habeant confitendi extra proprium ordinem.

159. Il est des Evêques qui obtiennent de la S. Congrégation de la Propagande le pouvoir d'absoudre de tous les cas et censures spécialement réservés au Souverain Pontife, *excepto casu absolventis complicem*. Mais souvent ils ne peuvent subdéléguer, en dehors des lieux où le culte catholique est proscrit; il faut donc avoir soin de leur demander des indications précises sur les cas, desquels ils peuvent déléguer le pouvoir d'absoudre. Il faut aussi dans la vacance du Siège demander, si MM. les Vicaires capitulaires ont de semblables pouvoirs.

Il est à remarquer que sans une concession spéciale de l'Evêque, MM. les Vicaires généraux ne peuvent même pas absoudre des cas que l'Evêque s'est réservés, bien qu'ils puissent absoudre et donner le pouvoir d'absoudre des cas réservés à l'Evêque par le droit commun (Marc 1776), mais non des cas occultes réservés au Saint-Siège, à moins d'un mandat spécial. Un vicaire capitulaire peut donner ce pouvoir. — Si on ne peut obtenir des évêques ces facultés spéciales, il faut bien connaître les réserves pontificales dont nous allons donner l'énumération, mais remarquons d'abord ce qui suit :

160. Toutes les excommunications et toutes les censures pontificales ne sont réservées qu'à cause de la censure : donc, si, par ignorance ou pour

toute autre raison, la censure n'est pas encourue, il n'y a pas de réserve. L'ignorance crasse n'excuse pas de la censure, excepté dans le cas où le texte de la loi porte les mots *scientes, scienter, præsumentes, pertinaciter, ausu temerario, audent,* que nous mettrons en lettres italiques dans les énumérations suivantes.

161. Il est à remarquer que les Evêques, à moins d'un indult spécial, ne peuvent aucunement absoudre des cas réservés sans censures, ni des censures même occultes, spécialement réservés au Pape ; ils ne peuvent pas davantage absoudre des cas, ni des censures simplement réservées, si le crime est public, c'est-à-dire, s'il est traduit devant les tribunaux, et prouvé au moins par un témoin, ou s'il est connu de la plus grande partie d'une ville, d'une paroisse, d'un monastère. Dans les cas urgents où l'on ne peut refuser l'absolution sans crainte d'infamie ou de grave scandale, ou d'une trop grande peine pour le pénitent de rester en état de péché, tout prêtre approuvé peut donner l'absolution de ces deux sortes de censures et des cas spécialement réservés sans censures, en imposant à son pénitent l'obligation d'écrire à Rome par le moyen de son confesseur dans l'espace d'un mois. Un missionnaire qui ne doit pas revoir son pénitent peut lui imposer cette obligation sans se charger d'écrire lui-même, d'après une décision de la S. Pénitencerie. Le coupable peut faire écrire par un confesseur autre que celui qui l'absout, et même pour un motif raisonnable écrire lui-même sous un pseudonyme. Après ce temps, si le pénitent néglige d'écrire, il retombe sous le coup de la réserve et de la censure. Depuis une décision du S. Office du 30 juin 1886, il faut toujours dans ces cas recourir à Rome, même pour ceux qui sont empêchés d'y aller ; et la crainte que les lettres ne soient ouvertes à la poste n'est pas une raison de se dispenser d'écrire, d'après une décision de la S. Pénitencerie. Toutefois, en temps de jubilé, ce recours à Rome n'est nécessaire que pour les censures exceptées dans l'encyclique. (Voir notre abrégé de théologie n° 1275.)

Quant aux censures simplement réservées au Saint-Siège, si le cas est occulte, (et il est occulte lors même qu'il serait connu de cinq ou six personnes), l'Evêque ou le vicaire capitulaire peut en absoudre, et déléguer ce pouvoir pour le saint Tribunal seulement à d'autres spécialement et *personnellement* désignés. Il est même probable qu'il peut absoudre, si le cas est occulte dans le lieu de l'absolution, s'il n'y a pas de danger qu'il y devienne public, lors même qu'il serait public dans un autre lieu.

I. Excommunications spécialement réservées au Saint-Siège.

162. 1° Apostatæ, hæretici et fautores. Quand un homme notoirement hérétique se convertit, il faut recourir à l'Evêque. Si l'hérésie est occulte, on peut l'absoudre si l'Evêque donne en vertu d'un indult le pouvoir d'absoudre des censures spécialement réservées au Pape ; si non, recourir à l'Evêque ; 2° Libros eorum hæresim propugnantes, vel libros nominatim a S. Sede sub pœnâ excommunicationis prohibitos, *scienter* legentes, retinentes, imprimentes et defendentes ; 3° Schismatici ; 4° Appellantes a Papa ad futurum consilium et eorum cooperatores effectu secuto ; 5° Vim facientes prælatis Ecclesiæ et nuntiis, auxilium eis præstantes vel consilium ; 6° Impedientes exercitium jurisdictionis ecclesiasticæ et ab ea appellantes ad forum civile ; 7° Cogentes vel indirecte judices laicos ad trahendum ad tribunal suum personas ecclesiasticas et edentes decreta contra libertatem Ecclesiæ ; 8° Recurrentes ad potestatem laicam ad impedienda acta pontificia, vel prohibentes eorum promulgationem vel perterrefacientes eorum causa ipsas partes ; 9° Falsarios litterarum apostolicarum ; 10° Absolventes complicem etiam ex ignorantiâ crassâ, vel simulantes absolvere, vel directe vel indirecte inducentes illum ad celandum peccatum in quo complices fuerunt et deinceps absolvant ; 11° Usurpantes, sequestrantes jurisdictionem vel bona personarum ecclesiasticarum ; 12° Lædentes jura vel bona Ecclesiæ Romanæ et complices ; 13° Canonici regimen ecclesiæ *audentes* committere præsentato a potestate laica, et præsentati acceptantes. Si sint episcopi,

suspensionem et interdictum ab ingressu ecclesiæ, speciali modo Sanctæ Sedi reservata incurrunt. 14° Un missionnaire apostolique relevant de la Propagande et faisant imprimer un livre autre qu'un catéchisme ou qu'un livre de prière, sans la permission écrite de cette congrégation.

II. Censures et cas simplement réservés au Saint-Siège.

163. 1) Docentes vel defendentes propositiones damnatas a S. Sede, sub pœna excommunicationis, vel praxim inquirendi nomen complicis; 2) violentas manus injicientes in clericos vel religiosos et religiosas etiam congregationis non approbatæ, et etiam seminaristas nondum tonsuratos. (Lig. VII, n° 261); 3) duellistæ, et eorum fautores, et de industriâ spectantes; 4) les francmaçons et les membres des sociétés secrètes qui trament contre l'Eglise ou l'Etat, et ceux qui ne dénoncent pas les chefs de ces sociétés, à moins que la dénonciation ne soit gravement funeste; 5) ceux qui *ausu temerario* ordonnent de violer ou violent immunitatem asyli ecclesiastici; 6) violantes clausuram monialium, etiam mulieres, et admittentes; moniales egredientes; 7) mulieres violantes clausuram regularium et admittentes; 8), 9), 10), la simonie réelle dans les bénéfices et dans l'entrée en religion ou la collation des ordres, (cette simonie suppose un pacte qui a déjà un commencement d'exécution de part et d'autre), et les complices de la simonie dans les bénéfices, et la simonie confidentielle qui a lieu si on résigne un bénéfice, si on y élit, ou si l'on y présente avec la condition qu'il reviendra à soi ou à un autre, quand même on n'aurait pas pris possession de ce bénéfice; 11) ceux qui vendent les indulgences ou d'autres faveurs spirituelles, s'ils sont inférieurs aux Evêques; 12) ceux qui recueillent des honoraires de messes et les font célébrer à un moindre prix; 13) ceux qui s'occupent d'aliéner des domaines pontificaux, qui le conseillent, qui demandent pour les gouverner des personnes quelconques, ceux qui transmettent cette demande, ceux qui insinuent au Saint Père ces aliénations; 14) les religieux proprement dits qui *présument* d'administrer, hors le cas de nécessité, l'Extrême-Onction ou le viatique sans permission du curé; 15) ceux qui volent des reliques à Rome et leurs fauteurs; 16) ceux qui communiquent *in crimine criminoso* avec les excommuniés nommément par le Pape et leur viennent en aide; 17) les clercs communiquant *scienter* in divinis avec les personnes nommément excommuniées par le Pape; 18) *Præsumentes* absolvere a censuris speciali modo Summo Pontifici reservatis; 19) les missionnaires, même séculiers, qui dans les Indes orientales ou dans les deux Amériques exercent le commerce; 20) ceux qui *osent* s'emparer pour leurs propres usages des biens d'une église quelconque ou des revenus des œuvres pies, et empêcher ceux qui y ont droit, d'en user.

III. Excommunications portées contre les réguliers.

Aliæ sunt reservatæ, aliæ *non*. Reservatæ simpliciter sunt contra euntes ultra mare sine licentia Superiorum; contra eos qui non denuntiant confratres aut superiores de hæresi suspectos; contra superiores qui non denuntiant religiosos etiam non subditos de hæresi suspectos, vel *audent* causis ad S. Officium spectantibus se intromittere, vel qui suos subditos volentes ad S. Officium recurrere dissuadent; contra omnes qui a denuntiatione ista avertunt, vel illam retardant; contra tertiarios portantes habitum minorum; contra mendicantes, minimos et clericos regulares S. Jesu transeuntes ad alium ordinem sine licentiâ debitâ; et contra recipientes, exceptis Carthusianis; contra Minores *ab observantia* subornantes et procurantes vota in electionibus, et complices vel hoc scientes et non revelantes; contra regulares qui summam a parentibus novitii exigunt pro convivio vestitionis aut professionis.

Non reservatæ: sunt contra eos qui arma tenent intra septa sine licentiâ abbatum; vel qui ad curias principum se conferre *præsumpserint* ad damnum prælatis vel monasterio inferendum.

IV. Cas spécialement réservés au Pape sans censure.

164. 1) Celui qui dénonce, ou fait dénoncer aux juges ecclésiastiques, comme sollicitant en confession *ad turpia* un prêtre innocent; 2) ceux qui reçoivent un don de valeur d'un religieux ou d'une religieuse à vœux solennels, jusqu'à ce qu'ils aient restitué. Dans ces deux derniers cas, l'ignorance n'empêche pas d'encourir la réserve, d'après S. Liguori, (L. VI, 580); mais Ballerini et d'autres soutiennent une opinion contraire. A l'article de la mort on peut absoudre de ces derniers cas, *sine onere comparendi;* mais en d'autres circonstances v. le nº 161. Si on absolvait en danger de mort des censures occultes simplement réservées au Pape, il ne serait pas nécessaire, d'imposer l'obligation de se présenter au supérieur après la guérison.

V. Suspenses réservées au Saint-Siège.

165. *Spécialement trois;* 1) Les Evêques qui acceptent le gouvernement d'une église sans provision de Rome. 2) Les chapitres et les couvents qui reçoivent un prélat pour leur gouvernement sans qu'il présente les lettres apostoliques. 3) Tout ecclésiastique qui pour favoriser d'une manière quelconque les discussions politiques quitte sa résidence sans une cause approuvée par son évêque, ou dépose l'habit sans même prendre les armes, ou s'enrôle dans une guerre civile, ou dirige les opérations militaires de quelque manière que ce soit, est suspens *ipso facto* de l'exercice des ordres et grades reçus et devient inhabile à tout office et bénéfice.

Non spécialement réservés; l'Evêque peut absoudre des six suivantes, si elles sont occultes, et relever de l'irrégularité qu'elles peuvent entraîner, v. nº 167. (Lig. VII, 75. 1.) Ceux qui ordonnent sans titre un clerc avec le pacte qu'il ne leur réclamera pas les aliments; 2) ceux qui ordonnent un étranger sans lettres dimissoriales en lui conférant un bénéfice insuffisant, ou un de leurs clercs après une longue absence sans lettres testimoniales; 3) ceux qui ordonnent un religieux non profès, et ceux qui ordonnent un religieux à vœux simples sans titre; 4) les religieux proprement dits, chassés du monastère et vivant en dehors du couvent; 5) ceux qui *sciemment* sont ordonnés par un excommunié ou interdit, hérétique ou chismatique notoire, perdent l'exercice de l'ordre reçu; 6) les clercs ayant demeuré pendant 4 mois à Rome, qui se feraient ordonner par un autre que leur Evêque, sans permission du Cardinal Vicaire, ou sans examen passé devant lui, ou par leur propre Evêque, quand ils ont été refusés à cet examen. Les sujets des Evêques suburbicaires, s'ils sont ordonnés en dehors de leur diocèse avec des lettres dimissoriales adressées à d'autres qu'au Cardinal Vicaire, ou sans avoir fait une retraite de dix jours chez les Pères de la mission. 7) Suspense réservée au Pape portée ipso facto, contre les prêtres et les clercs qui osent: 1º donner les honoraires de messes à ceux qui les recherchent non dans le but de les célébrer eux-mêmes ou de les faire célébrer par leurs sujets; ou 2º accepter de seconde main des messes qu'ils ne peuvent pas célébrer; 3º remplacer les honoraires reçus par d'autres objets; 4º accepter des marchandises substituées aux honoraires contrairement à la loi; 5º retenir quelque chose sur les honoraires de messes. 8) les missionnaires du rite latin qui cherchent à attirer à leur propre rite les orientaux. 9) les clercs et les prêtres étrangers qui restent à Rome sans la permission de la S. Congrégation du Concile. Les autres suspenses sont réservées aux Evêques, ou ne le sont à personne.

VI. Interdits.

166. Deux sont réservés spécialement au Pape: 1) le premier frappe les universités, les collèges et les chapitres qui en appellent du Pape au futur

concile ; 2) le deuxième exclut de l'entrée de l'église les Evêques qui acceptent le gouvernement d'une église sans provision de Rome. *Autres interdits :* 1) ceux qui célèbrent ou font célébrer les divins offices dans un lieu interdit; ceux qui admettent aux offices, aux sacrements, à la sépulture ecclésiastique les excommuniés nommément. Si c'est le Pape qui a prononcé l'interdit d'un lieu, l'interdit lui est réservé, *secus non ;* 2) le métropolitain qui ne dénonce pas au Pape ses suffragants absents *ultra annum*, ou le plus ancien suffragant qui ne dénonce pas le métropolitain; 3) le chapitre qui donne, durant l'année qui suit la vacance du Siège, des dimissoires pour faire ordonner un sujet qui n'est pas pressé par un bénéfice reçu ou à recevoir. *Reservatur episcopo successori.*

VII. Irrégularités.

167. L'Evêque peut dispenser de toutes les irrégularités *ex delicto occulto, excepto homicidio directe volito*, mais ses propres sujets seulement ; il peut cependant, d'après une opinion probable, dispenser les sujets étrangers, *in foro conscientiæ*, mais seulement *ad exercendos ordines.*

N. B. Si les Evêques ne donnaient pas le pouvoir d'absoudre des censures à eux réservées par le droit commun, il faudrait les étudier avec soin dans une théologie récente ; car nous n'en avons indiqué ici que quelques-unes. (Voir notre *Compendium.*)

Tout prêtre approuvé peut absoudre des censures non réservées, aussi ne les avons-nous pas énumérées.

DEUXIÈME PARTIE

EXERCICES ET PLANS DE MISSIONS, DE RETRAITES ET D'INSTRUCTIONS PAROISSIALES.

Nous traçons la marche à suivre, d'après la méthode qui nous paraît la plus pratique et la plus autorisée par l'expérience et la doctrine des saints prédicateurs. A chaque prêtre de voir, dans les détails, ce qu'il est à propos de faire ou d'omettre, vu les circonstances particulières où il peut se trouver.

PREMIÈRE SECTION

EXERCICES ET PLANS DE MISSION.

CHAPITRE PREMIER

PRÉPARATIFS D'UNE MISSION, DÉPART ET ARRIVÉE DES MISSIONNAIRES, VISITES, CANTIQUES POPULAIRES, OUVERTURE.

168. **I. Préparatifs.** — Le missionnaire qui promet une mission fera bien d'accompagner ses promesses des avis suivants, dont il remettra au pasteur une copie imprimée ou manuscrite.

« Humble prière d'obtenir d'avance de Mgr. l'Evêque du diocèse, avec l'autorisation de donner la mission, une indulgence pour chacun des exercices et la permission de les terminer par la bénédiction du Saint-Sacrement; d'exposer le Saint-Sacrement quand on le croira utile, de faire quelques processions, et de plus, pour tous les confesseurs, durant la mission, fussent-ils même d'un diocèse étranger, la faculté d'absoudre même les religieuses *in foro sacramentali*, de tous les cas, censures et irrégularités réservées à l'Ordinaire, et de tous les cas et censures réservés même spécialement au Souverain Pontife, si l'Ordinaire a le pouvoir de déléguer à cette fin, ou du moins des cas et censures occultes simplement réservés au Saint-Siège (cette délégation, d'après l'opinion très commune, demande que chaque confesseur soit *personnellement* désigné à cette fin); celle aussi de rendre *jus amissum petendi debitum*, de commuer les vœux non réservés au Saint-Siège, et d'user des pouvoirs reçus de Rome pour bénir, recevoir des scapulaires, etc.; de dispenser des bans, du temps, du lieu et de l'heure pour les mariages invalides à régulariser, d'établir des confrèries, de celles qui sont approuvées dans le diocèse, si le pasteur le juge bon. *(Il importe dans la demande de pouvoirs, de reproduire exactement les termes ci-dessus et d'obtenir une réponse précise.)*

169. « Saint Liguori et tous les grands missionnaires recommandent aux ecclésiastiques du lieu où se donne la mission, de s'abstenir d'entendre les confessions: du moins s'il est nécessaire qu'ils confessent, que chacun d'eux refuse absolument d'entendre ses pénitents habituels, et cela sans exception. Il serait préférable, toutefois, d'appeler des confesseurs étrangers, si les missionnaires ne pouvaient suffire ; et plus ces confesseurs seront inconnus, plus fructueux sera leur ministère. Que personne dans la paroisse ne sache que la mission aura lieu, avant qu'elle soit annoncée en public. Cette annonce sera faite trois semaines, ou au moins quinze jours avant l'ouverture; à cette occasion, on exhortera les fidèles à prier beaucoup pour le succès des exercices, et surtout à éviter le péché afin d'attirer sur eux la grâce divine.

170. « En annonçant la mission, il faut éviter avec soin d'en indiquer la durée ; ce serait écarter les fidèles des instructions durant la première semaine. On se contente de dire qu'elle sera courte, ce qui est toujours vrai.

171. « Il sera bon d'inviter d'avance les parents, qui ont des enfants, domestiques ou ouvriers, dans d'autres paroisses, à les faire rentrer, s'il est possible, dans leurs familles pendant le temps de la mission.

172. « Si quelques enfants étaient assez instruits pour faire leur première communion, les missionnaires aideraient volontiers à les y préparer pendant la première semaine.

173. « Durant les huit jours qui précèdent la mission, il serait très utile de réunir à l'église les fidèles, tous les soirs, pour prier ensemble et s'exercer à des cantiques populaires. Les missionnaires assisteront, s'il est possible, à cette réunion de chant, la veille de l'ouverture. Il est important que les chantres et les chanteuses, les enfants des écoles s'y trouvent nombreux.

174. « Les confessionnaux seront préparés avant la mission et disposés de telle sorte qu'on puisse entendre les confessions des deux côtés. On sait que les prédicateurs redoutent les courants d'air, on voudra bien les leur épargner à l'église, autant que possible. On est prié de ne préparer pour la table des missionnaires et des confesseurs que trois plats à midi et deux le soir; point d'autres desserts que les plus simples. On voudra bien éviter de faire des invitations et d'en accepter durant la mission. Il serait à désirer qu'on sonnât les cloches à l'arrivée des missionnaires, et que la paroisse, ou du moins les enfants, les confréries, les personnes pieuses vinssent en procession à leur rencontre. Si M. le Curé voulait profiter de la mission pour établir quelque congrégation ou confrérie, il serait sûr du concours des missionnaires. Il est bien important que les hommes et les pauvres aient des sièges gratuits, pour s'assoir durant les exercices. »

175. **II. Départ et arrivée des missionnaires.** — Quand le moment du départ sera venu, le missionnaire, après avoir purifié son âme par le sacrement de Pénitence, se dirige vers la paroisse où Dieu l'appelle. Il a soin de s'y faire accompagner par les prières des communautés religieuses et des âmes ferventes auxquelles il a recommandé l'œuvre de Dieu. En route, il cherche déjà à faire le bien. Le Bienheureux P. Lefèvre dans ses voyages, ne perdait pas une occasion d'être utile aux âmes. Que personne n'approche du sel de la terre, disait-il, sans en recevoir quelque saveur.

Rien de plus édifiant, dit l'historien de Bridaine, que les exercices de piété de ce saint missionnaire, en se rendant au lieu de chaque mission : des prières ferventes, des méditations fréquentes sur les voyages, les fatigues et les sermons de Jésus-Christ pendant sa vie mortelle; l'hommage d'une adoration muette et respectueuse rendue au Sauveur à la vue d'un clocher; la récitation du psaume si touchant du *Miserere*, pour demander le pardon des péchés du peuple, qu'il allait évangéliser et convertir; des vœux adressés à Marie, pour mettre ses travaux sous la protection spéciale de celle qui est, disait-il, le refuge des pécheurs, la reine du clergé, la protectrice des missions et des missionnaires; une oraison aux saints anges, pour invoquer le secours

des anges tutélaires de ces peuples : telles étaient sur la route ses occupations; après la récitation de l'office.

A l'approche de l'endroit où il était attendu, souvent on le voyait tomber dans une triste et sombre rêverie. Si ses confrères cherchaient à l'égayer : « Je suis triste, leur disait-il, parce que je pense plus vivement que je ne le voudrais, que vous et moi nous arrivons ici, sans doute pour le salut éternel de plusieurs; mais hélas ! aussi contre l'intention de Dieu et la nôtre, nous y arrivons pour la réprobation éternelle de bien d'autres. » Dès qu'il arrivait au lieu de sa destination, sa première visite était à l'église ; il y demeurait immobile et dans le plus profond recueillement aux pieds des autels; de là, traversant la foule qui s'était assemblée sur ses pas, saluant le peuple avec autant de modestie que de grâce, et donnant à tout le monde les témoignages d'intérêt et de respect, déjà, par ce premier accueil, il commençait à s'ouvrir tous les cœurs. « Vous voyez, respectable pasteur, une troupe de vicaires qui viennent, sous nos ordres, consacrer leurs faibles services aux besoins de votre peuple (1). »

176. « S'il arrivait dit le P. Nampon, que la paroisse vînt en procession recevoir les missionnaires, profitez de cette circonstance pour témoigner aux pasteurs ordinaires un profond respect, en demandant humblement aux yeux de tous leur bénédiction, et pour faire apprécier aux fidèles, par une courte allocution, la grâce qu'ils vont recevoir. » Voici quel pourrait être le thème de cette allocution :

« M. F., l'accueil si bienfaisant que vous daignez faire aux missionnaires qui vous arrivent, comble nos âmes de joie. Nous voyons en vous une population chrétienne, qui comprend déjà le bienfait que Dieu lui prépare dans sa miséricorde. La mission, en effet, est la plus grande des grâces que Dieu puisse accorder à une paroisse ; elle apporte au pécheur le pardon; aux tièdes, la ferveur, aux justes, la persévérance; à tous, des consolations ineffables, avec l'espérance d'une sainte mort et du bonheur du ciel. Mais pour que tous recueillent les dons de Dieu, nous avons besoin d'implorer le secours d'en haut par la prière. Tombons à genoux et invoquons celle qui est la dispensatrice des grâces, la Vierge Marie.

On récite les litanies et les invocations à saint Joseph et aux anges gardiens; on annonce l'heure de l'ouverture, et on invite à y assister en grand nombre; on exhorte les âmes de bonne volonté à apprendre quelques cantiques, ou on leur fixe une heure pour ces exercices, comme nous le dirons plus loin.

177. Si l'on a quelque temps libre dans cette première journée, on l'emploiera utilement à s'entendre avec M. le curé pour les exercices du lendemain et des jours suivants. (Voir nº 380 en note.) Le président distribue à chacun son rôle un peu à l'avance, afin qu'on ait le temps suffisant pour se disposer à le bien remplir. On met les confesseurs au courant de la marche à suivre dans les missions, telle que nous l'avons exposée dans le chapitre précédent, nos 63 et suivants.

178. **III. Visites.** — Quelques missionnaires font, dès les premiers jours une visite à tous les habitants de la campagne pour les convoquer à la

(1) Le Bienheureux Père Lefèvre disait qu'il s'était toujours bien trouvé, en arrivant dans une paroisse de saluer les anges qui la protégeaient et qu'il devait visiblement à cette pratique, d'avoir trouvé les âmes dociles à la doctrine du salut. — Saint Dominique ne pouvait approcher d'une ville, ni d'un village, sans fondre en larmes, regardant d'un esprit de compassion les misères de ceux qui l'habitaient.

mission. On ne peut nier que cet usage ne soit très utile, quand il est possible, puisqu'il entre dans le règlement des missions de certaines congrégations. Dans ces visites, on a l'occasion de se montrer bienveillant et charitable pour tous, pour les enfants, pour les vieillards, les infirmes, les pauvres, les indifférents, de recommander a tous l'assistance à la mission, au moins une fois par jour, de répondre aux objections que l'on peut faire à cet égard, d'indiquer des moyens de venir aux sermons, tout en ne négligeant aucun de ses devoirs. Dans des paroisses indifférentes, on a vu réussir une réunion spéciale d'hommes, dès le jour de l'ouverture de la mission, parce qu'elle avait été préparée, la veille, par ce moyen. Les visites sont bien moins nécessaires, là où la foi s'est conservée vive.

179. Saint Léonard voulait au moins que ses missionnaires visitassent les ecclésiastiques, les communautés religieuses et les personnes qui pouvaient servir efficacement au succès de la mission. Certains personnages influents, les chefs de quelques ateliers peuvent, en effet, beaucoup aider, ou beaucoup nuire à l'assistance aux exercices. Si elle est possible, une visite aux écoles fait plaisir aux enfants, et en fait autant de porte-voix pour annoncer la mission dans la famille. On peut avec fruit leur apprendre dans cette visite les refrains des cantiques. Si l'on ne peut prudemment aller dans les écoles, on peut du moins dès que les enfants en sortent, les réunir à l'église.

Dans les paroisses rurales, où la condition et l'influence des habitants sont à peu près au même niveau, il faut éviter en visitant les uns, d'humilier les autres qu'on ne visiterait pas; comme aussi quand on ne visite que les pécheurs habitués à ne pas remplir leurs devoirs de religion, le public le remarque et se moque d'eux; il ne faut donc arriver à eux qu'après avoir visité un bon chrétien de leur voisinage. Il n'est pas nécessaire que tous les missionnaires fassent visite à chaque famille. Ils peuvent se partager et parcourir ainsi plusieurs hameaux à la fois, ou bien celui d'entre eux, qui réussit le mieux, peut, en compagnie de M. le curé parcourir toute la paroisse pendant que ses autres confrères entendent la confession des petits enfants. Si le temps ou une autre raison sérieuse ne permet pas les visites, on peut au moins inspirer au pasteur la pensée d'en faire quelques-unes lui-même.

Le soir de leur arrivée, à la tombée de la nuit, les missionnaires peuvent très utilement exercer au chant les chantres, les chanteuses, les enfants du voisinage. On prépare le *Veni Creator* et le *Sub tuum* pour le lendemain, et en même temps quelques cantiques populaires, tous avec refrain. Cela empêche toute hésitation; et quelques cantiques, sus déjà et bien chantés à la messe de l'ouverture, donnent à l'église un air de fête, et disent à tous que déjà on est en mission, et que la mission met de l'entrain dans la paroisse. Cela suppose qu'en fixant au curé l'époque de l'ouverture de la mission, et en lui annonçant l'heure de l'arrivée des missionnaires, on a eu soin de le prier de convoquer ses paroissiens à cette première réunion, comme nous l'avons indiqué plus haut.

180. **IV. Cantiques.** — Il faut observer ici que les cantiques entrent dans les missions, comme un moyen puissant de succès. Quand un peuple entier chante, il ne s'ennuie plus aux exercices; il y prend goût; il y accourt avec bonheur. Si ces cantiques sont bien choisis, ils instruisent, car on finit par les savoir par cœur; ils émeuvent et ébranlent les indifférents à l'égal

des sermons. Pour produire ces heureux résultats, toutefois, « le chant des cantiques, dirons-nous avec un illustre évêque, doit être simple. Les cantiques dont l'exécution exige des efforts, et qui pour cela même ne peuvent être chantés par la foule, n'atteignent aucunement leur but. Les mêmes cantiques doivent être souvent répétés, toujours pour le même motif. On aura soin de conserver l'usage de certains anciens cantiques qui, avec leurs anciens airs, restent le type le plus pur de ce genre religieux et naïf. » (Voir Nampon, *Man. du missionnaire.*)

Toujours pour la même raison, les cantiques de mission doivent être en petit nombre. C'est ce qu'ont voulu les plus célèbres missionnaires. Le Père Segneri n'en faisait chanter qu'un seul; les règlements de certaines congrégations n'en permettent que trois ou quatre. Ce n'est pas le cas de flatter le goût de la nouveauté, qui est souvent un défaut, mais bien d'entraîner les multitudes.

181. A cette fin il faut amener aux exercices de chant le plus de monde possible. La chose est facile en donnant ces exercices à la suite des sermons. On retient d'abord les chantres, les chanteuses, les enfants, et l'on a un chœur bien nourri pour les refrains. Les chanteuses disent le couplet. On invite les chantres à amener avec eux la prochaine fois des hommes et des jeunes gens ayant de la voix; et quelques jours après un missionnaire en détache quelques-uns avec lui et les conduit au milieu des hommes qui sont au bas de l'église, ou aux tribunes, pour redire avec eux les refrains. Dès que les hommes se sont décidés à chanter, on leur fait répéter le refrain immédiatement après que le chœur l'a dit une première fois; et l'élan est donné, il n'y a plus qu'à l'entretenir et à le rendre aussi général que possible, invitant les femmes elles-mêmes à s'y mettre.

L'accompagnement d'un orgue, ou de quelques instruments de cuivre, dans les campagnes où les oreilles sont peu délicates, aide au mouvement. Si l'on pouvait, surtout aux grandes cérémonies, ou aux réunions d'hommes, se procurer le concours d'un orchestre, il ne faudrait pas s'en priver sans de bonnes raisons. Les exercices de chant ont *toujours* lieu à l'église, et par conséquent on ne doit pas s'y écarter du respect dû au saint lieu. Il est bon de les faire précéder et suivre d'un *Ave Maria* et d'y entremêler quelques mots d'encouragement et d'édification. Qu'on évite, surtout la nuit, de les prolonger longtemps, quand les deux sexes s'y trouvent réunis : on peut y conseiller de chanter les refrains, en se retirant. Il sera très utile de faire remarquer et d'expliquer au besoin le sens des cantiques, devant toute la paroisse, afin qu'on fasse du chant une prière et un moyen de s'instruire des vérités de la religion.

182. Le soir qui précède l'ouverture, on conseillera au pasteur de faire annoncer la mission, à l'*Angelus* par la sonnerie de toutes les cloches ou par une sonnerie prolongée de l'unique cloche de l'église.

183. Le lendemain, les missionnaires disent leurs messes, avant la principale; ils ne les font annoncer que par quelques coups de cloche, afin que tous les fidèles se réservent pour la messe d'ouverture. Si malgré cela quelques personnes assistaient à leur messe, il faudrait, à l'évangile, leur recommander d'envoyer les enfants à partir de quatre ou cinq ans au catéchisme du soir, de revenir à l'instruction des vêpres ou des exercices du soir, si elles ne peuvent entendre celle de la messe, et d'assister au

moins une fois par jour à la mission. On indique les heures des exercices.

184. **V. Ouverture.** — A la messe de paroisse à laquelle il importe de donner toute la solennité possible, l'aspersion étant faite, si c'est un dimanche, tous les missionnaires vont se placer à droite et à gauche du célébrant, à genoux sur le premier degré de l'autel. Le célébrant entonne le *Veni Creator* puis le *Sub tuum*, suivis des versets et des oraisons correspondants.

185. Après l'oraison, il serait désirable que M. le Curé, de l'autel, se tournant vers les fidèles, dit brièvement à ses paroissiens que les ouvriers de l'Evangile sont arrivés pour travailler au salut de leurs âmes, et qu'il confiât son troupeau aux missionnaires. Pendant ces quelques paroles, les missionnaires se tiendraient à genoux sur le premier gradin et iraient, l'allocution finie, prendre leur place après le clergé du lieu, n'acceptant pas l'offre qu'on pourrait leur faire d'une place plus honorable. Les messes de l'instruction ne doivent pas être chantées, le dimanche, durant la mission. Il ne faut pas lasser les fidèles. On devra même chercher à obtenir, autant que possible, que la messe de mission, durant la semaine, soit une messe basse.

186. Dès que l'officiant entre à la sacristie pour prendre la chasuble, on commence à chanter un des cantiques préparés la veille : *Un Dieu vient se faire entendre*, par exemple. Si l'on n'a pu en préparer, on se contentera de demander aux chanteuses d'entonner un cantique connu de la population. Qu'on n'improvise jamais un chant nouveau, devant une nombreuse assistance; il faut s'épargner un échec. Tous les missionnaires évidemment seront présents à cette première cérémonie; et, en règle générale, il faut qu'ils assistent tous à tous les exercices de la mission. « Le peuple ignore si vous avez besoin de repos, disait Bridaine à ses collègues; mais sa ferveur et son assiduité dépendent de votre présence. Il veut voir ses missionnaires toutes les fois qu'il est à l'église, ou il se décourage. (En sa *Vie*, p. 142.)

187. Au commencement de l'Evangile, chant de l'invocation au Saint-Esprit : un seul couplet suivi du refrain. Pendant ce temps le missionnaire monte en chaire; M. le curé fait brièvement les annonces de la semaine, supprimant autant que possible tout le reste. Et dès qu'il a fini, le missionnaire fait à haute voix le signe de la Croix et récite le *Notre Père,* le *Je vous salue Marie,* auxquels il ajoute une invocation au Sacré Cœur, à la Sainte Vierge, à saint Joseph, aux saints Anges gardiens et aux patrons de la paroisse. S'étant levé, lorsque le silence s'est fait complètement, ce qu'il faut toujours attendre en pareil cas, il donne sans avis préalable le sermon d'ouverture.

188. Si la mission est courte surtout, cette première instruction doit rouler déjà sur une vérité importante, le salut par exemple, n° 1383; mais en évitant avec plus de soin que jamais tout ce qui pourrait blesser les auditeurs. On trouvera au n° 1302, un sujet qui pourrait être traité utilement dans les missions de plus longue durée. On peut y prendre pour exorde l'histoire de Joseph. (Gen. XXXVII. 12, 17.) Comme Jacob, Dieu nous envoie près de vous. A ceux qui nous interrogeaient en chemin, nous avons répondu : *Fratres meos quæro.* Il nous tardait de vous rencontrer. Nous voici : et nous annonçons comme à des frères la grande nouvelle de la mission, *gaudium magnum quod erit omni populo*; on commente *omni populo,* en parcourant les diverses classes au point de vue social et au point de vue de l'état des consciences. (V. n° 1302.)

CHAPITRE II

QU'IL FAUT RÉPÉTER SOUVENT LES MÊMES VÉRITÉS DANS LES INSTRUCTIONS.

189. Avant d'entrer dans l'énumération des divers exercices des missions, nous sentons le besoin de faire comprendre à tous ceux qui se dévouent au ministère de la prédication, combien il importe de revenir souvent dans les avis et les instructions, sur certaines vérités. Nous le ferons nous-mêmes durant tout le cours de cet ouvrage; et si on était tenté de nous faire un reproche de ce qui semble des redites, nous répondrions: Notre conviction profonde est que nous n'avons pas répété, aussi souvent qu'il le faudrait, certains enseignements. Un prédicateur expérimenté saura y suppléer, et insister davantage encore sur les mêmes vérités. Ne faut-il pas, en effet, qu'elles arrivent à toutes les âmes?

Or, ne nous faisons pas illusion: lors même que nous avons un auditoire satisfaisant, nous n'avons pas ordinairement plus de la moitié de la population en état de venir aux instructions. Sauf le dimanche, le matin, nous n'en avons guère que le tiers dans les paroisses où l'exercice est le mieux suivi. Les personnes qui viennent le matin sont pour la plupart pieuses, de celles par conséquent qui reviennent le soir. Donc, quand nous ne répétons que deux fois les mêmes vérités, nous sommes encore loin d'atteindre tout le monde. Tous nous entendraient-ils, nos répétitions ne seraient pas suffisantes. Quand on écrit sur l'eau, disait à ce sujet saint Léonard de Port-Maurice, les caractères s'effacent vite, si on ne les retrace pas bientôt après. C'est à force de coups de marteau que l'on grave dans la pierre une inscription. Or, notre auditoire est formé le plus souvent d'esprits ou faibles et légers comme l'onde, ou durs comme la pierre. Quand on a à faire à de mauvais payeurs se contente-t-on de leur demander une fois seulement d'acquitter leur dette? Les médecins, disait saint François de Sales à ce sujet, cessent-ils de réitérer leurs remèdes jusqu'à ce qu'ils se soient rendus victorieux du mal? La sagesse païenne s'accorde ici avec la sagesse chrétienne. *Nunquam nimium dicitur quod nunquam satis discitur*, a dit Sénèque. (V. nº 1166.)

On a l'occasion de dire beaucoup de choses en chaire; mais pense-t-on vraiment qu'on laisse un grand nombre d'idées nettes? Pour s'édifier, qu'on prenne la peine de demander à quelques personnes, même intelligentes, mais absorbées par les affaires du monde, ce qu'on a dit dans le dernier sermon. Hélas! le plus souvent il n'en est resté qu'une impression favorable, ou défavorable. La multiplicité des instructions amène même une certaine lassitude dans les esprits. Aussi, n'est-il pas rare d'entendre les fidèles faire des réflexions comme celle-ci: Oh! s'il fallait faire tout ce qu'on nous dit! Forcément le peuple en retient peu et en rabat beaucoup. Il ne retiendra que ce qu'il aura entendu fréquemment redire; il n'attachera d'importance qu'à cela, persuadé avec raison que si on insiste sur certains points, il faut qu'on ait des motifs particuliers de le faire. Aussi voyons-nous nos maîtres dans l'art des missions revenir souvent, presque à toutes les instructions, sur les mêmes sujets. Qu'on lise les avis de Le Jeune, la méthode de saint Léonard de Port-Maurice et celle de saint Liguori.

190. « Mais, dira-t-on, les hommes s'ennuient quand ils entendent répéter

plusieurs fois la même chose. » C'est l'objection que se pose textuellement saint Liguori, et voici ce qu'il y répond : « Qu'importe si cela déplaît à quelques-uns, les autres n'en profiteront pas moins, surtout les gens peu instruits qui oublient à l'instant ce qu'ils n'ont pas entendu répéter plusieurs fois. (Tome XVI, p. 373, 374.)

Ailleurs, le saint évêque ajoute : « Le prédicateur et spécialement le missionnaire n'a point à rechercher les éloges des lettrés, mais le bon plaisir de Dieu et le salut des âmes, particulièrement des pauvres ignorants, qui viennent en grand nombre dans les missions, et qui retirent moins de profit des sentences et des raisonnements qu'on leur fait entendre, que de ces pratiques faciles, qu'on a soin de leur inculquer en les répétant. » (Tome XVI, p. 199.)

191. Mais que doit-on redire souvent ? Le saint docteur va nous l'apprendre. 1° « Je prie votre Révérence, écrivait-il à un religieux, de donner souvent à entendre en prêchant, la **paix dont jouit celui qui est en état de grâce.** Saint François de Sales retira ainsi bien des âmes de la mauvaise voie, ce dont Henri IV le louait beaucoup, tandis qu'il blâmait les autres prédicateurs, qui représentent le chemin de la vertu comme si difficile, qu'ils ôtent aux âmes la confiance d'y entrer. (V. n° 1311.)

192. 2° « Je la prie aussi de parler souvent de **l'amour que Jésus-Christ nous a témoigné** dans sa passion et dans l'institution du Saint-Sacrement, et puis de l'amour que nous devons témoigner à notre très aimant Rédempteur, en nous rappelant fréquemment ces deux grands mystères d'amour. Je dis cela, parce que communément il y a peu ou trop peu de prédicateurs qui parlent de l'amour de Jésus-Christ, tandis que l'amour envers Jésus-Christ doit certainement être la principale, ou plutôt, l'unique dévotion d'un chrétien, et que par conséquent l'unique but de tous les efforts des prédicateurs et des confesseurs devrait être constamment de pénétrer et d'enflammer d'amour envers Jésus-Christ leurs auditeurs ou leurs pénitents. Cette négligence a des suites déplorables ; car, si les âmes font peu de progrès dans la pratique des vertus et continuent de croupir dans les mêmes défauts, si elles tombent même souvent dans des fautes graves, c'est qu'elles s'appliquent peu et qu'elles sont peu exhortées à acquérir l'amour envers Jésus-Christ, cette chaîne d'or qui attache et unit les âmes à Dieu. Il est certain que tout ce qui se fait uniquement par crainte des châtiments et non par amour, a peu de durée. » (Tome XVI, p. 49.) « Les âmes qui restent attachées à Dieu par l'amour persévèrent facilement. » (Tome XVI, p. 237.)

« Le missionnaire donc tâchera *principalement* dans *chaque* sermon qu'il fait, de laisser ses auditeurs enflammés du saint amour. Mais ce but n'est pas atteint par les sermons spéculatifs, où l'on démontre l'excellence de l'amour divin. Pour y parvenir, il importe surtout de faire comprendre l'amour que Jésus-Christ nous a porté dans sa vie et spécialement dans sa passion. Saint François de Sales dit : « Tout amour qui ne prend pas son origine de la passion du Sauveur, est frivole... C'est pourquoi dans nos missions, spécialement les trois derniers jours, nous ne parlons que de la passion du Rédempteur ; et non seulement ces trois derniers jours, mais tous les jours de la mission, il est bon que le prédicateur entremêle, où cela convient le mieux, quelques exhortations sur l'amour que nous devons

à Jésus-Christ. En outre, on fait bien d'engager les auditeurs à se procurer chacun une image de Jésus crucifié, à qui ils auront soin de se recommander souvent dans la journée. » (Tome XVI, p. 316, 317.)

Nous tiendrons compte de ces conseils du saint dans le cours et surtout à la fin des instructions que nous publierons en entier ; mais que ceux qui nous liront y pensent eux-mêmes en composant les instructions, dont nous ne fournirons que le canevas. Que ceci soit entendu également sur les points qui suivent.

193. 3° « Dans la mission, continue saint Liguori, il faut de même recommander souvent **la dévotion envers la Sainte Vierge.** On doit craindre beaucoup pour le salut de celui qui estime peu la dévotion envers la Sainte Vierge, et néglige de se procurer son intercession, et c'est ce que le prédicateur doit surtout inculquer. » (P. 318, 321.) Ce saint docteur recommandait aux prêtres de faire tous les samedis une instruction sur la Sainte Vierge, suivie du récit de quelque grâce signalée, obtenue par son intercession ; et de plus de faire précéder chaque année une de ses plus grandes fêtes d'une neuvaine solennelle avec sermon et exposition du Saint-Sacrement. Il ne voulait pas qu'on terminât un seul sermon sans engager le peuple à invoquer la Sainte Vierge, et, à cette fin, il faisait exposer pendant la mission une statue de Marie. (Tome XVI, p. 350.) « Quand on aime une personne, disait-il, on en parle souvent et volontiers, afin d'amener les autres à l'estimer et à la louer. Bien faible serait notre amour pour Marie si nous nous préoccupions peu de parler d'elle pour la faire aimer. Ensuite, s'il est vrai que toutes les grâces passent par les mains de Marie et qu'on ne peut se sauver sans l'intercession de cette divine Mère, on doit affirmer, par une conséquence nécessaire, que le salut des hommes dépend de la prédication sur la confiance en Marie et la nécessité de recourir à sa puissante intercession. Aussi saint Bonaventure ne craint-il pas d'affirmer que le ciel sera le partage de tous ceux qui s'emploient à faire connaître et aimer la Vierge Marie. » Saint Léonard de Port-Maurice avait à citer, pour tous les jours de ses missions, un trait frappant de la protection de la Mère de Dieu sur ceux qui l'invoquent.

Il est *une dévotion* qui comprend celles dont Notre-Seigneur et la Sainte Vierge sont l'objet, et qui y ajoute le culte de Saint Joseph, dévotion que le Pape Léon XIII a cherché à répandre dans l'univers, et dans laquelle, il a vu le moyen le plus efficace de sanctifier la famille et la société tout entière, nous voulons dire *la dévotion à la Sainte Famille.* On ne saurait trop recommander aux familles chrétiennes de s'enrôler dans l'association universelle, établie par ce Pontife de sainte mémoire. (Voir notre livre intitulé : Culte et imitation de la Sainte Famille, et nos 253, 325, 4743 et suivants.)

194. 4° En outre, dans les missions, « il faut inculquer fortement et à plusieurs reprises **la nécessité de vaincre la honte qu'on éprouve à confesser ses péchés.** » C'est encore saint Liguori qui parle : « Ceux qui ont l'expérience des missions savent que cette maudite honte fait tomber en enfer un grand nombre d'âmes. Le principal fruit des missions consiste dans le remède qu'elles apportent à ce mal. (P. 380.) Je n'ignore pas que dans les missions on fait ordinairement un sermon particulier pour engager les

auditeurs à ne taire aucune faute par honte ; mais je dis que ce point est si important, que même un sermon entier ne suffit pas !

« Pour les personnes qui ont tu leurs péchés pendant longtemps, ce n'est pas assez d'entendre parler du remède une seule fois ; il faut que le prédicateur insiste souvent sur cette matière, que je regarde comme la plus importante qu'on ait à traiter dans les missions ; car, même dans les missions, bien des personnes, quoique ayant assisté aux sermons, ont continué à taire leurs péchés.... Dans toutes les missions données par notre Congrégation, il est d'usage que celui qui fait le catéchisme (1) rapporte chaque jour un de ces exemples terribles de personnes damnées, pour avoir tu des péchés en confession ; aussi je pense que souvent le prédicateur de la mission fera bien de mettre à profit de semblables exemples. » (P. 333 et 334.)

La pratique de saint Léonard était la même ; c'est tous les jours qu'il insistait sur la nécessité de déclarer ses péchés, et il ne croyait pas que les hommes eussent moins besoin de ces enseignements que les femmes ; il affirmait même que parmi eux les sacrilèges étaient plus nombreux. On aurait peine à le croire sur le témoignage d'un autre qu'un saint, qui avait donné des missions pendant plus de quarante ans. (Voir nº 223.)

195. 5º Saint Léonard inculquait, *tous les jours,* **la nécessité de la contrition et du ferme propos,** employant des termes et des motifs différents. Il faut, en effet, varier autant que possible la forme de ces répétitions ; c'est le moyen de les faire mieux accepter et mieux comprendre. « Dans les sermons de mission, dit saint Liguori, on ne doit jamais omettre l'acte de contrition, qui en est la partie la plus importante ; car le fruit du sermon sera de peu de valeur, si les auditeurs ne restent pénétrés de componction et déterminés à changer de vie, effet qu'on veut obtenir en faisant l'acte de contrition. On doit même produire plusieurs de ces actes, mais chacun avec son motif, afin que le peuple soit porté à la componction, non par des éclats de voix, mais par le fond des raisons. Puis, dans le bon propos, qui est uni à la contrition, on fera prendre au peuple la résolution spéciale de fuir les mauvaises occasions et de recourir dans les tentations à Jésus et à Marie. » (Pages 22, 23.)

Le St. Docteur prend la peine de tracer lui-même *jusqu'à 14 formes variées de présenter au peuple les motifs de contrition.* Nous les reproduisons ici :

1. Pécheurs, mes frères, bannissez aujourd'hui toute crainte. Qu'avez-vous à redouter ? Depuis tant d'années que vous vous éloignez de Dieu, il n'a pas laissé de vous chercher ; et maintenant que vous êtes disposés à changer de vie, voudrait-il vous repousser ? Ah ! n'hésitez pas, repentez-vous, pleurez, etc...

2. St. Augustin dit : Qu'un pauvre berger perde une génisse, il pleure ; qu'il perde une brebis, il pleure ; et vous qui avez perdu Dieu, le souverain bien, vous ne pleurez pas ?

3. Mes chers frères, Dieu vient vous trouver pour faire la paix avec vous ; et vous, ne voulez-vous pas faire la paix avec Dieu ? Allons, etc...

(1) Ce catéchisme n'était autre chose que ce que nous appelons la glose ; il s'adressait non aux enfants mais à tous les fidèles.

4. Craignez-vous que Jésus-Christ ne vous repousse ? Eh bien, écoutez ce qu'il déclare dans l'Evangile : « *Eum qui venit ad me non ejiciam foras.* » — Je ne saurais repousser celui qui vient à moi avec repentir. — Avez-vous entendu ? Allons, etc....

5. Oh ! comme Dieu se réjouit quand il voit un pécheur qui pleure ses fautes ! Mes frères, combien de déplaisirs n'avez-vous pas causés à Dieu ! Donnez-lui donc ce soir une satisfaction, en disant de bon cœur : Seigneur, mon Dieu, je me repens de vous avoir offensé.

6. Dites-moi, pécheur, Jésus-Christ méritait-il d'être traité comme vous l'avez traité ? Mais ce bon Sauveur ne veut pas que vous désespériez ; demandez lui pardon, etc....

7. Avez-vous le désir d'obtenir de Dieu votre pardon ? Sachez que Dieu désire encore plus de vous l'accorder.

8. Vous voyez ici Jésus-Christ ; vous voyez ce que lui coûte votre âme ; vous voyez ce qu'il a fait pour vous ; et vous avez voulu perdre Jésus-Christ pour un rien !

9. Vous vous êtes éloignés de Dieu, et Dieu s'est éloigné de vous ; mais écoutez ce que Jésus-Christ vous dit ce soir : « *Convertimini ad me et convertar ad vos.* » Quittez le péché, et revenez à moi ; je vous embrasse.

10. Pécheurs, depuis combien d'années vous fuyez le Seigneur, qui vient à vous ! Ecoutez ce qu'il dit en ce moment à chacun de vous : Ma chère brebis arrête, cesse de me fuir, moi qui te veux du bien, qui veux te sauver.

11. Le Seigneur vous parle ce soir comme en pleurant votre perte : « *Quare moriemini, domus Israel :* » Mes enfants, vous dit-il, pourquoi voulez-vous vous damner, et aller au feu éternel ? — Mais vous répondez que faire ? les péchés sont commis. — Et là-dessus, le Seigneur ajoute : « *Revertimini et vivite.* » Revenez à moi, repentez-vous et je vous pardonne.

12. Voici que Jésus-Christ, les bras ouverts, vous appelle et dit à chacun de vous : Mon enfant, demande-moi pardon, car je veux te pardonner.

13. Pécheurs, vous désireriez sans doute entendre, vous aussi, les paroles adressées par Jésus-Christ à Madeleine : « *Remittuntur tibi peccata.* » Eh bien, si vous voulez les entendre, jetez vous comme Madeleine, aux pieds de votre Sauveur, en pleurant, etc....

14. Réjouissez-vous, pécheurs, de ce que vous n'avez pas à faire, à un homme de la terre, mais à Dieu. Si vous aviez offensé quelque personne, comme vous avez offensé Dieu, je vous dirais qu'il y a peu d'espoir de pardon ; mais vous avez à faire à Dieu, dont la miséricorde est infinie ; l'eussiez-vous offensé durant cinquante années consécutives, en commettant chaque jour mille péchés mortels, il vous suffirait de lui dire aujourd'hui : Seigneur, je me repens, etc.... Aussitôt Dieu vous répondrait : Et moi je vous pardonne tous les déplaisirs que vous m'avez causés.

Ces motifs sont présentés ici pour exemples ; on peut en former beaucoup d'autres semblables. (St. Liguori.)

Les Passionistes, dans ce même but, après chaque instruction, exposent au peuple quelques circonstances de la passion de Notre-Seigneur. Qu'on n'oublie point, selon la recommandation de saint Liguori, de présenter toujours les motifs des actes que l'on veut faire faire aux fidèles avant les actes eux-mêmes ; le motif a en effet pour but d'exciter à produire l'acte.

Cette remarque est pour le confesseur aussi bien que pour le prédicateur.

196. 6° **Nécessité de fuir les mauvaises occasions.** — C'est là encore ce que répétait tous les jours saint Léonard de Port-Maurice. Et saint Ligouri : « Ce point, dit-il, doit aussi être souvent recommandé dans la mission ; car une multitude innombrable d'âmes se perdent, en ne voulant pas fuir les mauvaises occasions. (P. 326.) Il ne suffit pas que le prédicateur en parle une fois au peuple, ni même qu'il y consacre un sermon entier, comme le font quelques uns, et ils font bien ; mais comme ces occasions sont nombreuses, et que les hommes sont peu attentifs à les éviter, d'où il résulte que le monde est si corrompu, il faut dans la mission revenir et insister plusieurs fois sur ce point. » (Page 329.) « On demanda un jour au démon, ajouta-il, quel était le sermon qui lui déplaisait le plus ; il répondit que c'était le sermon sur les occasions. » (1) A l'obligation d'éviter les mauvaises occasions se rattache celle où sont les parents d'en écarter leurs enfants ; et chacun sait que la négligence des pères et des mères à cet égard est la source de la ruine de l'enfance et de la jeunesse. Il est donc bon, pour ne pas dire nécessaire, de rappeler souvent ce devoir aux parents. « Il est certain, dit le B. Louis de Grenade, que rien n'a plus d'influence sur l'esprit public que la bonne éducation des enfants. Aussi les ministres de la divine parole, à qui est confiée la mission de dispenser la doctrine céleste, ne doivent-ils rien répéter davantage aux parents, rien avoir plus souvent à la bouche qu'une recommandation si féconde en conséquences ; ils devraient même insister à temps et à contre-temps sur ce sujet dans tous leurs sermons. »

197. 7° **Les principaux mystères de la foi.** — La désertion des offices et des prônes du dimanche est la cause de l'ignorance profonde qui règne de notre temps. Qu'on questionne les pénitents, je ne dis pas sur les vérités qu'on doit connaître *ex præcepto*, mais sur celles dont l'ignorance rend indigne de l'absolution, et on ne tardera pas de constater toute l'étendue d'un si grand mal. Elles sont donc on ne peut mieux appropriées à nos besoins les recommandations du Père Le Jeune : « Je vous conjure par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, de lire avec zèle et vigueur les susdits mystères, à la fin de tous les sermons, matin et soir ; et, quand vous prêchez l'Avent et le Carême, de les dire au moins tous les dimanches et fêtes. Tant grande que soit la chaire où vous prêchez, ne craignez pas d'en être méprisé. Tous les gens de bon sens loueront votre zèle. Et puis, il faut chercher Dieu et préférer son honneur aux jugements du monde. Si vous avez sa gloire et le salut des âmes devant les yeux, il aura soin de votre honneur. (Edition Migne, col. 943.)

« Depuis quarante ans, partout où j'ai prêché l'Avent ou le Carême, j'ai répété, quasi tous les dimanches et fêtes, les principaux mystères de la foi, et on l'a toujours pris en bonne part, même dans les villes où il y a des parlements. Je crois que vous devez en faire autant : autrement le peuple

(1) Toutefois, quand il s'agit d'attaquer en face certains abus enracinés dans une population, les danses par exemple, il y a lieu de peser mûrement devant Dieu, si on ne réussira pas mieux en se contentant d'insister là-dessus au confessionnal. Saint Pacien dit qu'il y a des manières d'éteindre le feu qui ne servent qu'à le rallumer. Il se plaignait d'en avoir fait l'expérience, en publiant un livre contre un certain jeu profane appelé du *petit Cerf* ; ce livre n'avait servi qu'à exciter la curiosité des personnes portées au mal.

demeure dans une ignorance effroyable de ces mystères; mais en mission il est bon de les dire tous les jours, le matin et le soir. » (*Ibid.*, col. 16.) C'est surtout sur les vérités nécessaires à croire, de nécessité de moyen, qu'il importe d'insister. Qu'on lise attentivement ce que nous disons aux nos 137, 485 et 487.

198. Voici les circonstances où l'on peut le plus facilement rappeler les principaux mystères: 1) dans la glose, en faisant l'examen des péchés contre la foi, on expose ce qu'il faut savoir et croire; 2) en indiquant aux femmes et aux hommes les dispositions à apporter au sacrement de Pénitence. La première, c'est la foi. Il faut donc croire les principaux mystères, on les rappelle; 3) le jour de la fête des enfants, on les interroge en présence de toutes les mères sur les principales vérités du salut; ils répondent tous à la fois. On interroge de la même manière les petits garçons dans une nombreuse réunion d'hommes, sous le prétexte de prouver aux pères la bonne volonté et les progrès de leurs petits enfants.

4) On peut encore les rappeller avant d'entrer au confessionnal, quand un certain nombre de pénitents sont là à se préparer à l'absolution. Mais malgré toutes ces répétitions, qu'on ne se dispense pas de s'assurer au saint tribunal que le pénitent a compris et retenu. Il est des âmes d'une intelligence si bornée et si distraite, et cela même dans les paroisses qui ont eu des pasteurs zélés pour les instruire! Comme il ne suffit pas de savoir et qu'il est nécessaire de croire, il faut faire remarquer souvent les motifs de la foi. (Voir nos 137. 487.)

199. 8o **La prière en famille et les élévations à Dieu dans les tentations.** — « Il est bon de recommander souvent au peuple de prier Dieu à genoux le matin, d'assembler tous les soirs les domestiques, (les enfants,) pour faire les prières et l'examen ensemble. Ainsi parle le Père Le Jeune, et il ajoute « Surtout on ne saurait trop recommander l'assiduité à la prière et d'élever souvent son cœur à Dieu, et, à cet effet, il faut vivement représenter aux âmes leur faiblesse, leur fragilité et l'extrême besoin qu'elles ont de la miséricorde de Dieu. » (Edit. Migne. col. 16.)

Saint Liguori se plaint, avec toute l'ardeur de son zèle, de ce que les prédicateurs et les confesseurs ne recommandent pas assez la nécessité de prier dans les tentations, et il conclut: « Il en est qui s'étonneront de me voir prétendre ici que les prédicateurs en mission doivent s'attacher à inculquer dans l'esprit des auditeurs ces deux pratiques: recourir à Dieu dans les tentations et se recommander souvent à la Sainte Vierge. Ils s'en étonneront, dis-je, parce que communément ce sont deux choses que les prédicateurs recommandent toujours et laissent pour souvenir spécialement dans le dernier sermon. Je réponds que, pour porter les auditeurs à prendre la ferme résolution d'exécuter ces deux choses importantes pour le salut, il ne suffit pas de les recommander une fois, il faut les recommander dans presque tous les sermons, afin que le peuple les tienne gravées dans sa mémoire et les mette en pratique à l'avenir. » (Tome XVI, pag. 326.)

Ces recommandations ne suffiront même pas. Aussi le saint Docteur veut-il qu'on mette dans la bouche des auditeurs les paroles qu'ils doivent dire. On leur apprend donc quelques oraisons jaculatoires: *Mon Jésus miséricorde! O Marie, conçue sans péché,* ou plus simplement: *Jésus, Marie, Joseph!* Quand les enfants savent bien ces invocations, on pourrait du haut

de la chaire leur demander : Que direz-vous, mes enfants, dans la tentation? — Ils répondraient à haute voix, et on ajouterait : Eh! voyez-vous, mes frères, comme ces enfants sont instruits; comme eux répétons dans la tentation : *Mon Jésus, etc.* (Voir notre livre *La Clé du ciel.*)

200. 9° **La fréquentation des Sacrements.** — C'est là le plus grand moyen de salut. « Il ne suffit pas de parler une fois de ce sujet, dit encore saint Liguori, il faut y revenir à diverses reprises, afin que le peuple sache mieux combien il est nécessaire de fréquenter les sacrements. » (*Ibid.*, p. 373.) « Ceux qui condamnent ceux qui communient fréquemment font l'office du démon, dit encore saint Liguori, citant le P. d'Avila. » (*Praxis,* n° 151); et avec le catéchisme du concile de Trente il ajoute : *Esse officium parochi hortari fideles ad communionem non modo frequentem, sed etiam quotidianam.* Le troisième synode de Milan ordonne aux Evêques d'interdire la chaire à ceux qui répandraient une doctrine contraire, les appelant des semeurs de scandales, en opposition avec les sentiments de l'église universelle. » (*Ibid.,* n° 150.) (1)

201. 10° Le saint Docteur veut que, dans les conclusions des sermons, on s'applique « chaque fois à **combattre, de pied ferme et en détail, un ou deux vices communs,** tel que le blasphème, la haine, le vol, et particulièrement l'impureté, qui étant le plus commun de tous, a besoin d'être combattue plus fréquemment dans les sermons; mais on doit prendre un soin spécial d'en parler avec modestie. (Tome XVI, 226.)

202. 11° **Le zèle des âmes.** — En répétant souvent l'avis de travailler à amener les retardataires aux instructions, et, à la fin, à la confession, on peut obtenir un succès merveilleux; mais là encore, il faut fortifier au confessional ce que l'on a dit en chaire : dès les premiers jours, que chaque confesseur répète en particulier à ces pénitents, et, à la fin, aux hommes, d'amener parents, voisins, connaissances. Disons de nouveau ici, en passant, que les confesseurs dans les missions loin de ne rien faire qui puisse infirmer ce qui a été dit avec fondement dans les instructions, doivent au contraire, s'appliquer à le faire accepter par les âmes. C'est pourquoi nous les prions de lire attentivement le chapitre de ce livre où nous traitons de l'administration du sacrement de Pénitence. (V. n^{os} 63 et suivants.)

203. 12° Saint Liguori veut enfin « que le prédicateur enseigne au peuple, de temps en temps, de **saines maximes** que tout chrétien doit tenir gravées dans le cœur, pour se conserver dans la grâce de Dieu. . . . . par exemple : *Perdre tout, plutôt que de perdre Dieu. Dieu perdu, tout est perdu. Quel ami avons-nous qui nous ait aimé plus que Dieu? (Ibid. 317.) Le seul mal à craindre c'est le péché. Par la prière nous obtenons tout.* (P. 371.)

« Les missionnaires, dit encore le saint Docteur, doivent se persuader que ce qu'il y a de plus important et de plus profitable pour les peuples dans les missions, c'est de leur enseigner des **choses pratiques,** c'est a-dire les remèdes contre les vices, et les moyens de persévérer dans la vertu, tels

(1) Voir n° 135 les règles touchan lta communion quotidienne, contenues dans le décret de S. S. Pie X. (20 décembre 1905.) Pour communier licitement chaque jour, pour tous les fidèles, sans exception, rien n'est exigé de plus que ce qui est requis pour communier licitement chaque semaine, chaque mois, chaque année, l'état de grâce acquis par la confession et une intention droite. Les règles de ce décret s'appliquent même aux enfants qui ont fait leur première communion, et il n'y a rien qui puisse si bien les maintenir dans l'innocence que la communion fréquente.

que ceux-ci: Entrer dans quelque congrégation, entendre la messe, se confesser chaque semaine, faire tous les jours quelque lecture spirituelle, faire la visite au Saint-Sacrement et aussi à la Sainte Vierge devant une de ses images. Chaque jour encore, le matin, renouveler le bon propos de ne pas offenser Dieu, en lui demandant la grâce de la persévérance, et, le soir, faire l'examen de conscience avec l'acte de contrition. Si l'on tombe dans quelque péché, se hâter de faire un acte de contrition avec le bon propos, et puis s'en confesser au plus tôt.

On doit aussi revenir souvent sur les pratiques à observer dans certaines circonstances particulières. On aura soin, toutes les fois que cela conviendra, de les recommander aux auditeurs, en leur mettant dans la bouche les paroles mêmes qu'ils devront dire dans l'occasion. Lorsque par exemple, quelqu'un reçoit une injure, une mortification, qu'il dise simplement à celui qui l'offense: Dieu veuille vous rendre saint! Je prie Dieu de vous éclairer.

Lorsqu'on vous parle avec aigreur, employez le remède que vous enseigne l'Esprit-Saint: « Une réponse douce brise la colère; » Faites entendre une réponse douce, par exemple: « Excusez-moi. Pardonnez-moi. Ayez patience. Cela m'est échappé. » Par là, vous apaiserez à l'instant la personne irritée, et tout sera fini. Si quelqu'un vous dit: « Je souhaite que tu meures; répondez-lui: « Et moi, je souhaite que vous vous portiez bien. » De cette façon, vous éteindrez sa colère. Cependant, si vous vous sentez irrité vous-même, retenez-vous, et ne dites rien. (Saint Liguori.)

Lorsqu'il arrive quelque chose de facheux, on dira: Que la volonté de Dieu soit faite. J'accepte cela pour mes péchés. Dans la tentation: Mon Jésus miséricorde, ou Jésus, Marie, Joseph, etc. En arrière Satan !

« Ces remèdes et ces moyens, le prédicateur doit les reccommander *plusieurs et plusieurs fois* dans le cours des sermons, sans être arrêté par la crainte qu'un critique lettré lui reproche de dire toujours la même chose. (Page 198, 199.) Les auditeurs oublieront facilement tous les textes latins et toutes les explications savantes, et ils ne se souviendront que de ce qu'ils auront appris pour leur usage. Tous ces avis paraîtront, sans doute, bien vulgaires à certains esprits; mais ils seront en réalité bien utiles au salut des âmes. » (*Ibid., p.* 374.)

Entre les moyens de salut un des plus efficaces, c'est l'état religieux si en honneur dans les pays qui ont conservé toute la pureté de la foi, et si méconnu là où règne l'indifférence. Il serait donc important de parler en chaire des avantages qu'il offre. Voir nº 2949, et notre livre: *Des Etats de Vie.* La virginité que tous les Pères louent, ne revient pas aussi souvent dans nos homélies que dans celles de saint Chrysostome ou de saint Ambroise. (V. nº 2702.) Les âmes n'y gagnent rien. Pour les élever, il est bon de leur offrir un idéal. (Voir notre ouvrage qui a pour titre: *Heureux les Cœurs purs.*)

204. Voici donc le missionnaire bien convaincu qu'il est certains points sur lesquels il faut revenir souvent; il sait de plus ce sur quoi il doit insister ainsi. Il lui sera facile de le faire soit par manière d'avis, soit dans les sermons, soit dans la glose dont nous parlerons bientôt.

CHAPITRE III

DES EXERCICES ORDINAIRES DES MISSIONS.

205. Ces excercices sont: 1° le chapelet; 2° les avis; 3° le cathéchisme des petits enfants; 4° le grand cathéchisme ou la glose; 5° la méditation; 6° les sermons; 7° les conférences. Chacun d'eux sera la matière d'un des articles suivants:

ARTICLE I. — *Le chapelet.*

206. Il n'y a pas de dévotion plus catholique que celle du rosaire; et quels fruits merveilleux de conversion n'a-t-elle pas opérés? Aussi saint Liguori voulait-il que dans les missions on apprit au peuple à réciter le rosaire, en méditant les mystères. A cette fin, avant l'exercice, un missionnaire racontait un trait frappant de la protection de Marie, puis annonçait brièvement le mystère, en faisait comprendre l'enseignement, et demandait, par une courte prière, à la Sainte Vierge d'aider les âmes à en recueillir le fruit. Cette pratique si salutaire ne prend point de temps, si l'on a soin d'être bref et de ne réciter qu'un chapelet, pendant que les fidèles arrivent à l'église pour l'exercice du soir.

ARTICLE II. — *Des avis.*

207. Rien n'est plus important que les avis. Ils décident du succès des missions dont ils dirigent et au besoin raniment le mouvement. Ils complètent les instructions, en revenant sur ce qui n'a été dit qu'en passant; ils rectifient, si c'est nécessaire, ce qui aurait manqué d'exactitude dans les sermons. Le soin de les régler appartient, sans doute, au directeur de la mission; mais celui-ci se fera un devoir de confier la fonction de les donner à celui de ses confrères qui y réussira le mieux.

C'est là surtout qu'il faut de la clarté, de la précision, de la simplicité, du naturel, accompagnés de la bonté et de la prudence, qui savent ne blesser personne et dire toutes choses avec à propos et de manière à faire tout accepter de bon cœur. Celui qui devra remplir ce ministère, doit être bien pénétré de tout ce qui a été dit dans le chapitre précédent, nos 189 et suivants. Rien ne nous semble plus nécessaire pour assurer le fruit des missions.

Qu'il vise aussi à la brièveté, afin de donner plusieurs avis en peu de temps; et s'il s'oubliait, qu'on ne manque pas du moins d'abréger le sermon. Si on se défie tant soit peu de sa mémoire, il faut avoir soin de porter en chaire une note des divers avis à donner, afin de n'en omettre aucun; surtout qu'on soit attentif à donner chaque jour l'ordre des exercices du lendemain, et à annoncer à temps l'ordre des cérémonies.

208. Le moment le plus favorable pour les avis, c'est celui où le nombre des auditeurs est le plus complet. S'il n'y avait pas à craindre de voir les hommes se retirer, on pourrait donc les donner à la fin des exercices; mais comme il y a lieu souvent de redouter cet inconvénient, il est ordinairement à propos de les placer après la glose, ou immédiatement avant le sermon. Le dimanche à la messe, soit le jour de l'ouverture, soit dans le cours de la mission, on les donne avec fruit après la communion du prêtre. Dans le

cas où les exercices du soir se termineraient par les avis, celui qui les donnerait aurait soin d'être bref, et surtout de ne pas détruire, comme il arrive souvent, l'effet d'une instruction importante. S'il avait à dire quelques paroles capables de distraire les esprits pénétrés d'une grande vérité, il devrait en terminant les ramener à la réflexion par une pensée sérieuse. Au tome II, nº 375, nous disposerons dans leur ordre logique, les principaux avis qu'on a l'occasion de donner dans une mission.

ARTICLE III. — *Catéchisme des petits enfants.*

209. Ce que nous avons dit aux numéros 144 et suivants nous en fait assez connaître l'importance. « La manière d'expliquer la doctrine doit être adaptée à l'intelligence des enfants, dit saint Liguori. A l'explication d'un mystère ou d'un précepte, on doit toujours ajouter quelque courte moralité, par exemple, après avoir expliqué que Dieu récompense les bons et punit les méchants, on dira : Voyez quel bien apporte le service de Dieu, et quel mal apporte le péché, etc. Il faut remarquer qu'on ne doit pas dire beaucoup de choses aux enfants, et qu'il vaut mieux leur répéter les mêmes vérités, ou pratiques, afin qu'elles se fixent dans leur esprit et qu'ainsi ils commencent à les mettre à exécution. » (Tome XVI, p. 156, 170.)

210. Le but du catéchiste missionnaire avec les petits enfants, n'est autre, à notre avis, que de leur faire connaître ce qu'ils doivent savoir pour recevoir saintement l'absolution et persévérer ensuite dans la grâce ; il doit se borner là, mais il est nécessaire que les enfants les plus jeunes et les moins intelligents saisissent ces notions élémentaires. Ce sont eux qu'il doit surtout avoir en vue. Que le catéchiste se pénètre bien de ce que nous disons aux nos 137 et 487. Nous donnons plus loin en entier un petit catéchisme, divisé en cinq leçons, qui atteindra ce but. (Voir nº 872.)

On peut dans la même réunion, faire apprendre aux enfants, plusieurs leçons ; il le faut même, afin qu'ils soient préparés le plus tôt possible à l'absolution. Si une heure s'était écoulée dans ce premier exercice, on congédierait les enfants ; mais chaque fois qu'on les quitte on a soin de leur recommander au préalable quatre choses : 1º de ne pas faire de péché, pendant la mission, et de ne pas aller avec ceux qui leur en feraient faire ; 2º de réciter trois *Ave Maria*, un pour leur père, l'autre pour leur mère, le troisième pour eux-mêmes, demandant à Marie pour tous la grâce de faire une sainte mission ; on commence et on termine toujours le catéchisme par cette prière ; 3º d'amener par la main aux instructions tous les jours leur mère, le matin, et leur père, e s .º de revenir au catéchisme le lendemain. On leur en fixe l'heure.

Le catéchisme peut se faire le matin après la messe de mission, ou à onze heures, à la sortie de l'école. Il faut avoir parcouru avec les enfants tout ce petit Catéchisme avant de leur donner l'absolution. Qu'on ne perde point de temps et que les plus instruits puissent se présenter en confession, dès le lendemain de l'ouverture de la mission.

211. Observons avec saint Liguori que « le catéchiste doit, dès le principe, montrer de l'autorité, afin que les enfants ne deviennent pas trop familiers ; du reste, il se gardera d'injurier ceux qui ne répondraient pas avec exactitude. » On a soin d'entremêler les réponses des enfants de petits éloges

qui leur font plaisir, ainsi qu'à leurs parents. D'autre fois, on dit : Il y en a un qui n'a pas bien répondu, où est-il ? Répétons et il se corrigera ; ou bien : J'en vois un qui ne sait pas, qu'il prenne garde. Il faut aussi, afin de ne pas lasser leur attention, interrompre quelquefois les questions par quelques couplets de cantiques, devant servir à la mission, ou par le chant des actes du chrétien sur le ton de quelque psaume.

212. Le catéchisme commence toujours par un cantique. Dans les longues missions, quand on a épuisé le petit Catéchisme, que nous donnons ci-après, on parcourt avec les enfants toute les circonstances de leur journée, le lever, la prière du matin et du soir, les repas, le travail, l'étude, les offices du dimanche, la manière de s'y tenir, et d'entendre la messe; puis les commandements de Dieu, en cherchant à inspirer une vive horreur pour les péchés auxquels l'enfance est le plus exposée. (Voir les Traits historiques, nos 908 et suiv.)

On choisit parmi les pratiques de piété celles qui sont à la portée des enfants, et on leur explique par des exemples la manière de les faire. Si les plus petits et les moins intelligents n'ont pas encore saisi les principaux mystères, après les premières leçons, un des missionnaires les prend à part, pour les instruire, dans une chapelle ou dans une sacristie, pendant qu'un de ses confrères catéchise les plus avancés.

213. Si quelques enfants, dans les paroisses indifférentes qu'on évangélise, étaient assez instruits pour faire leur première communion, les missionnaires, avec l'agrément du pasteur du lieu, pourraient les y préparer de leur mieux, et leur faire, pendant plusieurs jours, une instruction spéciale au commencement de la mission. On a vu, dans des paroisses indifférentes, une première communion amener à l'église un concours qui ne s'est point ralenti, pendant toute la mission. On pourrait obtenir le même résultat par une communion générale des enfants des deux sexes, faite au commencement de la mission avec une grande solennité, et suivie de la rénovation des vœux du baptême et d'une consécration à la Sainte Vierge de tous les communiants.

Article IV. — *De la glose.*

214. Nous donnons aujourd'hui ce nom à ce que saint Liguori appelait le grand catéchisme. « On tiendra cet exercice pour un des plus précieux et des plus importants d'une mission, écrivait ce saint Docteur. » (Tome XVI, p. 34.) Il s'agit, en effet, d'y instruire le peuple des vérités et des devoirs du christianisme. *Quomodo audient sine prædicante ?* a dit saint Paul; mais, d'un autre côté, comment instruire une population, si la moitié de ceux qui la composent ne vient pas entendre le prédicateur? Pour faire arriver donc l'instruction à un nombre d'âmes aussi considérable que possible, il faut avoir soin de faire la glose matin et soir, à moins que dans l'instruction du matin on n'explique le point de la doctrine chrétienne, que l'on dira brièvement le soir dans la glose.

215. « Ici on s'attachera non seulement à éclairer l'esprit, dit saint Liguori, mais encore , et même avec plus de soin, à toucher le cœur des auditeurs, afin qu'ils prennent la résolution d'éviter le péché et d'employer les moyens nécessaires pour ne pas y tomber. Il se commet plus de péchés par défaut

de volon é, que par défaut de connaissance. Cependant les moralités doivent être plus courtes que dans les sermons; il faut les énoncer avec expression, mais sans prendre le style, ni le ton du sermon. Quelquefois il est utile de s'élever, soit contre un vice plus commun, soit contre une fausse maxime en vogue, soit contre certaines excuses frivoles que les gens de mauvaises mœurs ont coutume d'invoquer, comme lorsqu'ils disent : Tout le monde n'est pas destiné à devenir saint; Dieu est miséricordieux; les autres en font autant. Ces excuses seront réfutées avec chaleur pour déraciner des préjugés immoraux, qui deviennent des règles de conduite. Toutefois, on se permettra rarement ces mouvements oratoires, afin de ne pas confondre, comme il arrive par erreur à quelques-uns, le catéchisme avec le sermon. *(Ibid.,* p. 370.)

216. N'oublions pas que la glose, le soir, ne doit pas dépasser douze minutes; le matin, elle doit être bien plus courte et on peut la commencer aussitôt après la communion du prêtre. On se contente, le matin, de résumer les péchés commis contre tel ou tel commandement, ou d'expliquer très brièvement quelques articles du symbole, ou les conditions requises pour recevoir tel ou tel sacrement.

217. Car, comme le dit saint Liguori,« ce que l'on doit expliquer dans les missions se réduit principalement à trois points : 1° les mystères; 2° les sacrements, surtout la Pénitence; 3° les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise. Je trouve préférable de commencer par les commandements, poursuit le saint Docteur; car si on les explique vers la fin de la mission il arrivera facilement que cette explication fera naître bien des scrupules dans la conscience des auditeurs, ce qui les obligera à se confesser de nouveau, et l'on perdra ainsi beaucoup de temps. » (Pages 173-174.)

218. Pour obvier à cet inconvénient qui est grave, il faut parcourir tous les commandements de Dieu, et, autant que possible, les sacrements avant de donner les absolutions. Afin d'atteindre ce résultat, il faut donc abréger la glose, non pas en passant sous silence des points importants, mais en les résumant. On peut de cette manière en dix ou douze minutes, parcourir plusieurs commandements. Nous donnerons au tome second, n° 481, un exposé de la doctrine chrétienne avec les développements suffisants. Si la mission est courte, on supprime les développements, et, le matin, on se contente de ce qui est imprimé en italique, ou de l'examen du n° 754. Nous ne divisons pas la glose de manière à indiquer les points qu'on exposera chaque jour; la chose est impossible, attendu que le temps des missions peut varier. A chaque missionnaire de voir le temps qu'il a devant lui et de partager en conséquence la doctrine chrétienne, de manière à ce qu'il ait parcouru les commandements de Dieu et, s'il est possible, les sacrements, avant d'absoudre les fidèles. Il importe, dans la glose comme dans les avis, d'être précis et exact. Il vaudrait beaucoup mieux avoir à la main un livre, ou un cahier, que de s'exposer à des oublis ou à des inexactitudes qui peuvent avoir de fâcheuses suites. Du reste, le peuple attache une certaine autorité à ce qui est écrit ou imprimé surtout; et il est certains détails de mœurs qu'on aime mieux lire que prêcher. Qu'on se pénètre bien dans cet exercice de ce que nous disons au n° 487.

219. On commence la glose le jour de l'ouverture aux vêpres ou aux exercices du soir, et on la continue tous les soirs et tous les matins, répé-

tant le matin brièvement ce qui a été dit le soir. Si les premiers jours l'auditoire était insuffisant, on se contenterait de quelque avis et d'une instruction, et plus tard on donnerait plus de temps à la glose en abrégeant l'instruction. Rien n'empêche du reste d'expliquer les commandements de Dieu sous forme de conférence, ou d'instructions familières à la place du sermon du soir. Il est même bon de faire ainsi quand on se trouve en retard et qu'on voit arriver le moment de donner les absolutions.

Après les premières absolutions données, on fait bien de continuer la glose sur les sacrements, si on ne l'a pas terminée, sur le *Credo,* le *Pater,* l'*Ave Maria,* (voir nos 766 à 852), la manière de combattre les tentations, no 416, les pratiques de piété, lecture, examen, méditation, Chemin de la Croix, indulgences. (Voir ces mots à la Table générale.)

Article V. — *De la méditation.*

220. Saint Liguori recommande avec instance d'enseigner la pratique de l'oraison mentale, et d'obtenir des fidèles qu'ils la fassent tous les jours à l'église, ou du moins dans leurs maisons; pour cela, il veut qu'on fasse la méditation en public durant la mission, afin que tous connaissent la méthode à suivre. On peut choisir à cette fin l'exercice du matin, et faire la méditation pendant la messe sur une des grandes vérités annoncées dans le sermon du soir.

Les personnes qui ne peuvent venir à l'exercice du soir, et qui ont souvent un grand besoin de réfléchir, trouvent dans la méditation l'aliment qui leur convient; et après la messe on peut, dans une courte instruction, donner aux âmes pieuses, qui assistent en grand nombre à la messe, des conseils pratiques pour leur sanctification.

221. Il importe aussi d'interrompre quelquefois la méditation durant la messe et d'expliquer aux fidèles, surtout le dimanche, l'excellence du saint sacrifice, les principales cérémonies de la messe, la manière de bien l'entendre. (Voir no 2580.)

222. On trouvera, dans les plans de mission que nous donnons plus loin, l'indication des sujets à traiter soit dans la méditation, soit dans l'instruction du matin. (Voir no 292.)

Article VI. — *Des sermons.*

223. Ce que nous avons dit nos 42 et suivants et surtout nos 189 et suivants et les indications que nous fournirons plus loin, dans les plans de mission, nous dispense d'entrer ici dans de longs détails; nous nous contenterons donc d'appeler l'attention de nos lecteurs sur les sujets les plus importants : 1o *Un sermon ou une conférence sur le zèle,* voir nos 241, 1457, *et un autre sur la parole de Dieu,* no 1147, sont aujourd'hui presque nécessaires au commencement des missions, afin de se former un auditoire. On peut toutefois se contenter sur ces sujets d'avis souvent répétés, dans les paroisses où, dès le premier jour, on accourt aux exercices.

2o *Dès que l'auditoire est complet, on parle de la confession générale.* « On ne manque pas, dit saint Liguori, avant de commencer les fins dernières, le sermon de la confession, dans lequel on montre spécialement la

gravité du sacrilège. » (Tome XVI, p. 236.) « Prêchez souvent sur la confession sacrilège, disait sainte Thérèse à un missionnaire, car Dieu m'a révélé qu'un grand nombre de chrétiens se damnent par des confessions mal faites. » — « J'ai eu la consolation d'exercer le ministère dans cinq royaumes et dans plus de mille paroisses, écrit le R. P. Mach; j'ai donné peu de missions où, sur l'ensemble des confessions, il ne s'en soit pas trouvé à réparer dans la proportion de cinq, six, sept et parfois huit ou neuf sur dix. J'ai rencontré des personnes qui, ayant reçu trois, quatre, cinq fois les derniers sacrements, persuadées qu'elles allaient mourir n'avaient pas encore eu le courage de dire alors leurs péchés. »

Ajoutons à cela, ce que saint Liguori affirme, qu'il se fait encore dans les missions même beaucoup de confessions sacrilèges (tome XVI, p. 299), et on sentira la nécessité de prêcher soit sur les mauvaises confessions, soit sur la confession générale qui les répare. Il est des missionnaires qui n'insistent pas assez sur ces sujets, ni en public, ni en particulier; et par suite ils ignorent la profondeur et l'étendue de cette plaie, et laissent les âmes dans le même état qu'avant la mission.

« Prêchant une neuvaine sur les âmes du purgatoire, dans une ville qui avait une longue mission de quatre semaines, donnée par trois missionnaires très zélés, dit encore le P. Mach, je trouvais une si grande multitude de péchés cachés par honte, même durant ces saints exercices, qu'en un seul jour j'eus à réparer vingt-sept confessions de cette nature. » Le Père Mach n'est pas le seul qui ait fait cette expérience. Il est donc de la plus haute importance que prédicateurs et confesseurs se liguent contre le sacrilège et sauvent les âmes qu'il perd en grand nombre. On trouvera sous le n° 2555, un plan sur le sacrilège, et, sous le n° 1786, une instruction sur la confession générale qui sera mieux goûtée au commencement d'une mission qu'un sermon sur le sacrilège et atteindra le même but. (Voir n° 194.)

224. Aujoud'hui, dans la plupart de nos paroisses, on n'a pas besoin d'écarter les gens de la confession, en leur faisant voir dès le début, le malheur de ceux qui profanent les sacrements, ou en s'élevant trop vivement contre les désordres les plus répandus : cependant il faut que les fidèles avant de commencer leur confession, soient instruits sur la confession générale, autrement on perdrait beaucoup de temps au saint Tribunal. (Voir ce qui a été dit aux n^{os} 68 et suivants, chapitre III.)

On peut donner cette instruction sous forme de conférence avec les questions suivantes, voir n° 1786. 1° Qu'est-ce qu'une confession générale, et qu'est-ce qu'une revue? 2° N'est-il pas des cas où elles sont funestes? 3° Ceux qui ont déjà fait une confession générale feront-ils bien de la refaire? 4° Les confessions générales et les revues sont-elles quelquefois nécessaires? 5° Dans quel cas? 6° Quand, par manque d'examen? 7° De contrition? 8° De ferme propos? 9° De franchise? 10° Sans être nécessaires, ne peuvent-elles pas être utiles? 11° Quels avantages en retire-t-on? 12° Mais il semble à quelques âmes bien difficile de les entreprendre et elles craignent d'y employer trop de temps . — *Le sermon sur le sacrilège* sera donné avec fruit aux femmes seules aux vêpres du dimanche avant les absolutions.

225. 3° *Le péché.* Tout le fruit des missions et des retraites, c'est de faire éviter le péché. Mais comment y réussir si l'on n'en fait pas connaître clai-

rement aux âmes la malice et les ravages? Donc point de missions, ni de retraites où l'on ne traite ce sujet, où l'on n'y revienne plusieurs fois au moins par manière d'avis. Quand la mission est un peu longue, l'auditoire de la fin n'est plus le même que celui du commencement; il faut donc les derniers jours traiter de nouveau ce sujet. Si dans la même mission on faisait une retraite pour certaines catégories de fidèles, pour les hommes, pour les femmes, par exemple, il faut que les uns et les autres conçoivent l'horreur du mal, et entendent, par conséquent un sermon sur le péché. C'est pourquoi nous cherchons à en traiter à fond dans les trois instructions que nous donnons plus loin, nos 1498, 1561, 1570.

226. 4° *Sermons sur les fins dernières.* Prétendre qu'il faut épargner aujourd'hui aux âmes la méditation des fins dernières, ce serait nier une vérité enseignée par la sainte Ecriture, confirmée par la raison et par la pratique de tous les hommes apostoliques. *Initium sapientiæ timor Domini* (Eccli. I, 18.) *Finem loquendi pariter omnes audiamus : Deum time* (Eccel. XII, 13.) Or, la crainte dans une âme s'établit par la considération des motifs qui l'inspirent : *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis.* (Eccli. VII, 40.) Il est dans la nature de l'homme d'être frappé plus vivement par les motifs d'intérêt que par ceux du devoir; et d'ailleurs la crainte d'un mal l'émeut plus que l'espérance d'un bien. Ce sentiment est tellement naturel que, comme le remarque saint Angustin, on voit les animaux les plus féroces abandonner leurs plus grands plaisirs par crainte de la douleur. Aussi, si l'on trouve dans les missions, ou les retraites, des pécheurs fortement ébranlés et contrits, c'est presque toujours à la suite des sermons sur la mort, le jugement et l'enfer.

Les hommes apostoliques ont tous compris cette vérité. Le grand levier de saint Vincent Ferrier n'était-il pas le jugement de Dieu? Saint Ignace dans ses Exercices spirituels, qui tracent aujourd'hui la voie à tous ceux qui veulent faire un bien sérieux aux âmes, n'insiste-t-il pas sur la méditation de l'enfer? Et tous ceux qui ont commenté son admirable livre ne marchent-ils pas sur ses traces, et ne veulent-ils pas que, même dans les retraites de communauté, on médite la mort, le jugement, l'enfer. Le doux saint François de Sales a écrit : « Il y a plusieurs personnes lesquelles ne quitteraient jamais leur mauvaise vie, si elles ne craignaient la mort, le jugement et les peines de l'enfer : et cette crainte est la plus générale parmi les hommes, comme l'expérience le fait voir tous les jours; car sur dix mille pénitents, il n'y en a peut-être pas un qui ne commence son salut par cette crainte de la mort, du jugement et de l'enfer. » Agir autrement que ceux qui sont nos maîtres, n'est-ce pas pactiser avec le siècle qui aime à être flatté, mais non converti? N'est-ce pas aussi stériliser son ministère, ne laisser aucune trace profonde dans les âmes, les amener aux sacrements sans contrition, mettre des coussins sous les coudes des pécheurs, pour les laisser descendre tranquillement en enfer?

Il faut attirer les âmes par la confiance et l'amour de Dieu; mais il ne faut pas bâtir ces sentiments en l'air, et c'est ce qu'on risque de faire quand la base manque. N'oublions pas que la crainte est l'aiguille qui fait entrer dans l'âme le fil de la charité, comme parle saint Augustin. Un grand nombre de pécheurs sont tellement endormis dans les intérêts périssables et les jouissances grossières, que les foudres de la justice divine peuvent seules

les réveiller de leur léthargie; et jamais ils ne seront mieux disposés à se jeter avec confiance entre les mains de Dieu, que lorsqu'ils seront épouvantés à la vue des rigueurs de sa justice. Et les âmes saintes elles-mêmes ne s'élancent-elles pas vers Dieu avec plus d'amour, quand elles ont vu de plus près le malheur d'être privées de sa grâce? *Timete Dominum omnes sancti ejus.*

Sainte Thérèse, se demandant comment douze Apôtres ont tant fait de conversions, tandis qu'un si grand nombre de prédicateurs en font si peu, en donne la raison : « Ceux qui prêchent, dit-elle, ont trop de prudence, trop de respect humain; voilà pourquoi les auditeurs qui abandonnent le vice ne sont pas nombreux. » (Liguori, tome XVI, p. 11.)

Dans sa remarquable vie de saint Alphonse, le R. P. Berthe fait les réflexions suivantes : « *Bonus est Deus, sed etiam justus,* dit saint Basile, *nolite Deum ex dimidia parte cogitare.* La miséricorde de Dieu sans la justice ferait de Dieu le père débonnaire dont tous se moquent, et surtout ses enfants. Or, ne pourrait-on pas soutenir qu'à force de réagir contre le Dieu sans entrailles des Jansénistes, nous l'avons remplacé par le Dieu sans justice qu'on peut outrager impunément? Saint Alphonse, l'homme du juste milieu, rapporte cette parole de Dieu à sainte Brigitte : « Je suis miséricordieux, mais je suis juste : or les pécheurs ne veulent envisager que ma miséricorde. » Les pécheurs d'aujourd'hui ressemblent sous ce rapport aux pécheurs des siècles passés, mais ce qui caractérise notre époque, c'est qu'on laisse assez volontiers ces malheureux hypnotisés dormir dans leur funeste erreur.

Qui leur parle de la justice de Dieu, de la colère de Dieu, de la mort prochaine, de l'épouvantable jugement de Dieu, de l'enfer éternel? Non seulement on prêche des carêmes entiers sans parler des vérités éternelles et sans exhorter à la pénitence les malheureux pécheurs; mais au milieu d'un monde impie et presque athée, on avance parfois du haut de la chaire que le péché mortel est une chose assez rare, que la grande majorité des chrétiens et même des païens se sauvent, et que, d'ailleurs, l'enfer n'est pas aussi brûlant qu'on se l'imagine. Le résultat du silence sur les fins dernières et de ces thèses plus dangereuses que le silence, c'est de jeter les âmes dans la présomption et par la présomption dans la perdition. »

227. On risque d'écarter les fidèles des exercices en traitant des sujets trop sérieux, dira-t-on encore. Oui, nous en convenons si on aborde ces vérités à contre temps, c'est-à-dire, avant que les fidèles viennent avec empressement à la mission, et sans leur expliquer que c'est par charité pour leurs âmes qu'on les invite à réfléchir; mais si on présente ces sujets à propos, si on y prépare les auditeurs par de bonnes et douces paroles, si on ne les traite pas tous de suite, si on les entremêle de sujets consolants, de cérémonies intéressantes, cet inconvénient disparaît, et les avantages restent. Que si, par accident, quelque pécheur, *qui noluit intelligere ut bene ageret,* s'éloignait, ce serait un malheur pour lui sans doute; mais si tous les autres sont touchés et contrits, le bien général y gagne.

Cherchons à amener tout le monde à confesse, mais n'oublions pas de disposer les pénitents à s'approcher des sacrements avec des sentiments qui rassurent. Il est donc important de traiter les grandes vérités dans les retraites même de communautés religieuses; mais surtout dans les missions il faut y revenir plusieurs fois le soir et le matin, afin que tous y réflé-

chissent, au commencement et à la fin de la mission quand l'auditoire varie, en présence des femmes et en présence des hommes, en ayant toutefois avec ceux-ci de plus grands ménagements. Qu'on n'oublie pas que les esprits grossiers sont peu capables de suivre un raisonnement, les tableaux les captivent mieux, et les imaginations viciées par le mal ont besoin d'être saisies par les images terribles de la mort, du jugement et de l'enfer, qui font un contrepoids salutaire à l'entraînement des plaisirs des sens.

228. 5° *Occasions de péché.* (Voir le n° 196). Cette instruction peut être donnée indifféremment ou par manière de sermon, ou par manière de conférence; (voir n° 1665); (les numéros indiquent les questions de l'interlocuteur); mais elle ne devra jamais être omise; il faudra même revenir souvent, par manière d'avis, sur le devoir qu'elle expose. Qu'on observe toutefois de ne a donner *in extenso*, que lorsque le peuple à déjà été ébranlé par de grands sujets. On doit la donner cependant, au moins en substance, avant l'absolution des femmes.

229. 6° On traite aussi toujours des devoirs *des mères de famille* et de ceux *des jeunes personnes.* (Voir ce que nous dirons au n.° 286 et aux n°s 2673 et 2689.)

230. 7° *La pénitence,* remède de péché, comme sacrement surtout, sera la matière de plusieurs discours ou conférences. (Voir n°s 195 et n°s 1218 et suivants.)

231. 8° *Hæc est vita æterna ut cognoscant quem misisti Jesum-Christum. Nos prædicamus Jesum.* (Voir ce qui a été dit n° 192.) Jésus Christ, sa vie, sa passion, voilà ce qu'il ne faut pas manquer de faire connaître aux âmes. (Voir n° 2173.) *La passion* peut être prêchée avec grand fruit dans toutes les missions; elle servira à inspirer l'horreur du péché et l'amour de Notre-Seigneur, ce qui est le but de tous les exercices. (Voir n° 2221 et Chemin de Croix n° 2254.)

232. 9° *Sur la Sainte Vierge.* « Il a été statué par le chapitre général, dit saint Liguori, que dans les missions et les exercices spirituels, on doit toujours faire le sermon de la Sainte Vierge, comme étant le plus profitable, ainsi que l'expérience le prouve. » (Tome XVI, p. 350.) — Voir les n°s 193, 401 et suivants. — On donnera aussi avec fruit le sermon sur *la Sainte Famille,* modèle de tous. (Voir n°s 4743 et suiv.)

233. 10° « On n'omettra pas non plus le sermon sur *la prière,* attendu qu'il est d'une très grande importance; car si ceux qui ont suivi la mission ne continuent pas à se recommander à Dieu, il est certain qu'ils ne persévéreront pas; et s'ils continuent à se recommander à Dieu, il est certain qu'ils persévèreront. » (Liguori, XVI, p. 360.) — (Voir n°s 199 et 2300.)

234. 11° *Sanctification du dimanche.* Il n'y a personne qui ne comprenne l'importance de ce sujet de nos jours. (Voir n° 1188.)

235. 12° *Sanctification des actions ordinaires.* Ce sermon va bien après l'absolution; si on n'avait pas le temps de le donner, on aurait soin de le résumer en présence des hommes, et en présence des femmes, à la fin de la mission. (Voir n° 2 642.)

236. 13° *La confession et la communion fréquentes.* — « Il ne suffit pas de parler une fois de ce sujet; il y faut revenir à diverses reprises » dit saint Liguori. (Tome XVI, p. 373.) — (Voir n°s 135, 200 et 2423.)

237. Dans les populations ignorantes ou indifférentes, et en général devant

les auditoires d'hommes, tels que nous les avons aujourd'hui, il sera à propos de démontrer la *nécessité de la religion, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme.* (Voir nos 989 et 4673.) Toutefois, les vérités telles que *l'existence de Dieu, l'enfer éternel,* s'affirment fortement et se prouvent sans qu'on ait l'air d'en donner la preuve. Faire autrement, ce serait donner des doutes à ceux qui n'en ont point. On établit aussi la vérité du catholicisme, no 1047 et la certitude de la foi no 1121.

238. On ne peut terminer une mission ou une retraite sans prêcher *la persévérance,* et mieux encore les moyens de persévérance, en entrant dans des détails. On profite ainsi de l'affluence qu'amène la clôture, pour faire arriver à un grand nombre d'âmes des conseils pratiques, qui font plus de bien que les sermons. (Voir no 2885.)

ARTICLE VII. — *Des conférences dialoguées.*

239. On ne peut nier que ce genre d'instruction n'intéresse le peuple. L'expérience des missions le démontre invariablement. Le nombre des assistants double d'ordinaire, dès qu'on annonce une conférence, en des termes qui la font apprécier. L'attention des auditeurs, quand elle commence à sommeiller, est excitée par les demandes et les objections d'un interlocuteur. Le ton plus familier de la conférence met le sujet qu'on traite mieux à la portée des simples, qui font toujours le grand nombre. On peut descendre dans plus de détails, et réunir ensemble plusieurs points de morale, qui demanderaient chacun un sermon séparé, et dont on ne pourrait facilement traiter dans un même sermon.

Certains esprits, dans toutes les missions, critiquent les conférences ; il importe de ne pas se laisser arrêter par l'opinion de quelques lettrés, et de chercher quand même à attirer et à désillusionner ce bon peuple, imbu de toutes sortes de préjugés contre la foi. Ces critiques viennent d'ailleurs souvent des ennemis de la religion, qui ne sont pas fiers de voir qu'on met à néant leurs objections, et qu'on fait sourire le peuple à leurs dépens. Que les réponses dans les conférences ne soient ni trop longues ni trop courtes. Trop longues, elles nuiraient à l'intérêt ; trop courtes, elles risqueraient de manquer de force. Les questions doivent être bien plus courtes encore ; l'interlocuteur doit toutefois approuver la réponse, la fortifier par quelques paroles vives et brèves, en évitant avec soin de la faire paraître trop faible.

240. Ce genre d'instruction demande qu'on se tienne en garde contre trois écueils, qui en ruineraient les bons effets : le premier, c'est la trivialité, qui ne convient jamais en chaire ; le deuxième, c'est le manque d'entente sur les questions et les objections à poser. On pourrait par là amener chez celui qui est en chaire un embarras et des hésitations funestes à la sainte cause qu'il défend ; le troisième, qu'il faut éviter à tout prix, c'est que l'interlocuteur se pose en avocat des impies ou des indifférents, présentant leurs objections comme s'il les faisait lui-même. Il doit, au contraire, invariablement poser l'objection de telle manière qu'il paraisse d'abord à tous qu'il la condamne et la réprouve ; sans quoi il semble jouer un rôle que le peuple sait n'être pas le sien. C'est dans les retraites d'hommes, dont nous parlerons plus loin, que les conférences ont les plus heureux résultats : mais elles servent merveilleusement à attirer, dès les premiers jours, un concours de fidèles.

241. La conférence sur la *parole de Dieu* sera placée avec fruit le soir qui suivra l'ouverture. (Voir nº 1147.) Dans une paroisse indifférente, on pourrait, aux vêpres du jour de l'ouverture, traiter du *zèle* sous forme de conférence, en se servant des questions suivantes. (Voir nº 1457.) *L'interlocuteur.* Beaucoup de fidèles pensent assurément que vous nous donnez là un conseil de perfection qui n'est nullement obligatoire, veuillez donc nous dire si le zèle pour le salut des autres est vraiment un devoir sérieux. Le *prédicateur* affirme l'obligation. — *Int.* Sur quel commandement est-elle fondée ? — *Préd.* Sur le premier commandement. — *Int.* Mais expliquez-nous de quelle manière ? — *Préd.* nº 1458.

Int. N'est-il pas un autre commandement qui nous impose le même devoir ? — *Préd. Secundum simile est huic. Diliges* (nº 1459.) — *Int.* Comment de ces paroles conclure à l'obligation du zèle ? — *Préd.* (nº 1459.) *Int.* Nous l'avons compris, mais on ne remplit guère une obligation en ce monde si l'on n'y trouve son intérêt. Exposez-nous donc les avantages du zèle ? — *Préd.* (nº 1460.) — *Int.* C'est fort engageant, mais comment un fidèle peut-il l'exercer ? Nous comprenons bien que le prêtre le puisse et le sache faire, mais un grand nombre d'âmes ne savent comment s'y prendre. — *Préd.* Trois moyens d'exercer le zèle : conseil, exemple, prière.

Int. Enseignez-nous l'efficacité d'un bon conseil et l'usage qu'on peut en faire ? — *Préd.* (nº 1461.) — *Int.* Nous ne manquerons pas d'adresser quelques bonnes paroles dans l'occasion ; de plus, nous chercherons à faire naître cette occasion, et même nous sommes désireux d'apprendre comment nous pourrions faire du bien par l'exemple. — *Préd.* (nº 1462.) — *Int.* Vous nous avez parlé d'un dernier moyen ; la prière. Pourrions-nous obtenir par là la conversion de quelques âmes ? — *Préd.* (nº 1463.) — *Int.* Donnez-nous quelques faits à l'appui de cette vérité ? — *Préd.* (nº 1464.) — *Int.* Vous avez fait de nous ce soir autant de missionnaires. — *Préd.* (nº 1464.)

242. Une conférence sur la *confession générale* sera aussi donné dès les premiers jours. (Voir nºs 224 et 1786.) On voit par là qu'il est facile de traiter sous une forme dialoguée la plupart des points de la morale chrétienne. N'usons pas cependant trop souvent de ce genre d'instruction, mais sachons le faire désirer et servons-nous-en pour ranimer l'élan qui se refroidirait.

243. Nous donnons plus loin les diverses conférences qu'on peut faire dans les réunions d'hommes. (Voir nºs 284, 989 et suiv.)

CHAPITRE IV

DES EXERCICES EXTRAORDINAIRES OU DES CÉRÉMONIES.

244. L'homme a besoin, pour se porter vers Dieu, non seulement des instructions qui éclairent son intelligence et excitent sa volonté, mais encore des cérémonies saintes qui, en frappant les sens, élèvent l'esprit vers les pensées de la foi ; le missionnaire, possédé du zèle du salut des âmes, doit mettre tout en jeu pour les convertir. En négligeant les cérémonies, il risquerait, surtout dans une mission de quelque durée, d'engendrer le dégoût dans son auditoire par la monotonie des exercices, et il se priverait d'une ressource puissante pour faire le bien.

Un directeur de mission observe d'un œil attentif son auditoire ; et s'il voit qu'on s'attiédit, il ranime l'entrain sans tarder, soit par une conférence, soit par une cérémonie, évitant toutefois d'épuiser ses moyens d'action, s'en réservant toujours, en les entremêlant à propos aux instructions sérieuses.

245. Avec l'esprit moderne, il est nécessaire d'éviter tout ce qui paraîtrait exagéré ou ridicule, et de s'en tenir à ce qui laissera sûrement une impression heureuse dans les populations. On place autant que possible les cérémonies un jour de semaine ; le dimanche amène assez par lui-même les fidèles au saint lieu. Voici les principales cérémonies qui nous semblent réunir les conditions voulues :

Article I. — *Cérémonies qu'il ne faut jamais omettre.*

246. *Bénédictions des enfants.* Cette cérémonie intéresse fort les parents. (Voir dans les *Avis* la manière de l'annoncer, n° 391.) On la fixe à la messe du matin que l'on retarde, afin que toutes les mères puissent y apporter leurs petits enfants. On choisit de préférence un jour de congé, le jeudi de la première semaine par exemple, afin que tous les enfants des écoles y prennent part.

Pendant la messe, on récite la prière et les trois *Ave Maria* dont nous avons parlé. Puis chant de cantique ou de morceaux liturgiques. A la fin de la messe, avis (voir nos 395 et suivants,) brève répétition du petit catéchisme. Les enfants répondent tous à la fois et rappellent, sans en avoir l'air, les principaux mystères à leurs mères. On recommande à celles-ci d'apprendre de bonne heure ces grandes vérités à leurs plus petits enfants. Puis instruction. Voici quel en pourrait être le plan :

247. *Angelis suis mandavit de te ut custodiant te.* Que Dieu est bon pour les enfants ! Jésus, Fils de Dieu, disait : *Sinite parvulos venire ad me.* L'Eglise les appelle autour des autels pour les bénir ; mais ce qui est surtout admirable, c'est que Dieu ordonne à ses anges de les garder. 1° *Aux enfants.* Ils ont *a*) des anges gardiens invisibles. — Voyez-vous, mon enfant, l'âme de cet autre enfant ? — Non. — Pourtant si son âme n'était en lui, il ne serait qu'un cadavre, qu'on enterrerait au cimetière. — Vous ne voyez pas non plus l'ange gardien. Il est là ce bel ange, ministre du grand Dieu.

(*a* 1) *Respectez-le*, le jour, la nuit, quand vous êtes seul comme en compagnie ; quand vous êtes caché, il vous voit encore. Si vous aviez un missionnaire à côté de vous, qui vous suivît partout, vous ne feriez jamais rien de mauvais en sa présence. Eh bien ! l'ange gardien mérite un plus grand respect....

(*a* 2) *Ecoutez-le.* N'écoutez pas les autres, qui vous donnent de mauvais conseils, qui vous portent au mal ; bouchez vos oreilles à leurs paroles, fuyez loin d'eux afin de ne pas les entendre, ne les regardez même pas, mais écoutez votre ange gardien qui vous dit au cœur : « Sois sage, obéissant, ne fais jamais de péché. »

(*a* 3) *Invoquez-le* dans la tentation ; dès qu'une mauvaise pensée se présente, dites : « Saint ange gardien, à mon secours ! » Dites cela le jour, la nuit.

(*b*) *Un ange gardien visible,* votre mère, elle vous a nourri de son lait, elle a veillé sur vous dès votre naissance, etc. (*b* 1) *Respectez-la* comme votre ange gardien. (*b* 2) *Ecoutez-la* comme votre ange gardien. Restez toujours avec elle pour entendre ses bons conseils ; travaillez avec elle à la maison. Jamais ne lui désobéissez, ce serait comme si vous désobéissiez au bon Dieu, qui punit les enfants désobéissants. (*b* 3) *Appelez-la* à votre

secours; quand quelqu'un veut vous faire faire le mal, dites-le vite à votre mère, afin qu'elle chasse cette mauvaise compagnie de la maison et ne vous laisse pas aller avec elle (1).

248. 2° *Aux mères.* Entendez-vous, mères chrétiennes? vous êtes les anges gardiens visibles de vos enfants; ils doivent faire pour vous ce qu'ils font pour leur ange gardien; faites vous-mêmes pour eux ce que fait l'ange gardien.

(a) L'ange gardien veille; veillez à ce qu'ils ne voient, n'entendent, ne disent, ne fassent rien qui puisse offenser le bon Dieu. Ecartez d'eux tout péril, ne les perdez jamais de vue, s'il est possible; surveillez-les le jour, en chemin quand ils vont aux écoles; faites les travailler chez vous afin qu'ils ne vous échappent pas; ne les laissez pas seuls à la maison; si vous avez à vous absenter, faites-les garder par une voisine sûre à laquelle vous rendrez le même service. Veillez la *nuit*; faites le possible pour qu'ils aient chacun un lit séparé et pour qu'ils s'y tiennent modestement.

(b) L'ange gardien prie. Priez pour vos enfants, etc... *(c) L'ange gardien pleure.* Ah! si vous avez des larmes, que ce soit surtout pour déplorer le malheur de vos enfants, qui offensent le bon Dieu. O mes enfants, quel malheur si vous faisiez encore des péchés! Votre ange gardien et votre mère en pleureraient!... Notre-Seigneur exauce les prières et les larmes des mères! Témoin la veuve de Naïm. C'est surtout durant la mission qu'il faut les répandre. Afin que les enfants respectent, écoutent docilement et appellent à leur secours leur ange gardien et leur mère; afin que les mères veillent sur leurs enfants et sachent prier et pleurer pour les sauver tous, pasteur! bénissez les uns et les autres.

249. M. le curé, revêtu de la chape, bénit solennellement les enfants en se servant de la formule *ad hoc* du Rituel romain. Aussitôt après, chant de cantiques, et les enfants qui sont dans le chœur, sous la direction d'un des missionnaires, se présentent en ordre au pied de l'autel. Un autre missionnaire leur offre son crucifix à vénérer et le pasteur leur donne à chacun une médaille. Après eux, les enfants qui sont dans la nef, se présentent à la table sainte, où la même cérémonie se continue pour eux et pour leurs mères de la même sorte.

On congédie, quand tout est terminé, les enfants et leurs mères par quelques bonnes paroles; on exhorte les femmes à vite commencer leur confession, à exercer le zèle, etc. (voir nos 396 et suivants); on recommande aux enfants d'amener leurs parents. Quelques missionnaires terminent cette fête par une procession dans laquelle les enfants portent des oriflammes et chantent des cantiques. Dans une localité où la plupart des maisons sont voisines de l'église, et où règne l'esprit de foi, on peut, en effet, faire ainsi avec fruit. — Dans la procession des enfants, M. Olier leur faisait promettre d'une manière solennelle d'observer le quatrième commandement de Dieu. Cette promesse faite à haute voix par tous les enfants est, en effet, de nature à faire une heureuse impression sur les parents.

250. **Consécration à la Sainte Vierge ou à la Sainte Famille.** — La consécration à la Sainte Vierge ou à la Sainte Famille dans les missions produit les plus heureux effets. Elle attire les cœurs, en même temps que la bénédiction de Dieu. Aussi les plus grands et les plus saints mission-

(1) La bienheureuse Jeanne d'Orviéto, qui entra plus tard dans l'ordre de saint Dominique, devint orpheline toute jeune. Une personne vertueuse la plaignant de la perte de ses parents, elle lui montra l'image de son ange gardien. Voilà, dit-elle, celui qui me servira de père et de mère; il m'aimera encore plus que mes bons parents, que le ciel m'a enlevés.

naires ont-ils attaché une grande importance à ce sermon et à cette cérémonie. (Voir, dans les *avis*, nº 402, la manière de l'annoncer.) On choisit, pour cette consécration, une fête de la Sainte Vierge, tombant la première semaine de la mission, ou le premier samedi après l'ouverture, ou la fin de la neuvaine en l'honneur de la Sainte Vierge que l'on commence avec la mission.

On a soin, d'avance, d'apprendre au peuple un certain nombre de refrains en l'honneur de Marie, et on fait ériger à la divine Vierge, ou au-dessus du maître-autel, mais non sur le tabernacle, ou dans le chœur, un trône paré aussi richement que possible de fleurs et de lumières, sur lequel on place son image ou celle de la Sainte Famille, si l'on fait la consécration à la Sainte Famille. Ce trône doit être disposé de telle sorte qu'il soit en vue de toute l'église et que, ne gênant pas la circulation dans le chœur, ni la distribution de la sainte communion, il puisse rester jusqu'à la fin de la mission. A mesure que les fidèles entrent dans l'église, on fait placer autour du trône de petits garçons qui ont des cierges et qui sont revêtus de leurs plus beaux vêtements, puis, près de la table de communion, de petites filles vêtues de blanc, puis les congréganistes en costume.

Après la prière, un cantique à la Sainte Vierge jusqu'à ce que tout le monde soit entré; une courte glose, si on ne la supprime pas tout à fait; et les avis pour indiquer l'ordre de la cérémonie: « Aussitôt après le sermon, les choristes entonneront tel cantique; pendant ce chant vous allumerez tous vos flambeaux. En même temps, M. le Curé, revêtu de la chape et escorté des enfants de chœur en surplis, viendra se placer devant le trône de la Sainte Vierge. Puis aura lieu la consécration. Après la consécration, quelques couplets de tel cantique, *Tantum ergo,* et bénédiction du Saint-Sacrement; après la bénédiction, nous vous donnerons un avis important, et tout se terminera par un dernier cantique. »

251. On entonne: *Esprit-Saint,* etc., et le sermon commence. (Voir nº 2386 ou 2444, ou un des nombreux sermons qu'on trouvera à l'article des fêtes de la Sainte Vierge.) Après le sermon, un cantique à la Sainte Vierge, pendant lequel tous les cierges sont allumés; et l'on achève, s'il y a lieu, le placement autour du trône, comme il a été dit plus haut. Il convient que M. le Curé de la paroisse fasse lui-même la consécration de son troupeau à la Sainte Vierge, en observant d'être très bref. S'il s'y refusait, on pourrait faire lire la consécration suivante à un enfant, tout jeune, petit garçon ou petite fille, pourvu qu'il fût d'une famille honnête et chrétienne, qu'il eût une voix claire et nette, capable d'être entendue de toute l'église, et qu'il sût lire sans hésister et avec intelligence.

Dans le cas où l'on ne rencontrerait aucun enfant dans ces conditions, un des missionnaires ferait lui-même la consécration du haut de la chaire, en s'appropriant les pensées de la consécration suivante, et n'oubliant pas d'offrir à Marie, les enfants, les jeunes gens, les parents, les vieillards, les pécheurs, le pasteur de la paroisse et, en dernier lieu, les missionnaires eux-mêmes avec toutes leurs paroles et tout leur ministère, mais tout cela fort brièvement. Ce que nous venons de dire touchant la consécration à la Sainte Vierge peut servir de guide, si l'on voulait faire la consécration à la Sainte Famille. (Voir nºs 253 et 191.)

252. *Consécration à la Sainte Vierge.* — Sainte Vierge, notre bonne Mère,

souffrez qu'au nom de tous les enfants et de tous les habitants de cette paroisse, je vienne me jeter à vos pieds et vous offrir la consécration que nous faisons tous de nous-mêmes à votre service et à celui de Jésus, votre Fils. Nous vous consacrons notre enfance; guidez nos premiers pas dans le chemin de la vertu. Gardez-nous l'innocence que nous avons retrouvée dans la grâce de l'absolution; ne souffrez pas que nous tombions jamais dans le péché mortel; écartez de nous les dangers et obtenez-nous la grâce de fuir toujours les mauvaises compagnies.

Nous vous consacrons toute la jeunesse de la paroisse. C'est le temps des orages et des périls; daignez en préserver tous les jeunes gens et toutes les jeunes personnes. Puissent-ils tous, à votre exemple, vivre dans la pureté, par laquelle seule on peut vous plaire et mériter votre protection! O Marie, ne souffrez pas qu'ils s'égarent et qu'ils appellent par leurs fautes, sur leur avenir, la colère de votre Fils et toutes sortes de maux.

Nous vous consacrons nos parents; nous savons qu'après Dieu nous leur devons la vie, les soins les plus constants et les plus dévoués. Comment pouvons-nous reconnaître tous les bienfaits de notre père et de notre mère, sinon en vous priant de les bénir? O Marie, rendez-leur au centuple tout ce qu'ils ont fait pour nous: gardez-les nous de longues années; quel serait notre malheur, si nous venions à les perdre, et sans eux que pourrions-nous devenir?

Mais, ô Marie, en nous les gardant, donnez-leur l'amitié de Dieu: notre malheur serait plus grand encore, si nos parents vivaient dans le péché, s'ils oubliaient leurs devoirs de chrétien, s'ils résistaient à la grande grâce de la mission: nous ne pourrions peut-être jamais les voir au ciel, et nous serions éternellement séparés d'eux.

O Marie, convertissez les pécheurs; sans votre secours ils vivront malheureux, poursuivis par le remords; par une vie misérable, ils se prépareront une mort plus misérable encore. Si la mission ne les touche pas, qu'est-ce qui pourra les convertir? Souvenez-vous des larmes qu'ils vous ont coûtées, du sang que Jésus-Christ a versé pour eux! O vous, qui êtes l'Espérance des désespérés, ne les abandonnez pas; convertissez-les et que tous, unis dans un même amour de votre Fils, nous puissions vivre heureux sur cette terre et vous voir un jour tous ensemble avec nos parents dans le ciel! Ainsi soit-il!

253. *Consécration à la Sainte Famille.* Dans le cas où l'on établirait dans la paroisse l'association universelle des familles chrétiennes, on pourrait après le sermon, nº 4743, prononcer devant un groupe de la Sainte Famille bien orné, la Consécration, approuvée par Sa Sainteté Léon XIII, et établir aussi le Culte si salutaire de Jésus, Marie, Joseph.

Consécration à la Sainte Famille. — O Jésus, notre très aimable Rédempteur, qui, envoyé du ciel pour éclairer le monde par votre doctrine et votre exemple, avez voulu passer la plus grande partie de votre vie mortelle dans l'humble maison de Nazareth, obéissant à Marie et à Joseph et consacrant cette famille, qui devait être le modèle de toutes les familles chrétiennes, accueillez avec bonté notre famille, qui aujourd'hui se consacre tout entière à vous. Protégez-la, défendez-la, et faites-y régner votre sainte crainte, avec la paix et la concorde de la charité chrétienne, afin qu'elle devienne semblable au divin modèle de votre famille et que tous ses membres, sans exception, obtiennent le bonheur éternel.

O Marie, Mère très aimante de Jésus-Christ, et notre Mère, que votre piété et votre clémence fassent agréer à Jésus cette consécration de notre famille et nous obtiennent ses bienfaits et ses bénédictions.

O Joseph, très saint gardien de Jésus et de Marie, secourez-nous de vos prières dans toutes les nécessités de l'âme et du corps, afin qu'avec vous et la bienheureuse Vierge Marie, nous puissions éternellement louer et remercier, Jésus-Christ, notre divin Rédempteur. Ainsi-soit-il.

La consécration achevée, on chante encore un cantique à la Sainte Vierge ou à la Sainte Famille, selon que la consécration a été faite; puis la béné-

diction du Saint-Sacrement. En général, ce jour-là, la foule n'est pas pressée de se retirer; on peut donc donner, après la bénédiction, les avis importants indiqués aux nos 404 et 405, mais il faudrait les donner avant, si on prévoyait que les hommes s'en iraient.

Consécration à la Sainte Vierge dans une retraite de congrégation ou de pensionnat. Les enfants de Marie, les sœurs du Rosaire, ou toutes les pensionnaires se munissent d'un cierge; elles se revêtent d'un vêtement blanc, ou du moins prennent un voile; et après le sermon sur la Sainte Vierge, au chant d'un cantique, elles allument leur cierge et se mettent en procession dans l'église. On a eu soin, au préalable, de les placer près de la table de communion; elles descendent donc lentement, ou sur deux files, dont chacune se dirige vers le fond de l'église, par une des basses nefs, ou sur une seule file, par l'allée du milieu de l'église, afin de remonter aussi par là.

Au retour, elles se dirigent vers l'autel de la Vierge, ou mieux vers la table de communion, près de laquelle on a eu soin d'ériger un trône à la Vierge, et plusieurs à la foi, elles disent d'une voix haute et intelligible: *Marie, vous êtes ma mère, je serai toujours votre enfant.* On a eu soin, la veille, de leur apprendre cette formule, et on les aide à la répéter. On interrompt le cantique pendant quelques instants, lorsque les premières rangées prononcent leur consécration; mais si la cérémonie est un peu longue, on ne tarde pas à reprendre le chant.

255. **Communions générales.** Quelques missionnaires ne font jamais faire de communions générales; ils craignent qu'elles ne pressent trop certaines âmes, peu sérieusement disposées de recevoir l'absolution, pour communier avec les autres. C'est là, en effet, un inconvénient; mais il n'est pas clair que ces âmes fussent mieux disposées plus tard; et rien n'oblige à les admettre à la communion générale: on peut leur laisser, si leurs dispositions sont vraiment douteuses, le temps de venir encore à quelques instructions et de réfléchir.

256. Les communions générales ont de vrais avantages, qui nous paraissent trancher la question en leur faveur: elles amènent de bonne heure au confessionnal une partie de la population, ce qui permet de donner ensuite à toutes les autres âmes les soins nécessaires. Si on ne place pas la communion générale des femmes plusieurs jours avant la fin de la mission, on n'a rien à faire dans les premiers jours, et on est écrasé à la fin. La retraite spéciale pour les hommes devient presque impossible; et, si elle a lieu, les femmes ne peuvent plus entendre les instructions pour se préparer à l'absolution, car un grand nombre sont empêchées d'y venir le matin. (Voir no 382.)

Pour la même raison, dans les paroisses nombreuses, une communion générale des jeunes personnes peut se faire utilement deux jours avant celle des femmes; on a plus de temps, par là, pour réconcilier les unes et les autres et plus de facilité pour leur donner des avis spéciaux, soit au saint tribunal, soit en chaire. Il est d'ailleurs fort difficile que toutes les femmes puissent quitter les maisons et les enfants pour se réconcilier et communier en même temps. Il faut, toutefois, une grande prudence pour annoncer soit les communions générales, soit les réunions spéciales des mères de famille et des jeunes personnes.

Qu'on évite à tout prix de faire dire, ou même penser, que les mission-

naires s'occupent trop des femmes. La femme a péché la première, disait dans ces circonstances un missionnaire, qu'elle fasse, la première, pénitence. Pour l'y disposer, nous rappellerons à toutes les mères leurs devoirs, tel jour ; aux jeunes personnes, tel jour. Que pas une ne manque. Dans le même but, on pourrait aussi dire que les vieillards ou les hommes infirmes, qui ne peuvent venir au sermon le soir, sont toujours admis aux réunions des femmes. Nous parlerons plus loin des instructions à donner soit aux jeunes personnes, soit aux femmes. (Voir nos 2689 et 2673.)

257. Si la communion générale des jeunes personnes se fait séparément de celle des mères de famille, et qu'on veuille enrôler les unes et les autres dans quelques confréries, on le fait immédiatement après les avis qui suivent la communion ; mais si la paroisse était peu nombreuse et qu'on ne fit qu'une communion générale pour les femmes et les jeunes personnes, on enrôlerait les mères le matin, et les jeunes personnes le soir après les vêpres. (Voir nos 450 et suivants.)

La communion générale nous paraît plus importante encore pour les hommes ; et comme c'est le respect humain qui les arrête le plus souvent, il faut fréquemment, dans les jours qui la précèdent, leur donner à entendre qu'elle sera nombreuse. Ceux qui échapperont à la grâce de la mission, leur dit-on, seront rares comme les épis qui échappent à la faux du moissonneur. (Voir les avis à leur donner, la veille, nos 460, 462.)

258. Les communions générales se placent à une heure assez matinale ; les fidèles n'aiment guère rester longtemps à jeun. Il faut cependant que les mères de famille aient le temps de s'occuper auparavant de leurs enfants et de leurs maisons. Les hommes sont libres de meilleure heure.

Qu'on donne aux messes de communions générales toute la solennité possible. Qu'on n'épargne ni ornements, ni guirlandes, ni luminaires, ni chants. Au jour de leur communion générale, on place les hommes dans la nef ; si elle ne suffisait pas, on en admettrait dans le chœur un certain nombre, qui communieraient à l'autel, et on les guiderait pour qu'ils s'y présentassent avec ordre. Ceux qui resteraient dans la nef suivraient, comme les femmes, l'ordre indiqué dans les avis, no 425.

259. Ce serait une consolation et une édification pour les femmes d'assister à la communion générale des hommes. Qu'on évite, toutefois, dans les paroisses indifférentes, d'annoncer que cela leur sera permis ; quelques hommes pourraient y trouver un prétexte pour ne pas faire leur mission. Mais avec cette précaution, on peut admettre les femmes dans une chapelle, ou dans les tribunes.

260. Au commencement de la messe, chants. L'instruction (voir no 1415) se fait à l'Evangile ou même à l'Epître, si c'est un dimanche et que tous les fidèles ne soient pas arrivés. Ils arrivent pendant l'instruction, et on les prévient après l'instruction, qu'ils sont à temps de bien entendre la messe. Les avis précèdent l'instruction. (Voir nos 424 et 463.)

261. Après le *Pater*, on récite les actes avant la Communion, tels qu'on les trouve dans le catéchisme du diocèse. Pendant toute la durée de la communion, chants de cantiques. Aussitôt après la communion, les actes, tels qu'ils se trouvent dans le catéchisme, ayant soin de les entremêler d'un *Pater* et d'un *Ave Maria*. Le missionnaire pourrait aussi faire lui-même ces actes du haut de la chaire, en invitant les fidèles à les produire de tout

cœur en même temps, et en ayant soin de tout terminer avec la messe. Il est bien plus nécessaire, en effet, de se réserver du temps pour les avis à donner soit aux hommes, soit aux femmes, après la communion. (Voir, pour les hommes, n° 465 et, pour les femmes, nos 429 et suivants.)

262. On termine par la bénédiction du Saint-Sacrement, ou par le chant d'un cantique, ou par une courte prière, et, s'il y a lieu, par l'inscription des noms dans le registre de quelque confrérie pieuse. (Voir ce qui a été dit à ce sujet, nos 449 et suivants, et 473 à 476.)

263. On peut ordinairement, sans difficulté, fixer à un autre jour que le dimanche, la communion générale des jeunes personnes et des femmes ; et, dans ce cas, on les convoque à l'église dans l'après-midi, afin de les faire prier ensemble et de donner aux mères de famille un règlement de vie, qu'on les invite à lire tous les dimanches. On peut à cette réunion développer certains points de morale qu'on aurait trop abrégés le matin, comme les moyens de persévérance, la sanctification des actions ordinaires, etc. (Voir ces sujets traités plus loin, nos 2642 et 2885.)

264. **La messe solennelle pour les défunts.** (Voir les avis n° 455.) Qu'on n'oublie personne dans les missions ; les populations sont heureuses de voir qu'on s'intéresse à tout ce qui les touche. Du reste, quoi de plus utile que de leur rappeler leurs obligations envers leurs défunts, et que de faire prier pour la délivrance des âmes du purgatoire ! Dans certaines paroisses indifférentes, mais ayant conservé pourtant encore le culte des morts, on pourrait placer ce service solennel dans la première semaine de la mission ; et dans ce cas, on annoncerait ce même jour, pour le soir, d'autres prières pour les défunts, afin que ceux qui ne peuvent pas assister à la messe ne restent pas étrangers à l'accomplissement de ce devoir.

Le soir donc de ce même jour, on laisserait le catafalque dressé et les tentures noires, et on chanterait le *Miserere* à la place du cantique ; puis on réciterait quelques prières pour les défunts, cinq *Pater* et cinq *Ave* par exemple. Dans l'instruction, après avoir félicité les fidèles de l'empressement qu'ils ont mis à prier pour les défunts, on les exhorte à ne pas les oublier et à penser sérieusement qu'un jour ils auront besoin du même service, car la mort approche. La mort fait le sujet du sermon, que l'on termine en pressant les auditeurs de demander de bonne heure les sacrements, quand ils seront malades, et d'avoir chacun un ami avec lequel ils se promettent de s'avertir à temps du danger de mort. L'absoute solennelle remplace, à la fin de l'exercice, la bénédiction du Saint-Sacrement.

265. Toutefois, il arrive assez facilement aujourd'hui que la pensée qu'on prie à l'église pour les défunts, n'est pas suffisante pour y amener des indifférents. Une conférence obtient plus sûrement ce résultat dans une paroisse, où la foi est peu vive. Souvent donc on placera plus utilement cette messe solennelle le lendemain de la communion générale des femmes. On obtiendra ainsi une assistance considérable, et on procurera aux âmes du purgatoire le fruit d'un certain nombre de communions. De plus quelques hommes, à l'issue de la messe, pourront déjà se réconcilier.

266. Mais quel que soit le jour où l'on fixe le service pour les défunts, on doit la veille, l'annoncer par une sonnerie aussi solennelle que possible ; qu'on couvre l'autel de tentures noires et le catafalque du drap mortuaire le plus riche. La messe sera chantée et le sermon aura lieu après l'Evan-

gile, si tout le monde est arrivé ; sinon, avant l'absoute. (Voir le sermon pour les âmes du purgatoire, nº 2091.)

267. **Chemin de la Croix prêché.** — On a soin de l'annoncer d'avance, d'en faire comprendre aux fidèles l'importance et de leur dire clairement que ce ne sera pas un chemin de croix ordinaire, mais qu'à chaque station un des missionnaires prêchera. « Le fruit principal que doivent recueillir nos Pères de leurs stations du Carême et de leurs missions, c'est de laisser, après eux, le chemin de la croix en honneur parmi les fidèles, écrivait saint Léonard de Port-Maurice. Pour cela, il faudrait avoir soin de le faire la première fois, avec toute la solennité possible ; ce qui relève merveilleusement la cérémonie, c'est de faire une courte allocution à chaque station, ou, si pas à toutes, du moins à la douzième, ou l'on retiendra les fidèles un peu plus longtemps, pour leur faire bien peser le sens de ces paroles : *Un Dieu est mort pour moi.*

« Afin de propager plus sûrement la pratique du chemin de la croix, il est bon de le donner pour pénitence sacramentelle. C'est, en effet, un des remèdes les plus efficaces, il guérit et préserve tout à la fois. C'est pourquoi, le front dans la poussière, je conjure par les entrailles de Jésus-Christ nos vénérables pasteurs de ne pas frustrer leurs ouailles d'un si grand trésor. Prenez sur vous d'instruire tous les fidèles, surtout le pauvre peuple, de la dévotion du chemin de la croix, en leur enseignant en quoi consiste ce saint exercice, combien il est excellent, avantageux, facile ; quel profit ils en peuvent retirer, pour eux-mêmes et pour les autres, pour les vivants et les morts. Tous les jours, j'ai eu l'occasion de constater que là où cette sainte pratique a été mise en vigueur, on a remarqué aussitôt une amélioration très notable dans les mœurs (1). »

Le saint missionnaire mettait en pratique ce qu'il recommandait aux autres. Il érigea de son vivant cinq cent soixante-douze chemins de la croix. Heureux le missionnaire qui, à l'exemple de ce grand serviteur de Dieu, laissera après lui, dans les paroisses et dans les communautés, l'habitude de faire fréquemment le chemin de la croix ! Dans ce but, on pourrait conseiller aux pasteurs de le faire lire en public par quelque personne pieuse, à une heure déterminée, tous les vendredis, et une fois par mois, le dimanche après les vêpres. C'est ce que recommande le P. Mach. (Voir le chemin de croix prêché, nº 2254.)

268. **Bénédiction des objets de piété et des scapulaires.** — Il importe qu'à la suite de la mission les gravures immodestes soient remplacées, dans toutes les familles, par des signes religieux, qui contribuent puissamment à affermir la foi et à inspirer de saintes pensées. On doit exhorter à diverses reprises les mères de famille à exposer dans tous les appartements de la maison des crucifix et de saintes images, d'en faire porter à chacun de leurs enfants, de coudre des médailles dans les vêtements de leurs maris. (2)

On fait comprendre en même temps les avantages des scapulaires, surtout du scapulaire noir et du scapulaire bleu ; ce dernier est le plus riche en indulgences ; ceux qui en sont revêtus et récitent six *Pater,* six *Ave,*

(1) S. Léonard, *Exhortations aux pasteurs des âmes,* passim.

(2) Une image de N. S. souffrant fut comme un glaive, qui perça le cœur de sainte Thérèse. Elle tomba à genoux, fondant en larmes, et demanda la grâce de ne plus pécher et de souffrir pour l'amour de Dieu. Elle fut exaucée.

six *Gloria*, étant en état de grâce, gagnent un grand nombre d'indulgences plénières. On annonce ces bénédictions assez à temps pour que les fidèles puissent se procurer ces objets. (Voir *Avis*, n. 423.)

269. On reçoit du scapulaire les femmes aux exercices du soir de leur communion générale, afin qu'elles puissent gagner les indulgences, et les hommes, à la messe même de leur communion générale : le soir de la clôture, ils seraient exposés par respect humain à ne pas se présenter avec les femmes. Il sera bon, toutefois, de renouveler la cérémonie de réception, pour les uns et les autres, le soir de la clôture, pour un certain nombre de personnes qui n'auraient pu y prendre part les premières fois. La bénédiction des objets de piété devra aussi être faite deux fois : la première après l'office du soir, le jour de la communion générale des femmes, ou le jour de la clôture, après la messe à laquelle les femmes assistent ; la seconde, après l'exercice de clôture.

270. **Clôture de la mission.** — Si une procession doit avoir lieu, on suit l'ordre indiqué ci-dessous, n. 273 (1). Sinon, après l'office du soir qu'on abrège, le missionnaire fait le sermon de clôture qui peut traiter de Notre-Dame de la Salette et de ses enseignements, (voir n. 2915,) de la persévérance et des moyens de se préserver de la rechute, (voir n. 2885,) du ciel et des moyens de le mériter (voir nº 2038). Au lieu de faire un sermon en cette circonstance, il serait meilleur de récapituler les avis les plus importants, comme le recommande le P. Mach. (Voir nos 320, 277, 321, 416, 417.) A la fin, le missionnaire termine ainsi :

J'ai fini, mes Frères, et cette instruction est la dernière de la mission. Tout passe sur cette terre : les voici écoulés les jours de consolation et de grâce que nous avions à vous consacrer. Il faut donc avant de vous quitter, d'abord vous assurer que dans tout ce que nous avons fait ou dit parmi vous, nous n'avons eu en vue que votre bien et votre salut à tous ; mais si involontairement il nous était arrivé de vous causer quelque peine ou de vous malédifier, nous vous en demandons pardon et nous n'emportons dans notre cœur que des sentiments d'affection et de paternelle tendresse pour vous tous. C'est dans ces sentiments que nous vous remercions des marques de respect et de bienveillance que vous nous avez données pendant ces jours trop courts, et que nous vous disons à tous à Dieu. Adieu, mes chers petits enfants, vous nous avez bien consolés par votre empressement à venir au catéchisme, à faire de bonne heure vos confessions, à répéter les refrains des cantiques ; continuez à vous rendre avec bonheur à l'église et à y bien prier ; obéissez bien à vos bons parents, respectez-les comme tenant pour vous la place de Dieu et évitez le péché et les mauvaises compagnies.

Adieu, chère jeunesse, que nous avons vue si ardente à chanter les louanges de Dieu et à profiter des grâces de la mission ; en vous disant adieu, avec un grand désir de vous voir persévérer, nous vous conjurons pour l'amour de votre âme, de fuir les mauvaises occasions et de vous approcher souvent des sacrements !

Adieu, parents chrétiens, vous avez donné à vos enfants de saints exemples, qu'ils n'oublieront jamais : continuez toujours ainsi ; nous comptons sur vous pour écarter l'enfance et la jeunesse des dangers, qui pourraient les perdre. Désormais ces chers enfants, ces jeunes gens, ces jeunes personnes, fidèles à nos recommandations, vous obéiront et vous respecteront ; de grâce, écartez-les du péril !

Adieu, vieillards qui touchez au terme de votre carrière. Je demande à

(1) Voir sur la bénédiction du *Souvenir de mission*, le n. 277.

Dieu que vous voyiez encore une autre mission ; mais soyez prêts, et fuyant le péché, assurez-vous cette vie qui dure toujours !

Adieu, justes, et vous l'êtes tous, j'aime à le penser ; devenez plus justes encore, et vous serez notre couronne dans le ciel !

Adieu, pécheurs, il en reste peut-être encore ! Ah ! mon Dieu, que ne nous a-t-il été donné de les convertir tous !

C'est une médiocre consolation pour une mère, après la mort de son enfant, que la pensée d'avoir pris de sa santé tous les soins possibles, de n'avoir négligé aucun des moyens qui pouvaient le sauver. De même nous ne saurions voir, sans en être douloureusement affecté, des pécheurs se perdre, alors même que nous n'aurions à nous reprocher aucune négligence.

Mais en les quittant, nous prierons pour eux, afin que, touchés de la grâce, ils viennent bientôt se jeter aux pieds de leur pasteur, qui les accueillira avec la tendresse du père du prodigue !

Adieu, prêtres vénérés, à qui est confié le soin de ces chères âmes, nous n'oublierons pas votre charité envers les pauvres ouvriers, que vous avez daigné appeler à travailler à votre vigne ; et nous emportons l'espérance que vos paroissiens, qui vous doivent la grâce de la mission, se montreront dociles à vos conseils, et qu'un jour, pasteur et troupeau, nous vous retrouverons au ciel !

Oui, mes frères, si nous vivons chrétiennement et si nous gardons l'amitié de Notre-Seigneur, ce n'est pas adieu que nous devons nous dire en ce jour, mais au revoir ; au revoir, où ? Sur cette terre ? Sans doute ce serait avec bonheur que nous reviendrions au milieu de vous, si la Providence nous y ramenait ; mais la vie est courte et le lendemain n'est assuré à personne ; au revoir, où donc ? En paradis, où nous bénirons Dieu des grandes grâces qu'il vous a faites et des consolations qu'il nous a données au milieu de vous ; mais en attendant prions les uns pour les autres (et on annonce la neuvaine de persévérance). (Voir *Avis*, n. 447, 321.)

271. Les missionnaires évitent, autant que possible, les compliments faits en public par le pasteur de la paroisse. S'ils sont obligés de les subir, souvent ils pourront se dispenser d'y répondre ; cependant, dans certaines circonstances, il peut être convenable de le faire. Alors le directeur de la mission, en deux mots, remercie le pasteur des paroles si bienveillantes adressées aux missionnaires. S'il leur a été donné de faire quelque bien, ajoute-t-il, c'est au pasteur, après Dieu, qu'en doit revenir toute la reconnaissance ; aussi ce peuple fidèle comprendra mieux encore tout ce qu'il doit de respect et d'affection à celui qui par zèle pour son salut, lui a procuré le bienfait d'une mission ; et ces chères âmes seront dociles à suivre ses conseils. Dans nos prières nous demanderons pour elles cette grâce ; et nous vous conjurons, Monsieur le curé, ainsi que tous vos paroissiens, aujourd'hui fervents, de prier pour nous, *ne forte cum aliis prædicaverim ipse reprobus efficiar. — Sat prata biberunt.*

272. **Bénédiction apostolique.** — Tous ceux qui se dévouent au ministère des missions, feraient bien de se pourvoir à Rome de la faculté de la donner à la fin des exercices : à cette faveur est attachée une indulgence plénière ; on explique d'avance au peuple les conditions à remplir telles qu'elles sont formulées dans l'indult. Aussitôt après le sermon de clôture, avant la bénédiction du Saint-Sacrement, un des missionnaires rappelle les principaux motifs de contrition très brièvement ; après, il invite les fidèles à produire avec lui de tout cœur un acte de contrition ; puis il donne la bénédiction apostolique. (Voir formulaire, n° 369.)

Saint Liguori voulait qu'à cette occasion on bénit les enfants, les jeunes

gens, les pécheurs, etc., avec un mot pour chaque classe de personnes ; il voulait qu'on ajoutât : Je bénis vos yeux, vos oreilles, etc., afin de les préserver de tout péché. Si on n'avait pas le pouvoir de donner la bénédiction apostolique, on pourrait bénir les fidèles avec la formule ordinaire : *Benedictio Dei omnipotentis Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos et maneat semper.* Toutefois, si les adieux ont été faits de la manière ci-dessus indiquée, il est mieux de s'en contenter. Suivent la bénédiction du Saint-Sacrement et le chant du *Te Deum*, et enfin la bénédiction des objets de piété et des scapulaires.

ARTICLE II. — *Cérémonies utiles, mais que l'on peut plus facilement omettre.*

273. **Processions.** — En voyant l'usage fréquent que les grands missionnaires en ont fait, il nous a semblé qu'aujourd'hui on se prive d'un vrai moyen de succès, en les négligeant dans les paroisses où elles ne sont point interdites. Si la mission ne se fait qu'à l'église, ceux qui n'y vont jamais peuvent la perdre de vue. Toutefois, si les enfants et les femmes devaient seuls prendre part à une procession, elle ne serait pas de nature à donner une haute idée de la mission, et il vaudrait peut-être mieux l'omettre. Mais au milieu d'une mission, et surtout à la clôture, une procession où l'on serait sûr d'avoir un bon nombre d'hommes, produirait une heureuse impression sur les indifférents.

On préviendrait d'avance les membres des diverses confréries de se revêtir de leur costume pour la cérémonie. La procession se mettrait en route, dès que les vêpres seraient entonnées, et que le missionnaire aurait indiqué l'ordre dans lequel doivent se ranger les diverses catégories de fidèles. Dans cette indication, il se conformerait aux usages reçus dans la localité. Le porte-croix, placé en tête, est averti d'avance du parcours exact, avec instante recommandation de marcher très lentement ; le clergé et les chantres continueraient de chanter les vêpres pendant le défilé ; les missionnaires auraient soin d'établir dans les rangs, de distance en distance, des chœurs redisant des cantiques et des personnes pieuses récitant le rosaire. On parcourrait les principaux quartiers de la localité, et le sermon se ferait en plein air, si on n'avait pas à craindre quelque désordre, ou plus facilement à l'église avant le départ, ou après le retour. (Voir nos 391 et 270.) Si la procession était longue, il serait mieux de la faire précéder du sermon, autrement beaucoup se retireraient sans l'entendre. (Voir les notes des nos 278 et 2154 et le no 2168.)

274. **Consécration au Sacré-Cœur. Amende honorable.** — On peut réunir en une seule deux cérémonies que divers manuels de mission indiquent comme distinctes : l'amende honorable et la consécration au Sacré-Cœur. Pendant le chant d'un morceau liturgique, le Saint-Sacrement est exposé solennellement, sur un trône paré et illuminé. On invite les enfants et les fidèles à se munir des cierges qui leur ont servi pour la consécration à la Sainte Vierge ; après les avis et une courte glose, le prédicateur donne un des sermons qui se trouvent aux nos 2173 et suivants (1).

(1) On pourrait, dans cette cérémonie, tirer un bon parti du fait suivant. Guillaume, duc d'Aquitaine, avait pris parti pour l'antipape Anaclet contre Innocent II, qui lui envoya, avec

Après le sermon, on chante le *Parce Domine* et on allume les cierges, le clergé et les enfants de chœur, avec des flambeaux à la main, se placent à genoux au pied de l'autel ; et le missionnaire, à genoux lui aussi, exprime avec chaleur, du haut de la chaire, l'amende honorable et la consécration suivante :

275. Divin Jésus, vrai Fils de Dieu, mort pour notre salut, aujourd'hui notre sauveur et demain notre juge ; nous vous avons offensé, ayez pitié de nous et pardonnez-nous : 1° Pardonnez aux impies leurs propos et leurs pensées contre la foi, qui ont outragé votre vérité éternelle. Pardonnez leurs blasphèmes qui ont armé sur eux votre bras vengeur ; si vous leur faites miséricorde, désormais ils vous béniront. Ils ont peut-être jusqu'ici résisté à votre grâce, accordez-leur une grâce plus abondante ; si vous ne les prenez en pitié, leur endurcissement les conduira à la damnation.

2° Ayez pitié des indifférents qui ne vous ont pas aimé, vous qui les avez aimés jusqu'à mourir pour eux. Ils ont déserté le saint lieu, la parole du prêtre qui seul pouvait les ramener à vous, la sainte messe durant laquelle vous vous immolez pour eux, le confessionnal où les mérites de votre sang leur sont appliquées, la table sainte où vous vous présentiez à eux pour être l'aliment de leurs âmes. *Ignorans feci*, ils ne vous connaissaient pas. Ah ! maintenant qu'ils comprennent ce qu'ils vous doivent, ils vous demandent pardon et vous promettent d'être assidus aux offices, etc.

3° Pardonnez aux sacrilèges qui ont profané votre sang par de mauvaises confessions, et votre corps adorable par des communions indignes. Vous voulez leur faire miséricorde, puisque vous ne les avez pas écrasés aussitôt de vos foudres, et que vous leur avez procuré le bienfait de la mission. Oubliez ces affreux péchés, accordez à ceux qui les ont commis la grâce de bien dire, avec contrition et ferme propos, ce qu'ils ont caché jusqu'ici.

4° Pardonnez aux parents qui ont mis de la négligence à inspirer votre amour à leurs enfants ; 5° pardonnez aux enfants indociles qui vous ont outragé vous-même, en désobéissant à leurs parents. Ah ! vous pardonnez à tous, mais : 1) à la condition qu'ils pardonneront ! Plus de haine, nous vous le promettons ! C'est de bon cœur que tous nous disons à cette heure : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus* : 2) à la condition qu'ils feront tous une sainte confession ; la plupart l'ont faite ; tous les autres s'y disposent. Vous ferez donc miséricorde à tous, nous vous en conjurons par les plaies sacrées de vos pieds et de vos mains, par le sang répandu pour nous, par les larmes que votre divine Mère et la nôtre a versées au Calvaire.

Mon Dieu, nous ne voulons pas être séparés de vous à jamais, nous voulons vous aimer dans l'éternité ; nous vous aimons déjà, ô Beauté suprême ; et toute notre douleur c'est de ne pas vous avoir aimé plus tôt ! O mes Frères, le cœur me dit que si vos sentiments sont tels, Jésus vous pardonne ; venez donc avec confiance auprès de cet autel, le trône de la grâce, et avec moi consacrez-vous au Cœur sacré de Jésus.

O Cœur du plus tendre des pères, du plus fidèle ami, du bienfaiteur le plus généreux ! O Cœur de mon Dieu, cœur d'une miséricorde, d'une bonté infinies, je me donne à vous, je vous consacre mes affections ; je ne veux

plusieurs évêques, saint Bernard, pour le convertir. Le saint parla en vain, pendant sept heures, avec le duc obstiné. Tout fut inutile. Il alla donc célébrer les saints mystères, et le duc excommunié resta avec sa suite à la porte de l'église. Après la consécration, saint Bernard quitte l'autel, et tenant entre ses mains l'hostie consacrée, il s'avance vers le duc et lui dit : Nous t'avons prié, et tu nous as méprisés ; voici le Fils de Marie, le chef de l'Eglise que tu persécutes, voici ton juge, et ton âme passera bientôt par ses mains ; voyons, si tu lui tourneras le dos comme à nous. Guillaume saisi de frayeur tombe à terre, Bernard le relève et le duc cède comme un enfant docile.

Guillaume devint un Saint et il ne cessait de répéter : N'entrez pas en jugemeut avec votre serviteur. Nous vous avons invités à la pénitence ; aujourd'hui c'est N.-S. qui vous y invite.

plus les donner aux créatures, je renonce à tout amour coupable et ne veux plus aimer que vous !

Souvent dans la journée, je vous dirai : je vous aime de tout mon cœur, ô mon Dieu, et cela durant tout le cours de la vie ; je le répèterai encore sur mon lit de douleur, et cela jusqu'à mon dernier soupir. Gardez mon cœur afin qu'il ne vous échappe pas ; gardez-le pour l'éternité ; car je veux au ciel vous aimer toujours. Jésus a accepté cette offrande, chantons le cantique d'action de grâces : « Toutes les nations, tous les peuples, bénissez et louez le Seigneur. *Laudate Dominum omnes gentes.*»

Bénédiction du Saint-Sacrement, un mot de félicitation et d'encouragement à répéter toute la vie des actes d'amour du Sacré-Cœur.

276. **Rénovation des vœux.** — Quand cette cérémonie a lieu, pour les enfants, après la première communion, le missionnaire laisse le pasteur la disposer selon les usages des lieux, et se contente de veiller à ce que tout se passe avec ordre et recueillement ; mais on peut très utilement faire cette cérémonie, sous une autre forme, pour toute la paroisse. Après un sermon pathétique sur la nécessité de renoncer à Satan et de s'attacher à Jésus-Christ (voir nº 2145), le pasteur de la paroisse au pied de l'autel, ou le missionnaire du haut de la chaire, renouvelle, au nom de tous, les serments du baptême, invitant les fidèles à les renouveler dans leur cœur. On a soin d'illuminer les fonts baptismaux et de placer au milieu de l'autel, sur une table parée, un crucifix avec un missel ouvert, et des chandeliers portant des flambeaux. (1)

Voici comment le B. Grignon de Montfort faisait exécuter cette cérémonie. Chaque confesseur faisait renouveler les promesses du baptême à tous ses pénitents. Puis, au jour choisi, grande procession où l'Evangile était porté entre deux flambeaux en tête du clergé. Au retour le diacre à la porte de l'église s'arrêtait présentant le livre divin à chaque fidèle qui le baisait en disant : Je crois fermement toutes les vérités de l'Evangile. Puis en rentrant chacun baisait les fonts sacrés en disant : Je renouvelle les vœux de mon baptême et renonce au monde et au démon.

Puis, chacun allait à un autel où Montfort lui faisait baiser les pieds de sa petite statue de Marie, et lui faisait prononcer ces autres mots du contrat : Je me donne tout entier à Jésus-Christ par les mains de Marie, pour porter ma croix à sa suite, tous les jours de ma vie. On entonnait ensuite le *Credo* et quand le chant était fini, le missionnaire adressait au diacre quelques questions. Il lui demandait, par exemple, quelle était la seule Eglise véritable ; s'il suffisait, pour être sauvé, de faire une profession extérieure de la religion catholique ; puis, quelle était la règle que tout chrétien devait nécessairement observer pour faire son salut. A cette dernière question, le diacre répondait, en montrant le livre de l'Evangile : Voilà, disait-il, la règle de tous les chrétiens. Quiconque n'en observera pas tous les préceptes, avec ceux de l'Eglise, n'entrera jamais dans le royaume des cieux. Il portait ensuite le saint livre au missionnaire, qui le recevait à genoux, et le tenant sur sa poitrine, adressait au peuple quelques dernières paroles, mais si

(1) Le 27 février 1907, Pie X a accordé à ceux qui assistent à cette cérémonie de la rénovation des vœux et y récitent cette formule : Je renonce à satan, à toutes ses pompes et à toutes ses œuvres, et je promets de rester fidèlement attaché à Jésus-Christ, ou autres formules semblables selon l'usage, l'indulgence plénière, aux conditions ordinaires, confession, communion, visite et prière.

touchantes, que chacun se retirait les larmes aux yeux, avec la résolution sincère de mener, à l'avenir, une vie plus chrétienne.

Cérémonie du pardon. « Voici comment elle se fait ordinairement, dit le P. Mach. On annonce la veille une cérémonie extraordinaire. Le sujet du sermon est le pardon des ennemis, ou bien la charité, le scandale, ou encore les abus et les vices qui règnent dans le pays, parmi les différentes classes, les divers âges parmi les hommes et les femmes; et quand l'auditoire se trouve consterné, appréhendant en quelque sorte que Dieu n'envoie le feu du ciel pour réduire en cendres ces peuples prévaricateurs, comme il le fit pour Sodome et Gomorrhe, le missionnaire s'écrie: Ne craignez pas, une parole d'extrême consolation a été prononcée par Jésus-Christ; un gage de paix et de salut s'est échappé de ses lèvres: *Dimittite et dimittemini* (Saint Luc VI, 37....) Comment, Seigneur! pour un si léger sarifice vous promettez de nous pardonner de si nombreux et de si énormes péchés! Quelle comparaison est donc possible, entre les graves injures que nous avons faites et le tort que peut avoir fait le prochain?.... On prépare ainsi, petit à petit, les âmes au pardon, et quand tout est disposé, on s'arrête. Le clergé se présente alors avec des cierges à la main, et le prêtre le plus digne fait les fonctions de célébrant. On tire le Saint-Sacrement du tabernacle, on le place dans l'ostensoir, et, après l'avoir encensé et avoir chanté les prières accoutumées pour l'exposition, d'un ton triste et touchant, le célébrant prend en main le Saint-Sacrement et se tourne vers le peuple. C'est alors que le missionnaire reprend les mouvements pathétiques que nous avons indiqués et il s'écrie: Puisque je puis obtenir si facilement le pardon, je pardonne à tous ceux qui m'ont offensé et je les supplie de me pardonner, etc... Me pardonnez-vous, mes frères? Ayant obtenu le pardon de ses auditeurs, il suspend le sermon et laisse la parole au curé qui du fond du sanctuaire demande pardon à ses paroissiens ; ceux-ci le lui accordent et éclatent en sanglots... Alors le prédicateur continue, demandant aux parents, aux maris, aux femmes, etc... de pardonner à leurs fils, à leurs femmes, à leurs maris, et il dit à tous ceux qui auraient offensé leur prochain d'en faire autant et on termine par la bénédiction et la reposition du Saint-Sacrement. »

277. **Bénédiction d'un souvenir de mission.** — Dans beaucoup de paroisses, on tient à honneur de perpétuer la mémoire des missions par un monument public. Ce sentiment est louable, et le missionnaire fera bien de l'exciter encore, à moins toutefois que le pasteur de la paroisse ne soit pas de cet avis. S'il y a lieu de craindre que la demande des fonds nécessaires pour l'érection d'un souvenir de mission n'amenât des divisions graves, le missionnaire se garderait bien de lancer cette idée dans le public; après tout, un souvenir extérieur de mission n'est pas nécessaire; et souvent il suffira de suggérer la pensée de replacer les croix de bois qui existaient autrefois dans tous les villages et qui sont tombées de vétusté, ou de réparer et de changer celles qui ne sont pas en bon état.

Voilà qui n'exige aucune dépense, qui fait plaisir au peuple, et qui atteint efficacement le but des souvenirs de mission. Afin d'exciter chaque hameau à avoir sa croix, on peut ou lui promettre qu'un des missionnaires ira la bénir, ou inviter les jeunes personnes à la parer, les jeunes gens ou les

hommes à la porter triomphalement, le jour de la clôture, et les missionnaires la béniront à l'église, ou sur la place publique.

278. Si le souvenir de mission, croix ou groupe de la Sainte Famille, ou statue du Sacré-Cœur, de Notre-Dame, de saint Joseph, était prêt durant la mission, on en ferait la bénédiction à la fin des exercices, d'une manière aussi solennelle que possible ; et ensuite on le porterait en procession sur un char élégamment paré (1). Le sermon de clôture devrait se faire avant la bénédiction, ce nous semble, ou du moins avant la procession ; car cette cérémonie peut lasser les fidèles et les rendre incapables ensuite d'écouter avec fruit la parole de Dieu, qui est toujours ce qu'il y a de plus nécessaire dans les missions. Le sermon pourra être celui que l'on donne d'ordininaire à la fin des missions ; voir nº 270 ; mais avec un mot de félicitation à la paroisse, pour les sacrifices qu'elle s'est imposés ; et si le monument érigé par elle, était convenable, on pourrait avec fruit rappeler l'histoire de Josué qui fit élever, sur les bords du Jourdain, un monument de pierre, après que les Israélites eurent passé ce fleuve à pieds secs, et qu'il leur dit : Si vos fils vous demandent un jour : *Quid sibi volunt lapides isti ?* vous leur répondrez : Dieu a fait pour nous des miracles en ce jour ; il a arrêté le cours du fleuve de nos iniquités, il nous a introduits dans la terre promise de sa grâce. (Jos. IV, 5).

On fait suivre le sermon de la bénédiction apostolique, et, par quelques paroles fortes et senties, on prépare les fidèles à la bénédiction du souvenir de mission, leur recommandant de se rappeler toujours, en le voyant, les résolutions prises. Les vêpres qu'on a interrompues, par le sermon, après le premier ou le second psaume, se continuent pendant le défilé. Au retour dans l'église, le missionnaire fait ses adieux à la population. Dans ce cas, ils sont mieux placés là qu'à la fin du sermon. (Voir nº 2272 et la note du nº 2154.)

CHAPITRE V

DES RÉUNIONS SPÉCIALES POUR LES HOMMES, POUR LES MÈRES DE FAMILLE ET POUR LES JEUNES PERSONNES.

ARTICLE I. — *Des réunions d'hommes.*

279. *Leur importance.* Les missions sans réunions spéciales pour les hommes, ne peuvent produire pour eux qu'un bien fort médiocre, surtout dans les populations indifférentes. Dans ces dernières, en effet, les hommes manqueront la plupart des instructions, ou n'y viendront pas du tout, s'il n'en est point qui soient spéciales pour eux. Sans les instructions, ils seront peu capables de se réconcilier sérieusement avec Dieu, si tant est qu'ils y songent. Et qui ne le voit ? Si les hommes restent éloignés de la mission, ou n'y prennent part que d'une manière peu rassurante, le bien

(1) Si on portait en triomphe une statue de la Sainte Vierge, on pourrait rappeler le fait historique suivant. En 1143, l'empereur grec Jean Comnène, ayant remporté une grande victoire sur les Perses, au lieu de monter sur le char de triomphe, y fit porter une statue de la Vierge' à laquelle il attribuait le succès de ses armes ; lui-même marchait à pieds, tenant une crôix à la main.

le plus nécessaire est omis. Les pécheurs ne se convertissent point et s'en vont à la mort avec le fardeau de leurs iniquités, qui les précipitera en enfer. Du reste, quelle garantie a-t-on de la persévérance des femmes, si les hommes ne rompent pas, au moins pour quelque temps, la chaîne de leurs mauvaises habitudes.

Si on y regarde de près, le ministère du prêtre ne s'exerce presque aujourd'hui, en France du moins, qu'à l'égard des femmes et des enfants. N'est-ce pas là ce qui jette une sorte de discrédit sur la religion elle-même, et donne, en quelque manière, raison à ceux qui disent qu'elle n'est bonne que pour les femmes et les enfants ? A notre grande confusion, nous avons entendu des prêtres étrangers, de mérite, dire que les malheurs politiques en France venaient de ce que le clergé français avait négligé de s'occuper des hommes. Quand le prêtre se décharge des hommes, le démon s'en charge, et il est loin de trouver qu'il n'y ait rien à faire avec eux.

C'est donc une grande œuvre pour le missionnaire que de donner à tous l'exemple du zèle pour la sanctification des hommes et de prouver que les soins, dont on les entoure, ne sont pas stériles. Et, disons-le, il est facile de faire cette preuve, si peu qu'on y prenne peine. Ceux qui en ont fait l'expérience s'en sont vite convaincus. Si l'on redoute de ménager ces réunions aux hommes, c'est parce qu'on s'imagine qu'il est trop difficile de se former avec eux seuls un auditoire suffisant, ou parce qu'on n'a pas de sujets à leur présenter qui puissent les intéresser et les instruire. Or, on a vu souvent, dans les missions, les réunions d'hommes amener plus d'auditeurs que l'on en aurait eu si toute la population avait été admise aux excercices. Il est bien vrai toutefois qu'il faut avoir grand soin de préparer ces réunions, afin que, dès la première, les hommes s'y trouvent nombreux. Un premier exercice manqué amène la désertion de ceux qui le suivront.

280. *Manière de les préparer.* Mais il est facile d'éviter cet écueil en ayant soin de ne réunir les hommes que lorsque la population est déjà emportée par le mouvement de la mission, lorsque déjà un certain nombre d'hommes viennent aux exercices. Quand la mission dure quinze jours, il faut invariablement placer une réunion d'hommes à la messe du dimanche qui suit l'ouverture. On ne manque pas de l'annoncer le samedi matin et le samedi soir. Il n'est pas nécessaire, ni à propos de le faire plus tôt, ni de dire aux hommes d'avance qu'on leur fera plusieurs instructions particulières ; ils les attendraient et ne viendraient pas aux autres. Il faut leur faire connaître leurs réunions spéciales une à une, sans qu'ils soupçonnent qu'ils en auront d'autres.

Si la mission dure trois semaines, on peut également réunir les hommes à la messe, le premier dimanche dans la mission, mais au moins le second. Dans beaucoup de paroisses, on peut même convoquer une seconde fois les hommes, le soir du dimanche avant la clôture. A cette fin, à leur réunion du matin, on leur annonce une conférence pour le soir. Si quelque raison particulière faisait craindre un échec dans une population malveillante, où tous les hommes iraient au cabaret le dimanche, on fixerait cette conférence au lundi soir. (Nous supposons que la mission se termine le dimanche ; car si elle se clôturait dans la semaine il faudrait, au milieu de

la semaine qui précède la clôture, convoquer plusieurs fois les hommes à l'exercice du soir.)

Il importe quand on parle aux femmes, au confessionnal ou en chaire, d'insister souvent sur la nécessité d'envoyer les hommes aux instructions. On demande en particulier ce service à celles qui sont à la tête des cafés et autres établissements semblables, avec un mot qui exprime la confiance qu'on a en leur esprit de foi et en leur zèle. Si un certain nombre d'hommes sont présents à ces avis donnés en public, on leur déclare que c'est surtout sur eux que l'on compte pour amener leurs connaissances. Les hommes sont du bois dont on fait les missionnaires, leur dit-on; et, entre vous, vous vous entendez toujours.

Quand la mission ne dure que huit ou dix jours, il est plus difficile de réunir les hommes. Nous avons vu néanmoins, dans une retraite de huit jours, les réunions d'hommes réussir tous les soirs à partir du premier jour, dans une population fort indifférente. Ces réunions avaient été préparées par l'annonce d'une conférence et par des visites faites aux hommes la veille de l'ouverture. Les femmes étaient convoquées le matin à la messe et à une heure de l'après-midi. A notre avis, une mission de huit jours est trop courte et ne peut à la rigueur convenir qu'à une paroisse peu populeuse et chrétienne, où les visites sont par conséquent possibles et efficaces. Dans une telle paroisse, on pourrait, en écrivant à M. le curé, l'inviter à annoncer deux ouvertures de la mission, l'une pour les femmes, à une messe plus matinale, l'autre pour les hommes, et préparer ainsi un certain nombre de réunions d'hommes.

281. *Nombre de réunions.* Nous disons, *un certain nombre*, car généralement aujourd'hui les hommes sont lents à se rendre à l'appel de la grâce; et ils ont un assez long chemin à parcourir pour revenir à Dieu. Dans leur esprit, que de préjugés il faut dissiper! que d'objections entendues, contre les vérités et les pratiques de la foi, qu'il faut résoudre! Et pour toucher ces cœurs vraiment endurcis par les habitudes coupables, il est besoin de leur présenter plus d'une considération frappante. Un grand nombre d'hommes sont du reste, dans une ignorance effrayante des vérités et des devoirs de la foi; il est donc urgent de les leur rappeler.

Tout cela demande du temps, et évidemment un certain nombre d'instructions spéciales; quelques-unes ne suffiraient pas; elles n'amèneraient qu'un résultat très incomplet; et en se contentant de celles qui s'adressent à toute la population indistinctement, on atteindrait à peine la moitié des hommes. Leur réserver, tous les soirs, la dernière semaine, dans les missions de deux à trois semaines, ce ne serait point trop assurément, pourvu qu'on invitât, jour par jour, les femmes à venir le matin et les hommes le soir, sans donner jamais à entendre qu'il en sera ainsi toute la semaine. Si après quelques réunions nombreuses, les hommes ne revenaient pas, on convoquerait ensuite tout le monde aux instructions, et cela sans inconvénient, si on avait eu soin de ne pas annoncer d'avance les réunions d'hommes. Personne ne s'apercevrait d'un insuccès. Et il est, en effet, nécessaire qu'on ne le remarque pas.

282. *Il est facile de parler aux hommes.* Il importe sans doute que le missionnaire, qui veut remplir efficacement ce ministère, ait préparé d'avance des instructions spéciales; mais qu'il ne se laisse pas arrêter dans

l'usage qu'il en fera par une timidité malencontreuse. Des sujets ordinaires, avec quelques mots à propos pour les hommes, en commençant, ou en finissant, pourraient presque suffire. Les hommes sont moins exigeants qu'on ne le pense. Une parole franche et loyale leur plaît, lors même qu'elle serait d'ailleurs imparfaite. Un éloge, un mot qui leur fasse sentir qu'on les aime, qu'on les préfère au reste de la population, qu'on est heureux de s'entretenir avec eux, suffit souvent pour les attirer. Mais jamais de paroles qui sentiraient l'injure, ou le mépris, surtout aux premières réunions.

S'ils sont indifférents, qu'on évite même de leur présenter les grandes vérités durant les premiers jours. Pour entreprendre la glose, ou l'explication des commandements de Dieu, qu'il ne faut jamais omettre avec les hommes, on attendra la seconde ou la troisième réunion ; et on condensera tellement cet examen, qu'on puisse le parcourir tout entier avant de donner les absolutions, en ne prolongeant pas cet exercice plus de 5 à 7 minutes, chaque soir. (Voir la manière d'annoncer ces réunions, nº 406.)

283. *Ordre à suivre dans les réunions d'hommes.* 1º Qu'on ait soin de prévoir les cantiques et de les apprendre d'avance ou aux jeunes gens, ou à des hommes de bonne volonté, que l'on place devant la table de communion. Les hésitations ici seraient particulièrement funestes.

2º Il faut que les missionnaires soient tous à l'église, avant que les hommes arrivent qu'ils aient soin avec politesse et bienveillance de leur offrir des chaises, ou des bancs, d'inviter les premiers arrivés à se placer aussi haut que possible dans la nef. Si on craignait qu'elle ne se remplit pas, on placerait les petits garçons au sommet de la grande nef et on y ferait descendre les hommes qui seraient dans le chœur, afin que l'église parût être remplie. Il est important que les hommes se croient nombreux à ce premier exercice. On ne laisse occuper les tribunes et les basses nefs que lorsque la principale est garnie. On pourrait même quelquefois fermer les tribunes. On invite le clergé du lieu, en lui communiquant ce plan, à aider les missionnaires dans le placement. Rencontre-t-on quelque résistance, on ne s'en aigrit pas et on cède de bonne grâce.

3º Quand un certain nombre sont là, on peut déjà, si les chantres sont arrivés, chanter un cantique qui appelle ceux qui sont autour de l'église.

4º A la messe du dimanche, on continue le chant jusqu'à l'évangile; à l'évangile, sermon : *O salutaris* après l'élévation; un cantique après la communion du prêtre. Avis, si on doit en donner, avant le dernier évangile. Si quelques femmes, n'ayant pas entendu la messe, se présentaient à la messe réservée aux hommes, on les placerait aux tribunes ou dans un coin de l'église; le sermon aurait lieu après la messe et l'on congédierait les femmes avant le sermon, aussitôt après la communion du prêtre. Le soir du dimanche, on chante quelques psaumes des vêpres, afin que les hommes apprennent à assister à cet office.

5º Dans la semaine, le soir, après l'exercice de chant qui se fait pendant l'entrée, on récite une ou deux dizaines de chapelet, puis la prière du soir, pour laquelle, si l'auditoire était complet, on pourrait se contenter du *Pater*, de *l'Ave* et du *Credo*, des *Commandements de Dieu et de l'Eglise* et des *Actes du chrétien.* Puis un cantique bien préparé; les missionnaires se tiennent parmi les hommes avec le clergé du lieu, pour les exciter à redire

le refrain. Après quelques couplets, la glose de sept minutes que l'on commence dès la deuxième ou troisième réunion. Chant de l'invocation au Saint-Esprit, conférence ou sermon; au commencement toujours un mot d'éloge. Après le sermon, *Parce Domine*, Bénédiction du Saint-Sacrement. Puis une seule phrase d'encouragement à revenir le lendemain ; car ajoute-t-on, le sujet à traiter demain est très important.

6° Dans les avis qui précèdent ordinairement la conférence, ou le sermon, on rappelle fréquemment la prière, le zèle, les moyens de combattre les tentations et autres recommandations indiquées dans le chapitre des *Avis*, nos 389, 412, 416. A la fin de la retraite et jusqu'au dernier soir, on déclare qu'il est encore temps de revenir à Dieu : les derniers venus seront les premiers dans l'affection du missionnaire.

7° On peut, pendant que la foule se retire, faire chanter aux enfants et aux jeunes gens de bonne volonté un cantique et même leur en apprendre un autre, en évitant de les lasser.

284. *Sujets à y traiter.* La première réunion, si elle a lieu le soir, serait une conférence sur la religion, voir n° 989; si elle a lieu à la messe du dimanche, quinze jours avant la clôture, on peut traiter le même sujet dans un sermon. Le missionnaire se pose lui-même les questions et y répond. Si cette première réunion a lieu à la messe, huit jours seulement avant la clôture, on traite le sujet, n° 2126. Conférence le dimanche soir, ou bien si on craint de ne point pouvoir les retirer du cabaret, le lundi soir. Les dimanches, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi soir, on traite les conférences dans l'ordre suivant : la religion, n° 989; catholique, n° 1047; la foi, n° 1121; les devoirs du chrétien, n° 1175; la confession, n° 1218; la manière de la faire, n° 1239. Si le temps manque, on unit plusieurs conférences en une, en les abrégeant. Pour donner la conférence sur la confession, on choisit le moment où les hommes semblent disposés à venir se confesser en foule.

On peut entremêler les conférences du sermon, n° 2108. *Quæ est vita nostra*, ou encore d'un sermon *sur la mort*, ou sur *l'enfer*, première partie, ou enfin d'un *Chemin de Croix* prêché. La veille du jour où l'on doit donner un sermon, on a bien soin de le laisser ignorer. Demain soir, réunion pour les hommes seuls, dit-on; et on ne parle point de conférence; mais, après chaque sermon, on annonce une conférence pour le lendemain. Il y a lieu, en effet, de craindre que certains hommes désertent la mission après un sermon, s'ils s'imaginent en devoir entendre un autre, le jour suivant. Quand on a promis une conférence, qu'on tienne parole scrupuleusement.

Un certain nombre de missionnaires, afin d'être tout entiers aux confessions, suppriment l'instruction, la veille de la communion générale des hommes. Cette pratique à évidemment sa raison d'être; mais une instruction courte nous semble bien plus salutaire, voir *Avis*, n° 461. C'est du reste un moyen de les faire prier ensemble, pour se préparer à la communion, et d'exercer les chants du lendemain. Il en est d'ailleurs qui n'oseraient pas venir à l'église, s'il n'y avait point de sermon, et qui ne se confesseraient pas par conséquent. La parabole de l'enfant prodigue fournit une admirable matière à cette dernière instruction de la retraite des hommes, voir n° 2136. Du moins qu'on n'oublie pas, à cette dernière réunion, de presser les hommes de revenir à Dieu de la manière indiquée, n° 2143.

285. *De la confession des hommes.* On a grand soin à chaque réunion de

presser les hommes, durant les premiers jours, d'amener aux instructions ceux qui n'y viendraient pas, et à la fin, de commencer leurs confessions et d'inviter leurs voisins, etc., à en faire autant. A cette fin, on dit, dès qu'on peut le faire avec vérité, qu'un certain nombre d'hommes ont déjà commencé, qu'on attend les autres. On indique les confesseurs. Ces derniers doivent le plus possible se mettre à la portée des hommes et choisir, pour les entendre, les lieux que les hommes préfèrent, ce qui varie avec les localités. Dans quelques-unes, c'est le confessionnal ; mais à des heures où ils n'y rencontreront pas de femmes. On indique clairement ces heures. Le plus souvent, la sacristie et les tribunes vont à merveille aux hommes.

On se met à leur disposition, au moins dès le dimanche matin, qui précède la clôture; on les invite à se présenter, leur faisant remarquer qu'on choisit ce jour parce qu'ils y sont plus libres. En commençant la confession des hommes de bonne heure, on s'assure des auditeurs et même des aides puissants pour le succès de la mission. Il est bon sans doute d'amener les hommes, à se confesser le jour, et de leur réserver, pour commencer leurs confessions, des jours particuliers indiqués d'avance. La chose est encore possible, facile même dans certaines paroisses de foi; mais dans beaucoup d'autres, on risquerait de les voir reculer devant le respect humain, si on ne les entendait pas durant la veillée, au moins les derniers jours de la mission.

C'est une fatigue, sans doute, mais *libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus.*

On peut du moins presser les hommes de se présenter le matin après les premières messes, et le soir avant l'instruction, leur promettant qu'on ne les fera jamais attendre; on tiendra fidèlement parole avec eux. Ils donnent une pauvre idée de leur zèle les missionnaires qui ne quittent pas volontiers la confession des femmes pour celles des hommes. On réussit à ne pas prolonger trop longtemps la veillée avant la communion générale des hommes, en les pressant tous la première fois qu'on les voit au saint tribunal, de revenir le jour, et en exhortant tous ceux qui sont sérieux de se présenter pour l'absolution l'avant-veille dans la journée, leur disant qu'on réserve le soir pour ceux qui sont en retard et le dernier jour pour les enfants, et en demandant en public aux pères et aux mères, aux maîtres de maison, aux chefs d'atelier, le service d'envoyer durant le jour les enfants, les serviteurs, les ouvriers.

On peut encore, surtout en hiver, dans un grand nombre de paroisses, afin d'amener les hommes à se réconcilier durant le jour, les convoquer à une messe spéciale pour eux la veille de la communion, ou les inviter à venir ce même jour au service solennel pour les défunts. On achève par là, après la messe, la confession d'un certain nombre d'entre eux. Il importe d'accueillir avec beaucoup de tendresse les premiers hommes qui se présentent à confesse. Ils font ensuite la réputation du missionnaire. Leur parler de leur famille est un moyen sûr de trouver le chemin de leur cœur. Ce n'est pas avec eux qu'on doit être minutieux dans l'examen; il faut les aider pourtant beaucoup, car un grand nombre ont tout oublié.

Si on en rencontrait qui ne fussent pas tout d'abord dans les dispositions nécessaires pour recevoir l'absolution, on éviterait de leur donner à entendre qu'on sera obligé de la leur réfuser. Qui sait si à la fin ils ne seront

pas convertis ? Un refus, en les aigrissant, en ferait des ennemies de la mission. On leur indiquerait donc quelques prières à réciter, on les exhorterait avec tendresse à bien assister aux exercices et à revenir la veille de la communion générale. On demande à chaque homme dont on entend la confession, s'il n'en connaît point d'autres qui ne viennent pas aux instructions; on le presse d'amener les indifférents, d'abord aux sermons, puis à confesse. Rien n'est meilleur que de dire à ceux qui ont passé plusieurs années loin de Dieu, de décider à venir faire leur mission autant d'hommes qu'ils étaient restés d'années sans remplir leurs devoirs religieux. On trouvera au nº 301 le plan d'une retraite de huit jours pour les hommes.

ARTICLE II. — *De la réunion des mères et de celle des jeunes personnes.*

286. Ces réunions nous semblent si importantes qu'on ne devrait jamais les omettre. Les femmes sont les plus assidues aux instructions; par suite, elles se confessent mieux; et, sincèrement converties et éclairées sur leurs devoirs, elles peuvent avoir sur leur famille et sur le reste de la population une influence salutaire. Ordinairement ces réunions doivent avoir lieu avant l'absolution (1), car les instructions qu'on y donne sont capables de reveiller des doutes; et il importe qu'à la fin des missions les âmes soient en paix. C'est le dimanche matin, après la messe, que l'on est le plus sûr d'avoir les femmes en plus grand nombre; aux vêpres, plusieurs manqueront, tandis que toutes les jeunes personnes seront présentes.

Le dimanche donc qui suit l'ouverture, à l'évangile de la messe, on rappelle brièvement les dispositions nécessaires pour faire une bonne confession; on fait l'examen de conscience sur le sixième et le neuvième commandements de Dieu, et on annonce qu'après la messe les jeunes personnes pourront se retirer, pour revenir toutes sans exception aux vêpres; car après les vêpres aura lieu une instruction spéciale pour elles. Que personne ne la manque. Toutes les femmes, ajoute-t-on, toutes sans exception, resteront après la messe, pour entendre une instruction sur leurs devoirs.

A la fin de la messe, on chante un cantique ; les jeunes personnes quittent l'église, ou y demeurent, et on donne aux femmes l'instruction, nº 2673. S'il était impossible de réunir les femmes et les jeunes personnes avant l'absolution, on se contenterait de leur donner les avis marqués nº 429, aussitôt après leur communion générale; et on réunirait les jeunes personnes, dans l'après-midi de la communion générale, pour leur donner l'instruction, nº 2689. (2)

CHAPITRE VI.

ORDRE DES EXERCICES D'UNE MISSION

287. Nous avons parlé de l'ouverture, nous n'y revenons point. Mais nous devons indiquer clairement dans quel ordre il faut disposer les exercices dont nous venons de parler et la manière dont on y procède. Dans les

(1) Voir la manière de les annoncer, nº 256.

(2) Un prêtre trouvera des matériaux abondants pour les instructions à donner aux mères chrétiennes et aux jeunes personnes dans les deux volumes que nous avons publiés sous ces titres : *La mère selon le cœur de Dieu*, 5ᵉ édition, 1 fr. 25 et *La jeune fille à l'école des saints*, 9ᵉ édition, 1 fr. 25, s'adresser à la maison de la Sainte Famille, Grave (*Hollande*.)

missions de quinze jours au plus, il n'y a ordinairement que deux exercices par jour. Toutefois, dans les trois ou quatre premier jours, on n'omet point le catéchisme, auquel on invite tous les petits enfants. Le catéchisme du dimanche de l'ouverture se fait après les vêpres; et les jours suivants, aussitôt après la messe de mission, ou même à onze heures, ou enfin vers une heure de l'après-midi. Il faut pour en déterminer l'heure, tenir compte du temps, de l'éloignement des hameaux, des heures de classe des écoles.

Durant une longue mission, dans une localité importante, dans une ville surtout, on peut utilement faire succéder au catéchisme des petits enfants, une instruction pour les élèves des écoles, qui ont fait leur première communion, et les préparer ainsi à leur communion générale. Le dimanche, on peut facilement multiplier les exercices; mais le dimanche de l'ouverture, dans une paroisse indifférente, il n'est guère possible d'avoir d'autres exercices que le sermon d'ouverture à la messe principale, le catéchisme avant les vêpres, et le sermon après les vêpres considérablement abrégées. Il importe de ne pas lasser les populations dès le commencement.

Si la mission n'était que de huit jours, on pourrait avec grand fruit, dans une population chrétienne, en faire l'ouverture pour les femmes à une messe plus matinale, et pour les hommes un peu plus tard, à une messe à laquelle ils assisteraient seuls. (Voir ce qui a été dit nº 280.) Le dimanche, dans le cour de la mission, il est possible de faire deux et même quatre réunions par jour: deux pour les femmes: l'une à la messe, vers six ou huit heures, selon la saison: l'autre, le soir à deux heures, et deux pour les hommes : l'une, le matin, de dix à onze heures, et l'autre à la chute du jour. Que le missionnaire ne se prive pas de ce moyen d'avoir ainsi devant lui toute la paroisse, dans le même jour, et de lui rappeler d'importantes vérités.

Quand la mission est très courte, de huit ou dix jours, par exemple, on pourrait, si les missionnaires et les confesseurs étaient en nombre suffisant, faire trois exercices par jour: deux pour les femmes, le premier à la messe le second dans l'après-midi; et le troisième pour les hommes seuls, vers le soir. Les missionnaires de Belgique ont trois exercices par jour dans les missions de douze jours. Saint Vincent de Paul voulait aussi trois exercices par jour, ainsi que saint François de Sales. Saint Liguori, dans ses missions, donnait plus de trois exercices par jour. Toutefois, sauf les exceptions, que nous venons de mentionner, dans les missions suffisamment longues, deux exercices semblent suffire: l'un, le matin après la messe; l'autre, le soir. (Voir *Avis*, nºs 376 et suivants.)

288. *Exercices du matin.* — On récite dès que les fidèles arrivent en certain nombre, la prière du matin, telle qu'on la trouve dans le catéchisme du diocèse où l'on donne la mission. Il est salutaire qu'un des missionnaires, ou des ecclésiastiques du lieu, fasse lui-même cette récitation. Pendant ce temps, le prêtre commence la messe basse; on persuade au clergé de ne pas chanter la messe de la mission, ou bien un des missionnaires dit lui-même la messe basse, afin que les prêtres du lieu puissent chanter leur messe avant ou après celle de la mission. Après la prière, la méditation. (Voir nº 220.)

Si la méditation ne se fait qu'après la messe, chant d'un cantique; après l'élévation, *O salutaris;* après la communion du prêtre, encore un cantique ; puis glose de cinq à six minutes, avis, méditation ou sermon. Le tout,

d'après saint Léonard, ne doit pas durer plus de cinq quarts d'heures; mais il est mieux encore que tout soit fait en une heure. Les divers manuels des missionnaires conseillent d'expliquer aux fidèles, pendant la messe, la nature, les fins du sacrifice, la manière d'y assister avec fruit. C'est surtout le dimanche que cette pratique nous semble très utile, soit pour les femmes, soit pour les hommes; et il serait facile, à celui des missionnaires qui ne doit pas prêcher à la messe, de donner aux fidèles cette explication. N'est-ce pas parce que les chrétiens de nos jours ne savent rien de nos saints mystères qu'ils s'en éloignent si facilement? (Voir le sermon sur la *messe*, nº 2580.)

289. Nous l'avons dit déjà, les messes du dimanche dans les missions ne sont pas ordinairement chantées, sauf le jour de la clôture, si on y célèbre avec grande fête. Dans ce cas, la messe solennelle se chante, une heure ou deux après celle de la communion générale des hommes. On peut donc aux messes des dimanches, dans le cours de la mission, procéder comme dans les messes de la semaine, soit pour la prière du matin, soit pour les cantiques, les gloses, les avis, le sermon; toutefois, il est meilleur le dimanche, si l'heure ordinaire de la messe est dévancée, de donner les avis à la fin de la messe et de faire le sermon à l'évangile, ou même avant l'évangile. Le dimanche, en effet, la messe est d'obligation, il faut donc que les fidèles l'entendent plutôt que le sermon. En d'autres jours, ils peuvent venir à l'église pendant la messe, et avoir l'instruction à la fin.

Le dimanche, il est bon de traiter les sujets les plus importants, ou les devoirs les plus nécessaires; on a, en effet, au moyen des exercices spéciaux pour les hommes et pour les femmes, toute la paroisse autour de la chaire; c'est donc le cas de l'instruire sérieusement et de répéter ce que l'on veut que tout le monde apprenne: les obligations des mères de famille, par exemple, les devoirs des jeunes personnes, la glose sur le sixième commandement qui est la plus nécessaire de toutes, et que l'on peut répéter le premier dimanche après l'ouverture à la messe et aux vêpres des femmes.

L'exercice du matin, le dimanche comme les autres jours, se termine par la bénédiction du Saint-Sacrement et par une prière, par exemple trois *Ave Maria*, avec les invocations ordinaires au Sacré-Cœur, à la Sainte Vierge, à saint Joseph, aux anges gardiens, aux saints patrons et par le chant d'un cantique pendant que les fidèles se retirent (1). On a eu soin, la veille, de prier les chanteuses, quelques chantres et les enfants d'assister à l'exercice du matin, afin d'y former un chœur convenable.

290. — *Exercice du soir.* — *(a)* Si on faisait une instruction dans l'après-midi pour les femmes, on commencerait par la récitation du chapelet, puis chant d'un cantique, glose très courte, avis et instruction. Le tout se termine comme l'exercice du matin et ne dure pas plus d'une heure. *(b)* Mais l'exercice principal est toujours celui qui a lieu à la fin de la journée. Saint Liguori prouve longuement qu'il ne faut pas le placer trop tôt, sous prétexte que des désordres peuvent avoir lieu quand les fidèles se retirent la nuit; car, en le plaçant de bonne heure, on en exclut les travailleurs, les ouvriers qui en ont le plus pressant besoin.

(1) Si l'on n'a pas le pouvoir de donner à tous les exercices la bénédiction du Saint-Sacrement, c'est une raison de plus de les terminer par une prière.

Ce n'est guère que dans les pays de montagnes et en hiver qu'on peut le faire de meilleure heure, afin que les fidèles, qui ont à parcourir une route périlleuse, puissent être de retour chez eux avant la nuit. Encore est-il plus sage de leur recommander de se pourvoir d'une lanterne que de devancer l'exercice. Ceux-là mêmes qui ont peu de chose à faire s'occupent durant le jour, et trouvent dans leurs occupations un prétexte pour ne pas aller à la mission. Ajoutons que beaucoup d'hommes aujourd'hui, à l'instar de Nicodème ne vont à Jésus qu'à la faveur de la nuit.

291. — *Ordre de l'exercice du soir.* — Chapelet, dont l'un des missionnaires explique chaque mystère très brièvement (voir nº 206); cantique: trois ou quatre couplets seulement et moins si les fidèles sont réunis; glose très courte s'il y a conférence, et de dix minutes s'il y a sermon. Sermon d'une demi-heure, au commencement de la mission. Quand la population a pris goût aux exercices, on peut faire durer le sermon quelques minutes de plus. On supporte facilement une conférence de trois quarts d'heure. Qu'on soit toutefois très court, quand la mission se donne lorsque les jours sont longs, et consacrés aux travaux.

Après le sermon, acte de contrition, prière à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère. *Parce,* trois fois répété. Bénédiction du Saint-Sacrement. Puis un seul mot de compliment et d'encouragement; un autre pour dire l'importance, mais non le sujet du sermon du lendemain; chant d'un cantique, pendant que la foule se retire. Saint Léonard ne veut pas que l'exercice du soir dépasse sept quarts d'heure, et il a raison. Ce serait même compromettre une mission, dans beaucoup de paroisses, que d'y faire durer sept quarts d'heure les exercices des premiers jours. Nous avons dit déjà l'ordre des exercices dans les réunions d'hommes (voir nº 283), et dans d'autres circonstances particulières.

CHAPITRE VII

PLAN DE MISSIONS

292. On le conçoit sans peine, ces plans doivent varier avec la durée des exercices et avec l'esprit des populations.

293. Nous allons donc les tracer, en tenant compte de l'une et de l'autre. Les missions de quatre semaines nous semblent suffire, même dans les paroisses les plus importantes. Mgr. Doney, comme nous l'avons dit, demandait néanmoins qu'elles durassent un mois. Saint Léonard voulait qu'on ne fit pas de missions à moins de quinze jours, et qu'on ne les prolongeât pas au delà d'un mois. Dans une paroisse où la foi est vive, et où l'on accourt dès le commencement autour de la chaire et du saint tribunal, on peut faire de grands fruits dans les âmes, en quinze jours; et même, si la paroisse n'est que de deux à trois cents âmes, en douze jours, pourvu que les confesseurs soient assez nombreux pour entendre à l'aise toute la population; mais là où l'on doit consacrer une semaine à se former un auditoire, trois semaines sont nécessaires pour instruire sérieusement et ébranler une paroisse si petite soit-elle.

294. Dans les plans suivants, on trouvera la marche à suivre dans les missions de quatre semaines, de trois semaines, de deux semaines et de

douze jours. Les numéros renvoient exactement aux avis à donner, aux sermons à traiter chaque jours. Nous indiquons de plus quand doit commencer et se terminer la glose, et où se peuvent placer avec fruit les cérémonies et les réunions spéciales. Le missionnaire, qui veut donc entreprendre une mission, n'a qu'à avoir sous les yeux le plan qui convient à la durée de sa mission, et il y trouvera tout ce qui est nécessaire pour la diriger. Il aura soin toutefois de chercher le sujet indiqué dans le plan, afin de pouvoir plus facilement en étudier toutes les faces. Il trouvera d'ailleurs dans ce livre, à l'aide de la table générale, une foule de sujets qui serviront pour les instructions du matin surtout, et qui ne sont pas indiqués dans les plans suivants.

295. Nous ne parlons pas des stations de Carême. Un certain nombre de missionnaires ne les acceptent point, les trouvant moins fructueuses que les missions, voir nº 8. Toutefois, des hommes de talent et de zèle ont trouvé le moyen de faire un grand bien dans ces stations. Ils les ont converties en retraites successives, pour les petits enfants, pour les enfants des deux sexes qui ont fait leur première communion, pour les domestiques ou les jeunes personnes, pour les femmes et enfin pour les hommes. Par là les stations deviennent de vraies missions et opèrent d'heureux fruits de salut. Même dans ces sortes de retraites, peut-être trouvera-t-on quelque utilité à consulter cet ouvrage. (Voir plus loin les plans de retraites, nos 344 et suivants.)

Plan d'une mission de quatre semaines

N. B. Qu'avant tout, le prédicateur qui doit donner les avis, se pénètre bien de tout ce qui a été dit au chapitre II, nos 189 et suivants.

296. PREMIÈRE SEMAINE. — Elle est consacrée presque entière aux enfants ; on peut leur faire le catéchisme pendant quatre jours et le cinquième est consacré à la cérémonie de la bénédiction des petits enfants. Si l'on devait préparer une première communion, on donnerait aux enfants qui en feraient partie deux instructions particulières, ou au moins une dans la journée, à onze heures ou dans l'après-midi. Faire des visites à domicile avant ou après la confession des enfants, surtout si la population est indifférente. Cette première semaine a pour but d'attirer un nombreux auditoire autour de la chaire ; dans ce but, neuvaine à la Sainte Vierge, sermons plus courts afin de ne pas lasser. (Voir ordre des exercices, nº 287.)

297. DIMANCHE. Sermon : *Matin.* — Mission, nº 1302 ; avis, 376 à 386. — *Soir :* avis, 385 à 389. *Zèle,* nº 1457.

LUNDI : *matin.* — Méditation pendant la messe sur le *zèle,* 1457 ; avis : choisir les plus importants de 383 à 389 ; instruction : *Prières pour la mission,* (v. 4234) *et diverses pratiques par lesquelles les âmes pieuses attireront la bénédiction du Ciel sur la mission, méditation, messes entendues, chemin de la croix, visites au Saint-Sacrement, à la Sainte Vierge, indulgences pour les âmes du purgatoire.* (Voir ces mots à la table, afin d'avoir quelques détails à donner sur chacun d'eux.) Dans la journée, confession des petits enfants. — *Soir :* avis, 389 ; conférence sur *la parole de Dieu,* 1147.

MARDI : *matin.* — Méditation sur le même sujet, 1147 ; avis n. 382, 388, 389, instruction sur *l'examen de conscience,* n. 1175. — *Soir :* avis, 387, 388,

389; sermon sur le *salut,* 1383. Avant le sermon, on commence la glose sur les commandements de Dieu (voir n. 214, 480), qui devra être terminée à la fin de la deuxième semaine. On ne la commencerait que le samedi dans une paroisse indifférente; qu'elle ne dure pas plus de sept minutes, les jours où il y a conférence.

MERCREDI : *matin.* — Méditation sur le sujet du soir, 1383; avis, 387 à 390; instruction : *Qualités de la confession,* 1263. — *Soir :* avis, les mêmes que le matin, ou si l'on a vu tous les enfants, on donne les nos 390 à 395; instruction : *Le ciel,* no 2038.

JEUDI : *matin.* — Fête des enfants. On fait répéter brièvement aux enfants les principaux mystères en présence des mères, afin d'avoir l'occasion de les instruire, voir les nos 246, 247; avis, nos 390, 394, 399. Si la fête des enfants n'a pas lieu, méditation sur le ciel, 2038; instruction sur *la manière de combattre les tentations* nos 416 et suivants. — *Soir :* avis, les mêmes que le matin. Annoncer le chemin de la croix prêché, et le faire apprécier, 267. Sermon : *Péché, offense de Dieu,* no 1498.

VENDREDI : *matin.* — Méditation, même sujet, no 1498; avis, 394, 402; instruction : *Sacré-Cœur,* no 4909. *Soir :* avis, 394 et suivants, et surtout 402; annonce des messes du dimanche; *chemin de la croix,* 2254.

SAMEDI : *matin.* — Annonce de la consécration à la Sainte Vierge, des messes et des instructions du dimanche, de celle qu'on adressera aux jeunes personnes surtout. *Bénédiction des enfants,* si elle n'a pas eu lieu, ou bien méditation, avis, etc., comme au jeudi précédent. — *Soir :* dans une paroisse indifférente, commencement très court de la glose; annonce des messes et des instructions du dimanche. Si la bénédiction des enfants a eu lieu, avis comme au jeudi précédent et de plus 403, 250; consécration à la Sainte Vierge; sermon 2386 : consécration, 252. Après la consécration, avis, 404, 405. Si la consécration était renvoyée à la semaine suivante, instruction sur *la prière,* no 2300.

298. DEUXIÈME SEMAINE. — DIMANCHE : *matin.* — Avis à toutes les messes. Annonce de la communion générale prochaine des jeunes personnes. Pour les y disposer, réunion pour elles après les vêpres, 394 à 402, 415, 416; sermon à la messe : *messe,* 2580, ou *sanctification du dimanche,* 1188. Aux vêpres que l'on abrège, avis, nos 394 à 402, 415; instruction sur *la confession générale,* no 1786. Après les vêpres, *réunion des jeunes personnes,* nos 286, 2689; avant le sermon, leur rappeler brièvement les principaux mystères.

LUNDI : *matin.* — Méditation sur *la confession générale,* 1786; avis, revenir à 394 à 399, 415, et surtout 402, si la consécration n'avait pas été faite encore; instruction : *Péché véniel,* no 1642. *Soir :* avis, les mêmes; instruction : *Péché, châtiments temporels,* no 1561.

MARDI : *matin.* — Méditation sur le même sujet, 1561; avis, 402, si besoin est, sinon répétition de ceux qui ont été donnés déjà, 389; instruction : *Contrition,* 1243. *Soir :* avis, les mêmes; sermon sur *la mort,* 1794, ou fin de la neuvaine et consécration à la Sainte Vierge, comme au samedi précédent. Répéter souvent que toutes les confessions des femmes doivent être commencées avant la fin de la semaine, qu'on leur indiquera bientôt le jour de réconciliation, sans le fixer encore.

MERCREDI, mêmes avis sous diverses formes : *matin.* — Méditation sur la

Sainte Vierge, nos 2386 et suivants; instruction sur l'*Ave Maria*, 838. *Soir :* instruction sur *la mort*, 1834, ou le *jugement particulier*, 1880, ou conférences sur *les occasions*, 1665, si le mouvement se ralentissait.

JEUDI, même avis : *matin.* — Méditation sur le sujet du soir; instruction : *Sensualité*, 1711. *Soir :* conférence sur *les occasions*, 1665, ou sermon sur *la mort*, 1834.

VENDREDI, mêmes avis : *matin.* — Méditation, même sujet; instruction sur *la messe*, 2580. *Soir :* chemin de la croix, 2254.

SAMEDI : *matin :* avis, 406. — Méditation sur l'*agonie de Notre-Seigneur*, 2222; sermon, no 4543. *Soir :* avis, 406, instruction sur l'*enfer*, 1946. Pour le plus tard, ce soir-là se terminera la glose sur les commandements et commencera l'explication des sacrements, et ensuite du *Credo*, voir 214.

299. TROISIÈME SEMAINE. — On peut, dès le commencement de cette semaine, entendre la confession des hommes, après le sermon du soir, si les jours sont courts; c'est un moyen de préparer pour eux une retraite fructueuse. Aux premières messes, avis, 408.

DIMANCHE. *Messe des femmes*, avis, 409, 415. Annonce de la réunion d'une congrégation après les vêpres, s'il y a lieu, et de la communion générale des jeunes personnes le mercredi suivant, et des femmes le dimanche.... se confesser deux fois, envoyer les hommes à la messe. Glose, no 631. Après la messe sermon aux femmes, no 2673. *Messe des hommes :* avis, 412; sermon : *Nécessité de la religion*, no 989, conclusion : qu'ils suivent donc bien la mission. On les prie à la fin de garder les maisons durant les vêpres et d'y envoyer toutes les femmes. Vêpres abrégées : avis comme le matin et 414, 415, 419, 421, 422; instruction sur *le sacrilège*, no 2555, réunion de congrégation.

LUNDI : *matin.* — Méditation sur *la contrition* à cause des jeunes personnes qu'on devra réconcilier; avis, 414, 415, 419, 421, 422; instruction sur *les conditions d'une bonne confession*, no 1239. *Soir*, mêmes avis; annonce de la visite des malades, pour le mercredi; *Passion de Notre-Seigneur*, no 2221.

MARDI : *matin.* — Même sujet médité; avis comme la veille et 422; instruction sur *le ferme propos*, no 1260. *Soir : Sanctification des actions*, 2642, ou *amende honorable*, 274, afin de réveiller l'élan, si c'est utile.

300. — MERCREDI : *matin.* Un ou plusieurs missionnaires se détachent au premier jour libre, vers la fin de la mission, pour visiter les malades et les infirmes. On a soin d'annoncer plusieurs fois cette visite, plusieurs jours à l'avance, et on prie les fidèles de faire connaître à M. le curé tous ceux qui ne peuvent venir à l'église, et cela avant le jour de la visite; après ce serait trop tard. Un des missionnaires restera au poste pendant que les autres rempliront ce ministère. Ceux-ci auront soin de terminer en une seule fois la confession des infirmes et de leur demander la permission de dire au pasteur s'ils veulent communier ou non.

Si, avant cette visite générale, un malade en danger demandait à voir un des missionnaires, celui-ci laisserait tout pour le visiter; quand même ce malade aurait demandé un des prêtres de la localité, il serait bien qu'un des missionnaires le visitât, s'il était en danger de mort et si les occupations de la mission le permettaient (1). Que les missionnaires fassent compren-

(1) *(a)* Malgré la multitude des pénitents qui l'entouraient, et des œuvres qu'il avait entre-

dre à MM. les Ecclésiastiques et surtout aux curés cet enseignement de saint Liguori : *Non adest charitatis opus magis Deo acceptum quam ad sancte moriendum adjuvare. Nec id parochorum tantum munus est, sed omnium sacerdotum. De parochis tamen Ritualis Romanus præsertim loquens, ait præcipuam sui muneris partem esse ægrotantium curam habere. Quapropter vult ut parochus, ultro ægrotum invisere curet, idque non semel tantum, sed frequentius, si infirmum etiam spiritu ægrotare advertit.*

Il faut, en effet, agir à l'égard de ceux qui sont menacés de perdre l'esprit, avec le même dévouement, qu'à l'égard de ceux qui sont en danger de mort, pour ce qui est de l'absolution. *Moribundus sensibus destitutus,* ajoute le saint Docteur, *recte potest absolvi saltem sub conditione (quod securius est). Sic etiam potest et debet absolvi (semper sub conditione) homo catholicus, etiamsi in actuali peccato sensibus destituatur.* (Liguori liv. VI, nº 483.) Avant que le malade perde connaissance, qu'on ait soin, comme le recommande encore saint Liguori, de convenir avec lui d'un signe qu'il fera pour demander l'absolution d'un péché convenu, ou lorsque le prêtre voudra la lui donner, comme serait d'ouvrir ou de fermer les yeux, de lever la main, ou d'incliner la tête ; mais s'il ne peut plus donner aucun signe de repentir, ni de son désir de recevoir l'absolution, on pourra la lui donner sous condition toutes les trois ou quatre heures, et plus souvent si le moribond était violemment tenté, ou sur le point de rendre le dernier soupir. (Liguori, *Praxis*, ch. VIII, § V.) Les missionnaires laissent aux prêtres du lieu le soin de porter aux malades la communion.

Communion générale des jeunes personnes : avis, 424, 425, 426, 428 ; exhortation à la communion, nº 2530 ; après la messe, avis, 423. On les enrôle dans une congrégation, 324, 440. *Soir :* vêpres pour elles si les confessions en laissent le temps. On leur donne un règlement de vie, nº 2711 et 2750 ; avis, 452. Si on ne devait pas les réunir après les vêpres, on leur donnerait ce règlement, 2689 à 2711, aussitôt après leur communion. — *Soir* :

prises, saint François-Régis laissait tout, quand il était demandé par les malades. Pour être plus tôt prêt à les secourir, la nuit il ne se déshabillait jamais.

(*b*) Saint Camille de Lellis, dévoré de zèle pour assister les mourants, entreprit de faire ses études à l'âge de 32 ans, afin de devenir prêtre et de pouvoir ainsi leur être plus utile. Il était au Collège romain sur les mêmes bancs que les petits enfants qui lui disaient : *Tarde venisti*, et qui riaient de sa taille. Un professeur leur dit un jour : « Oui, il est venu tard, mais il regagnera le temps perdu et fera de grandes choses dans l'Eglise de Dieu. » Qui dira en effet, le nombre des malades auxquels il ouvrit les portes du ciel, par lui-même ou par les membres de la congrégation qu'il fonda et qui s'occupaient à ce saint ministère avec tant de ferveur, qu'on vit quelquefois les anges eux-mêmes venir leur inspirer les paroles qu'ils adressaient aux mourants ? Camille était le plus empresse de tous au chevet des infirmes. Comme il avait toujours une plaie à la jambe, qui le faisait beaucoup souffrir, les malades lui disaient parfois : « Père, reposez-vous, vous allez tomber. » « Mes enfants, répondait-il, je suis votre esclave, il faut bien que je fasse ce que je peux pour votre service. » Toutefois pour en venir à cet héroïsme, il avait compris qu'il fallait le puiser dans la croix de Notre-Seigneur, que sans cela, on n'aurait que des mercenaires. Aussi voulut-il que tous ses religieux portassent la croix sur eux. Dans les épreuves qu'il eut à soutenir, le divin crucifié le consola plusieurs fois miraculeusement, en détachant ses bras de la croix et en les portant amoureusement vers lui. Camille se démit de sa charge de supérieur général de sa congrégation afin d'être plus libre de donner ses soins aux malades. Sa dernière visite fut pour les hôpitaux de Rome, il voulut faire ses adieux aux malades en les soignant de ses mains mourantes. Voyant qu'il touchait à sa dernière heure, il disait avec transport : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus ;* et il expira en disant ces mots : *Mitis atque festivus Christi Jesu mihi adjectus appareat.*

réunion des mères de famille et des hommes, avis: que les femmes aient soin de se réconcilier, nos 419 à 422; sermon sur *la mort,* donné par un autre prédicateur ou envisagé d'une autre manière que la première fois, no 1834, ou conférence sur l'*Église*, no 1271.

JEUDI: *matin.* — Mêmes avis, et 416; méditation sur le même sujet, 1834; instruction sur *la manière d'entendre la messe,* no 2591. — *Soir :* mêmes avis; *jugement dernier,* no 1910, ou renovation des vœux, nos 276, 2145.

VENDREDI: *matin.* — Mêmes sujets à méditer, mêmes avis; instruction: *Contrition,* 1243. — *Soir :* annonce des messes, comme au dimanche précédent: *Passion de Notre-Seigneur,* no 2221, ou *Amour de Dieu,* no 2755.

SAMEDI: *matin.* — Avis, annonce des messes, méditation sur *la passion,* 2221. Dans l'instruction, *on présente les divers motifs de contrition et de ferme propos: enfer mérité, ciel perdu, Passion de Notre-Seigneur, perfections de Dieu outragé, et après chaque motif, on produit les actes. — Soir : Consécration au Sacré-Cœur,* 274, si elle n'a pas été faite, ou *sanctification des actions ordinaires,* 2642.

301. QUATRIÈME SEMAINE. DIMANCHE. — *Communion générale des femmes :* avis, nos 424 à 429; exhortation, no 2515. Après la communion générale, avis, 429 et suivants: les enrôler dans une confrérie aussitôt, 324 et 449. *Messe des hommes;* avis, 412, 455. *Hodie si vocem ejus audieritis,* etc., no 2116. — *Vêpres des femmes;* avis, 427, 452 à 457. Dans l'instruction, développer quelques points du règlement de vie pour les exciter à la persévérance, 2750, et renouveler quelques avis du matin. Quelques répétitions sur ces sujets ne vont pas mal, surtout si les mêmes choses ne sont pas redites par le même prédicateur, ou si le même les redisant sait les varier. On peut encore traiter avec grand fruit de la *fréquentation des sacrements,* 2423. Après les vêpres, *réunion de la confrérie du Rosaire,* 324. Un des sermons sur *la dévotion à la Sainte Vierge,* nos 2400 et suivants avec quelques avis particuliers sur le bon exemple, la vigilance sur les enfants. — *Soir :* conférence aux hommes: *Quelle est la vraie religion,* no 1047. Avant la conférence, avis, 455, 458; commencement de la glose pour les hommes; elle devra être terminée le jeudi soir. Relisez le chapitre de la réunion des hommes, no 280; on leur consacre les instructions du soir durant toute la semaine, sans les en avertir d'avance.

LUNDI: *matin.* — Messe pour les défunts, sermon, nos 264, 2091; avis, 458, 459. — *Soir :* conférence aux hommes: *Nécessité de la foi,* no 1121; avis, inviter à la confession, donnant toujours à entendre qu'un bon nombre l'ont faite déjà, 458, 459.

MARDI: *matin :* — Méditation sur la foi, no 1121; instruction sur la *fréquentation des sacrements,* no 2423, ou *la dévotion,* no 2583. *Soir :* avis, les mêmes, et no 416; conférence: *Commendements,* no 1175.

MERCREDI: *matin.* — Méditation sur *Notre-Seigneur Jésus-Christ,* 2202; avis, instruction sur *saint Joseph,* no 5241. *Soir :* avis, 458, 459, 416. *Quid est vita nostra,* 2108; *mort,* nos 1794, 1834.

JEUDI: *matin.* — Méditation sur *la chasteté,* 3037, instruction sur *l'amour de Dieu,* no 2755, ou *l'oraison,* no 2337. — *Soir :* avis, 457 et suiv., et 419 à 422; conférence: *Confession,* no 1218.

VENDREDI: *matin.* — Méditation sur *la passion,* no 2221, avis, nos 460, 457

419, 420, 428; instruction : *la charité envers le prochain,* n° 3210. — *Soir :* avis, 457 et suiv. *Manière de se confesser,* 1239, ou *enfer,* n° 1946.

SAMEDI : *matin.* — Messe pour les hommes seuls, avis, nos 460, 462; annonce de la bénédiction apostolique. Actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, en présentant tous les motifs de ces actes, et enfin ferme propos. Si on ne réunit pas les hommes, méditation sur la *présence de Dieu,* n° 3331 ; avis, 460, 462 : instruction sur *les pratiques de la dévotion à Marie,* n° 2408. — *Soir :* avis, 460, 462, *enfant prodigue,* n° 2136.

DIMANCHE : *matin.* — Messe des hommes ; avis, 463, 475 ; exhortation à la communion générale, n° 2470 ; avis aux hommes, 462 ; scapulaires, 475. *Messe des femmes* : annonce de la clôture et de la bénédiction apostolique ; quelques mots sur la manière de sanctifier le dimanche, n° 1188, ou si déjà ce sujet a été traité, des œuvres de charité, 5387 et suivants, ou présence de Dieu, 3334. Après la messe, on réunit une congrégation, si on ne l'a fait déjà ; rien en effet de plus salutaire que de ranimer la ferveur des confréries durant une mission. (Voir n° 324.) — *Vêpres* : clôture, n° 270 ; avis, 477, 478. Sermons, nos 2885, 2915 ; adieux, n° 270 ; bénédiction apostolique, n° 272.

303. *Départ.* Les grands missionnaires acceptaient et désiraient même comme démonstration de foi à leur arrivée, une procession au son des cloches ; mais tous après la mission tenaient à s'effacer aussitôt que possible et sans bruit. Il faut partir le soir même de la clôture, ou, pour le plus tard, le lendemain matin. C'est le moyen de laisser une heureuse impression derrière soi et d'éviter de donner de l'ombrage au pasteur.

Plan d'une mission de trois semaines dans une paroisse indifférente.

N. B. — Voir ordre des exercices, n° 287, et surtout se pénétrer fortement de ce qui a été dit au chapitre II, nos 189 et suivants.

304. PREMIÈRE SEMAINE. DIMANCHE. — Ouverture, n° 1302 ; avis, 376 à 389 ; petit catéchisme avant les vêpres, 872. On ne le continue que jusqu'au mercredi inclusivement. Aux vêpres, avis, 385 à 389 ; ouverture de la neuvaine, sermon, *salut,* 1383, ou *zèle,* 1457.

LUNDI : *matin.* — Méditation sur le sujet de la veille ; avis, 385 à 389 ; instruction, prière pour la mission, comme ci-dessus au lundi de la première semaine, n° 297 ; faire des visites après ou avant la confession des enfants. — *Soir :* avis, 385 à 389 ; conférence sur *la parole de Dieu,* n° 1447.

MARDI : *matin.* — Méditation sur le sujet de la veille au soir ; avis, 387 à 390 ; intruction sur *l'examen de conscience,* 1240. — *Soir* : avis, 387 à 390 ; *salut,* 1383, ou *zèle,* 1457. Ce dernier sujet sous forme d'une conférence. Si l'auditoire est satisfaisant, on commence la glose pendant cinq à sept minutes ; mais on peut la renvoyer au vendredi, si les âmes ne se réveillent pas encore de leur sommeil.

MERCREDI : *matin.* — Méditation sur le sujet de la veille au soir ; avis, 389 à 396 ; instruction sur *la confession,* n° 1263. *Soir* : avis, 389 à 396 ; instruction sur *le ciel,* n° 2038, ou mieux *Notre-Seigneur Jésus-Christ,* n° 2173.

JEUDI : *matin.* — A la messe, fête des enfants, tout comme au premier

jeudi du plan précédent. *Soir*: avis, nos 390, 393, 395, 398, 399. Instruction sur le péché, no 1570, ou conférence, no 1271.

VENDREDI: *matin.* — Méditation sur le même sujet; avis, les mêmes; instruction: manière de combattre les tentations, 416 et suivants. *Soir*: avis, 406 à 409. Chemin de croix prêché 2254.

SAMEDI: *matin.* — Méditation sur la passion, 2221; avis, 406 à 409; instruction sur le péché véniel, 1642. *Soir*: avis, 406 à 409; conférence sur la confession générale, 1786.

305. DEUXIÈME SEMAINE. DIMANCHE: *matin.* — Aux premières messes, annonce de l'ordre du jour et de la semaine. Si la chose est possible, messe pour les femmes et des hommes seuls, no 408; et dans ce cas, à la messe des femmes, *examen* sur le sixième précepte, principaux mystères, *conditions* d'une bonne confession résumées brièvement; avis, 394, 402, 409, 410, 413; réunion des jeunes personnes après les vêpres. On fixe au jeudi suivant leur communion générale dans une paroisse nombreuse. Après la messe on réunit les mères; instruction, 2673. Messe des hommes, avis, 412, 413, *nécessité de le religion,* 989. Si on risque de ne pas avoir les hommes en nombre suffisant, *la prière,* 2300 sera le sujet du sermon à la messe commune; avis, 399, 400, 402, 389, 394, 415. On presse les femmes de venir toutes aux vêpres; après la messe, on réunit les jeunes personnes, 286, 2689. Vêpres abrégées; avis, les mêmes et 414, ce qu'il *faut* faire pour une bonne confession, 800, après les vêpres, réunion des mères de famille, 2673, 286. *Soir:* point de réunion d'hommes; mais on leur a indiqué le matin les heures durant lesquelles on entendra leur confession, si on l'a jugé utile.

LUNDI: *matin.* — Méditation sur la confession générale, 1786; avis, 402, 394, 395; instruction sur l'orgueil, 1682. *Soir:* Clôture de la neuvaine, 389, 419, 422; consécration, comme à la fin du no 297.

MARDI: *matin.* — Méditation sur le péché, 1570; avis, 419, 420; instruction sur la sensualité, 1711. *Soir:* avis, 416 et fin de la glose sur les commandements, si la communion générale a lieu le jeudi; on peut la continuer ensuite sur d'autres sujets, 214; sermon: *mort,* 1794.

MERCREDI: *matin.* — Méditation sur la *contrition,* 1243; avis, 420, 421, 422; instruction sur le *ferme propos,* 1260, pour préparer les jeunes personnes à l'absolution, si leur communion a lieu le lendemain; sinon, méditation sur la mort, 1794, et instruction sur la méditation, 2337, ou sur la prière, 2300. *Soir:* avis, 395, 422; passion de Notre-Seigneur, 2230, ou sur la prière, 2300, s'il y a communion générale le lendemain; sinon, jugement, 1910.

JEUDI: *matin.* — Communion des jeunes personnes; avis, 424 à 428; exhortation, 2530; avis, 324, 449, 450; inscription dans la congrégation, règlement 2689 à 2750, sinon méditation sur le jugement, 1910; avis: se réconcilier aussitôt; instruction sur le péché véniel, 1642; vêpres, réunion des jeunes personnes, s'il y a lieu; règlement de vie, 2689, 2750, et après, réunion des congréganistes, 324, 449, 450. *Soir:* avis: presser les réconciliations, 419, 420, conférence: occasion, no 1665.

VENDREDI: *matin.* — Méditation sur le même sujet, 1665; avis, les mêmes que la veille; instruction sur *le jugement,* 1880. *Soir*: avis, revenir sur les principaux mystères; *chemin de croix,* 2254, ou *passion,* 2230, ou confé-

rence sur *la sanctification du dimanche*, et sur *la messe*, nos 1188, 2580 réunis.

306. SAMEDI : *matin.* — Méditation sur *la passion*, no 2230 ; avis, 422, 423 ; instruction sur *la contrition*, 1243, ou *le ferme propos*, 1260, sans oublier les occasions et les règles qui leur sont relatives. — *Soir* : avis, les mêmes ; *sanctification des actions*, no 2642.

Tout le reste comme à la dernière semaine des missions de quatre semaines, no 301 ; mais aux vêpres, on peut faire le sermon sur la *messe*, no 2580. Le lendemain de la communion générale des femmes, messe pour les défunts, et au premier jour libre visite des malades, voir no 300. On exhorte fortement les femmes à venir aux instructions du matin, et à envoyer les hommes le soir ; mais on évite de dire d'avance que les hommes seuls seront admis aux instructions du soir durant toute la semaine.

Plan d'une mission de trois semaines dans une paroisse de foi.

N. B. — Voir ordre des exercices ; no 287. On peut aborder plus facilement les grands sujets. Surtout se bien pénétrer de ce qui a été dit au chapitre II, no 189 et suivants. Visites moins nécessaires.

307. PREMIÈRE SEMAINE. DIMANCHE. Ouverture, *salut*, no 1383 ; avis, no 376 à 386 ; vêpres : avis, 386 à 389, *zèle ;* sermon sur *la confession générale*, no 1786. On peut aussitôt commencer la glose, car l'auditoire est ordinairement compact dès les premiers jours.

LUNDI : *matin.* — Méditation sur *le salut*, 1383 ; avis, 388 à 390 ; *prières et autres exercices pieux pour la mission*, voir no 297. *Soir* : avis, 388 à 390 ; conférence sur *la parole de Dieu*, no 1147.

MARDI : *matin.* — méditation sur le même sujet, 1147 ; avis, 387 à 390 ; instruction sur l'*examen de conscience*, no 1240. *Soir* : avis, les mêmes que le matin : *péché*, no 1498.

MERCREDI : *matin.* — méditation sur *le péché*, 1498 ; avis, 389 à 396 ; instruction sur *les qualités de la confession*, no 1263. *Soir* : avis, les mêmes ; instruction : *Mort*, 1794.

JEUDI : *matin.* — Fête des enfants, tout comme au jeudi du no 297. — *Soir :* avis, 390, 393, 395, 398, 389 ; *jugement*, no 1880.

VENDREDI : *matin.* — Méditation sur *le jugement*, 1880 ; avis, 393, 395, 398 à 400 ; instruction sur *le péché véniel*, no 1642. *Soir* : avis, 406, 416 ; *chemin de la croix*, no 2254.

SAMEDI : *matin.* — Méditation sur *l'agonie de Notre-Seigneur*, no 2220 ; avis, 405, 416 ; instruction sur *l'orgueil*, no 1682. *Soir* : avis, 406, 407 ; *péché, châtiments spirituels*, no 1570.

308. DEUXIÈME SEMAINE. DIMANCHE. — Aux premières messes, avis, no 408. Tout comme au 2me dimanche du plan précédent, en supposant toujours qu'il y a, dans une paroisse de foi, ce jour-là, une messe spéciale pour les hommes et une autre pour les femmes, voir no 305. Il serait facile, ce jour-là, de chanter brièvement les vêpres à la chute du jour, pour les hommes seuls, et de les faire suivre d'une instruction ou conférence.

LUNDI : *matin.* — Méditation sur *le péché*, no 1570 ; avis, 394, 395, 401 ; instruction sur *la sensualité*, no 1711. *Soir* : avis, 389, 419 422 ; *jugement général*, no 1910.

MARDI : *matin.* — Méditation sur le même sujet, 1910; avis, presser les réconciliations, 419 à 422; instruction sur *la contrition,* n° 1243. Fin de la glose sur les commandements, si la première communion générale doit avoir lieu le jeudi. On peut, toutefois, la continuer sur d'autres sujets, voir n° 214. — *Soir*: avis, les mêmes, 394, 419, 422; *enfer,* deuxième partie, n° 1950,

MERCREDI : *matin,* — Méditation sur le même sujet, 1959; avis, 421, 422, 419, 401; instruction sur *le ferme propos,* 1260, s'il y a communion le lendemain. — *Soir*: avis, 422; annoncer la conférence du lendemain; consécration à la Sainte Vierge. Tout comme à la fin du n° 297.

JEUDI : *matin.* — Communion générale des jeunes personnes; inscription dans la congrégation; tout comme au jeudi du n° 305, sinon méditation sur *Notre-Seigneur,* n° 2173, et instruction sur *la manière de combattre les tentations,* n° 416.. Vêpres des jeunes personnes : *règlement ;* réunion des congréganistes après les vêpres, (voir le jeudi du n° 305); annoncer la conférence. — *Soir*: avis, 458; presser les confession des hommes; conférence, pour eux, sur *la divinité du catholicisme,* n° 1047, ou une des suivantes, ou sermon. 2108.

VENDREDI : *matin.* — Méditation sur *la messe,* 2591 ; avis, 419, 420; instruction sur *la manière de l'entendre,* 2591. — *Soir* : avis, 410, 420, 458; *chemin de croix,* 2254 ou *passion de Notre-Seigneur,* 2221.

SAMEDI : *matin.* — Méditation sur *la passion,* 2221 ; préparation à l'absolution des femmes, comme ci-dessus au samedi du n° 306. — *Soir*: annonce des offices du lendemain, 422, 423; *sanctification des actions,* n° 2642.

309. TROISIÈME SEMAINE, comme à la quatrième ci-dessus, n° 301. On peut toutefois donner aux hommes quelques sermons sur les grands sujets: *mort, jugement, enfer,* et moins de conférences; mais, le lundi matin, messe solennelle pour les défunts; et, au premier jour libre, visite des malades, 300. Pendant la dernière semaine, on exhorte fortement les femmes à venir aux instructions du matin et à envoyer les hommes le soir.

Mission ou retraite paroissiale de quinze jours, dans une paroisse indifférente.

N. B. — Ce temps n'est pas suffisant, à notre avis, dans une telle paroisse, à moins qu'elle ne soit très peu considérable. Comment se former un auditoire, dissiper les préjugés, instruire, ébranler et convertir en quinze jours ! Toutefois, il faut tirer le meilleur parti possible du temps que l'on a. Voir ordre des exercices, n° 287, et surtout se pénétrer de tout ce qui a été dit au chapitre II, n^{os} 189 et suivants.

310. PREMIÈRE SEMAINE. DIMANCHE : *matin.* — Ouverture, n° 1302; avis, 376 à 386. — *Soir* : avis, 385 à 389; catéchisme, n° 872; *zèle,* n° 1457. Ouverture de la neuvaine à la Sainte Vierge. (Voir ce mot à la table générale.)

LUNDI : *matin.* — Méditation sur *le zèle,* 1457; avis, 385 à 389; instruction, *prières pour la mission,* voir n° 297, lundi. Dans la journée, visites à domicile, si c'est possible; on peut renvoyer ces visites après la confession des enfants, qui rend déjà les familles bienveillantes; mais, sans les visites,

quelle médiocre assistance les premiers jours ! — *Soir :* avis, 389 à 392 ; conférence sur *la parole de Dieu,* n° 1147.

Mardi : *matin.* — Méditation sur le même sujet, 1147 ; avis, 389, 392 ; instruction sur *la confession générale,* n° 1786. — *Soir :* on commence la glose, si l'auditoire est satisfaisant ; sinon, on la diffère encore, voir n° 214 ; avis, 389, 392 à 394 ; instruction sur *le salut,* 1383.

Mercredi : *matin.* — Méditation sur *le salut,* n° 1383 ; avis, 392 à 394 ; instruction : *Travailler au salut sans retard,* n° 1405, ou fête des enfants, tout comme au n° 297, lundi. — *Soir :* avis, 390, 393, 395, 398, 400 ; instruction : *péché,* n° 1570.

Jeudi : *matin.* — Fête des enfants, tout comme au jeudi du n° 297, ou méditation sur *le péché,* n° 1570 ; avis, 392 à 400 ; instruction sur *l'examen,* n° 1240. — *Soir :* avis, les mêmes : *mort,* n° 1794.

Vendredi : *matin.* — Méditation, 1794 ; avis, 393 et suivants, 389, 402 ; instruction sur *la messe,* n° 2591. — *Soir :* avis, 406, 407, 389, 402 ; *chemin de la croix prêché,* n° 2254.

Samedi : *matin.* — Méditation sur *la passion,* 2221 ; avis, 406, 407, 402, 394 ; instruction sur *le jugement,* n° 1910. — *Soir :* avis, 393 et suiv., 406 ; *Consécration à la Sainte Vierge,* tout comme à la fin du n° 297. Ce jour-là, ou le lendemain, fin de la glose sur les commandements.

311. DEUXIÈME SEMAINE. Dimanche : *matin.* — Messe spéciale pour les femmes et pour les hommes, tout comme au n° 303, pour toute la journée ; mais instruction aux vêpres sur *les occasions,* n° 1665. — *Soir :* s'il se peut, conférence pour les hommes sur *la religion,* n° 989 ; ne pas la tenter, si on n'a pas espoir de succès ; mais l'annoncer à tous les offices pour le lendemain.

Lundi : *matin.* — Si la population est nombreuse, préparation à l'absolution des jeunes personnes, et fin de la glose sur *les commandements* voir n° 214 ; mais on peut la continuer sur d'autres sujets ; avis, 416 à 422 ; presser les femmes de venir le matin aux instructions et d'envoyer les hommes, le soir ; sinon, méditation sur *le jugement,* 1910 ; avis, 416 et suivants ; instruction sur *la contrition,* n° 1243. — *Soir :* conférence pour les hommes seuls, n° 989, ou une des suivantes ; commencement de la glose pour eux ; avis, 394, 458 ; (voir n° 280) ; les inviter à se confesser, leur en indiquer les heures.

Mardi : *matin.* — Méditation sur *l'enfer,* n° 1946 ; avis, 416 à 422 ; annoncer la réunion des hommes ; instruction sur *le ferme propos,* n° 1260. — *Soir :* avis, 458, 459 ; sermon pour les hommes seuls, si on le peut, ou pour tous, sur la *passion,* n° 2221, et avis, n° 422.

Mercredi : *matin.* — Communion générale pour les jeunes personnes ; avis après la communion ; inscription dans la congrégation, tout comme au mercredi, n° 300. Si la paroisse est peu nombreuse, la communion générale des femmes et des jeunes personnes se place le vendredi ; et, dans ce dernier cas, méditation sur *la passion* ; avis, n° 416 à 422 ; annonce de la réunion des hommes ; instruction sur *la fréquentation des sacrements,* 2423. — *Soir :* aux hommes ; avis, 459 ; *Hodie si vocem,* n° 2126, ou *Quae est vita nostra,* n° 2108. Dans la journée, visite des malades, n° 300. Dans toute hypothèse, fin de la glose pour les femmes.

Jeudi : *matin.* — Méditation sur *l'oraison,* n° 2337 ; avis, 416 à 423 ;

annonce de la réunion des hommes ; instruction : *Préparation à l'absolution,* comme au samedi du nº 300 à la fin. — *Soir :* conférence sur *la confession,* aux hommes seuls ; *nécessité et manière de la faire,* nos 1218 et 1239 réunis ; avis, 416, 459. A partir de ce jour, il importe de se mettre à la disposition des hommes pour les confessions durant la veillée.

VENDREDI : *matin.* — Communion générale des femmes, tout comme au nº 301 ; à la messe et aux vêpres, les presser d'envoyer les hommes se réconcilier et entendre le sermon. Dans la matinée visite des malades, si elle n'a pas eu lieu. (Voir nº 300.) — *Soir :* fin de la glose, pour les hommes ; avis, 459, les presser de se réconcilier dans la journée, leur annoncer l'heure de la communion, leur dire qu'elle sera nombreuse ; instruction pour eux, le samedi soir, *devoirs des hommes,* nº 1175.

SAMEDI : *matin.* — Messe pour les défunts ; avis, 457 et autres, jusqu'à 463, tout comme au lundi, nº 301. — *Soir :* avis aux hommes seuls, 462, et les mêmes que le vendredi soir ; *le prodigue,* nº 2136, faire remarquer qu'il n'est pas trop tard pour faire sa mission.

312. DIMANCHE : *matin.* — Comme à la clôture des missions, ci-dessus nº 302 ; on parle aux femmes de *la sanctification des actions* à la messe qui leur est réservée à onze heures, nº 2642, ou mieux on traite de *la sanctification des actions* sous forme d'avis, et on leur fait un discours sur *Notre-Seigneur Jésus-Christ,* 2173.

Mission de quinze jours dans une paroisse de foi.

Voir ordre des exercices, nº 287, et surtout se bien pénétrer de tout ce qui a été dit au chapitre II, nos 189 et suivants.

313. OUVERTURE : *Salut,* nº 1383 ; avis, 376 à 386. — *Soir :* avis, 385 à 389 ; *confession générale,* nº 1786 ; commencement de la neuvaine et de la glose, voir nº 214.

LUNDI : *matin.* — Méditation sur *le salut,* 1383 ; avis, 385 à 389 ; instruction : *Prières pour la mission et pratiques,* voir lundi, nº 297. *Soir :* avis, 389, 392 ; *péché,* nº 1498.

MARDI : *matin.* — Méditation sur *le péché,* 1498 ; avis, 389 à 396 ; instruction sur *l'examen,* nº 1224. *Soir : péché,* châtiments spirituels, nº 1570.

MERCREDI : *matin.* — Méditation sur le même sujet, 1570 ; avis, 389 à 396 ; instruction sur *la confession,* nº 1263, ou fête des enfants, tout comme au jeudi du nº 297. *Soir :* avis, 398, 393 et suivants ; sermon : *mort,* nº 1794.

JEUDI ; *matin.* — Méditation : *Mort,* 1794 ; avis, 393 et suivants ; instruction sur *le péché véniel,* nº 1642, ou fête des enfants, tout comme au jeudi du nº 397. *Soir :* avis, 416, 393 et suivants ; *jugement,* nº 1910.

VENDREDI : *matin.* — Même sujet de méditation, nº 1910 ; avis, 389, 402 ; instruction : *Manière de combattre les tentations,* nos 416 et suivants. — *Soir :* avis, 406, 402 ; *chemin de la croix,* 2254.

SAMEDI : *matin.* — Méditation sur *la passion ;* avis, 406, 402 ; instruction sur *l'orgueil,* nº 1682. *Soir : Consécration à la Sainte Vierge,* tout comme à la fin du nº 297. Ce soir-là ou le lendemain, fin de la glose sur les commandements. (Voir nº 214.) On peut la continuer après sur d'autres sujets.

DIMANCHE : messe spéciale pour les hommes et pour les femmes ; tout

comme au nº 305; mais instruction aux vêpres sur *les occasions*, nº 1665, et à la messe des hommes, sermon, 2126, et réunion pour eux le soir Commencement de la glose; conférence sur *la religion*, 989; presser les femmes de venir aux instructions du matin et d'envoyer les hommes le soir.

LUNDI: *matin.* — Méditation sur *le jugement* et si la paroisse est grande, préparation à l'absolution des jeunes personnes; *contrition*, nº 1243; avis, nos 415, 419 et suivants; sinon, avis, 415, 458, et instruction sur *la sensualité*, nº 1711. *Soir*: avis, 459; conférence aux hommes, nº 1047, ou sermon à tous sur *l'enfer*, 1946, ou sur *la passion* de *Notre-Seigneur*, nº 2221.

MARDI: *matin.* — Méditation, 2221; avis, 415, 419; instruction sur la *fréquentation des sacrements*, nº 2423, ou communion générale; inscription dans les confréries pour les jeunes personnes; tout comme au mercredi, nº 300. *Soir*: avis, 415, 417 à 422; sermon sur *Notre-Seigneur*, pour tous, nº 2173, ou conférence aux hommes sur *la confession*, nº 1221, et avis 459.

MERCREDI: *matin.* — Méditation sur *Notre-Seigneur*, ou actes préparatoires à l'absolution pour les femmes, comme à la fin du nº 300; avis, 419 à 423 et 300; instruction sur *la méditation*; 2337. *Soir*: sermon aux hommes seuls; avis 459; instruction: *Quæ est vita nostra*, nº 2108, ou *enfer*, nº 1946.

JEUDI: *matin.* — Visite des malades, nº 300; communion générale des femmes, tout comme au nº 301; à la messe et aux vêpres, avis 410; inscription des femmes dans une confrérie après la messe, et des jeunes personnes après les vêpres; les presser d'envoyer les hommes se confesser durant le jour, et d'entendre les instructions, 410. *Soir*: conférence sur *la manière de se confesser*, nº 1239, aux hommes seuls; avis, 459, 455.

VENDREDI: *matin.* — Service pour les défunts; avis, 457 à 463; tout comme au lundi du nº 301. *Soir*: hommes seuls; avis, 459, 460; conférence: *Devoirs des hommes*, nº 1175; fin de la glose pour les hommes.

SAMEDI: *matin.* — Messe pour les hommes seuls; *on leur fait faire des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition et de ferme propos par divers motifs, après qu'on leur a rappelé les principaux mystères*; avis, se réconcilier durant le jour; instruction pour eux le soir: *Prière et zèle*, et nos 419 à 421. *Soir*: avis, nos 462, 463, aux hommes seuls; *l'enfant prodigue*, nº 2136.

DIMANCHE, comme au nº 302.

Mission de douze jours dans une paroisse indifférente.

N.-B. — On suppose qu'elle s'ouvre le dimanche; si elle s'ouvrait un autre jour, on laisserait les instructions dans le même ordre. On trouvera facilement dans les plans précédents, des sujets pour une instruction dans l'aprés-midi, s'il était possible de faire trois exercices par jour dans ces courtes missions, ce qui serait un moyen de faire une retraite, les huit derniers jours, pour les hommes seuls; voir nº 287, ordre des exercices. Si courtes que soient ces missions, qu'on n'y néglige point la confession des petits enfants, voir nº 209, ni la visite des malades, nº 300; et surtout qu'on se pénètre bien de tout ce qui a été dit au chapitre II, nos 189 et suivants.

314. DIMANCHE: Ouverture, nº 1302; avis, nº 376 à 386; *catéchisme*, nº 872;

vêpres, glose sur la *confession générale,* nº 1786; avis, 385 à 389; instruction sur *le zèle,* nº 1457.

LUNDI: *matin.* — Méditation sur *le zèle,* nº 1457; avis, 385 à 389; instruction sur *la prière,* nº 2300 ou 4234; à onze heures, *catéchisme des petits enfants,* 872, que l'on confesse toute la journée et le lendemain. — *Soir :* avis, les mêmes; conférence sur *la parole de Dieu,* 1147.

MARDI: *matin.* — Méditation sur le même sujet, 1147; avis, 391 à 397; instruction sur *l'examen et la confession* nº 1240. *Soir :* avis, 390 à 396; conférence sur *la confession générale,* nº 1786 commencement de la glose, voir nº 214.

MERCREDI: *matin. — Bénédiction des enfants,* tout comme au jeudi du nº 297. — *Soir :* avis, 390 à 402; *péché,* nº 1570.

JEUDI: *matin.* — Méditation sur *le péché,* 1570; avis, 399 à 402; instruction sur *la manière de combattre les tentations,* nº 416. — *Soir :* avis, 399 à 402; *mort,* nº 1794.

VENDREDI: *matin.* — Méditation sur *la mort,* 1794; avis, 399 à 403; instruction sur *l'orgueil et la sensualité,* nºs 1682 et 1711 réunis. — *Soir :* avis, 402 à 407: *chemin de la croix,* 2254, ou fin de la glose sur les commandements, par manière de conférence à la place du sermon, voir nº 214. On peut la continuer après sur d'autres sujets.

SAMEDI: *matin.* — Méditation sur *la passion :* fin de la glose sur les commandements; avis, 419 à 422, 402 à 407; instruction sur *le jugement,* 1880. — *Soir :* avis, les mêmes; consécration à la Sainte Vierge; tout comme au samedi du nº 297.

DIMANCHE: *matin.* — Tout comme au dimanche du milieu de la mission, nº 313; bien remarquer les avis indiqués; messe des hommes; sermon: *Hodie si vocem,* etc., nº 2126; vêpres des femmes; sermon sur *les occasions,* 1665; avis, nºs 419 et suivants; réunion des jeunes personnes, 2689. — *Soir :* commencement de la glose; avis, 459; conférence aux hommes: *Nécessité d'une religion et divinité du catholicisme,* les nºs 989, 994, condensés.

LUNDI: *matin.* — Méditation sur *l'enfer,* 1946; avis, nºs 419 et suivants; instruction: *Contrition et ferme propos,* nº 1243. — *Soir :* avis aux hommes seuls, 459; annonce de la communion générale et visite des malades au premier jour libre, nº 300; conférence sur les *devoirs du chrétien,* nº 1175.

MARDI: *matin.* — Communion générale des femmes: tout comme au deuxiéme jeudi du nº 313; avis, 455, 410. — *Soir :* 459, 455; conférence aux hommes sur *la confession,* nºs 1218 et 1239 condensés.

MERCREDI: *matin.* — Service pour les défunts; avis, 457 à 463; tout comme au lundi du nº 301. — *Soir :* avis, nºs 459, 462; sermon sur *l'enfant prodigue,* nº 2136.

JEUDI: *matin.* — Communion générale des hommes: exhortation très courte, nº 2470; après la communion, avis, nº 464. — *Soir :* clôture; *Persévérance,* nº 2885. (Voir la clôture, nº 302.)

Mission de douze jours dans une paroisse de foi.

On suppose quelle s'ouvre le dimanche, si elle commençait un autre jour, on donne les instructions dans le même ordre. Voir nºs 314 et 287.

315. DIMANCHE: Ouverture. — *Salut,* nº 1383; avis, nºs 376 à 386; *caté-*

chisme à une heure, nº 872. Aux vêpres, *Confession générale,* nº 1786 ; avis, nos 387 et 389; on commence aussitôt la glose, voir nº 214.

LUNDI : *matin.* — Méditation sur le même sujet, 1786 ; avis, nº 389; instruction : *Péché,* nº 1498; confession des enfants toute la journée. — *Soir :* avis, nos 389, 392, 393; sermon : *Péché,* 1561.

MARDI : *matin.* — Méditation sur le *péché,* 1561 ; avis, 392, 393; instruction : *Examen et confession,* nº 1240. — *Soir :* avis, nos 390 à 393, 399 à 402; sermon sur *la mort,* nº 1794.

MERCREDI : *matin.* — Fête des enfants, tout comme au jeudi du nº 297. *Soir :* avis, nos 416, 392, 393; sermon : *Jugement,* nº 1910.

JEUDI : *matin.* — Méditation sur le *jugement,* 1910; avis, nº 419 à 422; *Manière de combattre les tentations,* nº 416. — *Soir :* avis, 419, 422; sermon : *Enfer,* 1946, ou fin de la glose sur les commandements à la place du sermon, on peut la continuer sur d'autres sujets, voir nº 214.

VENDREDI : *matin.* — Méditation sur *l'enfer ;* avis, nos 402, 406, 422; sermon sur *la contrition et le ferme propos,* 1243 et 1260. — *Soir :* avis, 402, 406, 422 ; *passion* ou *chemin de la croix,* 2221, 2254.

SAMEDI : *matin.* — Méditation sur *les motifs de contrition et de ferme propos,* 1243 à 1260; avis, nos 402, 419, 423; instruction : *Pratiques de dévotion à la Sainte Vierge,* nº 2408. — *Soir :* avis, nº 406. *Consécration à la Sainte Vierge,* tout comme au samedi du nº 297.

DIMANCHE : *matin.* — Communion générale des femmes, comme au nº 301; messe des hommes; avis, 459; sermon, 2126; vêpres des femmes : *Sanctification des actions,* 2642; réunion des jeunes personnes, 2689; on les enrôle dans une congrégation, nos 324, 449; on les presse d'envoyer les hommes se confesser; annonce de la messe pour les défunts, nº 455, de la visite des malades, nº 300. — *Soir :* vers la chute du jour, conférence pour les hommes; avis, 459 ; conférence du soir qui sera sur *la confession,* nº 1218.

LUNDI : *matin.* — *Cérémonie pour les morts,* tout comme au lundi du nº 301. — *Soir :* avis, 459, un des grands sujets pour les hommes : *Enfer,* première partie, nº 1946; visite des malades au premier jour libre, 300.

MARDI : *matin.* — Méditation sur *la passion,* nº 2221 ; avis, nos 410, 415, 458 ; instruction sur *la fréquentation des sacrements* nº 2423. — *Soir :* avis, nos 419 et suivants : conférence aux hommes sur *la manière de faire une bonne confession,* nº 1239.

MERCREDI : *matin.* — Méditation sur *l'amour de Dieu,* nº 2755 ; avis, 460, 462; instruction sur *la manière d'entendre la sainte messe,* 2580, ou le matin réunion des hommes seuls : *Exhortation à la contrition et au ferme propos.* — *Soir :* hommes seuls; avis, 459, 462 ; *Enfant prodigue,* nº 2136.

JEUDI : *Clôture comme à la retraite précédente,* fin du nº 316.

Mission de huit jours.

316. Voyez *Retraite paroissiale de huit jours,* nº 344.

CHAPITRE VIII

MOYENS A PRENDRE POUR ASSURER LES FRUITS D'UNE MISSION

317. **Moyens généraux.** — La répétition fréquente des conseils pratiques, donnés dans les avis, concernant la fuite des occasions, la prière en famille et dans les tentations, la sanctification du dimanche, la fréquentation des sacrements, la vocation, la dévotion à la Sainte Vierge, et à la Sainte Famille, l'oraison, l'exercice du chemin de la croix, sont sans doute un moyen efficace d'assurer la persévérance d'un grand nombre. Le Révérend Père Mach voulait que le curé, après les missions, eût soin de faire faire trois ou quatre communions générales chaque année, les préparant par un triduum et s'adjoignant plusieurs confrères pour entendre les confessions.

318. — A la suite des missions de saint Vincent Ferrier, du Bienheureux Robert d'Arbricelle et d'autres grands et saints missionnaires, un grand nombre d'âmes de tout sexe renonçaient au monde et embrassaient l'état religieux. Qu'on ne l'oublie pas, c'est là le moyen de salut le plus efficace ; et qu'on ne craigne pas en public ou en particulier de le faire comprendre à quiconque est probablement capable de la perfection. Que de bien peut faire un prêtre, en dirigeant certains jeunes gens intelligents et surtout chastes ou capables de le devenir, vers une des écoles apostoliques qui sont aujourd'hui florissantes, ou vers un petit noviciat de Frères voués à l'enseignement, et les jeunes personnes vers une des nombreuses communautés ferventes qui se dévouent à toutes les œuvres de charité. (Voir la première note du nº 814.)

Les ennemis de Dieu savent mieux que nous ce qui fait le salut, et quand ils veulent ruiner l'œuvre de la rédemption, ils s'attaquent d'abord aux communautés. Et ce n'est pas toujours à multiplier et à accroître les communautés que tendent les efforts de notre zèle pour le salut des âmes.... Par suite, l'esprit de sacrifice est ignoré dans nos familles. Parmi elles, bientôt, il n'y aura personne qui puisse leur faire arriver des idées et des sentiments chrétiens, parce qu'aucun de leurs membres ne sera consacré au culte de Dieu, dans le sacerdoce ou dans la vie religieuse.

Et qui pourrait dire le nombre d'âmes qui se perdent au milieu du monde, tel qu'il est, et qui deviendraient saintes à l'abri des occasions? Soyons prudents, soit : sed *non plus quàm oportet,* dit saint Paul ; il y a une prudence qui est folie auprès de Dieu. La prudence chrétienne consiste à risquer beaucoup et tout, au besoin, pour sauver les âmes. On a vu des âmes perdues par les mauvaises occasions, qui, y ayant été arrachées par une mission ou une retraite, sont entrées aussitôt dans une maison religieuse et y ont vécu saintement. On en trouvera dans la vie de Bridaine et de tous les grands missionnaires des exemples éclatants.

Qu'on n'oublie point l'enseignement de saint Thomas. (Voir nº 136.) Les guides des consciences doivent prendre garde de se laisser conduire par les maximes du monde ou par une lâche crainte de déplaire aux parents, dans les décisions qu'ils ont à donner, et de détourner, par suite, de la vocation religieuse, *quod excusari non potest a peccato mortali* (1) (Liguori, *Praxis*, cap. x., nº 182.)

(1) Un missionnaire, un prêtre lira avec fruit le livre des *Etats de vie et de la vocation*

319. **Moyens particuliers.** — Il est d'autres moyens que l'on peut employer avec grand fruit, à la condition, toutefois, qu'ils seront non seulement acceptés, mais désirés par le pasteur. Le missionnaire peut sans doute lui en exposer les avantages; mais il est nécessaire que le pasteur les goûte et se fasse le garant sincère de leur emploi dans l'avenir. Sans cela rien ne peut durer dans une paroisse.

320. *Un souvenir de mission,* une croix, un groupe de la Sainte Famille, une petite statue de la Vierge, etc., ont leur utilité. Nous en parlerons, nº 476. V. aussi, 277.

321. *Une neuvaine d'actions de grâce,* faite à l'église, serait capable de faire beaucoup de bien. Voici quels en seraient les exercices : chapelets, prière du soir, chants des cantiques de la mission, quelques mots du pasteur, ou courte lecture pieuse, récitation des litanies de la Sainte Vierge et des invocations à saint Joseph, aux saints anges gardiens, aux saints patrons. Le missionnaire annoncerait cette neuvaine, y inviterait les fidèles et exhorterait ceux qui ne pourraient venir à l'église à réciter la prière en famille, ou en particulier, dans le but de demander la persévérance. Après une neuvaine de jours, commencerait une neuvaine de semaines, et les mêmes prières seraient récitées, après la messe de la paroisse, neuf dimanches consécutifs.

Rien n'empêcherait ensuite une neuvaine de mois, qui se ferait le premier dimanche de chaque mois, après la messe. (Voir nºs 477, 270.) *Le Manuel du missionnaire,* du R. P. Nampon, conseille, dans le même but, *une quarantaine de prières récitées en famille.* Le dimanche qui suit la fin de ces prières, communion et bénédiction du Saint-Sacrement, après une allocution du pasteur sur la lutte contre la tentation, les moyens à prendre pour se relever, la prière, la fréquentation des sacrements.

322. *Une bibliothèque paroissiale* ferait aussi le bien, à la condition de ne contenir que des livres irréprochables, et surtout des Vies de saints, des ouvrages spéciaux pour les diverses catégories de personnes, quelques revues pieuses. Les bons romans ne tardent pas de donner envie de lire les mauvais. Tout en persuadant à ceux qui reçoivent des journaux suspects, de les remplacer par de bons journaux, il faut exhorter en public et en particulier les fidèles à lire plutôt des ouvrages sérieux que des nouvelles périodiques qui piquent une vaine curiosité. Ce besoin de connaître des choses nouvelles risque ensuite de se satisfaire en lisant tout ce qui se présente, et fait perdre le goût des choses vraiment utiles. *Patres familias induce,* disait saint Charles Borromée, *ut pios ac probatos libros domi suæ habeant, in quorum lectione versentur, seseque ac familiam instituant ad sancte agendum.* Ce qu'on dépense tous les jours pour un journal dans les familles, suffirait à leur procurer une semblable bibliothèque.

323. *Les missions et les retraites paroissiales* dans l'intervalle des missions, sont assurément le moyen le plus efficace de maintenir les âmes dans la vie de foi et de ramener les endurcis. Saint Liguori voulait qu'un des missionaires revînt, dans le cours de l'année suivante, donner une retraite dans la paroisse où il avait donné une mission précédemment. Pas de meilleur

d'après les docteurs de l'Eglise et les théologiens, que nous avons fait examiner à Rome; 3e édition, prix : 1 fr. 25, franco. S'adresser à l'Institut de la Sainte Famille, à Grave (Hollande).

conseil à donner, si on en trouve l'occasion favorable, que celui de fonder dans la paroisse une mission tous les dix ans ou tous les cinq ans, ou même, s'il était possible, tous les trois ans, avec retraite dans l'intervalle, comme le voulait saint Liguori. Un capital de mille francs suffit abondamment pour faire donner une mission tous les dix ans, deux mille francs, pour une mission tous les cinq ans. Plusieurs personnes peuvent s'unir pour cette sainte œuvre. Le Bienheureux curé d'Ars consacrait toutes les aumônes des fidèles à fonder des missions.

324. *Les congrégations et confréries*, sous la direction d'un pasteur qui s'en occupe avec zèle, sont un foyer de vie chrétienne et de piété. Le règlement est un lien qui retient les âmes faibles et tentées de s'égarer dans les occasions mauvaises. La crainte d'être exclues d'une association honorable et qui leur fournit de précieux avantages durant la vie et à la mort les arrêtes efficacement; les réunions, la fréquentation des sacrements à certaines époques réglées, est un frein plus salutaire encore à la faiblesse humaine. Ceux qui veulent traverser des déserts remplis de périls se réunissent en caravanes pour voyager en sûreté; et de pieuses associations sont un moyen efficace de traverser le désert de la vie sans risquer de s'y perdre. Aussi saint Liguori estimait-il qu'elles étaient le moyen de persévérance le plus efficace.

« Le grand déluge, du temps de Noé, fit périr tout le genre humain, excepté seulement huit personnes, qui se sauvèrent dans l'arche, dit ce saint Docteur. De nos jours, ce n'est pas un déluge d'eau, mais de péchés, qui inonde continuellement la terre, et peu de personnes y échappent, surtout parmi les séculiers; il n'y a guère de sauvés que ceux qui se réfugient dans une arche de salut, c'est-à-dire, dans quelque congrégation de la Ste Vierge. Entre tant de séculiers, combien s'en trouve-t-il qui soient dans la grâce de Dieu ? A peine en est-il quelques-uns, et ce sont ceux qui fréquentent la congrégation. »

Il importe donc que le missionnaire, là où les congrégations existent, les encourage et les anime à la fidélité au règlement; et, si le pasteur le désire, il fera tous ses efforts pour augmenter le nombre de leurs membres, et pour créer ces associations, si elles n'existent pas. Le moment le plus favorable pour accroître ou établir les congrégations de femmes, c'est le moment qui suit la communion générale. (Voir nos 449, 450.) Il en est de même pour les jeunes personnes. Toutefois, si la communion générale des unes et des autres avait lieu le même jour, on enrôlerait les femmes le matin, et les jeunes personnes le soir après les vêpres. Pour les unes et les autres, on fait une courte exhortation qui leur fasse sentir les avantages de ces associations, et on les invite à donner leurs noms immédiatement à M. le Curé à la sacristie.

Les missionnaires peuvent s'aider à inscrire les noms, afin de gagner du temps; et aussitôt après, ou même dans une deuxième réunion de la congrégation, dans le cours de la mission, M. le Curé, si ce n'est pas fait déjà, fait nommer au scrutin secret, ou au vote par assis et levé, la présidente, deux assistantes et quatre conseillères dans divers hameaux. On rappelle les points du règlement qu'on a eu soin d'avance de faire approuver par l'Ordinaire. On peut même fixer le jour de la prochaine communion et de la prochaine réunion, de telle sorte que la congrégation fonctionne

aussitôt après la mission. Des hésitations pourraient tout compromettre. M. le Curé déclare congréganistes les dignitaires et quelques personnes sûres, de l'avis du conseil, et les autres, approbanistes, et promet une réception officielle, plus tard, si les approbanistes persévèrent dans le bien.

On pourrait aussi, pour former une congrégation, enrôler les jeunes filles aussitôt après la première communion. On les admettrait d'abord comme postulantes ; puis comme approbanistes, en ayant soin de les faire confesser souvent et régulièrement ; et après quelques années de vie régulière, on les recevrait comme congréganistes. Au bout de quelques années, le zèle du pasteur serait couronné par une congrégation florissante. Mais qu'on n'oublie pas qu'il est fort difficile à une jeune fille, qui vit au milieu du monde, de garder la grâce de Dieu et de se garantir des affections dangereuses, si elle ne se confesse que tous les mois.

Voici les principaux points d'un règlement de confrérie pour les mères chrétiennes :

1° Éviter les occasions mauvaises et tout ce qui pourrait compromettre sa réputation, et en préserver avec soin ses enfants ; 2° communier au moins tous les deux mois ; 3° assister aux réunions de la confrérie tous les mois ; 4° réciter le rosaire chaque semaine, ou le chapelet à trois jours différents de la semaine.

325. **Association universelle des familles chrétiennes,** en l'honneur de la Ste Famille. Cette association a été établie par Léon XIII dans tout l'univers. C'est le curé qui a le droit d'inscrire les familles de sa paroisse, en transmettant un double de son régistre au directeur diocésain.

Les familles associées ont à réciter en commun une prière, tous les jours, devant l'image de la Sainte Famille : excellant moyen de ramener au foyer l'esprit de piété, de favoriser la prière en commun, de développer l'esprit de famille, d'attirer la protection de J. M. J., de faire aimer leur condition à tous les travailleurs chrétiens, et de lutter contre le socialisme. C'est ce qu'a vu Léon XIII ; c'est ce que tout missionnaire comprendra facilement et cherchera à faire comprendre dans toutes les paroisses. (Voir nos 193, 253, 325, 4743 et notre livre : *Le culte et l'imitation de la Sainte Famille*).

Règlement pour les jeunes personnes.

326. 1° Fuite des danses, des cabarets, des fréquentations dangereuses ; 2° réunion tous les mois ; 3° communier au moins tous les mois.

Ces règlements peuvent fournir la matière d'une ou de plusieurs instructions très pratiques à faire dans les réunions de confréries.

Telles sont les bases essentielles de ces sortes d'associations. Si la paroisse était peu nombreuse et indifférente, une seule confrérie du Rosaire pourrait suffire pour les femmes et les jeunes personnes. Mais qu'on ne l'oublie pas, si l'on ne veille pas à l'observation exacte du règlement aussitôt après la mission, ces œuvres sont vite tombées, et difficiles à relever par la suite.

327. Une association d'hommes et de jeunes gens, non sous le titre de confrérie de Pénitents, s'ils le redoutent, mais sous le nom de société de Saint-Joseph, de Saint-Louis de Gonzague, de conférence de Saint-Vincent de Paul, de Comité catholique, de chœur de chantres, etc., serait capable

de rattacher au pasteur et à la religion ce qu'il y a de plus chrétien dans la paroisse. Il est facile, à la suite d'une mission, en s'y prenant de bonne heure, de réorganiser un chœur de chant, en attirant pour les cantiques, dans le sanctuaire, un certain nombre d'hommes et de jeunes gens de bonne volonté. Quand ils sont saisis par la grâce de la mission, on leur donne à chacun une place fixe dans le chœur, en insistant sur l'assistance aux offices et à quelques exercices de chant, le dimanche à la cure. On recommande de chanter un des cantiques de la mission avec refrain, le dimanche, au commencement de la messe.

Là où l'action sur les hommes et les jeunes gens est impossible, un prêtre zélé pourra avoir quelque influence sur les enfants, qui n'ont pas fait, ou qui viennent de faire leur première communion. Ce n'est que par la fréquentation des sacrements qu'on s'attache ces jeunes cœurs d'une manière sérieuse. En dehors de là, on n'a la jeunesse que lorsqu'il s'agit de lui payer à boire. Qu'on lise le *Manuel des œuvres de jeunesse*, par l'abbé Timon-David, de Marseille. Si Monsieur le Curé tient à créer des congrégations, ou des sociétés de ce genre dans sa paroisse, soit pour les hommes, soit pour les femmes, les missionnaires auront soin de préparer cette œuvre au confessionnal et de s'assurer par là du succès de l'appel qui sera fait en public.

328. *L'établissement d'une messe spéciale pour les hommes seuls,* le dimanche, avec une instruction de dix minutes, peut amener les plus heureux résultats dans certaines paroisses importantes, où les hommes n'ont point de place à l'église. On éviterait bien entendu à cette messe de leur faire payer les chaises.

DEUXIÈME SECTION

DES RETRAITES

329. Le but des retraites est le même que celui des missions. Il s'agit de détruire le péché dans les âmes par une sainte confession, et de sauvegarder l'avenir, en indiquant les moyens de persévérence. Les avis jouent un grand rôle dans les retraites comme dans les missions. Qu'on relise le chapitre II de la deuxième partie, n° 189, et l'article II du chapitre III, n° 207. La glose même dans les communautés religieuses. Le missionnaire saura la mettre à la portée de son auditoire, soit en développant certains points, soit en en retranchant d'autres. (Voir n^{os} 480, 754, 3299).

Les sermons et les méditations sur les grandes vérités sont le levier des âmes. Les sermons toutefois peuvent être plus courts que dans les missions et on doit laisser une plus grande place à la réflexion. On n'use que dans les retraites paroissiales de conférences dialoguées; mais dans toutes les retraites on fait des instructions familières, non sous forme de dialogue, auxquelles on donne néanmoins le nom de conférences. Ces notions générales suffisent; entrons dans quelques détails sur les diverses sortes de retraites.

ARTICLE I. — *Des retraites ecclésiastiques.*

330. Ce sont celles qui demandent une plus sérieuse préparation et un plus grand esprit de foi. Nous n'entreprendrons pas de nous-mêmes d'en tracer les règles, ceux qui sont appelés à ce sublime ministère, savent mieux que nous ce qui convient à un auditoire aussi choisi et aussi vénérable. Il ne sera pas inutile pourtant de mettre sous leurs yeux les conseils de saint Liguori sur ce sujet.

331. « 1° Que celui qui donne des retraites ecclésiastiques se propose avant tout, dans ses prédications, une fin droite, dit le saint Docteur ; qu'il se montre peu soucieux de se faire une réputation de savant, de beau génie, d'excellent prédicateur; mais de procurer la gloire de Dieu par le fruit que ses auditeurs tireront de ses instructions.

332. » 2° Qu'il ait soin de ne pas s'ingénier à enrichir ses discours de choses singulières, de pensées nouvelles et sublimes qui ne peuvent qu'amuser l'esprit de ceux qui écoutent, en le fixant sur des idées brillantes et spécieuses, pour laisser ensuite la volonté aride et stérile. Mais qu'il se propose de dire ce qu'il estime être le plus propre à faire prendre de bonnes résolutions.

333. » 3° Qu'il observe de rappeler souvent dans ses discours les vérités éternelles, c'est en les méditant qu'on obtient la persévérance. Il est vrai que quelques prêtres dédaignent en quelque sorte les sermons qui traitent des fins dernières et s'offensent de se voir prêcher comme les gens du monde, comme s'ils n'avaient pas une mort, un jugement à subir, ainsi que les simples fidèles ! Quoi qu'il en soit, que le prédicateur de retraites pastorales ne laisse pas de parler souvent de la mort, du jugement, de l'éternité, parce que ces vérités portent plus efficacement à méditer et à changer de vie.

334. » 4° Qu'il s'attache à insinuer le plus souvent possible ce qui est usuel et de pratique, par exemple, la manière de faire l'oraison mentale, l'action de grâce après la messe, la répréhension des pécheurs, et principalement la manière d'entendre les confessions, surtout de ceux qui récidivent ou qui sont dans l'occasion prochaine.

» Les passages latins s'oublient presqu'aussitôt qu'on les a entendus, mais ce qui est uniquement de pratique ne s'échappe jamais de la mémoire.

335. » 5° Il doit traiter avec respect et avec douceur les prêtres qui suivent ses instructions. Avec *respect,* en leur témoignant des égards, et pour cela, qu'il les appelle Maîtres vénérables. S'il s'élève contre quelque vice, qu'il parle toujours en général, protestant que ce qu'il dit ne regarde pas ceux qui sont présents : qu'il se garde surtout de désapprouver quelque défaut de qui que ce soit, comme aussi de parler d'un ton d'autorité, mais qu'il s'applique à s'exprimer familièrement, moyen le plus propre à émouvoir et à persuader. Avec *respect* et avec *douceur* de sorte que l'irritation ne paraisse nulle part, qu'aucune parole injurieuse ne lui échappe jamais, tout cela sert plus à aigrir les esprits qu'à les porter à la piété.

336. » 6° Il recommandera souvent et avec instance dans presque tous ses discours l'exercice de la prière qui est l'unique moyen d'obtenir les grâces nécessaires au salut.

» Enfin, celui qui prêche à des prêtres doit attendre tout fruit, non de ses travaux, mais de la miséricorde divine. Qu'il conjure le Seigneur de donner la force à ses paroles. La conversion d'un prêtre est l'œuvre de la prière plutôt que de l'étude. »

337. Conformément aux recommandations du saint Docteur ceux qui donnent des retraites ecclésiastiques, auront donc soin de rappeler fortement les graves devoirs des prêtres et des pasteurs, ceux surtout qui intéressent le plus les âmes, l'importance d'amener les fidèles à fréquenter les sacrements (voir nos 135 et 200), les règles touchant la fréquentation des sacre-

ments, l'obligation de ne pas refuser d'entendre ceux qui se présentent au saint tribunal et de suivre avec eux les règles de la théologie touchant les habitudinaires, les récidifs, et ceux qui sont dans une occasion de péché *in esse* ou non, nécessaire ou volontaire (voir nos 115, 129), celle de confesser régulièrement et d'absoudre les petits enfants dès qu'ils peuvent offenser Dieu (voir no 152), le devoir de ramener les pécheurs qui s'égarent et de leur faire à propos *publice et per domos* la correction fraternelle, celui de chercher à découvrir les malades surtout dans les villes, de les assister et de leur faire administrer les derniers sacrements, de les visiter souvent après qu'ils les ont reçus, l'importance de diriger les âmes vers la perfection et vers l'état où Dieu les appelle, en favorisant les aspirations vers le célibat, en encourageant les vocations ecclésiastiques et religieuses, le devoir de garder la résidence, d'étudier la théologie, de faire oraison, d'éviter les occasions, et même toute apparence de mal, les jeux prolongés par conséquent, les visites suspectes, etc., de catéchiser les fidèles surtout les petits enfants, de prêcher la parole de Dieu les dimanches et les jours de fêtes, de procurer de temps en temps à leurs paroissiens des retraites, ou des missions, et des confesseurs extraordinaires, etc., etc.

338. Une glose, ou un examen de conscience raisonné, sur les devoirs du prêtre, entremêlé de grandes vérités de la foi, présentées sous forme de méditation, ou de sermon, nous semble ce qu'il y a de plus pratique dans ces sortes de retraites. On trouvera dans *le Selva* de saint Liguori et dans l'ouvrage que nous avons publié sous ce titre: *Le Sacerdoce, son excellence, ses obligations et ses privilèges,* des matériaux précieux que nous ne faisons que résumer dans les sujets que nous traçons aux nos 3432 et suivants. Nous avons publié aussi un *Examen de conscience* à l'usage des prêtres, qu'on pourrait avec grand fruit remettre entre les mains de tous les retraitants, comme ont daigné le faire plusieurs de Nos Seigneurs les Evêques et en particulier Son Emin. Mgr le Cardinal Langénieux qui nous avait demandé de le faire imprimer. Saint Liguori enseigne qu'il y a obligation d'avertir un prêtre au saint tribunal des obligations qu'il négligerait au détriment des âmes, lors même qu'il serait dans la bonne foi et que la monition devrait rester sans effet. (Lig. *Praxis confessarii,* no 9.)

Article II. — *Retraites de communautés religieuses.*

339. Cultiver les âmes religieuses, les aider à atteindre à la perfection de leur état, c'est assurément une des œuvres de zèle les plus agréables à Dieu. Toutefois, dans les communautés religieuses, il y a une grande variété d'âmes. Il en est qui ont besoin de s'entendre rappeler non seulement les obligations de la vie parfaite, mais même les vérités élémentaires du salut. Ecoutons à ce sujet saint Léonard : « Grande est l'ignorance de beaucoup de religieuses converses, dit-il; demandez-leur quelles sont leurs règles, à quoi elles sont obligées par leur profession, ce qu'elles ont promis à Dieu par les vœux, elles ne savent que répondre. Bien plus, dans certains couvents, en ayant interrogé moi-même quelques-unes sur les principaux mystères de la foi, elles haussèrent les épaules et ne purent m'apporter d'autre excuse de leur ignorance, si ce n'est qu'on ne les leur avait jamais enseignés. Désordre incroyable et digne d'être pleuré avec des larmes de sang ! » (*Manuel sacré,* p. 440.)

On serait porté à croire qu'il est impossible aujourd'hui de rien rencontrer de semblable. Toutefois, sachons-le, on oublie bien vite ce que l'on a appris, si on ne l'entend jamais redire. Il ne suffit donc pas, dans une retraite de communauté, de traiter les sujets spirituels et élevés ; il est bon de rappeler les éléments de la vie chrétienne. La glose ou l'examen de conscience approprié aux besoins des communautés en fournira une occasion heureuse. Voir la glose sur les commandements de Dieu, nos 480 et 754. En la parcourant, le prédicateur saura discerner facilement ce qu'il est à propos d'omettre ; mais qu'il ne craigne pas de rappeler les motifs des vertus théologales, de la foi en particulier. Dans cette glose, on rapporte au quatrième commandement les fautes contre l'obéissance, au sixième celles contre la chasteté et au septième celles contre la pauvreté (n° 2997).

340. Les instructions sur les grandes vérités sont parfaitement de mise dans ces retraites. La vision de l'enfer convertit sainte Thérèse et la méditation de l'enfer ne peut que faire un grand bien aux âmes religieuses. On aura soin toutefois, de relever les courages par la confiance, à la fin de tous les discours.

341. Les communions pourraient être suspendues jusque vers la fin de la retraite ; et les confesseurs ordinaires n'entendent pas leurs pénitents durant ces saints jours.

342. Dans ses rapports avec les religieuses, le missionnaire gardera la plus grande réserve, n'en admettra aucune dans sa chambre, évitera les causeries inutiles avec elles, même au confessionnal : *non quæ sua sunt quærunt, sed quæ Jesu Christi*, à qui il faut laisser tout entier le cœur de ses épouses.

343. Dans les avis, on excite souvent ces âmes au désir de la perfection, à la confiance, à la prière et à l'union avec Notre-Seigneur. C'est pendant la retraite qu'elles doivent s'établir dans l'habitude de faire des actes des vertus, qu'elles garderont ensuite toujours. Trois sermons par jours, ou deux sermons, dont l'un le matin et l'autre le soir, et dans l'après-midi une conférence suffisent dans ces retraites. Si on y ajoute une méditation le matin avant la messe, elle ne sera que la récapitulation d'une ou de plusieurs instructions de la veille.

Plan d'une retraite de communauté de sept jours pleins.

Ouverture, n° 2940.

344. PREMIER JOUR. — 1° *Confession générale* et *revue,* n° 1786, afin qu'on se prépare aussitôt à la confession, ce qui est important. La confession faite, on jouit de la paix de l'âme durant la retraite ; 2° le *salut,* 1383 ou le sujet du n° 2943 ; 3° *Péché,* châtiments spirituels, n° 1570.

DEUXIÈME JOUR : 1° *Péché véniel,* 1642 ; 2° *Orgueil,* 1682 ; 3° *Mort,* 1794.

TROISIÈME JOUR : 1° *Jugement,* 1880 ; 2° *Sensualité,* 1711 ; 3° *Enfer,* 1959.

QUATRIÈME JOUR : 1° *Notre-Seigneur Jésus-Christ, Sauveur* ; 2° *nécessité de l'imiter,* 2201, ou 2202 ; 3° *Vœux : Pauvreté,* 2977 et suivants ; 4° *Chasteté,* 3037.

CINQUIÈME JOUR : 1° *Obéissance,* 3120 ; 2° *Règles,* 3270 ; 3° *Charité,* 3210.

SIXIÈME JOUR : 1° *Passion de Notre-Seigneur, ou Chemin de la Croix.* 2254 ; 2° *Principaux exercices de la Règle,* 3299 ; 3° *Suite du même sujet, ibidem.*

Septième jour : 1° *Manière de bien se confesser*, 1239 ; *Oraison*, 2337 ou 3353 ; 3° *Dévotion à la Sainte Vierge*, 2408.

Huitième jour : 1° *Communion*, 2470 ; 2° *Bonheur de la vie religieuse*, n° 2949 ; 3° *Consécration à la Sainte Vierge*, n° 2386.

345. Si la retraite se prolongeait d'un jour, il serait facile de diviser en deux l'instruction sur *la Chasteté*, et en plusieurs celles qui traitent des *principaux exercices de la vie régulière*, et au besoin de parler de la Passion, tout en faisant le chemin de la croix. Ne pas omettre pour les religieuses enseignantes une instruction spéciale sur les soins à donner aux enfants. La conférence pour les mères de famille, en ayant soin d'en retrancher ce qui leur est spécial, en fournira le fonds, n° 2673. Celles qui s'occupent des pauvres et des malades seront exhortées à remplir ces offices de charité avec dévouement dans l'instruction sur *la Charité*, n° 3210.

Dans une cérémonie de vêture ou de profession, il sera facile de faire connaître à l'âme religieuse l'Epoux qu'elle choisit, en lui appropriant le sermon sur *Notre-Seigneur*, voir n° 2971 ; ou bien on donnera l'instruction du n° 2949. On trouvera du reste à la table plusieurs sermons pour les prises d'habit et les professions. (Voir notre livre intitulé : *l'Etat religieux*.)

Article III. — *Retraites paroissiales.*

346. Ces sortes de retraites sont d'une grande utilité. Que de sacrilèges elles préviennent ou réparent ! Que d'âmes négligentes elles amènent au saint tribunal ! Une retraite pascale pour les femmes, vers la fin du Carême, et une autre pour les hommes durant la semaine sainte, produiraient chaque année les plus heureux résultats. Plusieurs prêtres voisins pourraient, en se réunissant, évangéliser ainsi leurs paroisses respectives avec grand profit pour les âmes et une fatigue et une peine morale moins grandes pour eux. Qu'on ne néglige, dans ces retraites, ni la visite des malades, ni la confession des petits enfants qui n'ont pas fait leur première communion, à moins qu'il ne soit impossible de les entendre ; et, dans ce cas, on les recommande au clergé de la localité.

Plan d'une retraite paroissiale de huit jours dans une paroisse indifférente (1).

347. Que les confesseurs soient en nombre voulu, surtout les derniers jours et mêmes dès le commencement, si l'on veut soigner les âmes des petits enfants, ce qui importe fort à la gloire de Dieu. Des visites d'ailleurs seraient dans ce cas bien utiles, et comment les faire sans le nombre voulu d'ouvriers, si la paroisse est tant soit peu importante ? (Voir *Ordre des exercices*, n° 287.)

Dimanche : *Ouverture*. — Importance de la retraite, voir n° 1302. Les avis sont les mêmes que dans les missions, v. n^os^ 373 à 383 ; et celui qui doit les donner sera bien pénétré de ce qui a été dit au chapitre II, n° 189.

(1) Dans les retraites de quinze jours, on suit le plan des missions de quinze jours, n^os^ 310, 313, 314.

Avant les vêpres, catéchisme des petits enfants. Vêpres, conférence sur le *zèle*, nº 1457. On commence la glose, v. nº 214.

LUNDI: *matin.* — Méditation sur le *zèle*, nº 1457; avis, nº 389; prière pour la retraite, comme au lundi du nº 297; catéchisme à onze heures, nº 872. *Soir:* avis, 394 et suivants; conférence *sur la parole de Dieu*, nº 1147.

MARDI: *matin*: Méditation sur *la parole de Dieu*, 1147; avis, 390 à 396; instruction: *Confession générale*, nº 1786. Si on peut faire une réunion pour les femmes, à partir de ce jour, vers une heure et demie, ou deux heures, avis, les mêmes; glose; sermon: *Péché*, 1498. — *Soir*: avis, 459; glose pour les hommes, et conférence sur *la religion*, nº 989; sinon sermon à tous sur *le péché* 1570; au premier jour libre, visite des malades, 300, qu'on pourrait du reste renvoyer à la fin de la retraite, s'il était impossible de la faire plus tôt. On pourrait aussi, en réunissant les femmes dans l'après-midi, faire le mardi ou le mercredi la fête des enfants, tout comme au jeudi du nº 297,

MERCREDI: *matin.* — Méditation: *Péché; châtiments spirituels*, nº 1570; avis, 390 à 396, 399 à 402; instruction sur *l'examen et la confession*, 1239, sur *la mort*, 1794, s'il n'y pas de réunion de femmes dans l'après-midi. Réunion des femmes: avis, les mêmes; *Mort*, nº 1794, ou fin de la glose sur les commandements pour les femmes. — *Soir:* avis, 459; conférence aux hommes: *Confessions*, nº 1218.

JEUDI: *matin.* — Méditation sur *la mort*, 1794; avis, 416 à 423; instruction sur *la confession et le ferme propos*, 1243, 1260. Toute la journée, réconciliation. — *Soir:* pour les hommes, avis, 459; *Quæ est vita*, nº 2108.

VENDREDI: *matin.* — Communion générale des femmes, avis, etc., tout comme au second jeudi du nº 313. Inscription des femmes dans une congrégation. — *Soir*: Vêpres; *Sanctification des actions*, nº 2642; réunion des jeunes personnes, nº 286; inscription pour elles dans une congrégation. Réception des scapulaires. — *Soir*: avis, nos 416 à 423; conférence: *Devoirs des hommes*, nº 1175; fin de la glose pour eux.

SAMEDI: *matin.* — Méditation sur *les motifs de contrition et de ferme propos*; avis, 416 à 423; sermon pour tous sur *Notre-Seigneur Jésus-Christ*, 2173. — *Soir*: avis, 459, 462. *Enfant prodigue*, aux hommes seuls, nº 2136.

DIMANCHE. — Communion générale des hommes: avis, nos 463 et suivants: réception des scapulaires pour eux. Messe des femmes: *Dévotion à la Sainte Vierge*, 2386; vêpres, clôture nº 270; bénédiction apostolique, nº 272; bénédiction des objets de piété; réception des scapulaires.

Dans une retraite d'hommes de huit jours, on suivrait le même plan que dans la dernière semaine des missions, nº 301.

Plan d'une retraite paroissiale de huit jours dans une paroisse de foi.

348. *N. B.* — Voir *Ordre des exercices*, nº 287, et surtout se bien pénétrer de ce qui a été dit au chapitre II, nos 189 et suivants. Si on y donne trois instructions par jour, on trouve facilement des sujets dans les plans de missions ci-dessus, nos 296 et suivants.

DIMANCHE: *Ouverture.* — *Salut*, 1383; avis, 376, 389; vêpres; avis, nos 376, 389. La glose commence aux vêpres, voir nº 314, *Confession générale*, nº 1786.

LUNDI: *matin.* — Méditation, 1786; avis, 376, 389; instruction: *Péché*

n° 1498; confession des enfants dans la journée, si c'est possible, voir n°s 346 et 209; visite des malades au premier jour libre, et au besoin à la fin, voir n° 300. — *Soir :* avis. 388, 393, 399, 400; *Mort,* n° 1794.

Mardi: *matin.* — Méditation, 1794; avis, 393, 399, 400: sermon, 1880. *Soir :* avis, 416 et suivants; *Jugement,* n° 1910.

Mercredi: *matin.* — Méditation sur *la confession,* 1263; avis, 419 et suivants; instruction: *Confession. Dispositions à y apporter,* n° 1239. — *Soir :* avis, n°s 419 et suiv.; sermon: *Enfer,* 1946, ou *Portes de l'enfer,* n° 2034.

Jeudi : *matin.* — Méditation sur *les motifs de contrition et de ferme propos,* en insistant sur les occasions, n° 1243; avis, 422; sermon: *Prière,* 2300. — *Soir :* réunion des hommes; avis, 459; conférence sur *la confession,* n°s 1218 et 1223 réunis.

Vendredi: *matin.* — Communion des femmes et des jeunes personnes; avis; inscription des femmes dans la confrérie, tout comme au second jeudi du n° 313. Vêpres des femmes. *Sanctification des actions,* n° 2642. — Réception des scapulaires. Réunion des jeunes personnes, n° 286; inscription dans la congrégation. — *Soir :* avis, 459; conférence: *Devoirs des hommes,* n° 1175.

Samedi: *matin.* — Messe pour les défunts, tout comme au lundi du n° 301, ou mieux, messe spéciale pour les hommes et préparation à l'absolution, en leur présentant *les motifs de contrition,* 1243, et de *ferme propos,* 1260; avis, 459, 462. — *Soir :* avis, 477; l'*enfant prodigue,* n° 2136. Le reste comme à la clôture précédente.

Article IV. — *Retraite de congrégations ou de pensionnats, soit de jeunes gens, soit de jeunes personnes.*

349. Ces retraites sont ordinairement de quatre jours pleins. Qu'on y évite dans les pensionnats de jeunes filles, de laisser mettre entre les mains des enfants des examens de conscience, qui entrent dans des détails infinis sur des fautes légères, ce qui entraîne de longues confessions. On pourrait faire dicter à ces enfants l'examen du n° 754. On revient souvent dans les avis, sur le silence, le bon esprit, l'obéissance, le travail, la prière, la manière de combattre les tentations, l'ouverture de cœur, la nécessité de ne garder aucun doute sur la conscience, la fréquentation des sacrements, les pratiques de piété. On ne néglige pas dans les pensionnats, la glose sur les commandements de Dieu, voir n° 214, ni la confession des enfants, qui n'ont pas fait leur première communion.

Ouverture. Comme à l'ouverture d'une retraite de communauté, n° 2940.

Premier jour: 1° *Confession générale,* n° 1786; 2° *Péché : Châtiments temporels,* n° 1561; 3° *Châtiments spirituels,* n° 1570.

Deuxième jour: 1° *Mort,* 1794; 2° *Orgueil,* n° 1682; 3° *Jugement,* n° 1880.

Troisième jour: 1° *Enfer,* n° 1196; 2° *Sensualité,* n° 1711, insister sur la nécessité du travail; 3° *Occasions,* n° 1665. On finit l'examen avant de donner l'absolution, v. n° 214.

Quatrième jour: 1° *Condition d'une bonne confession,* 1239; 2° *Vocation,* n° 2698: dans un séminaire, insister sur les conditions de la vocation ecclésiastique, qui sont: une intention sainte, la pureté de vie, l'exemption

de toute faute grave au moins, et la capacité intellectuelle suffisante voir nos 3467 et suivants; 3° *Notre-Seigneur*, n° 2201.

CINQUIÈME JOUR: *Communion*, n° 2470; *Rénovation des vœux*, n° 2145; *Consécration à la Sainte Vierge*, n° 2386.

ARTICLE V. — *Retraites de première communion.*

350. Elles durent ordinairement trois jours pleins et ont trois instructions par jour. Celle du milieu du jour pourra n'être que le petit catéchisme, n° 635, entremêlé de moralités. Il n'est rien d'ailleurs de plus pratique, surtout si les enfants n'avaient pas été suffisamment instruits.

Ouverture. Importance de la retraite et manière de la bien faire, comme au n° 2940. Le meilleur moyen de prêcher aux enfants, c'est d'interrompre l'instruction après chaque point, pour leur faire rendre compte de ce que l'on a dit, et de préparer le point suivant par quelques questions. *Exemple:* Est- ce bien important de faire sa retraite? Et comment faut-il la faire pour qu'elle vous prépare bien à la première communion? Faut-il être dissipé, léger, etc.? Comment faut-il assister aux instructions? Comment prier? Quelles prières réciter? On insiste ensuite fortement sur ce que l'enfant a indiqué. « Les enfants ne sont attentifs, dit le P. Mach, que quand ils parlent eux-mêmes, ou quand on leur raconte des histoires. » Aussi donnons-nous au n° 908, une collection de traits qui intéresseront les enfants.

PREMIER JOUR: 1° *Péché: Châtiments temporels*, n° 1561; 2° ce qu'il faut pour bien se confesser; toujours s'assurer qu'ils se rendent compte des motifs de la foi, de l'espérance, de la charité et des autres dispositions à une bonne confession. On rencontre fréquemment des enfants qui, à la veille de la première communion, ont oublié ces éléments du catéchisme, ou ne s'en sont jamais rendu compte, voir n° 1239; on se fait un devoir de les leur rappeler, en se servant au besoin du *catéchisme des petits enfants*, n° 872. On conçoit que si ces chers enfants étaient ignorants, ce serait plus pressant de les instruire que de leur faire des sermons; 3° *mort*, tableau, n° 1794.

DEUXIÈME JOUR: 1° *Jugement général*, n° 1910; 2° *Manière de faire une bonne confession*, ou examen sur les commandements de Dieu, n° 481; 3° *Sacrilège*, n° 2555.

TROISIÈME JOUR: 1° *Contrition et ferme propos*, nos 1243 et 1260.

351. On prie les confesseurs des enfants de les voir tous, le matin du dernier jour, afin qu'ils puissent dire tout ce qui les inquiète, et cela sans recevoir encore l'absolution; et ce n'est qu'après que les enfants ont tous revu leur confesseur qu'ils vont tous se présenter au missionnaire ou au prédicateur, pour lui demander sa bénédiction. L'expérience démontre tous les jours l'importance de cette double mesure. Si les enfants se présentent au confesseur extraordinaire avant d'avoir vu leur confesseur ordinaire, ils ont à dire beaucoup d'inquiétudes que la retraite a rappelées; et le confesseur extraordinaire ne peut facilement juger s'ils les déclareront à leur confesseur ordinaire; il doit de plus donner un temps trop considérable à chaque enfant pour entendre souvent inutilement le récit de ses peines.

Quand l'enfant a vu son confesseur ordinaire, il n'a plus à dire au confesseur

extraordinaire que ce qu'il n'aurait pas osé avouer à l'autre. On lui pose avec beaucoup de discrétion et de douceur une question à cet égard. *Par exemple :* Si vous aviez quelque inquiétude, mon enfant, dites-le moi sans crainte ; je vous aiderai et vous aimerai bien. S'il n'a rien, on lui donne un bon conseil : celui par exemple, d'éviter les mauvaises compagnies, de se recommander à la Sainte Vierge dans les tentations, de lui demander à connaître sa vocation, et on le bénit. Mais jamais un prédicateur de retraites n'omettra de voir tous les enfants avant qu'ils reçoivent l'absolution : il fera le possible pour amener le pasteur de la paroisse à les lui envoyer de bonne grâce. C'est le moyen de prévenir les sacrilèges.

Je dis *avant qu'ils reçoivent l'absolution*, car s'il ne les voyait qu'après, cette mesure ne les préserverait pas du premier sacrilège commis en la recevant mal. Si le prédicateur avait lui-même entendu, dès le commencement de la retraite, la confession générale des enfants, ce qui arrive quelquefois lorsque les pasteurs le désirent, il reverrait lui-même le matin du dernier jour, sans les absoudre, tous les enfants qu'il aurait entendus déjà, et les enverrait ensuite tous demander la bénédiction d'un de ses confrères, ou bien du pasteur, ou d'un autre prêtre, et il les absoudrait après. Il est en effet des enfants qui peuvent être gênés avec le prédicateur et qui ne le seraient pas avec d'autres prêtres. On ne saurait trop prendre de précautions pour les mettre à l'aise, avant un acte aussi grave que celui de la première communion.

Le prédicateur, s'il rencontre un enfant qui, jusqu'à la veille de la première communion, a caché ses péchés à son confesseur ordinaire, lui fait faire aussitôt une confession générale des péchés les plus graves. Il prévient l'enfant qu'il n'est pas besoin de lui dire les petits péchés, mais tous ses doutes ; il le questionne rapidement et lui donne aussitôt l'absolution, le laissant libre d'aller la recevoir de nouveau de son confesseur ordinaire ou de n'y point aller ; mais lui disant que, s'il y va, il n'a pas besoin de lui confesser les péchés qu'il vient d'accuser, mais bien de s'exciter à une vraie contrition des fautes déclarées à son confesseur ordinaire. Ce serait une pratique défectueuse que de renvoyer à un autre moment un enfant qu'on rencontrerait dans ces conditions, sous prétexte de lui faire faire plus commodément plus tard sa confession générale. L'expérience apprend que souvent il ne reviendrait pas. On le met donc en règle le plus brièvement possible.

Le temps pendant lequel on le retient ne fait rien connaître d'ailleurs ; car on peut être arrêté par les scrupules d'un enfant et par les conseils qu'on lui donne, aussi bien que par l'aveu des péchés de toute la vie. On se garde bien de donner pour pénitence à un enfant de demander pardon à ses parents ou à d'autres. Qu'on évite même, en public, de leur présenter cette pratique comme obligatoire. Ce serait les exposer à faire un sacrilège s'ils la manquaient. Mais on peut utilement faire demander pardon aux parents et à toute la paroisse par un enfant au nom de tous et le prédicateur peut se faire, avec profit, l'interprète du pardon accordé par tous aux enfants, en leur recommandant désormais d'éviter tout ce qui ferait de la peine aux auteurs de leurs jours, et à leur prochain.

TROISIÈME JOUR (*suite*) ; 2° *Chemin de la croix*, n° 2254 ; 3° *Notre-Seigneur Jésus-Christ*, n° 2201.

QUATRIÈME JOUR : 1° *Exhortation avant la communion,* n° 2515; 2° *Rénovation des vœux,* aux vêpres, n° 2145; 3° Soir : *Consécration à la Sainte Vierge,* n° 2386.

Si ces sortes de retraites se donnaient dans un pensionnat et étaient suivies par tous les pensionnaires, elles devraient durer un jour de plus, et on prendrait dans le plan précédent les instructions les plus pratiques.

352. APRÈS LA CÉRÉMONIE DE PREMIÈRE COMMUNION. — La fille de Pharaon voit Moïse pleurer sur le Nil. Attendrie, elle l'adopte et le confie à sa mère, pour qu'elle le nourrisse: *Accipe puerum istum,* dit-elle, *et nutri mihi, ego dabo tibi mercedem tuam.* Partant de ce texte, le prédicateur confiera, de la part de Dieu, les enfants à leurs propres parents, les conjurant de les élever pour le ciel, de les préserver du péché et des occasions, de les faire prier, assister aux offices et fréquenter les sacrements. (Voir la note du n° 2535.)

ARTICLE VI. — *Triduum d'adoration dans une paroisse de foi.*

353. OUVERTURE: *Parate viam Domini.* Le péché chasse Dieu de nos cœurs, il faut donc chasser le péché. *Châtiments spirituels,* n° 1570.

PREMIER JOUR : 1° *Confession générale* ou *Revue,* n° 1786; 2° *Conditions d'une bonne confession,* n° 1239.

DEUXIÈME JOUR : 1° Préparation à l'absolution par les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, voir n° 306 au samedi; 2° *Sanctification des actions,* n° 2642.

TROISIÈME JOUR : 1° Quel est l'objet de nos hommages en ce jour : l'*Eucharistie*, n° 2470; 2° *Messe,* n° 2580, ou bien *Adoration,* n° 2501.

Dans une paroisse indifférente.

354. OUVERTURE : *Venite ad me omnes.* Communier souvent, 2470.

PREMIER JOUR : 1° *Confession générale* en préparation, 1786; 2° Conditions d'une bonne confession. Consolation qu'elle procure, n° 1239.

DEUXIÈME ET TROISIÈME JOUR: Comme au plan précédent.

TROISIÈME SECTION

PLANS D'INSTRUCTIONS PAROISSIALES POURS LES DIMANCHES ET FÊTES DE L'ANNÉE

355. Les instructions que nous publions dans la première partie du tome second de cet ouvrage, serviront surtout à nos vénérés confrères, qui voudront préparer leurs paroissiens par des sermons de Carême, ou par des retraites, à l'accomplissement du devoir pascal; mais rien n'empêche d'en user pour le prône du dimanche et des jours de fêtes, en suivant un des plans que nous leur indiquons ici.

PREMIER PLAN. — La doctrine chrétienne, telle que nous la donnons aux n^os^ 480 et suivants, peut, en étant tant soit peu commentée à l'aide du

catéchisme du concile de Trente ou d'un autre, fournir des instructions courtes et pratiques pour toute une année. Et s'il nous était permis d'exposer ici notre sentiment, nous dirions que, pour instruire une paroisse, il ne faut pas trop étendre son plan, et il est important de parcourir toute la doctrine chrétienne, une fois chaque année. Quelques personnes plus ou moins lettrées ou intelligentes préféreraient sans doute des sujets plus vraiés; mais il n'est rien dont ait un plus grand besoin le bon peuple, qui forme toujours le grand nombre, que de la doctrine chrétienne.

Pour qu'il la connaisse, il faut la lui rappeler fréquemment. Que si dans le cours d'une année, on traite d'autres sujets, on devrait, ou durant le Carême, ou mieux avant le prône du dimanche, lui rappeler un point de la doctrine chrétienne par manière d'avis. Il est même des enseignements qu'un pasteur zélé ne se contentera pas de redire tous les ans, il y reviendra fréquemment (voir le chapitre II, n° 189). Les conseils pratiques répétés souvent font la direction des paroisses, comme celles des missions.

En variant du reste, chaque année, les traits historiques qui sont abondants dans ce livre, il sera facile de paraître neuf, en traitant souvent les mêmes sujets.

356. DEUXIÈME PLAN. — Il est tracé d'une manière complète, nous semble-t-il, dans la seconde partie du tome second (voir n° 3557). Que nos vénérés confrères aient soin d'en méditer attentivement le préambule. Nous nous dispensons donc de nous étendre ici davantage sur ce grand sujet.

APPENDICE DU TOME PREMIER

I. DES MARIAGES NULS

357. Quand les époux ne sont pas dans la bonne foi et consultent sur la validité de leur mariage, le confesseur doit savoir résoudre leur doute, et leur indiquer la manière de revalider leur mariage, s'il est nécessaire.

Voici donc, d'abord, l'énumération des empêchements diriments :

Le défaut de consentement, ou un consentement arraché par une crainte grave et injuste, en vue d'obliger au mariage. *Error, conditio,* l'erreur sur la personne, ou sur la condition de la personne, que l'on croit libre quand elle est esclave, annule le mariage aussi bien que le vœu solennel de chasteté fait dans un ordre religieux, ou en recevant les ordres sacrés.

Le mariage est nul entre parents ou alliés en ligne droite indéfiniment. En ligne collatérale, tant de consanguinité que d'affinité, *il est nul jusqu'au quatrième degré*, c'est-à-dire jusqu'aux enfants des issus de cousins-germains inclusivement. Si l'affinité résultait du crime et non du mariage, elle annulerait le mariage jusqu'au second degré inclusivement dans les deux lignes. *Sed requiritur actus maritalis consummatus intra vas ad inducendam affinitatem. L'empêchement d'honnêteté publique* naît des fiançailles et d'un mariage invalide, consommé ou non, pourvu qu'il ne soit pas invalide par défaut de consentement. S'il provient des fiançailles, il dirime le mariage avec les parents de l'autre contractant jusqu'au second degré exclusivement, et jusqu'au quatrième, inclusivement, s'il naît d'un mariage non consommé ou invalide, s'il n'est pas invalide par défaut de consentement. Le mariage civil ne produit pas cet empêchement.

La parenté spirituelle invalide le mariage entre le baptisant et le baptisé et les parents du baptisé, entre le parrain choisi pour le baptême ou la confirmation et l'enfant baptisé ou confirmé et ses parents.

La parenté légale naît de l'adoption légale même telle qu'elle existe en France; elle rend nul le mariage de l'adoptant avec l'adoptée et la femme ou les enfants de l'adopté, et celui de l'adopté avec l'adoptant et la femme ou les enfants de l'adoptant, tant qu'ils sont sous la puissance paternelle et que l'adoption n'est pas rompue. Cet empêchement ne s'étend pas au delà du premier degré.

Crimina : 1° Adulterium scienter consummatum cum vera promissione matrimonii ab altero acceptata etiam post crimen, vel cum attentatione matrimonii contrahendi etiam civiliter ante vel post crimen. 2° Homicidium ex communi conspiratione, et intentione contrahendi saltem ab uno habita et manifestata. 3° Utrumque crimen simul, intentione matrimonii, ab uno habita et alteri manifestata, sed sine promisione matrimonii ante adulterium et sine conspiratione ante machinationem mortis, et etiamsi unus tantum ex adulteriis altero inscio homicidium committat, modo adulterium præcesserit. Duo crimina, si unumquodque habet conditiones supra indicatas, duo impedimenta inducunt.

La disparité des cultes annule le mariage, entre un chrétien baptisé et un infidèle.

Le lien d'un premier mariage, qui n'est pas rompu par la mort, rend un second mariage invalide.

Dans les lieux où le décret « *Ne temere* » oblige, (1) *tout mariage fait sans la présence du curé* et de deux témoins est nul. Il en est de même plus probablement pour les hérétiques.

Impotentia perpetua nullum facit matrimonium. Si pœnitentes hanc fatentur in confessione et si sunt in bona fide, relinquendi sunt in ea; si non, ab invicem se separent quoad torum saltem, sed regulariter consulendus episcopus.

Le ravisseur ne peut se marier validement avec la personne qu'il a enlevée, en vue de contracter mariage, tant qu'elle est en son pouvoir. *Enfin, les mariages peuvent être nuls par suite de la nullité de la dispense d'un empêchement* qu'on a obtenue de Rome, ou par suite d'un nouvel empêchement contracté après la demande de la dispense. Voici sur ce sujet les cas plus pratiques : 1° si l'on n'a pas fait connaître dans la demande la nature et le nombre des empêchements dirimants, si l'on n'a pas mentionné les empêchements prohibants, comme le vœu de chasteté, ni le degré exact de la parenté ou de l'affinité. En ligne collatérale, si l'un est au premier degré et l'autre au second, la dispense ne serait pas valide, si on demandait dispense pour le second degré sans expliquer cette circonstance ; il faut même

(1) Le décret « *Ne temere* » oblige tous les catholiques du rite latin, excepté les catholiques de l'Allemagne et de la Hongrie, quand ils contractent mariage *avec un hérétique*. Mais tous deux doivent être nés en Allemagne et contracter le mariage en Allemagne, autrement le mariage clandestin serait invalide. Il en est de même pour la Hongrie. La controverse des théologiens, touchant la validité du mariage que les hérétiques contractent entre eux sans la présence du curé et de deux témoins, n'est pas enlevée par le nouveau décret « *Ne temere* ». Excepté pour les hérétiques de l'Allemagne et de la Hongrie, comme le porte la constitution « *Provida* » S. C. C. 18 janvier 1906, c'est donc peu probable que le mariage des hérétiques entre eux, contractés dans ces conditions, soit valide.

déclarer si c'est l'épouse future qui est au premier degré ; 2° si l'un des futurs époux, ayant obtenu la dispense d'un empêchement d'affinité, tombe encore dans le péché avec un autre parent de l'autre contractant, il encourt un nouvel empêchement. Il en serait autrement, s'il tombait avec le même que la première fois.

358. **Manière de revalider un mariage.** — S'il est nul par défaut de consentement d'un des époux, celui qui d'une manière occulte n'a pas consenti d'abord et qui s'est soumis aux charges du mariage est censé avoir consenti suffisamment, et il n'est pas tenu de dire à l'autre de renouveler son consentement, *nisi forte ad cautelam, si facile id fieri possit. Imo non tenetur renovare suum proprium consensum.* Il en serait autrement si le défaut de consentement n'était pas occulte. (Gury, *Casus conscientiæ*, n° 1066.) Si ni l'un ni l'autre n'ont consenti, tous deux doivent renouveler leur consentement, sans qu'il soit nécessaire de le faire devant le curé et les témoins, si déjà cela a été fait.

Si le mariage est nul par suite d'un empêchement secret, il n'est pas nécessaire de se présenter devant le curé et les témoins ; il suffit que les époux se séparent au moins *quoad torum*, en attendant qu'on obtienne la dispense. La dispense obtenue, ils renouvellent tous deux leur consentement, et le mariage est valide. Si un seul connaît l'empêchement, il peut dire à l'autre, une fois la dispense obtenue : Je n'ai pas donné un vrai consentement quand nous nous sommes mariés, renouvelons tous les deux notre consentement ; ou encore ; je suis inquiet sur la validité de notre mariage, renouvelons notre consentement. Si la personne qui connaît l'empêchement craignait de se diffamer, ou de voir son conjoint le quitter plutôt que de renouveler son consentement, il faudrait demander la dispense *in radice* ; et, si on ne pouvait l'obtenir, elle pourrait se dispenser de faire renouveler son consentement à l'autre partie, d'après une opinion probable. (Gury, n° 896.)

Si l'empêchement est public de sa nature, comme celui de la parenté, il est nécessaire de se présenter devant le curé et les témoins pour lever le scandale, que l'empêchement soit connu ou non ; mais s'il est connu, ils doivent, en attendant la dispense, se séparer d'habitation ; et s'il n'est pas connu, la séparation *quoad torum* suffit ; cette revalidation devant le curé peut être faite secrètement, si les époux passent pour légitimement unis, et aussi avec la permission de l'Evêque dans certains autres cas, où il y a une raison grave de ne pas la rendre publique, pourvu qu'on puisse faire cesser autrement le scandale.

Si l'un des époux refuse de se présenter à l'église, le curé et les témoins peuvent se rendre chez lui ; s'il refuse encore, il peut se faire représenter, à l'église par procureur. S'il ne veut pas même se faire représenter ni écrire une lettre qui exprime son consentement et son acceptation d'une telle pour son épouse, il faut recourir à la dispense *in radice*. On n'a même que ce moyen quand les deux parties, ignorant toutes deux l'empêchement, il y a une raison urgente de ne pas leur faire connaître la nullité de leur mariage. Ordinairement dans les cas de ce genre, laissons dans la bonne foi ceux qui y vivent, c'est le moyen de s'épargner les plus graves difficultés.

Il importe fort pour la réhabilitation du mariage de profiter du temps des missions et d'écrire aussitôt à l'évêque pour obtenir les dispenses voulues.

L'évêque peut en effet dispenser des empêchements dirimants *urgente ne-*

cessitate, surtout une fois le mariage contracté. Il peut *in articulo mortis* dispenser de tous les empêchements de droit ecclésiastique, même de *voto solemni, diaconos et solemniter professos, sed non sacerdotes.* Il ne peut pas non plus dispenser alors du 1er degré d'affinité en ligne droite *ex copulâ licitâ.* Bien plus, selon un decret de la Congrégation des Sacrements du 14 Mai 1909, chaque prêtre qui, selon le décret »*Ne temere*« peut assister avec deux témoins au mariage de quelqu'un en danger de mort, peut dispenser de tous les empêchements dirimants de droit ecclésiastique, *exceptis sacro presbyteratus ordine* et l'affinité en ligne droite *ex copula licita.* Dans le doute sur la validité d'un mariage, *præsumitur recte factum.* La revalidation publique doit être inscrite dans le registre public du mariage, la revalidation secrète devant le curé doit être inscrite dans un registre secret; si elle n'est pas faite devant le prêtre et les témoins on ne l'inscrit pas.

II. Règlement des ames scrupuleuses

359. 1° Je ne ferai point d'examen de conscience, pas même avant mes confessions. Je me contenterai de m'exciter à la contrition et au ferme propos sur toutes les fautes graves de ma vie, rappelant ces fautes après chaque confession, mais sans aucuns détails, disant par exemple : je m'accuse de tous les péchés de ma vie contre la religion, la pureté, la charité; 2° je dirai au confessionnal ce qui me viendra sur le moment, sans chercher à me préoccuper, si j'oublie quelque chose, ou non; 3° après ma confession ainsi faite, s'il me revient des inquiétudes, je les mépriserai, et irai communier en paix, quand même je craindrais de mal faire, persuadé qu'on ne fait jamais mal en obéissant; 4° si, après l'absolution reçue, je craignais d'avoir consenti avant la communion à quelque péché, je réciterais quelques actes de charité et de contrition et je communierai en paix malgré mes doutes; 5° j'éviterai les lectures, les réflections, les sermons qui pourraient me décourager et ne penserai qu'à ce qui peut m'inspirer la confiance en Dieu; 6° souvent le long du jour je ferai des actes de confiance et d'amour, me distrayant de tout ce qui me trouble, et je n'aurai d'autre souci que d'obéir et de m'abandonner avec paix à Notre-Seigneur, malgré mes misères dont je détournerai les yeux; 7° je ferai sans crainte tout ce que je ne saurai pas certainement être un péché, et tout ce que font sans crainte les personnes honnêtes et chrétiennes, quand même je craindrais de mal faire, et après je n'aurai point de scrupules; 8° je ne laisserai jamais la fréquentation des sacrements, par crainte de mal faire, et je ne répèterai jamais mes prières, ni mes pénitences, ni l'audition de la sainte messe; 9° dans l'oraison que je ferai tous les jours, je produirai, sans beaucoup de réflections, des actes de confiance et d'amour; 10° tous les jours je dirai mon chapelet. *(Un missionnaire ferait un vrai bien, en donnant ce règlement aux pauvres âmes, auxquelles il est destiné, en leur enjoignant fortement de le suivre.)*

III. FORMULAIRE DES BÉNÉDICTIONS

360. *In omni benedictione extra missam, sacerdos superpelliceo et stola pro ratione temporis utatur, nisi aliter in missali notetur. Stando semper benedicat et aperto capite. In principio cuiusque benedictionis dicat :*

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini; ℟. Qui fecit cœlum et terram. ℣. Dominus. vobiscum ℟. Et cum spiritu tuo.

Deinde dicatur oratio propria una vel plures, prout suo loco notatum fuerit.

Postea, rem aspergat aqua benedicta, et ubi notatum fuerit pariter incenset, nihil dicendo. (Rituel romain).

Benedictio candelabrum extra diem Purificationis Beatæ Mariæ Virginis.

(Rituel Romain.)

361. ℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit cœlum et terram. ℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi, bene † dic candelas istas supplicationibus nostris: infunde eis Domine per virtutem sanctæ cru † cis, benedictionem cœlestem, qui eas ad repellendas tenebras humano generi tribuisti; talemque benedictionem signaculo sanctæ cru † cis accipiant, ut quibuscumque locis accensæ, sive positæ fuerint, discedant principes tenebrarum, et contremiscant, et fugiant pavidi cum omnibus ministris suis ab habitationibus illis, nec præsumant amplius inquietare, aut molestare servientes tibi omnipotenti Deo: Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Postmodum aspergantur aqua benedicta.

On peut avec fruit bénir ainsi, dans les missions, les cierges que les fidèles se sont procurés, pour la consécration à la Sainte Vierge. On invite les fidèles à les conserver dans leurs maisons, comme souvenir de ces saints exercices.

Benedictio novæ crucis. *(Rituel Romain.)* (1)

362. ℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit cœlum et terram. ℣. Domine exaudi orationem meam. ℟. Et clamor meus ad te veniat. ℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Rogamus te, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus: ut digneris bene † dicere hoc signum crucis, ut sit remedium salutare generi humano; sit soliditas fidei, profectus bonorum operum, redemptio animarum; sit solamen et protectio, ac tutela contra sæva jacula inimicorum. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

ALIA ORATIO AD IDEM.

Bene † dic, Domine Jesu Christe, hanc crucem, per quam eripuisti mundum a potestate dœmonum, et superasti passione tua suggestorem peccati, qui gaudebat in prævaricatione primi hominis per ligni vetiti sumptionem. *(Hic aspergatur aqua benedicta.)* Sanctificetur hoc signum crucis in nomine Patris †, et Filii †, et Spiritus † Sancti; ut orantes inclinantesque se propter Dominum ante istam crucem, inveniant corporis et animæ sanitatem. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Postea sacerdos genuflexus ante crucem devote adorat, et osculatur, et idem faciunt quicumque voluerint.

(1) On peut se servir d'une de ces formules pour appliquer aux crucifix l'indulgence de la bonne mort et celle du chemin de la croix, bien qu'un signe de croix suffise. Ordinairement pour gagner les indulgences du chemin de la croix, il faut réciter sans interruption, avec un crucifix indulgencié à cette fin, quatorze *Pater, Ave* et *Gloria* à la place des quatorze stations: cinq en l'honneur des cinq plaies et un *Pater, Ave* et *Gloria*, aux intentions du Souverain Pontife; mais quand on peut se rendre à l'église pour y parcourir les stations, on ne peut gagner les indulgences avec un crucifix.

363. Cette double formule suffit aussi à l'érection et à la bénédiction des croix des stations du chemin de la croix, si l'on a obtenu un pouvoir *ad hoc*. On peut même, après les avoir ainsi bénites, laisser à d'autres le soin de les placer à loisir en un autre temps. Si des tableaux accompagnent les croix, on ne doit pas les bénir. (Mach. *Trésor du prêtre, citant un décret du 30 janvier 1839.*) On ne peut, sans autorisation tout à fait spéciale, ériger un chemin de croix dans les oratoires privés. (Mach.) Avec les pouvoirs ordinaires, on le peut dans les chapelles publiques, en ayant soin de se munir de la permission écrite autant que possible, de l'évêque, et du curé ou chapelain. Après l'érection, le procès-verbal en doit être dressé et signé par celui qui l'a faite, par le curé et deux témoins. (Mach. ibid.)

Benedictio imaginum Jesu Christi Domini nostri, Beatæ Virginis Mariæ et aliorum sanctorum. *(Rituel Romain.)*

364. ℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit cœlum et terram. ℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, qui sanctorum tuorum imagines (sive effigies) sculpi, aut pingi non reprobas, ut quotiès illas oculis corporis intuemur, totiès eorum actus et sanctitatem ad imitandum memoriæ oculis meditemur: hanc, quæsumus, imaginem (seu sculpturam) in honorem et memoriam unigeniti Filii tui Domini nostri Jesu Christi (vel beatissimæ Virginis Mariæ, Matris Domini nostri Jesu Christi, (vel beati N... Apostoli tui, vel Matyris, vel Confessoris, aut Pontificis, aut Virginis) adaptatam bene † dicere, et sancti † ficare digneris : et præsta ; ut quicumque coram illa unigenitum Filium tuum (vel beatissimam Virginem, vel gloriosum Apostolum, sive martyrem, sive Confessorem, aut Virginem) suppliciter colere et honorare studuerit, illius meritis et obtentu a te gratiam in præsenti, et æternam gloriam obtineat in futurum. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Ultimo aspergat aqua benedicta.

Pour la bénédiction et l'application des indulgences aux croix, aux médailles, aux chapelets, bien qu'il soit convenable de se servir de la formule du Rituel, il suffit, signum crucis manu efformare super res benedicendas absque pronuntiatione verborum formæ benedictionis et sine aspersione aquæ benedictæ (Mach, *Trésor du prêtre).* Le P. Marc veut qu'on dise en faisant le signe de la croix: *In nomine Patris et Filii, etc. Toutefois cela ne suffirait pas pour le rosaire de saint Dominique, ni pour le chapelet des Sept-Douleurs.* (Mach, *ibid.)*

« *Si les facultés de bénir et d'indulgencier les croix, les chapelets, les médailles portent la clause* privative, *le prêtre qui n'a point d'autres pouvoirs ne peut pas faire la bénédiction des objets en public, du haut de la chaire tandis que les fidèles les tiennent à la main.* » (Maurel.)

La reconnaissance des pouvoirs reçus de Rome et l'autorisation de l'évêque ne sont point nécessaire, si le bref ou le rescrit n'en parle pas ; mais si le bref exige ce visa et cette permission de l'autorité diocésaine, des pouvoirs non constatés par elle sont nuls. (Maurel.)

Formula benedicendi Numismata S. Patris Benedicti. *(Rituel Romain.)*

365. ℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit cœlum et terram. Exorcizo vos, numismata, per Deum Patrem † omnipotentem, qui fecit cœlum et terram, mare et omnia quæ in eis sunt. Omnis virtus adversarii, omnis exercitus diaboli, et omnis incursus, omne phantasma satanæ, eradicare et effugare ab his numismatibus : ut fiant omnibus qui eis

usuri sunt, salus mentis et corporis : in Nomine Patris † omnipotentis, et Jesu † Christi Filii ejus, Domini nostri et Spiritus Sancti † Paracliti, et in charitate ejusdem Domini nostri Jesu Christi, qui venturus est judicare vivos et mortuos, et sæculum per ignem. ℟. Amen.

Kyrie eleison, Christe eleison, Kyrie eleison. Pater noster. *secreto.*

℣. Et ne nos inducas in tentationem. ℟. Sed libera nos a malo. ℣. Salvos fac servos tuos. ℟. Deus meus, sperantes in te. ℣. Esto nobis Domine turris fortitudinis. ℟. A facie inimici. ℣. Dominus virtutem populo suo dabit. ℟. Dominus benedicet populum suum in pace. ℣. Mitte nobis Domine auxilium de Sancto. ℟. Et de Sion tuere nos. ℣. Domine exaudi orationem meam. ℟. Et clamor meus ad te veniat. ℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Deus omnipotens, bonorum omnium largitor, supplices te rogamus, ut per intercessionem S. BENEDICTI, his sacris Numismatibus, litteris ac characteribus a te designatis, tuam † benedictionem infundas : ut omnes qui ea gestaverint, ac bonis operibus intenti fuerint, sanitatem mentis et corporis, et gratiam sanctificationis, atque indulgentias Nobis concessas consequi mereantur ; omnesque diaboli insidias, et fraudes per auxilium misericordiæ tuæ, effugere valeant, et in conspectu tuo sancti et immaculati appareant. Per Dominum nostrum, etc. ℟. Amen.

OREMUS

Domine Jesu Christe, qui voluisti pro totius mundi redemptione de Virgine nasci, circumcidi, a Judæis reprobari, Judæ osculo tradi, vinculis alligari, spinis coronari, clavis perforari, inter latrones crucifigi, lancea vulnerari, et tandem in Cruce mori : per hanc tuam sanctissimam Passionem humiliter exoro ; ut omnes diabolicas insidias et fraudes expellas ab eo, qui nomen sanctum tuum, his litteris ac characteribus a te designatis, devote invocaverit, et eum ad salutis portum perducere digneris : Qui vivis et regnas, etc. ℟. Amen.

Benedictio Dei Patris omnipotentis, et Filii †, et Spiritus Sancti descendat super hæc numismata, ac ea gestantes, et maneat semper.

Aspergantur aqua benedicta.

Benedictio coronarum S. Birgittæ. (*Rituel Romain*)

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit cœlum et terram. ℣. Domine exaudi orationem meam. ℟. Et clamor meus ad te veniat. ℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Omnipotens et misericors Deus qui propter nimiam caritatem tuam qua dilexisti nos, Filium tuum Dominum nostrum Jesum Christum pro redemptione nostra de cœlis in terram descendere, et de beatissimæ Virginis utero, Angelo nuntiante, carnem suscipere voluisti, ut nos eriperes de potestate diaboli : obsecramus immensam clementiam tuam ut has coronas in honorem et laudem Genitricis Filii tui ab Ecclesia tua fideli dicatas bene † dicas, et sancti † fices, eisque tantam infundas virtutem Spiritus sancti ut quicumque eas portaverit, vel recitaverit, aut domi reverenter tenuerit, ab

(1) Les indulgences de sainte Brigitte, qu'on applique ordinairement aux chapelets, sont de 100 jours pour chaque grain. Indulgence plénière une fois le mois, à la condition de communier et de visiter une église ; pas nécessaire de méditer les mystères. (P. Maurel.) Mais il faut réciter le chapelet de sainte Brigitte.

omni hoste et adversitate semper et ubique liberetur, indulgentias lucrari possit juxta mandatum sanctæ Romanæ Ecclesiæ, et in exitu mortis suæ a beatissima Virgine tibi plenus meritis, præsentari mereatur. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum : Qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti etc. ℟. Amen.

Benedictio Dei omnipotentis Patris et Filii † et Spiritus sancti descendat super vos et maneat semper. ℟. Amen.

Deinde adspergantur coronæ aqua benedicta.

367. — Bénédiction des rosaires de saint Dominique, d'après la formule envoyée par les Révérends Pères Dominicains de Rome aux prêtres qui ont le pouvoir d'en user; il est nécessaire de l'employer pour appliquer aux chapelets les indulgences du rosaire (1).

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Domine exaudi orationem meam. ℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

Oremus

Omnipotens et misericors Deus, qui propter eximiam charitatem tuam, qua dilexisti nos, Filium tuum unigenitum, Dominum nostrum Jesum Christum, de cœlis in terram descendere, et de beatissimæ Virginis Mariæ Dominæ Nostræ utero sacratissimo, Angelo nuntiante, carnem suscipere, crucemque ac mortem subire, et tertia die gloriose a mortuis resurgere voluisti, ut nos eriperes de potestate diaboli : obsecramus immensam clementiam tuam; ut hæc signa Rosarii in honorem et laudem ejusdem Genitricis Filii tui ab Ecclesia tua fideli dicata, bene † dicas et sancti † fices, eisque tantam infundas virtutem Spiritus Sancti, ut quicumque horum quodlibet secum portaverit, atque in domo sua reverenter tenuerit, et in eis ad te, secundum hujus sanctæ Societatis instituta, divina contemplando mysteria devote oraverit, salubri et perseveranti devotione abundet, sitque consors et particeps omnium gratiarum, privilegiorum, et indulgentiarum, quæ eidem societati per sanctam Sedem Apostolicam concessa fuerunt, ab omni hoste visibili et invisibili semper et ubique in hoc sæculo liberetur, et in exitu suo ab ipsa Beatissima Virgine Maria Dei Genitrice tibi plenus bonis operibus præsentari mereatur. Per eumdem Dominum nostrum... ℟. Amen.

Deinde adspergantur aqua benedicta.

Benedictio ad omnia. (*Rituel Romain.*)

(Approbata a S. R. C.)

Hæc benedictionis formula adhiberi potest a quovis Sacerdote pro omnibus rebus, de quibus specialis benedictio non habetur in Rituali Romano.

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

Oremus

Deus, cujus verbo sanctificantur omnia, benedictionem tuam effunde super creaturam istam (vel creaturas istas) : et præsta, ut quisquis ea (vel eis) secundum legem et voluntatem tuam cum gratiarum actione usus fuerit,

(1) Ces indulgences sont de 100 jours pour chaque *Pater* et chaque *Ave*; indulgence plénière un jour dans l'année, à leur choix, pour ceux qui ont récité le chapelet une fois par jour; et à la fin de chaque mois pour ceux qui l'ont récité ensemble trois fois par semaine, à condition de communier et de visiter une église. En récitant les *Pater* et *Ave*, il est nécessaire, à moins qu'on en soit incapable, de méditer les mystères de la vie, de la mort et de la résurrection du Sauveur.

per invocationem sanctissimi Nominis tui, corporis sanitatem, et animæ tutelam, te auctore, percipiant. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.
Deinde illam (vel illas) Sacerdos aspergit aqua benedicta.

Benedictio papalis. (*Rituel Romain.*)

369. La communion pascale suffit pour gagner cette indulgence. (Mach. tome II, p. 158.) Si la communion pascale ne peut suffire pour gagner l'indulgence du jubilé (ce que l'on connaît par les termes de l'encyclique), on évite de tirer de leur bonne foi, à cet égard, les fidèles indifférents, de qui il n'y a pas lieu d'espérer qu'ils feront deux communions.

En accordant aux missionnaires de la compagnie de Jésus la faculté de donner la bénédiction papale, S. S. Pie IX veut que cette bénédiction se donne, non avec la main, mais avec le crucifix. (Maurel.)

Manière de donner la bénédiction papale.

Methodus indictionis præmittendæ pontificiæ benedictioni statis diebus super populum elargiendæ ritusque in ea servandus a regularibus quibus a S. Sede hujusmodi facultas indulta est vel indulgebitur. (1)
Admoneatur populus de Indulgentia a Sede apostolica concessa, de præceptis operibus pro ea lucrifacienda, de die, quo visitanda est designata Ecclesia, de hora denique, qua dabitur pontificia Benedictio. De quibus, quatenus opus sit, etiam schedis impressis, et consuetis locis palam affixis, certior fiat.
Postquam statutis die et hora populus ad Ecclesiam convenerit, alta voce legantur apostolicæ litteræ, seu decreta, quibus Indulgentia conceditur, una cum potestate Benedictionem apostolicam super populum effundendi, ut de delegatione audientibus constet; et concessio, ex latino sermone in vulgarem accommodatum ad populi intelligentiam conversa, pronuntietur. Populus ad suorum scelerum detestationem pio brevique sermone excitetur : post quæ Sacerdos, nullis circumstantibus Ministris, stola et superpelliceo indutus (ut in Rituali hoc præscribitur, quum agitur de Benedictionibus quæ extra Missam presbyteris permittuntur, stola pro varietate temporis) *ante altare genuflexus, sequentibus verbis Dei opem imploret.*

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Salvum fac populum tuum, Domine. ℟. Et benedic hæreditati tuæ.
℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.
Deinde stans sequentem recitet orationem :

OREMUS

Omnipotens et misericors Deus, da nobis auxilium de sancto, et vota populi hujus in humilitate cordis veniam peccatorum poscentis, tuamque benedictionem præstolantis et gratiam, clementer exaudi: dexteram tuam super eum benignus extende, ad plenitudinem divinæ benedictionis effunde, qua bonis omnibus cumulatus, felicitatem et vitam consequatur æternam. Per Christum. ℟. Amen.
Post quam ad cornu Epistolæ accedat ut in Actis Ecclesiæ Mediolanensis, par. 4: Benedicet in Ecclesia, ad Altare, stans in cornu Epistolæ; *et stans in cornu Epistolæ, non trina, hoc est, triplici signo crucis, sed una benedictione, unico videlicet signo crucis, benedicat, proferens alta voce hæc verba :*

Benedicat vos omnipotens Deus †, Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus. ℟. Amen.

(1) On peut la donner, avec un pouvoir spécial reçu de Rome, á la suite des retraites de huit jours données à une paroisse, mais non à la suite des retraites de communautés. (Maurel.)

Ritus benedicendi et imponendi scapulare rubrum Passionis (1). (*R. R.*)

370. *Genuflexo qui susceperus est scapulare, sacerdos superpelliceo et stola rubra indutus, capite detecto, dicat :*

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Domine Jesu Christe, qui tegumen nostræ mortalitatis induere dignatus, temetipsum exinanivisti, formam servi accipiens, et factus obediens usque ad mortem crucis ; tuæ largitatis clementiam humiliter imploramus, ut hoc genus vestimenti, quod in honorem et memoriam dolorosissimæ Passionis tuæ, tuique sacratissimi Cordis, necnon et Cordis amantissimi ac compatientis immaculatæ Matris tuæ institutum fuit, atque ut illo induti hæc mysteria devotius recolant, benedicere † digneris ; ut hic famulus tuus qui (*vel* hæc famula tua quæ) ipsum gestaverit, te quoque, per tua merita et intercessionem beatissimæ Virginis Mariæ, induere mereatur : Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Hic Sacerdos sacrum Scapulare aqua benedicta aspergit, et illud imponit, dicens :

Accipe, carissime frater (*vel* carissima soror), hunc habitum benedictum, ut veterem hominem exutus (*vel* exuta) novumque indutus (*vel* induta) ipsum digne perferas, et ad vitam pervenias sempiternam. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Deinde subjungit :

Et ego, ex facultate mihi concessa, recipio te (*vel* vos) ad participationem omnium bonorum spiritualium quæ per sanctæ Sedis apostolicæ privilegium huic sancto scapulari, in gratiam congregationis Missionis, concessa sunt. In nomine Patris, † et Filii, et Spiritus Sancti. ℟. Amen.

Denique dicatur trina vice versiculus sequens :

Te ergo quæsumus, tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti ! (Maurel.)

371. **Formula benedicendi habitum sive scapulare B. M. V. de monte Carmelo, quæ adhiberi potest.**

Ex decreto S. R. C. diei 24 Julii 1888. (2)

℣. Ostende nobis Domine misericordiam tuam. ℟. Et salutare tuum da nobis.

(1) Il est bon, avant de donner aux fidèles les divers scapulaires, de leur en expliquer l'origine et les avantages, ainsi que les conditions requises pour gagner les indulgences. Le scapulaire rouge fut offert, d'après une pieuse tradition, par Notre-Seigneur lui-même. Il a pour but de rappeler la passion du Sauveur. Indulgences plénières : 1) le jour de la réception ; 2) tous les vendredis, à la condition de communier, de méditer quelques instants sur la passion et de prier aux intentions du Souverain Pontife. Si on ne peut communier le vendredi, on le peut faire le dimanche ; 3) à l'article de la mort. (Maurel). L'inscription n'est pas nécessaire, le supérieur des Lazaristes nous l'a assuré.

(2) Ce scapulaire fut donné par la Sainte Vierge à saint Simon Stock, général des Carmes. *Celui qui mourra revêtu de cet habit,* lui dit la Sainte Vierge, *sera préservé des feux éternels. C'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls.* Il suffit de porter le scapulaire, pour avoir part aux effets de cette promesse. Pour gagner l'indulgence sabbatine, il faut de plus garder la chasteté selon son état, réciter le petit office de la Sainte Vierge, si on ne dit pas le grand office. Si on ne sait pas lire, il faut observer tous les jeunes prescrits par l'Eglise et faire abstinence tous les mercredis, vendredis et samedis, le jour de Noël excepté. L'inscription est nécessaire. (P. Maurel). Voir la note du n. 1388.

℣. Domine exaudi orationem meam. ℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Domine Jesu Christe, humani generis Salvator, hunc habitum quem propter tuum tuæque Genitricis Virginis Mariæ de Monte Carmelo amorem servus tuus devote est delaturus, dextera tua sanctifica, ut eadem Genitrice tua intercedente, ab hoste maligno defensus in tua gratia usque ad mortem perseveret : Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Deinde aspergat aqua benedicta habitum et postea ipsum imponat, dicens :

Accipe hunc habitum benedictum precans Sanctissimam Virginem, ut ejus meritis illum perferas sine macula, teque ab omni adversitate defendat et ad vitam perducat æternam. Amen.

Deinde dicat :

Ego, ex potestate mihi concessa, recipio te ad participationem omnium bonorum spiritualium, quæ, cooperante misericordia Jesu Christi, a Religiosis de Monte Carmelo peraguntur. In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. ℟. Amen.

Bene † dicat te Conditor cœli et terræ, Deus omnipotens, qui te cooptare dignatus est in confraternitatem B. Mariæ Virginis de monte Carmelo, quam exoramus, ut in hora obitus tui, conterat caput serpentis antiqui, atque palmam et coronam sempiternæ hæreditatis tandem consequaris. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Asperget aqua benedicta.

Ritus benedicendi et imponendi scapulare cæruleum.

372. *In honorem Conceptionis beatæ Mariæ Virginis Immaculatæ, quod a Clericis Regularibus, Theatinis nuncupatis, ex speciali privilegio Clementis papæ X. distribuitur, et a Clemente papa XI. approbatur anno 1710* (1).

Genuflexo, qui suscepturus est Scapulare, Sacerdos superpelliceo et stola alba indutus, capite detecto, dicat absolute :

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Domine Jesu Christe, qui tegumen nostræ mortalitatis induere dignatus es, tuæ largitatis clementiam humiliter imploramus : ut hoc genus vestimenti, quod in honorem et memoriam Conceptionis Beatæ Mariæ Virginis Immaculatæ, necnon ut illo induti exorent in hominum pravorum morum reformationem, institutum fuit, bene † dicere digneris ; ut hic famulus tuus, qui eo usus fuerit (*vel* hæc famula tua, quæ eo usa fuerit; *si plures susceturi sint, dicatur :* hi famuli tui qui eo usi fuerint ; *vel* : hæ famulæ tuæ quæ eo usæ fuerint), eadem beata Maria Virgine intercedente, te quoque induere mereatur (*vel* mereantur : Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Postea Sacerdos, nihil dicendo aspergit Scapulare vel Scapularia aqua benedicta : deinde illud imponit, dicens :

(1) Ce scapulaire fut révélé par Notre-Seigneur et sa divine Mère à la vénérable Ursule Benincasa, fondatrice des Théatines à Naples. C'est le scapulaire de Marie Immaculée. Il suffit de le porter et de pratiquer la chasteté selon son état. Ceux qui en sont revêtus gagnent un très grand nombre d'indulgences plénières en récitant six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, même sans se confesser ni communier et très probablement *totiès quotiès*. Ces prières sont récitées en l'honneur de la sainte Trinité et de la B. Vierge Immaculée et aux intentions du Souverain Pontife, c'est-a-dire pour l'exaltation de l'Eglise, l'extirpation des hérésies, etc., l'inscription n'est pas nécessaire. P. (Maurel.)

Accipe, frater (*vel* soror), scapulare Conceptionis beatæ Mariæ Virginis Immaculatæ :ut ea intercedente, veterem hominem exutus (*vel* exuta) et ab omni peccatorum inquinamento mundatus (*vel* mundata), ipsum perferas sine macula et ad vitam pervenias sempiternam. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Postea subjungit :

Et ego, ex facultate mihi concessa, recipio te (*vel* vos) ad participationem bonorum omnium spiritualium, quæ in Clericorum Regularium Congregatione, ex gratia Dei, fiunt et quæ per sanctæ Sedis apostolicæ privilegium concessa sunt.

In nomine Patris, † et Filii, et Spiritus Sancti. ℟. Amen. (Maurel.)

Ritus imponendi habitum confratribus societatis septem Dolorum B. M. V. (1).

373. *Sacerdos indutus superpelliceo et stola violacea dicat :*

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit cœlum et terram.

℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, qui morte Unigeniti tui mundum collapsum restaurare dignatus es, ut nos a morte æterna liberares, et ad gaudia regni cœlestis perduceres; respice quæsumus super hanc familiam servorum tuorum in nomine Beatissimæ Virginis Septem Doloribus sauciæ congregatam de cujus gremio hic famulus tuus (*vel* hæc famula tua) esse cupit (*vel* hi famuli tui, *vel* hæ famulæ tuæ esse cupiunt) ut augeatur numerus tibi fideliter servientium, et omnibus sæculi et carnis perturbationibus liberatus*vel* liberata, *seu*liberati)eta laqueis diaboli securus (*vel* secura, *seu* securi) intercessione ejusdem Beatæ Mariæ Virginis, et beatorum Augustini et Philippi ac septem nostrorum beatorum Patrum Ordinis Fondatorum vera gaudia possideat (*vel* possideant). Per Christum Dominum nostrum. ℟ Amen.

Deinde benedicat habitum et coronam dicens:

OREMUS.

Domine Jesu Christe, qu tegumen nostræ mortalitatis induere dignatus es; obsecramus immensam largitatis tuæ abundantiam, ut hoc genus vestimentorum, quod sancti Patres nostri ad innocentiæ, humilitatisque indicium in memoriam Septem Dolorum B. Mariæ Virginis nos ferre sanxerunt, ita benedicere † digneris, ut qui (*vel* quæ) illis fuerit indutus (*vel* induta, *seu* fuerint induti), corpore pariter et animo induat (*seu* induant) te Salvatorem nostrum : Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

OREMUS

Omnipotens et misericors Deus, qui propter nimiam charitatem, qua dilexisti nos, Filium tuum Unigenitum, Dominum nostrum Jesum Christum, pro redemptione nostra de cœlis ad terram descendere, carnem suscipere et crucis tormentum subire voluisti: obsecramus immensam clementiam tuam ; ut hanc coronam, in memoriam Septem Dolorum Genitricis Filii tui ab Ecclesia tua fideli dicatam, bene † dicas, sancti † fices, et ei tantam Spiritus

(1) Le chapelet des Sept-Douleurs doit son origine à l'ordre des Servites de Marie. Il se compose de sept divisions de sept *Ave* chacune, interrompues par le *Pater*. En les récitant, on médite les sept douleurs de Marie, et on termine par les trois *Ave Maria* pour honorer les larmes de la Sainte Vierge. Cent jours d'indulgence à chaque grain en tout temps et deux cent jours tous les vendredis. (P. Maurel.)

L'inscription est nécessaire pour faire partie de la confrérie et du scapulaire de N. - D. des Sept-Douleurs, comme pour les confréries en général. (Maurel.)

Sancti virtutem infundas, ut quicumque eam recitaverit, ac secum portaverit, atque in domo sua reverenter tenuerit, ab omni hoste visibili et invisibili, semper et ubique in hoc sæculo liberetur, et in exitu suo a beatissima Virgine Maria tibi bonis operibus coronatus, præsentari mereatur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Tandem aspergit dicens: Asperges me, etc.

Præbendo habitum et coronam dicat:

Accipe carissime Frater (*vel* carissima soror), habitum B. M. Virginis, singulare signum servorum suorum, in memoriam Septem Dolorum, quos in vita et morte Unigeniti Filii sui sustinuit; ut ita indutus (*vel* induta,) sub ejus patrocinio perpetuo vivas. Amen.

Accipe coronam B. Mariæ Virginis, in memoriam Septem Dolorum suorum contextam, ut dum eam ore laudaveris, ejus pœnas toto corde compatiaris. Amen.

Benedictio Dei omnipotentis, † etc. (Maurel).

Formula Benedictionis dandæ Tertiariis S. Francisci.

374. Cette formule n'est pas celle de la Bénédiction papale, qui d'après les règles du tiers ordre, ne peut se donner que deux fois par an aux tertiaires, non isolés, mais réunis. Ce n'est pas non plus la formule complète de l'absolution générale dont il faut se servir, quand on donne une indulgence plénière hors du confessionnal, c'est simplement la formule *dont on doit user au saint Tribunal.*

Voici les jours où on peut donner cette indulgence: Noël, Pâques, Pentecôte, Sacré-Cœur de Jésus, Immaculée-Conception, St Joseph, 19 mars, Stigmates de St François, St Louis, roi de France, Ste Elisabeth de Hongrie. Elle peut être donnée *au confessionnal* la veille de ces jours, dès le matin.

Dominus noster Jesus Christus, qui beato Petro Apostolo dedit potestatem ligandi atque solvendi, ille te absolvat ab omni vinculo delictorum, ut habeas vitam æternam, et vivas in sæcula sæculorum. Amen.

Per sacratissimam Passionem et mortem Domini nostri Jesu Christi, precibus et meritis beatissimæ semper Virginis Mariæ, beatorum Apostolorum Petri et Pauli, beati Patris nostri Francisci, et omnium sanctorum, auctoritate a Summis Pontificibus mihi concessa plenariam Indulgentiam omnium peccatorum tuorum tibi impertior. In nomine Patris, et Filii †, et Spiritus Sancti. ℟. Amen.

Si les circonstances ne permettent pas de réciter, la formule entière le Prêtre pourra tout omettre, et dira seulement:

Auctoritate a Summis Pontificibus mihi, etc., comme aux dernières lignes ci-dessus.

TOME II

Nous donnerons, dans ce tome second, d'abord les instructions pour les missions et les retraites, et ensuite les instructions pour les dimanches, les fêtes de l'année et diverses circonstances.

PREMIÈRE PARTIE

INSTRUCTIONS POUR LES MISSIONS ET LES RETRAITES

PREMIÈRE SECTION

INSTRUCTIONS POUR LES MISSIONS

Cette première section comprend les avis, les catéchismes, les conférences et les sermons les plus pratiques dans les missions et les retraites données aux fidèles.

CHAPITRE I

AVIS

375. Voici dans leur ordre logique les principaux avis à donner dans les missions. A chaque directeur de mission ou de retraite de les distribuer à leur place, que nous avons indiquée du reste, dans les plans de mission nos 296 et suivants. (Voir ce que nous avons dit nos 206 à 209.)

Aux messes qui précèdent l'ouverture, voir no 183 (1).

376. **Le jour de l'ouverture à la messe.** — 1o M. F., nous devons vous indiquer les importants exercices de ces premiers jours de la mission. Aussitôt après la messe, exercice de chant; ceux qui sont pressés par leurs occupations de se retirer, pourront le faire; mais nous prions les âmes de bonne volonté, qui seraient libres, de rester à l'église; chantres, chanteuses, enfants, nous vous apprendrons des cantiques, dont nous redirons ensuite les refrains durant la mission. Vous avez parmi vous des voix magnifiques, quel plus bel usage en pourrons-nous faire que de les employer à chanter les louanges de Dieu?

(1) Nous supposons qu'on ouvre la mission le dimanche, ce qui est très désirable. On aurait souvent bien de la peine à se former un auditoire, si une mission commençait un autre jour.

377. 2° Une heure avant l'office du soir, c'est-à-dire à.... heure, un coup de cloche annoncera le catéchisme *fait par un des missionnaires.* Tout le monde pourra y assister; mais nous désirons qu'il n'y manque pas un de vos chers enfants, non plus qu'au catéchisme que nous ferons les premiers jours de la semaine, à.... heures. Envoyez donc à ce catéchisme tous les jours, et ce soir en particulier, tous les enfants de quatre, cinq, six ans et au-dessus, tous ceux en qui vous remarquerez de l'intelligence; et vos enfants, je n'en doute pas, sont intelligents. Envoyez et ceux qui vont aux écoles et ceux qui n'y vont pas. Il est encore plus nécessaire d'y envoyer ceux qui ne vont pas aux écoles. Les mères les amèneront donc tous, quand même ils ne seraient pas bien habillés; nous les en aimerons davantage.

Si quelques enfants avaient le malheur de ne plus avoir de mère, il est sûr aussi d'avoir nos préférences; si son père ou son tuteur ne peut l'amener, qu'il le confie à un voisin charitable. Avez-vous à votre service un enfant qui n'ait pas fait sa première communion, ou dans votre maison quelque personne déjà âgée qui n'ait pu jusqu'ici être suffisamment instruite pour être admise à la première communion, envoyez-les au catéchisme. Ce sera une œuvre de charité que le bon Dieu bénira. Que les parents, les pères et les mères nous aident ces jours-ci à préparer leurs chers enfants à l'absolution, en leur apprenant à faire une sainte confession, et en leur rappelant les principaux mystères.

378. 3° A... heures le salut ou les vêpres. Elles seront très courtes, mais suivies d'une importante instruction. Venez-y tous, s'il est possible, et, du moins, envoyez-y tous ceux qui n'auraient pas entendu l'instruction de ce matin. Pas d'autres exercices, ce soir, que celui des vêpres.

379. 4° Si vous avez des enfants, des parents qui soient domestiques ou ouvriers en dehors du pays, faites le possible pour qu'ils viennent passer chez vous ces quelques jours de la mission. *(Il ne faut jamais dire la durée de la mission, surtout si elle devait être longue. On donne toujours à entendre qu'elle sera courte, ce qui est toujours vrai. Il faut persuader aux prêtres du lieu de faire de même.* (Voir n° 176).

380. 5° Pendant la semaine, instruction matin et soir pour les grandes personnes; (*car les enfants qui peuvent d'ailleurs assister aux instructions ont leur catéchisme à part.*) Nous nous sommes concertés avec votre vénérable pasteur pour fixer les heures des exercices, et nous avons choisi celles qui nous ont paru les plus capables de ne point vous soustraire trop à vos travaux, celles où il vous sera plus facile de vous rendre à l'église : le matin, l'exercice commencera à.... heures (1).

(1) Pour fixer les heures des exercices, on consultera le pasteur, les habitudes des populations, la saison où l'on se trouve. Si l'on se lève matin dans la paroisse, et s'il y a beaucoup d'ouvriers à la journée, il sera à propos de commencer le premier exercice de grand matin. Si l'on a à faire à des populations agricoles, les femmes seront plus libres, après le lever de leurs enfants et le déjeuner de leurs maris. Si, dans une mission très courte, les missionnaires étaient en nombre suffisant pour faire trois instructions par jour et si les confessions leur en laissaient le temps, ils pourraient avec fruit en placer une dans l'après-midi, à l'heure où les ouvriers sont libres, et où surtout les femmes ont fait face aux principales occupations de leur journée.

Le soir, c'est généralement à la chute du jour qu'on doit commencer l'exercice, même ne é. On chercherait en vain à mener les hommes de meilleure heure. Il importe que la sonnerie, dans les missions, soit plus solennelle et de plus longue durée qu'en temps ordinaire. Si

381. Une grande volée des cloches l'annoncera une heure à l'avance, c'est-à-dire à.... heures; demi-heure avant, c'est-à-dire à.... heures, une seconde volée; vingt minutes avant, on tintera les vingt coups; cinq minutes avant les trois coups. Et après cela commencera la messe. Elle ne sera pas chantée (1), afin que l'exercice soit court; mais durant la messe nous redirons les refrains des cantiques. Nous comptons sur les chanteuses, sur les chantres, s'ils le peuvent, et sur le chœur des enfants. La bénédiction du Saint-Sacrement terminera l'exercice du matin. Le soir, l'exercice commence à.... heures. La sonnerie sera la même que le matin. Par conséquent : 1ère grande volée à....heures; 2ème grande volée à.... heures; vingt minutes avant, tintement ou vingt coups; cinq minutes avant, trois coups, et l'exercice commence.

382. 6° Heureux ceux qui pourront assister à toutes les instructions chaque jour; mais au moins venez-y une fois par jour, les uns le matin, les autres le soir. C'est capital, M. F., croyez-moi; c'est pour votre bien que je vous le demande instamment. Amenez aux sermons vos voisins, vos connaissances. Maîtres, envoyez vos serviteurs; pères et mères, vos enfants; chefs d'ateliers, vos ouvriers. Dieu vous le rendra. Gardez les enfants des personnes qui ne pourraient pas venir sans cet acte de charité, et répétez en famille après les instructions, ce que vous avez entendu, afin que ceux qui n'ont pu y assister en profitent.

7° (*Si la mission était courte, on devrait déjà annoncer le jour de la communion générale des femmes et les inviter à s'y disposer. Toutefois, cette communion générale des femmes doit être retardée le plus possible, afin d'être mieux préparée ; et il est à craindre que, si elle avait lieu de bonne heure, les femmes ne vinssent plus ensuite aux instructions. Si la paroisse était nombreuse et qu'il fût difficile de réconcilier les femmes et les jeunes personnes toutes à la fois, on pourrait fixer la communion de ces dernières deux jours avant celle des femmes ; on ne l'annoncerait pas à la messe d'ouverture toutefois, mais seulement aux vêpres, ou mieux après la confession des enfants.*) A ce soir donc, aux vêpres ou au salut, tous; mais pendant qu'on sort de l'église, exerçons un cantique.

383. **Durant les premiers jours de la mission,** les avis doivent tendre par-dessus tout à amener aux exercices un auditoire nombreux. Dans ce but, on exhorte fréquemment les fidèles à chanter les refrains des cantiques et à amener leurs connaissances aux instructions. Une conférence annoncée de bonne heure, et fixée à l'exercice des vêpres ou du salut du jour de l'ouverture, ou au soir du lendemain, aide beaucoup à atteindre ce résultat. Quelques missionnaires commencent, le jour même de l'ouverture, une neuvaine en l'honneur de la Sainte Vierge, qui se fait le matin à la messe et à l'exercice du soir, et se termine par la consécration de la paroisse à Marie.

celle qu'on emploie dans les paroisses, pour annoncer la grand'messe du dimanche, paraissait suffisante, on pourrait l'adopter pour les exercices du matin et du soir, et on en donnerait avis aux fidèles; sinon on la déterminerait de la manière que nous allons indiquer. Il importe de veiller à ce que les sonneurs soient exacts, et s'ils ne l'étaient pas, le missionnaire aurait une belle occasion d'exercer ses fonctions *ostiarii*.

Dans les paroisses de grande foi, on pourrait utilement afficher à la porte de l'église, l'heure des exercices, avec quelques conseils pratiques pour la mission; on aurait soin d'enlever l'affiche le soir, avant que l'église se fermât, et de la remplacer le lendemain matin.

(1) On cherchera à obtenir du pasteur le renvoi, après la mission, des messes chantées. (V. n. 288.)

Rien n'empêche durant la neuvaine de traiter les grandes vérités ; mais tous les jours, à la messe et le soir, on récite en public les prières de la neuvaine et on chante un cantique à la Sainte Vierge. Pour les prières, il suffirait de réciter les litanies, avant la bénédiction du Saint-Sacrement. (Voir nº 389.)

384. Qu'on n'oublie pas, dans les avis des premiers jours, de témoigner à tous une grande bienveillance, de parler toujours avec estime de la population et de tout ce qui la touche, de ne manifester jamais ni dépit ni découragement.

385. **Aux vêpres ou aux exercices du soir du premier jour,** on répète les mêmes avis qu'à l'ouverture. On fixe l'heure du catéchisme du lendemain. (Voir ci-dessus nos 376 et suivants.) Puis on ajoute : 8º Les personnes pieuses feraient probablement bien d'interrompre les communions durant les premiers jours de cette mission. Elles s'examineraient par là plus à loisir sur le fruit qu'elles retirent des sacrements, et une privation de quelque temps leur ferait goûter davantage le bonheur de communier souvent.

386. 9º *Si la paroisse était indifférente et qu'on craignît de ne pas avoir un auditoire nombreux, le lendemain soir, on annoncerait une conférence de la manière suivante* ; Demain soir, une conférence. Partout où se donnent des conférences, elles intéressent les populations, et on y accourt. Il en sera ainsi parmi vous, M. F. Vous savez, sans doute, ce que c'est qu'une conférence : c'est une instruction par manière de conversation entre deux missionnaires. L'un, du chœur ou du milieu de l'église, pose des questions ; l'autre, du haut de la chaire, y répond. Comme les hommes sont avides d'assister aux conférences, nous prions les femmes de leur rendre le service de garder la maison de préférence, si elles ne pouvaient pas venir en même temps que leurs maris. En compensation, venez nombreuses, le matin, mes chères Sœurs (1).

387. Nous entendrons demain, après la messe de mission, la confession des enfants, en commençantpar les plus âgés et les plus intelligents.

Nous prions Monsieur l'instituteur, Madame l'institutrice et les bonnes mères de famille de bien les préparer à une si sainte action (2). Le soin que vous apporterez à cette œuvre de zèle, vous obtiendra la grâce de faire vous-même une bonne mission. On sait que c'est un devoir pour les parents de faire confesser leurs enfants, dès qu'ils ont l'âge de raison, et même avant cet âge, quand ils remarquent qu'ils ont déjà de la malice.

388. Mais tous, dès maintenant, préparons déjà nos confessions, comme si nous devions mourir après la mission. Que nous puissions les commencer, dès que les enfants auront fini.

389. **Les premiers jours,** et presque durant toute la mission, on répétera souvent : 1º la nécessité du zèle pour amener aux instructions et y venir soi-même ; 2º qu'il faut que dans la famille et entre voisins, on se remplace à tour de rôle pour garder les malades, les enfants, les maisons ; 3º qu'il faut entendre la parole de Dieu avec grande bonne volonté d'en profiter,

(1) On ne doit pas annoncer une conférence trop longtemps à l'avance : ce serait faire déserter les autres instructions ; mais il faut toujours l'annoncer la veille au soir et le lendemain à tous les exercices du matin : messe et catéchisme.

(2) Ne parlons que des mères, là où il n'y a que des écoles laïques.

bien retenir ce qui est dit dans les instructions pour le répéter à ceux qui n'ont pu l'entendre, et se retirer chez soi dans le recueillement, ne s'entretenant pas de choses frivoles ; 4° que ce qui inclinera Notre-Seigneur à nous faire de plus grandes grâces durant la mission, c'est de nous appliquer pendant ce saint temps à ne point faire de péché ; 5° qu'il faut bien prier, le matin et le soir, pour demander à Dieu pour tous la grâce d'une sainte mission, et réciter souvent dans le travail, le long du jour, ces invocations : *Mon Jésus, miséricorde ! O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.*

Toujours dans le même but, on invite aussi les personnes pieuses à faire le Chemin de la Croix, ou une visite au Saint-Sacrement, ou quelques bonnes œuvres, ou à réciter le rosaire pour obtenir, pour toutes les âmes, la grâce d'une bonne mission. Que ceux qui restent dans les maisons récitent cinq *Pater* et cinq *Ave* et fassent quelques bonnes lectures, pendant que les autres sont à l'église.

Pour convertir une paroisse, il faut en premier lieu l'action de la grâce, dit St. Liguori. C'est la prière qui l'obtient. Conséquemment il faut que dans nos missions, le peuple prie, qu'il prie en commun, tout haut, dans son église. Sans cette prière publique, les âmes pieuses seules remueront les lèvres, les autres resteront muettes, et le démon ne lâchera pas sa proie. C'est pourquoi, répète-t-il, usez avec les fidèles, d'une sainte violence, et mettez-leur malgré eux, la prière à la bouche. Qu'il y ait un enchaînement, un courant de prières, auquel rien ne résiste ; que le plus fier esprit fort ne puisse pas mettre le pied dans l'église sans être forcé de plier le genoux ; que chaque jour on récite le chapelet, et que tout le peuple réponde. Que parfois, dans les sermons, on mette toute l'assistance à genoux pour prier ; qu'avant le repos du soir, toute la paroisse, au son de la cloche, prie pour les pauvres pécheurs ; si un endurci s'obstine, qu'on signale au peuple un grand coupable, et que l'on prie ; que, dans chaque sermon, on revienne sur la prière ; qu'il y ait toujours sur ce sujet un discours spécial ; qu'au confessionnal tout pénitent quel qu'il soit, soit sûr de s'entendre exhorter à prier ; et que, dans cette universelle et incessante supplication, ce soient surtout les noms de Jésus et de Marie qui retentissent comme le mot d'ordre de cette bataille spirituelle (vie du R. P. Passerat).

6° Chanter le refrain des cantiques par toute l'église. 7° Il est à propos de dire toujours, à la fin des exercices, un mot d'encouragement à l'audi toire, surtout le soir ; par exemple : « Nous étions bien nombreux, nous avons bien chanté, vous avez exercé le zèle ; courage, continuons toujours ; à demain. » Pas un mot de plus, rien ne plaît tant au peuple. (Voir n° 383).

390. **Après la confession des enfants.** — Nous avons entendu, M. F., vos chers enfants ; ils sont bien venus au catéchisme, ils l'ont bien appris ; nous avons été heureux de leur tenue à l'église et surtout au saint Tribunal ; et nous avons fait le possible pour les mettre en grâce avec Dieu, et leur persuader de bien vous aimer, de vous obéir et de vous respecter. Ah ! maintenant que leur âme est pure, veillez bien à ce qu'elle ne contracte pas de nouvelles taches. Parents, souvenez-vous qu'un père et une mère ne se damnent ni ne se sauvent seuls. Ils entraînent avec eux leurs enfants au ciel ou à l'enfer. De grâce donc, plus que jamais, écartez vos en-

fants des compagnies qui pourraient les perdre, retenez-les dans votre maison ; et là ne les perdez jamais de vue, et ne souffrez pas qu'on tienne devant eux des conversations qui blessent, tant soit peu, la religion ou la pudeur.

Et vous tous, mes Frères, respectez l'enfance ; les païens eux-mêmes avaient compris ce devoir ; et Notre-Seigneur, dont les lèvres ne s'ouvraient que pour bénir, a cependant lancé une malédiction : *Malheur,* a-t-il dit, *à l'homme par qui le scandale arrive ! Malheur à celui qui scandalisera un de ces petits enfants ; il vaudrait mieux qu'on lui attachât une meule de moulin au cou et qu'on le précipitât ainsi dans la mer !* Je vous en conjure donc, mes Frères, jamais ni parole, ni conseil, ni signe, ni exemple qui puisse ruiner, dans ces chers enfants, la grâce de Dieu, que nous leur avons rendue. (*Qu'on répète cet avis le matin et le soir qui suivent l'absolution des enfants. Si on faisait faire la première communion à quelques enfants,* voir nos 136 et 213.)

391. Demain à.... heures (1), grande fête pour toute la paroisse ; c'est la fête de tous les petits enfants, de ceux qui sont venus se confesser et ont suivi le catéchisme avec tant d'empressement, et de ceux qui n'ont pas encore l'âge de raison, et même de ceux qui sont encore au berceau. Les mères feront tous ces enfants bien beaux, comme un jour de Pâques, s'il est possible. Vous prendrez tous, mes enfants, vos habits de dimanche ; vous viendrez à l'église avec toutes vos mères et vos plus petits frères et sœurs qui ne peuvent pas marcher et qu'elles porteront. Nous chanterons des cantiques (*annoncer une procession, si elle doit avoir lieu*) ; nous vous adresserons encore quelques paroles ainsi qu'à vos bonnes mères ; puis votre pasteur vous bénira solennellement et vous distribuera une médaille, souvenir de la mission. Donc toutes les mères, tous les enfants, même les plus petits, à.... heures. Nous choisissons cette heure, afin que les mères soient toutes libres et que les plus petits ne souffrent pas du froid. (Voir no 246.)

392. Si quelques enfants ne s'étaient pas encore confessés, il faudrait que leurs mères nous les envoyassent aussitôt, afin qu'ils puissent, comme les autres, prendre part à la fête avec un cœur bien pur.

393. Puisque nous avons fini la confession des enfants, il importe que celle des grandes personnes commence aussitôt. (*Saint Alphonse de Liguori recommande de répéter souvent cet avis, au commencement des missions.*) Nous sommes au confessionnal depuis... heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures du soir jusqu'à l'exercice. *Si la mission était courte, on fixerait les heures durant lesquelles on entendra les hommes, de grand matin et à la chute du jour.* Ayez soin de vous partager également autour des confessionnaux. Tous les confesseurs seront également pleins de bonté pour vous aider à bien faire vos confessions ; et si vous avez soin de vous diviser ainsi également, ils auront plus de temps à donner à chacune de vos âmes, et aucun d'entre eux ne sera surchargé (2).

(1) La cérémonie de la bénédiction des enfants pourrait se placer après la messe, qu'on retarderait, à cet effet, pour ce jour-là seulement ; ou mieux encore, si c'est en hiver, dans l'après-midi, entre une heure et deux heures.

(2) Celui qui dirige la mission par les avis, étant exposé à avoir plus de pénitents, ferait bien de choisir le confessionnal le moins fréquenté d'ordinaire ; cette précaution laisserait aux autres leur part de besogne.

394. Inutile de vous faire remarquer combien il importe pour vous de ne pas tarder de commencer vos confessions. Si on garde les péchés que l'on a sur la conscience, cela trouble l'âme pendant l'instruction et la rend moins attentive à la parole de Dieu; on est inquiet. La confession faite, on a la paix du cœur. Si on diffère, à la fin on est trop pressé et la besogne se fait moins bien, et on attend trop longtemps autour du confessionnal. Dans une mission, du reste, il est très utile de se présenter deux fois. Il n'y a donc point de temps à perdre, surtout pour les femmes dont la communion générale est prochaine. Faites le savoir à tout le monde. (Voir nº 263.) Ayez soin de lire ou de faire lire un examen de conscience qui vous rappelle vos fautes.

395. A mesure que nous avançons, il devient plus urgent de ne pas manquer les instructions. Il faut y assister au moins une fois par jour. (*On répète ces avis au soir de l'avant-veille de la bénédiction des enfants, et le lendemain à tous les exercices.*)

396. **A la bénédiction des petits enfants,** *on renouvelle l'avis relatif à la confession,* nos 393 et suivants. Mères, personne n'a un besoin plus pressant que vous d'entendre assidûment la parole de Dieu; car vos grandes occupations peuvent vous distraire souvent des pensées de la foi, et vous exposent à perdre le fruit de vos peines, avec la grâce de Dieu. Si, du reste, vous n'êtes pas pénétrées des vérités de la foi, personne ne le sera chez vous, et les esprits de vos enfants et de vos époux seront absorbés par les choses de la terre; vous serez incapables de les élever vers le ciel, ce qui, pourtant, est votre grand devoir. Venez donc aux instructions au moins une fois par jour, autant que possible le matin, afin que les hommes viennent le soir. Ayez soin de les persuader doucement, sans les aigrir jamais, de se rendre au sermon. Mes enfants, amenez par la main vos grands-pères, vos pères, vos oncles, tous les soirs.

397. Rien ne nous afflige, à la fin des missions, comme de rencontrer, dans certaines paroisses, des femmes négligentes qui veulent faire comme les autres leur communion générale, et qui ne sont venues qu'à une ou à deux instructions. Elles prétendent, pour s'excuser qu'elles ont du travail, des enfants. Eh bien, il y en a d'autres qui ont plus de travail et de plus nombreux enfants; mais ayant avec cela une foi vive, elles ne manquent pas une instruction et n'en sont pas plus pauvres à la fin; elles reçoivent, au contraire, une abondance de grâces en proportion de leur bonne volonté et des sacrifices qu'elles ont faits. Que parmi vous donc, nous n'ayons pas la douleur de rencontrer des femmes négligentes.

398. Voici un moyen qui vous aidera à vous rendre à l'église tous les jours. Entendez-vous avec plusieurs voisines qui aient des enfants comme vous; qu'une seule garde les enfants de toutes, pendant la messe ou pendant le sermon du soir. Toutes les autres pourront venir. Chacune gardera à son tour. S'il n'y a point de mère de famille dans le voisinage, vous trouverez quelque bonne vieille femme, quelque fille chrétienne qui consentira à se priver d'une instruction, elle-même, pour vous donner la facilité d'y assister une fois par jour. Vous trouvez le moyen de confier vos enfants à quelqu'un pour aller au marché, vous saurez le trouver pour venir au sermon; et ici le bénéfice sera plus grand qu'au marché: vous y gagnerez la grâce de Dieu et le paradis. (*Les avis précédents, si la béné-*

diction des enfants n'avait pas lieu, se donneraient à l'exercice du matin et à celui du soir, après la confession des enfants.)

399. **Avant de commencer la confession des femmes.** — Afin que vous n'attendiez pas trop longtemps autour du confessionnal, ayez soin de dire le *Je confesse à Dieu,* avant d'y entrer, et ne le dites pas ensuite au confessionnal, ni le *Par ma faute.* Dès que vous êtes à la grille, dites à votre confesseur, en première ligne, ce qui vous ennuie depuis un plus long temps. Ainsi, ne dites pas d'abord : J'ai quelque chose qui me pèse sur la conscience depuis dix ans, et puis, un instant après : Je suis ennuyé d'une autre chose depuis vingt ans ; mais, en première ligne, dites, et sans crainte, comme si vous parliez à Notre-Seigneur, qui est si bon : J'ai quelque chose qui me pèse sur le cœur depuis vingt ans, depuis ma première enfance ; le confesseur sait aussitôt ce qu'il a à faire, et votre confession de toute la vie est aussitôt faite qu'une confession d'un mois.

400. Si vous voulez faire une confession générale, ou repasser vos péchés de quelques années, pas besoin de faire votre confession depuis la dernière. Vos péchés, depuis la dernière confession, seront compris dans la confession générale, ou dans celle où vous repasserez plusieurs autres confessions. Tout sera fait et dit à la fois. Ayons grand soin de ne pas oublier la pénitence que nous donne notre confesseur.

401. **Concernant la consécration à la Sainte Vierge, ou à la Ste Famille** v. nº 325, *la veille de cette fête au soir, car en s'y prenant plus tôt pour cette annonce, on ferait déserter les instructions qui précèdent, chacun se dirait : J'attends ce jour-là.*

402. Demain soir, mes Frères, la cérémonie la plus solennelle de la mission : celle sur laquelle nous comptons, pour le plein succès de notre ministère parmi vous : celle à laquelle, par conséquent, nous désirons que personne ne manque, surtout parmi les hommes. Il s'agit de la consécration de la paroisse à la Sainte Vierge. Quel est le grand pécheur qui n'ait conservé la dévotion à la Sainte Vierge ? Ah ! cette devotion peut seule le faire échapper à l'enfer. Venez donc tous, mes Frères, à cette fête : amenez tous ceux qui, jusqu'ici, auraient été empêchés de venir aux instructions. Demain, un trône sera dressé, dans votre église, à la Mère de Dieu : on le parera de fleurs, on l'entourera de flambeaux ; les personnes pieuses y mettront toute leur industrie et tout leur cœur. Ceux qui le pourront, offriront à la bonne Mère un cierge qui brûlera, le reste de la mission, devant sa statue et lui dira leur amour. Les bonnes mères feront bien d'acheter un petit cierge de quelques centimes à ces chers enfants qui ont été si sages pendant la mission. Ils le tiendront allumé durant la consécration.

Les congréganistes de la Sainte Vierge, et les petites filles qui ont des vêtements blancs, les mettront ce jour-là, et tiendront aussi un cierge à la main (1).

Les mères de familles apporteront aussi un cierge qu'elles tiendront à la main. Ce sera une illumination générale dans toute l'église. Si vous craignez la dépense, et nous la craignons aussi pour vous, contentez-

(1) Si la saison était trop rigoureuse, on n'exigerait pas le costume blanc ; mais seulement le voile.

vous de vous servir du cierge bénit au jour de la Chandeleur. Ces cierges doivent être dans toutes vos maisons pour leur porter bonheur, et vous ne manquez pas de les allumer dans les jours de grand orage; et à l'heure de votre agonie, il faut qu'ils brûlent entre vos mains, ou à côté de vous, afin de chasser l'esprit de ténèbres, le démon. Disposons nos âmes, par une prière fervente et habituelle, à la grande fête de demain. *(On répète cet avis le lendemain matin.)*

403. **Le jour de la consécration à la Sainte Vierge.** — On fixe le jour et l'heure de la communion générale des femmes, et on leur rappelle combien il est utile pour elles de se confesser deux fois. (Voir nº 250.)

404. **Après la cérémonie de la consécration.** — Marie ou bien la Ste famille a, du haut du ciel, accueilli nos chants, nos prières, les flambeaux que nous lui avons offerts. L'illumination a été digne d'elle et de votre foi; mais je désire encore que vous lui en fassiez une autre, dans vos maisons, dès que vous y serez rentrés. Cherchez dans les vieux tiroirs, dans les armoires, sur les murs de vos appartements, tous les livres de songe, tous les romans, les chansons, les gravures trop libres: entassez-les au foyer, et faites là un feu de joie en l'honneur de Marie. Mères de famille, jeunes filles, parents chrétiens, faites cela à la gloire de la Sainte Vierge, ou de J. M. J.; ne gardez point de poisons dans votre maison, vos enfants pourraient y trouver la mort de leur âme (1).

Vous remplacerez tout cela pendant la mission, par l'*Histoire de la religion* ou par la *Vie des Saints*, ou par l'*Imitation de Jésus-Christ*, par le *Livre de tous*, ou par le *Culte et* l'*Imitation de la Sainte Famille*, par un crucifix ou une image de Marie ou une image de la Sainte Famille que vous placerez dans toutes vos maisons.

Si les missionnaires ne se sentaient pas assez l'influence acquise dans la paroisse pour faire accepter cet avis, ils le renverraient au jour de la communion générale des femmes, après laquelle il sera bon, dans toute hypothèse, de répéter le même conseil, en y ajoutant celui de détruire les lettres que les jeunes filles pourraient avoir reçues, de ceux qui les ont scandalisées.

405. Le cœur me dit que Marie ou que la Ste Famille a accepté la consécration que nous venons de lui faire. Nous sommes donc à Marie, ou à cette Sainte Famille qui fait dans le ciel le bonheur des élus, notre cœur est à elle, plus d'affections dangereuses, notre esprit, notre corps, notre langue, nos yeux, nos oreilles, etc. *(avec quelques développements)*. Donc respectons notre corps, comme nous respecterions une relique de la Sainte Vierge. La nuit, le jour, pensons que nous sommes à Marie, ou à J. M. J. Pour assurer notre salut, nous n'avons plus qu'à être dociles aux inspirations de la Sainte Vierge; soyons-y attentifs tous, M. F. Demandons même tous à Marie: *Quid me vis facere?*

A l'un elle dira: Va confesser ce péché qui bourrèle ta conscience de remords; à l'autre: cesse cette haine qui sème l'amertume dans ta vie; rends ce bien d'autrui que tu n'emporteras ni en paradis ni dans la tombe;

(1) Une marchande de livres de Paris, ayant entendu le P. Beauregard, jésuite, prêcher sur les suites funestes des mauvaises lectures, alla le prier en pleurant de venir dans sa librairie et de lui indiquer les ouvrages dangereux. Le père se rendit chez elle et fit ce qu'elle lui demandait. Cette femme eut le courage de brûler pour 6,000 francs de livres.

détache-toi de cette affection mauvaise ou dangereuse! commence, sans tarder, ta confession. C'est la Mère de Dieu, c'est votre mère qui vous parle : *ipsam audite*, écoute-la. Ah! ne craignez pas la difficulté de faire ce qu'elle vous demande ; elle vous aidera ; et par Elle, ce qui coûte à la nature deviendra doux et suave.

Du reste, n'est-ce pas Marie qui nous a envoyés auprès de vous, et ne sommes-nous pas revêtus de sa miséricorde ? Oui, nous vous aiderons dans l'aveu de ce péché, dans ces embarras de conscience ; venez nous faire connaître clairement vos peines, nous vous dirons le moyen le plus facile de mettre votre conscience en règle, et après vous aurez tous la paix des enfants de Dieu. Marie vous inspirera de venir aux intructions Ah! n'en manquez pas une par votre faute! et envoyez tous ceux sur qui vous avez autorité. La mission s'avance, et il n'y a plus de temps à perdre. A demain, M. F., soyez ici en grand nombre.

406. **Le premier vendredi de la mission au soir** *(et même le matin, s'il n'y avait point d'instruction le samedi soir), ainsi que le samedi matin. (Voir* nº 279.*) Si la mission était de plus de quinze jour, et qu'on n'espérât pas de voir réussir cette réunion le premier dimanche, on renverrait cet avis à plus tard.* (Voir nº 415.)

407. Il nous tarde de réunir nos chers hommes tous ensemble, à l'exclusion des femmes ; car nous nous apercevons avec peine qu'ils ne peuvent pas commodément être placés durant les instructions. Eh bien! dimanche prochain, M. C. F., l'église sera tout entière à votre disposition, à la messe de dix heures et demie (ou onze heures). Aucune femme ne sera admise à cette messe ; mais pas un homme n'y manquera. Que les femmes prennent donc leurs précautions pour assister aux premières messes qui seront dites : la première à..... heures, la deuxième à huit heures et demie.

Cette dernière sera celle de l'instruction des mères de famille. Que toutes les femmes y assistent donc, et que les maisons soient gardées par les hommes, qui sont toujours complaisants, mais surtout en temps de mission, ou bien par les jeunes filles qui assisteront à la première messe, et auront ensuite une instruction pour elle particulièrement après les vêpres. Les mères de famille pourront, au besoin, durant les vêpres, garder la maison et les enfants ; mais qu'elles ne manquent pas l'instruction de la messe de huit heures et demie. Avec un si grand nombre de messes dans la paroisse, personne ne serait excusable s'il n'assistait pas au moins à une. *(On n'annonce pas encore les autres exercices de la semaine.)*

408. **Le premier dimanche,** *après l'ouverture de la mission, à la première messe ; (a)* : Si quelques hommes sont dans l'église, on les prie de revenir à la messe de dix heures et demie ; *(b)* on invite les jeunes filles à garder la maison pendant la messe de huit heures et demie, et d'y envoyer leur mère ; *(c)* pas une femme ne doit manquer cette messe qui sera suivie, pour elles, d'une instruction importante ; *(d)* que toutes les jeunes filles assistent aux vêpres, où elles entendront une instruction spéciale pour elles (1) ; *(e)* qu'elles envoient leurs pères et leurs frères à la messe qui sera spéciale pour eux.

(1) Dans les paroisses où l'on aurait constaté, après informations prises, que les mères de famille seront plus libres au vêpres, on placerait l'instruction des jeunes filles, le matin, et celle des mères le soir.

409. *A la seconde messe, celle de l'instruction pour les mères chrétiennes: avis (a) (d) comme au* nº 408, *en y ajoutant ce qui suit*: Mes chères Sœurs, nous savons l'affection sincère que vous avez pour vos époux, vos enfants, vos frères, vos pères; vous tenez donc comme nous à ce qu'ils fassent une sainte mission, cela dépend en grande partie de vous. Ayez donc soin de faire avec douceur, sans amertume, sans parole de colère, tout ce qui dépendra de vous pour les envoyer tous à la messe; n'oubliez pas d'user de votre influence pour leur faire suivre les instructions. Il y a assurément ici quelques femmes qui sont à la tête des établissements où les hommes se réunissent le dimanche. Ces femmes sont chrétiennes, et elles ont à cœur que Dieu bénisse leur commerce; le moyen d'attirer la bénédiction du Ciel sur leur maison, c'est de faire tous leurs efforts pour envoyer les hommes aux instructions tous les soirs, et plus particulièrement encore le jour où nous les convoquerons seuls. Nous comptons sur vous, mes chères Sœurs (1).

410. Envoyez se confesser, le jour, vos jeunes domestiques, vos fils de treize à dix-huit ans; rien n'est pire que de laisser prendre l'habitude à ces chers jeunes gens de se confesser la nuit. Venez toutes, ce soir, aux vêpres; une instruction pour toutes vous sera adressée; et, après les vêpres, la réunion des jeunes personnes. Que pas une donc ne soit absente.

411. *A cette messe des femmes, il sera très utile, pour ne rien dire de plus, de faire l'examen sur le sixième précepte, et de rappeler les principaux mystères et les conditions nécessaires pour faire une bonne confession.*

412. **A la messe des hommes.** — *Si la paroisse est religieuse:* Mes frères, quelle consolation pour nous de vous voir en si grand nombre, quelle belle réunion; nous la renouvellerons encore ce soir. Vous enverrez toutes vos femmes et vos jeunes filles aux vêpres; et ce soir, une conférence, entendez bien, une conférence pour vous seuls, à la tombée de la nuit. Nous chanterons, tous ensemble, les louanges de Dieu; vous occuperez la nef comme ce matin.

Aussitôt les vêpres des femmes terminées, nous sommes à votre disposition, si vous n'avez pas encore commencé vos confessions. Aujourd'hui vous êtes libres; c'est pourquoi nous vous offrons notre ministère. Et dans la semaine, venez de grand matin et à la tombée de la nuit; nous ne vous ferons pas attendre. Dès que vous paraîtrez, nous laisserons tout le reste pour aller à vous. Si vous connaissez quelque voisin ou ami qui n'ait pas encore paru aux sermons, rendez-lui le service de l'amener ce soir; de

(1) Théodote était un cabaretier d'Ancyre, en Galatie. Quoique à la fleur de l'âge, il méprisait les biens du monde. Le jeûne, la prière, l'aumône, faisaient ses délices. Non seulement il soulageait les pauvres dans leurs besoins, mais il portait encore les pécheurs à la pénitence. Il avait aussi encouragé plusieurs fidèles à souffrir le martyre. Il assistait les confesseurs prisonniers et enterrait les corps des martyrs bien que ce fut défendu sous peine de mort. Sa maison pendant les persécutions était devenue un lieu de prières, où on s'assemblait pour adorer Dieu.

Sainte Técuse, vierge, qui avait servi de mère à Téodote, ayant été noyée dans un étang avec six autres vierges, Théodote ensevelit leurs corps. C'est pourquoi, il fut torturé de la manière la plus affreuse, et condamné à être décapité. Arrivé au lieu de l'exécution, il se tourna vers les chrétiens qui l'accompagnaient et leur dit: « Ne pleurez pas ma mort, mais bénissez Notre-Seigneur qui m'a fait terminer heureusement ma course. Lorsque je serai dans le ciel, je prierai pour vous. »

grâce, nous vous en prions. C'est le plus grand acte de charité que vous puissiez faire.

413. Si la paroisse était indifférente, on ne parlerait pas encore de confession, ni on n'annoncerait pas la conférence pour le dimanche soir, si l'on prévoyait que les hommes dussent rester au cabaret. Dans quelques paroisses très religieuses, il est encore possible, surtout si les travaux ne sont pas pressants, de dire aux hommes :

Vous viendrez tous commencer vos confessions tel jour. Toute la journée nous vous entendrons, et nous dirons aux femmes de nous laisser l'église et de prier Dieu chez elles, pendant que nous ferons ici nos affaires ensemble.

414. AUX VÊPRES OU AUX EXERCICES DU SOIR DES FEMMES. — On répétera l'examen sur la sainte vertu qu'on aura omis dans la semaine, et on rappellera les principaux mystères et les dispositions requises pour le sacrement de Pénitence. Si on ne craint pas de voir échouer une réunion d'hommes le soir, on pressera de nouveaux les femmes de les envoyer à la conférence.

415. **A la fin de la première semaine,** si la population paraît bien disposée, il est bon de lui indiquer des pratiques de piété que chacun pourra faire chez soi durant le jour, par exemple : dire le chapelet en travaillant, relire le catéchisme, un examen de conscience, un bon livre, venir à l'église, y faire une visite au Saint-Sacrement ou à la Sainte Vierge, ou le Chemin de la Croix. (Voir nº 389.)

416. **Avant de donner l'absolution aux femmes,** ou même dès les premiers jours de la mission, si l'on vient bien aux exercices : *Militia est vita hominis super terram.* La vie est un combat ; c'est l'epreuve. Nous ne sommes en ce monde que pour gagner le ciel ; or, *nemo coronatur nisi legitime certaverit.* C'est pourquoi Dieu, qui ne tente personne, permet que nous soyons tentés, *a concupiscentiâ suâ abstractus et illectus*, par le monde, surtout par le démon, qui se sert de nos passions et du monde pour nous vaincre, *cui resistite fortes in fide.* Nous le devons, car s'il triomphe de nous, il fera de nous sa proie et nous entraînera avec lui dans l'abime. Nous le pouvons, car c'est un chien enchainé, il ne peut mordre que ceux qui vont se mettre sous sa dent. Nous sommes soutenus par la grâce avec laquelle nous pouvons tout (1).

Mais pour triompher, il est nécessaire d'en prendre les moyens. Or, le premier et le plus nécesaire, c'est de fuir les mauvaises occasions, mauvaises lectures, mauvaises compagnies, dangereuses liaisons avec les personnes de différent sexe, certaines maisons où l'on a offencé Dieu précédemment, certaines veillées, ou certains divertissements mondains, qui ont été pour nous la cause d'une multitude de péchés. Sans cela, point de

(1) Catherine de Sienne était obsédée par les imaginations les plus horribles. Elle luttait avec énergie, mais elle était désolée de ces pensées abominables. Notre-Seigneur se montra ensuite à elle : « O mon bon Maître, lui dit-elle, où étiez-vous quand j'étais ainsi tentée ? — J'étais près de toi, lui répondit-il, et je me réjouissais de tes victoires. » La tentation vaincue et donc un sujet de mérite. — Si les hommes ne chargent pas leurs bêtes de somme au-delà ce qu'elles peuvent porter, comment Dieu nous laisserait-il tenter au-dessus de nos forces ?

persévérance possible, et souvent point de pardon, point de salut : mais l'éternelle réprobation.

417. Fuir les mauvaises occasions, voilà ce qui est d'abord nécessaire pour vaincre le démon et les tentations. Mais, de plus, il faut prier. Que fait l'enfant quand il voit le loup ? Il court entre les bras de son père ou de sa mère, ou du moins il les appelle à son secours. Prions le matin et le soir en famille, s'il est possible, et recommandons-nous à Dieu le long du jour, en répétant ces invocations : Jésus, Marie, Joseph ; ou : Mon Jésus miséricorde ! Saint Antoine disait à ses disciples qu'il suffisait du signe de la croix pour désarmer le démon et le mettre en fuite. Tout en prenant ces moyens, travaillons, causons honnêtement, ne restons pas seuls à ne rien faire, ne restons pas au lit le matin sans dormir ; car l'oisiveté est la mère de tous les vices. Il ne faut pas regarder la tentation, mais lui tourner le dos et chasser aussi promptement une pensée mauvaise qu'un charbon embrasé qui tomberait sur notre habit, ou qu'une vipère qui nous tomberait sur la main. Disons aussi des injures au démon : *Vade retro, Satana.* Ces paroles, d'après saint Léonard, sont une des plus précieuses reliques que Notre-Seigneur nous ait laissées (1).

418. Enfin, cherchons notre force dans la confession et la communion. Recevons au moins assez souvent les sacrements pour ne pas tomber dans le péché mortel ; découvrons la tentation à notre confesseur. Quand un voleur est découvert, il s'enfuit. Si nous tombions, relevons-nous aussitôt sans nous laisser abattre. (Voir nos 3120 et suiv.) La tentation est utile à notre âme, si nous savons en triompher ; elle nous aguerrit. Scipion soutint devant le sénat romain qu'il ne fallait pas détruire Carthage, car autrement les Romains s'endormiraient dans la mollesse. L'évènement justifia ses prévisions. Ceux contre lesquels les armes du monde entier avaient été impuissantes, furent vaincus et anéantis par le luxe et les délices, plus funestes que tous les ennemis. Il en est de même des combats spirituels : s'ils manquent, la rouille couvre les armes des vertus, armes qui ne resplendissent que par l'usage et par l'exercice. Nous sentirions moins notre misère si nous n'étions pas tentés ; et nous n'aurions pas l'occasion d'enraciner la vertu. Repousser une tentation, en effet, c'est faire un acte de vertu, et si la tentation est fréquente, et qu'on la repousse toujours, on fait un acte méritoire chaque fois et on acquiert en même temps la vertu contraire ; c'est ainsi que les arbres en luttant contre les vents s'enracinent d'une manière plus profonde et finissent par tenir tête aux plus grands orages. Saint Paul appelle la tentation : *Stimulus*, un aiguillon, non pas une épée qui donne la mort, non pas une scie qui divise et sépare de Dieu ; mais un aiguillon qui stimule un bœuf à la charrue et le fait avancer.

La tentation ne prouve pas que notre âme soit sous le joug du démon, au contraire. *Quia acceptus eras Deo necesse fuit ut tentatio probaret te.*

(1) Urie était venu donner à David des nouvelles de l'armée ; et le roi, après l'avoir entendu, lui dit d'aller passer la nuit dans sa maison, et de s'y reposer. Mais Urie répondit : L'arche sainte et le peuple d'Israël sont sous la tente : Joab, mon général et les autres serviteurs de mon maître couchent sur la terre ; à Dieu ne plaise que j'aille me reposer dans ma maison ! Quand le démon nous invite à la mollesse, disons lui : Jésus-Christ, mon maître a travaillé et souffert pour moi. Tous les saints ont marché sur ses traces ; et moi j'aimerais les plaisirs !

Les pirates ne s'attaquent pas tant aux vaisseaux vides, qu'à ceux qui reviennent chargés de marchandises. Un tyran ne s'arme pas contre les peuples qui lui sont soumis et qui lui paient tribut. Satan se bat surtout contre ceux qui lui font la guerre, comme le serpent cherche à mordre celui qui l'écrase. Tantôt il rugit *tanquam leo rugiens :* quand le lion rugit tous les animaux tremblent; il vous prend par la peur. Il vous dit que vous ne pourrez pas vivre, si vous ne faites pas de faux poids, que vous ne pourrez élever vos enfants, si vous vivez chastement dans le mariage. S'il ne réussit pas, *circuit quærens* il cherche un endroit faible pour vous entourer, il se sert de finesse et de ruse pour vous séduire. Confiance quand même; mais vigilance, car Satan ne dort pas. Ceux qui s'arment avant que l'alarme sonne sont toujours mieux armés que ceux qui courent ensuite à leurs armes. Mettons bonne garde à nos sens; car nos inclinations perverses sont d'accord avec lui pour nous perdre. Fuite des occasions, prière dans la tentation et fréquentation des sacrements, voilà les grands moyens de salut. Heureux ceux qui en usent, malheur à ceux qui les négligent! (*On répétera souvent cet avis aux femmes d'abord, aux hommes ensuite.*) (Voir nº 3908.)

419. Voici que bientôt nous allons donner les absolutions; quelle grande œuvre! Oh! que nous avons besoin de prier! Soyons fervents, pensons à Dieu dans le travail; à toute heure, recommandons-nous à lui, ainsi qu'à la Sainte Vierge! Nous espérons que, pendant ces absolutions, le Ciel nous accordera une consolation à laquelle nous tenons par-dessus tout. Oui, nous comptons que quelques femmes, qui jusqu'ici, n'ont pas eu le courage de se présenter au saint tribunal, viendront avec confiance nous dire ce qui les embarrasse. Oh! avec quelle charité et joie nous les accueillerons!

Nous espérons aussi que quelques autres, qui ont encore sur la conscience ce malheureux péché qu'elles n'ont jamais accusé, viendront nous l'avouer sincèrement. En vérité, se sont ces âmes-là que nous estimons le plus; nous ne sommes venus que pour elle. Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecin, mais les malades. Courage donc! Jésus et Marie vous aideront, et nous aussi. *(A répéter assez pour que tout le monde l'entende.)*

420. Personne n'ignore qu'on doit demander l'absolution au confesseur auquel on s'est confessé la première fois. Si l'on voulait s'adresser à un autre (ce que l'on peut faire, si l'on avait été mal à l'aise pour dire ses péchés au premier), il faudrait redire au second confesseur, tout ce que l'on a déjà dit au premier. Récitons le *Je confesse à Dieu* avant d'entrer au confessionnal, et non dans le confessionnal! dès que la grille est ouverte, disons sans crainte ce qui nous inquiète depuis un plus long temps.

Si quelques femmes ne s'étaient pas encore présentées, ce n'est pas trop tard: qu'elles viennent avec confiance, mais aussi avec contrition; car, sans regret du péché, point de pardon; et avec la résolution de ne plus pécher gravement; car, sans cette résolution, point de pardon non plus. Et la résolution de ne pas pécher n'est pas sincère, si l'on n'est pas déterminé à éviter les mauvaises occasions.

421. *Rappeler avant l'absolution les principaux mystères, assez souvent pour qu'ils arrivent à tous. Exhorter, au saint tribunal et en chaire, femmes*

et jeunes filles, à entrer dans quelques confréries, pour y trouver un moyen de persévérance. Ce point est des plus importants.

422. **La veille de la communion des femmes ou l'avant-veille,** *s'il n'y avait pas d'instruction la veille au soir.* (Voir toutefois, nº 146.) Pour bien communier, il faut n'avoir sur la conscience aucun péché mortel dont on n'ait pas reçu l'absolution ; être à jeun depuis minuit, c'est-à-dire, n'avoir ni bu ni mangé, pas même une goutte d'eau, pas même une miette de pain, et enfin être vêtu modestement et proprement. La messe de communion générale se dira à ... heures. Que toutes, vous soyez rendues à l'église quelques minutes avant ; l'instruction se fera à l'Evangile.

Il convient, qu'au grand jour de leur communion de mission, les femmes assistent aux vêpres, c'est pourquoi les vêpres seront chantées pour elles à deux heures. Ici nous demanderons encore un acte de charité à nos chers hommes, et nous les connaissons assez pour être sûrs qu'ils ne nous le refuseront pas. Ils voudront bien garder la maison et les petits enfants. Pour les en dédommager, nous serons ensuite à leur disposition le reste de la journée, et cela sitôt après les vêpres, pour entendre leurs confessions. L'instruction du soir sera pour eux seuls.

423. Après les vêpres des femmes, bénédiction des objets de piété et réception des scapulaires. Que tous vos enfants aient une médaille ou un petit crucifix, un chapelet, un livre pour suivre la messe le dimanche. Qu'il y ait dans vos maisons, et s'il est possible, dans tous les appartements habités, un bénitier, un crucifix, une image ou statue de la Sainte Vierge. Nous bénirons tous ces objets après les vêpres. (Voir nos 268 et suivants.)

Avant la communion des femmes ou des jeunes personnes à la messe. (Voir *Communion générale,* nos 255 et suivants.)

424. Un ou plusieurs péchés même graves, oubliés sans qu'il y ait de sa faute, n'empêchent pas une bonne communion. Il suffit d'être dans l'intention de dire ces péchés à la prochaine confession. Une faute légère, comme une impatience, un petit mensonge, commis après l'absolution, ne rend pas non plus la communion mauvaise. Il faut observer, quand on a communié, d'avaler aussitôt que possible, sans se trop presser pourtant, la divine hostie, car, si on la laissait fondre dans la bouche sans l'avaler, on risquerait de ne pas communier.

425. Observons de la manière la plus exacte, pour nous présenter à la table sainte, l'ordre que je vais vous indiquer : les personnes qui sont au fond de l'église communieront les premières. (*S'il y a trois passages, un au milieu de la nef et les deux autres de chaque côté.)* Elles viendront sur deux files non interrompues, par le milieu de l'église, ou elles se tiendront debout sans jamais se mettre à genoux ; elles garniront la sainte table : et après avoir communié, à un premier signal, celles qui sont du côté gauche de la table sainte, se lèveront toutes ensemble ; à un second signal, elles feront toutes ensemble la génuflexion, et, à un troisième, elles se rendront à leur place, en descendant toutes par le passage qui se trouve dans la basse nef, (ou le long du mur de l'église) ; mais pas une ne descendra par le milieu. Celles qui sont du côté droit de la sainte table feront de même, et ne descendront pas non plus par le milieu de l'église, mais par le côté droit de l'église.

(S'il n'y a qu'un passage au milieu.) Vous viendrez toutes sur une seule

ligne par le milieu de l'église. Toutes celles qui sont du côté de la chapelle de la Sainte Vierge, en commençant par les dernières, se présenteront d'abord. Vous vous tiendrez tout à fait le long des chaises de manière à laisser un passage pour celles qui descendront, et qui toutes retourneront à leur place par le milieu de l'église. Quand toutes les personnes qui sont du côté de la chapelle de la Sainte Vierge auront communié, toutes celles qui sont dans l'autre partie de l'église se présenteront, en commençant aussi par les dernières, et se tenant appuyées vers les chaises ou les bancs qui sont du côté de l'église, où elles sont placées en ce moment. *(Même signal que ci-dessus pour se lever, faire la génuflexion et se retirer.)*

426. Rappeler pour le soir la bénédiction des objets de piété, et convoquer toutes les jeunes filles aux vêpres pour une instruction spéciale. Que les femmes ne manquent pas non plus les vêpres, car il y aura une instruction pour elles. (Voir nº 263.)

427. Si on plaçait la messe des morts le lendemain, on l'annoncerait comme ci-dessous, nº 455.

428. Envoyez tous les hommes, ce soir ; instruction importante pour eux. S'ils n'avaient pas commencé leur confession, vous pourriez leur en dire un mot avec douceur, si vous espérez qu'il sera bien reçu. Si vous n'avez pas cette espérance, faites dire un mot par vos petits enfants ou par quelque bon voisin qui est chrétien et capable de donner un bon conseil à votre mari, à votre fils, à votre père, à votre domestique. Contentez-vous, dans ce cas, de prier beaucoup et de pleurer. Gardez-vous, de croire que tout est fini, parce que vous avez fait la communion. Soyez plus assidues que jamais aux instructions du matin qui sont pour vous d'une grande importance ; car nous réserverons quelquefois l'exercice du soir pour les hommes.

429. **Après une courte action de grâces faite**, *on invite les femmes à s'asseoir un instant pour leur rappeler tous leurs devoirs, d'une manière onctueuse et brève, ce qui suppose qu'à l'Evangile on s'est borné à une courte et ardente allocution.* Mes chères Sœurs, vous voilà bien disposées, je viens donc vous redire quelques conseils bien importants pour vous et vos familles: à cette heure, ils germeront mieux et porteront des fruits de salut dans la terre bien préparée de vos cœurs. *(On suit l'ordre des commandements sans le laisser apercevoir. Ces avis étant très importants, il vaudrait mieux tenir, en les donnant, le livre à la main que de s'exposer à les omettre en comptant sur sa mémoire.)*

430. Prière. Il faut bien la faire matin et soir. A partir de la mission nous comptons sur vous pour établir cet usage dans vos familles. Faites-la courte, surtout le matin ; mais faites-la. Les hommes n'ont pas la dévotion longue : on pourrait donc se contenter le matin de dire : *Notre Père, Je vous salue, Je crois en Dieu, Commandements de Dieu et de l'Eglise et acte de contrition.* Le soir, il suffirait à la rigueur d'y ajouter les actes de foi, d'espérance, de charité, et de plus un *Notre Père,* un *Je vous salue, Marie,* pour les défunts qu'il ne faut jamais oublier.

431. Dès que vous vous éveillez le matin, offrez vos action à Dieu : *O Dieu infiniment aimable, je vous aime de tout mon cœur, par amour pour vous, je vous offre tout ce que je ferai pendant cette journée.* Le long du jour dans les tentations surtout, dites souvent : *Mon Jésus miséricorde !*

ou encore : *Jésus, Marie, Joseph ! Jésus, Marie, Joseph, éclairez-nous, secourez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il.*

432. MÉDITATION. Quand vous avez un instant dans la matinée, mettez-vous devant votre crucifix, pensez à ce que Notre-Seigneur a souffert pour vous ; baisez ses mains, ses pieds, et promettez-lui de vivre pour lui, puisqu'il est mort pour vous, et de ne plus commettre ce péché dans lequel vous tombez plus souvent. En travaillant, pensez à la manière dont travaillait la Sainte Vierge, et tâchez de faire comme elle ferait à votre place. En allumant votre feu, pensez à l'enfer que le péché mérite. En allant le soir prendre votre repos, songez qu'un jour vous serez étendues sur ce même lit, glacées par la mort. Demandez pardon à Dieu et promettez de ne plus pécher.

433. LECTURE. Tous les jours, même en été, faites lire en famille une phrase, quatre lignes d'un bon livre, de l'*Imitation* de Jésus-Christ, par exemple, ou de l'*Imitation de la Sainte Famille*. L'hiver, vous y ajouterez une page du Catéchisme, ou du *Livre de tous*.

434. EXAMEN. Comptez le soir vos fautes de la journée ; et après, sans vous décourager, excitez-vous à une douleur et à un ferme propos bien sincères, promettant de ne plus offenser Dieu le lendemain.

435. SACREMENTS. Vous avez goûté la joie que donne une bonne confession, une sainte communion. Donc confessez-vous souvent, ne laissez jamais passer plus d'un mois sans vous confesser ; et, en étant bien résolues d'éviter le péché mortel, vous pouvez communier tous les huit jours, et même tous les jours, soit que vous soyez femme, soit que vous soyez jeune fille. Quand même vous auriez d'ailleurs bien des imperfections, non seulement vous ne ferez pas mal en communiant, pourvu que vous renonciez de tout cœur au péché mortel, mais même vous ferez un acte des plus agréables à Notre-Seigneur Jésus-Christ et des plus utiles pour vous. Si au contraire vous négligez la communion et la confession, vous serez exposées à retomber. Quel malheur ! Ah ! ne vivez pas dans le péché mortel ; et si vous avez le malheur de retomber, relevez-vous aussitôt par une confession franche. Non seulement ne cachez aucune faute grave, mais ne gardez même aucun doute sérieux sur la conscience ; changez de confesseur plutôt.

436. Ne souffrez pas que jamais, dans la maison, on parle mal de cette religion, qui vous a fait tant de bien, ni de ses ministres qui vous conseillent toujours d'éviter le mal et sont prêts à vous aider à aller au ciel.

437. DEUXIÈME COMMANDEMENT. Par votre douceur, votre patience, votre diligence dans les soins du ménage, faites cesser le blasphème dans vos maisons. Donnez, quand vous en aurez trouvé le moment favorable, quelques conseils à votre mari sur ce sujet, cherchant à lui faire comprendre les suites funestes que peut avoir le blasphème pour ses enfants ; mais jamais de reproches lorsqu'il est en colère, ou pris de vin.

438. TROISIÈME COMMANDEMENT. Venez bien à la messe le dimanche ; et envoyez-y vos enfants, dès qu'ils ont sept ans, ainsi que vos domestiques ; c'est un devoir pour vous. Si vous pouviez les garder autour de vous, filles et garçons, pendant la messe, leur faisant suivre leur livre, ou dire leur chapelet, n'y manquez pas ; et procurez-leur sans faute un livre ou un chapelet, pendant la mission. Du moins, quand ils sont à l'église, sur-

veillez-les de votre place ; s'ils ne sont pas silencieux et recueillis, corrigez-les au retour, et ne souffrez pas qu'ils viennent à la messe et en reviennent avec des bandes d'autres enfants, mais avec leur père ou avec vous.

Par la diligence à terminer les travaux, le samedi soir, par des ordres donnés à vos serviteurs et à vos enfants, par de bonnes paroles adressées à votre mari, vous pouvez beaucoup pour faire cesser dans la famille les travaux du dimanche, sources de la malédiction de Dieu. Epouses chrétiennes, soyez aussi aimables que possible pour vos époux, surtout le dimanche, que l'ordre règne partout (1) ; faites-leur, le soir du dimanche, une petite fête ; préparez-leur un petit repas plus soigné qu'à l'ordinaire, afin qu'ils n'aillent pas chercher ailleurs des satisfactions malsaines, que vous payez si cher.

439. QUATRIÈME COMMANDEMENT. Respectez vos maris, femmes chrétiennes, et soyez-leur soumises dans les choses justes et conformes à la loi de Dieu ; mais jamais ne vous faites les complices de leurs désordres. La femme chrétienne a une dignité qu'elle doit faire respecter, et elle aimerait mieux mille fois la mort que de sacrifier la pudeur et son âme.

440. Envoyez vos enfants au catéchisme, même les plus petits, et aux instructions, vos jeunes gens, vos jeunes filles. Inspirez-leur la crainte et l'amour de Dieu ; dites-leur souvent, dès les plus tendres années, le mot de Blanche de Castille à son fils saint Louis : J'aimerais mieux vous voir mort à mes pieds que de savoir votre âme en état de péché mortel. Formez-les de bonne heure à une vie laborieuse, à coudre dans la maison ou à peler des pommes de terre, à balayer ; habituez-les à l'obéissance et au respect surtout. Apprenez-leur le mépris de la vanité et des biens de ce monde, et surtout inspirez-leur l'amour de la pureté et de l'innocence.

441. Qu'il n'y ait donc rien dans votre manière de les lever, de les coucher, de les tenir, de les allaiter, qui ne soit parfaitement modeste. Ne les mettez jamais dans le même lit que vous : non seulement séparez de lit les enfants de différent sexe, mais même que chaque petit garçon ait son lit séparé de celui de ses frères, que chaque petite fille couche séparée de ses sœurs. C'est le conseil de saint François de Sales, qui le dit très important. Retenez vos enfants à la maison sous vos yeux ; ne les laissez pas seuls à la maison quand vous les quittez ; mais menez-les avec vous au lieu de votre travail, ou bien confiez-les à quelque voisine vertueuse, qui vous les gardera. Vous lui rendrez une autre fois le même service. Mais qu'ils ne courent jamais dans les champs, les cours, les rues, les chemins, les étables avec d'autres enfants de même âge, qui leur apprendraient le mal.

Jamais de paroles mauvaises ni même dangereuses dans la maison. Faites voir la porte à quiconque tiendra devant vos enfants des discours trop libres. Jamais ne laissez vos jeunes filles s'entretenir seule à seul avec les jeunes gens qui les demandent en mariages. Ce serait pour vous une faute et pour elles le plus grand des malheurs. Entendez-le bien, jeunes filles, et renoncez pour toujours à ces dangereuses occasions. Point de ces réunions de personnes de différent sexe dans les veillées d'hiver. Point de danses dans votre maison ; écartez-en vos enfants, ainsi que des

(1) Mettez les choses en ordre, a dit Aristote, c'est un ouvrage divin. C'est un Dieu qui entretient l'ordre dans l'univers. (Bossuet.)

cabarets. Les personnes qui tiennent ces sortes d'établissements sont chrétiennes, je n'en doute pas ; c'est pourquoi je les prie de ne pas admettre chez elles des jeunes gens, qui sont presque encore des enfants et de faire respecter, dans leur maison, Dieu, la religion, la pudeur. Elles n'y perdront rien.

Veillez sur vos domestiques, comme s'ils étaient vos enfants, et faites leur éviter les mauvaises occasions. Afin de ne pas soustraire vos enfants à votre vigilance, ne les laissez pas facilement s'éloigner de vous pour se placer domestiques, ou ouvriers, ici ou là. Oh ! que de périls ils courent loin de leurs parents. Une vie pauvre auprès d'eux est mille fois préférable au bien-être qu'ils peuvent trouver ailleurs. Du moins, si vous ne pouvez pas absolument éviter de les laisser partir, ayez soin de vous assurer d'avance qu'ils entreront dans une maison, dans un atelier où leur foi, leurs pratiques religieuses, leur vertu seront à l'abri ; autrement il vaudrait mieux les envoyer mendier leur pain. Que là où ils se rendront, vous ayez quelqu'un sur qui vous pourrez compter et qui vous rendra compte à temps de leur conduite.

442. Si un de vos enfants, par désir de plaire à Dieu, voulait garder la virginité dans le monde, ou entrer dans la vie religieuse où le sacerdoce non seulement ne l'en détournez pas, mais encouragez-le, et inspirez même ces saintes pensées à vos enfants, s'ils ne les ont pas, tout en les laissant libres dans le choix d'un état.

443. Jeunes filles, soyez respectueuses et soumises envers vos mères ; n'allez plus avec ces compagnies qu'elles vous interdisent ; n'échappez plus à leur surveillance. Vous vous préserverez par là de bien des chutes.

444. CINQUIÈME ET HUITIÈME COMMANDEMENTS. Plus de haines après la mission ; ne refusez désormais de rendre service ni de parler à personne. Oh ! l'admirable paroisse que celle où règne la charité ! Donc plus de médisances, plus de faux rapports parmi vous.

445. SIXIÈME COMMANDEMENT. Promptitude à fuir toute pensée mauvaise, tout ce qui pourrait ternir la pureté de votre âme. Plus de mauvaises lectures, plus de chansons légères ; sur les murs de vos appartements, point de gravures peu modestes. Faites disparaître et brûlez tout cela, avec les restes de mauvais journaux, les lettres d'affection que vous auriez reçues. Vous savez qui vous a perdues, jeune fille, femme chrétienne c'est une compagne, c'est un jeune homme, c'est un homme ; ne les laissez plus entrer dans votre maison, fermez-vous à clef plutôt, quand vous êtes seules. Ne fermez-vous pas au voleur votre maison, quand vous la quittez ? Votre honneur, votre âme valent plus que votre bourse. N'allez plus chez ces personnes, ni dans les maisons où vous les trouverez ; ne vous arrêtez pas à parler avec elles en chemin. Fuyez.

446. SEPTIÈME COMMANDEMENT. S'il vous restait à faire quelque restitution, remplissez au plus tôt ce devoir, de la manière indiquée par votre confesseur, économisez dans ce but ; quelle consolation quand vous aurez déposé ce fardeau !

447. COMMANDEMENTS DE L'EGLISE. Vous avez pris la résolution de vous confesser souvent, il est donc inutile de vous recommander de ne jamais manquer le devoir pascal ; mais il est bon de vous dire avec force que c'est un devoir rigoureux pour vous de faire respecter l'abstinence

dans votre maison. Jamais d'aliments gras. Plus de prétexte comme celui-ci : nous avons mangé de la viande pour ne pas la laisser gâter. C'est à vous de calculer votre affaire, afin que rien ne reste du jeudi pour le vendredi. Et quand vous allez en voyage, souvenez-vous que vous êtes chrétiennes et demandez du maigre. Ne prenez jamais un repas avec qui vous fera manquer l'abstinence.

448. Quel bonheur pour vous, si vous suivez ces conseils ; comme votre vie sera heureuse et sainte ! Vous garderez toujours la grâce de la mission qui vous ouvrira le paradis. Ah ! durant toute cette journée, priez Notre-Seigneur, qui est avec vous, de vous accorder la persévérance, et revenez toutes ce soir aux vêpres, auxquelles pas une jeune personne ne manquera. Soyez plus assidues que jamais aux exercices de la mission.

449. Si on devait établir, ou relever une congrégation de femmes, ou de filles, on aurait eu soin d'y travailler d'avance au saint tribunal, et de convenir avec quelques personnes honorables, qu'elles se lèveraient aussitôt après l'appel, pour se faire inscrire. Mais le moment de l'appel solennel à faire aux femmes, c'est après leur communion générale. On le fait de la manière suivante, après s'être entendu toutefois avec le pasteur ; car si celui-ci n'est pas décidé à entretenir ces confréries, il n'y a rien à tenter. (Voir n° 257.)

450. Mes chères Sœurs, mères de famille, dans le grand désir que nous avons de vous voir garder toujours les bons sentiments qui vous animent, nous avons cherché avec votre vénérable pasteur le moyen le plus efficace d'assurer votre persévérance, et ce moyen nous l'avons trouvé. Il ne s'agit que de vous inscrire dans la confrérie du Saint-Rosaire ou dans une autre, dans l'association de la sainte Famille par exemple. (Voir n° 325.) Pour en faire partie, il suffit de mener une vie honnête ; mais c'est nécessaire, car des femmes, qui scandaliseraient une paroisse, ne pourraient faire partie d'une association, dont le but est de donner le bon exemple. De plus, il faut s'approcher des sacrements au moins tous les deux mois et enfin assister aux réunions, qui auront lieu tous les mois (*à tel dimanche que l'on fixe*).

Vous voyez que ce ne sont pas des charges que l'on vous impose, mais des faveurs que l'on vous fait, des moyens qu'on vous offre d'être fidèles à vos devoirs. Je compte, Mes chères Sœurs, que vous allez, en grand nombre, vous faire inscrire dans cette confrérie, qui vous assurera la protection de la Sainte Vierge. Ce sera pour nous une vraie consolation, que vous ne nous refuserez pas. M. le curé et nous, nous allons prendre immédiatement vos noms, afin que ce soit fait en quelques minutes ; rendez-vous aussitôt en nombre à la sacristie, pendant que les chanteuses rediront un cantique à la Sainte Vierge.

451. Le Père, qui a donné cet avis, fera bien de rester en chaire et de faire signe d'avancer, et de le recommander encore au besoin, afin de triompher de l'hésitation, qui accompagne ordinairement cet appel. (V. n° 324).

452. **Aux vêpres du jour de la communion générale des femmes.** — *On les félicite d'avoir donné leurs noms pour la confrérie du Rosaire.* Si quelques-unes n'avaient pas pu se faire inscrire ce matin, parce qu'elles étaient pressées de rentrer dans leurs maisons, qu'elles le fassent au plus tôt, ce soir même, s'il est possible. Nous nommerons les dignitaires de la

confrérie (tel jour, à telle heure) ; que toutes les personnes qui se sont fait inscrire y soient. (*Ce jour pourrait être celui de la clôture, après la messe des femmes, vers onze heures.*)

453. Sitôt après les vêpres, nous entendrons la confession des hommes. Envoyez les jeunes gens et vos domestiques surtout, et je compte que grâce à votre zèle, pas un homme ne manquera à l'instruction ce soir (*à la conférence, s'il y a lieu*).

454. Priez plus que jamais pour la conversion des pécheurs. Après les vêpres, les femmes pourront se retirer et toutes les jeunes personnes resteront pour entendre une instruction spéciale pour elles. (Voir nos 286 et 2689). De grâce, ne manquez pas les instructions du matin. Ce point est important pour vous.

455. **Cérémonie pour les morts.** — (*La veille et l'avant-veille au soir*). N'oublions personne dans ce saint temps de mission. Les petits enfants ont eu leur fête ; les femmes également : bientôt ce sera le tour de nos chers hommes ; mais demain à.... heures, c'est la fête des morts. Nous vous convoquons tous pour venir avec nous prier pour vos défunts, pour vos pères, vos mères, vos époux, vos enfants qui vous ont quittés pour l'autre vie. Il faut qu'ils ressentent aussi le bienfait de la mission.

La messe sera chantée solennellement ; l'autel sera couvert d'ornements de deuil. Une importante instruction aura lieu à l'évangile. Chers hommes, soyez nombreux ; vous avez du cœur, vous le manifesterez en cette circonstance. Les personnes qui ont reçu l'absolution et communié déjà, et qui n'ont rien sur la conscience qui les inquiète, pourront encore faire la communion, sans se réconcilier, afin de prier plus efficacement pour les défunts.

456. C'est pourquoi il serait bien de placer la cérémonie pour les morts le lendemain de la communion générale des femmes. Si cette cérémonie précédait de quelques temps la communion générale des femmes, on pourrait avec fruit la renouveler d'une autre manière, le soir du même jour. (Voir n. 264.) Quand cette cérémonie a lieu le soir, on l'annonce le matin à la messe.

457. Le jour de la cérémonie des morts, on n'oublie pas, si les femmes ont fini leurs confessions, de recommander aux pères de famille de venir se réconcilier l'avant-veille de la communion. Dès après la messe, on est à leur disposition jusqu'à midi, et à partir de deux heures jusqu'à la nuit. On a eu soin au saint tribunal d'inviter tous les hommes mariés à venir se réconcilier l'avant-veille de la communion ou au moins la veille durant le jour, et non à la nuit. En faisant à tous cette recommandation, un certain nombre y sont dociles ; et le lendemain, n'étant pas harcelé par la besogne, on s'occupe avec plus de soin des jeunes gens.

Mes Frères, dit-on aux hommes, vous viendrez vous réconcilier tel jour, toute la journée, vous tous qui êtes raisonnables. Vous aurez le bénéfice : 1° de nous rendre service, et nous savons que vous êtes disposés à le faire ; 2° d'être un jour plus tôt en grâce avec Dieu. Ne craignez pas de vous oublier durant le temps qui séparera votre réconciliation de votre communion. Je réponds de vous. Et quand même il vous échapperait par surprise une petite faute, ne vous inquiétez pas, cela n'empêchera pas de faire une bonne communion.

458. **Vers la fin de la mission,** *recommander de plus en plus la prière et le zèle pour amener les autres aux instructions et au saint tribunal.* Si quelques jours s'étaient écoulés depuis les absolutions, on recommanderait aux personnes qui auraient encore quelques peines, ou qui seraient retombées, de venir voir leur confesseur, sans crainte ni découragement, aux moments laissés libres par les hommes. On pourrait faire sonner pendant les quatre ou cinq derniers jours, après *l'Angelus, la cloche du pardon*, que saint Léonard appelait le *Réveil des pécheurs.*

Au son de cette cloche, dans les familles, dans les chemins, à l'église, on récite cinq *Pater* et cinq *Ave* pour la conversion des pécheurs: les missionnaires donnent l'exemple et quittent au besoin le confessionnal pour réciter cette prière. *(Voir la note du n° 835.)* Bien dire qu'il n'est pas trop tard; que tant que les missionnaires sont dans la paroisse, jusqu'à la dernière heure, ils accueillent avec grande douceur tous ceux qui viennent à eux; que ce sont les retours de la dernière heure qui les consolent le plus.

459. **Aux hommes,** leur recommander d'accuser tout d'abord ce qui les inquiète depuis le plus long temps. Leur dire que la confession de la mission doit être faite comme à l'heure de la mort, qu'ils trouveront une grande paix à manifester tous leurs doutes, qu'on les aidera de bon cœur, qu'une confession de plusieurs années et même de toute la vie ne prend pas plus de temps qu'une autre et n'oblige pas à se présenter plus souvent au confessionnal. Ne jamais congédier les hommes sans un mot de félicitation sur leur nombre, sur leur zèle à amener leurs connaissances.

Les femmes ne savent pas s'y prendre, dit-on; mais les hommes entre eux réussissent admirablement par un bon conseil donné à leurs voisins, à leurs amis. On termine en disant: A demain; et on fait ressortir l'importance de la conférence, ou de l'instruction du lendemain. On répète sous diverses formes les principaux mystères et les conditions d'une bonne confession, la manière de combattre les tentations, et la promesse de recevoir avec bonté, et d'aider de son mieux, ceux qui auraient quelque embarras de conscience. (Voir n^{os} 257 et suivants.)

460. **L'avant-veille de la clôture,** au soir, on indique les offices du dimanche; et, dans une paroisse de foi, on peut convoquer les hommes pour le lendemain à une messe matinale, où ils assisteraient tous et où ils seraient seuls. Une instruction leur serait donnée pour les préparer à l'absolution: « Venez-y, mes Frères, leur dirait-on; envoyez-y vos enfants, vos domestiques; et aussitôt après la messe, nous vous réconcilierons jusqu'à midi: ceux qui ne pourront pas venir le matin viendront dès une heure, de telle sorte que tout soit fini à l'instruction du soir. »

(L'expérience prouve que cette messe du matin, si elle n'a pas un succès complet, ce qui n'est pas nécessaire, puisque la mission est à peu près terminée, amène ordinairement dans les paroisses chrétiennes un certain nombre d'hommes, et donne une avance notable pour les confessions.)

461. Assez souvent, dans les missions, on supprime l'instruction du soir la veille des communions générales; on en comprend sans peine la raison; mais il y a des avantages considérables à ne pas le faire. A cette époque de la mission, en effet, on a toujours un bel auditoire, tandis qu'aux premiers jours, il était souvent fort restreint; n'est-il pas bon d'en profiter pour instruire et ébranler les populations? En disant d'avance qu'on quitte

le confessionnal des femmes, l'heure de l'instruction arrivée, on les oblige à venir se réconcilier plus tôt, et si on est à la veille de la communion générale des hommes, une réunion le soir, la veille de leur communion, amène à l'église un certain nombre de ceux qui sont en retard, et les décide à se confesser. Sans elle, ces pauvres endurcis ne songeraient pas à venir à l'église.

Toutefois, dans ces réunions, on ne doit pas traiter des sujets capables de troubler les âmes qui doivent communier le lendemain ; l'amour de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, la sanctification des actions ordinaires, l'enfant prodigue fourniront matière à des instructions très utiles. On peut, du reste, quand on a des hommes à réconcilier, être fort court dans l'instruction, et, par manière de glose, y rappeler les principaux mystères et les conditions d'une bonne confession, et recommander aux hommes de produire les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition qu'on leur inspirera.

462. On leur rappelle l'heure de la messe de communion (voir nº 258), la nécessité d'être à jeun et en état de grâce pour communier, etc., *comme au nº 422*. On les prévient qu'après la messe de leur communion générale, on les recevra du saint scapulaire, qu'on les exhorte à porter toujours. Les braves l'ont sur leur poitrine au champ de bataille.

463. **A la communion générale des hommes,** on répète l'avis nº 424 ; on annonce l'ordre de la communion générale, nº 425, les heures des messes et des offices de la journée, les invitant à ne pas manquer les vêpres, ni même, s'il est possible, la seconde messe. On annonce la bénédiction d'objets de piété pour eux après les vêpres.

464. Après une courte action de grâces, on ne manque pas de leur donner des avis analogues à ceux qui ont suivi la communion générale des femmes.

465. SUR LE PREMIER COMMANDEMENT. — Tout comme ci-dessus nº 430, sauf que pour les sacrements on se contente de leur recommander de ne jamais omettre au moins leur devoir pascal. Quel beau spectacle vous offrez en ce jour ! Présentez-le à toute la paroisse chaque année aux Pâques. C'est là un grand devoir. Vous avez promis de le remplir, parole d'homme. Qu'il n'y ait point l'année prochaine de lâches défections. Ce serait plus beau encore et utile pour vous si vous offriez cette édification à la paroisse à toutes les grandes fêtes de l'année. Ce serait parfait si vous communiez fréquemment selon le vœu de Notre-Seigneur et de l'Eglise. Du moins, ayez soin de ne pas vivre en péché mortel : vos travaux, vos peines seraient perdus. Donc, quand vous sentirez que vous n'en pouvez plus, allez en secret trouver votre pasteur ; ou, quand vous allez ici ou là pour vos affaires, exposez à un saint prêtre votre situation. Vous vous relèverez consolés, personne n'en saura rien. Il est moins nécessaire de communier que de se confesser. Si vous tombez par faiblesse, relevez-vous aussitôt par un acte d'amour de Dieu qui est infiniment aimable, accompagné de la douleur de l'avoir offensé et de la résolution de ne plus le faire. Puis, dès que vous avez un instant, allez secrètement confesser votre faute à l'église, à la sacristie ou même à la cure. Ah ! si vous faisiez ainsi, mes chers pères de famille, mes bons jeunes gens, vous seriez tous des saints et votre vie s'écoulerait heureuse comme la journée d'aujourd'hui. Qu'y perdriez vous ?

466. Deuxième commandement. — Parmis vous, plus de blasphèmes. Comment cette langue, sur laquelle s'est reposée la divine Hostie, oserait-elle lancer l'injure contre un Dieu si plein de bonté, qui a oublié toutes nos infidélités précédentes, et qui s'est donné tout entier à nous? Pères, je vous en charge, ne supportez aucun blasphème dans votre maison, ni chez vos serviteurs, ni chez vos enfants. Vous avez pris des résolutions, soyez-y fidèles.

Ayez une parole grossière que vous redirez souvent, s'il le faut, mais point d'insulte à Dieu. Et si le blasphème vous échappe vous, sans que vous le remarquiez par suite de l'habitude prise, vite dites un acte de contrition, et promettez de vous observer mieux à l'avenir; ou bien condamnez-vous à donner un sou aux pauvres pour chaque blasphème, et je réponds qu'au bout de quelques mois vous serez corrigés.

467. Troisième commandement. — Plus de travaux défendus le dimanche. Le travail du dimanche, comme le bien mal acquis, ne porte pas bonheur. Donc, maîtres, pères, dès le samedi matin prenez vos précautions, donnez vos ordres, pressez la besogne, et que le soir tout soit fini. Le lendemain, c'est le repos du Seigneur; que ni vos fils, ni vos domestiques ne travaillent sans une vraie nécessité. Et la nécessité, ce n'est pas quand il y a une récolte à cueillir, mais quand la récolte est menacée par l'orage et risque de se perdre. Venez à la messe tous les dimanches, à moins qu'une raison grave ne vous en dispense. Ne voyagez pas le saint jour; et si vous avez des raisons de le faire, entendez la messe avant de partir, ou ne manquez pas de partir à temps pour avoir la messe dans une autre paroisse. Puis revenez de bonne heure au milieu de votre famille qui a besoin de vous.

A la messe, gardez-vous de vous placer à côté de ceux qui n'y viendraient que pour se moquer de la religion. Si vous les voyez d'un côté de l'église, placez-vous de l'autre. Jeunes hommes, jeunes gens, attention à cet avis. Si vous l'oubliez, au lieu de sortir de l'église avec une provision de grâces, vous vous en retirerez plus coupables. Venez autant que possible aux vêpres, et puis rentrez aussitôt chez vous. Pères de famille, emmenez vos jeunes gens. Vous ferez en famille une petite fête; vous irez voir, avec vos enfants, vos moissons qui mûrissent, vos champs qui reverdissent, et ensemble vous bénirez Dieu. Que votre âme s'en trouvera bien et votre bourse aussi! Ayez un grand soin d'entendre la parole de Dieu le dimanche. Assistez au sermon; et si jamais vous avez des prédicateurs, soyez encore plus empressés à les venir entendre que vous ne l'avez été cette fois. Vous ne vous en repentirez pas.

468. Quatrième commandement. -- Enfants, jeunes gens, ne faites pas pleurer vos mères; obéissez à vos parents comme à Dieu, surtout quand ils vous défendent d'aller avec de mauvaises compagnies, quand ils vous ordonnent de prier ou d'aller aux offices. Bons pères de famille, écartez vos enfants des mauvaises occasions. Ne souffrez pas qu'ils s'entretiennent avec des personnes de différent sexe, donnez-leur de saint exemples. Croyez-moi, le plus bel héritage que vous puissiez leur laisser, c'est l'amour, c'est la crainte de Dieu. Ne leur permettez pas de quitter votre maison, sous prétexte que loin ils gagneront davantage. Rien ne remplace pour des enfants la vigilance des parents. Du moins, si vous ne pouvez les garder, ne les

laissez pas partir pour un atelier ou une maison, où ils ne pourraient vivre en bons chrétiens et où personne ne veillerait sur eux. Si quelques-uns d'entre eux voulaient se consacrer à Dieu dans la vie religieuse, le sacerdoce ou la virginité, non seulement ne les contrariez pas ; mais même soutenez ce saint désir, quand même vous devriez pour cela faire des sacrifices véritables. Dieu saura vous en dédommager. Il y a une grande différence entre un jeune homme et un jeune homme ; je veux dire entre un jeune homme qui consacre sa vie à Dieu et un autre qui le blasphème et qui l'offense.

Parmi ces chers jeunes gens qui m'entendent, il y en a plusieurs, qui, à la Trappe, à la Chartreuse, dans une communauté de Frères, seraient des saints, et qui, dans le monde risqueront de devenir des libertins. Nous sommes nous, pauvres missionnaires, des enfants du peuple ; il est clair que nous pouvons faire mille fois plus de bien que si nous étions restés à cultiver la terre. Il y a ici des jeunes gens qui peuvent faire ce que nous avons fait ; ils sont du même bois que nous, ou au moins ils peuvent, avec de la générosité pour Dieu, entrer dans une maison de Frères, où ils seront à l'abri des mauvaises compagnies. Si quelqu'un d'entre ces jeunes gens se sentait incliné vers une vocation sainte, qu'il en parle à son pasteur. Celui-ci sera heureux de l'aider à réaliser un si saint désir. — Ne soyez pas comme un lion dans votre maison, saccageant ceux qui l'habitent. Sachez souffrir quelque chose ; sachez même souffrir beaucoup de la part de vos épouses afin de conserver la paix (1).

469. CINQUIÈME ET HUITIÈME COMMANDEMENTS. — Plus de haine dans cette paroisse ; Dieu nous a tout pardonné, pardonnons tout ; disons du bien de tout le monde ; à tous rendons service. Plus de médisances ni de calomnies.

470. SIXIÈME ET NEUVIÈME COMMANDEMENTS. — Souvenez-vous que la chasteté fait la gloire de tout chrétien, d'un homme, d'un jeune homme surtout. Donc repoussez tout ce qui la peut blesser, non seulement les paroles coupables ou légères qui peuvent scandaliser l'enfance, non seulement les actions criminelles, mais même les simples pensées. Quand elles se présentent, rejetez-les comme un charbon qui vous tomberait sur la main. Quelle consolation vous trouverez dans la pratique de la vertu, qui fera de vous des anges ! Ne vous en privez pas.

Mais souvenez-vous que cette plante, à la fleur si éclatante et si parfumée, ne vient pas au bord des chemins, ni dans les rues ; mais dans les lieux écartés, et arrosés *lilium convallium*. Donc, fuyez les mauvaises compagnies, hommes et jeunes gens ; n'allez plus dans les lieux où par le passé vous avez bu avec excès, de manière à attiser les mauvaises passions qui sont en nous ; n'allez plus dans cette maison où vous avez rencontré une personne de différent sexe, qui vous a perdus et que vous avez perdue. *Cum muliere aliena ne sedeas omnino ; colloquium enim illius quasi ignis exardescit.* Ne

(1) Un des disciples de Socrate, lui dit un jour en entendant les criailleries de Xantippe, femme de ce philosophe : « Cette femme est insupportable. » — « J'y suis habitué, répondit Socrate, comme on s'habitue à entendre le bruit d'une poulie. » Dans une autre circonstance, après un orage d'injures, elle lui lança de l'eau au visage : « Je savais bien, dit-il, qu'après un orage, il devait tomber de la pluie. » Un jour qu'elle vint en public lui arracher son manteau, quelques-uns lui reprochèrent de ne pas lui avoir appliqué un soufflet. « Si je l'eusse fait, répondit-il, je vous aurais donné l'occasion de crier tous ; les uns : Tiens bon, Socrate ! les autres : Tiens bon, Xantippe. »

laissez pas venir cette personne chez vous. Si elle vous saisit par votre vêtement, comme la femme infâme de Putiphar fit au chaste Joseph, abandonnez-lui votre vêtement, mais pas votre âme, et fuyez.

Quand vous cherchez une épouse, jeune homme, demandez-la à ses parents, comme Tobie ; mais point d'entrevue en tête à tête avec elle ; vous en serez plus estimé des hommes et Dieu bénira votre avenir. Laissez là ces compagnons libertins ou impies, qui n'ont sur les lèvres que le blasphème et la parole impure. Ne dites pas : J'irai encore ici ou là avec tel ou tel, mais je veillerai sur moi et ne ferai point de mal ; dites : Je n'irai plus là et on ne me reprendra pas dans cette compagnie ; car si vous vous exposez au danger, vous y périrez. Celui qui vit dans les mines de charbon devient noir ; au milieu de la boue, on s'en couvre ; dans une ville où règne le choléra, on meurt de la peste. Le jeune homme, que convertit saint Jean l'Evangéliste, en mauvaise compagnie devint chef de brigands. Aussi le même saint Jean rencontrant un hérétique dans un bain s'enfuit, en disant : Sortons d'ici, je crains que cette maison ne s'écroule et ne nous ensevelisse sous ses ruines. Combien qui sont rangés chez eux et qui ne font le mal que le dimanche, avec certaines compagnies ! Rien n'est plus important pour les hommes et les jeunes gens que de rester dans leur famille, surtout le dimanche. Veillez même, mes chers amis, sur vos regards. Le saint homme Job nous valait bien, et il était attentif à baisser les yeux : « J'ai fait un pacte avec mes yeux, disait-il, pour ne pas même avoir la pensée d'une femme. » Quel exemple !

471. Septième commandement. — Prenez garde de vous laisser tromper, mais ayez plus de crainte encore de tromper les autres ou de leur faire tort. Et si vous aviez quelques restitutions à faire, accomplissez-les aussitôt, comme vous l'a indiqué votre confesseur. Si vous tardiez vous risqueriez de ne jamais remplir ce devoir et de mourir dans la disgrâce de Dieu.

472. Commandements de l'Eglise. — Jamais ne violez l'abstinence, ni les vendredis, ni le quatre-temps, ni dans les trois jours de chaque semaine du Carême où elle est prescrite. Je sais que vous êtes fidèles à ce devoir chez vous ; mais lors même que vous êtes en dehors de chez vous, souvenez-vous que vous êtes chrétiens. D'abord, n'allez pas prendre vos repas avec ceux que vous savez ne pas respecter les lois de l'Eglise. S'ils vous invitent, dites que vous êtes attendu ailleurs. Allez dans une autre maison qu'eux et demandez du maigre ; on vous en donnera pour votre argent. Quand on paie, on a le droit de se faire servir ; si on se moque de vous, tant mieux ; vous en aurez plus de mérites ; et si vous bravez le lâche respect humain, après s'être ri de vous, on vous estimera.

473. (Si l'on s'était entendu avec M. le Curé pour réorganiser une association d'hommes et de jeunes gens déjà existante, ou pour en créer une nouvelle, on aurait eu soin de donner le mot au saint tribunal, aux plus chrétiens de la paroisse, et de leur recommander de se rendre à la sacristie aussitôt après l'appel fait en public. Sans cette précaution, le respect humain et l'hésitation pourraient faire tout échouer. On placerait l'appel aussitôt après la communion générale. C'est le moment le plus favorable, et souvent le seul favorable ; on ajouterait donc) :

474. Mes amis, vous nous avez bien consolés pendant la mission ; tout

ce que nous vous avons demandé, vous l'avez fait avec empressement. Vous avez eu raison, car tout ce que nous avons dit était inspiré par le désir de votre bonheur en ce monde et en l'autre. Il est encore une consolation que nous vous demandons, pour votre plus grand bien, pour assurer votre persévérance, c'est de vous enrôler en grand nombre dans l'Association des Pénitents (*on en dit les avantages ; ou, s'il n'y avait pas chance de succès pour cette confrérie, dans l'association universelle des familles chrétiennes* et on en dit les avantages ; (voir nº 325) *ou dans l'Association de N.-D. de la Salette ou dans une autre au gré de M. le curé.*) Il ne s'agit que de vouloir éviter le blasphème, la profanation du dimanche, la violation de l'abstinence, et de réciter, tous les jours : un *Notre Père*, un *Je vous salue, Marie*, et l'invocation : *N.-D. de la Salette, réconciliatrice des pécheurs, priez sans cesse pour nous qui avons recours à vous.* Encore n'est-on pas obligé à cette prière sous peine de péché. Vous allez donc donner vos noms en grand nombre ; ces noms seront inscrits à la sainte Montagne et vous aurez part aux prières des centaines de mille âmes ferventes, qui font partie de cette association. Venez vite à la sacristie, nous allons recevoir aussitôt vos noms c'est l'affaire de trois minutes, et après nous vous recevrons du scapulaire. (*S'il s'agit de l'association de la Ste. Famille, il sera plus pratique, si l'on craint de ne pas réussir, d'inviter seulement les femmes à faire inscrire leur famille.)* Ne manquez pas les vêpres aujourd'hui.

475. NOTA. Si on ne reçoit pas les hommes et les jeunes gens du scapulaire à ce moment-là, ils n'osent pas se présenter avec les femmes.

476. Si M. le Curé et les paroissiens étaient d'avis d'ériger un souvenir de mission, on encouragerait ce projet et on inviterait les fidèles à rendre ce monument digne de leur foi par de généreuses offrandes, selon leurs ressources pourtant. On conseillerait au pasteur d'organiser ce jour-là même, une souscription qui serait faite aussitôt à domicile, dans chaque hameau, par les notables du pays. Si personne n'est d'avis d'ériger un souvenir de mission, on est plus fort pour recommander l'association des hommes, association qu'on appelle devant eux un souvenir vivant de ces saints jours.

477. **Clôture.** — Rappelez les moyens de persévérance, si on ne devait pas en traiter dans les sermons : *fuite des occasions, prière, dimanche sanctifié, fréquentation des sacrements*, etc. C'est nécessaire, mes Frères. Pour persévérer nous avons aussi besoin de la Sainte Vierge, et nous réclamerons tous sa protection par une neuvaine de jours, de semaines et de mois. Voici comment cela se pratiquera : M. le Curé (*il a été prévenu au préalable*) vous réunira tous les jours, pendant neuf jours, à l'église, vers la chute du jour. Venez en grand nombre. Vous réciterez les litanies de la Sainte Vierge, pour demander la persévérance. Quand ces neuf jours seront écoulés, vous commencerez la neuvaine de dimanches ; et pendant neuf dimanches de suite, après la messe de la paroisse, vous réciterez la même prière, dans le même but. Les neuf dimanches écoulés, vous commencerez la neuvaine de mois, et après la messe du premier dimanche de chacun de ces mois, vous répéterez tous ensemble les litanies. (Voir nº 321.)

478. Immédiatement après les vêpres, ayez soin de vous retirer aussitôt sans vous arrêter en chemin, dans vos familles, pour vous entretenir en-

semble et bénir Dieu des grandes grâces qu'il vous a faites, vous promettant mutuellement de sanctifier en famille tous les dimanches de l'année comme celui-ci.

CHAPITRE II.

CATÉCHISMES

479. On distingue le catéchisme du peuple ou glose, et celui des petits enfants. Nous donnons ici l'un et l'autre.

ARTICLE I. — *Glose ou exposition succincte et complète de la doctrine chrétienne.*

(*Voir ce que nous en avons dit,* nos 214 *et suivants.*)

480. Dieu a créé l'homme pour le servir, l'aimer, et par là obtenir la vie éternelle. Le salut, voilà notre grande et unique affaire ; or, pour faire notre salut, pour aller au ciel, nous devons : 1° observer les commandements de Dieu et de l'Eglise ; 2° employer les moyens de salut que Dieu, dans sa miséricorde, nous a donnés ; 3° croire les vérités qu'il nous a enseignées lui-même (1).

Ce n'est qu'à ces conditions qu'on est vraiment chrétien, c'est-à-dire vrai disciple de Jésus-Christ (2).

§ 1. — **Commandements.**

481. **I. Explication des Commandements de Dieu sous forme d'examen.** — *Avant tout, demandons-nous sérieusement si rien dans le passé ne nous inquiète ; car une confession sérieuse doit réparer tout ce qui a été mal fait précédemment.* Il faut la faire comme si elle devait être la dernière de votre vie.

1° *Depuis combien de temps ne vous êtes-vous pas confessés ?* S'il y a plus d'une année, vous avez péché gravement autant de fois que vous êtes restés d'années sans vous confesser, et autant de fois que la pensée

(1) Ce n'est pas là l'ordre logique ; saint Liguori nous a dit plus haut la raison qui nous fait commencer par les préceptes et placer le *Credo* après les sacrements. Voir no 218. Nous ne citons que quelques traits dans le corps de cette exposition de la doctrine, car la glose doit être courte dans les missions ; mais un prêtre qui voudrait s'en servir pour les prônes du dimanche, ce qui est assurément très pratique, ferait bien d'y entremêler les faits historiques qui se trouvent après chaque sujet auquel on peut les appliquer. Voir aussi le *Livre de Tous* où l'on trouve d'ailleurs de plus amples développements.

(2) Être chrétien, voilà notre beau titre de gloire, voir no 770. Saint Platon, martyr d'Ancyre, fut traduit devant le tribunal d'Agrippin. Celui-ci ayant demandé qui il était : « Je suis chétien, dit-il, j'adore un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre. — Je n'ignore pas que tu es chrétien ; mais je te demande ton nom. — A ma naissance on m'a appelé Platon ; mais avant tout je suis chrétien, voilà mon véritable nom. On m'a appris à servir Jésus-Christ dès le sein de ma mère, et je suis prêt à donner tout mon sang et mille vies, si je les avais, pour son amour. » Et, en cela, il s'est montré bien au-dessus du philosophe du même nom qu'on a cependant appelé le divin Platon, et qui, interrogé a Athènes sur l'unité de Dieu, n'osa dire la vérité qu'il connaissait, de peur d'être condamné, comme Socrate, a boire du poison.

vous étant venue de remplir ce devoir vous avez dit dans votre cœur : Je ne me confesserai pas l'année prochaine.

2° *Avez-vous fait la pénitence imposée par le confesseur ?* Si cette pénitence était grave et imposée pour des fautes mortelles, c'est un péché grave de l'avoir omise. Avez-vous différé d'accomplir votre pénitence, la renvoyant par négligence, durant un temps considérable ?

3° *Quand vous vous êtes confessés, auriez-vous manqué de l'instruction nécessaire,* ne sachant pas même les vérités de la religion que personne ne peut ignorer, ou n'étant pas dans l'intention de vous instruire de ce que tout chrétien doit savoir ?

4° *Avez-vous négligé complètement de faire votre examen* dans vos précédentes confessions, ne pensant à rien, par négligence, ne priant pas même votre confesseur de vous aider, répondant en l'air et sans attention aux questions qu'il vous adressait, et par suite oubliant une ou plusieurs fautes graves ? Combien de confessions avez-vous faites avec une telle négligence ? Hélas ! elles ne nous rassureront pas qnand il faudra mourir.

5° *Quand vous vous êtes confessés, avez-vous eu la douleur du péché,* l'horreur de toutes vos fautes graves au moins, et, si vous n'accusiez que des fautes légères, aviez-vous au moins la douleur de quelqu'unes d'entre elles ? Toutes les confessions faites sans contrition, en racontant ses péchés comme si c'était une histoire, mais sans douleur et sans regret d'avoir offensé Dieu, toutes ces confessions sont nulles et à refaire, et même elles peuvent être des sacrilèges.

6° *Vous êtes-vous confessés sans avoir l'intention de vous corriger* de vos mauvaises habitudes graves, et y êtes-vous retombés presque aussitôt après la confession, sans faire d'effort pour vous corriger ? C'est une preuve que vous n'aviez pas le ferme propos. Ces confessions ne vous ont pas rendu la grâce de Dieu, elles sont à refaire. Vous êtes-vous confessés sans avoir l'intention de faire cesser vos rancunes graves contre le prochain, sans avoir l'intention de rendre le bien d'autrui, de réparer les calomnies, les médisances graves, sans promettre à Dieu d'éviter les mauvaises compagnies, les liaisons dangereuses avec les personnes de différent sexe, les maisons où vous aviez eu la fréquente habitude de faire de fautes graves, supposé qu'il vous fût possible de les éviter ? Vous êtes-vous confessés sans l'intention d'accomplir une pénitence sérieuse imposée pour des fautes graves ? Votre confession a été au moins nulle.

7° *Avez-vous manqué de franchise en confession, cachant certains péchés graves, par fausse honte, ou bien n'en disant pas le nombre tel que vous le saviez,* le diminuant exprès, afin de paraître moins coupable, n'avouant pas certaines circonstances du péché qui étaient nécessaires à déclarer et que vous croyiez être obligés en conscience de déclarer. Vous êtes-vous excusés en confession de manière à présenter à votre confesseur comme léger ce qui était grave ? Avez-vous gardé des doutes sérieux, ne demandant pas des explications à votre confesseur, quand vous sentiez qu'il fallait le faire et par suite vous confessant et communiant dans la crainte. *Oh ! il faut réparer ces confessions mal faites et toutes celles que vous avez faites depuis,* et vous aurez la paix. Mais dès que vous vous présentez au saint Tribunal, dites clairement ce qui vous ennuie, depuis un plus long temps. Lors même qu'une confession générale ne vous serait pas nécessaire,

il est toujours bon d'en faire une en temps de mission, si vous n'en avez jamais fait. Si déjà vous l'avez faite, après l'âge de vingt et un ans, et si elle vous a parfaitement tranquillisés, vous ferez avec fruit une revue depuis votre confession générale, accusant tous les péchés commis depuis lors; le confesseur vous aidera de bon cœur à tout dire.

482. Venons-en maintenant à l'examen sur les commandements. Dieu donna sa loi au peuple d'Israël, sur la montagne de Sinaï, au milieu des tonnerres et des éclairs. C'est une vérité de notre foi. Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme pour notre salut, est venu nous dire : *Si vous voulez entrer dans la vie, observez les commandements.* Vous connaissez ces commandements et vous les récitez à la prière du matin. Ah ! ne le faites jamais sans prendre la résolution de les observer. Ce n'est pas un joug que Dieu a voulu nous imposer en nous les donnant, c'est un bienfait qu'il nous a accordé; c'est le chemin du paradis qu'il nous a tracé, pour nous empêcher d'aller nous égarer à travers les précipices du péché mortel.

483. **Le premier commandement** est ainsi conçu : *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras.* Rien n'est plus raisonnable que ce commandement. Rien n'est grand comme Dieu, il est créateur et conservateur de tout. Par conséquent, il est maître de toute créature et de l'homme en particulier. Les anges adorent Dieu, nous devons l'adorer. Les anges l'aiment, c'est un grand honneur pour nous d'être obligés de l'aimer. Et si nous ne l'aimions pas, qui aimerions-nous donc ? N'est-il pas tout ce qu'il y a de bon, de beau, de saint, d'aimable ? *On adore et on aime Dieu comme il convient quand on pratique ces quatre vertus : la foi, l'espérance, la charité et la religion.* Nous allons vous les faire connaître, ces vertus, ainsi que les péchés que l'on peut commettre en ne les pratiquant pas.

484. Nous nous attacherons surtout à vous signaler les péchés graves, parce qu'il est nécessaire de les déclarer en confession. Mais auparavant nous devons faire remarquer ce que c'est qu'un péché grave et mortel. Sachez donc qu'il y a en nous deux vies : la vie du corps et la vie de l'âme; il y a aussi deux morts : la mort du corps et celle de l'âme. La vie du corps, c'est l'âme. Quand l'âme est séparée du corps, le corps n'est plus qu'un cadavre. La vie de l'âme, c'est Dieu. Quand l'âme a perdu Dieu elle est morte. Et c'est le péché grave qui sépare l'âme de Dieu; c'est pour cela que le péché grave est appelé mortel; il donne la mort à notre âme. Le péché véniel ne donne pas la mort à l'âme, mais il lui fait une blessure; il n'offense pas Dieu gravement, mais il l'offense; il n'est pas un mal aussi grand que le péché mortel, mais il est plus grand que tous les autres maux qui peuvent arriver aux créatures.

Pour faire un péché mortel, il faut trois choses : matière grave, pleine connaissance et consentement parfait. Vous volez un sou; vous remarquez fort bien que c'est mal et vous voulez le faire bien librement : il n'y a pas faute mortelle, parce qu'un sou est une matière légère; mais si volontairement et en remarquant bien ce que vous faites, vous volez une somme considérable, il y a faute mortelle. Vous consentez à une pensée coupable à moitié endormi, n'ayant rien fait quand vous étiez éveillé pour amener cette pensée : il n'y a pas faute grave; vous n'avez pas pleine connaissance, puisque vous êtes à moitié endormi. Vous êtes éveillé

cette pensée vous vient ; vous en remarquez bien la malice, mais vous ne vous y complaisez pas complètement : il y a seulement un peu de négligence à la repousser et un demi-consentement au mal; c'est une faute, mais légère seulement, parce que le consentement n'est pas complet.

Toutefois sachez que les saints ont pleuré à chaudes larmes les péchés véniels qu'ils ont commis. Ah ! pourquoi offenser, ne serait-ce que légèrement, un Dieu si bon, mort pour nous sauver ? — On peut, par erreur de conscience, faire des fautes graves là où en réalité il n'y a qu'une faute légère. Voici un enfant à qui ses parents ont inspiré une grande horreur pour le vol ; il prend une pomme croyant faire un péché mortel, il fait en effet un péché mortel à cause de sa conscience mal réglée. Il est donc bien important de connaître ce qui en réalité est grave et ce qui ne l'est pas, et nous aurons soin ordinairement de le faire remarquer. Il est plus important encore de ne jamais faire ce que la conscience comdamne.

485. **La foi.** — Faisons d'abord connaître ce que c'est que la foi. Dieu, en plaçant l'homme sur la terre, ne l'a pas abandonné à l'ignorance et à l'aveuglement de l'esprit. Il est père, et un père n'abandonne pas ses enfants. Il n'a pas voulu nous laisser marcher à tatons au risque de ne pas trouver le chemin du ciel et de tomber dans l'abime de l'enfer. C'est pourquoi, tant qu'il y a eu des hommes, Dieu leur a fait connaître ce qu'ils avaient à faire pour ne point se perdre. Il ne s'est point contenté de leur donner la conscience qui leur fait discerner ce qui est bon de ce qui est mal, il a voulu encore leur manifester, leur faire voir d'une manière plus claire leurs devoirs ; et même le Fils de Dieu, Jésus-Christ a daigné descendre du ciel sur la terre, prendre un corps et une âme comme nous, afin de se faire voir à nous, de nous parler et de nous faire connaître ce que nous devons croire et ce que nous devons faire pour aller au ciel. Rien n'est plus certain que la venue de Jésus-Christ sur la terre et que la divinité de sa révélation. Jésus-Christ a bouleversé le monde, il a ressuscité les morts, guéri les malades. Il a dit qu'il était Fils de Dieu et que ses œuvres en étaient la preuve ; et l'univers l'a cru ; et non seulement près de trois cents millions de catholiques le croient, mais les protestants, les schismatiques et les hérétiques le croient. Puisque le Fils de Dieu nous a fait connaître la vérité, nous devons croire ce qu'il a dit. Qu'elle injure ne serait-ce pas lui faire que de refuser d'accepter ce qu'il enseigne dans son Evangile ! Nous n'oserions pas dire à un homme d'un rang tant soit peu élevé : Vous êtes un menteur ou un ignorant. Oserions-nous dire que Dieu nous trompe ou qu'il se trompe ? Le faire, ce serait un blasphème, et ce serait aller à la fois contre la raison et contre l'enseignement de Dieu, qui nous a révélé sa science et sa vérité infinies.

486. Pour que la vérité qu'il est venu apporter sur la terre ne pût jamais s'altérer, ne pût jamais changer, Jésus-Christ en a confié la garde à l'Eglise catholique, cette Eglise gouvernée d'abord par saint Pierre et les Apôtres, et ensuite par le Souverain Pontife notre saint Père le Pape, successeur de saint Pierre, et par les évêques, successeurs des Apôtres. Il a promis à son Eglise d'être avec elle jusqu'à la fin du monde, afin que par cette assistance elle ne puisse nous enseigner que ce que Jésus-Christ lui a appris lui-même. Jésus-Christ a promis au Souverain Pontife et aux évêques l'Esprit de vérité, pour qu'il demeure avec eux jusqu'à la fin. Quand il a promis, peut-il

manquer de parole ? Non, certes. Eh bien, avoir la foi, c'est avoir le bon sens de dire : Mon Dieu, je crois ce que vous m'avez appris ; car vous ne pouvez ni mentir ni vous tromper. Je crois tout ce que le Pape et les évêques enseignent, parce que vous avez promis d'être avec eux jusqu'à la fin du monde pour qu'ils me disent toujours la vérité ; je vois du reste manifestement que vous protégez votre Eglise contre toutes les persécutions ; et d'ailleurs vous accordez aux saints qui sont membres de cette Eglise, le don de faire des miracles et de pratiquer d'admirables vertus. Et lorsqu'on croit ainsi sur la parole de Dieu ce que l'Eglise enseigne, on est en bonne compagnies ; on croit avec tout ce qu'il y a et tout ce qu'il y a eu de saints sur la terre, avec tous les martyrs, avec tous les saints Docteurs de l'Eglise. *Celui qui ne croira pas, sera condamné.*

487. Que le prédicateur veuille bien lire attentivement pour son usage ce qui suit :

Qu'on n'oublie pas en catéchisant, au confessionnal et en chaire, même les petits enfants, ce qui est nécessaire de nécessité de moyen. De l'aveu de tous, il faut croire à l'existence de Dieu, qui a élevé l'homme à l'état surnaturel, qui prépare aux bons pour récompense au ciel la vision et la possession de lui-même, et qui punit les méchants. La connaissance de l'existance de Dieu rémunérateur et vengeur, acquise par la raison, ne suffit pas ; il faut la foi en ces vérités appuyée sur la révélation divine. (Voir n. 137.) Il est plus probable qu'il est nécessaire de nécessité de moyen de connaître les trois principaux mystères, et d'après plusieurs auteurs, il est indispensable de connaître l'immortalité de l'âme et la nécessité de la grâce. On sait que la prière est nécessaire de nécessité de moyen pour se procurer la grâce, d'après saint Liguori, qui regarde ce sentiment comme très probable.

Qu'on sache bien aussi que pour que la foi soit raisonnable et ferme, il est nécessaire de faire connaître aux ignorants et aux plus petits enfants les motifs de la foi. L'autorité de Dieu est le motif de la foi, d'après le concile du Vatican ; elle suppose que Dieu sait tout et est incapable de nous tromper. Pour qu'on puisse croire sur la parole de Dieu, il faut qu'il ait parlé aux hommes ; la révélation est donc au moins la condition sine qua non de la foi. Quelques théologiens disent même qu'elle en est un motif. — Comment ces motifs de la foi doivent-ils être connus ? suffit-il qu'ils le soient par la lumière de la raison naturelle ? (La raison peut, en effet, connaître que Dieu, étant la perfection même, sait tout et est incapable de mentir ; elle peut aussi être assurée par le témoignage de l'histoire et par les miracles qu'il atteste, que Dieu s'est révélé aux hommes.) Ou bien est-il nécessaire de savoir par la révélation elle-même que Dieu est la science et la vérité infinies.

Sur ces questions, les théologiens ne sont pas d'accord. Que faire donc en pratique, sinon expliquer que la raison et la parole de Dieu nous apprennent que Dieu est la science et la vérité infinies, qu'il nous a instruits de ce que nous devons savoir comme il nous l'a assuré lui même et comme il est certain par l'histoire, car l'histoire la plus authentique nous transmet les miracles qui ont accompagné et prouvé la révélation.

Il faut, en effet, arriver à convaincre les fidèles que la révélation est certaine par les motifs de crédibilité, qui donnent à l'âme la conviction raisonnable que Dieu a parlé. D'après le concile du Vatican, les miracles, les prophéties, l'Eglise elle-même sont des motifs de crédibilité pour tous les esprits. Il est vrai que plusieurs théologiens disent qu'il est d'autres motifs qui suffisent pour les simples, bien qu'ils ne soient pas capables de convaincre un esprit cultivé ; mais d'autres théologiens doutent que les motifs qui ne sont bons que pour les enfants et les ignorants soient vraiment suffisants ; et comme la foi est nécessaire au salut de nécessité de moyen, il faut se souvenir que quand il s'agit de la nécessité de moyen, il n'est pas permis

de se servir d'une opinion probable. Il est du reste facile de mettre à la portée de tous les motifs de crédibilité certainement suffisants pour tous.

Les miracles, dit-on, sont des œuvres merveilleuses que Dieu seul peut faire, et qui prouvent par conséquent l'action de Dieu. Notre-Seigneur a fait des miracles certains, prouvés par les histoires les plus véridiques ; sa parole était donc divine. Dans l'Eglise, il s'est toujours opéré des miracles ; toujours il y a eu dans son sein des hommes qui ont pratiqué d'héroïques vertus ; elle est donc divine, il faut donc croire tout ce qu'elle enseigne.

Il faut enfin que l'ignorant qu'on instruit soit certain que l'Eglise enseigne les vérités qu'on lui explique, et on lui fait remarquer que l'enseignement qu'on lui donne est le même que celui que donnent les prêtres voisins, l'évêque du lieu, et tous les prêtres et tous les évêques du monde, que donne le Pape lui-même, ce dont il peut se convaincre facilement.

Nous avons cherché à faire ainsi dans l'instruction du pénitent, n. 137, et dans le Catéchisme des petits enfants, n. 889, et nous invitons instamment nos confrères à le faire eux-mêmes avec soin ; car lors même que ce ne serait pas nécessaire, on ne peut nier que ce ne soit un moyen d'affermir la foi dans toutes les âmes, qui sans une conviction sérieuse, sont livrées à tout souffle de doctrine perverse. Toutes ces industries saintes ne peuvent pas donner, sans la grâce, même le commencement de la foi.

On pèche contre la foi : 1° *en négligeant de s'instruire des vérités de la religion* (v. n° 489). Celui qui, par sa faute, ignorerait qu'il y a un seul Dieu infiniment parfait, Créateur du ciel et de la terre, dont la Providence gouverne tout, qui punit les méchants et récompense les bons en se faisant voir à eux face à face dans le ciel ; qu'en ce seul Dieu il y a trois personnes égales et distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; que le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le Saint-Esprit ; mais ces trois personnes n'ont qu'une seule divinité ; que la seconde Personne, le Fils de Dieu, a pris un corps et une âme comme nous sans cesser d'être Dieu ; qu'il est venu nous apprendre sur la terre toutes les vérités du salut ; qu'il est mort sur la croix pour nous sauver ; qu'il est ressuscité et monté au ciel où il règne en souverain à la droite de son Père et qu'il en descendra pour juger tous les hommes ; que notre âme est immortelle ; que la grâce, secours surnaturel de Dieu, nous est nécessaire pour éviter le mal, et que la prière est le moyen nécessaire pour obtenir ce secours divin ; celui, dis-je, qui ignorerait ces vérités serait bien coupable (v. n° 490). Qu'on relise attentivement ce que nous avons dit n° 137. On doit savoir et comprendre le *Notre Père*, le *Je vous salue, Marie*, le *Je crois en Dieu*, les Commandements de Dieu et de l'Eglise, les principaux devoirs de son état et enfin les sacrements que l'on doit recevoir et les dispositions qu'ils exigent. Quelques-uns d'entre vous ignoreraient-ils ces vérités ; et depuis combien de temps ? Ah ! mes Frères, ayons du zèle pour acquérir la science des saints. Relisons en famille le Catéchisme tous les dimanches et une page seulement dans chacune des longues veillées d'hiver (v. n^{os} 491 et suivants). Heureuses les âmes pieuses qui s'appliqueront à rechercher, dans nos campagnes et dans chaque rue de nos villes, les ignorants et les pauvres enfants abandonnés, auxquels on n'apprend plus à l'école à connaître Dieu, et qui leur feront le catéchisme ! Pour elles s'accomplira la promesse de nos saints Livres : « Ceux qui apprennent la justice à un grand nombre, brilleront comme des étoiles dans les perpétuelles éternités. »

488. 2° Il ne suffit pas de savoir, il faut croire ce que Dieu, qui ne peut se tromper ni nous tromper, nous a enseigné : celui qui croira sera sauvé. Il faut donc souvent faire des actes de foi durant la vie et à la mort.

(a) Celui qui passerait un temps considérable sans faire un acte de foi, se rendrait sérieusement coupable. Récitez donc avec ferveur le *Je crois en Dieu* dans vos prières du matin et du soir. C'est le plus bel acte de foi, celui que les Apôtres ont composé eux-mêmes.

(b) Douter volontairement des vérités de la foi, c'est une faute grave. C'est donc se rendre coupable que d'hésiter à croire, que de se dire volontairement, en remarquant que l'on fait mal : Peut-être que cette vérité enseignée par l'Eglise n'est pas vraie. Quand même on ne la nie pas formellement, on met en doute la vérité de Dieu et sa fidélité à tenir ses promesses ; on l'outrage par conséquent. *Combien de fois auriez-vous consenti à ces doutes ?* Il faut le dire en confession et s'en corriger (v. n° 495).

(c) Ce serait plus grave encore de nier dans son esprit ou dans son cœur, lors même qu'on ne le ferait connaître à personne, *les vérités que Jésus-Christ nous a enseignées.* Penser volontairement, par exemple, qu'il n'y a pas d'enfer, que toutes les religions sont bonnes, qu'il suffit d'être honnête homme, c'est faire une faute grave. *Cette faute serait plus grave encore, si on faisait connaître aux autres ces pensées* et si on parlait contre la foi. *Combien de fois avez-vous tenu un tel langage et devant combien de personnes ? Parents avez-vous tenu ou laissé tenir de tels discours devant vos enfants ? Avez-vous, qui que vous soyez, applaudi à de tels propos ? les avez-vous entendus avec plaisir ? avez-vous fréquenté ceux qui parlent mal de la religion ? Avez-vous lu des livres ou des journaux contre la foi ou contre la religion, combien de fois ? Auriez-vous de tels livres dans vos maisons ? il faut les brûler aussitôt* (*v. n. 496 et suiv*).

(*d*) Nous devons de plus ne pas rougir de notre foi, et la manifester publiquement quand Dieu nous le demande. *Avez-vous rougi par respect humain de paraître catholique ? Avez-vous pris part aux exercices d'un culte hérétique, aux cérémonies superstitieuses de ceux qui interrogent les esprits ?* (*v. n. 498*).

Vous êtes-vous enrôlés dans les sociétés secrètes qui sont condamnées par les Souverains Pontifes et dont le but, avoué ou non, est de faire la guerre à la religion ? C'est une faute grave et l'Eglise frappe d'excommunication ceux qui s'en rendent coupables. Gardons notre foi, soyons en fiers, et que les parents chrétiens sachent bien que le plus riche héritage qu'ils puissent laisser à leurs enfants, c'est une foi vive.

TRAITS HISTORIQUES ET PENSÉES SUR LA FOI.

489. Tiburce fils de Chromatius, préfet de Rome, fut converti par saint Sébastien. Le gouverneur lui ordonna de brûler de l'encens en l'honneur des dieux de l'empire ou de marcher nu-pieds sur des charbons embrasés. Tiburce aussitôt quitte sa chaussure et se promène sur les charbons en disant au gouverneur : « Sachez qu'il n'y a qu'un seul Dieu, celui des chrétiens ; c'est par sa puissance que ces charbons sont devenus pour moi des fleurs. » Le gouverneur irrité, lui fit trancher la tête. (Voir n. 908, Barula.)

490. Un roi des Indes Abenner avait un fils nommé Josaphat. Craignant qu'il n'abjurât le paganisme pour se faire chrétien, il le confia à un gouverneur païen

qui devait exercer sur lui la plus rigoureuse vigilance et qui avait mission de ne jamais lui laisser soupçonner les vérités chrétiennes. Un jour le jeune homme aperçoit, autour du palais de son père, un vieillard tout courbé vers la terre. Il en demande la raison, le gouverneur lui répond que c'est un effet de l'âge et que tous les vieillards s'inclinent vers la tombe où ils descendront bientôt. — Nous aussi à cet âge, nous aurons les mêmes infirmités et nous mourrons? — Assurément. — Et après la mort que m'arrivera-t-il? — C'est un problème que la divinité a couvert d'un voile. Cette réponse, loin de satisfaire Josaphat ne fit qu'exciter son désir de connaître la vérité la plus nécessaire à l'homme, et à partir de ce jour, il ne cessait de prier avec des soupirs et des larmes, demandant au ciel de lui envoyer quelqu'un pour l'instruire. Sur ces entrefaites, un saint solitaire, nommé Barlaam se déguisa en marchand de perles et vint au palais royal. Josaphat qui aimait beaucoup les perles en fut tout heureux. Pendant qu'il les admirait, on le laissa seul avec le marchand qui lui dit: « J'en ai encore une bien plus précieuse que celle que vous admirez. — De grâce, montrez-la moi. — Cette pierre précieuse ne se voit pas avec les yeux, c'est la vérité. — Oh! c'est la vérité que je cherche; de grâce, étranger, instruisez-moi. » Barlaam alors lui parle de l'éternelle vie, que Jésus-Christ nous a mérité par son sang. Cet enseignement fut pour Josaphat la lumière et la vie. Bientôt après, il s'échappe du palais de son père, sort de ses états et va rejoindre Barlaam dans la solitude, où il devint un saint que l'Eglise honore.

491. Pendant la grande révolution française, les brigands trouvèrent un fermier du Chêne, diocèse de Rennes, nommé Jean Chantebel, qui lisait son Catéchisme; ils se saisissent de lui, et un comité condamne le livre à être brûlé et Chantebel à le jeter au feu; Chantebel refuse. On lui brûle les mains avec une torche: vous pouvez même brûler tout mon corps, dit-il; mais je ne brûlerai pas ce livre qui contient les principes de ma foi. On le traîne ensuite comme un objet de risée dans les rues de Martigny. Sa femme l'apercevant en cet état, lui crie au milieu de la foule: « Tiens bon, c'est pour le bon Dieu, il t'en récompensera. »

492. Le baron Cauchy, célèbre mathématicien, membre de l'Académie des Sciences, une fois par semaine, à heure fixe, enseignait à Paris le catéchisme aux petits Savoyards abandonnés.

Odilon Barot, ancien ministre de Louis Philippe, dans les séjours parfois longs, qu'il faisait à Villefort ne manquait pas de s'informer de l'heure du catéchisme des enfants et d'y assister avec attention et respect.

493. Malgré ses erreurs, le célèbre philosophe Jouffroy savait apprécier la valeur du Catéchisme. « Il y a, dit-il, un tout petit livre que l'on fait apprendre aux enfants et sur lequel on les interroge à l'église. Lisez ce petit livre, qui est le Catéchisme, vous y trouverez la solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes sans exception. Demandez au Chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait; où elle va, il le sait: comment elle y va, il le sait. Demandez à ce pauvre petit enfant, qui de sa vie n'aurait pu y songer, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime. Origine du monde, origine de l'homme, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre; rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme avec ses semblables, droits de l'homme sur la création, il n'ignore rien de tout cela; et quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens. Car tout cela découle avec clarté et comme de soi-même du Catéchisme. Voilà ce que j'appelle une grande Religion. Je la reconnais à ce signe qu'elle ne laisse sans réponse aucune question qui intéresse l'humanité. »

494. Dès l'âge de sept ans, sainte Madeleine de Pazzi aimait à enseigner aux pauvres le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. Quand son père la menait à la campagne, tout son bonheur était d'assembler les petites villageoises pour les instruire de la doctrine chrétienne. Un jour qu'il fallait quitter la campagne pour retourner à Florence, elle se mit à pleurer parce qu'elle avait commencé à catéchiser la petite fille du fermier

de son père, on ne put la consoler qu'en emmenant avec elle cette enfant, afin qu'elle achevât de l'instruire.

495. Saint Vincent de Paul, violemment tenté contre la foi, écrivit son acte de foi et le plaça sur son cœur, convenant avec Notre-Seigneur que chaque fois qu'il y porterait la main, ce serait un témoignage qu'il désavouerait la tentation.

496. Un anglais nommé William Bealde, après avoir passé vingt ans en Amérique, revint en Europe et se maria à une femme aimable et d'une honnête famille dont il eut quatre enfants qu'il élevait avec soin. Malheureusement ses affaires n'allaient pas selon ses désirs, et pour se distraire, il se mit à lire des livres contre la religion. Il y perdit tout. Un jour il envoya son domestique porter une lettre à un de ses amis, dans laquelle il priait ce dernier de venir voir le soir dans sa maison, comme tout serait changé. L'ami vint le soir et ne trouva que des cadavres. Le malheureux William avec la hache et le poignard avait égorgé sa femme et ses enfants et il s'était tué lui-même avec un pistolet.

497. Chabot, fils du cuisinier du collège de Rodez, se fit capucin et devint gardien du couvent de cette ville. Il voulut lire des livres qui perdaient les âmes, afin de les en préserver; il se pervertit, signa la constitution civile du clergé, devint vicaire général de l'évêque constitutionnel de Blois, qui le fit nommer député à l'Assemblée nationale. Chabot aposta six hommes chargés de lui faire des blessures, afin d'exciter la haine contre la royauté; il provoqua le décret qui consacrait la cathédrale de Paris au culte de la raison et assista à cette parade. Devenu suspect à Robespierre, il fut mis en prison, où il s'empoisonna. Sous l'action du poison, il poussa de tels cris qu'un médecin, qu'il avait fait emprisonner, lui donna du contre-poison; et il guérit assez pour porter trois jours après sa tête sur l'échafaud.

498. Pendant que Léonide, père du célèbre Origène, était en prison à cause de la foi, son fils encore enfant lui écrivit cette lettre touchante: « O mon père, je vous en conjure à genoux, que votre tendresse pour moi ne vous fasse pas renier Jésus-Christ! Je vous remplacerai auprès de ma mère et de mes six frères. Et si vous mourez martyr de la foi, j'irai mendier de porte en porte pour les nourrir. Mais, je vous en supplie, ô mon père! ne reniez pas Jésus-Christ! »

499. **Espérance.** — Espérer en Dieu, c'est attendre avec une confiance assurée le bonheur éternel et les moyens ou les grâces nécessaires pour y arriver. Cette confiance est fondée sur la promesse que Dieu nous a faite de nous donner le ciel si nous sommes fidèles, et de nous accorder sa grâce si nous le prions comme il faut; cette promesse est enregistrée dans l'Evangile et nous est attestée par l'Eglise. Quand Dieu promet, il tient parole; ce serait lui faire injure que de se défier de ses promesses. D'ailleurs, n'est-il pas tout disposé à nous accorder ce qu'il nous a promis puisqu'il est la miséricorde infinie; étant la perfection même, il a tout ce qu'il faut pour nous rendre heureux; et qui pourrait l'empêcher de tenir sa parole, lui qui est tout puissant? La fidélité de Dieu à ses promesses, sa bonté pour nous, sa perfection, sa puissance sont des vérités que Dieu lui-même nous a révélées, et que l'Eglise nous enseigne.

Sans l'espérance il n'y a point de salut. *Or, on pèche contre cette vertu:* 1° *en restant longtemps sans faire des actes d'espérance.* Celui qui dirait: La terre me suffit, que Dieu me la laisse et je renonce au ciel, pécherait gravement contre l'espérance. (Voir n° 1394.) Ayons donc soin, mes frères, de réciter souvent avec ferveur le *Notre Père.* C'est l'acte d'espérance que Notre-Seigneur lui-même nous a appris; disons de tout cœur: Que votre règne arrive. Le règne de Dieu, c'est le paradis. Pardonnez-nous nos offenses et délivrez-nous du mal.

2° *Par désespoir. (a) Désespérer d'aller au ciel, d'obtenir le pardon de ses péchés, de s'en corriger, c'est le crime de Judas et de Caïn.* Ces deux scélérats fussent devenus des saints s'ils eussent eu confiance en Dieu. Nous ne sommes jamais tentés au-dessus de nos forces; et Dieu, si nous avons le soin de le prier, nous vient sûrement en aide dans les tentations (voir nos 500 et suiv.) *(b) Non seulement il ne faut pas se désespérer, mais il faut éviter tout découragement.* Lorsque je suis faible, disait saint Paul, c'est alors que je suis fort; car je puis tout en celui qui me fortifie (v. n° 503). *(c) Celui qui dans les malheurs se révolterait contre Dieu, avec murmure contre sa providence, se rendrait aussi coupable. Fiat voluntas tua.* (V. n° 504.)

3° *Par présomption.* Ce fut le péché de saint Pierre qui se confiait en lui-même, sans compter et sans s'appuyer sur Dieu. C'est pour cela qu'il tomba et renia trois fois son divin Maître. *C'est pécher par présomption (a) que de compter qu'on ira au ciel sans le secours de Dieu et par ses propres forces, (b) que de se reposer tellement sur la miséricorde de Dieu qu'on ne fasse rien par soi-même pour gagner le paradis, (c) que de pécher plus facilement dans l'espoir que Dieu nous pardonnera, (d) que de persévérer dans le péché dans l'espoir de se convertir à la mort.* De toutes les présomptions, cette dernière est la plus fatale. Des milliers de réprouvés se sont plongés en enfer pour avoir fait ce calcul: Je me convertirai à la mort. Souvenez-vous du proverbe: *Telle vie, telle mort*, et vivez saintement dès aujourd'hui si vous voulez que votre mort soit sainte (v. n° 505.)

TRAITS HISTORIQUES ET PENSÉES SUR L'ESPÉRANCE.

500. Un soldat demandait un jour à un solitaire si Dieu pardonnait au pécheur. « Quand vous avez sali votre habit, le rejetez-vous comme un objet inutile? demanda à son tour le solitaire. — Non, reprit le soldat, je le lave et je m'en sers. — Comment voulez-vous donc que Dieu abandonne l'âme, son image, même défigurée par le péché? » Il est insensé celui qui ayant perdu un œil veut encore s'arracher l'autre; ceux qui ayant péché se désespèrent ne sont pas plus sages.

501. Jonas avait annoncé la ruine de Ninive si elle ne faisait pas pénitence; et les Ninivites se hâtèrent d'embrasser le jeûne et de renoncer à leurs crimes. Jonas indigné de ce que le Seigneur n'exécutait pas les menaces lancées contre la ville, se retira dans la campagne où, pour se mettre à l'abri d'un soleil brûlant, Dieu lui avait préparé un lierre qui lui offrait un délicieux ombrage. Mais un ver vint ronger la racine du lierre et un vent brûlant le dessécha en un jour, et Jonas de se plaindre avec plus d'amertume encore; et le Seigneur lui dit: « Vous pleurez ce lierre que vous n'avez pas fait croître, et vous ne voulez pas que j'aie pitié de cette grande ville, dans laquelle il y a 120 mille habitants qui ne savent pas même distinguer leur main droite de leur main gauche, et vous ne voulez pas que je leur pardonne! »

502. Saint François de Sales était encore étudiant à Paris, quand il fut attaqué d'une tentation de désespoir si violente qu'il ne pouvait ni manger, ni boire, ni dormir; il entra alors dans l'église de Saint-Etienne-des-Grès, où Marie est honorée sous le titre de Notre-Dame-de-Bonne-Délivrance; il s'y jeta au pied de l'autel de Marie, récita le *Souvenez-vous*, et fit à la Sainte Vierge diverses promesses; il se releva guéri.

503. Quel temps le découragement fait perdre à de saintes âmes! Saint Philippe de Néri alla un jour faire visite à une sœur de Sainte Marthe, appelée Scolastique, qui croyait être damnée. « Le paradis est à vous, lui dit-il. — Oh! impossible, mon Père. — C'est là votre folie. Voyons, pour qui Jésus-Christ est-il mort? — Pour les pécheurs. — Eh bien, vous êtes une grande pécheresse, donc Notre-Seigneur est mort pour

vous sauver, et le ciel est à vous. » Ces paroles rendirent la paix à cette bonne âme. (Voir n. 3701 et suiv. des pensées utiles aux âmes découragées.)

504. Le saint homme Tobie, devenu aveugle, était réduit à la dernière misère. Ses parents et ses amis lui demandant à quoi lui avait servi l'espérance qu'il avait en faisant l'aumône et en ensevelissant les morts; il leur répondait: « Nous sommes les enfants des Saints et nous attendons la vie que Dieu accordera à ceux qui auront été fidèles. » (Voir n. 3030.) (Saint Camille.)

505. A ceux qui ne font rien sous ce prétexte que s'ils sont prédestinés au ciel, ils y iront sûrement, que s'ils ne sont pas prédestinés il n'y a rien à faire. Le P. le Jeune répond: N'est-il pas vrai que la prévoyance de Dieu est aussi infaillible que la prédestination? N'est-il pas vrai qu'il est aussi impossible que ce que Dieu a prévu n'arrive pas, qu'il est impossible que celui qu'il a prédestiné ne soit pas sauvé? Or, si votre petit raisonnement en matière de prédestination avait tant soit peu de raison, je dirais à nos soldats: Ne vous mettez pas tant en peine de vous armer, allez vous présenter au combat sans épée, sans fusil, où Dieu a prévu que vous vaincrez ou non; s'il a prévu que vous vaincrez, l'effet de sa prévoyance ne peut manquer d'arriver; quand vous ne tireriez pas un seul coup, vous remporteriez la victoire; s'il a prévu que vous serez vaincu, vous avez beau faire, quand vous auriez des armes à l'épreuve du canon, vous perdrez la bataille. Je dirais à nos écoliers: Ne vous tourmentez point tant à feuilleter vos livres, si Dieu a prévu que vous serez un savant, quand même vous n'iriez jamais à l'école, ne verriez jamais un livre, vous serez un grand docteur; autrement, quand même vous useriez autant d'huile à veiller pour étudier, que de vin à boire, vous resterez toujours un ignorant! Je dirais à ce laboureur ou à ce vigneron: Si Dieu a prévu que vous ferez belle moisson ou belle vendange, etc. Qui ne voit pas l'absurdité de ces raisonnements, et qu'à ce compte il ne faudrait rien faire du tout, mais se tenir les bras croisés, prendre bon temps, attendre l'effet assuré et le succès infaillible de la prévoyance de Dieu? et quel est l'esprit si petit et si faible qui ne me répondît aisément: Si Dieu a prévu que je serai victorieux, savant, riche en moisson, c'est qu'il a prévu que je combattrais vaillamment, que j'étudierais diligemment, que je travaillerais avec énergie, ainsi, si Dieu vous a prédestiné, il a prévu que vous garderiez ses commandements, que vous pratiqueriez les bonnes œuvres et que vous mourriez en état de grâce! Il faut donc que vous vous y employiez avec courage.

Duns Scot se promenant dans les champs à l'époque des semences, s'approcha d'un paysan et il tâcha de l'appeler à de plus hautes idées en lui parlant du salut. « Pourquoi me dites-vous ces choses? demanda le paysan; si Dieu a prévu que je serai damné, je le serai quoi que je fasse; rien ne saurait m'en préserver. Il en est de même, s'il a prévu que je dois être sauvé. — Mais alors, répondit le philosophe, à quoi bon semer? Si Dieu a prévu que cette terre doit produire du blé ou ne doit pas en produire, la chose aura lieu selon ses prévisions; dans les deux cas votre travail est inutile.» (V. n. 3738.)

506. **La Charité.** — Avoir la charité, c'est aimer Dieu pour lui-même et par-dessus tout le reste, et non pas tant parce qu'il est bon pour nous que parce qu'il est infiniment beau, saint, parfait et aimable. L'enseignement divin de l'Evangile nous fait manifestement connaître que Dieu a tous les charmes et toutes les perfections. L'aimer parce qu'il est bon pour nous, c'est la reconnaissance ou l'espérance, mais ce n'est pas la charité. Quel est le premier et le plus grand des commandements, demandait-on à Notre-Seigneur? Voici sa réponse: Vous aimerez Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces. Le second lui est semblable: Vous aimerez le prochain comme vous-même, parce que l'âme du prochain est l'image de Dieu. Nous traiterons de l'amour du prochain au cinquième commande-

ment : disons seulement ici les péchés que l'on peut faire contre la charité envers Dieu.

1° *Etes-vous restés longtemps sans faire des actes d'amour de Dieu ?* Ayons soin de redire souvent : Mon Dieu et mon tout, comme saint François d'Assise ; Mon Dieu, parce que vous êtes le Souverain bien, je vous aime de tout mon cœur ; surtout récitez toujours avec attention ces mots du Notre Père : Que votre nom soit sanctifié, que votre volonté soit faite ! Ils sont un bel acte d'amour de Dieu (1). 2° *Serions-nous allés jusqu'au péché de Satan qui est la haine de Dieu ?* Ceux qui ont cette haine, voudraient que Dieu n'existât pas ; ils se réjouissent de le voir outrager ; ils ont de l'aversion pour tout ce qui peut procurer sa gloire, pour la religion, pour ses ministres. Oh ! quel état effrayant et voisin de la réprobation !

3° *On n'a point assez d'amour pour Dieu quand on le sert négligemment avec tiédeur et dégoût.* Allons-y généreusement. Nous ne ferons jamais assez pour Celui qui a tout fait et tout souffert pour nous. Notons ici que les enfants sont tenus de faire les actes de foi, d'espérance et de charité dès qu'ils arrivent à l'usage de raison ; c'est donc une obligation pour les parents de les leur faire produire. Celui qu'il faut répéter soi-même et faire répéter plus souvent aux enfants, c'est l'acte d'amour de Dieu, dit saint Liguori ; car il est bien difficile d'éviter le péché par la seule crainte des châtiments. Ce sont ces actes, qu'il faut faire produire aux moribonds, en leur en suggérant les motifs. Ce point est capital, surtout s'il n'y avait point de prêtre, pour les assister à leurs derniers moments, et à plus forte raison s'ils n'avaient pu se confesser. On doit avoir soin de parler d'une voix très élevée aux moribonds quand ils ont perdu l'usage de leurs sens. Et c'est surtout l'acte d'amour parfait de Dieu et de contrition qu'il faut leur inspirer.

507. **La Religion.** — C'est la vertu qui nous porte à rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Cette vertu nous invite aussi à honorer la sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie, dont la dévotion est un gage de salut, et à invoquer les anges, les saints du ciel, et à vénérer leurs images, ou leurs reliques, pour obtenir de Dieu, par leur salutaire et utile intercession, les grâces qui nous sont nécessaires. (*Voir la note du n. 268 et n. 510 et suiv.*) *La religion nous commande la prière.* La prière par laquelle on se recommande à Dieu est nécessaire à tous. Celui qui ne prie pas ne peut persévérer dans la grâce de Dieu, ni se sauver. (*a*) *Si on restait un temps considérable sans se recommander à Dieu, on commettrait une faute grave. (b) Il y a obligation de prier dans les graves tentations, qu'on ne peut facilement repousser*

(1) « Ne disons pas : Comment puis-je aimer ce que je ne vois pas ? mais combien de personnes n'aimons-nous pas sans les avoir vues jamais ? Et faut-il que nous ayons sous les yeux nos amis, nos proches, nos enfants, pour les aimer ? Ne les aimons-nous plus quand ils sont loin de nous en voyage ? N'est-ce pas là même une raison de plus de les aimer d'avantage, de soupirer après leur retour.

« Dieu ne se montre pas à nos regards ; mais nous le voyons dans les œuvres de ses mains, dans les productions de cet univers qu'il a créé, au ciel, sur la terre, dans les eaux, partout. Quand on aime, le moindre ouvrage sorti des mains de l'objet aimé, tout ce qui lui a appartenu, nous est cher ; son seul aspect nous ramène à lui. Vous ne le voyez pas, mais vous voyez ceux qui le servent ; interrogez-les, fréquentez-les ; leurs entretiens vous dédommageront de la peine où vous êtes de ne pas le voir. Dans le commerce de la société humaine, les amis de nos amis deviennent les nôtres ; un service rendu à la personne que nous aimons nous engage nous-mêmes, tout autant que s'il nous eût été personnel. (S. Chrysostome.)

autrement, ainsi que dans les grandes calamités. (Répéter les invocations, nº 417.) (c) Dans un danger manifeste de mort. (d) La Sainte Vierge, à la Salette a recommandé la prière matin et soir. Heureuses les familles qui, fidèles à cette recommandation maternelle, pratiqueront matin et soir l'usage de la prière en commun !

508. *La religion condamne :* 1º *La superstition qui consiste à rendre à Dieu ou aux saints, un culte faux et illégitime. (a)* C'est une superstition et une idolâtrie que l'aveuglement étrange des païens qui adorent des hommes morts, des statues ou des animaux. *(b) La divination consiste à consulter les sorciers, les cartes, les songes, les tables tournantes, les esprits, à chercher enfin à connaître des choses secrètes par le secours du démon. Ce sont là des péchés graves, à moins que l'ignorance ou la bonne foi n'excuse.* A l'avenir évitez donc ces folles pratiques qui sont non seulement inutiles, mais même coupables.

(c) La magie consiste à vouloir faire des choses merveilleuses, ou à chercher à nuire au prochain par le secours du démon. (d) La vaine observance est un péché par lequel on se propose d'arriver à l'accomplissement de ses désirs, à se guérir des maladies, en employant des moyens inutiles. Par exemple on se servira de tel signe, de telles paroles ridicules pour guérir une brûlure, une entorse, etc. *(e) On pèche également en lisant et en retenant des livres de songe.* Recourons à Dieu et à la Sainte Vierge et dans les maladies au médecin, mais jamais à des moyens absurdes et coupables (v. nº 513). Voulez-vous connaître votre bonne fortune ? n'allez pas pour cela payer les sorciers, qui ne vous diraient que des mensonge; je vous la dirai, moi, pour rien, et d'une manière très pure : aimez Dieu de tout votre cœur et vous aurez le paradis.

509. *La religion condamne l'irréligion, c'est-à-dire (a) la tentation de Dieu. Se jeter dans un puits pour voir si Dieu nous en retirera, s'exposer sans raison grave aux occasions du péché mortel, en comptant sur l'assistance divine, c'est tenter Dieu, c'est une faute grave. (b) Le sacrilège :* 1) *personnel. C'est un sarilège que de frapper une personne consacrée à Dieu. C'est un sacrilège que de désirer de commettre le mal avec une personne consacrée à Dieu*; 2) *local. Commettre certains crimes à l'église, voler les choses appartenant à l'église, c'est un sacrilège;* 3) *réel. Profaner une chose sainte, la croix, les images et autres objets semblables, c'est un sacrilège. Mais parmi les sacrilèges un des plus horribles, c'est de profaner les sacrements. Auriez-vous reçu le sacrement de Pénitence, vous seriez-vous confessés sans examen, lors même que vous aviez fait des fautes graves, et pendant un long temps, sans douleur de vos péchés, sans résolution de vous corriger, sans sincérité en confession? Auriez-vous reçu la Confirmation, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, le Mariage avec un péché mortel sur la conscience? C'est un sacrilège qu'il ne faut point manquer de déclarer en confession (v. n. 514 et suiv.) (e) C'est encore un péché que condamne la religion, que de vendre des objets bénits à un prix plus élevé parce qu'ils sont bénits.*

TRAITS HISTORIQUES SUR LA RELIGION.

510. César rencontrant une statue d'Alexandre, s'écria : « A mon âge, grand homme, tu avais conquis le monde, quand pourrais-je t'égaler ! » A la vue des images des

saints, souvenons-nous qu'ils ont conquis le ciel, et cherchons à le conquérir à notre tour.

511. Ce qu'est l'écriture pour ceux qui savent lire, la peinture l'est pour les ignorants qui regardent, écrivait saint Grégoire le Grand. Nous exposons les tableaux dans les églises, afin que ceux qui ne savent pas lire, apprennent sur les murailles ce qu'ils ne peuvent apprendre dans les livres. »

512. Saint Grégoire le Grand rapporte qu'une femme pieuse allait souvent prier au sépulcre des saints Procès et Martinien, soldats romains, que saint Pierre convertit dans sa prison et qui peu après subirent le martyre. Un jour les deux saints apparurent à cette pieuse femme et lui dirent : « Vous nous visitez souvent maintenant ; et nous, au jour du jugement, nous vous chercherons entre toutes les créatures pour vous rendre tous les services que nous pourrons. » En invoquant les saints nous nous préparons des défenseurs au tribunal de Dieu.

513. Ochosias, roi d'Israël, étant tombé d'une chambre haute, envoya ses gens consulter Beelzébub pour savoir s'il pourrait se relever de ce mal. Le prophète Elie alla au devant des gens du roi et leur dit : Retournez vers le roi qui vous a envoyés et dites-lui : Est-ce qu'il n'y a point de Dieu d'Israël que vous envoyez consulter Beelzébub, c'est pourquoi vous ne descendrez pas du lit sur lequel vous êtes monté et vous mourrez. Ochosias mourut en effet en punition de sa superstition.

514. Après la grande révolution, un prêtre visitait un hôpital. On lui parla d'un soldat horriblement mutilé, le prêtre l'aborde : « Mon ami, dit-il, on m'a dit que vos blessures étaient bien graves. » — « Monsieur, levez un peu la couverture. » Le prêtre frissonne en voyant qu'il n'a plus de bras. « Levez la couverture aux pieds, » ajoute le malade ; il la lève, et voit qu'il n'a plus de jambes. « Ah ! mon enfant, combien je vous plains. » Ne me plaignez pas, mon père, je n'ai que ce que je mérite. Je me rendais à l'armée avec mes camarades. Nous rencontrâmes un crucifix échappé à la fureur des révolutionnaires. Aussitôt on se mit en devoir de l'abattre, je fus l'un des plus empressés ; et avec mon sabre je brisais les bras et les jambes du crucifix et il tomba. A mon arrivée au camp, on livra bataille et dès la première décharge, je fus réduit à l'état où vous me voyez. Dieu punit mon sacrilège en ce monde pour m'épargner en l'autre, comme je l'espère.

515. En 1873, un homme de la petite ville de Wisenbach, au pied des Vosges, ramassait toutes les ordures, autour de sa maison, et les mettait en dépôt. On lui demanda ce qu'il en voulait faire, il répondit qu'il voulait en joncher en guise de fleurs, le passage de la procession du Saint-Sacrement qui devait bientôt avoir lieu. Trois jours après, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie et mourut sans reprendre connaissance. On enterra son cadavre le jour même de la procession de la Fête-Dieu.

516. **Deuxième commandement :** *Dieu en vain tu ne jureras,* etc. *Ce second commandement* défend tout manquement de respect pour le nom adorable de Dieu, et *condamne*, par conséquent : I. *Ceux qui prononcent le nom du Seigneur à tout propos, surtout dans la colère.* C'est une faute dont il faut se corriger. II. *Ceux qui blasphèment.* Blasphémer, c'est une faute grave, soit qu'on dise, soit qu'on fasse quelque chose d'injurieux à Dieu ou aux saints (1). 1° *Dire que Dieu n'est pas juste*, qu'il nous abandonne, qu'il ne

(1) Quand Sapor II, roi de Perse, qui assiégeait la ville de Nisibe, vit rétablir miraculeusement les brèches qu'il avait faites aux murailles, dans sa colère il lança un javelot contre le ciel. Le malheureux ne se doutait pas qu'il attirait sur ses armes la malédiction divine. Saint Jacques, évêque de la ville, monta sur les remparts, et fit à Dieu cette prière : « Seigneur, défaites cette multitude par une armée de moucherons. » Aussitôt un essaim de mouches vint s'attaquer aux trompes des éléphants, aux oreilles et aux narines des chevaux. Ces animaux, furieux, renversèrent à terre ceux qui les montaient et mirent toute l'armée en désordre. Sapor, désespéré mit le feu a ses machines et prit la route de Perse avec les débris de son armée, ravagée par la famine et par la peste.

s'occupe pas de nous, qu'il a vieilli, *c'est à la fois un péché grave contre la foi et contre la religion.* C'est par conséquent le plus grave des blasphèmes. 2° *Proférer le nom du bon Dieu en le faisant précéder du mot* sacré, en entendant ce mot dans le sens d'exécrable ou de maudit, *c'est un blasphème grave.* Dire du mal de la Sainte Vierge, de saint Joseph et des saints, c'est un blasphème. 3° *Grincer des dents contre le ciel, le menacer, c'est un blasphème en action et une faute mortelle.* 4° Maudire les créatures qui n'ont pas un rapport direct avec Dieu et sans avoir l'intention de s'attaquer à lui, ce n'est pas un blasphème ; mais c'en est un de maudire les choses saintes, les jours saints.

Les imprécations par lesquelles on souhaite du mal aux autres se rapportent au cinquième commandement. Les paroles grossières ne sont pas des péchés, mais elles dénotent une mauvaise éducation. Ah ! malheur à ceux qui contractent l'habitude de blasphémer ; ils risquent de la garder jusqu'à la mort et de mourir en blasphémant, comme ce malheureux dont parle saint Liguori, qui avait été condamné à la potence, et quand on l'eut repoussé hors de l'échelle, il vomit un blasphème et mourut aussitôt. Malheur aux parents qui laissent prendre cette habitude à leurs enfants ! Saint Grégoire raconte qu'un enfant d'une noble famille de Rome, qui n'avait que cinq ans, avait appris, des domestiques, à blasphémer. Un soir, qu'il l'avait fait plusieurs fois, il se trouvait entre les bras de son père, lorsqu'il se mit tout à coup à crier : Hé ! des hommes noirs veulent m'emmener avec eux, et il continuait à blasphémer selon son habitude, et en blasphémant il rendit l'âme. (Saint Liguori, XVI ; p. 436.) 5° *Ils commettent une faute grave ceux qui laissent blasphémer, sans les reprendre, ceux sur qui ils ont autorité.* 6° *Et ceux aussi qui se réjouissent d'entendre blasphémer* (1). Saint Louis, neveu de saint Louis, roi de France, et fils du roi de Sicile, jeûnait au pain et à l'eau, toutes les fois qu'un de ses gens blasphémait.

517. III. *Ce commandement condamne aussi ceux qui font des serments inutiles, faux ou injustes.* Faire un serment, c'est prendre Dieu à témoin de ce que l'on dit ou de ce que l'on promet. 1° *Il y en a qui font des serments à tout propos, c'est une mauvaise habitude,* qui peut les exposer à faire de faux serments ; on finit par ne plus croire ceux qui jurent toujours, car le proverbe dit : *Grand jureur, grand menteur.* On doit se contenter de faire des serments quand on y est obligé par un motif raisonnable, par exemple, lorsque, comparaissant devant les tribunaux, on est appelé à prêter serment. 2° *On pèche gravement, si on affirme par serment une chose fausse ou une chose dont on n'est pas certain, ou une promesse qu'on n'est pas dans l'intention d'accomplir.* Auriez-vous levé la main à faux devant les tribunaux ? Si par là vous avez fait condamner un innocent, vous devez

(1) (*a*) Eusèbe rapporte que l'empereur Maximien fit composer un petit livre plein de blasphèmes contre le Dieu des chrétiens ; il le fit distribuer et apprendre par cœur aux enfants des écoles païennes, qui s'en allaient débitant ces blasphèmes. La justice de Dieu ne se fit pas attendre, la peste éclata, et fit mourir tant de païens que les bras manquaient pour les ensevelir. L'empereur lui-même perdit la vue, devint fou et se tua. Aucun chrétien ne fut frappé de la peste.

(*b*) Lorsque Ruppert fut élu empereur, on lui demanda la grâce d'un grand nombre de prisonniers. Le nouvel empereur s'informa de leur conduite passée et rendit la liberté à tous, excepté a un, qui avait été condamné pour ses blasphèmes. Les autres, dit-il, ont failli a l'égard des hommes ; mais celui-ci a péché directement contre Dieu lui-même.

réparer ce dommage (1). 3° *On pèche aussi gravement quand on s'oblige par serment à faire une chose gravement mauvaise, et lorsqu'on appuie par un serment une médisance grave.* Non seulement on n'est pas tenu d'exécuter le mal qu'on s'est engagé à faire par serment, mais même on est obligé de ne pas tenir son serment. Les serments des francs-maçons ne les obligent donc pas, c'est au contraire un crime pour eux de rester liés à une société proscrite par l'Eglise. Quand on a promis par serment de faire une chose bonne, on est obligé de tenir sa promesse, si on le peut (2).

518. IV. *Ils pèchent aussi contre le deuxième commandement, ceux qui font des vœux légèrement et ne les accomplissent pas.* 1° C'est une imprudence que de faire des vœux sans réflexion. Qu'on consulte toujours son confesseur avant de s'obliger par vœu à une chose ; et il vaut mieux ne point faire de vœux que de ne pas les accomplir, après qu'on les a faits.

2° *Un vœu, une fois fait, c'est une faute grave, de le transgresser, si on a promis à Dieu une chose grave. Avez-vous donc négligé d'accomplir les vœux que vous avez faits ? Avez-vous différé longtemps l'accomplissement de ces vœux ? Un retard considérable peut constituer une faute.* 4° *Vous êtes-vous fait changer sans raison les vœux que vous avez faits ? Avec une bonne raison vous pouvez demander de changer les vœux qu'il vous est difficile d'accomplir* et, dans une mission, il ne faut pas manquer de le faire, car les confesseurs ont les pouvoirs voulus pour cela ; mais sans raison vous ne pourriez pas les faire changer. 5° Quoiqu'on ne soit pas régulièrement obligé d'accomplir des vœux que d'autres et même des parents ont faits, cependant, si ceux qui vous ont laissé leur héritage, en mourant, avait fait vœu de donner une somme en bonnes œuvres, vous seriez obligés d'accomplir ce vœu ; mais s'ils avaient promis avant de mourir d'aller en pèlerinage, ou de réciter des prières, leurs parents ou héritiers ne seraient point tenus de le faire à leur place (3).

(1) Godwin, comte de Kent, avait fait mourir le prince Alfred d'Angleterre et persuadé aux Anglais de donner la couronne au frère d'Alfred, Edouard III, qui avait épousé la fille de Godwin. Un jour, qu'ils prenaient ensemble leur repas, le page, qui présentait a boire au prince, fit un faux pas sans rien renverser ; et pour dire qu'un de ses pieds avait affermi l'autre, il cita ce texte de la Sainte Ecriture : *Le frère qui est aidé par son frère est inébranlable.* Il est vrai, reprit le roi, que, si j'avais mon frère, il me serait d'un grand appui ; et, en disant ces mots, il jeta sur Godwin un regard sévère. Godwin, croyant tromper le roi par un parjure, porta à la bouche un morceau de pain, en disant : « Si je suis pour quelque chose dans la mort d'Alfred, que ce morceau de pain soit le dernier que je mangerai. » Et le pain s'arrêta dans sa gorge et l'étouffa. Juste punition du parjure.

(2) Régulus, général romain, prisonnier de Carthage, fut envoyé a Rome, avec des ambassadeurs carthaginois, pour demander la paix aux Romains ; mais avant de partir on lui fit prêter serment de revenir, si la paix n'était pas accordée. Arrivé à Rome, Régulus devant le Sénat, soutint l'opportunité de la guerre pour les intérêts de sa patrie ; son sentiment prévalut ; et malgré les instances qu'on lui fit pour ne pas retourner a Carthage, il ne voulut point se déshonorer par un parjure. Il refusa même de voir sa femme et ses enfants, pour ne pas être attendri de leurs larmes, et repartit avec les ambassadeurs ; dès qu'il fut arrivé à Carthage, les Carthaginois le firent mourir au milieu des plus cruels tourments, comme il l'avait prévu, du reste.

(3) Saint Louis, roi de France, était à l'extrémité ; mais, recouvrant ses sens, il demanda la croix et la plaça sur sa poitrine, en signe du vœu qu'il faisait intérieurement de partir pour la croisade, s'il guérissait. Il guérit, en effet, et il portait toujours la croix, attendant l'occasion de s'embarquer pour la Palestine. Blanche, sa mère, et tous les grands du royaume lui représentaient que la France courrait les plus grands risques de la part des Anglais, s'il s'éloignait ; que son vœu, fait dans une maladie grave, n'était pas valide ; qu'il pourrait

519. **Troisième commandement de Dieu. Premier et deuxième commandements de l'Eglise.** — *Ces commandements réunis ordonnent à tous les fidèles :* 1° *de s'abstenir des travaux défendus, tous les dimanches de l'année et les jours de fête d'obligation qui sont, en France : Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint.* Les travaux défendus sont ceux qui se font par le corps plutôt que par l'esprit, comme travailler la terre, le bois, la pierre, le fer, moissonner, vendanger, coudre, etc. Les plaidoiries, les travaux des tribunaux, les ventes publiques sont aussi défendus le dimanche. On peut cependant acheter ou vendre ce qui est nécessaire au besoin journalier, comme le pain, la viande, les épiceries. 1° *Avez-vous travaillé un temps considérable sans nécessité sérieuse? c'est une faute grave.* Il en serait autrement, si vous aviez une raison grave de le faire. 2° *Avez-vous fait travailler ou laissé travailler, sans les reprendre, vos serviteurs, vos enfants ? Combien de fois ?* On n'est pas tenu d'obéir à ceux qui nous commandent de travailler le dimanche, quand ce n'est pas nécessaire. Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Si cependant, en refusant d'obéir, les enfants et les femmes étaient cause d'un mal plus grave encore, ils pourraient travailler sans faute. La ruine de la famille et de la société vient de la profanation des saints jours par les travaux défendus. La Vierge est venue nous le dire à la Salette. Comme le bien mal acquis, le travail du dimanche n'enrichit pas. (V. n° 525.)

520. *Ces commandements nous ordonnent d'assister à la messe le dimanche et les jours de fêtes d'obligation.* 1° *C'est une faute grave de manquer la messe par sa faute,* sans qu'une raison sérieuse nous excuse. *Combien de fois avez-vous commis cette faute ?* 2° *L'avez-vous fait commettre ou laissé commettre à ceux dont vous êtes chargés, à vos enfants, dès qu'ils ont sept ans accomplis, à vos domestiques?* 3° *Par votre faute, êtes-vous arrivés trop tard à la messe,* en manquant ainsi une partie notable ? Y êtes-vous arrivés après l'Offertoire et combien de fois ? Êtes-vous partis de l'église avant la communion du prêtre ? 4° *Avez-vous parlé, ri, pendant une partie notable de la messe?* Ah ! vous avez mérité le reproche de la Sainte Vierge, qui a dit à la Salette, de certains chrétiens : *qu'ils ne vont à la messe que pour se moquer de la religion.* (Voir n°s 528 et suivants.) Vous n'allez pas au travail sans outil, n'allez pas à la messe sans un livre ou un chapelet.

Parents, avez-vous veillé à ce que vos enfants et vos domestiques entendissent bien la messe, leur procurant à tous, livres ou chapelets pour s'y occuper pieusement ? Enfants et jeunes gens, ayez soin de ne pas vous placer à l'église à côté de compagnies qui pourront vous distraire ; nous avons si grand besoin de prier, nous le faisons trop peu dans la semaine, il faut nous en venger le dimanche ! Il est bon de ne pas voyager sans raison le dimanche ; mais si on est obligé de s'absenter ce jour-là, il faut avoir soin d'entendre la messe avant de partir, ou se ménager le temps de l'entendre exactement ailleurs. (Voir n° 530.)

521. Après l'assistance à la messe, rien n'aide plus à bien sanctifier le dimanche que l'assistance au salut du soir. Heureux ceux qui y viennent assidûment ! Quel meilleur moyen peut-on trouver de bien employer l'après-

s'en faire relever. A tous ces raisonnements le roi répondit : « On ne peut supposer qu'aujourd'hui j'ai le cerveau troublé par la maladie ; eh bien, je reprends la croix et je renouvelle mon vœu. » Tous se turent, admirant sa fidélité à tenir la promesse faite à Dieu.

midi du jour du Seigneur; et quand on n'assiste pas à cet office, que fait-on pour Dieu pendant ce temps et qu'y gagne-t-on? Le dimanche est le marché des âmes; en le sanctifiant, faisons-nous des provisions de grâces pour toute la semaine.

TRAITS HISTORIQUES ET PENSÉES SUR LE 3e COMMANDEMENT.

522. C'est le jour de la Trinité adorable: le Père y paraît par la création de la lumière; le Fils par sa résurrection, et le Saint-Esprit par sa descente sur les apôtres. O saint jour! O jour heureux! Puisses-tu être toujours le vrai dimanche, le vrai jour du Seigneur, par notre fidèle observance, comme tu l'es par la sainteté de ton institution. » (BOSSUET.)

523. Si desinas ad omnibus sæcularibus operibus et nihil immundum geras, sed spiritualibus operibus vaces, ad Ecclesiam convenias, lectionibus aurem præbeas, de cœlestibus cogites, de futura spe solicitudinem geras, venturum judicium præ oculis habeas, non respicias ad præsentia et visibilia, sed ad invisibilia et futura: hæc est observatio sabbati Christiani. (ORIG.)

Cessationem Dominus a mundi laboribus imperat, sanctæ quietis dulcedinem persuadet et tamen vesana iniquorum mens plus se assequi aspera carnaliter, quam tenere blanda spiritualiter gaudet; plus acerbitate fatigationis, quam quiete dulcedinis pascitur. (GREG. M.)

524. Valde absurdum est, nimia saturitate velle honorare martyrem, quem sciamus Deo placuisse jejuniis. (Hier.)

525. Les soldats juifs, conduits par l'illustre Mathathias, aimèrent mieux se laisser égorger que de se défendre le jour du Seigneur. Les soldats d'Antiochus les sommèrent de quitter leur retraite. « Nous ne sortirons point, dirent-ils, et nous ne violerons point le jour du Sabbat, pour obéir au roi Antiochus. » On les attaqua mais ils ne jetèrent pas une pierre contre leurs agresseurs, et dirent: *Mourons dans notre simplicité, et le ciel et la terre [seront témoins que vous nous perdez injustement.* Mille personnes périrent ainsi.

Christophe Colomb, se rendant à travers les océans, à la découverte de l'Amérique, ne levait jamais l'ancre un jour de dimanche ou de fête. Ses vaisseaux étaient comme des églises flottantes, d'où de saints cantiques s'élevaient vers le ciel.

526. Il est raconté dans la vie de saint Jean l'aumônier, que de son temps il y avait à Alexandrie deux cordonniers, dont l'un, chargé d'une nombreuse famille, faisait ses affaires à merveille; tandis que l'autre aussi habile et moins chargé d'enfants que son voisin, était toujours dans la misère, bien qu'il travaillât tous les dimanches; celui qui réussissait si mal, alla un jour trouver l'autre pour lui demander le secret de sa prospérité. « Oh! dit-il, j'ai outre mon travail, un trésor secret que je vous découvrirais dimanche. » Le dimanche venu il mène son voisin à l'église et lui dit: « C'est là qu'est mon trésor, c'est-à-dire la bénédiction de Dieu. Demandez-là avec moi tous les dimanches par la prière, en suspendant votre travail, et votre maison deviendra prospère. » Le pauvre homme suivit ce conseil et, depuis lors, tout lui réussit.

Dans le diocèse de Fano, le jour de la fête de saint Ours, évêque et patron du lieu, un paysan se mit à labourer; on lui demanda pourquoi il ne respectait pas la fête de saint Ours, et il répondit: « S'il est Ours, moi je suis un homme qui ai besoin de pain. » Il eut à peine prononcé ces mots, que la terre s'entr'ouvrit, et l'engloutit avec sa charrue et ses bœufs. L'endroit où ce fait est arrivé, se nomme aujourd'hui la villa de Rossano; on y voit encore des traces du gouffre vengeur. (St. Liguori.)

527. Un jour de dimanche, sainte Geneviève toute jeune encore, voulait aller à la messe. Sa mère qui y allait elle-même, lui ordonna de rester à la maison. La jeune fille la pria avec larmes de révoquer cet ordre. La mère impatientée lui donna un soufflet; mais aussitôt elle devint aveugle; et ne recouvra la vue que vingt

mois après, en se lavant trois fois les yeux avec de l'eau que sa sainte fille avait puisée et bénite.

528. Philippe II, roi d'Espagne, entendant la messe un dimanche, aperçut deux courtisans qui ne firent que parler et rire. Au sortir de la chapelle, le roi les fit appeler dans son cabinet, et leur dit, d'un air terrible : « Est-ce ainsi, Messieurs, que vous entendez la messe ? Partez d'ici ! et que je ne vous revoie jamais plus dans ce palais. ! »

Ce seul mot fut pour tous les deux un *coup de foudre.* L'un en mourut de chagrin trois jours après et l'autre en devint fou. Que sera-ce donc d'entendre de la bouche du Roi immortel des siècles : « Profanateurs maudits, retirez-vous de moi et allez au feu éternel ! ! ! »

529. Berryer, l'orateur le plus célèbre du XIX siècle, se trouvant chez Madame de la Feronnays, voulut servir lui-même la messe de M. le Curé, le 29 Septembre 1868. Il le fit à la perfection. Il avait alors 78 ans.

530. Saint Liguori rapporte que trois marchands étaient disposés à partir ensemble de la ville de Goubbio ; mais l'un deux, désirant auparavant entendre la messe, les deux autres refusèrent de l'attendre. Arrivés sur le pont de la rivière, appelée Borfuone, grossie par les pluies, le pont s'écroula et ils périrent tous deux. Le troisième, une demi-heure après revenant de la messe, trouva leurs cadavres sur la rive.

531. Apolonius général du roi Antiochus, entra dans la ville de Jérusalem en ami et feignant de ne chercher que la paix, il y demeura en repos jusqu'au saint jour du sabbat. Mais tandis que les Juifs observaient le temps auquel le sabbat les obligeait, il commanda à ses gens de prendre les armes courant par toute la ville avec ses soldats, il remplit les rues de sang et de carnage (I. Machab. V. 25.) Ce massacre des corps opéré le jour du sabbat par les soldats d'Apollonius, est la figure d'une autre espèce de massacre, celui des âmes, qui se fait les jours de fêtes par les scandaleux de notre temps. (St. Léonard de Port-Maurice.)

532. Quel pronostic tirez-vous d'un malade qui, même dans ses bons jours, dépérit sensiblement ? vous dites qu'il est perdu, n'est-ce pas là de même, si quelqu'un ne fait que devenir plus criminel les jours où il devrait se sanctifier, dites sans crainte que les démons ne tarderont pas à venir le chercher avec cette terrible civière qui sert à emporter, non pas les corps au tombeau, mais les âmes en enfer. Réfléchissez à tout cela, et puis travaillez, livrez-vous au désordre durant les saint jours, si vous en avez le cœur (St. Léonard de Port-Maurice.) (V. n. 2580)

533. **Quatrième commandement** : *Tes père et mère honoreras. etc.* Ce commandement trace principalement les devoirs des enfants envers les parents ; cependant il comprend aussi les devoirs des parents envers leurs enfants, ceux des serviteurs et ceux de leurs maîtres et enfin ceux des époux, des frères et des sœurs entre eux.

I. *Devoirs des enfants.* — Un enfant doit à ses parents : 1° l'amour 2° le respect, 3° l'obéissance. 1° *Amour.* Si arrivant seul sur une terre étrangère vous y rencontriez un homme et une femme qui vous conduisant dans leur maison, vous admissent à leur table, fournissent à tous vos besoins pendant des années, etc., quelle reconnaissance n'auriez-vous pas pour eux ? vos parents ont fait mille fois plus. 1) *Avez-vous souhaité volontairement du mal grave à vos parents ?* la mort par exemple, c'est une faute grave. 2) *Avez-vous manifesté de l'aversion, de la haine pour eux soit par des paroles, soit par des signes et des gestes ?* 3) *Avez-vous dit du mal secret de vos parents ?* 4) *Avez-vous négligé de venir au secours de vos parents dans leurs besoins corporels ou spirituels ?* (*a*) *Corporels : Les avez-vous laissés dans la misère, lorsque vous pouviez et deviez les secourir ?* Quelle ingratitude

envers ceux qui ont tant fait pour vous ! Pauvre père, pauvre mère, vous avez élevé cinq, six enfants, et maintenant ils vous délaissent. Votre sort est mille fois plus douloureux que si la mort vous les avait ravis. Ils jouissent du fruit de vos travaux, sans vous en laisser votre part; et le peu qu'ils vous donnent, ils vous l'offrent à contre-cœur ! Je ne suis pas tenu à faire plus que mes frères, disent-ils. Je suis pauvre, j'ai une famille à nourrir. Vains prétextes. Souvent la charité nous porte à venir au secours des étrangers, serait-il permis de laisser sans secours ceux à qui nous devons la vie. *Les auriez-vous maltraités? ce serait bien plus horrible encore.* (*V. nº 534.*) *(b) Spirituels : Avez-vous négligé de prier pour eux pendant leur vie et après leur mort? Avez-vous tardé de leur faire administrer les sacrements dans leurs maladies graves?*

2º *Respect.* — 1) *Avez-vous eu pour vos parents des sentiments de mépris?* 2) *Avez-vous manifesté ces sentiments par des airs dédaigneux, des paroles injurieuses, des menaces? Avez-vous levé la main contre eux?* (V. nº 543.)

3º *Obéissance.* — 1) *Avez-vous désobéi à vos parents en des choses graves, ce qui arrive surtout lorsque, malgré leur défense, on va dans de mauvaises compagnies, on fréquente des personnes de différent sexe, on déserte les sacrements et les offices,* ne tenant pas compte des observations de son père ni de sa mère. L'enfant désobéissant est un vaisseau sans pilote. C'est un aveugle qui court sans guide à travers les précipices. Quelles suites désastreuses eurent la révolte d'Absalon, la désobéissance de l'enfant prodigue ; et si les prisons regorgent de détenus, etc., cela vient souvent de l'insoumission de la jeunesse. Un proverbe dit que l'enfant qui n'obéit pas à ses parents, risque d'obéir aux bourreaux. *L'enfant n'est exempt de l'obéissance à ses parents que lorsqu'ils lui commandent de mal faire, ou l'empêchent injustement de suivre sa vocation.* Dans ces derniers cas, non seulement l'enfant peut, mais doit désobéir. (V. nºs 547 et suiv.)

2) *Avez-vous négligé d'exécuter les dernières volontés de vos parents,* ne faisant pas les aumônes, ne donnant pas les messes qu'ils avaient demandées? Souvenez-vous, enfants, que vous serez traités à votre tour comme vous aurez traité vos parents. Un jour, un malheureux homme qui avait envoyé son père à l'hôpital, chargea son fils de lui porter deux couvertures. L'enfant en rapporta une, et quand le père lui en eut demandé la raison : Je la garde pour vous, répondit-il, quand vous serez à l'hôpital. Malheur à la jeunesse irrespectueuse et désobéissante. Une fois qu'elle a secoué le frein de l'autorité paternelle et maternelle, elle va à tous les abîmes.

TRAITS HISTORIQUES ET PENSÉES SUR LES DEVOIRS DES ENFANTS.

534. Le roi de Suède, Gustave III, traversant un village à cheval, rencontra une jeune fille qui puisait de l'eau. Il lui demanda à boire. La jeune fille lui offrit de l'eau avec une grâce modeste qui plut au roi. « Ma fille, lui dit-il, si vous vouliez me suivre à Stockholm, je pourrais vous y procurer une position avantageuse. — Je vous remercie, Monsieur, mais je ne puis quitter ma pauvre mère. — Où est votre mère? » demanda Gustave, et la jeune fille lui montra tout près de là, une pauvre cabane. Le roi y entre, et voit sur un grabat une femme accablée d'infirmité. « Eh ! pauvre mère, je vous plains. — Ah ! Monsieur, dit la pauvre femme en pleurant, je serais bien plus à plaindre, si je n'avais pas une fille si dévouée, qui par son travail et par ses soins cherche à prolonger mes jours. Que Dieu la bénisse ! — Continuez,

dit Gustave à la jeune fille, en lui remettant une bourse, plus tard je vous aiderai à faire mieux, je suis le roi. » De retour dans sa capitale, le roi fit à la mère une pension viagère, que la jeune fille devait toucher après la mort de sa mère.

535. Rien de plus admirable que la conduite de Joseph à l'égard de Jacob, son père, dont il fut, dans l'enfance, le fils préféré. Devenu plus tard l'intendant de l'Egypte, loin d'oublier son père, qui était pasteur de troupeaux, il demanda avec empressement de ses nouvelles, lui envoya de riches présents, le fit amener auprès de lui sur les chars de l'état, alla à sa rencontre, l'embrassa tendrement en versant des larmes, le présenta au roi, lui assigna les meilleures contrées du pays, le visita souvent, accourut auprès de son lit de mort et lui ferma les yeux en répandant des pleurs abondants. Puis il se jeta sur le corps de son père, couvrit son visage de baisers, le fit embaumer et alla le déposer lui-même dans le tombeau de ses pères, en la terre de Chanaan.

Esther, orpheline délaissée, fut adoptée par Mardochée, son oncle; lorsqu'elle fut devenue reine, elle lui obéit avec la même docilité que dans sa plus tendre jeunesse.

536. Sainte Macrine, sœur de saint Grégoire de Nysse, ne perdait jamais de vue sa mère; concentrant sur elle toutes ses affections, elle ne permit jamais que les domestiques la servissent; sa plus grande consolation était de la soigner elle-même et de lui préparer sa nourriture. Quand sa mère fut devenue veuve, elle se dévoua toute entière avec elle à l'éducation de quatre fils et cinq filles qu'elle avait eus.

537. Rien de plus édfiant à citer pour l'édification des belles-filles que l'histoire de Ruth. On peut y joindre celle de Sainte Godeleine.

— Godeleine était née dans le Boulonnais, de parents nobles et vertueux. Dès son enfance, elle fit l'orgueil de sa famille par sa piété et par sa beauté. Dès lors, elle avait pour les pauvres une tendresse et un dévoûment incomparables, qu'elle faisait partager à son père lui-même, qui d'abord craignait que la générosité de sa fille ne le ruinât. C'est dans les œuvres de charité que se passa toute sa jeunesse. Le comte de Boulogne, charmé de ses vertus, crut préparer son bonheur en lui ménageant la main d'un seigneur flamand, Bertholf de Ghistelles. Hélas, ce devait être le commencement de son martyre. Le mariage conclu, Godeleine quitta en pleurant ce château de son père où tout lui avait souri; les pauvres l'accompagnèrent de leurs remerciements et de leurs larmes; mais à peine fut-elle arrivée au château de Ghistelles que sa belle-mère la reçut avec des insultes, et persuada à Bertholf de l'abandonner. Elle la logea dans un réduit du château, où elle lui fit porter tous les jours, par une servante, juste assez de nouriture pour qu'elle ne mourût pas de faim, elle la condamna aux plus humiliants travaux. Bertholf revint; mais sous l'influence de sa mère, ce fut pour persécuter son innocente victime. Quand on s'apercevait que Godeleine partageait encore avec les pauvres sa maigre ration, on la lui diminuait encore. Elle ne répondait aux insultes que par des paroles de respect, et à la haine que par des prières. Elle ne pouvait souffrir que ceux qui remarquaient la manière indigne dont elle était traitée, lui disent du mal de son mari. Ce tigre ne se laissa pas fléchir par la douceur de cette brebis. Il la fit étrangler par deux de ses valets. Godeleine se vengea du haut du ciel, en guérissant un enfant que Bertholf eut ensuite d'un second mariage et qui était aveugle de naissance. On honore Godeleine, comme vierge et martyre

538. Benoît XI, fils de parents pauvres, fut élevé sur le trône pontifical en 1303. Pendant qu'il était à Pérouse, sa mère qui était une pauvre femme du peuple, demanda à lui parler. Il demanda comment elle était vêtue. On répondit qu'elle était toute habillée de soie. « Pour lors, dit-il, ce n'est pas ma mère. » Cette réponse fut portée à la mère qui reprit ses humbles vêtements et se presenta de nouveau. Cette fois le pape la reçut et l'embrassa avec effusion.

539. Thomas Morus, marié et avancé en âge, ne quitaitt jamais la maison sans demander à genoux la bénédiction de son vieux père.

Auguste II, roi de Saxe, s'étant déguisé, regardait plusieurs ouvriers travaillant à la

route dans les environs de Dresde. Il en remarqua un qui travaillait avec plus d'ardeur que les autres et chantait de bon cœur. S'approchant de lui, il lui demanda combien il gagnait. « Quatre gros, répondit-il. — C'est peu pour vivre, dit le roi. — Ah ! Monsieur, il faut de plus qu'avec ce salaire je paie des intérêts et m'assure un capital pour l'avenir. — Que voulez-vous dire ? — Venez avec moi, et je vous l'expliquerai. » Et, prenant l'inconnu par la main, l'ouvrier le conduisit dans sa chaumière. Lui montrant deux vieillards qui étaient là : « Voici, dit-il, mon père et ma mère, qui ont eu bien de la peine pour m'élever. Ils ne peuvent plus rien faire, il faut qu'en les nourrissant, je leur paie les intérêts de ce qu'ils ont fait pour moi. » Puis, menant l'inconnu dans un autre appartement, il lui montra six enfants brillant de fraîcheur, entourant leur mère. « Voici mes enfants ; il faut qu'en les élevant, je forme un capital dont ils me paieront les intérêts dans ma vieillesse. » L'inconnu loua l'ouvrier et se retira. Le lendemain, un officier du palais vint dire à l'ouvrier que le roi le mandait. Le brave homme, tout étonné, devine cependant que son visiteur de la veille pourrait bien être le roi. Il prend son plus bel habit et se rend au château royal. Un chambellan lui compte 300 écus. L'ouvrier veut remercier le roi et tombe à ses genoux en pleurant. Auguste il, le félicitant encore, lui assure que désormais il s'occupera de sa famille avec la même libéralité.

540. Saint Cuthmann était d'une pauvre famille de Standing en Angleterre. Son père étant venu à mourir, il resta avec sa mère dans la plus grande misère. Tous deux travaillaient avec ardeur afin d'en sortir ; mais le travail et les privations rendirent bientôt sa mère paralytique. Voilà donc Cuthmann qui ne peut plus la quitter, ni par conséquent aller au travail pour la nourrir. Il ne se plaint pas, se construit une petite charrette, dans laquelle il place un petit lit pour sa mère, et il va la promener de village en village, pour la soigner et mendier son pain. Tous sont dans l'admiration pour la piété filiale de ce jeune homme et l'assistent avec sa pauvre malade. Celle-ci étant venu à mourir, Cuthmann se consacra au service de Dieu. Il fit bâtir avec les offrandes des fidèles une petite église, près de laquelle il vécut et mourut en odeur de sainteté à Standing. On célèbre sa fête le 8 février.

541. Augustin Gruber, archevêque de Salzbourg, faisant sa visite à l'école d'un village du Tyrol, demanda à une petite fille combien elle avait coûté à ses parents. L'enfant, surprise, rougit et ne sut répondre. « Allons, mon enfant, combien leur coûtez-vous par jour, par mois, par an, combien avez-vous d'années ? » L'enfant répondait bien ; à la fin l'archevêque ajouta : Et les soins de votre mère et les sueurs de votre père, comment pourrez-vous les payer ? — Jamais par de l'argent, par l'amour, le respect, et l'obéissance. » Ce calcul fit sur tous les enfants une salutaire impression.

Un fameux, Cornélius Scipion, servait lui-même de guide à son père aveugle, pour lequel il eut toujours les plus grands égards.

542. Il n'est d'exemple plus triste d'ingratitude que celui d'Absalon, qui, s'étant révolté contre le roi David, son père, chercha à le détrôner. David, plus affligé de la conduite de son fils que des dangers qu'il courait, prit la fuite et gravit nu-pieds, la tête voilée et en versant des larmes, la montagne des Oliviers. Absalon ne tarda pas de subir le châtiment qu'il méritait ; il prit à son tour la fuite à travers une forêt ; sa longue chevelure s'engagea dans les branches d'un chêne, auquel il resta suspendu, et il fut frappé de trois javelots. Son cadavre fut jeté dans une fosse et recouvert de pierres, en signe de l'exécration qu'on avait pour sa révolte. Les voyageurs orientaux rapportent que, de nos jours encore, les passants jettent des pierres sur le tombeau d'Absalon. Les pères donnent ordre à leurs enfants d'en jeter, en disant : « Voyez, c'est ici que pourrit ce fils perfide, rebelle contre son père. »

Elien raconte que le lion, appesanti par les ans et ne pouvant plus se livrer lui-même à l'exercice de la chasse, sort avec ses petits et attend à quelques pas que ceux-ci viennent déposer aux pieds de leur père affaibli le butin qu'ils ont fait ; le lion les caresse à leur arrivée et leur lèche la tête en témoignage de reconnaissance et d'amour. Après cet accueil bienveillant, ils s'asseyent et partagent leur proie.

Pourraient-ils mieux agir, si comme l'homme, ils pouvaient faire usage de la raison? Ils nous surpassent même dans ses marques d'attachement filial. Combien d'hommes qui sont durs et inhumains envers leurs parents vieux et aveugles! Ingratitude dont les bêtes les plus farouches ne nous donnent pas l'exemple. (B. L. de Grenade.)

543. Que diriez-vous d'un catholique qui dirait: Je ne veux pas honorer ce crucifix, parce qu'il n'est que de bois ou de pierre; s'il était d'or ou d'argent, je l'honorerais de bon cœur, mais puisqu'il est de si chétive matière, je ne saurais l'honorer. Pauvre homme que vous êtes; qu'est-ce qu'on honore dans le crucifix? est-ce l'or ou l'argent? le bois ou les autres matières dont il est fait? n'honore-t-on pas Jésus crucifié qui vous est représenté par son image? car qu'il soit d'or ou d'argent, de bois ou de pierre, c'est toujours le même crucifix, c'est toujours l'image de Jésus crucifié. Il est donc aussi digne d'honneur, n'étant que de bois ou de papier, que s'il était d'or ou d'argent. Ce n'est pas une belle excuse de dire: Si mon père, ou mon maître était vertueux, sage, dévôt, je lui porterais beaucoup de respect, mais parce qu'il est vicieux, débauché, dissolu et ivrogne, je ne le saurais respecter. Votre raison serait bonne, si vous ne deviez honorer que sa vertu et sa probité; mais vous devez honorer en lui son autorité qui est un écoulement de la souveraineté de Dieu.

544. Suivant Aristote, il est aussi insensé et aussi inutile de mettre en question l'honneur à rendre aux parents, que de disputer sur la blancheur de la neige. L'un et l'autre sont également évidents et reconnus. Car tout effet rend comme un culte et un honneur naturel à la cause dont il tire l'existence. Cette obligation est tellement stricte, que bien que les parents, en vertu d'un instinct naturel, aiment leurs enfants plus qu'il n'en sont aimés; ce qui fait dire que l'amour descend plutôt qu'il ne monte; cependant s'il arrive que votre père et que votre fils soient en même temps dans le besoin, et que vous ne puissiez secourir l'un et l'autre, vous êtes tenu de venir en aide à votre père avant de penser à votre fils, quoique vous aimeriez mieux votre fils que votre père. Car vous êtez tenu à ce devoir avant la naissance de votre fils; et la survenance de celui-ci ne vous a pas libéré de la première dette. Cela est d'ailleurs confirmé par les lois humaines, lesquelles veulent que les dettes plus anciennes soient payées avant les plus nouvelles. (B. L. de Grenade.)

545. L'empereur Decius voulant mettre sur la tête de son fils la couronne impériale, celui-ci refusa en disant: je crains qu'en devenant empereur j'oublie mes devoirs de fils, j'aime mieux ne pas être empereur et être fils soumis, que d'être empereur et fils insoumis. Que mon père commande et ma gloire sera de lui obéir en toute fidélité. (B. L. de Grenade.)

546. Avelle a sole solis radium et non lucet, rivum a fonte et arescit, ramum ab arbore et exsiccatur, membrum a corpore et putrescit, separa filium a devotione paterna et jam non est filius, sed frater et collega illorum, de quibus dicitur: *Vos ex patre diabolo estis.* (Pet. Ravenn.)

547. Léowigilde, roi des visigoths d'Espagne, voyant que son fils Herménégilde, éclairé par la grâce avait abjuré l'arianisme, tenta tout pour le ramener à l'hérésie. Le fils fut inébranlable. Le père le fit emprisonner dans une tour de Séville; et la fête de Pâques étant venue, il lui envoya un évêque hérétique qui lui promit la liberté, s'il voulait recevoir la communion de sa main. Herménégilde le repoussa avec indignation. « Allez, lui dit-il, allez dire à mon père que je renonce à sa couronne, à ma liberté, si je ne puis acheter ces biens qu'au prix du crime. » Son père, irrité, envoya un bourreau le décapiter pendant la nuit; mais l'Eglise l'honore comme martyr.

548. Jonadab en mourant recommanda à ses fils, les Réchabites, de ne point boire de vin, ni de ne point bâtir de maison, mais de vivre dans des tentes comme des ermites. Pour éprouver leur obéissance, le prophète Jérémie, de la part de Dieu, leur offrit un vin excellent et les invita à en goûter. Nous nous en garderions bien, dirent-ils.

Notre père Jonadab nous l'a défendu avant de mourir. Et alors Jérémie leur promit toutes sortes de bénédictions de la part de Dieu. Ce que vos parents vous commandent n'est pas plus difficile que ce que Jonadab ordonna à ses enfants. Jeunes gens, votre mère vous défend non de boire du vin, mais de vous enivrer, non d'habiter une maison, mais d'aller au cabaret. Votre père ne vous commande pas de vivre comme un ermite, mais d'éviter les mauvaises compagnies. Si vous leur désobéissez, prenez garde d'écarter de vous la bénédiction de Dieu.

549. Bernard de Menthon était fils unique d'une noble famille de Savoie. Il venait de faire de brillantes études à Paris, où il avait fait vœu de garder sa virginité; à peine est-il rentré à Menthon que le baron son père le presse de se marier à Marguerite de Miolans, et l'oblige à se fiancer avec elle. Le jour des noces arrivé, Bernard enlève un barreau de sa fenêtre et s'enfuit dans la vallée d'Aoste, où sans se faire connaître, il devint prêtre, grand vicaire d'Aoste et fondateur de l'hospice du Saint Bernard. Le bruit de sa sainteté se répand partout et arrive jusqu'aux oreilles de ses parents qui le pleurent depuis 26 ans, et qui tous deux se mettent en route pour lui demander s'il n'aurait pas quelques lumières surnaturelles sur le sort de leur fils. Bernard les reçoit avec sa charité ordinaire ; il les reconnaît, mais il dissimule son émotion. Ce n'est qu'à l'heure de leur départ que, fondant en larmes, il s'écrie : « Je suis votre fils ; » et il embrasse avec affection son père et sa mère, qui au comble de bonheur n'ont plus rien à envier sur la terre. Marguerite de Miolans se fit religieuse dans un couvent du Dauphiné.

550. II. *Devoirs des parents à l'égard de leurs enfants.* Parents, le sujet vous intéresse. Il y va de votre salut et de celui de vos enfants.

« Et vous aussi jeunes gens, qui n'avez pas encore choisi un état, soyez bien attentifs, si vous voulez entrer dans le mariage, apprenez aujourd'hui les devoirs que vous allez vous imposer concernant l'éducation des enfants; et sachez que, si vous ne remplissez pas ces devoirs, vous serez tous damnés vous et ces enfants. » (S[t] Liguori.)

551. *Les parents doivent à leurs enfants :* 1° *L'amour.* La poule n'abandonne pas ses poussins. Le tigre lui-même oublie sa férocité à l'égard de ses petits. Mais l'amour des parents doit être chétien ; car un enfant baptisé est l'enfant de Dieu et l'héritier du ciel où ses parents doivent le conduire. Les parents qui aiment leurs enfants ne méritent pas d'éloges, tant est naturel ce devoir, mais ceux qui ne les aiment pas sont dignes de tout blâme. *N'avez-vous pas manqué d'affection à l'égard de vos enfants? Leur avez-vous souhaité du mal?* (V. n° 560.) *Les avez-vous injuriés ou maltraités gravement?* Les parents doivent aimer chacun de leurs enfants, et *faire des préférences injustes à l'égard de quelques-uns aux dépens des autres, ce serait les perdre tous* et semer parmi eux des divisions, dont les suites pourraient être désastreuses.

2° *Les soins corporels :* 1) *avant qu'ils soient nés.* Une mère doit savoir qu'elle peut, avant de donner le jour à un enfant, se rendre gravement coupable en risquant la vie éternelle et temporelle de cet enfant par des ennuis trop prolongés, ou par d'autres imprudences graves, comme de porter de lourds fardeaux, etc. *Quel crime de ravir volontairement et par sa faute à un enfant la vie et le ciel tout à la fois!* 2) *Après qu'ils sont nés. C'est une imprudence coupable que de mettre un enfant qui a moins d'un an, dans son propre lit au risque de l'étouffer.* Il n'est presque pas de mission où nous ne rencontrions quelque pauvre femme qui vient nous

raconter en pleurant qu'elle a eu le malheur d'étouffer ainsi son enfant. Donc épargnez-vous un regret, qui ne finirait qu'avec votre vie. (1)

552. 3) *Quand les enfants grandissent, leurs parents seraient plus coupables encore, s'ils les gardaient avec eux la nuit, au risque d'étouffer leur innocence.* 4) Les mères doivent nourrir elles-mêmes leurs enfants, à moins qu'une raison vraie ne les dispense de cette obligation ; mais elles seraient bien coupables et aveugles si elles ne procuraient pas au moins à l'enfant, qu'elles ne peuvent nourrir, une nourrice de bonnes mœurs. 5) *Laisser endurer aux enfants la faim, le froid, l'humidité, et cela par négligence, c'est une faute,* qui peut quelquefois nuire sérieusement à leur santé. 6) *Chasser les enfants de sa maison sans une juste cause, c'est un crime ; et les envoyer loin, comme ouvriers ou domestiques, sans s'inquiéter s'ils pourront remplir leurs devoirs religieux,* s'ils seront à l'abri de l'impiété et du vice, *c'est une négligence des plus condamnables.* (V. nº 561.) Les émigrations des campagnes, où la foi est conservée, vers les villes ou dans les pays étrangers, sont un grand malheur. Souvenez-vous que vos enfants ne seront nulle part aussi bien qu'avec vous. 7) Que dire des parents qui ont la cruauté de dépenser follement dans les jeux, dans les festins, dans l'ivresse, le peu de biens qu'ils ont, et se rendent par là incapables de nourrir, d'élever et d'établir leurs enfants. Ils sont toutefois imprudents les parents qui se dessaisissent de tout en faveur de leurs enfants. (V. nº 562.)

553. 8) *Refuser une dot à un enfant, soit pour s'établir dans le monde, soit pour entrer dans l'état religieux, c'est une faute ;* et puisque nous sommes sur cette question, écoutez ce que disait saint Liguori dans ses missions : « Si les parents contraignaient leur enfant d'entrer dans l'état ecclésiastique, ou dans l'état religieux, ils pècheraient mortellement. Les parents pèchent également s'ils forçent leurs enfants à se marier, quand ceux-ci veulent garder le célibat, ou s'ils les empêchent d'embrasser l'état religieux. Il y a des parents qui ne se font aucun scrupule de détourner leur enfant de sa vocation, mais ils doivent savoir que c'est là un péché mortel. Aussi Dieu les punit non seulement en l'autre vie, mais en celle-ci. Ils trouvent leur châtiment dans leurs enfants mêmes qui, ayant manqué à leur vocation, s'adonnent au vice et causent la ruine de leur maison. Pères et mères, ajoutait le saint missionnaire, gardez-vous de vous opposer à la vocation de vos enfants ! Quelle plus grande consolation y a t-il pour des parents que d'avoir un fils ou une fille qui veut se donner à Dieu et se sauver par une vie sainte ! » (c. XIV, p. 47_1, 472.) (V. nºs 564 et suivants.)

554. 3º *Soins de l'âme des enfants.* C'est là le grand devoir des parents c'est là la mission que Dieu leur confie, s'ils les négligeaient en se rendant malheureux et en se perdant eux-mêmes, ils causeraient la damnation des enfants dont le Seigneur leur demandera compte. En enfer les enfants perdus par la négligence des parents accuseront leur père de leur avoir donné

(1) St Léonard dit : J'ai peine à penser sans indignation à ces femmes qui s'exposent au danger de faire périr l'enfant et de perdre son âme ; c'est là un crime énorme, car c'est un véritable homicide, et même un homicide double, par lequel on tue tout à la fois le corps et l'âme de l'enfant. Lorsqu'un brigand assassine un passant au milieu d'une forêt, il y a encore quelque espoir de salut pour la malheureuse victime ; car elle peut faire un acte de contrition et se sauver. Mais pour cette pauvre créature qui n'arrive pas au baptême et périt par la faute de sa mère, il n'y a aucune espérance : jamais elle n'aura entrée dans le ciel. (St. Léonard de Port Maurice.)

l'exemple du blasphème, etc., leur mère de ne les avoir pas surveillés, etc. Au jugement dernier, les enfants sauvés par le zèle de leur parents les béniront devant Dieu et devant les anges, et les montrant à tous, ils diront: *Iste est pater meus, ista est mater mea.* L'avenir des familles et de la société elle-même dépend du soin que les parents donnent à l'âme de leurs enfants. Pour faire du bon pain il faut bien faire le levain. 1) *Point de paradis sans le baptême. Que la mère attire cette grâce sur l'enfant qu'elle va mettre au monde* en s'approchant souvent des sacrements, comme le faisait la mère de saint Bernard. *Comment comprendre la périlleuse indifférence de ces femmes qui n'ont pas soin de communier avant leurs couches?* 2) *Négliger de faire baptiser un enfant au risque de le voir mourir dans cet état, c'est une faute grave. On doit donner le baptême à l'enfant qui vient au monde* par suite d'un grave accident, même longtemps avant le terme, et *peu de temps après avoir été conçu.* Si une femme venait à mourir avant d'avoir mis au monde son enfant, il serait du devoir des parents et des connaissances de la défunte, de prendre tous les moyens possibles pour donner le baptême à son enfant, qui bien souvent ne meurt pas en même temps que la mère. Qu'il est triste de penser que de pauvres petites âmes sont privées du ciel par l'ignorance ou la négligence de ceux mêmes qui devaient le leur ouvrir!

555. 3) *Les parents pèchent s'ils négligent d'instruire leurs enfants, de leur apprendre et de leur faire faire leurs prières; s'ils ne leur enseignent pas les vérités du salut, les principaux mystères, les commandements de Dieu et de l'Eglise, les dispositions qu'il faut apporter aux sacrements.* (V. nº 566.)

Qu'ils aient donc soins d'envoyer leurs enfants au catéchisme ou au moins au prône le dimanche, même après que ces enfants ont fait leur première communion. Quelle sainte pratique de lire tous les dimanches, en famille et à toutes les soirées d'hiver, une page du catéchisme! Mère, vous parlez souvent à vos petits enfants; mais leur parlez-vous de Dieu? Il faudrait le faire dès le berceau. Ils ne vous comprendraient pas, dites-vous, mais Dieu vous comprendra et vous bénira avec eux. Qu'un roi serait fier si toutes les nourrices parlaient de lui à leurs enfants et chantaient sa gloire à leurs oreilles. Souvent les instructions des parents sont loin d'inspirer aux enfants l'amour de Dieu et de la vertu. Travaillez, disent-ils, économisez, gardez bien ce que vous avez. Ce n'est pas là élever des enfants. C'est plus tôt coudre bien une bourse, afin qu'elle puisse bien contenir et retenir ce que l'on mettra dedans (voir nº 569). *Avez-vous confié vos enfants à des maisons d'éducation, où leur vertu et leur foi fussent exposées?* (Voir nº 570.)

456. 4) *Les parents pèchent en n'envoyant pas leurs enfants se confesser dès qu'ils sont capables d'offenser Dieu et au moins dès l'âge de sept ans, et communier en temps voulu.* La jeunesse ne garde la grâce de Dieu, que par la fréquentation des sacrements. C'est donc aux parents à le lui rappeler par leurs paroles et par leurs exemples. Hélas! le malheur est que beaucoup de parents, au lieu de former leurs enfants à la connaissance de la religion, à la prière, aux pratiques pieuses, aux vertus de l'Evangile, ne leur inspirent que l'indifférence pour les choses saintes et le goût du monde, et font grandir en eux l'insoumission, l'orgueil, la vanité, l'amour des richesses et des plaisirs de la terre. Ils excitent leurs passions en les faisant mettre en colère, par amusement; ils leur promettent pour récompenses des vanités

ou des friandises, ils vantent devant eux le monde, ses fêtes, ses plaisirs. (Voir nº 572.)

557. 5) *Les parents pèchent, s'ils ne veillent pas à ce que leurs enfants assistent aux offices, s'y tiennent convenablement, ne travaillent pas le dimanche et évitent les mauvaises compagnies.* (Voir nos 588 et suivants.) Les enfants, quand leurs parents les laissent seuls, font comme les écoliers quand leur maître les quitte. Quand Moïse laissa le peuple de Dieu, la multitude dit à Aaron: *Fac nobis deos*: et ils adorèrent le veau d'or. C'est sur l'innocence, le plus riche trésor de l'enfance, qu'il faut surtout veiller sans cesse. Quel malheur de la laisser perdre à ces chères âmes! *N'auriez-vous pas, mères, manqué de modestie en levant, en couchant, en portant, en habillant vos petits enfants, en présence des autres enfants plus grands?* On ne saurait croire combien des habitudes de sans façon dans ces détails, accoutument les enfants à ne pas respecter la pudeur et souillent de la manière la plus funeste leur jeune imagination.

Avez-vous laissé courir vos petits enfants, au gré de leurs caprices, hors de votre maison, dans les cours, les rues, les champs, en revenant des écoles ou du catéchisme avec d'autres enfants? Rien n'est plus déplorable. C'est là que les enfants prennent de détestables habitudes. *Auriez-vous mis dans le même lit plusieurs enfants de différent sexe? Quelle imprudence!* Saint François de Sales voulait que chacune des petites filles de Mme de Chantal eût son petit lit séparé de celui de ses sœurs, et il ajoutait que l'expérience lui faisait tous les jours connaître l'importance de cet avis. (Voir nº 2681.) *Avez-vous laissé vos jeunes gens parler familièrement tête-à-tête avec des personnes de différent sexe,* sans que vous, parents, vous vissiez et entendissiez tout? *C'est une négligence grave. Avez-vous laissé vos enfants courir dans les endroits, où ils étaient exposés à s'enivrer, à entendre de mauvais discours, à rencontrer de mauvaises compagnies, à prendre part à des divertissements dangereux comme certaines danses.* Quelle aveugle et coupable faiblesse! (Voir nos 573, 2681, 2682 et la note du nº 1796.)

Avez-vous laissé se former dans vos maisons des réunions scandaleuses pour vos enfants? Avez-vous laissé tenir devant eux des discours soit contre la religion, soit contre la pudeur? Quelle faute! Avez-vous gardé chez vous des domestiques qui puissent être pour vos enfants des occasions de péché, des romans, des mauvais livres, des tableaux immodestes? (V. nº 576.)

558. 6) *Les parents pèchent, s'ils ne corrigent pas leurs enfants quand ils blasphèment, volent, tiennent de mauvais discours, désobéissent ou transgressent quelqu'autre commandement de Dieu et de l'Eglise.* (V. nos 590 et suiv.) Ce fut là le crime d'Héli; et la faiblesse de ce père à l'égard de ses enfants fit leur ruine et celle de leur père. Il est des parents qui châtient leurs enfants pour un dégât causé dans leur maison, pour un vase brisé, et qui les laissent offenser Dieu impunément sous leurs yeux. Sans doute il ne faut pas, par une dureté excessive, par des coups aigrir le caractère des enfants; mais n'oublions pas que la malice est liée au cœur de l'enfant et qu'il n'y a que la correction qui l'en détache. Et ce n'est plus temps, quand l'enfant est devenu homme, de le corriger. C'est dès ses premières années qu'il y faut travailler avec suite. (Voir nº 577.)

559. *Les parents, dit saint Liguori, pèchent doublement, s'ils donnent à leurs enfants du scandale, soit en proférant devant eux des blasphèmes, ou*

des paroles coupables soit en faisant sous leurs yeux quelques mauvaises actions, soit en leur donnant de mauvais conseils. Les enfants, quand ils sont jeunes, ne s'écartent pas de la ligne de conduite tracée par leurs parents. Un proverbe dit : la pomme ne tombe pas loin de l'arbre, à moins qu'elle ne roule. On apprend plus par les yeux que par les oreilles. La plus grande partie des enfants héritent des vices de leurs parents aussi bien que de leurs biens, et encore plus tôt ; car ils ne recueillent l'héritage qu'après la mort de leurs parents, tandis qu'ils recueillent leur dérèglement du vivant de leurs parents. C'est en vain que le laboureur donne tout ses soins à son champs si la lumière du soleil ne vient pas féconder. C'est la lumière du bon exemple qui éclaire la conduite des enfants ; et sans elle, les corrections, etc., sont perdues. Parents indignes, enfants et autres descendants, tous se suivent en enfer. *Numquid colligunt de spinis uvas ?* (V. n° 578.)

Les devoirs des autres parents, ou des tuteurs à l'égard de leurs descendants ou pupilles, sont les mêmes que ceux des pères et mères.

TRAITS HISTORIQUES ET PENSÉES SUR LES DEVOIRS DES PARENTS.

560. Saint Augustin parle d'une veuve de Césarée en Capadoce, qui, ayant subi une offense de la part de ses enfants, les maudit tous, sept garçons et trois filles ; et tous furent aussitôt saisis d'un tremblement convulsif tel, qu'ils quittèrent leur patrie et errèrent partout dans l'empire romain, pour se dérober à la honte dont leur état les couvrait devant leurs compatriotes. Deux d'entre eux, Paul et Paladie, furent délivrés à Hippone, en présence du Saint, par les reliques de saint Etienne.

561. Le marquis de Fénélon avait un fils qui avait embrassé la carrière des armes. Pour veiller sur lui de plus près, le père partit comme volontaire dans le régiment où se trouvait son fils. L'un et l'autre se signalèrent par leur bravoure. Après la paix conclue, il conduisit son fils au siège de Candie contre les Turcs, non pour avancer sa fortune, mais pour le soustraire au danger que courait son salut. Louis XIV qui comprit le dessein d'un si vertueux père, lui dit avant son départ : « Avouez-moi la vérité, vous faites ce voyage pour retirer votre fils des débauches de la cour. — C'est vrai, Sire, répondit-il, et quand j'y pense, je trouve que Candie n'est pas encore assez loin. »

562. Un riche marchand maria sa fille unique et lui donna tout. Bientôt après, il est injurié, maltraité de cette fille et de son gendre qui lui laisse même endurer la faim. Dans cette extrémité, il va raconter sa détresse à un de ses amis et le prie de lui prêter une grosse somme pour trois jours. Il fait résonner l'argent dans sa chambre ; sa fille l'entend. Le vieillard leur dit d'appeler un notaire pour faire un acte dans lequel il la constituera héritière de cette somme après sa mort. L'acte se fait, et voilà que désormais le gendre et la fille entourent de soins le vieillard qui rend en secret l'argent à son ami, et fait enfermer dans le coffre qui le contenait un sac de pierres. Et après sa mort on trouva les cailloux dans le coffre avec cette inscription : « Pierres pour lapider quiconque se dépouille de ses biens avant sa mort. »

563. *Vocation. — Mira abusio : domus ardet, ignis instat a tergo et fugienti prohibetur egredi, et hoc ab his, qui in incendio positi sunt.* (Bernard.)

564. Quelque temps avant la révolution de 1789, un jeune homme alla se présenter au gardien d'un couvent de Capucins, le priant d'examiner sa vocation. Le religieux trouvant en lui les dispositions voulues, lui donna une lettre pour un autre couvent où il pouvait être admis. Mais la famille et les parents du jeune homme font tant pour le détourner qu'ils réussissent ; et le jeune homme part pour Paris, y étudie le

droit et devient avocat. Ce jeune homme, c'est Maximilien Robespierre, qui fit couler tant de sang pendant la révolution. Que ne s'est-il fait capucin !

A Tudela, en Espagne, un homme fort riche avait un fils unique appelé à l'état religieux. Deux fois ce fils entra au couvent, et deux fois le père l'en retira malgré lui. Il lui persuada même de se marier. Le fils voulait se choisir une épouse et le père lui en imposa une autre, ce qui amena entre eux des divisions. A la suite d'une dispute le fils tua son père et alla ensuite périr à la potence. (Voir n. 2680.)

565. Abraham n'avait qu'un fils, qu'il chérissait tendrement. Dieu lui ordonna de le lui offrir en sacrifice. Le cœur du père saigna ; mais il obéit, et il conduisit son fils sur la montagne pour le sacrifier à Dieu. Le Seigneur satisfait de sa générosité, lui ordonna de laisser vivre Isaac, et lui dit : « Parce que vous n'avez pas épargné votre fils à cause de moi, je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel et comme le sable du rivage des mers. Toutes les nations de la terre seront bénies en un de vos rejetons, parce que vous avez obéi à ma voix. » La bénédiction du Ciel est sur les parents qui savent sacrifier à Dieu même leur unique enfant.

566. Une bonne mère avait quatre enfants, qu'elle élevait dans la piété. Un soir, après avoir prié avec eux et leur avoir parlé de Dieu, elle leur dit avec une grande tendresse : « Oh ! que je serais heureuse si l'un de vous devenait un saint. » Le plus petit se jeta au cou de sa mère, en lui disant : « Je le serai, maman. » Il tint parole. Il devint un saint Pape, saint Pierre Célestin.

En 1877, M. Legouvé, de l'Académie française, disait à une distribution de prix d'une école de Paris : « Si j'étais absolument forcé, pour un enfant, de choisir entre savoir prier et savoir lire, je dirais : Qu'il sache prier ! Car prier, c'est lire au plus beau de tous les livres, au front de Celui d'où émane toute lumière, toute justice, toute bonté. »

567. Un philosophe païen, Cratès, s'indignait vivement contre les parents qui négligent le devoir de l'éducation. Il avait coutume de dire : « Si j'en avais la permission, je monterais sur la partie la plus élevée de la ville et crierais de toutes mes forces : Où courez-vous, hommes, dont toute la préoccupation est d'amasser les richesses sans prendre nul souci de vos enfants à qui vous les laisserez ! » A ces paroles je puis ajouter que de tels pères ressemblent à ceux qui ont grand soin de leurs chaussures, mais qui ne font aucun cas de leurs pieds. Il est vrai qu'on voit des pères, chez lesquels l'amour de l'argent s'est tellement accru avec la haine de leurs enfants que, pour ménager leur bourse, ils confient ces enfants à des maîtres sans valeur. C'est à un père de ce genre qu'Aristippe fit une réponse assez spirituelle. Ce père lui demandait combien il exigerait pour l'éducation de son fils. — Mille drachmes. — C'est énorme. Pour ce prix j'aurais un esclave. — Achète-le et tu en auras deux, l'esclave et ton fils. (B. L. de Grenade.)

568. On apprend à chanter, à danser, à lire, à cultiver la terre, à monter à cheval, à se chausser, à se vêtir, à verser, à boire. Et quand rien ne se fait sans apprentissage, sans règles, sans préceptes, vous croyez, insensés, qu'une vie vertueuse s'acquiert sans enseignement, sans discipline, sans efforts, mais par le seul effet du hasard. (B. L. de Grenade.)

569. Il ne faut pas faire comme le singe, qui étouffe souvent ses petits à force de les caresser ; il ne faut pas faire comme Agrippine, qui consulta les devins pour savoir la bonne fortune de Néron, son fils. On lui dit qu'il serait empereur, mais qu'il serait méchant et la ferait mourir. Je ne m'en soucie pas, dit-elle, pourvu qu'il devienne grand : *Occidat, modo imperet.* Dites à cette mère : Vous faites mal d'accoutumer votre fille à être bien mise, de vous tuer corps et âme pour la marier richement ; qu'est-il besoin qu'elle soit plus que vous ? quand elle sera élevée, elle se moquera de vous, elle vous méprisera, vous regardera au-dessous d'elle ; elle aura honte d'aller avec vous et de montrer que vous êtes sa mère, cela vous fera mourir de regret. *Occidat, modo imperet,* je ne m'en inquiète pas, pourvu qu'elle soit grande. C'est étouffer les enfants à force de les caresser que de nourrir

leur sensualité, de leur inspirer l'amour des richesses, etc... tendances qui ne peuvent que les perdre.

Un père du désert étant allé à Constantinople pour quelque affaire, eut une sainte familiarité avec un des principaux de la ville, qui lui raconta ce trait admirable de la providence de Dieu : Bienheureux, dit-il, celui qui met toute son espérance en Dieu et qui s'abandonne entièrement à lui! Je suis le fils d'un homme fort riche et illustre, qui faisait de grandes aumônes; il me mena un jour dans son cabinet, et me montrant une grande quantité d'argent qu'il y avait, me dit : Mon fils, qu'est-ce que vous aimez mieux, ou que je vous laisse tout cet argent, ou que je vous donne Jésus-Christ pour votre curateur? Comme les œuvres de charité qu'il faisait m'étaient très agréables, je lui répondis : J'aime mieux Jésus-Christ; car ces biens temporels sont passagers et corruptibles, et Jésus-Christ demeure éternellement. Voyant cela, mon père distribua ses biens aux pauvres avec grande libéralité, en sorte qu'il me laissa peu de fortune quand il mourut, et la pauvreté me fit beaucoup déchoir de mon état. Il y avait en ce même temps un des plus riches et des plus puissants de la ville, qui n'avait d'autres enfants qu'une fille; sa femme qui était fort dévote, lui dit: Si nous donnons notre fille en mariage à un grand du monde, il la maltraitera; il vaut mieux la marier à un homme de médiocre condition, qui soit vertueux et craignant Dieu. Vous avez raison, lui dit le mari; allez à l'église et priez Dieu de bon cœur, et le premier homme que la providence vous y enverra nous le recevrons. Cette dame étant à l'église, j'y arrivai sans rien savoir de ce qui se passait; elle me fit appeler par son laquais, et me dit: D'où êtes-vous? Je suis de cette ville, fils d'un tel. Etes-vous le fils de cet homme si charitable? Oui, madame. Etes-vous marié? Non, et je lui racontais ce que mon père m'avait dit avant de mourir et ce que je lui avais répondu. Alors cette bonne dame, bénissant Dieu, dit: Le bon curateur que votre père vous a donné vous donne un riche parti, voilà notre fille que vous aurez en mariage avec tous nos biens pour dot. Ne voyons-nous pas en cette histoire la vérité de ce que le vénérable Tobie disait à son fils : *Multa bona habebimus si timuerimus Deum :* nous aurons beaucoup de biens si nous avons la crainte de Dieu; biens temporels, car, pour peu que nous en ayons, Dieu y mettra sa bénédiction; ils ne chargeront pas autant et seront de plus longue durée.

570. Saint Jérôme, dans sa vieillesse, se déclarait prêt à instruire la jeune Paule, fille de Læta.

Le grand chancelier de l'Université de Paris, Gerson mettait le même soin à instruire les enfants du catéchisme qu'à enseigner les savants.

M. Beauzée, de l'Académie française, surprit Diderot faisant le catéchisme à sa fille, et comme il en parut étonné : « Nous sommes forcés d'en convenir, lui dit le philosophe, il n'est pas de morale qui vaille celle de la religion. »

Napoléon I ne dédaigna pas, sur son rocher de Sainte-Hélène, de faire le catéchisme à la fille du général Bertrand.

571. Denis l'Ancien, tyran de Syracuse, avait pour son gendre Dion une haine terrible; et pour l'assouvir, il imagina de faire venir à sa cour le fils de Dion. Celui-ci crut à un acte de bienveillance et laissa partir son fils. Denis donna ordre d'accorder tout aux caprices de l'enfant, et de ne point veiller sur lui. On le fit, et bientôt ce fut un libertin. Par surcroît, on le vanta de ses crimes et on le précipita ainsi dans toutes sortes d'excès. Quand Denis le vit tel qu'il le voulait, il le renvoya à son père qui ne tarda pas de s'apercevoir de ce qu'était devenu son fils. Il en fut au désespoir. En vain le mit-il entre les mains de sages gouverneurs. Plutôt que de se corriger, l'infortuné jeune homme aima mieux se précipiter du haut de la maison et se briser la tête. Les grands ennemis des parents et des enfants sont ceux qui élèvent ces enfants sans leur enseigner la vertu et la crainte de Dieu.

572. Le maréchal de Boucicault ne laissa en mourant qu'un fils âgé de trois ou quatre ans, qui depuis fut maréchal de France et gouverneur de Gênes. Il ne s'était

pas soucié de lui laisser de grands biens. Ses amis le blâmaient un jour de n'avoir pas profité de la faveur du roi son maître. « Je n'ai rien vendu, leur répondit-il, de l'héritage de mes pères, je n'y ai rien non plus ajouté. Si mon fils est homme de bien, il en aura assez ; mais s'il ne vaut rien, il en aura trop et ce sera grand dommage.

573. Parlant de la fille d'Hérodiade, qui, pour prix de sa danse, se fit donner dans un plat la tête de Jean-Baptiste, saint Ambroise dit : « Elle danse, mais c'est la fille d'un adultère. » On sait donc l'origine de cette malheureuse danseuse, il faudrait savoir sa fin. On raconte qu'ayant voulu traverser un fleuve glacé, elle enfonça dans la glace jusqu'au cou. Sa tête fut emprisonnée par des glaçons, et ses jambes dansèrent sous l'impulsion du courant, jusqu'à ce que les glaçons, se resserrant fortement sous l'action de l'eau, lui coupassent la tête.

574. Un vieux Romain, ne pouvant défendre sa fille contre la brutalité d'un homme qui voulait la perdre, demanda de pouvoir l'entretenir au moins une dernière fois. Il prend donc sa fille à l'écart, et tirant un poignard : « Voila ma fille, dit-il, le seul moyen que j'aie de sauver ton honneur ; » et il le plonge dans le cœur de sa fille. C'était un excès sans doute ; il n'avait pas la foi ce père ; mais son horreur pour le vice condamnera au tribunal de Dieu les parents qui ne savent pas écarter leurs enfants des occasions de péché.

575. Si vous donnez la liberté à votre fille et la laissez aller où elle veut, y demeurer tant de temps qu'elle veut, s'entretenir avec qui elle veut, elle apportera quelque confusion à votre maison : *Si non ambulaverit ad manum tuam confundet te*, dit le St-Esprit. Il s'explique par une belle comparaison : *Non des aquæ tuæ exitum*. Voyez un ruisseau qui coule par une ville, son eau est toute fangeuse ; remontez un peu plus haut ; regardez-le en sa source, vous verrez cette eau belle et claire ; pourquoi est-elle là-haut si pure, ici-bas si impure ? C'est que là-haut elle est comme en sa maison et au lieu de son origine ; ici elle va en ramassant toutes les immondices de la ville ; là-haut elle est en repos, ici elle coule et roule par les rues. Tant que cette fille est retirée en sa chambre, occupée à son ouvrage, elle a la conscience pure, calme, tranquille, sans passion. Dieu se mire en elle comme en l'eau reposée d'une claire fontaine ; mais si, sous je ne sais quel prétexte de civilité, elle veut toujours courir et être vagabonde, employer la meilleure partie du jour en visites et en compliments, si toutes les fois qu'on la demande à la maison, on dit qu'elle est en ville, *in civitate*, quand elle serait une Thècle, ce sera grand hasard si tôt ou tard elle ne devient une Madelaine pécheresse ; car comment est-il possible de tant rouler par les compagnies, de voir tant de divers objets, d'entendre tant de nouvelles, de dire tant de paroles, sans en recueillir quelque souillure, sans retourner dans la maison remplie de distractions, de vanités, de jalousies, de remords de conscience et d'autres passions. Souvenez-vous que les Egyptiens ne permettaient pas aux femmes l'usage des souliers ou chaussures, afin de les obliger à garder la maison, à se tenir au coin du feu. C'est pour la même raison que les Chinois emprisonnent dans des souliers étroits les pieds des filles, de sorte qu'ils restent toujours fort petits.

576. Charles V, roi de France, chassa de sa cour un noble qui avait dit des paroles trop libres en présence de son fils aîné. (Voir la note du n. 625, à la fin.)

Le grand saint Antoine, le premier père des solitaires d'Egypte, fut élevé par ses parents avec une vigilance si jalouse qu'il ne connaissait personne qu'eux dans le monde, et qu'il n'allait dans aucune autre maison que la leur. Ils ne le laissèrent pas fréquenter les écoles publiques, de peur qu'il n'y trouvât un péril pour sa vertu.

Isaac fut un saint patriarche. Il avait été élevé par sa sainte mère Sara ; mais Ismaël élevé par une servante, Agar, fut méchant et persécuta Isaac. Ne pas confier le soin des enfants à des domestiques, à moins qu'elles ne soient d'une grande vertu.

577. On craint aujourd'hui d'user de la verge ou du fouet. C'est bien à tort. Henri IV n'avait pas ce scrupule à l'égard de Louis XIII enfant. Un jour qu'il

l'avait fouetté, la reine en pleurait : « Vous pleurez, Madame, lui dit-il, de ce que je châtie votre fils avec un peu de sévérité : eh bien, vous pleurerez un jour de la sévérité avec laquelle il vous traitera vous-même. » C'est en effet ce qui arriva après la mort de ce prince. Louis XIII, devenu majeur, retint pendant quelques mois sa mère comme prisonnière dans ses appartements, puis la chassa de son palais. Après avoir erré de pays en pays, elle se vit obligée de se retirer à Cologne où elle mourut de chagrin. — Les parents qui ne corrigent pas leurs enfants de peur de les contrister, sont semblables à ceux qui laisseraient noyer leur fils, parce qu'ils ne pourraient pas le retirer de l'eau sans le prendre aux cheveux.

578. M. de Mairan, de l'Académie des sciences, raconte qu'il avait connu à Béziers un père de famille libre-penseur qui avait donné une éducation sans Dieu à ses trois enfants, deux garçons et une fille. Cette éducation porta vite ses fruits ; et tous trois devinrent insoumis, joueurs, libertins. Leur pauvre mère, abreuvée d'amertume, mourut bientôt. Les enfants, réclamant sa succession, laissent leur père dans la misère. Bientôt un des fils périt sur l'échafaud pour ses crimes. La fille finit ses jours à Bicêtre, asile des mendiants ; l'autre fils, abandonné par une femme infidèle, tomba aussi dans la honte et la misère. Le pauvre père devint fou, et, dans son délire, il se meurtrissait le sein et le visage en criant : « Où sont mes enfants ? Ils sont dans l'abîme. C'est moi qui le leur ai creusé. » O malheur d'une éducation sans Dieu.

579. D'aveugles préférences deviennent pour des frères les sources des discordes qui peuvent armer leurs mains d'un fer parricide. Vous sauvez bien mieux celui que vous chérissez, en lui menageant l'amour de ses frères. Vous lui ôtez plus que vous ne lui donnez, en le chargeant de l'envie que provoquent d'injustes préférences. (Saint Ambroise.)

580. *Instruction. Amour des âmes. Alii militiam filiis suis provident*, dit St. Jean Chrysostome, *alii honores, alii dignitates, alii divitias, et nemo providet Deum.* « Les uns pourvoient leurs enfants de grades dans l'armée, les autres d'honneurs, ceux-ci de dignités, ceux-là des richesses ; et personne, chose déplorable ! ne songe à les pourvoir de l'amitié de Dieu. » Quel amour insensé ! pourvoir ses enfants de de tout, excepté de Dieu. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

581. *Amour efficace, qui s'occupe par conséquent de l'éducation des enfants.* Dieu en vous donnant des enfants vous a mis en main une cire molle, afin que vous en formiez, à votre choix, ou autant d'anges dignes d'occuper un jour des trônes dans le ciel, ou autant de démons condamnés à gémir au fond des abîmes. (Saint léonard de port-maurice.)

In filiis suis agnoscitur vir. (Eccli. II. 30.)

Ex fructu arbor agnoscitur. Math. XIII. 23.

Mortuus est pater ejus et quasi non est mortuus; similem enim reliquit sibi post se. (Eccli. XXX. 24.)

Ut bene sit tibi et filiis tuis post te, cum feceris quod placet in conspectu Domini. (Deut. XII. 25.)

582. Si tous les parents veillaient, comme ils y sont obligés, à la bonne éducation de leurs enfants, la justice n'aurait point, ou n'aurait guère de crimes à punir. Ce sont eux qui, en élevant mal leurs enfants, sont cause de leur chute dans de si grands vices, et qui les livrent par là aux mains des bourreaux, dit encore saint Jean Chrysostôme. C'est pour cette raison que les Lacédémoniens, quand il se commettait des crimes, punissaient moins les enfants que leurs parents comme étant cause de tous leurs désordres. (Saint Liguori.)

Le philosophe Diogène, témoin un jour des insolences d'un jeune homme très arrogant, au lieu de corriger le fils, donna un soufflet au père qui était présent. C'est qu'en vérité, c'est vous qui êtes coupable des écarts de vos enfants. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

583. Chrysostome a dit : *Majorem asinorum et equorum, quam filiorum, curam habemus.*

St. Augustin a dit : *Filios se diligere dicent, quos jugulare procurant ; dicent se eos amare quibus suspendia parant.*

Une malheureuse mère en France, au rapport d'Orose, poussée au désespoir, passa une corde au cou de ses deux petits enfants ; puis ayant lié cette corde à l'extrémité de ses pieds se laissa tomber d'un nœud coulant qu'elle avait attaché pour elle-même à une poutre, devenant ainsi tout à la fois le bourreau et la potence de ses propres enfants. Cruauté vraiment inouïe, dont on a peine à croire le cœur d'une femme capable ; mais ne voyons-nous pas quelque chose de pis encore de nos jours, de la part de beaucoup de parents pervers et criminels, qui perdent leurs enfants, et en les perdant se précipitent avec eux dans les abîmes éternels. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

584. *Si quis suorum curam non habet est infideli deterior.* — Quoi ! pire qu'un infidèle ? — Oui, pire qu'un infidèle, c'est l'Apôtre qui le dit : *Infideii deterior* ; car un infidèle, s'il induit son fils en erreur, a une excuse dans son propre aveuglement ; tandis qu'un père chrétien, c'est de gaîté de cœur, qu'il pousse son pauvre enfant à sa perte et le jette dans l'abîme. « Pire qu'un infidèle, » parce que l'infidèle perd un fils qui était déjà un enfant de perdition, tandis que ou'un père chrétien ruine une âme douée des dons précieux de la foi et de la grâce, et élevée pour la gloire. « Pire qu'un infidèle, » parce que l'infidèle n'élève pas à Dieu une victime qu'il lui eût déjà offerte, tandis qu'un père chrétien lui dérobe, par un vol sacrilège, ce cœur qu'il lui avait consacré dans le baptême. « Pire qu'un infidèle, » parce que l'infidèle n'a d'autre fin en vue que d'élever son enfant pour les plaisirs, les richesses, les honneurs temporels ; tandis qu'un père chrétien connaît très bien le tort immense qu'il fait à son fils en l'élevant mal ; il sait qu'il l'élève pour l'enfer ; il connaît le tort considérable qu'il fait à la société, parce qu'il suffit quelquefois des dérèglements d'un homme mal élevé pour infecter toute une commune : il connaît la grandeur de l'outrage qui en résulte pour Dieu, qu'il prive d'une âme rachetée au prix de son sang. De sorte qu'un père chrétien qui n'élève pas bien sa famille, est un traître à l'égard de son propre sang, traître à l'égard de la société, traître à l'égard de Dieu. Et c'est avec raison que l'Apôtre l'anathématise comme rebelle à la nature, rebelle à la grâce, rebelle à la foi, oui, oui, il est mille fois pire qu'un infidèle : *Infideli deterior.* Ah ! réveillez-vous ce matin, pères et mères, oncles et ascendants, tuteurs, maîtres et maîtresses, et réfléchissez au désordre incalculable que vous introduisez dans le monde par la mauvaise éducation des enfants confiés à vos soins. Vous mettez en deuil le ciel et la terre, et la sainte Trinité tout entière se plaint de vous : le Père éternel se plaint de vous, parce que, admis avec lui à partager son titre de Père, vous en abusez pour la ruine des âmes. Le Fils se plaint de vous, parce que, choisis pour coopérateurs du salut de vos enfants, vous en êtes devenus les bourreaux. Le Saint-Esprit se plaint de vous, parce que, choisis pour servir comme de canaux aux inspirations qu'il ménageait en faveur de vos enfants, vous n'avez fait qu'opposer des obstacles à ses desseins miséricordieux. La Sainte Vierge se plaint de vous, parce que, désirant voir le ciel se peupler par votre moyen, elle voit que vous ne travaillez qu'à peupler l'enfer. Les anges gardiens se plaignent de vous, parce que vous rendez vaine l'assistance qu'ils prêtent nuit et jour à ces petites créatures. Les villes se plaignent de vous, les campagnes se plaignent, le pays se plaint, parce que, grâce à la mauvaise éducation de vos enfants, on voit ses espérances trahies, les lois foulées aux pieds, et le monde entier livré au désordre. Mais ce sont surtout vos enfants eux-mêmes qui se plaignent de vous, comme le dit le St.-Esprit : *De patre impio queruntur filii, quoniam propter illum sunt in opprobrium.* (Eccli. XLI. 10.) « Les enfants se plaignent d'un père impie, parce qu'à cause de lui ils sont dans l'opprobre, » ils se trouveront plongés dans cet opprobre éternel, auquel ils n'échapperont jamais plus. Ils vous attendront au fond des abîmes pour assouvir

sur vous leur rage : maudits parents, dira ce pauvre enfant, c'est pour vous avoir vus, pour vous avoir imités que je brûle parmis ces flammes. Maudit père, je t'ai vu dans cette chambre, dans ce cabaret, dans cette maison, et pour t'avoir vu, me voilà damné. Mère maudite, je t'ai vue devant le miroir, à la fenêtre, au spectacle, dans les festins, et si je t'ai vue à l'église, Dieu sait comment tu t'y tenais, et pour t'avoir vue, me voici au nombre des réprouvés. Ah ! maudites les entrailles qui m'ont conçu, maudit le sein qui ma allaité, maudit le jour qui ma vu naître ! — Oh ! quel enfer pour un pauvre père de voir brûler son fils sous ses yeux, et surtout d'avoir la conviction qu'il est l'auteur aussi bien que le témoin de son supplice ! Quel enfer pour une pauvre mère de voir brûler sa fille sous ses yeux, de voir que ce corps qu'elle a porté dans son sein n'est plus qu'un tison enflammé, que ses cheveux qu'elle lui a tant de fois ajustés sur le front pour la rendre plus séduisante, ne sont plus qu'un faisceau d'affreux serpents ! Ah ! pères et mères, vos propres péchés ne vous suffisent donc pas ? Faut-il en outre que vous vous damniez pour ceux de vos enfants ? Malheureux ! si vous tombez en enfer, les démons les plus cruels pour vous ce seront vos enfants, oui, vos enfants ; car les mauvais esprits auront plutôt sujet de vous remercier, attendu que grâce à ce seul péché de la mauvaise éducation, ils voient confondus dans une commune damnation et le père et la mère, et les enfants, et les petits-enfants, et des familles entières ; en un mot, grâce à un seul péché, ils voient le monde en crime. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

585. *L'instruction est une partie importante de l'éducation.* — « Quel est donc l'amour que l'on doit à ses enfants ? Celui que Dieu lui-même prescrit. Car dit Salvien, il est hors de doute que la meilleure manière de les aimer est de les aimer comme l'ordonne celui de qui on les a reçus. Mais qu'ordonne-t-il sur ce point ? Ce ne sera pas moi qui vous l'enseignerai, ce sera Dieu lui-même. Voici comme il s'en explique dans les saints Livres, en s'adressant généralement à tous les pères : *Qu'ils apprennent,* dit-il, *à leurs enfants les commandements du Seigneur, afin qu'ils mettent en lui leurs espérances, qu'ils n'oublient jamais les merveilles qu'il a opérées en leur faveur et qu'ils s'attachent à l'exécution de ses préceptes.* Ce sont là les richesses que Dieu veut que les pères procurent à leurs enfants ; voilà les trésors qu'il faut leur laisser. Ces devoirs se réduisent à peu de choses, mais tout y est salutaire. Ils sont aisés à remplir, mais il n'ont rien que de saint. Le nombre n'est pas grand, mais ils renferment de grands avantages, il faut peu de temps pour s'en instruire, mais l'éternité y est attachée. Ils sont compris dans ce peu de mots que nous venons de citer : *Pères, apprenez à vos enfants les commandements du Seigneur, afin qu'ils mettent en lui leur espérance :* c'est-à-dire formez-les à la foi et à la crainte du Seigneur, à la modestie, à la pureté des mœurs. Il n'y a rien là de terrestre, rien de vil, rien de périssable, rien qui ne soit grand et digne de Dieu. Comme il est le Dieu des vivants et non le Dieu des morts, il exige des parents qu'ils laissent à leurs enfants des biens capables de les faire vivre éternellement, plutôt que des trésors propres à leur donner la mort éternelle . . . Peuvent-ils leur assurer un plus magnifique héritage ? »

586. Mais au lieu de faire goûter à leurs enfants les préceptes divins et les enseignements de l'Evangile, « Tous les jours, dit St. Jean Chrysostome, vous entendez des pères dire à leurs enfants : Voyez un tel ; du sein de l'obscurité où la nature avait placé son berceau, il s'est élevé aux dignités, aux honneurs, à la fortune, il a fait un riche mariage, il se fait craindre en tous lieux. De quelle considération il jouit ! On excite leur ambition pour les choses de la terre ; et les biens du ciel, on n'en ouvre pas la bouche ; ou bien on n'en parle que pour leur en inspirer le dégoût. Ah ! quand dès leurs plus jeunes ans vous n'en avez que de semblables discours à leur tenir, songez-vous dans quelle foule de maux vous les précipitez ? Vous allumez dans leur sein le feux de deux passions les plus violentes, à savoir : l'amour de l'argent et de la vaine gloire. Une seule suffirait pour égarer ces jeunes cœurs ; calculez les ravages de toutes deux réunies. Ce sont des torrents amoncelés.

qui tombent à la fois, trainant après eux un limon impur, bouleversant les germes les plus heureux, et ne laissant sur leur passage qu'une affreuse solitude. N'espérez plus rien de bon d'un jeune homme élevé dans de tels principes. (Chrysostome.)

587. Sénèque disait à quelqu'un : « Je vous souhaite de mépriser tout ce que vos parents ont souhaité que vous ayez en abondance. »

588. N. S. dit un jour à Sainte Madelaine de Pazzi, alors qu'elle était maîtresse des novices : Ma fille, autant vous avez d'âmes confiées à vos soins, autant devez-vous avoir d'yeux. Je vous en dis autant parents chrétiens : autant vous avez d'enfants, autant d'yeux vous devez avoir. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

Les parents doivent aussi veiller à ce que leurs filles ne parlent jamais tête-à-tête et familièrement avec un homme quelconque, fût-il un saint : les saints qui sont au ciel, ne peuvent plus tomber dans le péché ; mais les saints qui sont encore sur la terre, y portent la même chair que les autres hommes ; et s'ils ne fuient pas les occasions, ils deviennent des démons. C'est pourquoi il est bon de charger une des filles, celle qui mérite le mieux cette confiance, d'avertir en secret, si elle aperçoit dans la maison quelque familiarité dangereuse ou d'autres désordres coupables.

Ne souffre pas qu'un homme donne à vos filles des leçons de lecture, cet homme fût-il un Saint Paul ou un Saint François. (Saint Liguori.)

589. Ma fille est sage. Et qu'en-savez vous ? Pour le savoir il lui faudrait une tête de verre, comme dit saint Léonard, et que vous puissiez lire toutes les pensées qui la traversent. Pour lors vous n'auriez pas la tentation de la laisser reposer.

590. Répondez-moi : Si un père, voyant son enfant tombé dans un fleuve, et pouvant le sauver, en le tirant par les cheveux, le laissait périr, plutôt que de lui causer une douleur légère et momentanée, ne ferait-il pas un acte de cruauté ? Et bien : c'est une plus grande cruauté de ne pas reprendre et même punir un enfant vicieux, de peur de lui causer quelque peine. Un père ne serait-il pas cruel, s'il donnait à son jeune enfant un rasoir, avec lequel le pauvre innocent serait exposé de se couvrir de blessures ? Bien plus cruels sont ceux qui donnent de l'argent à leurs enfants pour le dépenser selon leur fantaisie, ou qui leur permettent de fréquenter des compagnies ou des maisons dangereuses. Les parents doivent avoir surtout soin d'éloigner leurs enfants des mauvaises occasions, d'où proviennent tous les maux. (Saint Liguori.)

591. Le père de Cyrille, l'ivrogne d'Hippone, dont parle saint Augustin, avait eu pour un malheureux jeune homme une affection à lui tout accorder, et il finit par en être étranglé.

Louis Veuillot a écrit :

« Cette civilisation qui ne veut pas toucher le fond des culottes, touchera le fond de l'abîme. De ceux qui surnageront, la plupart se sauveront par le bâton et la verge qui les auront frappés. *Ipsa me consolata sunt.* »

592. Supposez un roi qui fait des lois comme celle-ci : Celui qui boira de l'eau à la fontaine de son voisin sera condamné aux galères. Celui qui volera à main armée restera sans châtiment, ce serait une tyrannie insensée. C'est ce que font les parents, qui frappent leurs enfants pour un verre cassé et qui les laissent tranquilles quand ils foulent aux pieds la loi de Dieu.

593. Remarquez comme le jardinier procède différemment lorsqu'il fait une entaille à un arbre pour le greffer, et lorsqu'il l'abbat pour le jeter au feu. Dans le premier cas, il prend ses mesures d'avance, se sert d'un instrument à cet effet, il choisit le temps le plus convenable, mais dans le second cas, c'est-à-dire s'il n'a en vue que de couper du bois à brûler, il va à la forêt avec sa hache, et frappe sans prendre garde à quoi que ce soit. Vous devez imiter sa première manière lorsque vous corrigez vos enfants, car vous ne voulez pas leur perte, mais leur bien. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

594. *Sévérité. — Beatus qui severitatem et mansuetudinem tenet ut altero disciplina servetur, altero innocentia non opprimatur.* (Saint Ambroise.)

Les rossignols n'apprennent pas à leurs petits à chanter en leur arrachant les plumes à coup de bec, mais bien en chantant eux-mêmes : ainsi encore la mère n'apprend pas à son nourrisson à marcher en lui disant : va, marche ; non, mais en marchant avec lui et en le soutenant. Pourquoi donc n'agissez-vous pas de même pour les diriger dans la voie du salut ? (Saint Léonard de Port-Maurice.)

595. Les parents vertueux font les enfants vertueux, dit saint Alph. de Liguori, et il raconte de sa vénérable mère qu'elle donnait tous ses soins à former ses enfants à la vie chrétienne, leur disant : Je ne veux pas être mère d'enfants réprouvés.

Savez-vous quel métier font vos enfants pendant leurs premières années ? Ils apprennent à vivre ; ils sont novices dans le monde, ils ne font que débuter dans la vie, ils apprennent donc l'art de vivre. Or, comment apprend-on un art quelconque ? C'est en imitant le maître qui l'enseigne, tout en faisant d'abord un peu plus mal que lui. Comment s'y prend-on pour tirer l'épée ? On donne des coups, comme le fait le maître d'escrime, mais un peu plus maladroitement que lui. Comment s'y prend-on pour apprendre à broder ? On passe le fil, à l'instar de la personne exercée dans cet art, mais avec moins de dextérité. De même comment s'y prend-on pour apprendre à vivre ? On agira, on se conduira comme celui qui nous sert de guide, mais un peu plus mal que lui. D'où il suit que vos enfants, qui apprennent présentement l'art de vivre, et l'apprennent de vous, vivront comme vous, et pis encore. Le Seigneur lui-même a dit par la bouche du prophète Jérémie : *Dereliquerunt me patres vestri, sed et vos pejus operati estis quam vestri.* (Jérémie XXVI. 11.) « Vos pères m'ont abandonné, dit le Seigneur, mais vous avez fait pis que vos pères »

596. Le mauvais exemple des parents est tellement contagieux qu'il ne manque jamais de communiquer, par une étroite sympathie, son venin aux pauvres enfants. Le pontife Héli fut négligeant dans le service de Dieu, ses fils furent tout à la fois et négligeants et sacrilèges : *pejus operati sunt.* David fut une fois adultère par fragilité ; ses fils furent adultères et incestueux, non par fragilité, mais par habitude ; *pejus operati sunt.* Salomon gouverna avec rigueur ; ses fils firent de son sceptre un fléau, et poussèrent la rigueur à ses dernières limites ; *pejus operati sunt.* N'en doutez pas si le père est avare, le fils sera voleur ; si le père est colère le fils sera homicide ; si le père est trop libre, le fils sera dissolu ; et presque toujours on voit se vérifier la parole de Jérémie : *pejus operati sunt quam patres eorum.* Les péchés des parents ont quelque chose du péché originel : il semble que ce soit aussi, pour ainsi dire, des péchés originels qui se transmettent de génération en génération ; et cette funeste propagation des vices des pères aux fils, des fils aux petits-fils, des petits-fils aux arrière petits-fils ne s'observe que trop souvent dans les familles chrétiennes. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

597. Lorsque la tête a perdu la santé, les autres membres ne peuvent se bien porter. Ainsi le père de famille est un chef dont l'exemple sert de règle au reste de sa maison. Ce qu'il y a de plus fatal, c'est que plus ces exemples sont vicieux, plus ils font d'impression et plus on est porté à les suivre. Le mauvais exemple corrompt bien plus vite les bonnes mœurs que le bon exemple ne corrige les mœurs déréglées. Ce principe supposé, quels désordres doivent régner dans les maisons où les maîtres donnent un exemple contagieux d'impureté et de libertinage, puisque les maîtres mêmes qui ne donnent que des exemples de vertus ont tant de peine à bannir le vice de leurs maisons. (Salvien.)

598. Les enfants prennent le mauvais exemple de leurs parents et le transmettent ensuite à leurs enfants ; en sorte que parents, enfants et autres descendants, tous s'en vont à la file à l'enfer. Il y a des parents qui se plaignent d'avoir de méchants enfants ; mais Jésus-Christ a dit : «A-t-on jamais recueilli des raisins sur des épines ?» Comment donc les enfants peuvent-ils être bons, quand ils ont de mauvais parents ? Il faudrait un miracle. (Saint Liguori.)

Quand les parents donnent le mauvais exemple, il n'y a aucun fruit à espérer, ni des avertissements, ni des prières, ni des punitions. (Saint Liguori.)

599. III. *Les devoirs des serviteurs envers leurs maîtres, ceux des élèves à l'égard de leurs instituteurs sont à peu près les mêmes que ceux des enfants à l'égard de leurs parents. (V. n. 601.)* Mentionnons seulement quelques cas particuliers. *Les serviteurs pèchent :* 1° *s'ils manquent à leur service ou s'ils n'obéissent pas à leurs maîtres ;* 2° *s'ils n'empêchent pas, quand ils le peuvent, les torts que l'on fait à leurs maîtres ; (v. n. 602.)* 3° *s'ils quittent sans raison le service avant le temps convenu ;* 4° *s'ils dérobent quelque chose à leurs maîtres ;* 5° *s'ils se font les complices ou les aides des péchés de leurs maîtres.*

600. IV. 1° *Les maîtres doivent veiller sur leurs serviteurs à peu près de la même manière que sur leurs enfants.* 2° *Ils doivent les reprendre quand ils offensent Dieu.* 3° *Ils se rendraient bien coupables s'ils les obligeaient à travailler sans raison le dimanche, ou s'ils les empêchaient d'aller à la messe.* 4° *Ils pèchent en leur faisant perdre leur salaire ou en tardant trop de le leur payer.* (V. n° 604.)

PENSÉES ET TRAITS SUR LES DEVOIRS DES INFÉRIEURS ET DES MAITRES.

601. Alexandre le Grand avait coutume de dire qu'il était plus redevable à son précepteur et à son maître qu'à son père Philippe ; car si celui-ci lui avait donné la vie, celui-là lui avait appris à bien vivre.

L'empereur Théodose demanda un précepteur pour son fils au pape Damase, qui lui donna le diacre Arsène. Théodose, confiant son fils à Arsène, dit à ce dernier : « Désormais, vous serez plus son père que moi-même. » Un jour que l'empereur trouva son fils assis devant son précepteur debout, il en manifesta son mécontentement et ordonna qu'il reçût ses leçons debout et tête nue.

Si me posses docere quod nescio, non solum te verbis, sed et pugnis cœdentem deberem patientissime sustinere. (S. Aug.)

602. Une femme de Sparte, demandée pour être servante et interrogée sur ce qu'elle savait faire, répondit : « Je sais être fidèle. » C'est en effet là le principal. Etre fidèle de cœur et d'esprit, c'est-à-dire, avoir autant de soin pour conserver les biens de ses maîtres que ses propres biens ; fidèle de la langue, ne pas raconter au dehors les secrets de famille, ne pas rapporter sans raison à la belle-fille ce que dit la belle-mère, ne pas aigrir la maîtresse contre les servantes, ni celles-ci contre leur maîtresse ; être fidèle de bouche : ne pas boire ni manger par sensualité ; de la main : ne point faire de tort et n'en point laisser faire ; être fidèle de toute sa personne, employant bien son temps que les maîtres soient présents ou absents.

603. Le prophète Elisée avait guéri miraculeusement de la lèpre le favori du roi de Syrie Naaman, et refusé les grands présents qui lui furent offerts en reconnaissance. Mais dès que Naaman est sorti de la ville, le serviteur d'Elisée, Giézy, dit en lui-même : Quel dommage que mon maître ait refusé de telles richesses d'un homme si aisé qui les lui offrait de si bon cœur ; il court donc auprès de Naaman, qui dès qu'il l'aperçoit, met le pied à terre et lui vient au devant, en demandant ce qu'il désirait. Seigneur, répondit Giézy, mon maître m'a envoyé pour vous prier de lui donner quelque argent pour des hôtes qui lui sont arrivés. Très volontiers, reprit Naaman, et il lui donna beaucoup plus qu'il ne demandait, y ajoutant même de riches habits. Quand Giézy revenu à la maison s'appliquait à son service, Elisée lui dit : D'où venez-vous Giézy ? — Mon maître, je ne suis pas sorti. — Vous n'êtes pas sorti ? Pourquoi ajoutez-vous le mensonge à votre péché ? Vous êtes sorti de la ville, j'ai vu tout ce qui s'est passé, vous avez pris les présents de Naaman, et pour cela vous et votre postérité, vous serez infectés de la lèpre à perpétuité. Et cette parole

eut aussitôt son effet. Vous dérobez en matière grave à vos maîtres; c'est la lèpre de votre âme, et si vous ne restituez pas, cette lèpre sera perpétuelle.

604. *Non est quidem acceptio personarum apud Deum*, dit saint Bernard, *nescio tamen quo pacto virtus in nobili plus placet : an forte quia plus claret ? Et enim cum ignobilis abstinet à vitio non facile liquet, an quia nolit an quia non possit.* Un grand du monde peut faire le mal, sans en être repris de personne; il a du reste toutes les occasions de satisfaire ses passions; s'il ne le fait pas, c'est plus méritoire, car il rame contre le vent, il marche sur le verglas sans tomber.

Mais si vous ne remplissez pas vos devoirs, comme des comètes, vous êtes le présage de grandes infortunes. Quand un petit ruisseau se déborde, il ne fait pas grand dommage. Mais quand une grande rivière sort de son lit, elle ravage la campagne, elle entraîne avec elle les arbres, les maisons, les ponts, les moulins, elle laisse la stérilité dans les champs. Quand un homme du peuple sort de son devoir, il scandalise peu de personnes, il est ramené au bon chemin par les lois, et par la crainte du supplice, comme par la barrière d'une chaussée; mais quand un seigneur qui ne craint personne, franchit les bornes des lois divines, personne ne l'y fait rentrer et plusieurs courent après lui. Quand une simple pierre tombe d'un bâtiment, elle ne le ruine pas; mais quand celle qui est la clef de l'édifice tombe à terre, toute la maison se dissipe.

J'ai remarqué dans l'Ecriture sainte que toutes les fois que le chef de famille s'est converti à la foi et a pratiqué la vertu, toute sa maison l'a suivi; au contraire, quand un roi a été vicieux, tous ses sujets ont pris la teinture du vice de leur prince. Hérode se troubla à la naissance du Sauveur et toute la ville de Jérusalem avec lui : *Turbatus est et omnis Hierosolyma cum illo.* Un autre Hérode se moqua du Fils de Dieu dans sa passion, et toute son armée avec lui. Au contraire Abraham, comme l'a remarqué saint Ambroise, était charitable et prompt à faire l'aumône : à son imitation, sa femme et ses serviteurs s'empresssent de faire des œuvres de miséricorde. Le roi de Ninive endosse le cilice et fait pénitence; à son exemple toute la ville fait de même, jusqu'aux plus petits enfants. Le centenier qui assista à la mort du Fils de Dieu, donna des témoignages de sa contrition, ceux qui étaient avec lui firent de même. Un autre centenier, nommé Cornelius, était dévot et craignant Dieu, et toute sa famille aussi à son imitation.

Il faut donc penser que Jésus a pour vous les mêmes armes et la même devise que l'empereur Maximilien second : il avait fait peindre un aigle à deux têtes, de l'une il lançait des foudres, et de l'autre il portait des palmes, avec cette devise : L'un ou l'autre. Oui, mes frères, vous aurez l'un ou l'autre; si vous sortez hors de votre devoir, la foudre de la justice de Dieu vous punira plus grièvement; comme vous êtes plus grands que les autres, vos péchés sont aussi plus grands, les châtiments en seront plus grands. *Horrende et cito apparebit vobis potentes potenter tormenta patientur.*

Vos péchés sont plus énormes que ceux des autres, parce qu'ils sont faits avec plus de connaissance du mal; vous avez été instruits dès votre jeunesse; vous avez eu des maîtres, vous ne pouvez ignorer ce qui est de votre devoir; vos péchés ont un caractère particulier d'ingratitude; vous avez reçu de Dieu la noblesse, l'esprit plus vif et plus brillant, la beauté corporelle, les richesses, l'empire et l'autorité sur beaucoup d'autres. Si vous offensiez Dieu après tant de bienfaits, votre ingratitude serait bien dénaturée, et il aurait sujet de se plaindre de vous comme de David : *Ego te tuli de domo patris tui, fecique tibi nomen magnum.*

Mais aussi, si vous êtes vertueux, beaucoup de palmes vous seront réservées; Jésus dira : *Non inveni tantam fidem in Israel.*

Sans doute une haute naissance est une prérogative illustre, à laquelle le consentement des nations a attaché de tout temps des distinctions d'honneur et d'hommage. Mais ce n'est qu'un titre, ce n'est pas une vertu : c'est un engagement à la gloire, ce n'est pas elle qui la donne : c'est une leçon domestique et un motif honorable de grandeur; mais ce n'est pas ce qui nous fait grands : c'est une succession d'honneur et de mérite; mais elle manque et s'éteint en nous, dès que nous héritons du nom

sans hériter des vertus qui l'ont rendu illustre : nous commençons, pour ainsi dire, une nouvelle race ; nous devenons des hommes nouveaux ; la noblesse n'est plus que pour notre nom, et la roture pour notre personne.

Mais si devant le monde même la naissance sans vertu n'est plus qu'un vain titre, qui nous reproche sans cesse notre oisiveté et notre bassesse, qu'est-elle devant Dieu, qui ne voit de grand et de réel en nous, que les dons de sa grâce et de son Esprit qu'il y a mis lui-même.

C'est donc notre naissance selon la Foi, qui fait le plus glorieux de tous nos titres. Nous ne sommes grands, que parce que nous sommes, comme Jésus-Christ, enfants de Dieu ; et que nous soutenons la noblesse et l'excellence d'une si haute origine. C'est elle qui élève le chrétien au-dessus des rois et des princes de la terre. (Mas.)

605. V. *La femme mariée pèche dans les cas suivants :* 1° *Si elle refuse sans raison grave de suivre son mari, quand il change de domicile, ou si elle s'en sépare ;* 2° *si elle l'injurie et si, par des injures graves, elle provoque des colères ou des blasphèmes ;* 3° *si elle désobéit en chose juste à son mari ;* 4° *et si elle dépense mal à propos les biens communs des époux.* (1)

606. VI. *Le mari pèche :* 1° *S'il laisse sa femme manquer du nécessaire;* 2° *s'il s'éloigne d'elle injustement ;* 3° *s'il la maltraite par des coups ou des injures graves.* C'est une honte pour un homme de se battre avec une femme (voir la note n° 468) ; 4° *s'il l'empêche de remplir ses devoirs de chrétienne et de s'approcher régulièrement des sacrements.* Souvenons-nous que le mariage est établi pour que les époux s'entr'aident à aimer Dieu et à aller au ciel. *Malheur donc à ceux qui sont l'un pour l'autre un sujet de scandale, en se portant mutuellement au mal et surtout à la violation grave de la chasteté,* qui convient à leur état (2).

607. VII. *Les frères et les sœurs pèchent :* 1° *en se souhaitant du mal les uns aux autres ;* 2° *en refusant de se rendre service mutuellement quand ils le peuvent ;* 3° *en médisant gravement, les uns des autres ;* 4° *en s'insultant, ou se frappant mutuellement* (3). Heureuses les familles où règne la

(1) Saint Vincent Ferrier se trouvait à Valence en Espagne, quand une femme l'abordant lui demanda un moyen efficace pour avoir la paix avec son mari qui la maltraitait. Le saint la laissa parler, et, remarquant son bavardage, il lui dit : « Allez demander au portier de notre couvent une bouteille d'eau du puits qui est au milieu du cloître, et quand vous aurez à craindre des colères de votre mari, vous en prendrez une gorgée que vous retiendrez longtemps dans votre bouche sans l'avaler. » Quelques jours après, la femme revint lui disant que la recette avait réussi, et qu'elle le priait de lui donner encore une bouteille de cette eau. Alors Vincent lui dit : « Ce n'est pas l'eau qui a réussi, mais le silence. »

(2) *a.* Saint Injurieux, sénateur de Clermont en Auvergne, épousa sainte Scholastique et vécut avec elle dans la pratique de la chasteté parfaite. Chose d'autant plus admirable que ces deux époux s'aimaient tendrement. Leur humilité leur faisait cacher cet héroïsme ; mais Scholastique étant venu à mourir, Grégoire de Tours rapporte que Injurieux, en déposant dans le tombeau son corps sacré, dit : « Je vous rends grâce, Seigneur, de ce que je remets entre vos mains ce trésor sans tache tel que je l'ai reçu de vous. » Alors le corps de la sainte se mit à sourire, et dit : « Pourquoi dites-vous ce qu'on ne vous demande pas ? » Injurieux mourut peu après et fut enseveli assez loin de Scholastique ; mais le lendemain leurs tombeaux se trouvèrent miraculeusement réunis. Le peuple les a appelés jusqu'à nos jours les *Saints amants.*

b. Sur l'anneau royal qu'il portait au doigt, saint Louis avait fait graver ces mots : *Mon Dieu, la France et Marguerite, hors cet annel n'ai point d'amour.*

(3) Pendant la terreur, deux frères de la Rochefoucault étaient évêques, l'un de Beauvais, l'autre de Saintes. Les brigands vinrent les surprendre ensemble. Ils en voulaient surtout à

paix. C'est là le plus grand bonheur de ce monde ; mais il n'est le partage que des seules familles dont tous les membres connaissent et remplissent leurs devoirs. Soyons donc fidèles à la loi de Dieu, et nous ne tarderons pas de voir la différence qu'il y a, même en ce monde, entre servir Dieu et l'offenser.

608. — **Cinquième commandement.** — *Homicide point ne seras* etc. *Il défend l'homicide et tout ce qui y conduit*, et nous y rapporterons tous les devoirs que la charité nous impose envers le prochain. Nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu. Le chasseur n'aime pas les courses pour elles-mêmes, mais pour le gibier. Le savant n'aime pas l'étude pour l'étude, mais pour la science. L'âme de notre prochain est faite à l'image de Dieu. Il faut donc l'aimer en vue de Dieu. Si nous ne l'aimons pas, nous sommes convaincus de ne pas aimer Dieu. Nous ne sommes pas obligés d'aimer les défauts de notre prochain, ses torts à notre égard, non ; mais l'âme de notre prochain, cette âme qui est le portrait de Dieu, mais sa personne qui doit un jour posséder Dieu, voilà ce que nous ne pouvons nous dispenser d'aimer, si nous voulons vivre dans la grâce et n'être pas semblables aux païens. *Il est des choses que la charité nous commande, d'autres qu'elle nous défend.*

609. I. *Ce que la charité ordonne.* 1° *D'aimer de cœur tous les hommes,* même nos ennemis, nous venons de le dire. *On pèche donc :* 1° *en gardant dans son cœur la haine, la rancune contre le prochain, en lui souhaitant du mal sérieusement* par imprécation ou d'une autre manière. Si le mal qu'on lui a souhaité est grave, il faut dire combien de fois on l'a fait, et quel mal particulier on a souhaité. 2° *On pèche contre la charité quand on s'attriste du bien du prochain, ou quand on se réjouit des maux qui lui arrivent,* à moins que la joie que l'on éprouve ne vienne de l'espoir qu'on a de voir le prochain revenir à Dieu par suite du malheur. 3° *Il est défendu de se souhaiter du mal à soi-même par impatience ;* et si on désirait se faire un mal grave, se donner la mort par exemple, ou se retrancher un membre, ce serait un péché mortel.

610. 2° Ce n'est point assez d'aimer son prochain dans l'intérieur de son cœur, il faut lui donner des preuves extérieures de cet amour. 1) *On ne doit refuser à personne les marques ordinaires de bienveillance,* comme de parler, quand c'est l'usage du pays de parler à tout le monde, de rendre service quand le prochain est dans le besoin. *Avez-vous refusé de parler à vos ennemis, de prier pour eux, de leur rendre service, de leur faire des excuses quand vous les aviez offensés les premiers, et de leur pardonner vous-mêmes? Avez-vous refusé d'accepter leurs excuses?* (V. n° 611.)

On dit: Je ne puis pas pardonner, on m'a fait trop de tort. Que voulez-vous dire? Vous ne voulez pas, peut-être, faire grâce à votre prochain du dommage qu'il vous a causé, ni du bien qu'il vous a ravi? Personne ne vous y oblige; vous avez même les tribunaux pour faire valoir vos droits,

l'évêque de Beauvais et étaient disposés à rendre la liberté à celui de Saintes, mais ce dernier leur dit : « Mon frère n'est coupable que de son attachement à la religion, mon crime est le même. Je dois donc être puni avec lui ; au reste, je ne pourrai supporter qu'il soit en prison sans moi. » Ils les conduisirent donc tous deux aux Carmes, où quelque temps après ils furent égorgés.

et vous pouvez y recourir, si vous ne pouvez vous entendre à l'amiable avec votre adversaire. Toutefois défiez-vous de la chicane; on y perd souvent son temps, son argent et son âme. « Jamais, dit saint François de Sales, Notre-Seigneur ne plaida, quoiqu'on lui fît mille torts. J'écris, et s'il le fallait j'écrirais avec mon sang: Fuyez les procès, et le meilleur dans une contestation, c'est de s'en rapporter à l'arbitrage de deux ou quatre amis consciencieux, qu'on charge de trancher l'affaire et dont on accepte la décision. Du temps de saint Augustin avait cours en Afrique ce proverbe: Si la peste vient à votre porte vous demander l'aumône, donnez lui quatre fois plus qu'elle ne vous demande et qu'elle s'en aille. Un chicaneur est une peste. Il vous demande 20 francs, donnez lui en 30, et qu'il s'en aille, vous y gagnerez. C'est comme un abcès: vous désirez d'en être délivré, quoiqu'il doive emporter un peu de votre peau qui reviendra peu à peu. Mais enfin les procès injustes sont seuls coupables, les procès justes sont permis. Pardonner ce n'est pas donner. Pardonner, c'est ne pas vouloir du mal, et voilà ce que vous pouvez si bien faire qu'il ne vous en coûtera pas un cheveu, ni un centime; bien plus, si vous ne pardonnez pas, vous serez malheureux; celui qui hait son prochain intérieurement ne nuit qu'à soi-même, et la rancune fait le tourment des âmes. (V. nos 612 et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LA HAINE.

611. La grande source des inimitiés c'est l'attachement aux biens de la terre. Plusieurs chiens sont attroupés autour d'une boucherie, à les voir vous les prendriez pour les plus grands amis du monde. Si quelqu'un venant à passer entreprend d'en molester un, les autres le défendent tous. Mais si on leur jette un os à ronger, toute cette amitié est rompu, ils se disputent, ils se mordent pour avoir tous l'os. Ainsi en est-il parmi les hommes, et même dans les familles. Quelle folie de sacrifier la paix, la charité qui est le grand bien de la terre pour des biens périssables!

612. Les saints ne se vengent que par des bienfaits. En l'an 304, une vierge nommée Dorothée fut amenée au tribunal de Saprice, gouverneur de Césarée en Cappadoce. Torturée sur le chevalet, la vierge lui dit: « Hâte-toi, les tourments sont la route qui me fera aller plus vite à mon époux. C'est par ces souffrances de courte durée que nous allons au ciel cueillir les fruits de vie et les fleurs immortelles. » Un assesseur du juge, nommé Théophile, qui se trouvait là, voulant mêler l'injure à la cruauté, lui dit: « Quand vous serez arrivée, envoyez-moi des pommes du jardin de votre époux. » — « Je vous le promets, » répondit doucement Dorothée. Et le bourreau lui trancha la tête. Théophile, rentré chez lui, s'applaudissait avec ses amis de la belle plaisanterie qu'il avait faite. Tout à coup un enfant d'une beauté ravissante entre chez lui et lui présente trois pommes et trois roses d'un éblouissant éclat: on était au cœur de l'hiver. A ce spectacle, Théophile s'écrie: « Vraiment le Christ est le seul vrai Dieu. » Cette parole lui coûta la vie, on le conduisit au supplice, et il devint martyr de la foi.

613. Adélaïde, fille du roi de Bourgogne, avait épousé Lothaire, roi d'Italie, qui après fut mis à mort par Bérenger; ce dernier, maître d'Adélaïde, voulut lui faire épouser son fils. La reine repoussa cette proposition avec horreur, et fut jetée en prison et confiée à la garde de Villa, femme de Bérenger. Cette malheureuse, ayant conçu le projet de faire attenter à la pudeur de sa captive, Adélaïde en fut avertie et réussit à s'évader. Elle alla se réfugier auprès de son oncle Othon le Grand. Celui-ci vainquit Bérenger, et fit sa femme captive; l'ignoble Villa dit à Adélaïde dans son désespoir: « Je n'ai fait qu'une faute dans ma vie, c'est de ne vous avoir pas fait mettre à mort quand vous étiez en ma puissance. — Et moi, reprit avec

douceur Adélaïde, je veux du moins faire une belle action dans ma vie, c'est de vous accorder la liberté. Retournez auprès de votre mari, et apprenez-lui de cesser d'être ingrat, afin qu'il cesse d'être malheureux. »

614. Quand Benoît XIV était encore archevêque de Bologne, un poète ayant écrit contre lui une satire très amère, l'archevêque la lut, la corrigea de ses mains, et la renvoya à son auteur, en lui faisant dire qu'après ses corrections elle aurait plus de succès. Lorsqu'il fut devenu Pape, un jour qu'il traversait en carrosse une rue de Rome, un fanatique jeta une pierre dans le carrosse. On l'arrêta sur-le-champ ; comme on se disposait à lui faire subir la peine qu'il méritait, Benoît XIV dit : « S'il est insensé, il n'est pas coupable ; et s'il est coupable, je lui pardonne. Il ferait beau voir le vicaire de Jésus-Christ ne pas pardonner quand le Seigneur lui-même a prié pour ses bourreaux ! »

615. *L'aumône* (*a*) *corporelle. Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup, si vous avez peu, donnez peu, mais donnez de bon cœur.* Il faut que tous nous entendions au tribunal de Dieu ces paroles de Notre-Seigneur : « Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé... Tout ce que vous avez fait au plus petit des miens, je le regarde comme fait à moi-même » (1).

616. (*b*) *Il y a l'aumône spirituelle, encore plus agréable à Dieu que l'aumône corporelle. Consoler les affligés, surtout les malades ; les visiter souvent, avertir le pasteur de leur état, bien à l'avance, afin qu'ils ne soient pas surpris par la mort ; donner de bons conseils, reprendre ceux qui offensent Dieu, quand on espère qu'ils en profiteront ; instruire du catéchisme les ignorants, supporter les défauts de ceux avec qui on vit, prier pour toutes les âmes :* telle est la charité qui adoucit tous les maux, et qui ferait d'une famille, d'une paroisse, un paradis, si on la pratiquait. Ne vous serait-il pas arrivé de négliger de reprendre ceux que vous voyez offenser Dieu, ou de ne pas faire administrer à temps les sacrements aux malades ?

617. *La charité défend l'homicide et le suicide soit corporel, soit spirituel, et tout ce qui y conduit.* 1° *Suicide corporel. Avez-vous tenté de vous donner la mort ? Avez-vous abrégé vos jours par désespoir, en faisant des imprudences,* en vous livrant à des excès funestes à votre santé, en négligeant de prendre des remèdes quand vous étiez malades ? C'est un crime. Dieu seul est maître de votre vie comme de vos membres. (Voir n. 619 et suiv.) *Aussi serait-il coupable celui qui se retrancherait à lui même un des membres que le Seigneur lui a donnés.*

618. 2° *L'homicide, en dehors du cas de légitime défense. Avez-vous tenté de donner la mort à quelqu'un, soit par des coups, soit par le poison, soit en négligeant de donner des soins à ceux à qui vous les deviez ? Avez-vous*

(1) (*a*) Saint Robert, abbé de Molesmes, reçut fort charitablement deux pauvres à la porte du monastère ; et appelant le Frère chargé de la dépense, il le pria de leur faire l'aumône. — « Il n'y a plus de pain ! répondit-il. — Et où en prendrez-vous pour le dîner des Frères ? — Je ne sais pas. » Robert congédie donc ces pauvres en leur exprimant tous ses regrets. Mais, le dîner venu, il voit du pain sur la table. « Où avez-vous pris le pain ? demande-t-il. — Je l'ai conservé pour le repas des religieux. » Alors Robert, indigné de ce qu'on a refusé l'aumône, ramasse tous les pains dans une corbeille et les jette dans la rivière. Mais aussitôt Dieu, récompensant sa charité, permet qu'un seigneur apporte des mets pour tous.

(*b*) Saint Pascal Baylon, portier d'un couvent de Franciscains, mettait en réserve sa portion de nourriture pour la donner aux pauvres, et quand il n'avait plus rien à leur distribuer, il allait au jardin chercher quelques fleurs pour les leur offrir.

occasionné volontairement la mort d'un enfant, avant même sa naissance? Quel crime! Avez-vous frappé gravement quelqu'un et combien de fois? Avez-vous causé à quelqu'un de graves ennuis, qui aient nui sérieusement à sa santé? Avez-vous de quelque manière excité les autres à donner la mort au prochain, ou à le frapper? Se battre en duel, conseiller le duel, servir de témoin dans un duel, ce sont autant de fautes graves. (V. nº 1622, et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LE SUICIDE ET L'HOMICIDE.

619. Le suicide est le fruit des mauvaises lectures, du libertinage et du désespoir qu'il amène. Le 8 janvier 1861, finit ses jours d'une manière tragique dans un hôtel de Louvain, un jeune Polonnais, nommé Rouski. Il avait dix-huit ans; il était héritier d'une fortune de plusieurs millions; mais les mauvaises lectures lui avaient enlevé, avec la vertu, la crainte de Dieu. Las de ses plaisirs et de son libertinage, il rentre dans son appartement. Et bientôt ses amis, entendant une détonation, entrent chez lui, le trouvent assis sur un fauteuil. Ils lui mettent la main sur le cœur et la retirent pleine de sang; la balle avait traversé le cœur, il était mort. Le pistolet dont il s'était servi avait été jeté dans un coin de la chambre. Pauvres parents! et pauvre âme infortunée qui se précipite d'elle-même en enfer!

620. Louis XVI était prisonnier au Temple et condamné à mort. Il avait demandé un sursis de trois jours et on le lui refusa. Ses ennemis comprenaient si bien l'excès de son malheur, qu'ils avaient rendu un arrêt défendant de lui laisser un couteau, pensant sans doute qu'il n'aurait pas le courage de supporter la vie. « Les malheureux, s'écria Louis XVI en l'apprenant, quelle idée ont-ils de moi, quand même je serais assez lâche pour me donner la mort, ne savent-ils pas que la religion me le défend? »

621. Gustave-Adolphe, roi de Suède, comme tous les grands rois, ne voyait dans le duel qu'une monstruosité digne des barbares. Il l'avait donc proscrit. Malgré cela deux officiers, voulant se battre, lui en demandèrent la permission. Le roi la leur donna à la condition d'être témoin. Il leur fixa le jour et l'heure; le moment venu, il se rendit au théâtre du duel avec un petit corps d'infanterie, qu'il plaça autour des champions. « Allons, dit-il, battez-vous jusqu'à ce que l'un de vous deux succombe ». Et, s'adressant au bourreau de l'armée qu'il avait fait venir : « Dès qu'il y en aura un de tué, tu couperas, devant moi, la tête à l'autre. » Les deux officiers, en entendant ce langage, restent interdits. Ils demandent pardon au roi et s'embrassent. La leçon fut bonne, et de longtemps on n'entendit plus parler de duel dans l'armée suédoise.

Rousseau a écrit : « Gardez-vous de confondre le nom sacré de l'honneur avec un préjugé faux. En quoi consiste ce préjugé? Dans l'opinion la plus extravagante et la plus barbare qui entrât jamais dans l'esprit humain, savoir qu'un affront est toujours bien réparé par un coup d'épée, qu'on n'a jamais tort avec un homme pourvu qu'on le tue. Les plus vaillants de l'antiquité songèrent-ils jamais à venger leurs injures personnelles par des combats singuliers? »

622. Achab, roi d'Israël, convoitait la vigne du pauvre Naboth et en voulait agrandir ses jardins. Naboth tenait avec raison à l'héritage de ses pères, et il refusa de la vendre. Jézabel, la femme du roi, le fit mettre à mort, afin de s'emparer de sa vigne. Mais voici que le prophète Elie vint trouver Achab et lui dit, de la part de Dieu : « Sachez qu'au même lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils se désaltéreront du vôtre. Jézabel sera mangée des chiens. » Cette terrible sentence s'exécuta à la lettre.

623. L'empereur Constant II avait fait assassiner inhumainement son frère Théodose. D'affreux remords présentèrent, dès lors sans relâche, à son esprit l'image de son frère. Théodose, sanglant, le poursuivait sans cesse, une coupe à la main, en lui disant : « Bois, frère barbare, le sang de ton frère. » Vainement Constant voulait fuir ce fantôme, la funeste image était toujours devant lui, ne lui laissant ni trêve

ni sommeil. Ce supplice dura jusqu'à ce qu'il trouvât la mort dans un bain, où il fut assommé avec un vase de bronze, l'an 668.

624. 3° *Suicide spirituel.* Si c'est une faute grave de faire des imprudences capables de nuire à sa santé, à plus forte raison est-ce un crime que d'exposer témérairement son salut, son âme, son éternité. C'est le crime de ceux qui se jettent volontairement dans les mauvaises occasions, où ils savent qu'ils pèchent souvent d'une manière grave, lisent de mauvais livres, fréquentent de mauvaises compagnies, des personnes de sexe différent dangereuses pour eux, des divertissements mondains où ils sont tombés fréquemment dans le péché mortel, des maisons où ils ont fait habituellement le mal. Cette seule imprudence, qui consiste à s'exposer ainsi, sans raison grave, dans les occasions prochaines du péché qu'on peut éviter si on le veut, est une faute grave, quand même il arriverait par hasard qu'on ne fît pas d'autres péchés; et celui qui ne voudrait pas éviter ces occasions prochaines et volontaires du péché grave, ne serait pas plus digne de l'absolution que celui qui voudrait continuer de ruiner sa santé par des débauches ou des imprudences graves. *Combien de fois vous êtes-vous exposé aux mauvaises occasions?*

625. 4° *L'homicide spirituel, c'est le scandale,* c'est-à-dire une parole ou une action qui porte le prochain à pécher. 1) *Avez-vous conseillé ou commandé à quelqu'un de faire le mal et quel mal? Combien de fois? Auriez-vous eu le malheur par vos exemples ou vos paroles d'apprendre le mal à ceux qui l'ignoraient,* ravissant ainsi à un enfant l'innocence et la grâce de Dieu? Il aurait mieux valu vous armer d'un poignard et le lui enfoncer dans le cœur. 2) *Avez-vous applaudi au mal qu'on faisait, excitant les autres* par vos applaudissements, ou d'une autre manière, à continuer de mal faire? 3) *Avez-vous détourné les autres de remplir leurs devoirs,* de faire leurs pâques, d'aller à la messe? 4) *Avez-vous prêté ou vendu de mauvais livres, de mauvais journaux, des tableaux ou des gravures indécentes? Avez-vous laissé s'établir dans vos maisons des danses ou des réunions scandaleuses,* par les mauvaises conversations qui s'y tenaient, ou autrement? *Avez-vous pris part à des danses, excitant par votre exemple les autres à en faire autant? Etes-vous allés au théâtre, engageant par votre conduite, au moins, les autres à vous imiter?*

Avez-vous donné, sans raison sérieuse, du vin à ceux qui allaient s'enivrer? Avez-vous servi aux autres et de vous même, sans qu'on le demandât, de seuls aliments gras les jours maigres? Avez-vous suscité des haines, des divisions dans les familles par des rapports vrais ou faux? Avez-vous de quelque manière aidé les autres à faire le mal, transmettant des lettres, des rendez-vous, favorisant des entrevues coupables ou dangereuses, étalant des vanités ou des immodesties de nature à exposer les autres à mal penser? *Avez-vous pris part aux péchés des autres, ou négligé d'empêcher de les commettre,* quand vous auriez pu et dû le faire. (1)? Malheur à celui par qui

(1) Si Mardoché en entendant comploter la mort du roi s'était tû, il eût été coupable de la mort d'Assuérus. — Le bon larron du haut de la croix ne garda pas le silence en entendant son compagnon blasphémer. — Sainte Zite, voyant qu'un domestique de la maison où elle servait, perdait les autres par des propos contre la pudeur, en avertit la maîtresse en lui disant que, si elle ne le renvoyait pas, elle serait obligée de la quitter. La maîtresse aima mieux renvoyer un libertin que de perdre cette sainte fille; et dès lors les autres serviteurs devinrent de fervents chrétiens.

le scandale arrive! Malheur surtout à celui qui scandalisera un des petits enfants qui croient en moi, a dit Notre-Seigneur. Mais, d'un autre côté, quel bonheur sera le nôtre quand désormais nous nous édifierons tous les uns les autres par une vie sainte et par de bons conseils! Oh! heureuse paroisse que celle d'où le scandale est banni! (Voir nos 626 et 1303.)

PENSÉES SUR LE SCANDALE.

626. Un véritable et grave scandale est celui que donnent les rapporteurs : dès qu'ils entendent dire du mal de quelqu'un, ils viennent bien instruire; ce qui donne lieu à bien des haines et des querelles, péchés dont ils doivent rendre compte à Dieu. Qu'on écoute cet avertissement de l'Esprit-Saint : « *As-tu entendu une parole contre ton prochain? Quelle meure en toi.* » (Eccli, XIX. 10.) Ne le redis à personne. — D'autres font des messages amoureux, qui n'ont pas le mariage pour fin, à une jeune fille, ou même à une personne mariée. — D'autres font l'office propre du démon en engageant positivement leur prochain à faire le mal. — D'autres portent la perversité jusqu'à enseigner le péché et la manière de le commettre; ce que ne fait pas le démon lui-même. — D'autres, enfin, et ce scandale est ordinaire, tiennent des propos déshonnêtes devant des femmes, des jeunes gens, et quelquefois même devant des enfants. Hélas! que de ruines ne causent-ils pas, ces malheureux! Un auteur appelle ces paroles obscènes un venin craché par le démon pour tuer les âmes. *Sputa diaboli, mentes necantia.* Un seul parle, remarque saint Bernard, il ne profère qu'un seul mot déshonnête, et il cause la perte d'une multitude d'âmes. (Saint Liguori.)

627. *Homicida dicitur diaboli; non gladio, non ferro accinctus ad hominem venit, verbum seminavit et occidit. Noli ergo te putare non esse homicidam, quando fratri tuo mala persuades.* (Saint Augustin.)

Uno peccato scandali tota societas inquinatur. (S. Thomas.)

628. Supposez un brigand qui eut mis à feu et à sang une ville entière, massacré par pur caprice des milliers et des milliers d'hommes, supposez même qu'il eût pu embraser la terre et la consumer; quelle scélératesse! et quel châtiment un pareil monstre ne mériterait-il pas de la justice divine! Eh bien! votre dette envers Dieu est beaucoup plus grande encore, parce qu'une seule âme est d'un plus grand prix à ses yeux que le monde entier. (Saint Léonard de Port Maurice.)

629. Si Jésus-Christ a donné son sang pour la rançon de nos âmes, ne croyez-vous pas que celui qui les éloigne de lui par de criminels conseils et de pernicieux exemples devient un plus cruel persécuteur de Jésus-Christ que le Juif qui a versé ce sang? (Saint Bernard.)

Nos propres péchés doivent bien nous suffire. Quel mal vous a donc fait Jésus-Christ, pour que, non content de l'offenser vous-même, vous vouliez le faire offenser encore par les autres? C'est trop de cruauté! (Saint Liguori.)

630. Les vipères sont pleines de venin, elles tuent ceux dans lesquels elles l'inoculent; mais elles n'en sont pas atteintes elles-mêmes. Il n'en est pas ainsi du scandaleux. Sa malice en même temps qu'elle perd les autres le perd lui-même.

Delictum alienum semper ut opprobrium respice, nunquam exemplum. (S. Enchère.)

Regardez les fautes des autres comme un opprobre et jamais comme un modèle.

631. **Sixième et neuvième commandements.** — *Luxurieux point ne seras* etc. *L'œuvre de chair ne désireras*, etc. — *Ces deux commandements nous défendent tout ce qui peut blesser la chasteté, la pureté.* Dieu veut que nous vivions comme des anges; et si nous observions bien sa loi, nous ressemblerions dès ce monde aux esprits célestes. *Généralement toutes les fautes contre la chasteté, même des fautes de pensées, sont graves quand elles sont volontaires. On peut blesser cette vertu par pensées, par désirs, par regards,*

par paroles et par actions. Toutefois autre est la chasteté des vierges, et autre la chasteté de ceux qui sont engagés dans le mariage; mais les époux ne sont pas dispensés de la pratique de cette vertu, car rien de souillé n'entrera dans le royaume du ciel ; ils doivent donc être instruits de leurs devoirs, et, s'ils ne le sont point, qu'ils demandent à leur confesseur les règles de conduite qu'ils doivent suivre afin de ne pas se perdre.

La crainte d'une nombreuse famille ne doit pas arrêter les époux dans la pratique de leurs devoirs. Lapa était la femme d'un humble teinturier de Sienne; elle eut vingt-cinq enfants, parmi lesquels l'admirable sainte Catherine.

632. I. *Pensées.* — La pensée ce n'est pas une action, comme le croient quelques gens qui accusent en confession, comme de mauvaises pensées, les actions coupables qu'ils ont faites. 1) La pensée n'est pas dans le corps, mais dans l'esprit. Vous avez à l'esprit une idée mauvaise, vous ne la remarquez pas, vous la gardez même un instant sans vous en apercevoir ; mais dès que vous faites attention qu'il y a du mal, vous la repoussez ; point de péché. *Mais si, après avoir remarqué que, vu votre état, elle est coupable pour vous, vous vous y complaisez dans le cœur volontairement, c'est une faute grave.* 2) *Vous vous rappelez une faute commise par vous dans le passé et vous vous réjouissez volontairement de l'avoir commise, c'est une faute grave et il faut en confession dire de quel péché vous vous êtes ainsi réjoui.* Le mal ne mérite que d'être détesté.

633. II. *Désirs.* — *Désirer, c'est vouloir faire le mal, quand même on ne le fait pas ; cette volonté de faire le mal est criminelle devant Dieu* qui voit tout, jusqu'aux plus profonds replis de notre âme. Il y en a qui sont dans une étrange erreur, ils croient faussement que, pour consentir à de mauvais désirs, il faut faire le mal que l'on désire. C'est faux, il suffit dans le cœur de vouloir faire le mal, quand même on ne le fait pas. Désirer voler, ce n'est pas le même péché que désirer de tuer quelqu'un. *En confession il faut donc expliquer quel mal on a désiré faire, même en ce qui blesse la pureté.*

Pour chasser les idées coupables qui nous viennent à l'esprit, il faut vite se recommander à Dieu et à Marie, en disant : Jésus, Marie, Joseph ! En même temps, on repousse ces pensées comme un charbon embrasé qui nous tomberait sur la main. On dit des injures au démon : Va, satan, porter ces abominations à tous les scélérats du monde : *Non suade mihi vana ; sunt mala quæ libas, ipse venena bibas.* Si c'est la nuit, on colle ses lèvres sur un crucifix, un scapulaire, une médaille; si c'est le jour, on se distrait par le travail, par une conversation honnête, on évite de rester seul et inactif. Ah ! l'oisiveté est la mère de tous les vices.

633. III. *Regards.* — 1) Un objet mauvais se présente à nos yeux sans que nous l'ayons voulu ; on détourne aussitôt ses regards, point de mal. On s'arrête un instant par curiosité, c'est imprudent et dangereux ; mais si, *ne se contentant pas d'une simple curiosité, on se complaît volontairement dans ce regard coupable en remarquant que l'on fait mal, c'est une faute grave. Combien de fois aurions-nous eu le malheur de la commettre?* Toutefois il n'est pas nécessaire d'expliquer ce que l'on a vu; il suffit de dire combien de fois on a fait ces mauvais regards.

2) *Avez-vous lu de mauvais livres, de mauvais feuilletons, des romans légers, des journaux qui vous inspiraient des pensées coupables? De grâce*

cessez ces lectures, brûlez ces livres, ces journaux. Parents, ne laissez pas ce poison dans vos maisons ; il tuerait de son venin l'innocence de vos enfants!

Que tout cela disparaisse dès aujourd'hui de vos maisons, en même temps que les gravures immodestes que vous auriez aux murs de vos appartements. Ah ! veillons sur nos yeux, ils sont les fenêtres de l'âme, et Dieu a dit que la mort entre par les fenêtres ; n'arrêtons pas même nos regards sur le visage des personnes de sexe différent.

Est-ce pour les faire servir à l'offenser que le Créateur de l'univers vous a donné des yeux ? Aristote avance que de tous les sens du corps, c'est à celui de la vue que les hommes attachent le plus de prix, parce qu'il nous fait apercevoir en plus grand nombre les différences des choses. D'ailleurs, l'homme qui en est privé est bien près de ressembler à un cadavre. S'il en est ainsi, quelle ingratitude de faire servir au péché un sens pour le don duquel nous devrions sans cesse remercier le Créateur! Quelle perversité de changer les bienfaits de Dieu en armes contre lui ! Peut-il y avoir un crime plus indigne, plus monstrueux ? (B. L. DE GRENADE.)

634. IV. *Paroles.* — 1) *Avez-vous tenu de mauvais discours? Etait-ce avec des pensées coupables volontaires? Etait-ce en présence d'enfants, de jeunes gens, de personnes qui pussent en être scandalisées ? Combien de fois ? Etait-ce devant plusieurs* (1)*?* 2) *Avez-vous chanté de mauvaises chansons? Combien de fois?* 3) *Avez-vous été cause qu'on a tenu ou prolongé ces conversations ou chanté de mauvaises chansons,* quand vous auriez pu et dû imposer le silence ? *Avez-vous pris plaisir à les entendre?* 4) *Etes-vous allés dans les compagnies, avez-vous entretenu des fréquentations, êtes-vous allés dans des maisons où vous entendiez ces discours ? Avez-vous pris part aux danses, assisté aux théâtres,* sachant bien que tout ce que vous y entendriez ou verriez vous porterait au mal ? (2) (Voir la note du nº 1214.)

5) *Avez-vous supporté que vos enfants, vos serviteurs courussent aux mauvaises occasions?* Il faut vous en confesser, car vous avez manqué à un de vos plus sérieux devoirs. 6) *Avez-vous écrit des lettres capables de porter les autres au mal, échangé des billets pour inviter à de coupables fréquentations? Avez-vous conservé ces lettres? il faut les brûler absolument.*

7) *Avez-vous donné ou reçu des cadeaux?* C'est acheter l'âme d'un autre pour le démon, et c'est lui vendre la sienne.

635. V. *Actions.* — 1) *Avez-vous, étant seul, péché volontairement par des actions coupables* qui ont fait pleuré l'ange gardien et rire Satan ? *Faute grave et combien de fois l'avez-vous commise ?* 2) *Avez-vous eu des familiarités coupables ou commis ces péchés avec d'autres et quels autres? Il faut expliquer en effet (a) si ces péchés ont été faits avec des personnes de même sexe, ou avec des personnes de sexe différent ; (b) si c'est avec des personnes mariées ou avec des personnes libres ; (c) si c'est avec des personnes parentes ou avec des personnes étrangères, si les personnes avec qui on a péché avaient fait ou non le vœu de chasteté; (d) si on a employé la violence*

(1) Saint Friard de Nantes exerçait dans sa jeunesse la profession de laboureur. Il ne pouvait souffrir dans ses compagnons aucune parole déshonnête. Lorsqu'il s'en permettaient, il les reprenait avec force ; et s'ils ne s'en corrigeaient pas, il se retirait de leur compagnie. (*Voir d'autres traits, n. 1212.*)

(2) Si les mauvaises paroles étaient dans certaines localités d'un fréquent usage, on pourrait, afin d'y remédier, donner un sermon sur ce sujet. (Voir n. 3998.)

ou non pour exciter les autres au péché? (c) si l'on veut que le confesseur puisse donner des conseils sérieux, il faut dire si les personnes avec qui l'on pèche habitent ou non dans la même maison que soi. La médecine ne guérit pas le mal qu'elle ignore. Votre confesseur est le médecin de votre âme; si vous voulez qu'il lui applique un remède salutaire, il faut donc lui faire connaître vos plaies si profondes et si gangrenées qu'elles soient. Défiez-vous ici des ruses du démon, qui présente d'abord ce péché à l'âme comme une faiblesse, une bagatelle, afin qu'elle le commette plus facilement, et qui, le péché une fois commis, le présente comme si horrible qu'on n'ose pas s'en confesser.

C'est ce crime qui fait faire les mauvaises confessions; et les mauvaises confessions à leur tour, couvent ce crime et le font grandir. Et le vice, d'accord avec le sacrilège, précipite une foule d'âmes en enfer. La bonne confession et surtout la fréquente communion ruinent le péché et rendent à l'âme sa pureté. Donc *ne gardez aucun doute; nous n'avons pas tout dit dans cet examen,* comment tout dire sur une matière que nous n'abordons qu'avec la répugnance et l'exécration qu'elle mérite? *mais au saint tribunal, dites vous-mêmes tout ce que vous n'avez pas craint de faire;* et si vous ne savez pas vous expliquer sur certains crimes, priez votre confesseur de vous aider: il le fera de bon cœur. Ah! désormais, menons la vie des anges. *Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.* (V. nos 1207 et suiv.)

636. **Septième et dixième commandements.** *Les biens d'autrui tu ne prendras, etc. Bien d'autrui tu ne convoiteras, etc.* Ces deux commandements réunis défendent: I. *De désirer de prendre, ou de garder les biens du prochain, ou de lui causer du dommage.* Quand même on ne vole rien à autrui, quand même on ne porte aucun préjudice, le désir volontaire de le faire est un péché, et ce seul péché en matière grave est même mortel. *Avez-vous désiré de voler? de trouver des objets de valeur et de ne pas les rendre tout en en connaissant le maître? Avez-vous désiré par vengeance de nuire au prochain* dans ses biens, dans ses arbres, dans son bétail? etc. Lors même que vous n'avez pas exécuté ces désirs, ils sont néanmoins coupables.

637. II. *Le vol.* Il consiste à prendre, sans raison légitime, le bien d'autrui en cachette du propriétaire, et lorsqu'on sait bien que, s'il était présent, il s'y opposerait. Voler un objet de très petite valeur, ce n'est pas une faute grave, mais c'est une faute pourtant. On n'est pas obligé d'expliquer en confession les petites choses que l'on a prises. Pas besoin de dire j'ai volé une pomme, puis une orange; l'on n'en finirait pas. Il y a des enfants ou des âmes timides, qui se croient obligés d'expliquer tout cela. C'est une erreur de conscience, ces détails ne sont pas nécessaires. Mais si l'objet dérobé a une valeur notable, ou si la personne à qui on l'a pris en éprouve un tort notable, c'est une faute grave. *Combien de fois auriez-vous eu le malheur de commettre le vol en matière grave?* Celui qui prend en plusieurs fois de petites quantités, avec le désir d'arriver à une somme, fait une faute grave. Le vol des biens qui appartiennent à l'Eglise est un sacrilège. (V. no 6471.)

638. III. *La rapine. C'est un vol commis en présence du propriétaire que l'on dessaisit de son bien en le lui prenant de force.* Cette violence est une circonstance nécessaire à déclarer en confession. Dans ce cas, il ne suffit

pas de dire : J'ai volé ; il faut ajouter : J'ai volé en employant la force.

639. IV. *La fraude. Tromper dans les marchés, ne pas respecter les conventions qu'on y a faites, faire de faux poids, de fausses mesures dans le commerce : ce sont autant d'injustices* (voir nº 649).

640. V. *L'usure, c'est prêter sans un motif légitime au-dessus du taux légal,* qui est de 5 pour cent pour les personnes qui ne sont pas dans le commerce et de 6 pour cent pour celles qui sont dans le commerce. L'usurier convertit en crime ce qui devrait être un acte de charité.

641. VI. *Les procès injustes. Vouloir s'emparer des propriétés et des droits d'un autre, et recourir pour cela à la chicane, quelle faute! soit contre la charité, soit contre la justice.* Et ce crime a un caractère plus odieux encore, si par là on attaque ceux qui n'ont ni la force, ni l'intelligence suffisantes pour se défendre, comme les veuves, les orphelins, les pauvres sans crédit (voir nº 650).

642. VII. *Retenir injustement le bien d'autrui, les objets trouvés dont on connaît le maître.* Quand on trouve une chose perdue, si elle a de la valeur, c'est une obligation de faire des démarches pour en trouver le maître. Si, après une diligence convenable, on ne le découvre point, on n'est tenu à rien ; il est bon, cependant, d'employer en bonnes œuvres la valeur de la chose trouvée. *Quand on a reconnu le maître d'un objet trouvé, on est tenu de le lui rendre. S'approprier une chose qu'on a reçue en dépôt, c'est une injustice. Retenir le salaire des domestiques et des ouvriers, négliger par sa faute de payer ses dettes, d'acquitter les legs, les fondations de messes, c'est encore se rendre coupable contre la justice* (voir nº 651).

643. VIII. *On ne peut, sans faute, acheter un objet que l'on sait être volé, et, si on l'achète, le sachant volé, on est tenu à le restituer à son véritable maître.*

644. IX. *Les dommages injustes. Tous ceux qui font tort au prochain dans ses biens,* par exemple, en gâtant ses récoltes, en coupant ses arbres, en détruisant son bétail, en mettant le feu à ses meubles, *sont tenus à restituer.*

645. X. *Tous ceux qui encouragent le vol ou le dommage fait au prochain, en le conseillant, en le commandant, pèchent et sont tenus à restitution à défaut des voleurs,* ainsi que les serviteurs qui laissent prendre à leurs maîtres les objets dont ils ont la charge. *Avez-vous prêté la main à des jeunes gens, à des enfants qui volaient leurs parents, ou à d'autres voleurs?* (V. nº 103.)

646. Pour recevoir le pardon de beaucoup de péchés, il suffit de s'en repentir sincèrement et de s'en confesser avec la résolution de ne plus les commettre. Mais il n'en est pas ainsi des torts qu'on a faits au prochain. *Non dimittitur peccatum nisi restituatur ablatum,* comme le dit un saint Docteur. Il y en a qui, après avoir fait tort aux autres, se plaignent de ce qu'un confesseur exige la restitution; ce n'est pas le confesseur qui l'exige, c'est la conscience, c'est l'honneur, c'est la justice. Un confesseur n'a pas le droit de donner ce qu'on a volé et ce qui ne lui appartient pas. Le Pape lui-même n'a pas ce droit, et l'on ne peut recevoir le pardon de sa faute qu'autant qu'on veut rendre le bien d'autrui et réparer le dommage causé au prochain. *Si l'on est dans l'impossibilité de restituer, mais qu'on soit disposé pourtant à le faire quand on le pourra* et décidé

à se gêner un peu, à faire des économies pour accomplir ce devoir au plus tôt, *on peut recevoir son pardon en ayant soin de se conformer aux avis de son confesseur ; mais si on peut restituer aussitôt, c'est sans retard qu'on doit le faire.* Tarder longtemps c'est se rendre coupable. Auriez-vous différé de rendre le bien d'autrui à la suite de précédentes confessions? Ce délai, au lieu de vous exempter de ce devoir, n'a fait que le rendre plus urgent. (Voir nos 652 et suiv.)

Et ici, laissez-nous vous donner un conseil salutaire : Si vous aviez quelque peine de conscience sur les points que nous venons de traiter, exposez-la sans crainte à un bon confesseur qui vous aidera à sortir de ces inquiétudes, et puis si votre confesseur vous dit que vous devez restituer, faites le aussitôt ; il aura soin du reste de vous indiquer un moyen sûr et facile de le faire sans que votre réputation soit compromise. Mais ne tardez pas, restituez. Si vous n'avez pas ce qu'il faut pour cela empruntez. Il vaut mieux avoir une dette claire et liquide qu'une dette secrète.

Si vous ne faisiez pas votre devoir à cet égard pendant une retraite, vous risqueriez fort de ne le faire jamais ; car jamais vous n'aurez d'occasion plus favorable. Et ce bien d'autrui attirerait la malédiction de Dieu sur vous et sur vos enfants, sur votre vie et sur votre mort, et ferait un jour votre damnation. *La chose volée, si on l'a encore, doit être rendue à son maître ; si elle est détruite, il faut en rendre la valeur. C'est à celui qu'on a volé qu'il faut rendre : s'il est mort, c'est à ses héritiers ; s'il n'a point d'héritiers, il faut restituer aux pauvres* (1).

TRAITS ET PENSÉES SUR LES INJUSTICES.

647. Le roi de Syrie Antiochus, ayant appris que le temple de Jérusalem renfermait d'immenses richesses, ordonna à son premier ministre de s'en emparer. En vain le grand prêtre Onias et le peuple essayèrent d'empêcher cet odieux sacrilège. Héliodore pénétra dans le temple et vint avec ses satellites devant la porte du Trésor. Déjà il s'apprêtait à l'enfoncer, lorsque ses gardes furent renversés par une vertu divine. On vit alors paraître un homme terrible, monté sur un cheval impétueux, qui frappa aussitôt des pieds Héliodore. Et en même temps, deux autres jeunes hommes se mirent à le flageller sans relâche. Bientôt il tomba inanimé sur le pavé du sanctuaire. Cependant ses amis supplièrent Onias d'invoquer le Très-Haut en sa faveur. Le grand prêtre y consentit et obtint du Ciel sa guérison.

648. L'empereur Léon IV avait enlevé à la cathédrale de Constantinople une couronne d'or enrichie de diamants. C'était la couronne qu'Héraclius avait donnée à cette église. Mais à peine l'eût-il mise sur sa tête que celle-ci se couvrit de pustules et de plaies hideuses. Trois jours après, il expirait au milieu des souffrances les plus atroces, recevant ainsi le juste châtiment de son vol sacrilège.

649. Sainte Véronique Giuliani était dans sa deuxième année, quand une servante de sa mère la mena chez un marchand. Celui-ci cherchait à tromper par de faux

(1) Dans un pays où les injustices seraient nombreuses, il serait bien de réfuter les prétextes qu'on allègue d'ordinaire pour ne pas restituer : 1) Celui à qui j'ai fait tort est riche, cela ne lui servirait de rien. 2) Il y en a tant qui m'ont fait tort. 3) Je ne veux pas perdre ma réputation. 4) Je ne puis pas. 5) Mes enfants seraient malheureux. Ils le seront bien davantage si on ne restitue pas. 6) Je restituerai plus tard. 7) Je n'emporterai pas mes biens. Mes héritiers restitueront. (Voir n. 3035.)

poids, quand l'enfant éclairé de Dieu dès le berceau, lui dit d'une voix bien articulée : « Soyez juste, car Dieu vous voit. »

— Saint François de Sales disait que dans les marchés il fallait vendre au prix auquel on voudrait acheter, et acheter en donnant le prix auquel on voudrait vendre.

650. Un favori de l'empereur Valentinien I, Rhodanus, s'était emparé injustement de tous les biens d'une veuve, nommée Bérénice. Celle-ci recourut aux tribunaux, qui condamnèrent Rhodanus à tout lui rendre. Rhodanus en appela de la sentence à l'empereur. Un jour, où l'empereur assistait aux jeux publics, Bérénice s'approcha de lui et lui exposa l'affaire. L'empereur, indigné, fit saisir Rhodanus qui était assis sur un siège, à côté de lui, et ordonna de le brûler ausitôt au milieu de l'arène, après avoir publié son crime. La sentence fut exécutée.

651. Les nobles avaient pris l'habitude, à Rome, de retarder toujours de payer les marchands et de les renvoyer avec hauteur lorsqu'ils réclamaient. Un de ces marchands alla porter plainte au pape Sixte-Quint, lui disant qu'un noble, son créancier, le repoussait toujours, quand il lui parlait de payer sa dette. Le Pape fit appeler le noble, et, après lui avoir fait avouer qu'il devait réellement au marchand, il le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il eût payé. Il fit venir ensuite tous les marchands et leur paya tout ce que les nobles leur devaient, ajoutant que, désormais, c'était à lui-même qu'ils devraient. Là-dessus, les nobles s'empressèrent de porter au Pape ce dont ils lui étaient redevables.

652. Le bon vieux Tobie, devenu aveugle, entendait bêler un chevrau, et il disait à sa femme : « Prenez garde qu'il n'ait été dérobé. Rendez-le à ceux à qui il appartient, car il n'est pas permis de manger de ce qui aurait été dérobé, ni même d'y toucher. » Heureux ceux qui ont une telle délicatesse de conscience.

653. Clotaire II, voulant se faire un siège royal magnifique, s'adressa à l'orfèvre Eloi, et lui fournit à cette fin de l'or et des pierres précieuses, en quantité. Eloi, après qu'il eut achevé le siège royal, alla le porter au roi, qui en fut émerveillé et récompensa largement l'artiste. Quelque temps plus tard, il lui en porta un second non moins riche que le premier ; il l'avait fait avec les restes du premier. Le roi, pour récompenser sa fidélité l'éleva aux plus hautes dignités du royaume. Plus tard, Eloi devint un saint évêque.

654. L'amiral de Chatillon étant allé entendre la messe, un pauvre vint lui demander l'aumône dans le moment où il était le plus occupé à ses prières. Il fouilla dans sa poche et donna à ce pauvre un grand nombre de pièces d'or sans les compter et sans y faire réflexion. Cette grosse aumône éblouit le mendiant, qui en demeure tout surpris ; et comme c'était un honnête homme il vit bien que l'amiral s'était mépris. Il ne crut pas pouvoir garder cette somme ; il attendit ce charitable seigneur à la porte de l'église et quand il le vit sortir, il s'approcha de lui et lui dit : « Monsieur, voilà ce que vous m'avez donné. Vous vous êtes trompé sans doute ; reprenez, je vous en supplie, ce qui ne m'était pas destiné. »

L'amiral, surpris de cette grandeur d'âme, regarde ce pauvre avec bonté : « Il est vrai, mon ami, lui dit-il, que je ne croyais pas vous donner tant. Mais puisque vous avez eu la générosité de me le rendre, j'aurai bien celle de vous le laisser. »

Nous voyons dans ce fait l'oppulent du monde, faire le sacrifice d'une forte somme d'argent pour soulager l'indigence et nous contemplons avec non moins d'admiration dans le pauvre un trait rare de détachement et d'honnêteté. Ce détachement est nécessaire dans tous les états de fortune : dans tous les états on doit user des biens de ce monde, au dire de Saint Paul, comme n'en usant pas, car nous sommes nés pour les biens éternels.

655. A Salencie, en Picardie, saint Médard, dans sa jeunesse, était chargé de veiller à la garde des troupeaux de son père. Un jour, on lui déroba un bœuf qui portait au cou une sonnette. Le voleur l'emmena ainsi chez lui et l'enferma ; mais lors même que l'animal était en repos, la sonnette ne laissait pas de se faire entendre. Etonné de ce prodige, le voleur prit la sonnette et la déposa dans une caisse, où elle con-

tinua de sonner comme auparavant. Il la reprit et l'enterra ; mais ce fut encore en vain ; la sonnette allait toujours. Alors, tout effrayé, il rendit le bœuf à son maître, et la sonnette se tut. Celui qui retient le bien d'autrui, a dans son cœur une sonnette qui tinte continuellement et lui dit : « Si tu ne restitues tu est damné. » Comment trouver la paix, quand on ne peut étouffer ce cri de la conscience ? (St. Lig.)

656. *A l'adresse de ceux qui, ayant une belle occasion de faire fortune d'une manière injuste, ne savent pas résister.* Remis, roi de Castille, laissa pour héritier de sa couronne son fils encore enfant, dont il confia la tutelle avec le gouvernemen du royaume à son frère, nommé Ferdinand. Ce prince s'étant mis à gouverner comme régent avec beaucoup d'équité, le peuple voulait lui faire accepter la couronne, pour ne la remettre à son neuveu qu'après sa mort. Comment répondit-il à une telle proposition. Il se présenta devant une assemblée publique, où, prenant sa pupille entre ses bras, il déclara que le royaume appartenait à cet enfant, et qu'il donnait son sang et sa vie pour le lui conserver. — Voilà, certes, une bien belle action : refuser une couronne, pour ne pas offenser Dieu ! Aussi, le Seigneur récompense la fidélité de Ferdinand, en le faisant élire roi d'Arragon, où il règne paisiblement, et sa famille fut comblée de bénédictions. (Saint Liguori.)

657. Au siège de Jéricho, Achan, contre l'ordre de Josué, avait soustrait au butin un manteau de pourpre de grand prix et une somme d'argent qu'il enfouit dans la terre ; mais Dieu permit que ce vol fût découvert d'une manière si extraordinaire, que le peuple en fut épouvanté. Achan fut conduit dans la vallée et lapidé par tout le peuple, et son cadavre fut recouvert d'un tas de pierres.

— Zachée, au jour de sa conversion, promit à Notre-Seigneur de rendre quatre fois plus à ceux à qui il aurait fait tort.

— Robert, duc de Normandie, s'étant fait baptiser en 912, exhorta ses sujets à suivre son exemple, et bientôt ses sujets devinrent des chrétiens si fervents, qu'on n'entendait plus parler de vol parmi eux. Aussi le duc raconte qu'ayant suspendu sa cravate à un arbre, il l'y retrouva trois ans après, telle qu'il l'avait laissée.

— Saint Liguori raconte qu'un père de famille, dont la conscience était chargée de sommes mal acquises, se trouvait à l'article de la mort, et ne voulait pas entendre parler de restitution, bien qu'il laissât une fortune considérable. Un prêtre, apprenant cette nouvelle, alla le voir et lui dit « qu'il connaissait un remède capable de le guérir, mais que ce remède était fort cher. » « Ah ! coûta-t-il 10.000, 15.000 francs, je n'hésiterais pas à me le procurer. — Voici, dit le prêtre : il suffit de faire couler sur vos plaies enflammées de la graisse fondue d'un homme vivant. — Ah ! dit le malade, qui sait s'il est un homme qui veuille s'y prêter ? — Vous avez trois fils, dit le prêtre, faites-les venir l'un après l'autre, et promettez de donner la grosse part de votre héritage à celui qui vous sauvera la vie. Le malade obéit, mais aucun des fils ne voulut accepter. « Eh quoi ! dit le prêtre, aucun de vos enfants, même en le favorisant généreusement, ne veut consentir à se faire brûler un membre pendant un quart d'heure pour vous sauver la vie, et pour leur conserver votre fortune vous voudriez brûler tout entier éternellement en enfer ! » Le malade comprit la leçon ; il fit venir le notaire, et répara tous les torts qu'il avait causés.

658. Le bien mal acquis profitât-il, ne vaut-il pas mieux mourir de faim entre les bras de Dieu, que de s'engraisser dans les bras du démon ?

Si un vaisseau est sur le point de faire naufrage, il ne suffit pas de promettre de l'alléger, il faut l'alléger immédiatement sans quoi il coule au fond. C'est ce qui vous arrivera, à vous qui avez la facilité de restituer et qui ne savez pas vous y décider, Le poids énorme du bien mal acquis vous enfoncera dans un abîme de feu pour toute l'éternité. (S. Léonard de Port-Maurice.)

Si quelqu'un avait un charbon allumé dans la main, il ne suffirait pas qu'il dit : je me propose de le jeter, il faudrait bien qu'il le jetât aussitôt, sous peine de voir le charbon s'allumer de plus en plus et la brûlure s'étendre : ainsi celui qui est détenteur d'un bien mal acquis ne peut se contenter de la résolution de restituer, il faut

qu'il restitue en réalité, le plus tôt qu'il le peut moralement, sans quoi la plaie s'agrandit, et par ce coupable délai il accumule le péché. (S. Léonard de Port-Maurice)

659. **Huitième commandement.** — *Faux témoignage, etc.* Ce commandement défend : I. *Le faux témoignage.* 1° *Celui qui ne dit pas la vérité en justice pèche, quand même il cacherait la vérité pour rendre service au prochain.* Le bien public exige que les malfaiteurs soient punis ; et comment le seraient-ils, si les témoins ne disent pas ce qu'ils savent ? 2° *Celui qui affirme, en justice, une chose fausse qui peut porter préjudice au prochain est plus coupable encore :* il pèche à la fois contre la religion par le parjure, contre la charité et contre la justice, *et il est tenu à restitution pour le dommage qu'il a ainsi causé à autrui.*

L'empereur Constantin punissait de mort les faux témoins.

660. II. *Le mensonge.* Le mensonge est un péché, quand même on le dit pour rendre un service à d'autrui ou à soi-même. C'est une faute légère quand il ne nuit à personne ; mais *s'il porte préjudice grave à quelqu'un, c'est une faute, et c'est ce qu'on appelle la calomnie.* (V. nos 661 et suiv.)

TRAITS HISTORIQUES SUR LE MENSONGE.

661. *Verba instituta sunt propterea, ut non se invicem homines fallant : sed, ut ad alterius quisque notitiam cogitationes suas proferat. Verbis ergo uti ad fallaciam, non ad quod instituta sunt, peccatum est.* (Greg.)

André Avelin exerçait les fonctions d'avocat et ne défendait jamais que des causes justes. Il lui arriva pourtant dans la chaleur de la discution de laisser échapper un léger mensonge. Rentré chez lui et voulant selon sa coutume lire les saintes Ecritures, il tomba sur ces paroles ; *La bouche qui ment, tue l'âme.* Il en fut si frappé qu'il renonça à sa carrière pour se consacrer entièrement au service de Dieu ; il devient un saint.

Vainqueur d'Antoine et de Cléopâtre, Auguste rencontra un vieillard de soixante ans qui, lui assura-t-on, n'avait jamais menti. Auguste l'associa à son triomphe et lui fit ériger une statue au Capitole comme aux héros.

Un ami de saint Thomas lui dit un jour en plaisantant : « Voyez donc un bœuf qui vole. » Le saint regarde alors de tout côté, tandis que son ami rit aux éclats de sa crédulité ; mais le saint le regardant d'un air sévère, lui dit : « On doit plus facilement croire qu'un bœuf vole que de penser qu'une bouche chrétienne profère des mensonges. »

Les anciens Romains brûlaient les menteurs sur le front avec un fer rouge C'était un signe d'infamie ; et l'empereur Trajan les détestait tellement qu'ils les faisait placer sur un vaisseau sans voile ni gouvernail et les lançait ainsi au milieu des flots.

662. Saint Jean de Kenti, en allant de Pologne à Rome, fut arrêté par des voleurs qui lui enlevèrent tout ce qu'ils trouvèrent sur lui et lui demandèrent ensuite s'il n'avait plus rien. Il répondit que non ; mais après avoir fait quelques pas, il se souvint qu'il avait encore quelques pièces cousues dans ses habits ; ne voulant pas manquer à la vérité, il appelle les voleurs et leur offre ces pièces. Ceux-ci furent tellement touchés de la naïve sincérité du saint, qu'ils lui rendirent tout ce qu'ils lui avaient pris.

663. On n'est point cependant obligé de dire toute la vérité, on peut quelquefois la cacher adroitement. Fuyant la colère d'Henri II, roi d'Angleterre, Saint Thomas de Cantorbéry, exténué de fatigues, fut hissé sur un cheval qui n'avait ni selle ni bride, et pendant qu'il chevauchait ainsi, deux hommes armés, s'approchant de lui, lui demandèrent s'il n'était pas l'archevêque de Cantorbéry. « Eh ! mes amis, voyez et jugez vous-mêmes si c'est là l'équipage d'un archevêque. »

La duchesse de Longueville, s'étant vu refuser une faveur qu'elle sollicitait de Louis XIV, se plaignait de lui d'une manière fort amère. Ses paroles furent redites au roi, qui reprocha au grand Condé, frère de la duchesse, les propos qu'elle avait tenus.

Condé soutenant qu'elle n'en était pas coupable, Louis XIV lui répondit: « Demandez-le lui, et je m'en rapporterai à son témoignage. » Sur ce, Condé va trouver sa sœur et tâche de lui persuader de nier qu'elle ait tenu un tel langage. Il n'y put réussir; elle aima mieux aller demander pardon au roi, qui, voyant cette franchise lui rendit ses bonnes grâces.

664. III. *La flatterie* est un mensonge par lequel on trompe les autres en les vantant.

TRAITS ET PENSÉES SUR LA FLATTERIE.

O sexe trop souvent circonvenu par la flatterie, *n'oubliez pas*, dit saint Augustin, *que ce poison se glisse insensiblement dans l'âme et qu'il l'amollit peu à peu nonobstant toute sa fermeté. Souvenez-vous*, dit le même docteur, *que les personnes de vertu s'affligent quand on les loue, et que celles qui ne valent rien, y prennent plaisir.* Oh! qu'il y a de filles et de femmes perdues pour n'avoir point bouché leurs oreilles, ainsi que l'aspic à la voix traîtresse de ces malins enchanteurs! Le dessein de ces faiseurs d'odes et de sonnets, qui, dans leurs vers artificieux, les appellent des astres, des soleils, des déesses et des divinités, n'est autre que de les entraîner à leur perte, après les avoir endormis par leurs chants et avoir troublé leur esprit . . . Certes, le musc et le fumier se manifestent assez par leur odeur. Une femme bien née ne doit point écouter les protestations d'amitié et de dévouement. Cela lui doit être suspect comme une trahison qu'on trame contre son mari qui seul doit posséder toutes ses affections après Dieu. A une jeune personne, tous les hommes doivent lui être suspects, principalement ceux qui la flattent; car ceux qui aiment purement et qui ont un dessein légitime, s'adressent à ses parents. Enfin, quand une femme ou une fille n'aurait rien à appréhender de leur part, elle doit se défier toujours d'elle-même et de la fragilité de son sexe. Les louanges chatouillent le cœur, font naître des complaisances et inclinations pour la personne qui flatte; cette inclination se peut changer en tendresse, la tendresse en amour. Or, il n'y a plus guère de prudence où est la tendresse, ni de conduite là où l'amour est maître. Le jugement est faussé, les forces pour résister et se défendre diminuées, le propre cœur trahit, tout est d'accord pour se perdre soi-même. (César de Bus.)

Alexandre le Grand passait un fleuve dans une barque avec Aristobule. Celui-ci lisait durant la traversée l'histoire du conquérant qu'il avait écrite et mêlée d'éloges, d'une flatterie outrée. Alexandre prit le livre et le jeta dans le fleuve, en disant à l'auteur qu'il mériterait le même sort, car il était plus coupable que ses écrits.

Ladislas, roi de Pologne, soufflетait les flatteurs, et quand on lui demandait la raison de cette sévérité: « Je bats, répondait-il, ceux qui me battent. »

Louanges: *Plus nocet lingua adulatoris quam gladius persecutoris.* (Hier.)

665. IV. *La calomnie, qui consiste à prêter au prochain un défaut qu'il n'a pas, une faute qu'il n'a pas commise.* Si, par la calomnie, on fait perdre au prochain un emploi qu'il exerce, une place qu'il occupe, *si on lui cause un dommage sérieux dans ses biens ou sa réputation, on pèche gravement, et on est obligé en justice, de réparer tous les torts qu'on lui a faits*, en se rétractant, ou en disant que ce dont le prochain a été accusé est faux, et en le dédommageant des pertes qu'il a subies. (V. nº 667.)

666. V. *La médisance* consiste à faire connaître une faute, un défaut réel du prochain, mais secret, et cela sans une raison légitime : Si la faute d'autrui est publique, la médisance n'est pas grave ; il faut cependant l'éviter comme blessant la charité. *Mais si la mauvaise conduite du prochain est secrète, et si en la révélant on lui ôte sa réputation, on lui fait perdre un emploi, si l'on occasionne des haines graves, on pèche gravement. 1) Avez-vous médit sérieusement d'autrui, et combien de fois ? 2) Avez-vous entendu médire avec plaisir et encouragé par la médisance ou la calomnie ?* Le médisant fait de sa langue un poignard qui blesse à la fois celui qui médit, celui qui l'écoute et celui dont on médit. (V. nº 697.)

Quand on entend médire, il faut reprendre le médisant, si l'on a autorité sur lui, ou détourner la conversation.

Obligation de réparer la médisance aussi bien que la calomnie, mais non de la même manière. On ne peut pas dire que ce que l'on a affirmé du prochain est faux, mais on peut dire que l'on a parlé de lui légèrement, que ces paroles ont échappé mal à propos, et ensuite dire du prochain tout le bien possible. Quand on fait connaître aux supérieurs ou aux parents la mauvaise conduite de leurs inférieurs ou de leurs enfants, non seulement ce n'est point un péché, mais c'est un acte de charité qu'il ne faut manquer de faire, toutes les fois qu'on le peut sans inconvénient grave.

TRAITS ET PENSÉES SUR LA CALOMNIE ET LA MÉDISANCE.

667. A qui comparer le calomniateur qui ruine la réputation des autres et se réjouit de leur perte, sinon à Néron, qui fit mettre le feu à la ville de Rome pour repaître ses gens du spectacle de l'incendie; et pendant l'embrasement il jouait de la lyre.

Les insinuations calomnieuses ont parfois d'effrayantes conséquences. Des envieux inspirèrent à l'empereur Valentinien des soupçons contre Aëtius, son général. Valentinien, irrité, le mande, l'interroge sur divers points, et Aëtius, qui ne se doute de rien, répond avec sa franchise ordinaire, et l'empereur, prévenu, prend son langage pour une injure. Dans sa fureur, il tire son épée et frappe Aëtius; aussitôt accoururent les courtisans, qui achevèrent de leurs coups meurtriers le plus grand homme de son siècle, la terreur d'Attila et le soutien de l'empire romain.

668. Il serait facile de faire un sermon sur la médisance, en suivant le plan suivant: *Nolite detrahere alterutrum.* (Rom. I. 30.) L'Apôtre nous fait à bon droit cette recommandation. Tous en ont besoin. Les personnes pieuses elles-mêmes ont parfois à se faire de sérieux reproches à ce sujet, parce qu'on ne comprend pas tout le mal qu'il y a dans la médisance, ni tout ce qu'il y a de futil dans les prétextes par lesquels on essaie de la justifier. (V. n. 3215 et 3233 et suiv.)

I. La médisance, quand elle n'est pas excusée par une vraie raison, comme celle de faire connaître aux parents, aux maîtres, les fautes d'un enfant ou d'un serviteur, afin qu'ils les corrigent, ou d'autres motifs de ce genre, est une faute, et cette faute est grave, si le mal que l'on fait connaître du prochain est secret et qu'en le publiant on fasse subir à sa réputation ou à ses biens un sérieux dommage. En effet, dans ce cas, la médisance: a) viole la *loi naturelle* 1) en blessant la justice, qui défend de ravir au prochain son bien. Le bien le plus précieux de l'homme, ce n'est pas son avoir, son argent. *Melius est nomen bonum quam divitiæ multæ.* (Prov., XXII, 1.) Le médisant est donc plus coupable que le voleur; et, certes, les hommes n'estiment-ils pas plus, s'ils sont honnêtes, leur réputation que leur fortune? Il est, du reste, plus difficile de rendre à quelqu'un une bonne renommée qu'on lui a ravie, qu'une somme d'argent qu'on lui a volée.

2) La charité. *Quod tibi fieri non vis, alteri non feceris.* Or, qui voudrait qu'on lui ravît sa réputation? 3) Elle blesse l'ordre en faisant servir la langue que Dieu nous a donnée pour faire du bien à nos semblables et à la société, à faire du mal aux autres et à semer dans un pays les querelles, les haines, les désordres. *Venenum aspidum sub labiis eorum.*

b) *La loi divine. Quœcumque vultis ut faciant vobis homines et vos facite illis Detractores Deo odibiles; abominatio hominum detractor* (Prov. XXIV, 9.); et comment en pourrait-il être autrement. *Seminat inter fratres discordias;* il viole donc le grand précepte de Notre-Seigneur: *Aimez-vous les uns les autres.* A cela on reconnaît sans peine qu'il n'est pas le disciple du divin Maître. On ne peut le comparer qu'à ces animaux immondes qui, foulant aux pieds des fleurs ou des pierres précieuses, ne se nourissent que d'ordures, à ces viles mouches qui sucent le pus des ulcères, aux vautours qui, laissant de côté les corps sains, ne s'attachent qu'aux cadavres infects. Au lieu de choisir les qualités du prochain pour sujet de conversation, le médisant ne va chercher que ses fautes, et cela non point pour l'en corriger, mais pour l'en noircir. Faut-il s'étonner que le Saint-Esprit lui-même nous avertisse que *qui talia agunt digni sunt morte*, quand la faute est véritablement grave. Hélas! que d'âmes qui savent se préserver d'autres crimes, seront damnées à cause des péchés graves commis par la langue.

II. Car souvent on cherche à justifier la médisance, non par des raisons que Dieu accepte; mais par de frivoles prétextes.

Je n'ai dit que la vérité. Cela suffit pour être coupable, si ce que vous dites est secret, et si vous n'avez pas un motif suffisant de le révéler. Voudriez-vous qu'on vous rendît la pareille?

Je l'ai confié sous le secret. Si vous confiez ainsi à tout le monde, il n'y a plus de secret. D'autres, du reste, surtout si vous les choisissez mal, le confieront de même; et la médisance fera le tour du pays.

Les autres et même les personnes pieuses ne se gènent pas tant. Tant pis pour elles, et tant pis pour vous, si vous les imitez. Il ne vous servira de rien de vous perdre en compagnie.

Oh! de tels prétextes ne serviront de rien au tribunal de Dieu. Donc, réparez le passé, et pour l'avenir, *attende ne fortè labaris in lingua ... et casus tuus sit insanabilis in mortem.* (Eccli., XXVIII, 29.) *Cum detractatoribus ne commiscearis ... Linguam nequam noli audire.* (Prov. XX, 21.) (Eccli., XZVIII.)

669. Il serait facile de fortifier ce discours par les pensées et les traits suivants:

Numquid non vipera est lingua detractoris ferocissima? Plane nimirum quae tamen lethaliter inficiat flatu uno. Numquid non lancea est lingua ista? profecto acutissima, quæ res penetrat ictu uno. (S. Bern.) (V. n. 4001.)

Levis quidem sermo, qui leviter volat, sed graviter vulnerat; leviter transit, sed graviter urit; leviter animum penetrat, sed non leviter exit; leviter profertur, sed non leviter revocatur. Facile volat, ideo facile caritatem violat. Tenerum membrum lingua, attamen vix teneri potest, substantia quidem infirmum atque exiguum, sed usu magnum et validum invenitur, tenuis est et lata; ideo aptissimum evacuandis sordibus instrumentum. (S. Bern.)

Rarumque invenies, qui irreprehensibilem vitam exhibere velit, ut is non libenter reprehendat alienam, tantamque huius mali libido mentes hominum invasit, ut etiam qui procul ab aliis vitiis recesserunt, in istud tamen quasi in extremum laqueum diaboli incidant. (Hier.)

670. C'est un mauvais symptôme dans un malade, quand sa langue paraît noire; souvent la gravité de la maladie se manifeste moins au pouls qu'à la langue; il arrive que le pouls n'indique pas une grande fièvre, tandisque la langue, déjà noire et virulente, suivant Hippocrate, annonce la mort. On voit des personnes qui vont à l'église, entendent la messe, récitent le rosaire; et cependant, leur langue noircie par la détraction, porte le signe de la mort, de la damnation. (S. Liguori.)

Quamvis quis vitam fide nuntiat, scientia regat, castitate et sobrietate componat: nihil est quod in homine placeat, si in toto corpore lingua displiceat. (VAL. MAXIM.)

671. Malis displicere, laudari est nullam auctoritatem habet, ubi qui damnatus damnat. Male de me loquuntur homines: quia bene loqui nesciunt: faciunt, non quod mereor, sed quod solent. (SÉNÈQUE.)

672. Sénèque rapporte qu'Antitonès, quelqu'un lui apprenant qu'on avait dit de mal de lui, répondit: « Ce n'est pas de moi, mais de lui qu'il a médit, car il me prête les sentiments dont-il se sent lui-même coupable. S'il se soucie de mal parler de moi, moi je ne m'en soucie point; l'ouïe doit être plus fort que la parole, car si les hommes n'ont qu'une langue, ils ont deux oreilles. Il est toutefois quelque intérêt pour moi dans ses discours; car ils me donnent de la supériorité sur lui. C'est en effet, le propre des esprits supérieurs d'être attaqués par la médisance, comme c'est le propre des âmes basses de les attaquer. J'aurais donc lieu de m'en réjouir, si un sentiment d'humanité ne me faisait avoir compassion d'un malheureux. »

673. Titus Tacite, quand Metellus disait du mal contre lui, lui dit: Vous pouvez parler à l'aise, car je ne répondrai pas; si vous avez appris à médire, moi j'ai appris à mépriser la médisance.

Sénèque s'approche davantage de la parole chrétienne quand il dit: « Si quelqu'un a dit avec raison du mal de vous, sachez que cela vous a été utile; s'il l'a fait à tort, sachez qu'il a voulu vous être utile. »

674. Socrates, quand quelqu'un lui apprenait qu'on parlait mal de lui, répondait: « Et vous aussi vous ne cessez de mal parler à mes oreilles. »

La sage nature, prévoyant les ravages que la langue des médisants devait causer dans le monde, l'a renfermée, comme une bête féroce, dans une cage garnie d'une double clôture et bien défendue, afin que, enchaînée entre les dents et emprisonnée derrière les lèvres, elle ne pût sortir que difficilement d'une si étroite prison. — Mais à quoi ont servi tant de précautions, sinon à la rendre plus dissolue, plus effrénée, plus indomptable? Nous rencontrons, en effet, tous les jours, de ces langues téméraires. Langues maudites, allumées par le feu de l'enfer, *inflammatae a gehenna*, puisqu'en réalité elles portent avec elles un feu infernal qui, s'il ne brûle pas, tache et noircit les plus belles fleurs dans l'ordre de la nature, telles que la bonne renommée, l'honneur, la réputation d'honnête homme et d'homme de bien. (S. LÉONHARD.)

675. C'est chose étrange d'entendre les hommes se plaindre d'être mortels et de les voir en même temps multiplier les inventions pour seconder la mort. Que de plombs se fondent, que de fers s'aiguisent, que d'aciers s'affilent sous forme de poignards, de dards, de lances, de piques, de cimeterres, pour frapper de près ou de loin d'estoc et de taille, non seulement avec sûreté, mais encore avec facilité. Et les armes à feu, à quel fatal degré de perfection ne sont-elles pas arrivées aujourd'hui? Quels torrents de flammes vomit l'artillerie? Quels affreux désastres causent les bombes? Il semble que ce n'était pas assez des foudres d'un ciel irrité, si la barbarie des hommes ne parvenait à faire gronder le tonnerre même par un ciel serein. Pourquoi donc déployer tant d'industrie à multiplier les chances de mort, et à mettre la vie en dangers de toutes les façons? Cessez de vous étonner et remarquez une autre contradiction bien plus digne de vous frapper de stupéfaction: C'est d'une part, l'extrême susceptibilité avec laquelle les hommes tiennent à conserver l'estime, la réputation, la considération aux yeux de leurs concitoyens, et d'autre part, les milles moyens qu'un bon nombre d'entre eux mettent en œuvre pour la ruiner par la médisance. N'est-il pas vrai que la langue médisante porte avec elle un arsenal tout entier de ces armes sanglantes dont la guerre marche armée? Observez-la bien, et vous lui verrez des arcs pour atteindre de loin, des poignards pour frapper de près, des lances, des dards, des épées pour percer, vous entendrez éclater comme la foudre, gronder comme le tonnerre, les arquebuses et les bombes; une langue médisante est armée de toutes pièces. La chose paraîtrait incroyable, si elle n'était attestée par l'Esprit-Saint lui-même: *Extenderunt*

inguam suam quasi arcum. Dentes eorum ut sagittae, et lingua eorum gladius acutus. Faut-il s'étonner que la médisance soit si facile ? Hélas ! il est aussi facile de médire que de parler, d'autant plus que le propre des détracteurs n'est pas de se servir de ces armes pour attaquer l'ennemi en face, mais pour l'assaillir par derrière, en véritables traîtres qu'ils sont ; aussi est-ce avec raison que la médisance est regardée comme un vice bas, et comparée à la morsure d'un serpent. De même, en effet, que l'esclave n'oserait maudire son maître en sa présence, ni le malicieux serpent lancer son dard autrement qu'à l'improviste, ainsi le détracteur se plaît à frapper dans l'ombre, et s'acharne contre les absents. (S. Léonard.)

676. Un furieux corsaire, appelé Donide, conduit enchaîné en présence d'Alexandre le Grand, reçut de ce redoutable monarque un terrible reproche, à cause qu'il infestait les mers de ses pirateries, et ruinait le commerce. Le captif ne perdit pas la présence d'esprit, et plein d'assurances au milieu des fers, d'accusé il se fit accusateur et retourna aussitôt contre le roi le reproche qui lui était adressé : « La nécessité, prince lui dit-il, a fait de moi un petit brigand de mer, mais l'ambition a fait de vous un ravageur de terre. Je suis corsaire, parce que je n'ai que quelques vaisseaux à ma disposition ; tandis que si j'avais une armée à mes ordres, je serais un grand conquérant. » Ainsi parle celui qui a autant de cœur que de langue; mais les calomniateurs qui ont plus de langue que de cœur, bien loin d'affronter le coupable, portent la faiblesse jusqu'à le flatter et le louer en sa présence pour le percer ensuite plus impunément de leurs traits, quand il sera absent. (S. Léonard.)

677. Lorsque vous jetez une pierre dans un étang, elle y forme d'abord une ondulation très restreinte, celle-ci en produit une plus grande, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toute la surface de l'eau soit en mouvement. Vous lâchez un mot, une parole qui atteint la réputation du prochain, elle produit une ondulation, celle-ci en engendre une autre, la seconde, une troisième, et le cercle va toujours grandissant, si bien que la diffamation finit par s'étendre à tout le voisinage, à tout l'endroit, à toute la ville. (S. Léonard.)

— St. Léonard appelle les médisants disciples de Lucifer, parce qu'ils ont appris de lui à dire du mal de celui-ci en parlant de celui-là, comme faisait le Démon, qui, parlant à Job, disait du mal de Dieu, et s'adressant à Dieu, disait du mal de Job.

Cum detractoribus non commiscearis, quoniam repente consurget perditio eorum : « Crains le Seigneur, mon fils, et ne te mêle point aux détracteurs, parce que leur perte arrivera subitement.» Oui, les détracteurs ont coutume de mourir à l'improviste, *repente :* et c'est avec raison, car ayant agi en traîtres, il est juste que la mort, qui est seule capable, en ce monde, de réduire en silence leur langue maudite, les surprenne aussi par trahison. (S. Léonard.

678. L'enfer vaut mieux qu'une langue médisante : *utilius infernus quam illa.* (Eccli. XXVIII. 25.) L'enfer ne brûle que les coupables, tandis qu'une mauvaise langue brûle les innocents encore plus que les coupables. L'enfer ne brûle que les ennemis de Jésus-Christ, tandis qu'une mauvaise langue, comme l'a remarqué saint Augustin, crucifie Jésus-Christ lui-même. L'enfer est un effet de la justice de Dieu, tandis qu'une mauvaise langue est l'effet de la perversité et de l'injustice des hommes. L'enfer reconnaît le souverain domaine de Dieu, et obéit à ses lois, tandis qu'une mauvaise langue secoue son joug et repousse son autorité. L'enfer discerne entre vice et vice, crime et crime, et afflige les damnés proportionnellement à leurs délits ; mais la mauvaise langue convertit les vertus en vices: elle fait passer la piété pour hypocrisie, la chasteté pour faiblesse d'esprit, la douceur pour lâcheté, la libéralité pour prodigalité, le zèle de la justice pour cruauté. Il est donc bien vrai de dire que l'enfer vaut mieux qu'elle: *Utilius infernus quam illa.* (S. Léonard.)

679. *Non loquatur os meum opera hominum.* Ayez sans cesse devant les yeux cette belle maxime : *Ne parlez jamais ni peu ni beaucoup des fautes d'autrui* (La répéter.)

Saint Augustin avait une telle horreur pour ce vice, qu'il avait fait écrire en vers dans sa salle à manger, cette sentence : « Si quelqu'un veut mal parler des absents qu'il sache que cette table lui est interdite ! »

Sotade, ancien poète grec, faisait contre les personnes les plus respectables des satires mordantes et pleines de médisances. Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, le fit enfermer dans un coffre de plomb et jeter dans la mer.

Le 10 avril 1857, dans le département du Nord, mourut à l'âge de 110 ans, la veuve Moutiers, qui emporta les regrets de tous ceux qui la connaissaient, parce qu'elle n'avait jamais dit, ni laissé dire devant elle, du mal de personne.

Saint Pacôme, quand il entendait médire, tournait le dos au médisant et le fuyait comme un serpent; il rappelait souvent à ses religieux que Marie, sœur de Moïse, fut frappée de lèpre après avoir dit du mal de son frère.

Quand Thomas Morus entendait médire, il passait aussitôt à une autre conversation et disait par exemple : « Que chacun dise ce qu'il voudra, mais voici une belle maison, et celui qui l'a construite était un excellent architecte. »

680. *Ventus aquilo dissipat pluvias et facies tristis linguam detrahentem* (Prov. 22-23.)

Per tristitiam vultus corrigitur animus delinquentis. (Eccl. I. 4.)

Sepi aures tuas spinis; linguam nequam noli audire. (Eccl. XXV. 28.)

De même que quand un taureau, court après un homme, on jette un manteau au devant de lui, afin que le taureau s'y arrête, et qu'il quitte celui qu'il poursuit; de même quand quelqu'un s'attache à médire de son prochain, il faut jeter un manteau au devant lui, c'est-à-dire, jeter des discours qui le détournent et qui l'empêchent de médire plus longtemps. Et comme celui qui jette le manteau au-devant du taureau sauve la vie à l'autre, et s'acquiert envers lui un droit de reconnaissance; ainsi celui qui interrompt la conversation et arrête le cours de la médisance, sauve l'homme et la réputation de son prochain, qui lui en est redevable toute sa vie.

681. VI. *L'injure, c'est une insulte faite au prochain, en face, en sa présence.* On peut insulter par paroles, par signes; *et si par là on fait un affront sérieux à autrui, on est tenu de le réparer,* soit en faisant des excuses, soit en donnant des marques particulières de respect à la personne qui a été offensée.

TRAITS ET PENSÉES SUR LES INJURES.

682. Xénocrate, se voyant un jour en butte aux plus graves injures, se tut. Et comme on lui demandait le motif de son silence, il répondit : « Je me suis souvent repenti d'avoir répondu aux injures, jamais de m'être tu. »

683. Le Père Fernandès, compagnon de saint François Xavier, prêchait à Amanguchi, dans le Japon. Au milieu de son sermon, un homme de la lie du peuple s'approche de lui, comme pour lui dire quelque chose, et lui lance à la face un hideux crachat. Le prédicateur, sans s'émouvoir, s'essuie le visage, et continue son discours, comme si rien ne lui fut arrivé de fâcheux. Cette patience frappa tellement les infidèles que, malgré tous les efforts de l'enfer, les conversions furent très nombreuses.

Un saint Père raconte la disposition de trois solitaires dans les injures qu'on leur faisait. L'un se recueillait en lui-même et examinait en tremblant s'il ne s'était point emporté et n'avait point manqué de patience. L'autre regardait celui de qui il était outragé comme un homme qui s'attirait de grands maux par les justes jugements de Dieu, et il en était attendri jusqu'à pleurer. Mais les larmes du dernier étaient bien plus abondantes et bien plus amères, parce qu'il s'attachait à considérer que les outrages qu'on lui faisait étaient autant d'offenses contre Dieu, dont il était l'occasion quoique innocemment.

Saint Félix de Cantalice, étant encore laboureur, répondait à ceux qui l'injuriaient: « Que Dieu vous rende saint! »

Saint François Régis, ayant appris qu'il y avait dans une hôtellerie une troupe de libertins qui y tenaient des discours impies, s'y rendit afin de faire cesser le scandale. Ses discours furent méprisés; il y en eut même un de la troupe qui lui donna un soufflet. Le saint, sans marquer la moindre émotion, lui présenta l'autre joue en disant: « Je vous remercie, mon frère, du traitement que vous me faites; si vous me connaissiez, vous jugeriez que j'en mérite bien davantage. » Les libertins se retirèrent pleins d'une salutaire confusion.

Les habitants d'Antioche avaient renversé et traîné dans la boue les statues de Théodose et de l'impératrice, son épouse. L'évêque Flavien alla demander pardon pour ce peuple coupable envers le meilleur des princes. « Allez, mon Père, répondit Théodose, hâtez-vous de me montrer à votre troupeau. Pourrais-je refuser le pardon à des hommes semblables à moi, après que le Maître du monde, s'étant réduit pour nous à l'état d'esclave, a bien voulu demander pardon à son Père pour les auteurs de son supplice, qu'il avait comblé de bienfaits? » (Voir ces mots: Ennemis et pardon.)

684. VII. *Le jugement téméraire. Juger sans raison un autre, et le soupçonner, c'est une faute,* car nous devons estimer notre prochain, il nous est défendu de porter atteinte à sa réputation, même dans nos pensées. On n'est pas tenu de voir blanc ce qui est noir; mais juger, soupçonner, sans aucune preuve, les autres coupables, c'est un péché contre la charité.

TRAITS ET PENSÉES SUR LE JUGEMENT TÉMÉRAIRE.

685. Pour faire comprendre la nature de cette faute, par une autre semblable, considérez quel péché ce serait si vous détruisiez l'estime de votre frère dans l'esprit d'un autre, et qu'en le noircissant auprès de lui, vous y ruiniez toute la bonne opinion qu'il en avait. Vous ne lui faites pas une moindre injure, lorsque sans sujet et aucun indice suffisant, vous venez à prendre une mauvaise idée de lui; car il ne souhaite pas moins de conserver sa bonne réputation auprès de vous, qu'auprès d'un autre. Chacun peut connaître aisément par lui-même, le tort qu'il fait en cela à son frère. Ne vous offenseriez-vous pas qu'un autre conçut mauvaise opinion de vous, sans lui en avoir donné occasion? Vous l'offensez de la même manière en jugeant désavantageusement de lui, sans un fondement légitime. Mesurez autrui par vous-même; la charité et la justice ne se servent point avec le prochain d'une autre façon de mesures.

686. *In via stultus ambulans, cum ipse insipiens sit, omnes stultos æstimat.* (Eccl. X. 3.)

In quo judicas alterum, teipsum condemnas; eadem enim agis, quæ judicas. (Rom. II. 1.)

Saint Dorothée dit que de même qu'un homme qui est de rebuste constitution et qui a l'estomac bon, convertit en un suc utile les viandes les plus indigestes et les plus malfaisantes, et qu'au contraire un mauvais estomac tourne en bile et en mauvaises humeurs tout ce qu'il prend de meilleure nourriture; de même celui qui a l'âme droite, et qui s'adonne à la vertu, interprète tout en bien, au lieu que celui qui ne la connaît pas empoisonne toutes choses et les explique toujours en mauvaise part.

Sicut difficile aliquem suspicatur malum, qui bonus est, sic difficile aliquem suspicatur bonum, qui malus est. (St. Chrys.) *Noli judicare proximum, sed magis excusa. Excusa intentionem, si opus non potes, puta ignorantiam, puta surreptionem, puta casum. Quod si omnem omnino dissimulationem rei certitudo recusat, suade nihilominus tibi et dicito apud temetipsum: Vehemens fuit tentatio, quid de me illa fecisset, si accepisset in me similiter potestatem.* (St. Bern.)

687. Un ancien disait qu'il n'y a point d'art dont tant de gens fassent profession que de celui de médecin. En effet, n'eussions-nous qu'un mal de dents, que chacun nous indique les remèdes; mais il y en a un plus grand nombre encore qui s'érigent en juge des actions et de la conduite de leur prochain, et cela sans mission et contre la défense de Notre-Seigneur: *Nolite judicare.* Le plus souvent ce sont les oisifs qui, n'ayant rien à faire chez eux, rôdent de côté et d'autre, cherchant des nouvelles, et voulant en apprendre à autrui. Quand ils n'en ont pas, ils en inventent, et, semblabdles à des guêpes, qui ne font point de miel, ils bourdonnent ça et là, jugeant tout le monde et croyant facilement tout ce qui leur vient à l'esprit. Ils seront jugés sévèrement.

688. VIII. *Violer un secret et contrister par là, d'une manière sérieuse, la personne qui l'a confié, c'est une faute,* à moins que des raisons légitimes n'excusent. *C'est encore pécher que de lire des lettres secrètes écrites à d'autres.* La discrétion est une grande et rare vertu.

TRAITS ET PENSÉES SUR L'INDISCRÉTION.

Socrate parlait fort peu. Un indiscret lui ayant demandé un jour si ce n'était pas par ignorance qu'il gardait le silence: « Un ignorant, répondit-il, ne sait pas se taire. »

Zénon, se trouvant un jour en compagnie d'un jeune homme qui parlait beaucoup, lui dit: « Sachez que si nous avons deux oreilles et seulement une bouche, c'est afin que nous écoutions deux fois plus que nous ne parlons. »

Les médecins jugent les maladies par la langue du malade, par les paroles on juge de l'état moral d'un homme. On ne peut faire que peu de bien, si on dit trop le bien que l'on veut faire, on arme contre soi les jaloux. La poule, par ses cris trahit l'œuf qu'elle vient de pondre. Aussi un proverbe allemand dit-il: « Ne parlez pas sans avoir retourné neuf fois dans votre bouche ce que vous avez à dire. »

689. Quelqu'un demandant à Pytagore comment il pouvait devenir son disciple, ce philosophe lui répondit: « En gardant le silence jusqu'à ce qu'il soit nécessaire de parler, et ne disant que ce que vous saurez bien, en faisant le plus de bien possible et en parlant peu; car le silence est un signe de sagesse et le bavardage, un signe de folie. Ne vous hâtez pas de répondre, et laissez celui qui vous interroge achever de parler. Il condamnait à cinq années de silence ceux qui voulaient être ses disciples. Sénèque remarque que plus les chiens sont faibles, plus ils aboient. (Voir: *Silence.*)

690. C'en est assez sur les commandements de Dieu, assez pour votre instruction, et assez surtout pour vous faire comprendre combien cette loi est admirable. Quel bonheur serait le nôtre, si nous l'observions tous parfaitement! Aucun droit ne serait violé: les droits de Dieu, les droits de la conscience, notre vie, notre innocence, notre réputation, notre honneur seraient respectés et sauvegardés. Donnez-moi une paroisse où les commandements de Dieu soient gardés, et elle sera comme un petit coin du paradis (voir la note du nº 1276). Aimons donc cette divine loi, mettons tous nos soins à la pratiquer et à la faire observer autour de nous, et nous serons tous sur le chemin du ciel.

Ceux qui observent les commandements, pratiquent toutes les vertus, et la vertu pratiquée d'une manière surnaturelle, est le seul ami qui nous accompagne au tribunal de Dieu; nos richesses ne nous suivent pas même jusqu'au tombeau: on se garderait bien de les ensevelir avec nous; nos parents et nos amis de la terre nous accompagnent, il est vrai, jusqu'à la tombe; mais là ils nous laissent pour aller ensuite se réjouir avec nos

richesses quils se partagent. Seule, la vertu nous suit aux pieds du juste juge pour nous faire ouvrir le ciel (1).

691. II. **Les commandements de l'Eglise.** — *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, c'est-à-dire les pasteurs de l'Eglise: le Souverain Pontife et les Evêques, regardez-le comme un païen et un publicain.* Ils ne sont donc chrétiens que de nom les hommes qui n'observent pas les lois de l'Eglise, sous prétexte que ces lois n'ont pas été faites par Dieu. Dieu est offensé de leur coupable résistance aux ordres de son Eglise, comme s'ils transgressaient ses propres commandements. « Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise, a dit Notre-Seigneur aux chefs de l'Eglise, et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé. » Quand vous ordonnez à votre enfant de faire tel ouvrage, que lui diriez-vous s'il répondait: mon père, vous n'êtes pas Dieu, et il n'y a rien dans les commandements de Dieu qui m'impose de faire cet ouvrage. N'y a-t-il pas, lui diriez-vous un commandement qui dit: Honore ton père. Respect donc et obéissance aux lois de l'Eglise, si l'on ne veut pas encourir la colère divine et l'éternelle réprobation.

692. **Premier et deuxième commandements:** *Les fêtes tu sanctifieras, et les dimanches, la messe ouïras*, etc. Nous en avons traité au troisième commandement de Dieu, nous n'y revenons pas ici. (Voir nº 519.)

693. **Troisième commandement:** *Tous tes péchés confesseras*, etc. 1º *Passer une année entière sans se confesser, quand on s'est rendu coupable de faute sérieuse, ce serait un péché grave.* 2º *On pèche aussi gravement contre ce commandement, quand, pendant une année entière, on se confesse mal, sans les dispositions nécessaires.* Toutefois, quand on a dit à son confesseur que pendant dix ans on s'est confessé mal, le confesseur a compris suffisamment qu'on a manqué dix fois au précepte de la confession annuelle. Il y en a qui disent: J'aime mieux ne pas me confesser que de ne pas bien le faire, et ils croient s'être excusés par là de leur négligence. Point du tout. On se damne de deux manières: en ne se confessant pas, et en se confessant mal. Il faut donc éviter à tout prix ces deux abîmes. C'est ce que l'on fait en se confessant bien. Ce n'est pas même assez de se confesser une fois l'an: c'est la dernière limite, celle qu'on ne peut franchir sans tomber dans un affreux précipice. Mais le grand moyen de vivre saintement, c'est la confession fréquente.

694. **Quatrième commandement:** *Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques. Obligation grave de communier au temps pascal*, c'est-à-dire en règle générale, du dimanche des Rameaux au dimanche de Quasimodo, et, dans beaucoup de diocèses, du quatrième dimanche de Carême au second dimanche après Pâques. 1º *Ne pas communier pendant ce temps, lors même qu'on l'aurait fait à une autre époque de l'année, ce serait une faute grave.* 2º *Communier durant ce temps, mais en état de péché mortel, ce serait plus grave encore;* mais si l'on a dit en confession qu'on a mal fait ses communions, pendant plusieurs années, cela suffit.

(1) Le philosophe Bias envoyant son fils en Egypte, celui-ci lui demanda ce qu'il pourrait lui apporter qui lui fît plaisir. Son père répondit: « Tâchez d'acquérir ce trésor que le vieillard mourant peut emporter avec lui, c'est-à-dire la vertu »

3° *La communion pascale doit être faite dans l'église de sa paroisse.* Pour la faire ailleurs que dans l'église de sa paroisse, il faut en demander la permission à son curé; mais cette permission n'est pas nécessaire pour faire sa confession en dehors de sa paroisse. La confession est complètement libre, on peut toujours s'adresser pour sa confession à tout prêtre approuvé; l'important, c'est de choisir un confesseur auquel on puisse bien dire tous ses péchés et tous ses doutes.

695. **Cinquième commandement:** *Quatre-temps, vigiles, jeûneras,* etc. *Obligation par conséquent, pour toutes les personnes qui ont vingt et un ans accomplis et moins de soixante ans, de jeûner les trois jours des quatre-temps des quatre saisons de l'année, aux veilles de la Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint, le samedi avant la solennité de la fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et tous les jours, les dimanches exceptés, depuis le mercredi des Cendres jusqu'au jour de Pâques. Manquer au jeûne, sans raison, par sa faute, c'est une faute grave pour les personnes qui ont l'âge voulu. Mais un grand nombre de personnes sont exemptées du jeûne, à raison de travaux pénibles, d'une santé faible, d'une nourriture peu substantielle.*

696. Afin de ne pas se faire illusion sur les raisons que l'on peut avoir de s'exempter du jeûne, il est bon de les exposer à son confesseur et de s'en tenir à ses décisions. Si l'on est légitimement dispensé de jeûner, il ne faut pas oublier qu'on n'est jamais dispensé de faire pénitence; ayons donc soin, surtout les jours de jeûne, de mortifier nos yeux, en veillant sur nos regards; sur notre langue, en nous privant de toute parole légère ou capable de blesser la charité, sur tous nos sens en leur refusant toute satisfaction dangereuse (V nos 697 et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES HISTORIQUES.

697. Stanislas Hosius, cardinal-évêque de Culm, un des légats de Pie IV au concile de Trente, observait avec une scrupuleuse rigueur la loi du jeûne. Ses amis craignant qu'il n'usât ainsi sa santé: « C'est pour vivre longtemps que je jeûne, répondit-il; n'est-ce pas écrit: Honore ton père et ta mère afin de vivre longuement? Or Dieu me commande la pénitence, et l'Église ma mère me fixe les jours où je dois jeûner. » Un jeûne de toute la vie n'empêcha pas saint Paul ermite de rester dans son désert jusqu'à l'âge de cent treize ans; et saint Antoine, malgré son jeûne perpétuel, vécut jusqu'à cent cinq ans. L'empereur Justinien pendant le Carême ne mangeait que tous les deux jours; et ses seuls aliments alors étaient des herbes assaisonnées de sel et de vinaigre, et il ne buvait que de l'eau. Charlemagne jeûnait toutes les fois qu'il était indisposé, assurant que c'était pour lui le meilleur remède. N'est-ce pas un vieil adage que: « La table tue plus de monde que la guerre? » fait remarquer Joseph de Maistre.

698. Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine, jeûnait non seulement les jours d'obligation, mais à la veille de ses communions, tous les vendredis de l'année et souvent le samedi. Pendant le carême, il ne faisait jamais collation, et depuis son dîner du Jeudi saint jusqu'au Samedi saint à midi, il ne prenait aucun aliment, pas même du pain ni de l'eau. Il suivit ce régime jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Voltaire lui-même disait en parlant de lui: « J'ai trouvé le vrai sage qui se prépare la gloire des Saints en faisant le bonheur des hommes. »

Jonas, de la part de Dieu, criait à Ninive: « Dans quarante jours Ninive sera détruite »; et les Ninivites crurent en Dieu; ils ordonnèrent un jeûne, et tous se revêti-

rent de sacs depuis le petit jusqu'au plus grand. Le roi lui-même se leva de son trône, quitta ses vêtements royaux, se couvrit d'un sac et s'assit sur la cendre, et il porta un décret commandant à tous de jeûner et de faire jeûner les animaux eux-mêmes. « Que tous reviennent, disait-il, de la voie mauvaise qu'ils suivent et de l'iniquité dont ils souillent leurs mains. Qui sait si Dieu ne nous épargnera pas ? » Et Dieu, en effet, se laissa fléchir. (Jon. III.) (V. n. 3956 et suiv.)

699. V. **Sixième commandement :** *Vendredi chair ne mangeras,* etc. *C'est une faute que de manger de la viande les jours défendus, c'est-à-dire les vendredis, les trois jours des quatre-temps, et au moins les mercredis, vendredis et samedis du Carême.* La permission de faire gras le samedi, qui est accordée dans divers diocèses, n'entraîne pas celle de manger de la viande les samedis des quatre-temps, ni les samedis du Carême, à moins d'une dispense particulière accordée à certains diocèses. *C'est une faute grave chaque fois que l'on mange de la viande un jour défendu. Si donc on en mange trois fois le même vendredi, sans dispense, on pèche trois fois gravement.* (V. n° 701 et nos 1282 et suiv.).

700. Les jours de jeûne, quand il est permis de manger de la viande, on ne peut pas manger au même repas de la viande et du poisson. Il faut s'abstenir de l'une ou de l'autre. Quand une santé débile ne permet pas d'observer l'abstinence, il est bon d'exposer à son confesseur ses raisons et de lui demander ce qu'il en pense, enfin de ne pas s'égarer. La loi de l'abstinence oblige et chez soi, et hors de chez soi. Quand donc on se trouve en voyage, il faut éviter, à moins d'une dispense, de prendre ses repas avec des compagnies qui ne respectent pas la loi de l'Eglise, et avoir soin de demander des aliments maigres. Le tout est de le vouloir résolument : avec son argent on a le droit de se faire servir en chrétien. Quelle lâcheté que de céder par respect humain ! Toutefois si on ne trouvait pas, en en faisant la demande, des aliments maigres, et qu'on eut besoin de prendre son repas, on serait dispensé de l'abstinence.

Vous le voyez, l'Eglise est une bonne mère qui n'exige pas de ses enfants l'impossible. Elle ne leur impose pas un fardeau au-dessus de leurs forces ; si elle leur commande quelques pénitences, elle ne le fait que pour qu'ils se préservent du péché. Encore elle les en exempte, s'ils ne peuvent pas les accomplir. C'est donc être ingrat envers elle et ennemi de soi-même, que de ne pas faire tout son possible pour observer ses lois. Aussi avons-nous la confiance que vous y serez désormais fidèles jusqu'à la mort.

PENSÉES ET TRAITS SUR L'ABSTINENCE.

701. On s'étonne de voir Esaü vendre son droit d'ainesse pour un plat de lentilles ; hélas ! on voit tous les jours des chrétiens vendre leur part de paradis, pour un aliment défendu.

702. Des visiteurs demandaient à saint Nil, solitaire de Calabre, quel mal il y avait à manger de la viande une seule fois dans l'année ; le saint répondit : « Quel mal y aurait-il si, après avoir passé une année sans faire une chute, vous veniez à tomber le dernier jour et à vous rompre la jambe ? »

Louis XVI avait ordonné une chasse un jour de Carême, on vint lui demander ses ordres pour le souper. « Comment ! souper : répondit-il, ne sommes-nous donc plus en Carême ? » Et comme on lui faisait observer qu'après la chasse il aurait faim « La chasse n'est pas de précepte, reprit-il » Et il donna ordre de renoncer à la chasse.

Le sire de Joinville, captif avec saint Louis. était souvent invité à la table du soudan ; un jour, ne pensant pas que c'était abstinence, il accepta de la viande et en mangea. Un autre prisonnier le lui fit remarquer, et aussitôt, sire de Joinville mit son assiette de côté ; bien plus, pour se punir de cette faute involontaire, il se condamna à jeûner tous les vendredis du Carême au pain et à l'eau.

703. Le père de la vénérable Sœur M. de Sales Chappuis tenait auberge dans le Jura suisse, quand, en 1814, à dix heures du matin, des courriers prussiens viennent lui annoncer que leur roi devait dîner chez lui. C'était un vendredi. Chappuis s'y refuse, disant qu'il n'a pas la permission de faire faire gras le vendredi ; et pendant que les courriers parlementent avec lui, le roi arrive. Chappuis lui dit qu'il ne peut pas faire faire gras. Le roi lui répond qu'il sera heureux de faire maigre chez un honnête homme. Chappuis et sa femme se mettent en besogne, sans que le cuisinier royal, qui pestait, voulut s'en mêler. Le roi mangea de bon appetit, et félicita ces braves gens, en les quittant, de leur attachement à la religion.

Le Vendredi-Saint 1894, un impie d'Aunay-sur-Odon (Calvados), avait voulu se payer la fantaisie de manger un bifteck. Une brave chrétienne à laquelle il demanda de lui préparer cet aliment, refusa catégoriquement. Une autre personne s'y prêta de meilleure grâce. Le châtiment a suivi de bien prêt la faute. Un cancer affreux a rongé la langue de ce malheureux, de telle sorte que, depuis le Vendredi-Saint, il n'a jamais pu manger une seule bouchée de viande. Il a souffert horriblement jusqu'au jour de son décès, 21 octobre de cette même année.

Ce triste individu, méprisé de tous ses compatriotes, a refusé les sacrements de la religion et, sur sa demande, il a été enfoui civilement.

La population a été très impressionnée du châtiment terrible infligé par Dieu au coupable. (V. n. 1584,)

704. **III. Péchés capitaux.** — On appelle ainsi des défauts auxquels notre pauvre nature humaine est sujette et qui sont les chefs ou la source de beaucoup d'autres péchés. 1° **L'orgueil,** *ou un amour désordonné de soi-même. Ce péché est grave quand il nous porte :* 1) *à désobéir gravement à nos supérieurs ;* 2) *à mépriser gravement le prochain.*

TRAITS ET PENSÉES SUR L'ORGUEIL.

(Voir ces mots : Orgueil et humilité.)

705. *Simulatio humilitatis maior est superbia.* (S. Aug.)

Humilitas homines angelis similes facit, et superbia ex angelis dœmones facit ; et ut evidenter ostendam, ipsa est peccatorum omnium initium, et finis et causa, quia non solum peccatum est superbia, sed etiam nullum peccatum potuit aut potest, aut poterit esse sine superbia. (Id.)

Deus humilis factus est, erubescat homo esse superbus. (Id.)

Quid enim plus habet opus misericordia quam miser ? Et quid tam indignum misericordia quam superbus miser. (Aug.)

Nescit stare superbia, et si ceciderit, non novit resurgere. (Ambr.)

Dieu fait à l'égard des orgueilleux ce que fait un général qui, pour punir ses soldats en révolte, les abandonne à l'ennemi.

706. *Superbia homini mortem intulit et concessa beatitudine vacuavit, omnium malorum mater, scelerum fons, vena nequitiæ.* (Cassiodore.)

Omnis fere vitiosus diligit sibi similem, solus superbus odit elatum : unde inter superbos semper sunt jurgia. (Cassiodore.)

707. L'orgueil est un crime : c'est de plus une folie. Que diriez-vous d'un homme qui n'ayant que trois pieds de haut, s'imaginerait avoir la stature d'une montagne, et parce qu'il la verrait au dessous de lui, se croirait plus grand qu'elle ? N'en ririez-

vous pas comme d'un fou? C'est là le portrait, et par conséquent l'idée que vous devez vous faire de la démence de l'orgueilleux, qui s'enfle, s'exalte dans la pensée qu'il vaux mieux que tout le reste du monde, et ne se mesure avec les autres que pour les croire au dessous de lui. Encore ce fou, tout en riant de son extravagance, vous en avez pitié ; mais le délire de l'orgueil n'excite que votre indignation, parce que sa folie est raisonnée, et que tout misérable qu'il est, il n'a point le sentiment de sa misère. (Chrys.)

L'orgueil est le père de la vaine gloire, du luxe, de l'ambition, de la vanité, de l'hypocrisie.

708. *Vaine gloire. — Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis, alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum, qui in cœlis est.* (Math. VI 1.)

Seminastis multum, et intulistis parum : comedistis, et non estis satiati : bibistis, et non estis inebriati : operuistis vos, et non estis calefacti, et qui mercedes congregavit, misit eas in saculum pertusum. (Agg. I. 6.)

— Si gloriam cupis, gloriam despice et omnibus eris gloriosior. (Chrys.)

— Time sagittam : leviter volat, leviter penetrat : sed dico tibi non leve infligit vulnus, cito interficit. Nimirum sagitta hæc vana gloria est. (St. Bern.)

Nec recti plane, sed perversi animi est quærere gloriam, et non exercere virtutem et velle coronari, qui legitime non certavit. St. Bern.)

Virtus mater gloriæ est, sola enim est cui gloria jure debetur et secure impenditur cui autem est sine virtute gloria, profecto indebite gloria venit, prospere affectatur, periculose captatur. (St. Bern.)

O insipiens, quid tibi prodest ista memoria, si ubi es, torqueris, et ubi non es, laudaris. (St. Chrys.)

709. *La vaine gloire,* au dire de St. Grégoire *est un voleur qui accoste un voyageur en feignant de tenir la même route que lui, et qui le vole après et l'assassine, lorsqu'il est le moins sur ses gardes, et qu'il se croit être le plus en sûreté.*

— Vanitatem tanto magis fuge, quanto melior efficeris ; cætera enim vitia crescunt vitiis, vanitas virtutibus. (St. Eucher.)

L'orgueil est comme en embuscade pour corrompre le cœur de l'homme dans le bien même qu'il fait... Si l'on s'applaudit d'avoir vaincu l'orgueil, il se prévaut de cette joie même et s'écrie : Je vis dans ton cœur, pourquoi triomphes-tu ? Et je vis, parce que tu triomphes. (St. Aug.)

Les voyageurs cachent soigneusement leur argent de peur d'être volés. Cachons nos bonnes œuvres. *Noli tuba canere. Ora Patrem in abscondito.*

Si une femme mariée se parait, et s'ajustait pour plaire à un autre qu'à son mari, elle lui ferait sans doute une grande injure. Les bonnes œuvres sont la parure et l'ajustement de notre âme ; si vous les faites pour plaire à d'autres qu'à Dieu, qui en est l'époux, vous lui faites une injure signalée.

Les hommes qui vous donnent des louanges, vous louent pour le profit de leur intérêt, plutôt que pour celui de votre vanité ; c'est une monnaie au prix de laquelle ils achètent vos serviles complaisances ; ils n'ont pas besoin d'exprimer leurs commandements pour vous trouver docile à leurs caprices ; et quand Dieu ne cesse de vous intimer les siens, vous ne savez que résister à son autorité. Vous aimez les louanges et la gloire ! Pour les mériter, sachez vous soustraire à celles qui n'ont que les hommes pour dispensateurs. C'est le moyen le plus sûr d'en obtenir de la part de Dieu et de la part des hommes eux-mêmes. Leurs louanges, leur admiration réelle ne se donnent qu'à ceux qui les comptent pour ce qu'elles valent. (Chrys.)

710. Ce que nous appelons gloire ici-bas n'en est que l'ombre. Vous seriez pressé de la faim, iriez-vous prendre un pain en peinture, pour vous rassasier ? Ne vous éprenez pas sur ce mot de gloire et ne courez point après l'ombre au lieu de la réalité. (Chrys.)

Saint Jérôme rapporte de saint Hilarion que voyant l'affluence du monde, que lui attiraient ses miracles, il s'affligeait, et pleurait amèrement tous les jours ; et ses disciples lui demandant la cause de sa tristesse et de ses larmes : « Il me semble, répondit-il, en voyant l'estime que les hommes font de moi, que Dieu me paie en cette vie des services que j'essaie de lui rendre. » C'est là une considération très salutaire, et dont nous pouvons nous prévaloir, comme d'un moyen qui est encore très propre pour nous garantir de la vaine gloire.

Saint Chrysostome dit que nous devons nous comporter à l'égard du monde comme fait un père à l'égard de son fils qui est encore dans l'enfance, que son fils lui fasse des caresses ou lui dise des injures, tout lui est égal, il ne fait que rire des unes et des autres, parce qu'il voit que c'est un enfant qui ne sait ni ce qu'il fait ni ce qu'il dit. Tâchons de recevoir de la même sorte tout ce que le monde peut dire de nous : c'est un enfant qui ne connaît pas les choses et qui ne sait nullement ce qu'il dit. Saint François Xavier allait encore plus loin, et disait que si l'on considérait attentivement ses défauts et ses péchés, et ce que l'on est véritablement devant Dieu, on ne recevrait des louanges des hommes que comme des railleries et des injures.

711. *Luxe des habits.* — Celles qui affectent de se parer afin de séduire, quand même elles n'y réussiraient pas, n'en seront pas moins rigoureusement punies. Personne n'est venu boire à cette coupe empoisonnée : la main qui l'a préparée et la mort avec elle, n'en est pas moins coupable. (St. Chrys.)

712. *Luxe des maisons.* — Clément d'Alexandrie disait à ceux qui de son temps déjà mettaient le luxe dans leurs ameublements : « Quand vous avez besoin d'une charrue pour labourer, demandez-vous qu'elle soit d'or ? Qu'elle serve seulement à l'usage auquel vous la destinez, c'est là tout ce qu'il vous faut. Qui vous empêche d'en faire autant pour les choses qui sont à votre usage personnel ? Vous vous lavez les pieds dans un vase de terre ; en sont-ils moins nettoyés ? Mais il faut aller jusqu'aux Indes chercher à grands frais l'acier dont vous découpez votre viande ; mais cette table aux pieds d'ivoire, elle ne pourra plus souffrir des mets vulgaires Dites-moi, cette lampe qui vient de chez l'orfèvre vous donne-t-elle plus de lumière que celle qui vient de chez le potier ? dormez-vous moins bien sur un lit simple et modeste que sur cette couche fastueuse enrichie d'or et de pourpre. »

Nous bâtissons les maisons pour les habiter, non pour en concevoir de l'orgueil. Ce qui va au-delà de la nécessité n'est plus qu'inutile et superflu. Vous avez une chaussure qui excède la mesure de votre pied ; elle vous embarrasse, elle vous empêche de marcher ; il en est de même de votre habitation, quand elle passe le besoin : elle vous retient et vous empêche d'aller vers le ciel. (Chrys.)

Agrandissez votre âme plutôt que des murailles. Que votre maison soit plus ou moins spacieuse, toujours vous rendra-t-elle le même service. Pour moi, lorsque je me rencontre un moment dans quelqu'une de ses maisons habitées par l'opulence, embellies par toutes les recherches de l'art ; j'en conclue que ce qui vaut le moins de tout ce que je vois, c'est le maître. (St. Basile.) (V. n. 714.)

713. *Ambition.* — *Quicumque desideraverit primatum in terra, inveniet confusionem in cœlo et inter servos Christi non computabitur, qui de primatu tractaverit, nec unusquisque eorum festinet, quo aliis major videatur, sed quomodo omnibus inferior appareat : quoniam non qui major fuerit in honore, sed qui justior fuerit, ille est major. Conversatio ergo melior est desideranda, non dignior gradus.* (St. Chrys.)

714. *Vanité.* — *Studium in ornando corpore, internam indicat deformitatem.* (St. Chrys.)

Quanto amplius corpus ornatur, tanto interius anima fœdatur. (St. Bern.)

715. *Hypocrisie.* — Simulata æquitas non est æquitas, sed duplex iniquitas ; quia iniquitas est et simulatio. (S. Aug.)

Quisquis appetit videri, quod non est, hypocrita est; simulat enim justum, nec exhibet, quia totum fructum in laude hominum ponit. (S. Aug.)

Hypocrita, si bonum est bonum esse, ut quid vis apparere, quid non vis esse; si malum est, malum esse. ut quid vis esse, quod non vis apparere? Si bonum est bonum apparere, melius est bonum esse. Si malum est malum apparere, pejus est malum esse, ergo aut appare quod es, aut esto quod appares. (S. Chrys.)

Malus ubi se bonum simulat, tunc est pessimus. (Senec.)

716. **L'avarice,** *ou un trop grand attachement aux biens, de la terre. Il y a péché grave quand elle nous pousse:* 1° *à commettre des injustices à l'égard des autres;* 2° *à négliger gravement le soin de sa santé;* 3° *à ne faire aucune aumône aux pauvres, lorsqu'on le pourrait cependant très facilement et qu'on le devrait. (Voir n° 718 et suivants.)*

Le Bienheureux Frère Gilles comparaît à la taupe qui cherche toujours à s'enfoncer sous terre, ceux qui sont toujours préoccupés des choses d'ici-bas. Saint Bonaventure les compare aux porcs qui ne sont utiles qu'après la mort. *Avaritia est idolorum servitus.* (Eph. V. 5.) (Voir n° 720.) L'avarice est une chaîne qui lie l'homme à la terre, une glue qui empêche les aîles de l'âme de s'élever en haut. Aussi Notre-Seigneur a-t-il flétri l'amour des richesses, car il dessèche le cœur et la piété; il crée des soucis sans fin pour acquérir ou conserver des biens périssables qu'il faut quitter à la mort. (V. n° 721.), et il a loué la pauvreté d'esprit, ou le détachement de la terre. « Les juifs charnels, a dit Paschal, tiennent le milieu entre les chrétiens et les païens. Les païens ne connaissent point Dieu et n'aiment que la terre. Les Juifs connaissent le vrai Dieu et n'aiment que la terre. Les Chrétiens connaissent le vrai Dieu, et n'aiment point la terre. Les Juifs et les païens aiment les mêmes biens. Les Juifs et les Chrétiens connaissent le même Dieu. » Les gens baptisés qui ne connaissent pas Dieu, sont des païens pratiques; et ceux qui connaissant Dieu n'aiment que la terre sont Juifs plutôt que Chrétiens. Et, chose étrange, la vieillesse ne fait qu'augmenter ce vice. Les avares sont aussi insensés qu'un voyageur qui ferait d'autant plus de provision, qu'il aurait moins de chemin à faire. Comment oublie-t-on qu'on n'emporte pas les richesses, mais seulement les péchés que l'on commet en les entassant. Quelle folie de laisser ici le profit, et d'emporter avec soi le dommage; de laisser aux autres le plaisir et de prendre pour soi la peine et le tourment; de faire tant de cas des biens de ce monde qui passe, et de n'avoir aucun souci de l'âme qui est immortelle!

PENSÉES ET TRAITS SUR L'AVARICE.

717. *An non tibi videtur a terra devorari ille, qui semper de terra cogitat, qui semper terrenos habet actus, qui de terra loquitur, qui de terra litigat, terram desiderat et omnem spem suam ponit in terra? Quid ad cœlum non respicit, qui futura non cogitat, qui judicium Dei non metuit, nec beata ejus promissa desiderat sed semper de præsentibus cogitat, et ad æterna non suspirat? Talem quum videris, dicito, quia devoravit eum terra.* (Origenes).

Anima lucri cupida, etiam pro exiguo perire non metuit, nullumque est iustitiæ in illo corde vestigium, in quo sibi avaritia fecit habitaculum. (Leo M.)

Multos facit avaritia inter divitias indigere. Iudicium enim Dei est, ut in eo quo quis deliquit, puniatur, ut semper indigeat, qui semper indigentiam timet, sicut scriptum

est: Qui timet pruinam, veniet super eum nix, suos hospites male remunerat, serpens in sinu, ignis in gremio, mus in pera. (Petr. Raven.)

Quære a quovis eorum qui insatiabili corde lucris temporalibus inhiant, quidnam de his sentiant qui sua vendentes et pauperibus dantes, regna coelorum pro terrena mercantur substantia, sapienter agant necne? procul dubio respondet sapienter. Quære iterum, cur quod approbat, ipse non facit? Non possum, inquit. Quare? profecto quia domina avaritia non permittit, quia liber non est, quia non sua sunt, quæ possidere videtur, sed nec ipse sui juris est. Si vere tua sunt, expende ad lucra et pro terrenis, cœlestia commutatio. Si non vales, scias te pecuniæ non dominum esse, sed servum: custodem, non possessorem. (S. Bern.)

Pythagore dit: Avaros homines pupillos levis ætatis esse, nihil enim de suo uti licere. Avaro cuidam locupleti dixit: O stulte, divitiæ tuæ in te pereunt, paupertatique similes sunt, quum in his esuris, sitis et alges.

Avaro tam deest quod habet, quam quod non habet. Quia aut non habita concupiscit ut habeat: aut habita metuit, ne amittat: et dum in adversis sperat prospera in prosperis formidat adversa. (Hier.)

Avaritia desideratis rebus non extinguitur sed augetur: nam ignis cum ligna, quæ consumit, acceperit, excrescit: et unde videtur ad momentum flamma comprimi, inde paulo post cernitur dilatari. (Greg. M.)

Avari omnes gravissimo Judæ morbo laborant. (Chrys.)

Cursum suum quisque consideret, et cognoscet sibi sufficere parva, quæ habet: sed fortasse metuit, ne in hujus vitæ itinere sumptus desit. Longa nostra desideria increpat vita brevis. Incassum multa portantur, cum juxta est, quo pergitur (Greg. M.)

718. Valère Maxime rapporte que, pendant qu'Annibal assiégeait Préneste, une grande famine se déclara dans la ville. Un avare, qui n'avait rien à manger, prit une souris ; mais comme on lui en offrit cent deniers, il la vendit et mourut de faim tandis que celui qui l'avait chèrement payée eut la vie sauve.

L'empereur Maurice, vaincu par le roi des Tartares, refusa de payer la rançon de ses soldats faits prisonniers, bien que le vainqueur n'exigeât pour chacun qu'une valeur équivalente à un franc de notre monnaie. Le roi des Tartares, indigné de ce refus, fit mettre à mort tous les prisonniers au nombre de douze mille. L'empereur Maurice ouvrit les yeux, et pour expier sa dureté, il fit de grandes aumônes et demanda à Dieu d'être puni en ce monde. Il fut exaucé: ses soldats se révoltèrent et proclamèrent Phocas empereur. Phocas fit tuer Maurice, après avoir fait égorger sous ses yeux cinq de ses enfants.

719. Mélanie, noble Romaine, visita un jour saint Pambon dans son désert d'Egypte. Elle le trouva occupé comme ses frères à tresser des corbeilles et lui offrit en don des vaisselles d'argent. Le saint, sans quitter son travail, lui dit: «Que Dieu vous récompense, ma fille!» Et appelant son économe, il lui dit de faire porter cette offrande aux monastères de Lybie, qui étaient plus pauvres. Mélanie, étonnée, lui dit: «Mon Père, il est bon que vous sachiez qu'il y a cent cinquante marcs.» Le saint, sans se retourner vers ces richesses, lui dit: «Ma fille, celui à qui vous offrez cet argent, c'est Dieu qui pèse les montagnes. Il n'est pas nécessaire de lui en accuser le compte. Que votre main gauche ignore ce que donne votre main droite.»

Un malheureux ayant mis le feu à la grange du saint abbé Etienne, on vint lui en donner la nouvelle, en disant: «Hélas ! malheur à vous, tout votre blé est brûlé.» Le saint, sans s'émouvoir, répondit: «Ah! bien plutôt malheur à celui qui y a mis le feu!»

720. On n'adore pas une statue de bois ou de pierre, mais une idole d'or ou d'argent. On lui sacrifie non, comme les païens, un vil animal, mais son âme. Si on ne lui offre pas de l'encens, on lui consacre toutes ses pensées, toutes les affections de son cœur. On le sert de manière à négliger tous les commandements de

Dieu. C'est pour acquérir les richesses qu'on fait de faux serments, qu'on profane le dimanche, qu'on se sépare de ses parents, qu'on se jette dans les procès et dans l'inimitié ; c'est pour un vil métal qu'une femme sacrifie un trésor que tous les trésors des rois ne pourront racheter.

721. Les richesses ne sont cependant pas un mal par elles-mêmes. On peut les posséder sans y être attaché. Il y a une différence entre avoir du poison et être empoisonné. Vous avez pris un peu d'arsenic ou d'antimoine, vous avez des soulèvements de cœur et des douleurs insupportables ; vous êtes en danger de mort et aux abois. Si je demande à un apothicaire : Avez-vous de l'antimoine ? il me répondra qu'il en a. Vous en avez et il en a. Vous n'en avez que quelques onces, il en a plusieurs livres, et il n'a point de soulèvements de cœur, point de douleurs ; il n'est pas aux abois ni en danger de mort ; au contraire, il en gagne de l'argent, en le vendant. La raison de cette différence est que vous avez l'arsenic dans votre corps, dans vos entrailles, la chaleur du foie et du cœur agit sur lui ; l'apothicaire n'a l'arsenic que dans sa boutique, dans ses boîtes, il n'y a que sa main qui le touche ; il a du poison, mais il n'est pas empoisonné. Ainsi vous avez vingt écus, cet homme riche en a vingt mille ; vous êtes attaché désordonnément à ces vingt écus, passionné à les conserver et à les accroître, vous vous parjurez pour en gagner cinq ; vous perdez la messe ou le sermon en un jour de fête pour trafiquer ; vous portez haine à celui qui vous fait le moindre tort : vous êtes empoisonné, le poison est en votre cœur, la chaleur de votre amour agit sur lui, vous mourrez spirituellement. Cette homme de bien qui est riche de vingt mille écus, les a dans ses coffres, non dans son cœur ; son esprit n'en est pas occupé, sa volonté n'y est pas attachée ; il sait faire le commerce avec cet arsenic, il fait des aumônes, ou d'autres bonnes œuvres de ses biens, il en gagne le paradis, il est pauvre non d'effet, mais d'esprit ; ce n'est pas de lui, mais de vous qu'il est dit : *Qui volunt divites fieri* . .

722. « Esaü se présenta à son père avec des mains toutes couvertes de poil, et Jacob en fit de même ; mais parce que le poil qui était aux mains de Jacob ne tenait pas à sa peau, mais à ses gants, on pouvait lui ôter son poil sans l'offenser ni l'écorcher. Au contraire parce que le poil des mains d'Esaü tenait à sa peau, qui était naturellement toute velue, on ne le lui aurait pas arraché, ni sans une grande douleur, ni sans une grande résistance. C'est justement une double figure de l'attachement des uns aux richesses, et du détachement des autres : quand nos biens nous tiennent au cœur, si la tempête, si le larron, si le chicaneur nous en enlève une partie, que de plaintes, que de troubles, que d'impatience ? Mais si nous ne tenons à nos biens que par le soin que Dieu veut que nous en ayons, et non pas par le cœur, si nous les perdons, nous ne perdons pas pour cela ni la raison, ni la tranquillité. Les fidèles serviteurs de Dieu ne tiennent pas plus à leurs biens qu'à leurs habits, qu'ils peuvent prendre ou laisser comme il leur plaît ; mais les mauvais chrétiens y tiennent autant que la peau des bêtes tient à leur chair. » (S. François de Sales.)

723. Songez quelle folie c'est de désirer continuellement des choses qui, jointes ensemble, loin de satisfaire votre appetit, l'irritent au contraire et l'augmentent ; car l'argent est pour l'avare ce que l'eau est pour l'hydropique. Plus celui-ci boit, plus sa soif augmente ; de même plus l'avare possède, plus il désire posséder. Le cœur soucieux peut bien parcourir les choses de cette terre, il se lassera, mais ne se rassasiera pas ; et telle est son avidité, qu'il ne fait aucun cas de ce qu'il a amassé, mais seulement de ce qui ne lui appartient pas. D'où ce mot de S. Augustin : « Quelle est donc cette cupidité insatiable de l'homme. Les brutes elles-mêmes observent une mesure dans leurs appétits. Les oiseaux de proie et les bêtes féroces dévorent quand ils sont affamés ; mais une fois rassasiés ils reviennent au repos. Seule, la cupidité de l'avare ne met point de borne à ses désirs : amassant sans cesse jamais elle n'est satisfaite.

Remarquez également que là où il y a de nombreuses richesses, il y a bien des gens pour les dévorer, bien des gens pour les gaspiller, bien des gens pour les dérober. Le riche que retire-t-il de ses trésors, si ce n'est uniquement son propre entretien.

Qui ne voit combien il en faut peu pour nous mettre à l'abri de la nécessité? La vie de l'homme est si courte, la mort accourt avec tant de hâte, à quoi donc peuvent servir de grandes possessions pour un si petit voyage? Moins vous serez chargé, plus facilement et avec moins d'embarras vous parcourrez ce chemin; arrivé au but, vous serez d'autant plus content que vous aurez été moins chargé; parce que vous aurez un compte plus léger à rendre. Celui-là quitte cette vie plus joyeux, qui a moins travaillé pour elle; mais celui-là en sort avec angoisses et douleurs, qui y laisse de grandes sommes d'or et d'argent; car nul ne perd sans douleur ce qu'il a possédé avec amour.

Pour qui, après tout, ramassez-vous tant de richesses. Vous savez bien, à n'en pas douter, qu'étant entré en ce monde sans elles, vous devez en sortir sans elles. Pauvre vous êtes né et pauvre il faudra mourir. Pourquoi tant de sollicitude pour vivre riche, quand on n'ignore pas qu'il faudra mourir pauvre. Il n'a pas de peine à mépriser les choses de ce monde, dit saint Jérôme, celui qui pense à l'heure de sa mort.

724 Si un homme mange et boit beaucoup sans se rassasier jamais, il va trouver le médecin et le consulte sur sa maladie qui l'affecte et sur les moyens de la guérir. (PLUTARQUE.)

— « Celui qui a soif avant d'avoir bu n'aura sans doute qu'à boire pour être délivré de la soif; mais s'il continue de boire sans fin ni trêve, ce n'est pas de boisson qu'il a besoin mais d'un vomitif; car il est dévoré d'un feu intérieur, qui trouble les fonctions. Aussi, celui qui a faim et soif des richesses, se reposera sans doute lorsqu'il aura acquis cette maison, ce trésor. Mais l'homme dont les biens dépassent les besoins et qui en désire encore, celui-là ni l'or, ni l'argent, ni des chevaux nombreux, ni des troupeaux sans nombre ne sauraient le guérir: il a besoin d'un vomitif. La cause de son mal, c'est non l'indigence, mais une avidité insatiable et maladive. S'il ne commence par l'arracher de son âme, il ne cessera pas de souffrir le même tourment, d'éprouver les mêmes désirs. Car, dit Hénandre, il suffit d'un ami bienfaisant pour faire disparaître votre pauvreté: mais cette indigence qui a sa source dans une maladie de l'âme, ni les vivants ni les morts ne peuvent la soulager.

« Si un homme glacé de froid se couvre de nombreux vêtements sans pouvoir se réchauffer, n'en concluons-nous pas que le froid qu'il éprouve vient non de l'air qui l'environne ou de la rigeur de la saison, mais d'un mal intérieur? De même nous pouvons conclure que cette soif des richesses que l'abondance même ne rassasie pas, a sa source dans une maladie de l'âme. Tel est donc le premier remède de l'avarice, reconnaître qu'elle est une maladie spirituelle. »

« Supposé deux hommes dont l'un malade est en proie à une faim insatiable que rien ne peut assouvir, et l'autre bien portant n'a besoin pour se restaurer que d'un seul mets, n'est-il pas vrai que la condition de ce dernier, qui se contente de peu, est préférable à celle de l'autre toujours pressé de la faim, lors même qu'il vient d'absorber une grande quantité d'aliments différents? De même ce qui procure le repos à l'âme, ce n'est point la multitude des richesses, mais le renoncement à la cupidité. » (B. L. DE GRENADE.)

725. 3° **La luxure,** *ou l'amour déréglé des plaisirs des sens, que nous avons combattu en parlant du sixième et du neuvième commandements de Dieu.*

TRAITS ET PENSÉES SUR LA LUXURE.

726. *O quam acerbus fructus luxuriæ, amarior felle, crudelior gladio.* (Hier.)

O ignis infernalis luxuria, cujus materia gula, cujus flamma superbia, cujus scintillæ prava colloquia, cujus fumus infamia, cujus cinis immunditia, cujus finis gehenna. (Hier.)

Les impudiques se rendent semblables aux vautours, lesquels aiment mieux se laisser tuer par les chasseurs, que d'abandonner les cadavres dont ils se nourrissent. (S. Lig.)

Ils se laissent frapper par la mort sans renoncer aux plaisirs coupables.

Per peccatum luxuriæ homo videtur maxime a Deo recedere. (S. Thomas.)

727. Ajoutez que ce péché qui se multiplie facilement, devient, par le nombre des fautes, un mal immense. Un blasphémateur ne blasphème pas toujours, mais seulement quand il s'enivre, ou qu'il a occasion de se mettre en colère; un voleur ne vole pas tous les jours, mais seulement quand il le peut; un assassin qui fait métier de tuer les autres, commettra au plus huit ou dix homicides; mais l'impudique forme un continuel torrent de péchés divers, de pensées, de paroles, de regards, de complaisances, d'attouchements, au point qu'ensuite, s'il va se confesser, il lui est impossible d'en dire le nombre; même quand il dort, le démon lui représente des objets obscènes, afin qu'en s'éveillant il y donnne son consentement, et, devenu l'esclave de son ennemi il obéit, et consent. (S. Liguori.)

Ajoutons que le plus souvent, le péché déshonnête entraîne à sa suite d'autres péchés, des diffamations, des vols, des haines; on va jusqu'à se vanter de ses turpitudes mêmes: les autres péchés comme le blasphème, l'homicide, le parjure inspirent de l'horreur; mais le péché d'impureté excite et porte les autres, qui ont la même chair, à le commettre, et du moins avec moins de répugnance.

Saint Cyprien dit en parlant du démon: « Par le vice impur, il triomphe de tout l'homme, du corps et de l'âme. Il triomphe de sa mémoire, en lui rappelant les plaisirs des sens, afin qu'il s'y complaise; de son entendement, en lui faisant voir les occasions de péché, afin qu'il les désire; de sa volonté, en lui faisant aimer les impuretés comme sa dernière fin, et comme si Dieu n'existait plus. » (S. Liguori.)

728. — S. Augustin a dit: *Nulla virtus, nulla bonitas, nulla sapientia cum luxuria stare potest, sed in ea omnis perversitas regnat.* C'est pourquoi Cassiodore l'appelle, en termes énergiques, la mine du genre humain: *Humani generis depopulatrix*, c'est-à-dire une peste vivante qui attaque les corps et les souille, qui attaque la vie et l'abrège, qui attaque les vertus et les ravage, qui attaque les âmes et les ruine, qui attaque les génies les plus élevés et les rend obtus et stupides. Elle se sert des signes, des regards et des agréments du corps, en guise de flèches, et trouve-t-elle un Samson fort et vigoureux, elle le rend faible et énervé. Trouve-t-elle un David doux et bienveillant, elle le rend sanguinaire. Trouve-t-elle un Salomon plein de sagesse, elle le rend insensé. Hélas! elle infecte de son venin tous les sexes, tous les âges, toutes les conditons. (S. Léonard de Port-Maurice.)

729. S. Léonard dit-que les impudiques ont tous les signes de réprobation, savoir: 1) la facilité à retomber dans le péché; 2) l'attachement au péché auquels ils ne cherchent pas à s'arracher, dont ils rient et se vantent même; 3) la perte des âmes qu'ils procurent par leurs scandales; 4) l'habitude de commettre ce péché de diverses manières; 5) l'abus des sacrements.

Vous qui osez prétendre que le péché déshonnête n'est pas un grand mal, pouvez-vous nier que ce soit un péché mortel? Si vous le niez, vous êtes hérétique, puisque St. Paul déclare que ceux qui le commettent, seront exclus du royaume de Dieu. Or, si c'est un péché mortel, et s'il n'est pas de peu d'importance, puisqu'il est plus grand que le vol, la médisance, la violation du jeûne, et d'autres péchés mortel, comment pouvez-vous dire que c'est un mal léger? Est-ce qu'un péché mortel vous paraît être un mal léger? Est-ce un mal léger de mépriser la grâce

de Dieu, de lui tourner le dos, et de perdre son amitié, pour un plaisir court et brutal ? (S. Liguori.)

Continue donc, misérable voluptueux, continue de vivre toujours plongé dans la fange de tes turpitudes, vautre-toi de plus en plus dans ce honteux bourbier, s'écrie S. Pierre Damien : il viendra un jour où toutes les turpitudes s'attacheront comme de la poix à tes entrailles, pour rendre plus vive et plus cruelle la flamme qui doit te brûler éternellement dans les enfers : *Veniet dies, imo nox, quando libido tua vertetur in picem, qua se perpetuus ignis in tuis visceribus nutriat.* (S. Liguori.)

730. C'est parce qu'il aima d'une manière infâme Hérodiade, la femme de son frère, qu'Hérode devint le meurtrier de saint Jean-Baptiste.

L'empereur Galère, par suite de ses vices, fut atteint d'une maladie honteuse, contre laquelle les médecins étaient impuissants. Les remèdes ne faisaient qu'augmenter ses douleurs. Depuis les hanches jusqu'aux pieds, son corps tombait en pourriture. Des pertes de sang continuelles, des ulcères dont la puanteur infectait tout le palais, une multitude toujours croissante de vers le rendait un objet de compassion et d'horreur.

L'empereur Justin, en punition de ses désordres, perdit les forces du corps et l'intelligence elle-même, et il mourut dans un accès de rage.

Les anciens Saxons encore païens avaient en horreur l'impudicité. Si une jeune fille déshonorait sa maison, si une femme était infidèle, ils les condamnaient à s'étrangler de leurs propres mains, puis brûlaient leurs cadavres et pendaient leur séducteur à côté du bûcher. D'autres fois, la coupable était traînée sur le pavé par d'autres femmes, qui la tourmentaient à coups de verges, ou avec la pointe de couteaux jusqu'à ce qu'elle expirât.

731. 4° **L'envie**, *ou la tristesse que l'on éprouve, en voyant les biens, les succès du prochain, la joie que l'on ressent de ses malheurs ;* nous en avons parlé au cinquième commandement. Les envieux sont les plus malheureux des hommes, car ils souffrent de leur propre malheur et du bonheur des autres. Ils sont leur propre bourreau. Aussi les anciens représentaient-ils l'envie sous les traits d'une femme maigre, se nourrissant de serpents et habitant dans un antre ténébreux. L'envie mène à tous les crimes. C'est elle qui fit commettre à Cain un fratricide. C'est elle qui porta les frères de Joseph à le vendre comme esclave, et à faire ainsi la désolation de Jacob leur père. C'est elle qui inspira à Saül de chercher à tuer David, qui avait délivré le peuple de Dieu des Philistins. *Invidiâ diaboli mors introivit in orbem terrarum : imitantur autem illum qui sunt ex parte illius.* (Sap. II, 24.) (V. n^os^ 732. et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES SUR L'ENVIE.

732 Bion de Borysthène, voyant quelqu'un avec un visage triste et qui passait pour être envieux, lui dit : « Je ne sais, s'il vous est arrivé quelque mal, ou s'il est arrivé quelque bien à autrui. »

Hæc est quæ angelum de cœlo projecit ; hominem de paradiso exulavit, Abel occidit, contra Joseph fratres armavit, Danielem in lacum leonum misit. Caput nostrum cruci affixit, et Judam suspendio sustulit. Fratres mei, super tecta prædicate quod invidia est illa fera pessima quæ fidem tollit, concordiam dissipat, justitiam disperdit, et omnia mala generat. Hæc muros Jerusalem evertit, Romam depopulavit, Carthaginem destruxit, Trojam devastavit. (St. Augusin.)

Les envieux, dit St. Chrysostome, sont pires que les lions, ils sont semblables aux démons, et presque plus méchants ; car les lions s'arment contre nous, ou par la

faim qui les presse, ou parce qu'on les provoque et qu'on les irrite. Mais les envieux, faites-leur du bien, ils vous font du mal ; attirez-les par des bienfaits, ils vous poursuivent et vous persécutent. Les démons eux-mêmes, quoiqu'ils nous fassent une guerre acharnée, ne se font pas la guerre entre eux : aussi N. - S. Jésus-Christ ferma-t-il la bouche aux Juifs jaloux, lorsque par une noire envie, ils dirent que N. - S. chassait les démons au nom de Beelzébud, prince des démons. Si Satan, disait-il, faisait la guerre à Satan, comment son règne subsisterait-il ? C'est pourquoi, ajoute-il, les démons seront eux-mêmes vos juges : *« Si Satanas Satanam ejicit, quomodo stabit regnum ejus? Ideo ipsi judices vestri erunt. »* (Math. XII. 26.) Mais les envieux ne respectent pas leurs semblables, même leurs proches; ils se font une guerre cruelle; car l'envieux déteste l'envieux, le jaloux maudit le jaloux. Ce crime, ajoute St. Chrysostome, n'est pas pardonnable : *Omni venia caret hoc peccatum.* Le fornicateur, en effet, peut donner pour excuse la force de la concupiscence; le voleur peut alléguer le besoin, la pauvreté ; l'assassin peut mettre en avant la colère. Mais vous, envieux, qu'elle excuse pourriez-vous donner, je vous le demande? *Tu vero quam dices causam, rogo?* Aucune, sinon une méchanceté sans borne : *Nullam penitus, nisi tantum intensam nequitiam.* Ce vice est pire que la fornication, que l'adultère même : *« Hoc vitium, et fornicatione pejus est et adulterio ».* Car la fureur du vice impur, s'arrête dans l'action même ; mais la fureur et les ravages de l'envie bouleversent l'Eglise et le monde entier. C'est par l'envie que le démon à tué le genre humain en Adam. (Hom. in Gen.)

733. *Tantos invidus habet pœnæ tortores, quantos invidiosus habet laudatores.* (St. Prosper.)

De même que la rouille consume le fer qui l'a produite, que le vers ronge le bois qui l'a engendrée, que la vipère qui déchire les entraille, où elle a été conçue, ainsi l'envie ronge le cœur de l'envieux, lui dessèche les os, dévore toute sa substance. C'est pourquoi St. Grégoire de Nazianze dit fort bien que c'est le péché le plus injuste et le plus juste : le plus injuste, parce qu'il est l'ennemie de tout bien ; le plus juste, parce qu'il met dès ce monde l'enfer dans le cœur de celui qui s'en rend coupable. Evagoras disait avec grande raison que l'envieux était le plus misérable de tous les hommes, le plus infortuné de tous les pécheurs; car les autres pécheurs ne sont tourmentés que de leurs maux propres, tandis que l'envieux l'est du bonheur des autres. Etrange désordre ! ce qui devrait le réjouir, l'afflige; et de même que les couleurs éclatantes blessent les yeux faibles, que notre jour est la nuit de l'autre hémisphère, le bonheur du prochain devient son malheur. Vice abject et vil, qui ne peut habiter que dans des âmes basses.

734. *Invidi amici sunt diaboli ; inimici etiam sui, et omnibus oidosi.*

Scias illum multis virtutibus abondare qui alienos amat. (Sénèque.)

735. 5° **La Gourmandise**, *ou les excès dans le boire et le manger. Ces excès deviennent graves :* 1) *quand ils nuisent sérieusement à la santé ;* 2) *quand ils rendent l'homme incapable de remplir ses devoirs d'état ;* 3) *quand ils altèrent la raison.* La gourmandise est une honte pour un homme raisonnable. *Quorum Deus venter est et gloria in confusione ipsorum.* (Phil. III, 19.) Les plus stupides animaux savent s'arrêter à temps, dans l'usage de la nourriture et de la boisson. Certains hommes ne savent pas le faire. Ce vice rend la prière et l'étude fort difficiles, il ruine la santé; dans la seule Angleterre, l'ivresse occasionne la mort de 50 000 personnes dans l'année. Ce vice développe les plus honteuses passions. L'ivresse en particulier fait la désolation des familles, le scandale des enfants, la ruine des fortunes les mieux assises. (Voir n° 1215.) Remarquons ici que celui qui a la mauvaise habitude de s'enivrer, est tenu d'éviter les compagnies, les lieux où il serait ex-

posé à retomber; sans cette fuite des mauvaises occasions, il ne se corrigera jamais; 4) *C'est encore une faute que de pousser les autres à s'enivrer, ou de leur offrir, sans raison sérieuse, du vin à satiété, quand on voit qu'ils s'enivreront:* 5) *celui qui s'enivre, sachant bien que dans l'ivresse il blasphème, il entre en fureur contre le prochain, il consent a des pensées coupables, prend la responsabilité de tous les péchés commis dans l'ivresse.* (V. nos 736 et suiv.)

Il faut donc avant de se mettre à table, faire une courte prière, se bien persuader qu'on ne doit boire et manger qu'autant qu'il le faut pour soutenir ses forces, déterminer d'avance la quantité suffisante des aliments et de la boisson et savoir ne jamais la dépasser. (Voir nos 739 et suivants.)

TRAITS ET PENSÉE SUR LA GOURMANDISE.

736. En 1650, un vigneron alsasien, nommé Adam Steckmann, revenait ivre du cabaret. Sa femme était absente. Son petit garçon lui demande du pain et sa petite fille lui présente un couteau : il s'en sert pour tuer ses deux enfants. Un troisième qui était au berceau pousse des cris lamentables: le malheureux l'arrache au berceau et le jette contre le mur, l'enfant retombe mort. Sa femme rentre, et au spectacle des cadavres de ses trois enfants, elle tomba morte, frappée d'apoplexie. Le misérable père finit bientôt après sa vie de la main du bourreau. Les anciens Romains défendaient aux jeunes gens de boire du vin avant trente ans, et leurs femmes se l'interdisaient toute la vie. — Le célèbre médecin de l'antiquité, Hippocrate, vécut cent quarante ans. Comme on lui demandait dans sa vieillesse ce qu'il avait fait pour conserver ses jours si longtemps, il répondit qu'il ne s'était jamais levé de table sans avoir un reste d'appetit.

737. Sanitas est animæ et corpori sobrius potus. (Eccli. XXXI. 33)

Plus occidit gula quam gladius. (St. Aug.)

Qui diligit epulas, in egestate erit; qui amat vinum, et pingua, non ditabitur. (Prov. XXI. 17.)

Operarius ebriosus non locupletabitur. (Eccli. XIX. 1.)

Una die bibunt multorum dierum labores. (St. Ambr.)

Ebriosus confundit naturam, amittit gratiam, perdit gloriam, invenit damnationem æternam. (St. August.)

Si et te et alium inebriaveris, habebis hominem amicum, habebis Deum inimicum. (Ibid.)

Ebriosus ad omnia negotia ineptus. . . Quid ebrio turpius? Ridiculus est famulis, ridiculus hostibus, miserabilis apud amicos, omnium detestatione dignus. (St. Chrys.)

Ebriosi pejores judicandi sunt animalibus. (St. Aug.)

Esus carnium et potus vini, ventrisque saturitas seminarum libidines est. (St. Hier.)

Ebrietas est flagitiorum omnium mater, culparumque materia, radix criminum, origo vitiorum, turbatio capitis, subversio sensus, tempestas linguæ, procella corporis, naufragium castistatis, amissio temporis, insania voluntaria, ignominiosus languor, turpitudo morum, dedecus vitæ, honestatis infamia, animæ corruptela. (Aug.)

Vinum plus justo sumptum venenum esse cognoscitur. (St. Aug.)

738. Les excès de table amènent la misère. Diogène, voyant un jeune homme qui avait follement dépensé toute sa fortune, réduit à souper avec une maigre olive, lui dit: « Si vous aviez toujours déjeuné ainsi, vous auriez ce soir un tout autre souper que celui-là. »

Un fort mangeur se présenta un jour devant Henri IV, espérant de lui quelque récompense pour son singulier talent. « Est-il vrai que tu manges comme six? lui demanda le roi. — Oui, Sire. — Et tu travaille à proportion? — Comme un autre de ma force. — Si j'avais beaucoup d'hommes comme toi dans mon royaume, répondit le roi, je les ferai pendre, car ils l'auraient bientôt affamé. »

Charles XII, roi de Suède, dans un moment d'ivresse, manqua de respect à sa mère. Celle-ci se retira triste dans ses appartements et n'en sortit pas le lendemain. Le roi en demande et en apprend la raison; puis, prenant un verre, il va chez sa mère « Madame, lui dit-il, hier, dans le vin, je me suis oublié à votre égard; je viens vous en demander pardon, et boire ce verre de vin à votre santé. Ce sera le dernier de ma vie. Depuis lors, il ne but plus de vin.

739. Le prophète Amos a dit: *Malheur à vous qui cherchez les viandes exquises et les vins délicieux, et qui n'avez point de pitié des misères du peuple !*

L'empereur Basile, surnommé le Macédonien, donna un festin somptueux aux princes et aux grands de sa cour; il avait fait auparavant jeter en prison son propre fils, héritier de sa couronne, nommé Léon-le-Sage, prince très innocent, mais faussement accusé de parricide, par les calomnies de Théodore Santabarène. Il y avait déjà sept ans qu'il langissait dans le cachot: mais, au milieu du festin, un perroquet qui était dans la salle, soit qu'on lui eût appris sa leçon, soit par la providence de Dieu, s'écria d'une voix plaintive, dans le langage du pays: Hélas! hélas! monseigneur Léon ; les conviés tout étonnés s'arrêtèrent tout court, perdirent contenance et appétit tout à la fois; ils devinrent immobiles comme des statues, et on vit couler de leurs yeux de grosses larmes. Qu'y a-t-il, demanda l'empereur ? qui est-ce qui vous arrête et pourquoi ne mangez-vous point? Hélas! dirent-ils tous, comment pourrions-nous manger en voyant que cet animal nous apprend notre devoir et nous reprend de ce que nous y manquons? nous sommes ici en liberté, dans le luxe et la bonne chère, pendant que le prince votre fils est en captivité et à la chaîne.

Vous savez que tant d'orphelins, tant d'autres pauvres désolés, qui sont les enfants de Dieu, les membres du Sauveur, sont dévorés par la vermine, faute d'un peu de linge; qu'ils sont transis de froid et qu'ils meurent de faim, faute d'assistance; et l'argent avec lequel vous pourriez les secourir, vous les dissipez au milieu des plaisirs. Quelle insensibilité! où est la charité fraternelle, où est la compassion chrétienne, où sont les entrailles de miséricorde que les prédestinés doivent avoir ? Où est l'esprit de pénitence qui doit vous animer au souvenir de vos péchés ?

740. Pour l'estomac dont la capacité, par un bienfait de la nature, est si petite on rassemble une variété prodigieuse de mets amenés à grands frais des contrées lointaines? Tandis qu'une seule forêt suffit abondamment pour nourrir des troupes d'éléphants, il faut que la terre, les mers et les fleuves fournissent un tribut à l'estomac de ces hommes de bonne chère. Passerai-je en revue cette armée de valets, d'échansons, et de cuisiniers occupés à les servir? Sénèque s'écriait à ce sujet: « Grands dieux! combien d'hommes un seul ventre met en mouvement! » Or, y a-t-il rien de plus honteux que de dépenser dans de pareilles débauches un argent considérable, qui pourrait être employé à tant de choses utiles? » (B. L. DE GRENADE.)

741. *Repas des premiers chrétiens.* Dans nos repas on ne souffre rien de bas, rien d'immodeste, on ne se met à table qu'après avoir adressé une prière à Dieu, on ne mange qu'autant qu'on a faim, on boit comme il convient de le faire quand on est chaste, on se rassasie comme devant se relever la nuit pour prier Dieu; on converse comme sachant que Dieu écoute. Après qu'on s'est lavé les mains et que les flambeaux sont allumés, chacun est invité à chanter les louanges de Dieu, qu'il tire des saintes Ecritures ou qu'il compose de lui-même; on voit par là combien il a bu. Le repas finit par la prière. On sort de là comme on y était entré, avec modestie, avec pudeur, on sort d'une école de vertu plutôt que d'un souper. (TERTULLIEN.)

742. 6° **La colère,** *ou l'emportement ; elle est surtout grave, quand elle porte au blasphème, à la vengeance, aux injures graves à l'égard du prochain.* La colère est pour l'homme une folie passagère; selon la pensée de saint Basile, elle fait de lui une bête féroce, un chien enragé, un serpent qui mort et qui tue. Elle rend pénible la vie et le commerce avec les hommes,

elle ferme les cœurs, enlève la confiance, empêche le succès des affaires, elle engendre les inimitiés, elle provoque les meurtres, etc. (V. nos 3697, 3701 et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LA COLÈRE.

743. Une meule de moulin écrase plus de blé en un moment, qu'on n'en pourrait moudre en un jour avec la main. Ainsi en est-il de cette furieuse passion, elle peut amonceler plus de ruines en un moment que toutes les autres dans un long espace de temps. Un feu excité par de grands vents, qui se répand et se propage, fait plus de mal en peu de temps, qu'un autre moins intense qui durerait davantage. Il importe donc de s'opposer de toutes ses forces aux influences désastreuses de cette folle passion. (S. J. Climaque.)

Un païen remarque que plusieurs, atteints de ce vice, s'en sont corrigés en se regardant au miroir dans leurs accès.

744. L'empereur Valentinien I était sujet à ce vice. Donnant un jour audience aux ambassadeurs des Quades, il s'emporta tellement qu'il eut un regorgement de sang dont il mourut. — Un gentilhomme qui haïssait saint François de Sales, amena un jour sous ses fenêtres ses chiens et ses valets, les uns pour aboyer et les autres pour insulter le saint. Il monta lui-même dans sa chambre, vomit contre lui toute sorte d'injures. Le saint l'écouta sans mot dire ; et son ennemi prenant ce silence pour du mépris, redoubla de rage jusqu'à ce que, n'en pouvant plus de colère, il se retira. Les amis du saint, lui ayant demandé comment il avait fait pour ne rien répondre : « Nous avons fait un pacte, ma langue et moi ; il est convenu que ma langue ne dirait mot pendant que mon cœur serait dans l'émotion ; et puis, pouvais-je mieux apaiser sa colère que par mon silence ? » — La colère avilit l'homme qui s'y livre. Le philosophe Démonax, voyant un Lacédémonien en colère qui battait son esclave : « Cesse, lui dit-il, de te rendre semblable à lui. »

Le philosophe Athénodore donna à l'empereur Auguste un moyen assez plaisant de se corriger de la colère. Il lui conseilla de réciter les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec, quand il sentirait l'aiguillon de cette passion. Il suffit, en effet, de prendre le temps de réfléchir pour éviter les excès auxquels conduit la colère. Or ce vice est parfois d'une injustice révoltante.

745. Durant une tempête les nuages dérobent aux yeux les plus perçants la vue du ciel ; aussitôt que les rayons du soleil, dissipant ces mêmes nuages, ramènent la clarté, le ciel reparaît dans toute sa beauté. Ainsi la passion dénature les objets, ils ne se montrent dans leurs formes naturelles, que quand elle s'est éteinte. (Chrys.)

Un médecin païen, Gallien, raconte qu'étant encore jeune, il vit un jour un homme qui courait pour ouvrir une porte, avec une clef qu'il tenait en main ; mais que ne pouvant l'ouvrir, parce que, par sa précipitation, il avait embarassé la clef dans la serrure, il entra en une telle fureur, qu'il commença à prendre la clef avec les dents, et à vouloir enfoncer la porte à coups de pieds. Il se mit ensuite à blasphémer, jetant de l'écume par la bouche, et ayant les yeux si allumés de rage, qu'il semblait qu'ils dussent lui sortir de la tête. Et cette vue, ajoute Gallien, me donna une si grande horreur de la colère, et une si grande appréhension de tomber dans un pareil état, que depuis il ne m'est jamais arrivé de me fâcher de rien.

746. Le marquis de Mauni, entrant un jour chez Louis XIII, qui était bègue, lui parla en bégayant. Le roi, croyant qu'il se moquait de lui, le prit par le bras et allait le faire tuer par ses gardes. Heureusement Richelieu, qui était présent, le calma, en lui apprenant que le marquis était bègue depuis son enfance.

Dieu a fait l'homme comme une famille : les diverses puissances de l'âme et les membres du corps sont comme les domestiques ; la volonté en a la conduite comme la maîtresse et la gouvernante. Or, nous voyons que dans la maison d'un grand il y a ordinairement pour le moins deux chiens ; il y a premièrement un lévrier qui

a pour office d'aller à la chasse et de fournir du gibier à son maître; il y a en second lieu, un autre chien pour garder la maison et aboyer contre les étrangers qui pourraient la piller; ainsi le bon Dieu a mis en nous comme deux chiens naturels, que les philosophes appellent appétit concupiscible, appétit irascible. L'appétit concupiscible, c'est le chien de chasse qui va chercher ce qui est nécessaire ou utile à la conservation de l'individu ou de l'espèce; l'appétit irascible, c'est le chien qui garde la maison, qui a pour emploi de se fâcher contre ce qui peut nuire ou à notre âme ou à notre corps. De sorte que absolument parlant, se mettre en colère n'est pas péché, c'est une action qui est de soi indifférente, bonne ou mauvaise, selon l'usage qu'on en fait ou selon le principe d'où elle procède. Il y a des chiens qui ne font pas leur devoir: *Canes muti non valentes latrare.* Ils n'aboient pas quand il est besoin, ils se laissent gagner par quelque amorce; le voleur leur jette un os, et pendant qu'ils s'amusent à le ronger, ils laissent piller la maison. Il y en a d'autres qui mettent tout en désordre, mordent les enfants de la maison, leur arrachent le pain de la main, dérobent les viandes sur la table, se couchent sur les lits; tous ces chiens ne valent rien, il faut les tuer. Il en est souvent de même de notre colère: quelquefois nous nous laissons flatter par les attraits de quelque profit ou plaisir sensuel, et au lieu de nous fâcher contre la tentation, nous nous amusons à en écouter les propositions. Quand on vous sollicite à une action noire, à porter un faux témoignage, à consentir à une action déshonnête, si votre colère était bonne, vous l'animeriez contre ceux qui vous en prient: Pour qui me prenez-vous? pensez-vous que je sois si méchant? si vous ouvrez jamais la bouche pour m'en parler, je vous montrerai si c'est à moi qu'il faut s'adresser. Mais votre colère se tait, elle se laisse charmer par un bon repas, par une pièce d'argent, par une volupté sensuelle. D'autrefois et le plus souvent notre colère est comme ce chien qui met tout en désordre dans la maison, elle éblouit l'entendement, trouble l'imagination, fait perdre la mémoire, pervertit la volonté, renverse tout; ce chien ne vaut rien, il faut le tuer, cette colère est vicieuse, il faut la mortifier; c'est pourquoi il est à propos de rechercher d'où elle procède et quelles en sont les causes.

Il faut éteindre aussitôt la colère vicieuse, afin qu'elle ne laisse pas de trace dans notre cœur; autrement elle engendre des inimitiés qui deviennent invétérées. C'est ainsi que du vinaigre qu'on met dans un vase n'y laisse rien si on l'enlève bientôt, tandis que si l'on le laisse longtemps, le vase en reste imprégné pour toujours.

Salubrius est etiam iræ justæ pulsanti non aperire penetralia cordis, quam admittere non facile recessuram; quæ iracundia sanari potest, si patientia Filii Dei non sanetur? (St. Aug.)

747. 7° **La paresse,** *ou la torpeur dans le service de Dieu et dans l'accomplissement de ses devoirs. Ce vice devient grave, quand il fait négliger en des points graves l'observation de la loi de Dieu et des devoirs de son état.* Avez-vous perdu un temps considérable dans les jeux ou la bonne chère, vous mettant ainsi dans l'impossibilité d'élever vos enfants ou de remplir vos emplois? « Les autres vices, dit saint Jean Climaque, ne détruisent que les vertus qui leur sont contraires, la paresse à elle seule détruit toutes les vertus. » *Per agrum hominis pigri transivi, et per vineam viri stulti; et ecce totum repleverunt urticæ, et operuerunt superficiem ejus spinæ.* (Prov. XXIV, 30.) L'âme du paresseux est une eau qui ne coule pas, et qui se remplit de reptiles, une charrue qu'on n'emploie pas et qui se couvre de rouille. V. nos 748 et suiv.

TRAITS ET PENSÉES SUR LA PARESSE.

748. Le supérieur d'un couvent de moines des déserts d'Orient ordonnait à ses religieux de faire des corbeilles d'osier et de les défaire ensuite; l'un d'eux s'en plai-

gnait amèrement, en disant que c'était là un travail inutile. « Souvenez-vous, lui dit l'abbé, qu'il n'est rien de plus utile que d'éviter l'oisiveté. »

Les païens eux-mêmes avaient compris les périls de l'oisiveté ; et Pisistrate, roi d'Athènes, ordonnait de réunir sur la place publique de la ville tous les oisifs, de leur donner des bêtes de somme et des semences, s'ils en manquaient, afin qu'ils pussent cultiver la terre ; et il les préservait ainsi du vol et du brigandage.

On conseille aux parents de ne pas envoyer leurs petites filles à l'école d'un maître ; mais il est encore plus nécessaire de ne pas envoyer leurs fils à l'école d'une maîtresse. Voici un honnête négociant qui a un petit nombre d'enfants et qui a acquis une fortune bien suffisante pour sa position. Il ne cesse de travailler sans relâche. Pourquoi ? Pour envoyer ses enfants à l'école, direz-vous ; oui, c'est vrai, quand même ils ont fini leurs études, il veut les envoyer à l'école d'une maîtresse qui s'appelle l'oisiveté, et qui enseigne toutes les sciences mauvaises. *Multam malitiam docuit otiositas.* S'il laissait moins de fortune à son fils, celui-ci travaillerait comme son père : mais parce qu'il sera plus riche que le père, il ne fera rien, il apprendra et fera toute sorte de mal.

749. Dans l'histoire des Pères du Désert, il est raconté qu'un jeune religieux étant fort importuné de tentations déshonnêtes, les découvrit à son abbé avec beaucoup d'humilité et de confiance. Le Père lui dit: « Je prierai Dieu qu'il vous en délivre ; mais pour attirer sur vous sa grâce, tâchez de vous rendre obéissant à tous ceux qui ont quelque office dans la maison, et de faire diligemment ce qu'ils vous commanderont. » Il donne secrètement le mot aux officiers. L'infirmier l'emploie à servir les malades, le cuisinier le demande pour laver la vaisselle, le jardinier le fait travailler au jardin. Le jeune homme ne savait à qui répondre ; et après tout on le chapitrait et on trouvait à redire à tout ce qu'il faisait. Quelque temps après l'abbé l'appelle dans sa chambre, et lui dit: « Mon frère, qu'en est-il à présent de vos tentations ? « Certes, mon Père, ces bons religieux sont d'excellents médecins : hélas ! à peine ai-je le loisir de respirer, comment aurais-je le temps de penser au mal ? »

750. Quand on parle d'une ville, on a coutume de demander: Quel trafic y exerce-t-on ? quel métier y est le plus en usage ? Si saint Chrysostome était ici, il répondrait qu'en cette ville, le métier qui est fort commun c'est de faire des oreillers, il y a quantité d'honnêtes gens qui s'en mêlent. Des oreillers, et pour qui? pour le démon. L'esprit immonde aime le repos : il ne s'arrête pas au cœur d'un homme qui travaille, qui n'a pas le loisir d'écouter ses tentations, mais d'un homme qui est en repos ; l'oisiveté est son oreiller. Saint Chrysostôme dit : *Otiositas, diaboli pulvinar.* Quand vous travaillez à ce que votre enfant devienne noble, riche, à son aise, pour parler en bon français, vous l'obligez à être oisif, vous façonnez un coussin à Satan. Si vous faisiez apprendre à votre fils un bon métier, et si vous lui laissiez un médiocre patrimoine, il serait contraint de travailler, il dissiperait par son travail les suggestions du démon ; les richesses, les commodités de la vie, l'obligent à ne rien faire de peur de déchoir de son rang ; son oisiveté est le gîte et l'oreiller de l'esprit immonde : *Spiritus immundus quærit requiem. Otiositas diaboli pulvinar.*

Cratès le Thébain, voyant un jeune homme oisif, lui demanda: « Que fais-tu là, mon ami ? *Mecum loquor. Cave, ne cum homine malo loquaris.* Je parle avec moi ... — Prends garde que tu ne parles avec un méchant homme, » donnant à entendre qu'entre un homme oisif et un méchant homme il n'y a pas grande différence.

751. Quelle plus triste condition que celle d'une ville d'avoir deux portes seulement dont l'une destinée à faire passage à tous les biens serait constamment fermée, et dont l'autre constamment ouverte laisserait passage à tous les maux. C'est l'image de l'âme paresseuse.

Non otiosis et dormientibus provenit regnum cœlorum, non otio et desidia torpentibus æterna beatitudo ingeritur. (S. Prosp.)

Facito aliquid operis, ut te semper diabolus inveniat occupatum, otium rubigo sapientiæ et ingenii. (St. Jérôme.)

Sicut aqua quæ caret decursu et jacet in foveis putrescit, ita et corpus otii labe confectum, concupiscentiarum et voluptatum carnalium parit et nutrit insaniam (S. Ber.)

Sapientis otia negotia sunt. (S. Bern.)

Si vis perfectus esse, fuge otiositatem, quia in servisDei nihil pejus reperitur. (Aug.)

Nihil boni facere nihil aliud est quam facere aliquid mali. (S. Crys.)

Si quis non vult operari, nec manducet. (II. Thess. III. 10.)

752. Le moyen de combattre tous ces défauts à la fois, c'est de travailler de tout son cœur à acquérir les vertus contraires et de s'appliquer à la prière, à la fréquentation des sacrements, aux réflexions sur les fins dernières, sur la mort, le jugement, l'enfer, sur les exemples de Notre-Seigneur et des Saints. Heureux ceux qui prieront, qui se pénètreront tous les jours d'une crainte salutaire des jugements de Dieu et de ses châtiments, et qui s'exciteront à ressembler à Notre-Seigneur et aux Saints! Il est facile de prendre un instant, le matin ou le soir, après sa prière, ou avant de s'endormir, ou durant son travail, pour réfléchir à ces grandes pensées: *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis.*

753. *Sur les devoirs d'état,* voir nº 765. C'est dans la négligence des devoirs de son état que l'homme trouve plus d'occasions de péché. Les autres fautes se commettent comme par rencontre; mais quand il s'agit de cette négligence, on offense Dieu d'une manière permanente et par habitude. Un marchand n'a pas tous les jours l'occasion de s'enivrer; mais il a plusieurs fois par jour celle de tromper les acheteurs; un père de famille n'a pas souvent à se battre en duel; mais tous les jours il peut malédifier ses enfants et négliger de les surveiller.

754. IV. Examen de conscience

OU SONT RAPPELÉS BRIÈVEMENT LES DEVOIRS DU CHRÉTIEN.

N. B. — Il faut examiner non seulement les diverses espèces de péchés commis, mais encore le nombre des fautes graves et les circonstances qui changent l'espèce.

Depuis combien de temps ne vous êtes-vous pas confessé? Avez-vous reçu l'absolution? Avant la dernière confession, avez-vous négligé l'examen de tous vos péchés? Avez-vous oublié ou caché quelque faute grave? Avez-vous négligé de demander pardon à Dieu et de vous exciter à la résolution de ne plus pécher jamais? Avez-vous accompli la pénitence?

755. *Premier commandement.* — Etes-vous instruit des vérités que tout chrétien doit savoir? Avez-vous refusé de croire les vérités de la religion ou en avez-vous douté? Avez-vous fait connaître aux autres votre manque de foi ou votre doute? Avez-vous parlé avec mépris de la religion ou applaudi à ceux qui en parlaient mal? Avez-vous lu des écrits contre la religion?

Avez-vous désespéré de votre salut, ou de vous corriger de vos mauvaises habitudes? Avez vous manqué de résignation dans vos peines, murmurant contre la Providence? Vous êtes-vous exposé aux occasions d'offenser Dieu en comptant trop sur vos propres forces? Avez-vous attendu ou demandé un secours de Dieu pour faire le mal? Avez-vous péché plus librement sous prétexte que Dieu vous ferait plus tard miséricorde? Avez-vous cru pouvoir faire votre salut sans bonnes œuvres?

Avez-vous eu de l'indignation contre Dieu? Avez-vous eu en dégoût son service? Avez-vous aimé une créature plus que Dieu, étant disposé à offenser ce bon Maître plutôt que de renoncer à l'amour de cette créature? Avez-vous ajouté foi aux songes, consulté les sorciers, etc., était-ce pour nuire aux autres? Avez-vous maltraité les per-

sonnes consacrées à Dieu? Avez-vous manqué de respect dans le saint lieu? Y avez-vous commis ou avez-vous désiré d'y commettre des crimes qui le profaneraient? Avez-vous communié sans être à jeun?

Avez-vous profané les choses saintes et surtout les sacrements en les recevant indignement? Avez-vous vendu plus cher des choses bénites parce qu'elles étaient bénites? Avez-vous tenté Dieu en vous exposant au péril, pour votre âme, ou votre corps, en comptant sur son secours? Avez-vous manqué de faire votre prière et négligé de la faire faire à vos domestiques et à vos enfants?

756. *Deuxième commandement.* — Avez-vous prononcé le nom adorable du Seigneur sans respect, ou souffert que ceux qui vous sont soumis l'aient blasphémé? Avez-vous dit des paroles injurieuses contre Dieu et les saints? Avez-vous assuré par serment une chose que vous saviez fausse, ou une promesse que vous n'étiez pas dans l'intention d'accomplir? Vous êtes-vous engagé par serment à mal faire; avez-vous confirmé par serment une médisance? Etes-vous dans l'habitude de jurer sans nécessité? Avez-vous négligé d'accomplir les vœux et serments que vous avez faits?

757. *Troisième commandement.* — Avez-vous manqué ou mal entendu la messe, le dimanche? Y êtes-vous arrivé trop tard? L'avez-vous fait entendre à ceux sur qui vous avez autorité? Avez-vous négligé d'assister aux instructions de la paroisse, et d'y mener les domestiques et les enfants, lors même que ces instructions vous étaient nécessaires? Avez-vous travaillé ou fait travailler le dimanche sans nécessité, pendant un temps considérable?

758. *Quatrième commandement.* — Avez-vous eu de la haine contre vos parents, votre époux, vos enfants, vos frères, vos sœurs? Leur avez-vous souhaité du mal? Avez-vous sans nécessité frappé vos enfants, ou vos frères et vos sœurs? Avez-vous menacé vos parents? Avez-vous eu des préférences injustes pour quelques-uns de vos enfants? Avez-vous négligé d'assister vos parents, vos frères et sœurs, dans leurs besoins, de prier et de faire prier pour eux pendant leur vie et après leur mort? Avez-vous refusé d'accomplir leurs dernières volontés? Avez-vous manqué de respect à vos parents, ou à votre époux, par des paroles, ou par des airs de mépris, par des injures graves, ou en rougissant d'eux?

Avez-vous désobéi à vos parents et à votre mari, de manière à les faire mettre en colère et à les porter au blasphème? Avez-vous désobéi en matière grave dans les choses qui regardent l'administration de la famille? Avez-vous désobéi à vos parents, quand ils vous commandaient d'éviter les mauvaises compagnies, les fêtes mondaines ou les autres occasions de péché? Avez-vous commis quelque imprudence pendant le temps de la grossesse? Avez-vous abandonné seuls vos petits enfants? Les avez-vous laissés pleurer trop longtemps? Les avez-vous mis dans le lit à côté de vous, lorsqu'il y avait danger de les étouffer? Les avez-vous laissés languir dans la malpropreté? Avez-vous refusé sans raison de les nourrir vous-mêmes? Les avez-vous confiés à d'autres enfants incapables de les préserver d'accidents? Leur avez-vous laissé endurer la faim? Avez-vous négligé de leur faire apprendre un état? Leur avez-vous refusé sans raison la permission de s'établir? Avez-vous refusé à un enfant la permission et la dot voulue pour entrer dans une maison religieuse?

Avez-vous différé sans permission de faire donner le baptême à vos enfants? Avez-vous négligé de baptiser ceux qui, par quelque accident, sont venus au monde longtemps avant le terme? Avez-vous négligé d'envoyer vos enfants à des écoles vraiment chrétiennes? Avez-vous négligé d'instruire vos enfants et vos domestiques des principales vérités de la foi? Avez-vous négligé de former vos enfants et vos domestiques aux vertus chrétiennes? Avez-vous nourri en eux l'insoumission, la vanité, l'orgueil, la paresse, la sensualité, l'égoïsme, l'avarice, etc.? Avez-vous pris à votre service des domestiques sans foi et sans mœurs? Avez-vous eu soin de leur faire fréquenter les sacrements aussi bien qu'à vos enfants?

Avez-vous veillé sur les paroles, les actions, les rapports de vos enfants et de vos domestiques? Les avez-vous longtemps perdus de vue sans les surveiller? Les avez-vous laissés fréquenter de mauvaises compagnies et des personnes de sexe différent? Avez-vous souffert qu'ils soient allés aux théâtres, au cabaret, qu'ils aient fait de mauvaises lectures, qu'ils aient pris part aux divertissements du monde, aux danses scandaleuses en particulier? Avez-vous négligé de reprendre vos domestiques et vos enfants, quand ils ont violé les lois de Dieu ou celles de l'Eglise? Avez-vous laissé seuls des domestiques de sexe différent dans une maison d'où vous étiez longtemps absent?

Avez-vous rendu vos domestiques complices de vos fautes? Les avez-vous scandalisés par vos paroles ou par une conduite mondaine? Avez-vous manqué de modestie en levant, en habillant, en portant les petits enfants? Avez-vous tenu devant vos enfants et vos domestiques des discours contre la religion, ou vous êtes-vous permis des paroles trop libres? Leur avez-vous fait partager vos rancunes, ou vos injustices, ou vos désordres? Avez-vous négligé de prier pour vos parents et vos enfants?

Avez-vous manqué de respect et d'obéissance à vos maîtres? Avez-vous révélé leurs secrets de famille? Avez-vous perdu votre temps, laissé dépérir ce qui vous était confié, fait tort à vos maîtres? Tuteurs, avez-vous rempli, à l'égard de vos pupilles, vos devoirs qui sont semblables à ceux des parents à l'égard de leurs enfants? Parrains ou marraines, avez-vous négligé, à défauts des parents, de veiller sur la conduite de vos filleuls?

759. *Cinquième commandement.* — Avez-vous eu de la haine, du mépris pour le prochain? Avez-vous souhaité du mal à quelqu'un et quel mal? Est-il des personnes auxquelles par haine vous refusez de parler? Avez-vous frappé quelqu'un, ou nui à quelqu'un dans sa vie ou sa santé? Vous êtes-vous battu en duel, avez-vous assisté à un duel? Avez-vous semé la division par des rapports vrais ou faux? Avez-vous porté le prochain au mal, et à quel mal, par vos conseils ou vos exemples? Avez-vous aidé de quelque manière les autres à faire le mal et quel mal? Avez-vous détourné quelqu'un de ses devoirs? Avez-vous prêté ou vendu de mauvais livres, de mauvais journaux, procuré aux autres des occasions de péché? Avez-vous négligé d'empêcher le mal, quand vous pouviez et deviez le faire? Vous êtes-vous souhaité la mort par impatience? Avez-vous cherché à abréger vos jours? Avez-vous exposé votre vie et votre santé imprudemment? Avez-vous négligé de faire l'aumône? Avez-vous repris ceux que vous pouviez et deviez empêcher d'offenser Dieu? Avez-vous négligé de faire administrer à temps les sacrements aux malades?

760. *Sixième et neuvième commandements.* — Avez-vous consenti à des pensées ou à des désirs contre la sainte vertu de pureté, et à quels désirs? Vous êtes-vous réjouis du mal que vous avez fait par le passé? Avez-vous dit ou entendu dire avec plaisir des paroles contre la pudeur, chanté ou entendu chanter de mauvaises chansons ou romances? En avez-vous appris ou fait apprendre aux autres? Avez-vous consenti à des regards ou à des actions contraires à la modestie? et à quelle sorte d'actions? et avec quelle sorte de personnes? Avez-vous manqué de respect à la sainteté du mariage, en n'y vivant pas conformément à la loi de Dieu? Vous êtes-vous exposé aux occasions de chute par des lectures légères ou mauvaises, par des entrevues et des liaisons avec des personnes de sexe différent? Avez-vous assisté aux bals, aux danses, aux spectacles? Avez-vous fréquenté de mauvaises compagnies et tenu avec elles des discours mauvais ou légers?

761. *Septième et dixième commandements.* — Avez-vous fait tort au prochain dans les marchés ou de toute autre manière? Avez-vous causé du dommage à autrui par votre faute? Avez-vous négligé de payer vos dettes et en particulier le salaire des domestiques? Avez-vous gardé ce que vous avez trouvé, bien que vous en connussiez le maître? Avez-vous désiré de prendre ou de retenir injustement le bien d'autrui?

762. *Huitième commandement.* — Avez-vous, sans raison, soupçonné ou jugé mal les autres? Avez-vous dit du mal, vrai ou faux, du prochain, de manière à lui nuire dans ses biens ou dans sa réputation? Avez-vous encouragé les autres à calomnier ou à médire? Avez-vous outragé le prochain par des injures ou des airs de mépris ou des railleries? Avez-vous menti, surtout de manière à nuire au prochain? Avez-vous témoigné contre la vérité devant les tribunaux? Avez-vous manqué de discrétion, en dévoilant des choses que vous deviez tenir secrètes, en lisant des lettres adressées à d'autres? Il y a obligation de réparer le dommage causé par ces péchés.

763. *Commandements de l'Eglise.* — Avez-vous négligé de sanctifier les fêtes commandées, soit en manquant la messe, soit en vous livrant à des travaux défendus? Avez-vous négligé de remplir l'obligation de la confession annuelle ou de la communion pascale, ou avez-vous souffert que ceux de votre maison l'aient violée? Avez-vous violé la loi du jeûne et de l'abstinence sans dispense légitime? Avez-vous négligé de reprendre vos enfants et vos domestiques, quand ils ne l'ont pas accomplie?

764. *Péchés capitaux.* — Avez-vous fait, pour satisfaire votre vanité, des dépenses excessives? On peut, à cet égard, se rendre gravement coupable devant Dieu. Par orgueil, avez-vous méprisé gravement les autres? Avez-vous rebuté le pauvre sans lui donner l'aumône? Vous êtes-vous réjouis du malheur d'autrui, et avez-vous été jaloux de la prospérité du prochain? Avez-vous fait trop de dépenses dans les repas? Avez-vous fait des excès dans le boire et le manger? Ou en avez-vous permis à vos enfants? Vous êtes-vous mis en colère? Avez-vous négligé d'accomplir vos devoirs d'état? Avez-vous perdu votre temps dans des occupations vaines et frivoles.

765. *Des interrogations à faire, d'après saint Liguori, aux personnes de divers états qui sont d'une conscience peu timorée.* « Vous avez dit les péchés de l'homme, disait un prêtre à un empereur, mais vous n'avez pas dit ceux de l'empereur. » Que d'âmes damnées uniquement parce qu'elles n'ont pas rempli leurs devoirs de père, de mère, d'époux et d'enfants, etc.!

Aux juges: Avez-vous fait acception de personnes? Avez-vous instruit suffisamment la cause avant de juger? Avez-vous fait traîner les causes en longueur? condamné sans preuve suffisante ou contre la justice?

Aux avocats et avoués: Avez-vous laissé ignorer à vos clients que leur cause n'était ni assez juste ni assez probable; avez-vous exigé un honoraire excessif?

Aux notaires: Avez-vous pris les informations suffisantes? Avez-vous augmenté ou diminué la force de la déposition des témoins? Avez-vous fait des actes injustes ou bien justes, mais sans les formalités voulues?

Aux médecins: Etes-vous suffisamment instruit sur la science médicale? Etudiez-vous dans les cas difficiles? Avez-vous donné sans raison la permission de faire gras? Avez-vous donné un remède dangereux, avant que l'état du malade fût désespéré? Avez-vous adressé les malades à un pharmacien sans science, ou sans remèdes efficaces? Avez-vous donné vos soins aux pauvres en cas de nécessité grave, et, en dehors de ce cas, si vous recevez un salaire à cette fin? Avez-vous omis d'avertir les malades de se confesser, quand la maladie était grave? Avez-vous négligé de les visiter, arrivant trop tard?

Aux pharmaciens: Avez-vous donné à la mère des remèdes capables de nuire à l'enfant? Avez-vous vendu un remède pour un autre, ou avez-vous vendu trop cher?

Aux marchands: Avez-vous fait de faux poids et de fausses mesures? Avez-vous vendu au-dessus du prix le plus élevé et trompé les simples pour acheter au prix infime? Avez-vous acheté des objets volés? Avez-vous fraudé la qualité des marchandises?

Aux tailleurs: Avez-vous retenu les coupons des habits? Avez-vous trouvé une occasion de péché en prenant la mesure des habits à des personnes de sexe différent?

Aux courtiers: Avez-vous retenu une partie du prix des marchandises vendues au nom d'un autre, ou avez-vous fait payer plus cher ce que vous aviez acheté au nom d'autrui?

Aux barbiers : Avez-vous manqué la messe ?

Aux perruquiers : Avez-vous trouvé une occasion de péché, en coiffant les personnes d'un autre sexe? (Liguori, *praxis*, n. 55 et suivants.)

Aux cabaretiers : Avez-vous donné, sans raison grave, du vin aux personnes qui devaient s'enivrer ? Avez-vous servi du gras seulement, les jours maigres, quand on ne vous en demandait pas ? Avez-vous favorisé ou supporté des désordres dans votre maison ?

§ II. Des moyens de salut.

766. Dieu ne s'est point contenté, dans sa bonté pour nous, de nous dire, par ses commandements et ceux de son Eglise, le bien que nous devons faire, le mal que nous devons éviter ; il savait que par notre propre faiblesse nous étions incapables d'observer ses lois et celles de son Eglise. C'est pourquoi, tout en nous montrant la voie à suivre, il nous a promis et donné son secours pour y marcher facilement ; il a établi des moyens salutaires à l'aide desquels, si nous voulons en user, nous pouvons nous procurer abondamment sa grâce. Il y a la grâce habituelle ou l'état de grâce, que possèdent ceux qui n'ont aucun péché mortel sur la conscience et qui jouissent de l'amitié de Dieu. (V. nos 3778, 3783 et suiv.)

Quelles merveilles ne fait pas la vie végétative dans l'oignon d'une tulipe et d'un lis, d'abord dans la tige et ensuite dans la fleur!

Quels plus grands prodiges opère dans un corps la vie de l'homme, l'âme humaine! Pour le comprendre, il faut supposer le corps d'une beauté, comme celle d'Esther, privée pendant huit jours de la vie. Quel spectacle horrible! Que l'âme revienne et ce corps sera capable de ravir *Assuérus*.

Si une force naturelle opère de tels résultats, qu'en est-il d'une force surnaturelle, de la vie divine communiquée à l'âme par la grâce!

Cette grâce est la vie de l'âme. Combien ceux qui la possèdent sont heureux! En ce monde, on ne les distingue pas toujours des autres. Il est difficile, en hiver, de discerner les arbres vivants de ceux qui sont morts; mais, au printemps, on s'en aperçoit sans effort. Dans l'autre vie, il sera facile de connaître ceux qui auront eu la grâce aux fruits de vie, qu'ils auront produits. Les sauvages de l'Amérique préféraient le fer à l'or, dont ils ne connaissaient pas le prix ; mais en voyant l'ardeur que les Européens mettaient à se procurer ce métal, ils commencèrent à l'apprécier. Que l'estime que les saints ont fait de la grâce, nous fasse comprendre que l'amitié de Dieu est le plus grand de tous les biens!

767. Il y a la grâce actuelle, qui est un secours que Dieu nous fournit pour faire le bien. Sans cette grâce nous ne pouvons rien pour notre salut; mais avec la grâce nous pouvons tout, et nous sommes puissants dans notre faiblesse même, selon le langage de saint Paul (1). (V. nos 3836, 3840

(1) Il est nécessaire, toutefois, de coopérer à la grâce.

Deux solitaires transportaient de la terre dans des sacs, et le plus jeune s'impatientait toujours. L'autre l'invitait à la patience, lui disant de la demander à Dieu. « Il y a longtemps que je la demande, » répondit le plus jeune. Alors le plus âgé l'invite à l'aider à charger son sac, l'autre obéit et y met toutes ses forces ; mais pendant qu'il soulevait le sac, le plus âgé le retenait tant qu'il pouvait, et le sac retomba à terre. « Que vous sert mon secours, » écria le jeune ermite, si vous cherchez à le rendre inutile ? — Et que nous sert la grâce de Dieu, si, après l'avoir obtenue, nous n'y coopérons pas et si nous y résistons ?

et suiv.) Les moyens d'obtenir la grâce sans laquelle nous ne pouvons rien, ni peu ni beaucoup, sont les sacrements et la prière.

768. I. **Des sacrements.** — C'est là un des grands moyens de salut. Notre-Seigneur les a établis pour nous rendre participants de ses mérites : chacun d'eux est comme un canal par lequel découle sur nous la grâce de Dieu. Les uns nous donnent l'amitié de Dieu, quand nous avons le malheur d'en être privés; les autres l'augmentent et la fortifient en nous, quand nous la possédons déjà; mais chacun nous procure une grâce particulière, en rapport avec le but que Notre-Seigneur s'est proposé en l'instituant.

Il ne faut donc pas juger des sacrements d'après les apparences. Montrez un billet de banque à un enfant, il n'y voit qu'un morceau de papier, avec lequel il s'amuse. Présentez-le à une personne intelligente et au courant des affaires, elle y voit une valeur précieuse qu'elle conserve avec soin, si si vous le lui donnez. Un homme qui juge d'après les sens, ne voit dans le baptême que de l'eau versée sur la tête d'un enfant: un chrétien éclairé de la foi, y voit la grâce de Jésus-Christ qui lave l'âme, pendant que l'eau coule sur le front. (voir nº 2477.)

« Si quelqu'un dit que les sacrements de la loi nouvelle n'ont pas tous été institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou qu'ils sont plus ou moins de septs, savoir: le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage, ou que quelqu'un de ces sept n'est pas un vrai sacrement, qu'il soit anathème! « Ainsi parle l'Eglise par le saint concile de Trente. Trois sacrements impriment à l'âme une empreinte, une marque, un caractère ineffaçable, et par conséquent on ne peut les recevoir qu'une fois. Ce sont le Baptême, la Confirmation et l'Ordre.

769. Les sacrements doivent, pour produire leur effet, être administrés par les ministres que Dieu a déterminés pour chacun d'entre eux, et il faut que celui qui les administre ait l'intention de faire ce que fait l'Eglise et emploie la matière et la forme voulues. Le ministre des sacrements agit au nom de Jésus-Christ qui est leur ministre principal. C'est pourquoi leur effet ne dépend pas des dispositions de celui qui les administre. Un buisson ne produit pas de raisins, dit-on, c'est vrai; mais la vigne est tellement féconde qu'elle étend quelquefois ses rameaux sur des buissons et qu'elle étale ses grappes sur leurs épines. Le voyageur altéré et qui voit ces raisins s'en désaltère. Il cueille la grappe et laisse l'épine. Jésus-Christ c'est la vrai vigne féconde qui étend ses fruits jusque sur les épines d'un ministre qui serait indigne.

Personne ne donne ce qu'il n'a pas; mais un instrument peut servir à donner ce qu'il n'a pas lui-même et ce qu'un autre a. La plume n'a point de lettres et elle en trace de nombreuses sur le papier. Le pinceau du peintre n'a point de tête, ni de bras, ni de jambes, et il les reproduit dans un tableau. Le domestique d'un grand seigneur peut être bien pauvre, et il peut avoir commission de son maître de vous donner une forte somme.

Le prêtre dans les sacrements est l'instrument de Jésus-Christ: il peut donc, n'eût-il pas lui-même la grâce, vous la donner de sa part. Dieu envoya des pains au prophète Elie dans le désert, une fois par un ange, une autre fois par un corbeau. Elie ne s'en plaignit pas et ne songea qu'à bé-

nir la Providence qui veillait sur lui. Quand un homme est en prison, se plaint-il de ce que le prince lui envoie sa grâce par un messager contrefait ou mal vêtu? Un médecin malade peut quand même guérir un malade: il importe peu que la semence soit jetée dans un champ par une main blanche ou par la main d'un lépreux, que l'eau qui arrose une prairie passe par un canal d'argent ou par un canal de plomb.

Les sacrements par eux-mêmes produisent la grâce dans celui qui les reçoit; mais cette grâce est plus ou moins abondante selon les dispositons plus ou moins parfaites du sujet. Le feu brûle tant qu'il peut, si un bois prend feu plus difficilement qu'un autre, c'est qu'il est trop vert. Le soleil par lui-même remplit l'air de lumière, mais les nuages peuvent empêcher sa lumière d'éclairer l'air. De là la nécessité de se préparer à les recevoir.

Si vous étiez en présence d'un coffre plein de pièces d'or et qu'on vous permît d'en prendre vos pleines mains; si ayant les mains pleines de terre ou de paille, vous n'en saisissiez des extrémités du doigt que cinq ou six, ne serait-ce pas votre faute? Hélas! c'est ce qui arrive à ceux qui s'approchent des sacrements le cœur plein de pensées terrestres ou de bagatelles. (V. fréquentation des sacrements, nº 2423.)

770. **Le Baptême.** — 1º *Sa nécessité.* Sans le baptême, personne ne peut être admis dans le sein de l'Eglise catholique, ni participer aux autres sacrements. Par le Baptême nous devenons chrétiens; et saint Louis, roi de France, était plus fier de son titre de chrétien que de celui de roi; et au lieu de signer, Louis, roi de France, il signait Louis de Poissy, parce que c'est à Poissy qu'il avait été baptisé (1). (V. nº 480.)

Par conséquent: 1º obligation grave pour les parents de faire baptiser leurs enfants, lors même qu'ils viendraient au monde peu après avoir été conçus. Si une femme venait à mourir avant de mettre son enfant au monde, il faudrait que les parents prissent leurs mesures pour baptiser l'enfant qui ne meurt pas toujours en même temps que sa mère. 2º Différer pendant longtemps le baptême à un enfant, c'est une faute; et, s'il y avait danger de mort, un délai serait bien plus criminel encore. (V. nºs 774 et suiv.)

771. 2º *Ses effets.* — L'effet du baptême est de laver l'âme, de la purifier du péché originel et, si celui qui est baptisé était déjà avancé en âge, de tous les péchés qu'il aurait commis depuis l'usage de la raison. De plus, le baptême délivre l'âme de toutes les peines dues au péché, en sorte que celui qui meurt après le baptême ne passe pas par le purgatoire. (V. nºs 781 et suiv.)

772. 3º *Le ministre de ce sacrement.* — C'est le curé ou un autre prêtre, qui a obtenu la permission du curé, qui administre ordinairement le sacrement de baptême; mais comme ce sacrement est si nécessaire, Dieu dans sa miséricorde n'a pas voulu que personne en fût privé, et il veut qu'en cas de nécessité, toute personne, homme ou femme, même héréti-

(1) Le général Drouot, comte de l'Empire, aide de camp de Napoléon I, qui l'appelait le sage de la grande armée, disait à l'empereur qu'il ne désirait qu'une chose, d'habiter sur la paroisse où il avait été baptisé.

L'idée de son baptême, par lequel il avait été fait enfant de Dieu, pénétrait son cœur d'un pieux souvenir, et l'église où il avait reçu ce sacrement de vie formait pour lui, avec tout son territoire, une patrie spirituelle, qui ne lui était pas moins chère que la patrie temporelle.

que ou infidèle, puisse donner le baptême en ayant l'intention de faire ce que fait l'Eglise.

773. 4° *Matière et forme.* — Voici maintenant ce qui est requis pour donner le baptême: 1) de l'eau naturelle, de l'eau de pluie, de fontaine qu'on verse sur la tête de l'enfant, et en cas de nécessité, si on ne pouvait pas la verser sur la tête de l'enfant, on la verserait sur la poitrine, sur les épaules ou sur tout autre partie du corps; 2) En même temps qu'on verse l'eau, il faut prononcer nécessairement ces paroles: Enfant, je te baptise au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. On ne peut omettre le mot *je te baptise.* Si donc on se contentait de dire, en versant l'eau: *Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit,* l'enfant ne serait pas baptisé. Il faut même éviter d'omettre le petit mot *et*; ainsi il ne faut pas dire: Je te baptise au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit; mais bien: Je te baptise au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. 3) Il faut de plus un parrain ou une marraine, on peut admettre l'un et l'autre, mais pas plus. C'est un abus étrange d'inviter au baptême des jeunes gens de différent sexe qui, à cette occasion, se livrent à des fêtes mondaines, à des conversations coupables. C'est un devoir pour les parents de faire cesser un tel usage et de le bannir de leurs maisons. Rappelons-nous souvent les promesses de notre baptême et examinons si nous y avons été fidèles. (V. n^os^ 785 et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LE BAPTÊME.

774. Saint Augustin raconte qu'une femme, ayant vu mourir son enfant avant qu'il reçût le baptême, était inconsolable. Elle courut à l'oratoire de saint Etienne, et fit la prière suivante: « Saint martyr, vous voyez que j'ai perdu toute ma consolation. Rendez-moi mon enfant, afin que je puisse le retrouver devant celui qui vous a couronné. » Elle pria jusqu'à ce que l'enfant fût ressuscité. On le baptisa et bientôt après il mourut; et la mère, tout heureuse, le porta au tombeau. Elle avait l'espoir de le retrouver dans le sein de Dieu.

775. *Péché originel.* Un chrétien engendre un enfant qui est homme, mais qui n'est pas chrétien; car il l'engendre non en tant qu'il est chrétien, mais en tant qu'il est homme. Nos parents nous communiquent le péché originel qu'ils n'ont plus, et non les autres péchés dont ils sont coupables, car en engendrant on communique la nature, et non les qualités de la personne. Un savant engendre un enfant ignorant. Vous semez un grain qui est dépouillé de toute paille et vous recueillez du froment enfermé dans l'épi; vous semez un pépin de pomme reinette et vous n'avez qu'un sauvageon qui aura besoin d'être greffé.

Que préféreriez-vous d'être sujet à la migraine ou privé de la vue? être sujet à la migraine, c'est une peine de sens; être privé de la vue, c'est une peine de dam. Vous voyez donc par là qu'une peine de dam et de privation peut être souvent plus à craindre qu'une peine qui affilige les sens. Et si c'est une si grande disgrâce d'être privé de la vue qui nous est commune avec les moucherons, combien plus d'être privé de la vue qui nous est commune avec les archanges! S'il vous semble que c'est un si grand mal, de ne point voir des jardins, des maisons et des prairies, combien plus de ne voir point Dieu qui est l'assemblage et le trésor de toutes sortes de biens! *Ostendam tibi omne bonum.* Si c'est un malheur si sensible que d'être privé de la lumière corporelle pour un peu de temps, combien plus d'être privé de la lumière spirituelle et divine pour une éternité! L'enfant mort-né en sera privé, ne vous y trompez pas; c'est un article de foi, il n'est pas permis d'en douter. Il est souillé du péché, dit saint Paul: *In Adam omnes peccaverunt;* et rien de souillé

n'entrera dans le ciel, dit saint Jean ; ne dites pas: comment peut-il se faire que ces enfants soient séparés de Dieu ? Un bon homme dont saint Augustin parle, était tombé dans un puits profond où il y avait assez d'eau pour l'empêcher de se blesser, mais par bonheur il n'y en avait pas assez pour le noyer. Un de ses amis, passant par là et l'entendant crier, s'approche du puits et lui dit: Et comment êtes-vous tombé là? Il répond: Songez plutôt, lui dit-il, comment vous m'en retirerez. Ainsi il importe peu de savoir comment les hommes tombent tous dans le péché par la désobéissance d'Adam ; mais il importe beaucoup de savoir comment il faut les en retirer. Et c'est le baptême qui les purifie de toute souillure. Nous l'avons reçu, ayons soin d'en conserver les effets.

776. Quand un oiseau ne peut voler, un poisson nager, un coursier courir, ou du moins quand ils ne font ces divers exercices qu'avec peine, nous n'hésitons pas à reconnaître qu'ils sont empêchés par quelque infirmité d'accomplir ces œuvres qui leur sont si propres et si naturelles. Or, il n'est pas moins propre ni moins naturel à la créature raisonnable de vivre de la raison, c'est-à-dire d'une manière conforme à la loi de la vertu. Et cependant, ils sont bien rares les hommes, et nous pouvons même dire les chrétiens, qui vivent de la sorte! D'où vient cela? Est-il possible de ne pas reconnaître qu'une créature qui ne peut faire, ou qui ne fait qu'avec difficulté extrême des actes si conformes à sa nature, est infirme et malade? Y a-t-il encore rien de plus juste, de plus obligatoire, de plus conforme à toute loi naturelle que d'honorer, de servir et d'aimer par dessus toutes choses le souverain Seigneur de l'univers, dans lequel nous avons la vie, le mouvement et l'être, et sans la vertu duquel nons ne pourrions ni ouvrir la bouche, ni respirer? Qu'arrive-t-il cependant? Les hommes n'estiment rien dans le monde moins que cet important devoir, qui devrait être préféré à tous les autres. Où trouver un plus frappant indice de la commune infirmité dont nous parlons? Ajoutons encore que l'homme a un corps et une âme ; son corps le rapproche des bêtes, et son âme le rend semblable aux anges; quoique l'âme soit sans comparaison plus excellente que le corps, tous ses sentiments, tous ses soins, tous ses travaux, l'homme les emploie à servir et à fêter le corps qui mourra demain, sans prendre aucun souci de son âme, cette partie excellente de son être qui est destinée à vivre éternellement dans une gloire sans fin ou dans des peines qui ne s'éteindront jamais. N'est-ce pas assez de ces désordres et de tant d'autres semblables pour nous découvrir les infirmités de notre nature? En faut-il davantage pour rendre évidentes la corruption et la faiblesse spirituelle de la nature humaine qui fait défaut sur des points si essentiels et si nécessaires à la vie?

Quand nous voyons une créature manger de la terre avec plaisir, nous comprenons qu'elle est malade, puisqu'elle aime tant une nourriture contraire à sa nature. Qu'y a-t-il de plus contraire à la nature de la créature raisonnable, qu'est-ce qui lui est plus nuisible que le péché, cette œuvre contre toute raison? Or, en voyant les hommes si affamés d'une nourriture contraire à leur nature, qu'on ne voit presque plus dans le monde que péchés sur péchés, peut-on s'empêcher de reconnaître qu'il y a dans la nature humaine quelque infirmité qui la porte à rechercher sans cesse une chose qui lui est si nuisible et si contraire? (B. L. de Grenade.)

777. Saint Augustin a dit: « Le genre humain trouva sa perte dans la chute de celui dont il devait descendre; tel fut le premier homme, telle fut sa postérité, c'est une loi générale que les enfants suivent la condition de leurs pères; le fils de parents nobles est noble, celui de parents obscurs est obscur; la liberté et l'esclavage se transmettent avec le sang. »

778. De même que celui qui élève des oiseaux, s'il les voit s'échapper, et qu'ensuite il les ressaisisse, leur arrache les plumes, ou leur coupe les ailes, de peur que l'envie ne leur prenne de s'envoler encore ; de même le Seigneur, voyant que l'homme s'enorgueillissait des dons magnifiques et innombrables qu'il avait reçus à son origine, le dépouilla justement de ses dons, et le laissa comme sans plumes

de peur qu'il ne cherchât de nouveau dans les bienfaits divins des ailes pour s'élever. En effet, que méritait-il autre chose, lui qui avait abusé des dons célestes, au point de tirer vanité de ce qui devait le porter à chérir son Créateur? (B. L. de Grenade.)

779. « Dieu, auteur de l'être, ayant voulu le donner aux enfants dépendamment de leurs parents, les a mis par ce moyen sous leur puissance, et a voulu qu'ils fussent, et par leur naissance et leur éducation, le premier bien qui leur appartînt. Sur ce fondement, il paraît que punir les pères dans leurs enfants, c'est les punir dans leur bien le plus réel; c'est les punir dans une partie d'eux-mêmes, que la nature leur a rendue plus chère que leurs propres membres, et même que leur propre vie; en sorte qu'il n'est pas moins juste de punir un homme dans ses enfants, que de le punir dans ses membres et dans sa personne. Et il faut chercher le fondement de cette justice dans la loi primitive de la nature, qui veut que le fils tienne l'être de son père, et que le père revive dans son fils comme dans un autre lui-même.

Les lois civiles ont imité cette loi primordiale; puisque, selon leurs dispositions, celui qui perd la liberté ou le droit de citoyen, ou celui de la noblesse, les perd pour toute sa race: tant les hommes ont trouvé juste que ces droits se transmissent avec le sang, et se perdissent de même. Et cela, qu'est-ce autre chose qu'une suite de la loi naturelle, qui fait regarder les familles comme un même corps dont le père est le chef, qui peut être justement puni aussi bien que récompensé dans ses membres.

Bien plus, parce que les hommes, naturellement sociables, composent des corps politiques, qu'on appelle des nations et des royaumes, et se font des chefs et des rois; tous les hommes unis en cette sorte sont un même tout, et Dieu ne juge pas indigne de sa justice, de punir les rois sur leurs peuples, et d'imputer à tout le corps le crime du chef.

Combien plus cette unité se trouvera-t-elle dans les familles, où elle est fondée sur la nature, et qui sont le fondement et la source de toute société. Reconnaissons donc cette justice, qui venge les crimes des pères sur les enfants. (Bossuet.)

780. Quelques auteurs assurent que Constantin avant sa conversion au christianisme, était infecté de la lèpre et que les médecins lui avaient dit que, pour guérir, il fallait se faire un bain de sang humain. Il se disposait à faire égorger plusieurs petits enfants pour avoir de leur sang; saint Pierre lui apparut, et lui donnant horreur d'une cruauté si détestable, lui dit qu'il devait plutôt se baigner dans les eaux salutaires du baptême: ce qu'ayant fait, il se trouva entièrement guéri. Mais supposons qu'il eût suivi le conseil des médecins, et qu'ayant été nettoyé de sa lèpre dans le sang de ces petits enfants, il eût été si mal avisé que de hanter les lépreux et d'en reprendre le mal, qu'en eût-on dit? qu'en eût-on pensé? n'eût-on pas dit qu'il méritait bien de n'en être jamais délivré? Vous étiez atteint de la maudite lèpre du péché, le Fils de Dieu vous en a affranchi par le baptême, en vous baignant en son sang adorable, dont la moindre goutte est mille fois plus précieuse que le sang de tous les enfants du monde; ne serez-vous pas bien misérable, si pour un plaisir sensuel ou pour une folle passion, vous retombez dans le péché! Ne le faites pas, jeunes gens, si vous êtes sages! Ne le faites pas, jeunes filles! si vous avez encore la grâce baptismale, si vous êtes encore revêtue de cette belle robe, que saint Augustin appelle la robe de soie, *vestem holosericam*, de cette robe d'innocence qu'on vous a donnée au baptême, conservez-la soigneusement. Il n'y a point d'étoffe si précieuse que la soie, mais il n'y en a point aussi d'aussi difficile à nettoyer, quand elle est une fois gâtée: il n'est rien d'aussi grande valeur que l'innocence; rien d'aussi difficile à recouvrer, quand elle est une fois perdue.

781. Nos corps deviennent les membres de Jésus-Christ; de là découle le respect que nous nous devons à nous-mêmes. Ne serait-ce pas une difformité monstrueuse et bien dénaturée, si au chef, à la tête d'un très bel homme était joint un corps de bête brûte? si quelqu'un avait une tête d'homme, des pattes de lion, un corps de pour-

ceau, une queue de serpent: Jésus est le chef de l'Eglise, nous en sommes les membres : quel déshonneur lui faisons-nous, quelle monstruosité mettons-nous dans son corps en lui étant si dissemblables ? Il est doux comme un agneau, pur comme les rayons du soleil, et simple comme une colombe, et nous sommes farouches comme des lions, immondes comme des pourceaux et trompeurs comme des serpents. Pensons-nous qu'on puisse souffrir dans le ciel une telle difformité, que nous puissions lui être associés dans la vie de la gloire, en lui étant si dissemblables dans la vie de la grâce ? Je vous demanderai volontiers, mes Frères, si quand vous êtes venus dans cette église, votre tête est entrée par une porte, vos pieds et vos mains par une autre ? Il est clair et indubitable, qu'il faut que le chef et les membres passent par un même chemin, qu'ils entrent par une même porte. Or, par quelle voie est-ce que Jésus-Christ est entré au ciel ? Il le répète si souvent: *Oportuit Christum pati et ita intrare in gloriam suam. Oportuit*, ç'a été une nécessité ; donc il nous faut passer par là, ou bien n'y pas être reçus.

782. Bérenger, comte de Provence, qui fut depuis beau père de saint Louis, s'étant jeté dans de mauvaises affaires et étant presque réduit à l'extrémité par ses grandes profusions, un pèlerin se présente à lui ; il le reçoit en sa maison ; le voyant adroit, il lui met entre les mains l'économie de sa maison, et la surintendance de ses affaires. Il s'en acquitte si adroitement et avec tant de bonheur, qu'en fort peu de temps il dégage la maison du comte, il la décharge de toutes ses dettes, il triple son revenu, il remplit ses coffres d'or et d'argent ; il fait même de grands biens à tous les gens de mérite ; il met cette famille dans une telle prospérité, que le comte ayant quatre filles, elles furent mariées toutes quatre à des rois. Ce bon pèlerin ayant ainsi remis cette maison, voyant que des envieux le calomniaient auprès de son maître, et disaient qu'il ne lui était point fidèle, il lui rend un compte exact de sa gestion et s'en va comme il était venu, le bâton à la main. Ce départ ne fut-il pas un grand désastre pour cette maison ? Mais supposons que le comte, sentant combien il lui était nécessaire, l'eût rappelé, et que deux mois après, sans aucun sujet, il l'eût pris par les épaules, et lui eut dit : Sortez-d'ici, on n'a que faire de vous; que quelques temps après, il l'eût encore rappelé, et puis chassé honteusement, qu'il eût ainsi fait dix ou douze fois de suite, qu'en eût-on pensé ? N'eût-on pas dit que le comte méritait que les enfants le montrassent au doigt, et qu'on lui jetât de la boue par les rues? Voilà cependant ce que vous faites, non pas à un pèlerin, à un valet ou à un homme, mais à un Dieu ; il y a douze, quinze et vingt ans. Le Saint-Esprit est entré en votre âme par le baptême, il a payé toutes ses dettes, il l'a enrichie, anoblie, dotée, comblée de grâces, mariée au Roi des rois, vous le chassez honteusement de votre cœur, pour y recevoir son ennemi ; vous vous ravisez, et le rappelez chez vous, quand vous allez à confesse ; et quinze jours après, vous lui dites: Retirez-vous d'ici, on n'a que faire de vous, on y aime bien mieux Satan. Vous faites ainsi tous les ans, deux fois, quatre fois, huit fois ; et pour huit jours que le Saint-Esprit possède votre cœur, Satan le possède trois mois : Quelle horrible indignité ? Quelle monstrueuse ingratitude ! Quel affront effroyable au Saint-Esprit ! Pensez-vous que cette injure soit de mince conséquence ? pensez-vous qu'il soit aisé d'obtenir pardon d'un tel outrage ! (Le Jeune.)

783. Au XIIIe siècle, un prince mongol, Usun-Cassan, qui était païen, épousa la fille du roi d'Arménie, qui était fervente chrétienne. Quand elle fut sur le point de devenir mère, le père défendit de faire baptiser l'enfant. La pieuse princesse priait Dieu avec larmes de changer le cœur de son mari. Dieu récompensa sa foi par un miracle. L'enfant naquit, mais portant sur son visage l'image du péché originel. Jamais on ne vit d'enfant plus hideux. Usun en parut au désespoir. La mère lui dit que le baptême seul pourrait faire disparaître cette laideur. Usun se laissa fléchir ; et une fois baptisé, l'enfant devint beau comme un ange. Son père, ravi de ce prodige, embrassa la foi chrétienne.

784. Ingo, duc de Carinthie, voulut un jour rendre sensible à tous ses sujets la

noblesse que donne au chrétien le baptême. Il invita à un grand repas un grand nombre de pauvres qui étaient baptisés et tous les nobles de son royaume qui n'étaient pas encore chrétiens. La table des nobles fut dressée dans une cour, et le duc ne leur fit servir que des mets grossiers; les pauvres, au contraire, furent admis à la table du duc, qui les traita avec une grande magnificence. A la fin du repas, les nobles furieux, lui demandèrent la raison de cette conduite. « Ces pauvres, leur dit-il avec calme, sont les enfants de Dieu et méritent par là même tout honneur. Dès que vous vous en serez rendus dignes, par le baptême, vous y aurez le même droit. » La leçon porta ses fruits, et bientôt tous les grands se firent chrétiens.

785. On raconte d'Alexandre le Grand, ce conquérant fameux, qu'on lui amena un jour un pirate célèbre par ses brigandages. Le prince lui demanda son nom. « Je m'appelle Alexandre, répondit le pirate. — Il te faut changer de nom ou de profession, » reprit le héros. Changeons notre nom de chrétien, ou vivons selon les engagements contractés à notre baptême.

786. Elpidophore, après avoir reçu le baptême, renonça à la foi de Jésus-Christ, et devint persécuteur des catholiques. Il cita à son tribunal le saint diacre Murita, qui avait été son parrain. Celui-ci apporta au tribunal, caché sous son manteau, les vêtements blancs dont Elpidophore avait été revêtu après son baptême. « Voilà, lui dit-il, en les lui montrant, les témoins de ton apostasie. Ils t'accuseront au tribunal de Dieu. Cette robe blanche se changera en vêtements de feu et de flammes qui te dévoreront pour l'éternité. » A ce langage Elpidophore se retira confus.

787. Pendant le siège de Rhodes, que soutenait avec un grand courage les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, un soldat chrétien passa au camp du sultan, Soliman II. Ce dernier, tout heureux de voir venir à lui ce traître, lui fit les plus belles promesses, s'il lui indiquait les endroits faibles de la place. Le chrétien révéla tout; et quand Soliman se fut emparé de la place, il vint lui demander la récompense de sa perfidie. « Misérable, répondit Soliman, je vais te donner ce que tu mérites. » Et aussitôt il donna ordre de se saisir de lui et de l'écorcher tout vivant. Au jour de ses vengeances, le Seigneur punira d'une manière terrible ceux qui auront trahi les serments de leur baptême.

788. Baronius rapporte que Julien l'Apostat, après son infâme apostasie, conçut une haine si violente contre le saint baptême, qu'il tourmentait jour et nuit son imagination pour trouver un moyen de se débaptiser. Il fit, à cet effet, préparer un bain de sang de chèvre et s'y plongea, pensant que ce sang impur de victimes consacrées à Vénus effacerait de son âme le caractère sacré du baptême. La conduite de cet apostat vous paraît abominable, cependant il n'avait pas tout à fait tort, car il aurait bien moins souffert en enfer, s'il y était descendu sans le sceau du chrétien. Mon pauvre pécheur, vous allez trouver étrange le conseil que j'ai à vous donner, et cependant, à le bien prendre, c'est un conseil de miséricorde. Pourqu'il vous fasse plus d'impression, je me jette à vos genoux et je vous conjure, mon cher frère, par le sang de Jésus-Christ, par les entrailles de Marie, de changer de vie, de rentrer dans la voie qui conduit au ciel, et de faire tout votre possible pour appartenir au petit nombre de ceux qui se sauvent. Si, au lieu de prendre ce parti, vous voulez poursuivre votre marche vers l'abîme, voici, hélas! le conseil que je vous donne : tâchez au moins de trouver quelque moyen d'effacer votre baptême. Malheur à vous, si vous paraissez en enfer avec ce signe sacré sur le front! Malheur à vous! combien votre confusion en sera plus grande! Faites donc ce que je vous propose : Si vous ne voulez pas vous convertir, allez dès aujourd'hui, supplier votre curé d'effacer votre nom du registre des baptêmes, afin qu'il ne reste plus aucun souvenir que vous ayez jamais été chrétien. Suppliez aussi votre ange gardien d'effacer de son livre toutes les grâces, les bons mouvements, les secours salutaires qu'il vous a donnés par ordre de Dieu ; malheur à vous, si on en a connaissance! Adressez-vous même à Jésus-Christ et dites-lui hardiment de reprendre sa foi, son baptême, ses sacrements. Eh bien! vous frémissez d'horreur. Vous n'oseriez

formuler une pareille demande. (S. Léonard.) Elle serait du reste inutile, car ni vous, ni le démon, ni le prêtre lui-même ne peuvent effacer ce caractère sacré ; donc vous n'avez qu'un parti à prendre, c'est de vivre en chrétien.

789. Ce que le père de Louis XVI inspirait à ses enfants encore bien plus que science, c'était la vertu, la piété, la droiture du cœur, la sensibilité envers les malheureux. Il ne négligeait aucune occasion de leur donner là-dessus quelques leçons utiles : il leur en fit une des plus frappantes le jour qu'on suppléa les cérémonies de leur baptême. Après que leurs noms furent inscrits sur le registre de la paroisse, il se le fit apporter, et, l'ayant ouvert, il leur fit remarquer que celui qui les précédait était le fils d'un pauvre artisan, et leur dit ces belles paroles : « Vous le voyez, mes enfants ; aux yeux de Dieu les conditions sont égales, et il n'y a de distinction que celle que donnent la foi et la vertu : vous serez un jour plus grands que cet enfant dans l'estime des peuples, mais il sera lui-même plus grand que vous devant Dieu, s'il est plus vertueux. » (Rohrbacher.)

790. **La Confirmation.** — Par le baptême nous devenons les enfants de Dieu ; par la confirmation, les soldats de Jésus-Christ. Ce sacrement donne au chrétien la plénitude des dons du Saint-Esprit, afin d'affermir en lui la foi et de le porter à la défendre généreusement. Le Saint-Esprit, c'est la troisième Personne de la sainte Trinité, vrai Dieu comme le Père et le Fils. (V. Effets, nº 4242.)

791. 1) *Sa nécessité.* Quoique ce sacrement ne soit pas absolument nécessaire pour aller au Ciel, celui qui négligerait de le recevoir, commettrait une faute ; et si quelque personne déjà avancée en âge n'avait pas reçu ce sacrement, elle devrait en parler à son confesseur, et ensuite se présenter à l'Evêque, dès qu'il administrera ce sacrement dans la paroisse ou dans les paroisses voisines (1).

792. 2) *Le ministre.* L'Evêque, ou un prêtre ayant reçu ce pouvoir du Souverain Pontife, peuvent seuls donner la confirmation.

793. 3) *Matière et forme.* Il faut être présent, quand on reçoit ce sacrement, à l'imposition des mains de l'Evêque, qui se fait au commencement de la cérémonie, et surtout il est nécessaire de recevoir l'onction que l'Evêque fait au front de chaque confirmand avec le saint chrême, qui est un mélange d'huile et de baume. Pendant cette onction, l'Evêque appelant le confirmand par son nom, lui dit : Je vous marque du signe de la croix, et je vous confirme par le chrême du salut, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ; et c'est alors que le confirmand reçoit le sacrement.

794. 4) *Le confirmand* doit *(a)* être instruit des principaux mystères, de la foi ; *(b)* être en état de grâce ; ce serait un sacrilège de recevoir la confirmation avec une faute grave sur la conscience. Il est donc bien de s'y préparer par la confession ; mais il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour le recevoir. Avons-nous le courage chrétien que ce sacrement nous a ins-

(1) (*a*) Un certain Novatus, qui avait été converti à la foi, apostasia pendant les persécutions ; et les fidèles crurent que cette lâcheté et cette chute avait pour cause sa négligence à recevoir le sacrement de Confirmation.

(*b*) Thémistocle dit aux Athéniens qui redoutaient un général crétois nommé Theutides : « Ne craignez pas Theutides, car s'il a une épée, il n'a pas le courage de la tirer du fourreau. » On peut tenir un semblable langage de ceux qui ont été baptisés et non confirmés.

(*c*) Les missionnaires du Japon au XVII siècle assuraient qu'ils n'avaient vu nulle part les chrétiens recevoir avec autant de piété le sacrement de confirmation qu'au Japon, aussi le Japon fournit-il dans ce siècle, deux millions de martyrs.

piré, et ne rougissons-nous pas quelquefois par respect humain des devoirs que la religion nous impose et des pratiques qu'elle encourage ?

795. **L'Eucharistie.** — 1° C'est un sacrement qui contient réellement et en vérité, le corps, le sang, l'âme, la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le même Fils de Dieu qui s'est fait homme, qui est né dans une étable, qui est mort pour nous sur la croix, qui est remonté au Ciel après sa résurrection, est réellement dans l'Eucharistie. Il est tout entier, soit dans l'hostie ou une parcelle d'hostie, sous l'apparence du pain, soit dans le calice, sous l'apparence du vin. En vertu de la toute-puissance de Dieu, qui l'a ainsi voulu dans son amour pour nous, les paroles de la consécration, qui sont prononcées par le prêtre à l'autel, font perdre au pain et au vin leur substance et les changent au corps et au sang de Jésus-Christ. (V. 2470.)

796. 2° *Effets :* 1) Comme le pain terrestre nourrit le corps, de même le pain céleste nourrit l'âme ; il conserve en nous la vie spirituelle. 2) Il nous sert de remède, nous purifiant des fautes vénielles et nous préservant des fautes mortelles. 3) Il dépose en notre corps un germe de résurrection et de gloire.

797. 3° *Dispositions :* 1) *Du corps : (a)* Il faut être à jeun, c'est-à-dire n'avoir ni bu ni mangé depuis minuit ; n'eût-on avalé volontairement qu'une goutte d'eau, une miette de pain, on ne pourrait pas communier sans faire un sacrilège; mais si on porte quelque chose à sa bouche et qu'on le rejette aussitôt sans avoir rien avalé, ou bien si l'on n'est pas sûr d'avoir avalé quelque chose, on peut communier. *(b)* Il convient d'être vêtu proprement, mais modestement. Des habits pauvres, mais propres, sont bien vus du Dieu qui aime les pauvres ; une mise riche, mais immodeste, l'offenserait.

2) *De l'âme.* Il faut être en état de grâce, c'est-à-dire n'avoir aucun péché mortel sur la conscience. Si on a eu le malheur de commettre un péché mortel, c'est une obligation grave de se confesser avant de communier. Il ne suffirait pas dans ce cas de se préparer à la communion par la contrition parfaite. Un péché oublié involontairement en confession n'empêche pas une bonne communion ; on va sans crainte à la table sainte, même avec un péché oublié ; mais on ne manque pas de l'accuser ensuite, dans sa plus prochaine confession. Un péché veniel, commis depuis l'absolution reçue, n'empêche pas non plus de faire une bonne communion.

798. 4° *Obligation de communier :* 1) Au temps pascal ; 2) à l'article de la mort. L'obligation de communier en danger de mort existe même pour les enfants ; dès qu'ils sont en état de se confesser, ils peuvent et doivent recevoir le viatique. Les parents seraient donc bien coupables, s'ils laissaient mourir un enfant de sept ans sans le faire confesser et communier ; il faudrait même faire recevoir ces sacrements à des enfants plus jeunes, s'ils étaient capables de discerner le bien du mal et l'Eucharistie d'un pain ordinaire. Pour exhorter un malade à recevoir le viatique et avertir le prêtre, il faut bien se garder d'attendre que l'état du malade soit désespéré.

On risquerait par ces retards de compromettre son salut éternel, et on le priverait d'un secours puissant. (1)

(1) Le général Drouot venait d'être sérieusement malade, en voyant arriver son médecin : « Docteur, dit-il, je suis mieux. » Le Docteur constatant, en effet, un mieux très sensible : « D'où vient, dit-il, cette amélioration ? » « J'ai communié ce matin, » répondit le général.

799. « On doit savoir, ajoute saint Liguori, qu'il est très difficile de se maintenir dans la grâce de Dieu, quand on se contente de communier une fois chaque année, comme font ceux qui ont peu de soin de leur salut éternel. L'expérience prouve, ainsi que la raison, qu'une âme, longtemps privée de cette divine nourriture, ne peut guère avoir la force de résister aux tentations et qu'elle tombe facilement dans le péché. Pour éviter ce grand malheur, rien n'est plus efficace que la communion fréquente et même quotidienne. Et qu'on ne se laisse pas arrêter par une humilité mal entendue ; car, pour communier tous les jours, il ne faut pas des dispositions plus parfaites que pour communier à Pâque. Il suffit, et c'est certain, d'être en état de grâce et d'avoir une intention droite. Pie X l'a déclaré. (V. nº 135.) Il l'a déclaré même pour les enfants qui ont fait leur première communion. L'Eucharistie est en même temps un sacrifice, c'est-à-dire qu'à la sainte messe Notre-Seigneur s'immole comme sur le calvaire, quoique d'une manière non sanglante, et il s'y offre à son Père pour notre salut. (V. nº 2580.)

800. **Le sacrement de pénitence ou la confession.** — 1º *Définition et effets.* — *Notre-Seigneur* a dit à ses ministres : *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez.* C'est en vertu de ce pouvoir que les prêtres donnent l'absolution aux pénitents bien disposés. C'est là le sacrement de Pénitence, qui remet tous les péchés commis après le baptême, et donne à celui qui le reçoit, une nouvelle force pour résister aux tentations.

801. 2º *Dispositions.* 1) *La foi.* Sans elle impossible de plaire à Dieu. (On peut en rappeler les motifs et les principaux mystères.) 2) *L'espérance. Spe salvi facti sumus* (en rappeler au besoin les motifs qui sont : la promesse, la puissance, la bonté et la fidélité de Dieu, les mérites de Notre-Seigneur.) En préparant à l'absolution, on ferait avec fruit devant le peuple les actes de foi et d'espérance, l'invitant à les produire.) 3) *La prière.* Sans Dieu nous ne pouvons rien. Impossible de nous relever s'il ne nous tend la main. Appelons-le donc à notre secours. Mon Jésus, miséricorde ! *Converte me et convertar.*

802. 4) *L'examen.* Par une négligence grave dans l'examen, oublier une ou plusieurs fautes graves, c'est faire une mauvaise confession. Il faut donc parcourir les commandements de Dieu et de l'Eglise et voir en quoi on les a transgressés. Si on ne sait pas s'examiner, on cherche ce que l'on peut trouver. Si on sait lire, on se sert d'un livre ; et on prie ensuite au besoin le confesseur de compléter lui-même l'examen.

5) *La confession.* Il faut dire tous ses péchés mortels au moins, il n'est pas absolument nécessaire de dire les péchés véniels. Dans le doute, si un péché est grave, interrogez simplement votre confesseur. Il faut de plus dire les espèces différentes des péchés mortels. Il ne suffit pas de dire : j'ai péché ; il faut dire quelle sorte de péché on a fait, si c'est un blasphème, un vol. Il ne suffit pas même de dire : j'ai péché contre la pureté, il faut expliquer quelle sorte de faute contre la pureté on a commise. Il est nécessaire d'accuser de plus les circonstances qui changent l'espèce de péché. Il ne suffirait donc pas de dire qu'on a frappé un homme, quand on a frappé son père, et de plus les circonstances qui rendent un péché de véniel mortel ; ainsi il ne suffit pas de dire : j'ai médit ; il faut dire si c'est en matière grave, comme ce ne serait pas assez de dire : j'ai volé ; il faut dire si on a volé une chose de valeur.

On est obligé de plus de dire le nombre des péchés mortels, aussi exact que possible ; dire qu'on a fait dix péchés mortels, quand on est sûr d'en avoir fait onze, c'est faire une confession sacrilège. Si on ne peut pas trouver le nombre exact, il faut dire : J'ai commis ce péché tant de fois environ ; si on a l'habitude malheureuse d'y tomber fréquemment, on accuse environ, à peu près, aussi bien que possible, combien de fois par jour, par semaine ou par mois, on a fait ses chutes et pendant combien d'années. Si on ne sait pas expliquer certains péchés, ou si l'on n'ose pas les dire, on prie le confesseur de vouloir bien aider à en faire l'aveu, et il le fera de bon cœur.

803. 6) *La contrition.* Point de douleur du péché, point de pardon. Ou l'horreur du péché mortel dans le cœur, ou l'enfer. On s'excite à la contrition, en pensant au ciel que le péché nous fait perdre, à l'enfer qu'il nous mérite, à la passion de Notre-Seigneur qu'il a causée, aux perfections infinies de Dieu qu'il outrage.

7) Sans la résolution d'éviter le péché et de se corriger de ses mauvaises habitudes, il n'y a point de contrition sincère, et par conséquent pas de bonne confession. Il ne suffit pas d'être déterminé à éviter le péché, il faut de plus promettre sincèrement à Dieu de fuir les occasions volontaires et prochaines de l'offenser gravement; les mauvaises compagnies, les fréquentations dangereuses, les mauvaises lectures et d'accomplir la pénitence imposée. Enfin, il faut être déterminé à prier assez souvent et à s'approcher assez régulièrement des sacrements, pour éviter le péché mortel au moins. Avec ces disposition, on reçoit infailliblement le pardon de ses fautes.

TRAITS ET PENSÉES SUR LA PÉNITENCE.

804. Le baptême est une naissance nouvelle de l'homme intérieur. Or une chose qui renaît, se dépouille complètement de sa nature primitive pour revêtir la nature actuelle. Aussi, lorsque l'arbre sort de la semence, la semence disparaît pour faire place à un nouvel être. De même, en vertu de sa renaissance spirituelle, l'homme cesse absolument d'être un enfant de colère comme auparavant, pour devenir un enfant de grâce et d'amour, pur de toute faute, et à l'abri de tout châtiment. Il en est autrement du sacrement de pénitence. Il remet les péchés non par voie de régénération, mais par voie de guérison. C'est un remède qui tantôt guérit radicalement, et tantôt laisse un peu de faiblesse qu'un régime prudent fera disparaître. Il y aura donc des cas où la pénitence délivrera l'homme de la faute et de la peine; ce qui est arrivé à Marie-Madeleine et à tous ceux qui ont eu une contrition très parfaite; et il y en aura où, tout en délivrant de la faute, elle laissera quelque chose encore à expier sur la terre ou après la mort.

« On trouvera aisément des comparaisons qui le feront comprendre à merveille. Supposez un officier du roi qui ait offensé son maître au point de mériter la peine de mort. Cet officier pourra rendre de tels services au roi qu'ils lui vaudront une grâce pleine et entière; ou bien ces services ne seront de nature à lui obtenir que la substitution de la peine du bannissement à la peine capitale. C'est justement ce que nous voyons dans l'histoire d'Absalom: Le meurtre de son frère Amnon avait tellement indigné son père, que trois années s'écoulèrent avant qu'il le lui pardonnât; et encore il mit à son pardon cette condition qu'il n'entrerait jamais dans son palais, et qu'il ne paraîtrait jamais en sa présence. (II. Reg. xiv.)

« C'est ainsi que Dieu pardonne à l'homme dont la contrition n'est pas parfaite. Il le délivre bien, par la grâce du sacrement, de la peine éternelle et d'une partie de la peine temporelle que méritaient ses péchés; mais il ne veut pas qu'il entre

dans son palais ni qu'il contemple son visage avant de s'être complètement purifié. Voyez comment il agit avec David coupable. (II. Reg. xii.) Il lui pardonna son adultère à cause de son repentir, il lui rendit son amitié; et cependant il ne laissa pas de l'affliger de grandes calamités, en punition de son péché. » (B. L. de Grenade.)

805. **L'Extrême-Onction.** — 1° « C'est un sacrement par lequel le malade, en danger de mort, reçoit, au moyen de l'onction que lui fait le prêtre, la grâce de résister aux tentations du démon, de supporter patiemment les peines de la maladie, et même d'en guérir, si la guérison est utile au bien de son âme. » (Liguori, XVI, 600.) Les malades qui redoutent ce sacrement sont donc comme ceux qui ont horreur des remèdes qui les pourraient guérir; et c'est une folie d'attendre pour recevoir ce sacrement qu'il n'y ait plus d'espoir. Quand vous serez malades, demandez aussitôt ce divin remède qui a souvent réussi, là où tous ceux de la terre avaient été impuissants; et quand vous avez un malade chez vous ou dans votre voisinage, vite déterminez-le à recevoir tous les sacrements et appelez un prêtre. C'est un des plus grands actes de charité que vous puissiez faire.

Les saints Docteurs n'excusent pas de péché ceux qui refuseraient ce sacrement en danger de mort; et les enfants qui ont l'usage de la raison peuvent et doivent le recevoir comme les grandes personnes. Les parents (1) seraient donc coupables de les laisser mourir sans leur faire administrer ce sacrement. Rien de plus utile que de prier un parent, un ami sincère, un médecin vertueux de nous avertir à temps du danger de mort, afin de nous mettre en règle avec Dieu. Malheur à ceux qui s'entourent à la mort de gens qui écarteront le prêtre ou les laisseront, jusqu'à la fin, dans l'illusion sur leur état! Il arrive parfois que les parents égarés par une folle douleur, pleurent et se désespèrent autour des mourants, au lieu de les aider à bien mourir, en leur inspirant des actes d'amour de Dieu et de contrition. Quel aveuglement! (V. nos 808 et suiv.)

Ah! médecin sans pitié, parents barbares, c'est donc ainsi que vous trahissez un pauvre malade! Si vous étiez des tigres ou des panthères, seriez-vous plus inhumains? Ainsi pour ne pas lui occasionner une mauvaise nuit, vous le laissez se jeter tête baissée dans une éternité de tourments? Pour vous, je parle surtout aux riches et aux grands; ne vous fiez pas à vos parents, ce sont des traîtres; ne vous fiez pas à eux, car ils vous congédieront pour l'autre monde, sans que vous vous en doutiez.

806. 2° *Effets.* Ce sacrement a la vertu d'effacer les fautes qui ne seraient

(1) (*a*) Le Dauphin, père de Louis XV, apprenant qu'un de ses vieux serviteurs se mourait sans songer à recevoir les sacrements, voulut lui envoyer son propre confesseur; puis il fit mieux, il se rendit lui-même auprès de lui, l'exhorta à faire ses devoirs religieux. Le pauvre mourant fut si touché de cette démarche de son bon maître, qu'il se prépara aussitôt à recevoir les sacrements et fit une mort chrétienne.

(*b*) Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, visitant le général Arbo, étendu sur son lit de mort, et l'invitant à se confesser, reçut de lui cette réponse: « Croyez-vous, Monseigneur, que l'on puisse présenter sa poitrine aux coups de l'ennemi et ne pas élever le regard de son âme vers le maître de la vie? » Le général Arbo se confessa et mourut en bon chrétien.

(*c*) L'empereur Othon III, l'élève de Gerbert, devenu Sylvestre II, tomba malade au moment où il donnait à l'Eglise et au monde les plus grandes espérances. Il demanda aussitôt à recevoir les sacrements. On lui dit que son état n'avait rien de grave. « A la fièvre du corps, répondit-il, il ne faut pas ajouter celle de l'âme. » Il se confessa donc avec une grande piété et mourut peu après, à l'âge de 32 ans.

point encore expiées lors même qu'elles seraient mortelles et qu'on ne pourrait pas s'en confesser. Il est donc surtout nécessaire aux malades qui sont incapables de faire leur confession. Il lave les restes des péchés, c'est-à-dire qu'il nous délivre des peines temporelles dont nous sommes redevables à Dieu, pour les fautes commises et il purge notre âme de l'obscurité de l'esprit, de la dureté du cœur, de l'attachement à la terre que les péchés avaient produits en nous. (V. ci-dessus les autres effets n° 805 et nos 810 et suiv.)

807. 3° *Dispositions*. Mais pour produire ses heureux fruits, il faut que ce sacrement soit reçu en état de grâce; c'est pour cela qu'on le fait précéder de la confession et de l'absolution. Le recevoir sciemment en état de péché mortel, ce serait un sacrilège. Toutefois, le malade qui a perdu la parole et ne peut faire sa confession, peut sans crainte et même doit recevoir l'Extrême-Onction. (V. la note du n° 813.)

TRAITS ET PENSÉES HISTORIQUES SUR L'EXTRÊME-ONCTION.

808. Le Dauphin, père de Louis XVI, avait prié son médecin de lui rendre ce grand service, et au moment venu, le médecin l'avertit en effet: « La Breuille, répondit-il, je reconnais ici que vous êtes un honnête homme, je vous ai toujours aimé et je vois que vous le méritez. » Et il fit aussitôt appeler son confesseur.

Dans une crise terrible que subit avant sa mort le pieux Dauphin dont nous venons de parler, sa femme, au lieu de se lamenter comme les autres, détacha un crucifix, le colla sur les lèvres du malade, et l'exhorta à remettre son âme entre les mains de Dieu. « Quelle digne femme, dit le prince; après avoir fait le bonheur de ma vie, elle m'aide encore à bien mourir! »

Le célèbre poète Lamartine a écrit de sa mère: « Je l'ai vue souvent assise, debout ou à genoux, au chevet de ces grabats des chaumières, ou dans les étables où les paysans couchent, essuyer de ses mains la sueur froide des pauvres mourants, les retourner sous leurs couvertures, leur réciter les prières des derniers moments, et attendre patiemment des heures entières que leur âme eût passé à Dieu au son de sa douce voix. »

Le général d'Eudeville, commandant supérieur du génie en Algérie en 1877, devenu malade, demanda aussitôt les sacrements. A ceux qui lui disaient: « Votre état ne l'exige pas encore », il répondit: « Il n'est jamais trop tôt, quand il s'agit de régler les affaires de sa conscience. »

Louis XIV, voyant sa mère gravement malade, fit appeler les médecins qui lui donnaient des soins, et leur dit: « Il est temps d'exhorter la reine à songer à la mort. L'un d'eux lui dit: « Sire, il serait à craindre que cette nouvelle ne hâtât sa fin. » Le roi se récria: « Voulez-vous donc qu'elle meure sans sacrements, après une maladie de six mois! Cela ne me sera pas reproché », et il donna des ordres pour qu'on la préparât à recevoir les sacrements; et après qu'elle eût reçu le saint Viatique, il alla lui-même accompagner la sainte Eucharistie jusqu'à la paroisse.

809. La pierre de touche de l'amitié véritable, c'est l'adversité, le malheur. Notre-Seigneur est notre véritable ami, il a institué un sacrement exprès pour nous fortifier pendant notre dernière maladie, à ce moment où les honneurs, les richesses, les amis de ce monde ou nous quittent ou ne peuvent rien pour nous.

L'huile signifie la force que ce sacrement donne à l'athlète chrétien dans sa dernière lutte. Elle signifie aussi la miséricorde. Il aurait fallu durant toute sa vie racheter ses péchés par les aumônes, mais si vous y avez manqué, si vous n'avez pas fait porter la lampe devant vous, faites-la au moins suivre après vous, pour n'être pas tout-à-fait en ténèbres, quand vous irez en l'autre monde; au moins que l'huile sainte qu'on vous donne, vous avertisse de la miséricorde que vous devez exercer par votre testamet envers les hôpitaux et les pauvres.

Salvien dit admirablement: « Vous êtes économe et amoureux de vous-même; mais vous ne l'êtes pas assez; je vous exhorte à l'être encore davantage. Quand on vous recommande l'aumône, vous dites que vous craignez d'en avoir besoin, que la charité bien réglée commence par soi-même. Eh bien! il y a en cela quelque apparence d'excuse; mais quand vous êtes au lit de la mort, et que vous laissez vos biens à des gens qui ne vous en sauront aucun gré, qui répandront à seaux ce que vous avez amassé goutte à goutte, qu'est devenue cette charité, qui doit commencer par soi-même? Où est allé votre amour propre? N'avez-vous pas peur d'avoir besoin de vos biens? Vous aimez tant vos richesses, aimez-les à la mort aussi bien qu'en la vie; emportez-les en l'autre monde, elles vous y seront plus nécessaires qu'en celui-ci. Vous craignez tant la pauvreté, craignez aussi celle de l'autre vie; n'êtes-vous pas plus cruel envers vous-même, que ne pourrait l'être l'ennemi le plus barbare du monde? Il n'y a point d'ennemi si impitoyable qui ne s'apaise, et qui ne soit touché de pitié, quand il voit son adversaire au lit de la mort; cependant vous êtes si cruel envers vous, et si ennemi de vous-même, qu'étant au lit de la mort, vous vous dépouillez de vos biens, et vous les laissez à je ne sais qui; vous ne songez pas à en emporter au pays où vous allez, pour y être le bienvenu, et pour y faire des amis; vous vous privez de l'unique remède qui vous reste pour éviter les peines du purgatoire, de la rançon que vous pourriez payer, pour être bientôt délivré de prison; enfin, vous vous en privez, pour laisser riches des enfants ou des neveux ingrats, qui vous oublieront aussi bien que vous vous oubliez vous-même.

Dites comme l'empereur Héliogabale, mais en un sens plus spirituel et plus chrétien. Un de ses favoris, voyant qu'il dépensait tout en excès et en débauche, lui dit qu'il mourrait pauvre, et qu'il ne laisserait rien à ses héritiers: « Il n'y a personne, répondit-il, qui mérite mieux d'être mon héritier que moi-même. » Mais si vous aimez tant vos enfants que vous les aimiez plus que vous-même, aimez-les sagement, et pour leur profit, donnez-leur un support qui les appuie. Mettez Jésus au nombre de vos enfants, faites-le votre héritier avec eux, donnez-lui par testament une partie de votre bien en la personne du pauvre; s'il est au nombre de vos enfants, il les défendra comme ses frères, il les protégera contre les ruses et les injustices des chicaneurs, qui les voudront oppresser; il ne permettra pas que votre testament soit cassé et rendu invalide; puisqu'il y aura intérêt, il aura soin de leur patrimoine, dont une portion lui appartiendra.

Il est vrai que Jésus vous ayant donné ses sueurs, son sang et sa vie, mérite bien que vous lui donniez une bonne partie de vos biens, même pendant votre vie, lorsqu'ils vous sont le plus nécessaires; mais puisque vous y avez manqué, au moins à l'heure de la mort, quand vos biens vous sont inutiles, donnez-lui en quelque peu, c'est lui qui vous les a donnés, qui en est le propriétaire, c'est de lui que vous les tenez comme à ferme. N'est-ce pas raisonnable que, sortant maintenant de vos mains, ils soient réunis à son domaine au moins en partie?

Vous avez vu tant de gens devant vos yeux, qui ont été surpris de mort soudaine, qui n'ont pas eu le loisir de déclarer leur dernière volonté, ni de disposer de leurs biens; puisque Jésus vous en donne le temps, ne l'oubliez pas en votre testament. Il veut vous faire son cohéritier de tous les biens de son Père, de la possession d'un royaume céleste; faites-le cohéritier de vos enfants par la possession d'un peu de terre: *Propinquos seminis tui ne despicias,* dit Isaïe. Quand vous oubliez dans votre testament de nommer quelqu'un de vos plus proches parents, qui avait droit à votre succession, on vous blâme à bon droit, et votre testament est déclaré vicieux. Ne seriez-vous pas justement blâmé d'y oublier votre Sauveur, qui vous appartient de si près? donnez-lui au moins une petite somme, pour l'exclure de votre succession; mettez-le du moins au nombre de vos serviteurs. Vous avez horreur d'entendre ce langage, et vous n'avez pas horreur de faire encore pis que cela. Un riche lègue à tous ses serviteurs quelque somme d'argent pour récompense de leurs services,

et vous ne léguez rien à votre Sauveur en reconnaissance de ses bienfaits. Comment vous présenter à lui avec confiance, après n'avoir pas voulu lui donner une partie de vos biens, quand ils vous étaient inutiles ?

Agissez même plus sagement, n'attendez pas pour lui donner vos biens qu'ils ne soient plus à vous ; si vous attendez de les lui donner si tard, peut-être qu'il les rejettera, qu'il permettra que vos héritiers cachent votre testament, qu'ils le fassent casser, ou négligent de l'exécuter. Donnez-lui maintenant ; vous pouvez le faire plus sûrement, avec moins de bruit et avec plus de mérite. Et parce que nous pouvons être surpris de mort subite ou privés de l'usage de la raison, et n'avoir pas le loisir ou l'esprit, à la fin de notre vie, de rendre à la majesté de Dieu et à ses divines perfections, les hommages que nous leur devons ; choisissons, chaque année, quelque jour destiné à rendre à Dieu ces devoirs, et à nous préparer à la mort.

810. Le P. Gaspard Moreyra, jésuite, mort en odeur de sainteté en 1669, avait été infirme pendant vingt-cinq ans, ce qui ne l'empêcha pas d'en passer quinze dans les rudes missions des Iles d'Afrique. Quand il retourna à Lisbonne, on lui confia le soin d'évangéliser de grossiers paysans qui renvoyaient toujours à leurs derniers jours de recevoir l'Extrême-Onction, persuadés qu'elle rendait infaillible la mort des malades. Le bon missionnaire fit tout pour les détromper. Enfin il recourut à Dieu par la prière. Un seigneur, étant à l'extrémité, reçut le sacrement, et aussitôt ses forces revinrent et il guérit rapidement, au grand étonnement de tous ; et on comprit enfin que ce sacrement est un moyen puissant de guérison.

811. « Oh ! combien de malades guériraient et vivraient de longues années, s'ils recevaient à temps le sacrement de l'Extrême-Onction », disait en gémissant le Père Gustave Eck, religieux allemand de la Compagnie de Jésus. Et en preuve, il racontait qu'un de ses amis, M. Arendt, converti au catholicisme depuis sept mois, était dans un état désespéré. Il lui parla de lui administrer les derniers sacrements. « Je reconnais bien là que vous êtes mon ami », répondit le malade qui accepta aussitôt avec bonheur sa proposition. Mais dès qu'il eut reçu ce sacrement, il se trouva mieux. Le soir, il fit une partie de billard ; et le lendemain, une promenade à cheval. Il était guéri.

812. Napoléon, sur son rocher de Sainte-Hélène, se voyant tête à tête avec la mort, congédia les médecins et fit appeler l'abbé Vignoli, son aumônier : « Je suis né dans la religion catholique, lui dit-il, je veux remplir les devoirs qu'elle impose et recevoir les secours qu'elle m'offre. » A cette nouvelle, certaines gens redoutaient l'effet que cette détermination qu'ils appelaient une faiblesse, allait produire à Paris. Là-dessus, Napoléon s'échauffa : « Que sont donc tous les hommes, dit-il, que serai-je comme eux dans un instant ? Pourriture, proie des vers. Tout cela passe, Jésus-Christ subsiste. » L'empereur se confessa, et l'abbé Vignoli lui administra le Viatique et l'Extrême-Onction. Après ce grand acte accompli, Napoléon dit au général de Montholon : « Je suis heureux d'avoir accompli mes devoirs. Je vous souhaite, général, à votre mort, le même bonheur. J'ai toujours eu la foi, le son des cloches me fait plaisir, et la vue d'un prêtre m'émeut. Je voulais faire un mystère de tout ceci ; mais c'est de la faiblesse. » Il avait raison ce grand homme. C'est au moins de la faiblesse de jouer son éternité par un lâche respect humain. On pourrait même dire que c'est de la folie.

813. Le roi de Castille, saint Ferdinand, mort en 1252, quand il sentit sa fin prochaine, se fit porter à la cathédrale de Séville, qui se remplit des évêques, des seigneurs du royaume et d'une foule immense de peuples. Là, le saint roi se fit dépouiller des habits royaux et couvrir de sac et de cendre, et voulut recevoir les derniers sacrements en présence de tous.

Mgr. Van Bommel, évêque de Liège, alla visiter un homme de cette ville qui depuis longtemps avait abandonné ses devoir de chrétien. Il lui parla de réconciliation avec Dieu ; et le malade lui dit qu'il aurait soin de lui demander les services qu'il voulait bien lui offrir, quand il en serait temps. Il tarda toutefois de les réclamer ;

le mal empira, et dans un accès de fièvre, l'infortuné, trompant la vigilance des siens, se jeta par la fenêtre et tomba dans la cour. Il était mort.

Le maréchal Villars, blessé à la bataille de Malplaquet, se trouva si mal, qu'on parla de lui administrer les derniers sacrements. On lui proposa de le faire secrètement; il répondit: « Puisque l'armée n'a pu me voir mourir en brave, il faut au moins qu'elle me voie mourir en chrétien. » (Voir la note du n. 1219.) (1)

814. **L'Ordre.** — C'est le sacrement qui fait les ministres de Dieu et leur confère le pouvoir de faire les fonctions saintes, de monter à l'autel, de célébrer la messe, d'absoudre des péchés, de donner l'extrême-onction, etc., et il donne en même temps les grâces nécessaires pour bien remplir ces ministères.

1° La dignité du prêtre est au-dessus de celle des anges, et la plus noble ambition que puissent avoir les parents chrétiens, c'est de désirer que Dieu se choisisse un ministre parmi leurs fils. Les mères feraient une œuvre très agréable à Dieu, en cultivant de bonne heure la piété et la vertu dans leurs fils, en leur inspirant le désir d'être prêtres un jour, et en priant Dieu de leur en donner la vocation (2). Les parents seraient bien coupables si, par des motifs humains, ils détournaient leurs enfants d'embrasser cette noble carrière. (V. n° 817.) Ils ne seraient pas moins coupables s'ils poussaient malgré lui leur fils vers le sacerdoce, dans des vues d'ambition; car 2° cette dignité sublime demande, dans celui qui l'embrasse, la vocation de Dieu qui se connaît à la sainteté de la vie, sainteté non ordinaire mais excellente, à l'intention droite de faire le bien en sauvant les âmes, et non de faire fortune ou de mener une vie commode. (V. n° 818.)

3° Enfin cette dignité sublime doit commander aux fidèles le respect du prêtre qui est souvent l'instrument de leur salut. Car les fidèles ne

(1) Dans nos tristes temps, combien de malades meurent sans que le prêtre soit averti! Quel affreux malheur! Pour l'épargner à leurs ouailles, il faudrait que, dans toutes nos campagnes et dans chaque rue de nos villes, les curés eussent des personnes pieuses, organisées en association, ou du moins formées d'avance à cette sainte œuvre, qui eussent un soin vigilant de rechercher les malades dans leur rue ou dans leur quartier, de les préparer à la visite du prêtre d'enlever les obstacles qui pourraient l'empêcher, et d'assister à leurs derniers moments ceux auprès desquels il est impossible aux prêtres de se trouver à cette heure si grave, leur apprenant à faire un acte de contrition parfaite et leur en suggérant les motifs.

Nous avons publié une *Méthode pour assister les mourants*, que nous voudrions voir dans toutes les familles.

(2) Les prêtres zélés qui s'occupent de l'œuvre éminemment catholique de cultiver les vocations sacerdotales et apostoliques, et les parents chrétiens qui ne peuvent, faute de ressources, faire élever pour le sacerdoce un enfant pieux, s'adresseront: à M. le Directeur du pensionnat de Valentin, près Valence (Drome); — à M. le Directeur de la bonne Presse 5, rue Bayard, à Paris; — à M. le Directeur du pensionnat d'Uvrier, près Sion en Valais (Suisse); — à M. le curé d'Issoudun (Indre); — à M. le Supérieur du séminaire des missions d'Afrique, Saint-Laurent d'Olt (Aveyron); — à M. le Supérieur des prêtres du Sacré-Cœur, Sittard (Hollande); — à M. le Supérieur des frères de Saint-Vincent-de-Paul, Tournai (Belgique); — à M. le Supérieur du séminaire des missions Africaines, 150, boulevard Gambetta, Lyon; — aux missionnaires de la Salette, chemin du Crampon, Tournai (Belgique).

Dans une encyclique publiée au commencement de son glorieux pontificat, Léon XIII déplorait amèrement la pénurie des missionnaires. « Ceux qui meurent, disait-il, ne sont pas remplacés, et les hérétiques nous devancent souvent au milieu des infidèles. » C'est vrai; il suffit pour s'en convaincre de lire les comptes-rendus de la Société des Missions étrangères. Cette considération ne suffirait-elle pas pour stimuler le zèle de tous les pasteurs et leur persuader de diriger vers les écoles apostoliques les jeunes gens qui donnent des espérances d'être un jour de bons missionnaires, surtout si on ne peut les faire admettre dans les séminaires?

se sanctifient que par les sacrements, et les sacrements ne s'administrent que par les prêtres. Donc respect pour la personne et la réputation du prêtre. Le grand empereur Constantin disait que s'il voyait tomber un ministre de Dieu, il le couvrirait de son manteau pour cacher sa faute à tous les yeux. (V. nº 819.) 4º Ceux qui ne peuvent devenir prêtres et qui ont le dessein de se consacrer à Dieu, peuvent embrasser la vie religieuse. L'état religieux est plus parfait et plus heureux que la vie du monde et même que l'état du prêtre séculier. C'est une bénédiction pour les familles, quand un ou plusieurs de leurs membres se donnent à Dieu. C'est dans la vie religieuse qu'on se sauve plus facilement. Aussi les parents qui encouragent leurs enfants à l'embrasser, sans les y contraindre toutefois, méritent-ils une grande récompense, et ceux qui en détourneraient leurs enfants seraient bien aveugles et bien coupables. (V. nºs 820, 5518 et suiv.)

815. C'est un fait que plus les paroisses sont chrétiennes, plus les vocations saintes y sont nombreuses. C'est un mauvais signe, quand une paroisse ne donne aucun de ses membres au sanctuaire ni aux couvents. Cela indique l'abaissement de la foi et laisse peu d'espérance pour un retour. Ce qui rattache à la religion les familles, c'est d'avoir donné à Dieu un de leurs membres qui, avec l'onction que donne la tendresse, fait arriver à un père, à une mère, à un frère, à un oncle indifférents quelques invitations chaleureuses à revenir à Dieu. Malheur aux familles, privées de ce secours! Les paroisses où un égoïsme ruineux retient dans le monde, sous prétexte de l'édifier, ce que Dieu réclame, perdent plus qu'elles ne gagnent. Depuis que le sacrifice du Calvire a sauvé le monde, les familles et les paroisses se sanctifient par le sacrifice; et plus elles donnent à Dieu, plus elles reçoivent de lui. Malheur, en particulier, à un pays où, par suite des lois ou de l'indifférence, les prêtres viennent à manquer!

Si ministri desunt, dit saint Augustin, *quale exitium sequitur eos qui de isto sæculo, vel non regenerati exeunt, vel ligati! Qualis luctus fidelium suorum qui eos in æternæ vitæ requie non habebunt?*

La pénurie des vocations sacerdotales en France, qui a paru à des esprits sérieux, dès 1870, un des grands périls de l'Eglise de France, devient tous les jours plus désolante. Pour y remédier, des œuvres nouvelles ont surgi, celles des vocations tardives où l'on fait faire en cinq ou six ans toutes les études, jusqu'à la philosophie, à des jeunes gens que Dieu appelle à 25, à 28 ans. Il y a là des soldats qui ont fait un congé, des sergents qui ont quitté le service militaire pour le service de Dieu. Une œuvre de ce genre est établie au collège Saint-Lazare près Montfort (Ille-et-Vilaine), et à Caen (Calvados), 8, rue Haute, et aussi par les Pères de l'Assomption à Sart-les-moines par Roux (Belgique), et par les Salésiens de Don Bosco à Oulx, province de Turin (Italie).

816. Dès 1895, nous avons entrepris nous-mêmes, sous la protection de la Sainte Famille, et avec la bénédiction de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, une œuvre de vocations tardives pour les missions étrangères. On y accueille des jeunes gens de bonne volonté qui veulent se dévouer aux missions, quelle que soit leur fortune ou leur nationalité. Placée d'abord sous le protectorat du regretté Cardinal Langénieux, elle a été confiée par Sa S. Pie X d'abord à celui de S. Em. Mgr le Cardinal Labouré, arche-

vêque de Rennes; et, ensuite, depuis la mort de ce dernier, sous celui de S. Emin. Mgr le Cardinal Luçon, archevêque de Reims. Avant de mourir Mgr le Cardinal Langénieux a obtenu pour l'œuvre un titre d'ordination, de sorte qu'elle compte, en 1912, 51 prêtres et près de 400 étudiants, répartis sur nos diverses résidences de Grave, de Suisse et de Belgique.

Pour les demandes d'admission, s'adresser à *M. le Directeur de la Ste. Famille, Grave (Hollande.)*

PENSÉES ET TRAITS SUR LE SACERDOCE ET LA VOCATION.

817. Henri II, empereur d'Allemagne, en revenant de Rome, d'où il avait chassé l'antipape Grégoire et où il avait rétabli, sur le siège de saint Pierre, le pape Benoît VIII, s'arrêta à Strasbourg. Là, il fut dans l'admiration à la vue de la régularité des offices et de la modestie des chanoines, et il demanda à l'évêque Werner à être admis parmi eux. Werner, ne voulant pas ravir à l'Empire un homme qui en faisait le bonheur et la gloire, s'y refusa. Henri insistait toujours ; Werner, feignant d'entrer dans ses vues, lui dit de se présenter le lendemain dans le couvent. Henri fut fidèle au rendez-vous, et l'évêque, lui ayant demandé s'il lui promettait de lui obéir en toutes choses, l'empereur le promit. « Eh bien, reprit Werner, je vous ordonne de gouverner toujours l'Empire comme vous l'avez fait jusqu'ici. » A ces paroles, Henri fut dans l'affliction la plus profonde ; il voulut du moins fonder une prébende pour un chanoine, qui ferait en son nom le service divin. C'est ainsi que les saints ont estimé l'état ecclésiastique.

818. Saint Cyprien rapporte les faits suivants : « Célerin était un jeune homme de haute naissance. Après avoir souffert les tortures d'un horrible martyre, il est appelé par saint Cyprien aux fonctions de lecteur. Célerin résiste et s'en juge indigne. On le presse encore. Il ne peut se résoudre. Il faut une vision pour vaincre sa modestie. Notre-Seigneur lui révèle que c'est sa volonté ; et son évêque lui démontre qu'il doit obéir ; les fidèles le sollicitent. Or, il ne faut rien moins que tout cela pour l'obliger à subir cette charge. Aurélius, son compagnon de martyre, à la fleur de l'âge et d'une haute naissance comme lui, oppose les mêmes résistances au saint Pontife qui le voulait ordonner lecteur. Tel était le respect religieux des saints et des martyrs, même pour un Ordre Mineur.

819. Dans son inimitable style, le curé d'Ars disait : « Si nous n'avions pas le sacrement de l'Ordre, nous n'aurions pas Notre-Seigneur. Qui est-ce qui l'a mis là, dans ce tabernacle ? C'est le prêtre. Qui est-ce qui a reçu votre âme à son entrée dans la vie ? Le prêtre. Qui la nourrit pour lui donner la force de faire son pèlerinage ? Le prêtre. Qui la préparera à paraître devant Dieu, en lavant cette âme, pour la dernière fois, dans le sang de Jésus-Christ ? Le prêtre, toujours le prêtre. Et si cette âme vient à mourir, qui la ressuscitera, qui lui rendra le calme et la paix ? Encore le prêtre. Vous ne pouvez pas vous rappeler un seul bienfait de Dieu sans rencontrer, à côté de ce souvenir, l'image du prêtre.

» Allez vous confesser à la Sainte Vierge ou à un ange, vous absoudront-ils ? Non. Vous donneront-ils le corps et le sang de Notre-Seigneur ? Non. La Sainte Vierge ne peut pas faire descendre son divin Fils dans l'hostie. Vous auriez deux cents anges là qu'ils ne pourraient vous absoudre. Un prêtre tant simple soit-il, le peut ; il peut vous dire : « Allez en paix ; je vous pardonne. »

» Ah ! que le prêtre est quelque chose de grand !

» Le prêtre ne se comprendra bien que dans le ciel ... Si on le comprenait sur la terre, on mourrait non de frayeur, mais d'amour ! ...

» Les autres bienfaits de Dieu ne nous serviraient de rien sans le prêtre. A quoi servirait une maison remplie d'or, si vous n'aviez personne pour vous en ouvrir la

porte ? Le prêtre a la clef des trésors célestes. C'est lui qui ouvre la porte ; il est l'économe de Dieu, l'administrateur de ses biens.

» Sans le prêtre, la mort et la passion de Notre-Seigneur ne serviraient de rien. Voyez les peuples sauvages : à quoi leur a-t-il servi que Notre-Seigneur fût mort ? Hélas ! ils ne pourront pas avoir part au bienfait de la rédemption, tant qu'ils n'auront pas des prêtres pour leur faire l'application de son sang.

» Le prêtre n'est pas prêtre pour lui ; il ne se donne pas l'absolution, il ne s'administre pas les sacrements. Il n'est pas pour lui, il est pour vous. Après Dieu, le prêtre, c'est tout ! . . . Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre : on y adorera les bêtes.

» Si M. le Missionnaire et moi nous nous en allions, vous diriez : « Que faire dans cette église ? Il n'y a plus de messe : Notre-Seigneur n'y est plus ; autant vaut prier chez soi . . . »

» Quand on veut détruire la religion, on commence par attaquer les prêtres, parce que là où il n'y a plus de prêtres, il n'y a plus de sacrifice ; et là où il n'y a plus de sacrifice, il n'y a plus de religion. »

820. Un jeune gentilhomme s'était retiré secrètement au monastère de saint Bernard, à Clairvaux. Quand son père eut découvert le lieu de sa retraite, il accourrut furieux et menaça de mettre le feu à tous les coins de l'abbaye, si son fils ne revenait. Celui-ci sortit et vint lui dire : « Je suis tout prêt à vous accompagner ; mais à condition que vous ferez ce que je désire. — Désire ce qui te plaît, dit le père, et tu l'auras. » Alors le jeune homme reprit : « Dans la seigneurie que vous possédez règne une certaine coutume, une coutume très ancienne. Si vous pouvez la supprimer, je consens de tout mon cœur à m'y établir. » Le père jura, par tout ce qu'il avait de plus cher, d'abroger cette coutume, si vieille qu'elle fût, pourvu que son fils consentît à venir avec lui. Le jeune homme lui répondit : « Cette coutume, mon père, c'est que dans votre seigneurie les jeunes gens meurent aussi bien que les vieillards. Aussi longtemps que cette coutume n'aura pas disparu, je n'y retournerai pas. » Le père, se calmant alors, respecta la noble vocation de son fils et le laissa libre de suivre la résolution qu'il avait prise. (Extrait de *la Somme du catéchiste*, par l'abbé Régnaud, à laquelle nous avons emprunté, plusieurs traits.) (V. n. 958 et suiv.)

821. **Le Mariage.** — Le mariage est un sacrement par lequel l'homme et la femme, moyennant le consentement mutuel qu'ils se donnent de s'accepter pour époux, en présence du prêtre et de deux témoins, demeurent perpétuellement unis et reçoivent la grâce nécessaire pour bien élever leurs enfants et supporter les charges de leur état. Le mariage est un état moins parfait et moins heureux que la virginité et que le célibat chrétien, c'est de foi. Heureuses les vierges qui n'aiment que Notre-Seigneur ! Heureuses les familles qui possèdent ces anges de paix du foyer domestique ! Les parents ne peuvent, sans faute, empêcher leurs enfants de garder la virginité, ni les contraindre injustement de s'engager dans le mariage. Qu'ils fassent même comprendre à leurs enfants la beauté de la vertu des anges. Le veuvage passé dans la crainte de Dieu est plus parfait que les secondes noces. A plus forte raison le mariage est moins parfait et moins heureux que l'état religieux, dont les parents feraient bien d'expliquer à leurs enfants l'excellence et les avantages.

822. Cependant le mariage est un état saint et le sacrement qui le consacre exige l'état de grâce. Malheur donc aux jeunes gens qui le recevraient en état de péché mortel, qui ne se confesseraient que pour la forme, avant de se marier ! Malheur aussi à ceux qui s'y disposent par des fréquentations

dangereuses et coupables ; et malheur aux parents qui se font, par leur négligence envers leurs enfants, les complices de leurs désordres ! Mauvaise jeunesse, mauvais mariage, enfants maudits ; parents et enfants, s'ils ne changent pas, rempliront un jour l'enfer ; sainte jeunesse, mariage béni de Dieu et des hommes, parents chrétiens, enfants vertueux, parents et enfants élus de Dieu et héritiers du ciel ! Un mariage contracté avec un empêchement secret est nul. C'est donc un devoir grave pour les époux, pour leurs parents, pour quiconque connaît l'empêchement de le faire connaître au pasteur, avant le mariage. (Voir les empêchements, nº 357.)

823. Le mariage est régulièrement indissoluble de droit divin ; et comme les lois humaines ne peuvent désunir ce que Dieu a uni, la loi du divorce et les décisions des tribunaux ne rompent pas les liens d'un mariage indissoluble devant l'Eglise. Deux époux divorcés légalement restent mariés devant Dieu. Ils ne peuvent donc contracter un second mariage sans crime ; et, le feraient-ils, que ce second mariage serait nul, et l'Eglise elle-même ne pourrait le légitimer, que dans le cas où le premier mariage aurait été nul devant Dieu. Ce second mariage n'est qu'un honteux concubinage, ainsi que le mariage purement civil.

TRAITS ET PENSÉES SUR LE MARIAGE.

824. Lacordaire s'indigne, avec raison, contre les nations où est en vigueur l'horrible loi du divorce : « Là, dit-il, là, une femme, et une femme chrétienne, se voit chassée de la famille qu'elle a fondée de son sang ; elle cesse d'être mère en cessant d'être épouse ; on lui enlève par le divorce, comme un bétail qui se divise, une part des enfants qu'elle a portés dans son sein, qu'elle a nourris de ses larmes et de son amour. Mais la louve au fond des forêts, quand on lui arrache ses petits, on lui fait une injure qu'elle ressent ; et vous, dans un pays chrétien, vous arrachez l'enfant à sa mère ; vous ne craignez pas de lui faire une injure que le tigre ne vous pardonnerait pas dans l'antre de ses déserts !

Comment expliquer un aussi étrange renversement des lois de la nature et de l'affection ? Je comprends l'abus de la propriété, de l'esclavage. L'esclave est un étranger ; il est tombé dans cette condition par le sort de la guerre ou de la naissance ; il n'est rien aux souvenirs de son maître et à son cœur. Mais, la compagne que l'homme a choisie, qui a eu les serments de sa jeunesse, qui est son égale par le sang, qui a vécu à son foyer, à laquelle il a ouvert son âme, qui lui a donné des jours peints dans sa mémoire et des fils grandis sous ses yeux, pourquoi la deshonorer ? Qu'a-t-elle fait ? Qu'y gagne donc l'homme ? (Lacordaire.)

825. Si vous voulez acheter une maison, un esclave, vous ne vous-en rapportez point à la parole du vendeur, mais vous prenez des informations près de ceux à qui ils ont appartenu ; vous en examinez scrupuleusement les qualités ou les défauts. Un mariage à contracter ne vaut-il pas que l'on y apporte autant et plus encore de précautions ? Cette maison, si elle ne vous convient plus, vous pouvez la revendre ; cet esclave, si vous venez à lui connaître des défauts vous avez le droit de le rendre ; mais cette femme, dont vous avez fait votre épouse, il faut la garder. Avant donc de vous unir à elle, consultez et les lois civiles et surtout les lois de la religion ; car c'est d'après ces dernières, et non d'après les autres que vous serez jugé au dernier des jours. Pour contrevenir à celles-ci, vous n'avez à encourir d'autre risque que de perdre de l'argent : infidèle à la loi de la religion, vous hasardez votre salut éternel, vous vous exposez aux plus terribles châtiments. (Chrys.)

— La beauté sans la vertu ne captivera pas longtemps votre cœur ; elle vous a passionné un moment ; les défauts percent, et la passion s'évanouit. Les amitiés so-

lides sont celles dont la vertu est le lien : celles-là, le temps ne fait que les accroître. (S. Chrys.)

826. Un Turc prend femme avec plus de respect et de décence que certains chrétiens, dit saint Léonard, puisque le Turc n'a jamais vu en face la jeune fille qu'il épouse, et qu'un chrétien a quelquefois commis avec elle de telles iniquités, qu'on pourrait dire qu'il l'a conduite à l'église pour y célébrer ses noces, par un chemin de boue, où il s'est vautré avec elle.

Puis il ajoute que les péchés commis avant le mariage sont la cause de la haine que se portent ensuite les époux, de la vie malheureuse qu'ils mènent, de la révolte et des outrages qu'ils reçoivent de leurs enfants. (S. Léonard.)

827. Si vous rencontrez quelque femme mariée qui se sanctifie, vous apprendrez quelle ne fait que pleurer de regret d'être entrée dans le monde, tandis qu'elle pouvait se consacrer à Jésus-Christ. Pour moi, je ne me souviens pas d'avoir jamais trouvé parmi les femmes mariées, une seule personne de piété qui fut contente de son état. (S. Liguori.)

828. Thémistocle avait donné sa fille à un homme sage, mais sans fortune; et quand on lui en faisait le reproche, il répondait: « J'aime mieux un homme sans argent, que de l'argent sans homme. »

829. **II. La Prière.** — Les sacrements sont une grande source de grâces, source à laquelle il nous faut nécessairement puiser, si nous ne voulons que notre âme se dessèche et meure misérablement. D'autant plus que ceux qui ne fréquentent pas les sacrements ne prient presque plus, ou bien ils prient mal; ils tarissent donc du même coup les deux sources de salut: les sacrements et la prière. Toutefois, les sacrements ne suffiraient pas sans la prière. L'oiseau qui a une aile cassée ne peut voler, il faut que ses deux ailes soient saines. Il en est ainsi de l'âme; pour elle, la fréquentation des sacrements est une aile; l'autre, c'est la prière. Sans la prière, point de salut. Nous avons dit qu'il est très bon de prier matin et soir, surtout en famille, qu'il est nécessaire de se recommander à Dieu dans la tentation, en invoquant les saints noms de Jésus, de Marie et de Joseph, etc.

Mais quelles prières devons-nous réciter? C'est ce que nous allons dire. Il y a d'abord la prière en usage dans le diocèse et qui est excellente. Quelques-uns trouveront qu'elle est trop longue, vu leurs travaux, leurs occupations incessantes. S'il en est ainsi, voici de courtes prières, les plus belles, les plus autorisées de toutes, que personne ne se dispensera de dire, matin et soir. Ce sont: le *Notre Père*, le *Je vous salue, Marie*, le *Je crois en Dieu*, les commandements de Dieu et de l'Eglise et l'acte de contrition (1). Nous allons donner l'explication de ses prières. (Toutefois, nous renvoyons à l'article III l'explication du *Credo*.)

830. **Notre Père.** (2) 1° « Apprenez-nous à prier, » disaient les Apôtres à Notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu; et le bon maître répondit: « Voici comment vous prierez: *Notre Père, qui êtes aux cieux*, etc... » C'est donc Dieu lui-même qui nous a appris le *Notre Père*. Quel respect

(1) Dans la glose, on devra forcément abréger l'explication de ses prières; mais on pourra la donner avec fruit *in extenso* dans une des instructions du matin.

2 Frédéric Soulié, un des fameux romanciers du siècle, avait été élevé sans religion. Dans sa dernière maladie, une sœur de charité, agenouillée auprès de son lit, récitait avec ferveur ses prières, Frédéric l'entend, et quand la Sœur dit: Notre Père qui êtes aux cieux, le malade, saisi de la beauté de cette prière, demande à la réciter avec elle, et la Sœur la lui fait redire comme à un enfant. Ce fut le principe de sa conversion sincère.

et quel amour nous devons avoir pour cette prière ! Saint Hugues, évêque de Grenoble, étant malade, la répéta jusqu'à trois cents fois durant une nuit; et son valet de chambre l'ayant engagé à se modérer, de peur que la continuité de la prière ne le fatiguât davantage, il répondit : « Plus je répète cette prière et plus je suis soulagé (1). »

Nous allons vous faire comprendre le sens des sublimes paroles du *Notre Père,* afin que vous vous en pénétriez, en les récitant. Les personnes pieuses, en nous entendant, apprendront comment on peut méditer tous les jours de sa vie en pensant à chacune des demandes du Notre Père. *Notre Père,* c'est l'âme qui s'adresse à Dieu et l'appelle Père. Ah ! personne n'est aussi Père que lui, et c'est lui qui veut que nous lui donnions ce nom ! Quelle tendresse de sa part, et quel honneur pour nous ! Soyez fiers, fils de roi, des gloires de votre naissance ; l'humble ouvrier, le modeste laboureur ont autant de titres de vraie noblesse que vous ! Ils sont enfants du Roi du ciel. (2)

Notre Père, et non *mon Père;* car nous ne sommes pas ses fils uniques, nous avons pour frères tous les hommes, que nous devons aimer comme étant de la même famille que nous. (3)

(1) L'oraison dominicale (ou le Notre Père) surpasse en excellence tous les vœux et les désirs des Saints ; elle contient en elle-même sans exception, dans sa mystérieuse plénitude, toutes les paroles des Prophètes et tous les chants harmonieux des psaumes et des cantiques ; elle demande tout ce qui est nécessaire, elle loue Dieu souverainement, elle unit l'âme à Dieu et l'élève de la terre au ciel, elle pénètre les nuées et monte au-dessus des anges.

Heureux celui qui pèse attentivement chacune des paroles de Jésus-Christ. (TH. A KEMPIS.)

(2) (a) Mes bien-aimés, nous sommes dès à présent enfants de Dieu, mais ce que nous serons ne se voit pas encore. (JOAN. III, 2.) Quelle ne serait pas la joie de quelqu'un qui ne connaîtrait pas ses parents et qui serait dans la misère, si on lui disait tout-à-coup : Vous êtes le fils d'un sénateur, votre père jouit d'une grande fortune qui sera pour vous, et je viens vous conduire auprès de lui ? De quel bonheur ne serait-il pas transporté, si un homme sincère et digne de foi, lui disait cela ? Eh bien, il y a un apôtre de Jésus-Christ, sincère et digne de foi, qui vient et nous dit : Pourquoi vous désespérez-vous ? pourquoi vous affligez-vous ? Pourquoi, en suivant vos désirs corrompus, voulez-vous vous consumer dans la privation des vrais plaisirs ? Vous avez un père, vous avez une patrie, vous avez un patrimoine. Quel est ce père ? Mes bien aimés, nous sommes les enfants de Dieu. Pourquoi donc ne voyons-nous pas encore notre père ? C'est parce que l'on ne voit point encore ce que nous serons. » Nous sommes déjà les enfants de Dieu, mais en espérance ; car « ce que nous serons ne se voit point encore. » Mais que serons-nous ? Nous savons, dit le même apôtre, que quand il se montrera à découvert, nous serons semblables à lui, parce que « nous le verrons tel qu'il est. (B. LOUIS DE GRENADE.)»

(b) Le célèbre archidiacre d'Evreux, Boudon, rapporte qu'une pauvre femme vint un jour offrir un écu à un prêtre, qui recueillait des aumônes pour rebâtir son église. « Ma fille, lui dit le prêtre, je ne puis recevoir votre si généreuse offrande, vous êtes pauvre vous-même. — Moi pauve, dit-elle, et ne suis-je pas la fille d'un grand roi et l'héritière de son royaume ? »

(c) Saint Gérard, frère de saint Bernard, venait de recevoir le viatique, lorsque tout à coup il se mit à chanter : Louez le Seigneur, louez-le au plus haut des cieux. « On m'appela, écrit saint Bernard, pour voir un homme se réjouir de la mort. Je ne fus pas plutôt arrivé auprès du mourant que je l'entendis prononcer à haute voix ces mots : « Mon Père, je remets mon âme entre vos mains. » Puis se retournant vers moi, il me dit en souriant : « Quelle bonté a Dieu d'être le Père des hommes, et quelle gloire pour les hommes d'être les enfants de Dieu ! » Ce furent ses dernières paroles. »

(3) On conserve soigneusement, dit Saint Augustin, un habit riche et superbe et l'on prend extrêmement garde qu'il ne s'y fasse aucune tache ; on a encore une attention plus particulière a garder les pierres précieuses et d'autres choses de grand prix. Ainsi lorsque l'Ecriture nous parle de notre dignité, lorsqu'elle nous remet si souvent devant les yeux que nous sommes enfants de Dieu, et que Dieu lui-même est notre Père, c'est afin que nous apportions une très grande précaution pour nous conserver purs et sans tache ; que nous agissions en toutes choses, selon que nous y oblige le caractère d'enfants de Dieu.

831. *Qui êtes aux cieux.* Le ciel, c'est le séjour de sa gloire ; c'est là qu'il nous attend (1) ; c'est de là qu'il veille sur nous et qu'il répand sur nous ses bienfaits : c'est là qu'il nous prépare et réserve son héritage. Les biens du père n'appartiennent-ils pas aux enfants ? *Que votre nom soit sanctifié !* c'est-à-dire que vous-même, vous, la grandeur, la majesté, la sainteté, les perfections infinies, vous soyez connu, aimé, béni, honoré et adoré de tous ! Que toutes les âmes se sanctifient elles-mêmes en vous glorifiant ! Que toutes les louanges, que tous les peuples, chrétiens et infidèles, vous célèbrent ; que personne ne blasphème votre nom trois fois saint !

832. *Que votre règne arrive.* Ah ! par votre puissance vous régnez déjà sur les créatures ; mais régnez encore dans tous les cœurs par votre grâce ; faites-nous régner un jour avec vous dans le ciel (2). Qu'il vienne bientôt, ce règne complet, ce règne éternel qui sera le vôtre à la fin des temps ; quand, Satan étant dépouillé de sa puissance, vous régnerez par votre miséricorde sur les élus, et par votre justice sur vos ennemis à jamais impuissants ! En attendant, *Que votre volonté se fasse sur la terre comme au ciel.* Les saints qui sont avec vous en paradis, vous sont pleinement soumis ; votre bon plaisir fait leur loi. Que les hommes qui sont sur la terre n'aient d'autres règles que vos saints commandements ; que non contents d'exécuter vos préceptes et ceux de votre Eglise, ils s'efforcent même de pratiquer vos conseils, qu'ils aspirent à la pratique du détachement, du renoncement aux biens de la terre, de la chasteté parfaite et de l'obéissance ! Enfin qu'ils acceptent avec résignation, et même avec amour, toutes les épreuves par lesquelles il vous plaît de les punir ou de les purifier ! Sainte Gertrude récitait trois cent soixante-cinq fois par jour cette prière : *Que votre volonté soit faite.* Et Dieu lui offrant un jour à choisir la santé ou la maladie, elle lui dit : « Je désire ardemment, Seigneur que vous ne fassiez pas ma volonté, mais la vôtre. » Répétons souvent les mêmes paroles au milieu des peines de la vie, et nous n'aurons plus de croix. Si, en effet on enlevait une partie d'une croix, qu'on la mît sur l'autre dans le même sens, on n'aurait plus une croix ; ce qui constitue la croix, ce sont deux pièces de bois dont l'une est mise au travers de l'autre. Ce qui fait l'épreuve et la croix, c'est quand notre volonté est mise au travers de celle de Dieu. Tâchons de la tourner dans le même sens que la volonté divine et nous serons toujours heureux (3).

(1) Quoique Dieu soit partout, c'est dans le ciel qu'il faut le considérer dans la prière ; c'est là qu'il faut lui adresser nos demandes, afin que notre esprit ne soit point attardé par la voûte de l'oratoire, par l'espace que l'air occupe, par la densité des nuages. N'est-ce pas ce que Notre-Seigneur nous a appris, en disant : *Vous prierez ainsi : Notre père qui êtes aux cieux ?* Com. (Eccli. 35 6.)

(2) Sainte Thérèse, pendant les quarante années qu'elle consacra plus particulièrement à la prière, ne demandait rien tant que l'agrandissement et l'affermissement du règne de Dieu dans les cœurs. Quelquefois elle passait les nuits entières en oraison dans ce but.

(3) (Voir le n. 1362.)

Avant d'entreprendre quoi que ce soit, Saint Vincent de Paul se recueillait en lui-même, se mettait en présence de Dieu et lui disait : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? »

Sainte Thérèse écrivait à l'un de ses confesseurs : « Je n'ai plus d'autre volonté que celle de Dieu, et même il me semble que je ne pourrais en avoir d'autre. J'aime tout ce que Dieu veut, et j'en ai une joie extrême. »

Saint Macaire, interrogé par deux personnes qui lui demandaient comment elles devaient

833. Dans les trois premières demandes du *Notre Père*, nous nous oublions nous-mêmes pour ne penser qu'à Dieu. Les intérêts de Dieu doivent, en effet, passer avant les nôtres. Dieu avant, nous après ; notre premier souci doit être que Dieu soit connu, que son règne arrive, que sa volonté se fasse ; et si nous avons vraiment à cœur la gloire et les intérêts de Dieu, si nous lui disons de toute notre âme : *Que votre nom soit santifié*, etc., nous faisons un acte de charité ou d'amour parfait pour Dieu, acte qui efface tous nos péchés et qui, chaque fois que nous le répétons, nous mérite une gloire éternelle. Toutefois, Notre-Seigneur ne veut pas que nous oubliions nos besoins et il nous apprend ce que nous avons à demander pour nous.

834. Si nous pouvons faire la volonté de Dieu comme les anges du ciel, nous ne pouvons, comme eux, nous passer du pain matériel ; aussi devons-nous dire à Dieu : *Donnez-nous, aujourd'hui, notre pain de chaque jour.* Notre pain, pas celui des anges qui ne nous suffirait pas. Notre pain, pas celui des autres que nous ne pouvons ravir sans injustice, pas celui des animaux qui serait trop grossier pour nous, que vous avez faits à votre image ; ne nous donnez pas seulement le pain dont notre corps a tous les jours besoin, mais donnez aussi le pain surnaturel à nos âmes. Ce pain, c'est la parole de Dieu, c'est la grâce, c'est l'Eucharistie. Nous tenons par un côté aux anges et par l'autre aux animaux, nourrissez en nous l'âme et le corps par ces deux aliments qui sont propres à l'une et à l'autre! Ah! si nous entendions le sens de ces paroles, nous nous exciterions en les récitant, à un grand désir de l'Eucharistie ; car l'homme ne vit pas seulement du pain ; et nous devons estimer l'Eucharistie, la communion, d'autant plus que l'âme l'emporte davantage sur le corps.

Donnez-nous ce double pain aujourd'hui, car tous les jours nous avons besoin de vous pour l'âme et pour le corps; et le mot *pain* signifie tout ce qui est nécessaire à l'une et à l'autre ; et en nous le donnant bénissez-le, mon Dieu, afin qu'il donne force à nos corps et à nos âmes !

835. *Et dimitte nobis debita nostra.* Jusqu'ici nous avons demandé à Dieu des biens pour lui et pour nous, maintenant Notre-Seigneur nous apprend à demander à être délivrés des maux. Les plus grand de tous, c'est le péché, c'est l'offense de Dieu. Personne n'en est innocent, car le juste péche sept fois. Seigneur, remettez-nous nos dettes, contractées envers votre justice par nos fautes, dettes qui nous ont rendus passibles d'éternels supplices (1). *Pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés !* Vous avez dit, Seigneur, qui si nous pardonnions, notre Père

prier, leur dit : « Il n'est pas besoin de beaucoup de paroles, contentez-vous de dire au Seigneur : Que votre volonté soit faite »

Un jour qu'on demandait au commandant Marceau si un capitaine dormait bien sur son navire : « Je n'ai jamais mieux dormi, répondit-il, qu'à la nuit qui a suivi la perte de mon gouvernail, au milieu d'effroyables tempêtes. C'était une position terrible. Après avoir pris toutes les mesures que je devais prendre, j'ai dit en me promenant : *Fiat voluntas tua*, le même nombre de fois que sainte Gertrude ; puis je suis allé me coucher, je n'ai jamais mieux dormi. »

(1) Saint François d'Assise avait établi cette belle coutume dans ses couvents d'Espagne : un religieux, à neuf heures du soir, s'en allait frapper à toutes les cellules, et criait aux Frères qui s'y trouvaient de réciter encore un *Pater* pour ceux qui voulaient aller se coucher avec un péché mortel sur la conscience.

céleste nous pardonnerait. Le pardon des injures est donc la condition nécessaire pour obtenir votre miséricorde : nous voulons remplir cette condition, c'est pourquoi nous sollicitons avec confiance notre grâce, puisque nous n'avons dans notre cœur aucune haine (1). Heureux ceux qui peuvent dire cela à Dieu avec sincérité et franchise ; mais malheur à ceux qui, en prononçant ces paroles, garderaient dans leur cœur la rancune et la vengeance ; ils diraient à Dieu de les détester et de les haïr, comme ils détestent et haïsent leurs semblables ! Ah ! vindicatifs, si vous ne pardonnez pas, arrêtez-vous à cette prière, avant de la prononcer ; et pensant au besoin pressant que vous avez de la grâce de Dieu, n'hésitez pas à vous la procurer, en pardonnant à vos ennemis ; vous pourrez dire ensuite avec confiance *Sicut et nos dimittimus* (2) : et si vous n'aviez pas assez de courage pour pardonner, ne craignez pas néanmoins de dire souvent cette demande du *Notre Père*. En la récitant avec foi, vous obtiendrez la générosité qui vous manque.

836. *Et ne nos inducas in tentationem.* Dieu ne tente personne. *Deus neminem tentat ;* mais il permet que nous soyons tentés par le démon, le monde et nos propres penchants mauvais. Quel malheur pour nous, si nous venions à succomber ! C'est pourquoi nous demandons d'être préservés de la chute ; car sans le secours de Dieu nous serions impuissants. Demandons même à Dieu d'écarter de nous les tentations. Quelques saints, il est vrai, dans leur courage et leur grande confiance en Dieu, ont demandé des tentations afin d'y trouver des moyens de pratiquer la vertu et d'augmenter

(1) *Dimitte nobis etc.* Saint Grégoire de Nysse, expliquant ce passage, développe cette pensée avec beaucoup d'éloquence : « La pensée qui se présente à mon esprit, dit-il, c'est une témérité de la concevoir, une témérité plus grande de l'exprimer dans mon discours. De même que Dieu est proposé pour modèle à tous ceux qui font le bien (selon cette parole de l'Apôtre : « Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ. « *Imitatores mei estote, sicut et ego* » (*Christi.* Philip. III, 17). de même Notre Seigneur veut que vos sentiments servent d'exemple a Dieu. Etrange renversement ! alors que le bien se fait en nous par l'imitation de Dieu, nous osons espérer que Dieu imitera le bien que nous aurons accompli, en sorte que nous pouvons dire au Tout-Puissant : Ce que j'ai fait, faites-le à votre tour ; imitez votre pauvre et humble serviteur, vous, Seigneur, qui êtes le souverain Maître de toutes choses. J'ai fait la remise de ce que l'on me devait, n'exigez plus vos dettes ; je n'ai pas repoussé l'homme qui implorait ma pitié, ne repoussez pas non plus celui qui vous demande grâce ; j'ai renvoyé libre et joyeux mon débiteur, que le vôtre soit traité de même, qu'il ne vous quitte pas plus triste que le mien ; que le même pardon soit accordé à tous deux. Il est mon débiteur et moi je suis le vôtre ; ce que j'ai fait pour lui, la sentence que j'ai portée sur son sort, que je l'obtienne de vous. J'ai acquitté, acquittez-moi ; j'ai pardonné, pardonnez-moi ; j'ai eu compassion du prochain, imitez, Seigneur, la miséricorde de votre serviteur. Il est vrai que mes offenses envers vous sont plus graves que les siennes envers moi. Je l'avoue ; mais songez combien vous l'emportez sur nous en tout bien : il est juste que vous exerciez sur nous une miséricorde en rapport avec votre excellence. Moi, je n'ai pratiqué qu'une bonté médiocre et chétive, ma nature n'était pas capable de plus, mais votre libéralité n'est pas restreinte par un manque de puissance : vous pouvez accorder tout ce que vous voulez. " *In orat dominica.* B. L. DE GRENADE.

(2) Saint Jean l'Aumônier disait la messe devant un prince qui gardait au cœur la haine contre son ennemi. Quand il fut à ces paroles : *Sicut et nos dimittimus,* il s'arrêta. Le prince l'entendant, continua lui-même : *Sicut et nos.* Alors le patriarche se tournant vers lui : « Voyez, dit-il, ce que vous dites à ce moment terrible : Pardonnez-moi comme je pardonne. Ces mots furent pour le prince comme un coup de foudre. Tout ce que vous m'ordonnerez lui dit-il aussitôt, je suis prêt à le faire, et il se réconcilia sur le champ avec son ennemi. A son exemple, bannissez toute haine de votre cœur, pardonnez généreusement en récitant cette prière.

leurs mérites; cependant il est ordinairement plus sûr de fuir les tentations ou de les écarter par la prière. Quand elles durent malgré nous, il ne faut pas néanmoins nous en effrayer ni nous en décourager, mais les combattre en recourant à Dieu avec confiance.

837. *Sed libera nos a malo.* Le mal dont nous demandons à être délivrés, c'est le péché qui peut suivre la tentation; le mal, c'est le démon qui nous porte à ce qui est coupable; le mal, c'est, dans un sens plus complet, tout ce qui peut nous porter au péché et nous arrêter dans le chemin de la vertu. Quand nous avons dit cela à Dieu de tout cœur, il ne nous reste plus rien à demander. Celui qui a obtenu, par cette prière, la protection de Dieu, peut être en sûreté et en paix. Qu'aurait-il à craindre du monde celui que Dieu défend dans le monde?

Saint Augustin pourtant pense que, par ces paroles, nous demandons à être délivrés de tout mal par la béatitude éternelle. Là, plus de fautes, plus de tentations, plus de passions pour nous entraîner. Je désire mourir pour être avec Jésus-Christ; qui me délivrera de ce corps de mort? disait saint Paul. Désirons tous le ciel où il nous sera impossible d'offenser Dieu. *Amen.* Qu'il en soit ainsi! C'est un résumé de tout ce que nous avons dit à Dieu. Par ces mots: *Ainsi soit-il*, nous approuvons et renouvelons encore toutes les demandes précédentes, en priant Dieu de les agréer et de les exaucer.

838. **Ave Maria.** — Dans le *Notre Père* nous nous adressons à Dieu notre créateur, notre sauveur. Sa bonté est telle qu'il écoute tous ses enfants et que nous pouvons toujours recourir à lui sans crainte. Toutefois nous avons besoin d'une médiatrice auprès de notre Médiateur lui-même, qui est Jésus-Christ. Il est si grand, et nous sommes si petits; il est si puissant et nous sommes si faibles; il est si saint et nos âmes sont si coupables, qu'il faut avoir soin d'appeler à notre secours la Vierge Marie, sa Mère, celle qui a toute puissance sur son cœur, celle à qui la pureté sans tache donne si facile accès et si grand crédit auprès de Dieu!

839. Nous devons réclamer son intercession d'autant plus fréquemment que la dévotion à Marie est un gage de salut, le sauf-conduit qui nous fait échapper à l'enfer; aussi n'y a-t-il point de dévotion plus ancienne, plus autorisée dans l'Eglise de Dieu, mieux établie sur la raison éclairée de la foi, plus répandue dans le peuple fidèle, plus accréditée par l'exemple des saints, plus fructueuse pour les âmes. Sans l'invocation de la Sainte Vierge le salut devient très difficile. Marie, en effet, est la trésorière et la dispensatrice des grâces qu'elle communique à qui elle veut et comme elle veut, selon le langage d'un saint. Or, point de prière à Marie plus autorisée, plus respectable par conséquent, ni plus efficace que l'*Ave Maria* ou la Salutation Angélique, que nous joindrons toujours au *Notre Père.*

Comme l'Oraison dominicale, cette prière a deux parties. Dans la première, nous glorifions, nous louons la Mère de Dieu; et dans la seconde, nous l'invoquons, nous réclamons sa protection maternelle. En sorte que l'*Ave Maria* renferme nos principaux devoirs envers la Sainte Vierge.

840. 1° *Ave.* Je vous salue. C'est un archange qui apporte du ciel ce salut et l'offre à une humble vierge. Il nous faudrait avoir, quand nous le répétons, toute la pureté et tout l'amour d'un Séraphin; car Jésus lui-même a dû le redire souvent à sa Mère. Divin enfant, que disiez-vous à votre Mère, le

matin, le soir, dans l'humble maison de Nazareth ? Ah ! sans doute ces mots : *Ave*, Je vous salue. Disons-les donc nous-mêmes avec le même respect et le même amour ; d'autant plus que chaque fois que nous adressons à la Vierge ce salut, elle nous le rend. Il nous arrive quelque fois de saluer des personnes tellement fières ou tellement grossières, qu'elles ne nous rendent pas le salut. Mais nous n'avons rien de semblable à craindre en disant à la Sainte Vierge : *Ave.*

Saint Bernard, en entrant dans un monastère, avait l'habitude de s'incliner vers la statue de Marie, et de dire *Ave Maria.* Un jour la statue s'incline et répond : Je te salue, Bernard. Ce miracle n'aura certainement pas lieu en notre faveur, nous ne le méritons point ; mais sachons que Marie est la plus polie et la plus gracieuse des créatures, selon le langage d'un saint. Jamais nous ne lui adresserons un salut qu'elle ne nous le rende ; et le salut de la Sainte Vierge, c'est une bénédiction, une grâce qu'elle nous obtient.

841. *Ave Maria.* Le nom de cette Vierge que l'ange et que Jésus ont saluée, que l'univers entier glorifie, c'est Marie ; Marie, ce nom les anges le chantent au ciel et s'inclinent en le disant, comme au nom de Jésus. La terre le bénit ; la mère apprend à son enfant à le redire ; la jeune fille le murmure dans sa prière ; le pécheur l'invoque ; le vieillard y puise l'espérance du ciel. L'enfer à ce nom recule d'épouvante et le démon est mis en fuite (1) Marie, ce nom dit la force et la douceur.

La force, car il signifie souveraine ; Marie est Reine du ciel et de la terre ; la douceur, car il signifie aussi lumière, étoile de la mer. Lumière qui éclaire notre esprit au milieu des ténèbres et des tempêtes, où nos âmes sont jetées, et nous guide vers le port du salut. Qui a redit souvent ce nom sans qu'un rayon de consolation ait pénétré dans son âme, sans qu'il ait senti l'espérance renaître dans son cœur, sans que le calme se soit fait au milieu des orages ? Que de tentations surmontées par la seule invocation du nom de Marie ! Qu'il soit toujours sur nos lèvres et dans nos cœurs. Nos lèvres glacées le diront encore, avec celui de Jésus, à notre agonie ; et quand elles ne pourront plus l'articuler, notre âme, en s'arrachant à notre corps, le répétera encore.

842. *Gratia plena.* Il est dit du Fils de Dieu fait homme, qu'il est plein de grâce et de vérité. Il est la source de toute grâce, et il répand toute grâce sur toutes les âmes. De cette source abondante découle un fleuve qui déborde, c'est Marie ; et de ce fleuve, d'innombrables ruisseaux, qui sont les saints, dans les âmes desquels toutes les grâces coulent par Jésus, qui en

(1) La fête du saint nom de Marie, célébrée auparavant dans plusieurs Églises particulières, fut étendue à l'Eglise universelle par le pape Innocent XI en 1683, en mémoire de la victoire de Vienne en Autriche. Cette ville était assiégée par deux cent mille Turcs ou Tartares. La chrétienté entière était menacée ; et dans la terreur universelle, on invoquait partout le nom de Marie. Lorsqu'après deux mois de siège, la ville aux abois était sur le point de se rendre, Jean Sobieski, roi de Pologne, parut sur les montagnes avec son armée. Il assista a la Messe qu'il servit lui-même, les bras étendus vers le ciel ; il communia, il pria le prêtre de bénir l'armée ; puis il dit à ses soldats : « Marchons à l'ennemi sous la protection du ciel et l'assistance de la Sainte Vierge. » L'armée électrisée fond sur les Turcs, qui sont taillés en pièces et prennent la fuite. Jean Sobieski va aussitôt à l'église y faire chanter le *Te Deum*, avouant devant tous qu'il ne doit la victoire qu'a la faveur du ciel et a la protection de Marie. (V. n. 5110 et suiv.)

est la source, et par Marie, qui en est le canal. Aux autres, la grâce est donnée par portions, dit saint Bernard ; mais en Marie a été répandue la plénitude de la grâce. C'est en elle qu'il la faut puiser par la prière. Heureuses donc les âmes qui prient souvent Marie !

843. *Dominus tecum.* Dieu est partout par sa présence et sa puissance, il est dans l'âme des justes par sa grâce, mais son union à Marie est en proportion de la grâce qu'il lui a faite, et à laquelle elle a correspondu avec une perfection que nous ne pouvons concevoir. Le Père est avec vous et il fait vôtre son propre Fils, ô Marie ! Le Fils est avec vous, puisqu'il va habiter votre sein virginal et y opérer notre rédemption ! L'Esprit-Saint est avec vous, puisque c'est de lui que vous allez concevoir le Fils du Très-Haut. Et ce Fils du Très-Haut, vous approcherez de lui de plus près que tous les anges ; car auquel des anges a-t-il dit : Vous êtes ma mère ? Il vous le dira, et vous l'appellerez votre Fils ; vous le porterez dans votre sein et entre vos bras ; vous le nourrirez de votre lait ; vous ne le perdrez jamais de vue ; vous l'accompagnerez dans ses courses apostoliques, vous le suivrez jusqu'au Calvaire ; au ciel, vous serez placée à sa droite.

Ah ! obtenez-nous d'être avec lui dès ici-bas, puis aussi dans le ciel ! Ici-bas, car pour arriver à l'union éternelle avec Dieu, il faut lui être uni en ce monde par la grâce sanctifiante. C'est le péché mortel qui nous sépare de Dieu. Il faut donc le haïr souverainement et le fuir de loin ; et pour nous préserver du péché, rien de plus efficace que de tenir unis à Dieu nos esprits et nos cœurs, en pensant à lui, en lui parlant, en écoutant sa voix, en ne perdant pas de vue sa présence. Dieu est en nous et nous le fuyons ; insensés, nous fuyons notre bonheur !

844. *Benedicta tu in mulieribus.* Débora, Judith, Esther, ces femmes admirables qui furent le salut de leur peuple, ne sont que de pâles images de Marie, qui a donné au monde entier un Sauveur. Eve, notre première mère, nous donna la mort en même temps que la vie ; Marie, en nous donnant Jésus, détruisit l'empire de la mort et du péché et nous transmit la vie surnaturelle. Aucune femme qui réunisse autant de bénédictions qu'elle ; elle a les gloires de la virginité et celles de la maternité, et elle est Mère d'un Dieu. Bénie entre toutes les femmes, elle communique à toutes les femmes les bénédictions dont elle est enrichie.

Eve, par sa désobéissance, avait attiré l'opprobre et la honte sur toutes ses filles ; Marie, par sa fidélité à Dieu, a relevé le sexe faible, dont elle est la plus pure gloire ; Vierge, elle entraîne à sa suite des multitudes de vierges, qui sont le plus bel ornement de l'Eglise ; Mère, et Mère d'un Dieu, elle a attiré sur la femme chrétienne, avant elle méprisée et maltraitée comme une esclave, le respect et l'amour de son époux et de ses enfants. Et puisque les femmes lui doivent l'honneur dont elles sont environnées dans la société chrétienne, il faut que toutes la bénisent et l'honorent.

En glorifiant Marie, nous ne pouvons oublier Jésus, à qui se rapporte tout le culte que nous rendons à sa Mère. Rien en Marie qui ne vienne de Jésus, et rien de ce que nous faisons pour Marie qui ne tende à exalter Jésus !

C'est pourquoi, aux paroles de l'*Ave Maria*, que prononça l'archange Gabriel et que nous venons d'expliquer, se joignent, dans cette prière, celles que sainte Elisabeth, cousine de la Sainte Vierge, adressa à Marie en rece-

vant sa visite. Il est béni, le fruit de vos entrailles. (1) Il est béni par les anges, il est béni par les hommes, il est la source de toutes les bénédictions répandues sur Marie elle-même. Toutes les langues et toutes les bouches le louent et le chantent au ciel et sur la terre. Il s'appelle Jésus, car il a sauvé du péché et de l'enfer le genre humain tout entier; et voilà pourquoi à côté de votre nom, ô Mère, nous plaçons toujours son nom sur nos lèvres et dans nos cœurs. Jésus, Marie! Jésus notre salut, Marie par qui il nous a été donné.

845. 2° *Sancta Maria, Mater Dei.* C'est l'Eglise qui a ajouté ces paroles et les suivantes à la salutation angélique ou à l'*Ave Maria* en 431, lorsque le concile d'Ephèse condamna l'impie Nestorius. Cet hérétique voulait qu'on appelât Marie, Mère du Christ et non Mère de Dieu. Et, depuis lors, tous les fidèles protestent tous les jours contre ce blasphème, en disant à la Sainte Vierge: *Sainte Marie, Mère de Dieu.* Sainte Marie. Il y a un grand nombre de saints et de saintes dans l'Eglise de Dieu; Marie est sainte par excellence, c'est elle qui est entrée le plus avant dans la sainteté de Dieu. *Tu supergressa es universas. Sola sine exemplo placuisti Domino.*

Mère de Dieu (2). C'est là la dignité incomparable de Marie. C'est pour la lui conférer, c'est pour l'en revêtir que Dieu l'a préservée du péché originel et de toute souillure, même légère, et lui a donné la plénitude de la grâce. C'est parce qu'elle est la Mère de Dieu qu'elle règne au ciel, sur la terre et dans les enfers, qu'elle est toute-puissante sur le cœur de son Fils. C'est parce qu'elle est la Mère de Dieu qu'elle est en même temps notre Mère, car Dieu ne s'est fait fils de Marie qu'afin de devenir notre frère et qu'afin que nous devinssions avec lui fils de Dieu. Devenus par la rédemption les frères de Notre-Seigneur, nous avons Marie, sa Mère, pour mère adoptive. *Sainte Marie, Mère de Dieu,* nous pouvons compter sur votre crédit, il est tout-puissant, et sur votre tendresse maternelle, nous sommes vos enfants.

846. *Ora pro nobis.* Priez donc pour nous, vous êtes la toute-puissance suppliante; usez en notre faveur de l'efficacité de votre prière! Obtenez-nous tout ce qui nous manque! *Peccatoribus.* Nous sommes de pauvres pécheurs; *pauvres,* les mendiants de Dieu, nous n'avons que ce qu'il donne et s'il nous délaisse, tout nous manque; *pécheurs,* au néant de notre nature; nous avons ajouté celui du péché qui nous a valu la disgrâce de Dieu.

(1) Odinairement, c'est de l'arbre que le fruit tire son excellence, mais ici c'est le fruit qui ennoblit l'arbre et lui donne tout son prix. Le fruit de cet arbre a réparé tous les maux que le fruit de l'arbre défendu a introduits dans le monde, afin que nous reconnaissions l'admirable dessein de la sagesse divine, laquelle a résolu de rendre la vie au monde par le même moyen qui lui avait donné la mort. Une femme, en effet, a présenté le fruit empoisonné à son mari, et, dans la personne d'Adam, à tous les hommes; une femme à son tour a procuré au monde le fruit de vie. Nous devons donc, chrétiens, unir notre voix à celle de la bienheureuse Elisabeth, et, célébrant dans nos louanges l'arbre et son fruit salutaire, répéter sans cesse: « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et béni est le fruit de vos entrailles, » qui nous a apporté un antidote et un remède contre le poison du fruit de l'arbre fatal. (B. L. DE GRENADE.)

(2) Quelqu'un, faisant l'éloge de Philippe, roi de Macédoine, ajouta: « Pour tout dire, en un mot, ce roi est le père du Grand Alexandre. » Mais tout ce qu'on peut dire de Marie ne saurait égaler ce seul éloge: Elle est la Mère de Dieu.

Les plus grands saints parlent et peuvent parler ainsi avec vérité : le juste lui-même pèche sept fois (1).

Vous, le refuge des pécheurs, l'espérance des désespérés, priez pour nous ; détournez de nos têtes la colère de votre Fils que nous avons attisée, obtenez-nous notre pardon ! *Maintenant.* Marie, le passé n'est plus à nous, nous en avons abusé ; l'avenir ne nous appartient pas ; demain peut-être nous aurons disparu de la scène du monde. *Maintenant* donc, priez pour nous, ne tardez pas davantage : nos besoins sont urgents ; maintenant dans la misère présente, dans les tentations qui nous poursuivent, dans les malheurs qui nous menacent, dans les douleurs qui nous affligent, priez pour nous !

847. *Et in hora mortis nostrae.* Si notre vie est si amère, notre mort nous est bien plus redoutable encore. A ce dernier passage du temps à l'éternité, à cette heure suprême où l'enfer tentera tout pour nous perdre, où le souvenir de nos iniquités sèmera dans nos cœurs l'épouvante, où la pensée d'un juge terrible nous glacera de terreur, priez pour nous, assistez-nous, défendez-nous ; prenez notre âme et transportez-la alors dans le sein de Dieu ! *Amen.* Ainsi soit-il. Qu'il en soit ainsi, ô Vierge bénie !

Sainte Gertrude, à son lit de mort et n'ayant plus de force, ne put prononcer que quelques mots de l'*Ave Maria,* encore plus du cœur que des lèvres, et elle mérita de voir la Mère de Dieu. Nous ne sommes pas des saints ; mais si Marie ne se fait pas voir à nous, elle assistera sûrement ceux qui, durant la vie, lui diront souvent cette belle prière, qu'il faut répéter partout, dans les champs, dans les maisons, par les chemins, dans notre couche, et surtout dans les tentations. Heureuses les âmes qui par cette fréquente prière, obtiendront une sainte vie et une mort de prédestiné ! Elles répéteront éternellement dans le ciel avec les anges : *Ave Maria.* (V. nº 4993 et le trait du nº 5009.)

TRAITS ET PENSÉES SUR L'AVE MARIA.

848. Mgr. Dupanloup fut un jour appelé auprès du lit de douleur d'une jeune dame de 20 ans, fille d'un des plus illustres maréchaux de l'Empire ; elle se mourait après avoir mis au monde un bel enfant. L'évêque, en arrivant auprès d'elle, la trouve inondée de paix, au milieu de tous ceux que son état plongeait dans la plus douloureuse tristesse. « Est-ce que vous ne pensez pas, mon Père, lui dit-elle, que j'irai au ciel ? — J'en ai la ferme espérance, répondit l'évêque. — Et moi, reprit la malade, j'en suis sûre. — Comment cela ? — Je dis mon chapelet tous les jours depuis quatre ans. Il n'est pas possible qu'ayant dit à la Sainte Vierge cinquante fois par jour : Priez pour nous maintenant et à l'heure de notre mort, elle ne soit pas là pour m'assister. » Et cette jeune femme, non sans larmes, mais avec une sérénité radieuse, consola ses vieux parents, encouragea son pauvre mari, bénit son petit enfant ; et au milieu de ces embrassements qui cherchaient en vain à la retenir, elle quitta tous les honneurs de la terre pour aller joyeuse au ciel.

849. Né dans l'île Maurice, de parents anglais protestants, M. Tuckwell, à l'âge de six ans, entendit réciter l'*Ave Maria* et le retint. Sa mère, le lui entendant répéter, lui en fit d'amers reproches ; mais l'enfant lui fit voir dans l'Evangile que l'archange Gabriel avait récité l'*Ave Maria.* Quand il eut treize ans, des protestants déclamant dans le salon de sa mère contre le culte de la Sainte Vierge, l'enfant prit dans la

(1) Alexandre le Grand disait : Une seule larme de ma mère a effacé beaucoup de condamnations à mort. Qu'en doit-il être des prières et des larmes de Marie ?

Bible le *Magnificat* et leur dit ces mots : « *Toutes les nations m'appelleront Bienheureuse.* Pourquoi donc s'élever contre ceux qui glorifient Marie ? » La mère s'écria alors : « Cet enfant fera un jour ma honte : il se fera catholique. » Sa prévision se réalisa dès que l'enfant fut libre. Il voulait convertir sa sœur qui était mère de famille ; mais elle rejeta bien loin sa proposition ; cependant, deux de ses enfants étant atteints du croup et sur le point de mourir, elle consentit à réciter avec son frère l'*Ave Maria*, et les deux enfants furent guéris. M. Tuckwell quitte alors son emploi d'officier des douanes anglaises, et vient rejoindre à Aire Mgr Delannoy, qui l'avait connu à l'île Bourbon, pour lui demander l'ordination sacerdotale.

850. Le B. François Patrizzi avait une grande dévotion pour l'*Ave Maria ;* il en récitait cinq cents chaque jour. La Mère de Dieu lui prédit sa dernière heure ; et il mourut en saint. Quarante ans après, on lui vit sortir de la bouche un lis d'une beauté extraordinaire, qui fut depuis transporté en France ; on lisait sur ses feuilles l'*Ave Maria*, écrit en lettres d'or. (St. Liguori.)

851. On lit dans les chroniques de l'ordre des Dominicains, que le frère Léodat de Montpellier, se recommandait à cette Mère de miséricorde deux cents fois par jour. Comme il était sur le point de mourir, il vit tout à coup à côté de lui une reine d'une merveilleuse beauté, qui lui dit : « Léodat, voulez-vous mourir, et venir auprès de mon Fils et de moi ? » Il répondit : « Mais, qui êtes-vous ? » Et la Sainte Vierge reprit : « Je suis la Mère de miséricorde, que vous avez tant de fois invoquée ; me voici venue pour vous prendre, allons-nous en paradis. » Léodat mourut ce jour-là même, et nous avons la confiance qu'elle le conduisit au séjour des Elus. (St. Liguori.)

Thomas à Kempis. Visite à la glorieuse Vierge. . . . . Je viens donc à vous avec humilité et respect, avec dévotion et confiance, portant sur les lèvres pour vous l'offrir la salutation de Gabriel, la tête inclinée par respect pour vous, les mains étendues en signe de ma grande affection qui vous est dévouée, je vous offre plein de joie cette salutation, et je demande et je désire que par moi elle soit répétée cent mille fois et plus encore par tous les esprits célestes. Car, que vous offrir de plus digne et de plus doux ? En vérité, je l'ignore.

Qu'il soit maintenant attentif le pieux amant de votre nom.

Le Ciel se réjouit, la terre s'étonne, quand je dis : *Ave, Maria.* Satan s'enfuit et l'enfer tremble, quand je dis : *Ave, Maria.* Le monde me devient vil et toute chair se fane, quand je dis : *Ave, Maria.* La tristesse s'en va, la joie revient, quand je dis : *Ave, Maria.* La lâcheté s'évanouit, le cœur se fend d'amour, quand je dis : *Ave, Maria.* La dévotion s'accroît, la componction nait, l'espérance s'enflamme, la consolation s'augmente, quand je dis : *Ave, Maria.* L'esprit s'égaie, les mauvaises affections se guérissent, l'âme se fortifie dans le bien, quand je dis : *Ave, Maria.*

Puisque si grande est la douceur de cette salutation bénie qu'elle ne peut se rendre par la parole de l'homme et qu'elle demeure trop haute et trop profonde pour qu'aucune créature puisse en pénétrer le sens, pour cela je fléchis les genoux devant vous, très Sainte Vierge Marie, et je dis : *Ave, Maria, gratia plena.*

Plût à Dieu que pour satisfaire mon désir de vous honorer et de vous louer de tout le fond de mon cœur, tous mes sens se changeassent à l'instant en autant de langues, et ces langues en paroles de feu, et que je trouvasse ainsi le moyen de vous glorifier, ô Mère de Dieu, à jamais !

Puissent aussi tous les esprits bienheureux et les âmes des justes, suppléant à la trop grande fragilité de ma vie chancelante, répéter cent fois en votre honneur cette sublime salutation !

Et maintenant, prosterné devant vous et tout enflammé de vénération pour votre nom si doux, honorant votre regard virginal par cette salutation nouvelle et inouïe depuis le commencement des siècles, je dis : *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus.*

Cette salutation, je désire vous la faire parfaitement comme la font les fidèles et

avec une bouche d'or, s'il était possible ; et pour que toutes les créatures ne forment qu'une voix avec la mienne, c'est du fond de mes entrailles que j'exprime mon ardeur : *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui, Jesus-Christus.* Amen.

Telle est cette prière, courte en paroles, profonde en mystères, brève à prononcer, large en pouvoir, plus douce que le miel, plus précieuse que l'or, qui doit être ramenée sans cesse à la bouche du cœur et répétée toujours par les lèvres pures ; car elle est renfermée en peu de mots et se répand en un vaste torrent d'une céleste suavité.

852. **Acte de contrition.** — La nécessité de l'acte de contrition et la manière de le produire sont une des trois choses que saint Léonard répétait au peuple avant chaque conférence. Sur cinquante morts, il y en a trente de subites ou d'imprévues. Il est donc bien nécessaire que chaque fidèle sache faire un acte de contrition parfaite (1). La contrition parfaite est fondée sur un acte d'amour de Dieu par-dessus tout pour lui-même ; il comprend: 1° l'acte d'amour parfait; 2° la douleur, le regret profond et sincère d'avoir offensé un Dieu si parfait que l'on aime par-dessus tout, et par conséquent la détestation, la haine, l'horreur de toutes les fautes commises ; 3° le ferme propos. Pour le produire à la mort, il faut qu'on s'habitue à le dire fréquemment dans la vie, en entrant dans les sentiments qu'il exprime. Afin de nous familiariser avec cet acte de contrition, nous le redirons souvent. Ne l'omettons jamais surtout après être tombés dans une faute grave. Quel malheur irréparable, en effet, si vous étiez frappé de mort après un péché mortel, sans avoir dit à Dieu que vous l'aimez de tout votre cœur, que vous avez horreur de tous vos péchés et que vous vous repentez sincèrement de l'avoir offensé ! Faites aussi cet acte de contrition, matin et soir, à votre prière. En voici une formule : Mon Dieu, parce que vous êtes infiniment parfait et aimable, je vous aime plus que tout, et par amour pour vous je me repens souverainement de vous avoir offensé, et je vous promets de ne plus vous offenser désormais. (*Voir la raison de cet acte, dans notre Abrégé de Théologie, n. 1051.*) (2).

(1) On expliquera donc plusieurs fois cette doctrine aux fidèles.

(2) (*a*) Une femme, qui menait une vie scandaleuse, alla un jour entendre saint Vincent Ferrier pour un tout autre motif que celui de sa parole. Aussi se plaça-t-elle dans un endroit apparent, afin d'être mieux vue de ses admirateurs. Mais bientôt les paroles du saint pénètrent le cœur de cette malheureuse ; elle se met à fondre en larmes de repentir. Sa douleur fut si vive qu'elle en fut suffoquée et tomba morte à terre à la vue de l'auditoire. Tous ceux qui étaient là avaient été témoins de sa douleur ; mais ils tremblaient pour son salut, Vincent, inspiré de Dieu leur dit : « Soyez sans crainte, la contrition parfaite l'a sauvée, mais priez pour elle. « Et une voix du ciel se fit entendre a tout l'auditiore, et elle dit : « Ne priez pas pour elle ; car elle est en paradis »

(*b*) Saint Anastase le Sinaite raconte que du temps de l'empereur Maurice, il y avait sur les frontières de la Thrace un célèbre voleur qui répandait la terreur partout. On avait essayé en vainde lui tendre des pièges, et, de le faire cerner par des soldats. L'empereur lui envoya un jeune homme pour lui dire de venir auprès de lui. Le voleur, frappé par ce message de l'empereur, devint doux comme un agneau, et vint devant l'empereur avouer ses crimes et se remettre à sa clémence. Maurice lui fit grâce ; et le voleur étant tombé malade bientôt après, fut placé dans un hôpital. Là, sentant sa fin prochaine il repasse dans son esprit tous ses crimes, il se met à les pleurer avec d'abondantes larmes et il meurt. Le médecin qui l'avait soigné pendant la nuit eut une vision, dans laquelle il vit les démons mettre les crimes du bandit sur un plateau de la justice divine, et le plateau s'abaissa. Les anges qui voulaient prendre sa défense ne savaient comment contrebalancer ses iniquités, mais trouvant auprès de lui son mouchoir trempé de ses larmes, ils le jetèrent dans l'autre plateau qui l'emporta.

853. Ainsi donc le *Notre Père,* le *Je vous salue,* le *Je crois en Dieu,* que nous allons expliquer, *les commandements de Dieu et de l'Eglise* dont nous vous avons entretenus précédemment, et enfin *l'acte de contriton* dont vous comprenez maintenant la nature et la nécessité, voilà la prière que tous vous direz tous les jours de votre vie, matin et soir, autant que possible en famille, en y ajoutant un *Pater* et un *Ave* pour les défunts ; mais lors même que vous seriez en voyage, ou avec des gens qui omettraient la prière, ne la manquez jamais.

854. **Je crois en Dieu.** — Les douze disciples, que Jésus-Christ s'était choisis, pour être les missionnaires des vérités qu'il leur avait apprises, avant de se partager le monde et de se séparer les uns des autres, pour aller prêcher l'Evangile du Fils de Dieu, composèrent le *Je crois en Dieu.* C'est pourquoi on appelle le *Je crois en Dieu,* le Symbole ou la profession de foi des Apôtres. Cette prière est un abrégé de ce que Jésus-Christ avait enseigné, et de ce que tous les ministres de Dieu doivent prêcher. Les commandements de Dieu contiennent tout ce que nous devons faire; le *Notre Père* et le *Je vous salue, Marie,* tout ce que nous avons à demander; et le *Je crois en Dieu,* ce que tous les fidèles doivent croire. Unissons-le donc toujours au *Pater* et à l'*Ave Maria* de la prière du matin et du soir, et en le récitant avec attention nous nous rappellerons tout ce que notre Dieu a fait de prodiges pour nous, toutes les vérités surnaturelles qu'il nous a apprises et que nous aurions toujours ignorées s'il ne nous en avait instruits(1). Expliquons cette prière et vous en comprendrez l'excellence.

(1) (*a*) Saint Pierre, martyr, était fils de parents manichéens. Son Père le confia pourtant à un maître catholique, qui était en grande réputation de science, et qui apprit à son élève le *Je crois en Dieu.* L'enfant le récitait même devant ses parents hérétiques; et aux objections qu'ils lui faisaient, il répondait toujours: « Il faut croire ce qu'ont enseigné les apôtres. » Dès l'âge de 15 ans il entra chez les Dominicains. Devenu prêtre, il ramena à Jésus-Christ une foule d'hérétiques. Ceux-ci lui jurèrent une haine à mort; et quand Pierre revenait de Côme à Milan, ils apostèrent sur sa route deux assassins, dont l'un lui déchargea deux coups de hache sur la tête. Le martyr est renversé baigné dans son sang; il a pourtant encore la force de se mettre à genoux pour réciter une dernière fois le symbole des Apôtres. Et pendant qu'il le récite, il reçoit un coup de poignard dans le côté et expire dans cet acte de foi, le 6 avril 1252. En récitant le *Je crois en Dieu,* pensons que les martyrs l'ont dit avant nous, et disons-le avec la même foi qu'eux.

(*b*) Un vieillard demandant un jour l'aumône au cardinal Bellarmin, le cardinal le fit entrer chez lui et lui dit de réciter le Symbole des Apôtres. Le vieillard répondit qu'il ne le savait pas. « Comment à cet âge ne pas savoir prier, reprit Bellarmin ? — Personne ne me l'a appris, » dit le vieillard. Et alors le cardinal se mit à lui apprendre le *Credo.* Hélas, combien de gens auraient besoin aujourd'hui d'un maître aussi charitable !

(*c*) Madame de Chantal avait une dévotion singulière pour la récitation du Symbole. On rapporte qu'à la campagne, elle faisait apprendre le chant du *Credo* à ses domestiques, pour qu'ils aidassent à le chanter avec le plus de solennité à la messe paroissiale. Elle y prenait un tel plaisir que, plus tard, devenue religieuse, elle le chantait souvent pendant les récréations.

(*d*) En 1568, le couvent des dominicains de Castres, où plus de quatre cents catholiques s'étaient réfugiés, fut envahi par une troupe de calvinistes. Ces forcenés, après avoir assommé tous les religieux et ceux auxquels ils avaient donné un abri, saisirent le bienheureux Pierre Guillot, qui était prieur, l'assient sur un âne, le visage tourné en arrière un mors dans la bouche, et le promenèrent par tous les quartiers de la ville, en l'accablant d'injures et de coups de pierres. Enfin, après lui avoir fait subir les plus indignes traitements, ils le poignardèrent et le jetèrent dans la rivière. Il revint sur l'eau pendant qu'on lui tirait des coups d'arquebuse, et lavant les bras ensanglantés, il cria par trois fois: *Credo, Credo, Credo,* et remit l'esprit.

855. **Premier article.** — *Je crois en Dieu.* Je crois à la parole des hommes instruits et sincères, qui m'apprennent avec loyauté ce que j'ignore moi-même. Je suis convaincu de ce qu'ils me disent, et cela d'autant plus que j'ai des preuves plus évidentes de leur science et de leur franchise; mais je sais aussi que tout homme peut se tromper et peut mentir. Dieu ne peut ni l'un ni l'autre, ma raison et la parole de Dieu me le disent. Je crois donc tout ce que Dieu a dit, il m'a assuré qu'il parlait lui-même, et il la prouvé par d'éclatants miracles. Je sais sûrement qu'il est venu sur la terre parler aux hommes, l'histoire de l'univers entier est là pour l'attester: les hérétiques, les schismatiques le croient; les païens eux-mêmes m'attestent ses miracles. L'Eglise catholique à laquelle Jésus-Christ a promis de la préserver de toute erreur, l'Eglise dont la divinité est prouvée par des miracles et par la sainteté de la vie d'un grand nombre de ses enfants, nous enseigne que Dieu nous a parlé, qu'il a laissé au monde l'Evangile qui renferme sa parole, l'Evangile que 200 milions de catholiques, que de protestants eux-mêmes conservent. Je crois à l'Evangile, je crois à ce que Dieu a dit, j'en suis certain et je l'accepte sans hésitation et sans doute. Mon Dieu, j'adhère pleinement d'esprit et de cœur à toutes vos paroles; ne m'avez-vous pas fait connaître que vous êtes la vérité et la science infinies? Le ciel et la terre passeront, mais votre parole ne passera pas. J'unis ma voix à toutes les églises du monde où tous les fidèles chantent *Credo.*

856. *Je crois en Dieu,* non pas en plusieurs dieux comme les infidèles; ma raison et ma foi me disent qu'il y a un Dieu infiniment sage, puissant, bon, qui voit tout, entend tout, sait tout et est infini dans toutes ses perfections; j'y crois parce que Dieu s'est ainsi fait connaître à moi; ma raison et ma foi me disent en même temps qu'il ne peut y avoir plusieurs dieux. S'il y en avait deux, comment l'un et l'autre pourraient-ils tout? L'un n'aurait pas la puissance de l'autre. Ils ne seraient donc tout-puissants ni l'un ni l'autre. De même ni l'un ni l'autre ne seraient infinis. Il manquerait à l'un ce que l'autre aurait. Comment Dieu serait-il l'être suprême, s'il avait un égal qui ne dépendit pas de lui? Mais ce que je conçois, Dieu est venu me le dire d'une manière plus claire: *Audi, Israël: Dominus Deus noster, Dominus unus est.* (DEUT. VI, 4.) *Videte quod ego sim solus et non sit alius Deus præter me.* (IBID. XXXII, 39.) Je crois qu'il n'y a qu'un Dieu. C'est pour lui que je suis fait, c'est pour le servir, l'aimer et le posséder un jour que je suis sur la terre (1).

857. *Spiritus est Deus.* Dieu est un pur esprit comme les anges. Erreur de se le représenter avec une tête, des yeux, des oreilles, des pieds et des mains comme nous. Il est là et nous ne le voyons pas. Nos mains ne peuvent le saisir, pas plus que l'ange gardien de notre voisin. Si on le représente

(1) Ruffin et Valère étaient les intendants d'un palais impérial dans le territoire de Soissons. Le préfet du prétoire, Rictiovare, ayant appris qu'ils étaient chrétiens, les fit amener à son tribunal: « Quel Dieu adorez-vous? » leur demanda-t-il. Ils répondirent: « Nous adorons un seul Dieu tout puissant, immuable, éternel, créateur de toutes les choses visibles, gouvernant tout, et un seul Seigneur Jésus-Christ. Quant à ces dieux, vains simulacres, faits de la main des hommes, avec une matière sujette à la corruption, nous ne les adorons pas. La substance divine existant avant le temps, n'est pas sujette à ces vicissitudes, elle demeure éternellement simple et parfaite. » Rictiovare les fit battre avec des lanières armées de plomb; mais les glorieux martyrs restèrent fermes au milieu des tortures, et eurent la tête tranchée pour la cause de Dieu.

sous la forme d'un vieillard, c'est pour nous faire comprendre son éternité. Si on lui donne des yeux, des oreilles, des bras, c'est pour nous montrer qu'il voit, qu'il entend, qu'il fait tout. Personne ne l'a vu; mais il est venu lui-même, en la personne de son Fils, nous faire connaître sa nature.

Et c'est ce Fils de Dieu qui nous a appris qu'en Dieu il y a trois Personnes distinctes. Le soleil qui éclaire les corps a la chaleur, la lumière, la forme ronde; mais il n'y a qu'un soleil. Dieu, le soleil des intelligences, a trois Personnes distinctes: le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Nous les nommons en faisant le signe de la croix. Ces trois Personnes ont la même nature; et cependant le Père n'est pas le Fils, le Fils n'est pas le Saint-Esprit. Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu; mais il n'y a pas trois Dieu, mais trois Personnes divines, égales en toutes choses. Nous trouvons en notre âme trois facultés distinctes: 1) la mémoire qui fait que nous nous souvenons du temps passé; 2) l'intelligence qui fait que nous comprenons, que nous raisonnons, que nous connaissons le bien; 3) la volonté qui fait que nous désirons et recherchons certaines choses, tandis que nous en repoussons d'autres. C'est ainsi que nous sommes faits à l'image de Dieu (1).

Je crois en Dieu le Père tout-puissant, qui est véritablement Dieu, créateur du ciel et de la terre avec son Fils et le Saint-Esprit. Les anges et les hommes, tout a été fait par Dieu et rien n'a été fait sans lui; il pourrait faire des milliers de mondes plus beaux que celui qui existe. Il est une seule chose qu'il ne peut pas faire, c'est le mal qui répugne à sa sainteté. Il appelle les étoiles et elles accourent. Il a dit et tout a été fait. A son ordre tout a été créé. L'homme faible peut faire de grandes choses, mais avec les matériaux que Dieu lui a fournis. Il faut de la terre et des pierres à un maçon pour faire une maison. Dieu à tout fait de rien par sa toute-puissance. C'est ce que signifie le mot *créateur du ciel et de la terre*. Ce que Dieu a fait, il le conserve. S'il ne soutenait le monde, il rentrerait dans le néant. Il nous dispense goutte à goutte, minute par minute, la vie qu'il nous donne. Sa providence gouverne tout fortement et suavement. Et c'est pourquoi nous l'appelons notre *Père*. Un cheveu ne tombe pas de notre tête sans sa permission. Dans l'autre vie, il récompensera les justes, en se faisant voir à eux tel qu'il est, et il punira les méchants (2).

(1) (*a*) Jean et Paul étaient deux frères qui avaient aussi les emplois les plus relevés à la cour de Constantin et de Constance, sa fille. Après la mort de l'un et de l'autre, Julien l'apostat voulut les attirer dans son palais et leur faire abjurer la foi. y mit quelque ménagement, il leur envoya Térentien qui leur porta une petite statue de Jupiter et leur dit que l'empereur n'exigeait pas d'eux qu'ils allassent dans les temples païens, qu'il se contentait de les voir se prosterner devant cette idole. A Dieu ne plaise, dirent-ils, que nous adorions un démon ou la statue d'un homme vicieux; nous n'avons point d'autre Dieu que le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un seul Dieu en trois Personnes. Térentien, voyant qu'il ne pouvait ébranler leur constance, les fit décapiter pendant la nuit.

(*b*) Saint Euple, diacre de Catane, en Sicile, fut traîné en haine de la foi au tribunal du gouverneur, sous l'empire de Dioclétien. On le tortura cruellement sur le chevalet. Le juge las de le voir tourmenter, lui dit: « Adore nos dieux, Mars, Apollon et Esculape, et je te ferai mettre en liberté. — J'adore le Père, le Fils et le Saint-Esprit. J'adore la Trinité. Il n'y a point d'autre Dieu. — Sacrifie, si tu veux avoir la vie. — Je sacrifie ma vie à Jésus-Christ, mon Dieu. » Et le tyran le fit décapiter.

(2) (*a*) Saint Félix, prêtre de Nole, dans la Campanie, travaillait avec zèle à la conversion des païens, qui mirent des soldats à sa poursuite. Pour leur échapper, Félix s'engage

858. **Deuxième article :** *Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique Notre-Seigneur.* Dieu le Père a un Fils véritable, égal à lui, éternel comme lui pur esprit comme lui, étant un seul et même Dieu avec le Père. Ce Fils de Dieu, la seconde Personne de la sainte Trinité, notre souverain maître, n'avait point de corps non plus que le Père et le Saint-Esprit ; mais Dieu a tant aimé le monde qu'il nous a donné son Fils unique et l'a envoyé sur la terre, afin qu'il y prît un corps et une âme comme nous, sans cesser d'être Dieu. En sorte qu'il est véritablement homme et véritablement Dieu : il a uni dans une même personne l'humanité et la divinité. (Voir la note des nos 1050, 2180 et 2189.) (1)

dans un passage étroit entre deux murailles, et comme ce passage était sans issue, il ne pouvait que tomber entre les mains de ses bourreaux ; mais à peine y fut-il entré qu'une araignée vint tresser sa toile à l'ouverture du passage ; et quand ils arrivèrent, les soldats, voyant cette toile d'araignée, ne songèrent pas à le chercher dans cet endroit. Félix, échappé ainsi à la mort, bénit la Providence qui s'était servi d'un vil insecte pour le sauver.

(*b*) Saint Paul au désert vivait d'un demi pain qu'un corbeau lui apportait chaque jour depuis soixante ans. Saint Antoine étant venu le visiter, le corbeau apporta un pain entier. « Oh ! que Dieu est bon, s'écria saint Paul, il double aujourd'hui la ration. »

(*c*) Saint Camille de Lellis était réduit à la dernière misère avec ses religieux. Tous manquaient de pain. Le Saint tomba aux pieds de son crucifix en disant : « Secourez-nous ! » Aussitôt on sonne à la porte, et un inconnu demande au saint s'il n'a besoin de rien. « Il nous faut trois cents écus, » répondit-il. L'inconnu s'en va lui compter cette somme et la lui apporte sans qu'on sût jamais qui il était ; c'était le messager de la Providence. (Voir n. 3028 et suiv.)

(1) *(a)* Dans les persécutions d'Hunéric, roi des Vandales, trois cents catholiques confessèrent la divinité de Jésus-Christ et eurent pour ce fait la langue coupée jusqu'à la racine. Mais tous après ce supplice continuèrent de parler avec une facilité merveilleuse. Cet éclatant miracle eut de nombreux témoins, entr'autres l'empereur Justinien lui-même, qui avait vu à Constantinople quelques-uns de ces généreux confesseurs.

(*b*) Les Eutychiens, prétendant qu'il n'y avait en Jésus-Christ que la nature divine sous l'apparence du corps humain, en concluaient que la nature divine avait souffert et qu'elle était morte sur la croix. Alamundare, roi des Sarrasins se servit d'un trait ingénieux pour rendre palpable cette erreur. Touché des miracles opérés par les Chrétiens, il demandait à recevoir le baptême. Les Eutychiens lui avaient envoyé leurs évêques pour l'attirer dans leur secte ; mais il méprisa leurs sollicitations. Et voici le stratagème dont il usa pour leur montrer l'absurdité de leur hérésie. Faignant d'avoir reçu des lettres par lesquelles on lui apprenait la mort de l'archange Michel, il leur fit demander ce qu'ils pensaient de cette nouvelle. Comme elle leur parut aussi impossible que ridicule, il leur dit : « S'il est vrai qu'un ange ne puisse ni souffrir ni mourir, comment Jésus-Christ serait-il mort sur la croix, s'il n'avait eu, comme vous l'affirmez, qu'une seule nature, laquelle, étant divine, reste impassible.

(*c*) Saint Amphiloque sollicitait en vain de l'empereur Théodose un décret qui interdit tout rassemblement aux Ariens, ennemies de la divinité de Jésus-Christ. Un jour que Théodose le reçut en audience ayant à ses côtés son fils Arcade, Amphiloque ne fit aucun cas du jeune prince. Théodose, croyant que c'était une distraction, fit remarquer son fils à l'évêque. Alors Amphiloque s'approche de l'enfant, l'appelle son fils et lui caresse le menton, comme il eût fait à un enfant vulgaire. Théodose, indigné, ordonne d'éconduire le saint, qui, se tournant vers lui : « Seigneur, dit-il, vous ne pouvez souffrir qu'on méprise votre fils, ne doutez pas que Dieu n'abhorre ceux qui refusent de rendre à son Fils unique les mêmes honneurs qu'à lui. » Théodose comprit, et il rendit le décret que sollicitait le saint évêque.

(*d*) Saint Richard était un enfant de douze ans, d'une bonne famille de Paris. Il fut saisi par les juifs en 1180 et conduit dans un souterain. Le chef de la Synagogue l'ayant interrogé sur sa foi, il repondit : « Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur. » On le fit alors dépouiller et fouetter cruellement. On lui crachait au visage, tout en vomissant d'horribles blasphèmes contre Notre-Seigneur, tandis que lui ne cessait d'invoquer le nom de Jésus. Enfin ils le crucifièrent, et bientôt il expira en prononcant toujours le nom de Jésus.

(*e*) J.-Chr. Dieu et homme. Voici ce qu'on lit dans l'histoire des missions de Syrie : Un curé

859. **Troisième article :** *Il a été conçu du Saint-Esprit.* Que signifient ces paroles ? Elles signifient que le Dieu, Dieu de toute éternité, en se faisant homme comme nous, il y a dix-neuf cents ans, n'a point eu d'autre Père que son Père céleste ; qu'il s'est fait homme par un miracle de la grâce. Il a toujours été Dieu, mais il n'a pas toujours été homme ; il y a vingt siècles qu'il *est né de la Vierge Marie* par un prodige éclatant. Une Vierge l'a conçu, l'a mis au monde sans perdre sa virginité. Ne convenait-il pas qu'en se faisant homme un Dieu n'eût pour mère qu'une Vierge ? La virginité perpétuelle de Marie est un article de foi qu'on ne saurait nier sans cesser d'être catholique. Marie a été vierge avant, pendant et après la naissance de son divin Fils. Quelle gloire que celle de la virginité, qui a tellement plu à Dieu qu'elle l'a attiré sur la terre ! Quelle dignité incomparable que celle de vraie Mère de Dieu conférée à Marie ! Comment honorerons-nous assez celle que Dieu a tant honorée ?

860. **Quatrième article:** *Passus sub Pontio Pilato.* Le premier homme créé par Dieu dans la justice, eût été exempt des souffrances et de la mort, s'il fût resté fidèle à Dieu ; malheureusement il désobéit, et la justice divine le condamna à la douleur et à la mort. Tous les enfants d'Adam furent enveloppés dans la disgrâce de leur père. C'est ainsi qu'un ministre infidèle, qui trahit son prince, voit tous ses enfants chassés avec lui du palais royal. Tous nous étions bannis du ciel par suite du péché de notre premier père ; même le petit enfant est souillé à sa naissance de la tache originelle, qui a chassé Dieu de son âme. Pour mériter notre grâce, le Fils de Dieu fait homme a voulu subir à notre place la peine que nous méritions. Il a souffert du temps d'un gouverneur de Judée, qui s'appelait Ponce-Pilate. Sa nature humaine était vraiment sensible à la douleur. Dans son âme, il a senti dans le jardin des Olives une tristesse mortelle ; dans son corps il a souffert la flagellation, la couronne d'épines, le crucifiement. Il a été suspendu par les plaies de ses pieds et de ses mains à de gros clous fixés à une croix. S'il a choisi ce supplice, c'est parce qu'il était le plus ignominieux et le plus cruel, le plus capable par conséquent d'expier nos péchés et d'apaiser la justice de son Père, irrité contre nous. Et c'est pour cela qu'il a voulu souffrir.

hérétique s'étant trouvé dans une compagnie où était un jeune homme âgé de quinze ans qui avait été instruit par un père Jésuite, le curé schismatique voulut lui faire dire qu'il n'y avait qu'une seule nature en Jésus-Christ. Pour l'en convaincre, il prit deux morceaux de fer, il les fit rougir au feu, et les joignit ensuite l'un à l'autre pour n'en faire qu'un seul morceau. C'est ainsi, dit-il à ce jeune homme, que les deux natures, l'humaine et la divine, unies ensemble dans Jésus-Christ ne font plus qu'une seule nature dans sa personne. Mais répondit l'enfant, mettez un petit lingot d'or à la place de ce petit morceau de fer; faites les rougir tous deux, et, approchant l'un de l'autre, tâchez de n'en faire qu'un seul morceau. Je vous demande alors, ce morceau serait-il tout or, ou tout fer ? Chaque morceau ne demeurera-t-il pas ce qu'il était auparavant; c'est-à-dire, l'un ne sera-t-il pas toujours un lingot d'or, et l'autre un morceau de fer, quoiqu'ils soient unis ensemble ? Oui, sans doute, vous n'en pouvez disconvenir. Voilà deux morceaux, l'un d'or, l'autre de fer, qui, tout distingués qu'ils seront l'un de l'autre, ne feront plus cependant qu'un morceau. C'est ainsi, conclut l'enfant, que la nature divine et la nature humaine, quoique dintinguées l'une de l'autre, ne font cependant qu'une seule personne en Jésus-Christ.

Le curé qui ne s'attendait pas à une telle repartie, demeura d'abord interdit, et sortit ensuite plein de colère, donnant mille imprécations à ce jeune homme qui venait de le désarmer.

Dans ce supplice, il a rendu le dernier soupir; étant véritablement homme, il pouvait mourir, non dans sa divinité, mais dans son humanité. Il avait comme nous un corps et une âme, et son âme s'est séparée de son corps, comme il arrive à la mort à chacun d'entre nous; mais la divinité est restée unie à son âme et à son corps après sa mort. C'est le vendredi saint, jour de deuil universel, qui nous rappelle la mort de notre Dieu. Le corps de Notre-Seigneur fut mis dans le tombeau pendant trois jours; et son âme :

861. **Cinquième article :** *Descendit ad inferos,* c'est-à-dire dans ces profondeurs où les âmes des justes, morts avant sa venue, attendait leur délivrance. Le ciel avant la mort de Notre-Seigneur était fermé. La croix fut la clef avec laquelle il l'ouvrit; et son âme divine se hâta de porter cette nouvelle à tous les saints qui soupiraient après leur délivrance. Le troisième jours après sa mort, Jésus-Christ, par sa propre puissance, a réuni son âme à son corps; il est sorti vivant et glorieux du tombeau, pour ne plus mourir désormais, donnant par là à tous l'espérance de la résurrection bienheureuse. Nous fêtons la résurrection de Notre-Seigneur le jour de Pâques (1).

862. **Sixième article :** *Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis.* — L'ascension, que nous célébrons quarante jours après Pâque, nous rappelle ce mystère. C'est, en effet, quarante jours après être sorti vivant du tombeau, que Notre-Seigneur qui s'était fait voir plusieurs fois plein de vie et environné de gloire aux Apôtres, aux saintes femmes, et à plus de cinq cents témoins réunis, remonta au ciel, en corps et en âme, en présence de ses Apôtres. L'œuvre de la Rédemption du monde était terminée, il allait prendre possession de sa gloire éternelle. Au ciel il est assis à la droite de Dieu, c'est-à-dire qu'il est égal à son Père en majesté, en gloire et en puissance. Là, il nous prépare une place; là, il nous attend et intercède pour nous.

863. **Septième article :** *Inde venturus est judicare vivos et mortuos.* Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme homme, viendra à la fin des temps juger solennellement tous les hommes, qu'il a rachetés par son sang, les vivants et les morts, c'est-à-dire les justes vivants de la vie de la grâce et les pécheurs morts spirituellement, ou bien ceux qui vivront encore quand viendra la fin du monde, et ceux qui seront morts avant les derniers temps. Nous comparaîtrons donc tous devant son tribunal, une première fois immédiatement après notre mort, et une deuxième fois d'une manière éclatante à

(1) (*a*) Interrogée sur la religion par un juge païen, sainte Marguerite répondit qu'elle était chrétienne. — Comment adorer un homme qui a été crucifié? — Comment savez-vous qu'il a été crucifié? — Par vos livres. — Ces mêmes livres nous apprennent qu'il est ressuscité et nous devons le croire. Et elle mourut martyre.

(*b*) Un jour La Réveillère-Lepeaux chef d'une nouvelle secte, nommé théophilantropique, se plaignait à Talleyrand de ce que le nombre de ses partisans n'augmentait pas, tandis que les disciples de Jésus-Christ ne cessaient de se multiplier malgré les sacrifices et les privations qu'il leur imposait. « Pour moi, lui répondit en riant Talleyrand, je n'en suis pas surpris. Je puis même à cet égard te donner un excellent conseil. — Lequel donc, citoyen? interrompit le nouveau pontife. — Le voici, fais-toi tuer vendredi; qu'on t'enterre samedi; tâche de ressusciter dimanche; et je réponds que l'on croira tout de suite à ta nouvelle religion. » La Réveillère-Lepeaux ne jugea pas à propos de suivre ce conseil. Aussi a-t-on oublié depuis longtemps la secte des théophilantropes et son fondateur.

la fin du monde ; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres et nous rendrons compte, non seulement de nos actions, mais même d'une parole inutile et de nos plus secrètes pensées. Heureux ceux qui entendront, au grand jour des vengeances, sortir de la bouche de Notre-Seigneur la sentence de bénédiction !

864. **Huitième article**: *Et in Spiritum Sanctum.* Nous croyons au Saint-Esprit, comme au Père et au Fils. Le Saint-Esprit est une des trois Personnes divines, en tout égale au Père et au Fils, mais distincte de l'un et de l'autre. Il est Dieu comme le Père et le Fils avec lesquels il ne fait qu'un seul et même Dieu. C'est l'enseignement que Dieu lui-même nous a donné et que nous transmet son Eglise. Le Saint-Esprit est descendu sur les Apôtres, le jour de la Pentecôte, sous la forme de langues de feu. Chaque fidèle le reçoit avec l'abondance de ses grâces, par le sacrement de confirmation, dont nous avons déjà parlé (1).

865. **Neuvième article**: *La sainte Eglise catholique*, la seule Eglise, ou société sainte, fondée par Jésus-Christ. L'Eglise, c'est le peuple fidèle répandu par tout l'univers, dit saint Augustin. Elle a dans son sein tous ceux qui, étant baptisés, croient ce que Notre-Seigneur a enseigné, et sont soumis aux pasteurs légitimes établis par lui. C'est le Fils de Dieu lui-même qui la gouverne du haut du ciel ; le Pape successeur direct de saint Pierre, est le vicaire de Notre-Seigneur sur la terre. C'est à lui que Dieu a promis principalement l'assistance jusqu'à la fin des temps. Jésus-Christ, le Fils de Dieu, a dit, en effet, qu'il serait avec les pasteurs de l'Eglise, le Pape et les évêques, jusqu'à la fin du monde, pour qu'ils nous disent toujours la vérité et pour les préserver de toute erreur. Quand il a promis, il tient parole. Tous doivent accepter l'enseignement de l'Eglise. Cette Eglise est sainte dans son fondateur qui est le Fils de Dieu, dans sa doctrine apportée du ciel, dans ses membres qui sont glorifiés en paradis, et dans ceux qui, sur la terre, vivent conformément à leur foi. Il n'y a point de salut pour celui qui refuse d'entrer dans l'Eglise qu'il connait être la véritable Eglise de Jésus-Christ, ni pour celui qui, ne la connaissant pas, n'est pas élevé par la grâce à la foi et à l'amour parfait de Dieu. Ce n'est que par les sacrements de l'Eglise, reçus ou désirés, que Dieu remet les péchés. C'est pourquoi Notre-Seigneur a voulu qu'elle fût répandue dans tout l'univers, afin que tous la connussent et pussent y entrer. Le mot *catholique* signifie répandue partout.

Toutefois Dieu veut le salut de tous les hommes ; et dans sa miséricorde, il leur donne à tous la grâce suffisante, pour arriver à la vérité et par elle au salut, s'ils ne résistent pas au secours divin.

866. *La communion des saints.* Tous les biens de l'Eglise sont communs à ses enfants, qui tous sont unis à Jésus-Christ par le baptême et surtout par la communion, et par conséquent sont unis entr'eux. Chaque fidèle peut participer à la grâce des sacrements, institués par Notre-Seigneur pour le salut de tous ; mais il y a une autre sorte de communion des saints

(1) Le B. Notker, dit le bègue, à cause d'une infirmité de langue, était un moine de Saint Gall en Suisse : il était devenu un célèbre musicien, et c'est à lui que l'on doit le *Victimæ Paschali.* Une nuit, en passant par un dortoir, il entendit le tic-tac d'un moulin ; et pensant que l'homme sans le Saint-Esprit est comme un moulin sans eau, il composa une magnifique invocation au Saint-Esprit.

qui consiste dans la participation aux bonnes œuvres de tous les fidèles qui sont dans l'Eglise ; de même qu'un des membres du corps de l'homme profite de la santé et du bien être de tous les autres membres, de même chaque enfant de l'Eglise, qui est en état de grâce, a part aux fruits des bonnes œuvres de tous les saints vivants et morts. Ceux qui, étant membres de l'Eglise ne sont pas en état de grâce, ont un péché mortel ou plusieurs sur la conscience, ne participent pas complètement à ces grands biens ; cependant ils sont aidés par les autres à sortir du péché ; et étant membres de l'Eglise, ils reçoivent une foule de grâces que n'ont pas les infidèle ni les excommuniés.

867. **Dixième article**: *La rémission des péchés.* Jésus-Christ a donné aux Apôtres et aux évêques, et aux seuls prêtres de son Eglise, le pouvoir de remettre par le sacrement de pénitence tous les péchés à tous ceux qui s'en repentent et s'en confessent avec de bonnes dispositions. Le sacrement de pénitence est un des grands bienfaits de Dieu, un des fruits les plus précieux de la Passion du Sauveur ; mais il est un moyen nécessaire pour recevoir le pardon des péchés commis après le baptème ; et ceux qui, étant en état de péché mortel, ne peuvent absolument pas recevoir ce sacrement, doivent au moins le désirer et avoir la contrition parfaite, s'ils veulent recevoir leur pardon. (Nous en avons parlé plus haut, nº 800.)

868. **Onzième article**: *La résurrection de la chair.* L'âme n'a pas besoin de ressusciter, elle est immortelle ; c'est le corps condamné aux vers et devant retomber en poussière, qui revivra. Le grain que vous déposez dans la terre y pourrit et c'est alors qu'il en sort une tige qui produit plusieurs grains. Ainsi en est-il de notre corps ; nous le semons dans la corruption, il se relèvera incorruptible. Est-il plus difficile à Dieu de refaire que de faire. Il lui est plus facile de faire revivre les morts, qu'à nous de réveiller ceux qui dorment.

Cette vérité est bien consolante pour ceux qui ont perdu ceux qui leur étaient chers. « Si vous aviez marié votre fille à un jeune homme qui l'emmenât fort loin et qui la rendît heureuse, vous n'en seriez pas triste, et son bonheur adoucirait pour vous le chagrin de cet éloignement, dit saint Jean Chrysostome ; mais ce n'est pas un ami, ni un gendre qui a emmené avec lui ceux que vous pleurez, c'est le Seigneur lui-même. Est-il raisonable de vous en tourmenter et vous en lamenter ? Soyez triste, soit ; mais pas comme un païen qui n'a pas d'espérance, et qui ne pense nullement à la résurrection future. » (Voir le nº 4857.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LA RÉSURRECTION DE LA CHAIR.

869. « Il faut que cette matière corruptible revête l'incorruptibilité ? » Remarquez l'énergie de cette expression : *Il faut ;* cela veut dire qu'on ne saurait sans la plus évidente absurdité supposer le contraire ; le corps avec lequel et au moyen duquel nous avons commis le mal ou pratiqué le bien, c'est celui-là même et non un autre que nous devons nécessairement avoir dans le châtiment ou la récompense. N'en doutez pas, chrétiens, ces yeux impudiques, ces mains rapaces, cette langue qui distillait le mensonge ou le fiel, ce ventre insatiable, tous ces membres qui ont été les esclaves de l'iniquité, et qui n'ont produit que l'iniquité, subiront eux mêmes la juste peine de leurs crimes. Les corps des saints, de leur côté, ces corps affligés par les veilles, les travaux et les jeûnes, seront alors inondés des plus pures délices.

— Job décrit et célèbre la résurrection en des termes dont rien n'égale la magnificence. Il dit : *Quis mihi tribuat, ut scribantur sermones mei ? Quis mihi det, ut exorentur in libro stylo ferreo, aut plumbi lamina, vel certe sculpantur in silice ?* (Job. XIX. 23, et seq.) Quel début majestueux ! Qui a jamais conçu dans son esprit une pensée, qu'il désirât si ardemment transmettre à la postérité en caractères ineffaçables ? Non content d'exprimer son désir par cette répétition énergique : « Qui m'accordera ? qui me donnera ? » Job demande un burin d'acier, une table de plomb ou de marbre, afin que sa pensée reste gravée pour l'éternité dans la mémoire des hommes. Quel est donc, ô saint homme, le mystère que vous voulez confier ainsi à la postérité ? Est-ce la découverte de quelque trésor enfoui dans un lieu caché de la terre ? ou quelqu'autre de ces choses dont l'âme humaine est si altérée ? — Assurément, c'est un trésor incomparable. — Qu'est-ce donc ? — Une chose aussi difficile à croire, que bienfaisante et salutaire pour le genre humain : « Je sais, dit-il, que mon Rédempteur est vivant, et qu'à la fin des temps il me ressuscitera de la poussière. Et lorsque ces membres seront de nouveau revêtus de ma peau, alors dans ma chair même je verrai mon Dieu. Je le verrai moi-même de mes propres yeux, et ce ne sera pas un autre qui le verra à ma place. Cette espérance repose dans mon cœur. » (Job. XIX. 25. et seq.) (B. Louis de Grenade.) — Des païens eux-mêmes ont cru à la résurrection.

Lorsqu'on veut rebâtir une maison que le temps a fait tomber en ruines, on commence à en faire déloger les habitants, ensuite on la démolit pour la reconstruire après avec plus de magnificence ; et ceux qui en sortent, bien loin de s'en dérober, s'en réjouissent, parce que leur vue ne s'arrête pas à sa destruction actuelle, mais que leur pensée embrasse à l'avance le nouvel édifice qui doit sortir du milieu de ces ruines. C'est là la conduite de Dieu. Il commence par abattre ce corps d'où il a fait sortir l'âme qui y résidait, pour le reconstruire après sur un dessin beaucoup plus relevé, et le restituer à son ancienne habitante. Empruntons une autre similitude. Si vous voyiez fondre une statue d'airain que la rouille et la vétusté avaient dégradée, mutilée même dans plusieurs de ses parties, mais avec l'intention de la refaire en la perfectionnant, vous ne croiriez pas que ce fut la perdre que de la dissoudre, et vous estimeriez au contraire qu'elle gagnerait à ce changement qui lui donnerait un nouvel être. De même, à la vue de ce corps jeté dans la mort qui le dissout ; ne vous en tenez pas au seul aspect qui saisit vos regards, mais attendez la refonte. Encore cette comparaison elle-même est-elle incomplète. Ne vous bornez pas à ces simples rapports. Car ce statuaire, en renouvelant son ouvrage, ne le fera pas d'un autre métal, ni plus durable que le premier. Mais de ce corps de boue, et condamné à la mort, Dieu fera un corps nouveau, pur et immortel. (Chrys.)

— Saint Sabin, Evêque de Spolète dans l'Ombrie, comparut à Assise devant le gouverneur Vénustien. Eh bien ! lui dit Vénustien, comment oses-tu persuader au peuple d'abandonner les dieux pour suivre un homme mort ? — Vous savez qu'il est mort, répondit Sabin ; mais vous ne savez pas qu'il est ressuscité le troisième jour, et vous devriez le savoir. Le gouverneur, changeant de discours, lui dit alors : « Il faut que tu choisisses, ou de sacrifier aux dieux, ou de mourir dans les tourments comme tu le mérites, après quoi, tu ressusciteras comme ton Christ. » Le saint répliqua : « C'est mon désir, de mourir et de ressusciter comme le fit mon Seigneur Jésus-Christ. » Et il continua de parler, exaltant la gloire du Sauveur. (St. Liguori.) — Enfin le tribun Lucius le fit battre de verges jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups.

— S'il y avait un général qui, outre qu'il offrit une large solde à ses soldats, eût un secret particulier pour guérir toutes leurs blessures, remettre à leur place tous les membres coupés, et qui, la bataille terminée, pût, avec son bâton de commandement ressusciter tous les morts sur le champ, et les rendre, de plus, invulnérables, impassibles et immortels ; quel concours, je vous le demande, n'y aurait-il pas pour s'enrôler sous les drapeaux d'un tel capitaine ? La femme la plus timide deviendrait une

amazone, et chaque enfant serait un vaillant Achille. Avec quel courage, quel entrain, quelle bravoure tous ses soldats s'élanceraient au plus fort de la mêlée, et se précipiteraient sur les épées de l'ennemi pour arracher des mains de la mort une vie, si belle et si digne, n'est-il pas vrai ? Eh bien, ce qu'il serait insensé de se promettre de la part d'un homme, c'est une vérité de foi que Jésus le fera pour nous tous si nous le suivons fidèlement, si nous embrassons une vie vraiment pieuse ; parce qu'alors nous servirons un capitaine « qui a le pouvoir de ressusciter les siens d'entre les morts : » *Qui ex mortuis suscitare potens est.* Mes chers disciples, disait ce bon Sauveur, ils vous mettent à mort, ils feront voler vos chairs en lambeaux ; ne craignez rien toutefois, il ne périra pas même un cheveu de votre tête : *Cum audieritis prœlia et seditiones, nolite terreri. . . . Capillus de capite vestro non peribit.* Il vous tueront, ils vous égorgeront, et il ne vous feront aucun mal, vous perdrez la vie et vous ne perdrez rien, parce qu'il ne périra pas un seul cheveu de votre tête : *Capillus de capite vestro non peribit.* Réjouissez-vous donc pendant la vie, et réjouissez-vous aussi à la mort, car vous servez un chef qui peut vous ressusciter d'entre les morts : *Qui ex mortuis suscitare potens est.* (St. Léonard.)

Quand eut lieu à Reims, au milieu des plus grandes pompes, le sacre du roi Charles VII, Jeanne d'Arc y assista tenant entre les mains un étendard qui, promené au milieu des combats, n'était plus qu'un lambeau couvert de poussière. On voulait le lui ôter, mais elle répondit : « Laissez-le-moi, il a été à la peine, il faut qu'il soit à la gloire. » Ce corps de terre, qui aura aussi été à la peine pour conquérir le ciel, devra participer à la gloire, à la béatitude de l'âme.

L'impie Antiochus voulait forcer les sept frères Machabées et leur héroïque mère à manger des viandes défendues par la loi de Dieu. Ils dirent tous : « Nous aimons mieux mourir. » Alors on arracha à l'aîné la peau de la tête avec les cheveux, on lui coupa les mains et les pieds, et comme rien ne pouvait vaincre l'intrépide jeune homme, on acheva sa vie par le feu.

Vint le tour du second, qui avait été témoin de ce cruel spectacle ; il se vit livrer au même supplice, et lui aussi offrit au bourreau, avec le même courage, tous ses membres. Sur le point d'expirer, il trouva encore assez de force pour dire au tyran ; « Scélérat, vous pouvez nous enlever la vie présente ; mais le roi du monde saura bien ressusciter ceux qui seront morts pour ses lois, au jour de la résurrection pour la vie éternelle. »

Le troisième, dès qu'on lui en fait la demande, offre sa langue pour qu'on la lui coupe ; il présente aussi ses mains, en disant avec confiance : « C'est du ciel que je tiens ces membres ; mais, par fidélité à la loi de Dieu, je les sacrifie volontiers, car j'espère en celui qui me les rendra. » En sorte qu'Antiochus et ceux qui l'entouraient étaient eux-mêmes dans l'admiration d'un tel courage. Les quatre autres frères et enfin la courageuse mère de ses martyrs subirent de semblables tourments. Que l'espoir de la résurrection nous fasse sacrifier, sinon nos membres, du moins les coupables plaisirs.

Un roi de Perse fit couper tous les membres les uns après les autres à saint Jacques l'intercis. Le saint, à chaque membre qu'on lui coupait, disait : « Partez, mon pied, ma main, mon œil, le Seigneur saura bien vous réunir un jour ».

870. **Douzième article** : *La vie éternelle.* Les hommes ressuscités ne mourront plus. Les méchants comme les justes vivront éternellement ; les premiers pour leur supplice qui ne finira pas plus que celui des démons ; les seconds pour leur béatitude qui durera autant que celle de Dieu même. Cette béatitude consistera à voir Dieu face à face avec l'œil de l'âme et à le posséder à jamais. C'est pour acquérir la vie éternelle des justes que nous devons travailler ici-bas. C'est pour nous la procurer que Dieu le Père nous a donné son Fils, que le Fils a subi la mort de la croix, qu'il

a répandu le Saint-Esprit dans nos âmes, qu'il a établi son Eglise. C'est là le but de toutes les œuvres de Dieu, et ce doit être le but de tous nos efforts. La vie présente est une vapeur que le moindre souffle dissipe, les biens du temps nous échappent et nous les quitterons bientôt ; recherchons, poursuivons la vie qui ne finit point, les biens qui durent, en observant les commandements de Dieu, et en puisant la force d'y être fidèles, dans les sacrements et dans la prière. C'est la résolution que nous renouvellerons tous les jours, matin et soir, en récitant le *Je crois en Dieu* (1).

ARTICLE II. — *Petit catéchisme pour préparer les petits enfants à l'absolution, à l'usage des prêtres, des instituteurs et institutrices, et des mères chrétiennes.*

Voir ce que nous avons dit nos 144 et suivants (2).

871. Nous avons dit l'importance de ce catéchisme dans les missions, n.144. Il est nécessaire aujourd'hui que les pasteurs le fassent à tous les enfants chez qui l'intelligence commence à s'éveiller (v. nº 3509). Il sera bon de réunir d'abord ces enfants séparément du reste des fidèles, jusqu'à ce qu'ils sachent répondre à toutes les questions, mais une fois qu'on les a bien instruits de ces vérités nécessaires au salut, rien de plus utile, dans les missions et même durant l'année, que d'interroger les petits enfants en présence de tous les fidèles. Point de meilleur moyen d'amener à l'église des parents indifférents, et de les catéchiser sans en avoir l'air. M. l'abbé Garnier conseille de faire accompagner de gestes expressifs toutes les ré-

(1) (*a*) Valérien, époux de sainte Cécile, et son frère Tiburce, étaient en prison pour la cause de la foi. C'était vers l'an 160, sous la persécution de Marc-Aurèle. L'officier Maxime, chargé de les conduire au supplice, ouvrant la prison, les vit à genoux les yeux levés au ciel avec la sérénité la plus grande, peinte sur leur visage. Leur jeunesse, leur naissance illustre, leur innocence, leur résignation touchaient le cœur du soldat qui se mit à pleurer. Pourquoi pleurez-vous ? » demandèrent-ils. — « Je pleure de ce que jeunes, riches, nobles, vous allez déjà mourir. — Détrompez-vous, Maxime, nous sommes chrétiens, et en quittant ce monde, les chrétiens passent à une vie meilleure où la mort n'a plus d'empire. — Ah ! si vos paroles étaient vraies. — Si vous promettez d'embrasser la foi chrétienne, vous verrez la vérité de vos yeux au moment de notre mort. » Maxime le promit, et lorsqu'on trancha la tête des martyrs, il vit leurs âmes éclatantes de gloire portées au ciel par les anges. A cette vue il se déclara chrétien et reçut bientôt lui-même la couronne du martyre.

(*b*) Deux religieux Prémontrés avaient été saisis à Munster, où l'un était curé et l'autre vicaire, et traînés en haine de la foi devant le féroce comte de la Marck protestant. Le vicaire, Jacques Lacop, avait son père avec lui Le comte dit à ce vieillard : « Si tu persuades à tons fils de quitter son papisme, je vous renverrai libres tous deux. » Jacques répondit lui-même qu'il n'accepterait pas la liberté à ce prix. « Alors, dit le comte, tu mourras. — Je mourrai, dit Jacques, ou plutôt non, je vivrai. — Eh quoi ! crois-tu donc que je n'ai pas le pouvoir de te tuer. — Vous tuerez mon corps ; mais mon âme est immortelle, elle vous échappera. » Irrité de cette réponse, le comte relâcha le vieillard ; mais il fit conduire les deux religieux en prison, et ils eurent le bonheur d'être parmi les dix-neuf martyrs de Gorcum.

(2) Dans les temps malheureux où nous vivons, le prêtre ne peut compter sur personne pour l'instruction des petits enfants ; il faut donc qu'il remplisse par lui-même ce saint et important devoir. Il ferait bien toutefois de persuader aux âmes pieuses de sa paroisse de faire le catéchisme aux enfants, aux ignorants, surtout aux moribonds. Pour aider à cette œuvre de zèle, nous avons publié le petit catéchisme à part sous ce titre : *Méthode facile pour préparer les petits enfants au sacrement de Pénitence*, Nous avons publié aussi *le Livre des petits enfants* qui contient une doctrine chrétienne à la portée du plus bas âge .(V. le catalogue à la fin du volume.)

Quand saint Ignace eut été élu général de la Compagnie de Jésus, il fit pendant les quarante premiers jours de son généralat le catéchisme aux enfants de Rome.

ponses des petits enfants ; et c'est, en effet, un moyen de donner à une paroisse un spectacle des plus édifiants, à certains jours de l'année.

Donnons d'abord les leçons de ce petit catéchisme et ensuite joignons-y des traits historiques à raconter aux enfants.

§ I. — Leçons du petit catéchisme.

PREMIÈRE LEÇON

On invite les enfants à lever la main droite, et on le fait avec eux. On leur fait compter tous ensemble à haute voix les doigts de cette main, et on observe si les plus petits et les plus bornés le font d'une manière exacte. Cet exercice est loin d'être inutile. L'expérience prouve, en effet, que certains enfants auxquels on a appris à répéter qu'il n'y a qu'un Dieu en trois Personnes, ne savent pas ce que signifient les mots *un* et *trois*. On peut rencontrer des enfants tellement indisciplinés qu'il ne serait pas prudent de les interroger tous ensemble. On devrait dans ce cas les interroger séparément; mais en ne posant qu'une seule question au même, afin de les tenir tous en éveil, sauf à revenir ensuite à celui qui n'a pas bien répondu la première fois. Qu'on ne perde pas de vue ce que nous avons dit au n. 487 sur les vérités qu'il est nécessaire de croire explicitement de nécessité de moyen. (Voir les n. 137 et 487.)

872. Cela fait, on montre aux enfants le ciel, la terre, les montagnes et on leur demande : Mes enfants, une belle maison se fait-elle seule et sans ouvriers? Non, Monsieur, répondent-ils. Et ils doivent faire régulièrement ces réponses tous à la fois et à haute voix. Le ciel, cette magnifique voûte, la terre, les montagnes qui s'élèvent comme de vastes murailles, se sont-ils faits seuls? Non, Monsieur. — Qui donc les a faits? Dieu. — A-t-il mis beaucoup de temps pour cette grande œuvre? Non, il a tout fait par une parole. — Où a-t-il pris les matériaux pour faire le monde? Il a tout fait de rien par sa toute-puissance. — C'est qu'il peut tout ce qu'il veut. Qui est-ce qui gouverne encore le monde, qui fait lever le soleil, gronder le tonnerre, tomber la neige ou la pluie? C'est Dieu. — Dieu est-il plus ancien que le monde? Oui. — Il n'a point eu de commencement et n'aura point de fin, il existera toujours. Où est-il, Dieu? Partout. — Oui, il est là, il remplit l'univers par sa présence. — Nous voit-il? Oui. — Nous entend-il? Oui. — Donc prenez bien garde de ne jamais rien faire ni dire de mauvais. — (A l'explication des mystères, dit saint Liguori, on doit toujours ajouter quelque courte moralité.) Puisque Dieu est là, d'où vient que nous ne le voyons pas, que nos mains ne peuvent pas le saisir? Il n'a point de corps. — Oui, il est comme les anges et mieux encore. Pouvez-vous voir l'ange gardien de cet enfant qui est à côté de vous? Non. — Il est pourtant là, comment ne le voyez-vous pas? C'est un esprit. — Vous avez raison, l'ange n'a pas une tête, des pieds, des mains comme nous, c'est un pur esprit. — Et Dieu a-t-il un corps, des pieds, des mains, une tête comme nous? Non, c'est un esprit.

873. DIEU RÉCOMPENSE LES BONS ET PUNIT LES MÉCHANTS. — Ce Dieu qui sait tout, quand il a vu un enfant qui fait de gros péchés, que fera-t-il de cet enfant, s'il vient à mourir? Il l'enverra en enfer. — Très bien, est-ce le corps d'un enfant qui va en enfer tout de suite après la mort?

Non. — Le corps mort va à la terre, on le porte au cimetière, enfermé dans des planches. Qu'est-ce donc qui va en enfer? C'est l'âme. — Savez-vous ce que c'est que l'âme? Avez-vous vu un corps mort? Oui. — Ce corps avait une tête, des mains, des pieds, n'est-ce pas? Oui. — Qu'est-ce qui lui manquait? L'âme. — Eh bien! l'âme, c'est ce qu'un enfant vivant a de plus qu'un enfant mort, ce qui donne au corps la force de marcher, de parler, de regarder; c'est un esprit qui comprend, qui pense, qui gouverne notre corps et qui y habite. Eh bien! cette âme ne peut mourir, elle vivra toujours.

Si elle n'a point fait de péché, où ira-t-elle après la mort? Au ciel. — Et si elle a fait de gros péchés qui ne lui aient pas été pardonnés, où ira-t-elle? En enfer. — Qu'y a-t-il au ciel? Dieu. — Oui, avec les anges et les saints qui jouissent d'un bonheur infini. Les âmes au ciel voient-elles Dieu? Oui. — Elles le voient tel qu'il est, non avec les yeux du corps, mais avec ceux de l'âme elle-même, et elles possèdent ses richesses et son bonheur incomparable. Oh! désirons d'aller au ciel! — Qu'y a-t-il en enfer? Les démons. — Oui, les démons qui tourmentent les damnés et qui les font brûler dans un feu qui ne s'éteindra plus. Et quand on est au ciel ou en enfer, combien de temps y demeure-t-on? Toujours, oui mes enfants, toujours: car l'âme de l'homme ne meurt jamais, elle vivra éternellement, toujours. Où voulez-vous aller, mes enfants? Au ciel. — Ah! gardez-vous de prendre le chemin de l'enfer, ce serait un malheur épouvantable. Donc ne faites point de péché et soyez sages; mais pour éviter le péché et être sages avons-nous besoin que le bon Dieu nous aide? Oui. — En effet, sans le secours de Dieu, sans sa grâce nous ne pouvons rien absolument pour le ciel.

Et pour obtenir la grâce que faut-il faire? Il faut prier, c'est-à-dire la demander à Dieu. Si vous priez, vous obtiendrez le secours de Dieu. Si vous ne priez pas, Dieu ne vous aidera pas, et vous tomberez dans le péché; et le démon vous entraînera avec lui dans l'enfer.

On répète cette première leçon, jusqu'à ce qu'elle soit bien comprise de tous. « On ne doit pas dire beaucoup de choses aux enfants, dit saint Liguori, il vaut mieux leur répéter les mêmes vérités ou pratiques. » *(Tom. XVI, p. 170, édition Casterman.)* — Dans ces répétitions, on interroge (en défendant aux autres de répondre) les plus jeunes, les plus distraits et les moins intelligents, pour s'assurer qu'ils ont compris; et on leur redit les mêmes vérités, jusqu'à ce qu'ils les aient saisies suffisamment.

DEUXIÈME LEÇON

874. Quand tous savent *l'existence de Dieu, qui punit les méchants et récompense les bons, en se faisant voir à leur âme tel qu'il est, et dont la providence gouverne le monde, l'immortalité de l'âme, la nécessité de la grâce et de la prière, on passe aux trois principaux mystères.* On ne peut, en effet, si on les ignore, recevoir l'absolution. Qu'on ait soin d'entremêler les questions de petits éloges, qui rendent les enfants attentifs. D'autrefois, en louant tous les enfants, on dit: J'en ai vu un qui ne répondait pas, qui ne suivait pas; s'il continue, je le ferai connaître, et il ne saura pas son catéchisme celui-là.

875. Mystère de la Trinité. — Avez-vous vu le soleil, mes enfants? Oui. — Combien y a-t-il de soleil dans le monde? Un seul. — Faites voir

avec vos doigts (et les enfants doivent montrer l'index de la main droite tenant les autres doigts fermés.) Si vous y avez fait attention, dans le soleil il y a trois choses différentes :

1° (On lève le pouce de la main droite), la lumière qui fait voir clair; 2° la chaleur qui fait fondre la neige et dessèche la boue des chemins; (on lève l'index); 3° la rondeur, car il n'est pas carré, mais rond comme une boule; (on lève le majeur). Lumière, chaleur, rondeur; trois choses, font-elles trois soleils ? Non. — Combien y a-t-il de Dieu ? Un seul. — Faites voir avec la main. Et dans ce seul Dieu, combien y a-t-il de Personnes ? Trois. — Faites voir avec vos doigts; (les enfants tiennent levés le pouce, l'index et le majeur de la main droite. On s'assure que les plus petits le font exactement). Comment s'appelle la première ? (on montre le pouce.) Le Père. — La seconde ? (on montre l'index). Le Fils. — La troisième ? (on montre le majeur). Le Saint-Esprit. — Faites le signe de la croix; (on le fait avec eux): Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. — En faisant le signe de la croix vous invoquez donc les trois Personnes divines qui sont : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. — Le Père est-il Dieu ? Oui. — Le Fils est-il Dieu ? Oui. — Et le Saint-Esprit ? Oui. — Cela fait-il trois Dieu ? Non; — mais un seul Dieu en trois Personnes distinctes, comme la lumière, la chaleur, la rondeur ne font qu'un seul soleil. Il n'y a qu'une seule Divinité; et il ne peut y en avoir plusieurs. — Le Père est-il un pur esprit qu'on ne peut ni voir ni toucher, pas plus que l'ange gardien qui est à côté de vous ? Oui. — Et le Fils, et le Saint-Esprit ? — Les trois Personnes sont égales en tout (1).

876. Mystère de l'Incarnation. — Y a-t-il une de ces trois Personnes qui s'est faite homme, qui a pris un corps et une âme comme nous, des pieds, des mains, une tête comme nous ? Oui. — Est-ce le Père ? Non. — Est-ce le Saint-Esprit ? Non. — Qui est-ce donc ? Le Fils. — Faites voir avec le doigt laquelle des trois Personnes est venue se faire homme comme nous sur la terre ? (Les enfants montrent l'index.) — Comment s'appelle cette Personne ? Le Fils. — Regardez le crucifix, qui est-ce qui a été attaché à la Croix, qui a eu les mains et les pieds percés, la tête couronnée d'épines ? Le bon Dieu. — Est-ce le Père ? Non. — Est-ce le Saint-Esprit ? Non. — Est-ce le Fils ? Oui. — Le Fils de Dieu a-t-il toujours eu des pieds, des mains, un corps et une âme comme nous ? Non. — Durant toute l'éternité il n'en avait point, il était un pur esprit, comme le Père et le Saint-Esprit. — Il a donc pris ce corps et cette âme ? Oui. — Il est venu les prendre sur la terre. Combien y a-t-il de temps qu'il est venu sur la terre, prendre ce corps et cette âme ? 1912 ans. — Et avant ce temps, il n'avait point de corps comme nous, il ne s'était pas fait homme. En se faisant homme, a-t-il cessé d'être Dieu ? Non. — Fort bien, il est Dieu et homme tout ensemble.

Le corps et l'âme de cet enfant (on désigne l'un d'entre eux), font-ils deux personnes distinctes ou différentes ? Non. — Cela ne fait qu'un seul et même enfant. La divinité du Fils de Dieu, et le corps et l'âme qu'il a pris

(1) Sainte Véronique de Giuliani n'avait que six mois quand, le jour de la fête de la Sainte Trinité, elle s'échappa des bras de sa mère, pour aller vénérer un tableau représentant ce mystère qui se trouvait sur les murs de l'appartement. Depuis ce jour, elle marcha sans le secours de personne.

font-ils deux personnes différentes? Non. — Une seule personne, celle du Fils de Dieu fait homme, qui a pourtant deux natures distinctes, la nature divine qu'il a eue de toute éternité, et la nature humaine qu'il est venu prendre dans le temps. — Comment s'appelle le Fils de Dieu fait homme? Jésus-Christ. — quand il est venu sur la terre a-t-il été tout de suite grand, ou bien a-t-il d'abord été petit enfant? Il a été d'abord petit enfant. — Quelle a été sa mère? La Sainte Vierge; (on montre une statue de la Vierge Mère). — Quel est ce petit enfant que la Sainte Vierge tient dans ses bras? L'enfant Jésus. — Qu'est-ce que l'enfant Jésus? C'est Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme.

Quel a été le père de l'Enfant Jésus? Dieu le Père. — Très bien; Jésus-Christ n'a point eu d'autre Père que Dieu le Père. — Puisque la sainte Vierge est Mère de Dieu, elle est donc toute-puissante, car Jésus-Christ ne refuse rien à sa Mère. Faut-il la respecter, l'aimer et la prier souvent, la Sainte Vierge? Oui. — Oh! assurément.

877. Mystère de la Rédemption. — Pourquoi le Fils de Dieu est-il venu sur la terre prendre un corps et une âme comme nous? Vous ne le savez pas: je vais vous l'apprendre. Il est venu pour se faire voir à nous, pour parler avec nous, pour nous instruire, et pour souffrir et mourir pour nous. — Regardez le crucifix. Est-ce le Fils de Dieu qui est mort pour nous sur la croix? Oui. — Pourquoi est-il mort? Pour nous sauver. — S'il n'était pas mort pour nous sauver, aurions-nous pu aller au ciel? Non. — Pourquoi? Ah! mes enfants, je vais vous le dire: Adam, le premier homme, le père de tous les autres, le nôtre par conséquent, avait désobéi à Dieu; et Dieu, à cause de cela, l'avait chassé du paradis avec tous ses enfants, qui tous avaient perdu l'amitié de Dieu. Alors le Fils de Dieu a eu compassion de nous, et il a voulu venir mourir pour nous, porter la peine que nous avions méritée et nous rendre l'amitié de Dieu. Il faut donc bien l'aimer, le Fils de Dieu, n'est-ce pas? Oui. — Maintenant qu'il est mort pour nous, pouvons-nous aller au ciel? Oui. — Sa croix est la clef avec laquelle nous pouvons ouvrir la porte du paradis qui nous était fermée. Jésus-Christ, après sa mort, est-il resté longtemps dans le tombeau? Non, il n'y est resté que trois jours seulement; et il en est sorti ensuite plein de vie et environné de lumière et de gloire. Il s'est montré après sa résurrection à plus de cinq cents personnes. Et ensuite en présence de nombreux témoins, il est remonté au ciel, où il nous prépare une place, et règne en souverain à la droite de son Père. — Descendra-t-il encore sur la terre? Oui. — Quand donc? A la fin du monde. — Pourquoi? Pour juger tous les hommes, récompenser les bons et punir les méchants.

TROISIÈME LEÇON.

878. *Les principaux mystères étant appris par la leçon précédente, on passe aux sacrements les plus nécessaires.*

Le Baptême. — Le petit enfant qui vient au monde, est-il, en venant au monde, l'ami du bon Dieu, et s'il mourait en venant au monde, irait-il au ciel? Non. A cause du péché d'Adam, le père de tous les hommes, le bon Dieu est en colère contre cet enfant, qui est entre les mains du démon. — Qu'a fait Jésus-Christ pour sauver ses pauvres petits, s'ils venaient à mou-

rir ? Il leur a laissé le baptême. On apporte les petits enfants à l'église et M. le Curé leur verse de l'eau sur la tête; et Jésus-Christ qui peut tout ce qu'il veut, a voulu que cette eau versée sur ces petits enfants, lavât leur âme et la rendît belle aux yeux de Dieu. Si un enfant qui a reçu le baptême, venait à mourir, tout de suite après où irait-il ? Au ciel ? — S'il n'était pas baptisé, irait-il au ciel ? Jamais. — Que vous êtes heureux d'avoir reçu le baptême!

879. Le Sacrement de Pénitence. — Maintenant, vous avez grandi, depuis que vous avez été baptisés; et si vous avez fait un gros péché, qu'avez-vous mérité ? L'enfer. — Si vous veniez à mourir sans que ce péché vous fût pardonné, iriez-vous au ciel ? Jamais. — Et que faut-il faire pour aller au ciel malgré ses péchés, et éviter l'enfer ? Il faut se confesser. — Vous avez raison, Jésus-Christ n'a pas abandonné non plus les enfants qui, en grandissant, ont le malheur de faire de gros péchés; il a institué la confession ; il a ordonné de se confesser, afin qu'en se confessant on reçoive le pardon de ses péchés. Qui est- ce qui a commandé la confession ? Jésus-Christ. — Pourquoi l'a-t-il commandée ? Pour nous pardonner nos péches. — La confession est donc une grande grâce du bon Dieu, le plus grand de tous les autres bienfaits pour ceux qui ont fait des péchés, la porte du paradis. Faut-il aimer à se confesser ? Oui. - Vous avez raison, malheur à ceux qui ne se confessent pas après avoir fait de gros péchés, ils iraient en enfer ! vous confesserez-vous bien, mes enfants ? Oui. — Eh bien, le bon Dieu vous pardonnera ; mais si l'on se confessait mal, recevrait-on le pardon de ses péchés ? Non. — Ferait-on un péché en se confessant mal ? Oui. — Et un péché énorme qui s'appelle le sacrilège.

Que Dieu vous préserve de ce grand malheur ! Donc ayez bien soin d'examiner vos gros péchés de toute votre vie, depuis que vous êtes au monde, même ceux que vous avez déjà dits. Il est bon de faire une confession de toute la vie; vous les compterez tous, avant d'aller vous confesser. Dieu veut qu'on s'examine. Celui qui ne s'examinerait pas du tout et qui par sa faute oublierait des péchés mortels, ferait-il une bonne confession ? Non.

880. Je vais faire votre examen ; écoutez-bien : Avez-vous blasphémé ? — Manqué la messe ? — Avez-vous souhaité du mal, dit des injures, désobéi à vos parents ? — Avez-vous souhaité du mal aux autres, les avez-vous battus ? — Avez-vous vu des choses laides et mauvaises ? — Avez-vous fait des actions mauvaises, des polissonneries seul ou avec d'autres enfants; en avez-vous parlé, y avez-vous pensé avec plaisir ? — Avez-vous désiré en faire, quand vous n'en faisiez pas ? Avez-vous volez quelque chose à vos parents ou à d'autres ? — Avez-vous menti ? — Avez-vous dit du mal des autres vrai ou faux ? — Avez-vous mangé par votre faute, de la viande les jours défendus ? — Vous êtes-vous enivrés ? — Avez-vous caché des péchés dans vos autres confessions ?

Il est bon, au catéchisme et au saint tribunal, de dire aux enfants qu'ils ne pèchent pas en mangeant des aliments gras, quand leurs parents ne leur donnent pas d'autres mets, ou quand ils ont à craindre, en n'en mangeant pas, des blasphèmes ou de mauvais traitements de la part de leurs parents.

881. **Faut-il bien compter tous les gros péchés ? Oui. — Et les petits ? Non. — Ainsi, vous n'avez pas besoin de compter combien de fois vous avez pris une pomme, une cerise, une plume, c'est bien assez de dire : J'ai**

pris plusieurs petites choses. Mais faut-il compter combien de fois on a blasphémé le nom du bon Dieu et manqué la messe, ou pris plaisir à des pensées mauvaises ? Oui. — Et si on ne peut pas bien compter juste, on dit tant de fois par jour, ou par semaine, j'ai blasphémé, etc.

882. Celui qui s'examinerait bien, et qui n'aurait point de repentir, de regret, de douleur de ses péchés, recevrait-il son pardon? Non. — Et celui qui pleurerait ses péchés et qui voudrait encore les faire, serait-il pardonné? Non. — Si après avoir désobéi à votre père, vous lui demandiez pardon en disant: Je désobéirai encore de la même manière dans quinze jours, vous pardonnerait-il? Non. — Au contraire, il prendrait une verge et vous fouetterait. Et si vous vouliez encore, par votre faute, aller avec ceux qui vous font faire de gros péchés, est-ce que le bon Dieu vous pardonnerait? Non. — Il faut donc bien demander pardon à Dieu, avoir une grande douleur de l'avoir offensé, avoir horreur de tous vos péchés.

883. Faut-il promettre de ne plus faire de péchés et de ne plus aller avec ceux qui vous font faire le mal? Oui. — Qui est-ce qui vous donnera la douleur du péché et la résolution, la détermination, de ne plus en faire? Dieu. — Oui, il n'y a que lui qui les donne. S'il ne vous les donne pas, vous ne les aurez pas. Et pour qu'il vous les donne, que faut-il faire? Il faut les lui demander? — Et comment les demander ! En priant bien. — Quand votre confesseur vous donne une pénitence, faut-il promettre de tout cœur de l'accomplir? Oui, mes enfants, c'est nécessaire.

884. Ainsi, mes enfants, il faut examiner ses péchés, en avoir la douleur et une grande horreur, promettre de ne plus en faire, au moins de gros, et vouloir ne plus aller avec les libertins qui vous font faire le mal. Tout cela est nécessaire pour faire une bonne confession? Oui. — Dieu veut tout cela et il ne nous pardonnera pas sans cela; et quand vous vous êtes examinés, que vous avez la douleur du péché, et que vous voulez bien sincèrement ne plus faire de péchés et fuir ceux qui cherchent à vous faire offenser Dieu, que vous reste-il encore à faire? Il faut encore nous confesser. — Très bien. C'est-à-dire qu'il faut aller trouver le confesseur; et faut-il tout dire? Oui. — Si vous cachez un petit péché en confession, comme d'avoir un peu parlé à l'église avant le catéchisme, ferez-vous une mauvaise confession ? Non. — Mais vous feriez mieux pourtant de le dire. Et si vous n'osiez pas dire un gros péché, comme d'avoir blasphémé ou autre chose grave, feriez-vous une bonne confession? Non. — Vous feriez une mauvaise confession et un énorme sacrilège.

885. « Il faut ajouter en peu de mots, dit saint Liguori, un exemple des châtiments que Dieu envoie à ceux qui, en se confessant, omettent de dire quelque péché mortel par honte. On doit appuyer avec force sur ce point, afin que les enfants pour le moment actuel et à l'avenir, conçoivent une grande horreur de cacher leurs péchés par honte. » (T. XVI, 141.)

Voici un des exemples que rapporte le saint Docteur lui-même. Un jeune berger, appelé Pélage, était si sage qu'il passait pour un saint; une fois pourtant il eut la faiblaisse de consentir à une mauvaise pensée et n'osa pas s'en confesser. Ses parents étant venus à mourir, il se retira dans un couvent pour faire pénitence; mais là encore le démon lui persuada qu'il pourrait obtenir son pardon, sans se confesser, par ses jeûnes et ses prières. Il vint à mourir, et on ensevelit son corps dans l'église mais le lendemain, son corps se trouva sur le pavé. On court chercher le supérieur du monastère qui appelle Pélage au nom de Dieu. Le cadavre répond: Je suis damné

pour un péché que je n'ai pas confessé en mourant; voyez mon corps. Au même instant, le corps parut comme un morceau de fer rougi par le feu qui jetait partout des étincelles. Tous prirent la fuite et on jeta le corps hors de l'église dans un égout. O mes enfants, quel malheur si vous cachiez un péché! Par quels affreux châtiments Dieu pourrait vous punir! Dites donc bien tout.

886. Quels sont les enfants que le confesseur aime le plus? Ceux qui disent bien de gros péchés, quand ils les ont faits; il faut sans doute se garder d'en faire pour les dire, et il ne faut pas en dire plus que l'on en a fait. Mais quand on en a fait de gros, le confesseur est content si on les lui dit bien. Lorsqu'un enfant ne dit pas de gros péchés, le confesseur tremble: il a peur que cet enfant cache ses fautes, et devine bien souvent quand on dit des mensonges. Et comment voulez-vous qu'il aime un enfant qui ment en confession? Vous direz donc bien tout, n'est-ce pas? Oui. — Tous les péchés de votre vie, tout ce que vous vous rappelez depuis le temps où vous étiez bien petit, jusqu'à maintenant. Vous direz bien tout, n'est-ce pas? Oui.

Et si vous avez une faute sur le cœur, que vous n'osez ou que vous ne savez pas dire, que ferez-vous? Voyons. Vous direz à votre confesseur: « Mon père, j'ai un péché que je ne sais pas expliquer, ou que je n'ose pas dire, aidez-moi. » Alors votre confesseur vous aidera et devinera votre péché, et il sera content de vous; et après, vous serez heureux comme des anges. Ne craignez pas que le prêtre dise vos péchés. S'il le faisait, il commettrait un énorme crime. Et puis choisissez toujours le confesseur auquel vous pourrez le mieux dire vos fautes.

887. — Quand vous allez vous confesser, est-ce que le prêtre peut vous pardonner vos péchés? Oui. — Si vous disiez vos péchés à votre père, à votre mère, ou à un autre enfant, est-ce qu'ils pourraient vous pardonner vos péchés? Non. — Qui est-ce qui a donné au prêtre le pouvoir de pardonner les péchés? Dieu. — Oui, Jésus-Christ, le fils de Dieu. Oh! qu'il est bon de nous avoir donné un prêtre pour pardonner nos péchés! Savez-vous ce que c'est que l'absolution? C'est le pardon de vos péchés que le prêtre vous donne en latin. Si le prêtre vous donne l'absolution de vos péchés, sont-ils pardonnés? Oui. — Est-il nécessaire plus tard de les redire en confession? Non. — Et s'il ne la donne pas ne sont-ils pas pardonnés? Non. — Il faut donc bien désirer l'absolution, c'est une grande grâce comme la communion et plus nécessaire encore. Oh! le confesseur sera heureux de vous la donner si vous dites bien tout, et si vous vous repentez de vos péchés.

QUATRIÈME LEÇON.

888. Les trois leçons qui précèdent ont appris aux enfants ce qu'ils doivent connaître pour recevoir le sacrement de Pénitence. Il ne suffit pas de savoir, il faut produire les actes du chrétien; et les enfants naturellement légers en sont incapables, si on ne les aide. Voici comment il sera facile de faire avec eux les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition: « On veillera à ce que les actes préparatoires à la confession des enfants, dit saint Liguori, aient un rapport spécial à la confession qu'ils vont faire, c'est-à-dire qu'ils croient spécialement que dans le sacrement de pénitence les péchés sont pardonnés, qu'ils espèrent spécialement ce pardon par les mérites de Jésus-Christ. » On a soin aussi de présenter toujours les motifs des actes avant les actes eux-mêmes. (*Bien remarquer ce que nous avons dit aux n. 137 et 187.*)

Cette quatrième leçon, ainsi que la suivante, doit précéder immédiatement la confession et l'absolution des enfants, et leur être donnée dans la même journée que

l'absolution. On répéterait donc plusieurs fois ces deux leçons, si la confession des enfants durait plusieurs jours.

889. ACTE DE FOI. — L'enfant Jésus n'est pas toujours demeuré petit enfant, il a grandi, n'est-ce pas? Oui. — Quand il a été grand, avant de mourir qu'a-t-il fait? Je vais vous l'apprendre. Pour faire voir qu'il était Dieu, il a fait des merveilles que les hommes ne peuvent pas faire. Il guérissait les malades, les aveugles, les boîteux. Il a même fait revivre trois morts. Ces miracles extraordinaires nous sont attestés pour tous les catholiques du monde, par les hérétiques eux-mêmes. Il n'y a que Dieu qui puisse faire des choses si merveilleuses; et quand quelqu'un fait des miracles, on est sûr qu'il dit la vérité, et que Dieu est avec lui. Dieu seul est tout-puissant, il fait bien tout ce qu'il veut. Jésus a-t-il parlé aux hommes, quand il était sur la terre? Oui. — Disait-il la vérité? Oui. — Pouvait-il dire des mensonges? Non. — Dieu est la vérité même, il ne peut donc mentir. Pouvait-il se tromper? Non. — Il sait tout. La raison nous dit que Dieu connaît tout et qu'il ne peut mentir. Nous a-t-il dit lui-même qu'il savait tout, et ne mentait jamais? Oui. — Nous a-t-il dit que lui notre Dieu nous enseignait tout ce qu'il faut savoir? Oui, et il l'a bien prouvé par ses miracles. — Devons-nous croire ce qu'il a dit? Oui. — Quel est le livre où se trouve ce qu'il a dit? L'Evangile dont le catéchisme est un abrégé, l'Evangile que conservent, comme la parole de Dieu, tous les catholiques du monde et même tous les hérétiques. — C'est pourquoi il faut bien apprendre votre catéchisme.

Si Jésus-Christ n'était pas venu, aurions-nous su comment faire pour aller au ciel? Non. — Personne n'a vu Dieu et ne sait parfaitement bien ce qu'il faut faire pour lui plaire. Nous avions donc besoin qu'il vînt nous dire qu'il y a un Dieu en trois Personnes, et nous apprendre à le servir, nous laisser le baptême et la confession pour nous sauver. Oh! que Dieu est bon d'avoir bien voulu nous instruire, et comme il faut bien écouter ses leçons! A qui a-t-il parlé? Aux Apôtres. — Etaient-ce des hommes, les Apôtres? Oui. — Leur a-t-il appris tout ce qu'il faut pour être sauvé? Oui. — Leur a-t-il recommandé de ne le dire à personne? Non. — Il leur a ordonné de le prêcher partout. Quand les Apôtres prêchaient, disaient-ils la même chose que ce qu'avait dit Notre-Seigneur? Oui. — Auraient-ils pu dire autre chose? Non. — Pourquoi? Notre-Seigneur leur avait promis d'être toujours avec eux, pour qu'ils ne se trompassent pas et ne trompassent personne. Devait-on croire ce qu'enseignaient les Apôtres? Oui. — Comme ce que Dieu lui-même avait enseigné, puisque c'était la même chose.

890. Quel était le chef des Apôtres, celui qui leur commandait à tous, et à qui Notre-Seigneur avait promis surtout de le préserver de tout mensonge et de toute erreur? Saint Pierre. — Saint Pierre est-il mort? Oui. — Et les autres Apôtres sont-ils morts? Oui, ils sont au ciel. — Qui a pris leur place, qui doit nous prêcher l'Evangile à leur place? Le Pape et les Evêques. — Qu'est-ce que l'Evêque, est-ce un homme? Oui. — Est-ce un prêtre ou un curé? — C'est le plus grand des curés d'un diocèse. L'avez-vous vu quelquefois? Oui. — Qu'est-ce que le Pape, est-ce un homme? Oui. Est-ce un prêtre? Est-ce un Evêque? Oui. — C'est le plus grand des évêques du monde, le chef de tous les autres. Dieu a-t-il promis d'être avec le Pape et les Evêques jusqu'à la fin du monde? Oui. — Quand Dieu promet, manque-t-il de parole? Non. — Il est donc avec le Pape et les Evêques comme il était avec les Apôtres? Oui.

Ce que le Pape et les Evêques enseignent, est-ce la même chose que ce qu'enseignaient saint Pierre et les Apôtres? Oui. — Est-ce la même chose que ce qu'a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme? Oui. Doit-on le croire? Oui. — Peut-on être sauvé sans cela? Non. — Est-ce raisonnable de le croire? Oui. — Pourquoi? Parce que Dieu ne se trompe pas, il sait tout et il ne peut mentir. — Pourquoi encore? Parce que Dieu est toujours avec le Pape et les Evêques pour les empêcher de se tromper et de nous tromper. Et puis l'Eglise catholique romaine qui a pour chefs le Pape et les Evêques a toutes les marques de divinité. Il y a toujours eu dans son sein un grand nombre d'âmes saintes qui ont fait des miracles aussi éclatants que Notre-Seigneur lui-même, elle a toujours triomphé sans armes de tous les puissants armés contre elle. A mesure qu'on égorgeait ses martyrs, elle grandissait plus florissante, et rendant le bien pour le mal, elle répandait sur les hommes, même sur ses persécuteurs, des bienfaits de toute sorte. Aussi elle règne sur l'univers.

891. Y en a-t-il beaucoup qui croient? Oui. — Tous les prêtres voisins prêchent ces vérités et les fidèles les croient, tous les curés de France les prêchent, tous les curés de l'Europe et plus de deux cents millions de catholiques les croient, et les martyrs sont morts pour affirmer cette foi, et tous les saints l'ont crue, les grands Docteurs, qui étaient des savants, l'ont crue; la prédication de Notre-Seigneur, ses miracles sont le fait le plus certain du monde.

Ne vaut-il pas mieux croire avec les saints qu'avec les impies et les libertins, qui parlent mal de la religion? Oui, assurément.

Le croyez-vous sincèrement? Oui. — Croyez-vous, mes enfants, qu'il n'y a qu'un Dieu, que ce Dieu se donne lui-même en récompense aux bons qui dans le ciel le voient avec les yeux de l'âme et le possèdent tel qu'il est, qu'il punit les méchants, qu'en Dieu il y a trois Personnes, que le Fils de Dieu s'est fait homme, qu'il est mort pour nous sauver, qu'il nous a laissé le baptême et la confession que vous allez faire, pour nous donner le pardon de nos péchés? Oui. Croyez-le, parce que Jésus-Christ, la science et la vérité infinie, l'a dit et que le Pape et les Evêques l'enseignent. Faites donc un acte de foi. Faire un acte de foi, c'est dire de tout son cœur à Dieu qui vous entend, que vous croyez tout ce qu'il a dit et tout ce que le Pape et les Evêques enseignent. Dites le donc de tout cœur les yeux baissés, les mains jointes, l'âme parlant à Dieu, qui vous écoute:

Mon Dieu, je crois tout ce que vous avez dit et tout ce que le Pape et les Evêques enseignent. *(On le répète plusieurs fois.)*

892. Acte d'Espérance. — Quand le Fils de Dieu, Jésus-Christ, est venu sur la terre, a-t-il promis de pardonner nos péchés, de donner le ciel et tout ce qu'il faut pour y aller, à ceux qui vivraient saintement et qui le lui demanderaient bien? Oui. — A-t-il dit que c'était lui-même notre Dieu qui le promettait? Oui. — A-t-il dit qu'il ne manquait pas de parole, qu'il pouvait, étant tout puissant, faire tout ce qu'il promettait, et, qu'étant bon il voulait le faire? Nous a-t-il dit qu'il a tout ce qu'il faut pour nous rendre heureux? Oui, car il a en lui toutes les perfections et tous les biens. — L'Eglise catholique, le Pape et les Evêques nous apprennent que Jésus-Christ nous a promis le ciel et sa grâce pour y arriver.

Faut-il donc compter que Jésus-Christ nous pardonnera et qu'il nous aidera à aller au ciel? Oui. — Devons-nous désirer, espérer d'aller au ciel? Oui. — Faisons donc un acte d'espérance. C'est dire à Dieu que nous comptons sur lui, sur sa promesse, sur sa bonté, sur sa puissance, sur sa fidélité à tenir sa parole, et que nous attendons son secours pour faire le bien pour recevoir notre pardon et aller au ciel. Disons tous du fond du cœur à Dieu: (on fait lever les enfants, on leur recommande de joindre les mains, de baisser les yeux, on le fait soi-même, et quand tous sont attentifs, on produit avec eux, lentement l'acte suivant) :

Mon Dieu, j'espère que vous me donnerez le paradis et tout ce qu'il faut pour y arriver; mon Dieu, j'espère que vous me pardonnerez mes péchés. *(On le répète plusieurs fois.*

893. ACTE DE CHARITÉ. — Aimez-vous votre père, mes enfants, parce qu'il travaille pour vous, vous fournit du pain, vous caresse? Oui. — Vous aimez davantage encore votre mère, elle est si bonne pour vous! Le bon Dieu a plus de bonté encore; c'est lui qui vous donne tout, qui vous conserve père et mère qui vous donne la vie, la nourriture, etc. Il faut donc l'aimer plus que tout. Aimez-vous un beau soleil, une belle fleur, une belle image? Oui. — Le bon Dieu est-il plus beau que tout cela, plus grand que la terre, plus saint que tous les saints et que tous les anges? n'est-il pas plus précieux que tout l'or et tout l'argent du monde? — Assurément, il nous a dit lui-même qu'il était infiniment parfait et aimable. Il a toutes les perfections à un degré infini.

Il faut donc l'aimer de tout votre cœur et plus que tout le reste. Nous allons dire ensemble à Dieu, les mains jointes, les yeux baissés: « Mon Dieu, je vous aime plus que tout et de tout mon cœur. » Il faut aimer aussi ceux qui ressemblent à Dieu, ce sont nos frères, les âmes de tous les hommes, qui sont faites à l'image de Dieu. Dieu veut que nous les aimions et elles le méritent, parce qu'elles sont le portrait de Dieu. Disons donc de tout cœur: « Mon Dieu, j'aime tous les hommes pour l'amour de vous. » (Si les enfants se lassent, on peut réveiller leur attention en chantant avec eux quelques couplets de cantiques, ou bien les actes ci-dessus, sur le ton d'un psaume; puis on continue.)

894. ACTE DE CONTRITION. — La douleur de vos péchés est nécessaire pour recevoir votre pardon, n'est-ce pas? Oui. — Qui vous donnera cette douleur? Dieu. — Oui, sans lui vous ne l'aurez jamais; et il vous la donnera si vous la lui demandez; dites-lui donc avec moi de tout cœur, tous: « Mon Jésus, miséricorde! (trois fois.) Mon Dieu, donnez-moi la douleur, l'horreur du péché, la résolution de n'en plus faire! » On répète plusieurs fois cette prière et la suivante: « Sainte Vierge, priez pour nous! »

Et, maintenant, nous allons nous préparer à la confession et au pardon de nos péchés en demandant pardon à Dieu. Ayez tous l'intention de faire les actes de douleur du péché, en vue de la confession que vous allez faire (1). Dites tous avec moi: « Mon Dieu, c'est pour me confesser et recevoir mon pardon que je vais avoir le regret de mes péchés » (deux ou trois fois).

(1) Ayez soin de faire formuler cette intention, afin que les actes de contrition servent sûrement de préparation à la confession. Car, d'après une opinion, les actes de contrition qui ne sont pas faits en vue du sacrement, ne seraient pas une matière suffisante.

Mes enfants, point de contrition, point de pardon; ou la résolution d'éviter tout péché mortel, ou l'enfer.

« On doit avoir soin, dit saint Liguori, d'exciter les enfants au repentir plusieurs fois et par divers motifs. » (*T. XVI, p. 114.*)

895. **Premier motif :** L'ENFER MÉRITÉ. — Si, après que vous avez blasphémé ou fait un gros péché, les gendarmes étaient venus, armés de leur fusil, qu'ils vous eussent saisis violemment, qu'ils vous eussent ensuite arrachés à votre père et à votre mère, et traînés dans une noire prison; si vous y aviez été enfermés dans la misère, la faim, dans l'obscurité la plus noire, pour toute votre vie, ne vous repentiriez-vous pas de ce péché qui vous aurait jetés dans tant de malheurs? Ne promettriez-vous pas de n'y pas retourner? Oui. — Eh bien! vous avez mérité la prison du bon Dieu, ces noirs cachots de feu; les démons ces gendarmes de l'enfer, viendront vous saisir à votre mort, si vous ne vous repentez pas, et si vous ne promettez pas de mieux faire. Vous repentez-vous d'avoir offensé Dieu? Oui. — Promettez-vous de ne plus l'offenser? Oui. — Dites donc tous avec moi, au bon Dieu, que vous avez la contrition et que vous ne l'offenserez plus.

(Les enfants se lèvent, etc., comme pour les autres actes.)

Mon Dieu, j'ai un grand regret de vous avoir offensé dans toute ma vie, j'en ai horreur, je ne vous offenserai plus!

896. **Deuxième motif :** LE CIEL PERDU. — Si votre péché avait fait brûler votre maison, s'il vous avait ruinés, que vous n'eussiez plus de lit pour vous coucher, plus de pain pour manger, plus de mère pour vous soigner, point de sou pour acheter ce dont vous auriez besoin, vous repentiriez-vous d'avoir offensé le bon Dieu? Ah! vous pleureriez ce péché, qui vous aurait fait perdre tant de biens à la fois et vous aurait réduits à la misère: mes enfants, les gros péchés que vous avez commis vous ont fait plus de mal que tout cela. Vous avez perdu le paradis, la compagnie des anges et des saints, les richesses du bon Dieu, cette belle maison que votre Père du ciel vous destinait. Ce paradis, vous ne l'aurez jamais si vous n'êtes pas bien fâchés, bien repentants d'avoir offensé Dieu et fait des péchés, et si vous ne promettez pas de n'en plus faire. Avez-vous la douleur de tous vos péchés? Oui. — Eh bien, dites au bon Dieu : « Mon Dieu, pardon, je me repens de vous avoir désobéi et offensé, je vous promets de ne plus le faire! »

897. **Troisième motif :** LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR. — Regardez ce crucifix. Qui est sur la croix? Jésus-Christ. — Voyez-vous ses plaies, etc. Qu'est-ce qui l'a fait mourir? Nos péchés. Ah! si quand vous avez blasphémé, on avait coupé la tête à votre père pour vous punir, vous pleureriez votre père. La mort du bon Dieu n'est-elle pas un bien plus grand malheur? O mon Dieu, c'est nous qui vous avons crucifié, quand nous avons fait de gros péchés, pardonnez-nous. — Dites tous, les mains jointes :

Mon Jésus, pardon, j'ai une grande douleur de vous avoir offensé, j'ai horreur de mes péchés, je ne vous offenserai plus!

898. **Quatrième motif :** L'AMOUR DE DIEU QUI PRODUIT LA CONTRITION PARFAITE. — Dieu est-il plus beau, plus saint, plus parfait que tout le este? Oui. — Il faut donc l'aimer plus que tout, n'est-ce pas? Oui. —

Ceux qui font des péchés, aiment-ils Dieu ? Non. — Quand vous avez commis des péchés aimiez-vous Dieu ? Non. — Oh ! quel malheur de ne pas avoir aimé Dieu, d'avoir mieux aimé que lui le blasphème, ou des choses horribles ! Est-ce le plus grand malheur de tous ? Oui. — Oh ! assurément ! Il faut donc bien nous en repentir.

O mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur et par amour pour vous, je me repens de ne vous avoir pas toujours aimé : j'ai grand regret, j'ai grande douleur de vous avoir offensé, je vous promets de vous aimer toujours et de ne plus faire de péchés.

« A la fin, dit saint Liguori, on engage les enfants à former le bon propos de ne plus offenser Dieu, en leur faisant lever la main, en signe de parole donnée.

« Il est bon toutefois de leur faire comprendre, que par là on n'entend pas les inviter à faire un serment, mais à prendre une résolution sincère. On leur fait prendre aussi dès ce moment, la résolution de ne cacher aucun péché par honte. » *(XVI, pages 143, 144.)*

CINQUIÈME LEÇON.

899. Moyens d'éviter le péché et de persévérer. — « On doit avoir soin, continue saint Liguori, de rappeler souvent aux enfants les trois grands moyens de se tenir dans la grâce de Dieu, savoir : 1) fuir les mauvaises occasions et les mauvaises compagnies ; 2) se recommander toujours à Dieu et spécialement dans la tentation, et invoquer Jésus et Marie ; 3) fréquenter les sacrements. » (XVI, p. 137.) Venons-en à la pratique.

900. **Premier moyen :** Fuite des mauvaises compagnies. — Vous avez tous promis à Dieu de ne plus pécher, mes enfants. Oh ! quelle consolation vous donnez à Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque vous allez l'aimer maintenant ; quelle joie pour la Sainte Vierge ! Mais si vous voulez tenir votre promesse, savez-vous ce qu'il faut faire ? Ecoutez bien : Eviter les mauvaises compagnies. Quelles sont les mauvaises compagnies ? Les grandes personnes, les grands garçons, les grandes filles, qui vous disent de mauvaises paroles, qui vous feraient faire le mal. Les petits garçons, les petites filles avec lesquels vous avez souvent offensé le bon Dieu, qui vous ont appris à jurer et à faire des polissonneries. Voilà les mauvaises compagnies. Faut-il aller encore avec elles ? Non, jamais plus. — Et si vous ne promettez pas à Dieu de n'y plus aller, sans raison sérieuse, vous pardonnera-t-il ? Non. — Ah ! vous avez beau dire que vous ne voulez pas vous brûler, si vous mettez la main au feu, votre main sera rôtie. Vous aurez beau dire : Je ne ferai plus de péchés ; si vous allez avec de mauvaises compagnies, vous en ferez toujours et vous serez perdus. Quel malheur !

Si vous voyiez venir un loup en hiver, quand il y aurait beaucoup de neige, un loup qui est une bête féroce plus grosse qu'un chien, qui dévore les brebis, les enfants, tout ce qu'elle trouve, est-ce que vous iriez lui caresser la patte ? Non. — Que feriez-vous ? Nous fuirions. — Eh bien ! que faut-il faire quand vous voyez venir un mauvais compagnon ? Il faut fuir de loin. S'il sort par cette porte de l'église, sortez par l'autre. S'il vient par ce chemin, retournez vite sur vos pas pour ne pas le rencontrer, et passez par un autre chemin. S'il vous appelle, gardez-vous de l'écouter, restez chez vous. S'il est sur une place, dans une cour, dans une grange, prenez garde d'y aller ; car il est plus terrible qu'un loup.

Pourquoi cela ? Je vais vous le dire. Si un loup croquait un enfant qui n'a point fait de péchés, ou qui a fait une bonne confession, l'âme de cet enfant où irait-elle ? En paradis. — Et si, quand un mauvais compagnon vous a fait faire le mal, vous veniez à mourir, où iriez-vous ? En enfer, — Vous voyez donc qu'un mauvais compagnon vous envoie en enfer ; et le loup, en paradis. Et le loup ne tue que le corps, et la mauvaise compagnie, qu'est-ce qu'elle tue ? L'âme. — L'âme vaut-elle plus que le corps ? Oui. — Oh ! mille fois plus.

901. Ainsi il ne faut absolument plus aller avec de mauvaises compagnies. Les petits garçons n'iront pas avec les petites filles, ni les petites filles avec les petits garçons, en s'en allant du catéchisme. Elles se sépareront d'eux en gardant leurs troupeaux, elles n'iront pas s'amuser avec eux. Et vous aussi, mes petits garçons, vous vous séparerez dans les champs, dans les chemins, partout, des autres petits garçons qui disent de mauvaises paroles. Si vous les voyez faire le mal, détournez les yeux d'un autre côté et fuyez. Les petites filles non plus n'iront pas avec les autres petites qui ne sont pas sages. Est-ce entendu ? Oui. — Oh ! que le bon Dieu vous aimera ! Et si, après la confession, il y avait encore des enfants qui fissent faire des péchés aux autres, savez-vous ce qu'il faut faire ? Ecoutez : Il faut le dire à votre mère ou à votre père, au maître ou à la maîtresse d'école, ou à M. le Curé.

Ainsi si un frère ou une sœur n'était pas sage le jour ou la nuit, ne manquez pas de le dire à votre père ou à votre mère, qui prendront la verge et les fouetteront fort, et qui vous aimeront dix fois plus, si vous leur dites cela. Si un enfant, un petit garçon, ou une petite fille ne sont pas sages en venant à l'école, en arrivant, il faut le dire au maître ou à la maîtresse d'école, qui leur donnera une forte punition, ou encore à votre pasteur, à M. le Curé, à M. le Vicaire, qui vous donneront une image, quand vous leur ferez connaître les mauvaises compagnies. Ferez-vous comme cela ? Oui.

Oh ! comme le bon Dieu vous bénira ! Et si vous voulez ne pas rencontrer de mauvaises compagnies, il ne faut pas quitter la maison, mais rester toujours avec votre père et votre mère, ne pas aller courir dans les cours, sur les places, dans les rues avec les autres ; il faut aller à la messe et aux vêpres avec vos parents et revenir toujours avec eux, jamais avec les autres ; ne pas vous amuser en chemin en allant ou en revenant de l'école, mais marcher droit, sans vous arrêter ni regarder d'un côté ou de l'autre.

902. **Deuxième moyen** : La prière. — Si vous voulez être toujours sages, tout en évitant les mauvaises compagnies, il faut aussi bien faire la prière. — Avez-vous vu un petit enfant de neuf mois, qui ne marchait pas encore, et qui savait déjà dire papa, maman ? Oui ! — Eh bien ! vous avez remarqué que, quand il était assis par terre, il s'appuyait sur ses mains, sur ses jambes, se soulevait un peu et puis retombait, mais ne pouvait pas se lever seul ; que faisait-il ? Il appelait papa, maman, et puis le père ou la mère venait, lui donnait la main et l'enfant se tenait debout, il faisait même des pas en avant, tant qu'il tenait la main ou le doigt de son père ou de sa mère ; mais si son père ou sa mère le lâchait, que faisait-il ? Il ne pouvait faire un pas, ni même se tenir droit.

Eh bien ! nous sommes tous comme cet enfant. Si notre père du ciel, qui est le bon Dieu, si la mère de notre âme, qui est la Sainte Vierge, ne nous

aident pas, une fois que nous sommes à terre, c'est-à-dire une fois que nous sommes tombés dans le péché, nous ne pouvons plus nous relever. Si nous sommes droits, c'est-à-dire si nous sommes dans la grâce de Dieu, si nous n'avons point fait de péché mortel, nous ne pouvons pas faire un pas en avant pour aller au ciel, sans le secours de Dieu et de la Sainte Vierge.

903. Que fait l'enfant quand il est à terre et qu'il veut se relever et marcher, dites-le-moi? Il appelle : papa, maman. — Et nous, que devons-nous faire? Il faut appeler le bon Dieu et la Sainte Vierge à notre secours, il faut prier. — Quand faut-il prier? Le matin. — Dès que vous vous éveillez, que vos parents vous appellent, avant même de vous lever, il faut faire le signe de la croix; faites-le tous, et puis dites: «Mon Dieu, qui êtes infiniment aimable, je vous aime de tout mon cœur et pour l'amour de vous, je vous offre tout ce que je ferai aujourd'hui.» (On le répète plusieurs fois.) Et puis, vous vous levez vite, lestement et surtout modestement, vous glissez sous vos couvertures de manière à ce que tout votre corps soit bien couvert, comme si j'étais là à côté de vous. Car votre ange gardien est là, et vous voit.

Vous vous habillez vite; et puis, quand vous vous êtes bien lavé le visage, que faites-vous? Vous vous mettez à genoux devant un crucifix ou une image de la Sainte Vierge, et vous récitez le *Notre Père,* le *Je vous salue, Marie,* le *Je crois en Dieu* et l'acte de contrition. Oh! la courte prière; mais vous la ferez bien sans regarder ni d'un côté ni de l'autre, les yeux baissés, ou fixés sur le crucifix, ou sur l'image, et les mains jointes, mais surtout le cœur bien uni à Dieu. (On peut ici faire réciter les prières, par tous les enfants à la fois, en y ajoutant les commandements de Dieu, qu'il est bon de leur faire chanter.)

904. Quand prierez-vous encore? Ah! souvent le long du jour, quand vous serez tentés, que le démon vous inspirera de mal faire, que quelqu'un vous portera au mal, que vous aurez là, dans la tête, une mauvaise pensée; vous direz vite: Mon Jésus, miséricorde! ou bien: O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous; ou encore: Jésus, Marie, Joseph! Voyons, que direz-vous le long du jour, surtout quand vous serez portés au mal? Dites tous ensemble. *(On répète plusieurs fois ces invocations.)* Et de cette mauvaise pensée, qu'en ferez-vous? Est-ce que vous la garderez là, dans votre tête ou dans votre cœur? Non.

S'il vous tombait un charbon dans la main, est-ce que vous le garderiez longtemps? Non. — Ah! vous secoueriez vite votre main et vous souffleriez dessus. Il faut repousser plus vite encore les mauvaises pensées qui sont un charbon de l'enfer, et dire des injures au démon qui vous les envoie: « Va-t'en, Satan, je ne veux pas de ces abominations, va les porter à tous les polissons du monde, je n'en veux point; » et puis vous travaillez, vous pensez à votre travail; en classe vous apprenez vos leçons et vous faites vos devoirs; en récréations vous vous amusez bien; dans les champs les petites filles font des bas, les petits garçons ramassent des bouquets pour la statue de la Sainte Vierge, ils font de jolis bâtons, etc. *(Indiquer, pour les diverses classes d'enfants et pour les divers lieux, où ils se trouvent, des occupations auxquelles ils pourront se livrer. Ce point est important.)*

905. Vous m'avez dit qu'il faut prier le matin et le long du jour, quand on a des tentations, quand on a de mauvaises pensées. et faut-il prier le soir

avant de se coucher? Oui. — Quelle prière direz-vous? La même que le matin: Notre Père, qui êtes aux cieux; Je vous salue, Marie; Je crois en Dieu, et l'acte de contrition. Puis vous vous déshabillerez bien modestement et vous irez vous coucher. Dans votre lit vous tiendrez vos mains jointes sur la poitrine, et dans vos mains, vous tiendrez une médaille, un petit crucifix; vous direz à votre mère de vous les procurer et vous vous endormirez en baisant ce crucifix ou cette médaille, et en disant souvent Jésus, Marie, Joseph.

Voyons, que ferez-vous avant d'aller vous coucher? — Et avant de vous endormir? — Que direz-vous? — *(Les enfants répondent et on les aide au besoin.)* Donc, pour éviter le péché, la première chose à faire, c'est?... De fuir les mauvaises compagnies. La seconde, c'est?... De prier. — Oui, de prier matin et soir, comme la Vierge l'a recommandé aux petits bergers de la Salette. Faites-vous bien votre prière, mes enfants, dit-elle? — Tous deux répondirent: Guère bien. — Et elle ajouta: « Il faut bien la faire matin et soir. » N'oubliez pas non plus de vous recommander à Dieu dans la tentation. *(Les enfants répètent les invocations.*

906. **Troisième moyen:** FRÉQUENTATION DES SACREMENTS. — Et quelle est la troisième chose qu'il faut faire pour éviter le péché? Vous ne la savez pas encore, je vais vous l'apprendre. Il faut aimer à vous confesser régulièrement. Quand on sent que l'on va devenir bien malade, que fait-on? — On va trouver un médecin, pour qu'il nous donne des remèdes qui nous préservent de la maladie. — Et quand on est tombé et qu'on s'est cassé une jambe ou un bras, que fait-on? On fait tout de suite venir le médecin afin qu'il remette en place cette jambe, ce bras cassé. Quand vous sentirez que vous êtes prêt à commettre un gros péché, ce qui est la grande maladie de l'âme, que faut-il faire? Aller trouver le médecin de votre âme. Et ce médecin quel est-il? C'est le prêtre. — Il vous encouragera, il vous donnera des conseils, des remèdes pour ne pas devenir malade de cette affreuse maladie. Et si, en tombant dans un gros péché, vous avez brisé votre âme, que ferez-vous? Vous irez encore vite, vite trouver votre confesseur; vous lui direz bien votre péché, il vous donnera l'absolution et votre âme sera guérie. — Vous confesserez-vous souvent, mes enfants? Oui. — Quel bonheur! Ah! ne restez jamais avec un péché mortel sur la conscience; car si vous veniez à mourir, où iriez-vous avec ce péché? En enfer. Oh! quel affreux supplice! Donc, si vous tombez, allez vite vous confesser et si vous ne le pouvez pas tout de suite, dites vite de tout cœur un acte d'amour de Dieu qui est infiniment aimable, demandez pardon à Notre-Seigneur, lui promettant de l'aimer toujours et de ne plus faire de péché. Dites par conséquent un acte d'amour de Dieu et de contrition. — Voyons que ferez-vous si vous tombez? Nous nous confesserons. — Et si vous ne pouvez pas vous confesser de suite? Nous dirons un acte d'amour de Dieu et de contrition de tout cœur. — Bien, mes enfants, et vous irez ensuite vous confesser le plus tôt possible, n'est-ce pas? *(On redit avec eux les actes de Charité et de contrition.)*

907. On voit qu'il sera facile d'étendre avec de petits enfants un catéchisme semblable, et de leur expliquer avec la même méthode le *Notre Père*, le *Je vous salue, Marie*, le *Je crois en Dieu*, en insistant sur la vie de Notre-Seigneur et sur ses exemples sur ceux surtout qui sont mieux à la portée de l'enfance; puis les *com-*

mandements de Dieu et de l'Eglise, en faisant remarquer la malice des péchés les plus répandus, et enfin les autres sacrements; et surtout on n'omettra jamais de parcourir avec les enfants les principales actions de la journée: le lever, les repas, le travail, l'étude, le coucher, afin de leur apprendre à tout sanctifier. Rien n'est meilleur que de faire devant eux le tableau de l'enfant qui remplit mal ses obligations et celui de l'enfant qui sanctifie toutes ses actions. Les pasteurs le pourront faire sans peine, en réunissant autour d'eux ces chers enfants, une fois par semaine. Pour nous, nous devons nous borner à ce qui est indispensable pour bien préparer ces chères âmes à l'absolution. Les mères chrétiennes, les institutrices trouveront un exposé plus complet de la doctrine chrétienne dans un livre que nous avons publié sous ce titre: *La mère selon le cœur de Dieu.* 5e édition (1). — Les catéchistes des petits enfants aussi bien que les mères se serviront avec grand profit de la brochure que nous avons publié sous ce titre: *Le Livre des petits enfants* (2). Sur l'obligation de catéchiser, v. le n. 3509.

§ II. – Traits historiques à raconter aux enfants.

908. *Zèle pour le catéchisme et pour la foi.* — Pendant la persécution de l'empereur Galère, il y avait à Antioche un enfant de sept ans, nommé Barula, qui se distinguait par son ardeur pour le catéchisme; il fut traduit devant le préfet Asclépiade, qui l'interrogea sur sa religion. Je suis chrétien, répondit Barula, *je crois en un seul Dieu. — Ne vaut-il pas mieux honorer plusieurs dieux qu'un seul? — Il n'y a pas plusieurs dieux. Voici la vraie foi: Je crois en Dieu le Père tout-puissant, et en Jésus-Christ son fils unique...* Il continua à réciter tout le symbole qu'il avait appris. — *Ne sais-tu pas,* reprit le juge, *que cette religion est défendue? et que si tu n'y renonces, tu seras puni de mort?* L'enfant répondit *qu'il était prêt à mourir.* Ce courage irrita Asclépiade; mais pour mieux en triompher, il dissimula sa colère, fit venir la mère de ce tendre enfant et en sa présence, ordonna de le frapper de la manière la plus brutale. Pendant qu'on le brisait de coups, il confessait le saint nom de Jésus-Christ, et son héroïque mère offrait à Dieu ce sacrifice avec une constance qui excitait l'admiration. Le petit martyr couvert de plaies et le visage tout en sang, regardait avec tendresse sa pieuse mère, disant *qu'il avait bien soif. — Mon cher fils, lui dit-elle, encore un peu de patience: bientôt vous arriverez à la fontaine de vie, et Jésus-Christ vous donnera à boire d'une eau qui vous désaltérera pour toujours.* Outré de colère, Asclépiade fit trancher la tête à l'invincible enfant. La mère prit dans ses mains ses restes sanglants, les baisa avec respect, et levant les yeux au ciel: elle dit avec des larmes de bonheur: *Elle est précieuse devant les yeux du Seigneur, la mort de ses saints.*

909. Saint François de Sales, dès sa tendre enfance, écoutait avec une avidité merveilleuse l'enseignement du catéchisme, et il faisait lui-même sur les mystères des demandes qui excitaient l'admiration. Dès qu'il savait un certain nombre de réponses, il sortait tout joyeux, convoquait les enfants du voisinage, à l'aide d'une clochette qu'on lui avait donnée pour son divertissement, les rangeait en cercle autour de lui, leur récitait ses réponses, puis les leur faisait redire à eux-même par petites phrases coupées, jusqu'à ce qu'ils les sussent.

910. Anna-Maria Galio, qui devint plus tard sainte Marie-Françoise des Cinq Plaies, dans son enfance, avait un tel désir de s'instruire des vérités de la foi qu'elle donnait son petit déjeuner à ses sœurs aînées, afin qu'elles voulussent les lui apprendre.

911. *Amour de Dieu.* — Madame Louise de France, fille de Louis XV, à quatre ans, disait à sa gouvernante, Madame de Soutlanges: « Vous savez que j'aime bien le bon Dieu, et que tous les jours je lui donne mon cœur; mais qu'est-ce qu'il me

(1) Franco, 1 fr, 50. Se trouve chez le Directeur de la Ste. Famille, Grave (Hollande).
(2) Franco, 1 fr, 50.

donnera à son tour. » Madame de Soutlanges lui expliqua que tous les biens venaient de lui ; alors l'enfant, à chaque nouveau plaisir, demandait si c'était le bon Dieu qui le lui procurait, et son cœur débordait de reconnaissance.

912. La Bienheureuse Véronique de Giuliani, étant encore au sein de sa mère, arrêtait avec plaisir ses yeux sur les images de Notre-Seigneur et ses mains s'agitaient pour les caresser.

913. Marie-Xavier de Lorraine, fille du duc d'Elbeuf, donnait à ses compagnes tout ce qu'elles lui demandaient pour l'amour de Dieu. A dix ans, elle était pensionnaire à l'Abbaye-aux-Bois, quand les grandes pensionnaires firent croire aux petites que les Turcs étaient arrivés et qu'ils massacraient tous ceux qui ne renonçaient pas à Jésus-Christ. Pour compléter cette mauvaise plaisanterie, elles introduisent ces enfants dans une chambre obscure, où entre tout à coup une des grandes déguisée en Turc, et un sabre à la main ; celle-ci fond sur la petite Marie-Xavier et la menace de lui abattre la tête, si elle ne renonce pas à Jésus-Christ. La pauvre enfant répond qu'elle aime mieux mourir ; le Turc prétendu lui bande les yeux et Marie-Xavier se prépare à recevoir le coup de la mort. Plus tard, il fut question de la marier au duc d'York, qui devint Jacques II, roi d'Angleterre. Elle pria Dieu de tout son cœur d'écarter d'elle ce qu'elle regardait comme un malheur. Elle fut exaucée et entra au troisième monastère de la Visitation de Paris. Celle qui était devenue reine d'Angleterre, venait souvent l'y voir et lui disait : « Vous devriez être à ma place. — Oh ! Madame, répondit-elle, j'aime mieux mon voile qu'une couronne ! »

914. Sainte Ozanna de Mantoue n'ayant que six ans se sentit tout à coup le cœur touché par la grâce, et dans l'ardeur de sa prière elle demanda à Dieu ce qu'elle avait à faire. Aussitôt une voix intérieure lui dit : « Ma fille, la bonne vie consiste à aimer Dieu de tout son cœur. » Dans une autre circonstance, Notre-Seigneur lui apparut, sous la forme d'un petit enfant ravissant de beauté, le front couvert de belles boucles de cheveux blonds, mais portant une lourde croix et une couronne d'épines. Il tendit en souriant ses petits bras vers l'enfant et lui dit : « Chère Ozanna, je suis le fils de Marie ; à mon exemple, il faut te disposer à beaucoup souffrir. Cependant ne crains point : je ne t'abandonnerai pas. » Et il disparut ; mais Ozanna demeura toute brûlante d'amour et désireuse de beaucoup souffrir pour plaire à Jésus. Sa vie dès lors fut toute de prière et de pénitence. Obstacles à la virginité qu'elle avait vouée à Dieu, stigmates aux pieds et aux mains, mépris du monde, attaque des démons, rien ne manqua à ses mérites. Elle supporta tout. Elle avait coutume de dire : « Oui j'aimerais mieux, aimant mon Dieu, me trouver avec Judas en enfer, que d'être sans amour la plus grande sainte du paradis. »

915. Au moment où Agricola, gouverneur de Sébaste, sous l'empire de Licinius, faisait traîner au supplice saint Blaise, évêque de la ville, sept généreuses femmes chrétiennes suivaient le martyr et recueillaient son sang avec des éponges. Les soldats les entraînent chez le préfet, qui les fait aussi décapiter. Or, l'une d'elles était mère de deux adolescents, qui l'avaient accompagnée au supplice. Quand le glaive du bourreau l'eut frappée, ses deux enfants s'écrièrent : « Allez, mère sainte, recevoir la couronne des martyrs ! mais, hélas ! pourquoi nous abandonner ainsi sur cette terre désolée ? Recommandez-nous au saint évêque afin que, n'ayant pas eu le bonheur de mourir avec vous, nous puissions mourir avec lui. » Cette héroïque prière fut exaucée, le lendemain à la même place l'évêque et les deux orphelins eurent la tête tranchée.

916. En 1622, un jeune enfant de quatre ans, Ignace Fernandez, subit le martyre au Japon. Le Bienheureux Spinola avait baptisé cet enfant admirable, qui, apprenant que son père venait de mourir martyr, dit en bégayant : « Moi aussi je mourrai martyr et vous aussi, ma mère. » La vue d'une épée le comblait de joie, et pour le faire pleurer, on n'avait qu'à lui dire qu'il ne pourrait pas mourir pour la foi. Bientôt il fut emprisonné avec sa mère et une foule de chrétiens, et condamné à avoir la tête tranchée, le même jour que le Bienheureux Spinola dût monter sur le bûcher. Quand Spinola attaché à son poteau et prêt à être consumé, aperçut Isabelle Fernandez, la

mère d'Ignace, mais non l'enfant qui était caché par un bûcher : « Où est mon petit Ignace ? » demande-il. « Le voici, mon père, » répondit Isabelle en élevant son fils dans ses bras. L'enfant, revêtu de ses habits de fête, paraissait comme un ange. Il se mit ensuite à genoux et demanda la bénédiction du martyr. Plusieurs têtes furent abattues aussitôt et roulèrent aux pieds de l'enfant, entre autres celle de sa mère. Ignace n'en parut pas effrayé. Il s'agenouilla dans le sang, rabattit le collet de sa robe et présenta sa tête au bourreau.

917. Pendant qu'on torturait à Tarse, en Cilicie, la sainte martyre Julitte, le petit Cyr ou Cyrique son fils, qui n'avait que trois ans, voyant couler le sang de sa mère, poussait des cris attendrissants. Le gouverneur le prit entre ses bras pour l'apaiser ; mais lui le repousse et dit : « Je suis chrétien, je veux aller avec ma mère ; » et pour lui échapper, il lui égratigne le visage. Le gouverneur furieux le prend par les pieds et brise sa tête sur les marches de son tribunal. La mère en rend grâces à Dieu, et a elle-même la tête tranchée.

918. Un trait merveilleux de la part d'un enfant, nommé Cyrille, fit l'admiration de la ville de Césarée en Cappadoce. Le père de Cyrille était idolâtre. Dans sa haine du nom chrétien, il avait chassé son fils de la maison, l'abandonnant sans secours à la charité publique. Cyrille fut amené par des soldats en présence du gouverneur. « Mon enfant, lui dit le juge avec douceur, il ne tient qu'à toi de rentrer dans les bonnes grâces de ton père ; sois sage et renonce à ta superstition. » Le saint enfant répondit : « Je me réjouis d'être chassé de la maison de mon père ; Dieu me recevra dans sa demeure. »

Alors le juge prenant un ton propre à intimider un enfant, le menaça des plus cruels supplices ; il le fit lier, comme pour le conduire au lieu de l'exécution ; il ordonna de préparer un bûcher et d'y mettre le feu. Le courage de Cyrille n'en parut que plus assuré. Il se laissa conduire, sans verser une larme ; on l'aprocha du feu, comme pour l'y jeter ; mais il ne perdit rien de sa constance. Le juge avait secrètement donné l'ordre de ne pas aller plus loin. Quand on vit que l'aspect du supplice n'avait fait aucune impression sur lui, on le ramena au juge qui lui dit : « Tu as vu le feu, tu as vu le glaive, seras-tu sage à présent ; et, par ta soumission à ma volonté et à celle de ton père, mériteras-tu qu'il te rende son affection et qu'il te reçoive chez lui ? » Le jeune Cyrille répondit : « Vous m'avez fait grand tort de me rappeler ; je ne crains ni le feu, ni l'épée. Ne tardez pas à me faire mourir, pour que j'aille plus promptement à Dieu. » Les assistants pleuraient en l'entendant parler ; mais il leur disait : « Vous devriez vous réjouir, au lieu de pleurer ainsi. Vous devriez m'encourager et m'animer à tout souffrir. Vous ne savez pas quelle est la gloire qui m'attend. Laissez-moi finir ma vie mortelle. » Ce fut dans ces sentiments qu'il reçut la couronne du martyre.

919. Valérien, étant venu visiter la cité d'Autun essaya d'y relever le culte des dieux et d'arrêter par le glaive les progrès de l'Evangile. Or, pendant qu'il faisait offrir des sacrifices aux idoles et blasphémer le nom du Christ, un jeune apôtre de douze ans, nommé Floscel, courait de tous côtés rassurer les chrétiens et les affermir das la foi. « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, sans pouvoir tuer l'âme, » leur disait-il, « craignez uniquement Celui qui précipite en enfer le corps et l'âme du pécheur. »

Un traître, Camarinus, le dénonça à l'empereur, et celui-ci le fit amener au forum par des licteurs et sortit pour l'interroger : « Détestable enfant, lui dit-il, quel complot oses-tu ourdir contre nous ? Qui te pousse à détruire le culte des dieux visibles ? — Persécuteur injuste et docteur d'iniquités, répondit Floscel, écoute-moi : si tu veux entrer dans la maison de Dieu, prends garde de ne pas souiller l'Eglise de Jésus Christ. — Et toi de n'être pas accablé de tourments comme le Crucifié, en paiement des perfides conseils que tu as tenté de faire prévaloir contre nous. — Je ne crains pas tes menaces, je crains le Seigneur notre Dieu. »

Ainsi provoqué, Valérien ordonne d'étendre Floscel sur un chevalet et de le flageller. « Le Christ est ma confiance, disait le vaillant soldat, sous les verges qui déchiraient son corps ; c'est Lui qui nous aide et nous soutient. » Et Valérien, irrité, criait

aux bourreaux : « Tourmentez-le plus activement, car il le mérite. — O folie : tu ne tireras nul profit de mes tortures ; car je crois en Dieu qui donne la force. — Brisez-lui la mâchoire, afin qu'il cesse de nous insulter. — Mon courage augmente avec ma confiance dans le Seigneur . . . » Alors, outré de colère, Valérien le fit jeter dans un cachot avec un lion. Floscel dit à Dieu : « Venez à mon secours, car vous êtes puissant. » A l'instant même, l'animal tomba mort à ses pieds ; le cachot fut miraculeusement éclairé par sept flambeaux, et embaumé de parfums très suaves ; puis des anges lui apportèrent un pain mystérieux qui lui donna une nouvelle vigueur.

Cependant Valérien recommanda aux licteurs de voir ce qui se passait dans la prison, et apercevant l'éclat de la lumière, le lion étendu mort, et le jeune martyre qui chantait des hymnes, ils s'empressèrent de rapporter au prince ce qu'ils venaient de voir. Celui-ci, frappé d'un fait si merveilleux qu'il attribuait à la magie, ordonna aux bourreaux de le brûler vif. On alluma donc un bûcher, mais les flammes s'éteignirent sous des torrents de pluie occasionée par un orage survenu tout à coup, et le martyr fut encore une fois délivré. Alors on lui perça les mains et la langue, puis on le dépouilla de ses vêtements pour le couvrir d'une tunique de lin, et on lui trancha la tête sur la place publique, en présence d'une multitude barbare et sous les yeux d'un prince plus barbare encore qui n'avait pas honte de verser le sang d'un enfant de dix à douze ans.

920. Sainte Euphrasie n'était encore qu'une enfant ; elle considérait le crucifix ; et pensant que les bras ouverts de Notre-Seigneur étaient une invitation à l'embrasser, elle se jette sur le crucifix, l'enserre dans ses bras d'enfant et promet à Jésus de n'avoir d'amour que pour lui. Elle tint parole.

921. A Alcala en Espagne, de jeunes petits frères, Juste et Pasteur, étant aux écoles de la ville, apprennent que Dacien met à mort les chrétiens ; ils jettent leurs livres à terre et courent au martyre. Dacien les arrête et les fait rouer de coups de bâtons ; mais tous deux s'excitent à la persévérance ; on les traîne hors de la ville où on les fait égorger par le bourreau.

922. Parmi les 26 martyrs du Japon, crucifiés à la fin du 16. siècle à Nangasaki dans le Japon, se trouvaient trois enfants, Thomas, âgé d'environ 14 ans, Antoine, de treize ans, et Louis, de onze. Ils servaient à l'autel chez les Pères Franciscains, et pouvaient se retirer, quand on arrêta la liste des condamnés ; mais ils ne désiraient rien tant que d'obtenir la palme du martyre. Ils étaient ensemble sur la même charrette, lorsque, le bout de l'oreille coupé, on les promena dans les rues de Méaco ; là, les mains liées derrière le dos, ces trois jeunes confesseurs se mirent à chanter, d'un air radieux et d'une voix pénétrante, le *Pater noster* et l'*Ave Maria*. Ce spectacle attendrit tous les cœurs.

Thomas était fils de Michel Cozaki, un des vingt-six martyrs. Son père lui avait écrit qu'étant résolu de mourir pour Jésus-Christ, il le laissait héritier de tous ses biens ; mais le saint jeune homme vint aussitôt le trouver, et lui représenta qu'il n'était pas juste de l'établir héritier de biens terrestres, en l'excluant de ceux qu'il allait posséder dans le ciel, et il déclara qu'il était déterminé à mourir avec lui. Thomas eut ainsi le bonheur de monter au ciel avec son père, le front ceint de la même couronne.

Antoine, né à Nangasaki, y retrouva son père et sa mère, qui vinrent lui livrer un terrible assaut ; quoique chrétiens, dès qu'ils virent leur aimable enfant sur le point d'être crucifié, ils se laissèrent vaincre par leur tendresse naturelle, et se mirent à le conjurer avec larmes de dissimuler pour quelque temps. « Vous voulez donc, leur répondit le jeune héros, que, pour conserver cette vie d'un moment, je perde la vie éternelle ? Ah ! cessez de me tenter par vos discours et vos plaintes ; je suis résolu de mourir pour Jésus-Christ. » Cela dit, il quitta ses parents, repoussa avec la même fermeté les offres d'un magistrat, que cette scène avait ému, et se livra aux exécuteurs. Lorsqu'il fut élevé en croix, se trouvant à côté du Père Pierre-Baptiste, après le chant du *Benedictus*, il le pria d'entonner le psaume *Laudate pueri Dominum ;*

mais le saint religieux, absorbé dans une extase, ne répondant point, il l'entonna lui-même, et continua jusqu'au *Gloria Patri*, qu'il alla chanter éternellement en paradis, ayant en ce moment le cœur percé du coup de lance.

Le petit Louis, baptisé seulement depuis quelques jours, ne montra pas moins de courage. On avait d'abord refusé de le porter sur la liste ; mais il fit tant, par ses pleurs et ses prières, qu'il obtint d'être inscrit. Dans les rues de Méaco, son visage rayonnant de joie attirait tous les regards, et touchait profondément les spectateurs. Le sous-gouverneur de Nangasaki, chargé de présider à l'exécution, voulait le délivrer, pourvu qu'il renonçât à la religion chrétienne. « A cette condition, lui répondit Louis, je ne désire point de vivre ; car, pour cette courte et misérable vie, je perdrais une vie heureuse et éternelle. » On ajoute que, dès qu'il aperçut sa croix, il courut l'embrasser, comme ayant trouvé l'objet qui lui était le plus cher. Il mourut en souriant avec un air angélique, à côté d'Antoine. (St. Liguori.)

923. *Prière.* — La vénérable Marguerite du Saint-Sacrement, à sept ans, n'avait d'attrait que pour la prière ; dès que sa bonne s'était retirée, elle glissait sous son lit et passait des heures à prier, insensible au sommeil et au froid.

924. Saint Félix de Cantalice, n. 2302. A l'église, on voyait saint François de Sales tout enfant, les deux genoux en terre, les mains jointes, les yeux fixés sur l'autel et tout le corps dans une posture si respectueuse, qu'il semblait un petit ange.

925. Saint Gautier était d'une des meilleures familles d'Aquitaine. Tout enfant, il fut placé pour son éducation dans l'abbaye du Dorat. Le Bienheureux Hervée, trésorier du monastère de Saint-Martin de Tours, dont les prières avaient une efficacité partout célèbre, étant venu dans l'abbaye, le petit Gautier, qui avait des goûts sérieux voulut se rendre compte de la manière dont il priait afin de pouvoir l'imiter. Il se plaça donc, sans qu'on s'en aperçût, sous le prie-Dieu préparé au Bienheureux ; et là il prêtait une oreille attentive ; mais le saint homme versait d'abondantes larmes, sans prononcer aucune parole articulée. Gautier comprit que des soupirs et des larmes valaient mieux que toutes les formules, Hervée, ayant connu la pieuse espièglerie de l'enfant, prédit quelle serait un jour sa sainteté.

926. *Efficacité de la prière des enfants.* — Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, avait commandé d'exterminer tous les dieux de la terre et poussé l'impiété jusqu'à vouloir lui seul être appelé dieu par toutes les nations. Dans cette vue, il envoie Holopherne, son général, en Judée. Le culte du vrai Dieu est menacé d'une ruine immense, Béthulie et Jérusalem vont être exterminées. Alors Eliachim, grand prêtre du Seigneur, conduit les enfants devant les saints Tabernacles, et là, il les fait prosterner la face contre terre, pour conjurer la miséricorde divine. (Judith. 4, 9.) C'était énergiquement dire : Seigneur en faveur des innocents, miséricorde, grâce pour les coupables. On sait comment le féroce Holopherne tomba sous les coups de la courageuse Judith et la Judée fut sauvée.

927. Dans l'Eglise primitive, avant de commencer la prière pour les catéchumènes, le diacre disait devant l'assemblée sainte que les fidèles prient et surtout les enfants. La même chose se pratiquait pour les pécheurs soumis à la pénitence publique.

928. En 955, les barbares Hongrois inondèrent l'Allemagne et vinrent mettre le siège devant Augsbourg. Le saint évêque Ulric, craignant pour son troupeau, fit apporter tous les jeunes enfants qu'on étendit à terre devant les autels, afin que par leurs cris innocents ils priassent à leur manière. Pour lui prosterné au milieu d'eux, il conjurait Dieu d'envisager ces pures victimes, encore teintes du sang de Jésus-Christ qu'elles n'avaient point effacé depuis leur baptême, et de détourner les traits de sa colère, qu'elles n'avaient pas méritée. Le ciel se laissa fléchir, et comme les Hongrois se disposaient à livrer l'assaut, on apprit que le roi Othon arrivait au secours de la place.

929. Comme François Xavier ne pouvait dans le cours de ses missions suffire à soigner les malades et à instruire les infidèles, il se servait des jeunes enfants qu'il avait baptisés ; sur la recommandation du saint, ces enfants priaient. A leurs prières

les malades étaient guéris, les démons chassés, les idolâtres convertis. (Vie de saint François Xavier, livre 2, p. 63.)

930. Qu'il fut beau le spectacle dont Paris fut témoin en 1450. Par les ordres de l'illustre pontife Guillaume, une procession de douze mille enfants, au dessous de quatorze ans, sortis de l'église des Saints-Innocents, parcourut la ville en chantant des cantiques et se dirigeant vers l'église de Notre-Dame. La voix de toute l'enfance en prière ravit tous les regards et attendrit tous les cœurs. Ce touchant spectacle ne serait-il pas encore aujourd'hui, comme alors, plus agréable au ciel qu'à la terre? Quel autre fut jamais plus capable de désarmer la vengeance divine?

Voilà comment la Sainte-Ecriture, la Liturgie, les Saints Pères, la pratique des saints nous découvrent le crédit puissant des prières de l'enfance. Combien ne pourrait-on pas encore citer de conversions frappantes de pères et de mères obtenues de nos jours, par les supplications de leurs enfants?

931. La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque étant toute jeune, s'assit un jour pour dire son rosaire. La Sainte Vierge lui dit d'un ton sévère: « Je m'étonne, ma fille, de ce que tu me sers négligemment. » Ces paroles laissèrent dans son esprit une impression profonde et lui servirent toute sa vie à se tenir avec respect dans la prière.

932. *Piété.* — Saint Ambroise de Sienne donna, dès le berceau, des marques étonnantes de piété. Dès que sa mère récitait l'office de la Sainte Vierge, il lui demandait ce livre, et pleurait jusqu'à ce qu'elle le lui eût donné. Il le feuilletait ensuite, comme s'il y eût entendu quelque chose. Son père lui fit faire deux livres remplis d'images; l'un n'avait que de sujets religieux; l'autre avait des sujets profanes; l'enfant, dès qu'il eut vu ce dernier, le repousa, et il faisait ses délices de parcourir l'autre. Jusqu'à sept ans, il ne s'occupa qu'à tailler de petites croix, à dresser des oratoires, à faire des processions avec d'autres petits enfants. Dès l'âge de sept ans, il récitait tous les jours l'offfce de la Sainte Vierge, jeûnait à la veille des fêtes de plusieurs saints, et se levait la nuit pour lire leurs vies. A dix-sept ans, il entra dans l'ordre de saint Dominique, et fut comme saint Thomas disciple d'Albert le Grand. (Pour les *servants de messe* v. le Bienheureux Bernard, n. 2612 et les n. 2623 et 2624.)

933. La bienheureuse Françoise d'Amboise fut élevée à la cour de Jean V, duc de Bretagne. La Duchesse Jeanne, fille du roi Charles VI, n'ayant point de fille, donna tous ses soins à la petite Françoise.

D'ailleurs, c'était une si aimable enfant, spirituelle, naïve, facile à diriger et à conduire, d'une gravité enfantine pleine de grâce et de modestie. Elle aimait déjà, et au-dessus de son âge, la prière, les offices de l'Eglise et les pauvres. Ces derniers étaient ses amis de prédilection, et sans comprendre encore tous leurs maux, elle y compatissait, et se plaisait à les soulager. On raconte, à ce sujet, qu'un jour, ayant fixé dans l'église un tableau de saint François d'Assise, elle revint le cœur bien gros et toute en larmes. Comme il faisait grand froid, sa gouvernante crut que la souffrance était cause de ses pleurs. Elle la prit donc sur ses genoux, et, lui ôtant ses chaussures, se mit à lui chauffer les pieds à la flamme d'un bon feu. Mais loin de se calmer, l'enfant s'écria au millieu de ses sanglots: « Oh! n'avez-vous pas remarqué mon saint Patron et père, saint François, qui est pieds nus à la cathédrale; allez lui porter mes souliers».

934. Françoise n'avait alors que quatre ans, et que ne pouvait-on augurer de si heureux présages? Mais l'année suivante devait encore accroître ces belles espérances. Et, en effet, Françoise était déjà sérieuse, fuyant l'oisiveté, et s'essayant à filer, à coudre, à lire ou à écrire. La pieuse duchesse lui servait de maîtresse en toutes ces choses, et de plus la menait avec elle, chaque jours, à l'église. C'était pour la jeune enfant une bien douce récompense; car elle comprenait déjà quel hôte renfermait le tabernacle, et quelle victime s'immolait sur l'autel. Comme elle désirait, dès lors aussi, de se nourrir de son Dieu! Mais elle n'avait que cinq ans. Il lui faudrait donc attendre plusieurs années encore. Cette pensée l'attristait profondément, et lui arra-

chait souvent des larmes et des sanglots, principalement les jours où le duc, la duchesse et toute la cour recevaient la Sainte Communion. On fut lontemps sans pouvoir se rendre compte de la cause d'un tel état. Mais un jour que la duchesse lui demandait tout maternellement le sujet de sa douleur : « Eh quoi ! s'écria l'enfant, comment voulez-vous que je ne pleure pas, alors que je vois monseigneur et vous, et toute votre cour recevoir le corps de Notre Sauveur, et que moi seule, faute d'âge, je suis privée de ce bien ! » Cette exclamation, si naïve de foi et de piété, attendrit Jeanne jusqu'aux l'armes, et essuyant les yeux de Françoise elle les baisa et lui dit: « Appaisez-vous, mon petit cœur, je ferai en sorte qu'à la Toussaint prochaine vous communierez. » Elle en parla, en effet, à son confesseur, Yves de Ponsal, domicain, qui fut, cette même année, sacré évêque de Vannes. Ce saint religieux, reconnaissant le don de Dieu en cette enfant, déjà si prévenue des bénédictions célestes, ratifia la promesse qui lui avait été faite, et Françoise fit sa première communion à l'âge de cinq ans, le jour de la Toussaint, 1432.

935. Gérard Majella, dès ses plus tendres années, prévenu de la grâce, ne rechercha d'autres amusements que les petites pratiques de dévotion propres à l'enfance. Brigitte et Anne-Elisabeth, ses deux sœurs, ont attesté, que l'unique attrait de Gérard enfant, était de dresser de petits autels et d'imiter les cérémonie du culte. Il disposait sur une table quelques images de saints ; celle de saint Michel en particulier ; il passait et repassait devant elles, en faisant diverses inclinations ; puis après s'être mis à genoux, il récitait des prières en se frappant la poitrine, ou chantait les pieux cantiques qu'il avait entendus à l'église. Cette piété naissante étonnait et ravissait tous ceux qui en étaient témoins.

Mais c'est surtout dans le lieu saint que le pieux enfant de Marie était admirable. Il s'y tenait dans un recueillement si parfait, qu'on l'eût pris pour un ange ; tous les offices de l'Eglise avaient pour lui un attrait merveilleux. Pendant le saint sacrifice de la messe, il manifestait une dévotion extraordinaire pour un enfant de son âge. Il était alors uniquement attentif au grand mystère qui se passait sur l'autel. Au moment de la consécration, il s'inclinait profondément, jusqu'à terre. Cette angélique piété, si ravissante pour les témoins, touchait le cœur de Dieu et fut récompensée par l'apparition de l'enfant Jésus. Souvent, pendant le saint sacrifice, Gérard voyait sur l'autel l'Enfant-Dieu sous une forme visible. Il en avait le cœur inondé de joie, mais lorsqu'il le voyait disparaître à la communion du prêtre, il en avait le cœur brisé et fondait en larmes.

Déjà alors, il éprouvait un attrait surnaturel pour le lieu saint, et y goûtait un paradis de délices. De même que l'enfant n'est heureux qu'auprès de sa mère, ainsi le saint écolier ne trouvait de bonheur qu'au pied des tabernacles. Aussi, lorsque le soir la cloche invitait le peuple à la visite au Saint-Sacrement, il se rendait en hâte à l'église, entrainant avec lui ses jeunes condisciples : « Allons, leur disait-il, allons visiter Jésus-Christ qui s'est fait prisonnier pour nous. »

Vers sa dixième année, le saint enfant fit sa première communion avec une ferveur séraphique qui émut tons les assistants. L'Eucharistie devint dès lors l'aliment de son âme et l'attrait de son cœur. Aussi son confesseur ne tarda pas à lui accorder la faveur de communier tous les deux jours.

936. *Visite à l'église.* — Elisabeth de Hongrie disait aux compagnes de ses jeux d'enfance : « Voyons celle de nous qui courra le plus vite d'une seule jambe. » Elle partait la première, dirigeant la petite bande vers l'église. Puis, elle disait à ses compagnes: « Maintenant que nous sommes près du bon Dieu, allons le visiter. »

937. — *Dévotion au Saint-Sacrement.* — Une carmélite, la Mère M. de la Trinité, qui fut Maîtresse des novices de la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement, étant encore enfant, passait quatre à cinq heures à adorer le Saint-Sacrement et à douze ans elle était admise à la communion de tous les jours. (Sur la dévotion au crucifix. V. n. 2291.)

938. *Désir de la communion* — Le récit suivant, écrit en 1781 par une noble dame de Torredell'Annunziata, montre jusqu'à quel point le salut des pécheurs oc-

cupait l'âme de St. Alphonse de Liguori dans sa vieillesse : « J'avais chez moi, dit-elle, une nièce qui brûla du désir de recevoir Notre-Seigneur dès qu'elle connut sa présence au saint autel. A trois ans, elle importunait tantôt un prêtre, tantôt un autre, les suppliant de lui donner Jésus. Un jour, le prêtre qui célébrait dans notre oratoire, la voyant pleurer parce qu'il lui avait refusé la sainte communion, lui dit pour la consoler : « Venez dans ma chambre, et je vous la donnerai. » Mais elle lui répondit que le Jésus de l'autel n'était nullement dans sa chambre. Elle parlait de la communion avec des sentiments si célestes qu'un jour, elle avait alors quatre ans, le prêtre, vaincu par ses larmes, l'admit à la sainte table, ce qui la remplit d'une joie ineffable. Quelque temps après, je lui dis qu'il y avait à Pagani un homme de Dieu, nommé Mgr. de Liguori, lequel pourrait lui dire si Jésus voulait encore descendre dans son cœur. Dès lors elle désira vivement se rendre à Saint-Michel. Je l'y conduisis, et la fis entrer dans le parloir où se trouvait alors le saint vieillard, assis sur un fauteuil. Il appela doucement l'enfant, qui s'approcha de lui et lui baisa la main. Je n'osais entrer, et cependant je désirais beaucoup le voir. Un des religieux m'introduisit, et Monseigneur me fit asseoir auprès de lui. L'enfant était à ses genoux. « Monseigneur, lui dis-je, cette petite m'inquiète beaucoup. Elle a un si grand désir de recevoir la sainte communion qu'elle la demande à tous les prêtres, et enfin il s'en est trouvé un qui la lui a donnée. — Oh ! qu'il vaut mieux, me répondit-il, la donner à cet ange qu'à tant de chrétiens dont le cœur est plein d'iniquités ! »

« Alors il se mit à interroger l'enfant sur les vérités de la foi, et, la trouvant très instruite, il lui fit de longues recommandations. Il lui dit en particulier de prier Dieu pour les pauvres pécheurs, surtout pendant le saint sacrifice après la consécration. En ce moment elle devait conjurer le Père éternel, pour l'amour de Jésus-Christ, de pardonner aux pauvres pécheurs. Priez-le, lui dit-il, de se faire connaître à eux, parce que, ô mon Dieu, s'ils vous connaissaient, ils vous aimeraient. Dites au bon Jésus : Vous nous avez assuré que si nous priions votre Père en votre nom, nous serions exaucés : eh bien ! je vous prie de vous faire connaître aux pauvres pécheurs, afin qu'ils puissent vous aimer. » Il lui parla longtemps encore, et lui laissa cet avis salutaire : « O mon enfant, ne vous attachez à personne, excepté au bien-aimé Jésus. Voyez l'honneur qu'il vous a fait en venant dans votre âme. Si le pape venait à visiter votre maison, vous ne sortiriez pas, vous resteriez auprès de lui ; mettez votre bonheur à rester auprès de Jésus. »

« La petite fille avait alors cinq ans. Il lui demanda de faire tous les jours une prière pour lui obtenir la grâce d'une sainte mort, car, dit-il, Dieu peut m'appeler à chaque instant. Il sourit alors doucement à l'enfant, et nous congédia après nous avoir donné sa bénédiction.

939. La Bienheureuse Imelda, dès l'âge de onze ans, souffrait cruellement du désir de communier. Un jour, à la vue de toutes les religieuses de Saint-Dominique de Bologne, au milieu desquelles elle vivait, une hostie vint d'elle-même se placer au-dessus de sa tête, puis le prêtre vint la prendre et la communia ; la jeune fille, au comble de la joie, mais trop faible pour soutenir son bonheur, ferma les yeux et s'envola au ciel avec son Bien-aimé. » (V. n. 934.)

940. *Communion spirituelle,* désir de la communion. Dès quatre ans, la Bienheureuse Marie des anges, d'une noble famille de Turin, désirait communier. Ce désir se développa avec l'âge. Un jour elle se rendit à l'église de Saint-Roch ; et, voyant un grand nombre de personnes qui communiaient, elle se mit à soupirer et à fondre en larmes, en s'en voyant privée elle-même. Voyant un religieux de Saint François, qui entendait les confessions, elle alla se jeter à ses pieds et lui fit part de sa douleur. Le bon Père la consola et lui recommanda d'ouvrir et de fermer la bouche à chaque communion qu'on distribuait, en priant Notre-Seigneur de venir en elle. Elle le fit, et en reçut tant de consolations qu'elle oublia de rentrer dans la maison. Ses parents inquiets durent la chercher, et on la trouva toute ravie d'amour.

941. Sainte Marie Madeleine de Pazzi, dans sa tendre enfance, ne pouvant encore communier se plaçait tout près de sa mère, quand celle-ci revenait de la table sainte, et éprouvait un bonheur indicible à se trouver par là près de Notre-Seigneur. Elle se fit carmélite, parce qu'elle savait que les religieuses du couvent qu'elle choisissait avaient le bonheur de communier tous les jours.

942. Le bienheureux Achas était un enfant admirable de Thourout, en Flandre. Les jours de fête, il avait l'habitude d'assembler les enfants du voisinage; à ceux qui étaient vicieux, il dépeignait les peines de l'enfer; à ceux qui s'étaient bien comportés, il promettait la gloire du ciel. Son plaisir était de leur apprendre à tous le *Pater* et l'*Ave*. Quand son Père faisait une faute, il lui disait, les larmes aux yeux: « Mon bien-aimé père, le prêtre ne nous dit-il pas, que ceux qui font ainsi n'obtiendront jamais le royaume des cieux? » Etant tombé malade, il demanda à communier, et comme on eut le grand tort de le lui refuser, à cause de son âge, il leva vers le ciel ses mains mourantes et s'écria: « Vous savez, divin Jésus, combien je désire vous recevoir. Je vous ai demandé et j'espère n'être pas privé de votre présence. » Ayant achevé ces mots, il expira. Il avait sept ans.

943. *Préparation à la première communion.* — Un bon religieux, engageant ensuite la Bienheureuse Marie des Anges à faire une neuvaine préparatoire à sa première communion, elle la passa dans la prière et les larmes; et quand il lui demandait ce qu'elle avait éprouvé, elle ne pouvait répondre que par ces mots: « J'ai pleuré. »

944. Le jeune Albini se prépara de bonne heure à sa première communion, en évitant tout péché. « Je ne veux pas, disait-il, que le démon entre dans mon âme avant Notre-Seigneur. » Pendant la retraite qui précéda sa première communion, il voulut faire une confession générale, durant laquelle il versa tant de larmes sur ses fautes, qu'on l'eût pris pour le plus grand pécheur. Sa joie, au jour de sa première communion, fut ineffable; et après il continua de s'approcher tous les quinze jours de la table sainte.

945. Marie-Eustelle Harpin, de Saint-Pallais, au diocèse de la Rochelle, se prépara avec soin à sa première communion, et, dans ce but, elle renonça aux rondes, qu'elle faisait avec ses compagnes, et elle fit quatre fois par semaine le chemin de la croix. — (Napoléon, voir n. 2496.)

946. *Effets de la première communion* — Madame de Maintenon écrivait du Dauphin, père de Louis XV: « Depuis la première communion de M. le duc de Bourgogne, nous avons vu disparaître tous les défauts qui, dans son enfance, nous donnaient de l'inquiétude pour l'avenir. » Comme on le félicitait un jour de ce que depuis sa première communion, il savait si bien réprimer les saillies de son humeur. « Eh! comment pourrais-je être le même, répondit-il, depuis que j'ai reçu un Dieu qui veut que je devienne semblable à lui! C'est sa douceur infinie qui a corrigé l'âpreté de mon humeur.

947. Saint Benoît Labre, déjà si pieux depuis sa plus tendre enfance, après sa première communion fut tout transformé. Après avoir goûté la manne céleste, il perdit tout goût pour les choses de ce monde. Il se privait dès lors d'une partie des mets qui lui étaient donnés, et les faisait passer par une fenêtre à un pauvre auquel il avait donné rendez-vous. Il se serait fait un scrupule de cueillir un fruit du jardin de son oncle, fut-il même tombé de l'arbre. Il n'éprouvait de plaisir qu'à converser seul à seul avec Dieu.

948. La Bienheureuse Marianne de Jésus de Quito, béatifiée par Pie IX, avait une telle piété, une intelligence si précoce, qu'elle fut admise à la première communion à sept ans. Le bonheur, dont elle fut inondée ce jour-là, éclatait sur son visage. Elle n'eut qu'un chagrin, de porter en ce jour une robe de soie, que lui avait procurée son beau-frère; car elle était orpheline. On fut obligé de la lui enlever. A vingt-six ans elle mourut comme une sainte.

949. *Persévérance.* — Un jeune garçon, nommé Georges, était, en 1862, un des élèves les plus édifiants du catéchisme d'une des paroisses de Rouen. Il fit sa première communion avec une piété admirable; et ayant entendu dire au catéchisme qu'il fallait respecter comme des souvenirs précieux les vêtements du jour de la première communion, il prit la résolution de porter toute sa vie une cravate blanche, et de ne la quitter que s'il avait le malheur de faire une faute grave. Au collège, où il communiait tous les huit jours, il gardait toujours sa cravate blanche, bien que parfois elle lui attirât quelques railleries. La guerre de 1870 éclate, Georges est un des premiers à s'enrôler comme volontaire dans les zouaves de Charette, sans jamais quitter sa cravate blanche. A la bataille du Mans, il fut à la tête des 500 qui réussirent par leur ardeur héroïque à reconquérir des positions importantes perdues; mais il fut blessé mortellement dans la lutte et on le porta dans l'ambulance voisine, le 14 Janvier 1871 au matin; le prêtre qui l'avait confessé, lui apporta le saint Viatique. Georges pria l'aumônier d'ouvrir son sac, d'en retirer la cravate de sa première communion, son chapelet et son brassard qu'il portait toujours avec lui (et ces objets si chers lui rappelant la ferveur de son enfance, il reçut son Dieu avec une foi et un amour ineffable.) L'aumônier ne le quittait pas. « Monsieur l'abbé, lui dit Georges mourant, je suis heureux; je ne regrette ici que ma mère, vous lui direz que son Georges est mort en chrétien, et vous lui enverrez ma cravate blanche et mon brassard de première communion. » Cette cravate n'avait reçu d'autre tache que celle du sang de sa blessure.

950. *Dévotion à Marie.* — *(a)* Elisabeth de Hongrie, en jouant avec ses compagnes, avait comme un pressant besoin de réciter des *Ave Maria;* et, enfin de cacher sa dévotion, elle invitait ses compagnes à mesurer en s'étendant par terre, celle qui était la plus grande; elle s'étendait la première; et, pendant que les autres étaient attentives à se mesurer, elle récitait des *Ave Maria,* le visage contre terre. — Jean Marie Viannay, voir n. 2411. — *(b)* Catherine, fille d'un teinturier de Sienne, qui habitait aux derniers étages de la maison, en remontant chez son père, récitait un *Ave Maria* sur chaque marche de l'escalier; et comme cela durait longtemps, les anges vinrent quelquefois la transporter chez son père. — *(c)* Saint Paul de la Croix et Jean Baptiste, son frère, priaient souvent ensemble la Sainte Vierge. Un jour qu'ils jouaient sur les bords du fleuve Tarano, ils y tombèrent et allaient se noyer, quand Marie leur apparut, les prit par la main, les porta sur la rive et disparut. (Voir n. 2408.)

951. Saint Simon Stock, à qui la Sainte Vierge donna plus tard le scapulaire, montra dès le berceau des marques merveilleuses de dévotion à Marie. On le voyait souvent tressaillir entre les bras de sa mère, quand elle prononçait le nom de Marie. Il suffisait de lui présenter une image de la Sainte Vierge pour apaiser ses cris et calmer ses douleurs. Il n'avait qu'un an, lorsqu'on l'entendit articuler plusieurs fois l'*Ave Marie.* Il sut lire dès qu'il sut parler; et dès lors, il récita tous les jours le petit office de la Sainte Vierge, qu'il continua toute sa vie. Ayant lu un livre qui traitait de l'Immaculée Conception de Marie, il conçut un tel amour pour la pureté qu'il en fit le vœu; et pour la garder parfaitement, il veillait exactement sur ses sens, sur ses yeux surtout, et il s'interdisait toute familiarité avec d'autres enfants.

La bienheureuse Marguerite, fille de Béla, roi de Hongrie, savait déjà à quatre ans l'office de la Sainte Vierge; elle l'avait appris par cœur seulement en l'entendant chanter par les religieuses. Partout où elle rencontrait une image de la Sainte Vierge, elle se mettait à genoux et récitait l'*Ave Maria.* Elle demandait avec larmes de jeûner ou de faire quelque pénitence, la veille des fêtes de Notre-Dame.

952. *Dévotion à Marie et au Saint Enfant Jésus.* — La bienheureuse Lucie de Narni en Ombrie, n'avait que cinq ans encore, et elle trouvait tout son bonheur à aller dans l'église de Saint Augustin, voisine de la maison de son père, pour y prier devant une statue de marbre de la Sainte Vierge, tenant un enfant entre ses bras. Un jour, après avoir récité son rosaire, la petite Lucie dit à la Sainte Vierge qu'elle aimait bien son enfant, et qu'elle serait bienheureuse, si elle le lui donnait; et voici

que la statue descend de l'autel, et dépose l'enfant Jésus dans les bras de la petite Lucie ; mais cet enfant n'est plus de marbre : c'est un bel enfant vivant, beau et gracieux. Lucie toute heureuse l'emporte. Une femme qui la rencontre, craignant qu'elle ne le laisse tomber, veut le lui prendre ; mais elle pousse de tels cris de douleur qu'on lui laisse son précieux fardeaux. Elle arrive chez Gentilina sa mère, qui est toute surprise de voir ce bel enfant, et croyant que sa fille l'a pris dans quelque maison du voisinage, veut le lui enlever. C'eût été lui enlever sa Vie. Sa mère le lui laisse donc et Lucie emporte le saint Enfant dans sa chambre, le place dans sa couchette et elle passe là trois jours et trois nuits à le prier et à lui faire les plus tendres caresses, sans qu'il fût possible à ses parents de l'arracher de là, pour lui faire prendre une goutte d'eau. Du reste, ni Lucie, ni l'enfant ne paraissaient avoir besoin de quoi que ce fût. Les parents de Lucie et les voisins étaient dans l'étonnement. On cherchait en vain dans la ville, où elle avait pris cet enfant. On avait remarqué qu'on avait volé à l'église l'enfant Jésus de la madonne ; mais il était en marbre. Ce n'était point celui qu'avait apporté Lucie. Au bout de trois jours, Lucie s'endormit d'un profond sommeil, et, à son réveil, elle ne retrouva plus l'enfant Jésus : elle était inconsolable, croyant qu'on le lui avait pris. Elle ne sécha ses larmes que lorsque, retournant à l'église de Saint-Augustin, elle le vit entre les bras de la Vierge.

953. Le Bienheureux Herman Joseph, né à Cologne, dès l'âge de sept ans, quittait les jeux pour aller se jeter aux pieds d'une statue de la Vierge, portant l'enfant Jésus dans ses bras. Il parlait tantôt à l'enfant tantôt à la mère, et leur racontait toutes ses petites peines. « Mon cher petit Jésus, disait-il, ce matin, je n'ai eu pour déjeûner qu'un tout petit morceau de pain : cependant je ne m'en plains pas ; car vous aussi vous avez enduré la faim. » Il disait ensuite à l'enfant Jésus ce qu'il avait appris la veille, et ce qu'il ferait dans la journée ; et avant de se retirer, il ajoutait : « J'aimerais bien rester longtemps encore avec vous et votre sainte Mère, mais il est temps que j'aille à l'école ; bénissez-moi, et, en attendant que je revienne, pensez à moi. » Un jour qu'on lui avait donné une pomme, il l'offrit à la Sainte Vierge ; et la statue de pierre ou de bois tendit la main pour la recevoir.

954. Sainte Agnès de Monte Pulciano, dès sa plus tendre enfance, était d'une piété admirable. Elle était très aimée de ses compagnes qui auraient voulu l'avoir toujours avec elles. Elle profitait de leur affection pour les conduire dans les sanctuaires voisins. Un jour, elle les conduisait à une église de Monte-Pulciano, qui était sur une colline. Comme la pieuse enfant la gravissait, une multitude de corbeaux se précipitèrent sur elle, et de leurs becs cherchaient à la déchirer et à l'aveugler. La sainte enfant invoque le nom de Jésus et ces corbeaux aussitôt s'enfuient. On dit que ces corbeaux étaient des démons, que troublaient la présence de cet ange de pureté, qui, à quinze ans, devait être fondatrice d'un couvent sur cette colline même.

955. *Imitation de Jésus-Christ.* — Chrétienne de Janson, cinquième fille du marquis de Janson, aimait à prier avec sa mère. Une nuit de Noël, elle avait passé longtemps en prière ; et comme on lui demandait à quoi elle avait pensé : « J'ai pensé à la pauvreté de Jésus et, pour l'imiter, j'ai déchiré ma robe, » et elle montra sa robe déchirée ; elle n'avait que quatre ans. Plus tard, elle entra à la visitation de Forcalquier, où elle mourut en disant : « Je le tiens, ce Bien-Aimé, je ne le laisserai point échapper qu'il ne m'ait introduite au ciel.

956. *Désir de la sainteté.* — La Bienheureuse Marie des Anges, carmélite de Turin, que Pie IX a béatifiée, dès sa plus tendre enfance s'entretenait des choses du bon Dieu avec un de ses petits frères, qui partageait ses goûts et avec une domestique qui leur racontait la vie des solitaires des déserts. Ces deux enfants furent si vivement frappés de ces récits que, désirant imiter la vie sainte de ces solitaires, ils formèrent le projet de partir secrètement tous deux et de vivre dans quelque désert. Ils remplissent un panier de provisions fort secrètement, observent bien où l'on met la clef de la maison, et vont se reposer, se promettant bien le lendemain de partir avant

que personne fût levé. Mais, le lendemain, la domestique alla les réveiller comme à l'ordinaire. La petite Marianne, voyant que son projet n'avait pas réussi, en était tout en larmes. En vain lui demandait-on la cause de sa douleur, elle ne répondait point. La découverte du panier de provisions l'obligea à s'expliquer. Elle n'avait que six ans.

957. Sainte Thérèse, tout en lisant la vie des martyrs avec Rodrigue, son frère, forma le projet de partir avec lui chez les Maures, afin d'y mourir pour Dieu. Ils s'embarquèrent, en effet; mais un de leurs oncles les ayant rencontrés en chemin, les ramena avec des reproches qui leur ôtèrent la densée de repartir. Voyant que le désir du martyre ne pouvait s'exécuter, Thérèse se bâtit un ermitage dans le jardin de la maison, où elle se retirait fréquemment pour prier.

958. *Vocation.* — Saint Anschaire, apôtre de la Suède et du Danemarck, vit un jour entrer dans l'église une bande d'enfants tous légers, un seul excepté; ce dernier prend de l'eau bénite et prie avec respect. Anschaire l'appelle, l'instruit, et Rambert, c'était le nom de l'enfant, devint son successeur, comme archevêque de Hambourg.

959. Sainte Claire de Montefalcone, dès l'âge de cinq ans, était appliquée à l'oraison. Elle fit tant par ses prières et par ses larmes qu'elle fut reçue dans la communauté où vivait sa sœur aînée; elle en fut si heureuse que pour témoigner à Dieu sa reconnaissance, elle jeûna huit jours de suite, ne prenant pour toute nourriture que du pain et une pomme. Pour favoriser son amour de la prière, sa Supérieure lui donna un petit oratoire secret où elle passait parfois une demie-journée à s'entretenir avec Dieu. Là, la Sainte Vierge lui présenta un jour l'enfant Jésus, sous la forme d'un bel enfant. Claire n'osa s'en approcher par respect, mais la Sainte Vierge lui dit: « Claire, venez embrasser votre Epoux. » Elle vint pour l'embrasser; mais le divin Enfant pour exciter ses désirs, se cacha dans le manteau de sa Mère et disparut. Claire alors le rechercha avec des ardeurs indicibles, tant la beauté de cet enfant l'avait ravi.

960. Le Bienheureux Alexandre était fils d'un roi d'Ecosse, et le plus jeune de trois frères qui avaient déjà embrassé la vie religieuse. Sainte Mathilde, sa sœur qui avait les mêmes aspirations, lui dit: « Et quoi, mon frère, pendant que tous nous échangeons la terre contre le ciel, seriez-vous le seul à vous attacher aux biens d'ici-bas? » Le jeune homme se mit à pleurer; à la fin, il dit à sa sœur de faire de lui ce qu'elle voudrait. La pieuse princesse le prit par la main et le mena dans une ferme où elle lui fit apprendre à tirer le lait et à faire le fromage. L'apprentissage fini, tous deux franchirent la mer et vinrent à Foigny dans le diocèse de Laon. Alexandre entra comme berger chez les Cisterciens sans se faire connaître; il y passa sa vie à faire le fromage. Après sa mort, il apparut à un religieux avec une couronne sur la tête et une autre entre les mains, en lui disant: « La couronne que je tiens entre les mains est celle que j'ai méprisée pour l'amour de Jésus-Christ. » Sainte Mathilde qui s'était sanctifiée daus le voisinage, le fit du reste connaître après sa mort.

961. La Bienheureuse Marie-Barthélemie Bagnest, de Florence, était tout enfant, quand sa sœur lui demanda qui elle épouserait. Jésus, répondit-elle; et si on lui disait qu'elle n'épouserait pas Jésus, elle versait des larmes amères. — A dix-huit ans, ayant appris que son père lui préparait un mariage, elle fut tellement bouleversée, que tous ses nerfs se contractèrent, et depuis lors jusqn'à sa mort, elle endura de continuelles douleurs.

962. Saint Hubert était fils du Seigneur de Brétigny, près de Noyon. Ses pieux parents, qui n'avaient point d'enfants, avaient obtenu par les prières des moines du lieu, la naissance de ce fils unique, A douze ans, Hubert entendit dans l'église du monastère le diacre lire l'Epitre, et s'approchant d'un vieux moine, il lui demanda ce que cela signifiait. Le vieillard lui répondit: « Mon bel enfant, la sainte Ecriture, c'est la nourriture de l'âme; car l'homme ne vit pas seulement de pain. » Et poussé par les questions d'Hubert, il lui parla des grandes vérités de la fois, de la vie parfaite, de la plus grande facilité qu'on a de la partiquer dans les monastères. Alors

l'enfant demanda à rester au couvent. Son père et sa mère l'ayant appris, accoururent éplorés; mais Hubert leur parla avec tant de force que, consentant à son entrée en religion, il firent le monastère héritier de leurs grands biens. Hubert eut la consolation de les voir mourir saintement, et mourut jeune lui-même, après avoir édifié Brétigny par sa pénitence, ses vertus et ses miracles.

963. *Vocation de saint Césaire d'Arles.* — Ce saint était né dans le territoire de Châlon-sur-Saône. N'ayant encore que sept ans, il donna des marques d'une charité héroïque envers les pauvres; il prenait plaisir à leur donner ses propres habits et lorsque retournant à la maison, demi-nu, ses parents le réprimendaient de sa libéralité, il répondait agréablement que c'étaient des passants qui l'avaient dépouillé. A l'âge de huit ans; sentant déjà, dans son cœur, de saintes ardeurs pour la vie évangelique, il alla de son propre mouvement, à l'insu de sa famille, trouver l'évêque de Châlon, saint Sylvestre, pour le supplier de lui donner la tonsure cléricale et de le consacrer au service de son Eglise. Le saint prélat ne put différer de le lui accorder, ayant remarqué sur son visage, et par la manière fervente et résolue avec laquelle il faisait sa demande, que la divine Providence le destinait à quelque chose de grand. En effet, il ne se trompa point; car Césaire, ayant passé deux ans avec beaucoup d'édification dans les fonctions de clerc, animé du désir d'une haute perfection, résolut d'abandonner non seulement ses parents, mais encore son pays, pour entrer dans le monastère de Lérins où il devint un saint. Il ne quitta son monastère, qu'à trente-trois ans pour devenir archevêque d'Arles.

964. Au moment de la fondation de Compostèle le père Garzilli, accompagné d'un frère, ayant passé quelques jours à Muro, Gérard Majella éprouva, dès qu'il l'aperçut, une grande sympathie pour lui et pour son institut. Il demanda même au frère des renseignements sur la vie qu'on y menait, il lui déclara son intention d'en faire partie comme frère servant. « Chez nous, lui répondit son interlocuteur, il y a trop à souffrir pour un corps si faible que le vôtre. — Et pourtant, dit Gérard, la souffrance, c'est tout ce que je cherche. » Un an après, le père Cafaro, suivi de nombreux collaborateurs, arrivait à Muro pour y prêcher la mission. Gérard ne manqua pas de renouveler sa demande et d'insister pour être admis, mais, à voir son visage pâle et amaigri, le père Cafaro ne crut pas non plus pouvoir l'accepter, d'autant plus que la mère de Gérard, apprenant les démarches de son fils, était venue tout en larmes supplier le missionnaire de ne pas le recevoir. « Nous ne le recevrons pas, lui dit le père Cafaro, mais enfermez-le sous clé, quand nous partirons; autrement il pourrait bien vous échapper. » Le père avait deviné juste. Au départ des missionnaires, la mère enferma son fils, mais il sauta par la fenêtre de sa chambre et se mit à poursuivre les pères sur la route de Rionero, où ils allaient prêcher la mission: « Pères, criait-il de loin, attendez-moi. » Ils l'attendirent par pitié, et lui répétèrent qu'il était trop faible pour servir dans l'institut et qu'il devait retourner chez lui. Néanmoins Gérard insistait toujours : « Prenez-moi à l'essai, disait-il, et puis vous me renverrez. » Il les suivit ainsi en suppliant jusqu'à Rionero. Là il renouvela ses instances, mais toujours en vain. Au lieu de s'en retourner, il resta près de la maison qu'habitaient les missionnaires, aidant le frère laïque qui les servait, jusqu'à ce qu'un jour, s'étant jeté aux genoux du père Cafaro, il le supplia, les larmes aux yeux, de le recevoir. « Si vous me refusez, dit-il, vous me verrez chaque jour avec les pauvres mendier mon pain à la porte du couvent. Encore une fois, laissez-moi essayer, et si je suis trop faible, vous me congédierez. » Il parlait avec tant de modestie et en même temps avec une si grande fermeté que le père Cafaro, croyant voir dans cette sainte obstination un signe de la Providence, l'envoya à Iliceto, où il arriva le 7 mai 1749. « Je pars pour me faire saint, » disait-il à sa mère dans un billet laissé sur sa table. Or, dès son noviciat rempli d'actes héroïques, tous ses confrères s'écriaient à l'envie : « Frère Gérard est un saint ! » L'Eglise a ratifié ce jugement.

965. *Dévouement à l'Eglise.* — A quatorze ans, un enfant du diocèse d'Arras fit vœu de se faire zouave du Pape, si son père, qui n'avait pas reçu les sacrements

depuis cinquante ans, se convertissait avant de mourir. Le père se convertit en effet, et mourut en recommandant à son fils d'être fidèle à son vœu. Mgr. Lequette mena à Rome l'enfant qui n'avait que seize ans, Pie IX sourit et dit: « Il est trop jenne. — Saint Père, répond l'enfant, que je vous serve du moins parmi vos valets. » Le Pape touché lui dit: « Nous ferons exception. » L'enfant devint un intrépide zouave.

966. *Dévouement aux prêtres.* — Pendant la Révolution, les prêtres du département de la Seine-et-Oise furent entassés dans les prisons de Versailles. Ils y manquaient de tout. Les petits enfants, sachant leur détresse, leur portèrent tous les assignats qu'ils pouvaient obtenir. Une petite fille de dix à onze ans vendit ses beaux cheveux à un perruquier, afin d'en porter le prix aux confesseurs de la foi.

967. *Charité envers les pauvres.* — Saint Bernardin de Sienne était orphelin à sept ans, et sa pieuse tante Diane s'était chargé de l'élever. Un jour qu'il ne lui restait qu'un pain dans la maison pour toute la famille, elle refusa l'aumône à un pauvre. Bernardin lui dit: « Pour l'amour de Dieu, donnez quelque chose à ce pauvre, autrement je ne pourrai ni diner ni souper d'aujourd'hui. J'aime mieux jeûner que de le voir endurer la faim. — Saint Louis de Gonzague étant encore au bras des a nourrice, s'il rencontrait quelque pauvre, pleurait amèrement jusqu'à ce qu'on lui eût fait l'aumône.

968. Quand le père de saint Vincent de Paul, encore enfant, l'envoyait au moulin chercher de la farine, Vincent, s'il rencontrait un pauvre, ne pouvait résister au besoin de lui en donner quelques poignées, et son père qui était homme de bien ne s'en plaignait pas. Un jour que Vincent rencontra un pauvre dans une grande misère, il lui donna trente sous qu'il avait mis de coté à force de travail et d'épargne et il ne s'en réserva rien. *(Voir n. 963.)*

969. *Obéissance.* — Dès ses premiers ans, saint François de Sales était admirable dans son obéissance envers tous ceux qui avaient mission de le diriger. Il sacrifiait au moindre clin d'œil du commandement ses goûts, ses inclinations, allant ou venant, faisant ou cessant de faire, tout comme on voulait.

970. La sœur Marguerite a rendu du vénérable curé d'Ars, ce témoignage: « Notre mère était si sûre de l'obéissance de Jean-Marie que lorsqu'elle éprouvait de la part de l'un de nous, de la résistance ou de la lenteur à exécuter ses ordres, elle ne trouvait rien de mieux que de se retourner vers monfrère, qui obéissait sur le champ, puis de nous le proposer pour modèle, en disant: « Voyez, lui, s'il se plaint, s'il hésite ou s'il murmure! Voyez s'il n'est pas déjà loin! »

971. *Respect des parents.* — Dans son enfance, Thomas Morus aimait à se mettre à genoux par respect devant son père et à lui demander sa bénédiction. Cela lui servit: il eut la gloire d'être martyr.

972. *Respect de la vieillesse.* — Des enfants insultèrent le prophètes Elisée, l'appelant tête chauve. Des ours sortirent de la forêt et les dévorèrent.

973. *Innocence.* — Tant qu'un enfant est pur, son âme est le temple du Saint-Esprit. Léonide, père d'Origène, s'approchait avec respect et baisait la poitrine de son enfant, encore innocent.

674. *Pureté.* — Le Bienheureux Pierre Fourier, étant encore tout petit enfant, ne pouvait sonffrir que l'on découvrît la moindre partie de son petit corps, lors même qu'il était nécessaire de le changer de linge. Il versait tant de larmes et criait si haut, quand on ne le couvrait pas, que rien n'était capable de l'apaiser ; et sitôt qu'on l'avait revêtu de ses petits habits, il devenait en un instant paisible comme un agneau. Dans son enfance, il s'éloignait toujours de la compagnie des enfants d'un autre sexe. On ne pouvait même lui persuader de demeurer auprès de sa propre sœur.

975. Sainte Claire de Montefalcone, pendant son sommeil, s'était un peu découverte sans le vouloir. Sa sœur aînée l'en reprit, et l'enfant en fit une longue et rude pénitence, comme si c'eût été une faute énorme, Depuis lors, elle s'arrangeait pour dormir, de telle sorte qu'il lui était impossible de se découvrir et qu'aucun de ses membres ne pouvait toucher un autre membre nu.

976. *Mortification.* — Au monastère de la Visitation de Chambéry, plusieurs petites pensionnaires se promenaient dans le clos, au moment où le vent venait de faire tomber de belles prunes. Ces enfants, loin de prendre ces beaux fruits, se détournèrent pour ne pas marcher dessus. Sainte Chantal l'apprenant, ordonna aux sœurs converses de cueillir les plus belles prunes et de les porter de sa part à ces enfants.

Sainte Rose de Lima, dès sa plus tendre enfance, s'interdit l'usage des fruits. Sa mère, croyant que c'était par un dégoût naturel qu'elle n'en mangeait pas, lui offrait les plus beaux. Rose les acceptait avec reconnaissance, mais elle les donnait à ses amies. A six ans, elle commença à jeûner le vendredi et le samedi.

977. Saint Jean de Vandières était clerc, et devait servir à l'autel du monastère des Bénédictines de saint Pierre de Metz. Il y rencontra une jeune pensionnaire nommée Geise, élevée dans toutes les vertus par sa tante. Il crut apercevoir quelque chose de sombre au cou de l'enfant, il y porta la main, et toucha quelque chose de très rude. Il en frémit, et demanda quel habit c'était là. L'enfant rougit d'abord, mais obligée de s'expliquer, elle dit : « C'est un cilice ; ne savez-vous pas que nous ne devons pas vivre pour ce monde ; les plaisirs sont la perte des âmes et je veux sauver la mienne. » Jean comme réveillé d'un sommeil, se dit à lui-même : « Malheur à moi ! Il faut que cet âge et ce sexe fragile me donnent des leçons de vertus » ; et dès lors il commença une vie nouvelle qui le conduisit à la sainteté.

978. Saint Gérard Majella, à 12 ans perdit son père et quitta l'école pour le métier de tailleur. Son maître brutal et grossier le maltraitait et le battait : l'enfant se réjouissait, parce que, disait-il, quand je suis battu, c'est la main de Dieu qui donne les coups. Mortifié jusqu'à l'excès, il se flagellait lui-même et se faisait mettre en croix par ses compagnons afin de ressembler à Notre-Seigneur.

979. *Bonnes lectures.* — *(a) L'année sainte de la visitation* raconte qu'au monastère de Mont-Ferrand, une petite pensionnaire, âgée de douze ans, d'un caractère très violent, acquérait une grande douceur en lisant la vie de saint François de Sales ; on voyait les veines du cou lui enfler et son visage rougir, mais plus une parole d'emportement. « Que la colère bouillonne en moi tant qu'elle voudra, disait-elle, je ne ferai plus rien en sa faveur. » — *(b)* Saint Pascal Baylon fut d'abord un pauvre petit berger d'Aragon. Il désirait ardemment pouvoir lire de bons livres, mais non les livres d'amusements, qui lui paraissaient insipides. Il eut donc bien aimé aller à l'école ; mais la pauvreté de ses parents ne le lui permettait pas. Il prit donc avec lui un livre, en allant garder les troupeaux ; et il priait tous ceux qu'il rencontrait de lui apprendre les lettres. Son application fut si grande, que bientôt il sut lire et écrire. Plus tard, il entra dans l'ordre de saint François et devint un grand saint. Et bien qu'il ne fût qu'un humble frère, il laissa des écrits admirables sur les choses de Dieu.

980. *Amour de l'étude.* — Saint Lubin, qui devint évêque de Chartres, n'était dans son enfance qu'un humble pâtre ignorant, qui gardait des bœufs. Ayant rencontré un bon religieux, il le pria de tracer sur sa ceinture les lettres de l'alphabet, afin qu'il apprit à lire ; et par de patientes études, à la suite de son troupeau, il se mit à même de se faire religieux.

981. Saint Isidore de Séville, étant enfant, fréquentait l'école dirigée par son frère saint Léandre, évêque de cette ville. Ayant quelques difficultés à apprendre et craignant la sévérité de son frère, Isidore prit la fuite, et après avoir erré, il s'arrêta au bord d'un puits. Remarquant que la margelle en avait été creusée, il cherchait à en trouver la raison, quand une bonne femme étant venue puiser de l'eau, lui expliqua que les gouttes d'eau, à force de tomber au même endroit sur la pierre, l'avait usée. L'enfant, réfléchissant à cela, se dit : « En travaillant constamment, je pourrai donc parvenir à graver dans mon esprit la science. » Et là-dessus, il retourna à l'école. Il devint un grand philosophe, un profond théologien, un docteur de l'Eglise. *(V. n. 5455.)*

982. Envoyé de bonne heure à l'école de la ville, Gérard Majella apprit en peu de temps à lire, à écrire, à calculer, et même à s'exprimer avec facilité. Il montrait un

goût prononcé pour l'étude du catéchisme et de tout ce qui concerne la religion. Pendant la classe, loin de chercher à se dissiper avec les autres enfants, il se tenait silencieux, immobile et uniquement occupé à apprendre ses leçons. Telles étaient son application et sa docilité que son maître lui avait voué l'affection la plus tendre, et l'appelait : « ses délices ». Dès que la classe était terminée, Gérard retournait directement à la maison paternelle, évitant avec le plus grand soin la compagnie des écoliers volages et peu réservés dans leurs discours.

983. *Fuite des jeux.* — (*a*) Germaine Cousin n'allait jamais s'amuser avec les autres petits bergers, qui gardaient leurs troupeaux dans son voisinage. — (*b*) Rose de Lima ne prenait jamais part aux amusements des petites compagnes, qui venaient la voir. Celle-ci crurent un jour la gagner en lui apportant leurs poupées. Elles demandèrent à voir celle de Rose qui n'en avait point, et lui offrirent de jouer avec les leurs. Mais la sainte enfant s'y refusa et se retira dans un coin pour prier. Son frère alla la chercher, et lui demanda comment elle préférait un coin solitaire à ses jeux innocents : « Oh ! dit-elle, ici je trouve Dieu et je ne suis pas sûre de le trouver parmi les poupées. »

984. La vénérable Clarisse de Malines, n'était qu'une enfant, quand ses parents voulurent la faire étudier; mais elle ne pouvait s'appliquer à l'étude et n'aimait que les jeux. Ses maîtresses lui dirent qu'au ciel c'était une fête, un congé perpétuel. « Ah ! dit l'enfant, il faut que j'aille au ciel. » Et on lui fit comprendre que pour y monter, il fallait devenir sage. Elle s'y mit de tout son cœur, et plus tard elle fit vœu de chasteté, entra dans un béguinage où elle mourut en odeur de sainteté.

985. Saint Anschaire, l'apôtre des pays du Nord, perdit sa mère à l'âge de cinq ou six ans. Un jour qu'il avait entendu parler avec admiration de la piété de sa mère, s'étant endormi, il eut une vision, dans laquelle la Sainte Vierge lui dit que, s'il voulait être avec sa mère au ciel, il devait éviter les vains amusement de l'enfance et s'appliquer aux choses sérieuses. Dès lors, l'enfant employa tout son temps à l'étude et à la piété (V. n. 1662.)

986. Saint Cuthbert, plus tard évêque en Ecosse, n'avait que huit ans, et il jouait avec un autre enfant de trois ans. Ce dernier s'approchant de lui, lui dit gravement de quitter la paresse et les jeux et de songer à se mortifier. Cuthdert n'en tint pas compte. Alors le pauvre petit se jeta à terre et pleura si amèrement, que tous et Cuthbert lui-même accoururent pour le consoler. Alors l'enfant s'adressant à lui : « Pourquoi, dit-il, faites-vous des choses qui conviennent si peu à votre dignité, il ne vous sied pas de vous amuser avec des enfants, vous que Dieu a choisi pour donner des leçons aux vieillard? » Cuthbert, étonné de cette remontrance, devint aussitôt un homme parfait, lui qui n'avait été jusque-là qu'un enfant. Il se fit moine, et devint par la suite un saint évêque.

987. D'une noble famille de Maurs en Auvergne, sainte Flore dès son enfance méprisait les jeux et les amusements ; elle fuyait d'inutiles conversations avec les compagnes de son âge. Plus tard, placée dans une école où s'instruisaient les jeunes filles de sa condition, Flore les dépassait par son intelligence, et dès qu'elle sut lire les heures canoniales, elle les récita tous les jours. Son esprit était tellement rempli de Dieu et de sa sainte Mère, que les conversations qui ne les avaient pas pour objet lui étaient insipides, tandis qu'elle paraissait extrêmement attentive et heureuse si on en parlait. A quinze ans, elle entrait au monastère de l'Hôpital-Beaulieu, où elle vécut et mourut saintement en 1347. En 1793, les révolutionnaires voulurent brûler ses reliques ; ses beaux cheveux blancs étaient encore conservés, et ils ne purent pas parvenir à les brûler dans le foyer allumé pour cela. Un chrétien fidèle témoin du prodige, recueillit avec respect la tête de Flore, qui se conserve aujourd'hui dans le monastère de la Visitation de Saint-Céré (Lot).

988. *Zèle.* — Un célèbre prédicateur, le Père Carbois, prêchant à Lyon, disait dans une de ses instructions, qu'une prière faite avec une foi vive, pouvait obtenir un miracle. Une jeune enfant de dix ans, qui était présente, prit aussitôt la résolution de

demander la conversion de son père et de samère. Le lendemain, elle alla trouver le missionaire et lui dit, les yeux pleins de larmes: « Mon Père, vous avez dit hier qu'une prière faite avec une foi vive obtiendrait un miracle. Depuis que je vous ai entendu, je n'ai cessé de demander la conversion demon père et de ma mère ; j'ai prié, j'ai pleuré toute la nuit, et voilà que mon père et ma mère ne sont point encore convertis. — Mon enfant, répondit le missionnaire, continuez à prier et le miracle s'accomplira. » Et comme la jeune enfant n'avait pas encore fait sa première communion, le missionnaire l'engagea à se préparer à la faire. Chaque jour elle revenait le trouver, et chaque fois elle lui disait: « Mon Père, le miracle ne se fait pas. » Et le Père l'encourageait. La veille de la première communion, qu'elle devait faire avec une de ses compagnes, elle arriva comme de coutume, reçut l'absolution avec la piété d'un ange, puis elle s'en retournait, le cœur plein de joie, lorsqu'elle rencontra une de ses jeunes parentes qui l'embrassa avec effussion, en lui disant: « Berthe, tu ne sais pas ? Oh ! que je suis heureuse ! Demain, mon père et ma mère doivent communier avec moi. » Alors, le pauvre enfant devint triste et ses yeux se mouillèrent de larmes. Elle entra dans la maison où ses parents l'attendaient; mais au lieu de la trouver heureuse et contente, ils la virent arriver les yeux gonflés par les pleurs. « Mon enfant, lui dirent-ils, tu nous avais annoncé que tu serais si heureuse la veille de ta première communion, et te voilà dans la tristesse. — J'étais heureuse il n'y a qu'un instant, au sortir du confessionnal, répondit l'enfant ; mais j'ai rencontré ma cousine qui m'a embrassée, en me disant que son père et sa mère communiaient demain avec elle. Alors je me suit dit: « Et moi, je serais seule; je n'aurai pas le bonheur de voir mon père et ma mère à côté de moi. » Le père et la mère sont touchés: « Oui, demain tu seras seule, lui répondirent-ils, les larmes aux yeux; mais dans quelques jours tu renouvelleras ta première communion, et nous t'accompagnerons à la Table sainte. Nous allons trouver celui qui t'a préparée à la première communion. » Le lendemain, l'enfant triomphante amenait son père et sa mère aux pieds de son confesseur, en lui disant: « Mon Père, vous aviez raison: le miracle est fait. » Quelques jours après, elle les voyait s'asseoir à côté d'elle à la Table sainte.

CHAPITRE III

CONFÉRENCES

Voir ce que nous avons dit, nos 239 et suivants.

§ I. — Nécessité de la religion (1)

989. La religion est une vertu morale qui porte l'homme à rendre à Dieu le culte qui lui est dû. C'est une échelle mystérieuse qui met la créature en communication avec son Créateur, un lien qui unit la terre avec le ciel. Puisque la religion est une vertu, il faut en conclure en passant que l'irreligion est un vice, c'est un défaut qui ne peut faire honneur à personne.

990. 1° *La religion est-elle nécessaire?* Oui, nécessaire à l'homme, nécessaire à la famille, nécessaire à la société.

991. 1) *Faites-nous comprendre la nécessité de la religion pour chaque homme.* — *a*) On convient sans peine qu'il est nécessaire que l'enfant respecte son père et sa mère. Le fils qui prétendrait ne rien devoir à ses parents aurait un cœur de tigre. Son langage ferait verser des larmes à ceux de qui après Dieu, il tient la vie, il révolterait tous ceux qui l'entendraient. Cet enfant dénaturé ne peut pas faire que son père ne soit pas son père. Il peut bien dans ces égarements méconnaître ce vieillard, mais il n'en a pas le droit; et, s'il le fait, tout cœur honnête sent qu'il commet un crime.

Eh bien, nous avons tous un Père de qui découle toute paternité: c'est Dieu, ce Dieu dont le nom est écrit par toute la terre et dont les cieux racontent la gloire. Sa puissance éclate à chaque pas autour de nous; le brin d'herbe, l'humble fleur que nous foulons aux pieds nous la prêchent. Demandez à tous les puissants du jour, à tous les mécaniciens vantés de faire une violette, les bras leur tomberont, et ils se reconnaîtront impuissants. La providence de Dieu se manifeste par l'ordre admirable établi dans le monde. Dans ce vaste univers, rien ne se choque. Chaque astre, chaque étoile est à sa place et parcourt régulièrement sa carrière sans s'en écarter jamais. Le jour succède à la nuit et la nuit au jour; les saisons succèdent aux saisons et elles versent tour à tour des bienfaits. Le ciel, la terre, les mers, tout paie à l'homme son tribut et fournit à ses besoins. Il n'y a que l'insensé qui ne sait pas voir Dieu à travers ses œuvres. Quand un corps s'agite, que ses bras, ses pieds agissent, vous dites: Cet homme est vivant, et vous prendriez pour fou celui qui soutiendrait le contraire. Plus égaré encore est celui qui, à la vue des œuvres admirables de la création, ne sait reconnaître le Dieu vivant qui opère ces prodiges.

992. Si, voyageant au milieu des déserts, vous rencontriez un palais splendide construit avec art, ayant des portes, des fenêtres admirablement disposées, et qu'entrant dans un des appartements de ce palais, vous trouvassiez une table richement servie, avec des mets cuits à propos, vous devi-

(1) Pour persuader la religion il est bon de remarquer ces conseils de Pascal: « A ceux qui ont de la répugnance pour la religion, il faut commencer par leur montrer qu'elle n'est point contraire à la raison : ensuite, qu'elle est vénérable, et en donner du respect; après, la rendre aimable, et faire souhaiter qu'elle fût vraie, et puis, montrer par des preuves incontestables qu'elle est vraie, faire voir son antiquité et sa sainteté par la grandeur et par son élévation, et enfin, qu'elle est aimable, parce qu'elle promet le vrai bien. » (*Pensées.*)

neriez sans peine que ce palais ne s'est pas bâti seul, que le vent en chassant le sable du désert n'a pas rapporté par hasard les unes sur les autres ces pierres polies. Et si un de vos compagnons de route vous disait que ces constructions se sont faites d'elles-mêmes, que ces viandes se sont apprêtées seules ou par le hasard, vous vous ririez de lui, ou vous croiriez qu'un coup de soleil lui a fait tourner l'esprit. Mais quel ne sera donc pas l'aveuglement, la folie de ceux qui, à la vue du gigantesque palais de l'univers, ne conviendraient pas qu'une œuvre aussi merveilleuse a été faite par un ouvrier tout-puissant: Dieu! (V. nº 1004.)

993. Napoléon était sur son rocher de Sainte-Hélène. Le général Bertrand lui ayant dit un jour sur un ton inconvenant: « Qu'est-ce que Dieu? L'avez-vous vu? Je vais vous le dire, répondit Napoléon: Le génie est-il une chose visible? L'avez-vous vu pour y croire? Sur le champ de bataille, quand vous aviez besoin d'un trait de génie, pourquoi, vous le premier, me cherchiez-vous de la voix et du regard? Pourquoi s'écriait-on de toute part: Où est l'empereur? Que signifiait ce cri, sinon que vous croyiez en mon génie. Mes victoires vous ont fait croire en moi, l'univers me fait croire en Dieu. » Qu'est-ce que la plus belle manœuvre auprès du mouvement des astres? (V nº 100.) Or Dieu a sur sa créature des droits dont il ne peut pas se dépouiller. Si un homme a bâti une maison, qui a droit de l'habiter sinon celui qui l'a bâtie? S'il a planté une vigne, qui en doit recueillir les fruits, sinon celui qui l'a plantée? Et, si un père a des enfants, à quoi peuvent être obligés ses enfants, sinon au service du père qui les a engendrés; quels doivent donc être les droits de celui qui est le Maître et l'Auteur de tous les êtres qui sont sur la terre et au ciel? Il est nécessairement notre Dieu, et nous sommes nécessairement dépendants de lui, par là-même que nous sommes son œuvre. Les philosophes nous disent bien les diverses espèces de créatures, ils les divisent en corporelles et en incorporelles, en vivantes et en inanimées; mais jamais personne ne s'est avisé de les diviser en dépendantes et en indépendantes; car il n'en est point d'indépendantes et plus elles sont parfaites, plus elles sont dépendantes. Les pierres n'ont besoin de rien pour subsister, les plantes ont besoin de la terre, de l'eau et de l'air; les animaux ont besoin en plus des plantes, etc. Ne pas reconnaître notre dépendance, c'est une révolte; ne pas reconnaître les bienfaits de Dieu, c'est de l'ingratitude. Puisqu'il est tout-puissant et que nous sommes faibles, il faut recourir à lui dans la tentation; puisqu'il a tous les biens et qu'il est prêt à nous les donner, il faut les lui demander par la prière, car nous manquons de tout. Et tous ces devoirs, nous les remplissons par la religion.

994. *b)* Du reste, le Dieu qui nous a faits ne nous a pas demandé conseil pour nous créer; il ne nous a pas consultés non plus sur la manière dont il devait nous former. Nous sommes obligés de nous prendre tels qu'il nous a faits. Il nous a donné un corps avec une tête droite, deux bras et deux pieds; tous les hommes naissent avec ces membres, sauf les monstres auxquels il en manque quelques-uns. Il nous a donné une âme intelligente raisonnable, et c'est la raison qui élève l'homme au-dessus des animaux. Il y a cependant des hommes qui sont privés de l'exercice de leur intelligence, soit par une infirmité du cerveau, soit par suite de débauches qui ont étouffé leur raison; on les appelle aliénés. Dieu a donné aussi à l'hom-

me le sentiment religieux et tous les hommes l'ont eu. Quelques-uns peuvent l'étouffer sous les ténèbres de l'ignorance ou du vice; mais ceux qui en viennent là ne sont pas des hommes complets, ils sont ou des monstres ou des insensés; il leur manque une des pièces constitutives de la nature humaine, le sentiment religieux, qui a existé de tout temps dans l'humanité, comme le prouve l'histoire. En effet, dans tous les temps, par toute la terre, l'homme civilisé ou barbare a eu une religion et a cherché par des pratiques à honorer la Divinité. (V nº 1019.)

995. *c)* D'ailleurs, que devient l'homme sans religion? (V. nº 1021.) Quel frein a-t-il à ses passions? Quelles consolations trouve-t-il dans le malheur? Pauvres âmes, auxquelles les méchants cherchent à ravir Dieu, que deviendrez-vous au jour de l'épreuve, quand on ne vous aura point laissé d'espérance par-delà la tombe? Il ne vous restera, hélas! que le désespoir et le suicide. « S'il fut jamais une doctrine barbare et désespérante, c'est celle qui dit aux hommes, condamnés, pour la plupart, à de durs et continuels travaux, à l'indigence, aux privations, à l'abaissement, aux douleurs de toute espèce: Souffrez et mourrez; tel est votre partage, n'en attendez pas d'autre. » (De Lamennais.) — Celui qui ne croit pas à la religion, disait le roi d'Angleterre à Lally-Tolleudal, est malheureux ; mais celui qui veut empêcher les autres d'y croire est bien criminel. *(Si on croyait utile de répondre à l'objection que* Dieu ne s'occupe de nous, *on trouverait les réponses au n. 4530.)*

996. 2) *La religion est-elle nécessaire à la famille?* Si chacun des membres d'une famille a besoin de la religion, comment la famille entière pourrait-elle s'en passer? La famille n'a-t-elle pas, du reste, des devoirs à rendre à Dieu pour les bienfaits qu'elle en reçoit? N'a-t-elle pas des faveurs nouvelles à obtenir de lui par la prière? N'a-t-elle pas un besoin urgent de son secours pour sa prospérité? N'est-ce pas en l'honorant par la religion qu'elle s'attirera ses bénédictions? Quel hideux spectacle offrirait la famille où le père incrédule enseignerait aux enfants le blasphème, où la mère infidèle à Dieu le serait à plus forte raison à son époux; où les enfants, à qui des parents coupables auraient appris à mépriser l'autorité divine, feraient fi des conseils et des ordres de leur père et de leur mère? Ne serait-ce pas là une image de l'enfer? Tandis qu'elle offre au contraire un avant-goût du ciel la famille vraiment religieuse: *Ecce quam bonum et quam jucundum, habitare fratres in unum.*

997. 3) *La société peut-elle se passer de religion?* A cette question laissons répondre le plus tristement fameux des impies du XVIIIe siècle: « Sans la religion, dit-il, la société ne serait qu'un repaire de bêtes fauves qui s'entredévoreraient les unes les autres. » (V. nos 1022 et suiv.) Il serait plus facile, disait un païen illustre, Cicéron, de bâtir une maison en l'air que de fonder une société sans religion. Avant Cicéron un autre païen, Plutarque, avait parlé comme lui. De Fontanes, que Napoléon Ier avait fait sénateur en 1810, dit à Pie VII: « Toutes pensées irréligieuses sont des pensées impolitiques; tout attentat contre le christianisme, est un attentat contre la société. » Les philosophes impies eux-mêmes sont obligés de convenir que la société est impossible sans la religion. De là il faut conclure combien est insensé le raisonnement de ceux qui prétendent que les opinions politiques qu'ils professent ne leur permettent pas de prati-

quer la religion. S'ils sont amis du régime politique de leur pays et qu'ils veuillent le voir durer, qu'ils l'étayent sur la religion autrement ils le verront crouler. La religion ne condamne aucune forme de gouvernement, et elle fleurit sous tous les régimes, sous tous les cieux, comme il est facile de s'en convaincre; mais, sous tous les gouvernements, la société a besoin de la religion, comme de sa base la plus solide.

998. 2° *A quoi bon une religion, oseront dire quelques libertins : quand on est mort, tout est mort?* — Tout est mort pour l'animal, c'est vrai : si les libertins se croient de même nature que les brutes, libre à eux ; mais ils n'ôteront pas, aux hommes qui se respectent, la foi en l'immortalité, ni le droit de ne pas confondre leur destinée avec celle des animaux. Il y a en l'homme le corps et l'âme ; par le corps, nous sommes souvent inférieurs aux animaux : un cheval est plus agile que nous à la course, le bœuf traîne de plus lourds fardeaux ; mais, ce que nous avons de plus, c'est l'âme raisonnable. (V. nos 1029 et suiv.) L'âme qui pense, qui distingue le bien du mal, l'âme qui prie ; voilà ce que l'animal n'a pas, voilà ce qui ne meurt point.

Nous en trouvons la preuve : *a) dans l'âme elle-même.* Que le corps se décompose parce qu'il est formé de parties diverses, je le conçois ; mais l'âme simple comme Dieu et comme la pensée ne peut se décomposer, ni se détruire par conséquent. D'ailleurs, le corps lui-même n'est pas détruit ; une partie en se décomposant se mêle à l'humidité du sol, une autre partie se mêle à la terre, une troisième s'échappe en gaz au milieu de l'air ; mais rien n'est anéanti. Qui oserait prétendre que l'âme qui anime et gouverne le corps est détruite, quand le corps lui-même subsiste ? Une des célébrités médicales de notre temps, Claude Bernard, membre de l'Académie des Sciences, prouve que tout ce qui est matière en nous, même le cerveau, se renouvelle au moins tous les huit ans, et cependant nous gardons souvenir à cinquante ans, de notre enfance, et nous sentons bien que nous sommes toujours les mêmes hommes qu'il y a cinquante ans; il y a donc en nous *quelque chose d'immatériel, de permanent, de toujours présent, d'indépendant de la matière, ce quelque chose, c'est l'âme.*

b) En Dieu. Ce Dieu est nécessairement juste, sans cela il ne serait pas Dieu. Il doit donc récompenser la vertu et punir le vice; or le bien ne trouve pas toujours ici-bas sa récompense, ni le crime son châtiment. Il faut donc une autre vie, où chacun recevra selon ses œuvres. (V. no 1033.)

c) Dans la croyance universelle du genre humain. Partout et toujours les hommes ont cru à l'immortalité de l'âme. (V. no 1036.) Ils ont honoré les morts, ils ont prié pour les morts. C'est insulter à la croyance universelle que de tenir ce langage : Quand on est mort, tout est mort. Cette impiété ne peut être proférée que par ceux qui n'ont pas plus de cœur que de raison. (V. no 1037.) Allez donc dire à ce vieillard qui pleure son enfant que quand on est mort tout est mort, vous le condamnerez au désespoir ; allez donc le dire à la jeune fille qui va déposer des fleurs sur la tombe de sa mère, vous ôterez à sa douleur toute consolation. C'est le propre de l'irréligion de tout enlever à l'homme.

999. 3° *Il y a des savants qui n'ont point de religion.* — Qu'est-ce que cela prouve ? sinon que la science ne donne pas un brevet de sainteté. Les savants sans religion ressemblent à un astronome, qui regardait toujours

les étoiles. Ce qui fut cause qu'en passant sur un pont dangereux, il tomba dans un torrent et faillit y périr. Comme on disait à un paysan que la victime de cet accident était un homme de grand savoir : « Ce qu'il faut savoir avant tout, quand on passe sur un pont, répondit-il, c'est d'y marcher sans se jeter à l'eau. » Les savants sans religion ne savent pas traverser le pont de la vie, sans se jeter en enfer. Comme les autres, ils seront jugés selon leurs œuvres et condamnés, s'ils ont mal vécu. Toutefois, les vrais savants, en général, ont été et sont religieux. Il serait facile de prouver par l'histoire que les plus grands génies ont aimé et pratiqué la religion.

1000. Un célèbre mathématicien du XIXe siècle, le baron Cauchy, disait : « Je crois à la divinité de Jésus-Christ, avec tous les grands astronomes, tous les grands physiciens, tous les grands géomètres des siècles passés. Je suis catholique sincère, comme l'ont été et le sont encore un grand nombre des hommes les plus distingués de notre époque, de ceux qui ont fait le plus d'honneur à la science, à la philosophie, à la littérature, qui ont le plus illustré nos académies. » La science sérieuse, profonde, approche de Dieu. Il n'y a qu'une science médiocre, doublée d'orgueil, qui enfle l'homme et l'éloigne du Dieu qui résiste aux superbes. Ces prétendus savants orgueilleux sont du reste, le plus souvent, dans la plus hideuse ignorance des choses du salut. Les passions dont ils n'ont pas su triompher leur ont fait prendre en dédain la religion qui les condamnait. Demandez-leur combien d'années ils ont consacrées à l'étude de la vérité, et de quel maître ils ont suivi les cours ? Toutes leurs études se bornent souvent à la lecture de quelques mauvais livres. Et ils veulent passer pour savants ! ils ne le sont que dans l'impiété ! Encore ne font-ils les braves que quand ils se portent bien ; quand ils sentent venir la mort, ils ont ordinairement le bon sens, pourvu qu'ils ne soient pas circonvenus alors par de faux amis qui écartent le prêtre, de revenir à la pratique religieuse qu'ils n'auraient jamais dû abandonner. (V. nos 1040 et suiv.)

1001. 4° *La religion est bonne pour les femmes et pour les enfants dit-on encore.* — Ou la religion est vraie ou non. Si elle n'est pas vraie, le mensonge n'est bon pour personne ; et il faut l'abolir. Si elle est vrai, la vérité est utile à tous, et elle convient admirablement à l'homme. Malheur à lui, s'il ne l'acceptait pas ! Un jour elle le condamnerait. Je vais plus loin et je dis que l'homme doit toujours et en tout occuper le premier rang. Il est le chef de la famille ; c'est lui qui doit marcher en tête de tous les siens ; c'est à lui qui Dieu a donné la force du corps, la sûreté de l'intelligence ; c'est lui qui défend la patrie ; c'est lui qui dicte des lois à la nation ; c'est lui qui monte à l'autel ; c'est lui, par conséquent, qui doit être le premier à pratiquer la religion ; et, s'il ne le fait point, c'est parce qu'il ne comprend ni son devoir, ni sa dignité. Et vous, jeune homme, gardez-vous de croire que parce que vous n'êtes plus enfant, vous commencez à ne rien devoir à votre Père qui est au ciel. Chacun de vos jours, en multipliant ses bienfaits, augmente votre dette envers lui. Ne dites donc pas : « Il faut que jeunesse se passe. » Elle passera, en effet, et d'autant plus vite que vous serez moins religieux. Mais que c'est grand dommage de profaner par l'indifférence et le vice les plus belles années de votre vie ! Prenez garde d'attirer par des égarements la colère de Dieu sur votre avenir : *Adolescens juxta viam suam etiam cum senuerit non recedet ab ea.* Ne vous

promettez donc pas de faire mieux plus tard, afin de continuer à mal faire. Savez-vous si vous aurez le temps de changer ? Il meurt plus de jeunes gens que de vieillards. Du reste, ne voudriez-vous offrir à Dieu que les restes d'une vie coupable ? Donc, pendant que nous en avons le temps, faisons le bien. L'honneur de la jeunesse n'est-il pas de craindre Dieu, comme le dit saint Ambroise ?

1002. 5° *On peut être honnête sans religion.* — Veut-on dire qu'on peut se passer de tuer et de voler sans religion ? Si c'est cela qu'on entend par honnêteté, on pourra peut-être l'avoir sans religion. Je dis peut-être, car je crois que vous y regarderiez deux fois, avant de confier votre bourse à qui n'a aucun sentiment religieux. Otez la religion et la crainte de Dieu, il ne reste plus que la peur des gendarmes ; et si on peut dire : *Pas vu, pas pris*, votre argent et votre vie ne sont guère en sûreté. Un homme d'esprit a dit : « Après Dieu, je ne crains rien tant que celui qui ne craint pas Dieu. » Un jour que d'Alembert et Condorcet dînaient chez Voltaire, ils voulurent parler d'impiété. Mais Voltaire les arrêta tout court : « Attendez, leur dit-il, que j'aie fait retirer mes domestiques ; car je ne veux pas être égorgé cette nuit. » Mais c'est être honnête à bon marché que de se contenter d'éviter le vol et l'assassinat. L'ivrogne, qui boit les larmes de sa femme et de ses enfants, avec la liqueur qui épuise sa raison, est honnête à ce compte. Le voluptueux, qui ravit à la jeune personne son honneur, à l'enfant l'innocence, à la femme mariée la fidélité qu'elle doit à son époux, est aussi un honnête homme. Pas difficile celui qui se contente d'une telle honnêté, qui ferait honte à une conscience droite ! Mais pour être honnête sur toute la ligne, devant Dieu et devant les hommes, la religion est nécessaire. Et celui qui cesse de la pratiquer commence à être injuste à l'égard de Dieu, dont il méconnaît les droits. Et qui oserait prétendre que les droits de Dieu ne sont pas plus sacrés que ceux que les hommes peuvent avoir sur leur bien et sur leur vie même ? (V. n° 1043.)

1003. 6° *J'ai ma religion dans mon cœur.* — C'est la ressource de ceux qui sentent qu'il est honteux de ne point avoir de religion. Etre irréligieux, c'est une flétrissure, un opprobre. Ce ne fut jamais, pas même parmi les sauvages, un titre de gloire d'être impie. Ceux donc qui se voient accusés d'irréligion, se défendent en disant qu'ils ont leur religion dans leur cœur. Elle est là-bas si profonde que personne ne la voit, pas même Dieu. Elle est en effet imperceptible, cette religion ; et si ceux qui s'en vantent étaient sincères, ils reconnaîtraient qu'elle leur fait absolument défaut. Il est dans la nature de l'homme de manifester au dehors ses sentiments, à moins qu'il ne soit hypocrite raffiné ; et quand on ne laisse rien voir en fait de religion, c'est une preuve qu'on n'en a pas. Ceux qui honorent Dieu dans le cœur ne sont pas les derniers à l'honorer en public ; ils sentent que Dieu est maître de notre corps, comme de notre âme, et que tout en nous doit lui rendre hommage. En effet, si nous avons un front, c'est pour le courber ; si nous avons des genoux, c'est pour les fléchir devant lui ; si nous avons une bouche, c'est pour le bénir. De même que la chaleur de nos corps échauffe les vêtements qui nous couvrent ; de même ces vêtements, ainsi échauffés, échauffent le corps, d'où ils tirent leur chaleur, et le garantissent du froid. Ainsi un cœur ardent pour Dieu donne de la vie aux pratiques religieuses qui de leur côté le rechauffent

encore. L'homme est fait pour vivre non point seul, mais en société ; il doit aux autres l'exemple de la religion ; il a besoin de s'exciter au bien par l'exemple des autres ; et s'il ne s'unit pas à eux pour adorer son Créateur, ce qui lui reste de religion s'effacera bien vite. (V. nos 1044 et suiv.)

7° *Si je me montrais religieux, je perdrais mon emploi.* — Est-ce sûr ? N'y en a-t-il point qui exercent le même emploi et qui savent rester chrétiens ? Généralement plus on est religieux, plus on est estimé. Mais s'il était vrai que vous dussiez perdre certains intérêts en pratiquant la religion, que sont ces intérêts comparés à ceux du salut éternel ? L'emploi que vous avez est-il le seul du reste qui puisse vous procurer le nécessaire ? Prenez-en un autre s'il le faut ; mais ne vivez pas, sous prétexte d'y trouver un avantage, d'une manière ruineuse qui peut vous conduire à une perte éternelle. Tous donc servons ce Dieu à qui nous devons tout. Rien n'est plus nécessaire ni plus salutaire pour nous, pour nos familles, pour la société dont nous sommes membres. Et afin de fortifier ce sentiment religieux qui nous amène au pied des autels, allons exactement entendre la parole de Dieu.

TRAITS HISTORIQUES ET PENSÉES

1004. I. *Sur Dieu.* — Voltaire, au milieu d'un festin où des impies osaient nier Dieu, attendit que l'horloge sonnât, et, la montrant du doigt, il dit : « Pour ma part, plus j'y pense et moins je peux songer que cette horloge marche et n'ait point d'horloger. »

1005. Un jour, le célèbre Brancks, qui s'est immortalisé par ses voyages et ses découvertes, était allé voir le roi Georges d'Angleterre. Durant la conversation, ce monarque lui demanda ce qu'il avait vu de plus beau dans son tour du monde : « C'est le Maître de l'univers, Sire, » répondit cet illustre savant. Quelle magnifique et sublime réponse !

1006. Le fameux astronome Kircher, voulant convaincre un de ses amis qui devait le visiter et qui doutait de l'existence de Dieu, se servit d'un ingénieux moyen. Il plaça sur sa table un magnifique globe terrestre. A peine le visiteur était-il entré qu'il remarqua ce globe et demanda à Kircher s'il lui appartenait. Kircher répondit qu'il ne lui appartenait pas et même qu'il n'avait pas de possesseur. « Il faut nécessairement, ajouta-t-il, qu'il soit venu ici par un pur effet du hasard. — Vous plaisantez sans doute ? » reprit son ami. Mais l'astronome continua de soutenir sérieusement son assertion. Lorsqu'enfin il s'aperçut que son visiteur commençait à témoigner de la mauvaise humeur, il profita de cette occasion pour lui adresser ces paroles : « Vous ne voulez pas croire, et vous trouvez qu'il serait insensé d'admettre que ce petit globe existe par lui-même et qu'il doit uniquement au hasard de se trouver à la place où vous le voyez ? Mais comment pouvez-vous donc croire que le ciel, avec ses planètes et ses millions d'étoiles, soit le résultat d'un pur caprice du destin ? » L'incrédule se tut. Il ne trouvait rien à répliquer à un argument aussi décisif.

1007. On demandait un jour à un pauvre Arabe du désert comment il s'était assuré qu'il y a un Dieu. « De la même façon, répondit-il, que je connais par les traces marquées sur le sable, s'il y a passé un homme ou une bête. »

Cicéron disait : « Lorsque vous examinez une grande maison, lors même que vous n'en voyez pas l'architecte sous vos yeux, vous vient-il jamais à la pensée qu'elle est l'ouvrage des souris ou des belettes ! Comment pouvez-vous donc croire sérieusement que tant de magnificence, tant de variété, tant d'harmonie dans les corps célestes, la vaste étendue de la mer et de la terre, etc., n'est que le pur effet du hasard ? Si quelqu'un était porté à croire, dit-il encore, que tout ce que nous considérons n'est que le produit du hasard, je ne comprends pas pourquoi celui-là ne

prétendrait pas aussi, qu'en jetant çà et là une grande quantité de lettres, elles s'arrangeraient de telle sorte qu'elles parviendraient à former les Annales d'Ennius.

1008. Un Athée est un enfant qui se fatigue à se persuader qu'il n'a pas de père; c'est un aveugle qui soutient qu'il n'y a point de soleil; ou un homme qui fermant les yeux soutient qu'il ne brille pas en plein midi, pendant que tous les autres sont inondés de sa lumière. *Nemo*, dit Tertulien, *Deum non esse credit, nisi cui non esse expedit.* Nous ne comprenons pas quelquefois comment les païens pouvaient être si grossiers, que d'adorer des dieux infâmes, incestueux, adultères ; et saint Augustin nous assure qu'il le comprend bien : c'est, dit-il, qu'ils étaient intéressés à avoir des dieux comme ceux-là, et qu'il leur était avantageux dans le moment qu'ils succombaient à une passion honteuse, de pouvoir s'autoriser d'un tel exemple : voilà tout le fond de l'idolâtrie et du paganisme. Mais nous n'avons pas besoin de remonter si haut, et il ne faut ici que nous consulter nous-mêmes : car, quelque obstiné que soit un libertin du siècle, il ne désavouera pas, s'il veut répondre sans déguisement, qu'il n'a commencé à douter de l'autre vie que quand il a été de son intérêt que tout se terminât à celle-ci, que l'enfer ne lui a paru une erreur populaire que quand il a été de son intérêt qu'il n'y eût plus d'enfer, qu'il n'a traité de bagatelle et de galanterie que quand il a été de son intérêt que le péché ne fût plus péché, et que s'il en est venu comme athée, jusqu'à conclure dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu, ce n'est que quand il a été de son intérêt que l'être de Dieu fût anéanti. (Bourdaloue.) (Voir n. 4621.)

1009. II. a) *Sur la religion en général. — Religio quod nos religet omnipotenti Deo.* (S. Augustin.)

1010. La justice, disait St. Ambroise, se doit premièrement à Dieu, secondairement à la patrie, troisièmement à la famille, puis à l'humanité entière. Défendre sa patrie contre les barbares dans la guerre, défendre les faibles durant la paix, protéger contre la violence ses frères opprimés, voilà l'œuvre de la justice.

1011. Il n'y a pas moins de folie que d'impiété à ne pas reconnaître la dépendance absolue où l'on est de Dieu. (S. Hilaire.)

1012. S'il existait dans l'univers un peuple barbare et cruel, où les liens d'affection qui partout ailleurs unissent les pères et les enfants fussent inconnus, où les pères et les enfants se mangeassent les uns les autres et se vendissent à vil prix aux nations étrangères, qui n'éprouverait un sentiment d'horreur au récit d'une telle monstruosité qui ne se rencontre pas même chez les serpents et autres animaux féroces? Or, M. F. combien ne sont-ils pas plus étroits les liens qui nous unissent à Dieu, le Père commun de tous les hommes, dont nous avons reçu non seulement notre corps, mais aussi notre âme, dont nous recevons chaque jour ce qui est nécessaire à la vie de l'un et de l'autre? N'est-ce pas une chose étrange que nous n'ayons aucun amour pour un tel père, que nous préférions à sa grâce et à son amitié ce qu'il y a de plus vil et de plus indigne? (B. L. de Grenade.)

1013. Je vous demande donc d'où a pu venir cette erreur ancienne et exécrable du paganisme, de laisser de côté le Créateur du monde, le vrai Dieu, pour adorer de prétendus dieux, c'est-à-dire du bois, des pierres, des images inertes. On répond : De même que la nature nous porte à honorer les parents de qui nous tenons le jour, de même aussi elle a imprimé dans nos cœurs le besoin de vénérer et d'adorer le Père souverain, le Créateur de toutes choses, duquel dérive toute paternité au ciel et sur la terre. Cette vérité a dans notre âme des racines si profondes, que si un homme, privé de tout commerce humain, avait passé toute sa vie dans les forêts et parmi les bêtes, il aurait de la vénération et un culte pour une divinité quelconque, non par suite de quelque institution humaine, mais par un mouvement naturel, à moins toutefois qu'il n'eût été dépouillé jusqu'au dernier sentiment de la nature humaine. Tous les mortels étant donc portés naturellement au culte de la divinité, et ne comprenant pas en quoi consiste cette divinité, qui ne tombe pas sous les sens, promenèrent leurs regards sur toute la création et commencèrent par ado-

rer comme le vrai Dieu les objets qui leur parurent les plus beaux, les plus saillants, les plus utiles. (B. L. DE GRENADE.)

1014. Toutes les raisons qui nous font un besoin et un devoir d'aimer et de vénérer les créatures les plus excellentes, existent à un degré supérieur encore, quand il s'agit de Dieu. A qui devons-nous le respect en ce monde? Aux princes et aux seigneurs qui nous gouvernent, à nos parents, de qui nous tenons la vie, aux hommes saints, qui nous donnent dans l'excellence de leur vie, des exemples de vertus, à tous nos bienfaiteurs enfin à cause des services qu'ils nous rendent. Mais Dieu n'a-t-il pas par excellence tous ces titres, et dès lors ne sommes-nous pas tenus de l'honorer plus que tous les hommes? Il est le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, le Père des pères, le Saint des saints, le Bienfaiteur le plus généreux de tous les bienfaiteurs. Tous les liens qui nous unissent à ces sortes de personnes nous unissent à lui. Il n'y a pas de devoir plus étroit sur la terre que celui de l'honorer et de même qu'aucune perfection de ce monde ne mérite ce titre, quand on la compare à la perfection de Dieu, aucune obligation ne subsiste devant cette souveraine obligation.

Il résulte de ce qui vient d'être dit, qu'aimer, servir et honorer ce puissant Seigneur, dont la grandeur est incompréhensible et les bienfaits innombrables, c'est le devoir le plus juste, le plus saint, le plus nécessaire, le plus utile, le plus beau et le plus étroit qu'on puisse concevoir. Tous les titres d'honneur qu'on peut entendre et découvrir se trouvent ici, et tout ce que nous pourrons faire sera toujours bien au-dessous de ce que nous devrions. (B. L. DE GRENADE.)

1015. Tous les motifs qui nous obligent à honorer les personnes recommandables par leur dignité et leur mérite se trouvent ici réunis, que dis-je ? infiniment dépassés. Si la dignité royale, si le bien de la parenté, si l'amitié, si la noblesse, si l'auréole de la sainteté et de la bonté, si la richesse et la puissance, si une haute sagesse, si une vieillesse vénérable, si les bienfaits reçus, si l'esprit de la récompense ou quelque autre considération du même genre nous fait un devoir d'aimer, de respecter, de vénérer certains hommes, tous ces motifs ne se rencontrent-ils pas bien à plus forte raison, quand il s'agit de celui qui est le bien souverain. Bien plus ne s'effacent-ils pas, en quelque sorte, devant la splendeur de l'infinie Majesté ?

Ainsi tous les respects dûs, n'importe à quel titre, aux plus illustres d'entre les hommes, sont dûs mille fois davantage au Roi éternel des siècles, au Père du genre humain.

1016. De tout ce que nous venons de dire, il suit que le service de Dieu est, de la part des hommes, ce qu'il y a de plus juste, de plus digne et de plus honorable, le devoir le plus sacré pour lui, le plus obligatoire, le plus en rapport avec sa nature, celui qui est sanctionné par des menaces les plus sévères et des récompenses les plus magnifiques, celui enfin dont l'observance procure plus d'avantage, et la négligence entraîne plus de préjudice. N'est-ce donc pas un monstrueux désordre qu'il n'y ait que ce seul point que la plupart des hommes omettent, tandis qu'ils prennent soin de tout le reste ?

Puisque nous sommes liés à tant de titres à notre Créateur, à notre conservateur et à l'auteur de notre salut, puisque nous lui devons tous les moments de notre vie, puisque tout ce que notre regard peut atteindre au ciel et sur la terre est un bienfait de sa part, puisqu'à lui appartient toute sainteté, toute dignité, tout honneur et toute gloire, et que, par conséquent, il lui est dû toute crainte et tout amour, tout respect et toute obéissance, quelle éloquence pourrait peindre la folie, l'aveuglement, la stupidité des hommes qui le dédaignent, qui ne font nul cas de son amour et de son culte, et ne le remercient jamais pour tant de bienfaits qu'ils en ont reçus, méprisent ses lois et ses commandements, n'ont ni crainte pour son autorité, ni respect pour sa majesté, ni amour pour sa bonté infinie ? Nous devrions tout oublier pour nous rappeler son souvenir, et nous nous occupons de tout le reste pour n'oublier que lui; nous devrions laisser là toutes les créatures pour n'aimer que lui seul, et

c'est lui seul que nous laissons pour nous attacher à tout le reste ; c'est là la seule chose nécessaire, tout le reste est inutile, et c'est la seule chose que nous négligeons, pour donner aux autres toute notre application et tous nos soins. O erreur funeste ! ô déplorable folie, ô aveuglement incompréhensible ! (B. L. DE GRENADE.)

1017. Un mot de Fénelon résume l'histoire universelle sur ce sujet. «Le culte a dû naître avec le genre humain. Il a fait sentir aux hommes ce qu'ils se doivent les uns aux autres, par rapport à Celui à qui ils doivent tout. C'est lui qui a modéré, policé, uni les hommes. Ce lien si puissant a manqué à tous les peuples qui ont oublié Dieu. Il a fallu par politique y revenir, et les hommes égarés, faute de la vraie religion qu'ils avaient perdue, *n'ont pas pu se passer d'en inventer de ridicules et d'affreuses.*»

1018. Eusèbe de Césarée, ce savant historien, a écrit, dans son panégyrique de Constantin : « Partout le paganisme a poussé le délire jusqu'à porter les pères à immoler leurs propres enfants sur les autels de ces prétendues divinités. En Phénicie, dans l'île de Rhodes, des fils uniques, des hommes étaient sacrifiés à Saturne. A Salamine, un homme tournait trois fois autour de l'autel de Minerve et de Diomède pendant que d'autres le poursuivaient, après quoi le prêtre lui plongeait dans le sein le fer d'une lance et le brûlait sur un bûcher. Ces barbares sacrifices étaient communs en Egypte : dans la ville de Héliopolis on immolait trois hommes à Junon; coutume qui subsista jusqu'au temps du roi Amasis. A Chio, à Ténédos, on immolait un homme à Bacchus. A Lacédémone, on en sacrifiait un à Mars, en Crète à Saturne. A Laodicée, en Syrie, on sacrifiait une jeune fille à Minerve. Les habitants de l'Afrique et de Carthage répandaient aussi le sang des hommes pour se rendre les dieux favorables. Les Dumaténiens, peuple d'Arabie, étaient dans l'usage d'égorger tous les ans un enfant et de l'enterrer sous l'autel. L'histoire fait foi que les Grecs ne partaient jamais de leur pays pour aller à la guerre qu'auparavant ils n'eussent immolé un homme. On dit que les Thraces et les Scythes observaient la même coutume. Les Athéniens témoignent eux-mêmes que les filles de Lée et la fille d'Erychte ont été sacrifiées par eux-mêmes. Chacun sait qu'on immole encore aujourd'hui à Rome un homme le jour de la fête de Jupiter du Latium. Diodore qui a fait un abrégé des Bibliothèques, rapporte que les Africains immolèrent à Saturne deux cents jeunes hommes des meilleures familles, et que les pères en offrirent jusqu'à trois cents pour être sacrifiés. Voilà une fidèle image des malheurs sous lesquels les peuples gémissaient autrefois. Toutes les lois de la nature étaient violées par les plus monstrueuses abominations, quand la vertu de Dieu, prenant en pitié le genre humain, est descendue sur la terre. »

1019. (b) *Sur la religion.* — La religion est le propre de l'homme, elle convient *omni, soli et semper.* Partout l'homme a été religieux, il le sera toujours, il doit l'être toute sa vie. Les théologiens disent, que de même que le feu, dès qu'on l'allume, s'élève dans les airs, de même l'homme, dès qu'il est homme, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de sa raison, est obligé de s'élever à Dieu, qui est sa fin.

La religion est si propre à l'homme qu'on n'en trouve aucune trace dans les animaux. On trouve comme un rayon de prudence, dans la fourmi ou dans l'abeille; de piété envers les parents, dans les cigognes ; de fidélité, dans le chien; de chasteté, dans les tourterelles ; mais rien chez les animaux qui soit un vestige de religion. Ils ne peuvent connaître Dieu, l'homme est chargé de le faire pour eux.

1020. Pas une région qui n'ait un culte manifesté par des cérémonies, par des prières dont l'objet n'est pas seulement d'honorer la divinité, mais de lui rendre hommage pour ses bienfaits.

Il ne peut pas plus y avoir deux religions diverses dans le monde, que divers pères dans une même famille. Rendre à Dieu un autre culte que celui qu'il demande, c'est imiter le crime de l'esclave qui méconnaît et fuit son maître, le crime d'un enfant qui ignore son père ou qui l'outrage. (LACTANCE.)

1021. Quand on honore Dieu comme il convient, dit saint Augustin, cela profite à l'homme et non à Dieu. Qui s'aviserait de penser qu'il rend service à une fontaine en y buvant, ou à la lumière en la regardant? Dieu a une gloire telle, qu'aucune créature n'y peut rien ajouter ; mais quand nous l'honorons, notre esprit se soumet à lui, et c'est en cela que consiste sa perfection. Il faut savoir que toute chose inférieure, en se soumettant à ce que lui est supérieur, devient parfaite, comme nous le dit l'auteur précité.

C'est ainsi que le corps, en se subordonnant à l'âme, vit et se développe ; l'air placé dans une région inférieure au soleil et frappé des rayons de cet astre, devient clair et lumineux. Dans les ouvrages que fabrique la main des hommes, l'argile se laissant manier par le potier, passe de l'état d'une terre vile à un vase de prix. Le marbre, se soumettant à l'action du sculpteur, devient, d'une pierre brute, une statue élégante que l'on placera dans une galerie pour enchanter les regards d'un prince, et prendra place sur les autels pour y être un objet de vénération aux yeux des fidèles. Ainsi l'âme, en se soumettant à Dieu par une acte intérieur d'affection très humble par lequel elle reconnaît son infinie supériorité, s'enrichit de perfection à ses yeux. *Quicumque glorificaverit me, glorificabo eum, qui autem contemnunt me, erunt ignobiles.*

En se détachant de la religion l'homme ne peut que faire une horrible chute et tomber dans un affreux abîme. Il est tombé sur lui-même, comme dit saint Augustin : *Incidit in semetipsum.* Emprisonné dans les choses de la terre, il a perdu de vue le ciel. Il n'a plus d'intérêt que pour la vie matérielle, plus d'attrait que pour la volupté, plus d'instinct que pour le crime, plus de goût que pour la destruction. Il ne consomme une ruine que pour en entreprendre une autre. Il ne peut rien endurer de ce qui a été et de ce qui durera. Dieu le désole, la religion l'effraie, parce que Dieu et la religion ce sont choses qui durent. L'autorité lui devient insupportable, même sous les formes qu'il lui a données, parce que l'autorité telle qu'elle, est une garantie de durée quelconque. La société civile ne saurait échapper à ses haines plus que la société religieuse. C'est encore là un élément de durée. Elle n'est plus pour lui qu'un malheur ou un anachronisme. Le voilà donc à l'œuvre pour détruire tout cela, et le refaire ensuite à son image au moule de ses rêves et de ses fantaisies. (VENTURA.)

1022. Le même Voltaire a dit : « Je ne voudrais pas avoir affaire à un prince athée, qui trouverait son intérêt à me faire piler dans un mortier ; je suis bien sûr que je serai pilé. Je ne voudrais pas, si j'étais souverain, avoir affaire à des courtisans athées, dont l'intérêt serait de m'empoisonner ; il me faudrait prendre du contrepoison tous les jours. Il est donc absolument nécessaire, pour les princes et pour les peuples, que l'idée d'un Etre suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans les esprits. »

On parlait un jour, devant Napoléon, des gens qui ne croient pas à l'existence de Dieu. « Et vous croyez, s'écria-t-il, que l'homme peut être homme, s'il n'a pas de Dieu ! » Il ne disait pas le chrétien, mais simplement l'homme, et il avait raison ; « L'homme sans Dieu, ajouta-t-il, je l'ai vu à l'œuvre depuis 1793. Cet homme-là, on ne le gouverne pas, on le mitraille ! »

1023. *Bonus vir sine Deo, nemo est.* (SÉNÈQUE.)

Un jeune athée vint un jour trouver le P. Oudin. « Mon Père, dit-il en entrant, je voudrais engager une dispute avec vous sur la Religion. — Monsieur, reprit le savant Jésuite, j'en suis bien fâché ; mais je n'aime disputer avec personne sur nos saintes vérités. Ainsi, trouvez bon que nous n'en parlions pas. — Du moins, répliqua le jeune fashionable en se dandinant sur un pied, je suis bien aise que vous sachiez que je suis un athée. » A ces mots, le P. Oudin saisit un lorgnon et se mit à toiser son insolent interlocuteur avec un sourire plein de malice et de finesse. — « Que voyez-vous en moi de si curieux pour m'examiner avec tant d'attention ? s'écrie le jeune voltairien. — Oh ! c'est que je n'avais pas encore vu l'étrange personnage qu'on

appelle athée et que je suis bien aise de voir comment il est fait. » Déconcerté par ces paroles, le jeune athée disparut.

1024. Comprenons, enfin, que si le créateur a établi un ordre plein de sagesse et de majesté dans la collection des êtres matériels, s'il les a soumis à des lois appropriées à leur nature et d'où dépend leur conservation, il est absurde de penser qu'il n'existe aucun ordre voulu de Dieu dans la société des intelligences, abandonnées sans règle, et sans lois aux destins qu'elles se feraient elles-mêmes. Cela répugne aux plus simples lumières de la raison. Tout ce qui est, est ordonné. L'existence simultanée de plusieurs êtres semblables enferme dans sa notion celle de certains rapports naturels entre ces êtres, par conséquent l'idée d'ordre ; et de là vient qu'en détruisant l'ordre naturel entre les êtres, on détruit les êtres mêmes.

Le peu d'importance que l'on affecte d'attacher à la religion, vient de ce qu'on ne la connaît pas ; et le malheur est qu'on croit la connaître, parce qu'on en a beaucoup parlé soi-même, sans en avoir d'autre idée que celle qu'on s'en est formée au hasard, sous l'influence de mille préjugés, et d'autant d'intérêts contraires à la vérité qu'on a de passions. Si l'on comprenait seulement que la religion est, dans le monde moral, l'unique moyen de l'ordre, on pourrait la haïr sans doute, comme on peut haïr Dieu ; mais l'on cesserait de la mépriser. Le crime de ceux qui la violent ne serait pas moins énorme, mais il serait moins stupide. Comme l'ange d'orgueil, ils choisiraient entre le bien et le mal, avec connaissance. La perversion de la volonté ne s'étendrait pas jusqu'à la raison. Ils épouvanteraient par leur audace désespérée, mais ils n'exciteraient pas cette pitié humiliante qu'inspire leur imbécile dédain.

Les peuples ne subsistent et ne se raniment que par les croyances. En s'éloignant de Dieu, ils s'approchent du néant, domaine propre de tous les êtres finis, et leur unique souveraineté. Voilà pourquoi Machiavel, qui n'était pas apparemment un esprit faible ni un fanatique voue sans hésiter à l'exécration universelle ceux qui, ébranlant la religion, ébranlent la société : « Hommes infâmes et détestables, comme il les appelle, destructeurs des royaumes et des républiques, ennemis des vertus, des lettres et de tous les arts qui honorent le genre humain, et contribuent à sa prospérité. » (De Lamennais.)

1025. Autrefois la religion intervenait comme législatrice et comme arbitre dans toutes les transactions sociales. Le mariage lui devait sa sainteté, et après avoir affermi et consacré le fondement de la famille, elle la conservait par un sage accord d'autorité et de dépendance. Toutes les institutions empruntaient d'elle quelque chose de moral ; et, comme le pouvoir est nécessaire où il y a réunion d'êtres semblables, dans la plus petite école aussi bien que dans le plus vaste empire, partout elle ennoblissait l'obéissance par de sublimes motifs. Chose admirable ! elle substituait la vénération à l'envie, en montrant l'image de Dieu dans tout ce qui participait à sa puissance. L'esprit de charité qui lui est propre, rapprochait les rangs sans les confondre, et les bienfaits, la reconnaissance, formaient les doux liens qui les unissaient. De cette sorte, et en détachant le chrétien des intérêts temporels, elle liait étroitement l'homme à l'homme, les familles aux familles, les générations aux générations, le peuple même aux peuples. Qu'a-t-on vu succéder à cet heureux état ?

« Dans le mariage une brutale dissolution, et l'anéantissement du lien conjugal transformé en convention temporaire, l'anarchie dans les familles, l'aversion de l'autorité dans les inférieurs, la dureté dans les grands, et dans tous l'égoïsme ; la mauvaise foi dans les contrats, le mépris sacrilège des serments, la discorde des citoyens, et des haines de peuple à peuple, qui rappellent les plus horribles époques de l'histoire,

« La religion enfin existait dans les individus comme frein. Ce frein brisé, les actions que la loi ne saurait atteindre, sont demeurées sans autre règle que les passions. Toute la morale a été écrite dans les pages du Code criminel : morale effrayante, dont le magistrat est le ministre, et le bourreau le vengeur. La distinction du bien et du mal commence au pied de l'échafaud, et là seulement finit le domaine

de l'indifférence. On a dit à l'homme : la religion est une invention de l'homme : alors tout lui a paru des inventions humaines, même la société, même la justice ; et, se sentant assez grand pour n'obéir qu'à Dieu, il a rejeté dédaigneusement le joug de l'homme. De ce moment, les lois n'ont été pour lui que des obstacles, et des obstacles impuissants ; car on n'échappe point à la conscience, mais on peut échapper à la loi ; et l'espérance d'y réussir est telle, que, sans la crainte d'une vie future, il y aurait de la folie à s'abstenir de le tenter. La sagesse consiste uniquement à compenser le risque avec l'intérêt. Ainsi, non seulement les vertus se sont évanouies, mais le crime, j'ai horreur de le dire, le crime, sans infamie comme sans remords, n'est plus qu'une simple combinaison des chances, une spéculation vulgaire, un calcul ; moins que cela, un jeu dont l'enfance même amuse son oisiveté, et qui devient pour elle une habitude, avant que les passions en aient fait un besoin. » (De Lamennais.)

1026. On a vu du reste pendant la grande Révolution française, ce que devient une société sans religion. Alors sur les débris de l'autel et du trône, sur les ossements du prêtre et du souverain commença le règne de la force, le règne de la haine et de la terreur : effroyable accomplissement de cette prophétie :

« Un peuple entier se ruera, homme contre homme, voisin contre voisin, et avec un grand tumulte, l'enfant se lèvera contre le vieillard, la populace contre les grands, parce qu'ils ont opposé leur langue et leurs inventions contre Dieu. »

« Pour peindre cette scène de désordre et de forfaits, de dissolution et de carnage, cette orgie de doctrines, ce choc confus de tous les intérêts et de toutes les passions, ce mélange de proscriptions et de fêtes impures, ces cris de blasphème, ces chants sinistres, ce bruit sourd et continu du marteau qui démolit, de la hache qui frappe les victimes, ces détonations terribles, et ces rugissements de joie, lugubre annonce d'un vaste massacre, ces cités veuves, ces rivières encombrées de cadavres, ces temples et ces villes en cendres, et le meurtre, et la volupté, et les pleurs et le sang ; il faudrait emprunter à l'enfer sa langue, comme quelques monstres lui empruntent ses fureurs.

« Si le monde, avait dit Voltaire, était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes. » — Des athées gouvernèrent la France, et dans l'espace de quelques mois, ils y accumulèrent plus de ruines qu'une armée de Tartares n'en aurait pu laisser en Europe pendant dix années d'invasion. Jamais, depuis l'origine du monde, une telle puissance de destruction n'avait été donnée à l'homme. Dans les révolutions ordinaires, le pouvoir se déplace, mais descend peu. Il n'en fut pas ainsi quand l'athéisme triompha. Comme s'il eût fallu que, sous l'empire exclusif de l'homme, tout portât un caractère particulier d'abjections, la force, fuyant les nobles et hautes parties du corps social, se précipita entre les mains de ses plus vils membres, et leur orgueil, que tout offensait, n'épargna rien.

Ils ne pardonnèrent ni à la naissance, parce qu'ils étaient sortis de la boue ; ni aux richesses, parce qu'ils les avaient trop longtemps enviées ; ni aux talents, parce que la nature les leur avait refusés ; ni à la science, parce qu'ils se sentaient profondément ignorants ; ni à la vertu, parce qu'ils étaient couverts de crimes ; ni enfin au crime même, lorsqu'il annonça quelque espèce de supériorité. Entreprendre de tout ramener à leur niveau, c'était s'engager à tout anéantir. Aussi, dès lors, gouverner, ce fut proscrire, confisquer, et proscrire encore. On organisa la mort dans chaque bourgade ; et, achevant avec des décrets, ce qu'on avait commencé avec des poignards, on voua des classes entières de citoyens à l'extermination, on ébranla par le divorce le fondement de la famille ; on attaqua le principe même de la population, en accordant des encouragements publics au libertinage.

« Le raisonnement, l'autorité, l'expérience, s'accordent donc pour démontrer que la Divinité est le premier besoin des nations, la raison de leur existence, et que toute philosophie irréligieuse tend à détruire l'ordre social, le bonheur des peuples, et les peuples mêmes. » (De Lamennais.)

1027. La Société est malade. Tous en conviennent et en gémissent; les méchants eux-mêmes en enragent. Qui la peut guérir ? Au premier rang se présente la science. Elle se vante de pouvoir à elle seule suffire à cette immense et difficile besogne. Elle s'est mise à l'œuvre avec ses écoles, ses cours, ses petits livres élémentaires, ses résumés, ses almanachs, ses feuilletons, voire même avec ses pamphlets contre l'Eglise. Tous les systèmes ont pu se donner carrière sur des terrains où l'erreur a été libre, même plus libre que la vérité.

Eh bien! quel a été le résultat de ces soins très empressés, si l'on veut, mais non pas très désintéressés, bien s'en faut ? Toutes les vérités foulées aux pieds pour faire place à toutes les erreurs, à tous les délires de la raison humaine, toutes les vertus travesties ou niées, ou révoquées en doute. Bientôt tout a été vrai, excepté la vérité. Tout a été vertueux, excepté la vertu; tout a été honorable, excepté l'honneur. Est-ce que peut-être je me mets à déclamer sous l'inspiration d'un fanatisme aveugle ? Est-ce que par hasard des hontes que la pudeur et le lieu saint défendent de nommer n'ont pas été réhabilitées, innocentées, présentées comme les conséquences d'instincts naturels et irréprochables ?

Comment pouvait-il en être autrement, lorsque dans le naufrage des intelligences on s'obstinait à fermer les yeux pour ne plus voir d'étoiles ni de boussole ? Rien d'étonnant alors que toute discipline spirituelle et morale disparaisse; que le doute devienne philosophie, l'anarchie gouvernement, l'athéisme religion.

Il est facile de comprendre que les blessures et les plaies de la Société, sous l'action d'un pareil traitement n'ont pu que s'aigrir et s'irriter de plus en plus. Aussi la science humiliée, épouvantée des désastres qui ne sont que la conséquence de ses funestes théories hésite et recule.

1028. La politique a aussi la prétention de guérir la Société malade, en se passant de l'Eglise. Elle a improvisé des constitutions par dizaines, des lois par milliers, des impôts par millions, des monopoles sans nombre qui devaient à l'entendre rétablir la Société dans son état normal et lui assurer la longévité de l'ordre, de la richesse, de la force, de la liberté et des prospérités de toute sorte. Mais hélas! Comment la politique irréligieuse, ne s'inspirant que d'elle-même et de son égoïsme rétréci, pourrait-elle guérir les maux de la Société, dont elle ne connaît ni les maladies ni les besoins ? Il faut avoir recours à Dieu pour connaître l'homme et tout ce qui intéresse l'homme. Aussi voyez comme cette politique sans Dieu est aussi sans franchise et ne vit que d'expédients. Elle en est toujours aux vanteries, aux promesses, aux espérances d'un avenir qu'il faut toujours ajourner.

En dépit de tant de lamentables expériences, la politique irréligieuse ne vient offrir aux sociétés modernes pour tout moyen de guérison et pour tout remède à nos décadences et à nos ruines morales, que des chemins de fer, des bateaux à vapeur, des manufactures, des banques et des compagnies de spéculateurs, des salles de spectacle et pis encore. Mais aussi, en revanche, elle tient toujours prêts, comme aides indispensables le sbire et le bourreau, la prison et le bagne, le canon et la guillotine.

Nous n'avons pas à nous prononcer sur la valeur de ces moyens curatifs. Nous laisserons ce soin aux statistiques officielles. Or, d'après ces enquêtes authentiques, nous trouverons un nombre toujours croissant de vols, de fraudes, d'empoisonnements, d'assassinats, d'infanticides, de suicides, de duels, d'incestes, de sacrilèges. Il demeurera constaté que la constitution morale de l'homme dégénère de plus en plus, en même temps que la constitution physique s'affaisse. Tous les liens se relâchent, toutes les institutions se décomposent. Le bonheur matériel, auquel on a tout sacrifié, fait défaut comme le reste. Ce n'est plus tel ou tel gouvernement, c'est l'ordre social lui-même qui chancelle et vacille sur sa base. Et la politique aveugle, parce qu'elle est irréligieuse ne sait pas voir que c'est en minant la foi que le génie du mal veut faire crouler d'un seul effort et l'édifice intellectuel, et l'ordre civil, et l'ordre public, et l'ordre social tout entier.

Craignant de voir clair de peur d'être obligée de se repentir, cette mesquine politique aime mieux abandonner les peuples à leur corruption, comme des malades incurables, elle se contente de leur donner pour gardien ses agents de police, plutôt pour empêcher le mal de trop paraître au dehors, que pour songer même à en restreindre les funestes ravages. (VENTURA.)

1029. III. *Sur l'immortalité.* — « L'homme, a écrit L. Veuillot, ce fini si chétif, est l'œuvre de l'Infini, et dans l'œuvre il y a quelque chose de l'ouvrier, quelque chose de l'Infini. Voilà plus qu'un monde! L'homme, borné de toutes parts, est cependant partout. La pesanteur et l'infirmité de son corps n'arrêtent point sa pensée. Elle va partout, il est avec elle partout où elle va; les espaces lui sont ouverts, les temps lui sont donnés et il franchit encore la limite des espaces et des temps. Cet être qui a peine à se saisir dans le présent, qui se palpe et qui se demande s'il existe, cet être placé entre deux minutes, dont l'une n'est plus et dont l'autre n'est pas, il vivait néanmoins avant sa naissance par ses ancêtres, il vivra davantage après sa mort par ses descendants et surtout par ses œuvres, filles innombrables, nées d'un instant pour ne plus périr.... Captif, j'ai des ailes toujours libres, et l'œil de l'aigle ne sonde pas les airs si haut que je peux voler; aveugle, je vais du côté du jour, par delà le soleil, du côté de la nuit par delà les ombres; mon regard va plus loin que tous les horizons. Poussière sans nom hier, et sans souvenir demain, imperceptible sur cette terre perdue dans la poussière des astres, je n'ai à moi qu'un éclair dans la course du temps, qui n'est pas même un éclair dans la durée de l'éternité; néanmoins, vivant dans le premier homme, je suis de fait aussi ancien que le temps et je serai encore lorsque le temps ne sera plus. Quand Dieu a dit: « Faisons l'homme à notre image. » Ce jour-là je suis né.

Est-ce ma vraie naissance? Pas encore! Dieu a dit cette parole et l'a accomplie au moment marqué en ses desseins; mais ses desseins sont en lui de toute éternité.

Créé dans le temps, mais conçu dans l'éternité, je suis créé pour l'éternité: je ne mourrai pas et je le sais, car je suis l'œuvre de Dieu, et les œuvres de Dieu ne sont pas faites pour périr. La matière où l'âme n'est pas jointe n'est rien. Cela est à la création en quelque sorte ce que mon vêtement est à mon corps, et ce corps tout seul n'est pas moi. Il est comme le vêtement qui s'use et qui change. J'ai changé plusieurs fois de vêtements, plusieurs fois de corps. Où est mon corps d'enfant? Où sont la fleur et la force de ma jeunesse? Cela est mort, aussi mort que les parfums et les sons qui ont traversé les airs. En reste-t-il ce qui reste de l'herbe des toits? La vraie création, la création impérissable, est ce qui est à l'image de Dieu. C'est là ce qui a reçu sa perfection, dès l'origine, et qui ne périra pas. »

Prix et dignité de l'âme. — L'âme est un grand trésor dans un vase d'argile; c'est l'image de Dieu dans une nature spirituelle, une pierre précieuse enchâssée dans un or très pur. Voulez-vous savoir combien elle est grande? Elle peut contenir un Dieu, celui que le ciel et le ciel des cieux ne peuvent contenir. *J'habiterai en elle,* dit-il, *et je m'y promènerai.* (Ps. 67.) Désirez-vous connaître combien elle est belle? C'est la représentation et la ressemblance de Dieu; enfin, voulez-vous savoir ce qu'elle vaut? Elle vaut le sang d'un Dieu; un Dieu a été les arrhes de l'âme, un Dieu en a été le prix, un Dieu en est la récompense; pour elle un Dieu a créé l'univers; pour elle un Dieu est mort; pour elle un Dieu se fait couronne et diadème de gloire! O homme, considère et vois ce que tu es, car tu n'es pas ce que tu parais être, mais tu es ce que tu ne parais pas. On ne voit que ton corps, tandis que tu es un esprit, un ange ou presque un ange, car le prophète a dit: *Vous avez fait l'homme seulement un peu au-dessous de l'ange* (Ps. 8). Au-dessous, par son corps; presqu'égal, par son esprit.

O ingenue, ô noble, ô admirable fille du Très-Haut! pourquoi te fait-on dégénérer de ta noblesse en te dévouant au péché et au vice? Pourquoi le temple auguste de la divinité est-il changé en une vile étable d'animaux immondes et de démons. (S. THOMAS DE VILLENEUVE.)

1030. Saint Grégoire de Nyce a dit : « L'esprit et la raison de l'homme sont certainement une chose divine et sacrée ; c'est la possession la plus noble, le plus grand don et le plus riche trésor qu'il ait reçu de la main libérale de son Créateur. Par la raison, comme par un sceau divin, il est marqué à l'image de Dieu, distingué des bêtes, et incomparablement élevé au-dessus d'elles. C'est la raison qui lui met le sceptre en main, la couronne sur la tête, et l'établit roi des animaux qui se reconnaissent ses sujets et lui montrent leur dépendance par l'obéissance qu'ils lui rendent. Tout ce qui est dans l'homme, soit dans son corps, soit dans son âme végétative et sensitive, ne l'élève point au-dessus d'eux, puisqu'ils en sont pourvus aussi bien que lui ; la raison seule met entre eux et lui cette distance immense qui l'ennoblit et en fait un être d'une nature toute différente. Par la raison, quoique plus faibles de corps, nous donnons la loi aux plus forts, nous domptons les bœufs et nous les contraignons à se courber sous le joug pour labourer la terre ; nous dressons un cheval au manège, et nous lui apprenons à être souple et maniable à toutes mains et à prendre toutes les allures ; nous accoutumons les éléphants et les chameaux à porter nos fardeaux. Avec le secours de la raison nous traversons l'immensité des mers ; et n'ayant pour nous conduire que notre esprit, nous nous jetons dans un frêle vaisseau, et traversons l'Océan ; l'aspect des astres nous montre la direction des vents et nous indique la route droite : c'est ainsi que la raison, comme un pilote habile, nous guide sur les eaux, dirige le voyage, comme l'étoile guidait les Mages sur la terre. Avec la raison, nous mesurons la largeur, la hauteur, la longueur et la profondeur des cieux ; nous connaissons leurs divers mouvements et contours ; nous savons le nombres des étoiles, leur grandeur et leur distance ; nous prévoyons les éclipses du soleil, celles de la lune et ses différentes phases, les tremblements de terre, les sécheresses, les pluies ; nous découvrons les vertus et les propriétés des simples. Que serait-ce si nous parlions de la théologie, de la philosophie, des mathématiques, de la jurisprudence, de la médecine, de l'éloquence, de l'histoire, de la poésie, de la connaissance des langues, de toutes les sciences, de tous les arts tant libéraux que mécaniques, qui sont tous dans le domaine de l'esprit de l'homme ! Et cependant cet être si docte, si élevé au-dessus des animaux, cet esprit si noble, si actif et si pénétrant, qui a tant de connaissances et de sciences, manque d'une chose : il ne voit goutte dans la connaissance de la vraie vie et dans la science de son salut ». Voilà le discours de saint Grégoire, et ce n'est malheureusement que trop vrai.

1031. L'homme, animal superbe, qui veut s'attribuer à lui-même tout ce qu'il connaît d'excellent, qui ne veut rien céder à son semblable, fait des efforts pour trouver que les bêtes le valent bien, ou qu'il y a peu de différence entre lui et elles. Une si étrange dépravation qui nous fait voir d'un côté combien notre orgueil nous enfle, et de l'autre combien notre sensualité nous ravilit, ne peut être corrigée que par une sérieuse considération des avantages de notre nature. Voici donc ce qu'elle a de grand, et dont nous ne voyons dans les animaux aucune apparence. La nature humaine connaît Dieu ; et voilà déjà, par ce seul mot, les animaux au-dessous d'elle jusqu'à l'infini. Car qui serait assez insensé pour dire qu'ils aient seulement le moindre soupçon de cette excellente nature qui a fait toutes les autres, ou que cette connaissance ne fasse pas la plus grande de toutes les différences ? (Bossuet.)

1032. Comparez la taille de l'homme avec celle de certains animaux, dit saint Jean Chrysostome, quelle disproportion ! Par le privilège de sa raison, combien il l'emporte sur tous ! C'est là ce qui le distingue, éminemment. C'est par cette faculté précieuse qu'il a bâti les cités, traversé les mers, fécondé la terre, fait un si grand nombre d'utiles découvertes, dompté les animaux les plus féroces. Par elle, il a fait plus encore, il s'est élevé à la connaissance de son divin auteur, et à la pratique de la vertu. Par elle il discerne ce qui est bien, de ce qui est mal. Seul, de tous les êtres créés, il communique avec Dieu par la prière ; il pénètre des secrets cachés profondément ; il perce jusque dans les cieux. C'est pour lui que fut créé l'univers tout entier ; pour lui que les prophètes et les aprôtres ont été envoyés dans le monde ; que les anges

mêmes sont venus quelquefois habiter la terre ; que la loi fut donnée à nos pères ; qu'un jardin de délices reçut nos premiers parents ; que les eaux du déluge couvrirent la surface de la terre. Dieu a prouvé le cas qu'il faisait de l'homme par les fléaux dont il l'a châtié, comme par les bienfaits dont il l'a prévenu dans les temps les plus reculés. Qu'ajouterai-je ? car il me serait impossible de tout dire. C'est pour lui que le fils du Très Haut s'est fait homme, qu'il a subi la mort ; qu'il est sorti glorieux du tombeau ; qu'il viendra un jour dans la pompe de sa majesté, juger ce genre humain, qu'il a régénéré dans les eaux du baptême et qu'il appelle à l'héritage d'un royaume céleste, immortel.

Ratio ergo perfecta proprium hominis bonum est, cætera illi cum animalibus satis superque communia sunt. Est fortis videlicet et leones : formosus est et pavones : velox est et equi : corpus habet, et arbores : habet impetum ac motum voluntarium et bestiæ et vermes : habet vocem, sed quanto clariorum canes, acutiorem aquilæ, graviorem tauri, dulciorem et nobiliorem lusciniæ. (Sénèque.)

L'homme n'est donc homme que par sa raison, et en vivant conformément à sa raison.

« La supériorité de l'homme sur les animaux, dit Bossuet, n'a pu jamais être contestée, que par ceux dans qui la raison, abrutie par l'ivresse des sens, se ravale volontairement au-dessous des animaux. »

« On conviendra que le plus stupide des hommes suffit pour conduire le plus spirituel des animaux ; il le commande, et le fait servir à ses usages ; et c'est moins par force et par adresse que par supériorité de nature et parce qu'il a un projet raisonné, un ordre d'actions et une suite de moyens, par lesquels il contraint l'animal à lui obéir ; car nous ne voyons pas que les animaux qui sont les plus forts, les plus adroits, commandent aux autres et les fassent servir à leur usage.

« Si les animaux étaient doués de la puissance de réfléchir, même au plus petit degré, ils seraient capables de quelque espèce de progrès, ils acquerraient plus d'industrie ; les castors d'aujourd'hui bâtiraient avec plus d'art et de solidité que ne bâtissaient les premiers castors ; l'abeille perfectionnerait encore tous les jours la cellule qu'elle habite. (Bossuet.)

« Homme, pouvez-vous penser que tout soit corps et matière en vous ? Quoi, tout meurt, tout est enterré ? Le cercueil vous égale aux bêtes, et il n'y a rien en vous qui soit au-dessus ? On le voit, vous profitez bien des sentences abominables, débitées en prose et en vers par les incrédules, qui préfèrent les animaux à l'homme, leur instinct à notre raison. Mais, dites-moi, vous qui vous riez finement de l'homme qui s'imagine être quelque chose, compteriez-vous encore pour rien de connaître Dieu ? Connaître cet être suprême, adorer son éternité, admirer sa toute-puissance, louer sa sagesse, s'abandonner à sa providence, obéir à ses volontés, n'est-ce rien qui nous distingue des bêtes ? Tous les saints ont-ils en vain espéré en Dieu ? N'y a-t-il que les impies sensuels qui aient connu au juste les devoirs de l'homme ? Comment ne pas voir que si une partie de nous-mêmes retourne à la terre, celle qui connaît et aime Dieu et est par conséquent semblable à lui, a d'autres destinées ? Que la terre nous redemande ce qu'elle nous prête, soit, pourvu que Dieu puisse vous redemander aussi cette âme faite à sa ressemblance. Par conséquent, hommes sensuels, qui ne renoncez à la vie future que parce que vous redoutez des supplices, n'espérez plus au néant, non n'y espérez plus. Que vous le vouliez ou non l'éternité vous est assurée, et il ne tient qu'à vous de vous la rendre heureuse ; mais si vous refusez ce présent divin, une autre éternité vous attend, et vous vous rendrez dignes d'un mal éternel, pour avoir perdu volontairement un bien qui pouvait l'être. Ces vérités sont à l'abri de vos railleries et de vos murmures. Le Tout-Puissant a des règles qui ne changeront pas vos sarcasmes. Il saura bien vous le faire sentir quand il voudra. Changez donc vous-mêmes, car il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. (D'après Bossuet.)

1033. Vous convenez avec moi, dit Guillaume, de Paris, de l'existence d'un premier être; vous reconnaissez un Dieu: mais répondez-moi, ce Dieu aime-t-il ceux qui le servent et qui tâchent à lui plaire ? S'il ne les aime pas et qu'il ne s'intéresse point pour eux, où est sa sagesse et sa bonté? S'il les aime, quand le fait-il paraître ? Ce n'est pas dans cette vie, puisqu'il les y laisse dans l'affliction; ce n'est pas dans l'autre vie, puisque vous prétendez qu'il n'y en a point. Cherchez, ajoute ce saint Evêque, ayez recours à toutes les subtilités que votre esprit peut imaginer, vous ne satisferez jamais à cette difficulté autrement qu'en avouant l'âme immortelle, et confessant avec moi qu'après la mort il y a un état de vie où Dieu doit récompenser chacun selon ses mérites. Car ce Dieu devant être, comme Dieu, parfait dans toutes ses qualités, il doit avoir une parfaite justice ; or, une justice parfaite doit nécessairement porter à un jugement parfait. Ce jugement parfait ne s'accomplit pas en ce monde, puisque les plus impies y sont quelquefois les plus heureux; il faut donc qu'il s'accomplisse en l'autre, et, par conséquent qu'il y ait un autre siècle à venir, qui est celui que nous attendons. Sans cela, on pourrait dire que les justes seraient des insensés, et que les impies seraient les vrais sages: pourquoi? parce que les impies chercheraient les véritables et solides biens, en s'attachant à la vie présente, au lieu que les justes souffriraient beaucoup, et se consumeraient de travaux, dans l'attente d'un bien imaginaire. Voyez-vous, chrétiens, comment ce savant évêque tirait des adversités des justes une raison invincible pour établir la foi d'une vie et d'une béatitude éternelle ? (Bourdaloue.)

1034. S'il ne doit point y avoir de jugement ni de supplice infligé au crime, il s'en suit qu'il n'y a point non plus de récompense réservée à la vertu. Voyez à quelles conséquences vous entraine un premier blasphème; il vous reduit à dire qu'un dieu essentiellement juste, bon et miséricordieux ne tient nul compte des efforts et des sacrifices de ses serviteurs. (Chrys.)

Vous seriez le plus dur le plus impitoyable des hommes; vous surpasseriez les animaux féroces en inhumanité; vous ne laisseriez pas à vos derniers moments sans récompense le dernier de vos domestiques de qui vous auriez reçu des marques d'affection. Vous affranchissez votre esclave, vous lui laissez quelque somme d'argent, quelque don; et dans l'impuissance où la mort vous mettra de lui témoigner vous-même l'intérêt qu'il a mérité de votre part, vous ne manquez pas de le recommander particulièrement à vos héritiers, à qui vous adressez les plus vives instances pour que ses services ne soient pas oubliés. Voilà ce que vous faites, vous, pour n'être pas en reste avec un simple serviteur; et le Dieu qui est la bonté infinie, le Dieu dont la charité pour les hommes ne connait pas de bornes, le Dieu qui leur a fait tant de bien n'aurait pas de récompenses à promettre à ses serviteurs. (Chrys.)

Quoi, vous voyez dans vos jeux olympiques, dans vos armées, partout, proclamer avec éloge et récompenser l'athlète qui a vaincu, le soldat qui s'est conduit vaillamment, tous ceux en un mot qui ont fait leur devoir; et il n'y aurait que Dieu qui n'eut rien à donner, pas même la plus modique rétribution, à ceux de ses serviteurs qui se sont sacrifiés tout entiers à son service ? Les plus justes et les plus saints des hommes, après une vie passée toute entière dans les pénibles exercices de toutes les vertus, n'auraient pas une autre destinée que les adultères, les meurtriers et les parricides ! Ils iraient s'anéantir dans les mêmes tombeaux? Car, à quoi bon tant de sacrifices, s'il n'y a rien après la mort, et si toutes nos espérances sont limitées à ce cercle étroit de la vie présente ? Si dans votre système, tout devient égal après la mort, entre ceux dont les mœurs avaient été si différentes durant la vie, tout l'avantage reste au méchant, et l'homme vertueux s'est condamné bien gratuitement aux afflictions; et Dieu n'est plus qu'un tyran, le plus cruel, le plus farouche qui fut jamais. Or voilà le comble du délire: voilà pourtant l'inévitable résultat de ces beaux raisonnements. Ah! quand nous n'aurions pas d'autres motifs pour détester une doctrine anssi désastreuse, c'en est assez de ces conséquences pour fixer tous

nos doutes, pour nous détourner du vice et nous attacher à la vertu quoi qu'il puisse nous en coûter. (CHRYS.)

Qui ne s'embarrasse point de l'avenir est au- dessous de l'animal (CHRYS.)

1035. Pour moi, disait saint Ambroise aux incrédules de son temps, je me fais honneur de croire des vérités si honorables à l'homme, *juvat hoc credere*, d'attendre des promesses si consolantes, *sperare delectat*. C'est se punir bien tristement soi-même, que de refuser de les croire, *non credisse pœna est*. Ah! si je me trompe, en aimant mieux attendre l'éternelle société des justes, dans le sein de Dieu, que me croire de la même nature que les bêtes, c'est une erreur que j'aime, qui m'est chère, et dont je ne veux jamais être détrompé : *Quod si in hoc erro, quod me angelis post mortem sociari malo, quam bestiis, libenter in hoc erro ; nec unquam ab hac opinione, dum vivo, fraudari patiar.* (Oraison fun. de Satyre, son frère.)

1036. Qu'on étudie, les cérémonies funèbres, de tous les peuples. Chez les anciens Romains, par exemple, on croyait que l'âme s'échappait avec le dernier souffle de la bouche, et, avant de la fermer, on y mettait une pièce de monnaie, afin que le mort eût de quoi payer son voyage pour l'autre monde. Quand on avait brûlé le corps et aspergé les cendres, tous criaient : « Puisses-tu être sauvé, adieu ! adieu ! »

1037. L'académicien Maxime Ducamp a écrit :

« A ceux pour qui la récompense n'est point de ce monde, nul sacrifice n'est onéreux. — Au delà de cette vie, ils aperçoivent un point éclatant vers lequel ils marchent sans détourner la tête : plus l'action est pénible, plus le dévouement est absolu, et plus le point lumineux grandit. — Ce sont donc des criminels, ceux qui cherchent à éteindre cette lumière. — Nier l'existence de l'âme et son immortalité, c'est chasser de l'homme le souffle inspirateur, c'est le condamner à la bestialité. »

1038. « Une créature ne périt que par une de ces quatre manières: 1. par la soustraction de la cause dont elle dépend et qui la produit, la lumière du soleil se retire quand le soleil disparaît; 2. par l'action violente d'une autre créature qui lui est contraire, c'est ainsi que l'eau s'évapore par le feu, que le feu s'éteint par l'eau, que la chaleur chasse le froid ; 3. par la destruction du sujet qui porte cet être, quand une muraille est démolie la blancheur qui la revêtait disparaît ; 4. par la privation de ce qui l'alimente : le feu s'éteint, si on n'y met du bois, la vie animale périt, si la nourriture lui manque. Or, l'âme raisonnabe ne peut périr d'aucune de ces manières. Elle n'a pour cause que Dieu, et Dieu ne retire pas ce qu'il donne à ses créatures. Si quelque créature périt, cela ne vient jamais immédiatement de Dieu : elle périt par l'effort et la violence d'une autre créature qui lui est contraire et opposée Or, l'âme étant une substance spirituelle, elle est au delà des atteintes de tout agent corporel, s'il n'est renforcé d'une vertu divine, qui lui donne le pouvoir de la brûler sans la consumer.

« Elle ne peut aussi périr par la destruction de son sujet ou de son appui ; car on ne peut pas imaginer qu'elle ait un autre appui que le corps, et tant s'en faut que le corps soit son appui et qu'elle dépende et relève de lui, qu'au contraire, il ne subsiste que par elle ; sans elle il n'a point de vie, de vigueur, de mouvement, ni de sentiment, comme cela se voit à la mort. Et Tertullien a dit, avec justesse : « L'âme ne s'endort pas avec le corps ; quand il est couché dans son lit, elle n'est pas abattue ; mais c'est alors qu'elle a coutume de se mouvoir, de s'agiter, de se promener et de rôder partout. Comment serait-elle capable de mourir, vu qu'elle n'est pas même capable de l'ombre et image de la mort, qui est le sommeil ?

« Enfin, elle ne peut périr faute d'aliment, comme le corps ; le corps ne se nourrit que de certaines choses, l'âme se nourrit de tout, et, ce qui est admirable, elle se nourrit d'elle-même. Comment peut manquer d'aliment celle à qui tout le monde sert de nourriture, et qui se nourrit d'elle-même ?

« Elle se nourrit de choses incorruptibles, immatérielles et éternelles, ce qui est encore un puissant argument qui montre son immortalité. *Unumquodque ex iis nutritur ex quibus constat ;* toute créature se nourrit de choses inférieures, ou égale

à soi; les créatures corruptibles se nourrissent de choses corruptibles, et, s'en nourrissant, elles détruisent leur être pour leur en donner un plus noble; la plante se nourrit d'éléments et elle leur en donne la vie; l'animal se nourrit de plantes, et il leur donne la vie sensitive; l'homme se nourrit d'animaux, et il leur donne en lui la vie humaine; l'âme se nourrit de choses incorruptibles, elle est donc incorruptible; elle se nourrit, se rend vigoureuse et se fortifie de la raison, de la vérité, de la vertu et des sciences, elle s'y plaît; et ces choses sont incorruptibles, non sujettes au temps, aux lieux, aux changements; car, que le tout soit plus grand que la partie, c'est une vérité reçue et avérée en tout temps, en tout lieu, en toute saison et en toute nation; l'âme donc est immatérielle, incorruptible et immortelle; et c'est avec vérité, mais avec sujet de frayeur pour nous, qu'il est dit dans l'*Apocalipse* que les réprouvés chercheront la mort et ne la pourront jamais trouver: *Quærent mortem, et non invenient; desiderabunt mori, et mors fugiet ab eis.* (Le Jeune.)

1039. Un médecin fameux à Rome et à Carthage exerçait de grandes charités envers les pauvres; saint Augustin dit que ce médecin lui avait raconté, qu'étant encore jeune, il commença à douter que l'âme étant séparée du corps, pût voir, ouïr, ou comprendre aucune chose; or, étant dans cette erreur, il s'endormit un jour, et pendant son sommeil, il lui apparut un beau jeune homme, qui lui dit: « Suis-moi; » ce que le médecin fit, et il le mena en une grande et spacieuse campagne, où d'un côté il lui fit voir des merveilles incomparables, et de l'autre il lui fit entendre un concert de musique très agréable, dont le médecin s'émerveilla. Quelque temps après, ce même jeune homme lui apparut derechef, et lui dit: « Me reconnais-tu bien? — Oui, répondit le médecin, je vous reconnais fort bien; c'est vous qui m'avez mené dans une campagne où vous me fîtes entendre un concert de musique très agréable. Mais comment me penses-tu voir et me connaître? dit le jeune homme, où sont tes yeux? Mes yeux, répondit le médecin, sont dans mon corps. — Et où est ton corps? — Il est dans mon lit. — Et tes yeux sont-ils ouverts ou fermés? — Ils sont fermés. — Mais s'ils sont fermés, comment peuvent-ils voir? — Confesse donc maintenant, puisque tu me reconnais, et me vois fort bien, tes yeux étant fermés, et que tu as ouï la musique, tu sens étant endormi, que les fonctions de l'esprit ne dépendent pas des sens; et que l'âme étant séparée du corps, ne laissera pas de voir, d'ouïr, de considérer et d'entendre très parfaitement. — Après avoir dit ces paroles, ce jeune homme disparut et laissa le médecin, qui dans la suite ne douta jamais plus de cette vérité. » (St. François de Sales.)

1040. D'Alembert, qui avec Diderot avait écarté le prêtre de la couche où Voltaire mourant se tordait de désespoir, demanda, avant de mourir, à voir le curé de Saint Cermain. Un de ses amis sortit, soi-disant pour l'appeler; mais il n'en fit rien. D'Alembert insiste; il sort de nouveau et rentre en disant que le prêtre était empêché, mais ne tarderait pas d'arriver. Le malade, effrayé d'attendre toujours fait porter un billet au curé par un de ses domestiques; mais quand le prêtre arriva, D'Alembert n'était plus qu'un cadavre. Malheur à ceux qui, de leur vivant, s'entourent d'amis impies!

1041. Un incrédule du XVIII siècle, Volney, se rendait du Havre à New-York par une belle journée, et il étonnait nos soldats par les impiétés qu'il débitait sur le pont du navire. Voici que les vents changent, la mer s'agite et un naufrage devient imminent. Que fait Volney? Il se rend au fond du navire; tremblant, il prie un bon religieux qu'il rencontre là de lui prêter son chapelet, et se met à le réciter de tout son cœur. L'orage s'étant dissipé, les soldats cherchent notre incrédule et se rient de sa peur et de son impiété. « On n'est athée qu'au coin du feu, répond Volney, l'athéisme ne vaut rien, quand la foudre gronde. »

1042. Le colonel Paqueron, directeur d'artillerie à la Rochelle, écrivait: « La science abstraite ne répond qu'à quelques-uns des besoins intellectuels de l'homme, la religion répond à toutes ses aspirations. Le savant sans la religion n'est qu'un

animal perfectionné, espèce fort dangereuse; le chrétien, même ignorant, est un homme civilisé, agréable à Dieu, utile à ses frères et fort commode aux gouvernements. On vante beaucoup la foi du charbonnier, et elle a sa valeur; mais je ne dédaigne pas du tout la foi des gens d'esprit. Le meilleur moyen de devenir savant, c'est de devenir pieux. C'est ce que ne comprennent point les savants du monde et c'est pour eux que le Seigneur a dit: « La vérité est caché aux superbes, mais elle est révélée aux petits. »

1043. IV. *Sur les objections contre la religion.* — Je sais que le monde se vante d'un fantôme d'honneur et de probité indépendant de la religion. Il croit qu'on peut être fidèle aux hommes, sans être fidèle à Dieu; être orné de toutes les vertus que demande la société, sans avoir celles qu'exige l'Evangile; en un mot, être honnête homme, sans être chrétien.

On pourrait laisser au monde cette faible consolation, ne pas lui disputer une gloire aussi vaine et aussi frivole que lui-même; et puisqu'il renonce aux vertus des saints, lui passer du moins celles des hommes. C'est l'attaquer par son endroit sensible et dans son dernier retranchement, de vouloir lui ôter le seul bien qui lui reste, et qui le console de la perte de tous les autres; et de le déposséder d'un honneur et d'une probité qu'il croit n'appartenir qu'à lui seul, et qu'il dispute même souvent aux justes.

Ne le troublons donc pas dans une possession si paisible et en même temps si injuste. Convenons qu'au milieu de la dépravation et de la décadence des mœurs publiques, le monde a encore sauvé du débris des restes d'honneur et de droiture; que malgré les vices et les passions qui les dominent, paraissent encore sous ses étendards des hommes fidèles à l'amitié, zélés pour la patrie, rigides amateurs de la vérité, esclaves religieux de leur parole, vengeurs de l'injustice, protecteurs de la faiblesse; en un mot partisans du plaisir, et néanmoins sectateurs de la vertu.

Voilà les justes du monde, ces héros d'honneur et de probité qu'il fait tant valoir; qu'il oppose même tous les jours avec une espèce d'insulte et d'ostentation aux véritables justes de l'Evangile.

Ces hommes vertueux dont le monde se fait tant d'honneur, n'ont au fond souvent pour eux que l'erreur publique. Amis fidèles, je le veux, mais c'est le goût, la vanité ou l'intérêt qui les lie; et dans leurs amis, ils n'aiment qu'eux-mêmes: bons citoyens, il est vrai; mais la gloire et les honneurs qui nous reviennent en servant la patrie sont l'unique lien et le seul devoir qui les attache; amateurs de la vérité, je l'avoue; mais ce n'est pas elle qu'ils cherchent, c'est le crédit et la confiance qu'elle leur acquiert parmi les hommes: observateurs de leur parole; c'est un orgueil qui trouverait de la lâcheté et de l'inconstance à se dédire.

Mais quand la probité du monde ne serait presque pas toujours fausse, il faudrait convenir du moins qu'elle n'est jamais sûre. Le juste peut tomber; mais la vraie vertu seule peut le défendre, ou le relever de ses chutes; elle seule marche sûrement, parce que les principes sur lesquels elle s'appuie sont toujours les mêmes; les occasions ne l'autorisent pas contre le devoir, parce que les occasions ne changent jamais rien aux règles; la lumière et les regards publics, sont pour elle comme la solitude et les ténèbres; en un mot elle ne compte les hommes pour rien, parce que Dieu seul qui la voit doit être son juge.

Trouvez, si vous le pouvez, la même sûreté dans les vertus humaines. Nées le plus souvent dans l'orgueil et dans l'amour de la gloire, elles y trouvent un moment après leur tombeau: formées par les regards publics, elles vont s'éteindre le lendemain, comme ces feux passagers, dans le secret et dans les ténèbres: appuyées sur les circonstances, sur les occasions, sur les jugements des hommes, elles tombent sans cesse avec ces appuis fragiles; les tristes fruits de l'amour propre, elles sont souvent sous l'inconstance de son empire: enfin le faible ouvrage de l'homme, elles ne sont, comme lui, à l'épreuve de rien.... Soyez bienfaisants, justes, généreux, sincères: vous pouvez être utiles au public; mais sans la grâce de Dieu vous devenez

inutiles à vous-mêmes : vous faites des œuvres louables aux yeux des hommes ; mais en ferez-vous jamais une vertu digne de mériter le ciel ? (D'après MASSILLON.)

1044. Brucker, écrivain et romancier de ce siècle, après quelques écarts redevint sérieusement chrétien. Une grande dame le vint visiter et lui fit des objections contre la doctrine catholique ; il n'eut pas de peine là-dessus à la convaincre. « Mais, ajouta-t-elle, les cérémonies, le culte extérieur de l'Eglise, comme c'est mesquin ! Avouez qu'il serait bien mieux de s'en passer. » Brucker, qui jusque-là avait été de la plus exquise courtoisie, se lève, prend la dame par la taille et lui dit : « Oh ! que tu as d'esprit. » La dame, indignée, recule en disant : « Pour qui me prenez-vous ? Vous ignorez donc les premiers éléments de la politesse ? — Madame, répondit Brucker, pardonnez-moi de n'avoir pas compris que vous exigiez pour vous le culte extérieur, auquel vous attachiez tout à l'heure si peu d'importance. Le culte extérieur n'est autre chose que les formes de la politesse que l'homme doit à Dieu. »

1045. L'homme composé de deux substances, doit à Dieu l'hommage entier de son être ; ou, pour parler le langage profondément philosophique du catéchisme, il doit connaître Dieu, l'aimer et le servir ; le connaître par sa pensée, le servir par ses sens. La nécessité d'un culte extérieur dérive donc de la nature de l'homme, être intelligent et physique. Un culte purement spirituel est le culte des purs esprits ; c'est le culte des anges ; mais ce n'est point celui de l'homme, qui par un effet de l'intime union de l'âme et du corps, doit entrer en société, soit avec Dieu, soit avec ses semblables, à l'aide des organes.

« Le culte, dit-on, que Dieu demande, est celui du cœur. Qui empêche qu'on ne dise de même : Les vertus que Dieu exige, sont celles du cœur, et d'en conclure qu'en aimant le prochain on accomplit toute justice ? Qu'elle pitié ! comme si l'amour ne se manifestait pas nécessairement par des actes extérieurs. Qui aime l'homme, sert l'homme ; et qui aime Dieu, le sert également. Le culte est l'action, comme la vertu ; et de même que chacun doit concourir par son action, dans les sociétés politiques, au maintien de l'ordre, d'où résulte le bonheur de l'homme, chacun aussi doit concourir par son action, dans la société religieuse, au maintien de l'ordre, d'où résulte la gloire de Dieu ; et comme le culte extérieur est un rapport qui dérive de la nature de l'homme, le culte public est un rapport qui dérive de la nature de la société.

« Cependant l'ignorance sourira de mépris au seul nom de culte ; elle ne voit pas que c'est lui qui conserve les croyances et nourrit l'amour. Des pratiques gênantes et puériles, de bizarres cérémonies : voilà tout ce qu'elle découvre dans cette sublime manifestation de la foi. Philosophe, ris, si tu veux, de nos génuflexions et de nos gestes, mais après avoir ri, dis-nous, ce que serait devenu le genre humain, s'il ne s'était agenouillé devant la croix ? A ton culte intérieur, qui consiste à s'exercer aux sublimes contemplations, compare le culte chrétien, qui consiste à s'exercer aux sublimes dévouements ; compte les vertus qu'ont fait naître les solitaires colloques avec l'Eternel, et celles qu'enfante tous les jours un seul regard jeté sur l'image de son Fils.

« Faibles esprits, qui vous venez briser contre les pierres de l'autel, comprenez maintenant cette parole : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul. Les hommages extérieurs, la prière, tous les actes de culte sont inséparables de l'adoration de l'esprit. L'amour nécessairement se manifeste au dehors ; et c'est en vain que secouant le joug de Dieu, et rompant les liens de sa société, vous osez dire : *Non serviam.* Malgré vous, il faudra servir : Vous servirez vos désirs, vos passions, vous en ferez des dieux, car tous ce que nous préférons à Dieu est Dieu pour nous ; vous leur rendrez le culte que vous refusez au Tout-Puissant. Vous vous adorerez vous-mêmes dans votre raison hautaine et dans votre orgueil insensé, *in omni colle sublimi ;* vous vous prosternerez devant vos vices, vous érigerez en temples les obscurs repaires de la prostitution, *sub omni ligno frondoso, prosternebaris meretrix ;* vous servirez mais bassement, comme un peuple avili sert le tyran

que le hasard lui donne, jusqu'à ce qu'emportés soudain par l'impétueux torrent de la justice, vous alliez encore, et à jamais, loin de l'éternelle source de l'amour et du souverain bien, servir, sans espérance, dans les régions désolées de la haine, et dans l'empire du souverain mal.» (De Lamennais.)

1046. Les saints s'appliquent si fort aux actes extérieurs de religion qu'ils peuvent paraître excessifs à nous qui sommes si tièdes et si froids. La sainte Eglise chante, en l'honneur de saint François de Borgia, que cent fois par jour, il fléchissait les genoux pour adorer le Très-Haut. Elle dit pareillement de saint Patrice, qu'il avait coutume de se prosterner cent fois par jour à terre pour adorer la Majesté divine. Marulle (auteur du XVI. siècle) rapporte que sainte Marthe fléchissait les genoux cent fois par jour et cent fois par nuit, pour adorer, comme régnant dans le ciel, Celui auquel elle avait donné l'hospitalité sur la terre. Nous lisons que saint Siméon Stylite, pratiqua un pareil nombre d'adorations sur la colonne où il faisait sa demeure.

§ II. — La religion catholique.

1047. Nous avons vu la nécessité de la religion pour l'individu, pour la famille et la société elle-même. Continuons ce sujet et apprenons quelle est la religion véritable.

1048. 1° *Toutes les religions sont bonnes, dit-on quelquefois.* — Quel absurde langage! C'est dire qu'il vaut autant adorer les oignons avec les Egyptiens ou les serpents avec les habitants du Dahomey que le vrai Dieu créateur du ciel et de la terre. C'est dire que les Juifs, qui ont crucifié le Fils de Dieu, sont aussi agréables à la divinité que les chrétiens qui adorent Jésus-Christ mort pour leur salut. C'est dire que le *oui* et le *non* sont vrais en même temps sur la même question, car les diverses croyances qui se partagent l'humanité, disent les unes *oui*, les autres *non* sur le même sujet. Si l'une a raison, l'autre a nécessairement tort. Puisqu'il n'y a qu'un Dieu, il n'y a qu'une foi, c'est-à-dire qu'une manière de l'honorer, et tous les hommes ont les mêmes devoirs à lui rendre. « De ce que la religion chrétienne n'est pas unique ce n'est pas une raison de croire qu'elle n'est pas la véritable. Au contraire, c'est ce qui fait voir qu'elle l'est. » (Pascal, *pensées.*)

Qui donc est assez insensé pour tenir un pareil langage : toutes les religions sont bonnes ? Ce sont les indifférents qui ne veulent pas se donner la peine de pratiquer une religion quelconque. Dans un sans-souci qui effraie, ils disent : toutes les religions sont bonnes, tout en pensant qu'il est inutile d'en embrasser généreusement une. Pauvres aveugles! et s'il y a une vraie religion, et que vous ne la pratiquiez pas, à quoi vous exposez-vous? Vous risquez non seulement vos affaires, votre commerce, l'avenir de vos enfants, votre vie même, toutes choses qui sont entre les mains de Dieu et par lesquelles il peut vous punir ; mais de plus vous jouez votre âme, votre éternité. Vous faites par votre négligence le scandale de votre famille et la ruine de la société dont la religion est le plus ferme appui. Etre irréligieux ou indifférent, c'est tout un. Les conséquences désastreuses de l'impiété sont aussi celles de l'indifférence. De quoi nous occupons-nous en ce monde, et qu'y faisons-nous, si nous ne mettons pas en sûreté notre âme pour l'éternité; et c'est la religion vraie qui nous préservera du malheur de nous perdre. Il est donc capital pour nous de connaître cette religion seule vraie et, après l'avoir connue, de nous y attacher de tout cœur. (*Voir la note 2 du n° 487, saint Josaphat.)*

1049. 2° *Puisqu'il est insensé de prétendre que toutes les religions sont bonnes et qu'on risque son salut en ne cherchant pas la religion véritable, quelle est donc la vraie religion ?* — C'est celle que Dieu a établie. Dieu ne peut être l'auteur que du bien, que du vrai. C'est évident.

1050. *(a) Dieu a donc établi une religion?* — Sans doute, et il pouvait seul l'établir. Dieu seul se connaît complètement lui-même et connaît parfaitement sa créature. Seul donc il pouvait nous apprendre ce que nous avons à faire pour lui plaire et nous sanctifier tout à la fois, n'est-ce pas au maître à tracer à ses serviteurs ce qu'ils ont à faire ? n'est-ce pas au père à régler la conduite de ses enfants (1) ? Etant notre père, Dieu ne nous a point abandonnés, et il a bien voulu nous apprendre à le servir. Jamais il n'a laissé l'homme sans lui faire connaître quelle religion il devait pratiquer. Aussi, la vrai religion est aussi ancienne que l'humanité. Et c'est ce qui prouve la fausseté des sectes nouvelles qui datent d'hier qui ont pour fondateur des imposteurs ou des libertins. La vraie religion date de la création de l'homme et elle a été révélée par Dieu à nos premiers parents, prêchée par les prophètes que Dieu s'est choisis, et enfin par le Fils de Dieu lui-même, la seconde Personne de la sainte Trinité, qui est venu sur la terre et a pris un corps et une âme comme nous. Les miracles qui ont environné son berceau et la croix sur laquelle il est mort, les prodiges qu'il a opérés sur la terre ont prouvé sa divinité. Ces miracles, comme l'écrivait à son fils le Chancelier d'Aguesseau, grand magistrat et grand savant du dix-septième siècle, ces miracles sont des faits aussi avérés, que les conquêtes d'Alexandre ou la mort de César. Et en montrant les sourds, les muets, les paralytiques qu'il avait guéris, les morts qu'il avait ressuscités, Jésus-Christ a pu dire sans crainte d'être démenti par ses ennemis eux-mêmes : « Je suis le Fils de Dieu ; si vous ne croyez pas à ma parole, croyez du moins à mes œuvres. » (V. nos 865, 2180.)

Ses œuvres en effet étaient divines, car Dieu seul a l'empire de la vie et de la mort. Sa doctrine était divine aussi bien que ses œuvres: sa morale fait de l'homme un ange. Les récompenses qu'il promet sont dignes d'un Dieu; les châtiments dont il menace les coupables, révèlent une justice infinie. C'est l'Evangile qui contient la doctrine de Jésus-Christ. Toutefois, quand Dieu fait une œuvre de laquelle dépend le salut du monde, il ne la fait point d'une manière tronquée et incomplète. Or, si l'Evangile du Dieu de vérité avait été abandonné à la merci de l'esprit humain, toujours facile à s'égarer, il eût été vite altéré ; et, de fait, toutes les erreurs ont voulu s'appuyer sur l'Evangile mal compris. Le fils de Dieu a dû donc prendre des mesures pour que sa parole, si nécessaire au salut du monde, ne fût pas corrompue par l'esprit de mensonge et arrivât intacte à tous les hommes

(1) (*a*) Il était fort difficile à la raison humaine de découvrir ce que l'homme devait savoir et faire pour atteindre sa fin. On prête à Aristote, le maître des philosophes païens ces dernières paroles: « Jai vécu dans le doute, je meurs dans les angoisses, je ne sais où je vais. O Etre des êtres, ayez pitié de moi! »

(*b*) Un des anciens amis de Brucker, célèbre écrivain converti, voulait lui prouver que la révélation, la foi, pouvait être utile dans les temps de barbarie, mais qu'aujourd'hui les propres lumières de l'homme civilisé suffisaient. Brucker prit sur sa table un livre et pria son ami de lire à haute voix. Pendant ce temps Brucker se hâte de fermer les volets de l'appartement. « Que fais-tu donc ? demande l'autre. — Mon cher, je te livre à tes propres lumières, » reprend Brucker, lui faisant sentir par là combien la raison humaine est ténébreuse, sans la lumière de la foi.

jusqu'à la fin des âges; car il est le Dieu de tous les siècles, et veut sauver les hommes de tous les temps. C'est pourquoi il a confié son Evangile à l'Eglise qu'il a établie, v. n. 859.

1051. *(b) Quels ont été les chefs de cette Eglise?* — Les Apôtres que Notre-Seigneur s'était choisis; à leur tête était Pierre dont Jésus-Christ avait fait la pierre fondamentale de l'édifice de son Eglise (2). Pendant trois ans, il les instruisit, leur confia tous ses secrets, leur enseigna tout ce que l'homme doit croire et pratiquer pour se sauver et leur ordonna de le prêcher partout: « Je suis avec vous, leur dit-il, jusqu'à la consommation des siècles. Je vous enverrai l'esprit de vérité afin qu'il demeure avec vous jusqu'à la fin. » Vous mourrez comme moi pour le salut du monde; mais vous laisserez après vous des successeurs qui continueront votre mission jusqu'à la consommation des siècles, tant qu'il y aura des hommes; et jusque-là l'Esprit de vérité sera avec eux. Pierre, tu seras crucifié comme moi, mais tu laisseras après toi un Pontife suprême qui gouvernera mon Eglise. Jean, Jacques, André, Philippe, vous serez martyrs; mais, après vous, vous laisserez des Evêques qui prêcheront mon Evangile, comme vous; ils seront sous la conduite du Pape, comme vous êtes sous celle de Pierre, et je serai avec eux et l'Esprit de vérité demeurera avec eux éternellement.

1052. Voilà la promesse du Dieu qui sait tenir parole. Elle se trouve dans l'Evangile que les ennemis mêmes de l'Eglise conservent. Les Apôtres, après la mort du Sauveur et son ascension glorieuse, après la Pentecôte où le Saint-Esprit est descendu sur eux, partent à travers le monde; ils n'ont ni crédit, ni talent, ni fortune, le Maître ne leur a pas même permis d'avoir un bâton; ils prêchent, ils font des prodiges qui étonnent; on les croit, bien que leurs paroles condamnent les superstitions alors en vogue et les corruptions qui débordaient. Les savants païens, les puissants se liguent contre eux; on les persécute, on les traîne dans les prisons, dans les arènes, sous les dents des bêtes féroces; ils meurent pour confesser la divinité de Jésus-Christ. « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger. » Ils meurent, mais leur sang est une semence de chrétiens, et Paul pouvait dire aux fidèles peu de temps après Notre-Seigneur: Votre foi est annoncée dans tout l'univers; et, au deuxième siècle de l'Eglise, Tertullien pouvait écrire: Nous remplissons vos places publiques, vos armées, nous ne vous laissons que vos temples.

1053. Après saint Pierre, un autre Pontife, héritier de sa foi, occupe le siège de Rome et commence cette chaîne non interrompue jusqu'à ce jour, de papes qui ont gouverné l'Eglise de Dieu. Après les Apôtres viennent les évêques unis au Pape. Ils prêchent aujourd'hui avec lui ce que nous a enseigné Jésus-Christ, ce que nous ont enseigné Pierre et les Apôtres: *Docentes omnia.* Ils enseignent tout ce qui est nécessaire au salut, Jésus ne leur a pas permis de

(2) « Ainsi, saint Pierre paraît le premier en toutes manières: le premier à confesser la foi (Matth. XVI, 16); le premier dans l'obligation d'exercer l'amour (Jean., XXI, 15, et suiv.); le premier de tous les Apôtres qui vit Jésus-Christ ressuscité des morts, comme il en devait être le premier témoin devant tout le peuple (I. Cor., XV, 5.); le premier quand il fallut remplir le nombre des Apôtres (Act., II, 14.); le premier qui confirma la foi par un miracle (Act., I, 15); le premier à convertir les juifs (Ibid. III, 6, 7.); le premier à recevoir les gentils (Ibid. II, 12.) le premier partout (Ibid., X). Qu'on ne pense point que le ministère de saint Pierre finisse avec lui: ce qui doit servir de soutien à une Eglise éternelle ne peut jamais avoir de fin. Pierre vivra dans ses successeurs, Pierre parlera toujours dans sa chaire. » (BOSSUET.)

rien retrancher; ils n'ajoutent rien non plus. L'Esprit de vérité qui est avec eux ne souffre pas qu'ils mêlent des erreurs à l'Evangile. (V. nº 1036.)

1054. La voilà cette Eglise de Jésus-Christ, la seule vraie, puisqu'elle seule remonte aux Apôtres; elle peut voir venir avec confiance chacune des hérésies qui naissent à travers les âges et lui dire: Qui t'a donné mission pour prêcher une doctrine nouvelle? De quel droit espères-tu trouver créance? Il n'y a que Dieu qui ait autorité sur les hommes et m'en a revêtu. Je possède la première; et si tu veux me déposséder, montre-moi tes titres, signés par Dieu lui-même qui m'a donné sa parole. Mais Dieu ne se déjuge pas; il ne renverse pas ce qu'il a fait pour la rédemption des hommes. La vérité ne change pas, elle demeure éternellement. Le ciel et la terre passeront, mais la parole de Dieu ne passera pas. Il a dit qu'il serait toujours avec son Eglise, il y est, et il y sera. Il pourra la laisser persécuter, il l'en a avertie: « Le disciple n'est pas au-dessus du Maître, a-t-il dit; ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront. » Mais il ne laissera pas altérer le dépôt de la vérité, et il ne souffrira pas que la haine de l'erreur triomphe; les puissances de l'enfer ne l'emporteront pas sur l'Eglise. Les miracles qui s'opèrent sans cesse dans son sein, les vertus admirables que pratiquent ses enfants, la Providence merveilleuse qui la protège sont et seront jusqu'à la fin, la preuve évidente de sa divinité. Les fondateurs des autres sectes chrétiennes n'ont même pas pu entre tous guérir un cheval boiteux, selon le mot plaisant d'Erasme. (V. nº 1064.)

1055. Quel bienfait d'être membre de cette Eglise romaine, que d'être les enfants du Pape! Quand un protestant croyait lancer l'injure à O'Connel le libérateur de l'Irlande, en l'appelant papiste, il se retournait aussitôt et lui répliquait hardiment: « Misérable! tu crois me faire injure, et tu m'honores: oui, je suis papiste, et je m'en glorifie. Cela veut dire que ma foi, par une suite non interrompue de papes, remonte jusqu'à Jésus-Christ, tandis que la tienne ne va pas au delà de Luther et de Calvin. Si tu avais une étincelle de bon sens, ne comprendrais-tu pas qu'en matière de religion, il vaut mieux dépendre du Pape que du roi, de la soutane que de la jupe? »

1056. Ceux qui veulent que l'Eglise s'accommode aux passions, aux préjugés du temps et lui reprochent comme un crime de ne pas suivre les évolutions des progrès modernes, font, en croyant la blâmer, son plus bel éloge. La société vient et dit: J'ai changé, Eglise, pourquoi ne changes-tu pas? — Dieu ne change pas, répond l'Eglise, ni moi non plus. — La science dit: J'ai fait des progrès magnifiques. — Ce qui est parfait ne peut progresser, celui-là seul acquiert à qui il manque quelque chose. Ma doctrine est divine, rien ne lui manque, on ne peut rien lui ajouter, Elle est comme Dieu. *Tu autem idem ipse es.* — Et ainsi s'accomplit la parole d'Isaïe: *Tabernaculum quod nequaquam transferri poterit.* Les particuliers, les sociétés se dissipent, les Etats sont détruits, les montagnes sont ébranlées et les collines tremblent (Isaïe XXXIII, 20.); mais mon tabernacle est inébranlable, *non auferrentur clavi ejus in sempiternum, et omnes funiculi ejus non rumpentur.* Il tomberait bientôt, si c'était l'ouvrage des hommes, il s'userait comme un vêtement; mais mes ouvrages sont plus solides, et ce qu'il y a de plus faible devient immortel entre mes mains. (V. nº 1066.)

1057. *(c) Comment expliquer les persécutions que la religion catholique a subies, puisqu'elle est la seule vraie Eglise de Dieu?* — Rien ne peut jus-

tifier la haine dont l'Eglise a été l'objet; mais il est facile de se l'expliquer. D'abord rien ne justifie les persécutions qu'elle a subies; car toujours elle s'est établie par la persuasion et jamais par la violence. Depuis son origine jusqu'à nos jours, elle n'a fait que répandre des bienfaits à travers les âges, pareille à un fleuve qui sème sur ses rives la fécondité. « O sainte Eglise romaine, s'écriait le philosophe Joseph de Maistre, tant que la parole me sera conservée, je l'emploierai pour te célébrer. Je te salue, Mère immortelle de la science et de la sainteté. C'est toi qui répandis la lumière jusqu'aux extrémités de la terre, partout où les aveugles souverainetés n'arrêtèrent pas ton influence et souvent même en dépit d'elles. C'est toi qui fis cesser les sacrifices humains, les coutumes barbares ou infâmes, les préjugés funestes, la nuit de l'ignorance, et partout où tes envoyés ne purent pénétrer, il manque quelque chose à la civilisation; les grands hommes t'appartiennent. » En effet, l'Eglise a délivré le monde de l'esclavage; elle a rendu au pauvre sa dignité, en faisant voir en lui un frère, un ami de Dieu; elle a assuré à la femme la liberté et les droits dont elle jouit dans la société actuelle; elle a donné à l'Europe et au monde la civilisation dont nos peuples modernes sont si fiers; elle a appris aux hommes à s'entr'aimer. Point de larmes qu'elle n'essuie, point de tristesse qu'elle ne console; et pourtant, ses fidèles ont été traqués pendant les premiers siècles comme des bêtes fauves: plus de quartorze millions d'entr'eux ont versé leur sang sous le fer des bourreaux; et plus tard, que de luttes l'Eglise a soutenues contre les hérésies, contre ses propres enfants qui déchiraient le sein de leur mère par leurs scandales et enfin contre l'impiété! Aujourd'hui encore que de haines contre elle! Quel mal a-t-elle fait à ceux qui voudraient la détruire? Le plus souvent elle les a instruits des vérités du salut, elle leur enseigne l'horreur du vice; elle les invite encore à rentrer dans la voie du ciel, et leur tend la main pour les y guider. L'Eglise est sur la terre l'image vivante du Sauveur. On a poursuivi et crucifié Jésus-Christ sans raison: *Persecuti sunt me gratis.* C'est là aussi le sort de l'Eglise: innocente comme son Fondateur, comme lui elle souffre et prie pour ses bourreaux. (V. nos 1067 et suiv.) Toutefois Dieu prend soin de la venger et l'histoire est pleine des traits de la vengeance poursuivant les persécuteurs de l'Eglise. (V. no 1070.) Ils sont donc bien aveugles ceux qui l'attaquent, ils ne ruineront pas l'Eglise qui est immortelle. « Je remuerai votre chandelier, dit Jésus à l'Eglise d'Ephèse. Je vous ôterai la foi. Je le remuerai; il n'éteint pas la lumière, il la transporte, elle passe à des climats plus heureux. Malheur à qui la perd; mais la lumière va son train; et le soleil achève sa course. » (BOSSUET.) Mais ceux qui ne veulent pas de sa lumière attirent sur eux la malédiction de Dieu. (V. nos 1071 et suiv.)

1058. *(d) Assurément rien ne justifie les persécutions auxquelles l'Eglise a été en butte, puisque comme son divin fondateur elle passe en faisant le bien. Dites-nous comment s'explique une si noire ingratitude des hommes envers elle?* — Il y a une haine éternelle du mal contre le bien, de l'erreur contre la vérité; cette haine s'allume dans toutes les âmes qui sont sous l'empire du mal et de l'erreur. Et c'est le secret des attaques auxquelles la religion catholique est en butte. Regardez ce qui se passe. Dans les journaux irréligieux, dans les réunions d'hommes sans foi, qui attaque-t-on? l'Eglise catholique seule, les seuls ministres du culte catholique. Les pro-

testants fondés par des moines apostats sont bien à l'abri; que dis-je, les protestants? S'élève-t-on même contre les musulmans, dont la religion abrutissante, établie par la force et à main armée, épuise l'homme et la société par la corruption qu'elle permet. Avez-vous entendu attaquer l'horrible culte des sauvages de l'Afrique centrale, qui adorent d'énormes serpents, et qui croient faire acte de religion en donnant leurs enfants en pâture à ces monstres? Loin de s'élever contre ces superstitions barbares, on dénigrera plutôt le pauvre missionnaire qui quitte tout pour aller civiliser ces sauvages; on le traitera au besoin de fanatique. Ah! c'est que toutes les croyances flattent plus ou moins les passions. Seule la religion catholique les condamne sans pitié; elle défend même une pensée coupable et tend à faire de l'homme un ange; elle nous lie les mains pour que nous ne fassions pas le mal; elle met un frein à nos cœurs pour que nous ne le désirions pas, elle enchaîne notre langue pour que nous ne disions rien de préjudiciable au prochain; elle ferme nos yeux pour que nous ne convoitions pas le bien d'autrui; et c'est pour cela que les passions s'arment contre elle seule. Va, religion catholique, disent-elles, tu veux nous enlever nos plaisirs, tu veux nous faire mener une vie céleste; mais nous aimons mieux vivre comme les animaux que comme les anges. Tu es trop parfaite pour nous; nous ne voulons pas de ta chasteté qui nous gêne, pas de ta pénitence que nous abhorrons, pas de ton humilité qui froisse notre orgueil. Garde ton ciel et laisse-nous les biens et les jouissances d'ici-bas. Et excités par leurs passions, tous les impies, tous les libertins s'unissent dans la même haine: les uns deviennent des persécuteurs cruels; d'autres non moins redoutables s'arment de la calomnie, de la raillerie, du mépris. Le nombre des ennemis de l'Eglise ne doit pas nous étonner. Le grand Benoît XIV a dit: «Quand les passions portent la bannière on est sûr d'avoir une longue procession. » (V. nº 1075.)

En voyant le mal conjuré contre la religion catholique, l'erreur, le mensonge unis au vice pour la détruire, j'en conclus qu'elle est divine. Et je l'embrasse de toute l'ardeur de mon âme. Viens à moi, ô religion, qui ne peux souffrir ni erreur ni vice; pure comme Dieu ton auteur, tu abhorres comme lui l'iniquité, c'est pour cela que je t'aime; fille du ciel, bannie des âmes terrestres, viens trouver dans la mienne un asile! J'aime ta vérité, j'aime ta pureté qui correspondent aux aspirations de ma raison et de mon cœur! Tes ennemis font ta gloire, tu n'a contre toi que ceux qui préfèrent la terre au ciel, le mensonge à la vérité, la jouissance à la vertu! Ils font ta gloire encore, parce que seule, désarmée, trahie par tous les puissants, tu triomphes de tous ceux qui t'attaquent! Il y a donc une main plus forte que toutes les haines qui te protège contre elle, c'est la main de Dieu. (V. nos 1087 et suiv.)

1059. Chrétiens, en voyant la religion catholique seule attaquée, elle qui n'a fait que du bien à ceux qui la haïssent, et toujours triomphante malgré la puissance et la perfidie de ses ennemis, sachez que c'est là la plus forte preuve de sa divinité, et attachez-vous davantage à elle. Si vous ne pouvez confondre ceux qui l'outragent, du moins, en entendant les blasphèmes vomis contre elle par les méchants, comprenez bien qu'elle est sainte, puisqu'elle ne pactise pas avec eux, et ne se fait point complice de leur crime. (V. nos 1090 et suiv.) Dites-leur, comme le saint Pape Symmaque le faisait à l'empe-

reur Anastase: « Si vous regardez comme une erreur la foi catholique, pourquoi ne pas la tolérer comme les autres erreurs? Si vous la regardez comme la vérité, il faut non la persécuter, mais la suivre. »

1060. *(e) Assurément la preuve la plus saisissante de la divinité de l'Eglise, c'est qu'elle soit la seule contre laquelle se déchaînent les méchants, et c'est aussi que toujours attaquée elle triomphe toujours. Toutefois, les calomnies lancées contre elle ne laissent pas de tromper les simples, et c'est pour cela qu'il est bon de réfuter une des accusations ineptes que l'on entend le plus souvent répéter: La religion catholique*, dit-on, *est une religion d'argent.* — Le premier qui a tenu un langage semblable, c'est Judas qui, trouvant mal à propos que Madeleine répandît un parfum de grand prix sur les pieds du Sauveur, dit, sous l'inspiration d'une sordide avarice: « Pourquoi cette perte inutile? » Il en est encore qui, comme lui, regrettent tout ce qui est dépensé en l'honneur de Dieu; et ils ne se plaignent pas de toutes les richesses qu'absorbent le luxe, la débauche, les jeux et une folle prodigalité! Qu'il serait à désirer, au contraire, que tout l'argent mal employé fût remis entre les mains des ministres de la religion; comme les pauvres et toutes les œuvres saintes s'en trouveraient bien! Est-ce donc bien regrettable que le prêtre catholique, qui consacre aux âmes son ministère et sa vie, trouve dans ce ministère même de quoi fournir à sa subsistance, ou au moins de quoi ne point endurer la faim? Qui fait la guerre à ses dépens? dit saint Paul; le pasteur n'a-t-il pas le droit de vivre du lait du troupeau?

C'est bien le cas d'appeler la religion une religion d'argent, aujourd'hui que l'Eglise est dépouillée de tout ce dont la générosité de ses enfants l'avait enrichie dans les siècles de foi, aujourd'hui que la plupart des prêtres ont pour tenir leur maison, en payer le service, faire l'aumône, 1,300 francs tout compris, casuel et honoraires de messes, c'est-à-dire un tiers de moins que ce qu'ont certains manœuvres dans les usines de nos villes! Il est si clair que la situation faite au Prêtre est à peine convenable, que ceux qui accusent la religion d'être religion d'argent, ne consentiraient pas à laisser un de leurs fils devenir prêtre, parce que cet état n'est plus assez avantageux à leur sens. Serait-on assez sot pour croire qu'il y ait eu jamais, même chez les païens, une religion où l'on n'ait eu aucune dépense à faire pour le culte et l'entretien des ministres sacrés? La vérité est qu'aujourd'hui il n'en est aucune en France, dont les ministres se contentent de si peu que les prêtres catholiques. Demandez aux pasteurs protestants combien ils reçoivent de l'Etat, et vous vous en convaincrez.

1061. *(f) La religion catholique nous fait croire des mystères que nous ne comprenons pas, dit-on encore.* — La vie, la mort, le temps, l'espace, tout est mystère autour de nous, jusqu'au brin d'herbe que nous foulons aux pieds, et nous voudrions qu'il n'y eût point de mystères dans la religion? Une religion sans mystères n'apprendrait rien à l'homme; elle le laisserait terre à terre et ne serait pas divine. « Eh, dit saint Augustin, accordons du moins à Dieu de pouvoir faire des choses dont nous convenions que nous ne pouvons pas les comprendre. *Deum demus aliquid posse, quod nos fateamur investigare non posse.* » Est-ce que Dieu n'en sait pas plus que nous, et n'a-t-il pas le droit de nous apprendre ce que nous ne comprenons pas? N'est-ce pas un bienfait qu'il nous accorde, quand il nous révèle les vérités,

qui sont hors de la portée de notre intelligence? Nous en plaindre, ce serait une ingratitude.

L'homme qui a courte vue, remercie celui qui lui offre des lunettes, à l'aide desquelles il verra au loin; et nous serions assez insensés pour ne pas remercier Dieu de ce qu'il nous fait connaître ce qu'il est, ce qu'il promet aux justes, ce qu'il réserve aux méchants, vérité qu'il nous importe tant de connaître, et que la courte vue de l'intelligence humaine n'aurait pas pu découvrir assez clairement. L'aveugle bénit celui qui lui parle des magnificences du ciel, de l'éclat des fleurs qu'il n'a jamais vues; il remercie celui qui l'avertit des précipices où il risque de tomber. Bénissons Dieu de ce qu'au lieu de nous laisser dans l'ignorance de ce qui nous intéresse le plus, il nous a appelés à son admirable lumière. (V. nos 1093 et suiv.)

1062. *(g) La religion catholique nous impose des obligations difficiles.* — Et qu'importe, si c'est aux prix de ses difficultés qu'il faut se sauver? N'est-il pas juste qu'il faille s'imposer quelque sacrifice pour gagner le ciel? Toutefois, le joug de Jésus-Christ est doux et son fardeau est léger, c'est le seul qui délasse celui qui le porte. La religion, qui ne semble faite que pour rendre l'homme heureux dans l'autre vie, fait déjà son bonheur sur la terre, comme nous le montrerons plus tard. Quelle vie que celle d'un homme qui observerait fidèlement depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse les commandements de Dieu et de l'Eglise! Quelle société que celle qui ne serait composée que d'hommes, dont l'Evangile serait la loi et qui l'observeraient parfaitement! (V. no 1105) Faites-en l'expérience, chrétiens; attachez-vous à cette religion divine, établie par Notre-Seigneur lui-même, prêchée par les Apôtres et par leurs successeurs, persécutée par les méchants, aimée par tous les saints; croyez ce qu'elle enseigne, pratiquez ce qu'elle ordonne, et vous ne tarderez pas de voir quelle différence il y a entre le juste et l'injuste, entre celui qui craint Dieu et celui qui l'offense. (V. no 1106.) Et vous, enfants séparés de l'Eglise catholique, qui croyez votre religion bonne, sachez que si vous êtes logiques, vous devez embrasser le catholicisme. Henri IV, roi de France, d'abord calviniste, demanda aux ministres protestants si on pouvait se sauver dans l'Eglise catholique. Ils répondirent qu'on le pouvait. Il demanda aux évêques si on pouvait se sauver dans le protestantisme, ils répondirent que non. Dans une affaire si grave, je dois prendre le parti le plus sûr, dit Henri IV, et il se fit catholique. (V. nos 1107 et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LE CATHOLICISME.

1063. Les nations commencent et finissent, elles passent avec leurs mœurs, leurs lois, leurs opinions, leurs sciences; une seule doctrine reste, toujours crue, malgré l'intérêt qu'ont les passions de n'y pas croire, toujours immuable au milieu de ce rapide et perpétuel mouvement; toujours attaquée et toujours justifiée; toujours à l'abri des changements qu'apportent les siècles aux institutions les plus solides, aux systèmes les plus accrédités; toujours plus étonnante et plus admirée à mesure qu'on l'examine davantage; la consolation du pauvre, et la plus douce espérance du riche; l'égide des peuples et le frein des rois; la règle du pouvoir qu'elle modère et de l'obéissance qu'elle sanctifie; la grande charte de l'humanité, où la justice éternelle, ne voulant pas que le crime même demeure sans espoir et sans protection; stipule la miséricorde en faveur du repentir; doctrine aussi humble que profonde, aussi simple qu'elle est haute et magnifique; doctrine qui subjugue les plus puissants

génies par sa sublimité, et se proportionne par sa clarté aux intelligences les plus faibles ; enfin indestructible, qui résiste à tout, triomphe de tout, de la violence comme du mépris, des sophismes comme des échafauds, et, forte de son antiquité, de ses preuves victorieuses et de ses bienfaits, semble régner sur l'esprit humain, par droit de naissance, de conquête et d'amour. C'est la doctrine de Jésus-Christ et de son Eglise.

1064. Quand sur la fin du XVII. siècle, les ministres protestants hollandais, débarqués sur les côtes du Malabar, invitèrent à embrasser leur hérésie, les Indiens évangélisés autrefois par saint François-Xavier, le chef des Paravas leur répondit: « Faites de plus grands miracles que notre grand père François et nous croirons que votre doctrine est meilleure que la sienne. Il a ressuscité six morts, ressuscitez-en dix. » A ce raisonnement les ministres n'eurent à répondre que par des injures, et ils se dérobèrent à la honte par un prompt départ. C'est ce qu'ils avaient de mieux à faire. Comment eussent-ils pu rendre la vie aux morts, quand le chef de leur secte ne savait que donner la mort aux vivants ! Calvin, en effet, ayant engagé à prix d'argent un nommé Brulé à faire le mort, vint avec une foule pour le ressusciter. Il lui ordonna donc de se lever ; mais Brulé ne bougea pas. Calvin cria plus fort, mais en vain. Les amis de Brulé essayent de le relever : il était mort tout de bon. C'est l'Eglise catholique seule que Dieu a marquée du sceau divin des miracles.

1065. « Si ma religion était fausse, je l'avoue, voilà le piège le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer, il était inévitable de ne pas donner tout au travers et de n'y être pas pris ; quelle majesté ! quel éclat de mystères, quelle suite et quel enchaînement de toute la doctrine ; quelle raison éminente ! quelle force invincible et accablante de témoignages rendus successivement, et pendant trois siècles entiers, par des millions de personnes les plus sages, les plus modérées qui fussent alors sur la terre, et que le sentiment d'une même vérité soutient dans l'exil, dans les fers, contre la vue de la mort et du dernier supplice !

1066. » Prenez l'histoire, ouvrez, remontez jusqu'au commencement du monde, jusqu'à la veille de sa naissance ; y a-t-il eu rien de semblable dans tous les temps ? Dieu même pouvait-il jamais mieux rencontrer pour me séduire ? Par où échapper ? où aller, où me jeter, je ne dis pas pour trouver rien de meilleur, mais quelque chose qui en approche ?...

» La religion est vraie ou elle est fausse : si elle n'est qu'une vaine fiction, voilà, si l'on veut, soixante années perdues pour l'homme de bien, pour le trappiste et le solitaire ; ils ne courent pas un autre risque ; mais si elle est fondée sur la vérité même, c'est alors un épouvantable malheur pour l'homme vicieux ; l'idée seule des maux qu'il se prépare trouble l'imagination ; la pensée est trop faible pour les concevoir, et les paroles trop vaines pour les exprimer. Certes, en supposant même, dans le monde, moins de certitude qu'il ne s'en trouve en effet sur la vérité de la religion, il n'y a point pour l'homme un meilleur parti que la vertu. » (La Bruyère.)

1067. « Il y a plaisir d'être dans un vaisseau battu de l'orage, lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point. Les persécutions qui travaillent l'Eglise sont de cette nature. » (Pascal.)

1068. « N'ayez pas peur, enfants de l'Eglise, dirons-nous avec Lacordaire, et tout en connaissant ce que l'homme peut contre l'ouvrage de Dieu, connaissez aussi ce qu'il ne peut pas. Oui, il y a une grande force dans l'homme, car Dieu est avec lui ; oui, il y a une grande force dans l'homme, car Satan est avec lui ; oui, il y a une grande force dans l'homme, car l'homme est avec lui-même ; mais Dieu à sa droite, Satan à sa gauche, et lui au milieu, l'homme n'est pas capable de détruire ni de créer un atome ; un atome suffit pour arrêter toute sa puissance éternellement : combien plus l'univers ! Soixante siècles au service de notre liberté ne nous ont pas donné la gloire de faire ou d'anéantir un grain de poussière ; combien plus nous résisterons la nature, la raison et la religion ! N'ayez donc pas peur ; ni vous qui doutez, ni vous qui croyez, n'ayez pas peur, Dieu est en tout ce qui est, il maintient tout ce qu'il a une

fois voulu ; et notre liberté, si sérieuse qu'elle soit, n'est que l'écueil où l'océan se brise en demeurant l'océan. Aussi, enfant de la vérité dans ce siècle profondément ému, j'écoute la tempête sans pâlir; je m'éclaire de la foudre qui tombe sur le temple, et, la tête appuyé au seuil du parvis, je dors le somme divin d'une infaillible foi. »

1069. Sophocle, ce poète immortel, fut accusé de démence par ses enfants, qui voulaient entrer en possession de ses biens. Pour toute défense, le poète lut à ses juges son dernier poème ; on couronna le glorieux vieillard, et ses indignes enfants furent flétris par l'opinion publique. Pour se défendre contre les accusations d'enfants rebelles, l'Eglise n'a qu'à montrer son Evangile, et à présenter ses œuvres.

1070. Des malades qui ont le goût dépravé, trouveront de l'amertume au miel. Qu'en conclure? que ce sont des malades. Ce n'est pas à la religion qu'il faut s'en prendre, si certains la blament, mais à leur aveuglement. (Chrys.)

1071. Un des plus acharnés, Néron, empereur romain, ou plutôt monstre couronné, vit ses soldats se révolter contre lui. S'étant éveillé pendant la nuit, il s'aperçoit que ses gardes eux-mêmes l'ont abandonné ; il s'élance hors de son lit, appelle ses amis, personne ne se montre. Il se met à courir dans les rues : toutes les maisons lui sont fermées. Il ordonne de faire venir un gladiateur pour lui donner le coup de la mort : aucun ne se présente. « Je n'ai donc plus, dit-il, ni ami ni ennemi ; » et il court pour se jeter dans le Tibre ; mais il n'en a pas le courage, il tire la boîte d'or dans laqu'elle il avait du poison, et on la lui enlève. Enfin un esclave affranchi lui offre sa maison de campagne, mais ses ennemis découvrent vite sa retraite, et, entendant les pas des chevaux qui le poursuivent, Néron, âgé de trente et un ans seulement, s'enfonce son épée dans la poitrine.

1072. Hunéric, roi des Vandales ariens, avait fait mourir un grand nombre de prêtres et d'évêques. La peste, la famine et mille autres fléaux fondirent sur son peuple ; lui-même fut saisi d'une maladie horrible, inconnue des médecins, qui l'étendit sur un lit de douleurs. Son corps tout entier enfla d'une manière effrayante. Rien ne pouvait calmer les douleurs qui le tourmentaient jour et nuit. Les vers lui sortaient par les parties inférieures du corps et ses chairs étaient corrompues comme celles d'un cadavre. Il perdit sa raison ; et, dans sa rage, il se maudissait lui-même, et se déchirait les bras avec les dents. Enfin il mourut dans ses accès de fureur et de désespoir.

1073. L'académicien Maxime Ducamp a écrit : « Le premier devoir de l'homme collectif est la charité ; la charité est le plus grand plaisir de l'homme vraiment religieux ; attaquer la religion qui provoque la charité et supprimer les associations qui l'exercent, c'est marcher vers la barbarie. »

1074. Une dame disait un jour à M. de Montesquieu, en lui parlant de l'auteur d'un ouvrage impie : « Dieu a là un bien sot ennemi. — Madame, répondit Montesquieu Dieu ne peut en avoir que de sots. »

1075. Maxence avait tué un homme, qu'il croyait être Constantin son rival, et ce n'était que son esclave. Quel ne fut pas son effroi quand, s'applaudissant de sa victoire, il vit paraître Constantin qui lui reprochait son crime. Les impies croient avoir anéanti la religion, parce qu'ils ont banni ou fait mourir ceux qui la servent, elle leur survivra, elle est immortelle.

1076. Comme l'a dit Lacordaire, l'un de nos plus redoutables crimes est de trahir la vérité et de travailler contre elle ; car c'est trahir notre premier bien, c'est nous frapper au sommet d'où descend notre gloire et notre félicité. Qu'est-ce que l'homme sans l'intelligence? et qu'est-ce que l'intelligence sans la vérité ? Si vous lui ravissez l'intelligence, il n'est plus que le roi découronné du monde animal; si, lui laissant l'intelligence, vous lui enleviez le don de la vérité, c'est lui creuser un abîme aussi profond que l'infini, le tourment d'une faim qui ne sera jamais rassassiée, une aspiration qui n'aboutit qu'à saisir les ombres dans un vide immense et trompeur. Quoi de plus affreux que ce sort ! quoi de plus criminel que d'en être le volontaire instrument! Aussi le mensonge fut-il toujours abhorré du genre humain, et même en

chose où sa légèreté paraîtrait excusable, il attire aux lèvres, qui se le permettent, un infaillible mépris. Nous ne pardonnons pas à l'homme qui, possédant le vrai y substitue sciemment la parole adultère de l'erreur. Combien moins Dieu et l'humanité pardonnent-il à ceux qui se lèvent de dessin formé contre les plus saintes doctrines que nous aient léguées les âges, et qui, désespérant de les vaincre par une pacifique discussion, s'arment contre elles de toutes les ressources de la ruse et de la violence; on l'a vu souvent, et il ne faut jamais perdre l'occasion de protester contre ces lâches conjurations de la force! on a vu des pouvoirs, institués pour la conservation de tous les droits et de tous les biens, déclarer une guerre ouverte au premier des droits qui est celui de connaître, au premier des biens qui est la vérité. Jaloux de l'empire qu'elle exerce, et qui est, en effet, le plus grand qui soit au monde, ils s'efforcent de la détrôner pour avoir à sa place et à leur profit le règne des intérêts et des passions. Tout leur va mieux que la vérité ; ils acceptent tout excepté elle, ils protégent tout excepté elle, ils donnent la liberté à tout excepté à elle. Ils la poursuivent si exclusivement, avec tant d'art et de persévérance, qu'ils la font reconnaître à cette marque même, et que leur persécution devient un signe de certitude qui la présente aux adorations légitimes de toute la terre. (LACORDAIRE.)

1077. « Sur ces simples observations, on peut juger de la bonne foi des écrivains qui ont prétendu que le christianisme s'était établi naturellement. En effet, il n'eut à surmonter que les intérêts, les passions et les opinions. Armé d'une croix de bois, on le vit tout-à-coup s'avancer au milieu des joies enivrantes et des religions dissolues d'un monde vieilli dans la corruption. Aux fêtes brillantes du paganisme, aux gracieuses images d'une mythologie enchanteresse, à la commode licence de la morale philosophique, à toutes les séductions des arts et des plaisirs, il oppose les pompes de la douleur, de graves et lugubres cérémonies, les pleurs de la pénitence, des menaces terribles, de redoutables mystères, le faste effrayant de la pauvreté, le sac, la cendre, et tous les symboles d'un dépouillement absolu et d'une consternation profonde; car c'est là tout ce que l'univers païen aperçut d'abord dans le christianisme. Aussitôt les passions s'élancent avec fureur contre l'ennemie qui se présente pour leur disputer l'empire. Les peuples à grands flots se précipitent sous leurs bannières, l'avarice y conduit les prêtres des idoles, l'orgueil y amène les sages, et la politique les empereurs. Alors commence une guerre effroyable ; ni l'âge ni le sexe ne sont épargnés, les places publiques, les routes, les champs même, et jusqu'aux lieux les plus déserts, se couvrent d'instrument de torture, de chevalets, de bûchers, d'échafauds; les jeux se mêlent au carnage; de toutes parts on s'empresse pour jouir de l'agonie et de la mort des innocents qu'on égorge ; et ce cri barbare : *les chrétiens aux lions*, fait tressaillir de joie une multitude ivre de sang. (DE LAMENNAIS.) — Aujourd'hui la persécution pour n'être pas sanglante, n'en est pas moins acharnée.

1078. « Comment se fait-il qu'une Religion si favorable à l'humanité ait des ennemis parmi les hommes ? Est-il possible que tant d'amour ne désarme pas la haine ? Hélas ! ce qui l'excite, cette haine, c'est la beauté, la perfection même de la loi évangélique. La sévérité des devoirs qu'elle impose effraie les passions, et l'on conteste le bien qu'elle fait, à cause du bien qu'elle ordonne de faire.

1079. « Il n'est point de sophisme plus commun que celui par lequel on rend le christianisme responsable de tous les crimes qui se permettent chez les peuples chrétiens. Il y a eu des guerres de Religion ; donc la Religion commande de verser du sang. Il y a des vols, des assassinats ; donc la Religion ne réprime ni le vol ni l'assassinat. Il existe de mauvais prêtres ; donc la religion n'est que le manteau dont le clergé recouvre ses désordres. Mais, dites-moi, pensez-vous que la morale soit une chimère, une source de calamités ? Si vous le pensez, je conçois que vous accusiez la religion. Si vous ne le pensez pas, répondez vous-même à notre objection, autrement, je la retorquerai avec plus de force contre la morale.

1080. « Assurément, c'est faire preuve d'une rare abnégation d'esprit, que de répéter ingénument de vieilles déclamations qui faisaient sourire de pitié Montesquieu. Voyez

avec quel dédain il écrase le sophiste Bayle : « Dire que la religion n'est pas un « motif réprimant parce qu'elle ne réprime pas toujours, c'est-à-dire que les lois « civiles ne sont pas un motif réprimant non plus. C'est mal raisonner contre la « Religion, de rassembler dans un grand ouvrage, une longue énumération des maux « qu'elle a produits, si l'on ne fait de même celle des biens qu'elle a faits. Si je « voulais raconter tous les maux qu'ont produits dans le monde les lois civiles, la « monarchie, le gouvernement républicain, je dirais choses effroyables.

« De quoi les hommes n'abusent-ils pas ? Ils abusent des aliments destinés à les « nourrir, des forces qui leur sont données pour agir et se conserver; ils abusent « de la parole, de la pensée, des sciences, de la liberté, de la vie ; ils abusent de « Dieu même. Faut-il pour cela, dire que ces choses sont pernicieuses ? Faut-il dire « qu'il n'y a de bon que le néant ?

« Les guerres, les massacres, et tous les forfaits dont le christianisme fut le prétexte, doivent si peu lui être attribués, que, pour ôter l'effet il aurait suffi d'accroître l'énergie de la cause prétendue. Quelques degrés de foi de plus, et la vertu triomphait avec la Religion. Qu'est-ce qu'un voleur, un meurtrier, un avare, un prêtre impitoyable, ou de mauvaises mœurs ? C'est un homme sans foi, ou d'une foi faible, puisqu'elle cède à la passion qu'elle devrait dompter ; c'est un rebelle que la Religion condamne à mort, s'il ne se condamne lui-même par le repentir; c'est un incrédule, ou dogmatique ou pratique, un athée conséquent ou le plus inconséquent des chrétiens. Il ne se commet donc pas dans le monde, un seul crime dont nous n'ayons droit de demander compte à l'incrédulité. C'est elle qui les produit tous, et même ceux qu'elle reproche arrogamment au christianisme ; c'est elle qui enfanta la Saint-Barthélemy ; c'est elle qui conduisit le fer de Ravaillac.

1081. « Sitôt donc qu'on écarte et les préjugés et les sophismes, il ne demeure en propre à la Religion que ses bienfaits. » (De Lamennais.)

1082. Hoc habet proprium ecclesia, dum persequitur, floret: dum opprimitur, crescit: dum contemnitur, proficit: dum laeditur, vincit: dum arguitur, intelligit: tunc stat, cum superari videtur. (Hilar.)

1083. Le parti de Dieu (l'Eglise), a dit Lacordaire, est doué d'une force qu'aucune autre n'a pu abattre, ni les siècles, ni les rois, ni les sages. Les siècles sont venus avec l'empire et les ruses de la durée; le parti de Dieu les a regardés couler et s'est servi d'eux pour leur survivre. Les rois ont tenu dans leurs mains toute la puissance de l'homme; le parti de Dieu a béni ou maudit leur passage, et, dans un cas comme dans l'autre, il a mis de la terre sur leur tête, et il est demeuré vivant. Les sages ont écrit des livres et se sont fait des noms; le parti de Dieu s'est emparé de leurs livres et maintenant que leur renommée en est plus qu'un souvenir sans vertu, il se sert encore de leurs cendres pour garantir sa propre immortalité. (Lacordaire.)

1084. L'empereur Julien l'apostat avait résolu de détruire le christianisme. L'édit de persécution était déjà envoyé en Afrique; et le fameux Libanius, confident de Julien, rencontrant un chrétien à Antioche, osa lui dire: « Que fait maintenant le Galiléen? » C'est de ce nom qu'il désignait Notre-Seigneur Jésus-Christ. « Il fait un cercueil pour ton maître, » répondit le chrétien. En effet, Julien part pour une expédition contre les Perses, et, au premier combat, au moment où il lève la main pour exciter les soldats, un dard le frappe entre les côtes et lui perce la poitrine. On rapporte que recueillant de sa main le sang qui coule de sa blessure, il le jette vers le ciel, en disant: « Tu as vaincu, Galiléen. » Il expire la nuit suivante. En effet, le Christ et l'Eglise ont triomphé de toutes les haines, et dans la basilique de Saint-Pierre à Rome, à côté de la statue de Charlemagne, on lit cette inscription: Le Christ triomphe, le Christ règne, le Christ commande.

1085. Quand Voltaire se frottait les mains, sur la fin de sa vie, en ricanant et en disant: « Dans vingt ans Dieu aura beau jeu, » le Christ faisait un cercueil où descendit Voltaire, après avoir expiré au milieu des tortures et du désespoir. Et quand

une autre puissance tenait captif le Pape, le Galiléen faisait un cercueil, le cercueil de Sainte-Hélène.

1086. Le duc de Wurtemberg disait: « Si j'avais eu des doutes sur la divinité de la religion, je n'eusse pu les garder au souvenir de la scélératesse que j'ai reconnue à Paris, dans les chefs du philosophisme. »

1087. Des impies demandaient à Laharpe quelle était sa religion. « Je suis chrétien, dit-il, parce que vous ne l'êtes pas. Une religion qui a pour ennemis mortels les plus mortels ennemis de toute morale, de toute vertu, de toute humanité, est nécessairement l'ami de la morale, de la vertu, de l'humanité; donc elle est bonne. »

1088. Le célèbre Hurter, historien de l'empire d'Autriche, était d'abord un pasteur prostestant de Schaffhouse, en Suisse; il fut élevé par ses mérites et par élection au titre de chef des pasteurs de son canton. Il étudiait et réfléchissait, et bientôt il quitta ses titres et sa secte. « Le spectacle des luttes que l'Eglise catholique subit dans notre siècle et le monde entier, a-t-il écrit, exerça surtout une influence décisive sur mon esprit; j'examinais la valeur morale des partis divers et les moyens de combats employés par les uns et les autres..... Voilà tous les faits qui me firent sérieusement réfléchir sur l'existence d'une institution qui sort renouvelée et fortifiée de la lutte contre tant d'ennemis franchement déclarés et hypocritement déguisés. » Hurter se fit catholique, et il est mort dans le sein de l'Eglise; son fils converti avec lui, s'est fait jésuite et a écrit une *Théologie dogmatique*.

1089. La raison humaine, laissée à elle-même, rejette tout ce qui l'abaisse, comme le cœur repousse tout ce qui le gêne. C'est pour cela que les religions de fabrique humaine sont plus ou moins accessibles à la raison et favorables surtout aux passions. Les philosophes et les hérétiques, par un effet de leurs courtes vues, peuvent bien admettre et proposer des doctrines qui deviennent incompréhensibles ou plutôt absurdes et contradictoires dans leurs déductions et leurs applications. Mais en général leur but et leur intention directe n'est point de proposer des vérités incompréhensibles, pas plus que des vertus héroïques et sublimes à pratiquer. C'est pour cela que chaque hérésie n'est que la négation d'un mystère qui confond la raison humaine ou d'une loi qui incommode les passions. L'incrédulité, à son tour, n'est que la négation complète de toute vérité cachée et de toute sainte loi, dans l'intérêt d'une raison orgueilleuse et de cœurs corrompus.

1090 Ce qu'il importe de noter, c'est que Dieu seul, dans une intention patente et avouée, peut révéler et imposer à l'homme des dogmes incompréhensibles et des sévères, une croyance au-dessus de la portée de la raison et une morale au-dessus des penchants du cœur.

1091. Si la religion nous proposait un Dieu compréhensible à notre raison, c'est alors que nous devrions nous montrer difficiles à croire, nous devrions nous en défier; un tel Dieu nous devrait être suspect. En effet, un Dieu que l'homme comprendrait pourrait très bien n'être qu'un Dieu d'invention humaine. Un Dieu accessible à la raison pourrait bien être l'œuvre de la raison. Ce Dieu, à force d'être trop humain, cesserait, par cela même, de paraître un être vraiment supérieur à la nature humaine. A force d'être facilement croyable, il ne paraîtrait plus qu'une rêverie, une fiction indigne de toute créance. Rien, en effet, n'est plus contraire à la raison que l'hypothèse d'une intelligence finie, comprenant les insondables profondeurs de l'infini.

1092. Dieu n'est Dieu qu'autant qu'il est infini, et par conséquent infiniment élevé au-dessus de la compréhension de mon intelligence. Un Dieu que je comprendrais serait un Dieu trop petit à mes yeux, il ne me paraîtrait pas digne de mes hommages. L'honneur et la gloire de l'homme consiste à ne courber son front, à ne plier son genou que devant l'infini et l'incompréhensible.

1093. Anne Gonzague de Clèves, princesse palatine, dont Bossuet a fait l'oraison funèbre, dans les égarements qui suivirent son précoce veuvage, avait perdu la foi, de telle sorte qu'il lui paraissait impossible de la retrouver. Dieu lui envoya un songe qu'elle raconte elle-même: « Elle crut que marchant seule dans une forêt, elle y

avait rencontré un aveugle dans une petite église. Elle s'approche pour lui demander s'il était aveugle de naissance ou s'il l'était devenu par quelque accident. Il répondit qu'il était aveugle-né. — Vous ne savez donc pas, reprit-elle, ce que c'est que la lumière qui est si belle et si agréable, et le soleil qui a tant d'éclat et de beauté? — Je n'ai, dit-il, jamais joui de ce bel objet, et je ne m'en puis former aucune idée. Je ne laisse pas de croire, continua-t-il, qu'il est d'une beauté ravissante. L'aveugle, parut alors changer de voix et de visage; et prenant un ton d'autorité: « Mon exemple dit-il, vous doit apprendre qu'il y a des choses très excellentes et très admirables qui échappent à votre vue, et qui n'en sont ni moins vraies, ni moins désirables, quoiqu'on ne les puisse ni comprendre ni imaginer. » C'est, en effet, qu'il manque un sens aux incrédules, comme à l'aveugle, et ce sens c'est Dieu qui le donne, selon ce que dit saint Jean: « Il nous a donné un sens pour connaître le vrai Dieu et pour être en son vrai Fils: *Dedit nobis sensum, ut cognoscamus verum Deum; et simus in vero Filio ejus.* (I. Jean, V, 20.)

« Notre princesse le comprit. En même temps, au milieu d'un songe si mystérieux, elle fit l'application de la belle comparaison de l'aveugle aux vérités de la religion et de l'autre vie; ce sont ses mots que je vous rapporte. Dieu, qui n'a pas besoin ni de temps, ni d'un long circuit de raisonnements pour se faire entendre, tout à coup lui ouvrit les yeux. Alors, par une soudaine illumination, elle se sentit si éclairée et tellement transportée de la joie d'avoir trouvé ce qu'elle cherchait depuis si longtemps qu'elle ne put s'empêcher d'embrasser l'aveugle, dont le discours lui découvrit une plus belle lumière que celle dont il était privé. Et, dit-elle, il se répandit dans mon cœur une joie si douce et une foi si sensible, qu'il n'y a point de paroles capables de l'exprimer.

« Elle s'éveilla là-dessus et se trouva toute changée. » (Bossuet.)

1094. Qu'entendons-nous tous les jours dans le monde, que des réflexions insensées sur les voies de Dieu! On lui demande sans cesse raison de la sagesse incompréhensible de ses conseils et des profondeurs de sa Providence: pourquoi il laisse tant d'infidèles sur la terre? pourquoi tous les hommes ne sont pas sauvés? pourquoi il a rendu le salut si difficile? pourquoi il a fait les hommes faibles? pourquoi il n'a pas parlé plus clairement sur la plupart des choses que nous devons croire? pourquoi il permet tant d'événements si funestes à la foi et à la gloire de son Eglise? que sais-je? Des questions éternelles, où l'on voit l'homme se jouer de Dieu; le vil esclave, vouloir faire rendre compte au Maître souverain, le vase de boue, demander à l'Ouvrier suprême pourquoi il l'a fait ainsi? le ver de terre rampant dans cet exil, où un abîme immense le sépare de son Dieu, oser lever les yeux au ciel pour changer ce qui s'y passe; donner des conseils au Seigneur; fournir à sa sagesse de nouvelles vues; condamner l'économie de la religion; s'en former un plan spécieux et plus plausible; oser réformer ce grand ouvrage, qui est la fin de tous les desseins de Dieu; et lui substituer les chimères de son propre esprit, et un ouvrage de confusion et de ténèbres.

1095. S'il faut respecter les secrets des rois dans la conduite de leurs peuples, et ne pas faire de vains raisonnements sur des démarches dont nous ignorons toujours les motifs; le secret du Roi des rois dans la dispensation des choses humaines, serait-il moins respectable; et serions-nous moins téméraires de mêler nos frivoles réflexions à ses conseils éternels, dont les causes profondes sont toujours cachées en lui seul, et dont nous ne connaissons jamais que ce qu'il veut bien nous en manifester lui-même?

Adorons les secrets de Dieu, mes frères. Si ce que nous connaissons de ses œuvres nous paraît si divin et si admirable, pourquoi ne pas conclure que ce que nous n'en connaissons point l'est aussi? S'il est si sage lorsqu'il agit à découvert, pourquoi se démentirait-il lorsqu'il se cache? Si la structure du monde que nous voyons est un ouvrage si plein d'harmonie, de sagesse et de lumière, pourquoi l'économie de la religion, que nous ne saurions voir, et qui est le chef-d'œuvre de

tous ses desseins, serait-il un ouvrage de confusion et de ténèbres? Et s'il a réglé avec tant de poids et de mesure les choses visibles, qui doivent périr, comment aurait-il laissé dans le désordre les choses invisibles, qui dureront autant que lui-même? (MASSILLON.)

1096. Il faut appliquer à la religion et à la loi chrétiennes les règles que l'on applique aux divers arts de la vie humaine. Nous donnons le nom de meilleur pilote à celui qui conduit le mieux un vaisseau; le meilleur médecin est celui qui soigne et guérit le mieux ses malades. Or, le propre de la religion étant d'honorer Dieu, de rendre les hommes vertueux, en les détournant des vices par ses défenses et par les châtiments qui en sont la sanction; il s'en suit que la plus parfaite religion sera celle qui produira avec le plus d'efficacité ce résultat. Ce privilège, la religion chrétienne le possède d'une manière beaucoup plus marquée que toutes les autres religions. C'est elle qui a donné au monde la plus nombreuse légion de saints et vertueux personnages. (B. L. DE GRENADE.)

1097. Toutes les religions humaines en dehors du christianisme sont indignes de Dieu; elles donnent de lui des idées fausses qui le déshonorent, elles tolèrent ou autorisent chez l'homme des pratiques qui défigurent en lui l'image de Dieu. Dieu est le modèle le plus accompli de tous les êtres intelligents, et tout culte qui abaisse l'homme, en l'empêchant de ressembler à Dieu, est un obstacle à l'amour de Dieu, qui est le droit suprême de Dieu et la fin de l'homme. L'amour *aut pares facit aut invenit.*

1098. Les mystères sont la plus éclatante confirmation de la vérité de notre foi. L'expérience nous apprend que tous les hommes qui ont voulu introduire dans le monde de nouvelles sectes et de fausses religions, pour séduire et entraîner plus facilement le peuple, aplanissaient devant lui le chemin du salut, et lui proposaient seulement des vérités faciles à croire et à professer; ils étaient sûrs d'échouer dans leurs projets en suivant une ligne de conduite opposée. Voyez Mahomet, le plus fameux des sectaires, voyez les hérétiques contemporains; ce qu'il y avait de pénible, d'ardu dans la religion, ils l'ont supprimé, et ils n'ont conservé que ce qui était commode et conforme aux appétits de la chair. Voilà comment s'explique le succès qu'ils ont obtenu auprès d'un certain nombre d'adeptes, que fascinait la douceur d'une telle doctrine. Mais la vérité, qui se préoccupe très peu de plaire ou de déplaire et qui n'a d'autre souci que de dire ce qui est la vérité, dis-je, suit une autre voie. Plus elle s'éloigne du chemin où ces apôtres de mensonges ont marché, plus elle mérite notre confiance. Aussi ne faisons pas un crime à la vérité de dire des choses ardues, conformes à la vertu et à l'honnêteté, et contraires à tous les goûts de notre sensualité; loin de témoigner contre elle, ces choses sont autant de preuves de faveur. D'ailleurs ne donnons-nous pas comme un fondement de notre foi qu'elle nous a été révélée et donnée par Dieu, et qu'elle n'est pas d'invention humaine? Il est donc juste qu'elle dépasse nos facultés et qu'elle nous enseigne des choses en rapport avec la sagesse infinie qui en est la source. Les animaux sans raison sont dirigés et conduits par la Providence divine; c'est pourquoi ils se révèlent à nous avec des propriétés supérieures à leur nature et même à la nôtre, comme celle de distinguer les herbes propres à les guérir dans leurs maladies, de pressentir les orages, le beau temps, la pluie, le changement des saisons, et de prendre les mesures nécessaires avant que ces accidents divers se produisent, pour n'avoir pas à en souffrir. Si donc nous tenons pour certain que la loi qui nous éclaire et nous dirige vient de Dieu et non des hommes, nous ne nous étonnerons pas qu'elle renferme des choses qui dépassent la capacité des hommes et en rapport avec la sagesse infinie dont elle découle; sans elle, comment savoir qu'elle est divine et non purement humaine, puisqu'elle ne serait pas supérieure aux forces de l'humaine sagesse?

Oui, il convenait que les vérités de la foi s'élevassent au-dessus de notre raison, afin qu'il n'y eût rien dans l'homme qui ne fût employé à l'amour et au service de son Créateur. Dieu a créé l'homme tout entier: tout en l'homme doit le servir,

surtout ce qu'il a de plus noble et de plus élevé, surtout ce par quoi il se rapproche de la Divinité! Or, entre toutes ses facultés, les plus nobles sont la volonté, la reine des puissances de notre âme, et l'entendement qui est le conseiller, qui nous distingue des animaux et nous rend semblables à Dieu. Si nous sommes obligés de servir le Créateur avec notre volonté, nous ne sommes pas moins tenus de lui consacrer notre entendement. Or, de même que la volonté rend principalement au Seigneur ce qu'elle lui doit lorsque nous la réprimons, lorsque nous la mortifions, en lui refusant par amour pour Dieu ce qu'elle aime le plus, et non quand nous suivons les impulsions de notre nature, à la façon des pères trop faibles envers leurs enfants; ainsi notre entendement servira Dieu véritablement en captivant, selon les paroles de l'Apôtre, la raison sous le joug de la foi et en croyant ce qui le dépasse, dès lors que Dieu ordonne de croire; Dieu qu'il faut aimer, et auquel il faut croire, parce qu'il est la souveraine bonté et la souveraine vérité. (B. L. de Grenade.)

1099. La différence qui existe entre le médecin d'un prince et son cuisinier, on peut aussi l'établir entre le véritable et le faux prophète. Le cuisinier ne fait attention qu'à la saveur des mets qu'il prépare; et le médecin ne tient compte que de la santé du prince; que les aliments soient savoureux ou qu'ils soient insipides, peu lui importe, pourvu qu'ils soient salutaires. C'est ainsi que les faux prophètes, sans égard pour les droits de la vérité, ne se préoccupent que de ce qui peut flatter les oreilles du peuple; c'est-à-dire qu'ils ne proposent à ce dernier que des choses faciles à croire, agréables à pratiquer, bien sûrs d'obtenir son adhésion par ce moyen comme on le voit par la loi de Mahomet. Les véritables prophètes n'ont aucun souci d'une semblable délicatesse et n'ont en vue que les intérêts de la vérité, qu'elle soit amère ou suave, qu'elle flatte ou choque le sens humain; ils ont mis leur confiance en Dieu, qui saura bien rendre croyables les mystères qu'ils annoncent en son nom et pour sa gloire. D'où il résulte qu'un signe frappant de la vérité d'une doctrine, c'est qu'elle s'élève au-dessus de notre raison et qu'elle heurte les goûts et les appétits de notre chair. (B. L. de Grenade.)

1100. Quand j'entends des gens s'élever contre la religion catholique, dont la divinité éclate d'une manière si admirable, sous prétexte qu'elle enseigne des vérités que nous ne pouvons comprendre, je crois entendre, selon l'expression de saint Athanase des hommes qui font le procès au soleil sous prétexte qu'il y a des nuages qui viennent l'obscurcir.

1101. Si Dieu n'avait pas ses secrets, qu'aurait-il de plus que les hommes à qui vous permettez pourtant d'en avoir. Vous ne trouvez pas mauvais que les hommes gardent leurs secrets sans que vous les pénétriez, à plus forte raison devez-vous ne pas demander à Dieu compte des siens. Quoi, Dieu est-il si impuissant qu'il ne puisse rien faire qui dépasse votre intelligence? Vous ne comprenez pas le mécanisme de tel ouvrage sorti de la main des hommes et vous prétendez embrasser tous les systèmes des opérations du Créateur tout-puissant? (Chrys.)

1102. La doctrine de l'Eglise, comme N. S. au milieu des Géraséniens, *transiens per medium illorum ibat*, passe toujours au milieu entre deux erreurs contraires. Car selon le mot de Tertullien *Ecclesia ut et Christus in medio latronum semper crucifixa est.* Les uns nient la Trinité des Personnes divines, les autres mettent en elle trois natures etc.

1103. De même que pour apprécier la véritable saveur des aliments, il faut que le palais soit sain; de même il est nécessaire que le palais de l'âme le soit aussi, pour apprécier la saveur de la doctrine des saintes Ecritures. Si le malade dont les palais est enflammé ou rempli d'humeurs mauvaises, ne peut juger de la qualité des mets; les hommes de mœurs corrompues, les hommes qui chérissent le mal, qui détestent la vertu, ne sont pas non plus bons juges de la doctrine qui, enseignant à bien vivre, condamne par cela même leurs habitudes et leur vie déplorables.

1104. Comment l'orgueilleux approuverait-il une doctrine d'humilité, l'impudique une doctrine de chasteté, l'irascible une doctrine de mansuétude, l'envieux une

doctrine de charité, l'avare une doctrine de libéralité ? Quand le divin Maître flétrissait dans ses prédications l'avarice, les pharisiens infectés de ce vice, l'accablaient de moqueries. (Luc. XVI.) Le véritable juge de la bonne doctrine est donc l'homme vertueux, celui dont aucun vice n'a corrompu le goût spirituel. Tel est le juge que reconnaît le Seigneur. Mettez devant un homme de ce genre toutes les lois qu'il y a eues au monde; il reconnaîtra, éclairé par une lumière supérieure en éclat à celle du jour, que la loi du Christ l'emporte incomparablement sur toutes les autres, par sa vérité, par l'esprit divin qui l'anime, par sa sainteté; il reconnaîtra qu'elle est en rapport de conformité beaucoup plus parfaite avec le flambeau de la raison allumé par le Créateur en nos âmes, qu'elle honore Dieu davantage, qu'elle sert mieux les intérêts de l'homme, et qu'elle combat plus efficacement ce qu'il y a de désordonné dans notre chair et dans nos convoitises. Oui, chargez l'homme vertueux de juger cette cause, et la doctrine chrétienne n'hésitera pas à comparaître devant son tribunal. (B. L. de Grenade.)

1105. D'ailleurs où est cette incompatibilité de l'Evangile avec la société ? Est-il incompatible avec les devoirs de l'amitié ? Mais c'est la religion toute seule, qui peut nous assurer des amis sincères et fidèles : avec les sentiments de la reconnaissance ? Mais c'est la piété véritable qui forme les bons cœurs : avec la joie des conversations et des commerces ? Mais ce sont nos crimes qui forment toute la noirceur et toute la bizarrerie de nos humeurs; et une conscience pure est la seule source de la joie et des vrais plaisirs : avec le lien du mariage ? Mais c'est la foi toute seule qui, rendant cette union sainte, la rend sûre et inviolable : avec les bienséances et les devoirs de la vie civile ? Mais c'est l'Evangile qui nous rend doux, humbles, affables, et qui nous persuade que nous devons toujours plus aux autres qu'on ne nous doit à nous-mêmes : avec les fonctions de la République ? Mais, si les maximes de l'Evangile gouvernaient les empires et les royaumes, on ne verrait ni l'abus de l'autorité, ni l'oppression des faibles, ni la mauvaise foi dans les affaires, ni des fortunes monstrueuses, et par l'opulence qu'elles étalent, et par les injustices qu'elles cachent; ni l'innocent devenu le jouet et la victime du fourbe; ni la société déchirée par les haines, empoisonnée par les jalousies ; ni enfin, les passions troubler et diviser les mêmes hommes que les seules passions réunissent.

Voulez-vous donc savoir en quoi l'Evangile est opposée à la société ? Aux vices qui la déshonorent, aux passions qui la troublent, aux débauches qui la renversent, au luxe qui répand la confusion et la misère. L'Evangile ne retranche que les désordres qui corrompent la société ; il en assure la paix, les devoirs, les bienséances. Vivez selon Dieu, et vous serez bon citoyen, bon sujet, bon mari, magistrat équitable, maître modéré, épouse fidèle, juste, désintéressée, charitable. Ne nous dites donc plus que la piété n'est pas compatible avec la vie du monde : du monde pervers et corrompu, il est vrai, du monde qui ne connaît pas Dieu, du monde qui est ennemi de toute vérité et de toute justice. Mais est-il nécessaire d'être fourbe, dissolu, voluptueux, injuste, vindicatif, irréligieux, pour vivre dans le monde ? Sont-ce donc les vices tout seuls qui doivent lier les hommes les uns aux autres ? N'est-ce pas là plutôt ce qui les désunit ? S'il reste encore de la bonne foi, de l'équité, de l'humanité, de la sincérité parmi les hommes, n'est-ce pas à la religion que nous en sommes redevables ?

La piété seule met tout à sa place : mes passions seules font que j'abuse de mes talents, de mes biens, de mon crédit, de mes places, de ma fortune; elles seules troublent l'ordre de la société, que l'Evangile assure et sanctifie. C'est de mon cœur tout seul, qui se révolte contre vous, ô mon Dieu : ma raison, mes lumières, ma conscience, mon repos, mes intérêts mêmes, tout sollicite en votre faveur : tout me presse de retourner à vous, les chaînes seules qui me lient à mes dérèglements, s'y opposent. (Massillon.)

1106. Malgré tous ses torts envers l'Eglise, Napoléon avait néanmoins rétabli le culte catholique en France. Ce grand acte fut pour l'empereur, dans ses dernières

années, un souvenir qui le consola dans le malheur : « Général, dit-il à Montholon, le fidèle compagnon de sa captivité, ce qui me console dans mes derniers moments, c'est d'avoir rétabli la religion catholique en France, car, sans la religion, que deviendraient les hommes ? »

1107 « Je n'aime pas ceux qui changent de religion, disait un prince protestant à M. le compte de Stolberg. — Ni moi non plus, dit M. le comte, car si mes ancêtres n'avaient pas changé de religion, je n'aurais pas été obligé de revenir au catholicisme. Un protestant qui se fait catholique ne change pas de religion, il ne fait que revenir à celle que ses aïeux avaient eu le tort de quitter.

C'est en effet un préjugé absurde et contradictoire dans la bouche des protestants que de dire qu'il ne faut pas quitter la religion de ses pères. Les protestants existaient-ils avant le XVI. siècle ? Assurément non, ils ne peuvent le nier ; leurs premiers ancêtres étaient donc catholiques ; et d'après ce prejugé même, ils doivent revenir au catholicisme. Si, sous prétexte que leurs pères sont protestants depuis trois siècles, ils se croient obligés de rester protestants, il en faut conclure que les païens ont mal fait d'embrasser le christianisme, que les juifs, que les musulmans, que les idolâtres font mal de se faire chrétiens ; et cependant les protestants eux-mêmes leur envoient des ministres pour les évangéliser. Ce préjugé est donc faux d'après leur propre aveu, et ne doit point les arrêter, quand ils veulent embrasser le catholicisme.

1108. « Et qu'on ne répète plus cette objection puérile : Nous suivons les traditions de nos pères. — Quoi donc ! Un enfant à qui son père n'a pas laissé de fortune, se croit-il interdite la faculté de s'enrichir ? Celui à qui ses parents n'ont pu donner d'instruction, se croit-il pour cela dans l'obligation de croupir dans l'ignorance paternelle ? Les fils d'un aveugle ou d'un boiteux voient et marchent. Loin d'imiter l'erreur de ses aïeux, l'homme doit rompre avec elle. Commencez donc par vous rendre compte de la voie suivie par votre père : si elle est bonne, suivez-la ; sinon, abandonnez-la pour prendre vous-même la route de la vérité et de la justice, et y faire marcher vos fils après vous. (Saint Méliton.)

1109. Sainte Mustiole était une riche romaine, parente de l'empereur Claude II. Etant encore païenne, elle entendit prêcher un prêtre chrétien, et en fut si frappée qu'elle résolut d'embrasser la foi. Elle persuada à sa mère Artémie d'en faire autant ; et toutes deux reçurent le baptême. Le père de Mustiole la fit fouetter comme une esclave. Mais bientôt Dieu le frappa de mort. Artémie mourut aussi, et Mustiole devint maîtresse de grands biens dont elle se servit pour secourir les pauvres. L'empereur Aurélien voulut l'en dépouiller, et Mustiole prit la fuite et se retira à Chiusi. Le persécuteur l'ayant découverte, Mustiole comparut devant Turcius, lieutenant de l'empereur, qui lui dit : « Pourquoi suivez-vous une autre voie que celle de vos ancêtres ? — Parce qu'ils suivaient une mauvaise voie qui conduit aux abîmes éternels. » Turcius lui fit enfoncer dans la tête une broche de fer, et ainsi elle mourut martyre.

1110. Un ambassadeur de France en Angleterre, étant revenu d'une maladie mortelle, quelques seigneurs protestants lui demandèrent s'il n'aurait pas été affligé de mourir et d'être enterré parmi les prostestants. « Non, répondit-il, j'aurais seulement ordonné de creuser une fosse un peu plus profonde et je me serais trouvé parmi les catholiques. » Une religion qui date d'hier ne peut être celle du Christ. On l'appelle Réforme. Belle réforme, en vérité, que celle qui supprime la virginité, l'abstinence, le jeûne, l'indissolubilité du mariage, le sacrement de pénitence et même le purgatoire. Ce serait commode de l'embrasser, si elle osait encore nier l'enfer.

1111. Voici quelques passages des Pères à l'adresse des hérétiques de tous les temps. « Je suis tombé, dit saint Augustin, parmi des hommes qui avaient à la bouche un piège du démon, et une sorte de glue faite avec un mélange de votre nom, mon Dieu, de celui de votre Fils et de l'Esprit consolateur. Ces noms étaient sans cesse sur leurs lèvres ; mais ce n'était qu'un son et un bruit de langue ; car leur cœur était vide de la vérité. Ils disaient vérité, vérité, et jamais elle n'était en eux. — Corneille de Lapierre les appelle des loups ravisseurs sous la peau de

brebis, des renards qui ravagent la vigne ; saint Cyprien, les singes des vrais chrétiens ; il dit que ce sont des hôteliers qui mêlent leur vin doux à la ciguë, leur liqueur au poison ; saint Pierre compare leur crime à celui des démons.

1112. Le père de saint François de Sales avait en horreur la religion protestante qu'il tenait pour fausse, par le fait seul que, sortie naguère du cerveau de quelques hommes sans mœurs, elle était plus jeune que lui de douze ans. Il l'appelait un champignon qui s'était formé en une seule nuit du limon de la terre.

1113. Le curé d'Ars reçut un jour la visite d'un riche protestant, qui ne se fit pas connaître ; en le congédiant, il lui remit une médaille. « Vous ne savez pas, répondit le visiteur, que je suis protestant ; mais j'espère quand même être un jour au ciel avec vous. — Pour être unis au ciel, répondit le vénérable Vianney, il faut l'être sur la terre ; où l'arbre tombe il reste. — J'ai foi, reprit le protestant, à la parole du Christ : Celui qui croit en moi aura la vie éternelle. — Le Christ a bien dit d'autres choses : *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise*, etc. *Il n'y aura qu'un troupeau et un seul pasteur.* Il n'y a pas deux manières de servir Dieu, il n'y en a qu'une bonne, mon ami, c'est celle dont il veut être servi. » Là-dessus le saint curé salue son visiteur, qui, réfléchissant à ces paroles, ne tarda pas de se faire catholique.

1114. Toutes les hérésies viennent du libertinage, et y conduisent. « L'hérésie protestante affecta d'abord le nom de réforme ; mais si elle en affecta le nom, peut-être ne lui faisons-nous point de tort, en disant que c'est une de celles qui en négligèrent le plus la vérité ; et peut-être pourrions-nous, sans lui faire insulte et sans lui rien imputer que ses propres maximes, la détromper par elle-même et la convaincre. Car nous n'aurions qu'à lui opposer le langage de ses premiers pasteurs, pour lui montrer l'illusion de la vaine réforme qu'elle s'est attribuée ; et elle ne désavouerait pas que ces faux ministres prêchant aux peuples, ne leur fissent souvent ces leçons : Prenez garde, mes frères, leur disaient-ils ; on vous a fait entendre que c'était par les bonnes œuvres qu'il fallait se sauver ; on vous a trompés, elles sont inutiles pour le salut. On vous a dit que le juste devait veiller continuellement sur soi-même pour ne pas déchoir de la grâce : abus ; quand on a une fois la grâce, quelque crime que l'on commette, on ne la perd jamais. On vous a fait accroire que vous aviez une liberté pour résister aux tentations : erreur ; il n'y a plus de liberté dans nous, et c'est un terme qui ne signifie rien. On vous a nourri dans la crainte des jugements de Dieu ; cette crainte est criminelle et réprouvée. On vous a prêché la pénitence comme nécessaire, et moi je vous déclare, disait Calvin, que par la grâce du baptême tous vos péchés commis et à commettre, sont déjà remis. On vous a persuadé qu'il y avait beaucoup à faire pour gagner le ciel ; rien du tout : croyez, et vous voilà justifiés, cela suffit. Au reste défaites-vous de mille superstitions importunes qui vous gênent. Etes-vous prêtres ? Renoncez au célibat, nous vous en donnons le pouvoir. Etes-vous religieux ? Abandonnez votre profession, et nous vous recevrons parmi nous. Mais j'ai promis à Dieu la continence : cette promesse est folle et impie, répondait Luther. Le joug de la confession vous pèse-t-il ? Secouez-le hardiment et sortez de cet esclavage. Etes-vous assujettis au jeûne du carême ? C'est une invention des hommes. Mais l'Eglise le commande ; laissez parler l'Eglise, elle n'a nulle autorité pour lier vos consciences. Mais il faut lui obéir comme à notre mère : oui, par cérémonie et par police, mais non pas sous peine de péché. Car encore une fois, ce sont là les dogmes de créance et de pratique qu'ils débitaient, et je me croirais coupable d'y rien ajouter. Or dites-moi, mes chers auditeurs, si la vérité et la pureté de la loi chrétienne pouvaient s'accommoder de tout cela ? » (BOURDALOUE.)

1115. L'apôtre saint Jude nous donne la marque à laquelle on reconnaîtra toujours les schismatiques et les hérétiques : Ce sont ceux qui se séparent eux-mêmes. C'est une tache ineffaçable : et les apôtres, craignant pour les fidèles la séduction de ces trompeurs, se sont accordés à en donner ce caractère sensible. Ils rompront avec

tout le monde; ils renonceront à la religion qu'ils trouveront établie, et s'en sépareront. Ils ont toujours sur le front ce caractère d'innovation, selon la prédiction des apôtres.

Nulle hérésie ne s'en est sauvée, quoi qu'elle ait pu faire. Ariens, macédoniens, nestoriens, pélagiens, eutychiens, tous les autres dans quelques siècles qu'ils aient paru, loin ou proche de nous, portent dans leur nom, qui vient de celui de leur auteur, la marque de leur nouveauté. On nommera éternellement Jéroboam, qui s'est séparé, et qui a fait pécher Israël. Le schisme est toujours connu par son auteur : la plaie ne se ferme pas par le temps; et pour peu qu'on y regarde de près, la rupture paraît toujours fraîche et saignante. (Bossuet.)

1116. De même les hérésiarques qui ont fondé des sectes nouvelles parmi les chrétiens, ont bien pu rendre la foi plus facile et en même temps moins soumise, en niant les mystères qui passent les sens. Ils ont bien pu éblouir les hommes par leur éloquence et par une apparence de piété, les remuer par leurs passions, les engager par leurs intérêts, les attirer par la nouveauté et par le libertinage, soit par celui de l'esprit, soit même par celui des sens; en un mot, ils ont pu facilement, ou se rompre, ou tromper les autres, car il n'y a rien de plus humain; mais outre qu'ils n'ont pas pu même se vanter d'avoir fait aucun miracle en public, ni réduire leur religion à des faits positifs dont leurs sectateurs fusssent témoins, il y a toujours un fait malheureux pour eux, que jamais ils n'ont pu couvrir, c'est celui de leur nouveauté. Il paraîtra toujours aux yeux de tout l'univers, qu'eux et la secte qu'ils ont établie, se sera détachée de ce grand corps et de cette Eglise ancienne que Jésus-Christ a fondée, où saint Pierre et ses successeurs tenaient la première place, dans laquelle toutes les sectes les ont trouvés établis. Le moment de la séparation sera toujours si constant, que les hérétiques eux-mêmes ne le pourront désavouer, et qu'ils n'oseront pas seulement tenter de se faire venir de la source par une suite qu'on n'ait jamais vue s'interrompre. C'est le faible inévitable de toutes les sectes que les hommes ont établies. Nul ne peut changer les siècles passés, ni se donner des prédécesseurs, ou faire qu'il les ait trouvés en possession. La seule Eglise catholique remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne peut lui être contestée. Sa loi vient au-devant de l'Evangile; la succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une même suite avec celle de Jésus-Christ; être attendu, venir, être reconnu par une postérité qui dure autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons : *Jésus-Christ est aujourd'hui, il était hier, et il est aux siècles des siècles.* (Hébr. xiii. 8.)

Ainsi, outre l'avantage qu'a l'Eglise de Jésus-Christ d'être seule fondée sur des faits miraculeux et divins qu'on a écrits hautement, et sans crainte d'être démenti dans le temps qu'ils sont arrivés; voici, en faveur de ceux qui n'ont pas vécu dans ces temps, un miracle toujours subsistant, qui confirme la vérité de tous les autres : c'est la suite de la religion toujours victorieuse des erreurs qui ont tâché de la détruire. Vous y pouvez joindre encore une autre suite, et c'est la suite visible d'un continuel châtiment sur les Juifs qui n'ont pas reçu le Christ promis à leurs pères.

Ils l'attendent néanmoins encore, et leur attente toujours frustrée fait une partie de leur supplice. Ils l'attendent, et font voir en l'attendant qu'il a toujours été attendu. Condamnés par leurs propres livres, ils assurent la vérité de la religion; ils en portent pour ainsi dire, toute la suite écrite sur leur front; d'un seul regard on voit ce qu'ils ont été, pourquoi ils sont comme on les voit, et à quoi ils sont réservés.

Ainsi quatre ou cinq faits authentiques, et plus clairs que la lumière du soleil, font voir notre religion aussi ancienne que le monde. Ils montrent, par conséquent, qu'elle n'a point d'autre auteur que celui qui a fondé l'univers, qui tenant tout en sa main, a pu seul et commencer, et conduire un dessein où tous les siècles sont compris. (Bossuet.)

1117. Qui êtes-vous, peut dire l'Eglise aux novateurs; depuis quand et d'où êtes-vous sortis? que faites-vous chez moi, n'étant pas des miens? à quel titre, Marcion

coupez-vous ma forêt? qui vous a permis, Valentin, de détourner mes canaux? qui vous autorise, Apelle, à ébranler mes bornes? Comment osez-vous penser à vivre ici à discrétion? C'est mon bien. Je suis en possession depuis longtemps; je suis en possession la première, je descends des anciens possesseurs, et je prouve ma descendance par des titres authentiques. Je suis héritière des Apôtres, et je jouis conformément aux dispositions de leur testament des biens qu'ils m'ont laissés. Pour vous, ils vous ont renoncés et désnérités comme étrangers et comme ennemis. Mais pourquoi les hérétiques sont-ils étrangers et ennemis des Apôtres? parce que la doctrine que chacun d'eux a instituée et adoptée suivant son caprice est directement opposée à la doctrine des Apôtres.

La persécution fait des martyrs, l'hérésie ne fait que des apostats.

L'hérésie vient de la curiosité. « Si je cherche, c'est que je n'ai pas encore trouvé ce que j'ai perdu. » (Tertul.)

Tu varies, donc tu erres, a dit Tertullien. Il en est qui, attachés aux institutions de leurs ancêtres, ne se croient pas permis de renoncer même aux erreurs qui leur ont été transmises. Changer de croyance, serait, selon eux, une coupable infidélité. Ils ne voient pas que changer en mieux, ce n'est pas légèreté, mais vertu; ce n'est pas un sujet de reproche, mais un effet de la grâce.

1118. Les protestants n'ont pas lieu de se vanter de leur nombre. Du moment où ils prêchent l'abolition du jeûne, de la mortification, de l'obéissance à l'Eglise etc., ce n'est pas un prodige qu'ils aient des adeptes; c'en serait un qu'ils n'en eussent point. Ce serait une merveille de voir un ruisseau remonter les flancs d'une montagne; mais ce n'en est pas une de le voir descendre à la vallée.

Qui ne plaindrait le malheureux qui risquerait de s'embarquer sur l'océan dans un navire troué, en disant: il peut se faire que je ne périsse pas. N'est-ce pas l'image de ceux qui se hasardent à vivre et à mourir dans une religion douteuse en disant: Il peut se faire que je ne me damne pas.

1119. *Schisme.* Caïn se rendit coupable du meurtre de son frère, et pourtant il ne fut pas puni de mort; Dieu mit sous sa propre garde le fratricide. Les Ninivites s'étaient attachés au culte de divinités étrangères; mais à la voix du prophète ils firent pénitence, et Dieu agréa leur repentir. Mais les Lévites infidèles entreprennent de détacher les enfants d'Israël de l'obéissance due au grand prêtre Aaron, ils entraînent une partie du peuple dans la révolte, ils osent envahir le sacerdoce auquel ils n'avaient pas de droit et brûler sur l'autel du Seigneur un encens adultère: le Seigneur, qui hait la division, ne put voir leur crime avec indifférence; sa colère, qui avait pardonné à Caïn, aux Ninivites, se montra implacable envers les schismatiques; leur crime fut jugé impardonnable: Dieu envoya une faim dévorante à la terre; aussitôt elle ouvre une gueule énorme, les engloutit avec avidité, et se renferme sur sa proie, ces misérables plutôt ensevelis que morts, tombent dans les abîmes de l'enfer. Que direz-vous à cet exemple, vous qui nourrissez le schisme et le défendez impudemment? Les premiers prévaricateurs ont été punis à l'instant même pour que leur châtiment servit de leçon à ceux qui les imiteraient; les autres il les réserve à son jugement. (Saint Optat.)

1120. Ce que J.-C. avait dit à Pierre, il le répète après sa résurrection: *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* Répondez, juifs, incrédules, qu'avez-vous à objecter à ces paroles? L'oracle n'est-il pas évidemment justifié par le fait? Malgré toute l'opiniâtreté de vos résistances, n'avons-nous pas sous les yeux le témoignage des triomphes de l'Eglise? Combien de guerres n'a-t-on pas suscitées contre elle? Quelles formidables armées l'ont combattue! que d'instruments de mort ont été déployés! que de tortures! que de supplices divers la rage de ses ennemis n'a-t-elle pas inventés sans pouvoir l'ébranler à ses commencements!

§ III. — La Foi.

1121. La religion est nécessaire ; il n'y a qu'une religion bonne et vraie, c'est celle que Dieu a établie : c'est la religion catholique (1). C'est donc à elle qu'il faut nécessairement nous attacher, comme à la planche de salut que Dieu a offerte à l'homme, à la famille, à la société ; or, être attaché à la religion, c'est d'abord croire les vérités qu'elle nous enseigne, c'est avoir la foi. Ce devoir, le plus essentiel de tous, fera le sujet de cet entretien.

1122. 1° *Qu'est ce qu'avoir la foi ?* — C'est croire sur la parole d'un autre ce que l'on n'a pas vu. Nous croyons qu'il existe une ville en Chine que l'on nomme Pékin. Personne d'entre nous ne l'a vue peut-être ; et nous ne doutons pas de son existence ; nous avons la foi en la parole des voyageurs qui l'ont visitée. C'est là une foi humaine. Croire sur la parole de Dieu, c'est la foi religieuse et divine dont nous traitons ici. Cette foi divine, c'est une vertu par laquelle nous sommes fermement convaincus des vérités révélées par Dieu et enseignées par son Eglise. Elle est le fondement de nos espérances, la preuve de ce que nos regards ne découvrent point. La foi perce le nuage des obscurités de notre raison, elle nous fait connaître Dieu, elle nous éclaire de sa lumière, elle nous apporte l'espoir de le voir un jour, tel qu'il est, de posséder sa béatitude et ses richesses infinies, elle nous communique des pensées, des sentiments surnaturels, elle ajoute une vie divine à notre vie. (V. nos 4590 et suiv.)

1123. 2° *La foi est-elle nécessaire ?* — Comme le fondement à un édifice, comme la racine à l'arbre. Elever une maison en l'air, c'est chose imposible, tout aussi bien que de faire produire des fruits à un arbre détaché du tronc ; il est pareillement impossible sans la foi d'élever l'édifice de notre sanctification, et de faire produire à notre âme des fruits du salut: *Radix et fundamentum justificationis.* C'est l'enseignement divin. *Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu,* dit saint Paul, *et celui qui veut s'approcher de son Créateur doit d'abord croire qu'il existe. Celui qui croira sera sauvé,* a dit Notre-Seigneur, *et celui qui ne croira pas sera condamné. Si vous ne croyez pas en moi, vous mourrez dans votre péché. Celui qui ne croit pas est déjà condamné.* C'est par la foi que le ciel nous est acquis ; celui qui n'a pas la foi, renonce au ciel de lui-même, en insultant Dieu, dont il n'accepte pas la parole. Si un enfant, auquel on apprend les lettres, prenait l'envie de contester avec son maître, et de soutenir que la première lettre de l'alphabet n'est point un *a*, le maître le renverrait avec indignation; mais si Dieu qui commande au ciel, daigne nous instruire lui-même, l'homme qui, dans son fol orgueil, ne veut pas accepter son enseignement, mérite d'être chassé de sa face. Ce même homme, en effet, ne sait au fond que ce que d'autres lui ont appris. Il est si docile à d'autres hommes dans toutes les sciences humaines et même dans tous les arts, et le voilà qui se fait rebelle contre Dieu seul. Quel monstrueux orgueil ! Il outrage Dieu, celui qui dans la débauche, tue la raison que Dieu lui a donnée; il n'est pas moins coupable celui qui repousse la foi que Dieu lui apporte pour son salut; par là il se condamne lui-même à une perte éternelle.

(1) On récapitule brièvement ce qui a été dit ci-dessus.

1124. L'indépendance, c'est, ose-t-on dire aujourd'hui, le terme du progrès de la nature humaine; et il n'y a rien de si contraire à cette nature. Prenez l'enfant qui vient de naître, est-il indépendant? Quand il commence à se tenir debout, il mourrait de faim ou s'empoisonnerait, si sa mère ne lui apprenait à manger. Quand il mange, ce que sa mère lui offre, de la manière que lui indique sa mère, il obéit. Quand il apprend à lire chez le maître d'école, quand il apprend une langue, il obéit à son maître d'école ou de langue; chaque lettre, chaque son qu'il reçoit sur la parole de celui qui le forme est un acte d'obéissance, de soumission à un maître, Celui-là sait davantage qui a le plus longtemps obéi. Par contre, celui qui a le moins obéi est celui qui sait le moins dont l'intelligence est le moins développée. Prenez quelqu'un qui n'aura jamais obéi en rien, s'il est possible de le supposer, ce sera un sauvage. Si l'obéissance est si utile pour acquérir la science la plus commune, pour apprendre à manger même, plus encore pour apprendre des mots, l'homme n'en a-t-il pas besoin pour acquérir la science la plus élevée de toutes, la science de Dieu et de lui-même, et des rapports de Dieu avec lui. Science d'autant plus grande que les autres, que son objet est plus grand que celui de toutes les autres. Sans l'autorité que deviendra la religion et la société? Mais, dira-t-on, on obéit pour ce qui est nécessaire à la société; l'indépendance n'est un progrès qu'en matière de doctrine religieuse. C'est là le dernier degré de l'échelle de l'aveuglement où Dieu laisse tomber le monde pour le punir.

L'homme est l'esclave de l'homme; c'est le joug de la divinité qu'il rejette. On obéit avec servilisme aux feuilletons et aux mauvais journaux.

L'indépendance est donc contraire au développement de nos facultés; or, comme notre nature tend à ce développement, il s'ensuit que l'indépendance est diamétralement opposée à la nature. Donc, elle ne vient pas de l'homme. Vient-elle de Dieu? Qui oserait le prétendre? Que conclure sinon que ceux qui prêchent l'indépendance sont les suppôts du génie du mal.

1125. De ce que nous venons de dire comprenons le malheur des infidèles, et le malheur plus grand encore de ceux qui, ayant reçu l'instruction religieuse, nient pourtant de parti pris les vérités de la religion, ou en doutent volontairement. Sans la foi point d'espérance, point d'amour surnaturel de Dieu ni du prochain, point de vertus capables de mériter le ciel. L'œuvre du salut est ruinée dans sa base, voir nº 4601. Perdre la foi, c'est donc tout perdre. Et l'homme qui a un peu de sens, doit par conséquent tenir à la foi plus qu'à tout autre bien. *Soyez prudents comme des serpents*, a dit Notre-Seigneur; et saint Jean Chrysostome dit que la prudence du serpent consiste à sacrifier tout le reste de son corps, pourvu qu'il sauve la tête. Notre tête, ce qu'il y a de plus important en nous, ajoute le saint Docteur, c'est notre foi. Pour la conserver il faut donc, s'il en est besoin, sacrifier tout le reste. Perdons tout plutôt que de perdre la foi, voir nº 4602. Que les parents la transmettent à leurs enfants, comme le plus précieux héritage. Ils seront assez riches, s'ils possèdent ce trésor. Avec lui on peut gagner le ciel.

« De se tromper en croyant vraie la religion chrétienne, il n'y a pas grande chose à perdre. Mais quel malheur de se tromper en la croyant fausse, » a dit PASCAL.

1126. Napoléon s'entretenant avec Mme de Montesquiou au sujet de Bernadotte, un de ses soldats qui était devenu roi de Suède : « Voilà une grande fortune pour lui, dit-il. — Oui, mais il a un fameux revers à la médaille, » répondit Mme de Montesquiou. En effet, Bernadotte avait dû, pour monter sur le trône, abjurer le catholicisme. « C'est vrai, dit Napoléon, et moi qui passe pour ambitieux, je ne renoncerais pas à ma foi pour toutes les couronnes ». Confiant à Mme Montesquiou l'éducation de son fils unique, qu'il avait fait roi de Rome: « Madame, dit-il, vous en ferez un bon chrétien. » Quelqu'un qui était là se mit à sourire. « Je sais ce que je dis, reprit Napoléon. Si mon fils n'est pas un bon chrétien, il ne sera jamais un bon français.» (Voir nº 4604.)

1127. 3º *Puisque la foi est le fondement du salut, Dieu a dû sans doute l'asseoir sur une base solide, afin qu'elle ne fût pas ébranlée?* — C'est ce qu'il a fait. Rien n'est si certain que notre foi. « Les impies ont levé contre elle toute arme, celle de la science et celle du mépris, celle du mensonge et celle de l'éloquence ; ils ont eu six mille ans contre elle ; la foi du peuple a été la plus forte, elle vit, elle renaît, elle vous parle, elle vous commande, et votre présence ici est une soumission aux ordres que vous en avez reçus. Qui de vous mourra tranquille, si la foi ne lui a pardonné ? Qui de vous s'avancera sans crainte vers l'éternité, si la foi n'a oint ses pieds pour le passage ? Qui de vous a contre elle autre chose que ses vices ? » V. nº 4605. (LACORDAIRE.) — C'est que la foi repose sur la parole de Dieu ; 1) le témoignage des hommes, de l'aveu de tous, donne la certitude. Que de faits dont nous n'avons pas été témoins, et dont nous sommes certains au point de n'en pas pouvoir douter raisonnablement, et cela par le témoignage des historiens, ou de témoins dignes de foi ! *Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est.*

Le témoignage de Dieu n'a-t-il pas une plus grande autorité ? La raison ne nous dit-elle pas assez clairement que si Dieu pouvait, ou se tromper ou mentir, il ne serait plus Dieu, et lui-même ne nous a-t-il pas fait connaître clairement qu'il est la science et la vérité infinies ? N'a-t-il pas assuré et prouvé assez puissamment qu'il nous parlait lui-même en la personne de son Fils, par les éclatants miracles, que ce Fils adorable a opérés ?

2) Nous croyons à ce que nous voyons ; et pourtant nos sens peuvent nous tromper, et par le fait nous trompent quelquefois. Il nous semble que le soleil tourne, et il est très certain que ce serait une erreur de le penser. La parole de Dieu ne nous trompe pas, Dieu n'est-il pas la vérité éternelle ?

3) Nous croyons que deux et deux font quatre, notre raison nous le fait voir. Mais que de ténèbres dans notre intelligence ! Nous ne savons expliquer le tout de rien, pas même comment le soleil fait fondre la glace et durcir la boue. Ceux qui n'ont que leur raison pour les guider, un jour admettent une opinion et la repoussent le lendemain. Socrate et Platon nous donnent des philosophes de leur temps la même idée que celle qu'avait de ceux de son siècle Jean-Jaques Rousseau dont voici les paroles : « Où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait volontiers tout le genre humain ? Où est celui qui dans le secret de son cœur, se propose un autre objet que de se distinguer ; pourvu qu'il s'élève au-dessus du vulgaire, pourvu qu'il efface l'éclat de ses concurrents, que demande-t-il de plus ? L'essentiel est de penser autrement que les autres.

« A les entendre, ne les prendrait-on pas pour une troupe de charlatans qui crient chacun de leur côté sur une place publique : Venez à moi, c'est moi seul qui ne trompe point ! L'un prétend qu'il n'y a point de corps et que tout est en représentation ; l'autre qu'il n'y a d'autre substance que la matière. Celui-ci avance qu'il n'y a ni vices ni vertus et que le bien et le mal ne sont que des chimères. Celui-là que les hommes sont des loups et peuvent se manger en sûreté de conscience.

Il n'y a pas d'erreur monstrueuse qui n'ait été crue par quelques-uns de ces esprits orgueilleux qui n'écoutent que la raison. Il faut savoir qu'on doit être beaucoup plus certain d'une doctrine confirmée par des miracles, qu'on ne l'est de ce qu'on voit de ses yeux, et même de ce qui est démontré matnématiquement. Car dans ces deux derniers cas, la certitude vient du témoignage des sens ou de l'évidence rationelle, tandis que la vérité d'une doctrine confirmée par des miracles est démontrée par le témoignage de Dieu, argument supérieur à tous les autres, de l'aveu de Pline, qui dit que le mensonge ne répugne pas moins à Dieu que la mort. (B. L. DE GRENADE).

Pour Dieu, point de ténèbres ; *il est la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ; il ne change point ; le ciel et la terre passeront, mais sa parole ne passera pas. Toutes les créatures s'useront commme un vêtement, mais vous, ô Seigneur, vous êtes toujours le même et vos jours n'ont jamais de fin !* Quelle folie est celle de ceux qui osent prétendre que la foi est contraire à la raison ! Leibnitz a dit : « Comme la raison est un don de Dieu aussi bien que la foi, leur combat ferait combattre Dieu contre Dieu. »

« La religion, a dit Massillon, n'est qu'une lumière, une raison divine, la perfection de la raison humaine. »

1128. Rien n'est donc aussi sûr que notre foi. Si nous ne pouvons pénétrer tous les mystères qu'elle nous fait connaître, qu'importe. Ne nous suffit-il pas que Dieu ait parlé ? N'a-t-il pas le droit de commander à notre esprit comme à notre cœur ? Est-ce à nous de lui demander raison de sa parole et sa parole n'est-elle pas la souveraine raison ? Quand il parle que toute intelligence s'incline et adore sans discussion. Nos pères savaient mourir, ils ne savaient pas discuter, dit un saint docteur. Ne cherchons même point à scruter témérairement ce qui est impénétrable. Regarder en face le soleil, c'est s'éblouir et s'aveugler. « Vous seriez bien petit, Seigneur, disait à Dieu saint François de Sales, si vous pouviez être compris par un esprit, aussi petit que le nôtre. » (V. nº 4607.)

1129. 4º. *Mais quelle est l'autorité à qui Dieu a laissé le dépôt de la parole ou de la vérité révélée ?* — C'est l'Eglise, nous l'avons dit plus haut (V. nºs 1050 et suiv.)

1130. 5º *L'Eglise peut-elle altérer la parole de Dieu ?* — Pas plus que Dieu lui-même, car elle a reçu l'esprit de vérité. (Voir nº 1051.)

1131. 6º *Tout homme peut se tromper cependant ?* Oui assurément ; mais Dieu, qui peut tout, peut préserver quelques hommes de l'erreur et du mensonge, afin d'empêcher la perte des âmes que l'erreur égare ; il a voulu que son enseignement nous arrivât intact ; sans cela il eût parlé en vain, et aujourd'hui nous ne serions plus sûrs d'avoir sa parole. C'est pourquoi il a promis l'assistance à son Eglise ; et il a tenu sa promesse

enregistrée dans l'Evangile ; notez que tout cela est admirablement digne de Dieu et salutaire pour nous, Dieu est le père des pauvres, des petits, des ignorants, qui ont besoin de la vérité pour se sauver, aussi bien que les riches, les grands et les savants. Ils ont peu de temps pour l'étudier, ou même sont incapables de faire cette étude. Dieu y a pourvu : l'Eglise est chargée de les instruire du nécessaire ; et, afin qu'ils n'aient aucune crainte de s'égarer en suivant son enseignement, Dieu mettant sa puissance au service des simples, assiste à leur profit l'Eglise et la préserve de toute erreur. De même que lui, qui a seul le pouvoir de pardonner les péchés, a donné aux prêtres, au profit des pécheurs, le pouvoir de les absoudre; ainsi lui, qui seul ne peut ni se tromper ni mentir, a donné à son Eglise et au Souverain Pontife, au Pape, l'infaillibilité, c'est-à-dire le privilège de ne jamais errer et de ne jamais entraîner les fidèles dans l'erreur.

1132. En vertu de ce privilège, l'âme de tout fidèle, même d'un petit enfant, est en paix sur les graves intérêts de l'éternité. Elle peut faire ce raisonnement: Je n'ai pas une grande science, il est vrai, mais je sais que la parole de Dieu ne trompe pas. Je sais que l'Eglise ne peut pas me tromper, puisque Dieu est avec elle, comme il le lui a promis et comme il le prouve par les miracles qui s'opèrent dans son sein. Je crois ce qu'enseigne l'Eglise, je crois ce catéchisme que m'apprend mon pasteur. C'est le même qu'on enseigne dans toute la France, c'est le même qu'enseignent les Evêques, c'est le même qu'enseigne le Pape, c'est le même qu'apprennent et croient tous les fidèles de l'univers ; c'est le même qu'ont su et pratiqué tous les martyrs et tous les saints. Je suis dans la vérité. Et cette âme d'enfant, avec ce seul catéchisme élémentaire, en sait plus sur les vérités les plus importantes que n'en ont su les philosophes tant vantés de l'antiquité, plus que n'en savent aujourd'hui même les prétendus savants, qui, ne sachant pas croire, flottent à tout vent de doctrine, comme un vaisseau sans pilote. (V. n. 4909.)

1133. 7° *Puisque la foi est établie sur la plus grande des certitudes, la vérité de Dieu lui-même, puisque cette vérité nous est transmise par l'Eglise catholique et par le Souverain Pontife que Dieu préserve de toute erreur, que penser de ceux qui choisissent, entre les vérités de la foi, celles qui leur conviennent, et repoussent celles qui ne vont pas à leur esprit, ou peut-être à leurs passions?* — Ils sont, hélas ! dans une erreur étrange. Ils ont perdu la foi. Ils ne croient plus à Dieu, mais à leur propre esprit. S'ils croyaient à la parole de Dieu, ils accepteraient tout ce que Dieu a révélé ; mais par là-même qu'ils rejettent une partie de son enseignement, ils le font menteur sur les points qu'ils repoussent. Ils ruinent par conséquent en eux le fondement même de la foi. Ils cessent donc d'être catholiques. *Qui in Evangelio quod vultis creditis, quod vultis non creditis, vobis potius quam Evangelio creditis,* dit saint Augustin.

Il en est de même de ceux qui doutent volontairement des vérités du salut. Celui qui doute est un infidèle. La foi, c'est la certitude, c'est la conviction fondée sur la parole de Dieu. Bossuet après Tertullien s'élève contre les insensés qui veulent dans l'Evangile prendre et rejeter ce qu'il leur plaît. « Ah ! malheureux, dit-il, qu'entreprenez-vous ? Jésus-Christ est-il divisé ? Pourquoi défigurez-vous sa doctrine ? Que vous a fait l'Evangile pour le déchirer de la sorte : *Quid dimidias mendacio Christum? Totus veritas est.*

Est-ce donc que l'Evangile de Jésus-Christ n'est qu'un assemblage monstrueux de vrai et de faux, et qu'il en faut prendre une partie et rejeter l'autre ? *Totus veritas,* il est tout sagesse, tout lumière, tout vérité. »

1134. 8° *Comment peut-on en venir ainsi à laisser ébranler dans son esprit la foi, si solidement établie sur la véracité de Dieu et l'enseignement de l'Eglise.* — Tant que l'homme est sur la terre, il n'y a pas d'écarts dont il ne soit capable, s'il écoute sa nature déchue, et surtout s'il rencontre autour de lui d'autres hommes sans religion, dont les discours s'insinuent tortueusement dans les âmes, pour y porter le doute. Aussi les saints voulaient-ils qu'on s'éloignât le plus possible de ceux qui n'ont pas la foi. L'Apôtre de la charité, saint Jean, recommandait de ne pas même les saluer. Lui-même apprenant un jour qu'un hérétique se trouvait dans la maison où il était : « Sortons d'ici, dit-il, j'ai peur que cette maison ne s'écroule. » (V. nos 4610, et suiv.)

Quand on rencontre dans la famille même des dangers pour la foi, c'est un grand malheur. Si l'on veut, dans un semblable péril, garder sa foi, il faut autant que possible éviter d'entamer des discussions en matière religieuse, couper court aux objections que l'on peut entendre, détourner la conversation et au besoin s'éloigner. Malheur aux parents qui laissent tenir des discours contre la foi, en présence de leurs enfants !

1135. 9° *La foi ne rencontre-t-elle pas d'autres dangers peut-être encore plus grands que les discours des impies?* — Les mauvaises lectures ont encore une influence plus pernicieuse. On connaît assez la vie de ceux qui parlent mal de la religion, pour que leurs paroles n'aient pas grand crédit ; mais un livre, un journal, dont on ne connaît pas les auteurs, et qui s'offrent à nous avec une apparence de science, peuvent amener plus facilement le doute dans l'esprit. Et aujourd'hui les publications de ce genre pullulent et arrivent jusque sous le chaume de nos montagnes. Défions-nous de ces productions de l'impiété, ou plutôt ayons-les en horreur. On a aujourd'hui fréquemment l'occasion d'acheter un journal d'un sou. On dit orinairement que, quand les choses coûtent peu, on n'en a que pour son argent ; eh bien ! généralement le journal d'un sou se paie trop cher, il ne vaut pas ce qu'il coûte. Il recèle souvent un poison mortel capable de détruire la foi et l'amour de la religion. (V. no 4612.)

1136. 10° *N'y a-t-il pas dans notre nature elle-même, au-dedans de nous, des ennemis secrets de la foi qui peuvent, si on ne les combat, la détruire ?* — Assurément, et ces ennemis domestiques sont d'abord nos passions. Il ne suffit pas pour y voir clair que le soleil luise et que les flambeaux soient allumés, il faut que l'œil ne soit pas impuissant, et nos vices rendent infirmes les sens de notre âme. Si les discours et les lectures ont une influence fatale, c'est parce que les passions leur ouvrent la place. Comment ont commencé toutes les hérésies ?

1137. 1) Par l'orgueil. *Quomodo vos potestis credere ?* Comment pouvez-vous croire, a dit Jésus-Christ, vous qui cherchez la gloire qui vient des hommes et qui ne voulez point de celle qui vient de Dieu ?... L'esprit orgueilleux est indocile ; il écoute plutôt ses propres pensées que celles de Dieu ; se détournant de la vérité, il se porte vers des fables, qui font son humiliation et sa honte. Ne voit-on pas, de nos jours, ceux qui ne croient pas à l'Evangile, croire aux esprits, aux tables tournantes, au magnétisme et jusqu'aux

sorciers ? *Fides*, dit saint Augustin, *non est superborum, sed humilium.* (V. nº 4621.)

1138. 2) Par la corruption des mœurs (1). Si l'hérésie et l'impiété ont pour père l'orgueil, elles ont pour mère, faut-il le dire, l'impureté. Luther était un moine orgueilleux, jaloux, au cœur souillé, et c'est pourquoi il s'est fait chef du protestantisme. Il serait facile de faire l'histoire de nos impies ; ils ont eu la foi d'abord, puis ils sont devenus libertins, et du libertinage à l'impiété il n'y a qu'un pas. Il vient un moment où les passions veulent régner en maître sur un cœur corrompu, lui persuadant de repousser la foi qui les gêne. Quelques-uns dit saint Paul, en rejetant la bonne conscience, ont fait naufrage dans la foi. (V. nº 4613.) Messieurs, disait le Père de Ravignan, dans une des nos cathédrales devant un nombreux auditoire d'hommes, soyez chastes et vous aurez de grandes lumières. D'un cœur gâté s'élèvent des nuages de ténèbres qui obscurcissent l'esprit. Ah ! si ceux qui ont perdu la foi avaient le courage de rompre avec de honteuses habitudes, ils l'auraient vite retrouvée ! (V. nºs 4614 et suiv.)

1139. On raconte d'un jeune homme, qu'il alla demander à un prêtre une audience. Il voulait, disait-il, lui faire résoudre des objections qui lui venaient à l'esprit contre les vérités de la religion ; le bon prêtre lui montre un prie-Dieu et l'invite à se mettre à genoux. — Ce n'est pas pour me confesser que je suis venu. — Confessez-vous d'abord et puis nous résoudrons ces objections. Le jeune homme se confesse et est amené par la charité de l'homme de Dieu à détester ses péchés et à y renoncer. La confession achevée : — « Faites-moi connaître maintenant vos doutes, dit le prêtre. — Je n'en ai plus, répond le jeune homme. » Quand le cœur est guéri, l'esprit ne tarde pas de l'être. (V. nº 4616.) 3) L'ignorance est un grand péril pour la foi. Les ignorants sont sans défense contre les objections des impies et contre l'influence des lectures et des conversations irréligieuses. Et cette ignorance grandit tous les jours avec les écoles sans Dieu. (V. nº 4618.) Il n'est donc pas d'œuvre plus salutaire que d'enseigner le catéchisme ou la doctrine chrétienne aux pauvres enfants abandonnés, ou aux ignorants ; et par ignorants il faut entendre ceux qui sont instruits, mais qui ont oublié les vérités de la foi. Dans chaque paroisse, il faudrait un certain nombre de personnes qui eussent le soin de rechercher les enfants sans instruction religieuse, de répandre et de faire lire des livres instructifs dans les familles. Enfin si on néglige de faire de bonnes œuvres, on rend comme inutile la foi qui tend à nous les faire produire, et lui enlève ainsi toute la vigueur ; c'est ainsi qu'un cheval qu'on laisse trop longtemps dans l'étable perd sa force, et que l'épée dont on n'use pas se couvre de rouille.

(1) (*a*) Les païens eux-mêmes l'avaient compris. Quand saint Chrysante se convertit à la foi, son père, qui était païen, tenta tout pour l'en détourner ; et ses amis lui conseillèrent de le corrompre, afin de le dissuader plus efficacement de son désir d'être chrétien. Le père employa donc toutes sortes de séductions ; mais le jeune homme triompha par une ardente prière.

(*b*) Théore de Bèze était un ministre protestant de Genève, presque aussi fameux que Calvin. Saint François de Sales eut avec lui plusieurs entretiens, dans lesquels Bèze parut convaincu de la vérité catholique ; mais il ne se convertit pas. Deshais, gouverneur de Montargis, se trouvant à Genève, entra par sa belle humeur dans l'intimité de Bèze. Il lui demanda un jour, comment un homme tel que lui pouvait être attaché à la réforme de Calvin. Bèze, se levant, fait entrer une jeune fille fort belle et dit à Deshais : « Voici ce qui m'attache à ma religion. »

1140. C'en est assez. Nous comprenons la nécessité de la foi, sa certitude appuyée sur la parole de Dieu, qui sait tout, et ne peut se tromper, sur la révélation éclatante que Dieu nous a faite, et dont la divinité et la certitude sont attestées par les plus grands miracles, et par le témoignage humain le plus irrécusable. La certitude de la foi est appuyée sur l'enseignement infaillible de l'Eglise, et du Souverain Pontife assisté d'une manière merveilleuse par Dieu, comme le prouvent les miracles opérés par les saints, qui seront à jamais dans l'Eglise catholique, la seule vraie et divine. Croyons, si nous ne voulons pas nous perdre à jamais. Croyons sur la parole de Dieu qui ne ment point. Croyons avec l'Eglise, avec le Pape infaillible, avec les Apôtres, avec les martyrs, avec toutes les âmes pures de tous les siècles; en croyant nous sommes en bonne compagnie. Laissons les impies et les libertins faire cause commune, et s'unir pour attaquer la vérité et la vertu; loin de nous joindre à eux, fuyons leurs discours et leurs écrits; et, par la docilité d'une âme humble et la pureté d'une vie chaste, gardons jusqu'à la mort cette foi qui nous ouvrira le ciel; car la foi est le crépuscule de la gloire (1). (V. nos 4694 et suiv. et nos 4203 et suiv.)

PENSÉE SUR L'INCRÉDULITÉ.

1141. L'orgueil, dit saint Jean Chrysostome, l'orgueil est à l'âme ce que l'enflure est au corps. Et de même que l'hydropisie n'est point la santé, de même l'âme qui n'a qu'une fausse science, ou plutôt cette ignorance réelle, a beau être enflée, elle n'est pas plus saine. Au contraire, c'est cette maladie de l'âme qui, selon l'Apôtre, produit les questions vaines et les combats de paroles.

1142. Volontiers adresserais-je une question à un de ces hommes qui, pour vivre au gré de leurs caprices, révoquent toute chose en doute et prétendent que les vérités de notre religion ne sont pas certaines: Dites-moi, lui demanderais-je, voudriez-vous parier que vos opinions sont vraies, en mettant votre vie pour prix de la gageure? Non, sans doute. Et vous voulez mettre en jeu votre vie éternelle? Vous ne voyez donc pas que ce n'est point le fait de l'homme raisonnable, mais de l'animal stupide, que d'embrasser en aveugle ce qui plaît, sans prendre en considération ni foi ni raison? La religion ne doit pas se régler sur les passions, mais sur la raison et sur la foi. (S. Liguori.)

(1) « Quand nous serons dans la gloire, ce sera le temps de satisfaire l'esprit, maintenant c'est le temps de purifier le cœur. Aussi voyons-nous que le fils de Dieu nous a donné des lumières, non autant qu'il en faut pour nous satisfaire, mais autant qu'il en faut pour nous conduire. Quand au milieu de la nuit on présente une lampe à un homme, ce n'est pas pour réjouir sa vue par la beauté de la lumière: le jour est destiné pour cela. Alors on voit le soleil qui anime toutes les couleurs et qui réjouit par une lumière éclatante toute la face de la nature. Cette petite lumière qu'on vous met, en attendant, devant les yeux n'est destinée que pour vous conduire. Ainsi en a-t-on fait aux hommes; et ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'Ecriture elle-même, qui compare la sainte doctrine à une lampe pendant la nuit: *Quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco.* (II. Petr. I. 19.) Voici le temps de l'obscurité: ténèbres de toutes parts. Cependant, de peur que nous ne nous heurtions, Dieu allume devant nos yeux un petit luminaire: *Luminare minus, ut præesset nocti.* (Gen. I, 16.) Il y a le grand luminaire qui préside au jour; c'est le luminaire de gloire que nous verrons. Il en faut maintenant un moindre pour présider à la nuit: c'est la doctrine de l'Evangile, au milieu des ténèbres qui nous environnent. Un petit rayon de clarté nous trace un sentier étroit, par où nous pouvons marcher sûrement, jusqu'à ce que le jour arrive et que le soleil se lève en nos cœur: *Lucernæ in caliginoso loco donec dies illucescat, et lucifer oriatur in cordibus nostris.* Ne vous arrêtez pas à cette lumière seulement pour la contempler. Si vous voulez jouir plainement du spectacle de la lumière, attendez le jour; cependant marchez et avancez à la faveur de cette lumière, qui vous est donnée pour vous conduire. » (Bossuet.)

1143. Celui qui méprise l'autorité de Dieu pour ne pas se priver des plaisirs défendus, voudrait qu'il n'y eût pas de loi qui les défendît, ni de châtiment pour les punir ; c'est pourquoi il tâche d'éloigner de sa pensée les vérités éternelles, la mort, le jugement, l'enfer, la justice divine ; et comme ces objets l'effraient et empoisonnent ses plaisirs, il se creuse le cerveau pour trouver au moins des raisons spécieuses, par lesquelles il puisse se persuader ou se flatter qu'il n'y a ni âme, ni Dieu, ni enfer, afin de mourir comme les brutes, qui n'ont ni loi ni raison. (Saint Liguori.)

1144. Ces infortunés se flattent de trouver la paix en révoquant en doute l'existence de Dieu, dans le but de n'avoir aucun censeur ni aucun vengeur de leurs iniquités ; mais ils auront beau douter, ils ne trouveront jamais cette paix, parce qu'ils ne pourront jamais se donner la certitude qu'il n'y a pas de Dieu ; et le doute seul que Dieu existe, ne cessera de les tourmenter et de leur faire redouter les vengeances divines. (Saint Liguori.)

1145. L'incrédulité de l'impie et du libertin s'accorde avec le désordre et la corruption de sa vie, donc elle ne vaut rien. En deux mots voilà sa condamnation. (Bourdaloue.)

1146. *Plus nocent in membris detrahentes Christo, quia animas creditorum interficiunt, quam qui ejus carnem mox resurrecturam peremerunt.* (Saint Augustin.)

§ IV. — Du grand moyen de s'instruire des vérités de la foi ou de la parole de Dieu.

1147. *Homo quidam fecit cœnam magnam.* (Luc. XIV, 16.) Un homme donna un jour un grand festin. Cet homme c'est Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme pour notre salut. Le repas qu'il nous a préparé, c'est sa divine parole, l'aliment de nos âmes. Il a dit, en effet, lui-même que *l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* C'est pour faire apprécier cette céleste nourriture de nos âmes que nous traitons ici de la parole de Dieu.

1148. 1° *Qu'est-ce que la parole de Dieu ?* — C'est la vérité que Dieu a fait connaître aux hommes. C'est l'enseignement catholique apporté par Dieu à la terre et prêché par les pasteurs de l'Eglise à tous les fidèles qui sont dans l'univers ; c'est l'Evangile, que tous nous devons croire et pratiquer.

1149. 2° *Dieu a donc parlé aux hommes ?* — Celui qui donne la langue aux créatures, serait-il impuissant à leur parler lui-même ; et s'il ne nous avait pas parlé, comment aurions-nous connu parfaitement les choses de l'autre vie ? Qui a vu Dieu, qui a vu la récompense qu'il prépare à ceux qui le servent, les châtiments qu'il réserve aux méchants ? Si Dieu n'avait pas parlé aux hommes, qui aurait pu clairement découvrir ce que nous avons à faire et à éviter pour lui plaire ? L'homme ici-bas serait en quelque sorte semblable à un voyageur errant dans la nuit, à la faible lueur d'une lampe, au milieu des précipices, au risque d'y tomber et de s'y perdre. Dieu, qui est notre Père, du haut du ciel, voyant les ténèbres de notre raison, ne nous a pas abandonnés. La mère abandonnerait plutôt son enfant. Aussi a-t-il toujours eu pitié de sa créature ; et jamais, dans aucun temps, il ne l'a livrée à son ignorance et à sa faiblesse. Toujours il a fourni à l'homme les moyens de le connaître et de l'aimer ; à travers tous les âges, il s'est révélé à lui, soit par le ministère des anges, soit par les prophètes qu'il éclairait de ses divines lumières.

1150. *Novissime locutus est nobis in Filio ;* et enfin il nous a parlé par son Fils, qui est venu sur la terre. Ce divin Fils a conversé avec les hommes pendant trente ans, et leur a fait connaître tous les secrets de son Père ; ses paroles ont été recueillies avec soin par ses disciples. C'est là l'Evangile que croient tous les catholiques, tous les protestants même. Dieu n'a pas voulu que la vérité s'altérât à travers les siècles. En effet, nous ne serions pas plus sûrs de la vérité qu'avant la venue de Notre-Seigneur, si nous n'étions entièrement certains que sa parole est arrivée intacte jusqu'à nous, et l'œuvre divine serait manquée. Lorsque Dieu se charge d'une mission, il ne la remplit pas à demi. Il est le Père et le Sauveur de nous tous, aussi bien que de ceux qui vivaient au moment où il prêchait son Evangile. Aussi a-t-il voulu que sa parole nous arrivât toute entière, et c'est pourquoi il a établi les Apôtres, les pasteurs, pour enseigner les fidèles. *Je suis avec vous jusqu'à la comsommation des siècles. Je vous enverrai l'Esprit de vérité, afin qu'il demeure avec vous jusqu'à la fin.*

1151. Quand Dieu promet, il tient parole. Il est avec l'Eglise, et par elle il enseigne encore ce qu'il a enseigné, il y a dix-neuf siècles ; et cet enseignement est celui que l'on reçoit partout dans toutes les chaires, sur toute la surface de la terre, de la part des prêtres catholiques, en communion avec les évêques catholiques et avec le Souverain Pontife de Rome. *Ma doctrine n'est pas ma doctrine*, peut dire tout prêtre, *mais la doctrine de celui qui m'a envoyé (1).* La parole de Dieu, c'est une lettre écrite par Dieu à l'humanité. Quand l'empereur de la chine écrit une lettre, il l'enferme dans une enveloppe de pourpre, la place sur un siège de son trône et la fait porter sur un char escorté de sa garde. Chaque Chinois salue la missive impériale par des génuflexions. Quel respect ne mérite donc pas la parole de Dieu ? Les hommes éloquents, qui font des discours dans nos tribunaux, ou dans

(1) C'est l'Evangile de Jésus-Christ qui a civilisé le monde. « Du haut de la montagne où la parole sainte a pris son essor, voyez comme elle plane sur le monde sans s'élever trop haut, de peur d'éblouir au lieu d'éclairer, sans descendre trop bas de peur que la poussière du temps ne ternisse l'éclat de ses ailes. Elle court, elle vole, elle passe, elle revient, elle n'a ni repos ni limites. Elle range de siècle en siècle sous la même loi, les Goths d'Alaric, les Francs de Clovis, les Lombards d'Alboin, les Hongrois de saint Etienne, les Normands de Rollon et de Robert Guiscard, les Incas du XVI. siècle et les Chinois du XIX. Elle s'est harmonisée avec chaque gouvernement sans en épouser les excès, avec chaque siècle sans en prendre la couleur, avec chaque peuple sans en revêtir le caractère. Elle demeure immuable au milieu des changements et de la mobilité, indestructible au milieu des destructions et des ruines, toujours jeune et toujours nouvelle au milieu des philosophies qui vieillissent et qui passent, toujours ancienne au milieu des philosophies qui naissent et qui brillent un moment, toujours forte, puissante, pleine d'entraînements, quand on la déclare abolie et oubliée, toujours victorieuse quand on la condamne, quand on l'exile, quand on la proscrit. Oh ! je n'envie pas le bonheur des Apôtres qui l'ont vue tomber des lèvres de leur divin Maître. Nous voyons ce qu'ils n'ont point vu : nous voyons cette parole partout connue, partout vénérée, partout bénie. Nous la voyons revêtue après tant de combats, de tout l'éclat de l'antiquité et animée pourtant de toute la vigueur de la jeunesse. Ce n'est plus douze hommes qui la recueillent, ce sont quatre cents millions d'hommes qui l'adorent. Plus le temps marche, plus l'auditoire augmente ; nous sentons venir derrière nous une génération nouvelle qui en doublera encore la profondeur, et quand nous ferons place à d'autres pour aller rejoindre les soixante générations qui ont déjà entendu le Christ avant nous, cette parole, debout aux portes de la mort, comme aux portes de la vie, bénira vos tombes en même temps que le berceau de vos fils, donnant aux uns la paix, aux autres la grâce, à tous l'espérance ; ses effets merveilleux comme sa divine origine doivent nous inspirer le respect. » (Mgr. Besson.)

les Chambres législatives, ne disent ordinairement que des choses humaines; le prêtre vous annonce des choses divines. Ils plaident la cause des intérêts du temps; nous, nous plaidons celle de vos destinées éternelles. Nous ne vous disons rien de notre propre fonds, nous n'inventons rien, ce serait un crime pour nous d'altérer quoi que ce soit de la vérité divine. Nous vous la transmettons intacte; le canal par lequel elle vous arrive peut être d'or, de fer, ou de bois, selon le talent plus ou moins grand de celui qui prêche: peu importe. C'est toujours la parole de Dieu que nous vous parlons. Quel exilé, loin de sa patrie, prendrait garde à la manière de celui qui lui en apporterait des nouvelles? Malheur à nous si nous ne prêchions pas la parole de Dieu! Mais si nous devons la prêcher, c'est à cause de vous; et votre malheur serait plus grand encore si vous ne veniez pas l'entendre régulièrement.

1152. 3° *Est-il important pour tout chrétien d'entendre la parole de Dieu?* — Est-ce important d'avoir la foi? Assurément; car, *sans elle, il est impossible de plaire à Dieu, et celui qui ne croira pas sera condamné;* mais la foi s'établit par l'ouïe, et l'ouïe est frappée, comme le dit saint Paul. Nous avons déjà la foi. C'est l'enseignement qui nous a été donné dans notre enfance, qui nous l'a mise dans l'esprit et dans le cœur; mais il ne suffit pas de l'avoir d'une manière quelconque: *Augmentez notre foi*, disaient les Apôtres, et nous devons le dire nous-mêmes. Et notre foi se développe par ce qui l'a établie déjà, c'est-à-dire par la parole de Dieu. La parole de Dieu, c'est l'huile qui entretient la lampe de la foi. Ceux qui refusent de l'entendre finissent par perdre les connaissanses les plus élémentaires de la religion, les eussent-ils même possédées dans la jeunnesse. En fermant les yeux à la lumière, leur esprit s'aveugle, et c'est en vain que la vérité brille, elle n'arrive pas jusqu'à eux. Ils ont jeté sur leur esprit le bandeau de l'indifférence; aussi, marchant dans les ténèbres, ils ne savent plus où ils vont, depuis qu'ils n'ont plus à leurs pieds, comme un flambeau pour les guider, la divine parole. (Ps. CXVIII.) Et à mesure qu'ils négligent de l'entendre, ils la redoutent davantage. C'est ainsi que celui qui est resté longtemps dans un lieu obscur ne peut plus ensuite supporter la lumière. Ils la fuient, comme les bêtes féroces, les feux allumés dans une forêt; tandis que les oiseaux du ciel voltigent tout autour, attirés par la clarté. En la fuyant, ils ruinent l'affaire de leur salut.

1153. Le dégoût d'entendre la parole de Dieu, une négligence coupable à assister aux instructions, une sorte de répulsion volontaire pour les vérités enseignées du haut de la chaire, sont une marque de réprobation: *Propterea non auditis quia ex Deo non estis.* L'appétit est un signe de santé et le dégoût pour la nourriture un symptôme de maladie. La conversion des âmes ne s'opère que par les lumières qui éclairent l'esprit, et par les bons mouvements qui touchent le cœur; or, c'est la parole de Dieu surtout qui illumine l'intelligence et qui retourne les cœurs attachés au mal; c'est elle qui brise la pierre d'une âme endurcie. Le pécheur qui refuse de l'entendre, s'en va donc à l'abîme. Et ceux qui s'appliquent à l'entendre ne laissent pas d'en retirer des fruits, bien qu'il leur semble qu'ils n'en retiennent rien (1).

(1) (°) Un religieux se plaignant à un ancien Père d'oublier tout ce qu'il entendait, celui-ci lui dit de prendre un des deux paniers, qu'il avait dans sa cellule, et d'aller avec cela

1154. 4° *On ne peut donc pas facilement se préparer à la communion pascale ni bien faire une mission, une retraite, sans entendre la parole de Dieu?* — Assurément non, à moins qu'on ne soit dans l'impossibilité de se rendre aux instructions. Les manquer par sa faute, c'est se priver des grâces les plus abondantes, de grâces peut-être décisives pour le salut. Qui sait si ce sermon, que vous n'entendrez pas par pure négligence, n'était pas celui auquel Dieu attachait la grâce d'un retour sincère à lui? En ne l'entendant pas, vous risquez de ruiner les desseins de miséricorde de Dieu, vous restez ignorants sur les vérités et les devoirs du salut. Vous pourrez faire malgré tout une confession; mais ne sera-t-elle pas comme tant d'autres, qui ne vous ont pas sincèrement convertis et vous ont laissés dans les mêmes habitudes coupables?

1155. Rien n'attriste un prêtre comme de rencontrer, à la fin des exercices du Carême ou d'une mission, des âmes qui n'ont assisté qu'à quelques rares exercices. Pourtant elles n'avaient pas plus d'affaires, ni plus d'occupations sérieuses que d'autres, qui y sont venues régulièrement. Elles n'en sont pas devenues pour cela plus riches des biens de la terre; mais au spirituel elles sont d'une pauvreté qui désole. Le prêtre craint avec raison qu'elles ne soient pas des brebis fidèles du Sauveur. Ses brebis, en effet, *entendent fidèlement sa voix* et sont par là même enrichies de sa grâce, éclairées de sa lumière, touchées de son amour. Quelle différence à la fin d'une année, à la fin d'une mission, entre ceux qui n'ont pas manqué un sermon par leur faute de ceux qui n'y ont assisté que rarement!

1156. 5° *Puisqu'il est si important d'entendre la parole de Dieu, et qu'on risque tant en s'en privant par sa faute, les hommes ont dû, de tout temps, comprendre combien ils sont intéressés à l'entendre; et nous aimerions à connaître quelques exemples de l'empressement avec lequel ils ont recueilli cet enseignement divin* (1).

chercher de l'eau à la source voisine; il le fit, mais l'eau s'échappait aussitôt. Il recommença par trois fois l'opération, et à la fin il jeta son panier à côté de l'autre, donc il ne s'était pas servi. « Quelle différence y a-t-il entre ces deux paniers ? demanda l'ancien. — Point, répondit le religieux, sinon que celui avec lequel je suis allé à l'eau, est plus propre que l'autre. — Il en est de même de votre âme, quand vous entendez la parole de Dieu sans la retenir. »

(*b*) Une Syrienne attirée par la réputation du solitaire Pémen, abbé de Scété, étant venue pour le consulter sur l'endurcissement du cœur, Pémen lui répondit: « L'eau est molle et la pierre est dure. Cependant l'eau, tombant d'un vase goutte à goutte sur la pierre, la perce peu à peu. Il en est de même de la parole de Dieu. Bien qu'elle soit molle en quelque façon par sa douceur, et que notre cœur soit dur par son insensibilité, si on a soin d'écouter souvent cette divine parole, elle ouvre enfin le cœur, malgré sa dureté, pour y faire entrer la crainte salutaire de Dieu. »

(*c*) Si Adam eut assisté à la création du monde, qu'elle n'eût pas été son admiration quand il eût vu à la parole de Dieu, sortir du néant le monde, la lumière, les astres, le feu, l'eau, les plantes, les fleurs. A la parole du missionnaire, s'opère des effets non moins merveilleux. Les pécheurs sortent du néant du péché, leur âme se revêt de la lumière de la grâce, se réchauffe du feu de l'amour divin, se lave dans l'eau des larmes, s'éclaire des dons du Saint-Esprit plus brillants que les planètes, s'embellit des fleurs des vertus.

(1) Lorsque les Juifs, après une longue captivité, furent enfin de retour à Jérusalem, toute la masse du peuple se réunit sur la place publique, et pria le docteur de la loi, Esdras, de lui apporter le livre où était écrite la loi de Dieu. Le docteur se plaça sur une estrade de bois, qu'on lui avait dressée; et dès qu'il eût ouvert le livre, tout le peuple se leva par respect pour la parole de Dieu. La lecture dura depuis le matin jusqu'à midi: et les oreilles du peuple étaient continuellement attentives à la lecture de cette loi sacrée. (V. n. 489 et suiv.)

— Qui ne sait que quand Jésus parlait, les foules le suivaient dans le désert, oubliaient tous leurs intérêts temporels et ne se mettaient pas même en peine de se pourvoir de nourriture? Elles recueillaient avec avidité ses divines paroles et s'écriaient après l'avoir entendu: *Jamais homme n'a parlé comme cet homme-là.* C'est le même Jésus qui vous parle par le ministère du prêtre; et il vous donne aujourd'hui les mêmes enseignements.

1157. 6° *Nous avons lu en effet dans l'Evangile, cet empressement des foules à la suite de Jésus-Christ; mais a-t-on vu la parole du prêtre accueillie par les populations avec le même zèle?* — Qui ignore les prodiges opérés par saint Vincent Ferrier? Il a parcouru une grande partie de l'Europe, entraînant après lui des multitudes, pendant que tous, même les rois, accouraient sur son passage pour entendre prêcher le jugement dernier.

Quand François Xavier partit pour les Indes, le navire qui le portait relâcha dans l'île de Socotora, et, pendant que l'épiquage faisait des provisions pour sa route, le saint s'occupa d'enseigner l'Evangile aux Socotorins. Ils avaient été évangélisés dans les derniers siècles, mais n'ayant depuis longtemps aucun prêtre avec eux, ils avaient oublié toutes les vérités de la foi. Ils se pressèrent donc autour de Xavier, pour apprendre la doctrine du salut; ils firent tous leurs efforts pour le retenir au milieu d'eux; mais l'obéissance appelait ailleurs le saint, il ne put se rendre à leurs désirs. Quand le vaisseau leva l'ancre, la foule pleurait sur le rivage, en voyant partir l'homme de Dieu; les femmes tenaient aux bras leurs petits enfants, les montraient au saint, en lui criant: «Qui les instruira maintenant?» Xavier leur promit de leur envoyer un prêtre, et s'éloigna le cœur attendri par cette scène émouvante. Et aujourd'hui, malgré les malheurs des temps, ne voit-on pas dans les populations chrétiennes les églises se remplir tous les dimanches à la messe du prône, et chaque jour deux fois, durant les missions? Nous avons eu souvent sous les yeux ce beau spectacle.

1158. 7° *Un grand nombre de fidèles ont, il est vrai, la bonne volonté d'entendre les instructions; mais quelques-uns pourraient se laisser arrêter par diverses difficultés qu'ils rencontrent, si on ne leur apprenait pas à en triompher. Il en est qui ont des travaux qu'ils ne peuvent pas facilement interrompre. — Il y a du temps pour tout,* dit le Saint-Esprit; il y a le temps de travailler aux affaires temporelles et celui de travailler à son salut. Quand vous donnez plus de trois cents jours de l'année à vos occupations matérielles, serait-ce trop de vous demander quelques jours pour votre âme? Mais nous ne vous demandons qu'une heure dans la semaine, et une heure par jour durant les missions, et encore celle dont vous n'avez pas besoin pour vos travaux. La refuseriez-vous? Ce serait être ennemis de vous-mêmes, car c'est pour vous que nous la réclamons; ceux qui emploient des ouvriers, ou des serviteurs, savent bien qu'ils ont tout à gagner à ce que ces ouvriers, ou ces serviteurs soient chrétiens.

1159. L'empereur Constance Chlore qui était païen ne l'ignorait pas. Il avait dans son palais un grand nombre de chrétiens; et, voulant les éprouver, il les réunit tous et leur fit les plus terribles menaces, s'ils ne renonçaient pas à leur religion; la plupart répondirent qu'ils étaient prêts à mourir pour la foi, quelques-uns pourtant s'intimidèrent et parurent disposés à apostasier. L'empereur alors se tourna vers eux et leur adressa d'amers reproches: «Comment, leur dit-il, puis-je compter sur votre fidélité, puisque vous n'en avez pas même pour votre Dieu?»

Les chefs d'ateliers, les maîtres de maison ont certes autant de bon sens que cet infidèle, et ils ne refuseront pas à tout leur personnel le temps nécessaire pour entendre la parole de Dieu. Nous avons vu, dans nos missions, quatre cents ouvrières dans la même fabrique venir aux instructions, sans que le chef de l'atelier leur retranchât rien de leur journée; du reste on peut commencer la journée plus matin, et la prolonger au besoin plus tard. On a vu aussi des conducteurs de voitures publiques payer cinq francs par jour, pour se faire remplacer par d'autres, et pouvoir ainsi assister aux instructions en temps de mission.

1160. 8° *Quelques-uns trouveront peut-être que c'est pénible de venir à l'église après une longue journée de travail.* — On n'a rien sans peine, et nous en prenons tous les jours pour un bénéfice médiocre; ne ferons-nous rien pour le ciel? Et n'y a-t-il pas même une vraie consolation à entendre parler de Dieu?

1161. 9° *Evidemment la peine qu'il faut le moins regretter, c'est celle qu'on s'impose pour le salut de son âme; mais que conseiller à ceux qui seraient tentés de se dispenser de venir aux instructions, sous prétexte qu'ils ont la maison ou les enfants à garder?* Dans les hameaux ou les maisons ne sont pas écartées, il n'est point nécessaire de garder chaque maison; deux ou trois personnes suffisent, car les voisins sont consciencieux, et vous ne les redoutez pas; là où il est nécessaire qu'on garde la maison, on peut et il faut disposer toutes choses de manière à ce que ceux qui ne peuvent pas venir au prône un dimanche, y viennent le dimanche suivant, et en temps de mission que ceux qui ne peuvent venir le soir viennent le matin; ainsi chaque membre de la famille peut s'instruire des vérités du salut, ce qui est très important.

1162. Les mères de familles, qui ont de petits enfants, peuvent s'entendre avec leurs voisines qui sont dans le même cas: l'une d'elle garde plusieurs enfants, et toutes les autres sont libres pour se rendre au sermon. On a vu la même femme garder onze enfants au berceau, dans la même maison, afin de donner la liberté a dix autres d'entendre la parole de Dieu. Durant une retraite, la mère peut du reste venir le matin, et la jeune fille le soir.

1163. 10° *Puisque vous nous présentez comme si facile l'assistance aux instructions, nous irons de temps en temps, dira quelqu'un.* — Ah! le démon n'a guère peur d'un sermon entendu de temps en temps, pas plus qu'une armée n'a peur de quelques soldats ennemis, épars dans la campagne. Ce qui fait peur à Satan, c'est un ensemble d'instructions, se fortifiant les unes les autres, comme des bataillons serrés. Voilà ce qu'il redoute, et il fera tout pour vous persuader de n'y point assister. Ne l'écoutez donc point et venez aux instructions d'une manière régulière et suivie.

De bonne foi, si vous voulez faire apprendre un métier quelconque à votre enfant, vous contentez-vous de l'envoyer de temps en temps prendre les leçons d'un maître? Si vous vous en contentiez, jamais il ne deviendrait maître-ouvrier; il resterait apprenti toute sa vie. Comment apprendre à être bon chrétien en venant rarement aux instructions?

1164. 11° *Suffit-il d'y venir soi-même, n'est-il pas bon d'y amener les autres?* — N'être bon que pour soi, c'est de l'égoïsme; nous devons faire tous nos efforts pour procurer à nos voisins indifférents le bienfait d'entendre la parole de Dieu, en les amenant avec nous aux instructions. N'allons

jamais seuls à l'église. Conduisons-y avec nous cet ami, ce parent, qui ne songe pas à son éternité et pour qui un sermon peut être le dernier entendu. Les parents, les maîtres de maison savent que c'est un devoir pour eux de veiller à ce que leurs enfants et leurs serviteurs profitent des instructions. (V. nos 3825 et suiv,)

Ah ! heureux les yeux qui voient ce que vous voyez et les oreilles qui entendent ce que vous entendez ! Cette parole de Dieu, qui par la prédication a dissipé les ténèbres du paganisme, qui a remplacé la corruption par les vertus chrétiennes, qui a chassé la barbarie, qui a civilisé le monde, vous est annoncé. Si vous l'entendez avec empressement, elle éclairera vos esprits et touchera vos cœurs, vos âmes seront transformées par sa puissance divine. Quelle faveur du ciel ! Recueillons donc cette parole avec respect, lors même qu'elle condamnerait nos vices, v. no 1173; transmettons-là à ceux qui ne peuvent l'entendre, méditons-la. *Heureux les chrétiens qui entendent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique !* (V. no 1174) *Celui qui écoute ma parole et croit en moi,* a dit Notre-Seigneur, *a la vie éternelle.*

TRAITS ET PENSÉES SUR LA PAROLE DE DIEU.

1165. De même qu'une terre qui ne reçoit pas les eaux vivifiantes se couvre de ronces et de broussailles, et ne présente qu'un aspect sauvage, tandis qu'à ses côtés le terrain qu'arrosent des mains laborieuses se revêt de fleurs et de fruits en abondance : de même l'âme qui reçoit les rosées fécondes de la divine parole, se pare, s'enrichit des heureux fruits de l'Esprit-Saint; tandis que celle qui reste privée de ce secours, inculte, abandonnée, ne produit que des épines, fruits malheureux de notre nature corrompue, et n'est plus qu'un repaire affreux habité par des bêtes vénimeuses, c'est-à-dire par les démons qui s'en rendent les maîtres. Que si vous ne m'en croyez pas, comparez le chrétien assidu aux instructions religieuses avec celui qui manque de ce secours ; et vous verrez qu'elle différence de l'un à l'autre. N'allez pas en chercher la preuve au-delà de vous-même, et comparez ce que vous êtes avec l'état de ceux qui se privent longtemps de cette ressource de salut. L'on sort toujours de ces saintes assemblées meilleur qu'auparavant. (Chrysostome.)

1166. *Frequenter ipsa eadem audire etiam scientibus prodest : quod enim novimus, si saepius audiamus amplius compungimur.* (Chrysostome.)

1167. On ne trouve guère de goût à manger et à boire quand on n'a ni faim ni soif. De même on ne trouve guère du goût pour la parole de Dieu, quand on est indifférent pour la vérité. Ceux qui vont dans les marchés publics pour se procurer le nécessaire, ne regardent pas à la dépense pour en faire l'acquisition. On vous distribue à l'église pour rien ce qui importe le plus au bien de votre âme, et vous négligez de vous en approvisionner. Faute d'attention, vous vous en retirez le cœur vide. (Chrysostome.)

1168. Pourquoi donc me fuyez-vous, mon frère ? Pourquoi, répondez, ne donnez-vous pas à votre âme autant d'intérêt que vous en prodiguez à votre corps ? Rien ne vous coûte ; votre fortune, votre personne, tout est à la discrétion du médecin ; qu'il coupe, qu'il brûle : vous êtes prêt à subir les plus douloureuses opérations. Votre âme, ô mon frère ! votre âme est un repaire de crimes qui la rongent, qui la dévorent; vous êtes insensible. Vous ne songez pas même à venir entendre dans ce lieu la parole de salut qui cicatriserait ses plaies profondes, sans qu'il vous en coûtât, ni argent, ni souffrance ? Vous allez tête baissée vous jeter dans l'abîme. (Chrysostome.)

1169. Ceux qui puisent de l'eau à une fontaine, ne se contentent pas d'en remplir leur vase, ils ont soin de ne pas la répandre sur la route. De même reportez et gardez fidèlement dans votre maison, ce que vous avez entendu dans l'église.

Ceux qui ne font attention dans les sermons qu'à la manière dont on prêche et non au fond des choses sont semblables à un crible ou à un tamis qui ne retiennent que la paille ou le son et laissent passer le grain et la farine.

D'autres sont comme ces serviteurs des grands qui découpent et distribuent les mets sans y toucher, ils distribuent à d'autres ce que l'on dit et n'en prennent rien pour eux-mêmes. Ce qui convient aux autres, leur irait mieux encore à eux-mêmes, s'ils n'étaient pas de ceux qui voient une paille dans l'œil des autres et ne voient pas une poutre dans le leur.

Selon la comparaison de saint Grégoire la santé du corps est bien ébranlée, quand l'estomac ne peut garder aucune nourriture. L'âme est bien malade, quand elle ne conserve rien.

Saint Augustin compare la parole de Dieu à l'hameçon qui ne prend que quand il est pris.

Ce ne serait pas une excuse, mais un juste sujet de reproche pour un enfant d'être assidu aux écoles, s'il n'y apprenait rien : de même, que nous sert de passer à l'église des journées entières, d'y entendre les instructions les plus profitables, auxquelles vous prodiguez vos applaudissements, si vous en sortez comme vous y êtes entrés. (Chrysostome.)

1170. Ne vous contentez pas d'en entendre parler ici. Quelques entretiens de peu de durée ne suffisent pas pour déraciner des habitudes invétérées. Prolongez-les en les portant dans vos maisons. Là, qu'une sainte émulation anime tous les membres de la famille; que les plus fervents excitent ceux qui le sont moins, que celui qui est en arrière s'efforce d'atteindre celui qui est plus avancé. (Chrysostome.)

1171. Il en est de la divine parole comme d'un riche vêtement que l'on a du plaisir à voir isolément, mais que l'on admire encore davantage sur celui qui le porte. Ainsi la divine parole toujours belle en spéculation, le devient bien davantage dans les œuvres où elle est mise en pratique. (Chrysostome.)

1172. Saint Hilaire d'Arle un jour qu'il voyait quelques personnes s'échapper de l'église après la lecture de l'Evangile, s'interrompit en s'écriant: « Vous pouvez bien sortir de l'égise, mais vous ne pouvez pas sortir de l'enfer. »

1173. A des censeurs qui se plaignaient de ce qu'un prédicateur avait parlé trop librement à la cour, Louis XIV répondit: « Le prédicateur a fait son devoir, faisons le nôtre. ? — L'abeille et la cantharide voltigent sur les mêmes fleurs : l'une en recueille du miel, l'autre du poison; cette dernière figure ceux qui tournent de travers la parole de Dieu, qui la critiquent. — Quand un voyageur qui a vu Rome raconte les péripéties de son voyage, ceux qui désirent y aller l'écoutent avec attention, ils s'informent des lieux par où il a passé, des merveilles qu'on y admire, etc. Ceux qui n'ont pas la pensée de faire ce voyage, ne prêtent aucune attention à ce récit, ou du moins ils l'oublient vite. Quand un prédicateur parle du ciel, des moyens pour y arriver etc., ceux qui tiennent au paradis, l'écoutent avec attention, les autres dorment.

1174. Le fleuriste ne va dans un jardin que pour y cueillir de belles fleurs qui se faneront le lendemain; le droguiste y cueille des plantes amères dont il composera un remède salutaire qui durera longtemps. Entendons les prédicateurs non pour recueillir les fleurs d'un jour, mais de bonnes vérités. Ceux qui les écoutent par curiosité pour les belles pensées, ou les paroles remarquables entendues, ne regardent dans les fleurs que la couleur, mais ne sont pas aussi sages que les abeilles qui savent en tirer du miel. On doit entendre le prédicateur comme un malade écoute les prescriptions du médicin afin de les exécuter ponctuellement.

§ V. — Principaux devoirs du chétien et des hommes en particulier.

1175. La foi sans les œuvres est une foi morte ; et l'Esprit-Saint condamne ceux qui confessent Dieu de bouche et qui le nient par les œuvres. *Si vous voulez entrer dans la vie éternelle,* a dit Jésus-Christ, *observez les commandements,* remplissez les devoirs qu'ils vous prescrivent envers Dieu, envers le prochain, envers vous-mêmes ; sans cela point de salut. Et qu'on remarque bien que ces devoirs ne sont point des charges que Dieu nous impose, mais plutôt une barrière salutaire qu'il nous offre, pour nous préserver de tomber dans le gouffre de la damnation. La loi divine ne nous défend que ce qui fait notre malheur en ce monde et en l'autre. Nous ne sommes heureux ici-bas qu'à la condition de la garder fidèlement.

1176. 1° **Envers Dieu.** *Il est un devoir bien méconnu de notre temps, c'est celui de la prière.* — Et pourtant c'est le devoir le plus doux. Quel bonheur de pouvoir nous entretenir avec le Roi du ciel et de la terre ! Quelle consolation de l'appeler notre Père ! Ceux qui ne prient pas se privent de la plus grande consolation de l'homme en ce monde, et ils ruinent l'affaire de leur salut. L'homme ne vit pas seulement de pain. Il a, il est vrai, une vie temporelle qui lui est commune avec les animaux, et qui s'entretient par les aliments grossiers que nous donnons à notre corps ; mais il a aussi à nourrir son âme dont la prière est l'aliment. Ceux qui cessent de prier n'ont plus de vie surnaturelle ; il ne leur reste plus que les instincts de la brute. Quel malheur ! Donc prions ! et, si nous sommes en état de péché, nous obtiendrons la grâce d'en sortir ; si nous sommes justes, Dieu nous accordera la persévérance.

1177. 2° *Mais quand faut-il prier ?* — Surtout au moment de la tentation, c'est alors que la prière est plus strictement obligatoire. Car dans les grandes tentations, nous ne pouvons, sans le secours de Dieu, résister au démon qui est plus rusé et fort que nous. Et ce secours n'est accordé en général qu'à celui qui le réclame par la prière.

1178. 3° *Est-il nécessaire quand on est tenté de se mettre à genoux et de faire de longues prières ?* — Non certes, il n'est pas nécessaire non plus d'interrompre son travail, pas même de remuer les lèvres. Il suffit d'un regard tourné vers le ciel, ou vers le crucifix, d'une élévation de l'âme vers Dieu, d'une invocation dite du fond du cœur, sinon de bouche. Par exemple : *Mon Jésus, miséricorde ! O Marie, conçue sans péché ! Jésus, Marie, Joseph !* Voilà des prières qui ne prennent point de temps, que tout le monde peut facilement retenir, qu'on peut redire partout : à la campagne, en voyage, dans les travaux ; et elles sont d'une efficacité merveilleuse. Les anciens solitaires des déserts, en faisant leurs nattes avec des feuilles de palmier, ne cessaient de dire de courtes, mais ferventes prières.

1179. 4° *Quand est-il encore bon de prier ?* — Le matin et le soir, comme l'a recommandé la Vierge sur la montagne de la Salette. Le matin, pour offrir sa journée au bon Dieu ; le soir, pour lui demander pardon des fautes commises et sa bénédiction pour la nuit. Qui sait ce que peuvent nous apporter de tentations, de malheur, une journée, une nuit, sur lesquelles la prière n'a pas appelé le secours de Dieu ? Pour n'être pas exposé à omettre les prières du matin et du soir, rien n'est plus salutaire que de les faire en famille. On peut du reste les faire courtes surtout le matin, et on les continue

en se rendant à son travail ou à ses affaires. Quel bel exemple un père donne à ses enfants, quand il prie avec eux ; et comme ses enfants apprennent à le respecter, quand ils le voient respecter Dieu ! Et puis il y a une grâce particulière promise à la prière en commun. (Voir nº 2306.)

1180. Cherchons même à nous familiariser avec la prière, et à nous élever souvent à Dieu à la vue de ses œuvres. Que les laboureurs sont heureux d'être toujours en face des merveilles de la création ! Comment ne s'écrient-ils pas à toute heure avec David : Seigneur, notre Dieu, que votre nom est admirable par toute la terre ! Saint Paul de la croix, un grand missionnaire de l'Italie au XVIIIème siècle, disait quelquefois dans le cours de ses missions : « Nous faisons assez de sermons aux autres, allons en entendre un ; » et il se mettait en route, du côté de la campagne, appuyé sur un bâton. Quand il rencontrait une fleur sur le chemin, il lui donnait un coup de bâton, et lui disait en pleurant : « Tais-toi, tu me reproches de ne pas assez aimer le Dieu qui t'a créée pour moi. » Et arrivé dans la campagne, il regardait le ciel, puis la terre, et il était tout ravi en Dieu.

1181. Que le chant des oiseaux, la pluie qui tombe, la fleur, que tout nous fasse penser à Dieu. « Quand j'étais tout seul au champ avec ma pelle et ma pioche, disait souvent le curé d'Ars, je priais tout haut; mais quand j'étais en compagnie, je priais à voix basse. Si maintenant que je cultive les âmes, j'avais le temps de prier comme lorsque je cultivais mon champ, que je serais heureux! On se reposait après dîner avant de se remettre à l'ouvrage; je m'étendais par terre comme les autres, faisais semblant de dormir et je priais Dieu de tout mon cœur. Ah! c'était le beau temps ! Et donnant mon coup de pioche je me disais: Il faut cultiver ton âme, en arracher la mauvaise herbe. »

1182. 5º *Malheureusement, hélas ! les invocations à Dieu ont été remplacées par le blasphème.* — Et c'est précisement ce qui attire sur le monde les malédictions de Dieu. Qu'y a-t-il, en effet, de plus horrible que le blasphème? Les saintes Ecritures nous le représentent comme un crime abominable, et les saints docteurs vont jusqu'à le comparer au déicide des Juifs.

1183. 1) Le blasphémateur dresse contre Dieu son front audacieux et lance contre lui l'insulte. Oublier Dieu, le méconnaître, c'est déjà une grande faute; mais l'insulter et le braver !... Qui blasphémez-vous, contre qui élevez-vous votre voix, dit un prophète? Contre le Saint d'Israël ? (Is. XXXVII. 23.) Contre Celui devant qui les anges se voilent le visage; contre ce nom auquel tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers; contre le nom que David invitait toute créature à bénir, que le grand Newton révérait de telle sorte qu'il inclinait la tête toutes les fois qu'il l'entendait répéter, que le saint curé d'Ars ne pouvait prononcer sans verser des larmes d'amour. Et c'est sous les yeux de ce Dieu terrible que vous l'outragez ainsi! quelle audace sacrilège!

Mais quel mal vous a-t-il fait? Vous lui devez tout, dans l'ordre de la nature; dans l'Ordre de la grâce, il est mort pour vous, il vous poursuit, il vous attend et vous le blasphémez! Quelle monstrueuse ingratitude! Comment vous l'insultez, tout en acceptant le pain qu'il vous donne!... Vous ne blasphémez pas le nom de vos parents, ni même celui du démon, comment déshonorez-vous le nom du Dieu qui a épuisé ses veines pour vous sauver? Les juifs le blasphémaient, mais ils ne le connaissaient pas;

et pourtant votre cœur se révolte à la pensée d'hommes qui insultent un patient qui va mourir couronné d'épines et suspendu par ses plaies; et vous qui le connaissez, vous, le prix de son sang, vous le blasphémez ! Avant de le souffleter, les juifs eurent la précaution de lui voiler la face. Dans cette maison où vous osez blasphémer, il y a un crucifix, couvrez-le donc d'un voile au moins, avant de proférer de si horribles paroles. *Et quel fruit en retirez-vous?* Ni plaisir, ni même un misérable intérêt. Quelle folie! Quelle fureur! Où trouver quelque chose d'aussi monstrueux? Est-il rien de semblable parmi les animaux? les voit-on mordre la main qui les nourrit? Parmi les Turcs? osent-ils blasphémer Mahomet? Parmi les idolâtres? jamais ils ne blasphèment leurs idoles. Ah! ce n'est qu'en enfer qu'on rencontre quelque chose d'aussi horrible. Ne dites pas que vous ne voulez pas offenser Dieu, quand, sciemment, vous faites chœur avec les démons de l'enfer, et quand, sachant que vous avez cette habitude détestable, qui déchire toutes les oreilles chrétiennes, vous ne faites aucun effort pour vous en corriger. Et peut-être vous êtes père, et vous scandalisez par là vos enfants? Reconnaissez donc l'énormité de votre crime, et que toute âme qui aime Dieu gémisse en entendant le blasphème, et s'efforce de le réparer.

1184. 2) *Toute faute mérite un châtiment en rapport avec sa gravité.*

« Il est écrit dans l'ancien testament, dit saint Jean Chrysostome: *Qui maledixerit patri suo vel matri morte morietur.* »

Que penser maintenant de ceux qui, vivant sous la loi de grâce et de vérité, maudissent non pas leur père et leur mère, mais le Créateur et le souverain Seigneur de toutes choses? Quel châtiment terrible leur est réservé! A peine les malédictions, l'étang de feu, le ver rongeur, les ténèbres extérieures, les chaînes éternelles, les pleurs et les grincements de dents sont-ils des châtiments proportionnés à la grandeur de leurs crimes! Tous les supplices d'ici-bas, présents et futurs, ne suffiraient pas pour punir une âme si profondément pervertie et si coupable. » (B. L. DE GRENADE.)

Qui vous a donné le droit de jeter du poison dans l'air? qui vous a permis d'infecter les maisons, les rues, les campagnes avec vos souffles empoisonnés? Misérables qui empruntez à l'enfer la langue des démons, et qui attirez la foudre sur la terre! Vos bouches, ces cratères d'enfer, vous feriez mieux de les barricader.... Pauvres enfants qui vivez, qui grandissez au milieu de ces cris, de ces colères, de ces blasphèmes, qu'allez-vous devenir? Pères de famille blasphémateurs, vos enfants, ces fleurs tendres et délicates, vous les flétrissez en leur faisant respirer ces pestes, ces infernales infamies! On s'étonne de voir sur la terre des monstres capables de tout, des maudits, des assassins, des parricides, des gens prêts à mettre le feu au monde! Ils ont vécu, se sont façonnés, ont grandi dans ce feu d'enfer, et alors plus ils en font, plus ils sont contents. (P. FRANCON, MIS. DE PROVENCE.)

Malheur donc aux blasphémateurs, en ce monde et en l'autre! Deux Israélites se prirent de querelle et l'un d'eux blasphéma. Le peuple fut saisi d'horreur en l'entendant, et Moïse consulta Dieu. Conduisez ce blasphémateur hors du camp, et que tout le peuple le lapide: la sentence fut exécutée. Sennachérib assiège Jérusalem, et il écrit au roi Ezéchias une lettre pleine de blasphèmes contre le vrai Dieu. Et le Seigneur envoie son ange qui frappe 185000 hommes de l'armée assyrienne avec leur général. Sennachérib prend la fuite et, entrant dans le temple de ses faux dieux, il trouve ses

fils armés de poignards qu'ils enfoncent dans le sein de leur père. (II. PARAL., XXXII, 17.) Saint Grégoire de Tours rapporte qu'un certain Jean, de la ville de Poitiers, à la suite d'un blasphème, devint sourd-muet, et périt misérablement après avoir perdu l'esprit (1). C'est le blasphème qui appesantit le bras de mon Fils, a dit Notre-Dame de la Salette. On se plaint que rien ne réussit, que les récoltes ne récompensent pas les travaux des laboureurs. Ah! la prière du blasphémateur est exaucée, il appelle la malédiction en maudissant Dieu, et Dieu le maudit. Le blasphème est un trait lancé vers le ciel, il retombe impuissant contre Dieu, mais il perce en tombant celui qui l'a jeté. Le prophète Isaïe attribue tous les malheurs des juifs à leurs blasphèmes. (IS., v. 24.)

1185. C'est pour épargner à leurs peuples les maux qu'attire un tel crime, que des rois ont souvent puni rigoureusement les blasphémateurs. Saint Louis leur faisait percer la langue. Ses successeurs imitèrent sa juste sévérité. Et qu'on ne se plaigne pas de cette rigueur; on a fait dans notre siècle des lois pour protéger les animaux qu'on mène à la boucherie, pourquoi n'y en aurait-il pas pour protéger l'honneur de Dieu? Certes, les païens eux-mêmes n'épargnaient pas ceux qui blasphémaient leurs faux dieux, et Socrate mourut pour avoir été accusé de ce prétendu crime. Nabuchodonosor, ce roi infidèle, porta un décret, ordonnant qu'on mît à mort le blasphémateur et qu'on renversât sa maison. (DAN., III, 26.) Si personne ne défend l'honneur de Dieu, il saura assez se venger lui-même; et s'il ne le fait en ce monde, il le fera dans l'autre. Chacun parle la langue de son pays; le blasphème c'est la langue des démons; et celui qui le profère ira un jour rejoindre ses concitoyens en enfer. Celui qui maudit Dieu entendra cette sentence: *Retirez-vous, maudits, allez au feu éternel.* Allez blasphémer avec les réprouvés, puisque vous ne m'avez pas béni avec les saints. Donc, renonçons à ce crime qui outrage Dieu et nous mérite de si redoutables châtiments. Pères, maîtres, chefs d'ateliers, proscrivez-le de vos maisons.

1186. 6° *Il en est qui voudraient bien se corriger du blasphème, mais la force de l'habitude les entraîne malgré eux.* — Quelle détestable habitude! Celui qui ne voudrait pas l'extirper serait bien coupable; mais quand on y a renoncé par une vraie contrition et un ferme propos sincère, si le blasphème échappe sans qu'on le remarque parfaitement, il n'y a plus alors faute grave; mais aussitôt qu'on s'est aperçu de ce malheur, il faut le déplorer et prendre des moyens pour l'éviter à l'avenir; si on ne faisait rien pour se corriger, évidemment on serait coupable.

1187. 7° *Quels sont ces moyens?* — 1) Pour quelques-uns qui ne peuvent se passer d'une locution grossière, il est bon qu'ils en aient une à leur service qui revienne fréquemment dans les moments d'impatience, parole pourtant qui n'offense personne et qui serve à préserver de l'horrible blasphème; 2) se condamner à donner un centime aux pauvres chaque fois qu'on s'oublie; 3) faire un acte de contrition aussitôt après avoir blasphémé, ou baiser la terre le soir, lorsqu'on est seul, autant de fois qu'on

(1) Pline nous apprend que de son temps, une peste terrible ravageait l'Italie. On en chercha la cause, et on découvrit que des vents contagieux qui sortaient de certaines cavernes répandaient l'infection. On boucha ces cavernes et le fléau cessa. Vomi des cavernes ténébreuses de l'enfer, le blasphème est la grande cause des maux qui désolent la terre. (Voir la note du n. 516.)

a eu ce malheur, en promettant de se corriger; 4) faire tous ses efforts pour empêcher le blasphème.

1188. 8° *Il est des hommes qui ne se contentent pas de maudire le nom de Dieu, ils profanent encore son jour; faisons leur comprendre la gravité de leur crime.* — Dieu lui-même s'est reposé le septième jour et l'a sanctifié. Et tous les peuples, même les païens, l'ont respecté; les mahométans, les hérétiques le respectent. On sait et on voit encore combien scrupuleusement les juifs l'observent. C'est à leurs pères que Dieu avait dit: *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Seigneur.* Malgré cet ordre, un Israélite fut trouvé ramassant du bois ce jour-là. Moïse consulta Dieu, qui répondit: « Qu'il soit lapidé avec sa femme et ses enfants, » et tous furent lapidés en effet. Et nous, chrétiens, enfants de Dieu, peuple choisi, nous devrions descendre au-dessous des protestants et des infidèles eux-mêmes? Ce serait:

1) Une révolte contre une loi qui atteint tous les chrétiens: *Memento;*

2) Ce serait *une injustice* à l'égard de Dieu. Il est maître de tous les jours. C'est un vol de lui ravir celui qu'il s'est réservé. Il est notre maître, nous avons des devoirs à remplir envers lui, et c'est le dimanche que nous payons ce tribut. (V. nos 522 et suiv.)

1189. 3) *Ce serait un malheur* (A) *pour nous: a) Notre santé* exige le repos. L'ouvrier s'use plus vite chez les nations où le dimanche n'est pas respecté. C'est un fait. Le bœuf lui-même se plaignait quand, aux jours de la Terreur, on voulut le contraindre à profaner le dimanche. Quel maître que Dieu! Les autres pressent leurs ouvriers en leur disant sans cesse: travaillez, etc. Dieu dit aux siens: reposez-vous.

b) Nos intérêts temporels le demandent. Si le Seigneur n'élève une maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent. Le travail du dimanche est comme le bien mal acquis: il porte malheur. Dieu ne ment pas; or, il a dit aux juifs: *Si vous ne gardez pas mes préceptes je vous visiterai par la pauvreté. C'est en vain que vous aurez semé, l'ennemi dévorera vos récoltes. Le ciel sera de fer et la terre d'airain.* (Lev. xxxvi.) Vous mangerez la chair de vos fils et de vos filles. Ces prophéties se sont accomplies à la lettre au siège de Jérusalem. Si nous sommes aussi coupables qu'eux, et plus encore, serons-nous moins rigoureusement punis? On me dira peut-être que certaines familles doivent leur fortune au travail du dimanche. Soit. Mais combien lui doivent leur ruine, et l'édifice de cette fortune bâti malgré Dieu, est-il solide? Ne croulera-t-il pas demain?

c) Pour notre âme. L'homme qui travaille sans relâche devient matériel comme la terre qu'il cultive, comme la machine dont il use. Point d'instruction religieuse sans dimanche, point de vertu! Où se recrutent les révolutionnaires, les forçats, les impies? Parmi les profanateurs du dimanche. Quels instincts horribles chez ceux qui ne connaissent plus l'église! Entendez leurs discours... De tels hommes ont perdu avec la vertu toute consolation véritable.

Agriculteurs, pendant six jours vous avez remué la terre, laissez-la le septième et cultivez votre âme. Artisans, vous avez poli le fer, la pierre, etc., polissez votre conscience, etc.

1190. B) *Pour la famille,* elle n'a pour lien que le dimanche; si on le lui ôte pour lui substituer le lundi, elle devient un enfer. Et quelle paix pourrait apporter au foyer domestique l'homme abruti par un incessant travail, ou par la débauche du lundi?

1191. c) *Pour la société.* Plus de dimanche, plus de culte, plus de religion. La religion étant le plus ferme appui de la société, celle-ci ne peut que s'en aller en ruine, quand celle-là aura succombé aux coups que lui portent les profanateurs du dimanche.

d) *Pour l'autre vie.* Jamais, s'il ne fait pénitence, il n'entrera dans le repos éternel des élus celui qui n'a pas gardé le repos du dimanche. La sanctification du dimanche au contraire assure à l'homme la santé, avec une longue vie ; elle attire la bénédiction sur ses sueurs, elle féconde son travail (voir Deut. XXVIII); élève son âme, elle nourrit son intelligence par la parole de Dieu ; elle réchauffe la charité aux pieds des saints autels, elle unit la famille, elle fait la prospérité des nations.

1192. 9° *C'en est assez pour nous déterminer à sanctifier le dimanche, mais qu'avons-nous à faire dans ce but?* — D'abord nous devons nous préserver du péché. Les juifs voulaient se saisir de Jésus et le livrer à la mort. Ils n'osèrent pourtant pas le faire un jour de fête, *non in die festo.* Hélas ! il y en a qui n'ont pas ce scrupule, ils ôtent dans leur cœur la vie à Jésus qu'ils bannissent par le péché. Les fêtes scandaleuses, les occasions, les promenades, les lectures dangereuses profanent pour beaucoup de chrétiens le jour du Seigneur. Il n'est cependant pas nécessaire, quand on accuse ses péchés, d'expliquer s'ils ont été commis un dimanche ou un autre jour. Nous devons ensuite éviter les travaux défendus. Travailler pendant un temps considérable à des œuvres serviles, c'est une faute grave, à moins que la nécessité n'excuse.

1193. 10° *Mais quel est l'acte de religion le plus nécessaire à accomplir le dimanche?* — C'est d'assister à la messe, si l'on n'en est pas dispensé, non par une cause légère, mais par une cause sérieuse. Manquer la messe par sa faute, c'est un péché mortel ; et certes, ce n'est pas connaître la messe que de se priver par sa faute de l'entendre surtout le dimanche. La messe est l'exercice du culte le plus solennel, le plus salutaire pour les âmes. C'est le sacrifice du Calvaire renouvelé et perpétué, c'est l'application faite aux fidèles des fruits de la rédemption. Donc, allons-y toujours. Si nos affaires nous appellent ailleurs, entendons la messe avant le départ, ou partons à temps pour être assurés d'avoir une messe dans la paroisse où nous devons nous rendre. Evitons, en allant à l'église, d'entrer dans les maisons, ou de rencontrer les compagnies, qui pourraient nous exposer à manquer la messe. En entrant dans le saint lieu, ne nous plaçons jamais à côté de ceux qui peuvent nous distraire. Servons-nous d'un livre ou d'un chapelet. (V. n. 2580.)

1194. 11° *L'assistance à la messe est-elle la seule œuvre de la religion que nous ayons à accomplir le dimanche?* — Non, certes ; elle est seule, il est vrai, strictement obligatoire ; mais l'assistance aux offices du soir complète et sauvegarde l'assistance à la messe. Celui qui les déserte ne tarde pas de manquer la messe. Et puis, où passe-t-on son après-midi le dimanche, si on manque l'office du soir ? Soyons-y donc assidus ; et le soir du dimanche visitons les malades, ou distrayons-nous saintement en parcourant la campagne et surtout n'oublions pas de lire en famille quelques pages du catéchisme, ou d'un livre qui l'explique.

1195. II. *Nos principaux devoirs envers Dieu étant exposés, disons un mot de nos obligations à l'égard de ceux qui tiennent pour nous la place de Dieu.* — Chère jeunesse, vous ne comprendrez jamais ce que vous devez à ce

père qui ne vit que pour vous, qui travaille, qui sue pour vous préparer une honnête aisance ; à cette mère qui vous a nourrie de son lait, a apaisé vos premiers cris, et qui vous aime plus qu'elle-même. Malheur à vous si vous les contristiez par l'ingratitude, par le mépris et surtout par des désobéissances graves ! Oui, malheur à vous, car Dieu n'a pas donné sans raison un père et une mère à des enfants. Etre orphelin c'est un malheur ; mais c'est plus triste encore d'avoir des parents et de résister à la grâce de leurs conseils. Un jeune coursier encore indompté, attelé sans rêne à une voiture, s'emporte et se précipite jusqu'à ce qu'il rencontre un écueil où il se brise et la voiture avec lui. C'est l'image de la jeunesse, quand elle n'est pas retenue par le frein de l'autorité paternelle et maternelle. L'expérience ne vous l'a-t-elle pas appris ? Donc obéissance, surtout quand le père, quand la mère (car celle-ci a aussi bien que le père autorité sur l'enfant), défendent d'aller avec de mauvaises compagnies, ou commandent d'assister aux offices et de s'approcher des sacrements.

1196. Et vous, parents chrétiens, n'oubliez pas que Dieu vous a confié comme un dépôt sacré l'âme de votre enfant ; donc sachez veiller, reprendre et surtout édifier, et pour cela gardez vos enfants autour de vous, leur apprenant à aimer votre vie simple et vos laborieux travaux. Malheur aux pères et aux mères qui n'écartent pas leurs enfants des périls, qui par faiblesse n'osent pas corriger, qui font la perte de ceux qu'ils sont chargés de sauver en leur donnant l'exemple de la négligence des devoirs religieux, du blasphème, de l'éloignement des sacrements, etc..... Que l'homme toutefois ne soit pas comme un lion dans sa maison, dit le Saint-Esprit, et qu'il ne bouleverse pas ceux qui vivent avec lui, par des querelles ou des colères. (V. la note, nº 468.)

1197. III. *Outre les devoirs envers Dieu et envers ceux qui sont revêtus de l'autorité de Dieu, l'homme a encore des devoirs envers ses semblables, que nous devons rappeler.* — La grande obligation envers le prochain, c'est la charité et le bon exemple. 1º La charité, nous la devons à tous, amis et ennemis. On n'est pas obligé de traiter ses ennemis comme ses amis, ni non plus d'aimer le mal qu'ils nous ont fait, ni même de leur donner ce qu'ils nous ont enlevé injustement ; mais nous devons vouloir du bien à tous, être disposés à rendre service à tous.

1198. 1) C'est une obligation rigoureuse, **a.** *Dieu nous l'ordonne. a)* Quand la vengeance crie : Rendez le mal pour le mal, Dieu dit : Aimez vos ennemis, c'est mon précepte, pardonnez, faites-leur du bien, priez pour eux ; si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger ; s'il a soif, donnez-lui à boire. Que le soleil ne tombe pas sur votre colère, pardonnez septante fois sept fois, toujours. *b)* Dieu nous fait les plus belles promesses, pour nous exciter à pardonner. Pardonnez, dit-il, et vous obtiendrez votre pardon. Quelle espérance ! que de péchés dans notre vie ! Dieu les oubliera, si nous oublions les torts de nos frères. *c)* Dieu ajoute les menaces. Un roi, faisant rendre leurs comptes à ses serviteurs, se montra plein d'indulgence pour l'un d'eux, qui lui devait dix mille talents et ne pouvait les payer. Celui-ci rencontrant un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, les exigea avec rigueur. En étant averti, le roi le fit saisir et livrer à la torture, jusqu'à ce qu'il lui eût tout rendu. C'est ainsi, ajoute Notre-Seigneur, que mon Père céleste vous traitera, si vous ne pardonnez pas du fond du cœur

à votre prochain (MATTH. XVIII, 24.) Supposé une haine grave, sans pardon, point de pardon, ni au saint tribunal, ni à l'heure de la mort; il y a un jugement sans miséricorde pour celui qui ne fait pas miséricorde. Pardonnez-nous comme nous pardonnons, disons-nous chaque jour à Dieu. Ah! ayons soin de le dire d'une manière sincère.

1199. **b.** Les exemples de Notre-Seigneur et des saints viennent confirmer cette obligation. *Je vous ai donné l'exemple*, dit-il, *afin que vous fassiez comme j'ai fait.* Or, regardez Jésus innocent, il est crucifié; néanmoins: Mon Père, s'écrie-t-il, pardonnez-leur; car ils ne savent pas ce qu'ils font. Les saints ont marché sur ses traces, et pendant qne saint Etienne est accablé par une grêle de pierres, il dit: Mon Dieu ne leur imputez pas ce péché. Des millions de martyrs ont prié pour leurs bourreaux, et ont obtenu pour eux des miracles de conversion. Nous sommes les enfants des saints, il faut leur ressembler; nous n'irons pas au ciel sans les imiter.

1200. **c.** La raison vient encore nous démontrer ce devoir. *a)* Dans notre ennemi, elle nous fait voir un frère, une âme créée à l'image de Dieu, rachetée du sang de Jésus-Christ, que Dieu aime infiniment et qu'il appelle à le posséder dans le ciel. Comment donc la haïr? Elle a des torts; soit, mais ce n'est pas là ce que nous devons aimer. Détestons ses torts; mais elle, l'image de Dieu, aimons-la. *b)* La raison, que nous dit-elle de la vengeance? Qu'elle fait le tourment de celui qui en est possédé, la division des familles, la ruine de la société.

1201. 2) Mais répondons *aux objections* par lesquelles les vindicatifs prétendent s'excuser. *a) Il n'est pas possible de pardonner.* Dieu n'ordonne pas l'impossible. Les saints n'étaient pas d'une autre nature que nous. Joseph avait été maltraité et vendu par ses frères, il sut devenir par ses vertus l'intendant de Pharaon: et pressés par la famine, ses frères durent aller chercher du blé auprès de lui. « Notre père et le vôtre, lui dirent-ils, nous a chargés de vous dire de ne plus penser au crime de vos frères. » Au nom de Jacob, Joseph se mit à verser des larmes et à serrer contre son cœur ses frères, qui avaient été pour lui presque des bourreaux. Et nous, pour l'amour de notre Père céleste, nous ne pourrions pas pardonner? (V. nos 610 et suiv.) Rien n'est moins impossible que l'amour des ennemis; s'il s'agissait de jeûner ou de tout autre obligation difficile, nous pourrions alléguer cette excuse, mais, qui ne peut aimer? Si la haine semble plus forte que vous, priez et Dieu vous aidera.

1202. **d)** *C'est n'avoir point de cœur, c'est être lâche que de pardonner.* Alors Notre-Seigneur et les saints n'ont point eu de cœur, et ont commis des lâchetés. Ce n'est pas ainsi qu'en ont pensé les bourreaux eux-mêmes, qui souvent se sont convertis au spectacle d'une charité si héroïque. C'est être lâche et sans cœur au contraire que de se venger. C'est se faire esclave de la haine, c'est reculer devant le grand devoir du chrétien. Un protestant avait formé le projet d'assassiner le duc de Guise, qui était un défenseur zélé du catholicisme. Le duc en est informé, il fait venir cet homme. « Vous ai-je fait quelque tort? — Non, répondit-il. — Pourquoi donc vouloir m'ôter la vie? — J'ai voulu défendre ma religion en la délivrant de son ennemi. — Eh bien! si votre religion vous ordonne de m'assassiner, la mienne me commande de vous pardonner, et je vous pardonne. Jugez par là laquelle est la véritable. » Qui ne voit dans cette conduite la noblesse du cœur et

le vrai courage ? Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, qu'avez-vous de plus que les païens ? j'ajoute, qu'avez-vous de plus que les animaux ? Donc, écoutons la voix de la raison, suivons les exemples de Notre-Seigneur et des saints, obéissons à l'ordre de Dieu. La charité fait le bonheur des familles et des paroisses. Pardonnons si nous voulons que Dieu nous pardonne. La haine ne nuit qu'à celui qui la garde.

1203. Mais rien n'est plus opposé à la charité que le scandale, qui consiste à entraîner son prochain au mal par de mauvais conseils ou de mauvais exemples. (V. nº 625.) Le scandale 1) *outrage Dieu, a) le Père,* en lui ravissant le cœur d'une créature faite pour l'aimer. Parents, vous devez comprendre la grandeur de cet outrage, ne vous sentiriez-vous pas mortellement offensés si un scélérat débauchait votre enfant, et le rendait pour vous ingrat et rebelle ? *b) le Fils,* en rendant inutile son sang versé pour l'âme qu'on scandalise. *Et nunc antichristi multi facti sunt ; c) le Saint-Esprit,* en le chassant du cœur qui était son temple.

1204. *Il fait un tort énorme au prochain.* Le voleur ravit l'or, le médisant la réputation, l'assassin la vie, le scandaleux ravit la grâce de Dieu, l'innocence, le ciel, Dieu lui-même. Il est pire que Caïn qui tua son frère Abel, mais qui lui laissa l'amitié de Dieu. Le mauvais riche, au fond de l'enfer, voulait faire avertir ses frères de son malheur afin de le leur épargner. Le scandaleux est plus dur pour son frère que ce damné. Il fait le métier de Satan. Prenez garde, *défiez-vous de ceux qui viennent à vous revêtus d'une peau de brebis, et qui, intérieurement, sont des loups ravisseurs. Ne craignez pas celui qui peut tuer le corps, mais celui qui peut perdre l'âme et le corps dans l'enfer. Homicida erat ab initio,* dit le Sauveur en parlant du démon. En effet, il donna la mort à nos premiers parents et à toute leur postérité. Cependant, le démon n'était pas armé d'une épée au paradis terrestre. Il y vint armé de sa langue empoisonnée, et il tua l'homme par sa parole. Ainsi ne vous imaginez pas n'être point homicide, quand vous persuadez à votre frère le péché qui tue l'âme ; ou quand vous lui inspirez le mépris de la religion qui seule peut faire son salut. Votre langue est l'instrument du démon comme celle du serpent le fut pour Adam et Eve. Vous faites ce que Satan ne peut pas faire par lui-même. Il a tenté ce jeune homme, cette jeune fille, ça été en vain ; alors il s'adresse à un libertin, qui se charge de les perdre. Il n'a pas pu triompher de la piété d'un enfant, il s'adresse à son père, lui persuade de le mettre dans les écoles sans Dieu, de blasphémer devant lui ; de le laisser aller avec de mauvaises compagnies, et ce malheureux père accepte une telle mission et se fait le bourreau de son enfant. O malheureux scandaleux, vous faites à une âme une plaie que tous les remèdes de la terre ne peuvent guérir ; vous allumez en elle un incendie que toute l'eau des océans ne saurait éteindre. Si vous avez juré à cet enfant, à cette jeune personne une haine mortelle, ne vaudrait-il pas mieux vous armer d'un poignard et le leur plonger dans le sein, que de les damner, en vous perdant vous-même. *Verumtamen animam illius serva ;* car

1205. 3) *Le scandale perd celui qui s'en rend coupable ;* c'est un crime digne de la mort et de l'enfer. *a)* Paul de la Croix, dans sa jeunesse, avait réussi à persuader à tous ses compagnons d'éviter les chansons et les fréquentations scandaleuses. Un seul, nommé Tarpone, résista à ses conseils. Paul lui dit un jour que Dieu le punirait. En effet, en revenant de veiller

auprès d'une personne suspecte, il est égorgé par un jaloux, et on trouve, le lendemain, son cadavre sur le bord de la rivière de la Bormida. Malheur à l'homme par qui le scandale arrive, il vaudrait mieux qu'on lui attachât une meule de moulin au cou et qu'on le précipitât ainsi dans la mer! *b) Ce crime est digne de l'enfer.* Au tribunal de Dieu, le scandaleux se verra chargé de tous les crimes qu'il a fait commettre et qu'il a prévus, il s'entendra demander compte des âmes qu'il aura perdues. Le sang d'Abel criait vengeance contre Caïn. Le sang de Jésus lui-même criera vengeance contre le scandaleux. Celui qui a commis un meurtre se voit poursuivi jour et nuit par le souvenir de celui qu'il a tué. Et vous ne trembleriez pas si vous avez donné la mort à une âme? Ah! à l'heure de la mort, vous verrez venir à vous, les âmes que vous avez perdues, vous verrez venir pour vous accuser les mères de ceux que vous avez pervertis; et en enfer, tous ceux que vous y avez précipités s'élèveront contre vous. Malheur alors surtout aux parents, aux maîtres négligeants et coupables, aux époux qui se portent au mal.

1206. 4) *Le scandale est difficile à réparer.* Dans l'assaut que Titus donna à Jérusalem, un misérable soldat, du haut de la tour, jeta une torche ardente contre le temple, une des merveilles du monde. Un incendie se déclara. Juifs et Romains tentent tout pour l'éteindre; mais en vain, cet édifice gigantesque est entièrement détruit. C'est là l'image du scandale. Il est facile encore de rendre le bien acquis; mais comment arrêter le cours des habitudes coupables qu'on a fait contracter aux autres; et si celui qu'on a scandalisé est mort dans l'impénitence, sa perte est irréparable. Et puis celui qu'on a scandalisé devient à son tour corrupteur des autres, il portera au mal toute une famille, toute une génération qui perdra à son tour la génération suivante. C'est une peste qui se répand partout, un incendie dans une forêt. Et pourtant c'est un devoir grave de réparer le scandale par de bons conseils, par de bons exemples, par des prières; et quand il est impossible de sauver l'âme que nous avons perdue, tâchons au moins d'en sauver un très grand nombre d'autres. Veillons sur nos paroles et sur nos démarches. *Que notre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient nos bonnes œuvres et qu'ils glorifient notre père qui est au ciel.* Nous ne sommes pas en ce monde pour nous aider à nous perdre, mais pour nous soutenir dans la voie qui mène au ciel. Sur les devoirs que nous impose la justice à l'égard du prochain, voir les nos 636 et suiv.

1207. *Il nous reste encore à dire nos devoirs envers nous-mêmes.* — Nous devons nous respecter, respecter notre corps et tous ses membres, respecter notre âme avec ses facultés. Or, il est un crime contre lequel il faut s'élever ici, crime si hideux qu'il se tient caché dans les ténèbres et qu'il ne peut souffrir qu'on le mette à jour. Aussi voit-on les impudiques, car on nomme ainsi ceux qui en sont les esclaves, se plaindre quand le ministre de Dieu ose dire, pour le flétrir, ce qu'ils ne rougissent pas de faire. Mais malheur à nous, si nous ne prêchions pas l'Evangile qui les condamne, et si en gardant le silence sur de telles horreurs nous semblions les autoriser! Ce vice entre tous les autres péchés, a des caractères de malice qui font à Dieu le plus sanglant outrage. *a)* Notre âme est faite à l'image de Dieu; nos corps, par le baptême, sont devenus *les temples* de l'Esprit-Saint, les membres de Jésus-Christ, et par la communion nous ne faisons qu'un avec

Notre-Seigneur. Or, l'homme qui se livre à ses passions honteuses, traîne dans la boue l'image de Dieu. Il profane son temple, il fait servir à l'iniquité la plus monstrueuse les membres de Jésus-Christ. Il est comparable au sacrilège qui briserait la porte du tabernacle, et foulerait aux pieds les hosties consacrées. *b*) Le mépris que le pécheur fait de Dieu est d'autant plus grand que ce qu'il préfère à Dieu est plus vil. Or, quoi de plus honteux que les infames satisfactions que l'homme, esclave de ce vice, poursuit en abandonnant Dieu? Et pour faire à Dieu cette offense, il n'est pas nécessaire de commettre des crimes scandaleux: les pensées, les désirs suffisent: *Perversæ cogitationes separant a Deo.*

1209. 2) *Ce vice opère d'affreux ravages dans les âmes:* nous avons dit déjà les ruines qu'amoncelle, dans le cœur de ses frères, le scandaleux par des propos ou des exemples pervers. *a) Le vice sème dans l'âme le remords.* C'est le propre de tout péché sans doute; mais il n'en est point qui remplisse un cœur de tant d'amertume que les passions honteuses. Le plaisir se présente doux comme un rayon de miel, il est cruel comme du poison. « Le plaisir passe, dit saint Augustin, mais le tourment de l'âme ne finit pas. » L'expérience ne vous l'a-t-elle pas appris? l'enfant prodigue mourait de faim à la suite des pourceaux et en partageant leur nourriture; c'est là l'image d'une âme impure. Et comment pouvait-il en être autrement? L'homme fait pour Dieu, peut-il se reposer dans des infamies? Quels sentiments éprouverait un roi condamné à garder de vils animaux, une reine qu'on traînerait dans la boue?

1210. *b) Ce vice avilit et dégrade.* L'homme constitué en dignité, fait à l'image de Dieu, placé presque au niveau des anges, s'est comparé aux bêtes de somme sans raison, et leur est devenu semblable. Saint Chrysostome dit que l'infection du tombeau n'est rien comparée à celle d'une âme impure; et saint Pierre la compare au pourceau qui ne se plaît que dans la fange. Oh! relevons-nous, regardons le ciel.

1211. *c) Ce vice amène l'aveuglement de l'esprit.* Le corbeau quand il s'abat sur sa proie commence par lui crever les yeux, le démon impur fait de même. Plus d'idées élevées dans l'esprits du voluptueux, son intelligence s'abrutit; il ne voit ni la laideur de son état, ni les abîmes où il roule, il en vient même à perdre la foi; c'est l'histoire de tous les impies. Ils commencent toujours par les égarements des passions et finissent par l'incrédulité « D'où est née cette troupe de libertins que nous voyons s'élever si hautement contre les vérités chrétiennes? Ce n'est pas qu'ils soient irrités qu'on leur propose à croire des mystères, ils n'ont jamais pris la peine de les examiner sérieusement. Ils sont prêts à croire ce qu'il vous plaira, pourvu qu'on ne leur ôte ce qui leur plaît. Que Dieu fasse tout ce qu'il lui plaira dans le ciel, pourvu qu'il les laisse sur la terre contenter leurs passions à leur aise. Mais la religion condamne les passions: c'est ce qui leur est insupportable, et qui fait leur révolte. » (BOSSUET.) — *d)* L'aveuglement de l'esprit est suivi de l'*endurcissement du cœur,* le remords s'affaiblit. On prend en dégoût la prière, les sacrements, la parole de Dieu. Qu'est-ce qui pourra réveiller de cette léthargie, et où cet endurcissement ne peut-il pas conduire ?

1212. 3) *Châtiment du vice.* Dieu punit tout péché; mais c'est à l'égard de celui dont nous parlons qu'il s'est montré surtout terrible. *a) En ce monde*

d'abord. Qu'est-ce qui a fait submerger la terre, embraser les cinq villes coupables ? Le vice. *Meretrix fovea*, c'est un gouffre qui engloutit souvent fortune, réputation, honneur, santé, corps et âme. Les médecins comptent soixante et onze maladies qui sont produites par ce péché. Et si on s'étonnait de ce que, coupables aujourd'hui, nous ne sommes pas punis par le feu comme Sodome, saint Chrysostome répondrait: C'est parce qu'un feu bien plus terrible attend les voluptueux, ainsi qu'un supplice qui n'aura pas de terme. *b) En l'autre monde,* en effet, Dieu a allumé des brasiers éternels, pour ceux qui ont été dévorés ici-bas par le feux des mauvaises passions ; et si tout péché mérite l'enfer, l'impureté remplit l'enfer. C'est la grande porte qui conduit dans cet abîme; et l'Apôtre saint Pierre nous avertit que Dieu sait surtout y tourmenter ceux qui courent selon les désirs honteux de la chair. Donc comme l'enfant prodigue, dites avec lui : Je me lèverai et j'irai à mon père. De l'énergie à combattre ce vice. Saint François d'Assise, pour triompher des tentations s'étendait sur des charbons embrasés. Saint Benoît se roulait sur des épines. Saint Bernard se plongeait dans un étang glacé. Point de mollesse donc ; mais un courage viril, pour tarir les sources de ce vice. Or

1213. 4) *Les sources du vice* sont : l'oisiveté, la vanité ou le désir de plaire, l'intempérance dans le boire et le manger, et par-dessus tout, les mauvaises occasions, c'est-à-dire les lectures mauvaises ou légères (voir nos 495 et suiv.), les fêtes du monde, les danses par exemple, et principalement les mauvaises compagnies, l'ivresse et la fréquentation des personnes de sexe différent.

1214. a) Jeunesse, fuyez les *compagnies mauvaises !* Joseph Arger, jeune homme de vingt-trois ans, fut condamné à mort au mois de mai 1844 par la Cour d'assises de la Seine-Inférieure. Arrivé au pied de l'échafaud, il demanda à parler à la foule qui était immense: « Je vais mourir, dit-il, parce que j'ai fréquenté de mauvaises compagnies. Six semaines ont suffi. C'est Décaut qui m'a perdu, je lui pardonne. Adieu, mon pauvre père. » Et sa tête tomba sous le couteau fatal. Décaut fut condamné aux travaux forcés. Voilà où conduisent les mauvaises compagnies. Vous êtes effrayés du sort de Joseph Arger. Ce n'est pas ce qui m'épouvante. Il s'est repenti et est mort dans de bons sentiments. Les mauvaises compagnies peuvent vous mener plus loin qu'à l'échafaud ! où donc ? Au libertinage, à l'impiété, à une mort de réprouvé. Il faut entendre par mauvaises compagnies, celles avec qui on est exposé à entendre avec plaisir de mauvais discours ou à blasphémer, ou à manquer la messe et surtout à s'enivrer. (Voir Joas, nos 1229.) Il suffit de s'entretenir un instant avec un pestiféré pour contracter soi-même la contagion.

1215. b) L'ivresse étouffe la raison et ne laisse plus à l'homme que les instincts de la brute. C'est la ruine de la fortune et de la santé, le désespoir de la famille, l'opprobre de la société, la perte de l'âme. D'après une statistique publiée en 1872, il meurt annuellement 1,500 hommes en France par suite de l'ivrognerie. Au temps de saint Augustin, il y avait à Hippone un jeune homme adonné au vin, nommé Cyrille. Rien ne pouvait l'arracher aux cabarets ni à ses compagnons de débauche. Un jour, rentré dans sa maison, il en vint dans sa rage à assassiner son père, à tuer une de ses sœurs, et à occasionner la mort d'une autre. Saint Augustin, apprenant la

nouvelle de tant de crimes à la fois, convoque le peuple à l'église. Il parle avec des sanglots de ce qui vient de se passer; et tout le peuple verse des larmes à la vue de tant de ruines amoncelées par l'ivresse. C'est donc un devoir grave d'éviter les occasions de s'enivrer, les compagnies, les maisons où l'on est exposé à le faire. Espérer qu'on se corrigera sans éviter ces compagnies et ces maisons, c'est confirmer une fois de plus le proverbe: « Qui a bu, boira. » Cambrone, un officier du premier Empire, fut plus sage. Ayant failli être condamné à mort, à la suite des excès de boisson; il jura de ne plus boire du vin; il tint parole et devint un héros. Pourquoi ne feriez-vous pas comme lui, si vous êtes sujet au même défaut? Si le vin vous donnait la mort, en boiriez-vous? Il donne la mort à votre âme. Donneriez-vous votre maison pour avoir le plaisir de boire? et vous sacrifiez le paradis. Ah! en enfer on a le temps d'avoir soif? (Voir nos 736.)

1216. c) *La fréquentation des personnes de différent sexe* est, avec les mauvaises compagnies, la source la plus ordinaire du vice. Obligation par conséquent de l'éviter. Jamais de ces tête-à-tête, où le démon fait le troisième, comme l'a dit Fénélon. Que les entrevues, même en vue du mariage, n'aient lieu qu'en présence des parents. C'est de la bonne éducation, c'est un devoir de vigilance chrétienne. Qu'un jeune homme suive ces règles, les familles les plus honorables l'estimeront, et les plus riches héritières voudront l'avoir pour époux. Agir autrement c'est risquer son avenir, car rien n'attire la malédiction de Dieu sur les époux comme les familiarités coupables qui précèdent quelquefois le mariage. Donc jamais ne restez seul avec cette personne qui vous a perdu, ne la recevez pas chez vous, ne vous arrêtez pas avec elle en chemin.

1217. Il faut même savoir veiller sur ses yeux. *Beati immaculati in via :* Heureux ceux qui marchent sans souillure dans le chemin tracé par la loi du Seigneur; ils arriveront au bonheur du ciel!

TRAITS ET PENSÉES SUR LES DEVOIRS DU CHRÉTIEN.

(a) Saint Isidore le laboureur était au service d'un riche propriétaire de Madrid, nommé Jean de Vergas. Il consacrait entièrement les jours de fêtes à prier, à entendre, la parole de Dieu, à assister aux offices chantés le dimanche et surtout à entendre la messe avec une grande ferveur. Les jours ouvrables, il visitait le grand matin les églises de Madrid, qu'il arrosait souvent d'un torrent de larmes. Il prenait sur son sommeil le temps de ses dévotions, et pouvait se rendre exactement à ses travaux. On l'accusa néanmoins de perdre son temps, Jean de Vergas voulut le suivre de près, et un jour il vit deux anges qui aidaient le saint laboureur à conduire sa charrue. Depuis il eut pour lui la plus grande estime. On trouva intact le corps de saint Isidore quarante ans après sa mort.

(b) Celui qui enlève à un homme son honneur est plus coupable que le voleur qui lui enlève ses biens. Qu'en est-il du blasphémateur qui entreprend de ravir l'honneur à Dieu lui-même.

Le blasphémateur est pire que le meurtrier. Une maladie est d'autant plus grave qu'elle atteint plus directement la source de la vie. Or le blasphème attaque Dieu, la source de toute vie spirituelle. Aussi saint Thomas, l'Ange de l'Ecole, dit-il: « *Le blasphème, qui est un péché commis directement contre Dieu, l'emporte sur l'homicide, qui est un péché contre le prochain. Le blasphémateur ayant l'intention de nuire à l'honneur de Dieu pèche plus gravement que l'assassin.* (II. II. q. 13. a. 3.)

Le blasphémateur pèche plus gravement que certains hérétiques qui sont dans la bonne foi, par suite de leur éducation. Le blasphémateur est bien averti de la gravité de son crime.

Il est pire que les Turcs, qui ne blasphèment ni Dieu ni Jésus-Christ, qu'ils regardent comme un prophète, ni Mahomet lui-même, l'imposteur qui a établi leur fausse religion.

Pire que les païens, qui, dès qu'ils connaissent le vrai Dieu, le respectent. Témoin Nabuchodonosor, qui, voyant les miracles opérés par le Dieu d'Israël, fit une loi qui condamnait à mort celui qui le blasphèmerait.

Pire en quelque manière que les Juifs et les bourreaux, *si cognovissent numquam crucifixissent.* Celui qui donnerait un soufflet à un président de tribunal, lorsqu'il le rencontrerait en voyage, mériterait un châtiment, mais bien moins grave que s'il lui faisait cet affront au moment où ce président serait assis sur un tribunal, au milieu de sa cour ; les bourreaux n'ont blasphémé Notre-Seigneur qu'à la fin de sa vie mortelle et pendant le voyage qu'il a fait sur la terre. Après sa mort ils descendent du Calvaire en se frappant la poitrine.

Pire que les serpents et que les dragons, que l'Ecriture invite à bénir Dieu, et qui le font à leur manière.

Pire que les démons : qu'un coupable maudisse son juge après qu'il en est condamné et quand il subit une peine cruelle, cela s'explique ; mais qu'il le fasse quand il est sur le point de comparaître au tribunal, c'est de la rage.

Un taureau en furie jette son écume ; un chien enragé, sa bave ; un serpent irrité, son venin. Quand vous êtes en colère, pour décharger votre cœur, j'ai horreur de le dire (bouchez vos oreilles, âmes pieuses), vous n'avez point d'horreur de faire ce qu'on ne peut dire sans horreur, vous lancez ce nom sacré contre le ciel, comme s'il était le fiel de votre bile, l'écume, la bave, le venin de votre rage.

Vous ne le faites, dites-vous, que dans la colère. En alléguant cette excuse vous vous lavez avec de l'encre. Dieu a une colère aussi, si vous ne vous corrigez pas de la vôtre. C'est mon habitude. C'est ce qui vous rend plus coupable. Vous excuseriez-vous devant un tribunal où vous seriez accusé d'avoir fait de la fausse monnaie, ou d'assassiner les passants, en disant que c'est votre coutume de le faire ?

(c) Crésus, assiégé par Cyrus, fut pris dans son palais, et dans la chaleur du combat un soldat leva sur lui son glaive pour le frapper. A ce spectacle, un des enfants de Crésus, qui était muet, fut tellement ému, et fit un tel effort que les liens de sa langue se rompirent, et il cria au soldat : « Arrête, malheureux, et garde-toi de frapper. » Et il recouvra ainsi sa parole. Ah ! si nous avions l'amour de notre Père qui est au ciel, que ne ferions-nous pas pour empêcher de l'insulter !

Marceau, lieutenant de vaisseau, une fois converti, pour réparer ses péchés passés, se hâta de se faire inscrire dans l'archiconfrérie réparatrice du blasphème ; et, non content de répéter à tout instant : *Que le saint nom de Dieu soit béni,* il répandait partout de petits imprimés qui faisaient connaître cette pieuse association.

(d) Un peu après les journées de juin 1848, un public nombreux assistait à une grande réunion, convoquées dans l'un des faubourgs de Paris. Les esprits troublés par les émotions d'une lutte terrible, étaient emportés par une sorte de vertige ; aussi un orateur ayant essayé de parler d'apaisement et de conciliation, sa voix fut-elle couverte par les huées de l'auditoire indigné.

Un ancien ouvrier, nommé Brucker, assistait à la réunion. Devenu bon chrétien, ne redoutant rien, toujours prêt à jeter sa parole où son cœur ardent l'entraînait, Brucker se lève.

« J'entends, s'écrie-t-il, qu'on se plaint ; et l'on a raison. Oui, le véritable ouvrier n'est pas traité comme il le mérite. On ne lui rend pas justice, on le méprise, et cependant c'est ce grand ouvrier qui est l'auteur de tout ce dont jouit l'opulente inertie des riches. Qu'y a-t-il de fabriqué sur la terre qui ne sorte des mains de cet ouvrier

qui a toute la peine et que cependant on oublie et on méprise ? » A ces mots, éclate une triple salve d'applaudissements.

Brucker reprend :

« N'applaudissez pas si vite, laissez-moi achever. Il n'y a qu'un seul véritable ouvrier, c'est celui qui a fait tous les autres. C'est Dieu ! Nous ne faisons que copier ses œuvres. C'est lui qui a façonné la terre, qui a créé le beau soleil qui nous éclaire, et sculpté le corps humain, cette statue plus belle que toutes les autres, qui pense et qui vit. C'est lui qui a fait les arbres et les plantes, créé l'air que nous respirons, formé l'étincelle du feu qui nous réchauffe.

« Et vous, vous prétendez être les grands ouvriers et les vrais travailleurs, parce que vous avez labouré la terre, que vous y avez jeté une graine, après quoi vous vous êtes retirés. Non ! le vrai travailleur, c'est celui qui pendant trois cent soixante-cinq jours fait luire le soleil ou verse la pluie ; c'est celui qui d'une main répand la rosée du matin, et de l'autre la chaleur du midi ; c'est lui qui fait éclore les fleurs et mûrir l'épi qui vous nourrit. Voilà le seul véritable ouvrier. Lui rendez-vous, vous qui vous plaignez qu'on soit injuste pour vous, lui rendez-vous le peu qu'il vous demande ? Il ne réclame pour salaire qu'une prière chaque jour et votre repos le dimanche. Les lui accordez-vous ? Vous vous plaignez et vous avez raison ; mais lui, que dira-t-il donc ? Cet ouvrier infatigable ne travaille-t-il pas pour vous jour et nuit ? N'est-ce pas lui qui vous fournit le bois, le pain, les vêtements, les forces et la vie ? Certes, en voilà un qui travaille plus et mieux que vous. Et cependant, quand son dimanche arrive, et qu'il vous demande quelques prières pour lui, le repos pour vous, vous le repoussez, vous retenez son salaire et vous lui criez : « Va ! je ne te connais pas ! Tu n'auras rien, si ce n'est des blasphèmes et des moqueries. »

« Et vous vous plaignez qu'on vous exploite ! Ah ! qui vous a jamais traités comme vous traitez Dieu ? Voyons : ses droits ne valent-ils pas les vôtres ? N'est-il pas pour le moins aussi respectable que vous ? Oui, votre salaire est une dette sacrée, et vous êtes dignes de toute considération ; mais commencez donc par traiter Dieu, le premier des ouvriers, comme vous voudriez l'être vous-mêmes : alors vous pourrez élever la voix avec toute justice, et c'est Dieu lui-même qui bénira vos réclamations. » La salle éclate en applaudissements frénétiques. L'humanité tout entière avait parlé par la bouche de Brucker.

(e) La sanctification du saint jour aide puissamment à la paix et à la félicité sociales. En est-il un seul parmi vous, qui n'ait été quelquefois touché du spectacle que présente une population chrétienne dans le jour consacré à Dieu ? Les voies publiques se couvrent d'une multitude ornée de ses meilleurs habits ; tous les âges y paraissent avec leurs espérances et leurs peines, les unes et les autres tempérées par un sentiment plus haut de la vie. Une joie fraternelle anime les yeux qui se rencontrent ; le serviteur est plus proche de son maître ; le pauvre est moins éloigné du riche ; tous, par la communauté du même devoir accompli et par la conscience de la même grâce reçue, se sentent plus étroitement les fils du même Père qui est au ciel. Le silence des travaux serviles, compensé par la voix joyeuse et mesurée des cloches, avertit des milliers d'hommes qu'ils sont libres, et les prépare à supporter pour Dieu les jours où ils ne le seront pas. Rien d'austère n'obscurcit les visages ; l'idée de l'observance est modérée par celle du repos, et l'idée du repos est embellie par l'image d'une fête. L'encens fume dans le temple, la lumière brille sur l'autel, la musique remplit les voûtes et les cœurs, le prêtre va du peuple à Dieu et de Dieu au peuple ; la terre monte et le ciel descend. Qui ne sortira plus calme ? Qui ne rentrera meilleur ? (LACORDAIRE.)

(f) En 1857, l'évêque de Chalons, vénérable vieillard, conduisant un visiteur dans sa cathédrale, le fit entrer dans une chapelle, et lui montrant une pierre tombale : « Voilà, dit-il, le tombeau que je me suis fait préparer. Les mots que j'y ai fait graver sont la seule épitaphe que je désire. » L'étranger se pencha pour la lire ; elle ne contenait que ces mots : *Souvenez-vous de sanctifier le jour du Seigneur.* Ce saint

évêque voulait, même après sa mort, prêcher la grande loi du dimanche. (V. la glose n. 519 et suiv.)

(g) L'agriculture est l'art le plus utile et le plus nécessaire. Un seigneur qui vivait à la table de Louis XII, roi de France, avait maltraité un paysan ; le roi qui en fut instruit, ordonna qu'on retranchât le pain à ce gentilhomme, et qu'on ne lui servît que du vin et de la viande. L'officier s'en étant plaint au roi, Sa Majesté lui demanda si le vin et les mets qu'on lui servait ne lui suffisaient pas. Sur la réponse qu'il lui fit, que le pain était l'essentiel, le roi lui dit avec sévérité : « Et pourquoi donc êtes-vous assez mal avisé que de maltraiter ceux qui vous le mettent à la main ?

On demandait un jour au chevalier Bayard quelles richesses un père doit laisser à ses enfants. « La vertu et la piété, répondit-il. Ces richesses inestimables ne craignent ni pluie, ni vent, ni tempête, ni violence humaine. »

(h) Le général Damesne, tué en 1848 par la balle d'un insurgé, dit avant de mourir à la Sœur de Charité qui lui prodiguait ses soins : « Ma Sœur, il faut que vous me rendiez un service. Voilà cinq francs, veuillez, je vous prie, faire dire deux messes, l'une pour celui qui m'a assassiné, et l'autre pour moi. »

(i) *Væ etiam laudabili vitæ si etiam absque misericordia discusserit*, dit saint Augustin. Or, *judicium sine misericordia ei qui non facit misericordiam.* Quelle satisfaction pourra-t-il faire agréer à Dieu pour ses fautes ? Des prières ? La prière même le condamne. *Dimitte nobis sicut dimittimus.* Dans les autres vertus Dieu veut être notre modèle : *Exemplum dedi vobis:* dans la miséricorde il veut modeler sa conduite sur la nôtre. Des aumônes ? *Et si distribuero omnes facultates meas, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest.* Des sacrifices ? *Malo misericordiam quam sacrificium.* Aussi voyons-nous que les martyrs, avant de faire le plus généreux sacrifice de tous, celui de la vie, prièrent pour les bourreaux.

Mais on m'a calomnié, on est injuste envers moi. Quand Phocion allait au supplice, on y menait en même temps que lui un pauvre homme qui se plaignait d'être condamné injustement. Phocion lui dit : « De quoi vous plaignez-vous ? ne vous est-il pas assez honorable de mourir avec Phocion. » Que de saints à la suite de Notre-Seigneur ont été condamné injustement! Il nous est glorieux de lui ressembler. — Quand un ami plaignait Socrate de ce qu'il allait mourir innocent : « Eh, mon ami, répondait-il, vaudrait-il mieux que je mourusse coupable ? » Quand un vase sur un brasier ardent, a une anse embrasée et l'autre à peine tiède, qui serait assez insensé pour le saisir par l'anse ardente ? C'est ce que nous faisons, quand, dans les affronts reçus nous ne regardons que ce qui est de nature à enflammer notre colère. Ceux qui ont mal aux yeux sont plus sages ; ils détournent la vue des objets qui la fatiguent pour la porter sur ceux qui la reposent.

Le Seigneur veut que l'homme pieux ressemble à un arbre fruitier. Quoi que ce soit qui couvre ses racines, eau, terre, cendre, ou autre immondice, il le convertit en feuillage, en fleurs, en fruits ; de même, quoi qu'ait reçu le juste, bons ou mauvais offices, louanges ou injures, le bien ou le mal, il doit tout transformer en bien, il doit donner à tout la trempe de son âme, saisir toute occasion de faire le bien, de dire le bien.

De même qu'un feu violent convertit en feu tout ce qu'on y jette, fer, bois, eau même, ou tout autre liquide, ainsi quand le cœur du juste brûle vivement du feu de la charité, tout ce qu'on fait à ce juste en bien ou en mal, ne sert qu'à alimenter, aviver, exciter ce même feu de charité.

Nous lisons dans la vie de sainte Jeanne d'Orvieto, qu'elle supportait avec une joie incroyable les injures dont elle était l'objet ; elle les appelait des bienfaits et non des injures ; sa coutume était de réciter deux cents fois l'Oraison dominicale pour ceux qui lui avaient fait du mal ; aussi ses amis disaient-ils que, si l'on voulait obtenir d'elle des prières, il fallait l'accabler d'outrages. (B. L. de Grenade.)

(k) En pardonnant on se fait des amis de ses ennemis mêmes. Cinna avait conspiré contre la vie de l'empereur Auguste. L'impératrice Livie dit à son mari : « Aux

grands maux il faut apporter de grands remèdes, et lui pardonner. » Auguste fait appeler Cinna et lui dit : « Je vous accorde votre grâce malgré votre trahison, et je vous fais consul. » Depuis ce jour, Cinna resta fidèle à Auguste.

Jean Gualbert naquit à Florence, au commencement du XI. siècle. Son père lui avait inspiré de bonne heure la haine mortelle qu'il avait contre un seigneur du voisinage, qui avait tué son cousin. Un jour que Jean revenait de Florence, son épée suspendue à la ceinture, il rencontre dans un lieu solitaire et par un chemin étroit, l'ennemi de son père entièrement désarmé. Celui-ci voyant le péril qu'il court, tombe à genoux aux pieds du jeune homme, et le prie, les bras en croix, au nom de Jésus-Christ, de lui pardonner. A ce nom, Jean Gualbert, attendri, l'embrasse et lui promet pour l'avenir une bienveillance sincère. Continuant sa route, Gualbert rencontre l'église de Saint-Miniat ; il y entre, et là se met à genoux aux pieds du crucifix ; et il voit le Christ s'incliner vers lui, comme pour le féliciter du pardon qu'il venait d'accorder. A la vue de ce prodige, Gualbert est transformé, il entre dans le monastère voisin de cette église, y embrasse la règle de saint Benoît, y vit désormais, et y meurt en saint.

Les païens eux-mêmes ont compris qu'il fallait pardonner. Un célèbre homme d'état d'Athènes, Phocion, à la suite de rivalités de partis fut condamné à boire du poison. En lui présentant la coupe empoisonnée, on lui demanda s'il n'avait rien à dire. « Je veux, répondit-il, qu'on recommande à mes fils de ne point tirer vengeance du poison que je vais avaler injustement. »

Aristide injustement exilé par les Athéniens pria le ciel de ne faire tomber sur eux aucun malheur qui les obligeât à le rappeler. Philippe, père d'Alexandre, instruit qu'un de ses sujets parlait mal de lui, quoique ses courtisans insistassent pour qu'on châtiât l'insolent, voulut le combattre par des bienfaits. Il arriva de là que le médisant allait partout publier les louanges du roi, et que ce prince, se tournant vers ses amis, leur dit : « Vous voyez qu'il est dans nos mains de faire parler bien ou mal de nous. » Ne fut-il pas beaucoup plus magnanime de triompher d'un ennemi par des bienfaits que par des supplices ? Sénèque dit en effet avec raison : « L'homme de bien, le grand cœur doit supporter un ingrat, jusqu'à ce qu'il l'ait rendu reconnaissant. » (Grenade.)

Le célèbre athénien Périclès, ayant été accablé d'injures dans sa propre maison par un de ses ennemis, écouta tout sans mot dire ; et quand cet homme le quitta par une nuit sombre, il alla l'accompagner jusque chez lui avec une lanterne.

Le sultan Asan, ayant fait prisonnier l'empereur grec Diogène, lui demanda comment il l'aurait traité s'il avait été vainqueur. Diogène lui répondit qu'il l'aurait fait hacher en morceaux. Asan ajouta qu'il connaissait le précepte de Jésus-Christ et qu'il voulait l'observer, et, embrassant Diogène étonné, il lui rendit la liberté sans exiger de rançon.

Lacudus, roi d'Argos, voulant percer de son épée Prométhée de Thessalie, ne fit qu'ouvrir un abcès dont il souffrait. En sorte que ce dernier dut sa guérison à la haine de son ennemi. Les reproches, les injures de ceux qui nous persécutent, servent souvent à guérir nos âmes de leurs infirmités, c'est ainsi que sainte Monique s'entendant traiter d'ivrogne dans son enfance par la domestique de ses parents, se corrigea de l'habitude de boire du vin en cachette.

Quand Louis XII, duc d'Orléans, succéda à Charles VIII, il se fit donner la liste de tous les courtisans de son prédécesseur, et marqua d'une croix rouge le nom de ceux qui avaient été de ses ennemis. Ces derniers en furent effrayés ; mais Louis les fit appeler et leur dit : « Soyez assurés que le roi de France ne vengera pas les affronts qu'a essuyés le duc d'Orléans. La croix rouge n'est faite que pour me rappeler que je dois pardonner au nom de la mort sanglante du Sauveur. »

(i) Le prophète Samuel ordonna de la part de Dieu à Saül de livrer bataille aux Amalécites, de ruiner leurs villes et leurs champs, parce que quatre cents ans auparavant, ils avaient voulu barrer au peuple de Dieu le passage vers la terre promise. Que ne fera pas Dieu contre ceux qui empêchent les autres d'aller au ciel ?

(m) Les autres crimes ne nuisent qu'à ceux qui les commettent, tandis que celui-ci ressemble aux armes à feu qui, par la vertu puissante de la poudre, lancent à la fois des milliers de projectiles lesquels renversent et tuent ceux qu'ils atteignent. Car l'ennemi du genre humain a ses intentions redoutables et ses engins meurtriers dont il se sert pour tuer les âmes. (B. L. DE GRENADE.)

(n) Un criminel a mérité la mort pour ses crimes et on lui dit: la reine a tout pouvoir sur le cœur du roi, et elle peut vous obtenir votre grâce, et on lui ménage une audience de la princesse; mais pendant qu'il l'attend il se promène dans le jardin du palais, où la reine elle-même a planté des lys dont elle est si jalouse qu'elle ne peut souffrir que personne n'y porte la main. On l'a avertie de cette circonstance, et malgré cela pendant que la reine le regarde par sa fenêtre, il ose briser les tiges et profaner ces fleurs de lys, quel accueil pensez-vous que la reine fera à sa requête? C'est la reine du ciel qui a planté la virginité sur la terre, elle a des vierges un soin jaloux. Le malheureux pécheur qui a mérité tant de fois l'enfer, ne peut guère attendre son pardon que de la miséricorde de la Mère de Dieu, et c'est lui qui ose, pendant que du haut du ciel la Vierge le regarde, profaner par ses scandales, les fleurs de virginité dont Marie est si jalouse! Comment échappera-t-il à l'enfer, celui qui par le scandale perd l'innocence?

(o) Les saints, loin d'être pour autrui une occasion de ruine, exposaient leur vie pour préserver les autres du danger de pécher. Saint Ambroise raconte qu'une jeune vierge d'Antioche, nommée Théodora, fut condamnée par les païens à être traînée dans un lieu de débauche; un jeune soldat chrétien appelé Dydime apprenant cette affreuse sentence, court le premier auprès d'elle. Théodora, qui ne le connaissait pas, tremblait de tous ses membres. « Rassurez-vous, ma sœur, dit-il, je viens ici pour vous délivrer. Revêtez-vous de mes habits et je prendrai moi-même les vôtres, et à l'aide de ce déguisement vous vous échapperez. » Théodora accepte et elle s'évade. Bientôt arrive l'ordre de la décapiter, et on traîne Dydime revêtu de ses habits au martyre, Théodora l'apprend, et elle vole au lieu du supplice. « C'est moi qui ai été condamnée, dit-elle, c'est à moi de mourir. » Dydime reprend: « En sauvant votre pudeur, n'ai-je pas mérité le martyre? » Et pendant qu'ils se disputent ainsi le bonheur de mourir l'un pour l'autre, les bourreaux leur tranchent la tête à tous d'eux. O admirable charité!

Quand le roi Antiochus eut condamné le saint vieillard Eléazard à mourir, ou à manger des viandes défendues par la loi de Dieu, les amis d'Eléazard lui conseillaient de faire semblant d'en manger, afin de se soustraire à la mort. « La feinte est indigne de mon âge, répondit-il, il ne faut pas que, pour me conserver un reste de misérable vie les jeunes gens croient qu'à quatre-vingt-dix ans j'ai embrassé la religion des infidèles, et soient trompés à mon sujet. Ce serait là imprimer à ma vieillesse une tache qui me vouerait à l'exécration. En mourant avec courage, je laisserai à la jeunesse un exemple de générosité. » Et dès lors on le traîna au supplice. (II. MACH. VI, 24.)

(p) La volupté a été de tout temps la plus inexorable persécutrice de la vérité; il n'est rien de sacré pour elle: tout ce qui s'oppose à sa passion, la rend furieuse et barbare: le sang, la nature, la religion, l'amitié; il n'est point de droit qu'elle ne viole, point de liens qu'elle respecte: les crimes les plus affreux ne coûtent plus rien dès qu'ils lui deviennent nécessaires: et tandis qu'on nous la représente sous les noms spécieux de tendresse de cœur, de bonté, de naturel, de fidélité constante, de sentiments nobles et généreux; c'est une furie armée de fer et de poison, qui n'épargne rien, et qui est capable de tout, dès qu'on l'incommode, ou qu'on la traverse. (MASSILLON.)

(q) L'Eglise est chaste, a dit Lacordaire, elle engendre la chasteté, et il n'y a pas de mœurs sans la chasteté, c'est la chasteté qui fait des familles, les races royales, le génie, les grands et forts peuples. Là ou cette vertu n'est pas, il n'y a que de la boue dans un tombeau. Ah! s'il y a ici des hommes qui ne soient pas mes frères par la foi, je ne veux qu'invoquer leur conscience, je leur demanderai: Etes-vous chastes? Comment croiriez-vous, si vous n'êtes pas chastes? La chasteté est la sœur

aînée de la vérité ; soyez chastes pendant un an, et je réponds de vous devant Dieu. C'est parce que nous possédons cette vertu que nous sommes forts, et ils savent bien ce qu'ils font, ceux qui attaquent le célibat ecclésiastique, cette auréole du sacerdoce chrétien. Les sectes hérétiques l'ont aboli parmi elle ; c'est le thermomètre de l'hérésie : à chaque degré de l'erreur correspond un degré, sinon de mépris, du moins de diminution de cette céleste vertu. »

Le sens dépravé, a dit Lacordaire, use sans fruit nos plus précieux organes, il dévore sans but nos plus admirables facultés. N'avez-vous pas rencontré de ces hommes qui, à la fleur de l'âge, à peine honorés des signes de la virilité, portent déjà les flétrissures du temps ; qui, dégénérés avant d'avoir atteint la naissance totale de l'être, le front chargé de rides précoces, les yeux vagues et caves, les lèvres impuissantes à peindre la bonté, traînent sous un soleil tout jeune une existence caduque ? Qui a fait ces cadavres ? Qui a touché cet enfant ? Qui lui a ôté la fraîcheur de ses années ? Qui a mis sur sa face des siècles honteux ? N'est-ce pas ce sens ennemi de la vie des hommes ? Victime de sa dépravation, le malheureux a vécu solitaire, il n'a aspiré qu'à des plaisirs égoïstes ; et le voilà ! il s'en va, pris du vin de la mort, et d'un pied méprisé, porter son corps au tombeau où ses vices domineront avec lui et déshonoreront sa cendre jusqu'au dernier des jours.

Ah ! si ce n'est pas là un sens dépravé, quel nom lui donner ? Un nom plus dur encore, Messieurs, car j'ajoute que c'est un sens abject. C'est un sens abject, parce qu'il tue le cœur, parce qu'il substitue l'émotion du sang à l'émotion de l'âme. J'ai déjà vu bien des jeunes gens, et je vous le déclare, je n'ai jamais rencontré de tendresse de cœur dans le jeune homme débauché, je n'ai jamais rencontré d'âmes aimantes que les âmes qui ignoraient le mal ou qui luttaient contre lui.

Le sens dépravé est l'oppression et la ruine du monde .... Lâche autant qu'égoïste, le sens dépravé ne s'attaque pas à l'homme dans sa force, mais dans sa faiblesse ; il n'ira pas tenter l'homme qui peut le regarder en face ; il va bassement, comme le ver de terre, se glisser au sein des fleurs que le printemps vient d'ouvrir et qui n'ont qu'un jour. Il va solliciter ce qui ne peut pas se défendre ; il se présente à un être faible et trop facile à séduire, parce qu'il a autrefois séduit le premier ; il se présente à lui sous les dehors d'un cœur touché. L'hypocrite ose mettre la main sur cette région de l'âme ; il cache sa débauche et la trahison sous le geste de l'amour et de la fidélité ; puis, l'heure passée, après qu'il a détruit ce qui ne se réédifie jamais, il abandonne, il s'en va, déserteur du mal qu'il a fait, se consoler du dégoût qu'il éprouve par un dégoût qui n'est encore qu'à venir. Quelle oppression y aura-t-il dans le monde si ce n'est pas là de l'oppression, et quelles ruines, si ce que je vais dire ne compte pas pour des ruines ?

Le sens dépravé n'épargne pas même les nations. Un temps vient, et pour quel peuple n'est-il pas venu tôt ou tard ? un temps vient ou l'histoire civilisée succède à l'histoire héroïque ; les caractères tombent, les corps diminuent, la force physique et morale s'en va d'un même pas ; et l'on entend de loin le bruit du barbare qui s'approche et qui regarde si l'heure est venue d'enlever du monde ce vieillard de peuple. Quand cette heure a sonné, quand un pays se sent trembler devant la destinée, qui a passé sur lui, quel souffle a tari sa vie ? Toujours le même, Messieurs, la mort n'a jamais qu'un grand complice. Ce peuple s'est abâtardi dans les homicides joies de la volupté ; il a versé son sang goutte à goutte et non plus par flots sur les champs féconds du dévouement.

Eh ! Messieurs, si un tartare venait frapper à votre porte et vous demander une trahison contre la patrie, qu'elle ne serait pas votre horreur ? Pourtant le sens dépravé ne fait pas autre chose ; le sang qu'il vous demande, ne fût-il pas celui de l'éternité, serait le sang de la patrie et de l'avenir. »

Adultère. Quoi ! dit saint Jean Chrysostome en s'adressant aux hommes coupables d'adultères, quoi ! votre femme aura quitté, pour s'unir à vous, et son père et sa mère, et sa maison et ce serait pour être la victime de vos brutalités, pour avoir sous les

yeux le triomphe insolent d'une rivale, pour être en proie à des querelles sans fin ? Elle s'est donnée à vous à condition d'être votre compagne, non votre esclave, d'être libre et honorée. La loi ne vous permet pas d'aliener sa dot ; et tout ce qui vaut pour elle bien mieux que sa dot, son époux, son cœur, sa personne, il vous serait permis de le lui dérober ? Vous êtes à elle ; votre chasteté, votre pudeur est un bien qui lui appartient, et que vous ne pouvez aliéner. »

Le même saint docteur nous peint ensuite les fatales conséquences de l'adultère. « Ce crime, dit-il, fut de tout temps une source féconde de calamités. Par lui, combien de familles renversées ! combien d'inimitiés publiques et secrètes ! Par lui, tous les liens sont rompus... Tous les charmes d'une épouse disparaissent aux yeux d'un époux qui s'est épris d'un amour étranger. Il devient un objet d'opprobre pour lui-même et pour tout ce qui l'environne... Sa propre maison lui devient insupportable ; elle ne lui offre que l'aspect d'un cachot horrible, poursuivi qu'il est par l'image de l'objet impur qui le possède... Ayez donc soin, ô maris, non seulement de ne pas vous permettre une infidélité, mais de n'en pas même donner le soupçon. »

Les empereurs Constantin, Constant et Constance, enfants du grand Constantin, publièrent un édit contre les adultères, les condamnant aux mêmes peines que les parricides, à être cousus dans un sac et jetés dans la rivière ou brûlés, parce qu'ils sont, disent-ils, *sacrilegi nuptiarum*. Et je pourrais ajouter que vous engendrez des enfants d'iniquité, qui sont souvent privés de la bénédiction de Dieu, et qui portent en eux les germes de vos vices, deviennent des enfants de perdition, pour vous maudire en enfer dans toute l'étendue des siècles. Je pourrais dire de plus que, privant les enfants légitimes de la portion de la succession qui échoient aux illégitimes, vous vous obligez à des restitutions fort difficiles à faire ; vous vous engagez dans un labyrinthe d'où il ne vous sera pas facile de sortir ; vous vous mettez en danger d'être surpris par votre mari ou par le mari de la femme que vous déshonorez ; d'être tué en flagrant délit, en état de damnation, de perdre en même temps votre âme, votre corps, votre honneur, vos biens et votre salut ; car saint Paul (I. Cor. 6. 9.) déclare que les adultères ne possèderont pas le royaume de Dieu.

En 1387, Carlos II, roi de Navarre, épuisé de débauches, consulta les médecins qui lui conseillèrent, pour retrouver les forces qu'il usait dans d'infâmes plaisirs, de se faire envelopper tout le corps dans un linceul imbibé d'eau-de-vie. Mais le serviteur qui l'enveloppa de ce linceul eut l'imprudence d'en approcher une bougie. Le linceul prit feu. Le roi poussa des hurlements affreux, on accourut, mais en vain, il fut brûlé vif. (Voir n. 619.)

Mécence dans sa cruauté et son mépris pour les lois de Dieu, liait des corps vivants à des cadavres, afin que les morts donnassent, par un genre horrible de supplice la mort aux vivants. Le démon semble faire de même quand, par un amour immodéré, il s'efforce d'unir les hommes à de sales voluptés, jusqu'à ce que, corrompus par elles, ils deviennent tels que sont les choses auxquelles ils se sont enchaînés. De là cette parole : « *Ils sont devenus abominables, comme les choses qu'ils ont aimées.* » (Osée. ix, 10.) (B. L. de grenade.)

(r) Saint Nicétas, enchaîné par les païens avec des liens de soie, sur un lit de plumes, et obsédé par les séductions d'une courtisane, n'ayant aucun autre moyen de défense, se coupa la langue avec ses dents et la cracha au visage de cette misérable.

Qui ne connaît l'histoire du chaste Joseph ? Son amour pour la vertu fut imité d'une manière héroïque par Baudoin, comte de Flandre, que son mérite fit élire empereur de Constantinople. Vaincu et fait prisonnier par Joannice, roi des Bulgares, il fut visité malgré lui dans son cachot, par la reine qui, éprise de la beauté de Baudoin, lui offrit de le délivrer et de partir avec lui, s'il voulait l'accepter pour épouse. En vain, Baudoin lui fit-il sentir que ce qu'elle méditait était un crime. Elle revint à la charge, mais inutilement. Furieuse des refus du prisonnier, elle l'accusa auprès de son mari du crime dont elle était coupable. Le roi furieux, fait inviter Baudoin

à un festin, et pendant le repas, il le livre à ses soldats qui l'insultent, lui coupent les bras et les jambes, et le jettent dans une fosse où il vécut encore trois jours, remerciant Dieu de lui avoir donné la force de préférer la mort au crime.

Saint Edmond de Cantorbéry venait d'achever ses études, il alla consulter sur sa vocation un docteur de l'université d'Oxford, célèbre par sa piété aussi bien que par sa science. Celui-ci, connaissant la vertu de son disciple, lui conseilla de se consacrer à Dieu par le vœu de chasteté perpétuelle. Edmond fit donc préparer deux anneaux d'or, sur lesquels il avait fait graver l'*Ave Maria*. Puis dans un sanctuaire de Marie, devant l'image de la Sainte Vierge, il prononça son vœu, et prenant un des anneaux, il le plaça au doigt de la statue de Marie et mit l'autre à son doigt, disant ainsi à la Sainte Vierge qu'il ne voulait d'autre épouse qu'elle. Il porta, jusqu'à sa mort, l'anneau qui lui rappelait ses serments.

Armand de Maillé de Brezé, qui fut nommé tout jeune amiral de France, et qui mourut frappé d'un coup de canon à l'âge de vingt-sept ans, reçut à Paris la visite d'une dame du Poitou qui implora sa protection dans un procès qu'elle venait soutenir. Le jeune amiral fit tout son possible pour lui faire rendre justice. Il y réussit; à la fin, cette dame lui amena sa fille qui était jeune et belle, en lui laissant entrevoir qu'elle serait heureuse si elle pouvait lui plaire. Le jeune amiral en parut indigné, et conduisant la jeune fille vers la fenêtre, il lui dit à l'oreille qu'il tremblait pour sa vertu, puisqu'elle avait une telle mère. La jeune fille lui répondit en pleurant qu'elle avait dessein de se faire religieuse. Alors Armand de Maillé, après s'être assuré de la vérité de la sincérité de ses sentiments, la conduisit aussitôt au couvent où il lui fit une dot.

Saint Martinien, pour fuir le danger de perdre la chasteté, s'était retiré sur un rocher au milieu de la mer, où il vivait seul. Un jour, un vaisseau fait naufrage, et tous les passagers périssent, excepté une jeune fille qui, à l'aide d'une planche aborde le rocher, et apercevant le serviteur de Dieu, lui crie d'une voie tremblante : « Sauvez-moi, ou je péris. » Martinien la tire de l'eau, puis lui dit : « Usez de mes provisions jusqu'à ce que le marinier qui vient me visiter soit revenu ; mais nous ne pouvons demeurer ici ensemble. » Cela dit, il fait sa prière à Dieu, et plutôt que de rester exposé au péril, il se jette à la mer. Le Seigneur lui envoya deux dauphins qui le portèrent sur un autre rivage.

Saint Serenus exerçait à Sirmium l'humble profession de jardinier : une femme vint avec ses filles lui demander à se promener dans son jardin à une heure indue. Serenus lui ferma la porte, en lui disant qu'il ne convenait pas à une femme honnête de se promener à ces heures. Furieuse de ce refus, cette femme accusa Serenus d'avoir voulu l'outrager, auprès de son mari qui était un officier de l'empereur Maximien. On conduit donc Serenus devant le juge qui admire la vertu de cet homme et en conjecture qu'il ne peut être que chrétien. Il l'interroge sur sa foi. Serenus, ou Cerneuf, comme on l'appelle à Billom où son corps a été transporté, confesse sa foi, et ce jour même on lui tranche la tête.

Jérome a dit : *Homo et mulier, ignis et palea ; et diabolus nunquam insufflare cessat, ut accendatur.*

Il faut plus craindre le voisinage des femmes que le feu, disait Cyrus ; car le feu ne brûle que ceux qui le touchent, et la vue d'une femme brûle même ceux qui la regardent.

Libidini nulla deformitas, nulla despectio obsistit, cui diabolus pingens speciosum facit, quidquid fœdum vel horridum fuerit. (Aug.)

(s) L'agneau ne s'associe point avec le loup, les justes ne recherchent pas la société des méchants.

Sanctorum virorum est, non inquirere mansionem ubi clariores sunt viri, sed ubi fideliores : nec gaudent, ubi epulæ largæ sunt, sed ubi sanctitas floret. (Chrysostome)

Rerum natura sic est, ut quoties bonus malo conjungitur, non ex bono malus melioretur, sed ex malo bonus contra minetur, diversitas enim rerum nunquam potest habere concordiam et multos sollicitat societas nefanda. (Chrysostome.)

Vie commune. *Ut vitium vites vitii quoque suspicionem. Semper eos tecum quos verearis habe.* (SÉNÈQUE.)

Cum his conversare qui te meliorem facturi sunt ; illos admitte quos tu potes facere meliores. (SÉNÈQUE.)

Bernardin de Sienne, dans sa jeunesse, était d'une telle réserve que les plus libertins le respectaient. Un jeune homme osa pourtant tenir devant lui un langage moins réservé. Bernardin en fut indigné, et ses jeunes camarades, indignés comme lui, chassèrent ce scandaleux et le poursuivirent à coup de pierres. Aussi quand les jeunes gens qui parlaient légèrement le voyaient venir : « Silence, disaient-ils, voici Bernardin. » Le saint n'était encore qu'un enfant, quand un personnage de condition dit devant lui, en pleine place publique, une mauvaise parole. Bernardin, indigné, lui donna au menton un coup de poing tel, que le bruit en retentit dans toute la place. Ce personnage n'osa pas se venger d'un enfant. Il profita même de la correction. Plus tard, en entendant prêcher Bernardin, il pleurait à chaudes larmes. (Voir Basile et Grégoire. n. 5448.)

(t) Cyrus étant à la cour d'Astyages, roi des Mèdes, son grand-père le chargea de verser à boire aux convives ; mais il refusa de goûter lui-même du vin, Astyages lui en demandant la raison : « J'ai cru, dit-il, que cette liqueur était empoisonnée ; car naguère, après en avoir bu, tous les convives parlaient tous à la fois, criaient sans dignité et, se levant de table, avaient peine à se soutenir. — Est-ce que rien de semblable n'arrive à votre père, le roi de Perse ? — Assurément non, répondit Cyrus ; quand mon père a bu, il cesse seulement d'avoir soif.

Saint Jean d'Egypte, depuis le jour où il se renferma dans sa cellule, promit à Dieu de ne jamais voir une femme ; un maître de camp de Sienne vint le voir avec sa femme, qui était malade, et lui demanda de vouloir bien permettre à sa femme de venir recevoir sa bénédiction, car elle avait couru de grands périls pour obtenir cette grâce. Il refusa. L'officier insista en disant que sa femme en mourrait de douleur. Alors l'homme de Dieu lui dit : « Allez dire à votre femme qu'elle me verra sans quitter sa maison » En effet, la nuit suivante il lui apparut en songe et lui dit : « Femme, votre foi est grande ; mais ne cherchez pas à voir le visage matériel des serviteurs de Dieu, mais plutôt à contempler leurs exemples. Désormais vous serez guérie. » Sa prophétie se réalisa.

Saint Appelle était un forgeron d'Egypte qui, tout en travaillant le fer, savait prier Dieu et se préserver par là des tentations. Une infâme courtisane vint un jour dans son atelier et chercha à le séduire ; Appelle tire de sa forge une barre de fer ardente et la poursuit jusqu'à ce qu'elle ait pris la fuite.

Les époux doivent aussi être chastes, que du moins ils respectent les lois de leur état, s'ils n'ont pas le courage de pratiquer une chasteté plus parfaite. Saint Thierry était le fils d'un voleur de profession ; mais Dieu, qui fait fleurir des roses au milieu des épines, lui inspira de bonne heure l'amour de la vertu. Devenu jeune homme, il fut contraint par ses parents de se marier ; mais, dès lors, il chercha à faire comprendre à sa femme le prix de la virginité. Celle-ci entra en colère, prétendant que son mari lui parlait ainsi parce qu'il ne l'aimait pas. Thierry, affligé, va trouver une sainte abbesse qui vivait à Reims et qui l'encourage et lui conseille de consulter saint Remi, archevêque de Reims. Thierry raconte sa peine au saint prélat, qui lui dit qu'étant marié il ne peut garder le célibat sans le consentement de sa femme ; mais qu'il l'exhorte à lui faire entendre que le vœu de virginité est l'hommage le plus glorieux à Dieu, et qu'il est récompensé au ciel par une couronne immortelle. Thierry s'en va consolé : il parle de l'excellence de la pureté parfaite à sa femme qui, cette fois, l'écoute avec douceur, et finit par l'assurer qu'à son exemple, elle ne veut avoir d'autre époux que Jésus-Christ. Thierry devint prêtre et abbé du monastère Mont-d'Or. Il ressuscita par ses prières une fille du roi Thierry.

(v) Quand Augustin, poursuivi par la grâce, songeait à se convertir, un combat terrible s'éleva dans son âme. « Je secouais, dit-il, la chaîne dont j'étais chargé sans

pouvoir la rompre; mes habitudes mauvaises se présentaient à moi, en disant: Penses-tu pouvoir te passer de nous? D'un autre côté, la vertu se présentait avec ses purs attraits; elle me tendait les bras et me montrait une multitude d'âmes saintes, d'enfants, de jeunes gens, de veuves, de vierges qui la suivaient, et me disaient: « Tu ne pourras pas ce qu'ils ont pu? n'est-ce pas par la grâce de Dieu qu'ils ont réussi? Jette-toi entre les bras de Dieu, il ne te laissera pas tomber. » Augustin comprit et devint un saint.

(u) Tout Païen qu'il était, Alexandre le Grand, malgré les insistances qu'on lui en fit, refusa de voir une captive d'une grande beauté. Il écrivait à Parménion, un de ses généraux, qu'il n'avait pas vu, qu'il ne voulait pas voir la femme du roi de Perse, Darius, qu'il avait prisonnier, et qu'il ne permettrait même pas qu'on parlât en sa présence de la beauté de cette reine. — Cyrus avait aussi refusé de voir Panthéa, épouse d'Astradie, roi des Scythes, quand il l'eut faite captive: « Les yeux, dit-il, sont des traîtres dangereux; de vainqueur que je suis, ils pourraient me rendre esclave. » (Voir n. 3104.)

§ VI. — De la confession.

1218. Il est un des devoirs que nous impose la foi, dont l'importance mérite qu'on le traite à fond; c'est celui de la confession. Le plus sage des philosophes païens posa un jour ce problème à la foule de ses disciples: « Comment peut-on se réconcilier avec la Divinité? » Il avoua modestement qu'il était impuissant à le résoudre lui-même, et il ajouta: « Je ne doute pas que Dieu n'envoie un jour aux hommes quelqu'un qui leur révèle le plus important de tous les mystères, savoir comment les péchés peuvent être remis. » Les vœux du philosophe païen ont été exaucés. Jésus-Christ est venu nous apprendre que c'est par la confession que les péchés sont pardonnés. Malgré cela, des préjugés impies ont été répandus par les passions humaines contre la facilité, l'utilité, la nécessité de cette obligation et nous avons à les dissiper.

1219. 1° *La confession est pénible*, dit-on. — On a aussi souvent de la peine à faire fortune; chacun pourtant y travaille; et lors même qu'il y aurait de la peine à se confesser et à se procurer par là le ciel, ce ne serait pas le payer trop cher. Voyez un naufragé, dont la tempête a englouti le navire, quels efforts ne fait-il pas pour saisir une planche, pour l'embrasser afin de ne pas couler à fond! Que de fois il lutte contre les vagues, que de gorgées d'eau salée il avale, que de monstres marins il voit et redoute, et tout cela pour échapper à une mort qui passe en un quart d'heure. Que ne faut-il donc pas tenter pour échapper à la mort éternelle? Mais n'est-il pas plus pénible de garder un abcès qui tourmente que de le faire ouvrir: n'y a-t-il pas plus de consolation à déclarer ses fautes qu'à les commettre? Ah! si le chef d'un Etat accordait la liberté à tous les prisonniers, à condition qu'ils avoueraient à l'un de leurs compagnons d'infortune le crime qui les a fait enfermer, comme cette condition leur paraîtrait douce! C'est n'avoir ni foi, ni raison que de trouver dure l'obligation de confesser ses péchés, pour en obtenir le pardon. N'est-il pas plus facile d'avouer sa faute que de soutenir la manifestation qui en sera faite au tribunal de Dieu (1)?

(1) Un célèbre médecin protestant de Lausanne, Tissot, aimait à raconter qu'une jeune dame se trouvant dans un état des plus graves, il lui avait selon sa coutume, conseillé de recevoir les secours de la religion. Dès lors on fit venir un prêtre. Elle se confessa et reçut tous les sacrements. Et les consolations de la religion répandirent un tel calme dans son âme que le

Mais voyons en détail ce qui peut nous sembler pénible dans la confession.

1220. 2° *Que penserait-on de moi ?* — Ainsi raisonnent les esclaves du respect humain. Qu'un enfant soit intimidé par cette vaine crainte, je le concevrais peut-être ; mais un homme qui a de la conscience et qui doit avoir du courage ! C'est inexplicable. Mais qui donc trouvera mauvais que vous fassiez votre devoir ? Ceux qui n'en font point ; par conséquent toujours ce qu'il y a de moins consciencieux dans une localité. Est-ce la ligne de conduite que nous tracent de tels hommes que nous devons suivre ? Ne vaut-il pas mieux tenir compte de l'opinion des bons chrétiens qui se réjouiront, en vous voyant être fidèles à Dieu ? Et ceux mêmes qui vous railleraient, si vous méprisez leurs moqueries comme elles le méritent, vous en estimeront davantage. Le général Bedeau, en 1846, au retour d'une de ses glorieuses expéditions d'Afrique, rencontra un prêtre ; il fit faire halte à sa colonne ; et, en présence de ses soldats, il se mit à genoux au pied d'un arbre à côté du prêtre, pour lui faire sa confession. Quand il eut fini : « Mes amis, dit-il à ses soldats, si vous en avez besoin, sortez des rangs et faites comme moi. (1)

1221. 3° *Mais j'ai fait de trop grands crimes, que pensera de moi mon confesseur ?* — Si vos crimes sont grands, raison de plus de les confesser, puisque c'est le moyen d'en obtenir le pardon, à moins que vous preniez le parti de les voir révéler à votre honte à la face de l'univers. Mais êtes-vous plus coupables que Pierre, que Madeleine, qu'Augustin, que l'enfant prodigue ? Ah ! défiez-vous du démon qui fait paraître le péché légers avant qu'on le commette, et qui en exagère la gravité quand on l'a commis. Le loup saisit la brebis à la gorge afin de l'empêcher de se plaindre et d'appeler le pasteur. Le démon ferme la bouche au pécheur afin d'en faire sa proie tout à l'aise (2).

1122. *Que pensera le confesseur ?* — Que pensa Notre-Seigneur de la femme adultère ? Que pensa de son fils repentant le père de l'enfant prodigue ? N'y a-t-il pas plus de joie au ciel pour un pécheur qui se convertit, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui persévèrent ? Il en est ainsi dans le cœur du prêtre. Rien ne le console comme le retour à Dieu d'un homme éloigné de lui depuis longtemps. La mère qui voit couler les larmes des yeux de son enfant, oublie ses fautes et pleure de tendresse avec lui. Il en est ainsi du prêtre. « Que pensez-vous de moi ? demandait à saint François de Sales un pénitent après sa confession. — Je pense, mon fils, répondit-il, que vous êtes maintenant l'ami de Dieu, puisque vous avez recouvré sa grâce. Les larmes que je vous ai vu verser ont fait sur mon cœur le même effet que l'eau

lendemain elle était hors de danger. — Quand l'estomac d'un malade est incommodé par des humeurs malfaisantes, s'il s'efforce de les vomir en prenant une portion très amère, pourquoi l'âme ne ferait-elle pas la même chose lorsqu'elle se sent tourmentée à l'intérieur par le péché ; pourquoi ne les vomirait-elle pas par la bouche d'une sincère confession ? Est-ce que les péchés ne nuisent pas autant à l'homme que les humeurs bilieuses ? (B. L. DE GRENADE.)

(1) Ce trait rappelle celui de saint Louis, roi de France, qui, en revenant de Palestine voulut, pendant une traversée qui dura deux mois et demi, que tous ses soldats et tous les matelots se confessassent, s'offrant lui-même à faire la manœuvre comme l'un d'entre eux pour leur donner le temps de se confesser. Les paroles du roi furent si efficaces que plusieurs matelots, qui ne s'étaient pas confessés depuis longtemps, s'empressèrent de remplir ce devoir.

(2) Saint Chrysostome a dit : *Pudorem dedit Deus peccato, confessioni fiduciam. Invertit rem diabolus : peccato fiduciam praebet, confessioni pudorem.*

sur le brasier d'un forgeron : elles n'ont fait qu'embraser l'amour que je vous porte. (1) »

1223. 4° *Mais si le confesseur venait à faire connaître mes péchés ?* — Ignorez-vous à quel inviolable secret le prêtre est tenu à l'égard de toute faute à lui confiée ? C'est la loi naturelle, la loi divine, la loi de l'Eglise elle-même qui lui imposent, sous les peines les plus graves, ce rigoureux devoir. Ne savez-vous pas que Dieu lui-même veille à la garde de ce secret ? On a vu des prêtres subir la mort plutôt que de le trahir. Témoin saint Jean Népomucène qui fut jeté dans un fleuve par l'impie Venceslas, pour n'avoir pas voulu révéler la confession de la reine. Mais jamais, depuis dix-neuf siècles, un prêtre n'a révélé un péché à lui confessé. Dieu n'a pas permis qu'il se soit trouvé un apostat, ni même un prêtre devenu fou, qui ait trahi son pénitent (2).

1224. 5° *Mais comment me souvenir de mes péchés ?* — Le prêtre est là pour rendre service, il vous aidera. Recherchez vos fautes aussi bien qu'il vous sera possible, et ensuite allez à lui hardiment, il achèvera votre examen. La confession n'est donc pas pénible. Voltaire lui-même l'a avoué. La plupart des hommes, a-t-il dit, quand ils sont tombés dans quelque grande faute, ont naturellement du remords ; s'il y a quelque chose qui les console sur la terre, c'est de pouvoir être réconciliés avec Dieu et avec eux-mêmes (3). Une dame protestante venait depuis longtemps raconter ses peines à Mgr. de Cheverus, qui fut plus tard archevêque de Bordeaux. La peur de se confesser l'éloignant encore du catholicisme qu'elle était décidée à embrasser : « Madame, lui dit le prélat, la confession n'est autre chose que ce que vous faites depuis longtemps avec moi pour votre consolation. »

1225. Un capitaine de cavalerie entra un jour par curiosité dans une église, où le célèbre P. Bridaine donnait une mission. C'était le moment où le missionnaire exhortait à faire une confession générale. Le capitaine est saisi par la grâce et va faire sa confession générale. Tout le monde le voit sortir du confessionnal, versant des larmes. C'étaient des larmes de joie, car dès que Bridaine rentra à la sacristie, l'officier l'y suivit, et lui serrant la main en présence des autres prêtres: « Père Bridaine, dit-il, Louis XV que j'ai servi pendant vingt-cinq ans, n'est pas si heureux dans son palais, que je le suis d'avoir fait ma confession. » Qui ayant exercé le saint ministère, n'a pas rencontré des âmes jusque-là bourrelées par le remords, versant des larmes de joie après une confession bien faite ? Ce bonheur sera le vôtre.

(1) Si une reine avait reçu d'un esclave un coup mortel, et que vous eussiez un remède pour la guérir, quelle serait votre joie de pouvoir la préserver de la mort et lui rendre la santé ! Telle est la joie d'un confesseur qui absout une âme tombée dans le péché: par cet acte, il la délivre de la mort éternelle, et, en lui faisant recouvrer la grâce de Dieu, il la rétablit reine du Paradis. (SAINT LIGUORI.)

(2) En 1845, un meurtre fut commis à Oratoff, près de Kief, en Podolie ; et l'assassin alla de grand matin à la sacristie de l'église, où il se confessa à l'abbé Kabylowics, curé de la paroisse. En se retirant, il laissa à la sacristie un vêtement ensanglanté de sa victime, qui fut présenté à la justice. Le prêtre fut accusé. Il n'avait pour se justifier, qu'à dire qu'un homme était venu se confesser le matin ; mais c'eût été mettre la justice sur la voie de le découvrir et lui rendre la confession odieuse. Le curé aima mieux être envoyé en exil en Sibérie. Il y passa seize ans. On le rappela, après que le coupable, à l'article de la mort se fût fait connaître lui-même.

(3) Voir les réponses de Mgr. de Ségur que nous ne faisons presque qu'abréger.

1226. 6° *Ceux qui se confessent ne valent pas mieux que ceux qui ne se confessent pas.* — Les protestants eux-mêmes n'ont pas toujours été de cet avis. Le débordement des passions fut tel, quand ils eurent supprimé parmi eux la confession, que les magistrats luthériens de Nuremberg et de Strasbourg envoyèrent des ambassadeurs à l'empereur pour le prier de rétablir la confession. Ceux qui se confessent ne valent pas mieux que ceux qui ne se confessent pas ! Allez voir aux Cours d'assises ceux qui y sont cités, dans les galères, ceux qui y sont enfermés, et demandez-leur s'ils étaient à la confession fréquente, quand les gendarmes les ont saisis. L'expérience prouve que quand un jeune homme veut se livrer sans frein à ses passions, il abandonne la confession, pour y revenir quand il reviendra à la vertu. Sans doute, il est des hommes qui peuvent abuser de tout. Certains estomacs malades changent en bile la meilleure nourriture, est-ce la faute de cette nourriture, et en conclurez-vous qu'il ne faut plus manger ? Voici la vérité : la confession est par rapport à l'âme ce qu'est l'aiguille par rapport à une horloge. C'est par l'aiguille que vous connaissez le mouvement intérieur de l'horloge que vous ne voyez pas, et c'est par la confession que vous connaissez l'état intérieur des consciences. Celui qui ne se confesse pas, n'est plus chrétien, celui qui se confesse à Pâques est un chrétien vulgaire, etc.

1227. 7° *Depuis le temps que je me confesse, je suis toujours le même.* — C'est déjà heureux de n'être pas pire. Les vêtements dont vous vous servez, après avoir été blanchis, reprennent de nouvelles tâches, cessez-vous pour cela de les faire laver encore ? Est-ce en vain que vous avez remonté votre horloge, si vous devez la remonter plus tard ? Du reste êtes-vous bien le même après la confession ? Avant de vous approcher du saint tribunal, vous veillez sur vous et devenez meilleur ; quelques temps après, vous vous observez encore ; et il en est qui gardent la grâce de Dieu plusieurs mois après la confession. Ah ! il ne vous manque que de vous confesser souvent, à temps pour ne pas retomber. Si les hommes recouraient fréquemment à la confession, ils seraient tous des saints. *Initium bonorum*, dit un ancien proverbe, *confessio est malorum.*

1228. 8° *Je suis un honnête homme, je n'ai ni tué ni volé.* — Si vous êtes parfaitement honnête devant Dieu et devant les hommes, vous ne trouverez pas du moins la confession pénible. Pourquoi s'éloigner de Dieu, si on a la conscience pure ? Pourtant, en général, ne nous vantons pas plus qu'il ne faut. Le publicain qui se confessait grand pécheur, s'en alla justifié ; et le pharisien fut condamné. Tel qui se vante d'être honnête ferait peut-être mieux de dire comme le soldat : « Je n'ai ni volé, ni tué ; mais j'ai fait tout le reste. » Il n'y a pas en effet que deux commandements de Dieu, mais bien dix, et six commandements de l'Eglise ; et la violation de chacun de ces commandements, trop fréquente, hélas ! parmi ceux qui font parade d'être honnêtes, suffit pour notre damnation, si elle n'est pas réparée par la confession. Au tribunal de Dieu nous y verrons plus clair, prenons garde d'y être condamnés et condamnons-nous nous-mêmes dès ce monde. D'ailleurs serions-nous de grands saints, qu'il nous serait encore utile de nous confesser. Saint Charles Borromée, saint Léonard de Port Maurice et tant d'autres se confessaient tous les jours (1).

(1) A cette objection le P. Françon, grand missionnaire de Provence, répondait : Oh ! que

1229. 9° *La confession n'est bonne que pour les enfants.* — Mais à la condition qu'ils feront seuls des péchés ; or l'enfance est l'âge de l'innocence. C'est plus tard que viennent les grandes tentations. Quand un vaisseau a-t-il un plus pressant besoin de pilote, sinon quand la tempête gronde ? Connaissons-nous un peu nous-mêmes. N'est-il pas vrai que nous faisons des fautes que nous ne conseillerions pas à un de nos enfants ? Nous avons donc à tout âge besoin d'être guidés ; le Pape qui gouverne l'Eglise en a besoin, et c'est pour cela que Dieu, qui sait la boue dont il nous a faits, a institué la confession (1).

1230. Convenons-en donc, la confession est utile. Voltaire lui même en a fait l'aveu : « Ceux qui ont voulu retrancher la confession, dit-il, ont ôté aux hommes le frein le plus efficace à contenir leurs désordres secrets. » La confession est utile à tous et à tout âge. Epoux, vous lui êtes redevables de la fidélité de votre épouse ; père, vous lui devez la vertu de votre jeune fille ; âme sainte, vous lui devez la vie de la grâce ; pécheurs, vous lui devez le salut, si vous n'êtes pas ingrats ou rebelles envers le Dieu qui l'a établie. Elle est utile à l'individu pour sa direction et sa sanctification, utile à la famille dont elle sauvegarde la moralité et le bonheur, utile à la société dont elle protège les lois. Mais il est temps de dire qu'elle est nécessaire.

1231. 10° *Pour éluder cette vérité on ose dire que les prêtres ont inventé la confession.* — S'ils l'avaient fait, ils n'auraient certes pas travaillé à leur profit. Quel bénéfice auraient-ils trouvé à s'enfermer pendant une partie de leur vie, dans une prison, plus étroite que celle des forçats, à se condamner à un ministère le plus pénible de tous, qui, pour tout intérêt, leur rapporte la haine des méchants ? S'ils avaient établi la confession, au moins s'en seraient-ils exemptés eux-mêmes et les prêtres se confessent fréquemment. Si l'Eglise avait établi la confession, elle en aurait exempté les Evêques, ou du moins le Souverain Pontife, on voit dans l'histoire que l'Eglise a dispensé des diverses lois qu'elle a faite, de l'abstinence, du jeûne, de l'office, etc. Mais depuis le commencement de l'Eglise, il n'est jamais arrivé et il n'arrivera jamais qu'un chrétien ayant commis une faute grave soit dispensé de s'en confesser. Que ceux qui tiennent ces propos absurdes disent au moins qui a fait cette invention. Certes elle n'a pas dû passer inaperçue ; elle gêne toutes les mauvaises passions, son établissement a dû faire du bruit dans l'histoire. On connaît l'inventeur de l'im-

vous êtes un brave homme ! vous n'avez ni tué ni volé ; eh bien ! c'est juste pour cela que vous devez vous confesser. Si vous aviez tué, ce n'est pas la confession qu'il vous faudrait, c'est la guillotine ; si vous aviez volé, ce serait les galères. Vous n'êtes ni assassin, ni voleur, c'est la confession qu'il vous faut.

Un célèbre homme d'état espagnol, le duc d'Ossone, qui mourut vice-roi de Naples en 1624, visita un jour une galère et demanda à chaque condamné ce qu'il avait fait pour mériter une telle peine. Tous protestaient de leur innocence, excepté un seul, qui avoua au duc le crime qu'il avait commis, en disant qu'il aurait bien mérité un pire châtiment. « Dans ce cas, dit le duc, vous n'êtes pas ici à votre place. Vous qui êtes un coupable au milieu de tous ces honnêtes gens, sortez d'ici, je vous rends la liberté. » Dieu ne pardonne qu'à ceux qui s'accusent.

(1) Que peut devenir sans guide un pauvre jeune homme ? Joas, roi de Juda, grandit dans le temple sous la direction du grand-prêtre Joïada ; et là, il donnait les plus belles espérances. Joïada vint à mourir ; et ce jeune roi, jusque là vertueux, fut livré à de jeunes flatteurs. Il devint vicieux et apostat, et mourut impénitent.

primerie, de la poudre, des ballons, des jeux de cartes et autres. Qu'on nous dise donc l'inventeur de la confession ? Ce que les impies ne peuvent pas dire, nous vous le dirons bientôt : c'est le Fils de Dieu, Jésus-Christ, qui a inventé la confession.

1232. 11° *Oh!* dit un indifférent, *je me confesse à Dieu, moi.* — Si ce n'est que pour faire connaître vos péchés à Dieu, c'est inutile ; si c'est avec la contrition et le ferme propos de ne plus pécher, fort bien ; mais ce ferme propos suppose l'intention de faire ce que le bon Dieu veut de vous; or Dieu ordonne de se confesser aux prêtres. Toutefois, je crains que ceux qui tiennent ce langage ne se confessent ni aux prêtres ni à Dieu dans les conditions voulues. Ceux qui le font sincèrement à Dieu sont les plus empressés de se confesser aux prêtres.

1233. 12° *C'est qu'ils en comprennent la nécessité.* — Et ils font bien. C'est un devoir grave, en effet, de se confesser. C'est Dieu lui-même qui nous l'impose. Ouvrez l'Evangile, vous y lirez ces paroles de Jésus-Christ : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie.* Et encore celles-ci : *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* Que fait Notre-Seigneur par ces paroles ? Il établit ses ministres médecins et juges des âmes.

1234. a. N'est-il pas venu, lui, pour guérir les âmes ? N'a-t-il pas dit de lui à ceux qui lui reprochaient d'aimer les pécheurs : *Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecin, mais les malades?* Il veut que ses ministres remplissent comme lui, auprès des pécheurs, l'office de médecins. Or, la médecine ne guérit pas ce qu'elle ignore. Quand vous souffrez et que vous allez consulter un homme de l'art, vous dites clairement le siège, la source, la nature de votre mal; si vous ne le faites point, vous ne devez nullement compter sur les remèdes qu'on vous prescrira. Il en est de même des âmes; le prêtre ne peut pas vous délivrer de vos infirmités spirituelles, si vous ne les lui faites pas connaître par une confession sincère.

1235. b. Jésus-Christ établit ses apôtres juges et avec des pouvoirs que nous devons admirer. Les juges de ce monde peuvent ouvrir ou fermer les prisons, les prêtres peuvent ouvrir ou fermer le ciel ou l'enfer. Un roi qui dirait à ses juges d'excercer la justice selon leur caprice, commettrait une iniquité; il est nécessaire que les juges de ce monde instruisent la cause, interrogent les témoins, pèsent la gravité plus ou moins grande de la faute, afin de porter un jugement selon la justice. Et on oserait penser que Dieu, en établissant ses ministres juges des consciences, leur a permis d'exercer ce pouvoir à l'arbitraire! Il n'a pas pu ni dû le faire ainsi; il faut donc que ses ministres connaissent les fautes, leur gravité, les dispositions du coupable, pour porter une décision juste; or, comment acquérir cette connaissance de fautes le plus souvent secrètes? Comment? Par un seul moyen, la confession. Donc la confession est nécessaire; et c'est Jésus-Christ qui l'a voulu ainsi.

1236. c. C'est là ce que vient encore confirmer l'enseignement des saints docteurs et la pratique de tous les siècles chrétiens. *a)* Il serait facile de citer le témoignage de saint Clément, de Tertullien, d'Origène, de saint Basile, de saint Grégoire de Nysse, des Pères de tous les siècles enfin, qui établissent la nécessité de la confession. Qu'il nous suffise de citer la

parole du concile de Trente qui résume la tradition: L'Eglise catholique a toujours cru que la confession entière de tous ses péchés était d'institution divine et nécessaire de droit divin à tous ceux qui sont tombés après le baptême. (Ses. XIV, c. 15.)

b) Aussi la confession a-t-elle toujours été en usage. Saint Irénée ne dit-il pas que les femmes qu'avait séduites l'hérétique Marc, confessèrent leurs péchés, en abjurant l'erreur? L'histoire de saint Ambroise ne nous apprend-elle pas que ce saint docteur, en entendant les confessions, mêlait ses larmes à celles de ses pénitents? Ne trouve-t-on pas aujourd'hui des confessionnaux dans les catacombes, dans les souterrains ou se cachaient les premiers chrétiens pour se soustraire aux persécutions? La confession remonte donc aux Apôtres et à Jésus-Christ; et l'Eglise déclare avec raison anathème à quiconque oserait nier qu'elle soit divine et nécessaire de droit divin.

1237. *c)* L'Eglise, craignant que ses enfants ne désobéissent à Dieu, a usé de l'autorité, qu'elle tient de Jésus-Christ, pour nous imposer la même obligation. Voici le texte de sa loi: « Que tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, confesse avec soin tous ses péchés au moins une foi l'an..., sinon qu'il soit privé pendant sa vie de l'entrée de l'Eglise, et à sa mort de la sépulture chrétienne. » Si aujourd'hui la rigueur de ses peines a été tempérée, la même obligation reste; et celui qui passe plus d'une année sans se confesser, se rend coupable de péché mortel. Malheur à qui s'affranchit par lâcheté ou respect humain de la soumission qu'il doit à Dieu et à son Eglise!

1238. 13° *Je me confesserai à la mort, dira encore un pauvre pécheur.* — C'est ce que disait dans un wagon, il y a quelques années, un marchand du Jura, à un missionnaire du diocèse de Saint-Claude. Le missionnaire, que nous avons bien connu, se tournant vers lui, lui dit: « Mon ami, on ne se moque pas de Dieu: vous mourrez sans confession. » A quelques mois de là, il rencontre le curé de cet indifférent et lui demande de ses nouvelles. Il est mort, répond-il. — Et comment? Il s'était couché bien portant, et on l'a trouvé mort le lendemain. » Un catéchumène des premiers siècles différait de se faire baptiser pour continuer sa vie licencieuse. Il fut surpris par la mort dans une forêt où il n'y avait point d'eau, quelqu'un qui accourut, l'entendit crier: Montagnes, baptisez-moi, et il n'y eut point de baptême pour lui. Un de ces jours vous serez surpris d'un accident. Vous direz: Vite un prêtre; ce prêtre sera absent. Vous crierez: Confession! Et il n'y aura point de confession pour vous, peut-être parce que vous n'en avez point voulu dans votre vie. On dira après votre mort: Ah! si on lui eut dit que cela lui arriverait. Certes Dieu le lui avait dit; les prédicateurs le lui avaient dit! l'exemple de tant d'hommes qui meurent de mort subite le lui faisait assez voir. Soyez donc mieux avisés. Je me confesserai à la mort, dites-vous; vous voulez donc vivre, comme vous ne voudriez pas mourir? Que faites-vous d'une vie que vous passez loin de Dieu? C'est une existence perdue. Pouvez-vous compter que Dieu vous donnera le temps de vous confesser à la mort? Et supposé même qu'il vous l'accorde, n'oubliez pas la parole d'un saint: « Je crains bien que la pénitence d'un mourant, qui n'est pénitent qu'à la mort, ne soit une pénitence réprouvée. »

Donc hâtez-vous, n'endurcissez pas vos cœurs; amenez les indifférents à se réconcilier avec Dieu, si vous avez quelque charité pour leur âme (1).

§ VII. — Des conditions d'une bonne confession.

1239. La confession est la planche de salut du pécheur; mais encore faut-il qu'il sache s'en servir. Les hommes n'acceptent pas la fausse monnaie en paiement de ce qui leur est dû; et Dieu ne se contente pas d'un faux semblant de pénitence et de confession pour nous remettre les dettes contractées envers sa justice. Il a posé les conditions auxquelles il nous accorde le pardon; il en avait le droit, puisque nous lui avions donné par nos péchés celui de nous perdre. A nous de remplir ces conditions; car saint Jean Chrysostome a dit que le démon *alios per peccatum, alios per pœnitentiam damnat,* soit en les empêchant de faire pénitence, soit en leur persuadant de la faire sans les dispositions voulues, soit en leur inspirant de commettre le péché avec l'espoir d'en faire pénitence à la mort.

1240. 1° *Quelle est la première disposition?* — C'est l'examen, c'est-à-dire la recherche de tous les péchés commis.

(a) Sa nécessité. L'examen de la cause n'est-il pas, en effet, ce qui doit d'abord éclairer tout jugement? Et quand il s'agit de péché, le coupable est en même temps accusateur et témoin. A lui par conséquent de faire les recherches voulues sur ses fautes. La même loi qui lui impose de se confesser lui ordonne de s'examiner; comment, en effet, s'accuser des péchés qu'on ne connaît pas, et comment les connaître sans examen? L'obligation de s'examiner est telle que si, en la négligeant gravement, on oubliait des fautes sérieuses, la confession serait mauvaise.

1241. L'examen, quand il s'agit de fautes graves, doit être sérieux: *diligentem sui discutionem,* comme nous l'enseigne l'Eglise dans le concile de Trente. Certes, quand il s'agit d'affaires qui intéressent notre fortune, notre réputation, nous y pensons et repensons. N'en doit-il pas être de même à plus forte raison, quand il s'agit du salut? Cet examen doit être proportionné au temps depuis lequel on ne s'est pas confessé et à la gravité des fautes.

Celui qui n'a que des péchés véniels n'est pas absolument tenu de s'examiner. Tout en apportant un soin raisonnable à l'examen des fautes sérieuses, il faut éviter de se tourmenter inutilement.

1242. *(b) Comment réussir à faire un examen sérieux qui rassure la conscience ?* Le moyen le plus facile, c'est de se servir d'un livre d'examen. On le lit, ou on le fait lire, au besoin plusieurs fois, par quelqu'un de sa famille, en ayant soin de se rappeler en même temps les fautes commises contre

(1) Garcia Moreno, président de la République de l'Equateur, jeune encore vivait à Paris, oubliant les pratiques religieuses de son enfance. Un jour, en se promenant avec d'autres jeunes gens, on en vint à parler d'un homme qui était mort sans le secours des sacrements. Quelques-uns lui donnant raison, Garcia se réveille avec toute l'énergie de sa foi, et il prouve qu'une telle mort est tout ce qu'il y a de plus affreux. « Vous parlez très bien, lui dit un contradicteur; mais alors pourquoi ne vous confessez-vous pas? — Si cet argument a une valeur aujourd'hui, il n'en aura plus demain. » Et laissant la compagnie, il rentre chez lui, tombe à genoux, demande pardon à Dieu d'avoir oublié de conformer ses œuvres à sa croyance, puis va se confesser au premier prêtre qu'il rencontre. Le lendemain il était à la table sainte, et depuis lors, on le voyait tous les jours à la messe à Saint-Sulpice.

les commandements de Dieu et de l'Eglise, sur les péchés capitaux et sur ses devoirs d'état, et cela par pensées, par désirs, par regards, par paroles et par actions. En temps de mission ou de retraite, il ne faut pas se contenter de s'examiner depuis la dernière confession, mais il faut bien étudier si rien ne serait capable, dans notre passé, de nous troubler à l'heure de la mort, et faire au besoin une confession générale. Si on ne peut lire, ni faire lire un livre d'examen, on parcourt du mieux qu'on le peut, dans son esprit, les commandements de Dieu et de l'Eglise et les fautes commises envers Dieu, envers ses parents ou ses proches et envers soi-même par pensées, désirs, etc. Et puis, quand on a fait ce que l'on a pu, si on a encore la conscience embrouillée, on va trouver son confesseur avec confiance ; on lui dit qu'on a de la peine à découvrir ses fautes ; et le confesseur est tout heureux de rendre service au pénitent (1).

1243. 2° *Quelle est la seconde condition d'une bonne confession ?* — Il ne suffit pas que le chasseur découvre le gibier, il faut qu'il l'abatte. C'est la contrition qui abat et tue le péché que l'examen a découvert. La contrition, c'est la détestation et la douleur du péché jointes au ferme propos de ne plus pécher à l'avenir. La contrition a donc deux faces : avec l'une, elle regarde le passé, et avec l'autre, l'avenir : le passé coupable pour l'avoir en horreur et le déplorer, l'avenir pour le sanctifier, en marchant résolument dans la voie des commandements.

1244. 1) *De la contrition.* a. *Sa nécessité. — La haine et la douleur du péché sont-elles nécessaires pour recevoir le pardon de ses fautes ?* — Absolument nécessaires. Dans certains cas, on peut, avec la contrition parfaite, recevoir le pardon de ses péchés, même sans examen et sans confession, et même sans le baptême, quand, par exemple, on est surpris par la mort, sans pouvoir recevoir les sacrements ; mais ni examen, ni confession, ni viatique, ni extrême-onction, ni indulgences ne peuvent remplacer la contrition, si elle fait défaut. Voici un scélérat qui meurt sans sacrements, je ne puis dire : il est damné ; car il peut se faire qu'il ait eu la contrition parfaite. Mais vous êtes sûr qu'un homme de bien qui avait fait un péché mortel ne s'en est pas repenti, et vous m'apprenez sa mort, je dis avec assurance, il est damné. Mais, dites-vous, il a reçu l'absolution, le viatique, etc. Mais il ne savait pas que la contrition fût nécessaire. N'importe, du moment où vous êtes sûrs qu'il ne l'a pas eue, il est très certainement damné. Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous, a dit Notre-Seigneur ; saint Paul dit au pécheur : *Par la dureté et l'impénitence de votre cœur, vous entassez des trésors de colère.* Celui qui ayant péché, ne se repent pas, insulte *(a) la grandeur de Dieu.* Si quelqu'un vous a offensé gravement, s'il passe et repasse devant vous sans vous témoigner le déplaisir de cet outrage, il envenime la plaie qu'il vous a faite. Vous avez offensé la majesté divine, vous êtes toujours en sa présence, vous dormez en paix, vous riez. Quel mépris !

(1) Cet examen, quand il est fait avec anxiété et perplexité, n'est qu'une perte de temps ; et ceux qui le font ressemblent aux soldats, qui, pour se présenter à la bataille, feraient tant de tournois et d'exercice entre eux, que, quand on en viendrait à engager le combat, ils se trouveraient las ; ou comme les musiciens qui s'enroueraient à force de s'essayer pour chanter un motet ; car l'esprit se lasse à cet examen si grand et si continuel, et, quand le point de l'exécution arrive, il n'en peut plus. Voilà mon premier commandement. (SAINT FRANÇOIS DE SALES.)

1245. *(b) la justice de Dieu.* Si un homme puissant que vous auriez outragé vous rencontrait et que s'armant de son épée, il vous menaçât de vous percer si vous ne vous détournez pas, ce serait le braver que de lui tenir tête. Dieu vous fait de justes menaces, et vous demeurez immobile comme un rocher ? N'est-ce pas vous moquer de lui ?

1246. *(c) L'immensité de Dieu.* Si votre valet avait jeté des ordures dans la chambre que vous habitez, vous exigeriez qu'il les ôtât : et s'il se contentait de ne pas le refaire, cela ne vous satisferait pas. Dans votre âme, qui est l'image de Dieu et son sanctuaire, vous avez répandu l'infection de vos fautes, et vous voulez que Dieu le supporte. N'est-il pas juste que celui qui a offensé Dieu lui demande au moins grâce ? Le pécheur s'est éloigné de Dieu, en aimant le mal et en y trouvant du plaisir, il ne peut s'approcher de Dieu qu'en revenant sur ses pas, c'est-à-dire en abhorrant le mal, en le déplorant, en le fuyant. De là le proverbe : *Aut pœnitendum aut ardendum.* Aussi saint Augustin a-t-il écrit : On peut bien dire qu'on n'a pas péché ; mais il faut être plus que barbare pour prétendre qu'après avoir péché, on peut obtenir le pardon sans contrition. Donc point de confession sainte sans douleur du péché, n'accusât-on que des fautes légères. Et la contrition doit pratiquement précéder l'absolution. Il faut même s'y exciter avant d'entrer au confessionnal, afin de ne pas s'exposer à en manquer avant l'absolution. Et ici remarquons la Providence de Dieu qui fait servir la tristesse (qui pour tout le reste est inutile) à nous délivrer du plus grand mal qui est le péché, à nous préparer le plus grand des biens, la grâce. Vous avez perdu un parent, un ami, un procès, votre fortune, pleurez tant que vous voudrez, vos larmes ne ressusciteront pas ce mort, ne rétabliront pas vos affaires, mais si vous pleurez vos péchés, ils vous seront pardonnés. Réservez donc vos regrets, votre tristesse, vos larmes pour vos péchés qu'ils peuvent réparer.

1247. b,) *Quelles sont les qualités de la contrition ?* — Elle doit être *a) intérieure.* C'est le cœur qui a péché, c'est donc à lui à expier le péché. Il faut appliquer le remède là où est le mal. Les Juifs, pour marquer leur repentir, déchiraient leurs vêtements, et Dieu leur faisait dire par le prophète Joël : C'est votre cœur et non vos habits qu'il faut déchirer de douleur. Les larmes, les paroles exprimant un acte de contrition, seraient stériles, si le repentir n'était pas au fond de l'âme. Elles ne seraient même qu'une hypocrisie. On peut même dire intérieurement à Dieu des paroles menteuses : *Lingua sua mentiti sunt ei.* On voit dans le monde des hommes qui ont toujours à vous dire de bonnes paroles, à vous faire de belles promesses. Soyez dans le malheur et demandez-leur quelque assistance, ils s'excusent aussitôt, et déclarent qu'à grand regret ils ne peuvent vous rendre service. Certaines âmes disent à Dieu même dans le cœur, bien que le cœur n'y soit pas : mon Dieu je vous aime ; mon Dieu je me repens. Allons à la preuve de la sincérité de ces sentiments : *Probatio dilectionis exhibitio operis ;* et malgré ces protestations on ne veut pas chasser de la maison cette personne, qui offre un danger prochain d'offenser Dieu, ni payer ses dettes, etc. D'autres cessent de pécher sans se repentir du péché qu'ils ont fait, comme un marchand renonce à la navigation sans se repentir d'y avoir consacré une partie de sa vie. Un homme ne passe pas pour bon cavalier parce que son cheval qu'il ne pouvait contenir et qui l'emportait malgré lui, est arrêté

tout à coup par un mur. Si son cheval s'arrête, son maître n'a pas lieu de s'en flatter. On n'est pas pénitent non plus, quand, le cœur ne changeant pas, on cesse de mal faire parce qu'on ne le peut plus. Les démonstrations extraordinaires de contrition ne sont donc pas nécessaires. Pourvu que le cœur soit contrit et humilié, Dieu ne le rejette pas. Néanmoins, si la douleur sincère du cœur se manifeste par des soupirs ou des larmes, c'est une grâce de Dieu. Saint Grégoire nous dit que nos péchés sont inscrits dans un livre, et que nos larmes sont l'éponge qui les efface. Plusieurs Pères appellent les larmes le baptême des âmes. Saint Pierre, après avoir renié Jésus, pleura jusqu'à sa mort, et les larmes creusèrent un sillon sur ses joues.

1248. *b*) La contrition doit être *surnaturelle*, c'est-à-dire d'abord, *produite en nous par la grâce*, et non par les propres forces de notre âme. L'homme peut se tuer ; mais il ne peut se ressusciter. Quand nous sommes sur un toit, nous pouvons bien tomber sans échelle ; mais si nous voulons remonter, nous avons besoin d'une échelle ou d'une corde ; nous tombons de l'état de grâce par le poids de notre faiblesse ; mais si Dieu ne nous tend l'échelle de sa grâce, nous ne pouvons remonter à cette dignité sublime d'amis de Dieu. La conversion du cœur est un plus grand miracle que la résurrection d'un mort, au témoignage de Saint Thomas. Qui oserait se prétendre capable d'opérer un tel prodige ? Si une femme venait de mettre au monde un enfant seule au milieu d'un désert, et qu'elle vit cette enfant sur le point de rendre le dernier soupir, si elle avait la foi, elle chercherait vite de l'eau ; et si partout le désert était arride, et qu'elle vit le ciel couvert de nuages, elle se jetterait à genoux, conjurant Dieu de lui envoyer la pluie pour baptiser son enfant, afin qu'il ne fût pas privé éternellement de la vue de Dieu. Quand nous sommes en état de péché, les larmes de la pénitence nous sont aussi nécessaires que l'eau à cet enfant. Personne ne peut nous les procurer que Dieu. Donc il faut prier pour obtenir la contrition. Convertissez-nous à vous, Seigneur, et nous serons convertis, disait Jérémie. Avant toute préparation à la confession, prions avec ferveur.

1249. *La contrition doit être surnaturelle dans les raisons, les motifs qui l'inspirent.* Deux hommes se prennent de dispute ensemble. L'un, en frappant l'autre, se foule la main. Il dit à celui qu'il a frappé, qu'il se repent du coup, à cause de l'accident qui lui est arrivé, mais qu'il ne se repent point de lui avoir fait mal. Pensez-vous que celui qui a reçu le coup accepte cette excuse ? Se repentir du péché parce qu'on a subi un dommage dans ses biens, dans sa réputation, ce n'est point une contrition surnaturelle ; il faut se repentir du péché parce qu'il offense Dieu, et qu'en offensant Dieu, il nous mérite ses châtiments et nous fait perdre ses récompenses. Mgr de la Mothe, évêque d'Amiens, en se préparant à la confession, faisait par la pensée trois stations : la première en enfer, la seconde au ciel, la troisième au calvaire. Faisons ainsi avant chaque confession.

1250. Notre-Seigneur fit voir à sainte Thérèse la place qu'elle occuperait un jour en enfer, si elle continuait à mener une vie tiède. Hélas ! s'il nous montrait à nous l'enfer, il nous dirait : Voilà la place que vous avez méritée autant de fois que vous avez commis une faute grave. Regardez ces brasiers, entendez ces cris de désespoir, sentez cette odeur de souffre. Ah ! si à la suite d'un blasphème, vous aviez été condamné à une prison infecte pendant de longues années, vous diriez : Maudit blasphème, que tu me coûtes cher ! Ah

si c'était à refaire. La prison de Dieu est plus terrible que celle des hommes, et c'est pendant une éternité qu'on y est enfermé !

1251. Transportez-vous ensuite par la pensée au ciel, contemplez ce bonheur tel que l'œil de l'homme n'a rien vu qui puisse lui être comparé. Hélas ! nous l'avons perdu par nos péchés. Ah ! si par suite de nos fautes nous avions été arrachés à nos parents, à nos amis, à notre patrie ; si notre maison avait été incendiée, notre fortune confisquée, nous verserions des larmes ! Nous avons perdu plus que tout cela, en perdant le paradis.

1252. Enfin rendons-nous au calvaire ; ranimons notre foi : un Dieu crucifié, un Dieu mort pour nous ! La nature prend le deuil. O Jésus, que sont ces plaies que vous avez au milieu de vos mains ? Qui vous les a faites ? Les bourreaux ? Ils n'ont été que les instruments ; il est de foi que vous êtes mort à cause de mes péchés. Le bourreau, c'est moi. Si mes crimes avaient fait condamner mon père à mourir sur l'échafaud, j'en mourrais moi-même de regret ; et j'ai été la cause de la mort de mon Dieu ! Jésus, pardonnez-moi. Vous avez dit à votre Père, parlant de vos bourreaux : Pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. Dites-le aussi pour moi. Hélas ! je ne comprenais pas mon malheur.

1253. La douleur d'avoir offensé Dieu fondée sur la crainte de l'enfer, le regret de la perte du ciel, les souffrances et la mort que Jésus a endurées pour nous, est salutaire ; elle suffit avec le sacrement de pénitence pour nous assurer notre pardon. Toutefois, c'est ce qu'on appelle la contrition imparfaite, parce qu'on se repent, plutôt pour son propre intérêt, que pour l'amour de Dieu. On a le regret d'avoir offensé Dieu parce qu'on a perdu beaucoup en l'offensant. Dans la contrition parfaite, on pense aux intérêts de Dieu plutôt qu'à ses propres intérêts. Voici deux enfants, l'un de douze ans et l'autre de quatorze ans, qui ont commis tous deux la même désobéissance à l'égard de leur père, et viennent tous deux lui en demander pardon. O mon père dit le plus âgé, j'ai grand regret de vous avoir désobéi, car, je le sais bien, j'ai mérité les sévères pénitences que vous n'épargnez pas à vos enfants coupables, et j'ai perdu le droit aux récompenses que vous m'aviez promises ; oubliez tout cela, je ne désobéirai plus. Le plus jeune à son tour dit à son père : Mon bon père, pardonnez-moi, j'ai grand regret de vous avoir désobéi ; punissez-moi, retranchez-moi, si vous le voulez, vos faveurs ; ah ! ce n'est pas ce qui m'afflige : la cause de ma douleur, c'est d'avoir contristé le cœur du meilleur des pères. Que fera le père ? Il pardonnera à tous deux, mais pour qui aura-t-il le plus de tendresse ? Pour le plus jeune assurément. Cet enfant représente le pécheur qui a la contrition parfaite ; le plus âgé, celui qui a la contrition imparfaite.

1254. La contrition parfaite est fondée sur l'amour de Dieu. L'amour parfait de Dieu est celui qui est produit en nous par la pensée non des bontés qu'il a eues pour nous, mais de ses perfections, de ses amabilités divines. O mon Dieu, qui êtes infiniment parfait, je vous aime de tout mon cœur, et pour l'amour de vous je me repens de vous avoir offensé ; je vous ai outragé, vous ne le méritiez pas, vous aviez droit à tout l'amour de mon cœur ! Que j'étais malheureux, quand je ne vous aimais pas ! Qu'aimais-je à votre place ? O beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, s'écriait saint Augustin pourquoi vous ai-je si tard connue, si tard aimée ? Cet acte de contrition parfaite est si agréable à Dieu qu'il pardonne au pécheur qui a le désir

de se confesser, aussitôt qu'il voit dans son cœur ce regret et cet amour. Aussi faut-il avoir soin de le réciter souvent, le matin, le soir aussitôt après être tombé. Si on néglige de le redire, on peut être surpris par la mort sans savoir le produire. Quel malheur ! L'acte de contrition que vous avez appris au catéchisme est un acte de contrition parfaite, répétez-le souvent en le faisant précéder d'un acte de charité ou d'amour de Dieu.

1255. *c)* La contrition doit être *souveraine.* Ce qui ne signifie pas qu'on doit avoir une douleur plus sensible du péché que de tout autre mal, parce que la perte de Dieu que nous ne voyons point, nous frappe moins que celle des biens terrestres ; mais nous devons estimer que la perte de Dieu est la plus grande de toutes, la déplorer avec une plus profonde douleur, et être bien déterminé, quoiqu'il arrive, à ne l'offenser jamais. Sans cela, il n'y a point de pardon. Qui voudrait sacrifier son âme, le ciel, son Dieu, pour se procurer les vils intérêts et les malheureux plaisirs de ce monde ?

1256. *d)* La contrition doit être *universelle,* c'est-à-dire qu'elle doit s'étendre *d*[a]) à tous les péchés mortels, non pas qu'il soit nécessaire de faire un acte de contrition sur chacun d'eux ; mais on doit les détester tous en général, sans en aimer aucun. Celui qui reste attaché à un seul péché grave, quand même il déteste tous les autres, ne peut obtenir le pardon d'aucun. Il aime ce que Dieu abhorre, il aime le mal, il ne peut donc être l'ami de Dieu, qui a tout mal en horreur. L'oiseau qui ne serait enchaîné que par un pied, n'en est pas moins esclave.

1257. *d*[b]) Si on a commis des péchés mortels et des péchés véniels, il n'est pas absolument nécessaire d'avoir la contrition des péchés véniels, pour faire une bonne confession : il suffit de se repentir de tous les péchés mortels. Toutefois on ne reçoit pas le pardon des véniels, si l'on ne s'en repent point.

1258. *d*[c]) Si l'on ne confesse que des péchés véniels, pour que la confession soit bien faite, il faut au moins se repentir de quelques-uns ou d'un d'entre eux. Sainte Thérèse qui n'avait jamais péché mortellement, a pourtant écrit : Je ne saurai jamais donner assez de larmes à ma triste vie. Si l'on n'avait la contrition d'aucun péché véniel, quand on n'accuse que des fautes légères, la confession serait au moins nulle, ce qui est un grand malheur. C'est pourquoi, il est très important que les personnes, qui ne font que des fautes légères, s'excitent avant chaque confession à la contrition d'une faute plus sérieuse de la vie passée et l'accusent à la fin de la confession. Il en est qui s'excitent ainsi à la contrition d'une faute passée, mais ne s'en accusent pas ; cela ne suffit point. D'autres ont l'habitude d'accuser une faute grave du passé, sans s'exciter à la contrition de cette faute ; c'est inutile. Toutefois il n'est pas nécessaire de confesser avec détail ce qui a déjà été dit dans des confessions bien faites, il suffit d'indiquer la vertu, ou le commandement contre lequel on a péché sérieusement. Par exemple : mon Père, je m'accuse de tous les péchés de ma vie contre la pureté ou contre la charité. Si la contrition manquait d'une seule des qualités que nous venons d'énumérer, elle ne serait point véritable et par conséquent elle ne nous réconcilierait point avec Dieu.

1259. *e)* Il est d'autres qualités de la contrition qui ne sont pas indispensables, mais qui sont pourtant très salutaires. Il est à désirer que la contrition soit vive et durable ou persévérante dans l'âme. Telle était celle

de David : *Mon péché est toujours devant mes yeux ; jour et nuit, mes larmes sont ma nourriture.* C'est pendant trente ans que Madeleine pleura ses égarements. Si nous retombons si facilement, c'est parce que nous ne nourrissons pas assez habituellement dans nos cœurs la douleur de nos péchés passés, car cette douleur amène et suppose :

1260. 2) *Le ferme propos.* **a.** *Est-il aussi nécessaire que la contrition ?* Assurément. Sans ferme propos point de contrition ; et sans contrition point de pardon, comme nous l'avons dit. Aurait-il une vraie douleur d'avoir désobéi à son Père, l'enfant qui lui demanderait pardon, ajoutant qu'à la première occasion il lui désobéira de nouveau ? Loin de lui pardonner, le père ne serait-il pas justement indigné de ce repentir dérisoire ? Ayons donc soin, avant d'entrer au saint tribunal, en nous excitant à la contrition, de penser à l'avenir et de nous déterminer énergiquement, non par une demi-volonté qui ne suffit pas, mais par une résolution ferme à ne plus pécher au moins mortellement, et si nous n'accusons que des péchés véniels, de nous corriger au moins de l'un d'entre eux.

1261. **b.** *Quelles sont les qualités du ferme propos ?* — Il doit être intérieur, surnaturel, souverain et universel, comme la contrition et dans le même sens. Turenne, ce grand capitaine du plus glorieux siècle de la monarchie française, raconta que s'étant confessé une première fois, il fit des promesses à son confesseur. Celui-ci lui ayant demandé plus tard s'il y avait été fidèle : « je n'ai jamais manqué de parole aux hommes, répondit-il, comment en manquerais-je à Dieu ? » C'est admirable. Heureux ceux dont le ferme propos est efficace de cette sorte ! Malheur, au contraire, à ceux qui aussitôt après une confession, retombent sans résistance ! C'est une preuve que leur résolution manquait d'une qualité essentielle, la fermeté, l'efficacité. Quand la volonté de l'homme est bien affermie dans la haine du mal, elle ne se dément pas si vite ; et si elle change aussitôt, c'est une preuve qu'elle n'était pas vraiment décidée à éviter le péché. (V. nº 4459.)

1262. Toutefois, tant que l'homme est en ce monde, il est sujet à faillir. La rechute, quand elle a lieu assez longtemps après la confession, ne prouve pas que le ferme propos n'a pas été efficace, surtout si elle a été précédée d'une vraie résistance aux tentations. L'efficacité du ferme propos consiste donc : *a)* à être, au moment où l'on se confesse, résolu de se corriger de toute habitude grave. Il ne suffit pas de dire : je voudrais ne plus pécher, il faut dire : *je veux fermement* avec la grâce de Dieu. Et ici qu'on n'écoute pas le démon qui cherche à persuader qu'on ne pourra pas vivre sans certains péchés favoris. La vérité est que ce qui fait le malheur de l'homme en ce monde et en l'autre, c'est le péché. Malheur donc à ceux qui ne veulent pas renoncer à la haine, ni réparer les torts sérieux faits au prochain par le vol, la calomnie ou la médisance, ni faire la pénitence que le confesseur leur impose pour des fautes graves ! Ils ne peuvent recevoir leur pardon. Si l'on n'accuse que des fautes légères, il faut au moins vouloir sincèrement se corriger de quelqu'une d'entre elles ; *b) à vouloir éviter les occasions* prochaines et volontaires de ces fautes, voir nº 1665. « Un homme, dit Tertullien, qui a vu dans une tempête le ciel mêlé à la terre, à qui mille objets terribles ont rendu en tant de façons la mort présente, souvent renonce pour jamais à la navigation et à la mer. O mer, je ne te verrai plus, ni tes flots, ni tes abîmes, ni tes écueils contre lesquels

j'ai été si près d'échouer; je ne te verrai plus que sur le port, encore ne sera-ce pas sans frayeur, tant l'image de mon péril demeure présente à ma pensée. C'est, mes frères, ce qu'il nous faut faire : retirés saintement en Dieu et dans l'asile de sa vérité, comme dans un port, regardons de loin nos périls, et les tempêtes qui nous ont battus, et les vents qui nous ont emportés; mais de nous y engager témérairement, ah Dieu! ne le faisons pas. Hélas! ô vaisseau fragile et entr'ouvert de toutes parts, misérable jouet des vents et des flots irrités, tu te jettes encore sur cette mer, dont les eaux sont si souvent entrées au fond de ton âme; tu sais bien ce que je veux dire; tu te rengages dans cette intrigue qui t'a emporté si loin hors du port; tu renoues ce commerce qui a soulevé en ton cœur toutes les tempêtes, et ne te défies pas d'une faiblesse trop et trop souvent expérimentée. Ah! tu ne dois plus rien attendre qu'un dernier naufrage qui te précipitera au fond de l'abîme. » (BOSSUET.) — Les soldats d'Alexandre, en partant pour les campagnes d'Asie, brûlèrent leur maison, pour témoigner hautement qu'ils ne voulaient plus revenir dans leur pays. Brûlez ces lettres qui vous ont porté au mal, etc., pour prouver que vous ne voulez pas recommencer à pécher ; *c) à être résolu d'employer les moyens* de se corriger, les sacrements par conséquent, la prière, surtout dans les tentations, l'assistance à la messe, l'audition de la parole de Dieu. Voudrait-il guérir, le malade qui refuserait d'employer les remèdes nécessaires ?

1263. 3° *La confession.* Nous avons dit *sa nécessité, son utilité, sa facilité,* voir n° 1218, *mais quelles qualités doit-elle avoir ?* — Qu'elle soit *humble,* c'est-à-dire qu'on confesse ses péchés, non comme si l'on s'en vantait, ni comme si l'on racontait une histoire, mais avec l'humilité du publicain qui se frappait la poitrine. La confession doit être *simple,* sans détails inutiles, sans excuses ni détours; *prudente* et *discrète,* évitant de laisser connaître les fautes d'autrui; et surtout *entière* et *franche,* ne dissimulant rien, n'exagérant rien. La franchise sur les fautes sérieuses est si nécessaire que sans elle la confession serait un sacrilège, n'omît-on volontairement qu'une seule faute grave. Le concile de Trente (ses. XIV, can. 7) lance anathème contre quiconque oserait prétendre qu'il n'est pas nécessaire de droit divin de dire tous ses péchés même secrets, ainsi que les circonstances qui changent l'espèce de péché.

1264. Il faut donc accuser: 1) *les espèces de péché.* Il ne suffit donc pas de dire: J'ai péché; ni: J'ai fait beaucoup de fautes graves; ni même: J'ai fait beaucoup de péchés contre telle vertu; il faut dire quel péché on a fait, si c'est un blasphème ou un parjure, si c'est un péché de pensée, ou un péché de parole, ou un péché d'action; 2) *le nombre des péchés.* Diminuer volontairement, ne serait-ce que d'une faute grave, le nombre des péchés mortels, c'est faire un sacrilège. Un blessé qui a trois blessures mortelles, ne peut guérir, s'il n'en montre que deux au chirurgien. Quand on ne peut pas dire le nombre précis, il faut dire le nombre approximatif, en y ajoutant le mot *environ.* Si on ne peut même donner un chiffre approximatif, on dit: J'ai eu cette mauvaise habitude pendant tant d'années, et je succombais tant de fois par jour, par semaine, par mois, ou par an; 3) *les circonstances qui changent l'espèce des péchés;* par exemple, si on a frappé son père, il ne suffit pas de dire: J'ai frappé un homme. Quand l'homme qu'on a frappé ou insulté est le père de celui qui le maltraite,

c'est une circonstance qui change l'espèce du péché et qui doit être accusée en confession.

1265. Si par une timidité excessive, on ne se sentait pas le courage de dire ses péchés, on pourrait les écrire tels qu'on les connaît et remettre au confesseur le billet en lui disant: Je m'accuse du péché que je vous ai écrit. Saint Liguori lui-même indique cette méthode. Si on ne savait pas écrire, il faudrait dire à son confesseur avec confiance: Mon Père, j'ai une peine que je ne sais, ni ose déclarer, veuillez m'aider; du reste, on s'honore en confessant sa faute et en sortant du péché. Et du reste, que craignez-vous? Il est homme et par conséquent sujet aux mêmes infirmités: il est enfant de l'Eglise comme vous, membre du même corps que vous, il doit compatir à vos misères et chercher à vous en guérir. Il est prêtre et par conséquent l'ange de Dieu: et les anges se réjouissent de la conversion du pécheur; vous lui dites de grandes fautes, vous lui témoignez par conséquent une grande confiance: il faudrait qu'il eût un cœur de tigre pour ne pas vous aimer, quand vous allez à lui avec une telle ouverture de cœur. Il est père et c'est de ce nom que vous l'appelez. Un père a à cœur de tenir cachée les fautes de ses enfants. Si vous les lui découvrez, vous n'aurez pas la confusion des réprouvés au jugement de Dieu. C'est le représentant de Jésus-Christ.

1266. Nous sommes donc instruits sur le sacrement de pénitence. Ce sacrement de miséricorde, un des fruits les plus précieux de la mort du Sauveur, est vraiment, pour le pécheur, la clef du ciel. Nous saurons en user. Avant chaque confession, prions, examinons notre conscience; excitons-nous à la contrition et au ferme propos. Puis approchons-nous du prêtre, comme Madeleine s'approcha de Jésus, avec confiance; faisons connaître à ce médecin de nos âmes toutes les blessures que le démon nous a faites; et il versera sur nous par l'absolution, le sang de Jésus-Christ qui cicatrisera nos plaies. Nous retrouverons par là, avec l'amitié de Dieu, nos droits au ciel et les consolations de la grâce. «Nous avons dans le ciel un Dieu d'une miséricorde infinie, qu'il fait exercer sur la terre par l'Eglise, dans le sacrement de pénitence. Ecoutez les paroles par lesquelles Jésus-Christ a institué ce sacrement: *Tout ce que vous remettrez sera remis, tout ce que vous délierez sera délié.* Point de bornes, point de nombre arrêté, point de mesure déterminée, miséricorde infinie. *Unum baptisma.* Il n'y a qu'un baptême et il ne se répète plus. Les portes de la pénitence sont toujours ouvertes. Venez dix fois, venez cent fois, la puissance de l'Eglise n'est point épuisée. La fontaine du baptême est une fontaine scellée. Après s'y être lavé une fois, on la ferme, on la scelle et elle ne s'ouvre plus pour vous. Mais par la pénitence s'accomplit la prophétie de Zacharie: *Erit fons patens habitantibus Jerusalem in ablutionem peccatoris.* Cette fontaine est publique et toujours ouverte, à toute heure, à tous les enfants de l'Eglise. Elle reçoit toujours les pécheurs, et les lépreux peuvent s'y laver à tout moment.» (D'après BOSSUET. Venez donc, venez souvent purifier vos âmes dans cette source d'eau vive qui jaillit pour la vie éternelle.

TRAITS ET PENSÉES
SUR LES CONDITIONS D'UNE BONNE CONFESSION.

(a) Le ciel n'est presque rempli que de pénitents. Notre-Dame, et, comme plusieurs autres le pensent, Saint Jean Baptiste, Saint Joseph et quelques autres n'ont pas eu besoin de pénitence; mais pour le reste, les hommes qui ont atteint l'usage de raison, il est certain qu'ils ne vont en paradis que par la pénitence. Les martyrs mêmes ont été pénitents, ayant répandu leur sang, dans lequel ils ont été lavés comme dans un bain de pénitence; et tous les tourments qu'ils ont soufferts n'ont été que des actes de pénitence.

Les confesseurs aussi ont été pénitents: bref, nul des hommes n'est entré au ciel sans pénitence, et sans se reconnaître pécheur, excepté la très Sainte Vierge, comme nous l'avons dit, et, comme on peut le croire, ceux dont nous avons parlé. (Saint François de Sales.)

Urie était tout heureux de porter à Joab une lettre de David croyant sans doute qu'elle contenait quelque chose de favorable pour lui. Hélas! c'était une sentence de mort. Il est des pénitents qui se rassurent sur une absolution; mais ils n'y ont pas apporté toutes les dispositions voulues, et cette sentence de pardon devient pour eux une sentence de mort.

La Sainte Ecriture nous parle de deux confessions célèbres : celle de Saül qui dit au prophète Samuel: *J'ai péché*, et Samuel répondit: *Le Seigneur vous a rejeté ;* et celle de David qui dit à Nathan: *J'ai péché*, et Nathan répondit: *Le Seigneur vous a pardonné votre péché.* Sans doute la confession de David était accompagnée d'un vrai repentir, tandis que celle de Saül en était dépourvue.

(b) Au XII. siècle, au moment où la pénitence publique était encore en usage dans l'Eglise, un grand pécheur se présenta au vénérable Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, lui demandant une rigoureuse pénitence. L'archevêque voyant couler ses larmes, pleura avec lui et lui donna une pénitence de sept ans. « Ah! qu'est-ce que cela, pour expier des péchés si énormes? » répondit le pénitent. L'archevêque, le voyant si contrit, lui dit: « Eh bien! contentez-vous de trois jour de jeûne. — Ah! mon père, ne me perdez pas par trop d'indulgence, je suis prêt à tout faire. — Eh bien! je ne vous donne d'autre pénitence qu'un *Pater*, et un *Ave Maria.* » A ces mots, le pénitent jeta un grand cri, qui marquait à la fois son repentir et sa reconnaissance envers la miséricorde de Dieu, et il expira de douleur. Heureuse mort! c'est celle des élus.

(c) Un gouverneur de province qui avait tyrannisé et dépouillé injustement ses sujets, se trouvant à la mort, se fit revêtir d'un habit religieux : et pendant qu'on le portait en terre avec cet habit, une pauvre victime de ses usures, qu'il n'avait pas réparées, lui dit: « Malheureux, tu as beau te déguiser, tu vas dans un pays où l'on te reconnaîtra. » Les faux dehors du repentir ne trompent pas Dieu.

(d) Supposons qu'ayant fait naufrage, vous nagiez au milieu de la mer, ne trouvant rien à quoi vous accrocher, et qu'il n'y ait point d'autre moyen de vous sauver la vie que la corde qu'un matelot vous pourrait tendre, comment la lui demanderiez-vous; comment crieriez-vous; avec quelle instance le prieriez-vous de vous la tendre? Vous avez fait naufrage de votre salut par le péché, il n'y a point d'autre planche, point d'autre ressource pour vous que la vraie contrition. Dieu seul peut vous la donner; vous l'avez souvent déméritée, vous seriez donc bien négligent de votre salut, et bien ennemi de vous-même, si vous ne la lui demandiez souvent, humblement et avec ferveur. C'est ainsi que David faisait après son péché; il devenait tout enroué à force de crier; ses yeux perdaient leur éclat, ils étaient tout flétris et languissants à force de les élever au ciel pour invoquer celui qui y réside. Faites comme lui: priez, pleurez, gémissez; et on vous dira comme à lui: *Dominus transtulit peccatum tuum.*

(e) Qu'on remarque toutefois, que la crainte servilement servile est incapable de justifier, même avec le sacrement de pénitence. Un homme vous a offensé gravement, puis rentrant en lui-même et songeant que vous avez grand crédit devant la justice, que vous pouvez lui faire infliger un châtiment exemplaire, il vient vous faire des excuses, il vous proteste qu'il sera votre fidèle serviteur, qu'il vous honorera devant tous. Si vous étiez sûr que dans son cœur il pense qu'il se moquerait bien de vous, si vous n'aviez pas tant d'influence et si vous étiez impuissant à le faire punir, seriez-vous empressé d'accepter ses excuses ? Celui qui serait disposé à pécher, s'il n'y avait point d'enfer, qui se repentirait, non d'avoir offensé Dieu, mais d'avoir mérité l'enfer, ne pourrait recevoir son pardon. L'écolier qui ne s'abstient du jeu que par crainte du châtiment, retire bien sa main du jeu ; mais il n'en retire pas son cœur.

f) Si nous avions une grande foi, il ne faudrait qu'un péché pour nous jeter dans le même effroi que Caïn ; pour nous faire pousser les mêmes cris qu'Esaü, quand il se vit privé de l'héritage et de la bénédiction de son père ; pour nous faire frémir comme ce rois de Babylone, lorsqu'il aperçut la main qui écrivait son arrêt ; pour nous faire éprouver la crainte, la tristesse mortelle qui saisit Notre-Seigneur au jardin des Oliviers.

(g) Clitus, frère de la nourrice d'Alexandre le Grand, accompagna ce prince dans ses expéditions. Un jour, qu'un satrape, se précipitant sur le roi, levait sur lui une épée avec laquelle il allait lui fendre la tête, Clitus prévint le coup, en coupant le bras de l'ennemi. Alexandre, dès lors, en fit son favori et lui confia le commandement d'une partie de ses armées. Un jour, cependant, Clitus osa, dans un festin, contredire son maître ; et celui-ci, furieux et échauffé par le vin, se jette sur Clitus qui prend la fuite ; mais Alexandre lance contre lui un javelot qui le perce. Clitus tombe. A la vue du cadavre de celui qui lui avait sauvé la vie, Alexandre entra dans une douleur mortelle, et il se serait tué de désespoir, si ses amis ne lui avaient enlevé les armes des mains. Et nous à la vue de Jésus mort pour nous, nous ne concevrions pas un repentir sincère de nos péchés !

L'histoire rapporte qu'au temps où les chrétiens les plus distingués par leur naissance, se faisaient un devoir de visiter les saints lieux, un jeune seigneur d'Autun, appelé Lethbald, accomplit ce pèlerinage avec la plus grande ferveur ; il visita avec une foi admirable Bethléem où Jésus naquit, Nazareth où il vécut dans le travail, le Jourdain où il fut baptisé, le désert où il jeûna, le lac de Tibériade, Jéricho, Béthanie, puis le Jardin des Oliviers, le Prétoire, la voie douloureuse et le Calvaire. Là, il se prosterna, baigné de larmes et sur le point de succomber à sa douleur. Il alla ensuite prier au sépulcre et se dirigea enfin vers la montagne d'où Jésus, remontant au ciel, laissa l'empreinte de ses pieds sacrés. Là, le visage contre terre, il colle ses lèvres sur ces traces divines, les arrose de ses pleurs, puis, élevant les yeux et les mains vers le ciel, il s'écrie : « O Jésus, ô amour de mon cœur, j'ai visité les lieux où vous avez vécu et êtes mort pour moi. Où voulez-vous que j'aille maintenant ! Me voici à l'endroit où vous êtes monté au ciel. Puissé-je, ô ma vie, vous suivre en paradis ! » Son vœu est exaucé ; son cœur s'ouvre sous la violence de l'amour, et son âme s'envole dans les cieux. Heureux ceux qui meurent d'amour pour Jésus, ou du moins dans l'amour de Jésus.

(h) Un gouverneur de Rome, Commertius, était malade. Il demanda au saint martyr Sébastien de lui obtenir sa guérison. Sébastien la lui promit, à la condition qu'il détruirait les idoles et les signes superstitieux qu'il avait dans son palais. Commertius le fit ; il excepta toutefois un de ces signes superstitieux auquel il tenait. Il ne fut pas guéri et s'en plaignit à saint Sébastien. « Pourquoi gardez-vous encore un de ces signes ? » lui répondit le saint. Commertius détruisit donc ce dernier reste du paganisme, et il fut guéri.

(i) A ceux qui se désolent de ne pas sentir l'amour de Dieu dans la contrition, on peut dire qu'il y a des maisons de deux étages et ce qui s'y fait en haut n'est pas toujours entendu de ceux qui sont en bas. De même notre âme a deux étages, l'un

supérieur qui est occupé par l'intelligence et la volonté, quand celle-ci éprouve une grande douleur ou un grand amour, cela rejaillit sur le sentiment : mais une douleur ou un amour moins grands, tout en existant réellement, ne descendent pas jusqu'à la sensibilité.

(k) Quand on aime Dieu, comment se consoler de l'avoir renié une fois dans sa vie. Un assassin qui a tué un homme, se console vite quand il a pu échapper à la justice humaine ; mais si un fils bien né, en étant à la chasse, avait par accident tué son père, lors même que personne ne songerait à l'en châtier, il serait inconsolable, et tout ce qui lui rappellerait son père, lui ferait verser des larmes. Par le péché, nous avons percé le cœur de Dieu, notre père du ciel. Il nous a pardonné ; comment nous le pardonnerions-nous à nous-mêmes ?

Et qu'on ne s'imagine pas qu'elle soit triste la vie passée dans la contriton.

« Nous lisons dans l'histoire sainte, c'est au premier livre d'Esdras, que lorque ce grand prophète eût rebâti le temple de Jérusalem, que l'armée assyrienne avait détruit, le peuple mêlant ensemble le triste souvenir de sa ruine et la joie d'un si heureux rétablissement, une partie poussait en l'air des accents lugubres, l'autre faisait retentir jusqu'au Ciel des chants de réjouissance, en telle sorte, dit l'auteur sacré, qu'on ne pouvait distinguer les gémissements d'avec les cris d'allégresse. *Nec poterat quisquam agnoscere vocem clamoris lætantium, et vocem fletûs populi.* Ce mélange mystérieux de douleur et de joie est une image assez naturelle de ce qui s'accomplit dans la pénitence. L'âme déchue de la grâce voit le temple de Dieu renversé en elle. Ce ne sont point les Assyriens qui on fait cet effroyable ravage, c'est elle même qui a détruit et honteusement profané ce temple sacré de son cœur, pour en faire un temple d'idole. Elle pleure, elle gémit, elle ne veut point recevoir de consolation ; mais au milieu de ses douleurs, et pendant qu'elle fait couler un torrent de larmes, elle voit que le Saint-Esprit, touché de ses pleurs et de ses regrets, commence à redresser cette maison sainte, qu'il relève l'autel abattu, et rend enfin le premier honneur à sa conscience, où il veut faire sa demeure : en sorte qu'elle trouvera dans le nouveau sanctuaire une retraite assurée, dans laquelle elle pourra vivre heureuse et tranquille sous la paisible protection de Dieu, qui y fera sa demeure. Que jugez-vous, Chrétiens, de cette tristesse ! Une âme à qui ses douleurs procurent une telle grâce, n'aimera-t-elle pas mieux s'affliger de ses péchés que de vivre avec le monde, et ne faut-il pas s'écrier ici avec le grand saint Augustin : Que celui là est heureux qui est malheureux de cette sorte. *Quam felix est qui sic miser est.* (Bossuet.) Il n'est pas près de retomber. Du moins est-il sage en nous préparant à la confession, ou bien après avoir eu le malheur de tomber dans le péché, de répéter plusieurs fois l'acte de contrition. Quand on veut tuer un serpent, on ne se contente pas de lui donner un seul coup de bâton, on le frappe jusqu'à ce qu'on soit bien sûr qu'il est mort.

Saint Vincent Ferrier prêchait à Béziers. Un grand pécheur, porté au désespoir, vint l'entendre ; et après le sermon il se confessa avec tant de douleur, que quand le saint lui eut imposé une pénitence de sept ans, il s'écria: « Ah ! mon père, si peu pour tant de crimes ! » Vincent réduisit la pénitence à trois jours ; et comme le pénitent s'en lamentait plus fort encore, il ne lui prescrivit que la récitation de trois *Pater*. Le pénitent les récita aux pieds même du saint, mais avec tant de larmes et un regret si profond qu'il expira. La nuit suivante son âme apparut au saint, pour lui dire qu'à cause de sa contrition, elle était entrée dans le ciel sans passer par le purgatoire.

Saint Arsène avait quitté la cour pour se retirer au désert. Or, pendant le travail, il était obligé de porter un mouchoir sur son sein, pour essuyer ses larmes, qui coulaient si abondamment que tous les cils lui tombèrent des yeux, et ses pleurs étaient accompagnés de prières et de soupirs continuels pour obtenir la rémission de ses péchés.

Théodose le Grand, pour punir la population de Thessalonique, qui avait mis à mort un de ses officiers, avait ordonné de massacrer la foule entassée dans l'amphi-

théâtre. Après le massacre, voulant assister aux saints mystères, l'empereur se vit repousser du saint lieu par saint Ambroise ; et il accepta avec soumission la pénitence publique à laquelle le soumit le saint Evêque. Huit mois après, à la solennité de Noël, Saint Ambroise l'admit dans l'église ; et l'empereur, prosterné co ntre terre, versait des larmes, s'arrachait les cheveux, en disant avec le saint roi David : *Adhœsit pavimento anima mea, vivifica me secundum verbum tuum.* Et le peuple priait et pleurait avec lui.

(l) On dit que les deux plus célèbres peintres de l'antiquité Zeuxis et Apelles, se disputaient entr'eux la palme. Zeuxis représenta si bien une grappe de raisin, que les oiseaux venaient la becquetter. Apelles peignit si bien un rideau, que Zeuxis s'y méprit et le pria de l'écarter, afin qu'il pût voir ce qu'il cachait; et alors on adjugea le prix à Apelles, car dit-on, Zeuxis n'a trompé que des oiseaux et Apelles a trompé Zeuxis lui-même, si habile pourtant. L'homme est si rusé, non seulement il peut tromper les oiseaux, et d'autres hommes habiles; mais il peut même se tromper lui-même en se faisant illusion sur ses propres dispositions.

(m) Une sœur de l'angélique saint Thomas, qui vivait religieusement dans un monastère de l'Italie, entendant parler de la profonde science de son frère, pensait en elle-même: Oh! si j'ai jamais le bonheur de lui parler, je suis sûre qu'il me donnera de belles instructions pour mon salut. Comme il la visita un jour en passant, elle lui dit : « Mon frère, on dit que vous êtes si savant, que vous instruisez si bien tout le monde, enseignez-moi ce que je dois faire pour me sauver. Ma sœur, lui dit-il, pour faire son salut, il faut le vouloir. » Il l'avait appris de saint Augustin, qui a dit en parlant du ciel : *Illuc non itur navibus, aut pedibus, aut quadrigis : illuc non solum ire, sed pervenire, est velle ire, sed velle fortiter atque efficaciter, non semisauciam hac atque illac versare voluntatem.* On ne va pas en paradis par eau, ni à pied, ni en carrosse. Aller au ciel ! que dis-je ! non seulement y aller, mais y arriver, c'est avoir la volonté d'y aller; non une volonté faible et languissante, mais une volonté forte, efficace, généreuse.

C'est la volonté qui est le ressort de toute la vie humaine. Voyez les préoccupations constantes d'un marchand qui cherche à s'enrichir. Il y pense sans cesse, il n'agit que dans ce but et cela jour et nuit. C'est la volonté de s'enrichir qui le meut. (v. n. 4459.)

(n) A ceux qui pensent ne pas pouvoir se passer de leurs habitudes, dire que le malade, une fois guéri, perd ses envies d'autrefois ; il s'en moque même.

(o) Comme le remarque excellemment le grand saint Grégoire, ce n'est pas assez pour payer ses dettes que de n'en faire plus de nouvelles, mais il faut acquitter celles qui sont créées; et lorsqu'on injurie quelqu'un, il ne suffit pas, pour le satisfaire, de mettre fin aux injures que nous lui disons, mais encore, outre cela, la justice nous ordonne de bien faire réparation; et lorsqu'on cesse d'écrire, il ne s'ensuit pas pour cela qu'on efface ce qui est déjà écrit, il faut passer la plume sur l'écriture que nous avons faite, ou bien déchirer le papier. (Pastor. III part. Cap., 30, C 11, p. 87).

Il en est de même de nos péchés ; tout autant de péchés que nous commettons, autant de dettes contractons-nous envers la justice divine. Il ne suffit donc pas de n'en plus faire de nouvelles, mais il faut payer les anciennes, et lorsque nous nous abandonnons au péché, quelle injure ne disons-nous pas contre Dieu ? Nous disons qu'il n'est pas notre Créateur, ni notre Juge, ni notre Père, ni notre Sauveur, etc. Est-ce donc assez, chrétiens, de cesser de lui dire de telles injures, et ne sommes-nous pas obligés de plus à lui en faire la satisfaction nécessaire ? Enfin, quand nous péchons, nous écrivons sur nos cœurs : *Peccatum Juda scriptum est stylo ferreo.. super latitudinem cordis eorum.* (Jérémie, XVII, 1.) Le péché de Juda est écrit avec un poinçon de fer sur la table de leur cœur. Ne croyons donc pas faire assez lorsque nous ne continuons pas d'écrire, cela n'efface pas ce qui est écrit ; il faut passer la plume, par les exercices laborieux qui nous sont prescrits dans la pénitence, sur ces tristes et malheureux caractères; il faut déchirer le papier sur lequel

ils sont imprimés. C'est-à-dire qu'il faut déchirer nos cœurs. *Scindite corda vestra.* (Joel., II, 13.) ainsi ils seront effacés. » (Bossuet).

Il est au moins nécessaire d'être dans l'intention d'accomplir la pénitence que le confesseur donne pour des fautes graves. Une autre satisfaction méritoire et facile, c'est d'accepter les peines de la vie. C'est Dieu lui-même qui nous les envoie ; car rien n'arrive en ce monde sans sa permission. Plus un prêtre est élevé en dignité, plus il est sage, saint et intelligent, plus vous acceptez volontiers et accomplissez de bon cœur la pénitence qu'il vous impose ; vous recevez plus volontiers la pénitence qu'un évêque vous donne que celle d'un simple prêtre, celle qu'un pape vous donerait, plus volontiers que celle d'un évêque ; et principalement si vous savez que ce pape est bien saint, bien savant et bien spirituel. Quel prélat eut jamais plus d'autorité, de sainteté, de science, d'intelligence que Dieu même ? Il connaît parfaitement la grandeur de sa Majesté, qui est offensée par le péché, la qualité de vos maladies spirituelles, les remèdes qui vous sont plus propres, les pénitences qui vous sont plus convenables ; quand il daigne vous en imposer par les croix et les afflictions de cette vie, vous devez l'en remercier, les accepter avec joie, baiser la main qui vous châtie, adorer sa justice qui vous punit en ce monde, pour vous épargner en l'autre ; dire avec le prophète Michée : *Iram Domini portabo, quoniam peccavi ei.* (Mich. VII. 9.)

Un jeune homme dont parle Plutarque, montrait à un médecin une plaie qu'il avait au bout du doigt. » Le médecin connaissant par la couleur de son visage qu'un abcès se formait en ses entrailles, lui dit : « Mon ami, votre mal n'est pas au bout de votre doigt. Vous montrez à votre confesseur, qui est le médecin spirituel, des fautes légères, des péchés véniels que tout le monde voit, et vous ne montrez pas les ulcères de votre cœur.

Ephraim factus est panis subcinericius qui non reversatur. (Osée 7. 8.) Quand un pain se cuit dans le four, à la vue du maître ou de celui qui en a soin, sitôt qu'il commence à se noircir, on s'en aperçoit, on le retourne et on empêche qu'il n'achève de se brûler ; mais quand il est sous la cendre, il se noircit, se durcit et se brûle, sans qu'on y prenne garde, et sans qu'on le retourne.

Quand une âme mondaine se dérègle, son curé, ses parents, ses amis et ses voisins la remarquent, la reprennent et la corrigent, ils font en sorte qu'elle se corrige et qu'elle se convertisse ; mais si une âme qui est couverte sous la cendre, qui porte l'habit ou qui fait profession d'une vie pieuse et pénitente, s'égare et cache ses défauts à ses supérieurs, à son confesseur, c'en est fait, ses passions la noircissent, l'endurcissent et la brûlent entièrement.

Saint Jean Climaque rapporte qu'un grand pécheur, résolu de changer de vie, alla frapper à la porte d'un monastère. Le supérieur ne consentit à le recevoir qu'à la condition qu'il ferait devant tous les religieux la confession de ses péchés scandaleux. Le converti accepta, et dans l'église, devant toute la communauté, prosterné contre terre, il fit l'aveu de ses crimes publics. Un saint religieux qui était présent vit apparaître sur l'autel un personnage mystérieux qui tenait un livre ouvert, où étaient écrits les péchés du pénitent, et qui les effaçait à mesure que le pénitent les accusait. C'est ce qui se passe tous les jours au saint tribunal.

La femme de Jéroboam, roi d'Israël, alla consulter le prophète Ahias : avant de se présenter à lui, elle se déguisa sous des vêtements empruntés, afin de n'être pas reconnue. Mais dès qu'elle entra dans la demeure du saint vieillard à Silo, l'homme de Dieu dont l'âge avait obscurci la vue, averti par l'esprit divin, entendant le bruit de ses pas : *Uxor Jeroboam,* dit-il, *quare aliam te simulas ?* Le prêtre ne voit pas l'état des consciences à moins d'une lumière prophétique ; mais que de fois en entendant la manière dont le pénitent s'accuse, ou plutôt s'excuse, il pourrait dire : *Quare alium te simulas ?* Non seulement vos déguisements ne tromperont pas le Dieu qui scrute les cœurs, ils ne peuvent pas même m'en imposer à moi-même.

(p) Un disciple de Socrate sortait d'une maison de débauche, quand, voyant passer son maître, il rentra pour se cacher ; mais Socrate l'avait déjà aperçu, et s'ap-

prochant de lui: « Mon fils, lui dit-il, il n'y a point de honte à sortir de là; mais c'est honteux d'y rentrer.

Vers le milieu du XI. siècle, un seigneur de Languedoc, nommé Pons, célèbre par sa noblesse, par ses débauches et ses brigandages, touché de la grâce, résolut de changer de vie. Le dimanche des Rameaux, à la procession, il se fait conduire nu pieds et la corde au cou sur la place de Lodève, en présence de l'évêque et de tout le peuple, ayant à ses côtés un homme qui le menait par la corde et le fustigeait avec des verges. Là, il présente à l'évêque un papier sur lequel il avait écrit tous ses crimes; il prie l'évêque de les lire devant la foule. L'évêque s'y refuse d'abord, mais il doit céder enfin à ses instances; pendant cette lecture, Pons se fait frapper plus fort, il s'avoue coupable, il arrose la terre de ses larmes, tout le peuple en est attendri et pleure avec lui, et en ce jour, Pons reconquiert l'estime générale. On admire comme un saint pénitent celui qu'on redoutait avant comme un scélérat. Son exemple détermina ceux qui auparavant avaient caché leurs péchés à les accuser sincèrement.

Le P. Jean Heren, jésuite, recteur du collège de Lille, était à la fin de sa carrière. Le Père qui l'assistait lui demanda s'il n'aimerait pas à faire une confession générale. « Je n'en sens pas le besoin, répondit-il; car j'ai toujours fait chacune de mes confessions, comme si elle eût dû être la dernière de ma vie. »

(r) Oh si nous avions des yeux pour voir la beauté admirable de l'âme, quand le prêtre prononce les paroles salutaires de l'absolution, qu'il justifie l'homme et en fait une créature nouvelle! En effet, cette transformation, dans son espèce, n'est pas moindre que celle qui se fit, lorsque Dieu dit: « Que la lumière soit, et la lumière fut; » car il se fait dans l'âme une lumière nouvelle et plus éclatante, lorsque le prêtre l'absout. De même qu'à la voix de l'ange les chaînes tombèrent des mains de Pierre, de même, dans ce sacrement, les liens du démon tombent à la voix du prêtre, Dieu ouvre son cœur à l'homme, l'adopte pour son enfant, le fortifie par le secours de l'Esprit-Saint, l'orne de vertus et l'établit héritier de son royaume. » (B L. DE GRENADE.)

Autre péroraison d'après Bourdaloue. Concluons donc avec saint Augustin interprétant les paroles du prophète, et les appliquant au même sujet que moi : *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus.* Prenez garde, dit saint Augustin, ces deux choses, ne se séparent point devant Dieu, la confession du péché et la beauté de l'âme, *Confessio et pulchritudo :* et c'est dans ces paroles, mes frères, poursuit le même saint Docteur, que vous apprenez tout à la fois, et à qui vous pouvez plaire, et par où vous lui pouvez plaire; c'est par la confession de votre péché: *Audis cui placeas, et quomodo placeas.* Par conséquent, si vous aimez votre âme, si vous voulez la rendre pure et agréable aux yeux de Dieu, faites-vous de la confession un exercice fréquent et ordinaire : *Ama confessionem, si affectas decorem.*

Ah! Chrétiens, si vous aviez autant de passion pour plaire à Dieu, que vous en avez pour plaire à de faibles créatures ; et vous, femmes du monde, si vous faisiez autant de cas de cette grâce intérieure qui doit être le plus bel ornement de vos âmes que vous en faites de cette grâce extérieure du corps, dont vous êtes si idolâtres, et qui devient parfois le scandale du prochain, avec quelle assiduité et quelle ferveur vous verrait-on fréquenter le tribunal de la pénitence ? faudrait-il employer tant de sollicitations pour vous y attirer ? Dès que vous vous sentez coupables devant Dieu, pourriez-vous demeurer un jour dans cette disposition criminelle? surtout, pourriez-vous demeurer, comme il n'arrive que trop, des années entières ? N'iriez-vous pas chercher le remède pour vous guérir de cette lèpre qui vous défigure ? n'iriez-vous pas à la sainte piscine vous laver et vous purifier ?

(s) Péroraison du P. Le Jeune. C'est proprement à vous, beaucoup plus qu'au paralytique, que s'adressent ces paroles. *Vis sanus fieri ?* (Jean. 5. 6.) *Quid miserius misero non miserante se ?* dit saint Augustin. Ne faut-il pas avouer qu'il y a lieu de s'apitoyer de ce qu'étant si misérable que vous êtes, vous n'avez pas pitié de

vous ? faut-il demander à un pauvre s'il veut recevoir l'aumône, à un aveugle s'il veut la vue, à un malade s'il veut être guéri ? Vous êtes pauvre, aveugle, malade, et il faut vous dire : Voulez-vous recevoir l'aumône ? voulez-vous recouvrer la vue, être guéri ? et qui pis est, vous ne le voulez pas. Quel regret aurez-vous à la mort et au jugement de Dieu ! Quel reproche, quelle honte et confusion, quand vous verrez que votre méchante volonté a été le seul empêchement qui s'est opposé à votre conversion, à votre sanctification, à votre bonheur éternel ! *Vis sanus fieri ?* Vous ne pouvez répondre : *Hominem non habeo.* Vous avez le Sauveur, Homme-Dieu qui peut vous guérir très facilement, ses remèdes sont très salutaires : *Omnipotenti medico nullus languor insanabilis occurrit ; tantum curari te sine.* A un médecin tout-puissant, il n'est point de mal incurable ; mais c'est le point important que vous vouliez être guéri, que vous le vouliez d'une vraie volonté, non d'une velléité, d'une volonté raisonnable, effective, qui veuille les moyens et la fin, que vous permettiez qu'on vous panse. Levez-vous, portez votre lit, disait le Fils de Dieu au paralytique. Votre lit, c'est votre corps, dit saint Bernard ; votre âme y était alitée et attachée, elle se rendait complaisante et condescendante à ses mauvais penchants ; qu'elle se porte maintenant à l'église. Elevez-vous à la considération des motifs d'une vraie contrition qui rende votre confession sainte et pure. *Vade in domum tuam*, allez à votre maison : votre maison, c'est le ciel. Dieu pour montrer qu'il y a destiné les hommes, l'a exposé à nos yeux et nous a caché l'enfer ; vous irez au ciel infailliblement, si vous le voulez. Pour aller au ciel, on n'a pas besoin de vaisseau, ni de litière, ni de carosse ; il faut seulement le vouloir, mais le vouloir non d'une volonté faible, languissante, qui se contente de dire : je voudrais ; mais d'une volonté forte, vigoureuse, efficace, qui dise : Je veux, qui mette la main à l'œuvre, qui regarde quels sont les empêchements, et les ôte. Si vous faites ainsi, vous vous acheminerez vers le ciel, et non seulement vous y arriverez, mais même vous y entrerez, vous y demeurerez, vous y règnerez, vous y verrez Dieu, vous le louerez, vous le bénirez, vous le glorifierez à jamais. Amen.

1267. **Autre plan** *sur la confession* (d'après MASSILLON).

In his jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum aridorum, expectantium aquæ motum. (Joan. V. 3.)

Dans les galeries de la piscine, étaient étendus une foule de malades attendant que l'ange vint en agiter les eaux, afin de s'y plonger et d'y trouver la guérison. C'est la figure de la pénitence, où les anges de Dieu, les prêtres sont toujours là prêts à verser les eaux de la grâce sur les pécheurs, afin de guérir les maladies de leur âme. D'où vient donc qu'il y a si peu de malades spirituels qui guérissent ?

1268. C'est que : I. ces malades sont aveugles, ne s'examinant pas, ils ne se connaissent point et par conséquent sont incapables de s'accuser comme il convient.

1269. II. D'autres sont boiteux, *claudorum.* Ils ne marchent pas droit avec leur confesseur : ils cachent, ou dissimulent leur état.

1270. III. *Aridorum,* il y a des cœurs secs et durs qui n'ont point de repentir de leurs égarements. Voilà pourquoi, *tot jacebant et unus sanatus est,* comme dit saint Augustin. *(On conçoit qu'il est facile de remplir ce cadre avec les détails qu'on trouvera dans le plan précédent et aussi dans les* nos 1736, 4519, 4446 *et suiv.)*

§ VIII. — L'Eglise ; nos devoirs envers elle.

1271. L'Eglise, c'est la société fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour conduire les hommes au ciel. Dans toute société il y a une autorité qui la gouverne et des sujets qui obéissent. Il en est ainsi dans l'Eglise; il y a l'Eglise enseignante composée du Pape qui a succédé en ligne directe à saint Pierre, et des évêques, successeurs des Apôtres. Les simples fidèles forment l'Eglise enseignée et ils doivent aux pasteurs l'amour, le respect, l'obéissance.

1272. I. *L'aimer. 1° Comment aimer ce que l'on ne voit pas?* — Loin du pays natal et de la patrie, l'exilé qui ne les voit plus les aime encore. La patrie des âmes, c'est l'Eglise. 1) Nous devons à Dieu de l'aimer. *(a)* Que d'infidèles, que d'hérétiques plongés dans l'erreur et ne connaissant pas le vrai chemin du ciel! Dieu nous a fait naître dans le sein de l'Eglise, quel bienfait! Ce serait être ingrat envers lui que de ne pas aimer l'Eglise, *(b)* Jésus-Christ a aimé l'Eglise et s'est livré pour elle; qui après cela ne l'aimerait pas?

1273. 2) L'Eglise a tout ce qui peut nous inspirer l'amour, le devouement. *(a)* Elle n'a ni souillures, ni rides; elle est sainte et immaculée sur la terre, dans sa doctrine apportée du ciel, dans sa morale qui fait de l'homme un ange (1), dans ses cérémonies qui élèvent les âmes et à côté desquelles tous les autres cultes sont glacés comme la mort (2); dans ses pontifes

(1) Les protestants, en abandonnant l'Eglise, ont ébranlé la foi et la morale chrétienne.

« Dès que les princes sont maîtres de prescrire à leur gré des symboles, dès que leur volonté est toute la Religion, on ne doit plus parler d'Ecriture, de révélation, de vérité; les croyances avilies deviennent une sorte d'impôt que le souverain établit sur la raison publique pour le bien de l'Etat, que tantôt il allège, tantôt il aggrave, selon les circonstances ou ses seuls caprices.

« Les révolutions du culte ont suivi, chez les protestants, celles des dogmes: car, en toute religion, le culte est l'expression du dogme. D'une doctrine indigente naît un culte indigent, comme elle. Ainsi plus une secte a conservé de dogmes, plus son culte a de vie, de grandeur, et de pompe. Cela se voit clairement en comparant le culte des luthériens avec le culte des calvinistes, et mieux encore avec le culte des sociniens. Les indépendants qui rejettent toute formule exclusive de foi, rejettent enfin toute forme exclusive de culte, et ils sont conséquents en cela; car les liturgies sont aux symboles à peu près ce que sont les mots aux idées: quand les idées se perdent, les mots disparaissent, ou subsistent tout au plus comme ces inscriptions en langue inconnue, mystérieux monuments de quelque ancien peuple évanoui. » (DE LAMENNAIS.)

(2) (*a*) L'empereur arien Valens, qui avait cherché en vain à ébranler saint Basile, soit par des promesses, soit par des menaces, étant entré un jour de l'Epiphanie dans la cathédrale de Césarée, pendant la messe solennelle, fut tellement frappé de la majesté des cérémonies qu'il faillit s'évanouir.

(*b*) En 1876, le général de Sonis écrivait à un de ses amis: « Je ne sais rien de consolant comme la prière, rien de grand comme les cérémonies de l'Eglise, rien de beau comme la liturgie. Je n'ai jamais trouvé d'offices assez longs, et j'ai toujours quitté l'église avec peine; je puis dire que le temps que j'y ai passé, est le meilleur temps de ma vie. » (Voir n. 4944 et suiv.)

(*c*) « La religion catholique est bien par excellence la religion faite pour le cœur, écrivait le célèbre Tayer, ministre protestant de Boston, après son abjuration. Quelque invincibles que soient les preuves sans nombre qui m'ont convaincu qu'elle est la seule véritable Eglise de Jésus-Christ, le bonheur et la joie qui inondent mon âme suffiraient seuls pour le démontrer. Le mystère de l'Eucharistie qui m'avait paru si incroyable, est devenu pour moi

établis par Jésus-Christ; dans ses membres, les Apôtres, les vierges, tout ce qu'il y a de pur et de noble ici-bas. Comme Marie, elle est vierge par l'intégrité de sa doctrine; et comme elle, elle est féconde. Elle est belle dans le ciel où elle triomphe. Comment ne point l'aimer, si nous avons le goût du beau et du vrai!

1274. *(b) Et qui redira les bienfaits dont elle nous a comblés?* — Le baptême, l'éducation chrétienne, la première communion, le mariage béni. Depuis le berceau jusqu'à la tombe, elle nous conduit par la main, nous soutient et nous relève. Dans nos dernières luttes, elle nous fortifiera par le viatique et l'huile sainte, elle appellera tous les saints à notre secours, elle nous accompagnera à notre dernière demeure; et quand tous nous auront oubliés, tous les jours elle priera pour nous. Donc, ô Eglise, si jamais je vous oublie, que j'oublie plutôt ma main droite; et que ma langue s'attache à mon palais!... (1) (V. nº 1296.)

1275. 2º *En quoi ferons-nous consister notre amour pour l'Eglise?* — 1) A désirer son triomphe qui est celui de Dieu et celui des âmes. 2) A nous réjouir de ses succès, à nous attrister de ses douleurs. M. Frémiot, président du parlement de Bourgogne, devenu veuf, prenait ses trois petits enfants sur ses genoux et leur parlait avec une telle foi des douleurs et des joies de l'Eglise, qu'ils en versaient des larmes. A seize ans, sa fille, Mme de Chantal, qui devint plus tard fondatrice de la Visitation, ne pouvait voir sans pleurer les églises ruinées par les protestants. Quand donc tous les parents inspireront-ils à leurs enfants ce même amour de l'Eglise?

1276. 3) Procurons l'exaltation de l'Eglise. Quand il s'agit d'elle, tout chrétien est soldat et doit la défendre. Sainte Catherine était l'humble fille d'un teinturier de Sienne. Elle consacra sa vie à procurer la prospérité de l'Eglise. Elle ne craignit pas dans ce but d'aborder les rois de l'Europe, les cardinaux, les souverains pontifes eux-mêmes; et elle décida le Pape à quitter Avignon pour retourner à Rome. Si nous ne pouvons faire autant qu'elle, du moins nous pouvons (*a*) prier. Que votre règne arrive, ô mon Dieu! (*b*) Contribuer à l'éclat des cérémonies de l'Eglise, orner les autels. Madeleine répandit sur les pieds de Jésus un parfum d'un grand prix, et à cause de cela, elle est louée par toute la terre et dans tous les siècles. (*c*) Travailler pour l'œuvre de la Propagation de la Foi et celle du denier de Saint-Pierre; (*d*) mener une vie sainte, car ce qui fait la gloire de l'Eglise, c'est la vie pure de ses enfants, comme la vie déréglée de quelques-uns fait sa honte (2). (V. nº 1293.)

une source intarissable de délices. La confession que j'avais regardée comme un joug insupportable, me semble infiniment douce par la tranquillité qu'elle produit dans mon âme. Ah! si tous les protestants pouvaient comprendre les douceurs que j'éprouve, ils cesseraient bientôt de l'être!»

(1) Sainte Thérèse, étant arrivée à ses derniers moments, en présence de ses sœurs réunies autour de sa couche, remercia de tout cœur Notre-Seigneur de l'avoir faite fille de l'Eglise et de permettre qu'elle mourût dans le sein de cette Eglise. «Oui, Seigneur, disait-elle avec un ineffable amour, je suis certainement la fille de l'Eglise.»

(2) (*a*) Charlemagne, le plus grand prince dont l'histoire de France et de l'Europe puisse se glorifier, grand par ses conquêtes, grand par son amour des sciences, grand par ses sages lois, grand par ses vertus, venait d'être frappé de la manière la plus cruelle sur ses vieux jours. Il avait vu mourir sa fille et deux de ses fils. Il ne lui restait plus que Louis qu'il voulait associer à l'empire; il lui dit donc: « Fils cher à Dieu, à ton père et à ce peuple, toi que Dieu m'a laissé pour ma consolation, tu le vois, mon âge se hâte; ma vieillesse même m'échappe,

1277. II. *Respect aux pasteurs de l'Eglise.* — 1° De quelle vénération n'entoure-t-on pas les ministres, les ambassadeurs des puissants de la terre? Or, dit saint Paul, nous sommes les ambassadeurs de Jésus-Christ, les ministres de Dieu, les dispensateurs de ses mystères. Les puissances humaines peuvent ouvrir ou fermer les prisons; mais les pasteurs de l'Eglise peuvent ouvrir ou fermer le ciel.

1278. 2° *L'objet de ce respect,* c'est d'abord: 1) *Le Saint Père le Pape,* représentant de Dieu sur la terre, vicaire de Jésus-Christ, prince des évêques, pasteur des pasteurs, père de la grande famille catholique, gardien de la vérité, fondement de l'Eglise, le monarque du monde, car ses sujets sont répandus dans tout l'univers (1). 2) Ce sont aussi les *évêques,* successeurs des Apôtres, ministres de Dieu, pasteurs d'une portion du troupeau de Jésus-Christ. L'impératrice, femme de Maxime, voulut servir elle-même à table saint Martin, évêque de Tours, et elle se tint debout pendant le repas du saint. 3) Les *prêtres* ont droit aussi à notre respect à cause de la part qu'ils ont au ministère des évêques. « Si je rencontrais un prêtre et un ange, disait saint François d'Assise, je saluerais d'abord le prêtre. »

1279. 3° *En quoi* devons-nous témoigner ce respect? 1) Dans nos actions, nous opposant à tout ce qui peut ruiner l'estime due au clergé, lui donnant toutes les marques d'honneur et de respect, défendant son autorité en toute occasion. 2) En paroles, que de catholiques parlent du Pape, du prêtre, comme les impies! Jamais ne faisons chœur avec eux. « Il y en a, dit saint Augustin, qui, dès qu'un prêtre, qu'un religieux, qu'une religieuse tombent, ne

le temps de ma mort approche; me promets-tu de craindre Dieu, d'observer ses commandements, de protéger l'Eglise? » Louis le promit en versant des larmes. « Va donc prendre la couronne, (elle était placée sur l'autel), mets-la sur ta tête et n'oublie pas tes engagements. »

(*b*) En 1873, la république de l'Equateur, à l'inspiration de son auguste président Garcia Moreno, s'est engagée à verser chaque année au Pape, tant qu'il sera privé de son pouvoir temporel, le dixième de ses revenus. Quand des sicaires eurent poignardé Garcia Moreno, on trouva sur lui un message sur lequel on lisait: « Puisque notre faiblesse nous oblige à rester spectateurs passifs de leur martyre (du Souverain Pontife), que ce pauvre don lui soit au moins une preuve de notre affection et de notre tendresse, un gage de notre obéissance et de notre fidélité. »

(*c*) O'Connel sentant sa fin prochaine, après toutes ses grandes œuvres, après avoir fait triompher la foi chrétienne dans l'Irlande sa patrie, voulut aller mourir à Rome et déposer ses restes mortels aux pieds du représentant de Dieu sur la terre. Il n'eut pas le temps d'arriver à Rome. La maladie l'arrêta à Gênes où il mourut dans les sentiments les plus admirables. Dans ses dernières volontés, il laissa son corps à l'Irlande, son cœur à Rome et son âme au ciel.

(1) *(a)* Après la bataille de Marignan, François I. fut reçu avec pompe à Bologne, par le pape Léon X. Le lendemain, pendant la célébration des saints mystères, le roi de France voulut à tout prix servir de caudataire au Pape, malgré tout ce que ce dernier fit pour l'empêcher.

(b) Napoléon, qui avait fait emprisonner Pie VII, reconnaissait pourtant que cet homme était plus puissant que lui. « Moi, disait-il à Fontanes, je trouve dans mon siècle un prêtre plus puissant que moi, car il règne sur les esprits, et je ne règne que sur la matière. » Une autre fois, l'empereur avait dit avec amertume: « Les prêtres gardent l'âme et me jettent le cadavre. » Un jour qu'il traversait l'Italie en vainqueur, il aperçut dans une de ses courses un religieux. Il regarde attentivement et se dirige de son côté. Napoléon le salue d'un air affable et lui rappelle que c'est lui qui l'a préparé à sa première communion. « Cet acte, ajoute-t-il, ayant été le plus beau et le plus solennel de ma vie, je suis heureux de revoir celui qui m'y a disposé. » Puis, prenant la main de ce bon religieux, il l'embrassa, et en témoignage de son bonheur et de sa reconnaissance, il lui assigna une pension pour toute sa vie.

cherchent qu'à croire et à persuader aux autres que tous sont coupables; mais qu'ils cachent plutôt leur honte; en effet, ces mêmes hommes, quand une femme tombe dans l'adultère, ne renvoient pas leurs épouses, et ne renvoient pas leurs mères!» Si le prêtre tombait, il est de chair et d'os comme vous; souvenons-nous du mot du grand empereur Constantin: « Si je voyais en faute un homme revêtu d'un caractère sacré, je le couvrirais de mon manteau, pour cacher sa honte à tous les yeux.» — Le libérateur de l'Irlande, Daniel O'Connel, ne se présenta jamais à la cour d'Angleterre sans avoir avec lui un prêtre, qui l'accompagnait partout. Dans les repas politiques, il le faisait assoir à la place d'honneur et ne s'asseyait point lui-même, que le prêtre n'eût béni la table, même en présence des protestants.

1280. III. *Obéissance.* 1° *Point de pouvoir qui ne vienne de Dieu, et celui qui résiste au pouvoir, résiste à l'ordre établi par Dieu,* dit saint Paul, *et il acquiert la damnation.* Mais point de pouvoir si clairement, si directement établi par Dieu, que celui de l'Eglise. *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie,* a dit Jésus-Christ. *Celui qui vous écoute, m'écoute; et qui vous méprise, me méprise. Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain.*

1281. 2° *Sur qui s'étend ce pouvoir?* 1) *Sur les nations chrétiennes. Le royaume qui ne vous servira pas, périra* (1). L'Afrique, en abandonnant l'Eglise, est tombée dans la barbarie. Napoléon Ier voulut faire la guerre à l'Eglise et fut excommunié. Il dit, dans sa colère: «Le Pape croit-il que l'excommunication fera tomber les armes des mains de mes soldats?» Quelque temps après, il entreprend, avec six cent mille hommes, la campagne de Moscou. Les Russes fuyent devant son armée; il ne peut pas combattre, et ses soldats, transis de froid, laissent tomber leurs armes, et tombent avec elles, glacés par la mort; c'est à peine si quelques dizaines de mille de ces hommes revoient leur patrie. 2) Sur *chacune des âmes baptisées,* c'est-à-dire sur plus de deux cents millions de catholiques, et même sur les hérétiques et les schismatiques. Malheur à qui secouerait le joug si doux de cette divine autorité! (2) (Voir n° 1294.)

(1) Quelle erreur de se persuader que ceux qui sont en place ne doivent pas regarder de si près à la rigidité des règles saintes! Que les empires et les monarchies ne se mènent point par des maximes de religion, que la loi de Dieu est la règle du particulier, mais que les états ont une règle supérieure à la loi de Dieu même; que tout tomberait dans la langueur et dans l'inaction, si les maximes du christianisme conduisait les affaires publiques, et qu'il n'est pas possible d'être en même temps, et l'homme d'Etat et l'homme de Dieu.

Quoi! mes frères, la justice, la vérité, la bonne foi seraient funestes au gouvernement des Etats et des Empires! La Religion, qui fait tout le bonheur et toute la sûreté des peuples et des rois, en deviendrait elle-même l'écueil? Un bras de chair soutiendrait plus sûrement les royaumes que la main de Dieu qui les a élevés? Les Peuples ne pourraient devoir l'abondance et la tranquillité qu'à la fraude et à la mauvaise foi de ceux qui les gouvernent! et les ministres des rois ne pourraient acheter que par la perte de leur salut, le salut de la patrie? Quel outrage pour la Religion et pour tant de bons rois, qui n'ont régné heureusement que par elle. (MASSILLON.)

(2) Victor Hugo venait d'attaquer le Saint-Siège à la chambre. Montalembert répondit par un discours célèbre, dont voici un extrait: « Messieurs, le discours que vous venez d'entendre a déjà reçu le châtiment qu'il méritait dans les applaudissements de l'opposition.» A ces mots, la gauche interrompt avec fureur; et, pendant cinq minutes, l'orateur est obligé de s'arrêter: « Puisque le mot de *châtiment* vous blesse, dit-il, en reprenant, je le retire et j'y substitue celui de *récompense.*»

C'est dans ce discours que se trouve le fameux passage sur l'Eglise, tant admiré: « On

1282. 3° *En quoi consiste la soumission due à l'Eglise?* 1) A accepter sa foi; nous en avons parlé plus haut, n° 1121 (1). Il faut de plus, obéir à ses lois. On ne conteste pas le pouvoir d'une chambre législative dans un royaume, pourvu qu'elle se tienne dans les limites de la justice, ni celui qu'a un préfet de faire dans son département des règlements de police, ni même celui d'un magistrat dans sa commune. Comment, sans folie, contester à l'Eglise le droit de dicter des lois à tous ses enfants, d'autant qu'assistée de Dieu, elle ne peut exiger d'eux rien que de juste, de salutaire; et que, mère pleine de tendresse, elle ne nous ordonne ordinairement que ce que Dieu lui-même demande de nous, et jamais que ce qui peut nous aider à aller au ciel.

1283. L'obligation d'assister au saint sacrifice est établie par Dieu lui-même, l'Eglise ne fait que fixer le jour où nous devons la remplir. L'obligation de la confession et de la communion sont aussi de droit divin, l'Eglise ne fait que régler l'époque où nous devons nous confesser et communier. L'obligation de faire pénitence est de droit divin pour quiconque a péché. L'Eglise, de peur que nous n'accomplissions jamais ce devoir, nous fixe les jeûnes du carême, des quatre-temps et des vigiles, et l'abstinence du vendredi. Malheur à qui lui désobéit! Ce n'est plus un chrétien fidèle. Evitons donc les occasions de transgresser les lois de l'Eglise, les compagnies qui nous détourneraient d'entendre la messe, de faire abstinence. N'allons pas prendre nos repas dans les maisons, ou avec ceux qui nous exposeraient à faire gras le vendredi.

1284. On apporta un vendredi à Louis XVI, prisonnier de la révolution, un dîner gras. Le roi prit un verre d'eau, y trempa un morceau de pain en disant: «Voilà mon dîner (2).» Louis-Philippe donna, un vendredi, un dîner officiel aux principaux dignitaires de l'état et de l'armée. La bravoure du

peut nier la force du Saint-Siège, mais non sa faiblesse, qui fait sa force insurmontable contre vous.... Permettez-moi une comparaison familière. Quand un homme est condamné à lutter contre une femme, si cette femme n'est pas la dernière des créatures, elle peut le braver impunément. Elle lui dit: « Frappez, mais vous vous déshonorerez et vous ne me vaincrez pas. » Eh bien, l'Eglise est une femme; elle est bien plus qu'une femme, c'est une mère. C'est une mère, la mère d'Europe, c'est la mère de la société moderne. On a beau être un fils dénaturé, un fils révolté, un fils ingrat, on est toujours son fils; et il vient un moment, où cette lutte parricide devient insupportable au genre humain et où celui qui l'a engagée tombe accablé, soit par la défaite, soit par la réprobation unanime de l'humanité.» Jamais discours ne fut plus applaudi dans aucune assemblée.

(1) Fénélon avait écrit un livre intitulé: *Les maximes des saints*, qu'Innocent XII condamna, par un bref daté du 12 mars 1699. La nouvelle de cette condamnation lui arriva le vingt-cinq mars, au moment où il allait monter en chaire; et laissant de côté le sermon qu'il avait préparé, il parla de la soumission à l'Eglise, avec une onction qui arracha des larmes de tous les yeux. Le sept avril suivant, il publia un mandement dans lequel il acceptait sans réserve la condamnation de son livre; il y disait: «A Dieu ne plaise qu'il soit jamais parlé de nous, si ce n'est pour se souvenir qu'un pasteur a cru devoir être plus docile que la dernière brebis du troupeau, et qu'il n'a mis aucune borne à sa soumission.» Il fit faire un ostensoir porté par deux anges et l'un d'eux foulait aux pieds divers mauvais livres dont l'un portait pour titre: *Exposition des maximes des saints.*

(2) Ce prince ayant fait disparaître l'usage établi à la cour, sous le règne précédent, de servir à la fois des plats gras et des plats maigres les jours de chasse, un courtisan s'en plaignit devant le roi, en citant les paroles de l'Evangile: *Ce n'est pas ce qui entre par la bouche qui souille l'âme.* «Non, répondit Louis XVI, mais c'est la révolte contre une autorité légitime; et, puisque vous lisez l'Evangile, vous n'ignorez pas la parole de Notre-Seigneur *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise,* etc. »

général Brun de Villeret le fit placer à la droite de la reine ; et le maréchal Soult, son ami, était à la droite du roi. On ne sert d'abord que des plats gras. Le général n'en accepte aucun. La reine, le remarquant, lui dit : « Mais, général, vous ne mangez pas. — C'est vendredi, répondit-il, j'attends du maigre. » Le maréchal Soult se met à le plaisanter. « Si tu me connais bien, reprend le général, tu dois savoir que jamais de ma vie je n'ai fait gras le vendredi, excepté dans l'île de Lobeau, où je n'eus à manger que la tête de mon cheval. » Tous admirent, et les plats maigres ne tardent pas d'arriver (1).

TRAITS ET PENSÉES SUR L'EGLISE ET SUR LE PAPE.

1285. *Sur l'Eglise.* — Il n'y a qu'une seule Eglise répandue dans la vaste multitude des membres qui la composent. De même que l'on voit sortir du soleil une foule de rayons, mais qu'il n'y a qu'un seul centre de lumière ; que du corps d'un arbre sortent des rameaux en grand nombre, mais que le corps tout entier tient à un tronc fortement attaché à la terre par sa racine ; que d'une même source s'épanchent diverts courants d'eau qui remontent à leur commune origine, malgré l'abondance des ruisseaux qui la diversifient; vous ne sauriez séparer un rayon du corps du soleil ; plus de lumière là où il n'y a plus de rapport avec le principe de la lumière. Détachez une branche de l'arbre, la branche rompue ne prendra point racine; isolez un ruisseau de sa source, il va tarir et disparaître. Telle est l'image de l'Eglise : la divine lumière qui la pénètre embrasse dans un rayon le monde tout entier, mais

(1) (*a*) En 1859, Ferdinand II, roi de Naples, retournait de Rome à Naples avec son fils, qui fut depuis François II. Le feu ayant pris aux roues de sa voiture, il dut s'arrêter et entrer dans un hôtel où il n'était pas connu. C'était un vendredi. Il y trouva plusieurs hôtes qui mangeaient de la viande et qui se riaient d'un jeune homme de dix-huit ans environ, qui faisait maigre. Le jeune homme ne se laissait pas intimider, et répondait hardiment qu'il faut toujours avoir le courage de pratiquer sa religion. Le roi se mit de la partie, et eut bientôt réduit les rieurs au silence. Cependant on vint lui annoncer que la voiture était prête. Ferdinand, prenant le jeune homme à part, lui demanda qui il était et où il allait. « Je suis Florentin, lui dit-il; mais la religion n'étant pas assez respectée dans l'armée, en Toscane, je vais me mettre au service du roi de Naples. » Ferdinand, alors, écrivit un billet qu'il ferma et remit au jeune homme en lui recommandant de le présenter, à son arrivée à Naples, à l'autorité militaire. A Naples, le jeune homme présenta en effet le pli royal, dont il ne connaissait pas le contenu, et on lui donna aussitôt le grade de lieutenant.

(*b*) Louis Veuillot raconte que deux hommes, Etienne et son ami, voyageant en France entrèrent un vendredi dans une auberge dite de la *Couronne d'or*. Ils demandèrent du maigre : « Il n'y en a pas, dit l'aubergiste. — Alors, donnez-nous du pain, du vin et du fromage. — Je crois que l'on peut bien manger ce que l'on trouve, on n'est pas damné pour cela. — Pendant que vous raisonnez, dit Etienne, vous auriez déjà fait une omelette, et pendant que nous répondons nous ne dînons pas. » L'aubergiste hésitait, lorsque retentit à la porte une voix de basse, qui fit raisonner les vitres comme un tambour. « Donnez du maigre ! » Et on vit entrer un vieil officier de la plus fière taille et de la plus martiale figure : c'était un général, accompagné de sa femme et de sa fille. Alors l'aubergiste de la *Couronne d'or* perd toute sa philosophie, il ôte sa couronne à lui, qui était un bonnet de coton, et promet du maigre à tous ses voyageurs.

(*c*) Le duc d'Orléans ayant invité Boileau à dîner un jour maigre, ne fit servir que du gras Boileau causait spirituellement selon son habitude, mais ne mangeait que du pain. Le duc lui dit qu'on avait oublié le maigre : « Monseigneur, répondit Boileau, vous n'avez qu'à frapper la terre du pied et il en sortira des poissons » Sa réponse plut au prince, et les poissons arrivèrent.

(*d*) Napoléon passa les dernières années de sa vie dans la pratique exacte et sincère de ses devoirs religieux. A Sainte-Hélène, on faisait maigre le vendredi; le maître donnait l'exemple et tous s'y devaient conformer : « Fais-nous du maigre, Cipriani, disait-il à son maître d'hôtel, c'est aujourd'hui vendredi. »

elle vient d'un point unique qui distribue sa clarté dans tous les lieux sans que l'unité du principe soit divisée; son inépuisable fécondité propage ses rameaux sur toute la terre, elle épanche au loin ses eaux abondantes, c'est partout le même principe, partout la même origine, la même mère manifestant sa force par le nombre de ses enfants. (S. Cyprien.)

1286. Quelle consolation aux enfants de Dieu, quelle conviction de la vérité, quand ils voient que du Pape qui remplit le premier siège, l'Eglise remonte sans interruption jusqu'à St. Pierre, établi par Jésus-Christ prince des Apôtres, d'où en reprenant les pontifes qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et jusqu'à Moïse ; de là jusqu'aux Patriarches et jusqu'à l'origine du monde! Quelle suite, quelle tradition, quel enchaînement merveilleux! (Bossuet.)

1287. Ainsi la Société que Jésus-Christ, attendu durant tous les siècles, a enfin fondée sur la pierre, et où saint Pierre et ses successeurs doivent présider par ses ordres, se justifie elle-même par sa propre suite, et porte dans son éternelle durée le caractère de la main de Dieu.

C'est aussi cette succession que nulle hérésie, nulle secte, nulle autre société que la seule Eglise de Dieu n'a pu se donner. Les fausses religions ont pu imiter l'Eglise en beaucoup de choses, et surtout elles l'imitent en disant, comme elle, que c'est Dieu qui les a fondées; mais ce discours en leur bouche n'est qu'un discours en l'air. Car si Dieu a créé le genre humain ; si, le créant à son image, il n'a jamais dédaigné de lui enseigner le moyen de le servir et de lui plaire, toute secte qui ne montre pas sa succession depuis l'origine du monde n'est pas de Dieu.

Ici tombent aux pieds de l'Eglise toutes les sociétés et toutes les sectes que les hommes ont établies au-dedans ou au-dehors du christianisme. Par exemple, le faux prophète des Arabes a bien pu se dire envoyé de Dieu, et, après avoir trompé des peuples souverainement ignorants, il a pu profiter des divisions de son voisinage, pour y étendre par les armes une religion toute sensuelle ; mais il n'a ni osé supposer qu'il ait été attendu, ni enfin, il n'a pu donner, ou à sa personne, ou à sa religion, aucune liaison réelle ni apparente avec les siècles passés. (Bossuet.)

1288. Dans tous les siècles, on a désigné du nom d'Eglise de Jésus-Christ la société extérieure où l'on enseigne sa doctrine. Dans tous les siècles, on a récité le symbole des Apôtres. *Je crois la sainte Eglise catholique et la communion des Saints.* Par là même qu'on a dû croire toujours, elle a donc existé toujours, et toujours elle a prêché la vraie doctrine. *Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi,* par conséquent en assurant qu'elle est, on assure qu'elle est toujours croyable. Il ne faut pas que l'Eglise conserve seulement quelques vérités, il faut qu'elle les conserve toutes. *Docentes eos servare omnia.* Autrement, elle n'est plus l'Eglise que Jésus-Christ a établie. Une Eglise qui a l'erreur dans son sein, n'est pas celle que Jésus-Christ a fondée. Ceux qui ont refusé de croire ce que l'Eglise enseigne ont été rejetés de l'Eglise, ou ils s'en sont retranchés eux-mêmes; mais, dans les deux cas, ils ne sont pas l'Eglise de Jésus-Christ. Dire que cette Eglise a péri, ou a été infidèle, c'est faire mentir Notre-Seigneur lui-même, le symbole des Apôtres et la croyance de tous les siècles.

1289. Nier l'infaillibilité de l'Eglise, c'est amener l'indépendance absolue de l'esprit humain, c'est créer un orgueil insupportable qui fait préférer sa manière d'entendre l'Ecriture à celle de tous les Pères, de tous les conseils, de tout l'univers catholique; c'est mettre même tout chrétien baptisé dans un état de doute par rapport à l'Ecriture elle-même, puisque c'est l'Eglise qui lui transmet l'Ecriture et lui dit qu'elle est la parole de Dieu et qu'elle peut se tromper en le disant. C'est donc au propre esprit de ce fidèle de s'assurer par lui-même si les livres de l'Ecriture sont divins; et comment le connaîtra-t-il par lui-même? Comment connaîtra-t-il d'ailleurs le sens des Ecritures? — L'Ecriture sans le sens de ses paroles c'est un corps sans âme, et une lettre qui tue. L'Ecriture mal interprêtée, c'est un couteau pour nous égorger. L'arien, le nestorien, le pélagien se sont coupé la gorge par l'Ecriture mal entendue.

A Dieu ne plaise donc que l'Eglise nous donne seulement cette Ecriture sans nous en donner le sens véritable.

1290. On peut aux hérétiques de tous les siècles dire ce qu'écrivait saint Patien à ceux de son temps: Nous savons de qui vous tirez votre origine et votre nom. Qui était-ce donc que Novatien? Est-ce un homme pur et sans tache, qui n'ait point été disciple de Novat, qui n'ait jamais abandonné l'Eglise, qui ait été ordonné légitimement, qui ait occupé une Eglise vacante et libre? « Que fait cela, me direz-vous, à la question? « il suffit que Novatien ait enseigné telle doctrine. » — Mais, mon frère, quand l'a-t-il enseignée? En quel temps? Aussitôt après la passion du Sauveur? Point du tout. Ç'a été environ trois cents années après, et sous l'empire de Dèce. Eh! d'où lui est venue cette autorité? — A-t-il eu le don des langues? — Etait il prophète? Quels morts a-t-il ressuscités? Quels miracles a-t-il faits. Car il lui fallait au moins quelqu'une de ces prérogatives pour tenter d'introduire un nouvel Evangile. Encore l'Apôtre nous crie-t-il à haute voix: Quand un ange descendu du ciel viendrait nous annoncer un autre évangile, qu'il soit pour vous anathème. — « Novatien l'a entendu ainsi, direz-vous, et c'est ce que Jésus-Christ a enseigné. » S'il en est ainsi, il faut donc que depuis Jésus-Christ jusqu'à Novatien, il n'y ait eu personne qui ait compris la doctrine de Jésus-Christ! Il faut qu'avant Dèce tous les Evêques aient été dans la voie de l'ignorance et de l'erreur et Novatien seulement dans la voie de la vérité et de la justice.

1291. *Et vous aussi est-ce que vous voulez me quitter?* répond Jésus-Christ à ses apôtres. Par là, il leur témoignait que c'était lui qui leur était nécessaire, mais qu'il n'avait nullement besoin d'eux. Quand nous vous pressons d'embrasser la vie chrétienne, avons nous peur pour Jésus-Christ que vous ne le fassiez pas? En sera-t-il plus heureux, parce que vous lui donnerez un chrétien de plus? C'est vous qui y gagnez: lui, pas du tout. *Vous êtes mon Dieu,* s'écrie le prophète, *parce que vous n'avez nul besoin de rien de ce qui est à moi.* Que vous soyez sans Dieu, vous n'êtes rien: que vous soyez avec Dieu, Dieu n'en sera pas plus grand. Que vous soyez près de lui, ou loin de lui, Dieu est toujours tout ce qu'il est. (S. Aug.)

1292. Assise, dit le Psalmiste (C. xxxvi, 1.), sur les fleuves de Babylone, elle pleure et gémit en se souvenant de Sion; assise sur les fleuves, stable parmi les changements; non emportée par les fleuves, mais soupirant sur leurs bords; voyant que tout s'écoule, et soupirant après Sion où toutes choses sont permanentes, pleurant de se trouver au milieu de ce qui passe et qui n'est pas, par le souvenir qu'elle a au cœur de ce qui subsiste et qui est: tels sont les gémissements de cette exilée. (Bossuet.)

1293. Selon la belle remarque de Tertullien et d'Arnobe après lui, il y a entre les fausses religions du paganisme et la religion chrétienne cette différence essentielle, que dans le paganisme ceux qui étaient bons et vertueux, ne l'étaient point par religion, puisqu'au contraire les religions païennes ne portaient qu'aux vices, et en donnaient dans leurs prétendues divinités les exemples; de sorte que tous les désordres qui se commettaient parmi les païens, on pouvait les attribuer à leur religion, ou plutôt à leur superstition, sans lui pouvoir rien attribuer de toutes les vertus qui se pratiquaient. Mais par un privilège directement opposé, tout ce qui se fait de bien dans le Christianisme, doit tourner à l'honneur de la religion chrétienne, puisque c'est elle qui l'ordonne et qui le persuade; et rien de tout ce qui se fait de mal ne doit tourner à sa confusion, puisqu'elle est la première et la plus rigoureuse à le défendre et à le condamner. C'est ainsi, mes Frères, qu'il en devrait être: mais nous savons néanmoins que par la malignité des esprits, il en va tout autrement: on a toujours voulu, et l'on veut toujours, quoique injustement, que notre foi soit responsable de notre mauvaise conduite. Et quel avantage en effet pour les libertins, lorsqu'ils voient au milieu du peuple chrétien et parmi nous, les trahisons et les perfidies, les inimitiés et les vengeances, les débauches et les impudicités?

Et n'est-il pas à craindre qu'il soit de l'Eglise de Jésus-Christ, comme il en fut de Jérusalem, lorsque ses ennemis, la trouvant toute dépeuplée et déserte, lui faisaient

les plus cruelles insultes : *Hæccine est urbs perfecti decoris ?* Est-ce là cette Eglise jadis si florissante et si belle ? cette Eglise qui remplissait le monde de l'éclat de ses vertus, et de l'odeur de sa sainteté ; cette Eglise qui sanctifiait les villes, les provinces, les empires ; cette Eglise qui consacrait les solitudes et les déserts, qui formait les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges : *Hæccine est ?* est-ce là elle, et en quel état l'apercevons-nous ? Qui l'a ainsi défigurée, et quels traits pouvons-nous découvrir de son ancienne splendeur ? *Facti sunt filii perditi.* Les enfants qu'elle avait élevés dans son sein, qu'elle avait instruits à son école, qu'elle avait éclairés de toutes ses lumières et pourvus de ses secours les plus puissants, sont devenus des enfants de perdition. *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus.* Elle avait toujours combattu le péché comme son ennemi capital, elle l'avait tant de fois vaincu et banni des cœurs où il s'était établi : mais il a repris sur elle tout l'avantage qu'elle lui avait enlevé ; il a répandu son venin sur tout ce qu'elle avait de plus cher, de plus sacré et qu'elle conservait avec plus de soin ; et la dépravation est générale. Faut-il s'étonner qu'elle en ressente une si vive douleur, et qu'elle soit plongée dans l'amertume ? *Et ipsa oppressa amaritudine.* Elle adresse sur cela ses plaintes à son Dieu et à son Epoux ; elle lui représente sa peine. Voyez, Seigneur, lui dit-elle, considérez l'affliction où je suis : *Vide, Domine, et considera, quoniam facta sum vilis.* Mais tandis qu'elle gémit et qu'elle se plaint, elle est toujours en butte aux railleries et aux sanglants outrages des impies, des athées, des partisans de l'hérésie, qui ne l'envisagent qu'avec dédain, et qui se jouent de ses plus pieuses observances. *Viderunt eam et deriserunt sabbata ejus, quoniam viderunt ignominiam ejus.*

Nous sommes si sensibles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance, si sensibles à l'honneur d'un corps où nous avons été associés comme membres : ne le serons-nous point à l'honneur d'une religion où nous avons été si heureusement régénérés, à qui nous nous sommes si étroitement engagés, par qui nous avons reçu tant de grâces, et dont nous attendons encore une couronne immortelle ? Car si nous sommes, selon l'expression de l'Apôtre, par la sainteté de nos mœurs, la joie et la couronne de notre religion, *Gaudium meum et corona mea,* elle sera la nôtre, et autant que nous l'aurons honorée en cette vie, autant serons-nous glorifiés dans l'éternité. (Bourdaloue.)

1294. Vous assurez qu'on ne vous donne pas de preuves suffisantes de la vérité de l'Eglise catholique et de sa doctrine : mais y pensez-vous ? L'Eglise catholique vit. N'eût-elle à vous présenter ni les prophéties qui l'ont préparée, ni les miracles qui l'ont mise au monde, ni la suite des choses par où elle tient à tout ce qui est vrai dans l'histoire, ni la divinité visible de son fondateur, elle vit enfin, et une partie de l'humanité vit d'elle et par elle. Elle a fait des hommes et des sociétés ; elle a fait plus encore, elle a créé des vertus. Et vous pensez qu'il suffit de la nier pour être tranquille avec votre conscience et avec les jugements de Dieu ! Vous demandez qu'elle vous prouve sa légitimité. C'est à vous de prouver que vous êtes dignes de la comprendre et de compter parmi ses enfants. C'est à vous d'établir contre elle que votre intelligence mesure un horizon plus vaste que le sien, que vos pensées ont réalisé dans le monde plus de bien que les siennes, que vos vertus sont plus grandes, vos mœurs plus chastes, votre autorité plus haute et qu'à vous seul, ramassé dans un jour et dans une idée, vous pesez autant que les siècles et la place qu'elle occupe ici-bas. Si vous ne le faites point, elle se taira, elle aurait du moins le droit de se taire. Quand l'Arabe, passant aux pieds des pyramides, leur jette un coup de lance, les pyramides se taisent.

Jugez donc quelle misère et quel crime, quel abus lamentable de l'intelligence, lorsqu'un inconnu, un homme sans caractère et sans mission, sorti tout au plus de la vile échoppe du génie, partant de lui-même enfin, dit : négation et anathème à tout ce qui est, à l'Eglise, à l'Evangile, au Christ, à l'humanité, qui les a reçus, bénis et adorés, aux reliques des Apôtres, au sang des martyrs, à la foi et aux vertus de

soixante siècles! Et cela pour nous donner en échange sa raison qui proteste et son cœur qui se révolte! Qu'est-ce qu'une protestation, sinon une impuissance? Qu'est-ce qu'une révolte, sinon une ruine? Qu'est-ce qu'un homme qui se retire, sinon une feuille qui tombe? Et ce peu de chose, on nous le donne encore avec l'exaltation de l'orgueil pour soi et l'exaltation du mépris pour nous!

Ajoutez, Messieurs que l'esprit, étant fait pour la vérité, est affirmatif de sa nature, comme je vous le disais tout à l'heure, et que s'il perd les affirmations qui ont leur fondement en Dieu, il se livre aisément aux premières qu'on lui présente avec l'empire du génie, de la hardiesse et de la nouveauté. L'intelligence, affaiblie par la soustraction de son aliment surnaturel, qui est le juste et le vrai, ressemble à une mer privée du tribut de ses fleuves, et dont les eaux diminuées reçoivent avec joie les impurs limons que lui portent çà et là des eaux de hasard. Tout est bon à qui n'a rien. Et plus la négation a été profonde dans un esprit, plus il est accessible à la séduction de l'absurde, en sorte qu'il n'y a rien de crédule à l'égal d'un incroyant. Ils se font, dit saint Paul, des maîtres, qui chatouillent leurs oreilles, et, se refusant à la vérité, ils courent au-devant des fables.

L'homme qui ne croit point à Dieu croit à un songe; celui qui ne croit plus à Jésus-Christ croit à Voltaire. » (Lacordaire.) — Donc, acceptons de plein cœur la foi de l'Eglise.

1295. A Antioche, saint Hippolyte prêtre, se laissa entraîner dans le schisme de Novat, mais par l'effet de la grâce de Jésus-Christ, il reconnut sa faute et revint à l'unité de l'Eglise, pour laquelle et dans laquelle il endura plus tard un martyre glorieux. Peu avant son exécution, ses amis l'ayant prié de leur dire qu'elle était la vraie doctrine, il répondit, après avoir exécré le novatianisme, qu'il fallait conserver la foi que gardait la chaire de Pierre; après quoi il tendit sa gorge au bourreau. III. siècle (Martyrologe Romain.)

1296. Quand Pie VI était traîné en captivité à travers les Alpes, la marquise de Savines, non loin d'Embrun, demanda l'honneur de recevoir, dans son château, l'auguste prisonnier. Des gardiens inhumains aimèrent mieux le loger dans une auberge. Vêtue de deuil, la marquise de Savines alla le visiter et lui demanda des consolations à ses amères douleurs. Elle n'avait plus de repos depuis que son fils, évêque de Viviers pourtant, avait signé la constitution civile du clergé. Le Saint-Père consola et bénit cette mère affligée. Trois ans plus tard, Mgr de Savines, revenu à de meilleurs sentiments, vint frapper à la porte du château. « Que voulez-vous? lui demande sa mère, qui le laisse à la porte. — Ma mère ne reconnaissez-vous pas votre fils? — Vous n'êtes plus mon fils, depuis que vous avez trahi notre mère la sainte Eglise. » L'évêque, alors, mettant entre ses mains son visage qui s'inonde de larmes: « Ma mère, dit-il, n'y a-t-il plus de pardon pour les coupables? — Si vous êtes repentant et si vous voulez faire pénitence, vous pouvez entrer dans la demeure de vos pères. » L'évêque promit tout, et sa mère le conduit dans un appartement solitaire qui servait de bibliothèque et où, pendant plus d'un carême, elle lui apporta tous les jours du pain et de l'eau, sans lui permettre de sortir. L'évêque ne cessa de pleurer sa faute jusqu'à sa dernière heure.

1297. Un des chefs du protestantisme, le disciple le plus cher à Luther, Philippe-Mélanchton mourut à Wittemberg à l'âge de 61 ans. Plusieurs auteurs rapportent que sa mère le voyant à l'article de la mort, lui dit: « Mon fils, j'étais catholique, et tu m'as fait changer de religion; maintenant que tu es sur le point d'aller rendre compte à Dieu de toute ta vie, dis-moi, quelle religion est la meilleure pour se sauver, de la catholique ou de la luthérienne? » Le fils répondit que la luthérienne était plus plausible, (c'est-à-dire plus attrayante pour les sens), mais que la catholique était plus sûre pour le salut: *Hæc plausibilior, illa securior.* Berti rapporte en outre qu'avant de mourir, Mélanchton composa lui-même l'épitaphe de son tombeau, en ces termes:

Iste brevis tumulus miseri tenet ossa Philippi,
Qui, qualis fuerit nescio, talis erat.

Cet étroit sépulcre renferme les ossements du malheureux Philippe, qui était tel, que je ne sais ce qu'il a été ; — paroles qui démontrent au moins quelles grandes craintes l'agitaient à sa mort au sujet de son salut éternel. (SAINT LIGUORI.)

1298. *Sur le Pape.* Ubi Petrus, ibi ecclesia ; ubi ecclesia, ibi nulla mors, sed vita æterna. (SAINT AMBROISE.)

1299. A l'adresse des protestants qui nous reprochent avec complaisance la conduite scandaleuse de quelques papes du dixième siècle, et nous demandent avec une superbe pitié, si de pareils pontifes pouvaient être les juges suprêmes de la foi. — Avant tout comment pouvez-vous, sans une inconséquence prodigieuse, reprocher à qui que ce soit, fût-ce à un pape, un crime quelconque ? Les auteurs de votre prétendu réforme, ne protestent-ils pas, contre l'Eglise romaine, que c'est Dieu qui est l'auteur du péché commis par l'homme ? que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires ? que c'est la foi seule qui sauve, malgré le nombre et la grandeur des iniquités ? que la justice ou la grâce de Dieu une fois acquise par le baptême ou autrement, on ne peut plus la perdre, quelque péché, blasphème, meutre, parricide, adultère, inceste, que l'on commette pendant sa vie. Or, sans même vouloir, comme Luther et Calvin, rejeter leurs péchés sur Dieu même, ces papes ont eu la foi ; jamais on ne les a soupçonnés là-dessus ; de plus ils avaient été baptisés. Donc d'après les principes de vos pères et d'une partie notable de vos frères, ils sont deux ou trois fois saints ; donc d'après vos principes, ils sont entrés au ciel avec leur innocence baptismale. Et vous demandez, après cela, comment un homme pécheur peut être l'organe de l'Esprit-Saint ?

Quoi ! suivant vous ou les vôtres, malgré tous les crimes que vous puissiez commettre, le Saint-Esprit ne laisse pas d'habiter dans votre cœur pour vous sanctifier en dépit de vous-mêmes, et vous demandez comment il est possible que ce même Esprit se serve de votre semblable comme d'un instrument pour sanctifier les autres ?

Une inconséquence non moins prodigieuse des protestants : ils ont en Angleterre un pape ou une papesse de leur église anglicane ; ils ont en Allemagne un pape de leur église prussienne ; ils ont en Russie un pape de l'église photienne. Ces papes ou ces papesses protestants, n'y a-t-il donc rien à leur reprocher ? Quant au premier pape, au fondateur même de l'église anglicane, l'histoire ne parle-t-elle pas de sa lubricité et de sa tyrannie ? Pour les papes et les papesses de l'église de Russie, l'histoire ne parle-t-elle pas de pères, de maris, de frères, égorgés, étranglés, empoissonnés par leurs enfants, par leurs femmes, par leurs frères, qui voulaient règner à leur place ? Et pour tous ces papes protestants, on n'a pas un mot de blâme. Mais parce que, dans le cours de dix-neuf siècles, sur une série de deux cent cinquante Pontifes romains et plus, il s'en trouve peut-être jusqu'à trois qui n'ont pas été plus sages dans leurs mœurs que certains rois-modèles, tels que Henri IV et Louis XIV, l'Eglise romaine sera la grande prostituée, le Siège de saint Pierre aura été souillé durant des siècles par des monstres d'impudicité. Telle est, en résumé, la grande histoire de l'Eglise, compilée par les chefs du protestantisme, connus sous le nom de centuriateurs de Magdebourg.

Nous disons que, sur plus de deux cent cinquante papes, il y en a peut-être jusqu'à trois qui n'ont pas mieux vécu que la plupart des souverains temporels. Sur dix-neuf siècles et deux cent cinquante Papes, nous en avons trouvé neuf ou dix, qui sont accusés ou soupçonués de mauvaises mœurs : sur ces neuf ou dix, il y en a trois au plus, contre lesquels, d'après un premier examen, l'accusation nous a paru convaincante, ou à peu près : un dans le dixième siècle, un dans le onzième et un dans le quinzième. Bref sur deux cent cinquante quatre Papes que l'on compte en 1841, pas un n'a enseigné d'erreur à l'Eglise de Dieu. Quant à leur vie, il y en a au moins le tiers que cette Eglise honore comme saints. Pour les autres, il y en a tout au plus dix que la malignité humaine accuse ou soupçonne de n'avoir pas eu des mœurs plus pures que la plupart des souverains temporels. Et sur ces dix, à peine y en a-t-il trois à l'égard desquels l'accusation soit justifiée. En vérité, quiconque ne voit

point en ceci une protection spéciale de la divine Providence, celui-là oublie que les Papes sont hommes. (D'après ROHRBACHER.)

1300. *N. B. On peut traiter aussi, sous forme de conférence, du zèle d'après les indications données au nº 241, et de la confession générale comme il est indiqué aux nos 224, 1786, des occasions du péché comme au nº 1665: et il en est ainsi de beaucoup d'autres sujets.*

Si on ne donnait pas sous forme de conférence, les sujets que nous venons de traiter, du moins faudrait-il les donner sous forme de sermon, dans les pays indifférents, ou ignorants.

CHAPITRE IV.

SERMONS.

1301. Donnons d'abord ceux qui peuvent, dans les missions et les retraites, convenir à tous les fidèles et ensuite ceux qui sont destinés aux âmes religieuses et aux prêtres.

ARTICLE I. — *Sermons qui conviennent à tous les fidèles.*

I. — Ouverture d'une mission ou d'une retraite.

(Prendre l'exorde au nº 188 et l'invocation à la note du nº 1384.)

1302. I. *Qu'est-ce qu'une mission ou une retraite?* — 1º *Ecce nunc tempus acceptabile.* Dans l'agriculture il y a un temps propice pour défoncer, labourer, expurger, ensemencer le sol. Il y a aussi un temps propice pour labourer plus profond que de coutume, purifier et ensemencer nos âmes. *Agricultura Dei.* C'est celui d'une mission ou d'une retraite. Ces exercices n'ont pas lieu au moment des grands travaux. C'est le temps propice pour les âmes. 2º *Ecce nunc dies salutis.* C'est le temps du salut et des grâces abondantes. Il y a des jours qui fécondent la terre à laquelle est confié le grain: la pluie descend abondante. Mais il y a des pluies de plusieurs semaines au printemps. Telle est une mission ou une retraite, Dieu y ouvre tous les trésors de la grâce: prières, instructions, bons exemples, remords; il met tout en jeu.

1303. 3º *Grâces rares. Non fecit taliter omni nationi.* Que de fidèles, que de paroisses en sont privées! *Si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes, quæ factæ sunt in te, in cilicio et cinere pœnitentiam egissent.* Ah! si les sauvages de l'Amérique ou de l'Afrique avaient une mission! 4º *Grâces précieuses.* Jugez-en par les missionnaires qui ont tout quitté pour les procurer; par les pasteurs les plus saints et les âmes qui veulent faire le bien, qui les font donner; par les paroisses et les vrais fidèles qui les accueillent avec tant d'empressement et de reconnaissance; par le démon et les méchants qui font tout pour les entraver; par les fruits qu'elles opèrent dans les populations. (Si c'est un jubilé, il a pour effet la remise de toute la peine due aux péchés: il ouvre le ciel à l'âme qui quitterait la terre, après l'avoir gagné. Voir Jubilé.)

1304. II. *Motifs de profiter de ces exercices.* — 1° *Nous devons à Dieu d'en profiter,* c'est lui qui les envoie. *Donum perfectum descendens a Patre. Venez,* dit-il au prêtre, *je vous enverrai auprès d'eux voir si tout va bien. Mittam te ad eos, vide si cuncta prospera sint.* Il a peur que vous ne vous perdiez, il vous poursuit, il vous appelle : *Venite ad me omnes!* Ah ! qu'il ne puisse pas dire : *Je vous ai appelés et vous avez refusé de m'entendre.* Une mission, une retraite est un des fruits les plus précieux de la Passion du Sauveur. Qu'il ne nous fasse pas ce reproche : *Quelle utilité avez-vous retirée de mon sang, versé pour vous? Vous avez méprisé tous mes desseins de miséricorde!*

1305. 2° *Nous devons à nous-mêmes d'en profiter.* 1) Malheur à une population qui repousse les dons de Dieu ! Jérusalem le fit et Notre-Seigneur en pleura. Qui ne connaît l'histoire de la ruine de Jérusalem et de la désolation du peuple juif ? Tout cela lui est arrivé parce qu'il n'a pas su comprendre le temps où Jésus-Christ le visita (1). 2) Malheur à une âme qui repousse Dieu ! *Qui lui a résisté et a eu la paix?* 3) Malheur surtout si cette grâce était la dernière ! Combien qui assistaient à la dernière mission, à la dernière retraite, et qui ne sont plus ! Quels sont ceux qui en verront une autre ? 4) Pécheurs, vous avez besoin de la mission. Si vous restez rebelles à la vérité, hélas ! c'en est peut-être fait de vous. Et l'expérience prouve que la mission peut faire de vous des saints. 5) Tièdes, parce que vous êtes dans cet état, Dieu s'apprête à vous rejeter : *Qui spernit modica, paulatim decidet. Dicite pusillanimis, confortamini. Surge qui dormis, et illuminabit te Christus!* 6) *Que celui qui est juste le devienne davantage encore!* C'est vous, justes, qui appréciez davantage cette grâce qui vous unit plus intimement à Dieu. Pour tous Jésus passe, comme il passait en Judée et en Galilée, pour ressusciter les morts, guérir les malades, consoler les affligés. Profitons de son passage. *Time,* dit saint Augustin, *Jesum transeuntem,* il pourrait ne pas revenir. Que de damnés qui n'ont point eu de mission, parmi ceux de votre condition, de votre âge ! Oh ! s'ils pouvaient revenir sur la terre, comme ils emploieraient ce saint temps !

(1) Dès qu'il fut monté sur le trône, le pieux roi Ezéchias ouvrit les portes du temple fermées par Achas son père, et fit offrir au Très-Haut un sacrifice solennel avec toute la splendeur des plus beaux jours du peuple de Dieu. Toutefois les seuls habitants de Jérusalem y avaient pris part. On convint donc d'envoyer des messagers royaux dans toute l'étendue de la Palestine. Ces envoyés parcoururent tout le territoire, annonçant aux villes et aux campagnes les ordres du roi. « Enfants d'Israël, disaient-ils, revenez à votre Dieu.... Ne suivez pas l'exemple de vos pères et de vos frères. Ils ont abandonné le culte de l'Eternel, voilà pourquoi le Seigneur les a laissés périr sous vos yeux. Servez le Dieu de vos pères et il détournera de vous les traits de sa vengeance. Si vous revenez à lui, vos frères et vos fils, captifs de l'Assyrien, trouveront grâce devant leur maître, et ils seront rendus à votre amour. Notre Dieu est le Dieu de la clémence et de la miséricorde, il se laissera toucher par votre repentir. » Ainsi parlaient les messagers d'Ezéchias, et ils se hâtaient de passer de ville en ville à travers les tribus d'Ephraïm, de Manassé et de Zabulon.

Les tribus d'Israël restèrent sourdes à ces accents ; mais le royaume de Juda les accueillit avec enthousiasme. La bénédiction du Seigneur se manifesta. Dieu exauça la voix de ses ministres, et leur prière parvint jusqu'au pied de son trône. Jamais, depuis Salomon, Jérusalem n'avait vu de plus belles sollennités. La prospérité du roi Ezéchias et de son peuple fut étonnante à la suite de ce retour.

Dieu envoie aussi à chaque paroisse des prêtres pour ramener à lui ceux qui l'ont abandonné Ceux qui méprisent leurs exhortations courent à la ruine ; ceux qui sont dociles seront bénis du ciel.

Nous comprenons assez le besoin que nous avons d'une mission ou d'une retraite, le malheur qui serait le nôtre, si nous n'en profitions pas, quand Dieu nous l'offre (1).

1306. III. *Moyens d'en profiter.* — 1° *Assister aux instructions,* y envoyer les autres ; répéter les instructions à qui ne les a pas entendues, les noter pour soi (2). 2° *Prier,* venir à la messe, à la prière du soir, prier en famille et le long du jour ; 3° *se corriger :* si un prêtre venait vous annoncer que dans quelques jours chacun de vous aura dix mille francs de rente, et s'il vous offrait sincèrement une telle fortune, vous diriez aussitôt : Qu'avons-nous à faire ? *Quid faciemus, viri fratres ?* Et vous feriez ponctuellement ce qu'on vous dirait pour vous la procurer : *Evangelizo vobis gaudium magnum, thesaurum non deficientem in cœlis.* Le ciel est à vous, si vous comprenez le prix d'une mission ou d'une retraite, l'obligation d'en profiter et d'employer les moyens indiqués. A l'œuvre donc ! Reconnaissance et amour au Dieu si bon qui nous ménage cette grâce. Ah ! que serions-nous devenus, si nous étions morts avant ! Résolution d'en profiter.

QUELQUES INDUSTRIES

DE SAINT LÉONARD AU COMMENCEMENT D'UNE MISSION.

1307. Voici comment parlait le saint missionnaire : « Faisons d'abord ensemble un accord qui nous ira bien à tous. C'est que comme nous sommes réunis tous ici pour la mission, nous soyons tous réunis ensemble en paradis. Qui ne voudrait entrer dans une si douce convention. Tous nous voulons être ensemble en paradis ; mais, puisque la voie qui y mène est étroite, gênons-nous pour venir tous les jours à la mission ; et en y venant, chaque jour, apportez-moi, je vous en prie, quelque chose qui me fera grand plaisir. Quoi donc ? un cœur bien disposé qui prenne en bonne part tout ce que nous dirons, comme de notre côté nous ne dirons rien qui ne parte du désir sincère de vous faire du bien.

(1) On peut sortir transformé d'une retraite. La fable du Phénix en est la figure. Les anciens croyaient que cet oiseau se construisait, à la fin de sa vie, un nid de plantes odoriférantes sur lequel il mourait, et que de ses cendres il renaissait plus beau. Dans la retraite l'âme meurt à elle-même, au milieu des suaves et fortes pensées de la foi, pour renaître plus éclatante de grâce.

(2) Réfuter les prétextes d'après ce qui est dit à la conférence sur la parole de Dieu, n. 1158 et suiv.

Il y avait autrefois en Italie des bandes de brigands qui assassinaient et pillaient. Un prince qui voulait les exterminer, imagina cette invention : il promit grâce, et outre cela, deux mille écus de récompense à quiconque lui apporterait la tête d'un de ces bandits ; ce qui fut cause qu'ils se débandèrent, chacun se défiant de son compagnon, et plusieurs se trahissant les uns les autres ; mais il y en eut un qui fut moins cruel et plus rusé que ses compagnons, et même plus adroit que le prince. Il va le trouver et lui dit : « Prince, vous avez promis grâce et deux mille écus de récompense à quiconque vous apportera la tête d'un bandit, vous n'avez pas dit la tête coupée, mais tout simplement la tête ; voici la mienne que je vous apporte, vous êtes obligé par votre parole de me donner la vie et la récompense promise ; » ce qui fut dit, fut fait. Jésus ne demande pas la tête des pécheurs, mais le cœur ; il a promis une récompense à quiconque lui en apportera, à tous ceux qui gagneront le cœur d'un pécheur, et le convertiront à Dieu : *Qui converti fecerit peccatorem, salvabit animam, et operiet multitudinem peccatorum ;* (Jac. V. 20.) il ne dit pas seulement qui convertira, mais *qui converti fecerit.* Ceux qui contribuent à la mission, peut-être ne convertissent pas les pécheurs, mais ils procurent qu'on les convertisse, ils font le salut de leurs âmes.

Et nous qui avons eu jusqu'ici un cœur de scélérat, qui avons mérité le supplice de l'enfer, rendons-nous cette fois, et venons offrir à Notre-Seigneur notre amour, nous obtiendrons grâce.

Dieu vous garde d'offenser J. C. ces jours-ci ! Oh ! quelle horrible malice ce serait, quel châtiment vous vous attireriez ! Vous ne vous exposeriez à rien moins qu'à être frappé de mort subite. Arrêtez donc cette ferme résolution de fuir à jamais le péché mortel, mais de le fuir spécialement durant la mission.

A cette fin, réprimez les mauvaises pensées, renoncez aux habitudes criminelles, aux conversations et aux liaisons dangereuses, aux lieux de divertissements, en un mot, à toutes les occasions. Oh ! quelle salutaire résolution !

Comme l'aube fait juger que le jour sera beau, ainsi votre ferveur au début me présage tout le bien que vous allez faire pendant ces saints jours.

1308. Pauvres pécheurs qui désespérez à cause de vos crimes, vous aussi, Jésus vous cherche. J'ai été pire que vous, et cependant Notre-Seigneur ne m'a pas seulement appelé à la mission, il m'a même voulu pour missionnaire. Venez, venez avec moi ; allons faire pénitence à deux, convertissons-nous sincèrement à Dieu.

— Quand à moi, je vous assure qu'il y a remède pour vous, eussiez-vous même renié la foi, tué votre père, et caché tous vos péchés en confession, entassant sacrilèges sur sacrilèges ; félicitez-vous de ce que la bonté divine vous a envoyé des missionnaires en rapport avec vos besoins. Ah ! si vous voyiez le fond de notre cœur ! C'est un cœur assez grand pour que tous les pécheurs, même les perdus d'excès et de débauches, puissent s'y réfugier ; et nous avons la prétention d'être comptés au nombre des confesseurs les plus accommodants, et les plus devoués que vous ayez rencontrés de la vie.

1309. S'il en était qui eussent vu venir avec déplaisir la mission, qu'ils soient sûrs que nous aurons pour eux une tendresse particulière. Si à l'article de la mort Dieu me reprochait d'avoir eu trop d'indulgence, savez-vous pour ma part ce que je lui répondrais ? Eh bien, mon aimable Sauveur, si c'est un défaut et un manquement d'avoir été trop bon envers les pécheurs, sachez que ce défaut, ce manquement, je l'ai appris de vous, oui, de vous-même, qui jamais de votre vie n'avez maltraité un pécheur, jamais !

1310. Imaginez-vous que Dieu en use avec vous, pendant cette mission, comme vous en usez avec un ami, lorsque vous l'invitez à dîner en lui disant de venir faire pénitence avec vous : il se trouve que la pénitence consiste en un beau festin. Ainsi Dieu, par mon ministère, vous convie aux larmes, à la discipline, à la pénitence : *Et vocabit Dominus ad fletum, ad planctum et cingulum sacci.* Mais sous ces austères apparences, il vous prépare un avant-goût du paradis : *Et ecce gaudium et lætitiam.* (Is. 22. 12—3.) Qui donc parmi vous serait assez mal avisé pour refuser une si gracieuse invitation.

— Pendant la mission, vous ne pourrez pas dire comme le paralytique : *Hominem non habeo.* Des prédicateurs, des confesseurs sont là prêts à vous assister. »

Il est facile à concevoir combien un tel langage est capable dans certaines paroisses de dilater les âmes au commencement de ces saints exercices.

II. — Le malheur des incrédules et des méchants, et le bonheur des justes.

1311. *Divites esurierunt, inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono* (Ps. XXXIII.) *Les riches ont eu faim, et ceux qui cherchent le Seigneur ne manquent de rien.* — David était riche, il était roi heureux, selon le monde. Il abandonna Dieu, et il sentit le vide qu'éprouve une âme au sein des biens d'ici-bas, quand Dieu lui manque. L'expérience lui avait donc démontré la vérité qu'il nous enseigne et que nous devons méditer : Tout homme est fait pour le bonheur, et y tend forcément. (V. nº 1324.) Donc tout homme doit pouvoir y atteindre ; or il est manifeste que la plupart des hommes ne peuvent jamais, malgré tous leurs efforts, acquérir les biens de la terre, et

ceux qui les possèdent n'ont jamais assouvi la soif d'en acquérir davantage, et ne sont pas heureux par conséquent; donc le bonheur n'est pas dans les biens de la terre. Ils sont trop vils pour rassasier le cœur de l'homme: ce qui nous rend heureux doit nous rendre meilleurs et être par conséquent meilleur que nous: car on ne rend pas un petit vin plus excellent en y mettant de l'eau, ou un autre vin moindre encore; or les biens de ce monde ne valent ni notre corps ni notre âme. De plus ce qui doit nous rendre heureux doit être en nous et non en dehors de nous; quand même les biens de ce monde seraient meilleurs que nous, en les possédant nous ne serions pas meilleurs; car la science qui n'est pas en nous ne nous rend pas plus savants, la blancheur qui n'est pas en nous ne nous rend pas plus blancs, et les biens du monde ne sont pas en nous, mais hors de nous. C'est Dieu que tout homme peut atteindre facilement; c'est lui qui est meilleur que toute créature; c'est lui qui est en nous et qui nous est plus intime que nous-mêmes. C'est lui seul qui peut faire notre bonheur. I. Donc ceux qui abandonnent Dieu et la religion sont malheureux, parce qu'ils sont coupables. II. Ceux qui servent Dieu trouvent à son service tout bonheur dès ce monde, en attendant la félicité des élus. *Sicut probis probitas est præmium, ita malis nequitia est supplicium*, dit Boèce.

1312. I. *Malheur de qui abandonne Dieu.* — Dieu est l'auteur de tout bien, et il donne tout à tous. Dieu est juste, et il récompense chacun selon ses œuvres. Point de bonheur où il n'y a point de repos, et point de repos où Dieu n'est point. Malheur donc à ceux qui transgressent sa loi! Malheur dès cette vie, à la mort, dans l'éternité!

1313. 1° *Dès cette vie:* 1) *malheurs temporels.* — La vie est un combat; mais qui succombe le plus facilement dans la lutte et reçoit de plus cruelles blessures, sinon celui qui repoussant Dieu, n'est pas soutenu par son secours? La vie est une croix, même pour le juste; mais qui est-ce qui le sent plus vivement, sinon celui qui n'a pas les consolations de la foi? et puis, qu'est-ce qui crée surtout à l'homme des déceptions, des amertumes, des malheurs, sinon les égarements des passions? Et ces égarements sont inévitables, quand on a perdu la crainte de Dieu. Tout sombre dans le gouffre de l'irréligion: la *réputation* d'abord, souvent même les *biens* et la *santé*. (V. nos 1335 et suiv.) Quel trouble dans l'âme d'un incrédule et d'un impie, malgré l'effort qu'il fait pour étouffer les cris de sa conscience.

1314. Si on objecte que les fausses religions donnent le calme, Lacordaire répond: « Vous ne pouvez rien dire de plus fatal contre vous, et la fausseté même des religions possédées par des esprits de toute nature, et leur donnant la paix que vous n'avez pas, prouve que vous n'êtes pas dans la voie de l'humanité; que le Nègre, le Caffre ou le Hottentot sont plus heureux que vous, qu'ils ont plus de vraie science que vous n'en avez. Oui, les fausses religions parleront contre vous au jour du jugement; oui, il vous sera dit: Savants, j'avais donné la paix à l'humanité, à mes nègres, à mes sauvages, à mes caraïbes; ils vivaient tranquilles à l'ombre de mon nom; vous qui vous êtes torturé l'esprit, qui avez pris en vous votre point de départ et votre point d'appui, semblables à des malheureux qui voudraient s'enlever par leur propre effort, vous êtes restés plongés dans l'incertitude et l'agitation; vous n'avez emporté de vos recherches qu'un désespoir qui ne vous a pas même appris votre impuissance. » Nous ne dirons rien des châtiments terribles de

Dieu sur une âme qui a provoqué par ses révoltes son juste courroux; et cependant il arrive souvent que les hommes de plaisir sont des victimes qui s'engraissent pour l'immolation à laquelle les réserve la justice divine. (V. nº 1338.)

1315. 2) *Malheurs spirituels : a) perte de Dieu*, voir nº 1573. *b)* Si l'homme n'était fait que pour la terre, plus il y occuperait de place, plus il serait heureux. Mais l'homme est né pour le ciel : il porte écrits dans son cœur les titres augustes et ineffaçables de son origine ; il peut les avilir, mais il ne peut les effacer. L'univers entier serait sa possession et son partage, qu'il sentirait toujours qu'il se dégrade, et ne se satisfait pas en s'y fixant : tous les objets qui l'attachent ici-bas, l'arrachent, pour ainsi dire, du sein de Dieu, son origine et son repos éternel, et laissent une plaie de remords et d'inquiétude dans son âme, qu'ils ne sauraient plus fermer eux-mêmes ; il sent toujours la douleur secrète de la rupture et de la séparation ; et tout ce qui altère son union avec Dieu, le rend irréconciliable avec lui-même.

On a beau monter et être porté sur les ailes de la fortune au-dessus de tous les autres, la félicité se trouve toujours placée plus haut que nous-mêmes : plus on s'élève, plus elle semble s'éloigner de nous. Les chagrins et les noirs soucis montent et vont s'asseoir, même avec le souverain sur le trône : le diadème, qui orne le front auguste des rois, n'est souvent armé que de pointes et d'épines qui le déchirent : et les grands, loin d'être les plus heureux, ne sont que les tristes témoins qu'on ne peut l'être sans la vertu sur la terre. *Remords, aveuglement de l'esprit,* (voir nº 4618) *endurcissement du cœur vide, au sein des plaisirs.* (V. nºs 1341 et suiv.) *Seigneur, dit saint Augustin, vous nous avez faits pour vous, et notre cœur est agité, tant qu'il ne se repose pas en vous.*

1316. 2º *A la mort:* « La vérité donne rendez-vous à tous à l'heure de la mort : c'est là qu'il faut juger de la sincérité et de la valeur des deux doctrines, de la valeur du catholicisme et de la valeur de l'incrédulité. Quel est le catholique, à l'heure de la mort, qui regrette sa foi ? Et combien, au contraire, d'incrédules qui posent leurs lèvres mourantes sur le crucifix, en adorant ce qu'ils avaient blasphémé et en maudissant ce qu'ils avaient adoré ! D'Alembert, ce grand géomètre, était à son lit de mort, un jeune homme s'approcha et lui dit avec une naïveté affectueuse : « Monsieur d'Alembert, vous avez toujours été bon pour moi, laissez-moi vous demander une chose. Maintenant, tout ce que vous et vos amis, avez écrit du christianisme, vous paraît-il certain ? » D'Alembert, ému d'un mouvement généreux, répondit : « Ah ! certain ! » Voilà, Messieurs, le dernier mot de la science et du génie à l'égard de la religion, lorsqu'ils s'en sont tenus à eux-mêmes, et n'ont voulu conclure que par la raison isolée du témoignage divin. La science creuse la vie et ne la comble pas. Oui, prince de la pensée terrestre, vous avez creusé un puits profond et admirable, mais vous ne l'avez pas rempli. Entre vous et nous, pour tout achever par un seul mot, voici la différence : nous croyons et vous doutez ! (LACORDAIRE.) Or, pour l'homme qui doute jusqu'à l'heure dernière, quels souvenirs d'un *passé* effrayant ! Quel *présent,* il faut tout quitter ! Quel *avenir* attend l'homme sans conscience ! Voltaire, à ce moment terrible, se tordait dans la rage et le désespoir ; il en vint, dit-on, jusqu'à manger ses excréments ; et Tronchin, qui lui donna ses soins, a dit : « Il serait à souhaiter que nos philosophes eussent été témoins du déchirement de son âme, en

proie au plus cruel remords. Cet épouvantable spectacle eût dessillé les yeux de ceux qu'il avait corrompus par ses écrits, (v. nos 1345 et suiv.) qu'il en coûte à l'homme pour se préparer la réprobation. 3° *Malheurs éternels. L'homme moissonne ce qu'il a semé,* voir nos 1595 et 1596.

1317. Nous n'avons parlé jusqu'ici que pour l'homme pris individuellement; mais il est vrai aussi que les sociétés qui se révoltent contre Dieu et contre la vertu s'en vont aux abîmes. Ecoutons Lacordaire:

« La révolte commence par la déification de la raison, elle se termine par le règne du ventre.

« Bossuet, peignant quelque part la décadence de l'empire romain, dit ces mots : « Rome rit et meurt. » Certes cela est grand et digne de Bossuet. Pourtant je ne sais s'il n'eût pas mieux dit encore: Rome mange et meurt. Car le rire n'est que l'accident des chutes humaines, et n'exprime pas suffisamment peut-être le matérialisme abject où se précipite l'homme séparé de Dieu. *Comedit,* c'est le mot par lequel l'Ecriture achève le récit de la première révolution morale de l'humanité, mot fastique dans sa bassesse, et qui se retrouve au fond de tout ce qui finit.

« Balthazar mangeait, quand tomba sous l'épée de Cyrus l'empire des Chaldéens; il tenait à la main la coupe ravie aux sacrifices du vrai Dieu, coupe sacrilège renfermant à la fois la négation et la volupté, lorsque le doigt prophétique écrivit sur la muraille, en face de lui, l'heure et la cause de sa condamnation. Ainsi finit Babylone dans un festin; ainsi Rome passa dans un autre festin; ainsi meurent tous les empires la coupe à la main et le blasphème à la bouche. Ainsi, Français, périra le vôtre, si vous n'écoutez pas ces vérités qui vous parlent encore, si les murs de l'Evangile, à moitié rompus par vous, ne se relèvent pour vous donner un abri. Ni vos sciences, ni vos arts, ni le formidable développement de votre puissance matérielle, avec quoi vous vous croyez assuré de contenir les hommes, rien de tout cela ne retardera d'un quart d'heure l'avènement de votre chute appelée par votre corruption.

« Tout cela sera fait dans l'heure d'une nuit, pendant que vous boirez et mangerez, comme les enfants des hommes au temps du déluge, comme les enfants d'Israël, quand le fils de Vespasien franchissait le mur de circonvallation. La même heure vous trouvera à la même table, le même coup de foudre dans le même vin. » (LACORDAIRE.)

1318. II. *Bonheur de l'homme religieux. — Dites au juste: Bien!* dit le Seigneur dans Isaïe. Bien dans cette vie, bien à la mort, bien dans l'éternité. 1° *En cette vie: Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît,* a dit Jésus-Christ. *Nous sommes pauvres, il est vrai,* disait le vieux Tobie à son fils; *mais nous aurons beaucoup de biens, si nous craignons Dieu et si nous nous éloignons de toute iniquité.* (V. n° 1357.) Il nous faut deux sortes de biens qui correspondent au double besoin de *notre corps et de notre âme.*

1319. 1) *Biens temporels. — J'ai parcouru la terre,* disait David, *et je n'ai jamais rencontré un juste abandonné, ni ses enfants mendiant leur pain. Craignez Dieu,* dit le Seigneur, *et votre grenier sera rempli de grains, et vos caves regorgeront de vin.* (Prov. III.) « Si la récolte se gâte, a dit la Vierge de la Salette, ce n'est qu'à cause de vous autres. Si les hommes se convertissent, le blé croîtra jusqu'au milieu des rochers. »

Santé. Craignez Dieu, dit encore le Sage, *et vous aurez la santé! Mon fils, n'oubliez pas ma loi, et que votre cœur garde mes préceptes, et ils vous apporteront de longs jours et des années de vie,* en même temps que *la réputation; car vous trouverez grâce devant les hommes,* qui savent encore mépriser le vice et estimer la vertu. (Prov., III.) Voir saint Camille, nº 3030. Il est vrai, toutefois, que Notre-Seigneur n'a pas promis les biens du temps à ceux qui le servent, et qu'il permet souvent qu'ils soient éprouvés par la souffrance; mais alors les justes trouvent une abondante compensation dans les

1320. 2) *Biens de l'âme. (a) La Grâce et l'Amitié de Dieu.* C'est là le vrai trésor de l'homme. « Tout ce qui ne vous met pas dans un cœur, ô mon Dieu, n'y met ou que de faux biens qui le laissent vide, ou que des maux réels qui le remplissent d'inquiétudes. » (MASSILLON.) — *(b) La Paix.* Il y a pour tous des épreuves, mais la paix promise par Notre-Seigneur adoucit tout. Elle est le partage de ceux qui le servent; elle est le fruit de l'amitié de Dieu et de l'espérance du ciel que donne la vertu. C'est elle qui faisait dire à saint Paul: *Je surabonde de joie dans toutes mes tribulations.* Dieu déverse sur le juste toutes ses faveurs. Le père aime plus son fils que mille esclaves rebelles. Qui n'aime plus son ami que des millions d'ennemis? (V. nº 1358.)

1321. 2º *A la mort.* Le juste est rassuré. Ecoutez encore saint Paul: *Je sais sur qui je compte. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. La couronne de justice m'attend, elle m'est réservée. Le juge me la rendra; sa justice me la doit.* (V. nºs 1363 et suivants.)

1322. 3º *Dans l'autre vie. L'œil de l'homme n'a rien vu, son cœur n'a rien senti qui puisse être comparé à ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.* (V. nºs 2042 et suivants.) Concluons: Quoiqu'en tous les genres de vie il y ait de la peine, celle des méchants est sans comparaison plus grande que celle des bons. Il y a de la peine à marcher, quelque route que l'on suive, puisqu'à la fin tout chemin lasse; un aveugle néanmoins qui bronche mille fois le jour, a bien plus de peine que celui qui peut se conduire. Le méchant ne se conduisant pas selon les lois de la raison, mais par l'impétuosité de ses passions, il est certain qu'il marche en aveugle, puisqu'il n'y a rien au monde de plus aveugle que la passion; au lieu que les bons étant conduits par la raison, découvrent de loin les précipices et achèvent ainsi leur course avec beaucoup moins de peine et plus de sûreté. Choisissons donc! Voulons-nous les malheurs de l'impie, de l'indifférent, à la vie, à la mort et dans l'éternité, ou les biens promis et donnés à l'homme vertueux, au chrétien fidèle, dès ce monde, en attendant le ciel?

1323. Un gentilhomme de Bologne nommé Roland, poursuivait le bonheur dans les plaisirs du siècle. Un jour, il voulut s'accorder toutes les satisfactions misérables de la terre, il ne se refusa rien. Le soir, rentré chez lui, en quittant ses riches vêtements, il se sent pris d'une grande tristesse. « Maudit monde, dit-il, voilà donc où mènent tous tes plaisirs; je reconnais maintenant qu'il n'y a que Dieu qui puisse me donner le bonheur. » Il entre dans un couvent de saint Dominique, y mortifie son corps par la pénitence, et il est heureux. « Mon Dieu, répétait-il sans cesse, s'il est si doux de souffrir pour vous, que sera-ce de jouir de vous? » (LÉONARD de Port-Maurice.) — Qu'il est doux de servir Celui seul qui peut rendre heureux

ceux qui le servent! Mon Dieu, c'est votre bonté pour moi qui a fait que la vertu soit nécessaire à ma félicité. C'est pour m'attirer à vous, que vous ne permettez pas que je trouve aucun bonheur loin de vous.

Si la religion et la vertu font le bonheur d'un homme pris en particulier, elles font aussi la prospérité des peuples. Celui qui en douterait ferait mentir le Saint-Esprit: *Justitia elevat gentem.* Et toute l'histoire est là pour prouver cette vérité.

De ce que nous venons de dire, il résulte que les méchants sont dans la disgrâce de Dieu, tandis que les autres sont dans sa grâce. Les uns sont dans la lumière, les autres dans les ténèbres. Les uns goûtent la joie des anges; les autres, les plaisirs des bêtes et les remords des réprouvés. Les uns sont vraiment libres et maîtres d'eux-mêmes et de leurs passions; les autres sont esclaves de Satan et des instincts de la brute; les uns ont l'espérance des biens éternels, les autres s'acheminent vers des tourments sans fin. L'incrédulité et le vice mènent les nations à la ruine, la religion et la vertu les relèvent et préparent leur prospérité et leur triomphe.

PENSÉES ET TRAITS SUR LE MALHEUR DES MÉCHANTS.

1324. Saint Augustin qui faisait son profit de tout pour le salut des âmes, dit que de son temps, un charlatan qui avait dressé son théâtre en pleine rue, promit un jour à ses auditeurs que le jour suivant, il devinerait les pensées et les intentions de tout le monde. Le lendemain, qui était un jour de foire, il leur dit: « Vous êtes venus au marché avec l'intention de vendre au plus haut prix et d'acheter au meilleur marché qu'il vous sera possible. » Il disait vrai, dit le saint Docteur ; mais sa proposition eût été plus universelle, s'il eût dit que le désir et l'intention, non seulement de ceux qui étaient là présents, mais de tous les hommes, est d'acquérir la félicité, le bonheur.

1325. « Je m'étonne que parmi tant de philosophes, il n'y en ait pas un seul qui soit parvenu à la découverte de ce qui fait le souverain bien. Ils pouvaient partir de ce principe fondamental : le souverain bien doit être accessible à tous. Est-il dans le plaisir ? Il n'est personne qui ne le recherche, les animaux eux-mêmes le poursuivent. Ce qui fait le plaisir n'est pas toujours ce qui est honnête: on s'en lasse, on s'en dégoûte ; l'abus en devient funeste; il s'use avec l'âge; il n'est pas donné à tous de le goûter; il est inconnu à ceux qui sont dans la misère ; combien donc en restent éternellement privés! Conséquemment, bien loin d'être le souverain bien, il ne mérite pas même le nom de bien. Dans la richesse? bien moins encore. Elle n'est le partage que du petit nombre; on l'a sans savoir comment, souvent sans rien faire, ou par des voies illégitimes; et jamais on en a assez. La royauté, le pouvoir suprême ? Pas davantage. Tous ne peuvent pas être rois ; et personne ne doit être exclu du droit de parvenir au souverain bien. » (Lactance.)

Or, les méchants ne recherchent que ces sortes de bien, donc ils ne peuvent atteindre le bien suprême.

1326. Saint Bernard écrit qu'il a observé les fous atteints de diverses manies, mais tous en proie à une faim dévorante; pour l'apaiser les uns avalaient de la terre : c'est la figure des avares; d'autres aspiraient de l'air: c'est la figure des ambitieux ; quelques-uns se tenaient près d'une fournaise et attiraient dans leur bouche les étincelles qui en jaillissaient: figure de ceux qui se laissent dominer par la colère ; on en voyait enfin, au bord d'une mare infecte, s'abreuver d'eaux corrompues: figure des impudiques. S'adressant ensuite aux victimes de ces différents vices, le saint s'écrie : « O insensés! ne voyez-vous pas que, loin d'apaiser votre faim, ces choses ne font que l'accroître. » (Saint Liguori.)

1327. En quoi trouvez-vous si heureuse la condition d'un homme riche, s'il est méchant? Est-ce parce que le cheval qui le porte est vraiment beau et richement carapaçonné? parce qu'il a autour de lui un cortège nombreux? parce que l'habillement qui le couvre est somptueux? parce que les vins et les mets abondent sur sa table? Mais tout cela, c'est l'éloge de son cheval, de son équipage, de son habillement; il n'y a rien là qui suppose un mérite personnel. Dites-moi, quelle pitié qu'il faille un cheval, un équipage, des étoffes et des esclaves, quand on n'a rien à dire de bon de celui à qui ils appartiennent. (Chrys.)

Platon a dit : « Plus on est méchant, plus on est malheureux. Le méchant qui réussit devient plus méchant; par conséquent plus misérable. »

1328. Si vous voyez un chef de voleurs allant impunément par les grands chemins, attaquant qui il rencontre, pillant, dévastant les campagnes et portant le fruit de ses brigandages dans des lieux cachés, où il entasse l'or, l'argent, les dépouilles précieuses qu'il s'est faites par le crime; dites-moi, appelleriez-vous un tel homme heureux, parce qu'il a des richesses? ou plutôt ne l'appelleriez-vous pas malheureux, à cause du châtiment où il court? Pourtant, on n'en a point fait encore justice; il est libre; il ne s'est point présenté ni d'archers pour le saisir, ni de commissaire pour instruire son procès, ni de dénonciateur qui l'accuse; il se livre à la bonne chère; aux plaisir, à la joie. Qu'est-ce donc qui détermine votre jugement à son égard? Appliquez-le, ce jugement, aux mauvais riches! Prononcez, non pas qu'ils sont heureux pour ce que l'on voit, mais qu'ils sont malheureux pour ce qui les attend: ajournez-les à ce redoutable jugement, à cette inévitable exécution qui se prépare, à ces ténèbres extérieures qui vont les envelopper. La justice humaine ne saisit pas toujours tous les coupables; il n'en est pas un qui échappe à la justice divine, qui les réserve à une vengeance implacable et immortelle. (Chrysostome.)

1329. Saint Augustin a dit : *Nihil est infelicius felicitate peccantium, qua mala voluntas, velut hostis interior, roboratur. Nulla pœna, magna pœna.* (Saint Augustin.)

1330. *Sicut fulgur tonitru portat, ita prosperitas supplicia sempiterna.* (Saint Bernard.)

1331. Jérémie demande pourquoi les pécheurs vivent dans la prospérité : *Quare via impiorum prosperitas?* Ah! Seigneur, s'écrie-t-il ensuite, vous les tenez là comme un troupeau pour servir aux sacrifice : *Congrega eos quasi gregem ad victimam.* (Jérémie. 12. 1-3.) Les animaux destinés aux sacrifices n'étaient pas employés au travail; on prenait soin de les engraisser, pour les immoler ensuite. C'est ainsi que Dieu agit avec les obstinés : il les abandonne, les laisse s'engraisser dans les plaisirs terrestres, pour être sacrifiés dans l'autre vie à sa justice. (Saint Liguori.)

1332. *Prosperitas stultorum perdet eos.* (Proverbes.) — Ecoutez David : *Dedit lætitiam in corde meo;* il ne dit pas simplement, remarque saint Chrysostome: Vous m'avez donné la joie; mais : vous me l'avez donnée dans mon cœur, nous faisant voir que la joie n'est pas dans les choses extérieures. Cette joie-là n'est que dans les yeux, mais non dans le cœur. *Hæc lætitia non est cordis sed oculorum.* Croyez-vous donc que tous ceux-là sont heureux qui paraissent tels? Oh! si vous voyiez le fond de leur cœur! Un célèbre gladiateur, nommé Curidamante, ayant rencontré un adversaire plus fort que lui, en reçut un coup de poing si violant qui lui fit sauter plusieurs dents. Pour ne pas s'avouer vaincu, il les avala et continua à lutter avec la même intrépidité, malgré ces dents qui lui pesaient sur l'estomac. Oh! si vous saviez quels amers morceaux avalent aussi bien des gens qui font belle mine et paraissent joyeux. (Saint Léonard.)

1333. Saint Augustin dit : *Cum viator de nocte solus parum securus incedit, cantare consuevit; verumtamen cantus illos non voluntas, sed timor suadet,* oui, sans doute les mondains chantent, ils jouent, ils dansent; mais ces chants sont inspirés par la crainte, non par le plaisir; ils s'efforcent de s'étourdir pour ne pas entendre la voix de leur conscience. Par ces musiques, ces bals et ces chants, ils voudraient endormir les soucis et les remords qui leur rongent le cœur. Une personne pieuse, au contraire, qui vit dans la grâce de Dieu, n'a pas besoin de tout ce bruit extérieur;

elle trouve au-dedans d'elle-même la source de son contentement et même une vie calme et tranquille, goûtant et admirant tout à la fois combien le Dieu d'Israël est bon pour ceux qui ont le cœur droit: *Quam bonus Israel Deus his qui recto sunt corde.* (Saint Léonard.)

1334. Cet homme attaqué d'une maladie incurable qui dévore lentement les principes de son existence, en est-il moins malade, pour chercher à s'étourdir par les excès du boire et du manger? Au contraire, il ne fait qu'aggraver son mal. Dites en autant de cette âme criminelle qui s'endort sans souffrance et sans alarmes au sein de ses voluptés coupables; elle ne fait qu'appesantir sa chaîne, qu'accroître son supplice. (Chrysostome.)

1335. On dit qu'Héliogabale faisait enchaîner ses courtisans à une immense roue, que l'on roulait dans les ondes; et ce tyran prenait plaisir à les voir, tantôt au sommet de la roue, tantôt submergés dans l'eau. Ceux que le monde enchaîne à la poursuite des biens de la terre, tantôt sont estimés et tantôt méprisés, tantôt au faîte de la fortune et tantôt dans la misère, et le monde se rit des manœuvres de ses esclaves.

1336. Sésostris, roi d'Egypte, ayant vaincu plusieurs monarques, les trainait captifs à son char. Un de ces derniers, regardant attentivement la roue du char royal, Sésostris lui demanda pourquoi il la considérait ainsi. « Je songe, en la voyant, que ce qui est au sommet tombe vite dans la boue et que ce qui est dans la boue se relève ben vite. Ainsi en est-il du char de votre fortune: aujourd'hui vainqueur, vous pouvez être captif demain. » Sésostris réfléchit à cette parole et il mit les captifs en liberté.

1337. L'estime des hommes n'est pas plus stable que la fortune. Cicéron revenant d'exercer en Sicile les fonctions de préteur, s'imaginait recevoir des couronnes en arrivant à Rome. Voyant que personne ne s'occupait de son arrivée, il s'approcha d'un paysan et lui demanda si on parlait de lui à Rome. « Qui êtes-vous? répondit le paysan. — Je suis Marcus Tullius Cicéron, préteur de Sicile. — Ah! vous venez de Sicile, reprit le paysan; la récolte y est-elle abondante? Ici les vivres sont très chers. »

1338. Le cardinal Baronius rapporte, comme une chose connue par la tradition, le fait suivant qui arriva à *saint Ambroise*, dans un voyage à Rome. S'étant logé dans une hôtellerie, il s'informa de son hôte comment allaient ses affaires, et s'il n'avait rien qui l'inquiétât et lui donnât de l'affliction. Celui-ci, qui était un homme vain et présomptueux, se mit à vanter sa bonne fortune, et, sans rendre aucune action de grâces à Dieu, qui est l'auteur de tous les biens, il dit au bienheureux évêque qu'il n'avait jamais eu d'adversité, que toutes les choses jusqu'alors lui avaient réussi selon son désir; qu'il ne se souvenait pas même d'avoir été malade; que ses biens étaient abondants, et que tout lui souriait dans ce monde. Alors le saint se souvint de ces paroles de l'Ecriture: « Ils passent leur vie dans l'abondance des biens de la terre, et tout d'un coup ils tombent dans les enfers. » Il reconnut, par un mouvement divin, qu'elles allaient s'accomplir en ce misérable; aussi se tournant vers ceux qui l'accompagnaient, il leur dit: « Sortons d'ici promptement, de crainte d'être enveloppés dans la ruine de cette famille. » A peine furent-ils sortis que la terre s'ouvrit et ensevelit l'hôtellerie avec tous ceux qui étaient dedans; et ce funeste lieu fut changé en un lac, qui sert de témoin et de preuve éternelle d'un si étrange accident, et nous apprend aussi que le bonheur des méchants est un fléau secret de Dieu; qu'il ne faut pas envier, mais plutôt déplorer la prospérité de ceux qui paraissent les plus heureux du monde.

1339. Le mal n'est pas d'être puni après que l'on a péché; mais de ne l'être pas. C'est comme si l'on refusait des remèdes à un malade. Vous n'êtes pas puni, tremblez: la justice de Dieu vous réserve à un bien plus rigoureux châtiment. (Chrysostome.)

1340. Les médecins accordent aux malades dont ils désespèrent tout ce qu'ils demandent. C'est ainsi que Dieu donne les biens temporels aux méchants. (Saint Grégoire.)

Saint Nil a dit: « Pleurez sur le pécheur heureux ici-bas; car au dessus de lui est suspendu le glaive du jugement. »

1341. Vous avez essayé jusqu'ici d'être heureux, en oubliant Dieu; y avez-vous réussi? Vous avez poussé les excès et les passions aussi loin que vous avez pu! votre bonheur a-t-il été aussi loin que vos crimes? et en faisant tous les jours de nouveaux progrès dans les voies de la perdition, en avez-vous fait dans la vie heureuse et tranquille? N'avez-vous pas senti vos inquiétudes croître avec vos plaisirs, vos jours devenir plus tristes à mesure qu'ils sont devenus plus criminels? et qu'avez-vous fait en vous livrant tous les jours à des passions nouvelles, que vous former tous les jours de nouvelles chaînes, et vous préparer de nouveaux ennuis? Que l'expérience du passé du moins vous détrompe, et revenez enfin au Seigneur par le vide et le dégoût de l'iniquité, si vous ne pouvez encore revenir à lui par le goût de la justice. » (MASSILLON.)

1342. Théodore le jeune étant à la chasse, alla frapper à la porte de la cellule d'un solitaire qui, ne le reconnaissant pas, l'invita à prendre quelque chose, n'ayant toutefois à lui offrir qu'un morceau de pain et de l'eau fraîche. L'empereur accepta, et à la fin il remercia l'ermite en se faisant connaître à lui, et en lui disant: « Que vous êtes heureux, mon Père, le bonheur n'habite pas sous la pourpre. Je n'ai jamais été si heureux qu'en m'entretenant avec vous, et en mangeant votre pain et en buvant votre eau. »

1343. Saint Colomban dit un jour à saint Desle ou Déicole, son disciple: « D'où vient que votre visage est toujours rayonnant de joie? — C'est, lui répondit Desle, que rien ne peut me ravir mon Dieu. »

1344. Charles V, roi d'Espagne, empereur d'Occident, était las de ses couronnes, et ne soupirait qu'après la solitude d'un monastère. Il remit le trône d'Espagne à Philippe son fils et l'empire à son frère Ferdinand, pour se retirer dans un monastère d'Espagne. Là il se livrait avec bonheur aux exercices de la vie monastique et se préparait à la mort Comme pour faire l'apprentissage de l'art de bien mourir il fit célébrer ses funérailles de son vivant. Après deux ans de retraite, il mourut le 1 septembre 1560.

1345. Henri VIII, ce malheureux roi qui a séparé l'Angleterre, l'Ile des saints, de l'Eglise catholique, épousa cinq femmes qu'il fit conduire successivement à l'échafaud. On rapporte que sur le point de mourir, il s'écria en regardant ceux qui étaient autour de lui: « Nous avons tout perdu: l'Etat, la renommée, la conscience et le ciel. »

1346. Collot d'Herbois, impie et révolutionnaire fameux, qui avait fait couler à Lyon le sang de 1,600 victimes innocentes, étant devenu pour tous un objet d'exécration, fut déporté à Cayenne par ordre de la convention. Là, il était en horreur aux blancs et même aux noirs qui l'appelaient le bourreau de la religion; dans ce délaissement, il s'écria: « Je suis puni, l'abandon où je suis est un enfer. » Saisi d'une fièvre brûlante qui le dévore, il appelle Dieu et la Vierge à son secours. Un soldat qui l'avait entendu débiter l'impiété, se rit de sa prière. Le spectacle de ses derniers moments fut si affreux, qu'on fut obligé de l'emporter dans un appartement écarté ou, avant que le prêtre pût arriver, il expira, les yeux égarés, les membres horriblement contournés, en vomissant des flots de sang et d'écume. Les nègres ne l'inhumèrent qu'à moitié et son corps fut dévoré par les porcs et les corbeaux.

1347. Phérécyde le Syrien, homme pervers et impie parmi les païens, avant de perdre sa malheureuse vie, eut le corps couvert d'ulcères et rongé par les vers; il n'osait pas paraître même devant ses amis, à cause de sa puanteur et de l'horreur qu'inspirait son abominable visage. Il se tenait caché dans un réduit, et leur montrait par la fente de la porte un de ses doigts rongé en leur disant de juger par là de ce qu'il devait endurer par tout son corps, et d'apprendre à ses dépens à respecter la Divinité.

1348. Saint François de Girolamo avait converti une grande pécheresse. Un jour qu'elle assistait à un de ses sermons, il lui dit en public: « Ma pauvre fille, qu'avez-

vous gagné par le péché? Quels biens, quels plaisirs? — Rien, rien, répondit-elle tout en pleurs, les vêtements mêmes que je porte ne sont pas les miens; ils sont loués. » — Dieu! l'entendez-vous, s'écria le saint; tel est le sort de tout pécheur.

TRAITS ET PENSÉES SUR LE BONHEUR DES JUSTES.

1349. L'homme jeté sur la terre, s'y trouve placé entre deux chemin qui aboutissent, l'un au séjour des célestes récompenses, l'autre au lieu des châtiments. Le premier, qui est le chemin de la vertu, est, à son entrée, rude, escarpé, couvert de rochers et de cailloux, hérissés d'épines et de buissons, bordé de précipices et de continuels efforts, il faut gravir, ne marcher qu'avec la plus sévère circonspection. Mais que l'on ait le courage de franchir ces premières difficultés, plus on avance, plus la route s'aplanit: la scène change; ce n'est plus qu'une avenue délicieuse, éclairée d'une douce lumière, où il n'y a plus ni travaux, ni dangers, mais repos, mais jouissances inaltérables. Malheur à ceux qui se sont laissés effrayer par les difficultés de l'abord! Le pied leur manque et ils tombent dans l'autre route. Celle-ci, au premier coup d'œil est douce, gracieuse, riante; elle est large et spacieuse, abondante en fleurs et et en fruits, tout ce que l'on appelle ici-bas des biens, richesses. distinctions, plaisirs, toutes les amorces du vice; avec elle, injustice, cruauté, orgueil, perfidie, intempérance, discorde, ignorance, fraude, toutes les passions. Quel en est le dénouement? Après avoir quelque temps marché dans cette route, il faut bien en venir au terme, plus moyen de reculer, les aspects enchanteurs s'effacent, tout a disparu tout à coup. A peine on a le temps de reconnaître son erreur, que l'on se trouve au fond de l'abîme. (LACTANCE.)

1350. *Beati immaculati in via, tamquam diceret, scio quid velis, quaeris beatitudinem. Si ergo vis esse beatus, esto immaculatus.* (AUGUSTIN.)

1351. *Ille beatus est qui omnia quae vult habet. Nec aliquid vult, quod non decet.* (AUGUSTIN.)

Haec est beata via. quae vita perfecta est. (AUGUSTIN.)

Beatus nullus nisi justus. (AUGUSTIN.)

1352. *Hoc solo beati eritis re meliore quam vos estis; Deus est melior te, quia fecit te.* (AUGUSTIN.)

1353. *Tam magnum bonum est natura rationalis, ut nullum sit bonum quo beata sit nisi Deus.* (AUGUSTIN.)

Cum te Deum meum qaero, vitam beatam quaero; quaeram te, ut vivat anima mea. (AUGUSTIN.)

1354. On peut être heureux dans les malheurs d'ici-bas. Ce qui fait le malheur de l'homme c'est la convoitise. Ceux qui ont tout à souhait ont quelquefois plus de désirs que les autres. Qu'on enlève cette convoitise, on trouve le bonheur. Celui-là à qui rien ne manque est content. Si, quand un fiévreux est brûlé par la soif, on lui demandait ce qu'il préfère de boire de l'eau ou d'être délivré de la fièvre qui est la cause de sa soif, il préférerait qu'on le guérit de la fièvre; car si on lui donnait de l'eau, sa soif serait vite ramenée par le mal. Heureux donc ceux que Dieu guérit de la convoitise. Il n'est pas plus possible d'apaiser l'ambition en lui jetant des trésors et des honneurs que d'éteindre le feu en y jetant du bois.

1355. Le bonheur n'est que dans la pratique du bien. Interrogeons-nous nous-mêmes. Quand nons avons versé des larmes dans la prière, quand nous avons fait l'aumône, quand nous avons pardonné à un ennemi, quand nous avons jeuné, fait nne communion fervente, supporté patiemment une épreuve, nous éprouvons une consolation vraie, et nous en gardons un souvenir heureux. En est-il ainsi d'une vengeance assouvie; d'une passion satisfaite? Hélas! nous n'y trouvons que des remords, et le souvenir qui nous en reste nous désole.

1356. Voyez les buissons hérissés d'épines, qui font horreur à la vue, la racine en est douce, et ne pique pas; mais c'est-elle qui pousse ces pointes perçantes qui

piquent, qui déchirent les mains et qui les ensanglantent si violemment. Ainsi l'amour des plaisirs. (AUGUSTIN.)

1357. Les deux saints Macaire passaient un jour le Nil, dans une barque, en compagnie d'officiers suivis d'un nombreux cortège. Les officiers, frappés de la joie et de la sérénité qui reluisaient sur le visage des moines, se disaient l'un à l'autre : « Comme ces gens paraissent heureux ! — Oui, répondit l'un des Macaire, je suis heureux et de nom et d'effet ; car je ne désire rien et je ne crains rien : mais si nous sommes heureux en méprisant le monde, que penser de ceux qui se plaisent dans ses chaînes ? » Ces paroles saisirent tellement un des officiers, qu'il distribua son bien aux pauvres et alla partager le bonheur des solitaires.

1358. Dites-moi de grâce, dit saint Bernard, quand vous êtes au bal et que vous entendez l'harmonie du violon, qu'est-ce qui se réjouit en vous ? Quand vous savourez une viande de haut goût, un vin délicat, quel est le sujet de ce plaisir ? qui est-ce qui reçoit ce contentement ? Est-ce votre corps seulement ? Non. Autrement un corps mort aurait du plaisir, quand on lui jouerait un air, quand on lui mettrait à la bouche quelque viande. C'est votre âme qui, par la liaison et la sympathie qu'elle a avec votre corps, se réjouit et se délecte de ce que son corps jouit, de ce qui le satisfait. Si donc elle éprouve une satisfaction des aises de son corps, combien plus vivement sentira-t-elle ses propres délices ! Un cavalier, dit saint Bernard, prend un grand plaisir, quand il voit que son cheval mange l'avoine en l'écurie, combien plus, quand lui-même fera bonne chère avec ses amis ! *Noli ergo errare, noli seduci, ut non spiritualibus spiritum magis credas quam corporalibus delectari.* Pensez-vous que l'âme n'ait pas des sentiments intérieurs et spirituels aussi bien que des sensations extérieures : et les voluptés de l'âme, c'est Dieu même. Dieu n'a-t-il pas plus de pouvoir de réjouir une âme et de lui donner du plaisir, qu'une chair morte n'en peut donner à votre goût, un son harmonieux à votre oreille, un parfum à votre odorat ? Dieu n'a-t-il pas autant de pouvoir que les créatures ? Il afflige ses ennemis et récrée ses amis avec bien peu d'appareil, mais avec beaucoup d'efficacité. Quand le roi veut faire la guerre à une seule ville rebelle, il faut des capitaines, des soldats, des épées, des canons, des provisions de poudre ; Dieu, pour combattre tout un royaume d'Egypte et un roi Pharaon, ne veut que des moucherons ; et, au contraire, quand les hommes veulent faire festin à leurs amis et leur donner du contentement, il faut des cuisiniers, des trois et quatre services, des musiciens, des comédiens. Dieu donne plus de joie à une âme dans l'oraison, par une petite consolation du Saint-Esprit, qu'il répandra dans son cœur, qu'elle n'en trouverait dans cinquante jours de noces : *Melior est modicum justo super divitias peccatorum multas ;* un peu vaut mieux à l'âme juste. Un peu, de quoi ? Il ne le lui dit pas, afin de comprendre tout : un peu de pain, d'eau, de repos, un peu même d'affliction et de mortification, vaut mieux à l'âme pieuse que toutes les richesses du monde à l'âme pécheresse.

Dieu fait pour les bonnes âmes, comme un père de famille pour son enfant. Quand il a un riche trésor, il se garde bien de le mettre dans les coffres travaillés en belle menuiserie, dans les buffets couverts de tapisserie de soie, dans les comptoirs polis et brillants. Quand le voleur entre dans la maison, la première chose qu'il fait, c'est de crocheter ces coffres et ces buffets, et il les trouve vides ; ils ne sont que pour parade. Il n'y a que l'enfant bien-aimé qui sait le secret du père, qui trouve le trésor dans les cendres, dans quelques vieux haillons, dans quelque recoin de la maison. L'homme sensuel, entrant en ce monde, cherche le plaisir qui est le trésor de Dieu : il se figure qu'il doit être dans les dignités, les pompes, les richesses, qu'il voit briller, et il se trompe. Dieu le réserve pour ses enfants adoptifs, pour les âmes choisies ; il leur découvre son secret, il leur dit : *Non in commessationibus et ebrietatibus, non in cubilibus et impuditiis.* Le repos d'esprit, le calme, le vrai contentement n'est pas dans les festins, les danses, les jeux, les débauches ; mais dans la cendre de la pénitence, sous les haillons d'une robe religieuse, dans un petit recoin de quelque solitude ; et si vous ne voulez pas le croire, expérimentez-le vous-même ; c'est une chose

étrange que vous soyez si incrédule. Si quelqu'un vous disait que, dans un tel endroit de votre maison, il y a un trésor, vous y feriez fouiller, quand même ce ne serait qu'un charlatan qui vous l'assurerait, ne serait-ce que pour découvrir son imposture et voir s'il aurait dit vrai ou non. Voilà toutes les Ecritures, tant profanes que sacrées, voilà tous les plus sages de l'univers, qui vous assurent que dans vous il y a un trésor caché, et vous ne le croyez pas. Les mines qui ont leurs métaux à fleur de terre ne contiennent que du plomb ou du fer. Pour trouver de l'or ou de l'argent, il faut creuser dans les profondeurs de la terre. *Regnum Dei intra vos est.* Jésus-Christ vous a dit qu'il y a un trésor de joies à servir Dieu ; les saints vous en assurent, les âmes pieuses le confirment et disent l'avoir éprouvé, les bons religieux que vous honorez tant en témoignent; quand ce ne serait que pour voir si c'est vrai, il faudrait l'expérimenter. Faites-le donc, creusez un peu, découvrez cette veine, ôtez cette terre qui la cache, cette affection à la terre et aux biens de la terre; faites une bonne confession générale, avec amertume de cœur et vraie volonté de changer de vie; et vous vous en convaincrez par expérience, et vous direz comme saint Augustin: *Hoc certe scio quod non est mihi bene sine te et omnis copia quae Deus meus non est, egestas est.* (Le Jeune.)

1359. *Corporales deliciæ, cum non habentur, grave in se desiderium accendunt: cum vero habitæ eduntur, comedentem protinus in fastidium vertunt: At contra spirituales deliciæ, cum non habentur, in fastidio sunt, cum habentur, in desiderio. In illis appetitus saturitatem, saturitas fastidium generat. In istis autem saturitatem appetitus, saturitas appetitum parit ; augent enim spirituales deliciæ desiderium in mente, dum satiant.* (Greg.)

1360. Que ceux qui servent Dieu sans consolation ne s'affligent pas. Si on consent volontairement à un péché mortel, il est certain que, quoiqu'on ne sente alors aucun mouvement en soi et qu'on y ait aucun plaisir, on ne laisse pas de pécher mortellement et de mériter la damnation éternelle. Par conséquent donc, si l'on veut effectivement le bien quoique d'ailleurs on ne sente aucune douceur en concevant cette volonté, on ne laissera pas de plaire à Dieu et de mériter le ciel, vu principalement que Dieu est toujours bien plus prêt à récompenser qu'à punir. Je dis même davantage ; je dis que ces sortes d'actes qui se font avec une extrême sécheresse et sans y avoir aucun plaisir, ni aucune consolation sensible, sont plus méritoires et plus agréables à Dieu que les autres ; parce qu'ils sont plus purs, plus forts et plus durables, et qu'on met plus du sien à les former, que quand on est emporté par la ferveur de la dévotion. Aussi marquent-ils une vertu bien plus solide et une volonté bien plus ferme dans le service de Dieu ; puisque si on les produit sans les secours des consolations spirituelles, que ne ferait-on point avec leur assistance ? Ceux qui ne produisent aucun acte qu'avec ces sortes de douceurs sensibles, sont, dit le Père Avila, comme les enfants qu'il faut porter entre les bras ; mais les autres marchent d'eux-mêmes, comme étant déjà assez grands et ayant assez de forces.

1361. Les justes ont en ce monde une salutaire influence. Ce sont leurs exemples qui maintiennent la sûreté publique, la bonne foi dans les affaires, la probité dans le commerce, la dignité dans la conduite. C'est à eux que le monde doit les ressources inespérées dans les calamités publiques, la tranquillité des peuples, le bonheur des siècles ; tout vient de là, car tout se fait par les Elus. Nous en faisons honneur, nous, qui ne jugeons que par les sens, à la puissance ou à l'habileté de ceux qui gouvernent ; mais si nous voyions les événements dans leurs causes, nous les trouverions dans les gémissements secrets des gens de bien ; dans les prières quelquefois, d'une âme simple et obscure, qui, cachée aux yeux des hommes, décide bien plus auprès de Dieu des événements publics, que ceux qui paraissent à la tête des affaires et qui semblent tenir entre leurs mains la destinée des peuples et des empires.

Comparez, disait autrefois Tertullien aux païens, les malheurs passés de l'Empire à la tranquillité dont il jouit aujourd'hui ; d'où vient ce changement ? N'est-ce pas depuis que Dieu a donné des chrétiens au monde ? *Ex quo Christianos a Deo orbis*

accepit. C'est depuis que l'Evangile a montré à la terre des hommes justes, qui offrent au Seigneur des prières ferventes pour les Princes et pour les Rois, que les Césars sont plus heureux, l'Empire plus florissant, les peuples plus tranquilles: c'est nous seuls qui, levant des mains pures au Ciel, le fléchissons par nos clameurs; et cependant, lorsque nous en avons obtenu des grâces pour la terre, Jupiter en a tout l'honneur dans votre esprit: *Et cum misericordiam extorserimus, Jupiter honoratur.* Quel don, mes Frères, la miséricorde de Dieu fait à la terre, lorsqu'elle s'y forme un Elu! Quel trésor pour un peuple, pour un empire, pour le monde entier! Quelle ressource pour les hommes d'avoir encore au milieu d'eux des serviteurs de Jésus-Christ! (MASSILLON.)

1362. Taulère était un célèbre prédicateur de Cologne; un jour qu'avec ferveur, il avait prié Dieu, dans l'église, de lui faire connaître le meilleur moyen de le servir, il rencontra à la porte, accroupi sur une des marches, un pauvre couvert de haillons, n'ayant qu'un bras et qu'une jambe et la tête rongée par un ulcère: « Bonjour, mon ami, lui dit Taulère, en lui donnant l'aumône. — Merci, répond le pauvre, mais je n'ai jamais eu de mauvais jours. » Taulère croyait d'abord avoir affaire à un fou; cependant, remarquant en cet homme un certain air qui le frappa, il s'assit à ses côtés et lui demanda de s'expliquer: « Depuis mon enfance, dit le pauvre, je sais que Dieu est juste, sage et bon; je me suis dit: Rien n'arrive sans sa permission, il sait mieux que moi ce qui me convient. Je me suis accoutumé à ne vouloir que ce qu'il veut. S'il m'envoie des maladies, je les reçois comme si elles étaient mes sœurs; s'il me donne la santé, je la reçois avec plaisir. S'il ne me donne pas à manger, je suis content de jeûner pour expier mes péchés. Si je n'ai pas de vêtements, je me rappelle Notre-Seigneur en croix, et je me trouve plus riche que lui. Si je pleure d'un œil, je ris de l'autre; car je veux tout ce que le bon Dieu veut. » Taulère pleurait en entendant le pauvre, et il chercha depuis à l'imiter et à faire comprendre à tous que le bonheur est dans le cœur et non ailleurs.

1363. Saint Jérôme appelait la mort sa plus douce consolation: « Mon âme, disait-il, est dégoûtée du monde et soupire après vous, belle Jérusalem, mon aimable patrie. » Tourmenté par la fièvre, il dit à ses amis qui venaient le visiter: « M'apportez-vous la nouvelle que je vais me mettre en route? Que Dieu vous récompense de ce joyeux message. Soyez témoins de mon bonheur. Il est maintenant arrivé, l'heureux instant de ma vie. O doux sommeil des justes, venez fermer mes yeux: O mort, que les hommes sont injustes de vous représenter sous d'odieuses couleurs! Vous n'êtes terrible que pour les méchants. Mes frères, veillez et priez, et vous apprendrez qu'il est doux de mourir, quand on a su vivre dans la justice. » Et en achevant ses paroles, il rendit le dernier soupir. (V. n. 1878 et suiv.)

1364. Sainte Austreberte de Thérouanne, sur son lit de mort, au moment où les prêtres récitaient autour d'elle les litanies des saints: « Faites silence, mes frères, leur dit-elle, ne voyez-vous pas entrer dans cette chambre la procession de tous les saints dont vous avez invoqué les noms. Ils viennent assister à mon décès et me conduire ensuite au ciel. » Puis, levant les yeux, elle rendit son âme en proférant ces paroles: « Je viens à vous, mon Seigneur, que j'ai tant aimé. » (V. n. 1870 et suiv.)

1365. La B. Jeanne Scopelli, de Reggio, fondatrice d'un couvent de Carmélites, dans sa dernière maladie, vit apparaître Notre-Seigneur, sous la forme d'un beau jeune homme vêtu de blanc, qui lui apportait, des jardins éternels, des roses et d'autres fleurs parfumées dont il lui tressait une couronne. Il lui annonça le jour précis où elle serait appelée à suivre l'Agneau; et Jeanne, transportée de joie, dicta à ses filles son testament spirituel, les bénit et expira. (V. n. 1895.)

III. — Le bonheur. (*D'après saint Augustin.*)

1366. Nous voulons tous être heureux, et si l'on demande à tout ce qu'il y a d'hommes sur la terre, s'ils ne le veulent pas être, on n'en trouvera pas un seul qui, sans attendre même le sens de la question, ne réponde qu'il le veut. Mais je crois que tout le monde aussi conviendra qu'on ne saurait appeler heureux, ni celui qui ne possède pas ce qu'il aime, quoi que ce puisse être, ni celui qui est en possession de ce qu'il aime, si c'est quelque chose de mauvais et de pernicieux, ni celui qui n'aime point ce qu'il possède quoique ce soit ce qu'il y a de meilleur pour lui. Car celui qui ne peut parvenir à ce qui fait l'objet de son amour et de ses désirs est tourmenté; celui qui est parvenu à ce qu'il n'aurait pas dû désirer est trompé, et celui qui est sans amour pour ce qu'il devrait désirer et tâcher d'acquérir est malade. Or quiconque est tourmenté, trompé ou malade est malheureux; la misère et le bonheur ne sauraient subsister ensemble dans un même homme; ainsi on ne peut pas dire qu'aucun de ceux-là soit heureux. Que reste-t-il donc qui puisse rendre l'homme heureux? C'est d'aimer et de posséder ce qu'il y a de meilleur pour lui. Car nul n'est heureux, à moins de jouir de ce qu'il y a de meilleur pour l'homme, c'est-à-dire de ce qui en est le souverain bien, et quiconque jouit de ce bien-là ne saurait ne le pas être.

1367. Or qu'est-ce que jouir, sinon posséder ce qu'on aime? La vie heureuse ne consiste donc que dans la possession de ce qui est le souverain bien. Il ne reste plus qu'à voir ce que c'est que ce souverain bien de l'homme. Il n'est pas possible que ce soit quelque chose de moins bon que l'homme même, puisque, dès qu'il recherche quelque chose de moins bon que lui, il devient lui-même pire qu'il n'était. Il faut donc que l'homme recherche ce qu'il y a de meilleur pour lui; et il est clair que ce souverain bien de l'homme ne saurait être de ce qui est moins bon que l'homme. Mais peut-être c'est quelque chose du même degré de bonté dont il est lui-même? A la bonne heure, s'il n'y a rien au-dessus de l'homme qui soit meilleur que lui, et dont il puisse jouir. Mais si nous trouvons quelque bien plus excellent que l'homme, et à la possession duquel l'homme puisse parvenir, parce qu'il l'aime, qui peut douter que le désir qu'il a d'être heureux ne doive exciter tous ses efforts pour acquérir ce bien qui est d'une nature plus noble et plus excellente que la sienne?

1368. Car, si ce qu'on appelle être heureux, c'est d'être parvenu à la possession du bien qui est au-dessus de tous les autres biens, c'est-à-dire du souverain bien, il est clair, et qu'on ne saurait appeler heureux celui qui n'est pas encore parvenu à la possession de ce bien-là; et que ce bien-là ne serait pas le souverain bien de l'homme, s'il y avait quelque chose de meilleur à quoi l'homme pût parvenir. De plus, s'il y a quelque chose qui soit le souverain bien de l'homme, ce doit être un bien de telle nature, que l'homme ne puisse le perdre malgré lui, puisqu'on ne saurait jouir en repos de ce que l'on sent que l'on peut perdre, quelque fortement qu'on s'y attache, et quoi qu'on puisse faire pour le conserver. Car celui qui ne peut se tenir assuré de ne point perdre le bien dont il jouit ne saurait s'empêcher de craindre qu'il ne lui échappe. Comment pourrait-il donc être heureux, étant tourmenté par une aussi grande crainte que celle-

là? Il ne nous reste plus qu'à chercher quel est ce bien de l'homme, qui, par sa nature, est plus excellent que l'homme même.

1369. Pour le découvrir, il suffit de reconnaître que l'homme étant composé d'un corps et d'une âme, et l'âme étant d'une nature supérieure à celle du corps, plus elle acquiert de perfection et de vertu, plus elle se rapproche du souverain bien; et par conséquent, plus elle est heureuse. La vertu peut donc seule conduire l'homme au bonheur. Or, l'ancien et le nouveau Testament concourent avec une égale autorité en faveur de cette doctrine que la raison seule établit.

1370. Dites-nous donc divin Sauveur, quel est le bien que vous voulez que l'homme se propose tellement comme son unique fin, qu'il y rapporte tous les autres. Ce sera sans doute celui à quoi vous lui ordonnez de tendre par un amour souverain. Quel est donc ce bien que vous nous commandez d'aimer? *Vous aimerez*, nous dit-il, *le Seigneur votre Dieu.* Mais, Seigneur, je vous conjure de m'apprendre vous-même jusqu'à quel point nous devons aimer le Seigneur notre Dieu; car je crains de l'aimer plus ou moins qu'il ne le faudrait: *Vous l'aimerez*, répond Jésus-Christ, *de tout votre cœur:* ce n'est pas assez, *vous l'aimerez de toute votre âme:* ce n'est pas encore assez, *vous l'aimerez de tout votre esprit.* Que peut-on désirer de plus? Si je voyais quelque chose au-delà, peut-être que je le demanderais; mais j'avoue que je ne vois rien.

1371. Voilà donc et ce que nous devons aimer et combien nous devons l'aimer. Voilà où il faut tendre, et à quoi nous devons rapporter et toutes nos vues et tous nos desseins. C'est Dieu qui est notre bien et un bien qui renferme tous les autres: en un mot, c'est Dieu qui est notre souverain bien. Nous ne devons donc ni nous arrêter à ce qui est au-dessous de ce bien-là, ni en chercher quelqu'autre au-dessus. Car de demeurer au-dessous, il n'y a rien de plus dangereux pour nous, et de chercher quelque chose au-dessus, ce serait chercher ce qui n'est point. Quel pourrait être, en effet, le souverain bien de l'homme, si ce n'est celui qui le rend souverainement heureux, quand il lui est uni? Or, ce bien-là ne peut être que Dieu seul, et nous ne pouvons être unis à Dieu que par l'amour et la charité.

1372. Si l'on dit donc que la vertu nous fait arriver à la vie heureuse, c'est parce que la vertu n'est autre chose qu'un souverain amour de Dieu. Et lorsqu'on ajoute qu'il y a quatre vertus principales, ce n'est que par rapport aux diverses formes que prend cet amour, selon qu'il s'exerce différemment. Que l'on me demande la définition de ces quatre vertus, qu'il serait à souhaiter que l'on eût aussi avant dans le cœur, qu'on en a souvent les noms à la bouche, je répondrai que la tempérance est un amour qui fait que l'on se conserve pur et entier pour ce que l'on aime; la force, un amour qui fait tout endurer pour ce que l'on aime; la justice, un amour qui fait qu'on ne s'asservit qu'à ce que l'on aime; la prudence, un amour qui fait discerner ce qui l'aide à se porter vers son objet d'avec ce qui l'en détourne. C'est par amour que l'on cherche, par amour qu'on demande, c'est par amour qu'on se tient avec persévérance à ce qu'on a découvert. L'ancien et le nouveau Testament n'ont pas d'autre langage.

1373. Il est si peu possible qu'on ne s'aime pas soi-même, quand on aime Dieu, que ceux qui l'aiment, sont les seuls qui sachent s'aimer eux-

mêmes. N'est-ce pas, en effet, se bien aimer que de travailler de tout son pouvoir à se procurer la jouissance du souverain bien, qui est le seul véritable ? Et s'il est vrai, comme nous l'avons fait voir, que ce bien-là n'est autre chose que Dieu, qui peut douter que celui qui aime Dieu, ne s'aime lui-même ? De la même source dérive l'amour du prochain.

Nous aimer nous-mêmes d'un amour véritable et salutaire, c'est aimer Dieu plus que nous-mêmes : il faut donc faire pour le prochain comme nous faisons pour nous-mêmes. C'est-à-dire que, comme nous faisons tous nos efforts pour arriver à ce point de perfection et de pureté d'amour pour Dieu, nous devons aussi faire tout ce qui dépend de nous pour y porter notre prochain ; puisque ce ne serait pas l'aimer comme nous-mêmes, que de ne pas travailler à lui procurer le même bien que nous tâchons de nous procurer à nous-mêmes. Et nous le devons d'autant plus, que ce bien-là a cette prérogative au-dessus de tous les autres, que quelque grand que soit le nombre de ceux qui y tendent ou qui le possèdent, il n'est pas moindre pour chacun. Notre premier souci doit donc être d'avoir dans le cœur une bienveillance sincère pour notre prochain, c'est-à-dire pour tous les hommes ; car le mot de prochain les comprend tous, sans exception, puisqu'il n'y a rien qui soit plus proche de l'homme que l'homme.

IV. — Où est le bonheur? *(D'après le B. L. de Grenade.)*

1374. De même que la nature nous porte à honorer Dieu, de même aussi elle nous porte si ardemment vers le bonheur, c'est-à-dire vers l'amour et la recherche de notre fin dernière, dans lesquels consiste la suprême perfection de l'homme ; elle allume en nous un désir si brûlant de ce bonheur, que de toutes les passions, de tous les mouvements de notre âme, celui-ci est le plus vif et le plus puissant. En effet, les philosophes enseignent que l'amour de la fin dernière n'a pas de bornes, puisqu'on la recherche pour elle-même, et non pour autre chose. Ainsi entraînés à la poursuite du bonheur, aveuglés d'ailleurs par les manœuvres du démon, les hommes, ne comprenant pas en quoi consiste ce bonheur, ont jeté, dans ce cas encore, les yeux autour d'eux, pour examiner les créatures ; et, plaçant leur félicité dans celles qui leur paraissaient les plus belles, les plus précieuses, les plus puissantes, les plus agréables, ils les ont jugées dignes d'être poursuivies à travers feu et flammes, fût-ce même au péril de la vie. Alors, négligeant le vrai et immuable bien, ils ont regardé comme le bien suprême et le plus désirable, les uns, la renommée, l'honneur et l'illustration ; les autres, de grandes richesses, ou les plaisirs du corps, ou la puissance ; d'autres, l'étude des sciences, ou la faveur des princes, ou la gloire militaire, ou l'oisiveté avec une santé inaltérable, ou d'autres biens de ce genre, chacun selon son goût et son caractère. Comme autrefois il y avait une infinité de dieux, de même, au lieu d'une fin, ils en ont eu presque à l'infini. Quelques-uns ont poussé si loin leur égarement que, comme les Egyptiens ont érigé en dieux l'oignon et l'ail, ainsi beaucoup des nôtres ont mis leur félicité dans les choses les plus viles et les plus abjectes.

1375. Combien ne voit-on pas de femmes, fières, comme d'un bien de premier ordre, soit de l'éclat de leur parure, soit de la seule beauté de leur visage, c'est-à-dire d'une peau fine et d'un teint frais ? Et, parmi les hommes,

n'y en a-t-il pas qui, avec la même vanité, sont glorieux, comme de quelque grand bien, de la force ou de l'élégance de leur corps, d'un bel habit, d'une belle chaussure, d'une jambe bien faite ? Je m'étonnais autrefois de la folie de ceux qui en étaient venus à ce point de démence de décerner à l'ail et à l'oignon les honneurs de la divinité, c'est-à-dire du premier principe ; je cesse de m'en étonner, aujourd'hui que je vois beaucoup de fidèles, placés en pleine lumière de l'Evangile, attribuer l'honneur de la fin dernière à des choses qui ne valent guère mieux, et s'en glorifier comme du bien suprême. N'est-ce pas là une espèce d'idolâtrie spirituelle ? Car, si l'adoration est due à Dieu, comme principe de toutes choses ; toute gloire et tout amour lui sont dus aussi, comme à la fin de toute chose, et au souverain bien. De même que c'est être idolâtre, que d'adorer les créatures de Dieu ; c'est être idolâtre spirituel que de les aimer plus que Dieu, et d'y mettre son bonheur comme en Dieu : l'idolâtrie, ce crime abominable, n'est donc pas entièrement détruite ; elle a passé en quelque sorte de l'intelligence dans la volonté. Autrefois, les hommes mettaient les créatures au-dessus de Dieu dans leur estime, aujourd'hui ils les aiment plus que Dieu. Quelle indignité !

1376. Les misérables mortels ressemblent aux poissons et aux oiseaux. Ces animaux, lorsqu'on leur jette quelque appât, se laissent séduire, ne voyant pas l'hameçon que cache l'amorce perfide. Ils prennent pour une nourriture dont s'alimente la vie ce qui n'est qu'un piège qui la leur fait perdre. Ainsi les hommes se laissent piper comme des étourneaux. Et cependant ils ont la raison, mais ils ne veulent point s'en servir pour discerner les vrais biens de ceux qui n'ont qu'une fausse et trompeuse apparence.

1377. L'homme se compose d'un corps et d'une âme, et l'âme est infiniment supérieure au corps. De là deux espèces de biens; ceux du corps, et ceux de l'âme, lesquels surpassent d'autant plus en noblesse les biens du corps, que l'âme est plus noble que le corps. Or, l'idée de bonheur embrasse tous les biens. Qui donc sera assez insensé, à moins toutefois qu'il n'ait une âme de pourceau, pour prétendre que le bonheur doit se placer dans les biens seuls du corps, en laissant tout à fait de côté les biens de l'esprit? C'est, au contraire, dans ce bien de l'âme que même d'éminents philosophes ont placé le bonheur de l'homme ; dans ces biens qui, étant spirituels et invisibles, ne tombent pas sous nos sens. En effet, ce n'est ni dans un nombreux domestique, ni dans les richesses de la terre, ni dans le faste des choses extérieures, ni dans des mets exquis, ni dans des tables splendides, ni dans la pourpre ou la soie, ni dans l'or, l'argent ou les pierreries ; c'est dans la céleste sagesse, dans la contemplation des choses divines, dans une ardente charité envers Dieu, dans les splendeurs de la divine lumière, irradiant notre âme ; c'est dans la vraie liberté de l'esprit, dans cette paix intérieure, que rien ne peut exprimer, enfin c'est dans la joie de l'âme, c'est-à-dire dans les ineffables délices de l'Esprit-Saint, qui surpasse toutes les délices du monde, non seulement en pureté et en noblesse, mais aussi en suavité et en étendue, et, pour tout embrasser en un mot, c'est dans la contemplation, dans l'amour du souverain bien lui-même que ce bonheur consiste, puisque là est la source d'où émanent tous ces fruits et toutes ces délices.

1378. « *Heureuse la nation qui a le Seigneur pour son Dieu !* » (Ps. xxxii.) Qui est celui qui ne se relèverait pas en entendant cette parole ? Tous

aiment le bonheur, et voilà que les hommes qui veulent être méchants sans vouloir être malheureux sont pervertis dans leurs sentiments. Et comme le malheur est le compagnon de la dépravation, ces hommes pervertis veulent non seulement être méchants sans vouloir être malheureux, ce qui est impossible, mais encore ils veulent être méchants, précisément pour ne pas être malheureux. Mais qu'ai-je dit en disant qu'ils veulent être méchants précisément pour ne pas être malheureux? Considérez un peu ceci dans tous les hommes qui font le mal: ils veulent toujours être heureux. Un tel commet un vol, vous en demandez la raison; c'est à cause de la faim qu'il souffre, des besoins qu'il éprouve. Donc, il fait le mal pour ne pas être malheureux; et il est plus malheureux, par la raison qu'il fait le mal. C'est donc pour repousser le malheur, la misère, et pour acquérir le bonheur que tous les hommes font tout ce qu'ils font de bien ou de mal; ils veulent donc toujours être heureux. C'est en possédant quelque chose qu'ils veulent être heureux; cherchez donc quelque chose à posséder pour être heureux. Car lorsque vous serez heureux, vous serez certainement meilleur que quand vous êtes malheureux. Il ne peut se faire qu'une chose mauvaise vous rende meilleur. Vous êtes homme; eh bien, tout ce que vous convoitez dans votre désir d'être heureux, est plus mauvais que vous. L'or, l'argent, tous les corps à l'acquisition et à la possession desquels vous soupirez sont inférieurs à vous. Vous êtes meilleur qu'eux, vous êtes préférable à eux...

1379. Il vous reste donc à chercher ce qu'il y a de meilleur que votre âme. Que sera-ce, je vous le demande, sinon notre Dieu? Vous ne trouverez rien autre chose de meilleur que votre âme, parce que, quand votre nature aura été perfectionnée, elle sera égalée aux anges. Au-dessus il n'y a plus que le Créateur. Elevez-vous donc à lui, ne désespérez pas, et ne dites pas: Il est trop grand et trop loin de moi. C'est peut-être encore plus loin de vous d'avoir l'or que vous cherchez; bien que vous vouliez de l'or, peut-être ne l'aurez-vous pas, tandis que si vous voulez Dieu, vous l'aurez. Car il vient à vous avant que vous le vouliez, et il vous a appelé bien que vous fussiez opposé à lui. Avare, pourquoi soupirer pour la terre? Meilleur est celui qui l'a créée; et vous êtes fait pour le voir et pour le posséder. Pourquoi demander que cette campagne soit à vous, et pourquoi dire en passant près d'elle: Bienheureux celui à qui elle appartient, bienheureux est celui à qui appartient cette demeure et ces champs. Réprimez votre iniquité et écoutez la vérité: « Heureuse la nation!... » Eh quoi! vous connaissez déjà ce que je veux dire. Désirez donc de le posséder, ce Dieu, et alors enfin vous serez heureux. Cela seul vous rendra heureux, cela seul vous rendra meilleur que vous n'êtes. Dieu, dis-je, qui vous a fait, est meilleur que vous. « Heureuse la nation qui a le Seigneur pour son Dieu! » Aimez-le, possédez-le, vous l'aurez quand vous voudrez, vous l'aurez gratuitement. (St. Augustin.)

1380. Il semble étonnant que la possession de Dieu seul rende l'homme plus heureux dans une extrême pauvreté que tous les autres biens du monde; toutefois on cesse de s'étonner si l'on mesure, dans son esprit, les infinies richesses du souverain bien. Nous voyons, en effet, qu'il n'est aucune faculté dans les espèces presque innombrables des animaux que l'homme n'ait imitée par la force et la pénétration de sa raison. Il ne vole pas, il est vrai, comme l'oiseau; mais domptant les animaux, il monte sur leur

dos et se fait mener où il veut. Il ne nage pas comme les poissons ; mais cependant, avec l'aide des navires qu'il a inventés, il parcourt tout l'univers. Il ne combat point avec des cornes, des dents, des ongles ou du venin, mais il a su inventer des armes plus puissantes que tout cela. Il ne se protège pas contre les coups par un corps couvert d'écailles comme le dragon; mais cependant, couvert d'une cuirasse et d'un bouclier, il repousse les traits loin de son corps. Il ne chante pas comme le cyque, le rossignol et les autres oiseaux chanteurs ; mais au lieu de cela, son génie a découvert des instruments de musique bien plus harmonieux encore. A quoi bon en dire davantage ? N'a-t-il pas aussi imité à sa manière et par des machines de guerre la foudre et les éclairs qui paraissaient plus vraiment appartenir à Dieu ? C'est un sentiment connu chez les théologiens que ce qui se trouve dispersé dans les natures inférieures se trouve uni et rassemblé dans les supérieures. Si la force de la raison a tant de puissance qu'elle embrasse les forces et les qualités de presque tous les êtres inférieurs, pourquoi s'étonner que le souverain Créateur renferme en lui-même toutes les perfections de toutes les créatures qu'il a créées et d'autres perfections encore qui sont infinies ? Que s'il en est ainsi, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que la possession d'un si grand bien rende son possesseur très heureux, bien que d'un autre côté il manque de tous les autres biens ? (B. L. DE GRENADE.)

1381. « Celui, dit saint Bernard, à qui Dieu commence à paraître doux, trouve que le monde devient amer. » *Qui Deus incipit dulcescere, necesse est ut mundus amarescat.* Il dit encore dans une lettre : « Qui a goûté l'esprit, trouve la chair insipide ; qui aspire au ciel, méprise la terre ; qui est tourné vers l'éternité, prend en dédain ce qui est transitoire : « *Gustato spiritu, ncesse est desipere carnem ; affectanti cœlestia, terrena non sapiunt ; æternis inhianti, fastidio sunt transitoria.* Car de même que les astres du ciel perdent leur éclat à la lumière du jour, de même les biens de la chair et de la terre s'évanouissent entièrement devant la splendeur des choses spirituelles. En effet, ces biens n'ont quelque prix que pour ceux qui n'ont ni goûté, ni saisi par la pensée les biens excellents de l'ordre supérieur. On lit dans saint Grégoire : « Il est doux d'être au milieu des choses humaines, mais pour celui qui n'a encore rien goûté des joies célestes ; parce que, moins il comprend les choses éternelles, plus il trouve sa joie et son repos dans les temporelles. Mais, si quelqu'un a goûté par le cœur la douceur des récompenses célestes, et entendu les chœurs harmonieux des anges ; autant lui est doux ce qu'il sent au dedans, autant lui tourne en amertume ce qu'il sent au-dehors. » (B. L. DE GRENADE.)

1382. Si vous considérez attentivement le sort des bons et des méchants, ils vous apparaîtront comme des gens exposés aux ardeurs d'un brûlant soleil, mais les uns, n'ayant aucun abri pour se garantir, tandis que les autres sont à couvert sous l'aile de la providence divine ; ou bien encore comme des combattants sur un champ de bataille, les uns sans armure pour se défendre, et pouvant dire comme Caïn : *Omnis qui me invenerit, occidet me.* (GEN. IV.) ; les autres munis d'armes solidement trempées et couverts du bouclier de la protection de Dieu, pénétrant sans crainte et sans danger au plus épais des rangs ennemis ; enfin, comme des passagers qui traversent la mer de ce monde, les uns voguant au gré des vents et des orages sur un navire sans mât ni gouvernail, les autres ayant pour pilote Jésus-Christ,

qui « commande à la mer et au vent, et il se fait un grand calme, » (LUC. VIII.), et se dirigeant sûrement, malgré l'effort de la tempête, au port de l'éternité. (B. L. DE GRENADE.)

V. — Le salut.

1383. *Salva animam tuam ne et tu simul pereas.* (Gen. XIX, 17.) Sauvez votre âme et ne vous perdez pas avec les autres. Sur le soir, deux anges vinrent à Sodome, lorsque Loth était assis aux portes de la ville. Le patriarche, les ayant aperçus, se leva aussitôt, alla à leur rencontre et se prosterna devant eux, les conjurant de venir passer quelques temps dans sa maison. Les anges cédèrent à ses instances ; et, arrivés dans sa maison, lui annoncèrent que le cri des iniquités des hommes s'était élevé jusqu'au trône de Dieu, et qu'ils étaient envoyés pour perdre les coupables. Le lendemain, dès le matin, les anges pressent Loth et lui disent : *Surge, tolle uxorem tuam et duas filias quas habes, ne et tu pariter pereas in scelere civitatis ;* et comme Loth tardait toujours, ils le prennent par la main et l'entraînent hors de la ville avec sa femme et ses enfants : « Sauvez votre âme, lui répètent-ils, et ne vous perdez pas avec les autres. »

1384. Les prêtres que vous accueillez avec la bienveillance et l'empressement que nous admirons dans le patriache Loth, sont loin d'être des anges ; mais pourtant ils arrivent à vous envoyés par Dieu, et comme les anges, ils viennent vous annoncer que le cri des iniquités des hommes s'élève jusqu'au ciel et attire sur nous sa fureur. Comme des anges, nous vous dirons : Prenez avec vous votre femme, vos enfants, tous ceux qui vous sont chers ; sauvez votre âme et ne vous perdez pas avec les autres ; et si, comme Loth, vous tardiez de mettre votre salut en sûreté, volontiers, comme les deux libérateurs qui lui vinrent des cieux, nous vous prendrions par la main pour vaincre vos délais et vous soustraire au péril. Oh ! il faut travailler à notre salut et il y faut travailler sur le champ ; c'est ce dont nous allons vous convaincre, avec les secours de Celle par qui est venu le salut à la terre (1).

1385. I. *Salva animam tuam.* Il faut travailler à notre salut. 1° L'affaire est importante ; 2° il est nécessaire que nous la traitions heureusement ; et 3° si nous n'y travaillons pas, personne ne le fera à notre place.

1° La conviction profonde de l'importance du salut suffirait pour faire de nous des saints. Un homme dort d'un profond sommeil. Or, pendant la nuit, un incendie se déclare dans sa maison. Le craquement des poutres qui se rompent, le pétillement des flammes, la fumée qui remplit son appartement l'éveillent. Il regarde étonné, il ne voit que feu, que fumée, que ruines qui le menacent ; il a compris le péril qu'il court, et dès lors, il se lève, il traverse les flammes, il sait qu'il y va de sa vie : rien ne l'arrête. Fallut-il se jeter en bas d'un troisième, il n'hésiterait pas. L'intelligence de la gravité de

(1) O Marie, c'est sous votre protection que nous venons donner à ce cher peuple dont vous êtes la souveraine, les exercices de la mission (ou du jubilé) ; c'est sur vous que nous comptons pour les succès de notre ministère. Et afin d'attirer sur nos faibles efforts la grâce dont nous avons un si pressant besoin, nous vous consacrons dès cette heure les chères âmes à qui nous allons annoncer la divine parole, nous vous consacrons tout ce que le peuple fidèle fera de bien pendant ce saint temps et tout ce que nous ferons nous-mêmes pour le sanctifier. Recevez tout, bénissez tout, offrez tout à Jésus. Que la mission soit votre œuvre ! Réjouissez-vous, mes frères. Marie sera avec nous tous, pour nous aider et nous soutenir.

l'affaire du salut est capable de nous inspirer les plus généreux élans, les plus énergiques déterminations.

1386. Saint François d'Assise, pour fuir le monde, se retira sur les cimes les plus escarpées du mont Alverne ; et là, s'étant façonné un petit abri avec des branches d'arbre, il se représentait sur la tête le ciel ouvert, à ses pieds l'enfer béant, et son âme comme suspendue entre les deux, avec la faculté de s'envoler au ciel pour aller jouir éternellement de Dieu avec les élus, ou de se jeter dans l'abîme pour y blasphémer éternellement avec les démons. Oh! quelles affections, quelles ardeurs, quels désirs excitait dans son cœur séraphique la vue des biens et des maux éternels! *(Saint Léonard.)* Et nous aussi, nous serions, comme ce saint, passionnés d'amour de Dieu, et empressés de travailler à notre salut, si nous pensions à ces vérités.

1387. Car, nous aussi, nous avons le ciel sur nos têtes, l'enfer à nos pieds, et suspendue entre deux, notre âme au salut de laquelle Dieu a pensé de toute éternité ; notre âme pour laquelle Dieu a créé le ciel et la terre ; notre âme pour laquelle le Fils de Dieu est descendu en ce monde, a vécu dans la peine et l'humiliation, et est mort sur la croix; notre âme qui, par conséquent, vaut plus que tous les biens d'ici-bas à en juger par le prix qu'elle a coûté à notre Dieu. (V. nos 1417 et suiv.) Qu'a coûté à Dieu tout l'or et tout l'argent du monde ? Une parole : *Dixit et facta sunt.* Qu'a coûté à Dieu une seule âme ? Le sang de Jésus-Christ, et Dieu est assez sage pour apprécier la valeur des choses.

1388. Notre âme vaut donc en un sens ce qu'elle a coûté à Dieu. Elle vaut le sang de Jésus-Christ. Mettez donc dans une balance immense, d'un côté toutes les richesses que les hommes ambitionnent, toutes les dignités, tous les plaisirs, et de l'autre une âme. Cette seule âme, celle du plus petit enfant qui est dans le saint lieu à cette heure, soulèvera tous ces trésors, tous ces monceaux d'or et d'argent, comme une plume légère. Et nous n'en avons qu'une. La Providence nous a donné deux yeux, deux oreilles, deux mains, afin que si l'un de ces organes vient à nous manquer, nous puissions user de l'autre. Elle ne nous a donné qu'une âme. (V. nos 1421 et suiv.)

1389. Mon frère, qui n'y pensez pas, vous avez une âme, image de Dieu, sœur des anges, la merveille de la création, une âme qui vous élève au-dessus des autres créatures que vous dominez par votre intelligence, une âme le prix de la passion et de la mort de Jésus-Christ. Au-dessus de cette âme, le ciel; au-dessous, l'enfer ! Là-haut, quelles suaves harmonies; en bas quels horribles rugissements ! D'une part, que d'ineffables délices ; de l'autre, quels épouvantables tourments ; quelle lumière, quelles ténèbres; Dieu et ses élus, Satan et ses suppôts. Il s'agit de conquérir le ciel pour toujours ou d'aller en enfer pour jamais. Voilà l'affaire du salut. Est-elle grande ? Est-elle importante ? Votre conscience et votre raison disent: Oui, la plus grave, la plus importante de toutes : par conséquent il faut s'en occuper. Que diriez-vous d'un jardinier qui recueillerait les feuilles et laisserait pourrir les fruits ? d'un agriculteur qui donnerait ses soins à la paille et laisserait se perdre les grains ?

1390. Que diriez-vous d'un homme qui serait à jouer aux cartes et qui ne voudrait pas quitter le jeu où il aurait engagé cinquante centimes, après que l'on serait venu lui dire que sa maison, d'une valeur de cinquante mille francs, commence à prendre feu ; mais qu'il est temps encore d'arrêter l'in-

cendie, quoiqu'il n'y ait pas une minute à perdre ? Vous diriez que c'est un insensé de risquer un tel malheur pour un si modique intérêt ; vous auriez raison. Vous plaindriez l'enfant d'un prince qui échangerait une croix de diamant de grand prix, que sa mère aurait suspendue à son cou, contre un morceau de verre poli qu'un rusé voleur ferait briller à ses yeux. Vous ne pouvez comprendre comment Esaü fut assez insensé pour vendre son droit d'aînesse et les richesses qu'il lui assurait, pour un misérable plat de lentilles. Et vous me dites : L'enfant dont vous parlez n'avait pas la raison, Esaü l'avait perdue ; et vous ne vous trompez pas.

1391. La sagesse, la raison, le bon sens consistent à faire passer ce qui est plus grave avant ce qui l'est moins, à sacrifier au besoin un franc pour en conserver cent, à subir une peine d'un jour plutôt que s'en attirer une qui dure autant que la vie. Or, puisque le salut est plus important que tout le reste, il est de rigueur, si nous sommes raisonnables, de le faire passer avant tout le reste : *Quaerite primum regnum Dei et justitiam ejus, et haec omnia adjicerentur vobis.*

1392. Pour nous procurer à nous et aux nôtres la nourriture et le vêtement que ne faisons-nous pas ? Quels soins n'avons-nous pas de nos vignes, de nos champs, de nos troupeaux ? Cela est permis sans doute ; mais ne négligeons pas le salut de notre âme. Nous nous donnons tant de soucis pour les intérêts présents, il faut nous en donner davantage encore pour nos intérêts éternels. Si nous avons tant de soins de la santé et de la vie de nos corps, il faut en avoir encore davantage de la santé et de la vie de l'âme ; nos biens ne nous valent pas ; notre corps, qui va être la pâture des vers, vaut moins que notre âme. Le hérisson de la chataigne, l'enveloppe de la noix, ne valent pas le fruit; la terre ne vaut pas le ciel : *Quærite primum regnum Dei.* (V. nos 1419 et suiv.)

1393. 2° Jésus était à Béthanie dans la maison de Lazare, Marthe était tout occupée à recevoir honorablement le Sauveur et se plaignait même d'être seule à cette tâche, tandis que Marie, assise aux pieds de Jésus, écoutait sa divine parole. « Marthe, Marthe, lui dit Jésus, vous êtes en souci, et vous vous troublez de beaucoup de choses ! Or, il n'y en a qu'une de nécessaire. Marie a choisi la meilleure part. » Marie s'occupait de recueillir fidèlement la parole du Sauveur, afin d'en faire la règle de sa vie. Il n'y a, en effet, qu'une chose nécessaire pour nous, c'est de faire la volonté de Dieu. C'est lui qui nous donne tout; tout en nous lui appartient; il est notre maître suprême. Impossible de nous affranchir de son autorité. Lui-même, tout Dieu qu'il est, ne peut nous rendre indépendants de lui, ni se dessaisir de ses droits. Il faut donc de toute nécessité faire en ce monde ce qu'il veut que nous y fassions, ce pour quoi il nous a mis sur la terre : *Deum time et mandata ejus serva, hoc est enim omnis homo.* C'est là tout l'homme, et sans cela l'homme n'est rien.

1394. Or, qu'est-ce que Dieu veut de nous ? Que nous nous procurions des richesses, des plaisirs, des honneurs ? Non, ce n'est pas pour cela qu'il nous a créés ; il nous a donné une fin plus noble ; il veut que nous nous sauvions, que nous allions au ciel par la sanctification de nos âmes : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra.* La vie, il nous l'accorde pour cela : c'est donc à cela qu'il faut l'employer. Si nous ne le faisons pas, nous perdons notre temps et nos peines, quand même nous réussirions en tout le

reste. *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme?* dit Notre-Seigneur. « Comme il y a des animaux ombrageux qui fuient certains objets qu'ils croient périlleux, bien qu'ils ne le soient pas: ainsi, par une raison contraire, il est des chrétiens qui aiment les objets que le monde présente comme agréables, quoiqu'ils ne le soient pas en effet. Or, comme ceux qui veulent faire perdre ce défaut à ces animaux, les font passer et repasser à l'endroit même où ils ont été effrayés, afin de leur faire connaître que ce qui leur a fait peur n'était qu'une ombre: ainsi faut-il que nous promenions ces chrétiens parmi les ombres des choses du monde, qu'ils aiment si déréglément, et que nous les leur fassions voir avec de meilleurs yeux, afin qu'ils puissent évidemment reconnaître que ce qu'ils aiment n'est qu'une vanité; et que comme les périls qui n'effraient que les animaux ne méritent pas d'être redoutés, de même les biens qu'ils s'imaginent réels ne méritent pas d'être aimés.

« J'ai vu des évêques qui n'ont pas duré deux mois, des papes qui n'en ont duré qu'un, des nouveaux mariés qui n'ont vécu qu'une semaine. Et combien lisons-nous de ces exemples dans les temps passés, et combien en voyons-nous tous les jours?

1395. « *Où sont*, dit le prophète, *les princes des nations qui ont eu l'empire sur les animaux de la terre*, qui ont cherché leurs divertissements dans les chasses des bêtes et des oiseaux, se jouant avec les oiseaux du ciel? Où sont ceux qui ont entassé des montagnes d'or et d'argent, dans lesquels les hommes mettent leur principale félicité, sans mettre jamais de bornes à leur ambition? Où sont ceux qui ont travaillé avec tant d'art à ces grands et riches vases d'or et d'argent? Que sont-ils devenus? Ils sont maintenant hors de leurs palais; ils ont été précipités dans les enfers, et d'autres occupent leur place. Qu'est devenu le sage? Qu'est devenu le savant? Qu'est devenu le curieux qui cherchait avec tant de soins les secrets de la nature? Qu'est devenue la gloire de Salomon? Où sont le puissant Alexandre et le superbe Assuérus? Où sont ces fameux Césars des Romains?

« Où sont tous les autres princes et rois de la terre? De quoi leur ont servi leur vanité, le pouvoir qu'ils avaient dans le monde, le grand nombre de leurs serviteurs, leurs fausses richesses, leurs armées nombreuses, leurs troupes de bouffons et de flatteurs qui les obsédaient sans cesse? Tout cela n'a été qu'une ombre et une félicité passée en un moment. *(Grenade.)*

1396. Au moment où saint François Xavier, jeune encore, étudiait à Paris, ne rêvant que la gloire humaine, il rencontra un de ses compatriotes, comme lui d'une noble famille, mais possédé d'une tout autre ambition, qui lui répéta la parole du Sauveur: *Quid prodest?* D'abord François Xavier n'y prit pas garde; mais Ignace de Loyola revint plusieurs fois à la charge: *Quid prodest?* disait-il toujours. A la fin, le jeune homme a compris que ce qu'il poursuit n'est que fumée; il laisse donc la carrière du siècle, il renonce à cet avenir qui s'offrait brillant à ses espérances. Il se fait prêtre, il devient missionnaire, il part pour les Indes et convertit à Dieu cinquante-deux royaumes. O puissance de cette parole bien méditée: *Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme!* (V nº 1425.)

1397. Ne l'oubliez donc pas. Venez avec moi dans le palais du roi d'Espagne. Philippe II y est, depuis deux ans, tourmenté par la goutte, et depuis cinquante-deux jours étendu dans son lit, réduit à l'état de cadavre

avant d'être mort. La gangrène le ronge. Près de rendre le dernier soupir, il appelle son fils, le prince Philippe, et, découvrant sa poitrine, il la montre couverte de plaies, ne semble-t-il pas lui dire: « Voilà, mon fils, par quoi finit ton père, quand même il a porté plusieurs couronnes, quand même il a gouverné plusieurs royaumes. A quoi m'ont servi tous mes titres et toutes mes richesses, si je n'ai pas fait mon salut? » A quoi nous serviront l'estime de nos semblables, les richesses, les plaisirs, si nous nous perdons pour toujours ?

1398. Allez au cimetière de votre église, arrêtez-vous sur la tombe d'un homme mort il y a vingt ans. Je suppose que tout lui ait réussi en ce monde. Il a été heureux dans ses entreprises, dans ses champs, dans ses troupeaux, dans sa femme, dans ses enfants; sa vie a été longue et sa santé robuste. A-t-il emporté ses biens ? Non, ses héritiers se les sont disputés après sa mort. Si cet homme n'a pas pensé à son salut, s'il a vécu dans la disgrâce de Dieu, s'il est mort sans se réconcilier avec le Ciel, demandez-lui à quoi tout cela lui a servi. Et du fond de sa tombe, il vous répondra: *Ergo erravimus.* Ah ! je me suis trompé. J'ai travaillé pour la terre, il ne m'en reste rien ! Que m'a servi mon orgueil, ma fortune, la considération dont j'ai joui : *Quid nobis profuit superbia ?*

1399. Avancez plus loin dans le cimetière: voici la tombe d'un autre homme. Celui-ci a été dans une condition toute différente. Son existence s'est écoulée dans la misère. Il n'a eu aucune consolation ici-bas, ni de la part des siens, ni de la part des étrangers. Il a été pauvre, infirme, méprisé. Mais il a cherché à sauver son âme. Il y a réussi. Demandez-lui maintenant que lui importent la pauvreté, la souffrance, le mépris. Il vous répondra du ciel: *Momentaneum et leve tribulationis nostrae :* le temps de mes tribulations a été léger et d'un instant, il m'a acquis un poids éternel de gloire. Nous pouvons donc nous passer de tout, excepté du salut : *Porro unum est necessarium.* Il y faut donc penser. (V. n° 1426.)

1400. Donc, c'est au salut de son âme qu'il faut travailler d'autant plus que la perte d'une âme est irréparable. On peut réparer une fortune ruinée, une maison incendiée, etc. *Quam dabit homo commutationem pro animâ suâ.* On dit quelquefois, il faut vivre. Oui, mais si pour vivre il faut sacrifier son son salut, il faut savoir mourir. La mort avec le salut vous serait un gain, comme à saint Paul; la vie sans le salut c'est la mort, même au milieu des richesses et de tous les avantages que la terre peut offrir. Je vous en conjure donc avec l'Apôtre: *Ut vestrum negotium agatis : Faites votre affaire.* Il y a divers emplois et diverses affaires en ce monde. Les affaires d'un marchand ne sont pas celles d'un avocat; mais à tous l'affaire nécessaire, c'est de nous sauver. Il n'y a qu'elle de nécessaire, ne vous occupez pas trop des autres; car en vous partageant trop, vous risqueriez de ne pas la mener à bien. Il est des sciences qui sont de nature à absorber un homme tout entier, et s'il s'applique à d'autres, il ne les acquerra jamais. La science du salut est la plus nécessaire. Cherchez à l'acquérir, car si vous n'y travaillez pas vous-même, personne ne le fera pour vous. (Voir Sainte Julitte, n° 1549.)

1401. 3° Votre commerce ne réussit pas, vous pouvez le confier à un autre qui aura peut-être plus de chance que vous. Vous avez un procès, vous ne pouvez vous en occuper, remettez-le à des avoués ou à des avocats.

Vous avez des champs, vous pouvez vous dispenser de les cultiver et en charger un fermier; un berger prendra soin de vos troupeaux, si vous voulez vous en décharger sur lui: un vigneron, de vos vignes; un médecin, de votre santé; un instituteur, une institutrice apprendront à vos enfants à lire, à écrire et à calculer. Pour l'œuvre de votre salut, ne comptez sur personne.

1402. Les crimes des autres ne vous damneront pas; mais ils ne vous absoudront pas non plus. « A quoi vous servira au tribunal de Dieu, la multitude des négligents ? dit saint Eucher; là nous serons jugés séparément, on n'examinera que nos mérites, nous serons absous non par le peuple, mais par nos œuvres. S'il y en a qui s'oublient eux-mêmes, que ce ne soit pas pour vous une raison de vous oublier. Je vous en conjure, regardez toujours les crimes des autres comme un opprobre et non comme un exemple à imiter. » Les vertus d'une épouse, d'une mère, d'un ami, d'un frère, d'une sœur, ne vous sauveront pas non plus: *Frater non redimit.* Nous recevrons chacun selon nos œuvres. Bien plus, les bons exemples, les bons conseils de ceux qui nous entourent, les exhortations d'un prêtre zélé, ne feront que vous rendre plus coupables, si vous n'en profitez pas. (V. n° 1427.) La Vierge elle-même, avec son crédit tout-puissant auprès de Dieu, ne vous sauvera pas sans vous. Le Dieu si bon, qui vous a créés sans vous, ne vous sauvera pas malgré vous, vous crie saint Augustin: *Unusquisque onus suum portabit. Quæ seminaverit homo hæc et metet.* Oh! ayez donc pitié de votre âme; rien ne la vaut; ne la perdez pas.

1403. Faites donc pour elle ce que nous faisons tous les jours pour les intérêts périssables du monde, qui, auprès d'elle, ne sont que des jeux d'enfants; et à quoi vous servirait tout le reste, si vous veniez à la perdre! Qui vous sauverait si vous vous damniez? Ni le ciel ni la terre ne peuvent vous tirer de l'éternel abîme, si vous vous y jetez en négligeant votre salut. (V. n° 1428.) *Salva animam tuam ne et tu simul pereas.*

1404. Ah! je le sens, votre foi, votre intelligence vous font assez comprendre qu'il faut travailler à votre salut; mais le démon qui veut vous perdre par le mensonge, dit peut-être à l'oreille de quelqu'un d'entre vous: « Oui, travaille à ton salut, mais plus tard; maintenant tu es jeune, laisse passer le temps de la jeunesse. Tu as des affaires qu'il faut régler, des enfants à établir, des contrariétés qui te détournent de t'y employer comme il faudrait. Demain, demain, tu t'y mettras sérieusement, rien ne presse. » Voilà le langage de Satan; est-ce votre ami qui le tient? Non certes: *Homicida est ab initio.* Ce langage est-il sincère? *Mendax est et pater ejus.* C'est cette pensée: Je travaillerai plus tard à mon salut, qui peuple tous les jours l'enfer.

1405. II. Si Loth eût tardé un jour de quitter Sodome, il aurait été, avec tous les siens, consumé par l'embrasement de cette ville coupable. C'est afin de lui épargner ce malheur que les anges le pressèrent, en lui répétant plusieurs fois: *Salva animam tuam;* et comme il tardait encore, ils le prirent par la main et l'entraînèrent hors de la ville. Et c'est ce que nous faisons nous-mêmes, en vous disant de travailler à votre salut sans retard.

1406. 1° L'importance du salut l'exige. Si votre récolte est sèche, attendez-vous la pluie pour la rentrer dans vos greniers? Le prisonnier auquel on ouvre la porte d'un cachot, se fait-il prier pour sortir? Le malade auquel

on offre sa guérison attend-il quelque temps avant d'accepter? Si on avait jeté un tison embrasé au milieu de la paille entassée dans votre grange, quand vous apprendriez cette nouvelle, combien de temps resteriez-vous sans le retirer? Si on vous offre un affaire qui, en y donnant tous vos soins, vous procurera, pour vous et chacun de vos enfants, dix mille francs de rente; si l'affaire est certaine et ne dépend que de vous, hésiterez-vous à l'entreprendre? Et déjà peut-être un tison d'enfer est jeté dans votre âme par un péché mortel ou par une mauvaise passion, et vous renvoyez de l'éteindre; et de la part de Dieu nous vous offrons une fortune qui est celle du ciel, des trésors que les voleurs ne ravissent point, que la rouille ne peut ronger, une béatitude qui n'a point de termes, et vous diriez: « Plus tard! j'ai le temps, » vous qui peut-être vous mettriez aussitôt en mouvement pour une bagatelle?

1407. 2° Et sommes-nous libres, s'il vous plaît, de renvoyer à plus tard? Cette journée, cette heure, cette minute que Dieu nous donne goutte à goutte ne nous appartient pas. Pourquoi nous la donne-t-il? Pour le servir et nous sauver par ce moyen. Ah! malheur à nous, si nous usons de la jeunesse, de la vie, pour satisfaire uniquement nos passions, nos intérêts périssables. (V. n° 1429.)

1408. 3° Dieu, qui est juste, ne peut laisser impuni l'abus que nous faisons de ses dons. Il nous ôtera probablement cette vie, que nous n'employons pas à nous sauver. Et c'est ce qui n'arrive que trop à ceux qui renvoient à plus tard. Sur cinquante morts, il y en a trente de subites ou d'imprévues: c'est là un fait que chaque jour démontre. Un autre fait pareillement prouvé par l'expérience, c'est que la jeunesse elle-même n'est pas à l'abri des morts subites. (V. n°s 1430 et suiv.)

1409. 4° Mais je suppose que Dieu accorde à celui qui renvoie toujours de travailler à son salut, le temps qu'il est loin de mériter, puisqu'il abuse de celui qu'il a, sera-t-il plus facile plus tard de travailler à son salut? Vous attendez d'avoir moins de soucis pour vous occuper de votre âme. Oh! quelle illusion! Jeunes gens, jeunes personnes, sera-ce quand vous serez pères ou mères de famille que vous en aurez moins? Vous n'êtes pas assez aveugles pour oser le prétendre.

1410. Parents, vous attendez la vieillesse pour gagner le ciel? Je fais bonne mesure, je suppose, ce qui pour beaucoup d'entre vous n'arrivera jamais, que vous atteindrez un âge avancé, je le désire même, est-ce alors que la vie vous sera moins amère? Hélas! que de peines ont à supporter les vieillards, et que de fois leur faiblesse est écrasée par le poids de toutes sortes de contrariétés et de sollicitudes! Les mauvaises affaires d'un enfant, la mauvaise conduite et les outrages d'un autre, la maladie des petits enfants, tout cela remplit plus que jamais leur esprit de préocupations qui éloignent la pensée du salut.

1411. Ajoutez que plus on vit dans la négligence, plus on s'y encroûte. Les passions que l'on ne combat pas prennent plus de force; la vue faiblit à mesure que l'on avance en âge, et la lumière de l'intelligence s'obscurcit à proportion, quand cette intelligence n'a pas étudié et compris de bonne heure l'importance du salut. La volonté, que la grâce n'a pu ébranler dans la jeunesse, devient plus dure que jamais; c'est ainsi que les os d'un homme fait sont plus solides que ceux d'un enfant. La grâce elle-même que l'on

a repoussée, devient moins efficace; en sorte que les difficultés s'accumulent à mesure qu'on avance, les obstacles se multiplient avec les sollicitudes. Ah! qu'ils sont à plaindre les infortunés qui renvoient à demain!

1412. *Ne dicas, miseratio Dei magna est;* écoutez bien ce conseil du Dieu qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive: *Ne adjicias peccatum ad peccatum, ne tardes converti ad Dominum. Subito enim veniet ira illius. Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. Hodie,* aujourd'hui, il est temps de vous y mettre: ne nous contentons plus de désirs, jamais suivis d'exécutions, qui nous rendent semblables à des soldats en peinture qui ont toujours l'arme levée et ne frappent jamais. *Qui creavit te sine te non salvabit te sine te.* (Saint Aug.) Il faut mettre du sien, écarter les obstacles, le péché, et employer les moyens, etc., et même les moyens les plus assurés. Dans l'affaire du salut, c'est pécher, dit saint Augustin, que de préférer l'incertain à ce qui est certain. N'aime-t-on pas mieux passer une rivière sur un pont solide que sur une barque? Dans un jeu même, si on a un peu de sens, engage-t-on une somme importante, si on n'a pas beau jeu ? Les pères, les saints prêtres vous disent: fuyez le monde, ses amusements; d'autres vous disent: c'est scrupule. C'est folie de ne pas croire les premiers. (V. n° 1432.) L'affaire est importante, nécessaire; c'est vous qui devez vous y employer, car personne autre n'y peut rien. *Hodie,* aujourd'hui, ce jour vous est donné pour cela. Ce temps est un temps favorable, un temps de salut. Rien n'est plus facile pour vous que d'en profiter; et, si vous le faites, quelles que soient vos chutes passées, quelles que soient vos habitudes coupables, vos préoccupations d'affaires, l'enfer vous sera fermé, le ciel vous sera ouvert, votre âme redeviendra l'amie et le temple de Dieu. (Si c'est un jubilé: *Hodie,* l'Eglise ouvre ses trésors de grâces. Son chef suprême déverse sur le monde catholique les indulgences du jubilé, qui ont fait tressaillir d'allégresse vos pères et qui agitent encore, dans tout l'univers, ces deux cents millions de catholiques qui ont la foi.) Ce n'est pas vous qui endurcirez vos cœurs. *Nolite obdurare corda vestra.*

1413. Je finis par une histoire: Le souverain Pontife Pie IV était près de mourir. Saint Charles Borromée accourrut près de son lit de douleur, et, se jetant à genoux devant l'auguste malade, il lui dit avec émotion: « Saint Père, vous n'avez jamais rien refusé de ce que je vous ai demandé: aujourd'hui je viens solliciter de votre Sainteté une grâce bien plus importante que toutes les autres. — Parlez, mon fils, dit le Pontife, je vous accorderai tout. — Saint Père, le moment est venu de vous préparer à paraître devant Dieu; je vous en conjure, laissez de côté toute autre affaire, si sainte soit-elle. » Pie IV comprit, et aussitôt il ne pensa plus qu'à se préparer à une sainte mort. (V. nos 1433 et suiv.)

1414. Je viens moi-même vous demander une grâce; et, s'il le faut, je vous la demanderai à genoux et les mains jointes. Je suis convaincu que si nous vous priions de nous rendre un service, vous le feriez cordialement; eh bien! c'est un grand service que je vous demande en suppliant. De grâce, occupez-vous de votre salut. Ne dites pas: « Je n'ai pas le temps; » vous avez trois cents jours pour vous occuper de vos champs, de vos biens, etc. Je demande quelques jours pour vos âmes, et encore nous ne réclamons que quelques heures de vos journées. Le matin venez à l'instruction,

venez-y le soir à la tombée de la nuit. Si vous ne pouvez venir tous deux fois, venez-y au moins une fois. Ceux qui viendront le matin garderont la maison le soir; mais venez, je le répète, au moins une fois le jour; c'est important.

1415. Regardez le crucifix; il vous dit: Mon fils, ma fille, voyez donc ce que j'ai fait pour votre salut! J'ai été couronné d'épines, etc.; pour votre salut, faites au moins cela: cessez de pécher, venez tous les jours entendre ma parole: *Venite, filii audite me.* (*En dehors des missions, on ajouterait:* Evitez les occasions, approchez-vous des sacrements et priez.) C'est facile, cela ne vous coûtera rien; à la fin de la mission vous n'en serez pas moins riche et vous vous éviterez par là le regret d'avoir laissé perdre ma grâce: *Venite filii.* Vous allez répondre tous avec moi: O mon Jésus, je vous remercie de m'avoir procuré cette grâce de la mission dont tant de paroisses sont privées, de m'avoir conservé la vie jusqu'à ce jour, afin que je puisse vous rendre amour pour amour! S'il ne faut, pour vous plaire, que vous promettre de ne pas vous offenser durant ces saints jours et de venir tous les jours entendre votre parole, je le fais de bon cœur; je veux être, bon Pasteur, de ces brebis dociles qui entendent votre voix!

1416. Pendant les saints mystères, vous renouvellerez tous cette promesse, surtout après l'élévation, en la faisant suivre de trois *Ave Maria,* afin de prier Marie, notre Mère à tous, de la bénir. Vous ferez ainsi, vous en particulier, chers hommes; c'est sur vous que je compte; et, quand même le démon vous inspirerait d'autres pensées, vous suggérerait des prétextes pour ne pas faire à Dieu cette promesse, n'écoutez pas votre ennemi, mais celui que vous connaissez à peine et qui déjà se dit avec assurance l'ami de vos âmes; car il vous répète: *Salva animam tuam.* Venez entendre la parole de Dieu et prenez avec vous votre femme, vos enfants, vos connaissances, afin qu'avec vous ils apprennent la voie du paradis, où vous conduisent tous le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

N. B. *On pourrait aussi faire voir combien il est facile de se sauver. Il suffit de le vouloir. (Voir la note 2 du nº 1261 et le nº 4459.)*

TRAITS ET PENSÉES SUR LE SALUT.

1417. « C'est une chose surprenante que, dans cette vanité qui nous aveugle, et qui nous fait adorer toutes nos pensées, il faille nous donner des leçons pour nous apprendre à nous estimer, et à faire cas de nous-mêmes. Mais c'est que l'homme est un grand abîme dans lequel on ne connaît rien; ou plutôt, l'homme est un grand prodige, et un amas confus de choses contraires et mal assorties: il n'établit rien qu'il ne renverse, et il détruit lui-même tous ses sentiments.

Une marque de ce désordre, c'est que l'homme se cherche toujours et ne veut pas se connaître; il s'admire et ne sait pas ce qu'il vaut. L'estime qu'il fait de lui-même fait qu'il veut conserver tout ce qui le touche; et cependant par le plus indigne de tous les mépris, il prodigue son âme sans peine, et ne daigne pas seulement penser à une perte si considérable.

Cette âme est en effet un trésor caché, c'est un or très fin dans la boue, c'est une pierre précieuse parmi les ordures. La terre et la mortalité dont elle est couverte empêchent de remarquer sa juste valeur. C'est pour cela qu'il a plu à Dieu que le mystère de notre salut se fît par échange, afin de mieux nous faire entrer dans l'estime de ce que nous sommes par la considération de notre prix. Ce n'est donc point dans les livres des philosophes que nous devons prendre une grande idée de l'hon-

neur de notre nature. La croix nous découvre par un seul regard tout ce qui peut se lire sur cette matière. O âme, image de Dieu, viens apprendre ta dignité à la Croix : Jésus-Christ se donne lui-même pour te racheter. Prends courage, dit saint Augustin, âme raisonnable, et considère combien tu vaux : *O anima, erige te, tanti vales.* Si tu parais vile et méprisable à cause de la mortalité qui t'environne, apprends aujourd'hui à t'estimer par le prix auquel te met la sagesse même. *Si vos vobis terrena fragilitate viluistis, ex pretio vestro vos appendite.* » (Bossuet).

1418. Quand le blé, le vin, etc., sont à leur prix, on en fait peu de cas ; mais si vous avez un objet de grande valeur, vous l'enfermez avec soin ; vous avez peur qu'on vous le ravisse, vous le visitez souvent pour voir si on ne lui fait aucun dommage. *Habemus thesaurum istum in vasis fictibus ? — Custodi temetipsum et animam tuam sollicite.* Vous visitez vos greniers, vos caves, vos provisions pour que rien ne s'y perde. *Nonne anima plus est quam esca ?* N'est-il pas vrai que vous faites plus de cas de tout ce qui est à vous que de votre âme ? Si vous avez un cheval, vous désirez qu'il soit bon et bien fait. Il n'y a pas jusqu'à vos souliers que vous ne désiriez voir beaux et ajustés ; et vous ne vous souciez pas que votre âme soit bonne, vous la laissez mauvaise, mal faite et souillée par le péché. On peut dire qu'*accepit in vano animam suam*, une âme raisonnable, celui qui ne s'applique qu'à boire, qu'à manger, qu'à se divertir, à faire la fortune de ses enfants. Les animaux ne font pas moins. (Le Jeune.)

1419. On raconte que Lucius Mummius, aussi vaillant général que mauvais appréciateur d'objets artistiques, vendit au roi Attale un tableau qui se trouvait parmi le butin pris à l'ennemi, et lui dit d'en fixer le prix lui-même. Attale lui fit compter une somme énorme. Le vendeur, étonné du prix que lui offrait Attale, en conclut que son tableau devait surpasser encore de beaucoup cette valeur. Il refusa donc cette somme et lui préféra son tableau. Or, il y a en nous une âme qui est infiniment supérieure à ce tableau de Mummius. Car, non content de l'avoir créée à son image, Dieu a voulu encore la racheter au prix de son sang. Donc il faut en conclure aussi que nous devons appliquer tous nos soins à la conserver, à la sanctifier, à la sauver.

1420. Saint Jean de l'Ile de Goto, un des vingt-six martyrs du Japon, fut conduit au supplice à l'âge de dix-neuf ans, peu après son entrée dans la compagnie de Jésus. Son père alla lui faire ses adieux ; et le jeune homme, au moment d'être crucifié, lui dit : « Vous voyez, mon père, que le salut doit être préféré à tout ; ayez soin de ne rien négliger pour vous l'assurer. — Mon fils, je vous remercie, répondit le père ; aussi je vous exhorte à rester ferme jusqu'à la mort ; votre mère et moi nous sommes prêts à mourir pour la même cause. » Et le père se retira teint du sang de son enfant, qu'il baisait avec respect. (V. n. 2018.)

1421. Le corps est-il atteint de quelque maladie ? combien de médecins n'appelle-t-on pas ! à quels remèdes n'a-t-on pas recours ! que d'argent on dépense ! à quelles fatigues on s'assujettit ! quelles souffrances on endure ! Faut-il voyager dans des contrées lointaines, on y va ; faut-il se soumettre au régime le plus sévère, on s'y résigne ; faut-il renoncer à ses plaisirs ordinaires, on s'en abstient ; faut-il avoir recours au fer et au feu, on offre ses membres aux blessures du fer et du feu pour éviter par ces sacrifices un sacrifice plus douloureux. Le corps est-il dans le besoin ? que de peines, que de labeurs on s'impose pour secourir son indigence ! Un danger menace-t-il la vie ? on n'hésite pas à se cacher au fond des plus sauvages forêts, à fuir dans des régions lointaines et inconnues. Et ceux qui agissent ainsi, paraissent à peine se douter qu'ils aient à s'occuper du salut de leur âme, de ses maladies, de ses ressources et de ses besoins ! L'âme est la maîtresse, la chair est la servante ; l'âme est le cavalier, le corps est la monture ; le corps n'est que le vêtement de l'âme ; et nous prenons le plus grand soin de la servante, sans nous soucier de la maîtresse ; de la monture, en laissant là le cavalier ; du vêtement, au mépris du maître qui le porte ! Peut-on rien concevoir de plus monstrueux ? Quelle folie ne serait-ce pas

de livrer son corps aux coups de l'ennemi, uniquement pour préserver ses vêtements? Si le feu prenait en même temps au palais d'un roi et à l'étable d'un animal, ne serait-ce pas une véritable extravagance de laisser brûler le palais pour aller éteindre l'incendie de l'étable? Sont-ils, hélas! moins insensés ceux qui négligent le magnifique palais de leur âme, et donnent tous leurs soins à la vile étable de leurs corps?

1422. Nous devons, m. F., les condamner d'autant plus sévèrement qu'ayant les lumières de la foi véritable, ils ne font pas même ce qu'on fait sans ces lumières beaucoup de philosophes païens. Sénèque a dit, en parlant de lui : « Je suis trop grand, et je suis destiné à de trop grandes choses, pour me rendre esclave de mon corps; je ne le regarde que comme une prison dans laquelle je suis enfermé. C'est pourquoi je le présente à la fortune pour arrêter ses traîts, et je n'en laisse pas passer un seul jusqu'à moi. C'est-à-dire, j'aime bien mieux que le corps périsse, et que tout ce qui regarde le corps périsse, plutôt que de souffrir la moindre perte dans les biens sacrés de la justice et de la vertu. » Sénèque ajoute : « Jamais cette chair ne me soumettra à la crainte et à la dissimulation qui est indigne d'un homme de bien. Jamais je ne mentirai en faveur de ce misérable corps; je romprai avec lui, quand bon me semblera ; et maintenant, quoique nous soyons liés ensemble, il n'y a pas d'égalité entre nous, et l'âme prendra l'autorité tout entière. Le mépris de notre corps est la véritable liberté..... Le rang que Dieu tient dans le monde, notre âme le doit tenir dans l'homme; la matière est pour Dieu ce que le corps est pour l'homme. Il faut donc que le pire obéisse au meilleur. » Epit. ad Lucil. LXV. Ainsi parle le philosophe païen, et c'est à notre honte, m. F., obligés que nous sommes de reconnaître que la foi ne fait pas ce que la simple raison a fait ou, du moins, a essayé de faire.

1423. On regarderait comme un monstre dans l'ordre de la nature l'homme dont les yeux distingueraient à une grande distance les objets, et n'apercevraient point une montagne situé à quelque pas; n'est-ce pas dans l'orde moral, quelque chose de plus monstrueux encore, d'être en proie à mille soucis pour des choses de peu d'importance, et de n'en éprouver aucun pour la seule chose vraiment nécessaire. Quelle folie de faire tant pour un corps périssable, et rien pour une âme immortelle. Voyez pourtant combien l'âme l'emporte sur le corps. L'une vient du ciel, l'autre de la terre; l'une est immortelle, l'autre est sujet à la mort; l'une porte l'image de la beauté divine, l'autre celle des bêtes; l'une est un souffle de la bouche de Dieu, l'autre a été formé d'un vil limon ; l'une est la sœur des anges, l'autre est le compagnon des animaux; que dirais-je de plus? Tout ce que le corps a de beauté, de vie, de grâce, il l'emprunte à l'âme, puisqu'il n'est plus qu'un cadavre, quand celle-ci le quitte. Pourquoi donc, négligeant la plus noble partie de nous-mêmes, donnons-nous tant de soins à la plus vile.

1424. Les parents eux-mêmes partagent cet aveuglement, et parfois dans un cas de maladie grave des leurs, ils courent au médecin sans s'occuper de faire appeler un prêtre. (B. L. de Crenade.)

1425. La scandaleuse reine d'Angleterre, Elisabeth, avait fait à Dieu cette prière impie : « Seigneur, donnez-moi quarante-quatre ans de règne et je renonce au ciel. » Son vœu fut exaucé, et après quarante-quatre ans de règne, elle mourut dans l'hérésie. Près de trois siècles se sont écoulés depuis. *Quid prodest?* (V. n. 1833.)

1426. L'oubli de Dieu et du salut est un si grand mal, qu'on vous parle en vain des intérêts éternels de votre âme, si on ne vous persuade de vous en occuper souvent. Ecoutez, ô Israël; le Seigneur votre Dieu, est le seul maître. Vous l'aimerez de toute votre âme. Mettez dans votre cœur mes paroles et les lois que je vous donne aujourd'hui; racontez-les à vos enfants, méditez-les vous-même, soit que vous soyez assis dans votre maison, soit que vous marchiez dans le chemin. En vous couchant, en vous levant, ayez-les toujours présentes, et que mes préceptes roulent devant vos yeux, non comme un objet mort qui n'émeut pas, mais comme un objet mouvant

qui éveille les sens. Voilà ce qui a été écrit non pour les cloîtres, mais pour le peuple juif ; et ces juifs d'aujourd'hui, tout grossiers qu'ils sont, ne les nient pas, et si nous niions que ces recommandations fussent applicables à la loi de Grâce, nous déshonorerions le christianisme et ferions honte à Jésus-Christ et à l'Evangile. Le faux prophète Mahomet a prescrit à ses disciples d'adorer cinq fois par jour, et ils sont d'une fidélité scrupuleuse à ce précepte, et les chrétiens se croiraient dispensés de penser à Dieu ?

Certes ce souvenir, est loin d'être impossible : tout ce que nous avons à cœur, nous revient assez à la pensée sans que nous ayons à faire effort. Demandez à la mère s'il faut la faire souvenir de son fils unique. Faut-il vous avertir de vous faire songer à votre fortune et à vos affaires ? Lorsqu'il semble que votre esprit est ailleurs, n'êtes-vous pas toujours vigilants et secrètement attentifs sur cette matière, sur laquelle le moindre mot vous éveille ? Si vous pouviez prendre à cœur votre salut et vous faire une fois une grande affaire de celle qui devrait être la seule, vous ne vous plaindriez pas qu'on vous la rappelle, et vous penseriez mille fois le jour à un intérêt de cette importance. Mais si nous ne songeons ni à Dieu ni à nous-mêmes, nous ne sommes chrétiens que de nom. (*D'après* Bossuet.) Hélas ! que de gens pensent à tout autre chose qu'à leur salut, et se rendent semblables à ces serviteurs que leur maître envoie porter un message de grande importance et qui s'amusent en route à toute autre chose ; à ces enfants que leurs parents envoient étudier dans quelque faculté, et qui se promènent et jouent, faisant la honte de leur famille et leur propre ruine.

1427. C'est bien de vous recommander aux prières des gens de bien ; mais priez Dieu vous-même pour vous, dit saint Chrysostôme ; une bonne prière que vous ferez vous-même, vous profitera plus que cinquante que d'autres feront pour vous ; et quand tous les religieux et tous les bons prêtres du monde prieraient pour vous, si vous-même ne priez et si vous résistez aux grâces de Dieu, vous ne vous convertirez jamais. Voulez-vous que je vous le montre ? Dans certains royaumes de la chrétienté, il y a des quarante milliers de prêtres ; parmi eux, il y en a de très vertueux, de très saints : tous ces prêtres prient Dieu tous les jours, nommément pour leur roi ; ils le recommandent à Dieu dans la plus auguste et agréable prière qu'on lui puisse offrir, qui est la prière du saint sacrifice ; ils nomment leur roi par son propre nom au canon de la messe, et néanmoins il y a eu des rois très mauvais qui ne se sont point convertis ; s'ils eussent fait eux-mêmes la centième partie des prières qu'on a faites pour eux, ils seraient devenus de grands saints. (Le Jeune.)

1428. Charles-Quint visitant un de ses ministres qui était mourant : « Demandez-moi, lui dit-il, en récompense de votre fidélité et, s'il se peut, pour adoucir vos souffrances, la faveur qu'il vous plaira. — Ah ! Sire, répondit le malade en gémissant, tout ce que je me permets de vous demander, c'est de prolonger ma vie de quelques jours. — Hélas ! reprit Charles-Quint, je ne le puis, les princes de la terre ne sauraient même disposer d'une seule minute de la vie humaine ! » A ces mots, le moribond levant tristement les yeux vers le ciel : « Insensé que j'aie été ! s'écrie-t-il. J'aie consacré toute ma vie au service de l'empereur, et pour cela il ne saurait m'accorder un seul jour d'existence. Oh ! si, au lieu d'agir ainsi, j'avais mieux servi mon Dieu, je pourrais en espérer une vie de bonheur éternel. »

1429. Archias, roi de Thèbes, se réjouissait dans un festin, où il avait été invité. Un notaire lui envoya une lettre urgente, dans laquelle il l'informait que des conjurés en voulaient à sa vie. Il renvoya au lendemain de la lire ; et pendant la nuit des sicaires l'égorgèrent.

1430. En 1878, un jeune homme d'une famille honorable est frappé au collège d'Avignon, comme d'un coup de foudre.

Un an auparavant, une jeune fille de vingt-quatre ans, ouvrière en soie, rentre chez elle le samedi pour y passer le dimanche. Le dimanche soir, elle cause gaiement comme tout le monde, puis va se coucher à côté de sa sœur, ouvrière comme elle.

Le lundi matin, l'heure est venue de se lever pour aller au travail: sa sœur se lève et l'appelle, elle ne répond pas ; sa sœur cherche à l'éveiller ; elle était raide. Malheur à elle, malheur à ce jeune homme, s'ils ont dit: Il faut que jeunesse se passe ; je travaillerai plus tard à mon salut! Le Dieu qui a promis le pardon au pécheur qui se repent, ne lui a pas promis le temps de se repentir.

1431. Les anciens racontent d'un voyageur païen, qu'il avait promis d'offrir à Mercure la moitié de tout ce qu'il trouverait, comme à l'auteur de tout profit inattendu. Un jour, il trouva sur sa route un sac rempli de magnifiques noix. Il les mangea et s'en alla déposer les coquilles sur l'autel de Mercure. N'est-ce pas ainsi qu'agissent des chrétiens, sacrifiant le temps de leur jeunesse au service du monde et aux plaisirs terrestres, et réservant au service de Dieu les jours si tristes et si incertains de leur vieillesse?

1432. Benadab, roi de Syrie, assiégeait la ville de Samarie, et l'avait réduite à l'extrémité; mais Dieu, voulant la délivrer miraculeusement par les prières du prophète Elysée qui y était, fit entendre la nuit, au camp des assiégeants, un grand bruit comme de chevaux, de chariots et d'une grande armée: les assiégeants, pensant que c'était un grand secours qui venait à Samarie, lèvent promptement le siège en plein minuit, laissent là montures, bagages, provisions, munitions de guerre et fuient, ne pensant qu'à sauver leur vie. Faites comme eux, quand vous entendez le bruit des menaces de Dieu, les prédications du jugement et de l'enfer: *Intonuit de cœlo Dominus.* Quittez tout, ne vous amusez pas à plier bagage, rompez avec ce méchant homme, sortez de cette maison où vous tombez fréquemment dans le péché, n'attendez pas que votre terme soit échu, qu'on vous ait payé vos gages, fuyez l'occasion de vous perdre: *Animas tantum suas salvare cupientes.* (IV Reg. VII 7.)

1433. L'empereur Othon III avait une grande estime pour saint Nil de Calabre ; et lui disait un jour: « Demandez-moi tout ce que vous voudrez et je vous l'accorderai. » Le saint, mettant la main sur la poitrine d'Othon, lui répondit: « Je n'ai d'autres choses à vous demander que le salut de cette âme. Tout empereur que vous êtes, vous mourrez et rendrez compte de vos œuvres . » A ces mots, Othon versa des larmes et, tombant à genoux aux pieds du saint, lui demanda sa bénédiction. Il mourut à l'âge de vingt-deux ans. (V. n. 808, le célèbre poète Lamartine.)

1434. *Si animam negligamus, nec corpus salvare poterimus. Non enim anima pro corpore, sed corpus pro anima factum est. Qui ergo quod primum est, negligit et quod inferius est extollit, utrumque corrumpit. Qui vero ordinem servat et quod primum est colit etiamsi negligat quod secundum est, per primi salutem salvabitur et secundum.* (Chrys.)

1435. Le roi n'a pas été créé pour être roi, ni le pape pour être pape, ni le noble pour être noble, ni le marchand pour se faire riche ; mais tous nous avons été créés pour servir Dieu en ce monde et le posséder en l'autre. Par conséquent, la préoccupation de notre salut éternel doit être comme l'huile qui revient au dessus de tous les liquides; et non pas comme le plomb qui descend au fond. (St. Léonard de Port-Maurice.)

1436. Si l'on vous cédait en propriété tout le terrain dont vous pourriez faire le tour en une journée de marche, ou autant d'argent que vous en pourriez compter, quelle diligence ne feriez-vous pas. Vous pouvez acquérir à chaque instant des trésors éternels, et vous perdez du temps. (St. Liguori.)

1437. S'agit-il d'une place à obtenir, d'un procès à gagner, d'un mariage à conclure, on n'omet aucun soin, on ne perd pas un moment: que de conseils demandés, que de mesures prises ! On ne mange, on ne dort plus. Mais que fait-on, comment vit-on en vue d'assurer son salut? On ne fait rien, ou plutôt, on fait tout pour le perdre ; et la plupart des chrétiens vivent comme si la mort, le jugement, l'enfer, le paradis, l'éternité, étaient, non des vérités de foi, mais des fables inventées par les prêtres. Si l'on perd un procès, une récolte, quelle peine ne ressent-on pas? Que de sollicitudes pour réparer le dommage ! Si l'on perd un cheval, un vil animal, que de soins

empressés pour le retrouver ! On perd la grâce de Dieu et l'on dort, et l'on plaisante, et l'on rit. Chose étrange ! chacun rougit de passer pour négligent dans les affaires du monde ; et il en est tant qui ne rougissent pas de négliger l'affaire seule digne de toute leur attention, celle de l'éternité ! Ils reconnaissent pour de vrais sages les saints, qui n'ont pensé qu'à se sauver ; et eux pensent à tout, excepté à leur âme ! (St. Liguori.)

1438. *Nugæ puerorum*, dit saint Bernard, *nugæ vocantur ; nugæ majorum negotia vocantur ;* et les folies des grands ne sont que folies plus grandes. *Quid prodest.*

1439. Les matelots, dans une violente tempête, afin de sauver leur vie, jettent à la mer tout ce qui surcharge le vaisseau, même les choses les plus précieuses : ballots, caisses, marchandises, trésors, tout est sacrifié au désir de la conservation personnelle. L'âme n'est-elle pas plus précieuse que cent vies ? Par conséquent, ne faut-il pas aussi, pour sauver son âme, faire le sacrifice de tout le reste ? Certes, mes chers frères, rien de plus raisonnable. (St. Léonard de Port-Maurice.)

Saint Augustin a dit : *Qui cum timore et tremore suam ipse salutem operatur, prorsus majus hoc esse dixerim, quam est cœlum et terra, et quæcumque cernuntur in cœlo et in terra.*

1440. Dites-moi, demande saint Augustin, que voulez-vous de mauvais ? J'imagine que vous ne voulez rien de mauvais, ni dans vos actions, ni dans vos pensées, ni dans vos désirs. Vous ne voulez pas une terre mauvaise, ni une mauvaise moisson, vous les voulez bonnes sans doute. Vous voulez un bon arbre, un bon cheval, un bon serviteur, un bon ami, un bon fils, une bonne femme, et qu'est-il besoin de le dire de ces choses importantes, vous ne voulez pas même un mauvais habit, ni une mauvaise chaussure, et vous voulez une âme mauvaise. Quelle injure vous vous faites à vous-même. Vous ne voulez de mauvais que vous.

Qui dat pro modica delectatione illud, pro quo Christus se tradidit, stultum Christum reputat mercatorem. (St. Aug.)

1441. Il existe un monde pour l'âme.

Où est le père qui donnât son fils en échange d'une maison ? Dieu de même pourrait-il consentir à échanger pour le monde cette âme qui lui a coûté si cher ? Pour elle, il a donné son propre fils ; pour la racheter, ce fils unique de Dieu, son père a donné, quoi ? Non le monde, non une vie humaine, non un morceau de terre, mais son propre sang. *Vous avez été rachetés d'un grand prix*, nous dit l'Apôtre, *ne vous rendez pas esclaves des hommes.* Tel est le prix de cette âme. Qu'elle vienne à se perdre : plus de rançon égale à sa valeur ; car Jésus-Christ ne peut plus mourir une seconde fois. (Chrys.)

1442. Lorsque la fille d'un roi doit hériter de sa couronne, quelle attention, quelle vigilance, quelle sollicitude n'a-t-on pas pour son éducation, dans la cour de son père ? Et votre âme, qui est héritière du paradis, comment la gardez-vous ? où la faites-vous habiter ? Grand Dieu ! dans la fange, dans l'ordure, comme un animal immonde. Et vous n'en rougissez pas ? et vous ne craignez pas qu'elle soit déshéritée de Dieu. (St. Léonard de Port-Maurice.)

1443. Je fais grande attention à conserver en bon état un riche vêtement, un vase rare, un meuble de grand prix et je pourrais négliger, dédaigner même complètement de m'occuper de mon âme ? Tout finira ; mon âme seule doit jouir ou souffrir éternellement. Attention donc, vigilance et sollicitude pour elle : *Miserere animæ tuæ.* (St. Léonard de Port-Maurice.)

1444. S'il y avait sur la terre deux espèces d'hommes, les uns n'ayant qu'une âme mortelle, et les autres doués d'une âme immortelle, et que les premiers vissent les seconds tout occupés à se procurer les biens de ce monde, ils leur diraient sans doute : Oh ! insensés que vous êtes ! vous qui pouvez acquérir les biens immenses et éternels du paradis, vous perdez votre temps à rechercher les biens terrestres, qui ont peu de valeur, et qui finissent bientôt par la mort, et, pour cela, vous vous mettez en danger d'aller souffrir éternellement dans l'enfer ! Laissez-nous rechercher les choses

de la terre, nous seulement, malheureux pour qui, à la mort, tout doit finir! — Mais il n'en est pas ainsi; tous nous avons une âme immortelle, et chacun de nous doit être, dans l'autre vie ou éternellement heureux, ou éternellement malheureux.

1445. Heureux qui comprend bien cette grande maxime de saint François Xavier: « Il n'y a dans le monde qu'un seul bien, et un seul mal! » Le seul mal, c'est de se damner; le seul bien, c'est de se sauver. (St. Liguori.)

Pas de milieu, ou damnés ou sauvés. On ne peut pas dire: il suffit de ne pas aller en enfer, peu importe que je sois exclu du ciel. Non; ou le paradis, ou l'enfer.

1446. Saint André d'Avellin pleurait, en disant: « Qui sait si je serai sauvé ou damné? » Saint Louis Bertrand tremblait, en disant: « Qu'en sera-t-il de moi dans l'autre monde? » Et nous ne tremblerons-nous pas? (Saint Liguori.)

Demandez à tant de grands de la terre, princes, empereurs, qui dans leur vie ont eu en abondance, richesses, honneurs, délices, et qui sont maintenant en enfer; demandez ce qui leur reste de tant de biens possédés en ce monde. Ces malheureux répondront en gémissants: « Hélas! que peut-il nous en rester? Rien, rien. — Demandez ce qu'ils retrouvent là de toutes les grandeurs, de tous les plaisirs, de toutes les pompes et de tous les triomphes, dont ils ont joui. Ils répondront avec des hurlements: Rien, rien, rien!

Aussi David disait: « Il n'y a qu'une chose que j'ai toujours demandée et que je demanderai toujours à Dieu: c'est qu'il me donne la grâce de sauver mon âme. » (Saint Liguori.)

1447. Un prince sollicitait auprès de Benoit XII une grâce qui ne pouvait s'accorder sans péché. Le pape répondit à l'ambassadeur: « Dites à votre souverain que, si j'avais deux âmes, je pourrais en sacrifier une pour lui, et réserver l'autre pour moi, mais comme je n'en ai qu'une seule, je ne puis ni ne veux la perdre. » (Saint Liguori.)

1448. *Vigilat hostis, dormis tu,* dit saint Augustin. Le démon travaille sans relâche à nous perdre et ne dort jamais; comment donc pouvez-vous être si indolent alors qu'il y va de votre bonheur ou de votre malheur éternel? (Saint Liguori.)

1449. Dieu, j'espère, me pardonnera encore ce péché. Dites-moi, vous jetteriez-vous dans un puits en disant: J'échapperai peut-être à la mort? — Non, sans doute. Comment donc pouvez-vous asseoir votre salut éternel sur un espoir si faible, sur un *Qui sait?* Ah! que de malheureux cette maudite espérance a perdus! (Idem.)

1450. Quel homme serait assez sot pour s'emprisonner sous prétexte qu'il en pourrait encore guérir?

Saint Augustin a dit: *Qui fecit te sine te, non vult salvare te sine te.* La grâce divine est pour ainsi dire renfermée dans une cassette à deux clefs: l'une est dans la main de Dieu, l'autre dans celle du pécheur, et comme on ne peut ouvrir sans les employer toutes les deux, et que l'une sans l'autre ne sert de rien; ainsi, il ne suffit pas que Dieu veuille notre conversion, il faut que nous la voulions aussi. (Saint Léonard de Port Maurice.)

1451. Que de temps dans notre vie nous avons consacré à notre corps, à nos affaires, à nos passions! A quoi avons-nous employé notre temps. Si nous vivons depuis 20 ans avons-nous consacré un mois à notre salut?

Un infirme qui veut recouvrer la santé, que fait-il? Il laisse de côté les affaires, les plaisirs, les festins, et s'assujettit à la retraite la plus ennuyeuse, à la diète la plus sévère, aux médicaments les plus amers, et, s'il le faut, aux opérations même les plus douloureuses; et tout cela pour une guérison incertaine, pour une vie qui, dans tous les cas, doit bientôt finir. Et pour s'assurer une vie immortelle et bienheureuse, un chrétien refusera de renoncer au jeu, de briser telle liaison, de fuir les réunions où règne une trop grande dissipation? Pour sauver son âme, il lui semblera que c'est trop d'entendre chaque jour la sainte messe, d'offrir à Dieu toutes ses actions, d'examiner le soir sa conscience, afin de réparer les fautes commises dans le cours de la journée? (Saint Léonard de Port-Maurice.)

1452. Qu'on dise à un mondain de fréquenter les sacrements, de faire une demi-heure d'oraison par jour; il répond: J'ai des enfants, j'ai des neveux, j'ai des possessions, j'ai de quoi m'occuper. — Eh! n'as-tu donc pas une âme? Quand la mort arrivera, si tu es damné, appelle à ton secours tes enfants, tes neveux, tes trésors; qu'ils te retirent de l'enfer! (Saint Liguori.)

1453. Que vous seriez à plaindre, si vous n'arriviez pas à vous sauver. Malheur dans ce cas à un père qui vous a engendré! car il a engendré un réprouvé. Malheur à la mère qui vous a porté dans son sein! car elle a porté un avorton destiné à l'enfer. Maudit soit le jour qui vous a accueilli sur la terre! car il a accueilli un ennemi éternel de Dieu. Combien il vaudrait mieux pour vous que vous fussiez demeuré dans le sein du néant plutôt que de naître au milieu des hommes pour aboutir par votre faute à n'être qu'un tison de l'enfer! Que vous servira-t-il alors d'avoir arraché à grand peine aux créatures quelque indigne jouissance? Que vous servira-t-il d'avoir amassé quelque peu d'argent injustement? Que vous servira-t-il d'avoir été honoré dans un petit coin de la terre, pour aller ensuite vous damner? (Saint Léonard de Port Maurice.)

1454. Caïe martyrisé à Omura, dans le Japon, en 1625, était né en Corée. Quoique élevé dans le paganisme, il conçut un si ardent désir du salut éternel, qu'il se retira dans un bois pour mieux penser aux moyens d'y parvenir. La Corée étant tombée au pouvoir des Japonais, notre jeune solitaire fut fait esclave et transporté au Japon, où il se mit à examiner quelle secte de bonzes il devait embrasser pour assurer son salut. En attendant, il se retira dans leur principale maison à Méaco; mais il ne put y trouver la paix qu'il cherchait. Une nuit, pendant son sommeil, il lui semble que la maison était tout en feu; peu après, un jeune enfant d'une beauté ravissante lui apparut, et lui annonça qu'il rencontrerait bientôt ce qu'il désirait; en même temps, de malade qu'il était, il se sentit guéri. Désespérant de voir chez les bonzes la lumière après laquelle il soupirait, il résolut de les quitter. A peine sorti de leur maison il fit la rencontre d'un chrétien, auquel il découvrit ses inquiétudes. Le chrétien lui ayant donné connaissance de quelques vérités de notre foi, il en fut ravi, et se rendit chez les missionnaires pour s'en instruire à fond. Après son baptême, Caïe se consacra entièrement au service de Dieu et à l'instruction des idolâtres, et le martyre le mit en possession du souverain bonheur qu'il cherchait. (Saint Liguori.)

1455. *Miserere animae tuae.* C'est Dieu lui-même qui vous en conjure. O bonté admirable du Dieu que nous servons, quelle miséricorde! c'est lui-même qui nous demande grâce pour nous-mêmes: *Miserere animae tuae.* Laissez-vous toucher aux misères d'une âme sur laquelle mon cœur ne peut s'empêcher de s'attendrir. Ayez une fois pitié de cette âme pour laquelle je suis, moi, perpétuellement ému de compassion. Ne refusez pas quelque intérêt à cette âme qui est votre bien, quand je m'intéresse si fort à elle, moi à qui elle est étrangère: *Miserere illius tandem cujus misereor ego semper. Miserere tu saltem animæ tuæ.* Malheureux! que répondrez-vous à de si tendres sollicitations? Quoi! un Dieu vous prie, et vous résistez. (Salvien.)

1456. Hippolyte était prêtre quand on le mit en prison pour la foi durant la persécution de Dèce. Le gouverneur d'Ostie le fit comparaître devant lui, et lui demanda son nom, et, sur la réponse que c'était Hippolyte, il dit: « Eh bien! qu'il subisse la mort d'Hippolyte; qu'il soit traîné par des chevaux. » Il voulut faire allusion à l'Hppolyte de la fable, que les poëtes ont représenté tombé de son char et embarassé dans les rênes de ses chevaux, qui le traînèrent et le mirent en pièces.

Les exécuteurs prirent deux chevaux fougueux, les attachèrent ensemble, et fixèrent au milieu d'eux une longue corde, à laquelle ils lièrent les pieds du martyr; ensuite, ils lancèrent ces chevaux en les excitants par des cris et des coups de fouets. Les dernières paroles qu'on entendit sortir de la bouche de saint Hippolyte, furent: « Seigneur, que mon corps soit déchiré, pourvu que mon âme soit sauvée! » Les

chevaux coururent à travers les pierres et les ronces, laissèrent la route teinte du sang du martyr, et dispersèrent ses membres. (Saint Liguori.)

VI. — Un devoir trop oublié : Le zèle pour le salut des autres (1).

1457. *Ignem veni mittere in terram et quid volo, nisi ut accendatur ?* (Luc., xii, 49.) « Je suis venu apporter le feu sur la terre, » a dit Jésus-Christ. Quel est ce feu ? c'est l'amour des âmes ; il l'a répandu sur ses Apôtres, sur tous les saints. Qu'ont-ils fait ? Ils se sont sacrifiés pour les âmes : *Libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus.* — Nous voulons répandre ce feu dans vos cœurs. Nous nous adressons aux âmes les plus chrétiennes, il faut qu'elles deviennent toutes des apôtres, des missionnaires. C'est pourquoi : I. nous dirons la nécessité d'exercer le zèle ; II. nous indiquerons par quels moyens on peut l'exercer.

1458. I. 1) Quel est le grand commandement : *Diliges Dominum : Vous aimerez le Seigneur. Si quis non amat, sit anathema.* — Que fait le soldat qui aime son général et qui le voit maltraiter ; quels sont les sentiments de l'enfant qui aime son père et qui le voit insulter ? *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam. Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* On ne peut se flatter d'aimer Dieu, quand on ne souffre pas de le voir offenser. (V. n° 1470.) Saint François Régis le comprenait si bien, qu'il aurait estimé tous ses travaux bien récompensés, s'il avait pu réussir seulement à faire éviter un péché mortel : *Ille apud Deum in amore major, qui ad ejus amorem plurimos trahit.* (Saint Grégoire.) (V. n° 1471.)

1459. 2) Le second commandement est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain : *Diliges proximum. Qui non diligit manet in morte.* Que faut-il aimer surtout dans le prochain ? Ce qui est plus précieux, plus noble. — Comme on se croirait coupable, si en rencontrant un pauvre, glacé, affamé, blessé, etc., on ne l'assistait pas ! Le pécheur est pauvre, glacé, affamé, blessé : on le laisse. *Tot occidimus, quot ad mortem quotidie ire iacentes videmus.* (Saint Grégoire.) Si un aveugle est sur le bord d'un précipice, on lui crie de s'arrêter. Si une bête de charge tombe, on s'empresse de la relever ; si un monument public ou même une simple maison menace ruine, on se hâte de l'étayer, on n'abandonne que les âmes. (V. n° 1472.) Et si ces âmes sont celles de nos proches !...

(1) Il importe, dès le commencement de la mission, d'exciter le zèle de tous, afin de se former un auditoire. Il faut donc souvent, (et, presque tout le long de la mission, il en est ainsi,) en félicitant ceux qui viennent aux instructions, les prier et les presser d'amener les autres. On le fait en public d'abord, et ensuite en particulier, avec les enfants qu'on invite au catéchisme et au confessionnal, d'amener leurs parents, avec les jeunes filles, les femmes soit au saint Tribunal, soit en chaire. On recommande toutefois de ne pas parler encore de confession ; (au commencement, cela suffirait pour écarter les indifférents) ; mais seulement d'amener aux instructions. On ne craint pas de dire en chaire qu'il n'est pas question encore de confesser les hommes, mais d'entretenir les fidèles utilement et même de les intéresser Ce n'est que vers la fin de la mission, quand la population est ébranlée, qu'en chaire et en particulier, on peut recommander d'inviter les retardataires à se confesser ; mais toujours avec tant de discrétion et de prudence qu'on ne les aigrisse point. Les hommes, surtout les indifférents, ont un grand succès à l'égard des autres hommes : on peut obtenir beaucoup d'eux si, en les confessant, on leur dit qu'on compte sur eux pour amener leurs voisins, leurs connaissances.

1460. 3) Si les intérêts de Dieu et des âmes ne nous touchaient pas, au moins soyons sensibles *à ce qui nous intéresse.* Les anciens Romains décernaient une couronne de laurier à ceux qui avaient sauvé la vie à un homme, Dieu réserve une couronne immortelle à ceux qui sauvent les âmes. *Celui qui retire un pécheur de l'erreur de sa voie, couvre la multitude de ses péchés.* Vous voulez obtenir le pardon, en voilà le moyen. C'est Dieu qui vous le fournit. (V. nº 1473.) Donc exerçons le zèle. Ne disons pas : Nous ne sommes pas prêtres ; *Mandavit unicuique de proximo suo.* Dieu ordonne à chacun de s'occuper de son prochain (v. nos 1476 et suiv.), encore plus que de faire l'aumône. Hélas ! comme ce devoir est peu compris. Où êtes-vous, cœurs zélés des saint Paul, des François d'Assise, des François Xavier, des Thérèse, etc. ?... Ne disons pas non plus : Je ne sais comment faire le bien ; car la chose est simple et nous allons indiquer les moyens à prendre. (V. nº 1478.)

1461. II. Moyens. *Quis comeditur zelo domus Dei ?* se demande saint Augustin ; *qui omnia quæ forte ibi videt perversa satagit emendare, cupit corrigere, non quiescit.* Donc il faut agir, et comment ? 1º par les paroles et *le conseil.* Avons-nous donné un mauvais conseil dans la vie, dit une parole qui ait scandalisé ? Quel malheur ! Quelles suites a eu cette conduite ! Le moyen de les réparer ? Donner un bon conseil, adresser une bonne parole. (1). (V. nos 1479 et suiv.) Pas un de ceux qui lisent ces lignes qui ne puisse ramener une âme ; il le faut donc faire. Le prêtre souvent ne le peut pas C'est donc à vous à être missionnaire. (V. nos 1481 et suiv.) *Vides fratrem currere ad theatrum, prohibe, mone, contristare si zelus domus Domini comedit te. Vides alios inebriari velle, prohibe, tene quos potes, quibus potes, blandire, noli quiescere.* (Saint Augustin.)

1462. 2º Etes-vous sûrs que vos paroles auprès de tel et tel seraient mal reçues, ils vous restent deux autres moyens d'exercer le zèle : dabord *l'exemple : verba movent, exempla trahunt.* Plus que toutes les paroles, les exemples sont éloquents (2) (V. nº 1483.) *Christi bonus odor sumus.* (II. Cor. II, 15.) *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona ....*

1463. 3º *La prière.* — Voilà qui est toujours possible, toujours puissant auprès de Dieu. Ce n'est pas le prêtre qui convertit ; c'est la grâce. La grâce s'obtient par la prière. Le succès d'un bon conseil, les fruits d'une mission, d'une retraite, d'un carême sont assurés, si l'on prie bien ; impossibles, si l'on ne prie pas. Ames pieuses, pères et mères de famille, priez et faites prier vos enfants ! Qu'on prie le jour, la nuit, le matin et le soir, dans le travail de la journée : *Mon Jésus miséricorde !* Et vous réussirez !

1464. Sainte Monique réussit pour Augustin et Patrice. Sainte Thérèse convertit autant d'âmes que saint François Xavier. (V. nos 1494 et suiv.) Que d'enfants ont converti leurs parents par la prière ! (V. nº 988.)

(1) On parcourt chaque condition, on indique ce que l'enfant dira, la femme, la mère, le voisin, la voisine, le chrétien à l'indifférent, à l'impie. Recommander de ne pas discuter, quand on dit une impiété : mais de répondre d'une manière qui démontre la contestation, par exemple : Si vous vous trompiez, quel grand malheur ! — Ou : A la mort vous ne parlerez pas ainsi.

(2) On entre dans des détails, sur la manière dont on donnera l'exemple, parcourant chaque classe, l'homme, la femme, les jeunes gens, les mettant chacun en scène et faisant voir de quelle manière ils entraîneront les autres au bien.

1465 A l'œuvre donc, du zèle, de bons conseils, de saints exemples, une ardente et continuelle prière (1).

PENSÉES ET TRAITS SUR LE ZÈLE.

1466. Saint Chrysostome dit que le zèle du salut des âmes est d'un si grand prix, que quand on donnerait tout son bien aux pauvres, et qu'on passerait toute sa vie dans l'exercice de toutes sortes d'austérités, ce ne serait encore rien en comparaison du zèle des âmes. Autant l'âme l'emporte par-dessus le corps, autant ceux qui remédient aux nécessités de l'âme par la confession, par la prédication et par la pratique des autres œuvres spirituelles de miséricorde, l'emportent par-dessus ceux qui soulagent les besoins du corps par leurs aumônes.

Ne seriez-vous pas fort content de vous, dit ce Père, si vous aviez employé de grandes sommes à soulager la misère d'une infinité de pauvres ? Celui qui travaille au salut des âmes fait encore plus, et le zèle des âmes est même d'un plus grand mérite devant Dieu, que de faire des miracles. Car quels miracles et quels prodiges Moïse ne fit-il point, quand les enfants d'Israël sortirent d'Egypte : cependant tout cela n'approche point du zèle ardent qu'il témoigna, lorsqu'intercédant pour eux auprès de Dieu, il lui dit: « Ou pardonnez-leur cette faute, ou si vous ne voulez pas le faire, effacez-moi de votre livre où vous m'avez écrit. » Voilà, continue ce saint docteur, la plus grande des merveilles que Moïse ait jamais opérées.

1467. *Si magnæ mercedis est, a morte eripere carnem, quanquam morituram, quanti est meriti a morte animam liberare in cœlesti patria sine fine victuram.* (Greg.)

1468. *Non diligis proximum tuum tanquam teipsum, si non ad id bonum, ad quod ipse tendis, adducis.* (Saint Augustin.)

1469. *Animam salvasti, animam tuam prædestinasti. — Si Deum amatis, sapere omnes ad amorem Dei.* (Idem.)

1470. Le fils de Crésus était muet, et voyant un soldat qui allait tuer son père sans le connaître, il rompit le lien que la nature avait mis à sa langue et cria: « Arrête, c'est mon père, c'est le roi. » Et nous verrions offenser Dieu sans rien faire pour l'empêcher? — Si un mari disait: Je ne bats pas ma femme; mais je ne suis pas fâché qu'on la batte. Ne serait-il pas convaincu de ne pas l'aimer?

Dieu a tant d'affection pour nous, nous lui sommes si chers, qu'il s'intéresse à tout ce qui nous touche ; on ne saurait nous offenser tant soit peu, non seulement en notre personne, mais dans nos biens, et dans notre bétail, sans qu'il s'y intéresse: quiconque nous attaque, l'offense ; et celui qui l'offense ne nous offensera-t-il pas? Il est si sensible à nos pertes, serions-nous insensibles aux siennes ? Nos intérêts sont les siens ; les siens ne seront-ils point les nôtres ? Il venge les moindres injures qu'on nous fait ; ne nous remuerons-nous point pour tant d'injures qu'il reçoit? (Voir n. 2458.)

1471. Quand sainte Hyacinthe Mariscotti, clarisse de Viterbe, voyait commettre une faute contre Dieu, il lui semblait que son cœur allait se briser, elle prenait sa part du péché et se châtiait, comme si elle avait été elle-même coupable : « Mon Dieu, disait-elle, pourquoi ne puis-je pas mettre sous les yeux des hommes l'enfer avec ses horreurs, afin de les ramener à vous par la crainte, sinon par l'amour ! O mon Souverain Bien, pensez qu'on ne vous aime pas ! O lumière du monde, pensez qu'on ne vous voit pas. Quel plus cruel supplice pour ceux qui vous connaissent et vous aiment!

1472. L'Apôtre de la charité agissait tout autrement. Dans ses visites aux églises d'Asie, il rencontra un jeune homme qui lui parut animé de bonnes dispositions et désirait d'être chrétien. L'Apôtre le confia à l'évêque, auquel il recommanda de l'instruire et de le garder comme un dépôt sacré. Le jeune homme répondit d'abord

(1) Le sujet ci-dessus peut-être traité par manière de conférence. (V. n. 241.)

au zèle de son protecteur ; mais de mauvaises compagnies lui firent perdre sa première ferveur, et il finit par s'enrôler dans une bande de brigands, dont il devint le chef.

Plusieurs années après, saint Jean revint et demanda à l'évêque ce qu'était devenu ce cher jeune homme. « Hélas ! répondit l'évêque, il est mort à la grâce ; il se tient dans les montagnes, avec les voleurs dont il est le chef. — Donnez-moi un cheval et un guide, dit le saint Apôtre, je veux le voir et le ramener. » Et malgré son grand âge, il se mit en route ; la sentinelle des brigands l'ayant arrêté, il demanda à être conduit à leur chef. Celui-ci reconnaissant son bienfaiteur dans le vénérable vieillard qui venait à sa recherche, se mit à fuir. Mais le pasteur le poursuivait en criant : « Pourquoi fuyez-vous votre père, mon cher fils ! Revenez à moi, c'est Jésus-Christ, qui m'envoie pour vous sauver. » Le chef des brigands s'arrête, il pleure, il se met à genoux devant l'Apôtre, qui le ramène, après l'avoir réconcilié avec Dieu.

1473. Si Dieu s'était servi de vous pour orner le ciel de lumière et parer la terre de fleurs et de verdure, ce vous serait un grand honneur. A votre avis, qu'est-ce qui est le plus noble, de la lumière du soleil, qui est l'objet de la vue des moucherons ? ou de la lumière de la foi, qui est l'objet de la vue des anges ? Qu'est-ce qui est le plus excellent, des fleurs et de l'émail d'un parterre, ou des habitudes de vertus ? N'aimeriez-vous pas mieux que votre enfant perdît la vue plutôt que la foi, qu'il devînt aveugle plutôt qu'hérétique ? N'aimeriez-vous pas mieux que toutes les fleurs de votre jardin fussent flétries et arrachées que si votre mari perdait la piété, la douceur, la chasteté et les autres vertus qui sont en lui ? Nous tiendrions à grand honneur d'avoir été employé à la production de ce monde corporel, ne tiendrions-nous pas à très grande faveur d'être employés à la conversion des âmes, à la création du monde surnaturel ? L'emploi le plus relevé, le plus honorable, le plus glorieux et le plus divin que les hommes puissent avoir, dit saint Denis, c'est d'être les coadjuteurs du Fils de Dieu dans ses plus hautes entreprises, dans ses opérations les plus divines : *Dei adjutores sumus.*

1474. Je fais luire mon soleil sur les bons et sur les méchants : imite-moi, dit le Seigneur, en faisant du bien à tes amis et à tes ennemis. J'ai allumé à la voûte du firmament ces astres qui répandent la lumière ; à mon exemple, fais luire le flambeau de la vérité aux yeux de ceux qui sont dans les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance. Connaître Dieu est un bien plus grand que celui de voir le soleil. S'il est hors de ta puissance de créer un homme, tu peux du moins le rendre juste et agréable aux yeux de son créateur. (Chrys.)

Plus on est attaché aux biens de la terre, plus on cherche à se les réserver et à en jouir seul, plus on aime les biens spirituels, plus on sent le besoin de les communiquer.

1475. Qu'y a-t-il de commun entre moi et cet homme ! Il n'y a au monde que le démon avec qui vous ne devez rien avoir de commun. Mais les hommes ! Eh ! n'avez-vous pas avec eux tous mille rapports : même nature, même terre, mêmes aliments, même maître, mêmes lois, mêmes espérances ? Ne venez donc pas me dire que vous puissiez être étranger à aucun d'eux. Laissons ce langage aux démons. Nous sommes tous solidaires ; nous nous devons tous au salut de nos frères. Que dans cet auditoire composé sinon de la plus grande partie de la ville du moins de la plus pieuse chacun de ceux qui m'entendent se distribuent un certain nombre d'âmes à gagner, et bientôt, j'en réponds, nous verrons la réforme de tout Antioche. Il ne faut qu'un seul homme animé du zèle de la foi, pour ramener tout un peuple. Oui, mes frères, si tant d'hommes périssent c'est à notre lâche insouciance qu'il faut s'en prendre. Que dans une querelle violente on voie deux hommes aux prises l'un avec l'autre, on accourt, on les sépare ; on les veut réconcilier : bien moins encore que cela qu'un animal, succombant sous le faix qui l'accable, vienne à s'abattre, tous s'empressent à le relever : vous voyez périr votre frère, et vous le voyez froidement ! (Chrys.)

1476. C'est une pauvre jeune esclave, sainte Chrétienne, qui, ayant rendu par sa prière la santé à la reine d'Ibérie, au IV. siècle, convertit le roi de ce pays et toute la nation à la foi de Jésus-Christ.

Saint Chrysostôme dit très bien : si votre cocher voyait une de vos cuillères d'argent dans le fumier de l'étable, et qu'il la laissât perdre, en seriez-vous content ? Recevriez-vous son excuse, quand il dirait : je n'ai pas charge de l'argenterie, vous ne m'avez pris à votre service que pour avoir soin des chevaux et pour conduire le carosse ? Si votre cuisinière voyait tomber dans le feu la robe d'un de vos enfants et qu'elle ne l'en retirât pas, l'excuseriez vous, quand elle dirait : Vous ne m'avez prise que pour vous apprêter à manger, je ne suis pas gouvernante des enfants, je n'ai pas charge de leurs habits. Une âme raisonnable est-elle moins précieuse qu'une cuillère d'argent ou qu'une robe de soie ? Comment donc, pouvez-vous souffrir, quoique n'étant ni curé ni évêque, comment, dis-je, pouvez-vous souffrir en conscience que cette âme chrétienne tombe dans le péché et se perde éternellement, sans vous en soucier ? N'ayez pas moins de vertus que les scribes et les pharisiens ; ils eussent fait le tour de la terre pour gagner un païen et le faire juif ; et ainsi quels travaux ne devez-vous pas embrasser pour gagner un mauvais chrétien et en faire un bon catholique ?

Dans le Pré spirituel, il est rapporté qu'un berger, nommé Pemnes, voyant des bêtes sauvages qui attaquaient un pauvre passant, fut paresseux à le secourir, ou par lâcheté ou par négligence : quelque temps après il se fit religieux et pratiqua une rigoureuse pénitence ; plus tard il fut fait abbé d'un monastère ; mais Dieu lui révéla qu'en punition de son peu de charité, il serait aussi dévoré des bêtes sauvages, ce qui arriva quelques années après. Si, par votre négligence et faute de reprendre, d'avertir ou d'instruire votre prochain, si, faute de recueillir cette pauvre fille qui ne sait où aller, ils tombent à la puissance des bêtes sauvages, des suppôts de l'enfer, il y a danger que le même malheur ne vous arrive quelque jour par la permission de Dieu.

Si l'une de vos fermières trouvait votre enfant abandonné de sa nourrice et aux abois, si, dis-je, elle le laissait mourrir, faute de lui donner un peu de lait ; serait-elle bien reçue en ses excuses, quand elle vous dirait : Je n'y étais pas obligée, je ne suis pas la nourrice, je suis la fermière, je n'ai pas charge des enfants, mais des brebis et de la basse-cour. Vous voyez ce pauvre villageois qui se perd, parce qu'il n'a point de conaissance de Dieu ni des choses divines, et vous ne daignez pas l'en instruire, vous ne lui parlez que de la terre et des choses temporelles ; pensez-vous qu'au jugement de Dieu vous serez bien déchargé en disant : Je n'y étais pas obligé, je n'étais pas son curé ni son confesseur, je n'avais pas charge d'âmes.

1477. Vous avez une ferme et un fermier, dit saint Jean Chrysostôme, et vous ne pensez qu'à y faire de beaux jardins, à y planter de bons arbres, à y disposer des chambres commodes ; et à mettre la semence de quelque vertu en l'âme de votre fermier, à lui enseigner les mystères de la foi, à lui apprendre à se confesser et à communier, vous n'y pensez pas plus que si c'était un Arabe. Si une épine croît dans l'allée de votre jardin, vous ne pouvez la souffrir ; si une mauvaise habitude croît en l'âme de votre fermier, qui est le jardin de Jésus, vous ne vous en souciez pas.

César de Bus était un gentilhomme mondain ; une pauvre femme, nommée Antoinette, eut l'inspiration de le convertir. A cet effet, elle loua tout exprès un petit coin de chambre, vis-à-vis de la maison de ce chevalier, afin d'y avoir entrée et d'y être quelquefois employée à laver la lessive, à faire des commissions et à rendre d'autres services ; elle lui présentait la Vie des Saints (chacun la devrait avoir), elle le priait de la lire ; il la rebutait : Allez, allez, vous êtes une bigote, qu'ai-je à faire de votre livre ? — Mais Monsieur, je vous prie au moins d'en lire une page, pas davantage. Il s'en moquait. — Au moins sept lignes en l'honneur des sept douleurs, au moins cinq lignes, en l'honneur des cinq plaies, au moins trois lignes seulement en l'hon-

neur de la Très Sainte Trinité. — Enfin pour se délivrer de ses importunités, il prit le livre, il en lut quelque chose, il fut gagné par cette lecture, et devint un grand homme de Dieu. Il faudrait imiter cette femme, vous approcher doucement de votre voisin ou voisine qui se conduisent mal, leur dire quelques mots de ce qu'on a dit au sermon, de ce que vous avez lu dans quelque bon livre, prendre sujet de leur parler de Dieu, de la laideur du vice, de la beauté de la vertu, et des quatre fins de l'homme. Il faudrait, quand votre fermier ou un autre paysan vient chez vous, quand un pauvre vous demande l'aumône, leur dire : Y a-t-il longtemps que vous n'avez été à confesse ? l'envoyer à quelque prêtre, et s'il n'ose pas y aller à cause de ses haillons, prier votre confesseur de l'entendre en confession. (Le Jeune.)

1478. On peut pratiquer le zèle de trois façons, dit saint François de Sales. Premièrement, en faisant des grandes actions de justice pour repousser le mal et cela n'appartient qu'à ceux qui ont les offices publics de corriger, censurer et reprendre en qualité de supérieur, comme les princes, les magistrats, les prélats, les prédicateurs ; mais parce que cet office est respectable, chacun l'entreprend, chacun s'en veut mêler. Secondement, on use de zèle en faisant des actions de grande vertu pour donner bon exemple, suggérant les remèdes au mal, exhortant à les employer, opérant le bien opposé au mal qu'on désire exterminer : ce qui appartient à un chacun et néanmoins peu de gens veulent le faire. Enfin on exerce le zèle très excellemment en souffrant et en patissant beaucoup pour empêcher et détourner le mal, et presque personne ne veut cette sorte de zèle. Le zèle spécieux est ambitionné, c'est celui auquel chacun veut employer son talent, sans prendre garde que ce n'est pas le zèle que l'on y recherche, mais la gloire et l'asservissement de l'outre-cuidance, colère, chagrin et autres passions.

1479. L'ermite saint Abraham avait élevé, avec le plus grand soin, sa nièce Marie dans une cellule voisine de la sienne. Trompant la vigilance de son oncle, cette jeune fille avait eu le malheur de faire une chute : et, dans son désespoir elle partit en secret, et alla bien loin mener une vie de débauche. Abraham priait et pleurait sans pouvoir la découvrir. Ayant enfin appris où elle demeurait, il quitta sa cellule, après s'être déguisé ; et, l'ayant abordée, il se fit reconnaître. « Marie, ma fille, lui dit-il, qu'est devenue votre pureté angélique, où sont les larmes de bonheur que vous versiez dans votre cellule ? Ah ! revenez, mon enfant, je me charge de vos péchés, je les expierai par la pénitence. Ne craignez pas, il n'est pas étonnant qu'on tombe ; mais il est honteux de ne pas se relever. » Et, mêlant ses larmes à ses exhortations, il eut le bonheur de déterminer sa nièce à pleurer ses fautes et à le suivre au désert où, après quinze ans de pénitence, elle mourut de la mort des justes.

1480. Les saints n'ont pas craint, pour exhorter les âmes à se convertir, de sacrifier les consolations de la prière et de la retraite. Quand l'arianisme se répandait en Orient, saint Aphraate quitta sa retraite et se rendit à Antioche. L'empereur Valens lui ayant reproché de se jeter au milieu de la dissipation du monde : « La jeune fille répondit-il, ne craint pas de quitter sa chambre, quand elle voit un incendie qu éclate dans la maison de son père. »

1481. Saint François Régis, n'étant encore qu'élève de philosophie au collège de Tournon, s'appliquait avec la plus grande ardeur à l'instruction du peuple. Il se chargea, avec le consentement de ses supérieurs, du soin d'apprendre les vérités du salut aux domestiques de la maison, et aux pauvres de la ville, qui, à certains jours, venaient recevoir les aumônes du collège. Les dimanches et les fêtes, il allait dans les villages et rassemblait les enfants avec une clochette, pour leur expliquer les premiers principes de la religion.

1482. Saint Antoine de Padoue est l'un des saints qui se sont le plus distingués par leur zèle à évangéliser les peuples. Il savait à la fois exciter la plus grande admiration des savants par la sublimité de ses pensées, et se rendre intelligible aux esprits les plus grossiers. Il parcourait les villes et les villages, et sa parole produisait les fruits les plus abondants. Comme preuve du bien immense que ses instruc-

tions avaient opéré, Dieu permit qu'après sa mort, sa langue n'éprouvât aucune corruption. Lors de la translation que l'on fit de ses reliques, on la trouva aussi vermeille que si le serviteur de Dieu eût été encore vivant, tandisque toutes les chairs de son corps étaient consumées. Saint Bonaventure, qui était présent, la prit dans ses mains, la baisa respectueusement, et dit en fondant en larmes : « O bienheureuse langue, qui ne cessez de louer Dieu et qui l'avez fait louer par un grand nombre d'âmes ! Il paraît présentement combien vous êtes précieuse devant Celui qui vous a formée pour servir à une fonction si noble et si sublime. »

1483. Il est encore sur la terre des âmes pures et fidèles ; vous en connaissez dans votre rang et dans votre état, auxquelles vous ne pouvez refuser le titre respectable de la vertu. Or, c'est par là en dernier lieu, que les bons servent à la condamnation des méchants, ils ôtent à l'iniquité toutes ses excuses. Car que pourrez-vous répondre devant le Tribunal de Jésus-Christ, que leur exemple ou n'affaiblisse ou ne confonde ? Direz-vous que vous n'avez fait que suivre des usages établis, et qu'il eût fallu se retirer dans les déserts pour s'en dispenser ? mais les justes, qui sont parmi vous, s'y conforment-ils ? vous excusez-vous sur les suites inséparables d'une naissance illustre ? Vous en connaissez qui, avec un nom encore plus distingué que le vôtre, en sanctifient l'éclat, et trouvent le secret de le faire servir au salut. Quoi ? la vivacité de l'âge ? la délicatesse du sexe ? on vous en montre tous les jours, qui dans une jeunesse florissante, et avec tous les talents propres au monde, regardent ces vains avantages comme de la boue, et n'ont de pensée que pour le ciel. Quoi ? la dissipation des emplois ? Vous en voyez chargés des mêmes soins que vous, et qui cependant font du salut la principale affaire. Votre goût pour le plaisir ? l'amour du plaisir est le premier penchant de tous les hommes ; et il est des justes en qui il est plus violent, et qui sont nés avec des dispositions moins favorables à la vertu que vous. Vos afflictions ? il y a des gens de bien malheureux. Votre prospérité ? il s'en trouve qui se sanctifient dans l'abondance. Votre santé ? on vous en montrera qui dans un corps infirme portent une âme remplie d'une force divine.

Chaque situation a ses saints, chaque âge a ses modèles, dont l'exemple est un grand enseignement pour ceux qui sont dans les mêmes conditions qu'eux. (D'après Massillon.)

1484. Les mauvais exemples de l'indifférence ont une désastreuse efficacité, surtout s'ils partent de ceux qui ont quelque autorité sur les autres. Ecoutons saint Grégoire de Nazianze : « Jamais il ne fut si aisé à la laine de perdre la blancheur naturelle et d'y prendre pour toujours une couleur étrangère, qu'il est aisé à une âme de perdre l'éclat de ses vertus, et de prendre le caractère vicieux et toute la mauvaise trempe de ceux qui ont à la conduire. Jamais maladie pestilentielle ne fut si prompte, si subtile à répandre son poison, que le vice des supérieurs est lui-même prompt et subtile à répandre partout le venin. Il n'en est pas ainsi de leurs bonnes qualités ; rarement peuvent-ils les communiquer à ceux qui leur sont soumis, et c'est en cela que le vice l'emporte malheureusement sur la vertu.

« C'est ainsi qu'un suc d'absynthe communique sur le champs son amertume au miel le plus exquis : et qu'au contraire une grande quantité de miel excellent ne saurait lui communiquer sa douceur. »

1485. *Omnis qui male vivit in conspectu eorum, quibus praepositus est, quantum in ipso est occidit, et forte qui imitatur, moritur, qui non imitatur vivit : tamen, quantum ad illum pertinet ambo occiduntur.* (Saint Augustin.)

Néamoins ce qui a le plus contribué à la propagation de l'Eglise chrétienne, ce fut moins encore le don des miracles, que la vie sainte des premiers chrétiens. C'étaient des anges sur la terre. Si nous vivions comme eux, on ne nous demanderait pas des miracles pour amener l'univers tout entier à la foi de Jésus-Christ. (Saint Chrysostome.)

1486. *Per exempla justorum multi proficiunt.* (Greg. M.)

A l'approche des hivers, on voit des compagnies d'oiseaux fendre les airs et suivre la route que celui qui est en tête leur trace. C'est l'image de l'homme.

1487. Le Dauphin, père de Louis XV, se trouvant à Strasbourg pour la fête du Saint-Sacrement, assista à la procession avec une telle piété, que le peuple en fut saisi et plusieurs protestants, à cette vue, se firent catholiques. On disait communément que sa piété avait converti plus de monde à la cour, que les sermons de Bourdaloue.

1488. Saint François d'Assise dit un jour à un de ses compagnons: « Mon frère, allons prêcher. » Et après avoir parcouru la ville avec une modestie angélique, saint François rentrait au monastère. « Nous ne prêchons donc pas, demanda le frère? — C'est fait, répondit le saint, nous avons édifié. »

1489. Saint Chrysostome remarque que l'exemple a son efficacité même parmi les animaux. Quand plusieurs colombes sont réunies ensemble, si l'une d'elle s'envole, toutes la suivent; et dans un troupeau de chevaux, si l'un d'eux plus agile que les autres part rapidement, tous se mettent à courir avec lui.

L'exemple des animaux a même été parfois efficace sur les hommes. On rapporte que Miltiade, général athénien, à la veille de livrer un combat contre une armée nombreuse de Perses, convoqua ses soldats, leur montra des coqs qui se battaient entre eux avec rage, persuadé que ce spectacle les exciterait davantage qu'un discours. En effet les soldats, voyant ces animaux s'entre-détruire avec acharnement, saisissent les armes et se jettent avec rage au milieu des rangs ennemis. *Si brutorum exempla id præstiterunt in gentibus, quid facient sanctorum certamina in christianis?* (Corn. a Lap.)

1490. Jud. IX, 45. — Abimélech, apprenant que les habitants de Sichem s'étaient réunis dans une tour pour lui résister, monte sur une montagne avec l'armée qu'il commandait, et, saisissant une hache, il coupe une branche d'arbre, la charge sur ses épaules et dit à ses compagnons: « Faites à l'instant ce que vous me voyez faire. » Aussitôt, animés par l'exemple de leur général, les soldats coupent à l'envie des branches d'arbre, suivent leur capitaine, et entourant la tour ennemie, la réduisent en cendres.

1491. Le colonel Paqueron, directeur d'artillerie, édifiait à la Rochelle même les protestants, qui disaient: « Ah! si tous les catholiques étaient comme lui, demain nous serions tous catholiques. » Aussi l'évêque de la Rochelle disait-il de son cher colonel: « Il a autre chose à son service qu'une artillerie de bronze; il vous braque de tous côtés des vertus capables de confondre nos plus mortels adversaires. » En effet le colonel répétait: « Ne discutons pas; mais vivons bien. La lumière des œuvres éclaire tout le monde et ne froisse personne. »

1492. Frédéric Ozanam avait dix-huit ans. Il arrivait à Paris, non point incrédule mais l'âme plus ou moins atteinte de ce que le P. Gratry appelait la crise de la foi. Un jour, le jeune homme entre dans une église de Paris, et il aperçoit agenouillé dans un coin, près du sanctuaire, un homme, un vieillard, qui récitait son chapelet. Il s'approche, et reconnaît Ampère, son idéal, la science et le génie vivants. Cette vision l'émeut jusqu'au fond de l'âme; il s'agenouille doucement derrière le maître: la prière et les larmes jaillissent de son cœur. C'était la pleine victoire de la foi et de l'amour de Dieu, et Ozanam se plaisait à redire ensuite: « Le chapelet d'Ampère a plus fait sur moi que tous les livres et même tous les sermons. »

1493. Il y a des maladies qui donnent du dégoût pour les meilleurs aliments. Dans cette disposition, les amis même les plus fidèles, deviennent fâcheux, insupportables. On semble les méconnaître, leur aspect même effarouche. Ainsi en est-il de l'âme quand elle est affectée de telle manière. Elle ignore ce qui pourrait lui rendre la santé, et se complaît dans son ignorance. Elle ne voit que des ennemis, dans ceux qui voudraient la guérir. Il est évident que c'est là un désordre où il n'y a rien de naturel et qu'il faut attribuer au mauvais état des malades. C'est la frénésie qui prive de la raison et ne répond que par des outrages et des violences aux tendres soins

qu'on lui témoigne. Image trop vraie de l'infidèle qui s'opiniâtre dans son aveuglement.

Faut-il abandonner ces malades? Tant s'en faut. Au contraire, comme ceux qui approchent les frénétiques ne les déplorent jamais plus que lorsqu'ils en sont plus maltraités, parce qu'ils regardent ces mauvais traitements comme la marque et l'effet d'une maladie tout-à-fait désespérée: plaignons de même ces âmes malades qui rejettent obstinément tout ce qu'on leur dit pour leur salut. Pleurons-les avec une abondance de larmes et plus que les femmes ne pleurent leurs époux dont la mort les a séparées. Non: l'affection que les femmes doivent à leurs époux ne doit pas être ni plus tendre ni plus éclatante dans ses douleurs que celle qui nous est commandée pour tous les hommes, quels qu'ils soient, fidèles ou infidèles, chrétiens ou barbares, n'importe. (Saint Chrysostome.)

1494. Sainte Thérèse éprouvait une joie indicible à voir les succès des hommes apostoliques qui avaient travaillé à la gloire de Dieu. Quand elle savait malade un prêtre zélé, elle demandait sa guérison à Dieu avec ferveur; si elle apprenait sa mort, elle en pleurait amèrement, elle qui ne versa pas une larme à la mort de son propre frère. (V. n. 832.)

1495. On raconte de l'empereur Conrad, qu'assiégant une ville d'Allemagne, il jura de tout exterminer, si la place tardait à se rendre. L'ayant emportée d'assaut, il voulut exécuter son serment. Il donna toutefois aux femmes la permission de fuir et d'emporter ce qu'elles avaient de plus précieux. Elles prirent donc sur les épaules leurs époux, leurs pères, leurs fils, afin de les soustraire à la mort. Ah! les femmes chrétiennes auraient-elles moins de zèle pour soustraire à l'enfer les âmes qui leur sont chères?

1496. Notre-Seigneur se montrant à saint Thomas, lui dit: « Vous avez bien écrit de moi, quelle récompense voulez-vous? » Thomas répondit: « Point d'autre que vous, Seigneur. » A vous qui avez sauvé vos frères, celui qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau froide, vous demandera ce que vous désirez pour avoir écrit son nom, gravé son amour dans bien des cœurs. Répondez comme saint Thomas.

1497. Sainte Catherine de Sienne ayant obtenu par ses prières que Dieu accordât à une pauvre femme malade de corps et d'esprit le pardon de ses péchés, la malade mourut, et Catherine vit l'âme de la défunte resplendissante de beauté. En même temps elle entendit de la bouche de N. S. ces paroles: Qui ne supporterait volontier toutes sortes de peines, pour gagner une créature d'une si grande beauté? Si, moi, je me suis épris d'un si ardent amour pour les âmes, que j'ai voulu me faire homme et verser mon sang, afin de les racheter, combien plus vous, ne devez-vous pas faire d'efforts pour empêcher que de si belles créatures ne périssent. » (B. L. de Grenade.)

VII. — Péché. Outrage qu'il fait à Dieu.

1498. *Scito et vide quia malum et amarum est reliquisse te Dominum.* (Jérémie, II, 19.) Ce qui ruine notre âme et la perd, ce qui est le grand obstacle au salut, c'est le péché. L'Eglise catholique compte seize millions de martyrs; et combien que l'on ne connaît pas! Un grand nombre d'entre eux étaient nobles, instruits, judicieux, prudents; ils ont sacrifié leurs biens, leur avenir, leurs parents les plus proches; ils ont subi le fer, la dent des bêtes féroces, le feu, tous les tourments inventés par la rage des bourreaux. Pourquoi? Pour éviter un péché mortel. Il est bien plus grand encore le nombre de ceux qui ont quitté le monde pour se retirer dans les déserts ou dans les couvents et qui ont sacrifié pour cela, biens, honneurs, plaisirs; et pourquoi ont-ils agi ainsi? Pour fuir le danger du péché mortel.

1499. Tous ces hommes, tous ces jeunes gens, toutes ces vierges chrétiennes étaient-ils des insensés ? Non, le monde entier les admire ; l'Eglise les honore. Ils ont donc agi sagement, en sacrifiant tout plutôt que de pécher gravement. Le péché est donc un plus grand mal, que tous les maux qu'ils ont subis ? Oui, c'est l'outrage de Dieu : *Per prævaricationem legis Deum inhonoras.* Et outrager Dieu, c'est un mal plus grand que tous les maux que peuvent subir les créatures. C'est nous qui sommes insensés, quand nous ne le comprenons pas. Cherchons donc à nous en convaincre, *scito et vide*, afin d'imiter la sagesse des saints et de nous séparer des réprouvés, qui sacrifient Dieu à leurs passions.

1500. Une faute grave, c'est une désobéissance sérieuse à la loi de Dieu, une transgression grave de ses commandements. Le blasphème, la négligence à entendre la messe par sa faute, le travail sans raison suffisante pendant de longues heures le dimanche, les grandes haines, les assassinats, les pensées, les désirs, les actions contre la pureté, ce sont là des péchés graves. Or, considérons ensemble tout ce qu'il y a d'odieux dans l'injure, que fait à Dieu toute faute mortelle, afin de nous exciter à une horreur salutaire de nos égarements passés et de nous déterminer à y renoncer à jamais. Tout péché grave est : I. une révolte audacieuse contre Dieu ; II. un mépris de ses perfections infinies ; III. une noire ingratitude pour ses bienfaits.

1501. I. *Révolte* 1° *du fils.* Un vieillard fait venir auprès de lui son fils qui lui doit la vie, et à qui il a livré tous ses biens. « Mon fils, dit-il, écoute ton père. Tu dois le respect à ses cheveux blancs ; il n'a jamais vécu que pour toi, et ne t'a rien commandé qui ne fût pour ton bonheur. Mon fils, n'accable pas la vieillesse de ton père, ne foule pas aux pieds la plus douce des autorités de la terre, ne va plus avec des libertins. — Je n'en ferai rien, » répond le fils rebelle ; et il court dépenser dans la débauche l'héritage paternel, pendant que le vieillard, qui lui a donné le jour, sèche de douleur. C'est une révolte indigne, que tous les esprits honnêtes savent flétrir.

1502. 2° *Du sujet.* Un roi, aussi bon que puissant, est assis sur son trône, entouré de sa cour. Un de ses favoris qu'il a tiré de misère, qu'il a admis en son palais, s'avance, traverse l'escorte royale, saisit la couronne, qui est sur le front du prince, et le sceptre qu'il porte. Il brise le sceptre à terre et, prenant la couronne, il la met sur la tête du dernier des valets. Chacun frémit à la vue d'une si audacieuse révolte. Et nous ne frémirions pas en voyant l'audace du pécheur ? Ah ! nous ne connaissons pas Dieu.

1503. 3° *Dieu est le bon père* du pécheur qui lui doit tout. Il ne lui commande rien qui ne soit pour son bonheur en ce monde et en l'autre. « Mon fils, lui dit-il, tu me dois l'obéissance avec la vie. Je te veux voir heureux sur la terre et au ciel. Je t'ordonne donc de respecter mon nom, d'honorer tes parents, d'aimer ton prochain, de garder ton cœur pur et digne de moi. — Je n'en ferai rien. » répond le pécheur, et il blasphème et il méprise père et mère, il couve la haine contre son frère, et il traîne dans la boue son âme et tous ses sens.

1504. 4° *Dieu est le roi* immortel des siècles. Les anges l'adorent, il ébranle le ciel à son gré ; les astres ne s'écartent pas de la route qu'il leur a tracée ; il appelle les étoiles, et elles répondent. Il porte la terre de trois doigts ; il commande au vent et à la mer et ils obéissent. Les hommes vertueux font de son plaisir la règle de leur conduite ; il gouverne les démons eux-mêmes avec un sceptre de fer. Maître de tout, il n'est aucune créature qui ne dépende de

lui en tout. *Potest et universum mundum uno nutu delere.* (II. Mac. VIII. 18.) (V. nº. 1520). Mais au milieu des hommages et des adorations de toute créature terrestre et de tous les saints, voilà un être misérable qui ose dresser la tête et se faire fort contre le Tout-Puissant. Quel est ce téméraire qui, par une audace semblable à celle de Lucifer, s'écrie : « Je monterai au ciel, j'élèverai mon trône sur les astres, je serai semblable au Très-Haut et indépendant comme lui ? » C'est le pécheur. (V. nºs 1521 et suiv.). Il s'avance pour briser le sceptre de Dieu, lui arracher sa couronne royale et sur quelle tête la met-il ?

1505. 5º) Qui devient le roi du pécheur ? *Nolumus hunc regnare super nos,* disaient les Juifs ; nous n'avons point d'autre roi que César. Ils ne voulaient point de la royauté du Fils de Dieu, et leur rébellion sacrilège leur a valu l'exécration du monde ; pendant des siècles, ils ont erré sur la terre comme des proscrits. Mais quel est ce César que choisit le pécheur, lorsqu'il ne veut pas reconnaître l'autorité de Dieu ?

1) *C'est Satan.* C'est sur la tête de ce valet infâme, que Dieu a chassé de son palais, que le pécheur place la couronne ravie au Créateur. Tiens, dit-il, c'est à toi que je vais obéir ; je désobéirai à Dieu ; mais à toi je serai fidèle. Parle, je t'écoute ; et Satan parle ; il dit : Blasphème ; et le pécheur blasphème ; et Satan parle encore, il attise au cœur du pécheur le feu de la haine, et le pécheur ne rêve que vengeance contre ses ennemis ; et Satan parle, et il souffle le vent du vice dans l'âme du pécheur, et le pécheur livre son cœur à des affections coupables, son corps à des infamies. Valérien, chef d'un grand empire, se laissa vaincre par Sapor, roi de Perse, qui le traîna à la suite de son char comme un esclave et qui s'en servait en guise d'étrier pour monter à cheval. Valérien se mettait à genoux et Sapor appuyait ses pieds sur ses épaules. Quel sort ! (V. nº 1524.) C'est l'image du pécheur. Tant qu'il fut fidèle à Dieu, il était roi du monde et de ses passions ; dès que, se laissant vaincre par le démon, il a consenti à une mauvaise pensée, il est devenu l'esclave de Satan. Quel état que celui des possédés ! le démon les tourmente, les porte à toutes sortes d'excès. Et ce n'est rien comparé à un péché mortel par lequel le démon est maître de l'âme. Il vaudrait mieux avoir une légion de démons dans son corps qu'un seul dans l'âme. Et non seulement le pécheur est esclave du démon mais même,

1506. 2) Il courbe sa volonté sous le joug, non seulement du démon, mais encore de tous ses suppôts. Une infâme créature lui dicte des lois ; et il obéit à elle, celui qui refuse de se soumettre à Dieu. Il prévient tous ses désirs, si hideux soient-ils. Il en passe par tout ce qu'elle exige. 3) Il obéit à d'*infâmes passions,* et s'en fait l'esclave. *Qui facit peccatum servus est peccati.* Dieu dit : Rends ce bien d'autrui, l'avarice crie : Garde-le, garde-le. Arrière Dieu, dit le pécheur, j'écoute la soif de l'or qui me dévore. Dieu dit : Ne fréquente plus cette maison où tu te perds. La passion dit : Il faut aller encore avec ce libertin, avec cette femme. Arrière Dieu, dit le pécheur, j'écoute ma passion et non sa loi.

1507. 6º *Malgré les promesses et les menaces.* Dieu promet sa grâce, son paradis, n'importe. *Non serviam.* Dieu menace des châtiments les plus terribles ; il fait voir au pécheur les gouffres, où il a précipité ceux qui ont été rebelles à sa volonté. N'importe la passion parle plus haut que son tonnerre

et que les rugissements de l'enfer. Le pécheur que Dieu, dans sa miséricorde retient suspendu sur l'abîme où il se précipite, sur le point d'y descendre, se tourne vers Dieu pour lui dire encore : *Non serviam.* Quel outrage ! quelle fureur ! Et si du moins cette scène d'horreur se passait dans un lieu, où Dieu n'entendit pas ces outrages, ne vit pas ces révoltes ! . . .

1508. 7° *En présence de Dieu.* Mais non, le pécheur sait que Dieu le voit, qu'il l'entend, que sa majesté, formidable aux anges mêmes, se dresse devant lui ; et c'est en face qu'il foule aux pieds sa loi. Il ose faire en sa présence ce qu'il ne ferait pas devant un homme, pas même devant un enfant. (V. n° 1526.)

1509. 8° *Et ce révolté qu'est-il ?* O homme qui es-tu pour résister à Dieu ? *Tu quis es, ut respondeas Deo ?* Une vapeur que le vent dissipe, un ver de terre, un grain de poussière et de cendre, un néant rebelle. Et c'est toi seul qui t'élèves contre Dieu et *dixisti : Non serviam,* quand la terre tremble sous ses pieds, quand le ciel s'incline devant sa puissance, quand la mer en fureur n'ose franchir les barrières qu'il lui a tracées, quand l'enfer même exécute sa justice. Quelle révolte ! et quelle injure, qui renferme déjà, il est vrai, le mépris de Dieu ! Mais ce mépris ressortira plus clairement encore de ce que nous allons dire.

1510. II. *Mépris de Dieu.* 1° *Mépris des Juifs pour Notre-Seigneur.* Jésus avait passé parmi les juifs en faisant le bien. Il avait guéri leurs malades, ressuscité leurs morts ; il leur avait prêché sa doctrine céleste, manifesté la justice, la bonté et la sagesse infinies qui étaient en lui. Pilate voyant son innocence, (il savait que c'était par une haine jalouse qu'on le lui avait livré), voulait trouver un expédient pour le sauver. En la fête de Pâques, on délivrait d'ordinaire un prisonnier, au choix du peuple. Pilate présente donc au peuple ce Jésus, qui non seulement ne leur avait point fait de mal comme il leur disait ; mais qui, au contraire, les avaient comblés de biens, Jésus, leur Dieu, Jésus, leur Sauveur, Jésus, la beauté qui ravit les anges ; et en même temps un scélérat, un séditieux, un voleur, un assassin infâme, nommé Barrabas ! «Lequel voulez-vous que je vous délivre, lui demanda-t-il ; Jésus ou Barrabas ? » Que répondirent ces misérables ? *Non hunc, sed Barrabam.* « Que ferai-je donc de Jésus ? — Crucifiez-le : » *Tolle, crucifige eum ;* et il eut la lâcheté de le leur livrer et ils le crucifièrent, et Barrabas eut la vie et la liberté. Quelle monstruosité ! Jésus crucifié, un larron délivré ! Quelle indigne préférence ! Quel mépris pour le Fils de Dieu !

1511. 2° *Mépris du pécheur pour Dieu.* Ah ! n'est-ce pas ce que nous avons fait quand nous avons blasphémé, quand nous avons consenti à une pensée coupable ? Lorsque nous avons commis un péché mortel, quel qu'il soit, Dieu s'est présenté à nous, Dieu, la justice, la sainteté, la beauté, la clémence infinies, Dieu la perfection suprême, le bien souverain, le bien de tous les biens, il nous a dit : Observe mes commandements, et je te donnerai mon amitié en ce monde. La créature s'est présentée à son tour avec un intérêt misérable, avec un plaisir ; et mis dans la nécessité de choisir entre Dieu, son amitié, sa grâce, sa gloire d'une part, et cet intérêt et cette satisfaction de l'autre, nous avons sacrifié Dieu. (V. n° 1527.)

Si le blasphémateur perdait cent sous à chaque blasphème, il serait vite corrigé. Si le voluptueux subissait la même amende à chaque mauvaise pensée, il n'en aurait plus. Ils préfèrent donc l'un et l'autre cent sous à Dieu, à sa grâce, à la possession éternelle de lui dans le ciel. S'ils préféraient à

Dieu de grands trésors ou tous les royaumes du monde ils feraient encore même très mal ; qu'en est-il donc de préférer à Dieu une bagatelle, une honte ? Le pécheur prend la balance en main, il pèse Dieu et une pensée coupable et il trouve qu'elle vaut plus que Dieu. Pour se procurer ce plaisir, cet intérêt, il faut de grands frais, des peines infinies, il serait bien plus facile de se procurer Dieu ; mais Dieu, à ses yeux, n'en vaut pas la peine. Mais cet intérêt, combien durera-t-il ? Dieu est éternel. Cependant vous aimez mieux passer un quart d'heure avec cette créature, qu'une éternité avec Dieu, un jour dans cette maison, que les siècles des siècles dans son paradis. Est-il possible de mesurer l'étendue de cet outrage ?

Obstupescite, cœli, super hoc ; mon peuple m'abandonne, moi qui suis la source d'eau vive, pour des citernes desséchées. *Filios enutrivi et exaltavi ; ipsi autem spreverunt me.* Oh ! père, dites la désolation de votre cœur, quand vous voyez ce jeune homme, votre fils, vous fuir, mépriser vos conseils, vos larmes, vos tendresses, pour courir à une infâme créature. Mais quelle est votre douleur lorsque votre fille, votre fille unique, se moque de vos remontrances et court dans d'infâmes compagnies ? Comprenez l'outrage fait à Dieu par le pécheur qui ne veut plus de ses grâces, plus de son ciel, plus de son Dieu : *Filios exaltavi.* (V. n° 1528.) Ce qui rend plus révoltant cet affront que le pécheur fait à Dieu en le méprisant, ce sont les bienfaits que Dieu a accordés au pécheur et que le pécheur paie par l'ingratitude.

1512. III. *Ingratitude.* O vous qui, courbés vers la terre, ne regardez jamais le ciel, ensevelis que vous êtes dans les préoccupations d'ici-bas, relevez un instant votre front et regardez au moins une fois votre bienfaiteur. Considérez-vous de la tête aux pieds. Qui vous a fait la vie dont vous jouissez, l'âme, l'intelligence, la mémoire, le cœur, le corps avec tous ses sens, la position que vous occupez, la santé, les richesses, les vêtements qui vous couvrent, l'air que vous respirez, la terre qui vous porte ? Est-ce vous ? Non, il y a quatre-vingt-dix ans, vous n'étiez pas, et le rien ne peut rien faire. Faites donc un grain de poussière, et vous pourrez dire que vous ne devez rien à personne. Mais le plus grand empereur de la terre ne réussira pas à faire un grain de poussière, ni un brin d'herbe. Tout ce que nous avons, n'est qu'une pure aumône que Dieu nous a faite. (V. nos 1534 et suiv.)

1513. 1° *Oubli des bienfaits.* On rapporte d'un peintre célèbre de l'antiquité, qu'étant malade, il reçut la visite d'Alexandre, roi de Macédoine, qui en le quittant laissa à son chevet un sac rempli de pièces d'or. Quand le malade s'en fut aperçu, il s'écria : « Oh ! le roi emporte mon cœur ! » Dieu donne plus que cela. A quoi nous serviraient les pièces d'or, si nous n'avions, ni air pour respirer, ni eau pour nous désaltérer ? que de pièces nous donnerions ! Joseph, poursuivi par la femme de Putiphar qui voulait le séduire, lui répondit avec indignation : *Ecce Dominus meus mihi omnia tradidit, quomodo ergo possum hoc malum facere ?* (GEN. XXXIV, 9.) Il ne dit pas : Je ne veux, je ne dois pas ; mais je ne puis. Les bienfaits sont des chaînes. Et nous oublions notre Dieu et il ne ravit pas nos cœurs de son amour ? Bien plus *nous l'offensons.*

1514. 2° *Nous l'outrageons.* C'est contre lui que nous nous révoltons ; c'est lui que nous méprisons. Est-il un prince, un honnête homme, que dis-je, un enfant que vous voulussiez outrager, s'il ne vous avait fait ni bien ni mal ? et Dieu vous le méprisez ! Quel mal vous a-t-il fait ? *Populo meus,*

quid feci tibi aut in quo contristavi te, propter quod horum me lapidatis (Développez). La reconnaissance parle au cœur des scélérats eux-mêmes, elle amollit la rage des sauvages et jusqu'à celle des animaux féroces. On a vu des lions reconnaissants, et les bienfaits de Dieu ne diront rien à votre cœur et ne vous empêcheront pas de l'offenser ? Ah ! quelle ingratitude ! Il me semble voir David, quand il fuyait devant Absalon son fils. N'était-ce pas un spectacle digne de compassion de voir ce roi, si juste et si bon, accompagné d'une poignée de gens, sortir de son palais, de sa ville royale, pieds nus, les yeux baignés de larmes, la face voilée pour couvrir la honte de l'affront qu'il recevait, s'enfuir par les monts et les vallées, se cacher dans les cavernes des déserts, pour se soustraire aux poursuites de son propre fils, qu'il chérissait comme la prunelle de son œil ? Cet affront n'est rien à côté de celui que le pécheur fait à Dieu, qu'il chasse de son cœur.

Dieu avait orné ce cœur pour en faire son palais, son sanctuaire, sa place ; et vous l'en expulsez, comme s'il était un malfaiteur : et à sa place, vous y introduisez une créature. *Si inimicus meus maledixisset mihi sustinuissem utique ;* si c'était un païen, un infidèle, *tu vero homo unanimis,* mais vous ! vous enfants qui avez fait votre première communion ; vous, à peine relevé de la maladie qui devait vous conduire au tombeau, etc. Outrager un ami, au moment où il nous comble de tendresse et de biens, c'est déjà une cruauté.

1515. Mais 3° *se servir de ses biens pour l'insulter,* c'est de la rage. Que penseriez-vous du pauvre, qui venant de recevoir une aumône abondante, la lancerait à la tête du riche charitable qui la lui a donnée, ou qui s'en servirait pour acheter du poison et donner la mort à son bienfaiteur ? (V. n° 1537.) Que fait-il de sa vie qu'il tient de Dieu ? Il l'use dans de coupables plaisirs. Que fait-il de son intelligence ? Il l'emploie peut-être à trouver des raisons de ruiner la religion dans l'âme de ses frères, ou à chercher des moyens de réaliser de coupables desseins. Son cœur, il en prostitue les affections à d'infâmes créatures. Ne fait-il pas servir sa langue au blasphème, ses yeux au vice, ses oreilles à d'horribles discours, ses mains à des actions déshonnêtes, toutes les créatures à ses passions ? Y a-t-il un lieu qu'il ne profane, un bien dont il n'abuse ?

Nous estimerions comme la plus grande injure, si on nous disait : Vous êtes un sans-cœur et un ingrat. Ah ! ne nous sentons-nous pas mourir de honte, en songeant à notre ingratitude envers Dieu ! Quoi, Dieu nous a fait tant de bien, et nous changeons tous ses bienfaits en autant de flèches pour lui percer le cœur. Si le pécheur ne ravit pas sa gloire à Dieu, il fait tout ce qui dépend de lui pour la lui ôter : par le scandale il lui enlève les âmes qui l'aimaient ; s'il ne trouble pas le bonheur inaltérable de son Dieu, il fait ce qu'il peut pour le contrister. S'il ne peut détruire Dieu dont la vie est inaccessible aux coups qu'il lui porte, il lui ravit le droit qu'il a de vivre dans son cœur. Il détruit en Dieu tout ce qu'il peut. Quelle noirceur ! (V. nos 1538 et suiv.)

1516. *Récapitulation : gravité de cette injure.* L'ingratitude, jointe au mépris et à la révolte, fait du péché l'injure la plus criante à la majesté divine. Or, l'injure grandit avec la dignité de la personne qu'on insulte. On donne un soufflet à un pauvre innocent, qui passe par le chemin, c'est un

crime. Ce crime devient plus grand, si on fait le même affront à un homme honorable, et énorme si on attaque un prince, un roi puissant. Attaquer le roi du ciel, le mépriser, se révolter contre lui, c'est une injure infinie en quelque sorte, à cause de la dignité infinie de Dieu. Cette injure est si grave que toutes les pénitences des saints, des hommes, des anges réunis, tous les mérites de la Vierge Marie elle-même accumulés ensemble pendant des siècles, jusqu'à la fin du monde, ne suffiraient pas pour réparer l'affront, que fait à Dieu une seule mauvaise pensée. (V. nº 1541.)

1517. *Excuse du pécheur.* Et ce qu'il y a d'inouï, c'est que l'homme prend le péché pour une bagatelle ; il en fait un passe-temps, et, pour s'excuser, il dit qu'il ne pense pas à insulter Dieu. Ah ! c'est ce qui prouve qu'il n'aime pas Dieu. S'il aime une créature, il y pense assez ; s'il aime les biens, il y rêve ; qu'il haïsse quelqu'un, il ne s'occupe pas de lui, il lui tourne le dos. En ne pensant pas à Dieu, et l'offensant, il traite donc Dieu comme un ennemi ; quelle monstruosité ! Ah ! les saints n'agissaient pas, ni ne parlaient pas ainsi. Saint François Régis disait qu'il estimerait tous ses travaux bien employés, s'il empêchait un seul péché. « Je volerais aux extrémités du monde, s'il le fallait, disait sainte Thérèse, pour faire éviter un seul péché. »

Eudoxie croyait épouvanter saint Chrysostome par ses menaces. « Vous ne réussirez pas, lui dit un de ses courtisans, Chrysostome ne craint que le péché. » et saint Anselme : « Si je voyais, dit-il, d'un côté le péché et de l'autre l'enfer, et que je fusse obligé nécessairement de choisir entre l'un et l'autre, sans hésiter je choisirais l'enfer. » Louis VIII, père de saint Louis, roi de France, était atteint d'une maladie grave. Les médecins lui déclarent qu'il ne peut conserver sa vie que par un remède défendu par la loi de Dieu. « J'aime mieux mourir, » dit-il, et il meurt. Les saints avaient raison. Le péché mortel est le plus grand mal de l'univers, puisqu'il offense Dieu ; et pour laver l'injure qu'il lui a faite, qu'a-t-il fallu : Tout le sang du Fils de Dieu lui-même. (V. nº 1549.)

1518. Venez aux pieds de la croix, mon pauvre frère, qui avez offensé Dieu. Voilà notre œuvre quand nous avons péché. *Fera pessima devoravit eum*, le péché est cette bête cruelle. Il avait déjà dévoré les anges et Adam et sa race. Considérez le Roi des anges et des hommes, l'Eternel, le Créateur de toutes choses, la Puissance infinie, Jésus-Christ fait homme par amour pour nous, il ne lui a pas suffi, pour expier cette faute qui nous semble une légèreté sans portée, de vivre pauvre.... Voyez : ses mains sont percées, voyez sa tête, son côté, son corps, son sang qui coule. Voilà ce que lui a coûté ton crime, ton blasphème, ton plaisir défendu, ô pécheur !

1519. Quel malheur ! un Dieu meurt, les rochers s'ouvrent, la terre tremble, le soleil prend le deuil, les anges pleurent, les bourreaux se frappent la poitrine. Et nous, pour qui il meurt, aurions-nous les yeux secs, le cœur plus dur que la pierre ? Frappons-nous la poitrine et faisons un acte de contrition. O mon Dieu, *confundor et erubesco levare faciem meam !* Je me suis révolté contre mon Père, mon Roi, mon Dieu. J'ai préféré une créature à vous, Seigneur, mon bien unique. J'ai oublié vos bienfaits, j'ai trahi mon bienfaiteur, mon meilleur ami. J'ai employé contre lui les biens que je tenais de lui. Ah ! *major est iniquitas mea quam ut veniam merear.*

O mon Dieu, *respice in faciem Christi tui*, ne considérez pas mes offenses, mais les expiations de mon Sauveur ! O mon Jésus, laissez-moi me cacher

dans vos plaies, afin que j'y trouve un abri contre la colère de votre Père! O mon Dieu, vous avez pardonné à vos bourreaux, pardonnez-moi : *Parce, Domine!* Ah! je veux laver mon péché dans votre sang par une bonne confession, et désormais plus de fautes, plus de blasphèmes, etc. *Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ.* O Marie, refuge des pécheurs! etc. (V. nº 1550.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LE PÉCHÉ MORTEL.

1520. Les saints aimaient mieux braver tous les maux que de désobéir à Dieu. L'empereur Valens avait chargé le préfet Modeste de faire embrasser à saint Basile, évêque de Césarée en Capadoce, l'hérésie des ariens. Modeste vint donc à Césarée, et, s'entourant de tout l'appareil de la puissance, il fit comparaître le saint devant lui. « Pourquoi n'êtes-vous pas de la religion de l'empereur, votre maître? lui dit-il. — Parce qu'un maître plus grand me le défend. — Ne redoutez-vous pas les effets de ma puissance? — De quels effets parlez-vous? — Il s'agit de la confiscation de vos biens, de l'exil, des tourments, de la mort. — Qui ne possède rien, n'a rien à perdre. Je trouverai partout ma patrie, car l'univer appartient à Dieu, notre Père. Je n'ai qu'un souffle de vie, les tourments ne tarderont pas de l'éteindre, et la mort mettra un heureux terme à ma pénible route. — Jamais personne ne m'a parlé ainsi. — Vous n'avez donc jamais rencontré d'évêque? » — Modeste écrivit à Valens : « Nous sommes vaincus, les menaces ne peuvent rien sur Basile, ni les promesses non plus. Il dit qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. »

1521. L'histoire rapporte que le fils de Manlius Torquatus, ayant livré la bataille à l'ennemi sans ordre de son général, remporta une victoire glorieuse, mais très malheureuse pour lui; car, comme il s'en retournait tout plein de joie et d'allégresse, pensant être bien reçu de ses concitoyens, son propre père, au lieu de lui couronner la tête de lauriers, la lui fit trancher par la main d'un bourreau. C'était prouver que le désordre et la désobéissance militaire étaient bien odieux à ce grand homme. Le péché l'est encore bien plus à Dieu.

1522. Vous exigez que votre serviteur vous serve, et homme, vous forcez un homme à servir; et quoique tout vous soit commun, dans la naissance comme dans la mort, quoique la matière qui forme le corps soit la même, les facultés de l'âme semblables, quoique le droit de venir dans ce monde et de le quitter soit le même et qu'une loi commune dirige les événements, cependant, s'il ne vous sert pas à votre gré, s'il n'obéit pas au moindre signe de celui qui commande, comme vous tenez impérieusement à ce que l'on vous obéisse, vous tourmentez cet esclave, vous le faites souffrir; et lorsque vous exercez ainsi votre domination, vous ne voulez pas reconnaître celle de Dieu? Comment donc devra nous traiter Notre-Seigneur, nous qui l'offensons chaque jour? (Saint Cyprien.)

1523. *Quare me posuisti contrarium tibi et factus sum mihimetipsi gravis.* (Job, vii, 20.) Triste plainte, et misère plus triste encore! La souveraine perfection de la vie humaine consistant dans l'imitation de la perfection divine, et la créature étant d'autant plus parfaite qu'elle arrive à une ressemblance plus grande avec Dieu, peut-on supposer un plus affreux malheur que de ne pas lui être semblable, et même de lui être contraire, (littér. *son adversaire,*) jusqu'à pouvoir dire : Ce qu'il veut, je ne le veux pas; ce qu'il aime, je le déteste; ce qu'il hait, je le recherche; ce qui lui plait fait mon tourment? D'où il suit que ma félicité étant unie intimement avec la piété envers Dieu, comme je suis en révolte contre lui, il faut que je sois pour moi-même un fardeau, c'est-à-dire, une source d'affliction et de ruine. (B. L. de Grenade.)

1524. Sédécias, roi de Juda, fut vaincu par Nabuchodonosor, roi des Assyriens. Le vainqueur le fit amener devant lui, le dépouilla de la pourpre et du diadème, ordonna d'égorger ses deux fils en sa présence. Puis il lui fit crever les yeux et

traîna ce malheureux chargé de chaînes dans les prisons de Babylone. Image du pécheur.

1525. Saint Cyrille de Jérusalem dit que certains peuples avaient choisi le soleil pour leur dieu, afin que la nuit, où le soleil est absent, ils pussent faire ce qu'ils voudraient, persuadés qu'alors il n'y aurait pas de dieu pour les punir. En agissant ainsi, ces malheureux aveugles péchaient encore ; mais, du moins, ils avaient cette pudeur, de ne point pécher en présence de leur dieu. Le chrétien, au contraire, sait que Dieu est partout, et qu'il voit tout. (Saint Liguori.)

1526. Gardez-vous donc bien d'offenser votre Dieu ; souvenez-vous qu'il est infiniment noble. Si un prince étranger, qui ne vous est rien, était en ce pays, banni de son royaume, dépouillé de ses Etats, captif et prisonnier, bien que vous fussiez son ennemi, vous ne l'outrageriez pas, vous l'honoreriez, vous le traiteriez avec respect, vous vous souviendriez de son caractère ; oserez-vous donc offenser le Roi des rois, votre Dieu et votre souverain, sur ses terres, dans son domaine, en la présence de ses officiers et de son régiment de gardes ; ce roi qui est si grand, qu'en comparaison de lui tous les rois du monde ne sont que des roturiers, des esclaves, des mendiants et des vers de terre.

1527. Voyez, comme le moindre mépris qu'on fait de vous ou de ce qui vous appartient, vous est sensible et insupportable. Si vous êtes père ou mère de famille, quand on méprise vos commandements ; si vous êtes avocat ou médecin, quand on méprise vos avis ; si vous êtes jeune homme, quand une fille que vous recherchez en mariage, vous rébute ; si vous êtes marchand ou artisan, quand on décrie vos denrées ou vos ouvrages ; qui que vous soyez, quand on vous préfère une personne de plus basse condition que vous, que dis-je quand on vous préfère, quand on vous compare à elle, cela vous fâche ; vous vous piquez d'honneur, vous sortez hors de vous. Pour qui me prend-on ? A qui me compare-t-on ? Un tel est-il pour aller de pair avec moi ? Dieu fait les mêmes plaintes contre vous : mais avec bien plus de sujet.

1528. Un jour de carnaval la bienheureuse Marguerite Marie faisait réparation à Notre-Seigneur pour les intempérances des mondains ; et Notre-Seigneur se montra à elle tout couvert de plaies, couronné d'épines et tel que Pilate le montra au peuple, en disant : « Voilà l'homme. » La bienheureuse le regarda toute pénétrée de compassion, et Notre-Seigneur lui dit : « Voilà ce que font les hommes en ce temps-ci. »

1529. *Solus nobis in comparatione omnium Deus vilis est.* A quoi ne sacrifie-t-on pas Dieu et son amitié ? De qui ne tient-on pas plus compte que de Dieu ? On redoute un ennemi, la piqûre d'un vil insecte ; on ne craint pas Dieu.

1530. Le pécheur sait bien que Dieu ne peut habiter avec le péché ; il voit qu'en péchant il force Dieu à s'éloigner ; c'est donc comme s'il lui disait : Puisque vous ne pouvez plus demeurer avec moi, et que vous partez, bon voyage ! — Et par cette même porte, par laquelle Dieu sort de l'âme, le démon y entre et en prend possession. Quand un prêtre baptise un enfant, il ordonne au démon de sortir de cette âme, et de faire place au Saint-Esprit : « Exi ab eo, immunde spiritus, et da locum Spiritui Sancto. » Mais quand l'homme consent au péché, il dit à Dieu : « Exi a me, Domine ; da locum diabolo. » Sortez de moi, Seigneur ; cédez la place au démon, que je veux servir. (S. Liguori.)

1531. Le roi Jéroboam, s'étant révolté contre Dieu, voulut attirer le peuple au culte des idoles qu'il adorait lui-même ; il fit donc un jour exposer ses idoles devant le peuple, et lui dit : « Voici vos dieux. » Ainsi fait le démon : il présente au pécheur la satisfaction qu'il désire, et lui dit : Qu'as-tu affaire de Dieu ? Voici ton Dieu, ce plaisir, cet argent, cet acte de vengeance ; prends cela, et laisse là Dieu. — Et c'est ce que fait le pécheur, quand il consent à la tentation : il abandonne Dieu, et il adore comme son Dieu dans son cœur la passion à laquelle il se livre : « Un vice dans un cœur, c'est une idole sur l'autel. » (S. Liguori.)

1532. Quand Dieu vient dans une âme, c'est afin de demeurer toujours en elle. Mais, Seigneur, à un moment donné, l'ingrate vous chassera de son cœur ; vous le savez d'avance ; pourquoi ne l'abandonnez-vous pas dès maintenant ? Qu'attendez-vous ? Qu'elle vous chasse en effet ? Quittez-la, partez avant qu'elle vous inflige un si sanglant affront. Non, répond le Seigneur, je ne me retirerai point, qu'elle ne m'ait elle-même forcé de m'éloigner. Or, quand une âme consent au péché, elle dit à Dieu : Seigneur, allez-vous-en. *Ils ont dit à Dieu : Retirez-vous de nous.* (S. Liguori.)

1533. Tout bien considéré, personne au monde ne se voit méprisé, dans le temps présent, autant que Jésus-Christ. On a plus d'égards pour le dernier manant, que pour Dieu ; un manant du moins se garde-t-on de le pousser à bout, de peur qu'il n'entre en colère et ne se venge ; mais Dieu, on l'outrage encore, sans nulle retenue, comme s'il ne pouvait, quand il lui plaira, punir ses insulteurs. C'est là ce que nous lisons au livre de Job : *Et quasi nihil posset facere. Omnipotens æstimabant eum.* (Job, XXII. 17.)

1534. Tant que le poisson est dans l'eau, de quelque côté qu'il se tourne et en quelque état qu'il se trouve, sain, malade, en repos, en mouvement, vivant ou mort, l'eau le mouille continuellement, parce que la nature de l'eau, c'est de mouiller. Nous sommes en Dieu comme le poisson dans la mer ; saint Paul dit que nous vivons en lui, que nous nous mouvons en lui et que nous existons en lui ; il est bien plus dans la nature de Dieu de nous faire beaucoup de bien que dans celle de l'eau de mouiller ; il nous fait donc du bien sans interruption, en quelque état que nous soyons de pauvreté, d'abondance, de santé, de maladie, de vie ou de mort, et ainsi quelles tendresses d'amour, de respect et de reconnaissance ne devrions-nous pas avoir pour lui !

C'est donc une ingratitude monstrueuse d'offenser celui qui vous porte comme en son sein ; vous faites comme ce maudit empereur, nommé Caracalla, qui tua son frère entre les bras et dans le sein de sa mère Julia. Vous opprimez ce pauvre homme, vous le ruinez de biens et de réputation, vous le faites mourir de disette dans le sein de Dieu qui est votre père. (Le Jeune.)

1535. Notre Rédempteur apparut un jour au B. Henri Suso sous la forme d'un pèlerin qui allait mendier de porte en porte un petit logement ; mais tous le repoussaient en l'injuriant grossièrement. Eh ! combien n'y en a-t-il pas qui sont semblables à ceux dont parle Job, lesquels disent à Dieu de se retirer d'eux, lorsqu'il les a comblés de ses bienfaits : *Qui dicebant Deo : Recede a nobis ; . . . cum ille implesset domos eorum bonis !* (Job, 22. 17.) (S. Liguori.)

1536. *Ingratitudo inimico est animæ, exinanitio meritorum, virtutum dispersio, beneficiorum perditio, ventus urens, siccans fontem pietatis, rorem misericordiæ, fluenta gratiæ.* (Bern.)

Peremptoria res est ingratitudo, hostis gratiæ inimico salutis, quoniam nihil ita displicet Deo præsertim in filiis gratiæ, quemadmodum ingratitudo. (Bern.)

1537. Philippe, roi de Macédoine, était assis sur son tribunal, quand un homme lui demanda justice contre un des officiers de l'armée, qui avait brûlé sa cabane et s'était emparé de son patrimoine, ajoutant que cependant, un jour que cet officier avait fait naufrage, il l'avait sauvé de la mort et l'avait recueilli dans cette cabane. Des témoins attestèrent la vérité de cette plainte. Alors le roi, indigné, déclare infâme cet officier coupable, et il lui fait graver sur le front le mot *Ingrat.* Le pécheur ne mérite-t-il pas un plus terrible châtiment ?

1538. Faisons une supposition : un marchand charitable a coutume de visiter les prisons, il y trouve un villageois convaincu d'un crime capital, à la veille d'être condamné ; le regardant de près, il remarque qu'ils se ressemblent comme deux gouttes d'eau, quant à la taille du corps et aux traits du visage ; il est si bon que par un excès de charité il lui dit : J'ai plus de courage et de force que vous pour endurer les tourments et la mort, changeons d'habit, nous sommes fort semblables et on ne ne nous reconnaîtra pas. Le criminel ne se fait pas prier deux fois ; il accepte, il change d'habit, sort de la prison, de la ville et du royaume ; le bon marchand demeure

pour gage, se laisse condamner, conduire au supplice et attacher au gibet pour le coupable. Qu'en dirait-on ? qu'en penserait-on ? je vous en fais le juge. Mais si un conseiller du parlement faisait cette œuvre de charité, et si un président, si un prince du sang se faisait ainsi prisonnier, se laissait ainsi condamner, qu'en dirions-nous ? nous nous pâmerions d'étonnement, nous serions hors de nous, nous deviendrions tout stupéfaits à la vue de cet excès de charité ; et quand ce prisonnier échappé entendrait nommer ce prince, quand on parlerait de prison, de supplice, de gibet, il fondrait en larmes, il serait ému de tendresse, d'affection, d'amour envers le prince par la reconnaissance d'une telle grâce ; et, s'il faisait autrement, on dirait que ce n'est pas un homme, mais un tigre, un léopard, un monstre de la nature ; mais si au lieu d'être reconnaissant, il offensait la mémoire du prince, s'il parlait mal de lui, s'il faisait la guerre à ses sujets, on ne dirait plus que c'est un tigre, on dirait c'est un démon, un Béelzébub, un janissaire de l'enfer. Hélas ! qu'est-ce que ce prince aurait fait pour ce villageois, en comparaison de ce que Dieu a fait pour nous ? Ce prince l'aurait délivré d'un tourment qui passe en un quart d'heure ; Dieu m'a délivré d'un tourment qui aurait duré des millions d'années, celui d'être brûlé tout vif une éternité. Le prince aurait enduré une mort douce, étant étouffé sur un gibet ; Dieu a langui plus de trois heures de la plus sensible et de la plus cruelle douleur qu'il est possible d'imaginer. Ce prince aurait espéré d'être récompensé dans le ciel de sa charité ; Dieu ne pouvait espérer aucune récompense de moi. Et qu'est-ce que le roi en comparaison de Dieu ? moins qu'un moucheron en comparaison d'un roi ; et Dieu s'est mis à ma place, à la place d'un pauvre ver de terre ; il s'est laissé condamner à mort, attaché à un gibet, et je ne fonds point en larmes, quand on nomme le nom de Jésus !

1539. Grande fut l'injustice de l'empereur Domitien ! son frère Tite était un prince aimable et débonnaire. Domitien le fit mourir sans sujet et par pure ambition. Grande fut la cruauté de Bertulphe. Sa femme, sainte Godeleine, était une dame belle, sage et vertueuse ; il la prit en haine, le lendemain de ses noces, la mit en prison, et enfin la fit étrangler. Grande fut l'ingratitude de Néron. Sa mère Agrippine l'avait nourri et élevé avec tant de tendresse et d'affection qu'elle ne se souciait pas de mourir, pourvu qu'il fût grand, et ce fils dénaturé fit mourir cette mère. Qu'en dites-vous ? Oh ! les cruels, les barbares, les tigres et les monstres de nature ! Quand vous dites ainsi, et quand vous ne le dites pas contre vous, après que vous avez commis un péché, vous voyez une paille dans l'œil des autres et vous ne voyez pas une poutre dans le vôtre ; c'est comme si Domitien, Bertulphe et Néron se fussent fâchés contre un homme qui aurait écrasé une chenille, il n'en faut pas douter ; l'injure que Domitien a faite à son frère, Bertulphe à sa femme et Néron à sa mère, n'était pas si grande par rapport à celle qu'on fait à une chenille en l'écrasant, que l'injure faite à Dieu par un péché mortel ne l'est par rapport à celle de Domitien, de Bertulphe et de Néron envers Tite, Godeleine et Agrippine, parce que du fini à l'infini il n'y a point de proportion et toute créature étant bornée, l'injure qui lui est faite est toujours finie, au lieu que le Créateur étant infini, l'injure qu'on lui fait ne peut manquer d'être grande et infini. (Le Jeune.)

1540. « La malice du péché, ne trouvant pas de prise sur Dieu qu'elle attaque, laisse nécessairement tout son venin dans le cœur de celui qui le commet! Comme la terre qui, élevant des nuages contre le soleil qui l'éclaire, ne lui ôte rien de sa lumière et se couvre seulement elle-même de ténèbres : ainsi, le pécheur téméraire résistant follement à Dieu, par un juste et équitable jugement, n'a de force que contre lui-même, et ne peut rien que se détruire par son entreprise insensée ; il se met en pièces lui-même par l'effort téméraire qu'il fait contre Dieu.

«C'est pour cela que le Roi-Prophète a prononcé cette malédiction contre les pécheurs. *Gladius eorum intret in corda ipsorum, et arcus eorum confringatur. Que leur épée leur perce le cœur et que leur arc soit brisé.* Vous voyez deux espèces d'armes entre les mains du pécheur ; un arc pour tirer de loin, un glaive pour frapper de près. L'arc se rompt et est inutile, le glaive porte son coup, mais contre lui-même.

Entendons le sens de ces paroles : le pécheur tire de loin, il tire contre le Ciel et contre Dieu : et non seulement les traits n'y arrivent pas, mais encore l'arc se rompt au premier effort.

« Mais il ne suffit pas que son arc se brise, et que son entreprise demeure inutile ; il faut que son glaive lui perce le cœur, et que, pour avoir tiré de loin contre Dieu, il se donne de près un coup sans remède, si Dieu ne le guérit par miracle. C'est la commune destinée de tous les pécheurs. Le péché, qui trouble tout l'ordre du monde, met le désordre premièrement dans celui qui le commet.

« Ainsi tout pécheur est ennemi de soi-même, corrupteur en sa propre conscience du plus grand bien de la nature raisonnable, c'est-à-dire de l'innocence, d'où il s'en suit que le péché, je ne dis pas dans ses suites, mais le péché en lui-même, est le plus grand et le plus extrême de tous les maux ; plus grand sans comparaison que tous ceux qui nous menacent par le dehors, parce que c'est le dérèglement et l'entière dépravation du dedans ; plus grand et plus dangereux que les maladies du corps les plus pestilentielles, parce que c'est un poison fatal à la vie de l'âme ; plus grand que tous les maux qui attaquent notre esprit, parce que c'est un mal qui corrompt notre conscience ; plus grand par conséquent que la perte de la raison, parce que c'est perdre plus que la raison, que d'en perdre le bon usage, sans lequel la raison même n'est plus qu'une folie criminelle, enfin, pour conclure ce raisonnement, mal par dessus tous les maux ; malheur excédant tous les malheurs, parce que nous y trouvons tout ensemble et un malheur et un crime, malheur qui nous accable et crime qui nous déshonore, malheur qui nous fait tout perdre, et crime qui nous rend coupables de cette perte funeste, et qui ne nous laisse pas même sujet de nous plaindre. (Bossuet.)

1541. Macrobe dit que du temps d'Auguste, il y avait à Rome un gentilhomme qui était extrêmement endetté, et qui ne laissait pas, néanmoins, de faire grande dépense, et de se promener par la ville aux dépens des marchands et de ses créanciers. Quand il fut mort, et qu'on vendit ses meubles à l'enchère, l'empereur fit acheter pour lui, le coussin et le lit de ce gentilhomme, et il disait pour raison : « Il faut bien que le coussin ou le lit de plumes de cet homme ait quelques charmes secrets qui puissent faciliter le repos et communiquer le sommeil à ceux qui y couchent, puisque cet homme a pu dormir, étant chargé et accablé de tant de dettes. » Pécheurs, pécheurs ! comment peut-il se faire que vous reposiez à votre aise et que vous dormiez profondément, quand vous êtes endettés d'un péché mortel ? Ne faut-il pas dire que l'esprit malin a bien charmé et ensorcelé, non pas votre lit ou votre oreiller, mais votre esprit et votre jugement, de ne pouvoir redouter le labyrinthe où vous êtes engagés ?

Le péché est un plus grand mal que la perturbation du monde entier. Si tous les astres perdaient leur lumière, si la terre était plongée dans le chaos, si tous les fléaux s'y déchaînaient sur ses habitants, ce serait un moins grand malheur qu'un seul péché. Le mal qui atteint la fin, est plus grave que celui qui ne porte que sur les moyens. Votre fortune est en jeu dans un procès ; vous amassez les titres, vous prenez des avoués, vous choisissez un avocat, etc. Si votre avoué vous soustrait un titre, si votre avocat oublie de le faire valoir, c'est un mal ; mais si, malgré cela, le juge connaissant la justice de votre cause, prononce une sentence qui vous soit favorable, il n'y a pas grand mal. Votre fin, le but que vous poursuivez est atteint, mais lors même que tous les autres feraient bien leur devoir, si le juge vous condamne, c'est un malheur, peut-être irréparable pour vous. Dieu n'a fait la lumière des astres, l'ordre du monde, que pour que l'homme aimât son créateur ; si, malgré toutes les merveilles de la création, l'homme offense Dieu, qu'importe que le soleil brille, etc. Le procès de l'homme est perdu, son salut est compromis ; Dieu, la fin de toute chose, n'est pas aimé. Quel malheur ! Quel mal !

Le pécheur est un grand coupable. Faut-il le dire ? C'est un déicide. L'impie a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu. La parole du cœur, c'est l'affection du cœur, c'est le désir ; et le pécheur, autant qu'il est en lui, entreprend de détruire Dieu. Quand il commet le mal, il voudrait ou que Dieu ne le vît pas, ou qu'il ne

pût ni ne voulût le châtier; il voudrait donc que Dieu fût aveugle, ou impuissant ou injuste et, par conséquent, qu'il ne fût pas Dieu. Et pour rendre cette pensée plus sensible, quand vous commettez le péché, vous pensez que Dieu en sera content ou non. Dans le premier cas, vous voulez qu'il approuve le mal, que vous condamnez peut-être dans les autres; vous voulez donc qu'il ne soit ni juste, ni bon, ni saint; car celui qui approuve le mal en est là. Si vous pensez que Dieu en sera mécontent, vous voulez donc lui ôter sa béatitude. Il est bien vrai qu'elle est inaltérable et inaccessible aux coups que vous lui portez. Mais en êtes-vous moins coupable? Le sujet qui entreprendrait de percer d'une épée son souverain, serait-il plus innocent, parce que sous son habit royal, le roi porterait une cuirasse, qui ne laisserait aucun passage au fer meurtrier. O péché, monstre affreux, comment t'appeler, sinon un abominable parricide, un déicide comparable à celui dont se sont souillés les Juifs et dont il portent la malédiction! (D'après Le Jeune.)

1542. Le péché est d'une telle malice, dit saint Bernard, qu'il tend à donner la mort à Dieu, si Dieu était passible. *Destrueret Deum eo quod esset causa tristitiae infinitae.* (Medina)

1543 «O mal que l'on ne connaît pas! ô injure faite à Dieu, mépris infligé à sa majesté, outrage envers sa grandeur, meurtrier de la grâce, tu nous prives du bien suprême, tu nous frustres de la félicité éternelle, tu obscurcis l'entendement, tu pervertis la volonté, tu répands dans les âmes un venin diabolique, tu nous attaches à l'enfer, tu ruines le monde, tu mènes à la perdition, tu causes la mort de tes victimes, tu répands une semence infernale, tu nous ouvres la porte des abîmes, tu trompes les hommes, tu séduis ceux que la tentation assaille, tu souilles les cœurs, les assimilant aux esprits mauvais, et les remplissant d'épaisses ténèbres, d'une odeur insupportable et d'une affreuse ignominie. Bête aussi vile que méprisable, tu apportes partout la destruction, et tu es la source de tous les maux.» (B. L. de Grenade.)

1544. C'est un mal qui tient de l'infini, attendu qu'il implique une injure faite à une majesté infinie; par conséquent, le péché est un abîme de monstruosité, un océan de malice, que nul ne peut sonder si ce n'est la sagesse d'un Dieu; aussi le Seigneur lui porte-t-il une haine infinie. (S. Léonard de Port-Maurice.)

1545. Si un musulman pèche, c'est à peine s'il sait en quoi consiste le péché; tandis qu'un catholique pèche avec une parfaite connaissance, et en dépit des remords de sa conscience. Il sait qu'il fait un tort manifeste, une injure expresse à la majesté infinie de son Créateur; il le sait très bien. Il comprend qu'il profane les mystères de sa rédemption, qu'il crucifie de nouveau son Sauveur, dont il croit et confesse la divinité. Malgré cela il ose, par une insolente témérité, commettre tous ces maux à la fois en péchant. Or, si la grandeur de la peine doit répondre à la malice et à la monstruosité de la faute, qui pourrait jamais concevoir les supplices cruels auxquels un chrétien réprouvé sera condamné en enfer?

Ajoutez qu'un chrétien sera reconnu de tous par le caractère de son baptême; ce caractère sera pour lui une marque funeste qui invitera tous les autres damnés à l'insulter, et tous les démons à l'accabler d'outrages. Quelle joie maligne Lucifer ne fera-t-il pas éclater en voyant entre ses mains ce chrétien, qui, par sa qualité d'enfant adoptif de Dieu, pouvait être l'émule des anges, en le voyant, dis-je, devenu son esclave, avec pouvoir de le maltraiter, de le tourmenter à son gré! quelle réjouissance dans tout l'enfer! (S. L. de Port-Maurice.)

1546. Il est bien vrai que les tourments de tout réprouvé quelconque seront indicibles et en quelque sorte infinies; toutefois, ceux des gentils pourront être envisagés comme légers auprès de ceux d'un chrétien, sur lequel le Seigneur fera éclater toutes les foudres de sa colère, jusqu'à ce que ses vengeances en viennent à égaler ses anciennes miséricordes. (S. L. de Port-Maurice.)

1547. Oh! pécheur, tu t'excuses en prétextant que tu ne pèches pas pour offenser Dieu, mais pour te satisfaire. — Ah! pécheur, tu es du nombre de ceux dont parle

l'Apôtre, qui confessent Dieu de bouche et qui le renient en action. Non, non; on ne se moque pas de Dieu, et Dieu n'admet pas tes excuses insensées. Tu dis que tu ne t'en prends pas à Dieu quand tu pèches; eh bien! Dieu, en déchargeant sur toi les foudres de sa colère et en te précipitant au fond des enfers, dira qu'il ne t'en veut pas, mais à ton péché. — Ah! que tu ferais bien mieux d'effacer tes péchés par les larmes d'un sincère repentir et par une humble confession, que de les aggraver par ces misérables excuses! (S. Léonard de Port-Maurice.)

1548. *Non sum sicut cæteri hominum:* Après tout, je vaux encore mieux qu'un tel et un tel, je ne suis pas de la même catégorie que tel autre qui est tout pétri d'iniquités. Or, de même que l'eau tiède, en comparaison de l'eau froide, paraît chaude, ainsi on se croît bon, pour n'être pas des plus mauvais; ce n'est pas qu'on soit bon, mais on est moins mauvais que d'autres, quoique l'on ait tout ce qu'il faut pour se damner. Comprenez donc, mes frères, comprenez bien cette grande maxime; perdre Dieu et aller en enfer pour un seul péché mortel ou y aller pour cent et pour cent mille, quant au fait de la damnation, c'est la même chose. Saint Augustin vous le montre par deux comparaisons très frappantes. Si un vaisseau, dit-il, est submergé par les vagues qui le font chavirer, ou par un léger filet d'eau qui s'insinue dans ses flancs, n'est-ce pas la même chose? Si une maison est renversée par un tremblement de terre, ou parce que les vers ont rongé peu à peu les poutres qui la soutiennent, n'est-ce pas la même chose? Ainsi qu'on se précipite en enfer tête baissée, en se livrant aux plus grands crimes, ou qu'on y descende, pour ainsi dire pas à pas, et tout à son aise, en ne commettant que des péchés mortels moins énormes, il me semble que d'une façon comme de l'autre, c'est toujours perdre Dieu, son âme et l'éternité bienheureuse.

1549. Le nom seul de péché faisait trembler sainte Julienne de Falconieri; et il lui arriva même de tomber inanimée au récit d'un crime.

Sainte Julitte de Césarée de Cappadoce possédait de grands biens. Dioclétien ayant privé les chrétiens de tous leurs droits de citoyens, un homme puissant en profita pour s'emparer des richesses de la sainte; et quand elle revendiqua ses droits devant le préteur, il l'accusa d'être chrétienne. Le préteur fit donc apporter un autel et de l'encens et dit à Julitte que, si elle voulait qu'on lui fît justice, elle devait offrir de l'encens aux idoles. « On peut me ravir mes biens, répond-elle, on peut en enrichir des scélérats; mais obtenir de moi ce qu'on demande, jamais. — Sacrifiez, ou vous perdrez non seulement vos biens, mais encore la vie. — On peut aussi m'ôter la vie, je n'offenserai pas mon Dieu pour la sauver. — Pourquoi perdre ainsi vos richesses et vous-même avec elle? — En perdant tout sur la terre, je trouverai tout au ciel. »

Et Julitte fut condamnée à être brûlée vive. Elle monta elle-même sur le bûcher, et mourut au milieu des flammes, qui laissèrent pourtant son corps intact.

1550. *Péroraison d'après Le Jeune.* Si je vous demandais comme Dieu à Pierre: *Amas me?* Aimez-vous Dieu? Vous n'oseriez pas dire non. Comment l'oseriez-vous, vous qui aimez peut-être un chien fidèle, un article de toilette de nulle valeur? Comment vous n'aimeriez pas votre Père, votre bienfaiteur, le bien suprême? Si vous ne l'aimez pas, comment voulez-vous qu'il soit avec vous? Votre valet ne resterait pas chez vous, si vous ne l'aimiez pas, et sans Dieu que pouvez-vous devenir?

Si vous voulez aimer Dieu, comme vous y êtes obligé par devoir et par intérêt, haïssez donc le péché. *Si diligitis Dominum, odite malum.* Le péché, c'est l'unique ennemi que Dieu ait et puisse avoir en ce monde. Le péché offense sa grandeur, méconnaît sa puissance, il abuse de sa bonté, il irrite sa justice, il se rend indigne de sa miséricorde, il ne respecte pas son immensité, il est odieux à sa souveraineté, il contrecarre ses desseins, il résiste à sa volonté, il anéantit ses grâces. *Qui diligitis Dominum odite malum.* Le mal mérite d'être haï, comme Dieu mérite d'être aimé: Tout tourne à bien à qui aime Dieu; aucun mal ne peut nuire à qui hait le souverain mal. Donc renoncez au blasphème, etc.

VIII. — Le nombre des péchés et des grâces.

(D'après saint Léonard et saint Alphonse.)

1551. De même que Dieu, étant le maître de la vie, peut, sans faire injure à l'homme, le faire mourir dès le premier jour; ainsi, étant le maître de ses grâces, il peut, sans faire injure au pécheur, le perdre dès le premier péché commis. Comprenez-vous? Or, ce point de doctrine si important une fois solidement établi, je vous demande, pécheurs, mes frères, où vous en êtes de la mesure de vos péchés? Qu'en savez-vous? Qui sait si tel péché que vous avez confessé dans votre dernière confession n'est pas le dernier que Dieu ait résolu de vous pardonner, et si, par conséquent, le premier que vous commettrez, n'est pas le péché fatal qui doit vous précipiter en enfer? *(St. Léonard.) Bonus est Deus, iustus est Deus; potest aliquos sine bonis meritis liberare, quia bonus est: non potest quemquam sine malis meritis damnare, quia iustus est.* De là le mot si souvent répété dans nos chaires chrétiennes: *Sub Deo iusto nemo miser nisi mereatur.* Dieu ne châtie pas aussitôt après le péché. Il ne paie pas tous les samedis, dit un proverbe italien; mais jamais il ne fait banqueroute.

1552. Combien qui menaient une vie criminelle et ont été frappés tout-à-coup, en revenant de l'endroit où ils avaient péché. Souvent ils en étaient revenus précédemment bien portants. D'où vient qu'ils ont été frappés ensuite? Le dernier péché a comblé la mesure. C'est la dernière goutte qui a rempli le seau. Voulez-vous mourir vite? Commettez beaucoup de péchés. Voulez-vous vous damner vite? Commettez beaucoup de péchés. Plus vous en commettrez, plutôt aussi vous mourrez et vous vous damnerez.

1553. La miséricorde de Dieu, dit-on, est infinie. Oui, en elle-même, mais non extérieurement. Dieu est tout-puissant et il n'a pas cependant créé tous les mondes possibles, et celui qu'il a créé est limité. Il a pesé la terre, et compté les grains de sable. Il a mis des barrières à la mer. L'exercice de sa miséricorde est borné; elle ne pardonne qu'un nombre de fois déterminé. Descendez un seau dans un puits, jusqu'à ce qu'il touche l'eau, vous le voyez d'abord flotter légèrement à la surface, se balançant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et puisant chaque fois un peu d'eau, néanmoins, il se soutient encore quelque temps, jusqu'à ce qu'une dernière goutte comblant la mesure, il se précipite au fond et ne paraît plus. La même chose arrive au pécheur qui, selon la parole du saint homme Job, « boit l'iniquité comme l'eau, » *bibit quasi aquam iniquitatem;* il commet un péché, et la miséricorde de Dieu le tient au-dessus de l'abîme; il en commet un second, elle le soutient encore; il en commet un troisième, un quatrième et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il en ait tant commis, ou qu'il ait bu coup sur coup tant d'iniquités que la mesure en est comblée; une dernière goutte arrive, il commet un dernier péché; et voilà que la miséricorde divine le laisse tomber au fond de l'enfer, d'où il ne sortira plus jamais.

1554. Dix péchés de plus ou de moins ne comptent pas, dit-on, péché confessé, péché pardonné! Dites mieux: péché confessé, péché compté. Si quelqu'un disait: dix années de plus ou de moins ne sont rien, ne dirait-il pas une folie? Oui, certes; car plus nous vivons, plus nous approchons

du terme fatal de nos jours ; et avoir vécu dix années de plus c'est être d'autant plus rapprochés de la mort. Ainsi un pécheur, plus il pèche, plus il s'approche de l'enfer, parce qu'il approche toujours d'avantage de cette somme de péchés, après laquelle il n'y aura plus de miséricorde pour lui.

1555. Car enfin, plus on charge une barque, plus elle est en danger de sombrer; de même plus on pèche, plus on est près de se damner.

Si vous êtes portés au mal, arrêtez-vous un instant, je vous en conjure, et dites: Ce péché que je vais commettre est peut-être celui qui comblera la mesure et que Dieu ne me pardonnera plus, dans ce cas, si je le commets, je suis damné. Que d'âmes se sont maintenues dans la grâce avec ce frein!

1556. La miséricorde de Dieu compte les grâces de la même manière qu'elle compte les fautes, et de même que le péché final une fois commis il n'y a plus de miséricorde pour le pécheur, ainsi la quantité de grâces déterminée une fois reçue à pure perte, il n'y a plus, pour celui qui en a abusé, de ces grâces efficaces et surabondantes. Et ici prêtez-moi votre attention. Toute grâce surnaturelle, comme le nom l'indique, est un don gratuit, auquel la nature n'a aucunement droit. Quant à la grâce qu'on nomme efficace, c'est un don hors ligne, c'est-à-dire que parmi les dons gratuits, elle est spécialement privilégiée, de sorte qu'on peut l'appeller grâce sur grâce: *gratia super gratiam.* Or, ces grâces de choix se distribuent avec nombre, poids et mesure: *in pondere, numero et mensura ;* et si l'on néglige de correspondre à la dernière, Dieu n'appelle plus, n'avertit plus, il abandonne le pécheur à son misérable sort.

1557. De même que ce serait folie de se promettre des années sans fin de vie, de même aussi c'est être insensé que d'espérer des miséricordes sans fin des avertissements, des inspirations sans fin. Les jours, les moments même de notre vie sont comptés; nous en aurons tant, ni plus, ni moins; la miséricorde divine a compté et mesuré également ses grâces: elle en donnera tant et pas davantage. Et de même que nos années une fois écoulées, il n'y a plus de vie pour nous, ainsi tant de grâces une fois reçues en vain, il n'y en a plus pour nous de grâces efficaces; ainsi tant d'inspirations et pas davantage; tant d'avertissements et pas davantage; et si l'on ne correspond pas au dernier, c'en est fait de nous pour toujours.

1558. Il faut remarquer que le dernier péché qui achève le terrible nombre, qui comble cette malheureuse mesure, ne doit pas être plus grand que les autres, c'est assez qu'il soit le dernier; la minute qui fait remuer les ressorts et sonne l'heure d'une horloge n'est pas plus longue que les précédentes, mais elle cause ces effets précisément parce que c'est la dernière; quelquefois même ce dernier péché sera le moins grand. Pour tomber dans un précipice il n'est pas nécessaire que le dernier pas soit le plus grand, il pourra même être le plus petit, néanmoins il suffit pour procurer la chute, parce qu'il se fait sur le bord du précipice; de même la dernière vague qui abîmera un vaisseau pourra être moindre que les autres, mais il ne fallait plus que ce peu d'eau pour que le vaisseau coulât à fond.

1559. Lorsque ce nombre des péchés est complet qu'arrive-t-il ? que devient le pécheur? Il arrive inévitablement de deux choses l'une: ou il meurt aussitôt, ou il reste encore quelque temps sur la terre. Souvent, il meurt aussitôt. Dieu, sans l'attendre un seul instant, le châtie dans la

fureur de son courroux, et le précipite dans les enfers: c'est ainsi qu'il châtia les anges rebelles aussitôt après leur péché, sans leur laisser un seul instant; c'est ainsi qu'il punit tous les jours plusieurs pécheurs, qui sont emportés à la fleur de leur âge, au milieu de leurs débauches, ou par une mort subite, ou par une chute, ou par leurs ennemis, ou par quelque autre accident sans avoir le temps de faire pénitence.

1560. Si Dieu ne punit pas toujours le pécheur sur-le-champ, s'il le laisse encore quelque temps sur la terre, comme il arrive plus ordinairement, dès ce moment il l'abandonne, il lui retire non les grâces suffisantes, mais les grâces abondantes et efficaces, alors le pécheur, privé de ce secours, tombe à chaque pas; s'il se relève par quelque secours, il retombe aussitôt d'abîme en abîme, jusqu'à ce que la mort le surprenne en cet état, et le jette dans les flammes éternelles.

Voilà ce que nous apprennent avec les maîtres de la vie spirituelle, St. Léonard de Port-Maurice et St. Alphonse de Liguori, et ils pensent que ces réflexions sont bien capables d'arrêter le pécheur sur la pente où il se précipite. Arrêtez, pauvre infortuné; c'est temps. Demain peut-être il sera trop tard. Et vous que la grâce sollicite au bien, prenez garde de ne pas résister au St. Esprit; car la grâce aussi a une mesure.

IX. — Péché des anges et des hommes. Châtiments.

1561. *Scito et vide quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum.* (Jér. II. 19.) Sachez et comprenez quel mal c'est pour vous et combien il vous est amer d'avoir abandonné le Seigneur votre Dieu.

Le péché, quel mal! il outrage Dieu, il perd les créatures qui s'en rendent coupables. Pour nous en convaincre, parcourons ensemble l'histoire de la création et de l'humanité, et nous aurons lieu de rencontrer partout les traces de la justice divine, et de nous convaincre qu'il n'y a rien de plus malheureux pour l'homme que de violer la loi de Dieu.

1562. I. *Chute des anges*; *châtiment.* — Au commencement Dieu créa le ciel et la terre; dans le ciel il plaça les anges. C'étaient de purs esprits semblables à Dieu, destinés à le voir face à face, à le posséder éternellement. Leur intelligence était inondée de lumière, leur volonté se portait au bien sans résistance. Dieu les a créés libres et ne veut pas les récompenser sans qu'ils le méritent. Il leur donne donc un temps d'épreuve, afin de s'assurer de leur fidélité. L'un d'eux, Lucifer, regardant les dons de Dieu dont il est enrichi, s'en glorifie lui-même, comme s'ils lui appartenaient et comme si la gloire lui en devait revenir: *Non serviam*, dit-il. Je suis mon maître, je ne veux dépendre de personne. Il se révolte et il entraîne dans sa rébellion un grand nombre de ses esprits angéliques. Insensé qui se croit fort contre Dieu.

Le Seigneur ne prend pas la peine de le combattre. Il envoie contre lui un de ses archanges, revêtu de sa force, qui s'écrie: *Quis ut Deus*: Qui est comme Dieu? Et à cette seule parole, Lucifer, avec tous les complices de sa révolte, est précipité dans le puits de l'abîme, pour y être tourmenté éternellement. Point de merci, point de pitié, pas une minute pour se repentir! Lui qui occupait un trône éclatant, est renversé, chassé du ciel sans espoir de retour; ces étoiles resplendissantes deviennent des tisons d'enfer. Ces

intelligences luminenses se sont obscurcies ; dans ces volontés qui aimaient Dieu, il n'y a plus de place que pour la haine. Les chants de louanges ont fait place au blasphème.

O péché, que de maux irrémédiables tu as entassés sur les anges eux-mêmes! Dieu a-t-il trop puni les démons ? Le penser, ce serait un crime. Et les élus chantent éternellement sa justice: *Justus es, Domine.* Qui ne haïra e péché que Dieu poursuit d'une haine si implacable? Qui ne tremblera pas en voyant que les anges sont tombés et ont été si terriblement punis? Saint Louis Bertrand fondait en larmes à cette pensée : Les anges ont péché et se sont damnés; moi, ver de terre, je puis pécher, et je puis me damner (1).

1563. II. *Châtiment d'Adam.* — Le Dieu qui a fait le ciel et la terre, et qui avait placé dans le ciel les anges, créa sur la terre l'homme. Avant de le donner pour roi à la création, les trois Personnes de l'adorable Trinité tinrent conseil. « Faisons, dirent-elles, l'homme à notre image et à notre ressemblance; qu'il commande aux oiseaux du ciel, aux poissons des mers et à tous les animaux de la terre. Puisqu'il doit participer à notre autorité, qu'il ait quelque chose de semblable à nous. » Quel chef-d'œuvre nous prépare un tel dessein, que Dieu conçoit, que Dieu médite!

Le Créateur, de ses mains divines, façonne ensuite le corps de l'homme du limon de la terre; il lui donne un corps élevé, une tête qui regarde le ciel; et, de son souffle créateur, il lui communique une âme, qui anime le corps et y répand la chaleur et la vie. Cette âme est immortelle ; parée des dons de la grâce, elle connait Dieu, elle l'aime, elle se souvient de ses bienfaits. Et pour que rien ne manque à l'homme, Dieu lui donne une compagne semblable à lui, belle et pure comme lui. Ensemble ils pourront parler de Dieu, s'exciter à l'aimer et à le bénir. Leur demeure est le paradis terrestre, séjour délicieux, à l'abri de la mort et des maladies; une nature riante et fertile leur offre le tribut de ses charmes et de ses fruits.

La terre porte de riches moissons, sans qu'il soit nécessaire de la cultiver. Jamais la chaleur du soleil, ni les frimas, ne viennent troubler leur parfait bonheur. Les animaux, aujourd'hui féroces, sont doux comme des agneaux. Point de larmes, point de soupirs, point de deuils. Adam et Eve s'entretenaient familièrement avec Dieu, qui les chérissait ; quelle paix ne trouvaient-ils pas dans cette intimité avec lui! Tous les peuples ont gardé la tradition de ce temps d'innocence, que les païens ont appelé l'âge d'or. Que n'a-t-il duré toujours! Que nos premiers parents eussent été heureux, s'ils fussent restés

(1) Pierre roi d'Aragon pour réprimer l'insolence des grands du royaume, qui tramaient secrètement contre lui, les convoqua un jour en conseil, et leur demanda le moyen de faire une cloche qui pût être entendue par tout le pays afin d'effrayer les rebelles. Tous se regardèrent en haussant les épaules, et lui répondirent qu'ils trouvaient la chose impossible. Eh bien! je vous l'apprendrai, moi, dit le roi. Il les appela tous l'un après l'autre en particulier, et leur fit trancher la tête; puis il exposa toutes ces têtes aux regards du public, après les avoir fait disposer en forme de cloche. La terreur s'empara de tous les esprits et ainsi le son de cette cloche sinistre fit rentrer tout le monde dans les limites de l'obéissance et du devoir. Dieu en a agi à peu près de même : *Intonuit de cœlo Dominus, et Altissimus dedit vocem suam.* Le Seigneur a fait retentir sa voix du haut des cieux, et par l'épouvantable catastrophe de la chute des anges rebelles, il a voulu frapper les hommes de terreur et d'effroi. Tremblez, pécheurs, vous qui êtes chargés de tant de crimes, à la vue d'un tel châtiment infligé aux anges, pour un seul péché; tremblez aussi, justes, puisque vous vivez au milieu de mille dangers, de mille occasions de pécher. (SAINT LEONARD DE PORT-MAURICE.)

fidèles! Après avoir goûté longtemps sur la terre la félicité que Dieu leur avait faite, sans passer par la mort, ils fussent entrés dans le ciel, pour y occuper les trônes d'où les anges rebelles avaient été précipités. Nous eussions joui du même bonheur.

Hélas! le démon, qui avait fait sa propre ruine, voulut faire la nôtre! Il mit au cœur de nos premiers parents la révolte, et leur fit croire que s'ils désobéissaient à Dieu, ils lui deviendraient semblables: *Eritis sicut dii.* Eve, plus faible, se laisse tromper, et elle entraîne Adam dans sa désobéissance. Ce fut le premier péché mortel commis sur la terre. Il la bouleversa. L'homme, le plus grand coupable, est le premier puni. Il sent son intelligence s'envelopper de ténèbres. Son cœur n'aime plus Dieu irrité. Le remords de sa faute le tourmente et chasse la paix du cœur qu'il goûtait. Son corps se révolte contre sa raison. Il a honte de ces désordres qu'il sent en lui, il fuit la face de Dieu, il se cache; mais dans quelle forêt assez profonde trouvera-t-il un réduit, pour se dérober à l'œil qui voit tout? Dieu le poursuit, comme le juge poursuit un criminel.

Dieu lui parle; mais c'est pour l'accuser et le condamner à mourir. Avec Adam, il condamne la complice de son crime, il enveloppe dans leur disgrâce les enfants qui naîtront d'eux. Il maudit la terre que l'homme devra travailler à la sueur de son front, afin d'en tirer l'aliment dont il aura besoin. Adam et Eve sont bannis à jamais du paradis terrestre. Ils s'en vont emportant la sentence de mort. Ils ont des enfants; mais hélas! quelques années plus tard, ils voient avec épouvante Abel, le plus vertueux d'entre eux, étendu, mort, baigné dans son sang, sous les coups de son frère Caïn. Quel deuil que celui d'Eve en face de ce premier cadavre! Cette mort n'était qu'un prélude de toutes celles qui ont désolé l'humanité.

1564. Que de douleurs, que de maladies, que de guerres, que de famines, que de tremblements de terre, que d'épidémies de toute sorte ont jonché de cadavres la face du monde? (1) Tous ces maux sont le fruit du seul péché

(1) Supposons qu'un malheureux courtisan d'un roi, se rende coupable de rébellion contre son prince. Si le roi disait au ministre de la justice: Je veux que ce misérable soit condamné à mort, comme il le mérite, et non seulement lui, mais encore tous ses enfants et les enfants de ses enfants, même ceux qui m'ont rendu de bons services et qui se sont montrés affectionnés à ma personne et à mon Etat; je veux que leurs corps soient donnés en proie aux aigles et aux lions pour être dévorés; et afin qu'il n'en reste rien, si les aigles et les lions épargnent leurs os, je veux qu'ils soient jetés au feu, brûlés, consumés, réduits en cendre; ne dirait-on pas que le roi a en grande abomination cette rébellion? Cependant, aussitôt qu'Adam commet le péché que vous savez, qui, en apparence ne semble pas des plus noirs, Dieu le condamne à la mort, lui, ses enfants, ses arrières-neveux, jusqu'à la millième, cent millième génération, il les condamne à être exposés aux bêtes: *Damnati ad bestias.* Oui, vous, Monsieur l'abbé, le marquis, le conseiller, vous êtes condamné aux bêtes, à être la proie, non des aigles et des lions, ces animaux sont trop nobles: l'aigle c'est le roi des oiseaux; le lion, le roi des animaux; vous êtes condamné à être la curée des plus viles, abjectes, odieuses bêtes qui soient au monde, les vers, même ceux qui ont eu toute leur vie de grandes tendresses et des affections très ardentes pour Dieu, et qui ont travaillé pour sa gloire de tout leur pouvoir, comme le saint patriarche Abraham, le prophète Jérémie, saint Jean-Baptiste, sainte Elisabeth; il condamne leur corps à être de la pourriture, la curée des vers. Et parce que les corps de quelques Saints semblent être dispensés de cet arrêt et exempts de corruption et de la morsure des vers, comme le corps de sainte Cécile, à Rome, etc. il enverra quelque jour un feu dévorant, par tout le monde, pour brûler, consumer, réduire en cendres tous les corps qui ont été conçus en péché originel. (LE JEUNE.)

d'Adam et d'Eve: *Deus mortem non fecit.* (Sap., I, 12.) *Peccatum in hunc mundum intravit et per peccatum mors.* (Rom. V. 12.) Est-ce trop de tous ces châtiments pour punir un seul péché? Non, c'est la justice suprême qui a fait cela. Un péché méritait donc tout cela: *Scito et vide quia malum et amarum est.* Oh! si nous voyions cent convives s'asseoir à une table, s'y nourrir d'un mets empoisonné; si, quelques instants après, ils se roulaient à terre et expiraient dans d'horribles convulsions, qui serait assez insensé pour s'approcher de cette table et se nourrir du reste de ce mets, qui leur aurait donné la mort? Cette folie est celle du pécheur.

Il sait que le péché a donné la mort à toutes les générations qui se sont succédé depuis le commencement du monde, et il ose encore en approcher ses lèvres, et il se nourrit encore de ce poison! Arrêtez, mon frère, ne voyez-vous pas les ravages, les ruines que le péché a accumulés autour de vous? Ah! ne soyez pas ennemi de vous-même; et si vous ne tenez pas à vivre, tenez au moins à ne pas perdre votre âme. N'allez donc plus dans cette maison où vous avalez le péché comme l'eau; séparez-vous de cette compagnie; brisez donc cette liaison. O terreurs de la justice divine!...

1565. — III. *Le déluge.* — Ces terreurs n'ont pas suffi à guérir la perversité de l'homme, devenu plus aveugle et plus faible depuis qu'il a désobéi à Dieu. Les enfants d'Adam se multiplient, et ils se familiarisent avec le spectacle de la mort, et ils ne comprennent plus qu'elle est un témoignage éclatant de la justice divine. Ils oublient leur Créateur et livrent leur corps à la corruption: *Omnis caro corruperat viam suam.* Dieu en est irrité au point que, selon le langage des divines Ecritures, il se repent d'avoir fait l'homme; il veut perdre la race humaine, par un châtiment digne de sa justice et des crimes qui débordent.

Noé, le juste, sera seul épargné avec sa famille. Prévenu d'avance par le Seigneur, il cherchera un asile contre sa colère dans une arche qu'il mettra cent ans à construire. A peine s'y est-il retiré, que vient le déluge qu'atteste la croyance de tous les peuples, dont les païens eux-mêmes ont dit les ravages, le déluge dont la science trouve encore aujourd'hui les traces dans les entrailles de la terre. Dieu commande aux eaux du ciel et à celles des océans de se ruer à la fois sur la terre. Il pleut par torrents, pendant quarante jours et quarante nuits; les mers franchissent leurs digues, se déversent dans les plaines. Tous les fleuves sortent de leur lit et débordent. Les torrents renversent les maisons que l'homme a construites, déracinent les arbres, emportent dans un pêle-mêle affreux, les cadavres d'hommes et d'animaux. Partout des cris déchirants, des hurlements épouvantables.

Les montagnes sont escaladés par ceux qui survivent: hommes, femmes, enfants, bêtes féroces auxquelles la peur fait oublier leur rage naturelle. C'est en vain qu'on espère que les flots, qui montent en bouillonnant n'atteindront pas les hautes cimes: grossissant toujours, ils dépassent les de quinze coudées. Tout est submergé, *et tulit omnes,* excepté l'arche et ses huit heureux habitants, témoignage éclatant de la justice de Dieu qui fait des prodiges pour le salut d'un homme vertueux, tout en faisant périr misérablement les coupables, qui abusent de la vie. O terreur des châtiments de Dieu! Eh! quel crime provoque ainsi sa vengeance? Le crime que l'on n'ose nommer: les pensées, les actions, les désirs honteux, voilà ce que Dieu voulut laver dans les eaux du déluge. O malheureux esclaves de l'impure-

té, Dieu, indigné des profanations que vous faites de votre esprit, de votre corps, se prépare peut-être à vous engloutir tout vivants (1).

1566. IV. *Sodome et Gomorrhe.* — L'enfant qui a vu emporter par un fleuve rapide un autre enfant du même âge, ne cesse pas pour cela d'aller le lendemain jouer sur la rive. La race du juste Noé, elle aussi, se multipliant, devint perverse; et ses descendants caressèrent encore les mêmes passions qui avaient perdu les humains. Cinq villes surtout se laissent entraîner au vice par la richesse et le bien-être, comme il n'arrive que trop souvent. Le cri des iniquités qui s'y commettent monte jusqu'au trône de Dieu. Il a promis à Noé de ne plus envoyer le déluge à la terre. Que va-t-il trouver dans les trésors de son courroux? Deux anges retirent de Sodome Loth avec sa femme et ses filles. Ils s'étaient conservés dans la crainte du Seigneur au milieu de la contagion générale. Puis, Dieu fait descendre sur les cinq villes une pluie de souffre et de feu: un vaste embrasement se déclare. Les palais sont renversés; les richesses, les hommes, les animaux, dévorés; le feu du ciel, le feu de l'incendie pénètrent jusque dans la terre et y embrasent le bitume, qui était au-dessous du sol.

Les cinq villes sont englouties avec leurs restes ardents dans une mer enflammée, qui se refroidit insensiblement; et, à la place de ces cinq villes, se forme un lac immense, connu sous le nom de *mer Morte*. Les voyageurs qui vont aujourd'hui en Orient peuvent le visiter. Ses eaux sont noirâtres et pesantes, aucun poisson ne peut y vivre. Il s'en dégagent des vapeurs malsaines. Aucun fruit ne paraît sur ses rivages, sinon une pomme d'une couleur éclatante; à peine l'a-t on ouverte que, sous son écorce trompeuse, on ne trouve que de la cendre. La malédiction de Dieu a passé par là! C'est par le feu que Dieu détruit Sodome: il faut le feu du ciel pour punir les hommes que brûle la flamme du vice. Si la foudre ne les consume pas, du moins n'échapperont-ils pas aux flammes de l'enfer.

1567. V. *Autres châtiments.* — Et si nous voulions parcourir l'histoire entière du monde, nous trouverions partout les traces de la justice de Dieu et de la haine implacable qu'il porte au péché. Nous verrions des blasphémateurs, des profanateurs du dimanche, accablés par une grêle de pierres par ordre de Dieu. Nous verrions la terre s'entr'ouvrir pour engloutir les sacrilèges; la peste, la famine, la guerre, s'empressent tour à tour de venger l'injure, que le péché fait à la Majesté suprême; mais il me tarde d'arriver à la preuve la plus éclatante de la justice divine, au châtiment le plus

(1) Pendant que l'univers est enveloppé dans le même châtiment, pensez-vous demeurer impuni? Dieu fait-il acception de personne? N'est-il pas toujours le même? Pourquoi Dieu vous pardonnerait-il plutôt qu'aux autres? Est-ce parce que vous êtes belles. Les femmes, avant le déluge, avaient plus de beauté. Est-ce parce que vous êtes forts? Avant le déluge, il y avait des géants. Est-ce parce que vous avez de l'esprit? L'intelligence des premiers hommes était plus développée que la nôtre. Ils n'avaient point d'Evangile, point de sacrement, point d'Eucharistie et ils ont été noyés. Ils furent punis de sorte pour servir de leçon à tous ceux qui offensent Dieu. *Increduli fuerunt in diebus Noe cum fabricaretur arca.* Ils se riaient des menaces de Noé. Mais quand ils en virent l'accomplissement, ils ne s'en moquèrent plus. Ce n'était plus temps d'y croire. Quand un prédicateur vous annonce qu'un déluge de feu engloutira les blasphémateurs, etc.; ce sont des contes, dites-vous, pour épouvanter le monde. Si votre femme, votre mère, votre fille vous parle de la justice de Dieu, vous l'appelez bigote. Si un jeune homme vit chaste et fuit les mauvaises compagnies, vous le traitez de niais, de sauvage, qui ne sait pas vivre. Ah! quand le moment de la justice sera venu, vous changerez de langage. Ce sera trop tard. (D'après le P. Le Jeune.)

épouvantable du péché, c'est-à-dire à la passion et à la mort du Fils de Dieu.

1568. VI. *Passion de Notre-Seigneur.* — Que toutes les fourmis périssent, c'est un moindre mal que si elles molestent de leurs piqûres un enfant au berceau. Que toutes les créatures meurent, c'est un moindre mal que si le Sauveur souffre. N'y a-t-il pas une distance infiniment plus grande entre le Créateur et les créatures, qu'entre un enfant et les fourmis? Si un roi, dans son indignation, faisait mourir un de ses sujets sur dix, en sorte que dans chaque famille de dix membres, ou dans deux familles de cinq membres, on vînt choisir une victime de sa justice, tout son royaume serait dans la consternation.

Mais l'épouvante grandirait si le roi faisait, dans sa haine contre le mal, traîner au supplice son fils, l'héritier de sa couronne. On se regarderait avec effroi; un silence de deuil régnerait dans toutes les villes, dans tous les villages, et ne serait interrompu que par des sanglots et des soupirs. Eh bien, pour expier le péché, il a fallu que le Fils de Dieu lui-même souffrît et qu'il mourût. Qu'un Dieu souffre, qu'un Dieu meure, c'est un malheur tel que la perte entière des anges, des hommes et du monde entier, ne lui est pas comparable. Le roi du ciel, dans sa justice, a laissé mourir son Fils unique, parce que ce Fils, dans sa miséricorde infinie, s'était chargé de nos iniquités et voulait porter la peine que méritait le péché. Le Fils de Dieu est mort dépouillé de tout, même de ses vêtements, couronné d'épines, suspendu par ses plaies sur une croix, brûlant de soif, n'ayant que du fiel et du vinaigre pour l'étancher.

Est-ce que le Père a commis une injustice à son égard? Lui, qui est la souveraine justice, aurait-il été injuste à l'égard de son Fils? Blasphème de le penser. Le péché, en quelque manière, méritait donc cela. Il fallait de telles souffrances, de telles humiliations, une telle mort pour payer nos dettes: il fallait le sang de Jésus pour laver les souillures que le péché fait à nos âmes. Oh! je ne m'étonne pas que la nature entière ait frémi en ce premier Vendredi saint, quand elle a vu mourir son Dieu. Elle a frémi autant d'indignation contre le pécheur que de douleur d'une telle mort. Ce qui m'étonne, c'est que le pécheur ne frémisse pas, quand il commet le péché, quand il se sent chargé du péché, quand il rend inutile par son péché la mort de Jésus-Christ. O péché, monstre exécrable, tu as crucifié mon Dieu!

Ah! vous qui un jour avez fait une faute et qui n'êtes pas épouvantés par la chute des anges, qui tombent des cieux par milliers comme frappés de la foudre, qui restez insensibles peut-être en voyant le déluge qui ravage la terre entière et détruit ses habitants, qui ne tremblez pas à la vue de la pluie de souffre et de feu qui consume cinq villes à la fois, levez donc la tête et contemplez le crucifix! Voilà le fruit de vos péchés. Jésus souffre, Jésus votre Dieu, pour expier vos péchés et apaiser la justice de son Père. La nature entière est bouleversée à sa mort. Croirions-nous que Dieu a cessé de haïr le mal? *Tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient.* Il cesserait plutôt d'être Dieu que de souffrir l'iniquité! Est-ce que le péché serait devenu moins horrible depuis qu'il a fait mourir Jésus-Christ, le Fils de Dieu? Est-ce que, depuis dix-neuf siècles, vous ne voyez pas la main de Dieu toujours remplie de justice, *justicia plena est dextera ejus,* déverser

des châtiments sur des sociétés coupables, sur les familles qui ont cessé de la craindre, sur des hommes qui blasphèment? . . .

1569. 7° *Le péché lui-même est un grand châtiment.* — Ah! il suffit d'ouvrir les yeux pour voir passer la justice de Dieu et être effrayé de la haine dont il poursuit le péché. Avez-vous assez vécu pour avoir été témoin de quelques-uns de ces grands fléaux qui s'abattent quelquefois sur une province, sur une nation? Avez-vous assisté au spectacle qu'offre une guerre qui sépare les fils de leur père et de leur mère en deuil, les frères de leurs sœurs? d'une peste qui en un seul jour fait quelquefois dix-sept, vingt cadavres dans un petit bourg? La terreur se répand partout, chacun craint pour soi; les plus incrédules sont saisis et s'efforcent d'apaiser Dieu. Oh! combien cela durera-t-il, se demande-t-on? Et si ce fléau sévissait pendant deux ans, faisant chaque jour de nouvelles victimes, ces deux ans paraîtraient longs comme des siècles. Jusques à quand aurons-nous des yeux pour ne pas voir? Et pourquoi faut-il que nous soyons assez aveugles pour ne pas découvrir le fléau plus terrible que la guerre, que la famine, que la peste qui fait tant de morts maintenant à l'heure où je vous parle; qui enlève à tant d'hommes mille fois plus que la santé, mille fois plus que les parents, mille fois plus que la vie; qui le met dans un état mille fois plus redoutable que la mort; ce fléau, c'est le péché! Un seul péché ravit à l'homme son Dieu, et Dieu n'est-il pas plus précieux que la vie, que tous les biens? Un seul péché donne la mort au pécheur, et non à son corps, mais à son âme, et l'âme l'emporte autant sur le corps que le ciel sur la terre (1).

Or, y a-t-il de ces morts à qui Dieu manque, de ces malheureux à qui le péché, peste cruelle, a ravi la vie de l'âme? Il y en a dans vos maisons. Pères, mères, vous avez peut-être un enfant qui a perdu Dieu et sa grâce. Sœurs, vous avez un frère. Enfants, vous avez un père, et cela depuis peut-être dix ans, depuis vingt ans. Si Dieu, pour les punir, permettait que leur maison brûlât, que la grêle ravageât leurs moissons et leurs vignes, qu'une épidémie fît périr tout leur bétail, s'ils semaient toujours sans jamais récolter, on dirait: Ah! quelle est terrible la justice de Dieu! Que c'est être insensé que de blasphémer, de consentir à une pensée coupable! Mais ces maux que seraient-ils à côté de celui qu'ils subissent?

Ils ont perdu Dieu, ils ont perdu sa grâce. Si la mort venait les surprendre, ils seraient damnés pour toujours. O justice de Dieu, ô châtiments du péché! Tombons à genoux: si nous sommes morts, demandons la vie. Crions vers Dieu miséricorde et pardon! Si nous avons la grâce, demandons-là pour

(1) Sainte Catherine de Gênes disait que si un homme avait assez de lumière pour connaître la gravité du péché, quand il serait plongé dans un étang de plomb fondu, il ne voudrait pas s'en retirer, s'il savait qu'au sortir de là, il dût rencontrer le péché. C'est à dire, pour parler clairement, que si vous aviez la lumière des saints et des gens de bien, vous aimeriez mieux demeurer éternellement dans un étang de plomb fondu que de commettre un seul péché mortel, tant il est horrible et effroyable! Que dis-je, le péché, l'ombre seule du péché devrait nous faire trembler. Une tentation se présentant dans un rêve à saint François-Xavier, il la repoussa avec tant d'horreur que le sang lui en jaillit par la bouche. Frère Gilles, en pensant au paradis, était ravi hors de lui-même et les enfants qui le savaient, pour se donner le plaisir de le voir en extase, lui criaient: Frère Gilles, le paradis. Pour exciter dans nos âmes la plus grande horreur, la crainte la plus vive, il devrait suffire de nous dire: il y a là un danger de péché. (LE JEUNE).

ceux qui ne l'ont pas. Tous jurons une haine à mort au péché qui a entassé de tout temps tant de ruines. Renonçons-y pour toujours et gravons dans nos cœurs cette maxime : Perdre Dieu, c'est tout perdre : plutôt la mort que le péché !...

Acte de Contrition et de ferme propos de se corriger, de se confesser et d'éviter les occasions, etc. Prière à Notre-Seigneur et à sa divine Mère, pour demander de mourir plutôt que de pécher (1).

X. — Péché. Châtiments spirituels.

1570. *Cave ne aliquando peccato consentias : Gardez-vous de consentir jamais au péché.* (Tob. IV, 6.) Tel est le langage que tenait à son fils un saint vieillard. C'était Tobie, traîné en captivité avec ses concitoyens par Salmanazar, roi d'Assyrie ; il savait que Dieu n'avait châtié son peuple qu'à cause de ses crimes. S'adressant au Seigneur, il lui disait dans sa prière : *Quoniam non obedivimus præceptis tuis, ideo traditi sumus in direptionem et captivitatem, et mortem, et fabulam et in improprium omnibus gentibus. Et nunc, Domine, præcipe in pace recipi spiritum meum : Ordonnez, Seigneur, que mon âme soit reçue dans la paix.* Ne pouvant soutenir plus longtemps le spectacle de si grands maux, il ajoutait : *Expedit enim mihi mori magis quam vivere : Il vaut mieux pour moi mourir que de vivre.* Puis, croyant que Dieu avait exaucé sa prière et qu'il allait bientôt mourir, il appela à lui son fils qui portait son nom, pour lui faire ses dernières recommandations : *Prenez garde : lui dit-il, de ne jamais consentir au péché : Cave ne aliquando peccato consentias.*

C'est comme s'il eût dit : Mon fils, vois le malheur de ta nation captive, que l'expérience t'instruise ; prends bien garde de ne pas attirer sur toi de nouveaux châtiments, en commettant de nouveaux péchés. Tiens moins à être riche et heureux qu'à être fidèle à Dieu : *Multa bona habebimus, si timuerimus Deum et recesserimus ab omni peccato.* (Tob. IV, 23.) Ah ! les temps que nous traversons sont assez tristes, laissez-moi donc vous dire avec ce saint homme : Prenez garde d'attirer de nouveaux malheurs en consentant au péché ; car le péché mortel est la cause de tous les maux.

1571. *Résumé des châtiments temporels.* — Je n'aurais besoin que de parcourir l'histoire du monde, pour vous faire voir les grands crimes attirant sur l'humanité de grands châtiments. Pourquoi le déluge ? sinon pour purifier la terre des souillures du vice. Pourquoi cinq villes embrasées à la fois par une pluie de souffre et de feu ? sinon pour punir leurs habitants

(1) Une jeune fille de douze ans de la famille impériale de Chine, appelée Marie, s'étant confessée à un missionnaire avec des dispositions admirables : « Vous êtes bien avec Dieu maintenant, mon enfant, lui dit le missionnaire ; mais je tremble pour vous ; la situation où vous êtes est pleine de périls. — Ne craignez rien, mon Père, répondit-elle, j'aimerais mieux mourir que d'offenser le bon Dieu. » Et, se prosternant devant une image de Marie qui était là, elle demanda à la Sainte Vierge, le front dans la poussière, de mourir plutôt que d'offenser Dieu. Peu après, elle prit une enflure à la joue ; on crut d'abord que ce n'était rien ; mais un horrible cancer se déclara qui la dévora toute vive. Au milieu des plus atroces souffrances, elle débordait de joie, en pensant que la Vierge avait exaucé sa prière. Avant sa mort, une de ses tantes lui demanda de prier pour elle, afin qu'elle servît mieux le bon Dieu. L'enfant lui dit qu'elle demanderait de plus qu'elle la rejoignît bientôt au ciel. En effet, après la mort de la jeune fille, la tante vécut dans une ferveur extraordinaire, et mourut la même année.

que consumait déjà le feu des passions. Pourquoi les calamités de tout genre que subit dans sa longue existence le peuple juif ? Tobie nous le révèle : *Quomiam non obedivimus.* Pourquoi les guerres, les inondations, les épidémies qui s'attachent à nos troupeaux ? A cause du péché : *Miseros populos facit peccatum.*

Mais ne nous arrêtons pas à ces châtiments généraux, entrons dans les familles ; n'y trouvons-nous pas souvent des fortunes ruinées par le libertinage, la joie bannie du foyer par l'inconduite du père, ou d'une femme coupable ; la discorde assise en reine, là où régnaient naguère l'union et le bonheur qui l'accompagnent d'ordinaire. J'entre dans des détails plus particuliers. N'avez-vous pas vu des santés ruinées par l'ivresse ou le vice ? des noms illustres ou honorables traînés dans la boue par un fils indigne de les porter ? N'avez-vous pas vu la fin horrible qu'ont faite certains coupables que la malédiction de Dieu semblait poursuivre ? (V. nos 1345 et suiv.)

Ne savez-vous pas que la mort est venue quelquefois frapper, comme d'un coup de foudre, celui qui s'apprêtait à faire le mal, avant même qu'il eût le temps de le consommer ? Le grand missionnaire de l'Italie, saint Léonard, rapporte que dans la ville de Florence, un jeune libertin se rendait dans une maison pour y voir celle qu'il aimait. Il frappe à la porte ; on ouvre, il demande à lui parler. « Elle est sortie, répondit-on, mais elle ne tardera pas à rentrer. — J'attendrais, » dit-il ; mais Dieu n'attendit pas, la mort non plus. Il tombe sur-le-champ et il expire. Celle qu'il voulait voir rentre quelques instants après et ne trouve qu'un cadavre.

1572. *Châtiments spirituels. — Ne dixeris : peccavi, et quid mihi accidit triste ?* car la faute est toujours suivie de la peine. Offenser Dieu et penser rester impuni, c'est imaginer une chose qui ne fut et ne sera jamais, c'est comme si on s'imaginait un père qui n'eût point eu d'enfants, une montagne sans vallée. Et je vais vous faire voir que tout péché grave porte toujours après lui son plus grand châtiment, et subit une peine plus grande que si celui qui le commet perdait aussitôt ses biens, son honneur, sa vie, etc. Ah ! qui me donnera de rendre cette vérité claire à tous les yeux, *ne aliquando peccato consentias* !

1573. I. *Perte de Dieu.* 1° *Bonheur de l'enfant qui a la grâce de Dieu. —* Voici un enfant qui vient de naître, on le porte aussitôt à l'église. Le prêtre lave son front avec l'eau qui purifie les âmes. Aussi cette âme devient belle comme les anges, qui s'inclinent du haut du ciel pour la contempler et l'appellent leur sœur. Le Saint-Esprit entre dans ce cœur et en fait son temple ; Jésus-Christ est uni à cette âme et lui communique la vie surnaturelle. O mère, recevez cet être si cher, qu'on vous rapporte du saint lieu ! Il est l'enfant de Dieu encore plus que le vôtre ; couvrez-le de vos baisers et de votre amour ; c'est un ange que Dieu vous confie. L'enfant grandit, et bientôt il donne par son sourire la première marque d'intelligence ; sa pieuse mère s'empare de ses premières affections, pour les tourner vers Dieu. Elle lui montre le ciel, la demeure de son Père céleste, elle lui présente son crucifix et lui explique que Dieu s'est fait homme, qu'il est mort pour lui sur la croix ; et l'enfant lève ses yeux au ciel, ou sur l'image du Sauveur mourant, il joint ses petites mains, et il dit avec sa mère : Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur !

Et comme cette âme n'a pas encore été viciée par le mal, elle se porte à dire à Dieu qu'elle l'aime, avec une facilité merveilleuse ; et chaque fois qu'elle le répète avec intelligence, sa beauté surnaturelle s'embellit encore, une grâce plus abondante pénètre dans ce cœur, son union avec Jésus devient plus parfaite. Aussi voyez quelle sérénité et quelle grâce dans ce sourire ! O mère, que vous avez raison d'en être fière ! Et si cet enfant arrivait à vingt ans sans avoir perdu son innocence, et après avoir multiplié chaque jour des actes d'amour de Dieu, ce serait un séraphin.

1574. 2° *Malheur de cet enfant, s'il perd Dieu.* — Mais, hélas ! un malheur épouvantable lui arrive. Lequel donc ? Est ce qu'en se jouant sur les bords d'un abîme, il s'y serait précipité, et qu'on en aurait retiré son cadavre tout meurtri ? Ah ! ce n'est point cela... Est-ce qu'en traversant la route, il serait tombé sous les roues d'une voiture chargée et lancée avec vitesse, et qu'on aurait trouvé son corps broyé sur le chemin ? Ce n'est pas cela non plus. Si ce n'était que cela, mère, il faudrait pleurer parce que vous êtes femme, mais il faudrait vous réjouir parce que vous êtes chrétienne. Vous auriez un ange dans le ciel, qui prierait pour vous. Qu'est-ce donc ?

Ah ! malheur ! Ce pauvre enfant un jour a rencontré un autre enfant plus grand que lui, qui a tenu devant lui un mauvais discours, ou qui lui a fait voir le mal. Il ne comprenait pas d'abord, il a écouté, il a regardé, puis il a compris et il a aimé, il a accepté le péché volontairement, un seul péché grave. Oh ! c'est maintenant qu'il faut prendre le deuil, ô vous qui êtes sa mère ! C'est maintenant que l'ange gardien de cet enfant pleure. Que de malheurs à la fois ! Cette âme, brillante comme une étoile entre la main de Dieu, est devenue noire comme le charbon ; le Saint-Esprit a été chassé de ce cœur coupable. La paix, qui innondait l'âme de cet enfant et qui rayonnait sur son visage, a disparu. Regardez ces yeux, ils ont perdu leur limpidité ; ce front n'est plus si serein ; plus de franche gaîté dans ce sourire d'enfant. Satan est entré dans ce cœur, il y a établi son trône, il lui souffle de nouvelles pensées coupables, il le pousse à d'autres fautes. Pauvre infortuné ! O femme, veillez sur vos jeunes enfants ! (1)

(1) Le péché appartient à la classe des choses qui gâtent et souillent tout ce qu'elles touchent. Un peu de levain, par exemple, aigrit toute la pâte (GALAT. V, 9) ; un peu de vinaigre rend acide un tonneau du vin le plus précieux ; un seul homme malade de la peste répand la mort dans une cité entière ; enfin, un torrent fangeux corrompt le ruisseau limpide auquel il se mêle. Il en est ainsi du péché, si justement comparé au levain, au vinaigre, à la peste et à la fange. Dès qu'il entre dans l'homme, il le corrompt et lui communique sa propre souillure. (B. L. DE GRENADE.)

Y a-t-il une beauté comparable à celle de l'âme que l'Esprit-Saint a ornée de tous ses dons, à laquelle il a communiqué les trésors de sa propre sainteté ? Tels sont les agréments, tels sont les charmes de cette âme, que les esprits bienheureux eux-mêmes la contemplent avec ravissement, comme nous le voyons au livre des Cantiques : «Quelle est, s'écrient-ils, celle qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se lève, qui est belle comme la lune, pure comme le soleil ? » *Quæ est ista, quæ progreditur quasi aurora consurgens pulchra ut luna, electa ut sol ?* (CANT. VI, 9.) Le roi des anges lui-même, partageant leur admiration, lui rend ce témoignage : « Oh, que vous êtes belle, ma bien-aimée ! Oh, que vous êtes belle ! » *Ecce tu pulchra es, amica mea, ecce tu pulchra es !* (CANT. I, 14.) La répétition du mot belle indique qu'il s'agit d'une beauté à laquelle rien ne manque. Elle est belle quand elle agit, quand elle parle, belle dans ce qui paraît au dehors, belle dans ce qui est caché au dedans ; belle dans l'accomplissement des bonnes œuvres, belle dans la contemplation des choses célestes ; belle dans l'amour de Dieu, belle dans l'amour du prochain, belle enfin dans l'adversité et belle dans la prospérité, sachant là pratiquer la patience, ici conserver l'humilité. Cette ravissante

1575. 3° *Ce malheur que nous déplorons est celui de tout homme qui a fait une faute grave,* qui consent à une mauvaise pensée gravement coupable. Cette âme est séparée de Dieu, cette âme perd Dieu. C'est certain : *Perversæ cogitationes separant a Deo. Iniquitates vestræ diviserunt inter vos et Deum.* (SAP. I, 3.-IS. LIX, 2.) La lumière ne peut s'allier avec les ténèbres. Dès que la nuit tombe, le soleil disparaît. Ainsi quand la nuit ténébreuse du péché se répand dans un cœur, le soleil des âmes quitte ce cœur et se retire. La sainteté infinie ne peut habiter avec ce qui est souillé. Quand le peuple juif fut devenu déicide, on entendit des voix qui partaient du temple et qui criaient : « Sortons d'ici. » C'est ce que disent les trois Personnes divines, quand une âme a commis une faute grave. Perdre Dieu, quel malheur (1) ! Si, après un blasphème, celui qui l'a commis voyait sa maison réduite en cendre, sa femme et ses enfants traînés en captivité par une armée ennemie, tous ses biens vendus, confisqués par la justice humaine ; si on se saisissait de lui et qu'on le jetât, chargé de chaînes, dans un cachot infect et ténébreux ; si, dans cette prison malsaine, son corps se chargeait d'ulcères dont la puanteur écarterait quiconque voudrait s'approcher de lui, on dirait : « Oh ! que ce blasphème a été cruellement puni ! » et lui-même, si scélérat fut-il, déplorerait sa faute.

1576. Avons-nous la foi ? Avons-nous la raison ? L'une et l'autre ne nous disent-elles pas que Dieu, qui a tout fait, vaut plus que tout. Si la terre est si belle, si un champ qu'on y possède a tant de prix, *Dominator eorum speciosior est.* (Sap. XIII, 3.) Dieu qui donne la santé est bien plus précieux que la santé, que la vie, et à plus forte raison que les richesses. Rien n'est aussi nécessaire à l'homme que Dieu. Le perdre, c'est perdre le plus grand des biens et tous les biens à la fois. Qu'on se console de cette perte en disant : « J'ai mes caves et mes greniers remplis, je jouis de l'estime de mes semblables, rien ne me manque : » c'est de l'aveuglement. Oh ! mon frère, il vous manque Dieu ! Avec lui vous pourriez vous passer de tout le reste ; mais sans lui, avec tous vos biens, vos honneurs et vos plaisirs, *miser et miserabilis, et cæcus et nudus.*

1577. Si on ne le comprend pas, on est aveugle ; on est semblable à cette pauvre petite fille qui a perdu son père ; n'ayant pas la raison, elle est contente de sa mort, parce qu'on lui a acheté une robe neuve, pour lui faire porter le deuil. Elle la montre en souriant de joie : « Voyez, dit-elle, la mort de mon papa m'a valu cette robe ; » et ceux qui l'entendent pleurent. Pauvre enfant ! C'est l'histoire de celui qui perd Dieu et qui est fier de ses richesses, de ses plaisirs, de la considération dont il jouit. C'est l'histoire de cette fille, de cette femme, qui ont de beaux ornements et qui se montrent fières, et en qui un péché mortel a ruiné la grâce de Dieu. Ah ! leur malheur demande des larmes, et c'est ce qui rendait David inconsolable après sa chute ; il lui

beauté de l'âme juste, le péché semblable à un torrent fangeux qui se mêle à une pure fontaine, la gâte et la souille au point que le Seigneur, par son prophète, dit à l'âme ainsi souillée : « Tu as changé tes charmes en abominations, » *abominabilem fecisti decorem tuum.* (EZECH. XVI. 25.) (B. L. DE GRENADE.)

(1) Néron avait perdu au jeu une somme énorme. Pour lui faire sentir cette perte, Agripine, sa mère, fit étaler sur une grande table une somme pareille ; et l'empereur l'apercevant « Quel est donc, dit-il, cette masse d'argent ? — Mon fils, c'est la somme que vous venez de perdre. » Ah si le pécheur pouvait voir ce qu'il a perdu !

semblait que ses sujets, son palais, toutes les créatures lui demandaient : « Qu'avez-vous fait de votre Dieu ? » *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die et nocte, dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus ?* (Ps. XLI, 4.) (1) (V. nº 1624.)

1578. II. *De cette séparation d'avec Dieu découle la mort de l'âme ;* car Dieu est la vie de l'âme, comme l'âme celle du corps : *Peccatum cum consummatum fuerit generat mortem. Anima quæ peccaverit ipsa morietur.* Le corps, quand l'âme s'est envolée, n'est pas détruit, mais ce n'est plus qu'un cadavre. L'âme qui a péché n'est pas détruite, puisqu'elle est immortelle, mais elle devient un cadavre spirituel. La blessure que fait la vipère ne dure pas ; mais elle laisse dans le corps un venin mortel ; le péché ne dure pas ; mais il laisse après lui dans l'âme la mort. Nous pleurons le corps dont l'âme s'est retirée ; et nous ne pleurons pas l'âme dont Dieu a fui. La mort n'a rien en comparaison de la mort spirituelle : *mors carnis, umbra mortis,* dit saint Ambroise. *Mors peccatorum pessima.* La pire des morts est la mort du pécheur. Vous les voyez, ces hommes qui ont perdu Dieu ; ils marchent, ils s'agitent, ils boivent, ils mangent : *Nomen habes quod vivas, sed mortuus es.* C'est la vie naturelle qui fait cela, mais leur âme est morte. La maison est debout, mais son maître est enterré. « Pour faire mourir un arbre, il n'est pas toujours nécessaire qu'on le déracine. Voyez ce grand chêne desséché qui ne pousse plus, qui ne fleurit plus, qui n'a plus de glands ni de feuilles ; il a la mort dans le sein et dans la racine ; il n'en est pas moins ferme sur son tronc ; il n'en étend pas moins ses vastes rameaux. Pécheur endurci, voilà ton image. Bois aride, Dieu n'a pas encore frappé ta racine, et ne t'a pas précipité de ton haut pour te jeter dans le feu, mais il a retiré l'esprit de vie. » (BOSSUET.) Quelle rage, quelle fureur, qu'un homme qui a pour lui-même un si grand amour, en vienne à se détruire ; a-t-on jamais entendu dire qu'une bête féroce, un tigre, un lion ait cherché à s'ôter la vie, et l'homme en vient à un acte si dénaturé, et il va même, par le péché, jusqu'à donner la mort à son âme.

Ah ! si on vous remettait un poignard entre les mains, en vous condamnant à vous en percer, le sang se glacerait dans vos veines, vous reculeriez d'effroi, et vous percez votre âme avec le glaive du péché ! Et elle est morte ! Voyez, en effet, dans cette âme tous les effets de la mort. (V. nºs 1625 et suiv.)

1579. 1º Un cadavre est hideux à voir ; on le couvre d'un voile, on l'enveloppe d'un linceul, afin qu'il ne fasse pas peur aux enfants. Qui dira la laideur d'une âme défigurée par le péché ? Rien n'est horrible comme le démon. Quelle différence y a-t-il entre lui et un ange ? Il a un péché de plus, et un péché de pensée : voilà tout. C'est un péché mortel qui fait sa difformité. Une âme, qui a dix péchés mortels, est hideuse comme dix dé-

(1) (*a*) Tertulien disait qu'il ne sacrifierait jamais sa tête pour avoir une couronne sur la terre ; il y en a qui, pour une bagatelle, sacrifient Dieu et restent insensibles.

(*b*) Un grand de Rome, ayant invité à sa table l'empereur Auguste, condamna à mort un de ses esclaves qui, pendant le repas, avait brisé un vase de cristal ; Auguste, indigné, brisa toute sa vaisselle précieuse, en disant : « Cruel, tu ignores donc que la vie d'un homme est plus précieuse que tous ces vases ? » Dieu agit quelquefois ainsi à l'égard du pécheur ; il brise sa fortune, il lui enlève tous ces biens que le pécheur aime mieux que la vie de son âme, afin de lui ouvrir les yeux ; mais si le Seigneur laisse au pécheur ses richesses jusqu'à la fin, c'est un châtiment plus terrible.

mons aux regards de Dieu et des anges. Aussi, voyez comme elle prend soin de se cacher. Cet homme qui est vicieux parle de son honnêteté à tous ceux qui le rencontrent ; cette jeune fille, qui est égarée, cache ses désordres à ses parents eux-mêmes : « Je n'ai point fait de mal, » dit-elle. (V. nº 1627.)

1580. 2º Toutefois, on a beau masquer un cadavre, sa *puanteur* le décèle bientôt. Les paroles, les allures d'un libertin, d'une femme coupable, trahissent bien vite la corruption de leur cœur, et on ne s'y trompe pas. Quand vous entendez quelqu'un parler contre la religion, tenir des discours contre la pudeur, quand vous le voyez entrer dans telle ou telle maison, fréquenter telle et telle personne, vous dites : *Jam fœtet, quatriduanus est enim.* Déjà il répand l'infection de la mort, et vous ne vous trompez pas. La bouche parle de l'abondance du cœur.

1581. 3º *Nares habent et non odorabunt.* Mais lui ne s'aperçoit pas de son infection. Un corps mort sent-il sa pourriture ? Tout le monde dans le pays parle des relations coupables de cet époux, de cette femme, de cette jeune personne ; eux seuls ne s'en aperçoivent pas. Ils ne sentent plus.

1582. 4º *Oculos habent et non videbunt.* Approchez une bougie d'un cadavre, ouvrez lui les yeux, la lumière ne lui fait pas fermer les paupières et ne l'éclaire pas. La parole de Dieu est un flambeau qui guide nos pas. Approchez-le des yeux de cet homme indifférent, il ne voit pas ! Montrez-lui la beauté du ciel, les profondeurs de l'enfer : il est aveugle. (V. nº 1628.) Plus aveugle que celui qui l'est de naissance, il ne connaît ni le bandeau qu'il a sur les yeux, ni la profondeur des chutes dont il se vante, ni les abîmes qui bordent la route qu'il suit : *Nescit quo vadat. Nesciunt ubi corruant.* (Prov. IV, 19.)

1583. 5º *Aures habent et non audient.* Criez à l'oreille d'un cadavre, dites-lui qu'une bête féroce, attirée par son infection, s'apprête à le dévorer, il n'entend pas ; ses pieds ne se remuent point pour le soustraire à ce péril, ses bras ne s'arment point pour repousser cette attaque. Criez à un pécheur que le démon s'apprête à l'entraîner avec lui dans l'abîme, il n'entend rien, il ne prend pas la fuite. N'est-ce pas être bien mort ?

1584. 6º *Perte du goût.* Présentez une délicieuse nourriture à celui qui a enduré la faim pendant huit jours ; s'il refuse, vous dites : Il a perdu le goût. On vous invite à la table sainte. *Anima nostra nauseat super cibo isto.* Vous avez perdu le goût. 7º *Perte de tout sens.* Donnez un coup de lancette à un cadavre, il ne sent rien : *Percussi eos, non doluerunt*, dit le Seigneur ; il vous a châtiés . . . vous n'y avez pas pris garde.

1585. 8º *Pauvreté du mort.* 1) Il n'a rien. Demandez à un mort ce qu'il a fait de ses biens. Il ne les a plus, tout est partagé ; il ne lui reste plus rien ; on l'emporte de sa maison, on se dispute ses meubles, ses terres. Mais lui n'a rien, pas même la place qu'il occupe. Le péché fait perdre à l'âme tous les biens spirituels, les mérites qu'elle avait acquis jusque-là, la grâce du baptême, celle de tous les sacrements qu'elle avait reçus ; les mérites des prières, des bonnes actions qu'elle avait faites, de toutes les souffrances qu'elle avait endurées avec résignation. Tout cela revivra si elle fait pénitence de son péché ; mais si elle ne fait pas pénitence, tout est perdu. Quel malheur, quand un laboureur, qui a rentré dans ses greniers en automne toutes les moissons, fruit de ses sueurs, les voit dévorer par un incendie, quand un ouvrier qui a travaillé toute sa vie pour amasser la nourriture

de ses enfants, se voit enlever en un moment par un voleur toutes les économies qu'il a réalisées. Mais quel plus grand malheur de perdre le fruit de tout le bien que l'on a fait. Oh! péché, que tu es une cruelle mort! (V. nos 1629 et suiv.)

1586. 2) Le cadavre, non seulement n'a rien, mais il ne peut rien acquérir. Dépouillé de tout aujourd'hui, il le sera dans cent ans, dans deux cents ans. Tant que l'âme est cadavre, tant qu'elle n'a pas recouvré l'amitié de Dieu par la contrition ou par le sacrement de pénitence, elle ne peut acquérir aucun mérite pour le ciel. Avez-vous remarqué ces arbres, dont le tronc tout vermoulu ne donne plus passage à la sève, et qu'on rencontre parfois sur les bords des chemins, ou dans les vergers? Demandez-leur des fleurs et des feuilles au printemps, et en automne des fruits, ils n'en portent plus. Ils sont morts. Demandez à quiconque a un péché mortel sur la conscience des actes méritoires du ciel, il n'en peut point produire, tant qu'il est dans cet état. C'est une vérité de foi.

Si habuero omnem fidem, charitatem autem non habuero, nihil sum. Palmes non potest ferre fructum a semetipso nisi manserit in vite, sic nec vos nisi in me manseritis. Ah! le pauvre pécheur plus que personne doit prier, doit faire des aumônes et de bonnes œuvres, doit supporter avec résignation les peines de la vie. C'est par là qu'il inclinera Dieu à lui pardonner (V. no 1633); mais il n'en est pas moins vrai que tant qu'il n'aura pas eu la contrition, tant qu'il ne se sera pas réconcilié avec Dieu, tout ce qu'il fera de bien ne méritera aucune récompense dans le ciel. Cela lui servira à sortir du péché; mais ni ses prières, ni ses œuvres, ni ses souffrances ne seront récompensées en paradis. C'est certain et c'est terrible. Il y a de quoi en gémir et en pousser des sanglots.

Aristote dit qu'entre les voleurs, il n'en est point de plus pernicieux que ceux qui volent à un père de famille les grains dont il avait besoin pour ensemencer son champ, parce que la gravité de ce vol doit être appréciée d'après la valeur des récoltes dont il prive. Vous faites de bonnes œuvres. Combien vaut la moisson qu'on en peut recueillir? Les saints, la anges, la Vierge Marie elle-même ne la peuvent apprécier: la récolte est infinie et éternelle, et vous vous la ravissez à vous-même, en ne faisant pas pénitence.

1587. Vous n'êtes pas, pour la plupart, des heureux du siècle, vous portez le poids du jours et de la chaleur, quel grand dommage que vous perdiez le fruit de vos peines! Voici un père de famille qui a des enfants à nourrir. Que de sollicitudes, que de travaux, que de veilles! Hélas! s'il est en état de péché mortel pendant un mois, un an, ce mois, cette année sont perdus pour le ciel. Avoir la peine et non le profit, quel malheur! Gagner l'enfer par sa faute avec les souffrances de cet exil, qui auraient pu si facilement nous mériter le bonheur des élus, quel égarement fatal!

Voici une femme qui semble n'avoir en ce monde pour partage que les larmes et la douleur. Ceux-là mêmes qui devraient faire sa consolation ici-bas, conspirent à la tourmenter. Pauvre femme! qui ne la plaindra? Oh! si elle était en état de grâce, et qu'elle offrit ses souffrances à Dieu, qu'elle serait heureuse! Au ciel, Dieu essuierait toutes ses larmes. Mais si elle est en état de péché mortel, tout est perdu pour le paradis. Rien de ce qu'elle souffre, en cet état, ne sera récompensé là-haut. Ah! je ne comprends pas que vous vous résigniez à un tel sort. Ce qui fait la désolation d'un mission-

naire, quand son ministère le met en rapport avec les âmes, c'est de voir qu'elles souffrent beaucoup et que ces souffrances ne seront jamais récompensées dans le ciel.

Le péché, c'est donc la mort la pire de toutes. Ah! vous l'avalez peut-être comme l'eau, et vous ne voyez pas que c'est un poison qui vous ronge les entrailles et qui vous tue. Vous caressez vos passions, vous folâtrez avec les plaisirs coupables. Malheureux, c'est une vipère qui vous inocule son venin, c'est un lion qui vous dévore, c'est un glaive à deux tranchants qui ruine à la fois votre âme et votre corps! Esdras trouva dans le désert une femme couverte de cendres, les vêtements déchirés, les yeux noyés dans les larmes et poussant des gémissements. (IV. Esd., x, 6.) Il s'approche d'elle et lui demande la cause de ses larmes: «J'ai perdu mon fils unique, dit-elle, le jour de ses noces.»

Stulta super omnes mulieres, lui répondit-il, vous pleurez votre fils que vous deviez perdre tôt ou tard, et vous ne pleurez pas Jérusalem saccagée, le temple brûlé et tout votre peuple dans la consternation et dans le deuil. Oh! pécheur, *luges corpus a quo recessit anima et non luges animam a qua recessit Deus.* O maudit péché, tu es le voleur et l'assassin des âmes, tu leur ravis Dieu, tu les mets à morts, tu les dépouilles de tous les dons de la grâce et tu leur ôtes leurs mérites! Et ce n'est pourtant pas là encore le comble de ta malice (1). Il y a, en effet, un autre malheur plus terrible où tu les jettes, c'est l'abandon de Dieu.

1588. III. *L'abandon de Dieu.* — Il est certain que Dieu n'abandonne jamais un homme sans que cet homme l'ait abandonné le premier. Mais quand l'homme, par son péché, a déjà banni Dieu de son cœur; quand, engagé dans la voie du crime, il y marche toujours, alors Dieu qui l'a appelé en vain, qui lui a envoyé en vain des remords, qui l'a frappé inutilement par des malheurs, Dieu voyant qu'il méprise tous ses desseins de miséricorde et se moque des avertissements qu'il lui fait donner par une épouse vertueuse, par un enfant, par un voisin charitable, par un prêtre selon son cœur, Dieu dont on ne se moque pas en vain, le laisse courir à sa perte.

Quand le médecin voit qu'un malade auquel il fournit avec charité des remèdes abondants, au lieu de les prendre les jette par la fenêtre, il aban-

(1) On pourrait ici terminer ce sermon par l'acte de contrition et la péroraison suivante, le reste ferait l'objet d'un autre sermon sur le même sujet, dans lequel on résumerait, en commençant, tout ce qui précède.

Quand je vois une âme sur le point de tomber dans le péché, je me sens porté à lui dire, comme l'ange à Agar, servante de Sara, femme d'Abraham: *Agar, unde venis et quo vadis.* Voyez de quel état vous sortez. Votre âme est belle aux yeux de Dieu comme les anges; *quo vadis?* dans un état où vous seriez un objet d'horreur pour tout le ciel. — Vous allez sortir d'un état où vous étiez enfant de Dieu, frère de Jésus-Christ, bien-aimé de Marie, le favori des anges, pour devenir l'ennemi de Dieu, l'esclave du démon. Vous avez le cœur en paix, inondé des consolations de la grâce; vous allez aux remords, à de mortels regrets. Vous allez sortir d'un état d'où, surpris par la mort, vous monteriez aussitôt au ciel; vous allez dans celui où la mort vous précipiterait au fond des enfers. *Revertere ad dominum:* Retournez à votre maître, il n'a pas perdu ses droits, parce que vous l'avez trahi. Il est encore votre Père, quand même vous avez été prodigue; il est votre époux, lors même que vous avez été infidèle. *Humiliare sub manu illius.* Sa main, c'est sa puissance, conjurez-la de vous retirer de l'abîme; sa main, c'est sa justice, reconnaissez que vous avez mérité tous ses châtiments; sa main, c'est sa miséricorde, demandez-lui qu'elle ait pitié de vos grandes misères, et sa puissance vous relèvera, sa justice s'apaisera, sa miséricorde vous accueillera et vous donnera sa grâce en ce monde et sa gloire en l'autre.

donne ce malheureux. Que de remèdes Dieu a fourni au pécheur. Qu'en a-t-il fait? Aussi Dieu finit par le laisser à son triste sort.

1589. Ah! sans doute, il lui laisse la grâce suffisante pour son retour: si ce pécheur ne se convertit pas, c'est bien sa faute; mais il ne lui accorde plus ces grâces de choix qu'il réserve à ses amis. Et, alors, ce pécheur roule de crime en crime; il va de précipice en précipice, de ténèbres en ténèbres (1); il ne sent plus son mal et il en faudrait désespérer, si la miséricorde divine n'était infinie. Rien ne le touche, rien ne l'émeut, rien ne l'arrache à ses intérêts misérables, à ces plaisirs infâmes auxquels il sacrifie son Dieu. Il méprise tout; la parole de Dieu le laisse insensible; la mort elle-même, qui frappe à coups redoublés autour de lui, ne le presse pas de se convertir. La lumière de l'éclair ne lui ouvre pas les yeux, les grondements du tonnerre ne l'éveillent point; autrefois, vous périssiez; mais souvent vous versiez des larmes sur votre perte, et vos tristes funérailles étaient du moins honorées de quelque deuil, maintenant vous paraissez confirmé dans vos crimes. Prenez garde que ne s'accomplisse en vous la prophétie d'Isaïe, xxx, 14. Il sera brisé, dit le Seigneur, comme un pot de terre, et réduit tellement en poudre qu'il ne restera pas le moindre fragment sur lequel on puisse porter une étincelle de feu, ou puiser une goutte d'eau. La parole de Dieu devrait embraser vos âmes. Hélas! elle n'y laisse pas une étincelle. Les grâces coulent sur vous en abondance, et vous n'en recueillez pas une goutte: *Væ cum recessero ab eis!* Malheur à la brebis abandonnée du pasteur! Malheur au voyageur qui, à travers les ténèbres et les précipices, a perdu le flambeau qui le guidait!

O femme, avez-vous un époux, un enfant, qui en soit réduit à cette extrémité? Il faut des larmes et des prières pour obtenir son retour. O sœurs, ô mes enfants, avez-vous un frère, un père qui soit menacé d'être abandonné de Dieu? Poussez des cris vers le ciel, le jour et la nuit (2). Pour lui, la grâce de la mission est peut-être la dernière. O malheur, s'il n'en profite pas: *Væ cum recessero!*

1590. IV. — Il y a plus, *la colère de Dieu est armée contre l'obstination du pécheur. 1° Preuve: Odisti omnes* (Ps. v); *Odio sunt Deo, impius,* etc. (Sap., xiv, 9); *Odio habet peccatores* (Eccl., xii, 5; Pr., xv, 9). Jamais une

(1) Un premier péché mortel commis peut mener loin. Saül une fois qu'il eut désobéi à Dieu fut livré à l'esprit malin, qui le transporta en fureur, de telle sorte qu'il fit massacrer 95 prêtres revêtus de leurs ornements sacerdotaux: il alla ensuite à Niobé qui était la ville des prêtres et y fit massacrer les hommes, les femmes, les enfants et jusqu'aux animaux, et David, une fois qu'il fut tombé dans l'adultère, trama l'homicide de son plus fidèle officier.

Qu'on allume une lampe dans un endroit obscur, tous les objets qui étaient alors dans dans les ténèbres sont mis en lumière; mais si l'on éteint le flambeau, les objets même les plus grands cessent d'être visibles: ainsi, tant que la lumière de la grâce divine brille dans notre âme, nous apercevons et nous déplorons les fautes les plus légères; mais dès que le péché mortel a éteint cette lumière intérieure, nous ne voyons plus les fautes même les plus graves, les crimes les plus monstrueux, et nous n'y attachons aucune importance. (B. L. de Grenade.)

(2) « Pleurez sur un mort, parce qu'il a perdu la lumière; pleurez aussi sur un insensé, parce qu'il a perdu le sens. » (Eccli. xii, 10.)

Mais combien est-il plus malheureux de perdre le sens que de perdre la vie. Aussi le Sage ajoute-il encore: « On pleure un mort pendant sept jours; mais l'insensé et le méchant doivent être pleurés toute leur vie. » (Ibid., 13.)

colombe n'eut plus d'horreur de l'épervier, qui veut lui ravir sa couvée ; jamais agneau n'eut tant d'aversion pour le loup ; jamais homme n'eut tant d'horreur pour la peste, pour le poison, pour la mort, que Dieu n'en a pour le péché. Malheur donc a celui qui a la conscience noircie par une faute grave! En se rendant l'ennemi de Dieu, il a armé Dieu contre lui.

1591. 2° *Cette colère est terrible.* Quand un homme rencontre un ennemi puissant et armé qui le regarde avec des yeux en courroux et lui dit: « C'est moi à qui tu auras à faire »; il tremble. Qu'en est-il donc d'avoir Dieu contre soi, lui qui a tout entre ses mains, nos biens, notre fortune, notre santé, notre vie, Dieu qui peut commander à la foudre de nous consumer, aux fleuves et aux eaux du ciel de nous inonder, aux animaux de nous renverser, à la mer de nous engloutir. Si son bras, si son souffle les tournent contre nous, qui les arrêtera ?

Quand Dieu est contre nous, toutes les créatures sont armées pour nous perdre, et si la puissance miséricordieuse du Seigneur n'était encore là pour les contenir, elles seraient prêtes à venger leur Créateur. (V. n° 1634.) Le démon, lui-même, rendu plus audacieux par le péché qu'il trouve en une âme, la poursuit sans cesse, dans la maison, pendant la nuit, dans les lieux de débauches. Il dit à Dieu : « Est-ce maintenant qu'il faut frapper ce pécheur ? Est-ce pendant qu'il mange, pendant qu'il dort, pendant qu'il se livre à ce coupable plaisir ? Seigneur, c'en est temps, il a méprisé votre nom, il a usé pour vous offenser des biens qui viennent de vous. » (V. n° 1635.)

1592. 3° *Comment y échapper?* Où fuira ce pauvre pécheur? Dans quelle caverne se mettra-t-il à l'abri des poursuites de Dieu? S'ensevelira-t-il dans la profondeur des mers? Dieu ordonnera aux monstres qui les peuplent de le dévorer. Grimpera-t-il sur les plus hautes cimes? *Si quasi aquila exaltaveris nidum tuum, inde detraham te. Quis vobis demonstravit fugere a ventura ira?* Vous en avez-vous trouvé pour vous apprendre à fuir Dieu, à l'offenser, à attirer sur vous sa colère. Qui vous a appris à vous y soustraire: *Quis vobis demonstravit fugere?* Comment auraient-ils pu vous donner une telle recette? S'ils l'avaient eue, ils s'en seraient bien servis eux-mêmes. Il y en a eu d'autres qui ont été blasphémateurs, parjures, profanateurs du dimanche, impudiques, vindicatifs depuis le commencement du monde. Trouvez m'en un seul qui ait pu se soustraire à Dieu? La mort les a tous frappés; ils ont été renversés par le souffle divin; ils sont tombés dans les mains du Dieu vivant, ce qui est chose épouvantable au témoignage de saint Paul: *Horrendum est incidere in manus Dei viventis!* Et quand le pécheur attaque Dieu, Dieu le regarde et semble lui dire: « Je t'attends, tu ne passeras que par mes mains. »

1593. 4° *Il y a donc lieu de trembler*: 1) *pour soi.* Comprenez-vous, après cela que le pécheur puisse vivre en paix? Non, il n'y a point de paix pour l'impie: *Quis restitit ei et pacem habuit?* Si quelqu'un avait une vipère vivante dans le sein, il ne pourrait ni manger, ni se divertir, ni dormir, de la peur qu'il aurait d'en être piqué, et d'en mourir. Comment donc pouvoir garder sur la conscience un péché mortel qui peut à tout instant nous précipiter en enfer. Etre l'ennemi de Dieu et vivre en paix! Sainte Madeleine de Pazzi, sur le point de mourir, prononça ces paroles remarquables: « Je sors de ce monde, sans avoir pu jamais comprendre comment un chrétien peut

pécher et vivre en paix. » Sainte Thérèse ne le comprenait pas davantage, elle qui à cette seule pensée: « Je vis encore et je peux offenser mon Dieu gravement, » gémissait, tremblait, pâlissait et sentait ses cheveux se dresser d'effroi sur sa tête. Et si ce pauvre pécheur ne tremble pas, n'est-ce pas une preuve que Dieu commence à l'abandonner, puisqu'il le laisse dans l'aveuglement de l'esprit et l'endurcissement du cœur?

1594. 2) *Pour les siens.* Pourtant, s'il est assez aveugle pour ne pas trembler pour lui-même, qu'il tremble au moins pour les siens. Père, si pour vous vous êtes insensibles, ayez au moins pitié de ces pauvres enfants que vous avez mis au monde; craignez d'attirer sur ces êtres si chers la malédiction de Dieu dont vous êtes l'ennemi! Mère coupable, tremblez pour votre fille! Hélas! que j'ai peur qu'elle ne soit maudite de Dieu à cause de vos exemples! O jeunesse égarée, par pitié pour ce vieillard qui est votre père et dont vous déshonorez les cheveux blancs, par pitié pour cette femme que vous appelez votre mère, quand même vous méconnaissez ses conseils et les larmes que vous lui faites verser, cessez d'attirer par vos désordres les malédictions de Dieu.

1595. V. *Impénitence.* — Pour vous, continuez de marcher par cette voie de la séparation de Dieu, de l'abandon de Dieu, de la haine de Dieu; courez vers le mal, ce chemin vous mènera à la ruine: *Hæc via ducit ad interitum.* Vous moissonnerez ce que vous aurez semé, au jour où la mort vous moissonnera vous-même; et cette mort, la haine de Dieu hâte son arrivée: *Stimulus mortis peccatum est.* (I. Cor. xv, 56.) La voici comme un cavalier qui s'avance au galop. Elle est telle que l'a préparée une telle vie. Vivez en indifférent, en impie, en libertin, vous mourrez de même. Voilà la règle générale.

Dieu peut faire des miracles, mais on ne le voit pas souvent ressusciter les morts. L'arbre tombe du côté où il penche. Avez-vous vu ces chênes inclinés au penchant d'une forêt, sur le bord d'un torrent? Attachez de solides cordes à leur sommet, coupez les racines et puis appelez à votre aide vos parents et vos amis pour les faire tomber du côté de la montagne; peine inutile, leur poids les entraîne toujours dans le lit du torrent! Ainsi en est-il du pécheur séparé de Dieu. Par le poids de ses crimes, il penche vers l'abîme éternel, il y tombe. La mort frappera son dernier coup, quand il s'y attendra le moins. Parents et amis seront là pour lui dire: « Convertis-toi, malheureux! » Il a si souvent résisté à leurs conseils qu'il les méprisera encore. (V. n° 1624.)

1596. VI *Damnation.* — Il tombera dans l'abîme et il sera enseveli dans l'enfer (v. n° 1638). Et ce n'est pas Dieu qui le damnera, c'est lui qui s'est damné tout vivant; il s'est séparé de Dieu par une faute grave; après la mort plus d'espoir de le rejoindre. Il a abandonné Dieu, et Dieu l'a abandonné; il a haï Dieu, il va donc de lui-même au lieu où avec les démons il pourra le haïr éternellement: *Perditio tua. Jam securis ad radicem arborum posita est: Déjà la hâche est à la racine de l'arbre.* N'entendez-vous pas les premiers coups dont elle le frappe? Vieillards, les cheveux qui tombent de vos têtes comme les feuilles d'un arbre qu'on abat, ce front qui se courbe vers la terre, ce sont les premiers coups de la hâche de la mort! Jeune homme, ces douleurs de tête, cette raideur que vous sentez dans vos membres, cet épuisement de vos forces, fruit peut-être du vice, ce sont les premiers coups de la

mort! Et si vous n'éprouvez rien de tout cela, ne vous croyez pas en sûreté, car nul n'est si robuste qu'elle ne puisse d'un seul coup trancher le fil de sa vie (v. nº 1639). Quand on coupe ses branches, l'arbre vit et repousse; c'en est fait de lui quand on coupe ses racines. *Jam securis ad radicem... posita est.*

Facite ergo dignos fructus pœnitentiæ. Pour quelques-uns, la mission sera le coup de grâce, elle est pour leur vie ou leur mort éternelle. Malheur à qui, se trouvant séparé de Dieu, ne cherchera pas à s'unir à lui en confessant son péché! Malheur à qui, étant mort ne cherchera pas à revivre, en détruisant le péché par le repentir! Malheur à qui marchant à l'abandon et à la haine de Dieu par des habitudes coupables, ne s'arrêtera pas avec effroi sur cette voie qui le mène à l'abîme, ne reviendra pas en arrière pour retrouver Dieu qu'il fuyait, et ne lui promettra pas d'être fidèle désormais à sa loi! Malheur, trois fois malheur à lui! Peut-être qu'il mourra dans son péché, *in peccato vestro moriemini.*

O péché, arbre empoisonné, que tes fruits sont amers! Tu ravis Dieu à une âme; tu la livre à Satan, tu la dépouilles de tous ses mérites, tu lui ôtes même la possibilité d'en acquérir de nouveaux pour le ciel; tu es pour elle ce qu'est la grêle pour la vendange et la moisson; la gelée pour un arbre chargé de fleurs; un incendie pour une maison remplie de richesses; tu mènes à l'abandon et à la haine de Dieu, tu attires la colère céleste sur ceux qui te commettent et même sur les familles et les sociétés; tu les conduis à l'éternelle mort, à la réprobation! Ah! péché, qui ne te déplorerait et ne te détesterait!

1597. Qu'il avait raison saint Benoît-Joseph Labre, cet illustre pèlerin que l'Eglise honore aujourd'hui! En traversant une ville, sa besace sur le dos, couvert de haillons, il rencontre deux hommes qui paraissaient des heureux du siècle. Ceux-ci le regardant, moitié par compassion, moitié pas dédain peut-être, lui dirent: « Pauvre malheureux: » Benoît Labre se retourne: « Mes amis, leur dit-il, avec un visage céleste, vous vous trompez; *il n'y a de malheureux que ceux qui offensent Dieu.* » Un paysan du village d'Engelmodde, près de Munster, visitait son champ qu'avait dévasté la grêle. « Je prends bien part à ce malheur, lui dit un de ses voisins. — Oh! répondit le paysan, en agitant la tête couverte de cheveux blancs, ce n'est pas un malheur, le péché seul est un malheur! Quelle parole!

Parents, répétez-la tous les jours à vos enfants; maîtres à vos serviteurs; *Cave ne aliquando peccato consentias.* Et si pour le moment, vous êtes en péché mortel, oh! c'est pour vous qu'est faite la mission! Plus votre aveuglement a été grand jusqu'ici, plus il faut faire effort pour en sortir (1). Dieu ne veut pas la mort du pécheur; mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Il vous aidera, nous vous aiderons avec lui de bon cœur, mais du courage, de la confiance, de la bonne volonté. Une sainte confession vous réconciliera avec Dieu. Tombons à genoux et faisons un acte de contrition (2), (V. nº 1637.)

(1) Amilcar, père d'Annibal, fait venir son fils, qui n'avait que huit ans, aux pieds des autels, et, lui rappelant tout ce que les Romains ont fait subir de maux à Carthage, il lui fait jurer haine à ce peuple. A la vue des ravages bien plus déplorables qu'a faits le péché dans les âmes, aux pieds de ces autels, jurons haine au péché.

(2) On insistera sur la bonté de Dieu qui a attendu le pécheur. *Si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum, et ipse est probatio pro peccatis, et non pro*

TRAITS ET PENSÉES SUR LES CHATIMENTS DU PÉCHÉ.

1598. Tout le monde se plaint des fléaux, du manque de sécurité publique. Que va-t-il arriver ? Qu'est-ce que cela veut dire ? — Ce que cela veut dire ? C'est que la cognée est déjà à la racine de l'arbre : *Securis ad radicem posita est ;* mais, c'est nous qui, par nos péchés, en avons travaillé le manche, et l'avons mis aux mains de Dieu, en d'autres termes, c'est la justice de Dieu qui, par tous ces châtiments, nous fait porter le fruit de nos iniquités. Sachez-le bien, pécheur, ce n'est ni le destin, ni la fortune, ni la malignité des étoiles; mais votre propre malice, votre propre dépravation qui vous châtie : *Arguet te malitia tua, aversio tua increpabit te.* (Jérémie, 2. 19.) Rappelez-vous ce que vous avez fait dans votre maison, dans votre champ, etc. Si vous bannissez la piété de votre maison, vous en bannissez tous les biens. Si vous y introduisez le péché, vous y introduisez tous les maux. (S. Léonard de Port-Maurice.)

1599. Quand le tonnerre gronde, on dit que pour savoir à quelle distance de nous est la foudre, il faut au moment où part l'éclair, se tâter le pouls, et en compter les pulsations; car il bat trois fois entre l'éclair et le bruit du tonnerre, par chaque mille de distance où l'on est du lieu où la foudre éclate. Eh bien ! mes frères, le ciel est sombre au-dessus de nos têtes, et Dieu est courroucé ; voulez-vous savoir à quelle distance de votre famille se trouve encore la foudre de la colère divine ? Tâtez-vous le pouls, examinez votre conscience. Je m'adresse à vous, pères et mères, chefs de la famille: voyez s'il y a toujours dans votre maison de ces relations, de ces fréquentations, de ces intrigues coupables ; voyez si l'on y trouve encore cette jeune effrontée qui, par son luxe et ses amorces, est un piège pour la jeunesse; voyez si l'on y trouve encore ce jeune libertin qui entretient des liaisons criminelles, et qui est devenu le coryphée de débauchés de son âge ; examinez si l'on y trouve encore ces objets dérobés à un maître, à un voisin, et qui n'ont jamais été restitués ; si ce salaire retenu à un artisan, à un pauvre paysan, est encore là, si l'impureté, le blasphème, les haines, les rancunes, contre le prochain n'y règnent pas toujours. Pères et mères, chefs de famille, c'est à vous que je m'adresse: dès ce soir, faites cette diligente recherche dans votre maison, et ce sera là tout le fruit de ce sermon. Voyez si le péché y séjourne, et sachez que si l'on y entend la voix du péché qui crie vengeance au ciel, on y entendra bientôt l'écho de la foudre de la justice de Dieu. (S. Léonard de Port-Maurice.)

1600. N'est-ce pas vous qui, en voyant un enfant maudit par son père ou par sa mère, dites aussitôt: cet enfant n'aura jamais de bonheur? Or, quel bonheur pourrait avoir celui qui est frappé de la malédiction de Dieu? Si vous voulez entendre la sentence de la bouche même de l'Esprit-Saint, la voici : *Quod si audire nolueris vocem Domini Dei tui . . ., venient super te omnes maledictiones.* (Deut. 25. 15.) (S. Léonard de Port-Maurice.)

1601. — Les Juifs donnèrent la mort à Jésus-Christ de peur que les Romains ne s'emparassent de leurs biens, disaient-ils : *Venient Romani et tollunt nostrum locum.* Or, ce péché même qu'ils commirent en faisant mourir Jésus-Christ, fut la cause que, peu de temps après, les Romains vinrent les dépouiller de tout. Saint Augustin dit: *Temporalia perdere timuerunt et vitam æternam non cogitaverunt : ac sic utrumque amiserunt.* (In Jo. tr. 49. n. 26.) Pour ne point perdre leurs biens temporels, ils perdirent leurs âmes ; mais le châtiment vint, et tout fut perdu pour eux. C'est là ce qui arrive à beaucoup de malheureux: ils sacrifient leur âme pour les biens terrestres;

nostris tantum, sed pro totius mundi; accedamus cum fiducia ad thronum gratiæ. Horreur du péché, repentir, résolution de se confesser au plus tôt, de dire ce péché caché, enfin d'éviter cette compagnie. Prière à Marie. (Voir saint Léonard, *sur la malice du péché mortel et les châtiments du péché.*)

mais Dieu permet justement que, par suite de leur péché, ils restent dans l'indigence en cette vie, et se trouvent damnés dans l'autre. (S. Liguori.)

1602. — *Si non reddit* (Deo) *faciendo quod debet, reddit patiendo quod debet: Nullo autem temporis intervallo ista dividuntur, ut quasi alio tempore non faciat, quod debet, et alio patiatur, quod debet; ne vel puncto tempore universalis pulchritudo turpetur, ut sit in ea peccati dedecus sine decore vindictæ.* (Aug.)

1603. — Comme la terre qui, élevant des nuages contre le soleil qui l'éclaire, ne lui ôte rien de sa lumière, et se couvre seulement de ténèbres, ainsi le pécheur téméraire, résistant follement à Dieu, par un juste jugement n'a de force que contre lui-même, et ne peut rien que se détruire par son entreprise insensée. (Bossuet.)

1604. — Point de méchant qui ne se nuise à soi-même tout le premier. La malice est une torche qui ne brûle qu'en se consumant elle-même. La malice sort donc de vous; mais qui consume-t-elle d'abord sinon vous-même? Quoi, elle blesserait les branches qui y poussent, et elle ne blesserait point sa racine? Je dis plus, il se pourrait faire que votre malice ne nuisît à personne, mais non pas qu'elle ne vous nuise point à vous-même.

1605. — Rien dans la conscience du méchant qui le console. On ne saurait être heureux avec un méchant. — *In te ipso est flagellum tuum. Sic vindicatur in rebellum adversus Deum, ut ipse sibi sit bellum, qui pacem noluit habere cum Deo.* — *Jussisti, Domine, et sic est ut pœna sit sibi omnis inordinatus animus.* (Aug.)

1606. — Comme la foudre fait parfois fondre une épée sans endommager le fourreau, ou brise les os sans toucher à la chair, ainsi le péché donne la mort à l'âme sans blesser extérieurement le corps.

Les saints nous disent que, de même qu'il y a une petite et une grande miséricorde de Dieu, selon qu'il nous accorde des faveurs temporelles ou des grâces spirituelles, de même il y a une petite et une grande justice de Dieu. Par la première il nous envoie des châtiments temporels, des pertes, etc.; et une grande, par laquelle il permet que nous tombions dans le péché.

1607. — *Peccantes quoque tunc consideremus, amplius miseros, quando eos conspicimus in culpa sua sine flagello derelictos.* (Greg.)

Nulla pœna gravior quam cum peccatum est pœna peccati. (Bellarmin.)

Curavimus Babylonem et non est sanata, derelinquamus eam. (Jér. II. 9.)

1608. — *Justo judicio omnipotens Deus cor peccantis obnubilat, ut præcedentis peccati merito etiam in alia cadat, ut qui malum sciens perpetrat, deinceps juste in alia cadat.* (Greg.)

1609. *Quod miserius misero non miserante seipsum? — Magna hominis miseria cum illo non esse, sine quo non potest esse; et tamen si eius non meminit, eumque non intelligit, neque diligit, cum illo non est.* (Aug.)

Considera quantum potes, quam magnum bonum sit ipsum esse, quod et beati et miseri volunt: nam si hoc bene consideraveris, videbis in tantum te esse miserum, in quantum non appropinquas ei quod summum est. (Aug.)

1610. — « Qui a Dieu, a tout, et qui n'a pas Dieu, n'a rien. » Ainsi parle saint Augustin. Que sert à un riche d'avoir des monceaux d'or et de pierreries, si Dieu lui manque? Que sert à un monarque de régner sur plusieurs états, s'il n'a pas la grâce de Dieu? Que sert à un savant de posséder beaucoup de sciences, de savoir beaucoup de langues, s'il ne sait aimer Dieu? Que sert à un général de commander à toute une armée, s'il vit sous l'esclavage du démon et loin de Dieu? David était roi mais il tomba dans le péché; alors il avait beau parcourir ses jardins, se livrer au plaisir de la chasse et à d'autres divertissements, toutes ces créatures semblaient lui crier: *Où est ton Dieu?* C'est en nous que tu cherches ton contentement? Va, tâche de retrouver ton Dieu, que tu as abandonné; lui seul peut te contenter. Et David confessait qu'au milieu de toutes ces délices, il ne trouvait aucun repos; il pleurait nuit et jour de se voir privé de Dieu: *Mes larmes ont été ma nourriture le jour et la nuit, parce que l'on me disait sans cesse: Où est ton Dieu?*

1611. — Job ne fut pas malheureux lorsqu'il possédait ses richesses, ses enfants, sa santé, ses honneurs, jusqu'à tomber du trône sur un fumier : Dieu restant avec lui, il ne cessait pas d'être heureux. Il avait perdu ce que Dieu lui avait donné, dit saint Augustin, mais il possédait Dieu lui-même. *Perdiderat illa, quæ dederat Deus, sed habebat ipsum Deum.* Les âmes vraiment malheureuses et à plaindre sont celles qui ont perdu Dieu. (S. Liguori.)

1612. — Saint Augustin a dit : *Perdit homo bovem, et post eum vadit ; perdit ovem, et sollicite eam quærit ; perdit asinum, et non quiescit. Perdit homo Deum, et comedit, et bibit, et quiescit.*

1613. — *Tolerabilius est et gehennam tolerare quam recedere ab illo (Deo).* (S. Bernard.) C'est donc avec raison que saint Basile, martyr, sollicité de la part de l'empereur Lucinius à renier Jésus-Christ, avec promesse d'être établi prince des prêtres des faux dieux, répondit : « Dites à l'empereur que, s'il consentait à me donner tout son empire, il ne pourrait pas me rendre autant qu'il m'aurait ôté en me faisant perdre Dieu. »

1614. — Quand on baptise un enfant, le prêtre commande au démon de sortir de cette âme, et de céder la place à l'Esprit-Saint : *Exi, immunde Spiritus, da locum Spiritui Sancto.* Au contraire, lorsqu'un homme en état de grâce pèche mortellement, il dit à Dieu : *Exi a me, Domine, da locum diabolo :* Sortez de mon âme, Seigneur, cédez la place au démon, afin qu'il en prenne possession. (S. Liguori.)

1615. — Frappez une colonne, il n'y a que vous qui puissiez en souffrir. Vous seul, insensé, allez vous briser contre cette colonne invulnérable à vos coups.

1616. — Le Seigneur ne hait aucune de ses créatures, ni les tigres, ni les vipères, ni les crapauds : « Vous aimez tout ce qui est, dit le Sage, et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait. » Et pourtant il ne peut s'empêcher de haïr les pécheurs : « Vous détestez tous ceux qui font l'iniquité. » C'est que Dieu ne peut ne pas haïr le péché. C'est encore le sage qui l'affirme en ces termes : « Dieu enveloppe dans une même haine et l'impie et son impiété. » (S. Liguori.)

1617. — Si vous saviez certainement qu'aussitôt ce péché commis, vous dussiez être frappé d'apoplexie, et tomber raide mort par terre, le commettriez-vous ? Non, vous n'oseriez pas le commettre. Mais dès lors quel aveuglement, quelle folie inconcevable que la vôtre ! vous savez certainement, très certainement, puisque vous croyez comme article de foi, qu'en commettant ce péché, vous tuez votre pauvre âme, vous lui donnez la mort : *Peccatum cum consummatum fuerit generat mortem* (Jac. I. 15.) ; et vous péchez si facilement ! Et quelquefois pour des satisfactions tellement viles que les animaux, bien plus, que les démons eux-mêmes en auraient honte ! (S. Léonard de Port-Maurice.)

1618. — Et que sont ces bonnes œuvres que le péché dérobe ? Ah ! s'il vous était donné de voir les bonnes œuvres des justes, ces précieux joyaux de votre couronne ! Je veux essayer de vous en donner une idée : Mettez ensemble toutes les actions les plus illustres des plus grands hommes qui ont paru dans le monde, les batailles gagnées, les villes conquises, les provinces soumises, les ambassades habilement remplies, les dignités civiles et ecclésiastiques, récompenses d'un mérite éminent : eh bien ! sachez qu'un *Pater* récité dévotement par vous tandis que vous êtes en état de grâce, vaut plus que tout cela, plus que toutes les entreprises les plus glorieuses des héros les plus illustres de l'univers. C'est qu'une bonne œuvre faite en état de grâce, telle qu'une aumône, un jeûne, une petite mortification, passe, pour ainsi dire, par les plaies de Jésus, et leur emprunte une valeur qui n'a pas de prix, et qui, mise dans la balance de la justice divine, équivaut à un poids éternel de gloire : *Æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (II. Cor. I. 17.) ; elle pèse autant qu'un royaume éternel, autant que la possession éternelle de Dieu. C'est pourquoi le docte Suarez, ce grand théologien, avait coutume de dire qu'il aurait donné de bon cœur toute sa science pour un *Ave Maria* bien récité. Si c'est déjà une perte in-

comparable que de se laisser enlever une seule de ces bonnes œuvres, que sera-ce de les perdre toutes ? (S. Léonard de Port-Maurice.)

1619. — Est-ce peu de chose selon vous, que de perdre la grâce de Dieu, et avec ce précieux trésor le droit à la gloire, et avec la gloire, Dieu lui-même, le bien infini, et avec la perte de Dieu de voir s'échapper de vos mains tous les dons du Saint-Esprit, toutes les grâces et tous les mérites acquis pendant votre vie ? Oh ! l'affreux ravage que fait le péché dans une âme ! Une tempête, si terrible qu'elle soit, laisse encore toujours intactes quelques grappes de raisin dans les vignes ; mais le péché renverse tout, détruit tout, dissipe tout ce qu'il y a de bon ; et vous êtes insensible à une perte pareille ? vous ne frémissez pas d'horreur ? (S. Léonard de Port-Maurice.)

1620. — *Plenitudinem justi vita habet, inanes autem dies sunt impiorum.* (Ambr.) Une clef est faite pour ouvrir et un couteau pour trancher, n'est-ce pas ? Essayez de changer l'usage naturel de ces instruments, et servez-vous du couteau pour ouvrir la porte et la clef pour couper le pain, atteindrez-vous votre but ? Certainement non. Or, de même, toutes les créatures ont été faites pour vous aider à aimer et à servir Dieu et contribuer ainsi à votre bonheur en ce monde et dans l'autre ; mais si vous changez leur destination, si vous vous en servez pour offenser Dieu, quelle paix pourrez-vous trouver dans un pareil désordre ? (S. Léonard de Port-Maurice.)

1621. — Notre péché est notre plus grand ennemi ; il nous trouble dans notre repos, nous afflige dans la santé, nous attriste dans la joie, nous inquiète durant le calme ; il mêle l'amertume à nos jouissances et nous réveille dans le sommeil. Nous sommes convaincus sans accusateur, tourmentés sans bourreau, garrotés sans chaînes. Nos péchés contre nous. On passe de l'un à l'autre, comme un esclave vendu à divers maîtres ; il ne recouvre point la liberté, il ne fait que changer de joug. (Ambr.)

1622. — *Impii quasi mare fervens, quod requiescere non potest.* Je vous le demande : si l'on se rendait à une partie de plaisir où il ne manquât ni musique, ni danses, ni rafraîchissements ; et qu'on y fût suspendu par les pieds, la tête en bas, pourrait-on prendre plaisir à ce divertissement ? Image d'un homme qui, au milieu des biens terrestres, se trouve privé de l'amitié de Dieu : son âme est dans la situation la plus pénible. Il pourra bien manger, boire, danser, porter de riches habits, recevoir de grands honneurs, arriver aux dignités, acquérir de beaux domaines, mais jamais il n'aura la paix. *Point de repos pour les impies.* La paix ne peut venir que de Dieu ; et Dieu la donne à ses amis et non à ses ennemis.

1623. — Voici les ruines qu'amoncelle la perte de la grâce divine : d'un enfant de Dieu, elle fait un esclave de lucifer ; d'un ami cher à Dieu, elle fait un ennemi extrêmement odieux à Dieu ; d'un héritier du paradis, elle fait un forçat de l'enfer. Oui, dit saint François de Sales, si les anges étaient capables de pleurer, ils pleureraient de compassion à l'aspect de la misère où se plonge une âme qui commet un péché mortel, et perd la grâce divine. (S. Liguori.)

Cavendum vulnus quod dolore curatur. (Hier.)

1624. Le comte Ugolin de Pise avait fait mourir par le poison un de ses neveux dont la popularité lui faisait ombrage ; il était arrivé à triompher de ses rivaux et à dominer toute la ville. Le jour anniversaire de sa naissance, le comte donnait un magnifique banquet à ses amis. Il se plut, en cette occasion, à faire admirer sa prospérité à un homme sage de ses familliers, appelé Marc Lombard ; il lui dépaignait complaisamment ses richesses, sa prépondérance, sa clientèle, le faste de sa maison, et même de son vestiaire. Puis il lui dit tout à coup : « Que te semble-t-il, Marc, mon ami, de ma condition ? » Et le sage de répliquer : « Il ne te manque rien, sauf la colère de Dieu. » Parole prophétique ! Peu de temps après, celui qui avait triomphé par la trahison fut trahi lui-même, et il mourut de faim en prison.

La mort et le péché, le péché et la mort, deux grands maux, deux traits perçants bien propres à frapper le cœur d'un pécheur obstiné et à le remplir de terreur et d'épouvante : la mort par laquelle Dieu punit le péché ; le péché par lequel la mort est

entrée dans le monde : la mort qui détruit l'homme dans l'ordre de la nature ; le péché qui le ruine dans l'ordre de la grâce ; la mort qui nous dépouille de tous les biens temporels et réduit notre corps à une poignée de poussière, le péché qui nous prive de toutes les grâces, de tous les biens spirituels, et réduit l'âme à n'être qu'un réceptacle de misères. Deux grands maux, j'en conviens, mais pourtant ce ne sont pas les maux extrêmes ; pris séparément, le péché sans la mort, et la mort sans le péché peuvent même quelquefois être d'un grand avantage, car la mort sans le péché peut être sainte et précieuse devant Dieu, le péché sans la mort peut devenir matière d'une pénitence qui rende l'homme agréable à Dieu. Le comble de tous les maux, c'est la mort se joignant au péché, ou le péché accompagnant la mort ; parce qu'alors la mort rend le péché irrémissible, et le péché rend la mort à jamais criminelle. (S. Léonard de Port-Maurice.)

Disons donc, ô âme pécheresse! comme la femme du vénérable Tobie. Elle avait envoyé loin d'elle un fils unique qu'elle avait, pour recouvrer quelque argent qui lui était dû, et comme ce jeune homme tardait à retourner, elle pleurait amèrement, craignant qu'il ne fût mort en chemin ; elle disait en se tourmentant : Eh ! misérable que je suis, que j'ai été mal avisée de vous éloigner de moi, mon cher enfant, puisque j'avais tout en vous ; et elle regardait tous les jours de tous les côtés par où il pouvait revenir, si elle ne le voyait point.

Pleurons comme elle, disons ce qu'elle disait, faisons ce qu'elle faisait. N'avons-nous pas sujet de pleurer amèrement et de dire : Malheur à moi, je suis criminel de lèse-majesté divine. J'ai offensé l'Être infini qui est le principe, l'origine, le créateur, le conservateur, la béatitude et la dernière fin de toutes les créatures. N'avons-nous pas sujet de dire : J'ai été bien malheureux de vous quitter, ô mon Dieu ! puisque vous m'étiez toutes choses ; vous étiez ma joie, ma consolation, mes délices, mon trésor, ma gloire, mon bonheur et ma félicité. En vous j'avais un roi très magnifique, un père très débonnaire, un époux très aimable, un ami très fidèle, un protecteur très vigilant, un conseiller très sage et un refuge très assuré ; j'ai perdu tout cela en vous perdant par le péché mortel : mais par bonheur pour moi, ce n'est pas sans ressource ; soyez-en donc béni et loué à jamais. Je puis faire comme la femme de Tobie, et je dois le faire si je suis sage : nous devons regarder attentivement par quelle voie Dieu peut retourner à nous, par quels moyens nous devons rentrer en sa grâce, et nous en servir tout de bon. Il vient à nous par la pénitence.

1625. Michel, empereur de Constantinople, était tellement épris de l'amour des chevaux et des chariots, qu'il en oubliait le soin de son empire. Un jour que, monté sur un cheval, il allait se lancer hors de la barrière dans une partie de course, un messager vint en toute hâte lui apprendre qu'un de ses lieutenants, révoltés contre lui, lui enlevait des provinces. Michel le regarde avec des yeux furieux et lui dit : « Comment, malheureux, viens-tu m'importuner d'une chose de rien, quand tu me vois occuppé d'une affaire aussi importante ! » Quelle folie ! Tandis qu'on lui ravissait ses états, il s'amusait à un carrosse. Oh ! la folie du pécheur n'est-elle pas grande ? Il perd le ciel, Dieu, pour des jouets d'enfants.

1626. Les troupes de la tribu de Gad allaient conquérir une ville. Quelques soldats, entrant dans une maison, y prirent une idole d'argent. Le maître de la maison les suivit en pleurant ; et comme ils lui demandaient la cause de ses larmes : « Vous m'emportez mon dieu, dit-il, et vous demandez pourquoi je pleure. » Ah ! ils ont de bien autres raisons de pleurer ceux qui ont perdu non pas un faux dieu qu'ils se sont faits, mais le vrai Dieu qui a fait toutes choses.

1627. *Vide Domine et considera quoniam facta sum vilis.* Aux yeux de Dieu, le pécheur est un ignorant, fût-il académicien. Saint Augustin s'indigne de ce que dans son enfance on lui apprenait à accorder des mots latins, et qu'on ne se souciait pas de lui voir faire de bonnes actions. N'est-ce pas être bien moins ignorant de ne pas accorder des mots avec la grammaire, que de ne pas mettre sa vie en accord avec les règles de la morale ? C'est un enfant qui rit, quand les voleurs qui dévalisent

la maison, emportent la vaisselle d'argent et qui pleure quand on lui enlève une pomme. On s'attriste de perdre un procès et on perd sans regret tous les dons de la grâce. C'est un insensé. Si on vous disait qu'un homme s'est jeté volontairement dans la rue du faîte de sa maison, et qu'il en a les membres tout meurtris, vous diriez que c'est un insensé. Le pécheur tombe volontairement des hauteurs de la grâce, il en reste tout broyé. Les sens et les passions gouvernent sa volonté, la volonté désobéit à la raison et la raison à Dieu. Il se met au dessous des animaux. Un cheval que l'on monte en hiver marche avec précaution dans un marais glacé, et s'il sent sous ses pas un gouffre, il refuse d'avancer, lors même qu'on l'éperonne. Le pécheur se jette dans les plus grands périls pour son âme au moindre signe qu'on lui fait. Si grand que soit le rôle qu'il joue en ce monde, le pécheur n'est rien. *Charitatem autem non habuero, nihil sum.* S'il s'imagine qu'à cause de son crédit, Dieu ne le laissera pas se perdre, il se trompe ; Dieu laisse périr toutes les mouches en automne, et il ne les ressuscite pas, et les mouches ne l'ont pas offensé. (D'après Le Jeune.)

1628. La privation de la vue est une des plus douloureuses pour l'homme. Entre tous les sens, celui de la vue est le plus noble, aussi est-il façonné avec un air admirable, il est l'interprète fidèle des mouvements de l'âme et comme le miroir de ce qui se passe dans notre intérieur. Il a pour objet la lumière, la plus noble des choses corporelles. La privation des autres sens ne rend pas impossible la communication avec nos semblables, mais que deviendrait la société si tous étaient aveugles ? La vue est le sens le plus étendu. Nous n'atteignons par le toucher que ce qui est autour de nous, par l'ouïe que les sons qui sont à quelques mètres, par la vue nous atteignons les étoiles. De là comprennons le malheur des pauvres aveugles. Mais si la privation de la vue corporelle qui nous est commune avec les moucherons, est si terrible, qu'en est-il de l'aveuglement de l'esprit ? C'est la vue de l'esprit qui nous fait connaître Dieu la lumière éternelle, le soleil de justice. C'est elle qui nous met en communication avec les anges. (Voir à la table *Aveuglement.)*

1629. Marie, nièce du saint ermite Abraham, avait vingt-sept ans ; elle en avait passé vingt dans une cellule, quand elle eut le malheur de faire une chute grave ; dès lors son âme qui s'élevait à Dieu avec tant de facilité fut enveloppée de ténèbres et envahie par le dégoût et le trouble. Alors, se livrant tout entière à ses remords, elle déchira son cilice et se meurtrit le visage. « Malheureuse, disait-elle en poussant des cris, j'ai perdu tout le temps que j'ai passé dans la vertu, mes travaux, le fruit de mes larmes, de mes veilles, des saints cantiques dans lesquels je passais une partie de la nuit ; j'ai couvert mon âme d'infamie. Quelle affliction pour mon oncle ! »

1630. Sainte Agape de Thessalonique, traduite devant Dulcetius, gouverneur de Macédoine, lorsqu'il lui demandait pourquoi elle ne voulait pas manger de la viande offerte aux idoles : « Je crois au Dieu vivant, dit-elle, et ne voudrais pas, par une mauvaise action, perdre le mérite de ma vie passée. » Elle fut brûlée vive.

1631. Soliman ayant pris l'île de Rhodes, fit amener devant lui le grand maître Philippe de Villars, célèbre par tout le monde pour ses belles actions. Ce vénérable vieillard qui n'avait rien de caduc que l'âge, se présenta en habit lugubre. Le grand seigneur le voyant, en fut touché, et se mit à pleurer en soupirant. Eh ! dit-il, que la fortune est inconstante et souvent rigoureuse à l'homme ! j'ai pitié de la chute d'un si grand personnage ; hier, il était très haut ; aujourd'hui il est très bas. Peut-être qu'on peut dire la même chose de vous : hier, vous étiez en état de grâce que vous aviez reçue en votre dernière communion ; quelque détestable tentateur vous a fait tomber dans le péché. Eh ! quelle chute, quelle décadence ! que vous avez grand sujet de prendre le deuil et de pleurer.

1632. Manlius Capitolinus avait rendu de si bons services à la république qu'il avait mérité d'être appelé le père de la patrie ; étant accusé d'un crime capital, il apporta au milieu du Sénat les couronnes qu'il avait méritées par ses exploits ; puis, découvrant sa poitrine, toute couverte de cicatrices qui étaient autant de témoignages

de sa valeur, il dit en les montrant : *Uno errato tot decora aboleri !* Faut-il que tant de services, tant d'actions généreuses, soient effacés par un seul crime ! Quand vous auriez été malade l'espace de trente-huit ans, et quand vous auriez enduré avec grande patience les rigueurs de la maladie, comme sainte Liduvine ; quand vous auriez souffert le martyre pendant vingt-huit ans, comme saint Clément d'Ancyre ; quand vous auriez fait pénitence sur une colonne exposé aux injures de l'air, comme saint Simon Stylite ; quand vous auriez dit la messe très dévotement plus de cinquante ans et demeuré tous les jours quatre heures à l'autel, comme saint Philippe de Néri, si vous commettez un seul péché mortel. *Uno errato tot decora abolentur.*

1633. Paphnuce avait fondé un monastère en Basse-Thébaïde, et il y menait une vie sainte. Il eut un jour la pensée de demander à Dieu à quel degré de perfection il était parvenu. « Au même degré qu'un certain musicien qui gagne sa vie en chantant dans le voisinage, » lui répondit une voix. Paphnuce, étonné, se met à la recherche du musicien et le rencontre ; mais son étonnement grandit encore quand le musicien lui dit qu'avant d'exercer cet état, il n'avait vécu que de vols. « N'avez-vous pas fait alors quelques bonnes actions. — Je me souviens, répondit-il, quand d'autres larrons s'étaient saisis d'une vierge, de l'avoir délivrée de leurs mains, et de l'avoir reconduite chez elle la nuit, et d'avoir payé les dettes d'une pauvre femme poursuivie par ses créanciers. »

Paphnuce emmena dans son monastère le musicien qui y vécut et mourut saintement. Que les pécheurs fassent donc de saintes œuvres, avec des motifs de foi et en vue d'obtenir miséricorde.

Darius, roi de Perse, apprenant que les Athéniens avaient pris et réduit en cendres la ville de Sardes, capitale de la Lydie, entra dans une grande colère. Il prit son arc, décocha en l'air une flèche, et dit : « O Dieu, accordez-moi la faveur de pouvoir me venger des Athéniens. » Et, depuis, il ordonna à un de ses pages, de lui redire trois fois, quand il se mettrait à table : Prince, souvenez-vous des Athéniens. Ah ! si nous pouvions comprendre les affreux dégâts que le péché fait à nos âmes, quelles prières nous adresserions à Dieu pour demander la grâce de nous venger de cet incendiaire, de ce ravisseur !

1634. Saint Jean Chrysostôme nous apprend que quand saint Mélèce, patriarche d'Antioche, eut été condamné à l'exil par l'empereur Valens, en haine de la foi, le gouverneur d'Antioche se saisit de lui et l'emmenait dans son carrosse. Le peuple qui aimait passionnément son pasteur, s'arma de pierres, qu'il lançait à la tête du gouverneur ; mais le saint le couvrit de son manteau et chercha à le protéger de son corps contre les pierres qui risquaient de l'atteindre. Ainsi fait Dieu, dans sa miséricorde, à l'égard du pécheur qui l'outrage : il étend ses ailes sur lui, pour que les anges ne l'exterminent pas. — David, fuyant devant Absalon, fut insulté par Sémei. Abisaï, son fidèle écuyer, saisissait son épée pour en percer l'insulteur, mais David l'en empêcha. Dieu contient les ministres de sa justice, pour qu'ils ne frappent pas le pécheur, et l'ingrat n'est pas attendri de cette clémence. « Venez donc, et que cet ennemi de notre maître disparaisse, disent les créatures. Pourquoi, le porterai-je ? dit la terre. Pourquoi ne l'engloutirai-je pas ? dit la mer. Pourquoi dit l'air lui permettrai-je de respirer ? Pourquoi ne le consumerai-je pas ? ajoute le feu. Et l'enfer de dire à son tour : Pourquoi n'exercerai-je pas sur lui mes supplices ? » (B. Louis de Grenade.)

1635. Denys, roi de Syracuse, s'était rendu odieux à son peuple par ses tyrannies, et, menacé chaque jour du poignard des conjurés, il menait une vie inquiète au milieu des plaisirs. Un de ses courtisans, Damoclès, l'appelait le plus fortuné des mortels. Denys lui offrit de prendre sa place pour un jour, et ordonna à toute sa cour de lui rendre tous les honneurs royaux, et de lui préparer un grand festin. Damoclès assis sur le siège royal pâlit tout à coup ; il avait vu une hâche suspendu sur sa tête par un fil. Denys essaie de le rassurer ; mais en vain : il tremble. Pauvre pécheur, quelle paix peut-il avoir tant que le glaive de la justice est suspendu sur sa tête !

La plus innocente vengeance que vous puissiez exercer sur un homme qui vous attaque injustement, c'est de lui ôter son épée et de le dépouiller de ses armes. Une donation quelque bien conçu et bien faite qu'elle soit, peut être révoquée et mise au néant par le bienfaiteur, si le donateur commet contre lui une ingratitude énorme.

Quand vous consentez au péché mortel, vous déclarez la guerre à votre Dieu, vous vous servez pour le combattre de votre vie, de votre santé et des autres biens qu'il vous a donnés, vous commettez contre lui une ingratitude dénaturée, une atroce rébellion, vous opprimez injustement ses créatures qui vous servent, en les faisant révolter contre lui ; vous vous servez du pain, du vin, de l'or, de l'argent, et de la lumière pour l'offenser. Donc s'il vous en prive pour les délivrer de cette oppression, s'il vous confisque vos biens, s'il révoque la donation qu'il vous en avait faite, s'il vous dépouille de ses armes, il ne vous fait point de tort, il use du droit d'une juste défense.

Si un pauvre aveugle, au milieu d'une forêt peuplée de bêtes sauvages et environnée de précipices, offensait son conducteur en le frappant ou en lui disant des injures, le conducteur, pour bien le punir, n'aurait pas besoin de prendre un couteau et de le lui plonger dans le sein, il n'aurait qu'à se retirer, le laisser à la merci des bêtes farouches et au danger évident de tomber dans les précipices.

Dieu pour châtier le pécheur n'a pas besoin de le frapper, il n'a besoin que de le délaisser.

1636. Imaginez-vous un homme suspendu au dessus d'un abîme par un lien assez léger. Concevez-vous les angoisses de cet infortuné, les soins de toute espèce qu'il se donne pour sortir de cette position dangereuse ? Cet infortuné c'est vous, chrétien, qui osez offenser Dieu pendant plusieurs années, sans vous repentir jamais. Ce lien c'est votre vie ; qu'elle se brise, et vous tombez dans les profondeurs de l'enfer. Et après cela vous dormez ? vous riez ? vous vous amusez ? et vous ne comprenez pas le péril affreux qui menace votre âme ? (B. L. Grenade.)

1637. Jusques à quand, ô malheureux, abuserez-vous de la patience et de la bonté de votre Dieu ? Combien de temps demeurerez-vous dans ce pernicieux et funeste état ? L'effroyable danger où vous êtes à tout moment d'être perdus pour jamais ne vous touchera-t-il donc point ? Ne craindrez-vous donc point les coups inévitables de la mort, qui peut vous surprendre à tout heure ; la sévérité du jugement de Dieu, le compte si redoutable qu'il faut lui rendre, les éternels supplices de l'enfer ? Tout cela ne vous fera-t-il pas rentrer en vous-mêmes ? Demeurerez-vous insensibles à tant de bienfaits de Dieu, qui vous invite à son amour ? La croix de Jésus-Christ, les clous, la lance, les soufflets, les crachats, les liens, les insultes et les sanglantes dérisions, la flagellation, et tant d'autres supplices joints à la mort ignominieuse qu'il a soufferte pour l'amour de vous, ne feront-ils point d'impression sur votre cœur rebelle et endurci ? Quelle est donc la dureté de ce cœur qui ne peut être ébranlé par des secousses si puissantes, ni ému par des objets si touchants ? Comment peut-on boire, manger, dormir en repos dans un état où, si une mort imprévue nous surprend (comme il n'arrive que trop souvent), elle nous entraîne tout d'un coup dans l'abîme des supplices éternels ? Peut-on dire qu'il y ait du bon sens ou de la raison en ceux qui osent dormir toutes les nuits avec le péché mortel dans l'âme, qui demeurent sans trouble et sans inquiétude dans l'aversion et l'inimitié de Dieu sans la vertu et le secours duquel nous ne pouvons pas même respirer ? Est-il possible que vous ne reconnaissiez pas en cela les forces et la puissante malignité du démon, qui vous aveugle si misérablement, et vous tient liés comme avec des chaînes de diamant dans les ténèbres du péché, qui sont une anticipation de celle de l'enfer ? (B. L. de Grenade.)

1638. Le P. Joseph Anquiéta, célèbre missionnaire du Brésil au seizième siècle, vit un jour sortir de la ville un homme couvert d'un manteau et marchant à pas précipités. Il allait tuer son ennemi. « Où allez-vous malheureux ? lui dit-il. — Mon Père répondit-il, je vais me promener. — Non, mon ami, vous allez vous jeter en enfer,

comme le témoigne le poignard que vous cachez. » Ah ! à combien de gens pourrait-on dire : Vous allez en enfer, si on savait les désirs qui les poussent !

1639. Saint Jean Damascène se sert d'une belle parabole pour faire voir au pécheur son égarement ; un arbre, dit-il, était planté entre deux lieux bien différents ; à droite était un jardin de délices, une maison de plaisance ; à gauche un abîme profond, un effroyable précipice. Un jeune homme qui était perché sur cet arbre, s'attachait aux branches du côté gauche, qui penchaient sur le précipice, attiré par un peu de miel que les abeilles sauvages y avaient fait. Il ne considérait pas que deux souris l'une blanche et l'autre noire, rongeaient petit à petit la racine de cet arbre et le disposaient à tomber bientôt, Son père était dans le jardin, il lui criait en se lamentant : Mon fils, vous allez vous perdre, cet arbre va bientôt être renversé du côté que vous le faites pencher, et vous tomberez dans les précipices ; venez aux branches qui sont à droite : si vous tombez, je vous recevrai, et vous entrerez en ce jardin où vous aurez beaucoup plus de miel, il sera plus doux, plus savoureux, plus salubre mille fois, que celui qui vous arrête là. Cet arbre, c'est votre vie, le jour c'est la souris blanche, la nuit c'est la souris noire, qui la minent et la diminuent insensiblement ; à droite, c'est le paradis, à gauche, c'est l'abîme de l'enfer ; les branches qui sont du côté droit, sont les actions vertueuses, les œuvres de piété, de charité, de mortification et de pénitence ; les branches qui sont du côté gauche, sont les actions vicieuses, les ivrogneries, le vice, les injustices et autres passions déréglées. Le fils de Dieu vous invite à vous mettre au côté droit ; il vous recevra, quand vous tomberez par la mort, il vous logera dans un jardin de délices inestimables. Et au lieu de vous rendre à ses invitations, vous vous tenez toujours au côté gauche, vous vous arrêtez au miel sauvage de je ne sais quelle vanité ou volupté sensuelle. Pauvre homme ! pauvre homme ! vous ne voyez pas que cet arbre va tomber, et qu'il tombera du côté qu'il penche ; vous ne voyez pas que le fil de votre vie sera coupé un de ces jours, et que votre âme tombera dans l'abîme où elle se précipite.

1640. Combien, dit saint Jean Chrysostome, l'on trouve malheureux l'homme qui vit loin de sa patrie, condamné à n'y plus revenir ! Il n'est personne qui ne le plaigne. Le malheureux qui s'est exclu du céleste héritage et a perdu sans retour les biens éternels, combien l'on doit déplorer son infortune ! Déplorer n'est pas dire assez ; on ne pleure d'ordinaire que sur le malheur de ceux qui sont victimes d'un événement où il n'y a pas de leur faute ; mais quand ils auraient pu l'éviter, quand c'est de leur propre choix et par le coupable abus de leur liberté qu'ils sont tombés dans cette disgrâce, ce ne sont plus des larmes, mais des sanglots, mais des gémissements, mais la plus profonde affliction qu'il faut donner à une semblable calamité. Ainsi le Sauveur pleura-t-il sur l'impie Jérusalem. Pleurons, mes frères, pleurons par des torrents de larmes qui ne tarissent jamais, notre insensibilité pour le ciel. Perdre les biens du ciel ! quand tout ce qu'il y a dans la nature d'êtres animés ou inanimés fondrait en pleurs, il n'y en aurait pas encore assez pour déplorer dignement un aussi lamentable malheur.

1641. Si nous savions qu'un serpent terrible fût caché sous notre lit, dormirions-nous tranquilles ? Et quand le plus dangereux des serpents, le démon, se cache au fond de notre cœur pour nous surprendre et nous égorger durant notre sommeil, nous sommes sans défiance. D'où vient une aussi funeste sécurité ? Peut-être de ce que nous voyons de nos yeux ce serpent qui peut tuer notre corps et que nous ne voyons pas ce démon qui en veut à notre âme. Eh ! c'est pour cela même que nous devrions nous tenir le plus sur nos gardes. Il est bien plus facile d'échapper à l'ennemi qui se montre ; mais comment fuir celui qui ne se voit pas ? (Chrys.)

XI. — Péché véniel (1).

1642. *Quasi a facie colubri fuge peccata : fuyez les péchés comme un serpent.* (Eccl. xxi, 2.) Le voyageur qui erre dans les montagnes et s'aperçoit qu'il s'approche d'un gouffre profond recule avec effroi et en évite même le bord. Il agit sagement : nous devons faire comme lui ; car il n'y a pas de gouffre plus horrible que celui de l'enfer. Non seulement il ne faut pas nous y jeter en commettant un péché mortel ; mais il est nécessaire de ne pas nous en approcher, et nous nous en approchons par le péché véniel (2).

Le péché véniel est une désobéissance à Dieu comme le péché mortel ; mais c'est une désobéissance légère, tandis que le péché mortel est une désobéissance grave. Une distraction volontaire dans la prière, une impatience, des paroles dures envers les personnes avec qui on vit, des manquements à la charité qui ne nuisent pas gravement à la réputation d'autrui, de légers mensonges, voilà des péchés véniels. Je ne parlerai pas de ceux qui se commettent presque à notre insu, par pure fragilité et sans presque les avoir voulus, mais de ceux qui se font avec réflexion et volontairement parce qu'on n'en comprend pas la portée. Pour nous déterminer à les éviter réfléchissons :

1643. I. *A la malice du péché véniel en lui-même.* — 1° Pour la comprendre, il faudrait concevoir ce que Dieu mérite d'amour et de respect, et nous en sommes incapables. Or celui qui pèche véniellement, offense Dieu ; il lui désobéit, il contriste son cœur, non pas d'une manière sérieuse, mais d'une manière légère. Or, l'offense de Dieu quelle qu'elle soit est un mal plus grand que tous les maux que peuvent subir les créatures. (V. n° 1662.) Ce serait un moindre mal que toutes les fourmis périssent, que si elles molestaient un enfant dans son berceau. Que tous les hommes périssent, c'est un mal moins grand que si Dieu est offensé légèrement par l'un d'eux. Aussi le péché véniel n'est-il jamais permis, pas même pour empêcher les plus grands maux, pas même pour procurer les plus grands biens. C'est l'enseignement catholique. Aussi, lors même que l'on pourrait, par un léger mensonge, faire cesser toutes les guerres, les pestes, les famines, les inondations, les maladies, les morts, éteindre tous les incendies, et même les feux de l'enfer et du purgatoire, convertir tous les hérétiques, tous les sauvages, il est certain qu'il ne serait pas permis de dire ce léger mensonge. Le péché véniel est donc un mal plus grand que tous les maux du monde après le péché mortel. C'est l'offense de Dieu, c'est le mal de Dieu.

2° Dieu l'a tellement en haine que, s'il le trouvait dans ses anges et dans ses élus, il les précipiterait aussitôt du ciel dans les feux du purgatoire.

3° Pour expier le péché véniel, les prières et les pénitences des hommes n'eussent pas suffi sans la grâce : il a fallu la passion de Jésus-Christ pour nous mériter la grâce de réparer l'offense qu'il fait à Dieu. Et il se trouve

(1) Ce sujet convient à une instruction du matin dans les missions. On le traite aussi dans les retraites de communautés et de congrégations pieuses.

(2) Quiconque donc chérit la vie, fuit non seulement la mort, mais encore les maladies qui y conduisent ; ainsi, celui qui hait le péché mortel, évite aussi avec le plus grand soin les péchés véniels, qui sont comme les maladies de l'âme. (B. L. de Grenade.)

des âmes qui disent : Ce n'est là qu'une faute légère, et qui se croient en droit de la commettre comme en riant. C'est un mal plus grand que la ruine du monde ; et vous vous en rendez coupables à tout instant, et cela pour vous épargner le moindre sacrifice, pour éviter de veiller sur vous, et sans en retirer le moindre profit, quand il vous serait si facile avec un peu de foi de vous en préserver ! Et vous appelez ce péché une bagatelle ! Vous allez peut-être jusqu'à vous en faire un titre de gloire, jusqu'à vous vanter de ne pas être si scrupuleux, si réservé que tel et tel, de savoir vous faire craindre et vous procurer vos aises, de ne pas entendre les maximes de l'Evangile d'une manière si étroite ! Ah ! que vos sentiments sont loin de ceux de Dieu et des saints ! Votre erreur est donc manifeste.

Marie-Thérèse, reine de France, après une faute était inconsolable. On lui disait que cette faute n'étant que légère, elle n'avait pas lieu de tant s'affliger. Ah ! répondit-elle, si légère soit-elle, du moment qu'elle offense Dieu, elle est mortelle pour mon cœur ! Et vous surtout, âmes religieuses, vous n'auriez pas ces sentiments : *Popule meus, quid feci tibi ? Eduxi te de terra Ægypti.* etc. (V. nos 1663 et suiv.)

1644. II. *Les effets du péché véniel.* — 1° Le grand mal du péché mortel, c'est de ruiner en nous la grâce et l'amitié de Dieu. Le péché véniel ne va pas jusque-là, mais il diminue l'exercice de la charité. Un maître, dont le serviteur, sans être insolent ni infidèle, serait souvent irrespectueux et insoumis, le comblerait-il de faveurs ? Pourrions-nous avoir une grande affection nous-mêmes pour celui qui, sans nous faire de graves injures, ne cesserait de nous dire des paroles désagréables .... Et cela d'autant plus que celui qui commet si facilement le péché véniel et ne redoute que le mortel, fait preuve d'un amour de Dieu bien faible et bien intéressé. Les péchés qui me damneraient, semble-t-il dire, je veux les éviter avec soin ; mais ceux que vous me pardonnez facilement, je les multiplierai à l'aise.

2° Dieu n'aime que la pureté. C'est dans un cœur pur qu'il se complait. Mais le péché véniel, s'il ne noircit pas complètement la beauté de l'âme la défigure pourtant d'une certaine manière et Dieu y est mal à l'aise : *Nolite contristare Spiritum.* (Eph. iv, 50.) C'est surtout dans ses épouses que Dieu a de telles souillures en horreur. Un roi n'est pas offensé de voir des taches sur la servante de sa cuisine, mais il ne saurait les supporter sur le visage de la reine. « Vous qui dites que ce péché est petit, dit saint Augustin, je voudrais savoir si vous voudriez autant de fois que vous le commettez recevoir une petite blessure dans votre corps ou une tache ou une déchirure légère à vos vêtements ? Si donc vous n'acceptez ni plaie pour votre corps, ni tache, ni déchirure pour vos vêtements, comment ne craignez-vous pas d'en accepter pour votre âme ? » 3° Dieu étant en délicatesse vis à vis d'une âme, qui commet le péché véniel facilement et volontairement, lui refuse ses grâces de choix qui font les saints.

1645 4° Moins de lumière dans l'esprit. Le péché mortel aveugle, le véniel rend louche. 5° Moins de bons sentiments dans le cœur. Le péché mortel endurcit, le véniel émousse l'élan de l'âme vers Dieu et refroidit l'exercice de l'amour divin. 6° Le péché mortel donne la mort, le péché véniel rend l'âme malade en diminuant en elle les lumières et les secours de Dieu. La crainte de Dieu s'affaiblit, les passions auxquelles on donne quelque pâture deviennent plus avides. Les chutes légères amènent des habitudes qui

inclinent vers le mal ; l'âme est disposée à pécher gravement comme le bois sec à être brûlé. Le démon, que de premiers succès rendent plus audacieux, multiplie les tisons de tentation, et, bien que des milliers de péchés véniels ne constituent pas un péché mortel, ils y conduisent. Le voleur qui veut piller une maison fait une ouverture à la porte, et par là introduit un enfant qui la lui ouvre ; ainsi fait le démon. Thérèse était une âme toute séraphique, et pourtant Dieu lui fit voir la place qui lui était réservée en enfer, si elle continuait de s'occuper de la blancheur de ses mains et d'autres légèretés, qui assurément n'avaient rien de grave.

Qui spernit modica, paulatim decidet. (Eccl. XIX. 1.) C'est l'oracle du Saint-Esprit. Comment sont tombés ces hommes de la sainteté desquels le grand docteur de l'Eglise, Bonaventure n'en doutait pas plus que de celle des Ambroise et des Jérôme ? par la tiédeur et le péché véniel. Une légère blessure peut amener la gangrène ; une goutière amène la ruine d'une maison. L'eau qui entre goutte à goutte dans un navire finit par le submerger ; un cirron ronge les poutres d'une charpente et elle s'écroule ; une légère déchirure à un habit l'use complètement, si on ne la répare pas ; une étincelle peut embraser une maison et une ville entière.

Noli despicere peccata tua quia parva sunt, dit saint Augustin, *sed time quia plura sunt.* « Les gouttes de pluie sont petites, ajoute-t-il, mais elles remplissent les torrents qui emportent des masses et des arbres déracinés. »

Judas garda d'abord pour lui quelques parcelles des aumônes qui étaient faites aux Apôtres, et il en vint à livrer Jésus pour trente deniers. David jeta un regard de curiosité sur une femme qui se baignait, et il devint adultère et homicide. Dina, fille de Jacob, voulut voir les femmes d'un autre pays et elle perdit son honneur, et l'outrage qui lui avait été fait, fut la cause d'une guerre sanglante. (Gen. XXXIV, 1.) Les Israélites mangèrent, burent et jouèrent ; puis ils apportèrent toutes les pierres précieuses à Aaron, pour qu'il en fît un veau d'or qu'ils adorèrent. Un regard, une sortie inspirée par la curiosité ont amené la chute d'une multitude d'âmes. Et qu'en est-il des paroles légères, des familiarités qui d'abord semblaient innocentes ? Le passé est la prophétie de l'avenir. Jeunesse, ah ! ne négligez pas les petites choses, ne vous familiarisez pas avec des légèretés, des imprudences, des curiosités qui ont fait avant vous la ruine de tant d'autres. Comment ont commencé les grands coupables, les blasphémateurs, les ivrognes, les libertins, les assassins, les voleurs ? etc. Interrogez les damnés eux-mêmes. Interrogez votre passé.

1646. III. *Les châtiments du péché véniel.* 1° Point de maux temporels qui soient un châtiment suffisant pour une faute légère. Qu'ai-je donc fait à Dieu, disent certaines âmes, pour qu'il m'éprouve ainsi ? O orgueil insensé ! N'avez-vous point commis de fautes légères ? Si vous dites que vous n'avez point péché, la vérité n'est pas en vous, au témoignage de saint Jean. Je veux même supposer que vous n'avez point commis de péché mortel. Il n'y a point de tourments, de calamités, de fléaux que Dieu ne puisse très justement vous envoyer, en châtiment d'un seul péché véniel. Que de fois il a frappé de mort ceux qui s'en sont rendus coupables !

La femme de Loth, par exemple, qui n'avait que regardé par curiosité l'embrasement de Sodome ; Marie, sœur de Moïse, qui pour un léger murmure est couverte de lèpre ; un jeune homme, pour avoir recueilli un peu bois

le jour du Seigneur (Num. XV, 32) ; Osa, pour avoir porté la main à l'arche sainte, qui menaçait de tomber (II. Reg. VI, 6) ; soixante-et-dix Bethsamites, pour avoir jeté sur cette arche un regard indiscret (I. Reg. VI, 19). David, pour avoir fait par vanité le dénombrement de ses sujets, vit une peste cruelle faire mourir soixante-dix mille hommes. Autant de péchés véniels nous avons commis, autant de fois nous avons mérité la mort, et nous nous plaignons de quelques peines de la vie ! Que dis-je ? nous avons mérité le purgatoire.

2° C'est au purgatoire, en effet, que nous conduit tout péché véniel, qui n'a pas été expié en ce monde. Pourvu que je sois sauvé, je passerai volontiers quelques temps en purgatoire, disent les âmes aveugles qui ne comprennent, ni la laideur du péché, ni les tourments qu'il mérite. Mais savez-vous que le feu du purgatoire, au sentiment de saint Thomas, le prince des théologiens, c'est le même que celui de l'enfer, sauf la durée. L'âme n'est en purgatoire que pour un temps, le réprouvé est en enfer pour toujours. Il n'en est pas moins très probable que tout ce qu'on peut endurer de tourments en ce monde, par les maladies, par la malice, par la cruauté des hommes, n'est rien à comparer avec une minute de purgatoire.

Une maladie d'une année paraît intolérable. Quelques mois de prison auxquels nous serions condamnés nous jetteraient dans l'effroi. Et nous ne redoutons pas cette prison de feu, où l'âme peut-être jetée pendant des siècles, car l'Eglise autorise les fondations à perpétuité pour les défunts. Une âme peut donc rester en purgatoire jusqu'à la fin du monde. Et comme Dieu ne fait rien qui ne soit dicté par une souveraine justice, il s'ensuit que les péchés véniels méritent tout cela. Bien plus, chez les réprouvés, les péchés véniels seront punis par les flammes éternelles, selon l'enseignement de saint Thomas.

1647. Voilà donc les châtiments, les effets, la malice de ces fautes que les âmes légères prennent pour des bagatelles, dont elles se font un passe-temps. Ces fautes légères sont après le péché mortel le plus grand des malheurs. Elles outragent notre Dieu, notre bon Père, notre meilleur ami ; elles contristent le Saint-Esprit ; elles diminuent en nous l'ardeur de la charité et nous disposent à d'horribles chutes ; elles nous méritent et les maux de cette vie et ceux plus redoutables du purgatoire. Examinons-nous ici. Quel cas avons-nous fait du péché véniel ? (*Rappeler ici les fautes légères les plus ordinaires.*)

Notre malheur a été grand ! Quelles sont nos dispositions pour l'avenir ? Sans doute, par fragilité, il nous échappera toujours des imperfections. Quand elles ne sont pas réfléchies, ne nous en troublons pas à l'excès ; mais si nous ne sommes pas résolus d'éviter les péchés véniels volontaires, réfléchis, surtout ceux qui nous approchent de plus près des fautes graves, ceux dans lesquels nous tombons plus fréquemment, tremblons : nous sommes loin des sentiments des saints. Sainte Catherine de Sienne pleurait, à chaudes larmes, les plus légères imperfections, comme d'avoir tourné la tête dans la prière pour regarder son frère qui passait (1). Sainte Catharine de Gênes aurait mieux aimé être jetée vivante dans un océan de flammes que de consentir à un pé-

(1) Saint Louis de Gonzague eut, toute sa vie, une douleur très vive d'avoir pris dans son enfance un peu de poudre aux soldats de son père et d'avoir répété quelques-uns de leurs jurons.

ché véniel. Ils avaient raison pourtant ces justes! *Magnis cruciatibus vel in se parva dijudicabant.* (S. Grég.) Faisons pénitence pour le passé; et pour l'avenir: vigilance, examen, retraite. Si nous retombons, relevons-nous aussitôt par un acte de repentir et d'amour, ou imposons-nous pour pénitence de faire des actes contraires.

Acte de contrition, de ferme propos... prière à Notre-Seigneur et à la Sainte Vierge. Plutôt mourir que d'offenser Dieu!

N. B. *Voir à la table ces mots:* Péchés de pensée *et* Prétextes des pécheurs.

TRAITS ET PENSÉES SUR LE PÉCHÉ VÉNIEL.

1648. Quelle est notre aberration! nous appelons mal ce qui l'est souvent bien peu; et nous avons peine à regarder comme un grand mal ce qui l'est en réalité. Les maux qui nous affligent sont souvent si utiles; le péché véniel ne l'est jamais. Les plus grands maux ont toujours quelque chose de bien, le péché véniel en tant que péché n'a pas une trace de bien.

1649. *A minimis incipiunt, qui in maxima proruunt. Nemo repente fit summus.* (Bernard.)

Mirabile quidem, et inauditum dicere audeo: solet mihi nonnumquam, non tanto studio magna videri esse peccata vitanda, quanto parva et vilia. Illa enim ut adversemur, ipsa peccati natura efficit: haec autem hac ipsa re, quia parva sunt, desides reddunt; et dum contemnuntur, non potest ad expulsionem eorum animus generose insurgere, unde cito ex parvis maxima fiunt negligentia nostra. (Chrysostome.)

1650. *Quid enim interest ad naufragium, utrum uno grandi fluctu navis operiatur et obruatur, an paulatim subrepens aqua in sentinam et per negligentiam derelicta, atque contempta, impleat atque submergat.* (Augustin.)

Si curare parva negligimus, insensibiliter seducti, audacter etiam majora perpetramus. (Grégoire.)

1651. Si vous saviez quelle quantité de mérites nous dérobent continuellement ces petits larrons domestiques! que votre cœur et votre main s'ouvrent généreusement en faveur de l'indigent, et que vos aumônes surpassent celles d'un Charles-Borromée; soyez un homme d'oraison, et que vos contemplations l'emportent sur celles d'un saint Antoine. Soyez un anachorète et que vos austérités ne le cèdent en rien à celles d'un Pierre d'Alcantara; soyez un autre Job pour la patience; un apôtre pour la charité; convertissez par vos miracles un monde entier; si vous faites tout ce bien par un motif de vaine gloire, de respect humain, d'intérêt, ou pour toute autre fin semblable, qui regarde la terre et non le ciel, quoique dans ce motif il n'y ait pas de péché mortel, mais simplement une faute vénielle, c'est l'enseigement des théologiens et de l'Ange de l'école en particulier, que le bien que vous faites ainsi n'est plus bien; toutes vos aumônes s'en vont en fumée. (Saint Léonard.)

Ecoutez saint Thomas: *nullus peccando, meretur vitam æternam, unde opus vitiosum amittit vim merendi si propter inanem gloriam fiat, etiamsi illa inanis gloria non sit peccatum mortale.*

1652. Saint Jérôme a dit: *Risus, joci, tactus sunt morituræ virginitatis principia.* Jonathas, à la fleur de l'âge, après les fatigues d'une bataille sanglante, au milieu du triomphe d'une victoire éclatante, rafraîchit ses lèvres avec quelques gouttes de miel; il semble qu'il n'y eut pas là grand mal et cependant s'en fut assez pour mettre Jonathas à deux doigts de sa perte et tout le peuple d'Israël en état de révolte. Que d'âmes pourraient dire avec Jonathas: *Gustavi paululum mellis et ecce morior;* j'ai goûté un peu de miel, et voilà que je meurs. » Ce fut une goutte de miel seulement, pourrait dire ce jeune homme, que ce regard trop tendre qui m'a blessé

dans telle soirée; mais, hélas! quelles passions elle a réveillées dans mon cœur! voilà que j'en meurs: *Et ecce morior.* Ce fut une goutte de miel seulement, pourrait dire cette femme, que ce sourire, ce serrement de main qui m'a fascinée dans tel banquet; mais, hélas! dans combien de soucis, d'inquiétudes et de tourments elle m'a engagée! (Saint Léonard.)

1653. Vous ne croyez pas à l'expérience, approchons du bord de l'enfer. Ames réprouvées, levez la tête et rendez-nous compte de l'état misérable où vous-êtes. Qui vous a entraînées dans ces abîmes? Réponds, Caïn, toi, qui, le premier, persécutas l'innocence: Hélas! le principe de mes malheurs, ce fut un léger sentiment d'envie contre mon frère, c'est ce péché véniel qui m'a conduit jusqu'au fratricide etc. etc. *On pourrait interroger ainsi Judas et d'autres.*

1654. Les péchés véniels, quand ils sont délibérés et habituels, nous privent des secours spécieux, qui nous sont nécessaires pour persévérer dans la grâce de Dieu; nécessaires, dis-je, puisque le concile de Trente condamne celui qui dirait qu'on peut persévérer dans l'état de grâce sans un secours spécial de Dieu. Ainsi, avec le seul secours ordinaire de Dieu, nous ne pouvons nous empêcher de tomber dans quelque péché grave; il nous faut pour cela un secours spécial, et Dieu le refusera avec justice aux âmes négligentes, qui ne se font pas scrupule de commettre sciemment beaucoup de péchés véniels; en sorte que ces malheureuses ne persévéreront point dans l'état de grâce. (Saint Liguori.)

1655. Saint François d'Assise disait que le démon, quand il veut gagner une personne qui craint de perdre la grâce de Dieu, ne cherche pas d'abord à l'entraîner comme une esclave, en la portant à commettre un péché mortel; car elle en aurait horreur et s'en garderait bien; mais il commence par l'attacher par un cheveu, après quoi il pourra plus facilement la lier avec un fil, puis avec une ficelle, ensuite avec une corde, et finalement avec une chaîne d'enfer, telle qu'est le péché mortel, et il la rend ainsi son esclave. (Saint Liguori.)

1656. Sainte Thérèse était d'avis qu'un seul péché véniel nous fait plus de mal que tous les démons de l'enfer, aussi disait-elle à ses religieuses: « Mes filles, que le Seigneur vous préserve de tout péché délibéré, pour petit qu'il soit! » Certaines personnes se plaignent que le Seigneur les laisse dans un état de sécheresse et d'aridité, sans lui faire éprouver aucune douceur spirituelle; mais comment voulons-nous que Dieu soit libéral de ses faveurs envers nous, quand nous sommes si avares avec lui? (Saint Liguori.)

1657. *Nunquam illic omnia quo ceciderit facit,* dit saint Grégoire; elle roule plus loin? Aussi le Seigneur nous recommande-t-il de prendre les petits renards qui détruisent les vignes. Il ne nous dit pas de prendre les lions, les ours; car comme les lions et les ours épouvantent, chacun cherche à se tenir éloignés d'eux, de peur d'en être dévoré; mais les petits renards ne sont pas redoutés, et cependant ils font périr la vigne, parce que, en se creusant des terriers, ils font sécher ses racines. De même, le péché mortel épouvante l'âme qui a la crainte de Dieu; mais, si elle s'abandonne à l'habitude des péchés véniels, commis sciemment, sans penser à s'en corriger, ces fautes sont les petits renards qui feront sécher en elle les racines de la vertu, c'est-à-dire les remords de la conscience, la crainte de déplaire à Dieu, les bons désirs d'avancer dans l'amour divin; et alors, il ne sera pas difficile que cette âme, se trouvant refroidie et excitée par quelque passion, ait le malheur de perdre la grâce de Dieu.

1658. *Multi pro Christo optant mori, qui pro Christo nolunt levia verba pati. Sed quem terret sonitus folii volantis, quomodo sustineret ictum gladii vibrantis.* (Bonav.)

1659. Hélas! combien sont tombés dans le précipice pour avoir voulu marcher sur le bord! Combien sont morts, qui ne se croyaient pas même malades! Redoutez un mal qui mène au précipice, à la mort; redoutez les petits péchés, si vous voulez éviter les grands. Il faut peu de chose peur gagner le ciel; mais il n'en faut pas davantage pour le perdre. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

1660. De même que la moindre tache fait un vilain effet sur un habit riche ; que plus l'étoffe est belle, plus aussi la tache paraît ; et que se remarquant facilement sur de la toile d'or ou d'argent, à peine se voit-elle sur la bure ; de même la tache d'un péché véniel et quelquefois d'un péché mortel ne s'aperçoit pas dans les gens du monde, ou est presque comptée pour rien, tant la corruption y est générale.

Ce n'est rien que d'avoir de la poussière aux pieds ; mais pour peu qu'il entre dans la prunelle de l'œil, on souffre beaucoup. Les gens du monde sont comme les pieds du corps mystique de l'Eglise ; et les religieux en sont comme les yeux, de sorte que la moindre faute qu'un religeux commet, étant très importante, parce qu'elle fait un bien plus mauvais effet en lui qu'en un autre, il est par conséquent bien plus obligé qu'un autre de prendre toujours soigneusement garde à lui.

1661. Nous devons travailler à en déraciner jusqu'aux germes les plus cachés. Vous devez abattre cette maison qui infectée par la lèpre, est condamnée à être renversée. Ce n'est pas assez : jusqu'aux pierres elles-mêmes, jusqu'aux ruines de cette maison, tout doit être détruit, de peur que le démon n'y trouve des matériaux dont il saurait bien recomposer une autre maison d'iniquité. (Origène.)

1662. Dieu fit un jour la faveur à Catherine de Gênes de lui faire voir quelque chose de la malice du péché ; ce ne fut qu'en passant et comme en un éclair ; toutefois elle en conçut une si grande horreur, que tout son sang se glaça dans ses veines ; elle en fut réduite aux abois ; et elle dit, que si cette vue eut encore duré tant soit peu, elle en serait tombée raide morte, lors même qu'elle aurait eu un corps de diamant. Et elle ajoute : Quand je pense à la laideur de l'ombre même d'un péché, je crois que si Dieu ne m'en préservait, j'en mourrais ; et si j'avais quelque chose à désirer dans ce monde, je ne souhaiterais rien si ardemment que de pouvoir exprimer ce que je connais et ce que je sens d'une chose si étrange ; et si dans ce but, il fallait souffrir, j'endurerais volontiers tous les supplices des martyrs et des malfaiteurs, afin de faire connaître aux hommes une vérité de cette importance. Et depuis que Dieu m'a communiqué ce rayon de lumière, je ne m'étonne plus que l'enfer soit si redoutable et que l'éternité soit si longue. Au contraire, il me semble que les peines y sont très douces, et qu'elles n'ont point de proportion avec la malice du péché, tant l'ombre seule d'un péché véniel me semble affreuse et effroyable ! En un autre endroit elle dit : O mon Dieu ! toutes les autres choses se peuvent bien supporter ; mais de vous avoir offensé, ce m'est une si grande peine que la seule pensée m'en est horrible et insupportable ; et je vous prie qu'à l'heure de ma mort, vous me montriez plutôt tous les démons avec toutes les terreurs et leurs supplices que de me faire voir le moindre de mes péchés, parce que j'estime que tout le reste n'est rien en comparaison de l'offense qui vous est faite, quelque petite qu'elle soit.

1663. Un jour, une religieuse venant parler à sainte Melchtilde de Diessen, laissa tomber devant elle un objet qu'elle portait entre les mains. La Sainte s'oublia à lui dire : « Marchez encore dessus. » Aussitôt elle reconnut qu'elle avait dit une parole inutile et précipitée, et elle ne pleura pas moins cette faute, dit son historien, que si elle eût brisé les portes de l'église de Rome. Elle ne se contenta pas d'en verser des larmes amères, elle s'en punit par des jeûnes et des austérités extraordinaires, qui durèrent plusieurs jours.

1664. Dans la vue de procurer à leurs jeunes gens quelques honnêtes divertissements, les Pères de l'Oratoire les avaient conduits à une campagne. On y invite Alphonse de Liguori, encore enfant, à jouer aux boules ; il s'en défend quelque temps, sous prétexte qu'il ne connaît pas ce jeu, n'en jouant jamais aucun ; enfin il cède aux instances de ses compagnons ; et, malgré son inexpérience, il gagne la partie. Alors soit dépit d'avoir perdu, soit indignation en se croyant trompé par le refus qu'avait fait d'abord Alphonse, un de ces jeunes gens se permet des paroles grossières ; à ce langage, le saint enfant ne peut se contenir et répond d'une voix émue : « Quoi donc ? c'est ainsi que pour une misérable somme, vous osez offenser Dieu ! Tenez, voilà votre argent. » Et il le jette à ses pieds. « Dieu me préserve d'en gagner à ce

prix ! » Aussitôt il disparaît, s'enfuyant dans les allées les plus sombres du jardin. Cette fuite, ces paroles, ce ton sévère et fort au-dessus de son âge frappent tous ces jeunes gens et le coupable surtout. Cependant ils avaient repris les jeux, la nuit approchait et Alphonse ne reparaissait plus ; ils en sont inquiets et se mettent tous ensemble à le rechercher ; ils le trouvent dans un lieu écarté, seul et prosterné devant une petite image de la Sainte Vierge qu'il avait attachée à un laurier ; il paraissait tout absorbé dans sa prière, et déjà ils l'entouraient depuis un moment sans qu'il les aperçût, lorsque celui qui l'avait offensé, n'étant pas maître de lui-même, s'écrie avec force : « Oh ! qu'ai-je fait ? J'ai maltraité un saint. »

XII. — Occasions de péché (1).

1665. *Qui amat periculum in illo peribit : Celui qui aime le danger y périra.* (Eccli. III, 27.) Voici un avertissement de l'Esprit-Saint que nous devons graver au fond de nos cœurs ; si nous l'oubliions, notre salut serait en danger. Saisissons-en donc aujourd'hui toute la portée. Le péril dont il est question, c'est le danger d'offenser Dieu, ou plutôt c'est l'occasion qui amène ce danger. Il y a des occasions de chutes graves, que l'on trouve partout, et dans lesquelles pourtant il est très rare qu'on tombe ; ce n'est pas de celles-là qu'il s'agit ; car, s'il fallait les fuir, il faudrait quitter ce monde. Il n'est question ici que des dangers extérieurs et prochains d'offenser Dieu. C'est là l'occasion qui fera la matière de notre entretien. (V. n° 4056.)

1666. 1° *Qu'est-ce que l'occasion prochaine ?* Les théologiens la définissent : *Une circonstance extérieure qui entraîne l'homme fréquemment dans le péché soit par elle-même, soit à cause de la fragilité de celui qui s'y trouve engagé.* Ce n'est donc pas la pente intérieure qui nous incline au mal ; mais c'est l'objet extérieur qui seconde et excite l'inclination perverse, qui est en nous. Rentrez en vous-même et vous connaîtrez sans peine ce qui est occasion pour vous. Dans quel lieu, avec quelle compagnie, dans quelle conversation, dans quels amusements, dans quelles lectures êtes-vous tombé fréquemment dans des fautes mortelles ? Votre conscience vous répond : C'est ici, c'est là, avec tel ami, telle personne de différent sexe, dans telle fête, en parcourant tel livre, tel journal, en assistant à telle danse, ou au théâtre (v. nos 4068 et 2727). Eh bien ! vous connaissez l'occasion pour vous. Et il importe que vous sachiez les règles que vous avez à suivre à cet égard ; sans cela, votre vie se passera loin de Dieu, dans sa disgrâce, dans le malheur par conséquent : vos chutes se multiplieront et une mort dans l'impénitence pourrait être le châtiment d'une si triste et si misérable vie.

1667. 2° *Combien y a-t-il de sortes d'occasions prochaines ?* — Il y a des occasions prochaines de péché qui sont nécessaires ; il en est qui sont volontaires.

1668. 3° *Qu'entend-on par occasions nécessaires ?* — Les occasions nécessaires sont celles qu'on ne peut pas abandonner absolument ou qu'on ne

(1) Cette instruction peut être donnée indifféremment, ou par manière de sermon, ou par manière de conférence ; les numéros indiquent les questions de l'interlocuteur ; mais elle ne devra jamais être omise ; il faudra même revenir souvent, par manière d'avis, sur le devoir qu'elle expose. (V. n. 196.) Qu'on observe toutefois de ne la donner *in extenso* que lorsque le peuple a déjà été ébranlé par les grands sujets ; on doit la donner cependant, au moins en substance, avant l'absolution des femmes.

peut fuir sans subir un grave dommage. Voici un prisonnier, qui est dans son cachot, à côté de compagnons d'infortune, qui tiennent de mauvais propos. Cet homme ne peut quitter sa prison, où le retiennent la force et la justice humaines. C'est l'occasion nécessaire. Un enfant ne peut quitter le toit paternel, sans inconvénient grave, et il trouve là un danger, parce qu'il a le malheur d'appartenir à des parents sans pudeur et sans foi. C'est l'occasion nécessaire.

1669. 4° *Quelles règles doit-on suivre dans l'occasion prochaine nécessaire?* — Les voici : une âme qui y est engagée, doit être résolue de se garantir de ce danger, d'éviter toute marque d'affection trop intime, avec la personne qui l'entraîne au mal, de ne pas rester seule avec elle, de ne pas même arrêter sur elle ses regards, de s'approcher régulièrement des sacrements. Quelle étrange illusion que ceux qui disent : « Je suis dans une situation critique, je suis exposé à retomber toujours, je ne puis pas me confesser. » C'est le contraire qu'il faut penser et faire.

C'est précisément dans une telle situation qu'on a un besoin plus pressant des sacrements. Ceux qui sont ainsi exposés doivent aussi renouveler tous les jours, et surtout le matin devant un crucifix, la résolution d'éviter le danger ; sans cela ils sont convaincus de l'aimer, puisque, sachant qu'ils y sont jetés, ils ne veulent rien faire pour en sortir, ou ne prennent pour cela que des moyens inefficaces. Ils n'ont qu'une velléité de conversion. Que si, généreusement, ils veulent employer ces moyens, ou ceux que leur confesseur leur indiquera, ils sont bien disposés, et Notre-Seigneur leur pardonnera.

1670. 5° *Et si, le pardon obtenu, après des efforts tentés pour sortir du péché, après toutes les précautions prises, l'âme qui est dans l'occasion retombe encore, retombe toujours ; que faire alors? C'est son emploi qui est pour elle la source de ses chutes ; ses intérêts sont engagés dans cette maison où elle rencontre un écueil.* — N'importe ; c'est alors, dit saint Liguori, le cas d'appliquer la parole du maître : Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous. Périsse un membre plutôt que tout le corps ; périssent les intérêts temporels plutôt que ceux de l'éternité ! Et quand un prêtre vous tracera à cet égard votre devoir, ne l'appelez pas sévère ; appelez-le père, ami, médecin habile.

Le père, qui voit son enfant se jouer avec une arme, qui risque de le blesser, la lui arrache des mains ; l'ami qui, voyant son ami tomber dans l'abîme, le saisit violemment par le bras, afin de le retenir, et le blesse par cette étreinte, lui donne néanmoins une marque éclatante de charité ; le médecin n'écoute pas les plaintes du malade, il emploie le fer et le feu afin de guérir une blessure qui le conduirait à la mort ; voilà le prêtre quand il nous dit : Fuyez, brûlez, coupez. Il ne fait que son devoir ; s'il parlait autrement, il trahirait nos plus chers intérêts ; et son ministère alors serait gravement criminel, car il servirait à notre ruine et non à notre salut.

1671. 6° *Mais il faut bien vivre, dira-t-on.* — Oui, il faut vivre ; mais si on ne peut vivre sans perdre Dieu, il faut mourir. C'est ce qu'ont fait tous les saints. Et rien n'est d'ailleurs plus raisonnable ; autant le ciel l'emporte sur la terre, autant l'âme l'emporte sur le corps. Quelle folie que celle d'un enfant qui, pour un morceau de verre, échangerait le diamant dont sa mère a orné sa poitrine ! C'est celle de l'homme qui, pour un intérêt d'un instant,

sacrifie Dieu et sa conscience. Comment se fait-il que les mêmes qui prétendent que Dieu les assistera dans l'occasion (ce qu'il n'a jamais promis) osent dire : Que deviendrai-je si je quitte l'occasion, quand Dieu a promis d'assister ceux qui lui seront fidèles. C'est ainsi qu'il fit de Moïse le roi d'un grand peuple, parce qu'il ne voulut pas rester au palais d'un Pharaon infidèle ; c'est ainsi qu'il fit nourrir 60 ans par un corbeau saint Paul, ermite, qui s'était retiré au désert pour ne pas exposer sa foi. De là concluons à l'égarement de ceux qui persévèrent à rester dans une maison, ou depuis longtemps ils vivent dans le mal, sans rien faire pour se convertir et sans songer à rompre avec l'occasion.

Combien surtout ils sont coupables, les parents, les chefs de maison, qui tolèrent autour d'eux des occasions de péché, qui ne veillent pas sur les livres qu'ils gardent dans leurs bibliothèques, les journaux qui arrivent chez eux, les relations, les compagnies de leurs enfants, de leurs serviteurs, de leurs ouvriers ou employés. Et les pères et les mères de famille qui, sans autres soucis que celui du bien-être matériel de leurs enfants, les établissent dans des maisons, des ateliers où ils auront toutes sortes de dangers ; qui ne les arrachent pas à temps au péril, quand ils en sont avertis, sont-ils des parents chrétiens ? Non, c'est à peine s'ils écoutent le langage de la raison. Car ils exposent la vertu, l'innocence, l'honneur, l'avenir éternel de leurs enfants. Vigilance donc et à la première alarme il faut rompre. (V. n° 561.)

1672. 7° *C'est assez parlé des occasions nécessaires, venons-en à celles que les théologiens appellent volontaires. En quoi consistent-elles ?* Ce sont celles qui, nous exposant à pécher fréquemment, peuvent être évitées, si nous le voulons. Et dans cette catégorie, il faut placer toutes celles que notre illusion nous fait regarder comme nécessaires et qui ne le sont point en réalité. Un agrément que nous y trouvons, un intérêt vil, suffit pour nous persuader d'y rester toujours. J'ai tel bénéfice dans cette place, dans cette charge, dans cet ouvroir, dans ce commerce, la vie me serait trop dure si je ne pouvais pas voir cette personne ; et puis, que dirait-on de moi ? on serait scandalisé, étonné de mon éloignement. Voilà, des prétextes ; mais le plus souvent ce ne sont pas des raisons sérieuses.

Ah ! si chaque fois qu'on va dans cette maison, avec cette compagnie, on perdait une somme tant soit peu importante, on n'y retournerait plus ; si cette compagne nous donnait un soufflet toutes les fois que nous la voyons, quel soins nous aurions de la fuir. Nous redoutons le scandale et l'atteinte faite à notre réputation ; à cela saint Liguori répond : Le scandale sera bien plus grand si, après la confession, on nous voit toujours dans la même occasion. Ou on ignore, ajoute-t-il, que vous faites le mal, et votre éloignement ne fera rien soupçonner ; ou on connaît vos égarements : et dans ce cas là, en éloignant l'occasion, vous recouvrerez votre réputation plutôt que vous ne la perdrez. Que de fois certaines liaisons sont un scandale, quand nous croyons que c'est un secret : et il est aussi nécessaire à l'honneur, à la réputation qu'au salut de les rompre aussitôt. Ainsi donc, comprenez-le bien, l'occasion volontaire de pécher est celle que l'on peut fuir, sans inconvénient grave ; quand même on a des prétextes pour y rester engagé, cela ne suffit pas, il faut des raisons sérieuses.

1673. 8° *Eh bien ! quelle règle faut-il suivre à l'égard de cette lecture, de ce concert, de cette fête, de cette personne de sexe différent, de cette compagnie, etc. que l'on peut éviter ?* — Il faut fuir ; celui qui recherche l'occasion l'aime et celui qui l'aime y périt. C'est l'Esprit-Saint lui-même qui a porté cet arrêt. Ecoutez Notre-Seigneur : *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere ; sed potius timete eum qui potest animam et corpus perdere in gehennam :* Craignez celui qui peut perdre l'âme et le corps dans l'enfer. Ce n'est pas là un conseil c'est un précepte. Ce précepte est grave ; le transgresser, c'est un crime, c'est une violation coupable du cinquième commandement de Dieu.

Que défend ce commandement ? D'ôter la vie à son prochain et de se l'ôter à soi-même ; et là-dessus, on remarque qu'il y a deux sortes d'homicide ; le premier qui consiste à plonger un fer meurtrier dans le sein d'un homme, de la vie duquel Dieu seul est le maître, crime puni par toutes les lois et flétri par l'opinion publique ; le second, c'est le scandale contre lequel Notre-Seigneur a lancé toutes sortes de malédictions : *Væ mundo a scandalis ; væ homini illi per quem scandalum venit ; expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris.*

Il y a aussi deux sortes de suicide : l'un qui consiste à s'ôter la vie du corps ; et ce crime est si horrible que l'Eglise ne veut pas qu'on ensevelisse en terre sainte ceux qui s'en sont rendus coupables ; mais le second suicide est plus abominable encore, il consiste à s'ôter la vie de l'âme en s'exposant volontairement au péché, en se jetant sans raison dans le danger prochain d'offenser Dieu gravement. Il est facile d'en concevoir la malice. Vous jouez votre vie, en dansant sur le bord d'un abîme ; sans raison, vous faites une imprudence qui peut ruiner votre santé, vous êtes coupables : comment serions-nous innocents en exposant notre éternité, notre salut, la grâce de Notre-Seigneur ?

1674. 9° *Mais il y en a qui vont dans des occasions, et qui n'y font pas de mal, dira quelqu'un ; je puis bien faire de même.* — Si vous avez l'habitude de tomber là où un autre se tient debout, vous ne pouvez sans faute faire ce que les autres font sans péché. On peut être coupable là, où un autre est innocent. Voici un homme d'une santé robuste, qui fait une course matinale par le froid, course qui n'est nullement nécessaire. Il revient, il n'en a que meilleur appétit et il n'en retire que de nouvelles forces. Mais voici un autre homme d'une santé délicate, menacé d'une phtisie ; il fait la même course sans raison, prévoyant qu'une maladie de poitrine se déclarera à la suite : il est homicide de lui-même. Il en est de même du tempérament spirituel.

Nous devons tous éviter ce qui est reconnu généralement comme dangereux pour la santé, le poison par exemple ; mais si un aliment salutaire à un autre devient poison pour nous, nous devons bien nous garder d'en user, sous le prétexte qu'il est salutaire, ou inoffensif pour beaucoup d'autres. Il en est de même pour notre âme. Ne disons pas : tel ou tel d'ailleur très consciencieux et chrétien va là ; il ne se le reproche pas, je puis donc le faire. Il faut se prendre tel qu'on est ; si on a le tempérament faible, c'est un devoir de le ménager et de fuir ce qui, n'ayant aucun danger pour autrui, offre un péril considérable pour nous. Que chacun mesure donc ses forces, et que chacun fuie ce qui a été un écueil volontaire pour lui. Ce n'est pas de

la perfection, c'est simplement le devoir de tout chrétien. C'est de rigueur. Pas de conversion sans cela.

1675. 10° *Pourquoi tant de confessions sans améliorations ?* — Pour ce seul motif. Et si nous ne promettons pas à Dieu d'éviter les occasions prochaines et volontaires, point de pardon à espérer, point de confesseur qui puisse nous absoudre ; le Pape lui-même avec les clefs de saint Pierre ne le pourrait pas. (Propositions condamnées, voir nos 115 et 120.) Et quand même, par imposible, Dieu nous pardonnerait, ce pardon serait suivi aussitôt de la rechute : *Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.* « C'est que l'occasion, comme parle saint Liguori, est comme un filet qui enlace l'homme, l'entraîne au péché, aveugle son esprit, en sorte qu'il ne voit plus ce qu'il fait ; et l'ennemi le plus souvent et presque toujours a lieu de chanter victoire. »

1676. 11° *Je ne suis plus un enfant, je sais ce que je puis me permettre.* — La vieillesse est-elle impeccable ? Le Saint-Esprit lui-même nous dit qu'il y a des enfants de cent ans ; et Salomon, qui avait demandé et obtenu la sagesse pendant les premières années de son règne, la perdit dans sa vieillesse ; à tous, quel que soit leur âge, Notre-Seigneur a dit : *Veillez : Omnibus dico : vigilate.*

1677. 12° *Je me sens assez fort pour ne pas retomber : je pourrais encore aller ici et là, fréquenter telle ou telle personne, mais après la confession nous ne retomberons plus.* Voilà le raisonnement qui ruine tout et peuple l'enfer. Saint Pierre avait dit dans sa présomption : Je ne vous renierai jamais. *Etsi omnes, ego non ;* il n'évite pas l'occasion et il renie son Maître à la voix d'une servante. Voilà le sort qui attend tous ceux qui, dans une folle présomption, disent : « Je suis fort. » Les saints étaient plus forts que nous, chrétiens ; que nous, à qui l'expérience a révélé une faiblesse effrayante ; et ils tremblaient. Saint Jérôme fuyant au fond des déserts ; saint Benoît avait éteint le feu de la tentation en se roulant dans les épines, saint Pierre Damien et saint Bernard, en se plongeant dans un étang glacé ; et ils craignaient. C'est pour cela qu'ils ont évité les chutes.

Les saints, qui n'ont pas craint le danger, sont tombés eux-mêmes misérablement. Saint Grégoire raconte qu'en Afrique, un homme d'un courage et d'une foi admirables, fut saisi par les Vandales qui le condamnèrent à avoir la langue coupée, s'il ne renonçait pas à publier la divinité de Jésus-Christ. Il n'y renonça pas et on lui arracha la langue. Mais Dieu, récompensant la constance de son serviteur, permit, qu'après ce supplice, il parlât encore avec une admirable éloquence. Eh bien ! ce martyr, cet homme heroïque, s'engagea dans une occasion où il tomba et devint muet ; on en chercha la cause et on la découvrit. Celui qui était un objet d'admiration pour tous, devint pour tous un objet de mépris. Où sont les miracles que nous avons faits ? Flattons-nous après cela d'aller avec les mêmes compagnies mauvaises et de ne pas retomber. Saint Bernard vous dit qu'il est plus facile de ressusciter un mort que de ne pas retomber dans l'occasion prochaine. Point de charbon si ardent qui ne s'éteigne si on le jette dans l'eau, et point de charbon si éteint qui ne s'allume si on le jette dans un brasier ardent. C'est que l'occasion donne à la tentation un empire étrange ; tandis que la tentation sans l'occasion est un fusil chargé à poudre, mais sans balle ni plomb, comme le dit saint Léonard.

1678. 13° *Mais Dieu m'aidera par sa grâce, et dans l'occasion je serai fidèle.* — Oh ! vous comptez que Dieu vous fera une grâce miraculeuse, quand vous faites si peu de cas de sa grâce, que vous jouez pour une bagatelle, pour un passe-temps, pour avoir le plaisir de folâtrer avec des compagnies légères. Vous tentez Dieu absolument comme celui qui se jetterait dans un brasier, en comptant que Dieu le préserverait des flammes. Dieu le laisserait rôtir ; vous vous exposez au danger, il vous laissera périr.

1679. 14° *Que faire donc, puisqu'on ne peut se fier ni à soi-même, ni à Dieu, quand on s'expose au danger ?* — Il faut fuir. Joseph laissa même son manteau. Et qui fuir ? Rentrez en vous-même ; qu'est-ce qui vous a conduit au péché ? C'est ce théâtre, ce bal, cette maison où vous vous êtes enivré, où vous avez tenu des mauvaises conversations, cette mauvaise compagnie avec laquelle vous avez parlé contre la religion, contre la pudeur, ou avec laquelle vous avez manqué la messe ; ce sont ces lettres, ces livres, journaux, c'est cette personne de différent sexe avec qui vous avez offensé Dieu. Mais elle est vertueuse, dites-vous ; soit, mais pour que vous deviez la fuir, il suffit que vous fassiez le mal à son occasion. Je suppose même que vous aussi, vous êtes honnête ; mais pour le demeurer il faut fuir le péril. L'eau est excellente, la terre aussi, l'eau avec la terre forme la boue.

1680. 15° *Mais nous avons des desseins sérieux.* Et c'est pour cela que vous avez un plus grand besoin de la bénédiction du Ciel sur votre avenir, sur la famille que vous voulez fonder. Si vous vous préparez par la légèreté et le péché à un mariage, vous recueillerez ce que vous aurez semé, c'est-à-dire la malédiction de Dieu. Fuyez ! Saint Antoine vit le monde couvert de filets, dans lesquels le démon enlaçait les âmes. Le monde d'aujourd'hui n'est pas moins dangereux. Fuyez. La monture refuse d'avancer vers l'abîme ; elle se laisserait tuer plutôt que de s'y jeter. Le lion, le loup et les autres bêtes féroces fuient ceux qui le poursuivent de leurs flèches, et l'homme raisonnable courrait dans l'abîme, il irait au devant des traits qui donneraient la mort à son âme ?

1681. 16° *C'est bien dur tout cela.* — Ah ! détrompons-nous, mes frères, le bonheur ici-bas, le bonheur dans l'autre vie y est attaché. Dieu ne nous commande rien pour nous imposer un joug : il veut nous obliger à ce qui peut nous rendre heureux et dignes de lui. Et nous-mêmes qui désirons tant votre bonheur en ce monde et en l'autre, en vous prêchant ces vérités, nous sommes guidés par l'affection que nous avons pour vous. O mon Dieu, aurons-nous réussi à persuader à ces âmes, ce grand devoir ! Dans ce cas tout est gagné, « car si les hommes avaient soin, dit saint Liguori, d'éviter les occasions, la plupart des péchés seraient évités ; » mais si nous ne les évitons pas, tout est perdu, les fruits de la mission dureront pendant quinze jours.

Serait-il possible que tant de lumières, de remords, de bons désirs, d'empressement à venir à la mission, restassent stériles ; et devrions-nous quitter avec la tristesse la plus désolante dans le cœur, une population qui nous a tant consolé ? Non, *Confidimus de vobis meliora et viciniora saluti ;* au moins une âme en profitera. Chère âme, je vous bénis ; courage ! vous irez au ciel ; mais pourquoi n'en profiterions-nous pas tous ? Y en a-t-il ici qui voulussent se perdre ? Oh non ! Tombons à genoux. *Acte de contrition et ferme propos d'éviter les occasions qu'on détaille.* Prière à Notre-Seigneur et à sa divine Mère. (Voir pensées et traits sur les occasions aux nos. 4056 et suiv.)

XIII. — L'orgueil (1).

1682. *Je poursuivrai mes ennemis, je les saisirai et je ne lâcherai pied qu'après les avoir vaincus: Persequar inimicos meos, et comprehendam illos, et non convertar donec deficiant.* (Ps. XVII, 38.) — Ainsi parlait David. Ainsi devons-nous parler et agir nous-mêmes; notre ennemi c'est le péché; il ne suffit pas de fuir les occasions extérieures qui nous y engagent, il faut encore attaquer ce qui le produit en nous, et ne nous arrêter qu'après avoir extirpé la racine du mal. Coupez la tige des chardons, ils repoussent tant que la racine reste en terre. Ainsi en est-il de nos défauts, si nous ne les arrachons pas de nos âmes. Tous nos péchés viennent de nos défauts. Confesser nos péchés et garder nos défauts, c'est nous préparer de nouvelles chutes. (V. nº 1694)

D'où sont venus nos égarements après tant de bonnes résolutions? De ce que nous n'avons pas travaillé à nous corriger de nos inclinations perverses. Nous n'avons fait que labourer la terre de notre cœur; nous ne l'avons pas minée profondément, de manière à la purger des mauvais germes; les ronces, les épines l'ont désolée de nouveau. C'est dans une mission, dans une retraite, que l'on défonce le sol, qu'on le creuse et qu'on en brûle les mauvaises racines. C'est un travail, mais nécessaire; et sans lui nos âmes deviendront stériles; l'ivraie y étouffera le bon grain. Il faut combattre nos défauts, sans cela ils triompheront de nous et nous entraîneront de nouveau dans toutes sortes de péchés et peut-être de crimes.

« Et ne me dites pas qu'il y a des crimes pour lesquels vous vous sentez tant de répugnance, que vous les pouvez éviter sans employer ce moyen; car qui pourrait ici vous représenter l'enchaînement de nos passions; et comment ces passions que vous chérissez introduisent l'une après l'autre, pour ainsi parler, leurs compagnes qui vous font horreur? Combien éloigné de l'idolâtrie devait être le sage Salamon, à qui Dieu s'était fait connaître par des apparitions si manifestes: ses aveugles amours l'y précipitent. Quoi de plus opposé à la clémence et au cœur magnanime de David, que de répandre le sang innocent d'un de ses plus fidèles serviteurs, d'un Urie qui ne respirait que son service? Un regard jeté mal à propos, et trop doucement arrêté, l'a engagé peu à peu contre son humeur à une action si noire et si sanguinaire. Combien était ennemi de l'incontinence Loth, qui s'était conservé sans tâche avec sa famille parmi les abominations de ces villes qu'on n'ose nommer? On sait où le vin l'emporta. Nabuchodonosor n'était que superbe, son orgueil méprisé le fait devenir cruel. Qu'avait besoin Balthazar, dans ses banquets dissolus, des vaisseaux du temple de Jérusalem? N'y avait-il pas assez d'autres coupes d'or dans Babylone, enrichie de la dépouille de tant de rois? Qu'on les apporte néanmoins; précipitez vos pas, troupe d'esclaves. Enivrons-nous, dit-il à ses femmes et à ses maîtresses, enivrons-nous dans ces coupes sacrées d'où l'on a fait tant d'effusions au Dieu des Juifs. C'est ainsi que son intempérance le pousse jusqu'à la profanation et au sacrilège. Tant il est vrai que la lumière de Dieu étant une fois éteinte, le principe de la

(1) Les deux sujets suivants serviront utilement d'instructions, le matin des jours de mission et de conférences dans les retraites. Toutefois, dans une retraite trop courte, on peut, en les condensant, les réunir dans la même instruction.

droiture entamé, et la conscience affaiblie, tous les crimes l'un après l'autre se naturalisent, pour ainsi parler, dans notre cœur, et nous tombons d'excès en excès. » (BOSSUET.)

Il y a en enfer une multitude de damnés qui ont eu moins de défauts que nous, et ils sont perdus à jamais parce qu'ils ne les ont pas combattus.

Si nous n'entreprenons pas de faire la guerre à nos inclinations perverses, il peut se faire que, dans un an, nous soyons plongés plus profondément en enfer que les malheureux qui y gémissent à cette heure (1).

1683. Pour combattre nos défauts, il faut les connaître (V. nº 1706) avec leur malice et savoir par quels moyens nous réussirons à en triompher. C'est ce que nous allons vous apprendre. Nos défauts sont nombreux. Il y en a autant d'espèces différentes en nous que d'espèces de mauvaises herbes dans un jardin. « Il y a toutefois des vices qui ne tiennent à nous que par d'autres, et qui, en ôtant le tronc, s'emportent comme des branches. » (PASCAL, *Pensées.*) Mais il y en a deux surtout qui sont comme les pères de tous les autres, et dont nous allons vous parler. (V. nº 1791.)

1684. Le premier, c'est l'orgueil: I. *A quoi reconnaîtrez-vous qu'il règne en vous et domine votre âme?* 1º *Envers les supérieurs,* esprit d'incrédulité, raisonnements contre la foi, peu d'estime pour les pratiques de piété qu'on regarde comme au-dessous de soi, murmures contre l'obéissance, critique de l'autorité, révolte contre ses ordres. 2º *Vis-à-vis des égaux,* emportement quand on est froissé, colère, paroles injurieuses, jalousie, haine contre ceux qui nous contrarient. 3º *Envers les inférieurs,* airs de mépris, commandements durs, rapports hautains et fiers.

4º *En soi-même,* pensée d'estime de soi, désir d'être honoré, de paraître, d'arriver à des dignités, ambition, amour et recherche des éloges, paroles à sa propre louange (v. nº 3617), airs et allures de vanité, actions dans le but de se faire admirer, bonnes œuvres pour être vu des hommes. Voilà le signalement de l'orgueil. Si vous vous reconnaissez à quelques-unes de ces marques, c'est une preuve qu'il est en vous. Et cela ne doit pas nous surprendre: il est monté jusqu'au ciel, il est entré jusque dans le paradis terrestre, d'où il a banni Adam et Eve auparavant dans l'innocence. Tremblez si vous en êtes atteint, et afin de chasser ce monstre de votre âme considérez:

1685. II. *Sa malice.* 1º *Injure qu'il fait à Dieu:* il lui ravit par un mensonge injuste ce à quoi il tient le plus, sa gloire: *Gloriam meam alteri non dabo. Quid habes quod non accepisti?* Tout vient de Dieu, biens de l'âme et du corps, biens extérieurs, fortune, considération, biens surnaturels. Tout lui doit par conséquent revenir. La récolte appartient à celui qui a semé; le fruit, à celui qui a planté l'arbre. L'orgueilleux s'attribue tout à lui-même. Il jouit de ses biens, tout à son profit, comme s'ils lui appartenaient; il ne renvoie rien à son Créateur. Il veut être son Dieu à lui-même et ne dépendre de personne. Or, dit Bossuet, « il y a une imitation de Dieu qui est un crime et une imitation qu'il nous commande. *Gloriam meam alteri non dabo,* les droits de la souveraineté sont réservés à Dieu seul, et tout puissant qu'il est, il ne veut ni ne peut s'en dépouiller. Le trône ne se partage pas. Il y a des attributs que Dieu veut nous voir imiter. *Estote et vos perfecti sicut*

(1) Pour les religieux: *Quid aliud monasteria,* dit saint Laurent Justinien, *quam robustorum virorum adversus seipsos dimicantium ... castra.*

Pater vester perfectus est. Estote misericordes, sancti estote quia ego sanctus sum. Soyons comme lui par l'imitation de sa sainteté, de sa justice, de sa vérité, de sa patience, de sa miséricorde. Quand il s'agira de sa puissance, tenons-nous dans les bornes d'une créature. Mais, ô égarement étrange, les hommes au lieu d'imiter Dieu en ce qu'il commande, cherchent à se mettre à sa place par orgueil et revendiquent pour eux la souveraineté, l'indépendance qui n'appartient qu'à lui. Dieu n'a rien au-dessus de lui qui le gouverne, et l'homme veut aussi n'avoir ni Dieu ni maître, il secoue tout joug, il rompt toutes les rênes, il rejette le frein du commandement divin qui retient sa liberté égarée, il transgresse toutes les lois emporté par ses passions. » Aussi Dieu est-il indigné contre ce fermier qui ne lui paie pas ses rentes: *Vineam meam dabo aliis colonis.* « Les petits, a dit Lacordaire, les pauvres, les simples, les ignorants, on le voit par l'expérience comme par l'Ecriture, ont une part plus abondante au mystère de Jésus-Christ, non seulement parce qu'ils ont peu reçu du côté de la terre, mais surtout parce qu'ils n'opposent point à la vérité la conjuration de l'orgueil et de l'idolâtrie de la raison. Ils savent qu'ils sont peu et qu'ils ignorent beaucoup; leur pente est de s'en rapporter à la vertu, qui leur fait du bien; et s'ils se détournent quelquefois du sentier où Dieu les illumine, c'est par l'effet d'une dépravation qui vient de plus haut qu'eux, et qui démolit avec perversité dans leur âme sa naturelle construction. Le sage (orgueilleux), au contraire, puise dans sa science une vanité qui le détourne de sa foi; il s'imagine être le créateur de ses pensées, l'astre de son intelligence, la mesure du monde et de Dieu, et s'il rencontre en de si vastes sujets une ombre qui l'arrête, il s'en prend à la vérité plutôt qu'à son esprit, et se transforme en puéril contempteur des lois qu'il n'entend pas. Dieu hait et méprise ce pygmée qui le juge et le rejette; il se plaît à confondre ses desseins, à troubler ses notions, à en faire le jouet d'une historique crédulité, un monument de folie, à moins qu'un jour le doute de tout ne le ramène au doute de lui-même, et qu'un rayon d'humilité ne lui rende le Dieu des simples et des petits. C'est là, Messieurs, ce qui explique que des hommes de bien selon le monde, demeurent éloignés du christianisme, pendant que des scélérats et des femmes perdues y entrent à pleines voiles; ceux-ci se méprisent, ceux-là s'estiment; et les uns et les autres accomplissent, mais diversement, la parole de l'Ecriture. » *Deus superbis resistit; humilibus autem dat gratiam.* Le soleil éclaire ce qui est obscur et il efface la clarté des étoiles. Et afin d'apprendre à l'orgueilleux qu'il n'est rien que misère, Dieu lui inflige quelquefois sur l'heure des châtiments épouvantables (v. n° 3618); d'autres fois il livre l'orgueilleux à ses propres forces, et l'orgueilleux descend dans des abîmes. (V. n° 3619.)

L'orgueil est le père de toutes les hérésies, de tous les égarements de l'esprit, de tous les désordres du cœur. Voyez cette jeune fille orgueilleuse, elle ne tarde pas de s'attacher aux créatures; elle ne réussit que trop à leur plaire, et elles la perdent. Comment se sont accomplies ces chutes étranges d'hommes qui brillaient comme des flambeaux et qui sont devenus des tisons d'enfer? Par l'orgueil. Et quand ils sont tombés, ils deviennent l'objet du mépris public : *Odibilis coram Deo et hominibus superbia! Ut castitas detur humilitas meretur,* dit saint Bernard; Saint Jean Climaque fait cette comparaison : *Qui solâ continentiâ bellum hoc superare nititur, similis est ei qui, una manu natans, pelago liberari contendit; sit ergo humilitas continentiae conjuncta.*

1686. 2) *Les hommes, en effet, méprisent l'orgueilleux :* c'est l'accomplissement de cette loi: *Qui se exaltat humiliabitur.* L'estime des hommes est comme l'ombre, elle fuit ceux qui la poursuivent. Aussi Pascal a-t-il écrit: « Voulez-vous qu'on dise du bien de vous ? n'en dites point. » (V. nos 3620 et suiv.) On peut redouter une âme orgueilleuse, ne pas oser en face lui témoigner le dédain qu'elle inspire; mais, par devers elle, on s'en moque. Qu'est-il là d'étonnant ? quoi de plus vil, en effet, et de plus faux que de se croire quelque chose quand on n'est rien en réalité? Quoi de plus vulgaire et par conséquent de plus bas que l'orgueil ? Les hommes qui valent le moins sont toujours ceux qui en ont le plus. L'orgueil court les rues, et toutes les âmes communes se soumettent à son joug. L'orgueilleux lui-même ne sent-il pas le mépris que mérite le vice dont il est atteint? S'il le trouve dans les autres, il cesse de les estimer; et il comprend si bien qu'il fait sa propre honte qu'il n'ose pas le laisser paraître; il le cache avec soin, comme un chancreux la difformité de son visage. Il fait quelquefois le modeste, tant il redoute de passer pour fier. C'est que l'orgueil rend semblable au démon. « Encore que les philosophes fussent des animaux de gloire, selon le mot de Tertullien, ils ont reconnu la vérité de ce que je viens de vous dire, et voici la raison qu'ils en ont rendue ; c'est que la gloire n'a point de corps, sinon en tant qu'elle est attachée à la vertu, dont elle n'est qu'une dépendance. C'est pourquoi, disaient-ils, il faut diriger ses intentions à la vertu seule; la gloire, comme un de ses apanages, la doit suivre sans qu'on y pense. Mais la religion chrétienne élève bien plus haut nos pensées: elle nous apprend que Dieu est le seul qui a de la majesté et de la gloire, et par conséquent que c'est à lui seul de la distribuer, ainsi qu'il lui plaît, à ses créatures, selon qu'elles s'approchent de lui. Or, encore que Dieu soit très-haut, il est néanmoins inaccessible aux âmes qui veulent trop s'élever, et on ne l'approche qu'en s'abaissant ; de sorte que la gloire n'est qu'une ombre et un fantôme, si elle n'est soutenue par le fondement de l'humilité, qui attire les louanges en les rejetant. » (Bossuet.)

1687. 3° *Ravages que l'orgueil opère dans l'âme.* 1) Il diminue en nous l'exercice de l'amour de Dieu. Il en est de notre cœur, de l'amour de Dieu et de l'amour de nous-mêmes, comme de deux branches de liquide dans un baromètre : l'une s'élevant, l'autre diminue. Quelle place y a-t-il pour l'amour de Dieu dans un cœur plein d'amour de soi ?

1688. 2) *Il enlève une partie du mérite des meilleures actions.* Autant vaudrait-il jeter de la poussière au vent que de faire de bonnes œuvres uniquement par amour-propre. Un prêtre de la mission de saint Vincent de Paul, avouant à ce saint qu'il avait fait une action par un sentiment de vanité, le saint répondit qu'il vaudrait mieux être jeté pieds et poings liés sur des charbons ardents que d'agir pour de tels motifs. Les autres vices attaquent seulement les vertus qui leur sont opposés, la colère ruine la douceur seulement etc.; mais l'orgueil est une peste pour toutes les vertus. (V. n° 3623.)

1689. 3) *L'orgueil engendre tous les vices.* Le vieux Tobie disait à son fils: *Superbiam in corde tuo nunquam dominari permittas; in ipso enim initium sumpsit omnis perditio. (*Tobie, IV, 14.*)* Tous les autres défauts naissent de l'orgueil ; l'insoumission, la vanité, l'ambition, l'envie sont ses filles. Il mène au vice en privant des grâces de Dieu qui en préservent. Qu'un homme descend bas, quand Dieu lui-même l'abaisse!

1690. 4) *Il trouble l'âme et ne lui laisse aucun repos. Unde bella et lites in vobis? ex concupiscentiis; discite a me quia humilis, et invenietis requiem.* L'orgueilleux ne trouve point de place bonne, car il ne sait pas se tenir à la sienne. Les mépris qu'il reçoit le troublent aussi bien que les éloges que l'on donne aux autres. On cherchait à aigrir le grand Constantin contre des gens qui avaient jeté des pierres à sa statue; et on disait que son visage en était tout défiguré. Ce prince se contenta de porter la main sur son front et de dire: Je ne m'aperçois pas qu'on m'ait fait le moindre mal. Ne pas le combattre, ce serait donc être l'ennemi de soi-même et se préparer peut-être les humiliations des réprouvés qui sont foulés aux pieds par les démons. (V. nos 3624 et suiv.) Que faire donc?

1691. III. *Moyens de le combattre.* 1° *Prière.* L'humilité est un don de Dieu. Que je me connaisse, disait saint Augustin à Dieu; et nous devons dire nous-mêmes fréquemment, en entendant la messe, en récitant le chapelet, dans nos communions: Mon Dieu, donnez-moi l'humilité.

2° *Réfléchir sur les ravages de l'orgueil et les avantages de l'humilité.* Saint François de Borgia faisait deux heures de méditation par jour sur l'humilité. Qui voudrait être orgueilleux s'il pensait à l'injure qu'il fait à Dieu, au mépris des hommes qu'il s'attire, au tort qu'il se fait, et au néant de la gloire mondaine? (V. nos 3630.) C'est peu de chose, disait saint Stanislas, que d'être grand en ce monde où tout est petit.

1692. Mais rien n'est plus salutaire que de considérer les exemples de Notre-Seigneur anéanti dans le sein de la Vierge Marie, caché pendant trente ans dans la boutique d'un artisan, et devenu moins qu'un homme et comme un ver de terre dans sa passion: *Opprobrium hominum et abjectio plebis* (1). Voilà notre modèle: notre gloire n'est-elle pas de lui ressembler, à lui, le plus beau des enfants des hommes, la sagesse de Dieu? Plus nous nous éloignons de lui, moins nous valons; plus nous nous approchons de lui, plus nous nous élevons et méritons l'estime des anges et des hommes: *Qui se humiliat exaltabitur.* C'est en méditant ses humiliations que les saints ont acquis l'humilité. (Voir la note du n° 2264. et du n° 3631.)

1693. 3° *Examen particulier* le soir, avec pénitence pour chaque faute d'orgueil, et résolution de ne pas recommencer le lendemain. 4° *Produire souvent des actes opposés à l'orgueil*, s'humilier dans son cœur, quand on a une pensée d'amour-propre et dire: O mon Dieu, il paraît que je suis loin de la sainteté! (Voir la note du n° 3798 et du n° 3633.) L'humiliation conduit à la sainteté comme l'étude à la science. Fuir les flatteries, les louanges, se tenir caché quand on est tenté de se produire; se mettre d'autant

(1) Contemple cette face obscurcie, ces yeux larmoyants, ce front ensanglanté, ces joues flétries, cette tête inclinée, ces bras étendus, ce côté ouvert, ces pieds percés. Comprends, orgueilleux mortel, qu'il te prêche l'humilité par chaque partie de son corps; si ce spectacle ne te rends pas humble, tu es assurément plus dur que les pierres qui se fendirent ce jour-là. Si tu ne ressuscites pas à cette vue, tu es plus mort que les morts, car ils sortirent de leurs tombeaux. Si cet exemple n'ébranle pas ton cœur, tu es plus immobile que la terre, qui trembla dans cette circonstance, plus insensible que le peuple présent à ce supplice, et qui, à la vue des prodiges qui accompagnèrent cette mort, frappa sa poitrine de douleur et d'épouvante. O homme! si le Fils de Dieu s'humilie de la sorte, pourquoi serais-tu altier? Abats ton misérable orgueil; à son exemple, choisis la dernière place; sois convaincu que jamais tu ne pourras descendre au niveau de ta bassesse. Vile créature, sois confondue de ne pouvoir venir en aide au Christ crucifié pour toi! (B. L. DE GRENADE.)

plus simplement qu'on est plus porté à la vanité. Aller au-devant d'une humiliation. Faire des avances à qui nous a outragés. (V. nº 3635.) Par ces moyens nous arriverons à triompher de l'orgueil. Ne nous décourageons pas, Dieu nous aidera ainsi que la sainte Vierge, qui, par son humilité, est devenue Mère de Dieu ; mais persévérance ! Quelle paix suivra cette victoire, *invenietis requiem,* et puis la gloire du ciel en sera la récompense : *Exaltabitur !*

4º Donner à l'amour de soi un objet saint, comme le désir de procurer la plus grande gloire de Dieu, de se procurer à soi-même un haut degré de sainteté, et une éclatante couronne dans le ciel ; on ne peut éteindre l'amour-propre, et comme le dit saint Augustin : *Aut infimis delectantur, aut summis.*

Acte de contrition sur les fautes d'orgueil, *résolution* de le combattre par les moyens indiqués ; *prière* à Notre-Seigneur et à la sainte Mère. (Voir nºs 3617 et suiv. Traits et pensées sur l'orgueil.)

PENSÉES SUR LES PASSIONS ET LES DÉFAUTS.

1694. Nos défauts viennent de nos passions que nous ne surmontons pas. Les passions considérées en elles-mêmes et dans leur première origine, ne sont pas des vices, mais des dons de nature que le Créateur nous a donnés comme des organes et des instruments pour acquérir le bien et éviter le mal. Il faut que je vous explique cette belle doctrine de la théologie par une comparaison familière, mais lumineuse.

L'homme, doué de ces passions est comme un carrosse attelé de six ou huit chevaux ; car les passions sont à l'homme ce que les chevaux sont au carrosse pour avancer ou reculer, pour se porter au bien ou pour se détourner du mal. Comment nous porterions-nous au bien, si nous ne le désirions ; et comment le conserverions-nous, si nous n'en avions de la joie et du plaisir quand il est présent. Comment éviterions-nous le mal, si nous ne le craignions, quand il est absent, et si nous ne le haïssions, quand il est présent ? Par conséquent, disons-le en passant, quelques-uns doivent apprendre à s'humilier et non à s'élever. Il y a des individus qui, de leur naturel, n'ont presque point de passions ; ils ont un génie insensible, froid et presque immobile ; quand ils voient quelqu'un transporté de passion, ils s'enorgueillissent, ils pensent être bien parfaits parce qu'ils ne sont pas sujets à de telles altérations. Il est vrai que vous ne faites pas grand mal, mais aussi ne faites-vous pas grand bien ; ce n'est pas vertu de n'avoir pas de passions, mais la vertu consiste à les modérer et à les conduire. *Non est pondus veræ virtutis insensibilitas cordis ; et valde insana per stuporem membra sunt, quæ sentire dolorem incisa non possunt,* dit saint Ambroise. Vous êtes comme un carrosse qui n'est jamais attelé ; il ne brise pas, il ne s'use pas, il ne verse pas, mais il n'avance ni ne recule ; il demeure inutile en une basse-cour. Ces passions de notre âme sont très bien comparées aux chevaux, car elles sont brutales ; elles résident seulement en la partie animale et inférieure de l'homme, et elles nous sont communes avec les bêtes. Ne voyons-nous pas que les chiens et les autres animaux sont sujet à l'amour, à la haine, à l'envie et à la colère ? Elles sont brutales, elles ont besoin de conducteur. Dans un carrosse à six chevaux, il y a deux cochers, l'un qui est le postillon ; et l'autre, qui est le conducteur, le cocher ; le postillon va devant, et on le prend pour voir de loin les fossés, les haies et les autres mauvais passages, afin de s'en détourner ; le conducteur tient les rênes et le fouet en main pour conduire ses chevaux comme bon lui semble. Ainsi dans l'homme, le postillon c'est l'intelligence, qui a pour office de découvrir les chemins, de prévoir les accidents, les difficultés et les inconvénients que nous pouvons rencontrer si nous allons par tel ou tel chemin, si nous faisons une telle entreprise. La volonté est comme le conducteur qui a la bride en main, qui conduit et qui tourne de quel

côté elle veut, qui commande même au postillon : tant qu'ils font tous deux leur devoir, tant que l'intelligence juge sagement et que la volonté gouverne avec droiture et équité, ces chevaux nous sont utiles, nos passions sont bonnes et louables. Mais un grand malheur a été causé par le péché originel ; je suppose qu'en faisant un long voyage un jour de fête, votre cocher et votre postillon aient trouvé quelqu'un de leur connaissance qui les a fait boire en l'hôtellerie plus que de coutume ; après le dîner, vous n'avez pas fait demi-lieu que les vapeurs du vin leur montent à la tête : le postillon s'endort, le cocher est ivre et joyeux, mais affaibli par le vin ; les chevaux eux-mêmes, bien nourris, sont frigants et éveillés ; le postillon ne regarde point les chemins, le cocher fouette sans reprise ses chevaux et ne leur tient point la bride, les chevaux courent le grand galop, vous êtes en des lieux scabreux, sur des rochers et au bord des précipices ; je vous laisse à penser qu'est-ce qu'on doit attendre de ce pauvre carrosse et de ceux qui sont dedans, des chevaux et des cochers ; tout cela ne va-t-il pas se précipiter dans les abîmes ? Tel est l'homme sans la grâce de Dieu ; l'entendement est obscurci et aveuglé ; sa volonté, enivrée par l'amour des biens charnels et corruptibles, les passions vives et vigoureuses regimbent incessament. Voyez un homme du monde, destitué de la grâce de Dieu, qui est en proie à ses passions, dans quels précipices et abîmes ne se plonge-t-il pas ? Vous diriez que son entendement dort ; où est son jugement, sa raison et son sens commun, puisqu'il ne regarde jamais les obstacles ni les mauvaises rencontres qu'il trouvera dans l'exécution de ses desseins, ni à quoi aboutira son entreprise ? Il dort, sa volonté est enivrée ; il ne se soucie de rien, pourvu qu'il avance, qu'il pique et qu'il excite incessament ses passions. Je vous laisse à penser ce qu'on en doit attendre, et s'il ne pourrait pas dire comme un homme qui, étant monté sur un cheval fougueux, courrait le grand galop par les champs, sans lui tenir la bride. Interrogé : Où vas-tu si vite ? Je vais, répondit-il, où celui-ci m'emporte. (Le Jeune.)

1695. Que l'homme commande aux bêtes. Règne sur toutes les bêtes qui sont en moi. Que voulez-vous dire ? Des bêtes dans moi ? Oui, et en nombre. Ce langage vous étonne ? Ecoutez moi ! N'est-ce pas une bête féroce que la colère, que la fourberie, que la vengeance, que l'avarice, que l'impureté. Certes, et des bêtes plus feroces que le chien, que l'ours, la vipère, le loup, etc. Que vous sert d'avoir l'empire au dehors quand vous êtes esclave au-dedans ? de commander aux animaux, quand vous êtes subjugué par vos passions ? Commencez donc par vous rendre maître de vous-même. On ne vous fera pas un crime de ne point dompter des lions : mais ne pas réprimer la colère, faiblesse impardonnable. (St. Grégoire de Nazianze.)

1696. Venez et faites-moi voir que vous êtes véritablement un homme. Si vous n'agissez pas conséquemment à la raison qui vous fut donnée, à quelle classe vous assignerai-je ? à celle de l'homme ou des animaux ? Vous ravissez le bien d'autrui, vous agissez avec fraude et par artifice, débauché sans pudeur et sans frein, incrédule et fermant les yeux à la lumière ; c'est parmi les animaux malfaisants, à côté des loups et des serpents, à côté de la pierre insensible et dure qu'il faut marquer votre place. Encore apprivoise-t-on les plus féroces animaux. Mais vous, rien ne dompte ces passions indociles. Ajoutez que chaque espèce d'animaux malfaisants a son vice qui le caractérise ; mais l'homme méchant ne se borne pas à un seul, il les réunit tous. Homme, vous vous dites roi de la création ; mais je ne vois sur votre front ni couronne, ni diadème ; où donc est la marque de votre empire ? L'écriture me l'apprend : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* Connaissez donc à l'image de qui vous avez été fait, et ne vous ravalez pas à la bassesse des animaux. (St. Chrysostome.)

1697. *Impii quasi mare fervens, quod quiescere non potest.* (Ps. 57, 20.) — Les passions font dans l'âme ce que font les vents sur la mer, ils soulèvent des tempêtes.

Les passions se fortifient rapidement si on ne leur résiste. Si on les combat, elles s'évanouissent. On doit les traiter comme le cavalier fait d'un cheval fougueux. S'il ne s'en rend maître, il en est la victime.

1698. Diogène qui cachait quelquefois de bonnes pensées sous ses extravagances, vint un jour dans un marché où il y avait beaucoup de monde, une lanterne à la main, disant qu'il cherchait un homme et qu'il n'en trouvait point. Une autre fois il se mit à marcher à reculons devant plusieurs personnes ; on lui en demanda la cause en se moquant de lui ; il répondit : Vous riez de moi parce que je marche ainsi, vous trouvez cette manière messéante, et vous, vous n'avez pas honte de vivre à reculons, c'est-à-dire contre la raison, ce qui est un dérèglement bien plus intolérable.

1699. Quand le démon s'attache à surprendre un homme, il s'étudie d'abord à découvrir à quel vice il est le plus porté par sa nature, afin qu'il ne souhaite pas même de se délivrer d'une captivité qui lui sera agréable : car cet ennemi si fin et si rusé connaît bien de quels liens il doit se servir pour tenir en servitute, ne doutant pas que, s'ils nous étaient pénibles, nous ne fissions promptement efforts de les briser pour nous remettre en liberté.

Personne ne connaît quels sont les liens que le démon lui prépare ; et nous sommes semblables à des gens ivres, qui, étant remplis de vin, n'aperçoivent les cordes dont on est près de les lier, ni ne sentent quand on les lie. (Saint Ephrem.)

1700. Ce qui est intérieur et domestique est d'ordinaire bien plus formidable, bien plus destructeur que ce qui se montre. Une expérience journalière nous l'apprend. Le ver qui s'attache au cœur de l'arbre le fait périr infailliblement ; de toutes nos maladies les plus difficiles à guérir ce sont celles qui exercent leurs ravages dans l'intérieur. On vient bien plus aisement à bout de celles qui se montrent au dehors. (St. Chrysostome.)

1701. Un seul trou suffit pour faire couler à fond une barque. *Sine causa aliquis conatur excidere ramos, si radicem contendit evellere.* (St. Augustinus.)

1702. Pour avancer il faut se faire violence et souffrir quelque chose. Mais ce denier de souffrance est précisément celui qu'on ne veut pas dépenser ; on souffre tant pour contenter ses petites passions. et quand il s'agit de les vaincre, nous ne voulons pas remuer un doigt, nous ne voulons pas supporter la plus petite incommodité. Quelle misère ! Réveillons-nous, de grâce. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

1703. *Quid, oro, invido delectationis praestat invidia? Quid alter ab odio mercedis accipit? Quid iracundiae furor tuus confert? Similiter curre per singula, et invenies tot animae tormenta, quot vitia, quae utique eo facilius vinci possunt, quo nulla nos alliciunt voluptate.* (St. Jérôme.)

1704. A propos d'une servante qu'il avait et qui se nommait Harpaste, Sénèque dit : « La chose paraît incroyable, quoique elle soit très vraie. Cette femme est aveugle sans le savoir, elle s'imagine seulement que la maison où elle loge est obscure. C'est ce qui nous arrive à tous. Personne ne se croit avare et ambitieux. Les aveugles cherchent un guide ; mais nous marchons à l'aventure ; et nous disons même en nous égarant : je n'aime ni le faste ni la dépense, mais je suis obligé de vivre comme l'on vit à Rome, etc. »

1705. Saint Grégoire de Nazianze a écrit : « On se met en défense contre ceux qui veulent nous aider à faire le bien. Nous fuyons notre guérison avec autant de soin qu'il faudrait en apporter pour découvrir notre mal au médecin. Nous nous armons contre nous-mêmes et nous sommes ingénieux à empêcher qu'on ne nous sauve. Une crainte servile nous engage à cacher nos péchés et la profondeur de l'ulcère malin qui nous ronge, comme si nous pouvions échapper à la vue de Dieu et à sa justice avec autant de facilité que nous nous dérobons aux yeux des hommes. Nous désignons nos péchés sous toutes sortes de couleurs et nous inventons mille prétextes pour favoriser notre cupidité. Nous bouchons nos oreilles, comme l'aspic qui cherche à se rendre sourd à la voix des enchanteurs et nous éludons les remèdes que nous présentent les leçons de la sagesse. Quelquefois même, nous poussons l'audace et l'effronterie jusqu'à marcher, comme l'on dit, à la rencontre du vice, et nous nous opposons, par toutes sortes d'iniquités, aux soins charitables de ceux

qui veulent nous guérir. Quel nom donner à cette folie et à cet aveuglement! Ceux que nous devrions chérir comme nos bienfaiteurs, nous cherchons à nous en venger, comme de plus cruels ennemis. Nous haïssons ceux qui nous reprennent, nous détestons les entretiens pieux: et semblables aux malheureux qui se déchirent eux-mêmes, en croyant mordre les autres, plus nous nuisons à notre âme, plus nous croyons nuire à ceux qui nous aiment. »

1706. « C'est sans doute un mal, que d'être plein de défauts; mais c'est encore un plus grand mal, que d'en être plein, et de ne point vouloir les reconnaître, puisque c'est y ajouter encore celui d'une illusion volontaire. Nous ne voulons pas que les autres nous trompent; nous ne trouvons pas juste qu'ils veuillent être estimés de nous plus qu'ils ne le méritent; il n'est donc pas juste aussi que nous les trompions, et que nous voulions qu'ils nous estiment plus que nous ne le méritons.

« Ainsi, lorsqu'ils ne nous découvrent que des imperfections et des vices que nous avons en effet, il est visible qu'ils ne nous font point de tort, puisque ce ne sont pas eux qui en sont cause; et qu'ils nous font un bien, puisqu'ils nous aident à nous délivrer d'un mal, qui est l'ignorance de ces imperfections. Nous ne devons pas être fâchés qu'ils les connaissent; étant juste, et qu'ils nous connaissent pour ce que nous sommes, et qu'ils nous méprisent, si nous sommes méprisables.

« Voilà les sentiments qui naîtraient d'un cœur qui serait plein d'équité et de justice. Que devons-nous donc dire du nôtre, en y voyant une disposition toute contraire? Car n'est-il pas vrai que nous haïssons la vérité et ceux qui nous la disent; et que nous aimons qu'ils se trompent à notre avantage, et que nous voulons être estimés d'eux, autres que nous ne sommes en effet?

« En voici une preuve qui fait horreur. La religion catholique n'oblige pas à découvrir ses péchés indifféremment à tout le monde; elle souffre qu'on demeure caché à tous les autres hommes; mais elle en excepte un seul, à qui elle commande de découvrir le fond de son cœur, et de se faire voir tel qu'on est. Il n'y a que ce seul homme au monde qu'elle nous ordonne de désabuser, et elle l'oblige à un secret inviolable, qui fait que cette connaissance est en lui comme si elle n'y était pas. Peut-on s'imaginer rien de plus charitable et de plus doux? Et, néanmoins la corruption de l'homme est telle, qu'il trouve encore de la dureté dans cette loi; et c'est une des principales raisons qui a fait révolter contre l'Eglise une grande partie de l'Europe.

« Que le cœur de l'homme est injuste et déraisonnable, pour trouver mauvais qu'on l'oblige de faire, à l'égard d'un homme, ce qu'il serait juste, en quelque sorte, qu'il fît à l'égard de tous les hommes! Car est-il juste que nous les trompions?

« Il y a différents degrés dans cette aversion pour la vérité: mais on peut dire qu'elle est en tous, en quelque degré, parce qu'elle est inséparable de l'amour-propre. C'est cette mauvaise délicatesse, qui oblige ceux qui sont dans la nécessité de reprendre les autres, de choisir tant de tours et de tempéraments pour éviter de les choquer. Il faut qu'ils diminuent nos défauts, qu'ils fassent semblant de les excuser, qu'ils y mêlent des louanges et des témoignages d'affection et d'estime. Avec tout cela, cette médecine ne laisse pas d'être amère à l'amour-propre. Il en prend le moins qu'il peut, et toujours avec dégoût, et souvent même avec un secret dépit contre ceux qui la lui présentent.

« Il arrive de là que si on a quelque intérêt d'être aimé de nous, on s'éloigne de nous rendre un office qu'on sait nous être désagréable; on nous traite comme nous voulons être traités: nous haïssons la vérité, on nous la cache; nous voulons être flattés, on nous flatte; nous aimons à être trompés, on nous trompe.

« C'est ce qui fait que chaque degré de bonne fortune qui nous élève dans le monde, nous éloigne davantage de la vérité, parce qu'on appréhende plus de blesser ceux dont l'affection est plus utile, et l'aversion plus dangereuse. Un prince sera la fable de toute l'Europe, et lui n'en saura rien. Je ne m'en étonne pas: dire la vérité est utile à celui à qui on la dit, mais désavantageux à ceux qui la disent, parce qu'ils se font haïr. Or, ceux qui vivent avec le prince aiment mieux leurs intérêts

que celui du prince qu'ils servent; et ainsi ils n'ont garde de lui procurer un avantage, en se nuisant à eux-mêmes. » (PASCAL, *Pensées.*)

1707. A Rome dans les combats contre les bêtes féroces ceux qui voulaient se signaler davantage et donner le plus de plaisir à l'empereur, s'attachaient d'abord à celle qui leur paraissait la plus furieuse, parce que, l'ayant tuée, ils venaient facilement à bout de toutes les autres.

1708. Le roi de Syrie ordonna à ses capitaines de ne s'attaquer dans sa guerre contre Israël qu'au roi lui-même. Achas fut en effet percé d'une flèche, et dès lors toute l'armée fut défaite. David ayant tué Goliath, tous les Philistins furent bientôt dispersés. Attaquons donc d'abord le défaut dominant.

1709. Albe et Rome ont confié leur destinée à la valeur des trois Horace et des trois Curiace. Deux Horace succombent dans la lutte et les trois Curiace sont blessés. Le seul Horace qui reste prend la fuite afin de distancer les trois blessés, dont il sait bien que la marche sera inégale; et dès qu'il les voit séparés, il les attaque avec courage et les renverse l'un après l'autre. Les Romains triomphent. C'est ainsi qu'il faut attaquer nos défauts les uns après les autres.

1710. Deux moyens pour ramener toute affection au service de l'amour divin. *Contraria contrariis; similia similibus curantur.* Deux choses font disparaître la lumière des étoiles: les brouillards et la clarté plus lumineuse du soleil. On combat les passions en leur opposant des passions contraires ou des affections de même nature, mais plus puissante. Ainsi je puis combattre l'amour des richesses et des voluptés sensuelles, ou par le mépris qu'elles méritent, ou par le désir des éternelles. (D'après SAINT FRANÇOIS DE SALES.)

XIV. — Sensualité.

1711. *Filioli, nolite diligere mundum neque ea quæ in mundo sunt; mundus enim transit et concupiscentia eius : Mes enfants, n'aimez pas le monde ni ce qu'il y a dans le monde; car le monde passe avec ses convoitises. Tout ce qu'il y a dans le monde est concupiscence de la chair et concupiscence des yeux....*(I. JOAN, II, 16, 17.) Voilà l'orgueil du corps, source de péché comme l'orgueil de l'esprit. L'homme se révolte contre Dieu auquel il devrait être soumis ; le corps par un juste châtiment, est rebelle à l'âme à laquelle il devrait l'obéissance. Depuis lors, *sentio in membris meis legem peccati repugnantem legi mentis meæ. Je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas. Corpus quod corrumpitur aggravat animam. Infelix ego homo, quis me liberavit a corpore mortis hujus.*

Nous avons donc tous en nous cette inclination mauvaise, qui nous porte à rechercher les plaisirs des sens, à aimer ce qui flatte notre corps et à nous attacher aux biens de la terre, parce que les richesses nous procurent ces misérables satisfactions : *Concupiscentia carnis... oculorum ;* mais il est des âmes chez qui la sensualité, l'amour des aises de la vie, l'inclination vers le plaisir est un défaut dominant plus redoutable que les autres. Nous dirons : I. à quels signes chacun peut reconnaître qu'il est esclave de ce vice ; II. les raisons, les motifs, pour lesquels nous devons le combattre; III. les moyens de nous en délivrer.

1712 I. *Marques.* L'âme sensuelle est molle et lâche, dans son lever, et dans toutes ses actions. Le travail lui pèse, elle redoute toute peine, tout effort, le froid, le chaud, la faim, la soif, le dérangement. Elle voudrait se voir servir par tout le monde et ne rien faire pour personne. Elle voit souffrir les autres, sans rien se retrancher pour les assister. Elle tient plus à flatter

ses goûts qu'à soulager la misère d'autrui. Elle cherche ses aises dans le boire et le manger, dans ses habits, dans ses meubles. Elle prend toujours la position la plus commode, et se plaint de ce qui la gêne.

Son cœur se colle volontiers aux créatures, elle aime qu'on lui donne des marques d'affection; son bonheur c'est de se sentir aimée. Par suite de ces tendances, elle en vient peut-être à consentir à des pensées ou à des désirs contre la plus belle des vertus, ou à profaner son corps, qui est le temple du Saint-Esprit, par des actes coupables, et c'est le triomphe complet de ce vice, qui ne tend qu'à perdre l'âme par le péché le plus honteux.

1713. II. *Il faut donc le combattre.* 1° *Dieu le veut.* Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous, a dit Notre-Seigneur : *Si secundum carnem vixeritis, moriemini : si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis.* Le royaume des cieux souffre violence ; et ceux-là seuls qui savent se faire violence le ravissent. *Qui amat animam suam perdet eam, et qui odit animam suam custodit eam. Non veni pacem mittere, sed gladium.* Voilà l'expression de la volonté de Dieu. Voilà la règle de notre vie. Voilà qui s'applique à toute âme. S'il s'agissait, dans ces enseignements divins, de jeûnes, d'austérités, nous pourrions alléguer des excuses ; mais il s'agit de ne pas écouter les tendances sensuelles qui sont en nous. Point de prétextes pour nous exempter de cette lutte. Entendues dans ce sens, ces paroles de Notre-Seigneur sont pour tous : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis. Quæ seminaverit homo, hæc et metet ; qui seminat in carne,* etc. (V. n° 1726.)

1714. 2° *Les exemples des saints. Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis.* (V. nos 1727 et suiv.) Si nous voulons arriver au bonheur des saints, passons par le même chemin qu'eux, c'est-à-dire par la mortification de notre sensualité.

1715. 3° *Rien n'est plus raisonnable.* N'est-ce pas la raison qui doit guider un homme ? Ceux qui se laissent conduire par les sens ou par les tendances sensuelles, ne se rendent-ils pas semblables aux animaux ? Imaginez-vous un homme marié avec une femme, en qui la noblesse, la beauté et la vertu se rencontrent également, supposez que cet homme si heureusement marié a en sa maison une servante aussi laide que méchante, qui, jalouse du bonheur de son maître, lui donne quelques breuvages qui lui pervertissent les sens, de telle sorte que méprisant sa femme, et la renfermant dans un coin de sa maison, il s'abandonne entièrement à cette infâme créature, qu'il suive entièrement ses conseils, qu'il conduise toutes les affaires de la maison par ses ordres, et qu'enfin à sa persuasion il dissipe tout son bien en festins, en jeux, et en semblables folies ; et que non content de ses désordres, il force encore sa propre femme d'obéir à cette misérable. N'est-ce pas là le dernier point où la folie d'un homme puisse aller, et y aurait-il quelqu'un qui n'en demeurât surpris ? Quelle indignation n'aurait-on pas contre cette infâme ? De quelle compassion ne serait-on point touché pour cette honnête dame ? et quelles plaintes n'entendrait-on point contre cet insensé mari ?

Certes si cela nous paraît indigne, il faut pourtant avouer que l'indignité dont nous parlons est encore beaucoup plus grande ; car nous avons dans nos âmes mêmes ces deux différentes femmes, qui sont l'esprit et la chair, que les théologiens appellent la partie supérieure et inférieure (*Grenade*), la raison et la passion. Quelle folie de se rendre esclave de la passion, et de ne pas écouter la raison ! 1) Allez voir au cimetière, disait le vénérable

curé d'Ars, ce que l'on aime, quand on aime son corps. « Nous flattons notre corps, que faisons-nous autre chose que d'accroître la proie de la mort, lui enrichir son butin, lui engraisser sa victime. Notre âme n'étant dans le corps qu'en passant, qu'elle ne s'attache pas trop à lui, qu'elle se retire des cupidités corporelles et s'élève au-dessus des sens, par une sorte de mort, afin de ne pas encourir la peine de mort, qu'en donnant le mouvement aux organes corporels, elle ne se plonge point en eux, qu'elle ne les touche que d'une main légère, comme un instrument de musique. » (BOSSUET.) La volupté, dit saint François de Sales, ne nous embrasse que pour nous étrangler, et c'est pourquoi notre âme ne doit regarder notre corps que comme les fers de sa captivité. Caresser cette masse de boue, quelle folie ! Du reste est-ce aimer son corps que de lui préparer des supplices éternels ? N'est-ce pas plutôt le haïr ? (V. nº 1730.)

1716. 2) Celui qui aime Dieu hait tout ce que Dieu déteste, par conséquent les péchés qu'il a commis, et tout péché dans lequel il pourrait tomber à l'avenir. Il est donc naturel qu'il cherche à expier les plaisirs coupables par la mortification, et qu'il fasse la guerre à la sensualité qui est une source de péché. Le joueur qui perd, s'emporte contre les boules ou contre les cartes ; nous avons bien plus raison de nous en prendre à notre corps et à nos tendances mauvaises, qui ont été et peuvent redevenir la cause de notre perte éternelle. Imaginez-vous, chrétiens, qu'un traître ou envieux tâche de vous animer par de faux rapports contre vos amis les plus affidés. Combien souffrez-vous de contrainte lorsque vous êtes en sa compagnie ? Avec quels yeux le regardez-vous, ce perfide, ce déloyal, qui veut vous ravir ce que vous avez de plus cher ? Et quels sont donc les transports des amis de Dieu, sentant l'amour-propre en eux-mêmes, qui, par toutes sortes de flatteries, les sollicite de rompre avec Dieu ? Cette seule pensée leur fait horreur, c'est elle qui les arme contre leur propre chair ? Ils deviennent inventifs à se tourmenter. » (BOSSUET.) Quand on demandait à saint Dorothée, pourquoi il maltraitait son corps presque au point de le tuer, il répondait : Parce qu'il m'a tué. *(On peut avec fruit mettre ici le corps et l'âme en face et leur faire s'adresser les reproches mutuels qu'ils s'adresseront au jour du jugement de s'être trop flattés.)*

1717. 3) Celui qui se mortifie ne fait que ce que les gens du monde font tous les jours. N'en voit-on pas qui risquent leur vie pour défendre la patrie et la famille menacées ? et c'est là un titre de gloire. Ne subit-on pas volontiers une peine d'un instant, si l'on espère un avantage considérable ? Que de sacrifices, que de veilles pour accroître les biens que l'on possède ! L'homme qui lutte contre l'amour de ses aises, qui se refuse les satisfactions des sens, ne fait pas autrement ; mais il agit par des motifs bien plus nobles. Il a en vue la joie du paradis, et c'est pour cela qu'il se prive des satisfactions de la terre, etc. (V. nos 1731 et suiv.)| On ne peut pas jouir des biens de ce monde et mériter par là la jouissance des biens du ciel. Chacun à son tour. Notre-Seigneur a dit : *Mundus gaudebit, vos vero contristabimini.* Pleurons donc, dit Tertullien, pendant que les païens se réjouissent, afin que nous puissions nous réjouir quand ils commenceront à pleurer et de peur que nous réjouissant avec eux nous n'ayons à pleurer avec eux. Abraham disait au mauvais riche : *Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala, nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris.*

Aussi saint Jérôme dit-il: *difficile, imo impossibile est ut præsentibus quis et futuris fruatur bonis, ut et hic ventrem et ibi mentem impleat, ut de deliciis transeat ad delicias, ut in utroque sæculo primus sit, et in cælo et in terra appareat gloriosius.*

1718. 4° *Rien n'est plus salutaire:* 1) *pour l'âme.* Celui qui s'accorde tout ce qui est permis, disait saint François d'Assise, ne tardera pas de s'accorder ce qui est défendu. Qui peut calculer jusqu'à quels abîmes peut rouler une âme qui se laisse emporter par les sens et l'amour du bien-être? Abîmes de péchés, abîmes de châtiments: car Dieu a créé les feux éternels pour tourmenter les âmes qui se sont faites esclaves des plaisirs sensuels. Tandis qu'au contraire, celui qui a l'habitude de triompher de ses passions et de refuser à son cœur et à ses sens ce qui est permis, n'en vient pas facilement à ce qui est coupable. De plus il jouit d'une grande paix, dominant paisiblement ses passions, qu'il a asservies comme des ennemis vaincus et désarmés. Celui au contraire qui n'a pas par la lutte remporté les mêmes victoires, est sans cesse en guerre et toujours dans le trouble: *Unde bella et lites in vobis?* etc. Plus on accorde aux sens, plus ils réclament. La passion ne dit jamais: c'est assez (1). *Melius est,* dit saint Eucher, *nolle quæ non habeas, quam habere quæ velis.*

1719. 2) Le corps lui-même qu'on traîte avec une certaine vigueur devient plus souple et plus vigoureux. Les païens eux-mêmes l'avaient compris, et ils bannissaient de l'éducation de leurs enfants toute mollesse, afin d'en faire des hommes robustes. La sensualité est la ruine de la santé aussi bien que de l'âme.

« On dissipe follement tout ce qu'on donne à la convoitise. La figure de ce monde passe, et sa convoitise. Donc tout ce que vous lui donnez passe avec elle, et toutes ses dépenses prodigieuses sont perdues inutilement. Celui qui dans le temps est si opulent deviendra pauvre et vide dans l'éternité; tout ce qu'on donne à la nature au-delà des bornes qui lui sont prescrites, non seulement ne lui sert de rien, mais encore ordinairement lui est à charge. Un exemple de l'Ecriture: Dieu avait marqué aux Israélites une certaine mesure pour prendre la manne; tout ce que l'avidité entassait au-dessus se trouvait le matin changé en vers (Exod. xvi, 16, 19, 20), pour nous apprendre, mes Frères, que de se vouloir remplir par-dessus la juste mesure, ce n'est pas amasser, mais perdre et dissiper entièrement. En vain t'es-tu soûlé à cette table; tu a pris, dit saint Chrysostome, plus de pourriture, et non pas plus de substance, ni plus d'aliment; la nature connaît ses bornes, et tout le reste la surcharge. La simplicité de ce logis suffisait à te mettre à couvert; toute cette pompe que l'ambition y a ajou-

(1) En se laissant vaincre dans les petites tentations, on se prépare à succomber dans les grandes. Saint Augustin raconte qu'un catholique de son temps qui se fâchait contre les piqûres des mouches, qui se plaignait amèrement d'elles à un manichéen, finit par convenir avec lui que ce n'était pas Dieu qui les avait faites. Cela une fois admis, le manichéen lui fit entendre qu'il en devait être de même des abeilles, puis des sauterelles, puis des brebis, puis des bœufs, et enfin de l'homme. — Plus on tarde de vaincre ses passions, plus elles deviennent puissantes. C'est ce que fit comprendre un ancien solitaire à un de ses disciples, en lui faisant arracher quatre petit cyprès d'une taille différente. Le plus petit céda aussitôt; un autre plus difficilement; un troisième exigea de grands efforts, et le quatrième ne put être arraché par un seul homme. Ainsi en est-il des passions, si on les laisse grandir.

tée, ne sert plus de rien à la nature, tout cela est perdu pour elle; ce n'est plus qu'un amusement et un vain spectacle des yeux.

« Il n'y a rien qui soit plus perdu que ce que vous employez à contenter un insatiable. Or, telle est votre convoitise, c'est un gouffre toujours ouvert, plus vous jetez dedans, plus il se dilate : tout ce que vous lui donnez ne fait qu'irriter ses désirs. Il n'est donc rien qui soit plus perdu que ce que vous jetez dans cet abîme ; il n'est rien de plus perdu que ce que vous donnez pour la contenter, puisque jamais elle ne se contente.

« La première chose qui nous fait connaître son avidité infinie, c'est qu'elle compte pour rien tout le nécessaire. Cela est trop commun et par conséquent la touche peu. Il est venu dans le monde une certaine bienséance imaginaire qui nous a imposé de nouvelles lois, qui nous a fait de nouvelles nécessités, que la nature ne connaissait pas. De là, il est arrivé, le croirez-vous, si je vous le dis, ce dérèglement des choses humaines ! de là dis-je, il est arrivé qu'on peut être pauvre sans manquer de rien. Je n'ai ni faim, ni soif, je suis chauffé et vêtu, et avec tout cela je puis être pauvre, parce que la prétendue bienséance a trouvé que la nature qui d'elle-même est sobre et modeste, n'avait pas le sentiment assez délicat; elle a raffiné par-dessus son goût; il lui a plu qu'on pût être pauvre sans que la nature souffrit et que la pauvreté fût opposée non plus à la jouissance des biens nécessaires, mais à la délicatesse et au luxe; tant le droit usage des choses est perverti parmi nous. Bien plus, elle méprise si fort la nature, et ses sentiments la touchent si peu, qu'elle la force de s'incommoder afin que la curiosité soit satisfaite dans ces habits superbes que vous faites faire si étroits, afin qu'on admire votre belle taille, que vous chargez de tant de richesses pour étaler aux yeux toute votre pompe.

« Par là on trouve le secret d'être malheureux, sans l'être réellement. Saint Augustin dit que la félicité demande deux choses, pouvoir ce qu'on veut et vouloir ce qu'il faut : *Posse quod velit, velle quod oportet.* Le dernier est aussi nécessaire que le premier. Que le concours de ces deux choses soit absolument nécessaire pour nous rendre heureux, c'est ce qui paraît évident par cette raison ; car comme si vous ne pouvez pas ce que vous voulez, votre volonté n'est pas satisfaite; de même si vous ne pouvez pas ce qu'il faut, votre volonté n'est pas réglée ; et l'un et l'autre l'empêche d'être bienheureuse, parce que si la volonté qui n'est pas contente est pauvre, aussi la volonté qui n'est pas réglée est malade, ce qui exclut nécessairement la félicité qui n'est pas moins la santé parfaite de la nature que l'affluence universelle du bien. Donc il est également nécessaire de désirer ce qu'il faut que de pouvoir exécuter ce qu'on veut.

« Ajoutons, si vous le voulez, qu'il est encore sans difficulté plus essentiel de désirer ce qu'il faut, que de vouloir ce qu'on désire. Lorsque vous ne pouvez pas ce que vous vous voulez, c'est que vous en avez été empêché par une cause étrangère; et lorsque vous ne voulez pas ce qu'il faut, le défaut en arrive toujours infailliblement par votre propre dépravation ; si bien que le premier n'est tout au plus qu'un pur malheur, et le second toujours une faute ; et en cela même que c'est une faute, qui ne voit, s'il a deux yeux, que c'est sans comparaison un plus grand malheur ? Ainsi l'on ne peut nier sans perdre le sens qu'il ne soit bien plus nécessaire à la félicité véritable d'avoir une volonté bien réglée que d'avoir une puissance bien étendue. »

« Que peut servir la puissance à une volonté déréglée, sinon qu'étant misérable en voulant le mal, elle le devient encore plus en l'exécutant. C'est pourquoi Dieu enseigne à ses serviteurs, non à désirer de pouvoir beaucoup, mais à s'exercer à vouloir le bien, à régler leurs désirs avant de songer à les satisfaire ; à commencer leur félicité par une volonté bien ordonnée, avant que de la consommer par une puissance absolue. Où je ne puis assez admirer l'ordre merveilleux de sa sagesse, en ce que la félicité étant composée de deux choses, la bonne volonté et la puissance, il les donne l'une et l'autre à ses serviteurs ; mais il les donne chacune en son temps. Si nous voulons ce qu'il faut dans la vie présente, nous pourrons tout ce que nous voudrons dans la vie future. Le premier est notre exercice, l'autre sera notre récompense. » (BOSSUET.) Pour la mériter luttons sans cesse contre la sensualité.

1720. — III. *Mais quels moyens employer pour s'assurer le triomphe ?* C'est ce que nous allons indiquer. 1° Fuite des occasions. Si ces tendances nous avaient entraînés jusqu'à commettre des fautes contre la vertu de pureté, rien ne serait plus nécessaire que d'éviter les lectures, les compagnies, les maisons, les occasions enfin où nous aurions fait ces chutes. Sans cette précaution point de conversion possible.

1721. 2° *Prière.* Par elle on obtient tout. 3° La pensée fréquente des exemples de Notre-Seigneur, de ses souffrances, pensée dont il faut surtout se pénétrer le matin et le soir après la prière (1). *Aspicientes in auctorem fidei, qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem. Recogitate enim eum qui talem sustinuit contradictionem, ut ne fatigemini adversus peccatum repugnantes. Christus non sibi placuit.* Sous un chef couronné d'épines, oserions-nous nous couronner de fleurs ? Quand il a bu le fiel et le vinaigre, ne voudrions-nous goûter que du miel ? Lui, innocent, a tout souffert pour l'amour de nous ; pour l'amour de lui ne ferions-nous pas ce qui répugne à la nature ?

1722. La Bienheureuse Marguerite-Marie, dans sa jeunesse, étant un jour portée à s'accorder quelques satisfactions légitimes, Notre-Seigneur lui apparut dans le mystère de sa flagellation et lui dit : « Voudrais-tu prendre ce plaisir ? je n'en ai jamais pris aucun. » La bienheureuse versa des larmes et depuis lors se refusa tout. C'est ce souvenir de Notre-Seigneur qui guérit la Bienheureuse Marie des Anges des inclinations naturelles qu'elle éprouvait pour ses jeunes cousins. C'étaient des gentilshommes accomplis qui lui témoignaient toutes sortes d'égards. Se sentant portée à s'attacher à eux, la Bienheureuse réfléchissait que personne n'avait tant fait pour elle que Notre-Seigneur, et elle lui donnait son amour. O Jésus, n'êtes-vous pas plus aimable et meilleur que toute créature ? (V. 2256 et la note du n° 2267.)

(1) L'exemple de Notre-Seigneur enlève aux souffrances tout ce qu'elles avaient d'abject et d'humiliant : il est beau de souffrir après lui ; il est glorieux de marcher sur ses traces. Jésus-Christ a pleuré, les larmes sont donc honorables à ses disciples ; Jésus-Christ a souffert la faim et la soif, les saintes rigueurs de l'abstinence consacrent donc le corps du fidèle ; Jésus-Christ a été humilié, calomnié, méprisé, les saintes humiliations des disciples de la Croix sont donc devenues des titres d'honneur ; et il est des ignominies souffertes pour la justice, plus glorieuses même devant le monde que toute la gloire du monde même.

Il est vraie que la violence qu'on se fait continuellement, s'il n'y était mêlé aucun adoucissement, lasserait bientôt la faiblesse de l'homme. Mais la source des plaisirs véritables n'est pas dans les sens ; elle est dans le cœur : or, c'est là que Jésus-Christ porte le remède de la douceur de sa grâce. (MASSILLON.)

1723. 4° *Examen de conscience.* 5° *Faire des actes de mortification,* même dans les petites choses. C'est par là qu'on se prépare les plus grandes victoires. Refuser à ses sens un regard de complaisance, même innocent: *Pepigi fœdus cum oculis meis ;* à son odorat, les parfums, le réservant pour ceux du ciel; à son oreille, les paroles de compliment, les chants trop langoureux; à sa langue, tout discours tendre et de flatterie; à son goût, ce qui peut le flatter. Madame Louise de France, devenue Carmélite, était si joyeuse des mets simples qu'on lui servait qu'une bonne sœur s'imagina avoir acquis un talent particulier pour la cuisine, que personne ne lui soupçonnait. Voyez, disait-elle, comme cet estomac royal savoure nos citrouilles! J'espère qu'on ne dira plus maintenant que nous n'entendons rien à la cuisine.

1724. Mortifier tous ses sens. Je ne suis jamais mieux que quand je ne suis pas bien, disait saint François de Sales. Mortifier son imagination et sa mémoire, en repoussant toute image et tout souvenir dangereux ou mondain, ses affections en ne les laissant pas s'attacher trop ardemment aux créatures. Marguerite du Saint-Sacrement, dans sa jeunesse, se voyait entourée d'affection par une de ses cousines. Ma chère cousine, lui dit-elle, gardons toutes ces tendresses pour Notre-Seigneur. Enfin supporter avec résignation les épreuves, les maux de cette vie à l'exemple de Job. (V. nos 1734 et suiv.). (*Voir sur la mortification des détails très pratiques, aux nos 3651 et 3081 et suivants.)*

1725. 6° Donner à la passion du plaisir un objet saint, comme les consolations de la piété et de l'amour de Dieu, la joie d'une bonne conscience. Les passions par là, au lieu d'être un obstacle, deviennent un secours; comme on ne peut jamais les éteindre, il est important de leur donner un aliment saint. L'amour étant le mobile de toutes les passions, celui qui aime Dieu avec ardeur n'a pas de peine à les diriger.

Heureuses les âmes qui par ces moyens arriveront à triompher de la sensualité, de l'amour du plaisir et à garder leurs corps et leurs cœurs purs? Heureux ceux qui *portent dans leurs corps la mortification de Jésus-Christ, ut et vita Jesu manifestetur !* Heureux ici-bas!... Heureux à la mort! En ce monde point de plus grand plaisir que de mépriser le plaisir même, dit Tertulien ; et il ajoute : comment pourrions-nous vivre sans ce plaisir, nous qui devons trouver du plaisir dans la mort elle-même ? Si notre foi n'était assez vive pour nous faire goûter les joies de la mortification, souvenez-vous du moins que le plaisir de mourir sans peine vaut bien la peine de vivre sans plaisir. Plus heureux au ciel ; car s'il y a des supplices éternels pour ceux qui ont aimé les plaisirs coupables, il y a des plaisirs et des joies sans fin pour ceux qui ont aimé les saintes fatigues de la mortification ; et là-haut les martyrs chantent : *Transivimus per ignem et aquam et eduxisti nos in refrigerium !*

Acte de contrition. Mon Dieu, jusqu'ici selon l'expression de vos saints livres, j'ai suivi le plaisir comme le bœuf suit celui qui le mène au sacrifice ou à l'abattoir. Autrefois et parfois même de nos jours encore, on orne ce bœuf de fleurs et de rubans, on l'accompagne avec des instruments de musique, et on finit par l'abattre. Hélas! en suivant l'attrait du plaisir j'ai trouvé la mort. Pardon! *Prière à Notre-Seigneur en croix, à Marie, Mère de douleurs.*

TRAITS ET PENSÉES SUR LA SENSUALITÉ.

1726. Une dame pieuse manifestant à madame Louise de France son étonnement de ce qu'elle avait embrassé la vie austère des Carmélites, celle-ci lui dit: « Vous connaissez l'Evangile et vous savez bien qu'il n'offre aucun secret particulier, ni aux santés délicates, ni aux enfants des rois, pour se sauver sans faire pénitence. (Voir n. 3242 : Madame Louise de France.

1727. Voici l'histoire de tous les serviteurs de Dieu, et vous trouverez que l'esprit de pénitence a été la seule vertu, commune à tous. Tous n'ont pas été favorisés du don des miracles ; et le précurseur lui-même n'en opéra point dans la Judée : tous n'ont pas répandu leur sang pour la vérité ; et le Disciple bien-aimé mourut en paix dans une vieillesse avancée, au milieu de ses disciples ; tous n'ont pas enrichi l'Eglise de leurs ouvrages ; et saint François d'Assise n'a laissé à ses enfants que la simplicité de la foi et l'éclat de ses exemples ; tous n'ont pas renoncé au lien sacré du mariage ; et Abraham mérita d'être le père des Croyants, en sanctifiant les périls de cet état; tous ne se sont pas cachés dans les déserts; et un saint Louis à la tête des armées, et au milieu de la royauté, devint un prince selon le cœur de Dieu. Mais tous ont fait pénitence ; tous ont porté la mortification de Jésus-Christ dans leur propre corps ; tous, autant que leur état l'a pu permettre, ont mené une vie de violence, de privation, de renoncement à eux-mêmes, d'éloignement des plaisirs ; et partout où vous trouverez des saints, vous les trouverez pénitents. (Massillon.)

Saint Paphnuce, apprenant que la courtisane Thaïs faisait le scandale de la ville d'Alexandrie, quitta son désert, se déguisa en soldat et arriva jusqu'à elle. La faisant réfléchir aux vérités de la foi auxquelles elle croyait encore, il lui persuada de faire pénitence et de se retirer au désert. Thaïs va donc s'enfermer dans une cellule que Paphnuce scelle comme un tombeau, ne laissant qu'une ouverture, par laquelle on devait lui faire passer quelque aliment. Thaïs, recluse, conjura Paphnuce, qui allait la quitter, de lui apprendre quelle prière elle pourrait réciter. « Vous n'êtes pas digne de prononcer le nom de Dieu, répondit Paphnuce, dites seulement : Vous qui m'avez créée, ayez pitié de moi. » Et Thaïs ne fit que répéter ces paroles dans les larmes et la pénitence pendant trois ans. Au bout de ce temps elle mourut.

Paul le Simple, dans une vision, vit un trône magnifique préparé au ciel ; il pensait qu'il ne pouvait être destiné qu'à son maître saint Antoine ; mais une voix céleste l'en détrompa, et lui dit que ce trône était réservé à Thaïs la pénitente.

1728. Saint Bernard disait de lui-même : « Tout ce que le monde aime, les plaisirs, les honneurs, les richesses, les vaines louanges, tout cela m'est une croix ; et je m'attache à tout ce que le monde croit être une croix, et je l'embrasse avec une grande affection.

1729. Saint Gaëtan de Thienne n'était jamais sans faire quelque pénitence corporelle. Le cilice était son vêtement ordinaire ; il passait quelquefois les nuits entières à se donner une rude discipline. Il faisait ainsi la guerre à la sensualité et à la chair que, selon son expression, il ne haïssait pas moins que le démon.

A la vue des ravages que faisait dans la catholicité l'hérésie protestante, il fut si affligé qu'il tomba grièvement malade. Le médecin étant venu le visiter, voulut le faire coucher sur un matelas : « Moi sur un lit moelleux ! dit le saint, à Dieu ne plaise ! je veux et je dois mourir sur la cendre et sur le cilice. Oui, sur la cendre et le cilice ; c'est le moins que je puisse faire, après que Jésus-Christ est mort sur une croix, percé de clous et d'épines. » Il ne voulut point non plus qu'on fit des consultations pour lui, disant même au médecin que ses secours extraordinaires n'étaient point convenables à un corps méprisable comme le sien et que c'était assez pour un pauvre religieux d'être soigné par un médecin. Ses enfants ne l'abandonnèrent point, de peur de perdre une seule de ses paroles. Il les exhorta à la persévérance dans la

sévère pauvreté de leur institut, aux fonctions apostoliques pour le salut des âmes, à l'union étroite entre eux et à la défense de l'Eglise contre les hérétiques. Ensuite il leur demanda pardon, bien qu'il ne crût pas en avoir jamais offensé aucun ni d'action, ni de paroles, ce qui est bien merveilleux dans un homme qui les avait conduits et gouvernés tant de temps. Enfin, après avoir reçu les trois sacrements dont l'Eglise secourt les malades dans cette extrémité, tenant entre ses deux mains un crucifix qu'il regardait d'un œil plein d'amour et néanmoins baigné de larmes et devant lequel il répétait à tous moments ces paroles de Daniel : *Placare Domine, attende et fac*, il rendit son esprit à Dieu pour être couronné d'une gloire immortelle le 7 août 1547, la vingt-troisième année de la fondation de son Ordre et la soixante-septième de son âge.

1730. Le fils unique d'un grand roi, en voyageant dans ses Etats, rencontra dans un humble hameau la fille d'un fermier, dont la beauté le ravit. Oubliant sa grandeur pour ne se souvenir que de l'affection que lui inspirait cette jeune fille, il se fiança avec elle devant ses parents et devant le curé. Il l'aurait emmenée aussitôt avec lui ; mais comme elle n'avait pas encore des allures et des vêtements de reine, il lui remit entre les mains des sommes pour acheter perles et diamants, et lui laissa des gens de sa suite pour lui apprendre les usages de la cour. Mais la beauté ne donne pas toujours la sagesse, et la tyrannie d'une mauvaise habitude est si grande que cette pauvre fille ne se trouvait bien qu'à la suite des animaux et passait son temps à entasser avec soin les engrais de la ferme, malgré toutes les remonstrances de son curé, de ses parents, etc. Au moment venu, le prince donna ordre de la lui emmener au palais ; mais elle se présenta dans un état si rebutant que l'affection du prince se changea en colère et il la fit jeter dans une prison parce qu'elle s'était montrée si peu digne de sa libéralité, pendant que l'engrais auquel elle avait donné ses soins allait féconder la terre de son père. Ah ! c'est ici que ce fait a eu lieu. Cette histoire est celle de toute âme, tirée du néant, mais belle par sa nature, car elle est crée à l'image de Dieu. Le Fils du Roi du ciel se l'est fiancée au baptême, Dieu lui a donné tout ce qui lui était nécessaire pour qu'elle pût se parer des ornements de la grâce : sacrements, prêtres, prédicateurs ; malgré cela, elle ne se plaît que parmi les gens qui, comme les brutes, ne cherchent qu'à satisfaire leurs passions, et tout son souci c'est de s'occuper de son corps qui, un jour, sera plus infect que les engrais d'une ferme. La mort arrive, et quand elle se présente au ciel, les anges la rebutent, car elle est couverte des souillures du péché, et le Fils de Dieu voyant qu'elle a abusé de ses bienfaits, la jette dans la prison de feu, pendant que son corps va servir d'engrais aux arbres et aux herbes d'un cimetière. Mais, direz-vous, pourquoi Dieu veut-il que je maltraite et mortifie mon corps par des pénitences et des austérités ? si on disait à un homme, qui est entre les mains du médecin : N'aimez-vous pas votre corps ? Pourquoi le faites-vous jeûner et faire diète ? Pourquoi endurez-vous qu'on vous brûle les épaules, qu'on vous ouvre la veine du bras, qu'on vous applique un cautère à la jambe ? il répondrait : c'est pour remettre mon corps en santé et pour lui conserver la vie. Je vous réponds de même : Si Jésus permet que votre corps soit affligé de pauvreté, de maladie et d'infirmité, c'est par un excès d'amour qu'il lui porte, c'est pour lui faire acquérir la parfaite santé, qui n'est que dans le ciel. Il voit que si votre corps n'était souffrant en ce monde, il se révolterait contre l'âme ; s'il se portait bien, il ne se comporterait pas bien ; il le laisse dans les travaux, les fatigues, les plaies et les infirmités, pour le tenir dompté Mais, au reste, il le réformera quelque jour, il le redressera, il le rendra semblable à son corps glorieux, il lui communiquera les mêmes qualités, les propriétés et prérogatives ; la même gloire, non pas en un si haut degré, mais la même gloire que son corps glorifié possède dans le ciel. (Le Leune.)

1731. Agricola, gouverneur de Sébaste, condamna quarante soldats chrétiens à être jetés dans un étang glacé, s'ils refusaient d'abjurer la foi. Les quarante soldats se dépouillant eux-mêmes de leurs habits, coururent prendre place dans l'étang gla-

cé. « Une mauvaise nuit, disaient-ils, nous vaudra une éternité de délices. » Ils avaient raison. Ils subirent le martyre, et l'Eglise les invoque. On mit tous leurs corps dans un chariot pour les jeter ensuite au feu. Méleton, le plus jeune, vivait encore ; on le laissa dans l'espoir de le voir apostasier ; mais sa mère était là, elle prit son fils dans ses bras, et comme on lui avait cassé les jambes, elle le mit dans le chariot en lui disant : « Prends courage, mon cher fils, l'ange qui a apporté du ciel la couronne, t'attend. Souffre encore pendant le court instant qui te reste, pour emporter la palme du martyre et me rendre ainsi la plus heureuse des mères. » Et cette femme héroïque accompagna le chariot jusqu'au bûcher. (Voir la note, n. 417, et n. 3006.)

1732. Certaines personnes étaient effrayées des austérités auxquelles se livraient les religieux que dirigeait saint Bernard, et observant qu'ils devaient porter à leur corps une haine bien profonde, ce saint docteur leur répondit qu'elles se haïssaient elles-mêmes bien davantage, puisque pour le satisfaire par quelques plaisirs passagers, elles n'hésitaient pas à le vouer à d'éternels tourments. Les religieux, poursuivait-il, aiment véritablement leur corps, et s'ils le soumettent à des souffrances de quelques instants, c'est pour lui mériter un bonheur sans mélange. (B. L. DE GRENADE.)

1733. « Otez l'amour des biens terrestres, et il n'y a plus rien qui puisse nous tourmenter ou nous affliger, quand nous perdons quelqu'un de ces biens, puisque nous perdons ce qui est pour nous sans valeur. Mais quand on est attaché à un objet par le lien de l'amour, tout ce qui atteint ou déchire cet objet doit nécessairement blesser et déchirer aussi le cœur qui y est adhérent. Car jamais on ne perd sans douleur ce qu'on possède avec amour. Voilà pourquoi les pères pleurent la mort de leurs fils, et ne pleurent pas la mort des enfants des autres ; et pourquoi les trafiquants sont sensibles à la perte de leurs marchandises, eux qui ne le sont pas aux pertes que font leurs voisins. C'est qu'indifférents aux choses d'autrui, ils aiment les leurs propres. L'amour désordonné est donc la racine et l'origine de toutes les douleurs. Et par conséquent, si nous coupons cette racine, tous les rejetons qui en surgissent se dessécheront. » (B. L. DE GRENADE.)

1734. Le saint homme Job avait perdu ses enfants et tous ses biens. Sa femme, insultant à sa résignation, l'excitait au blasphème. « Vous parlez comme une femme insensée, lui dit-il ; si nous recevons les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas les maux ? Le Seigneur m'a tout donné, il m'a tout ôté, que son saint nom soit béni ! »

1735. Sainte Elisabeth, duchesse de Thuringe, après la mort de son mari, se vit chassée, avec ses enfants de son palais et de ses domaines, et abandonnée de tous ceux à qui elle avait fait du bien ; ne sachant ou trouver un gîte, elle alla frapper à la porte d'un couvent de Franciscains, et leur demanda de chanter un *Te Deum* pour remercier Dieu de toutes ses épreuves.

1736. D'après saint François de Sales, c'est marcher à pied sous l'étendard de Jésus que de s'imposer des mortifications volontaires ; mais c'est marcher à cheval que de supporter patiemment les croix que Dieu nous envoie.

1737. Sainte Lidwine s'est sanctifiée en Hollande par la souffrance ; elle avait fait à l'âge de douze ans le vœu de virginité et elle fut pendant trente ans sans quitter le lit ; et pendant sept ans, elle ne put faire aucun mouvement sinon du bras gauche. Souvent elle ne pouvait prendre ni nourriture ni sommeil. Les trois premières années elle sentait vivement ses souffrances ; mais son confesseur lui ayant dit de méditer sept fois par jour la passion de Notre-Seigneur, elle y puisa tant de force et de consolation qu'elle priait Dieu d'augmenter ses douleurs, auxquelles elle ajoutait des mortifications volontaires. (Voir n. 2829 et suiv.)

1738. Comme on demandait à sainte Rose de Lima, à son lit de mort, pourquoi elle pleurait : « Je ne pleure pas parce que je vais quitter la terre, mais bien parce que je n'ai pas assez souffert pour mériter le ciel. »

1739. De même que les oiseleurs trompent et prennent les oiseaux en leur présentant quelque appât ; de même le démon, qui fait la chasse, non aux oiseaux, mais aux âmes, jette aux yeux pour appât la volupté, et ainsi enlace et perd des âmes infortunées. (B. L. de Grenade.)

— Si vous faites quelque chose d'honnête avec peine, la peine passe et l'honnêteté de l'action demeure ; faites-vous au contraire quelque chose de honteux avec plaisir, le plaisir s'évanouit et la turpitude de l'action reste. (B. L. de Grenade.)

1740. Dans le royaume de la volupté, il n'y a pas de place pour la vertu. De même, en effet, que la chair des animaux se corrompt dans l'eau douce, et devient bientôt la proie des vers, tandis qu'elle se conserve dans l'eau salée, et fournit leur nourriture aux navigateurs : de même notre âme se perfectionne et se fortifie dans la souffrance, tandis qu'elle s'énerve dans les plaisirs et les délices de la vie. (B. L. de Grenade.)

1741. Qui pourrait dans une étable construire un palais royal, sans auparavant renverser l'étable ? Ainsi l'homme qui a fait de son cœur le repaire des bêtes féroces, c'est-à dire des passions diverses, ne peut le changer en un temple de Dieu, si d'abord il n'en jette par terre les murailles, et n'en chasse les bêtes férocces : ce qui assurément exige du travail et des efforts. (B. L. de Grenade.)

1742. Si toutes les choses créées conservent leur propre nature et persévèrent dans l'état où elles ont été créées, comment selon ce que dit le grand théologien Grégoire, suis-je divin d'un côté et de l'autre matière ? Si donc quelque créature se trouve dans un état indifférent de celui qu'elle a reçu en principe, comme il arrive à l'homme souillé du péché originel, elle doit désirer insatiablement de retourner à son premier état. Chacun doit s'efforcer par tous les moyens et de toute son ardeur, d'élever cette matière pour la placer sur le trône de Dieu. Et que personne ne cherche à s'excuser sur la difficulté de l'ascension : car la voie est tracée et la porte est ouverte à tous par le Christ au moyen de sa Passion et de son ascension. Il nous a enseigné la foi ; il nous a donné l'espérance ; et d'innombrables saints nous ont précédés. Le récit des vertus de nos pères spirituels enflamme nos âmes et les excite à l'amour de Dieu ; leur enseignement nous fait désirer de les imiter. (S. J. Climaque.)

1743. *Major et ad majora genitus quam ut mancipium sim corporis mei. Contemptus corporis sui certa libertas est.* (Sénèque.)

Cur carnem tuam preciosis rebus impinguas et adornas, quam post paucos dies vermes devoraturi sunt in sepulchro : et animam tuam bonis operibus non adornas, quae Deo et angelis ejus presentanda est in judicio ? Cur ergo animam tuam vile pendis et ei carnem praeponis ? Dominam ancillari et ancillam dominari, magna abusio est. (Saint Bernard.)

1744. Ce corps formé de la terre, Dieu ne nous l'a pas donné pour que notre âme rampe avec lui sur la terre, mais pour que nous l'élevions lui-même vers le ciel. Ce corps n'est, il est vrai, qu'une matière terrestre ; mais il ne tient qu'à moi de le rendre tout céleste. Quel honneur pour l'homme ! Quelle auguste prérogative pour son âme ! Il est dit de Dieu : *Qu'il fait tout, qu'il change et transfère les choses à son gré ;* il a donné à l'homme un pouvoir égal au sien. *C'est moi,* nous dit-il, *qui ai fait le ciel et la terre.* O homme, tu peux, toi aussi, transporter le ciel sur la terre ! Je t'ai fait un corps brillant de beauté, achève l'ouvrage en parant ton âme de vertus. J'ai dit au premier des jours : *Que la terre produise de l'herbe et toutes sortes d'arbres fruitiers ;* commande à ta chair toute terrestre qu'elle est, de produire des fruits et elle obéira à ton commandement. C'est moi qui fais les orages et les tempêtes ; j'ai crée les vents et ce dragon dont je me joue, dans ma toute puissance. Ce dragon, c'est le démon. Nous pouvons, mes frères, prendre sur lui, l'empire, le vaincre et nous jouer de ses fureurs, comme on fait des résistances d'un timide passereau. (Saint Crysostome.)

1745. Saint Bernard écrivait à l'abbé Guillaume : *Ista caritas* (vis à vis du corps) *destruit caritatem, talis misericordia crudelitate plena est, quia videlicet ita corpori*

servitur, ut anima juguletur; quae enim caritas carnem diligere, et spiritum negligere? Qualis misericordia ancillam reficere, et dominam interficere? Nemo pro hujusmodi misericordia speret se consequi misericordiam. (Bern.)

1746. *Vita hominum media est inter vitam angelorum et pecorum: Si vivit homo secundum carnem, pecoribus comparatur: si vivit secundum spiritum, angelis sociatur.* (Saint Augustin.)

1747. Etre homme c'est être raisonnable, c'est en d'autres termes conformer sa conduite aux lumières de la raison et des sens. Supposé non à l'impulsion qu'un animal reçoive de Dieu la faculté de la raison, et qu'il se mette aussitôt à vivre selon les principes de la raison, ne dira-t-on pas qu'il agit en homme. Ainsi quand l'homme se laisse conduire par les sens au mépris de la raison, on a le droit de dire que l'homme agit en brute. (S. Liguori.)

1748. Il faut suivre la raison, autrement vous serez toujours contraire à vous-même, ce qui est pis que si vous aviez tous les hommes pour ennemis. (Platon.)

1749. *Vis ut serviat caro tua animae tuae? Deo serviat anima tua: debes regi ut possis regere.*

TRAITS ET PENSÉES SUR LA MODESTIE ET LA GARDE DES SENS.

1750. De même que l'aiguille d'une montre indique si son mouvement est réglé ainsi l'extérieur modeste indique l'intérieur d'un homme. *Speculum mentis est facies* dit saint Jérôme, *et tacite oculi mentis fatentur arcana.* Quand les portes d'une maison sont bien fermées, vous y êtes en sureté, mais si elles sont ouvertes et mal gardées de telle sorte qu'on y entre et qu'on en sorte à volonté, rien n'est en assurance. *Omni custodia serva cor tuum, quia ex ipso vita procedit.* (Prov. 4. 23.)

1751. Les anciens Pères du désert disaient que pour acquérir la perfection, il faut être aveugle, sourd et muet.

On raconte de saint Bernard qu'il avait le cœur tellement attaché à Dieu, qu'il voyait sans voir, et entendait sans entendre. Il semble qu'il eût perdu l'usage des sens, au bout d'une année de noviciat, il ne savait si le plancher de sa cellule était de bois ou de plâtre, il y avait trois ouvertures vitrées dans l'église, il ne s'aperçut jamais qu'il y en eût plus d'une; il avait marché presque tout un jour le long d'un lac, avec quelques autres religieux et lorsqu'ils lui parlèrent ensuite de ce lac, il leur demanda de quel lac ils voulaient parler; il ne s'en était pas aperçu dans tout un jour. On raconte de l'abbé Pallade, qu'il demeura vingt ans dans une même cellule sans jamais lever ses yeux au plancher. De cette sorte, quelque commerce que nous ayons avec le monde pour le salut du prochain, nous serons sourds, muets et aveugles, et rien de tout ce que nous pourrons voir ou entendre n'empêchera notre progrès spirituel.

1752. La modestie, dit saint Bernand, est la perle des mœurs, la verge de la discipline, la sœur de la continence, la lampe de l'âme chaste, elle fait disparaître le mal, elle propage la pureté; elle est la gloire spéciale de la conscience, la gardienne de la réputation, l'honneur de la vie, le siège de la force, les prémices des vertus, ce que la nature a de plus louable, et l'ornement de tout ce qui est honnête. *(S. lxyxvi in C.)*

Les sens sont les fenêtres de l'âme. Une honnête femme ne se montre que rarement à la fenêtre et une courtisane s'y étale toujours. Une âme spirituelle se sert rarement des sens, une âme dissipée se répand constamment au dehors.

1753. *Postquam factus sum vir, evacuavi quae erant parvuli.* Une fois sorti de l'enfance, nous nous sevrons sans effort des amusements dont nous ne pouvions nous passer dans les premières années. Il en est de même dans la vie spirituelle, une fois qu'on a goûté Dieu, on méprise tout le reste. Voulez-vous savoir si vous êtes enfant, voyez si vous aimez encore à dissiper vos sens, à repaître vos yeux de choses vaines.

1754. Une dame qui se confessait à saint François Xavier, s'étant accusée d'avoir regardé un homme avec un peu de complaisance: « Vous êtes indigne, dit-il, que Dieu vous regarde, puisque, pour regarder un homme vous vous êtes mise en danger de perdre Dieu. » La dame fut si touchée de ces paroles, que, le reste de ses jours, elle n'osa jamais regarder un homme en face. Celui, dit saint François de Sales, qui ne veut pas que les ennemis entrent dans la place, doit tenir les portes closes.

XV. — Respect humain, autre source de péché.

1755. *Je ne rougis pas de l'Evangile.* (ROM., I, 16.) — C'est saint Paul qui parle ainsi, il parcourt le monde, et il affronte tous les périls pour prêcher devant les grands et les petits, devant les savants et les ignorants. Malheureusement tous les chrétiens ne peuvent pas tenir ce noble langage, et le respect humain est aujourd'hui la cause la plus ordinaire de la négligence des devoirs religieux. Considérons donc: I. Combien le respect humain est injurieux à Dieu; II. Combien il est funeste pour l'homme; et III. pour la société et la famille.

1756. I. *Il outrage Dieu.* — 1° Il méprise Dieu, son autorité, ses promesses, ses menaces. 1) Dieu attend de nous que nous le servions, il en a le droit. Le monde ne le veut pas. L'esclave du respect humain suit la loi du monde et non celle de Dieu. Il aime mieux désobéir au roi qu'à son cocher. 2) Dieu promet des récompenses si nous lui sommes fidèles; à ces récompenses le respect humain préfère l'approbation du monde, c'est-à-dire de ce qu'il y a de pire parmi les hommes. 3) Dieu menace celui qui enfreint ses commandements, le monde menace de ses railleries, si on les observe; le respect humain craint plus les sourires des méchants que la justice de Dieu.

« O homme, s'écrie saint Chrysostome, savez-vous bien quel est ce langage que vous tenez à Dieu! vous dites: Maudissez-moi, Seigneur, j'y consens, pourvu que le monde m'approuve; j'aime mieux être l'objet éternel de vos vengeances et de votre mépris, que de ne pas jouir ici-bas de l'estime et des vains suffrages des hommes. Cette impiété vous fait horreur, mon cher auditeur; et c'est pourtant vous qui êtes l'impie. » (MASSILLON.) (1)

1757. — 2° *C'est une ingratitude.* Un homme de lettres, du XVIIe siècle, devait son éducation aux sacrifices qu'avait faits pour lui son pauvre vieux père. Un jour qu'il avait lu une de ses poésies devant une société brillante et qu'il recevait les applaudissements de tous, son père, qui s'était glissé dans la foule, s'avance pour l'embrasser; l'ingrat le repousse et refuse de le reconnaître. Alors aux applaudissements succède l'indignation de tous. Oh! le monstre, oh! le cœur noir, crie-t-on de toutes parts. C'est le portrait de l'esclave du respect humain; il doit tout à son Dieu et il n'ose pas le reconnaître devant les hommes. (V. n° 1772.)

1758. — II. Le respect humain est funeste à l'homme qu'il dégrade et qu'il perd. 1° *Il le dégrade,* 1) *car c'est une lâcheté.* Il avait du courage le vieillard Eléazar, qui ne voulait pas même faire semblant de manger des

(1) Le respect humain est une sorte d'idolâtrie. Est-ce que le Dieu de l'homme n'est pas plus tôt celui dont il suit les caprices, que celui dont il méprise les lois? Est-ce Dieu qui occupe la première place dans le cœur des lâches chrétiens qui pour suivre les lois du monde méprisent celles de Dieu?

viandes défendues par la loi, de peur d'être un sujet de scandale aux jeunes gens et de déshonorer sa vieillesse. Il préféra la mort à cette feinte qu'on lui conseillait. Il avait du courage, le dernier des frères Machabées, aimant mieux la mort que toutes les promesses d'un tyran. Ils ont eu du courage, les martyrs de tous les siècles! (V. nos 1773 et suiv.) L'homme asservi au respect humain, presque semblable aux apostats, sacrifie la foi, la pratique de sa religion, trahit les engagements de son baptême et de sa première communion, non en face des tourments et de la mort, mais en face d'un sourire, d'une parole de blâme. *Illic trepidaverunt timore ubi non erat timor.* Il est semblable à ces peureux qui, la nuit, prennent l'ombre des arbres pour des fantômes; à ces oiseaux qui n'osent pas approcher d'un champ fraîchement ensemencé, quand ils y voient un chapeau au haut d'un bâton.

1759. 2) *C'est un esclavage.* Pauvres nègres! un maître cruel les arrache à leurs huttes, les traîne sur une terre lointaine, les condamne aux plus rudes travaux. L'homme dominé par le respect humain est sous un joug plus dégradant encore. Sa conscience parle et lui dit: Va à la messe, à la table sainte. Le tyran parle plus haut. Et son esclave traîne sa lourde chaîne, ne faisant jamais le bien qu'il veut, mais presque toujours le mal qu'il ne veut pas. Il a autant de maîtres qu'il y a d'hommes pervers pour le critiquer.

1760. 3) *C'est une folie* que de vouloir contenter l'opinion publique. Les saints ni Notre-Seigneur lui-même n'y ont réussi. Pour plaire aux uns, il faut nécessairement déplaire aux autres. Contenter les méchants, c'est contrister les bons; n'est-ce pas l'excès de la déraison de préférer le blâme des gens de bien à ceux des impies, de rougir du devoir, de se jeter avec les autres dans un précipice, à l'exemple des brebis. Est-ce sage de n'oser se sauver par crainte d'un mal qu'on ne saurait éviter, même en se perdant? Oh! quand, en se livrant à ses passions, on scandalise le monde lui-même, on dit qu'il faut laisser parler le monde; et on continue, malgré ses censures, une vie de désordre; et on tient compte de ces critiques, quand il s'agit de faire le bien! Serait-ce donc au crime seul à aller tête levée, et à la vertu à rougir et à se cacher? Le monde lui-même, tout pervers qu'il est n'en est pas là. Il sait encore admirer l'homme de bien qui se met au-dessus de ces critiques, et mépriser celui qui n'a pas le courage de les braver. (V. nos 1775 et suiv.)

1761. 4) *C'est un déshonneur.* La lâcheté, un ignoble esclavage, la folie ne furent jamais un titre de gloire. C'est la conscience et la vertu qui font honneur à un homme. L'esclave du respect humain n'en a pas. C'est un homme sans principe, il ne parle que d'après les autres, il est semblable à la poussière qui est le jouet des vents; il ne faut pas s'étonner s'il est méprisé de ceux-mêmes dont il redoute la critique. (V. no 1780.) *Ne timueritis.* Ce qui est le plus à craindre en vous, c'est la crainte même; tant que vous ne craindrez rien, vous serez victorieux; un homme pervers ne pourra rien contre vous; et quand même il en viendrait aux effets, que peut-il contre une âme qui est avec Dieu, et qui a mis toute sa confiance en lui? Qu'est-ce que la puissance humaine contre un tel rempart? Que sont des vagues contre un rocher?

Et quand le mal que vous craignez vous arriverait, que serait-ce en comparaison de l'offense de Dieu, et du mal qui vous en doit arriver? Vous

craignez un nain, non un géant; une fourmi, non un lion; la piqûre d'une épingle, non un coup d'épée. Le plus grand mal qu'on puisse vous faire, c'est de vous faire mourir; et Jésus vous dit: *Nolite timere eos qui occidunt corpus.* Ne craignez pas ceux qui ne peuvent tuer que le corps. Ce sont principalement les âmes peu élevées, les serviteurs, les servantes, les fermiers, les personnes de modeste condition, qui se laissent vaincre par cette tentation. C'est mon maître qui m'a fait faire cette fausseté et ce parjure. C'est Madame qui m'a commandé d'aller en tel lieu. Voilà une belle excuse. Pensez-vous qu'elle vous justifie ? Si vous avez fait de la fausse monnaie, ou commis quelque crime de lèse-majesté, les juges vous excuseraient-ils, quand vous diriez que vous l'avez fait pour obéir à votre maître ? Les crimes de lèse-majesté divine sont-ils moindres et plus excusables que ceux qui offensent les princes de la terre ?

Faisons donc le bien et laissons dire. Nous avons deux oreilles et les pervers n'ont qu'une langue, nous pouvons en entendre deux fois plus qu'ils n'en diront. Ce ne serait pas à notre éloge, de ne pas savoir en supporter plus qu'ils n'en peuvent dire. Celui qui sait tenir tête au respect humain est estimé de ceux-mêmes qui le critiquent. Celui qui mouche une chandelle avec les doigts se noircit les doigts ; mais la chandelle qui semble d'abord s'éteindre en devient plus lumineuse.

1762. 2° *Le respect humain perd l'homme:* 1) *en ce monde.* Il éloigne l'homme de la parole de Dieu, des sacrements, de la prière et tarit ainsi pour lui les sources de la grâce. Si Dieu poursuit la conscience de l'esclave du respect humain, la crainte des hommes étouffe tous ses remords; de là l'endurcissement et l'impénitence. Combien qui, à la mort même, ont cédé à la lâcheté honteuse qui les avait tyrannisés toute la vie? 2) Dans l'autre monde le Fils de Dieu rougira devant son Père de ceux qui ont rougi de lui devant les hommes. Je ne vous connais pas, leur dira-t-il.

1763. III. *Le respect humain n'est pas moins funeste à la société et à la famille.* 1° Que dans les familles influentes règne ce cruel tyran, l'indifférence religieuse se répand chez tous. C'en est fait des pratiques chrétiennes, des mœurs chrétiennes par conséquent. Le vice lève la tête et la vertu est bafouée. 2° Qu'un père de famille se fasse l'esclave du respect humain, c'est en vain qu'on donne aux enfants une éducation chrétienne; l'exemple du père sans pratiques religieuses détruira tout. (V. n° 1781.)

1764. Donc, si l'injure que le respect humain fait à Dieu dont il méprise l'autorité et les bienfaits, si le tort qu'il fait à l'homme qu'il avilit et perd, ne vous touchaient pas, ah! chrétiens, par pitié pour ces enfants et ces jeunes gens qui vous sont si chers, pour le salut du pays que vous habitez, jurez haine à mort à ce lâche et ignoble esclave du respect humain. Aime Dieu et fais ton devoir, voilà la devise d'un noble cœur. C'était celle de saint Paul qui ne rougissait pas de l'Evangile et qui disait: Le dernier de mes soucis est le jugement des hommes. Que tels soient aussi vos sentiments! *(Voir n° 1782 et Crainte de Dieu.)* (1)

---

(1) En parlant du respect humain, il est bon de dire quelques mots à l'adresse de ceux qui détournent les autres du bien. (Voir n. 1783 et Raillerie.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LE RESPECT HUMAIN.

1765. On donne à cette lâcheté le nom de respect humain. Nom bien mal placé car ceux qui ont cette lâcheté, ni ne se respectent ni ne respectent l'humanité. Ils en sont la honte.

1766. *Qui hominibus placent, confusi sunt, quoniam Deus sprevit eos.* (Prov. 32, 6.) *Multitudo sociorum impunitatem non facit criminum.* (Saint jérome.)

1767. Ce vice ne rougit pas de se montrer au grand jour, malgré les blâmes qu'il provoque, l'avarice brave insolemment les mépris et les murmures du public, et la foi aurait honte de paraître !

1768. Considérez qu'un militaire n'a pas honte de se conduire en brave militaire; qu'un prince n'a pas honte d'agir en prince ; qu'un avocat, un peintre ne rougissent pas de paraître habile peintre, habile avocat. Donc, conclurez-vous, moi non plus, qui suis chrétien, je ne dois pas rougir de paraître bon chrétien. (S. Léonard de Port-Maurice.)

1769. *Petrus loquitur, Christus loquitur, cœlum tonat, taceant ranæ.* (S. Augtin.) Quand donc avez-vous vu un pauvre laisser de demander l'aumône pour un chien qui aboie.

1770. Parmi les passions de l'âme, la plus basse est la crainte; et voilà pourquoi elle se trouve surtout chez les enfants, les femmes et les petits animaux, comme la poule ; elle n'existe pas, au contraire, chez l'aigle, le vautour et le lion. De là le mot du poëte: « La crainte indique les âmes dégénérées. » Et cet autre : « Soyez hardi ; car la crainte est la preuve qu'on a l'âme basse. » C'est par cette considération qu'ils devraient rougir d'eux-mêmes et s'accuser ceux qui, par crainte d'une foule vile et ignorante, laissent de côté les œuvres de la religion et de la piété, telles que, aller à l'église, se confesser, recevoir la sainte communion et fréquenter les hommes de bien. (B. L. de Grenade.)

1771. Saint François de Borgia portait un jour un pot de bouillon pour les prisonniers ; il rencontra en chemin son fils, qui se promenait pompeusement à cheval avec des compagnons. Le Saint sentit d'abord quelque honte de laisser voir ce qu'il portait ; mais, pour vaincre ce respect humain, que fit-il ? Prenant le pot, il le mit sur sa tête, et se moqua ainsi des idées mondaines. (Liguori.)

1772. Les patriarches, ces hommes si vénérables, si puissants, même selon le monde, ne se faisaient connaître aux rois et aux peuples des différents pays où l'ordre du Seigneur les conduisait, que par ces termes religieux: Je crains le Seigneur: *Timeo Deum.* Ils ne se recommandaient pas par la grandeur de leur race, dont l'origine touchait encore celle de l'univers, par la gloire de leurs ancêtres, par l'éclat du sang d'Abraham, de cet homme, le vainqueur des rois, le modèle de tous les sages de la terre, et le seul héros dont le monde pouvait alors se glorifier. Nous craignons le Seigneur: c'était là leur titre le plus pompeux, leur noblesse la plus auguste, le seul caractère par où ils voulaient être distingués de tous les autres hommes: c'était le signe magnifique qui paraissait à la tête de leurs tentes et de leurs troupeaux, qui brillait dans leurs étendards, et qui portait partout avec eux la gloire de leur nom et celle du Dieu de leurs pères. Et nous, mes Frères, nous nous défendons de la réputation d'hommes justes et craignant Dieu, comme d'un titre de honte et d'infamie: nous étalons avec orgueil les vaines distinctions du rang et de la naissance: les marques frivoles de nos noms, et de nos dignités nous précèdent, nous annoncent partout et nous cachons le signe glorieux du Dieu de nos pères, et nous nous glorifions même de n'être pas du nombre de ceux qui le craignent et qui l'adorent. (Massillon.) *Qui autem timent te, magni erunt aput te per omnia.* (Judit. XVI. 19.)

1773. En 1840, Marceau, lieutenant de vaisseau, qui devint commandant, s'était sincèrement converti. Dès lors il déclara une rude guerre au respect humain, dont il

avait été précédemment l'esclave. Il entendait la messe tous les jours et communiait plusieurs fois par semaine, en uniforme militaire, surtout dans les villes où dominait la peur. Quand on lui conseillait de prendre un habit civil pour faire ses dévotions: « On se garderait bien, répondait-il, de se présenter devant un prince sans le costume militaire, et vous voulez que je le quitte devant le Roi des rois! »

1774. Valentinien, commandant d'une compagnie des gardes de Julien l'Apostat, dut un jour accompagner l'empereur dans un temple païen. Un des prêtres qui répandait l'eau lustrale sur l'assemblée atteignit les vêtements de Valentinien. Ce dernier, non seulement manifesta son dépit en présence de Julien, mais même il déchira sur-le-champ la partie du manteau sur laquelle l'eau était tombée. Julien, furieux, l'envoya en exil. Mais Dieu le récompensa. Plus tard Valentinien devint empereur.

1775. Les premiers chrétiens étaient à tout l'univers un objet de mépris et de raillerie; chacun les foulait aux pieds et les rejetait comme les ordures et les excréments de la terre: *Tanquam purgamenta hujus mundi.* (I, Cor. IV, 13) ainsi que parle l'Apôtre. On eût dit que les prisons n'étaient faites que pour eux: aussi étaient-elles tellement remplies de ces innocents coupables, qu'il ne restait plus de place dans les cachots pour les malfaiteurs. Dans les crimes les plus énormes, les lois ont réglé la qualité du supplice, il n'est pas permis de l'étendre au-delà de ce qu'elles prescrivent. C'est ainsi qu'elles ont voulu donner des bornes même à la justice, de peur de lâcher la bride à la cruauté. Les chrétiens seuls étaient une espèce de criminels à l'égard desquels on n'appréhendait d'excéder qu'en les épargnant; il fallait donner toute licence à la barbarie et leur arracher la vie par tout ce qu'une ingénieuse cruauté peut inventer de plus inhumain: *Per atrociora ingenia pœnarum,* dit le grave Tertullien. Quelle fureur! mais ce n'est encore rien. Donner un chrétien aux bêtes farouches, c'était le divertissement ordinaire du peuple romain, quand il était las des sanglants spectacles des gladiateurs: de là ces clameurs si cruelles dont on a vu souvent résonner les amphithéâtres: *Christiani ad bestias, christiani ad bestias:* Que l'on donne les chrétiens aux bêtes farouches! Après cela, est-il étonnant qu'on n'observât contre eux ni formes, ni procédures? Cela était bon pour les voleurs et les meurtriers, mais pour les chrétiens, ils ne méritaient pas qu'on prît tant de précautions. Aussi les traînait-on aux gibets, comme on mène de pauvres agneaux à la boucherie, sans qu'ils ouvrissent la bouche, ni aux plaintes, ni aux murmures. Et qu'auraient-ils dit pour leur justification qui pût être écouté? C'étaient des incestueux, des magiciens, des parricides qui mangeaient leurs propres enfants dans des sacrifices nocturnes. S'il se trouvait quelqu'un qui voulût les défendre de ces horribles reproches, c'était en les faisant passer pour de pauvres insensés, pour des esprits faibles qui s'amusaient à de vaines superstitions; de sorte qu'on ne les excusait qu'en les chargeant de nouvelles calomnies. Et voilà Messieurs, sans feinte et sans exagération, quelle était l'estime que l'on avait dans le monde des premiers chrétiens.

Ah! race de tant de millions de martyrs qui nous ont engendrés en Jésus-Christ par leur sang, jamais la vertu de ceux qui nous ont précédés dans la foi ne réveillera-t-elle en nos cœurs les mouvements généreux du christianisme? Jusqu'à quand porterons-nous en vain le titre de chrétiens, pour faire blasphémer par les impies le saint nom de Dieu qui a été invoqué sur nous? Que notre esprit, que nos cœurs sont opposés à ceux des saints martyrs, qui, faisant profession du christianisme dans un temps où il était odieux à toute la terre, l'ont rendu illustre par la gloire de leurs belles actions. Et nous qui l'avons embrassé depuis qu'il est devenu vénérable parmi tous les peuples, nous à qui il serait si facile de suivre ses préceptes, de régler notre conduite sur ses maximes, nous ne cessons de le déshonorer par nos dissolutions. *Obsecro vos, fratres, per misericordiam Dei, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis.* (Ephes. IV, 1.) Je vous conjure, mes frères, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de vous conduire d'une manière convenable à votre vocation. Relevons un peu notre courage osons du moins mépriser les

faveurs du monde, puisque nous ne sommes plus obligés de passer par l'épreuve des tourments. (Bossuet.)

1776. Un célèbre écrivain se rendit à Bruxelles dans un moment où s'y trouvait le général Lamoricière. Le soir même de son arrivée, il écrivit au général pour le prier de venir le trouver le lendemain matin à sept heures. « Je vais à Vaterloo, lui disait-il; j'ai besoin de vous pour mieux étudier le champ de bataille que je dois décrire. » Lamoricière lui répondit: « Je serai chez vous demain, non à sept heures, mais à huit, parce que *je vais à la messe de sept heures.* » En agissant ainsi, Lamoricière avait voulu confesser hautement ses croyances, dans l'espoir que cet acte de franchise agirait heureusement sur la conscience de son ami. Il avait frappé juste. L'historien, qui l'attendait, lui avoua qu'il ressentait un immense besoin de foi et qu'il lui enviait le bonheur de croire.

Et de nos jours aussi ce sont des hommes de mensonge, des hommes pour qui tout est vrai, excepté la vérité, tout est objet de passion, excepté la vertu, tout oblige, excepté le devoir, tout est honorable, excepté l'honneur; ce sont ces gens-là qui calomnient, qui tournent en ridicule, qui persécutent, qui expulsent et ruinent, s'ils peuvent, ceux dont la présence est pour eux un perpétuel reproche. Il est honorable, sans doute, et glorieux pour les amis dévoués de la religion et de la vertu d'avoir de pareils ennemis. Mais combien est-il honteux que souvent pour ne pas déplaire à de tels hommes, on pousse la faiblesse jusqu'à prendre le masque de l'impudeur, de l'incrédulité, de l'irréligion, ou tout au moins de l'indifférence

1777. Malheureux hypocrites du vice ou de l'erreur, plus méprisables que les hypocrites de la vertu et de la foi! car si c'est une lâcheté, sans aucun doute, que d'affecter dans les paroles une foi qui n'est pas dans le cœur, et d'emprunter les apparences d'une vertu démentie secrètement par les actions, c'est encore une lâcheté plus grande et plus abjecte de se vanter d'excès que l'on n'a pas commis, de professer des erreurs que l'on repousse par toutes ses convictions, de vouloir dérober une espèce de gloire par le vice et l'impiété que l'on méprise au fond. Ce n'est pas une moindre lâcheté de ne pas avoir le courage de sa foi, tandis qu'on a celui de son opinion politique, de rougir d'être reconnu comme homme de l'Eglise, tandis qu'on ne rougit pas d'être homme de parti, de se déclarer et de se passionner pour un maître en philosophie, et d'affecter de ne pas avoir de maître en religion, d'accepter le culte de l'homme et de renier Dieu. (Ventura.)

1778. Le vénérable César de Buz était d'abord un gentilhomme mondain de Cavaillon. Touché par la grâce, il se convertit, et dès lors rompit énergiquement avec le monde. Ses amis conservaient quelques poésies licencieuses qu'il avait autrefois composées, il les leur demanda, sous prétexte de les retoucher, puis il les jeta au feu en leur présence et leur dit: « Voilà, Messieurs, l'usage que je voulais en faire; je vous demande pardon du scandale que je vous ai donné par ces écrits; j'en reconnais maintenant la vanité et la folie, et j'y renonce pour jamais. Suivez en cela mon exemple, si vous ne voulez pas le faire, ne m'empêchez point de persévérer dans ma résolution. » Il eut une autre occasion de manifester ses nouveaux sentiments et de vaincre le respect humain. Un jour, comme il priait dans l'Eglise de Cavaillon, Louis Guyot, le pieux sacristain, vint tout à coup lui présenter un cierge, et lui dit d'accompagner le saint sacrement qu'on allait porter à un malade. L'épreuve était rude. Il fallait traverser la ville, César portait encore son habit de cour, l'épée au côté, une plume sur la tête. Ses amis, ses anciens compagnons d'armes, étaient en grand nombre à Cavaillon; un général même s'y trouvait alors. Toutes ces considérations se présentèrent à la fois à son esprit; il les fit taire, prit courageusement le cierge, marcha dans les rues à côté du petit clerc qui précédait le prêtre, et supporta ensuite avec patience les railleries que cette action chrétienne lui attira de la part des mondains.

1779. Saint Jérôme écrivant à une dame romaine nommée Læta, rapporte que la vierge Eustochium, fille de sainte Paule, était nièce d'un grand seigneur de Rome,

nommé Himettius. Cet oncle, qui était orgueilleux et mondain, commanda à sa femme Prætextate d'ajuster sa nièce mondainement, de lui friser les cheveux et lui mettre des robes de soie, ce qu'elle fit contre l'inclination de la sainte fille et de la mère: la nuit suivante un ange apparut en songe à Prætextate, lui fit de terribles menaces et lui dit: « Avez-vous bien osé faire plus de cas du commandement de votre mari que de Jésus-Christ, et toucher, ainsi de vos mains, la tête d'une vierge sacrée, vos mains en seront desséchées afin que vous connaissiez par là le mal que vous avez fait; et dans cinq mois vous en serez punie en l'autre monde, si vous ne vous amendez, et votre mari et vos enfants mourront bientôt. » Saint Jérôme assure que tout cela fut effectué de point en point; puis il ajoute: « C'est ainsi que Jésus-Christ est jaloux de ses perles et de ses précieux ornements qui sont les vierges chrétiennes. » C'est un mauvais métier par conséquent que de porter à l'amour du monde ceux qui cherchent à s'en garantir.

1780. Constance Chlore, empereur païen, avait de nombreux chrétiens dans son palais. Il les réunit tous et leur fit les plus terribles menaces, s'ils ne renonçaient à leur foi. Quelques-uns, intimidés, apostasièrent. L'empereur, indigné, les renvoya et garda auprès de lui ceux qui restèrent fidèles. Les chrétiens les plus généreux sont partout les plus honorés; et comme l'ombre, l'estime des hommes poursuit ceux qui la fuient.

1781. Un célèbre missionnaire, le P. Guyon, rapporte qu'un magistrat d'une de nos grandes villes, d'ailleurs d'une vie irréprochable, mais esclave du respect humain, avait un fils auquel il fit donner une éducation très chrétienne. Jusqu'à quatorze ans, cet enfant fit la joie de sa pieuse mère; mais, à cet âge, il commença à perdre sa faveur, et bientôt il ne voulut plus s'approcher des sacrements. Sa mère l'appelle auprès d'elle et le conjure de lui dire pourquoi il abandonne ainsi les pratiques qui ont fait la joie de son enfance. L'enfant, vaincu par ses instances, lui avoue que, ne voyant jamais son père, que tous estiment, fréquenter les sacrements, il a compris qu'une telle dévotion n'était pas nécessaire pour réussir dans le monde. Sa mère, désolée, va aussitôt auprès de son mari, lui raconte avec larmes ce qui vient de lui être révélé. Le père ouvre les yeux, comprend son devoir; il demande pardon à son fils de la lâcheté dont il lui a donné l'exemple, et se fait conduire par lui à un confesseur. Depuis lors, le père et l'enfant ont fait le bonheur de la vertueuse mère. L'enfant serait devenu un libertin et peut-être un impie, si le père ne se fût affranchi de ses honteuses chaînes.

1782. Jean d'Epire était un humble ouvrier qui gagnait sa vie à Constantinople du travail de ses mains. Ses compagnons d'atelier dont la conduite était condamnée par sa vertu et sa fidélité à remplir sans respect humain tous ses devoirs, résolurent de le perdre. Le Jeudi saint, Jean avait communié; le lendemain, il alla à l'atelier, et un des ouvriers l'interpella en disant: « N'est-ce pas celui-là qui a renié le Christ pour passer à Mahomet, et qui, aujourd'hui, fait mine d'être fervent chrétien? Jean promena un regard vers tous, et leur dit: « Est-ce de moi que l'on parle ou d'un autre? » Tous alors répondent que c'est bien de lui. Jean proteste contre cette calomnie. On l'entoure en vociférant et on le traîne au tribunal des musulmans, qui le jettent en prison et ensuite le font brûler vif.

1783. *Railleries, moqueries.* On raille de tout: on raille des personnes de piété, et cela détourne les esprits faibles de la voie de Dieu; on raille des pasteurs des âmes et des vicaires de Jésus-Christ, et cela empêche de glorifier Dieu dans leur ministère; on raille des prédications et des prédicateurs, et cela fait que la divine parole est abandonnée et qu'elle n'opère rien; on raille des dévotions de l'Eglise, sous ombre de crédulité, de simplicité, d'imagination, et de vision dans les peuples qui les pratiquent, et cela tourne au mépris de l'Eglise même qui les autorise; on raille de certaines sociétés, de certaines indulgences, sous prétexte des abus qu'on y découvre, ou qu'on croit y découvrir; au lieu d'imiter saint Augustin, qui tout évêque qu'il était, n'osait souvent s'élever contre un abus, de peur que la substance

même de la chose n'en fût altérée; car c'est ainsi qu'il s'en déclare dans une de ses lettres. On raille de la fréquentation des sacrements, et de là vient que ces sources de grâce et ces remèdes salutaires sont négligés.

Entendez certains hommes parler de l'Eglise, il n'y a rien qu'ils ne défigurent. S'y consacrer pour vaquer à Dieu, c'est paresse, s'y établir, c'est ambition et intérêt. Qu'un ecclésiastique ou un religieux s'oublie en quelque rencontre, vous diriez qu'ils en triomphent. Qu'il y ait eu quelque chose à censurer dans un homme constitué en dignité, dans un Souverain Pontife, c'est sur quoi ils sont savants et éloquents. Toujours disposés à raisonner sur ce que l'Eglise ordonne, et jamais à le favoriser, n'ayant d'esprit que contre l'Eglise et jamais pour l'Eglise, n'étant attentifs qu'à borner son autorité sans être dociles à s'y soumettre. (Bourdaloue.) (*V. n. 2863.*)

1784. De toutes les souffrances que Notre-Seigneur a essuyées dans sa passion, celle dont il se plaint le plus dans les psaumes, comme étant plus injurieuse à sa grandeur, ce sont les moqueries. Et les chrétiens qui se moquent de lui maintenant qu'il est dans sa gloire, sont-ils plus innocents que les Juifs? Mais, dit saint Augustin, y en a-t-il encore qui se moquent du Christ? Et il répond: Plut à Dieu qu'il n'y en eût qu'un ou deux, qu'ils ne fussent pas innombrables. Tout ce qu'on fait à ses serviteurs il le regarde comme fait à lui-même: *Qui vos tangit, tangit pupillam oculi mei* On le blesse à l'endroit le plus sensible, en se moquant de ceux qui lui sont fidèles.

Si un homme, malade à l'extrémité, se mettait à rire et se moquait de ceux qui sont en parfaite santé, ne diriez-vous pas qu'il est plus malade en l'esprit qu'au corps? Si un forçat de galère se moquait de ceux qui sont en liberté, ne dirait-on pas qu'il a l'esprit égaré? Si un fou qui court les rues se moquait de ceux qui sont en leur bon sens, on dirait qu'il est dans la dernière folie. Qui est plus malade que celui qui est à deux doigts de la mort, et de la mort éternelle? Qui est plus à la chaîne que celui qui est esclave de Satan, chargé des chaînes de ses passions? Qui est plus fou que celui qui vend un royaume de plaisirs et de délices éternels pour une pièces d'argent? vous vous moquez des gens de bien qui sont en santé spirituelle, en pleine liberté, doués d'une parfaite sagesse, n'est-ce pas être fou achevé et au-delà? *Numquid stultis Deus daturus est regna cœlorum?* dit saint Augustin, et cela d'autant plus que le moqueur devient incorrigible. Il se rit des prédicateurs, de ses parents, de ses amis. Il se moque des bons exemples, il prend pour niais ceux qui vivent chrétiennement; il étouffe les bonnes inspirations de la grâce, car il n'a plus le courage de faire ce qu'il a tourné en ridicule.

Le duc de Gueldre envoya un de ses gens à Paris, porter quelques lettres, et quand il fut de retour, il lui demanda s'il avait vu le roi de France. Ce bouffon, pour se moquer de saint Louis, tourna la tête sur l'épaule, disant: Oui, j'ai vu ce bigot, qui porte son chaperon sur l'épaule; à l'instant il se sentit le cou de travers et demeura toute sa vie en cet état, en punition de sa moquerie.

Galéas, duc de Milan, beau-frère du bienheureux Amédée duc de Savoie, voyant que le peuple chrétien portait en foule au sépulcre du Saint, grande quantité de cierges et d'images de cire, dit à sa femme, en se moquant, que son frère était bien déchu de sa grandeur, car pendant sa vie, dit-il, il était prince et souverain, et, après sa mort, il est devenu marchand de chandelles et de cire. Il n'eut pas plutôt dit cette parole, qu'il fut frappé de paralysie, perclus de tous ses membres. Sa femme, nommée Bonne, lui dit: « Vous êtes châtié, selon vos mérites; allez maintenant vous moquer des Saints, et particulièrement du saint duc mon frère! »

1785. La religion chrétienne, qui est affranchie de la persécution des païens, est, à présent, tyrannisée par les railleries des âmes mondaines.

Et c'est proprement, dit saint Bernard, que l'Eglise peut dire avec vérité: *In pace amaritudo mea amarissima,* car elle est beaucoup plus cruelle que celle des tyrans. Dans la persécution des tyrans, on n'osait pas prier, ni faire des exercices de dévotion en public; on cherchait les caves, les grottes et les maisons particulières, mais au moins, dans ces lieux-là, on priait Dieu librement, on recevait les sacrements sans

contradiction. La persécution des mondains est cause que plusieurs n'osent prier Dieu soir et matin dans les maisons particulières, pour n'être pas appelés bigots; ils n'osent pas fréquenter les sacrements, être assidus au service divin, parce qu'on les appelle hypocrites; ils n'osent pas être consciencieux ni retenus dans leurs paroles, parce qu'on les appelle scrupuleux. Quel péché détestable de persécuter le christianisme dans le christianisme même; d'avoir prêté serment de fidélité à Jésus au sacrement de baptême, et de se moquer de ceux qui lui sont fidèles, de ne pas se contenter de ne pas servir Dieu, mais de se moquer de ceux qui le servent. Cette persécution est si dangereuse aux âmes chrétiennes, que Jésus a institué tout exprès un sacrement dans son Eglise pour nous armer contre ses attaques.

La confirmation est instituée pour nous armer contre les persécutions des tyrans, mais aussi pour nous fortifier contre les persécutions des mauvais chrétiens, qui sont souvent plus dangereuses que celles des païens.

Que dites-vous de ces anciens qui sont tant blâmés dans Plutarque, et à juste raison? Dion, Antipater, etc., qui, étant invités à des festins, où ils savaient très assurément qu'on les assassinerait traîtreusement n'osèrent refuser d'y aller, par honte de rebuter leurs amis qui les en priaient; n'étaient-ils pas privés de jugement? et vous l'êtes plus encore. Vous savez que votre âme mourra par un péché mortel, en cette compagnie par médisance, dans ce festin par ivrognerie, en ce jeu par des jurements, en ces danses par pensées impures; vous voudriez bien vous en exempter, mais vous n'osez refuser à ceux qui vous en prient; c'est malgré vous que vous y allez, dites-vous. Mais qui vous y oblige? Un ancien juge répondit à un jeune homme qui, s'excusant sur la compagnie, disait: C'est malgré moi que j'ai fait ce crime: Et tu seras pendu malgré toi. Vous serez aussi condamné malgré vous.

XVI. — Remède aux péchés passés: La confession générale. (V. nº 224.)

1786. *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.* — *Ægrotavit Ezechias*, etc. (Is. XXXVIII, 1, 2, 15.) Sans être prophète et sans que la maladie vous saisisse encore, le prêtre vient vous dire: *Mettez ordre à votre maison....* Nous sommes tous condamnés à mort, jamais temps plus propice que le moment présent pour nous y disposer. Mais tout est en ordre dans vos maisons et jusque dans vos étables et dans vos champs, etc. En est-il ainsi de vos âmes? *Dispone domui*, vous dirons-nous, et vous tournant vers le Seigneur vous répondrez comme le saint roi Ezéchias: *Je repasserai devant vous dans l'amertume de mon âme toutes les années de ma vie.* Ne vous contentant pas de le dire, vous le ferez, et vous étudierez attentivement si vous n'auriez pas besoin de réparer les défauts de vos confessions précédentes par une revue ou par une confession générale. Mais afin de vous aider dans cette recherche, après vous avoir fait comprendre ce qu'on entend par revues et par confessions générales, nous vous dirons dans quels cas elles sont: I. funestes, II. nécessaires, III. utiles, et IV. nous ferons voir qu'elles sont toujours faciles.

Faire *une revue*, c'est répéter toutes les confessions que l'on a faites depuis plusieurs mois ou depuis plusieurs années, c'est redire tous les péchés que l'on a commis pendant ce temps-là. Faire une *confession générale*, c'est refaire toutes les autres confessions que l'on a faites durant sa vie, c'est accuser tous les péchés que l'on a commis depuis que l'on est au monde.

1787. — I. Il est des cas où les confessions générales ou les revues sont *funestes*. Elles nuisent à certaines âmes plus qu'elles ne leur profitent. Toutes les fois que les confessions précédentes ont été bien faites, et qu'en

les répétant on a lieu de craindre un trouble excessif ou tout autre inconvénient sérieux pour l'âme, il n'est pas bon de faire une confession générale, ni une revue. Les personnes scrupuleuses qui déjà ont dit leurs péchés, qui les ont même redits plusieurs fois avec bonne volonté, s'imaginent souvent qu'une confession générale les délivrerait de leurs craintes exagérées. C'est une illusion. Plus on se frotte les yeux quand on a certaines fluxions et plus on souffre. Ainsi en est-il des craintes de quelques consciences : plus on s'en occupe, plus on y revient, et plus elles augmentent (1). Les âmes scrupuleuses n'ont qu'un seul remède qui puisse les guérir, c'est l'obéissance aveugle à leur confesseur. L'obéissance est le chemin le plus sûr du paradis. On ne peut se damner en obéissant, quand même par obéissance on garderait sur le cœur un doute, ou même un péché grave qu'on serait tout disposé à confesser, mais qu'un confesseur prudent défendrait de redire.

1788. Ceci ne s'applique qu'aux vrais scrupuleux : mais nullement à certaines consciences fausses, qui s'inquiètent pour des bagatelles et qui avalent l'iniquité comme de l'eau, qui expliquent en confession des imperfections insignifiantes et qui cachent de graves désordres contre la pureté ou autres, semblables à ces pharisiens dont Notre-Seigneur a dit qu'ils *écartent avec soin un moucheron et avalent un chameau.* Ces sortes d'âmes vont quelquefois consulter, pour savoir si elles ont besoin d'une confession générale, un prêtre qu'elles ont indignement trompé, en lui déguisant leurs fautes ; et si ce prêtre trompé leur dit qu'elles n'en ont pas besoin, elles sont assez aveugles pour le croire. Personne n'a un plus grand besoin d'une confession générale que ces faux scrupuleux. C'est donc pour les âmes, qui ont au fond une vraie crainte de Dieu, mais qui se troublent trop facilement, que nous avons dit que la confession générale était funeste.

Quant à ceux qui ont déjà fait une confession générale, après laquelle ils ont eu la paix et se sont corrigés de leurs mauvaises habitudes, ils ne doivent pas refaire cette même confession générale, s'ils n'ont pas de raisons particulières de la croire mal faite ; mais ils peuvent avec fruit, s'ils ne sont pas trop scrupuleux, faire une revue depuis la dernière confession générale.

1789. — II. *Nécessaires.* Toutes les fois que les confessions précédentes ont été mal faites volontairement, il faut les refaire pour échapper à l'enfer ; et par conséquent une confession générale ou une revue générale sont

(1) Ce mot de scrupule, à proprement parler, en sa première origine, signifie une petite pierre, qui se glisse quelquefois en notre soulier et qui nous empêche de marcher ; mais on l'emploie pour signifier ces anxiétés d'esprit qui nous incommodent et qui nous retardent dans le chemin de la vertu. Quand on jette une pierre au milieu d'un vivier bien calme, quelque petite qu'elle soit, elle émeut tout le vivier et fait une infinité de rides à la face de cette belle eau ; et voici comment cela se fait : la pierre fait un petit cercle autour d'elle ; ce petit cercle en produit un autre plus grand ; cet autre, encore un un peu plus grand et ainsi jusqu'au rivage. Vous savez, par expérience, que quand votre âme est en bon état, c'est comme la face cristalline d'une eau calme et reposée, Dieu se mire là-dedans en votre méditation : il y imprime sa ressemblance et sa lumière comme le soleil imprime ses rayons dans la glace d'un miroir de Venise ; mais si une fois une petite pierre, un petit scrupule se jette là-dedans, il en engendrera un autre, et ce second un troisième, et ce troisième un quatrième, et, enfin, tout votre cœur sera troublé, votre âme sera toute pleine de rides, et vous serez rempli d'amertumes, qui vous dégoûteront de la dévotion et du service de Dieu.

nécessaires. Or quels sont les cas où les confessions précédentes ont été mal faites ? Les voici, voir nº 481 (1).

1790. — III. *Utiles.* Il est à propos de faire une confession ou une revue, même quand ce n'est pas absolument nécessaire, toutes les fois que, n'ayant aucun inconvénient à craindre d'un retour sur le passé, on en espère au contraire de précieux avantages. Et, en effet, souvent une revue ou une confession générale en procurent d'excellents pendant la vie ou à la mort.

1º *Pendant la vie.* 1) Elles réparent ce qui aurait pu être défectueux à notre insu dans les confessions précédentes.

2) Elles font que l'âme se connaît mieux elle-même, comprend mieux la miséricorde de Dieu à son égard et sa grande misère. Elle conçoit par conséquent plus facilement une plus grande contrition. La vue de quelques ennemis épars dans une plaine n'effraie pas une armée; mais celle de bataillons qui s'avancent nombreux la saisit. Quelques péchés commis depuis la dernière confession ne font qu'une légère impression sur nous; mais l'ensemble de nos iniquités de toute la vie nous épouvante, et nous crions vers Dieu miséricorde.

3) Elles nous font mieux connaître à notre confesseur. Le médecin, qui nous a suivis toute notre vie, est mieux à même que tout autre de nous donner des remèdes salutaires. C'est pourquoi on conseille ordinairement de faire une confession générale aux jeunes gens qui sont à la veille de choisir un état de vie.

4) Cette grande contrition qu'elles procurent et les conseils du confesseur qui nous connaît ensuite à fond, nous préservent de la rechute. Celui qui a revêtu un bel habit neuf prend toutes les précautions pour ne pas le tacher ni le déchirer. Combien d'âmes, après une bonne confession générale, ont mené une vie sainte ! . . .

(1) *(a)* On place ici les n. 4, 5, 6, 7, du commencement de la glose, n. 481. On met en scène tantôt une jeune personne qui est légère et ne s'examine pas, tantôt une femme indifférente qui n'a pas la contrition, ou un jeune homme qui n'a pas le ferme propos. Ces cas de conscience, où l'on fait voir les personnages dont on veut condamner la conduite, sont suivis avec intérêt.

(b) On vint, un jour, prier saint Vincent de Paul de se rendre à Gannes, situé à sept ou huit kilomètres de Folleville, dans le département de l'Oise, qui était alors le lieu ordinaire de sa résidence. Vincent partit sans délai, quand il sut qu'il s'agissait de préparer à la mort un brave paysan dangereusement malade. Soit négligence, soit ignorance, ce pauvre homme avait la conscience chargée de plusieurs péchés mortels, qu'une mauvaise honte l'avait toujours empêché de découvrir au confesseur; et pourtant il se flattait d'être sauvé néanmoins. Le saint, ayant commencé à l'entendre, eut la pensée de le porter à faire une confession générale. Le malade, encouragé par la douceur avec laquelle son nouveau directeur le traitait, fit un effort, se prépara avec soin et finit par déclarer ses misères secrètes, qu'il n'avait jamais eu la force de découvrir à personne. Cette droiture, si nécessaire en ce dernier moment, fut suivi d'une ineffable consolation. Le pénitent se trouva déchargé d'un poids énorme qui l'accablait depuis bien des années.

Ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'il passa d'une extrémité à l'autre, et que pendant les trois derniers jours qu'il vécut encore, il répéta à plusieurs une espèce de confession publique de ses désordres qu'il avait toujours eu honte d'avouer au saint tribunal. La comtesse de Gondy dont il était le fermier, étant allée le voir selon sa coutume : « Ah ! madame, s'écria-t-il dès qu'il l'aperçut, j'étais damné si l'on ne m'avait pas fait faire une confession générale, à cause de plusieurs gros péchés dont je n'avais jamais osé me confesser. J'en suis bien reconnaissant à M. Vincent, que vous avez eu la bonté de m'envoyer pour me préparer.

5) Elles nous donnent une grande paix. Marguerite de Cortone, après de grands crimes a fait une admirable pénitence. Notre-Seigneur s'entretient avec elle et ne l'appelle que sa pauvre enfant. Marguerite désirait ardemment qu'il lui donnât le nom de fille. Notre-Seigneur lui dit qu'il lui accorderait cette faveur lorsqu'elle aurait fait une confession générale de toute sa vie. La sainte la fait avec beaucoup de larmes ; et après, le Sauveur lui dit: « Marguerite, ma fille, tous vos péchés vous sont remis. » Oh! quelle parole! Notre-Seigneur ne le dit pas à tous; mais il le fait sentir après une bonne confession de toute la vie.

1791. 2° *A la mort.* Un secrétaire de François Ier, roi de France, gémissait avant de mourir et disait: « Malheureux que je suis, j'ai employé cent rames de papier pour les écritures de mon maître, et je n'en ai pas employé une seule feuille pour écrire ma confession générale! » Au contraire, quelle consolation à la dernière heure, quand on a fait dans sa vie des confessions générales, ou des revues qui ont dissipé tous les doutes! Aussi les saints, pour se procurer ces grands avantages, ont-ils aimé et recommandé cette pratique. Saint Charles Borromée faisait tous les ans sa confession générale. Il n'est pas nécessaire de la faire si souvent, mais au moins on ne peut nier qu'elle ne soit surtout utile, 1) à ceux qui n'en n'ont jamais fait, ou qui l'ont faite trop jeunes, avant vingt ans par exemple, à l'âge par conséquent où l'on est encore léger et inconstant. Ils feront donc bien ceux-là d'en faire une, en temps de mission, ou de jubilé. 2) A ceux qui cherchent à connaître leur vocation. Le premier conseil que l'on a coutume de donner à ceux qui veulent changer de vie, dit saint Léonard, c'est de faire une bonne confession générale. 3) A ceux qui ont vécu au milieu du tracas des affaires, s'occupant peu de leur salut, et qui maintenant ont plus de tranquillité d'esprit. Qu'ils ne se privent donc pas de cette consolation et de ce moyen efficace de se préparer à la mort. 4) Quand on est sur le point de paraître devant Dieu, rien de mieux que de faire une confession générale. Les scélérats eux-mêmes, qu'on va exécuter, en comprennent quelquefois les avantages, à ce moment suprême. Mais si déjà vous avez fait une bonne confession générale, il sera ordinairement utile, dans tous les cas précédents, de faire une revue depuis l'époque de cette confession générale.

Enfin, qui que vous soyez, ce soir avant de vous endormir, figurez-vous que vous êtes à votre dernière heure; étendez vos bras, vos pieds, comme s'ils étaient raidis par le froid de la mort; fermez vos yeux, comme si vous dormiez du dernier sommeil, et demandez-vous si vous n'auriez pas besoin d'une confession générale ou d'une revue; et si vous constatez qu'elles sont nécessaires ou utiles, entreprenez-les sans crainte, car

1792. IV. *Rien de plus facile.* C'est ici, il est vrai, que le démon vous attend; il vous fera voir, le rusé qui veut votre perte, des montagnes de difficultés, là où il n'y a que des graviers. Comment connaître tous tes péchés, comment en dire le nombre? voilà les pensées qu'il vous suggérera. Ne l'écoutez pas. D'abord, si une confession générale n'est pas nécessaire, on n'est pas obligé de mettre autant de soin, dans l'examen ni dans l'accusation, puisqu'il n'y a pas d'obligation de répéter les fautes déjà accusées dans des confessions bien faites. Cependant on goûtera une grande paix en redisant bien tout.

Mais supposons que la confession générale soit nécessaire. Dans ce cas, il est vrai, il faut la faire avec autant de soin que si on ne s'était jamais confessé de sa vie, et il est nécessaire de déclarer tous les péchés qu'on a commis. Mais en faut-il conclure qu'elle soit difficile? Point du tout. Ah! si vous étiez seul abandonné à vous-même, vous auriez peut-être peine à vous en tirer; mais vous avez la ressource de confesseurs charitables; remettez-vous entre leurs mains après vous être assez examiné pour leur répondre aussi exactement que possible. Ils vous interrogeront et vous répondrez. Il ne vous en coûtera rien.

Du reste une confession générale est aussi vite faite et ne pèse pas plus qu'une confession ordinaire ; après tout, nous ne pouvons pécher que contre les dix commendements de Dieu et les six de l'Eglise. Encore n'est-il pas nécessaire de dire les péchés véniels dans une confession. Pas nécessaire non plus de faire d'abord votre confession depuis la dernière, et ensuite votre confession générale, ou une revue. Il faut faire tout à la fois en disant: Mon Père, je vais vous dire tous les péchés de ma vie jusqu'à aujourd'hui. Il est clair, en effet, que si vous vous confessez de toute votre vie jusqu'à aujourd'hui, les péchés commis depuis un mois ou un an sont compris dans cette accusation. Il ne s'agit que de dire combien de fois par an, par semaine ou par jour, vous avez péché gravement contre le premier commandement, le deuxième et ainsi de suite.

1793. J'entends quelqu'un qui me dit: C'est précisément là la difficulté. — Vous croyez? point du tout. Si vous savez le nombre exact de certains péchés, vous devez le dire; mais si vous ne le savez pas, après vous être examiné en vous servant d'un livre d'examen, dites: J'ai commis cette faute environ tant de fois par an ou par mois, les uns dans les autres, tantôt plus tantôt moins; et j'ai gardé cette habitude pendand au moins dix ans, on pendant vingt ans. Cela suffit. Voici donc cette montagne de difficultés aplanie.

Oh! que Dieu est bon! Après que nous l'avons tant offensé, et que nous avons apporté si peu de soin à nos confessions, il nous fournit l'occasion d'en faire une, qui répare toutes les autres, qui lave nos âmes, qui leur ferme l'enfer, qui leur ouvre le ciel. Quelle folie serait la nôtre, si nous ne profitions pas de ce bienfait, si nous nous laissions arrêter par une crainte vaine! O mon Sauveur, il n'en sera pas ainsi. Je me repens du passé; je veux mettre pour le présent ma conscience en règle, et pour l'avenir, vous aimer de tout mon cœur. Vierge Marie, vous m'aiderez, etc.

XVII. — Tableau de la mort.

1794. *Dispone domui tuæ, quia morieris tu :* Mettez ordre à votre maison; car vous mourrez. (Is., XXXVIII, 1.) Telle est la parole qu'adresse au saint roi Ezéchias le prophète Isaïe; et malgré sa vertu, Ezéchias tourna la tête contre la muraille. Cette parole, je viens vous la dire, pécheur, mon frère. Peut-être détournerez-vous la tête du côté de la muraille, pour témoigner non comme Ezéchias votre crainte des jugements de Dieu, mais plutôt la peine que vous éprouvez à réfléchir sur cette sérieuse vérité. Peut-être direz-vous: Que vient-on nous parler de la mort, ne savons-nous pas que nous devons mourir? Oui, nous le savons, mais nous n'y pensons pas; aussi

vivons-nous comme si nous ne devions jamais mourir. Nous attachons notre cœur aux créatures qu'il faudra bientôt quitter, et nous foulons aux pieds la loi de Dieu.

1795. Ce Dieu, qui est notre Père et qui veut nous sauver, nous dit : Souvenez-vous de vos fins dernières et jamais vous ne pécherez (1). L'Eglise, la mère de nos âmes, nous dit à son tour : Souviens-toi que tu es poussière. Et nous, animés aussi d'un grand désir de votre salut, nous vous disons : Pensez à la mort. Ah ! dit-on, si l'on y pensait toujours, on ne pourrait plus vivre ni s'occuper d'affaires. Erreur ! Les Saints y ont pensé, et c'est pour cela qu'ils ont accompli des œuvres qui nous étonnent ; c'est pour cela qu'ils n'ont point perdu de temps (2). Ecoutez donc l'histoire lugubre que je vais vous faire. Cette histoire c'est la vôtre, *quia morieris tu*. Un grand nombre d'autres avant vous ont payé leur tribut à la mort. Où sont ces vieillards, que vous voyiez il y a quelques années dans votre Eglise, ce grand-père, cette femme âgée qui vous ont caressé dans votre enfance ? ils ne paraissent pas ici. Pourtant plus religieux que nous, ils ne fuyaient point le saint lieu... Seraient-ils au foyer ? Vous ne les y avez pas laissés. Auraient-ils quitté ce pays ? Non, ils sont allés dans la maison de leur éternité. Vous êtes nombreux ici. Tous les habitants de cette localité y sont-ils ? Il y en a le plus grand nombre, dites-vous. Vous vous trompez, il n'y en a pas la millième partie. Il n'y a ici que les restes de la mort. La paroisse de N... est presque entière au cimetière : hier c'était à eux demain ce sera à vous. (V. n° 1820.)

1796. Oui demain, car le temps vole plus rapide que l'oiseau : la mort est à cheval, elle arrive au galop, elle vous frappera bientôt ; du premier coup vous renversera-t-elle à ses pieds sans même que vous l'ayiez vue venir, comme il arrive souvent à ceux qui vivent mal, comme il arrive même dans la jeunesse ? Je n'en sais rien, et vous l'ignorez aussi (3) ; mais

(1) Diogène le Cynique avait élevé sur le marché d'Athènes un élégant magasin, au haut duquel on lisait cette inscription : *Ici on vend la sagesse.* Un riche de la ville lui envoya un de ses serviteurs lui demander combien il donnait de sagesse pour trois pièces de monnaie. Diogène prit l'argent et écrivit cette sentence : « En toutes choses considérez la fin. » Cette maxime parut si sage au riche Athénien, qu'il la fit graver en lettres d'or sur sa demeure. Sans qu'il vous en coûte rien, que nous voudrions graver dans votre cœur cette sentence : *Memorare, etc.* — Saint Jean Climaque a dit : « De même que le pain est entre tous les aliments le plus nécessaire et le plus utile, ainsi la pensée de la mort est la plus profitable de nos réflexions. »

(2) La pensée de la mort, dites-vous, est trop effrayante ; et c'est pour cela que vous l'écartez. Parce que vous craignez trop, vous ne penserez à rien. Mais quel est l'homme que l'idée trop vive du danger calme et rassure ? quoi ? s'il fallait marcher par un sentier étroit et escarpé, entouré de précipices, ordonneriez-vous qu'on vous bandât les yeux pour ne pas voir le danger, et de peur que la profondeur de l'abîme ne vous fit tourner la tête ? Ah ! mon cher Auditeur, vous voyez votre tombeau ouvert à vos pieds, cet objet affreux vous alarme : et au lieu de prendre dans la sagesse de la Religion, toutes les précautions qu'elle nous offre pour ne pas tomber inopinément dans ce gouffre, vous vous bandez vous-même les yeux pour ne pas le voir ; vous vous faites des diversions réjouissantes pour en effacer l'idée de votre esprit ; et semblable à ces victimes infortunées du paganisme, vous courez au bûcher les yeux bandés, couronné de fleurs, environné de danses et de cris de joie, pour ne pas penser au terme fatal où cet appareil vous conduit, et de peur de voir l'autel, c'est-à-dire le lit de la mort, où vous allez à l'instant être immolé. (MASSILLON.)

(3) Ici, un exemple de mort subite surtout dans la fleur de l'âge, voir la fin du sermon sur *le salut*, n° 1407, et la fin du sermon sur *les incertitudes de la mort*, n° 1817.

j'espère que Dieu, exauçant les prières que récitent pour vous ses ministres *A subitanea et improvisa morte libera nos, Domine,* vous préservera d'une si terrible fin, et je suppose que vous mourrez après une maladie plus ou moins lente, dans votre maison, entouré de vos amis, et je vais tracer à vos yeux le tableau de ce qui se passera pour vous : 1° à la mort ; 2° au jour de vos funérailles ; 3° dans votre tombe.

1797. 1) *Maladie.* — Avez-vous remarqué certains malaises que vous éprouvez ? C'est une douleur de tête, c'est un embarras dans la poitrine ou dans l'estomac, une raideur dans les membres ; vous n'y prenez pas garde, vous allez quand même à vos affaires et vous faites bien. Pourtant, c'est peut-être là le germe de la mort (1). Ce germe se développera, il poussera des racines profondes dans votre corps et en épuisera les forces. Vous vous lèverez encore, vous vous porterez jusqu'au seuil de votre porte, vous verrez les autres passer, courir à leurs affaires ou à leurs plaisirs ; vous les regarderez d'un œil triste, mais vous ne pourrez pas les suivre. Un médecin viendra, il épuisera pour vous les ressources de son art ; vous compterez sur ses remèdes, et il semblera en effet d'abord qu'il vous soulageront ; mais après quelques jours d'espérance le mal augmentera.

1798. 2) *Première visite du prêtre.* Le prêtre viendra aussi, et même ce médecin des âmes devrait toujours être appelé le premier. Qu'ils sont cruels les parents des malades qui n'appellent qu'à la dernière heure le ministre de Dieu ! Le prêtre vous adressera quelques paroles de consolation, il vous invitera à vous réconcilier avec le ciel. Oh ! de grâce, acceptez la première proposition qu'il vous en fera ! Ne dites pas : je suis trop souffrant, attendez que je sois mieux ; je ne suis pas assez malade, j'irai bientôt à l'église et j'y ferai ma confession. Ce sont là des calculs qui peuplent tous les jours l'enfer.

Aussitôt, faites votre confession, faites-la bien ; c'est sans doute la dernière ; qu'au moins cette fois vous disiez bien tout, que vous ayez l'âme bien pénétrée de contrition et de ferme propos, sans cela tout serait perdu pour vous. Ils ne savent pas à quoi ils s'exposent ceux qui cachent leurs péchés durant leur vie, ou qui les accusent sans repentir ; ils risquent de faire à la dernière heure une confession sacrilège. Votre confession entendue, le prêtre lèvera une dernière fois sa main sur vous pour vous absoudre, et puis il se retirera, mais pour revenir. Lui, qui vous

Au mois de Juin 1889, une jeune fille de Moirans (Isère), connue pour sa vie légère, dit un soir à son père : « Je m'en vais voir un tel. » C'était un jeune homme qu'elle fréquentait. Le père laissa faire. La jeune fille ne revint pas ; le lendemain, elle ne revint pas non plus ; on la cherche, on ne la trouve pas ; à la fin, on découvre son cadavre dans une masure. On l'avait égorgée. Le père, un mois après, revenait de faire sa déposition au tribunal de Saint-Marcellin, lorsqu'un train de marchandises lancé avec vitesse choque le train dans lequel il voyageait, et il est broyé sur l'heure. Malheur à ceux qui ne veillent pas sur leurs enfants !

(1) Nous portons tous en naissant la mort dans le sein, il semble que nous avons sucé dans les entrailles de nos mères, un poison lent, avec lequel nous venons au monde, qui nous fait languir ici-bas, les uns plus, les autres moins ; mais qui finit toujours par le trépas ; nous mourons tous les jours ; chaque instant nous dérobe une portion de notre vie, et nous avance d'un pas vers le tombeau : le corps dépérit, la santé s'use, tout ce qui nous environne nous détruit, les aliments nous corrompent, les remèdes nous affaiblissent ; ce feu spirituel qui nous anime au-dedans nous consume, et toute notre vie n'est qu'une longue et pénible agonie. (MASSILLON.)

a accueilli à votre entrée dans la vie, ne vous abandonnera pas à la mort; et vous comprendrez alors qu'il est encore votre meilleur ami, celui dont les méchants disent tant de mal.

1799. 3) *Viatique.* Il ne reviendra pas seul. Ce Jésus que vous visitiez régulièrement au moins le dimanche, pendant les saints offices, ce Jésus qui poursuit de son amour ceux qui le fuient, lorsque vous ne pourrez plus venir à lui, ira à vous. Le prêtre, le portant entre ses mains, entrera dans votre demeure en disant: *Paix à cette maison.* C'est bien à tort qu'on redoute la visite du Dieu qui n'apporte que la paix. Il y aura là, à côté de votre lit de douleur, une table couverte d'un linge blanc; au milieu de la table, le crucifix; à droite et à gauche, des cierges allumés. Sur cette table le prêtre déposera la sainte hostie, et il répandra de l'eau bénite sur les murs de votre maison, afin qu'elle soit moins indigne de servir de demeure au Roi du ciel. Prenant ensuite l'hostie entre ses doigts consacrés, il la déposera sur votre langue, en disant, non plus comme autrefois quand il vous communiait: *Corpus Domini*, etc., mais: Recevez, mon frère, ma sœur, le viatique du corps de Notre-Seigneur.

1800. 4) *Extrême-Onction.* Puis il trempera ses doigts dans l'huile sainte et les promènera en forme de croix, d'abord sur vos yeux en demandant à Dieu pardon de vos regards criminels, sur vos oreilles afin de les purifier des conversations mauvaises que vous aurez entendues, sur vos lèvres, sur vos mains, sur vos pieds pour expier vos actions et vos démarches coupables. Vous serez là, tantôt tremblant, tantôt gémissant et priant.

1801. 5) *Terreur du moribond.* Il tremblera alors celui qui fait maintenant le brave et le fort contre Dieu: car à l'heure de la mort de plus saints et de plus courageux ont tremblé. Saint Hilarion, sentant que sa dernière heure était venue, avait besoin d'exciter son courage et de se dire à lui-même: O mon âme, que crains-tu? *Anima mea, quid times?* Voilà soixante dix ans que tu sers ton Dieu, *et mori times?* Hélas! nous ne pourrons pas parler ainsi, nous serons obligés de dire: Voilà vingt ans, voilà trente ans que j'offense Dieu, comment ne tremblerais-je pas?

Au-dessus de nous un Dieu prêt à nous juger: *Quid faciam cum surrexerit ad judicandum, et cum quœsierit quid respondebo?* (Job. xxxi, 14.) Au-dessous l'enfer ouvert par chaque péché mortel de notre vie; à notre gauche, le démon qui tentera tout pour nous perdre. Saint Elzéard à ses derniers moments commence à trembler et à se couvrir par tout le corps d'une sueur froide; puis tout à coup il s'assied sur son lit et s'écrie: « Ah! si les hommes savaient les combats terribles qui sont livrés à nos âmes par l'ennemi à ces derniers moments! » A notre droite, l'ange gardien qui cherchera à nous défendre; autour de nous nos parents dans les larmes; au-dedans de nous la conscience, qui nous accusera et nous remettra devant les yeux le souvenir de tous nos crimes (1).

(1) *Torrente iniquitatis conturbaverunt me.* Un torrent est le ramassis de plusieurs gouttes de pluie, de plusieurs petits ruisseaux qui s'assemblent de diverses parts; quand ces gouttes tombent l'une après l'autre, elles ne font pas grand bruit, quand ces ruisseaux coulent en détail, ils ne font pas grand effet; quand tout cela est ramassé ensemble, c'est un torrent qui vous étourdit de son fracas, qui gâte, ruine, désole, dissipe tout ce qu'il rencontre. Vous commettez le péché l'un après l'autre, hier un blasphème, aujourd'hui une médisance, demain un adultère; vous ne les considérez qu'en détail, à Noël ceux que vous avez commis depuis

1802. L'impie Antiochus mourant s'écriait : *In quod fluctus tristitiæ deveni.* Dans quels flots de tristesse suis-je submergé! *Nunc vero reminiscor malorum quæ feci!* (I. MACH. VI, 12.) Que de péchés dont vous ne vous rendez pas compte se présenteront à vous et diront: *Opera tua sumus, tecum pergemus ad judicium!* Ah! qu'ils vous paraîtront amers les plaisirs auxquels vous sacrifiez votre âme! La conscience vous reprochera les grâces dont vous avez abusé, le temps que vous avez perdu dans les fêtes, dans des réunions mondaines, dans des jeux. Ah! si vous aviez consacré la moitié de ce temps à faire pénitence!

Un secrétaire de François Ier s'écriait à ses derniers moments : « J'ai employé plus de cent rames de papier aux affaires de mon prince, si j'en avais employé au moins une feuille pour faire une bonne confession générale ! » *Et tempus non erit amplius!* Balthazar, roi de Babylone, au sein d'un festin aperçoit une main mystérieuse qui écrit sur la muraille ces trois mots : Les jours de ton règne sont comptés, tu as été pesé, ton royaume est divisé! (DAN. V, 25.) *Facies regis commutata est, et cogitationes conturbabant eum, et compages renum solvebantur et genua ad se invicem collidebantur.* Quel sera votre effroi quand le spectre hideux de la mort, armé de sa faux redoutable, se dressera contre vous et vous dira : « Vos jours sont comptés: *Finis venit,* c'est la fin! Vos crimes ont été pesés ; vos biens ont été divisés ! »

1803. 6) *Regrets d'un mourant.* Non seulement vous tremblerez; mais vous gémirez, moins encore des douleurs de la mort qui vous environneront, que du regret de quitter tout ce que vous avez aimé. Vous dormez, pécheurs, du sommeil de l'indifférence ; et dans ce sommeil, vous rêvez aux plaisirs, aux richesses, aux dignités de ce monde. La mort de son bras raide et glacé vous secouera et vous réveillera, *cum dormierit aperiet oculos* (JOB XXVII, 19,) et vous verrez qu'il faut dire adieu à tout et que tout s'évanouit pour vous, comme un rêve au réveil :

(a) Plus de plaisirs, plus de danses, plus de joyeuses compagnies ; vos compagnons de fête ne sont pas là, ils s'amusent ensemble; il n'y a autour de vous que des gens qui pleurent, ou des envieux qui cachent mal la joie qu'ils ont de vous voir mourir : *Gustavi paululum mellis, et ecce morior.* (I. REG. XIV, 43.) Quoi! c'est donc là tout le bonheur que je devais goûter en ce monde, c'était bien la peine de renoncer pour cela au ciel!

(b) Les biens que vous avez eu tant de peine à acquérir vous échapperont des mains; la mort vous les arrachera pièce par pièce : *Mors, amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis.* (ECCLI. XLI, 1.)

Mais si la pensée de la mort trouble l'avare, que fera donc la mort elle-même ? A qui va aller ma belle maison ? direz-vous ; à qui mes meubles, à qui mon or, mes terres? Hélas ! ceux à qui je les laisse m'oublieront peut-être bientôt, et ils jouiront du fruit de mes sueurs, pendant que je vais manger de la terre et servir de pâture aux vers : *Siccine separat amara mors.* (I. Reg. XV, 12.) Tout ce qu'on croyait tenir échappe alors, semblable

Pâques, à Pâques ceux depuis Noël ; à l'instant de votre mort ce sera un torrent qui fondra sur vous, tous vos péchés, mortels, véniels, d'omission, commission, s'assembleront en votre mémoire, ils vous seront représentés en gros, mais très distinctement, avec toutes leurs circonstances, leur mauvais effet, leur horreur et leur difformité ; ce vous sera un tourment insupportable et un enfer plus cruel que l'enfer même, d'en avoir un seul devant les yeux.

à de l'eau gelée, dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent et ne fait que les salir.

(c) Vos dignités, vos charges vous paraîtront aussi une vaine fumée ; vous sentirez qu'on n'emporte pas ses titres dans l'autre monde. *Non descendet cum eo gloria ejus.* Le Pape Léon XI, à ses derniers moments disait : « Ah ! que j'aimerais mieux avoir été l'humble portier d'un couvent, que d'avoir eu en main les clefs de saint Pierre! » Les distinctions dont vous étiez fiers, vous attristeront d'autant plus que vous les aurez poursuivies avec plus d'ardeur. Avec plus de raison que Job, sentant que tout vous échappe, vous gémirez, disant: *Solum mihi superest sepulcrum.* (Job. XVII, 1.) (1). Oh! comme on voit bien la vanité des biens de ce monde à la lumière du cierge bénit, qu'on allume devant un moribond.

1804. 7) A la crainte et aux gémissements, *vous joindrez la prière.* Ah ! c'est alors qu'elle doit être fervente et plus confiante que jamais! Retenez mes paroles jusqu'à votre dernier souffle: Priez et confiez-vous en Dieu à votre agonie ! C'est le plus grand de vos devoirs ; mais c'est aussi le plus puissant moyen de salut. Quelle qu'ait été votre vie, chassez les pensées de découragement et de désespoir. Malheur à vous si vous ne les repoussez pas! Dieu est votre père! si vous l'invoquez, si vous vous jetez dans ses bras avec amour et repentir, il ne vous laissera pas tomber dans l'abîme éternel. (V. nos 1824 et suiv.)

1805. 8) *Agonie.* Pendant que le moribond lutte avec ses frayeurs, gémit et prie tour à tour, la mort avance toujours. Les soupirs des parents, les larmes qu'on ne cache que pour ne pas effrayer le malade, ses lèvres livides, son nez effilée, ses ongles violets, tout annonce la dernière heure. Une sueur froide tombe du front de l'agonisant et ruisselle sur ses joues déjà empreintes d'une pâleur mortelle. Ses yeux sont grands ouverts et comme vitreux, sa langue se dessèche, sa bouche se remplit d'écume, ses bras se laissent tomber, sa poitrine se gonfle et laisse passer avec effort le râle de l'agonie. On touche ses mains, elles sont froides; ses pieds, ils sont glacés; on cherche sur son cœur un reste de chaleur et de vie.

1806. 9) *Les adieux. Venit finis*, c'est la fin. Les parents poussent des cris de douleur, ils se jettent sur le mourant, l'arrosent de leurs larmes, lui disent le déchirant adieu: « Adieu, ma mère, crie une jeune fille, que vais-je devenir sans vous! La vie est si amère, ne vous aurai-je donc plus pour adoucir mes tristesses? Il y a tant de dangers à craindre à mon âge, que vais-je devenir? Je n'aurai pas votre main pour me guider. Ah! du ciel protégez la pauvre orpheline que vous laissez sur la terre! » Une autre fois, c'est la fille qui meurt la première, et la mère est inconsolable: « Mon enfant, pourquoi me quittes-tu ? Je comptais que tu me rendrais dans ma vieillesse les soins dont j'ai entouré ton enfance ! J'espérais que tu me fermerais les yeux, et c'est moi qui dois te rendre ce douloureux devoir ! O mort, pourquoi ne me frappes-tu pas la première, puisque tu es assez cruelle pour séparer une mère de sa fille? » Cris, larmes, sanglots, tout est inutile: la mort ne se laisse pas fléchir. (V. nos 1826 et suiv.)

(1) Philippe II, roi d'Espagne, sur un lit de douleur, fit appeler son fils Philippe III, et découvrant devant lui sa poitrine labourée par les cicatrices des blessures qu'il avait reçues sur le champ de bataille et par le fer des médecins, il lui dit : « Voilà, mon fils, ce qui reste des grandeurs du monde. » (V. n. 1821 et suiv.)

Pourquoi donc cette déplorable habitude de manifester une telle douleur en présence d'un agonisant, puisqu'elle ne fait que hâter sa mort, accroître sa douleur et peut-être l'exposer au désespoir ? Ah ! quand vous assistez à la dernière heure d'un parent ou d'un ami, ne laissez pas paraître votre douleur ; si vous ne pouviez la contenir, éloignez-vous du mourant, comme Agar le fit de son fils; laissez auprès de lui le prêtre, ou quelque ami pieux qui lui suggérera des actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition et récitera les prières de la recommandation de l'âme. (V. n° 808.)

1807. 10) *Prières. Tous les saints anges et archanges, priez pour lui; omnes sancti et sanctæ Dei, intercedite pro eo.* Quel besoin, à cette heure, de tous ces intercesseurs ! *Proficere, anima christiana, de hoc mundo :* Partez, âme, la terre n'est pas votre patrie ; partez, âme chrétienne ; si vous avez vécu chrétiennement, partez, avec confiance ! (V. nos 1363 et suiv.) Partez aussi vous qui avez méprisé Dieu et sa loi ; sortez de ce monde que vous avez souillé de vos crimes; partez, il y a si longtemps que vous auriez dû le faire pour la tranquilité de ceux dont vous faisiez le tourment, et le salut de ceux que perdaient vos scandales ; partez au nom du Père qui vous a créé, il va vous demander compte de ses dons ; du Fils qui vous a racheté, il va vous juger sur l'abus que vous avez fait des sacrements et de ses grâces ; au nom du Saint-Esprit qui a été répandu en vous et dont vous avez profané le temple (1). Ah ! pécheur, en ce moment du moins, faites avec confiance un acte de contrition et d'amour de Dieu; car un instant après, la mort frappe son dernier coup et ce coup sépare l'âme du corps.

1808. 11) *La mort.* On pousse autour de vous ce cri : Il est mort. Quelle nouvelle ! Il est mort ! Mon enfant, votre père est mort : mère, pauvre veuve, votre fils n'est plus, versez des larmes ! Il est mort ! Qui ? Cet impie qui bravait Dieu, ce blasphémateur, ce profanateur du dimanche ; il est mort ce libertin ! Quoi ! elle est morte cette femme légère, cette jeune personne vaniteuse, son âme est devant Dieu d'où elle était descendue, son corps est sur la terre, ce n'est plus qu'un cadavre. Adieu, parents, amis, plaisirs, liaisons coupables, divertissements ! Adieu, fortune, maison, champs, or ! adieu, réputation, honneur de ce monde ! adieu à tout, même à ce corps qu'on a tant flatté (2).

(1) *In nomine angelorum et archangelorum,* Hélas ! que de fois cette âme a résisté à leurs inspirations et a fait en leur présence ce qu'elle n'aurait pas fait devant un homme. *In nomine sanctorum ;* elle ne les a pas invoqués, elle n'a pas lu leur vie, et encore moins imité leurs exemples. *Sancte Martine, ora pro eo ;* mais en leurs fêtes patronales elle multipliait ses désordres. *Sancta Maria Magdalena.* Hélas ! elle a entraîné au mal une pauvre fille qui portait ce nom.

Libera Domine animam famulæ sicut liberasti Eliam a morte. Loin d'avoir le zèle d'Elie, d'empêcher l'offense de Dieu, il l'a fait outrager par ses scandales. *Sicut liberasti Abraham.* Abraham, pour obéir à Dieu, a sacrifié son fils unique. Pour établir ses enfants, elle a offensé Dieu cent fois. *Sicut liberasti Loth.* Loth pratiquait l'hospitalité et la charité; elle n'a point fait d'aumônes. *Sicut liberasti Job.* Job bénissait Dieu dans ses afflictions, elle n'a fait dans ses peines que murmurer et blasphémer. *Sicut liberasti Suzannam,* de fausses accusations. Suzanne était si chaste qu'elle préférait la mort plutôt que de céder aux sollicitations de deux infâmes vieillards. Cette femme allait au devant du péril par ses vanités, son désir de paraître, ses visites téméraires.

(2) Sainte Mathilde, femme de l'empereur d'Allemagne, Henri l'Oiseleur, et mère d'Othon le Grand au moment où elle apprit la mort prématurée de son mari, se jeta aux pieds du crucifix et accepta avec résignation ce sacrifice ; puis elle alla avec ses trois enfants se mettre à genoux auprès du cadavre de son mari. Là elle donna à ses enfants une grande leçon

Ah! Dieu, ses ministres, notre conscience, nous demandent quelquefois des sacrifices, des séparations qui nous coûtent et que nous négligons d'accomplir. Attendez, la mort viendra, et de son bras de fer nous séparera de tout; elle séparera l'avare de son or mal acquis, le libertin de ses complices, etc. Malheur à nous, si nous attendons cette séparation qui peut être sans profit pour nous: oui, malheur! Que faut-il faire pour nous l'épargner? Faites, maintenant, ce que vous vous voudriez avoir fait à la mort. On entend dire aux mourants: « Ah! si c'était à refaire! » Mais, maintenant, c'est le moment de bien faire: *Dum tempus habemus operemur bonum* (1).

1809. — 1° *Le cadavre.* Ce corps que l'âme a quitté prend un aspect si repoussant, qu'à peine ose-t-on lui fermer la bouche et les yeux; sa tête est penchée sur la poitrine, les cheveux sont humides des sueurs de l'agonie, les yeux creux, la couleur de plomb, les lèvres décolorées: plus de paroles, pas le moindre souffle. Que sont devenus ce teint vermeil, cette beauté, ces airs de grandeur qui charmaient? Pour ne pas effrayer les enfants ni les serviteurs, on couvre d'un voile ce visage.

1810. 2° *Ce qui se fait autour de lui.* On place, à côté, une lampe allumée et de l'eau bénite; quelques parents ou amis viennent prendre le rameau de buis et faire le signe de la croix sur la couche funèbre. Les gens de la maison préparent les funérailles; ils recherchent tout ce que vous avez laissé, et calculent ce qui doit revenir à chacun. L'officier de la commune inscrit sur ses registres: un tel est mort, le tant de tel mois, de telle année. Le glas funèbre retentit dans tout le village. Qui est-ce qui est mort? *(Reflexions qu'on fait dans le public sur un impie, un indifférent, un libertin, une femme ou une fille légère.)* Deux ouvriers travaillent pour vous, l'un vous prépare une bière, l'autre vous creuse une fosse.

1811. 3° *Le cercueil.* Le premier apporte le cercueil dans votre maison. Ceux qui le voient venir s'en vont en pleurant, vous ne fuyez point. Après vous avoir enveloppé d'un linceul, on vous saisit, on vous descend dans la bière; on la recouvre et on vous cloue dans cette prison. Quoi! vous traitez ainsi ce jeune homme, si fier naguère de sa force! Ah! si vous aviez voulu l'enchaîner huit jours auparavant, comme il se fût défendu! Comment, vous renfermez cette jeune fille, cette femme qui aimaient tant à paraître? On les trouvait toujours sur le seuil et à la fenêtre de leurs maisons; et elles ne se plaignent pas, elles qui s'irritaient au moindre affront! O mort, comme tu mets chacun à sa place!

1812. 4° *Les funérailles.* Bientôt, au son des cloches, le prêtre quitte l'église, vêtu d'ornements de deuil et précédé du crucifix. Il arrive dans votre

sur la vanité du monde: « Souvenez-vous, leur dit-elle, que si vous avez quelque droit de monter sur le trône de votre père, vous devez aussi descendre dans son tombeau. » Puis elle s'informa en toute hâte s'il n'y avait plus de prêtre à jeun pour célébrer la messe pour le défunt. Un prêtre nommé Odaldec se présenta, et l'impératrice fut si heureuse que, détachant ses bracelets d'or, elle les lui remit en le priant de dire aussitôt la messe pour l'âme de l'empereur. Et tant qu'elle vécut, elle fit célébrer chaque année pour lui un grand nombre de messes.

(1) On pourrait, au besoin, finir là cette instruction par cette péroraison: « A la mort, vous voudriez avoir évité, etc.; vous voudriez avoir fait une confession générale, fréquenté les sacrements, prié, etc. Faites-le maintenant. Quelle vocation voudriez-vous avoir suivie, jeunesse? Faites-le maintenant. » On terminerait par un des traits ci-dessous n. 1817, et ce qui suit servirait de méditation pour le lendemain.

maison et bénit votre cercueil ; et puis on vous emporte. Pourquoi sortir cet homme de chez lui, sa maison ne lui appartenait-elle pas ? Il l'avait héritée de son père ; il l'avait achetée ou même bâtie ? Et c'est vous, ses enfants, vous, sa femme, qui avez demandé à ce qu'on l'en chasse, et il ne reviendra plus ! Ah ! quand cet homme était absent et qu'il ne rentrait pas le soir, quelles transes, quelle désolation ! La nuit passera, et puis une autre nuit, il ne reviendra pas.

On chante : *Miserere mei Deus ;.... Requiem aeternam.* Vous passerez devant ce champ où vous avez travaillé le dimanche, devant ce café, cette salle de bal, etc., et on arrivera *à l'église.* Vous passez : 1) devant les fonts sacrés du baptême, ou plutôt ce n'est que votre corps qui y passe, votre âme est devant Dieu et y rend compte de ce qu'elle a fait, de l'innocence, dont elle fut revêtue à votre entrée dans la vie ; 2) devant les confessionnaux et là-haut on vous interroge : N'avez-vous pas déserté le saint tribunal ; quelle franchise, quelle contrition y avez-vous apportées ? 3) Devant la chaire : N'avez-vous pas fui la parole de Dieu ? Qu'avez-vous fait des remords, des bons désirs qu'elle inspirait ? 4) On vous place devant la table de communion ; l'ange gardien de cette table sacrée vous demande raison de votre éloignement de l'Eucharistie, des dispositions que vous y apportiez ? 5) En face de l'autel. Comment avez-vous assisté au saint sacrifice ? etc. Pendant que quelques parents pleurent, on chante sur un ton lugubre : *Libera me, Domine, a morte aeterna, in die illa tremenda, quando cœli movendi sunt et terra.* Et on vous emporte encore. Le dimanche suivant, on vous cherchera à cette place que vous occupiez, où vous étaliez peut-être votre vanité. Vous n'y serez plus. Votre chaise, votre banc seront là encore ; votre nom y sera peut-être gravé ; mais vous n'y paraîtrez plus. Où serez-vous ? Dans le cimetière ; car c'est là qu'on vous conduit.

1813. — III. 1° *La fosse.* On vous déposera à côté de la fosse. Avant d'y descendre, étudiez-la bien ; certes, quand vous deviez vous établir dans une maison, avant de la louer ou de l'acheter, vous la parcouriez de fond en comble, vous examiniez avec soin si elle était bien exposée, bien éclairée, si l'humidité ne la rendait pas malsaine, si les voisins étaient convenables. Et combien d'années deviez-vous y passer ? Vingt ans, quarante ans, mettons quatre-vingts ans. Dans cette fosse, vous resterez jusqu'à la résurrection générale ; considérez-la donc. Elle est profonde, étroite et humide ; autour de la fosse, voyez des crânes nus, des ossements, des restes de planches usées ayant servi à d'autres cercueils : ce sont là vos compagnons et vos voisins.

1814. 2° *Descente dans la fosse.* On vous lie avec des cordes et on vous descend dans la fosse, ou bien on vous y fait glisser sur une planche ; et, après une dernière prière, tous vous quitteront. Le fossoyeur vous recouvrira de cinq pieds de terre ; mais cette terre pèsera moins lourdement sur votre corps que l'oubli des vivants ne pèsera sur votre mémoire.

1815. 3° *Oubli.* Comme les vieillards sont délaissés ! On fait presque tout sans eux, ils sont relégués dans un coin ; à peine leur permet-on de se mêler aux affaires. S'il en est ainsi des vivants, qu'en sera-t-il des morts ? Qui pense à ceux qui ne sont plus depuis vingt ans ? Hélas ! quelques jours après notre mort, qui parlera de nous, qui pensera à nous ? *Periit memoria eorum cum sonitu :* Avec le son des cloches, tout finit à peu près pour nous

Dans les visites de condoléances, c'est à peine si on ose parler du mort. Si nous laissons quelques biens à nos héritiers, ils seront vite consolés, et dans cette salle où vous avez rendu le dernier soupir, bientôt on mangera, on rira, on dansera peut-être. On apportera pourtant encore sur notre tombe un monument de pierre ou de bois, sur lequel on lira : Ci-gît un tel.... une telle. C'est bien lui qui est là étendu, lui qui semblait vouloir renverser Dieu : *Transivi et ecce non erat*, etc. (Ps. XXXVI, 36); mais cette inscription même sera rongée par le temps. Les jours succéderont aux jours; les années aux années; les hommes, aux hommes; les champs seront cultivés; les maisons, habitées; mais vous, vous aurez disparu de la scène du monde : personne ne pensera à vous. Je me trompe, la mort ne vous oubliera pas; elle s'acharnera à votre ruine, après même qu'elle aura fait de vous sa proie. Ah! si nous pouvions rouvrir cette fosse six mois, un an après qu'on vous y a déposé, que verrions-nous ?

1816. 4° *La décomposition.* Combien en peu de temps ces chairs ont changé d'aspect; elles deviennent livides, puis noires; elles s'ouvrent en divers endroits et il en sort un pus fétide. Quelle quantité de vers et d'autres hideux reptiles s'engendrent dans ces entrailles ! Ils se nourrissent de cette chair qui les a produits. Entendez leur sourd travail; les uns sortant des narines, se répandent sur le visage et s'enfoncent dans ces yeux caves; d'autres vont et viennent dans la bouche et pénètrent dans la poitrine; les cheveux tombent du crâne décharné; le nez, les lèvres se détachent pièce par pièce; les chairs s'en vont en lambeaux, les côtes se dépouillent, les ossements apparaissent. *Veni et vide.* Sur les tombeaux des grands du monde, se trouve des éloges, des titres pompeux; mais au dedans, *Veni et vide.*

Regarde ce tas de pourriture, homme, et connais qui tu es! Vois ce que les vers rongent, c'est ton cerveau, instrument des pensées coupables; ce sont tes yeux dont tu t'es servi pour de mauvais regards; ce sont tes narines que tu flattais par des parfums, ton cœur qui n'aimait que les créatures; ces ossements qui se disjoignent, ce sont tes délicates mains : les vers rongent tout; et à la fin ils se dévorent eux-mêmes les uns les autres pour ne laisser qu'un squelette. Pour le corps de cet heureux du siècle, il a fallu pourtant tant de serviteurs, de médecins, de cuisiniers; encore n'était-il jamais satisfait. Oh! ne dérobons pas à la mort ses horribles mystères! Fermons cette fosse, nous l'ouvrirons dans vingt ans.

Fouillez après vingt ans. Je fouille et je ne retrouve rien, pas même des ossements: rien que quelques cendres. *Ecce vix totam Hercules implevit urnam,* disait un sage païen en voyant les restes d'Hercule, de ce héros pour qui la terre n'était pas assez vaste. *Haeccine est illa Jezabel?* demandaient les juifs, en voyant les os sanglants de cette reine orgueilleuse que les chiens avaient dévorée; voilà donc ce qu'il en reste? Oui, voilà ce qui en reste. Est-ce là ce jeune homme... cette femme mondaine, cet homme mûr, mais toujours esclave du plaisir, vivant dans la bonne chère? Oui, c'est lui! Ramasse, pécheur, dans ta main ce qui reste de poussière dans la tombe; ta main peut tout contenir: *Quid superbis, terra et cinis!* Méprise Dieu maintenant, blasphème, foule aux pieds sa loi sainte, caresse ton corps!

1817. Almachius, préfet de Rome, vantait sa puissance à la vierge Cécile qu'il allait condamner au martyre. « La puissance de l'homme, répondit la

jeune vierge, est semblable à une outre ou à une vessie remplie de vent. Percée, ne serait-ce qu'avec une épingle, elle s'aplatit (1). « O folie, que d'être fier de sa force, de sa santé, de ses dignités! François de Borgia, duc de Candie, fut chargé d'accompagner de Tolède à Grenade le corps de l'impératrice Isabelle, femme de Charles V. A son arrivée, on ouvrit le cercueil afin de constater l'identité du corps, avant de le descendre dans le caveau de ses ancêtres. Cette princesse, qui avait fait par sa beauté l'admiration de la cour et presque de l'Europe, était dans un état affreux. A ce spectacle, François se dit à lui-même : « Voilà donc la fin des créatures, voilà à quoi aboutissent les honneurs, les richesses, la beauté, va, monde, qui n'as pas de biens plus solides, je ne veux plus de toi! » et il se fit religieux et devint un saint.

1818. Que ceux qui ne sont pas fixés sur l'état qu'ils doivent embrasser consultent la mort : car, *o mors, amara est memoria tua, sed rectum judicium.* Pour vous, qui êtes fixés dans le monde, faites aussi ce que vous voudriez avoir fait à l'heure de la mort. Malheur à vous, si vous ne réformiez pas une vie coupable! Votre mort serait semblable à votre vie. Faites maintenant ce que vous voudriez avoir fait à la mort. Rien alors ne vous paraîtra de trop : ni sermon, ni confession générale, ni mortification, ni pénitence, ni fréquentation des sacrements, ni bonnes œuvres. Et si vous vivez saintement, la mort vous sera douce; car, dit saint Eucher, *non multum refert, quando finiunt temporariam, qui transeunt in aeternam (vitam.)* Il y a ici un pécheur qui hésite à se convertir.

Venez aux pieds du crucifix : *In manus tuas, Domine.* Jésus, vous m'avez appris à mourir, je veux mourir comme vous; mais comment remettre entre les mains de Notre-Seigneur une âme souillée par le péché? Acte de contrition, ferme propos. O Marie, priez pour nous maintenant et à l'heure de notre mort. C'est ainsi qu'il faudra mourir. Si le démon vous faisait succomber à la dernière heure, gardez-vous du désespoir; confiance et contrition et vous serez sauvé. (V. nos 1827 et suiv.)

1819. *Péroraison du Père Le Jeune. Dispone domui tuæ quia morieris. Domui tuæ,* à votre conscience, à votre âme. *In domo tua oportet me manere.* Si un grand roi passait par ce pays, et qu'il vous fît dire, longtemps à l'avance, qu'il logera chez vous, attendriez-vous la dernière semaine pour balayer et orner votre maison? C'est Dieu qui veut demeurer dans votre âme, non pas seulement par la grâce comme dans la justification, non pas seulement sous les espèces sacramentelles comme dans l'Eucharistie, mais par son essence, il veut se faire voir à votre intelligence, posséder votre cœur sans nuage et sans intermédiaire, non pendant quelques heures, mais éternellement, et ce sera bientôt peut-être, et vous ne songez pas à laver votre conscience de tant d'impuretés amassées par toute une vie. Si elle est déjà dans la grâce, ne faut-il pas l'orner de vertus, et pour cela acquérir l'habitude de les pratiquer, ce qui ne se fait pas en huit jours. Ah! une vie de 500 ans ne serait pas assez longue pour préparer à Dieu dans son âme une demeure éternelle. *Domui tuæ,* à votre famille : instruisez, édifiez vos enfants, vos serviteurs dont vous devez rendre compte; à vos affaires domestiques, ne gardez aucune dette, aucun compte en retard aucune restitution à faire, n'attendez pas la fin pour faire quelques bonnes œuvres. Vos parents

(1) Alexandre le Grand, ayant rencontré un jour Diogène allant et venant au milieu des tombeaux, lui demande ce qu'il faisait là. Je cherche le crâne de ton père et je ne puis le distinguer de ceux du vulgaire. Si tu le peux, montre-le-moi. »

seront là pour vous tromper. Ils diront qu'il n'y a point de danger, pour écarter la pensée de faire un testament, ou si vous le faites, on trouvera moyen de l'annuler. Faites le bien avant l'heure de votre mort.

Domui tuæ : à votre demeure dans le ciel. Saint Grégoire dit qu'il y avait à Rome un savetier nommé Deusdedit (Dieudonné), pauvre de biens de ce monde, mais très riche en vertus chrétiennes. Quelqu'un vit en extase qu'on lui bâtissait une maison dans le ciel et qu'on y travaillait principalement les samedis : Quoi, dit-il, que veut dire cela ? C'est que ce jour-là ce savetier distribuait aux pauvres tout ce qu'il avait gagné le long de la semaine, en sus de son petit entretien.

Si vous devez aller demeurer huit jours dans une ferme, vous prévoyez de quoi vous y vivrez, vous y envoyez des provisions ; si vous devez aller habiter un pays étranger, vous êtes bien aise d'y faire des amis et connaissances ; vous devez aller demeurer une éternité dans le ciel, et vous n'y songez pas ; *dispone domui tuæ*, mettez ordre à cette maison de là-haut, envoyez-y des provisions de bonnes œuvres, faites-y des amis par vos aumônes, des connaissances, en honorant et en invoquant les saints, afin que vous y soyez reçu honorablement, afin que vous y puissiez vivre et régner éternellement. *Amen !* (V. n. 1830 et suiv.)

PENSÉES ET TRAITS SUR LE TABLEAU DE LA MORT.

1820. Les âges se renouvellent : la figure du monde passe sans cesse ; les morts et les vivants se remplacent et se succèdent continuellement ; rien ne demeure ; tout change, tout s'use, tout s'éteint ; Dieu seul demeure toujours le même ; le torrent des siècles qui entraîne tous les hommes, coule devant ses yeux ; et il voit avec indignation, de faibles mortels, emportés par ce cours rapide, l'insulter en passant ; vouloir faire de ce seul instant tout leur bonheur, et tomber au sortir de là entre les mains de sa colère et de sa vengeance. (Massillon.)

1821. Lorsqu'on apporta le bâton de maréchal de France à M. de Castelnau, six heures avant sa mort, il dit : « Cela est beau en ce monde, mais je vais dans un pays où cela ne me servira guère. »

1822. César Parrini, littérateur, professeur à l'Université de Turin, était un franc-maçon d'un haut grade. S'étant battu honteusement en duel, il reçut seize blessures. Se sentant atteint mortellement, il demanda le prêtre avec insistance, et, ayant renoncé devant témoins à sa secte, il reçut tous les sacrements. Ensuite, il ne faisait autre chose qu'embrasser son crucifix, qu'il tenait serré entre ses mains en priant avec ferveur. Un ami lui dit : « Comment se fait-il que toi qui as été ce que nous savons, tu pries avec tant de repentir ? — Cher ami, répondit-il, on voit les choses d'une façon quand on est en vie, et d'une autre façon en face de la mort, et celle-ci est la seule bonne. »

1823. Il est certain que nous sortirons seuls de ce monde, fussiez-vous roi, empereur, monarque de toute la terre, vous partirez seul d'ici pour une contrée inconnue. Vous ne serez accompagné, ni de serviteurs, ni d'amis, ni de parents, ni d'enfants chéris, ni d'une tendre épouse, encore moins de vos domaines et de vos richesses, pour lesquels vous avez tant sué. Toute cette pompe du siècle suivra votre cadavre jusqu'au tombeau : des obsèques solennelles seront célébrées, des flambeaux allumés ; des enfants et des serviteurs vêtus de noir vous rendront les derniers honneurs ; mais vous, sans aucune escorte, vous comparaîtrez seul devant le juge, tandis que vos serviteurs retourneront à la maison vide de son maître. Car comme le Seigneur a donné cet ordre aux flots et à la mer en courroux : « Tu viendras jusqu'ici, et tu n'iras pas plus loin ; ici s'arrêtera l'orgueil de tes flots : » *Huc usque venies, et non procedes amplius, et hic confringes tumentes fluctus tuos* (Job. XXXVIII. 11.) ; ainsi ce même Seigneur, au moment de la mort, dit aux royaumes et aux empires, et à toute la puissance du monde : Tu viendras jusqu'ici, et n'iras pas plus loin ; ici finit le drame de la vie humaine, et toute la pompe des choses. Quoique cela soit assez

clair, puisque nous en voyons tous les jours la preuve, je veux cependant le confirmer encore par un illustre exemple. Saladin, soudan d'Egypte, fut un prince illustre. Car il étendit les bornes de son empire ; il régna longtemps et glorieusement ; il s'empara de Jérusalem, et renversa la puissance chrétienne en Orient. En mourant au comble de la fortune et de la gloire, il ordonna par testament que la chemise de lin qu'il portait fût attachée au bout d'une longue perche et étalée aux yeux du peuple par un homme criant constamment : Voilà tout ce qui reste à celui qui a eu tant de richesses et un si grand empire. Pensée juste, et que devraient méditer sans cesse les princes orgueilleux ! Non, après la vie il ne nous reste rien autre chose que ce que nous avons fait de bien. (B. Louis de Grenade.)

1824. Le chevalier Bayard, frappé d'une balle à la bataille de Rébec, s'écrie : « Jésus, mon Dieu, je suis mort ! » Puis il se fait asseoir contre un arbre, le visage tourné vers l'ennemi, tenant la garde de son épée, faite en forme de croix et priant Dieu avec ferveur : « Mon Dieu, disait-il, je confesse vous avoir mortellement offensé, et mille ans de jeûne au pain et à l'eau ne pourraient acquitter mes fautes ; mais vous savez, mon Dieu, que j'étais résolu d'en faire pénitence. Mon Dieu, mon Père, oubliez mes fautes, que votre justice se laisse fléchir par les mérites de Jésus-Christ. » Et il ne cessa de prier que lorsqu'il cessa de vivre.

1825. Le moribond, dit saint Jean Chrysostome, salue tout le monde tantqu'il a connaissance, et que la langue ne lui refuse pas son service : Adieu, dit-il, mes amis, et priez Dieu pour moi. Car je vais commencer un voyage lointain, que je n'ai jamais fait. Je pars pour des régions inconnues, qui n'ont été vue d'aucun vivant ; pour le monde des âmes, d'où personne n'est revenu ; pour des contrées terribles, où nul ne m'accompagnera ; je vais au tribunal d'un juge redoutable, où je ne sais ce qui pourra m'arriver. Si ce jugement est favorable, je régnerai éternellement ; dans le cas contraire, mon partage sera le feu éternel. Cependant, mes frères, il est en notre pouvoir que cette éternité inévitable soit heureuse. Car l'éternité dépend de cette courte vie. Par là, on voit la démence de ceux qui pour un plaisir d'un instant, ne craignent pas de perdre une éternelle félicité.

1826. L'arbre, s'écriait Job, (XIV, 7 et seq.) conserve au moins une espérance. Est-il coupé, il reverdit bientôt, et se couvre de rameaux. Si les années ont épuisé la sève de sa racine, et que le tronc soit réduit en poussière ; qu'on détourne pour la rafraîchir un courant d'eau, et aussitôt il se couvrira de feuillage comme dans l'âge de sa force. Mais quand l'homme est mort, quand il a été dépouillé et consumé, je vous le demande que devient-il ?

Perge ad sepulcrum, dit saint Chrysostome, *contemplare pulverem, cineres, vermes et suspira.*

1827. Vous vous vantez de vos richesses et de la noblesses de vos ancêtres ; vous vous glorifiez de votre patrie, de votre beauté et des honneurs qui vous sont rendus par tout le monde. Regardez-vous vous-même, car vous êtes mortel ; et parce que vous êtes terre et que vous retournerez dans la terre, regardez autour de vous ceux qui avant vous ont brillé de tant d'éclat. Où sont ceux que recherchaient les honneurs du peuple ? Où sont ces orateurs invincibles ? où sont ceux qui réglaient les fêtes avec tant de luxes ? où sont ces hommes qui nourrissaient si splendidement de magnifiques coursiers ? où sont les généraux d'armées ? où sont les satrapes et les tyrans ? Tout cela n'est-il pas devenu poussière et cendres ? Le souvenir de leur vie ne se trouve-t-il pas renfermé dans quelques petits vers ? Considérez ces tombes et voyez qui a été esclave ou maître, riche ou pauvre. Distinguez, si c'est possible, le prisonnier d'un roi, l'homme fort d'un faible, l'homme bienfait d'un homme difforme. Souvenez-vous donc de vous, pour ne jamais vous enorgueillir : et vous vous en souviendrez, si vous jetez un regard sur vous-même. (Saint Prosper.)

1828. Alexandre, ce vainqueur des Perses, ce conquérant insatiable dont un poëte a dit : « Ce n'est pas assez d'un monde pour l'ambition du fils de Pélée ? » Alexandre aussi mourut, et son corps demeura sans sépulture. Aussi on raconte qu'Olympias,

sa mère, voyant ce cadavre qu'on n'avait pas même pris la peine d'ensevelir, s'écria au milieu de ses gémissements et de ses sanglots : « O mon fils, toi qui prétendais aux honneurs de la divinité, tu ne jouis même pas des biens qui sont communs à tous les mortels, la terre et la sépulture. » Pendant sa vie, ce héros avait aspiré à partager la gloire des dieux, et, après sa mort, on lui refusa même les honneurs suprêmes que l'on rend aux derniers des hommes. On lit, en effet, dans Plutarque et dans Quinte-Curce que le cadavre d'Alexandre resta plusieurs jours sans sépulture, à cause des graves différents qui s'élevèrent entre les grands de sa cour qui se disputaient sa succession. (B. L. DE GRENADE.)

1829. Sévère, empereur romain, arrivé au déclin de l'âge, se fit faire une urne pour y être enseveli ; peu de temps avant sa mort, se l'étant faite apporter, il la prit dans ses mains : « Toi, dit-il, tu contiendras un homme que l'univers tout entier n'a jamais pu contenir. (VIE DE SÉVÈRE.)

1830. Marguerite de Cortone, dans sa jeunesse, ne retrouve plus celui qu'elle aimait et qui l'avait perdue. Elle voit cependant revenir une petite chienne qui accompagnait toujours ce malheureux ; et cet animal, avec un cri plaintif, saisit Marguerite par sa robe et la tire après lui. Marguerite le suit ; la chienne s'approche d'un tas de feuilles qu'elle écarte avec ses pattes en aboyant. Marguerite s'approche aussi. Que voit-elle ? Le cadavre de celui qu'elle cherche, déjà en proie aux horreurs de la mort. Ses larmes coulent plus abondantes ; mais par la grâce de Dieu, elles se changent en larmes de repentir. Insensée, se dit-elle, voilà donc ce que tu as préféré à Dieu. Et dès lors elle se couvre d'instruments de pénitence et se tient en haillons à la porte de la ville qu'elle a scandalisée, demandant pardon à tous les passants : *Quam secutus es errantem sequere pœnitentem.* (V. n. 490. Un roi des Indes, etc.)

1831. L'an 1556, de grandes fêtes se célébraient à Paris, à l'occasion du mariage de la princesse Elisabeth, fille de Henri II, roi de France. Entre autres réjouissances, on avait organisé un tournoi, où figurait la fleur de la noblesse française. Louis Corbinelli, accouru de Florence, sa patrie, pour assister à ces fêtes, contemplait avec admiration la gloire du monarque français au faîte de la grandeur et de la prospérité lorsqu'il le vit tout à coup tomber frappé d'un coup mortel. La lance de Montgoméri mal dirigée, avait percé le roi qui expira baigné dans son sang. Cet évènement frappa vivement ce jeune homme. Il quitta le monde et entra dans la compagnie de Jésus, où il mourut saintement, peu avant saint Louis de Gonzague.

1832. Un évêque de Toul rapporte qu'un jeune homme, se vit enlever par la mort une jeune personne qu'il aimait à l'excès. Sa douleur était extrême, et le souvenir de la défunte le poursuivait partout. Sa santé dépérissait. Un de ses amis, voyant cette triste situation, le conduisit au cimetière ; il ouvrit devant lui la fosse et la bière où était enfermée la morte, et lui montra les vers qui la rongeaient et lui sortaient par les yeux, les narines et la bouche. « Regardez, lui dit-il, et apprenez à ne pas donner votre cœur à des choses qui finissent ainsi. » Le jeune homme profita de cet avis et se convertit.

1833. Pierre le Grand, empereur de Russie, descendu dans la tombe, fournit l'occasion d'un magnifique mouvement oratoire peu connu et qui se rapporte à notre sujet. Le patriarche grec de Moscou, appelé Platon, prêchait devant Catherine II sur la vanité des grandeurs humaines. Tout à coup il s'arrête, descend de chaire, au grand étonnement de tout le monde, frappe avec sa crosse sur le tombeau de Pierre le Grand, l'invite à élever la voix pour apprendre à son auditoire ce qu'il pensait des grandeurs du monde. Le silence du mort glaça de terreur les vivants.

XVIII. — Certitudes et incertitudes de la mort.

1834. *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis :* Souvenez-vous de vos fins dernières et jamais vous ne pécherez. (Eccli., VII, 40.) C'est Dieu lui-même qui nous l'assure. Les anciens solitaires disaient à leurs disciples : « Le matin, pensez que vous ne verrez pas le soir, et le soir, songez que vous ne verrez peut-être pas le lendemain. » Sainte Marcelle, au témoignage de saint Jérôme, ne mettait jamais ses vêtements, sans penser que la mort l'en dépouillerait un jour pour l'ensevelir dans un tombeau (1). Ne craignons donc pas de méditer sur la mort, nous y puiserons la résolution de ne pas perdre le temps si précieux de la vie. Considérons donc ensemble les certitudes et les incertitudes de la mort.

1835. 1. *Certitudes.* 1° *Il est certain que nous mourrons.* Il est des vérités non moins incontestables, que les impies osent mettre en doute. Il n'ont jamais douté de la mort. 1) L'arrêt en est porté par Dieu : *Statutum est hominibus.* 2) Cet arrêt donne à la mort une telle puissance que personne ne lui résiste : *Resistitur ignibus, undis, ferro, regibus,* dit saint Augusin. *Venit mors, quis ei resistit ?* Elle s'avance sous la forme d'un squelette, portant une faux pour tout moissonner, ou une flèche, car elle frappe de loin, et sans avertir, ou avec un sablier pour faire voir qu'elle compte nos jours et nos heures.

3) L'expérience *a) du passé.* Adam a vécu neuf cent trente ans. Noé a vécu neuf cent cinquante ans ; ils sont morts : *Vixit et mortuus est.* Telle est l'histoire abrégée de tous. Papes, rois, pauvres, vieillards, jeunes gens, enfants, tous meurent. Où sont ces vieillards que vous avez connus dans votre enfance ? Cherchez à l'église ? Ils n'y sont plus. Sont-ils au foyer, hors du pays ? Pas davantage ; ils sont morts. Qui a bâti cet édifice ? qui a tracé ces chemins, possédé d'abord ces maisons, ces terres ? Les morts. La couche où vous dormez a peut-être porté auparavant un cadavre.

(b) Du présent. La mort continue toujours ses ravages ; à l'heure où je vous parle, les hommes tombent comme les feuilles d'arbes en automne ; il en meurt cent quarante mille en une journée, et si je parle pendant une demi-heure, dans une demi-heure plus de trois mille seront morts. *(c) A l'avenir* il en sera de même. Mon enfant, on vous a inscrit à votre entrée dans la vie sur le registre des naissances, on vous inscrira un jour sur celui des décès. La cloche qui a sonné hier le glas d'un autre, sonnera le vôtre demain. Mon enfant, à toutes les questions qu'on peut faire à votre sujet, on peut répondre par un *peut-être.* Serez-vous riche, bien portant, heureux ?

(1) (*a*) Philippe, roi de Macédoine, avait donné à un de ses valets la mission de lui dire chaque matin à son lever : « Roi, vous êtes un homme, vivez en vous souvenant que vous devez mourir. » — Ptolèmée, roi d'Egypte, voulait toujours avoir avec lui une tête de mort.

(*b*) On lit dans la *Vie de saint Jean l'Aumônier* qu'au temps où il siégeait à Alexandrie, cinq ouvriers marbriers s'approchaient des empereurs, au milieu de la pompe de leur couronnement, et leur présentaient chacun un bloc de marbre de diverses couleurs, les priant de choisir celui qu'ils préféraient pour leur mausolée.

(*c*) Le célèbre Alcuin, l'ami de Charlemagne, s'était retiré, à la fin de sa vie, dans la solitude d'un couvent de Tours, afin d'y apprendre l'art de bien mourir. Là, il allait tous les jours réciter les vêpres, dans l'endroit qu'il avait choisi pour sa sépulture, et y chanter : *O Clavis David, délivrez de la prison un captif assis à l'ombre de la mort.*

Peut-être. Mais à cette question : Mourrez-vous ? la réponse n'est pas douteuse : vous mourrez certainement. Soignez-vous bien, évitez la peine, n'importe ! Pourquoi seriez-vous épargnés ? Serait-ce parce que vous êtes jeunes, ou riches, ou justes, ou pécheurs ? La mort en frappe tous les jours dans ces conditions. (V. nº 1874.)

1836. 2º *Il est certain que nous mourrons bientôt.* 1) *La vie est courte : Breves dies hominis* (Job., XIV, 5.) ; *ventus est vita mea* (Id., XII, 25.) ; *folium, quod vento rapitur* (Id., XIII, 25.) ; *vapor ad modicum parens* (Job., IV, 15.) Notre vie est comme un flambeau qui se consume en éclairant. Le sommeil l'abrège d'un tiers et l'enfance lui enlève sept années pendant lesquelles notre raison ne s'est point éveillée encore. 2) Que de morts subites tous les jours ! 3) Mais sans en parler, la mort gagne tous les jours du terrain. Saint Jean la vit, et il la vit à cheval ; elle avance donc comme un coursier, elle marche vite et toujours. A peine avons-nous commencé à vivre, que nous commençons à mourir : *Quotidie morior.* Et nous mourons sans interruption. Nous interrompons tout : le sommeil, l'étude, le travail ; nous n'interrompons jamais le travail de la mort.

Vous dites : J'ai vingt ans, trente ans. Erreur ! Dites plutôt que vous les avez perdus ; ces années ne vous appartiennent plus ; c'est la mort qui s'en est emparée et vous êtes plus près d'elle de vingt ou de trente ans. Jeunes gens, où est votre enfance ? Hommes murs, où est votre jeunesse ? Elle est morte, etc. Que je vous plains lorsque vous parlez de vivre encore ! Y pouvez-vous compter ? Et quand même vous le pourriez, les années passées ne sont-elles pas pour vous comme un songe ? Eh bien ! tout à l'heure il en sera de même pour les ans qu'il vous reste à vivre. La mort est bien proche. Il n'y a qu'un rêve qui vous en sépare.

Le cheval ne court pas toujours ; mais quand on le pique de l'aiguillon, il bondit et s'élance ; or *stimulus mortis peccatum.* Les morts tragiques sont surtout le partage de ceux qui vivent dans l'indiffiérence : *Anni impiorum breviabuntur.* (PROV., X, 27.) L'empereur Anastase vit pendant la nuit un fantôme horrible, tenant d'une main une plume et de l'autre un livre, et il l'entendit prononcer cette sentence : « A cause de la perversité de ta croyance, je retranche quatorze années de ta vie. » Peu de jours après, l'empereur fut frappé de la foudre, dans un palais de cristal, qu'il avait fait construire pour se mettre à l'abri du tonnerre. Que d'exemples aussi tragiques ne pourrait-on pas citer ? Ils feraient trembler ceux qui vivent mal.

1837. 3º *Il est certain que nous ne mourrons qu'une fois : semel mori.* Si nous avions deux vies, ce serait moins aveugle d'en jouer une et de la donner au démon, sauf à profiter de l'autre ; nous n'avons qu'une vie et nous ne mourrons qu'une fois. De ce seul dernier moment, *pendet æternitas,* dépend une éternité de délices ou de souffrances, l'éternité du paradis ou de l'enfer. C'est à la mort que votre arbre tombera, et dans quelque lieu qu'il tombe, il demeurera, (ECCL. XI, 3.) et éternellement. Cette chute du temps dans l'éternité est la première et la dernière. Or l'arbre tombe du côté où il penche ; si, par le péché, vous inclinez du côté de l'enfer, hâtez-vous de vous redresser. Vous dites : Personne ne revient ; c'est pour cela qu'il faut faire des provisions pour ce voyage éternel. Ce serait moins nécessaire, si l'on devait revenir.

1838. 4° *Il est certain que nous quitterons tout.* 1) de par la Sainte Ecriture. Job l'appelle la fin de toutes choses, (XXVII, 3), et le jour de la perte complète: *Nudus egressus sum de utero matris meæ et nudus revertar illuc.* (JOB., I, 21.) 2) *L'expérience.* Représentez-vous un moribond, il appelle le notaire: « Je laisse, dit-il, ma maison, etc. » Il ne garde rien.

(a) La mort est la confiscation de ses biens: *Divitias quas devoraverit evomet.* Cet avare n'avait jamais assez; il se gorgeait des biens de la terre, comme la sangsue de sang. Sur la sangsue ainsi remplie, mettez de la cendre, elle vomit tout. La cendre de la mort fera rendre à ce misérable tous ses biens. Il avait peine à donner un sou aux pauvres, un franc pour une messe; alors il comprendra que ses richesses étaient véritablement des épines, aux piqûres cuisantes qu'il éprouvera, en voyant qu'elles lui échappent (1). Pourquoi tant tenir aux biens de ce monde? Si vous saviez que ces palais, ces champs auxquels vous êtes attachés, seront détruits dans quelques mois, vous donneriez-vous tant de peine pour les acquérir? S'ils ne doivent pas être ruinés sitôt, c'est vous qui serez ruinés avant eux. Vos biens sont comme les meubles d'une hôtellerie, qui servent aujourd'hui à un voyageur et demain à un autre (2).

1839. — *(b) Garderez-vous au moins vos dignités et vos charges?* La mort est une dégradation complète. Le grand du monde sera confondu tout à l'heure avec le dernier des valets. (V. n° 1861.) *(c)* Quelle peine lorsque Jacob dut laisser partir son Benjamin; et la mère de Tobie était inconsolable! Pourtant il restait espoir de se revoir. A la mort on quitte tous les siens à la fois et sans espoir. (V. n° 1862.) *(d)* Le mourant perd l'un après l'autre tous ses sens, ses yeux, ses oreilles, l'usage de ses mains. *(e)* Il dit adieu au corps lui-même, il laissera ces viles jouissances, auxquelles il tenait tant, que la vue de l'enfer ne suffisait pas pour l'y arracher. Allez voir au cimetière ce que l'on aime, quand on aime son corps, disait le curé d'Ars. O terribles certitudes de la mort! Elles seraient moins redoutables toutefois, si la mort avait soin de nous prévenir d'avance de sa visite.

1840. — II. Mais il n'en est rien. *Le jour, l'heure de notre mort sont arrêtés, mais nous les ignorons et tout est incertain dans les circonstances de notre mort.* 1° *Quelle sera votre mort,* subite, imprévue ou non? Vous ne le savez pas. *Nescitis.* Les morts subites sont fréquentes. Comment sera tranché le fil de vos jours? La mort ne fait pas de cérémonie, elle emporte les hommes, n'importe comment. Mourrons-nous égorgés dans notre lit comme Holopherne, général assyrien, ou assommé par une tuile comme Abimélech, ou frappé d'une pierre comme Goliath, ou brûlés comme les habitants de Sodome, ou noyés comme les hommes coupables avant le déluge, ou écrasés sous une maison comme les enfants de Job, ou avalant une graine de raisin comme Anacréon?... Pline, savant naturaliste ancien, comptait trois

(1) Le sultan Saladin, sur le point de mourir, fit promener dans toute la ville un suaire au bout d'une pique et un héraut criait: « Voilà ce que le grand Saladin emportera de toutes ses richesses. »

(2) Un perse nommé Hormisdas, avait visité toutes les merveilles de Rome, et quand on lui demandait, s'il ne serait pas bienheureux d'habiter une ville si riche: « Il est vrai, répondait-il, que j'y ai vu de grandes magnificences; mais j'y ai aperçu aussi des tombeaux; et puisqu'on meurt ici, comme en Perse, toutes ces magnificences pâlissent à mes yeux. » (V. n° 1860.)

cents maladies mortelles ; depuis on en a compté jusqu'à neuf cents. La mort les a toutes à son service : le fer, le feu, l'eau, tout lui sert d'instrument, et la vie de l'homme, plus fragile que le verre, cède facilement à ses coups.

1841. 2° *Où mourrons-nous ?* La mort n'a point de patrie, ni de demeure permanente. La terre est son domicile. Partout elle dresse son tribunal et rend ses sentences. Partout vous pouvez devenir sa proie, sur terre, sur mer, dans votre patrie, à l'étranger, à la ville, à la campagne, en chemin de fer ou en voiture, sur une place ou dans la rue, dans l'église ou à la maison, dans une salle d'amusement ou dans votre chambre, dans votre lit comme un grand nombre, ou sur une chaise comme le grand-prêtre Héli.

Vous pouvez mourir là même où vous offensez Dieu ; à l'endroit même où lui désobéit la femme de Loth, elle fut changée en une statue de sel. L'impie Balthazar vit une main mystérieuse tracer son arrêt de mort dans la salle, où il s'enivrait avec ses convives. Aurélien, consul de Rome, mourut dans la salle où il dansait. La mort frappa Casimir II, roi de Pologne, dans un festin, au moment où il vidait son premier verre. Charles VIII, roi de France, mourut sur les lieux mêmes, où il jouait à la paume. Vous ne savez dans quel lieu la mort vous attend, attendez-la donc partout.

1842. 3° *Quand mourrons-nous ?* Le criminel condamné à mort est dans des transes perpétuelles ; dès que sa porte s'ouvre, le jour, la nuit, il tremble pensant qu'on vient le conduire au supplice. Nous sommes condamnés : *Statutum est ; nescitis diem, neque horam.* 1) *A quel âge mourrez-vous ?* Le moissonneur coupe et les grands épis et les plantes qui poussent à peine. *Prenez votre faux et moissonnez* (APOC. XIV, 15.), dira Dieu à la mort ; et elle ne tiendra compte, ni de l'âge ni de la taille ; elle fauchera tout. Il meurt plus de jeunes gens que de vieillards. Mourrez-vous dans dix ans ou dans dix mois, dans dix jours ou dans dix heures ? Personne n'est sûr du lendemain. Le démon fait à votre égard pour vous perdre, ce que fait un pharmacien pour guérir son malade qui ne peut pas avaler une grosse pillule : il la partage et la fait avaler en plusieurs fois. Le démon ne pouvant nous persuader que nous ne mourrons pas, tâche du moins de nous faire croire que nous ne mourrons pas sitôt, ne l'écoutons pas. Dieu nous donne la vie goutte à goutte, il la laissera tarir quand il voudra. 2) *A quelle heure ?* Vous pouvez être exterminé cette nuit comme les premiers-nés des Egyptiens, vous pouvez être foudroyé en plein midi, en un jour d'orage. (V. nos 820 et 1863.)

1843. 3) *Et dans quelle situation serez-vous, (a) au point de vue temporel.* Vos affaires ne sont pas terminées, vous avez encore des dettes, vous n'avez pas restitué, vos enfants restent à établir ; vous pouvez mourir malgré cela. Vous commencez à jouir des biens de ce monde, vous êtes arrivé à l'emploi que vous désiriez, vos greniers sont remplis ; c'est le moment de se divertir et de jouir. L'oiseau vole dans l'air, le poisson folâtre dans l'eau, et l'un est pris par le filet, l'autre par l'hameçon. *Qua hora non putatis filius hominis veniet.* Si donc vous vous croyez en sûreté, tremblez : c'est une preuve qu'elle n'est pas loin : *Sicut fur in nocte ita veniet.* La mort, dit saint François de Sales, a des pieds de coton ; elle marche si doucement qu'on ne s'aperçoit pas de son arrivée. *(b) Au point de vue spirituel.* Serez-vous assisté par un prêtre, serez-vous en grâce avec Dieu ou dans l'état de péché ? *Nescitis.*

Vous différez toujours de restituer, de fuir les occasions, de revenir à vos devoirs religieux ; aurez-vous le temps de le faire alors ? *Nescitis* ; ce que je sais, c'est qu'ordinairement parlant : telle vie, telle mort (1).

1844. 4) *On meurt comme on a vécu, c'est la règle générale.* La mort est l'écho de la vie, dites-vous ; c'est vrai. (a) *La parole de Dieu nous l'enseigne : Quæ seminaverit homo, hæc et metet.* (GAL. VI, 8.) Cueille-t-on des raisins sur des épines et des figues sur des ronces ? Comment une vie criminelle produirait-elle une mort sainte ? *Virum injustum mala capient in interitu.* (PS. CXXXIX, 12.) *Cor durum habebit male in novissimo.* (ECCLI. III, 27.) *In interitu vestro ridebo.* (PROV. I, 26.) *In peccato vestro moriemini.* (JOAN. VIII, 21.)

1845. b) *Les saints docteurs nous l'assurent.* Saint Jérôme était à l'heure de la mort, et ses disciples l'entourant lui demandèrent de quelle vérité il était le plus fermement convaincu. Je me meurs, dit-il, et mon âme est déjà sur le bord de mes lèvres ; mais puisque vous voulez que je vous dise ce qui me frappe davantage : *Hoc teneo, hoc multiplici experientia didici :* Sur cent mille dont la vie a toujours été mauvaise, il en est à peine quelques-uns qui méritent d'obtenir de Dieu miséricorde. (BRIDAINE. I. p. 132.) *Quid ni similiter exeat qui similiter vixerit.* (S. BERNARD.) Si ce chrétien a toujours vécu comme un païen et une bête, pourquoi voulez-vous qu'il ne meure pas de même ?

1846. (c) *La raison nous le fait comprendre. a)* Raison tirée du pécheur lui-même. Comment pratiquer alors des vertus qu'on n'a jamais connues, après s'être toujours plongé dans les vices contraires ? Comment guérir en un moment un ulcère invétéré ? Comment contenir dans des digues le torrent des passions débordées, redresser des habitudes devenues fortes comme un chêne qui a vieilli, briser ces liens qu'on n'a pas eu le courage de rompre lorsqu'ils étaient à peine formés ? Saint Augustin, dans la vigueur de l'âge et de la santé, mit douze ans pour triompher de ses mauvaises passions ; et vous pensez le faire au quart d'heure qui précédera votre mort, si tant est qu'il vous soit accordé ! (2) Du reste le malade ne se doute pas de son état ; et les parents pour lui épargner une mauvaise nuit, le laissent tomber en enfer, sans qu'il s'en aperçoive.

(b) Du côté de Dieu. Comment compter sur une grâce que les plus grands saints ne peuvent pas mériter, grâce la plus précieuse que Dieu puisse faire à ceux qui l'ont servi fidèlement ? Comment y comptera-il celui qui par ses crimes se rend indigne des grâces les plus vulgaires ? N'a-t-il pas déjà abusé de tout ? Dieu ne peut-il pas lui dire : *Quid faciam tibi ?* Que voulez-vous qu'il fasse qu'il n'ait déjà fait ? (Osée, VI, 3.) *Loquar ad cor eius.* Cela convertit Pierre ; mais que de fois le Seigneur l'a fait inutilement pour le

(1) Ce dernier point à lui seul pourrait, en développant ce qui suit, faire la matière d'une instruction.

(2) Supposons qu'il y ait ici un clou qui m'incommode, et que je frappe à grands coups de marteau, si vous me demandiez : Que voulez-vous faire ? Je prétends d'arracher ce clou — vous diriez : Le père n'est pas en bon sens ; ne voit-il pas qu'à chaque coup, il enfonce ce clou de plus en plus, et qu'il augmente la difficulté qu'il aura de l'arracher ? Vous avez en votre âme un clou qui blesse votre conscience, la mauvaise habitude que vous avez de jurer, de maudire, de faire des choses deshonnêtes ; vous dites que vous l'arracherez plus tard, pauvre homme ! ne voyez-vous pas que toutes les fois que vous jurez, toutes les fois que vous commettez le péché, vous enracinez de plus en plus l'habitude. (LE JEUNE.)

pécheur ! Vous lui enverrez des missionnaires. Cela suffit pour les Ninivites; mais pour tel et tel qui assiste à la mission, cela ne suffit pas... Ah ! la bonté de Dieu est vaincue par la malice de l'obstiné. Que ferez-vous, Seigneur ? Enverrez-vous des fléaux ? Vous le fîtes avec succès pour les juifs à cervelle dure; mais ceux dont je parle ont senti votre verge qui les flagellait et ils ont murmuré; et quand le cœur pareil à un rocher vous aura résisté toute la vie, comment s'amollira-t-il à la mort ?

1847. **(d)** *L'expérience le prouve.* Le voleur ne rend pas à la mort. Le libertin veut avoir à côté de lui l'objet infâme de sa passion. Quelle peine à les séparer même à cette heure ! Et s'il en était autrement, il faudrait accuser de folie tous les saints qui ont vécu dans la pénitence et qui sont morts dans la crainte. (V. nos 1865 et 4405.) Ah ! l'idée d'une mort de réprouvé fait peur aux plus intrépides et aux plus impies. Il faut donc qu'une mauvaise vie leur fasse horreur ; car *mors peccatorum pessima.* Si vous saviez qu'un ennemi acharné a juré de vous assassiner, qu'il épie toutes vos démarches et la nuit et le jour, vous seriez sans cesse sur vos gardes. Si vous êtes en péché, Satan a fait un pacte, avec la mort, et a juré de vous perdre, et vous dormez tranquille et vous ne renoncez pas au péché qui vous livre à cet ennemi mortel de votre âme ?

1848. **(e) Réponse aux objections.** *(a) On en voit qui font une belle mort!* Oui, mais font-ils une sainte mort ? Quelle que soit la mort, subite ou lente, si on est en état de grâce, elle est bonne; mais quelque sacrement que reçoive l'âme qui ne se réconcilie pas sincèrement avec Dieu, c'est une mort de réprouvé. Antiochus donna des marques de repentir: *Rogabat Dominum,* il envoya des présents au temple de Jérusalem. Il n'obtint pas miséricorde. La peur de la mort le faisait agir ainsi, mais non pas une conversion sincère. Le pécheur à la mort, dur comme un rocher, répète ce qu'on lui dit comme un rocher. Criez en face d'une montagne : Aux armes, elle répondra : aux armes; faites entendre un son plaintif, le rocher le répétera. Le moribond dit ce qu'on lui fait dire, mais souvent sans y penser.

1849. *(b) Dieu est bon !* Oui, et c'est pour cela qu'il ne veut pas qu'un impie, faisant une sainte mort, fournisse l'occasion à une foule d'autres de vivre mal, en comptant bien mourir. Je sais bien que Dieu peut faire des miracles de grâce, il le fit pour le bon larron ; c'est pourquoi gardez-vous de désespérer, comme Judas à la dernière heure, ce serait assurer votre réprobation ; repentez-vous alors et jetez-vous dans les bras de Dieu; mais de grâce, n'attendez pas ce moment où le temps du repentir ne vous sera peut-être point accordé. Où est-il ce pauvre pécheur qui dit: Je me convertirai à la mort ; venez, mon frère, que je vous serre contre mon cœur, que je détrempe le vôtre dans mes larmes, que je vous conjure d'entendre la voix de Dieu qui vous appelle : Ah ! *ne tardes converti ad Dominum, subito enim veniet ira illius. Mori male times et male vivere non times. Desine male vivere, ne timeas male mori.* (Saint Augustin.) (V. no 1868.)

1850. Un gentilhomme anglais, pleinement convaincu de la vérité de la religion catholique, lui était attaché du fond du cœur, mais n'osait pas encore la professer, craignant qu'en abjurant le protestantisme, la cruelle reine Elisabeth ne lui ravît ses biens. Il prit donc le parti d'attendre à la mort ; et, afin qu'il ne fût pas surpris par un accident, il avait soin de fréquenter soit à la ville, soit à la campagne où il avait une maison, des prêtres

catholiques, afin qu'à la première nouvelle de sa maladie, ils vinssent le réconcilier avec Dieu. On cherchait en vain à lui faire comprendre combien il exposait son salut. Un jour qu'il se rendait d'une de ses maisons dans une autre, il est frappé en route d'apoplexie. Ses domestiques courent chez le prêtre le plus voisin ; mais la mort avait si bien ajusté son coup que quand le prêtre arriva, le riche anglais était mort sans donner signe de pénitence. (V. nº 1869.)

1851. Pendant que saint François de Borgia prêchait dans une ville d'Espagne, un gentilhomme s'y mourait : il refusait les sacrements. Le saint y alla et le pria de profiter du peu de temps qui lui restait à passer sur la terre. Parlons d'autre chose, dit le moribond en détournant la tête. Le saint lui présente le crucifix : Daignez au moins honorer d'un regard le Sauveur, qui est mort pour vous ! Alors l'impie entre dans un accès de rage, blasphème et expire. Telle vie, telle mort ! Ah ! craignons un tel malheur ; à toute heure donc : *Soyez prêts ! De morte incerti sumus,* dit saint Grégoire, *ut ad mortem semper parati simus. Latet ultimus dies ut omnes serventur dies.* (Saint Augustin.) (V. nos 1872 et suiv.) *Si times mortem, ama vitam,* dit-il encore : *vita tua Deus est, vita tua Christus.*

Eh bien ! êtes-vous prêts à cette heure ? Vos confessions ont-elles été bien faites ? N'avez-vous aucun péché sur la conscience ? (V. nº 1870.) Donc bonne confession, au besoin générale. Pour l'avenir, aimez Dieu, mais pas de bouche seulement ; observez sa loi, etc. Mettons-nous tous les soirs dans notre lit dans l'attitude d'un cadavre ; joignons nos pieds, nos mains ; fermons les yeux et demandons-nous : Suis-je prêt ? Réparons le passé par la contrition, sauvegardons l'avenir par le ferme propos. Ames pieuses, vous tous qui voulez vous sauver, faites votre préparation à la mort le dernier samedi du mois. Examinez vos péchés, confessez-vous comme pour la dernière fois, et le lendemain faites la communion en viatique, vous déterminant à mener une vie nouvelle. (V. nº 1871.) Ah ! si un pécheur ébranlé hésite à renoncer à ses habitudes coupables, prions, prions pour lui...

Acte de contrition. Mon Dieu, je suis un condamné à mort ; je me jette à vos pieds pour vous demander grâce. Ah ! je ne veux pas être plus scélérat que ceux qu'on mène à l'échafaud ! Presque tous se convertissent. Mon Dieu, je veux me convertir, etc. Prière à Notre-Seigneur, à sa divine Mère (1). (V. nos 1878 et suiv.)

(1) (*a*) Rien n'est plus important dans les missions que de faire comprendre la nécessité d'assister les mourants, d'appeler à temps le prêtre ou des personnes pieuses qui leur fassent produire avec intelligence les actes du chrétien, en leur en suggérant d'avance les motifs. On peut profiter des avis, ou d'un sermon sur la mort, pour insister là-dessus. Léon de Villèle, commandeur des Chevaliers de saint Jacques d'Aragon, voulut, en mourant, qu'on fît imprimer, à ses frais, une méthode d'assister les mourants et qu'on la distribuât à tous et à chacun des habitants de la Biscaye, sa patrie. Lui-même se prépara à la mort par une confession générale qui lui laissa l'âme remplie de telles consolations, qu'il répétait avec transport les paroles du Psalmiste : *Seigneur, votre miséricorde vaut plus que la vie.* — Nous avons publié nous-même une méthode à cette fin. Voir le catalogue après la table de ce livre.

PENSÉES ET TRAITS SUR LES CERTITUDES ET INCERTITUDES DE LA MORT.

1852. On lit dans les anciens livres chinois qu'un fameux empereur de Xam, appelé Y-Yin, voyant que Tai-Kia, petit-fils de l'empereur Chin-Tam, dégénérait de la vertu de ses illustres ancêtres, lui ordonna de demeurer trois ans dans le jardin où était le sépulcre de son aïeul; ce qui fit une si grande impression sur son esprit qu'il changea de conduite. Le même Y-Yin l'éleva ensuite à l'empire, qu'il gouverna longtemps heureusement.

1853. Les hommes, n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, se sont avisés, pour se rendre heureux, de ne point y penser: c'est tout ce qu'ils ont pu inventer pour se consoler de tant de maux. Mais c'est une consolation bien misérable, puisqu'elle va non pas à guérir le mal, mais à le cacher simplement pour un peu de temps: et qu'en le cachant elle fait qu'on ne pense pas à le guérir véritablement, (PASCAL, *Pensées.)*

1854. Les riches Egyptiens avaient coutume autrefois, lorsqu'ils donnaient un festin, de montrer à chaque convive un cadavre de bois, mais se rapprochant, autant que possible, de la nature: «Mangez et divertissez-vous en le regardant, disaient-ils, c'est ainsi que vous serez après votre mort. »

1855. On pense à la mort, si l'on a à craindre qu'elle nous prive d'un héritage que nous attendons, qu'elle ne nous laisse pas le temps de transmettre nos biens à nos héritiers. La pensée de la mort se mêle à toutes celles où notre intérêt est en jeu. Ecoutons saint Jean Chrysostome: « Un homme, dit-il, veut prendre une femme: le souvenir de la mort est rappelé dans les fiançailles, il est écrit dans l'acte qui fixe la dot; avant la fiancée, avant l'épouse apparaît la mort. Le fiancé n'a pas encore vu celle qu'il aime, et déjà de lugubres préoccupations remplissent son esprit, il prend contre la mort de tristes précautions: *Si le mari meurt avant la femme, si la femme meurt avant le mari, telle ou telle chose aura lieu.* Ainsi le veut la loi. Et ce n'est pas seulememt contre ceux qui existent et qui vivent, que l'on prononce alors un arrêt de mort; cette sentence est portée contre ceux même qui ne sont pas encore nés. Que lisez-vous à la suite: *S'il naît un fils et qu'il meure,* etc. Il n'est pas encore né, et la sentence est rendue. » Rien ne montre mieux combien lamentable est la folie des pécheurs, si attentifs à prévoir la mort quand elle leur doit apporter quelque avantage ou quelque détriment temporel, et si négligents à se rappeler son souvenir quand elle met en jeu la seule chose vraiment importante et nécessaire.

1856. Saint Jérôme rapporte que Xerxès, ce monarque puissant qui renversait les montagnes, enchaînait les mers, ayant un jour contemplé d'un endroit élevé son armée innombrable, se mit ensuite à pleurer. On lui en demanda la cause, et il répondit: Parce que dans cent ans il ne restera personne de cette infinité de gens qui est sous mes yeux. Saint Jérôme ajoute, (in Epitaph. Nepot.): « Oh! si nous pouvions gravir une montagne assez haute pour voir à nos pieds la terre entière, que de misères, que de ruines frapperaient nos regards. Nous verrions des peuples détruits par d'autres peuples; des royaumes renversés par d'autres royaumes. Les hommes nous offriraient un spectacle analogue: nous verrions les uns dans les tourments, les autres sous le glaive; ceux-ci précipités dans la mer, ceux-là dans les cachots. Les joies, les pleurs, la naissance, la mort, la pauvreté, la richesse se dérouleraient tour à tour à nos regards. En un mot nous verrions, non pas l'armée de Xerxès, mais tous les hommes qui peuplent aujourd'hui la terre, et qui dans quelques années ne seront plus. » (B. LOUIS DE GRENADE.)

1857. Homère compare le vie des hommes aux feuilles des arbres. Chaque année, en effet, les feuilles des arbres tombent; l'année suivante il en pousse de nouvelles qui tombent à leur tour et sont remplacées par d'autres. Ainsi en est-il des hom-

mes. Nous qui sommes aujourd'hui vivants, nous tomberons comme des feuilles; d'autres viendront après nous jusqu'à ce que d'autres leur succèdent. N'est-ce pas là ce que signifient ces paroles de Salomon : Une génération passe, une autre vient ensuite, mais la terre demeure ferme pour jamais. (Eccl. 1. 4.) (B. L. de Grenade.)

1858. Si un prophète, par ordre de Dieu, annonçait à un roi qu'un jour viendrait où il serait réduit au sort d'un mendiant qui demanderait son pain de porte à porte; je vous le demande, quelle crainte, quel souci, quelle inquiétude son esprit n'aurait-il point! que de fois il se dirait à lui-même : « Me faudrait-il donc en venir à ce degré de malheur ! » Or, combien il est plus terrible de mourir que de mendier? Car l'homme donnera tout ce qu'il possède pour sa vie. Comment donc ce souci bien autrement plus grand, ne nous tourmente-il jamais ?

1859. Si par une révélation certaine, Dieu vous annonçait qu'un grand et extraordinaire péril vous attend avant que vous quittiez cette vie, péril dans lequel il n'y aurait qu'un seul homme sur la terre qui pourrait vous porter secours, dites-moi, que feriez-vous, je vous prie, une fois que vous sauriez cette chose d'une manière certaine ? Ne vous appliqueriez-vous pas, par tous les moyens possibles, à bien mériter de cet homme, pour qu'il voulût bien vous assister ensuite dans ce péril ? Et bien ! il est certain, de la dernière certitude, que vous devez mourir ; qu'avant votre mort, vous serez dans un état où les médecins, vos enfants, vos amis, vos biens, les princes mêmes de la terre à qui tout obéit, ne pourront vous être d'aucun secours; mais où, abandonné de tout, la seule miséricorde de Dieu pourra vous assister, vous consoler, vous donner une douce mort et vous procurer ensuite un bonheur éternel. Ne devrez-vous donc pas employer toutes les forces de votre âme à apaiser, à honorer ce Dieu, à bien mériter de lui, à vous le rendre propice et favorable dans un si grand danger ? (B. L. de Grenade.) *(On le voit, on peut donner de larges développements à cette considération.)*

1860. Ablavius, un des plus grands dignitaires de la cour de Constantin, ne songeait qu'à amasser des richesses. L'empereur, le prenant par la main, lui dit avec affection : « Pourquoi entasser des trésors, mon cher ? » Puis, prenant un javelot, il en traça à terre la forme d'un cercueil et ajouta: « Tu n'auras à la mort que ce que je viens de tracer, si même tu l'occupes. » Ces paroles furent une prophétie : Ablavius fut coupé en morceaux.

1861. Vous opposerez à ce tableau la gloire qui subsiste après la mort. Mais quel avantage en revient-il à votre héros ? De quoi servent à Homère les éloges que vous accordez à son Iliade ? Si nous n'avons d'autres récompenses que ces louanges, on nous applaudira, comme le dit saint Jérôme, là où nous ne serons plus, et l'on nous tourmentera là où nous serons pour jamais. De quoi donc penserait s'enorgueillir cette déplorable race d'Adam ? Que signifient cette hauteur, cette vanité, cette estime de soi-même, ce mépris des autres, cet oubli de Dieu? Pourquoi, misérable petite créature, te hausser sur la pointe des pieds ? Comment un regard jeté sur toi-même ne dissipe-t-il pas ton enflure ridicule ? Car tu es d'une condition tout à fait vile ? (B. L. Grenade.)

1862. Corneille de Lapierre rapporte que de son temps, en Belgique, un homme d'un certain rang, se trouvant à son heure dernière, fit appeler tour à tour sa femme, ses fils et ses filles, puis ses domestiques, les uns après les autres, les conjurant d'avoir pitié de lui et de le délivrer de l'extrémité fatale où il se trouvait réduit ; et tous ayant répondu avec larmes qu'ils le voudraient bien, mais qu'ils ne le pouvaient pas, il s'écria : « O soins inutiles des choses de ce monde ! Pour vous, ma femme, mes enfants, j'ai travaillé, j'ai sué, dépensé mes forces, ma vie et peut-être exposé mon âme. Et voici ma récompense ; j'implore en vain votre secours à ma dernière heure : Ah ! qu'il aurait mieux valu servir Dieu, et me faire des amis sur la terre e dans le ciel qui pussent aujourd'hui m'assister. Ah! si c'était à refaire. »

1863. Il n'est point de moment qui ne puisse être pour vous le dernier, et qui ne l'ait été à vos yeux de quelques-uns de vos frères : point d'action d'éclat qui ne puisse

être terminée par les ténèbres éternelles du tombeau : et Hérode est frappé au milieu des applaudissements insensés de son peuple ; point de jour solennel qui ne puisse finir par votre pompe funèbre : et Jézabel fut précipité le jour même qu'elle avait choisi pour se montrer avec plus de faste et d'ostentation aux fenêtres de son palais : point de festin délicieux qui ne puisse être pour vous une nourriture de mort ; et Balthazar expire autour d'une table somptueuse ; point de sommeil qui ne puisse vous conduire à un sommeil éternel, et Holopherne au milieu de son armée, vainqueur des royaumes et des provinces, expire sous le glaive d'une simple femme d'Israël ; point de crime qui ne puisse finir vos crimes ; et Zambri trouve une mort infâme dans les tentes des filles de Madian ; point de maladie qui ne puisse être le terme fatal de vos jours, et vous voyez tous les jours les infirmités les plus légères tromper les conjectures de l'art et l'attente des malades, et tourner tout d'un coup à la mort ; en un mot, représentez-vous dans quelque circonstance de votre vie, où vous puissiez jamais vous trouver, à peine pourrez-vous compter ceux qui y ont été surpris ; et rien ne peut vous garantir que vous ne le serez pas vous-même.

Sur quoi appuyer votre dangereuse sécurité ? Sur la jeunesse qui semble vous promettre encore une longue suite d'années ? La jeunesse ? Mais le fils de la veuve de Naïm était jeune : la mort respecte-t-elle les âges et les rangs ? La jeunesse ? Mais c'est justement ce qui me ferait craindre pour vous ; des mœurs licencieuses, des plaisirs extrêmes, des passions outrées, les excès de la table, les mouvements de l'ambition, les dangers de la guerre, les désirs de la gloire, les saillis de la vengeance : n'est-ce pas dans ces beaux jours que la plupart des hommes finissent leur course ? Adonias eût vieilli s'il n'eût été voluptueux : Absalon, s'il eût été libre d'ambition ; le fils du roi des Sichem, s'il n'eût pas aimé Dina ; Jonathas, si la gloire ne lui eût creusé un tombeau sur les montagnes de Gelboé.

Sur quoi vous rassurez-vous donc encore ? Sur la force du tempérament ? Mais qu'est-ce que la santé la mieux établie ? Une étincelle qu'un souffle éteint ; il ne faut qu'un jour d'infirmité pour détruire le corps le plus robuste du monde. (Massillon.)

1864. O mort, tes voies sont secrètes, ton heure incertaine, et ton empire universel. Les puissants ne sauraient te fuir ; les sages ne savent pas t'éviter. A ton aspect s'évanouit la force des vaillants. Nul n'est riche à tes yeux, et nul pour de l'or ne rachète sa vie. Partout tu vas, partout tu cherches, partout tu trouves. L'herbe, les vents, l'air, les siècles, l'Océan, le monde entier subissent ta loi. Ailleurs on voit au progrès succéder la décadence. Toi seule persistes dans le même état. Tu es un marteau qui frappe sans cesse, une épée qui n'a pas de fourreau, un filet auquel rien n'échappe une prison que personne n'évite, une mer qui engloutit tout, un supplice qu'il nous faut tous endurer, un tribut qu'il nous faut tous payer. (B. L. de Grenade.)

1865. On a vu, direz-vous, Madeleine, le larron, devenir en peu de temps de grands saints. C'est comme si vous disiez : au commencement du monde, la terre produisit des arbres et les arbres furent chargés de fruits en un moment : donc tous les arbres du monde doivent maintenant faire de même. Le premier homme et la première femme eurent, dès le commencement, la taille que nous avons à trente, donc tous les hommes et toutes les femmes doivent croître dans un moment ou dans un jour. Et qui ne sait pas qu'en l'établissement du monde, Dieu voulut faire des chefs-d'œuvre dans l'ordre de la nature, parce qu'il le jugea nécessaire ; et qu'en l'établissement de l'Eglise, il voulut faire des chefs-d'œuvre, et des miracles dans l'ordre de la grâce, parce qu'il le jugea expédient ; mais qu'il ne le fait plus autant, ni en l'ordre de nature, ni en l'ordre de grâce, parce qu'il ne le juge pas à propos ?

Qui ne voit par expérience que les arbres produisent petit à petit, que les enfants croissent peu à peu, que les habitudes s'acquièrent par divers actes, que les gens de bien s'acheminent à la perfection de degré en degré ; *ibunt de virtute in virtutem*, et que Dieu a voulu que la preuve, le mérite, la victoire des anges s'accomplît en un moment ; mais que l'épreuve, le mérite, la victoire des hommes se fît avec succession de temps ? Comment pourrez-vous donc faire, en ce peu de temps qui vous

reste dans la vieillesse, ce qu'à peine peuvent faire les autres dans l'espace de plusieurs années ?

1866. *In toto canone scripturarum nullum alium præter hunc latronem invenies sic salvatum*, dit saint Bernard. Dans une chose si grave, ne regardez pas que d'un œil. Aux pieds du crucifix il y a deux larrons, vous ne regardez que le bon. Pourquoi ne regardez-vous pas le mauvais ? Pourquoi Jésus-Christ ne sauve-t-il pas le mauvais larron ? c'est parce qu'il ne crie pas merci sans doute ; mais pourquoi ne crie-t-il pas merci, ayant un si bel exemple et une si belle occasion ? Il n'a pas la grâce efficace de le faire. *Unus ne desperes, solus ne præsumas*, dit saint Augustin. Où est donc fondée votre espérance ? où est donc votre asile et votre refuge ? quel est le sujet de cette assurance si solide, mais pour mieux dire si stupide, dans laquelle vous vivez ? que prétendez-vous avoir à la mort que ce misérable n'ait pas eu ? et il ne s'est pas converti. Vous espérez dans les mérites du précieux Sang de Jésus, c'est très bien, c'est une très bonne confiance ; mais ce larron en est tout arrosé, et il ne se convertit pas ; vous espérez d'avoir un bon père spirituel, un excellent confesseur qui vous fasse souvenir de Dieu, et vous aide à bien mourir, ce larron a à son côté le plus excellent pontife, le plus divin père spirituel qui ait jamais été et qui puisse être, et il ne se convertit pas. Vous espérez d'envoyer à tous les cloîtres vous recommander aux prières des religieux, et qu'ils vous assisteront de leurs prières ; auront-ils plus de crédit devant Dieu que les souffrances que Jésus-Christ eudurait actuellement pour les péchés de ce malheureux ? *Propitiationem pro peccatis nostris ; non pro nostris tantum, sed etiam pro totius mundi.* Vous espérez qu'on dira des messes, qu'on offrira des sacrifices pour vous ; quel sacrifice plus auguste, plus saint, plus divin, plus agréable à Dieu que le sacrifice sanglant de la Croix ? ce larron assiste à ce sacrifice, et il ne se convertit pas. Quoi de plus ? qu'espérez-vous davantage ? que Dieu fasse des miracles ? où avez-vous vu qu'il en ait fait, ou qu'il ait promis d'en faire, pour les âmes obstinées ? Supposons qu'il en fasse, et des miracles plus clairs que le jour, vous convertirez-vous pour cela ? quel miracle plus évident, plus palpable, que de voir le soleil s'éclipser si extraordinairement, l'air se couvrir de ténèbres, la terre trembler, la montagne du Calvaire se fendre en deux ? Ce misérable vit tout cela devant ses yeux, car l'Evangile remarque expressément que tous les prodiges arrivèrent avant que ce larron eût expiré, et il ne se convertit pas. Qui vous a dit que vous ferez, sans aucun miracle, ce qu'il n'a pas fait avec tant de miracles ? Qui vous a dit que vivant comme le mauvais larron, votre mort sera semblable à celle du bon ? Montrez-moi qu'après ce bon larron, Dieu a fait la même grâce à un autre, à l'heure de la mort : vous ne sauriez le montrer en l'Ecriture, et je vous en pourrai montrer un grand nombre auxquels il n'a pas fait cette grâce, comme à Esaü, Saül, Antiochus et une infinité d'autres. Il est vrai toutefois que même à la dernière heure, il ne faut pas désespérer. Lorsque Alexandre le Grand assiégeait une ville, il faisait allumer une torche et publiait que la ville pouvait obtenir grâce, tant que la torche ne serait pas éteinte ; mais si elle ne profitait pas de ce délai, elle ne pouvait plus espérer de pardon. Le pécheur, tant que sa vie n'est pas éteinte, peut obtenir miséricorde.

1867. Nous voyons les chefs à la fidélitée desquels a été confié la garde d'une forteresse assiégée par les ennemis, imaginer chaque jour quelque chose de nouveau pour la défense de la place, recourir à moyens sur moyens, ne prendre ni nourriture, ni repos, ni sommeil qu'avec inquiétude et préoccupation, tant que le péril menace. Si les hommes défendent avec tant de zèle et d'ardeur les places qui leur sont confiées, avec quelle ardeur ne devons-nous pas veiller au bon état de notre âme, duquel dépend la vie et le salut éternel ? (B. L. de Grenade.)

1868. *Memento Creatoris tui* (Eccl. xii,) ; il a droit à votre vie. Si Salomon eût vécu après Notre-Seigneur, il eût dit : *Redemptoris tui.* Vous lui avez coûté bien cher, ne vous perdez pas : *in diebus juventutis tuæ*, il a droit aux prémices de votre vie, *antequam veniat tempus afflictionis.* La vieillesse n'est déjà que trop surchargée

de peines, n'attendez pas ce temps pour faire le travail le plus nécessaire et le plus difficile de tous, celui de la conversion et de la pénitence, *antequam veniant dies de quibus dicas : non mihi placent.* Comment pourra plaire à Dieu l'offrande que vous lui ferez d'un temps qui vous déplaira à vous-même? Faut-il traiter Dieu comme un arbre dont on n'use qu'en un jour d'orage pour se mettre à l'abri? *quoniam ibit homo in domum æternitatis suæ ;* n'intervertissez pas les temps ; c'est la vie qui est celui du mérite ; la vieillesse est sœur de la mort après laquelle commence l'éternité et pendant l'éternité on ne mérite plus. Si pendant votre vie vous employez bien le temps au service de Dieu, il vous comblera de félicités pendant l'éternité ; si vous employiez la vie à jouir, l'éternité qui devait faire votre béatitude, serait votre châtiment.

1869. Aux exhortations de Thomas Morus et d'autres chrétiens fervents qui le pressaient de revenir à Dieu, un pécheur répondait qu'il en avait le temps, qu'à la fin ces trois mots : « Seigneur, pardonnez-moi, » suffiraient pour obtenir grâce. Hélas! il se trompait. Un jour qu'en voiture il traversait un pont, son cheval s'emporta et se précipita à l'eau avec son maître qui, en tombant, vomit une imprécation au lieu de dire : « Seigneur, pardonnez-moi. »

1870. Si vous aviez avalé un poison mortel, renverriez-vous à un temps éloigné le remède qui presse, et qui seul peut vous conserver la vie? La mort que vous porteriez dans le sein, vous permettrait-elle des délais et des remises? Voilà votre état. Si vous êtes sage, prenez à l'instant vos précautions : vous portez la mort dans votre âme, puisque vous y portez le péché : hâtez-vous d'y remédier ; tous les instants sont précieux à qui ne peut se répondre d'aucun : le breuvage empoisonné qui infecte votre âme ne saurait vous mener loin : la bonté de Dieu vous offre encore le remède ; hâtez-vous, encore une fois, d'en user tandis qu'il vous en laisse le temps. Faudrait-il des exhortations pour vous y résoudre? Ne devrait-il pas suffire qu'on vous montrât le bienfait de la guérison? Faut-il exhorter un infortuné que les flots entraînent, à faire des efforts pour se garantir du naufrage? Deviez-vous avoir besoin là-dessus de notre ministère ; vous touchez votre dernière heure : vous allez paraître en un clin d'œil devant le tribunal de Dieu. Vous pouvez employer utilement le moment qui vous reste. Presque tous ceux qui meurent tous les jours à vos yeux le laissent échapper, et meurent sans en avoir fait aucun usage : vous imitez leur négligence : la même surprise vous attend ; vous mourrez comme eux avant d'avoir commencé à mieux vivre. On le leur avait annoncé, et nous vous l'annonçons : leur malheur vous laisse insensible, et le sort infortuné qui vous attend ne touchera pas davantage ceux à qui nous l'annoncerons un jour : c'est une succession d'aveuglement qui passe des pères aux enfants et qui se perpétue sur la terre : nous voulons tous mieux vivre, et nous mourrons tous avant d'avoir bien vécu. (Massillon.)

1871. Saint Henri, n'étant encore que duc de Bavière, avait eu pour parain saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne. Celui-ci, étant mort, apparut en songe à son illustre filleul et lui dit de lire ce qui était écrit sur la muraille. Henri lut ces mots : *Après six.* Il crut que cela signifiait qu'il devait mourir dans six jours, et pendant ce temps il se livra avec ferveur aux bonnes œuvres. Les six jours s'étant écoulés, il crut que cela signifiait six mois, et il continua de se sanctifier pendant ces six mois, au bout desquels il se porta mieux que jamais. Il pensa alors qu'il n'avait plus que six ans de vie, et continua ses saintes pratiques ; au bout des six ans, il fut élu empereur d'Allemagne. Vivons comme si nous devions mourir dans six jours ou six mois.

1872. Il est rapporté de saint Arsène qu'étant sur le point de mourir, il se mit à trembler de tous ses membres. Et comme ses disciples lui disaient : « Père, et vous aussi vous craignez à cette heure? » il leur répondit : « Mes enfants, ce sentiment n'est pas nouveau chez moi, puisque j'ai toujours vécu dans cette crainte. » (B. L. de Grenade.)

1873. On demandait à Frédéric, empereur des Romains, ce qui pouvait arriver de meilleur à l'homme : « Une bonne mort, » répondit-il. Il approuvait cette parole de Solon, qu'avant sa mort personne ne doit être réputé heureux. (Enéas Sylvius.)

1874. « Dites-moi, si l'on vous servait sur une table une quarantaine de plats dont l'un contiendrait du poison ; auriez-vous, malgré la faim, le courage de toucher à l'un de ces plats ? Evidemment non : la crainte de tomber sur le plat empoisonné vous dissuaderait de toucher aux autres. Eh bien ! quel temps peut-il vous rester à vivre ? quarante ans ? soit. Il est donc certain que dans l'une de ces années, vous mourrez. Il est encore certain que vous ne connaissez pas cette année. Alors pourquoi ne les redoutez-vous pas toutes ? Vous mourez de faim, et vous n'osez toucher à aucun des quarante plats de crainte d'y trouver la mort ; et vous ne craignez pas ces quarante ans dont l'un amènera certainement la fin de votre vie ? Répondez, est-ce bien raisonnable ?

« Voici une autre comparaison non moins convaincante : Pourquoi les soldats d'une garnison sont-ils sur pied jour et nuit dans les châteaux qui couvrent les frontières d'un pays ? Uniquement parce qu'on ignore le moment où paraîtra l'ennemi. La garnison ne sait pas quand ; c'est pourquoi elle est toujours prête à le repousser. Si elle savait au contraire le moment précis de l'attaque, elle se reposerait et réserverait pour le combat toute sa vigueur. Jugez maintenant avec l'impartialité de la justice ce que je vais ajouter. Je vous le demande : dans l'ignorance où vous êtes si l'ennemi viendra aujourd'hui ou demain, le matin ou le soir, faites-vous sentinelle sur les murs de votre forteresse ? Etes-vous en tout temps prêt à défendre votre âme, lorsque l'assaut commencera ? Il n'y a pas moins d'incertitude, il y en a même plus, dans ce cas-ci que dans celui-là ; et il s'agit d'une affaire autrement importante. Pourquoi donc ces soldats veilleront-ils toujours, et vous, ne veillerez-vous jamais ? Y a-t-il rien de plus déraisonnable ? Rappelez-vous que votre âme est, en dignité, au-dessus de tous les forts et de tous les royaumes du monde ; et s'il en faut juger par le prix de son rachat, elle est au-dessus des anges eux-mêmes. Rappelez-vous qu'elle est environnée d'innombrables ennemis prêts à l'assaillir, et qu'elle ne peut savoir à quel jour et à quelle heure. (B. L. de Grenade.)

1875. On connaît l'histoire de Crésus, si célèbre par ses immenses richesses, et qui, dans sa sécurité au sujet de son bonheur, fut inutilement averti par le philosophe Solon de la fragilité des choses humaines. Vaincu ensuite par Cyrus et sur le point d'être livré au bûcher, il se rappela les conseils de celui qui l'avait averti et se mit à crier : « Solon ! Solon ! » Cyrus lui ayant demandé ce que voulait dire ce cri, et Crésus le lui ayant dit, Cyrus le délivra et le combla dans la suite de grands honneurs à cause de cet avis salutaire qu'il lui avait donné. Ainsi ce repentir tardif profita à Crésus : mais profitera-t-il à ceux qui, avertis en vain pendant leur vie par de salutaires conseils, ne reconnaissent leur folie qu'au moment même où la mort les frappe : et n'y a-t-il pas lieu de douter si leur repentir est vrai ou faux, amené par la nécessité ou volontaire de leur part ? (B. L. de Grenade.)

1876. Il y en a qui ont une telle peur de la mort qu'il ne peuvent en entendre parler, ni même y penser. La mort n'a rien en elle même de terrible, puisque tous naissent pour mourir ; mais, dit-on, c'est le jugement qui la suit. Le jugement pour ceux qui ont bien vécu est la porte du ciel. C'est donc la mauvaise vie qu'il faut craindre plutôt que la mort et le jugement.

1877. Personne mieux que saint Jean Chrysostome, n'a caractérisé la terreur que la mort fait éprouver aux méchants. De même que des enfants, dit-il, se laissent effrayer par de vains épouvantails, tandis qu'ils ne craignent pas de jouer avec le feu, et de prendre dans leurs mains, d'approcher même de leurs lèvres des charbons ardents ; ainsi les méchants s'effraient de la mort qui est le commencement d'une vie immortelle ; et ils se familiarisent tellement avec le péché, qui est la cause d'une mort éternelle, que par une méprise vraiment digne d'un enfant, ils le considèrent comme un bien. De cette manière, ce qu'il y a de moins redoutable dans la mort les épouvante, et ce que la mort devrait leur faire craindre par dessus tout, ne leur cause aucune appréhension. Demandons-leur pourquoi ils ont une telle frayeur de la mort. Est-ce parce que la mort met un terme à la vie ? mais ce n'est pas là un

sérieux motif d'avoir peur, puisque la fin de cette vie est le commencement d'une vie meilleure. Est-ce parce qu'ils ignorent ce qui les attend après cette vie ? mais alors ce n'est pas la mort qui doit les effrayer, c'est la vie mauvaise qui les expose à une perte certaine. Or, bien loin que la vie qu'ils mènent leur inspire la moindre inquiétude, ils ne cherchent qu'à la faire durer le plus longtemps possible, ce qui est le comble de l'aveuglement et de la folie. (Bienh. Louis de Grenade.)

1878. Chateaubriand a fait ce magnifique tableau du juste mourant : « Venez voir le plus beau spectacle que puisse présenter la terre. Venez voir mourir le fidèle. Cet homme n'est plus l'homme du monde, il n'appartient plus à son pays ; toutes ces relations avec la société cessent. — Un prêtre assis à son chevet, le console. Ce ministre saint s'entretient avec l'agonisant de l'immortalité ; et cette scène sublime que l'antiquité entière n'a présentée qu'une fois dans le premier de ses philosophes mourant, se renouvelle chaque jour sur l'humble grabat du dernier chrétien qui expire. — Le moment suprême est arrivé, un sacrement a ouvert à ce juste les portes du monde, un sacrement va les clore. La religion le balança dans le berceau de la vie ; ses beaux chants, sa main maternelle l'endormiront encore dans le berceau de la mort... L'âme du fidèle à moitié échappée de son corps devient presque visible sur son visage, il est prêt à s'envoler vers ces régions où l'invite une espérance divine. Cependant l'ange de la paix, descendant vers ce juste, touche de son sceptre d'or ses yeux fatigués et les ferme délicieusement à la lumière. Il meurt et on n'a point entendu son dernier soupir ; et longtemps après qu'il n'est plus, ses amis font silence autour de sa couche, car ils croient qu'il sommeille encore, tant ce chrétien a passé avec douceur. » (V. n. 1363 et suivants.)

Quand on apporta le viatique à sainte Thérèse, elle se mit à genoux sur son lit, et le regard enflammé, le visage rayonnant de beauté et d'une joie céleste, elle s'écrie d'une voix vibrante : « O mon Seigneur et mon Epoux bien-aimé, elle est donc venue l'heure tant désirée ! Il est temps de vous voir. O mon Seigneur et mon unique amour, il est temps de partir, il est temps que je sorte de cette vie. Quelle soit mille fois bénie cette heure bienheureuse et que votre volonté s'accomplisse. Que mon âme s'en aille avec vous, qu'elle s'unisse à vous après vous avoir si longtemps attendu. »

1879. Un laboureur se réjouit quand le soleil se couche et que la nuit approche, c'est l'heure de recevoir son salaire et de se reposer. Un marin qui a subi de grandes tempêtes, tressaille d'allégresse quand il aperçoit de loin la terre et le port. Un soldat qui a vaillamment combattu voit venir avec bonheur le jour du triomphe. Comme l'abeille qui a butiné toute la journée sur les fleurs ne manque pas de miel en hiver, ainsi l'âme qui durant la vie a pratiqué toutes les vertus, trouve des sujets de consolation dans la mort même, tandis que l'âme mondaine, qui n'a fait que folâtrer, se trouve les mains vides, pareille à la cigale en hiver, après qu'elle n'a fait que chanter durant la belle saison. La pensée du jugement de Dieu, n'épouvante pas le juste. Un général qui a bien défendu une place assiégée par l'ennemi et qui l'en a repoussé victorieusement, redoute-t-il de paraître devant son roi ? Le juste quitte aussi volontiers son corps, que nous quittons un vêtement déchiré, quand nous savons qu'on doit le remettre à neuf. L'âme ne fait pas divorce avec ce corps, elle viendra un jour le reprendre pour l'introduire avec elle dans la gloire. Si vous faites une sainte mort, on dira de vous, avec saint Bernard : *Non obiit, sed abiit, non decessit, sed recessit ; mors abesse non debuit, sed obesse non potuit ; mors vitam non abstulit, sed transtulit in melius.* Votre trépas ne sera pas une mort, mais un changement de vie, un trajet et un passage heureux de cette vie cadavérique et périssable à la vie glorieuse et immortelle.

XIX. — Jugement particulier (1).

1880. *Post hoc autem judicium. Après la mort, le jugement.* (Heb. IX, 27.) — Voilà par où finit notre carrière: par la mort. Oh! que cette pensée est déjà amère pour celui qui met son bonheur dans les biens d'ici-bas! Mais ce qui est plus terrible encore pour tous, c'est qu'après la mort vient le jugement qui la suit immédiatement. Rien ne nous sépare du jugement que la mort. Cette mort qui vient à nous comme un courrier monté sur un cheval dont le péché aiguillonne les flancs, cette mort qui nous frappera demain, elle seule nous sépare du tribunal de Dieu. *Prope est dies Domini:* Le jugement est aussi près de nous que la mort elle-même.

Voyez-le ce pécheur qui a fait l'impie, qui a vécu en libertin, qui, méprisant les exhortations du prêtre, les conseils de sa mère, de sa femme, de ses enfants, de ses meilleurs amis et les remords de sa conscience, a toujours différé de se convertir, comptant sur une longue vie: le voilà étendu sur un lit de douleur. Peut-être s'aveugle-t-il encore lui-même sur la gravité de son état! Qui sait même s'il n'a pas encore autour de lui quelque parent assez cruel pour la lui laisser ignorer? On n'appelle peut-être point le prêtre, ou bien on l'appelle, mais trop tard. Et le pécheur tombe en agonie et, dans l'étreinte du mal, il ne fait pas un acte de contrition. On crie, on pleure autour de lui, on l'embrasse. C'est fini, son dernier souffle s'échappe.

Oh! quel saut épouvantable fait son âme dans l'intervalle d'un soupir! L'horloge a à peine battu une seconde qu'elle est passée du temps à l'éternité, de son corps au tribunal de Dieu, sans avoir rien fait pour apaiser sa justice; ceux qui sont là disent: « Il est mort; » ils devraient dire: « Il est jugé. » Pendant qu'on pleure ce pauvre pécheur, pendant qu'on ferme la bouche et les yeux à son cadavre, avant même que l'on ait allumé la lampe funèbre qui veillera à côté de son corps jusqu'à ce qu'on l'ensevelisse, il comparaît seul devant Dieu; il est jugé! Considérons les terreurs qui le saisissent, afin de nous les épargner à nous-mêmes. L'infortuné! soit qu'il regarde le passé, soit qu'il considère le présent, soit qu'il interroge l'avenir, il ne trouve rien que d'accablant.

1881. *Le passé* ne lui offre que des sujets 1° de confusion et 2° de regrets à cause 1) du nombre et 2) de la gravité de ses fautes. 1) *Nombre* (a) des fautes qu'il a commises *lui-même.* Durant la vie, point d'examen, pas même avant la confession. Sa conscience était un égout fangeux, où il redoutait de descendre; ses péchés, un horrible tableau qu'il n'osait regarder. Les péchés d'une année lui faisaient, du reste, oublier ceux de l'année précédente. D'une confession à l'autre, il ne savait plus le mal qu'il avait fait. Maintenant tous ses crimes se précipitent sur lui à la fois, car, au témoignage de saint Basile, les péchés suivent les âmes au tribunal de Dieu, comme l'ombre suit le corps: « Nous sommes tes œuvres, » lui crient-ils. Dans la lumière dont Dieu l'éclaire, il les voit tous comme dans un tableau, où rien n'est laissé dans l'ombre.

(1) On pourra donner ce sermon dans les retraites des communautés et devant un auditoire peu nombreux, à l'exercice du matin par conséquent dans les missions; pour le grand sermon du soir, le jugement général sera choisi de préférence, à moins que la voix du prédicateur ne s'y prête point.

1882. *(a) Péchés de tout âge:* de la première enfance *(énumérez),* de la jeunesse, etc., de l'âge mûr, de la vieillesse, peut-être encore coupable. *(b) Péchés publics:* blasphèmes, profanation du dimanche, etc., paroles, actions. *Péchés secrets.* Parmi ces actions, il en est pour lesquelles le pécheur s'était caché avec ses complices dans les ténèbres les plus profondes, derrière les murailles les plus épaisses. *Oculi Domini multo plus lucidiores super solem.* (Eccli. XXIII, 28.) Le soleil ne pénètre pas dans les cavernes, dans les caves, dans les sombres réduits, où le crime honteux cherche à se dérober aux regards. Les yeux du Seigneur vont jusque-là. Ces actions infâmes ont été vues, ont été comptées.

Que dis-je les actions? les désirs, les pensées que le pécheur n'aurait pas voulu faire voir, même à son ombre, sont maintenant présentés au réprouvé dans toute leur laideur. *Sermo Dei penetrabilior omni gladio ancipiti.* Une épée peut percer le pécheur de part en part, pénétrer par conséquent jusqu'à son cœur; le regard de Dieu est plus pointu encore, *pertingens usque ad divisionem animæ et spiritus.* Pensées, désirs, tout est à découvert devant ses yeux; *omnia nuda et aperta sunt. (c) Péchés graves,* qui ont ruiné l'amitié de Dieu dans l'âme du pécheur; *péchés légers.* On doit rendre compte d'une parole inutile. *Omne verbum otiosum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii* (1).

1883. (b) *Nombre des péchés qu'il a fait commettre,* par des commandements coupables donnés à des enfants, à des serviteurs; péchés qu'il a conseillés de faire, péchés auxquels il a porté les autres par ses scandales. Il a prêté de mauvais livres, établi par des réunions dangereuses, des fêtes mondaines, exposé des tableaux immodestes. Ah! c'est alors qu'il comprendra la parole de Notre-Seigneur: Malheur à l'homme par qui le scandale arrive!

1884. (c) *Péchés des autres auxquels il a participé.* Ne donnait-il pas sans raison du vin à ceux qui devaient y trouver le tombeau de leur raison? (d) *Péchés qu'il a laissé commettre* et qu'il pouvait et devait empêcher. Il avait une charge publique, il devait bannir les désordres: il ne l'a pas fait. Pour lui c'est un crime. Il avait des serviteurs, des enfants, il devait les empêcher de courir à leur perte: *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram.* Dieu lui demande compte de la perte de ceux qu'il devait et pouvait sauver.

1885. (e) *Bonnes œuvres qu'il devait faire* et qu'il n'a pas faites. « J'avais faim et vous ne m'avez pas donné à manger, » dira Notre-Seigneur. Lorsqu'on refuse aux pauvres ce qu'on peut et ce qu'on doit leur donner, on le refuse à Dieu; et refuser à Dieu ce qu'on lui doit, c'est une faute; car il est maître. Mais si on est coupable en refusant un morceau de pain sans raison, même à un étranger, quels reproches ne mérite pas celui qui ne donne pas à ses enfants, à ses domestiques, l'instruction religieuse et le temps d'assister aux saints offices? (2)

(1) Parcourez brièvement les commandements du Seigneur et les péchés capitaux. Vous ne rencontrerez aucun commandement que vous n'ayez violé; aucun de ces péchés dans lequel vous ne soyez tombé plusieurs fois par pensée, action ou parole. Lorsque le premier homme se rendit coupable de la terrible faute originelle, il ne mangea qu'un seul fruit défendu; et vous, c'est d'une infinité de fruits défendus et une infinité de fois que vos mains et vos yeux ne se sont pas abstenus. (B. L. DE GRENADE.)

(2) Il a fait de bonnes œuvres pourtant, mais pas assez, *appensus es in statera et inven-*

1886. (f) *Bonnes œuvres imparfaites. Ego justitias judicabo.* (Ps. LXXIV, 3.) L'air d'une église paraît bien pur; cependant si un rayon de soleil le traversait, vous verriez dans cet air une multitude innombrable de grains de poussière. Les œuvres qui paraissent les plus saintes, au soleil de la lumière de Dieu, paraîtront remplies d'imperfections. Les enfants admirent une peinture sans goût et sans art, pourvu que les couleurs en soient vives; un peintre n'y trouve que des défauts. Qu'en sera-t-il donc de nous, quand nos bonnes œuvres seront examinées par celui qui trouve des taches dans les anges eux-mêmes? Qui sait même s'il ne les trouvera pas viciées complètement? Le vers luisant brille la nuit comme une lampe; le jour, c'est un vermisseau rebutant. Tel fruit paraît vermeil et délicieux; on l'ouvre, un ver l'a tout rongé, il n'en reste que l'écorce. Que de saintes œuvres ont été corrompues par l'amour-propre!

Que d'iniquités fondent à la fois sur cette âme réprouvée! Quel horrible tableau dont elle ne peut détourner la vue! Malheur à celui qui ajoute péchés sur péchés; malheur à qui refuse d'examiner sérieusement sa conscience sur ses fautes graves, avant la confession; il subira la honte de voir des péchés nombreux peser sur ses épaules au tribunal de Dieu.

1887. 2) *Sa confusion* sera accrue encore par la claire vue de la *gravité de ces fautes* que la pénitence n'aura point expiées. L'homme ici-bas a les yeux malades, il ne connaît clairement ni Dieu, ni la laideur du péché qui l'offense. Ses passions et ses sens l'aveuglent et lui présentent le péché comme une satisfaction toute naturelle qu'il n'y a pas grand mal de s'accorder. Les exemples et la manière de parler des autres hommes viennent encore augmenter cette illusion. Après tout, dit-on, le plaisir ne nuit à personne, pourquoi donc se le refuser? Au tribunal de Dieu, à la clarté divine, plus de ténèbres, plus d'illusions, plus de corps pour appesantir l'âme, plus de préjugés.

La barque qui est sur un lac ne paraît pas lourde: avec une rame légère, on la fait avancer ou reculer à volonté; mais qu'on l'amène au rivage, qu'on la sorte hors de l'eau, elle est d'un poids écrasant: impossible de la soulever. Pendant que vous voguez sur l'océan du monde, pécheurs, vous portez gaiement le poids de vos crimes. Ils vous paraissent légers comme une plume. C'est au rivage de l'éternité que je vous attends; là, vous serez écrasés du poids d'un seul péché mortel. Un homme qui a la face rongée par un chancre, qui lui dévore le nez, les lèvres, les paupières, va hardiment au milieu des autres hommes, tant qu'il n'a pas vu dans un miroir sa hideuse difformité; mais s'il l'a vue attentivement une fois, il n'ose plus paraître; ou, s'il se montre, c'est avec un bandeau, qui cache cet affreux ulcère. Ah! pécheur, vous n'avez pas vu, dans le miroir d'une réflexion sérieuse, la laideur du péché! Dieu à son tribunal vous présentera un miroir fidèle; vous y verrez qu'un seul péché est la révolte, etc., le mépris, etc., l'ingratitude, etc. Quelle honte d'en porter un seul! mais d'en porter par milliers, quelle confusion accablante! Elle vous attend, vous qui avalez l'iniquité comme l'eau.

tus es minus habens. Il a prié, mais il ne s'est pas approché des Sacrements, *minus habens*; il s'est approché des Sacrements, mais il n'a pas su être chaste, *minus habens* etc,

1888. 2° A cette confusion s'ajoutent *d'amers regrets* dans l'âme du pécheur. Ah ! s'il pouvait se rendre le témoignage que ce n'est pas par sa faute qu'il se trouve réduit à une telle extrémité, ce serait un allègement à sa douleur; mais il n'en est rien. S'il a tant et si gravement péché, c'est parce qu'il l'a voulu. Rien ne lui manquait. 1) *Grâces extérieures : bons exemples,* bons conseils de la part de sa femme, de ses enfants, de ses amis vertueux; *secours religieux,* sermons, offices publics, pasteurs vigilants, sacrements qu'il pouvait recevoir à toute heure. L'Eglise, comme une mère, voulait le conduire par la main, du berceau à la tombe, écarter de lui les périls, le diriger dans le droit sentier. Il a repoussé cette main. *Châtiments :* afin de lui ouvrir les yeux, Dieu le frappait quelquefois dans ses biens, dans ses affections les plus chères. Il n'a pas compris ; il s'est raidi contre les coups d'une justice miséricordieuse, il a blasphémé et murmuré au lieu de se convertir.

1889. 2) *Grâces intérieures : bons désirs, remords, ennuis ;* que de fois il a compris qu'on était plus malheureux de vivre dans le péché que de s'appliquer à observer la loi de Dieu ! Il n'en a pas fait mieux. 3) *Le temps de profiter de tous ces secours* ne lui a pas manqué non plus. Dieu l'a attendu, *patiens redditor.* Que de jours, que de semaines, que d'années il a perdus ! Ce temps, il l'employait à ses intérêts matériels, à ses plaisirs, à ses fêtes; il n'en avait point pour servir Dieu, point pour assister aux saints offices, point pour se confesser saintement. Et désormais *tempus non erit amplius ;* ah ! quel regrets ! S'il pouvait revenir sur la terre, s'il avait devant lui le temps d'une mission, une année à vivre dans sa famille, comme il l'emploierait ! Regrets inutiles pour lui, pour nous salutaires ! Nous avons le temps, les grâces intérieures et extérieures, profitons-en. Si nous ne le faisions pas, il faudrait nous attendre à trouver au jugement de Dieu la confusion et les regrets du pécheur (1).

1890. — II. Le présent n'offre pas à cet infortuné un spectacle moins terrible. Il n'a devant lui que 1° des accusateurs et 2° un Juge redoutable. 1° *Accusateurs.* 1) *Le démon* rappelle les serments du baptême. *Abrenuntias mundo, carni, Satanae ? Abrenuntio.* Voyez, dit-il, comme il a tenu parole. Je n'ai pas pour lui sué le sang, je n'ai pas été flagellé, couronné d'épines, suspendu à la croix, prononcez donc qu'il est à moi, puisqu'il ne vous a pas servi.

2) *Les anges (a)* L'ange *gardien,* ses inspirations méconnues, ses larmes versées, ses regards souillés par tant de péchés, ses prières rendues inutiles *(b)* L'ange *gardien de l'enfant,* de la *jeune personne* scandalisés, *sanguinem ejus de manu tua requiram.* Que de crimes ont été la suite d'un mauvais conseil, d'un mauvais exemple ! *(c)* L'ange *gardien du saint lieu :* irrévérences à la messe, négligence à assister aux offices; *(d)* du saint tribunal : confession sans contrition, sans ferme propos, sans franchise ; *(e)* de la table sainte : désertion de la sainte communion, le sacrilège, la tiédeur dans la communion.

(1) On pourrait au besoin, en développant cette conclusion, finir là cette instruction et renvoyer la suite à la méditation du lendemain. Pour ce développement, voir la péroraison de ce discours, n. 1896.

3) *La conscience:* (a) ses cris amortis autrefois par le pécheur se feront entendre. C'est vrai, dira-t-elle à chaque accusation, c'était à tel âge, avec tel ami, telle personne, dans telle maison.

1891. (b) *Narra si quid habes ut justificeris: Point d'excuse à alléguer: (a) l'ignorance* n'est pas admise. Pourquoi ne pas assiste raux instructions? etc.. *(b)* la *faiblesse?* mais la prière et les sacrements? *(c)* les *tentations?* pourquoi ne pas les avoir combattues? d'autres en ont triomphé; *(d)* les *scandales?* mais les bons exemples ne manquaient point: *Omnis iniquitas oppilabit os suum.* (Ps. CVI, 42.) Encore moins pourra-t-on cacher ses fautes, comme on le faisait peut-être au saint tribunal.

(c) *Point de défenseurs à invoquer: Quid sum miser! quem patronum rogaturus, cum vix justus sit securus? (a)* Ses *parents* s'occupent d'enterrer son corps et de partager ses biens. *(b)* Ses *amis* vont à leurs affaires, à leurs plaisirs, et ne pensent plus à lui. Ils ne l'ont pas suivi du reste au tribunal de Dieu. *(c)* Les *saints*, il ne les a pas invoqués, il n'a pas cherché à les imiter. Rien de commun entre lui et eux. Voudraient-ils se charger de plaider une cause aussi injuste que celle du pécheur impénitent? O désespoir! et pourtant;

1892. 2° Le juge paraît. Les enfants de Jacob avaient maltraité leur frère Joseph; ils l'avaient dépouillé de ses vêtements, descendu dans une citerne; ils avaient pensé même à le faire mourir; enfin ils l'avaient vendu comme esclave à des marchands Ismaélites. Quelques années plus tard, contraints par la famine, ils allèrent conjurer l'intendant du roi Pharaon de leur céder des vivres. Cet intendant, c'était Joseph, et ils ne le reconnaissaient pas. Mais quel ne fut pas leur effroi quand, se voyant livrés entre ses mains, ils l'entendirent leur dire: « Je suis Joseph, votre frère! » Pécheur infortuné; il est entre les mains de son juge. (1)

1893. Le voilà ce juge : 1) c'est ce Dieu *saint* qui trouve des taches dans les anges ; 2) *clairvoyant*, au regard duquel n'échappe pas une pensée ; 3) *juste* qui, s'il doit récompenser le bien, doit punir le mal, et qui ne se laisse fléchir ni par le crédit, ni par la fortune ; du reste, le réprouvé n'a rien porté avec lui que ses œuvres (2) ; 4) *juge sans appel*, pas moyen de faire révoquer ses arrêts ; 5) *tout-puissant : Tuam manum effugere impossibile est.* (Sap., XVI, 15.) Le pécheur ne l'avait jamais connu qu'à travers les obscurités de la foi. Il le connaît maintenant plus clairement. C'est pour la première fois, et c'est pour être jugé par lui ; à peine comparaît-il devant lui,

(1) Quand Balthazar, roi de Babylone, vit une main mystérieuse qui écrivait sa condamnation, son visage se changea soudain, ses pensées se troublèrent, ses nerfs se détendirent, un frisson convulsif ébranla tous ses membres et ses genoux se choquèrent. A ses cris, on accourut pour le calmer ; mais son armée et sa cour y furent impuissantes. Ce n'était pourtant que la main de l'ange de la vengeance. Qu'en sera-t-il quand le pécheur verra la face de son juge irrité ?

(2) Les toiles d'araignées ne prennent que de petites mouches qui s'y embarrassent; les grosses mouches les traversent aisément. Les gens qui ont commis de petits vols passent facilement leur vie dans les prisons ; tandis que les grands malfaiteurs de l'humanité échappent à la justice humaine : *Non est acceptio personarum apud Deum. Scuta comburet igni.* Devant les hommes, votre condition, votre fortune, vos emplois, votre éloquence, vous servaient de bouclier pour vous défendre. Dieu jettera au feu : couronnes, tiares, mitres, épées, etc. *Scuta comburet igni ;* et ce feu, comme la foudre, renverse les cèdres et épargne les bruyères.

qu'il tremble, qu'il pâlit, qu'il sèche d'effroi : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* Qu'en est-il donc, quand il l'entend lui dire : « C'est moi qui suis ton Dieu que tu as méprisé, ton Sauveur qui ai versé pour toi mon sang. » Quelles transes ! quelle frayeur à cette parole ! (V. la note du nº 274.) Le pécheur voudrait se cacher ; où fuir ? *Effugere impossibile est.* Pas moyen de revenir sur la terre pour y faire pénitence. Les portes de la vie se sont fermées derrière lui. Il cherche du moins à détourner ses yeux du présent si formidable, pour les plonger dans

1894. III. *L'avenir ;* mais hélas ! il est plus sombre encore. 1º *Il voit l'enfer.* Le pécheur ne sait-il pas ce qui l'attend ? Les prédicateurs, les confesseurs, sa conscience, ne l'ont-ils pas averti ? Ignore-t-il que l'on moissonne ce que l'on sème ; qu'en semant le péché, on récolte l'enfer ? Il cherchait bien à cacher à ses yeux cette vérité, afin d'être plus tranquille dans ses égarements ; mais néanmoins, au fond de son cœur, dans le silence de ses passions, une voix mystérieuse lui disait : « Un enfer éternel t'est réservé. » Cet enfer, du Tribunal de Dieu, il l'aperçoit dans le lointain. Son regard en sonde l'inscrutable profondeur, en mesure l'immensité et l'interminable durée. Il voit la fumée de soufre et de feu qui s'en élève. Il entend les cris de rage qu'y poussent les réprouvés.

2º *Il attend la sentence.* Quand soudain le juge se lève et lui dit dans sa juste colère : « Tu t'es trompé, en croyant que j'étais comme toi : *Existimasti inique quod ero tui similis,* aimant le mal ou impuissant à le venger. Tu t'es trompé, quand tu as préféré un vil intérêt, un honteux plaisir à mon amitié et à mes récompenses, après tout ce que j'ai fait pour toi ; car *quid ultra debui facere et non feci ?* etc. *Discedite a me,* brebis égarée, je ne suis plus ton pasteur ; épouse infidèle, je ne suis plus ton époux, *maledicti :* malédiction générale qui comprend tous les maux ; malédiction irrévocable, qui comprend tous les temps, et l'éternité. *Nescio vos,* vierges folles....; enfant ingrat, je ne suis plus ton père, tu es maudit dans ton intelligence qui ne me verra plus ; dans ton cœur, qui ne pourra jamais m'aimer, *in ignem æternum,* etc. » Et, foudroyé, le pécheur tombe dans l'abîme comme un carreau de foudre. Sort affreux !

Ah ! je comprends un saint Cyprien, martyr, qui tremble à la pensée du jugement ! Ce saint évêque, sur le point de courber la tête sous le fer du bourreau et de verser son sang pour la foi, s'écriait pourtant : « Malheur à moi, quand je vais paraître au jugement ! » Ah ! que la sentence prononcée sur le pécheur est épouvantable !..... Chrétiens, quelle sera la nôtre ? quelle sera-t-elle ? La plume est entre les mains. Elle sera celle que vous écrirez vous-mêmes. C'est nous qui écrivons notre sentence de salut ou notre sentence de damnation, selon que durant la vie nous faisons le bien ou le mal. Absolument donc, il faut faire le bien et le faire maintenant (1).

(1) Au jour même où vous mourrez, où vous serez jugés, plusieurs hommes blasphémateurs, profanateurs du dimanche, impudiques, etc., mourront avec vous et seront damnés. Si vous avez fait la même faute, ne subirez-vous pas la même peine ? Plusieurs marchands seront damnés pour des injustices commises dans les contracts, ne serez-vous pas du nombre ? Plusieurs femmes seront damnées pour avoir caché un péché en confession, ou pour avoir consenti à des désirs coupables, ne serez-vous pas du nombre ? Si vous êtes embarqué sur le même vaisseau que les autres, pourquoi ne feriez-vous pas naufrage avec les autres ? Plusieurs prêtres, plusieurs prédicateurs seront damnés, ne serai-je pas du nombre ? Oh ! mes

1895. Un docteur de l'Université de Paris, homme d'une vie extérieurement irréprochable, vient à mourir avec tous les secours de la religion ; on conduit son corps à l'église, et, au milieu de la cérémonie des funérailles, son cadavre se dresse dans la bière, et crie : « Je suis accusé. » Dans l'épouvante générale on renvoie les obsèques au lendemain. Le lendemain, il se redresse, et dit : « Je suis jugé. » Même épouvante, même délai. Le troisième jour, il se redresse encore : « Je suis condamné », crie-t-il à tous. Bruno, qui le connaissait était présent ; et ce lugubre spectacle le détermina à quitter le monde, à se retirer avec cinq de ses amis sur une des montagnes du Dauphiné, où avec eux il fonda la Grande-Chartreuse et devint un saint.

Jeune homme, jeune fille, qui comprenez que le salut vous est impossible dans le monde, ou qui vous sentez depuis longtemps appelé de Dieu à la vie religieuse, qu'attendez-vous, pourquoi différer et prolonger vos luttes et peut-être vos chutes ?... Et vous qui ne pouvez, ni ne voulez quitter le monde, au moins renoncez au péché, aux occasions du péché, etc. : *Qui utuntur hoc mundo tamquam non utantur, præterit enim figura hujus mundi.* Condamnez-vous vous-même, ne craignez pas la pénitence ; quand vous avez à souffrir quelque peine, bénissez Dieu, au lieu de vous plaindre, et dites : « J'en ai mérité davantage. » Bonne confession, et désormais vie sainte, accomplissement de tous nos devoirs, prière, sacrements. Crainte des jugements de Dieu et en même temps confiance, chrétiens ; confiance, mon pauvre pécheur. « Celui qui viendra nous juger, dit saint Augustin, est Celui qui est venu pour être condamné par vous, il est donc facile de l'apaiser (1).

A genoux : *acte de contrition*, repentir, promesses. *Recordare Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ ; ne me perdas illa die ; redemisti crucem passus, tantus labor non sit cassus ! O Maria, tu, Mater Dei, tu Mater rei, ne sinas filium reum damnari per filium Deum ! Christe, cum sit hinc exire, da per matrem me venire ad palmam victoriæ !*

1896. — **Autre plan sur le même sujet.** *Exorde.* Un docteur, nº 1895 ; ce sort est celui de tout pécheur qui meurt impénitent : 1º Il est accusé ; par qui, nos 1890 à 1892. 2º Il est jugé : 1) par qui, nos 1892 à 1894. 2) Sur quoi, nos 1881 à 1887. 3º Il est condamné, nos 1894 à 1895.

PENSÉES ET TRAITS SUR LE JUGEMENT PARTICULIER.

1897. Non, dit saint Jean Chrysostome, il n'est personne, juif, païen, hérétique n'importe, à qui la pensée du futur jugement n'inspire la crainte.

1898. On a vu parfois des criminels se couvrir d'une sueur froide et trembler de tous leurs membres, à l'aspect de leurs juges ; bien que, d'ordinaire, un accusé se flatte, ou que sa culpabilité ne sera pas établie, ou que, tout en le condamnant, les juges useront d'indulgence à son égard. Quelle sera donc, grand Dieu ! la terreur d'une âme coupable, lorsqu'elle comparaîtra au tribunal de Jésus-Christ, qui juge en toute rigueur et à qui rien n'est caché ! (Saint Alphonse de Liguori.)

frères, épargnez-moi ce malheur, c'est le seul que je redoute. Convertissons-nous, faisons pénitence, prions les uns pour les autres, afin que nous soyons sauvés.

(1) La B. Jeanne Scopelli (voir n. 1365), à sa dernière heure, dicta à ses filles son testament spirituel, où elle leur dit : « Figurez-vous que le juge qui doit vous demander compte de vos actions regarde sans cesse par votre fenêtre, ou se dissimule derrière votre mur, pour vous surprendre. Vous n'ignorez pas quel compte vous aurez à lui rendre, et que rien ne pourra le tromper, ni le corrompre, ni l'effrayer, ni l'apaiser.

1899. Quel est l'homme qui ne condamne pas certains, crimes quand il les voit commettre par les autres? Qui par exemple ne juge pas qu'un assassin doit être puni? En jugeant vous vous condamnez vous-même. Prétendez-vous que les crimes que vous commettez et que vous condamnez dans les autres échapperont à la justice de Dieu? vous ne pouvez vous empêcher de condamner le mal, et vous voudriez vous soustraire au jugement de Dieu. Dieu qui est la justice même ne sera-t-il pas aussi juste que vous? vous condamnez le mal dans les autres, et vous voudriez que Dieu vous approuve et vous récompense. (*D'après* Saint Chrysostome.)

1900. On demandait à Thalès, un des sept Sages de la Grèce, si l'homme échappe aux regards de Dieu, lorsqu'il fait le mal: Pas même quand il le pense, repartit le philosophe. (B. L. de Grenade.)

1901. *Ille judex, nec gratia prævenitur, nec misericordia jam flectitur, nec pecunia corrumpitur, nec satisfactione vel pœnitentia mitigabitur. Hic dum tempus habet, agat anima pro se quandiu locus est misericordiæ, quia ibi erit locus justitiæ.* (Saint Augustin.)

1902. Les livres furent ouverts. Il y aura deux livres, l'Evangile et la conscience. Dans l'Evangile, on lira ce que le coupable devait faire; dans la conscience ce qu'il aura fait. « Chacun verra ses œuvres, » dit saint Jérôme. Dans la balance de la divine justice ne seront pesées ni les richesses, ni la dignité, ni la noblesse des personnes, mais seulement les œuvres. *Vous avez été mis dans la balance,* disait Daniel à Balthazar, qui était roi, et vous avez été trouvé trop léger. On le voit, observe le père Alvarez, ce n'est ni l'or ni la puissance des rois, c'est le roi lui-même et le roi seul qui est pesé.

1903. Les péchés eux-mêmes prendront une voix selon saint Bernard, et diront: « C'est toi qui nous à faits; nous sommes ton ouvrage, nous ne te quitterons point. » Enfin le malheureux s'entendra reprocher son ingratitude par les plaies de Jésus-Christ: « Les clous du Sauveur porteront plainte contre vous, dit saint Jean Chrysostome; contre vous parleront ses blessures; sa croix plaidera votre condamnation. » (Saint Alphonse de Liguori.)

1904. *Remotis obstaculis insanæ opinionis, scelera nuda pensentur, nuda inspicientur, fallaciæ tegmina et vanæ laudes et gloriæ auferantur, apparebunt miseriæ peccatorum.* (Saint Augustin.)

Judex ante judicium placari potest: in judicio non potest. (Saint Augustin.)

1905. La sentence retentit comme un tonnerre formidable, et celui qui ne tremble pas en l'entendant, n'est pas endormi, dit saint Anselme, mais il est mort.

1906. Lorsque le V. P. Louis du Pont pensait à ce compte qu'après sa mort il devait rendre à Dieu de toute sa vie, il tremblait jusqu'à faire trembler avec lui la chambre où il était. (Saint Alphonse de Liguori.)

1907. Il est vrai, ô Jésus, que vous êtes juste sur votre tribunal, mais il n'est pas moins vrai que vous êtes miséricordieux sur votre croix. Je vous en conjure donc par cette croix sur laquelle vous avez tant souffert, pardonnez-moi, ô mon Dieu! pardonnez-moi. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

1908. Job disait: Que ferai-je lorsque Dieu se sera levé pour juger? et quand il m'interrogera, que lui répondrai-je? (Job. xxix, 14.) Paroles d'un cœur vraiment triste et affligé! Que ferai-je? comme s'il eût dit: Une peine continuelle me poursuit. Un trait a pénétré dans ma poitrine, et il ne me permet pas de repos. Que faire? où aller? Que répondre au Seigneur quand il entrera en jugement avec moi? Bienheureux saint, pourquoi ces angoisses? N'avez-vous pas dit: « J'étais le père des pauvres, l'œil des aveugles, les pieds des paralytiques? (Ibid. xxix, 15 et 16.) Ne disiez-vous pas que, dans toute votre vie, votre conscience ne vous reprochait pas une seule action mauvaise? Pourquoi donc craindriez-vous, ayant mené une vie si innocente? Ah! c'est qu'il savait que Dieu n'a pas des yeux de chair, et qu'il ne juge pas comme les hommes; il savait que Dieu estime souvent abominable ce

qui brille aux regards des hommes. Job était un vrai juste ; et parce qu'il l'était, il vivait dans une crainte de tous les instants. La crainte condamne notre prétendue sécurité ; ses paroles condamnent notre prétendue confiance. (B. L. DE GRENADE.)

1909. J'invoque ici Dieu et les hommes ; je prends ici le ciel, la terre et les mers à témoin de notre folie et de notre aveuglement; s'il est vrai que le jugement suit immédiatement la mort, qu'une éternité de supplice ou de joie nous attend, qu'un seul jour doit décider de notre sort éternel, que la sentence qui sera rendue en ce jour doit être irrévocable, qu'il ne nous sera plus possible ensuite de travailler à l'affaire de notre salut; s'il est vrai que les plus grands Saints se sont condamnés à tant de peines et de travaux pour se préparer à rendre leurs comptes à Dieu en ce jour redoutable, comment nous, « hommes charnels vendus en esclaves au péché, » ROM. VII, 14; nous dont la vie tout entière est employée, non au service de Dieu, mais au service du monde; nous qui ne cherchons à plaire qu'aux hommes; nous qui consumons dans le luxe et la débauche toutes les richesses que nous avons reçues de Dieu ! nous qui donnons à peine une obole à Jésus-Christ dans la personne des pauvres; comment, dis-je, pouvons-nous vivre dans une si grande sécurité, comment pouvons-nous dormir d'un si profond sommeil, comment pouvons-nous ne prendre aucun soin, n'éprouvrer aucune crainte de l'éternité qui nous menace ? Qui donc nous a fascinés à ce point; qui nous a tellement aveuglés que nous ne pensions jamais à une chose de si grande importance et que nous vivions sans nous y préparer? Où est, dites-moi, M. F., où est notre esprit, où est notre jugement, notre prudence, notre raison ? Où est cette horreur de la souffrance qui nous fait ordinairement éviter avec tant de soins et de précautions les maux auxquels nous pouvons être exposés? Nous ne doutons pas de ces vérités, elles sont l'objet de notre foi, et cependant nous vivons comme si tout cela n'était que songes et épouvantails d'enfants. — Peut-on rien imaginer de plus déplorable. (B. L. DE GRENADE.)

XX — Jugement général (1).

1910. *Magnus dies Domini, et quis sustinebit eum?* (JOËL. II, 11.) Les pécheurs ont leurs jours : jours de plaisirs, jours d'intérêts périssables, jours d'amusements dangereux ; Dieu n'aurait-il pas le sien ? Il l'aura : *Magnus et terribilis valde. Dies iræ, dies illa, dies tribulationis et angustiæ, dies tenebrarum et caliginis, dies nebulæ et turbinis.* (SOPH., I, 15.) Il faut qu'il ait ce jour ; il se cache maintenant, ne faut-il pas qu'il se révèle, qu'il fasse valoir tous ses droits méconnus ? Ce Dieu si grand que l'indifférent refuse de servir, que l'impie blasphème, serait-t-il le seul à ne pouvoir se rendre justice ? Certes, le pauvre lui-même a des tribunaux pour faire valoir ses droits. Le Roi des rois serait-il dépouillé de cette ressource ?

Ses fidèles serviteurs ici-bas sont souvent humiliés, méprisés, persécutés, ne faut-il pas qu'il les venge un jour et humilie, à la face de l'univers, les méchants qui triomphent sur la terre (2) ? L'âme seule a subi sa sentence au

(1) A traiter surtout dans les missions.

(2) Sainte Eulalie de Merida en Espagne, à l'âge de douze ans, fut tourmentée pour la foi dans la persécution de Dioclétien. Calpurnien, officier du préfet Dacien, la fit battre cruellement, et elle, toute meurtrie de coups, dit à cet officier devenu son bourreau : « Regardez-moi bien, considérez mon visage pour que vous me reconnaissiez bien au tribunal de Dieu. Nous y comparaîtrons tous deux, moi pour être récompensée de mes souffrances et vous pour recevoir le châtiment de votre cruauté. » Elle avait raison. (Voir le martyre de sainte Perpétue, n. 4604.) L'auteur de la nature n'omet rien de ce qui est nécessaire à l'usage de la vie. Rien n'est plus nécessaire à l'homme raisonnable, et de plus en rapport avec la nature que de vivre selon la raison et par conséquent de pratiquer la vertu ; or la vertu

jugement particulier, il faut que le corps qui a partagé ses fautes ou ses bonnes œuvres, partage sa honte ou sa gloire: c'est ce qui aura lieu au grand jour du jugement, dont nous allons vous entretenir. Le peintre Méthode, chrétien fervent, retraça sur une vaste toile le jugement de Dieu, avec des couleurs si vives, que Bogoris, roi des Bulgares, encore païen, en fut saisi et demanda le baptême avec tous ses sujets. Puissé-je vous retracer d'une manière si frappante: I. les préparatifs de ce grand jour; et II, le sort malheureux des réprouvés à ce tribunal suprême, que vous deveniez tous des sains. O Marie, mère de la crainte divine, pénétrez-moi de la crainte des jugements de votre Fils. (V. nº 3559.)

1911. I. *Préparatifs du jugement.* Nous n'en savons que ce que le Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, a bien voulu nous apprendre: et certes c'en est assez pour notre instruction. Jésus était assis sur la montagne des Oliviers, et les Apôtres s'approchèrent discrètement de lui et dirent: Maître, quels seront les signes de votre avènement comme juge et de la fin du monde? *Et dixit eis: Consurget gens contra gentem et regnum contra regnum, et erunt pestilentiæ et fames et terræ motus per loca, hæc autem omnia initia sunt dolorum. Tunc tradent vos et occident vos, et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum. Et multi pseudo-prophetæ surgent et seducent multos. Abundabit iniquitas, refrigescet charitas multorum.* (Math., XXIV.)

A la suite du débordement de toutes les passions, l'égoïsme s'établira parmi les hommes. Comme avant le déluge, les hommes ne penseront qu'à manger, à boire, à contracter des mariages. *Erit tunc tribulatio magna qualis non fuit ab initio mundi usque modo, neque fiet. Et nisi breviati fuissent dies illi, non fieret salva omnis caro; sed propter electos breviabuntur dies illi.* (Math., XXIV.) *Statim post tribulationem dierum illorum, sol obscurabitur et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cælo et virtutes cœlorum commovebuntur.* Alors le ciel se pliera comme un livre; alors je répandrai, dit le Seigneur, des ténèbres comme de la cendre sur la face de la terre, et les hommes seront dans l'épouvante en attendant les maux qui devront fondre sur eux. (Math., XXIV.) *Et mittet angelos cum tuba et voce magna.*

1912. Comme l'âme a péché conjointement avec le corps, il est juste qu'elle soit jugée avec son complice, et que Jésus-Christ qui a pris toute notre nature, soumette l'homme tout entier à l'autorité de son tribunal. La trompette dernière criera: « Morts, levez-vous et venez au jugement; générations endormies dans la poussière des tombeaux, ranimez-vous. » Et le son de cette trompette retentira dans tous les cimetières, dans toutes les cavernes où l'on aura enseveli les morts, dans toutes les mers qui les auront engloutis. Et cette trompette ne sera que la voix puissante de Dieu. Ce Dieu qui a tout fait, ne peut-il pas refaire tout ce que la mort a détruit? *Morts, levez-vous;* et la terre s'entrouvant laissera passage à tous les corps des humains; et l'océan vomira sur ses rives ceux qui étaient dans ses gouffres.

Morts, levez-vous: et à cet ordre les âmes accourront les unes du ciel, les autres du purgatoire et un nombre beaucoup plus grand encore de l'enfer. Oh! d'où notre âme sortira-t-elle? que nous en dit notre conscience?

ne peut exister sans la crainte du regard de Dieu, qui donc oserait nier qu'il doive y avoir un jugement final où se fera la distinction des bons et des méchants.

Si vous mourez sans avoir renoncé à ce bien d'autrui, à cette haine, à cette compagnie, à cette habitude coupable, elle sortira d'où? De l'enfer. Et toutes ces âmes se placeront à côté de leur corps.

1913. Que l'âme juste sera heureuse de rencontrer et d'animer de nouveau ce corps qui va ressusciter dans toute sa beauté, ce corps qui va être affranchi de toute difformité et de toute souffrance! « Viens, dira-t-elle, compagnon chéri de mon exil sur la terre, viens partager ma gloire; venez, mes yeux, si souvent levés vers le ciel; venez, mes mains instruments de mes bonnes œuvres; venez ma langue, qui vous êtes unie à moi pour prier et bénir Dieu; venez mes pieds, qui m'avez conduit dans le sentier du bien. » Oh! si le corps pouvait répondre, il entrerait dans des transports de joie! « O mon âme, dirait-il, que vous avez bien fait de me fatiguer par la pénitence et de ne point me flatter par de criminels plaisirs! » Et cette âme et ce corps bienheureux se réunissent pour n'être plus séparés.

1914. Mais quand l'âme réprouvée sera en face de son corps, elle reculera d'horreur. Ce corps sera reformé en effet par la puissance de Dieu, mais hideux à voir, et noir comme un charbon destiné à attiser les brasiers de l'enfer. Elle verra ces yeux, instruments de tant de regards coupables dont ils porteront les traces, ces lèvres plissées par le sourire de l'impiété ou du vice, cette langue noircie par tant de blasphèmes, ces oreilles profanés par de mauvais discours, ces mains qui se sont prêtées à des écrits ou à des actions coupables, ces pieds traînés dans d'infâmes maisons et compagnies. *Et in carne mea videbo Deum meum?* dira l'âme. Comment paraître devant Dieu avec de tels yeux, une telle langue, etc.; mais ce corps va me trahir et elle refusera de s'y unir! Mais: *Morts, levez-vous,* criera l'ange; et contrainte par la puissance divine, l'âme malgré elle entrera dans le corps.

Alors il se passera une scène affreuse et que l'Evangile ne retrace point, mais qu'il est facile de se figurer. Avez-vous entendu parler des possédés? Ils ont été nombreux sur la terre avant la venue de Notre-Seigneur; et même depuis lors il y en a eu dans tous les siècles. C'étaient des hommes dont le démon s'étaient emparé, il parlait par leur bouche, il agissait par leurs mains. A quels excès ne les poussait-il pas! Ces infortunés tantôt se déchiraient de leurs propres ongles, tantôt se roulaient dans des épines ou se jetaient la tête contre les murailles.

Le réprouvé se livrera à une rage semblable, dès qu'il sera ressuscité; il voudra se détruire, il déchirera son corps: « Maudit, dira-t-il, voilà donc ce que j'ai gagné à t'engraisser, à te flatter, etc. Montagnes, tombez sur moi. » Les montagnes seront sourdes; et il ne lui restera pas même l'espoir de se détruire. Caressez maintenant ce corps, âme sensuelle. C'est au jugement que je vous attends. Je vous y donne rendez-vous; c'est là que l'ange appelle les humains. *Ad judicium,* grands du monde, point d'armées pour vous défendre: *ad judicium,* femmes mondaines, plus d'idolâtres pour vous admirer; vos comptes, jeunesse égarée, etc., *ad judicium,* impies *etc.*

1915. Et les anges des quatre coins du monde assembleront les humains dans la vallée de Josaphat. Il y a une plaine immense qui porte ce nom non loin de Jérusalem; et c'est là qu'aura lieu en réalité le jugement dernier, selon la plupart des commentateurs de nos saints livres. Quoi qu'il en soit, quand tous les hommes seront réunis, alors paraîtra la croix et tous pleureront: *Tunc apparebit signum Filii hominis; et tunc plangent*

omnes tribus terræ, les uns d'effroi, les autres d'allégresse et d'amour pour celui qui les a rachetés par la croix. *Et ils verront le Fils de l'homme venir sur les nuages avec une grande puissance et une grande majesté.* (V. nos 1924 et suiv.)

Il aura avec lui sa divine Mère qui ayant eu part à ses souffrances et à ses humiliations, doit partager *aussi* sa béatitude et son triomphe. *Et omnes angeli cum eo. Millia millium ministrabant ei:* Des millions d'anges le serviront et des milliers de millions environneront son trône. Au-dessous, les Apôtres, assis sur des trônes, selon la promesse que le Maître leur en a faite, et avec eux et honorés comme eux, tous les religieux fidèles qui ont tout quitté en ce monde pour suivre Jésus-Christ; puis les patriarches, les prophètes, les martyrs, les vierges, toute la multitude des élus et des réprouvés, foule immense que personne ne pourra compter, de toute langue, de toute nation, de toute tribu; et, dans la profondeur de la vallée, les démons eux-mêmes, comme l'Apôtre saint Paul nous l'apprend.

1916. Quel spectacle! Nous serons là, vous et moi, chrétiens. C'est aussi certain qu'il est certain que nous mourrons; c'est aussi certain que la justice du Dieu éternel. Ah! qui ne tremblerait pas, en pensant à ces solennelles assises, s'il se sent coupable d'une faute grave! Certes, Jérôme, ce saint prêtre, ce docteur de l'Eglise, qui avait défendu la foi contre toutes les erreurs de son temps, ce saint solitaire qui avait fui Rome et la cour même des Souverains Pontifes pour mettre son salut à l'abri, Jérôme qui matait son corps par les rigueurs de la pénitence, Jérôme, au fond de son désert d'orient, pensant au son de la trompette dernière: *Surgite, mortui,* saisi de frayeur, armait sa main d'une pierre et s'en frappait la poitrine jusqu'à ce que le sang lui sortît par la bouche. Et nous! etc.

David, ce grand, ce juste roi, qui pécha un jour, mais eut ensuite un tel repentir de sa faute, bien qu'il fût assuré de son pardon, *transtulit Dominus peccatum tuum,* qu'il pouvait dire avec vérité: *Mes larmes sont ma continuelle nourriture. Potum meum cum fletu miscebam, lavabo per singulas noctes lectum meum et stratum meum rigabo,* etc. David tremblait pourtant à la pensée du jugement. *A judiciis tuis enim timui* (1). Et nous qui avons si souvent péché, qui n'avons peut-être fait aucune pénitence, nous qui n'avons peut-être jamais versé une larme sur nos fautes, dont les confessions ont été si légères, nous qui sommes saisis d'effroi en un jour d'orage, quand l'éclair fend la nue et que la foudre éclate sur nos têtes, comment soutiendrons-nous la vue des jugements de Dieu, quand la seule pensée de ses jugements a fait trembler les saints?

Ah! pécheurs, tremblez; justes, tremblez: *Cum vix justus sit securus;* le juste lui-même n'a pas lieu d'être complètement rassuré. Craignons le jugement, si nous ne voulons pas trembler au jugement. Là, il est vrai, les âmes justes non seulement ne frissonneront pas d'épouvante, mais même *stabunt justi in magna constantia* (2). Revêtues de leurs corps qui brilleront

(1) Saint Arsène, qui avait vécu au désert jusqu'à l'âge de cent vingt ans, pleurait à ses derniers moments; et ceux qui l'entouraient lui ayant demandé s'il craignait aussi le dernier jugement: « Je l'ai toujours craint, répondit-il, et les larmes que je verse attestent que ma crainte est aussi vive, aujourd'hui, qu'elle l'était quand j'ai commencé à faire pénitence. »

(2) Pendant que les peuples frémiront d'horreur, lorsqu'on verra les Hercules, les Alexandres, tous les conquérants et les savants tant vantés, traînés comme des criminels et n'osant pas

comme des étoiles, elles auront la joie de se voir séparées des méchants, de voir éclater à la face de l'univers leurs saintes œuvres, d'entendre le juste Juge leur dire : *Venez, les bénis de mon Père.* Qu'il nous serait doux de nous arrêter à contempler leur triomphe ! Mais rien n'est plus capable d'imprimer dans nos âmes la crainte de Dieu, que la vue du sort affreux des réprouvés.

1917. — II. Ces infortunés, 1° seront séparés des justes ; 2° ils verront manifester leurs œuvres d'iniquité ; 3° ils entendront retentir sur leur tête la sentence de malédiction.... 1° *Séparation.* Le divin Pasteur fera le discernement de son troupeau : *Exibunt angeli et separabunt malos de medio justorum.* Les bons seront à la droite, les méchants à la gauche. C'est dans toutes les classes d'hommes que s'opèrera cette séparation. Rois qui ont occupé le même trône : David à droite, Saül à gauche ; enfants du même père : Abel à droite, Caïn à gauche : époux, Esther à droite, Assuérus à gauche ; apôtre, Pierre, Judas ; le père vertueux, le fils libertin ; la mère chrétienne, la fille mondaine.

L'ange viendra et de sa main de fer, il les séparera. Ah ! ma mère, ah ! ma fille ! La première séparation a été si terrible ! Que de larmes versées à la mort, etc. ; pourtant il restait l'espoir de se revoir. Plus d'espérance, adieu éternel (1) ! L'ange refoulera à gauche les méchants. Ils seront aussi éloignés des justes que le mal l'est de la sainteté ; le démon, de Dieu ; l'enfer du paradis. Femme brillante, si fière de vous distinguer dans un bal, dans une société, que direz-vous quand les anges vous saisissant, vous confondront avec tout ce qu'il y a eu de vil dans le monde, tandis que de pauvres enfants, de jeunes filles modestes et humbles, foulés par votre orgueil, iront au-devant du Christ ? Quelle confusion ! Telle épouse se verra confondre avec les femmes perdues ; tel qui passait pour honnête, avec les usuriers et les voleurs.

1918. Mais, anges, mon crime a été secret ; il n'a été connu de personne ! Il le sera aujourd'hui, il faut que le masque tombe. C'est en ce jour que l'espérance de l'hypocrite périra, *spes hypocritæ peribit.* Cette espérance était de passer pour juste, honnête, lorsqu'il était méchant et pervers. Le masque est tombé, voyez-les à la gauche. Facile de les reconnaître, leurs corps sont ressuscités, mais noirs comme les tisons d'enfer. L'Evangile les désigne par une figure qu'on ose à peine employer : Les boucs, dit-il, seront à la gauche.

La voilà, cette jeune fille qui a trompé la vigilance de ses parents, qui, bien que d'une famille honorable, entretenait en secret des relations dangereuses ! La voilà, cette femme, honnête en présence de son mari et infidèle en son absence ! Les voilà, ces époux d'ailleurs irréprochables, mais qui violaient les saintes lois de la chasteté du mariage ! Vous les reconnaîtrez alors, tous les hypocrites. Prêtre du Seigneur, vous les reconnaîtrez ceux qui vous trompaient jusqu'au saint tribunal, en cachant, ou en déguisant leurs fautes. Quelle confusion ! (V. n° 1938.)

lever les yeux, vous, pauvre petit artisan, bonne femme, enfants qui avez su vivre et mourir en chrétien, *levate capita vestra, ecce enim appropinquat redemptio vestra.*

(1) Saint Ephrem développait cet adieu : « Adieu pour toujours, saints, adieu parents, enfants, amis, adieu martyrs, adieu Vierge sainte.... Adieu, croix vivifiante.... Adieu, paradis de délices.... Nous ne vous verrons plus. »

Nous serons dans cette grande vallée : *Omnes nos.* Vous y serez, vous.... vous.... Où serons-nous placés, à droite ou à gauche ? (V. nº 1935.) Si vous voulez vous trouver à la droite, quittez donc le chemin qui mène à la gauche. Enfants, ne vous séparez pas de vos parents ; parents, si vous avez des enfants vertueux, devenez-le plus qu'eux, si vous ne voulez pas être séparés d'eux. En est-il parmi vous qui se séparent des bons comme des excommuniés et qui ne se trouvent bien que parmi les méchants, les libertins, les mondains ? Hélas ! ils se préparent une place à gauche de Jésus-Christ. (V. nº 1937.)

1919. *Manifestation.* Et les réprouvés, non seulement seront reconnus pour méchants, mais encore leurs crimes seront manifestés avec leur nombre et leur gravité. Ne vous flattez pas, pécheurs, de passer inaperçus dans cette multitude ; Jésus-Christ, voulant que le ciel et la terre sachent combien juste sera sa sentence, fera voir clairement et en détail toutes les œuvres des méchants. 1) *Libri aperti sunt* (DAN. VII, 10.) Dans ces livres seront écrites toutes les actions des réprouvés ; elles y seront représentées comme dans un tableau, et ce tableau de la vie de chaque pécheur lui sera montré à lui-même, et aux anges et aux hommes tout à la fois. *Tunc, demisso capite, præ confusione malæ conscienciæ, stabo trépidus et anxius cum dicetur de me : ecce Bernardus et opera ejus,* disait Bernard : et que j'ai de plus grandes raisons de le dire de vous aussi, pécheur ! Vous voilà avec vos œuvres, le livre est étalé devant vos yeux : *Liber scriptus proferetur in quo totum continetur.* 2) *Ce qui est écrit (a)* Lisez la première page que l'ange de la justice vous présente : *péchés de l'enfance* (énumération). Ange, de grâce, tournez le feuillet ; c'est une grande honte d'avoir été profané dès l'enfance par le vice.

(b) Deuxième page ; *péchés de la jeunesse.* Ah ! elle est plus criminelle encore *(énumérez).* Ange, épargnez-lui cette confusion, tournez le feuillet : *(c) péchés de l'âge mûr,* indifférence, impureté dans le saint état de mariage, négligence des enfants, etc. *(d)* Il est encore une page, *celle de la vieillesse :* celle-là du moins sera moins horrible ; l'expérience aura appris la vanité des plaisirs et des biens du monde. Hélas ! pour quelques-uns encore elle sera scandaleuse. Les glaces de l'âge n'éteignent pas pour tous le feu des mauvaises passions.

3) *Confusion du pécheur.* Alors les visages des réprouvés seront non seulement rougis, mais brûlés par la honte. Et qui ne le comprendrait ? Si un ange, descendant du ciel au milieu de cette enceinte, désignait clairement tel ou tel d'entre vous, qu'il vous appelât par votre nom, qu'il vous montrât du doigt et révélât devant tout cet auditoire ce qu'a fait cette femme, ou cette jeune personne légère, tel jeune homme ou tel père de famille vicieux, où se cacheraient-ils ? Ils voudraient s'enfoncer sous le pavé du saint lieu. Ils n'oseraient pas sortir de cette église. Ils attendraient pour s'en aller qu'ils ne pussent rencontrer personne en chemin ; le lendemain ils oseraient à peine sortir de leurs maisons. Il en serait de même si leurs crimes étaient affichés à la porte de l'église et à l'angle de chaque rue. Qu'en sera-t-il donc au jugement de Dieu, quand ils seront manifestés devant tous les hommes, devant tous les anges ?

Ah ! vous cachez avec soin certaines fautes. David aussi cachait son adultère ; Nathan vint et lui dit : *Tu fecisti abscondite, ego autem in conspectu omnis Israël faciam et in conspectu solis hujus.* Jeunes filles, femmes

légères, je ne suis pas Nathan, ni un autre prophète ; mais je vous déclare que Dieu un jour démasquera vos désordres. A cette vue les réprouvés seront en horreur à eux-mêmes.

4) *Indignation des créatures !* et toute créature s'armera d'indignation contre eux : *Pugnabit cum eo orbis terrarum contra insensatos.* (Sap. v, 21.) La nuit les accusera, parce qu'ils l'auront faite complice de tant de honteux plaisirs. Le jour les accusera pour avoir, à la face du soleil, commis tant de turpitudes. Leurs complices se dresseront contre eux, le jeune homme contre la jeune fille vaniteuse, la jeune égarée contre son séducteur ; les pierres de la maison, témoins des crimes, crieront. Les Apôtres se lèveront : *Exurge, Deus, judica causam tuam.* Il est temps, Seigneur, de vous faire justice à vous-même. On s'est assez longtemps sur la terre moqué de votre loi, de vos promesses, de vos menaces, de votre sang versé, du temps que votre miséricorde laissait au coupable pour faire pénitence : *Exurge.*

1920. 3° *Sentence.* 1) Le juge se lèvera : son regard sera plus flamboyant que l'éclair ; sa voix, plus terrible que le tonnerre. La miséricorde est passée, c'est l'heure de la justice. *Ante faciem indignationis ejus quis stabit?* (Nah. I, 6.) *Ego sum,* dira-t-il. C'est moi. (Joan XVIII, 6.) Il dit ce mot : *C'est moi,* en face des bourreaux qui venaient le saisir la veille de sa mort ; ils tombèrent tous à la renverse, comme foudroyés. (V. la note du n° 274.) Comment peindre dès lors le saisissement des réprouvés à cette même parole : *C'est moi?*

2) *Ses reproches.* Moi, votre Créateur, que vous n'avez jamais servi ; moi, votre Sauveur, qui ai versé pour vous tout mon sang et qui suis mort sur la croix pour votre salut. Ingrats ; *Quid ultra debui facere et non feci?* Malgré cela vous n'avez pas voulu m'aimer, ni vivre pour moi. *Despexistis omne consilium Dei vobis.* Malgré tout ce que j'ai fait pour vous sauver, vous avez voulu vous perdre. Vous m'avez payé mes bienfaits par des révoltes et des blasphèmes.

3) *Sentence.* Recueillez ce que vous avez semé, *(c) discedite :* Retirez-vous, vous qui n'avez jamais voulu de mon amitié ni de mon ciel. Vous vous êtes perpétuellement séparés de moi par vos péchés : *Discedite à me,* de moi pour qui vous étiez fait, de moi, votre béatitude, de moi et de ceux qui vont m'être unis à jamais, de Marie, ma Mère, de vos parents, de vos enfants, etc. Vous n'avez pas voulu de ma bénédiction, ni de la joie d'une bonne conscience, ni de l'estime des gens de bien ; vous n'aurez que ma malédiction que je lance contre vous : *Maledicti!* Oh ! quel coup, être maudit de Dieu ! . . .

(b) Malédiction lancée par tous les saints. Jeune homme, je suppose que votre mère, sur le point de quitter la terre, vous appelle auprès de son lit de douleur, et, recueillant ce qui lui reste de force, vous dise : « Mon fils, à genoux. » Vous avez beau être fier et rebelle, à ses derniers moments, vous lui obéiriez ; et si votre mère, à cette heure suprême, vous tenait ce langage : « Mon enfant, je t'ai donné des conseils, j'ai pleuré pour toi. Tu as méprisé mes larmes et tout ce que j'ai fait pour ton salut, eh bien ! au nom du Père et du Fils, etc., je te maudis ! Si, après cette parole elle rendait le dernier soupir, écrasé sous le coup de cette malédiction, vous n'oseriez pas vous relever. Le jour, la nuit, ici et sur la terre étrangère, vous entendriez toujours à vos oreilles ces paroles terribles de votre mère.

Vous trembleriez de la peur de voir fondre sur vous toutes sortes de maux. O terrible malédiction maternelle ! Parents, ne maudissez jamais vos enfants ! (V. nº 1936.)

Mais s'il en est ainsi de la malédiction d'une mère, qu'en sera-t-il de la malédiction de Dieu ! Et quand Jésus vous maudira, votre père, votre mère, s'ils sont à la droite pendant que vous serez à la gauche, trouveront la malédiction de Jésus-Christ tellement juste qu'ils vous maudiront avec lui. Ce prêtre qui s'occupe avec zèle de votre salut, ce prêtre dont la malédiction est plus redoutable que celle d'une mère, quand il sera à droite, devra vous maudire. Quoi ! pasteur, vous allez donc maudire ces enfants que vous avez baptisés, instruits, etc. Ah ! le Seigneur est juste et ses jugements équitables ; et le prêtre sera obligé de vous maudire.

Et le juste juge continuera : *discedite a me, maledicti,* maudits par mon Père qui vous a créés, par mon sang qui a été répandu inutilement pour vous, par mon Saint-Esprit que vous avez chassé de votre âme. Maudits par ma Mère dont vous n'avez pas réclamé l'assistance ; maudits dans votre corps et dans tous vos sens, dans votre âme et dans toutes ses puissances, dans le temps et dans l'éternité. (*c*) Allez loin de tous les biens, dans tous les maux, *in ignem œternum,* dans le feu éternel que je n'avais pas fait pour vous, mais pour le démon. Vous avez imité Satan dans sa révolte, partagez son supplice !

1921. 3) *Exécution de la sentence.* Et quand Jésus-Christ aura porté sa sentence, un gouffre immense s'ouvrira sous les pas des réprouvés et ils y seront précipités avec fracas . . . L'abîme se refermera sur eux pour ne plus s'ouvrir ; et il n'en sortira qu'une fumée, mêlée de soufre et de feu, qui rendra un éternel hommage à la justice divine. Précédemment Jésus, s'étant retourné vers les justes, ses élus, d'une voix douce comme une harmonie du ciel, leur aura dit : *Venite, benedicti.* Venez, non plus à la voie du calvaire, mais à la voie du paradis et du repos ; *benedicti,* vous que le monde a méprisés, bafoués, condamnés ; *benedicti,* je vous bénis ! *Tunc laus erit unicuique a Deo.* Venez, apôtres, qui avez porté au loin la gloire de mon nom. Venez, martyrs, qui avez, etc. ; vierges, etc. ; parents, etc. ; jeunes gens, etc. ; pauvres, persécutés, etc... (V. nº 1939.) Et aussitôt la Vierge Marie, la porte du ciel, aura ouvert pour eux le séjour de la gloire sans fin. Elle y sera entrée la première, suivie de la foule bienheureuse, entonnant le cantique éternel. Quel sort épouvantable pour les uns, quelle félicité pour les autres ! . . .

1922. *Conclusion.* (1) Où voulez-vous être au jugement ? Où y seriez-

(1) *Péroraison du P. Le Jeune.* Vous ne savez pas ce que vous deviendrez ; vous n'êtes pas plus saint ni plus assuré qu'étaient autrefois Lucifer, Origène, Tertullien, Pélage et tant d'autres qui sont tombés ; David dit que Dieu est terrible en ses desseins sur les enfants des hommes ; je suis homme. Dieu est donc terrible dans les desseins qu'il a sur moi.

Saint Paul dit que ses jugements sont incompréhensibles. Saint Pierre dit qu'à peine le juste sera sauvé, et si les saints doivent craindre, que doivent faire les coupables ? Si en punition de certaines fautes, Dieu a retiré ses grâces particulières de Salomon, de Nicolas, d'Arius, de Nestorius, et les a laissés tomber en des précipices, que fera-t-il à ceux qui commettent des méchancetés noires, dénaturées et diaboliques ? Si le juste sera à peine sauvé, que deviendra le pécheur ? En quelle appréhension, en quelle détresse et convulsion s'y trouvera-t-il ? Il séchera de frayeur à la seule vue des signes qui précéderont le jugement. Il se collera le visage contre terre, et criera : N'y a-t-il plus d'espérance ? Quoi ! n'y a-t-il plus d'espérance ?

vous, si vous aviez été frappé à telle époque, où si vous l'étiez encore aujourd'hui ? Paul de la Croix, dans sa jeunesse, étant encore au milieu du monde, avait persuadé à tous les jeunes gens du pays de ne pas chanter le soir des chants obscènes et de ne pas aller courir dans les veillées. Tous suivirent ses conseils, un seul excepté, Damien Tarpone, qui s'en moqua et continua d'aller dans une maison, où l'attirait une liaison coupable. Paul, voyant que les conseils n'y faisaient rien, lui déclara que Dieu le punirait.

Damien continua jusqu'à ce qu'un soir, on ne le vit pas rentrer tard comme à l'ordinaire. Le lendemain, il n'était pas arrivé non plus ; on le cherche, on va dans cette maison, mais il n'y était plus ; il l'avait quittée à une heure avancée ; on suit la route qu'il parcourait d'ordinaire et on trouve son cadavre baigné dans son sang sur le bord d'une rivière ; il avait été assasssiné par un autre jeune homme jaloux. A-t-il eu le temps de se repentir, je ne sais, mais ce que je sais bien, c'est que s'il ne l'a pas fait, nous le verrons à la gauche. Continuez donc, pécheur, si cette place vous convient, .. jeune fille, jeune homme, mère, père, etc., continuez à mal faire, etc.

Ah ! dites-vous, que Dieu nous en préserve ! Que faut-il pour nous épargner ce malheur ? *Si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur.* Pénitence ou enfer : *Nolo mortem impii sed ut convertatur et vivat.* (EZECH. XXXIII, 11.) Qu'il vive encore celui qui a mérité si souvent la mort, cette jeune fille, ce libertin, etc. O miséricorde de Dieu, oui, qu'ils vivent, mais à la condition qu'ils se convertiront ! Avouez ce péché caché, renoncez à cette habitude, à cette occasion ; priez, fréquentez les sacrements (V. nos 1942 et suiv.) ; et Notre-Seigneur dira un jour sur vous : Venez les bénis de mon Père ; et Marie, la porte du ciel, vous ouvrira le séjour des bienheureux ; et vous y entrerez avec la multitude des saints.

Acte de contrition. Judex crederis esse venturus ; te ergo, quæsumus, famulis tuis subveni quos pretioso sanguine redemisti. Ne soyez pas mon juge, mais mon sauveur... *repentir, promesse de confesser ce péché* etc. O Mère de mon juge et de vos pauvres enfants coupables, *Per te Virgo, sim defensus in die judicii !*

Non, il n'y aura plus d'espérance pour vous, quand vous serez présenté au jugement de Dieu en l'état de péché où vous êtes. Il y en a à présent, puisque Dieu vous a attendu jusqu'à cette heure ; il y a quelque espérance de salut pour vous ; servez-vous-en si vous êtes sage. Faites maintenant ce que vous souhaiterez alors avoir fait. Vous souhaiterez alors d'avoir vécu selon les maximes de l'Evangile, d'avoir eu la crainte de Dieu et d'avoir gardé ses commandements, faites-le maintenant. Vous souhaiterez d'avoir eu du temps pour faire pénitence, vous prierez, vous pleurerez et vous gémirez, mais en vain infructueusement ; faites-le maintenant que vous pouvez le faire utilement : prosternez-vous contre terre, criez, pleurez et soupirez devant Dieu, comme les saints pénitents. *Si forte sit spes.* Mon Dieu, y a-t-il encore quelque espérance de salut ? Oserai-je bien espérer de pouvoir faire changer la sentence de condamnation que vous aviez écrite contre moi ? J'ai souvent bouché mes oreilles pour ne pas entendre vos commandements et vos inspirations, ne fermez cependant point les vôtres à ma pauvre et indigne prière : *Contra folium quod vento rapitur, ne ostendas potentiam tuam :* Ne vous en prenez pas à une pauvre feuille d'arbre, vous n'avez point d'honneur de poursuivre un peu de paille, ni d'exercer votre puissance sur une poignée de cendre ; je suis indigne de votre colère. Si vous craignez ainsi Dieu pendant votre vie, vous serez rassuré à la mort : *Timenti Dominum bene erit in extremis.* Si vous craignez la justice de Dieu, vous obtiendrez sa miséricorde pour vous et pour votre postérité pour le temps et pour l'éternité. *Misericordia ejus a progenie in progenies, timentibus eum. Amen.*

N. B. — Voir le plan de Bossuet sur le même sujet, nº 3559.

TRAITS ET PENSÉES SUR LE JUGEMENT GÉNÉRAL.

1923. — Le Dieu qu'on avait méconnu ici-bas, quand il exerçait la miséricorde, *cognoscetur Dominus judicia faciens.* Les plus grands évènements qui paraissent humainement impossibles, se sont accomplis conformément aux prophéties qui les annonçaient. Nous avons vu la conversion du monde, la vocation des gentils, les idoles renversées, l'Eglise toujours attaquée et toujours invincible, toutes choses que les prophètes et les évangiles avaient prédites. Il est donc certain que toutes les prédictions concernant le jugement dernier, les supplices épouvantables et éternels des damnés, c'est-à-dire le feu qui ne s'éteindra jamais, le ver qui ne meurt point, les affreuses ténèbres, la noire prison, les gémissements intolérables, la compagnie des démons, la mort immortelle, la vie qui donne la mort, les divers châtiments infligés et proportionnés aux crimes, toutes ces prédictions, dis-je, s'accompliront avec la plus grande exactitude. Un jour viendra, où ce qui est maintenant l'avenir, sera le présent, où ce que nous ne voyons pas, se réalisera sous nos yeux, puisque, comme le dit saint Grégoire, ce qui s'est produit dans le passé, nous donne la certitude de ce qui se produira dans l'avenir. (B. L. DE GRENADE.)

1924. — *Tunc parebit signum Filii hominis,* alors se réalisera la menace de saint Chrysostome : *Clavi de te conquerentur, cicatrices contra te loquentur, Crux Christi contra te perorabit.*

1925. — *Judicaturo Domino lugubrem mundum, immugiet et tribus ad tribum pectora ferient. Potentissimi quondam reges nudo latere palpitabunt ; adducetur cum suis stultus Plato discipulis ; tunc Aristotelis argumenta non proderunt, quando veniet ille filius pauperculae quaestuariae judicaturus fines terrae.* (SAINT JÉROME.)

1926. — A la vue de Notre-Seigneur prêt à nous juger, les méchants seront saisis d'un tel effroi, l'éclat de sa gloire les pénétrera d'une telle crainte, qu'ils se cacheront dans les cavernes et les trous des rochers. Ce sont les expressions d'Isaïe, (ISA. 11.) décrivant cette scène terrible ; et saint Jean ajoute cette image encore plus forte, que les cieux et la terre fuiront en présence du grand Juge. (APOC. XX.) Cieux, pourquoi fuyez-vous? qu'avez-vous fait, et que pourriez-vous craindre? Si c'est de vous, bienheureux esprits, que parle l'exilé de Pathmos, n'êtes-vous pas confirmés en grâce? Ils n'ont, il est vrai, aucun sujet de craindre; mais l'appareil dont le Seigneur sera environné, suffira pour frapper de stupeur les anges eux-mêmes.

1927. Quand l'Océan est en proie à la tourmente, le curieux qui du rivage contemple ce spectacle, ne laisse pas, malgré sa sécurité, de ressentir une certaine épouvante. Quand un maître inflige à un esclave coupable un châtiment rigoureux, le fils du maître, s'il en est le témoin, éprouvera quelque frayeur, quoiqu'il sache fort bien n'avoir rien à redouter. Que feront les pécheurs si les justes tremblent? Les cieux s'enfuient; que deviendra la terre? Les esprits purs sont dans un profond saisissement ; quel sera l'état des malheureux qui ne seront que chair? Enfin si les montagnes s'évanouissent devant la face de Dieu, comme parle un prophète, (Isa. IXIV 3.) nos cœurs pourront-ils supporter sa gloire incomparable? Il faut qu'ils soient maintenant plus durs que les rochers, si la seule appréhension de ce moment est incapable de les émouvoir. (B. L. DE GRENADE.)

1928. — *Quoties diem illum considero, toto corpore contremisco, sive enim comedo, sive bibo, sive aliud facio, semper videtur illa tuba terribilis sonare in auribus meis : Surgite mortui, venite ad judicium.* (SAINT JÉROME.)

1929. — Saint Augustin a dit : *Magna jam est peccati pœna, metum ac memoriam futuri perdidisse judicii.*

1930. — Continue donc, malheureux pécheur, *secundum autem duritiam tuam et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii.* (ROM. 11. 5.)

1931. — En ce monde on proclame heureux ceux qui possèdent les richesses, les honneurs; mais en réalité ceux-là seuls font fortune qui se font saints. Consolez-vous donc, âmes chrétiennes, qui menez ici-bas une vie pleine de tribulations : Votre affliction se tournera en joie. Dans la vallée de Josaphat vous serez placées sur des trônes de gloire. (Saint Ligouri.)

1932. — O partisans du monde, c'est à la vallée de Josaphat, oui, c'est là que je vous attends ! N'en doutez pas, là vous changerez de sentiments, là vous déplorerez votre folie. Malheureux ! elle vous coûtera cher, votre courte apparition sur le théâtre de ce monde : dans la grande tragédie du jugement, vous aurez à jouer le rôle de damnés ! (Saint Ligouri.)

1933. — *Malheur à toi Corozaïm ! malheur à toi Behtsaïde, parce que, si les villes de Tyr et de Sidon eussent vu les prodiges qui ont été faits en vous, elles eussent fait pénitence dans le cilice et dans la cendre.* Chrétiens infidèles, leur dira-t-il, si j'avais fait aux mahométans et aux idolâtres les grâces que vous avez reçues de moi, ils auraient fait pénitence de leurs fautes, tandis que pour vous, la mort seule a pu mettre fin à vos péchés.

1934. — Quelle serait la confusion d'une personne qui, se trouvant dans une église au milieu d'un grand concours de peuple, s'en verrait chasser ignominieusement comme excommuniée ! Bien plus grande sera au jour du jugement la honte des réprouvés, quand, à la vue de tout le genre humain, on les expulsera de la compagnie des saints. (Saint Ligouri.)

1935. Je suppose que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'univers; que les cieux vont s'ouvrir sur vos têtes, Jésus-Christ va paraître dans sa gloire au milieu de ce temple, et que vous n'y êtes assemblés que pour l'attendre et comme des criminels tremblants, à qui l'on va prononcer, ou une sentence de grâce, ou un arrêt de mort éternelle. Or je vous demande, et je vous le demande frappé de terreur, ne séparant pas en ce point mon sort du vôtre, et me mettant dans la même disposition où je souhaite que vous entriez ; je vous demande donc : si Jésus-Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette assemblée, pour nous juger, pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis ! de quel côté seriez-vous placés ? Les blasphamateurs, les profanateurs du dimanche, etc. à la gauche.... Quand même dans cette terrible séparation qui se fera un jour, il ne devrait y avoir qu'un seul pécheur de cette assemblée du côté des réprouvés, et qu'une voix du ciel viendrait nous en assurer dans ce temple, sans le désigner : qui de nous ne craindrait d'être ce malheureux ? qui de nous ne retomberait d'abord sur sa conscience, pour examiner si ses crimes n'ont pas mérité ce châtiment ? qui de nous saisi de frayeur, ne demanderait pas à Jésus-Christ, comme autrefois les Apôtres : Seigneur ne serait-ce pas moi ? *Numquid ego sum Domine ?* et si l'on laissait quelque délai, qui ne se mettrait en état de détourner de lui cette infortune, par les larmes et les gémissements d'une sincère pénitence ? (D'après Massillon.)

1936. Boabdil, roi de Grenade, vaincu et chassé de sa capitale, se retournant vers elle, s'assied et verse des larmes amères. Sa mère s'approche de lui et lui dit : « Pleure maintenant comme une femme, puisque tu n'as pas voulu combattre comme un homme. » Image des reproches qu'une mère fera à son enfant réprouvé au tribunal de Dieu.

Je me suis quelquefois imaginé la détresse, la honte et la confusion que devait avoir Photius, premier auteur du schisme des Grecs, quand il se vit condamné en sa présence, au concile de Constantinople, qui était l'assemblée de tous les plus célèbres prélats, évêques, archevêques, patriarches de la chrétienté. Tous crièrent à haute voix et d'un commun consentement : Anathème au courtisan et envahisseur Photius ! anathème contre le néophyte et tyran Photius ! anathème contre le schismatique et fabricateur de mensonges Photius ! Ainsi vous entendrez les millions de millions d'anges, d'archanges, de chérubins, de séraphins, qui crieront contre vous d'une voix effroyable : Anathème, excommunication, imprécation, exécration, réprobation, dam-

mation éternelle à cet ingrat, à cet impudent, à cet insolent, à cet exécrable, à ce détestable, à ce monstre, qui a osé attenter à l'homicide de la très haute, très adorable, très aimable, très louable, très redoutable majesté de notre Dieu! (Le Jeune.)

1937. Le juste ici-bas ressemble à ce feu sacré que les juifs, de retour de la captivité, retrouvèrent caché dans les entrailles de la terre. Il ne leur parut d'abord, dit l'Ecriture, qu'une eau épaisse et boueuse. *Non invenerunt ignem, sed aquam crassam:* mais à peine le soleil, vainqueur des nuages qui le cachaient alors, eut lancé dessus quelques traits de sa chaleur et de sa lumière, qu'on vit à l'instant ce feu divin se rallumer et briller d'un éclat si extraordinaire et si nouveau, que les spectateurs éblouis en furent saisis d'admiration et de surprise: *Utque tempus affuit quo sol refulsit, qui prius erat in nubilo, accensus est ignis magnus, ita ut omnes mirarentur.* Telle est la condition du juste en cette vie: le feu sacré qu'il porte caché dans son cœur, est couvert sous de viles apparences; on le regarde comme une boue méprisable qui n'est propre qu'à être foulée aux pieds, parce que c'est ici le temps de sa captivité, et que Jésus-Christ, le soleil de l'éternité, est encore caché pour lui dans un triste nuage. Mais quand une fois le Fils de l'Homme paraissant du haut des airs sur une nuée de gloire, vainqueur de ses ennemis, et ayant à ses pieds les nations assemblées, aura lancé sur ce juste quelques traits de sa lumière et de sa majesté: alors on verra ce feu caché sous les apparences d'une vile boue se rallumer; cet homme si obscur, si méprisable, se démêler de la foule, briller d'un éclat nouveau, s'élever dans les airs, environné de gloire et d'immortalité; et offrir aux amateurs du monde, un spectacle d'autant plus étonnant, qu'il ajoutera à leur surprise le désespoir affreux d'une destinée bien différente. (Massillon.)

1938. *Jam hiems transiit.* Quand tout est couvert de neige en hiver, on prend pour un parterre de fleurs ce qui n'est qu'un cloaque d'immondices, pour un arbre à fruits ce qui n'est qu'un chêne stérile; que le printemps vienne, on ne s'y trompera plus. Au jugement de Dieu, on verra que des âmes qu'on croyait ornées de vertus étaient remplies de vices; que celles qui paraissaient des arbres chargés de fruits, étaient stériles comme des chênes, par suite de leurs intentions perverses.

1939. Sainte Mechtilde, entendant le commencement de la messe du mercredi d'après Pâques: *Venite, benedicti,* fut transportée de joie, et s'écria: « Oh! Seigneur, si j'étais une de ces bénies qui entendront sortir de votre bouche ces douces paroles! » Elle fut exaucée, et, à l'heure de sa mort, Notre-Seigneur lui dit: « Venez, bénie de mon Père, etc. »

1940. Le juge bénira les larmes que les justes auront versées pour le repentir de leurs fautes, et toutes leurs bonnes œuvres, oraisons, mortifications, communions; surtout il bénira les peines qu'il a souffertes pour eux dans sa passion, et le sang qu'il a répandu pour leur salut. (Saint Liguori.)

1941. Saint François d'Assise, ayant reçu par révélation qu'il était prédestiné, ne pouvait contenir sa joie; quels seront donc les transports de ceux qui s'entendront dire par le divin juge: Venez, enfants de bénédiction, venez régner avec moi. Pour vous, désormais plus de peines, plus de craintes; vous êtes sauvés, vous le serez à jamais. Je bénis le sang que vous m'avez coûté; je bénis les larmes dans lesquelles vous avez lavé vos fautes. Montons au paradis, où nous resterons ensemble, pendant les siècles sans fin! — La très Sainte Vierge Marie bénira aussi ses dévots serviteurs et les invitera à l'accompagner au céleste séjour. — Et ainsi en chantant: *Alleluia! Alleluia!* les élus entreront triomphants dans la cité sainte, pour y posséder, louer et aimer Dieu éternellement! (Saint Liguori.)

1942. Un verre d'eau froide ne restera pas sans récompense. Un soldat romain sous le poids des plus graves accusations, fut traduit au tribunal de Jules César. Mais avant que fût prononcée sa sentence, le soldat dit à son juge: « Vous souvient-il qu'en parcourant les plaines d'Espagne, vous vous assîtes sous un arbre, accablé par la soif, et qu'un soldat vous donna à boire? Ce soldat, c'était moi. » Et César, le regardant plus attentivement, le reconnut, et au lieu de le condamner,

le combla de faveur. Quels éloges ne donnera donc pas Notre-Seigneur à ceux qui auront fait quelque chose pour son amour !

1943. Un jeune homme, nommé Spazzara, racontait à saint Philippe de Néri tous les efforts qu'il faisait pour arriver à être docteur en droit. « Et puis, demanda le saint, que ferez-vous ? — Je plaiderai des causes. — Et puis ? Je me ferai un nom et gagnerai de l'argent. — Et puis ? — Je finirai par mourir. — Et puis, que ferez-vous quand vous aurez Satan pour accusateur, votre conscience pour témoin, Jésus-Christ pour juge ? » Le jeune homme pâlit, et quelques jours après, il quittait l'étude du droit pour se consacrer au service de Dieu.

XXI. — L'Enfer. (1)

1944. *Exorde du P. Le Jeune.* Les magistrats de Thèbes, ayant appris l'ordre qui régnait à Sparte, députèrent un d'entre eux, nommé Philon, avec commission d'aller remarquer soigneusement toutes les lois, les coutumes et les usages de la ville, d'en faire un rapport, afin de former la république de Thèbes sur le modèle de celle de Sparte. Ce grand personnage s'étant acquitté de sa mission et étant de retour en son pays, assemble ses concitoyens ; il fait dresser un théâtre sur lequel il fait apporter des roues, des gibets, des épées, des tenailles et d'autres instruments de supplice ; il les présente à toute l'assistance, puis il s'en va sans dire un mot. On court après lui ; on le ramène, on le prie, on le presse, on l'oblige d'expliquer ce que cela voulait dire : « Citoyens, dit-il, vous m'avez envoyé à Sparte pour y remarquer et vous faire savoir par quelle voie les magistrats y savent si bien gouverner et policer la République ; je vous déclare que les lois n'y sont pas meilleures que les nôtres, mais qu'elles y sont mieux gardées, parce qu'on punit très vigoureusement et sans rémission ceux qui sont si hardis que de les enfreindre : c'est ce que j'ai voulu vous apprendre par ces instruments de supplice, c'est pour vous dire que, si vous êtes désireux de bien policer votre ville, de la rendre heureuse et florissante, il n'est pas besoin de faire de nouvelles lois, mais il faut avoir soin de faire bien observer celles qui sont établies par la terreur des supplices ! »

Il est certain, mes Frères, que le Dieu que nous adorons est une majesté si haute, si noble, si excellente, si sainte et si digne de nos hommages et de nos respects qu'il mérite d'être aimé, honoré, servi et obéi, quand bien même il n'y aurait point de châtiments préparés à ceux qui l'offensent ; mais d'un autre côté, il faut aussi avouer que, supposé la corruption de notre nature, la dépravation et la malignité du cœur humain, qui n'a point d'autre ressort dans ses actions que ses propres intérêts, le meilleur moyen de bien policer la république chrétienne et de contenir en leur devoir les enfants de l'Eglise, c'est de leur remettre souvent devant les yeux la très effroyable justice qui sera infailliblement exercée contre tous ceux qui sont si osés que de commettre le péché. (V. n. 1978 et suiv.)

1945. *Exorde d'après le B. L. de Grenade.* Pour exposer les vérités de la foi il faudrait non pas la voix et les paroles d'un homme, mais celle d'un ange, et c'est surtout vrai, quand il s'agit des supplices des reprouvés. A défaut d'un esprit angélique, je voudrais au moins qu'un homme rappelé à la vie, instruit par sa propre expérience, pût vous parler à ma place sur ce terrible sujet. C'est là ce que demandait le mauvais riche, au milieu des tourments de l'enfer, quand il priait Abraham d'envoyer Lazare sur la terre, pour représenter l'horreur des supplices éternels aux

(1) Ce sujet, d'après le conseil des divers manuels des missionnaires, ne doit jamais être omis dans les missions, ni même dans les retraites de communautés. On sait que la vision de l'enfer tourna complètement vers Dieu l'âme d'une sainte Thérèse elle-même. Devant un auditoire d'hommes, on donnera la première partie et on résumera la seconde ; devant un auditoire de femmes, on abrégera en quelques phrases la première pour développer la seconde. Devant un auditoire mixte, le meilleur est de les condenser toutes deux pour en faire une seule instruction.

héritiers de ses vices comme de ses richesses, et les empêcher ainsi d'y tomber à leur tour. « Ils ont Moïse et les Prophètes, qu'ils les écoutent, » lui dit le grand patriarche. — « Mon père Abraham, répondit cet infortuné ; mais qu'un mort revienne leur parler, et ils feront pénitence, » (Luc. XVI, 30.)

S'il était donc possible qu'un homme revint de l'autre monde pour mettre sous nos yeux l'effrayant tableau des peines qu'endurent les damnés, s'il pouvait de plus égaler par la parole l'immensité des douleurs, peut-être verrait-on les âmes les plus endurcies s'attendrir sous les coups d'une telle prédication, et, sous l'impulsion de la crainte, rentrer dans le chemin de la vertu. C'est l'ignorance où nous vivons par rapport à ces graves et solennelles vérités, qui est la principale cause de tous nos désordres. Ne devrait-il pas suffire néanmoins, et pour éclairer votre intelligence et pour corriger vos mœurs, de savoir qu'en venant vous parler de ces choses, nous vous apportons, non la parole d'un ange ou d'un archange, mais la parole de Dieu même ? Il en est ainsi, M. F. ; et dès lors ce n'est plus la voix d'un simple mortel que vous allez réellement entendre, c'est Dieu même qui vous instruira par la bouche de son ministre, c'est lui qui va annoncer la sévérité de ses propres jugements et le sort qu'il réserve aux malheureux pécheurs. Quelle ne doivent donc pas être votre attention et votre piété ? Rien de plus stable, rien de plus assuré que la vérité de cette parole, puisque le Seigneur lui-même nous dit à la fin de ce même Evangile : « Le ciel et la terre passeront ; mais mes paroles ne passeront pas : *Cœlum et terra transibunt : verba autem mea non transibunt.* (Luc. xxi, 77.)

1946. *Ibunt hi in supplicium æternum : Les méchants iront à un supplice éternel.* (Mat. xxv. 46.) C'est Jésus-Christ qui parle et nous révèle une vérité terrible et salutaire à la fois. Terrible pour tous ; car personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine ; et eussions-nous reçu le pardon de nos péchés passés, qui nous garantit la persévérance finale ? Mais terrible surtout pour le pécheur qui vit dans le mal et repousse le seul remède qui lui reste, la pénitence, la confession. La mort peut le frapper à toute heure. Elle le frappera sûrement bientôt et au moment où il y pensera le moins ; et à la mort il entendra la redoutable sentence : Allez, maudits, etc.

Mais, vérité aussi salutaire que terrible ! Que d'hommes, en effet, ont été arrêtés sur le penchant du crime par la crainte des tribunaux humains, de la prison ou de la mort ! Si la justice des hommes produit de si heureux fruits, que ne peuvent faire sur un esprit réfléchi les rigueurs mille fois plus redoutables de la justice divine ? Toutes nos fautes viennent de ce que nous perdons de vue le jugement de Dieu et les châtiments auxquels il condamne ceux qui ont gravement péché. Par suite de cet oubli, nous dansons sur le bord d'un abîme, au risque de nous y précipiter ; nous avalons l'iniquité comme l'eau. Réveillons-nous de ce sommeil, à cette terrible parole du Fils de Dieu : *Ibunt hi in supplicium æternum.* Ils y iront : I, rien n'est plus certain ; Il, rien n'est plus redoutable.

1947. — I. L'homme, à la mort, ne fait que commencer une vie éternelle. Le corps retourne à la terre d'où il a été tiré. L'âme qui pense, l'âme qui calcule, l'âme qui prie, l'âme immortelle remonte vers Dieu d'où elle était descendue. Le créateur ne l'avait placée en ce monde que pour éprouver sa fidélité. Sitôt après la mort, il lui demande compte de ses œuvres. S'il la trouve juste et fidèle, il la récompense d'une gloire et d'une félicité sans fin ; si elle est reconnue infidèle et coupable, il la condamne à une honte et à des supplices éternels. Cette dernière vérité nous est attestée, et par

Dieu lui-même, et par son Eglise, et par la croyance unanime du genre humain tout entier.

1948. 1° *Dieu*, à chaque page des saints livres, où il nous enseigne tout ce qui intéresse notre salut, nous parle des châtiments qu'il réserve aux méchants. Je ne veux pas vous rappeler tous ces témoignages. Je me contenterai de citer les paroles les plus claires de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le fils de Dieu, la Vérité éternelle, telles que nous les trouvons dans l'Evangile, la règle de notre foi : *Les méchants iront à un supplice éternel. Le ver qui les ronge ne meurt point, et le feu qui les dévore ne s'éteint point.*

Plus loin, il nous révèle la sentence qu'il prononcera contre les réprouvés au jour de sa juste colère : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel.* Nous acceptons le témoignage des hommes sur les choses que nous n'avons point vues, *testimonium Dei majus est*, le témoignage de Dieu a plus d'autorité ; quand Dieu parle, il a droit d'être cru. Insensé qui croirait les impies et ne croirait pas Dieu ! *Qui non credit jam judicatus est.*

1949. 2° L'Eglise catholique a reçu de Dieu le dépôt de la vérité et la mission d'enseigner les nations de la part de son fondateur, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le Fils de Dieu lui a envoyé l'Esprit de vérité, afin qu'il demeure avec elle jusqu'à la fin. Dieu est avec elle jusqu'à la consommation des siècles, afin de la préserver de toute erreur. Or cette Eglise, dont la foi est celle que Dieu lui-même a apportée à la terre, nous parle par ses symboles, par ses conciles, par ses docteurs, et tous nous disent unanimement : *Ceux qui ont fait le bien iront à la vie éternelle ; mais ceux qui ont fait le mal iront au feu éternel. Hæc est fides catholica, quam nisi quisque fideliter firmiterque crediderit, salvus esse non poterit.* (Symbole de saint Athanase.) Et tous les jours nous récitons ces paroles du Symbole des Apôtres : *Credo vitam æternam : Je crois la vie éternelle.*

1950. 3° Mais, pour affermir notre foi en cette vérité nous avons non seulement la parole de Dieu qui ne passera pas, non seulement l'enseignement de l'Eglise assistée de Dieu et celui de ses grands et saints Docteurs, qui, comme des flambeaux, ont éclairé tous les siècles chrétiens ; nous avons de plus la croyance universelle des hommes et des peuples. Parcourez toutes les contrées du monde, pénétrez chez tous les peuples civilisés ou barbares, remontez à travers l'histoire jusqu'au berceau du genre humain, partout vous trouverez cette croyance, qui fait la base de toute religion et de toute morale, que des châtiments épouvantables sont réservés par delà la tombe à ceux qui font le mal durant la vie.

Dieu a gravé cette vérité dans l'intelligence humaine, et les ténèbres de l'idolâtrie ont pu l'affaiblir, mais jamais l'effacer complètement. Les poètes païens ont décrit l'enfer des coupables, comme les joies des justes dans l'autre vie. C'est qu'on ne saurait mettre en doute cette vérité, sans renoncer à sa conscience et à sa raison. 1) *Que nous dit la conscience ?* Elle crie quand nous faisons le mal. Vous souvient-il du premier péché grave que vous avez commis ? Avant de le commettre vous hésitiez, vous trembliez. Après l'avoir fait, vous éprouviez en vous un ennui, une peine indéfinissable. Pourquoi ? Aviez-vous quelque chose à craindre des hommes ? Non, ce péché que vous aviez fait, n'était pas de ceux que poursuit la justice humaine ; et puis personne ne vous avait vu, et vous trembliez quand même.

Et ce trouble vous l'éprouvez encore, même de longues années après vos fautes. Endormi ou étouffé par des habitudes coupables, il s'éveille quand la foudre gronde sur vos têtes, quand une maladie vous étend sur un lit de douleur, quand la mort frappe autour de vous. Pourquoi vous troublez-vous, je vous le demande encore une fois, quand vous n'avez rien à craindre des hommes ? Ah ! vous sentez que par delà la justice humaine, il y a une justice divine mille fois plus terrible. Vous la redoutez malgré vous, et ce trouble que nous appelons le remords, c'est la voix de la conscience qui vous crie : Un supplice épouvantable t'attend. Sans un châtiment inévitable, le remords n'aurait pas sa raison d'être. Le remords est comme une étincelle du feu de l'enfer qui vole sur les coupables.

1951. 2) *Que nous dit la raison ?* Que Dieu est juste ; qu'un père qui laisserait tout faire à ses enfants, sans reprendre ni châtier les libertins, sans favoriser les enfants laborieux et dociles, ferait la ruine de sa famille. Un roi qui laisserait les scélérats attenter impunément au bien, à la réputation, à l'honneur, à la vie de ses concitoyens, préparerait la ruine de ses Etats, et ne serait pas digne de porter la couronne. Par la grâce de Dieu, il y a encore des pères, des chefs de grandes nations qui sont justes, et c'est pour eux un titre de gloire ; mais cette justice, qui la leur donne ? Dieu. *Per me reges regnant et legum conditores justa decernunt et potentes decernunt justitiam.* (PROV. VIII, 15.) Dieu qui donne la justice à tous les pères et à tous les rois, ne l'aurait-il point ? Qui donc donne ce qu'il n'a pas ? Celui qui a façonné l'œil ne verrait pas, et celui qui a planté l'oreille n'entendrait pas ! Quoi ! Dieu n'aurait pas les qualités que nous admirons dans certains hommes ! il n'aurait pas à son son service la crainte des châtiments et l'amour des récompenses, que Cyrus appelait les deux bras des rois ?

Personne n'est aussi père que lui ; Roi des rois, il a plus de justice que tous les pères et tous les rois ensemble. Sa justice est infinie comme toutes ses perfections. Rien n'est incomplet en Dieu. Le pécheur se fait une idée de lui à sa mode, il voudrait un Dieu bon qui le laissât satisfaire à l'aise ses mauvaises passions. Qu'il sache bien que la justice de Dieu est un grand abîme, *abyssus multa*, dont il est impossible à l'homme de sonder les profondeurs. Elle est infiniment plus grande que nous ne pouvons le dire et même que nous ne pouvons le concevoir, tout aussi bien que la miséricorde. « Comme par la grandeur et par la grosseur d'un bras, nous pouvous juger de la mesure de l'autre, ainsi par la grandeur du bras de la miséricorde, nous pouvons connaître celle du bras de la justice, puisqu'elles sont toutes deux égales.

« Si au temps où il voulut manifester au monde sa miséricorde, Dieu fit des choses si admirables, qu'elles passèrent pour folie aux yeux du monde ; que pensez-vous qu'il fera au temps de son second avènement, dans lequel il a réservé de faire paraître la grandeur de sa justice. D'autant plus qu'il aura autant de motifs de l'exercer, qu'il y a de malice dans le monde, tandis que la miséricorde n'a jamais eu hors de soi aucunes raisons qui la pussent émouvoir ; car dans la nature humaine il n'y avait rien qui fût digne de la grâce ; mais la justice aura autant de motifs pour se produire, qu'il y a eu de péchés sur la terre. Et par là considérez combien elle doit être épouvantable. » (B. L. DE GRENADE.)

Or, *que demande la justice de Dieu?* (a) *d'abord que le bien soit récompensé et le mal puni.* Mais le méchant n'est pas toujours puni en ce monde, donc il faut qu'il soit puni en l'autre (1). Quel homme, gardant un reste de sens commun, voudrait que Dieu traitât de la même manière après la mort celui qui l'a aimé et béni, et celui qui l'a oublié et blasphémé? S'il agissait ainsi, il ne serait plus Dieu, et c'en serait fait de toute vertu. (V. nos 1980 et suiv.)

1952. *(a) Il ne serait plus Dieu.* Un roi qui ferait des lois sans savoir ni pouvoir les faire respecter, auquel chacun de ses sujets pourrait dire: « Vous faites de beaux commandements, mais je les observerai si je veux, » serait un roi de carte, la risée de ses sujets et des peuples voisins. Et voilà pourtant ce qu'un impie voudrait faire du Roi des rois, de Dieu. Si le pécheur avait outragé un grand, qui pût le faire saisir le lendemain par la police, incarcérer et conduire à la potence, il tremblerait jour et nuit; et il a offensé Dieu en sa présence peut-être cent fois, et il cherche à vivre tranquille; il pense donc que Dieu ne sait ni ne peut punir; il se moque donc de Dieu. Il viole sa loi opiniâtrément. Arrière la volonté de Dieu, je veux faire la mienne, dit-il. Ce n'est pas Dieu qui aura droit ni raison, c'est moi; j'aurai le dessus sur lui. C'est pire que Lucifer qui a dit: *Similis ero Altissimo.*

Et si Dieu supportait une telle conduite, où seraient sa puissance, sa justice, sa sagesse, son honneur enfin? Attendez un peu, le pécheur apprendra à ses dépens que Dieu ne ment pas quand il dit: *Ego Dominus:* Je suis *le maître.* Le pécheur ne voit pas Dieu et il l'offense hardiment. Il est semblable à la perdrix qui se croit en sûreté quand, ayant caché sa tête sous une touffe d'herbe, elle ne voit pas le chasseur; cela ne l'empêchera pas de recevoir le plomb. Quand même l'impie révolté contre la loi divine ne voit pas Dieu, cela n'empêchera pas la justice de Dieu de l'atteindre; et il est nécessaire que cette justice l'atteigne; autrement, non seulement l'honneur de Dieu serait détruit,

1953. *(b) Mais même toute vertu.* Qui éviterait le mal, en effet, s'il n'était pas puni; qui pratiquerait la vertu, si elle n'était pas récompensée? Certes, avec la justice de Dieu telle qu'elle est, il en est qui, tout en ayant la foi, vivent dans le péché; qu'en serait-il donc s'ils n'avaient rien à craindre? Qui oserait trouver mauvais que Dieu ne favorise pas le mal? Ne serait-ce pas monstrueux, au contraire, s'il le favorisait? Et ce serait manifestement le favoriser que de le laisser impuni. Le moins intelligent des laboureurs sait que ce n'est pas assez de ne pas semer de mauvaises herbes dans son champ, qu'il faut de plus les arracher; et Dieu ne le comprendrait pas? Dans le champ de l'humanité, il se contenterait de ne pas semer le mal, et il ne ferait rien pour le détruire! Ne serait-ce pas là laisser étouffer toute moisson de bien?

1954. (b) *Que demande encore la justice de Dieu? (a) Que le châtiment soit proportionné au nombre et à la gravité des fautes.* C'est ce que tout le monde comprend dans les familles et dans les sociétés. Un père ne châtie

(1) « Crois-tu à l'enfer? demandaient les juges du tribunal révolutionnaire de Lyon au curé d'Amplepuis. — Eh! dit-il, comment pourrais-je en douter, en vous voyant et en considérant ce qui se passe? J'aurais été incrédule que je serais devenu croyant. »

pas si gravement son enfant pour un léger mensonge que pour une insulte à son autorité. Les tribunaux condamnent à une peine plus grave celui qui a mis le feu à une maison, que celui qui a commis un vol de peu d'importance. Dieu ne peut donc punir un péché léger comme un péché grave ; mais au péché grave il doit imposer une punition proportionnée à la gravité de la faute.

Or, quelle est la gravité d'une faute sérieuse ? Pour le comprendre il faudrait comprendre Dieu. Aussi, n'est-ce bien qu'en l'autre monde que nous le connaîtrons clairement. Nous pouvons toutefois, dès ici-bas, en avoir une idée. Le péché est une injure faite à Dieu. Or chacun sait que l'injure est d'autant plus grave que la personne offensée est plus respectable et plus élevée en dignité. Un jeune homme rencontre un pauvre, qui ne lui fait ni bien ni mal, il le soufflette. C'est une injure. Le pauvre a des témoins : le jeune homme, devant les tribunaux, est condamné à une peine. Ce même jeune homme fait le même outrage à un garde champêtre dans l'exercice de ses fonctions, sa peine sera beaucoup plus grande. Ce jeune homme est soldat, il donne un soufflet à un officier, dont la dignité est plus grande que celle d'un garde champêtre, il passera par le conseil de guerre et son châtiment sera terrible. A plus forte raison, s'il soufletait le chef de l'Etat, lui infligerait-on un châtiment qui ne finirait qu'avec sa vie.

Jugez, maintenant, ce que c'est que d'outrager Dieu, qui est plus élevé au-dessus des empereurs et des rois, que le ciel n'est élevé au-dessus de la terre. Le péché, par lequel on l'outrage, est un mal aussi grave que sa majesté est sublime. Et comme la majesté divine est infinie, le péché est une injure en quelque manière infinie. Il lui faut donc un châtiment qui ne finisse qu'avec l'âme humaine, la vraie coupable : et comme l'âme est immortelle, son supplice doit durer toute l'éternité : *In ignem æternum.*

1955. *(b)* De plus, les pécheurs voudraient vivre toujours, afin de toujours satisfaire leurs passions. Dieu, qui doit punir dans sa justice leur intention perverse, les fera souffrir toujours. (V. n° 2002.) *(c)* En outre, tant que la faute n'est pas expiée, la peine doit durer. Or, le réprouvé n'expie point sa faute ; il ne s'en repent point, il continue toujours de haïr Dieu ; il est impossible de satisfaire à Dieu sans la grâce, et il en est à jamais privé. Dieu doit donc prolonger éternellement son supplice. *(d)* Enfin, celui qui a commis un assassinat doit restituer, à la veuve et aux enfants de sa victime, le tort qu'il leur a fait, et pour le temps que l'on conjecture que la victime aurait pu vivre. S'il avait dû vivre cent ans et qu'on en fût certain, il faudrait restituer en proportion. Le pécheur a tué son âme qui devait toujours procurer la gloire de Dieu, il faut donc qu'il paie sa dette pour l'éternité, puisqu'il a privé Dieu de la gloire éternelle qu'il lui devait. *Et factus est malo dignus æterno, qui hoc in se peremit bonum, quod esse posset æternum.* (S. Aug.) (V. nos 2012 et suiv.)

1956. 3) *Réponse aux objections. (a)* Que l'insensé ne dise donc plus : *Pour un péché qui dure si peu, comment me condamner pour toujours ?* — Quel tribunal a jamais songé à régler les châtiments qu'il inflige aux coupables, sur la durée de leur crime. Il faudrait donc, d'après vous, condamner à une peine d'un instant un assassin, qui aurait commis un meurtre en une minute, et condamner à une peine de longue durée celui qui aurait mis deux heures à renverser votre arbre. La justice humaine, et personne ne peut l'en blamer

avec raison, condamne quelque fois à un châtiment qui ne finira pas, pour un crime d'un moment. N'y en a-t-il point qui sont aux galères perpétuelles, qui ont perdu leur liberté pour toujours, pour une faute d'un instant.

La peine ne doit pas être proportionnée à la durée, mais bien à la gravité du crime. Or, la gravité du péché est en quelque sorte infinie, donc son châtiment doit être éternel. Vous ne vous plaignez pas de ce que le ciel dure toujours, pourquoi vous plaindre de ce que celui qui est si riche en récompenses, même pour un verre d'eau froide donné en son nom, soit si terrible dans ses châtiments pour les fautes graves ?

Alexandre donna à Péryllus, son favori, trente mille écus pour marier ses filles. « Ce serait assez de six mille, répondit le favori. — Si c'est assez pour vous, ce n'est pas assez pour moi, répliqua Alexandre. » Un roi doit tout faire grandement, en roi, quand il récompense et quand il punit ; et Dieu doit tout faire en Dieu. Il récompense magnifiquement et éternellement, il punit terriblement et pour toujours ; il faut qu'étant le maître, sa créature ne puisse pas le braver et lui dire : « Je t'offenserai malgré tout. Tu me puniras ; mais un jour, quand même, ma punition aura un terme ; c'est pourquoi je m'en moque et je ne cesserai de t'outrager. » Or, l'homme révolté pourrait tenir cet affreux langage, si le châtiment de son impénitence n'était pas éternel.

1957. *(b) Ne dicas : Miseratio Dei magna est :* Dieu est bon, il ne m'a pas fait pour me damner ! — Certes oui, Dieu est bon, meilleur que vous ne pouvez le dire ; et c'est pour cela que votre crime est plus grand, quand vous l'offensez. Sa bonté méconnue arme sa justice. Le père n'a-t-il pas plus de raison de se montrer sévère à l'égard de l'enfant qui l'insulte, s'il a comblé cet ingrat de grandes faveurs ? Dieu est bon, mais qu'est-ce que la bonté de Dieu ? C'est la haine du mal. On vantait un jour Carilaüs, devant un Spartiate : « Il est si bon, disait-on, qu'il fait grâce à tous les malfaiteurs. » Le Spartiate répondit : « Comment serait-il bon, s'il n'est pas l'ennemi des méchants ? » La bonté de Dieu étant infinie, il a pour le mal une haine infinie. Dieu n'est pas un être tronqué. Il est complet ; autant il est bon, autant il est juste. (V. n° 1985.) *Deum malles,* dit Tertulien, *sub quo delicta gauderent ; et illum bonum judicares, qui hominem malum faceret securitate delicti.* Etrange idée, aussi, parce que Dieu est bon de vouloir le faire menteur. *Deum satagunt perhibere misericordem, et non verentur prædicare fallacem.* (Saint Grégoire.)

(c) Dieu ne m'a pas fait pour me damner ! Non, certes ; il a souffert et il est mort pour vous sauver. Il vous donne le temps, la grâce pour vous convertir ; mais il ne vous a pas fait pour l'outrager, et il a creusé l'enfer pour ceux qui l'offensent, afin de vous obliger à l'aimer, à le servir et à être heureux par là en ce monde et en l'autre. Car il ne veut que votre bonheur et ce tout qu'il fait a pour but de vous le procurer ; mais si, dans la dureté de votre cœur et votre impénitence, vous ne voulez pas votre bonheur, si vous cherchez librement votre malheur, vous le trouverez, *vous entasserez des trésors de colère pour le jour des vengeances.* (Rom., II, 5.) *Votre perte viendra de vous. Perditio tua Israel.*

1958. *Conclusion.* — Ainsi donc, la raison, la conscience, la croyance universelle du genre humain, dans tous les siècles, en même temps que l'autorité de l'Eglise catholique et que la parole de Dieu, viennent nous enseigner la vérité la plus certaine de notre foi, et nous convaincre qu'après

la mort il y a un éternel enfer pour ceux qui, ayant offensé Dieu gravement, n'en ont pas fait pénitence.

Un proverbe vulgaire dit : *Qui casse le verre le paie.* Quand on entre dans un hôtel, on peut se faire servir, comme on le veut, des viandes délicates, des vins fins ; mais après il faut tout payer. Nous sommes en ce monde comme dans une hôtellerie. Si nous nous y procurons des plaisirs coupables, nous les paierons à la fin.

O Dieu, *terribilis in consiliis super filios hominum,* je crois à cette vérité sur votre parole et sur l'enseignement de votre Eglise, plus encore que sur le témoignage de ma conscience et de ma raison. Trois fois malheur à ceux qui iront voir l'enfer avant d'y croire ! Ils croiront alors ; les démons eux-mêmes croient et ils tremblent. Alors ce sera trop tard. Mais malheur aussi à ceux qui, croyant à l'enfer, vivent comme s'ils n'y croyaient pas. Leur foi ne fera que les condamner : *Qui non credit jam judicatus est. Nemo eorum qui gehennam ante oculos habent in gehennam incidit ; nemo gehennam contemnentium, judicium effugiet,* dit saint Chrysostome. O mes frères, n'allons pas en enfer, car rien n'est plus terrible (1).

1959. — II. Descendons en enfer pendant que nous vivons, c'est le moyen de n'y pas descendre après notre mort. (V. nos 2018 et suiv.) *Personne n'a vu Dieu,* dit saint Jean ; *mais le fils unique de Dieu nous l'a fait connaître.* On en peut dire autant de l'enfer. Jésus-Christ, qui ne nous a rien laissé ignorer de ce qui intéresse notre salut, nous a révélé tout l'enfer, en nous faisant connaître la sentence qu'il prononcera au jour du jugement : *Retirez-vous de moi, allez au feu éternel :* Tout l'enfer est là. Il ne s'agit que de méditer ces paroles.

1960. — 1° *Discedite a me,* voilà le grand supplice du réprouvé : la séparation de Dieu. Qui nous donnera de le comprendre ? Ici-bas, l'homme pécheur est peu touché de la perte de Dieu. Il préfère à Dieu un plaisir dont il rougira tout à l'heure, un intérêt d'un instant qu'il perdra demain. Et après avoir renoncé à Dieu par son péché, il n'en éprouve qu'une légère douleur. Peut-être même en vient-il, dans son aveuglement, à prendre le parti de se passer de Dieu et à vivre presque tranquille loin de lui. Il n'écoute pas sa raison ni sa foi, qui lui disent que rien ne vaut Dieu. *Quis ut Deus ?* Ni les biens, ni les plaisirs des sens, ni l'estime des hommes, ni la santé, ni la vie, rien n'est comme Dieu.

N'écoutant ni sa raison ni sa foi, il est dans les ténèbres de l'ignorance. Son intelligence est obscurcie comme celle d'un enfant. Avez-vous vu ce pauvre orphelin qui avait à peine trois ou quatre ans à la mort de son père ? Quand il a vu venir à la maison, pour les funérailles de ce pauvre père, le prêtre, les enfants de chœur avec des cierges ; quand il a entendu les chants, il a cru que c'était un jour de fête ; il s'est mis à sourire, à trépigner de joie ; et ceux qui étaient là versaient des larmes en le voyant, « Pauvre enfant, disaient-ils, il ne connaît pas l'étendue de la perte qu'il vient de faire. il ne comprend pas combien la vie de son père lui était

(1) On pourrait finir là ce discours, en résumant la seconde partie et en disant ce qu'il faut faire pour ne pas aller en enfer. Dans le second discours, on résumerait brièvement la première : L'impie, le libertin voudraient qu'il n'y eût point d'enfer ; mais la conscience, la raison, la croyance de tous les peuples, la foi lui crient : il y a un enfer.

nécessaire! » Cet enfant, c'est le pauvre pécheur qui ne réfléchit pas: il perd Dieu par le péché et il se console, et il s'amuse dans des divertissements.

1961. Au Tribunal de Dieu, le bandeau qui couvrait les yeux du pécheur a été déchiré. A la clarté de l'éclair foudroyant de la sentence divine, il a connu Dieu. Il a senti que Dieu était le bien infini, le seul vrai bien, la félicité suprême, la beauté qui ravit les anges, la gloire qui couronne les élus. Il a compris qu'il était fait pour Dieu seul, qu'en dehors de lui il n'y a que douleur et désespoir, qu'en le perdant il a perdu tous les biens à la fois. Et il s'en voit éloigné par cette terrible parole: *Discedite, retirez-vous.* Il s'en va, loin de Dieu, en criant:

1962. 1) *J'ai perdu Dieu.* Ah! quelle perte! — Oui, malheureux, tu l'as perdu par ton péché: tu le savais bien d'avance, on t'avait bien averti! Pousse des cris de rage, fais retentir tout l'enfer de tes gémissements! Apprends par là leur malheur à ceux qui, sur la terre, se séparent de Dieu et qui, aveugles comme tu l'as été, ne savent pas le pleurer! Ils pleurent la perte d'un parent, d'un ami, d'un procès; le dirai-je? d'un vil animal, et ils n'ont pas une larme pour pleurer Dieu, quand ils l'ont perdu! Que tes cris, ô réprouvé, arrivent jusqu'à leurs oreilles, afin de les réveiller de leur indifférence! — Ah! j'ai perdu Dieu, continue le malheureux réprouvé; j'ai perdu le maître le plus aimable et le plus doux, le père le plus tendre, le sauveur le plus miséricordieux, l'ami le plus fidèle, le bienfaiteur le plus généreux, le plus tendre des époux. Ma perte est infinie puisqu'il est le bien infini. *Hæc enim tanta pœna quantus ille*, dit saint Bernard.

1963. 2) *Avec lui j'ai tout perdu (développez):* j'ai perdu le ciel, j'ai perdu Marie, mes parents, mes amis, mes enfants qui sont là-haut. Beau ciel, votre porte m'est à jamais fermée, 3) *pour un peu d'or*, pour un vil intérêt, un honteux plaisir qui n'a duré qu'un instant! *Ergo erravimus, o nos insensati.* O vous, mes parents qui êtes dans la gloire, que vous avez bien fait de servir Dieu, de combattre vos passions! *Vitam eorum æstimabamus insaniam.* Je me riais de votre crainte de Dieu. *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei.* Esaü, fils d'Isaac, ne fait aucun cas de son droit d'aînesse, quand il le cède pour un plat de lentilles; mais bientôt après, s'apercevant de sa perte, il rugit, *irrugiit clamore magno.* (Gen. XXVII, 34.) Le réprouvé prenait le paradis pour rien, il le sacrifiait pour une bagatelle, et maintenant il fait entendre des rugissements.

1964. 4) *Par ma faute.* J'aurais dû et pu faire comme les saints: rien ne m'en empêchait. Comme tel jeune homme j'aurais pu fuir les mauvaises compagnies; comme telle jeune fille, comme tel père, telle mère, tel négociant, etc.; je ne l'ai pas fait. Rien ne me manquait. J'ai été baptisé comme eux et je suis damné. *Secours extérieurs.* J'ai fait ma première confession, ma première communion et je suis damné; j'ai pu assister à la messe, m'instruire de mes devoirs, suivre une retraite et je suis damné. (V. nº 2005.) *Grâces intérieures.* J'ai été poursuivi par les remords de ma conscience qui m'ont rendu la vie mille fois plus dure, que si j'avais servi et aimé Dieu de tout mon cœur, et je suis damné. Ingrat, j'ai oublié ses bienfaits, parjure, j'ai méconnu mes serments! *Justus es, Domine*, et ma perte vient de moi. Le péché passe vite, comme le dit saint Bernard: *Etsi facere in tempore fuit, sed fecisse in æternum manet. In æternum ergo necesse est ut cruciet*

quod in æternum te fecisse memineris. Qu'une femme d'honneur ait cédé une fois à la séduction, c'en est ssez pour empoisonner sa vie. C'est une douleur qui l'accompagnera jusqu'au tombeau. Qu'un honnête homme dans un moment d'emportement ait tué son ennemi, il n'oubliera jamais ce coup fatal qu'il a donné en un instant. Ah ! quand l'âme a connu au tribunal de Dieu la gravité de toutes ses fautes, c'en est assez pour son supplice de se souvenir qu'elle les a faites. L'âme réprouvée s'en va donc emportant ce ver du regret éternel qui la rongera et qui ne mourra point; je suis damné par ma faute. J'ai plus souffert pour me perdre que les autres n'ont souffert pour se sauver : *Lassati sumus in via iniquitatis.* Je n'ai pas fait pour Dieu le quart de ce que j'ai fait pour satisfaire mon avarice etc., je suis damné.

1965. 5) *Irrévocablement.* Et un chaos, un abîme infranchissable se creuse entre elle et son Dieu. Jamais Dieu ne s'approchera plus de sa créature rebelle; jamais la créature ne pourra s'élancer vers son Dieu ; elle est confirmée dans la haine de Dieu et de tout ce qui est saint : *Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet.* Désespoir inutile ! *desiderium peccatorum peribit.* Nous que le péché a séparés de Dieu, nous pouvons le retrouver encore par le repentir, les larmes, la pénitence, la confession. Hâtons-nous, demain peut-être, il sera trop tard. Si la mort vous surprend en cet état, pour vous Dieu est à jamais perdu ! *Quærite Dominum dum inveniri potest.* De grâce, ne restez pas séparés de lui. (V. nos 2010 et suiv.)

Ce sont vos iniquités qui mettent un mur de division entre votre Dieu et vous. Renversez ce mur avec le marteau de la contrition : *Pater, peccavi in cœlum et coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus.* Traitez-moi, mon Dieu, au moins comme un de vos serviteurs : *Ne projicias me a facie tua.* O mon Sauveur, mon père, permettez encore au plus ingrat de vos enfants de vous donner ce nom ! Quoi ! ma langue faite pour vous bénir serait donc destinée à vous blasphémer et à vous maudire; mon cœur fait pour vous aimer devrait donc vous haïr à jamais avec les démons. Ah ! la mort plutôt qu'un tel malheur ; mille morts, s'il le faut ; plus de péchés...

Et vous qui vivez dans l'amitié de Dieu, *tene quod habes :* dites : *Mihi adhærere Deo bonum est. Tenui eum, nec demittam :* Je le tiens, je ne le lâcherai pas. Evitez les secousses qui peuvent vous le faire lâcher, le monde, ses périls. Priez : Seigneur, tenez-moi bien, afin que je ne vous échappe pas. Si la séparation de Dieu est le plus grand supplice de l'enfer, ce n'est pas le plus frappant pour nos esprits obscurcis par l'ignorance.

1966. 2° *In ignem æternum qui paratus est diabolo,* etc. (V. n° 1993). Demandons-nous donc. 1) *Dans quelle compagnie il va se trouver* celui qui a perdu celle de Dieu, celle des saints. Le séjour où il va, était réservé : **(a)** *au démon, paratus est diabolo.* Le voilà livré à ce tyran cruel qui lui promettait des plaisirs, le bonheur. Le perfide, le menteur ! On avait bien dit au réprouvé que le démon perdait les hommes, dès le commencement, par le mensonge, dont il est le père. Il l'a écouté quand même, il a obéi à toutes ses suggestions, comptant arriver par là à être heureux. *Ergo erravimus.* A peine est-il arrivé en enfer que Satan, ne pouvant se venger de Dieu qui l'a puni, s'en prend au réprouvé et déchaîne contre lui toute sa rage, il l'insulte, il lui reproche sa révolte contre Dieu, le mépris qu'il a fait de

toutes ses perfections, l'ingratitude dont il a payé ses bienfaits. Il s'acharne à le tourmenter comme un tigre sa proie, comme un vautour un cadavre.

1967. (b) *Et angelis ejus. (a)* Le prince des démons n'est pas seul ; autant il a eu de compagnons de révolte, autant le réprouvé a de bourreaux : démon du désespoir, démon du blasphème, démon de la jalousie, démon de la chair, tous l'attaquent à l'envi. *(b) Angelis ejus.* Tous les scélérats damnés avant lui s'armeront contre lui. (V. nos 1994 et suiv.) Là, le réprouvé rencontrera les victimes de ses scandales, et elles lui reprocheront les exemples, les conseils, les séductions qui les auront perdues. Le fils accusera son père, qui n'aura pas veillé sur ses compagnies ; la fille maudira sa mère, qui n'a pas rompu ses liaisons criminelles. L'épouse criera à son mari : Je suis la victime de tes honteuses passions. Le mari répliquera : C'est toi qui par tes plaintes, tes reproches, m'as entraîné à blesser la chasteté, qui convenait à notre état. Le libertin s'en prendra à la vanité, au désir de plaire de la jeune fille. La pauvre perdue blasphémera contre ses séducteurs. Voilà comment finissent ces amitiés sensuelles, ces fréquentations dangereuses, ces liaisons du monde.

On appelle déjà un enfer une maison, où l'on vit dans la guerre et de perpétuelles querelles. Ah ! ce n'est qu'une ombre de l'enfer ! On trouve si dur de vivre quelques années avec une personne pour qui on trouve de la répulsion ; qu'en sera-t-il d'être condamné à demeurer toujours avec les scélérats de l'enfer ! Parmi vous il y a des âmes nobles et délicates ; si on vous enfermait dans un cachot, où vous ne rencontreriez que des forcenés n'ayant d'humain que le visage, n'ayant sur les lèvres que des paroles d'impiété, de blasphème et de libertinage, les jours d'une telle prison vous sembleraient des siècles : et si vous deviez y rester plusieurs années, vous mourriez de douleur.

Et pourtant, les scélérats au milieu desquels vous seriez jetés sont coupables, il est vrai ; mais ils peuvent encore se convertir et devenir des saints. Ceux que le réprouvé trouvera en enfer, sont fixés pour toujours dans le mal ; et il sera avec eux pour toujours. Oh ! l'horrible compagnie ! Qu'ils s'attendent à la trouver, ceux qui ne se trouvent bien en ce monde qu'avec les libertins, dans des sociétés mondaines ou impies.

1968. 2) *Mais ces réprouvés tous ensemble, où se retrouvent-ils réunis?* Quelle est leur prison ? *Le feu, in ignem.* La porte de leur cachot est de feu, les murs sont de feu, le pavé est de feu. Le grand saint Patrice, l'apôtre de l'Irlande, ne peut d'abord, par ses paroles, ébranler les cœurs endurcis et infidèles qui l'habitent ; mais il ébranle la terre par un miracle. En effet, au moment où il prêche, la terre s'entr'ouvre et vomit des flammes horribles, et on entend des hurlements, des lamentations, des blasphèmes ; alors tout le peuple éclate en sanglots et demande le baptême, et s'applique avec tant d'ardeur aux devoirs du christianisme que, pendant plusieurs siècles, cette contrée fut appelée l'île des saints. Puisque nous ne pouvons faire un si grand miracle, du moins cherchons à vous peindre cette horrible prison de feu, et puissions-nous par là faire de vous tous des saints.

1969. *(a) Ce feu est terrible.* En ce monde, que de maux ! infirmités, maladies et cette multitude de douleurs qui forment le joug qui écrase tous les enfants d'Adam. Que n'ont pas souffert les martyrs ! les glaives tranchants, les peignes de fer, le plomp fondu qu'on leur faisait boire, les dents

des tigres, les grils embrasés, les bûchers, les huiles bouillantes. Quels supplices! En ce monde, Dieu ne laisse tomber sur nous les maux que goutte à goutte; mais *si tanta est stilla, quid erit torrens,* dit saint Jérôme, *(Bridaine,* I, 230.) En ce monde, le même homme ne porte pas toutes les douleurs à la fois: en enfer, le réprouvé les subira toutes: *Congregabo super eos mala. Omnis dolor irruet eum.* (Deut. XXXII. 23. Job. XX, 22.)

Et n'y aura-t-il en enfer que les douleurs de la terre réunies sur le même réprouvé? Ah! saint Augustin vous dit que tous ces maux à la fois ne sont rien: *Haec omnia non modo parva, sed nulla,* en comparaison de ce que souffre le réprouvé des flammes de l'enfer (1).

Quel bourreau cruel que le feu! Qui de nous pourrait tenir, pendant un quart d'heure, le petit doigt sur la flamme d'une lampe, sans pousser des cris qui épouvanteraient tous les alentours, et sans pleurer? En enfer, ce n'est pas le feu de la terre, qui, si cruel qu'il soit, n'est qu'un bienfait de Dieu, un don de sa miséricorde. Le feu de l'enfer a été attisé par le souffle de la juste colère de Dieu.

Ce n'est pas seulement un des membres du réprouvé qui y sera jeté, c'est *son âme* jusqu'à la fin du monde; et après la résurrection générale, c'est *son âme, c'est tout son corps,* qui y seront plongés et que ce feu tourmentera à la fois, *miris sed veris modis,* d'une manière aussi réelle que merveilleuse (2).

Alors chaque sens aura son supplice. Libertins, vous vous servez de *vos yeux* pour regarder des objets coupables; vos yeux sont pleins d'adultères et de flammes impures, auxquels succéderont en enfer des pleurs qui ne tariront plus. Ces yeux seront punis par les ténèbres, par la fumée de ce puits de l'abîme, par ces spectres hideux dont la vue ferait mourir d'effroi.

1970. *Les oreilles:* on s'en sert sur la terre pour écouter des flatteries coupables, des chansons, des propos obscènes; en enfer, elles n'entendront que le pétillement des flammes dévorantes, qu'un affreux concert de cris de rage et de désespoir, de sanglants reproches, de malédictions et d'exécrables blasphèmes. *L'odorat.* Ceux qui ont tant aimé les parfums, ne sentiront que le soufre et l'odeur des charbons et des corps en combustion, *pro suavi odore fœtor* (Is. III, 24.) *Le goût.* Ceux qui ont flatté leur palais par des mets délicats et des boissons exquises, qui n'ont pas même voulu garder l'abstinence, n'auront pour nourriture et pour breuvage que des flammes: une soif brûlante les dévorera, ils ne respireront que du soufre.

1971. *Les mains,* qui ont commis des actions coupables, ne rencontreront pour s'appuyer que des brasiers. Le feu s'attachera à tourmenter *ces pieds* habiles à la danse, ou à conduire le réprouvé dans ces compagnies, dans ces divertissements, dans ces maisons où il se damnait. *Le corps tout entier,* qui n'a vécu que pour le plaisir, sera embrasé et semblable à un fer rougi; le feu brûlera la moëlle des os et fera bouillir le sang dans les veines. Point d'autre lit que des charbons. Les réprouvés seront tous là

(1) Un poète païen, Virgile, a dit que lors même qu'il aurait cent bouches, cent langues et une voix de fer, il ne pourrait pas exprimer tous les tourments des méchants.

(2) Saint Eustache fut enfermé avec sa femme et ses enfants dans un taureau d'airain, sous lequel était un brasier ardent. Quel supplice! En y pensant, on en est effrayé, et cependant qu'est-il comparé à celui de l'enfer? Du reste à peine a-t-il pu durer deux heure.

comme dans un océan de flammes; ils en chercheront les rives et ne les trouveront point; ils descendront dans les profondeurs du gouffre pour voir s'ils ne pourront pas rencontrer là quelque caverne moins brûlante; mais le pavé de l'enfer est rougi par le feu; ils monteront alors au-dessus de ces tourbillons de flammes, cherchant à mettre hors de la fournaise la tête, ou au moins les mains; efforts inutiles, il n'y a point d'issue.

1972. *(b) Feu intelligent.* Les pécheurs seront tourmentés en proportion de leurs crimes. Il est des malheureux qui osent dire: J'ai fait un péché mortel, je puis en faire un second. Ils ne savent pas que, si un premier péché grave mérite un enfer, un second péché mérite un second enfer. O juste Dieu! non, non, on ne se moque pas impunément de vous! Les damnés savent maintenant ce que c'est que cet enfer qu'on leur a souvent annoncé, et qu'ils n'ont jamais voulu redouter. Qui habitera avec ce feu? *Quis poterit habitare de vobis cum igne?* (Is. XXXIII, 14.)

Est-ce vous qui ne savez pas vous imposer la plus légère pénitence; vous, voluptueux, qui n'avez pas renoncé aux plus honteux plaisirs; vous qui, à la moindre contrariété, ne pouvez vous défendre du blasphème; vous que les peines de quelques jours de cette terre jettent dans le trouble et le désespoir? Non, vous ne pourriez pas y habiter, mais vous y habiterez; et si vous descendiez en enfer, vous le trouveriez plein de vos pareils. Il y a là, en effet, des libertins, etc. *(énumerez)* (V. nº 2022). Ils ont été ce que vous êtes, si vous ne vous convertissez pas, vous serez ce qu'ils sont.

1973. Un des chefs du protestantisme, Martin Luther, s'entretenant auprès du foyer, pendant une soirée d'hiver, avec la misérable femme qu'il avait séduite, étendit le bras par plaisanterie et le mit au-dessus des flammes; sa femme aussitôt le retira. Il lui donna un soufflet en disant: Tu as mal fait; car, après tout, il faut bien que tous deux nous nous apprivoisions avec le feu qui nous attend en enfer. Essayez donc de vous y habituer: vous en avez besoin, pécheur; car votre place y est marquée. Quoi! Notre-Seigneur fit voir à sainte Thérèse la place qu'elle aurait en enfer, si elle continuait à aimer innocemment un jeune homme, et votre place n'y serait pas marquée? Elle est prête, elle est brûlante, et vous y entassez toujours du bois pour en activer la flamme dévorante. Quel est ce bois? Ce sont vos péchés *(énumerez.)* (V. nº 2023.)

1974. *(c) Ce feu ne se ralentit pas;* le feu de la terre s'amortit, mais non celui de l'enfer. Les souffrances de ce monde, si cruelles soient-elles, ne restent pas sans allégement; une main amie vient essuyer une larme, un breuvage vient calmer les ardeurs de la fièvre, le sommeil vient parfois interrompre la douleur. En enfer point d'amis, c'est le séjour de la haine; non seulement toute charité, mais toute humanité en est bannie. Le ciel est tout à fait fermé pour les damnés. Mort, où est-tu? *Quærent mortem et non invenient.* La mort, cette dernière espérance, leur est ravie. (V. nº 2003.)

Point de soulagement. Qu'est-ce une goutte d'eau dans une mer de feu? Le mauvais riche qui avait refusé au pauvre Lazare les miettes qui tombaient de sa table, mourut, et fut enseveli dans les enfers; et, dit l'Evangile, des profondeurs de l'abîme, apercevant Lazare heureux dans le sein d'Abraham, il poussa ce cri: Père Abraham, envoyez donc Lazare; qu'il

trempe son doigt dans l'eau fraîche et qu'il en laisse tomber une goutte sur ma langue brûlante ; car *crucior in hac flamma.* Lazare n'est point descendu, la goutte d'eau n'est pas tombée et ne tombera pas (1).

1975. *(d) Combien de temps durera ce feu ?* Une éternité! *Cruciabuntur die ac nocte in sæcula sæculorum.* (APOC. XX, 10.) L'enfer a une porte pour entrer ; mais il n'en a point pour sortir. La moindre peine qui dure longtemps devient insupportable. Qui pourrait supporter de rester toute sa vie, dans une couche molle ? (V. nº 2007.) Caïn est en enfer depuis six mille ans, son enfer n'a pas encore commencé ; si le monde dure encore six mille ans, dans six mille ans son supplice n'aura pas encore commencé. Combien d'années ou de siècles le réprouvé sera-t-il donc enfermé dans cette prison avec le démon et ses anges, dans les larmes et le désespoir, dans le feu ? Il y sera toujours. Est-ce que jamais il n'obtiendra miséricorde, n'y aura-t-il jamais d'interruption ni de soulagement à son malheur ? Jamais. Sur les voûtes et les portes de l'enfer sont écrits en lettres de feu : *Toujours, jamais.* Les trompettes de la justice divine font sans cesse raisonner cette sombre prison de ces mots : Toujours, jamais. Je crois voir l'horloge de l'enfer avec un affreux balancier suspendu à une voûte infernale, allant perpétuellement de droite à gauche, de gauche à droite, et redisant sans cesse : *toujours ! jamais !* Il me semble entendre un damné, las de se tordre sur sa couche de feu, qui crie : Quelle heure est-il ? et les démons répondent : *Eternité !...* Aux pécheurs endurcis, afin de les réveiller du sommeil de l'indifférence, prêtres du Seigneur, criez : *Eternité !* à ceux qui retiennent le bien d'autrui, qui oublient leur âme pour courir après les richesses, les plaisirs, les folles joies du siècle, dites : Que pèseront ces biens, ces plaisirs, ces fêtes dans la balance de l'éternité ? On ne pense qu'au temps qui fuit comme une vapeur ; on oublie l'éternité. Qui, s'il n'est insensé pour se procurer un rêve heureux pendant une nuit, accepterait de passer sa vie toute entière dans les tourments ? Cette folie est celle du pécheur qui, pour passer dans les plaisirs, une vie qui n'est qu'un songe, accepte de subir les tourments de l'éternité. « Il est certain que si Dieu donnait le choix à un homme, ou d'être toute sa vie tourmenté de la goutte ou du mal de dents, si violemment qu'il n'en pût espérer de soulagement ni jour ni nuit, ou bien de vivre en Chartreux ou en Carme déchaussé, et de faire toutes les austérités auxquelles ces religieux sont obligés, il n'y en a point de si déraisonnable, quand il ne serait poussé à cela que par le seul amour de sa personne, qui ne choisît de bon cœur l'une de ces professions, plutôt que de souffrir ce martyr durant ce temps. Quelle n'est donc pas la folie du pécheur, s'il considère combien plus rigoureux sont les tourments dont nous parlons, combien plus longue est leur durée, et combien ce que Dieu nous demande est moins que de

(1) Si vous aviez le malheur d'être réprouvé, mon frère, et que du sein des brasiers levant les yeux au ciel, vous vissiez dans la gloire votre père, votre mère, votre épouse, dont vous avez méconnu les conseils et les exemples, quel regret mortel de vous en voir séparé ; mais cette séparation est telle que lors même que vous ne leur demanderiez qu'une goutte d'eau, eux qui ont eu pour vous tant de bonté, ne pourraient vous l'accorder. Ils ne pourraient que vous dire, comme Abraham au mauvais riche, que vous auriez reçu ce que vous méritiez pour avoir oublié leurs recommandations, et rendu vaine pour vous, la tendresse qu'ils vous portaient. *Recepisti bona in vita tua.* Rien ne vous avait manqué pour éviter un tel malheur, vous n'avez pas profité des secours que Dieu vous a ménagés.

vivre en Chartreux ou en Déchaussé. » (B. L. DE GRENADE,) Eternité! Il faudrait graver ce mot sur le seuil, sur la porte, sur le mur de toutes les maisons, pour le rappeler à ceux qui l'oublient.

Ajoutez les années aux années, les siècles aux siècles, supposez-les aussi nombreux que les feuilles des arbres, que les gouttes d'eau des mers, que les grains de sable, vous ne concevrez point ce que signifient ces mots : Toujours, jamais, éternité. Supposez qu'on enlève à la terre un grain de poussière tous les mille ans, il viendra un moment où on l'aura emportée tout entière, mais quand ? Notre imagination s'y perd. Eh bien! quand ce moment serait venu, l'éternité n'aurait pas commencé. Toujours la malédiction de Dieu, toujours le remords, toujours la compagnie du démon et des réprouvés qui tourmentent, toujours le feu qui brûle ; jamais un moment de repos, jamais une parole amie qui console, jamais une goutte d'eau qui rafraîchisse, jamais une lueur d'espérance.

Il y en a qui trouvent longs les malheurs de cette vie, que dis-je, les offices, les sermons, les prières. Comment supporteront-ils l'éternité ? D'autant qu'il n'y a pas d'illusion possible. Le damné sait clairement que son supplice n'aura point de fin. Ce qu'il souffre aujourd'hui il le souffrira toujours, et par conséquent avec la peine du moment présent, il porte toutes celles de l'avenir, tout le poids de l'éternité, comme dit Tertulien : *Pondus æternitatis sustinent. Quærent mortem et non invenient eam.* (APOC. IX. 6.) Ah ! je comprends qu'un des grands apôtres de l'Espagne, le Bienheureux Jean d'Avila, ait converti une pécheresse publique par ces deux mots : « Ma sœur, un enfer, l'éternité !... » (V. nº 2021.) Je comprends saint Polycarpe, qu'on somme de renoncer à Jésus-Christ ; c'était un vieillard : « A Dieu ne plaise, répondit-il, voici longtemps que je le sers ; il ne m'a jamais fait de mal ! » Alors on le menaça d'être brûlé vif. « Je ne redoute pas ce feu que vous pouvez allumer, mais qui s'éteint bientôt ; je ne redoute que le feu de l'enfer. »

1976. Je comprends ce saint religieux dont parle saint Jean Climaque. Il faisait la cuisine à deux cents moines et il pleurait continuellement. Saint Jean Climaque lui demanda pourquoi. « Le feu de cette cuisine me fait penser au feu de l'enfer, répondit-il. » Quand vous êtes près du feu, approchez-en votre main et demandez-vous ce que vous ne feriez pas, pour éviter de l'y tenir pendant une heure. Que ne faut-il donc pas faire pour échapper au malheur d'être jeté en enfer pour l'éternité ! Donc renonçons au péché, mais ce que je ne comprends pas, c'est que le péché soit traité parmi nous d'acte de jeunesse, de fragilité excusable, et souvent même de jeu, de galanterie, de bel esprit, de bel humeur. Est-ce stupidité, est-ce insouciance ? est-ce fureur ? Croyons-nous ce point fondamental du christianisme, ou ne le croyons-nous pas ? Si nous le croyons, où est notre sagesse ? Si nous ne le croyons pas, où est notre religion ? Si nous ne le croyons pas, que croyons-nous ? Nous renonçons au catholicisme, et nous n'avons pas même le bonheur des païens ; mais si nous ne le croyons qu'imparfaitement, serait-ce une cause pour nous faire échapper à l'enfer ? Ce serait au contraire un juste motif de nous y plonger. Donc, renonçons à notre impiété et à nos doutes, et pour être raisonnables, renonçons à tout péché : un seul péché mortel suffit pour mériter l'enfer.

Quand même tous les autres organes sont sains, une maladie qui attaque l'un d'eux suffit pour donner la mort. Il y en a que le démon tente peu, ils mènent une vie régulière en apparence. Ils ont un seule habitude grave ; ils ont caché un péché, il y a dix ans ; ils sont époux et ne vivent pas chastement selon leur état. Ils se rassurent en disant : Je ne suis pas comme les autres hommes, blasphémateurs, impies, etc. Le démon aussi se rassure. L'enfant qui a pris un oiseau, lui attache un fil à la patte et le laisse aller, venir ; à l'aide du fil il l'aura quand il voudra. Ainsi fait le démon pour les pécheurs. Il suffit qu'il les tienne par une seule habitude gravement coupable. Oh ! rompez toutes ces chaînes, renoncez à toute faute, à toute occasion ; pleurez vos péchés, embrassez la pénitence (1). (V. nº 2014.)

1977. C'est à choisir : ou vous pleurerez vos péchés avec les pénitents, ou vous les pleurerez éternellement et inutilement avec les damnés : qu'aimez-vous mieux ? Ah ! mon Dieu, mon choix n'est pas douteux : *Hic ure, hic seca, modo in æternum parcas.* Mon Dieu, je veux pleurer mes péchés en ce monde. Acte de contrition. Des larmes, des larmes dans le cœur, sinon dans les yeux. Ce n'est que par des pleurs qu'on peut éteindre les flammes de l'enfer.

Tuus sum ego, salvum me fac. Malgré tout, je suis à vous, Créateur, Rédempteur, sauvez-moi ; pardon, miséricorde ! Vous voulez me sauver. Si vous aviez voulu me perdre, je serais depuis longtemps en enfer. *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti.* Les damnés demandent en vain une heure. Ah ! s'ils l'avaient ! Je l'aí, je veux en user. Confession, etc. (V. nº 2015.) Vous voulez tous vous convertir, confiance, le ciel sera votre partage. Y en a-t-il un seul qui ne le veuille pas ; *miserere animæ tuæ.* Voudriez-vous vous perdre seul ? Prions pour lui, et lui aussi, etc.

Péroraison du P. Le Jeune. De mauvais œufs, mauvais corbeaux. Si vous saviez que d'un œuf on verrait quelque jour éclore un millier d'aspics, de scorpions, de couleuvres, de vipères, ne l'écraseriez-vous pas si vous pouviez ! Il vous semble que ce n'est rien qu'un péché mortel, parce que vous n'en voyez pas les maudits effets ; c'est un œuf qui contient en semence et d'où l'on verra éclore mille funestes éternités ; éternité de disette, éternité de maladie, éternité de douleur, éternité de déshonneur, éternité de tortures, éternité de feu et de flamme, éternité de regret, de tristesse, de dépit, de rage, de désespoir effroyable.

Hé ! mon Dieu ! qu'est-ce que cela ! hé ! mon Dieu ! qu'est-ce que cela ? A quoi penserons-nous, si nous ne pensons à ceci ? Quand je médite cette éternité, je me perds, je ne sais où j'en suis, je suis tout hors de moi-même, il me prend envie de faire comme le prophète, d'aller par toutes les rues, pleurant, criant : Eternité, éternité, éternité ! *Intelligite, insipientes in populo, et stulti, aliquando sapite,* sommes-nous chrétiens ? Sommes-nous hommes ? Avons-nous la raison et le sens commun ? Où est notre foi ? Où est notre esprit ? Où est notre jugement et notre intelligence, si nous n'évitons de cent lieues loin, le bord de ce précipice, le risque, le danger, l'ombre du danger de cette éternité malheureuse ? Et n'est-t-il pas vrai, mes chères âmes, n'est-t-il pas vrai que j'ai grand sujet de pleurer quand je contemple que maintenant, à l'heure que je vous parle, plusieurs de votre connaissance et de la mienne, plusieurs de ceux qui ont péché comme nous, qui ont péché avec nous, qui ont péché à cause de nous et moins que nous, endurent toutes ces peines ? Et si vous me demandez : Quand est-ce qu'ils en sortiront ? Je vous réponds, et écoutez-moi : Jamais, jamais ; non, jamais ils n'en sortiront ; n'ai-je pas sujet de répandre des larmes de sang, quand je considère que de cette compagnie, (ah ! mon Dieu ! mon Seigneur !) de cette com-

pagnie, de ceux qui sont ici, de ceux qui me voient, de ceux qui m'entendent, il y en a qui souffriront toutes ces peines que j'ai racontées et cent mille fois davantage ? Oui, quelqu'un de nous, et il n'y pense pas, et ce sera peut-être celui qui y pense le moins, qui y ira peut-être cette semaine, ou ce mois, ou, au plus tard, avant que l'année finisse. Mon Dieu, n'y en aura-t-il qu'un ? Peut-être plus de deux qui brûleront en enfer en toute éternité, peut-être plus de six, peut-être plus de douze de ceux-ci qui sont devant moi, de ceux-ci mêmes ; ne sera-ce point vous ? Ne sera-ce point moi qui prêche aux autres? J'ai plus sujet de le craindre que personne ; priez Dieu pour moi, mes chères âmes, priez Dieu qu'il me fasse miséricorde. Que sera-ce de nous? Est-il possible qu'il y ait quelqu'un en cette compagnie si infortunée; si je savais qu'il y en eût un seul qui voulût persévérer en son péché, si je le connaissais, je ne sais ce que je ferais, ce que je ne ferais pas ; je descendrais présentement de cette chaire, et, prenant un crucifix en main, soupirant et sanglottant, je me prosternerais à ses pieds, je les baignerais de mes larmes, je les prierais, je l'exhorterais, je le menacerais, je le conjurerais, je ne le quitterais pas qu'il m'eût donné espérance de sa conversion. Hélas! lui dirais-je, êtes-vous donc ce réprouvé qui doit être à jamais l'objet de la colère de Dieu et le butin des flammes de l'enfer ? Quoi ! vous ne jouirez jamais de Dieu pour lequel vous avez été créé ! vous ne l'aimerez jamais ! vous ne le servirez jamais ! vous ne le glorifiez jamais ! vous ne verrez pas la face de Jésus, plus belle mille fois et plus éclatante que le soleil ! vous n'entendrez jamais les concerts harmonieux des anges ! sera-t-il dit que votre âme, qui est la sœur des anges, soit à jamais la compagne des démons ? Que votre corps, qui est à présent si dispos, soit à jamais abîmé dans un étang de feu et de soufre ardent ? Oh ! combien malheureux et infortunés sont votre père et votre mère, d'avoir donné la vie à un malheureux qui doit être la proie de la mort éternelle ! Malheureuse et infortunée l'heure dans laquelle ils parlèrent de se marier, puisque de leur mariage devait éclore un aussi maudit rejeton ! Malheureuse et mal employée la peine qu'on a prise à vous élever, la terre qui vous porte, le pain que vous mangez, l'air que vous respirez, puisque tout cela ne sert qu'à nourrir et à conserver un dénaturé, un ennemi irréconciliable de Dieu, un tison du foyer de l'enfer ! Chrétiens, ce que je dirais à ce réprouvé, je vous le dis, et à vous, et à vous, et à vous, et à moi premièrement, si nous ne changeons de vie et si nous ne faisons pénitence. Pensons-y, cela nous importe. *Acte de contrition. — Exhortation à la confiance.*

TRAITS ET PENSÉES SUR L'ENFER.

1978. — *Le trait suivant pourrait servir d'exorde :* Pour convertir les pécheurs Gérard Majella avait parfois recours aux prodiges les plus terrifiants. Un noble qui suivait les exercices d'une retraite s'obstinait dans son cœur à ne point abandonner une occasion de péché. Il se hâte d'appeler ce pécheur à l'écart, et le conjure de rompre ses maudites chaînes. Voyant l'inutilité de ses efforts, il se tourne vers le Seigneur et le prie de montrer à ce cœur rebelle le feu de l'enfer et les affreux tourments qui l'attendent, s'il ne change point de vie. A l'instant même la chambre prend l'aspect d'une fournaise, toute remplie des flammes de l'enfer. A cet horrible spectacle, le gentilhomme tout tremblant, se jette aux pieds du saint, pleurant, soupirant et promettant de mieux vivre ; ce qu'il fit effectivement.

1979. — Nous n'approuvons pas, dit saint Denis, ce que quelques-uns disent sans aucun fond de raison, qu'il faudrait que la Providence divine nous entraînât malgré nous à la pratique de la vertu, car ce n'est pas le propre de la Providence de détruire la nature des choses, mais au contraire, elle la conserve, elle la laisse agir et agit avec elle. Ainsi, il permet à l'homme, qu'il a créé libre, d'user de sa liberté pour se livrer à la vertu ou au vice, pour travailler à son salut ou à sa damnation, sans le contraindre. « Dieu veut sauver tous les hommes, dit saint Ambroise, mais pourvu qu'ils aillent à lui, et qu'ils montrent qu'ils le désirent ; il ne veut pas les

sauver malgré eux. Et en effet quel est l'homme qui traîne liés et garrottés, ceux qu'il a invités à un festin? Ce serait les outrager, au lieu de les honorer. On punit bien les hommes contre leur volonté, on ne les récompense pas de même; car pour qu'ils soient récompensés il faut qu'ils l'aient mérité, et ils ne peuvent le mériter sans le vouloir, et sans s'en donner la peine.

Ainsi il n'est pas un homme qui puisse se plaindre de Dieu avec justice: s'il se damne, c'est par sa faute. Dieu frappe à ta porte, que ne lui ouvres-tu pas? il t'appelle, pourquoi ne lui réponds-tu pas? il te tend la main pour t'aider, pourquoi ne t'empresses-tu pas de t'y attacher? il te donne dans toutes les circonstances les moyens les plus excellents pour bien vivre, pour bien mourir, pour le temps des consolations et pour celui des tribulations, pour te tenir debout et pour te relever lorsque tu es tombé; il te donne un pain divin, son corps, pour te nourrir; il te donne un vin céleste, son sang, pour te désaltérer; il te donne des armes puissantes pour attaquer tes ennemis et pour te défendre; pourquoi ne pas t'en servir? Si avec ce pain tu as faim et deviens languissant, si avec ce vin tu as soif des choses de ce monde, si avec ces armes tu es blessé, si avec ces appuis tu tombes, qui dois-tu accuser de ton malheur? n'est-ce pas toi-même, et non ton Dieu. Aussi au jour du jugement, où tout sera dévoilé et mis en évidence, où Notre-Seigneur montrera à toutes ses créatures sa conduite dans la prédestination, et la réprobation des hommes, il n'y aura pas un seul réprouvé qui ne s'attribue à lui-même sa réprobation.

1980 — Le célèbre philosophe Alexandre dans une lettre à l'empereur Antonin le Pieux, raisonne ainsi: « Si Dieu ne tient pas compte du bien et du mal, c'est, ou bien qu'il ignore ce qui se passe ici-bas, ou bien qu'il ne peut récompenser les bons et punir les méchants comme ils le méritent, ou bien enfin qu'il ne le veut pas. Si vous soutenez la premiere hypothèse, vous ôtez à Dieu la sagesse; si vous soutenez la deuxième, vous lui ôtez la puissance; si vous soutenez la troisième, vous lui ôtez la justice, la gratitude, la bonté et jusqu'à sa providence; car ne pas faire une chose meilleure, lorsqu'on le peut, est d'une nature envieuse et méchante, ce qui ne convient en aucune manière à Dieu. « Enfin quiconque soutient un autre sentiment fait de Dieu une pierre ou un morceau de bois, de telle sorte qu'il n'y aurait nulle différence entre adorer l'un ou l'autre, puisque n'aurions nous rien de plus à craindre ou à espérer de l'un que de l'autre. Or, je ne crains pas de l'affirmer, un blasphème plus révoltant, une injure plus grave ne saurait être adressée à l'infinie sagesse de Dieu. Un prophète dénonce en ces termes le châtiment de ce blasphème: « Je visiterai dans ma colère ceux qui sont enfoncés dans leurs ordures, qui disent en leur cœur: Le Seigneur ne fera ni bien ni mal. *« Visitabo super viros defixos in fecibus suis: qui dicunt in cordibus suis: Non faciet bene Dominus, et non faciet male.* (Sophon, 1, 12.) Ces hommes enfoncés dans leurs ordures, « ce sont ceux qui se roulent dans la fange de l'impudicité et que le démon y tient comme enchaînés, en sorte que ni les avertissements ni les menaces ne peuvent les en retirer. (B. L. DE GRENADE.)

1981. La peine rectifie le désordre: qu'on pèche, c'est un désordre; mais qu'on soit puni quand on pèche, c'est la règle. Vous revenez donc par la peine dans l'ordre que vous éloigniez par la faute. Mais que l'on pèche impunément, c'est le comble du désordre: ce serait le désordre non de l'homme qui pèche, mais de Dieu qui ne punit pas. Ce désordre ne sera jamais, parce que Dieu ne peut être déréglé en rien, lui qui est la règle. (BOSSUET.)

1982. Qui nie l'enfer encourage les autres à mal faire et s'y excite lui-même. Il ne lui manque plus que de promettre aux méchants les félicités du ciel, et il les leur promet par le fait s'il n'y a point d'enfer.

1983. De ceux qui au nom de la miséricorde de Dieu veulent douter de l'enfer, saint Liguori dit: *Deum satagunt perhibere misericordem, et non verentur, prædicare fallacem.*

1984. Pourquoi cette menace de l'enfer contre ceux qui violent les commandements ? C'est la bonté même de Dieu qui le détermine à nous punir, à nous menacer. Après qu'elle a épuisé les exhortations et les bienfaits nous voyant obstinés à refuser les dons de sa miséricorde, il ne s'éloigne pas encore de nous, même dans notre fuite et nos révoltes, mais prend une autre voie pour nous y ramener, à savoir celle de la terreur de ses jugements. Nous avons méprisé l'autre ; il faut bien qu'il en vienne à celle-là. Les législateurs humains mettent leurs institutions sous la garde de châtiments sévères dont ils menacent les transgresseurs. Les accusons-nous pour cela ? Au contraire, nous les honorons davantage ; nous savons gré à leur prévoyance d'avoir garanti à l'avance notre tranquillité même sans nous connaître et sans aucun intérêt personnel, soit par les récompenses qu'ils décernent, soit par les punitions qu'ils établissent. Devons-nous moins admirer, moins chérir la Providence divine dans les soins qu'elle prend de notre salut ? (Saint Chrysostome.)

1985. Quoique vous fussiez dans la grâce de Dieu, il a permis, en punition de votre vanité ou négligence, que vous soyez tombé dans le péché, ne permettra-t-il pas avec plus de raison, en punition de vos crimes, que vous tombiez dans la peine du péché, qui est un moindre mal que la coulpe, puisque Dieu ne peut vouloir la coulpe, et il veut, il approuve, il ordonne la peine ? Il permet bien que vous soyez dans l'habitude du péché qui est le plus bas enfer : *in inferno inferiori ;* pourquoi ne permettra-t-il pas que vous entriez dans l'enfer des damnés qui est un abîme moins profond ?

Le roi David ayant appris que Naas, roi des Ammonites, était mort, envoya des ambassadeurs à son fils Hanon pour le consoler et le féliciter sur son avènement à la couronne. Les gens de sa cour, en prenant ombrage, dirent à ce jeune roi : En vérité, pensez-vous que ce soit pour vous consoler, que David vous a envoyé ces ambassadeurs ? c'est un prétexte qu'il prend pour faire voir à ses espions les places de votre royaume. Le roi, croyant trop légèrement cette calomnie, traite les ambassadeurs de David comme ses plus grands ennemis ; il leur fait raser la moitié de la barbe et leur fait souffrir d'autres indignités. David était l'un des plus patients et des plus cléments princes que la terre ait jamais portés ; et toutefois, il fut si irrité de cette injure que je ne sais si jamais roi se montra plus terrible. Il envoya son capitaine Joab pour assiéger la ville de Rabat, capitale des Ammonites ; il y vint lui-même en personne. Ayant pris la ville, il en fit sortir tous les habitants, il les fit coucher tous pieds et poings liés dans une vaste campagne ; il fit passer sur eux des chariots armés de tranchants. Quel horrible spectacle ! quelle sanglante boucherie, de voir une grande campagne inondée de sang humain, jonchée de corps démembrés et taillés en pièces ! Le père voyait le corps de son fils haché en lambeaux. La mère voyait le tranchant d'une roue passer sur le visage de sa fille, et elle n'attendait pas un sort plus doux. Après cela, David ne laissa pas de se louer de sa grande douceur, en parlant à Dieu, à qui on ne peut mentir, et devant qui on ne peut rien louer qui ne soit très signalé : *Memento Domine David et omnis mansuetudinis ejus* Pensons-nous que ce soit en vain que l'Ecriture rapporte ce fait ? Le Saint-Esprit veut nous apprendre par là, que David n'a point été cruel en cette occasion, s'il n'a laissé d'être loué de sa très grande douceur, malgré cette effrayable puniton, parce que l'énormité du crime la méritait bien ; à plus forte raison Dieu ne perdra-t-il pas sa bonté, sa miséricorde infinies, quoiqu'il exerce contre nous un châtiment pareil pour un crime tout semblable : *omnia in figuris contingebant illis.* C'était une figure de ce qui devait arriver. Le Père éternel nous a envoyé, par pure miséricorde, deux Personnes divines, son Fils bien-aimé et son Saint-Esprit, pour nous consoler et nous donner son secours : *Alium Paraclitum dabit vobis.* Nous avons mis à mort son Fils, nous le foulons aux pieds tous les jours par des blasphèmes, par l'abus des sacrements et par des sacrilèges ; nous traitons indignement le Saint-Esprit par le mépris de ses grâces. Je vous laisse à penser quel supplice nous devons attendre, lorsqu'en l'ardeur de sa colère, en la fureur de sa vengeance, il

viendra punir ces injures, faisant écraser et réduire en poussière les princes et les peuples entiers, comme le texte sacré nous l'assure.

Que diriez-vous, si je vous faisais voir que cette bonté, que vous pensez être votre protectrice, est votre plus grande ennemie ; que celle que vous prenez pour votre avocate, veut être votre partie adverse ; que les armes que vous choisissez pour votre défense, ne servent qu'à vous battre en brèche? Vous faites comme l'infortuné Aman, vous en savez l'histoire, elle est assez connue, mais vous n'en pesez pas assez les instructions. Cet ambitieux était l'ennemi juré du peuple de Dieu, il lui faisait la guerre à feu et à sang, en se confiant au crédit qu'il pensait avoir auprès de la reine Esther, et en se vantant qu'elle l'avait invité à un festin ; et il ne savait pas, l'insensé qu'il était, que la reine était du peuple de Dieu qu'il persécutait; qu'il n'avait point de plus puissante ennemie ; qu'elle l'avait fait appeler au banquet, pour avoir l'occasion de le faire prendre et punir ; et fut bien étonné, quand au milieu du banquet, elle demanda vengeance contre lui et le fit conduire de la table à la potence. Voilà le fidèle portrait de votre témérité. Vous vous déclarez ennemi de toutes les perfections de Dieu, par la confiance que vous avez en la seule bonté divine; vous vous imaginez qu'elle vous est bien favorable parce qu'elle vous souffre, qu'elle vous conserve, vous nourrit, vous comble de prospérités. Vous vous trompez, elle est du nombre des perfections que vous osez persécuter, elle est votre plus grande ennemie, elle crie vengeance contre vous ; c'est peut-être par justice et non par grâce qu'elle vous fait prospérer en ce monde. Répondez, si vous pouvez, à ce dilemme qui vous doit convaincre : ou vous connaissez la bonté de Dieu, ou non. Si vous ne la connaissez pas, pourquoi vous appuyez-vous sur ce que vous ne connaissez point, pourquoi fondez-vous votre espérance sur un pilotis, qui vous est inconnu? Si en commettant le péché, vous dites que vous connaissez la bonté de Dieu, saint Jean vous dit que vous en avez menti, ne vous en déplaise, que la vérité n'est pas en votre bouche, ni en votre pensée : *Qui dicit se nosse Deum, et mandata ejus non servat, mendax est et veritas in eo non est ;* et Dieu dit même par Isaïe : (55. 8.) Mes pensées ni sont pas les vôtres, et vos voies ne sont pas les miennes : car comme les cieux sont éloignés de la terre, ainsi mes desseins sont éloignés des vôtres, et mes pensées de vos pensées. Si un juge parlant d'un criminel de lèse-majesté, disait à ses amis : Un tel pense être renvoyé quitte, il est bien loin de son compte, ses pensées ne sont pas les miennes, qu'en pourrait-on espérer? Vous pensez : Dieu est miséricordieux ; quoique je sois cruel à cette veuve, à ces orphelins, quoique je retienne leur bien, quoique je trahisse ce villageois, mon client, Dieu me fera miséricorde; et au contraire, il vous dit : Mes pensées sont bien loin d'être les vôtres, mes voies sont la justice et la droiture même ; elles sont bien loin de souffrir vos injustices et de les laisser impunies. Il ne dit pas : *sicut elongantur cœli,* mais *sicut exaltantur,* pour vous faire savoir que Dieu n'est pas bon à votre mode, mais à la sienne ; que sa bonté n'est pas telle que vous pensez. Vous vous imaginez une bonté basse, lâche, qui favorise le péché, qui protège la malice ; c'est comme si vous vous imaginiez une blancheur qui ne serait pas contraire à la noirceur ; une chaleur, non contraire au froid; une douceur, non contraire à l'amertume; une lumière qui ne dissiperait pas les ténèbres ; c'est-à-dire une bonté qui ne serait pas bonté, mais malice ; c'est vous imaginer une chimère, une chose qui n'est point, qui ne sera jamais, et qui ne peut-être, *sicut exaltantur cœli.* Les pensées et les inclinations de Dieu sont plus élevées que cela ; sa bonté n'est pas une fausse et imaginaire bonté, c'est une bonté qui s'emploie à venger le tort qu'on fait au bien ; c'est une bonté qui est opposée au mal ; elle lui est opposée, puisqu'elle lui est ennemie; elle lui est ennemie, puisqu'elle le persécute; elle le persécute puisqu'elle le punit : *Quis boni auctor, nisi qui et exacto ? Quis mali extraneus, nisi qui et inimicus ? Quis inimicus, nisi qui et persecutor ? Quis persecutor, nisi qui et punitor ?* (Tertull. Libr. 2. contra, Marcion.) (Le Jeune.)

1986. Platon était persuadé que pas un homme ne persisterait longtemps dans la

dépravation, s'il avait la ferme croyance qu'un Dieu gouverne les choses humaines, et qu'il établit une différence entre les bons et les méchants. Il attribuait la perversité humaine à l'ignorance de cette vérité.

Que dis-tu Platon ? Nous allons te montrer dans l'Eglise une foule de fidèles qui croient ces choses et de bien plus grandes encore qui même les entendent tous les jours, de sorte qu'ils ne peuvent prétendre les avoir oubliées, et qui cependant, toute leur vie, ou à peu près, persévèrent obstinément dans leurs crimes. Pourquoi cela? Parce que ce qu'ils entendent est pour eux comme des paraboles. Autrement, que ne feraient-ils pas, s'ils se mettaient sous les yeux les supplices de l'enfer, le feu qui dévore, et le ver qui déchire, et les affreuses ténèbres, et cette nuit éternelle et la rage des bourreaux ? Quelques personnes s'étonnant un jour des jeûnes, de la solitude, de la vie dure et pénitente d'un saint anachorète, lui demandaient comment il pouvait souffrir tant de privations dans un tel désert : « Un seul jour de la géhenne, répondit-il, surpasse en souffrance tous les travaux de ma vie entière. (Vitæ Patrum.) Le saint homme appréciait comme il faut les tortures de l'enfer. (B. L. de Grenade.)

1987. Le Bienheureux Jean d'Avila a dit avec raison qu'il n'y avait sur la terre que deux sortes d'hommes: des hérétiques et des fous; des hérétiques ou des impies s'ils ne veulent pas croire à l'enfer; des fous si y croyant ils vivent de manière à y être plongés.

Celui qui pense à l'enfer ne va pas à l'enfer. (Saint Alphonse de Liguori.)

1988. O enfer, enfer éternel ! combien d'hommes n'as-tu pas guéris des folies de l'esprit et des égarements du cœur ? O enfer ! que de jeunes gentilshommes n'as-tu pas arrachés aux séductions des cœurs, pour les pousser dans les cloîtres les plus austères ! O enfer ! que de pécheurs n'as-tu pas retirés des mains du démon, pour les remettre entre les bras de Dieu ! Combien de saints ont posé pour fondement de leur sainteté ces deux mots: Enfer, éternité, et en éprouvent maintenant au ciel une joie ineffable. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

1989. Qu'est ceci, s'écrie Salvien; les hommes croient à la mort, au jugement, à l'enfer, à l'éternité, et ils vivent sans crainte ! On croit à l'enfer, et il en est tant qui vont en enfer ! Ah ! c'est que, tout en croyant cette vérité, on n'y pense guère ; voilà pourquoi tant d'âmes se perdent. (Saint Alphonse de Liguori.)

1990. Quand David condamna son fils Absalon à ne plus paraître devant lui, la douleur d'Absalon fut telle, qu'il pria Joab de dire à son père que, s'il ne lui permettait plus de voir sa face, il le fît plutôt mourir. Philippe II, roi d'Espagne, ayant vu un grand de sa cour se comporter avec peu de respect dans l'église, lui dit d'un ton sévère : « Je vous défends à l'avenir de paraître devant moi. » Le courtisan se retira chez lui si consterné qu'il en mourut de chagrin. Que sera-ce donc, quand le Seigneur, à la mort du réprouvé, lui dira, selon la menace qu'il en a faite: Va-t-en, je ne veux plus te voir, et tu ne verras plus ma face. (Saint Alphonse de Liguori.)

1991. Non videbo Dominum Deum in terra viventium (Is. 38-11.) Quelle peine n'éprouve-t-on pas en cette vie, lorsque, par négligence, on perd quelque objet précieux, comme un diamant, une montre, une bourse ! Le chagrin qu'on en ressent, empêche de manger, de dormir, quoique ce dommage ne soit pas irréparable. Quel sera donc le supplice du réprouvé, à la pensée qu'il a perdu par sa faute Dieu et le paradis, et que son malheur est sans remède ! (Saint Alphonse de Liguori.)

1992. Intolerabilis res est gehenna, quis nesciat illud supplicium horribile? tamen si mille aliquis ponat gehennas, nihil est tale dicturus, quale est a beatæ illius gloriæ honore, propelli, exosum esse Christo et audire ab illo, non novi vos. (Saint Chrysostome.)

1993. Les législateurs avaient sagement ordonné qu'un criminel accusé et convaincu de parricide, serait cousu dans un sac de cuir ou de toile cirée, et ainsi jeté dans la mer ou dans une profonde rivière ; Cicéron en rend la raison : Ils n'ont pas seulement voulu faire mourir ce monstre de la nature, mais ils se sont efforcés de le bannir

du monde, et parce qu'il avait tué celui qui l'avait engendré, ils l'ont privé des éléments qui engendrent et composent toutes choses, ils ont voulu l'exterminer de la nature, le priver de tout ce qui nous donne et conserve l'être, parce qu'il a été assez dénaturé pour ôter la vie à celui qui la lui avait donnée ; ils lui ont refusé tout ce qui est le plus commun à tous, car qu'y a-t-il de plus commun que l'air à ceux qui sont en vie, que la terre à ceux qui sont morts, que la mer à ceux qui sont parmi les vagues et que le bord de la mer à ceux qui ont fait naufrage ? Et ce malheureux, le peu de temps qu'il vit dans son sac funeste, n'a point d'air pour respirer ; après sa mort, la terre ne couvre point ses os ; et étant au milieu de l'eau, il est privé de sépulture. Le pécheur sera puni d'une semblable peine dans les enfers parce qu'il est parricide. Il sera privé de l'usage de toute créature : la terre ne le portera plus, mais l'engloutira ; le feu le brûlera sans l'éclairer ; il n'aura point d'air pour respirer, pas une petite goutte d'eau, pas plus que le mauvais riche ; toutes les créatures ne voudront jamais rendre aucun service à celui qui a voulu en quelque manière anéantir le Créateur : *Pugnabit pro eo orbis terrarum contra insensatos.* (Le Jeune.)

1994. Là, en effet, ne brille ni le soleil, ni la lune, ni aucun astre ; seulement, du feu qui les dévore il sort une lueur qui suffit à augmenter leur calamité, mais ne suffit pas à dissiper la tristesse de cette nuit éternelle. A cette sombre lueur un père avare reconnaîtra son fils pour lequel il a amassé des biens injustes et qu'il a précipité avec lui dans l'enfer. Le père maudira son fils, parce que c'est en travaillant à l'enrichir que lui-même s'est perdu pour toujours ; le fils maudira son père de lui avoir laissé des richesses qui sont devenues la cause de sa damnation. Ainsi ce feu jettera une triste clarté qui mettra le comble au malheur des méchants. (B. L. de Grenade.)

1995. Je n'y serai pas seul, dit-on. Mais qui s'est consolé d'avoir perdu sa fortune parce que d'autres l'ont perdu. Non, on n'y sera pas seul, mais ce sera là un tourment de plus. Combien il est pénible d'entendre une nuit entière les aboiements d'un chien, ou d'être tenu éveillé durant quatre ou cinq heures par les pleurs d'un enfant ! Quel surcroît de tourment ce sera pour le damné d'avoir à supporter les vociférations, les cris de rage de tous ses compagnons de désespoir, et cela, non pas durant une nuit ou deux, ni durant dix nuits, mais durant toute l'éternité ! (Saint Liguori.)

1996. Sur la terre, ceux qui sont accablés de maux, trouvent du moins une certaine consolation dans la compassion que leur témoignent leurs parents et leurs amis. Mais combien serait à plaindre un homme qui, en proie aux plus vives douleurs, se roulerait convulsivement par terre, et verrait ses parents et ses amis eux-mêmes venir le fouler aux pieds, en lui reprochant les fautes qui lui ont attiré ses souffrances, et en lui criant sans pitié : « Livres-toi à la rage, au désespoir ; ce que tu souffres, tu l'a mérité ! » (Saint Liguori.) — Les démons qui se présentèrent en ce monde comme amis aux damnés les foulent aux pieds, en leur reprochant les crimes qu'ils leur ont fait commettre.

1997. Zénon, empereur de Constantinople, s'étant enivré dans une orgie, tomba dans un état tel qu'on le crut mort ; cette persuasion jointe au profond dégoût qu'inspirait à tout le monde ce monstre couronné, fit qu'on s'empressa de le déposer dans son tombeau. Lorsqu'il se réveilla, son ivresse passée, il se vit enseveli dans les ténèbres. Il appelle au secours, il hurle, il rugit, il se frappe la tête contre la pierre, tout est inutile ; quand on ouvrit le tombeau, il était mort et s'était dévoré les bras. Cette mésaventure est terrible, mais qu'est-elle comparée à l'âme ensevelie vivante en enfer.

1998. *Unus gehennæ ignis credendus est, sed non uno modo omnes cruciat peccatores. Uniuscuiusque enim quantum exigit culpa, tantum illic sentiet pœna.* (Saint Grégoire le Grand.)

1999. Comme dans le ciel la vertu des Bienheureux, parce qu'elle dure toujours, est toujours récompensée ; de même dans l'enfer le péché des damnés, parce qu'il dure toujours, est toujours puni. (Saint Liguori.)

2000. Saint Augustin dit : *Prima mors animam nolentem pellit e corpore ; secunda mors nolentem tenet in corpore.* (De Civ. D. l. 21. c. 3.)

2001. *Ad districti judicii justitiam pertinet, ut numquam careant supplicio, quorum mens in hac vita numquam voluit carere peccato, et nullus detur iniquo terminus ultionis, quia, quamdiu voluit habere, noluit terminum criminis.* (Saint Grégoire.)

2002. L'homme, c'est sa nature, voudrait conserver toujours ce en quoi il met sa félicité. Quand il l'a mise dans les biens périssables, il les poursuit avec acharnement, il en jouit avec avidité, il voudrait en jouir toujours, il s'aigrit contre les lois qui lui interdisent les jouissances coupables, il a peur de la mort qui viendra les lui arracher. N'est-il pas vrai, pécheur, que lorsque tu te livres aux objets de tes passions, tu veux pécher sans fin ? Combien de fois as-tu protesté aux complices de tes désordres que tu ne leur serais jamais infidèle ? Toutes tes protestations s'en vont en fumée : le vent les emporte; parce que Dieu confond tes projets : mais c'est là l'intention de ton cœur ; tu ne veux jamais voir finir la chose où tu mets ton bonheur : et la marque que tu désires pouvoir toujours pécher, c'est que tu ne mets point de fin à tes crimes, tant que tu vis. Combien de pâques, de jubilés, de maladies, d'exhortations, de menaces, dont tu n'as tiré aucun profit : tout passe pour toi comme l'eau. C'est en vain que le pécheur dit qu'un jour il veut se corriger. Dieu ne le jugera pas selon ses paroles, mais selon ses œuvres : *Non corda hominum,* dit saint Grégoire, *sed facta pensavit. Iniqui enim ideo cum fine deliquerunt, quia cum fine vixerunt, nam voluissent utique, si potuissent, sine fine vivere, ut potuissent sine fine peccare. Ostendunt enim quia in peccato semper vivere cupiunt, qui numquam desinunt peccare, dum vivunt. Ad magnam ergo justitiam judicantis pertinet, ut numquam careant supplicio, qui in hac vita numquam voluerunt carere peccato.* (Lib. IV. Dial., cap. XLIV, tom. II, p. 449.) (Bossuet.)

2003. Tant que Dieu vivra les damnés mourront. O vie plus cruelle que la mort ! O mort qui entretiens la vie ! Quel nom te donnerai-je, celui de vie ou celui de mort ? Si tu es vie, pourquoi infliges-tu le tourment de la mort ? Si tu es mort, pourquoi conserves-tu l'existence ? Je ne t'appellerai ni de ce nom-ci ni de l'autre ; car ils sont tous les deux inséparables de l'idée d'un bien, quoique ce bien puisse être. La vie a ses charmes ; la mort met un terme aux misères d'ici-bas. Toi, tu n'a ni charmes, ni terme. Qu'as-tu donc ? Tu es le mal de la vie, et le mal de la mort. Tu empruntes à la mort ses tourments sans leur terme ; à la vie sa durée sans ses charmes. Le Seigneur a dépouillé la mort et la vie de leurs biens, et il a employé le reste à te former, afin de châtier le méchant. O châtiment épouvantable ! O breuvage amer du calice auquel boivent tous les pécheurs de la terre ! Ps. LXXIV. (B. L. de Grenade.)

2004. Si l'on vous proposait la puissance, pendant l'espace de cent ans consécutifs, de toutes les satisfactions, de tous les plaisirs du monde, mais à condition qu'il fallut l'acheter en demeurant un jour entier dans le feu, accepteriez-vous la proposition ? Non, certes, non. Comment donc pour une ombre de plaisir, vous condamnez-vous à brûler dans un étang de feu pendant toute une éternité ? — En revanche, si après que vous auriez servi Dieu l'espace de cinquante ans, il vous offrait en récompense de vos services cinquante millions d'années de gloire, c'est-à-dire un million d'années de gloire pour chaque année de service, ne trouveriez-vous pas la récompense magnifique ? Oh ! certes, oui. Mais, grand Dieu, où est donc votre foi ? Pour quelques biens faux et passagers, vous vous livrez en proie à des déboires sans fin, et, pour une récompense immense, vous ne voudriez pas même remuer le petit doigt ? vous reculeriez devant la plus légère incommodité ? Où est votre foi ? (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2005. Solon avait prédit à Crésus que son ambition le perdrait. Crésus n'en croyait rien d'abord, mais quand il fut tombé entre les mains de son ennemi, et enfermé dans une cage de fer, puis mis sur un bucher pour être brûlé, il s'écriait : « Oh ! Solon, Solon, que tu m'as bien dit la vérité. » Les prédicateurs annoncent l'enfer aux blas-

phématéurs, aux impénitents, on n'en tient pas compte. Un jour viendra où on ne les accusera pas d'exagération.

2006. Transportez-vous par la pensée au temps de la captivité du roi Sédécias. Jérusalem a été mise au pillage par les Chaldéens ; ses murailles ont été renversées, son temple livré aux flammes, ses édifices rasés, les principaux citoyens mis à mort, les enfants du monarque égorgés sous les yeux de leur père. Sédécias lui-même, après avoir été le témoin de ces horreurs, a les yeux crevé et est précipité, chargé de chaînes, dans un obscur cachot. Là, il se souvient que ces malheurs lui avaient été prédits à plusieurs reprises par Jérémie, qu'il dépendait de lui d'en éviter l'horreur, et que cependant il a négligé avec la plus inconcevable légèreté les salutaires avertissements du prophète; quelles douleurs devaient, à ces souvenirs, envahir son âme ! quels tourments il devrait éprouver ! que de larmes amères il devait verser ! Sans doute il appelait sur sa tête les plus terribles imprécations, et il maudissait mille fois l'heure de sa naissance. Pourtant, M. F., ce tableau quelque lugubre qu'il vous paraisse, n'est qu'un rêve, qu'une ombre légère en comparaison de ce qu'éprouvent les damnés. Qu'est-ce en effet que vingt, trente, cent années de souffrances auprès d'une éternité de misères ? Lorsque ces infortunés, au milieu des flammes qui les dévorent sans les consumer, songent au temps, hélas ! perdu pour jamais, où ils auraient pu si facilement éviter ces tourments et mériter le ciel, lorsqu'ils pensent aux avertissements réitérés dont, sous les prétextes les plus frivoles, ils ne faisaient aucun cas, ils entrent en fureur contre eux-mêmes, et ils poursuivent de leurs malédictions les parents et les amis qui furent les complices de leurs crimes. (B. L. de Grenade.)

2007. « Nous lisons qu'un homme encore attaché aux vanités de ce monde, pensant un jour attentivement à cette éternité de peines, fut effrayé de cette épouvantable durée, et entra en cette considération : qu'il ne pouvait y avoir d'homme raisonnable qui voulût accepter l'empire de toute la terre, à condition de demeurer couché sur un lit, quoiqu'il fût semé de roses et de fleurs, l'espace de quarante ou cinquante ans seulement. « Si cela est vrai, quelle est la folie des hommes, disait-il en son cœur, de se mettre en danger pour des choses bien moindres, de demeurer étendu durant une éternité sur un lit de feu et de flammes ? » Cette considération seule eut tant de pouvoir sur cet homme, et fit un si puissant effet, que dès lors il changea de vie ; et ce changement fut tel, que depuis il devint un grand saint et un grand prélat dans l'Eglise. Que diront à cela ces délicats que le seul bruit d'une mouche est capable d'empêcher de dormir toute la nuit ? Que répondront-ils, lorsqu'ils se verront couchés sur un lit de feu et environnés de tous côtés de flammes, non pas pour une courte nuit d'été, mais pour jamais ? » (B. L. de Grenade.)

2008. « Continue donc insensé ! s'écrie saint Pierre Damien, en s'adressant au voluptueux, continue à contenter ta chair ; il viendra un jour où toutes tes impuretés seront dans tes entrailles comme une poix qui servira à rendre plus vive et plus cruelle la flamme qui doit te brûler dans l'enfer. (Saint Liguori.)

2009. Entends les cris de désespoir des damnés : Précieux moments de ma vie, vous ne viendrez donc plus ? Ah ! que je vous ai follement gaspillés ! qui aurait jamais cru que je vous regretterais un jour si amèrement, mais inutilement, mais éternellement au milieu des flammes ! *Crucior in hac flamma.* Venez, démons, venez, déchirez ces entrailles, rongez ce cœur; c'est votre proie. Hélas ! je ne mérite que trop ce que j'endure ; je mérite la faim, parce que j'ai été avare à l'égard des pauvres; je mérite le feu, parce que je me suis repu d'une vaine fumée. Dieu ne m'écoute pas, parce que je ne l'ai pas écouté; je ne trouve point miséricorde, parce que je l'ai méprisée. Hélas ! hélas ! il est donc vrai qu'il n'y a plus d'espoir pour moi. Maudit soit le jour où je suis né ! maudit le père qui m'a engendré ! maudite la mère qui m'a enfanté ! maudit le pasteur qui m'a baptisé ! maudit l'ange qui m'a gardé ! maudites soient les chaînes qui me retiennent ici captif. (Saint Léonard de Port Maurice.)

2010. Il n'y a que les larmes du repentir pour éteindre les feux de l'enfer. nous lisons que Damoclès, dans un superbe festin, et au milieu d'un concert admirable de toute sorte d'instruments ne pouvait goûter le plaisir de la bonne chère et de la musique, parce que, sachant qu'il y avait une épée nue qui lui pendait sur la tête et qui n'était attachée qu'à un fil, il tremblait à tout moment qu'elle ne vint à tomber. Quelle frayeur devrait donc avoir celui qui, au milieu des délices criminelles du monde et des ordures du péché, fait qu'à chaque instant il est menacé, non seulement de la mort temporelle, mais de la mort éternelle ; que tout dépend d'un filet de vie ; qu'à toute heure il peut mourir subitement, et que s'étant couché le soir en parfaite santé, il peut se trouver le lendemain en enfer?

2011. Si la grande place d'une ville était remplie d'une foule immense, et que l'on sût par une révélation divine que toute cette foule, à peu d'exception près, fût sur le point d'être frappée de la foudre, qui ne serait saisi de crainte? qui ne tremblerait et ne s'empresserait de supplier le Seigneur? Que dis-je? N'y eût-il qu'un seul homme qui dût être brûlé par le feu du ciel, tous trembleraient et à juste titre, que cette catastrophe ne vînt les frapper. Or qu'est-ce que ce danger de mort subite, en comparaison du danger de la mort éternelle, si non un songe et une ombre? Quand donc nous savons que le nombre des insensés est infini, et que par conséquent ils sont innombrables ceux qu'atteindra cette foudroyante parole du souverain Juge : « Allez maudits au feu éternel, qui a été préparé pour le démon et pour ses anges, » comment ne craignons-nous pas dans ce péril du salut? Comment dormons-nous si tranquilles? Comment pouvons-nous accumuler chaque jour les causes de notre damnation, en nous livrant à la volupté de nos convoitises? Comment enfin dans un tel danger pouvons-nous dormir, jouer, rire, nous livrer aux délices sans aucun sentiment de douleur ou de crainte? D'où vient une pareille stupeur, un aveuglement si étrange, une telle négligence de notre salut, quand les saints eux-mêmes ne redoutaient rien tant ici-bas que cette incertitude de leur sort éternel? (B. L. DE GRENADE.)

2012. Le Comte Orloff, s'entretenant avec un général russe, se moquait avec lui de toutes les choses saintes et même de l'enfer. A la fin, ils convinrent sérieusement ensemble que le premier qui mourrait, viendrait dire à l'autre ce qu'il y a part delà le rideau. Quelque temps après éclate la guerre avec Napoléon I. Le général part avec l'armée. Tout à coup le compte Orloff, au fort de la campagne, voit un matin le général pâle et tremblant ouvrir les rideaux de son lit et lui dire : « Il y a un enfer, et j'y suis. » Orloff se lève effaré et court porter cette nouvelle au comte de Rostopchine, oncle de Mgr de Ségur, qui nous a conservé ce récit.

2013. Dosithée était un jeune homme du monde, élevé chez un grand officier de l'empereur d'orient, sans aucune culture chrétienne. Ayant entrepris un voyage a Jérusalem, il y rencontra un tableau qui retraçait les tourments de l'enfer. Il en fut frappé ; une dame lui en donna l'explication et lui dit ce qu'il y avait à faire pour échapper à ces tourments. Dosithée devient pensif et ne songe plus qu'à prier et à se sauver. Ses compagnons de route, remarquant le changement qui s'était opéré en lui, lui disent que s'il veut mener une telle vie, il n'a qu'à se faire moine. Dosithée leur demande ce que c'est qu'un moine, et ils le conduisent à l'abbé Séride, dans les environs de Gaza. Séride confie le soin d'examiner le jeune homme à saint Dothothée, qui lui pose plusieurs questions. A toutes, Dosithée ne répond que par ces mots. *Je veux me sauver.* Il est admis et devient un saint.

2014. On demandait à l'abbé Olympien, comment il pouvait habiter une cellule étroite, exposé aux piqûres des insectes et aux rayons brûlants du soleil, il répondit: « L'étroitesse de la cellule me rapelle la prison des damnés; la piqûre des insecte, le ver qui ne mourra pas ; les ardeurs du soleil, le feu qui ne s'éteindra jamais. »

2015. Pélagie était née à Antioche et s'était fait inscrire au nombre des catéchuménes, mais sa grande beauté la fit rechercher par des libertins, et elle s'était égarée d'une manière scandaleuse. Un jour que plusieurs évêques d'Orient étaient réunis dans une église Pélagie y entra parée comme une courtisane et suivie d'une bande de jeunes

gens éhontés; à cette vue, le saint évêque Nonus se mit à verser des larmes; et comme ses collègues lui demandaient pourquoi il pleurait: « C'est, répondit-il, parce que je ne mets pas le même soin à plaire à Dieu que cette pauvre fille en met à plaire aux créatures. » Le lendemain, le saint évêque prêcha sur les récompenses des bons et sur les châtiments des méchants. Pélagie l'entendit et alla se prosterner à ses pieds en fondant en larmes, le saint évêque l'admit à la pénitence publique et au baptême, et Pélagie, convertie, passa le reste de ses jours dans une caverne du mont des Oliviers, où elle mourut en sainte. O efficacité de la pensée de l'enfer !

2016. Saint François de Girolamo, missionnaire de la Compagnie de Jésus, prêchait à Naples, en face de la maison qu'habitait une femme de mauvaise vie, qui l'interrompait par des cris discordants. Le saint homme n'y prenait pas garde et continuait son discours. Quelque temps après passant devant cette même maison et la trouvant fermée, il demande à ceux qui l'entourent : « Qu'est devenue Catherine ? — Elle est morte subitement hier, répondit-on. — Morte, répliqua François, entrons, et voyons-la. Il monte l'escalier, on le suit, et en face du cadavre, au milieu du silence de l'assemblée : « Catherine, s'écria-t-il, dites-moi où vous êtes. » Et deux fois il répète les mêmes paroles. Une troisième fois il les redit avec plus d'autorité; et les yeux du cadavre s'ouvrent, ses lèvres s'agitent à la vue de tout le monde, et une voix qui semblait venir d'une grande profondeur, répond: « En enfer! en enfer ! » Aussitôt tous ceux qui sont présents, saisis de terreur s'enfuient de la chambre, et François sort en répétant: « En enfer, Dieu tout-puissant, Dieu terrible, en enfer ! » Ces paroles firent une telle impression que plusieurs n'osèrent rentrer chez eux sans s'être confessés.

2017. Saint Prosper d'Aquitaine, résolu de faire pénitence des fautes commises dans une orageuse jeunesse, se disait à lui-même : « *Habeat quantaslibet cruces et ignominias pœnitentia, levior erit ignis verecundiæ quam gehennæ.* » Pécheurs, dites-le-vous aussi à vous-mêmes.

2018. Dans les premiers siècles de l'Eglise, vivait à Héliopolis une fameuse pécheresse du nom d'Eudoxie. Le moine Germanus, passant par cette ville, alla loger chez un de ses parents, voisin de la courtisane. Comme son appartement n'était séparé que par un mur peu épais de celui qu'habitait Eudoxie, celle-ci l'entendait réciter les psaumes, puis lire à haute voix la description des tourments de l'enfer. Elle en fut saisie, et le lendemain elle chercha à voir Germanus, pour lui demander si elle était perdue pour jamais. Le moine lui dit que, si elle faisait pénitence et recevait le baptême, elle échapperait à l'enfer, Eudoxie le fit, elle distribua ses biens aux pauvres et édifia par une vie sainte tous ceux qu'elle avait scandalisés.

2019. Saint Philippe, Evêque d'Héraclée en Thrace, traduit devant le gouverneur Justin qui le menaçait de tourments intolérables, s'il refusait d'offrir les sacrifices aux fausses divinités, lui répondit : « Vous autres par crainte d'une peine passagère vous obéissez aux hommes ; et nous irions, nous, désobéir à Dieu, qui inflige aux méchants des peines éternelles ! Vous pouvez bien me tourmenter, mais vous ne pourrez jamais m'emmener à sacrifier. » (Saint Liguori.)

2020. Sainte Denise, dame de la ville de Vile en Afrique, subit la persécution sous Hunéric, roi des Vandales. Elle fut flagellée si cruellement que des torrents de sang jaillissaient de ses plaies. Elle avait un fils unique, nommé Majoric, d'un âge encore tendre. Le voyant trembler devant les tourments qu'il allait subir, elle le regarda, et dit : « Souviens-toi, mon fils, que nous sommes baptisés ; ne perdons pas la robe blanche de la grâce, afin que Jésus-Christ n'ait point à dire de nous, quand il viendra nous juger : jetez-les dans les ténèbres. Mon fils ; la peine à craindre, c'est celle qui ne finit jamais, la vie à désirer, c'est celle qui dure toujours. » Raffermi par ce discours, Majoric souffrit avec constance des tortures si violentes qu'il y perdit la vie. Quand sa mère le vit mort, elle embrassa son corps, ne pouvant assez remercier Dieu pour un tel bienfait. (Saint Alphonse de Liguori.)

2021. Joseph Dominique Mansi était un savant avocat italien qui n'avait pas toujours mené une vie très chrétienne. En entrant dane une église, il entendit un ser-

mon où le prédicateur répéta plusieurs fois ces mots : « O Eternité, qui ne finira jamais ! » Cette pensée se grava dans son esprit, et elle le poursuivit partout, jusqu'à ce qu'il eût quitté le monde. Mansi se fit prêtre et mourut en 1709 archevêque de Lucques.

2022. Obice de Brescia en Italie, laissé pour mort sur le champ de bataille, dans une de ces guerres si fréquentes au moyen âge, eut une vision ; il vit les âmes tomber en enfer aussi pressées et aussi nombreuses que les flocons de neige qui tombent sur la terre. Remis de ces blessures, Obice vécut et mourut en saint.

2023. Martinien, au fond de son désert, vit arriver vers lui, par un grand orage, une jeune fille en haillons, qui le conjura d'avoir pitié d'elle. Il lui ouvrit donc la porte de sa cellule, et en sortit lui-même ; à son retour, il la trouva parée de riches atours ; c'était une courtisane nommée Zoé, qui avait juré de le perdre. Elle emploie toutes les ressources de son art perfide pour le séduire. Martinien, cet homme à miracles, sent cependant une violente tentation. Afin de la vaincre, il met ses deux pieds dans le brasier qu'il a allumé pour sécher les vêtements de la pécheresse. La douleur est si vive qu'il pousse des cris et se dit à lui-même : « Comment pourras-tu supporter les feux de l'enfer ? » A cette vue, Zoé se convertit.

PENSÉES SUR L'ÉTERNITÉ.

2024. Il faudrait emboucher une des trompêtes qui retentiront au jour du jugement, pour crier à tous, aux riches, aux pauvres, etc. : *Audite hæc, omnes gentes, auribus percipite omnes qui habitatis orbem*, l'important problème que Dieu vous propose par la bouche de Job : *Homo cum mortuus fuerit, et nudatus atque consumptus, ubi quæso est ?* (Job. 14. 10.)

Que répondrez-vous ? Salomon, ce roi des sages, éclairé par l'Esprit-Saint, va donner au nom de tous la réponse la plus exacte : *Ibit homo in domum æternitatis suae.* (Eccli. 12. 5.) La maison de l'éternité, telle est la vaste région dans laquelle entre tout homme en sortant de ce monde. Après cette vie si courte, il y a donc une éternité, éternité de gloire pour celui qui a pratiqué la vertu, éternité de peine pour quiconque a suivi les sentiers du vice et meurt dans le péché. Faisons ici une halte, mes frères, et pour asseoir cette grande vérité sur un fondement solide, écoutez bien. C'est un article de foi que toutes les âmes raisonnables qui ont été créées depuis cinq à six mille ans, vivent encore présentement et sont immortelles. C'est pareillement un article de foi que dans dix, vingt et cent mille ans vous et moi nous existerons encore. Et où serons-nous ? Dans la maison de notre éternité : *Ibit homo in domum æternitatis suæ.* Tout cela est de foi, et celui dont la croyance serait vacillante sur ce point capital, serait plus coupable qu'un mahométan, un juif ou un hérétique, il serait pire que la plupart des infidèles, qui tout au moins admettent l'immortalité de l'âme et une éternité après cette vie. Nous devons donc y croire bien plus fermement encore, nous qui vénérons cette vérité comme un dogme de notre sainte foi : *Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.* (Matth. 25. 46.) Ce point étant établi, et ce fondement posé, laissez-moi m'écrier ici : Il y a une éternité, pécheurs, il y a une éternité ; et vous, en présence de l'éternité, vous riez, vous badinez, vous vivez sans penser à rien ? Il y a une éternité, et vous courez les plaisirs, les soirées, les jeux, les fréquentations dangereuses ? Il y a une éternité, et vous, en face de l'éternité, vous proférez des blasphèmes, vous fomentez des haines dans le cœur, vous entretenez des liaisons criminelles, vous vous souillez de pensées impures, et vous vivez en ennemi de Dieu ? Et cela, en face de l'éternité ? De deux choses l'une : ou vous ne croyez pas à l'éternité, ou vous ne la comprenez pas. Si quelqu'un d'entre vous n'y croit pas, il est plus impie qu'un juif, qu'un hérétique, qu'un schismatique, qu'un infidèle ; qu'il sorte de l'église, ce sermon n'est pas pour lui. Si vous ne la comprenez pas, attendez. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2025. L'éternité surpasse toute mesure en étendue comme en durée. Si vaste que soit le cercle de la terre, l'orbite des cieux, l'élévation des planètes, la grandeur des

étoiles, l'immensité du firmament, les mathématiciens et les astronomes parviennent cependant à en indiquer la mesure. Si profonds que soient les abîmes de la mer, les navigateurs peuvent les sonder ; quelque illimitée que vous supposiez une ligne quelconque, il faut cependant qu'elle ait un terme, et par conséquent une mesure. Mais essayez de mesurer l'éternité. Ici toutes les mesures s'effacent. Elle n'a ni terme, ni limites, ni mesure ; son jamais est un jamais qui commence toujours. O jamais ! jamais infiniment vaste, infiniment haut, infiniment profond, en comparaison duquel toutes les mesures de l'immensité des cieux, de l'amplitude des mondes, de la profondeur des mers, non seulement sont étroites, bornées, mais ne sont rien selon la pensée de saint Augustin : *Sæculorum spatia definita, si æternitati interminæ comparentur, non exigua æstimanda sunt, sed nulla.* Bien plus, reprend saint Bernard, non seulement l'éternité dépasse toute mesure, mais elle dépasse aussi toute durée, puisqu'elle embrasse tous les temps passés, présents et futurs. Elle ne se mesure pas par le cours du soleil, de la lune et des étoiles, mais par la vie immortelle de Dieu même. Ainsi tant que Dieu sera Dieu, un élu sera bienheureux dans le ciel, et un réprouvé sera malheureux en enfer. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2026. Vous comprendrez mieux l'éternité en cherchant ce qu'elle n'est pas qu'en disant ce qu'elle est. Voyons donc ce qu'elle n'est pas. L'éternité, dit Lactance c'est ce qui n'a pas de fin : *Cujus nullus est finis.* Elle n'est, dit saint Grégoire de Naziance, ni le temps, ni aucune partie du temps : *Nec tempus, nec temporis pars nulla est.* Voilà un vaste champs ouvert devant nous pour nous former une petite idée de l'éternité. L'éternité ne serait-elle pas un nombre d'années égal, à celui des étoiles du firmament, des atomes dans l'air, des gouttes d'eau dans la mer, des grains de sable sur le rivage, des feuilles dans les forêts, des fleurs dans les champs, et des lettres écrites dans tous les livres de l'univers ? Ah ! que dites-vous là ? quand il se sera écoulé autant d'années qu'il y a de lettres et de fleurs, et de feuilles, et de grains de sable, et de gouttes d'eau, et d'atomes et d'étoiles, l'éternité sera encore entière, intacte, elle n'est pas même entamée, parce qu'elle n'a pas de fin, elle ne finira jamais, jamais.

A chaque moment un malheureux damné voit toute sa douloureuse éternité, il l'attend, il la redoute, et par conséquent il la souffre déjà en appréhension. Il voit, le malheureux, que le cachot où il est renfermé est éternel, que le feu qui le brûle est éternel, que le ver qui le ronge est éternel, que les démons qui le tourmentent sont éternels, que le décret de Dieu qui le condamne est éternel. Et tous ces tourments éternels, il les ramasse dans le jour présent, par l'appréhension qu'il en a, en sorte que tous concourent à le tourmenter, comme s'il les endurait réellement à chaque instant.

2027. Ah ! quelque rigoureuse que puisse être notre pénitence, combien durera-t-elle ? Et pour nous affranchir d'éternels supplices nous hésiterions à l'embrasser ? Si vous ne faites pénitence, vous irez criant sous les voûtes infernales. Eternité de désespoir, éternité de pénitence, mais d'une pénitence inutile, d'une pénitence stérile, parce qu'elle vient trop tard ! Eternité de douleur pour un misérable plaisir que j'ai pris ! Eternité de captivité pour un peu de liberté dont j'ai joui. Eternité de misère pour un peu de bien que j'ai usurpé. Eternité dans la société des démons pour les mauvaises compagnies auxquelles je me suis livré ! Eternité de lamentations pour quelques jours de volupté ! Etre éternellement séparé de Dieu, quelle pensée accablante ! O éternité ! *ô toujours ! ô jamais !*

2028. David pleurait nuit et jour ses égarements. Si vous lui demandez pourquoi il était si économe de son temps, il vous répondra que c'est parce qu'il médite les jours écoulés et qu'il a le regard constamment fixé sur ces années éternelles. *Cogitavi dies antiquos et annos æternos in mente habui.* (Ps. 76. 6.) Mais que dis-je, David ? Venez avec moi dans ces déserts de l'Egypte, de la Thébaïde et de la Palestine ; pénétrez au fond de ces affreuses solitudes, voyez renfermé dans cette grotte

un Hilarion, dans cette autre un Macaire, plus loin un Pacôme, ici un Paul, là un Jérôme, un Arsène. Traversez ces montagnes, et contemplez dans cet antre une Marie Egyptienne, dans cet autre une Thaïs, ici une Pélagie, là une Théodora. Demandez à ces femmes pénitentes, à ces saints anachorètes qui les a conduits dans ces déserts, revêtus de ces cilices, ensevelis dans ces cavernes, ce qui les fait vivre plutôt comme des anges que comme des hommes; ce qui leur a appris à employer si bien leur temps? Chacun d'eux vous répondra: *Annos æternos in mente habui;* « J'ai eu présentes à l'esprit les années éternelles. » O éternité, éternité! Toi qui as la force d'ensevelir les vivants, n'auras-tu pas aujourd'hui la vertu de réveiller les morts, ceux qui sont morts à la grâce par le maudit péché.

2029. Quelle folie de penser toujours à ce qui doit finir si vite, et de penser si peu à ce qui ne finira jamais! Ah! chrétiens, prenez garde à ce qui vous attend: songez que bientôt vous délogerez de ce monde, pour aller dans la demeure de votre éternité! Nous ne vivons pas comme des mortels, car nous traitons les choses de cette vie, comme si elle était immortelle; nous ne vivons pas comme des hommes immortels, car nous ne pensons pas plus à la vie éternelle que s'il n'y en avait point. Ah! c'est ici que je me sens enflammé d'un saint zèle, à ne pouvoir m'empêcher de m'écrier de toutes mes forces: Misérables mortels, à quoi pensez-vous? Quelle est donc votre folie? Savez-vous qu'il vous faudra mourir? Savez-vous qu'après la mort vous ressusciterez? Savez-vous qu'une éternité sans fin nous attend? Comment donc ne craignez-vous pas une mort éternelle? une mort qui ne finira jamais. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2030. Saint Augustin a dit: *O æternitas qui te cogitet, nec pœnitet, aut fidem non habet, aut, si habet fidem, cor non habet.*

Et saint Chrysostome: *Exprobrabant gentiles, aut mendaces aut stultos esse christianos; mendaces, si non crederent, quod credere dicebant; stultos, si credebant et peccabant.*

2031. *Ad centum, si placet, annos deliciorum adde alios centum: si libet: adde et decies centum: quæ erit ex his ad æternitatem compensatio? Nonne omne tempus vitæ huius, quo deliciis frui videmur, et indulgere libidine, quasi noctis unius somnium ad æternitatis comparationem videtur?* (Saint Chrysostome.)

2032. Ah! ils n'ont pas trop fait pour leur salut, les saints qui se sont enfuis dans des déserts, ensevelis vivants dans des cavernes, condamnés à vivre d'herbes sauvages, à coucher sur la dure; non, dit saint Bernard, ils n'ont rien fait de trop; car, lorsqu'il s'agit de l'éternité, il n'est point de précaution superflue. (Saint Liguori.)

2033. *Nulla nimia securitas ubi periclitatur æternitas.* Blasphémateurs, indifférents, impies etc.... tremblez, car vous êtes immortels. Le temps de votre orgueil, de vos plaisirs, de vos richesses passera, Dieu qui vous le laisse vous attend. Il a l'éternité pour vous punir. Pauvres, affligés, méprisés du monde, consolez-vous, vous êtes immortels. L'épreuve dont vous gémissez ne durera pas; et si vous savez en profiter vous aurez l'éternité pour vous en dédommager.

XXII. — Portes de l'enfer.

2034. *Lata porta quæ ducit ad perditionem:* Elle est large, a dit Notre-Seigneur, la porte qui mène à la perdition, ou plutôt cette porte est composée d'une multitude d'autres. Il y a, en effet, autant de portes de l'enfer que de sortes de péchés mortels; mais il y en a trois qui sont plus fréquentées; 1° Le blasphème, n° 1182; 2° la profanation du dimanche, n° 1188; 3° le vice, n° 1207 (1), et 4° *(dans un pays où les injustices seraient communes,*

(1) Il est facile de faire un discours avec cette division. On pourrait, au reste, y ajouter un quatrième point dans une localité, où l'on devrait flétrir quelque désordre généralement répandu.

on ajouterait) l'injustice : voilà une porte redoutable de l'enfer par laquelle 1) il est *facile de passer.* Il est vrai que l'injustice est un crime abominable qui devrait inspirer de l'horreur à tous les chrétiens ; car il attire sur l'homme la colère de Dieu; *neque fures regnum Dei possidebunt ;* il lui enlève tout repos, il lui fait perdre sa réputation aux yeux des hommes, et il fait descendre sur sa maison la malédiction du ciel. *Hæc maledictio quæ veniet ad domum furis, et commorabitur in medio domus ejus et consumet eam.* Le bien d'autrui est un appât avec lequel on avale l'hameçon par lequel Satan saisit l'âme ; mais néanmoins les hommes sont si portés à l'amour des biens périssables que leurs héritiers se disputeront après leur mort, qu'aveuglés par la cupidité, ils s'y laissent entraîner. Il y a d'ailleurs tant de manières d'être injuste, que si l'on sait se garantir de l'une, on tombe facilement dans l'autre. (Voir nos 636, et 2035 et suivants.) 2) Mais il est facile de commettre l'injustice, il n'est pas facile d'en obtenir le pardon ; car (*a*) on ne veut pas le reconnaître. Combien qui cherchent à se faire illusion sur les fraudes, les contrats usuraires, etc. ; (*b*) on a peur d'en parler en confession ; (*c*) on ne veut pas restituer, ni payer ses dettes. On laisse ce soin à ses héritiers ; on se rassure en donnant quelques pièces de monnaie aux pauvres, lors même qu'on connaît celui auquel on a fait tort. On prétexte l'impossibilité, quand il serait facile de faire quelques économies. On a peur de découvrir sa faute en restituant, lorsqu'il y a mille moyens de rendre sans compromettre sa réputation. (Voir nos 652 et suivant.)

(On peut conclure avec saint Jean Chrysostome) : *Nos, etiam Deo nolente, cœlestis iræ ignem accendimus, et excitamus incendia quibus ardeamus..* Nos péchés *(les énumérer),* voilà le bois avec lequel nous attisons le feu de la justice divine. *(Acte de contrition et de ferme propos.)*

PENSÉES SUR L'INJUSTICE.

2035. Ah ! mon cher frère, écrivait saint Grégoire à un homme du monde, considérez, je vous prie, que les richesses que vous avez amassées par des voies criminelles, vous abandonneront un jour mais que les crimes que vous avez commis en les amassant ne vous abandonneront jamais. Souvenez-vous que cette extrême folie, de laisser après vous des biens dont vous n'aurez été maître que pour quelques moments, et d'emporter avec vous des injustices qui vous tourmenteront éternellement. Ne soyez pas si insensé que de transmettre à des héritiers tout le fruit de votre péché, pour vous charger de toute la peine qui lui est due, et ne vous engagez pas dans l'affreux malheur de brûler vous-même en l'autre vie, pour avoir élevé en celle-ci des étrangers et des ingrats. Ainsi parlait ce saint Docteur, et j'ajoute avec saint Augustin : *Redde pecuniam, perde pecuniam, ne perdas animam.* Rendez, mon frère, rendez cet argent qui ne vous appartient pas perdez même, s'il est nécessaire celui qui vous appartient ; pourquoi ? afin de ne pas perdre votre âme, qui appartient à Dieu, et qui a coûté tout le sang d'un Dieu. Car il n'y a point de tempérament à prendre ni de milieu ; il faut perdre l'un ou l'autre : votre argent, si vous voulez sauver votre âme. Or, entre l'un et l'autre y a-t-il à balancer ? et si vous délibérez un moment (d'une manière volontaire et réfléchie), en faudra-t-il davantage pour vous condamner au jugement de Dieu ?

C'est ce que l'Apôtre saint Jacques nous a représenté dans une belle et vive image, lorsque s'adressant à ces riches engraissés de la substance du prochain, et les supposant entre les mains de Dieu comme de malheureuses victimes, que ce souverain juge immole à sa justice. Il leur fait ces reproches si désolants : *Agite*

divites, plorate ululantes in miseriis vestris. Allez maintenant, riches avares, pleurez, poussez de hauts cris, et reconnaissez l'affreuse misère ou vous êtes tombés par votre insatiable convoitise. Que sont devenus ces trésors dont vous étiez si avides, et qui étaient les fruits de votre iniquité? Vous craigniez tant de les laisser échapper; et malgré toutes les remontrances qu'on vous faisait, malgré tous les remords de votre conscience qui vous remettait devant les yeux vos injustices, vous ne pouviez vous résoudre à les réparer: aveugles, vous ne pensiez pas que la mort vous les enlèverait, ces biens si injustement possédés: mais vous voyez en quelle pauvreté elle vous a réduits. *Divitiæ vetsræ putrefactæ sunt: aurum et argentum vestrum æruginavit.* Encore s'il ne vous était point arrivé d'autre malheur que de les perdre: mais la perte même que vous avez faite, et que vous ne pouviez éviter, puisque c'étaient des biens périssables et que d'ailleurs vous étiez vous-mêmes mortels, c'est ce qui rend contre vous le plus convaincant et le plus sensible témoignage. Car d'avoir sacrifié votre âme, cette âme immortelle, à des biens passagers et sur quoi il y avait si peu à compter, voilà le dernier degré de l'aveuglement et le plus grand de tous les désordres? *Et ærugo eorum in testimonium vobis erit.* Qu'avez-vous donc fait en accumulant revenus sur revenus, profits sur profits, en prenant de toutes parts et à toutes mains, et ne vous dessaisissant jamais de rien? Vous l'éprouvez à présent, et vous le sentirez pendant toute l'éternité, *Thesaurizatis vobis iram in novissimis diebus*: Vous vous êtes fait un trésor de colère pour le jour redoutable des vengeances divines. Vous avez suscité contre vous autant d'accusateurs, qu'il y a eu de malheureux que vous avez tenus dans l'oppression et dont la ruine vous a enrichis. N'entendez-vous pas leurs cris qui s'élèvent au trône du Seigneur? Du moins lui les entend, et c'est assez. Oui, il entend, les cris de ces domestiques, dont vous exigiez si rigoureusement des services, et à qui vous en refusiez si impitoyablement la récompense, les cris des marchands qui vous revêtaient, qui vous nourrissaient, qui vous entretenaient de leurs biens, et qui n'en ont jamais touché le juste prix; les cris de ces ouvriers qui s'épuisaient pour vous de travail, et qui n'ont jamais eu de vous leurs salaires; les cris de ces créanciers que vous avez fatigués par vos délais, privés de leurs plus légitimes prétentions par vos artifices et vos détours, les cris de ces orphelins, de ces pupilles, de ces familles entières: le Seigneur, encore une fois, le Dieu d'Israël les entend, ces cris; et qui vous défendra des coups de sa justice irritée et des foudres dont son bras est armé pour vous accabler? *Ecce merces operariorum qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est a vobis, clamat: et clamor eorum in aures Domini sabaoth introivit.*

Si l'on jette, dans le feu celui qui n'a pas donné ce qui lui appartenait, où pensez-vous qu'on jettera celui qui s'est emparé du bien d'autrui? Si celui qui n'a pas vêtu un homme qui était nu brûle avec les démons, où pensez-vous que devra brûler celui qui l'a dépouillé? (Saint Augustin.) *(Voir justice et 7 ième commandement* n. 636 et 647.*)*

XXIII. — Ciel.

2036. Où placer ce sermon? 1. Dans une paroisse indifférente, où on ne supporterait pas facilement les grandes vérités, les premiers jours; 2. dans une paroisse chrétienne, où les âmes seraient trop étourdies par les grandes vérités, on pourra l'entremêler aux sujets plus terribles; 3. à la fin de la mission et même le jour de la clôture.

Exorde: On pourrait raconter le trait suivant: Sainte Scholastique s'entretenait du ciel avec son frère, saint Benoît, et cela avec tant de bonheur, que le soir vint sans qu'ils s'en aperçussent. Benoît, remarquant que c'était l'heure de retourner au monastère, interrompit l'entretien. Sa sœur le supplia de continuer une conversation qui l'enivrait d'une joie céleste. Rigide observateur des règles monastiques, Benoît lui fait

des reproches de ses instances. Scholastique alors met sa tête dans ses mains et prie Notre-Seigneur avec larmes de lui accorder la faveur de s'entretenir encore du ciel avec son frère. Aussitôt éclate un orage si épouvantable que Benoît n'ose se mettre en route. « J'ai prié mon frère, et je n'ai rien obtenu de lui. J'ai prié le Seigneur, et il m'a exaucée. — Que Dieu vous pardonne, ma sœur, reprit saint Benoît. » Mais, voyant que le Ciel lui-même donnait raison à sa sœur, il reprit avec elle l'entretien sur le bonheur des élus ; et ils y consacrèrent la nuit entière. Le lendemain matin, les deux saints se séparèrent pour ne plus se revoir ; car quelque temps après Scholastique quittait la terre, et saint Benoît voyait, par la fenêtre de sa cellule, l'âme de sa sœur prendre son vol vers le ciel, sous la forme d'une colombe brillante.

2037. *Autres exordes :* 1. Pour le jour de l'Ascension : *Quid hic statis aspicientes in cœlum ?* Récit du mystère. Paroles des anges. Pourquoi nous empêcher de regarder le ciel ? N'est-il pas permis à l'exilé de diriger son regard du côté de la patrie ? O vierge, *Felix cœli porta,* ouvrez-nous le ciel, tirez un instant le rideau qui nous en voile les splendeurs.

2. Pour la Toussaint : *Gaudeamus omnes diem festum celebrantes sub honore sanctorum omnium.* Nous fêtons tous les saints en ce jour. Réjouissons-nous, l'Eglise nous y invite. Leur bonheur n'est-il pas le nôtre ? Ils sont nos frères. Invoquons-les, ils peuvent nous aider dans nos luttes ; mais surtout excitons-nous à les imiter par la vue du bonheur dont ils jouissent.

3. Dans le cours de la mission : *Peto, nate, ut aspicias ad cœlum* (Mach.) Tourments du jeune Machabée, les décrire ; exhortation de la mère. La vie est un combat, le retour à Dieu coûte : *Peto, nate, ut aspicias ad cœlum.*

En parlant du ciel, nous avons sujet de nous rendre ridicule, comme cet ancien dont parle Hiéroclès. Il voulait vendre sa maison, et en détachant une pierre, il allait par les rues de la ville, en criant : Qui veut acheter une belle maison, en voici un échantillon. Il eut été plus ridicule encore s'il n'eût montré qu'un grain de sable de sa maison. Tout ce que les prédicateurs les plus éloquents peuvent dire du ciel n'est qu'un grain de sable comparé à la réalité.

2038. *Venite, benedicti Patris mei, possidete regnum :* Venez, les bénis de mon Père, posséder son royaume. (Mat. xxv, 34.) C'est Notre-Seigneur qui vous appelle. Il vous bénit tous, il bénit les pécheurs convertis, les justes fortifiés, les vieillards.... les jeunes gens.... les enfants.... etc. Il vous invite tous à aller au ciel, *possidete regnum,* afin de vous exciter à la persévérance : *Si labor terret, merces invitet.* Quelle récompense que le ciel ! *Au ciel :* I. plus de maux, *nullum erit malum ;* mais II. toutes sortes de biens, *nullum latebit bonum.* (Saint Augustin.)

2039. 1° *Nullum erit malum.* Ici-bas les maux abondent. « Saint Grégoire dit que nos premiers parents purent seuls les apprécier : car ayant connu par expérience la noblesse de l'état dans lequel Dieu les avait mis, ils sentirent toute l'horreur de l'état qui suivit la faute originelle. Leurs descendants, au contraire, n'ayant jamais vécu dans la félicité, n'ayant connu que les misères ne sentent celles-ci qu'imparfaitement. Il y en a même parmi eux qui sont tellement insensibles, qu'ils n'abandonneraient, si c'était possible, jamais la vie présente, et qu'ils transformeraient la prison en demeure ordinaire, l'exil en patrie. Comme les malheureux accoutumés à supporter les odeurs les plus malsaines, ils n'éprouvent dans un milieu corrompu aucune incommodité sérieuse. Ne vous laissez donc pas séduire par les misères qui vous entourent. » (B. L. de Grenade.)

1) *Dieu* nous l'apprend : *La vie de l'homme sur la terre est un combat,* dit Job : *Occupatio magna creata est omnibus hominibus, et jugum grave super*

filios Adam, a die exitus de ventre matris eorum usque in diem sepulturæ in matrem omnium, a residente super sedem gloriosam usque ad humiliatum in terra et cinere (Eccli. XL, 1-3.) (V. nos 2057 et suiv.)

2040. 2) *L'Eglise* appelle la terre la vallée des larmes.

3) *L'Expérience.* Si vous savez ce que c'est que de vivre, répondez-moi : Avez-vous trouvé le bonheur sur la terre ? Ah ! le premier cri de l'homme ici-bas est un cri de douleur ; et le dernier sera le râle de l'agonie, après de déchirants adieux. Et dans l'intervalle qui sépare le berceau de la tombe à quelles misères ne sommes-nous pas sujets, et dans notre corps et dans notre âme ? (a) Le corps est en proie aux intempéries des saisons, à la chaleur, au froid, aux fatigues du travail, à la faim, à la soif, aux maladies de toute sorte qui peuvent atteindre tous ses organes et le priver de ses sens et même de la vie.

2041. (b) *L'âme,* qui sent toutes les douleurs du corps, a aussi les siennes qui sont encore plus cuisantes : *(a)* les afflictions résultant de la *perte* des biens, de la réputation, de l'estime, de l'amitié des parents, ou bien même de la persécution d'un ennemi ; *(b)* les *passions :* la colère, la haine, la jalousie, l'envie, l'ambition, qui ne laissent pas même de repos pendant le sommeil ; *(c) les tentations, diabolus circuit quærens quem devoret.* Que de pensées dangereuses, il nous inspire ! Le *monde,* la chair, qui *concupiscit adversus spiritum,* nous offrent mille dangers ; *(d)* les *chutes* qu'amènent nos passions et nos tentations, engendrent le remords qui nous dévore comme un ver rongeur ; *(e)* lors même qu'on aurait tout à souhait pour le corps et pour l'âme, la *crainte* de tout perdre empoisonne toute jouissance ; *(f)* et quel tourment de voir Dieu offensé tous les jours !

En vérité, ô homme né de la femme, tu vis peu de temps et tu es rempli de beaucoup de misères ! *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ? Quis dabit mihi pennas sicut columbæ et volabo et requiescam ? Quoniam vidi iniquitatem et contradictionem in civitate.* (Ps. Liv, 7-10.) Ah ! s'il y avait sur la terre une contrée fortunée où les hommes fussent affranchis de la mort, des maladies, etc., on les verrait tous travailler jour et nuit, pour s'acquérir à quelque prix que ce fût, une demeure dans ce séjour bienheureux ; mais il n'est aucun lieu ici-bas dans ces conditions.

2042. — 2° C'est au ciel qu'il n'y a plus de maux : 1) *pour le corps : Non cadet super illos sol neque ullus æstus, ut requiescant a laboribus. Non esurient neque sitient, neque dolor erit ultra. Mors ultra non erit.* (Apoc. XXI, 4, 2.) *Ni pour l'âme : Neque luctus neque clamor. Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum. (a)* Point de perte, point de séparation, point d'ennemis ; *(b)* plus de passions ; *(c)* plus de tentations ; *(d)* plus de périls, plus de chutes ; *(e)* plus de remords ni d'offenses de Dieu ; *(f)* plus de crainte de le perdre : *Spes electorum est immortalis in æternum.* Quelle délivrance, quel repos, quelle sécurité (1).

(1) En ce monde nous sommes assurés des promesses divines. « Voilà quel est notre repos durant cet exil. Grand et admirable repos ! car qu'y a-t-il de plus grand que d'être assurés de Dieu ? Mais incertitude terrible, car qu'y a-t-il de plus misérable que de n'être pas assurés de nous ? Viendra donc enfin le dernier repos et l'assurance parfaite où nous serons assurés de Dieu et non moins assurés de nous. Nous sommes déjà certains que Dieu ne peut jamais nous manquer de lui-même, alors nous serons certains que nous ne pourrons jamais manquer à Dieu, et que notre fidélité, je l'oserai dire, ne sera pas moins assurée ni moins inébranla-

Conclusion. Et nous ne ferons pas tout pour nous les procurer? Vous qui craignez tant la peine, qui écartez avec tant de soin tout ce qui peut troubler votre repos, si vous raisonnez juste, cherchez à arriver au ciel : ce n'est que là que vous serez affranchis de tout mal. Ames affligées ou tentées, courage! *Post lacrymationem et fletum, exultationem infundis.* Au ciel, où vous serez bientôt, si vous supportez patiemment vos peines, vous ne vous souviendrez de vos épreuves, que comme on se souvient du naufrage une fois qu'on est arrivé au port, du combat après la victoire, de la maladie quand on en est délivré; mais si l'affranchissement de tous les maux est déjà si digne d'ambition, quand est-il de

2043. — II. *L'assemblage de tous les biens : Nullum latebit bonum.* 1° *Pour l'âme* qui en jouira la première. *Videbimus* : nous verrons, voilà pour l'intelligence; *amabimus* : nous aimerons, voilà pour la volonté et le cœur ; *vacabimus :* nous nous reposerons, voilà l'éternel repos de l'une et de l'autre. 1) *Videbimus. Peregrinamur a Domino.* Nous voyons les œuvres de Dieu, du moins à la surface extérieure; nous découvrons par l'étude quelques rayons de vérité; la foi vient et nous dit de Dieu des merveilles, mais *quasi per speculum in ænigmate.* Vous, mon Dieu, je ne vous vois pas. Nous l'appelons notre Père, nous le vons vers lui nos mains, nous ouvrons nos cœurs pour recevoir sa grâce; mais pauvres enfants, nous ne pouvons le voir ce Père si bon, si beau, si généreux! Oh ! quelle douleur quand on l'aime Oh! vous qui sentez cette privation, réjouissez-vous!

2044. *Videbimus:* nous verrons (a) *Dieu* (1). Notre intelligence, qui est l'œil de l'âme, au ciel le verra, non à travers un voile, non en partie, non à la surface, mais sans nuages; face à face et tel qu'il est. Oh! quel cri de ravissement nous allons pousser en entrant dans le ciel, quand notre regard plongera dans ces merveilles; quand éclateront aux yeux de notre âme la grandeur, la gloire, la puissance, la beauté, la sainteté, l'immensité de Dieu! Nous verrons les trois Personnes divines: le Père, le Fils, le Saint-Esprit, leur éternelle union en une seule nature.

(b) En Dieu nous verrons tout, *(a)* tous *les secrets de sa providence* qui nous étonnent, peut-être même nous scandalisent; nous verrons avec quelle sagesse Dieu a tout fait, Dieu a tout permis. *(b)* Nous pénétrerons *les mystères* que nous ne pouvons comprendre aujourd'hui; nous en mesurerons l'insondable profondeur, nous en admirerons les beautés. (V. n° 2065.) *(c) Toutes les grandeurs* de cet univers que les savants cherchent à découvrir nous seront manifestées. (V n° 2066.) *Si hæc tanta sunt, quantus ipse Deus!*

ble, que la sienne propre parce qu'il fixera nos désirs errants par la pleine communication du bien véritable. Tel est ce jour de repos et de sabbat éternel qui nous est promis : Voilà quels nous serons à la fin, sans fin, immuables comme Dieu même, saints comme Dieu même, impeccables comme Dieu même. » (Bossuet.)

(1) L'impiété ne donnait à l'homme que la même fin qu'à la bête : tout devait mourir avec son corps; et cet être si noble, seul capable d'aimer et de connaître, n'était pourtant qu'un vil assemblage de boue que le hasard avait formé, et que le hasard seul allait dissoudre pour toujours. La superstition païenne lui promettait au-delà du tombeau une félicité oiseuse, où les vains fantômes des sens devaient faire tout le bonheur d'un homme qui ne peut être heureux que par la vérité. La religion nous ouvre des espérances plus nobles et plus sublimes : elle rend à l'homme l'immortalité, que l'impiété de la philosophie avait voulu lui ravir, et substitue la possession éternelle du bien souverain à ces champs fabuleux et à ces idées puériles de bonheur que la superstition avait imaginées. (Massillon.)

Domine, ut videam. Ostende faciem tuam et salvi erimus. Ostende nobis Patrem et sufficit. Vous voir, Seigneur, c'est le seul spectacle que j'envie!

2045. 2) L'intelligence voyant Dieu face à face, la volonté, le cœur s'attacheront à lui. *Amabimus*, dit saint Augustin. Ici-bas l'amour est faible, car nous ne connaissons Dieu qu'imparfaitement; au ciel, le voyant tel qu'il est, si bon, si beau, nous l'aimerons, *amabimus*. La foi n'aura plus lieu, l'espérance aura cessé, la charité ne finit point: *Charitas non excidit. Deus charitas est.* Toutes nos puissances seront absorbées par cet amour; nous aimerons non seulement par devoir, mais par plaisir.

Nous ne pourrons nous défendre de l'aimer, nous l'aimerons ardemment et paisiblement tout à la fois, avec une pureté qui exclura tout amour de nous-mêmes; nous l'aimerons plus que tout, et même uniquement et sans interruption ni dégoût. L'homme se perdra dans cet océan d'amour, comme une étincelle dans un incendie, comme une goutte d'eau dans la mer, comme la lumière d'une étoile dans celle du soleil. Le cœur aimera de toutes ses forces, il se livrera à Dieu pleinement; et Dieu, au lieu de le repousser, se donnera à lui et se laissera posséder par lui: *Ego merces tua magna nimis.*

2046. Quel repos dans cette possession: *vacabimus! Deus omnia in omnibus!* En le possédant, on possède tout. Ecoutons saint Augustin: *Quid quærit is cui Deus adest? Quid ergo deest cui summum bonum adest? En lui, gloire, beauté, richesses, plaisir. Si dicerem: promisit aurum, gauderes: promisit seipsum! Omnia mea tua sunt.* Dieu tout à nous et nous tout à Dieu. *Similes ei erimus*; en le voyant, en l'aimant, en le possédant, nous lui serons semblables; incapables de pécher, de mourir, de souffrir, puissants, heureux comme Dieu, immortels comme lui. O hommes, vous vous croyez heureux, quand vous avez richesses, plaisirs en ce monde! Qu'est-ce que cela comparé aux richesses de Dieu, à la joie de le posséder!

O Dieu, *quam bonus animæ quærenti*, qu'en sera-t-il de vous trouver? *Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, quam abscondisti timentibus!* Quelle sera donc la joie de ceux qui vous aimeront au ciel? Qui parmi vous aura le bonheur d'aller le premier au ciel, pour y voir, y aimer, y posséder Dieu? O âme sainte, où êtes-vous? Quand vous arriverez là-haut, dites à Dieu combien il nous tarde de le voir: *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo!* Ah! je suis encore ici-bas exposé à perdre mon Dieu: *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei?* Qu'il garde la terre celui qui veut la terre; qu'il donne à la créature ce cœur qui est fait pour Dieu, celui qui ne veut pas l'aimer et le posséder éternellement! Pour nous, âmes généreuses, il nous faut le ciel, le beau ciel, où notre intelligence, notre cœur, notre âme enfin, avec sa soif de bonheur, seront pleinement rassasiés (1). (V. nos 2067 et suiv.)

2047. 2° *Le corps*, après la résurrection générale, partagera la béatitude de l'âme dont il a partagé sur la terre les misères et les souffrances. 1) D'abord *seminatur in corruptione, surget in incorruptione, in ignobilitate, surget in gloria; in infirmitate, surget in virtute; corpus animale, surget cor-*

(1) *(a)* Saint Ignace, martyr, écrivait: «Si vous avez pour moi une charité sincère, vous me laisserez aller jouir de mon Dieu. Je souffrirai tout avec joie, pourvu que je jouisse de Jésus-Christ. La possession de tous les royaumes ne saurait me rendre heureux. Mon cœur soupire après celui qui est mort pour moi.» (Voir les paroles du jeune martyr Cyrille, n. 918.)

pus spiritale. (I. Cor. XV, 42.) Le corps aura en partage, l'impassibilité, l'agilité, la subtilité, la clarté, *fulgebunt sicut stellæ in perpetuas æternitates.*

2048. 2) Outre ces qualités générales des corps glorieux, chaque sens du corps goûtera d'ineffables plaisirs. (a) Les *yeux* se reposeront avec délices (*a*) sur les magnificences du paradis : *Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra.* Il y a des merveilles sur cette terre, et dans ce monde matériel qui est le palais de l'homme et l'habitation du pécheur comme du juste. Qu'en sera-t-il du palais que Dieu a fait pour récompenser les élus, qu'il a créé pour être sa propre demeure dans l'éternité. *Ibi solummodo magnificus est Dominus.* Là il a déployé et comme épuisé toutes les merveilles de sa magnificence.

Vidi civitatem sanctam Jerusalem novam descendentem de cœlo, paratam sicut sponsam ornatam viro suo. Et venit unus de septem angelis, et ostendit mihi civitatem sanctam habentem claritatem Dei ; et habebat murum magnum et altum, habentem portas duodecim, et in portis angelos duodecim et structura muri hujus ex lapide jaspide ; ipsa vero civitas et platea civitatis aurum mundum, tanquam vitrum perlucidum. Et civitas non eget sole, neque luna : nam claritas Dei illuminavit eam. (Apoc. XXI) Saint Jean parle le langage de l'homme, ce sont là de pâles images. Le ciel est plus beau qu'on ne saurait le dire (1).

2049. (*b*) L'œil verra la gloire de ses habitants et l'ordre admirable dans lequel ils sont rangés : *Sedes Dei et Agni in illa erunt.* Au milieu, le trône du Fils de Dieu, dont le corps ressuscité brille comme un soleil dans ce firmament nouveau ; en lui l'humanité est exaltée bien au-dessus de toute créature. Sa gloire sera la nôtre ; quel honneur pour une famille quand un de ses membres devient prince, roi ou Pape ! A côté de lui, sa Mère. O Marie, votre souvenir fait notre consolation sur la terre ; quel bonheur de vous voir un jour ! *Et servi ejus servient illi.* (Apoc. XXII, 3.) Les neuf chœurs des anges disposés autour de leur Roi et de leur Reine ; les Apôtres assis sur douze trônes, les patriarches, les prophètes, les martyrs avec des palmes à leurs mains ; les pontifes qui ont gouverné l'Eglise, les vierges et la multitude des élus : *Quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus et tribubus et populis et linguis, stantes ante tronum, amicti stolis albis.*

Tous sont purs, tous sont éclatants de lumière, tous sont rois et ont le diadème sur le front (V. n° 2071.) ; mais l'auréole des martyrs, des docteurs et des vierges brille d'un vif éclat. O ravissant spectacle ! Un roi, ennemi du peuple de Dieu, appela le prophète Balaam et le conduisit sur une montagne pour lui faire maudire de là ce peuple choisi. Mais quand Balaam, du haut de la montagne, eut vu le bel ordre avec lequel l'armée d'Israël était rangée autour du tabernacle où Dieu résidait, il ne trouva plus de paroles de malédictions et s'écria ravi : *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, tentoria tua Israël!* Quel sera donc notre ravissement, quand nos yeux vous verront, ô vrai tabernacle de Dieu, ô armée sainte du peuple des élus ! *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei ! Si oblitus fuero tui, Jerusalem, obivioni detur dextera mea, adhæreat lingua mea faucibus meis.*

(1) La vénérable Gertrude d'Orient, béguine de Hollande, sur le point de rendre le dernier soupir, dit à ses pieuses compagnes : « Mes sœurs, je vais à la maison. » Et comme on lui faisait remarquer qu'elle y était, elle répondit : « Ce n'est pas de celle-là que je parle : je vais à la maison dont les pavées sont d'or. »

2050. (b) Les oreilles seront charmées par le concerts des esprits bienheureux chantant des cantiques nouveaux, *quæ non licet homini loqui*, (c) On ne respirera que des *parfums* dans ce lieu dont le paradis terrestre embaumé de toutes sortes de fleurs n'était que la figure.

2051. (d) La *langue* mettra sa béatitude à bénir ce Dieu bon, à mêler ses chants à ceux des élus, à converser intimement avec eux, Thémistocle, ayant affiché sa maison pour la vendre, mit sur l'affiche: « Cette maison a de bons voisins. Mais quel voisinage nous aurons au ciel! Qu'il fait bon ici-bas, converser avec les saints ; au ciel, nous aurons la bienheureuse compagnie de tous. Tous nous diront qu'ils nous aiment, tous nous feront part de leur béatitude. Nous leur dirons que leur gloire fait la nôtre ; car, quand on s'aime parfaitement, on jouit du bonheur de ceux que l'on chérit, comme de son propre bonheur. La mère n'est-elle pas heureuse de la gloire, de la félicité de ses enfants ? Là-haut, nous retrouverons la conversation si chère de ceux que nous pleurons aujourd'hui. Parents, si vous mourez saintement, vous verrez au ciel cet enfant, le sujet continuel de vos larmes ; vous lui parlerez, vous l'entendrez. Orphelins, vous retrouverez vos parents. Quel sujet de joie pour Joseph, quand, sorti de sa prison, il se vit admis dans le palais du roi d'Egypte ; mais sa joie fut plus grande encore quand, au sein de sa grandeur, il revit ses frères et son père, Jacob. (V. nos 2075 et suiv.)

2052. *Conclusion.* Le ciel est donc *un état parfait par l'assemblage de tous les biens*, pour le corps comme pour l'âme, aussi bien que l'exemption de tous les maux, et cela pour toute l'éternité, tant que Dieu sera Dieu.

Là une santé qui ne connaît pas de défaillance, une liberté qui ne craint pas la servitude; une beauté dont la fleur ne se ternira jamais, une immortalité à l'abri de toute corruption, une abondance inépuisable, un repos que rien ne trouble désormais; une sécurité qui n'admet plus de crainte, une connaissance exempte de toute erreur, un rassasiement sans dégoût, une joie que n'altérera jamais la tristesse, une gloire que l'envie ne saurait obscurcir. (B. L. DE GRENADE.)

Les âmes justes, en travaillant toujours à leur salut, se découragent parfois. Elles voient des hommes qui, par leur industrie, réalisent en quelques années une grande fortune; et elles disent: Hélas! je n'avance pas! Patience! Ces gens qui font fortune travaillent pour le temps; ils arrivent vite ; mais cela passera encore plus vite. Vous travaillez pour l'éternité. Oui, une bonne œuvre que vous faites aura une récompense éternelle. Nous courons après le bonheur, nous avons en horreur la peine. C'est le bonheur que poursuivent les avares, les voluptueux, les ambitieux.

Où courez-vous, insensés? vous vous trompez : le bonheur n'est pas là! Ne l'avez-vous pas constaté déjà mille fois par votre expérience? Il n'est qu'au ciel; c'est là qu'il faut tendre. Ah! *oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum.* (I. Cor., II, 9.) Bonheur tel qu'un saint s'étonnait que toutes les créatures ne se changeassent pas en épines pour nous le faire mériter, que sainte Thérèse, qui en avait vu quelque chose, disait que la terre et la vie lui étaient devenues, depuis lors, insupportables.

2053. *Désirons donc le ciel ! Angusti abjectique est animi*, dit saint Eucher, *qui non spes suas ultra hoc sæculum porrigit.* (V. no. 2074.) *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus dum recordaremur Sion. Heu mihi, quia*

incolatus meus prolongatus est! Quando veniam et apparebo ante faciem Dei: Attollite portas, principes, anges de Dieu, *vestras. Introibo ad altare Dei*: mais j'entends une voix qui crie: *Foris*, dehors, *canes et venefici*, les scandaleux, *et impudici et homicidæ*, les vindicatifs, *et idolis servientes*, les adorateurs des créatures, les esclaves de leurs passions, *et omnis qui amat et facit mendacium*, ceux qui commettent la fraude et le parjure. Comment trouveraient-ils place à côté des pénitents du désert, ceux qui violent l'abstinence commandée? comment seraient-elles admises parmi les vierges qui suivent l'Agneau, les jeunes personnes esclaves d'affections coupables, etc. Plus de péché, vous qui voulez du ciel (1).

2054. Mais moi qui ai commis le péché, je ne pourrai donc plus aller au ciel? Vous le pouvez encore, mais à la condition *de mériter le ciel* (V. nº 2077): 1) *en vous purifiant. Non intrabit in eam aliquod coinquinatum.* (Apoc., XXI, 27.) Ceux qui après avoir commis le péché sont au ciel, se sont lavés dans le sang de l'Agneau, de Jésus-Christ. Purifions-nous par une sainte confession: *Beati qui lavant stolas suas* (Apoc., XXII, 14); et puis 2) *en travaillant pour le ciel.* C'est un trésor, il faut fouiller la terre; c'est un salaire, il faut supporter le poids du jour; c'est une couronne, il faut combattre. 3) Demandez aux saints si le royaume des cieux ne souffre pas violence, s'il ne vaut pas la peine qu'on se donne pour l'acquérir? Il vous diront qu'ils ont été apôtres, etc.; vierges, etc. Ils vous diront, avec saint Satyre, martyr, que dût-on y arriver avec une échelle faite de lames de rasoir, il ne faudrait pas hésiter. (V. nos 2078 et suiv.)

2055. Or, que faisons-nous pour le ciel? Faisons-nous autant que pour les choses de la terre, autant que les libertins pour satisfaire leurs passions? Hélas! il en est qui font tout pour le perdre, qui sacrifient pour une bagatelle leur part du Paradis. Lysimaque, roi de Macédoine, tourmenté par la soif, se livra avec son armée et son royaume à ses ennemis pour obtenir un verre d'eau fraîche; et quand il l'eut épuisée, regardant la coupe vide, il poussa un soupir en disant: « Pour une si courte satisfaction, j'ai perdu un royaume, » et il remplit de larmes la coupe qu'il avait vidée. Ah! vous pleurerez un jour des larmes amères, si vous perdez le ciel pour un plaisir.

2056. Imitons donc plutôt la sagesse d'un martyr. Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, était en prison et sur le point d'être condamné à la mort pour ne pas vouloir trahir sa foi. Sa femme vint le visiter. « Pourquoi ne pas sauver votre vie en disant quelques paroles? — A votre avis combien de temps ai-je à passer sur la terre?... — Votre vigueur de santé vous promet pour vingt ans de vie — *Insensée, quel marché tu me proposes!*

(1) (*a*) Par une belle nuit, Catherine Bore dit à Luther: « Voyez comme ces astres sont éclatants. » Luther regarde le ciel. « Oh! la belle lumière, dit-il; mais elle ne brille pas pour nous. — Et pourquoi? Serions-nous dépossédés du royaume des cieux? — Peut-être, répondit Luther en soupirant, pour avoir quitté notre état. — Il faudrait donc y retourner. — C'est trop tard, le char est trop embourbé. »

(b) Plus d'occasion de péché. Les antiques traditions d'Irlande rapportent que des hommes venus du midi voguaient vers cette île pour s'en emparer. Pour exciter leurs ardeurs, leur chef leur dit que cette terre appartiendrait au premier d'entre eux qui la toucherait de sa main. Un des matelots, craignant d'être devancé par les autres, se coupa la main et la jeta sur le rivage de l'île, afin de s'en emparer. Fallut-il couper sa main droite pour conquérir le ciel, n'hésitons pas.

pour garder vingt ans, sacrifier l'éternité! Et il mourut. Perdons tout, mais ne perdons pas le ciel.

Donc observons les commandements: *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* Qui le veut le peut. La bonne volonté suffit avec la grâce. *Non potero, quid isti, quid istæ.* (V. nº 2082.) Pauvres, ignorants, ouvriers, infirmes, si vous voulez, le ciel est à vous. Pas besoin de richesses, ni de science, ni de loisir, ni de santé, *serva mandata* (V. nº 2083): *évitez le péché, les occasions,* prenez les moyens: *prière, sacrements. Acte de contrition. Miserere mei Deus, secundum magnam, etc. Amplius lava me ab iniquitate mea. Redde mihi lætitiam salutaris tui. Je veux vous voir* (1). (V. nos. 2084 et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LE CIEL.

2057. — La terre n'est qu'un point dans l'espace immense, elle n'est qu'un grain de sable par rapport aux astres qui se balancent au-dessus de nos têtes. Combien donc est misérable le sort des hommes qui, pour de très petits fonds de terre, perdent la grandeur immense du royaume du ciel. Considérez, dis-je combien sont malheureux ceux qui se querellent et se font la guerre, qui se trompent les uns les autres, et qui violent les droits et divins et humains pour ces sortes de choses ; car, quand même quelqu'un acquerrait l'empire de toute la terre, ce qui n'est jamais arrivé à aucun des mortels, que remporterait-il de sa conquête, et qu'aurait-il autre chose en sa puissance qu'un point ? Il aurait son empire dans un atome. Que prétendent donc et que cherchent en ce monde ceux qui sont en procès, qui s'agitent et se tourmentent pour un peu de terre, pour un petit champ, pour une maison ou une métairie ? Que prétendent-ils sinon de posséder une petite portion de ce point, c'est-à-dire une très petite partie de la terre ? O soins vraiment vains et inutiles des hommes! ô aveuglement étrange de leurs cœurs ! Apprenez, malheureux, pour combien peu de choses vous perdez un trésor inestimable, et quel magnifique palais vous abandonnez pour un petit nid de fourmi, quand vous préférez l'héritage de la terre à celui du ciel. (B. L. de Grenade.)

2058. — Comprenez, mes frères, et songez aux biens que Dieu donne aux pécheurs, et concluez de là ce qu'il réserve à ses élus. Aux pécheurs qui blasphèment, il donne tous les jours le ciel et la terre, les fontaines, les fruits, la vie, des enfants, des richesses, l'abondance. Et il n'y a que Dieu qui donne tous ces biens. Or s'il donne de tels biens aux pécheurs, que pensez-vous qu'il réserve pour ses serviteurs ? pourrait-on penser de lui que, donnant de tels biens aux méchants, il ne garde rien pour les bons? Mais que dis-je ? ce n'est pas la terre, mais bien le ciel qu'il leur réserve. Peut-être même dis-je quelque chose de trop vil encore en disant le ciel: il se réserve lui-même, lui qui a fait le ciel. Beau est le ciel; mais plus beau encore est celui qui l'a créé. (Saint Augustin.)

2059. — Les dernières paroles de David montrent le devoir d'une âme reconnaissante. Sans se laisser troubler par la présence de la mort, il se ressouvint d'un bienfait qu'il avait reçu depuis longtemps, et commanda à son fils Salomon de témoigner aussi sa reconnaissance aux fils de Berzellaï, de Galaad, de les faire manger à sa table, parce qu'ils étaient venus au-devant de lui, David, lorsqu'il fuyait devant Absolon. » (III Reg. II 7.) On peut remarquer ici combien les fils de Berzellaï estimaient bon et heureux cet ancien service de leur père, service pour lequel

(1) Dans un sermon de clôture, on supprimerait la première partie, l'introduisant en résumé dans l'exorde de cette manière: Je ne dirai pas qu'au ciel, il n'y a plus de douleur, plus de souffrance pour le corps ni pour l'âme, ce qui suffirait pourtant pour vous exciter à l'ambitionner, contentons-nous, etc. Et à la péroraison on développerait les moyens d'aller au ciel: éviter le péché, fuir les occasions, prier le matin, le soir, dans les tentations, sanctifier le dimanche, s'approcher des sacrements. A ces conditions: au revoir, en paradis!

ils auraient reçu l'honneur si grand de s'asseoir toujours à la table de Salomon, le plus riche et le plus glorieux de tous les rois, service bien court pour lequel ils auraient une récompense sans fin. On pourra juger par cet exemple de la joie des âmes assises au festin de Jésus-Christ dans son royaume, puisque je vois, que pour des peines si petites et de si peu de durée, elles ont obtenu de si grandes récompenses. (B. L. DE GRENADE.)

2060. — Saint Jean Chrysostome dit fort bien : « Si on vous appelait à un royaume terrestre, et qu'à l'entrée de la ville, où devrait se faire votre couronnement, vous dussiez loger dans une étable, au milieu de la boue et du fumier, exposée à l'importunité des passants, aux attaques des voleurs, au manque d'air et d'espace, ces inconvénients vous feraient-ils revenir sur vos pas ? Ne regarderiez-vous pas tout cela comme rien, tant vous seriez plein de joie de régner ! Il est donc absurde et indigne, qu'un homme qui se résignerait à tout pour obtenir un bien terrestre et périssable, se laisse décourager et troubler par les incommodités d'un bien de passage, quand il s'agit pour lui d'acquérir un royaume éternel et de monter dans les cieux. (B. L. DE GRENADE)

2061. — J'admire quelquefois ce que font quelques malades pour recouvrer la santé. Les uns se laissent couper une jambe et perdent volontiers une partie de leur corps pour sauver l'autre ; les autres consentent à se laisser attacher sur une échelle pour remettre à sa place un membre démis, quelque douleur que cette opération fasse trouver ; ceux-ci supportent qu'on fouille jusque dans l'intérieur de leurs corps pour extraire des pierres qui se forment dans la vessie. Ils endurent ces atroces souffrances, même avec l'incertitude de leur guérison ; car souvent ils expirent sous le coup de la douleur, et ajoutent à un affreux tourment supporté, la perte de leur vie. Si vous demandez à ces hommes pourquoi ils se soumettent à ces épreuves, ils répondront qu'ils n'ont qu'un but, sauver leur vie. Et quelle vie ? cette vie corporelle que nous vivons tous, sujette à plus de misères que nous n'avons de cheveux sur nos têtes.

Et après cela qui ne s'étonnerait de voir des hommes qui ne font rien pour se procurer une vie éternellement heureuse. ? (B. L. DE GRENADE.)

2062. — Saint Augustin a dit : *Hoc affectu et desiderio colendus est Deus, ut sui cultûs ipse sit merces. Nam qui Deum ideo colit, ut aliud magis quam ipsum promereatur, non Deum colit, sed illud quod assequi concupiscit.* (ENAR. CXVIII, 36.)

2063. — Quel est l'étranger qui n'ait point d'empressement de retourner dans sa patrie ? Quel est le passager qui ne désire avec ardeur un bon vent, pour revoir au plutôt ses parents et ses amis ? Nous croyons tous que le Paradis est notre patrie, nous y avons les saints Patriarches qui sont nos Parents, pourquoi donc ne courons-nous pas dans la carrière, pour avoir le bonheur de voir notre patrie et d'embrasser nos parents ? Grand nombre de nos amis, de nos frères, de nos enfants nous y attendent assurés de leur salut, mais encore en peine pour le nôtre ; quelle joie pour eux et pour nous de nous voir et de nous embrasser ! Quels plaisirs de jouir d'une vie éternelle, sans être traversés d'aucune crainte de la mort, et d'être toujours et souverainement bienheureux ! (SAINT CYPRIEN.)

2064. — Nous verrons face à face, et non pas en un miroir comme dit l'Apôtre, l'essence de Dieu, et le mystère de la très sainte Trinité, en laquelle vision et claire connaissance consiste notre félicité essentielle. Là nous entendrons et participerons à cette adorable conversation, et à ces divins colloques, qui se font entre le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit. Nous entendrons comme le Fils entonnera merveilleusement bien, avec une harmonie inconcevable, les louanges dues à son Père éternel, et lui représentera en faveur de tous les hommes, l'obéissance qu'il lui a rendue tout le temps qu'il a été en cette vie mortelle. Et nous entendrons comme le Père éternel prononcera, à son tour, d'une voix éclatante, et avec une harmonie incroyable, ces divines paroles que les Apôtres entendirent au jour de la transfiguration : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui ;* c'est mon Fils bien-aimé auquel

je prends mon bon plaisir. Et le Père, et le Fils parlant au Saint-Esprit, diront: C'est ici notre Esprit bien aimé, lequel étant tout notre amour, et procédant de l'un et de l'autre, n'est qu'un même Dieu avec nous.

« Et non seulement il y aura un entretien des trois personnes divines ensemble, mais encore entre Dieu et les Bienheureux, ce qui nous est montré dans l'Evangile de ce jour, où il est dit, que Notre-Seigneur s'étant transfiguré, Moïse et Elie s'entretenaient familièrement avec lui. Mais quel sera cet entretien ?. Oh ! certe il sera tel, qu'il n'est pas loisible à l'homme de se l'imager. Ce sera un entretien si secret, que nul ne le pourra entendre que Dieu, et celui avec qui il le fera. Dieu dira un mot à chacun des Bienheureux en particulier, tel qu'il n'y en aura point de semblable : mais quel sera-t-il, ce mot? Oh certes, ce sera un mot le plus amoureux qui se puisse jamais imaginer. Représentez-vous tous les mots qui se peuvent dire pour attendrir un cœur, et les noms les plus affectionnés qui se peuvent donner à ceux qu'on aime parfaitement, et puis dites enfin que ce n'est rien au prix de ceux que Dieu dira, ou donnera à chacun des Bienheureux dans le ciel. Représentez-vous que le Père éternel nous dira: Tu es la bien-aimée de mon Fils bien-aimé, c'est pourquoi tu seras toujours très chèrement aimée de moi.

« Oh certes ! ce sera vraiment alors que Dieu donnera à la divine amante ce saint baiser qu'elle a si ardemment demandé et souhaité ainsi que nous le disions tout à l'heure. Oh qu'elle chantera amoureusement ces paroles du cantique: *Osculetur me osculo oris sui.* (Saint François de Sales.) (Voir à la note des n. 740, comment le saint Docteur explique la connaissance de l'âme.)

Route qui mène au ciel. — Qui a-t-on jamais vu, pour aller en un lieu, choisir le chemin opposé? et quel est celui qui marchant par la route contraire espère arriver où il veut se rendre ? C'est par les peines, par les travaux, les souffrances et les privations qu'on va au ciel, et vous vous choisissez les délices, la mollesse, la joie, les richesses, c'est la route opposée, Ce n'est pas là le calice que le Seigneur a dû boire; ce n'est pas le calice de salut, c'est le calice de mort et d'indignation. Ne vous séduisez pas, ne vous aveuglez pas, *on ne se moque pas de Dieu.* (Gal. 6. 7.) Mais lui se moque de celui qui lui demandera dans ces conditions la récompense, Déposez donc vos péchés et redressez vos sentiers. Sans cela votre route est celle de l'enfer et non celle du ciel. On y descend à l'abîme, on n'y monte pas au paradis. (Saint Thomas de Villeneuve.)

2065. Après avoir vu et entendu Salomon, la reine de Saba s'écriait que ce qu'on lui avait dit la sagesse de ce roi, n'était pas la moitié de ce qu'elle avait reconnu elle-même ; mais quand le Roi de gloire, au ciel, nous manifestera les merveilles de la souveraine vérité, et que nous verrons à nu ce que nous aurons cru ici-bas, oh ! alors, quels ravissements, quelle admiration !

2066. Saint Fulgence, visitant Rome, vit sur une place publique Théodoric, roi d'Italie, élevé sur un trône splendide, entouré du sénat, au milieu d'une magnificence extraordinaire. « Ah ! s'écria Fulgence à ce spectacle, si la Rome terrestre est si belle, qu'en est-il de la Jérusalem céleste ? »

2067. Sainte Thérèse, après une vision du ciel, disait: « A partir de cette époque, j'étais remplie de honte à la seule pensée que je fusse encore capable, je ne dis pas de m'affectionner, mais de m'arrêter même à quelque chose de créé, le monde me paraissant comme une fourmilière. Dévorée de la soif de voir Dieu, lorsque j'entends sonner l'horloge, je tressaille de joie dans la pensée que je touche d'un pas plus près au fortuné moment et que c'est une heure de moins à passer dans cette vie. » (Sainte Thérèse.)

2068. Sainte Catherine de Gênes se reprochait son désir de la mort pour s'unir à Dieu ; elle s'écriait: « Amour, je ne veux que vous, et même à la façon qu'il vous plaît ; mais au moins, si vous ne voulez pas que je meure encore, ni même que je désire mourir, laissez-moi aller voir mourir et ensevelir les autres, afin que je les

voie sur le point de jouir du grand bien que vous me différez. » Et la fille des doges se consacre à soigner les malades et à ensevelir les morts dans les hôpitaux.

2069. « Il est de l'essence de Dieu que sa justice soit infinie aussi bien que sa miséricorde ; cependant sa justice et sa sévérité envers les réprouvés est encore moins étonnante que sa miséricorde envers les élus, » a dit Pascal. Et en effet, l'objet du bonheur des saints est infini, et les supplices des méchants ne sont pas infinis, bien qu'ils soient éternels.

2070. On conseillait à Denis de Syracuse de se démettre de sa royauté, parce qu'on tramait sa mort ; mais lui, voyant un boucher assommer un bœuf, dit à ses favoris : « Ne serais-je pas bien simple de quitter un si grand royaume par crainte de la mort qui passe en si peu de temps ? » Dites de même, et à plus forte raison, ne serais-je pas bien insensé de perdre le royaume des cieux, un royaume si riche, si grand et si excellent, un royaume éternel et assuré, par crainte de la pauvreté, de la maladie ou de la mort. Vous le perdrez pour le plaisir d'un moment.

1071. *Ipsorum est regnum cœlorum.* Il y a une grande différence entre être dans un royaume et être roi. Un roi peut être en dehors de son royaume et un pauvre peut être pauvre dans un grand royaume ; mais Notre-Seigneur nous dit que, non seulement nous serons dans son royaume, mais que son royaume sera le nôtre. Entendez-vous, humble artisan qui servez Dieu ; bonne femme qui l'aimez et que peut-être tout le monde méprise, qu'il me soit permis de vous dire ce que le bon larron disait à Notre-Seigneur : *memento mei cum veneris in regnum tuum.*

Cicéron, ce grand orateur romain, qui était sorti d'un petit village d'Italie, devint tellement enflammé par le bon succès de ses harangues, qu'il eut l'ambition de briguer le consulat de Rome ; mais son frère Quintus Cicéron, qui avait fort bon jugement, lui écrivit une lettre pour l'obliger d'abandonner ce dessein ; et entre autres choses il lui écrivit : Mon frère, mon ami, je vous prie de considérer trois choses : qui vous êtes, ce que c'est que le consulat, ce qu'est la ville de Rome. Comme s'il voulait dire : Si c'était un autre que vous, à la bonne heure ; si vous demandiez une dignité médiocre, si vous vous y éleviez de degrés en degrés, cela serait tolérable ; si c'était à Tivoli, si vous désiriez être à la tête d'un petit bourg, soit ; mais dans la ville de Rome qui est la capitale de l'empire et du monde, briguer le consulat, vous, jadis villageois, ne voyez-vous pas qu'on se moquera de vous ? Il semble qu'on pourrait dire de même à un homme qui espère être sauvé. Etre sauvé, mon ami, savez-vous bien ce que c'est ? C'est être roi, c'est avoir la couronne sur la tête, non en France, en Espagne, en Allemagne, mais dans le paradis, au milieu des saints, tout auprès de Dieu, et que vous y aspiriez ? vous ? un pauvre villageois, un petit artisan, une simple femme ; êtes-vous si ambitieux, ne craignez-vous point de vous rendre ridicule ? Non, non, âme chrétienne, ne craignez pas d'être rebutée, dans ce dessein, vous avez un bon appui, vous serez aidée et favorisée dans votre prétention. Le Fils de Dieu, qui est votre frère aîné, vous y assistera ; tant s'en faut qu'il vous en détourne, comme le frère de Cicéron, qu'au contraire il le désire, il vous y convie. Ecoutez une lettre, bien contraire à celle du frère de Cicéron, lettre que le Fils de Dieu vous a envoyée pour vous ranimer le courage. C'est saint Jean, son bien-aimé disciple, qui en a été le secrétaire et le messager tout ensemble : *Hæc dicit : Amen, testis fidelis et verus ; qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo, sicut et ego vici, et sedi cum Patre meo.*

Voici la parole de celui qui est l'abrégé, le sommaire, l'accomplissement de toutes les vérités et qui est la vérité essentielle : *Qui vicerit,* celui qui vaincra les tentations, les répugnances de l'amour-propre, les difficultés qui se présentent dans la pratique de la vertu et dans l'obéissance à mes commandements, je le ferai asseoir ; vous vous lassez au travail de la vertu, à visiter les pauvres, à vous tenir longtemps à genoux, à suivre le Saint-Sacrement ; vous vous reposerez à loisir et à votre aise, vous ne serez pas tout droit comme en servant votre maître, mais vous serez assis *Faciet eos discumbere.*

Quel est le gentilhomme, quel est le marquis ou le prince qui ose prendre la hardiesse de s'asseoir en présence du roi ? vous serez assis en la présence du Roi des rois, non sur un carreau, non sur un tabouret, ce qu'on n'accorde qu'aux princesses dans la chambre de la reine, mais sur un siège royal, sur un trône, sur le trône de Dieu. *In throno meo !* Vous serez assis, non bien loin de Dieu, mais auprès de lui. *Dabo ei sedere mecum in throno meo.* (Le Jeune.)

2072. — Grégoire le Grand, voulant traiter en ses Dialogues ces choses merveilleuses de l'autre monde, dit ces paroles : « Imaginez-vous une femme mise dans une prison obscure, qui y met au monde un enfant, et qui est condamnée d'y passer le reste de ses jours. Cet enfant étant déjà un peu grand, et sa mère le voulant instruire des choses de ce monde, d'autant plus qu'ayant toujours vécu dans cette obscure prison, il n'a nulle connaissance de la clarté du soleil, de la beauté des étoiles, ni de l'aménité des campagnes ; sa mère donc lui voulant faire comprendre toutes ces choses, lui montre une lampe, ou quelque petite lumière d'une chandelle, par le moyen de laquelle elle tâche, autant qu'elle peut, de faire comprendre à cet enfant la beauté du jour bien éclairé, ou d'une nuit bien sereine, lui disant : « Mon enfant, le soleil, la lune et les étoiles sont ainsi et ainsi faites, et répandent une grande clarté. Mais c'est en vain ; car l'enfant ne peut nullement comprendre, ni entendre ces choses n'ayant point eu l'expérience de la clarté dont sa mère lui parle. Puis, cette pauvre mère, lui voulant faire comprendre l'agrément des collines chargées d'une grande diversité de fruits d'oranges, de citrons, de poires, de pommes et de semblables choses, lui montre quelques feuilles de ces arbres, lui disant : Mon enfant, ces arbres sont chargés de telles feuilles ; puis lui montrant une pomme, ou une orange qu'elle tient dans sa main : Ils sont encore chargés de tels fruits ; ne sont-ils pas beaux à voir, lui dit-elle ? L'enfant néanmoins ne sait ce que c'est que tout cela, mais demeure toujours dans son ignorance, ne pouvant comprendre par ce que sa mère lui dit ou lui montre, comment toutes ces choses sont faites, d'autant que tout cela n'est rien au prix de ce qu'elles sont en vérité.

De même en est-il, mes chères âmes, des choses que nous pourrions dire de la grandeur, de la gloire et de la félicité éternelle, et de la beauté et de l'aménité dont le ciel est rempli ; car il y a encore plus de rapport de la lumière d'une lampe ou d'une chandelle, avec celle de cette grande lumière qui nous éclaire ; et plus de rapport de la feuille et du fruit d'un arbre, avec l'arbre même, chargé de feuilles et de fruits tout ensemble ; et entre tout ce que cet enfant comprend de ce que sa mère lui dit, que non pas entre la lumière du soleil et la clarté dont jouissent les bienheureux en la gloire ; la beauté des prairies diaprées de fleurs au printemps, ni l'agrément de nos campagnes chargées de fruits, n'étant point comparables à la beauté et à l'aménité de ces célestes campagnes de la félicité éternelle qui surpasse infiniment tout ce qui peut s'en dire ou comprendre. » (Saint François de Sales.)

2073. — C'est là-haut que s'accomplira parfaitement, comme le remarque saint François de Sales, la parole de l'Apôtre : *Charitas non æmulatur.* Chacun des saints est satisfait, même celui qui participera le moins à la béatitude infinie. Si un père, qui aime bien ses enfants, leur fait faire à tous un vêtement de drap d'or, le plus petit dont le vêtement n'a demandé que deux aunes, est aussi content que celui à qui il en a fallu six, car il a tout ce qu'il lui faut.

Si quelqu'un s'enquérit pourquoi Dieu a fait les melons plus gros que les fraises, ou les lis plus grands que les violettes, pourquoi le romarin n'est pas une rose, ou pourquoi l'œillet n'est pas un souci, pourquoi le paon est plus beau qu'une chauve souris, ou pourquoi la figue est douce, et le citron aigrelet, on se moquerait de ses demandes, et on lui dirait : Pauvre homme, puisque la beauté du monde requiert la variété, il faut qu'il y ait de différentes et inégales perfections de choses, et que l'une ne soit pas l'autre : c'est pourquoi les unes sont petites, les autres grandes, les unes aigres, les autres douces, les unes plus et les autres moins belles. Or il en est de même des choses surnaturelles : chaque personne a son don ; l'un ainsi que

l'autre, dit le Saint-Esprit (Cor. 7). C'est donc une impertinence de vouloir rechercher pourquoi saint Paul n'a pas eu la grâce de saint Pierre, ni saint Pierre celle de saint Paul ; pourquoi saint Antoine n'a pas été saint Athanase, ni saint Athanase saint Jérôme : car on répondrait à ces demandes que l'Eglise est un jardin diapré de fleurs infinies ; il y en faut donc de diverses grandeurs, de diverses couleurs, de diverses odeurs, et en somme de différentes perfections. Toutes ont leur prix, leur grâce et leur émail, et toutes en l'assemblage de leurs variétés, font une agréable perfection de beauté. (Saint François de Sales.)

2074. Chaque fois que sainte Thérèse entendait sonner l'heure, elle disait : « Me voici donc d'une heure plus près de ma patrie et de mon Dieu ! »

Le Bienheureux Grignon de Montfort, étant à ses derniers moments et voyant sa chambre remplie de personnes qui fondaient en larmes, ranima toutes ses forces et chanta le couplet suivant d'un de ses cantiques :

Allons, mes chers amis,
Allons en paradis,
Quoi qu'on gagne en ces lieux,
Le paradis vaut mieux.

Un moment après, il tomba dans une sorte d'assoupissement ; puis il se réveilla en disant : « Je suis au bout de ma carrière. Je ne pécherai plus. » Et il expira doucement à l'âge de quarante trois ans.

2075. — Tous les Bienheureux se connaîtront les uns les autres, un chacun par leur nom . . . quel contentement recevrons-nous en voyant ceux que nous aurons si chèrement aimés en cette vie ? Ces amitiés saintes, comme elles auront été commencées pour Dieu en cette vie, elles se continueront en l'autre éternellement.

O Dieu ! quelle consolation recevrons-nous en cette conversation élevée, que nous aurons les uns avec les autres ! là, nos bons anges nous apporteront une joie plus grande qu'il ne se peut ou dire, ou penser, quand ils nous représenteront si amoureusement le soin qu'ils ont eu de notre salut. Ne vous ressouvient-il point, nous diront-ils, d'une telle inspiration que je vous apportai en tel temps, lisant un tel livre, ou en écoutant un tel sermon, ou bien en regardant une telle image, comme sainte Marie Egyptienne ? inspiration qui vous excita à vous convertir à Notre-Seigneur, et qui fut le sujet de votre prédestination. O Dieu ! nos cœurs ne se fondront-ils pas d'un contentement indicible, en entendant ces paroles ? Mais outre cela, un chacun des Bienheureux aura un entretien particulier les uns avec les autres, selon leur rang et dignité.

2076. — Figurez-vous que Notre-Dame, sainte Madeleine, sainte Marthe, saint Etienne et les Apôtres, fussent vus en l'espace d'un an dans Jérusalem, qui est-ce d'entre nous qui voudrait demeurer ici ? Pour moi je pense que nous nous embarquerions tous, et nous nous exposerions à tous les périls et à tous les hasards qui se pourraient rencontrer d'ici là, pour avoir cette grâce de voir notre glorieuse Maîtresse, et tous les autres Saints qui s'y trouveraient ; puisque les pèlerins qui entreprennent ce voyage s'exposent à tant de périls, pour aller seulement révérer les lieux où ces saintes personnes ont posé leurs pieds bénis.

Si cela est ainsi, ô Dieu ! quelle consolation recevrons-nous étant au ciel, où nous verrons cette face bénie de Notre-Dame tout enflammée de l'amour de Dieu ? Et si sainte Elisabeth demeura si transportée d'aise et de contentement quand, au jour qu'elle la visita, elle l'entendit entonner ce divin cantique : *Magnificat anima mea Dominum.* (Luc. I), combien plus nos cœurs et nos esprits tressailleront-ils d'un contentement inexplicable, lorsqu'ils entendront entonner par cette chanteresse sacrée le cantique de l'amour éternel ? ô Dieu, quelle douce mélodie ! sans doute, nous nous pâmerons et entrerons en des ravissements inconcevables, lesquels ne nous ôteront pas pourtant l'usage de la raison, ni les fonctions de nos puissances qui s'établiront merveilleusement par cette divine rencontre que nous ferons de Notre-Dame, pour mieux, et plus parfaitement louer et glorifier Dieu, qui lui a fait tant de grâces que de la

choisir pour sa Mère ; et à nous, nous faisant celle de converser familièrement avec elle. Mais s'il est ainsi que vous dites, que nous converserons et nous nous entretiendrons avec tous ceux qui seront en cette Jérusalem céleste, qu'est-ce que nous dirons ? de quoi parlerons nous ? quel sera le sujet de notre entretien ? O Dieu ! mes chères âmes, quel sujet ? ce sera celui de la miséricorde que Dieu nous a faite ici-bas, par laquelle il nous a rendus capables d'entrer en la jouissance de cette félicité bienheureuse, en laquelle l'âme n'aura plus rien à désirer. Car en ce mot de félicité sont compris, comme nous avons dit, toutes sortes de biens, lesquels ne sont pourtant qu'un seul bien qui consiste en la jouissance de Dieu.

Mais de quoi traiterons-nous encore en notre conversation ? de la mort et de la Passion de Notre-Seigneur. Ne l'apprenons-nous pas de la Transfiguration, où il ne se parla de rien tant que de l'excès des souffrances qu'il devait endurer à Jérusalem ; excès qui, comme j'ai dit, n'était autre que la mort de ce divin Sauveur ? Oh ! si nous pouvions comprendre quelque chose de la consolation que les Bienheureux auront en parlant de cette mort, combien nos âmes se réjouiraient-elles d'y penser.

Passons plus outre, je vous prie, et disons quelque chose de l'honneur et de la grâce que nous aurons de converser même avec Notre-Seigneur humanisé. Oh ! c'est ici, sans doute, que notre félicité prendra un accroissement indicible, que ferons-nous, mais que deviendrons-nous, je vous prie, quand nous verrons ce cœur très adorable et très aimable de notre divin Maître, au travers de la plaie sacrée de son côté, tout ardent de l'amour qu'il nous porte ? Cœur, auquel nous verrons tous nos noms écrits en lettre d'amour. Hé ! est-il possible, dirons-nous alors à notre divin Sauveur, que vous m'ayez tant aimé que de graver mon nom en votre Cœur, et en vos mains ? Cela est pourtant très véritable. (Saint François de Sales.)

2077. Selon la belle réflexion de saint Jean Chrysostome, telle est l'injuste distribution qui se fait des récompenses du monde ; on les a souvent sans les mériter, et on les mérite encore plus souvent sans les avoir. On les a sans les mériter, et c'est ce qui devrait humilier la plupart des heureux du siècle : et on les mérite encore plus souvent sans les avoir, c'est ce qui rebute et qui désespère les malheureux. Mais il n'en est pas ainsi de cette récompense immortelle où nous aspirons. Comme on ne l'obtient jamais qu'en la méritant, aussi est-on sûr de ne la mériter jamais sans l'obtenir. Quoique les récompenses du siècle ne soient dues qu'au mérite, tout autre chose que le mérite contribue à les avoir. On les emporte par le crédit, on se les attire par la brigue, on les arrache par l'importunité ; les plus hardis et les plus avides sont ceux qui y parviennent ; le hasard en décide, la bonne fortune de l'un et souvent l'iniquité de l'autre. On se prévaut, pour les demander, du mérite d'autrui : le fils veut être récompensé des services du père, l'ami croit être en droit de profiter du travail et du pouvoir de son ami. Rien de tout cela dans la récompense à laquelle Dieu nous appelle. Il pèsera ses élus dans la balance, mais dans la balance du sanctuaire, et leur mérite seul mis à l'épreuve de son jugement fera la décision de leur sort. Quiconque n'en aura pas l'exacte mesure, fût-il un des dieux de la terre, sera rejeté. Comme le fils ne portera point l'iniquité du père, aussi le mérite du père ne suppléera point à l'indignité du fils. Tout devant Dieu sera personnel, et la règle du Saint-Esprit subsistera : *Unicuique secundum meritum operum suorum ;* à chacun selon ses œuvres. Il ne dit pas à chacun selon ses lumières, à chacun selon ses maximes, à chacun selon ses talents ; il ne dit pas même à chacun selon ses désirs, selon ses projets et ses intentions ; mais à chacun selon ses actions ; à chacun selon ce qu'il aura fait, et non point ce qu'il aura cru, ou ce qu'il aura voulu faire : *Unicuique secundum meritum operum suorum.* (Bourdaloue.)

2078. Lorsqu'on demandait au peintre Zeuxis pourquoi il donnait tant de soins à ses travaux, il répondait : « Je travaille pour l'éternité. » Et nous ne nous appliquerions pas à rendre nos œuvres parfaites pour nous appliquer un éternel bonheur !

C'est un ordre établi de Dieu, et le monde même, tout perverti qu'il est, dans ses maximes, est obligé de s'y soumettre et de le reconnaître : on n'arrive point à la

gloire par le plaisir, mais il faut renoncer au plaisir, quand on se propose d'acquérir la véritable gloire ; car le plaisir ne conduit à rien, je dis à rien de solide, ni à rien de grand. Jamais ce qui s'appelle vie de plaisir n'a produit une vertu, n'a inspiré de sentiments nobles, n'a élevé l'homme au-dessus de lui-même. Or, si cela est vrai, même pour la gloire profane, à plus forte raison est-ce vrai pour la gloire du ciel, à laquelle nous ne pouvons prétendre que par la croix de Jésus-Christ, c'est-à-dire non par ce qu'on endure à poursuivre les biens du monde, mais par ce qu'on souffre chrétiennement. (D'après Bourdaloue.)

2079. Quand Annibal arriva avec son armée au sommet des Alpes, ses soldats, fatigués, refusaient de le suivre ; mais lui, leur montrant ses belles plaines d'Italie couvertes de verdures et de produits de toutes sortes, ces cités florissantes, leur dit : « Ces richesses sont à vous, si vous voulez combattre et vaincre. » Et ils reprirent courage et furent victorieux ; mais les délices de Capoue pervertirent les Carthaginois, et cette ville fut le tombeau de leur gloire. L'espérance du ciel doit exciter notre courage, et les plaisirs du monde l'amollissent.

2080. Alexandre le Grand, avant de partir pour ces glorieuses conquêtes, distribua toutes ses richesses à ses capitaines. « Prince, que vous restera-t-il ? dit l'un d'eux, appelé Perdicis. — L'espérance. — Mais nous aussi nous avons l'espérance. » Et il lui rendit ses largesses. Si l'espérance de la gloire humaine faisait tout mépriser à un guerrier, que ne doit pas faire pour nous l'espérance du ciel ?

2081. Antoine, s'amusant à la cour de Cléopâtre, cette reine le conduisit un jour pêcher sur une rivière qui ne contenait point de poissons ; et comme les filets du général romain restaient toujours vides, pendant que ceux de Cléopâtre étaient toujours remplis de poissons, qu'on avait apportés en secret, Antoine s'en étonna. « Général, lui dit la reine, c'est à moi à m'amuser à prendre de petits poissons ; mais à vous des villes et des nations. » Vous qui vous amusez à de frivoles jouissances, dites donc, comme saint Stanislas : *Ad majora natus sum.*

2082. (Voir la note 2 du n. 1261.) Les saints nous tendent les bras et nous aident. Napoléon, pour enflammer l'ardeur de ses soldats, leur disait en Egypte : « Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent. » Et nous, *tantam habentes impositam nubem testium, curramus.*

2083. Ne portez pas envie à ceux qui les possèdent. Caractacus, roi barbare, vaincu par les Romains et amené par eux captif, voyant les richesses et les magnificences de Rome, se disait : « Comment un peuple si riche a-t-il pu envier ma pauvre cabane ? » O vous que Dieu appelle au ciel, méprisez les biens d'ici-bas.

2084. Issu d'une noble famille d'Autun, saint Symphorien, à la fleur de l'âge, avait mérité par ses bonnes qualités l'estime de tous. Un jour qu'il avait passé devant l'idole de Cérès sans la saluer, il fut dénoncé comme chrétien à Héraclius, gouverneur de la province, qui le fit fouetter d'abord cruellement et le lendemain le condamna à avoir la tête tranchée. Comme on le menait hors de la ville, pour l'y décapiter, sa mère Symphorose courut sur les remparts pour le voir passer et elle lui cria : « Mon fils, regardez le ciel ; on ne vous enlève pas la vie, on la change en une meilleure. » Ces paroles admirables excitèrent encore le courage du jeune homme, qui sacrifia sa vie de bon cœur pour Jésus-Christ.

2085. Le B. Louis de Grenade rapporte qu'un chasseur, s'engageant dans une grande forêt, entendit le son d'une très belle voix qui chantait de pieux cantiques. Il s'avance et trouve dans une pauvre cabane un misérable lépreux, le corps tout couverts d'ulcères. « Quoi, pauvre infortuné, lui dit-il, c'est vous qui chantez ainsi ! — Ah ! mon frère, répondit le lépreux, c'est mon état même si triste à vos yeux qui fait le sujet de ma joie. Une muraille de boue me sépare de mon Dieu. Cette muraille tombe, comme vous voyez. J'ai donc raison de me réjouir. »

2086. On proposait à sainte Félicité d'avoir pitié de ses sept fils et de les engager à apostasier la foi. « Mes fils, dit-elle, vivront éternellement, s'ils restent fidèles à Jésus-Christ ; sinon ils iront à la damnation éternelle. » Puis, s'adressant à ses fils :

« Mes enfants, regardez le ciel : c'est là que vous attend Jésus-Christ avec tous les saints. Combattez vaillamment et persévérez. » Et tous les sept moururent avec courage ; et leur mère, après les avoir envoyés devant elle au ciel, subit la dernière le martyre.

2087. Saint Louis de Gonzague, apprenant des médecins qu'il n'avait plus que huit jours à vivre, en eut tant de joie qu'un de ses compagnons étant entré dans sa chambre, il l'invita à réciter avec lui un *Te Deum* d'actions de grâces. Il écrivit à la marquise, sa mère : « Si la charité se réjouit avec ceux qui se réjouissent, vous apprendrez avec joie celle que j'ai moi-même de toucher au terme où l'on ne craint plus de perdre Dieu. Je vous conjure de ne pas manquer de reconnaissance envers l'infinie bonté du Seigneur ; ce que vous feriez assurément, si vous pleuriez celui qui va vous attendre dans le vrai séjour des vivants. »

2088. Un soldat, ayant levé la main sur la tête de saint Martin, qu'il voulait fendre de son sabre, fut fort étonné que le saint restât impassible. « Comment, tu ne trembles pas ? lui dit-il. — Pourquoi tremblerais-je ? La mort n'est pas un mal, je soupire après elle, puisqu'elle doit me conduire à l'éternelle vie. »

Saint Ambroise rapporte que les Thraces se lamentaient à la naissance d'un enfant, car ils y voyaient le commencement d'une vie de souffrances ; et ils se réjouissaient de la mort d'un de leurs semblables par l'espérance d'une vie meilleure. Qu'en doit-il être du chrétien ?

2089. Saint Adrien, encore païen, ne pouvait assez admirer le courage des martyrs. Il chercha à s'approcher de l'un d'eux, pour lui demander d'où lui venait une telle patience. Le martyr, lui montrant le ciel de la main : « C'est de là-haut que le Seigneur nous soutient et que l'espérance nous tend les bras, nous promettant pour des tourments d'un instant une récompense éternelle. » Adrien, frappé par ces paroles, se fit chrétien ; et peu après remporta, lui aussi, la palme du martyre.

Saint Macaire d'Alexandrie vivait plutôt dans le ciel que sur la terre. Quand il voulait se livrer à d'autres occupations, il disait à son âme : « Attention, mon âme ! Prenez garde de ne pas tomber sur la terre. Là-haut est votre patrie. Ici, vous êtes en pays étranger. »

2090. Les soldats chrétiens avaient traversé l'Europe, conquis Antioche, et à travers mille obstacles, par d'héroïques exploits, ils cheminaient vers Jérusalem, qu'ils allaient délivrer du joug des Sarrasins, ayant à leur tête Godefroy de Bouillon. Déjà toute l'armée, princes, soldats, pèlerins, sortis de Nicopolis vers minuit, avaient franchi les derniers sommets qui dérobaient à leurs regards la vue de la Ville sainte. Soudain, une immense acclamation se fit entendre : « Jérusalem ! Jérusalem ! » Les piétons détachèrent leurs chaussures, les chevaliers mirent pied à terre ; et tous, prosternés, fondant en larmes, ils adoraient ce Dieu dont la miséricorde les avaient conduits dans cette sainte Sion, illustrée par le salut du genre humain. Tous, les genoux en terre, les yeux fixés sur la ville, le cœur au ciel dont cette cité terrestre était pour eux l'image, ils chantèrent : « Salut, Jérusalem ! gloire du monde, théâtre de la rédemption ; le ciel, la terre, le soleil et toi, fûtes témoins de la passion du Christ. Tu le vis trois jours après dans la gloire de sa résurrection. Salut, montagne des Oliviers d'où il s'éleva au ciel ! Salut ! mont royal de Sion, où les disciples réunis entendirent le souffle de l'Esprit-Saint, descendant sur leurs têtes en langue de feu. Fleuves et rivages, bois et fontaines, campagnes et cités, vallées et montagnes, salut ! » Ces transports de cœurs chrétiens à la vue de Jérusalem, ne devrions-nous pas les éprouver à la vue de nos églises où se renouvellent les mêmes mystères ? Mais surtout comment ne pas en être remplis à la pensée du ciel où Notre-Seigneur nous a préparé une place ?

XXIV. — Purgatoire.

2091. *C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.* (II. MAC. XII. 46.) En effet: I. il y a un purgatoire; II. c'est un devoir pour nous de soulager ceux qui y souffrent; III. nous pouvons facilement les secourir.

2092. I. *Il y a un purgatoire.* 1° Dieu lui-même nous l'apprend. Le courageux capitaine Judas Machabée, après un combat où il perdit une partie de ses soldats, réunit douze mille pièces d'argent et les envoya à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés des morts. Notre-Seigneur lui-même nous dit dans l'Evangile qu'il est des péchés qui ne sont remis ni dans ce monde ni dans l'autre. Il suppose donc qu'il y a des péchés remis dans l'autre monde. Saint Paul nous dit qu'il en est qui seront sauvés; mais cependant comme par le feu. (I. COR. III, 15.)

2° L'Eglise nous l'enseigne: 1) *par ses docteurs.* « Je sais, dit saint Grégoire, qu'au sortir de cette vie, il est des péchés qui seront expiés par les flammes du Purgatoire. » Ainsi pensaient Tertulien au IIe siècle, saint Cyprien au IIIe, et plus tard saint Ambroise, saint Augustin, saint Jean Chrysostome et tous les autres saints Pères. 2) *Par ses conciles.* « Nous définissons, disent les Pères du concile de Florence, que les âmes de ceux qui sont morts, en se repentant de leurs fautes et dans la charité de Dieu; mais avant d'avoir satisfait pour leurs manquements par de dignes fruits de pénitence sont purifiées après la mort par les flammes du purgatoire. »

3) Aussi tous les livres de prières, en usage dans l'Eglise à travers les siècles, contiennent-ils des prières pour les défunts, et cela non seulement chez les catholiques; mais même chez les hérétiques nestoriens, chez les schismatiques grecs, etc. (1) (V. n° 2101.)

2093. 3° La raison confirme cette vérité: toute iniquité, petite ou grande, doit être punie ou par l'homme pénitent ou par un Dieu vengeur, c'est le raisonnement de saint Augustin. Or, il en est qui ont confessé leur péché avec contrition, mais qui n'ont pas pu ou qui n'ont pas voulu expier suffisamment la peine temporelle due au péché déjà pardonné. Où achèveront-ils leur pénitence? En enfer? Alors Dieu les traiterait comme s'ils ne s'étaient pas repentis et il ne servirait de rien de se confesser. Dans le ciel? Ce n'est pas le lieu de l'expiation, mais de la béatitude. Il faut donc à ces âmes un lieu mitoyen entre le ciel et l'enfer.

D'autres, après avoir fait pénitence des fautes graves, sont tombés dans des fautes légères et meurent sans s'en repentir. Dieu ne peut les réprouver puisqu'elles sont dans sa grâce; il ne peut les introduire au ciel où rien de souillé n'entrera; il ne peut les traiter comme des âmes exemptes de toute tache. A ces âmes encore il faut un purgatoire. Aussi les païens eux-

(1) Une dame anglaise, la comtesse de Strafford, était ébranlée dans ses convictions protestantes par les entretiens de Mgr de la Mothe, évêque d'Amiens. Ce qui l'empêchait encore de se convertir, c'étaient ses doutes sur la messe et le purgatoire. Mgr de la Mothe lui dit: « Madame, vous connaissez l'évêque protestant de Londres, s'il peut me prouver que saint Augustin n'a pas dit la messe pour les morts, et pour sa mère en particulier, dites-lui que je me fais protestant. » Madame de Strafford écrivit aussitôt à l'évêque de Londres, qui refusa de répondre: dès lors, la comtesse vit se dissiper tous ses doutes et fit son abjuration.

mêmes croyaient-ils, comme en témoignent leurs poètes, à un lieu de souffrances qui n'était pas le châtiment définitif dû au scélérat, mais une préparation au bonheur ; et diverses pratiques, en usage aujourd'hui encore parmi les infidèles, attestent la même croyance. La raison et la croyance des peuples s'unissent donc à l'enseignement de l'Eglise et à la parole de Dieu pour nous dire : il y a un purgatoire.

2094. II. *Nous devons soulager les âmes qui y souffrent.* 1° C'est l'intérêt de Dieu ; il aime ces âmes ; elles sont ses épouses, ses élus. Il ne peut les délivrer lui-même, sa justice s'y oppose. Il attend de nous que nous les soulagions. Ces âmes au ciel le glorifieront parfaitement.

Nous admirons ceux qui travaillent à la conversion des infidèles et des pécheurs. Ils ne procurent pas moins de gloire à Dieu ceux qui introduisent au ciel les âmes du purgatoire. Un pécheur converti peut retomber, une âme délivrée est fixée pour toujours dans la béatitude.

2095. 2° *C'est l'intérêt de ces âmes.* 1) La charité nous fait un devoir de nous occuper des intérêts de nos frères ; or les âmes du purgatoire sont, comme nous, les enfants de Dieu. La mort a pu faire tomber l'enveloppe terrestre qui nous unissait à elles ; mais la charité ne meurt pas, dit saint Paul. Nous ne sommes donc pas dispensés de les secourir ; je dis plus, 2) c'est surtout à leur égard que nous devons exercer la charité. Car plus grand est le malheur du prochain, plus estimable est le bien que nous pouvons lui procurer, plus nous sommes coupables si nous l'abandonnons, surtout si celui que nous délaissons ainsi nous touche de près. Si un homme, appelé à monter sur un trône, en voyageant pour le conquérir, tombait de fatigue et d'épuisement, n'ayant rien pour apaiser sa faim et que, le rencontrant dans cet état, nous ne fissions rien pour l'assister ; si surtout cet homme était notre père ou notre frère, un remords cruel nous poursuivrait quand nous apprendrions sa mort.

2096. Or *(a) les âmes du purgatoire sont dans une détresse extrême.* Les saints docteurs enseignent avec saint Thomas que tous les tourments du monde ne peuvent être comparés à ce qu'elles endurent ; leurs souffrances sont plus grandes que celles de Notre-Seigneur dans sa passion, selon la pensée de saint Thomas, qui enseigne que le feu qui les torture est le même que celui de l'enfer ; il n'en diffère que par la durée. Elles sont plongées dans des gouffres ardents ; et elles chercheraient en vain à s'en affranchir. La main de la justice s'appesantit sur elles, et elles ne sortiront de ce lieu qu'après avoir payé jusqu'à la dernière obole. Ah ! quelle ne serait pas notre compassion et notre effroi, si nous voyions apparaître une de ces âmes, si nous entendions ces cris : *Ayez pitié de moi, ô vous du moins qui êtes mes amis !* Nous, qui ne pourrions voir sans être émus un criminel à la torture, resterons-nous insensibles ? *quand surtout,*

2097. *(b) Ces âmes sont appelées à un bonheur infini ;* Dieu lui-même doit être leur récompense. N'ayant plus les illusions des sens pour les tromper, elles connaissent Dieu et ce qu'il leur réserve ; elles sont entraînées vers lui par une ardeur irrésistible. *Quand viendrai-je,* s'écrient-elles, *quand paraîtrai-je devant votre face ?* Mais cette espérance retardée les afflige. Quelle douleur est celle de la mère, quand elle se voit arracher son enfant ! Elle n'est qu'une faible image de l'âme qui se sent séparée de son Dieu. *Hélas !* dit-elle, *que mon exil est long ! mon âme a soif de vous.*

Mais *(c)* cette âme, qui est dans de tels tourments et privée du bien suprême, nous est-elle étrangère ? Ne nous flattons pas facilement que nos parents sont au ciel, il faut être si pur pour y entrer ; ne désespérons pas non plus facilement de leur salut. Il y a parfois à l'heure dernière des miracles de la grâce. Cette âme qui gémit et qui souffre peut être celle de votre père ou de votre mère. Ces parents que n'ont-ils pas fait pour vous, pendant qu'ils étaient sur la terre ! ... En mourant ils vous ont tout laissé ; à leur dernier soupir, leur grande douleur fut de vous quitter ; vous les embrassiez alors, vous les inondiez de larmes, vous serriez leurs mains déjà glacées dans la vôtre. « Ne m'oubliez pas, » vous disaient-ils ; vous le leur promîtes. Hélas ! vos promesses ont vite été oubliées ! Epoux, c'est votre épouse ; parents, c'est votre fils, c'est votre fille qui gémit et tend vers vous ses mains suppliantes ! Ne les oubliez pas (1). (V. nº 2103.) 3º *C'est votre intérêt autant que le leur.* Vous aurez autant d'avocats au ciel que vous aurez délivré d'âmes du purgatoire. Si vous ne cherchez pas à les soulager, *un jugement sans miséricorde attend celui qui a été sans miséricorde* pour autrui. (V. nº 2104.)

2098. III. *Nous pouvons soulager les âmes du purgatoire.* (V. nº 2105.) Les morts sont secourus, dit saint Chrysostome, non par des larmes ; mais par des prières, des aumônes et des sacrifices : toutes choses qui sont à notre portée. 1º *Par des prières,* surtout par celles qui sont enrichies d'indulgences, par exemple, les six *Pater, Ave* et *Gloria* du scapulaire bleu ; le chemin de la croix ; l'invocation souvent répétée : Mon Jésus, miséricorde ! la prière : O bon et très doux Jésus, dite devant un crucifix après la communion. (V. *Indulgences*, nº 3320.)

2099. 2º *Par les aumônes* faites dans ce but : et par là il faut entendre, non seulement les œuvres de charité corporelle, comme fournir du pain et des vêtements à ceux qui en manquent, mais encore les œuvres de charité spirituelle, comme de donner un bon conseil, d'instruire les ignorants, etc. Quand les vignes sont en fleurs, et répandent dans l'air leur parfum, le vin qui est dans les cuves bouillonne comme s'il s'en réjouissait. Les âmes du purgatoire ont passé comme le vin par le pressoir de la mort, et quand les vivants ornent leurs âmes des fleurs des vertus en vue de les soulager, elles tressaillent du fond de leur souterrain. Entre les œuvres enrichies d'indulgences, comment ne pas recommander chaleureusement celles de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, du Denier de Saint-Pierre, de saint François de Sales ? (V. nº 5505.)

Quant on vous dit que vous êtes trop attachés aux biens de la terre, vous dites que c'est parce que vous avez plusieurs enfants. Ce n'est souvent qu'un prétexte, car si un de vos enfants meurt vous ne faites pas plus d'au-

(1) Parents, vous avez peut-être perdu un enfant jeune encore, et vous n'avez pas songé à prier pour lui, le croyant innocent ; et il est peut-être en Purgatoire.

(a) La sainte martyre Perpétue se trouvait, en 205, dans la prison de Carthage, lorsqu'elle eut une vision. Son petit frère Dinocrate, mort à l'âge de sept ans, se présenta à elle dans un désert brûlant, ayant au visage un ulcère horrible et cherchant en vain à boire à une source trop élevée pour qu'il pût l'atteindre. La sainte se mit à prier pour cet enfant, et trois jours après elle vit le petit Dinocrate, beau comme un ange, puisant une eau limpide dans un jardin délicieux, et se désaltérant pleinement. La sainte comprit que son frère, par sa prière, jouissait des délices du ciel.

mônes; vous dites que vous avez vos parents âgés à soigner. C'est bien; mais quand ils sont morts et quelqu'un de vos enfants aussi, pourquoi ne pas employer pour leurs soulagements une partie de ce que vous consacreriez pour les assister, s'ils étaient vivants? Du reste ils vivent devant Dieu.

3° *Par des sacrifices.* D'abord ceux que l'on fait soi-même à Dieu par des pénitences volontaires, comme le jeûne et tous les actes de mortification; mais surtout, comme le dit le concile de Trente, par le saint sacrifice de l'autel. (V. nos 2106 et 2589.)

2100. Les âmes du purgatoire ne peuvent plus mériter, elles sont incapables d'expier autrement que par leurs souffrances. La clef du purgatoire est en quelque sorte entre nos mains, nous pouvons l'ouvrir si nous le voulons. A nous donc d'avoir assez de zèle pour la gloire de Dieu, assez de charité pour elles, assez de désir de nous faire des amis dans le ciel, pour employer à leur soulagement, prières, aumônes et sacrifices (1). Ne passons donc aucun jour sans quelques pratiques de charité, de zèle, de mortification ou de piété capables de hâter leur délivrance.

TRAITS ET PENSÉES SUR LE PURGATOIRE.

2101. L'hérésie n'est pas logique. Elle dit: il n'y a pas de purgatoire, donc il n'y a pas à prier pour les morts. Elle devrait dire au contraire; il faut prier pour les morts, l'Ecriture le dit formellement, toute l'Eglise l'a cru et enseigné, donc il y a un purgatoire; car le purgatoire qu'est-il autre chose, qu'un lieu où les âmes ont besoin d'être assistées des prières des vivants? Mais ce n'est pas là le seul égarement des hérétiques et des impies qui pensent comme eux. Ils doutent du purgatoire, soi-disant parce que Dieu ne l'a pas révélé; mais a-t-il révélé qu'il n'y en eût point; et quand ils voient toute l'Eglise catholique croire au purgatoire, et tous les fidèles prier pour les morts, peuvent-ils avoir sur ces vérités autre chose que des doutes, et par conséquent ils n'ont point de certitude. Or dans ce doute, ils prononcent qu'il n'y a rien à faire pour les morts. Ils manquent donc encore là de logique; et nous leur disons: si vous étiez certains comme nous qu'il y a un purgatoire, ne vous croiriez-vous pas aussi bien que nous, obligés de secourir les âmes qui y souffrent? Ils ne peuvent pas n'en pas convenir. Sur cela j'ajoute: vous ne seriez pas néanmoins sûrs alors que les âmes de vos frères fussent du nombre de celles pour qui l'on peut prier utilement; car elles pourraient être, ou déjà bienheureuses sans avoir besoin de ce secours, ou éternellement réprouvées et incapables d'en profiter. Ces-seriez-vous pour cela de solliciter Dieu en leur faveur? Non; mais dans le doute où vous seriez de leur sort, vous prendriez le parti le plus favorable. Ainsi, pourquoi nous qui croyons le purgatoire et qui nous en faisons un point de foi, prions-nous pour ces âmes? Nous ne savons pas précisément si elles sont en purgatoire; mais il nous suffit de savoir que cela peut être. Bien loin que cette incertitude refroidisse notre charité pour les morts, c'est au contraire ce qui l'excite; et comme dit excellement saint Augustin, nous aimons bien mieux nous exposer à faire pour ces saintes âmes des prières superflues, que de nous mettre en danger de manquer à celles qui leur sont nécessaires. Remarquez ces paroles qui sont décisives et qui semblent faites pour mon sujet: *Melius enim ista viventium suffragia iis supererunt*

(1) Quand autrefois, un vaisseau partait chaque année des côtes d'Espagne pour celles de l'Afrique, portant le rachat des prisonniers, avec quelle anxiété les captifs n'attendaient-ils pas sa venue; avec quelles angoisses ne demandaient-ils pas si leurs femmes, leurs parents avaient donné le prix de leur délivrance? Quelle douleur, si leur tour n'était pas venu encore! quelle joie quand ils voyaient tomber leurs fers! Quand l'ange de la prière descend en Purgatoire, ne se passe-t-il pas quelque chose de plus émouvant encore?

animabus, quibus nec prosunt nec obsunt, quam deerunt iis quibus prosunt. Voilà comment nous raisonnons, et nos adversaires sont obligés de confesser que selon nos maximes nous raisonnons bien. Or je me sers contre eux de cette règle, et je reprends de la sorte : vous ne savez pas s'il y a un purgatoire ; priez donc toujours pour vos frères ; afin que s'il y en a un, ils n'y soient pas abandonnés à la rigueur des jugements de Dieu. Car la vérité du purgatoire ne dépend ni de votre opinion ni de la mienne, et quoique vous et moi nous en croyions, il est, ou il n'est pas. S'il n'était pas, comme il vous plaît de le penser, ma prière serait inutile à ces âmes ; mais s'il est, comme je le crois, vous ne pouvez disconvenir que vous ne soyez coupables envers ces âmes souffrantes. Moi qui m'intéresse pour elles, je ne cours aucun risque ; mais vous qui les délaissez, vous risquez et pour elles et pour vous-mêmes. Quand vous me dites : à quoi bon prier pour les morts, s'il n'y a point de purgatoire ? Il m'est aisé de vous répondre, que quand mes prières seraient inutiles pour les morts, elles seront toujours méritoires pour moi, parce qu'elles procèdent toujours de la charité qui en est le principe et la fin. Mais quand je vous dis que s'il y a un purgatoire, en ne priant pas pour les morts, vous manquez à un des devoirs les plus indispensables de la charité, vous n'avez rien qui vous défende ni qui vous mette à couvert de ce reproche.

Après une sanglante bataille, on annonce à une mère que son fils à été fait prisonnier et qu'il dépend d'elle d'adoucir sa captivité ou de l'en délivrer. D'autres lui disant qu'il n'en est rien, que penseriez-vous d'elle, si au lieu de chercher à le délivrer, elle mettait toute son application à se persuader qu'il n'est pas prisonnier, et protestait qu'à moins d'une évidence complète de la chose, elle ne veut pas faire la moindre démarche pour lui ? Ne la traiterait-on pas d'insensée ou de dénaturée ? Or voilà justement le procédé des hérétiques. On leur dit que des âmes qui leur sont chères et dont ils avouent qu'ils doivent avoir à cœur les intérêts, sont peut-être dans un lieu de souffrance que nous appelons purgatoire, et que si elles y sont, ils peuvent par des moyens faciles les en tirer. Que font-ils ? Ils s'opiniâtrent à soutenir qu'elles n'y sont pas ; ils argumentent, ils disputent contre la vérité de ce purgatoire ; ils prennent à partie ceux qui le croient et ils se fatiguent à inventer des preuves pour montrer que c'est une chimère. Mais si indépendamment de leurs preuves, ce purgatoire est quelque chose de réel, et si ces âmes dont ils connaissent que les intérêts ne doivent pas leur être indifférents, y souffrent des peines extrêmes ; c'est à quoi ils ne veulent pas penser ; qu'elles y souffrent et qu'elles y gémissent, pourvu qu'ils n'en croient rien, ils se tiennent quittes envers elles de tous les devoirs de la piété. Raisonner et agir ainsi, est-ce une conduite prudente et sage ? (Bourdaloue.)

2102. Mais, grand Dieu ! si pour délivrer un esclave chrétien des mains des corsaires Algériens, il ne fallait qu'une lettre de recommandation de votre part, si, pour sauver la vie à un étranger attaqué par des brigands, il ne fallait que jeter un cri de loin ; si, pour délivrer un pauvre homme qui va se noyer, il vous fallait seulement lui tendre la main sans aucun danger pour vous, qui ne sait que vous seriez obligés par charité d'écrire cette lettre, de pousser ce cri, de tendre cette main secourable ? Et vous verriez ce matin vos proches et vos amis les plus chers se noyer dans une mer de feu, et d'un feu élevé à sa plus haute puissance, et vous ne daigneriez pas leur tendre la main, leur faire une légère aumône ? Si ce n'est pas de la cruauté, que sera-ce donc ? (Saint Léonard.)

L'espérance en purgatoire est une source de tourments inexprimables. Quelle douleur d'avoir la béatitude sous les yeux et de ne pouvoir l'atteindre, de chercher sans cesse à prendre son essor vers le ciel, et se sentir enchaîné loin de lui. L'exil est fini pour ces âmes, mais elles ne sont pas encore entrées dans la patrie ; leur salut est assuré, mais elles n'en jouissent pas encore ; elles ont droit à tous les biens, et elles sont dans une indigence extrême ; reines superbes, mais dans les fers ; glorieuses conquérantes, mais sans couronnes ; compagnes des anges, mais tourmentées par les démons.

D'autre part, plus elles aiment plus elles souffrent. Si la beauté de Dieu est telle, que le regret de ne pouvoir la contempler cause un enfer à part pour les damnés qui le haïssent, de quels tourments ne doit-elle pas être la source pour les âmes du purgatoire qui l'aiment tant et ne peuvent le voir? Pesez bien cette réflexion: si, pour celui qui hait Dieu, c'est un enfer de ne pouvoir le contempler, que sera-ce donc pour celui qui l'aime tant? (SAINT LÉONARD.)

Sainte Catherine de Bologne avait coutume de dire qu'en recourant aux âmes du purgatoire, elle obtenait aussitôt tout ce qu'elle pouvait désirer, même des grâces qu'elle n'avait pu obtenir en s'adressant aux plus grands saints du paradis.

Saint Ambroise a dit: *Facilius inveni qui innocentiam servaverint quam qui congruam pœnitentiam egerint.* — Le même saint Docteur, faisant l'éloge funèbre de Théodose le Grand, disait: *Dilexi et ideo prosequar eum ad regionem vivorum, nec deseram donec fletu et precibus inducam, quo sua merita vocant in montem Domini.*

Dans la mission de Damas les Jésuites avaient au 17ième siècle un soin particulier d'instruire les enfants. Un d'eux se trouva un jour dans une maison avec des prêtres schismatiques: ils lui demandèrent ce que les missionnaires lui apprenaient du purgatoire; le jeune enfant leur expliqua ce que la foi catholique enseigne sur cet article, et leur ajouta qu'il faisait soir et matin une prière particulière pour les âmes que le purgatoire achève de purifier. *Prière perdue,* lui répondit un des prêtres schismatiques. *Quoi donc,* reprit l'enfant, *les prières que saint Augustin fit faire pour sa mère décédée, furent-elles perdues? et le Saint-Esprit s'est-il trompé lorsqu'il a dit que la pensée de prier pour les morts est bonne et salutaire?*

Cette réponse du jeune enfant mit son adversaire fort en colère. Il sortit à l'instant même de la maison comme un furieux, et criant à haute voix: *Que Dieu te maudisse, enfant réprouvé, et qu'après ta mort il te place parmi les Francs!*

C'est tout ce que je demande, répondit l'enfant.

2103. Le père de sainte Catherine de Sienne était à sa dernière heure, et sa fille voulant à tout prix lui épargner le Purgatoire, dit à Notre-Seigneur: « Comment pourrais-je supporter que l'âme de celui qui m'a donné le jour, m'a élevée avec tant de soin, soit tourmentée dans un feu si ardent! Je vous en conjure par votre bonté infinie, ne permettez pas qu'il meure avant que son âme entièrement purifiée puisse librement s'envoler au ciel. Me voici. Je m'offre à vous, chargez-moi de toutes les peines que mon père doit souffrir dans le Purgatoire. » Et le Sauveur lui répondit: « Ma fille, je suis satisfait, l'âme de votre père sera préservée du Purgatoire; mais vous, aussi longtemps que vous vivrez, vous porterez dans votre corps la peine qui lui était réservée. » Catherine dit humblement: « Votre jugement, ô mon Dieu, est plein d'équité: qu'il me soit fait selon votre parole. » Aussitôt elle court au lit de son père, elle l'encourage, elle soutient son agonie, et Giacomo expire dans les sentiments de la joie la plus vive. Toute la famille agenouillée sanglotait: Catherine seule, debout à côté de ce lit de mort, s'écria: « Plût à Dieu que je fusse où vous êtes, ô mon père! que le Seigneur soit béni! » Et à l'instant elle fut saisie de vives douleurs qu'elle endura jusqu'à la mort.

2104. Saint François Xavier ne craignait pas de parcourir les villes qu'il évangélisait, une clochette à la main, pour inviter à prier pour les âmes du Purgatoire. C'est par son conseil que, dans la ville de Malaca, on confia à un homme la fonction de parcourir tous les soirs les diverses rues avec une lanterne d'une main et une clochette de l'autre, et de crier à tous: « Priez pour les âmes retenues en Purgatoire. » Et le missionnaire vient aujourd'hui vous dire: « Secourez les morts, ne les abandonnez pas. »

Jean d'Epinay, évêque de Nantes, par mandement du 2 juillet 1494, ordonna, à la demande des gens de bien, qu'on établit dans les villes et les villages un crieur public qui, à minuit, au son de la clochette et à haute voix avertirait les fidèles de prier pour les morts.

2105. Sidoine Apollinaire a dit : *Perpaucos esse conjicias qui mortuos vere diligant.* L'expérience prouve tous les jours la vérité de cette parole. On a aujourd'hui une certaine piété pour les morts qui mérite nos éloges, tout en laissant craindre qu'elle ne soit souvent une piété infructueuse et une piété d'ostentation.

J'appelle piété stérile et infructueuse pour les morts, celle qui ne consiste qu'en de vains regrets, qu'en d'inutiles lamentations, qu'en des cris lugubres, qu'en des transports de douleurs, qu'en des torrents de larmes, qu'en des emportements et des désespoirs. Or il n'est pourtant rien de plus commun. *Videmus,* disait saint Bernard, dans le discours funèbre qu'il fit sur la mort de son frère, *videmus quotidie mortuos plangere mortuos, fletum multum et fructum nullum, et vere plorandi qui ita plorant :* Nous voyons tous les jours des morts pleurer d'autres morts ; nous voyons des hommes vivants, mais tout mondains, et par là morts devant Dieu, pleurer sincèrement et amèrement ceux qui leur ont été chers pendant la vie : mais que nous paraît-il en tout cela ? Beaucoup de pleurs et peu de prières, peu de charité, peu de bonnes œuvres, *Fletum multum et fructum nullum,* des gémissements pitoyables mais de nul effet ; des excès de désolation sans aucun fruit. Or en vérité, ajoutait le même Père, ceux qui pleurent de la sorte méritent bien eux-mêmes d'être pleurés ; *et vere plorandi qui ita plorant.* Cependant, chrétiens, cet abus que condamnait saint Bernard, semble avoir passé parmi nous, non seulement en coutume, mais ce qui me paraît bien plus étrange, en bienséance et en devoir ; puisqu'aujourd'hui ceux qui se piquent de vivre selon les lois du monde, à force de pleurer leurs morts, se tiennent comme dispensés de prier pour eux. A peine verrez-vous maintenant une femme de quelque condition dans le monde, au jour ou de la mort ou des funérailles de son mari, approcher des autels et s'acquitter du devoir le plus essentiel de la religion. Vous diriez que d'y manquer soit une marque de sa tendresse. Pendant que des étrangers plus officieux qu'elle, accompagnent le corps et recommandent l'âme à Dieu, celle-ci dans sa maison fait l'inconsolable et la désespérée : et au lieu qu'autrefois les païens (ne perdez pas cette remarque) gageaient des hommes pour pleurer aux obsèques de leurs parents, pendant qu'eux-mêmes ils étaient occupés à faire les sacrifices ordinaires pour apaiser la Divinité, croyant, dit Sénèque, qu'ils remplissaient beaucoup mieux le devoir de la piété filiale par leur dévotion que par leurs larmes, et qu'il était beaucoup plus juste de se décharger sur d'autres de l'office de pleurer que de celui de prier : nous, par une opposition bien bizarre, et par un aveuglement encore plus déplorable, nous gageons au contraire des hommes pour prier, et nous nous contentons du soin de pleurer. Quel abus pour un siècle aussi éclairé et aussi spirituel que le nôtre ! On croit bien s'acquitter envers les morts de la reconnaissance qui leur est due, en se faisant de sa propre douleur une passion. Passion que souvent on pousse jusqu'à l'indiscrétion : passion par où une veuve désolée veut quelquefois se distinguer, et dont elle fait gloire d'être un exemple et un modèle : passion qu'on s'engage à soutenir, dont on est résolu de ne rien abattre, et qui peut-être par là même a plus d'affectation que de vérité : passion que les hommes interprètent malignement : dont la singularité sert déjà de matière à leur censure, comme son relâchement pourra bien, dans la suite, servir de sujet à leurs railleries. Car n'est-ce pas ainsi que le monde même se moque de ses propres abus ?

J'appelle piété pour les morts d'ostentation et de faste, celle qui se borne à l'extérieur des devoirs funèbres, aux cérémonies d'un deuil, à l'appareil d'un convoi (aux couronnes), à tout ce qui peut éclater aux yeux des hommes. Si nous en demeurons là, nous ne faisons rien pour eux : car, comme l'a très bien remarqué saint Augustin, tout ce soin d'une honorable sépulture est plutôt une consolation pour les vivants qu'un soulagement pour les morts : *Solatio vivorum, non subsidia mortuorum.* Une âme dans le purgatoire nous est incomparablement plus obligée des bonnes œuvres et des aumônes dont nous lui appliquons le fruit, que de toute la dépense, et si vous voulez, de toute la magnificence de ses obsèques ; une communion faite pour elle lui marque bien mieux notre reconnaissance que les plus riches et les plus

superbes monuments ; et il y a au reste une espèce d'iniquité, ou même d'infidélité à n'épargner rien quand il s'agit de l'inhumation d'un corps qui n'est dans le tombeau que pourriture, pendant qu'on néglige de secourir une âme qui est l'épouse de Jésus-Christ et l'héritière du ciel. (D'après Bourdaloue.)

2106. Sainte Monique, sur son lit de mort, disait à Augustin : Déposez mon corps où vous voudrez : je ne vous demande qu'une chose, c'est que vous vous souveniez de moi à l'autel du Seigneur. » C'est ce que nous disent les âmes du Purgatoire. Nous n'avons que faire, après la mort, de couronnes, de superbes mausolées, etc.

Sainte Mathilde. (Voir note du n. 1808.) — L'empereur Lothaire, qui mourut en 1137, faisait dire tous les jours une messe pour les défunts, et il y assistait avec une grande dévotion.

Le grand saint Pacôme, qui avait reçu de Dieu, par l'entremise d'un ange, la règle qu'il devait observer, visitant un jour les monastères qui étaient sous sa conduite vit qu'on portait en terre un frère qui avait été négligent. Le convoi était composé de plusieurs anachorètes et des parents et alliés du défunt, qui en voyant le saint, mirent le cercueil à terre afin qu'il priât sur le mort ; le saint abbé leur défendit de chanter, fit ôter un drap mortuaire magnifique qui était sur le corps, le fit brûler devant tous ; les parents s'en scandalisant : quel soulagement leur dit-il, pensez-vous lui procurer par cet honneur que vous lui rendez ? On pourrait en dire autant à ceux qui chargent une tombe ou un cercueil de couronnes et de riches mausolées et qui ne font point célébrer de messes pour l'âme du défunt : c'est le paganisme qui revient parmi nous.

2107. Pour inviter à la prière pour les morts, saint François de Sales avait coutume de représenter qu'en cette seule œuvre de miséricorde, toutes les treize autres étaient comprises. Vous savez que l'on en compte de quatorze façons ; sept corporelles, et sept spirituelles. Voici donc comme il faisait son dénombrement.

N'est-ce pas en quelque façon visiter les malades, que d'obtenir par prières le soulagement ou rafraîchissement des pauvres âmes qui sont dans le purgatoire ? N'est-ce pas donner à boire à ceux qui ont si grand soif de la vision de Dieu, que de leur donner part à la rosée de nos oraisons ? N'est-ce pas nourrir les affamés que d'aider leur délivrance par les moyens que la foi nous suggère ? N'est-ce pas vraiment racheter des prisonniers ? N'est-ce pas revêtir les uns, que de leur procurer un vêtement de lumière et de gloire ? N'est-ce pas une insigne hospitalité, que de procurer leur introduction dans la céleste Jérusalem, et les rendre concitoyens des saints et domestiques de Dieu dans l'éternelle Sion ? N'est-ce pas un plus grand service de mettre des âmes au ciel, que d'ensevelir des corps et de les mettre en terre.

Quant aux spirituelles. N'est-ce pas une œuvre de plus haut appareil, que de donner conseil aux simples, de corriger ceux qui faillissent, d'enseigner les ignorants, de pardonner les offenses, de supporter les injures ? Et quelle si grande consolation peut-on donner aux affligés de cette vie, qui puisse être comparée à celles qu'apportent nos prières à ces pauvres âmes qui sont dans une si pressante souffrance ? (Esprit de Saint François de Sales.)

XXV. — Qu'est-ce que notre vie ? (1)

2108. *Quæ est vita vestra ?* (JAC. IV, 15.) Quel problème le Saint-Esprit nous donne à résoudre, quelle question il nous pose ! Question simple, il est vrai, mais pourtant la plus importante de toutes. Aussi vous l'êtes-vous adressées plus d'une fois à vous-mêmes. L'insensé qui a perdu l'intelligence, et l'animal sans raison sont les seuls êtres qui ne cherchent pas à se rendre compte de ce qu'est leur vie. Un homme intelligent ne manque pas de se dire souvent à lui-même : Je n'étais pas il y a trente ans, il y a soixante ans. Je vis maintenant, j'habite ce monde rempli de merveilles. *Qui m'y a placé ? Pourquoi y suis-je ? Où vais-je en le quittant ?* La réponse que votre raison vous à déjà donnée à toutes ces questions, nous allons vous la rappeler encore.

2109. *Qui nous a placé en ce monde ?* Ce n'est pas nous. Nous n'étions pas, nous n'avions pas la vie, le rien ne peut rien faire ; personne ne donne ce qu'il n'a pas. Ce ne sont pas vos parents. A quel père et à quelle mère est-il venu en pensée qu'ils étaient les maîtres de la vie ? Que de fois ils perdent leurs enfants et constatent qu'ils sont non seulement incapables de leur donner la vie, mais même de la leur conserver ! Et peuvent-ils se la conserver à eux-mêmes ?

Tu es enim, Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem. (SAP. XVI, 13.) C'est Dieu qui nous a formés et façonnés ; il s'est servi de nos parents comme d'un instrument ; pour écrire nous nous servons d'une plume, mais c'est nous qui écrivons. Dieu seul est créateur : *Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nihil quod factum est. In ipso vivimus, movemur et sumus.* Aussi l'appellons-nous notre Père et *tam Pater nemo.* N'est-ce pas là notre vrai titre de gloire ? Je suis l'enfant de Dieu, je lui appartiens.

2110. II. 1° *Pourquoi m'a-t-il donné la vie ?* 1) La foi répond : *Omnia propter semetipsum operatus est Dominus.* 2) *La raison :* Quand Dieu agit, il doit se proposer un but, une fin digne de lui. (V. nos 2119 et suiv.) Le seul but digne de lui, c'est lui-même. Il y a des hommes qui, dans leurs œuvres, se proposent pour fin la gloire de Dieu ; leurs actions deviennent nobles et saintes, à cause de ce but qu'ils poursuivent. Quand Dieu agit, s'il ne cherchait pas sa gloire, il rabaisserait ses œuvres au-dessous de celles des hommes qui travaillent pour lui. Puisqu'il est notre Père, n'est-il pas juste que nous l'aimions ? (V. la note du n° 2127.)

Puisqu'il est le souverain Maître de toute chose, n'est-ce pas notre devoir et notre gloire de le servir et de faire sa volonté ? Le champ ne doit-il pas ses fruits à celui qui en est le maître ? Les créatures inanimées, les

(1) Le sermon suivant s'adresse aux hommes : on peut le donner ou à une première réunion, ou au milieu d'une retraite d'hommes. Quand le temps ou les dispositions de l'auditoire ne permettent pas de traiter les grandes vérités, il devient nécessaire de les condenser au moins toutes dans une seule instruction.

Rien de plus précieux que la vie. Demandez à un artisan, à un laboureur, pourquoi ils portent le poids du jour et de la chaleur. Ils répondront, pour gagner ma vie ; à un marchand pourquoi dans une tempête il jette à la mer toutes les marchandises achetées à grands frais dans un pays lointain ; à un malade pourquoi il accepte les incisions du chirurgien, etc., ils répondront, pour sauver ma vie. La vie est donc le bien naturel le plus précieux de l'homme.

astres, la terre, les arbres obéissent à Dieu et suivent invariablement les lois qu'il leur a marquées. L'ouvrier n'a-t-il pas le droit de percevoir le bénéfice de son ouvrage ? Rien ne résiste à Dieu, et comment pourrions-nous échapper nous-mêmes à son empire ?

2111. 2° *Comment veut-il que je le serve ?* Les créatures sans raison ne sont pas libres, mais esclaves des lois de Dieu. La pierre ne peut pas lutter contre la loi qui l'entraîne vers la terre, etc. ; mais à l'homme créé intelligent et raisonnable, Dieu a donné la liberté : *Posuit hominem in manu consilii sui.* Etant par nature notre souverain, il a voulu l'être encore par notre choix. Il a trouvé que c'était nous faire honneur que de ne pas nous contraindre comme ses esclaves, mais de nous laisser libres comme ses enfants. C'est d'ailleurs pour Dieu une gloire que d'avoir des créatures qui le servent non par force, mais de plein gré et par amour. Ce n'est pas à dire que Dieu abandonne l'homme à ses caprices ou à ses passions et le laisse ici-bas sans règles. Non. (V. nos 2121 et suiv.)

2112. 3° *Dieu que nous donne-t-il pour que nous le servions ?* 1) *sa loi. Deum time et mandata ejus serva, hoc est enim omnis homo,* et sans cela l'homme n'est rien. Il a appris à l'homme ce qu'il devait faire et ce qu'il devait éviter : *Bona et mala ostendit eis.* Il a écrit sa volonté, d'abord dans la conscience humaine qui, si elle n'est pas étouffée ou égarée par la passion, nous fait discerner le bien du mal. Ensuite il a manifesté d'une manière éclatante sa volonté en donnant dix commandements : *Si vis ad vitam ingredi serva mandata,* a-t-il dit. Je t'ordonne de garder cette loi, je ne te la ferai pas observer malgré toi ; mais si tu l'accomplis, tu auras la vie ; si tu ne l'observes point, la mort sera ton partage. Les rois de ce monde ont des récompenses et des châtiments pour imposer leur volonté (voir no 1946), Dieu n'en aurait-il point ?

2113. 2) *Dieu a donné sa grâce.* Toutefois comme l'homme, par suite de la désobéissance de son premier père, était tombé dans la disgrâce de Dieu et était devenu trop faible pour observer la loi, le Seigneur a eu pitié de sa misère ; il a envoyé sur la terre son propre Fils. Ce Fils adorable a passé trente-trois ans dans les souffrances et la pauvreté, et il est mort sur la croix pour nous et notre salut. C'est par son sang qu'il nous a mérité la grâce, le secours céleste qui nous est nécessaire pour faire le bien et éviter le mal.

Regardez ce crucifix, il vous dira ce que notre Dieu a fait pour nous délivrer du péché, pour nous procurer la force de le servir et pour nous attirer à l'aimer : mains, pieds percés, tête couronnée d'épines, *a planta pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas.* Malheur aux ingrats, malheur à qui abuse de ce sang versé et de la grâce qu'il lui assure ! Malheur à celui qui n'aime pas Celui qui l'a aimé jusqu'à la mort ! Certes, si un homme avait fait pour nous la millième partie de ce qu'a fait notre Dieu, nous ne pourrions nous défendre d'un sentiment de reconnaissance envers lui ; et un Dieu mort pour nous ne ravirait pas notre cœur ?

2114. 3) *Dieu nous donne le temps,* pour profiter de la grâce en le servant et en l'aimant, le temps qui vaut l'éternité puisqu'il la prépare, le temps de l'épreuve durant laquelle Dieu s'assure de notre fidélité. Nous l'avons ce temps, chrétiens : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.* Les cours de mission surtout sont favorables à notre salut. C'est le moment

de nous demander sérieusement, la main sur la conscience, si nous avons bien employé notre vie, si nous avons profité de la grâce de Dieu, de l'instruction religieuse reçue, des bons exemples, des bons désirs, des remords, etc.; si nous avons observé la loi de notre Créateur, si nous avons fait enfin ce pourquoi il nous a mis en ce monde; car *unum est necessarium.*

A quoi sert tout le reste: *Quid prodest?* Profitons de ce temps; car un jour, qui n'est pas éloigné, on nous signifiera qu'il n'y a plus de temps: *Tempus non erit amplius.* Ce sera la fin. Dieu aura fait pour nous tout ce qu'il devait, plus qu'il ne devait; il nous arrachera donc à cette terre. La mort viendra, elle nous ravira tout.

Si elle ne vous renverse pas subitement de sa faux redoutable, la voyant arriver de loin, vous direz adieu *à vos biens.* Je laisse ma maison, mes terres, mes rentes à un tel. Mais vous laissez tout! que gardez-vous donc? Rien. Vous direz adieu *à vos parents,* à vos connaissances; à votre corps lui-même. *Venit finis:* c'est fini. O aveuglement de donner tous ses soins aux choses passagères d'ici-bas qu'il faudra si tôt quitter et de ne pas songer à nos intérêts éternels! Et la mort vient comme un voleur au moment où l'on s'y attend le moins; si vous la croyez éloignée, tremblez: c'est une preuve qu'elle est proche.

2115. — III. *Et après la mort, où allons-nous?* Au tribunal de Dieu. Notre âme immortelle y comparaîtra. La raison comme la foi nous l'enseigne. Ici-bas le juste souffre souvent, le méchant prospère parfois; il faut une autre vie où chacun reçoive selon ses œuvres: *Quæ seminaverit homo hæc et metet.* Le laboureur, s'il sème du blé, recueille du blé; s'il sème de l'avoine, il ne moissonne pas du froment. Du côté où l'arbre tombe, il demeure, et il tombe du côté où il penche.

2116. 1° *Où les bons?* Semez de saintes œuvres, des prières, l'accomplissement de vos devoirs d'homme et de chrétien, vous recevrez le ciel. *Ego merces tua magna nimis,* dit le Seigneur. Quand il a promis, il ne manque pas de parole: *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt.* Les saints, dans le ciel, ne se plaignent pas d'avoir trop fait pour lui: *Oculus non vidit, nec auris audivit,* etc. Ils voient Dieu tel qu'il est, du regard de leur âme. Ah! quand même vous feriez des sacrifices pour rester chrétiens, quand même vous auriez à subir quelques railleries de la part du monde, quand même la croix pèserait sur vos épaules, ne murmurez pas; tout cela n'est point trop pour mériter le paradis, et Dieu est assez riche pour vous payer largement tous les services que vous lui aurez rendus, et toutes les souffrances endurées pour lui rester fidèle!

2117. 2° *Où les méchants?* On ne s'étonne pas de voir les bons récompensés; mais il est des méchants qui aiment tant le mal qu'ils voudraient un Dieu qui ne les punît pas, ou du moins qui fût indulgent pour leurs passions, un Dieu qui les laissât mal faire sans trop les châtier, un Dieu par conséquent sans justice, qui se ferait le fauteur, le protecteur de leurs désordres en ne les poursuivant pas de son courroux, un Dieu, enfin, qui ne serait pas Dieu, puisqu'il serait injuste et faible. Et, à force de désirer pour les besoins de leur cause un Dieu si commode, ils finissent par s'imaginer que Dieu est tel qu'ils se le figurent.

Pauvres aveugles! Il ne dépend pas de nous de faire Dieu à notre mesure, à notre modèle; il est ce qu'il est de toute éternité. Et parce que nous

sommes esclaves du mal; il ne va pas cesser d'être saint, ni d'être bon, ni d'être juste. Dieu est saint et bon, et sa bonté et sa sainteté sont infinies. Il a donc pour le mal une haine infinie. Sa justice est en proportion de sa bonté et de sa sainteté. « Qui donne a droit d'exiger. Dieu exige des reconnaissances. S'il ne trouve pas des reconnaissances, il exigera des supplices. Il ne perd pas ses droits. Il est juste qu'il mesure sa justice à ses bontés et à nos ingratitudes, et qu'il perce d'autant de traits un cœur infidèle, que son amour bienfaisant avait employé d'attraits pour le gagner. » (BOSSUET.) Malheur à qui tombe sous ses coups! *Horrendum est incidere in manus Dei viventis!*

Malheur, dès ce monde, car *tribulatio et augustia omni operanti malum;* malheur, c'est-à-dire, quelquefois pertes, revers, maladies. Ne soyez pas rassurés ni sur vos maisons, ni sur vos terres, ni sur vos affaires, ni sur vos enfants, ni sur vous-même, si vous vivez en ennemi de Dieu et si vous l'offensez. Il a tout en sa main et peut tout vous ravir. Mais si, quand vous transgressez sa loi, il vous laisse jouir en paix des biens d'ici-bas, trois fois malheur! Le bras du Seigneur s'appesantit sur vous. Il ne ramène ordinairement les pécheurs que par les adversités, c'est là le moyen ordinaire dont il use dans sa miséricorde. S'il ne l'emploie pas à votre égard, c'est qu'en juste punition de vos habitudes coupables, il vous laisse aller tranquillement à une mort de réprouvé, et de là où? Du côté où vous penchez.

Le pécheur ne veut point de Dieu en ce monde, il méprise son amour et ses récompenses, il n'en aura point; il tombera loin de Dieu, loin du ciel. Le pécheur s'attache aux créatures pour lesquelles il n'était pas fait, et il met tout son plaisir à en jouir. Toutes les créatures s'uniront après la mort pour le tourmenter et le torturer, et il trouvera en elles autant de bourreaux. Maudit de Dieu qu'il a blasphémé et dont il a méprisé tous les desseins de miséricorde, le réprouvé s'en ira au feu éternel, *in ignem æternum.*

2118. Voilà ce que nous enseigne notre foi, voilà ce que la conscience et la raison ont fait connaître aux païens eux-mêmes. Voilà la solution, le résultat du problème de la vie. (V. n° 2120.) Nous venons de Dieu, nous sommes sur la terre pour l'aimer et le servir en observant sa loi, nous sommes libres de faire le bien ou le mal, nous avons pour faire le bien la grâce et le temps. La mort viendra et l'homme ira dans la maison de son éternité; s'il a fourni saintement sa carrière, il se reposera dans le ciel; s'il a bravé Dieu et foulé aux pieds sa loi, Dieu aura son tour; car il le chassera loin de lui. Et, fuyant comme Caïn devant la face de son juge, le réprouvé s'en ira dans l'enfer pour être foulé sous les pieds des démons.

Je vous propose, aujourd'hui, ou la bénédiction ou la malédiction, la vie ou la mort; à vous de choisir la bénédiction et la vie, ou la malédiction et la mort, etc. Oh! choisissez donc la bénédiction. Pour cela qu'avez-vous à faire? Assistez aux instructions, repentez-vous de vos péchés, renoncez-y; aidez les autres à choisir la bénédiction, moyen efficace de l'appeler sur vous; amenez aux pieds des autels vos amis, etc., quel service! C'est peut-être là pour eux la dernière grâce. *Acte de contrition. Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris.* J'ai abusé de la vie et de la grâce, pardonnez-moi. Je veux commencer une vie nouvelle. *Maria, mater gratiæ, mater misericordiæ, tu nos ab hoste protege et mortis hora suscipe!*

N. B. — *Sur l'éternité,* voir nos 4370 et 2024.

PENSÉES SUR LA FIN DE LA VIE HUMAINE.

2119. — De même, dit Aristote, que les archers doivent d'abord considérer le but afin d'y lancer tout droit leurs flèches, et que les matelots doivent d'abord connaître le port, pour y diriger leur course (ce qui est également nécessaire dans toutes les autres choses qui demandent quelque art et quelque prudence), ainsi l'homme qui désire que les actions de sa vie soient droites et non faites à la légère et à l'aventure, doit se mettre devant les yeux la fin de la vie, et diriger sa course vers ce but.

2120. — Que Dieu soit le Créateur et le souverain Architecte de ce grand univers, c'est ce que confessent non seulement la foi catholique, mais encore la raison et la sagesse humaine. Or, comme Aristote enseigne que cet univers a été fait pour l'homme, « nous sommes en quelque sorte, dit-il, la fin de toutes choses, » il faut nous demander pour qui l'homme, à son tour, a été fait. Car il est impossible de penser que le créateur ait, sans se proposer un but, donné l'existence à une si noble créature. « Est-ce donc en vain, s'écrie le Prophète, que vous avez créé tous les enfants des hommes? *Numquid vane constituisti omnes filios hominum?* (Ps. LXXXVIII, 48.)

Est-ce que Dieu a créé l'homme pour qu'il consacre sa vie à entasser des trésors, à poursuivre la fumée des honneurs, ou, nouveau Sardanapale, à se plonger au sein des délices et des voluptés, rabaissant ainsi sa nature jusqu'à celle des pourceaux qui se vautrent dans la fange? Est-il possible de croire que celui qui est la source éternelle de toute sainteté et de toute bonté, ait fait une si noble créature pour une fin si misérable? La foi catholique et la raison elle-même répondent qu'un Dieu sage s'est proposé, dans la plus noble de ses œuvres, une fin digne d'elle. Or, il n'est pas pour l'homme de fin plus auguste, de destination plus sublime, que de connaître son Père et son Auteur, qui est aussi le souverain bien, comme l'enseigne saint Augustin, en le connaissant de l'aimer, en l'aimant de le posséder, et ainsi devenir participant de sa nature divine. (B. L. DE GRENADE.)

2121. — *Liberté.* Dieu, en nous laissant le choix ne renonce pas au droit qui lui est acquis. Il ne prétend pas nous décharger de l'obligation primitive que nous avons d'être à lui, ni nous déférer tellement le choix, que nous puissions sans révolte et sans injustice, nous soustraire à son empire. Mais il veut que nous soyons aussi volontairement à lui, que nous y sommes déjà de droit naturel, et que nous confirmions par un choix exprès notre dépendance nécessaire et inévitable. Pourquoi le veut-il ainsi? Pour notre perfection et notre gloire. Celui à qui nous devons tout veut pouvoir nous savoir gré de quelque chose; il veut nous donner un titre pour lui demander des récompenses. Que si nous refusons notre obéissance, nous lui donnons un titre pour exiger des supplices.

« Il y a des pécheurs qui disent qu'ils se passeraient facilement de cette liberté qui les expose à leur perte. O homme, qui que tu sois, qui te fâches de n'être pas une brute, à qui la lumière de ta raison et l'honneur de ta liberté est à charge, cesse de te plaindre de tes avantages et d'accuser témérairement ton bienfaiteur. Si tu étais indépendant par nature, et que Dieu néanmoins exigeât de toi que tu te rendisses dépendant par ta volonté, peut-être aurais-tu raison de trouver ou l'obligation importune ou la demande incivile. Mais puisque l'usage qu'il prétend de ta liberté, c'est de travailler à ton bonheur en t'assujettissant à son empire, ce qu'il exige est trop aisé, trop naturel et trop juste. On peut sans grand effort, se donner à qui l'on est. Ce serait peut-être quelque violence, s'il fallait sortir de notre état et nous transporter à un domaine étranger. Il ne s'agit que d'y demeurer et d'y consentir. Enfin, quand Dieu exige que nous consentions à être ses sujets, il veut que nous consentions à être ce que nous sommes, et que nous accommodions notre volonté au fond même de notre essence. Rien n'est plus naturel, rien n'est moins pénible, à moins que la volonté ne soit entièrement dépravée.

« Aussi faut-il avouer qu'elle l'est étrangement dans tous les pécheurs. Ils ne savent pas distinguer entre la liberté et l'indépendance, ils n'ont pas vu que pour être libre, l'homme n'est pas souverain. L'homme est libre comme un sujet sous un prince légitime, ou comme un fils sous la dépendance de l'autorité paternelle. Ils veulent être libres jusqu'à oublier leur condition et jusqu'à perdre entièrement le respect. C'est la liberté d'un rebelle, et non la liberté d'un enfant soumis et d'un fidèle sujet. Dès qu'ils ne veulent pas dépendre de Dieu, ils ne veulent donc plus être ce qu'ils sont. Ils combattent en eux-mêmes les premiers principes et le fondement de leur être. Ils corrompent leur propre droiture. Ils se rendent contraires à Dieu, et Dieu par conséquent, leur devient contraire. Ils sont soumis à Dieu comme juge. Il les juge, parce qu'il connaît ce dérèglement. » (D'après Bossuet.)

2122. — Je réfléchis, je calcule, je pèse le pour et le contre avant d'agir. Je délibère, j'hésite, je tranche, je décide, je me détermine. Je dis oui plutôt que non. J'ai parfaitement conscience que j'aurais pu dire *non* lorsque j'ai dit *oui*. Je m'arrête à un parti de préférence à un autre, avec le sentiment très net de ma liberté.

Exhorter, supplier, menacer, remercier, récompenser, punir; autant de mots vides et creux et vains, si vous niez le libre arbitre. Le devoir, le dévouement, le sacrifice, la responsabilité, le mérite, la louange ou le blâme, l'honneur ou la honte : tout cela ne signifie plus rien, si nous ne sommes pas libres. L'éducation n'a plus de fondement, plus de but. Tout l'appareil de la justice croule. Il n'y a plus de bien ni de mal, de vice ni de vertu; il y a du bon ou du mauvais, comme il y a du chaud et du froid, comme il y a santé et maladie. Il y a des habitudes, des penchants, des tendances, des idées reçues, des actes différemment étiquetés selon la mentalité de tel ou tel, ou selon les conventions, les préjugés, les traditions d'un pays ou d'une époque. Il y a ce qui est admis, ou ce qui ne l'est pas encore. Il y a des êtres malfaisants comme il y a des actes nuisibles, mais ils ne sont pas criminels : êtres dangereux, à coup sûr, dont on doit se garer, mais qu'on ne peut punir, puisqu'il ne dépendait pas d'eux d'agir autrement qu'ils ne l'ont fait, et que, par conséquent ils ne sont pas *coupables*. Ils relèvent de la Faculté de Médecine et non de la Correctionnelle ou de la Cour d'assises.

Marat et Vincent de Paul, l'apache ignoble qui tue et qui souille, la sainte dans son cloître, sont des êtres différents, mais ils n'ont pas plus de mérite l'un que l'autre : ils ont évolué chacun selon son type.

Il suffit, n'est-ce pas, d'énoncer de pareilles énormités pour en faire justice. Et la doctrine qui aboutit à de telles conséquences est condamnée. (L'abbé Landrieux.)

2123. — *Sola apud Deum libertas est non servire peccatis.* (Saint Jérome.)

— *Bonus etiam si servit, liber est : malus autem et si regnat, servus est, nec est unius thominis, sed quod gravius est, tot dominorum, quot vitiorum.* (Aug.)

2124. — Le cuisinier d'un château peut bien se servir pour laver ses ustensiles du linge le plus fin de la maison; mais cela ne prouve pas que ce linge soit fait pour cela. L'homme peut bien appliquer son intelligence à se procurer des plaisirs, de la ortune, mais ce n'est pas pour cela que l'intelligence lui a été donnée.

2125. — « Tu ne veux avoir de mauvais, dit saint Augustin, ni fils, ni fille, ni serviteur, ni servante, ni vêtement, ni maison, ni même ta pantoufle; cependant tu veux avoir une mauvaise vie. De grâce, fais passer ta vie avant ta pantoufle. Si toutes les choses que tu possèdes, avaient le don de la parole, elles crieraient aussi : De même que tu veux que tout en nous soit bon, nous voulons également un bon maître. » (B. Louis de Grenade.)

XXVI — Exhortation à la Conversion (1).

2826 *Hodie si vocem ejus audieritis : nolite obdurare corda vestra.* (Ps. XCIV.) — Les paroles que le saint roi David adressait à son peuple, je viens vous les adresser en ce jour. Rien n'est plus fatal pour un homme que d'endurcir son cœur. L'endurcissement est le père de l'impénitence finale et de la damnation éternelle. Le prêtre vient à vous pour vous sauver et non pour vous perdre : quelle douleur pour lui, si vous endurcissiez vos âmes en entendant la voix de Dieu ! car Dieu vous parle et vous invite à profiter de sa grâce.

2127. *D'abord, par lui-même.* Dieu, c'est cet être unique, infini en puissance, qui a tout fait de rien et qui gouverne tout par sa providence. 1° C'est le *Père* qui nous a créés ; à lui nous devons la vie, car toute créature a en lui la vie, le mouvement et l'être ; il nous les donne goutte à goutte, à chaque minute et à chaque seconde. Il est donc notre maître plus absolument que nous ne le sommes de la récolte que nous avons semée, des fruits de l'arbre que nous avons planté. Les fruits de notre vie, c'est-à-dire nos œuvres sont à Dieu, il y a droit.

Nous entrerions dans une juste indignation, si on nous ravissait ce qui nous appartient. Craignons que Dieu ne nous poursuive de sa colère, si nous méconnaissons ses droits, si nous lui refusons l'amour et le service qu'il exige de nous et dont nous lui sommes redevables. Nous ne voudrions pas pour tout au monde avoir la réputation de ravir le bien de nos semblables ; ne soyons pas injustes à l'égard de Dieu ; car ses droits sont plus certains, plus absolus, plus sacrés que ceux de tout homme sur la terre ; plus que ceux du père, plus que ceux du maître, plus que ceux du chef de l'Etat (2).

Ah ! où en sommes-nous, qu'avons-nous fait pour Dieu ? L'avons-nous aimé et servi comme il l'exigeait ? Tout le temps où nous ne l'avons pas fait est perdu, *inutiles facti sunt ;* car nous ne sommes en ce monde que pour cela. Voici qu'il vient aujourd'hui faire valoir ses droits. Il vous presse

(1) Cette exhortation doit être placée à la messe spéciale pour les hommes, le dimanche avant la clôture de la mission. C'est en ce jour et en cette heure que l'auditoire est le plus complet ; et il importe que tous entendent ce pressant appel.

(2) Notre vie n'est pas une rente, mais un dépôt. Le dépositaire n'est pas maître du dépôt qui reste à celui qui l'a déposé, qui fructifie pour lui, qui peut être réclamé par lui quand il voudra. Dieu est le propriétaire de notre vie. Les païens eux-mêmes l'avaient compris. Socrate était condamné à mort, Cébès un de ses amis vient le consoler dans sa prison. Socrate lui dit qu'il est heureux parce qu'il approche du terme qu'il a tant désiré. Mais, reprend Cébès, si vous avez tant désiré la mort, pourquoi ne l'avez-vous pas cherchée ? S'il n'y a qu'une porte pour entrer en ce monde, il y en a plusieurs pour en sortir. Alors Socrate lui répond sagement. Notre vie appartient à Dieu, nous n'en pouvons disposer que sur son ordre, ou le commandement des juges qui tiennent sa place. Quand nous sommes en possession d'une rente, nous pouvons en dépenser une partie en amusements, une autre dans notre commerce, une troisième à payer nos dettes. Si la vie était une rente, nous pourrions employer la jeuneses à nous divertir, l'âge mûr à acquérir des biens, et la vieillesse à faire pénitence ; mais ce n'est qu'un dépôt qui appartient tout entier à Dieu.

On a mis en dépôt dans votre maison une brebis, si elle produit un agneau, cet agneau n'est pas à vous, mais au maître de la brebis. Tous les fruits de votre vie sont à Dieu, comme votre vie elle-même. Il vous demandera de lui rendre le tout, quand il voudra. *Stulte hac nocte animam tuam repetent a te.* (LE JEUNE.)

fortement à cette heure de ne pas délaisser ni mépriser votre Père qui est au ciel. Vous, qui n'oseriez pas traiter indignement ce vieillard qui vous a donné le jour, endurciriez-vous vos cœurs, au point de ne pas promettre à votre Dieu de le servir, de l'aimer désormais et de revenir à la pratique de vos devoirs ?

Ne dites pas : je le ferai plus tard : le plus tard ne nous appartient pas. Et Dieu est maître du jour présent qu'il nous donne. Le moyen de ne point avoir de lendemain, c'est de ne pas profiter de ce jour qui nous appartient. Dieu, dont on ne se moque pas impunément, peut nous retrancher ce temps dont nous abusons. *Hodie,* aujourd'hui donc et non demain, *si vocem ejus*, etc.

2128. 2° Dieu c'est notre Rédempteur. Regardez le crucifix. Depuis votre enfance vous êtes habitué à fléchir le genou devant lui, et vous faites bien ; car c'est l'image du Sauveur mourant. Il fut un temps où les rois catholiques de l'Europe tenaient à honneur de le faire porter triomphalement devant eux, pour signifier à tous que Jésus crucifié est le Roi des rois, de qui ils reconnaissaient tenir leur puissance. Ce crucifix on vous le présentera à votre dernière agonie comme une clef mystérieuse avec laquelle vous pourrez ouvrir le ciel ; vous le collerez sur vos lèvres déjà glacées par le froid de la mort. Malheur à celui qui rendrait le dernier soupir en repoussant ce signe sacré !

Or que nous rappelle-t-il ? Que le Fils de Dieu, égal à son Père, ne faisant qu'un seul et même Dieu avec le Père et le Saint-Esprit, est venu sur la terre, qu'il s'est fait homme comme nous. Pour expier nos péchés et nous soustraire à l'empire du démon que le péché avait rendu notre maître, il est mort pour nous. Il nous a rachetés, lorsque nous étions captifs, de nos iniquités et de l'enfer. Vous êtes maître du champ que vous avez acheté ; celui qui viendrait, malgré vous, vous en ravir les fruits serait d'autant plus injuste que ce champ vous a coûté plus cher. *Empti estis pretio magno non corruptibilibus auro et argento, sed pretioso sanguine.* Et nous refuserions de le servir et de l'aimer.

Vous aimeriez un de vos semblables qui aurait fait un sacrifice considérable, pour vous délivrer de quelque grand malheur. Si quelqu'un avait offert sa vie pour sauver la vôtre, vous ne pourriez penser à lui sans sentir votre cœur s'attendrir et vos larmes couler. Mais ce que personne n'a fait ni ne fera pour nous, pas même notre père, pas même notre mère, Jésus l'a fait, *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me.*

Regardez encore une fois le crucifix. Ces plaies et le sang qui en découle, ne sont-ils pas autant de voix qui vous crient éloquemment : *Quid ultra debui facere ?* Mon peuple, que t'ai-je fait pour que tu m'oublies, pour que tu m'outrages ? N'est-il pas temps de m'aimer et de me servir enfin ? Ah ! vous avez trop bon cœur pour ne pas comprendre ce langage ! Il n'y a qu'un cœur de pierre, un endurci dans le mal, qui a perdu le sens par suite de ses habitudes coupables, qui puisse résister à cet appel de notre Dieu : *Hodie si vocem ejus,* etc.

2129. 3° Dieu, c'est le Saint-Esprit, un seul et même Dieu avec le Père qui nous a créés et avec le Fils qui nous a rachetés. Le Saint-Esprit, nous sommes devenus son temple par le baptême ; il a été répandu dans nos âmes par le sacrement de confirmation. Ces deux sacrements nous ont consacrés à lui, comme ce temple a été consacré au culte de Dieu. Celui

qui viendrait chasser Dieu de cette église, qui en rejetterait les saintes hosties, qui la convertirait en une étable et y parquerait de vils animaux, serait un grand coupable. Hélas! qu'avons-nous fait du Saint-Esprit; ne l'avons-nous pas chassé par le péché de son sanctuaire qui est notre âme?

Il ne nous a pas abandonnés pour cela, et il est à la porte de notre cœur et il frappe. Il veut y rentrer; il a droit d'y être, et il nous demande de lui ouvrir. Il vous parle par les remords de votre conscience; il vous parle par les bons désirs qu'il vous inspire; il vous parle par les exemples de ces hommes qui profitent si bien de la grâce. N'entendrez-vous pas sa voix? Vous, si poli et si généreux à l'égard d'un de vos amis; vous qui ne mettriez pas hors de chez vous un homme inconnu qui ne vous aurait fait ni bien ni mal, et qui n'aurait pourtant aucun droit d'être là; vous qui ne fermeriez pas la porte de votre maison à un pauvre couvert de haillons, oseriez-vous bannir pour toujours votre Dieu de votre cœur et lui tenir toujours fermée la porte de votre âme? Non assurément; fermer votre âme au Saint-Esprit, ce serait vous fermer à vous-même le ciel: *Hodie si vocem ejus.*

2130. II. Dieu ne se contente pas de vous parler par lui-même, il me semble qu'en ce moment des voix nombreuses, venant du ciel et de la terre, vous crient de vous convertir. 1° *Du ciel. La voix de Marie.* Marie, c'est la Mère de Dieu, notre Mère. On vous a appris dès le berceau à l'invoquer; vos mères de la terre vous ont fait sucer avec leur lait la dévotion à la Sainte Vierge. Enfant, vous aimiez à prier devant son image, ou au pied de ses autels; aujourd'hui encore vous recourez à elle; et si grands que puissent être les ravages que le péché aurait fait dans vos âmes, vous n'avez pas abandonné toute pratique de dévotion envers elle. Malheur au pécheur, en effet, qui n'aurait pas recours à Marie! Lui resterait-il encore une espérance de salut, à cet infortuné? Ceux qui haïssent la Sainte Vierge, aiment la mort.

Pas un d'entre vous qui ne veuille que sa dernière parole soit l'invocation du saint nom de Marie. Eh bien! c'est elle, la Reine des Apôtres, qui a envoyé le prêtre auprès de vous. Toutes les grâces passent par ses mains, et celle que nous vous offrons est une des plus grandes que vous puissiez recevoir. Rendrions-nous inutiles les desseins de miséricorde qu'elle a eus envers nous, en nous procurant ce bienfait? Ah! souvenez-vous des larmes que nous lui avons coûtées, quand, au Calvaire, elle a consenti, pour l'amour de nous, à laisser mourir son divin Fils sur la croix! Souvenez-vous de celles qu'elle a versées plus récemment sur la montagne de la Salette.

Si mon peuple, a-t-elle dit, *ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils. Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de prier sans cesse pour vous. Depuis le temps que je souffre pour vous: jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous.* Oh! quand elle a pleuré au Calvaire, les rochers se sont fendus, les morts sont ressuscités; et à la Salette aussi le rocher s'est entr'ouvert et a laissé passage à une source, souvenir perpétuel des larmes de Marie! Serions-nous plus durs que les pierres, plus morts que les cadavres? *Hodie,* etc.

2131. — 2° *De la terre.* La voix de l'Eglise, de la patrie, de la famille, de la conscience et de la raison. 1) *De l'Eglise.* Nous sommes chrétiens; par notre baptême nous sommes devenus membres et enfants de la sainte Eglise catholique. C'est elle qui nous a faits enfants de Dieu et nous a

appris à le connaître; c'est elle qui nous a relevés de nos chutes; c'est elle qui nous a nourris de l'Eucharistie: c'est elle qui a béni votre enfance, jeune homme; votre mariage, époux; elle bénira à tous votre fosse. Nés dans son sein, vous voulez mourir avec les secours religieux qu'elle offre à ses enfants. Trois fois malheur à qui les refuse!

Et cette Eglise, cette mère de vos âmes que Dieu nous a donnée pour nous conduire par la main sur le chemin de la vie, vous ordonne de mettre, au moins une fois l'an, votre conscience en règle et de recevoir la divine Eucharistie. L'obligation qu'elle en fait est tellement grave que ceux qui la violaient autrefois étaient bannis de l'église et privés à leur mort de la sépulture chrétienne. Que ceux qui ont manqué au devoir de la confession annuelle, l'accomplissent du moins maintenant. L'Eglise vous presse tous, par la voix de votre pasteur et par la nôtre, d'entendre celle de Dieu.

Quelle consolation pour ce prêtre, qui a la charge de vos âmes, si vous profitez de la grande grâce qu'il vous a menagée dans son zèle pour votre salut! Quelle douleur pour lui, si quelques-uns parmi vous restaient insensibles! Ah! ne contristez pas le prêtre! Vous n'avez point encore de meilleur ami sur la terre. Il veut vous aider à bien vivre, et vous aurez grand besoin de lui pour vous aider à bien mourir.

Et nous, qui avons la joie de vous annoncer la parole de Dieu, nous vous parlons aussi au nom de l'Eglise, et vous avez senti déjà que nous aimions vos âmes. Nous ne sommes venus que pour elles. Ce n'est point l'or et l'argent, ni aucun intérêt périssable que nous recherchons; depuis longtemps nous avons renoncé à tous les biens de la terre. La vie que nous menons a de telles peines et si peu d'avantages matériels qu'on ne l'embrasserait jamais, si ce n'était pour ramener les pécheurs à Dieu et les conduire au ciel.

Nous vous disons donc à tous, avec toute l'ardeur de notre âme de prêtre: *Salva animam tuam ne et tu simul pereas. Hodie nolite obdurare corda vestra. Hodie*, c'est le temps de la mission. Combien y a-t-il d'années qu'il n'y a point eu de mission dans cette paroisse? Tant d'années. Pourriez-vous compter ceux qui ont assisté à la dernière et qui ne sont plus de ce monde? Dans combien d'années y donnera-t-on une autre mission? Vous ne le savez pas; mais vous savez moins encore si vous y assisterez. Le temps est court. La vie de l'homme s'écoule rapidement. La mort vient à cheval et au galop. C'est le péché qui l'aiguillonne. Ah! malheur, mon pauvre pécheur, si vous ne rencontriez plus désormais cette heureuse occasion de revenir à Dieu, et si vous ne profitiez pas de celle qui vous est offerte! Malheur pour vous, si vous n'entendiez ni notre voix, ni celle de votre pasteur, ni celle de l'Eglise!

2132. Ecoutez du moins, 2) *celle de la patrie.* Qui n'aimerait cette terre qui l'a vu naître, cette société d'hommes de même langue, de mêmes usages, qui ont des intérêts communs, qui se défendent et s'entr'aident mutuellement? Il y a assurément parmi vous des hommes qui ont combattu pour la patrie! il y a des jeunes gens pleins d'une noble ardeur qui, si la patrie, était attaquée, voleraient à l'ennemi prêts à verser son sang pour la défendre. Si nous ne sommes pas toujours appelés à cet héroïsme, du moins devons-nous toujours chercher à écarter de notre patrie la malédiction et désirer la prospérité et la gloire de notre pays.

Or, qu'est-ce qui fait le bonheur et le malheur d'une nation? Je ne vous le dirai pas de moi-même; je vous le laisserai dire par le Dieu de toute vérité: C'est la justice qui élève les nations, et le péché rend les peuples malheureux. Que de maux nous avons eu à subir! Pourquoi? Nous avons abandonné Dieu, et Dieu nous a abandonnés; et une nation que Dieu abandonne devient le jouet de ses ennemis. Le passé nous fait connaître quel sera l'avenir. Comme Français aussi bien que comme chrétiens, nous devons donc servir Dieu (1).

2133. 3) *De la Famille.* Nous ne sommes pas seuls sur la terre. Nous avons autour de nous d'autres hommes, auxquels nous sommes unis par les liens les plus forts et les plus doux, et qui occupent la première place dans notre cœur. Enfants, vous avez vos parents; pères, vous avez une épouse, vous avez vos enfants, vous avez vos parents qui ne sont plus, et en parlant d'eux je touche l'endroit le plus sensible de votre cœur. Jeune homme, et ici je m'adresse à tous ceux qui ont encore le bonheur d'avoir leurs parents, votre père vous parlera; votre père, c'est cet homme qui ne vit que pour vous, qui s'use dans un pénible labeur pour vous faire un avenir heureux; votre mère vous parlera: cette femme qui a veillé sur votre berceau, qui a essuyé vos premières larmes, qui vous a nourri de son lait, qui a guidé comme un ange visible votre enfance, qui vous aime plus qu'elle ne s'aime elle-même.

Et que vous diront-ils? Ce qu'ils ont le droit et le devoir de vous dire: Mon fils, reviens à Dieu. Leur obéirez-vous; ferez-vous pleurer votre mère? Ah! prenez garde, ce serait attirer sur vous la colère divine, en résistant à l'autorité de Dieu lui-même. Epoux, vous avez une épouse; elle est chrétienne et vous y gagnez. Si elle était sans foi, sans religion, vous seriez bien à plaindre. Peut-être vous a-t-elle quelquefois contristé; mais n'importe, vous savez bien que personne sur la terre ne vous veut plus de bien qu'elle. Cette femme, que vous dira-elle? De vous convertir. L'écouterez-vous? Oui, certes, car un bon conseil doit toujours être suivi, vînt-il d'un ennemi. Ce serait donc agir sans bon sens que de ne pas le suivre, quand il nous vient de qui nous veut du bien.

2134. Pères, vous avez des enfants. C'est peut-être cette pieuse jeune fille qui vous fait honneur par sa vertu; ou bien c'est un des chers enfants à qui nous avons fait le catéchisme. Ils vous ont déjà dit: Père, viens avec moi à confesse; ils vous le diront encore. La vérité sort de la bouche de l'enfance. Entendrez-vous cette voix, ou bien ferez-vous verser des larmes de douleur à ces êtres si chers? Ah! prenez garde, si vous leur donniez l'exemple de l'indifférence, du mépris de la religion, il viendrait un jour où ces enfants, auxquels vous auriez appris à mépriser Dieu, mépriseraient

(1) Clovis, le premier de nos rois qui embrassa le christianisme, demanda à saint Remi de qui il avait reçu l'instruction et le baptême, combien de temps devait durer son royaume « Autant de temps, répondit le saint, que la religion et la justice y fleuriront. »

Charles VII, avec l'assistance du ciel et celle de la glorieuse Jeanne d'Arc, venait de délivrer la France du joug des Anglais qui l'oppressait depuis si longtemps. Un gentilhomme anglais s'embarquait pour retourner en Angleterre, un Français lui dit en le raillant: « Quand reviendrez-vous en France? — Quand vos péchés seront plus grands que les nôtres, » répondit l'Anglais.

votre autorité et abreuveraient d'injures votre vieillesse ! Ils seraient bien coupables ; mais seriez-vous innocents (1) ?

Il semble que j'ai parlé de tous les membres de votre famille, il n'en est rien pourtant. Combien, que je n'ai pas nommés ! J'aperçois des cheveux blancs dans cette enceinte. Mon cher frère, vous voilà au déclin de la vie ; vous n'avez plus par conséquent votre père ni votre mère, d'autres plus jeunes que vous les ont aussi perdus. Ah ! s'ils étaient sur la terre, ces vieillards à qui nous devons tout, dont nous habitons les maisons, dont nous possédons les terres, ils ne resteraient pas insensibles à la grâce. En général, ils avaient plus de foi que nous et ils étaient plus heureux ! venez par la pensée, avec moi au cimetière, vous agenouiller sur ce tertre qui les recouvre ; prêtez l'oreille.

Il me semble que votre mère, que votre père se dressent dans leurs tombes et vous disent : Mon fils, souviens-toi des conseils que je te donnais autrefois, que je t'ai donnés même sur mon lit de mort, lorsque, prenant ta main dans ma main déjà glacée, je te disais : Mon fils, ne m'oublie pas, prie pour moi, sois chrétien et nous nous retrouverons. Le seul moyen que nous ayons de retrouver au ciel ceux que nous pleurons, c'est de remplir nos devoirs. Ah ! cette voix qui part de la tombe touche vos âmes, je le sens : vous n'endurcirez pas votre cœur !

2135. *La voix de votre conscience, de votre raison.* (a) Nous avons une *conscience.* Nous le disons hardiment ; et ce serait nous insulter que de dire de nous : Cet homme n'a pas de conscience. Eh bien ! que nous dit-elle à cette heure ? Ne vous crie-t-elle pas bien haut que nous ne vous exhortons qu'à ce qui est de votre devoir, que si vous négligez de l'accomplir vous faites mal ? (b) Pascal a dit : « La raison nous commande bien plus impérieusement qu'un maître : car en désobéissant à l'un, on est malheureux ; et en désobéissant à l'autre, on est un sot. » *Votre raison* ne vous dit-elle pas qu'en le faisant, vous n'avez qu'à y gagner et en consolations vraies, et en bénédictions du ciel, et dans l'estime des gens de bien ?

(a) En consolations. Quand vous oubliez Dieu, êtes-vous heureux ? *(b) En bénédictions.* Pensez-vous franchement qu'en vivant sans religion, vous attirerez sur vous, sur votre famille, sur vos affaires, la protection divine qui vous est nécessaire ? *(c) En estime.* Croirions-nous que l'opinion publique est tellement pervertie que ce soit un honneur de vivre sans religion ? Certes, nous ne sommes pas encore plus bas que les sauvages, ni que les païens ; et parmi eux la religion et les pratiques religieuses furent toujours un titre de gloire. Et ce n'est jamais sans un motif capable de couvrir de confusion, s'il était connu, que l'on abandonne les devoirs du chétien. Je pourrais découvrir ces motifs qui tiennent éloignés de Dieu ; mais je vous estime et vous chéris trop pour le faire : *Nolite obdurare corda vestra.*

Quand de toute part vous vous sentez pressé de répondre à l'appel de la grâce, qui serait capable de vous faire reculer ? Serait-ce par hasard le lâche respect humain ? Je ne le puis croire. Qu'un sourire, que les railleries

(1) Il y a une malédiction de Dieu pour les familles comme pour les sociétés. Nicéphore Phocas faisait fortifier son palais, espérant le rendre imprenable, lorsqu'une voix lui dit : « Tu as bâti des murailles, mais la ville sera toujours facile à prendre ; car le mal est dedans. » En effet, dès que les fortifications furent achevées, le même jour où on lui en apportait les clefs, ce malheureux empereur périt sous le poignard d'un assassin.

d'un méchant homme ; (car il n'y a que les méchants qui essaient de jeter le ridicule sur ceux qui font le bien), qu'une mauvaise plaisanterie fasse reculer une femme, un enfant, je le conçois ; mais un homme..., un jeune homme ce serait une ignoble bassesse dont vous n'êtes pas capables. Vous obéirez donc à la voix de Dieu le Père, qui vous a créés, etc..., a la voix de Marie, de l'Eglise, de la patrie, de la famille, de votre conscience, et de votre raison ; vous vous convertirez. Plus de péchés, assistance aux instructions. Ne venez pas seul ; amenez vos connaissances, nous comptons sur vous (1).

Acte de contrition. — Mon Dieu, créateur, rédempteur, sanctificateur, je ne vous ai pas aimé ni servi comme je le devais. Pardon ! Si j'étais mort hier, que serais-je devenu ? Merci, mon Dieu, de m'avoir ménagé le temps du retour ! Je veux en profiter, j'irai aux instructions, j'obéirai à la voix de ma conscience. Je donnerai de bons conseils à ceux sur qui j'ai quelque influence. O Marie, je suis encore votre enfant, soutenez-moi !

XXVII. — L'enfant prodigue (2).

2136. Considérons: I. Les égarements du prodigue; II. Son retour. Eloignés de Dieu peut-être, malheureux par suite comme le prodigue, comme lui nous nous à déciderons revenir à notre Père.

I. *Egarements du prodigue.* — 1° *Leurs principes:* 1) *Adolescentior*, il est jeune. Son aîné a plus de bon sens que lui, il demeure. Dans la famille de Dieu, il y a deux sortes d'enfants, quel que soit leur âge: les uns mûris par la raison et par la foi; les autres légers, sans raison, sans conscience, et cela à tout âge, *puer centum annorum.* 2) La jeunesse aime le bien-être et ces enfants dont je parle n'aiment que le plaisir. Les douceurs d'une vie réglée dans l'amitié de leur père, dans la compagnie de leurs frères plus raisonnables qu'eux, ne les contentent pas; ils veulent partir, courir dans le monde qui leur promet des fêtes, des amusements.

3) Mais pour jouir, il faut de l'or; *Pater, da mihi portionem substantiæ;* l'égoïsme les rend ingrats: Père, dit le prodigue, tant pis s'il vous manque

(1) *Consurge, consurge, excutere de pulvere, captiva filia Sion.* Pauvre âme pécheresse, sortez de ce mauvais état, retirez-vous de ce bourbier, élevez-vous à votre Dieu qui vous tend la main. Considérez ses divins attributs, et vous connaîtrez votre folie de lui rester infidèle. Il est éternel, il vous a préparé son royaume dès avant les siècles, et vous ne voulez vous le préparer qu'à la fin de votre vie : il vous a aimé de toute éternité, et vous ne voulez l'aimer que dans votre vieillesse ; il n'a cessé de vous faire du bien, et vous ne voulez cesser de l'offenser que quand vous n'en pourrez plus. Il est grand, il défend, lui, qu'on offre des victimes maigres et malades et vous ne lui réversez que la vieillesse et la dernière maladie. Il est tout-puissant et par conséquent maître de ses biens ; si vous les refusez quand il vous les présente, il n'est pas obligé de revenir à la charge. Il est bon, c'est donc être bien ingrat de l'offenser plus longtemps. Il est juste, il doit donc priver de ses faveurs ceux qui s'obstinent à en abuser. Il est jaloux de son honneur et vous donnez à Satan le droit de l'insulter et de lui dire : la plus longue et la plus belle partie de la vie de cet homme m'a appartenu et vous n'en aurez que les restes. A quoi pensez-vous de demeurer si longtemps sous la tyrannie du démon. Si les Turcs, les infidèles sont sous son joug, ce n'est pas si étonnant : ils n'ont point de Sacrements pour remettre les péchés ; mais vous, *Captiva filia Sion !... Solve vincula colli tui,* brisez vos chaînes ; c'est facile. Dieu a dit a ses ministres : *Quæcumque solveritis :* donc, sainte confession ; et après vous chanterez : *Diripuisti, Domine, vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis.* (LE JEUNE.)

(2) Ce sujet va bien à la fin de la mission et en particulier la veille de la communion générale des hommes. *Exorde,* le récit évangélique. (LUC, XV, 11-21.)

quelque chose; vous avez bien travaillé, mais c'est pour moi; donnez ce qui me revient. Quel droit y a-t-il? Aucun; mais il faut des plaisirs, il oublie la justice et la reconnaissance. Il ne doute de rien. Saura-t-il administrer son bien? Il ne se le demande pas; il en sait plus long que tous. Le pauvre père fait donc le partage de ses biens et lui donne sa portion. Il espérait sans doute que son enfant satisfait resterait dans la maison et le servirait ensuite de bon cœur.

4) *Et non post multos dies profectus est.* Le prodigue voulut le lui laisser croire quelques jours; mais il était aussi jaloux de son indépendance qu'envieux de plaisirs et d'amusements. Son père lui eût fait des reproches sur sa conduite, s'il fût demeuré avec lui; il partit donc. Quel a été le principe de nos chutes? L'amour du plaisir, les illusions du monde qui nous les promettait, l'esprit d'indépendance. La vie chrétienne nous a paru trop dure, les plaisirs du siècle nous ont attirés, nous avons voulu jouir à l'aise et secouer le joug de Dieu.

2137. 2° *Le départ.* 1) Que quitte-t-il? *a*) La maison paternelle, *b*) son frère vertueux, *c*) le père le plus tendre. Pauvre pécheur, il déserte l'église, la compagnie des enfants de Dieu qui lui restent fidèles, Dieu lui-même qu'il ne veut pas servir. Où va-t-il? 2) Il va loin, *in regionem longinquam.* Le péché nous éloigne autant que possible de Dieu, de sa grâce, des saints. Il ne veut pas que son père puisse venir le voir, le rappeler, lui adresser un conseil, ni que ses amis puissent l'exhorter à revenir. Le pécheur fuit tout ce qui est capable de le ramener, ses amis vertueux, les conseils de sa femme, de ses enfants, la rencontre même du prêtre, le spectacle des fêtes religieuses. Ce qu'il redoute le plus, c'est Dieu et tout ce qui pourrait lui rendre son amitié.

2138. 3° *Les écarts.* Le prodigue loin de son père, 1) dissipe ses biens. Celui qui a perdu Dieu a tout perdu: état de grâce, droits au ciel, mérites acquis, fruits de la premiere communion et d'une éducation chrétienne, paix du cœur, délicatesse de conscience, l'intelligence des choses surnaturelles et peut-être la foi; 2) et tout cela *vivendo luxuriose*, pour un plaisir d'un moment qui est bien vite passé.

2139. 4° *Les malheurs suivent de près.* 1) *Cœpit egere,* il est dans l'indigence. Il a tout dépensé, tout lui manque: (*a*) les vêtements; il n'a plus que des haillons. La parure de la grâce a été flétrie, déchirée dans l'âme du pécheur; il n'est plus couvert que de la honteuse laideur du vice; *(b)* la nourriture: une grande famine est survenue; il n'a pas de pain. Plus de sacrements, plus de prières, plus de consolations pour l'âme; *(c)* plus d'amis; ceux qui lui étaient fidèles tant qu'il avait de quoi leur donner des festins, le délaissent maintenant; le monde a vite trahi le pécheur.

2) *Esclavage.* Que fait-il? Il cherche un maître dont il se fait l'esclave, *adhæsit uni civium.* L'homme sent qu'il doit nécessairement dépendre de quelqu'un; et ce maître est cruel comme celui du prodigue. Ce n'est pas dans une maison de luxe que le prodigue est admis: *Misit illum in villam suam ut pasceret porcos.* Ton maître c'est le démon, pécheur: c'est de lui que tu te fais l'esclave, toi qui n'as pas voulu obéir à Dieu! Et le démon tyrannise ton esprit, ton cœur, tes sens; il t'asservit à l'habitude, au monde, au respect humain!

3) *Avilissement. On lui fait garder les pourceaux.* Voilà l'emploi ignoble du prodigue. C'est à cela qu'il est condamné, lui qui n'avait pas voulu, dans

la maison de son père, vaquer à des travaux dignes de sa condition. Ces pourceaux ce sont les passions plus viles que ces animaux et plus voraces encore. Le prodigue voulait partager l'ignoble pâture de son vil troupeau ; et on ne lui en donnait point, les pourceaux dévoraient tout. La passion ne dit jamais, c'est assez. L'homme voudrait trouver en elle une satisfaction qui remplît le vide de son cœur. Quand Dieu lui manque, les plaisirs de la brute ne peuvent le rassasier. Qu'est-ce qui pourrait remplacer Dieu ? *Nemo illi dabat.*

Indigence, esclavage, dégradation, voilà les degrés par lesquelles le pécheur descend, quand il s'éloigne de son père et de sa maison, c'est-à-dire du ciel. Quel malheur de se séparer de Dieu! Et ce malheur est encore une grâce de ce bon Père qui met des haies d'épines sur la route de ceux qui le fuient, afin de les contraindre de revenir. Malheur à ceux qui, vivant loin de lui, ne trouvent pas leurs châtiments dans leurs plaisirs mêmes! C'est une preuve que Dieu les abandonne. La misère, la honte du prodigue préparent son retour.

2140. II. *Retour.* 1° *Il réfléchit : In se autem reversus.* Il aurait dû le faire plus tôt. S'il avait réfléchi, il n'aurait jamais quitté son père et se serait épargné tous ces maux. Son frère, plus sérieux, n'a pas subi ces épreuves ni ces humiliations. Le pécheur est un esprit léger, il ne réfléchit pas. Il veut quelquefois avoir plus de raison que les autres : et il en a moins que la bonne femme dont il se moque, et qui comprend, avec son bon sens, que Dieu est tout, que les plaisirs du monde ne sont rien, et que l'indépendance vis-à-vis du Créateur est une injustice, une folie.

2141. 2° *A quoi réfléchit-il ?* 1) *Au bonheur qu'il a goûté chez son père. Quanti mercenarii in domo patris mei abundant !* Ah ! si j'y était resté, rien ne manquerait ! Que vous manquerait-il, pauvre pécheur, si vous n'aviez jamais perdu Dieu ? N'étiez-vous pas heureux après une communion bien faite ? etc. Vous aviez la paix de la conscience, l'espérance du ciel, le pain de la parole de Dieu et de la grâce. Ceux qui servent Dieu en jouissent, et vous en êtes privé. 2) *Aux maux qu'il subit : Ego autem hic fame pereo. Quem fructum habuistis in quibus nunc erubescitis ?* Qu'avez-vous gagné à fuir Dieu, que vous reste-t-il des plaisirs du monde, en êtes-vous plus riche ? Le remords vous ronge. C'est comme une faim dévorante. 3) *A la bonté de son père : Ibo ad patrem.* Il est toujours père, quand même je suis un enfant ingrat. Dieu est toujours votre père, ô pécheur, malgré vos infidélités.

2142. 3° *Les réflexions du prodigue amènent la résolution de retourner* à la maison paternelle. Il part ; 1) *rien ne l'arrête* : ni les railleries de ses compagnons de débauche, ni ses honteuses habitudes, ni ses haillons qui le couvrent, ni la longueur de la route, ni la crainte de son père. Pécheur oseriez-vous vous laisser arrêter par un lâche respect humain, par de honteuses chaines, etc. ? 2) *Il part aussitôt,* il ne renvoie pas au lendemain. Oh ! ne renvoyez pas ! 3) Il se repent de sa faute, il reconnaît ses torts : *Jam non sum dignus vocari filius tuus.* La contrition, qui ne l'aurait, à la vue des grands biens perdus et des grands maux qui fondent sur le pécheur ?

4) *Il est prêt à confesser sa faute. Dicam ei.* Il ne craint pas cet aveu. Il sent bien que par là il achètera à peu de frais le pardon de tant d'égarements. Reculeriez-vous devant l'aveu de vos fautes, quand vous savez que par là vous recouvrerez la grâce de Dieu et vos droits au ciel ? Craindriez-vous d'être repoussé par Dieu ou par son ministre ? Rassurez-vous en considérant :

2143. 4° *L'accueil fait au prodigue :* 1) *Cum adhuc longe esset vidit illum pater.* C'est de loin qu'il le reconnaît, plutôt du cœur que des yeux, malgré ses haillons et sa maigreur. Que va-t-il faire ? Entrer en une juste indignation contre ses désordres et éclater en reproches, ou bien se retirer dans sa maison et en fermer la porte ? Non : 2) *Misericordia motus est.* Il a pitié de son infortune, il ne pense pas à son ingratitude, à son départ, à ses débauches passées, mais à sa misère présente. Son cœur de père en est attendri. Oh ! pécheur, c'est là le cœur de votre Dieu. Dès qu'il vous voit revenir, dès qu'il sent dans votre âme le regret de l'avoir quitté, il oublie tout.

3) *Accurrens cecidit super collum ejus et osculatus est eum.* Au moins devrait-il attendre que le prodigue vint à lui : non, il court à sa rencontre. C'est ce que fait Dieu, il vous poursuit. Si sa grâce ne nous prévenait pas, nous ne pourrions jamais rentrer dans son amitié. Il va au-devant du pécheur, il lui offre son pardon, il le presse d'accepter. Et n'est-ce pas pour cela qu'il nous a envoyés au milieu de vous ; et ne sommes-nous pas revêtus de sa miséricorde à votre égard, et n'allons-nous pas nous-mêmes au-devant de vous pour vous ramener à lui ? Ah ! ne craignez pas que nous vous repoussions ; n'attendez pas de nous des reproches ni des paroles dures ; nous vous serrerons plutôt sur notre cœur et nous dirons : *Filius meus mortuus erat et revixit, perierat et inventus est.* Et notre joie sera grande.

Nous ne tenons pas aux biens de ce monde, nous y avons renoncé par le vœu de pauvreté, ni à ses faux plaisirs, ayant consacré à Dieu notre cœur et notre corps. Nous n'ambitionnons qu'une chose sur la terre, vos âmes : *Da mihi animas, cætera tolle tibi.* Ce n'est pas pour gagner notre misérable vie que nous prêchons l'Evangile et que nous consacrons nos journées à entendre l'aveu de vos fautes. Vous ne nous croyez pas si peu intelligents que nous soyons incapables de nous pourvoir du nécessaire à meilleur compte ; nous ne cherchons que vos âmes, et notre seul bonheur est de les rendre à Dieu. Ce bonheur est le plus grand de notre vie. Il y a cependant de grandes joies dans l'âme du prêtre. Le jour où il monte pour la première fois au saint autel, celui où le missionnaire prononce ses saints vœux, marquent certes dans sa vie par des consolations ineffables ; mais il est un bonheur que nous préférons à tous les autres, parce que tous les autres sont faits pour nous le préparer : c'est celui que nous goûtons, quand un pécheur vient se jeter à nos pieds et nous dire : Mon père, j'ai péché. Ce bonheur, vous ne nous le refuserez pas (1).

2144. 4) A peine le prodigue eut-il eu le temps de dire : *Pater peccavi in cœlum et coram te,* que le père aussitôt appela ses serviteurs: *Cito proferte stolam primam et induite illum et date annulum.* Point de reproches, il lui rend tout. Pécheur, dès que vous aurez fait l'aveu de vos fautes, nous vous rendrons tout : la robe de l'innocence, vos mérites perdus, la paix, l'amitié de Dieu figurée par l'anneau.

5) *Aducite vitulum saginatum, manducemus et epulemur.* Ce n'est pas le veau gras qui vous sera servi, c'est le pain des anges, l'Eucharistie, la Chair adorable de Notre-Seigneur. Le frère aîné se plaignit de cette fête ;

(1) Dans le cas où l'on ne traiterait pas ce sujet dans une mission, le directeur des exercices ne manquerait pas, vers les derniers jours, de faire entendre aux pécheurs, quand ils seraient réunis en plus grand nombre, ce pressant appel, en y joignant la prière d'amener ceux qui seraient absents.

personne ne se plaindra de votre retour : vos parents, vos femmes, vos sœurs, vos enfants, votre pasteur, tous les gens de bien s'en réjouiront. Et il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se convertit, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui persévèrent. Et si cent pécheurs reviennent, quelle fête sur la terre et dans le ciel ! *Acte de contrition. Surgam et ibo ad patrem. Pater peccavi in cœlum et coram te. Jam non sum dignus vocari filius tuus. Fac me sicut unum de mercenariis.* Je veux vous servir, ô Dieu, loin de qui on ne trouve que misère, etc. O Marie, vous me conduirez aujourd'hui même aux pieds du prêtre, et vous m'obtiendrez mon pardon de Jésus votre Fils. *Surgam et ibo.*

XXVIII. — Deux étandards (1).

2145. *Personne ne peut servir deux maîtres.* (Mat. VI, 24.) — Or deux conquérants se disputent l'empire du monde, l'un est le démon, l'autre Jésus-Christ. C'est entre l'un et l'autre que nous avons nécessairement à choisir. Et afin d'éclairer votre choix nous allons vous les faire connaître. (V. nos 2156 et suiv.)

2146. I. Le démon. 1° *Ce qu'il est.* Un ange déchu. Tout enivré des dons de Dieu, il osa se révolter contre lui. Alors un grand combat eut lieu dans le ciel. Saint Michel, revêtu de la puissance divine s'arma contre ce rebelle ; et, avec cette seule parole : *Qui est comme Dieu ?* il le précipita dans l'éternel abîme. Celui qui, avant sa chute, brillait comme un astre est devenu noir comme un charbon. Le démon, c'est donc un traître à Dieu, un scélérat justement puni et impénitent.

Toutefois, même après sa disgrâce, il garde encore une grande puissance. Notre-Seigneur l'appelle le prince de ce monde. Il emploie son influence de mort à détruire le règne de Dieu en perdant les âmes ; il veut se venger contre son Créateur des justes tourments qu'il subit ; il sait d'ailleurs que les âmes saintes sont destinées à occuper les trônes, d'où il a été précipité avec les compagnons de sa révolte, et dans sa noire jalousie, il tente tout pour nous fermer le ciel. Semblable à un lion rugissant, il rôde autour de nous cherchant à nous dévorer.

2147. — 2° *Ses aides.* Il a pour l'aider dans son œuvre de destruction *1) le monde. Ce sont des préjugés, des maximes fausses* que Satan lui-même a répandus parmi les hommes : Il faut que jeunesse se passe. Heureux ceux qui ont de grands biens ! Le bonheur c'est le plaisir. Voilà les maximes du siècle. Le monde a des *fêtes* où il met en pratique ces maximes. Ces fêtes, en réalité cruelles comme des épines, s'offrent riantes comme des fleurs. Les esclaves du monde nous y entraînent. *Venez,* disent-ils, *enivrons-nous, jouissons de tous les biens, car demain peut-être il faudra mourir.* (V. n° 2167.)

2) *Notre nature* est un ennemi dans la place, qui s'apprête à la livrer au démon. Les maximes du monde trouvent un fatal écho dans la soif du bien-être qui nous dévore. Notre sensualité tressaille, quand on lui parle de fêtes.

(1) Ce sujet convient à la cérémonie de la rénovation des vœux, soit au soir de la première communion, soit dans une mission.

2148. 3° *Ses succès.* Le démon, aidé du monde et de notre nature, ne réussit que trop, même après la rédemption. Quelle multitude innombrable il entraîne à sa suite ! blasphémateurs, profanateurs du dimanche, impies de toute sorte, voluptueux, etc., parents sans foi, enfants rebelles, femmes vaines, jeunesse légère : esclaves de Satan.

2149. 4° *Quelle solde donne-t-il à ce vil troupeau ?* Il promet des plaisirs, mais ceux de la brute ; et il ne donne en ce monde que le déshonneur, le remords, la prison, l'échafaud. Interrogez ses esclaves, interrogez-vous vous-mêmes. Quand vous vous êtes rangés sous son ignoble drapeau, avez-vous trouvé le bonheur ? Interrogez les faits. (V. n^os^ 2159 et suiv.)

2150. 5° *Où les mène-t-il ?* Son royaume est celui de la mort ; l'enfer, voilà son empire. C'est là qu'il entraîne cette foule, courbée sous son joug de fer et révoltée contre Dieu. Et maintenant, âmes chéries, voulez-vous sous un tel chef courir après les plaisirs du monde, les honteuses convoitises des sens, en compagnie des libertins et de tout ce qu'il y a de vil sur la terre, pour ne recueillir qu'amertume, remords, honte, ici-bas, et par delà la tombe, des tourments sans fin ? Qui serait capable d'une telle folie ! Disons donc tous : Je renonce à Satan ; à ses pompes, c'est-à-dire aux fêtes du monde ; à ses œuvres, c'est-à-dire aux satisfactions de la nature, et ajoutons :

2151. II. Je m'attache à Jésus-Christ pour toujours. 1° Jésus-Christ *qu'est-il ?* 1) C'est le créateur de toutes choses : rien n'a été fait sans lui et par lui tout a été fait : donc tout lui appartient. 2) C'est le rédempteur des hommes : *Vous n'êtes point rachetés avec de l'or ou de l'argent : mais avec le sang précieux de cet Agneau immaculé.* Il est donc notre maître, puisque nous lui avons coûté si cher. 3) C'est la perfection infinie, en qui le Père céleste a mis toutes ses complaisances. Aussi, si vous demandez aux Anges du ciel s'il mérite de régner sur les cœurs, ils répondront : *Il est digne, l'Agneau qui a été immolé, de recevoir l'empire.*

2152. 2° *Son armée.* Aussi, tout genou fléchit à son nom, 1) au ciel, les neuf chœurs des anges, les apôtres, les martyrs, les vierges ; 2) sur terre, l'Eglise, ses pontifes, ses missionnaires, ses vierges, tout ce qu'il y a de cœurs généreux et purs dans toutes les conditions. *O Israël,* armée du Christ, *que vos tentes sont belles !* Votre avant-garde est dans le sein de Dieu, et votre arrière-garde comprend tous ceux qui ne fléchissent pas le genou aujourd'hui devant Satan : avancez triomphalement et régnez.

2153. 3° *La solde qu'il donne* à tous ceux qui sont à sa suite. 1) pour ce monde, il ne promet que pénitence. *Si quelqu'un veut venir après moi, dit-il, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix. Je suis venu apporter non la paix, mais le glaive.* Comment les cœurs généreux le suivent-ils dans ces conditions ? Les âmes nobles se dévouent au devoir malgré les sacrifices. Et puis, tandis que le démon, en promettant des plaisirs, ne donne qu'amertume, Jésus en invitant à l'abnégation, ne donne que consolation et bonheur véritable : *Prenez sur vous mon joug : car il est suave et mon fardeau est léger : et vous trouverez le repos de vos âmes.* Jésus aide de sa grâce ceux qui luttent pour lui, et ils s'écrient avec saint Paul : *Je surabonde de joie dans toutes mes tribulations.* Est-ce vrai ?

Demandez-le à ceux qui l'ont servi ; demandez-le à vous-mêmes, et aux jours de votre ferveur, « J'ai vu beaucoup d'hommes dans ma vie, disait le

curé d'Ars ; j'en ai rencontré un grand nombre qui se repentaient de n'avoir pas servi Notre-Seigneur, mais pas un qui se repentit de l'avoir servi. « Faites-en l'expérience : *Gustate et videte.*

2154. *2) En l'autre monde,* il promet le ciel. (Voir nº 2038.) il se promet lui-même. Demandez aux martyrs s'il est fidèle dans ses promesses, et s'ils se repentent d'avoir versé pour lui leur sang ; et les martyrs chantent : *Nous avons passé par le feu et par les eaux des tribulations, et vous nous avez conduits dans un lieu de rafraîchissement.* (V. nos 2168 et suiv.)

Voulez-vous, à la suite de votre Créateur et de votre Rédempteur, de votre Dieu, la bonté infinie, en compagnie de tous les saints, recueillir en ce monde la paix du cœur, et en l'autre les richesses, la félicité et la gloire de Dieu lui-même ; ou aimez-vous mieux être condamnés en suivant le drapeau de Satan, à vous écrier un jour avec désespoir : *Ergo erravimus,* nous nous sommes donc trompés ? Je propose aujourd'hui devant vous la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. La vie, la bénédiction, si vous vous attachez à Jésus-Christ : la mort et la malédiction si vous vous faites esclaves de Satan (1).

2155. Choisissez donc la bénédiction, et dites : Je renonce à Satan, à ses pompes, à ses œuvres ; je m'attache à Jésus-Christ pour toujours. Ces promesses, d'autres les firent pour vous aux fonts sacrés du baptême, vous les renouvelâtes au jour de votre première communion. Vous les avez oubliées peut-être ; mais les anges les ont enregistrées ; tremblez qu'elles ne servent à votre condamnation. Soyez-y donc désormais fidèles; n'avez-vous pas toujours été punis quand vous les avez foulées aux pieds? Renouvelez-les à cette heure, et que désormais ni la vie ni la mort, ni les anges ni les hommes, que rien ne soit capable de vous séparer de la charité de Jésus-Christ.

TRAITS ET PENSÉES SUR LES DEUX ÉTENDARDS.

2156. — Apprenez quelle est en réalité la récompense que vous pouvez espérer de Lucifer : c'est précisément celle que reçut de Mahomet I. un capitaine renégat. Celui-ci, après la prise de Constantinople, passa du camps des chrétiens dans celui des Turcs, et jeta la croix pour prendre le turban. Mahomet, qui lui avait promis une fille en mariage pour prix de sa félonie, lui déclara que comme sa chair avait été souillée par les eaux du baptême, contrairement à la loi du Prophète, il fallait qu'avant la célébration des noces, il fût écorché vif, afin de dé-

(1) Josué à la fin de sa carrière réunit tout le peuple ; et après lui avoir rappelé les nombreux bienfaits du Seigneur, il conclut par ces mots : « Maintenant donc rejetez les dieux qu'ont servis vos pères, en Mésopotamie et en Egypte et servez le Seigneur. S'il vous semble mauvais de le servir, je vous laisse le choix, prenez le parti qu'il vous plaira, pour moi et ma maison nous servirons le Seigneur. » Et tout le peuple répondit : « A Dieu ne plaise que nous abandonnions le Seigneur, pour servir des dieux étrangers. » Et Josué reprit : « Vous êtes donc tous témoins que vous avez choisi le Seigneur, et ils répondirent tous : Nous en sommes témoins. — Maintenant soumettez votre cœur au Dieu d'Israël. — Et Josué conclut une alliance solennelle entre son peuple et Dieu dont il rappela la loi ; et prenant une grande pierre, il la fit placer dans le sanctuaire et dit : Cette pierre sera là, pour témoigner que vous avez entendu là la parole de Dieu, et vous préserver d'être infidèles à l'avenir. (Cette pierre indique le souvenir de mission.)

A propos des deux étendards, saint Léonard pressait de quitter le monde les âmes que Dieu appelle à se donner à lui, et les autres de s'attacher à Jésus-Christ et de lui demander d'être éclairées sur la voie à suivre pour le mieux servir.

poser cette peau baptisée, et que quand il en aurait revêtu une nouvelle, lui-même exécuterait sa promesse. Comme fut dit, fut fait, et le malheureux expira en subissant ce barbare supplice. Vous pouvez vous attendre au même traitement, vous qui, après avoir été enrôlé par le baptême sous les étendards de Jésus-Christ, avez osé vous révolter contre Dieu, et passer sous la bannière de son plus mortel ennemi. Ah ! les pauvres dupés, reconnaissez les fraudes et les fourberies de ce maudit séducteur ; il promet et ne donne rien, ou s'il a l'air de vous donner quelque chose, c'est un poison qui vous tue. (S. Léonard de Port-Maurice.)

2157. — *Iniustum est servire diabolo, qui nullo placatur obsequio.* (S. Grégoire le Grand.)

Ego quod non servieris Domino Deo tuo in gaudio ..., servies inimico tuo ... in fame, et siti, et nuditate et omni penuria. (Deut. xxviii. 47.)

2158. — *Ne des annos tuos crudeli.* (Prov. V. 5.) Sortez au plus tôt de l'esclavage du démon ; écoutez cet avis que vous donne l'Esprit-Saint : « Ne livrez pas vos années à un être cruel ; » c'est-à-dire : Pourquoi voulez-vous servir un maître si cruel, tel qu'est le démon, votre ennemi, qui rend votre vie malheureuse sur la terre, pour vous faire subir ensuite une vie plus malheureuse dans l'enfer durant toute l'éternité ? Lazare, sortez de là ! Vous qui êtes comme enfouis dans cette fosse du péché, hâtez-vous d'en sortir, pour vous donner à Dieu, qui vous appelle, prêt à vous embrasser, si vous revenez à ses pieds ; et tremblez que cet appel ne soit le dernier pour vous, et que, si vous n'y répondez pas, vous ne soyez damnés. (Saint Ligouri.)

2159. — Le démon ne remporterait pas tant de victoires, s'il n'avait à son service le monde, et les gens de mauvaise vie qu'on désigne sous le nom du monde. Aussi le Rédempteur nous met-il moins en garde contre le démon que contre les hommes. *Méfiez-vous des hommes*, disait-il à ses disciples. Souvent, en effet à l'homme méchant est plus méchant que les démons eux-mêmes. Ceux-ci du moins prennent la fuite quand ils nous entendent prier, invoquer les noms très saints de Jésus et de Marie. Recourez aux mêmes armes contre les hommes dépravés ; à leurs sollicitations coupables, opposez une parole inspirée par la foi ; et, loin de fuir, ils vous presseront davantage, vous couvriront de ridicule, vous traiteront d'homme sans caractère de petit esprit, qui n'est propre à rien. (Saint Liguori.)

2160. Le monde est une mer d'impudicité, où se perdent et les corps et les âmes. Pour y faire un triste naufrage, il n'est pas nécessaire de folâtrer dans ses eaux ; il suffit d'y regarder avec plaisir ceux qui s'y plongent sans défiance ; abîme plus redoutable, mille fois que celui où Pharaon périt autrefois, enseveli avec toute son armée. Si les âmes qui y périssent pouvaient se montrer aux yeux sous des formes sensibles, je vous ferais voir cette mer couverte d'âmes flottantes, sur la surface, comme les cadavres égyptiens sur celle de la mer Rouge. (Saint Jean Chrysostome.)

2161. — *Mundus iste periculosior est blandus, quam molestus, et magis cavendus, quum te illicit diligi, quam quum admonet, cogitque contemni.* (Saint Augustin.)

2162. — *Licet sex in medio carnalium Deus protegat vitam electorum, tamen satis rarum est ut quisque inter sæculi voluptates positus a vitiis maneat illibatus ; in quibus etsi non cito implectitur, aliquando tamen attrahitur : nec enim diu potest esse securus, qui periculo fuerit proximus.*

2163. — Le monde est tout dans la malignité (I. Joan. v. 19), il est tout plongé dans le mal. Le monde pense mal de tout, il ne veut pas croire qu'il y ait de véritables vertus, parce qu'il n'en veut point avoir, ni qu'il y ait d'autre motif des choses humaines que le plaisir et l'intérêt, ni qu'il y ait de bien solide que dans les choses corporelles. *Jouissons*, dit-il, *des biens qui sont*, (Sap. II, 6) ; tout le reste n'est qu'idée, imagination, pâture des esprits creux ; ce qui est, c'est ce qu'on sent, c'est ce qu'on touche ; tout le reste échappe. Et au contraire, ce qu'on sent, ce qu'on touche, c'est ce qui échappe continuellement des mains qui le serrent. Plus on serre les choses glissantes, plus elles échappent. La nature du monde est de glisser, de passer

vite, d'aller en fumée, en néant. Mais le monde veut imaginer que c'est cela qui est. Comment donc pourra-t-il connaître l'esprit de vérité ? et comment pourra-t-il le recevoir ? (Bossuet.)

2164. — Et toi, dit Tertullien, tu es trop délicat, chrétien, si tu désires les voluptés, même dans le siècle, notre temps de délices viendra, c'est ici un temps d'épreuves et de pénitences. Les impies ont leur temps dans le siècle, parce que leur félicité ne peut être éternelle ; le nôtre est différé après cette vie, afin qu'il puisse s'étendre dans les siècles. Nous devons pleurer ici-bas, pendant qu'ils se réjouissent. Quand l'heure de notre triomphe sera venue, ils commenceront à pleurer. Gardons-nous bien de rire avec eux, et de nous réjouir en leur compagnie.

2165. — Si vous aviez la certitude que dans un mois ou deux toutes les maisons dussent tomber en ruines, toutes les villes s'abîmer, toutes les montagnes s'écrouler, en un mot que le monde entier dût être réduit en cendres, quel cas feriez-vous de votre argent, de vos biens, de vos divertissements, de vos liaisons ? Croyez-vous que vous offenseriez Dieu aussi aisément pour complaire à un ami, pour vous procurer une jouissance, pour satisfaire un caprice, pour gagner la faveur du monde ? Si vous étiez persuadés que le monde dût incessamment rentrer dans le néant, certes, non. Or, je vous le demande, n'est-ce pas la même chose pour vous ou que le monde finisse, et que vous restiez, ou que le monde reste et que vous finissiez d'exister ? Il me semble que c'est tout un, car une fois que vous serez morts, le monde aura fini pour vous, vous ne le reverrez plus qu'au jour du jugement, alors qu'il sera réduit en cendres. Pourquoi donc ne pas le mépriser dès maintenant, comme un tas de cendres ? (Saint Léonard.)

2166. — Le monde, disait M. Favre, célèbre missionnaire de la Savoie, je vous le donnerais pour deux sous, et si vous marchandez un peu, je vous le donnerai pour rien !

Heureux du monde et de ses vanités ! La reine s'étant rendue chez les Carmélites de Sainte-Geneviève, madame Louise de France, qui était alors carmélite à Saint Denis, écrivit à ce sujet au visiteur de l'ordre qui s'était trouvé à cette visite : « Vous avez eu, mon Père, belle compagnie dans notre vie. Je suis persuadé que vous vous êtes dit : Oh ! que la sœur Thérèse de saint Augustin est heureuse de n'être pas là ! Sa chaise de paille, si elle en sait bien profiter lui sera un plus beau trône que celui qui est préparé à la reine à l'Hôtel-de-Ville, et ses habits de bure seront plus brillants un jour que tout ce que je vois. Ainsi, mon Père, ce que je sais bien c'est que ce qu'une Carmelite peut porter au jour de grande fête, n'est pas si gênant que tout ce que j'ai porté en pareilles occasions. Mais tout cela était perdu pour le ciel ; au lieu que tout, au Carmel, jusqu'à la moindre poussière, peut devenir des diamants pour moi ! Quel compte à rendre si je ne les ramasse pas avec soin !

Le démon est un grand ennemi, mais le monde en est un plus grand encore, si le démon ne se servait que du monde et des hommes méchants (car ce sont eux qu'on entend par ce monde), il n'obtiendrait pas les victoires qu'il remporte : *Cavete autem ab hominibus.* (Matth. x.) Les hommes sont souvent pires que les démons, parce que les démons sont souvent mis en fuite par la prière et par l'invocation des saints noms de Jésus et de Marie ; mais si de méchants amis excitent un homme à pécher et qu'il leur réponde quelque parole spirituelle, ils le tentent encore plus, se moquent de lui, le traîtent d'homme vil, sans portée et sans couleur, hypocrite, fanatique, etc. etc. ; et il y a des âmes assez faibles pour ne pas comprendre ces reproches et ces moqueries et qui suivent misérablement ces ministres de Lucifer et reviennent à leur vomis sement. (Saint Alphonse de Liguori.)

2167. Le monde, c'est l'ennemi de Jésus-Christ. Je ne prie pas pour le monde, a dit le divin Sauveur. Le monde est un excommunié pour lequel on ne prie pas même le Vendredi Saint. Si un prêtre allant célébrer la sainte messe, quand vous vous recommandez à ses prières, vous répondait qu'il n'en fera rien, ce serait la marque d'une grande aversion. C'est Notre-Seigneur, le prêtre éternel, qui, à la veille de s'offrir au Calvaire, déclare qu'il ne prie pas pour le monde.

Du temps de l'empereur Gallien, il y avait à l'armée un illustre chevalier, nommé Marin, de la ville de Césarée, en Palestine. Une place de centenier, charge fort honorable, venant à vaquer, il la demande, comme lui revenant d'après les lois de la guerre. Un autre gentilhomme qui briguait cette charge, allègue pour ses raisons que Marin ne la peut exercer, parce qu'il est chrétien et qu'il n'a pas sacrifié aux empereurs. Le juge condamne donc Marin à sacrifier ou à perdre la charge à laquelle il prétend et celle qu'il a déjà, et à être lui-même sacrifié. Il lui donne trois heures de délai pour délibérer et se résoudre à ce qu'il voulait faire. L'évêque de la ville, nommé Théotnecus, le conduit à l'église, auprès de l'autel. Là, il lui présente, d'un côté le livre de l'Evangile, et de l'autre côté, une épée. Choisissez, lui dit-il, il faut l'un ou l'autre : ou mourir pour les vérités contenues dans ce livre, ou vivre et être élevé à l'office que vous demandez. Le saint militaire se tourne vers l'Evangile, le prend avec grande affection, le baise, le baigne de ses larmes, le presse contre son cœur avec des tendresses et des sentiments de piété qui ne se peuvent exprimer ; il va faire profession de sa foi et reçoit la couronne du martyre. M. F., je ne suis pas évêque, mais je suis ici de la part de Monseigneur, votre très digne prélat, et même de la part de celui que saint Pierre appelle l'évêque de nos âmes. Choisissez, vous êtes entre deux, vous pouvez choisir l'un ou l'autre, ou le monde, avec les félicités fausses et apparentes qu'il présente, ou le saint Evangile avec le royaume des cieux, la jouissance de Dieu, la possession éternelle de toute sorte de biens qu'il promet. Il y a deux partis sur la terre qui ont une opposition infinie : le parti du Fils de Dieu et le parti du monde, Jérusalem et Babylone, l'école des disciples de Jésus et celle des enfants du siècle. Ces deux partis ont des maximes, non seulement très différentes, mais directement et diamétralement opposées. Tertullien se moque des âmes sensuelles de son temps qui menaient une vie mondaine. Prenez, dit-il, tout ce qui peut donner un faux éclat et une rougeur empruntée à vos lèvres et à vos joues; cherchez les bains les plus délicieux, qui sont ou dans les belles maisons de la campagne, ou sur le bord des mers les plus retirées et les plus calmes; augmentez votre dépense, recherchez les viandes les plus délicates, ayez le vin le plus excellent, et lorsqu'on vous demandera pourquoi vous prenez ainsi tous les plaisirs de la vie : J'ai offensé Dieu, direz-vous: je suis en danger d'être perdu éternellement, c'est pourquoi je suis en peine, je m'afflige et me tourmente pour tâcher de me remettre bien avec Dieu que j'ai offensé par mes crimes. Nous pouvons dire de même à ceux qui aiment le monde : Si on vous demande pourquoi vous faites bonne chère, pourquoi vous voulez vous élever au-dessus des autres, prendre part aux danses, aux théâtres, aux mauvaises lectures, étaler le luxe des vêtements, des meubles, des maisons, en donnant le moins possible aux pauvres et aux bonnes œuvres, oserez-vous répondre que c'est parce que vous êtes disciple de Jésus-Christ ? Pensez-vous que parce que vous n'êtes pas chartreux ni capucin, que vous soyez dispensés du commandement que son Père a fait de l'imiter ? Il n'a pas dit: J'ai deux Fils, deux Messies, deux Sauveurs; en voilà un courronné d'épines, pour être le miroir des prêtres, des religieux, des pauvres et des roturiers ; en voilà un autre courronné de roses, pour être le modèle des séculiers, des nobles, des riches et des grands du monde. J'ai deux Evangiles: l'un qui commande la pénitence, l'austérité, la vie parfaite ; l'autre qui permet une vie lâche, délicieuse, imparfaite. Comme il n'y a qu'un Dieu, qu'un Jésus-Christ, qu'une Eglise, qu'une Foi, qu'un baptême ; il n'y a aussi qu'un Evangile; et tous les saints qui sont canonisés, qui font des miracles, que nous savons assurément être sauvés, en ont suivi les maximes austères en quelque lieu et condition qu'ils aient été, même les princes et les rois à la cour, comme saint Henri, empereur; saint Louis, en France; saint Léopold, en Espagne ; saint Edouard, en Angleterre; saint Etienne, en Hongrie ; saint Wenceslas, en Bohême ; saint Casimir, en Pologne ; sainte Elisabeth, en Portugal ; sainte Hedwige, en Silésie. Nous les louons, nous les invoquons, nous feignons de vouloir aller après eux, et nous suivons une route toute contraire à celle qu'ils ont tenue. (Le Jeune.)

2168. « Cynéas, ambassadeur de Pyrrhus, cet ancien admirateur de la vieille Rome, s'étonnait d'avoir vu dans cette ville maîtresse autant de rois, disait-il, que de sénateurs. Mes frères, notre Dieu tout-puissant nous appelle à un bien autre spectacle dont nous ferons nous-mêmes partie. Dans cette cour vraiment royale, dans cette nation élue, dans cette cité triomphante que Jésus a érigée par sa mort, je veux dire dans la sainte Eglise ; je ne dis pas que nous y soyons autant de rois que de sénateurs, mais je dis que nous y devons être autant de rois que de citoyens. Qui a jamais ouï parler d'une telle chose ? C'est tout un peuple de rois que Jésus a ramassé par son sang, que Jésus sauve, que Jésus couronne, qu'il fait régner en régnant sur eux, parce que servir notre Dieu, c'est régner. *Servire Deo, regnare est.* O royauté auguste du roi Sauveur, qui partage sa couronne avec les peuples qu'il a rachetés ! O mort vraiment glorieuse ! O sang utilement répandu ! O noble et magnifique conquête ! Quelques louanges que nous donnions aux victorieux, il ne laisse pas d'être véritable que les guerres et les conquêtes produisent toujours beaucoup plus de larmes, qu'elles ne font naître de lauriers. Considérez, je vous prie, fidèles, les César et les Alexandre et tous les autres ravageurs de provinces que nous appelons conquérants : Dieu ne les envoie sur la terre que dans sa fureur. Ces braves, ces triomphateurs, avec toutes leurs magnifiques éloges, ne sont ici-bas que pour troubler la paix du monde par leur ambition démesurée. Ont-ils jamais fait une guerre si juste, où ils n'aient opprimé une infinité d'innocents ? Leurs victoires sont le deuil et le désespoir des veuves et des orphelins. Ils triomphent de la ruine des nations et de la désolation publique.

« Ah ! qu'il n'en est ainsi de mon prince ! C'est un capitaine sauveur, qui sauve les peuples parce qu'il les dompte ; et il les dompte en mourant pour eux. Il n'emploie ni le fer ni le feu pour les subjuguer : il combat par amour, il combat par bienfaits, par des attraits tout puissants, par des charmes invincibles. » (Bossuet.)

2169. Demandez le à ces saintes âmes qui ont suivi de près le Sauveur, et toutes lui rendront ce témoignage. Saint Louis, fils du roi Charles de Naples, après avoir revêtu l'humble habit de Saint-François, avait coutume de dire qu'il savourait plus délicieusement un morceau de pain obtenu en mendiant, que les mets exquis de la table du roi. Saint Augustin, après avoir goûté tous les plaisirs des sens, confessa enfin qu'il trouvait incomparablement plus de charme dans la chasteté parfaite que dans la satisfaction de ses appétits rebelles : *Voluntates quas amittere metus fuerat, jam dimittere gaudium erat.* (St. Augustin Conf.) Et l'apôtre saint Paul nous assure qu'il surabonde de joie au milieu de toutes les tribulations qu'il a à supporter pour l'amour de son Dieu : *Superabundo gaudio in omni tribulatione mea.* (II Cor. 7, 4.) Vous croyez peut-être que la vertu n'a pas ses délices ! Oh ! combien elles sont plus, douces, plus suaves que toutes celles que vous promet le démon ! Faites-en l'essai mes chers frères, faites-en l'essai ; et je suis certain que du moment où vous aurez pris la ferme résolution de suivre Jésus-Christ, la terre deviendra pour vous un avant-goût du paradis. (S. Léonard de Port-Maurice.)

2170. Le général qui veut se faire une armée, choisit pour soldats des hommes robustes, bien constitués, de condition libre. Nos lois interdisent aux esclaves la profession des armes, mais le roi du ciel admet indistinctement dans sa milice ; il n'exclut personne de l'honneur de marcher sous ses drapeaux. Il ne dépend pas de nous d'être grands ou petits de taille, de naître esclaves ou libres, d'être vieux ou jeunes ; notre monarque ne nous impose d'obligations que celles dont nous sommes maîtres, Le prince qui emploie nos services en a besoin, mais Dieu, quand il nous appelle quel besoin a-t-il de nous ?

2171. Figurez-vous, chrétiens, qu'aujourd'hui, au milieu de cette assemblée, paraît tout à coup un ange de Dieu qui fait retentir à nos oreilles ce que disait autrefois Elie aux Samaritains : Peuples, jusqu'à quand chancellerez-vous entre deux partis : *Quousque claudicatis in duas partes* ? Si le Dieu d'Israël est le vrai Dieu, il faut l'adorer ; si Baal est Dieu, il faut l'adorer. Chers frères, les prédicateurs sont les anges

du Dieu des armées. Je vous dis donc aujourd'hui à tous et Dieu veuille que je me le dise à moi-même comme il faut : Jusqu'à quand serez-vous chancelants ? Si Jésus est votre roi, rendez-lui vos obéissances ; si Satan est votre roi, rangez-vous du côté de Satan. Il faut prendre parti aujourd'hui. Ah ! mes frères, vous frémissez à cette horrible proposition. A Jésus, à Jésus, dites-vous ; il n'y a pas là lieu à délibérer. Et moi, nonobstant ce que vous me dites, je réitère la même demande. (CHRYSOSTOME.)

2172. Il me semble voir un souverain qui offrirait d'associer à l'héritage de son fils des ingrats qui ne répondraient à ses bienfaits que par des rebuts. Et ces mêmes hommes ; qu'un chef de brigands, que l'ennemi de nos âmes, signalé par tous les maux qu'il a causés à nos premiers parents, qui s'est précipité lui-même dans un abîme de calamités, vienne à les tenter par l'appât d'un peu d'or, les voilà prosternés à ses pieds ! Dieu nous appelle à un royaume immortel, il n'est pas écouté. Le démon ouvre l'enfer sous nos pas, tous les honneurs sont pour lui. L'un agit en Dieu, l'autre joue son personnage de démon. Mais sans parler des conséquences, à nous en tenir aux seules maximes qu'ils nous prêchent, même en supposant qu'il n'y eût ni royaume céleste à attendre, ni enfer à éviter, le seul caractère de la loi, que l'un et l'autre proposent, devrait-il nous permettre de balancer ? Que nous commandent-ils ? L'un ce qui nous couvre de confusion ; l'autre ce qui nous élève à la gloire ; l'un, ce qui entraîne après soi une foule de désordres et de calamités ; l'autre, ce qui nous procure la plus heureuse tranquilité. L'un dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes ;* l'autre : Abandonne-toi à toutes les saillies de l'humeur du ressentiment, de la vengeance : Dépouille toute humanité ; sois une bête féroce. (SAINT CHRYSOSTOME.)

XXIX. — Jésus-Christ (1).

2173. *Hæc est vita æterna ut cognoscant te et quem misisti Jesum Christum La vie éternelle, c'est de vous connaître vous, mon Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ.* (JOAN. XVII. 3.) La connaissance de Jésus-Christ, voilà la science des saints. Saint Paul se glorifiait de n'avoir que celle-là. C'est, en effet, de toutes les connaissances la plus nécessaire, la seule, nécessaire, la seule divine. Que nous sommes à plaindre en ce monde ! Il nous semble qu'il n'y a de réel que ce que nous voyons, ce que nous

(1) On trouvera une connaissance complète de la doctrine sur Notre-Seigneur dans notre ouvrage intitulé : *Notre-Seigneur Jésus-Christ*, prix : 1 franc.

« La connaissance de Dieu, sans celle de notre misère, fait l'orgueil. La connaissance de notre misère, sans celle de Jésus-Christ, fait le désespoir. Mais la connaissance de Jésus-Christ nous exempte, et de l'orgueil, et du désespoir ; parce que nous y trouvons Dieu, notre misère, et la voie unique de la réparer. Nous pouvons connaître Dieu sans connaître nos misères ; ou nos misères, sans connaître Dieu ; ou même Dieu et nos misères, sans connaître le moyen de nous délivrer des misères qui nous accablent. Mais nous ne pouvons connaître Jésus-Christ sans connaître tout ensemble et Dieu, et nos misères, et le remède de nos misères ; parce que Jésus-Christ n'est pas simplement Dieu, mais que c'est un Dieu réparateur de nos misères.

» Il faut donc tendre uniquement à connaître Jésus-Christ, puisque c'est par lui seul que nous pouvons prétendre connaître Dieu d'une manière qui soit utile.

» C'est lui qui est le vrai Dieu des hommes, c'est-à-dire, des misérables et des pécheurs. Il est le centre de tout et l'objet de tout : et qui ne le connaît pas, ne connaît rien dans l'ordre du monde, ni dans soi-même. Car non seulement nous ne connaissons Dieu que par Jésus-Christ, mais nous ne nous connaissons nous-mêmes que par Jésus-Christ.

» Sans Jésus-Christ, il faut que l'homme soit dans le vice et dans la misère ; avec Jésus-Christ l'homme s'affranchit du vice et de la misère. En lui est tout bonheur, notre vertu, notre vie, notre lumière, notre espérance ; et hors de lui, il n'y a que vice, misère, ténèbres, désespoir, et nous ne voyons qu'obscurité et confusion dans la nature de Dieu et dans notre propre nature. » (PASCAL, *Pensées.*)

entendons, ce que nous touchons ; les choses invisibles nous paraissent des rêveries et des chimères. C'est presque le contraire qui est la vérité !

Tout ce qui tombe sous nos sens, ce ciel qui s'étend sur nos têtes, cette terre qui nous porte, les richesses qu'elle nous fournit, les hommes avec qui nous vivons, tout jusqu'à nous-mêmes s'effacera à nos yeux au jour de la mort, comme une vapeur aux rayons du soleil et nous nous trouverons en face de la grande, de l'éclatante réalité, du soleil lumineux des âmes, de Jésus-Christ. Quelle surprise, quelle déception irréparable pour ceux qui n'auront rien fait pour le connaître en ce monde ! O insensés que nous étions s'écrieront-ils : *ergo erravimus a via veritatis !*

Epargnons-nous ces regrets inutiles, et cherchons ensemble à connaître Notre-Seigneur. O Vierge, personne ne l'a si bien connu, ni tant aimé que vous ! ô Mère, guidez-nous dans l'étude que nous allons faire de votre divin Fils, et faites que nous apprenions à l'aimer : *mater agnitionis et dilectionis !*

Jésus-Christ, c'est le Fils de Dieu fait homme pour l'amour de nous C'est son histoire que nous allons vous faire. C'est sa vie entière que nous allons vous présenter, comme dans un tableau.

2174. I. *Dieu le Fils dans l'éternité. In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum et Deus erat Verbum.* Avant que la terre fût faite, que fussent creusées les mers, que fussent jetés les fondements des montagnes, Dieu existait de toute éternité ; il existait seul, en trois personnes distinctes : le Père, le Fils, le Saint-Esprit. Il n'y avait encore ni cieux, ni terre, ni corps, ni arbres, ni plantes, ni anges, mais le pur Esprit divin seul, plus parfait que tous les anges et incapable comme eux d'être vu par les yeux du corps, d'être entendu par les oreilles, d'être touché par les mains. Dieu ne manquait de rien, puisque c'est lui qui a donné à tous les êtres ce qu'ils ont de bien, il n'avait donc pas besoin des créatures pour être heureux.

Le Père, le Fils, le Saint-Esprit trouvaient en eux-mêmes leur béatitude, à laquelle les anges et les hommes, créés plus tard, ne devaient rien ajouter. Le Père aimait le Fils, le Fils aimait son Père d'un amour infini. Tous les biens, toutes les perfections, la nature divine entière du Père étaient au Fils et au Saint-Esprit. Le Fils avait donc toute la puissance, toute la sagesse, toute la beauté; toute la grandeur, toute la félicité, toute la gloire de Dieu. Et quand on l'a dit, il faut garder le silence ; car la langue ne peut dire et même quelle intelligence pourrait concevoir ce qu'est Dieu, ce qu'il a été, ce qu'il est toujours ? car si le ciel et la terre s'usent comme un vêtement, *vous, Seigneur, vous êtes toujours le même ; et anni tui non deficient.*

2175. II. *Le Fils de Dieu Créateur.* Mais Dieu voulut exercer à la fois sa puissance et sa bonté en créant des êtres et en les faisant participer à son bonheur. Il fit tout par son Fils : *Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso, factum est nihil quod factum est.* Le Fils est donc le créateur de toutes choses. Tout lui doit la vie. Le ciel et la terre sont sortis du néant à sa voix ; il a appelé les étoiles, et elles ont répondu : *Ecce adsumus.* C'est lui qui a peuplé le ciel de millions et de millions d'anges. C'est lui qui a peuplé la terre d'hommes.

Mais l'homme sur la terre désobéit à Dieu et le Seigneur dans sa justice le condamna aux sueurs, aux maladies, à la mort, à l'enfer ; et la race humaine tombée dans la disgrâce de Dieu et châtiée par lui, enveloppée

dans les ténèbres de l'ignorance, inclinée vers le mal par les penchants mauvais, conséquence de sa chute, allait descendre aux abimes et à la damnation. Elle avait besoin de lumière pour éclairer sa route et l'empêcher de s'égarer, elle avait besoin d'un modèle parfait dont les exemples pussent lui apprendre à bien vivre, il lui fallait un appui pour soutenir sa faiblesse, une caution auprès de Dieu pour payer sa dette à la justice divine, un Sauveur enfin qui l'affranchit du joug de Satan, de la tyrannie de ses passions, et qui la délivrât des supplices qui lui étaient destinés.

2176. III. *Le Fils de Dieu fait homme.* Dieu le promit, ce Sauveur, à notre père coupable ; et depuis lors l'humanité tout entière soupirait après sa venue sur la terre : les prophètes l'annonçaient, les patriarches l'appelaient de tous leurs veux, les païns eux-mêmes l'attendaient. Et quand l'humanité fut bien convaincue que sans lui elle était impuissante, dans la plénitude des temps quand l'heure marquée par les décrets éternels eut sonné, le Fils de Dieu, l'éternel, *Verbum caro factum est,* se fit homme comme nous ; et il habita parmi nous, pour se faire voir à nous, pour nous parler dans une langue que nous puissions comprendre, pour souffrir pour nous. Il descendit sur la terre, s'anéantit lui-même et, en restant Dieu et Fils de Dieu, il prit un corps et une âme comme nous. Il est donc à la fois Dieu et homme ; mais en prenant notre nature, il ne voulut point participer au péché, ni aux passions humaines qui sont le fruit et la semence du péché.

2177. 1° *Sa naissance. Generationem ejus quis enarrabit ?* Qui dira sa naissance merveilleuse ? Une vierge, la vierge Marie le conçut et l'enfanta sans perdre sa virginité. Marie fut sa véritable mère ? mais il n'eut point d'autre père sur la terre que son Père céleste. Si Dieu devait naître, pouvait-il naître d'une autre que d'une vierge ? Et si une vierge sans tache devait enfanter, à qui pouvait-elle donner le jour sinon à Dieu ? Et quand il fut né, Joseph lui donna un nom révélé par l'archange Gabriel, un nom qui exprimait toute sa mission ; il l'appela Jésus, c'est-à-dire Sauveur : *Ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum.* C'est dans une pauvre étable qu'il veut naître, celui qui vient nous apprendre le mépris des grandeurs et des richesses ; mais en même temps que la Vierge l'adore dans la crèche où elle l'a déposé, les anges se penchent pour contempler ce doux enfant si beau, en qui ils reconnaissent leur créateur et leur roi, *et facta est multitudo militiæ cœlestis laudantium atque dicentium : Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* Les anges invitent leurs frères de la terre à venir l'adorer avec eux. Et les bergers accourent, et ils se prosternent devant le Dieu qui vient de naître. Une étoile d'un éclat extraordinaire brille sur l'horizon : les rois de l'Arabie l'ont contemplée ; ils se souviennent de cette étoile qui doit sortir de Jacob, d'après un de leurs prophètes. Ils suivent sa clarté ; et elle les dirige à Bethléem jusqu'au berceau de l'Enfant-Dieu. Ces trois rois l'adorent et lui offrent des présents : de l'or comme à un roi, de l'encens comme à un Dieu, de la myrrhe comme à un homme. Hérode a peur pour son trône et il veut le mettre à mort. Joseph, le gardien de la virginité de Marie, prend l'enfant et sa mère et fuit avec eux en Egypte ; et il y reste jusqu'à la mort d'Hérode. Quand il n'a plus rien à craindre de la fureur du prince, il revient à Nazareth.

2178. 2° *Vie cachée.* Et Jésus jusqu'à trente ans *erat subditus illis.* Il est soumis, lui le roi du ciel, lui à qui obéissent les anges, lui qui gouverne le monde ; il est soumis à Joseph et à Marie. Joseph et Marie travaillent, ce sont d'humbles ouvriers, ils gagnent leur pain de chaque jour à la sueur de leur front. Jésus travaille avec eux, *in laboribus a juventute mea,* nous apprenant par là les deux grands devoirs de l'homme, obéir et travailler ; l'obéissance triomphe de notre orgueil, nous préserve des écarts de la propre volonté ; le travail dompte le corps et nous délivre des dangers de l'oisiveté et de la sensualité. Mais l'heure est venue de remplir d'une manière plus éclatante sa mission. Il est venu nous apporter, non seulement l'exemple de ces vertus morales qui font l'homme, mais encore la foi, l'espérance, la charité qui font le chrétien. (V. n° 3594.)

2179. 3° *Vie publique.* 1) *La foi.* Les peuples étaient dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. Ils ne connaissaient pas le chemin du ciel. Jésus voulut le leur enseigner ; mais, pour donner à sa parole une autorité divine, Dieu lui-même voulut faire connaître au monde le trésor qu'il possédait en son Fils. Au jour du baptême de Notre-Seigneur, le Saint-Esprit descendit sur lui sous la forme d'une colombe : la voix du Père retentit : C'est là mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. (MAT. III, 17.) Cette même voix se fit entendre au jour de la transfiguration, et elle ajouta : *Ecoutez-le.* (MAT. XVII, 5.) Jésus lui-même fit des œuvres divines et prouva sa divinité par ses miracles. Le vin manque aux noces de Cana Jésus change en vin excellent, l'eau qui remplissait six vases de pierre, en présence de tous les convives ; c'est par là qu'il débute : *Hoc initium signorum.*

2180. Pendant trois années, il sème à la fois des miracles et des bienfaits. Il éteint les ardeurs de la fièvre dans la belle-mère de saint Pierre ; il commande aux vents et à la mer, et les tempêtes se calment aussitôt. Avec cinq pains il nourrit au désert cinq mille hommes ; de ses doigts, il touche les oreilles des sourds et ils entendent, les yeux des aveugles et ils voient. Il rend le mouvement aux paralytiques, eussent-ils depuis trente-huit ans perdu l'usage de leurs membres. Les possédés sont délivrés à sa voix. Les muets publient la puissance de Celui qui leur a rendu la parole ; il guérit les lépreux. Trois morts sortent du tombeau, éveillés par sa voix puissante (1).

Même au jour de sa passion, d'un mot il renverse les soldats qui viennent se saisir de lui. Et même à sa mort, la terre entière sera ébranlée et prendra le deuil. Les prodiges de Notre-Seigneur remplissent l'Evangile ; les hérétiques, les schismatiques en conservent le récit aussi bien que les catholiques et y croient fidèlement. Que dis-je ? les historiens païens en ont gardé le souvenir. En faisant de telles œuvres, Jésus-Christ pouvait donc

(1) Suivez-le dans tout le cours de sa vie : toute la nature lui obéit : les eaux s'affermissent sous ses pieds : les morts entendent sa voix : les démons, frappés de sa puissance, vont se cacher loin de lui : les cieux s'ouvrent sur sa tête, et annoncent eux-mêmes aux hommes sa gloire et sa magnificence : la boue entre ses mains rend la lumière aux aveugles : tous les lieux par où il passe, ne sont marqués que par des prodiges : il lit dans les cœurs : il voit l'avenir comme le présent : il entraîne après lui les villes et les peuples : personne avant lui n'avait comme il parle : et charmées de son éloquence céleste, les femmes de Juda appellent heureuses les entrailles qui l'ont porté. (MASSILLON.)

dire sans crainte d'être démenti qu'il était *le Fils de Dieu* ; et il l'a répété souvent, même à la veille de sa mort, devant ses plus cruels ennemis. (V. n. 3572 et suiv.)

Il a pu ajouter : *Si vous ne croyez pas à mes paroles, croyez à mes œuvres.* Ses œuvres étaient d'un Dieu, ses paroles étaient donc divines ; aussi les Apôtres ont-ils cru : *Domine, ad quem ibimus, verba vitæ æternæ habes !* Que dis-je, les bourreaux eux-mêmes en descendant du Calvaire se disaient, en se frappant la poitrine : Il était vraiment le Fils de Dieu ! (1) (V. nos 2189 et suiv.)

2181. Puisque Jésus-Christ était Dieu et Fils de Dieu, comme il l'affirmait et le prouvait, il ne pouvait enseigner que la vérité et toute la vérité. Dieu peut-il se tromper ? Est-il capable de mentir ? Ce serait un blasphème que de le prétendre. La raison comme la parole divine nous apprend que Dieu est la science et la vérité infinies.

Or, Jésus-Christ a instruit pendant trois ans des pêcheurs de Galilée, dont il a fait les colonnes de son Eglise, les bases de la société qu'il venait fonder. Il ne leur a pas caché les secrets du ciel : *Quæcumque audivi a Patre meo nota feci vobis.* Il leur a fait connaître son Père, le prix d'une âme, le ciel, l'enfer, ce qu'il faut faire pour mériter les récompenses et éviter les châtiments éternels. Et les Apôtres ont cru, et ont recueilli fidèlement dans l'Evangile les paroles du Maître.

Mais Notre-Seigneur ne leur avait pas appris la vérité pour eux seulement. Tous les hommes en avaient besoin ; et, sans cette lumière, ils auraient chancelé perpétuellement dans les ténèbres, exposés à tomber à chaque pas dans les abîmes : *Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* Jésus voulait que cette lumière arrivât à toutes les intelligences. Loin donc de recommander à ses Apôtres de tenir secrets les enseignements qu'il leur avait donnés, il leur a dit : *Allez, enseignez toutes les nations. Je vous enverrai l'Esprit de vérité, afin qu'il demeure avec vous jusqu'à la fin.* Vous passerez, le ciel et la terre passeront, *veritas Domini manet in æternum.* Pierre passera, le Pape ne passera pas ; les autres Apôtres passeront, les évêques ne passeront pas. Jusqu'à la consommation des siècles, je serai avec mon Eglise ; j'y serai avec l'Esprit de vérité ; et toujours les hommes, qui ont besoin de la vérité pour leur intelligence, comme de pain pour leur corps, pourront la puiser dans l'Eglise que j'assisterai jusqu'à la fin.

2182. C'est ainsi que Notre-Seigneur nous a donné la foi en sa parole qui ne peut tromper, la foi en l'enseignement de l'Eglise qu'il a établie, pour qu'elle conserve toujours pure et transmette entière à ses enfants la parole de vie. Et cette Eglise catholique porte avec elle toutes les preuves de sa divinité et de l'assistance du Saint-Esprit, par les miracles et le bien qu'elle opère à travers les âges, par les vertus éclatantes qui se pratiquent dans son sein. Et c'est par là que Jésus nous a sauvés du mensonge, de l'erreur. Et pour comprendre ce bienfait, il faudrait comprendre d'une part et

(1) L'impie Arius a cependant osé nier la divinité du Sauveur ; mais le châtiment de ce malheureux est une preuve de plus de cette vérité. L'an 336, se trouvant à Constantinople en présence d'une nombreuse assemblée, il pâlit à la vue de tout le monde ; saisi de frayeur et éprouvant de violentes douleurs d'entrailles, il se retira dans une maison voisine où il expira en rejetant une grande abondance de sang avec une partie de ses intestins. Honteux châtiment des blasphèmes contre Notre-Seigneur.

l'ignorance grossière de ceux qui passaient pour savants avant sa venue, et d'autre part la beauté et la sublimité des vérités et des devoirs de l'Evangile. O Jésus, *nous vous avons vu sur la terre plein de grâce et de vérité!* O soleil des âmes, dès que vous avez paru, vous avez dissipé les ténèbres de l'infidélité et du doute! Avec votre Evangile, je sais et je crois tout ce qu'il m'importe de connaître; et votre Eglise est là pour me guider et me conduire, comme par la main, du berceau à la tombe, afin que je ne m'égare jamais; et vous-même vous êtes avec elle pour la préserver de toute erreur.

2183. 2) *L'espérance.* — Ce n'est pas assez, Jésus nous a apporté l'espérance. S'il nous est doux de croire à sa parole, si cette parole divine est l'appui inébranlable de notre foi, les promesses qu'il nous a faites dans son Evangile sont le fondement de notre espérance. Il a promis le pardon à quiconque le lui demande avec contrition; il a promis sa grâce à ceux qui le prient; il a promis le ciel, où l'on voit Dieu face à face, à ceux qui observent sa loi. Ses promesses sont enregistrées clairement dans l'Evangile et sont attestées par l'Eglise divine. Or Dieu est fidèle.

L'homme peut manquer à sa parole : encore est-ce pour lui un déshonneur; Dieu ne peut manquer à la sienne. Qui pourrait, en effet, l'empêcher de nous accorder grâce et pardon et de nous ouvrir le ciel? N'est-il pas tout-puissant? et celui qui rend la vie aux morts ne peut-il pas donner le paradis à ceux qui le servent? La bonté de Jésus-Christ pour nous ne serait-elle pas assez grande pour qu'il veuille nous donner ce qu'il nous a promis? Oh! rassurons-nous. Ce qui éclate dans la vie du Sauveur, c'est la tendresse miséricordieuse qu'il porte à l'homme.

Personne n'est repoussé par le divin Sauveur, ni les pauvres, ni les malades, ni les lépreux, ni les possédés. Il accueille jusqu'aux petits enfants: *Sinite parvulos venire ad me*: et il les caresse, les bénit et les rend à leurs mères, qui sont toutes fières de l'affection qu'il leur a témoignée. Il aime les pécheurs: il mange et boit avec eux; et quand on lui en fait un reproche, il répond: Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades.

2184. Peut-on oublier l'histoire de Madeleine qui arrose les pieds de Jésus de ses larmes et qui les essuie de ses cheveux, l'histoire de la femme adultère à qui il dit: *Nemo te condemnavit? Nemo, Domine. Nec ego te condemnabo. Allez, ne péchez plus;* l'histoire de Jérusalem qui a repoussé toutes ses avances miséricordieuses, sur laquelle il pleure au lieu d'appeler le feu du ciel. *Flevit super illam dicens: Si cognovisses et tu, quæ ad pacem tibi! Quoties volui congregare filios tuos, sicut gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti?* Quel afffigé Jésus a-t-il rencontré sans le consoler? La veuve de Naïm pleurait, il ressuscite son enfant et le rend à sa mère heureuse et consolée. Marthe et Marie pleuraient leur frère, Jésus n'y tient pas: *Où l'avez-vous déposé?* demande-t-il. On le mène au sépulcre. En vain on lui dit: Déjà il est tombé en corruption. Jésus pleure, et il crie de sa voix puissante: *Lazare veni foras:* et Lazare sort du tombeau.

2185. Ce qu'il a fait alors, ne l'a-t-il pas renouvelé à travers les siècles? Il est des mères qui pleuraient la mort spirituelle de leurs fils, des sœurs qui gémissaient sur les égarements de leurs frères. Elles ont invoqué Jésus, et ces morts sont ressuscités. O tendresse du Cœur de Jésus! Ni les bourreaux eux-mêmes, ni les larrons crucifiés à côté du Sauveur, n'ont pu s'y sous-

traire : *Pater, dimitte illis. Hodie mecum eris in paradiso.* Quand un Dieu tout puissant et si bon nous promet le ciel, qui oserait désespérer ? La raison n'est-elle pas d'accord avec notre foi pour nous dire que Dieu est tout-puissant, infiniment bon et fidèle à sa parole donnée ? O Jésus, je m'élance vers le ciel et je crois le posséder déjà, puisque vous me l'avez promis et que c'est de vous si bon que je l'attends. Comment votre cœur si compattissant me le refuserait-il ? Mais vous êtes venu apporter non seulement la foi et l'espérance, mais encore la charité.

2186. 3) *La charité.* — C'est un lien d'amitié qui unit le Créateur à la créature. Dieu aime sa créature ; la créature se tourne vers Dieu, l'être infiniment parfait et aimable, l'embrasse, le serre dans son cœur et lui dit : Je vous aime comme le souverain bien. Voilà la fin de l'homme : aimer Dieu et en être aimé. L'homme, par sa chute, était ennemi de Dieu ; et le péché le séparait de son Créateur irrité contre lui. Incapable de payer la dette contractée envers la justice divine, il ne pouvait prétendre à rentrer en grâce avec son Dieu. Jésus est venu, il a pris sur lui tous nos péchés ; il s'est chargé d'apaiser la colère de son Père en les expiant. Son humanité, telle est la victime innocente qui devait porter la peine due au coupable.

2187. Voyez le divin Jésus couronné d'épines, le corps tout entier labouré par les fouets des bourreaux, condamné par la jalousie des Juifs et par Pilate, gouverneur de Judée, qui reconnaît pourtant son innocence : il accepte la croix qui lui est préparée et sur laquelle il doit mourir. Après trois douloureuses chutes, il arrive au calvaire. Crucifiement, fiel et vinaigre, rien ne lui est épargné. Il expire en disant : Tout est consommé. O mon Père : J'ai accompli l'œuvre du salut des hommes, je leur ai donné l'exemple de toutes les vertus qu'ils doivent pratiquer : de l'obéissance, du travail, de l'humilité, de la souffrance. Je leur ai appris à vous connaître, je leur ai laissé la vérité dans mon Evangile et l'Eglise pour la leur enseigner. Je leur ai promis le ciel et je viens de le leur acheter par mes souffrances ; je leur ai donné ma Mère pour être leur appui ; je viens de laver leurs crimes dans mon sang, dont j'ai versé pour eux jusqu'à la dernière goutte ; je ne puis que mourir pour eux, afin de leur donner la marque d'amour de toutes la plus éclatante. Et il rend le dernier soupir : *In manus tuas commendo spiritum meum, et inclinato capite tradidit spiritum.*

Dès lors nous étions sauvés, la justice divine était apaisée, l'homme devenait enfant de Dieu et il aimait son père céleste. Jésus est ressuscité le troisième jour après sa mort ; puis, après s'être fait voir à plus de cinq cents témoins, il est remonté au ciel où il est toujours vivant pour intercéder pour nous et d'où il viendra au dernier jour pour juger publiquement tous les hommes, pour bénir et introduire aux ciel ceux qui l'auront aimé, pour condamner et punir ceux qui lui auront refusé leur cœur. *Nos ergo diligamus Deum.*

2188. *Conclusion.* — Au spectacle d'un Dieu mort pour nous, qui pourrait, en effet, se défendre d'aimer son Dieu ? *Charitas Christi urget nos.* Quiconque a un cœur, ne peut point ne pas aimer un Dieu qui a livré son divin Fils par amour pour lui ; un Fils adorable qui est mort sur la croix pour son salut. (1) Si Notre-Seigneur n'exigeait de nous que la crainte ou un respect

(1) La charité découle de la grâce comme le ruisseau de sa source. N.-S. a eu la plénitude de la grâce, *et de plenitudine ejus omnes nos accepimus.* Or, quelle n'a pas été la charité

timide, nous donnerait-il des noms si doux ? Quand, dédaignant celui de serviteur, il donne à nos âmes celui d'ami, de frère, de sœur, d'enfant, d'épouse même ; que demande-t-il, sinon l'amour à tous les degrés, avec toutes les nuances qui répondent à ces titres divers, l'amour à sa plus haute perfection : *Nos ergo diligamus Deum, quoniam ipse prior dilexit nos.* Aimons Dieu, mais en œuvres et en vérité, et non de bouche seulement ; par conséquent pensons à lui et aux souffrances qu'il à endurées pour nous. Portons sur nous le crucifix, faisons souvent le signe de la croix.

Par conséquent, venons visiter Notre-Seigneur dans le sacrement de l'autel, où il a voulu demeurer avec nous. Assistons à la messe où il renouvelle le sacrifice du calvaire. Unissons-nous à lui par la communion fréquente. S'éloigner de la Table sainte, c'est prouver qu'on ne l'aime point. Observons sa loi : *Si quis diligit me, sermonem meum servabit. Qui dicit se nosse eum et mandata ejus non custodit, mendax est.* (V. nº 2192.) Imitons-le. « Le grand mystère du christianisme c'est qu'un Dieu a voulu ressembler aux hommes, afin d'imposer aux hommes la loi de lui ressembler. Il a voulu nous imiter dans la vérité de notre nature, afin que nous l'imitions dans la sainteté de sa vie ; il a pris notre chair, afin que nous prissions son esprit. Soyons, dit saint Grégoire de Nazianze, semblables à Jésus-Christ parce qu'il a voulu être semblable à nous, devenons des dieux pour l'amour de lui parce qu'il a voulu devenir homme pour l'amour de nous. » (BOSSUET.) (V. nº 2193.) La charité tend à nous rendre semblables à ceux que nous aimons : *Quid Christus ?* Et s'il le faut, mourons pour lui. (V. nº 2190.)

Acte de contrition de n'avoir pas aimé Dieu, et promesse pour l'avenir : *Neque mors, neque vita, nihil poterit me separare a charitate Dei quæ est in Christo Jesu.* Prière à Marie pour demander l'amour de Jésus.

TRAITS ET PENSÉES SUR N. S. JÉSUS-CHRIST.

2189. Sainte Marguerite d'Antioche de Pisidie était la fille d'un prêtre des faux dieux. Convertie elle-même au christianisme, elle fut chassée de la maison paternelle et condamnée à garder les troupeaux ; elle le faisait avec joie, car elle souffrait pour le Christ. Un préfet du prétoire qui la rencontra un jour où elle conduisait ses brebis aux pâturages, fut ravi de sa beauté, et résolut d'en faire son épouse ; il la fit amener auprès de lui ; mais apprenant d'elle qu'elle était chrétienne, il la cita avec grand appareil à son tribunal. « Quel est ton nom ? lui demanda-t-il. — Les hommes m'appellent Marguerite ; mais au saint baptême j'en ai reçu un autre plus illustre. Je me nomme chrétienne, et je confesse de cœur et de bouche que je suis la servante de Jésus-Christ. « Olybrius la somme de sacrifier aux dieux, la menaçant des derniers supplices, si elle s'y refuse. « Si mon Sauveur Jésus-Christ n'était qu'un homme, comme vous avez la folie de le prétendre, répondit Marguerite, et s'il n'était pas très véritablement Dieu et homme tout à la fois, les menaces pourraient m'effrayer ; mais parce qu'il est le roi du ciel et de la terre et qu'il a une puissance telle que, s'il voulait, à l'instant il t'engloutirait tout vif dans l'enfer, quelle stupidité ne serait-ce pas que d'abandonnner un tel Seigneur, pour courber la tête devant de stupides idoles. Donc, ô juge, écoute et sois assuré que je n'obéirai pas aux édits des empereurs. Tue-moi si tu veux, déchire-moi, fais-moi brûler vive, tu peux me mettre à mort ; mais me séparer de l'amour du Christ, jamais. . . » Le tyran, en effet, la fit

des saints pour Dieu et pour leurs frères. Saint Paul etc. Réunissez ensemble tous ces feux de charité qui ont consumé l'âme des saints, ils ne seront que comme des rayons épars du soleil ardent de la charité de Jésus-Christ.

déchirer avec des ongles de fer, brûler avec des torches ardentes, descendre dans une chaudière d'eau bouillante. Marguerite supporta tout avec un courage qui convertit un grand nombre de spectateurs qu'Olybrius fit aussitôt décapiter. A la fin, il fit abattre par le glaive la tête de la Vierge héroïque. (Voir n. 858 et 1050, et la note du n. 480.)

2190. Polycarpe, évêque de Smyrne, vieillard vénérable, fut arrêté par le proconsul Quadrat, durant la persécution de Marc-Aurèle. « Maudis ton Christ, lui dit le proconsul. — Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers et je n'en ai reçu que des faveurs. Ah ! je le bénirai jusqu'à mon dernier soupir. » Le proconsul fit dresser un bûcher, et Polycarpe y monta tout heureux de mourir pour Jésus-Christ. Les flammes s'écartèrent autour du corps du saint, qui n'en ressentait pas les atteintes. Le proconsul donna alors l'ordre de le percer d'une épée, et le sang du martyr s'échappa avec sa vie.

2191. *Quis nos separabit a charitate Christi? neque mors, neque vita, etc.* Telle était autrefois la constance des fidèles, mais dans notre malheureux siècle les choses sont changées à ce point que nous pouvons nous adresser une question toute contraire : Qu'est-ce qui n'est pas capable de nous séparer de l'amour de Jésus-Christ. Y a-t-il une cause, si légère, si futile qu'elle soit, qui n'ait ce triste pouvoir sur un grand nombre d'hommes? Un dommage insignifiant, la crainte de déplaire à une créature, de perdre son estime, un caprice, une affection à satisfaire, une jouissance à goûter suffisent pour nous faire renoncer cent fois par jour à l'amour de Jésus-Christ. O état déplorable de notre époque ! ô siècle malheureux ! ô honte de la religion chrétienne digne d'être pleurée avec des larmes de sang ! (B. L. de Grenade.)

2192. « Jésus-Christ n'est pas un homme mortel que nous puissions tromper par nos compliments : il voit clair dans les cœurs, et il ne voit point d'amour dans les nôtres. Quand vous aimez quelqu'un sur la terre, rompez-vous tous les jours avec lui pour des sujets de très peu d'importance ? Foulez-vous aux pieds tout ce qu'il vous donne ? Manquez-vous aux paroles que vous lui donnez ? Il n'y a aucun homme vivant que vous voulussiez traiter de la sorte. C'est ainsi pourtant que vous en usez envers Jésus-Christ. Il a lié amitié avec vous ; tous les jours vous y renoncez : il vous donne son corps, vous le profanez ; vous lui avez engagé votre foi, vous la violez ; il vous prie pour vos ennemis, vous le refusez ; il vous recommande ses pauvres, vous les méprisez ; il n'y a aucune partie de son corps que vos blasphèmes ne déshonorent. Et comment donc pouvez-vous éviter cette horrible, mais très équitable excommunication de l'Apôtre ? Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème. Et comment la puis-je éviter moi-même, ingrat et imprudent pécheur que je suis ? Ah ! plutôt, ô grand Dieu tout puissant qui gouvernez les cœurs ainsi qu'il vous plaît, si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, faites, par votre grâce qu'il aime Notre-Seigneur Jésus-Christ. » (Bossuet.)

2193. *Imitation de Jésus-Christ.* La nature divine était infaillible, mais elle n'était pas visible ; la nature humaine était visible, mais fautive : *Deus sequendus erat, qui videri non poterat: homo videri poterat, qui sequendus non erat,* dit saint Augustin. On a joint ces deux natures, on a fait un Homme-Dieu, un Dieu-Homme, la vraie règle, le miroir et le modèle des âmes prédestinées, afin qu'en tant qu'homme, on puisse le voir, en tant que Dieu, on puisse le suivre et l'imiter sans danger de s'égarer. Mais n'est-ce pas une chose étrange qu'on ne puisse pas persuader aux chrétiens une vérité si assurée et si importante pour le salut, que pour être sauvé, il faut nécessairement suivre cette règle, imiter la vie et les actions du Sauveur.

Le Fils de Dieu dit : *Celui qui ne demeurera pas en moi, sera comme le sarment retranché du cep de la vigne, qui est jeté au feu :* donc pour être sauvé et ne pas être envoyé au feu de l'enfer, il faut demeurer en Jésus. Or son bien-aimé disciple dit : *Qui se dicit in Christo manere, debet sicut ille ambulavit et ipse ambulare ;* que pour demeurer en Jésus-Christ, il faut marcher comme lui, c'est-à-dire vivre comme lui, imiter les exemples des vertus qu'il a pratiquées, chacun dans sa condition et selon son pouvoir, par le secours de sa grâce.

Si quelqu'un n'aime pas le Christ, c'est en vain qu'il est honoré du nom de chrétien et il ne fait que s'attirer une plus terrible condamnation. A quoi te sert, en effet, d'être appelé ce que tu n'es pas ? et pourquoi usurpes-tu un nom dont tu te rends indigne ? Si tu te réjouis d'être appelé Chrétien, agis donc conformément aux exemples et à la doctrine du Christ, et mérite de porter dignement ce grand nom. Serait-ce peut-être que tu désires en porter le nom sans en remplir les obligations ? Mais c'est honteux, c'est vil, c'est misérable de vouloir être pris pour ce qu'on n'est pas réellement ! Celui qui se donne pour Chrétien, confesse par cela même qu'il a le Christ pour chef, pour maître ; et il l'a véritablement s'il lui obéit et l'imite en toutes choses car s'il en est autrement, il n'est pas le disciple dévoué du Christ, c'est tout au plus un disciple par dérision et par hypocrisie. Or, Jésus-Christ a dit dans l'Evangile : *Pourquoi me dites-vous : Seigneur, Seigneur, tandis que vous ne faites point ce que je vous ordonne.* (Luc, VI.) Et ailleurs il ajoute : *Que celui qui me sert, me suive ;* c'est-à-dire qu'il se rende semblable à moi par ses vertus et qu'il marche sur mes traces ; de sorte qu'un double jugement de condamnation est réservé au faux chrétien, l'un, pour la dérision qu'il fait du Christ, l'appelant par imposture et contre toute raison son Seigneur ; l'autre, à cause de la qualité du péché par lequel il offense Dieu. Car, quel est celui qui est assez hardi et assez vain pour se proclamer avocat, tandis qu'il n'a pas même étudié les lettres ? Quel est celui qui est assez insensé et assez léger pour se donner le nom de soldat, lorsqu'il ne sait pas même porter les armes ? Enfin quel est celui qui se donnera pour orfèvre, forgeron ou négociant s'il ignore complètement ces métiers ? Et toi donc, ô chrétien, pourquoi oses-tu t'appeler de ce nom, lorsqu'on ne voit briller en toi aucune action digne d'un chrétien et qu'au contraire tu es souillé de mille vices et de plusieurs crimes qui sont opposés et aux vertus du Christ et à la sainteté du nom de chrétien ? Le nom de chrétien est un nom de justice, de bonté, d'intégrité, de chasteté, de prudence, d'humanité, d'innocence, de piété, d'humilité, de sobriété et de mansuétude. Et toi, comment justifies-tu et soutiens-tu tant et de si belles vertus ? Est-ce que les Augustins ne suivent pas fidèlement la règle de saint Augustin ? les Bénédictins, celle de saint Benoît ? les Frères mineurs, celle de saint François d'Assise ? Et les Chrétiens à leur tour, ne devraient-ils point suivre les règles et les préceptes de Jésus-Christ ? Aussi, tant que les chrétiens ont vécu selon les exemples et les vertus de Jésus-Christ, la foi catholique a fait de grands progrès même au fort de la rage des tyrans et des fureurs de la persécution ; mais aujourd'hui, à cause de la conduite détestable, vicieuse et scandaleuse des chrétiens, nous voyons ses ennemis triompher, et eux, les chrétiens, ne font que se déchirer davantage entre eux et se combattre ; que dis-je, ils sont tellement foulés aux pieds par leurs ennemis invisibles, qu'ils sont tués spirituellement et qu'ils descendent en foule dans les perpétuels supplices de l'horrible et désolante damnation. (Denis le Chartreux.)

2194. — *Dieu est venu habiter avec les hommes pour apprendre aux hommes à vivre en Dieu.* (Tertul.)

Si vis habere partem cum Christo, Christi exemplo tibi vivendum est. (St. Jérome.)

2195. — *Christiani nomen ille frustra sortitur, qui Christum minime imitatur Quid enim tibi prodest vocari, quod non es et nomen usurpare alienum ? sed si christianum te esse delectat, quæ Christianitatis sunt, gere et merito tibi nomen Christiani assume.* (Saint Augustin.)

Christianus nemo dicitur recte, nisi qui Christo moribus, prout valet, consequetur. (Saint Cyprien.)

2196. — Platon et Plutarque nous exhortent à imiter Dieu, et à lui ressembler. Nous pourrions demander à ces derniers en quoi les hommes doivent imiter Dieu. Peuvent-ils créer un nouveau monde et le gouverner ? Ils répondront : Non ; mais nous devons imiter ses vertus et sa sainteté. Je voudrais, dira l'homme grossier, voir cette vertu d'une manière plus palpable, pour pouvoir l'imiter ; car en Dieu elle est invisible aussi bien que son essence. C'est pour enlever à l'homme ce prétexte que

le Sauveur se revêtit de la chair humaine, et l'invisible devint visible, afin que nous pussions voir et imiter les admirables vertus qu'il fit briller dans cette chair mortelle. (B. L. DE GRENADE.)

2197. — On raconte de Jules César, qui fut un des premiers capitaines du monde, qu'il ne dit jamais à ses soldats : allez, mais bien : Allons ; travaillez, mais travaillons. Si tel est le propre d'un bon capitaine, combien plus devait tenir ce langage ce suprême guerrier descendu du ciel pour lutter contre le démon, contre le monde e contre la chair ? (B. L. DE GRENADE.)

2198. — Lorsqu'au commencement de l'été on cherche avec soin les figues d'une maturité précoce, si l'on en trouve quelqu'une qui a été entamée par les passereaux on s'empresse de la cueillir, parce qu'on sait que ces oiseaux, conduits par leur instinct naturel, ne se trompent point dans leur choix ; si donc vous avez tant d'égard à l'instinct des oiseaux, pourquoi n'avez-vous pas la même déférence pour le jugement de Jésus-Christ ? Pourquoi n'embrassez-vous pas avec ardeur ce qu'il a embrassé, et ne rejetez-vous pas ce qu'il a rejeté, d'autant que le prophète a dit de lui qu'il saura rejeter le mal et choisir le bien.

Saint Jean Chrysostome dit à ce sujet, qu'en nous donnant, dans son infinie miséricorde, de saints exemples, le Sauveur a complètement changé le caractère des sacrifices qu'impose la pratique de la vertu ; ces sacrifices jusque-là si effrayants pour la nature, n'en ont plus maintenant que le nom ; car il leur a enlevé tout ce qu'ils contenaient d'amertume. L'amour qui s'allume au feu sacré de son amour change en doux ce qui est pénible ; ce qui paraissait impossible même devient agréable et facile. Ne serait-ce pas une preuve que votre amour est bien faible, si vous ne trouviez que déplaisir dans les choses qui plaisent à celui que vous aimez ? (B. L. DE GRENADE.)

2199. — Remarquons bien d'ailleurs que les exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont d'une autre condition que les exemples des saints. Qu'un Saint, en effet, qui est une créature sujette à mille misères, soit humble, pauvre, obéissant, patient, doux, etc., on ne doit pas s'en trop étonner : tous ces états sont conformes à sa bassesse ; mais que le Seigneur de toute majesté, que le prince de toutes richesses et de toute grandeur s'abaisse jusqu'à mettre toutes les vertus en pratique, qu'il soit pauvre lui aussi, humble, obéissant, doux et patient, voilà une chose qui dépasse toute admiration. C'est pour cela que ces exemples sont d'autant plus efficaces pour convaincre nos cœurs, que Dieu est plus élevé au-dessus des saints. Ils ont encore une dignité particulière ; en même temps que ces œuvres sont des exemples, elles sont aussi des bienfaits et de très grands bienfaits, puisque Jésus-Christ n'ayant besoin de rien pour lui-même, n'avait en vue que notre salut, et rapportait tout à cette fin, et offrait dans ce dessein tout ce qu'il faisait. De même donc qu'il est né et qu'il est mort pour nous, il nous a appliqué, en ordonnant tout à notre salut, tous les pas et toutes les œuvres de sa vie très sainte. Mais les exemples ont une autre excellence qui découle de la précédente, c'est qu'ils sont de puissants motifs d'amour. En leur qualité de grands bienfaits, ils ne peuvent laisser allumer dans nos cœurs la reconnaissance et l'amour pour celui qui nous les a accordés. On sait, en effet, que les bienfaits reçus touchent les cœurs et les forcent à aimer ceux de qui ils les tiennent. (B. L. DE GRENADE.)

2200. — « On rapporte qu'anciennement les Grecs aimaient tellement leur empereur, qu'ils tâchaient de l'imiter en tout ce qu'ils pouvaient, et quand leurs enfants naissaient, ils avaient si grands désirs qu'ils ressemblassent à sa personne, qu'ils s'efforçaient, autant qu'il leur était possible, de leur former la face selon la ressemblance de celle de leur empereur. Vous voyez donc comme il est vrai que l'amour nous rend semblables à ceux que nous aimons et nous les fait imiter. » (ST. FRANÇOIS DE SALES.)

2201. **Deuxième manière de présenter le même sujet.** *Exultavit ut gigas ad currendam viam.* (Ps. XVIII, 6.) — Ce géant, c'est le Fils de Dieu. C'est

l'amour qui le pousse; du ciel il descend dans le sein de la Vierge. Il s'anéantit par amour. Du sein de la Vierge il descend dans la crèche: pauvreté, souffrance, travail par amour. Par amour, il prêche l'Evangile et nous révèle les vérités du salut; il nous révèle son cœur par tous les faits cités plus haut n° 2183, et enfin par son sang versé pour l'expiation de nos péchés; du Calvaire il remonte au ciel où il est vivant pour intercéder pour nous. Même conclusion.

XXX. — Beauté, Puissance et Bonté de N. S.

2202. *Specie tua et pulchritudine tua intende, prospere procede et regna.* (Ps. XLIV, 5.)

Même exorde. — Jésus-Christ a tout ce qu'il faut pour enchaîner nos cœurs à son amour. 1° La beauté qui doit nous ravir.... 1) Enfant dans la crèche il ravit les anges.... 2) il grandit en sagesse, en âge et en grâce.... Il se montre à Israël et il attire les Apôtres par ses charmes, il entraîne les foules au désert; il attire Madeleine, lasse de toutes les beautés de la terre...

Dans sa passion, *vidimus eum et non erat aspectus.* Cependant qu'il est beau sur la croix! *Dilectus meus candidus,* par sa pureté, et *rubicundus* à cause de son sang répandu. « Pour moi, dit ce grand personnage (saint Augustin), quelque part où je vois mon Sauveur, sa beauté me semble charmante. Il est beau dans le ciel, aussi est-il beau dans la terre, beau dans le sein de son Père, beau entre les bras de sa Mère. Il est beau dans les miracles, il ne l'est pas moins dans les fouets. Il a une grâce non pareille, soit qu'il nous invite à la vie, soit que lui-même il méprise la mort. Il est beau jusque sur la croix, il est beau même dans le sépulcre.

« Mais peut-être vous me direz: quelle étrange imagination de chercher sa beauté parmi ses souffrances qui ne lui laissent pas même la figure d'homme! Que ne la regardez-vous bien plutôt dans sa merveilleuse transfiguration, ou dans sa résurrection glorieuse? Ecoutez et comprenez ma pensée, et vous verrez que cette beauté est incomparable pour nous. Un soldat est couvert de grandes blessures qui semblent lui déshonorer le visage. Les délicats peut-être détourneront la vue de dessus ses plaies; mais le prince les trouvera belles parce que c'est pour son service qu'il les a reçues; ce sont de belles marques, ce sont des cicatrices honorables que la fidélité pour son roi et l'amour de la patrie embellissent. » (BOSSUET.) Qu'en est-il donc des blessures que le roi a subies pour ses sujets! *Cum exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.* (V. n^{os} 2210 et suiv.) Aussi que d'âmes ont voulu être fixées par l'amour à celui qui, par amour pour elles, a bien voulu être cloué à la croix: martyrs, confesseurs, vierges, ravis par la passion de Jésus-Christ. « Quel est donc cet amant invisible, mort sur un gibet, il y a dix-neuf siècles, et qui attire ainsi à lui la jeunesse, la beauté et l'amour; qui apparaît aux âmes avec un attrait auquel elles ne peuvent point résister; qui fond tout à coup sur elle et en fait sa proie? s'écrie Monsieur de Montalembert. Est-ce un homme? Non, c'est un Dieu. Voilà le grand secret, la clé de ce sublime et douloureux mystère. Un Dieu seul peut remporter de tels triomphes. »

2203. La croix ne dure pas, la résurrection la suit de près. Jésus-Christ montra une de ses mains et son visage ressuscités à sainte Thérèse. Impos-

sible pour elle ensuite d'aimer rien sur la terre, et aucune créature ne pouvait entraver la facilité avec laquelle elle s'entretenait avec lui et pensait à lui. Et l'âme de Notre-Seigneur Jésus-Christ! Que de belles âmes sur la terre: les petits enfants, les cœurs purs, les saints (en nommer quelques-uns), petits filets d'eau qui découlent de la grande source de l'âme de Jésus! Ame de Jésus, sanctuaire de toutes les vertus, parée de tous les dons du Saint-Esprit; en elle tous les trésors de la science et de la sagesse, océan d'amour, soleil de pureté, abîme d'humilité!

Beauté de Jésus comme Dieu. — *Candor lucis æternæ.* Il a toute la sainteté, toute la lumière, etc. Je conçois les saints qui n'aimaient que lui, *pulchritudinis studium habentes.* Qu'ils ont mauvais goût ceux qui aiment les créatures! Et quand elles se présentent à votre affection, tournez-vous vers Jésus: *Dilectus meus, electus ex millibus.* (V. nos 2208 et suiv.)

2204. 2° *Puissance.* — Créateur: *Omnia per ipsum facta sunt.* Rédempteur: *Non corruptibilibus auro vel argento redempti estis.* Il nous a payés bien cher; donc nous lui appartenons. « C'est pourquoi je ne m'étonne pas si je ne vois dans sa passion que des marques de sa royauté. Oui, malgré la rage de ses bourreaux, ces épines font un diadème qui couronne sa patience; ce roseau fragile devient un sceptre en ses mains; cette pourpre ridicule dont ils le couvrent, se changera en pourpre royale, sitôt qu'elle sera teinte du sang de mon Maître. Lorsque j'entends le peuple crier que le Sauveur mérite la mort à cause qu'il s'est fait roi, certes, dis-je incontinent en moi-même, ces furieux disent mieux qu'ils ne pensent; car mon prince doit régner par sa mort. Quand il porte lui-même sa croix sur ses épaules innocentes, tout autre qu'un chrétien serait étonné de son impuissance; mais le fidèle se doit souvenir de ce qu'a dit de lui Isaïe, que sa domination, sa principauté est mise sur son épaule. *Principatus super humerum ejus.* Qu'est-ce à dire cet empire et cette principauté sur ses épaules? Ah! ne l'entendez-vous pas. C'est sa croix. C'est ainsi que l'explique Tertullien dans le livre contre les Juifs. Sa croix, c'est son sceptre; sa croix, c'est son bâton d'ordonnance, c'est elle qui rangera tous les peuples sous l'obéissance de Notre-Seigneur.

« Et n'avez-vous jamais pris la peine de considérer ce beau titre que les ennemis de mon Maître attachèrent au-dessus de sa croix: Jésus de Nazareth, Roi des Juifs écrit en gros caractères, et en trois sortes de langues, afin que la chose fut plus connue? Il est vraie que les juifs s'y opposent; mais Pilate l'écrit malgré eux. Qu'est-ce à dire ici, chrétiens? Ce juge corrompu avait envie de sauver mon Maître et il ne l'a condamné que pour plaire aux juifs; les mêmes juifs le pressent de changer ce titre, il le refuse, il tient ferme. Il n'a plus de complaisance pour eux. Quoi! cet homme si complaisant, qui livre un innocent à la mort, de crainte de choquer les juifs, commence à devenir résolu pour soutenir trois ou quatre mots qu'il avait écrits sans dessein, et qui paraissaient de si peu d'importance! Remarquez tout ceci, s'il vous plaît. Il est lâche et ferme, il est mal assuré et résolu dans la même affaire, à l'égard des mêmes personnes. Grand Dieu, je reconnais vos secrets; il fallait que Jésus mourût en croix, il fallait que sa royauté fût écrite au haut de la Croix. Pilate exécute le premier par sa complaisance, et l'autre par sa fermeté. O vertu ineffable de l'opération divine, même dans le cœur des ignorants! s'écrie en cet

endroit l'admirable saint Augustin. Ils ne savent tous ce qu'ils disent, et ils disent tous ce que veut mon Sauveur. Une secrète vertu s'empare invinciblement de leur âme, et malgré leurs méchantes intentions exécute de très sages et très salutaires conseils.

« Caïphe en plein conseil de pharisiens, parlant de Notre-Seigneur, dit qu'il est expédient qu'il meure, afin que toute la nation ne périsse pas. Sa mort empêchera donc toute la nation de périr; il est donc le Sauveur de la nation, remarque très à propos l'évangéliste saint Jean. Merveilleux jugement de Dieu! Il pensait prononcer l'arrêt de sa mort et il faisait une prophétie de sa gloire. Le même arrive à Pilate: il condamne le Fils de Dieu à la croix, et voulant écrire selon la coutume la cause de son supplice, il dresse un monument à sa royauté. Tant il est vrai que Dieu a des ressorts infaillibles pour tourner où il lui plaît les cœurs de ses ennemis, et les faire concourir, malgré qu'ils en aient, à l'exécution de ses volontés! Parce que le règne du Sauveur devait commencer à la croix, il plaisait à notre grand Dieu que sa royauté y fût attestée par une écriture publique et de l'autorité du gouverneur de la province, qui servira, sans y penser, à la Providence divine.

« Ecrivez donc, ô Pilate, les paroles que Dieu vous dicte et dont vous n'entendez pas le mystère. Quoique l'on vous puisse alléguer, gardez-vous de changer ce qui est déjà écrit dans le ciel; que vos ordres soient irrévocables, parce qu'ils sont faits en exécution d'un arrêt immuable du Tout-puissant. Que la royauté de Jésus soit écrite en langue hébraïque, qui est la langue du peuple de Dieu; et en langue grecque, qui est la langue des doctes et des philosophes; et en langue romaine, qui est celle de l'empire et du monde. Et vous, ô Grecs, inventeurs des arts; vous, ô Juifs, héritiers des promesses; vous, Romains, maîtres de la terre, venez lire cet admirable écriteau; fléchissez le genou devant votre roi. Bientôt, bientôt vous verrez cet homme, abandonné de ses propres disciples, ramasser tous les peuples sous l'invocation de son nom. Bientôt arrivera ce qu'il a prédit autrefois, qu'étant élevé hors de cette terre, il attirera tout à soi, et changera l'instrument du plus infâme supplice en machine céleste pour enlever tous les cœurs.

2205. « Que je triomphe d'aise, quand je vois dans Tertullien que déjà de son temps le nom de Jésus, si près de la mort de notre Sauveur et du commencement de l'Eglise, déjà le nom de Jésus était adoré par toute la terre; et que dans toutes les provinces du monde, qui pour lors étaient découvertes, le Sauveur y avait un nombre infini de sujets! Nous sommes, dit hautement ce grand personnage, presque la plus grande partie de toutes les villes. *Pars pene major civitatis cujusque.* Les Parthes invincibles aux Romains, les Thraces antinomes, comme les appelaient les anciens, c'est-à-dire gens impatients de toute sorte de lois, ont subi volontairement le joug de Jésus. Les Mèdes, les Arméniens, les Perses et les Indiens les plus reculés; les Maures et les Arabes, et ces vastes provinces de l'Orient, l'Egypte, l'Ethiopie et l'Afrique la plus sauvage, les Scythes toujours errants, les Sarmates, les Gétuliens; et la Barbarie la plus inhumaine à été apprivoisée par la doctrine modeste du Sauveur Jésus. L'Angleterre, que le rempart de ses mers rendait inaccessible aux Romains, la foi du Sauveur y est abordée: *Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita.* Que dirai-

je des peuples d'Espagne et de la belliqueuse nation des Gaulois, l'effroi et la terreur des Romains, et des fiers Allemands, qui se vantaient de ne craindre autre chose sinon que le ciel tombât sur leurs têtes? Ils sont venus à Jésus, doux et simples comme des agneaux, demander pardon humblement, poussés d'une crainte respectueuse. Rome même, cette ville superbe qui s'était si longtemps enivrée du sang des martyrs de Jésus, Rome la maitresse à baissé la tête et a porté plus d'honneur au tombeau d'un pauvre pêcheur, qu'au temple de son Romulus. *Ostendatur mihi Romæ tanto in honore templum Romuli, in quanto ibi ostendo memoriam Petri.* (Saint Augustin, in Ps. XLIV, tom. IV. p. 394). Il n'y a point d'empire si vaste, qui n'ait été resserré dans quelques limites. Jésus règne partout, dit le grave Tertullien; c'est dans le livre contre les Juifs, duquel j'ai tiré presque tout ce que je viens de vous dire de l'étendue du royaume de Dieu. Jésus règne partout, dit-il, Jésus est adoré partout. Devant lui la condition des rois n'est pas meilleure que celle des moindres esclaves. Scythes ou Romains, Grecs ou Barbares, tout lui est égal, il est égal à tous, il est roi de tous; il est le Seigneur et le Dieu de tous: *Christi regnum et nomen ubique porrigitur, ubique regnat, ubique adoratur; non regis apud illum major gratia, non barbari alicujus inferior lætitia; omnibus æquatis, omnibus rex, omnibus Deus et Dominus est.* (Tertul. adv. n. 7, p. 113). Et ce qui est le plus admirable, c'est que ce ne sont point les nobles et les empereurs qui lui ont amené les simples et les roturiers; au contraire, il a amené les empereurs par l'autorité des pêcheurs. Il a permis que les empereurs avec toute la puissance du monde résistassent à sa pauvre Eglise par toute sorte de cruautés, afin de faire voir qu'il ne tenait pas son royaume de l'appui ni de la complaisance des grands. Mais quand il lui a plu d'abaisser à ses pieds la majesté de l'empire: Venez, venez à moi; ô Césars, assez et trop longtemps vous avez persécuté mon Eglise: entrez vous-mêmes dans mon royaume, où vous ne serez pas plus considérables que les moindres de vos sujets. En même temps, Constantin, ce triomphant empereur, obéissant à la Providence, éleva l'étendard de la croix au-dessus des aigles romaines: et par toute l'étendue de l'empire, la paix fut rendue aux Eglises. Où êtes-vous, ô persécuteurs? Que sont devenus ces lions rugissants qui voulaient dévorer le troupeau du Sauveur? Mes frères, ils ne sont plus, Jésus les a défaits: ils sont tombés à ses pieds: *Populi sub te cadent.* Il en est arrivé comme de saint Paul. Jésus fit mourir son persécuteur, et mit en sa place un disciple; *occisus inimicus Christi, vivit discipulus Christi,* dit saint Augustin. (In psalm. XLIV, tom. IV, p. 399). Ainsi ces peuples farouches qui frémissaient comme des lions contre les innocents agneaux de Notre-Seigneur, ils ne sont plus, ils sont morts, Jésus les a frappés au cœur: *In corda inimicorum.* C'était dans le cœur qu'ils s'élevaient contre lui, c'est dans le cœur qu'il les a blessés: *Cadunt in corde. Ibi se erigebant adversus Christum, ibi cadunt ante Christum.* (Saint Augustin ibid.) Les flèches de mon Maitre ont percé le cœur de ses ennemis. » (BOSSUET.) Le ciel, la terre sont à lui; il règne sur les anges, sur l'Eglise et sur toutes les âmes pures, sur les nations: *Reges eos in virga ferrea.* Sa parole a réduit toute intelligence à l'obéissance envers lui. « Il obtient que tout esprit l'accepte, se laisse convaincre, et trouve dans ses dogmes la règle de sa pensée et la loi de sa vie. Il obtient que les petits et les grands, les rois et les peuples, les riches

et les pauvres, les savants, croient sans voir, écoutent sans comprendre. Il obtient que la science acclame ses mystères, que le génie les revère, que la calomnie les consolide, que les attaques ne fassent qu'en agrandir et en développer la puissance. Il obtient que depuis dix-neuf siècles l'humanité, suspendue à ses lèvres, préfère la folie apparente d'un symbole mystérieux aux lumières de ses sages, et aux systèmes de ses philosophes ; que le simple doute sur une seule de ses paroles soit regardé comme un crime : que leur empire s'étende en même temps que la civilisation, et que leurs progrès soient en raison directe des sciences, des lettres et des arts ; que tout peuple qui vient à lui trouve dans ces mystères la lumière et la vie et que tout peuple qui se détache de lui retombe par là dans les ténèbres et dans la mort. » (Mgr. BESSON) Il a droit de régner sur nos cœurs, c'est là ce qu'il demande surtout : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi. Regnum Dei lætitia et pax et gaudium. Cui servire regnare est.* Dirons-nous comme les juifs : *Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous?* Ah! plutôt, disons comme les élus: *Il est digne de recevoir le royaume.*

2206. *Sa bonté* doit lui gagner tous les cœurs, et ici se rapportent les faits cités plus haut sur la tendresse de Jésus à l'égard de tous et sur sa passion, voir n. 2183. « Ce Dieu fait homme, ce Verbe incarné, qu'est-il venu faire en ce monde ? avec quel appareil nous est-il venu enseigner? s'est-il caché dans une nuée? a-t-il tonné et éclairé sur une montagne toute fumante de sa majesté ? a-t-il dit d'une voix terrible : Retirez-vous; que mon serviteur Moïse approche tout seul; et les hommes et les animaux qui aborderont près de la montagne mourront de mort (Exod., XXI, 12, 13) ? La loi mosaïque à été donnée avec ce redoutable appareil. Sous l'Evangile, Dieu change bien de langage : y a-t-il rien eu de plus accessible que Jésus-Christ, rien de plus affable, rien de plus doux ? Il n'éloigne personne d'auprès de lui : bien plus, non seulement il y souffre, mais encore il y appelle les plus grands pécheurs, et lui-même il va au-devant : Venez, à moi, dit-il, et ne craignez pas. Venez, venez à moi, oppressés, je vous aiderai à porter vos fardeaux (Math., XI, 29); venez, malades, je vous guérirai ; venez, affamés, je vous nourrirai; pécheurs, publicains, approchez, je suis votre libérateur. Il les souffre, il les invite, il va au-devant. Et que veut dire ce changement, chrétiens ? d'où vient cette aimable condescendance d'un Dieu qui se familiarise avec nous ? Qui ne voit qu'il veut éloigner la crainte servile, et qu'à quelque prix que ce soit, il est résolu de se faire aimer, même si j'ose parler de la sorte, aux dépens de sa propre grandeur ? Dites-moi, était-ce pour se faire craindre qu'il a voulu être pendu à la croix ? n'est-ce pas plutôt pour nous tendre les bras, et pour ouvrir autant de sources d'amour comme il y a de plaies? Pourquoi se donne-t-il à nous dans l'Eucharistie ? n'est-ce pas pour nous témoigner un extrême transport d'amour, quand il s'unit à nous de la sorte. Ne diriez-vous pas, chrétiens, que ne pouvant souffrir nos froideurs, nos indifférences, nos déloyautés, lui-même il veut porter sur nos cœurs des charbons ardents. Comment donc excuserons-nous notre négligence ? mais où se cachera notre ingratitude ? » (BOSSUET). (V. n° 3599.)

2207. Saint Ambroise a donc dit avec raison : « Nous avons toutes choses en Jésus-Christ et Jésus-Christ nous est toutes choses. Si nous désirons la guérison de nos plaies, il est un médecin. Si nous sommes dans

l'ardeur d'une fièvre ardente, il est une fontaine. Si nous sommes accablés sous le fardeau de nos péchés, il est la miséricorde même. Si nous avons besoin de secours, il est la force. Si nous craignons la mort, il est la vie. Si nous voulons quitter les ténèbres il est la lumière. Et si nous voulons aller au ciel, il en est le chemin. »

Si vous demandez tout ce qu'il nous a donné, je puis vous répondre par une parole : Tous ses biens ! Ce qu'il a souffert : Tous nos maux ! Or qui ne serait frappé d'étonnement à la vue d'un aussi merveilleux échange ? Sans doute, nous ne saurions assez admirer, nous ne pourrons jamais assez reconnaître qu'il nous ait donné tous ses biens ; mais qu'il en ait en outre souffert tous nos maux, voilà qui doit encore plus exciter notre admiration et notre reconnaissance. (B. L. DE GRENADE.)

Ah ! quel sera le désespoir des damnés, quand ils se souviendront de ce que Notre-Seigneur a fait pour les sauver. Epargnons-nous leurs remords aussi cruels qu'inutiles. *Même conclusion.* (V. nos 2212, 2590 et suiv. et nos 4740 et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LA BEAUTÉ ET LA PUISSANCE DE N.-S. J.-C.

2208. Comprenant par les Saintes Ecritures que l'Eternelle Sagesse n'est autre que Notre-Seigneur, le B. Henri Suso, dans sa jeunesse, se disait à lui même : « Mon cœur est ardent, je ne puis vivre sans aimer ; les créatures ne sauraient me plaire et ne peuvent me donner la paix. Je m'en vais tenter fortune et chercher à conquérir les bonnes grâces de cette divine et sainte amie. » Et il savourait avec ivresse ces paroles : *La sagesse est plus éclatante que le soleil, plus belle que l'harmonie des étoiles, et comparée à la lumière, elle l'emporte. Aussi je l'ai aimée, je l'ai recherchée dès ma jeunesse ; et je l'ai demandée pour épouse, et j'ai été ravi de ses charmes .... Je me reposerai avec elle ; car sa conversation n'a point d'amertume, et les rapports que l'on a avec elle n'engendrent point de dégout.* (SAP. VII, 28 ; VIII, 2, 16). Et la sagesse se montrait à lui, tantôt sous la forme d'un jeune homme d'une grande beauté, tantôt sous celle d'une Vierge majestueuse et pure, s'offrant à lui comme une céleste amie, qui lui souriait en lui disant : « Mon fils donne-moi ton cœur. » Et Henri, tout embrasé d'amour, saisit un canif et grava sur sa poitrine le nom de Jésus, en lui disant : « Je vous ai imprimé sur ma chair ; mais je voudrais aller jusqu'à mon cœur. Suppléez à ce qui me manque, et écrivez dans mon cœur votre nom avec des lettres éternelles que rien ne puisse effacer. » (V. n. 3596).

2209. Marie-Thérèse de Jésus, prieure du Carmel de Coutances, sœur du général de Sonis, fixant ses yeux sur une image de l'Enfant Jésus, murmura de sa voix : « Que tu es beau, mon Dieu ! Mais je vais te voir plus beau encore ! » Ce furent ses dernières paroles.

2210. Quand une épouse voit son époux couvert d'horribles blessures qu'il a reçues pour la défendre, elle le trouve d'autant plus beau, et l'aime d'autant plus qu'il est plus défiguré. Saint Bernard regardait Jésus-Christ de ces yeux, lorsqu'il s'écriait : « Plus il s'est abaissé par son humilité, plus il s'est montré grand par sa bonté. Plus il s'est avili pour moi, et plus il est devenu cher à mon cœur. Que vous êtes beau dans votre gloire ! disait ailleurs ce même docteur. Que vous êtes beau dans l'abdication que vous faites de votre propre beauté ! C'est dans vos anéantissements que votre piété a brillé du plus vif éclat, que votre charité a paru la plus radieuse. Qu'Hérode méprise mon Sauveur, je le mépriserai d'autant moins qu'il s'est montré sous un aspect plus méprisable à Hérode. Vous êtes sublime dans votre royaume ô Jésus ; vous êtes plein de charme sur la croix. Il est doux de vous voir dans votre splendeur ; il est doux de vous voir pâle et ensanglanté. Partout, Seigneur ésus, vous êtes beau aux regards de l'âme qui vous aime et qui soupire après vous ;

vous êtes beau dans le ciel comme sur le Calvaire ; au milieu des anges qui vous adorent, comme au milieu des larrons qui vous insultent ; à la droite de votre Père où vous êtes assis, comme sur la croix où vous mourez pour nous. » (Bern. sup. Cant. B. Louis de Grenade).

2211. *Pendebat in cruce deformis, sed deformitas illius pulchritudo nostra erat,* dit Saint Augustin. Et c'est par son sang qu'il a lavé toutes nos souillures.

2212. Des flatteurs appelaient Canut, roi d'Angleterre, qui se promenait sur le rivage, le roi de la terre et des mers. C'était au moment du flux où la mer montait. Canut s'assied et ordonne à la mer de ne pas venir jusqu'à lui ; déjà l'eau s'élevant couvrait ses jambes. Les courtisans le prièrent de s'éloigner ; il le fit et leur dit : « Vous voyez que je ne suis point le roi de la terre et des mers. » Et leur montrant le crucifix : « Leur vrai roi, ajouta-t-il, le voici. » Et devant toute sa cour, il adora l'image de Jésus crucifié.

2213. La légende de saint Christophe rapporte que ce saint homme était d'une taille gigantesque et qu'étant encore païen, il avait l'ambition de se mettre au service du plus grand roi du monde. Il alla en effet s'offrir à un roi qui était en grande réputation ; mais Christophe remarqua que ce roi qui était un chrétien, faisait le signe de la croix, quand on parlait du démon. Il en conclut que le démon était plus puissant que lui, et il partit pour se mettre au service du démon qui se présenta en effet à lui à la tête d'une grande armée. Toutefois comme une croix se trouvait sur la route, le démon se détourna et fit un grand contour pour l'éviter. Christophe lui en demanda la raison, et voyant que le démon avait peur de Jésus-Christ, il dit : « Je vais me mettre au service de Jésus-Christ. » En effet, ayant rencontré un solitaire qui l'instruisit, Christophe se mit au service du roi du ciel pour lequel il vécut désormais, et pour lequel il mourut martyr. (Voir n. 1562.) Ayons une noble ambition celle de servir Jésus, le plus puissant des rois.

2214. En 1848, à Paris, le canon de la guerre civile grondait non loin de l'église de Sainte-Clotilde, près des appartements où Chateaubriand se mourait : il arriva qu'un tumulte plus fort, une clameur plus sauvage, parvint jusqu'aux oreilles de l'illustre vieillard. Il prit alors son crucifix, attacha sur l'image du Sauveur un regard ferme et doux, et dit : « Jésus-Christ seul sauvera la société moderne, voilà mon Roi. » Ce furent les dernières paroles de Chateaubriand.

2215. Le général de Vouges, l'un des héros de Reichshoffen, mort à Besançon en 1879, ne craignait pas de dire : « On travaille à réorganiser l'armée ; mais on n'y parviendra que lorsqu'on aura placé Jésus-Christ au cœur des soldats. »

2216. *Un mot de Napoléon I. sur Jésus-Christ :* « Nul homme, quelque grand qu'il soit, n'a jamais été aimé plus longtemps que sa vie..... Aujourd'hui, qui aime César. Alexandre ? Non, les grands hommes ne sont pas aimés ! Jésus-Christ, c'est le seul Mais je me connais en homme. Jésus-Christ n'est pas un homme. Voilà pourquoi après dix-huit siècles, on aime encore Jésus-Christ. » *(Mémorial de sainte-Hélène.)* Il est vrai que les saints aussi sont aimés, mais il le doivent à la grâce de Jésus-Christ dont ils sont revêtus.

2217. Charles II, roi d'Angleterre, battu à la bataille de Worchester, dut pour se soustraire à ses ennemis, s'enfoncer dans la forêt et se déguiser en bûcheron, portant une lourde cognée et couvert des humbles vêtements d'un ouvrier. Mais ceux qui étaient dans le secret, voyaient en lui leur souverain et leur roi ; et ils l'en aimaient davantage, attendris qu'ils étaient de ses malheurs. C'est ainsi que ceux qui ont la foi voient en Jésus-Christ revêtu des haillons de l'humanité, leur Souverain et leur Dieu, et il leur est d'autant plus cher qu'il s'est plus anéanti. (Voir la note du n. 1252).

XXXI. — Passion de Notre-Seigneur.

2218. La passion peut être prêchée avec grand fruit dans toutes les missions ; elle servira à inspirer l'horreur du péché et l'amour de Notre-Seigneur qui est le but de tous les exercices. Quand on traite ce sujet en dehors du jeudi et du vendredi saints, on peut entrer ainsi en matière : « Si le spectacle de la mort, des rigueurs du jugement, des supplices de l'enfer, n'avait pas allumé dans nos cœurs une haine implacable pour le péché, *respice in faciem Christi tui.* Transportons-nous au jardin des Olives, aux divers tribunaux où comparut le Sauveur, et enfin au Calvaire ; et méditons les souffrances que nos péchés ont coûtés au Fils de Dieu, fait homme pour l'amour de nous. » On a soin de glisser rapidement sur la première partie.

Le jeudi et le vendredi saints, on pourrait faire de la passion le sujet de deux instructions, ou du moins d'une méditation et d'un sermon. Le jeudi on développerait le premier point de l'instruction sur ce sujet, en la faisant brièvement précéder du récit évangélique de la dernière cène de l'agonie. Les causes de l'agonie feraient le partage du discours. — Nous ne faisons sur ce sujet que résumer saint Léonard. (V. n. 4753 et suiv.)

2219. *Le vendredi saint ou le jeudi saint au soir.* — Pourquoi ces autels dépouillés, ces cierges éteints, ces tabernacles vides, ces cloches muettes, ces sacrifices suspendus ? Au deuil de cette église se mêle en ce jour celui de la nature. N'est-ce pas au premier vendredi saint que les ténèbres se sont répandues sur la surface du monde, que le soleil s'est obscurci, que la terre a été ébranlée jusque dans ses fondements. Tout cet appareil lugubre pleure l'horrible attentat qui a été un sujet de larmes pour les anges de paix eux-mêmes. L'homme resterait-il seul insensible ?

Jésus, le Fils de Dieu fait homme, est mort sur la croix ?... O Marie, ô Mère des douleurs, obtenez-nous de mêler nos larmes aux vôtres. Mettez à mes lèvres des paroles, à ma voix des accents qui touchent les cœurs les plus durs. O croix, unique lumière de ce jour, unique espérance de nos cœurs affligés, lit douloureux sur lequel expira mon Jésus, je vous adore... Ah ! étendez un de vos bras et frappez le cœur le plus obstiné. Détrempée que vous êtes des gouttes de sang du Sauveur, détrempez nos âmes dans les pleurs du repentir !

— «On dit communément que l'adversité fait connaître quels sont les faux amis et quels sont les véritables. Cela est surtout vrai de la mort ; et les vrais amis ne peuvent s'empêcher de fondre en larmes à la pensée de l'ami qu'ils ont perdu. Voici donc le jour où l'on va reconnaître à leur douleur tous ceux qui sont les véritables amis de Jésus-Christ ; et je ne vois pas trop qu'on puisse regarder comme tels ceux qui se livrent à la joie et aux divertissements, pendant qu'il meurt dans d'horribles souffrances. (B. L. de Grenade.)

On pourrait aussi dans l'exorde rapporter le trait suivant : Un missionnaire du Tibet rencontra un jour un médecin infidèle qui s'était fait remarquer par son dévoûment pour les malades. Il commença, dans un premier entretien, à dissiper ses préjugés contre la religion chrétienne. Le médecin alla, quelques jours après, faire une visite au missionnaire, qui l'introduisit dans son humble cellule, dont une image représentant Jésus-Christ crucifié faisait tout l'ornement. Cette image frappa vivement l'infidèle qui demanda ce qu'elle signifiait ; le missionnaire en profita pour lui expliquer les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption. Pendant ce temps le médecin fondait en larmes. Le récit des souffrances du Fils de Dieu l'avait touché, et bientôt après il recevait le saint baptême. On pourrait enfin prendre pour texte ces paroles; *Benedicat vos Dominus noster Jesus Christus qui pro nobis flagellatus est, crucem portavit et fuit crucifixus ;* qui fourniraient la division et on commencerait le récit de la passion par la flagelation, n. 2236.

2220. *Exorde du P. Le Jeune.* Un orateur romain invectivant contre un criminel qui était accusé de parricide, lui disait: *Matrem occidisti, vis dicam amplius? Matrem occidisti.* Vous avez tué votre mère. Que dirai-je de plus ? vous avez tué votre mère; on ne saurait en effet rien dire de plus grave ; c'est dépeindre plus que suffisamment votre crime de le nommer seulement. On peut en dire autant de nous. Les hommes sont aujourd'hui déicides. Que dire de plus? Les hommes sont aujourd'hui déicides; on ne saurait rien penser de plus énorme ; et je suis au nombre des hommes, je suis malheureusement complice des exécrables déicides. Je ne saurais donc exposer les circonstances de la passion, sans exagérer mon crime, et me condamner par ma bouche.

Et puis je suis destitué de mon secours ordinaire, je n'oserais m'adresser à celle qui avait coutume de me prêter son assistance: Car convient-il de présenter à la Vierge la Salutation Angélique ? Autant de paroles que je dirais, autant de coups d'épées perceraient son cœur. Je vous salue... non, il ne faut pas le lui dire. Quel salut peut avoir celle qui voit mourir devant ses yeux le Sauveur des hommes, le salutaire de Dieu : Marie... non, il ne faut pas ainsi la nommer: Marie veut dire étoile de la mer, et sa lumière est éclipsée au milieu de la tourmente des douleurs de son bien-aimé. Pleine de grâce... non, il ne faut pas l'appeler ainsi; elle est aujourd'hui pleine de disgrâce, de tristesse, d'amertume : *Vocate me amara, quia amaritudine replevit me Dominus.* Le Seigneur est avec vous... non, il n'est plus avec elle, son corps est mis dans le sépulcre, et son âme s'en va au séjour des limbes. Vous êtes bénie entre toutes les femmes... non, il ne faut pas lui donner cet éloge ; elle est la plus désolée, la plus affligée de toutes les femmes. Et béni le fruit de vos entrailles... non on ne le dit pas aujourd'hui; le fruit de son sein est méprisé, bafoué, blasphémé de tous les hommes. C'est vous, c'est vous, ô croix vénérable qui succédez aujourd'hui à l'office de Marie ; c'est à vous et non à la très sainte Vierge, que nous devons adresser ces paroles.

Je vous salue, sainte Croix, pleine de grâces ; le Seigneur est avec vous. Je vous salue... oui ; car c'est entre vos bras très heureux, qu'est suspendu le salut des hommes: *In qua salus mundi pependit.* Je vous appelle aussi Marie... oui, car vous êtes l'étoile de la mer pour toutes les âmes affligées qui voguent sur la mer orageuse de ce monde périssable. Pleine de grâces... oui, car c'est par les mérites du sang qui vous arrose, que les pécheurs reçoivent la grâce et que les justes la conservent. Le Seigneur est avec vous... oui, car il quitte Marie pour se donner tout à vous, il n'embrasse que vous, il veut mourir entre vos bras. Vous êtes bénie entre tous les arbres, vous êtes plus noble que la palme, plus incorruptible que le cèdre, plus fructueuse que l'olivier. Et béni le fruit que vous portez ; car c'est en vous et par votre moyen que Jésus détruit la malédiction, et nous acquiert la bénédiction : *Solvens maledictionem, dedit benedictionem.* Sainte Croix, puisque vous prenez la place de sa Mère, ne lui soyez pas marâtre, adoucissez un peu votre rigueur naturelle, amollissez un peu la dureté de votre bois, ne faites pas trop souffrir cet innocent condamné ; considérez qu'il est faible et délicat, ayez compassion de la pauvre Marie, qui vous demande miséricorde pour son Fils, ayez égard aux humbles prières que vous en fait ce peuple chrétien. Peuple catholique, honorons la croix, saluons-la, bénissons-la. *O crux, ave.*

Si on voulait expliquer les raisom de la passion il faudrait les étudier aux n. 4820 et suiv.)

2221. Suivons le divin Sauveur au jardin des Oliviers devant, les tribunaux qui le condamnèrent et jusqu'au calvaire où il expira. Cette voix douloureuse est toute tracée par le sang adorable qu'il a répandu.

2222. — I. *Agonie.* (V. nº 4751) Jésus, c'est le Fils de Dieu ; il était venu sur la terre prendre un corps et une âme comme nous, afin de souffrir

pour nous, de porter la peine méritée par nos fautes et de nous sauver par là. Les trente trois premières années de sa vie avaient été passées dans le travail, l'humiliation et la souffrance, endurés pour l'expiation de nos crimes. Ce n'était point assez pour son amour, il voulait par sa mort nous mériter de vivre de la vie éternelle, à nous qui sans lui étions destinés à une mort éternelle. Sachant donc que son heure, l'heure de sa passion était venue, le jeudi, il institua au Cénacle l'adorable sacrement de l'Eucharistie; et puis se retira avec ses disciples hors de la ville, traversa le torrent de Cédron et arriva avec eux sur le mont des Oliviers, à peu de distance de Jérusalem.

Ils entrent ensemble au jardin de Gethsémani. Jésus dit alors à ses Apôtres : *Demeurez ici pendant que je m'en vais prier là: priez aussi, afin que vous n'entriez pas en tentation.* Laissant donc les autres Apôtres, il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, ses confidents ordinaires, et il commença à être en proie à la crainte, à l'ennui et à la tristesse ; *Mon âme*, leur dit-il, *est triste jusqu'à la mort; attendez ici et veillez avec moi ;* et, s'écartant d'eux, il se mit à genoux et fit cette prière : *Mon Père, détournez, s'il vous plaît, de moi ce calice; cependant que votre volonté soit faite et non la mienne !* Et, étant réduit comme à l'agonie, il priait de plus en plus, répétant toujours les mêmes paroles et nous apprenant par là que, dans les grandes douleurs, notre grande et souvent notre unique consolation, c'est la prière résignée, *non sicut ego volo, sed sicut tu.*

Sachant que nos péchés commencent par la pensée et voulant les expier pleinement, le Sauveur livre déjà son âme à la douleur, en attendant qu'il livre son corps aux bourreaux. La crainte, la tristesse l'oppressent si violemment que son front abattu retombe contre terre; une sueur de sang s'échappe de tout son corps, ruisselle de tous ses membres, détrempe ses vêtements et inonde la terre. Un ange du ciel descend pour le soutenir, lui le Créateur des anges, lui qui soutient tous les êtres par la force de sa parole. *Attendite et videte si est dolor sicut dolor meus! O vous tous qui passez, arrêtez-vous.* Si vous rencontriez sur le chemin un pauvre misérable, même votre plus grand ennemi, dans l'état où vous voyez réduit votre Dieu, votre Père, votre meilleur ami, auriez-vous le courage de passer outre, sans lui demander qui l'a réduit à une telle agonie? O Jésus, dites-nous la cause de vos craintes, de votre tristesse! Il n'est point ici de cœur assez dur pour ne vouloir y porter un allégement (1).

2223. 1° *Première cause.* — Ah ! ce calice amer à la vue duquel Jésus s'épouvante, c'est celui de sa passion. Il sait tout d'avance, il voit tout ce que lui réservent la perfidie jalouse des Juifs et la rage des bourreaux. La trahison de Judas, les cordes dont on va le garrotter, les soufflets, les blasphèmes, le reniement de Pierre, les dérisions d'Hérode, les fouets, la couronne d'épines, la croix, les douleurs de sa Mère et des saintes femmes, le vinaigre qu'on lui offrira, le crucifiement, la mort, tous les tourments de sa passion s'offrent à lui comme dans un tableau. Et, par delà sa mort, il entrevoit les tourments de ses martyrs, ses fidèles serviteurs méprisés, livrés aux railleries des impies, ses religieux poursuivis comme des criminels et tout ce que l'enfer aura de rage pour détruire son œuvre.

(1) Les développements qui suivent serviront à l'instruction du jeudi saint au soir, quand on devra s'y borner à traiter le mystère de l'agonie de Jésus. Dans un sermon sur la passion, on ne ferait que les indiquer et on passerait aussitôt à la deuxième partie, n. 2230.

A la vue de tant de maux, il se livre à la crainte. Quel bourreau que la crainte! Elle s'acharne à torturer l'âme qu'elle saisit, et lui devient un supplice plus grand que les tourments mêmes. Sans doute les douleurs du Cœur sacré de Jésus dans ce jardin furent aussi grandes que celles mêmes de sa passion. Aussi, s'écriait-il : *Transeat a me calix iste!* Qu'ils tremblent ceux qui font la guerre à la religion, qui se moquent de ceux qui la pratiquent. Jésus a tremblé à la vue des persécutions qu'ils feraient subir à ses serviteurs et il s'est écrié : *Transeat*, etc. O mon Jésus qu'il se hâte de venir vous fortifier l'ange que vous envoie votre Père!

Ah! si vous ne mourez pour notre salut, nous allons tous à notre perte et à la mort! Aussi Jésus ajoute aussitôt : « Mon Père, que votre volonté soit faite et non la mienne! » *Hæc vox, (Fiat,)* dit saint Léon, *omnes confessores accendit, omnes martyres coronavit.* Du reste, les persécutions et les souffrances de sa passion n'étaient pas la principale cause de sa tristesse et de ses frayeurs. N'avait-il pas dit qu'il lui tardait d'être lavé dans son sang, afin d'effacer les souillures de nos âmes dans ce bain salutaire? N'avait-il pas prédit à ses Apôtres la persécution comme une béatitude qui leur ouvrirait le ciel? Il est donc une autre cause plus efficace de la tristesse du divin Sauveur.

2224. 2° *Deuxième cause.* — Ce sont les péchés du monde. Le péché est un si grand mal que tous les anges et tous les hommes réunis sont incapables de satisfaire à Dieu pour une seule faute grave. Les hommes sont donc impuissants à payer leurs dettes à la justice divine ; le Fils de Dieu seul pouvait se faire caution pour eux, et il s'est offert à son Père pour porter à notre place la peine que nous méritions. Il s'est chargé de nos péchés; et son Père, dans sa bonté pour nous, a consenti à laisser peser sur lui ce fardeau : *Vere iniquitates nostras ipse tulit. Posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum.* Or, le moment était venu d'expier tous ces crimes. Son âme divine connaissait toute la laideur et toute l'énormité d'un seul péché mortel; elle sentait l'outrage, en quelque sorte infini, qu'il fait à toutes les perfections de Dieu, toute la honte, toute la flétrissure qu'il imprime.

Son cœur trois fois saint, avait une souveraine aversion pour toute souillure. Jamais l'innocent agneau n'a eu autant de crainte du loup furieux, jamais la colombe n'éprouva autant d'éloignement pour l'oiseau de proie; jamais l'homme n'a eu autant d'horreur pour le poison, pour la peste, pour la mort, que Notre-Seigneur en avait pour un seul péché, lui qui est la sainteté infinie. Et, pourtant, il voit se dresser devant lui, non pas quelques péchés seulement, mais tous les crimes des hommes de tous les lieux, de tous les temps, avec leurs circonstances les plus horribles; les péchés qui ont désolé l'Europe, l'Afrique et tous les points du globe, depuis la désobéissance d'Adam et le meurtre d'Abel jusqu'au dernier blasphème de l'Antéchrist et du dernier des impies; toutes les abominations qui ont fait submerger par le déluge les hommes qui peuplaient la terre; celles qui ont appelé sur cinq villes coupables une pluie de souffre et de feu ; tous les sacrilèges, toutes les haines, tous les vices dont les hommes se font tristement les esclaves.

2225. Il vit en cette nuit toutes les nuits ténébreuses des pécheurs, toutes nos pensées, tous nos désirs, toutes nos œuvres les plus secrètes et les plus honteuses. Cette seule vue eut suffi pour plonger son âme dans une mortelle tristesse. Il connaissait son Père si bon, si grand, si saint, si opposé

à tout mal ; et comment un tel Fils, n'aurait-il pas le cœur percé par les outrages, qui montaient de toutes parts vers le trône adorable de son Père ! Mais Jésus ne voyait pas seulement ce déluge d'iniquités, il s'en trouvait chargé et il voulait expier tous ces péchés. C'est alors que son âme qui est la candeur des cieux, se voyant comme enveloppée d'un ténébreux nuage de tant de turpitudes, s'écria : *Transeat*, etc. ; elle entra dans une frayeur, dans un ennui, dans une tristesse mortelle.

Oh ! Jésus se trouble; et nous ne nous troublons pas, nous les coupables ! Oh ! pécheurs, vous ne tremblez pas, quand vous avez sur le cœur une faute grave ; vous sentez le remords pourtant et vous cherchez à vous en distraire ! Prenez garde, ce trouble qui vous saisit, la tristesse qui vous envahit, sont peut-être la dernière grâce de Dieu. Tombez à genoux plutôt; priez, le front contre la terre, avec Jésus au jardin des Olives et criez vers Dieu : *Transeat,* etc. Ne cessez de prier que lorsqu'un ange du ciel, c'est-à-dire un prêtre, auquel vous aurez fait connaître votre malheureux état, vous aura fortifié en vous disant : Allez en paix.

O mon Jésus, comment, à la vue de votre douleur, ne pas recevoir le repentir de mes fautes ? Elles font jaillir votre sang, comment ne feraient-elles pas couler mes larmes ? Mon Dieu, pardon, c'est moi qui ai pesé sur vos épaules de tout le poids de mes crimes, et j'ai fait retomber contre terre votre front auguste, appesanti par cet écrasant fardeau; mes pensées, mes paroles, mes actions coupables ont été autant de serpents qui ont déchiré votre cœur au jardin des Olives, de leur dard empoisonné. Ah ! si je n'avais pas tant péché, Jésus mon Dieu n'aurait pas tant souffert ! Quelle pensée, quel souvenir ! Gardez-le toujours et la contrition sera votre disposition habituelle. Ce sont nos péchés qui ont été une des principales causes de l'agonie de Jésus.

2226. 3° *Troisième cause.* — Mais il est encore une autre cause de l'agonie de Jésus, que nous ne pouvons passer sous silence. Si le Sauveur à la vue de toutes les souffrances, de toutes les humiliations de sa passion, de tous les crimes dont il était chargé, avait pu se dire que désormais le péché allait être détruit sur la terre, que tous les hommes pour qui il allait mourir, profiteraient de ses souffrances en faisant leur salut, il eut accepté avec joie le calice de sa passion ; mais perçant le voile qui cache l'avenir, son regard divin vit qu'après sa mort il y aurait encore des crimes et encore des réprouvés ; et, à ce spectacle, la sueur de sang ruissela plus abondante. O sang qui coulez des veines de mon Jésus, que de nouvelles douleurs vous causez à cette divine Victimes !

Etendu à demi-mort sur la terre, le Sauveur considérait que ce sang serait pour plusieurs un sujet de condamnation. Il entrevoyait les impies qui s'en iraient en enfer, en ricanant de tout ce qu'il aurait fait pour leur salut. Il voyait les indifférents endormis dans le péché, désertant les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, résistant à la grâce et par conséquent ne s'appliquant pas les mérites de son sang, et puis surpris par la mort avant de faire pénitence; il voyait les idolâtres qui ne le reconnaîtraient pas pour leur Dieu, les juifs qui le maudiraient. Un ouvrier souffre souvent plus de la perte du fruit de ses travaux que de la peine qu'il lui ont coûtée.

2227. Il me semble l'entendre pousser vers son Père des gémissements et des soupirs. Mon Père, j'adore vos décrets, mais pour qui voulez-vous que je meure ? Il y en a si peu qui se laveront dans mon sang; *Quæ utilitas in sanguine meo?* Il sera donc vrai que ce sang servira à écrire la sentence de damnation d'un trop grand nombre : *Pater, transeat,* etc. La passion, je ne la crains pas ; les péchés des hommes, je les porterai ; mais ce que je ne puis accepter, c'est la perte des âmes. Viens, ô croix, je t'embrasse ! Coulez goutte à goutte, ô sang qui devez purifier les cœurs ; péchés du monde, pesez sur mes épaules, je me résigne à tout ; mais je ne puis souffrir qu'elles se perdent, ces âmes pour qui je vais mourir, ces âmes qui vont me coûter si cher, ces âmes, ô mon Père, créées à votre image, destinées à vous glorifier éternellement ! *Mon Père, que ce calice s'éloigne de moi.*

Verumtamen, etc. Mais puisque vous le voulez, ô mon Père, lors même qu'un grand nombre voudraient se perdre par obstination dans le mal, n'y eût-il même qu'une seule âme qui dût être purifiée par mon sang, pour qui ma mort dût être la source de l'éternelle vie, volontiers je verserai mon sang ! Je mourrai pour tous, dussé-je n'en sauver qu'un seul ! Vous ne voulez pas qu'un seul de vos enfants périsse, je ne le veux point non plus : *Non sicut ego volo, sed sicut tu ;* mais ma douleur est immense, en voyant ceux qui iront malgré tout à l'éternelle damnation.

2228. O pécheurs, depuis si longtemps coupables, qui retardez encore votre convertion, pécheurs indifférents, qui avez déjà un pied dans la tombe et qui hésitez encore à prendre des moyens pour vous sauver, c'est vous qui avez présenté à Jésus au jardin des Olives ce calice si amer, qu'il demandait à son Père d'éloigner de lui ! Qu'avez-vous fait jusqu'à ce jour des fruits de sa mort, des lumières qui ont éclairé votre esprit sur le néant des plaisirs et des biens que vous recherchez, en oubliant votre salut ? Qu'avez-vous fait des remords qui vous ont poursuivis, des bons désirs qui vous ont animés dans des jours de ferveur ? Qu'avez-vous fait des sacrements, de la parole de Dieu, des inspirations de la grâce qui vous est sans cesse offerte ? Ah ! si jusqu'ici vous êtes restés insensibles à nos paroles, du moins écoutez à cette heure la voix de Jésus.

Après avoir dit à son Père qu'il ne pouvait se résigner à vous voir vous perdre, il s'adresse à vous; il vous montre son corps adorable inondé de sang, il vous montre la terre du jardin où il prie, qui en est détrempée, son visage défiguré par la douleur, et il vous dit : *Transeat a me calix iste !* Mon fils, mon enfant, pourquoi me tourmenter, pourquoi oppresser le cœur de ton père et de ton ami qui veut te sauver ? Veux-tu donc que ma passion soit inutile pour toi, que le ciel que je t'ai ouvert au prix de tant de souffrances, te soit à jamais fermé ? Aie pitié de ton âme, aie compassion de ton Dieu, mon pauvre pécheur ?

2229. La pierre sur laquelle le Sauveur était à genoux au mont des Oliviers s'amollit; elle fléchit sous le poids de son corps ; notre cœur ne sera pas plus dur que ce rocher. Comprenant que la passion que le Fils de Dieu a endurée pour nous, que nos péchés dont il a porté le poids, que la vue de notre endurcissement et de l'abus que nous faisons de la grâce a été la cause de l'agonie de notre bon Sauveur, groupons-nous autour de lui avec l'ange du ciel qui lui apparut pour le fortifier.

O Jésus, vos douleurs viennent de moi ! Ce sont mes péchés qui ont courbé votre corps vers la terre, c'est la vue de mon endurcissement et de mes infidélités qui a rempli votre âme d'une tristesse mortelle. Mon Dieu, il est temps que je donne à votre cœur la joie que vous avez droit d'attendre de votre enfant ! Mon Dieu, plus de péché ! Front auguste, relevez-vous de la poussière, je veux me relever moi-même de la fange et de la souillure où je me suis étendu. Mon Dieu, ce ne sera plus en vain que vous aurez souffert pour moi ! Je veux laver mon cœur dans votre sang en m'approchant du saint tribunal et de la table sainte, et désormais tout mon soin sera d'observer votre loi, Seigneur, et d'être fidèle aux inspirations de votre grâce (1).

2230. II. 1° *Trahison de Judas.* (V. n°. 4764.) Fortifié par sa prière et par la visite de l'ange, Jésus se lève et se dirige vers ses Apôtres qu'il trouve endormis : *Surgite, eamus*, dit-il; voici que celui qui doit me trahir approche. Le voici venir en effet ; c'est Judas. Terre, comment oses-tu le porter ; et toi ciel, pourquoi ne l'écrases-tu pas de tes foudres ! Les bourreaux ne connaissent pas le Sauveur ; Judas s'est chargé de le leur faire connaître (2). C'est celui que j'embrasserai, leur a-t-il dit, saisissez-vous de lui et emmenez-le sous bonne garde. Et voilà le traître qui jette ses mains au cou de Jésus et lui donne un baiser. *Mon ami*, lui dit le Sauveur, *pourquoi êtes-vous venu ?* Jésus est plus touché de la perte de Judas que de son crime ; et il cherche plutôt à le sauver qu'à le confondre. Ces paroles eussent converti un scélérat ordinaire, et amolli un cœur de tigre ; mais quoi de plus endurci que ceux qui ont abusé des plus grandes grâces ! Judas se retire et se mêle à la troupe des bourreaux, qui se saisissent de Jésus, pendant que tous les disciples prennent la fuite.

2231. 2° *Jésus captif.* — Les soldats lièrent Jésus comme un criminel. Notre bon Jésus est prisonnier, mes Frères bien-aimés, soyons saisis de douleur ; le voilà captif pour notre salut. O Marie, votre divin Fils est prisonnier ! Quelle nouvelle pour vous, que de larmes vous avez répandues en l'apprenant ! C'est nous qui les avons fait couler, aussi bien que le sang de votre divin Fils. Oh ! donnez-nous d'en verser sur nos péchés qui firent votre martyre et celui de Jésus, tandis que plus fidèles que les disciples, nous allons l'accompagner devant les tribunaux où on le traîne.

2232 3° *Jésus devant les tribunaux des Juifs.* — Les soldats conduisent 1) Jésus chez Anne, beau-père de Caïphe, puis bientôt après chez Caïphe lui-même où tous les ennemis de Jésus s'étaient réunis.

La bonté et les miracles de notre Dieu lui avaient conquis et l'estime et l'affection du peuple ; et les grands par une noire jalousie conspiraient sa

(1) Ici finirait le sermon du jeudi saint. Dans tout ce qui suit, nous ne faisons presque qu'abréger l'incomparable passion de saint Léonard.

(2) *Quid vultis mihi dare ?* Il s'en remet, remarque saint Jérôme, à leur discrétion, et il les prend eux-mêmes pour juges du mérite de Jésus-Christ : *Christum quasi vile mancipium in mentium ponens æstimatione.* Le prix ordinaire des esclaves c'était trente deniers, et il s'en tient là. Ah ! perfide, s'écrie saint Augustin, que fais-tu ? Jésus-Christ veut te sauver aux dépens de sa propre personne, et tu le vends, tout Dieu qu'il est, pour une vile somme d'argent : il va donner sa vie pour toi, et tu le donnes lui-même pour rien. Mais Judas ferme les yeux à tout, et l'aveuglement de son avarice le conduit à l'endurcissement et à l'obstination (BOURDALOUE.)

perte (1). C'est là qu'un valet donna un soufflet à cette face auguste qui fait la joie des anges; c'est là que plusieurs faux témoins s'élevèrent contre lui pour faire condamner l'innocent; mais leurs dépositions contradictoires laissèrent voir à tous la fausseté de leurs accusations. Aussi Jésus n'y répondit que par son silence.

Ne trouvant rien pour excuser la sentence qu'il voulait porter contre lui, Caïphe lui dit: « Je vous adjure, au nom du Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Christ, fils de Dieu. » Alors, voulant rendre un témoignage éclatant à la vérité, Jésus répondit: *Vous l'avez dit, je suis le Christ, Fils du Dieu vivant, et de plus j'ajoute que vous verrez un jour* le Fils de Dieu, devenu *fils de l'homme, assis à la droite de Dieu, venir sur les nuées du ciel pour juger le monde.* Alors, cachant sa joie sous le masque d'une douleur hypocrite, Caïphe déchire ses vêtements et s'écrie: « Il a blasphémé, qu'avons-nous besoin de témoins? Et tous concluent que, pour avoir dit la vérité, il est digne de mort.

O iniquité des jugements du monde, l'innocence est condamnée! Si le monde vous a en haine, sachez qu'il a haï Jésus avant vous, et le disciple n'est pas au-dessus du maître. Si vous étiez du monde, le monde vous aimerait; et s'il vous déteste, c'est une preuve que vous êtes fidèles à Jésus. Et vous que le monde applaudit, tremblez. Les éloges des mondains sont aussi injustes que leur haine, et de plus ils prouvent que ceux qui les reçoivent appartiennent à ce monde maudit pour lequel Jésus n'a pas prié.

2233. 2) *La nuit chez Caïphe.* Après ce premier interrogatoire, les ennemis de Jésus vont prendre leur repos et laissent l'adorable Sauveur à la merci des bourreaux et des valets. O nuit douloureuse, ô nuit qu'il faudrait pleurer avec des larmes de sang (2)! A l'envi, ces scélérats sont à la recherche

(1) *Quid facimus quia hic homo multa signa facit ?* Aveugles conducteurs d'aveugles! Ce que vous ferez? c'est de vous écrier avec le peuple: *Que le Seigneur a visité Israël, et qu'un grand Prophète a été suscité parmi vous ;* c'est de lui dire avec le Scribe, instruit dans le Royaume des Cieux: *Maître, nous savons que vous êtes envoyé de Dieu ; car personne ne peut faire les œuvres que vous faites, si Dieu n'est avec lui. Quid facimus ?* ce que vous ferez? c'est de dire avec l'aveugle-né: *Seigneur, nous croyons que vous êtes le fils de Dieu,* avec une femme Tyrienne: *Fils de David, ayez pitié de nous ;* avec le juste Siméon: *Nous mourrons en paix maintenant, puisque nos yeux ont vu le salut de Dieu ;* avec les disciples: *A qui pourrions-nous aller désormais, puisque vous avez les paroles de la vie éternelle ?* enfin avec les démons: *Nous savons qui vous êtes, ô saint de Dieu! Quid facimus ?* Ce que vous ferez? Ah! Tyr et Sidon, où il n'a jamais opéré de prodiges, pourraient dire: Que ferons-nous? et qui nous montrera le salut promis à la terre ? Les nations qui le désiraient depuis tant de siècles, auraient eu droit de dire: Que ferons-nous? nous avons attendu la lumière et nous voici encore dans les ténèbres. Les rois et les prophètes, qui avaient tant souhaité de le voir, auraient pu s'écrier: Que ferons-nous, puisqu'il tarde tant de venir? et qui nous apprendra le jour de son arrivée? Mais vous à qui la grâce de Dieu, notre Sauveur, a apparu; vous dont les yeux ont été assez heureux pour voir ce que tant de prophètes avaient prédit, ce que tant de justes avaient désiré, ce que tant de nations avaient attendu, ce que le ciel avait promis depuis tant de siècles à la terre; vous à qui le Père céleste a montré son Fils bien-aimé, que pourriez-vous avoir à faire que de l'écouter et recevoir le salut depuis longtemps promis à vos pères. (MASSILLON.)

(2) Vous ne dormiez pas, ô mon Jésus; ils ne dormaient pas non plus ces barbares qui cherchaient leur plaisir dans vos tourments. C'est pendant la nuit que les créatures prennent ordinairement leur repos et qu'elles réparent les forces épuisées par le travail; et c'est la nuit que vos bourreaux choisissent pour torturer vos membres, déchirer votre corps, affliger votre âme, attacher vos mains, couvrir votre visage de crachats et de soufflets, et affliger vos oreilles; en sorte que tous vos sens, au lieu de goûter le repos, sont dans la

des coups et des outrages qui humilieront et feront souffrir davantage leur victime. Les uns lui crachent au visage ; les autres lui bandent les yeux et, lui appliquant des soufflets, lui crient avec dérision : Prophétise ! Qui est-ce qui t'a frappé ? On alla même jusqu'à lui arracher la barbe.

Et pendant ce temps, le divin Sauveur offrait ses joues aux coups et aux impurs crachats. Pas une plainte, pas un murmure. Ce divin Agneau garde le silence sous les coups de ceux qui s'apprêtent à l'immoler. Orgueilleux et vindicatifs que le mépris irrite, qui ne savez, sans entrer en fureur, supporter un affront, voilà votre modèle. Vous croirez-vous encore humiliés de pardonner et d'étouffer la vengeance, quand Jésus ne se plaint pas d'être bafoué et souffleté pour l'amour de vous ?

2234. 3) *Reniement de Pierre.* Les outrages et les coups des bourreaux atteignirent moins au cœur le divin Sauveur que le reniement de Pierre. Pierre lui aussi, l'abandonna (1). Pierre, à la voix des valets et même d'une servante, eut la faiblesse de dire qu'il ne connaissait pas Jésus. Au lieu de prier, Pierre avait dormi ; et, comptant sur ses forces, il s'était exposé au péril, en s'engageant au milieu des ennemis de Jésus ; et il tomba misérablement, comme tombera toujours toute âme qui ne prie pas et qui s'expose au danger.

Jésus aperçut Pierre après sa triple chute, il le regarda et Pierre rencontra ce regard ; il y lut un reproche plein de tendresse et de compassion. Il comprit et sortit aussitôt en versant des larmes de repentir. Ses larmes ne cessèrent plus de couler jusqu'à sa mort ; et elles creusèrent deux sillons sur les joues du chef des Apôtres. Nous l'avons bien souvent imité dans sa faiblesse et dans sa lâcheté, imitons-le dans son repentir. Tandis que Pierre

peine et dans la souffrance. Quels accents différents de ceux dont les cieux retentissaient à cette même heure. Les anges chantaient : Saint, Saint, Saint. Les ennemis au contraire : qu'il meure, qu'il meure ! crucifiez-le, crucifiez-le ! Esprits bienheureux qui entendiez ces divers cris, quels sentiments excitaient en vous les mauvais traitements qu'endurait sur la terre celui que vous adorez si profondément dans le paradis ; et qu'il endurait pour ceux-là mêmes qui les exerçaient ? A-t-on jamais vu la charité poussée au point de mourir pour l'auteur même de cette mort ? La malice de l'homme ne pouvait monter plus haut que de porter les mains sur son Dieu ; et la bonté miséricordieuse de Dieu ne pouvait faire plus que de le souffrir pour le salut de sa créature audacieuse. (B. L. DE GRENADE.)

(1) Il affecte d'ignorer jusqu'au nom de son divin Maître. Lâche disciple ! Mais c'est là ce Jésus, qui de pêcheur de poissons, vous avait fait devenir pêcheur d'homme ; et qui pour votre barque et vos filets, vous avait établi le chef et le principal ministre de son Eglise : *Non novi hominem :* Il ne le connaît plus. Mais c'est là ce fils du Dieu vivant que vous aviez confessé si généreusement, et pour qui vous aviez tant de fois protesté que vous étiez prêt à mourir : *Non novi hominem.* Il ne veut plus le connaître. Mais c'est là ce bon Maître qui vous avait honoré de sa plus tendre familiarité : qui vous avait admis à ses plus secrètes faveurs, et toujours préféré à tous les autres Disciples ; il affecte d'en ignorer jusqu'au nom : *Non novi hominem.* Mais c'est-là ce Seigneur qui vous soutenait sur les flots, à qui les vents et la mer obéissaient, et que vous aviez vu sur le Thabor environné de tant de gloire et d'immortalité ; il ne le connaît plus ; *Non novi hominem.* Mais enfin c'est là le Christ, à qui tous les prophètes ont rendu témoignage ; cet Agneau de Dieu, que Jean-Baptiste vous a montré ; que tous les sacrifices avaient figuré ; que tous vos pères avaient demandé ; que les hommes appelaient, il n'y a qu'un moment, les uns Elie, les autres Jean-Baptiste, ou quelqu'un d'entre les Prophètes ; et que vous aviez reconnu vous-même, pour le Fils et l'envoyé de Dieu, qui seul avait les paroles de la vie éternelle ; il ne le connaît plus ; *Non novi hominem.* Il oublie ses bienfaits, ses miracles, sa doctrine. Jusqu'où le respect humain n'aveugle-t-il pas un cœur faible et timide ! et quand on craint encore les hommes, de quoi peut-on répondre de soi-même à Jésus-Christ ? (MASSILLON.)

pleurait, les soldats se firent un jeu, durant toute la nuit, d'outrager et de frapper le Sauveur.

4) *Le vendredi au matin*, les juges iniques qui l'avaient condamné la veille, se réunirent de nouveau pour confirmer leur sentence ; et ensuite l'entraînèrent lié chez Ponce Pilate, gouverneur de la Judée.

2235. 4° *Jésus chez Pilate.* — Pilate connaissait l'innocence de Jésus; il savait que c'était par jalousie qu'on cherchait à le perdre. Il n'ajouta donc aucune foi à leurs accusations, et chercha, pour le délivrer, des expédients qui ne servirent qu'à exposer le Sauveur à de nouvelles cruautés. 1) Ne parlons pas du renvoi de Pilate à Hérode, roi de Galilée. Ce dernier se moqua de son Dieu (v. n° 4776); et, après l'avoir revêtu d'une robe blanche, comme un insensé, il le fit reconduire chez Pilate.

2) Ce gouverneur avait coutume, aux fêtes de Pâques, de donner la liberté à un prisonnier au choix du peuple. Il proposa donc à la populace, qui avait envahi son tribunal, de délivrer celui qu'elle voudrait : Jésus ou Barabbas. Pilate espérait que le peuple demanderait plutôt la délivrance de Jésus qui avait rendu la vie aux morts, que celle de Barabbas, cet assassin qui avait donné la mort aux vivants. Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre? demanda-t-il; et la populace crie: *Non hunc sed Barabbam* : Nous ne voulons pas de Jésus, délivrez-nous Barabbas ! (V. n° 4769).

Anges de Dieu, que ne répliquez-vous au milieu des tonnerres pour épouvanter ces misérables: *Non pas Barabbas, mais Jésus !* Mais les anges se taisent, ils auraient trop à faire, s'ils devaient foudroyer tous ceux qui préfèrent Barabbas à Jésus. Que fait-on, en effet, dans le monde, sinon de préférer la terre au ciel, les sens à l'esprit, la créature à Dieu? voluptueux, avares, vindicatifs, que préférez-vous de Jésus ou de vos passions : *Non hunc, sed Barabbam ;* (et on développe.)

O aveuglement! Eh bien! prenez votre Barabbas, répond Pilate ! mais que ferai-je donc de Jésus qu'on appelle Christ? Qu'il soit crucifié! répond la foule. Alors le lâche président sent sa conscience qui crie plus haut que leur rage, et il leur dit : Je n'en trouve aucun motif; *Nullam mortis invenio in eo causam.* Il devait donc le relâcher; et il l'eût fait, mais l'intérêt cria plus fort que sa conscience ; il eut peur de perdre son poste de gouverneur, quand il eut entendu ces cris menaçants: *Si hunc dimittis non es amicus Cæsaris.* Voulant apaiser la colère du peuple en lui inspirant la compassion pour sa victime innocente, il fit flageller Jésus.

2236. 3) *La flagellation.* L'aimable Sauveur est donc dépouillé de ses vêtements, on lui lie les mains derrière le dos et on l'attache à une colonne. (V.nos 4777, et suiv.) « Alors six bourreaux, dit saint Jérôme, s'avancent, deux armés de lanières de cuir noué, deux avec des verges aiguës et épineuses, et deux avec des chaines de fer. » Ils s'acharnent tour à tour comme des lions sur leur proie. Les épaules n'offrent plus un champ assez vaste à cette grêle de coups; on frappe sur la tête ; les courroies ceignent le visage, les yeux du Sauveur ; les coups pleuvent sur la poitrine, sur les jambes, sur les bras.

Les lanières meurtrissent, les verges épineuses et les chaines de fer déchirent. De la plante des pieds jusqu'à la tête, le corps adorable n'est qu'une plaie: ses chairs sacrées volent en lambeaux ; le pavé est inondé de sang ; la colonne et les murs en sont teints ; les mains, les bras et les vêtements

des bourreaux en dégouttent. L'air retentit des coups, le prétoire y fait écho. Jésus souffre et se tait. C'est ainsi qu'il expie les coupables plaisirs des âmes voluptueuses et sensuelles. Qu'un roi pardonne à un sujet rebelle les coups de fouets qu'il a mérités cela se conçoit; mais qu'il soumette ses épaules à ces coups par bonté pour le coupable, voilà qui est innoui.

Cependant un des bourreaux, ému de compassion, le détache de la colonne: mais il est si affaibli qu'il tombe à terre; et Tertullien rapporte que lorsque ce corps sacré eut roulé à terre, les bourreaux à coups de pieds se le renvoyaient de l'un à l'autre. Quel poids que celui de nos péchés, qui renverse à terre Dieu lui-même! O vous qui prenez le péché mortel pour une bagatelle et qui ne le sentez pas plus qu'une plume sur vos épaules, voyez ce divin Jésus écrasé sous les pieds des scélérats! Encore une fois, quel poids que celui qui renverse un Dieu! Malheur si vous avez ce poids sur la conscience, et trois fois malheur si vous ne le sentez pas! Vous le sentirez un jour, hélas! quand il vous aura précipité sous les pieds des démons en enfer (1)!

2237. 5) *Le couronnement.* (V. nos 4780 et suiv.) Ces barbares jetant leurs fouets, prennent des épines très aiguës, et en font une couronne qu'ils enfoncent sur sa tête. Ils mettent sur ses épaules un lambeau de pourpre et en ses mains un roseau en guise de sceptre, l'insultant ainsi et le tourmentant tout à la fois. Chaque épine déchire encore son front et fait disparaître sa face adorable sous de nouveaux ruisseaux de sang.

2238. *Ecce homo.* (V. no 4782). Le divin Sauveur présente un aspect si pitoyable, que Pilate le croit capable d'attendrir ses plus cruels ennemis. Dans ce but, il l'expose en cet état au regard du peuple, et crie en le leur montrant: *Ecce homo:* Voilà les restes d'un homme victime de votre fureur! Que voulez-vous de plus; votre rage n'est-elle pas assouvie? Voilà cet homme qui a passé en faisant le bien, qui a guéri vos malades et ressuscité vos morts; en retour de ses bienfaits, ne l'avez-vous pas assez maltraité, n'est-il pas temps de le délivrer enfin? Hélas! la populace crie: *Otez-le-nous* de devant les yeux et *crucifiez-le.*

Barbares, ingrats, vous ne voulez plus avoir sous les yeux Celui qui fait les délices du paradis; et moi je veux le contempler avec tout l'amour et toute la compassion qu'il mérite; je veux le montrer dans l'état où l'a réduit son amour pour moi, au ciel et à la terre, en disant, non plus *Ecce homo*, mais *Ecce Deus!* Anges saints, n'est-ce pas là votre Créateur, votre Roi, aux signes duquel vous obéissez en tremblant; le reconnaissez-vous? Et il me semble entendre les anges qui répondent: Nous l'avons vu et il était méconnaissable; et tous, étonnés de cet excès d'amour pour les hom-

(1) « Comment reste-t-il dans le monde des vestiges de l'orgueil après cet exemple d'humilité! Dieu abreuvé de coups et d'insultes se tait: les créatures le voient et se taisent; et pour un point d'honneur un vil vermisseau bouleverserait le monde! Ne soyons pas surpris à la vue des indignités auxquelles se soumet l'homme-Dieu: ne venait-il pas guérir l'orgueil? Tu es effrayé d'un remède si terrible, ô mon âme; sois-le plutôt du mal qui l'exigeait. Il fallait à ce mal ce remède, puisqu'il n'a pu être complètement guéri, même à ce prix. Tu as peine à t'expliquer cet excès d'humilité, et moi je m'explique encore plus difficilement que tu sois si vaine, quand Dieu est si humilié. Tu es dans la stupeur devant un Dieu qui a le front dans la poussière; et je le suis encore davantage, quand malgré ces leçons, je te vois, cendre et poussière, élever ton front jusqu'au ciel, et prétendre à de plus grands honneurs que Dieu lui-même. L'humilité du Christ parvient à fléchir le cœur de Dieu; et elle ne parviendra pas à fléchir le tien et à diminuer ta superbe. » (B. Louis de Grenade.)

mes et de cet excès de souffrances de leur Dieu, pleurent amèrement : *Angeli pacis amare flebunt.*

2239. O âmes justes et pénitentes, voilà votre Dieu, le reconnaissez-vous ? Ah ! vous ne pouvez le voir sans émotion ; vous sentez trop ce que vous lui devez ! C'est par ses souffrances et ses humiliations qu'il vous a obtenu le pardon de vos péchés, la paix de la conscience et le droit d'aller au ciel ; aussi vous tournez vers lui des yeux pleins de larmes, et vous lui dites : Vous êtes mon Dieu, mon seul amour, mon tout : *Tanto mihi carior, quanto pro me vilior.*

Ecce Deus, voici votre Dieu, démons de l'enfer ; c'est lui qui vous gouverne avec un sceptre de fer, depuis que vous vous êtes révoltés contre lui ; dites-moi s'il avait souffert, pour vous sauver, une parcelle de ce qu'il a enduré pour l'homme, ne l'auriez-vous pas ensuite servi et aimé ? Et les démons semblent répondre du fond de l'abîme que, si leur Dieu avait souffert pour les arracher à l'enfer, ils se seraient fondus pour lui de tendresse et de reconnaissance.

2240. Pécheurs, *Ecce Deus, voici votre Dieu ;* les anges pleurent en le voyant, les justes et les pénitents sont attendris, les démons eux-mêmes sont étonnés, serez-vous insensibles ? Regardez ces insignes humiliants, ce vil haillon dont il est couvert, cette couronne douloureuse ; il a choisi pour lui les fouets, les crachats, les épines et il nous réserve les beautés et les joies du paradis. Un Dieu si bon ne mérite-t-il pas nos larmes, d'autant que c'est nous qui sommes la cause de ses humiliations et de ses souffrances ? Car enfin, pourquoi a-t-il subi les crachats et les opprobres, sinon pour expier notre orgueil ? Pourquoi les épines et les fouets, sinon pour porter le châtiment de nos actions, de nos plaisirs et de nos divertissements coupables ?

Au lieu d'être de ceux qu'attendrit la vue de ce Dieu souffrant, voudriez-vous, comme les Juifs, crier : *Qu'il soit crucifié : crucifigatur !* A la croix, à la mort ! Mais quel mal vous a-t-il donc fait ? Pilate lui-même l'a déclaré innocent. Est-ce parce qu'il a été bon à l'excès pour vous que vous voudriez l'offenser encore ? Ah ! si tel était votre endurcissement, je me lave aussi les mains de votre perte : *Innocens ego sum a sanguine.* Si vous vous damnez, votre perte vient de vous, et vous pouvez dire : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.

Ah ! pécheur, en serais-tu venu à la dureté de ce peuple déicide, maudit de Dieu et des hommes ! Voudrais-tu que le sang du Sauveur servît à écrire ta condamnation, et non une sentence de salut ! Mais je m'égare, il n'est personne ici qui en soit à un tel degré d'obstination. O mon Jésus tous les cœurs sont à vous ; et s'ils désirent que votre sang tombe sur eux, c'est afin de les purifier de leurs fautes, c'est afin d'y mêler les larmes de leur repentir.

2241. III. Pilate, intimidé par les cris des Juifs et par leurs menaces, leur livra l'innocent pour être crucifié (1). 1° *Portement de la croix.* La croix,

(1) C'était une iniquité de la part de Pilate ; mais c'était un acte de justice de la part de Dieu, puisque l'amour que Jésus nous portait, l'avait déterminé à se faire notre caution. On ne fait pas de tort ni d'injustice à celui qui par lui-même ne doit rien, dès lors qu'il s'est chargé volontairement d'une dette. Le juge a tout autant de droit de poursuivre de ses arrêts la personne qui s'est portée caution pour une autre que le débiteur principal, qui est le pre-

longue de quinze pieds et large de huit, est préparée. Jésus l'embrasse. Le naufragé ne saisit pas avec plus de joie et d'empressement la planche de salut qui doit le conduire au rivage, que Jésus ne serra dans ses bras ce bois, par lequel tant de pécheurs doivent échapper au naufrage éternel et parvenir au paradis.

Le Sauveur se charge de ce fardeau et se met en route du côté du Calvaire, escorté par les bourreaux et suivi par la populace qui vocifère. S'il tombe coup sur coup, bourreaux, pourquoi le pressez-vous avec violence ? C'est notre faute et non la sienne ; c'est nous qui avons ajouté à son fardeau celui de nos péchés. Ne parlons pas de la rencontre douloureuse de Jésus et de sa divine Mère. Ah ! qui pourrait dire ce qui se passa alors dans ces deux cœurs (1) ; Ne nous arrêtons pas avec les saintes femmes qui se portèrent en pleurant sur la route, il nous tarde d'arriver au Calvaire (2).

mier responsable de cette obligation. Si l'innocence du Sauveur lui assure la liberté, l'amour qui l'a décidé à se porter notre caution l'enchaîne. De cette manière l'acte qui le frappe et qui serait un acte de grande injustice si l'on considérait seulement la personne du Fils de Dieu, devient un acte de grande justice si l'on considère qu'il représente les coupables, et qu'à ce titre il est passible des mêmes peines qu'eux et des mêmes châtiments. Voilà, ô mon Seigneur, ce qui explique votre supplice. Autant vous étiez libre par votre innocence, autant vous êtes devenu esclave par votre charité.

Le juste par excellence a été traité comme un pécheur, nous qui étions pécheurs nous serons traités comme les justes, si nous savons nous approprier ses mérites. Dieu ne châtiera pas deux fois le même crime, puisque notre fidèle caution a payé chèrement notre dette nous en serons libérés nous-mêmes. (B. L. DE GRENADE.)

(1) « Leurs langues se taisaient ; mais l'amour de l'enfant disait bien clairement à la mère : Pourquoi venir ici ? Votre douleur, ô ma bien-aimée, accroît la mienne ; et vos tortures redoublent mes tortures. Retournez dans votre demeure, ô ma mère. Elle ne convient pas à votre pureté virginale la compagnie des homicides et des brigands. Nos souffrances à tous deux seront adoucies, et je resterai seul pour accomplir le salut du monde ; car cette mission n'est pas la vôtre, et votre innocence ne mérite pas un semblable supplice. Rentrez dans l'arche, ô ma colombe, jusqu'à ce que disparaissent les eaux du déluge : vous ne trouveriez pas autrement où poser vos pieds. Vous reprendrez vos prières et votre contemplation et vous y puiserez le courage nécessaire pour supporter cette épreuve. »

» Et l'amour de la mère répondait à l'enfant : Pourquoi ce langage, ô mon fils ? pourquoi m'exhorter à m'éloigner de ce lieu ? Vous le savez, ô mon Seigneur ; avec vous tout m'est facile, et il n'y a d'autre oratoire pour moi que l'endroit où vous êtes. Pourrais-je vous fuir, sans me fuir moi-même ? Votre souffrance est ce qui m'occupe, et je ne saurais penser à aucune autre chose. Où aller sans vous ? à qui demander quelque consolation, si non à vous ; de qui la recevoir, si non de vous ? Dans votre cœur est le mien ; c'est en lui que j'ai établi mon séjour ; de votre vie dépend ma vie. Vous avez habité vous-même plusieurs mois dans mon sein : ne me sera-t-il pas permis de n'avoir, durant ces trois jours, d'autre demeure que vous ? Oui, avec vous je veux être crucifiée et ensevelie, avec vous je veux goûter le fiel et le vinaigre ; avec vous je souffrirai sur la croix, avec vous j'expirerai. — Ainsi parlait dans son cœur la Vierge-Mère : et cependant elle parcourait cette voie de douleur, et elle approchait du théâtre du sacrifice. » (B. LOUIS DE GRENADE).

(2) *Filles de Jérusalem*, leur dit-il, *ne pleurez pas sur moi, pleurez plutôt sur vous-mêmes : des jours vont venir où l'on appellera heureuses celles qui n'ont point enfanté :* son amour lui cache l'objet affreux de la Croix sur laquelle on va l'attacher, et ne lui découvre que les calamités dont cette ville ingrate est menacée. Mais son amour vous tient ici le même langage. Ce ne sont pas ses souffrances qui font la plus vive de ses douleur ; ce sont nos infidélités et les malheurs qui vous menacent ; *ne pleurez pas sur moi,* nous dit-il aujourd'hui chargé de sa Croix, et allant consommer son sacrifice : *pleurez plutôt sur vous-mêmes.* Ne vous attendrissez pas au spectacle de mes souffrances, attendrissez-vous plutôt sur le triste état de votre âme et sur les malheurs éternels qui vous sont préparés : *Nolite flere super me, sed super vos ipsas flete.* Je saurai bien triompher de la mort ; mais vous, triompherez-vous amais de ce péché invétéré qui a donné depuis si longtemps la mort à votre âme, qui

2242. 2° *Le crucifiement.* — Les quatre évangélistes décrivent avec détails toutes les autres circonstances de la passion : l'un, l'agonie du jardin des Olives ; l'autre, la nuit passée chez Caïphe ; celui-ci, les dérisions subies chez Hérode ; celui-là, les mauvais traitements du prétoire ; mais quand ils arrivent au Calvaire, la plume leur tombe des mains et se refuse à peindre cette scène sanglante. Ils n'ont la force que d'écrire ces seuls mots : *crucifixerunt eum ;* ils n'osent même pas le nommer. Ils le crucifièrent ; mais qui ? Est-ce Jésus si bon, si miséricordieux pour tous ?

Ils le crucifièrent... Ils n'ajoutent aucun détail, semblant comme cloués à la croix comme lui. Ces mots, du reste, disent tout, ils résument le comble des douleurs du Fils de Dieu ; mais si vous voulez, pour accroître votre contrition et votre amour, vous rendre compte du crucifiement, représentons-nous Jésus arrivé au Calvaire. Il s'adresse à son Père et lui dit : « Les victimes de l'ancienne loi, le sang des taureaux et des agneaux n'a pas suffi à apaiser votre colère ; j'ai demandé à venir moi-même me revêtir d'un corps pour satisfaire à votre justice et sauver les hommes. Vous m'avez accepté pour caution, mon Père, je veux mourir pour les sauver. » Il s'étend sur la croix.

Sa main droite est chargée d'expier les assassinats, les sentences injustes, les écrits et les lettres dictées par d'infâmes passions ; il la présente aux bourreaux, et les bourreaux s'arment d'un marteau et enfoncent un énorme clou dans la main droite du Sauveur. Sa main gauche doit expier les usures, les rapines, les vols des avares, les actions obscènes des voluptueux ; Jésus la présente et les bourreaux la fixent à la croix. Et ces voyages entrepris dans de criminels desseins, et ces pas faits dans le chemin du vice, et les danses scandaleuses, Jésus les expie en offrant ses pieds à ces barbares, qui les transpercent tous deux et les attachent ainsi à la croix.

2243. 3° *Jésus en croix.* (V. nos 4790 et suiv.) — Puis les soldats élèvent la croix de terre et la laissent tomber dans la fosse creusée pour la recevoir. Cette violente secousse élargit les quatre plaies des pieds et des mains, froisse les nerfs du Sauveur et accroît les ruisseaux de sang qui s'échappent de ses blessures. Est-ce assez ? Non, il faut encore : 1) *que sa bouche* expie les excès d'intempérance des pécheurs et leurs paroles coupables. Elle est brûlée aussi bien que la langue du Sauveur, qui s'écrie : *J'ai soif ;* et pour étancher cette soif, on lui offre du fiel et du vinaigre.

2) Il faut que *ses oreilles* expient les péchés que les hommes commettent, en entendant avec plaisir des blasphèmes, des conversations contre la pudeur, contre la religion et contre la charité ; et les oreilles du Sauveur sont déchirées par les blaphèmes des bourreaux, et il n'y répond que par cette prière : *Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.*

trouble votre repos, qui vous laisse souhaiter votre conversion, et qui y met toujours un obstacle ? *Nolite flere super me, sed super vos ipsas flete.* Je saurais bien sortir glorieux du tombeau pour ne plus mourir ; mais vous, sortirez-vous jamais de cet abîme profond où vous êtes ensevelis depuis tant d'années ? Ne vous en tiendrez-vous pas jusqu'à la fin à ces efforts inutiles qui ne paraissent vous relever dans l'intervalle d'une solennité, que pour vous voir retomber bientôt après, avec plus de honte et de faiblesse ? *Nolite flere super me, sed super vos ipsas flete.* Ah ! il ne me sera pas difficile de briser les chaînes dont vous me croyez lié, et d'enchaîner avec elles tout l'univers au pied de ma Croix ; mais vous, romprez vous jamais les liens criminels qui enchaînent votre cœur ? (MASSILLON).

3) *Ses yeux* doivent expier les regards coupables ; et ils contemplent avec attendrissement au pied de la croix la Vierge, dont les douleurs doublent celles de son divin Fils. Et Jésus passe ainsi, suspendu sur ses plaies, trois mortelles heures. Son Père semble se cacher à son humanité sainte, qu'il laisse sans consolation, et Jésus s'écrie : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* O mon Jésus, il fallait, par cet abandon qui vous est plus cruel que toutes les autres souffrances, puisqu'il a pu seul vous arracher une plainte, que vous fissiez comprendre au pécheur obstiné le malheur d'être abandonné de Dieu (1) !

2244. 4° *Jésus meurt.* — Cependant, les forces du Dieu tout-puissant s'affaiblissent. Le sang ne tombe plus que goutte à goutte de ses plaies, sa tête s'incline soit sous le poids de l'agonie, soit pour donner un dernier adieu à ceux qui l'aiment. Jésus, Fils de Dieu, vrai Dieu lui-même ; Jésus, Roi du Ciel et de la terre, Jésus, l'amour des patriarches, des prophètes et de toutes les âmes saintes, après avoir donné saint Jean pour fils à Marie, après nous avoir donné Marie pour Mère, après avoir promis le paradis au bon larron (2) et remis son âme entre les mains de son père, s'écrie : *Tout est consommé !*

Les oracles des prophètes, les décrets de la justice éternelle, l'excès de la malice des hommes, l'excès de tendresse d'un Dieu, tout est accompli, tout est consommé. Après trente-trois ans d'une vie de souffrance, à la fleur de l'âge, en face du monde entier, à trois heures de l'après-midi, tout l'univers étant bouleversé d'effroi . . . qu'arriva-t-il ? . . . Le cœur et la voix me font défaut, je n'ai pas la force de le dire. Demandez-le au soleil, qui s'est couvert d'un voile de ténèbres ; aux rochers, qui se fendent ; à la terre, qui tremble ; aux cadavres, qui sortent du tombeau ; aux anges, qui en pleurent ; demandez-le surtout à cette Vierge affligée, que vous voyez au pied de la croix, transpercée d'un glaive de douleur.

2245. O Marie, ô Vierge auguste, ô Mère désolée, dites-nous ce qui est arrivé à votre Fils Jésus ! Et je crois l'entendre me répondre avec des sanglots : « Hélas ! mon Fils et mon Dieu, mon Fils et votre Père est mort ! Notre souverain bien est mort pour vous et pour tous les hommes ! » Jésus

(1) Vous voilà, ô mon souverain Maître cloué à une croix. Rien ne soutient votre corps, sinon les clous qui transpercent votre chair sacrée. Pèse-t-il sur les pieds ? leurs trous aussitôt s'élargissent. Pèse-t-il sur les mains ? le poids élargit de même leurs blessures. Vos membres ne peuvent se soulager sans une souffrance plus grande que ce soulagement. Et votre tête déchirée et enflée par les épines, qui lui servira de soutien ? Vous auriez prêté vos bras à ce doux office, ô sainte Vierge ; mais il ne faut maintenant d'autres bras que ceux de la croix Ils recevront sa tête lorsqu'elle sera forcée de s'incliner, et tout le repos qu'ils lui procureront, sera d'enfoncer les épines plus avant. J'aperçois encore quatre plaies qui sont comme des fontaines perpétuelles de sang ; tout le sol en est rougi, et une voix s'en élève plus forte que la voix du sang d'Abel. Celle-ci demandait vengeance ; celle-là implore miséricorde. (B. LOUIS DE GRENADE). Aimons-le au moins par compassion, si ses perfections adorables ne nous ravissent pas.

(2) Il jette sur un scélérat, qui expie à ses côtés, un regard de miséricorde : ses yeux mourants, et déjà éteints, peuvent encore triompher des cœurs : ce Roi, honteusement dégradé, promet encore des Royaumes. Heureux coupable, qui recueillez aujourd'hui les prémices de son sang ; et qui, sans avoir été témoin de ses œuvres, ne découvrez sa grandeur que dans sa patience ! Mais heureux aussi les pécheurs qui m'écoutent ! Attendez tout aujourd'hui de sa miséricorde : le moment où il expire est proprement pour les grands pécheurs comme nous : ses derniers soupirs et les prémices de son sang vous regardent. (MASSILLON.)

est mort! (1) Voyageurs, qui passez à travers la mer orageuse du monde, pleurez, votre pilote est mort! Enfants, versez des larmes, votre bon Père est mort; chrétiens, qui que vous soyez, pleurez, notre bon Jésus a été massacré par les bourreaux! Pécheur obstiné, resteras-tu insensible au milieu du deuil universel? Le larron crucifié à côté du Sauveur se repent; il demande sa grâce et l'obtient. Les bourreaux se frappent la poitrine, les pierres s'amollissent et se fendent, les morts sortent du tombeau. (A genoux).

2246. Conclusion. 1) *Renoncer au péché* (2). Pécheurs, serez-vous plus durs que les rochers, plus morts que les cadavres, et votre cœur n'éclatera-t-il pas de douleur? Mon Dieu, pardon, vous êtes mort pour moi, et je n'ai voulu jusqu'ici vivre pour vous! O Jésus, oubliez mon ingratitude, je déteste et déplore tous mes péchés, j'y renonce pour toujours! Oui, je renonce pour toujours à cette compagnie, à cette liaison, à cette maison, je chasserai loin de moi cette occasion dangereuse; j'accuserai sans retard, aujourd'hui même, ce péché que la honte m'a fait cacher jusqu'ici! O mon Dieu, plutôt la mort que le péché! C'est la résolution que je renouvellerai tous les jours au pied du crucifix. Le crucifix, je le porterai toujours sur moi, afin de me rappeler ce que j'ai coûté à Jésus .Renoncez au péché, chrétiens, c'est un premier pas, mais allons plus avant.

2247. 2) *Il faut aimer Jésus.* Rien n'attise autant le feu que le feu lui-même: l'amour de N. S. doit attiser le nôtre. *Si quis non amat Dominum nostrum, sit anathema!* Qui a tant fait et tant souffert pour nous que notre Dieu? Si un esclave avait fait autant pour nous, nous ne pourrions nous défendre de l'aimer, et c'est notre Dieu qui a enduré la mort pour nous. Oserions-nous être ingrats envers lui? Pour lors, les anges et les saints ne plaindraient pas notre perte. Elle viendrait trop de notre faute. Jurons donc tous à Notre-Seigneur, au pied de sa croix, un amour éternel, et renouvelons tous les jours cette promesse devant un crucifix. Sainte Lutgarde s'était éprise d'amour pour un jeune homme; Jésus lui apparut et, lui montrant son cœur percé, il lui dit: Voilà, ma fille, l'objet de ton amour! A cette vue, Lutgarde fond en larmes et se sent comme presser le cœur; et, dès lors, dégagée de toute affection terrestre, elle ne brûle d'amour que pour Jésus.

2248. Qui, à la vue de Jésus crucifié, n'imiterait pas cette sainte vierge (3)?

(1) Saint Ambroise, après avoir fait devant le peuple de Milan l'éloge funèbre de l'empereur Valentinien le Jeune, dit: *Solvamus bono principi stipendiarias lacrymas, qui pro nobis etiam vitæ stipendium solvit.* Nous avons bien plus de raisons de vous le dire. — Dieu voulait qu'au jour solennel des expiations des Juifs, chacun entrât dans des sentiments de douleurs, et il ordonnait que ceux qui n'entreraient pas dans l'affliction commune fussent exterminés: *Anima quæ afflicta non fuerit die hâc, peribit de populis suis.*

(2) Les Hébreux disent qu'Adam connut plus clairement sa faute et la pleura plus amèrement, surtout à la mort de son fils Abel, parce que voyant ce très beau jeune homme baigné de son sang, le visage pâle, les yeux éteints, la face devenue horrible par les blessures qu'il avait subies, il en fut si surpris et si épouvanté, qu'il en demeura tout hors de lui; et sentant qu'il était la cause de ce malheur, et que, par sa désobéissance, il avait donné entrée en ce monde à la mort, il fondit en larmes, et se résolut de faire pénitence plus rigoureusement, qu'il n'avait encore fait. Quand nous entrons dans l'église et que nous voyons le crucifié en un si pitoyable état: couvert de son sang, couronné d'épines, les yeux éteints, les joues pâles, les lèvres livides, la bouche sèche et altérée, les pieds et les mains percés de clous; comment est-il possible que nous ayons la hardiesse de commettre un péché mortel? (LE JEUNE.)

(3) Saint Bernard fait ainsi parler Jésus de sa croix: « N'ai-je pas reçu assez de blessures pour vous? N'ai-je pas assez souffert pour votre iniquité? Pourquoi ajoutez-vous à mes

O Jésus crucifié, je tourne vers vous mes yeux et mon amour! O crucifix' image de mon Sauveur mourant, tous les jours, toutes les nuits, je vous presserai sur mon cœur, afin d'en faire sortir toute affection coupable! Bouche sacrée de mon Jésus, fermée par amour pour moi, je vous adore et je vous aime! Lèvres divines, laissez donc sortir sur moi la parole que vous prononçates, au Calvaire : *Mon Père, pardonnez-lui !* Front auguste couronné d'épines par amour pour moi, par amour pour vous je ne couvrirai plus ma tête de vanité ni d'orgueil !

O face adorable dont la beauté ravit les Bienheureux et pour moi défigurée par les crachats, le sang et la pâleur de la mort, je vous préfère à toute beauté de la terre! Membres sacrés, flagellés, broyés, transpercés pour l'amour de moi, je vous adore et je vous aime ! *Vulnera tua merita mea.* (Saint Bernard.) O cœur de mon Sauveur, ouvert par la lance, vous êtes mon refuge, mon asile, le lieu de mon repos! A mon agonie, mes lèvres glacées déjà, se colleront encore sur vos plaies, ô Jésus; et quand ma bouche ne pourra plus dire : je vous aime, mon cœur le répétera et le sentira encore, jusqu'à ce qu'il aille vous le dire éternellement dans le ciel! O Marie, Mère de douleur obtenez-moi cette grâce par les larmes que vous avez versées au calvaire, etc. (Voir pensées sur la passion, nos 4754. et suiv.)

TRAITS HISTORIQUES SUR LA PASSION.

2349. Jean II, roi du Portugal, pour encourager un de ses favoris malade à prendre un remède qui répugnait, en but d'abord une partie lui-même : puis l'approchant de la bouche du malade : « Moi, votre roi, sans être malade, pour l'amour de vous et pour vous donner l'exemple, j'ai supporté l'amertume de cette potion, et vous qui en avez si grand besoin, pour l'amour de moi refuseriez-vous de prendre le reste ? — Ah ! Sire, reprit le malade, après un tel acte de condescendance de votre Majesté, je boirai tout, fût-ce même du poison. » Après que Jésus a bu le premier, pour l'amour de nous, le calice amer des humiliations et de la souffrance, qui de nous refusera la croix et le mépris pour l'amour de lui? (Voir n° 1722.)

2250. Saint Nil le jeune, qui vivait en Calabre au IX. siècle, raconte que son fils Théodule fut pris par les Sarrasins qui le mirent en vente, avec une épée attachée au cou. Ils étaient prêts à l'égorger, s'ils n'en trouvaient pas au moins dix écus, et personne ne voulait l'acheter. Le pauvre jeune homme conjurait les passants d'avoir pitié de lui, leur promettant de leur rendre le prix d'achat et de les servir toute sa vie en reconnaissance L'évêque du lieu passant par là fut attendri. Il donna aussitôt les dix écus aux Sarrasins et il rendit la liberté au jeune homme. Quelle ne dut pas être la gratitude de ce jeune homme pour son libérateur! Ah ! Jésus-Christ a bien plus fait pour nous.

2251. Deux libertins, courant à leurs plaisirs, le soir, passèrent devant la cellule du Bienheureux Louis de Grenade qui se donnait une sanglante discipline. Au bruit des coups ils s'arrêtent, ils prêtent l'oreille et se disent : Misérables! ce saint religieux fait pénitence pour des péchés qu'il n'a peut-être jamais commis, et nous, nous allons ajouter encore à la chaîne de nos crimes. Ah! non, retournons sur nos pas! » Le

afflictions une nouvelle affliction ? Les blessures que me font vos péchés me sont plus douloureuses que celles dont mon corps est couvert.

Vois, ô homme, ce que je souffre pour toi. Est-il une douleur semblable à ma douleur ? Je crie vers toi, moi qui meurs pour toi. Vois les peines dont je suis affligé; vois les clous dont je suis transpercé. Cette douleur de mon corps, quelque grande qu'elle soit, n'est rien en comparaison de la douleur qui afflige mon âme, lorsque je vois ton ingratitude si grande. » (S. BERNARD.)

lendemain ils viennent à la porte du couvent et demandent à parler au religieux qui se donnait la discipline la veille, lui font leur confession et se convertissent sincèrement. Quelques gouttes du sang d'un religieux suffirent pour toucher ces deux libertins et tout le sang de Jésus ne suffira-t-il pas pour convertir ce pécheur qui n'a pas jusqu'ici renoncé à ses habitudes coupables ?

2252. Suétone dit que César Auguste, allant un jour par la ville de Rome, un vieux soldat qui avait longtemps porté les armes pour son service, s'adressa à lui et lui dit : « Sire, je suis un pauvre soldat qui ai eu l'honneur de blanchir à l'ombre de vos lauriers ; le destin envieux de ma fortune m'a suscité un procès, où il y va de tous mes biens et de mon honneur, je suis contraint de recourir à votre clémence, et je supplie très humblement votre majesté de vouloir bien recommander au sénat la justice de ma cause. — Qui est votre rapporteur ? — C'est un tel. — Page, allez-vous-en chez tel sénateur, lui dire de ma part, que je lui recommande le procès de cet homme. » Le soldat mécontent de ce procédé, découvre sa poitrine, la montre toute couverte de cicatrices, et dit : « Empereur, quand vous couriez risque de votre vie à la journée d'Actium, je ne l'ai pas défendue par procureur, je vous ai servi en personne : en voilà de bonnes preuves. » Auguste fut tellement saisi de cette répartie, qu'il alla sur le champ trouver le juge et fit faire bonne justice à ce soldat. Vous vous contentez d'envoyer votre servante visiter ce pauvre malade ; vous êtes paresseux à prier Dieu ; Jésus n'a rien épargné pour votre salut : il n'a pas épargné ses biens, sa peine, son honneur, son corps, sa vie ; épargnerez-vous quelque chose pour son service, vos biens, quand il est nécessaire de donner une généreuse aumône pour retirer votre prochain de la misère, de la prison ; votre peine, quand il vous inspire d'accompagner le Saint-Sacrement ? etc,

XXXII. — Le chemin de la croix. (V. nº 267.)

2253. Avant de traiter ce sujet, citons d'abord quelques extraits de saint Léonard de Port-Maurice :

Quelqu'un désire-t-il se retirer du vice, faire des progrès dans la vertu, et arriver en peu de temps à la perfection, qu'il embrasse avec ferveur ce saint exercice, et il en ressentira bientôt dans son cœur les admirables effets.

On peut affirmer en toute vérité que c'est une mine inépuisable où l'on puise toute sorte de biens, que c'est, en un mot, le canal le plus ordinaire de la grâce. De là vient que le bienheureux Albert-le-Grand va jusqu'à dire « qu'on mérite davantage par une seule pensée sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ » et conséquemment, en faisant une seule fois avec dévotion le Chemin de la Croix, « qu'en jeûnant tous les vendredis, pendant une année entière, au pain et à l'eau, qu'en se donnan plusieurs fois la discipline jusqu'au sang, qu'en récitant tout le psautier, qu'en faisant à pieds nus le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice. (Rosar. Espir. Exerc. I 221).»

Pour moi j'atteste qu'étant allé donner la mission dans un pays situé au milieu des montagnes, j'y trouvai une population pleine de piété et de moralité, parce que ces pauvres gens faisaient tous les jours le Chemin de la Croix; durant l'hiver, ils le faisaient le matin avant de se rendre à leurs occupations, et l'été c'était par là qu'ils terminaient leurs travaux, en revenant des champs. A chaque station, ils renouvelaient le ferme propos de ne pas commettre de péché mortel, et ils observaient à merveille cette sainte résolution. Heureux donc, mille fois heureux, celui qui se décidera à en faire l'expérience ! il trouvera en peu de temps son cœur totalement changé. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2254. **Exhortation préparatoire.** — Nous allons, chrétiens, faire ensemble le chemin de la croix. Le chemin de la croix ou la voie douloureuse, c'est

la route que parcourut Notre-Seigneur Jésus-Christ, chargé de sa croix, de la maison de Pilate jusqu'au Calvaire. Or Notre-Seigneur s'arrêta quatorze fois dans ce trajet, et c'est pourquoi nous allons faire ensemble quatorze stations devant les tableaux qui nous rappellent les circonstances où le divin Sauveur s'arrêta.

Dans le cours de ces stations, nous aurons l'occasion de nous rappeler tout ce que Notre-Seigneur a enduré pour nous d'opprobres et de souffrances, et nous nous sentirons excités par ce souvenir à l'aimer davantage; et si nous l'aimons véritablement, nous ne manquerons pas de faire souvent à l'avenir le chemin de la croix. Peut-il se flatter d'aimer Jésus celui qui n'aime pas se rappeler ce qu'il a souffert pour nous ? La Vierge l'aimait, et c'est pour cela quelle parcourait tous les jours la voie douloureuse, tant qu'elle survécut à son divin Fils, ainsi qu'elle l'a révélé à sainte Brigitte. Et qu'y a-t-il là d'étonnant, quand nous avons vu de nos jours une mère, une impératrice, dont le fils unique avait été massacré par les Zoulous, s'embarquer à travers les océans, pour visiter cette terre barbare qui avait bu le sang de son enfant!

2255. C'est donc Marie elle-même qui nous a enseigné à faire le chemin de la croix. Cette pratique est donc aussi ancienne que l'Eglise, et mérite à ce titre toute notre estime.

Mais elle n'est pas moins salutaire que respectable. Le pécheur y trouve, avec le repentir, le pardon. On raconte qu'un jeune libertin avait vendu son âme au démon, mais à la condition que le démon lui-même lui apporterait un portrait fidèle de Jésus-Christ crucifié. Le démon tint parole et lui présenta une image du Sauveur en croix, mais tellement saisissante que le libertin ne put la contempler sans être ému et converti. Il alla confesser ses fautes dont il pleura de douleur, et depuis il mena une vie sainte. Ah! serions-nous plus endurcis que ce jeune scélérat, et pourrions-nous voir, sans verser des larmes, le Sauveur mort pour nous ?

2256. Salutaire aux pécheurs, le chemin de la croix ne l'est pas moins aux âmes qui languissent dans la tiédeur. Quand Venceslas, roi de Bohême, allait durant les nuits les plus froides, nu-pieds, visiter les églises, ceux qui l'accompagnaient se plaignaient d'avoir froid : « Mettez vos pieds dans les traces de mes pas, répondait le saint monarque. » Et, en effet, ses traces étaient brûlantes et réchauffaient ceux qui marchaient à sa suite. Si le froid de la tiédeur vous envahit, mettez vos pieds dans les traces du Sauveur c'est-à-dire faites après lui le chemin de la croix, et vous sentirez la flamme de l'amour divin consumer les glaces de votre cœur. Affligés, vous trouverez sur la voie du Calvaire la résignation qui sanctifiera vos souffrances. Ames ferventes, l'amour de Dieu qui vous dévore s'embrasera davantage encore en vous, quand vous verrez Jésus vous aimer jusqu'aux dernières limites.

Enfin tous, vous vous enrichirez des trésors d'indulgences que les Souverains Pontifes ont accordées à ceux qui pratiquent le chemin de la croix, indulgences qui sont applicables aux âmes du purgatoire. Pour gagner ces indulgences, pas nécessaire de s'être confessé ni d'avoir communié, il suffit de parcourir les stations et de réfléchir ou méditer sur les souffrances de Notre-Seigneur que chacune des quatorze stations offre à nos yeux. Pas nécessaire non plus de réciter le *Notre Père*, ni les autres prières à chaque station, ni à la fin des stations

Mais afin de ne pas perdre ses nombreuses faveurs, aujourd'hui comme toutes les fois que nous ferons le chemin de la croix, excitons-nous à la contrition parfaite. Ayons l'intention de gagner toutes les indulgences, et appliquons-les aux âmes de nos parents, de nos amis défunts, aux âmes les plus délaissées du purgatoire.

Acte de contrition. — Dites-le tous, ajoutez : Mon Dieu, j'ai l'intention de gagner les indulgences, et je les applique à toutes les âmes du purgatoire, surtout à celles de mes parents, de mes amis et de ceux pour qui j'ai plus d'obligation de prier (1).

2257. Ie **station** : *Jésus est condamné à mort.* — Jésus est couronné d'épines, recouvert d'un lambeau de vêtement de couleur de pourpre, son corps est tout déchiré de plaies. Il a les mains liées et il paraît en cet état devant Pilate. Ce gouverneur espérait, en le présentant ainsi au peuple, inspirer la pitié et obtenir sa grâce, car il le savait innocent ; mais de toute part la foule crie : *Tolle, crucifige eum. Si hunc dimittis, non es amicus Cœsaris. Nihil enim mali fecit. Sanguis ejus super nos et super filios nostros.* Et, intimidé par les cris et les menaces de la populace, il lui livre Jésus *ut crucifigeretur*. C'est donc le peuple qui porte la sentence de mort contre ce Jésus qui a passé en faisant le bien, qui a guéri ses malades, etc. L'ingrat, il a tout oublié ; et, demandant la délivrance de Barabbas qui a donné la mort aux vivants, il crie : Mort à Jésus qui a rendu la vie aux morts.

L'ingratitude des Juifs n'a-t-elle pas été la nôtre ? Mort à Jésus, avons-nous crié toutes les fois que nous avons commis le péché mortel : *Nolumus hunc regnare super nos.* Je veux le plaisir, l'intérêt, la créature : *Tolle*, enlevez Jésus. Ah ! mon Dieu, quel mal nous aviez-vous fait et qu'avons-nous gagné en vous bannisssant de nos âmes ? Hélas ! le péché qui détruit la vie que vous aviez en nous, a ruiné aussi toute notre paix, tout notre bonheur ; aussi voulons-nous le bannir à son tour ! Mort, non à Jésus, mais au péché ; je condamne à mort mes passions, qu'elles soient crucifiées ; à mort ; ces liaisons frivoles ; ces amitiés dangereuses ! O Jésus, venez, vivez et régnez à jamais dans mon cœur (2).

2258. IIe **Station** : *Jésus est chargé de sa croix.* — La croix préparée à Jésus est longue de quinze pieds et large de huit. Le Sauveur la contemple avec joie : il voit en elle la clef avec laquelle il va ouvrir le ciel à tant d'âmes, l'autel sur lequel il va se sacrifier pour la gloire de Dieu et le salut du monde. Si saint André, en voyant la croix qu'on lui préparait, s'écria : O heureuse croix, depuis si longtemps désirée : *O bona crux diu desiderata, per te me redemit !* quels durent être les transports d'amour du Sauveur,

(1) On pourra relire avec fruit la passion que nous avons précédemment écrite, quand on aura à prêcher le chemin de la croix. On fera bien aussi, afin de ne pas prolonger l'exercice, de ne dire que quelques mots sur certaines stations, ou même de se contenter d'une simple lecture, comme l'indique saint Léonard ; et puis, à certaines autres stations, on adresse au peuple une allocution pleine de chaleur. Par ce moyen on trouvera, dans le seul chemin de croix que nous donnons, le moyen d'en prêcher plusieurs avec fruit. On ferait, à un second exercice, l'exhortation sur les stations omises la première fois.

(2) Afin d'abréger, on pourrait se contenter de réciter après chaque station, un *Pater* ou seulement un *Ave Maria*, dans le but d'obtenir la grâce indiquée à la fin de la station par le prédicateur, ou bien un *Acte de contrition*. On aurait soin de varier ces prières après chaque station. Et en se rendant d'une station à l'autre, on ferait chanter ce simple refrain : *Chrétiens, chantons à haute voix ; vive Jésus, vive sa croix.*

qui avait tant soupiré après sa passion ! *Quomodo coarctor usquedum perficiatur.*

Il l'embrasse donc avec amour, et l'innocent Agneau, résolu à porter la peine des coupables, la charge sur ses épaules, qui en sont meurtries. Après cela, nous qui sommes pécheurs, oserons-nous murmurer et nous plaindre des croix que la Providence nous envoie ? Oublions-nous donc la parole du Maître : *Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il porte sa croix ? Per multas tribulationes oportet nos intrare.* O croix, pour chacun de nous, comme pour le Sauveur, vous êtes la clef du ciel. Je vous embrasse donc de quelque part que vous me veniez. Me seriez-vous offerte par des bourreaux, que je vous trouverais légère : *Momentaneum et leve tribulationis nostræ, æternum gloriæ pondus operatur in nobis. Si labor terret, merces invitet.*

2259. IIIe **Station :** *Jésus tombe une première fois.* — Jésus était épuisé par le sang répandu dans sa flagellation. Les bourreaux du reste le poussent et le tirent en tous sens ; et il tombe sous la croix. Les épines s'enfoncent plus avant dans sa tête auguste ; et le sang qui ruisselle sur son visage, se mêlant à la poussière du chemin, recouvre comme d'un voile cette beauté qui ravit les anges. Celui qui porte tout par la force de sa parole ne peut se porter lui-même ; celui qui soutient l'univers est renversé à terre. Quel poids que celui qui fait tomber un Dieu ! Ce poids, c'est celui de nos crimes : *Posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum.*

C'est nous, ô Jésus, qui avons pesé de tout le poids de nos blasphèmes, etc. sur vos épaules meurtries ; ce sont nos crimes qui vous ont renversé, écrasé. Oh ! pécheurs, oseriez-vous encore porter une faute grave dans votre conscience ? Jusques à quand resterez-vous sans sentir le poids du péché qui fait tomber le Tout-Puissant ? Si vous ne le sentez pas aujourd'hui, vous le sentirez un jour, quand il vous entraînera dans l'abîme de l'enfer et vous renversera sous les pieds des démons. Déchargez-vous donc aussitôt d'un tel fardeau par une sainte confession (1).

2260. IVe **Station** : *Jésus rencontre sa Mère.* — Où était Marie pendant que Jésus prisonnier était battu de verges, condamné à mort et chargé de sa croix ? Ah ! elle suivait de près celui qu'elle aimait mille fois plus qu'elle-même ; mais la foule ameutée lui avait barré la route : elle n'avait pu venir jusqu'auprès de Jésus, pour l'aider à porter sa lourde croix, pour le relever de sa chute. Mais prévoyant le parcours qu'on allait suivre pour se rendre au Calvaire, elle était venue l'attendre à un détour du chemin.

Elle entend les cris, le murmure de la foule. Il va passer mon Jésus, se dit-elle ; et son cœur bat plus fort ; la rougeur se répand sur le front de la divine Vierge. Dès que ses yeux ont rencontré son divin Fils, l'ardeur de son amour triomphe de sa timidité et de ses craintes ; elle s'avance jusqu'à lui : O mon Fils, dit-elle, ô mon Jésus ! Jésus, tout courbé qu'il est vers la terre, a entendu sa voix. Dès lors, il oublie toutes ses souffrances pour

(1) L'aimable Sauveur semble dire : Me voici étendu par terre : sache que pour te rendre à cette maison maudite, tu devras me fouler aux pieds. Oui, c'est pour te barrer le passage, que je me suis mis en travers de la voie. — Et toi, que dis-tu ? Tu veux passer outre, n'est-ce pas vrai ? En dépit de Jésus, tu veux y aller, et si Jésus est foulé aux pieds, tant pis pour lui. — Ah ! créature ingrate ! Si Jésus est foulé aux pieds, tant pis pour lui ? y pense-tu : Non, non, mais tant pis pour toi, misérable ; car chaque pas que tu feras, tu l'expieras en enfer dans des entraves éternelles dont tu ne sortiras jamais. (S. LEONARD DE PORT-MAURICE.)

ne penser qu'à la douleur de Marie. Donnez-moi cette croix, ô mon Fils, que je la porte et que j'y meure avec vous. Ni la vie ni la mort ne peuvent nous séparer.

O ma Mère, la croix que je porte n'est rien comparée à la douleur qui m'oppresse en voyant couler vos larmes! Marie ne répond que par des pleurs; Jésus pleure à son tour. Lui qui versa des larmes sur Lazare et sur Jérusalem, comment aurait-il pu ne pas pleurer à la vue de sa Mère? Ils échangent ensemble des regards qui disent plus que tous les discours. Les bourreaux eux-mêmes purent-il ne pas être attendris de cette scène déchirante?

L'un d'eux pourtant, auquel il tarde d'arriver au Calvaire et de consommer son crime, sépare violemment la Mère du Fils, et la jette sur une pierre qu'elle couvre de ses pleurs et qu'on vénère encore. Cette pierre s'amollit au contact de ses larmes brûlantes. O cœurs endurcis, serez-vous plus insensibles que cette pierre; et la douleur de Jésus et de Marie, que vous avez causée par vos crimes, ne vous arrachera-t-elle pas un soupir, pas un regret, pas une larme de contrition? O Jésus, faites-moi miséricorde! O Marie, obtenez-moi ma grâce!

2261. V^e **Station**: *Simon de Cyrène aide Jésus à porter sa croix.* — La douleur cruelle que le Sauveur avait ressentie, en voyant couler les larmes de sa divine Mère, l'avait affaibli plus encore que les autres souffrances; il chancelait et se traînait à grande peine. Les bourreaux craignaient qu'il ne succombât en chemin et qu'ils n'eussent pas l'infernale consolation de le crucifier. Rencontrant donc un homme de Cyrène, nommé Simon, qui passait par là, ils le forcèrent de porter la croix. Hélas! il n'y avait là aucun des disciples qui pût rendre service à son Maître: tous avaient fui! Il ne se trouve qu'un étranger: encore faut-il que les soldats emploient la contrainte pour lui faire accepter la croix. O croix, que vous avez peu d'amis!

O Jésus, combien qui vous sont fidèles dans la consolation et qui vous abandonnent aux jours de l'épreuve! Et si quelques-uns portent la croix à votre suite, c'est après avoir tout fait pour s'en décharger. Faites-nous donc comprendre le prix de la croix, ô mon Dieu, afin que non seulement nous ne cherchions pas à la fuir, mais que nous l'embrassions avec joie, comme la planche de salut qui nous fera échapper au naufrage éternel! O croix de mon Jésus, je vous adore, je vous aime et je vous bénis! Désormais c'est avec joie que je veux vous porter jusqu'à la mort: *Et per te me recipiat qui per te me redemit.* O mon Dieu, quand les épreuves, les pertes, les déceptions, les mépris m'accableront, je dirai avec vous: *Mon Père, que votre volonté soit faite et non la mienne.*

2262. VI^e **Station**: *Véronique essuie le visage de Jésus.* — Les bourreaux aux coups ont ajouté les insultes. Ils ont mêlé leurs impurs crachats à la sueur, au sang, à la poussière qui défiguraient déjà le visage du Sauveur. Véronique le rencontre. Elle ne peut le souffrir en cet état; son amour pour Jésus, la pousse: elle fend la cohorte de soldats qui entourent le divin Sauveur et applique un linge blanc sur la face adorable de Jésus, qui reste empreinte sur le voile de Véronique. Comme les bourreaux autrefois, les impies, les blasphémateurs d'aujourd'hui lancent des outrages contre Jésus. N'y aurait-il plus d'âmes généreuses qui voulussent laver ces affronts?

Malheur au siècle qui n'a plus de Véroniques pour réparer, par le dévouement et l'amour, les blasphèmes ou l'indifférence des autres! O âmes pieuses

qui voyez Jésus offensé, ne vous laissez pas arrêter par les railleries ni par la haine des méchants; volez à lui, dites-lui votre amour, offrez-lui l'hommage de votre dévouement; et ce divin Sauveur en retour imprimera son image dans votre cœur, comme sur le linge de Véronique! Il vous rendra de plus en plus semblable à lui: ce sera votre première récompense, en attendant celle du ciel qu'il vous réservera: *Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus meis, et ego dispono vobis sicut disposuit mihi Pater meus regnum.*

2263. VII^e **Station**: *Jésus retombe.* — Simon de Cyrène n'avait porté la croix que peu de temps. Le Sauveur en est de nouveau chargé; et, ses forces s'épuisant de plus en plus, il arrive en face d'une énorme pierre sur laquelle était écrite la sentence qui le condamnait à mort. Et, à la vue de cet arrêt injuste provoqué par le peuple, qu'il a comblé de bienfaits, il fait une seconde chute plus lourde que la première et dont il a plus de peine à se relever. O Jésus, vous retombez pour réparer nos rechutes. Hélas! que de fois nous vous avons promis d'éviter le péché: un peu après nous oublions nos résolutions et nos promesses!

Créatures faibles, nous ne faisons pas le bien que nous voulons; et nous faisons le mal que nous ne voulons pas. Ah! si vous vous étiez contenté d'expier notre premier péché mortel, notre perte était certaine et il n'y avait plus pour nous d'espérance! O Sauveur compatissant, en retombant et en vous relevant encore, vous m'apprenez à me relever sans désespoir et vous m'en méritez la grâce! O Jésus, jamais la multitude de mes chutes ne me fera désespérer de votre miséricorde; et, comptant sur votre bonté, je me relèverai avec courage pour ne plus retomber jamais!

2264. VIII^e **Station**: *Jésus console les femmes de Jérusalem.* — Pendant que les Apôtres et les disciples ont fui les saintes femmes suivent Jésus au Calvaire: la foi donne à la femme, si faible par nature, un dévouement et un courage supérieur parfois à celui de l'homme. Les saintes femmes ne peuvent retenir leurs larmes, en contemplant les souffrances et les humiliations du Sauveur. Mais Jésus ne veut pas qu'il y ait de la faiblesse dans leurs larmes, ni une compassion trop naturelle pour ce qu'il endure. Il les invite donc à pleurer non sur lui, mais sur elles-mêmes et sur leurs enfants, sur leurs propres péchés et sur les péchés de leurs familles, qui sont la véritable cause de ses souffrances.

Les pleurs qu'il préfère sont ceux que l'on verse sur le péché. La contrition, la douleur de nos fautes, voilà ce que Jésus veut de nous. Ce qui prouve mieux encore que les larmes, la sincérité du repentir, c'est la détermination ferme où l'on est de ne plus pécher et d'éviter les occasions du péché. Sentez-vous cette contrition, chrétiens? O vous qui pleurez pour un amour-propre froissé, pour la perte d'un vil intérêt ou d'une créature, entendez Jésus qui vous dit: *Super vos ipsas flete et super filios vestros.* Pleurez donc le malheur que vous avez eu de perdre Dieu et son ciel, de mériter l'enfer et d'attirer par vos désordres la colère divine sur vos enfants. O mon Jésus, miséricorde et pardon!

2265. IX^e **Station**: *Jésus tombe une troisième fois.* — Jésus approche du sommet du Calvaire. Il a sous ses yeux le lieu où il va être crucifié et mourir. Quel accablant spectacle! Mais ce qui oppresse davantage son cœur, c'est la pensée que sa passion et sa mort vont être pour plusieurs un sujet de réprobation. Mon Père, dit-il, je veux bien souffrir et mourir; mais je ne veux pas qu'un seul de vos enfants périsse; je ne puis me résigner à ce qu'ils

se perdent à jamais par leur obstination, les pécheurs pour lesquels je vais répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Et il tombe épuisé et abattu.

O pécheurs obstinés, vous fûtes la cause de cette dernière chute de Jésus, la plus douloureuse de toutes ! Serait-il vrai que tant de souffrances ne servirent qu'à vous rendre plus coupable ? Jésus portant sa croix, Jésus souffrant, Jésus abattu, Jésus triste jusqu'à la mort à cause de vous, ne dira-t-il rien de plus à votre cœur que la voix de votre conscience, qui vous crie depuis longtemps : Convertis-toi, que la voix de la mort qui vous poursuit et tout à l'heure va vous frapper, que la voix de l'enfer dont les gouffres s'entr'ouvrent sous vos pas : *Hodie si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra.* C'est aujourd'hui, c'est maintenant, devant Jésus étendu dans la poussière, qu'il faut détester cette habitude, y renoncer à jamais.

2266. X^e **Station** : *Jésus dépouillé de ses vêtements et abreuvé de fiel.* — Les vêtements du Sauveur se sont collés sous le poids de sa croix, et, par suite des coups qu'il a reçus en chemin, sur les plaies que la flagellation lui a faites. Les bourreaux saisissent sa robe et l'arrachent avec violence, rouvrant ainsi toutes les blessures du Sauveur ; et de nouveau, depuis la plante des pieds jusqu'à la tête, il n'a pas une place saine. Les bourreaux ne devaient-ils pas en être attendris ? Ah ! n'attendez aucune compassion de ces cœurs de tigres ! Quand ils voient Jésus brûlé de soif, par suite des tourments endurés, des fatigues, des sueurs et de la poussière de la route, ils n'ont à lui présenter que du fiel et du vinaigre.

C'est ainsi que Jésus expie les plaisirs sensuels, les intempérances, les excès dans la boisson des pécheurs. O âmes qui ne vivez que pour le plaisir des sens, qui accordez à votre corps et à votre palais tout ce qui les flatte, considérez donc combien ont coûté cher à Jésus les infâmes voluptés dont vous avez fait vos délices et dépouillez-vous donc enfin de l'orgueil, de l'immodestie, de la sensualité qui vous enveloppe comme d'un honteux vêtement, pour vous revêtir de pureté, de modestie, de pudeur et de pénitence !

2267. XI^e **Station** : *Jésus est crucifié.* — (Voir ci-dessus, Passion, n^os^ 2242 et 2243 jusqu'à : Est-ce assez ?)

O bourreaux barbares, vous n'avez été que des instruments ; c'est le pécheur qui a vraiment crucifié Jésus-Christ. Et il y en a qui le crucifient de nouveau en renouvelant le péché, en détruisant encore la vie de Jésus, la vie de la grâce qu'ils étouffent. Mais, entre les pécheurs, ceux qui renouvellent d'une manière plus frappante le crucifiement, ce sont les sacrilèges qui, dans une communion mal faite, profanent le corps et le sang de Jésus et boivent leur jugement et leur condamnation. Ah ! chrétiens, devant cette croix où Jésus est attaché par nos péchés, renonçons à toute faute grave et surtout au sacrilège. Dès demain, allez avouer ce péché que le démon vous a fait cacher jusqu'à ce jour (1).

(1) « Certes, il est vrai que si nous voulons être sauvés, il nous faut attacher à la croix de Notre-Sauveur, la méditer, et porter en nous sa mortification. Il n'y a point d'autre chemin pour aller au ciel ; Notre-Seigneur y a passé le premier : ayez tant d'extases, d'élévations d'esprit et de ravissements que vous voudrez, élevez-vous si vous pouvez jusqu'au troisième ciel avec saint Paul ; mais si, avec cela, vous ne demeurez en la croix de Notre-Seigneur, et ne vous exercez en la mortification de vous-même, je vous dis que tout cela n'est rien que vanité, et que vous demeurerez vides de tout bien, sans vertu, sujets et disposés à vous scandaliser,

2268. XII^e **Station** : *Jésus mort sur la croix.* — (Voir Passion, n° 2244. Les forces du Dieu tout-puissant, etc.)

2269. XIII^e **Station** : *Jésus déposé de la croix et remis à sa Mère.* — Nous venons de contempler Jésus sur la croix, au milieu des transes de la mort; et maintenant il repose froid et sans vie sur le sein de sa Mère; Joseph d'Arimathie l'a descendu de la croix, et Marie l'a recueilli avec amour. Ah! voici la croix la plus digne de nos pleurs, les bras sacrés d'une Mère inconsolable; elle contemple une à une toutes les plaies de Jésus, et chaque regard rouvre les blessures de son cœur; elle arrose tour à tour de ses larmes son front auguste, déchiré par les épines, ses pieds et ses mains percés, son côté ouvert par la lance.

O Mère de douleur, vous réunissez dans votre âme les deux plus grands tourments de la terre, vous embrassez le corps sans vie de votre Père et de votre Fils; car vous êtes à la fois la fille de Jésus-Christ vrai Dieu et la Mère de Jésus-Christ Dieu et homme : *Magna est velut mare contritio tua.* Lorsque, parmi l'ancien peuple juif, on trouvait le corps d'un homme assassiné, la loi voulait qu'on réunit autour du cadavre tous ceux du voisinage et que chacun d'eux étendant la main, fît serment de n'avoir pas été l'auteur de sa mort. Si Marie citait chacun de nous à cette heure, devant le corps inanimé de son Jésus, et nous demandait de faire le serment que nous sommes innocents de cette mort, qui perce son cœur d'un glaive si cruel, nous reculerions d'effroi.

Est-ce vous, blasphémateurs, qui pourriez faire ce serment; est-ce vous, libertins ? etc. O Mère, nous voici à genoux, non pour assurer que nous sommes innocents; mais pour protester que nous sommes coupables et demander par vous notre grâce. Notre crime serait trop grand pour espérer notre pardon, si vous ne nous aidiez vous-même de votre crédit auprès de Dieu. O espérance des désespérés, ne nous abandonnez pas : *Fac me tecum pie flere, Crucifixo condolere, donec ego vixero ?*

2270. XIV^e **Station** : *Jésus déposé dans le tombeau.* — Les plus augustes funérailles qui aient jamais été célébrées dans le monde, sont celles qui eurent lieu au Calvaire lorsque, accompagnés d'une multitude d'anges en deuil, de Marie, de saint Jean, des autres saintes femmes, Joseph d'Arimathie et Nicodème, enveloppant les restes sacrés de Jésus et les couvrant à l'envie de larmes et de baisers, les déposèrent non loin du Calvaire, dans un sépulcre neuf, le soir même de la mort du Sauveur; mais ce qui frappe surtout, dans ce convoi divin, et mes yeux et mon cœur, c'est la douleur de ma Mère.

O mon Fils, dit-elle, me voilà donc privée de ma dernière consolation, celle de contempler votre corps adorable! Mains sacrées, qui tant de fois avez offert à votre mère de divines caresses, vous voilà ensevelies; bouche adorable, je ne pourrai donc plus recueillir vos paroles de vie; cœur divin et filial tout à la fois, je ne vous sentirai donc plus battre d'amour pour les hommes! O mon Jésus, plutôt que de me séparer de vous, que ne m'est-il donné de m'ensevelir avec vous! Mais puisque Dieu me demande ce dernier sacrifice, adieu, mon Fils, mon souverain bien, adieu! Si une

avec les juifs, de la Passion de notre divin Sauveur. En somme, il n'y a point d'autre porte pour entrer au ciel que l'humiliation et la mortification. (SAINT FRANÇOIS DE SALES.)

même tombe ne recouvre pas nos deux corps, elle enferme du moins mon cœur, qui ne peut se séparer de vous ?

O pécheurs, venez, vous aussi, déposer un baiser sur ce cercueil et en même temps une larme, une larme de repentir ! Venez, enfermez dans ce tombeau votre cœur comme Marie, et désormais mourant au péché, aux occasions de pécher, à l'orgueil et à la sensualité qui sont les racines du péché, n'ayez de vie et d'amour que pour Jésus mort pour vous, et pour Marie dont vos égarements ont transpercé l'âme comme d'un glaive ! Jésus ne tardera pas de sortir vivant de son tombeau ; et si vous mourez avec lui aux plaisirs, aux biens de ce monde, vous ressusciterez avec lui et vous partagerez sa gloire éternelle.

2271. **Exhortation** *à la fin du chemin de la croix.* — Si, lorsque nous étions emportés par un torrent et sur le point de nous noyer, un ami s'était jeté à la nage et avait risqué sa vie pour nous sauver ; si quelque temps après le même ami, nous voyant attaqués par un assassin, s'était mis entre lui et nous et avait reçu à notre place le coup de poignard, afin de nous sauver, pourrions-nous l'oublier ? Ah ! l'oublier, ce serait ne point avoir de cœur ! Eh bien ! chrétiens, Jésus-Christ a fait plus que cela pour nous. Y aura-t-il un cœur assez ingrat pour ne pas penser à lui ? Non, mes Frères, je ne vous crois pas capables d'une telle noirceur (1).

Souvenez-vous de la mort de votre Dieu ; et, dans ce but, exposez un crucifix, dans toutes vos maisons, que dis-je, dans tous les appartements de vos maisons. Portez-le tous sur vous, que les parents en procurent à chacun de leurs enfants. Priez tous les matins, tous les soirs, aux pieds du crucifix du foyer, et après la prière, renouvelez la résolution de mourir plutôt que de retomber dans le péché. La nuit, quand vous êtes tentés, collez-le sur vos lèvres et répétez : *Mon Jésus, miséricorde !*

Le vénérable César de Bus opposait à toutes les tentations le crucifix qu'il portait sur la poitrine ; mettant la main sur cette armure redoutable à Satan, il disait : Voici la croix du Seigneur : *Ecce crucem Domini, fugite partes adversæ !* Faites comme lui, et je vous promets la victoire, ou bien armez-vous du signe de la croix et faites-le sur vous, quand vous êtes tentés (2). Ne commencez ni vos repas, ni vos travaux, ni votre sommeil, sans vous munir de ce signe de salut : mille morts plutôt que d'offenser un Dieu qui est mort pour nous.

(1) Chacun de nous peut et doit se dire comme saint Paul : *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me.* Le soleil en éclairant toute la terre éclaire autant un point quelconque que s'il était seul à recevoir la lumière. Chacun de nous y voit aussi clair en plein midi que si l'astre du jour ne brillait que pour lui. De même chacun de nous a autant de part au Sang que Jésus a versé que s'il avait été répandu pour nous seulement. — Du reste il est certain que N. S. ne serait pas mort si l'homme n'avait pas péché. Celui qui s'unit à plusieurs pour faire mourir un innocent n'est-il pas aussi bien homicide que s'il le faisait mourir seul ? par nos péchés nous avons conjuré avec tous les pécheurs la mort du Fils de Dieu.

(2) (*a*) Sous l'empereur Maximien, les saints martyrs Frimus et Rusticus furent condamnés à être brûlés ; mais avant de monter sur le bûcher, ils firent le signe de la croix sur les flammes qui ne les atteignirent pas ; mais qui consumèrent ceux qui les avaient allumées. Les feux des passions s'éteignent par le signe de la croix.

(*b*) Saint Romain envoya saint Sabinien, son disciple, travailler aux digues des eaux d'un moulin. Le saint s'y rendit avec quelques autres moines ; mais partout où ils mettaient le pied, ils entendaient le sifflement des vipères et des serpents. Sans se décourager, ils firent le signe de la croix, et tous ces reptiles disparurent. Le serpent infernal prend la fuite devant le signe de la croix.

XXXIII. Bénédiction d'une croix ou adoration de la croix.

2272. *Ecce lignum crucis in quo salus mundi pependit.* — Voici la croix, *ecce lignum crucis,* monument de votre piété et de votre foi. (V. nº 278.) Autrefois c'était un gibet infâme ; mais elle a été anoblie en portant dans ses bras le salut du monde. *Venite, adoremus ;* prosternons-nous devant elle, c'est : 1º l'instrument des souffrances et de la mort du Fils de Dieu ; 2º la chaire sublime d'où il nous instruit ; 3º l'étendard sous lequel nous devons combattre ; 4º l'arme avec laquelle nous pouvons vaincre. *O crux ave.*

2273. 1º *L'instrument de la passion et de la mort d'un Dieu.* On rappelle le portement de la croix, le crucifiement, la mort de Jésus. (V. nºs 2241 et suiv.)

2274. 2º *La chaire sublime de laquelle Jésus nous instruit.* 1) On fait remarquer qu'un ami, un père mourant, ouvre tout son cœur à son ami et à ses enfants, leur fait ses recommandations les plus vives, celles dont ils devront garder plus longtemps le souvenir (1). On rappelle les sept paroles qu'il prononça du haut de la croix : *Pater, dimitte illis* (2). *Mira res !* dit saint Bernard ; *ille clamabat : Ignosce ; Judæi : Crucifige.*

Il s'adresse à son père. C'est sans doute pour demander qu'il punisse les auteurs de sa mort, qu'il envoie des légions d'anges pour les exterminer, qu'il déchaîne ses foudres pour les frapper... Père, dit-il, je ne puis me

(1) On a vu des saints, au moment de mourir, au terme en quelque sorte de leur carrière, quand ils avaient un pied en cette vie et un pied dans l'autre, prononcer quelque sentence remarquable propre à édifier leurs disciples et à les instruire, dans la persuasion que leur paroles, outre le poids qu'elles empruntaient aux circonstances au milieu desquelles elles étaient proférées, se graveraient plus profondément dans la mémoire des assistants. Les uns proposaient à leurs efforts la charité ; d'autres, l'humilité ; d'autres, la pauvreté d'esprit ; d'autres, la mortification de la volonté propre ou toute autre vertu, selon leur dévotion et leur préférence particulière. Or, le jour étant arrivé où le Saint des saints, le Maître des maîtres se prépare à quitter cette vie, il sera convenable que toutes les personnes auxquelles le nom de chrétiens et de disciple de Jésus-Christ est cher, accordent une plus grande attention à tout ce qui s'accomplira en cette circonstance ; car il n'y aura rien qui ne soit une excellente matière d'avancement et d'édification. Le Seigneur a réservé son meilleur vin pour la fin du repas. (JOANNES, II.) On dit que le cygne prêt à rendre son dernier soupir, exhale ses chants les plus mélodieux. La lampe prête à s'éteindre répand de plus vives clartés. C'est ainsi que le divin Maître, que la lumière du monde au moment d'expirer, va faire briller avec plus d'éclat ses exemples et sa doctrine. (B. L. DE GRENADE.)

(2) Il veut qu'ils aient la première place dans son testament ; il pense à eux avant de penser à sa Mère et à son disciple bien-aimé. Ne fait-il que leur pardonner et oublier les outrages qu'il en a reçus ? Ah ! répond saint Chrysostome, c'est trop peu pour lui, parce qu'il ne veut pas que ce soit assez pour nous. Il les aime, il prie pour eux, il tâche de les justifier auprès de son Père, il répand sur eux ses grâces les plus spéciales et ses plus abondantes miséricordes, il les convertit, il en fait des prédestinés, et cela lors même qu'ils le comblent de malédictions. Il a prié pour eux ; et ce qui est plus étonnant, il s'est servi de ses plaies et des blessures qu'ils lui faisaient, pour plaider leur cause auprès de Dieu. *O charitas admiranda :* s'écrie le grand Hildebert, archevêque de Tours, *dum clavi manibus, dum lancea lateri, dum fel ori admovetur, et manus et latus et os agebant pro inimicis.* O prodige d'amour ! pendant que les juifs perçaient de clous les mains du Sauveur, pendant qu'ils ouvraient son sacré côté avec une lance, qu'ils abreuvaient sa bouche de fiel, et sa bouche et ses mains et son côté demandaient grâce pour ces infidèles ! Il a excusé leur crime : *Pater, dimitte illis ; non enim sciunt quid faciunt :* Ne considérant pas, dit saint Augustin, que c'était d'eux qu'il souffrait, mais que c'était pour eux : *Non enim attendebat quod ab ipsis patiebatur, sed quia pro ipsis moriebatur.* — (BOURDALOUE.)

prosterner devant votre face adorable : mes pieds sont fixés par de gros clous ; je ne saurais joindre mes mains ; mais de la manière qui m'est possible, je vous prie, non pour moi, qui ai accepté votre volonté ; mais pour mes ennemis. Si vous voulez faire plaisir à votre Fils qui meurt pour votre gloire et le salut des hommes, mon Père, par le sang que je répands et qui voile mes yeux et ma face, pardonnez à ces pauvres aveugles qui ne savent ce qu'ils font, pardonnez à Pierre qui m'a renié, pardonnez à mes Apôtres qui m'ont abandonné, pardonnez à tous ceux qui vivront dans la suite des âges et qui se feront par leurs péchés vos ennemis et les miens, pardonnez à cette ville, à cette paroisse de N..., pardonnez aux blasphémateurs, etc., pardonnez en particulier à tel pécheur. Ah ! Notre-Seigneur, à ce *memento* suprême, mon frère, ma sœur, a pensé à vous aussi distinctement que s'il ne fût mort que pour vous seul ; si on vous disait qu'un homme quelconque a parlé de vous en mourant et vous a manifesté de l'affection à ce moment suprême, vous en seriez touché ; et vous ne le seriez pas de la prière de Jésus en croix ; et vous ne l'écouteriez pas, quand il vous dit : *Dimittite et dimittetur vobis.*

2275. Un des larrons ne fut pas si insensible et Notre-Seigneur lui dit : *Hodie mecum eris in paradiso.* Confiance au pécheur repentant ; mais pas de présomption pour ceux qui ne font pas pénitence. Le mauvais larron resta obstiné, au moment où il fut témoin de tant de miracles, des bons exemples de son compagnon, au moment où le sang de Jésus répandu pour lui est encore tout bouillant. Qu'ils tremblent ceux qui diffèrent leur conversion !

Marie en entendant que Jésus prie pour ses bourreaux et parle à un larron, s'enhardit à fendre la presse et à se placer auprès de la croix. Là elle dit dans son cœur à Jésus : Qui vous a ainsi terni, ô le pur miroir de toute vertu ? qui vous a ainsi flétri, ô la belle fleur des champs ? qui vous a ainsi troublé, ô la fontaine d'eau vive ? qui vous a fait éclipser, ô vrai soleil de justice ? qui vous a ainsi obscurci, ô splendeur de la gloire du Père ? qui vous a rendu difforme, ô le plus beau et le plus agréable de tous les enfants des hommes ? qui vous a ainsi comblé d'amertume, ô douceur du ciel et de la terre, quel a été le téméraire, l'insolent, le dénaturé qui a osé attenter à votre Personne divine ?

O impitoyable croix, rends-moi mon enfant, celui qui est ma vie, ou du moins permets que je lui ferme les yeux, que je l'embrasse, qu'il reçoive le dernier baiser de sa mère ; que ne m'as-tu saisie et attachée à ton bois pour être toujours avec lui ? Tu es cruelle en tuant le Fils, mais plus cruelle en pardonnant à la mère. N'a-t-on pas dit que l'amour est aussi fort que la mort ? comment est-ce donc que la mort peut séparer ceux qui sont si étroitement liés par l'amour ? Prends-moi, ô croix ! attache-moi avec mon Fils ; tu as pris ma place, je veux prendre la tienne ; changeons, ô croix ! hélas ! que je serais heureuse ! ô mon Fils, qu'avez-vous fait pour être réduit à un tel état ? Est-ce là la récompense que le monde donne à vos bonnes œuvres ? ô monde ingrat, est-ce là le salaire que tu paies à ses miracles, à ses fatigues, à ses sueurs, à ses veilles, à sa céleste doctrine ? La haine que Dieu porte au péché est-elle si excessive que de vous punir si sévèrement pour l'iniquité d'autrui ! Fallait-il, mon Fils, être si cruel envers vous pour être charitable aux autres ?

O Jésus, vous êtes pour moi père, frère, époux, tout. Je deviens orpheline de mon père, veuve de mon époux, désolée de la mort de mon enfant. En vous perdant, je perds tout, que deviendrai-je, dorénavant; où irai-je, à qui aurai-je recours, quand je vous aurai perdu, vous, mon Fils, mon Dieu, mon tout? Ne me répondez-vous pas? dites au moins encore une parole que je puisse conserver dans mon cœur en gage de votre amitié; vous qui parlez à un homme inconnu, et en faveur de vos ennemis même, ne direz-vous rien à votre Mère? Eh! vous l'aimiez tant, vous lui témoigniez tant d'affection.

Le Fils regardant sa Mère avec ses yeux tout couverts de sang, et tout baignés de larmes, et lui montrant son Apôtre saint Jean, lui dit d'une voix lugubre: *Mulier, ecce filius tuus.*

Jésus pour ne pas augmenter la douleur de Marie, évite de lui donner le nom de Mère qui l'aurait émue davantage encore; il veut du reste s'interdire à lui-même cette consolation, et nous apprendre qu'au service de Dieu, il faut sacrifier toutes les affections de la terre. Cependant voulant aussi nous enseigner la piété filiale envers nos parents, il confie Marie à son disciple fidèle Jean, et il nous la donne pour Mère, nous laissant ce qu'il a de plus cher ici-bas, sa Mère qui devient la nôtre.

2276. *Deus meus, quare me dereliquisti.?* Seule plainte de Jésus, seul malheur du pécheur, l'abandon de Dieu. *Sitio*, si on refusa au mauvais riche la goutte d'eau qu'il demandait, du moins ne lui présenta-t-on pas du vinaigre, à Jésus, on offrit du vinaigre mêlé de fiel. *Sitio,* j'ai soif des âmes... Le prix d'une âme, le zèle pour la sauver... Quand jésus avait soif de notre salut et de notre amour, que de fois nous lui avons présenté le fiel de notre négligence, de notre ingratitude! O Jésus, donnez-moi la soif de vous aimer, de souffrir pour vous, de vous donner des âmes! *Consummatum est.* (Voir ces paroles commentées, nº 2244.) *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Et par là il remit entre les mains de son Père, non seulement son âme, mais chacune de nos âmes. Il les lui confia. A notre heure dernière, souvenons-nous-en, et disons avec confiance: *In manus tuas.*

2) Jésus, de sa croix, ne nous prêche pas seulement les grands enseignements que renferment ses paroles, il nous instruit plus encore par ses exemples, nous apprenant la haine du péché, le prix de nos âmes, les vertus que nous devons pratiquer: obéissance, patience, humilité, douceur, mortification, générosité pour nos frères. (V. nos 2283 et 2293 et suiv.) *Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.* O vous qui n'adorez pas la croix avec nous, ne l'insultez pas; car je vous le demande, où irions-nous chercher désormais le secret d'oublier vos injustices, de vous pardonner, de vous chérir? Où les affligés iraient-ils chercher la consolation; les cœurs faibles, leur force; les pénitents, la miséricorde; par pitié pour les malades, pour les mourants, pour ce pauvre peuple dont vous dites que vous l'aimez; par pitié pour vous, car il viendra un jour, où quand tout vous abandonnera, la croix sera votre unique espérance, ne l'insultez plus, ne l'enlevez plus de nos places publiques, de nos écoles.

2277. 3º *Etendard. Expolians principatus et potestates; delens quod adversum nos erat chirographum decreti quod erat contrarium nobis, affigens illud cruci. Cum exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.* C'est le monument de sa victoire; c'est autour de ce signe sacré qu'il enrôle ses

soldats. Sous quel étendard, ô Constantin, avez-vous vaincu Maxence ? La croix vous est apparue du haut des cieux, avec cette inscription : *In hoc signo vinces*, et vous l'avez fait porter en tête de vos armées par cinquante hommes d'élite, et vous avez vaincu les tyrans. Sous quelle bannière avez-vous combattu, martyrs, qui, au nombre de plus de seize millions, avez versé votre sang pour Jésus-Christ ? Sous la bannière de la croix. *Ecce lignum crucis.*

Sous quel drapeau déclariez-vous la guerre au monde, à la chair, à Satan, religieux, vierges, saints, qui, à travers dix-neuf siècles, étant toujours persécutés, ne comptez que des victoires ? *Ecce lignum crucis.* Sous quel étendard allez-vous jusqu'aux extrémités du monde, apôtres, missionnaires de toutes sortes, et quel étendard plantez-vous sur la terre étrangère qui vous tient lieu de la patrie que vous avez quittée ? *Ecce lignum crucis.* Voilà votre drapeau, chrétiens ; groupez-vous autour de lui, soyez fiers de le porter, il vous mènera à la victoire sur le démon.

2278. 4° *Il vous servira d'armure (a)* pour vous défendre contre les fléaux et les coups du démon : *Fugite, partes adversæ.* (V. nos 2284 et 2296), (César de Bus, n° 2271.) *(b) Pour combattre.* Donc ne pas se contenter de cette croix, l'ériger partout dans vos maisons et sur toutes vos poitrines : *In hoc signo vinces.* (V. nos 2271 et 2277 et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LA CROIX ET LE CRUCIFIX.

2279. « La croix, dit saint Jean Chrysostome, est l'espérance des chrétiens, la résurrection des morts, le bâton des aveugles, l'appui des boiteux, la consolation des pauvres, le frein des riches, la confusion des orgueilleux, le tourment des mécliants, l'instruction des jeunes, le gouvernail des pilotes, le port de ceux qui font naufrage et le mur des assiégés. Elle est la mère des orphelins, la défense des veuves, le conseil des justes, le repos des affligés, la garde des petits, la lumière de ceux qui habitent dans les ténèbres, le secours de ceux qui sont dans l'indigence, la sagesse des simples, la liberté des esclaves et la philosophie des empereurs. La croix est la prédiction des prophètes, la prédication des Apôtres, la gloire des martyrs, l'abstinence des religieux, la charité des vierges et la joie des prêtres. Elle est le fondement de l'Eglise, la destruction des idoles, le scandale des juifs, la ruine des impies, la force des faibles, la médecine des malades, le pain de ceux qui ont faim, la fontaine de ceux qui sont altérés et le refuge de ceux qui sont dépouillés. » — Gravons, dit saint Ephrem, au-dessus de nos portes, sur le front, sur la bouche, sur la poitrine et sur toutes les autres parties de notre corps, le signe vivifiant de la croix ; revêtons-nous de cette impénétrable armure des chrétiens ; car la croix est la victoire de la mort, l'espérance des fidèles, la lumière du monde, la clef du Paradis, le glaive qui extermine les hérésies, le secours des âmes religeuses, le soutien de la foi, la garde et la gloire des catholiques. Porte toujours avec toi, ô chrétien, cette arme, de jour et nuit, en tous lieux et à toutes les heures ; n'entreprends jamais rien sans faire le signe de croix. Quand tu dors, quand tu veilles, quand tu marches, quand tu travailles, quand tu manges, quand tu bois, lorsque tu es sur mer et que tu traverses les rivières, prends cette armure de la sainte Croix ; car, tant que tu en seras armé, les esprits malins s'éloigneront de toi et n'oseront en approcher. »

Le signe de la croix est terrible pour le démon : comme un chien qui a été battu avec un bâton, ne s'enfuit pas seulement quand vous prenez le même bâton, mais quand vous lui en montrez un autre : ainsi satan qui a été vaincu par la croix, ne craint pas seulement celle du calvaire, mais toutes les autres croix.

2280. La croix de Jésus-Christ est le trophée de son immense charité pour les hommes. Oui, sans doute, quand on ne l'envisage qu'avec des yeux charnels, on ne voit dans l'ignominie de cette croix, qu'un sujet de confusion ; mais qu'on la considère dans son motif; que l'on approfondisse ce mystère d'amour qui a porté Jésus-Christ à s'immoler pour notre salut; sa croix devient son plus magnifique triomphe. C'est par cette croix qu'il a racheté le monde, qu'il nous a réconciliés avec Dieu, qu'il a fait tomber la barrière de séparation entre le ciel et la terre, qu'il a dompté la tyrannie du démon, qu'il nous appelle à la vertu des anges, à la dignité d'enfants de Dieu. (Saint Jean Chrysostome.)

2281. *Hodie crux fixa est et seculum sanctificatum est, hodie crux fixa est, et demones dispersi sunt : hodie crux fixa est et mors subversa est : hodie crux vixit et mors victa est, hodie diabolus vinctus est, et homo solutus est et Deus glorificatus est.* (Saint Augustin.)

2282. *Crux Cristi clavis est Paradisi : hæc infirmorum baculus, pastorum virga, convertentium manuductio, proficientium perfectio, animæ salus et corporis, omnium malorum aversio, omnium bonorum datrix.* (Saint Jean Damascène.)

2283. Saint André fut condamné pour la foi, par le proconsul Egée, à mourir sur une croix. Quand le bienheureux martyr aperçut l'instrument de son supplice, il s'écria : « Je vous salue, ô croix, qui avez été sanctifiée par les membres de Jésus-Christ, je vous ai toujours aimée et toujours désirée, et je vous vois enfin préparée pour moi ; recevez-moi des mains des hommes et rendez-moi à mon Maître ; qu'il me reçoive par vous, celui qui par vous m'a racheté. » Et il mourut dans des transports de joie, parce qu'il subissait le même supplice que son Dieu. Aimons la croix, elle nous aidera à aimer les croix.

2284. Au moment où les armées de Conrad le Salique, empereur d'Allemagne, attaquaient la ville de Milan, l'archevêque Héribert donna aux Milanais, pour les guider sur les champs de bataille, un étendard sacré. Sur un char de guerre, un mât aussi élevé que ceux des plus grands navires, portait un drapeau de soie blanche, sur lequel était brodée l'image du Sauveur, les bras étendus en croix. Quelque vaste que fût la plaine où se livraient les combats, cet étentard sacré apparaissait aux guerriers comme un gage de victoire. Les Germains furent obligés de battre en retraite. *Ecce crucem Domini, fugite partes adversæ.*

2285. Quand l'empereur Héraclius eut reconquis sur Chosroès la croix de Notre-Seigneur, il voulut la reporter avec magnificence à l'endroit d'où elle avait été enlevée. Il se revêtit pour cela des vêtements impériaux, et plaça sur sa tête le diadème. Mais quand il eut pris sur ses épaules ce précieux fardeau, une force invincible l'empêcha d'avancer. Alors l'évêque de Jérusalem lui dit : « Prince, ne craignez-vous pas que cet appareil pompeux ne convienne pas à la croix que vous portez ? » L'empereur comprit ; il déposa son diadème et les ornements de sa dignité, et il avança sans peine. Les grandeurs, les richesses du monde ne s'allient guère avec l'amour de Jésus crucifié. (*Voir n. 2713 Godefroy ; et 2777 et suivants.*)

2286. L'empereur Constantin baisait avec respect les cicatrices des blessures que les confesseurs de la foi avaient subies. Et pourtant ce n'est pas pour lui que les martyrs avaient soufferts. Avec quel respectueux amour ne devons-nous pas baiser le crucifix ? — Un volcan en éruption menaçait les pauvres Indiens effrayés. « Qu'on porte la croix au volcan, » leur cria saint Pierre Claver; et ils obéirent ; lui-même le lendemain alla avec eux jeter de l'eau bénite dans le cratère. Il pria avec eux et les feux s'éteignirent pour toujours. Portons la croix sur nos poitrines et les flammes des mauvaises passions s'éteindront.

2287. Un seigneur espagnol avait été assassiné ; sa veuve garda ses vêtements tout teints de son sang, et, oubliant qu'un chrétien doit pardonner, à mesure que ses enfants grandissaient, elle les leur montrait, afin de les exciter à la vengeance. L'Eglise, notre mère, a gardé aussi la croix teinte du sang du Sauveur ; elle nous

la montre souvent pour nous exciter à une vengeance sainte, à la haine du péché, qui a fait mourir son divin Epoux.

La sœur de Childebert, cruellement maltraitée par son époux Amalaric, envoya à son frère son voile trempé de son sang, pour l'exciter à venir prendre sa défense. L'Eglise expose la croix teinte du sang du Sauveur, pour exciter ses enfants à ruiner l'empire du péché qui a fait répandre ce sang divin.

2288. Saint Antonin rapporte qu'une veuve avait fait étudier à Paris son fils unique. Celui-ci, ses études achevées avec grand succès, entre dans un monastère. Sa mère, à cette nouvelle, accourt soudain pour l'en retirer et lui persuader d'en sortir. Il rencontre un grand crucifix dans le couvent et se met à genoux comme pour lui dire adieu ; et il en sort cette voix : Ne m'avez-vous pas plus coûté qu'à votre mère? *nonne te carius nutrivi quam illa ?* Cela suffit, il dit adieu à sa mère et resta dans son couvent où il vécut et mourut saintement. Quelque créature qui vous attire, entendez la même parole sortir du crucifix.

2289. Dans la persécution suscitée en 1779 en Cochinchine, trente-deux catéchistes furent enfermés dans une prison à deux portes, l'une était ouverte constamment et les païens l'appelaient la porte de la vie ; car ceux qui passaient par là avaient la vie sauve et la liberté ; mais pour la franchir, il fallait fouler aux pieds un crucifix ; l'autre était appelée la porte de la mort, car on menaçait de mort ceux qui ne fouleraient pas le crucifix. Trente se précipitèrent vers cette dernière, afin de conquérir la palme du martyre ; et les bourreaux, admirant ce courage, les comblèrent d'éloges au lieu de les égorger, tandis qu'ils accablèrent d'opprobres les deux qui par faiblesse étaient sortis de leur prison par l'autre porte.

2290. Un simple regard jeté sur le crucifix par Robert, duc d'Aquitaine, suffit pour arracher ce prince aux ténèbres de l'idolâtrie. Pécheurs, n'avez-vous jamais vu le crucifix? Ce regard ne dit-il rien à votre cœur? Un Dieu mort pour moi, un Dieu mort pour mes péchés. Cette pensée seule suffirait pour vous convertir, si vous la méditiez. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2291. La vénérable Marguerite du Saint-Sacrement, âgée de sept ans, allait à l'école chez les Dames Ursulines. Pendant la classe, elle cherchait, sans qu'on s'en aperçût, à saisir le crucifix attaché au chapelet de sa maîtresse ; elle le tenait pressé sur son cœur et, de temps en temps, le baisait avec amour.

2292. Le bienheureux Laurent de Brindes, qui plus tard fut général des Capucins, étudiait à Venise, et aimait à fréquenter avec un de ses amis le couvent de cet ordre. Voulant éprouver ces deux postulants qui demandaient leur admission, le provincial, le Père Laurent de Bergame, les conduisit dans une cellule, et dans cet humble réduit leur fit un sombre tableau des sacrifices qu'il leur faudrait accomplir. « Que cette cellule renferme un crucifix, s'écria Laurent, et elle sera pour moi plus belle que les plus riches palais. » Le Provincial, touché jusqu'aux larmes, les admit tous deux.

2293. Saint Thomas, demandant un jour à saint Bonaventure où il puisait les trésors de doctrine qu'il répandait dans ses écrits, saint Bonaventure lui montra son crucifix. En effet, les premiers religieux de saint François, n'avaient d'autre bibliothèque qu'une grande croix, autour de laquelle ils se réunissaient pour prier et méditer ; et ils partaient de là pour prêcher et convertir.

2294. L'amiral de Durville, mort à Toulon, le 24 septembre 1879, pendant sa dernière maladie, dans un accès de grande douleur, montra à un membre de sa famille le crucifix qu'il portait constamment sur lui, en lui disant: « Je voudrais que ceux qui ont le malheur de ne pas croire fussent ici: je leur apprendrais que dans ce remède il y a une force que ne donne aucun autre remède. »

Le soldat oublie ses blessures, quand il voit celles de son général, qu'il aime et dont il est aimé.

2295. Saint Alphonse disait: « Quand on tient en main un crucifix, on ne cherche pas à descendre de la croix. Qui regarde les plaies de Jésus oublie ses propres

blessures. Les martyrs allaient joyeux au-devant des chevalets, des ongles de fer et des lames ardentes, non qu'ils fussent insensibles à la douleur, mais l'amour ne recule ni devant la douleur ni devant la mort : *Non hoc fecit stupor sed amor.* »

Aux prises avec la mort le saint Docteur s'écriait joyeux : « Oh ! qu'il est bon de mourir en embrassant la croix ! »

2296. Le maréchal Vioménil, était sur son lit de mort ; on lui dit qu'il regrettait peut-être de ne pas tomber sur un champ de bataille et sous le drapeau de l'honneur. A ces mots le mourant, qui tenait un crucifix à la main, le souleva et s'écria en le montrant : « Eh ! Monsieur, n'est-ce pas le plus beau drapeau ! »

2297. C'était la coutume de saint Paul de la Croix d'avoir toujours le crucifix sous les yeux, lorsqu'il était occupé dans sa chambre à prier, à lire ou à écrire. Il le portait sur sa poitrine en sortant de la maison. « Lorsque vous êtes dans votre chambre, écrivait-il, prenez votre crucifix en main. Baisez ses plaies avec grand amour : dites-lui de vous faire un petit sermon. Ecoutez ce que disent les épines, les clous, le sang divin. Oh ! quel sermon ! »

Cyrus, roi de Perse, avait fait prisonnier Tigrane roi d'Arménie. Bérénice, la femme de Tigrane, voulut suivre son mari dans sa captivité. Voyant l'affection qui unissait les deux époux, Cyrus demanda un jour à Tigrane ce qu'il donnerait pour la rançon de sa femme. « Oh ! répondit-il, je donnerais volontiers ma vie. » Cyrus ému leur rendit à tous deux la liberté. De retour dans son royaume, Tigrane demanda à Bérénice, si elle n'avait pas été frappé des bonnes grâces et des qualités de Cyrus. « Je ne l'ai point regardé, répondit-elle. Je n'étais remplie que de la pensée de celui qui voulait donner sa vie pour me rendre libre. » O vous que les créatures enchantent par leurs vains attraits, que n'êtes-vous remplis du souvenir de Jésus, qui, pour vous délivrer du péché et de l'enfer, a sacrifié son sang et sa vie !

2298. Dans le temps où une maladie violente faisait éprouver à sainte Marie Madeleine de Pazzi les plus atroces douleurs, une de ses sœurs lui demanda d'où lui pouvait venir la force de supporter tant de maux sans se plaindre. « Voyez, lui répondit la sainte, en lui montrant un crucifix, qui était au pied de son lit, voyez ce que l'amour infini de Dieu a fait pour mon salut : c'est là ce qui me soutient. » Comment se plaindre, quand on a sous les yeux les souffrances de Jésus-Christ crucifié ?

2299. Jésus en croix apparut un jour à sainte Catherine de Sienne, environné de lumière et lui dit : «Ma fille, tu vois ce que j'ai souffert pour toi ; ne crains donc pas à ton tour de souffrir quelque chose pour moi.» Une autre fois il lui offrit le choix entre deux couronnes, l'une d'épines et l'autre de roses. La sainte, tout abandonnée au bon plaisir de son Dieu, lui dit : « Seigneur, choisissez vous-même ; » mais Notre-Seigneur insistant pour qu'elle fît elle-même ce choix : « Quelle autre couronne, ô mon Dieu, pourrais-je choisir, sinon celle que vous avez choisie vous-même ? » Et elle prit la couronne d'épines. Les souffrances ici-bas : les joies sont pour le ciel.

XXXIV. La prière.

2300. *Petite et accipietis.* — C'est Jésus-Christ notre Dieu, qui a dit cette parole, et il y a ajouté qu'il ne fallait jamais abandonner la prière. Il est donc bon de rappeler ce grand devoir et de dire à tous : I. que nous sommes obligés de prier ; II. quand nous devons prier ; III. comment nous devons prier.

2301. — I. *Nous sommes obligés de prier.* 1° *Dieu l'ordonne. Il faut toujours prier,* dit-il. *Demandez, cherchez, frappez.* Il fait les plus belles promesses pour nous exciter à remplir ce devoir : *Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera.* 2° *Les saints docteurs nous font comprendre la nécessité de la prière,* par les comparaisons les plus frappantes.

Ils nous disent que la prière est le pain de l'âme, la clef du ciel, que l'âme sans la prière est comme le poisson sans eau, comme un arbre dont les racines n'ont plus d'humidité, comme une ville sans murailles, comme un aveugle qui ne voit plus la lumière du jour. Quiconque ne prie plus, est mort, dit saint Jean Chrysostome.

2302. 3° *Notre-Seigneur et les saints nous l'enseignent par leurs exemples.* Que faisait Jésus dans le sein de sa Mère, à Bethléem, à Nazareth, dans sa vie publique, au Calvaire ? Il priait. Que fait-il au ciel et dans le tabernacle ? *Il y vit perpétuellement pour intercéder pour nous.* La vie de Marie a été la copie de celle du Sauveur. Et dès que Jésus et Marie ont répandu cet *esprit de grâce et de prière,* les déserts se peuplent. Saint Antoine, le matin, se plaint au soleil de ce qu'il vient trop tôt le distraire de sa prière de toute la nuit. La prière monte sur le trône avec un saint Louis, qui passait les nuits entières à prier, la veille de certaines fêtes (1) ; elle s'assied au foyer domestique avec une sainte Monique ; elle anime la solitude des forêts avec un saint Félix de Cantalice, qui, en gardant ses troupeaux, priait de longues heures devant une croix gravée par lui sur l'écorce d'un arbre. Pour aller au ciel, il faut prendre le chemin qu'ont pris les saints. (V. n° 2312.)

2303. 4° *Nous en avons besoin,* car ordinairement, sans la prière point de salut. Toute créature demande à sa manière ce qui lui manque. Le grain appelle l'humidité et la chaleur ; la tige, le soleil ; la fleur, la rosée ; la plante desséchée, la pluie ; le mendiant s'adresse à tous ceux qui passent ; l'enfant demande sans cesse. Chaque être a un élément en dehors duquel il meurt. L'oisau a l'air, l'ange a Dieu. L'homme, qui tient le milieu entre l'animal et l'ange, a besoin d'air et d'aliment comme le premier ; il a besoin de Dieu comme le second. Celui qui refuserait de se nourrir, ferait un crime ; celui qui refuserait de prier ne serait pas moins coupable : il tuerait en lui la vie surnaturelle que la prière entretient. Car sans la grâce, sans un secours surnaturel de Dieu, nous ne pouvons rien, ni croire, ni espérer, ni aimer Dieu, pas même avoir une bonne pensée, pas même prononcer le nom de Jésus d'une manière méritoire pour le ciel. Nous sommes comme l'enfant qui vient de naître, qui ne peut ni se tenir debout, ni faire un pas sans le secours de sa mère, comme le malade qui ne peut se soulever sans le secours d'une main charitable. Or, le moyen d'obtenir la grâce, c'est la prière : *Sans moi vous ne pouvez rien,* a dit Jésus ; *demandez et vous recevrez.* Dans le cours ordinaire de la Providence, si vous ne demandez pas, vous ne recevrez pas (2). Celui-là sait bien vivre, dit saint Augustin, qui sait bien prier. « O vous, dit Ozanam, à qui la prière semble un hommage inutile, regardez et voyez tous ces peuples à genoux devant leur Dieu ! Entendez ce concert

(1) (*a*) Tous les jours, ce saint roi récitait l'office des morts et entendait une, deux, trois et quelquefois quatre messes ; et quand on lui disait que c'était trop pour sa position, il répondait : « Si je passais comme tant d'autres rois le même temps au jeu ou à la chasse, personne ne me le reprocherait. »

(*b*) Saint Alfred le Grand, roi d'Angleterre, consacrait tous les jours huit heures à la prière ou à la lecture des livres pieux, huit heures aux affaires de l'Etat et huit heures au sommeil et autres besoins du corps. Il se levait de bonne heure et se rendait à la chapelle où il priait étendu sur le pavé.

(2) *On pourrait parcourir ici les diverses classes des auditeurs et leur demander, par exemple :* Pauvre femme, comment pouvez-vous vivre sans la prière ? Pauvre ouvrier, pauvres âmes affligées, etc.

immense, cette vaste harmonie qui monte vers le ciel. Au milieu du silence de la nature, l'intelligence de l'homme s'élève seule ; mais elle s'élève vers le Tout-Puissant. Ainsi l'homme, roi de la création, en est en quelque sorte le pontife ; il la représente devant Dieu, quand il prie. . . Quel est le peuple qui ne prie pas ! Quel est le peuple qui n'a pas ses prêtres ? . . . » C'est donc par la prière que l'homme se rapproche de Dieu et s'élève au-dessus des autres êtres. Aussi a-t-on dit avec vérité : L'homme n'est grand qu'à genoux. (V. nos 2315 et 923.) Sans la prière où puiser la consolation ? La prière, disait le saint curé d'Ars, est un avant-goût du ciel ; c'est un miel qui descend dans l'âme. Les peines se fondent dans une prière comme la neige au soleil. (V. no 2316.)

2304. II. *Quand faut-il prier ?* C'est surtout 1o *à l'article de la mort ;* 2o *dans les tentations* ensuite. C'est alors que l'obligation de prier est urgente. La nuit, cheminant sans armes dans une forêt, vous êtes saisi par un voleur vigoureux et armé ; impossible de vous défendre. Quelle ressource vous reste-t-il ? de crier, d'appeler du secours. Sans cela vous êtes perdu. Le démon est ce brigand plus rusé et plus fort que vous. Appelez donc au secours, Dieu, la Vierge, les saints, par de courtes invocations, sans cela vous êtes défait. (V. no 2317.) 3o *Dans les malheurs qui nous menacent,* qu'avons-nous à faire, sinon à tourner nos regard vers le ciel ? (V. no 2318.) A mesure qu'on voit le monde de près, on en constate le vide, et on s'en dégoûte ; il en est tout autrement de Dieu, on ne s'en éloigne que parce que l'on ne le connaît pas. *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus.* (V. no 2321.)

2305. 4o *Le dimanche, en assistant à la messe.* C'est là la grande prière de l'Eglise, obligatoire sous peine de faute grave pour tout chrétien. 5o *Le matin et le soir.* C'est là un pieux usage dont on ne peut s'écarter sans péril pour le salut. *Le matin,* pour offrir ses actions à Dieu, les rendre par là méritoires, et pour lui demander ses grâces. « Dites-moi de quel front regardez-vous le soleil, demande saint Jean Chrysostome, si vous n'avez d'abord adoré celui qui envoie à vos yeux cette douce lumière ? » *Le soir,* pour lui demander pardon et sa bénédiction pour la nuit. Que d'occasions de perdre Dieu par le péché, dans une journée, dans une nuit sur lesquelles la prière n'a pas fait descendre la grâce divine. (V. nos 2322 et suiv.)

2306. *Cette prière du matin et du soir est faite avec grand fruit en commun dans les familles.* — Si chacun la récite séparément, on est exposé à l'omettre. Il y a une bénédiction particulière attachée à la prière commune. *Toutes les fois que deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux,* a dit Notre-Seigneur. Qu'il est doux pour des frères d'être ensemble, aux pieds du Père de tous qui est au ciel ! Comme les enfants apprennent à respecter leurs parents ; et les serviteurs, leurs maîtres, quand ils les voient respecter Dieu ! La famille n'a-t-elle pas à attendre du Seigneur des grâces qui intéressent tous ses membres ; n'a-t-elle pas à lui offrir des actions de grâces pour des faveurs reçues ? Aussi le saint homme Job réunissait-il ses enfants pour offrir avec eux des sacrifices à Dieu ! Et qu'est-il là d'étonnant ? Les païens eux-mêmes prient ensemble dans leurs cases, devant leurs idoles de bois ou de pierre. O parents chrétiens, quels fruits salutaires vous retireriez de ce saint usage ! Etablissez-le donc dans vos maisons. Rien n'est

plus facile, si on se contente d'une courte prière, telle que celle que nous avons indiquée nos 852 et suivants.

2307. 6° *Il faut toujours prier.* Ce n'est pas une obligation rigoureuse de prier souvent quand on n'est pas tenté, mais c'est un conseil salutaire. Nous respirons sans cesse, la prière est la respiration de l'âme. Il fait si bon, du reste, s'entretenir avec Dieu ! Un voyageur raconte que, parmi les Japonais idolâtres, il en est qui font vœu d'invoquer leurs faux dieux des millions de fois par jour, prosternés contre la terre et frappant le pavé de leur front. Mais il n'est pas nécessaire d'aller à l'église ni de se prosterner, il suffit d'élever souvent son cœur à Dieu le long du jour : quand l'heure sonne, dans les tentations, au commencement de ses actions, le soir avant de s'endormir, la nuit quand on s'éveille. On dit alors du cœur sinon des lèvres : *Mon Jésus, miséricorde ! Mon Dieu et mon tout ! Seigneur, ayez pitié de moi,* ou encore *Jésus, Marie, Joseph.* Ces courtes invocations ont une efficacité merveilleuse. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : *Orantes nolite multum loqui.* Ne s'est-il pas plaint des païens : *Putant enim quod in multiloquio suo exaudiantur ?* Et les prières qu'il a exaucées étaient-elles longues ? Le lépreux disait seulement : *Domine, si vis, potes me mundare ;* l'aveugle : *Domine, ut videam ;* saint Pierre : *Domine, salva nos : perimus ;* le publicain : *Propitius esto mihi peccatori ;* le bon larron : *Memento mei, cum veneris in regnum tuum.* Et on voit comment ils furent exaucés. Heureuses donc les âmes qui par des invocations fréquentes savent se familiariser avec la prière. Saint Liguori a écrit : « Quant à moi, pour dire vrai, je n'ai jamais plus de consolation et d'assurance de mon salut que lorsque je prie. Je pense qu'il en est de même des autres fidèles. Tous les autres signes de salut sont incertains, et peuvent nous tromper ; mais que Dieu exauce quiconque le prie avec confiance, c'est une vérité certaine et infaillible, comme il est certain que Dieu ne peut manquer à ses promesses. » (V. n° 2325.)

2308. — III. *Comment faut-il prier ?* (V. n° 2326.) Vous demandez et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, dit le Saint-Esprit. Nous demandons *mali, male, mala.* 1° *Mali,* étant mal disposés. Le pauvre pécheur a un plus pressant besoin de prières que personne. En demandant sincèrement à Dieu sa conversion, il l'obtiendra. N'avez-vous pas bonne grâce de dire quelquefois : Je suis trop imparfait, trop grand pécheur et trop chargé d'iniquités ; je n'oserais m'adresser à Dieu pour lui demander miséricorde. Ce qui vous rebute, c'est ce qui vous devrait animer ; c'est comme si vous disiez : Je suis bien pauvre, donc je ne dois pas demander l'aumône ; je suis bien blessé, donc je ne dois pas aller au chirurgien ; je suis altéré, donc je ne dois pas aller à la fontaine : quelle conséquence serait-ce ? Vous êtes grand pécheur, c'est ce qui vous doit donner plus de confiance de recourir à Dieu et de lui demander miséricorde.

Dieu n'exauce pas les pécheurs, dites-vous, ces paroles sont dans l'Ecriture ? mais ce n'est ni l'Ecriture, ni le Saint-Esprit qui les dit, c'est l'aveugle-né ; et il parlait en aveugle et comme un homme qui n'était pas encore assez éclairé intérieurement, dit saint Augustin ; le publicain l'entendait bien mieux que lui, car il a été approuvé et loué de Jésus-Christ : se tenant au bas du temple et s'estimant indigne de s'approcher du sanctuaire, il se reconnaissait grand pécheur et il alléguait ce motif pour exciter Dieu à lui faire miséricorde : *Deus, propitius esto mihi peccatori.* Mais le péché est un poids qui entraîne

l'homme loin de Dieu, un nuage qui voile aux yeux de son âme la lumière divine. Qu'on se hâte donc de sortir de ce triste état, afin d'obtenir de grandes faveurs. *Si je trouve l'iniquité dans mon cœur,* disait David, *Dieu ne m'exaucera pas.* (Ps. LXV, 17.) Plus nous serons purs de toute faute, plus facilement nous serons exaucés. (V. nº 2327.)

2309. 2º *Male,* mal prier et espérer être exaucé, c'est faire comme un homme qui moud du blé gâté, comptant en retirer une farine excellente. Nous demandons *mal* 1) *sans attention.* Combien récitent des prières sans prier? (V. nº 2328.) Comment Dieu peut-il nous écouter, si nous ne nous écoutons pas nous-mêmes? Si l'avocat dort, le juge l'éveillera-t-il? Oh! qu'il s'enfuit loin de nous ce cœur vagabond, quand nous approchons de Dieu! Etrange faiblesse de l'homme! je ne dis pas les affaires, mais les moindres divertissements rendent notre esprit attentifs; nous ne le pouvons tenir devant Dieu; et outre qu'il ne nous échappe que trop par son propre égarement, nous le promenons encore volontairement deçà et delà. Nous parlons, nous écoutons: et, comme si c'était peu d'être détournés par les autres, nous-mêmes nous étourdissons notre esprit par le tumulte intérieur de nos vaines imaginations. Chrétiens, où êtes-vous? venez-vous adorer ou vous moquer? parlez-vous de cette sorte au moindre mortel? Je ne m'étonne pas si vous n'avez que des pensées vaines: vous ne vous entretenez que de vanités, vous flattant par des complaisances mutuelles, etc. Si vous vous remplissiez des saintes vérités de Dieu, ce cercle de votre imagination agitée les ramènerait; heureuses distractions d'un mystère à un autre, d'une vérité à une autre! Ah! rappelez votre cœur, faites revenir ce fugitif, et s'il vous échappe malgré vous, déplorez devant Dieu ses égarements; dites-lui avec le psalmiste: O Seigneur, mon cœur m'a abandonné: *Cor meum dereliquit me.* (*Psalm.* XXXIX, 17.) Tâchez toujours de le rappeler. Cherchez cet égaré, dit saint Augustin (*in psalm.* LXXXV, t. IV.); et quand vous l'aurez trouvé avec David, offrez-le tout entier à Dieu et adorez en esprit celui qui est esprit et vie. » (BOSSUET.)

Sainte Catherine de Sienne, pour avoir fait attention durant sa prière, à son frère qui passait près d'elle, était inconsolable; mais beaucoup ne font aucun effort pour repousser les distractions et leurs prières, selon saint Isidore, sont comparables aux mugissements des bœufs, et selon saint Bonaventure aux jargons du perroquet. 2) *Sans humilité:* et Dieu résiste aux superbes; mais *la prière de celui qui s'humilie pénètre les nuages; et il ne se retirera pas que le Très-Haut n'ait jeté sur lui les yeux* de sa miséricorde. Ainsi fut exaucé le publicain. 3) *Sans confiance:* et Dieu n'a promis d'accorder que ce qu'on lui demanderait avec confiance; mais si nous lui demandons dans les conditions voulues, il a promis de tout accorder. Lorsque la Vérité promet, qui oserait craindre d'être trompé? Sans doute, à cause de nos misères nous ne méritons pas d'être exaucés; mais saint Thomas nous assure que notre prière, pour obtenir des grâces, ne s'appuie pas sur nos misères, mais sur la miséricorde divine. La prière donne à l'homme une puissance semblable à celle de Dieu. Il est écrit de Dieu: *Dixit et facta sunt;* l'homme n'a qu'à parler à Dieu, *quodcumque volueritis petetis et fiet vobis.* Quand Dieu parle, il n'est obéi que de ses créatures; quand l'homme parle à Dieu pour lui demander des grâces, c'est le Créateur même qui lui obéit: *Obediente Domino voci hominis. Omnis qui petit accipit:* Quiconque

demande reçoit, pourvu qu'il demande par Notre-Seigneur. (V. nos 2329 et suiv.) (Luc. XI, 9.) 4) *Sans dévotion :* la prière sans ferveur, sans amour de Dieu est comme de l'encens que l'on met dans un encensoir sans feu : elle ne répand pas devant Dieu un parfum bien agréable. 5) Nous demandons *sans persévérance.* Dieu tarde quelquefois de nous exaucer, pour nous faire apprécier et désirer ses faveurs. C'est la persévérance qui le fléchit. Notre-Seigneur nous exprime cette vérité par une parabole. Un homme va demander du pain, durant la nuit, à son ami qui refuse d'abord de lui en donner, mais s'y décide enfin, pour l'empêcher de heurter toujours sa porte. L'oiseau ne s'éloigne pas de ses œufs, quand même il ne voit pas ses petits éclore les premiers jours. Un refus de Dieu doit nous exciter à demander avec plus d'ardeur ; c'est ainsi que le vent qui repousse la flamme attise le feu. (V. no 2332.)

2310. 3o *Mala. Nous demandons des choses qui sont funestes.* Dieu ne peut pas nous accorder ce qui nous perdrait. Il y voit plus loin que nous. Le médecin connaît mieux ce qu'il faut au malade, que le malade lui-même. Aussi lui refuse-t-il souvent ce qu'il demande et cela afin de le guérir plus sûrement. *Quel est l'homme qui, lorsque son fils lui demande du pain, lui donnerait une pierre ? ou un scorpion, s'il demande un poisson ? Si vous qui êtes méchants, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants à plus forte raison votre Père qui est dans le ciel, donnera de véritables faveurs à ceux qui le prient.* (Math. VII, 7.) Une mère retire des mains de son enfant le couteau qui peut le blesser. Quand nous demandons, à Dieu ce qui serait funeste à notre salut, nous sommes semblables à un fiévreux qui demande du vin. Dieu nous donne mieux que ce que nous demandons, quand nous le prions de nous accorder ce qui pourrait nous nuire. On peut sans doute lui demander des grâces temporelles, mais à la condition qu'elles serviront à notre salut. Si ensuite nous ne les obtenons pas, remercions Dieu de nous les avoir refusées, parce qu'il prévoyait l'abus que nous en ferions.

Les païens eux-mêmes avaient compris qu'il faut redouter de demander ce qui peut nous être funeste ; et Socrate disait qu'une prière que tout le monde peut faire sans danger est celle d'un poète : « O Dieu, donnez-nous ce qui est bien lorsque nous le demandons et lorsque nous ne le demandons pas, et éloignez de nous le mal lors même que nous le demanderions.

« Dieu fait peu de cas de ce que le monde admire le plus. Demandons-lui des choses qu'il soit digne de ses enfants, de demander à un tel père, et digne d'un tel père de les donner à ses enfants. C'est insulter à la misère que de demander aux petits de grandes choses, c'est avilir la majesté que de ne demander aux très grands que de petites choses. C'est son trône, c'est sa grandeur, c'est sa propre félicité qu'il nous veut donner. » (BOSSUET) (V. nos 2333 et suiv.)

2311. Nous pouvons demander sans réserve les grâces spirituelles nécessaires à notre salut et à celui des autres. Nous les obtiendrons sûrement ; mais quand on demande pour les autres, il n'est pas toujours sûr qu'ils profiteront des grâces que nous leur aurons obtenues ; car la grâce n'enlève pas la liberté. S'ils ne se convertissent pas, lorsque nous avons prié pour eux comme il faut, c'est par leur faute et non par défaut de grâce. Si un roi donnait ordre à tous ses officiers de ne laisser manquer de rien à tous les sujets de son royaume, de puiser largement dans ses trésors pour four-

nir le nécessaire à tous les pauvres; et si malgré cela il se rencontrait quelque malheureux couvert de haillons, etc. qui se plaignît de sa misère, on lui dirait avec raison : C'est bien votre faute : pourquoi ne demandez-vous pas ? Ce que les chefs d'Etat ne font point, Dieu le fait pour les biens spirituels. Vous avez des tentations, vous n'en triomphez pas ? vous êtes dépourvus de grâce et de vertus ? c'est bien votre faute. Pourquoi ne demandez-vous pas, quand vous êtes sûrs de par la promesse divine de tout obtenir ? Donc, *demandez et vous recevrez* la grâce, *cherchez* Dieu et *vous le trouverez, frappez* à la porte de la clémence divine et elle vous *sera ouverte*, en attendant que s'ouvre pour vous le ciel (1)!

TRAITS ET PENSÉES SUR LA PRIÈRE.

2312. Les infidèles prient; les musulmans en particulier se prosternent plusieurs fois le jour, la face contre terre, pour adorer Dieu. Un Bédouin ayant à son service un officier français devenu son prisonnier, lui lançait souvent cette injure : « Chien de chrétien. » Un jour, l'officier, indigné, lui dit : « Je suis votre prisonnier ; mais je suis un homme comme vous. Pourquoi me traiter ainsi ? — Toi, un homme ? répondit l'Arabe, non. Il y a six mois que tu es mon prisonnier, et je ne t'ai jamais vu prier. » Le barbare avait raison : il n'y a que les animaux qui ne prient pas Dieu.

2313. Les anciens philosophes parlant de l'homme, on dit qu'il était un arbre renversé, qui a ses racines en haut et ses branches en bas; et comme nous voyons que si l'arbre ne tire continuellement les influences du sol par le moyen de ses racines pour se nourrir, il ne peut subsister longtemps en vie, de même en est-il de l'homme qui ne peut demeurer longtemps en la vie de la grâce, s'il ne fait une particulière attention aux choses célestes, par le moyen de l'oraison. » (Saint François de Sales.)

2314. De même donc que les jardiniers donnent des soins particuliers aux racines des arbres, sachant bien que, par ce moyen, ils peuvent se promettre des fruits abondants, ainsi devons-nous consacrer tous nos soins à cultiver les racines qui sont fixées dans le ciel, si nous voulons recueillir sur la terre une copieuse moisson de dons célestes. Or, cultiver les racines, c'est élever son cœur vers Dieu et fixer dans le ciel tous ses soins, toutes ses incertitudes et toutes ses pensées. (B. L. de Grenade.)

2315. Supposez que vous avez fondé une chapelle, où il y ait un revenu suffisant pour l'entretien honorable d'un ecclésiastique ; si ce prêtre ne chantait point les messes fondées, ne disait point son office et ne faisait aucun service à l'église, ne vous ferait-il pas tort, n'abuserait-t-il pas de votre libéralité, ne serait-il pas indigne de retirer les rentes de cette chapelle, n'aurait-on pas sujet de lui enlever ce bénéfice ? Belle pensée d'Epictète, ce monde est un temple qui est bâti et fondé, afin qu'on y serve Dieu, l'homme en est le prêtre et le chapelain; toutes les créatures contribuent par leur travail, leur vie et leur substance à l'entretien de l'homme, afin qu'il officie en ce temple et fasse le service divin. Le cheval, le bœuf et le mouton nous disent tacitement : Je ne puis louer mon Dieu par moi-même, parce que je n'en suis pas capable ; mais je te donne mon travail, ma peau, ma laine et ma chair, pour te por-

(1) Les promesses de Dieu à la prière lui donnent une merveilleuse efficacité sur laquelle il est bon d'insister. *Promittendo, debitorem se Deus fecit*, dit Saint Augustin. Or, Dieu a dit : *Omnis qui petit accipit.* donc *même les pécheurs. Omnia quæcumque petieritis in oratione credentes, accipietis.* (Mat. XXI, 22) donc tout ce qui peut être utile à notre salut. *Voluntatem timentium se faciet et deprecationem eorum exaudiet.* Ces paroles commentées par quelques exemples de l'efficacité de la prière pris dans l'Ecriture ou dans la vie des Saints, pourraient faire la seconde partie d'un sermon, dont la première traiterait de la nécessité de la prière, n. 1334.

ter, te chausser, te vêtir et te nourrir, à condition que tu loueras mon Créateur à ma place. N'est-ce donc pas leur faire tort et retenir leur salaire que de manquer à ce devoir ? N'est-ce pas les rendre inutiles et les priver de leur dernière fin ? Comme toutes les armes, les chariots, les canons, les munitions et l'attirail d'une armée sont inutiles si on ne remporte la victoire, parce qu'elle est la fin de cela ; ainsi, si l'homme ne sert Dieu, s'il ne se sert des créatures pour bénir et louer le Créateur, tout l'univers est inutile. Et si c'est faire un si grand tort de ne pas rapporter les créatures au Créateur, combien plus de les faire révolter contre lui, de s'en faire des armes pour le combattre, ou de s'en servir pour lui déplaire et l'offenser.

2316. Dieu fait tout pour nous faire sentir le besoin que nous avons de la prière, c'est pour cela qu'il permet les tentations, les épreuves : comme au contraire Satan fait tous ses efforts, emploie toute son industrie, fait jouer toutes sortes de machines pour nous détourner de l'oraison ou pour la rendre inutile ; il nous empêche, s'il peut, de nous y appliquer; il envoie des camarades qui nous conduisent au jeu, aux compagnies, aux promenades pour nous en détourner ; il nous jette dans le tracas des procès, du trafic, de l'étude ou d'autres affaires et occupations temporelles, afin que nous n'ayons ni le désir, ni le loisir de faire oraison. Si nous faisons oraison, il nous y accable d'ennui, de dégoût, afin que nous la quittions. Si nous ne la quittons pas, il procure que nous la fassions négligemment ; il nous y remplit de distractions : il fait venir à l'église des personnes vaniteuses, afin que vous vous amusiez à les regarder ; il excite un homme à y amener son chien, afin de troubler et d'interrompre votre dévotion. Si nous avons une lettre à dicter, c'est dans l'oraison qu'il nous fournit de plus belles pensées; si nous avons une querelle ou un procès, c'est dans la prière qu'il nous suggère des raisons plus évidentes de notre droit; si nous avons un projet dans l'esprit, c'est alors qu'il nous suggère des moyens plus convenables pour réussir. Un père du désert avait coutume d'entendre comme un son de trompette, toutes les fois qu'on donnait le signal pour faire venir les religieux au chœur, et il lui fut révélé que c'était le signal des démons qui s'assemblaient aussi et venaient au chœur pour troubler les religieux et les empêcher de bien faire leur oraison. Ce que Satan fait pour nous détourner de la prière nous en fait comprendre la nécessité.

Pourquoi Dieu veut-il être tant importuné, qu'il semble qu'il ne donne rien qu'à force de prières? Est-ce pour ses intérêts! En reçoit-il quelque avantage ? Est-il plus riche ou plus heureux quand nous l'avons prié ? Non, mais c'est l'affection qu'il a pour nous, c'est qu'il voit que notre honneur, notre bonheur est de converser avec lui, que sans sa conduite, nous sommes des étourdis et des aveugles, nous ne faisons rien qui vaille. Vous êtes, par exemple, un homme âgé de cinquante ou soixante ans, vous avez beaucoup d'expérience ; vous avez un neveu orphelin, qui est un jeune homme volage, vous voulez qu'il prenne conseil de vous, qu'il vous demande avis sur tout ce qu'il fait, et s'il entreprend quelque affaire importante sans vous consulter, s'il se fiance ou traite de mariage sans vous le communiquer, vous le trouvez fort mauvais ; vous dites : Mon neveu m'a affligé ; devait-il prendre ce parti sans mon conseil ? Il a commencé sans moi, il l'achèvera sans moi, je ne me trouverai point à ses noces. Pourquoi en êtes-vous fâché? Quel intérêt y avez-vous ? S'il vous l'avait communiqué, en seriez-vous plus riche ? C'est que vous l'aimez, parce que vous aimiez son père qui était votre frère ; vous savez qu'il n'a pas de conduite, qu'il est facile à être trompé, vous désireriez qu'il prît conseil de vous, afin que tout lui réussît mieux. Dieu en fait de même. Dieu fait ses plaintes par le prophète Josué et par Isaïe. Ils ont pris des charges et des offices, sans me prier, et sans me demander avis ; parce que vous m'avez mis en oubli, vos entreprises ne réussiront pas. (Le Jeune).

2317. A peine les Hébreux eurent-ils traversé la mer Rouge, qu'ils furent attaqués par les Amalécites, peuple nombreux et vaillant. Moïse ordonna à Josué de choisir des soldats et de les combattre. Pour lui, il se rendit sur la montagne avec Aaron et Hur. Quand Moïse priait en levant les mains au ciel, Israël triomphait dans le combat ; et quand il abaissait ses mains, Israël était vaincu. Et comme les mains de

Moïse ne pouvaient plus se tenir levées, Aaron et Hur les lui soutenaient. La défaite d'Amalec fut complète. Le démon sera toujours vaincu, si nous prions.

2318. Donozo Cortez, une des gloires littéraires de l'Espagne au XIX. siècle, lui qui avait été d'abord indifférent, a dit: « Je crois que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent ; et que si le monde va de mal en pis, c'est parce qu'il y a plus de batailles que de prières. . . Je crois que, s'il y avait une seule heure, un seul jour où la terre n'envoyât aucune prière au ciel, ce jour et cette heure seraient le dernier jour et la dernière heure de l'univers. »

2319. Quand l'empereur Marc-Aurèle faisait la guerre aux Sermates, son armée, cernée par l'ennemi, était épuisée par la faim et la soif et sur le point de périr. Or il avait parmi ses soldats un grand nombre de chrétiens qui se mirent en prière. Aussitôt le ciel se couvrit de nuages, qui laissèrent tomber une pluie abondante sur le camp des Romains, tandis qu'une grêle épouvantable, mêlée de carreaux de foudre, jetait l'épouvante dans le camp ennemi. Les Sarmates furent ainsi dispersés.

2320. L'un des plus illustres capitaines dont s'honore la France, le grand Turenne, savait, au milieu des occupations les plus graves, trouver toujours le temps et les moyens de satisfaire sa piété. On le vit plus d'une fois, quelques heures avant de livrer bataille, dans des moments pleins de trouble et d'inquiétude où l'esprit, agité de mille pensées diverses, semble devoir être emporté hors de lui-même, on le vit, dis-je, implorer par la prière le secours et la protection du Dieu des armées. Il s'écartait dans les bois ; et seul, la pluie sur la tête, les genoux dans la boue, il adorait dans cette humble posture le maître du sort et de la vie des hommes. Avant l'attaque des lignes d'Arras, il fit faire des prières publiques à la tête de chaque bataillon et de chaque escadron pendant plusieurs jours, pour le succès de cette entreprise. A son exemple, presque tout le monde se confessa et communia ; et, suivant le témoignage d'un témoin oculaire (Jacques II, roi d'Angleterre), jamais on ne vit dans aucune armée tant de marque d'une véritable dévotion.

2321. Le chrétien est un homme de prières ; son origine, sa situation, sa nature, ses espérances, sa demeure, tout l'avertit qu'il faut prier. L'Eglise elle-même, où la grâce de l'Evangile nous a incorporés, ici-bas étrangère, n'est qu'une triste colombe captive dans Babylone; toujours gémissante et plaintive, elle ne reconnaît ses enfants que par les soupirs qu'ils poussent sans cesse vers la patrie ; et le chrétien qui ne prie pas, se retranche lui-même de l'assemblée des saints, et est pire qu'un infidèle. (Massillon.)

2322. En 1763, le marquis du Broc, maréchal des armées du roi, allait inspecter un régiment à Brest. Commençant à interroger un caporal sur ses devoirs, il lui dit : « Camarade, comment commencez-vous la journée ? — Par la prière, maréchal. » Cette réponse fit sourire quelques témoins ; mais le maréchal félicita le soldat, et lui dit qu'il se bornait pour tout examen à cette question, parce que, quand on est bon chrétien, on est bon soldat.

2323. On reprochait au roi Henri IV de sortir seul et sans escorte. Il répondit : « La peur ne doit pas entrer dans l'âme d'un roi : je me recommande à Dieu quand je me lève et quand je me couche. Je suis entre ses mains. »

2334. On prédit autrefois à un grand homme d'Etat qu'il deviendrait empereur parce qu'il était matinal. La prophétie se vérifia. Sans être prophète, on peut dire qu'il aura l'empire du ciel, celui qui, se levant de bonne heure, prie Dieu dès son lever, fait des actes d'amour pour lui et lui offre toutes ses actions.

La prière du matin, ce sont les prémices de l'esprit, du cœur, de la journée de l'homme. Si le jardinier d'un seigneur porte à son maître, au commencement de l'été, une belle pomme, celui-ci en fait grand cas, il la place à un endroit apparent de son salon, il la fait voir à ceux qui le visitent. Si on lui en apporte un plein sac en automne, il le fait porter au grenier. D'où vient cette différence ? Les premiers fruits sont plus précieux ; en automne tout le monde en a et en donne : *Mane exaudies vocem meam.* La manne ne tombait que le grand matin, et ceux qui n'étaient pas

empressés à la recueillir avant le lever du soleil, devaient jeûner ce jour-là. C'est la figure de la bénédiction de Dieu, *ut notum esset omnibus quoniam oportet prævenire solem ad benedictionem tuam.* (Sap. xvi, 28.) Saint Ambroise dit: *Nonne videmus minutissima animalia, cum diem aurora producit, varia dulcedine personare, ut creatorem suum, cum loquelâ nequant, suavitate demulceant.*

Le soir. Saint Paul ne veut pas que le soleil se couche sur la colère que nous pouvons avoir pour le prochain et nous oserions nous coucher sans apaiser la colère de Dieu!

Et ces prières, il est bon de les faire en commun. C'est pour cela que saint Paul appelle la maison de chaque fidèle, *domesticam ecclesiam.* L'Eglise cathédrale, c'est l'Eglise où est le siège de l'évêque ou de l'archevêque; l'église paroissiale, c'est l'église du curé et des paroissiens: l'église domestique, c'est la maison de chaque particulier. Si vous êtes un vrai chrétien, votre maison doit être une église où l'on doit souvent parler de Dieu, où l'on doit s'exhorter les uns les autres à son amour et à sa crainte, prier Dieu ensemble le matin, le soir, et n'y point offenser Dieu. (Le Jeune.)

2325. Saint Jean Chrysostome exhortait les laïques eux-mêmes à se lever la nuit pour prier à l'église avec le clergé. « La nuit, disait-il, n'est pas faite pour être passée tout entière dans le sommeil: les artisans, les négociants en sont la preuve. Pendant la nuit, l'âme est plus pure, plus légère; elle s'élève plus haut avec moins d'efforts. Les ténèbres elles-mêmes et le grand silence les disposent à la contrition. Si tu contemples le ciel, parsemé d'étoiles qui ressemblent à des yeux ouverts sur nous, la pensée du Créateur te viendra de suite... Si tu songes à tous ces hommes qui, maintenant endormis, sont semblables à des morts... est-ce que tout cela n'est pas à éveiller l'âme et à nous faire songer à l'heure suprême? » Puis, s'adressant aux mères qui ne pouvaient facilement se rendre à l'église, il leur recommande d'éveiller leurs petits enfants, pendant la nuit pour les faire prier, les habituer aux veilles, afin que les maisons des chrétiens deviennent autant d'églises.

A propos de l'efficacité de la prière, on peut citer le trait de sainte Scholastique. (V. l'exorde du n. 2036.)

2326. La prière n'est pas un don particulier réservé à certaines âmes privilégiées: c'est un devoir commun imposé à tout fidèle: ce n'est pas seulement une vertu de perfection, et réservé à certaines âmes plus pures et plus saintes; c'est une vertu indispensable, comme la charité: nécessaire aux parfaits, comme aux imparfaits; à la portée des savants, comme des ignorants; ordonnée aux simples, comme aux plus éclairés; c'est la vertu de tous les hommes; c'est la science de tout fidèle; c'est la perfection de toute créature intelligente. Tout ce qui a un cœur et qui peut aimer l'Auteur de son être, tout ce qui a une raison capable de connaître le néant de la créature et la grandeur de Dieu, doit savoir l'adorer, lui rendre grâce, recourir à lui; l'apaiser, lorsqu'il est irrité; l'appeler, lorsqu'il est éloigné; le remercier, lorsqu'il favorise; s'humilier, lorsqu'il frappe; lui exposer des besoins, ou lui demander des grâces. (Massillon.)

2327. *Oratio justi clavis est cœli,* dit saint Augustin: *ascendit oratio et descendit Dei miseratio. Licet alta sit terra, altum cœlum, audit tamen Deus hominis linguam, si mundam habet conscientiam. Cum sensibus loquitur, si sit solus noster gemitus, sufficit auribus imber oculorum; fletus citius audit quam voces.*

2328. En entrant dans le lieu où il devait prier, saint François d'Assise disait aux distractions: « Restez à la porte, pensées importunes, je vous retrouverai en sortant. » Et, bannissant toute pensée étrangère, il priait Dieu comme s'il eût été seul sur la terre.

Quand un pauvre s'adresse à vous pour demander l'aumône, si, au lieu de vous tendre la main pour la recevoir, il vous tournait le dos et s'amusait à compter ses deniers, ou à peigner ses cheveux, ne serait-ce pas une injure pour vous? Lui donneriez-vous des écus pour aumône? Si vous priez Dieu comme il faut, vous lui demandez sa grâce, son amour, son Saint-Esprit. Où est-ce qu'on reçoit cette aumône? Ce n'est pas dans la main, ni au bras, ni dans la bouche, c'est dans le cœur; il faut

donc lui tendre le cœur, tourner votre pensée vers lui ; et vous faites tout le contraire ; vous le tournez vers vous, vers la vanité et les choses de la terre. Saint Thomas, et avec lui toute la théologie, conclut que l'application du cœur est essentielle à l'oraison ; qu'elle en est l'âme ; c'est-à-dire que comme il est impossible qu'une chose soit blanche sans blancheur, lumineuse sans lumière, ainsi, il est impossible qu'il y ait une vraie oraison sans élévation du cœur à Dieu. Et quand saint Thomas ne le dirait pas, c'est très évident par la définition de l'oraison. *Oratio est elevatio mentis in Deum.* La prière n'est pas une action de la main, ni des yeux, ni de la bouche, ni d'une autre partie du corps ; faire oraison, ce n'est pas parcourir les grains de votre chapelet, ce n'est pas mouvoir les lèvres ou la langue ; c'est élever votre esprit et votre affection à Dieu. L'oraison n'est autre chose qu'un désir que vous avez de quelque bien, dit saint Augustin, désir que vous adressez à Dieu, et que vous exposez en présence de Sa Majesté, afin qu'il daigne l'accomplir par sa miséricorde. Et si quelquefois nous nous servons de prières vocales, dit le même Saint, ce n'est que pour réveiller le désir intérieur qui pourrait se ralentir et puis s'éteindre tout à fait, s'il n'était excité de temps en temps par des paroles articulées, comme une vive flamme par un peu de vent : *Sed plerumque hoc negotium plus gemitibus quam sermonibus agitur, plus fletu quam affatu.* De là vient que notre prière est d'autant plus efficace que notre désir est plus ardent et enflammé. (Le Jeune).

2329. « Comme la nécessité presse un fils de demander, ainsi la charité presse son père de lui donner. A nous notre besoin, et à lui sa charité est un empressement : ne soyons pas moins empressés à recevoir que lui à donner. Il se plaît d'assister les hommes, et autant qne sa grâce leur est nécessaire, autant coule-t-elle volontiers sur eux. « Il a soif qu'on ait soif de lui, dit saint Grégoire de Nazianze (orat. xl. t. I, p. 657) : recevoir de sa bonté, c'est lui faire du bien ; exiger de lui, c'est l'obliger ; et il aime si fort à donner, que la demande à son égard tient lieu de bienfait. » Le moyen le plus assuré pour obtenir son secours, c'est de croire qu'il ne nous manque pas, et j'ai appris de saint Cyprien qu'il donne toujours à ses serviteurs autant qu'ils croient recevoir de lui. » (Bossuet.)

« C'est pourquoi l'humanité prie en tout lieu et à toute heure ; il n'est aucun de ses besoins qu'elle croie étranger au Cœur de Dieu. Elle s'adresse à lui comme à la clarté qui voit tout, à la souveraineté qui veut tout ce qu'elle peut, et fallût-il des miracles pour exaucer sa prière, elle y compte fermement, comme sur l'effet naturel d'un ordre qui commande à toutes les lois. Ce n'est pas seulement dans de rares et solennelles circonstances que sa voix suppliante monte vers Dieu, comme si Dieu ne s'était réservé d'intervenir que dans les évènements fameux qui changent le cœur des choses et des nations. Non, la prière sort du cœur des pauvres, comme du cœur des rois, elle se croit aussi forte en s'élevant du toit de chaume qu'en s'élevant des lambris de cèdre, en parlant à Dieu d'un morceau de pain, qu'en l'occupant d'un empire. Ce pauvre a crié, disait David, et Dieu l'a entendu. *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.* Même à voir la confiance des petits dans le gouvernement du Très-Haut, on croirait qu'ils savent à fond cette grande loi qui engendre la protection de l'impuissance même, et qui fait ainsi de Dieu et de l'opprimé les deux choses qui se touchent de plus près. » (Lacordaire.)

2330. Porphire, évêque de Gaza, avait une grâce à obtenir de l'empereur Arcade. Il s'adressa à l'impératrice Eudoxie, qui venait d'avoir un fils ; elle persuada à l'évêque de remettre sa supplique entre les mains de l'enfant, lorsqu'il sortirait des fonts du baptême. L'évêque le fit, et l'empereur accorda tout. Dieu le Père, à plus forte raison, doit exaucer toutes les demandes qui lui sont adressées par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

2331. Saint Louis de Gonzague avoua un jour que, dans l'espace de six mois, toutes ses distractions n'avaient pas duré le temps d'un *Ave Maria.* « J'ai autant de difficultés, disait-il, de me distraire de Dieu que d'autres disent en avoir à se recueillir. Le temps que j'emploie à me distraire est un temps de violence, de grande souffrance,

de combat intérieur et bien plus nuisible à ma santé que le recueillement dont j'ai l'habitude. »

2332. On voit quelquefois dans les rues et surtout à la porte de l'église, des pauvres qui, toute la journée, tendent la main ou crient : Ayez pitié d'un pauvre aveugle, et cela pour recueillir quelques deniers. N'y a-t-il pas lieu d'être couvert de confusion à cette vue, quand on se désiste si vite, de demander à Dieu des grâces de prix. Et pourtant Dieu est le seul à qui on ne demande jamais en vain, même quand on n'obtient pas aussitôt ce que l'on sollicite.

Voyez ce pauvre aveugle, qui va de porte en porte jouer de la viole, en demandant l'aumône. Une dame le fait quelquefois attendre une demi-heure à sa porte ; sa fille ou sa servante lui dit : Madame, congédiez ce pauvre ; si vous ne lui voulez pas donner, ne le faites point attendre si longtemps. La dame a bonne volonté de lui faire l'aumône, mais elle retarde parce qu'elle prend plaisir au son de la viole ; et si le pauvre s'impatientait, et se retirait aussitôt, il perdrait une pièce d'argent ou un morceau de pain, qu'on lui donne après qu'il a joué longtemps. Nous sommes très pauvres de vertus et de mérites, plus pauvres que les pauvres, et plus aveugles que les aveugles ; le meilleur métier que nous puissions exercer, c'est de mendier à la porte de Dieu ; quand notre prière est bien faite, c'est une harmonie qui lui est agréable ; il diffère longtemps de nous exaucer, parce que s'il le faisait sur le champ, nous cesserions de prier, et il veut que nous persévérions, non pour ses intérêts, mais pour les nôtres, parce que plus nous prions longtemps, plus nous méritons de grâces ; donc, bien que pour cette raison, ou pour une autre semblable, il ne vous accorde pas aussitôt la grâce que vous lui demandez, il vous en donne quelqu'autre non moins précieuse. (Le Jeune.)

2333. Si une mère ne donne pas à ses enfants malades, autant de vin qu'ils en demandent, ils peuvent penser que c'est par épargne ; mais si elle ne leur donne pas autant d'eau qu'ils voudraient, puisque l'eau ne lui coûte rien et qu'elle a pour eux une affection maternelle, qu'elle leur donne des remèdes qui sont fort chers, s'ils ont tant soit peu d'esprit, ils doivent penser qu'elle leur donne l'eau par mesure, parce que l'excès leur en serait funeste ; et quand elle leur en donne un verre, elle leur en voudrait donner un seau, s'il leur était utile ou nécessaire. Il coûterait moins à Dieu de vous donner cent mille pièces d'or, qu'à moi de vous donner une goutte d'eau : ce n'est donc pas par épargne qu'il ne vous les donne pas ; ce n'est aussi pas faute d'affection, puisqu'il vous a donné ce qui lui coûte si cher, ce qui lui est si précieux, les mérites de sa passion, sa chair et sa propre substance ; c'est donc qu'il connaît qu'elles vous seraient nuisibles. Quand il vous donne un sou, en effet, il voudrait vous en donner cent mille ; et il vous les donnerait effectivement, s'il ne prévoyait que vous en feriez mauvais usage.

2334. *Exquisivi Dominum, et exaudivit me,* dit le Psalmiste. Sur quoi saint Augustin dit : « *Qui ergo non exaudiuntur non inquirunt Dominum ; non dixit : Inquisivi aurum a Domino, et exaudivit me ; inquisivi a Domino senectutem, et exaudivit me. Aliud est inquirere aliquid a Domino, aliud ipsum Dominum inquirere ; noli aliquid a Domino extra eum quærere ; sed ipsum Dominum quære ; et exaudiet te, et adhuc te loquente dicet : Ecce adsum. Quid est ecce adsum, ecce præsens sum ? quid vis ? Quid a me quæris ? quidquid tibi dedero, vilius est quam ego ; meipsum habe, me fruere, et me amplectere.* »

Un ancien disait que nous devons faire nos actions devant les hommes, nous souvenant que Dieu les regarde, et que nous devons faire nos prières devant Dieu, comme si les hommes les entendaient. Sur quoi saint Augustin dit : Si les hommes vous entendaient dire dans vos prières : Mon Dieu, donnez-moi les grandeurs du monde, faites-moi plus riche qu'un tel, etc. Vous mourriez de honte ; qui sonderait le fond de votre cœur, verrait que c'est là ce que vous demandez à Dieu. *Injuriam facis illi et damnum tibi,* dit saint Augustin : vous lui faites injure, et vous vous faites tort à vous-mêmes. »

2335. Un grand roi allait un jour se promener avec sa cour dans la maison et le jardin d'un humble paysan, qui l'accueillit de bon cœur. Le roi en fut ravi, et à la fin il lui dit : « Demandez-moi tout ce que vous voudrez et je vous l'accorderai. » Les courtisans étaient dans l'étonnement ; et le brave homme, après réflexion, dit : « Sire, vous avez de beaux chevaux, faites-moi amener dix chariots d'engrais pour mon jardin. » On conçoit sans peine que cette réponse fut l'objet de la risée de toute la cour. Ce paysan, c'est votre âme. Jésus vient en vous, dans votre cœur, à Pâques au moins. Que lui demandez-vous ? réussite dans vos affaires, la santé. *Omnia arbitratus sum ut stercora.* Quand un enfant qui est entre les bras de sa mère, voit un couteau bien brillant et affilé, il veut le saisir ; sa mère ne le laisse pas faire. Nous sommes de grands enfants. Vous voyez les grandeurs de ce monde, les biens, les délices de la terre : cela est si beau et si brillant en apparence, d'être grand, riche, et de vivre à son aise. Vous voyez votre compagne qui est belle et bien parée, à qui on fait la cour ; vous souhaiteriez être comme elle ; vous êtes un enfant, vous demandez un couteau ; si vous étiez comme elle, vous vous damneriez. Il y a cent et cent filles et femmes qui brûlent en enfer, et y brûleront à jamais, parce qu'elles ont été belles : leur beauté a servi d'amorce à des libertins pour les tenter et les déshonorer ; si elles eussent été laides, elles régneraient avec les archanges. Vous languissez dans un lit des mois et des années entières, vous vous impatientez et demandez à Dieu la santé avec beaucoup d'instances, et il vous semble qu'il vous fait grand tort de vous la refuser. Vous êtes un enfant ; vous demandez un couteau ; si vous vous portiez bien, vous seriez continuellement dans un cabaret ou dans des compagnies qui vous perdraient.

2336. Dans la vie de saint Jean l'Aumônier, ainsi surnommé, parce qu'il donnait tout aux pauvres ; il est dit qu'un riche gentilhomme lui apporta un jour une grande somme d'argent pour en faire des aumônes, le priant de recommander à Dieu dans ses prières un fils unique qu'il avait, dont la vie lui était fort chère et fort précieuse. Le saint distribua l'argent aux pauvres, dit des messes et fit des prières pour ce jeune homme ; peu de temps après il mourut. Le saint s'en plaignit amoureusement dans l'oraison, disant : Mon Dieu, vous ne donnez pas sujet aux autres de faire de grandes charités à vos pauvres : je vous avais fait une instante prière pour le fils de ce bon père, et vous l'avez retiré de ce monde. Dieu lui révéla que cette mort était un effet de sa prière et de l'aumône du père ; car si cet enfant eût vécu, tous deux se seraient damnés, le père par avarice, pour laisser de grands biens à son fils, et le fils par l'excès de ses débauches et par le mauvais usage et les délices que l'abondance de ses grand biens lui aurait procurés.

Ainsi nous voyons que, comme dit saint Augustin, il y en a que Dieu exauce selon leur profit, non selon leurs désirs ; d'autre qu'il exauce selon leur désir, non selon leur profit. Mes frères, dit ce grand Docteur, si je vous dis que j'ai demandé à Dieu plusieurs choses, que je n'ai pas obtenues, vous me direz que je suis un grand pécheur ; mais que direz-vous, si je vous montre qu'un Apôtre, a demandé plusieurs fois, ce qu'il n'a pas obtenu ? Chose étrange et digne d'admiration ! Vous pouvez remarquer dans l'Ecriture que, toutes les fois que le démon a demandé quelque chose à Dieu, on le lui a accordé ; il demanda le pouvoir de persécuter Job, de le couvrir d'un ulcère malin par tout le corps, de faire ravager tous ses biens. Il demanda au Fils de Dieu la permission d'entrer dans un troupeau de pourceaux au pays des Géraséniens, et le pouvoir de tenter saint Pierre et les autres apôtres, et il obtint toutes ces demandes. Au contraire, saint Paul étant importuné des tentations de la chair, demanda par trois fois d'en être délivré, et il ne le fut pas. Qu'est-ce à dire ! le démon a-t-il plus de crédit auprès de Dieu qu'un Apôtre ? Ah ! c'est que le démon fut exaucé selon sa volonté, non selon son utilité ; l'Apôtre fut exaucé selon son utilité, non selon sa volonté, Satan ayant persécuté Job, et ce saint homme étant demeuré fidèle à son Dieu, l'ennemi en fut plus tourmenté. L'Apôtre demandant d'être délivré de la tentation, n'en fut pas délivré, mais il reçut une puis-

sante grâce pour y résister ; et par cette résistance, il mérita de grandes couronnes : *Sufficit tibi gratia mea.*

Salomon agit donc avec sagesse, quand Dieu lui ayant dit qu'il demandât ce qu'il voudrait, il demanda non une longue vie, ni des richesses temporelles, ni la victoire sur ses ennemis : mais la sagesse pour bien gouverner le peuple dont Dieu lui avait donné la conduite. Prière si agréable à Dieu, qu'elle fut exaucée, non seulement par le don de ce qu'il avait demandé, mais encore par celui de tous les biens temporels qui nous peuvent rendre heureux en ce monde. (Le Jeune.)

Combien peu d'hommes demandent à Dieu ce que Dieu leur accorderait le plus volontiers, et ce qui serait pour eux plus utile. Se souvenant d'un mot de saint Macaire qui demandait en recevant des visites, si elles venaient de Jérusalem ou de l'Egypte entendant par Jérusalem le lieu où l'on s'occupe des choses du ciel, et par l'Egypte celui où l'on ne pense qu'aux intérêts terrestres, saint François de Borgia disait de ses visiteurs que beaucoup venaient de l'Egypte et très peu de Jérusalem, et ils recouraient à lui plutôt pour devenir plus riches que pour devenir meilleurs. N'en est-il pas ainsi aujourd'hui encore de ceux qui recourent aux religieux, et même de ceux qui recourent à Dieu dans la prière.

XXXV. — Méditation ou oraison.

2337. *Souvenez-vous de vos fins dernières et jamais vous ne pécherez.* C'est l'avis du Saint-Esprit. Nous sommes décidés à ne plus faire de péché ; or un des moyens les plus effficaces pour nous en garantir, celui que Dieu lui-même nous enseigne, c'est de réfléchir, de méditer, de faire oraison. (V. nos 2361 et suiv.)

2338. I. *Importance de la méditation.* 1° Sans elle tous les maux débordent : 1) *sur la société : Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde.* (Jer. xii. 11.) Fénelon disait : Si on demande aux hommes quelle est la grande plaie du temps, l'un répondra c'est l'impiété ; l'autre, l'esprit d'indépendance ; un troisième, le vice, etc., etc... ; moi, ajoutait-il, je dis que c'est le manque de réflexion. En effet, si les hommes réfléchissaient, il n'y aurait plus d'impiété ni de libertinage. Tout le mal vient de l'irréflexion pour la société et

2339. 2) *Pour chacun d'entre nous.* Nous disons dans un temps de mission, de retraite : Ah ! si j'avais su quel grand mal c'était d'offenser Dieu, je n'aurais pas commis ces péchés. C'est vrai, mais cette réflexion nous prouve que nous sommes convaincus de cette vérité, que le manque de réflexion est pour nous la source de tout mal. Ce qui est arrivé par le passé nous fait connaître clairement ce qui arrivera à l'avenir : si nous ne réfléchissons pas, nous tomberons : et ceci est fondé sur la nature même de l'homme. Si la raison, si l'intelligence ne se pénètre pas de la vérité, n'éclaire pas la volonté de sa lumière et ne guide pas le cœur dans le chemin du ciel, la volonté, le cœur se laissent mener par l'imagination, par les sens, *qui in malum prona sunt.* Les vérités de la foi elles-mêmes sont à ceux qui n'y réfléchissent pas comme de l'argent enfoui sous terre, comme une épée que l'on ne tire pas du fourreau, comme des remèdes qui restent dans les rayons d'une pharmacie. Quelle impression produit en nous une lettre renfermant de bonnes ou de mauvaises nouvelles, tant que nous ne l'avons ni décachetée ni lue ? C'est ce qui faisait dire à sainte Thérèse que l'âme, qui ne fait pas oraison, n'a pas besoin du démon pour la tenter, elle va d'elle-même en enfer. Et c'est ce qui fait voir que la méditation est d'une extrême impor-

tance pour tous les fidèles. (Voir la note du nº 2943.) Tous ont la même nature que les prêtres et que les religieux. Comme eux, par conséquent, ils sont obligés d'éviter le péché, de se corriger de leurs défauts, d'avoir la foi, l'espérance, l'amour, la crainte de Dieu, la charité envers le prochain et de conserver ces vertus jusqu'à la mort.

2340. Or (a) l'oraison est le moyen le plus efficace *d'éviter le péché.* Nous l'avons dit déjà et saint Liguori l'affirme. Les autres exercices de dévotion peuvent s'accorder avec le péché, dit-il, mais l'oraison ne peut subsister en même temps que lui : ou on abandonne l'oraison, ou on abandonne le péché. Si on persévère dans l'oraison, plus de péché. C'est par elle que l'homme sort de soi-même et de la misère pour s'attacher à Dieu et *qui adhæret Deo unus spiritus est.*

2341. (b) *De connaître ses défauts.* Celui qui ne se regarde jamais au miroir, ne connaît pas les taches de son visage et ne cherche pas à les faire disparaître. L'oraison est le miroir des âmes, comme l'appelle saint Bonaventure.

2342. (c) *De pratiquer les vertus.* Pour cela, en effet, il faut : (*a*) connaître ces vertus, et ce n'est pas avec les yeux du corps, ni à la clarté du soleil, qu'on les connaît ; mais avec le regard attentif de l'âme et à la clarté de Dieu : *Dominus, illuminatio mea. Oratio est lucerna,* dit saint Bonaventure ; (*b*) il faut avoir la grâce et la force pour les pratiquer ; or ce n'est que la prière qui nous obtient cette grâce et cette force. Et ceux qui ne font pas oraison et ne méditent pas ne sentent pas cette nécessité de la prière : la vertu leur devient donc très difficile.

« Les prières vocales sont dites le plus souvent avec distraction, dit saint Liguori, surtout quand elles sont récitées par des personnes qui ne pratiquent pas l'oraison mentale. Dieu les exauce rarement. » Saint Chrysostome dit que l'oraison est une fontaine au milieu d'un jardin, elle répand partout la fraîcheur et fait épanouir les fleurs de toutes les vertus. Un jardin qui n'est pas arrosé devient aride.

2343. (d) *D'arriver à la perfection.* Celui qui tient les yeux de l'âme fermés, ne peut pas découvrir le chemin du ciel. Notre perfection consiste dans l'amour de Dieu : mais où cet amour s'embrase-t-il ? Dans l'oraison. *In meditatione mea exardescet ignis,* disait David. Le fer jeté dans le feu prend comme la nature du feu. Saint Pierre d'Alcantara s'y enflamma tellement qu'il fut obligé de se jeter dans un étang glacé ; et l'eau devint autour de lui bouillante comme dans une chaudière. Ils sont bien insensés ceux qui regardent comme oiseux le temps passé dans l'oraison. Ce repos que l'on prend en Dieu est le moyen de faire beaucoup pour sa gloire et pour sa propre sanctification. Ceux qui ne prendraient point de sommeil seraient incapables de tout travail. Les fleurs exposées au soleil ont plus de parfum. Saint Louis de Gonzague disait que sans oraison, on n'arrive jamais à un degré éminent de vertu. Qu'on le remarque bien, dans l'oraison on peut produire de grands actes d'amour et de saints désirs de procurer la gloire de Dieu, qui seront récompensés, comme s'ils avaient été exécutés.

2344. (e) *D'exercer la charité : (a)* à l'égard des pécheurs, comme une sainte Thérèse, une sainte Madeleine de Pazzi, qui convertirent ainsi tant d'âmes ; *(b)* envers les âmes du purgatoire : *(c)* à l'égard de tous ceux qui sont témoins des vertus que pratique l'âme qui fait oraison. Les parfumeurs qui travail-

lent sur les fleurs en gardent l'odeur, lors même que les fleurs sont flétries; et l'âme qui vit avec Notre-Seigneur par l'oraison, répand autour d'elle la bonne odeur de Jésus-Christ, même quand elle a quitté l'oraison. (V. nos 2368 et suiv.) On comprend, par tout ce qui vient d'être dit, que les saints aient pratiqué l'oraison.

Sainte Rose de Lima, qui n'était qu'une ouvrière, faisait tous les jours de longues heures d'oraison : et quand elle rencontrait un confesseur ou un prédicateur, elle se jetait à leurs genoux, les conjurant de faire comprendre à leurs pénitents et à leurs auditeurs l'importance de l'oraison et de leur en enseigner la méthode. Et quand on lui demandait pourquoi : « L'oraison, disait-elle, est une pharmacie spirituelle ; on y trouve des remèdes pour toutes les maladies des âmes. » Sainte Rose ne faisait là que ce que le catéchisme du concile de Trente conseille aux pasteurs des âmes. Il veut, en effet, qu'ils exhortent les fidèles à ne passer aucun jour sans méditer quelque mystère de la passion de Notre-Seigneur. « Car, remarque-t-il, l'unique raison pour laquelle nous succombons si vite, même aux moindres attaques, c'est que nous n'avons pas soin d'exciter en nous le feu de l'amour divin par la méditation des choses célestes. »

Tout ce que nous venons de dire est vrai pour les fidèles, et à plus forte raison pour les prêtres et les religieux : « Une religieuse sans oraison, disait saint Philippe de Néri, est une religieuse sans raison. » Et saint Liguori ajoute : « Ce n'est plus une religieuse, mais un cadavre de religieuse. » Est-ce assez pour nous convaincre de l'importance de cet exercice? Mais répondons aux objections que l'esprit malin peut nous suggérer à ce sujet.

2345. 2° *Objections.* 1) *Je n'ai pas le temps ; Omnia tempus habent.* Nous avons le temps de dormir, de prolonger nos repas, de médire, de faire le mal. Point pour Dieu ? Le moyen de ne pas perdre le temps, c'est de faire oraison. Par là on se tient en grâce avec Dieu; tout est méritoire; on s'applique à ses devoirs d'état plus consciencieusement. Si un pauvre vous voyait jeter des pièces d'or à la rivière, il ne serait pas bien indiscret en vous en demandant une; vous perdez tant d'heures chaque jour que je puis vous en demander pour Dieu la moitié, le quart d'une. (V. nos 2372 et suiv.)

2346. 2) *Je ne suis pas assez instruit ni assez intelligent pour faire oraison. Confiteor tibi, Pater, quoniam abscondisti hæc a sapientibus et revelasti ea parvulis.* Un bon Frère des déserts d'Orient, en faisant sa cuisine, pleurait sans cesse ; et quand on lui en demandait la raison, il disait qu'à la vue de son feu, il pensait à celui de l'enfer et au malheur de ceux qui y brûlent. Frère Gilles était fort simple; il portait envie à saint Bonaventure qui était un grand docteur; ce bon Frère pensait que Bonaventure, étant très savant, pouvait aimer le bon Dieu plus que lui. Saint Bonaventure l'en détrompa; et Frère Gilles, tout heureux, de crier à une femme qui passait : « Bonne femme, réjouissez-vous, vous pouvez aimer autant le bon Dieu que Frère Bonaventure qui est un grand savant. » Que d'humbles âmes sont d'une union à Dieu que nous admirons!...

2347. 3) *Je suis toujours distrait dans l'oraison.* Ces distractions sont-elles volontaires, chassez-les. Viennent-elles malgré vous, elles n'empêchent pas une sainte et fructueuse oraison, selon l'enseignement de saint Thomas et de saint Liguori. Ne vous en troublez donc point et ramenez-vous doucement à Dieu. Quand vous ne feriez autre chose tout au long de votre heure

que de reprendre tout bellement votre cœur et le remettre auprès de Notre-Seigneur, et qu'autant de fois que vous l'y remettriez il s'en détournerait, votre heure serait bien employée, et vous feriez un exercice fort agréable à votre cher époux. (SAINT FANÇOIS DE SALES.)

2348. 4) *C'est trop aride de méditer: Non habet amaritudinem conversatio ejus.* Ce dégoût que nous éprouvons vient souvent de ce que nous n'aimons pas assez le bon Dieu. Comment? on trouve du plaisir à la chasse, à la pêche, à admirer les montagnes, les palais des villes, à parler dans l'ombre avec une personne amie, lors même qu'on ne la voit pas; et on n'en trouverait point à s'occuper de son salut, à contempler les grands mystères de la foi, à s'entretenir avec Dieu? Si ce dégoût est une épreuve, n'en soyons que plus fidèles à l'oraison. Jésus au tabernacle a besoin de chandeliers et de statues qui parent son autel; et saint François de Sales nous apprend que les confitures sèches sont les meilleures et que le pain dur est plus nourrissant que le lait. (V. nos 2374 et suiv.)

2349. 5) *Je ne sais comment m'y prendre pour méditer.* Nous savons tous méditer sur nos affaires temporelles, pourquoi ne le saurions-nous point sur les affaires du salut? Du reste, nous allons vous apprendre la méthode d'oraison que votre confesseur vous rappellera au besoin.

2350. II. *Pratique de l'oraison.* 1° *Préparation* 1) *éloignée.* Vivre habituellement dans la grâce, dans le recueillement. Des yeux malades et ternis par les humeurs, ne supportent pas facilement la lumière. L'âme vicieuse n'aime pas à s'exposer à la clarté de la vérité dont elle a cependant un pressant besoin. Agitez l'eau, elle ne reproduit pas l'image de votre visage. L'âme dissipée ne retrace pas nettement l'image de Dieu.

2351. 2) *prochaine.* La veille, prévoir le sujet sur lequel on doit méditer et le fruit pratique qu'on en retirera. 3) *immédiate.* Se mettre en présence de Dieu, lui demander ses lumières, invoquer Marie, saint Joseph, l'ange gardien.

2352. 2° *Corps de l'oraison. Première méthode.* Les enfants au berceau marchent avec les pieds de ceux qui les portent en attendant qu'ils sachent se servir de leurs propres pieds; quand nous n'avons ni pensées ni sentiments, servons-nous de ceux des autres en les puisant dans quelques bons livres. Sainte Thérèse, dans l'oraison, était comme un soldat sans armes, quand elle n'avait pas son livre; elle fit oraison avec un livre pendant dix-sept ans. En lisant, imitez la colombe qui prend une gorgée d'eau dans son bec et puis regarde le ciel pour l'avaler; goûtez chaque pensée. Saint Eloi faisait la méditation avec un livre; mais souvent il interrompait la lecture et arrosait le livre de ses larmes; le roi avait beau l'appeler, il continuait son oraison, jusqu'à ce que l'heure de la quitter fût venue.

2353. *Deuxième méthode.* Ne savez-vous pas lire? Faites comme le mendiant qui étale ses haillons et ses infirmités; exposez à Dieu vos misères du corps et de l'âme, demandant à en être délivrés. Le portefaix de saint Ignace et de ses compagnons, les voyant en oraison, restait à genoux aussi longtemps qu'eux; et quand le saint lui demanda ce qu'il avait fait pendant ce temps, il répondit: « J'ai dit à Dieu: Mon Dieu, je ne sais rien vous dire; mais je vous offre tout ce que vos serviteurs vous disent. » Faites comme lui.

2354. *Troisième méthode.* Adorer chacune des plaies du Fils de Dieu crucifié, en demandant pardon des péchés commis par les pieds, les mains,

etc., ou parcourir les stations du chemin de la croix. La méditation de la Passion est particulièrement agréable à Notre-Seigneur et salutaire aux âmes. « Le crucifix, disait saint François de Sales, est le livre du chrétien. Tout homme, quelles que soient sa science, sa langue et sa condition, peut le lire et le comprendre. C'est là que les saints ont puisé la science du salut. » Saint Thomas, visitant un jour saint Bonaventure, lui demanda dans quel livre il puisait son admirable science. Le saint lui montrant son crucifix: Voilà, dit-il, ma bibliothèque (1).

2355. *Quatrième méthode.* Parcourir les commandements de Dieu et de l'Eglise, examiner comment on les a observés et demander pardon de ses fautes.

2356. *Cinquième méthode.* Réfléchir sur chaque demande du *Pater* ou d'une autre prière. (Voir l'explication du *Pater*, nº 830.)

2357. *Sixième méthode.* Réciter plusieurs fois les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition, plus du cœur que des lèvres.

2358. *Septième méthode.* Prendre, le soir, en se couchant, la position d'un cadavre étendu, songer qu'un jour on sera dans cet état et produire des actes de contrition, etc.

2359. *Huitième méthode.* Regarder le ciel, les arbres, les plantes en s'élevant à Dieu. Sainte Thérèse faisait quelquefois oraison à sa fenêtre; et saint Paul de la croix donnait un coup de bâton aux fleurs qu'il rencontrait sur le chemin et leur disait en pleurant: « Taisez-vous, vous me reprochez de n'aimer pas assez le Dieu qui vous a créées pour moi. »

2360. *Conclusion.* Quelle que soit la méthode que l'on embrasse, l'important est dans le cours et surtout à la fin de l'oraison: 1) de faire beaucoup d'affections pour Notre-Seigneur et pour la vertu que l'on veut acquérir; des actes de charité, répétés fréquemment, sont ce qu'il y a de plus parfait. 2) « Il est extrêmement utile dans l'oraison, dit saint Liguori, et peut-être préférable à toute autre chose de faire de fréquentes prières, en demandant à Dieu, avec humilité et confiance, ses grâces, les lumières dont on a besoin, la résignation, la persévérance, etc., mais surtout le don du saint amour. » On peut dans ce but réciter quelques prières vocales et les répéter souvent, surtout si l'on se sent très aride. Pour bien employer le temps de l'oraison rien ne semble meilleur que de suivre ce conseil du saint Docteur: « Faites un nombre déterminé d'actes et de prières, par exemple: cinquante actes d'amour, cinquante offrandes de vous-même, cinquante prières pour obtenir l'amour parfait et la sainte conformité à la volonté de Dieu; et peu importe si vous les faites sans dévotion sensible. Adressez aussi des actes d'amour et des prières à la sainte Vierge. »

3) « En terminant l'oraison, on doit prendre une résolution particulière, comme d'éviter certaine faute, dans laquelle on est tombé plus souvent ou de mieux pratiquer quelque vertu: la même résolution doit se renouveler plusieurs fois, jusqu'à ce qu'on soit corrigé de ce défaut, ou qu'on ait acquis cette vertu. »

A la fin, « on remercie Dieu des lumières reçues; on demande au Père éternel, pour l'amour de Jésus et de Marie, la grâce de lui être fidèle. Ne

(1) Sainte Catherine de Suède, fille de sainte Brigitte, étant devenue veuve, faisait tous les jours quatre heures de méditation sur la Passion de Notre-Seigneur, et elle s'offrait tous les jours à lui en sacrifice.

manquez jamais de recommander à Dieu les âmes du purgatoire et les pécheurs. Saint François de Sales nous conseille de ne point quitter l'oraison, sans y cueillir un bouquet de fleurs pour en savourer la bonne odeur durant le jour, c'est-à-dire sans retenir une ou deux pensées qui ont produit dans notre âme de plus vifs sentiments de dévotion et qui serviront à nous enflammer le reste de la journée. » Après l'oraison, il faut avoir soin de mettre en pratique ses résolutions, dès que l'occasion s'en présente.

Heureuses les âmes qui s'appliqueront à l'oraison, elles finiront par trouver Dieu et par le goûter! Plus heureuses encore celles qui, par l'oraison arriveront à ne jamais le perdre de vue le long du jour, qui, à l'exemple de sainte Catherine de Sienne, se bâtiront dans le cœur un sanctuaire où elles converseront intimement avec Notre-Seigneur, tout en livrant leurs mains aux œuvres extérieures! C'est là la perfection, la sainteté, avant-goût du paradis où nous verrons Dieu, où nous jouirons de Dieu (1).

N. B. Sur l'oraison, voir au nº 3353, un autre plan de Bossuet.

TRAITS ET PENSÉES SUR L'ORAISON.

2361. — Redressez vos idées, de grâce, et retenez votre langue; je suis sûr que vous prenez déjà l'épouvante au seul nom d'oraison mentale. Il vous semble que ce genre d'oraison est une marchandise venue du ciel pour l'usage exclusif des religieux et des personnes cloîtrées, mais nullement propre aux personnes séculières. Oh! quelle diabolique illusion!

Dites-moi, je vous en prie: ne pensez-vous jamais à votre commerce, à votre profession, à vos affaires domestiques? — Eh! mon père, nous y pensons du matin au soir, ainsi donc du matin au soir vous faites l'oraison mentale ou la méditation des choses du monde; puisque vous réfléchissez, et que vous réfléchissez avec beaucoup de sollicitude aux besoins de votre famille, aux malheurs qui peuvent vous arriver, aux moyens de les éviter, etc., et que vous prenez des résolutions en conséquence, n'est-il pas vrai? Voilà ce que j'appelle l'oraison mentale séculière. Comment donc ne pourriez-vous donc pas, avec la grâce de Dieu, réfléchir pendant une-demi heure à la grande affaire de votre salut, en méditer l'importance, et déduire de cette considération un bon propos efficace, des résolutions fermes d'employer tous les moyens d'en assurer le succès? Voilà l'oraison mentale des Saints. Que vous figurez-vous donc que ce soit?... Sainte Thérèse, cette illustre maîtresse de la vie spirituelle, avait coutume de dire que tout chrétien, à moins de ne l'être que de nom, doit méditer tous les jours sur ses péchés et sur les vérités éternelles *(Ste. Thérèse, chemin de la perfect., ch, 16)*. Et vous, qu'en avez-vous fait jusqu'ici? Vous êtes-vous jamais appliqué à ce saint exercice? Ah! qu'il n'en soit plus ainsi à l'avenir.

2362. — La méditation, disait saint Alphonse, est à l'âme ce que l'esprit est au corps. Celui qui dès son lever ne rend pas ses hommages à Dieu et ne s'arrange pas avec Dieu pour passer saintement la journée, n'est pas un homme mais une brute.

2363. — Quand vous faites oraison vous mettez le démon à la torture; aussi cet ennemi perfide ne manquera-t-il pas de déployer toutes ses ruses et tous ses artifices pour vous en détourner.

(1) Sur la présence de Dieu, les oraisons jaculatoires, la communion, la lecture spirituelle, l'examen et autres exercices qu'il est bon d'enseigner aux fidèles, soit par manière d'avis, soit en leur traçant un règlement, soit dans une instruction du matin, voir ce qui est écrit plus loin pour les exercices journaliers du religieux, à la fin de la retraite pour une communauté religieuse, n. 3299 et suivants.

2364. — La première chose que firent les Philistins après s'être emparés de Samson, leur ennemi mortel, fut de lui crever les yeux. Le démon fait quelque chose de semblable avec les chrétiens. Il ne leur ôte pas toujours la lumière de la foi, mais il tâche de les dissuader de méditer les vérités que la foi nous met devant les yeux, et d'y faire attention ; par là, s'il ne leur crève pas les yeux, il essaie au moins de les leur faire tenir fermés, afin qu'ils ne voient pas le bien, et ne s'y appliquent pas. (S. Léonard de Port-Maurice.)

2365. — On ne sent pas un grain de poivre ou de moutarde, si l'on ne fait que l'avaler; mais si on l'écrase sous les dents, il pique, il brûle et fait venir les larmes aux yeux.

— Si un homme simple et grossier trouve une pierre de grand prix, il l'estimera à cause de son éclat et de sa beauté extérieure, et nullement pour autre chose, parce qu'il n'en connaît pas la valeur. Mais si cette même pierre tombe entre les mains d'un habile lapidaire, ce ne sera pas seulement à cause de cet éclat extérieur, qu'il en fera cas, mais ce sera parce qu'il a une parfaite connaissance de ce qu'elle vaut. Cette même différence se rencontre entre celui qui sait méditer sur les choses spirituelles, et celui qui ne le sait pas. Celui-ci ne les regarde que superficiellement, et par le dehors; et quoique leur éclat extérieur lui plaise, il ne se porte pas cependant avec ardeur à les désirer. Mais celui qui sait les envisager comme il faut, et qui sait les bien peser et les bien considérer, se détrompe facilement de tout le reste, se détermine à les embrasser; et connaissant parfaitement bien de quelle valeur est la pierre précieuse qu'il a trouvée, il ne fait plus cas de rien, *et il vend tout ce qu'il a et l'achète.*

2366. — Un solitaire avait coutume de dire que les médecins traitent chaque maladie du corps avec quelque remède particulier, et que souvent même ils en appliquent plusieurs pour en guérir une seule, parce que tous leurs remèdes sont faibles et n'ont qu'une vertu très bornée, mais que l'oraison est un remède universel et efficace pour toute sorte de besoins, pour repousser toutes les attaques du démon, et pour acquérir toute sorte de vertus ; parce qu'elle applique à tous les maux de l'âme un bien infini qui est Dieu, de qui elle emprunte toute sa force. Aussi l'appelle-t-on toute-puissante, et c'est à juste titre, puisque c'est en effet le souverain remède que le Sauveur du monde nous a donné contre toute sorte de tentations : *Veillez et priez*, dit-il, *afin que vous n'entriez point en tentation.*

2367. — Si vous tombez dans le relâchement et dans la tiédeur pendant l'oraison même, c'est encore à l'oraison que vous devez recourir; c'est elle qui vous remettra dans le premier état de ferveur où vous étiez; elle a des remèdes propres pour toutes sortes de maux, même pour les fautes qui se commettent dans l'oraison. C'est pourquoi ceux-là font une comparaison très juste, qui disent que l'oraison est à l'égard de la vie spirituelle, ce que la main est à l'égard du corps. La main sert d'instrument à tout le corps en général, et à elle-même en particulier : elle travaille pour la nourriture, pour le vêtement et pour les autres besoins du corps, et travaille aussi pour elle-même. Car si la main est malade, c'est la main qui la panse ; si la main est sale, c'est la main qui la lave ; et si la main est froide, c'est la main qui la réchauffe : enfin ce sont les mains qui font tout ; et il en est de même de l'oraison.

2368. — Si des animaux sauvages, qui ont longtemps vécu avec les hommes, déposent leur férocité, s'apprivoisent et prennent en quelque sorte des mœurs humaines (car l'ours, animal féroce, obéit à la voix et au geste de son conducteur, ce que nous voyons faire même au lion et à d'autres animaux) ; est-il étrange que ceux qui vivent constamment avec Dieu, contractent des mœurs divines, alors surtout que l'homme est fait pour imiter Dieu, et qu'il y est aidé par le secours divin ?

— Si le soleil matériel, pénétrant de ses rayons un noir nuage, le transforme en un bel arc irisé, ou le fait resplendir de sa lumière d'or; est-il étonnant que le magnifique soleil de justice éclaire de ses divines splendeurs l'âme qui se laisse pénétrer par lui ! (B. L. de Grenade.)

2369. — Saint Bonaventure a écrit : Désirez-vous souffrir avec patience les adversités et les misères de cette vie ? Soyez un homme d'oraison. Désirez-vous posséder la force et la vertu nécessaires pour vaincre les tentations de l'ennemi ? Soyez un homme d'oraison. Désirez-vous dompter votre propre volonté, mortifier vos appétits et vos mauvaises affections ? Soyez un homme d'oraison. Voulez-vous connaître les ruses de satan et vous dérober à ses pièges ? Soyez un homme d'oraison. Voulez-vous vivre heureux et marcher avec joie dans la route de la pénitence et du travail ? Soyez un homme d'oraison. Voulez-vous éloigner de votre âme l'essaim importun des pensées frivoles et des vains soucis ? Soyez un homme d'oraison. Voulez-vous que cette âme se nourrisse abondamment des délices de la piété, soit toujours pleine de bonnes pensées et de purs désirs ? Soyez un homme d'oraison. Voulez-vous fortifier votre cœur et l'affermir dans la voie qui conduit à Dieu ? Soyez un homme d'oraison. Enfin, voulez-vous déraciner de votre âme tous les vices pour y implanter toutes les vertus ? Soyez un homme d'oraison. C'est dans l'oraison, en effet, que vous recevrez la grâce de l'Esprit-Saint et cette divine onction qui nous enseigne toutes choses ; c'est encore dans l'exercice de l'oraison qu'une âme s'élève à la hauteur de la Contemplation et qu'elle reçoit les embrassements de l'Epoux céleste. (B. L. de Grenade.)

2370. — Quand une mère veut apprendre à son fils de marcher, elle ne lui tient point de longs discours, pour lui donner à entendre ce qu'il faut qu'il fasse ; mais elle le met dans l'exercice même, elle lui fait former des pas, et de cette sorte il apprend facilement à marcher en peu de temps. C'est là le moyen dont nous devons nous servir pour acquérir la science de l'oraison, car quoiqu'il soit vrai que ce soit un don surnaturel, et que par conséquent nous ne puissions l'avoir, si elle ne nous vient de la main de Dieu.

2371. — Dieu agit dans l'ordre de la grâce, de même que dans l'ordre de la nature ; et comme il a voulu que toutes les sciences humaines et tous les arts s'apprissent par l'exercice, aussi veut-il que nous apprenions de la même manière la science divine de l'oraison.

2372. La pieuse reine Marie Lekzinska aimait à assister aux offices des Carmélites de Compiègne ; et après l'office elle restait encore en prière, après que les religieuses étaient sorties. Le Dauphin son fils, qui l'attendait un jour, lui dit : « Or ça ! maman, vous allez vous brouiller avec sainte Thérèse ; car vous priez plus longtemps que ses filles. — Ah ! mon fils, c'est que nos besoins sont plus grands que ceux de ces saintes âmes. »

L'oraison, dit-on, *est bonne pour ceux qui n'ont rien à faire*. Si c'est être paresseux que de rendre nos devoirs à Dieu, de l'adorer, de l'aimer, de converser avec lui, les séraphins sont des paresseux, et il n'y a que les anges des plus basses hiérarchies qui ne mènent pas une vie oisive, puisque ceux-là ne sont employés qu'à faire la cour à la majesté de Dieu. Ceux-ci sont ordinairement occupés à la garde des hommes et à la conduite des autres créatures. C'est comme si vous disiez que c'est être fainéant que de moissonner et de vendanger, au lieu de labourer la terre et de bêcher la vigne : l'un est la fin, l'autre le moyen. Pourquoi laboure-t-on la terre ? Pourquoi cultive-t-on la vigne ? Pour moissonner et vendanger. Pourquoi sommes-nous en ce monde ? Pour travailler, dites-vous. Pourquoi devons-nous travailler ? Pour avoir de quoi entretenir notre vie. Pourquoi sommes-nous en cette vie ? Pour aimer Dieu, pour l'admirer, le contempler et lui être unis, et c'est ce que l'on fait en la vie contemplative ; elle est donc la fin et les autres occupations ne sont que les moyens. (Le Jeune.)

2373. La curiosité, l'ambition, l'inquiétude avec l'inadvertance et l'inconsidération de la fin pour laquelle nous sommes en ce monde, sont cause que nous avons mille fois plus d'empêchements, que d'affaires, plus de tracas que d'œuvre, plus d'occupation que de besogne. Et ce sont ces embarrassements, Théotime, c'est-à-dire, les niaiseries, vaines et superflues occupations desquelles nous nous chargeons, qui nous divertissent de l'amourde Dieu et non pas de vrais et légitimes exercices de nos vocations.

David, et après lui saint Louis, parmi tant de hasards, de travaux, et d'affaires qu'ils eurent, soit en paix, soit en guerre, ne laissent pas de chanter en vérité: *Quid mih i est in cœlo et a te quid volui super terram nisi tu, Deus meus* ? (Saint François de Sales.)

2374. Vous me direz que vous vous ennuyez à faire oraison si longtemps, qu'il y a du profit, mais non du plaisir à converser avec Dieu ? Eh ! que dites-vous là ? si l'on disait de même de vous, ne le trouveriez-vous pas mauvais ? Oui, encore une fois, si un de vos amis disait qu'il n'y a pas de plaisir avec vous, vous ne le tiendriez plus pour votre ami. Le Sage n'est pas de votre avis, au contraire, il dit qu'il n'y a point de dégoût ni d'ennui, mais beaucoup de joie et de plaisir à converser avec Dieu : Saint Antoine n'était pas de votre avis, quand il passait les nuits entières en oraison, et quand il se plaignait que le soleil se levant le matin, troublait le plaisir qu'il y trouvait. Le Fils de Dieu ne dit pas de vous ce que vous osez dire de lui ; mais il dit que ses délices sont de converser avec vous: *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* (Prov. 8, 31.) N'est-ce pas un sujet de grande confusion pour nous, quand notre Sauveur nous crie : Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes, si nous ne lui répondons avec vérité : Mes délices sont d'être avec le Fils de Dieu. *Filii hominum, usquequo gravi corde?* Enfants des hommes, à quoi pensez-vous ? Que désirez-vous ? Que cherchez-vous, si vous ne recherchez l'amitié de Dieu.

Si dans l'oraison vous aviez des conceptions sublimes et des affections ardentes et que vous n'eussiez rien que cela à offrir à Dieu, ce ne serait pas grand chose ; ce serait moins en comparaison de Dieu, que les imaginations d'une fourmi en comparaison d'un séraphin. Mais quand vous lui offrez les prières et les affections de Jésus, vous lui offrez une chose grande et digne de lui. Saint Jean dans l'Apocalypse vit les anges autour du trône de l'Agneau et des vingt-quatre vieillards qui représentent les Apôtres et les patriarches, il entendit les prières qu'ils faisaient, et il dit qu'ils criaient : *Amen.* Quelle façon de prier et de louer Dieu ! On conclut les oraisons par *Amen,* mais on ne les commence pas ainsi : c'est qu'ils disent *Amen* aux louanges que la sainte humanité donne à Dieu, que la Vierge et les Apôtres donnent à Jésus. Vous pouvez faire de même, vous pouvez dire : Mon Dieu, je vous adore avec Jésus, avec la Vierge, les anges, les saints et les bonnes âmes qui sont ici ; je vous dis tout ce qu'ils vous disent. (Le Jeune.)

2375. Combien il y a de serviteurs de Dieu qui sont alors en prière avec nous, et qui y versent peut-être des larmes et du sang ; joignons-nous à eux, mais aussi aux anges dans le dessein d'aimer et de louer Dieu.

2376. Si nous aimions Dieu avec ardeur, nous passerions volontiers les jours et les nuits à penser à lui, et nous ne manquerions jamais de matière. Une mère qui chérit tendrement son fils, n'a pas besoin qu'on la fasse souvenir de lui, ni qu'on l'excite à y penser, elle y songe assez d'elle-même, et pour peu qu'on lui en parle, son cœur s'attendrit, et les larmes lui viennent aux yeux. Une femme veuve qui aura aimé passionnément son mari, ne pourra en entendre parler, sans donner pareillement des soupirs et des pleurs à sa mémoire. Que si l'amour maternel, si l'amour déréglé d'un homme perdu a quelque fois tant de force, qu'il le transporte comme hors de lui-même, et fait qu'il ne saurait presque penser à autre chose qu'à l'objet de sa passion criminelle, quel effet ne devra point faire en nous l'amour surnaturel de la bonté et de la beauté infinie de Dieu, puisque la grâce est incomparablement plus puissante que la nature et que le crime ? Si Dieu était tout notre bien et tout notre trésor, notre cœur se porterait incessament vers lui, *car où est votre trésor, là aussi est votre cœur.*

2377. Chacun pense volontiers à ce qu'il aime et à ce qui est le plus selon son goût, et c'est pour cela que la sainte Ecriture dit : *Goûtez et voyez que le Seigneur est doux.* Il faut goûter Dieu avant que de le voir : c'est-à dire il faut l'aimer pour penser à lui ; et plus on y pense, plus on l'aime : car l'amour, suivant ce que dit saint Thomas, s'augmente par la contemplation ; et comme il en est le principe, il

en est aussi la fin. De là vient que lorsqu'on aime Dieu, on se porte aisément à penser à lui et à le contempler; et que plus on y pense et on le contemple, plus on l'aime; parce que ce qui est bon, nous excitant à l'aimer, plus nous le voyons, plus nous l'aimons; comme aussi plus nous l'aimons, plus nous recevons de joie et de satisfaction de le voir et d'y penser.

2378. Prenez un vase d'eau et agitez-le, cette eau ne réfléchira plus les traits de votre visage: ainsi le divin Maître ne peut guère reproduire ses traits dans votre âme, si elle est troublée par les embarras du monde, l'oraison devient alors pour vous un océan d'agitation. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2379. Saint Benoît remarque qu'un religieux sortait souvent au milieu de la méditation, et il s'aperçut qu'il était entraîné par un démon qui le tirait par les manches. Lorsque vous éprouvez quelque ennui, quelque dégoût qui vous fait bailler dans l'oraison, et vous donne envie de sortir pour prendre l'air, avec quelle ferveur vous rejetteriez cette tentation, si vous voyiez celui qui est à côté de vous? Faites mieux; pour lui causer du dépit ne vous contentez pas de l'oraison faite en commun, mais tâchez d'y consacrer tout le temps qui vous restera après vous être acquitté des emplois que l'obéissance vous impose. (Id.)

2380. De même qu'un voyageur qui s'est endormi en chemin, et qui est demeuré bien loin derrière ses compagnons, se presse pour les rattraper quand il vient à se réveiller, et fait en un quart d'heure le chemin qu'il eût dû faire en une heure, s'il ne se fût point endormi; de même, lorsque vous revenez de votre distraction, il faut employer si bien votre dernier quart d'heure qui vous reste, que vous fassiez dans ce peu de temps tout ce que vous auriez dû faire en une heure, si vous eussiez été extrêmement attentif.

2381. Gerson parle d'un serviteur de Dieu qui avait coutume de dire que depuis quarante ans qu'il s'adonnait à l'oraison avec tout le soin qui lui était possible, il n'avait point trouvé de méthode plus courte et plus facile pour faire une bonne oraison, que de se présenter devant Dieu comme un enfant ou comme un homme accablé de misère, aveugle, ou dépourvu de toutes choses et abandonné de tout le monde.

2382. C'est un grand abus que celui de quelques personnes, qui sans songer à ce qui leur est le plus important, et semblables à un chasseur qui ne tirerait jamais qu'au hasard, ne vont à l'oraison qu'avec un dessein vague de profiter de ce qui pourra se présenter à leur esprit. Nous n'allons pas à l'oraison pour y prendre tout ce qui peut se trouver sous notre main; nous y allons pour y chercher ce qui nous est le plus nécessaire; de même qu'un malade ne va pas chez un apothicaire pour y prendre les premières drogues qu'il y trouvera, mais pour choisir celles dont il a le plus besoin.

2383. Il en est qui comparent l'action de méditer à celle de broder. La brodeuse passe l'aiguille dans le canevas, mais après l'aiguille doit suivre le fil d'or; avec une aiguille sans fil, on broderait toute la journée sans tracer une seule figure. L'aiguille, c'est la pensée, le fil d'or ce sont les affections. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2384. La volonté, certes, ne s'aperçoit pas du bien, que par l'entremise de l'entendement; mais l'ayant une fois aperçu, elle n'a plus besoin de l'entendement pour pratiquer l'amour, car la force du plaisir qu'elle sent ou prétend sentir de l'union à son objet, l'attire puissamment à l'amour et au désir de la jouissance de celui-ci; si que la connaissance du bien donne la naissance à l'amour, mais non pas la mesure, comme nous voyons que la connaissance d'une injure émeut la colère, laquelle, si elle est soudain étouffée, devient presque toujours plus grande que le sujet ne le requiert: les passions ne suivent pas la connaissance qui les émeut, mais la laissant bien souvent en arrière, elles s'avancent sans mesure ni limite quelconque devers leur objet.

2385. Saint Ignace veut qu'après l'oraison on fasse un examen particulier sur la manière dont on l'a faite, et que dans cet examen on cherche à retirer en peu de temps le fruit qu'on se proposait de recueillir de l'oraison elle-même.

XXXVI. MARIE (1).

2386. *Dominare nostri tu et Filius tuus.* (Judic. VIII, 22.) C'est l'amour de Marie qui vous attire si nombreux au pied de ses autels parés de lumières et de fleurs. Enfants, vous avez invoqué la Vierge sans tache, et jamais vous ne l'avez priée sans devenir meilleurs. Dans les tristesses de la vie, vous avez recours à elle, et ce n'est jamais sans en tirer quelque consolation; à la mort, vous voulez encore qu'elle vous assiste, à ce moment suprême où vos lèvres glacées murmureront encore son nom et celui de Jésus.

Vous aimez donc Marie, et quand nous vous avons dit: Venez, nous nous consacrerons tous à elle, vous êtes accourus et vous allez vous offrir tous à cette divine Vierge, et ce ne sera pas là une pure cérémonie, mais une offrande sincère et véritable que nous lui ferons tous de nous-mêmes, de notre corps, de notre âme, de nos parents, de nos biens; et, pour vous exciter tous à faire cette consécration du fond du cœur, je vous montrerai que Marie a tous les droits de régner sur nous avec son divin Fils. I. Sa beauté doit vous ravir; II. sa puissance lui assure l'empire de nos cœurs; et III. quelle âme ne serait pas captivée par sa bonté?

O Marie, nous allons parler de vous à ces fidèles qui vous aiment, que chacune de nos paroles soit comme un trait embrasé, qui allume votre amour dans tous les cœurs.

2387. — I. (2) La terre que nous voyons est magnifique! *Quam admirabile est nomen tuum in universa terra!* Dieu l'a faite telle pour servir de palais à l'homme. Mais Dieu a préparé aussi a l'Homme-Dieu, à Jésus-Christ son Fils, une demeure digne de lui. Cette demeure, c'est Marie, la Mère de Dieu. Aussi l'Esprit-Saint contemplant dans l'avenir le chef-d'œuvre de ses mains, s'écrie: Vous êtes toute belle et aucune tache n'est en vous! Conçue sans tache, héritière de la royale famille de David, appelée à être la Mère du plus beau des enfants des hommes, elle porte sur ses traits, avec la noblesse de son origine, le reflet de la pureté de son âme et de la gloire de ses déstinées (3).

Il me semble voir les anges à sa naissance, penchés sur le berceau qui renferme l'espérance du monde, admirer cette Enfant qui sera la Mère de Dieu et qu'ils vénèrent déjà comme leur reine: *Specie tua intende et regna.* Marie grandit en sagesse et en grâce. Les attraits de la Vierge entraînent les cœurs à l'amour de Dieu et de la pureté, dont elle est la vivante image. Saint Denis la vit et, s'il n'eût eu la foi, il lui aurait offert des adorations. Et ce chef-d'œuvre des mains divines est couronné par les gloires de la résurrection.

(1) Un missionnaire fera bien d'étudier la doctrine sur la sainte Vierge, dans l'ouvrage que nous avons publié sous ce titre: *La Vierge Marie, son culte, la dévotion envers elle,* prix: 1 franc. *(Voir à la table d'autres sujets sur la sainte Vierge.)*

(2) Le premier point peut être supprimé, aussi nous l'abrégeons.

(3) Les Grecs, ayant confié au célèbre peintre Zeuxis le soin de faire le portrait de la belle Hélène, celui-ci choisit les cinq plus belles vierges qu'il put trouver, et prit de chacune ce qu'elle avait de plus parfait, pour le reproduire dans son tableau. Dieu a fait de même, il a réuni en Marie toutes les beautés morales, toutes les vertus qui sont éparses dans les créatures. (V. n. 4961.)

2388. Un grand prodige m'est apparu dans le ciel, dit saint Jean, c'est une femme revêtue du soleil. C'est Marie dont le corps brille comme un soleil dans le firmament des cieux. Et son âme, sanctuaire de pureté et de tant de vertus, comment vous la dépeindre? Que de belles âmes dans tous les siècles et aujourd'hui encore! Vous les avez toutes dépassées, ô Marie: *Tu supergressa es universas. Sola sine exemplo placuisti Domino.* O Dieu, vous pouviez faire un ciel plus beau, une terre plus belle; mais vous ne pouviez faire de plus grandes merveilles que celles que vous avez opérées en Marie. Marie a réussi à plaire à Dieu, et ne plairait-elle pas à nous? Ne serait-ce pas avoir le goût pervers que de ne pas aimer celle dont les charmes surnaturels ont attiré le Fils de Dieu sur la terre? *Virginitate placuit.*

O Marie, ravisseuse des cœurs, je vous donne le mien, et quand la créature s'offrira à mon cœur, je ferai comme le cavalier dont le coursier va s'abattre: il serre les rênes et donne un coup d'éperon; je retirerai mon cœur des affections terrestres et je le relancerai vers vous. C'est ce que faisait saint Bernardin de Sienne qui, dans sa jeunesse, n'allait visiter que le sanctuaire de Marie; c'étaient là ses liaisons: il appelait Marie son amie, et il lui donnait tout son cœur. Chère jeunesse, imitez son exemple et n'ayez d'affection que pour Marie; invoquez-la dans la tentation, dites-lui: O Marie conçue sans péché, je vous aime plus que toute créature!

2389. — II (1). Mais, s'il était une âme qui ne fût pas ravie par les attraits célestes de Marie, du moins ne pourra-t-elle pas résister à l'empire de sa puissance. Salomon était roi d'un peuple infini, *qui supputari non potest præ multitudine.* (III, Reg., III, 8.) Il fit asseoir sa mère sur un trône à côté du sien, il lui dit: « Il ne m'est pas permis de vous donner la confusion d'un refus. »

Jésus-Christ est le roi de toutes les créatures, sa Mère doit être reine; il lui a préparé un trône à côté du sien et l'a établie reine du ciel, de la terre et des enfers. *Regina mundi,* l'appelle l'Eglise. 1) *Regina angelorum, etc.* (comme dans les litanies). Aussi les saints nous disent que tout *dans le ciel,* jusqu'à Dieu même, cède à la prière de Marie (2). A son nom, comme au nom de Jésus, tout genou fléchit au ciel, non pour l'adorer, mais pour l'honorer. 2° *Sur la terre.* Voyez, l'Eglise la fête et l'honore; et partout son nom béni est écrit avec celui de Jésus. Parcourez le monde: partout où Jésus a un autel, partout est exposée à la vénération l'image de Marie; et le fidèle après avoir adoré la croix, offre ses hommages à Marie. 3° Son empire s'étend sur *les démons* eux-mêmes: *Terribilis ut acies ordinata; conteret caput tuum,* et la seule invocation du nom de Marie met en fuite l'esprit de ténèbres. *(Voir la note du no 278.)*

(1) Cette deuxième partie peut aussi être abrégée. La troisième partie et la conclusion sont importantes.

(2) Quand Eustache de saint Pierre et ses compagnons allèrent se livrer, avec les clefs de la ville de Calais, à Edouard, roi d'Angleterre, le prince les regarda d'un œil irrité et commanda qu'on les conduisît au supplice; mais la reine se jeta aux genoux de son mari, le conjurant avec larmes de ne pas abuser de sa victoire. « Ah Madame, dit le roi, j'aimerais mieux que vous fussiez ailleurs qu'ici. Vous me faites de si vives instances que je ne puis résister. Je leur fais grâce en votre considération. » Qu'en doit-il donc être du crédit de la Reine du ciel auprès de Dieu?

Qui voudra se soustraire à la puissance de Marie! Qui osera lui dire: Je ne veux pas que vous régniez sur moi, vous qui régnez au ciel, sur la terre et aux enfers! Le téméraire, qui oserait tenir ce langage plus orgueilleux que celui des démons eux-mêmes, attirerait sur sa tête la malédiction de Dieu qui est jaloux de venger l'honneur de sa Mère, et il se priverait du secours tout-puissant que Marie fournit à ceux qui l'aiment. Car si par sa prière elle peut tout auprès de Dieu, c'est à notre profit. Sa puissance ne lui est donnée que pour qu'elle nous défende.

Si elle est la reine des anges, c'est pour les envoyer à notre garde; si elle est la reine de l'Eglise, c'est pour en protéger les enfants; si elle est terrible au démon, c'est pour nous mettre à l'abri de ses assauts. Oh! notre faiblesse est grande! Soumettons-nous donc à la puissance de Marie; en elle nous trouverons un appui: *Prospere procede, et regna. Adveniat regnum tuum!* O Marie, votre règne est *lætitia, pax et gaudium in spiritu sancto. Dominare nostri tu et Filius tuus!* Je vous soumets tout: âme, corps, etc.

2390. — III. Là où la beauté et la puissance n'ont point d'empire, la bonté triomphe. Marie, c'est l'expression la plus touchante de la bonté divine. Trouvez-moi dans l'Evangile une parole dure qu'elle ait prononcée et je vous permettrai de vous défier d'elle et de ne pas l'aimer. Mais loin de là: *Vita, dulcedo, spes nostra. Mater misericordiæ.* Elle est notre Mère, c'est le secret de sa bonté pour nous.

C'est Dieu lui-même qui nous l'a donnée pour Mère. Transportons-nous au Calvaire. Jésus est étendu sur la croix; il sent que ses veines sont épuisées, que les dernières gouttes de son sang s'échappent de ses plaies. Entr'ouvrant ses yeux fermés soit par la douleur de son agonie, soit par le recueillement de sa prière, il aperçoit à ses pieds sa Mère et le disciple bien-aimé: *Mulier*, dit-il à Marie, en lui montrant saint Jean, *ecce filius tuus; deinde dicit discipulo: Ecce Mater tua!* Mon fils, voilà votre Mère! Quelles paroles! Remarquez que celui qui les a dites, est celui-là même qui, par une parole, a créé l'univers. C'est Dieu; et, pour Dieu, parler c'est faire.

Il y a des hommes qui ne savent que parler et qui ne font rien. La parole de Dieu, nécessairement efficace, opère ce qu'elle signifie. Quand donc il montre Marie à saint Jean, et en la personne de saint Jean, à nous tous, comme l'enseignent tous les Docteurs; et quand il nous dit à tous: Voilà votre Mère; dès cet instant il met au cœur de Marie tous les sentiments, toute la tendresse, tout le dévouement d'une mère véritable. Or, qui dira la tendresse d'une mère? Le cœur de l'homme est insondable: *Cor omnium incrustabile.* Qu'en est-il donc du cœur de la mère?

2391. — Voyez cette femme qui a mis au monde un enfant, elle ne vit plus pour elle-même, mais pour celui qu'elle aime plus que sa propre vie. Elle lui donne ses jours, ses nuits, ses soins, son lait, et s'il le fallait, son sang. Son enfant devient-il malade, la pauvre mère est là, toujours à ses côtés, rien ne peut l'arracher à ce berceau, à cette couche. Elle essuie les larmes qui coulent des yeux de son enfant, elle apaise ses cris, elle prévient ses besoins, ne pensant plus à prendre pour elle-même ni nourriture, ni sommeil. L'enfant devenu grand s'égare-t-il, ou est-il entraîné par les lois militaires sur une terre lointaine, que devient la mère?

Reste-t-elle dans sa maison? Son corps y reste; mais son cœur n'y est plus. L'âme de cette femme semble s'être envolée à la poursuite de son

fils. Où est-il à cette heure, se demande-t-elle à tout instant? Peut-être qu'il est avec des libertins qui le perdent. Qui sait s'il n'est pas sur un champ de bataille? Il endure peut-être la faim, le froid. Et si ses membres avaient reçu quelques blessures; si on l'avait fait prisonnier? Elle ne pense qu'à lui. Elle ne vit que pour lui. Oh! enfants, vous ne comprendrez jamais ce que vous devez à vos mères. La mère elle-même ne saurait pas dire tous les trésors d'amour que Dieu a recélés dans son cœur; et bien souvent elle ne parle que par des larmes. De grâce donc, enfants, ne contristez pas votre mère par votre désobéissance.

2392. Mais s'il en est ainsi des mères de la terre, qu'en doit-il être de la Mère incomparable de Dieu, qui est devenue la nôtre? Toute la tendresse des Monique, des Blanche de Castille et de tant d'autres femmes admirables, n'atteindra jamais la tendresse du cœur de Marie. Et si vous voulez la preuve de ce que j'avance, étudiez avec moi ce qui se passe au Calvaire. Marie vient de nous adopter; son Fils l'a voulu, nous sommes devenus ses enfants. Mais elle sait que pour nous sauver, il faut que Jésus-Christ meure. Quelle situation navrante lui est faite! Jésus n'est pas venu sur la terre sans que Marie l'ait voulu: il ne peut pas mourir sans le consentement de sa Mère. O Marie, qu'allez-vous faire?

Qui sacrifierez-vous, Jésus ou les hommes? Si vous sacrifiez Jésus, les hommes seront sauvés; mais il vous faudra voir mourir celui qui est à la fois votre Fils et votre Dieu, ce Jésus votre seule consolation, le bien de tous les biens. Et si Jésus ne meurt pas, nous allons être tous perdus à jamais. Marie n'hésite pas. Elle voit Jésus brûlant du désir de verser son sang pour les hommes, elle entre dans ses sentiments et s'adressant à Dieu: Père infiniment juste, dit-elle, il vous faut une victime pour expier les péchés des hommes, et une victime digne de votre sainteté. Mon Fils, Jésus peut seul, par sa mort, apaiser votre colère et mériter leur grâce, à mes pauvres pécheurs, à tous ces hommes que je viens d'adopter. Père saint, acceptez sa vie, je vous l'offre; et, s'il le faut, je suis prête à mourir avec lui, afin qu'ils ne périssent pas, mes pauvres enfants de la terre! Dieu accepte l'offrande de Marie; Jésus incline la tête et remet son âme entre les mains de son Père; et nous sommes sauvés par la mort de Jésus et le sacrifice de Marie.

2393. — O amour, ô générosité de ma Mère! Dites-moi, mon frère, si après votre péché, la justice humaine s'était saisie de vous et vous avait condamné à mourir sur un échafaud; si, au moment où vous seriez atterré par cette sentence, une femme, qui ne vous dût rien, venait vous consoler et vous dire: Rassurez-vous, j'ai un fils unique que je chéris tendrement: je vais lui persuader de s'offrir à la mort à votre place; si la justice humaine acceptait cette proposition, et que le fils unique de cette femme prît les chaînes dont vous seriez chargé, afin de vous rendre votre liberté; s'il portait sa tête sur l'échafaud afin de vous laisser la vie sauve, pourriez-vous vous défendre pour cette femme d'une reconnaissance qui ne finirait qu'avec vos jours? Et si vous la maltraitiez, si vous l'insultiez après un tel dévouement, ne seriez-vous pas flétri par tous, comme un sans cœur et un ingrat?

Eh bien, ce que jamais femme n'a fait, ce que jamais mère ne fera pour vous sauver, Marie l'a fait réellement. Pour vous délivrer non de l'échafaud,

mais de l'enfer, elle a sacrifié, non pas un Fils ordinaire, si rempli fût-il de qualités, mais Jésus son Fils, son Dieu, dont elle connaissait tous les charmes divins. Pourriez-vous, oseriez-vous ne pas l'aimer ? Et si vous lui refusiez votre reconnaissance et votre cœur, quelle ne serait pas votre ingratitude ! Ah ! que Dieu vous préserve d'une telle noirceur ! Il semble que la tendresse de Marie ait été épuisée par le sacrifice qu'elle a fait de Jésus, et qu'elle n'ait rien pu, ni dû faire de plus pour nous. Eh bien ! il n'en est rien !

Jésus, en mourant pour nous, nous a sauvés nous a mérité le pardon de nos péchés et toutes les grâces qui nous sont nécessaires. Marie, en unissant son sacrifice à celui de Jésus, est devenue la dispensatrice des grâces. Jésus lui a confié tous ses mérites, tous ses trésors ; et l'a chargée de les distribuer à qui elle veut : en sorte que, selon le sentiment des saints Docteurs, rien ne descend du ciel sans passer par les mains de Marie. Oui, tous les dons de la grâce qui sont répandus sur nous, nous viennent de Jésus comme de leur source, mais nous viennent par Marie qui en est le canal. D'où vient que la virginité inconnue sous la loi ancienne est pratiquée aujourd'hui par un si grand nombre d'âmes, que le renoncement effectif aux biens de la terre est le fait, de nos jours, de tant de communautés religieuses des deux sexes, etc. Saint Bernard en donne la raison : *Tanto tempore humano generi fluenta gratiæ defuisse, quod non intercederet tam desiderabilis aquæductus.* Par elle viennent tous les biens. Voilà l'enseignement des saints Docteurs. (1)

2394. Faisons-en l'application, et vos cœurs se fondront de reconnaissance pour la Sainte Vierge : baptême, éducation chrétienne, première confession, première communion, remords après le péché, inspirations salutaires, pertes, déceptions, amertume au sein des plaisirs, préservation de la mort après vos fautes, tout cela, faveurs de Marie. Je ne parle pas des peines et des accidents auxquels elle vous a fait échapper, ni des faveurs temporelles dont elle a comblé vous ou les vôtres, bien qu'il n'y ait pas une famille, peut-être pas une âme, qui n'ait reçu quelque bienfait signalé de la Mère de Dieu ; mais je me contente de dire que la main miséricordieuse de Marie vous conduit du berceau à la tombe, répandant des grâces sur vous à toute heure. A votre agonie, elle tentera tout pour vous sauver, quand le démon tentera tout pour vous perdre. Elle veillera à côté de votre lit de douleur ; elle vous offrira encore le pardon que vous aurez si souvent refusé. O tendresse, ô clémence, ô miséricorde, ô sollicitude incessante du cœur de Marie ! (2)

(1) Saint Bernard dit : « Qui pourrait, ô Vierge bénie, mesurer la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur de votre miséricorde ? Mais elle est venue en aide à tous ceux qui l'ont invoquée jusqu'à ce jour. Sa largeur ? Mais elle remplit l'univers, et l'on peut dire d'elle aussi, que la terre en est remplie. Sa hauteur ? Mais c'est par elle que le ciel, notre patrie d'en haut, nous a été rendu. Sa profondeur ? Mais c'est elle qui a obtenu la délivrance des malheureux qui étaient *assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort.* »

(2) Nous pouvons tout demander et tout obtenir par Elle. Il est vrai qu'à une telle et si grande Dame, il ne faut pas demander des bagatelles et des choses de néant ; car comme ce serait une incivilité de se servir de l'entremise de quelque grand prince, pour obtenir d'un roi ou d'un empereur quelque chose de vil prix, aussi serait-ce une incivilité très grande en la vie spirituelle de se servir de l'entremise de la Ste. Vierge pour obtenir des choses basses, caduques et périssables, qui ne nous sont nullement utiles pour notre salut, (SAINT FRANÇOIS DE SALES.)

2395. *Conclusion.* Et cette Vierge dont la beauté ravit les anges et Dieu lui-même, vous ne l'aimeriez pas ? Et cette Reine toute-puissante qui étend partout son doux empire, vous ne lui consacreriez pas vos cœurs ! Et cette Mère si bonne qui pour vous a sacrifié son Jésus, qui déverse sans cesse sur vous tous les trésors de la grâce, vous ne lui offririez pas tout votre amour ? Oh ! prenez garde, celui qui a de la haine pour Marie aime la mort. Si vous voulez vivre, il faut aimer Marie ; et je sens que tous vous me dites : Je l'aime. Oui, dites-le tous ; mon pauvre pécheur, dites-le dans votre cœur : Marie je vous aime, je veux vous aimer toujours, ne m'abandonnez pas !

Et puisque tels sont vos sentiments, je vais aujourd'hui vous faire une prière, vous demander une grâce et cela pour l'amour de Marie ; mais sachez bien que les saints n'ont rien refusé de ce qu'on les priait d'accorder pour l'amour de Marie. Que dis-je, on a vu des scélérats ne pas résister à la prière qui leur était faite au nom de Marie. Ecoutez plutôt : François Sforza, duc de Milan, venait de s'emparer d'une place forte appelée Caseneuve ; ses soldats, rencontrant dans la ville une jeune personne, admirable de vertu et de beauté, la lui avaient conduite. La pauvre enfant tout effrayée priait, sans soupçonner les dangers qu'allait courir son innocence.

Quand elle est en présence du duc ivre de sa victoire et quand elle a compris ses desseins criminels, elle tombe à genoux ; et, prenant un médaillon, qu'elle avait toujours sur la poitrine, et où était gravée l'image de Marie, elle le lui présente en disant : « Pour l'amour de Marie, prince, respectez l'innocence de votre sujette. » Or le misérable, sur le point de commettre un crime, s'arrête ; et, après un instant de silence : « Allez, vertueuse jeune fille, et pour l'amour de Marie vous prierez pour moi. »

Vous voyez donc que ce misérable n'ose pas refuser ce qu'on lui demande pour l'amour de Marie. Ce n'est pas à un criminel, ivre d'orgueil, que je m'adresse, mais à des fidèles qui aiment Marie ; c'est à une population pleine de bienveillance pour nous ; c'est à vous, qui nous donnez tant de consolations, que je viens faire ce soir une prière pour l'amour de Marie. Et s'il le faut, je me mettrai à genoux, et, les mains jointes, les larmes aux yeux, je vous demanderai une faveur pour l'amour de Marie. Me la refuserez-vous ? Oh ! non. Eh bien ! je vous en conjure pour l'amour de Marie :

2396. — 1) *Ne péchez plus,* à partir de ce jour ; plus de blasphèmes, plus de profanations du dimanche, plus de négligences de la part des parents, plus de désobéissances de la part des enfants, plus de haine, plus de discours, plus de pensées coupables, plus de violation de l'abstinence. Me le refuserez-vous ? Ah ! je sens d'ici que dans vos cœurs vous dites tous : Pour l'amour de Marie, nous renonçons au péché mortel. Du reste, point de vraie dévotion à la Sainte Vierge chez ceux qui ne renoncent pas au péché mortel, que Marie abhorre.

2397. — 2) *Plus de mauvaises actions.* Mais je n'ai pas fini ma prière. Marguerite, fille de Maximilien II, fit un pèlerinage en Espagne à Notre-Dame du Montserrat ; et elle promit à la Sainte Vierge de rompre les liaisons de sa jeunesse, qui l'avaient égarée. La Vierge inclina la tête pour lui montrer combien cette résolution lui était agréable ; et Marguerite, de retour au palais de son père, écrivit avec son sang : « Moi, Marguerite d'Autriche

j'offre mon cœur et toutes mes affections à Marie. » Avez-vous entendu, jeunesse, et vous tous qui seriez engagés dans des liaisons ou des occasions dangereuses ? Je vous demande, pour l'amour de Marie, de rompre ces liaisons, de fuir ces compagnies, de ne plus aller dans cette maison, de brûler ces livres, ces lettres, ces feuilletons qui vous perdent. Me le refuseriez-vous ; n'est-ce pas pour votre bien que je vous fais cette prière ?

2398. — 3) *Tous les jours une pratique de dévotion à Marie.* Ce n'est pas fini, j'ai encore une demande à vous faire pour l'amour de Marie. Un missionnaire rencontrait un petit garçon de neuf à dix ans, qui faisait avec une franchise admirable l'histoire de toute sa vie. Cet enfant disait que, dans ses premières années, il avait contracté de détestables habitudes, et qu'il s'en était corrigé tout à fait depuis quelques années déjà. Le missionnaire admirait cet enfant redevenu si sage. « Mais, mon enfant, lui demanda-t-il, comment avez-vous triomphé de ces tentations ? — Ah ! mon Père, j'ai prononcé le nom de Marie, quand j'ai été tenté, et je ne suis plus retombé. — Qui donc vous a appris à prononcer le nom de Marie dans la tentation ? — C'est ma mère ; et, depuis qu'elle me l'a dit, je l'ai toujours fait. »

O admirable enfant, ô admirable mère ! De grâce, je vous le demande pour l'amour de la Sainte Vierge, invoquez Marie dans la tentation, enfants, jeunes gens et vous tous que le démon cherche à faire tomber. Mères, enseignez cette pratique à vos enfants dès le berceau, et faites-leur sucer avec le lait l'amour de Marie. Ne passons pas un jour sans donner à la Sainte Vierge quelque preuve de notre dévotion et de notre amour. Saint Liguori recommandait, dans ses missions, à tous les fidèles de réciter tous les soirs, avant d'aller prendre leur repos, trois *Ave Maria* en l'honneur de l'Immaculée Conception de Marie, pour obtenir la pureté. Il avait recueilli de cette pratique les fruits de salut les plus merveilleux. Qui ne peut réciter tous les soirs ces trois *Ave Maria* (1) ?

2399. — 4) *Venez à la mission.* Enfin, je n'ai plus qu'une grâce à vous demander pour l'amour de Marie, c'est de venir aux instructions au moins une fois par jour, et d'y amener tous ceux de votre maison ou de vos connaissances qui n'y viendraient pas. Pour l'amour de Marie, ayez pitié de ces pauvres âmes, pour lesquelles la mission est peut-être la dernière grâce ; ne les abandonnez pas ; usez de toutes les industries du zèle pour les convier à ces saints exercices, et vous aurez la joie d'avoir sauvé une âme. J'ai fini. Que le ciel s'ouvre, que la Reine du ciel apparaisse à nos âmes sur son trône de lumière, qu'elle incline vers nous ses regards et son cœur. Tombons à genoux à ses pieds, et tous consacrons-nous à elle pour toujours, par la bouche de votre pasteur vénéré (ou par la bouche d'un enfant, dont la voix plus pure sera mieux entendue). (V. nos 252, 257.)

(1) Le B. Joscio de Saint-Bertin, qui vécut à Saint-Omer, au XII. siècle, très dévot à la Sainte Vierge, ne manquait jamais de chanter chaque jour, après Matines, les cinq psaumes : *Magnificat. Ad Dominum cum tribularer. Retribue. In convertendo. Ad te levavi,* qui commencent par une des lettres du nom de Marie, et de faire précéder chacun de ces psaumes d'un *Ave Maria.* Une nuit, vers la fête de saint André, le sous-prieur n'ayant point trouvé frère Joscio au chœur, se rendit au dortoir : il était mort. Cinq roses toutes fleuries s'épanouissaient sur son visage, et le mot *Maria* était écrit sur celle qui sortait de sa bouche. En 1614, ce miracle se voyait encore sculpté derrière le chœur, et la chapelle de l'Assomption fut nommée : « Chapelle du B. Jascio », depuis la fête qu'on institua en son honneur.

Autre plan sur la Sainte Vierge.

2400. *Ecce mater tua.* Circonstances de cette parole. Il ne dit pas *sicut mater*, mais *ecce mater*, vraie Mère. Les paroles de Dieu sont efficaces. Il faut donc prendre à la lettre ce titre que lui donne souvent l'Eglise. Et, en effet, pour être mère, il faut: 1° donner la vie; 2° entourer l'enfant de soins et de tendresse. Or, Marie: I. nous donne la vie. Au paradis terrestre, Dieu, source de toute paternité, la donne à Adam; mais pour la transmettre, il lui adjoint Eve, *mater omnium viventium.* Dieu est la source de toute vie spirituelle par Jésus-Christ. Mais Marie est adjointe; et de là les enseignements des saints qui nous apprennent que Marie est la dispensatrice des grâces. O Marie, vous êtes donc ma Mère. II. Mais donner le jour sans les soins, c'est être mère dénaturée, et les soins sans le jour, c'est être marâtre. Les soins, la tendresse de Marie, nous sont démontrés: 1° par l'Evangile: elle sacrifie son Fils; 2° par la tradition. Quel culte l'Eglise rend à Marie! pourquoi, sinon parce que Marie veille sur l'Eglise, parce que l'affligé, le pauvre ont partout trouvé en elle une Mère? 2° par les manifestations miséricordieuses de Marie, son apparition de la Salette, etc. et 4° par l'expérience. Qui n'a pas ressenti sa tendresse? O Marie, vous avez donc tout ce qu'il faut pour être ma vraie Mère, je suis votre enfant.

Autre plan sur la sainte Vierge.

2401. *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* Quelle prophétie faite par une humble Vierge de quatorze ans! Elle est réalisée. Tout le monde l'honore; vous l'honorez; rien de plus juste, rien de plus salutaire, rien de plus doux.

2402. I. *Juste.* — 1° A cause des vertus de Marie. Son humilité à l'annonciation, sa charité dans la visitation, son esprit de prière. Dès son enfance au temple, saint Jérôme nous apprend que son cœur était un jardin émaillé de toutes les fleurs des vertus qui n'ont fait depuis que s'embellir, de sorte qu'elle a mérité en quelque manière de devenir, 2° la Mère de Dieu, dignité suréminente qui l'établit la parente de la Trinité, et qui sera à jamais le sujet des étonnements des anges et des saints.

3° Aussi, Dieu pour couronner ses vertus et sa dignité, l'a élevée au ciel. Les anges l'accueillent. *Quæ est ista quæ ascendit de deserto*, elle monte au-dessus de tous les chœurs célestes. *Astitit Regina a dextris tuis.* Les anges sont ses serviteurs, Marie est la digne Reine du monde. Le Père, le Fils, le Saint-Esprit l'honorent. Sur la terre, l'Eglise l'honore par les fêtes qu'elle célèbre, par les pratiques de dévotion qu'elle autorise et encourage. O Vierge, sanctuaire de toutes les vertus, Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, puisque Dieu et l'Eglise vous honorent, n'est-il pas juste que je mêle ma voix à ce concert universel qui chante votre gloire? d'autant plus que

2403. II. *Rien n'est plus salutaire pour moi.* Les saints nous disent que celui qui n'honore pas Marie est menacé de périr, comme l'enfant qui n'a point de nourrice; qu'un vrai serviteur de Marie ne peut se perdre. Et cela s'explique: Marie est la dispensatrice des grâces. Par conséquent tous les dons du Ciel passent par ses mains. Aussi l'expérience prouve que la dévotion

à Marie est le propre des parents qui craignent Dieu, des jeunes gens chastes ; et ceux qui n'aiment pas Marie aiment la mort (1).

2404. III. *Rien n'est plus doux*, car Marie est notre Mère. Dieu nous l'a donnée pour telle ; elle est notre avocate et notre médiatrice, notre refuge, notre espérance. Donc, ne refusons pas à Marie l'honneur qui lui est dû, ne refusons pas à nos âmes les avantages et les consolations que nous procure cette dévotion. Donc.... *(Ici indiquer les pratiques de dévotion à la Sainte Vierge, nº 2408.)*

XXXVII. — Plan de saint Léonard de Port-Maurice.

2405. *Sola sine exemplo.* Quel est après Dieu l'objet le plus cher à nos cœurs ? C'est Marie. O Vierge, arrachez ma langue, si chaque son de ma voix n'est pas un dard qui fasse entrer votre amour dans les cœurs. I. *Sola sine exemplo*, plus aimée de Dieu ; II. *Sola sine exemplo*, plus aimante pour les hommes que toutes les créatures.

(1) Toutefois, c'est simplicité de croire que ceux qui sont de quelque confrérie ou qui font tous les jours quelques prières à la sainte Vierge seront infailliblement sauvés ; car si vous n'observez les commandements, si vous mourez en état de péché mortel, vous serez damnés, malgré toutes les confréries et dévotions. Autrement, que deviendrait cette parole de Dieu, qui nous apprend qu'il rendra à chacun selon ses œuvres. Quelle congrégation, quelle compagnie, quelle confrérie plus sainte et plus divine que celle de Jésus, de la sainte Vierge et des saints Apôtres ! Judas, néanmoins, s'est perdu en cette confrérie ; et si quelque révélation dit le contraire, elle est sujette à caution ; une seule parole de l'Ecriture est préférable à mille révélations particulières. Toute révélation, toute apparition, et toute doctrine qui est contraire à la parole de Dieu, doit être rejetée comme une tromperie de l'ange des ténèbres, qui se transfigure souvent en ange de lumière pour amuser le peuple et le retirer de la dévotion solide et du chemin assuré de son salut, qui est l'observation des commandements de Dieu et la fuite du péché mortel : quand nous serions très assurés qu'un ange du ciel, de la part de Dieu, ou le Sauveur même, de sa propre bouche, aurait dit que tous ceux qui seront d'une telle confrérie ou qui feront tous les jours telle prière à la sainte Vierge seront sauvés, je vous pourrais dire, sans danger de mentir, encore que vous soyez de cette confrérie et que vous disiez ces prières à la sainte Vierge, que vous serez damné éternellement, si vous ne gardez les commandements de Dieu et si vous mourez en mauvais état ; car quelles paroles plus claires, plus formelles, plus expresses et plus certaines en l'Ecriture sainte que celles-ci : *Celui qui croira et qui recevra le baptême sera sauvé : Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé : Qui mange ce pain* (de l'Eucharistie) *vivra éternellement.* Et, toutefois, plusieurs de ceux qui croient et qui sont baptisés ne seront pas sauvés.

C'est que ces propositions et autres semblables s'entendent de ceux qui croient, de ceux qui invoquent et qui communient dignement et saintement, avec l'amour de Dieu et l'obéissance à ses divines lois : donc, si quelque révélation dit que tous ceux qui sont de telle confrérie ou qui feront telle prière seront sauvés, quand elle viendrait de Dieu même, elle doit s'entendre avec cette clause, pourvu qu'on garde les commandements de Dieu et qu'on meure en sa grâce, à quoi cette confrérie ou telle prière peut beaucoup servir ; car si tous ceux qui invoquent Dieu et qui disent au Sauveur : Seigneur ! Seigneur ! ne sont pourtant pas sauvés, s'ils ne font pas la volonté de son Père, beaucoup moins ceux qui invoquent la sainte Vierge et qui lui disent : Vierge sainte, priez pour nous.

Ce qui vous trompe, à ce sujet, c'est que vous avez ouï dire ou lu en quelque livre que la sainte Vierge a obtenu à quelque pécheur une parfaite contrition à l'heure de la mort et là-dessus vous hasardez votre éternité : c'est comme si vous disiez : Elle a obtenu du vin miraculeux aux noces de Cana ; donc elle m'en obtiendra aussi, et je ne dois pas faire provision de vin pour mes noces. C'est comme si vous disiez : Son fils a rendu la vue à trois aveugles, et il a ressuscité trois morts ; donc je ne me dois pas soucier de perdre la vue ni la vie, il me les rendra miraculeusement aussi bien qu'aux autres ; comme si vous ne saviez pas cette maxime du droit civil et cette règle du droit canon : Quand on accorde un privilège ou une faveur particulière à quelqu'un, c'est sans tirer à conséquence, et les autres ne doivent pas prétendre qu'on leur en fera autant. (Le Jeune.)

2406. I. Quelle idée avez-vous de Marie ? C'est une grande dame, proche parente de Dieu, une Mère qui a sur son Fils les droits des autres mères, chef-d'œuvre tel, que Dieu n'a rien produit de plus grand ; pour elle il a épuisé en quelque sorte sa puissance. En créant les créatures, il mit de côté ce qu'elles ont de plus parfait pour le donner à Marie ; le soleil, la lune, la lumière, toutes les créatures sont un croquis de Marie. *Primogenita ante omnem creaturam.* La première dans l'intention, sinon dans l'exécution. Notre-Seigneur dit à sainte Thérèse : « Si je n'avais pas fait le monde, je le ferais pour toi seule. » *Propter hanc,* dit saint Bernard de Marie, *totus mundus factus est.* Ce n'est pas seulement dans l'ordre de la nature, c'est aussi dans celui de la grâce. Mettez d'un côté anges et saints : *Deus plus amat solam virginem quam reliquos sanctos omnes.* Les autres saints ont été souillés du péché originel. Marie en est exempte. S'il fallait sacrifier tous les élus et les anges pour sauver sa Mère, Jésus embrasserait sa Mère. Et il lui a donné son pouvoir : et elle peut en quelque sorte autant que Dieu même. Or Dieu peut nous sauver, donc Marie le peut. Faites comparaître un pécheur ; tous les saints demandent sa condamnation ; Marie par un seul mot, un signe, demande son salut, elle l'obtient. Ah ! c'est qu'elle appelle Jésus du nom de Fils.

2407. II. *La plus aimante.* La charité envers les hommes est la même que l'amour de Dieu. L'une est donc en proportion de l'autre. *Deus totum nos habere voluit per Mariam.* C'est vrai pour tous. *(Enumérer les faveurs reçues par Marie.)* Objections de ceux qui n'ont que des peines. Quel bien m'a fait la sainte Vierge, disait un misérable ? Ingrat, répondit une voix du ciel, tu devais aller après tel péché mortel en enfer, Marie t'en a sauvé. Saint Bernard assure qu'elle n'a jamais renvoyé les mains vides. . . . Demandez et convertissez-vous, et elle vous accordera tout, ou vous donnera mieux que ce que vous demandez. Les peines sont des moyens de salut et des grâces. Sainte vie moyennant la conversion, et elle vous obtiendra la persévérance finale. Vous n'avez pas persévéré parce que vous n'avez pas fait concourir conversion et dévotion. Je classe mon auditoire : vous n'avez pas une vraie dévotion à Marie, malheur à vous ; vous avez une vraie dévotion à Marie, le ciel est à vous. Mais quels sont les vrais dévots ? Ce ne sont pas ceux qui n'ont que quelques pratiques, mais ceux qui ont l'horreur du péché. En voici la raison : Ce qui plaît à Dieu plaît à Marie et *vice versa.*

Marie n'est donc pas l'avocate des pécheurs ? Elle l'est, pourvu qu'ils ne soient pas obstinés. *Ego sum mater peccatorum se emendare volentium,* dit-elle à sainte Brigitte. Ceux-là, Marie est leur Mère. Ceux qui s'obstinent dans le mal peuvent-ils se regarder comme ses vrais serviteurs ? Nous ne souffririons pas une servante débauchée dans notre maison ; et tout en étant vicieux, nous prétendons être vrais serviteurs de Marie ! Nous perdons une âme qui est en état de grâce, pouvons-nous donner à Marie un plus grand déplaisir ? Les saints ont eu un tel amour de Dieu que, pour ne pas l'offenser, ils ont enduré le feu comme saint Laurent, livré leurs membres comme saint Jacques l'Intercis. Quand nous commettons le péché, nous blessons tellement le cœur de Marie, que si elle était encore mortelle, elle n'hésiterait pas pour nous faire éviter ce malheur, de livrer son corps au fer et au feu ; et nous prétendons l'aimer ! Mais si le pécheur veut se convertir, qu'il ait confiance. Que ne fait pas la mère pour un fils infortuné !

Je vois Marie tendre les bras à ce pécheur, etc. Vous qui avez laissé le péché, que vous êtes heureux ! Mais croyez-vous avoir compris toute la bonté de Marie ? Non, il faut attendre qu'elle nous reçoive en paradis (description de cette réception.) *Cupio dissolvi et esse cum Maria.* Cela ne vaut-il pas mieux que tous les plaisirs ? Mais sommes-nous tous dignes de ce bonheur ? Non : il faut le devenir ; pécheur qui avez résisté, le tonnerre des grandes vérités n'a pas réussi, le nom de Marie réussira, parez le coup, vous serez vaincu, sortez de l'église avant. Vous a-t-on jamais demandé une grâce au nom de Marie ; refuserez-vous la première fois qu'on vous la demande ? Mon frère, convertissez-vous ! Pécheur, laissez remporter à Marie cette victoire ; priez, âmes ferventes. Et moi, pécheur, je ne vous demande pas, je vous conjure de vous convertir. Si un pécheur reste insensible, hélas, je ne puis rien de plus, je suis si coupable moi-même. O Mère, faudra-t-il l'abandonner ? Parlez vous-même Et Marie parle, écoutez-la. (1) Le lui refuserez-vous ? Non. *(Puis s'adresser à Jésus et demander pardon au nom de Marie.)* Jésus pardonne à la condition que vous pardonniez. Donc plus de haine. Offrez vous tous à elle. Et maintenant je finis par une question : Etes-vous tous de vrais dévots à Marie ? Si oui, au revoir en paradis : le paradis vous est assuré.

XXXVIII. — Pratiques de dévotion envers Marie (2).

2408. Point de dévotion plus autorisée dans l'Eglise et plus salutaire pour l'homme que la dévotion à la Sainte Vierge. Aimer Marie c'est un signe de prédestination. Un vrai serviteur de Marie ne peut périr ; mais cette dévotion doit être entretenue en nous par des pratiques. Le feu s'éteint sans bois ; et la lampe, sans huile. Sans pratiques pieuses, toute dévotion meurt. C'est pourquoi nous venons vous en indiquer quelques-unes.

2409. I. *Pour chaque jour.* 1° Le matin, dès qu'on s'est modestement vêtu, et le soir, après la prière, s'incliner devant une statue de Marie, lui demander sa bénédiction et la recevoir avec confiance (3). 2° L'*Angelus* au son de la cloche ; 3° un *Ave Maria* quand l'heure sonne. Saint Liguori le récitait toujours, en quelque compagnie qu'il fût ; et il avait coutume de dire qu'un *Ave Maria* vaut le monde entier. Saint Bernard n'entrait jamais dans sa

(1) « *Omnia quæcumque dixerit vobis facite* (JOAN. 2). O chrétiens, voulez-vous que la Vierge vous exauce ? exaucez-la. Voulez-vous qu'elle vous écoute ? écoutez-la : elle vous demande de tout son cœur et en échange de ses affections que vous soyez les obéissants serviteurs de son Fils. Un jour Bethsabée vint à David avec beaucoup d'humilité et de révérence, pour lui faire une requête et supplication ; mais enfin elle ne demandait pour tout, sinon que son fils Salomon fût roi après son père, et successeur de la couronne. Cette Vierge, M. F., vous demande surtout pour la plus tendre dévotion envers elle, que vous ayez son Fils pour roi de votre cœur et de votre âme, qu'il règne en vous, et que ses commandements soient mis en exécution : faites-le M. F. pour votre devoir, pour votre salut et pour l'amour de Notre-Dame. » (SAINT FRANÇOIS DE SALES.)

(2) Ce sujet pourra se traiter avec fruit le matin, devant un auditoire de personnes pieuses. Il sera bien d'ailleurs, par manière d'avis, surtout à la fin de la mission, d'indiquer quelques-unes de ces pratiques au peuple, dans les grandes réunions du soir. Saint Léonard faisait toujours, avant les sermons de mission, une exhortation sur la dévotion envers la Sainte Vierge. Devant un auditoire d'hommes, on a soin de choisir les pratiques les plus faciles.

(3) Le célèbre Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, avait toujours chez lui une image de la Mère de Dieu ; il ne sortait jamais de sa chambre sans lui demander, à deux genoux, sa bénédiction, et il baisait la terre en son honneur.

cellule, sans saluer la statue de Marie, en lui disant *Ave Maria.* Un jour Marie lui répondit : Je te salue, Bernard. Il y a des hommes grossiers ou fiers qui ne rendent pas le salut, mais Marie est la plus polie et la plus gracieuse des créatures. (V. nº 952.)

2410. 4º Si l'on trouve l'*Ave Maria* trop long, on peut se contenter d'une invocation : *O Marie, conçue sans péché,* etc. *Doux cœur de Marie, soyez mon salut !* et même de redire simplement le nom de Marie. Combien d'âmes ont passé tout à coup, d'une vie de péché, à la grâce et à la perfection, par l'invocation du nom de Marie ! Quel missionnaire n'a pas rencontré dans sa vie une multitude de faits de ce genre ? Mais il en faut citer un illustre dans l'histoire de l'Eglise.

Marie l'Egyptienne avait passé dans le libertinage dix-sept ans de sa vie, depuis douze jusqu'à vingt-neuf. Poussée par la curiosité, elle veut suivre à Jérusalem la foule, qui va vénérer la sainte Croix, au jour de la fête de son Exaltation. Une main invisible la repousse loin du temple. Effrayée, elle aperçoit, dans le vestibule du saint lieu une image de Marie. Elle lui demande la grâce d'entrer dans le temple et d'y vénérer la sainte Croix, et lui promet qu'après, elle se remettra entre ses mains, pour faire tout ce qu'elle lui inspirera. Elle entre sans effort et vénère la sainte Croix, puis revient devant l'image sacrée : « Me voici, dit-elle, ô ma Mère, je suis prête à tout. — Franchis le Jourdain, lui répond une voix, et tu trouveras le repos. — Je pars, dit-elle, mais vous, ma Mère, ne m'abandonnez pas ! » Et elle se dirige en toute hâte vers le Jourdain, le franchit et s'enfonce dans le désert.

Pendant dix-sept ans, elle est cruellement tentée. A chaque tentation elle se prosterne contre terre et invoque Marie ; et la Vierge lui envoie toujours une lumière surnaturelle, qui dissipe les ténèbres de son esprit et lui rend la paix. Au bout de dix-sept ans, elle est délivrée de toute tentation et passe de longues années encore au désert, menant une vie plus angélique qu'humaine (1).

2411. 5º Un moyen de se rappeler le souvenir de Marie et de s'exciter à l'invoquer souvent, c'est d'avoir toujours sur soi ou devant soi, dans sa maison, sur sa table de travail, une médaille, une statue ou une image de Marie. Jeune encore, Jean Marie Vianney, depuis curé d'Ars, allait travailler la vigne avec son frère aîné qui, plus fort que lui fournissait une plus grande tâche. Pour s'exciter au travail, Jean Marie portait à la vigne une statue de la sainte Vierge, qu'il hissait sur un bâton à quelques pas devant lui ; et presque à chaque coup de pioche, il jetait un regard sur la statue. A cette vue, il prenait courage et réussissait ainsi à faire plus de travail que son frère. (2) Aucun chrétien ne devrait se priver de la protection de Marie

(1) Quand le P. Théodoric Canisius apprit la mort de son frère, le B. Pierre Canisius, il fut frappé d'une attaque qui lui enleva complètement la mémoire : il oublia tous les mots, excepté les noms de Jésus et de Marie. Pendant cinq ans que dura cet état, il ne savait entr'ouvrir les lèvres que pour prononcer les noms de Jésus et de Marie.

(2) Le maréchal Bugeaud porta, durant tout le cours de ses glorieuses campagnes et jusqu'à sa mort, une médaille que lui avait donnée sa fille avant son départ pour l'Algérie Un jour qu'allant livrer bataille, s'aperçoit qu'il avait oublié sa médaille dans sa tente, il s'arrête avec ses soldats, appelle un spahi et lui dit : « Avec ton cheval arabe, tu fais quatre lieues à l'heure, cours me chercher ma médaille et sois ici dans une heure. » Une heure après

qu'assure le saint Scapulaire à ceux qui en sont revêtus. La Sainte Vierge en le donnant à saint Simon Stock, de l'ordre du Carmel, lui dit : Quiconque mourra pieusement revêtu de ce saint habit, sera préservé des feux éternels. C'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls, le gage d'une protection spéciale jusqu'à la fin des siècles (1).

Nous recevons du scapulaire à la fin de la mission. Que tous s'en munissent.

2412. 6° Saint Liguori ne sortait, ni ne rentrait jamais dans sa maison, sans avoir fait une visite à la Sainte Vierge, et il a composé un livre pour fournir aux âmes un moyen de s'occuper pieusement dans ces visites. Sainte Rose de Lima allait visiter tous les jours la statue de Notre-Dame du Rosaire, dans une chapelle écartée de la ville qu'elle habitait. Comme on la vénérait comme une sainte, chacun lui faisait ses recommandations. Rose se plaçait en face de la statue, et demandait à Marie les grâces dont elle avait besoin pour elle et pour les autres ; elle ne s'éloignait pas des pieds de la statue que Marie ne lui eût fait un signe, lui indiquant que sa prière était exaucée ; et jamais ce signe ne la trompa. A son exemple, venez tous les jours visiter Marie, demandez, et vous serez exaucé.

2413. 7° Rose aimait à porter un bouquet de fleurs à sa chère statue de Notre-Dame. Elle cultivait dans ce but un parterre ; et quand même, dans l'Amérique méridionale, le soleil, pendant les jours brûlants de la canicule, dessèche toutes les plantes, il y avait toujours des fleurs fraîches et parfumées dans le jardins de Rose. En les offrant à Marie, la sainte jeune fille disait : « O ma Mère, si j'étais une princesse, je vous offrirais une couronne de diamants ; mais puisque je suis une pauvre ouvrière, contentez-vous des fleurs que je vous présente avec mon cœur »

Il est facile, en certaines saisons de l'année, de cueiller un bouquet de fleurs pour l'offrir à Marie, soit aux pieds de sa statue dans nos maisons, soit à l'église. Il est des paroisses où les enfants, chaque jours du mois de mai apportent, le soir, un bouquet qu'ils ont cueilli. Mais en toute saison, il est plus facile encore de faire un bouquet de fleurs spirituelles, et Marie les préfère ; ce sont les actes de vertus que l'on pratique dans la journée ; il y a le lis de la pureté, la rose de la charité, la violette de l'humilité que l'on peut cueillir à toute heure. (En donner des exemples.)

Le soir, on les présente à Maria en disant : « Si j'étais un grand saint, j'aurais bien d'autres œuvres éclatantes à vous offrir ; mais parce que je ne suis qu'une pauvre âme, je n'ai que ces quelques fleurs de vertus, je vous les offre avec mon cœur. » Ah ! à cette condition Marie vous préparera des fleurs, mais immortelles, dont elle vous fera une couronne dans le ciel.

le spahi arrive. Bugeaud reçoit la médaille, la baise en présence de tout son état-major « Avec ma médaille, dit-il, je n'ai jamais été blessé. En avant soldats, nous allons battre les Kabyles. »

(1) (*a*) Lorsqu'en 1622, Louis XIII faisait le siège de Montpellier, M. de Beauregard, qui était à côté de lui, reçut deux balles en pleine poitrine. Il chancela, mais ne tomba pas. On trouva les deux balles applaties sur son scapulaire. A la vue de cette merveille, le roi s'empressa lui aussi de se revêtir du scapulaire.

(*b*) Le général Charenton, ancien député et ancien sénateur, parlant de sa conversion à deux de ses collègues, leur dit ces paroles : « Si vous voulez retrouver la paix du cœur, faites comme moi, je dois ma conversion à mon scapulaire que je n'ai pas cessé de porter depuis la guerre de Crimée. »

8° Comment ne pas dire un mot de la récitation du chapelet ou de l'office de l'Immaculée Conception ? Voilà qui porte bonheur surtout à la jeunesse (1).

2414. II. *Pour chaque semaine.* Le samedi est le jour consacré à Marie parce qu'en ce jour, la foi de la Vierge resta inébranlable après la mort de son fils. C'est la raison qu'en donne saint Bernard. 1° Sainte Rose jeûnait ce jour-là ; 2° saint Louis IX nourrissait et servait de ses mains royales douze pauvres, tous les samedis. Il demanda à la Sainte Vierge de mourir un samedi, et fut exaucé. 3° Des âmes pieuses, tous les samedis, renouvellent à Marie, au pied d'un de ses autels, la consécration qu'elles lui ont faite d'elles-mêmes. Elles lui offrent de nouveau leur âme, leur cœur, leur corps, leur famille, leur avenir. Quelle sainte pratique ! 4° Mais rien ne vaut une bonne confession faite avec franchise, contrition, etc., tous les samedis, ou la sainte communion.

2415. III. *Pour chaque année.* 1° Une neuvaine avant les principales fêtes de la sainte Vierge, et la communion le jour de ces fêtes. Ces neuvaines consistent en une lecture, pendant chacun des neuf jours, sur les vertus et les gloires de Marie, suivie d'une prière en son honneur : les *Litanies*, le *Souvenez-vous*, par exemple. Saint Liguori recommande cette dévotion. 2° Un pèlerinage à un sanctuaire de Marie ; on y fait une revue des fautes de l'année, ou une confession générale et on en revient transformé.

Voilà les pratiques de dévotion les plus autorisées. Il n'est pas nécessaire que chacun de vous adopte toutes ces pratiques, mais que personne ne s'exempte de s'en approprier au moins quelques-unes. Sans cela point de vraie dévotion à Marie, point d'huile dans la lampe. Choisissez donc, entre ces diverses pratiques, celles qui vous vont le mieux, qui vous semblent plus faciles (et elles le sont toutes), et ne passez pas un an, pas une semaine, pas un jour, sans attirer par là sur vous la bénédiction de la sainte Vierge. C'est là ce que nous allons lui promettre à ses pieds, avant de quitter le saint lieu. Saint André de Crète a dit de Marie : *Solet maxima pro minimis reddere. Prière à Marie, avec promesse* (2).

N. B. — *On trouvera aux Fêtes de la sainte Vierge un grand nombre d'instructions sur la divine Marie.*

(1) Saint Louis récitait tous les jours le petit office de la Sainte Vierge et le Rosaire et en récitant le chapelet, il s'agenouillait cinquante fois en disant : *Ave Maria.*

(2) *(a)* Jérôme Emilien, d'une famille sénatoriale de Venise, était un vaillant capitaine, que ses compatriotes chargèrent de la défense de Castelnovo. Hélas ! il fut vaincu et fait prisonnier par les allemands qui le jetèrent dans une dure prison. N'ayant devant les yeux que la perspective d'une mort prochaine, il se souvint de la Vierge de Trévise, qu'il avait invoquée dans son enfance. Il s'adressa à elle avec confiance. Marie elle-même vint le visiter dans sa prison, lui en ouvrit les portes et fit tomber ses chaînes. Emilien s'échappe et va suspendre ses chaînes à l'autel de Notre-Dame de Trévise. Il change de vie, fonde une congrégation religieuse qui s'occupe des orphelins et meurt en saint. Ah ! pécheurs, invoquez Marie : *Solve vincla reis*, et venez, déposez à ses pieds la chaîne de vos habitudes coupables.

(b) Pendant que jeune encore Thomas à Kempis s'appliquait à s'instruire des sciences humaines, il commença à négliger tantôt une prière, tantôt une autre, parmi celles qu'il faisait tous les jours à la sainte Vierge ; et par cet artifice le démon finit par lui persuader peu à peu de les abandonner totalement. La Reine du ciel, qui chérissait le jeune Thomas à cause de l'innocence de sa vie, voulut lui ouvrir les yeux sur l'erreur à laquelle il se laissait entraîner, et pour y parvenir se servit d'une vision qu'elle lui procura pendant qu'il était plongé dans un profond sommeil. Il lui sembla qu'il était à l'école en compagnie de ses condisciples, lorsqu'il vit apparaître à l'improviste, au milieu de ses derniers, la Vierge Marie couronnée de splendeur, éclatante de magnificence, telle qu'on la voit dans le ciel dont elle fait les délices.

XXXIX. — Aux enfants de Marie.

2416. *Videte vocationem vestram.* (I Cor. I, 26). — Considérez votre vocation, non pas au bienfait de la foi, comme l'entendait saint Paul, mais bien à cette association en l'honneur de la sainte Vierge dont vous faites partie. C'est une grâce particulière de Dieu qui vous y a appelés. Comprenez donc : I. la faveur qui vous est faite, la dignité dont vous êtes revêtus; II. les devoirs et les vertus que cette vocation vous impose.

2417. — I. Nos titres de gloire sont écrits dans le testament de Jésus-Christ mourant. Transportons-nous au Calvaire. Bourreaux, écartez-vous, suspendez vos blasphèmes, laissez-nous recueillir en silence les dernières paroles du Sauveur expirant: *Ecce mater tua.* C'est à tous les fidèles qu'il s'adresse et qu'il donne Marie pour Mère. O hommes, je n'ai pas eu une pierre pour reposer ma tête. Pour vous, j'ai été dépouillé de mes vêtements, j'ai versé jusqu'à la dernière goutte de mon sang, et je vais rendre le dernier soupir. Il ne me reste plus que ma Mère, et je vous la donne.

Quel don plus précieux pouviez-vous nous faire en mourant, ô mon Sauveur ? Votre Mère devenir notre Mère ! O Marie, nous sommes vos enfants ; mais en devenant vos enfants, nous sommes les frères de Jésus-Christ, les enfants de Dieu le Père ; quelle gloire, quels titres ! et cela est le partage de tous les hommes, de tous les fidèles surtout. Eh bien ! Notre-Seigneur trouve encore le moyen de faire une faveur à part à son disciple favori, à saint Jean. Tous les autres Apôtres, tous les autres hommes, auront Marie pour Mère ; de plus que les autres, Jean aura le bonheur d'emmener Marie avec lui, de la garder dans sa maison, de lui donner tous les jours la sainte communion, de recourir à elle dans tous ses doutes, d'être dirigé par elle, d'avoir sous ses yeux ses admirables exemples. O heureux saint Jean, qui n'envierait votre bonheur ! Que ne nous a-t-il été donné, comme à vous, de vivre avec Marie, de la voir, de l'entendre !

2418. Le bonheur de saint Jean est le vôtre, enfants de Marie, n'en soyez donc pas jaloux ; il y a la même différence entre vous et le commun des fidèles qu'entre le disciple bien-aimé et les autres Apôtres. Si Marie est la Mère de tous les hommes, justes et pécheurs, vous êtes les aînés de sa famille, vous êtes ses enfants de prédilection, sa joie et sa couronne, sa garde d'honneur, l'élite de son peuple. Elle vous réunit sous son manteau, *quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas.* Elle vous protège ; elle vous parle, si vous savez l'écouter ; elle prête l'oreille à vos vœux ; elle vous comble de ses faveurs: *Videte vocationem vestram.* Quelle grâce, quel bonheur!

Elle faisait le tour de la salle, étreignant de ses doux embrassements tantôt l'un, tantôt l'autre de ses condisciples. Thomas était dans un singulier état d'anxiété à ce spectacle, et il attendait que la sainte Vierge vint aussi l'embrasser lui-même et lui donnât quelques marques de sa tendresse maternelle. Mais il fut trompé dans son espérance ; car Marie, étant arrivée à la place qu'occupait notre jeune écolier, se contenta de le regarder d'un œil sévère et lui dit: « C'est bien vainement que tu attends mes tendresses et mes embrassements, car tu m'es devenu infidèle. Où sont ces prières que tu m'adressais autrefois avec tant d'amour? Comment s'est refroidie cette dévotion avec laquelle tu m'honorais autrefois ? Ta ferveur à me servir a-t-elle pu s'evanouir si promptement ? En disant ces paroles, la sainte Vierge disparut laissant le jeune écolier abimé dans un océan d'amertume. Persévérons donc à invoquer Marie.

Qui ne voudrait le partager! Est-il une jeune fille qui ne voulût pas être enfant de Marie, ou qui osât faire ce qui la rendrait indigne d'un tel bienfait? Mais prenez-y garde, *noblesse oblige*, dit le proverbe. Ce qui veut dire que l'enfant d'une famille noble ne doit pas se conduire comme le fils d'un misérable vagabond. Une enfant de Marie doit vivre d'une manière conforme à sa dignité, remplir les devoirs qu'elle lui impose, pratiquer les vertus qu'elle exige, enfin porter en soi les traits de sa divine Mère; car si elle ne ressemblait pas à Marie, Marie ne pourrait la reconnaître pour son enfant.

2419. — II. Comme Marie, vous devez : 1° être les plus dévouées aux intérêts de Dieu ; car Marie ne vivait que pour la gloire de Notre-Seigneur. Dans la famille, dans la paroisse, soyez les premières à faire la prière, à venir à la messe le dimanche, et même dans la semaine, à assister aux instructions et aux réunions de la Congrégation, à parer les autels de la Sainte Vierge ; soyez les plus empressées à vous approcher des sacrements. C'est vous surtout qui édifierez les autres, en communiant tous les huit jours et en vous préservant dans ce but du péché mortel ; ne vous contentant pas d'aimer Dieu vous-mêmes, vous chercherez à le faire aimer, empêchant autant que possible, dans la famille, les blasphèmes, la profanation du dimanche et tout discours contre la pudeur.

2° Par là vous exercerez non seulement la charité envers Dieu, mais encore la *charité envers le prochain*, qui est un autre trait de la Sainte Vierge, que vous devez reproduire. Qui pourrait dire, en effet, l'amour de Marie pour les âmes dont elle est la Mère! On reconnaîtra que vous êtes ses enfants, si vous vous aimez les unes les autres, si vous vous soutenez dans la pratique de la vertu, si vous cherchez à ramener celle d'entre vous qui s'égarerait dans des compagnies ou des liaisons dangereuses pour elle, si vous priez pour vos compagnes défuntes, si vous visitez les malades, si vous assistez les mourants et faites l'aumône selon vos ressources.

2420. 3° Enfin à l'égard de vous-mêmes, il est deux vertus de Marie que vous devez reproduire : *Virginitate placuit, humilitate concepit.* 1) Marie a plu à Dieu par sa virginité. Dieu a trouvé le cœur de Marie plus pur que les ailes des anges ; et c'est pour cela qu'il en a fait son trône. C'est par la vertu de pureté que vous serez dignes de Dieu et de Marie. Quoi ! oseriez-vous apporter, au pied des autels de l'Immaculée, une âme esclave de coupables affections ? Cacheriez-vous, sous une couronne de roses et sous une robe blanche, un cœur noirci par le vice ? Ce serait ne plus comprendre votre vocation. Pureté donc de pensées, de désirs, de paroles, de regards, d'allures ; respect pour votre corps, temple du Saint-Esprit.

Personne plus que vous ne doit fuir de loin ce qui perd la jeunesse : les liaisons, les fêtes du monde, les danses, les compagnies frivoles, les lectures légères. S'engager dans ces occasions, ce serait s'exposer à se faire exclure de la Congrégation. Pasteur vénéré, ne gardez pas parmi les enfants de Marie les jeunes filles esclaves du monde. Elles seraient une pierre de scandale pour toutes les autres jeunes filles, qui s'autoriseraient de leurs tristes exemples pour se perdre. *Confidimus de vobis meliora et viciniora saluti.* J'espère que c'est parmi vous que Jésus se choisira des épouses, qui iront se donner à lui dans la vie religieuse, ou qui feront fleurir, au milieu du monde, le lis de la pureté. Heureuses celles qui se consacreront ainsi, sous la bannière de

Marie, à la pureté parfaite !... Elles auront le centuple en ce monde, et en l'autre elles suivront l'Agneau partout où il ira.

2421. 2) Marie est devenue Mère de Dieu par son humilité : *Ecce ancilla Domini*, a-t-elle dit. Soyez humbles à son exemple, dans vos pensées, dans votre mise ; c'est triste de rencontrer parfois la vanité la plus recherchée parmi les congréganistes. Marie ne se para jamais que de modestie et de simplicité ; et c'est pour cela qu'elle fut si belle aux yeux de Dieu et des hommes. Si vous voulez réussir comme elle, prenez le même moyen.

2422. Nous avons dit vos gloires et les vertus qu'elles vous imposent : *videte vocationem.* Maintenant que vous comprenez votre dignité, ne descendez pas à la vie commune d'une jeune personne vulgaire. Maintenant que vous connaissez quelles vertus vous devez pratiquer, faites-les briller dans votre conduite : *Sic luceat lux vestra coram hominibus ut videant.* Que tous baissent les yeux devant vous, comme devant un monceau d'or étincelant dans un brasier, selon le langage de saint Chrysostome. Qu'ils disent : Qu'elle est grande dans le ciel la Reine qui a de telles servantes sur la terre ; on dirait voir un ange dans un corps mortel : quelle modestie, quelle gravité douce, quelle charité, quel zèle, quelle piété ! C'est une enfant de Marie.

Pour la reconnaître, nous n'avons pas besoin de voir le costume, le cordon, la médaille qu'elle porte ; ses vertus la désignent assez. Aussi bien n'est-ce pas au casque qu'on reconnaît le vrai soldat, mais à la force et au courage. Ce n'est pas à la barbe, ni au manteau, qu'on reconnaît le sage philosophe, mais à la sagesse. Je reconnais cette enfant de Marie à ses vertus. S'il en est ainsi de chacune d'entre vous, vous honorerez votre Mère et elle aura lieu d'être fière de sa famille. Promettez-le-lui toutes avec moi, en vous consacrant à elle.

On récite à genoux une courte consécration qui récapitule ces enseignements, en prenant la résolution d'y être fidèle.

XL. — De la fréquentation des sacrements.

2423. *Quare moriemini, domus Israël ?* (EZECH. XVIII, 31.) (1). Etant à la source de la vie, comment mourrez-vous ? La source de la vie, c'est le sacrement de pénitence, c'est aussi la communion. Disons, I. combien il importe de nous en approcher fréquemment ; II. répondons aux prétextes qu'on allègue pour s'en éloigner ; III. donnons les règles pratiques qui doivent nous diriger dans la fréquentation des sacrements. (V. nos 2433 et suiv.)

(1) Autre exorde. *Homo quidam fecit cœnam magnam* ; c'est un grand repas, *cœnam magnam* ; grand par l'excellence des mets divins qui y sont servis ; car c'est le corps même et le sang de Jésus-Christ : grand par le nombre de ceux qui s'y trouvent conviés ; ce sont tous les hommes, du moins tous les fidèles : grand par la dignité de leurs personnes et la sainteté de leurs dispositions, puisqu'ils n'y doivent venir qu'en état de grâce : grand par le lieu où il est préparé, c'est toute l'Eglise : grand par sa durée, il ne finira qu'avec le monde : enfin grand par sa signification, parce qu'il contient une vérité dont les mystères de l'ancienne loi n'ont été que la figure et que l'ombre. Vous êtes tous appelés, mes frères, à cette table du Seigneur, et c'est pour vous l'annoncer de sa part, qu'il envoie ses prédicateurs, et que je parais ici moi-même selon le devoir de mon ministère : *Et misit servum suum.* Mais que faites-vous ? Saint Grégoire, pape, le déplorait autrefois, instruisant le peuple chrétien dont il avait la conduite, et rien en effet n'est plus déplorable : *Homo dives invitat et pauper occurrere festinat, ad Dei vocamur convivium, et excusamus.* (BOURDALOUE.)

2424. I. *Notre-Seigneur, son Eglise, nos intérêts éternels* nous disent d'aller puiser fréquemment aux sources du salut.

1° *Notre-Seigneur* nous fait connaître le désir qu'il a de nous voir nous approcher souvent des sacrements : 1) PAR SES PAROLES. *Venez tous à moi* dit-il, *demeurez en moi et moi, je demeurerai en vous.* 2) Il emploie les MENACES (1) : *Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme et si vous, ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.* 3) les PROMESSES : *Celui qui mange ma chair et boit mon sang ne mourra pas : Je le ressusciterai au dernier jour. Si vous demeurez en moi, vous demanderez tout ce que vous voudrez, et je vous l'accorderai.* Par ses ŒUVRES. Quels prodiges n'a-t-il pas faits pour venir jusqu'à nous ! *Je suis avec vous,* dit-il, *jusqu'à la consommation des siècles ;* et que d'outrages il subit pour demeurer avec nous ! Il a institué l'Eucharistie sous les apparences du pain, afin de nous montrer que de même que le pain est l'aliment quotidien de nos corps, de même la sainte Eucharistie est la nourriture ordinaire de nos âmes.

2425. 2° *L'Eglise* qui ne veut que notre salut, bien qu'elle ne nous commande rigoureusement que la confession annuelle et la communion pascale, nous invite à recevoir souvent les sacrements : 1) *Par ses conciles.* Le concile de Trente désirerait que les fidèles communiassent à toutes les messes qu'ils entendent, par conséquent au moins le dimanche ; il prie, il conjure tous les fidèles d'avoir une telle foi, une telle dévotion pour ce sacrement d'amour, qu'ils méritent de le recevoir souvent. Le dimanche et les fêtes on pare les autels, les fidèles se revêtent de leurs plus beaux habits, ne serait-ce pas plus agréable à Dieu et plus utile pour eux, s'ils revêtaient leur âme de la robe nuptiale de la grâce par la réception des sacrements ?

2426. 2) *Par les saints docteurs* qui nous disent comme saint Ambroise : « Vivez de telle sorte que vous méritiez de communier tous les jours. Recevez tous les jours, ce qui tous les jours vous est utile. Puisque c'est votre pain quotidien, pourquoi tardez-vous un an de vous en nourrir ? » (V. n° 2438.)

2427. 3) *Par l'exemple de ses vrais enfants.* Les premiers fidèles communiaient à chacune de leurs réunions, et les diacres portaient la communion aux malades. Ils ne pouvaient pas, il est vrai, se réunir tous les jours ; mais ils emportaient la sainte Eucharistie dans leurs maisons, afin de pouvoir tous les jours s'en nourrir. Aussi, avec quel courage ils souffraient les tourments et la mort ! Et il en a été ainsi des saints de tous les siècles. Sainte Thérèse, pendant vingt-trois ans, communia chaque jour. Sainte Catherine de Sienne, quand elle était privée de la communion, souffrait des douleurs intolérables. Le bienheureux Raymond de Capoue fut celui de ses confesseurs qui lui donna le plus de consolation, parce qu'il lui permettait toujours de communier. Souvent, dans l'ardeur de ses désirs, Catherine lui disait : « Mon Père, j'ai faim ; pour l'amour de Dieu, donnez à mon âme sa nourriture. » Et même de nos jours, les âmes vraiment chrétiennes, dans toutes les conditions, se font un bonheur de communier souvent. (V. nos 2439 et suiv.)

(1) Ah ! tremblons que ses menaces ne se réalisent ! Assuérus avait invité à un grand festin la reine Vasthi. Celle-ci refusa d'y prendre part ; le roi, indigné, la chassa de sa cour et lui enleva toutes ses prérogatives. Qu'il est à craindre que le roi du ciel ne rejette ceux qui repoussent ses invitations miséricordieuses !

2428. 3° *Nous avons besoin de recevoir les sacrements.* Sans la grâce, point de salut ; or nous n'avons que deux moyens d'obtenir la grâce : les sacrements et la prière ; et ceux qui ne se confessent et ne communient que rarement ne prient presque pas, ou ils prient mal. Leur salut est donc bien compromis. Combien de temps restent-ils en état de grâce ? Quelques jours, quelques semaines ; et puis ils sont le plus souvent dans le péché. Si la mort venait les surprendre, c'en serait fait d'eux pour l'éternité. Et il n'est rien là de surprenant. Si nous restions longtemps sans prendre de nourriture, nous ne tarderions pas de succomber. (V. n^os^ 2441 et suiv.) Si un homme mourant de faim était invité à un festin splendide et qu'il refusât d'accepter cette invitation, ne passerait-il pas à bon droit pour un insensé ? N'est-ce pas le cas de ceux qui, ayant un besoin pressant de la grâce, cet aliment de nos âmes, refusent de s'approcher de la table sainte ?

2429. — II. *Répondons aux prétextes qu'on allègue pour ne pas s'approcher des sacrements.* — 1° *Je ne suis pas digne.* — Ni le prêtre non plus : aussi il se prosterne avant de monter à l'autel ; et avant chaque communion, il se frappe la poitrine. Les anges eux-mêmes ne seraient pas dignes. Dieu seul est digne de recevoir Dieu. Il suffit de n'être pas indigne. Gardons-nous d'une fausse humilité que le démon inspire. Elle perd les âmes en les écartant de ce qui ferait leur force. Pour n'être pas indigne, il suffit de n'avoir aucun péché mortel sur la conscience. Plus on renvoie, moins on est digne. On ne fait guère bien ce qu'on fait rarement. (V. n° 2444.)

2° *Je suis trop tiède.* — Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades. Se réchauffa-t-on jamais en s'éloignant du feu ?

3° *Je n'ai pas le temps.* — On a du temps pour tout, pour dormir, manger, se divertir ; n'y en a-t-il point pour Dieu ? Personne ne perd moins de temps que ceux qui se confessent et communient souvent ; car étant toujours en grâce avec Dieu, ils rendent méritoires toutes leurs œuvres. Ceux qui s'éloignent des sacrements et vivent par suite dans le péché, perdent toutes leurs peines, tant qu'ils sont dans la disgrâce de Dieu. Ah ! à la mort, ils diront : Si c'était à refaire !... Ce sera trop tard.

2430. — III. *Donnons enfin quelques règles relatives à la fréquentation des sacrements.* (V. n° 135.) 1° Ne jamais rester en état de péché mortel et se relever aussitôt après la chute. Si en tombant, on s'était broyé un bras, attendrait-on le lendemain pour faire venir un chirurgien ? Qui garderait plusieurs jours dans son sein un serpent venimeux ? C'est une folie, dit saint Antonin, qu'un homme ait moins souci de son âme que de sa chaussure, qu'il nettoie souvent. (V. n° 2445.) Si on ne peut voir, immédiatement après une faute grave, le médecin de l'âme, du moins faut-il faire un acte de contrition parfaite, et se confesser dès qu'on le pourra.

2431. 2° S'approcher des sacrements lorsqu'on se sent faible, et exposé à tomber. On prévient plus facilement le mal, qu'on ne le guérit.

3° Quiconque vit dans la grâce de Dieu, lors même qu'il a bien des imperfections, peut communier tous les jours, surtout si c'est nécessaire pour se préserver de chutes graves. Il en est de même pour ceux qui tombent dans des fautes graves dont ils sont résolus de se corriger et qui trouveront dans la confession d'abord, et dans la communion ensuite, un remède à leur faiblesse. Dans ce cas, si on ne voulait pas communier de peur d'être remar-

qué, on se contenterait de se confesser. Que d'âmes, pour avoir eu peur de s'approcher ainsi souvent des sacrements, sous prétexte qu'elles n'en étaient pas dignes, sont tombées vraiment, et ont retardé leur conversion !

2432. 4° Pour communier fréquemment et même tous les jours, il suffit, l'Eglise elle même l'a déclaré de n'avoir aucune faute grave sur la conscience et de le faire avec une intention droite ! 5° Heureux ceux qui communient saintement tous les jours. Heureux les confesseurs qui les dirigent dans cette voie ! Notre-Seigneur révéla à sainte Marguerite de Cortone qu'il récompenserait largement son confesseur, pour lui avoir conseillé de communier fréquemment. Comprenant donc les désirs de Notre-Seigneur, les vœux de l'Eglise, les intérêts de notre âme, en même temps que la futilité des prétextes, qui jusqu'ici nous ont éloignés des sacrements, allons désormais puiser souvent à ces sources mystérieuses par lesquelles coule sur nous la grâce. Suivons sans crainte les règles que nous avons tracées, d'après les saints Docteurs; nos cœurs en deviendront plus purs et plus fervents, et nous commencerons dès ici-bas, à vivre de cette union avec Dieu, qui, consommée au ciel, fera notre béatitude

TRAITS ET PENSÉES SUR LA FRÉQUENTATION DES SACREMENTS

2433. Toutes les autres pratiques de piété, telles que le chapelet, les visites d'églises les jeûnes, les disciplines et autres mortifications, sont des œuvres bonnes et salutaires; mais la fréquentation des sacrements est le fondement de la vie spirituelle, et il n'est rien que le démon redoute davantage, rien qui le mette plus en fureur que de voir une âme s'approcher régulièrement des sacrements. Un prêtre d'une éminente piété, étant occupé à exorciser un possédé, força le démon à dire quelle était la chose qui lui déplaisait le plus dans un chrétien, et déjouait plus efficacement ses ruses. Après avoir témoigné beaucoup de répugnance, l'esprit malin répondit enfin: « Il n'y a rien dans l'Eglise de Dieu qui détruise et anéantisse nos forces comme la fréquente confession. » (Cœsar lib. II. cap. 18.) C'est aussi ce qu'il cherche à empêcher par de vaines illusions et de fallacieux prétextes. Vous en aurez fait l'expérience plus d'une fois: jamais vous ne semblez rencontrer plus d'obstacles, plus de difficultés que lorsque vous devez aller à confesse; de là vient que vous cédez facilement, que vous remettez de jour en jour, de mois en mois, et que peut-être même vous différez jusqu'à l'année suivante. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2434. Vous dites, observe saint Ambroise: Le temps n'est pas venu. Mais il est toujours temps de recevoir un pardon. Si je vous offrais de l'or, vous ne me diriez pas: Je reviendrai demain: mais vous le prendriez aussitôt. Quand il s'agit d'or, personne ne s'excuse ni ne demande de délais; mais quand c'est la rédemption de l'âme qui est proposée, personne ne s'empresse. Jean conférait le baptême de la pénitence, et il voyait venir à lui toute la Judée. Jésus-Christ baptise dans le Saint-Esprit, il dispense la grâce: on la dédaigne et on s'en abstient.

2435. Ce que nous avons de plus important à faire en cette vie, c'est bien d'accroître la grâce le plus que nous pouvons, car plus nous croîtrons en grâce ici-bas, plus nous acquerrons de titres à la gloire dans le ciel. Et quel est le moyen le plus efficace d'augmenter la grâce en nous? C'est la fréquentation des sacrements, particulièrement de la pénitence et de l'Eucharistie, pourvu qu'on ait soin de les recevoir avec les dispositions requises, et non pas avec une coupable négligence et comme par routine. (Saint Léonard de Port-Maurice).

2436. Qui pourrait se plaindre avec raison d'avoir été vaincu par son ennemi, si on lui avait présenté des armes pour sa défense, et qu'il les eût méprisées en refusant de s'en servir? s'il voulait alléguer sa faiblesse pour excuse, ne le confondrait-on pas aussitôt, en lui disant: puisque vous connaissez votre faiblesse, pourquoi n'avez-vous pas voulu vous servir des armes qu'on vous offrait? (Saint Liguori.)

2437. Quand vous vous confessez, vous méritez la grâce sanctifiante, ou en d'autres termes, votre âme devient belle, agréable et chère à Dieu; que si en outre vous avez le bonheur de communier, cette beauté devient encore beaucoup plus éclatante. La grâce sanctifiante est un ornement tel que lorsqu'une âme en est revêtue, particulièrement au moyen de la divine Eucharistie, il n'est aucune beauté dans le ciel, ni sur la terre, qui l'égale ou ne s'éclipse devant elle. Elle surpasse l'éclat des étoiles, la beauté des cieux et celle des anges eux-mêmes, à ne considérer les anges que selon leurs perfections naturelles. C'est ce qu'enseigne l'illustre docteur saint Augustin: *Non solum omnia sidera, et omnes cœlos, verum etiam omnes angelos gratia supergreditur.* (S. Aug. lib. 2, ad Bonif.) Et remarquez qu'on peut recevoir cette grâce sanctifiante, non pas une fois seulement, mais aussi souvent que l'on se confesse et que l'on communie dignement. Qui pourrait dire, après cela, combien est ravissante aux yeux de Dieu une âme qui, dans le cours de sa vie, a multiplié ses confessions et ses communions toujours en état de grâce! Oui, elle est ravissante; Dieu même en est épris en la contemplant, comme il le proclame à deux reprises dans un mouvement d'admiration. Comprenez d'après cela, le préjudice immense que vous vous faites lorsque, par pure paresse, vous omettez la confession et la communion. Malheureux que vous êtes! les anges en pleureraient s'ils étaient capable de pleurer, en voyant votre inconcevable aveuglement.

Ajoutez qu'en omettant la confession et principalement la communion par négligence ou par tiédeur, non seulement vous vous privez d'une augmentation de grâce sanctifiante, qui rendrait votre âme plus belle devant Dieu, mais qu'en outre vous vous privez aussi des grâces sacramentelles qui produiraient des effets admirables dans votre âme. Je ne puis vous énumérer tous ces effets, je me bornerai donc à en indiquer un seul, c'est que la grâce sacramentelle conserve votre âme saine et robuste, pour la faire avancer généreusement dans le chemin de la vertu. Il est deux maladies terribles qui troublent la santé de l'âme, savoir: le péché véniel et le péché mortel. Le péché véniel parce qu'il diminue la ferveur de la charité, cette ferveur qui la fait agir avec force; et le péché mortel qui éteint tout à fait la charité dans une âme, comme vous le savez. Or, un remède puissant contre ces deux maladies, c'est l'Eucharistie, parce qu'elle enlève et efface tous les péchés véniels, et nous préserve des péchés mortels. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2438. Saint Louis, sur le point de mourir, fit à son fils aîné Philippe, ses recommandations: « Confesse-toi souvent; choisis surtout un confesseur habile et ferme qui puisse t'enseigner ce que tu dois faire et qui ose te reprendre de tes fautes. »

2439. Daniel O'Connell, le libérateur de l'Irlande, un des plus grands orateurs de ce siècle, se confessait et communiait au moins une fois par semaine.

Le général de Sonis, mort le 16 août 1887, récitait son chapelet tous les jours et communiait tous les dimanches depuis 1852. (V. Sonis *Livre de tous*, p. 281.) Sainte Catherine de Suède, fille de sainte Brigitte, se confessait tous les jours.

2440. Aujourd'hui toutes les âmes pures aiment à communier fréquemment; et c'est par la communion qu'elles peuvent se maintenir pures. Qui nous donne des jeunes gens chastes jusque dans les casernes, des jeunes filles qui ne se laissent pas entraîner par les séductions du monde et qui, à l'âge des grands écueils, savent n'aimer que Dieu? La communion fréquente; et c'est là une preuve palpable de la présence réelle de Notre-Seigneur. *Virtus de illo exibat et sanabat omnes.* Si un aliment donnait la santé à tous ceux qui en useraient, chacun ne chercherait-il pas à se le procurer?...

2441. Holopherne, général des Assyriens, réduisit en peu de temps la ville de Béthulie à la dernière extrémité, en faisant couper tous les canaux qui menaient l'eau dans la ville, de telle sorte que les habitants, mourant de soif, n'avaient devant eux que la perpective d'une mort cruelle. Le démon fait de même à l'égard des chrétiens: il cherche à couper pour eux les canaux de la grâce, en leur persuadant de ne pas fréquenter les sacrements. Mais les ministres de Dieu disent aux pécheurs ce qu'Elisée disait

lui-même à Naaman le lépreux: *Lave-toi sept fois*, c'est-à-dire souvent. Naaman d'abord ne voulait pas se laver; mais son serviteur lui dit: « Si le prophète vous eût commandé une chose difficile, vous l'eussiez faite. Pourquoi refuser un moyen si facile? » Naaman se lava sept fois et il fut guéri. Ah! pécheur, lavez-vous souvent dans le bain salutaire de la pénitence, quoi de plus facile! Et vous obtiendrez grâce et pardon. Ah! les villes de bains, où souvent en cherchant la vie on trouve la mort, sont remplies, en été, de baigneurs qui espèrent y trouver la santé du corps; et les sources du Sauveur, qui guériraient toutes les âmes, sont désertes.

2442. Le P. Lacordaire, étant supérieur du collège de Sorrèze, faisait quelquefois jusqu'à cents lieues pour aller confesser ses enfants; et quand on voulait le retenir: « Non, répondait-il, cela pourrait peut-être faire manquer la communion de quelques-uns de mes enfants. » On ne peut pas calculer l'effet d'une communion de moins dans la vie d'un chrétien.

2443. Marceau, capitaine de vaisseau, à la fin, communiait tous les jours: son équipage en murmurait; il le réunit donc et lui dit: « Au lieu de murmurer, vous devriez vous réjouir; car au moindre mécontentement que vous me faites éprouver, si je ne communiais souvent, je vous ferais jeter tous à la mer. »

2444. Le général Lamoricière, revenu à Dieu, s'entretenait un jour à Paris de la communion fréquente avec sa pieuse fille et avec le curé de sa paroisse. « Je crois, dit-il, qu'il ne faut pas communier souvent. » Son curé répondit: « Tous nous ne sommes pas dignes de le faire; mais nous en avons besoin: la communion n'est pas la récompense de la vertu, mais le moyen de la pratiquer. » Le général, après un instant de réflexion, dit au prêtre: « Monsieur le curé, on m'avait donné vingt mille mauvaises raisons contre la communion fréquente; vous ne m'en donnez qu'une bonne pour, elle me suffit. » Puis, se tournant vers sa jeune fille: « Communie tant que tu pourras, » lui dit-il.

Et lui-même ensuite l'accompagna souvent à la table sainte; et, dans ses communions, il versait des larmes de joie, lui que les plus grands dangers n'avaient pu émouvoir sur les champs de bataille.

2445. Le jeune Tobie, éloigné de ses parents, disait à son beau père Raguel qui voulait le retenir: « Je sais que mon père et ma mère comptent les jours, et que leur esprit est tourmenté à mon sujet. » Et il ne céda pas aux instances qui lui furent faites. Ah! pécheur éloigné de Dieu, votre Père du ciel compte aussi les jours où vous êtes séparé de lui; revenez donc à lui sans retard.

2446. Un auteur ancien Pallade raconte un fait étrange. Un libertin ayant tenté en vain de séduire une honnête femme, s'éloigna en fureur en lui disant: « Tu me le paieras. » Il va recourir à un magicien qui, à l'aide d'enchantements diaboliques, change la forme de cette femme en celle d'une jument. Son mari rentrant chez lui étonné de trouver dans sa maison un être semblable veut le chasser; mais cet animal apparent se met à genoux, verse des larmes, agite la tête de manière à inspirer de la compassion. Ces gestes et l'absence de sa femme font soupçonner au mari quelque sortilège; il recourt à saint Macaire, homme de sainte vie et de grande renommée, qui jette de l'eau bénite sur cette malheureuse; celle-ci reprend alors sa première forme. Le saint lui dit: « Ne restez plus longtemps sans Communier, car tout ceci vous est arrivé parce que vous êtes restée cinq semaines sans vous approcher du saint Sacrement... Combien n'en est il pas qui, pour trop différer la communion, deviennent semblables à des brutes par leurs mœurs? Telle femme dans l'intérieur de son ménage est un aspic par la colère, elle aiguise sa langue comme une vipère, et lance du venin. Telle autre est un paon par son orgueil et son faste; elle se complaît à être admirée en faisant la roue. Tel homme est un loup par sa rapacité; tel autre est un animal immonde par sa lub ricitéet son immoralité. Quel est donc le magicien qui a métamorphosé des âmes si belles, des copies si parfaites du divin original, en bêtes si monstrueuses? Ce magicien c'est le péché; mais la communion plus fréquente aurait ou empêché ou détruit l'enchantement, et vous n'auriez pas pris cette forme

hideuse dont vous êtes présentement revêtu, à cause de l'empire qu'exercent sur vous les mauvaises passions, la colère, l'avarice et la concupiscence.

Terminons par une parole formidable de l'Eprit-Saint: *Ecce qui elongant se a te peribunt.* (Psalm 72. 27); « Voici que tous ceux qui s'éloignent de vous périront. » Tout péché mortel vous sépare de Dieu; mais si, non content de vous séparer de lui, vous vous en éloignez encore en vous mettant au large pour la fréquentation des sacrements, vous périrez, entendez-le bien, vous périrez. Votre conscience se familiarisera avec le péché, les mauvaises habitudes passeront à l'état de seconde nature, les principes de la foi s'obscurciront, le démon prendra plus d'empire, les passions plus de pied, et vous, malheureux, vous périrez: *peribuni* (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2447. *Percussus sum ut fœnum et aruit cor meum quia oblitus sum comedere panem meum.* (Ps. CI. 4)

Celui qui ne se nourrit que rarement perd ses forces et dépérit.

Quœrite Deum et vivet anima vestra. (Ps LXVIII. 33) Saint Augustin commente ainsi ce texte: *Quœritis panem ut vivat caro... vestra, Dominum quœrite, ut vivat anima vestra.*

Saint Jérôme dit: *Hoc solum habemus in præsenti sœculo bonum si vescamus carne ejus, amoreque potemur.*

2448. *Si quotiescumque effunditur sanguis, in remissionem peccatorum funditur' debeo illum semper accipere, ut semper mihi peccata dimittantur; qui semper pecco semper habere debeo medicinam, qui vulnus habet, medicinam requirit. Vulnus est, quia sub peccato sumus: medicina est cœleste et venerabile sacramentum.* (Saint Ambroise.)

2449. *Accipe quotidie, quod quotidie tibi prosit: sic vive, ut quotidie merearis accipere: qui non meretur quotidie accipere, non meretur post annum accipere.* (Saint Augustin.)

2450. Charles-Quint demanda un jour à un serviteur de Dieu, qui vivait à sa cour, comment il faisait pour se maintenir dans la grâce de Dieu, au milieu de la licence si grande des courtisans, et parmi tant d'occasions de chutes. — Sire, lui répondit celui-ci, mon unique remède pour ne point succomber, c'est la crainte de Dieu, et la communion que je fais tous les jours. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2451. O aveuglement déplorable du genre humain! Autrefois le perfide serpent, excitant la femme à manger du fruit défendu, lui promit faussement la ressemblance divine; trompée par cette promesse, la femme mangea et périt. Aujourd'hui la vérité elle-même nous offre un pain céleste, promettant que si nous en mangeons, nous obtiendrons la véritable ressemblance divine. Et cependant, malheureux et insensés que nous sommes! nous avons obéi au serpent qui offrait une nourriture de mort, et nous n'écoutons pas la voix du Seigneur, qui nous appelle au pain de l'éternelle vie. Quelle indignité! Quelle monstruosité! (B. L. de Grenade.)

2452. Autrefois les fidèles regardaient comme un châtiment pire que la mort d'être privé de la communion. C'est la seule punition que le pape Innocent employa contre l'empereur Arcade et l'impératrice Eudoxie sa femme pour avoir exilé saint Jean Chrysostome. Aujourd'hui il y en a qui sont assez malheureux pour s'infliger à eux-mêmes ce supplice pendant une grande partie de leur vie.

2453. Lorsque l'incendie dévore votre maison, lorsque l'ennemi escalade vos murailles, attendez-vous la fin de l'année pour en arrêter les progrès? La chair surtout nous dévore d'autant de flammes qu'elle a d'instincts désordonnés, les démons ne cessent de battre en brèche le mur de votre cœur; et vous attendriez la fin de l'année pour vous munir du secours des sacrements, le seul qui soit efficace? (B. L. de Grenade.)

2454. Car selon la pensée du Pape Innocent III, *per crucis mysterium eripuit nos a potestate peccati; per Eucharistiœ sacramentum liberat nos a voluntate peccandi*

2455. *A ceux qui prétendent qu'il en est qui abusent des sacrements.* De ce que les femmes mariées ont été tuées par leurs maris ou sont mortes en couche, s'ensuit-il qu'aucun père effrayé, ne voudra donner sa fille en mariage? Bien grand est le nombre de ceux qui, poussés par la soif de l'or, font voile vers les Indes et périssent les uns dans un naufrage, les autres dans la guerre de la main des barbares, ou décimés par l'inclémence d'un climat étranger. Or quel est celui qui, en ayant trouvé l'occasion favorable, s'est abstenu, par suite de ces craintes, de s'embarquer? La cause en est que dans ces choses qui concernent le corps, nous jetons les yeux non pas sur ceux qui ont mal réussi, bien qu'ils soient nombreux, mais sur ceux seulement qui ont réussi, bien qu'ils soient en petit nombre. Quant aux choses qui touchent à l'âme, c'est le contraire; au lieu de regarder ceux qui persévèrent, quoiqu'ils soient en grand nombre, nous regardons d'ordinaire ceux qui tombent, pour nous écarter du devoir de la vertu que nous aimons moins! Malheureux et infortunés que vous êtes! Qu'y a-t-il, je vous le demande, de plus nécessaire pour vous, que de vous approcher de Dieu? Parmi ceux qui fréquentent les sacrements et qui s'adonnent aux exercices de piété, vous en trouvez un bien plus grand nombre à qui cela a bien réussi, que d'autres à qui pareille chose a mal tourné. Pourquoi donc les exemples d'un petit nombre de méchants doivent-ils plutôt vous pousser à la mort, que les exemples d'un grand nombre de bons à la vie? Si donc vous en regardez un qui tombe et recule en arrière, pourquoi ne considérez-vous pas ceux qui demeurent debout et qui persévèrent? Vous ne détournez pas vos yeux de celui-ci ou de celui-là, à qui par sa faute, cette fréquentation des sacrements n'a pas réussi, et vous ne regardez pas le grand nombre de ceux qui ont obtenu la vie par ce moyen. (B. L. de Grenade.)

XLI. — Les noms de l'Eucharistie.

2456. Le sens des mots est quelquefois plein d'idées lumineuses, et nous respecterions davantage nos saints mystères, si nous comprenions bien les merveilles que leur seul nom révèle.

Les Pères, la liturgie désignent le Saint-Sacrement de l'autel: 1° sous le nom de *Sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ.* L'Eucharistie est, en effet, un sacrement, c'est-à-dire un signe sensible qui frappe nos yeux, nos sens et qui produit en nous la grâce. Le signe que nous voyons, ce sont les apparences du pain et du vin qui signifient la grâce, la vraie nourriture de nos âmes. C'est l'auteur lui-même de la grâce, qui nous donne son corps en nourriture et son sang en breuvage. Aussi, appelle-t-on aussi l'Eucharistie, *pain de vie, pain supersubstantiel* ou surnaturel, *Table du Seigneur.* On lui donne encore le nom d'*Eulogie* ou de bénédiction et d'*oblation*; parce que le pain et le vin avant d'être consacrés, ont été bénits et offerts à Dieu par le prêtre; et parce que la messe, durant laquelle le prêtre consacre, est un vrai sacrifice offert à Dieu. 2° Bien que le Sacrement soit un signe sensible, les merveilles qu'il recouvre ne paraissent pas à nos yeux, la présence de Notre-Seigneur est cachée à nos sens, c'est pourquoi on appelle aussi ce sacrement, *mystères*; et par excellence, *saints mystères, le saint du Seigneur, Sanctum Domini* ou *Sancta.* Quoi de saint, en effet, comme le Dieu de toute sainteté qui se cache par amour pour nous, afin que nous nous approchions de lui avec moins de terreur. 3° On le désigne aussi sous le nom de *sancta synaxis*, sainte assemblée, ou *communion*; car ce sacrement nous unit tout à Notre-Seigneur, de la manière la plus intime, nous fait participer à sa vie divine. Il unit les uns aux autres tous les enfants de l'Eglise: *Unum corpus multi sumus omnes, qui de*

uno pane participamus. De même que le pain se fait avec plusieurs grains broyés ensemble; le vin avec plusieurs raisins pressés; de même, tous les enfants de Dieu ne doivent faire qu'un cœur et qu'une âme. (V. nos 2458 et suiv.)

2457. 4° *Viatique.* Nous sommes des voyageurs sur la terre: notre patrie c'est le ciel. La fatigue de la route nous lasse, les ennemis nous harcèlent. Jésus est notre provision de voyage, et il le sera surtout au moment solennel où nous arriverons au terme de la carrière, et où il faudra franchir l'espace qui sépare le temps de l'éternité. Ah! qu'ils sont à plaindre, ceux qui s'en vont de la terre, sans s'être munis de ce viatique divin!... (Voir n° 2460.)

5° Enfin on désigne surtout ce sacrement sous le nom d'*Eucharistie* (v. n° 2459), ce qui signifie: 1) *belle grâce*; c'est en effet le grand don du ciel à la terre. Dieu ne pouvait nous donner davantage. 2) *Actions de grâces (a)* parce que Notre-Seigneur en l'instituant rendit grâce à son Père; (*b*) parce qu'en le recevant, nous devons rendre grâces nous-mêmes. *Gratias agamus Domino Deo nostro*; (*c*) parce que l'Eucharistie en tant que sacrifice rend grâce à Dieu pour tous ses bienfaits. O sacrement adorable qui contient l'Auteur de la grâce! ô mystères sacrés de l'amour d'un Dieu, pain sans lequel on ne peut vivre de la vie surnaturelle! Communion merveilleuse de nos âmes avec leur souverain bien, et avec tous les membres vivants du Sauveur; Viatique céleste qui nous donne la force d'arriver au ciel; Eucharistie, don que Dieu fait aux hommes de lui-même ici-bas, en attendant qu'il se communique à eux en récompense éternelle, je vous adore, je vous aime. Donc adoration à la messe, dans les visites, en passant devant l'église. Amour, communion fréquente etc,.

PENSÉES SUR LES NOMS DE L'EUCHARISTIE.

2458 Homère et les autres poètes anciens disaient que Jupiter avait une chaîne d'or si merveilleuse et si puissante, que par elle, il pouvait enlever la terre et la joindre à la plus haute sphère du ciel, en liant par ses chaînons les dieux aux hommes et les hommes aux dieux. Le Dieu des dieux a voulu que ces pensées se présentassent à l'esprit des païens comme des ombres de nos vérités, des étincelles de nos lumières, des présages de nos mystères, pour les préparer suavement à la foi qui devait être annoncée au monde et les conduire de l'obscurité de la nature à la lumière de la grâce et des ténèbres de la philosophie à la clarté de l'Evangile.

Mais passons de ces pensées profanes à des pensées divines, dignes de nos mystères, et disons qu'il y a une chaîne rare, admirable, précieuse, par laquelle le Père éternel lie, dès cette vie, le corps mortel des hommes à sa divinité; chaîne composée de trois chaînons attachés l'un à l'autre. Le premier, c'est la résidence essentielle et substantielle de la divinité du Père en la personne du Fils par la génération éternelle; l'autre, c'est la résidence personnelle du Fils dans le corps de Jésus-Christ par l'incarnation: *In ipso inhabitat omnis plenitudo*; la troisième, c'est la résidence du corps déifié de Jésus dans le nôtre par l'Eucharistie. Ainsi, par certains degrés et échelons, nous sommes unis à Dieu, même dès cette vie, de cette chaîne divine dans laquelle se trouve le nœud et le principal ressort de la religion chrétienne. L'Eucharistie est le nœud qui nous unit à nos frères qui reçoivent comme nous la chair adorable du Sauveur. Les membres ont pour leur tête un amour si naturel et si désintéressé que si vous vous blessez la tête, le bras d'un premier mouvement, sans consulter, sans délibérer, sans tarder tant soit peu, se présente aux coups, souffre plutôt d'être mis en pièces, que de permettre que la tête soit tant soit peu offensée. Nous devons faire de même pour Jésus: ses intérêts nous doivent être plus chers que les nôtres, ou

pour mieux dire, nous devons oublier les nôtres pour les siens, et nous faisons tout le contraire, nous sommes très sensibles à ce qui nous touche, stupides et insensibles, en ce qui touche Jésus-Christ; si quelqu'un nous dit une seule injure, nous ne la pouvons pas souffrir, nous l'appelons en justice, nous demandons réparation d'honneur; si on en dit cinquante à Jésus-Christ, nous n'en sommes point émus, nous n'en remuons pas le doigt.

La raison pour laquelle les membres sont ainsi affectionnés à leur chef, c'est qu'ils connaissent par un instinct naturel, que leur conservation, leur vie, leur santé et tout leur bien dépend du chef. Il en est de même de vous: tant que vous ne serez pas bien avec Jésus, vous ne serez jamais bien avec vous-même, ni avec aucun de vos frères, et vos gens ne seront jamais bien avec vous, s'ils ne sont bien avec Jésus, comme les membres ne sont pas bien ensemble, s'ils ne sont pas bien avec leur tête.

Si votre femme n'aime pas Dieu, elle ne vous aimera pas, ou si elle vous aime, ce sera d'un amour sensuel, d'un amour d'intérêt, d'un amour inconstant; si vos serviteurs ne servent pas Jésus-Christ, ils ne vous serviront pas cordialement, ni fidèlement, mais négligemment, par manière d'acquit et en votre présence seulement; si votre ami n'est pas fidèle à Dieu, il vous trahira dans l'occasion. Au contraire, si vous faites en sorte que vos gens soient bien avec Dieu, qu'ils aient son amour et sa crainte, qu'ils prient Dieu soir et matin, qu'ils vivent en bons chrétiens, et qu'ils aiment Jésus, en l'aimant, ils vous aimeront et vous honoreront comme un de ses membres. (Le Jeune.) (Voir la note de la fin du n. 576.)

2459. L'eucharistie, c'est le prélude et le gage de celui que Dieu nous fera de lui-même dans sa gloire. Afin que son épouse conçût de ce bonheur à venir la plus solide espérance, l'Epoux lui a laissé un gage aussi précieux que l'objet de cette espérance elle-même. Comment douter que Dieu ne se livre à elle dans sa gloire quand elle vivra toute en esprit, puisqu'il ne se refuse pas entièrement dans cette vallée de larmes où elle vit dans la chair?

Un autre désir du divin Epoux était de faire son testament avant de mourir, et de laisser à son Epouse un présent propre à calmer sa douleur. Il lui laissa le présent le plus magnifique, son corps adorable. Lorsque Elie fut enlevé à la terre, il donna à Elisée son manteau, l'unique bien dont il pût le faire héritier. Quand notre Sauveur se prépara à monter au ciel, il donna dans ce sacrement le manteau de sa très sacré, chair en héritage à ses enfants. Avec le manteau d'Elie, Elisée passe à pied sur les eaux du Jourdain: par la vertu de l'Eucharistie, les fidèles passent en toute sécurité les eaux des vanités et des tribulations de cette vie. (Louis de Grenade.)

2460 Je me meurs, mes sens s'éteignent, ma vie s'évanouit: qu'ai-je à désirer en cet état, que quelque chose qui m'ôte la crainte de la mort, et me tire de l'esclavage où cette appréhension m'a tenu durant tout le temps de ma vie! Mon Sauveur! on m'apporte votre corps, ce corps immortel, ce corps spiritualisé; je le reçois dans le mien: *Je ne mourrai pas, je vivrai.* (Psal. cxvii, 17.) *Qui mange ma chair,* dites vous (Joan. vi, 55.), *aura la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour.* Il restera dans ce corps mort un germe de vie que la pourriture ne pourra point altérer; il y restera une impression de vie que rien ne peut effacer. Tous les jours de ma vie je veux communier dans cette espérance, je veux me regarder comme un mourant, et je le suis; je veux vous recevoir en viatique. Je ne craindrez point la mort: vous m'affranchissez de la servitude que cette crainte m'imposait. Pourquoi craindre le mal, si j'en ai toujours l'antidote? Sans vous, la mort est un joug insupportable, avec vous, elle est un remède et un passage à la vie. Que je suis heureux! On m'apporte votre précieux corps, vous venez chez moi, hôte céleste! C'est à ce coup que je puis dire: *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison.* (Matth. viii. 8.) Vous y venez néanmoins, vous y entrez, vous y êtes et ce n'est pas assez pour votre amour; la maison où vous voulez entrer, c'est mon corps.

C'est ici le temps de se souvenir de votre mort; de cette mort par laquelle la mort a été vaincue; de cette mort qui nous fait dire avec confiance: *O mort! où est ton*

aiguillon ? ô mort où est ta victoire ? (I Cor. xv, 55.) de cette mort par laquelle est accomplie cette parole : *Je romprai votre pacte avec la mort ; et votre alliance avec le tombeau ne subsistera plus.* (Is. xxviii, 15.) Et encore : *La mort sera précipitée à jamais dans l'abîme.* (Is. xxv, 8.) *Faites ceci en mémoire de moi :* souvenez-vous de ma mort : *Annoncez-la.* (I Cor. xi, 24, 25, 26.)

O Seigneur ! on m'a annoncé la mienne ; mais qu'on m'annonce la vôtre, et je ne craindrai plus rien. Oui, maintenant je pourrai chanter avec le Psalmiste : *Si je marche au milieu de l'ombre de la mort, je ne craindrai rien, parce que vous êtes avec moi.* (Psal. xxii, 4.) Ah ! doux souvenir que celui de votre mort, qui a effacé mes péchés, qui m'a assuré votre royaume ! Mon Sauveur, je m'unis à votre agonie, je dis avec vous mon *In manus : Mon Dieu, je remets mon esprit entre vos mains.* (Luc. xxiii, 46 : Psal. xxx, 6.) *Seigneur Jésus, recevez mon esprit.* (Act. vii, 58.) Quoi ! vous le venez quérir vous-même pour le présenter à votre Père ? C'en est fait : *Tout est consummé.* (Jean. XIX, 30.) Je veux mourir comme vous en disant cette parole : *Tout est consommé ;* je n'ai plus rien sur la terre, et votre royaume va être mon partage. *Tout est consommé ;* je vois votre royaume céleste, ce sanctuaire éternel, s'ouvrir pour me recevoir par grâce, par miséricorde, en votre nom, ô Jésus ! A ce coup sera accompli cette parole : *Qui me mange demeure en moi, et moi en lui.* (Joan. vi, 57.) Je ne vous quitterai plus. Maudite soit ma malheureuse et criminelle inconstance, qui m'a fait quitter tant de fois un si bon maître ! Et maintenant, mon Sauveur je serai toujours avec vous ; vous m'allez marquer de votre sceau. Ah Seigneur, gardez-moi jusqu'au dernier soupir, et que je le rende entre vos bras !

Et ce corps, que deviendra-t-il ? Le voilà uni au vôtre. Par votre corps réssuscité, je ressusciterai tout nouveau, je ne laisserai à la terre que la mortalité. Je vis dans cette espérance ; mais j'y meurs. Je meurs tous les jours, puisque je ne cesse d'avancer au dernier moment. Mes jours se dissipent comme une fumée, s'en vont comme une eau rapide, dont on ne peut arrêter le cours. Dans un moment on passera où j'étais, et l'on ne m'y trouvera plus. Voilà sa chambre, voilà son lit, dira-t-on ; et de tout cela, il n'en reste plus que mon tombeau, où l'on dira que je suis ; et je n'y serai pas : il n'y aura qu'un reste de moi-même, et ce reste, tel quel, diminuera à chaque moment, et se perdra à la fin.

Que cela est triste ! Oui, si je n'avais pas votre corps pour me redonner la vie. Cette espérance me soutient. Je veux toujours me regarder en état de mort, me confesser comme un mourant ; communier comme un mourant ; me disposer à chaque fois comme si j'allais mourir. Je meurs, fermez-moi les yeux, que je ne vois plus les vanités ; enveloppez-moi de ce drap, je n'ai plus besoin d'autre chose ; rendez-moi ma pauvreté naturelle ; mettez-moi en terre. C'est là d'où je viens selon le corps, c'est là où il faut que je retourne ; c'est là ma mère qui m'a engendré pour mourir ; un jour je revivrai pour ne plus mourir. Ne parlons donc point de ce mort, ce n'est plus qu'un nom ; il n'y a de mort que le péché. (Bossuet.)

XLII. — Eucharistie, mystère de Foi.

2461. *Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam.* L'Eucharistie est un *mystère de foi.* (V. nos 2516 et 2521.) Voyons : I. L'objet de cette foi : (on expose ce qui est défini à ce sujet d'après la théologie, en en faisant voir la sublimité). II. La certitude de notre foi en ce mystère : 1° fondée : 1) sur la parole de Dieu, 2) sur l'enseignement de l'Eglise. 2° Confirmée, 1) par les miracles, 2) par les consolations d'une bonne communion et les remords d'une communion mauvaise, 3) par les effets de la communion dans ceux qui la reçoivent souvent, 4) par la familiarité de Dieu avec l'homme, dans la loi de crainte, qui doit être plus grande sous la loi d'amour. III. Qualités de cette foi : 1° Elle doit être éclairée : donc nous instruire par de saintes lectures des merveilles de l'Eucharistie ; 2° agissante, se manifestant

par notre empressement à venir à l'église, à la communion, au saint Sacrifice, par notre respect extérieur et intérieur, etc.

XLIII. — Eucharistie, mystère d'amour.

2462. *In finem dilexit eos.* Eucharistie, mystère d'amour (V. nos 2463 et suiv.) I. Jésus nous a aimés au point de se donner: 1° tout entier, corps, âme, divinité; 2° à tous les enfants de l'Eglise: pauvres, riches, jeunes, âgés; 3° pour toujours, à travers tous les siècles. II. Donc nous devons l'aimer (V. nos 2465 et suiv.) et comment: 1° il demeure avec nous, donc le visiter; 2° il se donne, donc le recevoir souvent et dignement; 3° il s'immole, donc assister au saint Sacrifice.

O Deum, si dicere fas est, prodigum sui. Annon prodigum qui non solum sua sed et semetipsum impendit (Guerric). « Certes, s'écrie saint Bonaventure : *me totum voluisti qui mihi te totum tribuisti. O amor quid facis? et tamen quasi omnes negligunt hunc amorem.* Ah ! il n'en sera plus ainsi désormais ! » (V. nos 4820 et suiv. les lire avec soin, et 2481 et suiv.)

PENSÉES SUR L'AMOUR DE N. S. DANS L'EUCHARISTIE.

2463. Voyez une femme à son lit de mort : elle ne s'occupe pas beaucoup de son mari, et de ses enfants, les douleurs de la maladie, la présence de la mort, la crainte du jugement, l'horreur de la sépulture absorbent son attention de telle sorte qu'il n'est pas possible de songer à autre chose. On ne dira pas dans ce cas-ci que l'amour est plus fort que la douleur ; on dira plutôt que la douleur est plus forte que l'amour, car elle en éteint et en paralyse les ardeurs. On ne dira pas non plus que cet amour est plus fort que la mort, puisque le souvenir de la mort suffit pour l'affaiblir. Tel n'a pas été l'amour du Christ : la présence et le souvenir de la mort n'ont pas été assez puissants pour attiédir ou étouffer à quelque degré les flammes de sa charité. C'est de cet amour qu'il est écrit : « Les grandes eaux n'ont pu l'éteindre ; et les fleuves ne l'engloutiront pas. » (Cantic. VIII, 7.) En ce moment suprême le Sauveur eut pour ses disciples les plus douces paroles, il leur octroya ses plus précieux bienfaits, il institua ses plus adorables sacrements. (B. L. de Grenade.)

2464. Si on demande pourquoi notre Dieu a tant d'amour pour l'espèce humaine pourquoi il désire si vivement demeurer avec nous, et habiter dans nos âmes; je réponds, que l'abîme insondable de la bonté divine fut la principale cause de cet ardent amour. Puisque ce fleuve de charité dérive de l'océan inépuisable de la divine bonté, il n'est pas surprenant que d'une telle source découle un si grand fleuve, ni que dans le cœur divin brûle un si grand feu. En effet, un feu de paille est bien différent d'un feu alimenté par la poudre. L'un produit une flamme médiocre et de peu de durée ; l'autre a tant de puissance, qu'il fait voler en l'air les rochers et les forteresses. De même le feu de l'amour brûle autrement dans le cœur de l'homme, que dans le cœur de Dieu. Là, il s'exerce sur une frêle substance ; ici, sur une substance infinie et divine ; ne vous étonnez donc point qu'ici s'élève cette immense flamme d'amour, de laquelle nous viennent et le suprême bienfait de l'Eucharistie, et les autres bienfaits de notre rédemption et de la sanctification de nos âmes.

2465. Dans les autres bienfaits Dieu nous donne ses biens, l'être, la vie, l'usage de ses créatures ; en ce mystère ineffable il se donne lui-même : Quand un homme charitable prête volontiers son argent sans intérêt, vous dites : C'est un excellent homme ; vous avez des inclinations et des affections pour lui. Le Fils de Dieu ne se prête pas, mais il se donne absolument, gratuitement, sans autre motif que sa bonté ineffable ; ne direz-vous donc pas qu'il est bon ? N'aurez-vous pas des tendresses, des affections pour lui ? *bonum sui diffusivum* ; il donne un bien souverain, essentiel, infini ; il est donc souverainement, essentiellement, infiniment bon. (Le Jeune.)

2466. Si l'on me proposait d'un côté l'Eucharistie, de l'autre la création de l'univers, et qu'on me demandât ensuite lequel de ces deux prodiges je regarderais comme étant plus particulièrement l'œuvre de Dieu, je n'hésiterais pas à nommer l'institution de ce divin Sacrement; et en voici la raison : Cette œuvre est plus digne de Dieu qui lui procure plus de gloire et porte aux hommes plus de profit. Or, le profit spirituel que les hommes ont retiré de la création est bien petit; sans doute, à eux revient toute la faute; mais les péchés et l'idolâtrie, qui ont régné dans le monde jusqu'à la prédication de l'évangile, n'en attestent pas moins ce que je dis; l'excellence et la beauté même des créatures devenait pour les hommes l'occasion de pécher. Ce divin Sacrement, au contraire, est la principale source de la sainteté de tant de martyrs, de confesseurs et de vierges, qui ont brillé et qui brilleront encore dans l'Eglise jusqu'à la fin du monde; c'est dans ce pain céleste, en effet, qu'ils ont puisé le courage et la force de triompher du monde, du démon et de la chair. Comment après cela l'institution de l'Eucharistie, si puissante pour nous rendre bons et saints, ne serait-elle pas plus digne de la bonté et de la sainteté infinies, que la création du monde.

2467. La Providence a plus de soins des grandes choses que des petites. Or, notre âme est infiniment plus relevée que le corps. Par conséquent, cette providence, qui procrée sur la terre et dans la mer, pour l'alimentation du corps, tant de productions diverses, tant de fruits, tant d'espèces d'oiseaux, de poissons et de quadrupèdes, tant de variés condiments, a dû trouver pour notre âme quelque chose de plus noble que tous ces produits, c'est-à-dire, une nourriture appropriée à l'élévation d'une nature spirituelle; nourriture qui, comme nous l'avons dit, n'est autre que Dieu même, contenu dans ce Sacrement. (B. L. de Grnade.)

2468. Dans l'incarnation Dieu a reçu l'humanité dans son sein ; dans la communion nous recevons Dieu en nous. Dieu a pris dans l'incarnation l'humanité sainte de N. S. Jésus-Christ seul, dans la communnion il s'unit tous ceux qui le reçoivent, non pas, il est vrai, de la manière à ne faire qu'une personne avec eux, mais pourtant par une union très étroite.

Il ne pouvait rien faire qui nous prouvât mieux l'excès de son amour pour nous; car c'est le propre de l'amour de vouloir toujours jouir de la présence de ce qu'on aime, et de n'en pouvoir souffrir l'absence. C'est pourquoi, comme il aimait tendrement les hommes, et qu'il devait retourner à son Père, il trouve le moyen de quitter le monde de telle sorte, qu'il ne le quitte pas tout à fait, et de s'en aller de telle sorte, qu'il ne laisse de demeurer. Il était descendu sur la terre, sans quitter le ciel; il remonte au ciel, sans quitter la terre; il était parti du sein de son Père, en ne laissant pas d'y demeurer toujours. Il demeure aussi toujours avec ses enfants, quoiqu'il soit parti d'auprès d'eux. Je suis sorti du Père, dit-il, et je suis venu au monde; je quitte de nouveau le monde et je retourne au Père. C'est encore une des propriétés de l'amour, de vouloir vivre dans le souvenir de ce qu'on aime; et c'est pour cela que ceux qui s'aiment, et qui sont obligés de s'éloigner, se donnent ordinairement quelque chose qui puisse les faire souvenir l'un de l'autre pendant leur absence. Or Jésus-Christ, afin que nous nous souvinssions de Lui, s'est donné Lui-même à nous dans le sacrement de l'Eucharistie, n'ayant pas voulu nous laisser un moindre gage que Lui-même pour nous obliger à penser à Lui.

2469. *Quis Pastor*, demande saint Jean Chrysostome, *oves proprio pascit cruore ? Et quid dico, Pastor ? Matres multæ sunt, quæ filios aliis tradunt nutricibus. Hoc autem ipse non est passus, sed ipse nos proprio sanguine pascit.* C'est parce qu'il nous aime tendrement, conclut le saint, qu'il a voulu se faire notre nourriture et être une même chose avec nous: *Semetipsum nobis immiscuit, ut unum quid simus.*

XLIV. — De l'Eucharistie comme Sacrement (1).

2470. *Sapientia proposuit mensam suam. La sagesse a préparé sa table.* (PROV. IX. 2.) — Il ne suffit pas à la tendresse du père du prodigue d'accueillir son enfant, quand il revient à lui ; il fait tuer le veau gras et donner un grand festin. La Sagesse éternelle, le Fils de Dieu, non seulement pardonne au pécheur repentant, mais encore il le fait asseoir à la table eucharistique et lui donne en nourriture son corps, son sang, son âme, sa divinité sous les apparences du pain et du vin. Jésus-Christ le Fils de Dieu fait homme, est donc tout entier dans l'Eucharistie ? Assurément. — Et nous ne le voyons point. — Voyez-vous la parole de celui qui vous parle ? et pourtant elle arrive à votre oreille, à votre intelligence. — Si nous ne voyons pas sa parole, nous entendons sa voix. — Hé bien ! il est une voix plus autorisée que celle de l'homme, qui vous dit que Jésus est dans l'Eucharistie. C'est la voix de Jésus lui-même, c'est la parole de Jésus, écoutez : *Je suis le pain vivant descendu du ciel ; si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Vos pères ont mangé la manne dans le désert et ils sont morts ; celui qui mange du pain que je lui donnerai, ne mourra pas : mais il vivra éternellement. Le pain que je donnerai, c'est mon corps pour la vie du monde ; car ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang, un breuvage.*

2471. Voilà la promesse. Dieu ne manque pas à sa parole : il a dû la tenir ; il l'a fait. (V. n° 2489.) A la Cène, la veille de sa mort, il prit du pain et du vin. (V. n^{os} 2480 et suiv.), les bénit en disant : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang.* La parole de Dieu n'est pas comme celle de l'homme : elle fait nécessairement ce qu'elle exprime ; une de ses paroles a créé l'univers et le soutient. Quand donc il dit sur le pain : *Ceci est mon corps*, plus de pain, mais le corps de Jésus-Christ. Et les Apôtres se nourrissent de cet aliment divin. Mais cette faveur insigne leur est-elle réservée ? N'y aurons-nous aucune part ? Rassurons-nous. Tout ce que Jésus-Christ a fait, il l'a fait pour tous les hommes. Pour tous il a vécu, pour tous il est mort. Il pensait à nous à la Cène, il savait que nous serions faibles, il a songé à nous nourrir. *Faites ceci en mémoire de moi*, dit-

(1) En un jour d'adoration, on peut dans l'exorde demander pourquoi ces autels parés, pourquoi ces prêtres nombreux, ces fidèles remplissant le saint temple, comme aux jours de grande solennité. C'est que vous fêtez l'Eucharistie. *Quantum potes, tantum aude quia major omni laude.* L'Eucharistie, en effet, c'est un sacrement, etc.

(*Exorde du B. L. de Grenade.*) Ayant à parler du plus grand des prodiges divins, je ne puis qu'emprunter le langage de saint Denis l'aréopagite, quand il fallait parler de cet adorable mystère et supplier le Dieu caché dans ce sacrement, qu'il daigne lever un peu le voile, et nous envoyer ne fût-ce qu'un faible rayon de son immense lumière, afin que notre faible intelligence puisse le contempler, notre cœur l'aimer, notre langue articuler quelque chose qui soit digne de lui et qu'ainsi nous lui rapportions tout ce qu'il nous donne aujourd'hui, d'abord le présent qu'il nous fait, et ensuite la lumière au moyen de laquelle nous connaissons et proclamons ce présent.

Sans ce rayon de la lumière divine, je ne vois pas comment l'infirmité humaine pourrait s'élever jusqu'à parler dignement de ce sacrement mystérieux. Car je n'y vois rien que de sublime et de divin. Si vous en considérez l'effet, c'est de faire participer les hommes à la vie divine ; si vous examinez la cause de cet effet, c'est Dieu même descendu dans le cœur de l'homme ; si maintenant vous faites attention au mode, il consiste en ce que Dieu, pris par l'homme sous l'espèce du pain, lui donne une vie céleste et divine. (B. L. DE GRENADE.)

il à ses Apôtre. Ce que je viens de faire, je vous donne le pouvoir de le faire vous-mêmes comme moi, vous changerez le pain en mon corps; non seulement je vous le permets, mais je vous l'ordonne.

2472. Et après la Pentecôte les Apôtres consacrent, ils meurent et laissent des évêques et des prêtres qui consacrent; et les fidèles se nourrissent de l'Eucharistie. C'est Dieu qui nous en assure, et l'Eglise fait écho à sa parole; et elle nous dit par la bouche de ses Docteurs, par la voix de ses conciles, qu'après la consécration, il n'y a plus de pain, ni de vin, mais le corps, le sang, l'âme, la divinité de Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin. La sainte Eglise assistée de Dieu déclare anathème quiconque oserait nier cette vérité. Et Notre-Seigneur plusieurs fois s'est manifesté visiblement lui-même dans la sainte Eucharistie.

Vitikind était chef saxon, ennemi de la foi, persécuteur des chrétiens. Charlemagne le convertit et voulut être son parrain, au jour de son baptême. Vitikind, pour s'instruire plus à l'aise des vérités catholiques, se déguisa un jour sous les haillons d'un mendiant, et vint dans cet état assister aux cérémonies de la semaine sainte. Or, pendant que le prêtre donnait la communion, il vit un bel enfant qui souriait aux uns et repoussait les autres. Il raconta cette vision à Charlemagne, qui l'instruisit du mystère de l'Eucharistie, et lui donna un prêtre, qui pût lui dire tous les jours la sainte messe, après son retour en Saxe. (V. nos 2490 et suiv.) Mais qu'est-il besoin de ces preuves, n'en avons-nous pas de frappantes et en nous et autour de nous? Quand nous avons communié dans de saintes dispositions, n'avons-nous pas senti que ce n'était pas un repas ordinaire, commun que nous venions de faire, et la joie de notre cœur ne nous a-t-elle pas révélé la présence de celui qui fait les délices du ciel? Les remords qui bourrèlent celui qui communie indignement ne prouvent-ils pas aussi clairement la même vérité? Autour de nous, remarquez ce qui se passe: c'est la communion qui est la source de tout le bien que nous voyons accomplir. Quelles sont les âmes pures dans toutes les classes de la société, dans tous les sexes, ce sont celles qui se nourrissent de l'Eucharistie. Il n'y a que le Dieu de toute sainteté qui puisse les préserver de la corruption du siècle. C'est lui qui se donne à elles et leur communiqne ses vertus.

L'autel eucharistique est pour la vie chrétienne la source intarissable, l'inextinguible foyer. Ici elle puise et s'épanche, ici lui montent à l'esprit les grandes pensées, au cœur les desseins magnanimes et la force de les accomplir. Ici est la sève qui fait éclore, suaves de teintes et de parfums, les fleurs de vertus dont s'émaille à toute saison le jardin de l'Eglise; ici est la chaleur qui développe et murit les fruits de sainteté dont se charge chaque jour la table du divin Roi. Comme le soleil se manifeste par sa lumière, de même ce sacrement se manifeste par sa vertu. (V. no 2500.)

2473. L'Eucharistie contient donc: 1o *Le corps de Notre-Seigneur.* Ce corps, formé dans le sein virginal de Marie, qui s'est fait voir petit enfant, à Bethléem, qui s'est durci au travail pendant trente ans, cette bouche, dont l'éloquence entraînait les foules au désert, ce visage dont la beauté ravit Madeleine, ces mains qui guérissaient les malades et répandaient des bienfaits, ces pieds qui se sont lassés à la poursuite de la brebis égarée, qui ont été transpercés comme les mains au Calvaire, sont dans l'Eucharistie; et ce corps divin y est glorieux comme au jour de sa résurrection; bien que d'une manière in-

visible pour nous, il a, aux yeux de la foi, l'éclat qui éblouit ceux qui furent témoins de son Ascension : en sorte que l'Eucharistie est comme le résumé de tous les mystères du Sauveur.

2474. 2° *Le sang de Jésus* est dans l'Eucharistie, c'est le plus noble qui ait coulé dans les veines de l'humanité, c'est le sang des patriarches, des rois de Juda, de la Vierge Marie, le sang qui a teint les voies douloureuses du Calvaire, qui lave les consciences et éteint les flammes éternelles.

2475. 3° *L'âme de Notre-Seigneur* est dans l'Eucharistie, car Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus, son âme ne peut donc être séparée de son corps. Quelle âme que celle de Jésus ! *(Parler des belles âmes des petits, des grands saints, et dire que toutes les âmes saintes ne sont que comme un filet d'eau qui descend de cette grande source, l'âme de Notre-Seigneur, et elle se donne à nous avec tous ses mérites, toutes ses vertus, tous les fruits de la douloureuse Passion.)*

2476. 4° Tous *les attributs divins* sont en lui ; car Jésus-Christ est véritablement Dieu ; et quand on l'a dit, il faut garder le silence, car il est impossible de concevoir Dieu. *O res mirabilis manducat Dominum, pauper servus et humilis.* (V. n° 2492.) Là où est le Fils, là est le Père ; là où sont le Père et le Fils est aussi le Saint-Esprit, les trois Personnes Divines étant inséparables. En sorte que la Trinité tout entière s'incline vers une âme qui reçoit la sainte Eucharistie (voir n° 1435) ; et cette âme devient le ciel même, le sanctuaire de Dieu. On raconte d'une petite fille qui avait été inondée de joie au jour de sa première communion, qu'elle répondit à ceux qui lui demandaient ce que c'est que le ciel : Le ciel, c'est une première communion qui dure toujours ; mais si vous me demandez ce que c'est que la communion, je pourrais vous répondre avec plus de vérité : C'est sur la terre un ciel de quelques instants. On conçoit par là la vérité de la parole de sainte Marie-Madeleine de Pazzi : Celui qui a communié, disait-elle, peut s'écrier : Tout est consommé ; car Dieu en se donnant à nous ne peut rien nous offrir de plus précieux, malgré sa toute puissance ; tout riche qu'il est, il ne sait rien nous donner ; et tout riche qu'il est, il n'a rien à nous donner de plus grand.

2477. Mais tout cela à travers les ombres de la foi, *sous les apparences*, du pain et du vin. Dieu se cache, (*a*) parce que nous serions incapables de soutenir sa gloire s'il nous la révélait et nous n'oserions approcher de lui ; (*b*) afin de nous laisser le mérite de la foi : nous n'aurions aucune peine à croire et à aimer, s'il se montrait tel qu'il est ; (*c*) afin de nous contraindre à l'aimer davantage, par les abaissements mêmes auxquels il se condamne pour l'amour de nous. Il m'est d'autant plus cher, qu'il s'est fait plus petit pour l'amour de moi. Quelle indignité que d'estimer Dieu moins grand parce qu'il nous a comblés de plus grands bienfaits, et l'honorer moins parce qu'il nous a élevés à une plus haute dignité !

2478. (*d*) Sous les apparences *du pain et du vin*, pour nous inviter à nous nourrir de lui fréquemment ; comme nous nourrissons nos corps par le pain et le vin. (V. nos 2493 et suiv.) Avons-nous compris cette vérité ? Si nous l'avons comprise, comprendrons-nous ceux qui s'écartent de la table sainte ? Ah ! si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. (V. nos 2496 et suiv.) Comprendrez-vous ceux qui communient avec une faute grave sur la conscience, ceux qui par nonchalance négligent de se mettre en état de communier souvent, ceux qui

manquent la messe le dimanche, ceux qui passent devant une église, aperçoivent un clocher, sans faire dans leur cœur un acte d'adoration et d'amour ceux qui ne visitent jamais le Saint-Sacrement. (V. nº 2499.)

2479. Saint Alexis, d'une grande famille romaine, le soir même de ses noces, quitta la maison paternelle, pour vivre loin, dans la pénitence et l'humiliation. Dix-sept ans après, il retourna chez ses parents, couvert de haillons et rendu méconnaissable par ses austérités. Il passa dix-sept ans sous un escalier dans la maison paternelle, ne se faisant connaître d'aucun des siens ; il mourut ; et un écrit qu'on trouva sur lui le fit connaître. Sa pauvre mère alors, fondant en larmes, s'écriait : O mon fils, fallait-il donc, après avoir tant désiré de vous revoir, vous connaître si tard ! Après la mort, quels seront les regrets de l'âme qui, se trouvant en face du Dieu du tabernacle, s'écriera : O Dieu, pourquoi vous ai-je si tard connu ! Epargnons-nous ces regrets. O mon Dieu, augmentez ma foi et mon amour pour vous ; je communierai souvent, je ne manquerai jamais la messe par ma faute, je vous visiterai fréquemment, etc.

TRAITS ET PENSÉES SUR L'INSTITUTION DE L'EUCHARISTIE ET LA PRÉSENCE RÉELLE.

2480. *Accepit panem* etc..... Mais arrêtez de grâce ; que faites-vous Seigneur ? vous voudriez vous donner au monde et aux hommes ? Vraiment, le monde a beaucoup fait pour vous, pour que vous le payiez par un don si précieux ! Lorsque vous êtes venu sur la terre, il vous a logé aussi mal qu'il a pu, dans une étable entre deux animaux, et aujourd'hui, au moment de votre départ, il va vous clouer à une croix entre deux voleurs. Un Hérode a cherché à vous faire mourir, encore enfant, et un autre Hérode vous fera passer pour un insensé, pour un fou. Les uns ont tenté de vous précipiter du haut d'une montagne, les autres de vous ensevelir sous une grêle de pierres. Quoique dans le désert, vous ayez distribué à ces ingrats, pires que des chiens, du pain en abondance, ils ne cessent d'aboyer contre vous et de chercher à vous dévorer, et vous voudriez encore leur jeter le pain des anges ? Ah ! Seigneur, souvenez-vous de ce que vous avez dit à la Cananéenne : *Non est bonum sumere panem filiorum et mittere canibus :* « Il ne convient pas de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens. » Comment, d'ailleurs, pourrez-vous vous résoudre à entrer dans la bouche d'un Judas, qui vous trahit en ce moment ? Comment vous laisser manger par tant d'hommes plongés dans le désordre, et enfoncés dans la fange des péchés les plus énormes ? Comment vous assujétir à tout prêtre quelque indigne qu'il soit, en descendant, au moindre signe, du sein de votre Père dans des mains impures ? Comment vous laisser porter par les rues dans le réduit des pauvres les plus abandonnés, sans cortège, sans personne parfois qui daigne vous accompagner ? O divin Fils de Marie, ayez plus d'égard à ce qui vous est dû, et ne vous condamnez pas, de grâce, à subir tant d'outrages et d'iniquités. — Holà ! qui ose tenir ce langage ? me crie Jésus-Christ ; qui prétend imposer des bornes à mon amour ? *Quis legem dat amanti ?* Non, mon amour ne connaît point de loi et je veux me donner en gage au monde, pour mieux établir la paix entre Dieu et l'homme. Je sais que l'on me gardera quelquefois dans un tabernacle grossier, sous le toit de quelque église rustique, dépourvue d'ornements, mal tenue, et sans qu'i s'y présente jamais personne pour m'y adorer ; n'importe. Je sais que dans les plus belles solennités, dans les concours les plus nombreux, lorsque je serai exposé sur un autel, beaucoup de mauvais chrétiens me tournant le dos, se permettront en ma présence mille insolences, mille outrages ; n'importe. Je sais que les hérétiques, les gentils et les autres infidèles me jetteront plus d'une fois comme pâture aux poissons, aux chiens, aux corbeaux, dans les rues ou dans les cloaques ; qu'on me percera à coups de poignard

ou d'aiguilles; que je serai souillé de crachats, foulé aux pieds, jeté au feu : je sais tout cela; mais je sais aussi qu'il y aura une Catherine de Sienne, une Thérèse, une Madeleine de Pazzi, qui se pâmeront d'amour en me recevant; je sais qu'il y aura un Séverin Boèce, qui portera dans sa main sa tête tranchée, pour la présenter à l'autel et se nourrir de mon corps avant de rendre le dernier soupir; je sais qu'il y aura une Rose de Lima, qui, en me recevant dans ce Sacrement de mon amour, croira recevoir en son sein le soleil, et se consumera comme la cire parmi tant d'ardeur; je sais qu'il y aura une Colombe de Riéti qui, de la vingtième année de son âge jusqu'à la vingt-septième, ne prendra d'autre nourriture que l'Eucharistie; je sais, en un mot, qu'il y aura une multitude d'âmes pures et saintes qui me recevront avec un cœur droit et une tendre dévotion. Que mon amour l'emporte donc; je maintiens avec bonheur la résolution que j'ai prise de servir de breuvage et de nourriture à ceux qui m'aiment, pour satisfaire leurs désirs, et je déclare ouvertement que mon cœur est tout dévoué aux enfants des hommes : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* — O amour, amour immense de mon Jésus! qui aurait pu désirer davantage? Et quelles expressions suffiraient pour vous rendre grâce de tant de tendresse? Hommes ingrats, quand donc reconnaîtrez-vous l'ineffable bienfait qui vous est accordé en cet adorable Sacrement. (Saint Léonard de Port-Maurice).

Car s'il arrive tous les jours que le pain et le vin que nous mangeons et buvons se changent en chair et en sang par la force de la chaleur naturelle, et si nous voyons que la nature change une amande en un arbre et une fleur en fruit, pourquoi ne croirions-nous pas que Dieu puisse faire la même chose bien plus parfaitement et qu'il change la substance du pain au corps de Jésus-Christ, par la vertu de cette parole toute-puissante, dont le psalmiste a dit : *Il a dit et tout a été fait.* (Ps. 148, 13.)

Sainte Claire d'Assise, marchant contre les Sarrasins en ayant devant elle le saint ciboire, les épouvanta si fort qu'ils quittèrent la place qu'ils assiégeaient, et prirent la fuite aussi promptement que s'ils eussent vu le roi de gloire, le Seigneur tout-puissant, celui que le Psalmiste appelle : *Le roi de gloire, le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans le combat.* (Ps. 23, 8.)

2481. Il institua le Sacrement de l'Eucharistie, par lequel il trouva moyen, en se donnant tout entier, son âme, son corps et sa divinité, de se trouver perpétuellement au milieu de nous. Et tel fut l'amour de Jésus envers les hommes, que ce fut la nuit même où il devait être trahi qu'il nous légua ce gage de son excessive charité; comme s'il avait voulu dire : Je sais qu'aussitôt après avoir institué ce divin Sacrement, je serai livré à la merci de mes ennemis, qui m'accableront d'outrages; mais n'importe, pourvu que je vous laisse ce gage de mon amour infini. Je quitte ce monde, mais je ne vous quitte pas; je pars, et puissent mes souffrances vous procurer la gloire! je meurs, et que ma mort soit votre vie! — O bienfait ineffable! Ne vous suffisait-il pas, aimable Jésus, de naître et de mourir pour nous, sans vouloir encore demeurer avec nous dans ce Sacrement? Seigneur, permettez que je vous le dise : l'amour vous a égaré; quoi! demeurer avec nous après avoir été banni du milieu de nous par la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse?.....

O mon âme! seras-tu encore du nombre de ces ingrats, qui, en présence de ses excès inouïs de charité, ne brûlent pas d'amour pour un Dieu qui s'épuise en bienfaisance et en tendresse pour eux? (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2482. Il a institué ce Sacrement la veille de sa mort, au moment où les hommes lui préparaient les fouets, les épines, la croix. Pourquoi? parce que ces témoignages d'affection donnés à l'heure suprême touchent plus profondément; et il ne voulut pas nous laisser, avant sa mort, d'autre gage de son affection que lui-même.

Jésus fit alors ce que ferait un prince qui, aimant tendrement son épouse et se sentant près de mourir, choisirait le plus beau de ses joyaux et le lui présenterait en lui disant : Ma chère épouse, je vais bientôt mourir; afin que tu ne m'oublies pas, je te laisse pour souvenir ce bijou; chaque fois que tu le regarderas, souviens-toi de moi et de mon affection. — « Aucune langue ne saurait exprimer, dit saint Pierre

d'Alcantara, la grandeur de l'amour que Jésus-Christ porte à chacune des âmes qui sont en état de grâce ; c'est pourquoi ce tendre Epoux, en quittant la terre, ne permit pas que son éloignement pût porter son épouse chérie à l'oublier, et il lui laissa pour souvenir ce divin Sacrement, où il réside lui-même : Ce bon Sauveur n'a donc pas voulu qu'il resta entre lui et son épouse bien-aimée, pour conserver sa mémoire toujours vivante, d'autre gage que lui-même. » (Saint Liguori.)

2483. L'amour ne peut se rassasier de celui qu'il aime ; plus il en reçoit, plus il en veut recevoir. Que désire-t-il surtout ? la présence de celui qu'il aime, la possession de celui qu'il aime. Pour que rien de ce que réclame un amour véritable ne manque aux âmes qui aimeraient Notre-Seigneur, ce bon Maître, avant de retourner de ce monde à son Père, s'est donné dans l'Eucharistie, il s'y donne et il s'y donnera jusqu'à la fin du monde.

Si Notre-Seigneur ne nous eut pas fait de son plein gré le don de l'Eucharistie, qui d'entre nous eût jamais pensé à le lui demander ? Qui jamais eût osé lui dire : Seigneur, si vous voulez nous faire connaître votre amour, cachez-vous sous les espèces du pain, et nous permettez de nous nourrir de votre substance. — « Votre Sauveur, ajoute saint Bernardin, n'a pu contenter son amour par le sacrifice de sa vie : avant de mourir, il fut contraint par ce même amour à nous faire le plus grand de tous les dons qu'il nous ait jamais faits, le don de sa propre personne sous la forme d'aliment. » (Saint Liguori.)

2484. Si vous pouvez tous tant que vous êtes, me trouver quelqu'un sur la terre qui ait autant fait pour vous et qui vous ait aimés autant que N. S. Jésus-Christ, je vous permets de laisser là mon Jésus, et de lui dire en feu : Allez, nous n'avons que faire de vous ; nous avons trouvé quelqu'un qui n us a fait plus de bien que vous ne nous en avez jamais fait. — Mais où trouverez-vous un tel ami ? Oh ! dites-moi en quel coin du monde ? Nulle part, mes frères, nulle part. Notre unique, notre véritable et sincère ami, le voilà, c'est Jésus.

2485. Ceci est mon corps, a-t-il été dit. Par cette parole, les substances sont changées et de même qu'au jour de la création, la parole souveraine, *croissez et multipliez*, à peine émanée de la bouche du Seigneur, imprima à la race humaine le pouvoir de se reproduire pour toute la suite des siècles ; de même la parole de l'institution eucharistique sortant de la bouche de Jésus-Christ, a commencé le sacrifice qui s'accomplit pour l'universalité des temps et des églises du monde jusqu'à la dernière consommation, jusqu'à l'avènement du Juge suprême.

2486. *Latet divinitas*, dit St. Bernard, *latet humanitas ; sola patent viscera charitatis.*

2487. La présence de N. S. dans l'eucharistie peut s'éclaircir par quelques comparaisons naturelles. L'âme par exemple, est toute entière dans tout le corps, et toute entière en chaque partie du corps ; et le son que rend la voix, quand quelqu'un vous parle, est tout entier dans vos oreilles, et tout entier dans les oreilles de ceux qui l'entendent avec vous. De plus, si vous prenez un miroir, vous vous y verrez représenté tout entier, quoique le miroir soit beaucoup plus petit que vous ; et si vous cassez le miroir en plusieurs pièces, vous vous verrez dans chacune des pièces, de même que vous vous voyiez auparavant dans tout le miroir. Les Saints et les Docteurs se servent de ces exemples et de plusieurs autres de même nature, pour nous faire comprendre en quelque sorte ces mystères adorables ; car quoiqu'il n'y ait aucun de ces exemples qui ait une parfaite et entière convenance avec ce que nous voulons expliquer, ils ne laissent pas d'y donner un peu de jour.

2488. C'était autrefois la coutume de l'Eglise grecque de distribuer aux enfants les restes de l'Eucharistie. Or au rapport de plusieurs historiens, il arriva à Constantinople qu'au moment où l'on distribuait ces précieux restes aux enfants qui étaient dans l'église, il se présenta parmi eux un enfant juif, fils d'un verrier, qui communia comme les autres. Cela l'ayant arrêté quelque temps à l'église, il retourna plus tard que de coutume à la maison, et son père lui en ayant demandé la cause, il dit qu'il avait été à l'église des chrétiens et qu'il y avait mangé du pain qu'on y donnait aux enfants.

Aussitôt cet homme entra dans une si grande fureur contre son fils, que sans rien attendre davantage, il le jette dans un fourneau qui était allumé, et ferme la porte de la verrerie. La mère, qui était à la ville, ne trouvant point son fils au retour, et voyant que le temps où il avait coutume de venir était passé de beaucoup, se mit en devoir de le chercher de tous côtés; et après avoir eu beaucoup de peines inutiles, elle revint toute désolée au logis. Au bout de trois jours, comme elle ne pouvait se consoler de la perte de son fils, et qu'elle était auprès de la porte de la verrerie, pleurant et s'arrachant les cheveux et l'appelant par son nom, elle fut fort étonnée qu'il lui répondît du dedans du fourneau où il était. Elle court ouvrir la porte, toute troublée de crainte et d'espérance, et voit son fils sortir du milieu des flammes, sans que le feu lui eût touché le moins du monde. Elle lui demande qui l'avait préservé du feu; il lui répond qu'une dame vêtue de pourpre l'avait secouru, éteignant souvent le feu avec de l'eau qu'elle y jetait, et en lui apportant à manger toutes les fois qu'il en avait eu besoin. Tout cela ayant été rapporté à l'empereur Justinien, il fit baptiser l'enfant et la mère, qui voulurent se faire chrétiens, et fit pendre à un arbre, comme un parricide, le malheureux père, qui ne voulut jamais se convertir. Or ce que la sainte hostie opéra dans le corps de cet enfant, en le conservant au milieu des flammes, elle l'opère spirituellement dans l'âme de ceux qui la reçoivent dignement, en les conservant saints et entiers au milieu des flammes de la concupiscence et au milieu de toutes les tentations.

2489. Deux femmes vinrent plaider devant Salomon; la première dit: Seigneur, entendez, s'il vous plaît, la plus affligée de vos servantes: nous étions deux femmes qui demeurions ensemble en une même chambre, ayant chacune un enfant à la mamelle; ma compagne, ayant étouffé le sien en dormant, s'est levée tout doucement la nuit et l'a mis en mon sein, me dérobant le mien qui était plein de vie. Pardonnez-moi, dit l'autre, c'est vous qui avez étouffé votre enfant. Dieu quelle audace! réplique la première: elle ne se contente pas d'avoir été meurtrière de son enfant, elle se rend coupable de la plus noire calomnie, qui se puisse imaginer. La contestation de ces deux femmes eût embarrassé et mis en peine le plus habile jurisconsulte, vu qu'il n'y avait ni écriture, ni témoin, ni autre preuve ou indice de la vérité du fait; un rayon de la sagesse que Dieu avait communiquée à ce jeune prince éclaire son esprit sur l'heure: Qu'on apporte une épée, dit-il, cette femme dit que l'enfant qui est en vie est à elle; l'autre dit que c'est le sien: pour les mettre d'accord, il faut partager ce qui est en question; qu'on le divise, et qu'on en donne la moitié à l'une et l'autre moitié à l'autre. Cet arrêt sanglant perça le cœur de celle qui était la vraie mère; *non vinci metuens, sed orbari, nec jam solatio proprio consulens sed filio;* Hélas! dit-elle, ne le partagez-pas, donnez-le lui plutôt tout entier: j'aime mieux voir mon fils en des mains étrangères que de le voir égorger devant mes yeux. Non, non, dit la fausse mère, qu'on le divise, je me tiens à la parole du roi. Donnez-le à la première, dit Salomon, c'est elle qui est la vraie mère. Tout le monde cria: Merveille, miracle de justice! La reine de Saba, vint d'Orient exprès pour voir ce jeune prince, qui avait su se tirer d'une affaire si embrouillée et donner un arrêt si judicieux. Il faut que la sagesse de Jésus-Christ soit beaucoup plus grande, sans cela en effet elle ne serait pas infinie.

Quand il fut sur la fin de sa vie, deux natures plaidaient à son tribunal, la nature angélique et la nature humaine. Les anges voulaient l'avoir dans le ciel et les hommes voulaient le retenir sur la terre; les anges disaient: *Cœlum cœli Domino;* les hommes répondaient: *Terram autem dedit filiis hominum;* il est *filius David, filius Abraham;* les anges remontraient que lui-même a dit: Celui qui s'humiliera sera exalté; il s'est abaissé jusqu'au centre de la terre, il a donc mérité d'être élevé au plus haut des cieux; les hommes reprenaient: Il a dit que ses délices sont d'être avec les enfants des hommes; les anges disaient qu'il doit y avoir quelque proportion entre le lieu et la chose qui y est placée; le corps de Jésus-Christ est im- aux corbeaux, dans les rues ou dans les cloaques; qu'on me percera à coups de poignard

mortel, impassible et glorieux, il ne doit donc pas demeurer en cette vallée de larmes, en ce séjour de misères et de souffrances ; les hommes répliquaient que son corps n'est pas céleste, mais composé de terre ; les anges disaient : Il est même expédient aux hommes, pour le mérite de leur foi, qu'il se retire du monde, car s'il demeure parmi eux, leur foi n'aura point de mérite et ne sera plus une vraie foi, puisqu'ils le verront au lieu de le croire : *Beati qui non viderunt, et crediderunt ! fides est credere quod non vides, argumentum non apparentium ;* les hommes répliquaient : Il est l'Epoux de l'Eglise, il doit demeurer avec son épouse : *Quod Deus conjunxit, homo non separet.* C'est Dieu son Père qui l'a uni à l'Eglise, lui qui est homme ne s'en doit pas séparer ; il est le pasteur de cette bergerie, le berger doit toujours marcher en tête de ses ouailles : *Ante eas vadit ;* il est le père et le chef de cette famille, il doit demeurer au milieu de ses enfant ; c'est lui qui dit par le prophète : *Perambulabam in innocentia cordis mei, in medio domus meæ.* Que fait le Sauveur ? Il ne dit pas comme Salomon : *Dividatur :* je me partagerai moi-même ; sa sagesse infinie trouve l'invention d'accorder ces différends et de contenter les deux partis. *Vado, et venio ad vos.* Les hommes disent que je dois être uni à mon épouse et demeurer parmi eux : et je ne serai pas seulement parmi eux, mais en eux ; je me lierai à eux cœur à cœur, corps à corps et esprit à esprit. Les anges disent que si je demeure parmi les hommes, ils perdront le mérite de leur foi, ne croyant que ce qu'ils verront ; mais je m'y mettrai sous une telle forme, sous des apparences si faibles que ce sera une très grande foi de croire que j'y serai et en même temps je serai dans le ciel.

Agésilas, capitaine lacédémonien, étant obligé de s'éloigner pour quelque temps d'un de ses favoris qu'il aimait avec passion, s'écria en s'en séparant : Oh ! qu'il est difficile d'aimer et d'être sage tout ensemble ! Oui, c'est difficile aux hommes, mais en Jésus-Christ tout est bonté et sagesse tout à la fois. (Le Jeune.)

2490. L'histoire a conservé le souvenir d'un miracle éclatant qu'opéra au XIII. siècle, à Toulouse, saint Antoine de Padoue. Un hérétique nommé Guiald, fort renommé dans la ville par sa prétendue science, entreprit de discuter avec le saint. Confondu par lui, il chercha à échapper par un faux fuyant. « Plus de paroles, lui dit-il, venons-en aux faits : J'ai une mule, je vais la priver pendant trois jours de toute nourriture, vous vous présenterez à elle avec l'hostie, et je lui offrirai à manger. Si, dédaignant le foin, elle se tourne vers vous, je me convertirai. » Le saint accepte la proposition. Au moment venu, c'était un jour de marché, Antoine prend l'ostensoir et l'hostie consacrée entre ses mains, entouré de chrétiens qui chantaient des cantiques, et se rend au rendez-vous. Guiald arrive avec sa mule affamée, et en présence du peuple, lui présente du foin. Antoine, le visage inspiré, lui dit : « Au nom de ton Créateur, je t'ordonne d'adorer celui que je porte dans mes mains, afin que les hérétiques voient avec confusion que les animaux eux-mêmes reconnaissent la divinité de celui qui s'immole sur l'autel. » Aussitôt la mule fléchit le genou et place sa tête sur les pieds d'Antoine, et reste là immobile. Les Albigeois rugissent et les catholiques triomphent. Guiald tenant parole, se convertit avec toute sa famille, et fit bâtir à l'endroit du miracle, une magnifique église en l'honneur de saint Pierre.

2491. Mais sans parler des miracles de ce genre, n'est-ce pas une merveille de chaque jour que la pureté de ces jeunes gens, de ces jeunes filles qui, dans un siècle de corruption, savent se conserver sans tache, et cela dans toutes les conditions et dans tous les milieux (voir n. 2439), et cela par la communion fréquente seule ? N'est-ce pas là un prodige perpétuel plus éclatant que la préservation des atteintes des flammes de la fournaise de Babylone pour Daniel et ses compagnons ? Et puis, si nous interrogeons notre expérience, si nous nous rappelons le bonheur d'une communion bien faite, les remords qui ont accompagné une communion défectueuse, ne sommes-nous pas obligés de reconnaître que Notre-Seigneur est présent dans l'auguste sacrement de nos autels ?

2492. A la veille d'une grande fête, Turenne se préparait à communier ; quand la clochette en annonça le moment, il se dirigeait vers la table sainte, sans prendre

garde à ceux qui étaient autour de lui. Un homme le précédait sans le savoir : c'était un de ses valets, auquel un des témoins fit remarquer qu'il devait être derrière son maître. Le valet se détourne et dit à Turenne : « Passez, Monseigneur. — Mon ami, répond Turenne, il n'y a d'autre seigneur ici que Celui que nous allons recevoir. Va le premier. »

2493. « Vous, rois du monde, vous ne pouvez vivre qu'en mangeant, qu'en vous asseyant à une table pour y dévorer du sang, de la chair, des herbes disputées aux plus vils animaux, qu'en souffrant au dedans de vous une inexplicable transmutation (changement) de la matière inanimée en la glorieuse et vivante substance de l'homme. Vous, roi du monde, pour qui cette terre est trop étroite, vous ne pouvez poser deux pierres l'une sur l'autre qu'à l'aide d'une instrumentation qui soumet votre génie à quelque morceau de bois mort. Car qu'est-ce qu'un levier ? Un levier, c'est un bâton ; oui, hommes superbes, mathématiciens, savants, artistes, pour fonder ce temple où je vous parle, vous avez eu besoin d'un bâton ! votre pensée l'a conçu ; mais c'est un bâton mis sur un bâton qui l'a élevé !

2494. « Jouir de Dieu, être en Dieu et avec Dieu, plongés dans son sein pendant l'éternité, voilà la vocation de l'homme, et cette vocation ne peut nous avoir été donnée sans une force correspondante qui nous prépare, dès ce monde, à notre état final. Etres destinés à une transformation dans l'infini, nous devons puiser quelque part la semence efficace de ce divin changement.

« Comme la nature nous verse ses trésors pour entretenir notre vie terrestre, Dieu nécessairement nous verse aussi les siens pour nous élever jusqu'à sa vie ; et, selon la loi générale de la communication des forces, c'est dans un instrument que l'énergie surnaturelle nous est présentée et s'incorpore à nous.

2495. « La parole est de l'air mis en mouvement : mais quand l'âme y entre, elle devient éloquence, justice, vérité. Que sera-ce quand Dieu s'y met ! L'eau est de l'hydrogène mêlé d'oxygène ; mais quand le génie de l'homme y entre, elle devient vapeur, célérité, commerce, puissance, civilisation. Que sera-ce quand Dieu s'y met ! Gloire à Dieu, qui est demeuré si grand dans de si faibles moyens et devient lui-même notre nourriture sous les apparences du pain et du vin. » (LACORDAIRE).

2496. Napoléon I., entouré d'un brillant état-major, entendait ses officiers se rappeler les uns aux autres les époques les plus mémorables de leur vie ; il les écoutait en silence ; puis tout à coup : « Messieurs, dit-il, savez-vous quel est le plus beau jour de ma vie ? — Marengo, dit l'un. — Les Pyramides, dit l'autre. — Les gloires d'Austerlitz !!! disent les autres. — Vous n'y êtes pas, Messieurs, c'est le jour de ma première communion. » Les officiers se regardent avec surprise ; un seul, ému, laissa couler une larme. Napoléon lui frappa sur l'épaule : « Très bien, dit-il, je suis heureux que tu m'aies compris. »

2497. Quand sainte Véronique Giuliani fit sa première communion, elle éprouva dans son cœur un tel amour de Jésus, qu'une chaleur extraordinaire, mais fort douce, embrasa sa poitrine. De retour chez elle, s'imaginant que tous ceux qui communiaient éprouvaient cette chaleur, elle demandait à sa sœur si cette impression si douce durait longtemps, et elle trahit ainsi sans le vouloir le secret des grâces qu'elle avait reçues.

2498. Ainsi nous avons, caché sur l'autel, celui qui fait éclater sa gloire dans les cieux. Deux hommes se disputant la possession d'un champ, allèrent trouver l'empereur Othon, qui, voyant l'affaire épineuse, résolut de la trancher. Il donna à l'un le prix du champ et en adjugea la propriété à l'autre, et tous deux furent satisfaits. Le ciel réclamait l'honneur de posséder Jésus-Christ ; la terre en avait besoin ; Dieu, dans sa sagesse, l'a donné glorieux au ciel, en le laissant sur la terre, voilé sous les ombres du Sacrement.

2499. A qui comparer ceux qui après la communion ne font aucun progrès, sinon à ces ouvriers que le maître de la vigne a convoqués pour y travailler. Il leur fait servir un repas magnifique, et après s'être nourris abondamment, ils vont se promener sur les places, sans aller au travail.

2500. « Ayant été blessés par le péché, dit saint Augustin, il est nécessaire que nous appliquions un remède à nos blessures. Or, le remède suprême, c'est le vénérable sacrement du corps et du sang du Sauveur. » Qu'y a-t-il donc de surprenant, qu'un si grand bienfait oblige ceux qui l'ont reçu, à suivre partout leur bienfaiteur, à le suivre non de corps, mais par la pensée, le désir et l'amour? Si un agneau, si un chevreau, si des poussins, si les petits de tous les animaux domestiques et sauvages, suivent inséparablement leurs mères dans les lieux les plus difficiles, parce qu'ils ont été procréés et qu'ils sont nourris par elles; quoi d'étrange que l'homme suive son nourricier, son médecin, caché dans ce vénérable sacrement? Clément d'Alexandrie, parlant de ce pain céleste, dit: « Souvent on est plus aimé pour avoir nourri, que pour avoir donné l'existence. Nul doute que nous ne soyons plus redevables au Seigneur de ce qu'il nous nourrit de sa propre substance, après nous avoir créés, que de ce qu'il nous a créés auparavant; par ce dernier bienfait il nous donne à nous-mêmes, par l'autre c'est lui-même qui se donne à nous. » (B. L. DE GRENADE.)

XLV. — L'adoration de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement.

2501. *Venez, adorons et prosternons-nous devant Dieu.* (Ps. XCIV.) — Cette invitation de David à son peuple nous est adressée à tous. Notre Dieu est avec nous dans nos tabernacles; venez, adorons-le: c'est notre devoir, c'est notre intérêt.

2502. L'adoration est l'acte de religion par lequel nous reconnaissons la souveraine majesté de Dieu, son domaine absolu et essentiel sur nous et sur tout ce qui existe. Il est nécessaire que la créature raisonnable adore; aussi le ciel et la terre sont en adoration perpétuelle. Que font les anges au ciel, qu'ont fait les saints dans leur pélerinage sur la terre? ils ont adoré. Quel besoin éprouvons-nous nous-mêmes en présence de Dieu, si nous connaissons tant soit peu sa grandeur infinie, sinon de reconnaître notre néant et de nous abaisser devant sa majesté, confessant que nous tenons tout de lui. Et certes les créatures sans raison n'adorent-elles pas à leur manière? *Cœli enarrant gloriam Dei.* Le brin d'herbe, le grain de sable, comme les astres, louent Dieu, en exécutant ses volontés. « La créature privée de raison et de sentiment n'a point de cœur pour aimer (Dieu), ni d'intelligence pour le comprendre. Ainsi ne pouvant connaître, tout ce qu'elle peut, dit saint Augustin, c'est de se présenter elle-même à nous pour être du moins connue, et pour nous faire connaître son divin auteur. *Pro eo quod nosse non possunt, quasi innotescere velle videntur.* C'est pour cela qu'elle étale à nos yeux avec tant de magnificence, son ordre, ses diverses opérations et ses infinis ornements. Elle ne peut voir, elle se montre; elle ne peut adorer, elle nous y porte; et ce Dieu qu'elle n'entend pas, elle ne nous permet pas de l'ignorer: c'est ainsi qu'imparfaitement et à sa manière, elle glorifie le Père céleste. Mais l'homme, animal divin, plein de raison et d'intelligence, et capable de connaître Dieu par lui-même et par toutes les créatures, est aussi pressé par lui-même et par toutes les créatures à lui rendre son adoration. C'est pourquoi il est mis au milieu du monde, mystérieux abrégé du monde, afin que, contemplant l'univers entier et le ramassant en soi-même, il rapporte uniquement à Dieu et soi-même et toutes choses; si bien qu'il n'est le contemplateur de la nature visible qu'afin d'être l'adorateur de la nature invisible, qui a tout tiré du néant par sa souveraine puissance. » (BOSSUET.) Mais adorer Dieu au Saint-Sacrement,

2503. — I. *C'est notre devoir :* 1° parce qu'il est Dieu. Le Fils éternel du Père a reçu avec lui au ciel les adorations des anges, dès qu'ils furent créés. En venant sur la terre pour se faire homme, il n'a pas cessé d'être créateur de tout ce qui a vie. Aussi, dès sa naissance, il fut adoré de la sainte Vierge, de saint Joseph, des bergers, des rois de l'Orient. Durant sa vie publique, les malades se prosternaient devant lui en l'adorant; les démons eux-mêmes confessaient leur dépendance de sa grandeur; et les bourreaux se frappaient la poitrine en disant qu'il était vraiment le Fils de Dieu ; les cieux l'adorèrent en envoyant une étoile merveilleuse à sa naissance ; la mer le reconnut pour son Dieu, en devenant solide sous ses pas ; le soleil s'obscurcit et la terre trembla à sa mort. Remonté dans sa gloire, il voit tout genou fléchir à son nom, au ciel, sur la terre et dans les enfers. Pour ne pas nous laisser orphelins, il est demeuré avec nous dans l'Eucharistie. Il est là tout entier, comme il était sur la terre dans sa vie mortelle, comme il est au ciel dans sa vie glorieuse. N'a-t-il pas les mêmes droits à nos hommages ? Ah ! saint Chrysostome voyait des troupes d'anges environner l'autel pour lui faire la cour.

2504. 2° *C'est là surtout que nous devons l'adorer ;* car 1) c'est là qu'il s'anéantit pour nous; et l'amour qu'il nous témoigne nous presse de lui rendre, par la ferveur de nos adorations, la gloire dont il se prive. 2) C'est là qu'il est méconnu, oublié par tant d'âmes indifférentes. Nous qui le connaissons et qui sentons ce que ces mépris ont de cruel, ne devons-nous pas les réparer par nos hommages ? Donc, venez, adorons-le, c'est notre devoir.

Tous les saints nous recommandent d'honorer Jésus crucifié pour réparer les injures qu'il a subies dans sa Passion. Il en essuie bien plus en l'Eucharistie. Il n'a souffert que quelques heures à Jérusalem, de la part des juifs et des gentils; mais sur nos autels il est abreuvé d'outrages depuis dix-neuf siècles, non seulement par les juifs et les infidèles, mais encore par les impies, les chrétiens sacrilèges et par les âmes tièdes.

2505. 3° *Les saints l'avaient compris.* Saint Paulin dit que, si les chrétiens visitent avec grand respect la crèche où le Fils de Dieu est né, le Jourdain où il a été baptisé, le jardin où il a sué, le calvaire où il est mort, le tombeau où il a été enseveli ; s'ils sont heureux de recevoir et de conserver un peu de poussière de ces saints lieux, parce que le Sauveur les a autrefois honorés de sa présence ; à plus forte raison nous devons visiter avec grande vénération la sainte Eucharistie, pour y voir et recevoir toute autre chose, c'est-à-dire le Sauveur même en propre personne. La comtesse Féria, de la haute noblesse d'Espagne restée veuve à vingt-quatre ans, passait une grande partie de la journée devant le Saint-Sacrement. (Voir n° 3318). C'est là que saint François Xavier et saint François Régis venaient se délasser de leurs fatigues apostoliques. Ce dernier, quand il trouvait la porte de l'église fermée, restait là des nuits entières, adorant Notre-Seigneur. Saint François de Borgia faisait sept fois par jour sa visite au Saint-Sacrement. (V. n^{os} 2507 et suiv.) L'empereur Léopold d'Autriche, non content d'édifier toute sa cour, en communiant tous les dimanches et tous les jours de fête, voulut que le saint Viatique fût porté avec toute la pompe et tout l'honneur qui sont dus à la Souveraine Majesté. Quand il rencontrait lui-même le Saint-Sacrement, il descendait de cheval, se mettait à genoux, même dans

la boue, pour l'adorer et l'accompagnait ensuite la tête découverte. Un jour il fut surpris par une pluie battante, faisant escorte à Notre-Seigneur: ses courtisans l'invitèrent à se couvrir la tête: Doit-on craindre la pluie, répondit-il, au service d'un Dieu pour lequel on devrait verser son sang? (V. nos 2512 et suiv.) *(Saint Léonard de Port-Maurice.)* On appelait à Rome, saint Benoît Labre, le pauvre de quarante heures: il passait toute la journée en adoration, dans les églises où le Saint-Sacrement était exposé. Quand il ne récitait pas l'office, il semblait en extase. C'est un saint, disaient tous ceux qui le voyaient.

2506. — II. *C'est notre intérêt.* S'il est notre Dieu, il est par conséquent la source de toute grâce, et de tout bien. « S'il nous a donné l'être, à plus forte raison devons-nous croire qu'il nous en donnera toutes les suites jusqu'à la dernière consommation de notre félicité, puisqu'on peut aisément penser qu'une nature infinie et qui n'a pas besoin de nous, pouvait bien nous laisser dans notre néant; mais qu'il est tout à fait indigne de lui, ayant commencé son ouvrage, de le laisser imparfait et de n'y mettre pas la dernière main: d'où il s'ensuit que celui-là même qui a bien voulu nous donner l'être, veut aussi nous en donner la perfection, et par conséquent nous rendre heureux, puisque l'idée de la perfection et celle de la félicité sont deux idées qui concourent; celui-là étant tout ensemble heureux, aussi bien que parfait, à qui rien ne manque. Et c'est là ce qu'il est nécessaire que nous connaissions de Dieu pour l'adorer en vérité, à savoir qu'il est une nature infiniment bonne et bienfaisante, parce que l'adoration que nous lui rendons n'enferme pas seulement une certaine admiration, mêlée d'un respect profond pour sa grandeur incompréhensible, et une entière dépendance de son absolue souveraineté, mais encore un retour volontaire à sa bonté infinie, comme à celle où nous trouverons, dans la perfection de notre être, le terme de nos désirs et le repos de notre cœur: *Adorabunt Patrem.* » (Bossuet.)

Notre-Seigneur a pour nous une tendresse qui le porte à déverser sur nous tous ses trésors. Sa nature, c'est la bonté. Il est *père*, il est *mère*, il s'est fait notre *ami*, notre *frère*, notre *sauveur*. Il nous rendra au centuple ce que nous ferons pour l'honorer. Ses Apôtres lui restèrent fidèles, quand les autres l'abandonnaient. « C'est vous, leur dit-il, qui êtes demeurés avec moi dans mes épreuves; et je dispose en votre faveur de mon royaume, comme mon Père en a disposé en ma faveur. »

Donc approchons-nous du trône de la grâce, afin d'obtenir la miséricorde. Le pécheur à ses pieds trouvera, avec la contrition, le pardon de ses fautes; l'affligé, la consolation; l'âme faible, une force divine; le juste, la persévérance. Un empereur romain, Titus, avait pour maxime qu'un prince ne doit jamais renvoyer mécontents ceux qu'il admet à son audience; et il agissait en conséquence. Ainsi en est-il à plus forte raison de Notre-Seigneur, à l'égard de ceux qui viennent lui offrir leurs hommages. (V. no 2514.)

TRAITS ET PENSÉES SUR L'ADORATION.

2507. Le célèbre général autrichien, le baron de Géramb, quelques mois avant d'entrer à la Trappe, traversait Lyon avec son costume de général, quand il rencontra un prêtre portant le Saint Viatique; il se prosterna aussitôt à terre dans la rue; et comme un des deux enfants qui portaient le dais frappait l'autre, le général se relève,

prend le bâton du dais et renvoie l'enfant de cœur étourdi ; il accompagne lui-même le prêtre chez son malade et ensuite à l'église.

2508. Après la bataille d'Iéna, l'armée française se reposait victorieuse, quand un prêtre passe pour porter le Viatique à un moribond ; l'empereur s'en étant aperçu, fait ranger l'armée sur deux files et ordonne aux soldats d'incliner, sur le passage du prêtre, leurs armes victorieuses.

2509. Les marches de O'Connel étaient un continuel triomphe. Dès qu'il arrivait dans un village de cette catholique Irlande dont il fut le libérateur, les populations entières des lieux les plus lointains venaient à sa rencontre, les bannières déployées : dès qu'on le voyait apparaître, les vivats faisaient retentir les airs ; mais lui, à travers les cris enthousiastes, les rues tapissées de verdure, entre les haies d'une foule compacte, impatiente de le voir et de l'entendre, allait toujours tout d'abord adorer Jésus-Christ dans son temple.

2510. En 1847, un soldat allait tous les jours, depuis quelque temps, à la cathédrale d'Orléans ; et d'une heure à trois heure de l'après-midi, se tenait debout immobile au milieu de l'église. Un capitaine du même régiment, étant venu visiter la cathédrale avec sa femme dans l'après-midi, le curé lui demanda ce que pouvait être ce soldat. « C'est un excellent homme, répondit le capitaine. » Et il l'appela à la sacristie et lui demanda pourquoi il passait ainsi deux heures à l'église. « Mon capitaine, répondit-il, j'ai remarqué qu'il y a des factionnaires devant les généraux, les colonels, l'évêque et le préfet ; et le bon Dieu qui est là vaut bien ces gens-là ; je viens passer mon temps libre à lui, servir de factionnaire ; et je suis si heureux devant lui que je ne trouve pas le temps long. »

2511. Il y avait à Ars, au temps du bienheureux J. M. Vianney, un bon père de famille, un simple cultivateur, un pauvre paysan sans lettres, qui faisait la joie de son curé, et dont nous avons entendu souvent, dans son catéchisme, M. Vianney nous redire en pleurant la très simple et touchante histoire. Soit qu'il allât aux champs, soit qu'il en revînt, ce brave homme ne passait jamais devant l'église sans y entrer. Il laissait à la porte ses instruments de travail, son hoyau, sa pelle ou sa pioche, et on le voyait de longues heures assis ou à genoux, en présence du Dieu de l'Eucharistie. M. le curé en était très consolé. Une chose l'étonnait pourtant : c'est qu'il n'avait jamais surpris, dans cet homme en prières, le plus imperceptible mouvement des lèvres. « Bon père, s'avisa-t-il de lui demander un jour, qu'est-ce que vous dites à Notre-Seigneur pendant les longues visites que vous lui faites tous les jours et plusieurs fois par jour ? — Je ne lui dis rien ; je l'avise et il m'avise... » — Belle et sublime réponse ! (V. n. 937).

2512. L'histoire rapporte que saint Louis quittait souvent son palais et allait s'asseoir sous un chêne, pour écouter les plaintes des veuves, des pauvres, des orphelins, et leur rendre justice. Si ce roi réussit par là à se concilier, avec l'amour de son peuple, l'admiration des siècles, que dire de la bonté de Notre-Seigneur qui reste fermé dans son tabernacle, pour nous écouter tous et nous faire du bien à tous ?

2513. Philippe II, roi d'Espagne, se promenant en voiture dans la campagne, rencontra un vicaire de village qui portait le Viatique à un malade. Aussitôt il descend de voiture, y fait monter le prêtre et l'accompagne tête nue, les mains à la portière, jusqu'à la porte du malade, qui était un pauvre jardinier.

2514. Le B. François de l'enfant Jésus, carme déchaussé, dans sa jeunesse était le plus stupide jeune homme qui ait jamais été. Il ne savait rien faire, il n'était bon à rien, il rompait ou perdait tout ce qu'on lui mettait entre les mains, il ne savait pas même garder les moutons ; aussi personne n'en voulait ; il était rebuté de tout le monde et son père même, pour se défaire de lui, le donna à un jeune homme, avec commission de l'emmener adroitement à cinquante lieues loin, et puis de le laisser là, sachant qu'il n'aurait pas l'esprit de s'en revenir. Ce pauvre garçon ainsi délaissé tout seul, était comme un homme tombé des nues ; et ne sachant que devenir ni où aller, il se retirait à l'église, il se présentait à Jésus au Saint-Sacrement, il s'ex-

posait au trône de sa miséricorde, au rayon de sa lumière et aux influences de sa grâce ; par cette voie, il fut tellement changé, il reçut tant de vertus, tant de sainteté et tant de sagesse, que les rois, les évêques et les archevêques tenaient à grand honneur d'avoir sa conversation. Il est devenu un grand saint. Faites comme lui en quelque désolation, tristesse, amertume, affliction ou tentation, et en quelque état de péché que vous soyez, ne vous découragez point, entendez plusieurs messes, demeurez là le plus longtemps que vous pourrez, devant le Saint-Sacrement ; remontrez-lui vos disgrâces et reconnaissez vos misères.

XLVI. — Préparation à la communion.

2515. — *Préparez les voies au Seigneur.* (MATH. III, 3.) C'est là ce que répétait saint Jean-Baptiste à ceux qui venaient l'entendre au désert et auxquels il annonçait la venue de Notre-Seigneur. Comment ne pas le redire aux âmes qui se disposent à recevoir le même Dieu par la communion ? Que ne fait-on pas pour préparer la réception des grands de la terre ! Et le roi du ciel, notre Dieu, mérite-t-il moins d'hommages ? *Opus grande est : non enim homini præparatur habitatio, sed Deo.*

La préparation la plus essentielle à la communion, c'est l'état de grâce. (V. n° 2520.) Si on a le malheur d'avoir commis un péché mortel, il y a obligation grave de s'en confesser, avec les dispositions voulues, avant de communier ; eût-on même la contrition parfaite, on ne pourrait, sans faire un sacrilège, s'approcher de la table sainte, en négligeant de se confesser auparavant. Toute fois il n'est pas nécessaire de confesser, avant la communion, un péché mortel oublié involontairement dans sa précédente confession ; il suffit d'être dans l'intention de le dire à la première confession que l'on fera. Il n'est pas non plus nécessaire de se confesser avant la communion, lorsqu'on n'a que des péchés véniels sur la conscience. Ainsi donc, bien qu'il soit utile de recevoir l'absolution dans ce cas, on peut communier sans crainte ; il est bon toutefois de purifier auparavant son cœur par un acte de contrition. L'état de grâce qui est nécessaire pour faire une bonne communion étant supposé, efforçons-nous d'entrer, dès la veille de la communion, dans des sentiments de ferveur qui nous assureront les fruits du sacrement ; et parons nos âmes d'une triple guirlande de foi, d'humilité et d'amour. Et il est à remarquer que plus ces dispositions seront parfaites, plus sera abondant le fruit de nos communions. Qui, si on lui permettait de remplir d'or le sac qu'il apporterait, n'aurait pas soin de le choisir aussi grand que possible ?... (V. n° 2519.)

2516. — I. *La foi.* Ne jugez pas du pain eucharistique d'après le goût, mais d'après la foi. Nos sens peuvent nous tromper, et ils nous trompent souvent. C'est ainsi que nos yeux nous disent que le soleil tourne ; il n'en est rien. La parole de Dieu, l'enseignement de l'Eglise ne trompent pas. (V. n° 1127.)

Il est rapporté dans la vie de saint Louis qu'un prêtre, célébrant la messe dans la chapelle du palais, entra en extase après la consécration ; et tous les assistants virent entre ses mains, pendant un quart d'heure, un bel enfant. Les uns admiraient, les autres sortaient de la chapelle pour inviter leurs amis à venir contempler ce prodige. On vint dire au roi, abîmé dans le recueillement, de s'approcher de l'autel pour voir. Il refusa en disant : « Je crois aussi fermement que Notre-Seigneur est dans l'Eucharistie que si je le voyais ; et je ne veux pas perdre le mérite de ma foi, en regardant ce miracle. »

O Seigneur, votre parole qui a pu faire tout de rien, peut assurément faire ce changement, si heureux pour moi, du pain en votre corps et du vin en votre sang ! C'est votre gloire de faire, par amour pour moi, des prodiges que ma raison ne peut comprendre. C'est aussi ma consolation. Les joies des communions bien faites m'ont assez averti de votre présence, aussi bien que mes craintes et mes remords, quand je vous ai reçu sans dispositions. Ce n'est qu'à vos pieds, ô mon Dieu, que je puis trouver cette paix dont mon âme est avide et que le monde ne donne point ! Que mon exil serait long, si vous ne le partagiez avec moi ! Sous la loi de crainte, vous rendiez vos oracles au milieu de votre peuple; et Moïse disait qu'aucune nation n'avait un Dieu si près d'elle que la nation choisie; sous la loi d'amour, vous ne pouviez nous priver de votre présence : nous languirions trop en attendant le ciel, si vous ne nous en donniez un avant-goût. Je crois, aidez-moi à croire davantage. Vous êtes là, mon Dieu, mon Créateur, mon Père, mon meilleur ami, la source de toutes les grâces ! je vais recevoir votre corps, votre sang, votre âme, votre divinité ! (V. nº 2521.)

2517. — II. *L'humilité* découle de la foi, comme le ruisseau de sa source. Celui qui veut boire à une fontaine est obligé de se baisser, dit saint Hilaire d'Arles : ainsi celui qui veut puiser à la source de l'amour doit s'humilier. Dans le ciel, devant l'Agneau immolé, se prosternent les anges, les martyrs, les vierges, la multitude des saints. Tous fléchissent le genou devant lui, se voilent la face et redisent : Saint, saint est le Seigneur. Autour de l'autel, saint Jean Chrysostome nous montre les anges prosternés; et nous, vers de terre, pourrions-nous oublier la boue dont nous sommes faits, et les fautes par lesquelles nous nous sommes rendus indignes de le recevoir ?

La terre trembla à la mort du Sauveur. Saint Hilaire en donne cette raison : elle pressentait qu'on déposerait dans son sein le corps de son Dieu, et elle en était effrayée; la terre n'a pas péché; et nous, que de fois nous l'avons fait ! Donc l'anéantissement extérieur par la modestie, la tenue respectueuse; l'anéantissement intérieur par l'adoration, l'éloignement de toute pensée de vanité ou d'affaires temporelles. Frappons-nous la poitrine et disons avec le Centurion : *Seigneur, je ne suis pas digne de vous voir entrer dans ma maison*, avec saint Pierre : *Retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur*; avec le Publicain : *Seigneur, soyez-moi propice !*

2518. — III. *L'amour* de Dieu est la vie des âmes. Le ciel, c'est la vie éternelle, parce qu'on y aime Dieu toujours. L'Eucharistie, c'est le pain de vie, parce qu'elle nourrit en nous l'amour divin. Dieu a tout fait pour se faire aimer : le ciel, la terre, l'incarnation, la passion de son Fils, tout tend là. Dieu a résumé dans l'Eucharistie toutes ses œuvres, pour nous contraindre à l'aimer. Il a comme répandu sur les hommes, dans ce sacrement, toutes les richesses de son amour. En parlant du Fils de Dieu fait homme et mort pour notre salut, saint Augustin a dit : Dans sa sagesse infinie, Dieu n'a rien su nous donner de plus. Nous pouvons, avec plus de vérité encore, dire la même parole de l'Eucharistie. Que de saints ont distribué leurs richesses aux pauvres ! *Si dederit homo omnem substantiam suam pro dilectione quasi nihil despiciet eam.* Dieu nous a donné, par la création, tous les êtres qui sont sur la terre. Ce n'est rien à ses yeux; il s'est donné par l'incarnation; il a versé son sang pour notre rédemption. Ce n'est pas encore assez à ses yeux; il veut encore se donner à chacun d'entre nous, par l'Eucharistie. (V. nº 2528.)

Qui n'aimerait celui qui nous a tant aimés? Les anges au ciel chantent: Amour, bénédiction, gloire, actions de grâces, honneur, puissance! Chantons ce même cantique au Dieu du tabernacle. Les disciples d'Emaüs, en se trouvant à côté de Jésus, se sentaient le cœur embrasé d'amour. Comment n'éprouverions-nous pas les mêmes ardeurs? Comment, l'aimant et nous sentant aimés de lui, n'aurions-nous pas le désir de nous approcher de ce bon Sauveur? La femme malade, dont parle l'Evangile, fendait la foule pour arriver jusqu'à Jésus, et elle disait: « Si je touche le bord de sa robe, je serai guérie. » L'Epouse du Cantique sacré courait à la recherche de son Bien-Aimé. Le cerf altéré soupire après les eaux des fontaines. Ainsi, ô mon Dieu, mon âme soupire après vous! Venez, ô divin Jésus! Et Jésus, l'Epoux divin, dit: Venez.

Nous irons, ô mon Dieu, avec foi, avec humilité, avec amour! A ces conditions, nous puiserons avec joie aux sources du Sauveur toutes les grâces dont nous avons besoin. O Marie, nous vous devons Jésus, nous vous devons l'Eucharistie par conséquent. C'est par vous que nous voulons aller à lui, puisque par vous il est venu à nous. Préparez nos âmes, comme vous lui préparâtes le berceau de Bethléem, comme vous préparâtes votre cœur, quand il descendit du ciel dans votre sein virginal! Anges saints, accompagnez-nous à la table sainte!

TRAITS ET PENSÉES SUR LA PRÉPARATION A LA COMMUNION.

2519. Dans la première Eglise, au témoignage de saint Grégoire le Grand, le diacre au moment de la communion disait: *Qui non sunt parati: dent locum;* et il ajoutait: *Accedite cum fide, tremore et dilectione.* Ces trois mots forment le plan de tout un discours avant la communion.

Si vous allez puiser de l'eau à la mer, vous en apportez une quantité d'autant plus grande que le vase est plus grand. Le feu consume plus vite le bois sec et plus lentement le bois vert. Le soleil fait pousser les plantes qui ont de profondes racines et il dessèche les autres. Une nourriture fortifie un estomac robuste, elle peut devenir un poison pour un estomac mal disposé.

2520. *Pureté.* Si un roi vous offrait de tenir son enfant entre vos bras, si vous aviez les mains couvertes de boue, vous auriez hâte de les laver. Si un grand du monde venait loger dans votre maison, si même vous offriez l'hospitalité à un honnête homme, vous feriez disparaître de l'appartement où vous le logeriez tout ce qui pourrait lui déplaire.

Pureté, pureté, pureté! s'écriait sainte Marie Madeleine de Pazzi à ses religieuses, toutes les fois qu'elles se préparaient à recevoir la sainte communion. Pureté de corps, pureté d'âme, pureté de cœur, pour recevoir le Dieu de toute pureté. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2521. *Foi.* Excitez vivement votre foi, puis laissez agir la volonté; et je ne doute pas qu'il ne se passe en vous quelque chose d'analogue à ce qu'on remarque dans la fournaise des forgerons: le feu paraît presque éteint et ne donne plus signe de vie; mais le soufflet s'agite, et du premier coup vous voyez le feu qui pétille, et les étincelles qui jaillissent de toutes parts. Le soufflet qui doit réveiller en vous les sentiments et les affections envers le très saint Sacrement, c'est une foi vive. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2522. Je tiens pour assuré que je vais recevoir dans ma maison l'hôte le plus auguste que puissent contenir le ciel et la terre. Je suis donc plus favorisé que ne le furent Abraham, Tobie, et les autres patriarches, alors qu'ils reçurent sous leur toit des anges du ciel; car les anges ne sont que des serviteurs, tandis que moi je

reçois le Maître en personne, vrai Dieu et vrai homme, mon père, mon Sauveur, mon roi, en un mot, l'auteur de tout bien. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2523. *Joie.* Si j'attendais la visite d'un ami qui me fût très cher, la joie me remplirait le cœur longtemps et surtout la veille avant sa visite. David dansait de toutes ses forces devant l'arche qui ne contenait que de la Manne et d'autres objets matériels et devant vous.... (H. Suso.)

2524. *Désir. Amantes,* dit saint Thomas, *desiderant ex ambobus fieri unum ; semetipsum nobis immiscuit ut unum quid simus; ardenter enim amantium hoc est.*

2525. *Reconnaissance.* Si je jette un os ou un morceau de pain à un chien, cet animal me suit, me caresse, et ne veut plus me quitter, quoi que je fasse pour le chasser; et Jésus en se donnant tout entier lui-même, ne parviendra pas à se rendre une fois maître de mon cœur! Et ainsi une bête, pour un misérable morceau de pain, sera plus reconnaissante envers moi, que je ne le suis envers Dieu, pour le don qu'il me fait de lui-même? (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2526. Si vous vous contentiez, ô mon Dieu, de m'envoyer un ange du ciel, je ne saurais comment vous témoigner ma reconnaissance et c'est vous, le créateur et le roi immortel des anges, qui venez en moi. Vous êtes le seul être en qui se trouve tout ce que je puis désirer au ciel et sur la terre. (H. Suso.)

Quelle grâce pour moi s'il m'eût été donné de recevoir une seule goutte du sang qui est sorti de votre côté ouvert par la lance et vous me donnez tout votre sang.

2527. Sainte Françoise Bonsume remerciait tous les soirs le Père éternel de nous avoir donné Jésus dans le sacrement de l'autel. Une fois elle omit par oubli cette pieuse pratique, et le Sauveur lui dit: « Sache que ton action de grâces accoutumée plaît tant à mon Père, qu'aujourd'hui je l'ai fait faire pour toi. »

2528. *Amour.* Sainte Catherine de Sienne voyait dans les mains du prêtre, lorsqu'elle s'approchait de la sainte table, comme une flamme ardente, figure de cette immense charité dont le cœur de Jésus est embrasé pour nos âmes, et le Sauveur lui dit un jour: « Voyez, ma fille, quelle ardeur j'éprouve d'être avec vous, afin que votre amour s'enflamme de plus en plus, et que votre volonté n'en fasse plus qu'une avec la mienne. Je me suis incarné et je vous ai fait don de moi-même, afin que vous me receviez en nourriture, que vous vous transformiez en moi et que vous vous rassasiiez de moi. » (Saint Léonard de Port Maurice.)

2529. *Non ad aliud amat Deus nisi ut ametur.* (Saint Bernard.)

O homme, s'écrie saint Jean Chrysostome; pourquoi es-tu si avare? pourquoi n'accordes-tu ton amour qu'avec réserve à ce Dieu, qui s'est donné à toi sans réserve: *Totum tibi dedit, nihil sibi reliquit?*

XLVII. — Effets de la Communion.

2530. *Voici que votre roi vient à vous plein de douceur.* (Math. xxi, 5.) Quand le fidèle purifié par la pénitence s'est revêtu de la robe nuptiale de la grâce, il peut sans crainte s'asseoir au banquet eucharistique et se nourrir du pain des anges. Jésus, en venant en lui, dépose: I. dans son âme, et II. dans son corps, un principe de vie et de salut.

2531. I. 1° *L'âme par la communion est unie à son Dieu.* Elisabeth, en recevant la visite de Marie, s'écria: « D'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Dieu vienne à moi! » Ce n'est pas Marie, c'est Jésus lui-même qui vient à nous. Un jour, il dit à Zachée: « Aujourd'hui, *j'irai dans votre maison ;* et Zachée tressaillit. A la dernière cène, Jésus laissa Jean reposer sur son cœur. Quelle grâce! Ce n'est pas seulement dans notre maison, sur notre poitrine, que Jésus veut se reposer ; dans la communion, il vient en nous.

A la tendresse d'un ami, il suffit de converser intimement avec son ami ; à celles du père et de la mère, il suffit de combler leurs enfants des marques de leur affection. Jésus est ami, il est père, et personne ne l'est autant que lui ; il nous dit que si une mère oubliait son enfant, il ne nous oublierait jamais ; il est de plus notre Dieu ; et son amour pour nous réclame une union divine avec sa pauvre créature. Celui qui mange ma chair demeure en moi et moi en lui, a-t-il dit. (V. nº 2536.)

Bien plus, il nous transforme en lui par la communion, comme la nourriture que nous prenons se transforme en notre corps. L'histoire nous apprend qu'une reine de l'antiquité, ayant perdu son époux, voulut ensevelir dans son propre corps l'objet de son affection, en avalant ses cendres. Faible image de l'union que Jésus-Christ contracte avec nous par l'Eucharistie. Il se donne à nous en quelque sorte, comme il se donne aux élus dans le ciel. Au ciel, les élus voient Dieu, ils aiment Dieu, ils le possèdent comme leur bien. L'âme qui communie est éclairée de la lumière divine, son cœur peut-il ne pas battre d'amour pour un Dieu si plein de bonté pour elle ? elle le possède tout entier. O eucharistie, tu unis la terre au ciel, la créature au Créateur ; tu commences dès ici-bas ce qui se consommera dans l'éternité ! Anges saints, je n'ai rien à vous envier !

Le coton, uni au musc, qu'en retirera-t-il sinon sa suavité et son parfum ? Si l'on plonge le fer dans une fournaise, ne deviendra-t-il pas feu à son tour ? Encore une fois, que deviendra l'homme uni à Dieu, sinon tout divin ? (B. L. DE GRENADE.)

2532. 2º *Etre uni à Dieu, c'est avoir la vie.* (V. nº 2539.) ; en être séparé, c'est la mort. Il y a des degrés dans la vie comme dans la mort : il y a la vie de l'enfant qui vient de naître et qu'un souffle peut éteindre ; il y a la vie du convalescent, qui relève d'une grande maladie. C'est là l'image de la vie d'une âme, qui a reçu par l'absolution le pardon de ses péchés. « Je suis venu, a dit Jésus, pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient abondamment ; » et lui qui a donné à l'enfant le lait de sa mère, et plus tard le pain dur pour le fortifier, nous a donné son corps adorable pour être l'aliment, la force de nos âmes.

Qui ne sent qu'il y a en nous un principe délétère qui ruine toute vertu, qui nous incline à tout mal, qui agit perpétuellement en nous et y consumerait tout genre de bien, s'il n'était combattu par le principe de vie surnaturelle, que Notre-Seigneur nous communique.

Le prophète Elie, fuyant les persécutions de Jézabel, errait dans le désert ; accablé de fatigue, il s'étendit à l'ombre d'un arbre. Un ange le réveilla et lui dit : *Lève-toi et mange ; car il te reste une grande route à faire.* Elie vit à côté de lui un pain cuit sous la cendre, le mangea, et, fortifié par cette nourriture, il arriva jusqu'à la montagne de Dieu. C'est au ciel que nous aurons la force d'arriver, si nous mangeons le pain eucharistique. (V. nº 2540.) Où les Apôtres ont-ils puisé le courage de porter le nom de Jésus-Christ jusqu'aux extrémités de la terre ? où les martyrs, cette force qui étonnait les bourreaux ? où tous les saints, l'énergie qui les a fait triompher de Satan, du monde et d'eux-mêmes ? Dans la communion. On les voyait, dit saint Chrystome, sortir de la table sainte, comme des lions respirant des flammes, et terribles au démon lui-même. L'ange exterminateur n'osa pas entrer dans les maisons qui étaient teintes du sang de l'agneau ;

et comment le démon entrerait-il dans une âme abreuvée du sang divin ? Mais d'autre part, « malheur, dit Saint Bernard, à ceux qui, ayant à lutter avec les forts, ne mangent pas le pain des forts. » Quand le voyageur admire les riches productions des plaines de l'Egypte et en demande la cause, l'Egyptien lui montre le Nil, fleuve qui régulièrement inonde ses plaines, et se retire ensuite en y laissant un limon précieux. A ceux qui demandent à l'Eglise la source des fruits de salut qu'elle produit dans l'humanité, elle peut montrer l'Eucharistie. *Haurietis aquas de fontibus Salvatoris.* (V. n° 2541.)

C'est par elle qu'une multitude d'âmes saintes peuvent dire comme Saint Paul : *Vivo jam non ego, vivit vero in me Christus.* Le feu convertit en feu tout ce qu'il touche, le bois et même le fer ; or N. S. *ignis consumens est.* Mon âme unie à vous, Seigneur, a Dieu pour appui ; livrée à elle-même, elle a pour appui une faible créature. Une goutte d'eau isolée s'évapore en un clin d'œil ; unie à une masse d'eau elle se conserve de longues années. Arrachez-moi donc à moi-même, Seigneur, pour m'unir à vous ; en vous je vivrai, en moi je meurs ; en vous je serai fort, en moi je tombe de défaillance ; en vous je serai stable, en moi je suis sujet au changement et à la corruption. Ne vous en allez pas, ô bon Jésus, ne vous en allez pas. Restez avec nous, Seigneur ; car il se fait tard et le jour commence à baisser. (Luc xxiv, 29.) (B. L. de Grenade.)

2533. 3° *L'union de Dieu à l'âme non seulement nous fortifie, mais encore nous console.* Le pain de chaque jour, en même temps qu'il soutient et nourrit le corps, le rassasie et lui fait éprouver un bien-être. Ainsi en est-il de l'Eucharistie pour l'âme qui s'en nourrit. En s'unissant à l'âme dans le ciel, Dieu lui fait part de sa béatitude ; il nous donne dans la communion un avant-goût des joies du paradis. (V. n^os^ 2545 et suiv.) Ne l'avez-vous pas éprouvé quelquefois ? Ne vous êtes-vous pas écrié avec David : *Un jour passé dans votre maison, ô Seigneur, vaut mieux que mille jours dans les fêtes du monde*: *Goûtez donc, et voyez combien le Seigneur est doux ;* et à ceux qui vous inviteraient à leur fêtes, répondez : J'ai mes joies, j'ai mon festin, j'ai mes délices à moi !

2534. — II. *Dans nos corps.* 1° *l'Eucharistie apaise le feu de la concupiscence.* Depuis que l'homme s'est révolté contre Dieu, son corps s'est révolté contre son âme. Saint Paul sentait comme nous cette loi des membres, opposée à celle de la raison. Je ne fais pas, disait-il, le bien que je veux et je fais le mal que je ne veux pas. O homme malheureux, qui me délivrera de ce corps de mort ? Et Dieu lui répondit : *Ma grâce te suffit ;* et c'est par la communion que cette grâce, répandue dans l'âme, apaise les révoltes du corps. La communion, c'est une eau bienfaisante qui amortit les flammes de la convoitise, c'est un antidote qui préserve du péché.

Vierges du ciel, qui suivez l'Agneau partout où il va, et vous, vierges de la terre, qui, pour être moins heureuses, n'en êtes pas moins pures, dites-nous comment dans une chair de boue, vous portez une âme angélique ? Ah ! je sais votre secret. L'Eucharistie, voilà *le froment des élus, le vin qui fait germer les vierges.* (V. n° 2550.) La tempête soulevait les vagues sur la mer de Tibériade, les Apôtres allaient être submergés ; ils appelèrent Jésus qui commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme. Appelez Jésus en vous et les orages des passions s'apaiseront. Satire, frère de Saint Ambroise, en voyageant sur la mer, courut un danger imminent de faire nau-

frage ; il demanda aux fidèles la sainte Hostie qu'ils portaient toujours avec eux, la plaça dans un linge bien blanc qu'il attacha à son cou, puis se jeta à la mer et arriva heureusement au port. L'Eucharistie nous fera échapper au naufrage du monde. (V. nos 2551.)

2535. 2° *La communion dépose dans nos corps un germe d'immortalité. Vos pères,* à dit Jésus, *ont mangé la manne et ils sont morts. Celui qui mangera du pain que je lui donnerai, ne mourra pas, mai vivra éternellement.* Quand nous communions, nos corps deviennent les membres d'un corps immortel. Ils participent au même privilège que lui. Comment mourrait-il celui à qui la vie sert d'aliment, dit saint Ambroise ? Sans doute ce corps sera purifié par l'épreuve du tombeau ; mais le levain de vie qu'y a déposé la sainte communion, se développera ; et moi-même, dit Jésus, je le ressusciterai au dernier jour.

Nous connaissons les heureux fruits de la communion dans nos corps auxquels elle donne un gage de la gloire future, et en qui elle apaise les ardeurs des tendances coupables, et dans nos âmes qu'elle console et fortifie en les unissant à Jésus. Donc allons à la sainte table souvent et avec confiance ; Jésus nous y invite : *Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et accablés comme d'un fardeau, et je vous soulagerai !* Et après la communion, ayons soin de faire une action de grâces fervente. (V. nos 2543 et suiv.) Comment justifier la conduite de ces chrétiens qui quittent l'Eglise aussitôt après la communion, sans prendre même quelques minutes pour remercier Dieu. (1)

TRAITS ET PENSÉES SUR LES EFFETS DE LA COMMUNION.

2536. L'homme s'est séparé de Dieu par le péché ; mais son libre arbitre n'est pas détruit, et il lui reste une tendance de retourner vers celui qui est sa fin dernière comme son créateur. La miséricorde de Dieu lui a fourni un moyen d'effectuer ce retour dans la religion qu'il lui a donnée ; elle s'appelle religion, car elle relie Dieu à la créature qui s'en était éloignée. Dieu qui ne se laisse pas vaincre par la malice de ses créatures, a voulu que la grâce abondât là où avait abondé l'iniquité, et que l'homme réparé par sa miséricorde lui fût uni plus intimement qu'avant sa chute. Pour le com-

(1) *Si on donnait cette instruction le jour de la première communion, on pourrait à la peroraison, ajouter :* Ces heureux effets de l'Eucharistie, vous les avez ressentis un jour. Votre cœur alors était inondé de joie. Hélas ! il en est peut-être qui ne la goûtent plus, parce qu'ils ont déserté la table sainte. *Aruit cor meum quia oblitus sum comedere panem meum.* Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez pas mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Jésus est toujours le même. C'est vous qui avez changé ; il vous poursuit toujours, vous le fuyez. Ah ! revenez à lui.

En rendant aux parents leurs enfants, après leur communion, on pourrait tirer parti des paroles de la fille de Pharaon à la mère de Moïse : Accipe puerum istum et nutri mihi, et dabo tibi mercedem tuam. Ou encore raconter le trait suivant :

Quand les fils de Jacob demandaient Benjamin à leur père, pour le conduire en Egypte le vieillard refusait de se séparer de son fils bien-aimé. « Hélas ! disait-il, vous allez encore le laisser dévorer, comme son frère Joseph, par une bête féroce, et sa mort me conduira au tombeau. » Mais ses fils aînés lui promirent qu'ils veilleraient sur Benjamin et le ramèneraient sain et sauf. Parents, votre pasteur vous avait confié vos enfants, après la première communion, ne les avez-vous pas laissé dévorer par Satan ? et vous lui demandez encore en ce jour de vous rendre ces enfants plus jeunes, auxquels il vient de donner la vie par la communion. Il ne se sent pas le courage de vous les rendre, si vous ne promettez pas de veiller sur eux et de les lui ramener souvent, en les envoyant aux saints offices et aux sacrements ; le lui promettez-vous ?

prendre, il faut savoir que toutes les créatures de Dieu, au ciel et sur la terre, peuvent se classer dans quatre catégories, ou ordres différents: l'ordre de la nature, l'ordre de la grâce, l'ordre de la gloire, et l'ordre de l'union hypostatique ou personnelle de l'humanité à la divinité réservée à Notre-Seigneur Jésus-Christ seul. Dans l'ordre de la nature, Dieu donne à chaque créature un trait, une trace, un linéament, une image, ou, pour mieux dire, une ombre de son être divin: *Faciamus hominem ad imaginem nostram;* dans l'ordre de la grâce, il donne aux âmes justes un rayon de sa sainteté; dans l'ordre de la gloire, il donne aux prédestinés une participation et comme un échantillon de sa félicité, en leur faisant voir à découvert les richesses inestimables des perfections infinies qui le rendent bienheureux; et dans l'ordre de l'union hypostatique, il ne communique pas seulement à la sainte humanité un vestige, un rayon, un linéament de son être, de sa sainteté et de sa félicité, mais il se donne tout à elle; il fait habiter en elle sa divinité, selon toute l'étendue et la plénitude de son être: *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter* ou mieux encore: *Plenitudo Deitatis;* car c'est plus d'être Dieu que d'être divin. Dans l'ordre de la nature, la sainte humanité est vivifiée; dans l'ordre de la grâce, elle est sanctifiée; dans l'ordre de la gloire, elle est glorifiée; mais dans l'ordre de l'union hypostatique, elle est déifiée.

Par cette admirable communication de la Personne divine à la nature humaine, un homme est Dieu et Dieu est homme en rigueur de vérité, en réalité, en unité de personne et en éternité de durée. Dans l'ordre de la nature, Dieu est aux hommes un père débonnaire, en leur donnant l'être et la vie par sa toute puissance et en la leur conservant par sa providence: *Nonne ipse est pater tuus qui creavit te et possedit te?* Dans l'ordre de la grâce, il est un ami charitable, donnant aux gens de bien des preuves de l'affection et de la bienveillance qu'il a pour eux: *Jam non dicam vos servos, sed amicos;* dans l'ordre de la gloire, il est un roi magnifique, en donnant aux Bienheureux, avec beaucoup de largesse, la possession de tous ses biens: *Super omnia bona sua constituet eos;* mais dans l'ordre de l'union hypostatique, il est un époux très aimable et très aimant: il se donne lui-même à la sainte humanité, il s'applique et se communique à elle, il l'épouse par un mariage si parfait que la nature divine et la nature humaine ne sont pas seulement associées, en un même sort et une même affection, mais en une même personne; elles sont jointes si étroitement et d'un lien si indissoluble que la mort, qui a pu détacher l'âme sainte de Jésus d'avec son corps précieux sur la croix, n'a point eu de tranchant assez affilé pour rompre ce nœud et pour séparer la divinité des parties de l'humanité: *Quod semel assumpsit nunquam dimisit.*

Or, c'est à l'honneur de cet ordre suprême, c'est à la participation d'une aliance si sainte, si excellente et si divine, que nous sommes appelés et associés par l'eucharistie; car la parole de Dieu et la théologie nous enseignent que Jésus a institué ce sacrement pour étendre, pour dilater et consommer en nous le mystère de l'incarnation, c'est-a-dire, afin que la divinité étant unie au corps précieux par l'union hypostatique, et son corps étant uni au notre, non hypostatiquement, mais admirablement et très étroitement, par l'eucharistie, notre corps soit uni à la divinité, même dès cette vie, par l'entremise de sa chair: *Et nos Deo cunjungeret per carnis contubernium.* (Le Jeune.)

2537. Ceux qui font une bonne digestion corporelle ressentent un renforcement par tout leur corps, par la distribution générale qui se fait de la viande en toutes les parties; ainsi ceux qui font bonne digestion spirituelle, ressentent que Jésus-Christ, qui est leur viande, s'épanche et se communique à toutes les parties de leur âme et de leur corps; ils ont Jésus-Christ au cerveau, au cœur, en la poitrine, aux yeux, aux mains, en la langue, aux oreilles, aux pieds; mais ce Sauveur que fait-il partout par là? il redresse tout, il purifie tout, il mortifie tout, il vivifie tout, il aime dans le cœur, il entend au cerveau, il anime dans la poitrine, il voit aux yeux, il parle en la langue et ainsi des autres: il fait tout en tout, et alors nous vivons, non point nous-mêmes, mais Jésus-Christ vit en nous! O quand sera-ce, mon Dieu, quand sera-ce? Mais cependant je vous montre ce à quoi il faut prétendre; bien qu'il faille se contenter d'y atteindre petit à petit, tenons-nous humbles et communions hardiment: peu-à-peu notre estomac

intérieur s'apprivoisera avec cette viande et apprendra à bien digérer. (Saint François de Sales.)

2538. De toutes les misères de la vie humaine, la première ou la principale, c'est que, tandis que la concupiscence est fixée en permanence au fond de nos entrailles, la dévotion et la ferveur de la charité ne tiennent à nous, s'il est permis de parler ainsi, que par un fil si mince, qu'il ne faut rien pour les mettre en fuite ou pour les faire languir, à moins que nous n'ayons fréquemment recours à tout ce qui peut exciter ces pieux sentiments. De même que, si vous éloignez du feu l'eau bouillante, elle retourne bientôt à sa froideur native (car ce dernier état lui est naturel, tandis que l'autre lui vient d'une cause extérieure); de même la concupiscence, née avec nous, fait partie de notre nature pendant toute la vie, au lieu que la dévotion et la ferveur de la charité nous viennent du dehors, c'est-à-dire, d'un don surnaturel de Dieu, de la vertu des sacrements, de l'étude et de la pieuse contemplation des choses spirituelles. De là il résulte que, si vous retranchez ces excitants de la dévotion, celle-ci s'allangourit, ou périt tout à fait; tandis que la concupiscence, restant toujours attachée à nos entrailles, nous sollicite sans cesse au mal. Ce sacrement divin étant donc la principale cause de la ferveur et de la dévotion, il faut le fréquenter pieusement et saintement, afin qu'il ranime et rétablisse des sentiments si nécessaires. (B. Louis de Grenade.)

2539. Elisée voulant ressusciter l'enfant de la Sunamite, lui envoya son serviteur Giézi avec son bâton, et lui commanda de le mettre sur le corps du défunt: ce que le serviteur ayant fait inutilement, il revint à son maître, tout triste, et lui dit: *Non surrexit puer, non erat vox neque sensus.* Le prophète va en personne, et pour s'ajuster au petit corps de cet enfant, il raccourcit le sien; il colle ses yeux aux yeux de cet enfant, sa bouche à sa bouche, ses mains à ses mains, et par ce moyen il lui rend la vie. Le Fils de Dieu désirant vous ressusciter, vous a envoyé son serviteur, le prédicateur ou votre confesseur, qui vous a mis devant les yeux le bâton de sa justice et la verge de ses menaces; mais en vain et sans aucun effet: *Puer non surrexit, non est vox, neque sensus.* Vous êtes demeuré mort, immobile et insensible, sans sentiment de Dieu, sans appréhension de ses jugements et sans aucun mouvement pour la vertu; il est venu à vous en personne et pour entrer dans votre corps et en votre âme, pour se joindre intimement à vous, il semble s'être raccourci, il s'est mis sous les apparences d'un peu de pain, pour vous rendre la vie. (Le Jeune.)

2540. Des bandes de Sarrasins, ivres de sang et de débauches, se précipitent à Assises, sur le couvent des Filles de Sainte-Claire, qui, saisis d'épouvante, courent auprès de leur Mère. Celle-ci court avec elles à l'église du monastère; et, par une pieuse inspiration, elle prend entre ses mains le ciboire et le présente aux barbares. Les plus avancés dans le couvent sont aveuglés par une lumière éclatante; tous prennent la fuite. C'est par l'Eucharistie que tous les saints ont triomphé des assauts de Satan.

2541. Les anciens du temps de saint Augustin, appelaient l'Eucharistie la vie; au lieu que nous disons: Avez-vous communié? ils disaient: Avez-vous reçu la vie? Si l'on vous faisait cette question, pourriez-vous dire avec vérité, que vous l'avez reçue? pourriez-vous dire comme saint Paul: Je vis, ou plutôt, ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi? Vous avez reçu celui qui est la vie, mais vous ne lui permettez pas d'être votre vie. Avoir la vie, c'est avoir en soi le principe de vos mouvements, dit Aristote. Quel est le principe de vos mouvements? Comptons tous vos desseins, vos paroles, vos actions, vous verrez que de cent desseins que vous avez, de cent paroles que vous dites, de cent actions que vous faites, à peine y en a-t-il deux qui aient pour principe le Fils de Dieu; le ressort de tous vos mouvements, c'est la vanité, la sensualité, l'avarice, l'ambition. Comment donc ce que saint Paul disait aux Colossiens se vérifiera-t-il en vous: *Lorsque Jésus-Christ qui est votre vie, viendra à paraître, vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire.* (Le Jeune.)

2542. La chair adorable de Jésus, en touchant le cercueil du jeune homme de Naïm, le ressuscita, à la grande joie de sa mère qui l'accompagnait au tombeau. Le sang précieux de Jésus, jaillissant de son côté sacré sous les yeux de Longin, l'illumina

soudain,et d'un bourreau de la synagogue fit un martyr de l'Eglise. La salive de Jésus, appliqué sur la pupille de l'aveugle-né, lui rendit la vue, à la stupéfaction, non seulement de la foule, mais des scribes et des pharisiens eux-mêmes. Si Notre-Seigneur a tant fait pour la santé des corps, que ne fera-t-il pas dans le sacrement de son amour pour le salut des âmes. (S. Léonard de Port-Maurice.)

2543. On rapporte de saint Philippe de Néri que, voyant dans l'église de l'Oratoire à Rome, un homme partir aussitôt après avoir communié, il envoya ausitôt deux acolytes pour l'accompagner avec des cierges. Cet homme paraissait fort étonné de voir ces acolytes autour de lui ; le saint s'approchant lui dit : « Ne faut-il pas accompagner le bon Dieu avec des cierges, quand on le porte hors de l'église ? Rentrez donc, mon ami, et faites votre action de grâces comme tout bon chrétien. »

2544. Saint Louis de Gonzague consacrait trois jours de la semaine à la préparation à la communion, et les trois autres à l'action de grâces. Imitons-le. Ce serait offenser un honnête homme qui nous ferait visite que de paraître n'avoir aucun plaisir à s'entretenir avec lui. Si le favori d'un roi avait sa femme dans une maison de campagne près de la capitale, qu'il quittât le palais toutes les fois qu'il le pourrait pour aller la voir, et que cette femme d'ailleurs très fidèle le laissât là à son arrivée pour s'occuper de ses fermiers, de ses servantes, de sa basse-cour ; quelle peine n'en éprouverait pas son mari ? Jésus, le roi du ciel, l'Epoux de nos âmes, fait ses délices d'être avec nous ; et aussitôt après l'avoir reçu, nous lui tournerons le dos. (Sur l'action de grâces voir n. 3547.) C'est une grande perte pour nous, car il est probable que l'Eucharistie produit la grâce tant que les espèces ne sont pas altérées ; et par conséquent, il est permis de conclure qu'une seule communion suivie d'une fervente action de grâces, peut produire en nous plus de fruits que plusieurs communions sans action de grâces ; celui qui une seule fois resterait un quart d'heure auprès d'un bon feu, en retirerait plus de chaleur que celui qui s'en approcherait souvent, mais irait aussitôt à l'air. Judas communia et *post buccellam introivit in eum Satanas.* Les autres Apôtres communièrent, et après s'entretinrent encore des bagatelles de ce monde. *Quis eorum videatur esse major !* Aussi saint Pierre renie son Maître et les autres l'abandonnent. Saint Jean seul qui a reposé sa tête sur la poitrine de Jésus à la Cène, et goûté plus que les autres le mystère de l'Eucharistie, a le courage de suivre Jésus jusqu'au Calvaire et c'est à lui que Jésus confia sa divine Mère. (Le Jeune).

Saint Paul et saint Antoine passèrent la nuit entière en louanges de Dieu, parce qu'il leur avait envoyé un pain entier par le ministère d'un corbeau. Le vieillard Siméon chantait son *nunc dimittis* pour avoir tenu l'enfant Jésus un instant dans ses bras. Et nous ?

2545. On rapporte qu'Artaxerxès, ayant un jour reçu la visite du célèbre général grec Thémistocle, en fut si heureux, qu'en rêve il s'écriait : « J'ai Thémistocle, je possède Thémistocle ! » Quels doivent donc être les transports de l'âme qui possède Dieu. (V. n. 2476.)

2546. La joie suivant les philosophes, est éveillée par la présence de l'objet aimé, de quelle joie ne sera pas inondé celui qui brûle d'amour pour Jésus-Christ, quand il le reçoit au fond de son cœur ? quand il jouit de sa présence ? quand il l'embrasse et le serre dans les étreintes du pur amour ? quand, prosterné à ses pieds, il y imprime avec Marie Madeleine les plus doux baisers ? quand, avec l'Epouse du cantique, il peut dire : « J'ai trouvé celui qu'aime mon âme ; je le tiens, et je ne le lâcherai point ? » Cant. III, 4. Alors quels cantiques ne retentissent point ! quelles actions de grâces « au milieu de chants d'allégresse et de louange ! » Ps. XLI. De quelle charité ardente est embrasée l'âme ! de quelles suavités elles se rafraîchit et se rassasie ! quelle joie intime, quels tressaillements ! (B. L. de Grenade.)

2547. Pendant que saint François de Sales donnait ses missions à Thonon, un bon vieillard se présenta à lui, pendant qu'il priait dans une église, vers la chute du jour, et lui demanda la communion. Le saint lui répondit qu'ayant communié déjà le matin, il ne pouvait le faire le soir. « Pourquoi, mon Père, me refuser mon Dieu ?

reprit le vieux protestant converti : on trouve tant de bonheur avec lui. » Et il versait des larmes de joie. Le saint lui expliqua que la coutume de l'Eglise ne permet pas la communion deux fois le même jour ; mais il le consola, en lui promettant de la lui donner le lendemain.

2548. Ecoutons Chateaubriand nous dire les effets que produisit sur lui sa première communion : « Ce jour-là, tout fut à Dieu et pour Dieu. La présence réelle de la Victime dans le Saint-Sacrement de l'autel m'était aussi sensible que celle de ma mère à mes côtés. Quand l'hostie fut déposée sur mes lèvres, je me sentis comme tout éclairé en dedans. Je tremblais de respect. Je conçus encore le courage des martyrs. J'aurais pu, dans ce moment, confesser le Christ sur des chevalets ou au milieu des lions. »

2549. L'impie Voltaire lui-même avouait son admiration pour ce mystère et ses résultats : « Voilà des hommes, dit-il, qui reçoivent Dieu dans eux, au milieu d'une cérémonie auguste, à la lueur de cent cierges, au pied d'un autel tout brillant d'or. L'imagination est subjuguée, l'âme saisie et attendrie ; on respire à peine, on est détaché de tout lien terrestre. On est uni avec Dieu... Qui osera, qui pourra commettre après cela une seule faute, en concevoir seulement la pensée ? Il était imposible d'imaginer un mystère qui retînt plus fortement les hommes dans la vertu. »

2550. La peste ravageait la Grèce. Hippocrate fit allumer partout de grands feux qui purifièrent l'air, et le fléau cessa. La corruption envahirait le monde, si Dieu n'avait semé partout l'Eucharistie comme un foyer salutaire, qui nous préserve des scandales du siècle. (Voir Mme de Maintenon, n. 946.)

2551. Dans un orage épouvantable, qui jetait l'effroi dans tous les cœurs des religieux de son couvent, saint Thomas d'Aquin se rendit à l'Eglise et appuya tranquillement la tête sur le tabernacle jusqu'à la fin de l'orage. (V. n. 948.)

2552. S'il y a tant d'efficacité dans ce sacrifice et ce sacrement, cela vient, dit saint Thomas, de ce qu'il renferme non-seulement, comme les autres sacrements, la grâce de Jésus-Christ, mais Jésus-Christ lui-même, l'auteur de toutes les grâces. Ainsi tout ce que nous attribuons à la toute-puissance de Jésus-Christ, nous l'attribuons aussi à bon droit à ce sacrement auguste. Cela posé, qui pourrait en exprimer toutes les propriétés et tous les effets ? A quelle maladie, à quelle infirmité morale, à quel besoin, ce remède céleste ne peut-il pas s'appliquer ? En effet, comme nous l'avons montré plus haut, il efface les péchés passés, il arme contre les péchés à venir, il diminue les tentations, dirige les sentiments, éclaire la foi, fortifie l'espérance, enflamme la charité, excite la dévotion, répare l'énergie de l'âme, réjouit la conscience, et fait participer l'homme aux mérites de Jésus-Christ. Ce pain affermit le cœur de l'homme, relève ceux qui sont abattus, fortifie les faibles, console les affligés, échauffe les tièdes, éveille les paresseux, guérit les malades, illumine de la lumière céleste les ignorants, et enfin, pour employer les paroles de saint Pierre, rend les homme participants de la nature divine. Vous voyez, mes frères, avec quelle libéralité la divine Providence, par l'institution de ce sacrement, a pourvu au salut de nos âmes.

2553. Puisque la bonté de notre Dieu est infinie, ou plutôt, puisqu'il est la bonté même, et que d'autre part, le caractère de la vraie bonté est de rendre les autres bons comme elle, de même que le propre du feu est de convertir tout en feu ; je vous le demande, qu'est-ce qui convenait mieux à la bonté infinie, que d'instituer ce Sacrament, si efficace pour rendre les hommes bons, c'est-à-dire, pour les faire participer à la bonté et à la sainteté divines ? Si nous considérons comme une œuvre digne de la majesté divine, d'avoir créé le ciel, la terre et les mers, dont les productions nourrissent et conservent les corps des hommes ; combien n'est-il pas plus digne de l'immense bonté de Dieu, d'avoir institué ce Sacrement, pour nourrir et conserver nos âmes dans la vie spirituelle ? Si vous trouvez qu'il n'est pas indigne de Dieu de créer la nourriture de tous les animaux ; comment serait-il indigne de lui de fournir à nos âmes cet aliment spirituel ? Si nous croyons que l'œuvre de la création convient éminemment à sa majesté immense, parce qu'elle manifeste sa sagesse et sa

puissance infinies ; comment ne pas reconnaître que l'œuvre de notre sanctification lui convient beaucoup plus encore, puisqu'elle proclame si haut son immense bonté ?

2554. La foi nous apprend que la fin, c'est-à-dire, la béatitude de l'homme, se trouve dans la participation à la félicité divine ; car la félicité divine et celle de l'homme ne diffèrent point quand à leur objet. Or, entre une fin, et les choses qui y sont destinées, il y a une étroite connexion. Donc celui qui, vivant dans un corps mortel, est destiné à la participation de la félicité divine, doit participer aussi à la bonté et à la sainteté de Dieu ; sa vie doit être en quelque sorte divine, comme sa félicité le sera un jour. L'évangéliste saint Jean l'énonce avec clarté. Après avoir dit que l'homme doit être élevé à la participation de la béatitude divine, il ajoute : « Quiconque a cette espérance, se sanctifie, comme Dieu lui-même est saint. » *Omnis qui habet hanc spem, sanctificat se, sicut et ille sanctus est.* (I. Joan. III, 3.) C'est-à-dire, celui qui doit partager la félicité de Dieu, doit aussi mener une vie divine. Or, mener une vie divine est impossible sans Dieu ; les philosophes païens l'ont compris eux-mêmes.

Si donc personne n'est bon sans l'inspiration et la présence de Dieu, n'était-il pas souverainement avantageux pour nous, qu'entre les sacrements il y en eût un assez puissant pour introduire Dieu dans notre cœur ? Or c'est ce que fait la sainte Eucharistie, par laquelle le Seigneur lui-même se choisit un domicile dans notre âme. (B. L. de Grenade.)

XLVIII. — De la profanation des Sacrements.

2555. *Que l'homme s'éprouve lui-même avant de se nourrir du pain eucharistique.* (I. Cor. XI, 28.) Quand Dieu donna sa loi au Sinaï, il ne souffrit pas que le peuple s'approchât de la montagne sans s'être purifié. Il chargea Josué de crier aux Israélites : *Prenez garde de vous approcher de l'arche ;* et il faisait dire aux prêtres de l'ancienne loi : *Soyez purs, vous qui portez les vases du Seigneur.* Et pourtant qu'étaient la montagne, le tabernacle antique, les vases du temple des Juifs, comparés au sacrement de l'Eucharistie ? Aussi Notre-Seigneur dit-il à ses ministres : *Ne donnez pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas les pierres précieuses devant de vils animaux.* Mais comment le prêtre, qui ne lit pas dans les âmes, pourra-t-il écarter des sacrements ceux qui en sont indignes ? En obéissant à la recommandation de sainte Thérèse : Prêchez, disait-elle, contre le sacrilège ; car il damne beaucoup de chrétiens.

Le sacrilège, c'est la profanation d'une chose sainte et en particulier des sacrements. Quand Jésus eut prédit qu'il serait trahi par un des douze, tous demandèrent quel serait le traitre ; et Jésus répondit : Le voici, c'est celui qui met la main avec moi dans le plat. Si vous me demandez quel est celui qui se rend coupable de sacrilège, le voici : C'est celui qui se confesse sans contrition, sans ferme propos, sans franchise ; c'est celui qui fait la communion en état de péché mortel. (Voir nos 481 et 509.) Nous devons faire comprendre à tous : I. l'outrage que ce crime fait à Dieu, et II. le malheur qu'il attire sur celui qui s'en rend coupable ; III. nous devons réfuter les vains prétextes, sous lesquels les âmes, séduites par le démon, vivent dans le sacrilège.

2556. I. *Outrage que fait à Dieu l'âme sacrilège.* — 1° Elle se confesse et trompe le confesseur. Le prêtre lève sa main... Anges arrêtez-la, fermez ces lèvres qui vont prononcer l'absolution. Quoi ! le sang de Notre-Seigneur va donc couler en vain sur cette âme ; elle va fouler aux pieds ce prix du rachat du monde, ce sang que Madeleine recueillit avec tant d'amour

au Calvaire, dont Marie vénéra les gouttes sacrées sur la voie douloureuse. 2° Ce n'est pas assez de ce premier crime : l'âme sacrilège assiste le lendemain au saint sacrifice avec les autres. Au moment de la communion, elle s'approche de la table sainte avec les autres. Le prêtre passe, et elle ne prend point la fuite. Voilez-vous la face, anges saints, et pleurez : le Dieu, devant lequel vous vous prosternez en tremblant, est jeté dans la boue d'un cœur coupable !

2557. 1) Si un homme, entrant dans le saint lieu, brisait la porte du tabernacle et jetait la divine Hostie dans un égout, ou la donnait en pâture aux chiens, nous frissonnerions d'horreur. « Ce n'est pas un crime moins abominable de recevoir le Fils de Dieu dans une bouche souillée, que de le jeter dans la boue, » dit saint Chrysostome ; et saint Bonaventure va jusqu'à s'écrier : « Impudiques, avares, vindicatifs, il n'est point de chiens plus hideux que votre âme, si vous ne l'avez point réconciliée avec Dieu. » O homme, disait Epictète à un étudiant vicieux, ne voyez-vous pas dans quel vase dégoûtant vous recevez un noble don du ciel, la science. Qu'aurait-il dit, ce païen, de ceux qui reçoivent le Dieu des sciences lui-même dans un cœur souillé ? 2) Un tyran de l'antiquité, dont parle un poète célèbre, enchaînait à un cadavre un à un, ses ennemis vaincus, jusqu'à ce qu'ils expirassent entre les bras d'un mort. Le sacrilège, mort à la grâce, condamne à un supplice semblable l'auteur de la vie.

2558. 3) Hérode recherchait l'Enfant-Dieu, sous prétexte de vouloir l'adorer, mais en réalité pour le mettre à mort. Image du sacrilège. 4) Judas trahit son Maître et le livra à ses ennemis par un baiser. Mon ami, lui dit Jésus, pourquoi êtes-vous venu ? Il dit la même parole à l'âme sacrilège. Je viens, moi, pour ton salut, et toi, tu viens pour me profaner, pour me crucifier de nouveau ; mais ce reproche n'arrête pas le sacrilège : il est ingrat comme Judas. Hypocrite comme lui, il s'avance les yeux baissés. Perfide comme Judas, ce n'est pas aux bourreaux qu'il livre Jésus ; mais au démon qui est dans son cœur. 5) Les Juifs se saisirent du Sauveur, le flagellèrent et l'attachèrent à la croix. Si les Juifs avaient connu le Roi de gloire éternelle, jamais ils ne l'eussent crucifié. Le sacrilège le connaît. Les Juifs furent les bourreaux de Jésus dans son état mortel et passible ; le sacrilège devient le bourreau de Jésus immortel et dans son état de gloire. Les Juifs en donnant la mort à Jésus procuraient, sans s'en douter, la gloire de Dieu ; le sacrilège fait à Dieu le plus sanglant outrage. Les Juifs ruinèrent l'empire du démon et de la mort, le sacrilège l'établit. Jésus accepta la croix préparée par les Juifs, il repousse celle à laquelle l'attache le sacrilège. Les Juifs ne le crucifièrent qu'une fois, et il est des sacrilèges qui renouvellent souvent leur crime. (V. n° 2571.)

Malheureux pécheur, c'est donc ainsi que vous traitez votre Dieu, votre Créateur, votre Père ! L'empereur Contanstin embrassait les cicatrices des confesseurs de la foi ; et pourtant ce n'était pas pour lui qu'ils avaient enduré les tourments ; et vous foulez aux pieds le sang répandu pour vous. Vous traitez Jésus-Christ comme un tyran traitait ses ennemis, comme le traitèrent Hérode, Judas et les bourreaux. O Dieu, vengez donc votre Majesté méconnue ! Vous plaçâtes un Séraphin à l'entrée du paradis terrestre, pour bannir Adam coupable : placez donc à la table sainte, deux anges armés de la foudre, pour en écarter le sacrilège !

2559. II. *Malheur au sacrilège !* Dieu peut-il laisser impuni un tel crime ? Osa approcha de l'arche une main téméraire, et il fut sur le champ comme foudroyé. Plus de cinquante mille Bethsamites furent frappés pour avoir regardé l'arche d'un œil indiscret. Balthazar, pour avoir profané dans un festin les vases sacrés, vit une main mystérieuse qui écrivait sur la muraille sa condamnation, et il perdit aussitôt son royaume avec la vie. Si celui qui méprise la loi de Moïse meurt sans pitié, quels supplices plus terribles doit mériter celui qui foule aux pieds le Fils de Dieu et le sang qui devait le sanctifier ! Malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera trahi, a dit le Sauveur ; il aurait mieux valu qu'il ne fût jamais né ! Le sang de Jésus-Christ qu'il profane, crie vengeance contre lui plus éloquemment que le sang d'Abel ne criait contre Caïn.

2560. 1° *Châtiments corporels.* On sait celui de Judas : après qu'il eut mangé indignement le Corps de Jésus-Christ, le démon entra en lui et Judas consomma sa trahison, puis alla se pendre de désespoir. Dégoûté de sa femme Theut-Berge, Lothaire, roi de Lorraine, l'avait quittée pour épouser Valdrade. Alors saint Adon, archevêque de Vienne, informa le Saint-Siège de la conduite de ce prince. La reine légitime porta aussi plainte à Rome ; et le pape Nicolas Ier après un mûr examen, excommunia le roi de Lorraine. Toutes les intrigues et toutes les menaces du roi échouèrent devant le Pontife, intrépide défenseur de la vérité catholique et de la sainteté conjugale.

Alors Lothaire prit le parti de dissimuler et se rendit en Italie pour demander l'absolution de son crime. Il trouva à Rome le pape Adrien II, successeur de Nicolas Ier. « Prince, lui dit ce pontife, avant de lui donner la sainte communion qui devait sceller son retour et sa réconciliation, si vous avez la ferme résolution de n'avoir plus de commerce avec Valdrade, approchez et recevez avec confiance le sacrement de la vie éternelle ; sinon, n'ayez pas la témérité de recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ, et de vous incorporer, en les profanant, votre propre condamnation. » Le Pontife parla de le même manière aux seigneurs qui étaient complices de l'adultère.

A ces paroles formidables, quelques-uns furent saisis d'effroi et se retirèrent ; mais la plupart communièrent avec le roi. Après son sacrilège, ce prince parjure se hâtait, avec son cortège, de rejoindre l'objet de sa passion ; mais il fut atteint à Lucques d'une fièvre maligne, dont les effets furent terribles. Il perdit ses cheveux, ses ongles ; sa peau même tomba ; et il périt misérablement, trente-neuf jours après son sacrilège, ainsi que la plupart des seigneurs qui avaient communié avec lui. (V. n° 2572.)

2561. 2° *Les châtiments spirituels* sont plus redoutables et plus inévitables. Personne n'y échappe. Quel bonheur que celui d'une âme qui se confesse bien, qui communie saintement ! Tout est pardonné. Jésus se donne à elle. Voyez donc comme la même nourriture a des effets différents, dit saint Thomas ! La fournaise de Babylone fut un séjour de délices pour Daniel et ses compagnons ; et elle dévora de ses flammes les bourreaux, qui s'en approchèrent. La mer Rouge servit de rempart à l'armée d'Israël ; et elle fut le tombeau des Egyptiens. Dans la communion la vie est pour les âmes bien disposées ; la mort est pour les autres. Oui, la mort ! L'âme sacrilège se confesse ; chargée déjà d'une chaîne d'iniquités, elle y ajoute un nouvel anneau. Le prêtre dit : Je vous absous ; Dieu dit : Je te condamne. Allez en

paix, dit le prêtre ; et il n'y a point de paix pour cette âme. Le lendemain elle communie ; et non seulement elle ne reçoit aucune des grâces qu'apporte la visite du Sauveur, mais encore elle mange son jugement et sa condamnation. Le pain des anges est changé en poison pour ce cœur coupable. Son Sauveur devient à la fois son accusateur et son juge ; et, en entrant en elle, il la condamne. *Malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera trahi !* Aveuglement de l'esprit, endurcissement du cœur, entraînement plus grand des passions, tyrannie de Satan devenue plus cruelle, tels sont les fruits du sacrilège. Le profanateur erre, comme Caïn, ou comme Judas, de crime en crime. Devant quelles abominations reculera-t-il, celui qui a osé profaner le corps et le sang de son Dieu ? Ne peut-il pas aller par le scandale jusqu'à se faire le meurtrier de ses frères ? Reculera-t-il devant l'assassinat de son père ou de sa mère ? La crainte des hommes le retient peut-être, lui qui a perdu la crainte de Dieu ; mais il marche du moins à grands pas vers la réprobation, s'il ne se convertit point.

2562. Saint Antonin rapporte qu'un jeune homme de grande vertu, ayant eu le malheur de tomber dans une faute grave, n'osa pas la déclarer. Espérant obtenir par une rude pénitence le pardon de sa faute, sans la confesser, il entra dans un couvent austère, où il vécut dans la pratique des plus grandes vertus, mais cachant toujours sa faute. Il mourut, et pendant qu'on célébrait ses funérailles avec la solennité d'une fête, il se montra à toute l'assistance environné de fumée et de flammes et criant : Je suis damné pour avoir caché un péché en confession. Que d'autres, si Dieu leur permettait de sortir de leur prison de feu, pourraient tenir le même langage ! Si nous avions le malheur d'avoir commis ce crime si injurieux à Dieu, si funeste pour nous, de grâce, hâtons-nous d'en faire pénitence.

2563. III. Nous devons ici, selon le conseil de saint Liguori, répondre aux prétextes, par lesquels le démon cherche à retenir les âmes dans cet horrible état. 1° *J'ai honte de dire ce péché.* — N'auriez-vous pas honte de le voir révélé, non pas seulement devant votre confesseur, mais devant tous les hommes au tribunal de Dieu ? Aimez-vous mieux l'enfer qu'une légère humiliation ? Et puis est-il vrai qu'il y ait de la honte à dire vos fautes ? C'est le démon qui vous le fait croire. Saint Liguori parle d'une pécheresse nommée Adélaïde, qui, résolue de changer de vie, allait se confesser. « — Où vas-tu donc, lui dit le démon ? Vilaine bête, répondit-elle, je vais me confondre et toi aussi. » Faites comme elle, et sachez que dire ses fautes, c'est une gloire d'autant plus grande qu'elles sont plus sérieuses. Si vous ne le comprenez pas, et si vous voulez taire vos péchés, cessez de vous confesser, et ne profanez pas le sang de Notre-Seigneur.

2564. 2° *Que dira mon confesseur ?* Ce que dit Notre-Seigneur de Madeleine et de la femme adultère. Votre confesseur trouvera que vous avez été faible, et que vous devenez généreux, en réparant vos faiblesses. (V. n° 1219.)

2565. 3° *Il me grondera.* Le prêtre n'a-t-il donc à vos yeux point de charité ? Gronderiez-vous quelqu'un qui vous ferait l'aveu de grandes misères ? Personne ne donne autant de consolation au prêtre, que les pénitents qui accusent de grandes fautes, surtout s'ils n'ont jamais osé les dire. car les confesseurs voient dans ces aveux un signe extraordinaire de contrition.

2566. 4° *J'attends qu'il vienne un confesseur étranger.* — La mort pourrait bien ne pas l'attendre. Combien ont eu cette espérance et sont maintenant damnés.

2567. 5° *Je n'ai pas confiance en mon confesseur.* — Dites-moi, si vous vous étiez démis un membre, et que vous n'eussiez pas confiance au médecin qui est à votre portée, n'auriez-vous pas recours à lui plutôt que de rester longtemps en cet état ? Mais enfin, si vous ne voulez pas vous adresser à votre confesseur, allez à un autre plutôt que de cacher vos fautes.

2568. 6° *Mon confesseur en sera affligé.* — Erreur. Mais serait-ce vrai, voudriez-vous, pour ne pas déplaire à votre confesseur, faire un sacrilège et vous damner ? Quand vous serez en enfer, votre confesseur vous en retirera-t-il ?

2569. 7° *Et si on faisait connaître mon péché à d'autres ?* — Quelle folie que de croire un confesseur capable d'un crime si grave et inouï ! Votre confesseur oublie vos fautes aussitôt que vous les lui avez dites. Il aurait bien à faire s'il fallait se souvenir de tout ce qu'il entend.

2570. 8° *Mon péché est trop grand.* — C'est le mot de Caïn. Combien ont péché plus que vous et reçu leur pardon : témoins, le bon larron, saint Augustin, sainte Marie Egyptienne et tant d'autres ! Le démon vous exagère votre faute, afin que vous ne la confessiez pas ; mais votre confesseur a cent fois entendu des péchés plus énormes que les vôtres. Donc rejetez cette vipère que vous avez dans votre conscience ; elle vous tourmenterait jusqu'à la mort et dans l'éternité même. A peine aurez-vous percé cet abcès que vous serez soulagé et consolé.

Dites au moins à votre confesseur : Mon Père, j'ai une peine que je n'ose pas dire, et il fera lui-même sortir ce monstre de sa tanière ; ou bien écrivez-lui cette faute que vous n'osez pas avouer. Et avec une sainte confession, vos sacrilèges seront réparés ; et vous pourrez devenir un grand saint ! Le P. Paul Segneri raconte qu'une religieuse fit un tel effort sur elle-même, pour dire certaines fautes commises dans son enfance, qu'elle s'évanouit aussitôt après les avoir confessées. Mais Dieu la récompensa par de si grandes grâces, quelle vécut et mourut en odeur de sainteté. (SAINT LIGUORI, tom. XI, p. 38 ; tom. XVI, p. 331.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LE SACRILÈGE.

2571. Il n'est pas dit que parmi les juifs qui demandèrent la mort de Notre-Seigneur, se soient trouvés les malades qu'il avait guéris, les morts qu'il avait ressuscités. « Or ici, mes Frères, comprenez quel est le crime du pécheur qui communie indignement : c'est un aveugle que Jésus-Christ a éclairé ; c'est un lépreux qu'il a mille fois guéri ; c'est un mort que sa bonté a ressuscité : il porte encore sur lui les marques précieuses de ses faveurs ; il est marqué du caractère ineffaçables de ses dons : la reconnaissance toute seule devrait l'attacher à son libérateur ; il ne devrait paraître à l'autel que pour lui venir porter l'hommage de son amour et de ses actions de grâces. Que l'infidèle que Jésus-Christ a négligé, que le barbare qu'il a laissé dans les ténèbres de la superstition et de l'impiété, viennent le déshonorer sur ses autels, nous n'en serions point surpris : il les traite à la rigueur ; il ne les a pas comptés parmi les brebis qui devaient entendre sa voix. Mais un fidèle pour lequel il n'a rien eu de réservé, un disciple de son Evangile à qui il a révélé tous ses mystères, communiqué tous ses dons, qu'il a associé à l'espérance de ses promesses ; mais un chrétien devenu la chair de sa chair, et les os de ses os, par l'union ineffable qu'il a contractée avec lui dans son baptême, peut-il armer contre lui des mains consacrées par son sang ? peut-il venir même insulter son bienfaiteur dans le plus signalé de tous les bienfaits ? Ah ! c'est de quoi il se plaint lui-même dans son prophète : Si mon

ennemi, dit-il, si un sauvage qui ne me connaît pas, et qui n'a presque rien reçu de moi, m'avait chargé d'outrages, je l'aurais souffert avec patience : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique ;* mais vous qui ne deviez plus faire qu'un corps et qu'une âme avec moi, vous qui étiez au nombre de mes disciples et de mes amis : *Tu vero homo unanimis, dux meus, et notus meus.*

Il est rapporté dans l'histoire que l'empereur Constantin baisait avec respect les plaies glorieuses que de saints évêques avaient reçues pour la confession de la Foi de Jésus-Christ, et qu'ils portaient encore sur leurs corps : cependant ce n'était pas au milieu de ses armées, et pour la défense de sa gloire et de son empire, qu'ils avaient reçu ces marques illustres de leur courage. Et vous, mon cher auditeur, qui voyez la chair de Jésus-Christ sur l'autel, partout encore marquée des cicatrices éclatantes des plaies qu'il souffrit pour nous ; encore marquée de ces signes glorieux de la victoire qu'il remporta sur vos ennemis ; ces marques si touchantes n'excitent pas votre respect, ne réveillent pas votre reconnaissance : et au lieu de leur donner un baiser de paix et d'amour, ah ! vous déchirez vous-même cette chair sacrée, et vous y faites des plaies plus profondes et plus ignominieuses que les premières ? N'êtes-vous pas le plus dénaturé et le plus ingrat de tous les pécheurs ? (Massillon.)

2572. Saint Cyprien raconte qu'une femme chrétienne, qui avait eu la faiblesse, pour échapper à la mort, de manger des viandes consacrées aux idoles, osa néanmoins communier. Aussitôt après, elle se sentit comme étouffée, et mourut à la table sainte dans des convulsions horribles, en présence de tous les assistants effrayés.

2573. Un roi d'Egypte, Philopator, vint à Jérusalem, entra dans le temple, y offrit un sacrifice au Seigneur, quoique infidèle, et prétendit entrer dans la partie la plus sacrée du temple, nommée Saint des saints : là se trouvaient l'arche d'alliance, le propitiatoire d'or entre les deux chérubins ; le grand-prêtre seul avait le droit d'y entrer, et encore une seule fois l'an. Le roi, usant de violence pour entrer en ce saint lieu, fut aussitôt châtié de sa téméraire tentative ; il tomba contre terre moitié mort, et ses officiers durent l'emporter dans leurs bras afin qu'il n'expirât point. Si Dieu a châtié de cette façon le téméraire qui prétendait entrer dans le lieu où se trouvaient l'arche d'alliance et la manne, simple figure de l'Eucharistie, comment châtiera-t-il ceux qui osent s'approcher témérairement du sacrement figuré par l'Arche d'alliance, sans le respect et la crainte dus à une si haute majesté. (B. L. de Grenade.)

2574. Un pécheur vint à la retraite, par respect humain. Décidé à ne point se convertir, il céla ses péchés au confesseur. Il était au chœur, assistant à la messe et se disposant à s'approcher de la table sainte. Soudain Gérard Majella s'approche de lui et lui fait signe de le suivre. Il l'introduit dans une chambre, et là, après lui avoir exposé toute l'énormité du sacrilège, il fait apparaître deux démons, qui sous la forme d'ours horribles, menaçaient de l'étrangler. Tout atterré, cet homme se convertit et changea entièrement de vie.

2575. Considérez que pour toute autre faute que vous pourriez commettre, vous avez dans les Sacrements un moyen d'expiation ; mais que si vous convertissez les Sacrements eux-mêmes en occasion de péché, il ne vous reste plus aucun remède. Quelle ressource, en effet, vous restera-t-il, si le sang même de Jésus-Christ, qui devrait intercéder pour vous, vient à crier vengeance contre vous et contre vos profanations. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

XLIX. — De la communion spirituelle.

2576. *Sitivit in te anima mea : Mon Dieu, mon âme a soif de vous.* (Ps. LXII, 1.) Les cœurs qui ont soif de Dieu, ne se contentent pas de s'approcher fréquemment des sacrements, ils font de plus souvent la communion spirituelle. Le concile de Trente distingue en effet trois sortes de communions : celle qui n'est que sacramentelle, comme il arrive pour celui qui reçoit le corps de Notre-Seigneur en état de péché mortel, et par conséquent

sans participer à aucune des grâces du sacrement; celle qui est à la fois sacramentelle et spirituelle, c'est la communion bien faite; et enfin la communion spirituelle qui consiste à désirer de communier et à s'unir par le cœur à Notre-Seigneur, sans communier réellement. Nous allons dire les avantages et enseigner la pratique de la communion spirituelle.

2577. 1° *Avantages.* — « La communion spirituelle, dit saint Léonard, est un véritable trésor, qui remplit l'âme d'une infinité de biens: et selon quelques auteurs, elle est si utile qu'elle peut produire les mêmes grâces que la communion sacramentelle et même de plus grandes. En effet, quoique la réception réelle de la divine Eucharistie soit de nature à produire plus de fruits, cependant il peut se faire qu'une âme fasse la communion spirituelle avec tant d'amour, qu'elle en ait plus de mérite que celui qui communie sacramentellement, mais avec moins de préparation. » Le même saint ajoute que, s'il pouvait persuader à tous les fidèles d'assister tous les jours à la messe, et d'y faire la communion spirituelle, il espérerait voir refleurir la ferveur des premiers siècles. *(Trésor caché.)*

2578. Pour la faire, pas nécessaire d'être à jeun, ni d'avoir la permission de son confesseur; on peut la faire plusieurs fois par jour, et partout où l'on se trouve, sans réclamer le ministère d'un prêtre. On ne risque pas de la faire par amour-propre. Dieu seul en est témoin. Aussi les saints en ont-ils usé fréquemment. La bienheureuse Angèle de la Croix disait: Si mon confesseur ne m'avait appris à communier ainsi, il me semble que je n'aurais pu vivre. Notre-Seigneur a montré par des prodiges, combien cette sorte de communion lui était agréable. Apparaissant un jour à la sœur Paula Maresca, fondatrice du couvent de Sainte-Catherine de Sienne à Naples, il lui montra deux vases: l'un d'or, l'autre d'argent, lui disant que dans le premier il conservait ses communions sacramentelles, et dans le second, ses communions spirituelles. Quelquefois même, Notre-Seigneur a donné la communion de ses propres mains aux âmes saintes qui désiraient ardemment le recevoir, comme à sainte Catherine de Sienne et à la Bienheureuse Claire de Montefalcone; d'autres fois, il les a communiées par le ministère des anges, comme il arriva à saint Bonaventure.

2579. 2° *Pratique de la communion spirituelle.* — On s'y prépare comme à la communion sacramentelle, par des actes de foi, d'humilité, de désir, produits plutôt du cœur que des lèvres. « Figurez-vous que la sainte Vierge vous présente la sainte hostie, et que vous la recevez réellement; ensuite, tenez-vous en silence, contemplez votre Dieu au-dedans de vous-même; et, comme si vous aviez communié, adorez-le, remerciez-le, et faites tous les actes ordinaires après la communion.» (Saint Liguori, *La véritable Epouse*, etc.; et saint Léonard, *ibid.*) — Appliquez-vous à faire souvent la communion spirituelle, dit saint Liguori, spécialemont dans l'oraison, dans la visite au Saint Sacrement, et surtout chaque fois que vous entendez la messe. (*Ibid.*) (V. n° 940.)

L. — De la Messe.

2580. *Mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu m'est sacrifié une offrande pure.* (MALACH. I, 11.) — Le nom de Dieu est grand au ciel et sur la terre. Néanmoins, les merveilles de la création, que nous avons

sous les yeux, font moins éclater sa grandeur que le sacrifice pur, qui lui est partout offert. Partout, parmi les païens eux-mêmes, l'homme a senti le besoin de reconnaître que Dieu est le maître de la vie et de la mort, et de prendre une créature vivante, de la détruire devant lui, comme pour lui dire par là hautement, que tout ce qui a vie lui doit l'existence. Ceux qui n'offrent aucun sacrifice à Dieu sont pires que les infidèles. Toutefois les sacrifices des infidèles et des Juifs eux-mêmes, qui immolaient des taureaux et des agneaux, étaient incapables de rendre à Dieu l'honneur qu'il mérite.

Aussi le Fils de Dieu est-il venu sur la terre; il a pris un corps et une âme comme nous; et il a dit à son père: « Les victimes jusqu'ici ne vous ont pas été agréables, je viens les remplacer. » Et il s'est offert lui-même sur la croix: et, par ce seul sacrifice, il a rendu à son Père toute la gloire qu'il mérite, il a apaisé sa justice irritée, et mérité pour nous toutes les grâces. Toutefois, il n'a pas suffi à l'amour que le divin Sauveur portait à son Père et aux âmes, d'offrir ce sacrifice une seule fois et dans un seul lieu du monde; il a voulu qu'il s'offrît dans tous les lieux et dans tous les temps; et c'est pour cela qu'il a institué le sacrifice de la messe. Nous allons en dire l'excellence et les effets, et indiquer la manière d'y assister.

2581. I. *Excellence du sacrifice de la messe.* — Jésus offrit lui-même, à la Cène, son corps et son sang, qui furent consommés par la communion des Apôtres; et il leur ordonna de perpétuer ce sacrifice. *Faites ceci*, leur dit-il, *en mémoire de moi.* Et depuis lors, par l'ordre de Notre-Seigneur, les prêtres disent la messe et renouvellent ce sacrifice, qui n'est autre que celui du Calvaire. 1° *C'est à Dieu qu'il est offert.* Le sacrifice est un acte parfait d'adoration. C'est Dieu lui-même et Dieu seul qui en est nécessairement l'objet. On peut faire célébrer la messe en l'honneur des saints, pour remercier le Seigneur des grâces qu'il leur a faites et s'assurer leur intercession; mais ce serait un acte d'idolâtrie que d'offrir le sacrifice de la messe aux saints, même à la Sainte Vierge. 2° *C'est un Dieu* qui s'offrit lui-même sur le Calvaire, c'est lui *qui s'offre sur l'autel* par le ministère des prêtres. C'est sa main qu'il faut considérer invisiblement étendue, comme le remarque saint Jean Chrysostome. Il convenait pour apaiser la justice divine que nous eussions un prêtre saint, innocent, qui n'eût pas besoin d'offrir pour lui des victimes: or il n'y a que Jésus-Christ dans ces conditions. Aussi remarquez que le prêtre dans les paroles de la consécration dit: *Ceci est mon corps;* il parle donc au nom de Jésus, dont il tient la place. Un prêtre tel que Jésus-Christ, n'offrît-il qu'un agneau comme Abel, son offrande serait agréée de Dieu.

Mais 3° *c'est un Dieu qui est offert.* La victime, par laquelle nous avons été réconciliés avec le Père, est immolée chaque jour sur l'autel, comme dit l'Eglise dans le concile de Trente. Il offre son corps, son âme, son sang; il s'offre tout entier pour nous, et cela autant de fois que la messe se célèbre dans tout l'univers. Quand nous célébrons la naissance de Jésus-Christ, il ne naît pas réellement: nous fêtons le souvenir de sa naissance; mais la messe n'est pas un simple souvenir, une simple représentation du sacrifice au Calvaire, c'est le même sacrifice offert d'une manière non sanglante. C'est la même victime, offerte au même Dieu par le même prêtre.

Nous devons donc aller à la messe avec les mêmes sentiments qui animaient saint Jean, sainte Madeleine allant au Calvaire.

2582. II. *Les effets du saint sacrifice* sont aussi les mêmes sur l'autel que sur la croix. On trouve dans chaque messe tout le fruit qu'a opéré Jésus en croix, dit saint Thomas. La messe est donc un trésor immense; on y trouve de quoi rendre à Dieu tout ce que nous lui devons. Nous devons à Dieu l'adoration pour sa majesté infinie, l'action de grâces pour ses bienfaits, l'expiation pour nos péchés qui l'ont offensé, la demande des grâces qui nous sont nécessaires; comment de pauvres créatures comme nous, qui ne possédons rien en propre, pas même l'air dont nous avons besoin pour respirer, comment, dis-je, pourrons-nous satisfaire à des dettes aussi importantes? Par la messe qui nous fournit de quoi payer toutes nos dettes.

2583. 1° La première que nous devons acquitter, *c'est d'honorer Dieu.*

Tout inférieur doit des hommages à son supérieur; et, plus le supérieur est élevé en dignité, plus les hommages qu'il mérite doivent être profonds. A un Dieu infini en grandeur, il faut donc des hommages infinis. Mais comment lui payer un tel tribut, quand les anges et tous les hommes en sont incapables? Il a fallu que le Fils de Dieu descendît du ciel, se fît l'un de nous en quelque sorte et se mît à notre place. Il l'a fait; et, sur l'autel comme au Calvaire, il s'anéantit devant son Père. C'est un Dieu qui honore un Dieu et qui l'adore autant qu'il en est digne. Et devant ces hommages et ces anéantissements de Jésus-Christ, qui ont une valeur infinie, tous ceux des anges et des hommes s'effacent, comme les étoiles quand brille le soleil. Une sainte âme tout embrasée d'amour de Dieu, disait: « Je voudrais avoir autant de langues pour vous bénir, ô mon Dieu, qu'il y a de feuilles sur les arbres, de gouttes d'eau dans la mer. » Le Seigneur lui répondit: « Consolez-vous; par une messe que vous entendrez, vous me rendrez toute la gloire que vous souhaitez et infiniment plus encore. »

2584. 2° Notre seconde dette envers Dieu est *celle de la reconnaissance.* Le plus petit des bienfaits de Dieu, nous étant accordé par un Etre infini et avec un amour infini, mérite une reconnaissance infinie. Mais que de grandes faveurs dans l'ordre de la nature et de la grâce nous avons reçues! Serons-nous donc impuissants à les reconnaître? Rassurez-vous: *Que rendrai-je au Seigneur,* disait David, *pour toutes les faveurs qu'il m'a faites? Je prendrai entre les mains le calice du salut.* Dans la messe, Jésus lui-même offre ses actions de grâces à son Père. Le mot *Eucharistie* ne signifie pas autre chose qu'action de grâce. La vénérable sœur Françoise Farnèse, se voyant accablée des dons de Dieu, se désolait de ne pouvoir les lui rendre. La Sainte Vierge déposa entre ses mains l'Enfant Jésus: « Prenez, lui dit-elle; avec lui vous satisferez à toutes vos obligations. » Par la messe nous rendons à Dieu Jésus, qu'il nous a donné, et même nous le lui rendons à chaque messe, tandis qu'il ne nous l'a donné qu'une fois par l'Incarnation.

2585. 3° Notre troisième dette est *celle de l'expiation pour nos péchés.* Toutes nos pénitences, en y joignant celles de tous les martyrs, de tous les saints seraient impuissantes à satisfaire pour un seul péché mortel. Jésus à l'autel offre son sang versé, son corps, victime livrée pour nous. Il applique la valeur infinie de ses expiations du Calvaire à ceux qui célèbrent, ou qui font célébrer la messe, et à ceux qui y assistent. La messe remet les péchés véniels à ceux

qui l'entendent avec des sentiments de contrition ; elle les préserve du péché mortel ; elle satisfait à Dieu pour les peines temporelles dues aux péchés déjà pardonnés ; elle obtient à ceux qui sont en état de péché mortel la grâce du repentir ; elle apaise la justice divine irritée par les péchés des hommes. D'où vient que Dieu, qui punissait avec tant de rigueur, dans l'ancienne loi, des fautes légères comme celle d'Oza et des Bethsamites, supporte tant de blasphèmes et de corruption ? Alphonse d'Albuquerque, ce grand conquérant des Indes, se voyant avec son armée en péril de faire naufrage, prit entre ses mains un enfant, qui se trouvait sur le vaisseau : et l'élevant vers le ciel : « Seigneur, dit-il, nous sommes pécheurs et méritons la mort, mais cet enfant est innocent, pour l'amour de lui pardonnez aux coupables. » La mer se calma aussitôt. Comment Dieu ne s'apaiserait-il pas, quand le prêtre élève la sainte hostie entre le ciel et la terre ? O pécheur, venez à la messe, si vous voulez que Dieu ne vous écrase pas de ses foudres. (V. nº 2605.)

2586. 4º La quatrième dette *c'est celle de la prière.* Nous n'avons rien, nous attendons tout de Dieu pour nous et pour les autres ; et comment oser demander, quand nous avons été si ingrats et quand nous avons tant abusé des dons de Dieu ? Jésus demande pour nous. Il a demandé pour nous et il a tout obtenu au Calvaire, où il pria avec un cri puissant, et fut exaucé, comme le dit saint Paul : il s'offre à l'autel dans le même but. Quelle consolation ! Si une âme sainte sur la terre prie pour nous, notre confiance renaît. Si nous étions sûrs que plusieurs saints priassent du haut du ciel pour nous, quelle confiance ! quelle joie ! Ah ! c'est Jésus lui-même qui prie pour nous ; c'est lui qui donne. Il obtient tout :

2587. 1) *Pour nous : pendant la vie :* grâces spirituelles, grâces temporelles. Jésus s'immole pour nous, Dieu peut-il nous refuser quelque chose, quand nous lui offrons son fils ? Ne devient-il pas notre débiteur ? Ne lui offrons-nous pas plus que nous lui demandons ? Aussi nous donne-t-il par la vertu du saint sacrifice, même ce que nous ne lui demandons pas. *A la mort.* Il n'y a pas de moyen plus efficace que la messe, pour obtenir la persévérance finale, dit saint Léonard de Port-Maurice.

2588. 2) *Pour les autres (a)* d'abord pour les *vivants*, une seule messe, par sa valeur intrinsèque, suffirait pour mériter la conversion de tous les hérétiques, de tous les infidèles, de tous les mauvais chrétiens, pour fermer les portes de l'enfer à tous les pécheurs. « En entendant, ou en célébrant une seule messe, à envisager l'action en elle-même, on peut mériter plus que celui qui consacrerait toutes ses richesses aux pauvres, qui s'en irait en pèlerinage jusqu'au bout du monde. Que n'imitez-vous les anges, qui, lorsqu'on célèbre la messe, descendent par troupes de leur céleste demeure, pour intercéder plus efficacement en notre faveur ? » (*Trésor caché*, de saint Léonard, que nous ne faisons que résumer.)

2589. *(b) Pour les âmes du purgatoire.* Saint Grégoire rapporte qu'une femme, ayant perdu son mari, et le croyant mort, faisait souvent célébrer la messe pour lui. Son mari était prisonnier et chargé de lourdes chaînes. Délivré de sa captivité, il apprit à sa femme que toutes les fois qu'elle faisait célébrer la messe pour lui, ses chaînes tombaient miraculeusement. Les âmes du purgatoire, dit saint Léonard après saint Jérôme, ne sentent pas leurs tourments pendant qu'on dit la messe pour elles ; et, à chaque messe qui se célèbre, plusieurs d'entre elles s'envolent au paradis. Aussi le Bien-

heureux Jean d'Avila s'entendant, à son heure dernière, demander ce qu'il désirait le plus après sa mort : « Des messes, dit-il, des messes. » (V. nos 2607 et suiv.) Malheur à ceux qui, étant obligés par testament de faire dire des messes pour les défunts, négligent de remplir ce devoir ! Ils sont pires que les démons; car ils tourmentent les élus de Dieu, tandis que les démons ne tourmentent que les réprouvés. Que pensent ceux qui, ayant hérité leurs parents, ne songent jamais à faire dire une messe pour eux !

2590. Saint Pierre Damien, dans son enfance, gardant ses troupeaux, trouva une pièce de monnaie ; malgré son extrême pauvreté, il la remit à un prêtre, le priant de dire la messe pour ses parents défunts. Sa piété filiale fut bénie du ciel. Plus tard Pierre devint prêtre, évêque, cardinal et un grand saint. Mais comme il ne faut pas toujours compter sur la reconnaissance des enfants ou des héritiers, saint Léonard de Port-Maurice conseille à chacun de faire dire de son vivant les messes qu'il désire être dites pour lui après sa mort. Si nous avons compris l'excellence de la sainte messe, les effets qu'elle produit, aurons-nous le courage de la manquer le dimanche, où l'Eglise nous fait une obligation de l'entendre ? Ne prendrons-nous pas tous les jours, s'il est possible, une demie heure pour y assister, à l'exemple d'un grand nombre de fidèles qui se font une fête d'y assister tous les jours et y font même la sainte communion. Mais vous me direz : nous n'avons pas le temps. Sans doute, mes frères, beaucoup de gens n'ont pas de temps pour Dieu, quand ils le donnent tout au monde ; pas de temps pour leur âme, quand ils le consacrent à leur corps. Toutefois, tous, si nous le voulons, nous en trouverons assez pour assister à la messe tous les jours, car, quand on a de la volonté, on sait en créer. (V. no 2616.)

2591. *Manière d'entendre la sainte messe.* (*a*) La *première* méthode est de suivre dans un livre les prières de la messe. *(b)* La *seconde* de méditer. Un bon religieux avait coutume de dire que, pendant la messe, il ne lisait que trois lettres : la première noire, il pensait à ses péchés, en demandait pardon à Dieu ; la deuxième rouge, il méditait sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; la troisième blanche comme l'hostie, il faisait la communion spirituelle.

2592. *(c) Troisième* méthode : payer à Dieu nos quatre dettes envers lui, en divisant la messe en quatre parties. Depuis le commencement jusqu'à l'évangile, adorer Dieu et le louer. Depuis l'évangile jusqu'à l'élévation, remercier Dieu de ses bienfaits. Depuis l'élévation jusqu'à la communion, demander pardon de ses péchés. Depuis la communion jusqu'à la fin, faire la communion spirituelle et demander toutes les grâces dont nous avons besoin.

TRAITS ET PENSÉES SUR LA MESSE.

2593. Dieu même ne peut faire qu'il y ait au monde une œuvre plus grande, que la célébration de la Messe. (Saint Liguori.)

2594. Voulez-vous louer Dieu comme il faut ? entendez souvent la sainte messe. Voulez-vous le remercier de tant de bienfaits reçus ? assistez à la sainte messe. Voulez-vous satisfaire pour tant de péchés commis, et le supplier dignement, afin d'obtenir les plus grandes grâces que vous puissiez désirer ? entendez beaucoup, beaucoup de messes. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2595. **La sainte messe, c'est le soleil du monde chrétien, l'âme de la foi, le centre de la religion catholique, vers lequel convergent tous les rites, toutes les cérémonies, tous les sacrements, en un mot, c'est l'abrégé de tout ce qu'il y a de bon et de beau dans l'Eglise de Dieu.**

— Que deviendrait le monde, s'il était privé du soleil? Hélas! il n'y aurait plus que ténèbres, horreur, stérilité et misère affreuse. Et si le monde était privé de la sainte messe, qu'en serait-il de nous? Infortunés mortels, privés de tous les biens comblés de tous les maux, nous serions en butte à toutes les foudres de la colère de Dieu. (Id.)

2596. L'agneau sans tache s'offre sans cesse au Père éternel comme victime pour expier les péchés des hommes. Voilà le soleil qui réjouit la sainte Eglise, qui dissipe les nuages et rend la sérénité au ciel. Voilà l'arc-en-ciel qui apaise les tempêtes de la justice divine. Pour moi, je suis convaincu que sans la sainte messe le monde, à l'heure qu'il est, serait déjà abîmé sous le poids immense de tant d'iniquités. La messe, voilà le puissant levier qui le soutient. Concluez vous-même de tout cela, combien ce divin sacrifice nous est nécessaire. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2597. Lorsque nous assistons à la messe, nous rendons plus d'honneur à Dieu, que tous les anges et tous les saints ne lui en rendent dans le ciel; car leurs hommages sont ceux de simples créatures, tandis qu'à la messe nous offrons à Dieu Jésus-Christ même, victime qui lui procure un honneur infini. (Saint Liguori.)

2598. Si on ne célébrait la messe que tous les cinq ans, avec quel empressement n'y assisteriez-vous pas? Faut-il être plus tiède, parce que Jésus est plus libéral.

2599. Si vous vous fussiez trouvé au pied de la croix à la mort du Seigneur, et qu'il fut tombé sur vous quelques gouttes de son précieux sang, quelle consolation n'eussiez-vous point ressentie au fond de l'âme, quelle espérance n'en eussiez-vous point conçue pour votre salut! Un malheureux qui n'avait fait que voler toute sa vie, se sentit si rempli de confiance à cette vue, que tout d'un coup, de voleur public il devint saint, et de la croix où il était attaché, il s'éleva à la jouissance de la gloire. Or, le même Fils de Dieu qui s'offrit alors pour nous sur la croix, s'offre encore tous les jours pour nous sur les autels; et le sacrifice qui s'accomplit tous les jours dans nos églises, est d'un aussi grand prix et d'une aussi grande vertu, que celui qui s'est consommé sur le Calvaire; aussi l'Eglise a-t-elle accoutumé de dire, que l'ouvrage de notre rédemption s'exerce toutes les fois qu'on célèbre la mémoire de cette victime; les fruits et les grâces du sacrifice sanglant de la croix se communiquant à nous par le sacrifice non sanglant de la messe.

2600. Saint Antonin, archevêque de Florence, rapporte que deux jeunes hommes ayant fait partie pour s'aller divertir à la chasse un jour de fête, il n'y en eut qu'un des deux qui eut soin d'entendre la messe auparavant; et que comme ils étaient tous deux en chemin, le ciel s'obscurcit en un instant avec un mugissement si horrible et avec des éclairs si continuels, et des éclats de tonnerre si épouvantables, qu'il semblait que tout allait s'abîmer. Ce qui les effrayait le plus, c'est qu'au milieu de cela ils entendaient de temps en temps une voix qui criait: frappe, frappe; mais l'air s'étant un peu éclairci, ils commencèrent à se rassurer, et poursuivaient leur chemin, lorsque tout d'un coup il vint un éclair de tonnerre qui tua celui qui n'avait point entendu la messe ce jour-là. L'autre, saisi de frayeur et tout hors de lui, ne savait s'il devait continuer son chemin, ou retourner sur ses pas; et comme il était dans ce trouble et dans cette incertitude, il entendit la même voix qui criait: Frappe encore celui-ci; ce qui redoubla d'autant plus sa frayeur, que l'exemple de ce qui venait d'arriver à son compagnon, était encore tout récent. Mais il fut rassuré bientôt après par une autre voix qu'il entendit dans l'air, et qui disait: Je ne saurais le frapper, parce qu'il a entendu aujourd'hui l'*Et verbum caro factum est.* Par ces paroles de l'évangile de saint Jean qui se dit d'ordinaire à la fin de chaque messe, la voix ne voulait dire autre chose, sinon que ce jeune homme avait entendu la messe entière; de sorte que ce fut la messe qu'il avait entendue ce jour-là, qui le délivra d'une mort si épouvantable et si subite.

2601. C'est une opinion constante parmi les théologiens, qu'il n'y a pas de moyen plus efficace pour obtenir une bonne mort. N. S. Jésus-Christ lui-même a révélé à sainte Mechtilde, que celui qui aura eu l'habitude d'entendre fréquemment la sainte messe, sera consolé au moment de la mort par la présence des anges et des saints, ses protecteurs, qui le protégeront contre toutes les embûches de l'enfer. Oh ! que votre mort sera douce, si pendant votre vie, vous avez à cœur d'entendre la messe le plus souvent que vous pouvez ! Rien au monde n'est plus propre à nous obtenir la faveur si précieuse d'aller droit en paradis, sans toucher au purgatoire, ou du moins sans faire un long séjour au milieu de ces flammes expiatrices, que les indulgences et le saint sacrifice. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2602. *Absque dubio,* dit saint Jérôme, *dat nobis Dominus quod in missa petimus ; et quod magis est, sæpe dat quod non petimus.*

2603. *Audiens devote missam,* dit saint Bernard, *aut celebrans, multa magis meretur, quam si substantiam suam pauperibus erogaret, et totam terram peregrinando transiret.*

2604. Si vous suivez mon conseil, à toutes les messes vous demanderez à Dieu qu'il fasse de vous un grand saint. Vous semble-t-il que ce soit trop ? Il n'en est rien. N'est-ce pas notre bon Maître lui-même qui nous assure, dans son Evangile, que pour un verre d'eau, donné pour son amour, il nous ferait don du paradis ? Comment donc, en retour de l'offrande que nous lui faisons de tout le sang de son bien-aimé Fils, ne vous donnerait-il pas cent paradis s'il y en avait autant ? Comment pouvez-vous douter qu'il ne soit disposé à vous donner toutes les vertus, toutes les perfections requises pour devenir un saint, et un grand saint dans le ciel ? O bienheureuse messe ! Dilatez hardiment votre cœur, et demandez de grandes choses (Id.)

2605. Plutarque, dans la vie de Thémistocle, raconte que ce grand homme, ayant été injustement banni de la ville d'Athènes, sa patrie, fut contraint de se réfugier au pays des Molossiens ; mais qu'ayant autrefois fait la guerre au roi de ce peuple, nommé Admète, il craignit avec raison de l'avoir pour ennemi ; l'affliction, qui fait revenir l'esprit aux insensés, le rend plus subtil et pénétrant aux personnes sages.

Il s'informe de toutes les coutumes du pays, des compliments de la cour, et il apprend que c'était la coutume que si quelqu'un se présentait au roi auprès de l'autel domestique, ayant entre ses bras un des enfants de sa majesté, il n'était jamais éconduit, qu'il obtenait tout ce qu'il demandait ; il trouve donc le moyen d'avoir entre ses mains l'héritier de la couronne ; le portant entre ses bras, il s'adresse au roi et lui dit : Sire, je me présente à votre majesté, saisi de deux passions qui m'inspirent le respect, mais qui me donnent des conseils contraires : la crainte et l'espérance. La crainte me dissuade au souvenir de mes offenses de me présenter à vos yeux, pensant que c'est témérité d'attendre quelque faveur de celui que j'ai désobligé ; mais l'espérance me persuade que votre clémence royale aura plus d'égard à l'amour présent de votre fils qu'à la haine passée de votre ennemi. Il ne fut pas besoin d'autre prière, la vue de cet enfant eut tant de pouvoir sur l'esprit de son père, qu'il pardonna à Thémistocle ; il le reçut en son amitié, il lui donna un appartement dans son palais, l'admit à sa table et lui confia une charge honorable dans son royaume. (Le Jeune.)

2606. Comment nous présenter à Dieu le Père, autrement qu'en lui offrant son Fils ? Agneau qui ôtez les péchés du monde, détournez les yeux de votre Père de dessus mes péchés. Je comparais devant son trône, et j'en vois sortir *des éclairs et des tonnerres* (Apoc iv. 5), et des voix terribles et fulminantes contre moi, contre mes crimes. Où me cacherai-je ? je suis perdu, je suis foudroyé. Mais je vous vois entre deux, Agneau sans tâche ! vous arrêtez ces foudres, et le feu de la justice divine s'amortit devant vous ; je respire, j'espère, je vis. Mais cet agneau doux et paisible me dit de devant ce trône : *Allez et ne péchez plus* (Jean viii. 11) ; il ne pardonne qu'à cette condition. (Bossuet.)

2607. Le B. François Venimbéni, célèbre prédicateur de l'Ordre de Saint-François avait un grand zèle pour la délivrance des âmes du purgatoire. Un jour qu'il venait de célébrer la messe pour elles et qu'il achevait le *Requiescant in pace*, on entendit un cri d'allégresse sortir de bouches invisibles et retentir par toute l'église.

2608. Le général Drouot, comte de l'Empire, aide de camp de Napoléon I. qui l'appelait le *sage de la grande armée*, ne manquait pas de faire offrir le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ aux jours commémoratifs de la mort de son père et de sa mère et de l'empereur Napoléon.

2609. Saint Bonnet ou saint Bont, évêque de Clermont, passait, dans une ardente prière, la veille de l'Assomption dans l'église de Saint-Michel ; la Vierge lui apparut escortée d'une multitude d'anges. Ces anges préparent tout ce qu'il faut à l'autel pour célébrer la messe, et demandent à leur souveraine quel sera le célébrant. « Point d'autre, répondit-elle, que mon serviteur Bont. » En entendant ces paroles, le saint se blottit contre un pilier ; mais les anges le viennent chercher, le conduisent à l'autel et le revêtent des ornements sacrés, servent la messe et la chantent avec une harmonie du ciel. La Vierge laissa, après la cérémonie, à son serviteur la chasuble qu'on lui avait donnée et qu'on vénérait encore à Clermont au siècle dernier.

2610. Thomas Morus, grand chancelier d'Angleterre, l'oracle de son siècle, aimait à servir la messe, comme un petit clerc ; il se revêtait du surplis, chantait l'office et portait la croix en procession. Quelques railleurs, comme le duc de Norford, s'en moquaient ; mais lui, éclairé de la foi, estimait comme très hautes ces saintes fonctions.

2611. C'est saint Ignace, martyr, qui, d'après les historiens, a institué le chant sacré dans l'Eglise. Il avait entendu, dans une vision, les esprits bienheureux chantant alternativement les louanges de Dieu ; et c'est là ce qui lui en donna l'idée.

2612. Le B. Bernard, dominicain de Santarem en Portugal, avait grand soin après la messe de catéchiser ses enfants de chœur et de les porter à la piété. Ces enfants apportaient leur déjeûner au couvent, et après la messe ils prenaient leur petit repas dans une salle où se trouvait une statue de la Sainte Vierge, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Plusieurs fois l'Enfant Jésus se détacha de la statue et vint partager leur déjeûner. Ils racontent le prodige au B. Bernard, qui leur recommande, si cette faveur se renouvelle, de dire à l'Enfant Jésus : « Voici, Seigneur, que vous mangez avec nous et que vous ne nous fournissez rien ; invitez-nous ainsi que notre maître dans la maison de votre Père. » L'Enfant Jésus étant revenu, les deux enfants lui transmirent fidèlement le message, et il leur fut répondu qu'ils se tinssent prêts pour le jour de l'Ascension. Le B. Bernard auquel les enfants portèrent aussitôt cette réponse, se tint prêt en effet. Le jour de l'Ascension venu, il dit la messe de bonne heure, servi par ses deux acolytes ordinaires ; et après la messe tous trois cessèrent de vivre. Le même tombeau les réunit.

2613. Sainte Radegonde, captive de Clotaire I., avant d'être sa femme, avait tant de vénération pour les saints autels, qu'elle en nettoyait les marchepieds de ses propres mains, qu'elle en recueillait la poussière dans un mouchoir et ne la portait qu'avec respect. Elle faisait elle-même le vin qui devait servir à l'autel et cuisait les hosties qui devaient être consacrées.

2614. Saint Constance était sacristain de Saint-Etienne d'Ancone en Italie. Il se sanctifia par le zèle à remplir ses fonctions et à pratiquer les vertus. Dieu lui accorda le don des miracles qui le rendit fort célèbre, et l'on venait à lui de fort loin. Un paysan avait fait un long voyage pour le voir. Il trouve un homme petit de taille, monté sur une échelle et occupé à nettoyer les lampes de l'église. « Quoi, dit-il, est-ce là le fameux Constance ? » On l'assure que c'est bien lui. « Je croyais trouver un homme parfait, et je trouve à peine une figure d'homme. » Constance l'ayant entendu, court l'embrasser en lui disant : « Je vous remercie, car vous êtes le seul qui m'ayez apprécié à ma juste valeur. »

2615. L'empereur Valens fit fermer toutes les églises catholiques et ordonna de mettre à mort tous les fidèles qui assisteraient le dimanche aux offices divins. Le préfet

Modeste avertit les chrétiens afin de les sauver ; ils se réunirent plus nombreux que amais . Le préfet, en se rendant au lieu de leur réunion, rencontra une femme qui accourait avec son enfant : « Tu es donc la seule à ignorer que j'ai ordre de faire mourir tous ceux qui sont réunis. — C'est pour cela que j'y accours, dit-elle ; permets que je mène cet enfant, afin qu'il ait le même bonheur. » Modeste n'osa exécuter les ordres de l'empereur.

2616. Henri III, roi d'Angleterre, entendait tous les jours trois messes ; il en fut récompensé par un règne de cinquante-six ans. — Saint Elzéard, comte de Sabran en Provence, exigeait que ses domestiques entendissent la messe tous les jours. — Saint Louis était très occupé, puisqu'il était roi, et cependant il assistait chaque jour à la messe. O'Connell, le libérateur de l'Irlande, était très occupé, lui aussi, et cependant il entendait la messe tous les jours.

La Rochejacquelein était très occupé, et cependant il considérait comme une indélicatesse et une ingratitude envers Dieu de manquer au saint sacrifice de la messe. Dans un langage un peu militaire il disait : « Quand j'ai perdu ma messe du matin, je suis toujours un peu canaille le reste de la journée. »

Ozanam était très occupé et il disait : « La meilleure manière d'économiser le temps c'est d'en perdre tous les matins une demi-heure à la messe. Que de causes de dissipation, en effet, ne retranche pas pour le reste de la journée cette demi-heure consciencieusement perdue ! »

Garcia Moreno était très occupé, puisqu'il était président de la République de l'Equateur, et cependant c'était son bonheur d'assister à la messe chaque matin.

2617. Saint Isidore était un pauvre cultivateur au service d'un riche propriétaire. Celui-ci se plaignait de ce que Isidore allait tous les jours à la messe ; il alla donc un jour avant lui au champ, afin de l'y attendre et de lui faire des reproches ; il y trouva les anges qui labouraient à la place d'Isidore. — L'humble et sainte bergère, Germaine Cousin, entendant sonner la messe, plantait sa quenouille au milieu de ses brebis, et allait à la messe. Pendant ses absences, jamais son troupeau ne fit aucun dégat, et jamais le loup ne dévora un de ses agneaux.

2618. Dioclétien ayant défendu sous peine de mort aux chrétiens d'assister aux offices du dimanche, saint Saturnin, sainte Victoire et plusieurs autres chrétiens d'Afrique ne se laissèrent pas ébranler par ses menaces. On se saisit d'eux ; et, au milieu des tortures, ils déclarèrent qu'ils seraient fidèles à ce devoir, lors même qu'il leur en coûterait la vie ; et ils moururent martyrs.

2619. Sainte Elisabeth de Portugal avait donné toute sa confiance à un page très vertueux, dont elle avait fait le distributeur de ses aumônes. Un autre page, jaloux, accusa le favori de la reine, auprès du roi Denis, d'avoir des relations coupables avec son épouse. Le roi, dans sa colère, alla trouver le maître d'un four à chaux et lui ordonna de jeter dans son four le premier page, qui lui demanderait s'il avait exécuté les ordres du roi. Le lendemain, Denis envoie donc le favori de la reine faire cette demande au maître du four. C'était le matin ; mais le saint homme entre dans une église, y entend deux messes et y fait ses prières tout à loisir. Le roi, impatient de savoir ce qui était arrivé, appelle le page qui avait dénoncé l'autre, et lui dit d'aller demander au maître du four à chaux s'il a exécuté ses ordres. Comme il n'avait pas l'habitude de s'attarder à prier, il arrive le premier. Le maître du four à chaux se saisit de lui et le jette dans son four. Le favori de la reine arrive quelques instants après ; et le maître du four l'assurant que les ordres du roi sont exécutés, il va en porter la nouvelle à Denis, qui voit là un coup de la Providence, pour montrer l'innocence de la reine.

2620. Le pieux roi d'Angleterre Ethelred, devait livrer bataille aux Danois qui ravageaient son royaume. Son armée était peu nombreuse, il sentit le besoin de recourir à Dieu Le jour donc du combat, il entendit la messe et voulut communier. Plusieurs fois on vint l'avertir, pendant le saint sacrifice, que les Danois étaient là et s'emparaient de positions importantes : il répondit qu'il ne sortirait pas avant de s'être recommandé

au Vainqueur des vainqueurs. Après la messe et la communion, il se mit à la tête de ses troupes, et engagea une bataille dans laquelle les principaux chefs ennemis furent tués. Cette victoire fut regardée comme la récompense de sa piété.

2621. Napoléon I. visitant le pensionnat d'Ecouan, dirigé par M. Campan, voulut connaître le règlement de la maison. M. Campan y avait écrit cet article : « Les pensionnaires entendront la messe, le dimanche et le jeudi. » Napoléon écrivit de sa main: *Tous les jours.*

2622. Le général de Sonis, mort en 1887, à la fin de sa vie, allait tous les jours à la messe. Quand il ne put plus y aller, il s'y faisait porter. Aussi sa mort fut celle des élus.

2623. Tandis que le vénérable François Mastrilli servait la messe, il mérita d'être choisi pour le ministère apostolique au Japon, et invité au martyre par Jésus-Christ. D'autres pieux laïques ont été vus par sainte Mechtilde entourés d'une grande splendeur, récompense merveilleuse de leur soin à servir la messe. Personne ne doit donc s'étonner si le roi de Portugal, dom Sébastien, et si une foule de ducs et de princes servaient toutes les messes qu'ils pouvaient, et si le Docteur Angélique lui-même, après avoir dit la sienne, en servait tous les jours une autre.

2624. Saint Pierre Pascal, d'abord religieux de la Mercie, puis évêque de Jaen en Espagne, travaillait avec zèle à la conquête des Maures qui le firent prisonnier. Au moment où il allait dire la messe dans sa prison, un enfant de quatre à cinq ans, vêtu en esclave, se présenta pour la lui servir. Le saint évêque, après son action de grâces, croyant que c'était là un enfant comme les autres, lui adressa quelques questions sur le catéchisme. L'enfant répondit avec une sagesse et une modestie admirables. Mais quand il en vint à demander ce qu'était Jésus-Christ, l'enfant lui dit: « Pierre, c'est moi qui suis Jésus-Christ; considère mes mains et mon côté, tu y trouvera les marques de mes plaies. Au reste, parce que tu t'es fait prisonnier pour rendre la liberté à mes esclaves, je me suis fait ton prisonnier. » Et ayant dit ces paroles, il disparut.

2625. Saint Wenceslas, duc de Bohême, ne voulut pas manquer la messe un jour que l'empereur Othon I. avait convoqué une diète à Worms. Il arriva donc trop tard à la Chambre. L'empereur et les autres princes, trouvant mauvais qu'il se fit ainsi attendre, avaient résolu entre eux que pas un ne se lèverait de son siège, quand il entrerait. Mais dès qu'on le vit paraître, l'empereur changea bien de sentiment; car, ayant aperçu deux anges qui l'escortaient et le couvraient d'une croix d'or, il se leva de son trône impérial, alla au-devant de lui et le fit asseoir à ses côtés; il érigea le duché de Bohême en royaume et l'exempta de tout impôt. Wenceslas ne voulut jamais prendre le titre de roi, que ses successeurs ont porté cependant depuis.

2626. Sainte Marguerite, reine d'Ecosse, ne recommandait rien tant à ses enfants que le recueillement pendant la messe. Elle réussit; et un Edimbourgeois disait: « Voulez-vous voir comment les anges prient dans le ciel, regardez comment, pendant la messe, notre reine prie avec ses enfants. »

2627. Pendant qu'Alexandre le Grand offrait un sacrifice à ses fausses divinités, un de ses jeunes pages tenait un flambeau à la main. Ce flambeau s'étant consumé, la flamme atteignit la main du jeune homme, qui demeura immobile, et se laissa brûler la main sans mot dire, par respect pour le sacrifice.

2628. *Pour encourager les chantres et les servants de messe.* V. n. 2609. Saint Bonnet ou saint Bont. (V. aussi n. 3425 et suiv.)

2629. On rapporte qu'au collège de Brienne où le jeune Bonaparte, qui plus tard fut Napoléon I., était étudiant, au moment le plus solennel de la messe, un élève affectait de tourner le dos au maître-autel. Le jeune Bonaparte, auprès duquel il se trouvait placé, dans un généreux mouvement d'indignation: » A genoux! lui dit-il tout bas, mais avec un énergique accent, à genoux! » Le jeune sceptique obéit.

2630. Ne pas rechercher les messes trop courtes. Thérèse reine de Portugal, ayant une affaire pressée pria saint Théotome, chanoine régulier d'accélérer sa messe. Mais il répondit qu'il y avait au ciel une Reine beaucoup plus digne, en l'honneur de laquelle il devait célébrer la messe; si donc la princesse ne pouvait attendre, elle n'avait qu'à se rendre a ses affaires; quant à lui, il ne pouvait pas se dispenser du respect dû au divin sacrifice, en abrégeant le temps nécessaire à la célébration. Mais qu'arriva-t-il? La reine Thérèse, rentrant en elle-même, fit appeler le saint, et, s'étant humblement jetée à ses pieds, prit en pleurant la résolution de faire pénitence de sa témérité. (Saint Liguori.)

2631. Je vous donne un conseil que je crois d'une grande importance. C'est que toutes les messes que vous désirez vous être appliquées après votre mort, vous ayez soin de les faire dire de votre vivant, sans vous fier à ceux qui resteront sur la terre quand vous n'y serez plus. D'autant plus que saint Anselme vous apprend qu'une seule messe dite ou entendue pour les besoins de votre âme, tandis que vous êtes en vie, vous sera plus profitable que d'en faire célébrer mille après votre mort: *Audire devote unicam missam in vita, vel dare eleemosynam pro ea, prodest magis quam relinquere ad celebrandum mille post obitum.* C'est un proverbe très populaire en Italie, « qu'une chandelle devant les yeux éclaire d'avantage qu'une torche derrière le dos. » (Saint Léonard de Port-Maurice.)

LI. — Des visites au Saint-Sacrement. *(D'après Bourdaloue.)*

2632. *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos.* C'est du tabernacle que part cette douce invitation. Allons donc à Notre-Seigneur et visitons-le souvent. Il n'y a point de dévotion plus solide que celle-là, il n'y en a point de plus conforme aux vues et aux intentions de Jésus-Christ, et il n'y en a point de plus salutaire pour nous-mêmes, ni de plus utile. (V. nos 2503 et suiv.)

2633. I. *Dévotion solide:* car elle a Jésus-Christ même pour objet. Non point seulement Jésus-Christ en figure, ni en représentation: non point seulement Jésus-Christ dans le simple souvenir, ni dans l'imagination: mais Jésus-Christ présent réellement et substantiellement, présent en personne, et comme Dieu, et comme homme: en un mot, présent tel qu'il est au plus haut des cieux, et à la droite de son Père.

Quand, au pied de mon oratoire, ou en quelqu'autre lieu que ce soit, qui n'est ni le temple, ni l'autel de Dieu, je m'occupe de Jésus-Christ, et que je m'entretiens avec lui, que je lui parle, que je l'adore, que je lui rends tous les hommages que m'inspire mon zèle et mon amour: tout cela ne se passe qu'en esprit, puisque Jésus-Christ n'est pas là en effet, que je ne suis pas véritablement devant lui ni auprès de lui, et qu'il n'est pas véritablement devant moi, ni auprès de moi. Quand même en présence de son tabernacle et dans le sanctuaire, je médite sur sa bienheureuse Nativité, sur sa douloureuse et sanglante Circoncision, sur les opprobres de sa Croix, sur sa Résurrection ou son Ascension glorieuse, ce ne sont plus là que des images que je me forme, et des mystères passés dont je me retrace la mémoire. Car quoiqu'il soit actuellement sur l'autel où je prie, où je fais ces saintes méditations, il n'y prend pas actuellement naissance, il n'y est pas actuellement circoncis, on ne l'y crucifie pas actuellement, et il ne ressuscite pas ni ne monte pas actuellement au ciel. Mais il n'en est pas de même à l'égard du Saint-Sacrement: ce Sacrement adorable, c'est Jésus-Christ lui-même et tout Jésus-Christ, je veux dire Jésus-Christ selon sa divinité et selon son humanité. De sorte que dans les visites que je rends à ce divin Sacre-

ment, c'est effectivement Jésus-Christ que je visite, c'est devant Jésus-Christ que je me prosterne, c'est avec Jésus-Christ que je converse. Il est dans l'état où je le viens chercher, et où je prétends l'honorer. Il y est pour me recevoir, pour m'entendre, pour me répondre. Il y est au milieu d'une multitude infinie d'Esprits célestes, qui ne partent point de son Autel, et je suis moi-même comme au milieu de cette troupe bienheureuse, à laquelle je me joins, pour offrir ensemble nos hommages et notre encens à ce Dieu caché sous de fragiles espèces (1).

2634. S'il y avait un lieu dans le monde où il se fît voir d'une manière sensible, et à découvert, il me semble que j'aurais de l'empressement et de l'ardeur pour l'y aller trouver, et que je serais disposé à entreprendre pour cela les plus longs voyages. Je m'en ferais un mérite et une vertu, et je ne croirais pas pouvoir mieux lui marquer mon zèle et mon attachement. Or, il ne serait point plus présent partout ailleurs, qu'il l'est dans son temple : et sans qu'il soit nécessaire de le chercher bien loin, nous l'avons auprès de nous et parmi nous. Nous ne le voyons pas, il est vrai : mais nous avons la foi qui supplée au défaut de nos sens, ou qui y doit suppléer ; et ce que nous connaissons par la foi, nous est plus certain que tout ce que nos yeux nous peuvent découvrir.

David ne souhaitait rien plus ardemment que d'entrer dans le temple du Seigneur, et il se fût estimé heureux de n'en sortir jamais. Daniel, éloigné de la Judée et captif à Babylone, ouvrait chaque jour trois fois les fenêtres de sa chambre du côté de Jérusalem, et de là, fléchissant les genoux, il adressait sa prière au Dieu d'Israël, comme s'il eût été dans son temple. Les premiers chrétiens voulaient toujours avoir avec eux le Saint-Sacrement. Il y a eu des Saints qui ont presque passé toute leur vie en sa présence, et combien y a-t-il de sociétés et de communautés, où est établie cette institution si religieuse de l'Adoration perpétuelle ? Enfin, s'il faut se servir ici de l'exemple même du monde, dans les cours des Princes, les courtisans ne perdent jamais, autant qu'ils peuvent, la vue du maître. Or le premier maître, le premier supérieur de cette maison, c'est Jésus-Christ. Comment donc vais-je si peu à lui, surtout, lorsqu'il n'y a que quelques pas à faire, et que je l'ai près de moi.

2635. II. *Dévotion la plus conforme* aux vues et aux intentions de Jésus-Christ. *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* C'est la sagesse incréée qui parle de la sorte ; et cette sagesse du Père, n'est-ce pas Jésus-Christ ? Il ne dit pas au reste qu'il a mis sa gloire à s'entretenir avec nous, mais qu'il y a mis ses délices. Sa gloire est en mille autres choses, et c'est par exemple, de régner dans le ciel et sur la terre, de commander aux Esprits bienheureux et d'en faire ses Anges et ses Ambassadeurs. Mais au milieu de tout cela, il nous témoigne que son inclination et son plaisir le plus sensible, est de nous voir auprès de lui et devant lui, non point précisément pour le glorifier, mais pour traiter familièrement avec lui.

Aussi quand il annonça à ses Apôtres qu'il se disposait à les quitter, et à retourner dans le sein de son Père, il leur promit *qu'il ne les laisserait*

(1) Cependant il est là pour moi et non pour les anges. Retirez-vous, Esprits célestes, ce n'est pas pour vous que Jésus est là. C'est à nous de l'adorer, de l'aimer etc. puisqu'il est là pour nous.

point orphelins en ce monde, et que, bien qu'il les privât de sa présence visible, *il serait néanmoins avec eux jusqu'à la fin des siècles.* C'est ce qu'il nous promit à nous-mêmes dans leurs personnes, et c'est ce qu'il accomplit tous les jours dans le Saint-Sacrement de nos autels. Il nous répète sans cesse de son tabernacle, ce qu'il dit alors à ses premiers disciples. De là je dois conclure deux choses : la première, que je ne puis rien faire de plus agréable à Jésus-Christ, que de lui rendre de fréquentes visites. Il m'appelle, il m'invite ; et le même empressement qu'il a pour m'attirer à lui, ne dois-je pas l'avoir pour répondre à de si tendres invitations ? Avec la même constance qu'il daigne bien m'attendre, ne dois-je pas, aussi longtemps qu'il m'est possible, me tenir auprès de lui ? Mais parce que les différentes occupations de la vie et les divers emplois commis à nos soins, nous retirent souvent de son Sanctuaire, et ne nous permettent pas d'y rester autant que notre dévotion nous l'inspirerait, que fait une âme solidement vertueuse et toute dévouée à son divin Epoux ? Dans un saint désir de lui plaire, elle sait au moins ménager certaines heures, où elle va régulièrement le visiter.

L'autre conclusion est toute contraire, quoiqu'elle soit fondée sur le même principe : c'est que je ne puis guère montrer plus de mépris pour le Sacrement de Jésus-Christ, que de le délaisser ; ni offenser plus sensiblement ce Dieu d'amour que de n'avoir aucun égard aux instances qu'il me fait et à la manière dont il me prévient. Car, pour reprendre la comparaison des Grands du siècle et des Princes, le sanctuaire de Jésus-Christ est comme le palais où il tient sa Cour : or que la Cour du Prince se trouve déserte, c'est une confusion qu'il doit vivement ressentir, parce que c'est un signe manifeste du peu de cas que font de lui ses sujets. Et certes, ce Sauveur si indignement traité, et si justement irrité d'un pareil oubli, peut bien me faire alors le même reproche qu'il fit à ses Apôtres, qui s'étaient endormis dans le jardin, pendant qu'il priait : *Hé quoi, vous n'avez pu veiller une heure de temps avec moi ?*

2636. III. *Dévotion la plus utile pour nous-mêmes*, et pour notre avancement spirituel. Une des coutumes les plus établies dans le monde est de se visiter les uns les autres : mais qu'est-ce que la plupart de ces visites, et qu'en retire-t-on ? On y perd beaucoup de temps, et quelque innocentes qu'elles puissent être, elles sont au moins fort inutiles. Souvent par l'importunité des personnes et par le désagrément de leur conversation, elles deviennent très ennuyeuses et très incommodes. La paix quelquefois y est troublée par les chagrins qu'on y reçoit. Plus de fois encore la conscience y est blessée par les discours médisants qu'on y tient, et qu'on y entend. Enfin ce sont presque toujours des visites dangereuses et pernicieuses, par la dissipation qu'elles causent, et par la diversité des objets qui s'y présentent. Mais il n'en est pas de même des visites qu'on rend à Jésus-Christ et à son sacrement. Ce sont des visites toutes saintes, des visites toutes salutaires, des visites consolantes et pleines d'une onction toute divine. Une âme y trouve mille avantages pour sa perfection, et en remporte des fruits inestimables.

2637. 1) Visites toutes *saintes,* soit par la fin qu'on s'y propose, et le motif qui y conduit, soit par les actes de toutes les vertus qu'on y pratique.

2) Visites toutes *salutaires :* puisqu'on y va à la source même des grâces. En effet, comme la plénitude de la divinité habite en Jésus-Christ corporellement, c'est aussi dans le Sacrement de son Corps et de son précieux

Sang que toutes les grâces sont renfermées, et c'est de là que ce Dieu Sauveur les répand avec plus d'abondance. De sorte que les mêmes miracles qu'il opérait autrefois à l'égard du corps, en *parcourant la Judée*, il les opère à l'égard des maladies de l'âme en demeurant dans son Tabernacle. Il éclaire les aveugles, il fortifie les faibles, il guérit les infirmes, il ressuscite les morts. Mais pour obtenir de lui toutes ces merveilles, il est bien juste que nous ayons recours à lui, et que par nos assiduités nous l'engagions à nous les accorder. (V. n° 2638.)

3) Visites toutes *consolantes ;* il n'y a que ceux qui se mettent en état de l'éprouver, qui puissent le connaître, et qui en puissent parler.

Voici donc les résolutions que je forme, ou que je dois former : de renouveler ma dévotion envers le Très Saint-Sacrement de l'autel, et de m'adresser à Jésus-Christ dans toutes les conjonctures et tous les états de ma vie. Si j'ai quelque affaire à entreprendre, j'irai la lui recommander ; si je me sens attaqué de la tentation, j'irai implorer son assistance. Dans mes tiédeurs et mes lâchetés, il me ranimera ; dans mes dissipations et mes égarements, il me rappellera à moi-même ; dans mes dégoûts, mes ennuis, mes inquiétudes, dans toutes mes souffrances, soit intérieures, soit extérieures, il me consolera ; en un mot dans tous mes besoins, il sera mon refuge et ma plus solide ressource. Au reste, ce ne sera pas seulement pour mon intérêt que j'irai à lui, ni pour les biens que j'en espère ; mais pour sa gloire et pour l'honneur qui lui en peut revenir. Ce ne sera pas seulement pour moi, mais encore pour lui-même. Je m'unirai de cœur avec lui, et jouissant, autant que je pourrai de sa divine présence, je commencerai dès maintenant ce que par sa grâce je dois faire dans l'éternité bienheureuse, qui est de l'aimer et de le posséder.

TRAITS ET PENSÉES SUR LES VISITES AU T. S. SACREMENT.

2638. *Hoc facite in meam commemorationem ;* vous enviez, dit saint Chrysostome, le sort d'une hémorroïsse qui touche ses vêtements, d'une pécheresse qui arrose ses pieds de ses larmes, des femmes de Galilée qui eurent le bonheur de le suivre et de le servir dans les courses de son ministère, de ses Disciples avec qui il conversait familièrement, des peuples de ce temps-là qui entendirent les paroles de grâce et de salut qui sortaient de sa bouche : vous appelez heureux ceux qui le virent ; bien des Prophètes et des rois l'ont souhaité en vain : mais vous, M. F., venez à l'autel, vous le verrez, vous le toucherez, vous lui donnerez un saint baiser, vous l'arroserez de vos larmes, et vos entrailles même le porteront comme celles de Marie. Hélas ! nos pères allaient dans une terre sainte y adorer les traces de ses pieds, et les lieux qu'il avait consacrés par sa présence. Ici, leur disait-on, il proposait la parabole du bon Pasteur et de la brebis égarée ; ici, il réconciliait une femme adultère ; ici, il consolait une pécheresse ; ici, il sanctifiait les noces et les festins par sa présence ; ici, il multipliait des pains pour rassasier un peuple affamé ; ici, il défendait à ses disciples de faire descendre le feu du ciel sur une ville criminelle ; ici, il s'abaissait jusqu'à converser avec une femme de Samarie ; ici, il souffrait les enfants autour de lui et blâmait ceux qui voulaient les éloigner ; ici, il rendait la vue aux aveugles, il redressait les bossus, il délivrait les possédés, il faisait parler les muets et ouïr les sourds. A ces paroles, nos pères se sentaient saisis d'une joie sainte, ils versaient sur cette terre heureuse des larmes de tendresse et de religion ; ce spectacle, ces images leur rapprochaient le temps, les actions, les mystères de Jésus-Christ, rallumaient leur ardeur, consolaient leur foi, les pécheurs y trouvaient une douce confiance, les faibles une nouvelle force, les justes de nouveaux désirs.

Ah ! chrétiens ! non, il n'est pas nécessaire de traverser les mers, le salut est proche de vous ; la parole que nous vous prêchons, sera, si vous voulez, sur votre bouche et dans votre cœur ; ouvrez les yeux de la foi, regardez sur ces autels ; ce ne sont pas des lieux consacrés autrefois par sa présence, c'est Jésus-Christ lui-même : approchez en mémoire de lui ; venez y rallumer tout ce que votre cœur a jamais senti de tendre, de touchant, de vif pour ce divin Sauveur. Que le souvenir de sa douceur qui ne lui permettait pas de briser un roseau déjà cassé, et d'éteindre une lampe encore fumante, calme vos emportements et vos impatiences : que le souvenir de ses travaux et de sa vie pénible vous confonde sur votre mollesse : que le souvenir de sa modestie et de son humilité qui lui faisait prendre la fuite lorsqu'on voulait le faire roi, vous guérisse de vos vanités, de vos projets, de vos prétentions frivoles ; que le souvenir de son jeûne de quarante jours vous détrompe sur les fausses raisons qui vous portent, où à rompre le vôtre, ou à l'adoucir ; que le souvenir de son zèle contre les profanateurs du Temple, vous apprenne avec quel respect et quelle sainte frayeur vous devez y entrer ; que le souvenir de la simplicité et de la frugalité de ses mœurs condamne les vaines superfluités et les excès des vôtres ; que le souvenir de ses retraites et de ses prières vous avertisse de fuir le monde, de vous retirer quelquefois dans le secret de votre maison, de passer du moins quelques heures de la journée dans la pratique indispensable de la prière ; que le souvenir de sa tendresse et de sa compassion pour un peuple affamé, vous donne des entrailles de charité pour les malheureux ; que le souvenir de ses saints entretiens vous instruise à converser innocemment, saintement, utilement avec les hommes : en un mot, que le souvenir de toutes ses vertus plus vif alors, plus présent au cœur, à l'esprit, vous corrige de toutes vos faiblesses : voilà ce qu'on appelle communier en mémoire de lui. (Massillon.)

2639. Notre Seigneur est près de nous, il réside dans l'église, à quelques pas de nos maisons. Si les pèlerins, dit Saint Paulin, regardent comme un bonheur de rapporter des Lieux Saints un peu de poussière de la crèche ou du sépulcre de Jésus-Christ, avec quelle ardeur ne devons-nous pas visiter le Saint-Sacrement, où nous trouvons le même Jésus en personne, et cela sans fatigue et sans danger ? (Saint Liguori.)

2640. On peut l'aborder à tout heure, jour et nuit, il ne rebute personne. Les rois de la terre rendent l'accès auprès d'eux rare et difficile, Jésus est la fleur des champs que tous peuvent cueillir.

2641. Les âmes aimantes ne connaissent pas de plus grandes jouissances que de se trouver en présence des personnes qu'elles aiment.

Si je savais certainement qu'en un lieu les anges se manifestent, je m'y rendrais, dussé-je craindre de ne pas les voir ; vous êtes là entouré des anges... (H. Suzo.) (V. n. 2504 et suiv.)

LII. — Sanctification des actions.

2642. *Amassez-vous des trésors dans le ciel.* (Math. VI, 20.) Que de peine on se donne pour amasser des trésors sur la terre ! Et pourtant, la rouille les dévore et les voleurs les ravissent. La mort dépouille de tout. Donc il nous faut acquérir des mérites pour le ciel : I. nous le devons ; II. nous le pouvons tous, pourvu que III. nous remplissions les conditions voulues.

2643. I. *Nous le devons.* 1° Notre-Seigneur l'ordonne : *Exercez le négoce avant que je vienne,* nous dit-il dans l'Evangile. C'est comme s'il disait : Avant que je vienne pour vous juger, exercez-vous à faire votre fortune spirituelle. Et remarquons que Notre-Seigneur entend que nous prenions de la peine à amasser des mérites ; car il compare le ciel à un salaire, qu'on ne donne qu'à la fin du jour, à un trésor caché et enfoui, pour lequel il

faut creuser la terre ; et il nous fait dire par saint Paul, que *personne ne sera couronné, s'il n'a pas légitimement combattu.* 2° Du reste, le ciel en vaut la peine. (Voir nos 2038 et 2649.) Donc efforçons-nous d'y arriver : *Contendite intrare.* (Luc.)

2644. II. *Nous le pouvons tous,* 1° car *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés.* 2° Tous nous avons à notre portée, du moins un moyen de réaliser cette fortune spirituelle. Ceux qui veulent acquérir ici-bas des richesses s'y prennent diversement : les uns se lancent dans les grandes entreprises, où ils risquent tout pour gagner beaucoup ; s'ils ne réussissent pas, ils font des banqueroutes éclatantes ; d'autres s'y prennent plus modestement et arrivent plus sûrement. Ils ne dépensent rien, ils tirent parti de tout avec économie. De même, il y a deux manières de faire fortune pour le ciel. Quelques saints ont adopté un genre de vie extraordinaire ; ils ont pratiqué des austérités qui nous étonnent, ou entrepris de grandes œuvres pour la gloire de Dieu. Ils ont réussi : c'est bien ; mais cette manière de faire n'est sans doute pas à la portée de tous. Il en est une autre qui nous ira à merveille ; elle consiste à ne point perdre son temps ni sa peine, à tirer parti de tout ce que l'on fait pour amasser des mérites, en d'autres termes, à sanctifier ses actions ordinaires. (V. n° 2650.)

2645. 1) Ce dernier moyen est efficace. La Vierge n'a rien fait d'extraordinaire, et pourtant elle est élevée en gloire au-dessus de tous les saints. Il en est à peu près de même de saint Joseph ; et quand nous arriverons au ciel, que de saintes âmes nous y verrons qui n'ont rien fait d'extraordinaire en ce monde, qui se sont contentées de remplir leurs devoirs de parents chrétiens, d'enfants soumis, d'ouvriers consciencieux ! (V. n° 2651.) 2) Mais ce moyen si efficace de se sauver est nécessaire, nous l'avons dit : le royaume des cieux n'est pas pour les lâches ni pour les paresseux ; donc il faut l'employer.

2646. — III. Mais à quelles conditions nos devoirs de chaque jour, nos travaux ordinaires deviennent-ils méritoires ? 1° Il est nécessaire que nous soyons en état de grâce. (V. n° 1586.) Les pères aiment tout ce que font leurs petits enfants tant qu'ils sont innocents, ainsi Dieu agrée tout ce que font de bien ceux qui sont dans son amitié. 2° Il faut offrir nos actions à Dieu par un motif inspiré par la foi : *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, et quoi que vous fassiez, que tout soit pour la plus grande gloire de Dieu.* Il y en a qui agissent sans aucune intention, sans se proposer aucun but à atteindre, comme celui qui lancerait des flèches en l'air ; ils ne font de leur vie qu'un jeu et qu'un amusement, et ils tuent le temps sans profit. D'autres agissent pour un but, mais pour un but purement naturel, pour faire fortune, établir leurs enfants, ce n'est pas là sanctifier ses actions. (V. n° 2652.) Pour qu'une lettre arrive à sa destination, il faut y mettre l'adresse. Adressons nos actions à Dieu, si nous voulons qu'il les reçoive favorablement. Donneriez-vous son salaire à la fin du jour à un ouvrier qui aurait travaillé pour votre voisin ? Il serait déjà trop heureux, si vous ne lui faisiez pas de reproches. Dieu ne nous doit rien, si nous ne travaillons pas pour lui. Donc selon le sentiment de grands théologiens, sentiment qui est le plus sûr, rapportons-lui nos actions, par un sentiment de charité, d'amour parfait pour ce Dieu infiniment aimable, afin que toutes soient dignes du ciel. (V. n° 2653.)

Si vous travaillez en une mine de fer ou de plomb et qu'un homme sage vous dit : Mon ami, vous avez beaucoup de peine et vous gagnez peu. Il y a là une mine d'or. Creusez-y, vous n'aurez pas plus de peine et vous gagnerez beaucoup plus. Ne seriez-vous pas bien mal avisé, si vous ne l'écoutiez pas ? Vous souffrez, vous obéissez par contrainte, etc. Vous faites un petit métier. Si vous le faisiez en vue de Dieu, et par amour pour lui, vous auriez beaucoup moins de peine et vous gagneriez davantage. Quand Dieu pèsera nos œuvres dans la balance de sa justice, s'il les trouve trop légères, sa justice l'emportera et malheur à nous ! Ce qui fait qu'une chose est légère, c'est le vide qui est en elle. Une boule creuse est légère. Ce qui fait le vide, c'est le néant de la créature : *Substantia mea tanquam nihilum ante te.* Quand nous faisons nos actions pour les créatures ou par amour de nous-mêmes, elles n'ont pas le poids voulu. Agissons en vue de Dieu.

2647. Dès notre réveil, ce que nous avons de plus pressé à faire, c'est de tourner notre esprit et notre cœur vers Dieu et de lui dire : Mon Dieu, qui êtes infiniment parfait et aimable, je vous aime plus que tout, et pour l'amour de vous je vous offre tout ce que je ferai aujourd'hui. Il est bon de renouveler cette offrande au commencement de nos principales actions. Ainsi faisait un saint solitaire : avant son travail, il s'arrêtait, regardait le ciel ; et quand on lui en demandait la raison : J'ajuste mon coup, répondait-il, afin de ne pas le manquer. Ainsi font les chasseurs. Ajustons nos œuvres de la même manière, afin qu'elles aillent droit à Dieu.

Qu'on ne consente jamais à ce qu'une action, qui doit avoir un Dieu pour récompense, soit déshonorée en lui proposant pour fin un intérêt temporel. Ce serait un malheur qu'une princesse, digne d'être l'épouse d'un roi, fût mariée à un vil artisan. C'en serait encore un plus grand que la vertu, qui mérite un Dieu, s'occupât à acquérir des biens terrestres et périssables.

Toutefois, l'offrande faite le matin suffit, tant qu'elle n'est pas rétractée par une faute grave, commise pendant le jour. Vous partez le matin vers la ville voisine. Il n'est pas nécessaire de dire à chaque pas : Je vais à la ville, vous y arriverez sans cela. Ainsi, lorsque vous vous êtes mis en route le matin du côté du paradis, par l'offrande de vos actions à Dieu, étant en état de grâce, tout ce que vous faites de bon et même d'indifférent, comme le travail, les repas, le sommeil, tout est méritoire et digne du paradis, alors même que vous n'y penseriez pas ensuite. Rien n'est perdu avec Dieu, que ce que l'on ne fait pas pour lui.

Mais si vous aviez le malheur de tomber ce même jour dans une faute grave, il serait nécessaire de rentrer aussitôt dans l'amitié de Dieu, par la confession ou la contrition parfaite jointe au désir de vous confesser : puis vous renouvelleriez votre offrande. C'est ainsi que nos actions, les plus modestes aux yeux des hommes, deviendront d'un éclat merveilleux aux yeux de Dieu, ayant plus de valeur devant lui que les victoires des conquérants, etc. (V. nos 2664 et suiv.)

2648. 3° Que si vous ne voulez pas la dernière place du paradis et si vous désirez acquérir une gloire éclatante, ne vous contentez pas de cette offrande du matin, ni même de la renouveler plusieurs fois ; mais dans toutes vos actions, appliquez-vous à agir, à souffrir, à parler, à penser

comme Notre-Seigneur et les saints. Une mère, une jeune personne qui prendront en tout la Vierge pour modèle ; un laboureur, un ouvrier qui chercheront à imiter saint Joseph, seront placés au ciel à des hauteurs qui étonnent. « Mon frère, certainement vous avez grand tort de dire que Dieu vous demande l'impossible ; bien loin d'exiger de vous l'impossible, il ne vous demande que ce que vous faites : *Sicut exhibuistis... ita nunc exhibete.* » (BOSSUET.) Vous avez agi pour vous, pour les créatures, faites la même chose pour Dieu. A l'œuvre donc, *rachetons le temps perdu,* car nos *jours ont été mauvais.* Profitons de ceux qui nous restent et *amassons des trésors dans le ciel.* Chose prodigieuse ! si un fourbe vous enseignait l'art de convertir le cuivre en or, vous en voudriez faire l'essai, quoiqu'il vous dût coûter beaucoup ; et Dieu vous enseigne ici, par notre bouche, sur la foi de sa parole, comment vous pourrez de terre devenir un ciel, de chair devenir un esprit, et d'homme devenir un Ange, et vous ne vous mettez point en peine d'en faire l'épreuve. *Videte vosmetipsos, ne perdatis quæ operati estis, sed ut mercedem plenam accipiatis.* (II. JOAN, 8.) (Voir les pensées sur le temps, nº 3656.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LA SANCTIFICATION DES ACTIONS.

2649. Si Dieu nous donnat son paradis pour rien, ce nous serait un grand bonheur, mais nous n'y aurions point d'honneur. Un prince de l'antiquité répondant à un jeune homme qui lui demandait des honneurs par pure grâce, lui dit : « Je puis bien vous donnez des richesses ; mais non pas de l'honneur, si vous ne le méritez : *Dominus virtutum ipse est rex gloriæ.* » On ne pouvait entrer anciennement dans le temple de l'honneur sans passer par celui de la vertu : et nous savons qu'Alexandre le Grand, quand il était encore jeune et petit de corps, mais déjà grand de cœur et de courage, entendant parler des conquêtes de son père, s'en plaignait à ses favoris et leur disait : « Mon père ne nous laissera rien à conquérir » ; ce n'est pas qu'il ne sût que tout ce que son père acquérait était pour lui, mais il savait aussi que nous jouissons avec plus de gloire de ce que nous avons acquis à la pointe de l'épée et à la sueur de notre visage, que de ce que nous avons hérité ou reçu gratuitement par la libéralité d'un autre. Afin donc que nous ayons plus de gloire et plus de plaisir à posséder les félicités du ciel, Dieu veut que nous les achetions par la pratique de la vertu qui en est le prix et le mérite ; et pour montrer qu'il ne cherche pas ses intérêts en ceci, il récompense nos moindres bonnes œuvres, nos bonnes volontés et nos bonnes pensées au-delà de leur mérite.

Combien surprise, étonnée et ravie sera l'âme bienheureuse dans le ciel, quand elle verra qu'on mettra sur sa tête une couronne de pierreries pour des souliers demi-usés qu'elle aura mis aux pieds d'un pauvre, qu'on lui donnera une robe de gloire pour une vieille chemise, et un torrent de voluptés pour une mortification d'un quart d'heure !

Quand vous êtes au marché ou dans la boutique d'un marchand, et que vous marchandez quelque étoffe, vous dites : C'est trop cher, vous me surfaites cette étoffe ; mais quand elle vous est livrée, et que vous pensez l'avoir eue à bon marché, vous vous réjouissez et vous dites que c'est pour rien : *pro nihilo salvos facies.* Maintenant que vous achetez les biens célestes et la vie éternelle, il vous semble qu'on les vend bien cher, parce qu'il faut se mortifier, se lever matin pour prier Dieu, compter vos passions, pardonner les injures ; mais quand vous serez dans le ciel, et qu'après cent ans, cinq cents ans et dix mille ans, vous jouirez des délices, des joies et des félicités, que vous aurez achetées par ces travaux, vous vous réjouirez, vous direz avec étonnement : *non sunt condignæ passiones.* Vous admirerez,

vous adorerez, vous vous pâmerez d'amour pour cette très adorable et très aimable justice de votre Dieu. (Le Jeune.)

2650. La Vénérable Gertrude d'Orient fut d'abord une humble domestique de Delft en Hollande. Là, avec deux de ses amies, elle chantait sur un des ponts de la ville un pieux cantique, commençant par ces mots: *Le jour se lève à l'Orient*; c'est de là que lui vint son surnom. Entrée plus tard chez les béguines, elle brûlait de zèle pour la sanctification des domestiques. Quand elle recommandait la piété, celles-ci lui disaient: « Il faut bien vivre! — Pour servir Dieu, leur répondait Gertrude, il suffit d'avoir bonne volonté et des doigts qui sachent tenir un fuseau. » Les actions les plus humbles sont récompensées; chacun remportera non selon ce qu'il aura été, mais selon ce qu'il aura pratiqué. Louis XI étant un jour au Plessis, près de Tours, entra dans la cuisine, et s'amusa à causer avec un marmiton qui ne le connaissait pas: « Combien gagnes-tu à ton métier? lui dit-il. — Je gagne autant que le roi. — Comment cela? — Le roi gagne sa vie et moi aussi. » — Il disait vrai en quelque façon; mais il ne disait pas tout: la vie qu'il gagnait n'était pas aussi riche ni aussi honorée que celle du roi; mais le plus petit artisan peut gagner la vie éternelle, aussi heureuse et aussi glorieuse que le plus grand roi, ou le plus grand prélat de l'Eglise.

2651. On raconte qu'un pauvre paysan rencontra un jour le grand roi de Perse, Artaxerxès. Suivant la coutume du pays, quiconque approchait du monarque lui offrait un présent. Or le paysan, n'ayant rien, puisa un peu d'eau dans le creux de sa main et la présenta au souverain. Satisfait d'un don offert d'un si bon cœur, Artaxerxès appela son trésorier et lui ordonna de remettre au paysan un plat d'or, avec mille pièces de même métal. — Voilà comment Dieu récompense, en nous accordant la grâce du ciel, la moindre action que nous faisons par amour pour lui.

2652. Cicéron, quoique dépourvu des lumières de la foi, est du même avis: « Si le mobile de nos prétendues vertus est l'intérêt, et non la vertu même, nous sommes des habiles, et non des bons. » Un sage a dit: « Celui-là doit être tenu pour mauvais, qui n'est bon que dans son intérêt. » Il y a des oiseaux qui prennent leur essor très haut, comme les vautours, les éperviers et les milans; Dieu les regardait comme impurs et défendait de les offrir en sacrifice, pendant qu'il acceptait l'offrande des colombes. C'est parce que ces oiseaux, si élevé que soit leur vol, regardent toujours la terre tandis que la colombe tourne souvent ses yeux vers le ciel. Ceux-là sont l'image de ceux qui, dans des actions même grandes, ont en vue des intérêts temporels; ceux-ci, celle des âmes qui font tout en vue de Dieu.

2653. Voir Péronne, *De merito*, et Gury Dumas. — Deux solitaires priaient le ciel avec ardeur de leur faire connaître la manière de servir Dieu parfaitement, lorsqu'ils entendirent une voix céleste qui leur disait d'aller à la ville d'Alexandrie, auprès d'un homme appelé Eucharistе dont la femme s'appelait Marie. Ils partirent donc pour Alexandrie, et demandèrent Eucharistе que personne ne connaissait; apercevant cependant une pauvre femme sur la porte de sa maison, ils lui demandèrent où demeurait Eucharistе. « C'est mon mari, dit-elle, entrez, reposez-vous, il reviendra bientôt. » Sur le soir revint Eucharistе avec son petit troupeau de brebis. Les solitaires l'embrassèrent et le prièrent de leur dire son genre de vie. « Je suis un pauvre berger, répond-il. — Mais comment servez-vous le Seigneur? — Ce serait à vous, mes frères, à m'apprendre à le servir, mais puisque vous voulez que je vous dise la manière dont je m'y prends, je fais tout et je souffre tout pour l'amour de Dieu depuis que ma bonne mère me l'a appris dans mon enfance; et Marie, ma femme, fait comme moi. » Les solitaires s'en allèrent émus et édifiés.

2654. Le bon ouvrier est celui qui sait tirer d'une matière quelconque le meilleur parti possible. Phidier était un sculpteur habile, et il faisait des chefs d'œuvre soit avec de l'ivoire, soit avec de l'airain ou avec du marbre. Lui offrit-on une matière plus vile, il l'employait et en faisait un chef d'œuvre. Ainsi les hommes vertueux savent tirer parti de tout pour faire des actions saintes et acquérir la vertu.

Les œuvres les plus saintes en elles-mêmes, si on ne les fait pas en vue de Dieu, sont jetées comme *dans un sac percé*, c'est-à-dire qu'elles sont toutes perdues et qu'il n'en reste rien. (Saint Liguori.)

2655. Saint François de Sales, après avoir cité ces paroles de saint Paul: Jésus-Christ est mort, afin que ceux qui vivent ne vivent plus désormais à eux-mêmes, mais à celui qui est mort pour eux, s'écrie: Vrai Dieu! que cette conclusion est forte, Jésus-Christ est mort pour nous, il nous a donné sa vie par sa mort; nous ne vivons que parce qu'il est mort, notre vie n'est donc plus à nous, mais à celui qui nous l'a acquise par sa mort. Nous ne devons plus vivre pour nous, mais pour lui.

2656. Notre-Seigneur, au rapport des anciens, avait coutume de dire aux siens: *Soyez de bons monnayeurs.* Si l'écu n'est pas de bon or, s'il n'a pas son poids, s'il n'est pas battu au coin légitime, on le rejettecomme non recevable. Si une œuvre n'est pas de bonne espèce, si elle n'est pas ornée de charité, si l'intention n'est pas pieuse, elle ne sera point reçue parmi les bonnes œuvres. Si je jeûne pour épargner, mon jeûne n'est pas de bonne espèce; si c'est par tempérance, et que j'aie quelque péché mortel dans mon âme, le poids manque à cette œuvre, car c'est la charité qui donne le poids à tout ce que nous faisons; si c'est seulement par conversation et pour m'accommoder à mes compagnons, cette œuvre n'est pas marquée au coin d'une intention approuvée. Mais si je jeune par tempérance, et que je sois en état de grâce, et que, par cette tempérance, j'ai l'intention de plaire à Dieu, l'œuvre sera une bonne monnaie, propre à accroître en moi le trésor de la charité.

C'est faire excellemment les actions petites, que de les faire avec une grande pureté d'intention, et une forte volonté de plaire à Dieu; et dès lors, elles nous sanctifient grandement. Il y a des personnes qui mangent beaucoup, et qui sont toujours maigres, exténuées et dans un état de langueur, parce qu'elles n'ont pas la force digestive bonne; il y en a d'autres qui mangent peu et sont toujours en bon point et vigoureuses, parce qu'elles ont l'estomac bon. Ainsi y a-t il des âmes qui font beaucoup de bonnes œuvres, et croissent fort peu en charité, parce qu'elles les font ou froidement ou lâchement, ou par instinct et inclination de nature plus que par inspiration de Dieu ou ferveur céleste; et, au contraire, il y en a qui font peu de besogne, mais avec une volonté et une intention si sainte, qu'elles font un progrès extrême dans l'amour; elles ont peu de talent, mais elles le ménagent si fidèlement que le Seigneur les en récompense largement. (Saint François de Sales.)

3657. Les grandes œuvres ne sont pas toujours en notre chemin; mais nous pouvons à toute heure en faire de petites avec fruit, c'est-à-dire avec amour. Voyez ce saint, je vous prie, qui donne un verre d'eau, pour l'amour de Dieu, au pauvre passager altéré; il fait peu de chose, ce semble, mais l'intention, la douceur, la dilection dont il anime son œuvre est si excellente, qu'elle convertit cette simple eau en une eau de vie et de vie éternelle. Les abeilles picotent les lis, les iris et les roses; mais elles ne font pas moins de butin sur les moindres fleurs du romarin et du thym; elles y cueillent non seulement plus de miel, mais encore de meilleur miel; parce que dans ces petits vases le miel se trouvant plus serré, s'y conserve bien mieux. Certes, dans les bas et menus exercices de la dévotion, la charité se pratique non seulement plus fréquemment, mais aussi, pour l'ordinaire, plus humblement, et par conséquent plus utilement et saintement. (Saint François de Sales.)

2658. Je dirai plus: une personne qui souffre le martyre pour Dieu avec une once d'amour méritera sans doute beaucoup, et fera une œuvre très agréable à Dieu, car on ne saurait donner davantage que sa vie; mais une autre qui ne souffrira qu'une piqûre d'épingle avec deux onces d'amour, aura plus de mérite, et fera une œuvre plus agréable au Seigneur, parce que c'est la charité et l'amour qui donne le prix à tout. (Idem.)

2659. Rien de plus facile que, quand une action a plusieurs fins honnêtes, de se les proposer toutes; mais aussi de les ennoblir en les rapportant à l'amour de Dieu, de telle sorte que cet amour domine toutes les autres fins. Je veux faire l'aumône pour sou-

lager la misère du pauvre, pour édifier le prochain; qui m'empêche d'ajouter: « Mon Dieu, c'est par amour pour vous que je veux soulager le pauvre et édifier par là! » En l'ajoutant je fais plutôt un acte d'amour de Dieu, qu'un acte de libéralité, car comme le dit Aristote, celui qui vole pour avoir de quoi s'enivrer est plus ivrogne que voleur. Donner donc pour l'amour de Dieu, c'est plutôt charité envers Dieu qu'aumône. (D'après Saint François de Sales.)

2660. *Quidquid vis et non potes, factum Deus computat.* (Aug.)

Qui pro virtute quam egit, humanos favores desiderat, rem magni meriti vili pretio venalem portat. (Greg. M.)

2661. L'araignée fait son travail à la vue de tout le monde, et jamais en secret; elle va filant et ourdissant sa toile par les vergers, d'arbres en arbres, dans les maisons, aux fenêtres et aux plafonds: en somme, elle travaille toujours en public, en quoi elle ressemble aux esprits vains et hypocrites, qui ne peuvent rien faire en secret, ainsi ils font toutes leurs œuvres pour être vus et admirés des hommes; aussi telles œuvres ne sont que des toiles d'araignées, propres à être jetées dans le feu de l'enfer. Mais les abeilles, comme plus sages et prudentes, font leur miel en secret dans leurs ruches, où personne ne les peut voir, se bâtissant de petites cellules pour travailler en cachette: en quoi elles représentent fort bien l'âme humble, qui est toujours retirée en soi-même, sans rechercher aucune gloire, ni prétendre aucune louange de ce qu'elle fait, tenant son intention secrète, se contentant que Dieu seul voie et connaisse ses œuvres. Je vous rapporterai un exemple sur ce sujet, de saint Pacôme. Ce grand saint s'étant une fois aperçu qu'un de ces religieux, ayant fait deux nattes par jour, les avait exposées à la vue de tous les autres religieux, il reconnut tout aussitôt que cette action procédait de la vanité, quoique pas un de ces bons Pères ne pensât pourquoi ce bon frère faisait cela, d'autant qu'ils n'allaient point picotant sur les actions les uns des autres; ils ne pensaient qu'à faire simplement leur devoir, et n'étaient point comme ceux qui vont toujours épluchant et examinant les actions du prochain, faisant sur tout ce qu'ils voient des commentaires et des interprétations. O certes! ces bons religieux ne faisaient point cela, et ne pensèrent rien de celui qui avait ainsi étendu ses deux nattes. Mais saint Pacôme, qui était son supérieur, et à qui seul appartenait d'examiner les mouvements qui l'avaient poussé à cela, entra un peu en considération sur cette action; et comme Dieu donne toujours sa lumière à ceux qui conduisent les âmes, il lui fit connaître que ce religieux avait été poussé d'un esprit de vanité et de complaisance, d'avoir fait deux nattes en un jour, et qu'il ne les avait ainsi mises et exposées à la vue des autres qu'afin qu'on vît qu'il avait bien travaillé, étant pour lors la coutume de ces anciens religieux, de gagner leur vie au travail de leurs mains, exerçant leur corps au travail manuel, et leur esprit à la prière, joignant ainsi l'action avec l'oraison et la contemplation. Or, leur travail plus ordinaire était de faire des nattes, et chacun en devait faire une par jour, et celui-ci en ayant fait deux, pensait être plus habile que les autres, et pour se faire estimer, les avait exposées à leur vue; mais saint Pacôme, qui avait l'esprit de Dieu, les lui fit jeter au feu, et puis dit à tous les religieux qu'ils priassent Dieu pour celui qui avait travaillé pour l'enfer; et outre cela, il le fit mettre cinq mois en prison pour pénitence de sa faute, lui ordonnant de faire deux nattes chaque jour, afin de servir d'exemple à tous les autres, et leur apprendre à faire leurs actions avec esprit d'humilité, et non de vanité. (Saint François de Sales.)

2662. Les vertus, comme le bon vin doux, s'aigrissent si elles sont éventées. Dalila fit dire à Samson en quoi consistait sa force et la lui enleva.

L'on ne tient pas les choses précieuses surtout les onguents odoriférants, en l'air; car outre que ces odeurs viendraient à s'exhaler, les mouches les gâteraient et feraient perdre leur prix et leur valeur: de même, les âmes justes, craignant de perdre le prix et la valeur de leurs bonnes œuvres, les resserrent ordinairement dans une boîte; mais non dans une boîte commune, non plus que les onguents précieux, mais dans

une boîte d'albâtre. Cette boîte d'albâtre est l'humilité, dans laquelle nous devons à l'imitation de Notre-Dame et de saint Joseph, resserrer nos vertus et tout ce qui peut nous faire estimer des hommes ; nous contentant de plaire à Dieu, et demeurant sous le voile sacré de l'abjection de nous-mêmes. (S. François de Sales.)

2663. « S'il est absurde de boucher les fentes d'un vieux mur avec des pierreries, avec les diamants dont sont ornées les couronnes des princes, combien plus absurde d'échanger contre un peu de fumée, la récompense céleste due aux œuvres de piété ? » (B. L. de Grenade.)

2664. Il ne faut pas s'étonner que Dieu attache la grande récompense du ciel à des actions communes. Il est vrai qu'on peut dire des saints : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem* ; mais d'autre part ces œuvres communes faites par le juste ont un grand prix aux yeux du Seigneur. *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, in uno crine colli tui ;* ce qui d'après les Pères signifie que les moindres œuvres des justes charment le cœur de Dieu. Et cela se conçoit. Les justes en effet, sont les amis de Dieu, et tout est bienvenu de la part d'un ami, ses moindres services nous agréent. Les actes des justes, s'ils persévèrent dans la justice, seront donc agréés éternellement et récompensés de Dieu. De plus, le juste agissant en juste, agit pour Dieu et au nom de Dieu. Or, quand les saints ont agi au nom de Dieu, que n'ont-ils pas fait avec les plus faibles instruments, Moïse avec une baguette, Samson avec la mâchoire d'un vil animal ; comment s'étonner après cela que les actions du juste aient grand crédit. Enfin les justes sont unis à Jésus-Christ, leurs bonnes œuvres sont le fruit de la vie de Jésus-Christ en eux et de sa divine grâce qui leur donne un prix merveilleux et les rend dignes de la béatitude du ciel.

2665. La pourpre est d'un grand prix et on la réserve à confectionner les manteaux des rois ; mais ce qui en fait la valeur ce n'est pas sa matière qui n'est au fond que de la laine, mais sa teinture ; le mérite de nos œuvres vient du sang de Jésus-Christ qui a teint la laine de notre cœur. Le sarment ne porte pas le fruit par sa vertu propre, mais par celle du cep qui lui fournit sa vie et sa sève.

2666. Tandis que le maréchal de Luxembourg était étendu sur son lit de mort, un visiteur, pour le distraire, crut devoir lui rappeler ses anciennes victoires. « Ah ! Monsieur, répondit le maréchal, un verre d'eau donné pour l'amour de Dieu est plus précieux à cette heure que le gain de plusieurs batailles. » — Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, blessé grièvement, adossé contre un arbre, baisait avec amour sa glorieuse épée, la compagne de sa vie et l'instrument de ses victoires. Que d'ouvriers pourraient baiser à leur mort les instruments de leur travail, qui ont été ceux de leur sanctification. (V. n. 2775.)

2667. L'intention au commencement de l'acte étant défectueuse, la source est empoisonnée, tous les ruisseaux s'en ressentent ; la racine de l'arbre est gâtée, il ne peut produire de bons fruits.

Parfois le démon, comme certains voleurs, n'ose pas nous attaquer en sortant du logis ou à l'entrée de la forêt, c'est-à-dire au commencement d'une œuvre, il nous attend au milieu du bois, c'est-à-dire de l'action, pour que nous y mêlions quelques pensées de sensualité ou de vaine gloire.

D'autres fois, comme les pirates qui attendent que les vaisseaux soient bien chargés pour les piller, il cherche à la fin d'une action à nous en enlever le mérite, en nous en glorifiant nous-mêmes. Ayons soin de lui dire : je n'ai pas commencé pour toi, je ne finirai pas pour toi. *Ne perdatis quæ operati estis, sed ut mercedem plenam accipiatis.*

2668. Vous faites comme l'empereur Néron, il pêchait à la ligne avec un hameçon d'or ; et comme il prenait peu de chose et qu'il perdait souvent ses hameçons, on se moquait de lui, et on disait : C'est bien dommage, il ne prend qu'un méchant poisson et il perd souvent l'hameçon qui en vaut plus de cinquante. Cette œuvre que vous pratiquez vaut son pesant d'or ; elle pourrait acquérir des richesses inestimables et

nconnaissables dans le ciel, et vous en perdez le mérite, parce que vous vous en servez pour pêcher un peu de vanité ou un petit intérêt temporel.

Pour faire une bonne œuvre, il faut que toutes les circonstances nécessaires s'y rencontrent, et pour rendre une action vicieuse, il ne faut que le manquement d'une seule circonstance : *Bonum ex integra causa, malum ex quolibet defectu ;* comme pour la beauté du visage, il faut l'assemblage de toutes les parties, il faut que le front, les yeux, les joues, la bouche soient bien faits ; pour le rendre difforme et horrible, il ne faut que le manquement d'une de ces parties, comme si le nez ou une des lèvres était coupée ; donc si vous dites des mensonges, si vous vous parjurez, etc. quand ce serait pour sauver tout le monde, cette bonne intention n'excuse pas, ne rectifie pas, ne redresse pas la mauvaise action.

2669. Vous êtes ouvrier, et vous voulez que tout ce qu'on fait pour vous soit bien fait, un chapeau, un habit, un soulier ; et s'il y a dans ce qui est à votre usage quelque défaut, vous vous fâchez ; à plus forte raison ce qu'on fait pour un prince doit être bien fait, et encore plus ce que l'on fait pour un roi ; mais ce que l'on fait pour Dieu devrait être infiniment parfait. Saint Ignace, voyant un frère coadjuteur faire un ouvrage par manière d'acquit, lui demanda : « Mon Frère, pour qui faites-vous cela ? — Mon révérend Père, c'est pour l'amour de Dieu. — Pour l'amour de Dieu ! certes, si vous le faites encore ainsi, je vous donnerai bonne pénitence ; ce que l'on fait pour l'amour de Dieu, peut-on le faire négligemment et de mauvaise grâce ? »

N'est-il pas vrai qu'il doit y avoir d'autant plus de façon à un travail, que le salaire qu'on en recevra sera de plus grande valeur ? Si le service que vous rendez à votre mari ou à votre maître, si cet ouvrage que vous faites dans votre atelier était pour un prince, qui vous eût promis mille écus, n'y appliqueriez-vous pas tous vos cinq sens ? ne tendriez-vous pas tous vos nerfs pour le bien faire ? Savez-vous bien ce que vous devez gagner par cet ouvrage que vous faites, quel qu'il soit ? non mille écus, non dix mille, non cent mille écus, non un royaume, non un monde, mais un Dieu créateur d'un monde : *Ego merces tua, magna nimis.*

2670. Jean Diacre rapporte dans la vie de saint Grégoire, que ce saint Docteur, étant abbé d'un monastère de Rome, sa bienheureuse mère Silvie, très noble dame, lui envoya un potage de légumes dans une écuelle d'argent ; incontinent après, un pèlerin se présente à lui et lui demande l'aumône ; le saint lui donne cette écuelle et quelques pièces de monnaie qu'il avait. A quelque temps de là, ayant été créé pape, il prit la coutume de donner à dîner et de servir à table douze pauvres pèlerins. Un jour il en aperçoit treize ; il appelle son chapelain : « Pourquoi avez-vous aujourd'hui fait entrer treize pauvres contre la coutume ! — Saint Père, il n'y en a que douze. » Le saint assure qu'il y en a treize ; le chapelain les ayant comptés et recomptés, assure qu'il n'y en a que douze, comme en effet, lui et les assistants n'en voyaient que douze. Le saint se doute qu'il y a quelque chose d'extraordinaire, vu surtout qu'il remarque que ce treizième surnuméraire changeait quelquefois de visage, prenant tantôt la forme d'un beau jeune homme, tantôt celle d'un vénérable vieillard. Après le dîner, ayant congédié les autres, il retient celui-ci ; et, le prenant par la main, le conduit dans son cabinet, le conjure de lui dire tout simplement qui il est. Je suis ce passant à qui vous donnâtes l'aumône quand vous étiez abbé ; vous pensiez la donner à un pèlerin, et vous la donniez à un ange ; et en récompense de cette aumône, Dieu résolut de vous faire chef de son Eglise et successeur du prince des Apôtres ; il m'a commandé de me tenir auprès de vous, d'avoir un soin particulier de vos affaires, et d'obtenir de sa Divine Majesté l'accomplissement de vos prières. Saint Grégoire, bien étonné de ce qu'il voyait et entendait, se jette par terre, et avec une très profonde vénération, s'abaisse devant Dieu, et fondant en larmes, il dit : « Si Dieu, en récompense d'une si petite action, m'a élevé au comble de toutes les dignités de ce monde, et si de plus, il m'a donné l'assistance extraordinaire d'un de ses anges, quelle récompense me donnera-t-il, si je fais de plus grandes aumônes, et si je garde fidèlement ses commandements et ses divins conseils ? « Cela fut cause, dit l'historien, qu'il enga-

gea toutes les rentes de son patrimoine pour en faire des aumônes, étant assuré par ce fait des grandes couronnes qu'il en recevrait dans le ciel. Oh ! mes Frères, si vous saviez ce que c'est que Dieu, si vous aviez la lumière pour connaître la grandeur de ses divines perfections, et combien il mérite d'être aimé et servi, vous l'aimeriez de tout votre cœur, vous le serviriez de toutes vos forces, quand même il n'y aurait point de récompense à gagner à son service. Que devons-nous donc faire quand nous considérons sa libéralité et sa magnificence infinie, les joies, les honneurs et les délices incompréhensibles qu'il a préparés en récompense du moindre service qu'on lui rend.

2671. Nos bonnes œuvres sont des semences pour l'éternité, dit saint Bernard. Supposons que vous n'ayez jamais vu d'arbre qu'en peinture, et qu'on vous montre dans une boîte le pépin d'une pomme reinette, ou d'une poire bon-chrétien, ou le noyau d'une prune de Damas, et qu'on vous dise: Avec ce pépin et ce noyau on peut faire venir un grand arbre, non pas en peinture comme celui-là, mais vrai et réel, qui poussera tous les ans de belles fleurs, des feuilles verdoyantes, des fruits savoureux, d'ici à dix ans, quinze ans, vingt ans, vous diriez : Je n'en crois rien, quand vous le jureriez; et nénamoins vous savez que cela est vrai. L'Evangile et l'Eglise vous disent qu'une parole d'instruction que vous dites à votre métayer, cinq ou six pas que vous faites pour visiter un pauvre malade ou pour accompagner le Saint-Sacrement, une bouchée de pain que vous donnez en aumône, en état de grâce et pour l'amour de Dieu, vous produiront des joies, des contentements, des félicités inconcevables d'ici à cent ans, d'ici à mille ans, d'ici à cent mille ans, en toute l'étendue des siècles. Vous n'en croyez rien; cela ne laisse pas d'être vrai.

Comment des œuvres si petites en apparence peuvent-elles mériter une telle gloire? C'est la grâce de Dieu qui les inspire et dans laquelle elles sont faites qui leur donne un si haut degré d'excellence, qu'il n'y a rien sur la terre qui puisse en égaler la dignité, ou leur être comparé. Si dans une balance on mettait d'un côté les ouvrages des plus célèbres artisans en menuiserie, en orfèvrerie, en architecture, les plus braves exploits et les plus généreuses actions des Hercule, des Scipion, des César, des Pompée, et autres anciens conquérants, et d'un autre côté un seul acte d'amour de Dieu, qu'une âme dévote exerce en sa méditation, cet acte emporterait le prix au jugement de Dieu et des anges.

Dans l'assemblée des esprits angéliques, Dieu ne fait pas admirer comment Alexandre le Grand et autres conquérants avaient combattu vaillamment, comment Démosthène et autres orateurs avaient parlé éloquemment, mais comment le saint homme Job assis sur un fumier, avait souffert patiemment : Avez-vous vu mon serviteur Job, qui n'a pas son semblable sur la terre, comme il est demeuré ferme et inébranlable aux secousses de tant d'afflictions, il n'a pas laissé échapper une seule parole de murmure ou d'impatience, il n'a pas démenti en un seul point la fidélité et l'obéissance qu'il me doit. Notre Sauveur montrant un jour à ses anges une aumône que saint Martin lui avait faite dans la personne d'un pauvre : Voyez, dit-il, Martin qui n'est pas encore baptisé, qui n'est que catéchumène, m'a revêtu de ce manteau. (Le Jeune.)

2672. L'épouse des Cantiques disait que ses vêtements répandaient le parfum de l'encens. Les vêtements de l'âme sont ses vertus ; l'encens que ces vêtements répandent, c'est la prière qui monte, comme la fumée de l'encens de la terre vers le ciel. Les paroles de l'épouse des Cantiques signifient qu'elle s'exerçait à la pratique des vertus, de façon qu'elle paraissait plutôt prier, tant était grande la dévotion dont elle était animée. Une mère qui lave les pieds de son enfant arrivé de voyage, éprouve le bonheur le plus doux à lui rendre ce service ; elle est joyeuse de pouvoir lui témoigner ainsi son amour. Qu'il en soit de même de notre cœur, lorsqu'il s'occupera en quelque manière au service de la Majesté infinie ; et ses vêtements répandront l'odeur de l'encens spirituel le plus doux.

Les œuvres qui s'accomplissent de cette manière ont un mérite remarquable, parce que le mérite d'une œuvre dépend principalement de la pureté de l'intention, ainsi que de l'amour et de la dévotion dont on est animé. Il en est des œuvres comme de la monnaie; ce n'est pas le nombre, mais la qualité qui en fait le prix. Une pièce d'or vaut des pièces de cuivre; le denier de la veuve valut beaucoup plus que les offrandes magnifiques des riches. (Luc xxi.) Il arrivera souvent qu'une œuvre exécutée avec une volonté remplie des meilleures dispositions, et une charité pure de tout sentiment humain aura plus de prix aux yeux de Dieu qu'une foule d'autres bonnes œuvres. (B. L. de Grenade.)

LIII. — Instruction pour les mères chrétiennes.

2673. Mères, vous ne vous damnerez pas, ni ne vous sauverez pas seules! Le salut des membres de vos familles dépend en quelque sorte de vous. Dans le désir que vous fassiez votre salut et celui de tous les vôtres, nous allons vous rappeler ce que vous devez: I. à Dieu, II. à votre époux, III. à vos enfants. (V. nos 2683 et suiv.)

2674. I. **A Dieu**: 1° *L'aimer et le craindre.* Rien n'est affreux comme une âme, qui n'aime pas ni ne craint pas Dieu, et est par là même livrée au démon; mais quand cette âme est celle d'une mère, c'est chose plus terrible encore. Quoi! vous portez un enfant, entre vos bras ou dans votre sein, vous êtes chargée d'attirer sur cet être si cher la bénédiction de Dieu, et vous êtes en état de péché mortel! Mais ne tremblez-vous pas à la pensée que Dieu, dont vous êtes l'ennemie, lancera peut-être la malédiction sur votre enfant, à cause de vous? De grâce donc, ne commettez jamais de fautes graves; mais il en est dont vous devez vous préserver avec plus de soin, parce qu'elles sont de nature scandaleuse pour les familles: 1) la négligence à sanctifier le dimanche, à assister à la messe, aux saints offices: 2) la violation de l'abstinence. Quand une femme habitue ses enfants, son époux, par son exemple ou sa complicité, à violer, ne serait-ce que de loin en loin, ces deux grands devoirs, c'est la ruine de l'esprit chrétien dans une maison. Hors de chez eux, ses enfants, son époux vivront comme des païens. Et qu'on observe bien qu'une mère est obligée d'envoyer à la messe ses enfants, et de leur faire pratiquer l'abstinence dès qu'ils ont sept ans accomplis. Si elle ne le faisait point, elle se rendrait gravement coupable.

Une femme qui craint Dieu, non seulement se préserve de toute transgression de sa loi, mais même elle cherche à inspirer cette crainte à ses enfants. « Mon fils, disait souvent Blanche de Castille, j'aimerais mieux vous voir mort à mes pieds que de vous savoir en état de péché mortel. » — Virginie Bruni, restée veuve à Rome à vingt-cinq ans, avec trois petits enfants, matin et soir faisait la prière avec eux; et puis, la prière achevée, laissait ses enfants à genoux; et debout, les mains jointes, les yeux tournés vers le ciel, elle disait avec tout l'accent de la foi: «Mon Dieu, vous savez combien j'aime ces enfants, qui sont mon unique consolation en ce monde, depuis que la mort m'a enlevé leur père; mais s'ils doivent vous offenser mortellement un jour, faites-les mourir maintenant même à mes pieds. Non seulement je ne m'en plaindrai pas, mais je vous en rendrai d'éternelles actions de grâces.» Et les petits enfants frissonnaient, en entendant la prière de leur mère. Ah mères, si vous parliez ainsi à vos enfants, le péché n'étendrait pas sur leurs

âmes, de si bonne heure, son cruel empire. Pauvre femme, qui ne craint pas Dieu, elle ne peut donner à ses enfants ce qu'elle n'a pas!

2675. 2° *Prier Dieu.* Que sont devenues ces femmes anciennes, qu'on voyait prier Dieu à toute heure? Que de chapelets elles usaient! Une femme qui ne prie pas, tarit pour elle et pour les siens la source de la grâce et se livre à la merci du démon. Priez et faites prier vos enfants, vos serviteurs, vos époux, matin et soir, et habituez-vous à vous recommander à Dieu dans la journée, surtout dans la tentation.

3° *S'approcher de Dieu par la fréquentation des sacrements.* Les sacrements sont, avec la prière, le grand moyen de salut. Quand on s'en éloigne, on ne prie pas, ou on prie mal. On s'éloigne par conséquent de Dieu. *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis.* Serait-il possible qu'une femme omît le devoir pascal? Mais suffit-il même de l'accomplir, et peuvent-elles vivre de la foi, les âmes qui ne se confessent qu'aux grandes fêtes? Elles deviennent toutes matérielles, elles ne pensent qu'à leur ménage, à l'entretien de leurs enfants; point de préoccupation surnaturelle, point de zèle; et, semblables à l'autruche qui enfouit ses œufs dans le sable elles enterrent les âmes de leurs enfants dans la matière.

2676. Nous n'avons pas le temps, disent quelques femmes négligentes! Hélas! le temps perdu est celui que l'on passe loin de Dieu! et si, en ne s'approchant pas des sacrements, on reste en état de péché mortel, tout ce temps est stérile pour le paradis. Confessez-vous assez souvent pour ne jamais tomber dans une faute grave, ou au moins pour vous relever aussitôt après une chute. Et si vous ne faites pas de faute grave, ne vous laissez pas arrêter par une fausse humilité; communiez au moins tous les huit jours; non seulement vous ne ferez pas mal, mais même vous ferez très bien; et la communion fréquente vous préservera des chutes et vous aidera à vous corriger de vos défauts. Quel bel exemple vous donnerez par là à vos enfants, que vous devez exhorter à la fréquentation des sacrements! Vous vous rendriez gravement coupables, si vous n'envoyiez pas vos enfants se confesser dès l'âge de sept ans, et même avant, si déjà ils savent discerner le bien du mal et sont capables, d'offenser Dieu (1). (V. nos 566 et suiv.)

2677. — II. A vos époux : 1° *le respect et la soumission*; rigoureux devoir, *caput mulieris vir.* Il faut voir dans un époux l'autorité de Dieu. *Dominabitur tui.* Tel est l'ordre, dit saint Crysostome, aussi est-ce un désordre odieux que de voir en haut ce qui doit être en bas; la tête au-dessous du corps. Donc point d'insultes, ni de plaintes, ni de reproches, surtout quand il est dans la colère et dans l'ivresse. Vouloir toujours dire le dernier mot et reprendre à contre-temps, c'est provoquer des blasphèmes et peut-être des coups. Comment espérer de faire entendre raison, à qui la passion a ravi toute raison? Quel scandale pour les enfants, quand ils sont témoins de ces

(1) L'abbé prince Alexandre de Hohenlohe raconte qu'un jour on parlait en sa présence d'une jeune fille qui communiait tous les jours. Une dame, mère de deux jeunes filles, l'une de dix ans, l'autre de dix-huit, toutes d'une santé florissante, osa dire: « J'aimerais mieux voir mes deux filles mortes que de les voir communier tous les huit jours. » Le pieux prêtre la reprit de cette horrible parole. Ceci se passait au mois de juin; or le 23 décembre de la même année 1818, l'une des filles mourut et sa sœur la suivit dans la tombe le 2 janvier 1819. Malheur aux parents qui détournent leurs enfants de la fréquentation des sacrements.

scènes désolantes, qu'une femme pourrait si facilement s'épargner, par la patience, et le silence! (Voir nº 605 en note.)

Il n'est pas toujours facile, il est vrai, d'être ainsi maître de soi, mais, à tout prix, il en faut venir là. Si vous ne pouvez vous contenir, retirez-vous à l'écart, pleurez aux pieds d'un crucifix, en demandant à Dieu la patience, et en lui promettant de ne pas laisser échapper une parole dure. Notre-Seigneur n'a-t-il pas enduré pour nous, et sans se plaindre, toute sorte d'affronts? Le lendemain ou plusieurs jours après, quand la raison sera revenue, vous pourrez ensuite donner un bon conseil, ou plutôt faire une prière; mais jamais quand vous prévoirez que votre mari s'en aigrira. Ainsi faisait sainte Monique; et quand d'autres femmes se plaignaient à elle des brutalités de leurs maris, dont elles portaient quelquefois des marques sur le visage: « Prenez-vous-en à votre langue, disait Monique, il n'appartient pas aux femmes de tenir tête à leurs maris; soyons douces, regardons-les comme nos maîtres et nous vivrons en paix (!). » Pour prévenir les écarts d'un époux il faut chercher à le retenir à la maison, en lui en rendant le séjour aussi agréable que possible, par la douceur, par les caresses des petits enfants, par une fête de famille organisée le dimanche surtout.

2678. 2º *La fidélité.* La femme n'est plus libre de donner ses affections à d'autres qu'à son mari et à ses enfants (2). Trahir les engagements sacrés contractés auprès des autels, ce serait un crime capable d'attirer sur une famille la malédiction de Dieu. Aussi l'opinion publique elle-même sait le flétrir; et, si déjà c'est une honte et un déshonneur, qui fait rougir la mère, quand une jeune fille s'égare, qu'en serait-il de la femme qui aurait de coupables relations? Donc fuir les occasions, savoir fermer sa porte à qui offre un péril, ne jamais aller dans cette maison où l'on doit le rencontrer, ne jamais se plaindre de ses peines à des personnes de différent sexe. Les consolations qu'on recherche dans ces confidences coûtent trop cher. Quiconque vient louer votre beauté et votre grâce doit vous être suspect, dit saint François de Sales; car quiconque loue une marchandise, qu'il ne peut acheter, est pour l'ordinaire grandement tenté de la dérober. Mais si, en vous louant, quelqu'un ose de plus mépriser votre mari, il vous offense infiniment; car il est clair que non seulement il veut vous perdre, mais qu'il

(1) Sainte Elisabeth de Portugal eut à gémir longtemps des infidélités de son mari à son égard, moins à cause de ses droits méconnus qu'à cause du scandale donné et de l'offense de Dieu. Elle supportait tout avec patience; elle alla même jusqu'à s'occuper des enfants que le roi avait eus d'autres femmes; elle les confiait à des femmes vertueuses, et quand ils avaient grandi, elle les réunissait autour d'elle pour les former à la crainte de Dieu. Une telle vertu, jointe au châtiment subi par un de ses calomniateurs, ouvrit enfin les yeux du roi, qui se convertit. (Voir n. 2619, sainte Elisabeth.)

(2) Quand le maréchal de Mouchy fut conduit en prison par les révolutionnaires, Madame de Mouchy, sa femme, l'y suivit. On lui représente que l'acte d'accusation ne fait pas mention d'elle. Mais elle répond avec fermeté: « Puisque mon mari est arrêté, je le suis aussi. » M. de Mouchy est traduit au tribunal révolutionnaire. Elle l'y accompagne. L'accusateur public l'avertit qu'on ne l'a pas mandée. Et elle répond: « Puisque mon mari est cité à votre tribunal, je le suis aussi. » Enfin le maréchal est condamné à mort. La courageuse femme monte avec lui sur la charrette fatale. « Mais vous n'êtes point condamnée, » s'écrie le bourreau. Et elle répond encore: « Puisque mon mari est condamné, je le suis aussi. » On ne put tirer d'autre réponse de cette femme admirable, et on fut obligé d'employer la force pour la faire descendre de l'échafaud.

vous tient déjà pour demi-perdue, puisque la moitié du marché est faite avec le second marchand, quand on est dégoûté du premier. »

2679. 3° *Le bon exemple.* Rien n'est plus contraire à la fin du mariage que d'être, pour un époux, un sujet de scandale, en se rendant complice de ses désordres, ou en les partageant. Malheur à la femme qui ne se respecte pas elle-même, et qui amène par là son époux à la mépriser! Saint Léonard de Port-Maurice assure qu'il y a en enfer une multitude de femmes, qui n'y sont que pour n'avoir pas pratiqué les lois de la chasteté dans le mariage. Le même sort est réservé à celles qui, malgré les cris de leur conscience, cherchent à se persuader que tout est permis dans leur état. Faites-vous donc instruire de vos devoirs au saint tribunal, et soyez-y fidèles, vous souvenant que la pudeur est le trésor le plus précieux de la femme. L'homme peut se faire un nom sur le champ de bataille, ou en dictant des lois à une nation. La gloire de la femme c'est la pudeur, sans laquelle elle n'est plus qu'un être avili et dégradé.

2680. III. **A vos enfants.** (Voir n° 552.) (Lisez ce qui est exposé plus haut au quatrième commandement, depuis *Devoirs des parents* jusqu'à ces mots: *les devoirs des autres parents ou des tuteurs à l'égard de leurs descendants,* en ayant soin d'ajouter après le n° 553, les développements ci-dessous.)

Aleth, mère de saint Bernard, eut sept enfants, qu'elle élevait avec soin, dans l'espoir de les consacrer tous à Dieu. Elle mourut jeune. Bernard, après la mort de sa mère, se sentait entraîné par le monde et allait être infidèle à la vocation, qu'elle avait su lui inspirer. Mais, dans ces hésitations, il lui semblait entendre la voix d'Aleth, qui lui disait de sa tombe: « Est-ce donc pour les vanités du siècle que je vous ai élevé avec tant de soin? » Fortifié par cette voix maternelle, non seulement il se détermina à entrer au monastère, mais il entraîna même avec lui vingt jeunes gens des premières familles de Dijon, parmi lesquels quatre de ses frères. En partant ils embrassèrent Nivard, le dernier des frères qui n'avait que sept ans. « Adieu, mon frère, dirent-ils, nous vous laissons tous nos biens! — Vous prenez le ciel, répondit l'enfant en pleurant, et vous me laissez la terre: le partage n'est pas égal; » et il se hâta de grandir pour aller les rejoindre. Il ne restait plus dans le monde qu'Humbeline qui se maria et perdit son mari quelques mois après; et, elle aussi, devenue veuve, se consacra au Seigneur.

Voilà ce que peut faire de ses enfants une femme qui a la foi, qui leur inspire de bonne heure la pensée de se donner à Dieu. Si quelqu'une de vos jeunes filles voulait vivre dans la virginité ou le célibat, au milieu du monde, gardez-vous de l'en détourner; car cet état est plus parfait et plus heureux que le mariage. Cette jeune fille sera du reste votre consolation et votre appui dans votre vieillesse, elle vous servira avec dévouement; tandis que ses sœurs engagées dans une autre voie ne songeront qu'à leurs maris et à leurs enfants (1).

2681. *(Voir n. 557 auquel il faut rapporter ce qui suit.* Fidèle aux conseils de saint François de Sales, Mme de Chantal faisait coucher ses enfants modestement, chacun à part, dans un petit lit. Elle restait longtemps en prière auprès d'eux et ne se retirait que quand elle les voyait endormis. Anna-Maria Taïgi, qui s'est sanctifiée à Rome, au commencement de ce

(1) Voir n. 1731. Les quarante martyrs.

siècle, par l'accomplissement des devoirs d'épouse et de mère, et par la pratique des plus sublimes vertus, avait donné le jour à sept enfants, quatre garçons et trois filles. Elle les entoura tous des soins les plus vigilants; elle les conduisait elle-même aux écoles, ou bien, si elle était empêchée, elle les faisait accompagner par des personnes sûres. Pour éviter de mettre sous leurs yeux l'ombre la plus légère du mal, bien qu'elle fût pauvre et obligée de travailler pour gagner le pain de chaque jour, elle avait soin de faire coucher ses garçons dans un lieu séparé de ses filles. Pour mieux préserver leur innocence et leur inspirer en même temps une modestie plus sévère, chacun de ses enfants avait son lit séparé et entouré de rideaux; elle porta sur ce point les précautions jusqu'à l'excès. A l'époque du mariage de sa fille Sophie, afin d'avoir le temps de tout conclure, et pour que les époux pussent se connaître, elle permit que le fiancé vint à la maison; mais elle ne quittait pas sa fille dans ces circonstances et ne la laissait jamais seule avec lui, pas même un instant.

La servante de Dieu savait que les jeunes personnes trouvent facilement l'occasion de se perdre, en allant au marché et en fréquentant les places et les boutiques. La prudence ne lui permettait pas d'exposer ses filles à ce danger; elle préférait aller elle-même acheter ce qu'il fallait pour le ménage; si elle ne le pouvait pas, elle priait un ami de la famille de lui rendre ce service (1).

2682. (*Un peu plus bas n. 557 répondre aux objections.)* Ma fille est un ange, elle ne fait point de mal! — Les anges sont tombés dans le ciel et Adam et Eve, dans le paradis terrestre. Dans ces sortes d'occasions, fût-elle un ange, elle deviendrait un démon. Vous aussi peut-être dans votre jeunesse vous passiez pour un ange. N'avez-vous eu aucun danger à courir? Votre fille sera encore plus facile que vous à la séduction. Il faut qu'elle s'établisse, dit-on encore! Soit; mais il vaudrait mille fois mieux qu'elle ne s'établît point que si elle devait le faire sous le coup de la malédiction de Dieu. Un mariage qui s'achète par le péché se paie trop cher, et il ne vaut pas ce qu'il coûte (2).

Veillez sur tous vos enfants sans exception. Si allant en voyage vous les confiez à une femme en lui recommandant de les bien garder, et si à votre retour elle vous disait: J'ai bien gardé vos enfants; il y en a que j'ai laissé tomber dans le feu, qu'en diriez-vous? et que dira Jésus-Christ à son jugement, si vous en laissiez un seul perdre par votre faute?

(*A propos du n. 559 insister sur ce point.*) Quel scandale donnent aux enfants les parents qui en leur présence, parlent mal de la religion et du

(1) Un ambassadeur des Perses demandant à la femme de Léonidas pourquoi on honorait les femmes à Lacédémone, elle lui répondit: « C'est parce que nos femmes savent forme des hommes. » Quelle joie, quand une mère réussit dans la grande œuvre de l'éducationr. Madame Acarie, qui devint plus tard la B. Marie de l'Incarnation, eut ce bonheur. Un jour. qu'elle avait autour d'elle ses trois fils et ses trois filles, elle leur dit: « Maintenant je suis heureuse; je vois que vous aimez Dieu et que Dieu vous aime: être la mère d'enfants que Dieu aime est un bonheur indicible. » Ses trois filles se firent Carmélites.

(2) Il y avait dans l'antique Carthage une statue de bronze consacrée à Saturne. On l'environnait de flammes jusqu'à la rendre brûlante, et les femmes croyaient faire un acte de religion en jetant leurs petits enfants dans cette fournaise, où ils étaient presque aussitôt consumés. N'est-ce pas l'image de ce que font les femmes chrétiennes qui laissent leurs enfants au milieu des séductions du monde?

prêtre, qui se montrent négligents à assister aux offices, à entendre la parole de Dieu!

Conclusion. C'en est assez ; pourtant nous n'avons pas tout dit. Nous n'avons fait que vous rappeler les plus importants de vos devoirs, gardez-vous de négliger de les accomplir. Ce serait vous perdre et perdre peut-être les âmes qui doivent vous être plus chères que votre vie. Dieu vous aidera, si vous avez soin de le prier; et, en vous dévouant généreusement à à votre tâche, vous mériterez pour vous le bonheur des élus et la joie de vous retrouver au ciel avec ceux dont vous aurez procuré le salut sur la terre (1).

TRAITS ET PENSÉES POUR LES MÈRES CHRÉTIENNES.

2683. A l'homme appartient le commandement, à la femme l'obéissance. Intervertir cet ordre naturel sanctionné par la loi divine, c'est attenter à l'honneur de tous deux. Envahir un bien, qui n'est pas à soi, ce n'est pas s'enrichir, mais s'appauvrir . . . La femme qui se révolte contre le commandement, s'avilit elle-même, car la gloire de la femme est dans l'obéissance. (Saint Chrysostome.)

2684. Voici ce que saint Grégoire de Nazianze nous a appris de sainte Nonne, sa mère. Elle avait sous les yeux, dans sa propre maison, un puissant motif pour exercer sa piété. Unie à un époux d'un culte différent du sien, elle souffrait impatiemment, elle, sur tout le reste si courageuse et si résignée, de n'être à Dieu qu'à moitié, et de n'être pas unie par l'esprit à celui avec qui elle ne faisait qu'un seul corps. Jour et nuit suppliante et prosternée aux pieds de Dieu, elle le conjurait avec larmes de lui accorder le salut de son époux. Elle le sollicitait lui-même par tous les moyens que son ingénieuse charité pouvait lui fournir, et surtout par la plus puissante de toutes les exhortations, l'exemple de ses mœurs et le zèle ardent de sa prière. Il était impossible que l'eau tombant goutte à goutte, ne finît par creuser la pierre ; et qu'avec le temps des efforts aussi bien soutenus ne remportassent la victoire.

Grégoire se convertit et reçut le saint Baptême ; au sortir de l'eau régénératrice il parut environné d'une lumière éblouissante et l'Evêque qui l'avait baptisé, s'écria que Grégoire serait son successeur. L'évènement justifia la prophétie.

2685. Il est raconté dans la vie du vénérable Louis du Pont, qu'une dame du monde se plaignait devant lui de son mari, qui lui causait beaucoup de chagrin par sa mauvaise conduite. Elle lui disait : « Mon Père, il me semble que si Dieu m'ôtait la croix que j'ai de vivre avec mon mari, je ferais bien plus de progrès dans son amour. »

A ces paroles le serviteur de Dieu lui dit : « Croyez-vous en Dieu ? — Oui, mon Père, répondit-elle tout étonnée ; je suis fille de l'Eglise catholique. — Croyez-vous que Dieu soit la bonté, la sagesse et la toute-puissance même ? — Oui, répondit-elle encore. — Croyez donc aussi que, comme bon, Dieu vous aime et vous veut du bien ; que, comme sage, il vous a donné ce mari pour épurer vos vertus et vous faire arriver à la perfection qu'il attend de vous ; que, comme tout-puissant, il vous viendra en aide pour arriver au but qu'il désire. » Ces paroles comblèrent la bonne dame de consolations. Puissent-elles servir à procurer le même avantage à toutes celles qui se trouvent dans de semblables épreuves!

2686. Je fais des recommandations à ma fille. — Cela ne suffit pas. Enlevez la haie de votre vigne, et la serrure de votre porte, et contentez-vous de recommander aux voleurs de ne pas y entrer. — Je crois que tout le monde est honnête. Alors mettez votre argent sur la place publique, et personne n'y touchera.

(1) Pour éclairer les mères chrétiennes sur leurs devoirs, rien de plus utile que de leur faire lire le volume que nous avons écrit sous ce titre : *La mère selon le cœur de Dieu*, 5. édition, franco 1 fr. 50. S'adresser au Directeur de la Ste. Famille, Grave (Hollande).

2687. Ma fille est vertueuse. — Oui ma vertueuse fille ! il faudrait pour vous en assurer, qu'elle eût une tête de verre, afin de voir toutes les pensées qni lui passent par l'imagination dans ces entrevues, alors vous sauriez ce qu'est votre fille, et vous ne lui laisseriez pas autant de liberté que vous ne lui en avez donné jusqu'ici. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2688. La terre est bonne par elle-même, l'eau pareillement ; mais mêlez ensemble l'eau et la terre, qu'aurez-vous ? De la boue. La jeune fille est bonne, lorsqu'elle vit retirée ; le jeune homme est bon, lorsqu'il est chez lui ; mais laissez-leur la liberté de se fréquenter comme on a coutume de le faire, le danger est trop grand ; et bien que l'occasion ne soit parfois qu'éloignée, à la longue, elle deviendra prochaine, l'âme se souillera et vous aurez de la boue. (B. Jourdain.)

LIV. — Aux jeunes personnes.

2689. Nous devons leur dire : I. ce qu'elles ont à craindre ; II. ce qu'elles ont à fuir ; III. ce qu'elles ont à faire.

I. **A craindre** 1° **le péché :** La jeunesse est une fleur, a-t-on dit souvent ; mais que fait-on d'une fleur flétrie ? On la jette dans la boue. Ce qui flétrit la jeunesse, ce qui épuise son parfum, ce qui fane son éclat, c'est le péché mortel. Il est pour elle ce qu'est l'incendie pour un palais rempli de richesses, ce qu'est la grêle pour la moisson ou une vigne chargée de raisins, ce qu'est la gelée pour un arbre couvert de fleurs. Donc, la mort mille fois plutôt qu'un péché mortel, plutôt qu'une pensée coupable.

2690. 2° **Ce qui conduit au péché :** 1) *la vanité.* Elle naît presque avec le sexe, dit saint François de Sales. Ce n'est que trop vrai ; et pourtant elle est inspirée par un secret désir de plaire ; à qui ? à Dieu ? Non certes. On ne lui plaît que par la modestie et par la simplicité. C'est donc aux hommes qu'on prétend plaire par la vanité ; et saint Paul nous dit : « Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas le serviteur de Jésus-Christ. » Par la vanité, on ne réussit que trop à plaire à quelque créature ; et c'est ce qui expose une jeune personne aux plus dangereuses occasions. « Simple et innocente beauté, qui commencez à venir au monde, vous avez de l'honnêteté ; mais, enfin, vous voulez paraître, et vous regardez avec jalousie celles que vous voyez plus richement ornées. Sachez que cette vanité qui paraît innocente, machine de loin contre votre honneur ; elle vous tend des lacets ; elle vous découvre à la tentation ; elle donne prise à l'ennemi. Prenez garde à ce dangereux appât, et mettez de bonne heure votre honnêteté sous la protection de la modestie. » (Bossuet.) La vanité, en effet, attire les regards et les poursuites des libertins. Je dis des libertins ; car ce qu'il y a de sérieux et de sensé dans une localité, hausse les épaules à la vue d'une jeune personne qui ne s'occupe que de sa mise. N'est-elle pas semblable, en effet, à ce papillon volage, ou à ce frelon qui voltige sur toutes les fleurs, sans jamais faire de miel. Comment en viendra-t-elle à faire une maîtresse de maison ? Ce défaut, du reste, met à sec la source des aumônes et, par là-même, celle de grâces précieuses. Que dis-je, des aumônes. La vanité ne permet pas de payer ses dettes ; on ruine les siens et même les étrangers pour la satisfaire.

Ce défaut est donc loin d'être un titre de gloire. La femme que saint Jean vit dans sa vision, assise sur une bête, et ornée de riches vêtements, est la figure du vice. Or, cette femme portait écrit sur sa tête ce mot : *Mystère.* Quand une femme ou une fille est chargée de pierreries, de vêtements de

brillantes couleurs, il peut y avoir là-dessous un mystère d'iniquités. Du reste, rien n'est commun, rien n'est vulgaire, comme la vanité ; elle remplit les rues de nos villes et les chemins de nos campagnes ; et celles qui valent le moins sont toujours celles qui en ont le plus. La modestie, la simplicité sont rares et par là même précieuses et se concilient l'estime de tous. Ces vertus, en effet, nous font ressembler à la Vierge Marie, la plus admirable des créatures. Au lieu donc de chercher à suivre les modes inventées par les filles du siècle et de rivaliser entre vous de luxe, n'ayez à cœur que de vous rendre conformes à la divine Vierge votre mère, et de porter en vous ses traits ; surtout ayez horreur de toutes les nudités de gorge et de toutes les immodesties, vous dit un grand archevêque. (V. nos 2712 et suiv.)

2691. 2) *La sensualité,* l'amour des plaisirs, du bien-être et du repos. Voilà qui est directement opposé à l'esprit de l'Evangile ; car Notre-Seigneur nous prêche la pénitence et le détachement. L'oisiveté nourrit en nous les tendances sensuelles et devient ainsi l'école de tous les vices, selon le langage du Saint-Esprit. Ne restez jamais oisive, surtout dans la tentation ; priez, travaillez, causez au besoin honnêtement avec des personnes chrétiennes ; puis jamais ne restez seules à ne rien faire, en face du démon et de vous-mêmes. La sensualité se traduit souvent chez une jeune personne par des affections tendres, qu'elle conçoit pour ses amies, ou pour des personnes de sexe différent. Cette affection se présente d'une manière innocente d'abord : aussi n'y voit-on pas de mal ; et puis elle se répand en des caresses trop sensibles et peut entraîner ensuite dans le péché.

Quand un voleur veut pénétrer dans une maison fermée, il fait avec précaution à la porte une légère ouverture, par laquelle il fait entrer un enfant auquel il a promis une part de butin. Et ce petit voleur, une fois rentré, tire les verrous et ouvre la porte au grand. Le démon du vice, le plus hideux de tous, s'il se présentait à la porte d'une âme honnête serait aussitôt repoussé ; il a donc soin d'y introduire d'abord un démon moins horrible, celui d'une affection naturelle pour certaines personnes ; et ce démon, une fois qu'il est dans un cœur, en ouvre la porte au démon du péché et du vice. Défiez-vous donc de ces attaches sensibles pour les créatures ; notre cœur est à Dieu et doit lui appartenir tout entier ; ne donnez à personne des démonstrations d'affection et n'en recevez de personne ; une affection pure n'a pas besoin de ces témoignages extérieurs. Les anges nous aiment et ne nous caressent pas. Les caresses nous font ressembler aux animaux plutôt qu'aux anges. (V. nos 2721 et suiv.)

Que si une affection naturelle est en vous, malgré vous, et vous importune, quand vous cherchez à l'étouffer, ne vous en désolez pas, mais convenez avec Notre-Seigneur que vous ferez un acte d'amour pour lui, toutes les fois que vous vous apercevrez de cette inclination. *(Voir le trait cité au* no 1722, la bienheureuse Marie-des-Anges.) Sainte Thérèse, ayant triomphé d'une affection naturelle, qu'elle avait eue pour un de ses cousins, s'entendit dire par Notre-Seigneur : « Maintenant, Thérèse, tu es toute à moi et je suis tout à toi. » Qu'elles sont à plaindre celles qui ne font rien pour s'affranchir d'une affection dangereuse. « Quoi! disait saint Vincent de Paul, un petit oiseau attrapé dans un filet se débat jour et nuit pour s'échapper ; et vous, vous seriez prise d'une mauvaise attache, et vous ne vous mettriez pas en peine d'en sortir ? »

2692. II. **Fuir les occasions.** — Nous n'aimons pas le mal pour le mal. Le démon est à peine capable d'une telle malice ; nous aimons ce qui nous conduit au mal et nous en venons ainsi à le commettre. Personne ne se préserve du péché s'il ne fuit les occasions ; voici les plus dangereuses :

2693. 1° *La fréquentation des personnes de sexe différent.* « O Vierges du Seigneur, dit saint Augustin, jamais ne liez conversation, ni ne demeurez avec un homme, quel que soit son âge, sinon en présence de personnes d'une gravité bien connue. Lorsque vous êtes seule dans votre appartement, ne vous asseyez qu'après en avoir fermé la porte, et ne l'ouvrez pas imprudemment à quiconque vient y heurter. » Saint Bernard parle dans le même sens : « Quelque saint et juste qu'un homme puisse être, dit-il, n'ayez jamais avec lui des conversations fréquentes ni familières ; mais s'il est imprudent de converser souvent avec les saints, à plus forte raison devez-vous redouter la société des jeunes gens qui courent après les vanités du siècle. »

Ceux qui veulent nous perdre nous protestent souvent qu'ils nous aiment, dit saint Cyprien ; et quelques-unes d'entre vous en ont fait peut-être la triste expérience. Défiez-vous donc de telles protestations, bien loin d'en être fières ; ayez peur des compliments : ils sont comme les traces des limaçons, qui brillent comme de l'argent au soleil, et qui ne sont que de la bave d'un stupide mollusque ; ne recevez ni lettre, ni présent qui puissent enchaîner votre cœur. (V. nos 2724 et suiv.) Une jeune vierge refusa de voir saint Martin qui remplissait les Gaules du bruit de sa sainteté et de ses miracles ; le saint l'admira et la bénit. Un bon moyen de se préserver des chutes, c'est d'avertir ses parents et sa mère en particulier des dangers, que telle ou telle personne nous fait courir, et de prier ses parents de les écarter. L'ouverture la plus entière envers son confesseur est aussi d'un puissant secours. (Voir no 3045.)

2694. 2° *Les sorties.* Il ne suffit pas de ne pas admettre dans sa maison des personnes de sexe différent quand on se trouve seule, il faut éviter aussi les sorties, les visites, les promenades, où l'on risque de les rencontrer. La Bienheureuse Marguerite-Marie a écrit : « Dans mes jeunes années, je sentais dans mon cœur une si grande horreur pour les rendez-vous que, plutôt que d'en avoir seulement la pensée, j'aurais consenti à voir mon corps déchiré en mille pièces. » Saint Jérôme ne voulait pas que la jeune Démétriade sortit sans sa mère, ni que les jeunes personnes sortissent seules ; il en donnait la raison : Souvent l'épervier sépare la colombe de ses compagnes pour la saisir et la déchirer ; la brebis malade s'éloigne du troupeau et devient la pâture du loup. Et il écrivait à Eustochie : « Ne quittez point votre demeure et ne cherchez point à voir les femmes d'un pays étranger. Dina sortit pour ce motif et elle perdit son honneur. » Saint Basile veut que, s'il y a nécessité de sortir, la jeune fille le fasse avec des femmes graves et déjà avancées en âge ; il ne veut pas qu'on la rencontre dans les lieux où se forment des groupes d'hommes sans pudeur.

2695. 3° *Les réunions mondaines* qui se font à l'occasion des noces, des baptêmes, des veillées dans certaines familles, les danses (voir nos 573 et suiv.), le théâtre, sont encore des occasions non moins dangereuses que les courses hors de chez soi, que rien ne justifie. Les saints les ont toujours condamnés et fletris ; tous les prêtres en gémissent ; toutes les mères qui ont la foi, en préservent leurs enfants ; et toutes les jeunes personnes vertueuses les fuient,

comme un péril. Ce serait donc une témérité effrayante pour vous que de ne pas les éviter. Quand sur la terre, ravagée par le déluge, Noé lança un corbeau, cet oiseau ne revint pas dans l'arche ; il se trouva bien au milieu de la fange et des cadavres, qui lui servaient de pâture ; mais la colombe qui ne voulait pas ternir la blancheur de ses ailes, revint frapper à la fenêtre de l'arche. Les âmes vicieuses courent dans le monde, les âmes pures le fuient et aiment la retraite, la solitude de nos églises, ou de la famille (V. nos 2727 et suiv.) Si je fuis le monde, je ne pourrai pas m'établir convenablement, dira une jeune fille sans expérience. Mais c'est tout le contraire ; un homme sérieux la recherchera plutôt qu'une volage semblable à un fruit flétri, parce qu'il a déjà été exposé sur trente-six marchés.

2696. 4° *Les compagnes dangereuses.* L'ami des insensés leur devient semblable, dit le Saint-Esprit ; les exemples et les discours d'une compagne perverse sont un moyen puissant de perversion. Et ce n'est point assez d'éviter les compagnies mauvaises : les saints ne veulent pas même que les jeunes personnes s'entretiennent familièrement avec des femmes mariées ou trop jeunes, ou trop mondaines, ni même avec des compagnes simplement légères. Sainte Thérèse, qui avait une si belle âme, déplore avec larmes le mal que lui fit dans sa jeunesse une cousine non point perverse, mais trop légère. Défiez-vous de celles qui parlent du monde, de ses fêtes, de jeunes gens, de mariage ; et choisissez pour amie celle qui ne connaît que le chemin de l'église, ne s'entretient que des pratiques religieuses ou de sujets irréprochables. Quand vous aurez trouvé une telle compagne, elle vous sera d'un grand secours pour faire le bien ; vous vous encouragerez mutuellement à servir Dieu, à l'aimer, à vous approcher des sacrements, etc. (V. nos 2731 et suiv.) Ceux qui vivent dans une atmosphère embaumée s'imprègnent eux-mêmes des parfums qu'ils respirent et les répandent autour d'eux.

2697. 5° *Les mauvaises lectures.* C'est là encore un écueil, contre lequel faillit se briser la vertu de sainte Thérèse. Et pourtant cette âme si pure n'ouvrit jamais de livres mauvais, mais seulement des écrits frivoles. Qu'en serait-il donc d'une jeune fille d'une vertu faible, qui se permettrait de telles lectures ? Hélas ! on n'a que trop souvent sous les yeux le triste spectacle des ravages produits par les mauvaises lectures ! Que d'âmes en qui le sentiment chrétien a été étouffé par l'esprit du monde ; que d'imaginations remplies, non des grands mystères de notre foi, mais de honteuses rêveries ; que de cœurs en qui on ne trouve plus de place que pour de folles affections ! Les mauvaises lectures ont tout usé, tout épuisé, tout perverti.

Mais quel profit, quel plaisir peut-on trouver dans des fables inventées pour perdre la jeunesse ? Quelle folie de repaître de mensonges un esprit, qui est fait pour la vérité ! Gardez-vous donc, mes chères sœurs, d'ouvrir jamais un mauvais livre, et même ce qu'on appelle aujourd'hui un bon roman ; car les meilleurs ne valent rien. Ne jetez jamais les yeux sur les journaux, où la foi et la vertu ne sont pas respectées ; et s'il vous tombe entre les mains de tels écrits, à l'exemple de saint Louis de Gonzague, jetez-les aussitôt au feu sans les lire, et allez vous laver les mains. Heureuse la jeunesse qui sait fuir les écueils ! Elle se préservera du naufrage. Ne lisez donc rien, rien sans la permission de votre confesseur. (Voir les nos 3306 et 5491.)

2698. — III. 1° **A faire.** *En temps de mission ou en temps pascal :* 1) *exercer le zèle* dans la famille à l'égard d'un père, d'un grand-père, d'un oncle, d'un frère, etc. ; 2) *penser sérieusement à sa vocation.* Grave question, en effet, qu'on ne décide que trop souvent sans consulter Dieu. De là des périls pour le salut et souvent de grands malheurs. C'est pendant une mission, une retraite, qu'il est bon de s'en occuper ; c'est l'avis de tous les maîtres de la vie spirituelle. L'âme, en effet, est pendant ce temps sous l'action de Dieu, et éclairée des lumières de la grâce, elle connaît mieux ses tendances mauvaises ; elle découvre plus clairement la route qu'elle doit suivre pour aller au ciel.

2699. Or trois chemins se présentent à une jeune personne, pour la conduire au bonheur des élus : ce sont les trois états de vie : le mariage, la virginité, la vocation religieuse. (a) Le premier de ces états est saint, béni de Dieu et de l'église ; mais c'est le plus imparfait, le moins heureux et celui où le salut est plus difficile, cela n'est pas douteux. Si vous voulez vous y engager, n'ayant pas d'autre vocation plus parfaite, libre à vous. Toutefois nous avons à ce sujet à vous faire trois recommandations importantes. (*a*) Cet état étant saint, réclame l'état de grâce dans ceux qui le reçoivent ; il impose de graves devoirs à accomplir ; et pour y être fidèle, on a grand besoin de la bénédiction de Dieu. Malheur donc à celles qui s'y prépareraient par une jeunesse légère, achetant un mariage par des entrevues et des familiarités dangereuses ! Ce mariage ne vaudrait pas ce qu'il leur aurait coûté ; et elles ne tarderaient pas à sentir que Dieu est juste. Il leur ferait trouver un châtiment dans celui-là même, qui aurait été l'occasion de leurs fautes.

2700. *(b)* Choisissez pour unir votre vie à la sienne un jeune homme chrétien et vertueux ; quelle garantie de bonheur peut-on trouver dans qui n'a ni pudeur, ni foi, ni pratiques religieuses ? Ah ! il changera, une fois marié, dit-on ; je crains bien qu'au contraire il ne devienne pire, comme il arrive trop souvent ; et je crains plus encore que celle, qui a la présomption de procurer ce changement, au bout de quelques années, ne lui soit devenue semblable. En vivant avec un malade, il est plus facile de prendre son mal, que de le guérir. Aussi voit-on de jeunes personnes, pieuses avant leur mariage, négliger bientôt après les principaux devoirs du chrétien ! Il n'est pas facile, dit-on, de trouver un jeune homme vertueux ! C'est vrai, mais qui oblige à s'engager dans le mariage ? Et ne vaut-il pas mieux y renoncer que d'y trouver de grands périls pour le salut, dans la compagnie d'un libertin ou d'un impie ? (V. nos 2739 et suiv.)

2701. *(c)* Si vous voulez vous engager dans cet état, n'en parlez pas et même n'y pensez pas habituellement. Prendre un bon repas pour réparer ses forces, ce n'est pas une faute ; mais penser toute la matinée à ce qui sera servi à table, s'entretenir fréquemment durant l'après-midi de ce qu'on a mangé, c'est la marque d'une âme basse. Ainsi en est-il du mariage. S'y engager, ce n'est point un mal ; mais s'en préoccuper habituellement, s'entretenir avec ses compagnes de jeunes gens, c'est la preuve d'une âme sensuelle ; et si vous rencontrez une jeune personne qui fasse de ces sujets la matière ordinaire de ses conversations, ne vous fiez point à elle : ce n'est pas une bonne compagne, elle n'est pas vertueuse. *(d)* Enfin attendez-vous plutôt à des épreuves qu'à des bonheurs. (V. nos 2741 et suiv.)

2702. **(b)** *La virginité, (a)* ses gloires, *voir les premiers alinéas de la chasteté, n. 3038. Il ne faut pas craindre de concevoir soi-même ni de faire concevoir aux autres une grande estime pour la virginité. « Ce n'est pas une œuvre inutile, dit saint Liguori ; mais une œuvre très agréable à Dieu que celle des prêtres qui prennent soin d'exhorter les jeunes personnes à consacrer à Jésus-Christ le lis de leur virginité ; c'est pourquoi dans nos missions, il est d'usage qu'un des missionnaires, assisté de quelque autre prêtre avancé en âge, adresse une exhortation sur ce point à toutes les jeunes personnes. »* (Tom. XVI, page 272.) *Le saint docteur lui-même trace le modèle de cette instruction, où il fait le plus bel éloge de la virginité, et il veut qu'à la fin du sermon, le missionnaire, à genoux avec son auditoire aux pieds d'un crucifix, ou d'une image de Jésus enfant, fasse prendre aux âmes qui s'y sentent attirées par la grâce, la résolution, mais non faire le vœu, de garder la virginité. Ce saint missionnaire sentait que les désirs de garder la chasteté parfaite, lors même qu'ils ne se réaliseraient pas, non seulement ne nuisent point aux âmes, mais même les élèvent, les purifient, les préservent des goûts et des périls du monde et les unissent à Notre-Seigneur. (Après l'éloge de la virginité le missionnaire continue.)* (V. nos 2744 et suiv.)

2703. *(b) La virginité est possible : Qui potest capere capiat.* Et chacune d'entre vous peut la pratiquer, si elle en demande la grâce à Dieu. La chasteté est possible même pour celles qui jusqu'ici auraient commis une multitude de fautes ; il ne s'agit que de prier, de s'approcher des sacrements, de veiller sur soi et de fuir le danger.

2704. *(c) Chaque âme a le droit de la pratiquer.* Il n'y a aucun commandement qui nous impose d'entrer dans l'état du mariage, et Notre-Seigneur nous invite par ses conseils à garder la chasteté. Quand Notre-Seigneur nous la conseille, aucune autorité de la terre ne peut nous empêcher de pratiquer cette vertu ; et vous pouvez, en sûreté de conscience, résister à quiconque voudrait injustement vous contraindre à y renoncer. Mme de Chantal se trouvait un jour en Franche-Comté dans le salon d'une dame de grande vertu et qualité. Entre les demoiselles d'honneur de cette dame, elle en remarqua une dont l'extérieur modeste trahissait une belle âme. Elle s'approcha d'elle et lui dit tout bas : « Ma fille, si vous trouvez un époux qui vaille Notre-Seigneur, je vous conseille de le prendre. » Quelque temps après, cette jeune fille se vouait à la virginité, qu'elle garda fidèlement toute sa vie. Je vous dirai volontiers les mêmes paroles : Si vous trouvez un époux qui vaille Notre-Seigneur, prenez-le ; mais où le trouverez-vous ? O Jésus, soyez l'époux de toutes les âmes généreuses et pures. (V. nos 3039, 2745 et suiv.)

2705. **(c)** *La vocation religieuse.* La virginité est plus parfaite que le mariage : elle mérite une récompense à part parce que, outre les commandements de Dieu qui sont obligatoires pour tous les fidèles, quel que soit leur état, la Vierge pratique un des conseils de Notre-Seigneur. Mais le divin Maître n'a pas donné qu'un seul conseil, celui de la chasteté parfaite ; il a donné de plus celui de la pauvreté et de l'obéissance ; et il a promis le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre à qui quitte tout pour les pratiquer.

2706. *(a) Voir pour le développement de la perfection, des avantages et de la possibilité de ces conseils, ce qui est dit plus loin sur les vœux religieux,*

nos 2980 et 2985.) Suarez, un grand théologien, dit que la vie religieuse préserve de la plupart des occasions de péché et fournit abondamment tous les moyens de salut. (Voir, no 913, Marie-Xavier de Lorraine et no 2748.)

2707. Ce qui perd les âmes, ce sont les occasions, nous l'avons dit; or au couvent point de danses, ni de mauvaises lectures, ni de compagnes légères, etc. Si dans le monde on avait soin de prier beaucoup, de s'approcher souvent des sacrements, etc. on se conserverait sans doute dans l'amitié de Dieu, malgré les occasions: mais rien n'y excite à la prière, aux exercices de piété. Au couvent, au contraire, le règlement, les exemples, tout porte à prier fréquemment. Aussi saint Liguori nous assure que celles qui se sauvent dans le monde sont rares; tandis qu'au couvent, c'est le petit nombre qui se perd. Parmi vous il y en a un bon nombre qui deviendraient des saintes dans la vie religieuse, et qui, au milieu des dangers, seront très exposées à ne pas faire leur salut. (V. no 2749.)

2708. *(b) Droit de l'embrasser.* Si vous comprenez que le monde est plein de périls pour vous; et si, pour y échapper, vous voulez vous consacrer à Dieu, il vous est permis de le faire. Personne n'a le droit d'arrêter celle que Notre-Seigneur appelle, pas même les parents. Une opposition de leur part serait ordinairement injuste; et, s'ils étaient assez peu chrétiens pour contrarier les saints désirs d'un enfant, il vaudrait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

2709. *(c) Il est à notre portée.* Ce n'est pas au-dessus de vos forces de pratiquer les vertus religieuses, quand même vous auriez fait de grandes fautes. Il y en a dans les couvents qui ont été aussi faibles que vous et aussi peu vertueuses. Pourquoi ne pourriez-vous pas ce qu'elles font? Ne sont-elles pas de la même nature que vous? Une des marques les plus claires de la vocation religieuse, c'est quand on est trop faible pour lutter contre les périls du monde. Pour entrer dans une communauté, il suffit d'une bonne volonté généreuse de servir Dieu: pas nécessaire d'être riche, pas besoin non plus d'être instruite; il y a des communautés où l'on admet des jeunes filles qui n'ont rien et qui ne savent rien. Il suffit de prier votre bon pasteur, ou quelque bon prêtre, de vous les faire connaître et de ménager votre admission.

2710. Il est bon d'entrer jeune en religion: on s'y façonne mieux aux exercices de la vie religieuse; et il arrive souvent qu'on perd sa vocation quand on tarde trop de la suivre, ce qui est un grand malheur. La vocation est une grâce que l'on peut perdre comme toute autre grâce. Les saints, en quittant le monde, ont souvent cherché à déterminer les autres à y renoncer comme eux. Ainsi fit saint Bernard; et saint Thomas enseigne que c'est une œuvre très méritoire d'exhorter les autres à entrer au couvent, tandis que c'est une grande faute de les détourner de suivre cette vocation.

Je résume: le mariage est un état saint, mais c'est une route difficile et souvent périlleuse, et c'est le plus imparfait des états de vie. « C'est, au dire de saint François de Sales, un certain ordre où il faut faire la profession avant le noviciat, et s'il y avait là un an d'épreuve comme dans les cloîtres, il y aurait peu de profès. » La virginité est plus parfaite et plus heureuse que le mariage, c'est une vérité de foi; l'état religieux est plus parfait et plus heureux que la virginité gardée dans le monde, c'est le che-

min le plus facile et le plus sûr pour aller au ciel. Voyez donc quelle route vous voulez choisir : et si vous ne voulez pas vous tromper dans votre choix, mettez-vous en face de la mort et du jugement et dites-vous à vous-même : Si je devais mourir dans deux ans, que voudrais-je avoir fait ? ou encore : Que conseillerais-je à une autre, que j'aimerais bien et que je voudrais voir heureuse et sainte ? Ce que vous voudriez avoir fait à la mort, ce que vous conseilleriez à une autre, dont vous désireriez le salut, faites-le vous-même. Si vous écoutez des considérations humaines, des craintes vaines, des calculs d'intérêt ou d'amour-propre, vous risquerez de vous égarer (1).

2711. 3° *à faire toute la vie.* Il faut suivre un règlement (2). (V. nos 2750 et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES POUR LES JEUNES PERSONNES.

2712. Saint François de Sales, si doux pourtant, a écrit : « L'infortunéebeauté et bonne grâce que ces pauvres filles fainéantes se font accroire d'avoir, parce que ces misérables le leur disent, et c'est là ce qui les perd ; car elles s'amusent tant au corps, qu'elles perdent le soin de l'âme. »

2713. Saint Eloi, voyant un jour la reine Bathilde, femme de Clovis II, parée avec une magnificence exagérée, lui en fit des observations. « Mon père, répondit Bathilde, je ne suis pas trop parée pour une reine. — Non, madame, répondit le saint ; mais vous l'êtes trop pour une chrétienne. » Bathilde profita de la leçon et devint une sainte.

2714. Godefroy de Bouillon, à la tête de 600.000 croisés, entra victorieux à Jérusalem et fut proclamé roi de la sainte cité. Mais quand on voulut lui mettre une couronne d'or sur le front : « A Dieu ne plaise, dit-il, que je porte une couronne d'or, là où le Roi des rois fut couronné d'épines. » Ah ! elles ne pensent pas à Notre-Seigneur celles qui chargent leurs têtes de vains ornements.

2715. Alexandra était une esclave chrétienne des premiers siècles. Ayant peur de sa propre beauté et par pitié pour la pauvre âme de celui qui s'en était épris, elle s'ensevelit toute vivante dans un tombeau vide, où elle resta dix ans, sans laisser voir son visage à personne.

2716. Théodoret raconte de sa mère, qu'étant jeune encore et mondaine, elle prit mal à un œil. Elle alla pour se guérir, trouver dans les environs d'Antioche un saint solitaire, qui, la voyant parée et fardée, lui dit : « Si un peintre célèbre avait fait un tableau magnifique, et si un apprenti entreprenait de réformer son ouvrage en changeant les couleurs, en allongeant les sourcils, n'aurait-il pas lieu de s'en offenser ? » Comprenant que le saint faisait allusion à la vanité, avec laquelle elle cherchait à réformer en elle l'œuvre de Dieu, la mère de Théodoret se jeta à genoux, demandant pardon, et le solitaire la guérit. Depuis lors, elle dit adieu aux parures mondaines

(1) C'est ce qui arriva à Loth, à qui Abraham offrit de choisir le pays qui lui conviendrait, Il prit celui qui lui parut le plus délicieux, et bientôt après des rois ennemis le firent captif et il eut de la peine à se soustraire au feu qui consuma Sodome.

Une jeune fille qui a à cœur de connaître sa vocation, lira avec grand fruit l'opuscule que nous avons publié sous ce titre : *Quelle est ma vocation ?* franco 50 centimes, et le livre intitulé : *La jeune fille à l'école des saints*, neuvième édition, prix 1 fr. 50. S'adresser au Directeur de l'Institut de la Sainte Famille à *Grave, Hollande.*

(2) Ici on donne un règlement de vie aux jeunes personnes, et on leur indique ce que l'on doit faire chaque jour, chaque semaine, chaque mois, chaque année. Mais on pourrait avec fruit donner le règlement suivant avant la bénédiction du Saint-Sacrement, aux femmes et aux jeunes personnes réunies, et se contenter de faire aux jeunes personnes l'instruction qui précède. — On pourrait distribuer ce règlement imprimé à chaque mère de famille, afin qu'il y en eût un dans chaque maison.

2717. Sainte Brigitte d'Irlande, se voyant recherchée en mariage, pria instamment Notre-Seigneur de lui enlever la beauté qui attirait sur elle les regards des hommes. Sa prière fut exaucée. Elle perdit un œil, et son visage devint si difforme que personne ne pensa plus à elle ; mais elle retrouva sa beauté avec un nouvel éclat, au jour où elle prit le voile des religieuses.

2718. La B. Villana, de Florence, avait oublié la ferveur de son enfance. Elle mettait beaucoup de soin à se parer. Un jour, qu'elle se regardait au miroir, elle se vit à deux reprises semblable à un démon. Effrayée de cette vision, qui lui fit connaître l'état de son âme, elle quitta aussitôt ses parures et courut chez les Pères Dominicains, versant d'abondantes larmes sur ses péchés. Regardez-vous au miroir, jeunesse, trouvez-vous belle ; mais sachez que si votre âme est en état de péché, elle est horrible comme un démon.

2719. Saint Jacques de Nisibe, se rendait en Perse pour y convertir les infidèles, quand il rencontra des jeunes filles qui lavaient du linge à une fontaine, et qui, en le voyant venir, le regardèrent avec impudence et ne se couvrirent pas la tête. Le saint, indigné de ce manque de modestie, maudit la fontaine qui tarit aussitôt, et les cheveux de ces jeunes filles blanchirent en même temps. Elles rentrèrent désolées dans la ville, et racontèrent à leurs parents ce qui venait de se passer. Ceux-ci coururent après le saint pour se prosterner à ses pieds et lui demander pardon. Le saint leur rendit ausitôt leur fontaine ; et les jeunes filles lui promettant d'être modestes à l'avenir. il rétablit leurs cheveux dans leur état naturel.

2720. Protagoras apercevant une femme bien parée, se tourna vers elle et lui dit en riant : « Si c'est pour plaire aux hommes, vous vous trompez (le luxe est odieux) ; si c'est pour descendre dans la tombe, il n'en faut pas tant. »

2721. Saint Boniface, évêque de Lausanne, dans son enfance, avait une telle horreur des caresses que, quand ses parents l'embrassaient, il s'essuyait ou se lavait le visage.

2722. Un jeune seigneur écossais, nommé Walène, édifiait tout le monde par sa modestie et sa vertu. Une dame de la cour conçut pour lui une coupable passion ; pour arriver à ses fins, elle lui envoya un anneau où se trouvait un diamant d'un prix extraordinaire. Le jeune homme, ne soupçonnant rien, mit l'anneau à son doigt. Toutefois, on sut à la cour ce qui s'était passé, et on dit que Walène avait aussi des faiblesses. Ces réflexions ouvrirent les yeux au vertueux jeune homme, il jeta aussitôt l'anneau et le diamant dans un grand feu, et depuis lors n'accepta plus jamais de présent. (Voir n. 2972.)

2723. Sainte Thérèse conservait pour un de ses parents une affection, non pas impure, mais désordonnée; ce fut seulement lorsqu'elle eut renoncé à cet attachement, qu'elle mérita d'entendre le Seigneur lui dire : « Maintenant que tu es toute à moi je suis tout à toi. » (Saint Liguori.)

2724. Loin de rechercher des marques d'affection, il faut savoir les fuir et dans l'attaque se défendre au péril même de sa vie. Amolon, duc de Champagne, fit enlever par force à ses parents, une jeune fille de noble famille. Cette innocente colombe cherche d'abord à résister aux sollicitations coupables par les larmes et les prières ; mais quand elle voit qu'elle n'obtient rien, elle s'élance sur le duc, lui arrache son épée, l'en perce de part en part ; le duc tombe baigné dans son sang, et avant de mourir, il recommande de ne pas venger sa mort, avouant qu'il était seul coupable. La jeune fille s'enfuit, fait soixante dix kilomètres à pied et arrive à Châlon-sur-Saône, auprès du roi Gontran, auquel elle raconte son histoire. Le roi l'accueille avec bonté, admire sa vertu et la prend sous sa protection.

2725. Sainte Solange était une humble bergère du Berry qui, élevée dans la piété par ses parents, se consacra dès l'enfance à Notre-Seigneur, par le vœu de chasteté. Tout en gardant ses brebis, elle faisait de grands miracles, et sa réputation de vertu et de beauté attirèrent jusqu'à elle le jeune Bernard de la Gothie, fils du comte de Poitiers, qui vint à cheval la voir sur les terres où elle gardait ses troupeaux. Il lui

parle d'abord avec respect, et la demande en mariage. Solange répond qu'elle appartient à Notre-Seigneur et qu'elle lui sera fidèle jusqu'à la mort. Bernard la saisit, la bergère lui échappe et s'enfuit. Il la poursuit, l'atteint et la met par force devant lui sur son cheval, cherchant à la persuader ; mais Solange parvient à s'arracher à son ravisseur en se jettant à terre. Bernard, furieux, descend de cheval et lui coupe la tête. Solange reste debout, prend sa tête dans ses mains, pendant que ses lèvres redisent encore par trois fois le nom de Jésus, et va ainsi jusqu'à Saint-Martin-du-Pras, où on l'ensevelit et où on l'honora comme une sainte.

2726. Arsène était un des grands seigneurs de la cour de Théodose le Grand, qui lui avait confié l'éducation de ses deux fils. Les honneurs de ce monde ne lui faisaient pas oublier son salut et souvent il priait Dieu de lui faire connaître ce qu'il avait à faire pour se sauver. Un jour qu'il faisait cette prière avec larmes, il entendit une voix qui lui criait : « Arsène, fuis la compagnie des hommes et tu te sauveras ! » Il comprit et s'enfuit au désert. A combien de jeunes filles le prêtre n'a-t-il pas à dire: Fuis, etc.

2727. Tertullien rapporte qu'une femme chrétienne, ayant assisté aux spectacles des païens, en sortit possédée du démon. Quand le ministre de Dieu l'exorcisait et reprochait au démon de s'être emparé d'elle, le démon répondait : « Je l'ai fait hardiment, car je l'ai trouvée dans mon domaine. »

2728. Alipius, ami de saint Augustin, avait en horreur les spectacles sanglants de son temps. Il y fut entraîné malgré lui par ses amis. Il y assista d'abord en fermant les yeux ; mais un cri de la multitude les lui fit ouvrir, et il sortit du spectacle passionné pour ces amusements profanes. Qu'on ne se flatte donc pas de tenir ferme au milieu des séductions.

2729. Le dauphin, père de Louis XV, redoutait les théâtres. « Les spectacles d'un prince, disait-il, c'est l'état des provinces. » Un jour qu'il dut y accompagner Louis XIV, ce dernier lui dit en sortant : « Il m'a paru que vous preniez peu de plaisir à la comédie. — Sire, j'y ai eu celui d'être auprès de votre Majesté. » Le roi lui dit qu'il lui laissait la plus grande liberté à cet égard, et depuis lors il ne parut plus au théâtre.

2730. Ozanam, un des fondateurs des conférences de saint Vincent de Paul et un des plus célèbres littérateurs de notre siècle, arrivait pour la première fois à Paris ; il avait une lettre à remettre à M. de Chateaubriand auquel on le recommandait. Il osait à peine aborder celui que Charles X appelait une puissance du monde. Cependant, surmontant ses craintes, il se présente chez lui. Chateaubriand revenait de la messe, il accueille le jeune homme avec bonté, lui donne quelques conseils et lui demande s'il se propose d'aller au théâtre. Ozanam répond qu'il a promis à sa mère de l'éviter. « Je vous conjure, dit Chateaubriand en embrassant le jeune homme, de suivre les conseils de votre mère. Vous ne gagnerez rien au théâtre, et vous pourriez y perdre beaucoup. » Depuis lors Ozanam se souvint des paroles de Chateaubriand pour triompher des instances que lui faisaient ses camarades pour le mener au théâtre. (V. n. 4068.)

2731. De même que les chevaux qui courent ensemble cherchent à se surpasser de vitesse, de même dans la société de gens de bien, on s'excite mutuellement à la vertu. (Saint Jean Climaque.)

2732. Pendant la persécution de Dioclétien, il y avait à Nisibe en Mésopotamie, dans un couvent de vierges, une religieuse de grande beauté et de grande vertu appelée Fébronia. La jeune veuve d'un sénateur, nommée Hiéria, qui était encore païenne, voulut s'entretenir avec elle et se lia avec elle d'amitié. Durant une maladie qui cloua Fébronia sur un lit de douleur, elle fut sa compagne fidèle. (V. n. 5447.) Fébronia fut arrachée de son lit et traînée au tribunal de Selène, envoyé de Dioclétien, et de Lysimaque, neveu de Selène. Fébronia avait dix-huit ans, et elle était d'une beauté incomparable. Selène, qui n'avait point d'enfant, lui offrit sa fortune pour dot et la main de Lysimaque. « J'ai, répondit Fébronia, un lit nuptial dans le

ciel. L'époux que j'ai choisi est immortel et son royaume est ma dot. Je ne puis ni ne veux lui préférer un époux mortel. » Selène lui fit couper les deux mains, les pieds, les seins et enfin la tête. Après il se tua lui-même de rage. Lysimaque se convertit et se fit religieux. Hiéria jeta tous ses bijoux dans le cercueil de Fébronia et prit sa place dans le monastère.

2733. Un roi nommé Scillurus, sur le point de mourir, fit appeler tous ses fils et leur présenta successivement un faisceau de flèches liées ensemble, afin qu'ils le rompissent. Ils le tentèrent en vain. Déliant alors les flèches, le mourant les rompit l'une après l'autre et dit à ses enfants : « Tant que vous serez unis vous serez forts. La désunion fait la ruine. » Rien ne donne la force comme le lien qui unit de saints amis. Que de grands fleuves sont formés par l'union de plusieurs petits ruisseaux ! Les hirondelles se soutiennent les unes les autres, lorsqu'à l'approche des hivers elles traversent la mer orageuse, pour atteindre de plus doux climats. Seules elles périraient.

2734. *Vocation.* Quand il s'agit du choix d'un état, il ne faut pas regarder ce que font les autres. « C'est à nous de profiter du remède que Jésus-Christ nous a apporté, et non pas de nous tourmenter de ce que deviennent ceux qui, pour quelque cause que ce soit, n'en usent pas : comme dans un grand hôpital et dans une grande salle de malades, celui-là serait insensé qui, voyant venir à lui le médecin avec un remède infaillible, au lieu de le recevoir et d'en profiter, se tourmenterait à lui demander ce qu'il voudrait faire des autres malades, tout prêt à le renvoyer s'il refusait de l'éclaircir sur ce point ; il en serait de même de nous. » (Bossuet.)

2735. Certes, il est permis d'être difficile dans le choix d'un époux terrestre quand on est libre de choisir le Roi du ciel ; et on ne s'explique guère l'aveuglement de ces jeunes filles qui, dans leur empressement pour se marier, se donnent au premier venu, sans examiner s'il est sérieusement chrétien ; s'il sera pour elle un secours pour le salut éternel. En vérité, elles s'estiment peu elles-mêmes, et elles s'honoreraient d'avantage en étant plus exigeantes.

2736. Une des premières dames d'Espagne, dona Catherine Sandovial, balança quelque temps pour savoir si elle s'adonnerait à la piété ou à la vanité, si elle serait toute à Jésus, ou bien toute au monde. Enfin prévalut l'esprit du monde, qui est l'esprit de Lucifer, et, de fait, elle s'enorgueillit à un tel point de ses rares qualités, qu'étant recherchée en mariage par plusieurs partis honorables, elle répondait avec dédain qu'elle ne s'unissait jamais qu'à une tête couronnée, ou à un prince de sang royal. Un gentilhomme qui en était épris, promit une magnifique récompense à une de ses femmes de chambre, si elle pouvait la porter à accepter ses propositions. Celle-ci étant entrée un matin dans la chambre de sa maîtresse, et voulant entamer une conversation qui l'amenât à faire l'éloge de ce chevalier, lui dit : Oh ! Madame, quel beau songe j'ai fait cette nuit ! il m'a semblé voir le palais superbement décoré, et toute la famille en fête, à l'occasion de vos noces qui se célébraient avec tel gentilhomme ; et elle allait s'étendre en louanges sur le compte de ce dernier, lorsque Catherine, gravement indignée, la mit brusquement à la porte, en lui répliquant : Ne t'ai-je pas dit plusieurs fois que je ne donnerai mon cœur à personne, si ce n'est à un roi ou à un prince de sang royal ?... S'étant levée ensuite, elle se mit à se promener dans sa chambre, en roulant dans son esprit mille rêves de grandeur et de pompes royales. Mais tandis qu'elle se laissait aller à ces ambitieuses pensées, son regard tomba sur un crucifix qui se trouvait suspendu à la muraille ; en voyant son Sauveur couronné d'épines, et en lisant le titre de la croix : Jésus de Nazareth, roi des Juifs, elle se sentait touchée, et en même temps elle entendit une voix qui lui dit intérieurement : Je suis le roi que tu cherches ; tu m'auras dans cet état. Catherine se jeta par terre, et, s'avouant vaincue, elle répondait sur-le-champs à l'invitation amoureuse de Jésus : Oui, mon Jésus, dit-elle, je vous accepte pour époux, et tel que vous voulez bien vous donner à moi, avec votre couronne d'épines. Puis, comprenant qu'un membre délicat ne convient pas sous un chef couronné d'épines,

elle commença à macérer son corps par les plus rudes pénitences, et après avoir mené assez longtemps dans le siècle la vie d'une religieuse, elle entra dans un monastère de sainte Thérèse pour y mourir en sainte.

2737. Ce n'est pas seulement une gloire que d'avoir le Roi du ciel pour époux, c'est aussi la cause de tous les biens.

2738. Mais, quoi ! me dira-t-on, parmi toutes les femmes mariées, n'en est-il aucune qui se sanctifie ? Si, répondrai-je, il y en a ; mais lesquelles ? celles qui se sanctifient par le martyr, celles qui savent tout souffrir pour Dieu, avec une patience que rien ne puisse ébranler. Combien en est-il qui s'élèvent à cette perfection ? Hélas ! ce sont des merles blancs. Et si vous en rencontrez quelqu'une, vous apprendrez qu'elle ne fait que pleurer de regret d'être entrée dans le monde, tandis qu'elle pouvait se consacrer à Jésus-Christ. Pour moi, je ne me souviens pas d'avoir jamais trouvé, parmi les femmes mariées, une seule personne de piété qui fut contente de son état. (Saint Liguori.)

2739. Pendant la grande révolution, on menait au supplice les filles de M. de la Biliais, dont tout le crime était la fidélité à Dieu et au roi. Un officier républicain, qui les accompagnait, voulant en sauver une, lui dit : « Viens avec moi, je t'épouserai. » Elle répondit : « J'aime mieux la mort que d'appartenir à l'ennemi de mon Dieu et de mon roi. »

2740. « Le mariage est un certain ordre où il faut faire la profession avant le noviciat et s'il y avait autant de probation comme dans les cloîtres, il y aurait peu de profès. (Saint François de Sales.)

2741. Le mariage de Louis XV, roi de France, était arrêté avec Marie Lekzinska, quand la grand'mère de la jeune princesse, qui était aussi sa confidente, lui demanda ce qu'elle pensait de cette grande fortune : « Hélas ! maman, répondit-elle, je n'ai là-dessus qu'une pensée qui m'absorbe depuis huit jours : c'est que je serais bien malheureuse, si la couronne que m'offre le roi de France me faisait perdre celle que me destine le Roi du ciel. »

2742. Madame de Maintenon était dans la misère, après la mort du poète Scarron, son premier mari ; elle réussit à devenir l'épouse de Louis XIV ; mais son bonheur ne dura que trois semaines. Peu après, elle écrivait au comte d'Aubigné son frère ; « Je n'y peux plus tenir, que je voudrais être morte ! »

2743. Sainte Fare, fille du comte Cagneric, voulait se consacrer à Dieu. Son père la fiança malgré elle. Elle en versa tant de larmes qu'elle en perdit la vue et fut réduite à l'extrémité. Saint Eustase de Luxeuil vint la visiter ; il la guérit, et obtint pour elle de son père la permission d'être religieuse.

2744. Une vierge n'a d'autre charge que celle de son âme, et de son corps ; elle n'a point à pourvoir aux nécessités, aux maladies d'autrui, à se préoccuper de besoins autres que les siens, tandis qu'une femme mariée, tout entière à l'amour que la nature elle-même lui inspire, prend à cœur les embarras et les chagrins de son mari, de ses fils et de ses filles, et s'en tourmente aussi vivement que si toutes les choses lui étaient personnelles. Car c'est là le caractère du véritable amour. Autant de fils à une femme, autant de corps qu'elle doit vêtir, autant d'estomacs qu'elle doit nourrir, autant de maladies qu'elle doit soigner, autant de nécessités auxquelles elle doit pourvoir, autant de morts qu'elle doit un jour dépiorer, autant de labeurs et de peines enfin qu'elle doit supporter. Le déshonneur, l'indigence, la faim, les procès, les inquiétudes, les soucis et tous les autres maux qui affligent son mari et ses enfants ne torturent et ne déchirent pas moins cruellement les entrailles d'une épouse et d'une mère que le cœur de ceux qu'elle aime. Le célibat l'aurait mise à l'abri de toutes ces épreuves. Que peut-on supposer donc de plus excellent que d'avoir introduit sur la terre un état de vie où non seulement on acquiert une plus grande abondance de mérites devant Dieu, et l'on obtient la gloire insigne proposée comme récompense aux vierges, mais où en même temps on mène une existence paisible et dégagée de tous les soins, au milieu de la mer orageuse du monde. (B. L. de Grenade.)

Saint Adhelme, dans son livre de la virginité, raconte qu'un ange avait ainsi caractérisé les divers degrés de la chasteté dont nous venons de traiter :

La virginité c'est de l'or, la chasteté des veuves de l'argent, celle des femmes de l'airain ; la virginité, c'est la reine ; la viduité, la maîtresse de maison ; le mariage, la servante. La virginité, c'est la patrie ; la viduité, le port ; le mariage, la mer. (III, CORNELIUS IN CAP. 4. SAP. V. 1.)

2745. Saint Porphyre, évêque de Gaza, fuyant la persécution des idolâtres, alla frapper à la porte d'une maisonnette, habitée par une vieille femme qui vivait du travail de sa petite fille Irène, âgée de quatorze ans. Celle-ci, qui était encore païenne, reconnut l'évêque et se mit à genoux devant lui ; elle le conduisit vers la terrasse de la maison, lui offrit du peu qu'elle avait, du pain et des olives. Plus tard, l'évêque ayant obtenu un triomphe complet sur ses persécuteurs, fit appeler Irène, il l'instruisit ainsi que sa tante et sa grand'mère, et les baptisa toutes trois. Puis il dit à Irène : « Si vous voulez vous établir, je vous ferai une dot et vous trouverai un époux chrétien. — Saint Père, répondit Irène, vous m'avez trouvé un époux, vous ne voulez pas m'en chercher un autre. — Et quel époux ? — Jésus, l'époux des vierges. » Le saint prélat pleura de joie, il confia Irène à la diaconesse Massaris, et l'exemple de cette jeune fille fut suivi par une multitude d'autres. (V. n. 2800. et suiv.)

2746. La B. Oda, d'une noble famille du Brabant, voulait se consacrer à Dieu. Ses parents, auxquels elle avait fait part de son désir, lui préparèrent un mariage avec un noble seigneur du pays, appelé Simon ; et comme ils craignaient un refus de la part de leur fille, ils ne lui en parlèrent qu'au jour des noces, au moment où Simon arrivait avec toute sa suite à la cérémonie du mariage. On conduit Oda aux pieds du prêtre dans la chapelle, elle se laisse faire : mais quand le prêtre lui demande si elle veut choisir Simon pour son époux, elle répond énergiquement qu'elle ne veut ni lui ni un autre ; car elle a consacré à Dieu sa virginité. Là-dessus Simon, confus, remonte à cheval et s'en va en colère. Les parents, vaincus par la fermeté d'Oda, finissent par lui permettre de se faire religieuse.

2747. La B. Marguerite de Hongrie, nièce de sainte Elisabeth, refusa successivement la main de deux rois, celle du roi de Pologne, et celle de Georges, roi de Bohême. Comme son père insistait pour lui faire accepter ce dernier parti : « Je préfère, dit-elle, le royaume des cieux et les grâces de Jésus-Christ. » Elle mourut à vingt-huit ans à peine, en disant : « Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains. » Et son corps resta vermeil et beau, et exhalant une odeur suave. Plus de deux cents miracles s'opérèrent à son tombeau.

Le lis de nos jardins est une fleur si frêle et si tendre que si elle est tant soit peu maniée, elle se flétrit incontinent. La chasteté est encore plus tendre ; elle perd son lustre, même par des affections trop vives, par de petites privautés, par de simples baisers de qui que ce soit, de qui que ce soit ; je dis deux fois de qui que ce soit, et je le voudrais dire cent fois, afin que vous ne me disiez pas : C'est un homme de bien, il est si dévot et si spirituel, il n'y pense point de mal et n'a pas mauvaise intention ; c'est mon cousin germain, mon beau-frère ; c'est, dites-vous, ma compagne de même sexe que moi. N'importe, qui que ce soit. Votre cœur n'en est pas moins abaissé.

La pureté de votre âme est comme une glace de Venise, c'est comme un beau miroir où vous vous regardez si souvent ; Dieu veuille qu'en le regardant vous vous souveniez toujours de cet avis que je vous donne ! Si on le touche tant soit peu, si l'on le baise, si quelqu'un en approche son haleine, qui que ce soit, soit homme, soit femme, soit fille, soit petit garçon, cela ternit son éclat. La chasteté est encore plus délicate que ce miroir et que la fleur de lis ; elle peut se ternir par la seule conversation et même par la simple parole des hommes. Une vierge qui veut être bien pure évitera de les rencontrer, et surtout elle aura en horreur les cajoleries, les flatteries, les discours de railleries et les conversations particulières. (LE JEUNE.)

2748. Albert, fils du comte de Fulkemberg, entra dans l'Ordre de Saint-Dominique malgré les oppositions de son père. Théodoric, un de ses amis, étant venu lui dire que s'il persistait dans sa résolution, sa mère en mourrait de chagrin. Albert lui montra le crucifix. « Le Sauveur n'est pas descendu de la croix pour épargner à sa mère les douleurs que lui causait sa passion, j'agirai de même. Je resterai sur la croix que j'ai embrassée ; car celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, a dit le Sauveur, n'est pas digne de moi. » Théodoric, vaincu, entra peu après dans le même couvent.

2749. Saint Alphonse de Liguori était encore dans le monde qu'il édifiait par sa piété et dont il faisait l'admiration par son talent ; un jour qu'il visitait l'hôpital des incurables, il crut entendre une voix qui lui disait : « Qu'as-tu à faire dans le monde ? » Il regarda d'abord cela comme une imagination ; mais en sortant de l'hôpital il fut frappé d'une lumière éblouissante ; et, au milieu du bruit de l'hôpital qui lui semblait crouler, la même voix se faisait entendre et répétait sans cesse : « Qu'as-tu à faire dans le monde ? » Alors, s'offrant à la divine volonté, il s'écria : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » Puis il entra dans l'église voisine, où le Saint-Sacrement était exposé ; il supplia Notre-Seigneur d'accepter l'offrande de lui-même ; et, détachant son épée, il alla la suspendre à l'autel de la Vierge. C'en était fait, Alphonse appartenait à Dieu seul pour toujours.

A combien de jeunes gens pourrait-on dire : Qu'as-tu à faire dans le monde ?

LV. — Règlement de vie: (1)

(Ce règlement pourrait servir de thème à des conférences ou à des instructions très pratiques, vers la fin des missions.)

Chaque jour.

2750. 1. Lever. — A une heure fixe. Pour première action, faire le signe de la croix, et pour première parole, dire : Jésus, Marie, Joseph ; faire à Dieu l'offrande de sa journée et se vêtir modestement.

2. Prière. — *Il faut bien faire* la prière *matin et soir*, c'est la recommandation de Notre-Dame de la Salette. *Si vous n'avez pas le temps, dites au moins un* Pater *et un* Ave Maria.

Une bénédiction particulière est attachée à la prière faite en famille, matin et soir.

3. Messe. — Il ne faut pas se priver, par sa faute, d'entendre la messe quelquefois dans la semaine ; et même tous les jours ; et d'y faire la sainte communion, selon l'avis de son confesseur.

4. Tentation. — La repousser vigoureusement dès qu'elle se présente ; invoquer les noms de Jésus, Marie, Joseph ; ou bien dire : O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.

5. Repas. — Dire, avant et après le repas, le *Benedicite* et les grâces ; ou au moins faire le signe de croix.

6. Angelus. — Etre fidèle à le réciter trois fois par jour, au son de la cloche.

7. Chapelet. — En dire au moins une dizaine, si on ne peut le réciter tout entier.

8. Lecture. — Lire tous les jours quelques lignes d'un bon livre ; choisir de préférence la *Vie des Saints*, le *Catéchisme*, le *Livre de tous*, le *Pensez-y bien*, l'*Imitation* de *Jésus-Christ*.

9. Examen. — Le soir, chercher avec soin ses fautes, en demander pardon à Dieu et lui promettre sincèrement de n'y pas retomber.

(1) Garcia Moreno, président de la République de l'Equateur, mort en 1875, tous les matins faisait oraison et assistait à la messe. Tous les jours, il récitait le rosaire et lisait un chapitre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Le soir, il faisait son examen de conscience, et il se confessait toutes les semaines.

10. Coucher. — Se coucher de bonne heure, se déshabiller avec modestie, faire avec de l'eau bénite le signe de la croix sur son lit et sur soi, et s'endormir dans quelque bonne pensée.

Chaque Semaine.

2751. Abstinence et Jeune. — Observer religieusement la loi de l'abstinence et du jeûne à moins de dispense, ou d'empêchement légitime.

2. Offices du Dimanche. — Se souvenir de sanctifier le dimanche, en cessant toute œuvre servile et en assistant à la messe, aux vêpres et aux instructions de la paroisse. Persévérer le plus longtemps possible à suivre les catéchismes.

3. Occasions. — Fuir les chants et les discours mauvais, les compagnies dangereuses, les cabarets et les assemblées mondaines ; *c'est là,* dit un Père de l'Eglise, *que le démon livre les plus violents assauts et fait les plus grandes conquêtes.*

4. — Avoir en horreur les mauvais romans et les feuilletons ; ils pervertissent l'esprit, gâtent le cœur, ruinent la foi, désolent les familles. Les jeter au feu et propager les bons livres ; n'acheter ni ne recevoir aucun journal suspect.

5. Confrérie. — Ne pas manquer d'entrer dans quelque confrérie et être exact à en remplir les pratiques.

6. Œuvres de Charité. — Pour mériter la grâce d'une bonne mort, visiter les malades, les disposer à recevoir les sacrements, et avertir aussitôt le prêtre de leur maladie.

Chaque Mois.

2752. 1. Sacrement. — Se confesser régulièrement au moins tous les mois, et même plus souvent ; et surtout ne jamais rester en état de péché mortel.

Il faut faire chaque confession comme si c'était la dernière, et bien s'exciter, avant la confession, à la contrition et au ferme propos.

2. Dévotion au Sacré-Cœur. — Le premier vendredi du mois, dans la journée quelques actes de dévotion au Cœur de Jésus.

3. Chemin de la Croix. — Au moins une fois par mois, faire le Chemin de la Croix, en s'efforçant de gagner, pour les âmes du purgatoire, quelques-unes des nombreuses indulgences qui y sont attachées.

Chaque Année.

1. Fêtes. — Célébrer l'anniversaire de son baptême et de sa première communion, comme aussi les fêtes de la Sainte Vierge et de saint Joseph ; ces jours-là, tâcher de s'approcher des sacrements.

2. Mois de Marie. — Carême. — Suivre dans la paroisse ou faire en famille les exercices du saint temps de Carême et du Mois de Marie.

3. Retraite Annuelle. — Quand on ne peut assister à une retraite publique, se ménager en particulier quelques jours de recueillement, pour faire une revue de sa conscience, et se retremper dans la ferveur, dans quelque pèlerinage ou dans quelque communauté.

4. Propagation de la Foi. — Donner, si on le peut, l'obole de la propagation de la Foi ; c'est à bien peu de frais conquérir des âmes à Jésus-Christ. — Lire et faire circuler les Annales.

Avis particuliers.

2753. 1. Aux Epoux. — L'attachement, la fidélité, le respect et le support mutuel.

A *l'égard de leurs enfants :* La sainte coutume de les bénir, le bon exemple, une vigilance continuelle, la correction douce et ferme de leurs défauts, l'attention de les envoyer assidûment au catéchisme, le choix scrupuleux des maîtres á qui on les confie.

A *l'égard des domestiques :* Une sollicitude paternelle, la modération dans le commandement, une sage surveillance.

A *l'égard du ménage :* L'éloignement des folles dépenses, l'exactitude à acquitter les dettes, l'ordre en toutes choses.

2. A LA JEUNESSE. — Le respect, l'obéissance, les prévenances envers les parents ; — l'union et la paix entre frères et sœurs ; — l'horreur des chansons et des paroles mauvaises, des danses, des cabarets, des compagnies et des veillées dangereuses, et surtout des fréquentations seul à seul avec des personnes de différent sexe.

Faites cela, et vous vivrez.

LVI. — Règlement des personnes pieuses.

2754. Les exercices marqués dans le règlement ci-dessus, conviennent à tous les chrétiens ; mais il est des âmes qui, comprenant l'excellence et les avantages d'une vraie dévotion, sentiront le besoin d'ajouter quelques autres pratiques à celles que nous y avons marquées. Voici donc des exercices plus particuliers pour elles.

Tous les jours : Quelques instants, et s'il est possible une demi-heure, consacrés à l'oraison ; assistance à la messe et la communion selon l'avis du directeur ; une lecture spirituelle d'au moins un quart d'heure, la récitation du chapelet.

Chaque semaine : ou au moins tous les quinze jours, la confession.

Chaque mois : Direction et revue du mois, ou préparation à la mort.

LVII. — Amour de Dieu.

2755. *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces.* (MAT. XXII, 37.) — Si Dieu nous eût défendu de l'aimer, notre vie devrait se consumer en larmes et en prières pour obtenir de lui qu'il daignât nous le permettre. Mais dans sa miséricorde pour nous, non seulement il ne nous défend pas de lui donner notre cœur, mais même il nous le demande et il nous fait le commandement de l'aimer de toutes nos forces. Commandement qu'il appelle le premier, et le plus grand de tous ; car l'amour de Dieu, c'est la fin de l'homme, le but de sa création ; c'est la vertu la plus parfaite, celle qui nous unit à Dieu cœur à cœur, qui nous rend ses amis et nous assure son amitié. Aussi est-ce à faire naître la charité dans nos cœurs que tendent toutes les pratiques de la vie chrétienne et toutes les méditations sur les grandes vérités.

La crainte des châtiments de Dieu est comme l'aiguille, qui introduit en nous le fil de la charité, selon le langage de saint Augustin. Toutes les dévotions, même la dévotion si excellente à la Sainte Vierge, n'ont pour but que de nous mener à l'amour divin. Comme couronnement de toutes les méditations précédentes : I. considérons l'obligation où nous sommes d'aimer Dieu ; II. indiquons les moyens d'acquérir l'amour divin ; et III. voyons comment nous témoignerons à Dieu notre amour.

2756. — I. *Obligation d'aimer Dieu* 1° *à cause de ses bienfaits.*

1) En prêtant l'oreille à la voix des créatures, saint Augustin les entendait lui crier d'aimer Dieu : *Cœlum et terra clamant, Domine, ut amem te.* Le ciel avec ses astres, avec ses nuages, la terre avec ses productions nous disent : Aimez votre Créateur qui vous aime.

2) Considérons-nous nous-mêmes : *(a)* dans *l'ordre de la nature,* que de maux dont nous sommes préservés, que de biens nous possédons ; à qui le devons-nous ? A Dieu. (V. nos 2770 et suiv.) *(b) Dans l'ordre de la grâce,* le baptême, une éducation chrétienne, les sacrements ; à qui en sommes-nous redevables ? A Dieu. Nous pouvons connaître les dons qu'il nous a faits ; mais impossible de savoir de quels maux il nous a préservés soit pour le

corps soit pour l'âme. Que nous réserve-t-il encore ? Le ciel, bonheur infini, le bonheur dont il jouit lui-même. Et ces grâces, que lui ont-elles coûté ? Les humiliations de Bethléem, de Nazareth, les travaux de toute une vie, la mort de la croix. (V. nº 2777.)

« Si ceux qui reçoivent quelque faveur, comme le dit Sénèque, sont obligés d'imiter les bonnes terres qui rendent beaucoup plus qu'elles ne reçoivent ; comment pourrons-nous payer à Dieu un tel tribut de reconnaissance, puisque nous ne pouvons lui rendre, que ce que nous avons reçu de lui ? Et si celui qui ne rend pas ce qu'il a reçu, au dire de ce philosophe, ne satisfait pas, que dirons-nous de celui qui n'en rend pas seulement la moindre partie.

« Si nous faisions un long voyage, et qu'étant à demi morts de faim et de lassitude, nous fussions contraints de nous asseoir au pied d'une tour, du haut de laquelle une main charitable prît soin de pourvoir à tous nos besoins, pourrions-nous nous empêcher d'élever quelquefois les yeux en haut, pour regarder au moins celui qui exercerait tant de bonté envers nous ? Que fait Dieu pour nous, sinon de verser continuellement du haut du ciel toutes sortes de biens sur notre tête ? Remarquez, si vous pouvez, une seule chose de toutes celles qui sont au monde, qui n'arrive point par une providence particulière. Et néanmoins celui qui n'aime pas Dieu ne jette pas un seul regard en haut, pour connaître et pour aimer un bienfaiteur si libéral. Que peut-on dire de cet endurcissement, sinon que l'homme s'est dépouillé de sa propre nature, et qu'il est devenu plus insensible que les animaux ? Il y a véritablement sujet de rougir de faire de telles comparaisons ; mais il est bien juste que l'homme ingrat entende ce qu'il mérite. Nous sommes en effet semblables à ces animaux, qui paissent sous un chêne, et qui, pendant que leur maître leur secoue le gland du haut de l'arbre, ne font autre chose que gronder et se heurter pour leur pâture, sans regarder celui qui la leur donne, et sans lever les yeux en haut pour voir de quelle main ils reçoivent ce bienfait. O brutale ingratitude des enfants d'Adam ! Nous n'avons pas seulement reçu la raison de plus que les animaux, nous avons encore le corps droit et les yeux tournés vers le ciel ; et nous ne voulons pas y élever les yeux de notre âme, pour voir le lieu d'où découlent tous nos biens.

« Les métaux se fondent au feu ; le fer se rend flexible à la forge ; la dureté du diamant se dompte par le sang de quelques animaux ; mais ô cœur malheureux ! n'êtes-vous pas plus durs que le fer et le diamant, si vous ne pouvez être attendri ni par le feu de l'enfer, ni par les soins d'un Père si charitable, ni par le sang de l'Agneau sans tache, qui a été répandu pour nous ! (V. nºs 2778 et suiv.) (B. L. de Grenade.)

Et ce Dieu, si bon pour nous, est toujours à côté de nous. Ses délices sont d'être avec les enfants des hommes. Il est présent partout, il habite dans notre cœur, Jésus-Christ réside dans nos tabernacles. C'est un ami qui veut converser sans cesse avec ses amis. (V. nº 2781.)

O Dieu, j'aime les hommes qui me témoignent qu'ils m'aiment. Or les hommes m'aiment depuis peu de temps, et votre amour est éternel ! Les hommes m'aiment peu, et ce qu'ils font pour moi est bien limité : vous m'avez aimé d'un amour infini, et vous avez fait, par amour pour moi, des prodiges qui étonnent les anges eux-mêmes ! Les hommes cesseront de

m'aimer à ma mort, et alors vous m'introduirez dans le lieu où je jouirai à jamais de votre amour. Quelle ingratitude serait la mienne, si je ne vous aimais pas en retour ! Aimer Dieu à cause de ses bienfaits et à cause des biens qu'il nous a promis, c'est la reconnaissance et l'espérance chrétiennes; mais ce n'est pas encore la charité parfaite à laquelle nous devons nous élever en l'aimant. (V. nº 2782:)

2757. 2º *A cause de ses perfections.* (V. nº 2783.) Il nous arrive souvent d'aimer ceux qui ne nous ont fait ni bien ni mal, à cause des qualités que nous remarquons en eux. La beauté nous charme; la bonté, la vertu nous ravissent. Quel bonheur de converser avec la Sainte Vierge, et comment nous défendre de l'aimer si nous la voyions ! Or qu'y a-t-il de si beau, de si bon, de si parfait que Dieu ? Parcourez la terre avec ses magnificences le ciel avec ses splendeurs, le séjour des Bienheureux eux-mêmes, qu'y trouverez-vous qui vaille Dieu ?

2758. Devant lui l'éclat du soleil pâlit; toute créature à côté de lui n'est qu'un pâle rayon de sa splendeur et comme un charbon éteint. Il est grand, et sa grandeur est au-dessus de toute louange. Il s'est fait connaître à nous comme l'être infiniment saint, pur, miséricordieux, juste, sage, parfait, aimable; jamais la langue humaine ne pourra dire, ni l'intelligence angélique concevoir ses perfections, ni mesurer leur étendue. L'éternité ne suffira même pas pour les étudier. « Les perfections qui sont en sa divine essence sont si grandes et si admirables, que comme dit le grand Docteur saint Augustin, si tout le monde était rempli de livres, si toutes les créatures étaient autant d'écrivains, et si toute l'eau de la mer était convertie en encre, les livres seraient plutôt remplis, les écrivains plutôt lassés, et la mer plutôt épuisée, que l'on exprimerait une seule de ses perfections. Ce même Docteur ajoute, que si Dieu avait à dessein fait un homme avec un cœur qui eût la grandeur et la capacité de tous les cœurs; et que cet homme favorisé d'une lumière extraordinaire, pût parvenir à la connaissance d'une seule de ses incompréhensibles qualités, il se perdrait dans la douceur et dans la joie qu'il en ressentirait, si Dieu ne le soutenait par une grâce particulière.

« Et quelle autre chose pouvaient nous représenter ces deux Séraphins, qu'Isaïe vit auprès de la Majesté de Dieu, assis sur un trône élevé ? Chacun avait six ailes, dont deux couvraient la face de Dieu, et les deux autres les pieds. N'était-ce pas pour nous faire entendre que ces intelligences qui surpassent toutes les autres, qui occupent les premières places du ciel, et qui approchent le plus près de Dieu, ne sont pas capables de connaître entièrement ce qu'il est, bien qu'elles aient le privilège de le voir clairement dans son essence même, et dans toute sa beauté ? Cette vue tient quelque chose de celle qu'ont ceux qui sont sur le bord de la mer. Ils voient véritablement la mer; mais, ils ne peuvent découvrir sa largeur ni sa profondeur. Ainsi ces bienheureux esprits avec tous les Elus qui habitent le ciel, voient Dieu réellement; mais ils ne peuvent comprendre ni l'abîme de sa grandeur, ni la durée de son Eternité. C'est pour cette raison qu'il est écrit que Dieu est assis sur les Chérubins; et quoique ces esprits célestes soient remplis des trésors de la sagesse, il est dit néanmoins que Dieu est sur eux; pour montrer qu'ils ne peuvent ni atteindre à sa grandeur, ni comprendre son essence. » (B. L. DE GRENADE.)

Qu'aimons-nous donc, si nous n'aimons pas Dieu ? Que nous sommes à plaindre si, laissant une affection terrestre ou peut-être coupable envahir notre cœur, nous n'éprouvons que du dégoût pour Celui qui ravit les anges et les élus, qui a ravi dans tous les temps, toutes les âmes pures.

2759. « Peut-on comprendre, disait saint Philippe de Néri, qu'un homme, qui croit en Dieu, aime autre chose que Dieu ? » (V. nº 2784.) Ah ! laissons les vers ramper sur la terre et dans la fange ; comme les oiseaux du ciel, élevons-nous en haut et reposons notre cœur dans l'amour de Celui qui fait la joie des saints ? Il est dit des hommes justes qu'ils ont le goût de la beauté, *pulchritudinis studium habentes.* Quelle vérité ! Qu'ils ont mauvais goût, ceux qui ne vous aiment pas, ô mon Dieu, vous la beauté infinie ! O beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, pourquoi vous ai-je si tard connu et si tard aimée ? s'écriait saint Augustin, avec des larmes et des gémissements. Il n'y a que vous qui puissiez satisfaire mon cœur, que vous avez fait à votre mesure ; il sera toujours dans le trouble, tant qu'il ne se reposera pas en vous ! Quand il n'y aurait ni ciel, ni enfer, disait saint Jean-Joseph de la Croix, je voudrais néanmoins aimer Dieu toujours. (V. nº 2785.)

2760. 3º *Notre intérêt nous fait un devoir d'acquérir l'amour de Dieu.* 1) Personne n'ignore que sans l'amour de Dieu habituel, c'est-à-dire sans l'état de grâce, on est digne de l'enfer, et on perd le mérite de toutes ses bonnes œuvres et de toutes ses souffrances. (V. nº 1586.) 2) Mais un certain nombre de théologiens vont plus loin et disent que, lors même que nous sommes en état de grâce, si nos actions même bonnes ne sont pas offertes à Dieu par un motif de charité, elles ne sont pas strictement méritoires de la béatitude essentielle du ciel. Et afin de nous préserver du malheur d'en perdre le mérite ils conseillent fortement de dire à Dieu tous les matins au moins, et aussi le soir et au commencement de ses principales actions : *Mon Dieu, qui êtes infiniment aimable, je vous aime de tout mon cœur, et, par amour pour vous, je vous offre tout ce que je ferai aujourd'hui.*

C'est ce que conseille aussi saint Léonard de Port-Maurice, qui ajoute : « Pour plonger le monde dans les ténèbres, il suffirait d'éteindre toute lumière ; ainsi la charité étant éteinte, notre âme reste sans lumière et sans vie. » Toutes les vertus infuses en sont bannies excepté la foi et l'espérance qui restent encore, comme les fondements d'une maison renversée ; mais elle ne sont plus vivifié par la charité. Mettez dans un cœur la charité, toutes les vertus y affluent à la suite. « Le roi des abeilles, dit saint François de Sales, ne se met jamais en campagne qu'il ne soit accompagné de tout son petit peuple ; et la charité n'entre jamais dans un cœur qu'elle n'y loge avec soi tout le train des autres vertus, les exerçant et les mettant en besogne comme un capitaine fait ses soldats. » Et plus une âme aime Dieu, plus elle cherche à se parer des vertus qui sont le seul ornement qui lui plaise. (V. nº 2792.)

2761. 3) Nous pourrions ajouter que sans l'amour de Dieu, il n'y a aucun bonheur ici-bas. Le bonheur, en effet, ne peut-être que dans l'amour d'un bien infini et qu'on ne puisse pas perdre, et Dieu seul est ce bien. (V. nºs 2790 et suiv.) Aussi les saints ont-ils trouvé le bonheur dans l'amour de Dieu ? Saint Ephrem s'écriait : Seigneur éloignez-vous un peu ; car l'infirmité de mon corps ne peut soutenir tant de consolations ! Et saint François Xavier : C'est assez Seigneur, c'est assez ! On croit généralement dans le monde que

la vie des âmes saintes est triste ; et c'est le contraire ; et ceux qui paraissent joyeux et comme enivrés des folles joies du monde, sont toujours les plus à plaindre. Le soleil donne plus de lumière que toutes les étoiles, et l'amour de Dieu donne plus de vrai bonheur que tous les plaisirs du monde. Le miel non seulement est doux, mais encore il adoucit tous les aliments auxquels on le mêle, et la charité rend douces toutes les épreuves.

Les pécheurs disent : *La paix, la paix ; et ils n'ont pas de paix : car il n'en est point pour l'impie.* (V. nº 2788.) Les mondains rient, mais du bout des lèvres ; vienne pour eux l'adversité, à laquelle personne n'échappe en ce monde, et on verra combien le bonheur qu'ils affichent est fragile. (V. nº 2789.) Saint Léonard parle d'une mère mondaine dont la fille vivait de l'amour divin. Toutes deux furent frappées tout à coup d'un grand malheur qui pesait plus lourdement encore sur la fille que sur la mère. La fille trouva bientôt le calme et la résignation : la mère devint folle, victime hélas ! sans mérite, de sa noire tristesse ! « C'est Dieu qui est la liberté, la lumière, la justice, la route, et celui qui ne le cherche pas dans sa conscience et ne le découvre pas dans sa raison, ou qui, après l'avoir connu, le néglige comme un ennui ou le rejette comme un fardeau, celui-là est un homme perdu dans la bassesse infinie des penchants humains ; il couvrira d'orgueil sa misère qui le rongera par le dedans, et la mort le secouera de l'arbre comme un rameau qui n'a jamais vécu. » (LACORDAIRE.) Celui qui aime Dieu, au contraire, s'élève ; car, selon le mot du même orateur, l'amour de Dieu est l'acte suprême de l'âme et le chef-d'œuvre de l'homme ; il couronne toutes les autres vertus, et nous ouvre dans la voie de la transfiguration, l'issue la plus proche du but. « Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et les royaumes, ne valent pas le moindre des esprits, car il connaît tout cela, et soi-même ; et le corps, rien. Et tous les corps et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions ne valent pas le moindre mouvement de charité, car elle est d'un ordre infiniment plus élevé. » (PASCAL, *Pensées.*) (V. nºs 2793 et suiv.)

L'amour de Dieu est le grand bien de l'homme ici-bas, et personne ne peut nous le ravir, si nous tenons à le conserver. C'est ce trésor que la rouille ne ronge point et que les voleurs ne peuvent nous enlever. (V. nºs 2797 et suiv.)

2762. 4) Il nous prépare une sainte mort, après une vie paisible, et nous assure la couronne de vie éternelle, *que Dieu a promise à ceux qui l'aiment. Thesaurizate vobis thesauros.* Amassez-vous donc ce trésor ; voilà l'ambition la plus juste, la plus légitime. Que d'hommes poursuivent les biens de la terre, les plaisirs, les honneurs et même de simples amusements avec une ardeur que le monde excuse ! N'est-il pas plus raisonnable de poursuivre l'amour de Dieu ?

Un prince étant à la chasse dans un désert, s'avança au sein d'une épaisse forêt, où il rencontra, dans un petit ermitage, un solitaire nommé Macédonius. Etonné de trouver un homme dans un lieu si sauvage, il lui demanda ce qu'il était venu faire dans un si affreux séjour. « Permettez-moi plutôt, répondit le saint, de vous demander comment vous vous êtes aventuré jusqu'ici. — Moi, dit le prince, croyant sans doute donner une bonne raison de sa présence dans ce lieu, moi, je suis venu pour faire la chasse aux sangliers. — Et moi, je suis venu, dit Macédonius, pour faire la chasse à Dieu et je me livrerai sans relache à cette chasse si noble. » Cela dit, il inclina

la tête et se retira. Heureux ceux qui, au lieu de poursuivre les créatures, poursuivent l'amour de Dieu avec un grand désir de l'atteindre (V. nos 2800 et suiv.) Un ardent désir, une volonté généreuse, triomphe de tout; mais que ce désir soit efficace et nous excite (v. no 2802.)

2763. — II. *A prendre les moyens d'acquérir l'amour divin.* 1° « Le plus efficace, dit saint Léonard, c'est de demander l'amour divin souvent et avec persévérance à Dieu même, attendu que ce feu sacré ne peut être tiré du rocher de notre cœur. » Supplions donc avec instance et sans relâche le Seigneur d'en embraser nos âmes. Il le fera; car Notre-Seigneur n'est venu ici-bas que *pour apporter ce feu, et ne désire rien tant que de le voir s'allumer partout.* (V. no 2803.)

2764. 2° Renoncer non seulement au péché mortel qui ruine tout à fait l'amour de Dieu dans une âme; mais encore au péché véniel et à la tiédeur, qui sont comme de la cendre jetée sur cette divine flamme pour en amortir l'action. Plus un miroir est poli, mieux il réfléchit la lumière; plus notre cœur est pur, mieux il réfléchira les rayons du divin amour. Toutefois, comme saint Liguori le remarque à ce sujet, si nous faisons quelque chute, sans nous décourager, relevons-nous aussitôt, par un acte d'amour de Dieu. Cet acte, en effet, a la vertu d'effacer non seulement tout péché véniel, mais même, s'il est accompagné du désir de se confesser, tout péché mortel.

2765. 3° Le détachement des créatures et de soi-même. (V. nos 2804 et suiv.) On ne peut point puiser d'eau avec un vase plein de sable. Le saint amour n'entre pas dans un cœur rempli par les choses de la terre. Malheur, dit saint Augustin, à qui divise son cœur et en fait une part pour Dieu et l'autre pour le démon. Le Seigneur irrité se retire et le démon possède tout. Faisons donc à Dieu l'offrande de notre cœur tout entier, et quand le démon se présente, disons-lui, comme Agnès à celui qui voulait l'épouser: « Retire-toi, tu veux empoisonner mon cœur; j'ai un autre amant qui t'a prévenu et qui est maître de mes affections. » Quand sainte Thérèse eut brisé toute attache humaine, Notre-Seigneur lui dit: « Maintenant, Thérèse, tu es toute à moi, et je suis tout à toi. » Quand Jésus est tout à une âme qui l'aime, qu'il est facile à cette âme de se détacher de tout ce qui est terrestre! L'amour est fort comme la mort. La mort détache de tout; ainsi en est-il de l'amour divin.

2766. 4° C'est dans la communion et l'oraison que l'âme se donne toute à Dieu; aussi saint Liguori dit aux âmes qui veulent grandir dans le saint amour: « Ayez à cœur, avec la permission de votre directeur, de communier fréquemment et de vous livrer beaucoup à l'oraison mentale. » A l'aide de ces moyens, nous établirons l'amour divin dans nos âmes.

2767. — III. *Voici comment nous témoignerons ensuite à Dieu cette divine charité:* 1° *En faisant des actes intérieurs d'amour pour lui: Libenter de Deo cogitare,* comme le dit saint Laurent Justinien. Notre-Seigneur dit un jour à sainte Catherine de Sienne: « Ma fille, ne pense qu'à moi; si tu le fais, je penserai sans cesse à toi. » C'est par des actes répétés que s'acquiert une habitude et qu'on en vient à faire facilement ces mêmes actes. Ainsi en est-il pour tous ceux qui exercent un art ou un métier quelconque. D'abord, ils sont maladroits dans la manière de se servir de leurs instruments; mais par l'exercice ils en viennent à les manier leste-

ment et avec aisance. En pensant souvent à Dieu avec des sentiments d'amour, on en vient à faire de cet amour sa joie et sa vie. L'industrie pour arriver à cet amour, c'est d'aimer, dit saint François de Sales: car, comme on apprend à étudier en étudiant, à jouer du luth en jouant, à nager en nageant; aussi apprend-on à aimer Dieu et le prochain en l'aimant; et ceux qui prennent une autre méthode se trompent. » Or, ces sentiments de divine charité sont de plusieurs sortes: tantôt l'âme s'élance vers son Bien-Aimé et désire s'unir à lui en disant: Mon Dieu, mon âme a soif de vous: mon Dieu et mon tout. C'est *l'amour aspiratif.*

Tantôt elle se réjouit des amabilités de Dieu, de la gloire dont il jouit, ainsi qu'un enfant se réjouit du bonheur et de la gloire de son père. C'est *l'amour de complaisance.* D'autres fois, l'âme s'attriste de voir que Dieu a souffert pour elle et qu'elle l'a offensé et que les hommes l'offensent encore; et, comme David. elle lui dit: Mes yeux versent des torrents de larmes, parce que les hommes ne gardent pas votre loi. C'est l'*amour douloureux.*

Ou bien l'âme lui dit qu'elle le préfère à tout le reste. Et certes, comment avoir de la peine à tenir un pareil langage! Serait-ce beaucoup que de dire à un grand roi, qu'on l'aime plus que la paille et le foin? Or toute créature devant Dieu est moins que le brin d'herbe que nous foulons aux pieds, par rapport à un roi. C'est l'*amour de préférence.* Ou enfin l'âme désire à son Dieu toute sorte de biens; elle voudrait qu'il fût aimé de toutes les créatures. Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel! C'est l'*amour de bienveillance.* Ces actes intérieurs sont très utiles; mais, pour montrer leur sincérité, il faut en venir aux œuvres. Rien n'est fort comme l'amour. « Car le propre de l'amour, dit Lacordaire, est d'unir ceux qui s'aiment, de confondre leurs pensées, leurs désirs, leurs sentiments, toutes les expressions et tous les biens de leur vie, et de pénétrer jusqu'à la substance de l'être aimé, pour y adhérer d'une force aussi invincible qu'ardente. Même quand l'amour se prend à des êtres bornés, il y puise une énergie qui grandit l'homme au delà de ce qu'il est: que sera-ce lorsqu'il se prend à Dieu? Là il trouve et il nous donne tout ce qui manque à notre faible nature. Il trouve Dieu et il nous donne Dieu. » Quoi de timide comme la poule? donnez-lui des poussins et un cœur de mère pour eux, elle ne reculera pas devant les hommes armés. Qu'en serait-il donc, si nous mettions l'amour de Dieu dans nos cœurs. (V. nº 2826.)

Un ancien a dit qu'il y avait trois choses qu'on ne peut pas tenir secrètes: la toux qui se trahit d'elle-même, le feu qui se révèle par sa fumée, et l'amour qui se laisse voir par les œuvres.

2768. Pour aimer *il faut* 2º *libenter pro Deo dare* (v. nos 2827 et suiv.), donner volontiers pour Dieu, de ses biens par l'aumône, de ses plaisirs en se les refusant, de sa propre volonté et de son amour-propre en y renonçant, de sa personne en travaillant à la gloire de Dieu.

2769. 3º Enfin, *libenter pro Deo pati*, souffrir volontiers pour Dieu. Le bois le plus propre à exciter la flamme de la charité, dit saint François de Sales, c'est le bois de la croix. Donc souffrons volontiers pour Dieu les privations, les maladies, les mépris, les aridités spirituelles, etc. (V. nos 2829 et suiv.) Ou souffrir, ou mourir, disait sainte Thérèse. Toujours souffrir, jamais mourir, disait sainte Madeleine de Pazzi, digne fille d'une telle

mère. Saint Léonard veut qu'on ajoute cette autre devise à celle de ces saintes âmes: Souffrir et aimer (v. nos 2839 et suiv.), et saint François de Sales: Mourir et aimer: mourir à tout autre amour, pour vivre éternellement de l'amour de Jésus.

Heureux ceux qui, comprenant l'obligation d'aimer Dieu, prendront les moyens d'acquérir ce trésor ineffable de l'amour divin, et produiront avec ardeur les actes qu'inspire la divine charité. Ils souffriront peut-être en ce monde, mais en aimant. Et quand on aime, on n'a pas de peine; ou si l'on en a, c'est une peine que l'on aime. Ils mourront en aimant, et ils jouiront et vivront au ciel de l'amour éternel. (V. le no 4094.)

TRAITS ET PENSÉES SUR L'AMOUR DE DIEU.

2770. L'homme est la perfection de l'univers ; l'esprit est la perfection de l'homme ; l'amour celle de l'esprit ; et la charité celle de l'amour. C'est pourquoi l'amour de Dieu est la fin, la perfection et l'excellence de l'univers. En cela, Théotime, consiste la grandeur et la primauté du commandement de l'amour divin, que le Sauveur nomme *le premier et le très grand commandement* (Mat. xxii). Ce commandement est comme un soleil qui donne le lustre et la dignité à toutes les lois sacrées, à toutes les ordonnances divines, et à toutes les saintes Ecritures. Tout est fait pour ce céleste amour, et tout se rapporte à lui. De l'arbre sacré de ce commandement dépendent tous les conseils, toutes les exhortations et toutes les inspirations, et les autres commandements comme ses fleurs ; et la vie éternelle, comme son fruit ; et tout ce qui ne tend point à l'amour éternel, tend à la mort éternelle. Grand commandement, duquel la parfaite pratique dure en la vie éternelle, et n'est autre chose que la vie éternelle.

2771. Hélas, ô Dieu ! je ne sais pas si je dois plus aimer votre infinie beauté, qu'une si divine bonté m'ordonne d'aimer, ou votre divine bonté qui m'ordonne d'aimer une si très infinie beauté. O beauté, combien êtes-vous aimable, m'étant octroyée par une si immense bonté ! O bonté, que vous êtes aimable de me communiquer une si éminente beauté.

2772. Les damnés s'estimeraient bienheureux, s'ils pensaient de pouvoir quelquefois aimer Dieu ; et les Bienheureux s'estimeraient damnés, s'ils croyaient de pouvoir être une fois privés de cet amour sacré. Eh ! vrai Dieu ! combien est désirable la suavité de ce commandement, Théotime, puisque, si la divine volonté le faisait aux damnés, ils seraient en un moment délivrés de leur plus grand malheur, et que les Bienheureux ne sont bienheureux, que par la pratique qu'ils en exercent. O amour céleste ! que vous êtes aimable à nos âmes ? et que bénie soit à jamais la bonté, laquelle nous commande avec tant de soin qu'on l'aime, quoique son amour soit si désirable et si nécessaire à notre bonheur, que sans lui nous ne pouvons être que malheureux. (S. François de Sales.)

2773. Quand Dieu demande notre cœur, cette exigence même est la preuve la plus manifeste de son amour, et devrait par conséquent nous engager à l'aimer davantage. Qui ne sait par expérience que plus on aime une personne et plus on sollicite ardemment son amour, plus aussi on supporte avec peine ses refus ? » (B. L. de Grenade.)

2774. Le saint abbé Gérasime, se promenant un jour sur les bords du jourdain, vit venir à lui un lion qui, paraissant souffrir horriblement, lui présenta la patte. Gérasime s'assied, prend la patte de l'animal et y voit un abcès formé par l'éclat d'un roseau, il ouvre l'abcès, le panse ; et le lion, soulagé, s'attache au saint abbé et l'accompagne partout, ne cessant de lui donner des marques de sa reconnaissance. Quand le saint homme fut mort, le lion ne cessa de rugir de regret jusqu'au jour où il expira sur le tombeau de son bienfaiteur. O homme, interroge les animaux, ils t'apprendront la reconnaissance ! Les animaux oublient facilement, et cependant le

chien se souvient d'un morceau de pain noir, dur et moisi qu'on lui a jeté, et toi qui te souviens de tant de choses, tu oublies non seulement la viande qui entoure l'os que tu jettes aux chiens, mais même les plus riches bienfaits de Dieu!

2775. Saint Galmier, né dans le Forez, se fixa à Lyon où il exerçait le métier de serrurier. Il répétait sans cesse: « Toujours grâces à Dieu, » invitant tous ceux qui le visitaient et s'excitant lui-même à la reconnaissance pour les bienfaits du Seigneur.

C'est pour vous, ô hommes, que les cieux se remuent, que les astres brillent dans le ciel, que le feu échauffe, que l'air rafraîchit, que les rivières coulent sur la terre, que la terre produit des plantes, que les pierreries éclatent, que les animaux vivent et travaillent; et pour vous enfin que Dieu tient en haleine et en exercice toutes les créatures, lorsque vous y pensez le moins; quand vous jouez ou que vous dormez, quand vous l'injuriez et l'offensez, il pense à vous, il agit pour vous, et vous destine le travail et la sueur de toute la nature. Admirez de grâce la suavité et la générosité de son cœur royal et divin. Pendant que vous le mettez en oubli, pendant que vous êtes en votre lit, et même pendant que vous l'offensez, il fait tomber la pluie sur cette vigne et sait très bien que cette pluie, changée en vin par le raisin, vous servira de breuvage; il forme ces cerises, ces pommes et ces poires sur cet arbre, cet œuf dans cette poule et ces laitues dans le jardin, et destine toutes ces choses au service de votre table. Il vous dit, non pas de paroles, mais d'effet; vous me désobligez au dernier point, vous commettez le péché qui me déplaît infiniment; mais, pour toute vengeance, tenez, voilà des figues, de petites bourses pleines de manne; voilà des fruits confits, musqués, sucrés et aussi doux que du miel, que je vous présente: *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus;* goûtez et reconnaissez enfin que je suis doux; car n'est-ce pas être bien doux que de vous donner tant de douceurs, au lieu de tant d'amertumes que vous me présentez tous les jours? Hé! ne vous semble-t-il pas de voir une bonne mère que son enfant étourdit à force de crier, qui, au lieu de se fâcher contre lui, lui dirait: Paix, mon fils, taisez-vous, tenez, voilà une figue, voilà un fruit et un raisin pour vous apaiser. Il y a dix ans, douze ans, quinze ans, que vous faites tous deux ce métier, Dieu et vous. Il y a quinze ans que vous lui faites autant d'outrages que vous pouvez, et qu'il vous fait du mieux qu'il peut; il y a quinze ans que vous ne cessez de l'offenser, et qu'il ne cesse de vous caresser, qu'elle admirable bonté! N'êtes-vous pas un monstre d'ingratitude si votre cœur n'est amolli et gagné par tant de tendresse?

Car il faut remarquer que nous sommes obligés à Dieu pour tous les bienfaits qu'il a faits à toutes les créatures. Quand un père de famille emploie un tailleur, le nourrit, lui paie son travail, lui donne de l'étoffe, de la soie pour faire une robe à sa fille, ce n'est pas proprement la robe qui lui est redevable; et quand même elle aurait du sentiment et de l'esprit, elle ne serait pas obligée à le remercier, puisqu'il n'a pas fait tout cela à la robe pour l'amour de la robe, mais pour l'amour de la fille; c'est la fille qui en a l'obligation tout entière et qui en doit rendre grâces à son père. Ainsi nous sommes obligés à Dieu du mouvement des cieux, de la splendeur du soleil, de la clarté de la lune, de la chaleur du feu, de la fraîcheur de l'eau, de l'émail des pierreries, de l'odeur des parfums, de la beauté, bonté et qualité des propriétés qu'il a partagées entre les créatures, parce que ce n'est pas pour elles, mais pour nous qu'il le leur a donné: *Dedit illis regiones gentium, et laborem populorum possederunt ut custodiant justificationes ejus,* (Le Jeune.)

2776. Il nous donne tout avec un amour infini. Le père aime autant son enfant quand il lui donne un habit que quand il lui laisse un riche héritage. Ce vaste palais enrichi de toutes sortes de biens, Dieu ne l'a pas fait pour lui, car il s'en était passé de toute éternité; ni pour les anges qui sont de purs esprits et n'ont pas besoin d'un édifice matériel pour y habiter; ni pour les brutes, car une telle fin serait indigne d'un si grand architecte; mais pour l'homme seul, qui verra en cela combien ce Seigneur l'aime, l'estime et l'honore, puisqu'il a construit pour son usage une habitation splendide et si bien pourvue des choses nécessaires à la vie.

Les hommes me semblent ressembler aux enfants qui, objets continuels des soins et des attentions délicates de leurs nourrices, ont pour celles-ci plus d'amour que pour leurs parents eux-mêmes, à qui ils doivent la vie et ces soins délicats. Les biens sensibles sont comme la nourrice qui nous soigne et nous nourrit avec laquelle nous nous trouvons continuellement en rapport. C'est Dieu pourtant qui est notre premier et véritable père ; c'est lui qui nous donne la vie ; c'est sa bonté et sa providence qui ont mis à notre service toutes les choses sensibles : c'est donc à lui que nous devons tout rapporter. Et nous, semblables à des enfants, nous préférons notre nourrice à notre père, c'est-à-dire les choses sensibles qui servent à nos usages, au Créateur souverain qui nous a donné la vie et nous la conserve. (B. L. DE GRENADE.)

2777. « Si Dieu vous traite comme des esclaves, contentez-vous de craindre le maître ; mais s'il vous envoie son propre Fils, pour vous dire qu'il daigne bien vous adopter pour enfants, pouvez-vous ne point aimer votre Père ? Or l'Apôtre saint Paul nous enseigne que nous n'avons pas reçu l'esprit de servitude par la crainte, mais que Dieu nous a départi l'esprit d'adoption des enfants, par lequel nous l'appelons notre Père. (ROM. VIII, 15.) Comment l'appelons-nous tous les jours notre Père qui êtes aux cieux, si nous lui dénions notre amour ? Davantage, considérons de quelle sorte il nous a adoptés : est-ce par contrainte ou bien par amour ? Ah ! nous savons bien que c'est par amour, et par un amour infini. Dieu a tant aimé le monde, dit Notre-Seigneur, qu'il a donné son Fils unique pour le sauver. (JEAN, III, 16.) Si donc notre Dieu nous a tant aimés, comment prétendons-nous payer son amour, si ce n'est par un amour réciproque ? D'autant plus, comme dit saint Bernard, que l'amour est la seule chose en laquelle nous sommes capables d'imiter Dieu. Il nous juge, nous ne le jugeons pas ; il nous donne, et il n'a pas besoin de nos dons. S'il commande, nous devons obéir ; s'il se fâche, nous devons trembler ; et s'il aime, que devons-nous faire ? Nous devons aimer : c'est la seule chose que nous pouvons faire avec lui. (Serm. XXXIII, in Cantic., n. 4. t. 1, p. 1558.) Et combien sont criminels les enfants qui ne veulent pas imiter un Père si bon ! » (BOSSUET.)

2778. Un jour Notre-Seigneur, voyant la ferveur de la pénitence de sainte Marguerite de Cortone, lui dit : « Bénies soient les peines que j'ai souffertes pour toi ; bénis soient l'incarnation et tous mes travaux ! Quand même je n'aurais dans tout l'univers qu'un seul véritable enfant, je bénirais encore à cause de lui toutes mes souffrances. » Ah ! n'y aura-t-il pas parmi nous quelque âme qui donnera à Notre-Seigneur l'occasion de tenir ce langage ?

2779. Notre-Seigneur apparut un jour à sainte Claire de Montefalcone ; il portait sur ses épaules une lourde croix ; et il lui dit : « Il y a longtemps, ma fille, que je cherche par toute la terre un lieu ferme et solide pour planter ma croix, et je n'en ai point trouvé de plus propre que ton cœur ; il faut donc que tu la reçoives et que tu souffres qu'elle y prenne racine. » La sainte ouvrit tout son cœur pour recevoir une plante si précieuse, qui ne peut porter que des fruits de salut. Après la mort de la sainte, on trouva gravée dans son cœur l'image de Notre-Seigneur crucifié et des instruments de sa passion.

2780. *Mementote quæ fecerit Dominus.* (Deut. XXIV.) *Mementote mirabilium ejus.* (Ps. CIV, 5.) Entre les dons merveilleux que Dieu a faits à l'homme, un des plus remarquables, c'est la mémoire. Cette faculté conserve l'image d'une infinité de choses que nous avons vues, ou entendues ou perçues par quelque sens. Quoique vous fermiez les yeux, vous savez bien comment sont faits le soleil, les astres, l'air, le feu, les métaux, les monnaies, les plantes, les arbres, les fleurs, les fruits, les oiseaux, les poissons, les animaux. Vous vous rappelez non seulement un homme, mais un grand nombre que vous avez vus, mais leurs maisons, leurs mobiliers, les pays qu'ils habitent, les montagnes, les vallées.

Le magasin de votre mémoire contient de plus le nom de tous ces êtres, et si vous savez plusieurs langues, il compte un nombre presque incalculable de mots pour

les exprimer. On admire les peintres et les sculpteurs qui sur un anneau dessinent un palais, ne faut-il pas s'étonner que dans un point de votre cerveau où se trouve la mémoire, se trouvent dessinés tant de villes, de châteaux, et cela dans toutes leurs dimensions, car vous savez très bien qu'une cathédrale que vous avez vue est plus grande que l'église de votre village ; et puis les peintres ne retracent que les couleurs, mais votre mémoire se souvient du son de la voix qui vous fait reconnaître votre père dans les ténèbres, de la douceur du miel, de la chaleur du feu.

Et ce qui est plus admirable encore, c'est que ces connaissances sont rangées avec ordre dans votre mémoire et que vous pouvez réciter de suite toutes les formules de prières que vous avez apprises. Quand certains êtres ne sont pas bien entrés dans votre mémoire, il suffit que vous le vouliez pour que la mémoire vous fournisse la forme, le nom de ces êtres, d'un chapeau par exemple, d'un coffre, tandis que tous les autres restent en silence dans ce riche magasin.

Et cette faculté est si nécessaire à notre vie, que sans elle il n'y aurait point d'art ni de science. Comment les apprendre, si on oublie tout à mesure qu'on les enseigne ? Point de justice. Comment juger sans la déposition des témoins ? Comment les temoins déposeront-ils, s'ils ont tout oublié ? Comment même reconnaîtrions-nous notre père, notre mère, si nous ne gardions pas le souvenir de leur voix et de leurs traits ? Sans cette faculté, nous serions pires que les animaux.

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à la bonté de Dieu qui nous a doués d'une faculté si précieuse. Quel usage devons-nous surtout en faire ? Ne devons-nous pas dire souvent à notre mémoire : *Noli oblivisci omnes retributiones ejus. Mementote mirabilium ejus.* Création, incarnation, rédemption, glorification, baptême, communion, vocation, etc. (Le Jeune.)

2781. Aimons Dieu comme nous nous aimons nous-mêmes, si nous ne savons pas mieux faire. J'ai vu fréquemment aussi des hommes qui, après avoir offensé le Seigneur et provoqué sa colère, n'avaient aucun souci de recouvrer son amitié ; et ces mêmes hommes, quand ils avaient blessé un ami, même par une légère offense, ne négligent aucun moyen pour regagner ses bonnes grâces, avouant leurs torts, implorant l'intervention d'amis communs, n'épargnant ni promesses ni sacrifices pour arriver à leur but. (S. J. Climaque.)

2782. Si vous n'aimez une nourrice que parce qu'elle allaite votre enfant, vous aimez plus l'enfant que la nourrice ; si vous n'aimez un médecin que parce qu'il vous rend la santé, vous aimez plus la santé que le médecin ; donc si vous n'aimez votre Créateur que pour les biens qu'il vous a faits, vous aimez plus les biens que le Créateur, et même, à proprement parler, vous ne l'aimez pas, mais vous vous aimez vous-même.

2783. « Il est juste, dit Lacordaire, que nous l'aimions par dessus tout, puisqu'il surpasse tout en bonté. Or, en est-il ainsi ? Vous tous, Messieurs, qui n'avez d'autre règle que les principes et les sentiments de la nature, parce que vous avez rejeté ceux du christianisme, vous tous sans exception, aimez-vous Dieu ? Est-il présent à votre esprit ? Vous élevez-vous vers lui par des actes positifs de bienveillance, d'actions de grâces, et même de simple souvenir ? Non évidemment, non ; et cependant l'amour nous est si naturel, il est notre si proche parent que rien ne nous est plus facile et plus nécessaire que d'aimer. Demain, vous vous lèverez : il y aura dans l'air une douceur, un parfum du printemps ; les arbres seront mollement émus par le pressentiment d'une belle journée ; vous ouvrirez votre fenêtre et un amour jaillira de tous vos sens, pour aller au-devant de la nature et s'y enivrer d'air, de lumière et de chaleur. Près de vous, sur la pierre extérieure, une fleur vous regardera, une fleur que vous aurez vue naître dans le froid de l'hiver et que vous aurez exposée aux premiers rayons d'un plus doux soleil ; vous lui rendrez son regard, vous la rapprocherez de vous, et, tout inanimée qu'elle est et impropre à l'amour, vous lui ferez de vous à elle et d'elle à vous je ne sais quel commerce où le cœur ne sera pas

étranger Mais Dieu... Ah ! Dieu, moins que le vent, moins que l'air, moins que la lumière, moins que la petite fleur, vous n'y pensez pas. Qu'est-ce que Dieu ?

« Vous vieillirez : votre jeunesse, en s'éloignant de vous, ne vous renverra plus que des souvenirs, tristes et fragiles images de vous-mêmes ; et les obscurcissements de l'âge vous gagnant toujours, il ne vous restera bientôt que des ruines sans amitié. En ce temps là, par quelques jours d'automne, quand la solitude devient plus dure au vieillard à cause des mélancolies du ciel, vous descendrez pesamment dans la rue, et regardant çà et là, vous chercherez s'il n'y a point quelque pauvre animal abandonné comme vous et qui ait besoin d'un bon maître. Si la Providence vous l'envoie, vous le recueillerez doucement dans les pans de votre habit, et le portant à votre foyer, vous lui ferez sa place comme à votre dernier ami, le dernier qui boira dans votre tasse et à qui vous donnerez de votre pain. Et si vous êtes pauvre, souffrant à la fois de l'âge et du besoin, il se formera entre la bête et vous une amitié d'autant plus forte et plus fidèle ; vous vous retrancherez de votre vie pour entretenir la sienne ; et lui, vous réchauffant de sa jeunesse et de sa reconnaissance, tiendra votre cœur vivant jusqu'à son dernier soupir, jusqu'au jour où, tout achevé, vos restes s'en iront accompagnés de deux seules créatures, le prêtre et le chien ; le prêtre pour vous bénir encore une fois au nom de Dieu, le chien pour vous pleurer au nom de la nature. Conclusion, Messieurs, il nous est plus aisé d'aimer un chien que d'aimer Dieu, c'est-à-dire que par une incompréhensible ingratitude, Dieu nous est plus étranger que quoi que ce soit au monde. Est-ce là ce que nous devrions être? » Evidemment il y a là un désordre qu'il faut faire cesser.

Il vous fera voir en son jugement que vous avez eu moins d'esprit que votre enfant de quatre ou cinq ans ; si on lui demande en présence de son père ou de sa mère : Lequel aimez-vous mieux, ou votre papa ou votre maman? Il n'ose préférer l'un à l'autre par crainte de les rendre jaloux, il répond : Je les aime bien tous deux. Dieu dit en son Ecriture : Je suis un Dieu jaloux ; vous ne craignez point les reproches qu'il fait par Isaïe : *Cui comparastis me, et assimilastis, et adæquastis ?* (Isaïe. xlvi. 5.) A qui m'avez-vous comparé ? A qui m'avez-vous estimé semblable ? Il peut dire à présent : Sous qui m'avez-vous abaissé ? (Le Jeune.)

2784. Celui qui n'aime pas Dieu plus que lui-même, renverse l'ordre de la charité, dit saint Prosper. Il a raison de dire *evertit* ; n'est-ce pas un effroyable renversement, un prodigieux désordre, d'aimer un bien particulier plus que le bien universel, le ruisseau plus que la source, le rayon plus que le soleil, l'image plus que le prototype, le néant plus que le tout, la créature plus que le Créateur? Si quelqu'un faisait plus de cas d'une pièce de fer que d'une masse d'argent, d'un peu de cuivre que d'un lingot de fin or, ne diriez-vous pas qu'il a l'esprit renversé, qu'il est doublement fou ? N'est-ce donc pas être fou, non doublement, mais triplement et mille fois, que de faire plus de cas de la créature qui n'est que cendre et poussière, que de la très haute, très excellente et très infinie majesté de Dieu ? *Filii vestri judices vestri erunt.*

2785. De sorte Théotime, que le prix de l'amour que nous portons à Dieu, dépend de l'éminence et de l'excellence du motif pour lequel et selon lequel nous l'aimons, en ce que nous l'aimons pour sa souveraine infinie bonté, comme Dieu et selon qu'il est Dieu. Or, une goutte de cet amour vaut mieux, a plus de force et mérite plus d'estime que tous les autres amours qui jamais puissent être dans les cœurs des hommes et parmi les cœurs des anges ; car, tandis que cet amour vit, il règne et tient le sceptre sur toutes les affections, faisant préférer Dieu à sa volonté, à toutes choses indifféremment, universellement et sans réserve.

2786. Alexandre ayant englouti tout ce bas monde, tant en effet qu'en espérance, ouït dire à un chétif homme du monde qu'il y avait encore plusieurs autres mondes ; et, comme un petit enfant qui veut pleurer pour une pomme qu'on lui refuse, cet Alexandre que les mondains appellent *le Grand*, plus fou néanmoins qu'un petit enfant,se prend à pleurer à chaudes larmes, de quoi il n'y avait pas apparence qu'il pût conquérir les autres mondes, puisqu'il n'avait pas encore l'entière possession de celui-ci.

Celui qui, jouissant plus pleinement du monde que jamais nul ne fit, en est toutefois si peu content, qu'il pleure de tristesse, parce qu'il peut y avoir d'autres monde que la folle persuasion d'un misérable cajoleur lui fait imaginer, dites-moi : je vous prie, Théotime, ne montre-t-il pas que la soif de son cœur ne peut être assouvie en cette vie, et que ce monde n'est pas suffisant pour le désaltérer ? (Saint François de Sales.)

2787. Dieu avertit les hommes, qui sont ses membres, de tenir leurs cœurs en haut. Qu'ils l'entendent donc, agissent et lèvent vers le ciel ce cœur qui est mal sur la terre ; le cœur qui s'élève à Dieu ne peut se corrompre. Si vous aviez du blé dans un endroit bas et malsain, vous le monteriez, dans la crainte qu'il ne se gâtât. Vous faites changer de place à votre blé, et vous permettez que votre cœur se corrompe sur la terre. Quoique vivant sur la terre, vous êtes dans le ciel, si vous aimez Dieu. Le cœur ne s'élève pas en effet de la même manière que le corps. Pour s'élever, le corps change de place ; le cœur, au contraire, change de volonté. (B. L. de Grenade.)

2788. Saint François de Sales raconte qu'un pape avait un chantre auquel il tenait fort. Celui-ci, d'une humeur bizarre, le quitta néanmoins ; et le pape, affligé, écrivit à tous les princes de ne pas le recevoir s'il se présentait chez eux, afin de l'obliger par là à revenir chanter dans la chapelle papale. Le moyen réussit et le chantre revint ; ainsi fait Dieu pour un cœur qu'il aime et qui cherche à se donner aux créatures. Il permet qu'il ne trouve en elles qu'amertume.

2789. Tandis que les soldats romains luttaient contre Persée, une éclipse du soleil répandit les ténèbres sur les combattants ; les soldats de Persée, qui ne savaient pas ce que c'était, prirent la fuite ; et les Romains, avertis par leurs astronomes, se battirent avec énergie et remportèrent la victoire. Ceux à qui la foi n'a pas appris qu'il n'y a qu'un bien solide, Dieu, se laissent abattre, quand ils perdent les biens de la terre.

2790. Dans les amis de Dieu, les œuvres bonnes, la pratique des vertus morales sont anoblies et élevées à la dignité d'œuvres saintes, à cause de l'excellence du cœur qui les produit. C'est une propriété de l'amitié de rendre agréables l'ami et tout ce qui est en lui de bon et d'honnête. Toutes les œuvres extérieures d'un cœur ami de Dieu sont contraires à Dieu, car le cœur qui s'est donné lui-même, comment n'aurait-il pas donné tout ce qui dépend de lui-même ? Qui donne l'arbre sans réserve, ne donne-t-il pas aussi les feuilles, les fleurs et les fruits ? O bonté souveraine de ce grand Dieu ! laquelle favorise tant ses amants, qu'elle chérit leurs moindres petites actions pour peu qu'elles soient bonnes, et les anoblit excellemment, leur donnant le titre et la qualité de saintes. Eh ! c'est en contemplation de son Fils bien-aimé, duquel il veut honorer les enfants adoptifs, sanctifiant tout ce qu'il y a de bon en eux, les os, les cheveux, les vêtements, les sépulcres, et jusqu'à l'ombre de leurs corps, la foi, l'espérance, l'amour, la religion, oui même la sobriété, la courtoisie, l'affabilité des cœurs.

2791. Un grand général d'armée, ayant gagné une bataille signalée, aura sans doute tout l'honneur de la victoire et non sans cause : car il aura combattu lui-même en tête de l'armée, pratiquant plusieurs beaux faits d'armes ; et, pour le reste, il aura disposé l'armée, puis ordonné et commandé tout ce qui aura été exécuté ; de sorte qu'il passera pour avoir tout fait, ou par soi-même en combattant de ses propres mains, ou par sa conduite en commandant aux autres. Si même quelques troupes amies surviennent à l'improviste et se joignent à l'armée, on ne laissera pas que d'attribuer l'honneur de leur action au général, parce que, encore qu'elles n'aient pas reçu ses commandements, elles ont néanmoins servi sous lui et exécuté ses plans. Mais pourtant, après qu'on lui a donné toute la gloire en gros, on ne laisse pas d'en accorder en particulier à chaque partie de l'armée, en disant ce que l'avant-garde, le corps et l'arrière-garde ont fait, ont dit : comment les Français, les Italiens, les Allemands, les Espagnols, se sont comportés ; on loue même les par-

ticuliers qui se sont signalés au combat. Ainsi entre toutes les vertus, mon cher Théotime, la gloire de notre salut et de notre victoire sur l'enfer est déférée à l'amour divin, qui, comme prince et général de toute l'armée des vertus, fait tous les exploits par lesquels nous obtenons le triomphe. Car l'amour sacré a ses actions propres, issues et procédées de lui-même par lesquelles il fait des miracles d'armes sur nos ennemis, puis, outre cela, il dispose, commande et ordonne les actions des autres vertus, qui pour cette cause sont nommées actes commandés ou ordonnés de l'amour. Que si enfin quelques vertus font leurs opérations sans son commandement, pourvu qu'elles servent à son intention, qui est l'honneur de Dieu, il ne laisse pas que de les avouer siennes. Or, néanmoins, quoique en gros nous disions, après le divin Apôtre, *que la charité souffre tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout* (I Cor., XIII 7), et en somme qu'elle fait tout ; toujours est-il que nous ne laissons pas de distribuer en particulier la louange du salut des bienheureux aux autres vertus, selon qu'elles ont excellé en un chacun : car nous disons que la foi a sauvé ceux-ci, l'aumône ceux-là ; la tempérance, l'oraison, l'humilité, l'espérance, la chasteté, les autres ; parce que les actions de ces vertus ont paru avec lustre en ces saints. Mais toujours réciproquement aussi après qu'on a élevé ces vertus particulières, il faut rapporter tout leur honneur à l'amour sacré qui, à toutes, donne la sainteté qu'elles ont. Car que veut dire autre chose le glorieux Apôtre, inculquant que la *charité est bénigne, patiente, qu'elle croit tout, espère tout, supporte tout* (Ibidem XIII. 4.), si non que la charité ordonne et commande à la patience de patienter et à l'espérance d'espérer, et à la foi de croire ? Il est vrai, Théotime, qu'avec cela il signifie encore que l'amour est l'âme et la vie de toutes les vertus, comme s'il voulait dire que la patience n'est pas assez patiente, ni la foi assez fidèle, ni l'espérance assez confiante, ni la débonnaireté assez douce, si l'amour ne les anime et ne les vivifie. Et c'est cela même que nous fait entendre ce même *vaisseau d'élection* (Act. IX 15), quand il dit que *sans la charité rien ne lui profite*, et qu'il *n'est rien* (1. Cor. XIII) ; car c'est comme s'il disait que sans l'amour il n'est ni patient, ni débonnaire, ni constant, ni fidèle, ni espérant, ainsi qu'il est convenable pour être serviteur de Dieu, qui est le vrai et le désirable être de l'homme. (Saint François de Sales.)

2792. La charité n'est pas chose mercenaire, et cependant elle ne reste pas sans salaire. On aime d'autant plus Dieu quand on l'aime surtout sans songer à la récompense, quoique le désir de cette récompense soit déjà louable. Vous avez un exemple de ceci dans la mère de Moïse, qui nourrit son fils et accepta le salaire que lui proposa la fille de Pharaon, quoiqu'elle nourrît son fils plus par amour maternel que pour obtenir le salaire promis, puisqu'elle devait le nourrir sans salaire. C'est dans le même esprit que les hommes parfaits servent Dieu. La charité parfaite n'est donc pas mercenaire ; et cependant elle reçoit une récompense d'autant plus grande qu'elle la cherche moins. (B. L. de Grenade.) Il est certain que c'est par l'amour parfait que nous méritons d'avantage.

2793. On pourrait insister sur cette pensée que c'est un honneur pour l'homme d'aimer son créateur : « De tous les sentiments dont le cœur de l'homme est capable, il n'y a, selon l'ingénieuse et solide réflexion de saint Bernard, que l'amour de Dieu par où l'homme puisse rendre en quelque manière, si l'on ose ainsi parler, la pareille à Dieu, et c'est le seul acte de religion en vertu duquel, tout faibles que nous sommes, nous puissions sans présomption prétendre quelque sorte d'égalité dans le commerce que nous entretenons avec Dieu. Quand Dieu me juge, je ne puis pas entreprendre pour cela de le juger ; quand il me commande, je n'ai pas droit de lui commander ; mais quand il m'aime, non seulement je puis, mais je dois l'aimer. A tous les autres attributs qui sont en Dieu et qui ont du rapport à moi, je réponds par quelque chose de différent, ou pour mieux dire, par quelque chose d'opposé à ses attributs même ; car j'honore la souveraineté de Dieu par ma dépendance, sa grandeur par l'aveu de mon néant, sa puissance par le sentiment

de ma faiblesse, sa justice par ma crainte et par mon respect; et si là-dessus j'avais la moindre pensée de m'égaler à lui, ce serait l'outrager et me rendre digne de ses plus rigoureuses vengeances; mais quand j'aime Dieu parce qu'il m'aime, et que je veux lui rendre amour pour amour, bien loin qu'il s'en offense, il s'en fait honneur, et il trouve bon que je m'en fasse un mérite. Je puis donc en cela seul sans témérité me mesurer, pour ainsi dire avec Dieu, et quelque disproportion qu'il y ait entre Dieu et moi, j'ai par cet amour, non pas de quoi ne devoir rien à Dieu, mais de quoi lui payer autant que possible ce que je lui dois. Comme tout Dieu qu'il est, il ne peut rien faire de plus avantageux pour moi que de m'aimer, aussi de ma part ne peut-il rien exiger de plus parfait ni de plus digne de lui que mon amour. » (BOURDALOUE.)

2794. Dans une balance, mettez au côté gauche tous les rares ouvrages de Zeuxis, d'Apelle, de Praxitèle, de Phidias et des autres excellents maîtres en peinture, en sculpture, en architecture et orfèvrerie; qu'on y mette de plus toutes les batailles, les victoires, et les grands exploits des Hercule, des Alexandre, des Scipion, des Pompée, des César et de tous les autres conquérants; qu'on y mette les livres de Planton, d'Aristote, de Sénèque et des philosophes, toutes les harangues des Cicéron, des Démosthène, des Quintilien et de cent autres orateurs imaginables; et qu'on mette, au côté droit, un seul acte d'amour de Dieu; en l'estime et au jugement de son Esprit divin, le côté gauche ne pèserait pas une plume, pas un seul grain de sable en comparaison du côté droit. Si Dieu regarde d'un côté les mouvements et les influences des cieux, la splendeur du soleil, l'éclat de la lune et des étoiles; si le commerce des éléments, la fécondité de la mer et la fertilité de la terre; si la production des plantes, la multiplication des animaux et de toutes les actions naturelles des hommes et des anges, il n'en a point tant de satisfaction ni de complaisance, qu'il en a pour une âme qui fait un seul acte d'amour de Dieu.

L'amour de Dieu est préférable à toutes les sciences, à toutes les visions et révélations, à toutes les prophéties, les miracles et les autres grâces gratuites, si admirables et précieuses qu'elles soient; car saint Paul les ayant toutes représentées aux Corinthiens, ajoute : « Je veux vous montrer un autre don plus excellent que tout ce que je viens de vous dire, » et c'est la charité dont il parle incontinent.

Donnez-moi un homme qui enseigne la théologie aussi doctement que saint Thomas et que saint Bonaventure, qui prêche aussi éloquemment que saint Chrysostome et saint Augustin, qui interprète l'Ecriture aussi savamment que saint Basile et que saint Grégoire, qui ait le don des langues pour se faire entendre à tous les peuples, comme les disciples le jour de la Pentecôte, qui ait des révélations aussi mystérieuses que le prophète Ezéchiel et que saint Jean l'Evangéliste, qui prédise les choses à venir aussi infailliblement que Jérémie ou qu'Isaïe, qui guérisse toute sorte de malades par son ombre comme saint Pierre, qui ressuscite les morts comme saint Martin et saint Dominique, qui convertisse à la foi les provinces et les nations entières comme les Apôtres, et qui fasse même toutes ces choses sans commettre de péché mortel, mais sans amour de Dieu; une petite villageoise qui fait un acte d'amour est en plus grande considération devant Dieu, et plus estimée de lui que cet homme-là.

Voilà un chrétien qui a une foi aussi vive que saint Grégoire le Thaumaturge, et qui transporte les montagnes, qui donne tous ses biens aux pauvres, avec autant de libéralité que saint Jean l'Aumônier, qui endure plusieurs maladies durant vingt-huit ans avec autant de patience que sainte Lidwine, qui fait pénitence sur une colonne comme saint Siméon Stylite, qui souffre d'être écorché tout vif, coupé en petits morceaux ou bien brûlé à petit feu avec autant de constance que les saints martyrs, mais sans amour de Dieu; un petit artisan qui fait un acte d'amour mérite plus que lui.

2795. Dans l'Apocalypse il est dit à l'évêque de Laodicée : *Suadeo tibi emere a me aurum ignitum*, parce qu'il s'était un peu refroidi dans la charité : Je vous conseille d'acheter de moi l'or enflammé. On n'a pas coutume d'acheter l'or; au contraire, c'est avec l'or qu'on achète toutes choses : il entend l'or de l'amour de Dieu,

le trésor de la charité. Il conseille de l'acheter, parce qu'un acheteur fait toujours plus de cas, ou pense avoir plus grand besoin de ce qu'il achète que de ce qu'il donne. L'amour de Dieu est mille fois plus précieux, et vous est incomparablement plus nécessaire que tout ce que vous en pouvez donner ; si vous en connaissiez le prix et la valeur, il n'est rien que vous ne voulussiez donner, rien que vous ne voulussiez faire et endurer pour en avoir un petit grain ; vous feriez volontiers comme un ancien infidèle, si vous pensiez avoir le même succès.

2796. Une femme de Nisibe, qui était chrétienne, avait un mari païen. Cet homme n'ayant que cinquante écus pour toute fortune, était décidé à les placer dans une banque, afin d'en retirer quelques intérêts, quand sa femme lui dit : Il faut les donner au Dieu des chrétiens, il paie largement tout ce qu'on lui donne. Alors cet homme croyant, sur la parole de sa femme, faire une bonne affaire, lui dit d'aller avec lui porter cette somme au Dieu des chrétiens. Ensemble donc ils vont à l'église et rencontrent plusieurs pauvres sous le portique. La femme dit à son mari que c'était prêter au Dieu des chrétiens que de distribuer ces cinquante écus aux pauvres. Le brave homme le fait et s'en va tout heureux. Mais trois mois après, tous deux se trouvant dans la nécessité, sa femme lui conseilla d'aller à l'église, que Dieu lui rendrait ce qu'il lui avait prêté. Il y va, il parcourt tout l'édifice sans rencontrer personne, il trouve toutefois une pièce d'argent à l'endroit même où il avait distribué aux pauvres ses cinquante écus ; et avec cet argent, il achète du vin et un poisson qu'il porte à sa femme, en lui racontant ce qui lui était arrivé. Sa femme en ouvrant le poisson y trouve une belle perle qu'elle fait voir à son mari. Celui-ci va l'offrir à un marchand de pierres précieuses qui lui en donne cent écus deux fois plus qu'il n'avait distribué aux pauvres. Cet homme alors reconnaît que le Dieu des chrétiens est le seul véritable, il renonce au paganisme.

Cette bonne femme prenait au pied de la lettre la promesse de Jésus dans l'Evangile, de rendre le centuple à ceux qui auront quitté ou donné quelque chose pour lui : quelquefois il l'accomplit au pied de la lettre, comme il le fit en cette occasion ; mais ce n'est pas le plus ordinaire, de peur qu'on ne le serve pour les biens temporels : le centuple qu'il promet et qu'il donne plus volontiers, c'est son amour, qui vaut mieux cent mille fois et cent millions de fois que toutes les richesses du monde. *Date, et dabitur vobis.* Ce païen ne lisait point l'Ecriture, il n'avait pour caution que la parole de sa femme, il se priva de son argent, par espérance d'en avoir l'intérêt. Vous avez l'Ecriture sainte, vous la recevez, vous savez que l'Evangile promet infailliblement des grâces spirituelles pour des aumônes temporelles ; vous avez pour caution la parole de votre Dieu, et vous ne voulez faire pour votre salut ce qu'un infidèle fit par désir d'un petit profit. Vous donneriez volontiers cinquante écus pour en avoir cent, je ne dirai pas d'ici à trois mois, mais d'ici à trois ans, et vous ne donneriez pas volontiers cinquante sous en aumône pour obtenir d'ici à trois jours ou d'ici à trois heures l'amour de Dieu. Pensez-vous que l'amour de Dieu vaille moins que cinquante écus ? Allez, vous ne méritez pas de l'avoir, puisque vous en faites si peu de cas : un trésor si précieux ne doit pas être donné pour peu de chose. Je sais des gens qui ont donné deux mille écus en aumône, avant que d'aller à confesse pour obtenir de Dieu son amour et le repentir. (V. n. 3762.) (Le Jeune.)

2797. Ecoutons d'abord Saint François de Sales : « La femme, pour l'ordinaire change sa condition en celle de son mari, et devient noble s'il est noble, reine s'il est roi, duchesse s'il est duc. La volonté change aussi de qualité selon l'amour qu'elle épouse ; s'il est charnel, elle est charnelle ; spirituelle, s'il est spirituel ; et toutes les affections de désir, de joie, d'espérance, de crainte, de tristesse, comme enfants nés du mariage de l'amour avec la volonté, reçoivent aussi par conséquent leur qualité de l'amour. Bref, Théotime, la volonté n'est émue que par ses affections, entre lesquelles l'amour arme le premier mobile et la première affection, donne l'impulsion à tout le reste, et fait tous les autres mouvements de l'âme.

« Mais, pour tout cela, il ne s'ensuit pas que la volonté ne domine encore sur l'amour, d'autant que la volonté n'aime qu'en voulant aimer, et de plusieurs amours qui se présentent à elle, elle peut s'attacher à celui que bon lui semble ; autrement, il n'y aurait point d'amour ni prohibé, ni commandé. Elle est donc maîtresse sur les amours, comme une demoiselle sur ceux qui la recherchent, parmi lesquels elle peut élire celui qu'elle veut. Mais tout ainsi qu'après le mariage elle perd sa liberté, et de maîtresse devient sujette à la puissance du mari, demeurant prise par celui qu'elle a pris ; de même la volonté qui choisit l'amour à son gré, après qu'elle en a embrassé quelqu'un, lui demeure asservie ; et comme la femme demeure sujette au mari qu'elle a choisi, tandis qu'il vit, et que s'il meurt elle reprend sa précédente liberté, pour se remarier à un autre ; ainsi pendant qu'un amour vit en la volonté, il y règne, et elle demeure soumise à ses mouvements. Que si cet amour vient à mourir, elle pourra ensuite en reprendre un autre. Mais il y a une liberté en la volonté, qui ne se trouve pas en la femme mariée ; elle consiste en ce que la volonté peut rejeter son amour quand elle veut, appliquant l'entendement aux motifs qui l'en peuvent dégoûter, et prenant résolution de changer d'objet ; car ainsi pour faire vivre et régner l'amour de Dieu en nous, nous amortissons l'amour propre ; si nous ne pouvons pas l'anéantir du tout, au moins nous l'affaiblissons, en sorte que, s'il vit en nous, il n'y règne plus ; comme au contraire, nous pouvons, en quittant l'amour sacré, adhérer à celui des créatures, qui est l'infâme adultère que le céleste Epoux reproche si souvent aux pécheurs.

La volonté gouverne toutes les autres facultés de l'esprit humain ; mais elle est gouvernée par son amour, qui la rend telle qu'il est. Or, entre tous les amours, celui de Dieu tient le sceptre, et a tellement l'autorité de commander inséparablement unie, et propre à sa nature, que s'il n'est le maître, incontinent il cesse d'être et périt. (Saint François de Sales.)

2798. L'amour est la vie de notre cœur. Et comme le contre-poids donne le mouvement à toutes les pièces mobiles d'une horloge, de même l'amour donne à l'âme tous les mouvements qu'elle a. Toutes nos affections suivent notre amour, et selon lui, nous désirons, nous nous délectons, nous espérons et désespérons, nous craignons, nous nous encourageons, nous haïssons, nous fuyons, nous nous attristons, nous entrons en colère, nous triomphons.

Quand donc le divin amour règne dans nos cœurs, il l'assujétit royalement tous les autres amours de la volonté, et par conséquent toutes ses affections, parce que naturellement elles suivent les amours ; puis il dompte l'amour sensuel, et le réduisant à son obéissance, il tire aussi après lui toutes les passions sensuelles.

Celui qui aura l'amour de Dieu un peu abondamment, n'aura plus ni désir, ni crainte, ni espérance, ni courage, ni joie que pour Dieu, et tous ses mouvements se reposeront en ce seul amour céleste. (S. François de Sales.)

2799. « Notre maladie, chrétiens, c'est de nous attacher à la créature : donc nous attacher à Dieu, c'est notre santé. C'est un amour pervers qui nous gâte ; il n'y a donc que le saint amour qui nous rétablisse. Un plaisir désordonné nous captive ; il n'y a qu'une sainte délectation qui soit capable de nous délivrer. La seule affection du vrai bien peut arracher l'affection du bien apparent ; il n'y a proprement que l'amour qui ait pour ainsi dire la clef du cœur. Il faut donc qu'un saint amour dilate le nôtre, qu'il l'ouvre jusqu'au fond pour recevoir la rosée des grâces divines. Ainsi notre âme sera tout autre. » (Bossuet.)

Ecoutez saint Augustin : *nescio quo inexplicabili modo, qui seipsum, non Deum amat, non se amat, et qui Deum, non seipsum amat, ipse se amat ; qui enim non potest vivere de se, moritur utique amando se.* Dieu c'est la vie. Donc ou l'amour ou la mort, ou l'amour éternel ou la mort éternelle, ou le feu de l'amour de Dieu en ce monde, ou le feu de l'enfer en l'autre.

2800. N'est-ce pas une chose étrange : il n'est rien de si précieux que l'amitié de Dieu, il n'est rien qu'on puisse avoir à si bon marché, et il n'est rien qu'on recherche

moins. Être ami de Dieu, quel honneur et quelle incomparable dignité ! Si vous disiez à un prince : Monseigneur, je désire être votre ami, il se moquerait de vous, il le prendrait en mauvaise part. Nous disons au Fils de Dieu : Je désire être votre ami ; non seulement il nous le permet, mais il le veut bien, il le souhaite, il le commande ; quelle admirable charité, et quelle prodigieuse miséricorde ! Qu'est-il, en ce monde, qu'on puisse acquérir par la seule volonté ? Rien du tout, pas même un peu de cendre, pas une épingle ; il faut au moins se baisser et y porter la main pour le prendre ; et l'amitié de Dieu, qui est la chose la plus excellente et la plus souhaitable qui soit au ciel et en la terre, vous pouvez l'avoir par sa grâce avec la seule volonté. (Le Jeune.)

2801. En 1430 mourut, près de Nuremberg, en Allemagne, une vierge admirable qu'on a surnommée Philothée, à cause de son grand amour de Dieu. Elle voua sa virginité à Notre-Seigneur, à l'âge de quatorze ans, et sa grande préoccupation était de savoir si elle était aimée de son céleste Epoux. Elle lui demandait donc de lui donner de son amour quelque signe. Or, pendant qu'elle travaillait le jardin qui lui fournissait ses aliments, elle vit tout à coup, bien que ce fût en automne, s'élever la tige de violettes qui répandaient un parfum tout céleste. Elle les cueillit et les conserva précieusement. Cependant, il lui vint à la pensée que ces violettes avaient peut-être poussé d'une manière naturelle ; elle continua de prier, et au même endroit de son jardin, Notre-Seigneur lui envoya un anneau précieux sur le chaton duquel étaient deux mains entrelacées. Philothée le mit à son doigt et ne le quitta plus jusqu'à sa mort. Vers la fin de sa vie, elle eut le bonheur de voir Notre-Seigneur sous la forme d'un enfant, il se laissa serrer dans ses bras et couvrir de baisers.

Notre-Seigneur montait au Calvaire, et les saintes femmes, le rencontrant, pleuraient des larmes amères en voyant, etc., et Jésus leur dit : *Nolite flere super me.* Mon Dieu, je vous demande pardon de vous contredire ; je sais bien que les ingratitudes et les blasphèmes des hommes ne peuvent vous enlever votre béatitude éternelle ; mais il y a lieu de pleurer sur vous. Il n'y a personne qui soit traité comme vous. Point de bienfaits qui égalent les vôtres. Point de cœur si bon que le vôtre ; et personne n'est oublié comme vous. O vous, qui avez aimé des enfants, un époux, et qui êtes trahi, méprisé, comprenez donc l'outrage que font à Notre-Seigneur tant d'ingratitudes. *Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me. Sed super vos.* Ah ! oui, nous aussi nous avons été ingrats ; et nous en avons été bien punis ; notre vie a été malheureuse, etc. Pleurons sur nous-mêmes et *super filios vestros.* Prêtres du Seigneur, parents chrétiens, pleurez sur ces enfants qui n'aiment pas Dieu. Travaillez à les ramener à lui, etc.

2802. Onpourrait montrer la nécessité de l'amour de Dieu au point de vue social. Comme la société véritable n'est que l'amour de Dieu, ainsi la civilisation véritable n'est que le respect et l'amour de l'homme pour l'homme. Mais l'amour de l'homme pour l'homme découle de l'amour de Dieu comme de sa principale source. Le commandement d'aimer l'homme dérive du commandement d'aimer Dieu. L'amour de Dieu est donc le fondement de la vraie civilisation. Aussi, là où on ignore la paternité divine, on ignore la fraternité chrétienne : là on hait l'homme, on le méprise, on l'exploite, on l'asservit. Là, le juste c'est l'utile ; la raison, c'est le caprice ; le droit, c'est la force, et de là la véritable barbarie ; car comme l'absence de l'amour de Dieu est la dépravation par la véritable barbarie de l'âme, de même l'absence de l'amour pour l'homme est la barbarie ou la dépravation de la société. — La barbarie fait peur, qui donc voudrait être barbare ? Alors on a imaginé de singer le christianisme. On a appelé les peuples à la fraternité. Vaine et puérile tentative de vouloir établir la fraternité humaine, en oubliant la filiation qui nous rattache à Dieu ! Non, les hommes ne peuvent s'aimer en frères, qu'en se souvenant qu'ils sont les enfants de Dieu. Ne savons-nous pas ce qu'on a fait avec une civilisation oublieuse de Dieu ? Au lieu d'avancer on a reculé ; ou, si vous voulez, on n'a obtenu qu'un progès négatif, le progrès dans le mal ; progrès dans la misère, progrès dans les vices de toutes sortes. (Ventura.)

2803. A mesure que nous regardons plus vivement notre ressemblance qui paraît en un miroir, celle-ci nous regarde aussi plus attentivement ; et à mesure que Dieu jette plus amoureusement ses doux yeux sur notre âme, qui est faite à son image et à sa ressemblance, notre âme réciproquement regarde sa divine bonté plus attentivement et plus ardemment, correspondant selon sa petitesse à tous les accroissements que cette souveraine douceur fait de son divin amour envers elle. (Saint François de Sales.)

2804. Le B. Louis de Grenade parle d'une sainte âme qui, ayant lu que saint François d'Assise avait passé une nuit entière à faire à Dieu cette prière : *Seigneur, que je vous connaisse et que je me connaisse*, s'arma d'une rude discipline, et pendant de longues heures se flagellait en répétant sans cesse : « Seigneur, donnez-moi l'amour et la haine ! » Elle demandait par là l'amour de Dieu et la haine d'elle-même. Le B. Louis de Grenade remarque qu'en effet toute la vie chrétienne est là.

2805. Saint Vincent de Paul avait converti le comte de Rougemont, duelliste fameux, qui s'appliqua, après son retour à Dieu, à la pratique des bonnes œuvres. Saint Vincent de Paul lui-même raconte qu'un jour que ce gentilhomme allait en voyage, il repassait dans son esprit ce à quoi il avait renoncé pour Dieu, et examinait s'il y avait encore quelque chose à quoi il tînt à ce monde, quand ses yeux se portent sur son épée. « Pourquoi la portes-tu, se dit-il en lui-même, — mais comment la quitter cette épée qui t'a tiré de mille périls, si on t'attaquait tu serais perdu sans elle ? — D'autre part, il peut t'arriver quelque risque où tu n'auras pas la force de ne pas t'en servir, et tu risqueras d'offenser Dieu. Je ne trouve que cette épée qui m'embarrasse. Oh ! je ne serai plus si lâche que de la porter. » Sur cela il descend de cheval et brise son épée contre un rocher. Cet acte de détachement, rompant cette dernière chaîne de fer qui le tenait captif, jamais le comte de Rougemont n'eut depuis aucune attache terrestre : il ne tenait qu'à Dieu seul.

2806. Regardez, dit saint Augustin, les affections humaines comme la main de l'âme ; si elles ont un objet, elles ne peuvent en saisir un autre. Celui qui aime le siècle, ne saurait aimer Dieu : sa main est remplie. Dieu lui dit : Prenez ce que je vous donne ; l'homme ne veut pas abandonner ce qu'il tient déjà, et il ne peut recevoir ce qui lui est offert. » Ces paroles nous avertissent que si nous voulons obtenir Dieu, il nous faut, avec le péché, quitter l'amour du siècle, qui est la source du péché, afin de posséder pleinement le bien souverain et infini.

2807. De même qu'un homme accablé par la maladie et par les années, s'il s'appuie sur un bâton trop faible ne s'y fie pas assez pour y peser tout le poids de son corps, de peur que le bâton, brisé par l'effort, ne trompe son attente, et ne le jette par terre ; de même comme les choses humaines sont plus fragiles qu'un roseau, nous ne devons jamais nous y appuyer, les aimer de tout notre cœur de peur que, quand elles nous manqueront, nous ne manquions aussi avec elles. (B. Louis de Grenade.)

2808. Les choses de peu d'importance ne sont rien aux yeux de ceux qui sont véritablement grands et celles qui occupent beaucoup de place dans l'estime des petits, ne sont pas grandes en réalité. (Saint Jean Climaque.)

2809. *Væ duplici corde, partem faciunt Deo et partem faciunt diabolo. Iratus Deus, quia sit ibi pars diabolo, discedit et totum diabolus possidet.* (Saint Augustin.)

2810. *Non discordet cor tuum a facie tua, non habeas faciem sursum et cor deorsum.* (Saint Bernard.)

2811. *Cor parvum est, et magna cupit : vix ad unius milvi rectionem sufficere posset, et totus mundus ei non sufficit.* (Hug. de S. Victor.)

2812. L'âme ne peut vivre sans aimer : elle doit aimer ou le Créateur ou les créatures ; si elle n'aime pas les créatures, elle aimera certainement le Créateur. En un mot, il faut renoncer à tout pour obtenir tout, dit Thomas à Kempis : *totum pro toto.* Tant que Sainte Thérèse nourrit une affection, même honnête cependant, envers un de ses parents, elle n'était pas toute à Dieu ; mais dès qu'elle eut le courage de rompre cette attache, elle mérita de s'entendre dire par Jésus-Christ : « Maintenant

Thérèse, tu es toute à moi, et je suis tout à toi. » C'est trop peu d'un cœur pour aimer un Dieu si aimant et si aimable ; un Dieu digne d'un amour infini, et nous voudrions partager notre cœur entre lui et les créatures ! Le vénérable Louis du Pont avait honte de dire à Dieu : Seigneur je vous aime par-dessus toutes choses, plus que les richesses, les honneurs, mes amis, mes parents ; car il lui semblait que c'était dire : Mon Dieu, je vous aime plus que la fange, la fumée, les vers de terre. (Saint Liguori.)

2813. Saint Jean de la Croix disait : « L'âme qui a le cœur attaché à un objet, quelque petit qu'il soit, eût-elle d'ailleurs beaucoup de vertus, ne parviendra jamais à l'union avec Dieu. Il importe peu que l'oiseau soit lié par un fil fort ou faible ; car, si faible que soit ce fil, tant qu'il ne sera point rompu, l'oiseau restera toujours lié et dans l'impuissance de voler. Oh ! quel sujet de compassion de voir certaines âmes, qui sont si riches en exercices spirituels, en vertus et en faveurs divines, mais qui, pour n'avoir pas le courage de renoncer à une petite affection, ne peuvent arriver à l'union avec Dieu, tandis qu'il suffirait de prendre un élan généreux pour rompre le fil qui les retient et qui est le seul obstacle à leur bonheur, Dieu ne pouvant manquer de se communiquer pleinement à une âme libre de tout attachement aux créatures. (Saint Liguori.)

2814. *Jesus inter cognatos non invenitur*, dit saint Bernard, à propos de la perte de Jésus dans le temple.

2815. L'amour est fort comme la mort, si l'on voyait un mourant emporter quelque chose de ce monde, on en conclurait qu'il ne serait pas mort, car la mort prive de tout. De même qui veut être tout à Dieu, doit tout quitter ; s'il se réserve quelque chose, c'est signe que son amour pour Dieu n'est pas parfait, mais encore faible.

2816. Le prophète Isaïe nous exhorte en ces termes : *Solve vincula colli tui, captiva filia Sion.* (Is. v. 2.) O âme créée pour le ciel ! dégage-toi des liens de la terre, pour t'unir à Dieu par le lien du saint amour ! Saint François d'Assise passa une nuit entière dans un ravissement céleste, en répétant toujours ces mots : Mon Dieu et mon tout ! (Saint Liguori.)

2817. *Nec dives qui indiget aliquo, nec pauper qui non indiget. Multa pecunia oneri, moderata usui. Divitiæ ut impedimenta sunt improbis, ita bonis sunt adjumenta virtutis.* (Ambrosius.)

2818. *Aut ista bona non sunt quæ vocantur, aut homo felicior Deo est. Quæ enim nobis bona videntur non habet in usu Deus. Nec enim libido ad illum, nec epularum lætitia, nec opes. Incredibile autem est, bona Deo deesse ; hoc ipsum argumentum est, bona non esse, quæ Deo desunt. Adde, quod multa quæ bona videntur, animalibus quam homini pleniora contingunt. Illa cibo avidius utuntur. Venere non æque fatigantur. Virium illis major est firmitas ; sequitur ut multo feliciora sint homine. Nam sine nequitia, sine fraudibus degunt, fruuntur voluptati sine ullo pudoris aut pœnitentiæ metu. Fallimur. Bona illa sunt vera, quæ ratio dat solida ac sempiterna quæ cadere non possunt nec decrescere, cætera opinione bona sunt, hoc vero habent commune cum veris : proprietas vero boni in illis non est.* (Sénèque.)

2819. Saint Anselme compare ces hommes, qui s'attachent tant à la recherche de l'honneur mondain, à des enfants qui courent après les papillons ; c'est le propre des enfants, et non des hommes sensés de courir après ce qui s'envole. Tandis qu'ils courent, ils fixent leurs yeux sur le papillon, sans regarder à leurs pieds ; ils tombent souvent et se blessent ; et si après s'être donné beaucoup de mouvement, le papillon est en leur pouvoir, ils se réjouissent comme d'une grande conquête, quoiqu'ils ne soient maître que d'un vil insecte qui ne fera que leur salir les mains. Voilà l'image fidèle de ceux qui poursuivent et possèdent les honneurs.

2820. *Si vultis, omnia relinendo relinquitis, ut cum tota mente ad æterna tendatis. Si enim nihil in hoc mundo amando possidetis, etiam possidendo cuncta, relinquitis.* (Gregorius M.)

2821. *Contemne divitias et eris locuples, contemne gloriam et eris gloriosus, contemne supplicia inimicorum et tunc eos superabis: contemne remissionem et quietem et tunc eam recipies.* (Saint Chrysostome.)

5822. Celui qui voyage le plus à l'aise est celui qui a moins de bagage, ainsi dans la route de la vie le pauvre marche plus commodément; il n'a pas l'embarras des richesses.

2823. Si un roi de la terre fermait aux riches toutes les charges de son royaume, on renoncerait aux richessses pour avoir ses faveurs, et quand Jésus-Christ nous dit qu'il est difficile à un riche d'entrer dans son royaume on poursuit les richesses par tous les moyens, et quand on les a on n'en profite pas pour faire l'aumône. C'est imiter la démence d'un laboureur qui ayant du blé pour le semer dans une terre bien préparée le jetterait dans l'eau où il ne profiterait à personne, pas même à lui.

2824. *Delicatus ille est adhuc cui patria dulcis est, fortis autem jam, cui omne solum patria est, perfectus vero, cui mundus exilium est.* (Hug. a s. Victore.)

2825. Il faut remarquer avec le B. Louis de Grenade que la charité qui est l'abrégé de la vie chrétienne, ne s'augmente point par des actes faits avec tiédeur et lâcheté, mais par des actes accomplis avec une grande force et une généreuse ardeur. N'est-ce pas ce qui a lieu par rapport aux habitudes qui s'acquièrent par l'usage et l'exercice? Un homme par exemple, écrit pendant vingt ans; si pendant tout ce temps, il néglige son écriture, s'il trace toujours des caractères mal formés, il ne deviendra certainement pas plus habile dans l'art d'écrire, malgré sa pratique, et tel il était au commencement, tel il sera à la fin et encore pire. Qu'il s'applique au contraire, pendant l'espace de deux ans à copier de bons modèles, et à faire chaque jour de nouveaux progrès, il deviendra infailliblement un élégant écrivain, à moins qu'il ne soit absolument dépourvu de toute capacité. On peut en dire autant de tous les autres exercices. Or, ce qui est vrai des habitudes acquises par l'usage et l'application, l'est également, comme l'affirme saint Thomas, de l'accroissement et de l'habitude de la charité.

2826. Il y a une différence entre l'amour affectif et l'amour effectif. L'amour affectif, c'est l'ardeur et l'affection du cœur, et l'amour effectif est l'amour qui se produit à l'extérieur et qui se témoigne par les œuvres. En ce qui est de l'amour affectif, il faut faire à votre cœur comme vous faites à votre monture, lorsque vous allez à cheval; quand vous êtes à la montée, vous lâchez la bride; mais quand vous êtes à la descente vous la retenez. Quand vous vous portez à l'amour envers Dieu qui est sublime, allez-y à bride abattue, donnez carrière à votre cœur tant que vous pouvez, voguez vers ce promontoire à toute rame et à voile déployée. *Quantum potes tantum aude.* Quand votre cœur se porte en bas, vers le prochain, il faut être plus réservé, il ne faut pas donner tant de liberté aux tendresses de votre cœur, parce que, comme dit saint Bonaventure, et après lui le dévot Gerson, l'amour spirituel dégénère quelquefois et devient sensuel, principalement si c'est envers une personne qui n'est pas de votre sexe. Mais en ce qui est de l'amour effectif, Dieu veut bien que vous commenciez par le prochain, et même l'exerciez plus souvent et plus longtemps envers la créature qu'envers le créateur; il veut que vous quittiez quelquefois le service de Dieu pour servir et assister le prochain. Si vous ne pouvez entendre la messe, un jour de fête, sans laisser tout seul un malade qui a besoin de votre secours, Dieu veut bien que vous manquiez la messe pour assister le malade; *Misericordiam, volo non sacrificium;* et la raison est prise de ce que nous avons dit, que nos dévotions ne sont pas nécessaires à Dieu, que nos sacrifices lui sont inutiles, mais nos œuvres de miséricorde et de charité sont très souvent nécessaires ou utiles au prochain. (Le Jeune.)

2827. Saint Pambon, voyant un jour une comédienne qui s'évertuait à s'attirer l'admiration des spectateurs, se mit à pleurer; et comme on lui demandait la cause de ses larmes; « Je pleure, dit-il, l'état malheureux de cette femme, et ma négligence; car je fais moins pour plaire à Dieu, qu'elle pour plaire aux hommes. »

2828. A ceux qui aiment Dieu quand tout leur réussit et qui l'oublient dans l'épreuve, saint François de Sales dit: « Puisque notre cœur ne change point de Dieu, pourquoi changerait-il d'amour? Aussi bien n'y a-t-il rien au monde pour notre cœur que Dieu, ni pour Dieu que notre cœur. »

2829. La souffrance coûte à la nature; mais le souvenir de la passion de Notre-Seigneur la rend douce. Les Israélites, fatigués d'une longue course à travers le désert, ne rencontrèrent, pour étancher leur soif brûlante, que des eaux amères. Moïse pria le Seigneur et jeta dans les eaux un bois mystérieux, et les eaux devinrent douces; et le peuple d'Israël s'y abreuva avec délices. Mettons dans l'amertume des souffrances le bois de la croix, le souvenir de la passion de Jésus-Christ.

Saint Pie V, pressé par la goutte et éprouvant des douleurs très aiguës, disait à Dieu: « Seigneur, augmentez ma douleur si vous voulez; mais aussi augmentez en proportion ma patience. »

2830. Si la Providence vous prépare des croix, elle vous donne des épaules pour les porter. Quoique saint Pierre aimât la montagne du Thabor, et fuît la montagne du Calvaire, celle-ci toutefois ne laisse pas d'être plus utile que celle-là; et le sang qui est répandu en l'une est plus désidérable que la clarté qui est répandue en l'autre. Notre-Seigneur vous traite déjà en brave fille, vivez aussi un peu comme cela. Mieux vaut manger le pain sans sucre, que le sucre sans pain. Les vertus qui croissent dans la prospérité sont ordinairement fluettes et faibles; et celles qui naissent entre les afflictions sont fortes et fermes, ainsi que les meilleurs vins croissent entre les pierres.

2831. La croix est la porte royale pour entrer au temple de la sainteté, qui en cherche une ailleurs n'en trouvera point. Ne regardez vos afflictions qu'au travers de la croix, et vous les trouverez si petites, ou du moins si agréables que vous en aimerez plus la souffrance que la jouissance de toute consolation qui en est séparée.

2832. Il n'en est pas des rosiers spirituels comme des corporels. En ceux-ci les épines durent et les roses passent; en ceux-là les épines passeront et les roses demeureront.

Ce n'est pas au printemps ni durant l'hiver qu'il faut chercher du fruit sur les arbres; il faudrait avoir une chair d'airain, pour agir en souffrant et souffrir en agissant: quand Dieu nous appelle aux souffrances, il nous décharge de l'action.

Il y a des malades qui se voyant étendus sur un lit ne se plaignent pas tant de leurs douleurs que de leur impuissance à rendre à Notre-Seigneur des services qu'ils lui rendaient en santé, en quoi ils se trompent grandement, puisqu'une heure de souffrance par amour et par soumission à la volonté de Dieu, vaut mieux que plusieurs jours de travail fait avec moins d'amour.

Mais voici la conclusion c'est que nous voulons toujours servir Dieu à notre mode, non à la sienne; selon notre volonté, non selon la sienne; et nous aimons sa volonté quand elle est conforme à la nôtre, au lieu que nous ne devrions aimer la nôtre qu'en tant et qu'autant qu'elle est conforme à la sienne.

Quand il veut que nous soyons malades, nous voulons être sains; quand il désire que nous le servions par la souffrance, nous désirons le servir par l'action; quand il veut que nous exerçions la patience, nous voulons exercer l'humilité, la dévotion, l'oraison ou quelqu'autre vertu, non parce qu'elle est plus à son gré, mais au nôtre: nous aimons la vertu avec la sauce douce, non avec le fiel et le vinaigre.

C'est en un mot, que nous aimons mieux la santé que la maladie, et ainsi nous aimons Dieu inégalement en la maladie et en la santé; nous l'aimons mieux quand il nous caresse que quand il nous frappe, et ainsi nous prenons le change, et au lieu d'aimer l'amour de Dieu, nous aimons la douceur de cet amour; car qui n'aime que Dieu, l'aime également en tout temps, de maladie et de santé, de prosperité et d'adversité, de souffrance et de jouissance, parce que Dieu étant toujours égal à lui-même, l'inégalité de notre amour envers lui ne peut venir que de quelque chose qui n'est pas lui. (Saint François de Sales.)

2833. Le maréchal de Villars, sur son lit de douleur, apprit qu'un de ses anciens compagnons d'armes venait d'avoir la tête emportée par un boulet sur le champ de bataille ; et il dit : « Cet homme a toujours été plus heureux que moi. » Rien pourtant ne manquait à sa gloire que celle d'avoir versé son sang pour la patrie. Et nous, ne porterions-nous pas envie aux saints, qui ont versé leur sang pour Dieu ?

2834. Du reste la souffrance nous rapproche de Dieu. Quand les matelots quittent le rivage par un ciel serein, leur départ est une fête. Ils rient de tout, même de Dieu, même des larmes d'une mère, d'une épouse éplorée ; peut-être même, blasphèment-ils. Que la tempête éclate, et ils tombent à genoux, et ils prient. — Aussi quand Fouquet, intendant de Louis XIV, fut envoyé en exil, sa mère, apprenant sa disgrâce, dit : « Je commence à reconnaître que Dieu aime mon fils, puisqu'il lui envoie des épreuves. » — Henriette de France, femme de Charles I. d'Angleterre qui fut décapité, remerciait tous les jours Dieu de ce qu'il l'avait faite chrétienne et reine malheureuse.

2835. Saint Gérard, frère de saint Bernard, repoussait les invitations de quitter le monde, que lui adressait son frère : « L'adversité seule ouvrira ton intelligence à la vérité, lui dit Bernard, et quand l'endroit que je touche (il portait la main au côté de Gérard) sera percé d'une lance, la plaie sera l'ouverture par laquelle pénétrera la parole que tu méprises aujourd'hui. » En effet, quelques jours après, Gérard fut blessé d'un coup de lance au siège de Grancey ; il croyait sa blessure mortelle, et il fit appeler son frère, qui lui fit répondre : « Cette blessure n'est pas pour la mort, mais pour la vie. » Gérard guérit en effet, et il alla se mettre sous la conduite de Bernard.

2836. Une duchesse de Parme, accablée par la souffrance, s'entendant dire de demander à Notre-Seigneur d'alléger ses douleurs, répondit : « Oh ! non, qu'il ne m'enlève pas la seule chose par laquelle je lui ressemble un peu. » — Qui n'a envié le sort de Véronique, sur le voile de laquelle Notre-Seigneur grava son image. Ah ! cette grâce, il la fait sur le visage et dans l'âme de celui qui souffre. — Le bloc de marbre oserait-il se plaindre au statuaire qui le polit et le transforme en une belle statue, qui sera l'objet de l'admiration de tous ?

2837. Saül poursuivait David avec rage ; il entra un jour se cacher dans une caverne où David était réfugié, sans qu'il le sût. David aurait pu sans effort le tuer ; mais dans son grand cœur, il se contenta de lui couper, sans qu'il s'en aperçût, une frange de son manteau royal, qu'il lui montra plus tard, en lui disant : « J'aurais pu tout aussi bien vous enlever la vie. » Ainsi Dieu agit à notre égard, quand il nous frappe : il pourrait nous faire mourir, nous lui avons donné souvent l'occasion de nous plonger dans l'enfer ; il se contente de nous envoyer une épreuve, et nous nous plaignons. — La souffrance nous éloigne du monde et de ses dangers. L'oiseau captif s'irrite contre sa cage ; et pourtant elle le met à l'abri des filets de l'oiseleur, du plomb des chasseurs, de la rage de l'épervier, de la faim, de la soif ; car son maître l'aime et lui donne tout à souhait. Et puis : *momentaneum et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur.* Les arbres dépouillés et chargés de glaçons en hiver, au printemps ne tardent pas de se couvrir de feuilles et de fleurs.

2838. La sainte Vierge apparut un jour à saint Jean de la Croix et lui offrit une couronne d'épines qu'elle enfonça dans sa tête, en lui disant : « Jean, c'est par les épines que tu dois mériter la couronne que mon Fils te réserve au ciel. » Jean tout en souffrant vivement de ces épines, répondit : « Je recevrai ces épines qui me viennent de votre main, comme de belles fleurs. »

2839. Quelle illusion ! De peur d'en faire trop pour Dieu, on ne fait rien du tout : la crainte de donner trop d'attention à son salut empêche d'y travailler, et l'on se perd de peur de se sauver trop sûrement ; on craint les excès chimériques de la piété, et on ne craint point l'éloignement et le mépris réel de la piété elle-même. La crainte d'en trop faire pour votre fortune et pour votre élévation, et de la pousser trop loin, vous arrête-t-elle, refroidit-elle la vivacité de vos démarches et de votre ambition ? N'est-ce pas cette espérance elle-même qui les soutient et les anime ? Rien n'est de trop pour le monde : et tout est excès pour Dieu ; on craint et on se reproche

de n'en faire pas assez pour une fortune de boue ; et on s'arrête de peur d'en trop faire pour la fortune de son éternité. (MASSILLON.)

2840. Saint Ignace d'Antioche avait compris que l'amour se témoigne par les souffrances. Saisi par les persécuteurs, il écrivait : « On me conduit à Rome pour être dévoré par les bêtes ; je suis déjà livré à des soldats inhumains semblables aux lions et aux léopards. C'est là ce qui fait ma joie, j'ai enfin le bonheur de souffrir pour Jésus-Christ. Je commence à être son disciple puisqu'il m'est donné de me sacrifier pour lui. » Trajan le fit comparaître devant lui et lui demanda qui il était : « Je suis Ignace et on m'appelle Théophore, parce que je porte dans mon cœur Jésus-Christ, vrai Fils de Dieu. » Et quand on lâcha contre lui les deux lions qui devaient le dévorer, à genoux dans un élan d'amour, il répétait le saint nom de Jésus.

2841. Les hérétiques s'étant saisis de saint Dominique, lui demandèrent ce qu'il ferait s'ils le mettaient à mort. « Rien autre, répondit-il, que de vous prier de me faire subir un long martyre, afin de me fournir l'occasion de témoigner par ma patience mon amour à Notre-Seigneur. » (V. n. 1734 et suiv.)

2842. Un solitaire se plaignait d'être obligé d'aller loin puiser l'eau qui lui était nécessaire et il songeait à se faire une cellule tout près de la fontaine, lorsqu'en emportant son eau, il entendit qu'on comptait derrière lui ; il se retourne et aperçoit un ange, qui lui dit : « Je compte tes pas ; car pas un ne sera sans récompense. » Aimons donc chacune de nos croix.

2843. Mgr de Ségur écrivait : « Sur mille personnes qui sont aujourd'hui en enfer, je parierais qu'il y en a neuf cent quatre-vingt-dix qui seraient au moins en purgatoire, si elles avaient eu la chance d'être aveugles ou sourdes, ou paralytiques ou affligées de quelqu'autre bonne grosse infirmité, et que sur mille autres pauvres âmes qui souffrent énormément en purgatoire, il y en a au moins neuf cent quatre-vingt-quinze qui jouiraient depuis longtemps des éternelles béatitudes, si quelque infirmité très désagréable les avait retenues sur la pente de la frivolité des plaisirs mondains, de la coquetterie et de la gourmandise, etc.

2844. Sainte Benoît Labre, à une femme qui lui demandait comment il faut aimer Dieu, donna une réponse qui résume tout ce que nous venons de dire. « Il faudrait, dit-il, avoir trois cœurs en un seul ; le premier de feu pour le bon Dieu ; le second de chair pour le prochain, et surtout pour le pécheur ; le troisième de bronze pour nous-mêmes.

2845. Sainte Lidwine de Hollande, dès l'âge de quinze ans, fut condamnée, à la suite d'une chute, à rester au lit pendant trente-huit ans. Elle ne put, durant dix-sept ans, remuer qu'un peu la tête et le bras gauche. Elle était sans secours humains et presque abandonnée. Toute sa consolation était de méditer la passion de Notre-Seigneur et de communier. (V. n. 1357.)

2846. La bienheureuse Angèle de Foligno disait que les biens temporels, les richesses, les honneurs, ne sont que les miettes de pain qui tombent de la table de Dieu ; mais que les croix sont les mets délicats de cette table sacrée, et que pour cela ils sont réservés aux favoris. Elle assurait que ceux qui souffrent beaucoup sont admis à cette table auprès de Jésus et sont nourris de mêmes mets que lui. Et pour obtenir des croix, elle fit un fervent pèlerinage de quarante lieues.

2847. Saint Siméon Stylite avait une plaie où les vers fourmillaient. Un de ces vers se détachant un jour de la plaie, tomba de la colonne où le saint passait sa vie entre le ciel et la terre. Un roi de l'Orient, appelé Basilic, se trouvant au bas de la colonne, recueillit avec respect ce ver qui, aussitôt, se trouva changé en une perle très belle et très fine. Basilic l'emporta et la garda comme un trésor : Ah ! les douleurs que nous souffrons avec patience, les infirmités, se changent entre les mains du roi du ciel en des perles précieuses dont il compose le diadème qu'il déposera un jour sur notre front.

LVIII. — Degrés de l'amour de Dieu. (*D'après saint François de Sales.*)

2848. 1° Aimer la volonté de Dieu dans les consolations, c'est un bon amour, quand en vérité on aime la volonté de Dieu, et non pas la consolation dans laquelle elle est; néanmoins c'est un amour sans contradiction, sans répugnance et sans effort; car qui n'aimerait une si digne volonté en un sujet si agréable ?

2849. 2° Aimer la volonté divine dans ses commandements, ses conseils et ses inspirations, c'est un second degré d'amour plus parfait: car il nous porte à renoncer et à quitter notre propre volonté, et nous fait abstenir et déporter de plusieurs voluptés, mais non pas de toutes.

2850. 3° Aimer les souffrances et les afflictions pour l'amour de Dieu : c'est le haut point de la très sainte charité : car en cela, il n'y a rien d'aimable que la seule volonté divine; il y a une grande contradiction de la part de notre nature; et non seulement on quitte toutes les voluptés, mais on embrasse les tourments et les travaux.

Le malin ennemi savait bien que c'était le dernier degré de l'amour, quand après avoir ouï de la bouche de Dieu que Job était juste, droit, craignant Dieu, fuyant le péché et ferme dans l'innocence, il estima tout cela peu de chose en comparaison de la souffrance, des afflictions par lesquelles il fit le dernier et le plus grand essai de l'amour de ce grand serviteur de Dieu; et pour les rendre extrêmes, il les composa de la perte de tous ses biens et de tous ses enfants, de l'abandon de tous ses amis, d'une arrogante contradiction de ses plus grands condéfédérés et de sa femme, mais contradiction pleine de mépris, de moqueries et de reproches, à quoi il ajouta l'assemblage de presque toutes les maladies humaines, notamment une plaie universelle, cruelle, infecte, horrible.

Or, voilà toutefois le grand Job, comme le roi des misérables de la terre, assis sur un fumier, comme sur le trône de la misère, paré de plaies, d'ulcères, de pourriture, comme de vêtements royaux en rapport avec la qualité de sa royauté; plongé dans une si grande abjection et un si grand anéantissement, que, s'il n'eût parlé on ne pouvait discerner si Job était un homme réduit en fumier, ou si le fumier était une pourriture sous forme d'homme. Or, le voilà, dis-je, le grand Job, qui s'écrie : *Si nous avons reçu des biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevons-nous pas aussi bien les maux?* (JOB. 2) O Dieu, que cette parole est de grand amour ! Il pense, Théotime, que c'est de la main de Dieu qu'il a reçu les biens, témoignant qu'il n'avait pas tant estimé les biens parce qu'ils étaient biens, que parce qu'ils provenaient de la main du Seigneur. Dans cette pensée, il conclut qu'il faut donc supporter amoureusement les adversités, puisqu'elles procèdent de la même main du Seigneur, également aimable, et lorsqu'elle distribue les afflictions, et quand elle donne les consolations. Les biens sont volontiers reçus de tous; mais de recevoir les maux, il n'appartient qu'à l'amour parfait, qui les aime d'autant plus, qu'il ne sont aimables que par respect pour la main qui les donne.

Le voyageur qui craint de ne pas suivre le droit chemin, marche incertain de sa route, il va regardant çà et là le pays où il est, et s'amuse presque à chaque bout de champ à considérer s'il ne se fourvoie point; mais celui

qui est assuré de sa route, va gaîment, hardiment et lestement. Ainsi certes, l'amour voulant aller à la volonté de Dieu parmi les consolations, éprouve sans cesse une crainte, celle de prendre le change et le plaisir propre qui est dans la consolation au lieu d'aimer le bon plaisir de Dieu. Mais l'amour qui marche vers la volonté de Dieu dans l'affliction, marche en assurance; car l'affliction n'étant nullement aimable en elle-même, il est bien aisé de ne l'aimer que pour le respect de la main qui la donne.

2851. C'est une marque très animée de l'amour que de vouloir souffrir, disait la B. Angèle de Foligno. D'après S. François de Sales la résignation préfère la volonté de Dieu à autre chose; mais elle ne laisse pas d'aimer beaucoup d'autres choses, outre la volonté de Dieu. Or, l'indifférence est au dessus de la résignation; car elle n'aime rien, sinon pour l'amour de la volonté de Dieu. L'indifférent aime les consolations, mais il aime encore plus la tribulation, parce qu'il ne voit rien d'aimable en elle que la marque de la volonté de Dieu. Si je ne veux que de l'eau pure, que m'importe-t-il qu'elle me soit apporté dans un vase d'or ou dans un verre, puisque aussi bien ne prendrai-je que de l'eau ? Mais je l'aimerai mieux dans un verre, parce qu'il n'a point d'autre couleur que celle de l'eau même, que j'y vois aussi beaucoup mieux. Qu'importe-t-il que la volonté de Dieu me soit présentée dans la tribulation ou dans la consolation, puisque en l'une et en l'autre je ne veux, ni ne cherche autre chose que la volonté divine, qui y paraît d'autant mieux qu'il n'y a point d'autre beauté en elle que celle de ce très saint et bon plaisir éternel.

2852. Le cœur indifférent est comme une boule de cire entre les mains de son Dieu, pour recevoir pareillement toutes les impressions du bon plaisir éternel : un cœur sans choix, également disposé à tout, sans aucun autre objet de sa volonté que la volonté de son Dieu, qui ne met point son amour hors des choses que Dieu veut, mais en la volonté de Dieu qui les veut. C'est pourquoi, quand la volonté de Dieu est en plusieurs choses, il choisit, à quelque prix que ce soit, celle où il y en a le plus. Le bon plaisir de Dieu est au mariage et en la virginité, mais parce qu'il est plus en la virginité, le cœur indifférent choisit la virginité, quand elle devrait lui coûter la vie, comme elle le fit à la chère fille spirituelle de saint Paul, sainte Thècle, à sainte Cécile, à sainte Agathe, et à mille autres. La volonté de Dieu est au service du pauvre et du riche, mais un peu plus en celui du pauvre; le cœur indifférent choisit ce parti. La volonté de Dieu est en la modestie exercée entre les consolations, et en la patience pratiquée entre les tribulations; l'indifférent préfère celle-ci, car il y a plus de la volonté de Dieu. En somme le bon plaisir de Dieu est le souverain objet de l'âme indifférente; partout où elle le voit *elle court à l'odeur de ses parfums* (CANT. I. 3), et cherche toujours l'endroit où il y en a le plus, sans considération d'aucune autre chose. Il est conduit par la divine volonté comme par un lien très aimable, et partout où elle va, il la suit; il aimerait mieux l'enfer, avec la volonté de Dieu, que le paradis sans la volonté de Dieu.

LIX. — La Dévotion.

2853. *Exercez-vous à la piété* (I. Tim., IV, 7), disait saint Paul à son disciple Timothée. Nous vous adressons le même conseil, et afin que vous le suiviez, nous dirons : I, ce que c'est que la dévotion, en quoi elle consiste ; II, quelles sont les qualités de la dévotion ; III, quels avantages elle nous offre.

I. *Ce que c'est que la dévotion.* 1° Le mot dévotion signifie dévouement. La mère qui ne vit que pour ses enfants, est dévouée à ses enfants. Le fils qui aime ses parents et cherche en tout à leur plaire, est un enfant dévoué. L'âme qui ne vit que pour Dieu, évite tout ce qu'il défend, entreprend tout ce qu'elle sait lui plaire, est dévouée à Dieu, ou vraiment dévote. La dévotion c'est l'amour de Dieu.

2854. 2° Elle suppose au moins l'état de grâce ; et si on vit dans le péché mortel, on ne peut se flatter de pratiquer la dévotion. Quand sainte Catherine de Sienne se rendit à Avignon auprès du Souverain Pontife, de grandes dames, dont la vie était coupables, cherchèrent à plaire à la sainte par des airs et des paroles de dévotion. Elles l'entouraient de respect, et Catherine détournait la tête. Le B. Raymond de Capoue lui en fit le reproche. Père, répondit-elle, si vous sentiez comme moi la puanteur qui sort de ces belles bouches, vous vomiriez tout ce que vous avez mangé.

Tant qu'on vit en état de péché, on peut bien avoir des pratiques de dévotion : cela est même salutaire ; mais on n'a pas vraiment la dévotion. Les autruches ne volent jamais, les poules volent rarement et pesamment, les hirondelles souvent et rapidement. Les autruches sont l'image des pécheurs qui croupissent dans le mal. Les poules figurent les gens de bien qui font parfois des actes de dévouement à Dieu et qui vivent dans sa grâce ; mais ils ne sont pas encore arrivés à la dévotion.

2855. 3° Les vrais dévots volent en Dieu, comme l'hirondelle, fréquemment et promptement. Ils ne se contentent pas d'observer de bon cœur les commandements et d'éviter ce qui lui déplaît, ils font habituellement aussi de bonnes œuvres qui ne sont pas commandées. Ce ne sont pas des convalescents qui, relevant de maladie, commencent à marcher, mais des gens d'une santé vigoureuse qui travaillent énergiquement. Si l'amour de Dieu est comparé au feu, la dévotion en est la flamme. Si on le compare au lait, la dévotion en est la crème ; si à une pierre précieuse, la dévotion en est l'éclat. Ainsi parle saint François de Sales. La dévotion, c'est donc la perfection de l'amour de Dieu ; c'est la vie sainte dont tous les élus nous ont donné l'exemple et que pratiquent aujourd'hui tous les vrais amis de Dieu. Elle ne consiste pas dans les consolations spirituelles que Dieu donne quelquefois à ceux qui l'aiment, surtout quand ils commencent à vivre pieusement ; mais dans une ferme volonté de se dévouer au service de Dieu, malgré les obscurités de l'esprit, l'aridité du cœur, les obstacles de toutes sortes.

2856. — II. *Ses qualités.* Il faut les connaître, afin de ne pas se méprendre dans une question si grave, et afin de ne pas être injuste à l'égard de la dévotion, comme le fait le monde. Les mondains, en effet, imputent à la dévotion tous les travers des personnes qui cherchent à la pratiquer, afin de s'excuser de ce qu'ils ne la pratiquent pas eux-mêmes. Et pendant qu'ils

se pardonnent tout ils ne pardonnent rien aux personnes pieuses. (V. nos 2874 et suiv.) Celles-ci peuvent avoir des défauts plus rares et moins graves qu'on ne le suppose; mais la dévotion n'en a pas. (Voir no 2880.)

2857. 1o *Elle est intérieure.* Toute la gloire de la fille du roi du ciel, de l'âme fidèle, est à l'*intérieur.* L'amour est dans le cœur; et, s'il n'y est pas, rien ne le remplace. Dieu ne voit pas seulement la surface et l'écorce, il scrute les cœurs. Ceux donc qui font consister la dévotion dans certaines pénitences, certains exercices spirituels, prières, sacrements, se trompent, s'ils ne sont pas par le cœur dévoué au service de Dieu. Les pratiques sont l'huile qui alimente la flamme de la dévotion, mais ne sont pas la dévotion elle-même. On ne peut se passer de ces pratiques. Un extérieur grave et modeste aide beaucoup aussi à la dévotion, en même temps qu'il édifie les autres; mais enfin si le cœur est plein d'orgueil, d'amour-propre, d'aversion volontaire contre le prochain, qu'on ne se flatte pas d'avoir la dévotion, quand même on en aurait le dehors. (V. no 2867.) On doit donc s'appliquer à l'oraison plutôt qu'aux prières vocales, quand on veut arriver à la dévotion intérieure.

2858. 2o *La dévotion est surnaturelle,* 1) *dans son objet,* qui est Dieu, à qui elle se dévoue; 2) *dans son principe, qui est la grâce.* Nous ne pouvons donc la pratiquer sans prier beaucoup, et notre dévotion sera en proportion de notre prière. Point de dévotion possible non plus sans la fréquentation des sacrements. 3) *Dans les motifs,* qui l'inspirent et qui doivent être fournis par la foi. Pratiquer la dévotion pour plaire aux hommes, par intérêt, pour paraître aussi bien que tel ou tel, ce n'est pas être dévoué à Dieu, mais à soi. C'est de l'égoïsme.

2859. 3o *La dévotion est souveraine;* elle triomphe de *tous les obstacles* du dehors et du dedans. Elle ne recule devant aucun sacrifice; elle ne met aucune limite à l'action de la grâce, ni aucune réserve à son dévouement envers Dieu. 4o *Elle est universelle.* Non seulement en ce sens que tout homme peut la pratiquer, quels que soient sa condition et le milieu dans lequel il vit; mais encore en ce sens qu'elle doit embrasser notre vie tout entière, nous faire pratiquer tous nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes, nous porter à nous réformer de tous nos défauts, à acquérir toutes les vertus. Par ces qualités, on voit que la vraie dévotion est excellente et aimable, puisqu'elle rend notre intérieur agréable à Dieu et réforme tout notre extérieur conformément à la loi divine. (Voir no 2872.)

2860. — III. Les avantages qu'elle nous procure doivent nous exciter à l'embrasser tous. *La piété,* dit saint Paul, *est utile à tout; elle a les promesses de la vie présente et celles de la vie future.* (I. Tim. IV. 8.) (V. no 1532.) *Si nos virtus devotionis in intimis afficit, omnis strepitus pravæ suggestionis obmutescit.* (Greg. M.) Quand Moïse fut sur le point d'introduire le peuple de Dieu dans la terre promise, toutes sortes de bruits circulaient dans le camp d'Israël. Les uns disaient que cette terre terrible dévorait ses habitants; les autres que les hommes, dont elle était peuplée, étaient d'une taille prodigieuse et mangeaient les autres comme des sauterelles. Heureusement les Israëlites ne les crurent point; mais ils écoutèrent Caleb et Josué. Les mondains répandent toutes sortes de calomnies contre la dévotion. Ils ne la connaissent pas: mais comme Caleb et Josué, les saints, qui l'ont explorée, nous disent que c'est une terre où coulent le lait et le miel. *(Contre les railleurs de la dévotion,* voir nos 1782 et suiv.)

Les mondains voient et redoutent les jeûnes, les pénitences; mais ils ne voient pas les joies de celui qui pleure ses péchés. Ne les croyons point. (V. nº 2864.) La dévotion est le sucre qui confie la crudité de la pénitence et lui donne une merveilleuse saveur. Donc *goûtez et voyez combien le Seigneur est doux !* Cherchons à acquérir cette dévotion intérieure, surnaturelle, souveraine, universelle. Nous le disons à tous: *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait. Que celui qui est juste le devienne davantage.* Dieu n'a-t-il pas assez fait pour nous ? A qui serons-nous dévoués, si nous ne le sommes pas à son égard? Excitons et alimentons en nous la dévotion par la prière et la fréquentation des sacrements. O mon Dieu, je veux vous aimer de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces; et je veux que cet amour divin soit la règle de toutes mes pensées, de toutes mes paroles et de toutes mes œuvres! (Voir JOUVE : *Le missionnaire des campagnes* auquel nous avons emprunté ce plan.) (V. nº 2865.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LA DÉVOTION.

2861. On représente la dévotion comme pauvre, triste, comme si elle ne pouvait donner d'autre récompense que des soupirs, et Dieu, comme ayant toujours un glaive à la main pour nous frapper. J'en appelle à vous, martyrs, qui avez versé votre sang pour lui, à vous, saints pénitents, qui vous êtes ensevelis dans les déserts. Dites-nous s'il est dans la nature de Dieu de maltraiter ceux qui le servent et de dégoûter ceux qui l'aiment et ils répondent: *Tu, Domine, suavis et mitis omnibus invocantibus te,* et cela non pas seulement pour l'autre monde.

On promet au soldat une généreuse récompense après la victoire, et malgré cela on lui donne une paie convenable pendant tout le temps qu'il se bat. On promet au moissonneur une bonne récompense à la fin de la récolte, et cela ne l'empêche pas de recevoir une subvention honnête pendant la moisson. En un mot, « aux ouvriers qui travaillent pour le siècle, dit saint Bernard, on a coutume de donner la nourriture pendant le travail, et la récompense à la fin. » (SAINT LÉONARD.)

2862. Quand on quitte le péché, les premiers pas en effet sont douloureux : considérez le peuple hébreu fuyant la servitude de l'Egypte, voyez Pharaon qui, l'épée à la main, et entouré d'une nombreuse armée, le poursuit, le presse, l'atteint; il se prépare à en faire un affreux carnage. Les Israélites arrivent troublés, inquiets, effrayés sur les bords de la mer. Reculer, c'est se livrer au fer de l'ennemi, se jeter à la nage, c'est s'abandonner à une mort certaine et devenir la proie des monstres marins. Quel désespoir! quels frémissements! quelle agonie! Moïse lève sa verge toute puissante : les eaux se divisent, les monstres disparaissent, les vagues se calment; Pharaon en est étourdi d'étonnement, son armée stupéfaite, une route assurée, un gazon émaillé de fleurs s'offre aux Israélites au fond de la mer, ainsi que le dépeint la Sainte Ecriture : *Campus germinans de profundo nimio.* Peut-on imaginer un portrait de ces âmes dévouées, qui quittent l'Egypte de ce monde, pour suivre Jésus-Christ dans la voie qu'il leur trace avec sa croix ? (SAINT LÉONARD DE PORT-MAURICE.)

2863. L'homme ne peut vivre sans quelques soulagements ; embrasser une vie dévote ce serait accélérer l'heure de notre mort. — Oui, vraiment ! Eh ! comment se fait-il donc que ces saints anachorètes de la Thébaïde, de la Palestine, de l'Egypte vécurent jusqu'à quatre-vingt-dix ans, jusqu'à cent vingt, et même cent trente ans, comme l'atteste Louis de Grenade ! Nulles récréations, quels plaisirs pouvaient-ils se procurer dans ces affreuses solitudes ? Allaient-ils à la chasse à travers ces montagnes ; s'amusaient-ils à l'ombre de ces forêts ? avaient-ils des réunions joyeuses dans leurs cavernes ? se donnaient-ils des festins, des bals, des soirées, pour délasser leur esprit fatigué par tant de méditations ? Y a-t-il lieu de soupçonner ces saints solitaires de s'être accordé de pareils divertissements ? Comment donc, s'ils furent

privés de tous les plaisirs que donne le monde, et si, comme vous le dites, on ne peut vivre longtemps sans plaisir, comment, dis-je, ont-ils fourni une si longue carrière ? comment ont-ils blanchi au milieu des austérités ? Force vous est d'avouer qu'il y a des jouissances plus bienfaisantes, plus capables de satisfaire le cœur que tous vos plaisirs : et si ces jouissances n'ont point de cause extérieure, il faut bien convenir qu'elles naissent dans l'âme et qu'elles y ont tout à la foi leur origine et leur siège. Voilà le vrai bonheur, parce qu'il est pur, parce que c'est un bonheur fondé en Dieu et provenant du cœur. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

2864. Il est vrai qu'il y a de la peine en s'exerçant dans la piété. Mais cette peine ne vient pas de la piété qui commence d'être en nous, mais de l'impiété qui y est encore. Si nos sens ne s'opposaient à la pénitence, et que notre corruption ne s'opposât à la pureté de Dieu, il n'y aurait en cela rien de pénible pour nous. Nous ne souffrons qu'à proportion que le vice qui nous est naturel résiste à la grâce surnaturelle. Notre cœur se sent déchiré entre ces efforts contraires. Mais il serait bien injuste d'imputer cette violence à Dieu, qui nous attire, au lieu de l'attribuer au monde qui nous retient. C'est comme un enfant que sa mère arrache d'entre les bras des voleurs, et qui doit aimer dans la peine qu'il souffre la violence amoureuse et légitime de celle qui procure sa liberté, et ne détester que la violence impétueuse et tyrannique de ceux qui le retiennent injustement. La plus cruelle guerre que Dieu puisse faire aux hommes dans cette vie, est de les laisser sans cette guerre qu'il est venue apporter. (Pascal, *Pensées.*)

2865. Ce n'est pas la piété qui est désagréable, c'est votre cœur qui est déréglé ; ce n'est pas le calice du Seigneur qu'il faut accuser d'amertume, dit saint Augustin c'est votre goût qui est dépravé. Tout est amer à un palais malade ; corrigez vos penchants et le joug vous paraîtra léger ; rendez à votre cœur le goût que le péché lui a ôté, et vous goûterez combien le Seigneur est doux ; haïssez le monde et vous comprendrez à quel point la vertu est aimable ; en un mot, aimez Jésus-Christ, et vous sentirez tout ce que je dis. — Ces bœufs, que les Philistins choisirent pour porter l'arche du Seigneur hors de leurs frontières, figures des âmes infidèles peu accoutumées à porter le joug de Jésus-Christ, mugissaient, dit l'Ecriture, et semblaient gémir sous la grandeur de ce poids sacré : *Pergentes et mugientes ;* au lieu que les enfants de Lévi, image naturelle des justes, accoutumés à ce ministère saint, faisaient retentir les airs de cantiques d'allégresse et d'actions de grâces, en la portant avec majesté, même à travers les sables brûlants du désert. La loi n'est pas un fardeau pour l'âme juste accoutumée à l'observer ; il n'est que l'âme mondaine, peu familiarisée avec ces saintes observances, qui gémisse sous un poids si aimable. (Massillon.)

2866. *Service de Dieu.* Il y a réciprocité de service entre les serviteurs et les maîtres. De la part des premiers, complaisances, empressements envers leurs maîtres, dévouement à leur personne ; de la part des maîtres, douceurs dans le commandement, soins envers leurs domestiques. Si le serviteur se rend utile à son maître, le maître l'est bien davantage à celui qui le sert ; il le paie, il le nourrit, il pourvoit à tous ses besoins. Mais Dieu, quel besoin a-t-il de nous ? Etions-nous nécessaires à ce créateur souverain qui nous a tirés du néant ? Que lui revient-il de notre service. Seigneur, dit son prophète, vous n'avez nul besoin de mes biens ; que je sois juste, il n'y gagne rien ; que je sois méchant, il n'y a rien à perdre. Quel maître sacrifia jamais son fils à son serviteur ? Pas un qui ne donnât tous les serviteurs du monde pour un seul de ses enfants. Le nôtre n'a pas craint de sacrifier son fils pour nous, c'est-à-dire pour des ennemis, pour des ingrats. Nous exigeons de nos domestiques les plus durs services, et ils s'y prêtent sans murmure, avec résignation, même avec joie, et qu'avons-nous à leur promettre en échange de leur dévouement ? Dieu ne nous appelle pas seulement ses serviteurs, mais ses amis ; il ne nous promet pas seulement la liberté et l'affranchissement, mais d'immortelles récompenses : nous le dédaignons. Plus il fait pour nous, plus nous le méconnaissons. L'Ecriture, pour nous instruire, nous renvoie à des animaux sans raison : moi, je vous renvoie à vos

propres serviteurs. Faisons au moins, par la crainte de Dieu, ce qu'ils font à notre égard, par la crainte du châtiment. Vous m'allez dire que s'ils obéissent, c'est par nécessité. Tous les jours nous vous menaçons de l'enfer et de ses feux dévorants ; en êtes-vous plus fidèles ? (Saint Jean Chrysostome.)

2867. Comptons-nous pour beaucoup, nous-mêmes, les apparences d'amitié que le cœur dément? Les faux empressements de ceux qui ne nous aiment pas, et que nous connaissons même pour nos ennemis, nous touchent-ils beaucoup, et ne nous sont-ils pas à charge ? Nous n'estimons dans les hommes que les sentiments intimes et réels qu'ils ont pour nous. Nous passons même sur l'irrégularité des manières, pourvu que nous soyons assurés du fonds.

Nous voulons qu'on nous aime, nous, mes Frères : nous ne comptons pour rien les dehors ; nous ne nous payons que du cœur ; nous ne pardonnons pas même le plus léger défaut de sincérité ; et croyons-nous que Dieu, qui s'appelle un Dieu jaloux, soit moins sensible et moins délicat que l'homme ? Croyons-nous que Dieu qui s'appelle le Dieu du cœur, se paye d'un vain extérieur et de simples bienséances ? Croyons-nous que Dieu qu'on ne peut honorer qu'en l'aimant, nous tienne quittes pour quelques vains hommages que la bouche lui rend, et que le cœur lui refuse ? Croyons-nous que Dieu soit de pire condition que l'homme, qu'il ne mérite pas d'être aimé, ou qu'il ne sente pas le faux de nos adorations et de nos hommages ? (D'après Massillon.)

2868. Comme la chaleur qui peut se trouver dans l'eau ne vient pas de la nature de celle-ci, mais du soleil au du feu (d'où il arrive qu'une fois éloignée du feu ou de l'ardeur des rayons du soleil, elle revient sur le champ à sa propre nature) ; de même la dévotion, comme le dit saint Thomas, procède de la méditation et de la contemplation des choses divines : cette méditation et cette contemplation une fois supprimées, la ferveur de la dévotion se refroidit peu à peu. (B. L. De Grenade.)

2869. Et même les consolations spirituelles que l'on goûte parfois dans ses exercices, ne sont pas toujours la dévotion : « Certes, dit saint François de Sales, il y a beaucoup d'âmes qui ont de ces consolations, qui néanmoins ne laissent pas d'être fort vicieuses et par conséquent n'ont aucun vrai amour de Dieu, et à plus forte raison aucune vraie dévotion. Ces consolations sensibles tombent sur ces âmes comme des pluies d'orages qui ne pénétrant pas la terre ne font pousser que des champignons. Ces larmes versées à un moment d'émotion ne font pas rendre un liard du bien d'autrui, ni renoncer à aucune affection perverse; elles ne font que donner à l'âme une satisfaction d'amour propre et une fausse sécurité. Un enfant pleure quand on saigne sa mère ; mais si celle-ci lui demande une pomme ou des dragées qu'il a dans sa main, il les refuse, et certaines âmes qui pleurent sur la passion de Notre-Seigneur lui refusent leur cœur qui est la vraie pomme d'amour qu'il demande. »

2870. « Il y a des fruits comme le coing qui, à cause de l'âpreté de leur suc, ne sont guère bons qu'en confiture. Il y en a d'autres qui, tendres et délicats comme la cerise et les abricots, ne peuvent conserver leur bonté qu'étant confits. Et c'est ainsi que les femmes doivent souhaiter que leurs maris soient confits au sucre de la dévotion ; car un homme sans la dévotion est naturellement sévère, âpre et rude. Il en est de même pour eux; ils doivent souhaiter que leurs femmes soient dévotes; car sans la dévotion, une femme est extrêmement faible, fragile et sujette à perdre ce qu'elle a de vertu. L'homme infidèle, dit saint Paul, est sanctifié par la femme fidèle, et la femme infidèle, par l'homme fidèle, parce que l'amour conjugal peut aisément attirer à la vertu l'un par l'autre. Mais quelle bénédiction Dieu ne répandra-t-il pas sur une famille, quand l'homme et la femme fidèles se sanctifient l'un l'autre par une véritable crainte du Seigneur! » (Saint François de Sales.)

2871. La Bienheureuse Herluque d'Augsbourg avait été mondaine dans sa jeunesse. Dieu, pour la convertir, la rendit aveugle ; et, après qu'elle fut toute à lui, il la guérit. Herluque avait une pieuse amie appelée Donda, qui l'aimait comme une mère. Un jour qu'Herluque rentrant de l'église, était de mauvaise humeur et remuait les charbons

du foyer avec des pincettes d'un air de colère, Donda lui dit avec bonté : « D'où venez-vous donc, ma chère ? — De l'église. — J'ai de la peine à croire ce que vous me dites ; car il me semble que si vous aviez été à l'église, vous seriez plus calme et plus douce. »

2872. Que les âmes pieuses sachent que les taches qu'elles mêlent à la vertu, deviennent presque celles de la religion même ; qu'elles comprennent tout ce que le monde attend d'elles, et avec quelle fidélité elles doivent se montrer les serviteurs de Jésus-Christ ; qu'elles forcent le monde de respecter ce qu'il ne saurait aimer.

La religion désavoue les œuvres les plus saintes qu'on substitue aux devoirs, et l'homme n'est plus rien devant Dieu quand il n'est pas ce qu'il doit être. (D'après MASSILLON.)

LX. — Les persécutions de la dévotion.

2873. *Ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront.* Ces paroles de Notre-Seigneur se réalisent tous les jours. Les mondains attaquent la dévotion, ce sera le premier point; et dans un second, nous verrons le cas qu'il faut faire de ces attaques.

2874. I. *Attaques contre la dévotion.* Nous affaiblissons la piété des âmes justes, en taxant leur ferveur d'excès, et en nous efforçant de leur persuader qu'elles en font trop ; nous les exhortons, comme le tentateur, à changer cette vie retirée, triste, laborieuse, en une vie plus aisée et plus commune ; nous leur faisons craindre que les suites ne répondent pas à la ferveur de ces commencements : en un mot, nous tâchons de les rapprocher de nous, ne voulant pas nous rapprocher d'elles. Secondement, nous tentons peut-être même leur fidélité et leur innocence, en leur faisant des peintures vives des plaisirs qu'elles fuient ; nous blâmons, comme la femme de Job, leur simplicité et leur faiblesse ; nous leur exagérons les inconvénients de la vertu, et les difficultés de la persévérance : nous les ébranlons par l'exemple des âmes infidèles, qui, après avoir mis la main à la charrue, ont regardé derrière, et ont abandonné l'ouvrage : que dirai-je ? nous attaquons peut-être même le fondement inébranlable de la Foi et nous insinuons l'inutilité de ces violences par l'incertitude de ces promesses. Troisièmement, nous gênons par notre autorité le zèle et la piété des personnes qui dépendent de nous : nous exigeons d'elles des devoirs, ou incompatibles avec leur conscience, ou dangereux à leur vertu : nous les mettons dans des situations, ou pénibles, ou périlleuses à leur foi : nous leur interdisons des pratiques et des observances, ou nécessaires pour se soutenir dans la piété, ou utiles pour y avancer : en un mot, nous devenons à leur égard des tentateurs domestiques, ne pouvant ni goûter pour nous-mêmes le bien, ni le souffrir dans les autres, et faisant envers ces âmes l'office du démon, qui ne veille que pour les perdre. Ces discours que vous vous permettez si facilement contre la piété des serviteurs de Dieu, de ces âmes qui, par leurs hommages fervents, consolent sa gloire de vos crimes et de vos outrages ; ces dérisions de leur zèle et de leur sainte ivresse pour leur Dieu ; ces traits piquants, qui de leur personne, retombent sur la vertu, et font la plus dangereuse tentation de leur pénitence ; cette sévérité à leur égard, qui ne leur pardonne rien, qui change en vice leurs vertus mêmes; ce langage de blasphème et de moquerie, qui répand un ridicule impie sur le sérieux de leur componction, qui donne des noms d'ironie et de mépris aux pratiques les plus respectables de leur piété,

qui ébranle leur foi, qui arrête leurs saintes résolutions, qui décourage leur faiblesse, qui les fait rougir de la vertu, qui les entraîne souvent dans le vice : voilà ce que j'appelle avec les saints une persécution ouverte et déclarée de la vérité. Vous persécutez dans votre frère, dit saint Augustin, ce que les tyrans eux-mêmes n'y ont pas persécuté : ils ne lui ont ravi que la vie : vous voulez lui ravir l'innocence et la vertu : ils ne s'en sont pris qu'à son corps ; vous en voulez à son âme : *Carnem persecutus est imperator ; tu in christiano spiritum persequeris.*

2875. Eh ! quoi ! Mes Frères, n'est-ce pas assez que vous ne serviez pas le Dieu pour qui vous êtes faits ? (C'est ce que les premiers défenseurs de la Foi, les Tertulien et les Cyprien, disaient autrefois aux païens persécuteurs des fidèles ; et faut-il que ces mêmes plaintes se trouvent encore justes dans notre bouche contre les Chrétiens ?) n'est-ce pas assez ? faut-il encore que vous persécutiez ceux qui le servent ? Vous ne voulez donc ni l'adorer, ni souffrir qu'on l'adore ? *Deum nec colis, nec coli omnino permittis ?* Vous pardonnez tous les jours tant d'extravagances aux sectateurs du monde ; tant de passions insensées, vous les excusez ; que dis-je ? vous les louez ; dans les désirs déréglés de leur cœur, vous trouvez de la constance ; de la fidélité, de la noblesse, dans leurs passions les plus honteuses : vous donnez des noms honorables a leurs vices les plus indignes ; et il n'y a qu'une âme juste et fidèle, qu'un serviteur de Dieu, qui ne trouve auprès de vous aucune indulgence et qui réussisse à s'attirer vos mépris et vos censures ? *Solus tibi displicet Dei cultor ?* Mais, mes Frères, les plaisirs des théâtres et des spectacles sont ouverts parmi vous à la licence publique, et on n'y trouve point à redire ; la fureur du jeu a ses partisans déclarés, et on le souffre ; l'ambition a ses adorateurs et ses esclaves, et on les loue ; la volupté a ses victimes et ses autels, et on ne les lui dispute pas ; l'avarice a ses idolâtries, et on n'en dit mot ; toutes les passions comme autant de divinités sacrilèges ont leur culte établi, sans qu'on s'en formalise ; et le Seigneur tout seul de l'univers, et le Souverain de tous les hommes, et Dieu tout seul sur la terre, ne sera point servi, ou ne pourra l'être impunément, et sans qu'on y trouve à redire ? *Et Deus solus in terris aut non colitur, aut non est impune quod colitur.*

Faut-il qu'au défaut des tyrans et des supplices, l'Evangile trouve encore en vous seuls son écueil et son scandale ? Renoncez donc vous-mêmes à l'espérance qui est en Jésus-Christ ; unissez-vous à ces peuples barbares, ou à ces hommes impies qui blasphèment sa gloire et sa divinité, s'il vous paraît si digne de risée de vivre sous ses lois, et d'observer ses maximes. (MASSILLON.)

2876. Ceux qui accusent les gens dévots d'hypocrisie sont souvent ceux qui vivent comme des païens. Ce n'est pas à eux à prendre les intérêts de la gloire de Dieu contre les fausses vertus qui font tant de tort et tant de peine à l'Eglise : qu'il soit servi de bonne foi, ou par pure grimace, ce n'est pas une affaire qui les regarde. D'où vient donc un zèle si déplacé ? Voulez-vous le savoir ? ce n'est pas la gloire de Dieu qui les intéresse, c'est celle des gens de bien qu'il cherche à flétrir ; ce n'est pas l'hypocrisie qui les blesse, c'est la piété qui leur déplaît : ils ne sont pas les censeurs du vice : ils ne sont que les ennemis de la vertu : en un mot, ils ne haïssent dans l'hypocrite, que la ressemblance de l'homme de bien.

Ils exigent qu'on juge leurs intentions pures, lorsque leurs œuvres ne le sont pas; et ils croient avoir droit de se persuader que les intentions des gens de bien ne sont pas innocentes, lorsque toutes leurs actions le paraissent, qu'ils cessent donc ou de nous faire l'apologie de leurs propres vices, ou la censure de la vertu.

Si les justes ont des défauts, ce qu'il faut imputer à la faiblesse humaine plutôt qu'à leur malice, ce n'est pas à ceux qui les portent au mal par leurs exemples, ou qui les ébranlent par leurs critiques à le leur reprocher, ce n'est pas au séducteur à trouver mauvais qu'on se laisse séduire. Du reste qui n'admirera les contradictions des mondains; qu'un prêtre leur dise qu'il faut se faire violence pour gagner le ciel, ils s'en plaignent et disent tout haut que c'est trop sévère; et en même temps ils disent d'une personne pieuse qui ne s'interdit pas tout ce qui est permis, qu'elle a une vertu trop commode; que si elle s'éloignait du monde, ils l'accuseraient d'exagération, et la feraient passer pour un esprit outré. Ils font passer pour un élu, un homme qui a passé toute sa vie dans les désordres, si peu qu'il donne des signes de regret; et ils condamnent ceux qui durant toute leur vie ont fréquenté les sacrements, en conservant quelques légers défauts. Cependant les gens de bien mériteraient plus de justice; ils sont les seuls à ménager la réputation des mondains et à s'intéresser à leur salut. Du reste, en attaquant la vertu, on se la rend inutile à soi-même; on n'a plus le courage d'imiter ce que l'on dénigre. Car, si jamais, lassé du monde, de vos désordres, de vous-même, vous voulez revenir à Dieu, et sauver votre âme que vous perdez, comment oserez-vous vous déclarer pour la piété, vous qui en avez fait si souvent des plaisanteries publiques et profanes? Comment pourriez-vous vous faire une gloire des devoirs de la Religion, vous à qui on entend dire tous les jours qu'on perd l'esprit dès qu'on devient dévot: qu'un tel et une telle avaient mille bonnes qualités, qui les faisaient souhaiter partout, mais que la dévotion les a gâtés à un point qu'ils sont devenus insupportables, qu'ils affectent de se donner du ridicule; qu'il semble qu'il faut renoncer au sens commun dès qu'on a levé l'étendard de la piété: que le Seigneur vous préserve de cette manie; que vous tâchez d'être honnête homme; mais que Dieu merci, vous n'êtes pas dévot. Quel langage! c'est-à-dire, que Dieu merci, vous pouvez bien vous répondre que vous ne changerez point, et que vous mourrez tel que vous êtes. Quelle impiété, et c'est parmi des chrétiens qu'on tient tous les jours ces discours avec ostentation et avec complaisance.

2877. Non seulement vous vous fermez à vous-même toutes les voies de votre retour à Dieu, vous les fermez encore à une infinité d'âmes que la grâce presse en secret de sortir de leurs crimes et de vivre chrétiennement; qui n'osent se déclarer de peur de s'exposer à vos railleries profanes; qui ne craignent dans une nouvelle vie que le ridicule que vous donnez à la vertu.

Par là vous perpétuez dans le monde les préjugés contre la vertu, et maintenez parmi les hommes l'illusion la plus universelle dont le démon se sert pour les séduire, qui est de traiter la piété de travers et de folie: vous autorisez les blasphèmes des libertins et des impies: vous accoutumez les pécheurs à se faire du vice et du dérèglement, un sujet d'ostentation et de gloire; et à regarder la débauche comme un bon air, en l'opposant

au ridicule de la vertu. Que dirai-je enfin ? Par vous la piété devient la fable du monde, le jouet des impies, la honte des pécheurs, le scandale des faibles, l'écueil même des justes : par vous le vice est en honneur, la vertu est avilie, les vérités s'affaiblissent, la foi s'éteint, la corruption gagne : et comme le prophète l'avait prédit, la désolation persévère jusqu'à la consommation et la fin.

Ajoutons encore : par vous la vertu devient insoutenable à elle-même, vos dérisions deviennent l'écueil de la piété même des justes : vous ébranlez leur foi ; vous découragez leur zèle ; vous suspendez leurs bons désirs ; vous étouffez dans leur cœur les plus vives impressions de la grâce ; vous les arrêtez sur mille démarches de ferveur et de vertu, qu'ils n'osent exposer à l'impiété de vos censures ; vous les obligez malgré eux de se conformer encore à vos usages et à vos maximes qu'ils détestent ; à rabattre de leur retraite, de leurs austérités, de leurs prières ; et à ne consacrer à ces devoirs que des moments dérobés qui puissent échapper à vos regards et à vos railleries : et par là vous privez l'Eglise de l'édification de leurs exemples : les faibles du secours qu'ils y trouveraient ; les pécheurs de la confusion qui leur en reviendrait, les justes d'une consolation qui les soutiendrait, et la Religion du spectacle qui l'honore.

Hélas ! M. F., les tyrans ne faisaient autrefois des dérisions publiques des chrétiens, qu'en leur reprochant leurs superstitions prétendues : ils se moquaient des honneurs publics qu'ils les voyaient rendre à Jésus-Christ, à un Crucifié, et de la préférence qu'ils lui donnaient sur Jupiter et sur les dieux de l'empire, dont la pompe et la magnificence des temples et des autels, l'ancienneté des lois, et la majesté des Césars, rendaient le culte respectable : du reste, ils donnaient des éloges publics à leurs mœurs ; ils admiraient leur modestie, leur frugalité, leur charité, leur patience, leur vie innocente et mortifiée, leur éloignement des cirques et des plaisirs publics, ils ne pouvaient s'empêcher de regarder avec vénération les mœurs sages, retirées, pudiques, douces, bienfaisantes de ces hommes simples et fidèles. Vous au contraire, plus insensés, vous ne trouvez pas mauvais qu'ils adorent Jésus-Christ, et qu'ils mettent dans le mystère de la croix leur confiance et leur salut : mais vous trouvez ridicule qu'ils s'interdisent les plaisirs publics ; qu'ils vivent dans la pratique de la retraite, de la mortification, de la prière : mais vous les trouvez dignes de vos dérisions et de vos censures, parce qu'ils sont humbles, simples, chastes et modestes ; et la vie chrétienne, qui a pu trouver des admirateurs jusque parmi les tyrans, ne trouve auprès de vous que des traits de moqueurs et des railleries profanes.

2878. Quelle folie, M. F. ! de ne trouver dignes de risée dans un monde, qui n'est lui-même tout entier qu'un amas de niaiseries et d'extravagances ; de n'y trouver dignes de risée que ceux qui en connaissent le frivole, et qui ne pensent qu'à se mettre à couvert de la colère à venir ; quelle folie de ne mépriser dans les hommes que les seules qualités qui les rendent agréables à Dieu, respectables aux Anges, utiles à leurs frères : quelle folie de croire qu'un bonheur ou un malheur éternel nous attend, et de trouver ridicules ceux qu'un si grand intérêt occupe !

2879. Respectons la vertu, M. F. ! elle seule sur la terre mérite notre admiration et nos hommages. Si nous sommes encore trop faibles pour en remplir les devoirs, soyons assez équitables pour en estimer l'éclat et l'in-

nocence : si nous ne pouvons pas vivre comme les justes, envions leur destiné ; si nous ne pouvons pas encore imiter leurs exemples, regardons les dérisions de la vertu, non seulement comme des blasphèmes contre l'Esprit Saint, mais comme des outrages faits à l'humanité, que la vertu toute seule honore : reprochons-nous les vices qui ne nous permettent pas de ressembler aux gens de bien, loin de leur reprocher les vertus qui nous les rendent dissemblables ; en un mot, par notre respect véritable pour la piété, méritons d'obtenir un jour le don de la piété même. (D'après MASSILLON.)

2880. Les justes sont ici-bas comme des arches saintes, au milieu desquelles le Seigneur réside, et dont il venge rigoureusement les mépris et les outrages : ils peuvent chanceler quelquefois dans la voie, comme l'arche d'Israël, conduite en triomphe dans Jérusalem : car la vertu la plus pure et la plus brillante a ses taches et ses éclipses, et la plus solide ne se soutient pas partout également ; mais le Seigneur s'indigne que des téméraires, semblables à Osa, se mêlent de les redresser ? et à peine y touchent-ils, qu'il les frappe d'anathème : il prend sur lui les plus légers mépris dont on déshonore ses serviteurs, et ne peut souffrir que la vertu, qui a pu trouver des admirateurs parmi les tyrans mêmes et les peuples les plus barbares, ne trouve souvent que des censures et des dérisions parmi les fidèles. Aussi, les enfants d'Israël furent dévorés sur l'heure, pour avoir insulté par des railleries le petit nombre de cheveux d'un prophète, et cependant ce n'étaient là que des indiscrétions puériles, si pardonnables à ces âges. Le feu du ciel descendit sur l'officier de l'impie Ochozias et le consuma à l'instant pour avoir appelé par dérision Elie, l'homme de Dieu : et cependant c'était un courtisan de qui on devait exiger moins d'égards pour l'austérité et la simplicité d'un prophète, et pour la vertu d'un homme rustique en apparence et odieux à son maître. Michol fut frappée de stérilité, pour avoir trop aigrement censuré les saints excès de joie et de piété de David devant l'Arche, et cependant ce n'était là qu'une délicatesse de femme. Mais toucher à ceux qui servent le Seigneur, c'est toucher, dit l'Ecriture, à la prunelle de son œil : il maudit invisiblement ces censeurs téméraires de la piété, et s'il ne les frappe pas de mort à l'instant, comme autrefois, il diminue pour eux-mêmes le don précieux de la grâce et la sainteté qu'ils ont méprisée dans les autres, et cependant ce sont les gens de bien qui sont, aujourd'hui, le plus en butte à la malignité des discours publics ; et l'on peut dire que la vertu fait dans le monde plus de censeurs que le vice. (MASSILLON.)

Boni reverendi sunt ne offendantur : ne fortasse per eos ille provocetur ad iram, qui eorum corda semper inhabitat. (GREG. M.)

2881. Nous qui admirons tant le mépris orgueilleux que certains philosophes de l'antiquité avaient pour les dignités et pour les richesses ; nous qui ne voyons pas la bassesse et la folie de ces prétendus sages, de chercher pareillement la gloire et la réputation par une ostentation de vertu plus méprisable que le vice même ; nous-mêmes, mes frères, nous regardons comme un bon air de mépriser la noble humilité des serviteurs de Dieu, le généreux dépouillement des sages de l'Evangile, la sainte magnanimité de leur foi ; et nous donnons à l'extravagance et à la puérilité de l'orgueil, les éloges que nous refusons à l'élévation de l'humilité, à la sainte philosophie de l'Evangile, et à la sagesse sublime de la grâce. Qu'est-ce que

l'homme, ô mon Dieu! et quel est son aveuglement d'admirer tout ce qui l'avilit et de mépriser tout ce qui peut le rendre estimable!

Il suffit presque d'être homme de bien, pour ne trouver plus d'indulgence sur la terre: et je ne sais si c'est haine de la vertu, ou amour de nous-mêmes; mais nous ne manquons jamais d'apercevoir des faiblesses dans les saints: soit parce qu'à force de les croire justes, nous exigeons presque aussi qu'ils ne soient plus hommes; ou que ne pouvant parvenir à leur ressembler, nous tâchons du moins de nous persuader qu'il nous ressemblent eux-mêmes. *Abominantur impii eos qui in recta sunt via.* (PROV. XXIX. 27.)

2882. II. — *Cas qu'il faut faire de ces attaques.* Saint François de Sales nous l'apprend et voici ses paroles: On vous dira que votre santé n'y tiendra pas, que vous en vieillirez avant l'âge, que vos affaires en souffriront. — Ma Philothée tout cela n'est qu'un sot et vain babil mondain; et ces gens là n'ont nul soin de votre santé ni de vos affaires: *Si vous étiez du monde,* dit le Sauveur, *le monde aimerait ce qui lui appartient; mais parce que vous n'êtes pas du monde, il vous hait.* Nous avons vu des gentilshommes, des dames passer la nuit entière, et même plusieurs nuits de suite à jouer aux échecs et aux cartes: y a-t-il une attention plus chagrine, plus mélancolique et plus sombre que celle-là? Les mondains néanmoins n'en disent mot, les amis ne s'en mettent point en peine; et pour la méditation d'une heure, ou pour nous voir lever un peu plus matin qu'à l'ordinaire pour nous préparer à la communion, chacun court au médecin pour nous faire guérir de l'humeur hypocondriaque et de la jaunisse. On passera trente nuits à danser, nul ne s'en plaint, et pour avoir veillé la seule nuit de Noël, chacun tousse et crie au ventre le jour suivant. Qui ne voit que le monde est un juge inique, gracieux et favorable pour ses enfants, mais âpre et rigoureux aux enfants de Dieu?

Soit que les moutons aient des cornes ou qu'il n'en aient point, qu'ils soient blancs ou qu'ils soient noirs, le loup ne laissera pas de les manger s'il le peut. Quoique nous fassions le monde nous fera toujours la guerre. (SAINT FRANÇOIS DE SALES.)

2883. Les gens du monde sont bien aises de relever tout ce qu'ils peuvent dire de mal des écclésiastiques, des religieux, des personnes pieuses, pensant que par là on n'aura plus rien à dire des courtisans du siècle. Ils se moqueront de tout ce qu'ils verront ou penseront être en vous contre leurs misérables inclinations. Ne vous amusez point à discuter avec eux, ne témoignez nulle sorte de tristesse de leurs attaques; mais avec joie riez de leurs risées, méprisez leurs mépris, jouez-vous de leurs remontrances, moquez-vous modestement de leurs moqueries, et sans faire attention à tout cela, marchez toujours gaiement au service de Dieu; et au temps de l'oraison, recommandez ces pauvres esprits à la divine miséricorde. Ils sont dignes de compassion, de n'avoir point d'intention d'honnête entretien, qu'en riant et en se gaussant sur des sujets dignes de respect et de révérence.

Si le monde nous méprise, réjouissons-nous; car il a raison puisque nous sommes méprisables; s'il nous estime, méprisons son esprit et son jugement car il est aveugle. (SAINT FRANÇOIS DE SALES.)

2884. La vérité est que la dévotion est un moyen efficace de se corriger de tous ses défauts, etc. « Voyez ce qu'on fait quand on veut travailler de la cire et la façonner à son gré: on commence à la ramollir en la pressant

entre les mains, et ce n'est qu'après qu'elle a cédé à cette douce chaleur qu'on y grave telle image qu'on veut. On doit faire quelque chose de pareil quand on désire façonner son cœur, et y imprimer l'image de la vertu : il faut le travailler pour le ramollir en le réchauffant aux tendres ardeurs de la dévotion ; puis on le façonne comme on l'entend. Tous ceux qui veulent travailler une matière dure et difficile n'agissent pas autrement. Pour briser une pierre dure on la trempe d'abord dans le vinaigre et le feu, et ce n'est que lorsqu'elle a été ainsi ramollie qu'on la brise avec le fer. On redresse un bâton tordu, en le passant à la flamme ; sous l'influence du feu il devient plus flexible et on le met comme on veut. Le forgeron parviendrait-il jamais à travailler le fer sans la chaleur de la forge ? Mais avec cela le fer le plus dur devient malléable et flexible, il obéit comme la cire à tous les coups du marteau. La forge et le marteau complètent ainsi un travail que ni l'un ni l'autre ne pourraient achever isolément. Le marteau sans la forge ne serait rien, et on n'aboutirait, comme on dit qu'à battre du fer froid ; la forge sans le marteau ramollirait bien le fer, mais ne pourrait pas changer sa forme. Si l'on pouvait se servir de ces comparaisons sensibles, nous dirions que les mêmes choses sont en quelque sorte nécessaires dans l'entreprise qui nous occupe : le marteau de la mortification pour briser et redresser les défauts de la nature ; la chaleur de la dévotion pour attendrir notre cœur et le rendre obéissant aux coups de ce marteau spirituel. (B. L. DE GRENADE.)

LXI. — Persévérance.

2885. *Gardez bien ce que vous avez et que personne ne vous ravisse votre couronne.* (APOC. III, 11.) Vous avez, nous l'espérons, la grâce de Dieu, l'espérance du ciel, la paix qui accompagne l'amitié de Jésus. Gardez-les bien ! A quoi servirait-il de les avoir goûtées, si vous deviez les perdre ? A quoi sert de semer si on ne recueille pas, de se mettre en route si l'on n'arrive point au terme ? (1) *Celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé.* Or, pour assurer cette persévérance qui est la clef du ciel, nous allons dire *le malheur de la rechute* dans le péché et les moyens de nous en préserver. (V. nos 2892 et suiv.)

2886. I. *Malheur de la rechute.* 1° *Par rapport à Dieu,* c'est : 1) *une ingratitude.* Ce tendre Père vient d'ouvrir les bras au prodigue et de fêter son retour ; et tout à coup, oubliant et sa misère passée et les tendresses qui l'accueillirent et le bonheur qu'il a trouvé sous le toit paternel, le pécheur outrage son Père et le fait indigner. *Est-ce là ce que vous rendez au Seigneur qui vous a tirés de la terre d'Egypte ?* Vous oubliez sa bonté. Qui sait même si la pensée de cette bonté ne vous excite pas à l'outrager plus librement ? Cette ingratitude n'est comparable qu'à celle des juifs et des bourreaux. 2) *Mépris.* Le pécheur qui retombe, préfère Satan ou une vile

(1) Un monarque puissant de l'antiquité, Xercès, faisant la revue de ses troupes à la veille d'un grand combat, se mit à verser des larmes ; et comme pour le consoler on lui parlait du nombre et du bon état de ses soldats : « Hélas ! dit-il, comment ne pas pleurer, quand je pense que bientôt un grand nombre seront morts ! » Comment le cœur du missionnaire ne serait-il pas en proie à la plus amère douleur, s'il pouvait penser que dans quelques jours ces âmes, aujourd'hui à Dieu, seront mortes à la grâce !

satisfaction à Jésus-Christ, à son Dieu. Si vous aviez à votre service un homme qui vous quittât pour retourner chez celui qu'il avait servi avant de venir chez vous, il vous ferait grand affront ; et vous quitteriez le service de Dieu pour celui du Démon ? (V. n° 2890.) 3) *Perfidie.* Judas trahit son Maître, et il est en exécration : il n'est point dit qu'il lui eût fait des protestations de fidélité. Plus perfide que lui, l'âme qui retombe a fait des promesses au confessionnal, à la table sainte; elle les foule aux pieds.

2887. 2° *Par rapport à l'homme.* 1) Elle fait craindre que sa pénitence n'ait pas été sincère et que ses péchés n'aient pas été pardonnés. Quand on a dans le cœur une vraie crainte de Dieu, une vraie horreur du mal, on ne les perd pas si facilement.

Faites-moi venir un philosophe, un Socrate, un Pythagore, un Platon : il vous dira que la vertu ne consiste pas dans un sentiment passager, mais que c'est une habitude constante et un état permanent. Que nous ayons une moindre idée de la vertu chrétienne, et qu'à cause que Jésus-Christ nous a ouvert dans ses sacrements une source inépuisable pour laver nos crimes, plus aveugles que les philosophes qui ont cherché la stabilité dans la vertu, nous croyons être chrétiens lorsque nous passons notre vie dans une perpétuelle inconstance, aujourd'hui dans le bain de la pénitence, et demain dans nos premières souillures, aujourd'hui à la table sainte avec Jésus-Christ, et demain avec Bélial et dans toutes les corruptions du monde : peut-on faire un plus grand outrage au christianisme? N'est-ce pas ainsi que nos Pères nous ont parlé des rechutes ? 2) Lors même que la rechute ne laisserait aucun doute sur les confessions précédentes, elle ravit à l'âme les biens immenses qu'elle avait recouvrés : la vie de la grâce, la paix, les droits au ciel. Quelle perte! 3) Bien plus, le *dernier état de cet homme est pire que le premier,* dit Notre-Seigneur. (MATTH. XII, 45.) Le démon s'était retiré au désert ; mais il prend sept autres démons plus méchants que lui et ils entrent dans ce cœur et y habitent. Ils le poussent à toutes sortes de crimes. Quand le gouvernail est brisé, le vaisseau devient le jouet des vents et des flots, il court à sa perte. Rien n'enhardit un ennemi comme la faiblesse de son adversaire. Après une chute, Satan qui était rusé comme un renard, afin de rentrer dans la place, devient cruel comme un tigre. Ah ! il aurait mieux valu pour ces âmes n'avoir point connu la voie de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue.

2888. 4) La rechute rend la conversion difficile. Défions-nous de cet horrible conseil de Satan qui nous dit : Ne tombe plus qu'une fois. (V. nos 2899 et suiv.) Après une chute grave nous sommes bien plus enclins à renouer les chaînes de nos habitudes coupables; car la rechute ruine la grâce de Dieu. (Voir nos 781 et suiv.)

Lors même que Dieu nous donnerait les mêmes grâces, la rechute fait qu'elles ont moins de pouvoir sur l'âme, qui, par la rechute, devient plus endurcie et plus faible. Samson plusieurs fois avait été pris par les Philistins, et toujours il avait rompu ses chaînes ; mais s'étant exposé aux occasions et étant tombé de nouveau avec la perfide Dalila, celle-ci lui coupa la chevelure qui faisait sa force. Les Philistins arrivent ensuite et l'enchaînent : *Egrediar sicut ante,* dit Samson ; je romprai mes chaînes comme autrefois. *Il ignorait, hélas ! que le Seigneur s'était retiré de lui !* Et il est condamné à tourner la meule d'un moulin, et il fait une mort misérable.

Que de blessures d'abord cicatrisées à force de se rouvrir finissent par devenir incurables! Que de malades, après avoir triomphé une fois du mal, succombent à une rechute! Si on se casse une jambe une fois, le chirurgien n'a pas tant de peine à la remettre en place; mais si on se la casse une seconde, une troisième fois, qu'il est difficile de la guérir! Un péché en appelle un autre; l'ivrognerie amène l'impudicité, l'amour des biens de la terre fait qu'on travaille le dimanche; quand on les a acquis, on devient facilement superbe. (V. nº 2901.) Que ce malheur ne soit donc pas le nôtre! (V. nº 2902.) Par amour pour Dieu, par pitié pour notre âme, pour échapper à l'enfer, pour gagner le ciel, pour l'édification de ceux que nos désordres ont scandalisés, pour la consolation de ceux qui se sont réjouis de notre retour à Dieu, nous persévérerons; Seigneur, nous vous le promettons. Mais pour que notre promesse soit sincère,

2889. Nous devons être résolus d'employer les moyens d'éviter la rechute et de persévérer. 1º Nous sommes ici cinq cents appelés à la couronne des élus. Dieu nous la prépare. Qui est-ce qui la perdra? Ce sera vous... vous... vous, ce sera moi si nous ne persévérons pas. *Perseverantia sola est quæ æternitati hominem reddit*, dit saint Bernard. *Vigilance* (v. nº 5376.) et cette vigilance suppose *la fuite des occasions*, nº 1665. 2º *La prière*, (v. nº 2300.) nous avons besoin de Dieu pour persévérer. Dieu n'est pas comme un médecin qui, ayant guéri un malade, le laisse dans une santé qui n'a plus besoin de son secours; le pécheur converti est comme l'air que le soleil a rendu lumineux, il cesse de l'être dès que le soleil se retire. Un mendiant qui le jour de Pâques a reçu des aumônes suffisantes pour toute une semaine continue de mendier le lendemain. Pourquoi? parce qu'il prévoit qu'il en aura encore besoin plus tard. Vous avez prié, Dieu vous a exaucés et vous a ramenés à lui. Vous cessez de prier. Ignorez-vous donc que vous avez besoin de lui encore demain et dans huit jours et toujours? (V. nº 2903.) 3º *La sanctification du dimanche.* (Nº 1188.) 4º *La fréquentation des sacrements*, (n. 2423.) et la dévotion à Marie. (V. nºs 2905 et suiv.) 5º *L'accomplissement immédiat des bonnes résolutions* qu'on a prises au saint Tribunal. Quand vous attendez l'héritage d'un oncle, et que vous le voyez de bonne humeur et dans des dispositions qui vous sont favorables, vous en profitez sans tarder et vous le priez de faire venir le notaire. Ainsi en est-il vis-à-vis de vous-mêmes, profitez de ces moments de grâce où vous êtes disposés à servir Dieu, et mettez-vous aussitôt à faire ce que vous avez résolu. Si vous laissez échapper cette occasion, elle risquerait de ne pas revenir.

2890. En employant avec générosité et constance les moyens indiqués, nous pourrons peut-être avoir encore quelques faiblesses; mais sans nous laisser abattre relevons-nous aussitôt par la contrition parfaite ou par les sacrements: quand une blessure est fraîche et encore saignante elle se guérit facilement, mais on guérit difficilement une blessure déjà vieille. Si vous lavez une tache d'encre aussitôt qu'elle vient de se faire sur votre habit, elle disparaît facilement; il en est autrement si vous attendez. En suivant ces conseils nous finirons par triompher et nous persévérerons. (V. nºs 2905 et suiv.) Par là heureuse sera notre vie! plus heureuse encore sera notre mort! et au ciel sera déposée sur notre front la couronne promise à celui qui a légitimement combattu. *(Adieux*, nº 270.*)* (V. le nº suiv.)

2891. *Conclusion et adieux du P. Le Jeune.* Bienheureuse Vierge, je me souviens que quand on me confia cette mission si importante, je pris la hardiesse de vous dire ce que le capitaine Barac disait à la vaillante Débora, avant que d'aller à la guerre contre les ennemis de Dieu : *Si venis mecum, vadam ; si nolueris venire mecum, non pergam.* (Judic. iv. 8.) si vous daignez me favoriser de votre grâce en cette guerre contre le péché, j'irai hardiment et je ne craindrai rien, et vous me répondîtes intérieurement ce que Débora répondit à Barac : *Ibo, sed victoria non reputabitur tibi ;* non, non, Bienheureuse Vierge, je ne m'attribuerai point la conquête de ces âmes, elle est celle de votre fils et la vôtre, c'est pourquoi je veux imiter le saint prophète David : il offrit au sanctuaire de Dieu l'épée avec laquelle il avait tranché la tête au superbe Goliath ; je veux imiter Judith, cette valeureuse amazone, qui consacra au temple l'épée avec laquelle elle avait tué Holopherne. Le glaive qui m'a servi pendant ce saint temps pour détruire le péché, pour vaincre et convaincre le pécheur, c'est la parole de Dieu : *Gladius Spiritus, quod est Verbum Dei.* Le vrai sanctuaire de Dieu, le temple et le trône du vrai Salomon, c'est vous, ô Sainte Vierge ; c'est à ce temple que je dédie ce glaive, c'est à ce trône que je consacre les victoires de la grâce.

L'Apôtre saint Paul adressant le dernier adieu aux principaux habitants de la ville d'Ephèse, qu'il avait fait venir à Milet, pour prendre congé d'eux, leur dit : *Commendo vos Deo, et verbo gratiæ ejus.* Je vous dis de même, mes Frères, et c'est tout ce que je puis faire, c'est ce que je fais le plus volontiers, de vous recommander à Dieu et de lui demander sa grâce ; vous commencez à me connaître : j'ai d'autant plus d'affection que j'ai moins de paroles. Les anciens disaient que le vrai ami est comme l'œuf, dont le meilleur est au dedans ; ce sont les arbres moins fertiles qui poussent et produisent plus de feuilles, et les amitiés qui ne s'emploient qu'en cérémonies et offres de services, sont plus affectées qu'affectueuses. Plût à Dieu que selon le souhait d'un ancien, il y eût une fenêtre sur mon cœur ! Vous y verriez que votre piété vous y a marqué une place, vous le méritez, par l'empressement avec lequel vous êtes venus nous entendre. Vous avez montré en cela que vous cherchez la parole de Dieu, et non pas l'éloquence des hommes ; si nous ne vous avons pas tous visités, ce n'a pas été faute d'affection : mais pour avoir plus de loisir de traiter avec Dieu les affaires de votre salut et de vous recommander à lui, ce que je fais encore de bon cœur : *Commendo vos Deo.* Vous principalement, ô âmes, nouvellement converties, qui êtes la joie, la couronne, la chère conquête de Jésus ! ô âmes rachetées, et tout fraîchement lavées par son précieux sang, au sacrement de pénitence. *Verbo gratiæ ejus*, gardez-vous bien de vous attribuer la gloire de votre conversion, de vos mérites et de vos bonnes œuvres ; dites toujours : *Gratia Dei sum id quod sum* ; donnez-vous souvent à la grâce du Verbe incarné : *Verbo gratiæ ejus ;* demandez-la au commencement, au milieu et à la fin de vos actions, reconnaissez continuellement le besoin de son secours ; invoquez aussi la Mère de grâce et de miséricorde, soyez-lui particulièrement dévot, saluez-la par un *Ave* à chaque heure, quand l'horloge sonne ; et afin que la Mère de miséricorde vous aime, ayez en grande affection les œuvres de charité. Je vous puis dire avec l'Apôtre : *Ego scio quoniam intrabunt, post discessionem meam, lupi rapaces in vos non parcentes gregi.* Je prévois qu'après les fêtes, quand les prédicateurs ne crieront plus contre les vices, les loups ravisseurs tâcheront d'entrer dans la bergerie. Les âmes réprouvées tâcheront de vous faire rentrer dans le mauvais état où vous étiez. Hélas ! quel horrible regret ce serait au Fils de Dieu, si ce malheur arrivait ! Il dit que la femme qui est sur le point de donner le jour à un enfant éprouve de grandes douleurs, mais sitôt qu'elle a enfanté, elle noie sa tristesse dans la joie qu'elle a d'avoir mis une créature au monde : *Jam non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum.* Notre Sauveur a beaucoup travaillé, sué, enduré pour vous enfanter à la vie de la grâce. Maintenant qu'il vous voit converti et sanctifié par les sacrements, il ne se souvient plus de ses douleurs, il tient sa mort, et sa passion comme bien employées : *Non*

meminit pressuræ propter gaudium. Mais s'il arrivait par malheur que quelque suppôt de l'enfer vous fit retomber dans le péché, ce lui serait un crêve-cœur qui ne peut s'expliquer. Que cela n'arrive jamais, je vous en supplie, ô Jésus, mon Dieu et mon Sauveur ! ne permettez pas que ces âmes vous fassent un déplaisir si sensible. *Confirma hoc Deus quod operatus es in nobis,* c'est vous seul qui avez fait ce grand œuvre ; c'est à vous seul que je dois attribuer la sanctification des âmes qui se sont converties, et tout le fruit de mes prédications. Quand votre Apôtre saint Pierre, ayant jeté par votre commandement ses filets dans la mer, vit le grand nombre de poissons qui y étaient entrés, il se prosterna à vos pieds, et s'écria avec étonnement : *Recede a me, Domine, quia homo peccator sum.* J'ai bien plus de raison de faire de même, quand je vois le grand nombre d'âmes qu'il vous a plu de gagner à vous, je dois me jeter par terre et crier avec vérité : *Peccator sum, peccator sum :* voilà tout ce que je suis, voilà tout ce que je puis, voilà ce que j'ai fait. *Tibi, Domine, honor et gloria, mihi autem confusio ;* s'il y a eu quelque bien, vous seul en êtes l'auteur, vous seul l'avez opéré ; à vous seul la gloire, à moi la confusion, les manquements qui y sont arrivés par l'endurcissement des pécheurs qui sont demeurés obstinés. Je ne puis pas dire comme saint Paul : *Mundus sum a sanguine omnium :* j'ai empêché par mes crimes, les effets de votre grâce sur ce peuple ; je ne vous ai pas assez importuné par mes prières pour la conversion de mes auditeurs. Je n'ai pas, comme je devais, apaisé votre colère irritée contre les pécheurs. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai cette confusion ; car vous savez que, montant en chaire, j'avais de grandes peines d'esprit de venir enseigner la vertu à des personnes mille fois plus vertueuses et plus assurées de leur salut que moi. Je vous demande pardon de cette témérité, et de tant de fautes que j'ai commises en une charge si importante ; et je vous supplie, mon Sauveur, par votre miséricorde infinie, par toutes les gouttes de sang que vous avez répandues pour moi sur la croix, par les mérites de votre grand favori, S. N., par les prières de tant de bons serviteurs que vous avez dans ce dévot auditoire, qu'il plaise à votre bonté infinie de suppléer à tous mes manquements, de me traiter doucement quand vous me punirez, et de verser sur ce peuple catholique la meilleure part de vos plus amples et favorables bénédictions. *Amen.*

TRAITS ET PENSÉES SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RECHUTE.

2892. (*Rechute.*) *Cœpisse multorum est, ad culmen pervenisse paucorum.* (Hier.)

600 mille Israëlites, sans compter les femmes et les enfants, sortirent de l'Egypte, il n'y en eut que deux qui entrèrent dans la terre promise. C'est peu de jeter les fondements d'un édifice, si on ne l'achève.

Incassum bonum agitur, si ante vitæ terminum deseratur, quia frustra velociter currit qui priusquam ad metas venerit, deficit. (Grég. M.)

2893. *Nihil prodest didicisse bene facere si cesses.* (Sénèque.) Ceux qui retombent ressemblent à des oiseaux qui servent de jouet aux enfants ; ceux-ci, de temps en temps, leur permettent de s'élever de terre ; mais les tenant liés, ils les font retomber quand ils veulent. Voilà, dit saint Anselme, comment agit le démon avec les récidifs. (Saint Liguori.)

2894. *Cogita, o homo, graviorem esse culpam post veniam : renovatum vulnus pejus dolore post curam : modestius hominem sordidari post gratiam : quare indulgentiæ ingratus est qui post veniam peccat, sanitatis indignus est, qui semetipsum postquam sanatus est, vulnerat : nec mundari meretur, qui semetipsum post gratiam sordidat.* (Saint Chrysostome.)

2895. Un jeune homme a retrouvé la grâce, le démon le sollicite à la rechute. Le jeune homme résiste, mais déjà il est ébranlé par les suggestions trompeuses de l'ennemi. — Jeune homme, lui dis-je, répondez : qu'allez-vous faire ? Voulez-vous pour une misérable satisfaction, renoncer à la grâce de Dieu que vous avez récupérée, et qui vaut plus que le monde entier ? Voulez-vous, de votre main, écrire votre sentence de mort éternelle, et vous condamner pour toujours à brûler en

enfer? — Il me répond: Non, je ne veux pas me damner; je veux me sauver; si je commets ce péché, *après je m'en confesserai.* Tel est le piège que dresse le tentateur. Vous me dites donc qu'après avoir commis ce péché, vous le confesserez; mais en attendant vous perdez votre âme. Dites-moi: si vous aviez entre les mains un joyau d'une valeur de mille ducats, le jetteriez-vous à la rivière en disant: Après je ferai des recherches et j'espère le retrouver? Vous avez entre vos mains un joyau très précieux, je veux dire votre âme; Jésus-Christ l'a payée de son sang; et vous allez de gaîté de cœur la jeter en enfer; car enfin selon les règles de la divine justice, au moment même où vous péchez, vous encourez la damnation, vous perdez réellement votre âme; — et vous dites: J'espère la retrouver en me confessant! — Mais pourtant si vous ne la recouvrez pas? Pour la recouvrer, il vous faut une vraie contrition, qui est un don de Dieu, et si Dieu ne vous la donne pas, cette contrition? Et si la mort vient et vous ôte le temps de vous confesser ? (Saint Liguori.)

2896. Qu'il vous arrive de perdre un objet précieux, dit saint Jean Chrysostome. Quel empressement ne mettez-vous pas à sa recherche ! Votre esprit en est tout occupé. Vous en parlez à tous ceux qui se présentent; vous n'épargnez ni pas ni démarches; que de promesses à qui vous le rendra. Et que vous veniez à le recouvrer, avec quelle attention vous veillerez désormais sur lui, pour empêcher qu'il ne vous échappe ! Eh ! qu'y a-t-il qui mérite plus que Dieu d'être l'objet de vos recherches? Quel trésor peut vous dédommager de la perte de celui-là ! Cherchez, nous dit Jésus-Christ, et vous trouverez.

2897. L'empereur Justinien, ne se contentant pas d'avoir élevé aux plus hautes charges et comblé de richesses un de ses favoris, lui dit un jour: « Que puis-je faire pour votre avancement? Demandez-moi tout ce que vous désirez. — Seigneur, répondit le courtisan, je n'ai besoin que d'un clou; si Votre Majesté pouvait me donner un clou, je serais au comble de la félicité. » Quelle prière est-ce là? Demander un clou à un empereur! « Que voulez-vous faire de ce clou? » « C'est pour arrêter ma fortune, c'est pour fixer et rendre immobiles les grandes faveurs que votre libéralité m'a faites. » Je pense, mes Frères, qu'on vous a donné, avec la grâce de Dieu, toutes les instructions nécessaires à votre salut, toutes les recommandations auxquelles une âme chrétienne doit être fidèle, pour se rendre agréable à Dieu et se mettre au chemin du ciel; je n'ai plus besoin que d'un clou pour les bien fixer et les arrêter en votre cœur ou, pour mieux dire et afin de parler le langage du Saint-Esprit, tous les enseignements qu'on vous a donnés sont autant de clous salutaires qui vous ont heureusement attachés à l'amour du Fils de Dieu et à la crainte de ses jugements: *Verba sapientium, quasi clavi in altum defixi.* (Eccl. xii. 11.) J'ai besoin d'un marteau pour river ces clous, en sorte que l'esprit malin ne puisse jamais les arracher avec ses tenailles de fer, ou, pour mieux dire, d'enfer. Ce marteau n'est autre que la parole de Dieu, qui est appelée par Jérémie: *Malleus conterens petram.*

Je me servirai donc de cette divine parole pour vous faire voir que celui qui retombe dans le péché après s'être converti et avoir reçu la grâce de Dieu par les sacrements, court grand risque de se perdre. (Le Jeune.)

2898. Que dites-vous d'un certain chapelet qu'un catholique disait souvent? Ce chapelet avait un grain blanc et dix noirs; sur le blanc il disait: *Dieu soit béni;* sur les dix noirs: *que Satan soit servi.* N'était-ce pas se moquer de Dieu et attirer sa colère? C'est ce que nous disons; or, ce qui est pire, c'est ce que nous faisons, quand de dix heures de nos journées, de dix mois de notre année, etc., nous n'en donnons qu'une à Dieu et les dix autres au démon. (Idem.)

2899. Saint Théodore le Studite est sommé par l'empereur Théophile et ses adhérents de fouler aux pieds les saintes images. « Faites comme nous une seule fois, lui dit-on; vous serez libre après de faire comme il vous plaira. — Ah! leur répondit le saint, c'est comme si vous me disiez de me laisser couper la tête une fois, vous ferez après ce que vous voudrez. »

2900. L'histoire rapporte qu'une reine d'Assyrie, Sémiramis, obtint de son mari de régner à sa place seulement un jour. A quoi employa-t-elle ce jour de royauté? Elle ôte au monarque complaisant son diadème, toutes les marques de la dignité royale; et comme il ne s'en défendait pas, pensant que la conduite de sa femme n'était qu'un jeu, il lui livre même son épée. La reine alors fait trancher la tête à son mari et lui enlève la vie en même temps que la couronne. C'est l'histoire d'une mauvaise passion, d'une habitude vicieuse à laquelle on se livre un jour, espérant s'en affranchir plus tard. Malheur à qui dit: Je ne tomberai qu'une fois.

La première fois que vous tombâtes en une faute grave, vous en étiez si fort en peine, qu'il vous semblait que tout était perdu, que tout le monde vous montrait au doigt, vous vous réveilliez en sursaut, et vous n'aviez pas une bonne heure dans le jour; la seconde fois, vous en eûtes un peu moins de remords; la troisième fois, moins encore; enfin, vous n'en avez presque plus de sentiment. C'est tout le contraire en Dieu. Votre second péché lui est plus sensible que le premier; le troisième plus que le second, et ainsi de suite, parce qu'à mesure qu'ils croissent en nombre, ils croissent aussi en malice, en difformité et en injustice; car, supposons que vous donniez un soufflet à un honnête homme, et que pouvant aisément s'en venger, il ne le fasse pas, mais qu'il l'endure patiemment sans dire mot, il n'y a point de doute que, si vous lui en donniez encore un autre, ce second soufflet ne fût plus injurieux, plus sensible et plus difficile à supporter que le précédent; encore plus, si vous en ajoutiez un troisième et un quatrième. La première fois que vous commîtes un péché mortel, Dieu pouvait très facilement et très justement vous condamner; il ne l'a pas fait, mais il a souffert votre audace, même il vous a rendu le bien pour le mal; et vous, au lieu d'admirer sa bonté et d'en être touché, vous avez recommencé. Qui ne voit que la seconde offense est plus noire et plus monstrueuse que la première, la troisième plus que la seconde, et ainsi des autres? Comptez, si vous pouvez, combien de péchés vous avez commis en votre vie, le second ayant un degré de malice et d'injustice par dessus le premier, par cette seule circonstance d'ingratitude et d'impudence; ce second péché étant plus énorme que le premier a été plus difficile à supporter, et par conséquent la patience de Dieu envers vous est plus grande et plus admirable; donc votre troisième péché n'a pas seulement ajouté un degré de malice sur le second, comme le second avait fait sur le premier, mais quelque chose en plus; ainsi du quatrième, du cinquième, du sixième. Ne craignez-vous donc point que Dieu perde patience? La patience de Dieu est comparée au diamant; on le brise difficilement: mais quand il se rompt une fois, il se met en tant de pièces, qu'il est entièrement perdu: *Accendetur velut ignis zelus tuus;* rien n'allume si fort la flamme que l'huile. (Le Jeune.)

2901. Les habitants de la ville de Ninive et leur roi, nommé Sardanapale, s'étant convertis par les menaces et les prédications de Jonas, et ayant obtenu leur pardon par une miséricorde de Dieu toute particulière, furent si ingrats d'un si grand bienfait, qu'ils retombèrent bientôt dans leurs premiers égarements et reprirent leur vie de péché. La rechute est une offense si désagréable à Dieu, elle irrite tant sa colère qu'il ne daigna pas les honorer de la présence d'un prophète pour les avertir comme auparavant; mais il commanda au prophète Nahum de leur envoyer un livre où étaient écrits les effroyables châtiments que la justice divine avait décrétés contre eux et qui s'exécutèrent quelque temps après; car nous apprenons d'Athénée, de Justin, d'Eusèbe de Césarée et d'autres auteurs, tant sacrés que profanes, que le roi des Mèdes, Arbaces, et Phul, préfet de Babylone, qui avait été vassal de Sardanapale, assiégèrent la ville de Ninive; et qu'après deux ans de siège, ce roi infortuné réduit à l'extrémité, et craignant de tomber entre les mains de ses ennemis, fit dresser au milieu de la ville un grand bûcher de quatre cents pieds de hauteur où, ayant jeté tout ce qu'il avait de plus précieux, il se jeta lui-même avec sa femme et ses enfants, qui y furent tous réduits en cendres; la ville fut pillée, saccagée et ruinée par les assiégeants: voilà la catastrophe de cette misérable ville et de ses habitants. (Le Jeune.)

2902. Le prêtre venait de célébrer les saints mystères dans les catacombes de saint Calixte. Après avoir distribué la communion aux fidèles, il se tourna vers le peuple et dit : « Que celui qui veut porter aux malades le viatique du Seigneur s'approche et le dise. » Alors, un jeune enfant nommé Tharcisse vint vers l'autel et dit au prêtre : « Me voici, envoyez-moi, je ne livrerai pas le dépôt que vous m'aurez confié. » Le prêtre lui remet la boîte qui renfermait la sainte Eucharistie, l'enfant la cache sur sa poitrine et part. Il traverse la longue voie Appienne. Il rencontre des païens qui le pressent de dire ce qu'il porte ; il s'y refuse, et sachant la parole de Notre-Seigneur : « Ne livrez pas les choses saintes aux chiens, ni les perles précieuses aux pourceaux, » il aime mieux se laisser frapper jusqu'à rendre l'âme que de livrer le corps de Notre-Seigneur. Après sa mort, on le fouilla en vain, et les païens ne trouvèrent rien sur son corps. Il est honoré comme martyr. Ah ! mes frères, nous vous avons donné l'Eucharistie et avec l'Eucharistie la grâce de Dieu qui en est le plus beau fruit ; gardez ce dépôt, dussiez-vous pour cela sacrifier votre vie même, comme saint Tharcisse ; et qu'en arrivant au tribunal de Dieu, vous puissiez lui dire : J'ai gardé mon dépôt.

2903. Saint Philippe de Néri disait à Dieu : « Seigneur, tenez-moi bien aujourd'hui, de peur que je ne vous trahisse. La blessure que vous reçûtes au côté est bien large ; mais si vous ne me gardez, je l'élargirai encore. »

2904. Les Tartares, assiégeant la ville de Kiovie, dans la Russie noire, y mirent le feu de toutes parts, pendant que saint Hyacinthe était à l'autel. Le saint, averti de l'incendie qui le menaçait, ouvrit le tabernacle, prit d'une main le saint ciboire, et de l'autre une statue d'albâtre du poids de huit ou neuf quintaux, qui devint entre ses mains légère comme une plume. Il arrive ainsi à travers les flammes aux portes de la ville et jusque sur les bords du Boristhène, fleuve qu'on appelle aujourd'hui le Dniéper, il met le pied sur les eaux qui deviennent solides comme un rocher ; et il échappe avec ces précieux fardeaux, aux flammes et aux poursuites des Tartares. C'est par l'Eucharistie et la dévotion à Marie que nous échapperons aux flammes des passions et à la fureur des démons de l'enfer.

2905. Le général Desaix disait à Marengo : « La bataille est perdue, il reste du temps pour en gagner une avant la fin du jour. » L'âme qui s'est laissée vaincre par le démon peut tenir le même langage.

2906. Un jeune homme demandait un jour à un ancien Père, nommé Siloë, ce qu'il devait faire lorsqu'il était tombé. Celui-ci répondit : « Vous relever. — Eh ! reprit le jeune homme, je me suis relevé, mais je suis retombé ! — Relevez-vous encore une fois ! — Mais combien de fois faudra-t-il donc me relever ? — Jusqu'à ce que la mort vous trouve debout ou couché. »

2907. Après la perte de la bataille de Marathon, les Perses cherchèrent à se sauver vers leur flotte et se jetèrent précipitamment dans des barques. Un Grec nommé Cynégire, en voyant une barque pleine de fuyards, y porta la main droite afin de la retenir ; on lui coupa la main ; il y porta la gauche, on la lui coupa aussi ; alors il a saisit avec les dents jusqu'à ce qu'on lui eût abattu la tête.

LXII. — Clôture de mission ou de retraite. *(D'après saint Léonard.)*

2908. *Persévérance.* Quel jour de bénédiction ! quelle joie au ciel ! quelle grâce dans vos cœurs ! Béni soit Dieu de toutes ses grâces. Bénis soyez vous-mêmes. Dieu vous bénit ; les anges vous bénissent. Nous vous bénissons nous-mêmes. Quel malheur pour vous, quelle douleur pour nous, si dans quelque temps tout était ruiné. Souffrez donc qu'à l'exemple de Jésus, qui indiqua au malade guéri la véritable recette pour se maintenir en santé *jam noli peccare ne deterius tibi aliquid contingat,* je vous donne quelques conseils pour vous diriger dans la bonne voie. L'apôtre saint Paul, le mo-

dèle des missionnaires, ne voulait dire que cinq mots : *In ecclesia volo quinque verba in sensu meo loqui ut alios instruam.* Ce que saint Thomas explique ainsi : *quia doctor debet quinque docere, scilicet timenda, vitanda, agenda, credenda, speranda.*

2909. I. *Timenda.* Le péché mortel. Qu'il vous suffise de savoir qu'un péché mortel est suffisant pour métamorphoser un ange en démon. Oui, pécheur, si ce péché que vous commettez si souvent, et que vous racontez quelquefois en riant à vos compagnons, si ce péché pouvait être mis sur la conscience d'un archange, de saint Michel, cet archange deviendrait aussitôt un affreux démon.

A qui faites-vous mal, dites-vous? Mais à vous-même, mais à votre âme, puisque vous la rendez plus difforme que cent démons. Ce n'est pourtant pas là le plus grand mal. C'est à Dieu; vous lui faites même l'unique mal qu'on puisse lui faire en cette vie, car nous ne pouvons offenser ce grand Dieu qu'en commettant le péché. C'est-à-dire en le méprisant et en lui désobéissant.

Le péché mortel renferme une malice si perfide, que s'il venait à entrer en paradis, le paradis ne serait plus un paradis, que s'il sortait de l'enfer, l'enfer cesserait d'être enfer, et que s'il entre dans votre maison, il y attire toutes les malédictions du ciel.

Qu'en dites-vous maintenant? Quant à moi, je proteste, que je n'ai en ce monde qu'un seul ennemi; et quel est ce grand ennemi? C'est le maudit péché mortel. J'ai juré de lui faire la guerre aussi longtemps qu'il me restera un souffle de vie. Aussi souffrez qu'avant de vous bénir je maudisse le péché! Maudit soit donc mille et mille fois le péché! qu'il soit maudit et maudit à jamais!

Cette sainte horreur, cette haine salutaire du péché, je voudrais, vénérables prêtres, que vous l'insinuassiez du haut de la chaire aux fidèles qui fréquentent vos églises, je voudrais, pères et mères de famille, que vous la fissiez concevoir à vos enfants.

Oh! si les enfants étaient nourris de ce lait, qu'on verrait bien moins de péchés dans le monde. Eh bien! cette faveur que vous ne pouviez peut-être pas obtenir de votre mère terrestre, implorez-la de votre mère céleste : Voici donc le premier souvenir que je vous laisse : tous les jours, matin et soir, jetez-vous à genoux devant l'image de la sainte Vierge, récitez trois *Ave Maria* en l'honneur de son Immaculée Conception, et puis faites un acte de contrition avec le ferme propos de ne pas commettre de péché mortel pendant ce jour, pendant cette nuit, ensuite demandez sa bénédiction, vous figurant qu'elle vous la donne.

Plutôt le corps en terre que le péché dans l'âme. Se relever ensuite après la chute par la confession, ou du moins, l'acte de contrition parfaite ; et trembler quand on est tenté, de peur que ce péché que Satan veut nous faire commettre ne soit le dernier que Dieu ne pardonne pas.

2910. II. *Vitanda.* Les occasions. Le démon se rit de vos confessions si vous n'évitez les occasions; il vous considère comme un tison mal éteint dont le moindre souffle ranime la flamme. — Le monde est plein de filets tendus par Satan. Filets du démon que les bals, les fréquentations dangereuses, les lectures, etc. Ne vous plaignez pas de votre fragilité. Le verre aussi est fragile ; mais bien gardé, il dure plus longtemps que le fer. Veillez sur vous et vous persévérerez.

2911. III. *Agenda.* L'épée qui ne sort pas du fourreau rouille; ainsi la volonté de l'homme qui n'agit pas; mais pour soutenir notre bonne volonté, la prière, les invocations dans les tentations, les sacrements; le recours continuel à Marie. Considérez un petit enfant à qui on a fait peur, vous verrez que s'il le peut, il cherchera aussitôt à se cacher dans le sein de sa mère: eh bien! nous aussi quand nous sommes effrayés par les grands dangers qui se rencontrent dans les voies étroites du salut, jetons-nous entre les bras de notre bonne Mère Marie.

2912. IV. *Credenda.* Une foi vive est le vrai moyen de vivre et de mourir saintement. Pour l'alimenter en nous, réfléchir sur les fins dernières.

2913. V. *Speranda.* Jamais de désespoir, jamais de découragements. Les yeux fixés vers le ciel, regardons cette récompense infinie. Les biens que j'attends sont si grands, disait Saint François d'Assise, que toute peine se change pour moi en délices. Je voudrais vous assister tous à la mort, je vous ferais faire un acte d'espérance et d'amour; et comme cela ne me sera pas possible, faisons le aujourd'hui. (Acte d'espérance et de charité.)

2914. *Fratres mei.* Vous êtes mes frères, car nous sommes les enfants de Dieu. *Carissimi*, car je vous aime pour l'amour de Jésus qui aime tant vos âmes. *Desideratissimi.* Je regrette fort de vous quitter, ah! s'il m'était donné de vous revoir et de vous donner encore la mission. *Gaudium meum.* Que de consolations vous nous avez données. Quelle bonne population! *Corona mea.* J'espère avoir quelque part au bien que vous ferez et qu'au ciel vous ferez ma couronne. *Sic in Domino state.* (PHIL. IV. 1.) — *Le saint recommandait ensuite la communion 12 fois en 12 semaines ou en 12 quinzaines consécutives; mais il est évident qu'il ne faut pas le tenter là ou l'on est sûr de ne pas l'obtenir.*

LXIII. — Notre-Dame de la Salette (1).

2915. La Vierge a manifesté dans tous les siècles sa puissance et son amour pour les hommes. Mais de nos jours elle s'est révélée, d'une manière plus éclatante que jamais, à la Salette d'abord, puis à Lourdes, ensuite à Pontmain. C'est de sa première manifestation à notre siècle que nous voulons vous entretenir; mais auparavant nous devons vous dire que cette apparition n'est point et ne sera jamais un article de foi. Toutefois, c'est une pieuse croyance, certaine à nos yeux et au yeux d'un grand nombre d'évêques, de prêtres, de magistrats, d'hommes sensés et chrétiens de toute condition, qui invoquent la Vierge de la Salette et dont l'intelligence vaut assurément celle de ceux qui n'y croiraient pas (2). Cela posé, entrons dans le récit de cet événement.

(1) Il est mieux de donner ce sujet à la fin qu'au commencement des missions. Les esprits réconciliés avec Dieu sont plus disposés à admettre le surnaturel; on peut avec fruit terminer par là une mission ou une retraite.

(2) Je sais qu'il y a des esprits prétendus forts qui par la plus bizarre conduite, veulent des miracles pour croire, et ne veulent croire nul miracle; qui pour éviter un excès, donnent dans un autre beaucoup plus dangereux; c'est-à-dire, qui pour ne se laisser pas entraîner aux erreurs populaires par une crédulité opiniâtre, ne reconnaissent, ni les miracles des premiers siècles, parce qu'ils sont trop éloignés d'eux, ni ceux de ces derniers siècles, parce qu'ils sont trop près d'eux, comme si le bras de Dieu s'était raccourci; qui néanmoins voudraient d'ailleurs réduire tout au témoignage de leurs yeux, comme s'il n'y avait rien de croyable dans le monde que ce qu'ils ont vu ou que ce qu'ils voient; comme si Dieu pour

2916. I. *Le lieu.* La Salette est une montagne qui sert de limite au département de l'Isère et qui touche à celui des Hautes-Alpes. Le plateau de l'apparition est à dix-huit cents mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est un désert ignoré avant le 19 septembre 1846, et visité jusque-là, seulement par les pâtres et quelques chasseurs.

2917. II. *Les témoins.* Deux petits pâtres s'y rencontrèrent pour la première fois le 18 septembre 1846: Maximin Giraud, âgé de onze ans, et Mélanie Calvat, jeune fille de quatorze ans. Maximin n'était à la Salette que depuis le lundi précédent, et habitait ordinairement chez son père, à Corps. Ces enfants convinrent ce jour-là de ramener le lendemain au même endroit les troupeaux de leurs maîtres. En effet, le 19 septembre, un samedi, veille de la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, ils gravissent la montagne par une belle journée. Vers midi ils réunissent leur troupeau, afin de l'abreuver dans un ravin creusé par un torrent. Ils remontent le lit du torrent, cherchant un endroit propice pour prendre leur petit repas.

Ils s'arrêtent vers quelques pierres superposées sur le lit d'une fontaine tarie, par d'autres pâtres qui avaient voulu s'en faire des sièges; ils consomment leurs provisions et vont se désaltérer plus haut, à une source qui coulait de l'autre côté du torrent; puis ils reviennent se reposer sur le gazon et s'endorment à quelques pas l'un de l'autre. Mélanie, éveillée la première appelle Maximin en lui disant: *Où sont nos vaches?* Tous deux gravissent une colline qui est en face d'eux; et, ayant aperçu leur troupeau, ils redescendent pour prendre leurs sacs de provision.

2918. III. *L'apparition.* 1° Mélanie alors aperçoit la première une grande clarté, plus éblouissante que celle du soleil. Effrayée, elle laisse tomber son bâton, et Maximin tremble, tout en cherchant à la rassurer. La clarté s'entr'ouvrant forme une auréole de lumière, autour d'un personnage mystérieux assis, les coudes appuyés sur les genoux et la tête dans ses mains. Les enfants l'ont appelée la *belle Dame.* Ils ne la connurent point. Mais c'était vous, ô Marie; vous pleuriez sur nos péchés et nos malheurs, et vos larmes nous enseignent éloquemment la haine du mal. Plus de péchés donc, plus de blasphèmes, etc., plutôt la mort; renouvelons cette résolution; et, si nous voulons nous affranchir pour toujours du péché, à l'exemple de cette Vierge qui pleure, pleurons nos fautes passées et portons-en habituellement la douleur dans notre âme.

2919. 2° *Le discours.* La Vierge se leva, croisa les bras sur sa poitrine, puis d'une voix douce comme une harmonie du ciel: « Avancez, mes enfants, dit-elle, n'ayez pas peur: je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle. » Cette nouvelle, c'est son discours admirable qui, au dire de Mgr Ginoulhiac, mort archevêque de Lyon, est en lui-même la preuve la plus frappante de la vérité de l'apparition, tant il flétrit à propos les grandes plaies de notre siècle. Les enfants rassurés descendirent la colline et vinrent se placer à côté

les convaincre, devait faire sans cesse de nouveaux prodiges; comme s'il fallait à un esprit droit et sage d'autres preuves qu'une tradition commune et appuyée sur la parole de tant de témoins. (BOURDALOUE.)

Ceux qui croient si imprudemment que Dieu les sauvera, malgré la vie coupable qu'ils mènent, prodige cependant si rare, refusent parfois de croire à des prodiges qui sont plus faciles à Dieu. Pourquoi sont-ils si crédules quand il y a tout à risquer, et pourquoi se font-ils gloire de l'être si peu, quand il n'y a rien à perdre ?

de la *belle Dame*, qui avait elle-même fait quelques pas pour aller à leur rencontre. Quand ils furent devant elle et dans la lumière même qui l'environnait, elle leur tint ce langage.

2920. 1) *La soumission :* « Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils; il est si lourd et si pesant que je ne puis plus le retenir. » L'insoumission, l'esprit de révolte, voilà le vent qui renverse les trônes, qui emporte toute autorité dans la société et dans la famille; voilà la ruine de la jeunesse. Jeunes gens, si quand vos parents vous défendent, comme c'est leur droit et leur devoir, de fréquenter telle maison ou telle compagnie; si, lorsqu'ils vous ordonnent d'assister aux offices, etc., vous désobéissez, vous payerez votre insoumission par toutes sortes d'égarements ou de malheurs. Il en sera de même, si les serviteurs désobéissent à leurs maîtres.

2921. 2) *L'abandon de Dieu :* « Depuis le temps que je souffre pour vous autres, si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de prier sans cesse pour vous. » Quel malheur que d'être abandonné de Dieu ! La Vierge ne peut se résigner à nous le voir subir. Ah ! si quelques âmes avaient résisté à la grâce, qu'elles se hâtent de revenir à Notre-Seigneur, la Vierge les aide de ses incessantes prières.

2922. 3) *Invoquer Marie :* « Vous aurez beau prier, beau faire, vous ne pourrez jamais récompenser la peine que j'ai prise pour vous. » Quel défi nous porte la Vierge ! Nous l'aimons, nous l'honorons ; aimons-la, exaltons-la encore plus. Elle mérite plus que tous nos hommages. Surtout recourons souvent à elle dans la tentation, par des invocations courtes et ferventes comme celle-ci : *O Marie, conçue sans péché*, etc. Si le nom de Marie est sur nos lèvres et dans notre cœur, le démon ne nous pourra rien.

2923. 4) *Actions de grâces à Marie.* Offrons en ce jour à notre mère des actions de grâces publiques pour les faveurs qu'elle a répandues sur nous. O Marie, nous vous avons invoquée tous les jours et vous nous avez bénis ; nous vous invoquons à cette heure, accordez-nous la persévérance.

2924. 5) *Profanation du dimanche.* Parlant ensuite au nom du Dieu qui l'envoie, à la manière des prophètes, la *belle Dame* dit : « Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième ; on ne veut pas me l'accorder. C'est ça qui appesantit tant le bras de mon Fils. » Que de malheurs depuis 1846, que de fléaux : pestes, guerres, inondations, phylloxéra, etc., autant de verges dont Dieu s'est servi pour nous flageller ! Les savants, les hommes politiques se sont évertués à chercher la cause de ces maux : ont-ils réussi ? Je ne sais. J'aime mieux croire la parole de ma Mère : C'est la profanation du dimanche qui appesantit le bras de mon Fils. Voulez-vous travailler beaucoup pour recueillir peu ? Voulez-vous rendre vos arbres, vos vignes, vos champs stériles ? Continuez de profaner le dimanche par de sacrilèges travaux. Voulez-vous la bénédiction de Dieu sur vous, sur vos enfants, vos intérêts ? Respectez le jour du Seigneur ; reposez-vous, vous, votre serviteur, votre bête de somme. Ne faites pas du dimanche le jour de la débauche et de coupables divertissements ! Que l'époux reste dans sa famille pour l'édifier et veiller sur elle ; qu'il aille prendre une récréation honnête dans la campagne avec ses fils et ses filles, en contemplant les œuvres de Dieu et en le bénissant ! Que la femme prépare à son mari et à sa famille

une petite fête au foyer, un petit repas du soir plus copieux qu'à l'ordinaire, afin que tous, se trouvant heureux dans leur maison, ne songent point à la fuir ! Commençons, dès aujourd'hui, après cet office.

2925. 6) *Blasphème :* « Ceux qui conduisent les charrettes ne savent plus jurer sans y mettre le nom de mon Fils. » Voilà un autre crime qui, avec la profanation du dimanche, appesantit particulièrement le bras de Dieu. Saint Augustin a dit : « La prière monte et la miséricorde descend ; » mais on peut dire avec autant de vérité : Le blasphème monte et la malédiction descend. Oui, ils sont maudits de Dieu les pères blasphémateurs : leurs enfants eux-mêmes les maudiront un jour ! Elles sont maudites, la jeunesse, l'enfance, qui blasphèment ! Elles recueilleront plus tard ce qu'elles sèment : maudites dans l'âme, maudites dans le corps, maudites dans leurs entreprises, etc. Ah ! bannissons le blasphème de nos maisons, de notre pays. Si vous ne voulez pas cesser de commettre ce crime, quittez cette terre, allez porter la malédiction de Dieu sur d'autres contrées déjà maudites, mais n'attirez pas la colère de Dieu sur ce peuple fidèle ! (Voir la manière de se corriger, 1187.)

2926. 7) *Menaces.* La Sainte Vierge continue ainsi son discours : « Si la récolte se gâte, ce n'est rien que pour vous autres. Je vous l'ai fait voir l'année dernière par la récolte des pommes de terre, vous n'en avez pas fait cas. C'est au contraire ; quand vous en trouviez de gâtées, vous juriez, vous mettiez le nom de mon Fils. Elles vont continuer à pourrir ; et, à Noël, il n'y en aura plus. » En effet, au mois de décembre qui suivit l'apparition, à la Salette, à Corps et dans les environs, il restait à peine de pommes de terre ce qu'il en fallait pour ensemencer les champs au sortir de l'hiver.

Jusque-là la belle Dame a parlé le français ; or les deux pâtres ne comprenaient pas cette langue, qui n'était guère usitée à Corps avant l'apparition ; n'étant, du reste, allés à l'école ni l'un ni l'autre, ils n'avaient pu l'apprendre. A cet endroit du discours, Mélanie interroge du regard Maximin comme pour lui demander ce que signifie un tel langage.

La belle Dame, alors, avec une maternelle condescendance : « Mes enfants, dit-elle, vous ne comprenez pas le français, je vais vous le dire autrement. » Elle reprend en patois ces mots : Si la récolte se gâte, etc., et elle poursuit son discours, toujours en patois. Chose étonnante ! le soir même, les enfants ont répété en français la première partie du discours qu'ils ne comprenaient point : les enfants, c'est-à-dire Maximin, qui à peine avait pu en trois ans apprendre le *Pater* et l'*Ave*, et Mélanie, qui ne savait encore que faire le signe de la croix ! La vierge prédit donc en patois la famine, la mortalité des petits enfants, la maladie de la vigne et des noix. Menaces prophétiques qui ne se sont que trop réalisées en diverses localités de l'Europe depuis 1846, et qui sait ce que l'avenir nous réserve ?

2927. 8) *Secret.* Après avoir fait entendre des menaces, la Vierge continue de parler à haute voix. Tout en voyant le mouvement de ses lèvres, Mélanie ne l'entend plus. Maximin reçoit un secret en français. Bientôt après, la Vierge s'adresse à la petite bergère, et Maximin cesse de l'entendre... Elle confie aussi à Mélanie un secret, également en français et plus long, paraît-il, que celui de Maximin. Les enfants ont été d'une discrétion merveilleuse à garder leur secret pendant cinq ans ; mais, en 1851, le Saint-Père Pie IX, ayant manifesté le désir de le connaître, ils se décidèrent à l'écrire dans deux let

tres séparées, qui furent scellées du sceau de l'Evêché de Grenoble et confiées à deux vicaires généraux de ce diocèse, MM. Rousselot et Gerin. Ces Messieurs furent admis à une audience du Saint-Père, le 18 juillet 1851. Après avoir lu la lettre de Maximin, Pie IX dit : « C'est bien là la naïveté d'un enfant. » Puis, pendant la lecture de la lettre de Mélanie, qui sembla plus longue que celle de Maximin, le Saint-Père devint triste ; et, à la fin, il prononça ces paroles : « Ce sont des fléaux qui menacent la France ; elle n'est pas seule coupable : l'Allemagne, l'Italie, toute l'Europe est coupable et mérite des châtiments. Ce n'est pas sans raison que l'Eglise est appelée militante et vous en voyez ici le capitaine. » Que chaque âme demande à la Vierge un secret, c'est-à-dire une bonne résolution, comme elle sait l'inspirer ; et qu'elle la garde fidèlement.

2928. 9) *Promesses.* La Vierge, poursuivant ensuite son discours de manière à être entendue des deux enfants à la fois, fit aux hommes des promesses de prospérités temporelles, s'ils se convertissaient. Quel père châtie son enfant pour avoir le plaisir de le voir souffrir ? Or, personne n'est aussi père que Dieu ; s'il nous châtie, c'est pour nous convertir ; et, dès que nous serons revenus à l'observation de sa loi, il changera en bénédictions de toutes sortes les fléaux qui nous affligent.

2929. 10) *Prière.* S'adressant ensuite d'une manière plus spéciale aux deux bergers, la belle Dame leur dit : « Faites-vous bien votre prière, mes enfants ? — Oh ! non, Madame, guère bien, répondirent-ils tous deux avec franchise. — Ah ! mes enfants, reprit-elle aussitôt, il faut bien la faire soir et matin. Quand vous ne pourrez pas mieux faire, (il faudra) dire seulement un *Pater* et un *Ave Maria* ; et quand vous aurez le temps, (il faudra) en dire davantage. » Si la Vierge nous avait posé la même question qu'aux enfants, nous aurions été contraints de faire la même réponse. Oh ! désormais, à partir de ce jour, dès ce soir, faisons la prière matin et soir en famille (v. nos 2300, 2306) ; et surtout recommandons-nous à Dieu par des oraisons jaculatoires dans la tentation.

2930. 11) *Sanctification du dimanche :* « Il ne va que quelques femmes âgées à la messe. » Quel reproche ! ne le méritons plus. *Les saints offices* sont le marché des âmes. C'est là qu'elles font pour la semaine des provisions de grâces : assistons-y toujours. Si une affaire nous appelle ailleurs, entendons la messe avant le départ, ou partons à temps pour entendre la messe ailleurs. Et si nous manquons *les vêpres*, à quoi employons-nous la journée du dimanche ? Les vêpres omises, la messe ne tarde pas de l'être, et alors malheur aux âmes qui vivent sans Dieu ! « Les autres travaillent le dimanche tout l'été ; et l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils vont à la messe pour se moquer de la religion. » Ne soyons pas de ces insulteurs de Dieu, qui comme les bourreaux outragent Jésus pendant qu'il s'immole pour eux. Tous ayons un livre ou un chapelet. Que les parents en procurent à leurs enfants ; qu'ils gardent ces enfants avec eux et veillent à ce qu'ils récitent des prières ; ou du moins qu'ils les observent de loin et les punissent après la messe, s'ils n'ont pas été attentifs. Que les jeunes hommes évitent de se placer à côté de ceux qui seraient capables de les distraire pendant les saints offices.

2931. *Fréquentation des sacrements.* Le meilleur moyen d'entendre la messe, c'est de se préparer pendant les saints mystères à la sainte communion. C'est le vœu de l'Eglise qu'on communie à toutes les messes qu'on entend

et par conséquent tous les dimanches. (V. nº 2425.) Si vous ne pouvez communier, du moins confessez-vous à temps pour éviter toute chute. Qui empêche un homme, un jeune homme d'aller, à la cure, faire visite au pasteur et lui dire ses faiblesses et ses tentations ? Point de persévérance possible sans fréquentation des sacrements.

2932. 12) *Abstinence :* « Le carême, ils vont à la boucherie, comme des chiens. » Quelle dure parole ! Mais l'est-elle trop pour flétrir le sensualisme des chrétiens de notre temps, qui foulent aux pieds les lois de l'Eglise ? Donc, en voyage comme dans vos familles, respectez l'abstinence, évitez les maisons, les compagnies qui vous exposeraient à la violer.

2933. 14) *Confiance en Marie :* « N'avez-vous jamais vu du blé gâté, mes enfants ? » demanda enfin la céleste Messagère ; et les deux bergers de répondre : « Non, Madame. » Puis, s'adressant à Maximin : « Mais toi, mon enfant, dit-elle, tu dois bien en avoir vu une fois, vers la terre du Coin (c'est le nom d'un petit hameau de la commune de Corps), avec ton père. Le maître de la pièce (de blé) dit à ton père : Viens voir mon blé gâté. Vous y êtes allés tous les deux. Il prit deux ou trois épis dans sa main, et puis il les froissa, et tout tomba en poussière. Puis vous vous en retournâtes. Quand vous étiez encore à une demie-heure de Corps, ton père t'a donné un morceau de pain, en te disant : Tiens, mon enfant, mange encore du pain cette année ; je ne sais pas qui en mangera l'année prochaine, si le blé continue encore comme ça (à se gâter). — Oh ! oui, Madame, je m'en souviens à présent, répondit Maximin ; tout à l'heure je ne m'en souvenais pas. » Quoi de plus touchant que ces humbles détails ! Comme ils nous révèlent cette maternelle tendresse à laquelle rien n'échappe, ni cette terre solitaire du Coin où les épis de blé tombent en poussière, ni les sollicitudes d'un pauvre montagnard, qui craint de n'avoir pas de pain à donner à son enfant ! . . .

Quelle confiance nous devons donc avoir en Marie, même dans les épreuves temporelles ! Marie, si nous l'invoquons, nous obtiendra, sinon cette faveur temporelle qui pourrait être funeste à nos âmes, du moins des grâces spirituelles mille fois plus précieuses.

2934. — IV. *La disparition.* La Sainte Vierge termine son discours par ces paroles, prononcées en français : « Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple. » Puis s'éloignant des deux bergers, elle traverse la Sézia. Au milieu du lit de ce ruisseau est une pierre sur laquelle elle semble poser les pieds.

Elle leur répète ensuite une seconde fois, sans se retourner vers eux, ces mêmes paroles. « Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple ; » et elle se dirige vers le monticule qu'avaient gravi les bergers pour découvrir leur troupeau. Ses pieds ne font aucun mouvement ; elle glisse au-dessus de l'herbe qu'elle effleure à peine. Comme entraînés par un charme irrésistible, les enfants la suivent ; Mélanie la devance même un peu, Maximin est à la gauche, à deux ou trois pas de la Sainte Vierge, qui parcourt ainsi un espace de trente-huit à quarante pas. Dès que la belle Dame est parvenue sur le plateau, elle s'élève à la hauteur d'un mètre cinquante environ, reste un instant suspendue dans les airs, porte ses regards vers le ciel, puis les abaisse vers la terre dans la direction du sud-est, c'est-à-dire du côté de Rome. A cet instant, ses larmes cessent de couler ; elles n'avaient point tari durant tout son discours.

Mélanie se trouvait alors en face de la Sainte Vierge ; Maximin, à sa droite et un peu en arrière. La tête de la belle Dame disparut d'abord ; puis tout le corps. Alors Maximin s'élança pour saisir une des roses qu'elle avait aux pieds. Effort inutile ! C'était peut-être une grande sainte, dit-il. Ah ! si nous l'avions su, répondit Mélanie, nous lui aurions bien dit de nous mener avec elle.

2935. — V. *Modestie. Les vêtements de la Vierge* étaient tout de lumière, comme il convient à la Reine du ciel, mais d'une grande modestie et simplicité. Sa coiffure lui voilait les cheveux ; sur les épaules était jeté un fichu, et devant elle pendait un tablier : grande leçon pour les femmes chrétiennes ! Il ne suffit pas de se dire enfant de Marie, il faut l'être en réalité en portant les traits de cette divine Mère. Quand donc la femme, la jeune personne comprendront-elles que plus on s'adonne à la vanité, moins on a de valeur ? Le luxe court les rues ; la modestie, la simplicité, voilà la vraie, la rare noblesse, qui nous fait ressembler à la Reine du ciel.

2936. — VI. *Vigilance, fuite des occasions.* La belle Dame ne souffrit pas que Maximin vit son visage. Quelle réserve ! Hélas ! elle n'est pas toujours celle des pauvres âmes de notre temps, pourtant si faibles ! Que ce grand exemple nous apprenne à veiller sur nos yeux, sur tous nos sens. J'ai fait un pacte avec mes yeux, disait le saint homme Job, afin de ne pas avoir une pensée coupable ; veillons pour écarter les occasions qui nous ont perdus. Quelle douleur si nous rendions inutiles, instructions, confessions, résolution ! et c'est ce qui arriverait infailliblement si nous ne fuyions le danger. (*Voir n. 1665 et suiv.*)

2937. — VII. *Le culte.* Le bruit du fait de la Salette se répandit bientôt dans toute la France et dans le monde. Les pèlerins accoururent ; on en compta cinquante mille sur la sainte montagne au premier anniversaire de l'apparition ; depuis lors un grand concours s'est maintenu régulièrement. Trois commissions, nommées par l'Evêque de Grenoble, examinèrent le fait qui fut jugé indubitable et certain par l'autorité compétente, le 19 septembre 1851. Les Souverains Pontifes ont béni la dévotion à laquelle l'apparition a donné naissance. Indulgence plénière à quiconque visite le sanctuaire et y communie. Il y a une Archiconfrérie de Notre-Dame de la Salette enrichie d'indulgences ; pour avoir part à ces indulgences et aux prières des associés qui sont innombrables, il suffit de faire inscrire ses nom et prénom sur le registre de l'Association et de réciter chaque jour un *Pater* et un *Ave*.

2938. Le culte de Notre-Dame de la Salette n'est pas restreint à la montagne de l'apparition, il est répandu dans l'univers : il y a plus de mille monuments publics, élevés par toute la terre à la gloire de Notre-Dame de la Salette. Honorons-la donc, mais surtout en étant fidèles à ses enseignements, et le ciel sera notre récompense ! (V. Adieux, nº 270.) (1). (*Voir un autre plan sur ce sujet,* nº 5116.)

(1) On trouvera des détails pratiques et des réflexions utiles sur l'apparition de la Salette, dans l'opuscule que nous avons publié sous ce titre : *Notre-Dame de la Salette, son apparition, son culte, une neuvaine en son honneur.* Prix, 0,80.

DEUXIÈME SECTION

INSTRUCTIONS POUR LES RETRAITES

2939. Nous avons publié, dans la première section, les sermons de retraites données aux fidèles; nous avons tracé aux numéros 346 et suivants les plans d'une retraite paroissiale ; et aux numéros 349 et suivants, ceux d'une retraite de congrégation et de première communion. Nous n'avons donc qu'à donner ici les instructions destinées aux âmes religieuses et ecclésiastiques. C'est ce que nous ferons dans les deux chapitres suivants.

CHAPITRE I

RETRAITES DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES. (Voir nº 344.)

I. — La veille d'une retraite.

2940. — *Ecoutez moi, ma fille,* oubliez votre peuple et la maison de votre père. Docile à cet appel du Seigneur, Marie à trois ans, va se présenter au Temple. Pourquoi parler d'abord de ce mystère ? Afin que notre première parole soit pour la Sainte Vierge, et que nous attirions par là sa protection sur la retraite. Consacrons ces saints jours à Marie.... Pourquoi encore ? Parce que Marie se présentant au Temple nous apprend : I. L'importance de la retraite ; II. Les dispositions avec lesquelles nous devons entrer en retraite.

2941. — I. *L'importance de la retraite.* Marie est immaculée, elle a pour parents des saints, elle est confirmée en grâce; il semble que pour elle la retraite n'est pas nécessaire ; et pourtant l'Esprit-Saint lui dit : *Audi filia : Levez-vous, hâtez-vous, ma bien-aimée.* Pourquoi l'arracher ainsi à la tendresse de deux vieillards ? Ah ! Dieu veut faire en Marie de grandes choses; elle le chantera plus tard : *Fecit mihi magna ;* et pour cela il lui faut la solitude : *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus.* Rien de grand ne se fait sans retraite ; sans elle point de grande science, poind de vertu sérieuse, point d'œuvres de génie, point de grande sainteté.

Or, nous avons de grandes choses à faire : un ciel à gagner, un enfer à éviter, une âme à sauver : donc grand besoin de retraite. Mais à quelle grande dignité Marie était-elle destinée ? A concevoir et à enfanter le Verbe divin. Sans doute personne, pas même les Séraphins, ne peuvent prétendre à rien de semblable : cependant le chrétien n'est-il pas destiné à concevoir spirituellement Jésus-Christ par la foi, *spiritaliter auditu fidei concipere,* et à l'enfanter *boni operis custodia,* par le bon exemple, dans le cœur des autres ? Ne sommes-nous pas appelés à communier et à recevoir Jésus, non dans son état passible et mortel, mais dans son état de gloire ? S'il fallut onze ans de retraite à Marie pour se préparer à sa grande mission, convenons-en, nous ne devons pas laisser échapper une parcelle de ce temps précieux, *particula boni doni non te prætereat.*

2942. — II. *Dispositions.* 1º *Solitude et silence.* Marie, isolée dans sa cellule, n'a plus de rapports avec le monde, pas même avec sa famille, elle

ne parle qu'à Dieu. Solitude et silence extérieur et intérieur, c'est-à-dire de la mémoire, de l'esprit et du cœur (1).

2° Elle méditait jour et nuit la parole de Dieu. Saint Ambroise nous dit que, même pendant son sommeil, elle réfléchissait aux enseignements puisés dans les saints livres. Ecoutons la parole de Dieu, soit pendant les instructions, soit dans la lecture et l'oraison surtout: *Sonet vox tua in auribus meis, vox enim tua dulcis* (2). Noter ce qui a frappé plus vivement.

3° *Prière.* Marie pria et sa prière hâta le salut du monde. Prions, *ascendit oratio, et descendit Dei miseratio,* pour nous et pour les âmes qui ont le plus besoin de conversion pendant la retraite, pour celles qui n'en verront plus d'autres. O Marie, entraînez-nous après vous; nous courrons avec joie et confiance; car vous nous précédez, vous nous indiquez la voix; et, si nous sommes exposés à défaillir, vous nous soutiendrez!

N. B. Voir un sujet semblable traité plus haut, n° 1302.

II. — Fin de l'âme religieuse.

2943. La fin est par rapport à l'homme ce que la cible est pour le tireur, le terme de la route pour le voyageur, la boussole pour le navigateur, ce que fut la colonne de feu pour les Israélites dans le désert, et l'étoile pour les rois mages. Ceux qui ne cherchent pas à connaître leur fin, ou qui l'oublient, sont semblables à un vaisseau sans gouvernail, et exposés à périr comme un voyageur qui s'aventure sans guide dans une route difficile et bordée de précipices. Que dire d'un serviteur qui ne sait pas ce qu'il a à faire dans la maison, d'un soldat qui ignore pourquoi il porte des armes, d'un pilote qui s'embarque sans savoir où il va, d'un architecte qui ne sait pas quel édifice il doit construire, sinon qu'ils sont insensés. Il en est de même de l'homme qui ignore sa fin (3).

Demandons donc quelle est la fin de l'homme, du chrétien, du religieux. 1) *De l'homme:* (*a*) *Je viens de Dieu,* non de moi-même, ni d'une créature quelconque. Boleslas IV, roi de Pologne, portait à son cou un médaillon sur lequel était gravé le portrait de son père. Dans toutes les déterminations à prendre, il regardait cette image, la baisait et disait: A

(1) Quand Néhémie entreprit de relever les murs de Jérusalem, les Samaritains, qui étaient jaloux de cette entreprise, envoyèrent des ambassadeurs parlementer avec lui; mais Néhémie, du haut des murailles, leur dit: *Non possum descendere, grande enim opus facio.* Répondons de même à ceux qui chercheraient à nous distraire, nous qui bâtissons à Dieu une deumeure dans nos cœurs.

(2) Samuel, dans la solitude du temple, pendant la nuit, s'entendit appeler. L'enfant se lève et court au grand-prêtre, en lui disant: « Me voici, vous m'avez appelé. — Je ne vous ai point appelé, répondit Héli; retournez et dormez. » Une seconde fois la voix se fit entendre, et Samuel aussitôt revint auprès d'Héli. Ce dernier lui dit de nouveau qu'il ne l'avait point appelé, mais que, si la voix se faisait entendre encore, il faudrait répondre: « Parlez, Seigneur, car votre serviteur vous écoute. » En effet, la voix appela Samuel une troisième fois, et le saint enfant dit: « Parlez, Seigneur, etc. » Soyez dociles comme lui.

(3) Un jeune païen de noble naissance appelé Hilaire, habitait une maison splendide, il ne portait que des vêtements dorés, il était instruit et avait de grandes richesses. Cependant sa raison lui posait souvent cette question: *Hilaire, quelle est la fin de ta vie?* Il écouta sa raison et cherchant la solution à cette question, il la trouva dans le christianisme. Il se fit donc chrétien et avança si rapidement dans la perfection qu'il devint évêque d'Arles et l'Eglise l'honore comme un saint.

Dieu ne plaise, mon père, que je fasse jamais rien qui soit indigne de vous. Et nous oserions faire ce qui déshonorerait notre titre d'enfants de Dieu! Suétone nous apprend que du temps de l'empereur Auguste, c'était un crime digne de mort que de porter dans un lieu infâme l'image de l'empereur gravée sur une monnaie ou sur un anneau. Hélas! où portons-nous l'image de Dieu qui est en nous? (*b*) donc *je suis à Dieu*, avec mon corps et tous ses sens, mon âme et toutes ses puissances, et cela maintenant, à chaque minute et jusqu'à la fin de ma vie. Un empereur romain avait un cerf qu'il était parvenu à apprivoiser. Objet des caresses de son maître, ce bel animal revenait au palais après avoir erré dans les forêts voisines. De peur qu'il ne fût poursuivi et blessé par les chasseurs, on lui avait mis au cou un collier d'or, sur lequel étaient gravés ces mots: Ne me touchez pas: j'appartiens à César. Sur notre être tout entier brille cette inscription: Ne me touchez pas, j'appartiens à Dieu. (*c*) *Je suis pour Dieu: Omnia propter semetipsum operatus est Dominus.* (Prov. XVI, 4.) Le fruit de l'arbre est à qui l'a planté. Injustice de ravir à Dieu ses droits. Ne m'en suis-je pas rendu coupable? Pour l'avenir, il faut que je respecte les droits divins. Il faut que je me respecte moi-même: c'est me rapetisser en effet, que de me donner aux créatures, moi qui suis fait pour le Créateur. Quelle honte de m'arrêter à des richesses périssables, à des plaisirs frivoles ou honteux. *Ad majora natus sum.* C'est une gloire que d'être au service d'un roi de la terre, je dois l'être au service du Roi du Ciel. Par ce côté, je n'ai rien à envier aux anges ni aux archanges. Leur fin n'est pas plus noble que la mienne; si j'oubliais ma dignité, je sacrifierais mon bonheur; car les créatures ne peuvent remplir un cœur fait à la mesure de Dieu, pas plus qu'une goutte d'eau, l'océan. Un os hors de sa place fait souffrir tout le corps, qu'en est-il donc du cœur dévié de sa fin? (V. nos 2946 et suiv.)

2944. 2) *Du chrétien.* L'homme simplement raisonnable doit servir Dieu procurer sa gloire, lui rapporter ses actions. Mais la simple raison ne lui donne que de faibles connaissances sur la manière de remplir ce devoir. Aussi Dieu nous a appelés *des ténèbres à son admirable lumière.* Il nous a faits chrétiens; c'est-à-dire nous a donné par le baptême les vertus infuses de foi, d'espérance et de charité, vertus qui font l'homme surnaturel, qui l'élèvent à une connaissance de Dieu, dépassant celle dont la raison est capable, qui ouvrent devant lui des espérances auxquelles il ne pouvait prétendre, l'appelant à voir Dieu face à face, à le connaître en quelque sorte comme il se connaît, à l'aimer en quelque manière comme il s'aime lui-même, et à commencer sur la terre cet amour surnaturel de Dieu qui ne finira pas. Les philosophes de l'antiquité non seulement n'ont pu s'élever à cet amour surnaturel de Dieu; mais on prétend même qu'ils n'ont jamais parlé de l'amour naturel pour Dieu.

Les trois vertus théologales ruinent en nous l'empire du péché. *Consepulti per baptismum in mortem ut peccatis mortui justitiæ vivamus.* Elles implantent en nous la vie divine, ou la grâce sanctifiante, compagne inséparable de la charité; elles exigent que nous observions tous les commandements; car la non-observation d'un seul ruine la charité. *Hoc est primum et maximum mandatum; diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo et ex totâ mente tuâ. Qui offendit in uno factus est omnium reus.* Sans cela on n'atteint pas la fin pour laquelle Dieu nous a faits chrétiens.

Existimate vos mortuos esse peccato, viventes autem Deo. (Rom. VI, 4. 11.) Sommes-nous morts au péché et avons-nous vécu pour Dieu? Etre chrétien, c'est marcher à la suite de Jésus-Christ. Or à quelles conditions? *Si quis vult post me venire abneget semetipsum.* De plus, il faut revêtir les vertus de Jésus-Christ. *Quicumque in Christo baptizati estis Christum induistis.*

2945. 3) *Du religieux: Ad quid venisti,* se demandait souvent saint Bernard. C'est en ce monde la perfection de la vie chrétienne ou de l'amour de Dieu, afin de le posséder plus abondamment au ciel. Avons-nous tendu à a perfection par l'observation des vœux et des règles? O mon Dieu, toutes les créatures sans raison tendent vers la fin que vous leur avez marquée; moi seul je m'égare; et en m'égarant je vis malheureux! Vous m'avez fait pour vous et mon cœur est inquiet tant qu'il ne se repose pas en vous! En m'écartant de vous je me perds: *Qui elongant se a te peribunt· Revertere, Jerusalem, ad Dominum Deum tuum!*

PENSÉES SUR LA FIN DE L'HOMME.

2946. Et cependant, nous qui redoutons tant le mépris, nous nous méprisons nous-mêmes. Considérons, en effet, de quelle sorte les hommes agissent, quand ils veulent témoigner beaucoup de mépris, et après nous reconnaîtrons que c'est ainsi que nous traitons avec nous-mêmes. Quelles sont les personnes que nous méprisons, sinon celles dont nous négligeons tous les intérêts, desquelles nous fuyons la conversation, auxquelles même nous ne daignons pas donner quelque part dans nos pensées? Or, je dis que nous en usons ainsi avec nous-mêmes; en un mot, nous ne pouvons nous souffrir nous-mêmes. Car, est-il rien de plus évident que nous sommes toujours hors de nous; je veux dire, que nos occupations et nos exercices, nos conversations et nos divertissements nous attachent continuellement aux choses externes et qui ne tiennent pas à ce que nous sommes? Et une preuve très claire de ce que je dis, c'est que nous ne pouvons nous accoutumer à la vie recueillie et intérieure. (De là le trouble dans lequel nous vivons.)

2947. L'âme ne peut être en repos, si elle n'est saine, et elle ne peut jamais être saine, jusqu'à ce qu'elle ait été établie dans une bonne constitution; est-il rien de plus clair? Pour la mettre en cette bonne constitution, il faut nécessairement agir au dedans, et non pas s'épancher inutilement ni se vider, pour ainsi dire au dehors; car la bonne constitution, c'est le bon état du dedans: qui le peut nier? Ceux donc qui consument toutes leurs forces après la multitude des objets sensibles, puisqu'ils dédaignent de travailler au dedans d'eux-mêmes, ne trouveront jamais la santé de l'âme, ni par conséquent son repos, de sorte qu'il n'est rien de plus véritable que nous ne pouvons rencontrer que le trouble dans la multitude qui nous dissipe.

« *Usque adeo charus est hic mundus hominibus et sibimetipsi viluerunt,* dit saint Augustin. Que prétendez-vous, ô riches du siècle, lorsque vous acquérez tous les jours de nouvelles terres, et que vous amassez tous les jours de nouveaux trésors? Vos richesses sont hors de vous, et comment espérez-vous pouvoir vous remplir de ce qui ne peut entrer en vous-mêmes? Votre corps terrestre et mortel ne se nourrit que de ce qu'il prend, et de là vient que la sagesse divine lui a préparé tant de beaux organes, pour s'unir et s'incorporer ce qui le sustente. Votre âme, d'une nature immortelle, n'aura-t-elle pas aussi ses organes, pour recevoir en elle-même le bien qu'elle cherche? Maintenant, ouvrez son sein tant qu'il vous plaira, et vous verrez qu'elle ne peut recevoir en elle cet or et cet argent que vous entassez et qui ne peut jamais la satisfaire: lors donc que vous pensez l'en rassasier, n'est-ce pas une pareille folie que si vous vouliez remplir un vase d'une liqueur qui ne peut y être versée? Insensés, ne voyez-vous pas que vous travaillez inutilement, que vous vous troublez dans la multitude? *Turbaris erga plurima.*

« Et vous qui recherchez avec tant d'ardeur la réputation et la gloire, pensez-vous pouvoir contenter votre âme ? Cette gloire que vous désirez, c'est l'estime que les autres font de votre personne ; ou ils se trompent, ou ils jugent bien de votre mérite. S'ils se trompent dans leur pensée, vous seriez bien déraisonnables de faire votre bonheur de l'erreur d'autrui ; que s'ils jugent sainement, c'est un bien pour eux ; et comment estimez-vous pouvoir être riche d'un bien qui est possédé par les autres ? Voyez donc que vous vous épanchez hors de l'unité, et que vous vous troublez dans la multitude : *Turbaris erga plurima.*

« Vous enfin, qui courez après les plaisirs, dites-moi, n'avez-vous rien en vous-mêmes de plus excellent que vos sens ? Cette âme, que Dieu a faite à sa ressemblance, est-elle insensible et stupide, et n'a-t-elle pas aussi ses contentements ? Est-ce en vain que le Psalmiste s'écrie que son cœur se réjouit dans le Dieu vivant (Ps. xxxiv, 9) ? Si l'âme a des délices qui lui sont propres, si elle a ses plaisirs à part, quelle est notre erreur et notre folie de croire que nous l'aurons contentée, lorsque nous aurons satisfait les sens ? Au contraire, ne jugeons-nous pas que, si nous ne lui donnons des objets tout spirituels, qu'elle sente et qu'elle reçoive par elle-même, elle sortira au dehors pour en chercher d'autres, et qu'elle se troublera dans la multitude ? *Turbaris erga plurima.*

« C'est pourquoi le grave Tertullien, méprisant l'inutilité de toutes les occupations ordinaires : Je ne suis point, dit-il, dans l'intrigue ; on ne me voit point m'empresser près de la personne des grands ; je n'assiège ni leurs portes ni leurs passages ; je ne me romps point l'estomac à crier au milieu d'un barreau ; je ne fréquente point les places publiques ; j'ai assez à travailler en moi-même ; c'est là que je mets toute mon affaire : *« In me unicum negotium mihi est.* (De Pallio, n. 5, p. 138.) Tout mon soin est de retrancher les soins superflus : *Nihil aliud curo, quam ne curem.* »

« Quelle affaire plus importante que de composer son intérieur, c'est-à-dire la seule chose qui nous appartienne ? Quelle pensée plus douce ou plus agréable ? Si ta maison menace ruine, tu y emploies les jours et les nuits avec une satisfaction merveilleuse. Ton âme se dément de toutes parts comme un édifice mal entretenu et tu n'auras point de plaisir à la réparer ? Dieu commet à tes soins un champ très fertile, c'est-à-dire, l'âme raisonnable, capable de porter des fruits immortels, quelle honte que dédaignant un si bel ouvrage, tu t'abaisses jusqu'à cultiver une terre stérile et infructueuse !

« D'ailleurs nos désirs sont si peu réglés, notre esprit est préoccupé de tant de fausses imaginations ; ou l'orgueil nous enfle, ou l'envie nous ronge, ou les convoitises nous brûlent, et nous nous laissons accabler d'affaires, comme si celles-ci ne nous touchaient pas, ou qu'il n'y en eût pas assez pour nous occuper. Enfin que recherchons-nous parmi tant d'emplois ? Pourquoi gouvernons-nous notre vie par des considérations étrangères ? Je veux la passer dans les grandes charges. Mais que nous sert de faire une vie publique, puisque enfin nous ferons tous une mort privée ? Mais si je me retire, que dira le monde ? Et pourquoi voulons-nous vivre pour les autres, puisque chacun doit enfin mourir pour soi-même ? O folie ! ô illusion ! ô trouble et empressements inutiles des enfants du siècle !

« Et certes, quand je considère, mes très chères sœurs, qu'entre tous les êtres que nous connaissons, il n'y a que Dieu seul qui soit nécessaire, que tout le reste change, tout le reste passe, qu'il n'y a que notre grand Dieu qui soit immuable, je fais ce raisonnement en moi-même : s'il n'y a qu'un seul être qui soit nécessaire en lui-même, il n'y a rien aussi à l'égard des hommes qu'une seule opération nécessaire, qui est de suivre uniquement cet unique nécessaire, car il est absolument impossible que notre repos puisse être assuré, s'il ne s'appuie sur quelque chose qui soit immobile . » (Bossuet.)

2948. Le soleil a été créé pour éclairer, le feu pour chauffer, l'eau pour humecter, et la terre pour produire des plantes ; ils le font et l'ont toujours fait ; l'homme seul, qui a été avantagé d'une nature si excellente, l'homme qui a reçu la souveraineté

sur toutes les autres créatures, l'homme qui a été créé pour une fin si noble, manque à son devoir et est inutile en ce monde. Eh ! quelle différence il y a très souvent entre deux personnes que vous penseriez fort semblables ! Votre voisin est gentilhomme et vous aussi ; il a un bel esprit et vous aussi ; il a de grands biens et vous aussi ; mais il est homme de bien, il cherche Dieu en toutes ses œuvres, il s'étudie à le connaître, à l'aimer, à l'honorer, à le servir, à procurer sa gloire et à le faire aimer et honorer par tous ceux qu'il hante ; vous au contraire n'avez point l'autre but de vos pensées, de vos desseins, de vos actions et de vos affections que vous-mêmes ; votre contentement, votre satisfaction, l'établissement de votre fortune et l'avancement de vos enfants sont la seule et dernière fin des inclinations de votre cœur. Dieu fait plus d'état de votre voisin que de tous les trésors de la terre, que de tous les astres du ciel, et il fait moins d'état de vous que d'une épingle et que d'une aiguillée de fil ; vous en pouvez juger par vous-même et par votre façon d'agir.

Vous avez, par exemple, deux chevaux en votre écurie, tout deux de même prix et de même poil, et de même taille ; l'un s'est rompu la jambe sans remède, et l'autre est sain et vigoureux ; vous nourrissez et gagez un valet pour avoir soin de celui-ci, vous le lui recommandez souvent, vous le visitez de temps en temps et le faites voir à vos amis ; mais celui qui s'est rompu la jambe ne vous est plus rien ; vous l'envoyez à la voirie, vous en faites moins d'état que d'une épingle, ou que d'une aiguillée de fil. Pourquoi ? Une épingle peut servir à attacher un col, un bout de fil à coudre une manchette, et ce cheval est inutile, il ne sert plus à rien à la fin pour laquelle il est dans ce monde. Ainsi, quelque bel esprit que vous ayez, quelque bon jugement, quelque science, prudence et industrie qui soient en vous, si vous n'aimez Dieu, si vous ne le servez, si vos actions et vos affections ne tendent à sa gloire, il vous estime moins qu'une épingle, vous êtes la plus inutile de toutes les créatures, car une épingle sert à sa fin, et vous ne servez de rien à la fin pour laquelle vous êtes homme, qui est la gloire de Dieu ; vous semble-t-il que ce soit une chose indifférente de priver votre créateur des fruits de la vie qu'il vous a donnée ? (Le Jeune.)

III. — Avantages de l'état religieux (1).

2949. *Ecce nos reliquimus omnia: Voici que nous avons tout quitté pour vous suivre, quelle sera notre récompense?* Pierre avait peu quitté ; car, comme le remarque saint Jérôme, c'était un pêcheur : jamais il n'avait été riche ; il se procurait la nourriture nécessaire avec le travail de ses mains et son humble métier. Et cependant il dit hardiment : *Voici que nous avons tout quitté.* Notre-Seigneur pourtant ne le blâme pas de cette hardiesse ; bien plus, il lui fait des promesses magnifiques ; et même il fait ces promesses à tous ceux qui, à l'exemple des Apôtres, quitteront tout: *omnis qui reliquerit,* dit-il. Quiconque quitte, pour l'amour de moi, père mère, frères, sœurs, biens, etc., recevra le centuple en ce monde, et la vie éternelle en l'autre. Quelles paroles !

Ce sont elles qui ont de tout temps peuplé les solitudes des cloîtres. Heureux ceux qui les comprennent et les mettent en pratique! ils auront le centuple ; mais ce centuple quel est-il ? Un ancien auteur, qu'on a cru être saint Bernard, l'explique dans un admirable commentaire que voici: *Dans l'état religieux,* dit-il, *l'homme vit d'une manière plus pure; ses chutes*

(1) Ce sermon et les suivants peuvent être donnés avec fruit aux jours d'une prise d'habit ou d'une profession. On trouvera aussi des sermons sur ces sujets à la fin du second volume. (Voir aussi n. 2960 et suiv.)

sont plus rares, il se relève plus vite, il marche avec plus de précaution, il est arrosé plus fréquemment de la grâce, il se repose avec plus de sécurité, il meurt avec plus de confiance, il est purifié plus tôt en purgatoire, et il est récompensé plus abondamment dans le ciel. Méditons chacun de ces avantages de la vie religieuse. (V. nº 2965.)

2950. — 1º *Homo vivit purius.* L'homme y vit d'une manière plus pure. *Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu; rien de souillé n'entrera dans le ciel!* Ceci est vrai pour tous, même pour ceux qui vivent dans le monde; mais, au milieu du siècle, est-il facile de mener cette vie pure que le Dieu trois fois saint exige de ses enfants ? Hélas ! l'intelligence y est obscurcie par mille préjugés qui l'enveloppent comme de sombres nuages; l'imagination y est plus ou moins viciée par tout ce qui s'entend et par tout ce qui se voit; le cœur, porté au mal dans l'homme, dès l'enfance, se trouve entouré de séductions qui entrainent la volonté toujours faible. (V. nº 2966.)

Ah! sans doute. Celui qui fait naître des fleurs au sommet des glaciers, comme au milieu de la fange des marais, a partout des élus. Daniel ne fut pas déchiré dans la fosse par des lions affamés; au sein des flammes d'une ardente fournaise, trois jeunes Israëlites chantaient les grandeurs du Dieu qui les préservait des flammes: partout il y a des âmes pures. C'est une merveille de la grâce; mais, dans le monde, sont-elles nombreuses ? Dans cet océan, fécond en naufrages, on ne voit apparaître çà et là que quelques âmes qui surnagent au milieu de multitudes englouties. La colombe bannie de l'arche, ne trouvant sur la terre, au sortir du déluge, que de la boue capable de maculer ses blanches ailes, revint à la fenêtre de l'arche et s'y renferma. Ainsi fit David, cette âme pure qui disait: *Qui me donnera les ailes de la colombe et je volerai et je me reposerai?* Dieu lui donna des ailes; et, *ecce elongavi fugiens*, il s'éloigna dans la solitude, fuyant d'un vol rapide ce monde, où il ne trouvait que contradictions et iniquités.

C'est dans la solitude du cloître que se refugient les âmes pures; c'est là que les fleurs les plus éclatantes de la grâce s'abritent contre les passions humaines et contre le vent des tentations, qui pourrait faner leur beauté et épuiser leur parfum. Si nos yeux pouvaient contempler ce monde invisible des âmes, quels prodiges de grâce n'admirerions-nous pas dans les couvents! L'âme est d'autant plus pure que, dans ce qu'elle fait de bien, elle met moins de sa volonté propre et se conforme plus entièrement à la volonté de Dieu. Or, les âmes religieuses font tout par obéissance; elles vivent donc plus purement, *vivit purius.* Mais voici une autre raison de leur pureté:

2951. 2º *Cadit rarius.* Dans la vie religieuse on tombe plus rarement: et c'est en tombant que l'âme se couvre de la poussière de la terre et ternit sa pureté. C'est la faiblesse qui fait qu'on tombe: l'enfant qui commence à marcher, chancelle toujours; et, dans la vie spirituelle, grande est notre faiblesse à tous. Les saints eux-mêmes en sentent le poids; et saint Paul s'écrie: *O homme malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort? Je sens en moi une loi de péché qui répugne à la loi de l'esprit; je ne fais pas le bien que je veux et je fais le mal que je ne veux pas.* Les païens eux-mêmes ont convenu de l'infirmité humaine; et un des plus célèbres d'entre eux a dit dans un vers que chacun sait: « Je vois le bien, je l'approuve et je poursuis le mal. »

Etre faible au milieu des écueils et presque sans appui, quel malheur! C'est souvent celui de ceux qui vivent dans le monde. Autour d'eux que de périls! Périls de la part des sociétés; périls dans la famille: discours, lectures, divertissements... Que d'obstacles se dressent sous leurs pas! Pauvre nacelle fragile, qui porte une âme voguant vers l'éternité, au milieu des récifs, ballotée par le souffle des vents ennemis, combien tu cours le risque de chavirer! L'âme religieuse est dans le port, à l'abri des tempêtes. Pour elle, presque plus d'écueils; point de compagnies dangereuses, point de faux amis, point de lectures légères.

Elle est faible encore, il est vrai; mais elle est soutenue par les sacrements et la prière, qui lui communiquent la force même de Dieu. Si les mondains, malgré les dangers qu'ils courent, avaient soin de se confesser, de communier souvent, de prier dans les tentations, le Seigneur serait leur appui; mais le respect humain, la négligence, leur font presque abandonner ces moyens du salut si efficaces. L'âme religieuse ne peut en quelque sorte y renoncer. La règle la ramène à ce qui fait sa force, ainsi que les exemples des autres. Les chevaux de course s'excitent les uns les autres dans la carrière. On conçoit donc la rareté de ses chutes. Elle peut tomber encore sans doute; mais ses chutes ne sont pas mortelles: elles sont de celles dont le juste n'est pas affranchi, et qui ne lui font point perdre la justice; et dans toute hypothèse, l'âme religeuse se relève plus vite.

2952. 3° *Surgit velocius. Malheur à celui qui est seul; car s'il tombe, personne qui le relève!* C'est souvent la situation faite aux âmes qui vivent dans le monde: beaucoup les poussent dans l'abîme; pas une main amie pour les en retirer. Le pauvre paralytique, étendu sur son grabat, disait en gémissant: *Hominem non habeo*: *Je n'ai point d'homme* pour me soulever. Et c'est ce qui explique le malheur de tant de fidèles qui, une fois tombés, roulent de chute en chute, sans se relever jamais. Ils sont coupables sans doute; mais leur situation est déplorable. Il n'en est pas ainsi de l'âme religieuse. Les supérieurs, les confesseurs, les retraites, les bons exemples, les saints conseils, tout ce qui peut rendre à une âme la vie de la grâce, si jamais elle la perdait, abonde pour elle: *Surgit velocius*, elle se relève plus vite.

2953. 4° *Incedit cautius.* Du reste, elle marche avec plus de précautions, ce qui lui épargne encore des chutes. Rien n'égale la témérité des gens du monde. Pour excuser leurs égarements, ils font valoir les périls qu'ils rencontrent; mais ils ne disent pas qu'ils s'aventurent imprudemment dans ces dangers. Ne les voit-on pas courir aux occasions qui les perdent, danser follement sur les précipices où ils tombent, chercher même des prétextes pour excuser leur folie et la colorer du nom de quelque vertu? Qu'on essaie de leur faire ouvrir les yeux sur le danger de telle compagnie, de telles liaisons, de telles fêtes: ils n'en conviendront pas, ou ne voudront pas se garer contre ces écueils.

L'âme religieuse est plus sage, *incedit cautius.* C'est la crainte de Dieu et l'amour de Dieu qui lui ont fait fuir le monde et qui ont fait élever les murs des couvents, non comme les cages d'un prisonnier, mais comme des barrières et des remparts contre l'air empesté du siècle. Or celui qui craint Dieu ne néglige rien: et rien n'est plus vigilant que l'amour: il veille même pendant le sommeil. Et l'âme religieuse, grandissant dans la crainte et dans

l'amour, perfectionne chaque jour sa vigilance. Elle ne marche pas comme un insensé; l'habitude de la méditation et de l'examen de conscience lui donne celle de calculer ses démarches, de telle sorte que ses pas ne s'écartent point du droit sentier.

2954. 5° *Irroratur frequentius.* Aussi Dieu récompense-t-il sa vigilance par des grâces plus abondantes. Dieu a ménagé partout à la terre, la rosée du ciel et la fraîcheur de la nuit, afin de la féconder; et, à certaines époques, il envoie dans le même but une pluie bienfaisante. Malgré tout, les hautes montagnes restent souvent arides et brûlées par les ardeurs du soleil, tandis que les vallées, sur lesquelles se déversent, avec les pluies, les eaux qui découlent par torrents des montagnes, sont couvertes de verdure et de riches productions. C'est l'image des âmes.

Toutes ont la grâce; mais souvent les mondains, orgueilleux et durs comme les montagnes, restent stériles en fruits de salut. Les âmes religieuses, humbles et souples à l'action des eaux célestes, reçoivent les grâces qui coulent sur elles par une multitude de canaux. Ces canaux sont entretenus avec soin par elles; ils s'appellent: confessions, communions, prières, oraisons, lectures spirituelles, offices divins, oraions jaculatoires, etc, etc. En vérité, elles sont arrosées plus fréquemment.

2955. 6° Et par là même, elles se reposent avec plus de confiance entre les mains du Dieu, qui se montre si libéral pour elles, *quiescit securius.* Dans le monde, la joie n'est qu'au dehors, la tristesse est au dedans. *D'où viennent les guerres* intestines, demande un Apôtre? *Des passions qui luttent contre l'âme;* et les passions molestent toujours celui qui n'a pas su les vaincre. La sollicitude des choses du siècle est semblable à une épine qui déchire, selon le langage de Notre-Seigneur. Les plaisirs, qui semblent doux comme du miel, deviennent amers comme du fiel, une fois qu'on les a goûtés. L'esclave de son amour-propre ne tarde pas à l'être du péché, qui est le plus cruel des tyrans. Il introduit, en effet, dans l'âme le remords avec la disgrâce de Dieu.

L'âme religieuse, ne tombant pas ou se relevant vite, est affranchie de ce bourreau. En renonçant aux plaisirs du temps, aux biens de la terre, elle a aussi renoncé aux amertumes et aux sollicitudes qui les accompagnent. Elle a tout offert à Dieu, elle a droit d'en tout attendre; elle compte sur lui, le sachant riche et libéral: et elle est en paix. La femme a droit de compter sur l'assistance de l'époux qu'elle s'est choisi; à plus forte raison, l'âme qui s'est faite l'épouse de Notre-Seigneur, a-t-elle droit à une providence spéciale pour elle.

2956. Sans doute elle doit s'attendre à la haine et à la persécution: *Si vous étiez du monde,* lui dit Jésus, *le monde aimerait ce qui est à lui, mais parce que vous n'êtes pas du monde et que je vous ai choisie du milieu du monde, le monde vous hait. Ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront.* Mais dans les persécutions même, *que votre cœur ne se trouble point et n'ait aucune crainte, voici que je suis avec vous.* Si Dieu est pour elle, qui sera contre elle? Que peut-il lui arriver de fâcheux? La pauvreté? mais elle l'a choisie pour partage; la croix? mais elle sait qu'elle est la clef qui nous ouvre les cieux; les mépris? mais Jésus lui a appris à les aimer; le martyre? mais n'est-il pas sa plus noble ambition, ne désire-t-elle pas rendre sang pour sang à son Epoux divin?

Elle sait du reste que, dans l'épreuve, il la gardera. Les lions ne sont-ils pas venus, en baissant la tête en signe de respect, lécher les pieds d'une Thècle dans l'arène ? Et si le Seigneur a permis quelquefois que les bêtes féroces déchirassent le corps de ses épouses, durant les siècles de persécutions, il les a toujours préservées de l'outrage. Pour les en délivrer, il enverra, s'il le faut, un de ses anges, comme il l'a fait plus d'une fois. Et qu'est-il là d'étonnant? O Vierges, s'écriait à ce sujet saint Ambroise, faut-il s'étonner que les anges combattent pour vous, puisque vous rivalisez de vertu avec eux ? Ils raisonnent donc à la manière du monde, mais non selon la sagesse évangélique, ceux qui craignent d'embrasser l'état religieux par crainte des persécutions.

Les âmes qui y sont engagées déjà, ne l'abandonnent pas pour une telle crainte ; et celles qui y aspirent ne sont pas de meilleure condition qu'elles. Pourquoi donc redouteraient-elles de se procurer la même couronne par les mêmes sacrifices ? Du reste, tandis que les mondains *tremblent là où il n'y a aucun lieu de craindre,* les âmes religieuses se reposent avec confiance entre les mains de Dieu, qui ne laisse pas tomber de nos têtes un seul cheveu sans sa permission. Elles disent avec saint Paul: *Je surabonde de joie dans toutes mes tribulations, quiescit securius.* Et ce repos dont elles jouissent durant la vie ne leur est pas même ravi à la mort; car dans l'état religieux, on meurt avec plus de confiance.

2957. 7° *Moritur confidentius.* Ce qui trouble la mort des mondains, c'est la vue d'*un passé* effrayant, de péchés nombreux sans aucune pénitence et d'*un présent redoutable ;* il faut quitter tout ce qu'ils ont aimé et poursuivi: biens, plaisirs, honneurs, parents. Si l'âme religieuse a des fautes, elle a aussi la ferme confiance qu'elle les a expiées. Elle ne regrette pas les biens ni les plaisirs, que depuis longtemps elle a sacrifiés à Dieu; elle ne laisse point d'orphelins ; et, depuis longtemps déjà, elle n'a d'autre sollicitude pour ses parents que celle de prier pour eux. Elle a devant elle, l'espérance que lui donne la parole de Notre-Seigneur: *Celui qui aura tout quitté pour me suivre, aura la vie éternelle.* Elle s'endort donc en paix sur le sein de Celui pour qui elle a vécu, et dans l'amour duquel elle meurt. (V. nos 2967 et suiv.)

2958. 8° Elle espère du reste que son purgatoire sera court, *purgatur citius.* En effet, tandis que l'âme, qui a vécu au milieu du siècle, est exposée à de longues années d'expiations après la mort, parce qu'elle a gagné peu d'indulgences et fait peu de pénitences durant la vie, et parce que ceux à qui elle laisse ses biens l'auront bientôt oubliée et ne songeront peut-être pas à prier ni à faire offrir le saint sacrifice pour elle; l'âme religieuse, purifiée déjà par sa profession, que les saints Docteurs appellent un second baptême, par les mortifications de tous les instants, que lui a imposées sa règle, par les sacrements souvent reçus, par les indulgences gagnées, assistée par les prières de ses sœurs ou de ses frères en religion, ne tardera pas d'être admise au bonheur du ciel, vers lequel elle a soupiré dans tout le cours de sa vie religieuse. (V. n° 2969.)

2959. 9° Et dans le ciel même, elle sera récompensée plus abondamment, *remuneratur abundantius.* Pour tous les hommes, le ciel est une récompense trop grande. *Ego merces tua magna nimis.* C'est le bonheur de Dieu qui devient le bien de l'âme. Toutefois dans la béatitude commune des élus, il

y aura divers degrés, et une place à part réservée aux âmes religieuses. Comment laisserait-il sans les récompenser plus abondamment, tant de prières, tant de pénitences, tant de sacrifices accomplis pendant toute une vie, celui qui a promis de récompenser même un verre d'eau froide ?

N'est-ce pas du reste dans les couvents que fleurit sourtout la virginité? Or l'auréole d'une gloire particulière environnera dans le ciel les vierges, et elles auront le privilège *de suivre l'Agneau partout où il ira.* Où les conduira-t-il cet Agneau, demande saint Augustin: dans quels bosquets, dans quelles prairies ? Sans doute, les joies forment les gazons de ce lieu de délice .» Quelle félicité, quelle gloire de servir d'escorte au divin Epoux! Voilà le centuple promis par Notre-Seigneur. « D'où vient que les hommes hésitent, dit saint Bernard, à tout laisser pour avoir le centuple. A quel juif, à quel barbare refuseriez-vous de donner un écu pour en avoir cent, et vous ne voulez pas faire cet échange avec Notre-Seigneur! Il semble que sa main vous soit exécrable de telle sorte que vous ne voulez ni rien lui donner ni rien recevoir d'elle. » Qu'ils sont insensés ceux qui redoutent les fatigues de la vie religieuse; ils ne connaissent pas le prix du ciel, vers lequel l'état religieux est le chemin le plus court! Heureux ceux qui sont appelés à l'embrasser; heureux ceux qui obtiennent par la prière et la fuite du monde d'être appelés; plus heureux ceux qui, déjà dans la vie religieuse, en observent les devoirs et en pratiquent les vertus; ils sont dans le vestibule du paradis. (V. nº 2970.)

TRAITS ET PENSÉES SUR L'ÉTAT RELIGIEUX.

2960. Renoncer à tout, ce n'est rien perdre, c'est tout gagner. (Saint Chrysostome.)

2961. *Malum quod nemo videt, nemo arguit: ubi autem non timetur reprehensor, securus accedit tentator, licentius perpetratur iniquitas. In conventu vero, si qua bona agis, nemo prohibet. Malum autem facere si vis, non licet: si ergo de fatuis virginibus es, congregatio tibi necessaria est, si de prudentibus, tu congregationi.* (Saint Bernard.)

2962. *Facilis via de cella ad cœlum. Altissima est professio vestra, cœlos transit, par angelis est, angelicæ similis puritati; non enim solum omnem vovistis sanctitatem, sed omnis sanctatis perfectionem, et omnis consummationis finem. Aliorum est servire Deo, vestrum adhærere.... Quos quo nomine dignius appellem nescio; homines cœlestes, an angelos terrestres, degentes in terris, sed conversationem habentes in cœlis. Non estis de mundo, sed estis cives sanctorum, et domestici Dei.* (Eph. 2. 9.) (Idem.)

2963. Dans le ciel il n'y a aucun désir des choses terrestres, ni des plaisirs sensuels, et il n'y a point de volonté propre; dans l'état religieux, les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ferment la porte à ces convoitises pernicieuses. Dans le ciel on ne fait autre chose que de louer Dieu; il en est de même dans l'état religieux, où tout ce qu'on fait se rapporte à la louange du Seigneur, selon ce qu'enseigne saint Augustin : *Laudas Deum, cum agis negotium; laudas, cum cibum et potum capis; laudas, cum requiescis et dormis.*

2964. Dans le ciel enfin on jouit d'une paix continuelle, parce que les Bienheureux trouvent en Dieu tous les biens; et dans l'état religieux, où l'on ne cherche que Dieu, on trouve en lui cette paix qui surpasse toutes les délices et toutes les satisactions que le monde puisse procurer. Sainte Marie Madeleine de Pazzi avait donc raison de dire que la religieuse doit avoir une grande estime de son état, puisque « la vocation à l'état religieux est la plus grande grâce que Dieu puisse faire à une âme, après le Baptême. » Il s'ensuit que, vous qui êtes religieuse, vous devez estimer

votre état plus que toutes les grandeurs et tous les royaumes du monde : votre état vous préserve des péchés que vous commettriez dans le monde ; il vous tient continuellement occupée à des saints exercices ; il vous fait mériter chaque jour des couronnes éternelles ; il vous rend épouse d'un Dieu ; enfin, après cette courte vie, il vous élèvera sur un trône de gloire dans le royaume éternel du paradis. Comment avez-vous obtenu de Dieu cette faveur, de préférence à tant d'autres âmes qui la méritaient mieux que vous ? Ah ! vous seriez bien ingrate, si, chaque jour, vous ne lui en rendiez grâce de tout votre cœur. (Saint Liguori.)

« Malheur au monde, dit un jour Jésus-Christ à sainte Thérèse, s'il n'y avait pas de religieux ! »

2965. Cependant, me dites-vous, il y en a qui se trouvent frustrés de leur attente, et qui après avoir tout quitté dans le monde, ne goûtent point ce centuple dans la religion ? N'en voyons-nous pas qui le publient eux-mêmes et qui ne le font que trop hautement entendre ? N'en sommes-nous pas quelquefois témoins ? Levez-vous, Seigneur, s'écrie là-dessus saint Bernard, levez-vous, et prenant votre cause en main, justifiez-vous vous-même, car c'est à vous-même que ce reproche s'adresse, et votre providence ne doit pas souffrir qu'un reproche si frivole, mais si dangereux, ébranle la foi de vos serviteurs et de vos servantes au préjudice de la parole que vous leur avez donnée. Elevez-vous donc encore une fois, et défendez-vous : *Exurge, Deus, et judica causam tuam.* Non, mes Frères, poursuit le même saint Bernard, ce centuple n'a jamais été refusé à ceux qui pour Dieu et de bonne foi ont abandonné tout. J'ai vieilli dans la religion, mais je n'y ai point vu de juste trompé ni délaissé. Si dans les monastères et les cloîtres on voit des âmes qui ne jouissent pas de ce centuple évangélique, ce ne sont point de celles qui ont tout quitté, mais de celles au contraire qui n'ont rien quitté, au moins d'esprit et de cœur ; mais de celles qui, dans ce qu'elles ont quitté, se sont fait de secrètes réserves ; mais de celles qui croyant avoir tout quitté, ne se sont pas quittées elles-mêmes. Si l'on en voit qui, après avoir joui de ce centuple dans les premières années de leur profession, le perdent malheureusement dans la suite de leur vie, ce ne sont point de celles qui persévèrent dans cet esprit du renoncement au monde ; mais de celles qui par un funeste relâchement voudraient retrouver tout ce qu'elles ont quitté et le reprendre, en accordant la religion avec le monde. (Bourdaloue.)

2966. *Vertus des mondains.* Les vertus de ceux qui vivent dans le siècle, je les ai souvent comparées à des plantes qu'on arrosait avec l'eau bourbeuse de la vaine gloire, qui déployaient la trompeuse vigueur de l'ostentation et n'avaient pour se nourrir d'autre fumier que celui des louanges humaines. Aussitôt qu'on les transplantait dans une terre solitaire et qu'elles étaient ainsi, loin des regards approbateurs, privées de leur aliment ordinaire, elles ne tardaient pas à se dessécher ; car les arbres qui ont passé dans une terre molle ne donnent pas de fruit dans un sol plus ferme et moins arrosé. (Saint J. Climaque.)

2967. Je ne prétends pas que la vie éternelle ne soit que pour les religieux ; loin de vous édifier par là, je vous jetterais dans le désespoir. Mais je dis que la vie éternelle est pour les religieux plus particulièrement et plus sûrement que pour vous ; je dis que le royaume céleste leur est promis plus justement et plus infailliblement qu'à vous : je dis que si l'Evangile est vrai, ils y ont plus de part que vous, et qu'ils doivent y être reçus préférablement à vous. En faut-il davantage pour vous inspirer un saint mépris de ce que vous êtes dans le monde, et de tout ce qui vous attache au monde, et pour allumer dans vos cœurs un désir encore plus saint de vous conformer à ces servantes de Dieu, chacun dans votre condition, par un détachement aussi parfait qu'il vous peut convenir ? (Bourdaloue.)

2968. Sainte Berthe, la parente des rois et des héros, après avoir édifié le monde par la piété de sa jeunesse et par les vertus de la mère de famille, fonda le monastère de Blanzy en Artois, dont elle devint abbesse. Etant arrivée à la fin de sa longue carrière, elle vit apparaître son ange gardien portant entre ses mains une croix

lumineuse. Elle comprit que la gloire allait être la récompense des croix qu'elle avait supportées patiemment. Puis ses oreilles, qui allaient se fermer à tous les bruits de la terre, entendirent, aussi bien que toutes ses filles réunies autour d'elle, une harmonie céleste qui accompagnait ces paroles prononçées par les anges : « Venez, ma bien-aimée, venez ! » Et aussitôt son âme s'envola avec les anges.

2969. Sainte Georgie était de Clermont en Auvergne. Pour rester fidèle à son époux divin, elle avait quitté ses parents et s'était retirée dans la solitude, où elle mourut. Pendant qu'on ensevelissait son corps plus pur qu'un beau lys, une troupe de colombes plus blanches que des cygnes l'accompagnèrent à l'église, se reposèrent sur le toit tant que dura l'office divin, ensuite elles s'élevèrent dans les airs si haut qu'on les perdit de vue. C'étaient sans doute les anges qui étaient venus assister aux funérailles de l'émule de leur pureté.

2970. Le B. Jourdain de Saxe avait un zèle et un don particulier pour attirer les jeunes gens dans l'Ordre de Saint-Dominique. Il était si sûr en prêchant aux jeunes gens de leur persuader de se faire religieux, qu'il faisait préparer d'avance des habits de novice, et parfois ses espérances étaient tellement dépassées qu'on ne savait où prendre des habits pour ceux qui en demandaient. Un jour que l'un d'eux embrassait l'état religieux, le B. Jourdain prêcha, et se tournant vers d'autres étudiants, il leur dit : « Si quelqu'un de vous allait à une fête, à un grand festin. est-ce que les autres seraient assez insouciants pour que pas un ne voulût l'accompagner ? Vous voyez ce jeune homme invité par Dieu à un grand festin, le laisserez-vous seul ? » Soudain un étudiant, qui jusque-là n'avait pensé à rien, s'avance : « Maître, dit-il, je viens à votre voix m'associer à lui. » Ah ! jeunesse, quelle serait notre joie, si notre parole avait la même efficacité sur vous !

IV. — Jésus-Christ époux de l'âme religieuse.

2971. *Qualis est dilectus tuus : Quel est votre bien-aimé ?* Quand une jeune personne est sur le point de donner sa main à un époux, elle a soin de s'informer de ses qualités. Est-il beau, est-il riche, est-il bon ? Ce sont là des questions qu'elle ne manque pas de poser. L'âme qui se donne à Dieu a certes autant de raisons de demander quel est l'Epoux divin auquel elle se consacre pour toujours. Or qu'elle soit fière de son choix. Jésus est le plus beau des enfants des hommes ; il est riche, il possède toutes les créatures ; il est la bonté infinie. (Voir nos 2202 et 3069.)

2972. Sainte Agnès, à douze ans, disait à Procope, fils du gouverneur de Rome, qui voulait l'épouser : « Ne pense pas que je sois jamais infidèle à mon époux, ni que tu puisses mériter d'être son rival ; car il est noble, beau, sage, riche, bon et puissant. Il a Dieu pour Père. Sa mère lui a donné le jour sans cesser d'être vierge. Sa splendeur surpasse la beauté des astres, et les cieux admirent sa beauté. Il a si bien su me captiver de son amour que je ne puis plaire à d'autres qu'à lui. Personne ne le sert qui ne soit comblé de richesses. Sa bonté m'a marquée de son sang, et m'a ornée de joyaux inestimables. Les malades sont guéris par le parfum qui s'exhale de sa personne et les morts reviennent à la vie au son de sa voix. Quand je l'aime, je suis chaste ; quand je m'approche de lui, je suis pure, je demeure vierge. » Et la sainte repoussait avec horreur les espérances et les présents qui lui étaient offerts.

2973. *Admirable péroraison du P. Le Jeune. Consurge, consurge, excutere de pulvere, solve vincula colli tui, captiva filia Sion ;* (Isaie. lii. 2.) Vierge mondaine qui avez l'honneur d'être fille de Sion, ou fille de l'Eglise, qui avez le bonheur d'être chrétienne et catholique, levez-vous : *Consurge ;* rehaussez vos pensées, vos désirs et vos affections ; où est cette grandeur de courage dont vous vous glorifiez si souvent ? Soyez piquée d'ambition et de jalousie, mais d'une sainte ambition, d'une louable jalousie envers ces vierges religieuses qui emportent le ciel pendant que vous vous amusez à la terre, qui ont épousé un Dieu, pendant que vous recherchez l'alliance

d'un homme. Voyez quelle différence entre les femmes séculières et les religieuses ! Celles-là pensent avoir bien rencontré, quand elles ont un mari qui est favorisé par la noblesse, la richesse, la beauté d'esprit ou de corps, et celles-ci ont un époux dont tous les rois sont les vassaux, à qui le ciel et la terre appartiennent, qui est la sagesse éternelle, la splendeur du Père, et l'éclat de sa substance ; celles-là ont un mari qu'on ne peut jamais contenter, et celles-ci ont un époux qui agrée, qui admire et qui loue les moindres services qu'on lui rend, les plus petites actions de ses épouses : *Vulnerasti cor meum in uno crine colli tui ;* celles-là ont un mari qui leur parle impérieusement et quelquefois avec injure et malédiction, et celles-ci ont un époux qui leur parle en les flattant et avec éloge : Ma belle, ma colombe, ma bien-aimée : *Amica mea, columba mea, speciosa mea ;* celles-là ont souvent un mar qui mange ou qui dissipe leur bien, et celles-ci ont un époux qui ménage tout ce qui leur appartient, qui les fait mériter par leurs moindres bonnes œuvres, qui rend illustres par des miracles leurs cendres, leurs vêtements et leurs suaires ; celles-là ont souvent une belle-mère qui les regarde de travers, qui les contredit, qui les afflige, qui leur est une vraie marâtre, et celles-ci en ont une qui les console, qui les chérit et les protège, qui les caresse, qui les conduit et les gouverne très sagement ; élevez donc votre esprit à considérer ces grandes différences : *Consurge.*

2974. *Excutere de pulvere,* secouez la poussière des vices, des imperfections qui sont cause que Jésus-Christ ne vous recherche pas en mariage. Quand sainte Catherine, martyre, était encore païenne, la sainte Vierge lui apparut et la présenta à son divin Enfant qu'elle portait entre ses bras, la lui offrant pour son épouse, et il la repoussa dédaigneusement en disant : Elle n'est pas belle, elle n'est pas belle, parce qu'elle n'était pas encore baptisée ; ainsi elle se fit baptiser, et un peu après il lui apparut et l'épousa. Peut-être que la Vierge que vous invoquez quelquefois, vous présente à son Fils, le priant de vous appeler à la religion et de vous prendre pour son épouse ; mais il vous rebute en disant : Elle n'est pas belle, c'est une vaniteuse, une danseuse, une envieuse, une indévote, une imparfaite, une désobéissante ou une sensuelle ; recevez le baptême de pénitence, faites une bonne confession, tout autre que vous n'avez fait jusqu'à présent.

2975. *Solve vincula,* rompez ces liens qui vous attachent au monde, ces respects humains, ces tendresses trop grandes pour votre père et votre mère, l'affection à ce jeune homme, à vos atours et à vos bijoux. Faut-il que si peu de chose vous retienne, et vous empêche un si grand bien ?

2976. *Captiva filia Sion.* Quelle pitié que vous soyez captive du monde et du démon, étant fille de l'Eglise ! Dites comme sainte Félicité : elle était en prison condamnée à mourir pour la foi avec quelques autres chrétiens ; mais parce qu'elle devait bientôt donner le jour à un enfant, il y avait apparence que le juge, selon la loi, ferait différer son supplice jusqu'après ses couches ; elle qui désirait mourir avec les autres, pria Dieu qu'elle accouchât bientôt, ce qu'elle fit ; et comme ce fut avant le temps, elle endurait de grandes douleurs et s'en plaignait ; le geôlier se moquait d'elle : Pauvre femme, à quoi penses-tu, si tu ne peux endurer à présent cette souffrance, comment endureras-tu, un de ces jours, les roues, les tenailles et les chevalets qui te sont préparés pour ton opiniâtreté ? C'est moi, qui souffre maintenant, et pour cela les douleurs me sont rudes et insupportables ; mais quand je souffrirai pour la foi, les supplices me sembleront légers, parce que ce sera Jésus qui endurera en moi.

Peut-être que, depuis quelque temps, vous avez inspiration d'entrer dans un monastère pour éviter le danger de vous perdre, et les pièges qui sont dans le monde ; mais le démon qui est votre geôlier et qui vous tient captive : *Captiva filia Sion,* le démon, dis-je, vous retient en vous disant : Pauvre fille, à quoi penses-tu ? Tu as de la peine de jeûner trois jours de quatre-temps, comment jeûneras-tu trois carêmes ou bien les deux tiers de l'année ? Tu as de la peine de porter une chemise de toile, si elle n'est bien fine, et comment pourras-tu porter une robe de grosse bure sans linge ?

Tu as de la peine de passer un après-dîner sans compagnie, sans visite active ou passive, et comment pourras-tu passer les mois et les années entières toute seule en une cellule ? Répondez comme cette sainte : J'ai répugnance à présent de souffrir quoi que ce soit qui combatte mes sens, parce que c'est moi qui endure ; mais si j'embrasse la croix pour l'amour du Sauveur, il endurera en moi, il armera ma faiblesse, il m'animera de son esprit divin, il me tiendra compagnie dans la solitude, il me consolera dans les aridités, il me tiendra par la main dans les tentations, il me donnera des forces pour porter les austérités, il les adoucira en ce monde par sa grâce et les couronnera en l'autre par sa gloire. *Amen.*

V. — Excellence de l'état religieux. — Les vœux.

2977. I. *Rien de plus excellent que l'état religieux.* Les Pères l'appellent la plus belle fleur, la pierre la plus précieuse, le plus riche ornement de l'Eglise. Les fureurs des hérétiques et des impies de tous les siècles font son éloge, aussi bien que l'admiration des saints. Il a donné au ciel un nombre incalculable d'élus. Et qui dira le bien qu'il a fait dans l'Eglise de Dieu et parmi les infidèles eux-mêmes ?

2978. 1° *Ce qui fait l'excellence de l'état religieux,* c'est le but sublime qu'il se propose. L'état commun des fidèles a pour but de les conduire à la grâce de Dieu, à la charité, par l'observation des commandements. L'état religieux vise plus haut ; il tend à conduire les âmes non pas seulement à l'état de grâce, à l'amour de Dieu, tel qu'il est nécessaire pour aller au ciel, mais à la perfection de la charité. Fin sublime, digne des anges eux-mêmes ! Il tend à établir ici-bas le règne le plus parfait de Dieu, et à faire accomplir la volonté de Dieu sur la terre comme au ciel.

2979. 2° Et pour atteindre ce but, il *offre des moyens* parfaitement en rapport avec une si noble fin. C'est par l'observation des commandements que les fidèles, dans l'état commun, peuvent arriver à la grâce. S'ils n'observaient pas les commandements, tout en étant chrétiens, ils auraient à la mort le sort des païens : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.* L'état religieux tend à faire régner la perfection de la charité dans les âmes par l'accomplissement des conseils de l'Evangile et par l'observation des règles ; et on n'arrive à la perfection de la charité, quand on est religieux, qu'autant qu'on emploie ces moyens.

Si vis perfectus esse, vade, vende omnia : Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ; c'est-à-dire, observez les conseils. Sequere me : obéissez-moi en tout, en observant vos règles. La grande obligation du religieux, c'est donc de garder les vœux qu'il fait, d'observer les conseils de l'Evangile ; et sa perfection, d'être fidèle à sa règle ou à ses constitutions. C'est par la fidélité à ses vœux et à ses règles qu'il remplit fidèlement son devoir d'état, qui est de tendre à la perfection de la charité, obligation que viole plus ou moins gravement le religieux qui n'observe pas ses vœux, ou qui est infidèle à ses règles.

2980. II. *Des vœux religieux.* 1° *Conseils de Notre-Seigneur.* Jésus-Christ a rappelé les commandements donnés au Sinaï ; mais de plus il a donné aux hommes trois conseils de perfection pour les aider à observer les commandements : 1) conseil de pauvreté : *Vade, vende omnia quæ habes ;* 2) Conseil de chasteté : *Non expedit nubere ;* 3) conseil d'obéissance : *Sequere me.* Ces conseils ne sont pas obligatoires pour les simples fidèles ; mais, même

pour eux, il est très avantageux et très méritoire de les garder. Aussi, quels éloges les saints ont faits de la virginité dans le monde! (V. nos 2986 et suiv.)

2981. 2° *Le vœu de garder les conseils : son excellence.* Toutefois, quand on garde ces conseils librement, sans être engagé à le faire, on n'est pas dans un état de perfection, parce qu'on peut laisser demain ce qu'on a observé aujourd'hui. Etre dans un état, c'est être constitué dans une position stable, fixe, qu'on ne puisse pas changer à sa guise. C'est le vœu de garder les conseils qui nous fixe dans l'état de perfection, dans l'état religieux. On n'est pas proprement religieux si on ne garde pas les trois conseils de l'Evangile, et si on n'a pas fait le vœu d'y être fidèle toujours.

Et remarquez que si c'est déjà une chose agréable à Dieu de garder les conseils, sans avoir fait le vœu de les observer, c'est bien plus parfait encore de les observer et de faire vœu de les garder toujours. Etre vierge dans le monde, c'est bien plus parfait que de s'engager dans le mariage; mais faire le vœu de rester vierge, c'est encore plus parfait que de rester vierge sans s'y engager par vœu. La jeune fille vierge a le mérite de la chasteté, si elle la garde fidèlement; mais si elle fait le vœu de chasteté, au mérite de cette vertu elle ajoute celui de la vertu de religion, ou de la fidélité à la promesse faite à Dieu. Celui qui donne l'arbre et les fruits est plus généreux que celui qui ne donne que les fruits. Il mérite donc une plus grande récompense.

L'âme religieuse donne tout à Dieu: par le vœu de pauvreté, les biens extérieurs; par le vœu de chasteté, les biens du corps; par le vœu d'obéissance, les biens de l'âme; et cela pour toujours; il ne lui reste donc plus rien à elle-même. C'est une victime à la gloire de son époux divin! Quel dévouement sublime et quel honneur!

Si le vœu est un lien, c'est un lien qui nous attache à Dieu plus étroitement. C'est une chaîne, mais non celle d'un esclave; c'est une chaîne de noblesse que l'on peut montrer avec une noble fierté. Les femmes du siècle étalent les anneaux et les pierreries qu'elles ont reçues de leur époux: les vœux, voilà les ornements des épouses du Christ. (V. nos 2994 et suiv.)

2982. 3° *L'utilité de ces vœux.* Dira-t-on qu'il est difficile de s'élever à ces hauteurs et de garder ces vœux? Qu'on le sache bien, les vœux de pratiquer ces trois conseils, non seulement ne sont pas un obstacle au salut, mais une facilité de plus. Car 1) ils coupent court aux tendances mauvaises qui perdent les âmes: *Concupiscentia oculorum, concupiscentia carnis, superbia vitæ.* Le vœu de pauvreté retranche l'amour des biens de la terre; le vœu de chasteté, l'amour des plaisirs; le vœu d'obéissance, l'orgueil. 2) Les sollicitudes du siècle, qui étouffent notre amour de la perfection, sont occasionnées par l'administration des biens de ce monde: ce souci est enlevé par le vœu de pauvreté; par le soin d'une famille: le vœu de chasteté en délivre; par la disposition de ses propres actes: le vœu d'obéissance en affranchit.

2983. 3) Les vœux préservent l'âme de violer les commandements. Il est clair, en effet, que celui qui renonce à ses propres biens, est plus loin qu'un autre de s'emparer du bien d'autrui. Pour nous préserver de l'abîme, Dieu nous a donné sa loi, comme un mur qui nous en sépare. Mais de peur

qu'en s'approchant trop de ce mur, on ne finisse par le franchir, Dieu nous a donné des conseils qui sont comme un avant-mur et rendent la chute très difficile.

Ils sont donc dans une grande erreur ceux qui redoutent la vie religieuse et les vœux religieux, comme leur créant des obligations nouvelles qui seront une difficulté de plus pour le salut. Notre-Seigneur n'a pas donné ses conseils, *ut laqueum vobis injiciam*, pour nous tendre un piège; mais pour nous exciter à ce qui est bien, et nous affranchir de tout ce qui peut nous empêcher de nous unir à lui, *facultatem præbeat sine impedimento Dominum obsecrandi.* La loi nouvelle a ajouté à la loi ancienne, dit saint Bonaventure; mais tout ce qui s'ajoute à un objet n'est pas un fardeau: certaines choses au contraire, sont un allégement; telles sont les ailes pour l'oiseau, les roues pour le char, les voiles pour le vaisseau. Ainsi en est-il des additions faites par l'Evangile à la loi ancienne. Elles servent à accroître la charité; or, la charité est l'aile qui nous élève au-dessus de la terre, la roue du char destinée à nous conduire et à nous porter aux bonnes œuvres, la voile qui nous fait traverser les eaux de la tribulation et de la tentation.

Les conseils d'un ami sage sont d'une grande utilité, dit à ce sujet saint Thomas. Or, le Christ est le sage et l'ami par excellence. En suivant résolument ses conseils, on y trouve donc un moyen de plus pour le salut. Et qui oserait nier l'utilité des ordres religieux pour la société? (V. nos 1071 et suiv.) Ils font donc bien ceux qui exhortent les autres à se faire religieux, et ils sont bien coupables ceux qui les en détournent injustement. (V. nos 2991 et suiv.)

2984. 4° *Facilité de ces vœux.* Du reste, ces conseils sont donnés, non aux anges, mais aux hommes. Notre-Seigneur a donc eu soin de les mettre à notre portée, lui qui connaît la boue dont il nous a faits. Les conseils sont donc possibles, si nous le voulons, avec la grâce de Dieu qui n'est jamais refusée à la prière. Mes frères, disait à ses disciples saint François d'Assise, nous avons fait à Dieu de grandes promesses; mais celles qu'il nous a faites sont bien plus grandes. Il nous a promis sa grâce et pour des peines de courte durée, une récompense éternelle.

2985. 5° *Malheur de qui les transgresse.* De ce que nous venons de dire il faut conclure que nous devons aimer, estimer nos vœux, et embrasser avec bonheur ces chaînes sacrées qui nous relient à Notre-Seigneur. Malheur à nous si, oubliant les avantages qu'ils nous procurent, les mérites qu'ils nous font acquérir, la gloire à laquelle ils nous élèvent, nous venions à y être infidèles! (V. n° 2993.) Cherchons donc à connaître les obligations que chacun d'eux nous impose et les vertus qu'ils tendent à nous faire pratiquer.

TRAITS ET PENSÉES SUR LES CONSEILS, LES VOEUX, LA RÉNOVATION DES VOEUX.

2986. Le commandement témoigne une volonté fort entière et pressante de celui qui ordonne: mais le conseil ne nous représente qu'une volonté de souhait. Le commandement nous oblige; le conseil nous invite seulement. Le commandement rend coupables les transgresseurs; le conseil rend seulement moins louables ceux qui ne le suivent pas. Les violateurs des commandements méritent d'être damnés; ceux

qui négligent les conseils méritent seulement d'être moins glorifiés. Il y a différence entre commander et recommander. Quand on commande, on use d'autorité pour obliger quand on recommande, on use d'amitié pour induire et provoquer. Le commandement impose nécessité, le conseil et la recommandation nous invitent à ce qui est de plus grande utilité. Au commandement correspond l'obéissance, et la créance au conseil. On suit le conseil afin de plaire, et le commandement pour ne pas déplaire. C'est pourquoi l'amour de complaisance, qui nous oblige de plaire au Bien-Aimé, nous porte par conséquent à la suite des conseils; et l'amour de bienveillance, qui veut que toutes les volontés et affections lui soient soumises, fait que nous voulons, non seulement ce qu'il ordonne, mais ce qu'il conseille et ce à quoi il exhorte. Ainsi que l'amour et le respect qu'un enfant fidèle porte à son bon père, le fait résoudre de vivre non seulement selon les commandements qu'il impose, mais encore selon les désirs et inclinations qu'il manifeste.

Le conseil se donne clairement en faveur de celui qu'on conseille, afin qu'il soit parfait. *Si tu veux être parfait,* dit le Sauveur, *va, vends tout ce que tu as, et donne le aux pauvres, et suis-moi.* (Matth. XIX, 21.) Toutefois le cœur amoureux ne reçoit pas le conseil pour son utilité, mais pour se conformer au désir de celui qui conseille, et rendre l'hommage qui est dû à sa volonté. (Saint François de Sales.)

2987. David était dans sa citadelle, et le camp des Philistins était établi à Bethléem. Or, un jour, le saint roi manifesta ce vœu : *O si quis mihi daret potum aquæ de cisterna quæ est in Bethleem juxta portam* (II Reg. XXIII, 15). Trois soldats courageux, en entendant ce vœu, se précipitent à travers le camp des Philistins et vont puiser de l'eau à cette fontaine et l'apportent à leur roi à travers mille périls. « Or, remarque à ce sujet saint François de Sales, le Sauveur étant en ce monde, déclara sa volonté en plusieurs choses par manière de commandement, et en plusieurs autres, il la signifia par manière de souhait ; car il loue fort la chasteté, la pauvreté, l'obéissance l'abnégation de la propre volonté, le jeûne ; et ce qu'il dit de la chasteté que : *qui peut en emporter le prix le saisisse,* il l'a dit de tous les autres conseils. Pourquoi donc serons-nous moins jaloux de suivre la volonté de Notre-Seigeur, et de faire non seulement ce qu'il commande, mais encore ce qu'il témoigne agréer et souhaiter ? Les âmes nobles n'ont pas besoin d'un plus fort motif pour embrasser un dessein, que de savoir que le bien-aimé le désire. *Mon âme,* dit l'une d'elles, *s'est écoulée, dès que mon bien-aimé a parlé.*

2988. Que la liberté ne consiste pas à pouvoir pécher, et que la puissanse de pécher n'est qu'une marque de faiblesse et de misère, voulez-vous le voir clairement ? dit Saint Augustin : Celui qui peut tout ne peut pas pécher : il ne peut pas mentir. C'est être sous le pouvoir du péché que d'avoir le pouvoir de pécher ; et le pouvoir du péché à l'égard de l'homme est plus ou moins grand, selon que le pouvoir de l'homme à l'égard du péché l'est plus ou moins. Ainsi, plus nous diminuons en nous le pouvoir de pécher, en déterminant notre volonté au bien, plus aussi nous la perfectionnons ; et c'est là précisément ce que font les vœux, par lesquels nous nous obligeons à la pratique de la perfection. Heureuse nécessité, dit saint Augustin, qui contraint toujours de faire ce qu'il y a de mieux ! Ne vous repentez donc pas de vous être lié par des vœux ; au contraire, réjouissez-vous de ce que par ce moyen vous êtes privé d'une liberté dont vous n'auriez pu user que pour votre malheur. Si l'on vous voyait prendre le chemin d'un précipice, ne vous ferait-on pas un grand bien de vous en fermer tellement le passage, que quand vous voudriez vous perdre, vous ne le pussiez pas ? Or si vous avez à vous perdre, ce sera par le moyen de votre propre volonté. Car s'il n'y avait point de volonté propre, dit Saint Bernard, il n'y aurait point d'enfer, et par conséquent plus on vous ferme ce chemin en vous empêchant de faire un mauvais usage de votre liberté, plus on vous fait de bien. Ainsi ce n'est pas perdre sa liberté, que d'assujettir sa volonté à celle de son supérieur, par le vœu d'obéissance; au contraire, c'est l'assurer davantage et la perfectionner, en la renfermant ainsi dans la pratique de l'obéissance et de la volonté de Dieu.

2989. Celui qui s'oblige par vœu, jouit d'une plus grande liberté qu'un autre. Il est si maître de lui-même, qu'il espère et qu'il veut être affranchi de ses inclinations perverses, de manière à rester toujours pauvre, chaste, obéissant. Celui qui ne fait pas ces vœux n'a pas ce courage, il a peur de se laisser dominer par ses passions et d'en être par conséquent l'esclave. Il est donc moins libre. Pour fermer toutes les avenues au démon, rien n'est plus efficace que de nous lier à Dieu par les vœux. Car de même qu'un homme qui recherche une fille en mariage, perd ses espérances et abandonne ses poursuites, quand il voit qu'elle se marie à un autre : ainsi quand le démon voit qu'une âme a pris Jésus-Christ pour époux par le moyen de ses vœux, il perd ordinairement l'espérance de l'engager de nouveau dans le monde, et souvent même il cesse tout à fait de la tenter, de peur que la tentation ne serve qu'à augmenter sa couronne, et qu'au lieu de gagner quelque chose sur elle, il n'en retire que de la confusion et de la honte.

2990. « De même qu'il est contre la nature de la pierre de demeurer en l'air, quand elle n'est pas soutenue et que par son propre poids elle retombe vite à terre, de même notre âme, débarrassée, par la grâce, de tous les obstacles qui tombent devant l'observation fidèle des conseils évangéliques, obéit à la grâce et à sa nature spirituelle, elle regarde Dieu, cet esprit suprême, comme son centre, avec son secours elle marche vers lui avec une douce facilité, et ne fait même plus qu'une chose avec lui. C'est ainsi que la religion chrétienne prouve et démontre sa propre excellence; car si d'une part elle a des lois équitables, de l'autre les conseils qu'elle donne à ceux qui aspirent à la perfection sont élevés et saints. » (B. L. de Grenade.)

2991. Les conditions les plus aisées à vivre selon le monde, sont les plus difficiles à vivre selon Dieu; et, au contraire, rien n'est si difficile, selon le monde, que la vie religieuse; rien n'est plus facile de la passer selon Dieu; rien n'est plus aisé d'être dans une grande charge et dans de grands biens, selon le monde; rien n'est plus difficile que d'y vivre selon Dieu, et sans y prendre de part et de goût. » (Pascal, *Pensées.*)

2992. Saint Raymond de Pennafort avait détourné un de ses neveux de se faire dominicain; réfléchissant ensuite au dommage qu'il avait causé, il se fit dominicain lui-même afin de le réparer.

2993. Malheur aussi à ceux qui renoncent à leur profession après s'y être engagés. Un moine du mont Cassin demandait depuis longtemps à saint Benoît de quitter le monastère. Benoît le lui refusait ; mais voyant que ce moine scandalisait les autres, il le chassa. L'infortuné s'estimait heureux de son expulsion, et retournait gaiement dans le siècle, quand il vit venir à lui un dragon furieux, la gueule ouverte pour le dévorer. Il appela aussitôt à grands cris au secours, et les frères vinrent à lui et le trouvèrent si épouvanté qu'ils le ramenèrent au couvent, qu'il édifia depuis lors.

Siméon Métaphraste rapporte qu'un jeune moine nommé Théodote, qui était entré en religion, fut sollicité par sa mère à quitter le monastère. Cette femme alla jusqu'à se faire donner des lettres épiscopales ordonnant aux religieux de lui rendre son enfant, et elle les porta au monastère. Le supérieur lisant ces lettres laissa à Théodote toute liberté de sortir; mais lui, non seulement le refusa, mais même il ne voulut pas voir sa mère dont la vue serait pour lui un scandale, selon qu'il le dit lui-même. Il persévéra donc et aima mieux n'être plus l'enfant d'une telle mère, pour devenir l'enfant de Dieu.

Les religieux ne doivent pas sortir sans compagnon. Saint Charles Borromée tenait tellement à l'observation de cette règle que tout en étant d'une politesse et d'une humilité remarquable, il ne rendait pas le salut aux religieux qui voyageaient seuls.

2994. *Rénovation des vœux.* Lorsque Dieu tira les enfants d'Israël de la servitude d'Egypte, il leur recommanda si expressément de se souvenir du jour où il leur avait fait cette grâce, qu'il voulut que, pour en conserver la mémoire, ils en célébrassent tous les ans la fête huit jours durant, et que le septième ils immolassent et mangeassent un agneau, avec les mêmes cérémonies que le jour de leur délivrance. Que s'il voulait qu'ils célébrassent avec tant de solennité la mémoire du jour où il les

avait tirés de l'esclavage d'Egypte, pour les faire passer dans la terre de promission (ce qui n'était qu'une grâce temporelle, dont les effets n'allaient point jusqu'à l'âme) que ne devons nous point faire pour célébrer la mémoire du jour où sa main toute puissante a tiré notre âme de l'esclavage du démon, pour la mettre dans le chemin du ciel ? On rapporte de saint Arsène, qu'il solennisait tous les ans le jour auquel Dieu lui avait fait la grâce de le retirer du siècle ; et sa manière de le solenniser était de communier ce jour-là, de donner l'aumône à trois pauvres, de manger un peu de légumes cuits, et de laisser sa cellule ouverte à tous les solitaires qui voulaient le voir.

2995. Quand les couleurs d'un tableau sont tellement usées et tellement effacées par le temps, qu'on a peine à distinguer les traits et les figures, on le rafraîchit par de nouvelles couleurs, et il redevient aussi beau que s'il ne venait que d'être achevé. Les couleurs de la vertu s'usent et s'effacent en nous avec le temps, parce que nous sommes entraînés par notre nature corrompue, qui nous porte à la corruption et au désordre, et que la corruption du corps appesantit l'âme ; c'est pourquoi il est nécessaire d'appliquer d'autres couleurs de temps en temps, et de retoucher sur nous-mêmes, en renouvelant les saintes résolutions que nous avons faites, et en nous y fortifiant de plus en plus. Si nous voulons ne nous point relâcher dans la vertu, dit saint Grégoire, il est extrêmement nécessaire de penser tous les jours que nous ne faisons que de commencer. Souvenez-vous avec quelle ardeur et quel courage vous commençâtes, quand vous vîntes dans la religion : recommencez maintenant tout de nouveau avec le même courage, et la même ardeur, et ce sera là vous renouveler vous-mêmes ; ce sera donner à Dieu une marque agréable de la reconnaissance que vous avez de ses bienfaits.

2996. La rénovation des vœux est comme l'anniversaire de la dédicace du temple de notre âme, on se réjouit de s'être donné à Dieu, on proteste qu'on lui fait de nouveau le sacrifice de tout et de bon cœur. Se réjouir du mal, c'est un crime digne de châtiment. Se réjouir d'un bien très grand c'est en acquérir de nouveau tout le mérite.

Si, comme l'enseigne saint Thomas, la profession est un second baptême, la même faveur semble être accordée, dit saint Liguori, à celui qui renouvelle ses vœux avec un véritable esprit de dépouillement.

Saint François Xavier renouvelait tous les jours ses vœux religieux ; et il avait coutume de dire qu'il n'y a pas de meilleurs préservatifs contre les attaques de Satan, que la rénovation de ces vœux.

VI. — Du vœu de pauvreté.

2997. *Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple,* a dit Jésus-Christ. La préoccupation des biens de ce monde, le soin de les acquérir ou de les conserver sont un grand empêchement à la perfection (1).

Aussi, le jeune homme de l'Evangile ayant demandé à Notre-Seigneur ce qu'il avait à faire pour arriver à la vie éternelle, Notre-Seigneur lui posa d'abord la condition indispensable du salut : *Si vous voulez entrer dans la vie, observez les commandements.* — Je les ai tous observés depuis mon enfance, répondit-il, — et Jésus, le regardant, l'aima. Voulant donc lui ouvrir une voie nouvelle, Jésus ajouta : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres.* Ces paroles de No-

(1) Les infidèles eux-mêmes l'avaient compris. Le philosophe Cratès, tout païen qu'il était, jeta à la mer une somme considérable en disant : « Je te submerge, de crainte que tu ne me submerges. »

tre-Seigneur s'adressent à toutes les âmes. Les religieux les ont entendues, et ils ont fait vœu de renoncer aux biens du monde, afin d'avoir un trésor dans le ciel. Expliquons-leur : I. le vœu lui-même, et II. la vertu de pauvreté. (V. nos 3008 et suiv.)

2998. — I. *Etendue de ce vœu.* Le vœu solennel de pauvreté, celui qui se fait dans les ordres religieux proprement dits, et que l'Eglise elle-même a déclaré solennel, rend le religieux incapable de posséder, et rend les actes de propriété qu'il ferait non seulement coupables, mais nuls et invalides ; il le dépouille complètement de tous les biens qu'il avait avant sa profession ; et, après sa profession, le religieux ne peut rien acquérir, ni donner.

Dans les congrégations religieuses à vœux simples ou non solennels, le vœu n'enlève pas au religieux la propriété radicale des biens qu'il avait avant sa profession, ni la possibilité d'acquérir pendant la durée de ces vœux, les biens qui lui sont donnés par testament ou par donation entre vifs. Le religieux à vœux simples peut aussi disposer de la propriété de ses biens, par testament ou par donation avec la permission de ses supérieurs, pour ce dernier cas au moins. Mais l'administration, l'usufruit et l'usage de ses biens lui sont interdits. Avant sa profession, il a pu céder l'administration et l'usufruit de ses biens à qui il a voulu, même à sa communauté. Mais, lors même que, avant sa profession, il se serait réservé de changer, à son gré, la disposition qu'il a faite de cet usufruit, il ne peut pourtant la changer sans permission. Les profès ne peuvent rien réserver pour eux, ni rien s'approprier de ce qu'ils ont acquis par leur travail, ou de ce qui leur a été donné en vue de la congrégation dont ils sont les membres. Tout doit entrer dans les biens communs de l'Institut pendant toute la durée des vœux du religieux, et pour toujours si ses vœux sont perpétuels.

2999. Telle est aujourd'hui la règle en vigueur dans les communautés à vœux simples approuvées par l'Eglise. Mais afin d'être plus clair, entrons dans les détails. On peut pécher contre le vœu de pauvreté : 1° par actions et 2° par désirs.

1° Parcourons les diverses manières dont un religieux peut violer le vœu de pauvreté *par action.* Elles se résument à trois : acquérir, retenir et disposer.

1) *Acquérir (a) en prenant* à sa communauté ou à une personne étrangère. Péché grave si la matière est grave, *v. g. valoris excedentis 10 francos ; imo majorem requirunt theologi, si monasterium non sit pauper,* et péché doublement grave ; car il blesse à la fois la justice et le vœu de pauvreté. Emporter d'une maison dans une autre un objet appartenant à la communauté, c'est une faute contre le vœu. *(b) Recevoir* pour soi un objet de valeur sans avoir l'intention de le remettre à la communauté. Cependant le religieux à vœux simples peut acquérir légitimement les biens qui lui sont légués par testament ou par donation entre vifs ; mais il n'en a ni l'administration, ni l'usufruit, ni l'usage ; et, dès qu'il les a acquis, il doit disposer envers qui bon lui semble de l'administration, de l'usufruit et de l'usage. Recevoir une somme pour les pauvres, c'est une faute contre le vœu si les pauvres à qui on la destine ne sont pas clairement désignés, et si on la distribue en son propre nom ; mais il faudrait une matière bien plus grave dans ce cas. *(c) Acheter* pour soi, avec le fruit de son travail, ou avec une somme appartenant à la communauté, un objet de grande valeur, c'est une faute

grave. *(d) Emprunter* d'un membre de la communauté, ou d'une personne du dehors ; ce sont là autant de fautes contre le vœu.

3000. — 2) *Retenir (a)* un objet volé ou pris à la communauté, une partie du fruit des épargnes faites sur des frais de voyage, une partie du fruit de son travail et de son industrie ; *(b)* garder un objet qui n'appartient pas, *animo Domini*, comme si on était maître, même en ayant la permission de l'avoir ; le cacher au supérieur, de peur qu'il ne l'ôte ; *(c)* garder un objet à son usage, pendant un temps plus long que celui qui a été fixé par les supérieurs. *(d)* Accepter ou retenir sans permission un dépôt dont on se rendrait responsable, ce serait contre la pauvreté, et dans tout cas contre l'obéissance si les supérieurs le défendaient. — Sainte Thérèse faisait tous les jours l'in pection de sa cellule, pour voir s'il n'y avait rien là de superflu.

3001. 3) *Disposer (a) pour soi*, mais à une autre fin que celle pour laquelle les supérieurs nous ont donné une somme, ou un objet, par exemple, pour acheter des vêtements, quand ils l'ont destiné à acheter des aliments ou des livres ; se servir pour acheter des livres de littérature de ce qui a été donné pour acheter des livres de piété, etc ; administrer à sa guise les biens, dont on a gardé le domaine radical ; *(b)* disposer *en faveur des autres*, vendre prêter, échanger, donner ; toutefois, si on n'a que des vœux simples, on peut avec la permission voulue donner par testament, et même par donation entre vifs, les biens dont de tels vœux laissent le domaine. On peut aussi, comme le dit saint Liguori, sans pécher contre le vœu, récompenser les services reçus, en se servant des biens à son usage, et faire, en dehors de la maison, quelques aumônes aux pauvres. On ne peut, sans permission, remettre une dette ; mais on n'est pas obligé, du moins par le vœu, d'accepter un don. On se rend coupable en détériorant et détruisant volontairement ce qui est à son usage.

3002. En règle générale, la violation du vœu est grave si la matière est grave, excepté toutefois dans le prêt et dans l'emprunt fait pour quelque temps ; et si la matière est légère, la faute est légère. La permission des supérieurs, et non du confesseur, excuse, qu'elle soit expresse, ou tacite, ou présumée. Elle est tacite, quand elle est comprise dans l'emploi que les supérieurs confient, ou dans une autre permission qu'ils donnent. Qu'on se garde d'abuser de la permission présumée, de celle qu'on présume que le supérieur accorderait, si on la lui demandait, bien qu'elle suffise pour empêcher la transgression du vœu. Malheur aux religieux propriétaires qui retiennent à l'insu de leur supérieur des objets de valeur. Il était ordonné, autrefois, par les saints canons de les chasser du monastère ; les religieux proprement dits, qui meurent, s'étant réservé une somme, ne peuvent pas être enterrés en terre sainte ; autrefois, on les ensevelissait dans un égoût, où l'on devait jeter leur argent avec leur cadavre. Plusieurs fois, dans les premiers siècles, on a infligé ce châtiment dans toute sa rigueur, et avec une solennité capable d'effrayer tout religieux infidèle à son vœu. Le saint concile de Trente prive les religieux propriétaires de voix active et passive pendant deux ans.

2° Mais le péché d'action n'est pas le seul que condamne le Dieu qui scrute les cœurs : le *seul désir* de faire un des actes de propriété que nous venons d'énumérer, est coupable légèrement ou gravement, selon la nature de la faute que l'on désire commettre. C'est une infraction du vœu.

3003. — II. *Vertu de pauvreté :* (V. nº 3008.) 1º *Son excellence.* Le vœu de pauvreté non seulement retranche la jouissance extérieure, l'abus des biens de la terre, mais encore il tend à porter le remède à la racine du mal, à sevrer le cœur et à l'empêcher de s'attacher à ces biens périssables. C'est ainsi qu'il facilite la pratique de la vertu de pauvreté qui est la fin du vœu et qui est plus excellente que le vœu lui-même. C'est d'elle que Notre-Seigneur, qui était le maître des richesses de ce monde, a voulu faire la compagne de sa vie et de sa mort.

Jamais il ne s'est séparé d'elle, ni dans la crèche, ni à Nazareth, ni dans sa vie publique. *Les renards ont leur tanière, les oiseaux du ciel leur nid, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.* Sur la croix, il a pu dire : *Je suis un ver de terre et non un homme.* Les soldats l'ont dépouillé de ses vêtements et ont tiré sa robe au sort. (V. nº. 3022.)

C'est de ceux qui pratiquent la pauvreté qu'il a dit : *Heureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient !* Il promet les richesses du ciel à ceux qui méprisent celles de la terre et qui n'y attachent point leur cœur. Heureuse l'âme détachée ; elle peut dire : *Nous sommes des voyageurs et des pèlerins sur la terre ; nous n'avons pas ici de demeure permanente, nous en cherchons une éternelle !* Elle a retranché la racine de tous les maux, qui est le désir des biens de la terre.

L'athlète, dans la lutte, se dépouille de ses vêtements, afin que son ennemi ne puisse le saisir par là. L'âme dépouillée des biens d'ici-bas, est à l'abri des atteintes du démon : pour elle, plus de sollicitude des choses du temps ; elle plane au-dessus de la terre, tandis que celle qui n'a pas acquis le détachement, a ses ailes comme enchaînées par la glu des choses du monde. *Amassez-vous des trésors dans le ciel, où la rouille ne les ronge point, et où les voleurs ne peuvent les ravir.* Qui, parmi les âmes religieuses, ne voudrait ressembler à Jésus? Qui n'ambitionnerait les effets de la promesse faite par lui aux pauvres d'esprit et de cœur ? Qui ne travaillerait avec plus d'ardeur à entasser les richesses de la pauvreté, que les plus avares des mondains ne le font pour se procurer les biens de ce monde. (V. nº 3023.)

3004. 2º *Degré de la vertu de pauvreté.* Le religieux qui sent le prix de la pauvreté, ne se contente pas de la pratique exacte du vœu, ce qui est 1) *le premier*, le plus bas degré de cette vertu : il veut en franchir tous les degrés. 2) *Deuxième degré,* pauvreté du cœur qui bannit *(a) les regrets des biens* que nous avons quittés ; quel esclave devenu libre regrette sa chaîne ? *(b) L'attachement* à ce qui est à notre usage. Le religieux, dit saint Liguori, doit être comme une statue qui se laisse parer ou dépouiller sans se réjouir et sans se plaindre.

Que de fois, ceux qui ont renoncé à une fortune qu'ils avaient dans le siècle s'attachent à une bagatelle, à un tableau, à un livre, à une image, voir même à une chatte, comme il arriva à un ermite du temps de saint Grégoire. Quelle folie ridicule ! Et nous, reconnaissons qu'elle est la nôtre quand nous avons de la peine à nous voir enlever tel ou tel objet. Dès que nous remarquons cet attachement, il faut avoir soin de prier nos supérieurs de nous enlever ce qui l'entretient en nous, ou de nous autoriser à le donner à un autre. (V. nº 3024.)

3005. 3) *Troisième degré.* Se contenter du nécessaire et éviter tout superflu, ne rien laisser perdre ni se détériorer. Quel religieux que celui qui ve

avoir tout le luxe des mondains, ou peu s'en faut, qui peut-être, s'accorde au couvent ce dont il aurait été privé à jamais, s'il fût resté dans le siècle ? Sainte Madeleine de Pazzi vit beaucoup de religieuses damnées, dit saint Liguori, pour des fautes commises contre la pauvreté, et spécialement pour la vanité dans les habits. (V. nos 3025 et suiv.)

3006. 4) *Quatrième degré.* Ne pas rechercher avec trop d'ardeur les choses nécessaires : *Nolite solliciti esse dicentes : Quid manducabimus aut quid bibemus ?* Ne soyez pas inquiets en disant : Que mangerons-nous ou que boirons-nous ? Dans l'usage des choses nécessaires, préférer ce qui nous rend plus conformes à Notre-Seigneur : les meubles, les habits, les mets les plus pauvres, les remèdes les plus simples, les moins coûteux ; non seulement ne pas perdre de temps, mais embrasser avec joie les travaux les plus pénibles : être heureux de subir quelque privation même dans les maladies.

Le frère de saint François l'ayant rencontré mal vêtu et tout suant, lui envoya demander à acheter une goutte de sueur. Le saint répondit : « Dites à mon frère que j'ai tout vendu à mon Dieu et bien cher, et que je suis content de mon marché. »

C'est par ces degrés que l'âme, en se détachant de tout, s'élève jusqu'à la possession du royaume des cieux. Heureux les religieux qui montent à ces hauteurs ! rien ne peut troubler leur paix ; heureux les instituts où la pauvreté règne, où l'on préfère les vocations d'or aux vocations d'argent, où l'on ne tient pas plus à l'argent qu'aux cailloux ou à la poussière qui s'attache aux pieds, comme le disait saint François d'Assise ! Rien n'édifie le monde comme le spectacle du détachement, rien ne le scandalise comme l'attachement aux biens de la terre. C'est ce qui le fait se plaindre des couvents. Il vaut donc mieux savoir sacrifier quelque chose de ses droits que de se faire la réputation d'être intéressé. Il faut éviter cette réputation, non seulement pour soi, mais encore pour son couvent, et aimer la pauvreté même pour sa communauté.

3007. Ah ! ne redoutons pas, pour notre congrégation, la pauvreté, la simplicité ; mais plutôt le luxe, le confortable, le bien-être. Comment sont tombées ces communautés si nombreuses et si florissantes avant la grande révolution ? Par la richesse. Comment s'élèvent et prospèrent aujourd'hui des œuvres qui ont eu les commencements les plus modestes ? *Beati pauperes !* Heureux les pauvres ! Que les supérieurs y veillent, s'ils veulent voir grandir leur institut. Que chaque religieux s'en convainque, s'il veut, pour sa part, contribuer au développement de sa congrégation, avoir en ce monde le centuple et la vie éternelle en l'autre.

Saint Cyrille de Jérusalem, dans une lettre à saint Augustin, rapporte qu'un monastère de la Thébaïde, composé de deux cents religieuses, n'observait pas la pauvreté. L'une d'elles, restée fidèle, reçut mission de saint Jérôme d'avertir sa supérieure de ramener l'observance régulière, sous peine d'un châtiment. Elle le fit et on s'en moqua. Saint Jérôme lui apparut une seconde fois et lui ordonna de renouveler cet avertissement, et de ne pas rester dans le monastère si on n'en tenait pas compte. Elle obéit ; et, comme la monition était mal reçue, elle quitta le monastère qui s'écroula aussitôt et ensevelit toutes les religieuses sous ses ruines. (Liguori, tome X page 260.) (V. nos 3028 et suiv.)

Acte de contrition aux pieds de Jésus pauvre. O Sauveur, que ma vie, mes goûts sont peu semblables aux vôtres! Ce n'est pas vous qui vous trompez, c'est moi. Je veux vous ressembler. Je renonce à cet objet, à cette attache, à cette perte de temps! Mon bonheur sera dans la privation et non dans le bien-être. (V. nos 3032 et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LA PAUVRETÉ.

3008. Je n'ignore pas combien elle est vraie cette parole d'un poète célèbre, que les hommes fuient la pauvreté à travers les mers, les déserts et le feu. Comment donc pourrai-je réussir à vous faire aimer ce qui est pour tous un objet d'horreur? Les hommes de tout rang ne recherchent, ne désirent, n'adorent que l'or et l'argent. Quels bords de l'océan, quels rivages ne fouillent-ils pas pour en trouver? Ils ne craindraient pas de le chercher jusque dans les abîmes de l'enfer. Il ne ment pas celui qui a dit par la bouche de son prophète: *A minore usque ad majorem omnes avaritiæ student; et a propheta usque ad sacerdotem cuncti faciunt dolum.* (Jerem. VI. 13.) Tel est l'esprit des sages du siècle, savants ou ignorants, grands ou petits, riches ou pauvres. On dirait qu'un nouveau roi de Babylone a ordonné de nouveau d'adorer sa statue d'or sous peine de mort; car la mort elle-même ne paraît guère plus triste et plus affreuse que l'indigence. Ne mérité-je pas, je le répète, d'être appelé un insensé, moi qui entreprends d'opposer une digue à un torrent si impétueux? d'éteindre les flammes d'un si furieux incendie? Et cependant, M. F., si vous me prêtez une attention favorable, en voyant les nombreux avantages de cette vertu, vous ne pourrez lui refuser ni votre admiration, ni votre amour. (B. L. de Grenade.)

3009. La pauvreté a fait la gloire de la Rome antique. Tite Live a raison de dire qu'il n'y eut jamais de peuple où la frugalité, où l'épargne, où la pauvreté, aient été plus longtemps en honneur, que chez les Romains. Les sénateurs les plus illustres, à n'en regarder que l'extérieur, différaient peu des paysans, et n'avaient d'éclat ni de majesté qu'en public et dans le sénat. Du reste, on les trouvait occupés du labourage et des autres soins de la vie rustique, quand on les allait quérir pour commander aux armées. Ces exemples sont fréquents dans l'histoire romaine. Curius et Fabrice, ces grands capitaines qui vainquirent Pyrrhus, un roi si riche, n'avaient que de la vaisselle de terre; et le premier, à qui les Samnites en offraient d'or et d'argent, répondit que son plaisir n'était point d'en avoir, mais de commander à qui en avait. Après avoir triomphé, et avoir enrichi la république des dépouilles de ses ennemis, ils n'avaient pas de quoi se faire enterrer. Cette modération durait encore pendant les guerres puniques. Dans la première, on voit Régulus, général des armées romaines, demander son congé au sénat pour aller cultiver sa métairie abandonnée pendant son absence. Après la ruine de Carthage, on voit encore de grands exemples de la première simplicité. Paul-Emile, qui augmenta le trésor public par le riche trésor des rois de Macédoine, vivait selon les règles de l'ancienne frugalité, et mourut pauvre. Mummius, en ruinant Corinthe, ne profita que pour le public des richesses de cette ville opulente et voluptueuse. Ainsi les richesses étaient méprisées, la modération et l'innocence des généraux romains faisaient l'admiration des peuples vaincus. (Bossuet.)

3010. La pauvreté fait la fortune des communautés: saint Jean Chrysostome a dit: *Mammona ut fugientem sequi; ita consuevit fugere sequentem;* saint Augustin dit: *Amor rerum terrenarum, viscus est spiritualium pennarum.*

3011. *Cibus famem sedet, potio sitim exstinguat, vestis frigus arceat, domus munimentum sit adversus infesta corporis; hanc utrum cæspes erexerit, an vanus lapis gentis alienæ, nihil interest. Scitote, tam bene hominem culmo, quam auro tegi. Cogitate, nihil præter animum esse mirabile, cui magno nihil magnum est.* (Sénèque.)

3012. *Bonum est facultates cum dispensatione pauperibus erogare, melius pro intentione sequendi Dominum, in simul donare et absolutum sollicitudine egere cum Christo.* (Saint Augustin.)

3013. *Omnis philosophiæ magistra nobis est inopia : non ita laudamus Joseph quum frumentum distribuebat, sicut cum carcerem habitabat.* (Id.)

3014. La richesse réelle n'est pas celle qui compte ses trésors, mais celle qui est sans besoin ; comme la pauvreté ne consiste pas à ne rien avoir, mais à désirer beaucoup. Même au sein de l'abondance, on est pauvre quand on désire ; on est riche, même en manquant de tout, quand on borne ses désirs et ses besoins. Appelleriez-vous un homme en bonne santé celui qui aurait toujours soif auprès d'un fleuve ? A quoi lui servirait toute son eau, si elle ne peut étancher le feu qui le brûle ? (Saint Chrysostome.)

3015. *Pauper Dei est in animo et non in sacculo.* (Saint Augustin.)

Nihil opulentius eo qui paupertatem sponte diligit et cum alacritate suscipit. (Saint Chrysostome.)

3016. *Non paupertas virtus reputatur*, dit saint Bernard, *sed paupertatis amor.* Le P. Balthazar Alvarez disait que, pour aimer réellement la pauvreté, il faut en aimer les effets, comme le froid, la faim, la soif, l'humiliation : *Frigus, famem, sitim, et contemptum.* Cet amour de la pauvreté est particulièrement nécessaire aux religieux, puisqu'ils ont fait vœu de pauvreté. Il en est qui veulent bien être pauvres, observe encore saint Bernard, mais à condition qu'il ne leur manque rien : *Pauperes esse volunt, eo tamen pacto ut nihil eis desit.* « C'est vouloir, ajoute saint François de Sales, l'honneur de la pauvreté et la commodité des richesses. » On peut leur appliquer ce que disait la Bienheureuse Salomée, religieuse de Sainte-Claire : « C'est se rendre ridicule aux yeux des anges et des hommes, que de vouloir être pauvre et de se plaindre quand on manque de quelque chose. » Tel n'est pas un vrai religieux : il aime sa pauvreté plus que toutes les richesses. La fille de l'empereur Maximilien II, religieuse déchaussée de Sainte-Claire sous le nom de sœur Marguerite de la Croix, se présentant devant l'archiduc Albert, son frère, avec une robe rapiécée, le prince lui en témoigna sa surprise et dit que ce vêtement ne convenait pas à une personne de son rang ; mais elle lui répondit : « Sachez, mon frère, que je suis plus contente de ce haillon, que tous les monarques ne le sont de leur pourpre. » (Saint Liguori.)

3017. Selon saint Bernard, certains religieux pourraient plutôt se dire disciples d'Hyppocrate et de Galien, que de Jésus-Christ. Songez donc, leur dit-il, que vous êtes des religieux, et non des médecins : *Puta te, quæso, monachum esse, non medicum.* Ensuite il ajoute : *Parce quieti tuæ.* Il vaut bien mieux, pour votre tranquillité, que vous suiviez la communauté, et que vous évitiez toute singularité qui n'est pas nécessaire. *Parce labori ministrantium.* N'imposez pas un surcroît de travail à ceux qui doivent vous servir comme au réfectorier, au cuisinier, en les obligeant à faire quelque chose à part pour vous. *Parce gravamini domus.* Epargnez à la maison des dépenses superflues. (Saint Liguori.)

3018. Saint Pierre et saint Paul révélèrent un jour à saint François que les religieux qui observeraient parfaitement la pauvreté jusqu'à la mort, seraient assurés de leur salut et inscrits au nombre des bienheureux. (Saint Léon.)

3019. Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume du ciel est à eux. Voyez si vous ne ferez pas bien de donner toutes les choses de la terre pour le royaume du ciel, et si vous pouvez faire un marché plus avantageux, que de changer tout ce que vous possédez contre un trésor de si grand prix. Saint Bernard remarque très bien sur les paroles de l'Evangile, que Jésus-Christ ne parle pas ici d'un temps à venir, comme dans les autres béatitudes. Il ne dit point comme dans les autres, que le royaume du ciel sera à eux, mais il dit qu'il y est déjà. En effet, quoique vous ne le possédiez encore, il ne laisse pas d'être à vous, parce que vous l'avez acheté par le renoncement à toutes les choses du monde. De même si vous aviez donné cent pistoles à un homme pour quelque perle qu'il aurait chez lui, cette perle quoiqu'on ne vous la livrât pas aussitôt, serait dès l'heure même à vous, parce que vous l'auriez achetée de votre argent, de même le royaume du ciel est déjà au pauvre

d'esprit puisqu'il a donné tout ce qu'il possédait pour l'avoir. Le royaume du ciel, dit Jésus-Christ, est semblable à un marchand qui cherche de belles perles, et qui en ayant trouvé une s'en va et vend tout ce qu'il avait et l'achète. Or, de même que cette perle est à ce marchand, parce qu'il l'a achetée de son argent, de même le royaume du ciel est à vous, parce que vous l'avez acheté de tout votre bien.

Saint François aimait la pauvreté comme une vertu d'un grand prix à laquelle on ne peut comparer aucune dignité du monde, et pour elle il quitta non seulement son père et sa mère, mais aussi tout ce qu'il pouvait avoir sur la terre. Dans ses discours, comme l'écrit saint Bonaventure, il l'appelait tantôt sa mère, tantôt son épouse, d'autres fois sa dame, souvent sa reine, parce qu'elle a brillé en Jésus-Christ, le roi des rois, et en sa divine mère. Lorsqu'il rencontrait un mendiant plus pauvre que lui, il éprouvait vis à vis de lui une sainte envie, parce qu'il le sentait supérieur à lui dans une chose si grande et si enviable. Quand il était invité à dîner chez quelque personnage, il n'y allait qu'après avoir mendié ça et là quelques morceaux de pain, qu'il exposait ensuite sur la table. Un jour qu'il le fit à la table du cardinal-évêque d'Ostie qui fut plus tard le pape Honorius, le cardinal s'en plaignit amiablement, lui disant qu'il faisait injure à sa table. Loin de là, lui répondit le saint, je lui fais un grand honneur, car j'honore par là un Seigneur qui est plus grand que vous. Quand les frères lui demandaient quelle est la vertu principale qui nous recommande et nous rend surtout agréable à Dieu, il répondait: c'est la pauvreté; car elle est la voie du salut, l'aliment de l'humilité, la racine de la perfection. C'est elle qui produit d'une manière cachée des fruits multiples de salut qui ne sont connus que d'un petit nombre.

3020. *Multum reliquit qui sibi nihil retinuit; multum reliquit qui quantumlibet parum totum deseruit.* (Greg. M.)

Saint Grégoire dit que nous devons faire moins d'attention à la valeur du sacrifice qu'au sentiment qui l'inspire. Il abandonne beaucoup celui qui ne garde rien pour lui; il abandonne beaucoup celui qui renonce, non seulement à la chose, mais au désir. En suivant le Sauveur, les Apôtres quittèrent tout ce que pouvaient désirer ceux qui ne le suivirent pas. Que nul ne dise donc en lui-même, à la vue de certaines personnes qui abandonnent beaucoup: Je voudrais bien imiter ces généreux contempteurs du monde, mais moi je n'ai rien à laisser. Vous quitterez beaucoup, mes frères, si vous renoncez aux désirs terrestres. Le sacrifice intérieur, quelque petit qu'il soit, Dieu s'en contente; ce qu'il regarde, c'est le cœur, et non l'argent; c'est le sentiment qui vous anime et non la valeur matérielle du sacrifice. Car si nous considérons ce qu'abandonnent les Apôtres, voici qu'ils achètent, pour des filets et une barque, la vie éternelle des anges! Quelle peut être la valeur d'un filet? Il n'importe; le prix du royaume de Dieu, c'est ce que tu possèdes. Pour toi, Zachée, il fut de la moitié de tes biens que tu distribuas aux pauvres; pour vous, Pierre et André, il est d'un filet et d'une barque que vous abandonnez; pieuse veuve de l'Evangile, il sera pour toi de deux oboles; il ne sera pour un autre que d'un verre d'eau froide. O chose admirable. O preuve puissante de la bonté de Dieu! Le royaume des cieux, mes frères, y a-t-il rien dont le prix soit si bas, quand on l'achète et si haut quand on le possède? Mais peut-être n'avez-vous pas même un verre d'eau froide à donner à un pauvre. Eh bien, rassurez-vous, la parole divine vous le permet. Lorsque le Rédempteur venait de naître, il parut dans les airs des habitants du ciel qui chantaient: Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté! (Luc. II, 14.) pour vous apprendre que devant Dieu la main n'est jamais vide d'un bienfait, si la bonne volonté habite dans le sanctuaire du cœur. (Bienheureux Louis de Grenade.)

3021. La nature nous fait naître pauvres. Nous ne venons pas au monde avec des habits, avec de l'or et de l'argent: nous y entrons nus, nous en sortons de même sans pouvoir emporter dans la terre du sépulcre rien de la terre dont nous fûmes pétris. Quelques pieds de terre suffisent également au riche aussi bien qu'au pauvre

Cet homme qui, pendant sa vie, n'avait pas assez d'un monde tout entier, le voilà, lui, tout entier, enfermé dans un bien petit coin du monde, la nature n'a point établi de distinction entre les naissances et les morts : ce sont les mêmes, pour tous. Allez reconnaître dans sa poussière ce riche, autrefois si opulent ; faites-en, si vous pouvez, la différence d'avec le pauvre : la seule qui existe entre l'un et l'autre, c'est que le premier, en mourant avait plus à perdre. (Saint Ambroise.)

3022. Avant Jésus-Christ, il y avait des pauvres sur la terre, comme il y en a encore, et en aussi grand nombre ; mais cette pauvreté n'était pas celle que le Fils de Dieu voulait établir parmi les hommes, ni par conséquent celle qui devait faire leur bonheur dans cette vie, ni leur mérite pour parvenir à la vie éternelle. Car on ne trouvait sur la terre qu'une pauvreté forcée ; et celle qu'y voulait établir Jésus-Christ devait être une pauvreté volontaire, une pauvreté de cœur, une pauvreté désirée, choisie, embrassée par état et par profession. Or il est évident que la pauvreté avec toutes ces conditions ne se trouve point dans le monde : c'est dans la religion, dit saint Bernard, que se vérifie clairement et sensiblement ce divin paradoxe du Sauveur : *Beati pauperes.* C'est là que par choix et même par vœu, on se fait un bonheur de n'avoir rien, de ne posséder rien, de n'espérer rien ; c'est là que se trouvent ces pauvres évangéliques, héritiers du royaume céleste. (Bourdaloue.)

3023. Saint François d'Assise, se rendant à Rome avec le frère Masséo, entra dans une église et demanda avec tant d'ardeur à Notre-Seigneur l'amour de la pauvreté pour tous ses religieux, que son visage paraissait jeter des flammes. Puis il s'avança vers le frère Masséo, les bras ouverts et comme hors de lui, et il éclata en ces paroles ardentes : « Seigneur Jésus, ayez pitié de moi et de ma dame la pauvreté ; car je l'aime avec tant d'ardeur, que je ne puis trouver de repos sans elle ; et vous savez, ô mon Dieu, que c'est vous qui m'avez donné ce grand amour. Elle est assise dans la poussière du chemin, et ses amis passent devant elle avec mépris. Voyez l'abaissement de cette reine. Seigneur Jésus, ô vous qui êtes descendu du ciel sur la terre, pour en faire votre épouse et pour avoir d'elle et en elle, des enfants parfaits. Elle était dans l'humilité du sein de votre Mère ; elle était dans la crèche ; comme un écuyer fidèle, elle s'est tenue tout armée dans le grand combat que vous avez combattu pour notre rédemption. Dans votre passion, seule, elle ne vous a pas abandonné. Marie, votre Mère, s'est arrêtée au pied de la croix ; mais la pauvreté est montée avec vous, elle vous a serré plus fort, contre son sein. C'est elle qui a préparé avec amour les rudes clous qui ont percé vos mains et vos pieds ; et lorsque vous mouriez de soif, cette épouse attentive vous faisait présenter du fiel. Vous êtes mort dans l'ardeur de ses embrassements ; elle ne vous a point quitté, ô Seigneur Jésus, elle n'a permis à votre corps de reposer que dans un tombeau étranger. C'est elle qui vous a réchauffé au fond du sépulcre et qui vous en a fait sortir glorieux. Aussi vous l'avez couronnée au ciel, et vous voulez qu'elle marque les élus du signe de la rédemption. Oh ! qui n'aimerait la dame Pauvreté au-dessus de toutes les créatures ! O très pauvre Jésus ! la grâce que je vous demande est de me donner le privilège de la pauvreté. Je souhaite ardemment d'être enrichi de ce trésor ; je vous prie qu'à moi et aux miens il soit propre à jamais de ne pouvoir rien posséder sous le ciel pour la gloire de votre nom, et de ne subsister pendant cette misérable vie que de ce qui nous sera donné en aumône.

3024. Hélas ! on risque de se laisser aller à l'amour-propre timide et avide qui s'accroche à tout, comme une personne qui se noie se prend à tout ce qu'elle trouve sous sa main, même à des ronces et à des épines. Il est inépuisable en beaux prétextes ; il se replie comme un serpent et prend toutes les formes ; il invente mille nouveaux besoins pour autoriser ses relâchements. Il se dédommage en petit des sacrifices qu'il fait en gros. Il se retranche dans un meuble, dans un habit, dans un livre, un rien qu'on n'oserait nommer. On conserve ses objets, on nous a dit de les abandonner. On est peut-être plus jaloux là-dessus qu'un avare ne le fut jamais de son trésor.

On est plus vif pour des bagatelles que les gens du monde ne le sont pour les plus grands intérêts. On est sensible aux moindres commodités qui manquent. On ne veut rien posséder, mais on veut tout avoir, même le superflu, si peu qu'il flatte notre goût; non seulement la pauvreté n'est pas pratiquée, mais elle est inconnue. On ne sait ce que c'est que d'être pauvre par la nourriture grossière, pauvre par la nécessité du travail, pauvre par la simplicité et la petitesse du logement, pauvre dans tout le détail de la vie.

Où sont ces anciens instituteurs de la vie religieuse, qui ont voulu se faire pauvres par sacrifice, comme les pauvres de la campagne le sont par nécessité? Ils s'étaient proposé pour modèle de leur vie celle des ouvriers champêtres, qui gagnent leur vie par le travail, et qui, par ce travail, ne gagnent que le nécessaire. C'est donc de cette vraie et admirable pauvreté qu'ont vécu tant d'hommes capables de gouverner le monde, tant de vierges délicates, nourries dans l'opulence et dans les délices, tant de personnes de la plus haute condition.

C'est par là que les communautés peuvent être généreuses, libérales, désintéressées. Autrefois les solitaires d'Orient et d'Egypte non-seulement vivaient du travail de leurs mains, mais faisaient encore des aumônes immenses. On voyait sur la mer des vaisseaux chargés de leurs charités: maintenant il faut des revenues prodigieux pour faire subsister une communauté. Les familles accoutumées à la pauvreté épargnent tout; elles subsistent de peu, mais les communautés ne peuvent se passer de l'abondance. Combien de centaines de familles subsisteraient honnêtement de ce qui suffit à peine pour la dépense d'une seule communauté, qui fait profession de renoncer aux biens des familles du siècle pour embrasser la pauvreté. Quelle dérision! quel renversement! Dans ces communautés, la dépense des infirmes surpasse souvent celle des pauvres malades d'une ville entière. C'est qu'on est de loisir pour s'écouter soi-même dans les moindres infirmités; c'est qu'on a le loisir de les prévenir, d'être toujours occupé de soi et de sa délicatesse; c'est qu'on ne mène point une vie simple, pauvre, active et courageuse.» (Bossuet.) Est-ce donc à l'école de Jésus-Christ qu'on a appris ainsi la pauvreté?

Le diacre Jean, dans la *Vie de saint Grégoire*, raconte qu'un certain anachorète, après avoir renoncé à de grands biens pour vivre dans une austère pénitence, avait gardé avec lui un petit chat auquel il tenait. Il pria Dieu de lui faire connaître la récompense qui l'attendait pour tant de sacrifices. Pendant son sommeil, il lui fut révélé que sa récompense serait la même que celle du pape Grégoire. Le lendemain, il s'éveilla tout triste, se demandant comment il se pouvait faire qu'il n'eût pas plus de récompense qu'un pontife qui avait tant de richesses entre les mains; et le Seigneur, après plusieurs jours, lui dit qu'il tenait plus à son chat que Grégoire à ses richesses.

3025. Quand saint Norbert fut installé malgré lui archevêque de Magdebourg, il fut conduit à son palais épiscopal par un brillant cortège; mais il était si pauvre dans sa mise, que le portier le repoussa, lui disant de se placer parmi les pauvres et de ne pas incommoder tous ces grands seigneurs. On s'empressa de dire au portier que c'était l'archevêque; et le portier fut tellement effrayé de sa méprise qu'il voulait s'enfuir. Mais Norbert le retint en lui disant: « Vous me connaissez mieux que ceux qui m'obligent à habiter ce palais. »

3026. Sérapion le Sidonite se fit esclave d'un païen, afin de pouvoir l'instruire et le convertir. Il y réussit; et son maître affranchit Sérapion et lui donna un habit, une tunique et un livre des évangiles. Sérapion rencontra aussitôt un pauvre, auquel il donna l'habit; il donna bientôt après la tunique à un second; et en montrant son évangile, il disait: « Voici celui qui m'a dépouillé de tout. » Il alla même jusqu'à vendre ce livre pour secourir une malheureuse veuve.

3027. Madame Louise de France, devenue Carmélite et prieure du Carmel de Saint-Denis, avait pour bas des chausses de grosse toile, pour souliers des pantoufles de corde sans talons. Elle n'avait jamais qu'une seule robe; elle porta la dernière huit

ans. Elle l'avait rapetassée elle-même à plusieurs endroits avec de l'étoffe neuve. Une religieuse qui voulait la déterminer à la changer, lui dit que ce serait une honte pour le monastère, si elle recevait en cet état la famille royale. « Depuis quand serait-ce une honte de suivre l'esprit de notre saint état? ma famille sait bien que j'ai fait le vœu de pauvreté, et que c'est surtout dans ma charge qu'on doit en donner l'exemple. » Elle occupait la cellule la plus incommode, et n'y laissa faire aucune des réparations qu'elle eût permises à toute autre. Les croisées joignaient si mal, que le vent éteignait sa lampe; elle les calfeutrait avec du papier. Etant devenue malade, ses religieuses et ses propres sœurs lui proposèrent de s'installer dans l'appartement où elle recevait la famille royale. « Vous y serez plus commodément, dirent-elle. — Oui, sans doute; mais le commode n'est pas ce que l'on vient chercher ici; et en maladie comme en santé, il faut se souvenir qu'on est Carmélite. »

Gustave, roi de Suède, alla la visiter dans sa cellule; n'y trouvant qu'un crucifix, une chaise de bois, une botte de paille sur deux tréteaux, il s'écria: « Quoi, c'est ici qu'habite une fille de France! — Et c'est ici encore qu'on dort mieux qu'à Versailles, » répondit la princesse Carmélite. Le roi voulut voir son couvert du réfectoire, composé d'une cuiller de bois et d'un gobelet de terre. En quittant Saint-Denis, il disait: « Paris et la France, Rome et l'Italie ne m'ont rien offert de comparable à la merveille que renferme le Carmel de Saint-Denis. »

3028. Saint Norbert, visitant un jour le monastère de Mocesca, trouva que l'abbé Rodolphe y avait fait trop belles constructions; il en eut une douleur sensible. « Vous avez, dit-il, employé à faire des palais ce qui aurait pu nourrir plusieurs pauvres. Il n'en sera pas ainsi. » Et il se tourna en priant Dieu vers un petit ruisseau qui coulait tout près; puis il partit sans qu'on pût le retenir. Le ruisseau, qui n'avait presque point de force, devint un torrent impétueux qui renversa tout. Les religieux, après ce désastre, voulaient se bâtir un monastère à un endroit où ils fussent plus en sûreté, mais Norbert leur dit de rebâtir à la même place, car désormais ils n'auraient plus rien à craindre.

Dans un autre monastère, en admettant un novice qui avait de grands biens, on lui avait fait faire une donation générale, toute en faveur du monastère. Norbert se fit apporter l'acte et le déchira, et se retira en priant Dieu de punir le couvent. Aussitôt un incendie éclate et réduit en cendres la plus grande partie de l'édifice.

3029. Quand sainte Macrine mourut, saint Grégoire de Nysse, son frère, vint assister à ses derniers moments et recueillir son dernier soupir. Le monastère était si pauvre qu'on n'y trouva qu'un voile tout usé pour recouvrir le corps de la sainte. Saint Grégoire fut obligé d'étendre sur lui son manteau. Macrine portait à son cou un anneau et une croix de fer. Saint Grégoire donna la croix à une religieuse et garda pour lui l'anneau qui renfermait une relique de la vraie croix.

3030. *Confiance à la Providence dans la pauvreté.* L'Ordre que venait de fonder saint Camille de Lellis était toujours dans la misère; il avait même des dettes considérables. Les Frères étaient dans la plus grande inquiétude. « Mes frères, leur disait leur saint fondateur, il ne faut jamais douter de la Providence. Rappelez-vous ce que le bon Sauveur disait à Catherine de Sienne: Catherine, pense à moi, et je penserai à toi. Ainsi pensons à lui et à nos pauvres pour qu'il pense à nous. Lui est-il si difficile de nous donner un peu de ces biens dont il a comblé les juifs et les Turcs? » Comme ses créanciers lui disaient: « Père, quand finirez-vous de nous payer? — Ne vous inquiétez pas, dit-il, Dieu n'est-il pas assez puissant pour envoyer ici demain des sacs d'argents? » La confiance du saint ne fut pas trompée, car à cette époque mourut le cardinal Mondovi qui, sur le point de quitter cette vie, prit dans ses mains tremblantes les mains de Camille et lui dit: « Père, je vous ai aimé dans la vie et dans la mort. » En effet, il légua à son Ordre plus de 80 000 francs. (Voir la note deuxième du n. 857.)

Dans un temps de famine, le saint faisait tout distribuer aux pauvres; ses religieux craignaient qu'il ne restât plus rien pour eux. Il leur répondit que les oiseaux du ciel

ne semaient ni ne récoltaient rien, que Dieu saurait bien les nourrir aussi. Ce jour-là même, en effet, un boulanger leur apporta du pain, leur promettant de ne pas les en laisser manquer tant que durerait la famine.

3031. Saint Gaëtan, fondant une maison de Théatins à Naples, le compte d'Oppida voulait lui persuader d'accepter des rentes pour ses religieux. Le saint s'y refusant, le comte le fit argumenter par d'autres religieux de mérite. « Veuillez me dire, mes Frères, quelle assurance vous avez de recevoir annuellement vos rentes. — Nous avons des fermiers. — Qui vous garantit qu'ils vous paieront ? — Les contracts bien signés, les titres. — Oh ! que notre mense est mieux établie que la vôtre, puisqu'elle repose, non sur la signature des hommes, mais sur la parole de Notre-Seigneur : *Ne soyez pas inquiets du lendemain. Cherchez d'abord le royaume de Dieu, etc.* » Le comte lui objectant qu'il ne pouvait vivre ainsi à Naples, bien que cela lui eût réussi à Venise : « Je crois néanmoins que le Dieu de Venise est le Dieu de Naples. » Le comte insistant toujours, saint Gaëtan sortit avec ses compagnons, ferma les clefs de la maison, les renvoya au fondateur et partit, parce qu'il ne pouvait vivre là dans un entier abandon à la Providence ; mais le comte, à cette nouvelle, court après le saint et le ramène avec ses compagnons.

3032. Sainte Hyacinthe Mariscotti, d'une noble famille de Viterbe, porta au couvent de Sainte-Claire un cœur plein de vanités du monde. Elle tomba malade au moment où un saint prêtre venait donner la retraite. Elle demanda à grands cris à se confesser ; mais l'homme de Dieu voyant sa cellule ornée comme un salon, se retira en disant que le paradis n'était pas fait pour les superbes. Hyacinthe, effrayée, s'écrie en versant des larmes : « Je ne puis donc être sauvée ? — Laissez-là ces vanités, lui répond le saint prêtre, et ne songez qu'aux choses du ciel, et le pardon viendra avec le repentir. » Dès lors Hyacinthe fut changée ; une seconde maladie et une apparition de sainte Catherine de Sienne en firent un modèle de mortification et de pauvreté. Elle fit le sacrifice de ce qu'elle s'était réservé, et revêtit la dépouille d'une religieuse qui venait de mourir. Elle prenait la discipline avec tant de rigueur, que le pavé de sa cellule était tout rouge de son sang. Elle portait pendant le jour un immense crucifix, et s'y faisait attacher la nuit avec des chaînes de fer ; un fagot de sarments lui servait de couche et une pierre, d'oreiller. Elle ne marchait que les pieds nus. La pauvre sœur converse avait une plus belle robe et une cellule moins sévère que la sienne. Elle faisait les ouvrages les plus répugnants du couvent et balayait les cellules, presque toujours en se traînant sur les genoux, afin de se fatiguer davantage.

3033. Saint Pierre Damien, cardinal, évêque d'Ostie, le conseiller des Papes, la lumière de l'Eglise, retiré à la fin de sa vie au monastère de Font-Avellane, ne mangeait que du pain fait avec de l'orge et du son, et le plat dans lequel il prenait son repas était celui-là même dans lequel il lavait les pieds des pauvres. (V. n. 3173.)

3034. Saint Aphraates, solitaire d'Antioche, reçut un jour la visite du sénateur Anthémius, qui lui apporta une tunique de son pays. Le saint la mit sur un siège ; mais bientôt après, il dit à Anthémius : « J'ai un conseil à vous demander : j'ai un bon serviteur dont je suis content ; depuis longtemps, un Persan me presse d'en accepter un autre, sous prétexte qu'il est de mon pays. Faut-il renvoyer le premier ? — Non certes, répondit Anthémius. — Donc, reprit Aphraates, veuillez reprendre cette tunique ; car celle que j'ai me sert depuis seize ans, et je ne puis en avoir deux. »

3035. Saint Jérôme dit à une fille de ses dévotes : *Celui-là n'a pas besoin de planche, qui marche dessus la terre ; celui-là n'a pas besoin de toit, qui est couvert du ciel.* Dieu, qui fait des maisons aux escargots et aux tortues, qui ne pensent point en lui et ne chantent point ses louanges, laissera-t-il ses servantes assemblées pour ses louanges sans monastère ?

3036. Voyez-vous, ma chère fille, N.-S. avait envoyé ses apôtres ça et là sans argent, sans bâton, sans souliers, sans besace, revêtus d'une seule soutane, et après, il leur dit : « Quand je vous ai ainsi envoyés, quelque chose vous a-t-il manqué, et ils lui dirent : Non. Or vous donc, ma fille, quand vous avez eu des afflictions, même du

temps que vous n'aviez pas tant de confiance en Dieu, avez-vous périe dans l'affliction ? Vous me direz : Non. Et pourquoi donc n'aurez-vous pas courage de vaincre toutes les autres adversités ? Dieu ne vous a pas abandonnée jusqu'à présent, comment, maintenant que vous voulez être sienne plus qu'auparavant, comment pourrait-il vous abandonner ?

N'appréhendez point le mal à venir de ce monde, car peut-être ne vous arrivera-t-il jamais ; et en tout événement, s'il vous arrive, Dieu vous fortifiera. Il commenda à saint Pierre de marcher sur les eaux ; et saint Pierre, voyant le vent et l'orage, eut appréhension, et l'appréhension le fit enfoncer, et il demanda secours à son Maître, qui lui dit : *Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ?* Et lui tendant la main, il l'assura. Si Dieu vous fait marcher sur les flots de l'adversité, ne doutez point, ma fille, n'appréhendez point : Dieu est avec vous ; ayez bon courage, et vous serez délivrée. (Saint François de Sales.)

Il en est des biens comme du poil, plus on le rose plus épais il devient. (Id.)

VII. — La vertu et le vœu de chasteté.

3037. I. La Vertu : 1° *Conseillée par Notre-Seigneur. Celui qui laissera, pour l'amour de moi, époux ou épouse, aura le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre.* Dans un autre endroit, il approuve les Apôtres qui lui ont dit : *Il n'est pas avantageux de se marier ;* et il loue ceux qui renoncent au mariage à cause du royaume des cieux. *Qui peut comprendre comprenne,* ajoute-t-il ! Paroles que saint Jérôme et saint Thomas expliquent ainsi : Que celui qui a du courage, entre dans la lutte ; qu'il combatte et remporte la victoire. Et afin d'exciter par ses exemples ceux qu'il invite par sa parole, Notre-Seigneur, avec sa divine Mère, lève la bannière de la chasteté, sous laquelle s'enrôleront à leur suite les âmes généreuses. Jésus ne veut sur la terre, autour de sa personne divine, qu'un cortège virginal : Marie, Joseph, Jean-Baptiste, Jean l'Evangéliste ; et dans le ciel, il ne se fait accompagner que des vierges, qui chantent à sa suite un cantique, dont les autres élus ignorent les célestes accords et dont la douceur lui est plus agréable que les chants des autres saints. C'est ainsi que Jésus nous presse de pratiquer le conseil de la chasteté, en comblant de privilèges les âmes qui y sont fidèles. (V. nos 3060 et suiv.)

3038. 2° *Excellence de cette vertu.* Vous avez compris et vous vous êtes rangés autour de lui par le vœu de chasteté. Quel honneur ! Vous êtes devenus des anges dans un corps mortel, avec plus de mérite, par conséquent, que ces esprits bienheureux, (V. n° 3068.) Vous êtes devenus semblables à Marie, à Jésus, à Dieu lui-même : *Incorruptio facit esse proximum Deo.* Vos âmes sont ses épouses ; et, quand on l'a dit, il faut garder le silence. N'est-elle pas Reine, l'Epouse du Roi des Rois ? dit saint Ambroise. Vous êtes la plus belle fleur du jardin de l'Epoux, la gloire de l'Eglise, ses pierres les plus précieuses et son plus bel ornement ! Au milieu des épines du monde s'étale la blancheur du lis de votre pureté, et son parfum embaume ceux que ravit son éclat ! (Voir le trait de saint Edmond, page 426 et n° 3069.)

3039. 3° *Avantages qu'elle procure.* Dès ce monde, vous jouissez du centuple promis : 1) Dieu dit à la femme : *Je multiplierai vos tristesses ; vous enfanterez dans la douleur et serez sous l'empire de votre mari.* Cette sentence n'est point pour vous, ô vierges, vous n'avez pas à redouter les larmes de la femme. Il faudrait connaître les peines et les périls dont la vie

des époux est tissue pour apprécier le bonheur de la chasteté. Ah ! si les religieux qui ont des dégoûts de leur vocation, expérimentaient pendant un mois de semblables épreuves, comme ils béniraient Dieu de les avoir appelés à son service !

2) Si néanmoins la femme qui a choisi un époux terrestre a droit de compter sur son assistance, que ne doit-elle pas attendre de Jésus, l'âme pure qui l'a choisi ? Quels biens ne doit-il pas lui communiquer ? Que vous refuserait-il, à vous qui lui avez donné votre corps et votre cœur ? Il vous comblera de *(a) consolations intimes,* de marques d'ineffable amour, si vous êtes fidèles ; il répandra en vous la paix de la conscience. De tous les plaisirs, le plus grand est d'avoir triomphé des plaisirs mêmes, dit saint Cyprien.

(b) Il vous parera d'une *beauté surnaturelle.* Cette beauté de la vierge fait l'admiration des anges eux-mêmes, comme le dit saint Bernard. Que les filles de Babylone dont la gloire est dans la confusion, vous montrent ce qu'elles ont de comparable. Elles se revêtent de pourpre et de lin, sous lesquels elles cachent une conscience en haillon ; vous, couvertes de pauvres haillons peut-être, vous brillez comme une perle au regard de Dieu. Cette beauté de l'âme sainte n'est qu'un reflet de la beauté divine. Une eau pure reflète le soleil, ainsi l'âme pure retrace l'image de Dieu. (*c*) *La santé du corps lui-même* est souvent le fruit et la récompense de la pureté de l'âme. Voilà le centuple en ce monde, en attendant une sainte mort (v. n° 3670) et une place à part dans le ciel. O vertu de chasteté, qui ne serait ravi de vous avoir voué sa vie ! (Voir n° 2671.)

3040. II. Le vœu. *Malheur toutefois à ceux qui, après l'avoir fait, le transgressent.* Ils étaient vêtus de pourpre comme les rois, et ils ont embrassé la fange. Comment l'or pur s'est-il obscurci ? Comment cet éclat a-t-il disparu ? Par la violation du vœu qui condamne : 1° *Le désir de s'engager dans le mariage.* Embrasser l'état du mariage avec le vœu solennel de chasteté, c'est un crime et le mariage est nul. Si on n'a fait que le vœu simple de chasteté, comme toutes les religieuses de France, la Savoie et Nice exceptées, c'est un crime ; mais le mariage est valide. Désirer de commettre un crime, c'est une faute grave. Le seul désir du mariage est donc une faute grave pour une personne consacrée à Dieu, si ses vœux sont perpétuels, et même dans le cas où elle n'aurait que des vœux temporaires, si elle avait l'intention d'exécuter ce désir pendant la teneur ou la durée de ses vœux. Quel outrage c'est faire à Notre-Seigneur que lui préférer un mortel ! Qu'une telle conduite est loin de celle des saints !

Sainte Domitille, nièce de l'empereur Aurélien, disait à ceux qui lui conseillaient d'épouser un des grands seigneurs de l'empire : « Si l'on offrait à une jeune fille, d'un côté un monarque, de l'autre un pâtre, lequel devrait-elle choisir ? Renoncer au Roi du ciel pour épouser un homme, fût-il Aurélien, serait donc une folie. » Cette folie est le partage des âmes religieuses qui conserveraient des regrets d'avoir choisi Dieu, ou des désirs d'être un jour infidèles.

3041. 2° Le vœu de chasteté interdit *tout acte extérieur ou intérieur* qui serait contraire à la vertu de pureté. Les péchés contre cette vertu sont tous des péchés contre le vœu. On sait que toute faute volontaire contre la chasteté, même de pensée, est un péché mortel pour les gens du monde qui n'ont point fait de vœu. Mais quand on a fait le vœu, le péché est

doublement grave, ou il renferme deux malices distinctes dont chacune est grave. Pour l'âme religieuse, une pensée, un désir, une parole, une action volontaires, contraires à la pureté, sont un péché mortel, contre le sixième ou le neuvième commandement, et de plus un péché mortel de perfidie, parce qu'ils violent un vœu en matière grave. Je dis *volontaires,* car il est des âmes perpétuellement tentées, et qui prennent des tentations pour des fautes. Elles ont le mal en horreur. Qu'elles se rassurent donc, obéissent à leur confesseur, méprisant les pensées et les tentations qu'elles éprouvent malgré elles. (Voir la note du nº 416.) Au lieu de se tourmenter des imaginations mauvaises qui leur viennent à l'esprit, elles devraient s'en réjouir comme d'une occasion de mérite. Chaque fois, en effet, qu'elles les repoussent, elles font un acte méritoire.

Les péchés extérieurs des personnes consacrées à Dieu par les vœux solennels ont de plus la malice du sacrilège ; quelques théologiens enseignent qu'il en serait de même si on violait dans les mêmes conditions les vœux qui ne sont pas solennels. Si même une action contre la sainte vertu avait un caractère de scandale, il y aurait très probablement dans cette action, déjà plusieurs fois gravement coupable, un autre péché contre la charité. Déconsidérer, en effet, l'état religieux, ruiner la réputation de sa communauté, ce n'est pas un petit mal.

3042. — Rien ne désole tant les âmes qui ont la foi, que la vie des religieux infidèles. Les saints Docteurs ont, du reste, exhalé à ce sujet les plaintes les plus amères : « Malheur à toi ! s'écrie saint Chrysostome s'adressant à une vierge tombée. A quelle haute destinée t'appelait la miséricorde divine ! Dans quel abîme te plonge ton infamie ! Malheur ! l'Epoux céleste t'appelait à ses noces, tu t'en es bannie toi-même ! Comment es-tu tombée du ciel, toi qui étais plus brillante que l'étoile du matin ? Je te vois assise, abandonnée. Avec plus de raison que le Prophète pleurant sur Jérusalem, je dois gémir et pleurer sur ton malheur ! »

Saint Ambroise fait entendre les mêmes accents : « Enumérerai-je, dit-il, les biens que vous avez perdus, ou pleurerai-je les maux que vous avez amassés sur votre tête ? Vous étiez comme une fleur dans l'Eglise, vous étiez l'épouse de Jésus-Christ, le temple du Saint-Esprit ; et toutes les fois que je dis ce que vous étiez, il est nécessaire que vous versiez des larmes ; car vous n'êtes plus ce que vous étiez. Ah ! quel changement ! Vous qui brilliez comme l'or, vous êtes devenue plus vile que la boue des places publiques, foulée aux pieds par des animaux immondes. En tombant du ciel, vous qui aviez l'éclat d'un astre du firmament, vous êtes devenue plus noire que le charbon. Malheur, malheur encore à vous qui avez perdu tant et de si grands biens, pour un plaisir qui a duré si peu ! »

3043. — III. *Moyen de garder la vertu et le vœu.* Le lis fleurit entre les épines. C'est en l'entourant des épines de la vigilance, du travail et de la mortification des sens, qu'on fait fleurir en soi la virginité (1). (Voir nº 3072.)

(1) Les choses qui ont le plus de prix sont les plus difficiles à garder. De même que la pierre qui sert de clef de voûte, ne peut rester au point culminant qu'elle doit occuper, qu'autant qu'elle s'appuie sur d'autres pierres qui la soutiennent, ainsi la vertu de chasteté ne peut subsister intacte, qu'autant que d'autres vertus viendraient lui servir de soutien. De même, en effet que le feu se conserve sous la cendre sans s'éteindre, ainsi la vertu

3044. — 1° Le premier degré de la *vigilance* est le plus nécessaire pour s'épargner les chutes, c'est la fuite des occasions. Il les faut redouter. Le rempart et la forteresse de la chasteté, disait saint François de Sales, c'est la peur. C'est toute la force de la colombe comme du lièvre que la fuite. Cette doctrine s'applique à tous, mais surtout à ceux qui seraient tombés. *(Résumer ici ce qui a été dit sur les occasions et répondre aux objections.)* (Voir n° 1673.) Quand on est jeté dans ces périls, il faut avoir soin de dire à ses supérieurs qu'on est exposé à se perdre dans la maison où l'on se trouve, dans l'emploi que l'on exerce, et ils se feront un devoir de nous écarter du danger. Et c'est là en effet pour eux une rigoureuse obligation.

3045. — 1) *Les entrevues* en tête à tête avec les personnes de différent sexe, seraient-elles même saintes, voilà une des plus dangereuses occasions. Samson, David, Salomon n'y tinrent pas. Saint Martin envoya annoncer sa visite à une vierge qui vivait saintement dans la solitude. Mais elle le fit prier de ne pas lui faire cet honneur, lui disant qu'elle s'était fait une loi de ne voir aucun homme et que le refus qu'elle osait lui faire, lui donnerait le droit de fermer sa porte à tout le monde. Saint Martin admira cette réponse, accepta la collation qu'elle lui fit porter. Que tout le monde sache, dit Sulpice-Sévère, qu'une jeune fille refusa de voir saint Martin, lui qui guérissait tous ceux qui le voyaient.

De petits présents, des lettres plus ou moins tendres reçus des personnes d'un autre sexe ou adressés à elles, des compliments, des flatteries échangés amollissent les âmes et préparent les chutes (voir n° 3073). Les entrevues même avec un confesseur ou directeur hors du confessionnal, à la sacristie, au presbytère ne conviennent pas à une vierge. (Saint Léonard.) Qu'on ne fasse jamais connaître à un confesseur l'affection même involontaire que l'on peut avoir pour lui, et que l'on attende, pour ces sortes d'aveux, un confesseur extraordinaire. Ne pas dire au saint tribunal des inutilités, ne pas se faire plaindre ni vanter par le confesseur, ni lui faire aucun compliment. Saint Liguori ne veut pas qu'on s'occupe de sa cuisine ni de sa lingerie. Avec beaucoup de menu fil, dit à ce sujet saint Léonard, on peut faire un gros câble, et former un attachement, sinon mortel, du moins fort dangereux. Qu'on n'introduise jamais ailleurs qu'au parloir, les personnes d'un autre sexe. Qu'il est facile de ruiner la réputation d'un prêtre avec la sienne propre! *(Voir la note des n. 1212, 2972 et suiv. et n. 3074.)*

3046. 2) *Les amitiés avec les femmes du monde, parentes des élèves, anciennes élèves mariées, et venant faire des confidences à leurs maîtresses d'autrefois, anciennes compagnes engagées dans le mariage, présentent aussi des dangers.* « La compagnie des femmes engagées dans le mariage n'est pas faite pour vous, écrivait saint Bernard à sa sœur. Si vous ne l'évitez pas, elle vous sera un sujet de tentation. Vous apprendrez ce que le mari dit à sa femme, ce que celle-ci lui répond. Ces paroles frivoles sont remplies de venin..... Une femme mondaine, c'est l'instrument du démon, elle chante à vos oreilles les charmes des plaisirs d'un moment, et elle vous ouvre le chemin de l'enfer. Les chants d'un monstre, appelé la sirène, sont d'une mélodie suave. Ceux qui voyagent sur mer, en prêtant l'oreille à ces doux accords, vont se précipiter contre les écueils. Les paroles des femmes

de chasteté, couverte de la cendre de l'humilité, garde continuellement sa dignité et son éclat. (B. L. DE GRENADE.)

mondaines sont aussi perfides que le chant des sirènes. Redoutez-les autant que le sifflement des serpents. N'a-t-on pas vu sainte Thérèse, qui vous valait bien, trouver un péril dans les conversations d'une cousine, qui était simplement légère. (V. nº 3075.)

3047. 3) *Les parloirs sont quelquefois la ruine de la chasteté.* C'est à travers les parloirs que s'échappe l'esprit religieux et qu'entre l'esprit du monde. Saint Vincent de Paul voulait que ses missionnaires fussent comme des apôtres dans les missions et comme des chartreux dans leur résidence. Toutes les âmes religieuses devraient déployer un zèle apostolique dans leurs emplois, et, en dehors de là, vivre comme des ermites, seules avec Dieu. L'air le plus saint pour une religieuse est celui de sa cellule. Donc, ne jamais aller au parloir sans permission et s'y arrêter le moins possible, et seulement pour faire du bien aux visiteurs.

Malheur à celles qui remplissent le couvent des nouvelles du monde et le monde des nouvelles du couvent ! Madeleine de Pazzi évitait de passer par le parloir. Elle le détestait au point qu'elle ne pouvait l'entendre nommer ; et quand elle était obligée de s'y rendre, elle en versait des larmes. Saint Liguori recommande d'en écarter le plus possible ses propres parents. Les peines qu'ils racontent ne servent qu'à remplir l'esprit de distractions et d'inquiétudes. S'y faire accompagner par une sœur, ou par un enfant, quand on reçoit des personnes de différent sexe. (V. nºs 3076 et suiv.)

3048. 4) *Les visites.* Si on veut écarter les visites du dehors, il faut avoir soin d'éviter d'en faire, sauf celles qu'imposent la charité et les convenances : encore est-il bon de se faire accompagner. « Que les vierges ne sortent jamais seules, écrivait saint Jérôme à Démétriade, jamais sans leur mère. Souvent l'épervier sépare la colombe de ses compagnes pour la saisir ensuite et la déchirer. La brebis malade s'éloigne du troupeau et devient la pâture du loup. » (V. nºs 3079 et suiv.)

3049. 5) *Les lettres.* Qu'on n'écrive jamais à des personnes de différent sexe à l'insu de ses supérieurs. Malheur à qui se chargerait de faire passer des lettres suspectes ! Saint Léonard de Port-Maurice raconte que des portières ayant refusé à une sœur de faire passer une lettre qui n'avait pas été vue, la sacristine s'en chargea, à force d'instances. Elle appelle le servant de messe et lui fit passer la lettre par le tour. Celui-ci, après avoir pris la lettre, ferma le tour si violemment que la main de la sacristine fut coupée, et elle mourut quelques jours après dans d'horribles convulsions. « Si vous recevez de quelqu'un une lettre où vous apercevez quelques mots affectueux, déchirez-la aussitôt ou jetez-la au feu et ne répondez pas. Si cependant une réponse est nécessaire, à cause de quelque affaire urgente, faites-la brièvement, en termes graves, sans montrer que vous avez fait attention aux sentiments exprimés. Et si, ensuite, la même personne vous appelait, refusez absolument d'y aller. » (SAINT LIGUORI.)

3050. 2º *Le travail.* (V. n. 3330.) Cent démons sont à la poursuite d'une âme oisive : un seul attaque celle qui est active. L'épée dont on ne se sert pas se rouille ; la teigne ronge les vêtements qu'on ne porte point ; l'eau qui ne coule pas se corrompt et devient l'asile de reptiles immondes. Que le démon ne nous trouve jamais oisifs. Une religieuse doit être dans sa cellule toujours active, comme une abeille dans sa ruche. « Il y en a qui

n'y font que des toiles d'araignée, dit saint Léonard, des ouvrages futiles pour être offerts en cadeaux. » Quelle puérilité ! Dieu demande de nous un travail sérieux et utile, qui expie nos péchés passés et nous préserve de la rechute. Sachons donc agir dans les tentations ou du moins nous distraire, causer avec une personne, ne pas rester seuls dans l'apathie. Dans la nuit, prier, éviter de prolonger le sommeil au delà du nécessaire.

3051. 3° *La mortification* (v. nos 3081 et suiv.) *1) d'abord extérieure.* Si quelqu'un, disait saint Jean de la Croix, enseigne une doctrine qui porte au relâchement dans la mortification de la chair, on ne doit pas y ajouter foi, quand même il la confirmerait par des miracles. (V. n° 3104.) Donc la mortification de tous les sens : *(a) des yeux. La mort entre par les fenêtres.* Un regard perdit David. « Le Seigneur, dit saint Augustin, a en abomination celui qui attache ses yeux sur la créature : si donc vous jetez sur elle vos regards, ne les fixez jamais, » pas même sur la beauté des personnes de même sexe, à plus forte raison, jamais sur les autres. Saint Liguori ne voit pas comment excuser de péché véniel les regards fixés sur des personnes jeunes de sexe différent. Il n'y a pas moins de péril à voir qu'à être vue, a dit Tertullien. La bienheureuse Claire de Montefalcone ne regardait jamais le visage des personnes avec lesquelles elle conversait, et, comme on lui en faisait le reproche : « A quoi bon les regarder, répondit-elle, puisqu'on ne leur parle qu'avec la langue. Les yeux de David n'auraient pas tant pleuré, s'ils n'avaient pas regardé une femme. »

Quand on a les yeux baissés vers la terre, le cœur s'élève vers le ciel, dit saint Bernard. Saint Louis de Gonzague n'arrêtait pas ses yeux sur le visage de la marquise, sa mère. Il eut un jour un scrupule d'avoir regardé ce que faisait un novice qui se trouvait près de lui à table. Et, en avouant ce scrupule, il dit qu'il ne faisait jamais cette faute d'ordinaire. Saint Alphonse Rodriguez, portier pendant quarante ans, avouait, avant de mourir, qu'il n'avait jamais regardé, durant ce temps, une femme en face. Saint Bernard, après un an de noviciat, ne savait pas si sa cellule avait un plafond ou une voûte. (V. nos 3105 et suiv.) *Des lectures* romanesques firent grand mal à Sainte Thérèse. Ne jamais ouvrir ni romans, ni feuilletons, ni journal léger, ni aucun écrit de ce genre.

3052. *(b) Mortification de l'ouïe.* Fermez les oreilles aux flatteries, aux compliments. Ceux qui veulent nous perdre nous protestent souvent qu'ils nous aiment, a dit saint Cyprien ; et le cœur de la femme surtout a une espèce de besoin d'entendre ces protestations, qui sont des plus dangeureuses. Les bruits du monde, les chants légers, les nouvelles du mariage, les chroniques frivoles qui circulent dans un pays, ne doivent pas pénétrer dans la solitude d'une âme religieuse. On coupe court à certaines confidences, à certains aveux des personnes du dehors ou des enfants, dès qu'on voit qu'ils touchent à la sainte vertu. On peut, jusque-là, les favoriser, afin de trouver l'occasion de recommander instamment à ces âmes la fuite du danger et l'ouverture en confession ; on peut s'assurer ensuite qu'elles ont évité le péril et fait part de leur peine au saint tribunal ; mais on doit éviter de les faire entrer dans des détails qui pourraient devenir dangereux pour la vertu. Il faut se souvenir qu'on empoisonne les âmes par les oreilles, comme le corps par la bouche (voir nos 3108 et suiv.).

3053. *(c) Mortification de l'odorat.* Point d'autres parfums pour l'âme religieuse que l'encens de la prière et la bonne odeur de Jésus-Christ qu'elle tient à répandre partout. Les filles du siècle cueillent des fleurs d'un jour, dit saint Ambroise, et moi je vous montre une fleur que vous devez cueillir, c'est Jésus-Christ qui a dit: *Je suis la fleur des champs et le lis des vallées.* (V. nº 3111.)

3054. *(d) Mortification de la langue.* Ne soyez pas de ces femmes dont parle saint Jérôme qui, ne sachant que dire, ne savent cependant se taire. L'habitude de parler beaucoup expose à dire des paroles légères, bouffonnes ou tendres qui ne doivent jamais se trouver sur des lèvres religieuses. « Le rire et les plaisanteries frivoles trahissent une âme vaine, écrivait saint Bernard à sa sœur; là où ils abondent, la charité parfaite ne règne pas. »

3055. *(e) Mortification du goût.* Saint Bernard continue: « La nourriture prise avec modération est utile à l'âme et au corps. Si vous maltraitez trop votre corps, vous donnez la mort à votre compagnon; si vous le ménagez à l'excès, vous nourrissez votre ennemi. A la suite de la nourriture et de la boisson prises sans tempérance, entrent les mauvais esprits pour perdre les âmes. » On peut perdre au réfectoire tout ce que l'on a acquis aux pieds des autels, dans les exercices de piété, dit saint Léonard. Et selon saint Jean Climaque, celui qui prétend garder la chasteté en accordant à son corps une nourriture délicate est semblable à celui qui jetterait un morceau de pain à un chien pour l'éloigner de lui. Et saint Philippe de Néri disait à un de ses pénitents qui ne savait pas se mortifier à table: Mon fils, vous ne serez jamais un homme spirituel. Saint Laurent Justinien ne buvait jamais hors de table, même durant les grandes chaleurs; et quand on lui demandait comment il pouvait supporter la soif: Comment, répondait-il, supporterai-je les feux du purgatoire? Qu'ils sont loin d'une telle mortification ceux qui se plaignent toujours de ce que l'on sert au réfectoire! « Les plus mauvaises roues d'un chariot, dit saint Léonard, sont celles qui crient le plus. » (V. nºs 3112 et suiv.)

3056. *(f) Mortification du toucher.* « Seule dans son appartement, dit saint Basile, une vierge ne doit pas pour cela s'écarter des règles de la modestie la plus exacte, » (pas même durant les ténèbres de la nuit). Saint François de Sales avait une tenue aussi digne étant seul, que s'il eût été en public. *Le temple de Dieu est saint et vous êtes ce temple. Si quelqu'un profane le temple du Seigneur, le Seigneur le détruira.* Donc ne rien faire de contraire à la modestie, sans une raison qui le justifie; encore faut-il, même avec une raison, savoir éviter certaine mollesse ou lenteur dans ces soins nécessaires ou utiles. Une certaine hésitation, une certaine paresse peut amener des chutes.

Avec les autres point de familiarité, pas même honnêtes, ni de jeux de mains; jamais de caresses, ni avec les enfants, ni avec les frères ou sœurs en religion, ni surtout, dirai-je, avec certains animaux domestiques. C'est d'un ridicule achevé, pour une personne du monde, de caresser sans cesse les chiens, les chats, etc., qu'en est-il donc pour une religieuse? Les anges nous aiment, ils ne nous caressent pas. La vierge doit être un ange. Plus l'affection se manifeste par les sens, moins elle est profonde et pure, et plus elle rapproche des sentiments des mondains et même des libertins, et

de la vie animale. Saint Louis de Gonzague ne laissait pas même voir le bout de ses pieds aux domestiques qui le servaient.

Une jeune fille sérieuse vient un jour auprès d'un missionnaire. Elle avait une vraie vocation religieuse, et elle l'a prouvé depuis. Elle le consulte sur l'institut qu'elle doit choisir. N'aimez-vous pas les Sœurs qui vous ont élevée? demande-t-il. — Non, mon Père; je n'entrerai jamais là. — Pourquoi? — Quand j'étais au pensionnat, mes maîtresses étaient toujours à me caresser. Et je me disais à moi-même : Comment se fait-il que des personnes qui ont renoncé à la famille et à toutes les affections de la terre se fassent les esclaves de ces petitesses? Je ne veux pas d'une telle maison. — Elle avait du bon sens. — Marguerite du Saint-Sacrement. (V. nº 1724.)

3057. Point de mollesse dans les soins donnés aux malades: il en est qu'une religieuse fera bien de s'interdire absolument. On n'est pas tenu, pour soulager les autres, de risquer de se perdre soi-même. *Dans la tenue.* Eviter des postures nonchalantes, même quand on est seul, et certaines allures légères, hautaines ou vaniteuses.

Il est parfois des grâces sous le voile,
Il est un art de donner d'heureux tours.
A l'étamine, à la plus simple toile,

a dit un poète satirique. *Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas le serviteur de Jésus-Christ,* dit saint Paul. Saint Chrysostome veut que la modestie étende son pouvoir sur la démarche elle-même; elle ne souffre pas qu'elle soit molle, ni efféminée; elle la veut simple et sans affectation. (V. nº 3115.)

3058. — 2) *Mortification intérieure.* La mortification extérieure offre des barrières à la chasteté. « Mais qu'importerait que les barrières du temple fussent debout, dit-il encore, si le temple lui-même était renversé? » Il faut donc aussi *mortifier la mémoire, l'esprit, le cœur. (a) La mémoire.* Effaçons les souvenirs du monde, de ses fêtes, de ses plaisirs, des affections et des périls qu'on y a rencontrés, des fautes même qu'on y a commises. *(b) L'esprit.* Saint Basile veut que l'âme de la vierge, comme un miroir très pur, ne retrace qu'une seule image, celle de Notre-Seigneur. Que jamais ce miroir ne reflète les traits d'un homme présent ou absent, continue-t-il, de peur que cette image terrestre n'efface celle du divin Epoux.

(c) Le cœur. Catherine de Sienne écrivait à sa nièce Eugénie : « Garde-toi de lier ton cœur à d'autres qu'à Jésus-Christ; car lorsque tu voudrais ensuite le détacher, tu ne le pourrais qu'avec une grande peine et de violents efforts. » *Omni custodia serva cor tuum,* dit le Saint-Esprit. Il faut que notre cœur soit comme un vaisseau dont les planches sont bien jointes et bien goudronnées de telle sorte que les flots le battent sans y pénétrer. L'amitié sainte avec une personne vertueuse est un bien; mais saint Augustin nous dit que l'amour spirituel engendre l'affectueux, et l'amour affectueux engendre le charnel, qui produit à son tour l'amour criminel. Cette pente est glissante; tenons-nous bien, afin de ne pas nous laisser entraîner dans des abîmes.

3059. Il est facile de reconnaître si une affection que l'on éprouve n'est pas selon Dieu : si on perd son temps avec les personnes que l'on aime ainsi, soit supérieures ou supérieurs, directeurs, soit égales, soit inférieures, si on éprouve une satisfaction sensuelle à se trouver dans leur compagnie,

si on se donne de mutuels éloges, si on excuse les défauts l'un de l'autre, si on aime leurs caresses et si on leur en donne, si on se ruine en promesses d'affection, si on a de la peine à se séparer d'elles, si on est jaloux quand les autres les fréquentent, si on se cache pour s'entretenir tout à l'aise avec elles, si on tient à se voir regardé d'elles et à les regarder, si on se préoccupe d'elles dans la prière et ailleurs, il y a là un désordre. La créature prend la place du Créateur et l'âme est troublée, la paix étant la tranquillité de l'ordre.

C'est le cas de rompre, d'éviter des rapports qui ne font qu'attiser ce feu qui n'est déjà que trop ardent, et de se relancer davantage dans l'amour du Cœur sacré de Jésus. L'ouverture qu'on fait de cette tentation à un confesseur prudent, suffit quelquefois pour la dissiper; mais il importe, si cette affection avait pour objet le confesseur lui-même, d'avouer son état, sans qu'il puisse comprendre de qui il s'agit. (V. nº 3119.)

Il arrive souvent que certaines âmes ont de la peine à se défendre de ces affections, tout en ayant la bonne volonté de s'en affranchir. Qu'elles ne se troublent point; mais qu'elles conviennent avec Notre-Seigneur que, toutes les fois qu'elles penseront à cette porsonne, elles feront un acte d'amour pour lui ; et si elles sont fidèles à cette promesse, cette affection humaine leur servira, comme d'un marchepied, pour s'élever au pur amour de Dieu. Mais malheur à l'épouse de Jésus qui oublierait que son Epoux céleste est jaloux et qu'il tient surtout à son cœur! Malheur à qui, s'étant donné à Dieu, se reprend pour se livrer à des affections humaines! Quelle triste existence! Que de temps perdu! que de déceptions! que de troubles! *Virginem carne, virginem mente*, voilà l'âme religieuse. Elle ne se contente pas d'éviter les fautes et de pratiquer une chasteté vulgaire; son cœur est à Jésus seul; *Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu !* (1)

TRAITS ET PENSÉES SUR LA CHASTETÉ.

3060. *Castitas*, dit saint Ambroise, *angelos facit: qui eam servavit angelus est, qui perdidit, diabolus.*

3061. *Differunt quidem inter se homo pudicus et angelus, sed felicitate non virtute, sed etsi illius castitas felicior, hujus tamen fortior esse cognoscitur. Castitas sine charitate, lampas est sine oleo, subtrahe oleum, lampas non lucet, tolle charitatem, castitas non placet.* (Saint Bernard.)

3062. Saint Athanase écrivait à l'empereur Constance: « Le Fils de Dieu nous a laissé entre autres bienfaits signalés de son avènement parmi les hommes, le précieux don de la virginité, pour faire de la terre une image du ciel. Les personnes qui en

(1) Si on faisait deux conférences sur la chasteté, on pourrait ajouter : Préservé par les épines de la vigilance, du travail et de la mortification, le lis de la chasteté a besoin, pour s'épanouir, d'être fécondé par les rayons du soleil de justice et par la rosée céleste. On s'expose au soleil divin par l'oraison et la communion. La rosée céleste descend en l'âme par la prière et les oraisons jaculatoires fréquentes.

Saint François de Sales a écrit: « Dès que les fruits sontbien entiers, ils peuvent être conservés, les uns sur la paille, les autres dans le sable, et les autres en leur propre feuillage; mais étant une fois entamés, il est presque impossible de les garder autrement que par le miel et le sucre en confiture. Ainsi, la chasteté qui n'est point encore blessée ni violée, peut être gardée en plusieurs sortes; mais étant une fois entamée, rien ne la peut conserver qu'une excellente dévotion, laquelle, comme j'ai souvent dit, est le vrai miel et le vrai sucre des esprits. »

font profession, l'Eglise catholique les appelle épouses de Jésus-Christ. Les païens eux-mêmes ne les voient qu'avec un respect mêlé d'admiration, comme étant le sanctuaire du Verbe; et ce n'est incontestablement que dans la société chrétienne que s'exerce cette vertu, témoignage sensible que nous seuls sommes dans la vraie religion. Cette sainte profession fut particulièrement honorée de votre auguste père de glorieuse mémoire, l'empereur Constantin. Votre Majesté elle-même n'en parle dans ses lettres qu'avec éloges. »

3063. Ce qui semblait au-dessus des forces humaines, la virginité, le mépris de la mort, les exercices les plus laborieux, sont devenus ordinaires, non seulement sous nos yeux, mais chez les Scythes, chez les Thraces, les Indiens, les Perses; dans les contrées les plus barbares, le nombre des personnes consacrées à Dieu par un vœu d'une chasteté continuelle, et par des engagements religieux est supérieur à ceux qui vivent dans le mariage. (Saint Chrysostome.)

3064. A ceux qui lui reprochaient de prêcher la virginité, saint Ambroise répondait: « Je ne redouterais pas la haine de ceux qui m'attaquent, si je voyais mes paroles produire quelques fruits... A celles qui peuvent se choisir un homme pour époux ne sera-t-il donc pas permis de préférer Dieu? Pourquoi faire pour moi ce qu'on ne fait pour aucun autre, et me reprocher, comme un opprobre, ce qui fait la gloire des autres prêtres, c'est-à-dire de jeter dans les âmes les semences de la vertu, et de provoquer à la pratique de la virginité?...

« Pourquoi blâme-t-on ma conduite? Serait-ce parce qu'il est mauvais, ou nouveau, ou inutile d'exhorter à la chasteté? Si c'est mauvais, la vie des anges, la vie des chrétiens après la résurrection, est donc mauvaise. Celui qui le prétend nous condamne à ne pas désirer de ressusciter. On ne peut donc trouver mauvais ce qui est promis à tous les hommes comme récompense. Si ce n'est pas mauvais, c'est du moins nouveau. Nous réprouvons toute nouveauté que Notre-Seigneur n'ait pas établi; mais parce que Jésus-Christ est notre voie, du moment qu'il nous a appris ce que nous enseignons, comment le réprouverions-nous? »

3065. « Qui pourra dire la beauté d'un cœur pur? s'écrie Bossuet. Une glace parfaitement nette, un or parfaitement affiné, un diament sans aucune tache, une fontaine parfaitement claire, n'égalent pas la beauté et la netteté d'un cœur pur.

« Qu'elle est belle, qu'elle est ravissante, cette fontaine incorruptible d'un cœur pur! Dieu se plaît à s'y voir lui-même comme dans un beau miroir: il s'y imprime lui-même dans toute sa beauté. Ce beau miroir devient un soleil par les rayons qui le pénètrent: il est tout resplendissant. La pureté de Dieu se joint à la nôtre, qu'il a lui-même opérée en nous; et nos regards épurés le feront briller en nous-mêmes et y luire d'une éternelle lumière. » (Bossuet.)

Les anges de la terre doivent mener la vie et exercer les fonctions des anges du ciel.

3066. *Cum de ipsa continentia mens elevatione tangitur, plerumque omnipotens Deus, superbiam deserens, hanc in immunditiam operis cadere permittit. Nulla enim est castitas carnis quam non commendat humilitas mentis.* (Greg. M.)

3067. Saint Gérard Majella avait pour la reine du ciel une dévotion incomparable. Quand il se trouvait devant quelqu'une de ses images, il ne pouvait s'en détacher. Il aimait à répéter : « La Madone a ravi mon cœur, et je lui en ai fait présent. » Il lui suffisait de penser à elle ou d'entendre prononcer son nom pour éprouver des tressaillements d'amour. On célébrait à Muro une neuvaine en l'honneur de l'Immaculée-Conception. Gérard qui se faisait une fête d'assister à tous les offices, se tenait depuis longtemps à genoux. Tout à coup, cédant à une irrésistible inspiration de la grâce, il se lève en présence de la foule, le visage enflammé, s'avance vers la statue de Marie, et lui met un anneau au doigt en disant à haute voix : « Me voici fiancé à la Madone. » Il voulait par là signifier la consécration qu'il faisait de sa virginité à la Vierge des vierges, ou, pour me servir de ses propres expressions, les fiançailles

de sa virginité avec celle de Marie. Il fut si fidèle à ses engagements qu'il conserva sans souillure le lis de la chasteté et la robe de l'innocence baptismale. Ses directeurs étaient unanimes à l'appeler un ange de pureté.

3068. Les anges ont la virginité, mais ils n'ont point de corps; ce leur est un grand bonheur, mais ils n'y ont pas tant d'honneur; elle leur est nécessaire et non pas méritoire comme celle des vierges, qui est libre et volontaire; elle leur convient par nature et aux vierges par grâce: or, ce que la grâce nous donne n'est-il pas plus excellent, précieux, digne et divin que ce que la nature communique? Si l'ange est pur et continent, ce n'est pas vertu en lui, il n'en mérite aucune récompense, parce qu'il n'a point de chair, point de tentation, ni de sensualité qui le tourmente; mais qu'une créature fragile, composée de chair et de sang, vive en un corps sensuel l'espace de plusieurs années parmi les charmes de la chair et les tentations du démon, dans les ardeurs de la concupiscence, et que si longtemps elle conserve la vivacité de cette belle fleur parmi tant d'épines, c'est ce qui est héroïque, admirable, méritoire et digne d'une couronne éternelle!

On ne s'étonne point de voir en l'air une colombe naturelle; mais quand on vit cette colombe de bois, que l'ingénieux Archytas, de Tarente, fit voler par artifice, tout le monde cria: O miracle! Si l'on voit un beau raisin sur la fin du mois de septembre au milieu des vignes, ou une fleur de lis bien fraîche sur la fin du mois de mai au milieu d'un parterre, on ne s'en étonne pas; mais si on trouvait sur les Pyrénées, au cœur de l'hiver et au milieu des frimas, un raisin ou une belle fleur, on l'estimerait un prodige et avec beaucoup de raison: ainsi de voir la pureté parmi les anges, il n'y a point de miracle, elle leur est naturelle; cette fleur peut bien croître et s'épanouir dans le ciel, c'est son terroir, c'est son propre fonds; mais de la voir croître, se prodiguer et répandre ses parfums en ce monde, parmi les rigueurs et les âpretés des tentations, se ce qui rehausse son prix et sa valeur, c'est ce qui est rare, excellent, admirable. (Le Jeune.)

3069. Une épouse partage avec son époux tous les titres d'honneur et toutes les prérogatives qui le rendent illustre et recommandable. S'il est comte, elle est comtesse; s'il est marquis, elle est marquise; s'il est duc, elle est duchesse; s'il est prince, elle est princesse; donc, par une conséquence infaillible, les religieuses sont toutes reines, quand elles ne seraient que roturières et villageoises, puisqu'elles sont épouses d'un roi et du Roi des rois, et de là vient que toutes les âmes bien éclairées de Dieu ont toujours eu de grands sentiments d'honneur et de respect pour elles. Mes Sœurs, saint Augustin vous déclare que vous devez vous estimer plus honorées et vous glorifier davantage de l'alliance que vous avez avec la moindre de vos sœurs religieuses, que de la plus noble alliance que vous ayez jamais eue dans le monde: *Magis studeat de pauperum sororum societate, quam de parentum divitum dignitate gloriari.* (Saint Augustin, p. 109.) Si vous lui en demandez la raison, c'est que votre sœur ou quelque autre parente que vous avez dans le monde, n'est que comtesse ou que duchesse; au lieu que la plus pauvre de vos sœurs religieuses, oui la plus pauvre, la jardinière, la boulangère ou la cuisinière est une reine, l'épouse d'un roi et l'épouse du Roi des rois. On ne le croit pas dans le monde; mais il est vrai, néanmoins, et plus assuré qu'il n'est vrai, que vous me voyez et que vous m'entendez; car vos yeux et vos oreilles vous ont souvent trompées et l'Eglise ne peut tromper, et c'est elle qui nous assure de cette vérité: *Septus choreis virginum, Sponsus decorus gloria, sponsisque reddens præmia.*

L'impératrice sainte Hélène entrait souvent dans les monastères pour y vivre en religieuse, ne le pouvant pas être de profession, elle y servait les sœurs à deux genoux, en grand respect et avec une profonde humiliation d'esprit et de corps. Si vous lui en eussiez demandé la raison, elle eût dit: C'est que je ne suis que femme de l'empereur de la terre, d'un prince mortel et corruptible; mais ces vierges-ci sont épouses de l'empereur du ciel, immortel et impassible. (V. n. 2971.) (Le Jeune.)

3070. Sainte Hyacinthe Mariscotti, clarisse de Viterbe, à la fin de sa carrière, apprenant que les plus célèbres médecins de la ville conféraient sur les moyens de la sauver: « Remerciez-les de leur bonne volonté, dit-elle; mais dites-leur que demain je serai dans le ciel auprès de mon fiancé. » Puis elle se confessa plusieurs fois, et murmura: « Jésus, fiancé de mon âme, venez à mon secours. Je remets mon âme entre vos mains. » Et elle s'endormit dans le Seigneur. (V n. 2801.)

3071. Il n'est donc pas étonnant que des saints aient tout sacrifié plutôt que de perdre la chasteté parfaite. Saint Stanislas, duc de Lithuanie, se mourait de langueur; les médecins, pour prolonger ses jours, lui indiquaient comme remède le mariage, qui lui donnerait du reste l'espoir de succéder à son père comme roi de Pologne. Il aima mieux mourir. La grande modestie de ce saint inspirait l'amour de la pureté à tous ceux qui le voyaient.

3072. Saint Dominique, sur le point de mourir, en disant adieu à ses frères en religion, leur confia son secret. « La miséricorde divine m'a gardé jusqu'à ce jour la chasteté que j'ai eue à mon berceau. C'est là un grand bénéfice; mais il faut savoir faire les dépenses nécessaires pour se le procurer. Il faut des veilles, des prières, la fuite de toute familiarité avec les personnes d'un autre sexe. Que personne n'expose sa vertu au péril; car la chasteté parfaite est comme la vie qui peut facilement se perdre et qu'on ne peut recouvrer. »

3073. Un grand capitaine avait coutume de dire qu'il n'y a point de ville si forte qu'elle ne se rendît, si on pouvait l'attaquer avec une artillerie d'argent. Point de vertu si éprouvée qu'elle ne cède à des présents, à des flatteries. (V. n. 2693.)

3074. Les frères de saint Thomas l'avaient emprisonné dans une tour, afin de l'empêcher d'entrer en religion; et ils eurent l'impudence d'introduire auprès de lui une infâme courtisane qui tentait tout pour le séduire. Thomas s'arma d'un tison embrasé pour chasser cette vile créature, puis tomba à genoux pour remercier Dieu de sa victoire. Deux anges lui ceignirent les reins, et depuis lors, il fut à l'abri de toute tentation.

3075. La B. Oringa était une humble bergère de Toscane; en s'entretenant familièrement avec Dieu tout en gardant ses troupeaux, elle avait conçu une telle répulsion pour le mal, qu'une mauvaise parole lui occasionnait des vomissements, de telle sorte qu'elle était obligée de se boucher les oreilles, quand on tenait devant elle des discours légers. Cette horreur du vice l'accompagna jusque dans la tombe. Après sa mort, on laissa son corps exposé pendant dix jours; une femme de mauvaise vie s'en étant approchée, la Bienheureuse se voila le visage avec ses vêtements.

3076. On sait combien sainte Scholastique aimait à s'entretenir avec saint Benoît, son frère. Une même mère les avait portés, une même règle les avait mortifiés et un même tombeau devait recevoir leurs restes mortels. Toutefois Scholastique disait souvent à ses religieuses qu'elles retireraient plus de profit de la conversation avec Dieu que des entretiens avec les créatures; et pour leur donner l'exemple, ce n'est qu'une fois chaque année qu'elle s'entretenait avec son frère. (V. n. 2036.)

3077. Un jeune novice du Mont-Cassin aimait extrêmement ses parents, et étant sorti pour leur rendre visite sans prendre la bénédiction de saint Benoît, il mourut le jour même où il arriva chez eux. On l'enterra; mais comme si la terre eût eu en horreur de le contenir, elle le rejeta jusqu'à trois fois.

3078. Saint Sour, ermite du Périgord, vivait retiré dans une caverne au milieu des rochers. Sa mère vint, espérant le voir encore une fois; mais Sour voulut s'imposer à lui-même la privation de l'embrasser, il resta fermé dans sa caverne, disant à Dieu: Vous êtes mon père et ma mère. Désespérant de le fléchir par ses prières et ses larmes, sa mère se retira en lui disant: « Mon fils, vous ne m'empêcherez pas du moins de vous revoir au ciel. »

3079. Saint Antoine passant un jour par Alexandrie, le gouverneur d'Egypte voulait l'y retenir quelques jours. Le saint répondit: « Il en est d'un moine comme d'un poisson; l'un meurt, s'il quitte l'eau; l'autre, s'il quitte sa solitude.

3080. Saint Thibaud de Marly (V. n. 3277.) ne sortait qu'à regret de son abbaye, et lorsqu'il était dehors, il était comme le poisson hors de l'eau. « O mon âme, disait-il, celui que tu cherches et que tu désires, n'est pas ici. Retourne, Sunamite, à ton monastère, et là, tu adoreras ton Dieu avec plus de dévotion et de sûreté. » Qu'ils méditent ces paroles, les religieux éventés, qui ne se trouvent bien qu'en voyage et en conversant avec des séculiers.

TRAITS ET PENSÉES SUR LA MORTIFICATION.

3081. *(Homo) perdit honorem regni, quando anima vitiis servit.* (Saint Jérôme.)

Etre assimilé aux brutes, dit saint Jean Chrysostôme, c'est quelque chose de pire que d'être né brute ; car on peut supporter d'être privé de raison par sa propre nature. Mais être né homme, doué de raison, et puis vivre en brute, en suivant les appétits de la chair, sans tenir compte de la raison, cela est intolérable ; c'est se rendre pire qu'une bête qui agit en bête. Que diriez-vous d'un homme qui par goût habiterait dans les écuries avec les chevaux, se nourrissant comme eux d'avoine et de foin, et dormant sur la litière ? On fait encore plus mal devant Dieu, quand on se laisse entraîner par la passion. (Saint Liguori.)

3082. Ne trouveriez-vous pas, dit le P. Avila, que ce serait une chose monstrueuse, et dont tout le monde serait surpris, si une bête traînait un homme lié, et le faisait aller partout où elle voudrait. Cependant il y a tant de gens de toutes les sortes, qui se laissent entraîner à leurs appétits brutaux, que le grand nombre fait qu'on n'y prend pas garde, et qu'on ne s'étonne point d'une chose si monstrueuse ; et c'est ce qui n'est pas moins digne de compassion que la chose même. On raconte de Diogène que se promenant en plein jour avec une lanterne allumée, comme pour chercher quelque chose, et quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il cherchait : Je cherche un homme, répondit-il. Mais ne voyez-vous pas, reprit l'autre, que la place en est pleine ? Vous vous trompez, répliqua-t-il, ce ne sont pas des hommes, ce sont des bêtes, car ils ne vivent pas comme des hommes, mais comme des bêtes, en se laissant conduire à la brutalité de leurs passions.

3083. Saint Bernard a dit : *Ista charitas destruit charitatem, talis misericordia crudelitate plena est, qua ita corpori servitur, ut anima juguletur.*

Sumus nos crudeles interim non parcendo, at vos parcendo crudeliores.

3084. De deux malades l'un mange et boit tout ce qui lui vient en fantaisie, sans vouloir qu'on le saigne ni qu'on le purge ; l'autre se gouverne plus sagement : il s'abstient de boire et de manger, quelque faim et quelque soif qu'il ait ; il prend la médecine qu'on lui donne, quoiqu'elle lui semble amère, et il se résout à la saignée quoiqu'elle doive lui causer quelque douleur. N'est-il pas vrai que celui-ci aime beaucoup mieux son corps, puisque pour lui donner la santé, il veut bien endurer quelque chose, en faisant diète et en se purgeant, et pour l'autre ne dira-t-on pas de lui qu'il se tue lui-même, pour ne vouloir pas se commander et souffrir pendant quelque temps.

3085. *Si male amaveris, tunc odisti ; si bene oderis, tunc amasti. Felices qui oderunt custodiendo ne perdant amando. Noli amare in hac vita, ne perdas in æterna.* (Saint Augustin.)

On ne laisse pas, dit encore saint Augustin, d'aimer une chose, quoiqu'on en aime une autre davantage ; par exemple, celui qui se fait couper le bras ou la jambe pour sauver sa vie, ne laisse pas d'aimer son bras et sa jambe, mais il aime encore davantage sa vie, et il abandonne le moins pour sauver le plus. Il est certain encore qu'un avare aime son argent, et qu'il souhaite extrêmement de le conserver ; cependant il s'en défait pour avoir des choses qui sont nécessaires à la vie, parce qu'il aime encore plus sa vie que son argent, et ainsi pour conserver ce qui lui est plus cher, il abandonne le reste. Par la même raison, celui qui mortifie sa chair ne laisse pas d'aimer sa chair ; mais il aime encore mieux son âme, et il ne maltraite et ne mortifie son corps, que parce qu'il est nécessaire de le mortifier et de le maltraiter pour sauver son âme.

3086. Celui qui veut s'appliquer à la prière sans pratiquer la mortification est semblable à celui qui mettrait de l'encens dans un encensoir sans feu. Le bois vert ne s'embrase pas avant que son humidité s'en soit échappée en fumée. Une plume sèche s'élève facilement dans les airs, si elle est collée à quelque objet ou couverte de boue, elle ne peut le faire.

D'autre part la mortification doit être un fruit de la prière. Car de même que pour travailler le fer, il ne suffit pas de l'amollir par la chaleur de la forge, si on ne le bat à coups de marteau, pour lui donner la forme qu'on veut; de même, il ne suffit pas d'amollir notre cœur et de l'attendrir par la chaleur de la prière, il faut encore y employer le marteau de la mortification pour bien façonner notre âme, pour en ôter absolument les défauts, et pour y imprimer toutes les vertus dont elle a besoin.

3087. Si l'on disait à un homme : Sachez qu'un de vos domestiques, qui boit et mange tous les jours avec vous machine une trahison pour vous tuer, quelle devrait être sa crainte? Que si l'on ajoutait : il y a encore plus, car il vous hait de telle sorte, qu'il ne se soucie pas de mourir, pourvu qu'il vous tue; il sait bien qu'on le prendra aussitôt, et qu'on le fera mourir cruellement; mais il compte sa vie pour rien, pourvu qu'il vienne à bout de son entreprise, de quelle frayeur ne serait-il point saisi? N'appréhenderait-il pas à toute heure et à tout moment qu'on ne lui vint donner un coup de poignard? et s'il pouvait découvrir le traître, quelle vengeance ne voudrait-il pas en prendre? Or, notre corps est ce traître qui boit, qui mange, qui couche avec nous, et qui sait bien qu'en faisant du mal à notre âme, il s'en fait à lui-même, et qu'il ne saurait la précipiter dans l'enfer, sans y tomber aussi après elle. Cependant afin de faire ce qui lui plaît, il foule tout aux pieds et ne considère rien. Regardez si nous avons raison de le haïr. Combien de fois ce traître vous a-t-il poussé au bord de l'abîme? Combien de fois vous a-t-il fait offenser la bonté de Dieu? Combien de grâces vous a-t-il fait perdre? Et combien de fois tous les jours met-il en danger votre salut? Quelle sainte indignation ne devez-vous donc point avoir contre un ennemi, qui vous a fait tant de maux, qui vous a privé de tant de biens, et qui vous met à toute heure en de si étranges périls? Si nous haïssons le démon, et si nous le regardons comme notre principal ennemi, à cause du mal qu'il nous fait continuellement, combien davantage devons-nous haïr notre chair, qui est pour nous un ennemi bien plus cruel et plus dangereux? Les démons seraient bien faibles si notre chair ne s'était mise de leur parti pour nous faire une guerre continuelle. Le corps étant vaincu, il est plus facile de vaincre le démon.

3088. *Exsurgat Deus; cadat armatus iste, cadat et conteratur inimicus homo, contemptor Dei, amator sui, amicus mundi, servus diaboli. Quid tibi videtur? Certe si recte sentis, mecum dices: Reus est mortis, crucifigatur, crucifigatur.* (Bern.)

Ce que la pente fait dans les corps physiques, l'amour le fait dans les créatures raisonnables. Mon amour est la pente, je me porte partout où il me porte; et de même que les choses naturelles se meuvent suivant la pente naturelle qu'elles ont, de même les créatures raisonnables se meuvent suivant l'amour de la passion qui domine en elles. De sorte que si l'amour des choses d'ici-bas, si le désir d'être honorés et estimés, de faire notre propre volonté et de jouir de nos aises, est ce qui prédomine en nous, tous nos mouvements, et tous nos désirs seront sensuels, et nous porteront vers la terre; mais si par la mortification nous nous détachons de l'amour des choses sensuelles, l'amour du Créateur prédominera en nous; ce sera là notre pente et alors notre cœur s'élèvera vers Dieu plus vite que la pierre ne tombe vers son centre.

Non decet sub capite spinoso membrum esse delicatum. (Saint Bernard.)

3089. La perfection, dit-on, consiste à mortifier la volonté et non le corps. Le fruit de la vigne ne consiste pas non plus dans une haie d'épines; néanmoins, c'est la haie qui garde le fruit; sans les épines, il n'y aurait point de fruit à recueillir, selon ce que dit l'Ecclésiastique : *Ubi non est sepes, diripietur possessio.* (Eccli. xxxvi. 27.) (Saint Liguori.)

3090. *Magis nocet,* dit saint Bernard, *domesticus hostis.* Une place assiégée n'a pas d'ennemis plus dangereux que ceux qui se tiennent au dedans; car il est plus difficile de se garder de ceux-ci que de ceux du dehors.

3091. Sainte Thérèse disait à ses religieuses: « Un jour, nous n'allons pas au chœur, parce que nous avons mal à la tête; le lendemain, parce que nous avons eu mal; et deux ou trois autres jours, de peur d'avoir mal.» C'est pourquoi elle leur donnait cet avertissement: « Vous êtes venues au couvent, non pour vous traiter délicatement, mais afin de mourir pour Jésus-Christ. Si nous ne prenons la résolution de nous mettre au-dessus du manque de santé, nous ne ferons jamais rien. Qu'importe que nous mourrions ? Notre corps s'est tant de fois moqué de nous; ne nous moquerons-nous pas une fois de lui? »

Saint Joseph Calasance disait aussi: « Malheur au religieux qui aime plus la santé que la sainteté! » (Saint Liguori.)

3092. *La mortification a trois degrés:* 1. *Obsecro vos tamquam advenas et peregrinos abstinere vos à carnalibus desideriis.* (I. Pet. II. 11) *Non habemus hic manentem civitatem sed futuram inquirimus.* Le voyageur ne s'attache à rien.

3093. 2. *Mortui estis et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo.* Regardez quelle est la condition d'un homme mort, il ne voit point, il n'entend point, il ne parle point, il n'a aucun sentiment, il ne s'enfle point d'orgueil, il ne se fâche de rien. Si vous avez encore des yeux pour examiner ce que font les autres; si vous avez des réponses et des excuses prêtes pour vous dispenser de ce que l'obéissance vous ordonne; si vous avez quelque sentiment de dépit, lorsqu'on vous reprend de vos fautes; si vous avez des mouvements d'orgueil et de colère, lorsqu'on vous humilie, et qu'on vous méprise, non seulement vous n'êtes pas encore mort au monde, mais l'esprit du monde est encore très vivant en vous; car quelque mépris qu'on fasse d'un mort, et quoiqu'on le foule même aux pieds, il n'a aucun sentiment de rien. Heureux, s'écrie saint Bernard, celui qui est mort de cette sorte: car cette mort est une véritable vie, puisqu'elle nous conserve sans tache au milieu du siècle, ou que plutôt elle nous en sépare tout-à-fait dès à présent.

3094. 3. Y a-t-il encore quelque chose au delà? Oui, sans doute, il y a encore quelque chose, il y a la mort de la croix, comme l'ajoute l'Apôtre, et comme l'ajoute aussi l'Eglise dans ce qu'elle chante le jour qu'elle a particulièrement consacré à la mémoire de la passion du Sauveur. Mourir crucifié est plus que de mourir simplement, parce que la mort de la croix était alors le genre de mort le plus honteux qu'il y eût; et voilà le troisieme degré de mortification, qui est encore plus haut et plus sublime que l'autre et auquel Saint Paul fut élevé aussi bien qu'au troisième ciel. Le monde, dit-il, m'est crucifié et moi je suis crucifié au monde. Il ne se contente pas de dire qu'il est mort au monde, il dit qu'il y est crucifié; et que le monde est une croix pour lui, et lui une croix pour le monde. C'est comme s'il disait: Tout ce que le monde aime, les voluptés, les honneurs, les richesses, l'estime et les louanges des hommes, tout cela est une croix et un objet de haine et d'horreur pour moi; et au contraire, ce que le monde regarde comme une infamie et une croix, c'est ce que j'aime, c'est ce que j'embrasse, c'est où j'attache tout mon cœur. Un chrétien est donc crucifié, quand le monde est une croix pour lui, et qu'il est aussi une croix pour le monde, et ce degré, dit saint Bernard, est bien plus parfait que le premier et le second. Car un voyageur, quoiqu'il ne fasse que passer, et qu'il ne s'arrête pas beaucoup aux choses qu'il voit, il les voit enfin et s'y arrête toujours un peu; quand au mort, qui est le second degré, tout lui est égal, la prospérité et l'adversité, les honneurs et l'ignominie; il ne met aucune différence à rien; mais le troisième degré passe plus avant et ne se contente pas de cette sainte indifférence pour toutes choses. A celui qui est parvenu jusque-là, c'est peu que l'estime et la gloire du monde ne lui soient rien non plus qu'à un mort; elles sont même pour lui une croix et un supplice; et c'est peu qu'il soit insensible à l'ignominie et au mépris; il en fait même le sujet de sa joie et de sa gloire.

3095. Si on ne pratique pas la mortification dans les petites choses, on sera incapable de se surmonter dans les grandes. Donc ne jamais se plaindre de la nourriture ni de la manière dont on l'apprête, éviter même de s'entretenir à ce sujet.

3096. *Mortification des yeux.* Qu'il ferme les yeux, celui qui ne veut pas avoir à pleurer un jour. (Saint Liguori.) Sénèque a dit: *Pars innocentiæ cæcitas.*

3097. Vous voyez dans les mains d'un enfant une arme dont il ne s'est pas encore blessé: vous ne laissez pas de la lui enlever, avec défense d'y toucher désormais. Ainsi Dieu n'attend pas que vous soyez blessé pour vous défendre ce qui vous deviendrait mortel pour la suite. Il suffit que l'étincelle d'une passion coupable se soit allumée dans les cœurs; jusque dans l'absence de la personne qui en fut l'occasion, l'imagination en produit les traits, et avec eux, elle soulève les criminelles pensées, qui provoquent nécessairement le crime. Jésus-Christ l'éteint à sa naissance en nous interdisant les regards. (Saint Chrysostome.)

3098. *Mortification des affections. Nihil facilius quam amor putrescit.* (Sénèque.) Il faut s'appliquer toute la vie à la mortification. Les jardiniers en taillant le bois lui donnent les formes qu'ils veulent, mais ces formes s'effacent bientôt par suite des petites branches qui poussent de nouveau, si l'on n'a soin de les couper souvent. Le travail de la perfection de notre âme est plus difficile que celui de l'ouvrier qui polit le marbre. Le marbre une fois poli garde sa forme, et l'âme redevient de nouveau rugueuse si on cesse de s'exercer à la mortifier. Les meilleures terres et les mieux cultivées, si on cesse de les entretenir, se couvrent de chardons et d'épines.

3099. Saint François de Borgia disait qu'il trouverait amer et désagréable tout ce qu'il mangerait le jour qu'il n'aurait point châtié son corps, par quelque pénitence et par quelque mortification, et il ajoutait qu'il serait inconsolable, s'il savait que la mort dût le surprendre un jour qu'il n'eût point mortifié ses sens et qu'il n'eût fait aucune pénitence. Ainsi n'en passait-il aucun sans se mortifier; et il demandait à Dieu la grâce que les douceurs de la vie fussent un supplice et une croix pour lui et que les souffrances lui tinssent lieu de plaisirs.

3100. Saint Pierre d'Alcantara apparaissant après sa mort à sainte Thérèse, lui dit: « Oh, heureuse pénitence qui m'a valu une telle gloire! »

3101. Quand Madame Louise de France fut entrée au Carmel de saint Denis, l'usage des haires, des cilices, des ceintures de fer lui était familier, et, lorsqu'on lui faisait observer qu'elle outrepassait les bornes de la discrétion et se rendait homicide d'elle-même: « Bon, bon! » répondait-elle, « si l'on a tant d'attention pour sa vie, pour sa santé, on ne fera jamais rien, de crainte d'abréger l'une et d'altérer l'autre. Il faut bien que je rachète le temps perdu, que je paie mes dettes au bon Dieu, et que j'expie le plaisir que je prenais autrefois à porter les cilices du démon. » Devenue maîtresse des novices, pour encourager ses filles à faire les sacrifices que leur imposait la règle, elle leur disait: « Pensons un peu moins à ce qu'ils nous coûtent et un peu plus à ce qu'ils nous valent. »

3102. *Age ergo, qui relinquere disponis omnia, te quoque inter relinquenda numerare memento : imo vero maxime et principaliter abnega temetipsum si desideras sequi eum, qui exinanivit propter te semetipsum.* (Saint Bernard.)

3103. Sur ces paroles de saint Jean-Baptiste *non sum*, je ne suis pas, le bienheureux Henri Suso fait les réflexions suivantes: Personne ne veut prononcer cette parole: *Je ne suis pas.* Tous au contraire la fuient. Quel est l'homme qui ne veuille être compté pour quelque chose? Et cependant si quelqu'un pouvait dire en vérité: *Je ne suis pas*, il aurait trouvé la route la plus abrégée de la perfection et personne ne peut s'excuser de ne pas la suivre, ni sur son âge, ni sur ses infirmités, ni sur sa pauvreté, ni sur ses richesses. Mais hélas! il n'y a personne qui ne prétende être de quelque prix. Tous nous voulons et nous avons toujours voulu être quelque chose. Tous sont tellement pris dans ce lacet, qu'il n'est personne qui veuille se laisser et se renoncer soi-même. De là vient que nous entreprenons plutôt mille œuvres extérieures que de nous renoncer parfaitement nous-mêmes une seule fois-

Etre quelque chose, voilà le but de tous nos travaux et de toutes nos luttes. C'est pour l'atteindre que les gens du siècle accumulent les richesses, cherchant à se créer des alliances et des amitiés, s'exposent à mille périls du corps et de l'âme. Ils veulent être quelque chose; bien plus ils veulent être grands et l'emporter sur les autres en richesses, en honneur, en puissance. N'y a-t-il pas des religieux qui pour le même motif font ceci et omettent cela? Que chacun se sonde lui-même. Hélas! les monastères et les cloîtres sont envahis par ce mal exécrable et chacun veut être ou du moins paraître être quelque chose. Lucifer lui-même dans le ciel, enflé d'une sorte d'orgueil, voulut être quelque chose, et dès cet instant il tomba dans les profondeurs d'un abîme qui est plus vil que le néant. C'est cela aussi qui a chassé nos premiers parents du paradis terrestre et ce qui nous a condamnés nous-mêmes, leurs descendants, à toutes sortes de calamités. C'est là la cause de toutes les misères et de toutes les larmes. C'est pour cela que sans Dieu, sans grâce, sans amour, nous sommes dépouillés de toute vertu, que nous n'avons aucune paix ni en dehors, ni au dedans de nous. Tous ces maux découlent de cette unique racine: nous voulons être quelque chose. Au contraire vouloir n'être rien, c'est ce qui dans tout état, en tout lieu et avec tous, donne et entretient une paix véritable, entière et stable, et rien ne peut nous arriver en ce monde de plus heureux, de plus sûr, et de plus noble.

Il faut donc que nous mourrions à nous-mêmes, que nous ne soyons rien et que nous puissions dire avec conviction: *non sum.* Mais on n'en vient pas là par les désirs et les prières seulement. Il est nécessaire qu'on s'y exerce en réalité et que la chose nous coûte quelque chose; car ce qui ne coûte rien ne vaut rien. Quiconque veut être quelque chose, doit d'abord se renoncer lui-même; car le fondement de notre salut, c'est de nous mortifier, de nous renoncer, de nous perdre nous-mêmes et de nous compter pour rien.

3104. Sainte Claire de Montefalcone souhaitait quelquefois d'avoir cent corps ou un corps aussi grand qu'une montagne, pour se faire souffrir à cent endroits différents, tant pour ses propres péchés que pour les péchés de tous les hommes.

3105. Une jeune aveugle, nommée Darie, implora l'assistance de sainte Brigitte d'Irlande et recouvra la vue par ses prières; puis, ayant considéré que ce que l'on voit par les yeux du corps n'est qu'un embarras pour l'âme, elle retourna auprès de sa bienfaitrice pour lui demander de redevenir aveugle. Elle fut exaucée.

3106. Barthélemy des Martyrs, prieur dominicain, disait à ses religieux: « Mes frères, je n'ai plus à vous recommander de tenir les yeux baissés, d'avoir une attitude modeste, une démarche calme, la parole modérée et pleine de religion; je me borne à vous conjurer de vous adonner à l'oraison; car, comme elle a le pouvoir de régler et de composer l'homme intérieur, elle a celui aussi de composer l'homme extérieur; et cette décence qui provient du dedans, est la seule vraie, la seule durable. Celle qu'on pratique avec effort et sans oraison, a quelque chose de faux et d'emprunté; c'est une sorte de masque, c'est une plante qui manque de racines et qui ne tarde pas à tomber: elle éclate en rires et en discours immodérés. »

3107. Saint Hugues était si modeste dans ses regards, qu'après cinquante-deux ans d'épiscopat à Grenoble, à peine connaissait-il une femme de vue. On lui reprochait un jour, de n'avoir pas fait une réprimande à une dame mise trop légèrement, qui était venue lui parler. Il répondit qu'il ne l'avait pas vue. — Saint Vincent Ferrier, pendant trente ans, ne vit de son corps que ses mains nues.

3108. Le même saint Hugues était tellement détaché des biens de la terre, qu'il ne pouvait souffrir que les gens de sa maison, qui étaient presque tous clercs ou religieux, lui en donnassent des nouvelles.

3109. Saint Bernard d'Abbeville, voyageant un jour avec deux de ses religieux, rencontra une femme mise d'une manière très mondaine; s'étant aperçu que ses deux compagnons n'avaient pas été assez modestes, il leur dit après: « Cette femme serait belle, si elle n'était borgne; » et tous deux assurantqu'ellene l'était point; « Pour

moi, dit-il, je ne me suis pas appliqué à savoir si cette femme n'avait qu'un œil ou si elle en avait deux. » La leçon fut comprise.

3110. Sainte Julienne de Falconieri, durant toute sa vie, ne leva jamais les yeux sur le visage d'un homme. — Quand Charles V revint à Naples, après la défaite des infidèles en Afrique et la prise de Tunis, quoique la pompe de son entrée dans la ville fût une des plus éclatantes qui ait jamais été faite à aucun empereur, et que saint Gaëtan de Thienne n'eût qu'à ouvrir sa fenêtre pour contempler cette magnificence ; il s'en priva pour l'amour de Dieu et demeura en oraison pendant tout le temps de ce triomphe.

3111. Saint Pierre Damien parle de la jeune femme d'un doge de Venise, qui avait ses appartements parfumés de toute sorte de senteurs. Or, Dieu lui envoya, pour la punir, un ulcère affreux qui la fit pourrir toute vive, avec une odeur tellement infecte que personne ne pouvait l'aborder, excepter une domestique qui, se munissant d'odeurs très fortes, allait lui rendre quelques services et se retirait aussitôt. Sa mort, au lieu d'être un sujet de tristesse, fut un soulagement pour tous.

3112. Saint Palémon dit à saint Pacôme, son disciple, un jour de Pâques, de préparer pour honorer la fête, quelques mets mieux assaisonnés que de coutume. Pacôme mit donc un peu d'huile sur les herbes sauvages dont il vivait d'ordinaire. Mais au moment d'en faire usage, Palémon fondant en larmes et se frappant la poitrine : « Quoi, dit-il, mon Sauveur a été crucifié et je me nourrirais délicatement ! » Et il ne put se résoudre à user d'un mets, qu'il croyait trop exquis, bien qu'il fût insipide en réalité.

3113. Saint Macaire le Jeune reçut un jour une belle grappe de raisin ; il s'en priva, et voulant joindre la charité à la pénitence, il la fit porter à un frère qui était d'une santé délicate. Celui-ci la fit passer à un autre, qui en fit de même. Enfin cette grappe fut ainsi portée de mains en mains dans toutes les cellules du désert qui étaient nombreuses, et le dernier qui la reçut la porta à saint Macaire, ne sachant pas qu'elle venait de lui. Le saint, reconnaissant la grappe et apprenant qu'elle avait été portée par toutes les cellules, remercia Dieu de la mortification et de la charité de tous les solitaires.

3114. Saint Gilbert, fondateur des Gilbertins en Angleterre, avait toujours à table un plat qu'il appelait *le plat du Seigneur Jésus*. Il y mettait ce qu'il y avait de meilleur ; et après le repas il le distribuait aux pauvres.

3115. Saint Grégoire raconte qu'une jeune fille pieuse, nommée Muse, avait encore quelques allures de légèreté. La Sainte Vierge lui apparut au milieu d'un admirable cortège de vierges, et lui demanda si elle voulait venir avec elle. Muse, toute ravie, lui répondit qu'elle le désirait ardemment. « Si vous voulez être admise dans nos rangs, reprit la Sainte Vierge, il faut renoncer aux rires, à toute légèreté et puérilité, et dans trente jours vous serez avec nous. » Après cette vision, la jeune personne parut toute changée. Ses yeux étaient devenus modestes, son visage sérieux, ses paroles rares. Ses parents étaient surpris de ce changement. Le vingtième jour, elle fut prise d'une fièvre ardente, et le trentième la Vierge revint avec le même cortège et l'appela. « Me voici, ma souveraine, » dit Muse. En disant ces mots, elle expira. (V. n. 3025. et suiv.)

3116. A ce propos sainte Catherine de Sienne fait une belle comparaison. Si vous prenez, dit-elle, un verre et que vous l'emplissiez dans une fontaine et que vous buviez dans ce verre sans le sortir de la fontaine, encore que vous buviez tant que vous voudrez, le verre ne se videra pas, mais si vous le tirez hors de la fontaine, quand vous aurez bu, le verre sera vide ; ainsi en est-il des amitiés ; quand on ne les tire point de leur source, elles ne tarissent jamais. (Saint François de Sales.)

3117. *Amitiés particulières*. Un saint religieux de l'ordre de saint François nommé frère Jean Bucques évitait avec un grand soin toutes sortes de conversations et de liaisons particulières ; et un autre religieux, qui avait beaucoup d'estime et d'amitié pour lui, et qui eût bien voulu profiter de son entretien, se plaignant un jour à lui

de son procédé, et lui demandant pourquoi il en usait d'une manière si sèche avec ses amis : C'est pour votre bien que je le fais, lui répondit le serviteur de Dieu, car plus je serais uni à Dieu, plus je serais utile à ceux qui me veulent du bien, et toutes les amitiés particulières sont des amusements qui ne serviraient qu'à me détourner de Dieu, et par conséquent à nous faire tort à vous et à moi.

3118. *Détachement des parents. Quomodo te, o bone Jesu, inter cognatos meos inveniam, qui inter tuos minime es inventus.* (Saint Bern.)

Nous lisons de saint François Xavier, que retournant de Rome en Portugal, pour aller de là aux Indes, et passant à quatre lieues de chez lui, il ne voulut jamais se détourner de son chemin pour voir sa mère et ses parents, quelques instances qu'ils pussent lui en faire et quoiqu'il sût bien que s'il en perdait l'occasion, il ne la retrouverait jamais. Le père le Fèvre fit la même chose, en passant à cinq lieues de chez lui. Et lorsque saint Ignace, par une nécessité indispensable, fut obligé d'aller à Loyola, il se mit dans l'hôpital et ne voulut point aller loger chez son frère.

3119. Saint Astion était cruellement assailli par des tentations impures, et le démon qui les lui suggérait, lui inspirait également la honte de les avouer. Il en était fort triste et saint Epictitius, son directeur, le remarquant, lui demanda la cause de sa tristesse. Saint Astion tomba à genoux et avoua humblement ses tentations ; aussitôt il sortit de lui un démon sous la forme d'un Ethiopien, tenant une torche embrasée, image de la tentation impure ; et il fut délivré.

Potamienne était une esclave chrétienne d'Alexandrie, jeune et d'une grande beauté. Son maître essaya en vain par promesses et menaces de la faire tomber, et, n'y réussissant pas, il la dénonça comme chrétienne au préfet Aquila. Celui-ci la condamna à être jetée dans une chaudière de poix bouillante. En entendant cette sentence, la sainte ne demanda qu'une grâce, qu'on ne l'y jetât pas nue, mais qu'on l'y descendît peu à peu avec ses habits. Cette faveur qui devait prolonger son supplice, lui fut accordée. Et Basilide, qui fut chargé de l'exécution de cet arrêt, se montra plein de respect pour la généreuse martyre qui, en retour, lui promit de lui obtenir le salut. En effet, quelques jours après, Basilide confessa Jésus-Christ devant le préfet, qui le fit décapiter.

Saint Vincent de Paul disait aux Filles de la Charité : « Elles considéreront qu'elles sont beaucoup plus exposées que les religieuses cloîtrées, n'ayant pour monastère que les maisons des malades, pour cellule que quelque pauvre chambre, pour chapelle l'église paroissiale, pour cloître les rues de la ville, pour clôture l'obéissance pour grille la crainte de Dieu, pour voile la sainte modestie. C'est pourquoi elles tâcheront de se comporter avec autant de retenue, de recueillement et d'édification que le font les vraies religieuses dans leurs monastères, surtout elles useront de toutes les précautions possibles pour conserver parfaitement la chasteté du corps et du cœur. »

VIII. — Obéissance.

Parlons I, du conseil d'obéissance et II, de la pratique de l'obéissance.

3120. — I. *Conseil d'obéissance.* 1° Notre-Seigneur l'a donné par ses paroles et par ses exemples. 1) *Venez, suivez-moi.* Dans ces paroles du Sauveur se trouve contenu le conseil de l'obéissance. Tel est l'enseignement des théologiens et de toute la tradition catholique. *Suivez-moi,* c'est-à-dire, livrez-vous à moi pour faire toujours ma volonté, et vous aurez un trésor dans le ciel. 2) *Exemple de Notre-Seigneur.* Suivre Jésus, c'est aller loin dans la voie de l'obéissance. La volonté de son Père n'a-t-elle pas été en tout sa loi ? *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam. Deus meus volui et legem tuam in medio cordis mei. Erat subditus illis ; quis, quibus ; disce, terra subdi ; disce, pulvis, obedire.* il leur était soumis. C'est là l'histoire de trente années de sa vie.

Plus tard il dira : *Je fais toujours ce qui plaît à mon Père ; ma nourriture est de faire sa volonté. Je sacrifie ma vie, j'ai reçu cet ordre de mon Père.* Et au Calvaire, il offre ses pieds et ses mains aux bourreaux. Il ne meurt que quand il a épuisé les volontés de son Père céleste et peut dire : *Tout est consommé.* Il offre alors sa prière avec un grand cri et des larmes, et il est exaucé à cause du respect qu'il a pour les volontés de son Père. *Suivez-moi* nous dit-il. Seigneur, à qui irions-nous ? vous avez les paroles de la vie éternelle. Je vous suivrai, Maître, partout où vous irez.

3121. 2° *Excellence de ce conseil.* Il veut qu'avec lui nous nous sacrifiions. Ce n'est pas assez d'avoir renoncé à nos biens par la pauvreté, d'avoir immolé notre corps par la chasteté, non ce n'est pas assez. Si c'est déjà un acte méritoire d'avoir renoncé à ce que l'on a, c'est bien autrement glorieux de renoncer à ce que l'on est. Que sont les biens extérieurs et les plaisirs du corps comparés à l'âme, la merveille du monde et le chef-d'œuvre des mains divines ! Livrer tout le reste et réserver son âme, et dans l'âme ce qu'elle a de plus précieux, la volonté, la liberté, c'est mettre de la rapine dans l'holocauste, c'est un sacrifice bien incomplet ; et puisque Dieu a tout sacrifié pour nous, sacrifions tout pour l'amour de lui ; et, s'il le faut, comme lui devenons obéissants jusqu'à la mort et la mort de la croix. Quelle plus grande gloire que de lui ressembler ! (Voir nos 3148 et 3167.)

3122. 3° *Avantages qu'il procure.* 1) L'obéissance rend impeccable. Le péché n'est qu'une désobéissance. L'obéissant ne peut s'égarer ; son supérieur peut se tromper en lui commandant ; lui fait un acte saint en obéissant, même quand il serait douteux que la chose commandée fût mauvaise. 2) L'obéissant donne à Dieu ce qu'il a de plus précieux ; Dieu n'est pas avare et ne se laisse pas vaincre en générosité. (V. n° 3136.) 3) Aussi *vir obediens loquetur victorias ;* il triomphe du démon, celui qui a triomphé de sa propre volonté. Satan ne peut nous nuire, si nous ne le voulons. Celui qui a livré sa volonté à Dieu n'est pas près de la donner à Satan. La grâce accompagne du reste toujours l'homme obéissant. S'il est en danger, Dieu, qui l'y a mis par l'obéissance, doit à sa sagesse de l'en délivrer. Saint Augustin a dit que la piété de l'obéissance est plutôt exaucée que celle de dix mille hommes qui n'obéissent pas. (V. n° 3168.) *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?*

4) Tout devient mérite à l'âme obéissante. L'obéissance est la pierre philosophale qui change tout en or ; les plus petites choses deviennent par elle des actes d'une vertu excellente. 5) Quel repos dans une âme qui peut dire *Quæ placita sunt ei facio semper :* Je fais toujours ce qui plaît à mon Père ! Oh ! quelle douceur dans ce seul mot, s'écriait sainte Madeleine de Pazzi la volonté de Dieu ! Et elle trouvait tant de bonheur à obéir qu'elle craignait de perdre, par cet attrait si senti, le mérite de l'obéissance. (V. nos 3133 et suiv.) Quelle sécurité à la mort que d'avoir toujours obéi ! et celui qui a fait la volonté de Dieu sur la terre, a toutes les garanties de la faire avec les anges dans le ciel. (Voir Taulère n° 1362.)

Le désobéissant se prive lui-même de tous les précieux avantages que nous venons d'énumérer *(on pourrait développer cette pensée)*, et il est la désolation de ses supérieurs. Or, « le supérieur vient pour servir et non pas pour être servi. Il faut qu'il entre dans tous les besoins ; qu'il se proportionne aux petits, qu'il se rapetisse avec eux, qu'il porte les faibles, qu'il soutienne ceux qui sont tentés ; qu'il soit l'homme, non seulement de Dieu, mais encore

de tous les autres hommes qu'il est chargé de conduire; qu'il s'oublie, qu'il se compte pour rien, qu'il perde la liberté pour devenir, par charité, l'esclave et le débiteur de ses frères; qu'en un mot, il se fasse tout à tous, pour les gagner tous. Jugez, jugez si ce ministère est pénible, s'il vous convient, comme dit l'Apôtre (Hebr., XIII, 17), d'être cause, par votre indocilité, que les supérieurs l'exercent avec angoisse et amertume. » (BOSSUET.) De plus, le désobéissant fait le scandale de ses frères, la ruine de la communauté; tandis que l'obéissant fait la consolation de ceux qui ont autorité sur lui, l'édification de tous et la prospérité de la communauté, qui n'a point de plus ferme appui que l'obéissance. Donc *sequere me*, suivez-moi. (V. nos 3167 et suiv.)

3123. II. *Pratique de l'obéissance.* 1° *En quoi elle consiste.* 1) D'abord observons fidèlement le vœu. Si un supérieur commandait une chose importante, en se servant de ces termes: Je vous ordonne au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en vertu de l'obéissance, l'inférieur qui refuserait d'obéir commettrait une faute grave, lors même que le supérieur qui lui ferait cette injonction ne serait pas un supérieur général, comme le Souverain Pontife, l'Evêque ou son délégué pour les monastères non exempts, comme un Supérieur majeur, mais un simple supérieur immédiat. Toutefois les supérieurs ont soin de ne jamais employer ces formules et ils agissent sagement; y avoir recours à tous propos, ce serait commettre une imprudence pernicieuse à la communauté.

2) Quand les supérieurs ordonnent formellement une chose sans se servir de ces formules, la désobéissance n'est pas une faute grave contre le vœu, d'après un certain nombre de théologiens; mais c'est une faute contre la vertu, et elle peut être grave; et s'ils n'ordonnent pas, mais se contentent d'inviter ou de conseiller, comme ils font souvent, il n'y a pas de faute rigoureuse, c'est une imperfection. Toutefois, qui voudrait être imparfait dans la pratique d'une vertu si excellente, qui nous assure de si précieux avantages? Qui ne serait, au contraire, ambitieux d'acquérir une obéissance qui ait toutes les qualités qui la rendent parfaite et d'arriver au plus haut degré de cette vertu?

3124. (a) *Qualités de l'obéissance. (a) Elle est indifférente*, elle ne tient à rien, n'ambitionne rien, n'a d'aversion pour rien; elle est prête à tout ce que lui indiquera la volonté de Dieu exprimée par ses supérieurs, elle acceptera volontiers l'emploi qui lui revient le moins bien: *Paratum cor meum, Deus*, point de réserve, point de limites: *Ecce ego, mitte me*, me voici! *Sequar te quocumque ieris.* Elle ne trouve rien d'impossible, car elle a confiance en Dieu qui ne nous impose pas des charges au-dessus de nos forces, *sed faciet cum tentatione proventum.* Elle ne se lasse pas de telle occupation qui lui pèse, elle la gardera sans se plaindre tant que les supérieurs le voudront. Sainte Madeleine de Pazzi ne fit jamais connaître à ses supérieurs ses goûts ni ses répugnances.

3125. *(b) Elle est joyeuse: Hilarem datorem diligit Deus.* C'est pour cela que les supérieurs ne commandent pas ordinairement au nom de l'obéissance, afin que les inférieurs se portent à obéir non par crainte, mais par amour. Notre-Seigneur accepta sa croix avec joie par obéissance à son Père; il aima mieux perdre la vie que de perdre l'obéissance. Le démon obéit, mais par force et à contre-cœur; les religieux qui font comme lui, lui ressemblent. Saint Liguori va jusqu'à dire qu'ils sont pires en un sens que le démon, car ce dernier n'a pas fait vœu d'obéir.

3126. *(c) L'obéissance est prompte : Nescit tarda molimina Spiritus sancti gratia. Fidelis obediens,* dit saint Bernard, *nescit moras, parat auras auditui, manus operi, itineri pedes. Ecce ego quia vocasti me,* disait Samuel à Héli. Saint Marc, disciple de saint Sylvain, laissa une lettre inachevée pour obéir à son supérieur : et, à son retour, il trouva cette lettre écrite en lettres d'or. Le bienheureux Junipère ne fut pas aussi prompt, il plantait un genévrier quand saint François l'appela. Il voulut achever ce travail qui était déja bien avancé. Saint François, pour le punir, défendit au genévrier de pousser, et en effet il ne s'éleva pas un pouce de plus. Saint Félix de Cantalice était si empressé de prévenir les ordres de ses supérieurs, qu'ils devaient s'observer devant lui; s'ils avaient manifesté les moindres désirs, le saint les eût pris pour des ordres. (V. nº 3194.)

3127. *(d) Elle est ponctuelle : Iota unum aut unus apex non præteribit a lege donec omnia fiant.* Que les supérieurs soient présents ou non, le vrai obéissant fait ce qui est commandé dans le temps, de la manière voulue, sans interpréter selon ses caprices la volonté de ses supérieurs. La mère de sainte Rose de Lima avait commandé à sa fille de faire une fleur à rebours, dans un ouvrage de broderie. Rose obéit, mais sa mère lui en faisant le reproche : Ma mère, il m'importe peu que cette fleur soit de telle ou telle manière ; ce qui m'importe, c'est de pratiquer l'obéissance que je vous dois, répondit la sainte jeune fille. (V. nº 3173.)

3128. (b) *Degrés de la vertu d'obéissance. (a) Premier degré ;* exécuter extérieurement l'ordre des supérieurs. *(b) Deuxième degré,* sans lequel le premier n'est rien : vouloir intérieurement et de bon cœur ce que veut le supérieur, sacrifier sa volonté à la sienne et la lui soumettre sans murmurer. Sans cette disposition, on obéit comme des machines ou comme des esclaves, par contrainte; mais est-ce là un acte de vertu, n'est-ce pas là préférer sa volonté à celle de Dieu ?

C'est le cas *(b1)* de ceux qui obéissent volontiers quand le supérieur leur donne des ordres en rapport avec leur goût ou leur dévotion, mais qui murmurent quand le supérieur les arrache à telles pratiques de dévotion ou de pénitence auxquelles ils sont attachés. La bienheureuse Marguerite-Marie, que les supérieurs voulaient distraire de l'oraison, fut condamnée à garder dans le jardin une ânesse et un ânon, et elle le faisait avec joie, même durant la retraite de sa profession. Rien ne plaît à Dieu que ce qui se fait par obéissance. La Sainte Vierge dit à sainte Brigitte: De deux personnes dont l'une jeûne et l'autre s'abstient de jeûner par obéissance, la première a le mérite du jeûne, la seconde celui du jeûne et de l'obéissance.

3129. La bienheureuse Marguerite-Marie s'était donné la discipline pendant un *Ave, maris Stella,* comme on le lui avait permis : après elle continuait encore et Notre-Seigneur lui dit : « Ce que tu as fait tout à l'heure est pour moi, ce que tu fais maintenant est pour le démon ; » et elle s'arrêta aussitôt. Une autre fois, qu'elle outrepassait la permission de se donner la discipline pour les âmes du purgatoire, ces âmes l'environnèrent en se plaignant de ce qu'elles frappaient sur elles, ce qui lui fit prendre la résolution de plutôt mourir que d'outrepasser les ordres de l'obéissance.

(b2) Ceux qui arrivent par des détours à amener leurs supérieurs à leur permettre ce qu'ils désirent : ce ne sont pas de tels religieux qui font la volonté de leurs supérieurs; mais c'est le supérieur qui fait la leur.

(b3) Ceux qui, prévoyant un ordre des supérieurs qui va les contrarier, font tout pour s'en affranchir, allèguent divers prétextes pour l'éluder. Sans doute on peut faire des observations justes, mais avec un sentiment de soumission, et en étant prêt à se soumettre si le supérieur ne les agrée pas. Saint Paul disait à Dieu: *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* et Notre-Seigneur disait à l'aveugle: *Que voulez-vous que je vous fasse?* Heureux les religieux qui parlent à leurs supérieurs comme le grand Apôtre à Notre-Seigneur! Malheur à ceux à qui les supérieurs sont obligés de dire: *Quid vis ut faciam tibi,* comme Notre-Seigneur à l'aveugle.

3130. *(c) Troisième degré:* soumission du jugement. L'obéissance doit marcher sur deux jambes: la volonté et le jugement. Soumettre la volonté sans le jugement, c'est une obéissance boiteuse. « Eh! dit saint François de Sales, pourquoi voudrions-nous être maître de nous-mêmes pour ce qui regarde l'esprit, puisque nous ne le sommes pas pour ce qui regarde le corps? Ne savons-nous pas que les médecins, lorsqu'ils sont malades, appellent d'autres médecins, pour juger des remèdes qui leur conviennent? de même les avocats ne plaident pas leur cause, parce que l'amour propre a coutume de troubler la raison. » Donc pas de discussion, pas d'examen, pas de critiques des ordres des supérieurs. Saint François d'Assise voulait que le religieux se laissât mener par ses supérieurs, comme un aveugle par un chien, et qu'il fût entre leurs mains comme un cadavre qui se laisse placer, tourner et retourner comme on veut, sans se plaindre. Saint Ignace voulait que le religieux fût semblable à un bâton entre les mains d'un vieillard. Saint Basile le voulait comme une brebis qui se laisse mener par son pasteur, même à la boucherie, sans se plaindre: *Quasi lutum figuli in manu ipsius. Numquid dicet lutum figulo suo: Quid facis?*

Saint Ignace disait un jour que si le Pape lui ordonnait de voyager sur mer, dans une barque sans mât, sans rames et sans voiles, il obéirait aveuglément. Et comme on lui objectait qu'il serait par là imprudent, il répondit que c'est au supérieur à être prudent, et que la prudence de l'inférieur consiste à agir sans prudence. Loin donc de juger et de critiquer les ordres des supérieurs, les religieux doivent, comme le voulait saint Jean Climaque, chasser les pensées qui leur en viennent de la même manière que les imaginations contre la sainte vertu, et trouver des raisons pour défendre les ordres donnés et montrer qu'ils sont justes. (V. nos 3174 et suiv.)

3131. C'est pour habituer ses religieux à soumettre leur jugement que saint François d'Assise leur ordonnait parfois des actes ridicules comme de planter des choux la racine en l'air. Euphrasie, parente de l'empereur de Constantinople, à sept ans, entra au monastère. Sa supérieure lui ordonna de transporter à la porte du four d'énormes pierres que deux sœurs auraient eu de la peine à soulever. Euphrasie le fit sans se plaindre. Quand elle eut achevé: « Que font ces pierres à la porte du four? dit la supérieure, emportez-les. » Euphrasie les emporta. Cet exercice lui fut imposé pendant vingt jours; et cette sainte âme fit, pendant ce temps, l'admiration de tout le couvent.

3132. 3). *Moyens pour pratiquer l'obéissance.* Pour en arriver à ces deux degrés plus élevés d'obéissance, il importe de voir Dieu dans les supérieurs, la volonté de Dieu dans la leur; ce qui est du reste très vrai. Dieu a droit, d'être obéi et cela en tout. Qui pourrait le contester? Dieu peut céder ce

droit à un autre et il l'a fait dans l'Eglise, dans la société, dans la famille. Et tout supérieur est revêtu de son autorité: *Non est potestas nisi a Deo, quæ autem sunt a Deo ordinatæ sunt. Qui vos audit, me audit, qui vos spernit me spernit.* « Tout supérieur tient ma place, qu'il soit bon ou mauvais », dit Notre-Seigneur à la Bienheuse Marguerite-Marie. (V. nos 547 et suiv.)

La volonté des supérieurs est donc celle de Dieu; se soumettre aux supérieurs, c'est donc se soumettre à Dieu. C'est incontestable, et cette seule considération suffirait pour étouffer toutes les révoltes contre l'obéissance, qui naissent dans des esprits inquiets ou brouillons, toutes ces critiques contre les supérieurs, qui sont la ruine de l'esprit religieux et la peste d'un institut. Mais le supérieur n'a pas toute l'intelligence voulue; mais il subit l'influence de tel ou de tel; mais il est prévenu contre moi! Il a tel défaut! Mon supérieur général ne me commanderait pas cela! Qu'importe? *Tout ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, vous le faites à moi-même*: *Subditi estote omni creaturæ propter Deum.* (V. no 3176.)

Obéissez même aux officiers du couvent, à l'économe, à l'infirmier, comme le recommande saint Liguori, et tout cela pour l'amour de Notre-Seigneur, qui a obéi même aux bourreaux. Plus le rang du supérieur ou de l'officier est inférieur, plus grand est le mérite de l'obéissant. (V. no 3197.) Obéir à cause des hautes fonctions des supérieurs ou de leurs rares qualités, ce n'est pas l'obéissance surnaturelle. Un supérieur qui n'a rien de tout cela à néanmoins tout ce qu'il faut pour être obéi: l'autorité de Dieu. Les païens rendent le même culte aux chats et aux chiens qu'aux animaux es plus nobles quand dans leur aveuglement ils sont convaincus, que ces animaux sont des dieux. Ils sont plus logiques que les religieux qui sachant que leur supérieur tient pour eux la place de Dieu, le respectent moins s'il n'est pas selon leur goût. Il ne s'agit pas de savoir si tel ordre est à propos, si votre supérieur, est tel que vous le désirez; mais si c'est la volonté de Dieu.

Or, vous ne pouvez en douter, vous êtes plus sûr de la volonté de Dieu en faisant ce que vous disent vos supérieurs, que si Notre-Seigneur lui-même vous parlait. En effet, il ordonna à la Bienheureuse Marguerite-Marie de faire plutôt la volonté de ses supérieurs que ce qu'il lui demandait lui-même. De plus, vous avez plus de mérite. Agissez donc, obéissez: c'est la volonté de Dieu; or, quoi de plus adorable, de plus parfait, de plus saint, de plus noble, de plus salutaire que de faire la volonté de Dieu! Une âme qui est bien convaincue de ces vérités que la foi nous révèle n'a plus de peine à obéir; son obéissance se revêt de toutes les qualités qui la rendent parfaite. (V. nos 3198 et suiv.)

Nous sommes instruits maintenant sur cette vertu; à l'œuvre donc, immolons notre volonté à Dieu. *Celui qui m'aime observera mes commandements, et mon Père l'aimera et nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure.* Voilà la récompense de l'obéissance sur la terre en attendant le ciel.

TRAITS ET PENSÉES SUR LA PROPRE VOLONTÉ ET L'OBÉISSANCE.

3133. — *Propre volonté.* — Renoncer à soi-même, c'est résister, renoncer à sa propre volonté. Car la volonté exerçant son empire sur toutes les autres forces, sur toutes les autres puissances de l'âme, celui qui renonce à sa volonté propre, renonce pleinement à lui-même. C'est là toute la philosophie chrétienne. Car cette philosophie consistant principalement dans notre soumission à la volonté divine, dont elle ne nous permet pas de nous écarter en rien, il s'en suit que la volonté propre doit mourir, pour que la volonté divine règne en nous. Comme ceux qui greffent une branche d'olivier, ou de tout autre arbre fruitier sur un sauvageon, élaguent d'abord toutes les branches de celui-ci, pour que les greffes prennent force, de même, celui qui veut se soumettre tout entier à la volonté divine, doit, autant que possible, retrancher toute volonté humaine, afin de suivre, sans aucun empêchement, la volonté divine. Ce fut là la principale étude de tous les saints, qui souvent s'abstenaient non-seulement des choses défendues mais même des choses permises, afin d'être, quand besoin serait, plus maîtres de la volonté, comme d'un coursier déjà dompté et habitué à la bride. (Grenade.)

3134. Saint Jérôme a dit: « Vous apporterez autant à votre vertu que vous aurez enlevé à votre volonté. »

3135. « La propre volonté ne se satisfait jamais, quand elle aurait tout ce qu'elle souhaite; mais on est satisfait dès l'instant qu'on y renonce. Avec elle, on ne peut être que mal content, sans elle on ne peut être que content. » (Pascal, *Pensées.*)

3136. Saint Augustin dit: *Potes aurum, potes vitam amittere, etiam si nolis: bonum vero quo bonus es, nec invitas accipis, nec invitus amittis:* Vous pouvez perdre vos trésors, vous pouvez perdre la vie malgré vous; mais vous ne pouvez recevoir ni perdre la grâce de Dieu et la vertu sans votre volonté. *Tollatur propria voluntas, et infernus non erit,* dit saint Bernard. L'amorce des flammes éternelles, c'est votre volonté; si vous n'aviez point de propre volonté, il n'y aurait point d'enfer pour vous. Qu'est-ce que la propre volonté ? C'est celle qui est en désaccord avec la volonté de Dieu.

3137. Notre propre volonté désirerait peut-être faire les choses, si on ne les lui commandait; et parce qu'elles lui sont commandées, elle les rejette: Sur cent mille fruits délicieux, Eve choisit celui qu'on lui avait défendu; et sans doute que si on le lui eut permis, elle n'en aurait pas mangé. — Dieu avait donné de la manne aux enfants d'Israël, une nourriture très délicieuse; et les voilà qui n'en veulent pas; mais recherchent en leur désir les aulx et les oignons d'Égypte. Ceux qui ont la fièvre, ne trouvent nulle place bonne; ils n'ont pas demeuré un quart d'heure dans un lit, qu'ils voudraient être dans un autre; ce n'est pas le lit qui en est la cause; mais c'est la fièvre qui les tourmente partout. Une personne, qui n'a point la fièvre de la propre volonté, se contente de tout, pourvu que Dieu soit servi. Elle ne se soucie pas en quelle qualité Dieu l'emploie, pourvu qu'elle fasse sa volonté divine, ce lui est tout un. (Saint François de Sales.)

3138. *Cesset propria voluntas et infernus non erit. In quem enim desæviet ignis ille, nisi in propriam voluntatem. Nam propria voluntas Deum impugnat et adversus eum extollitur. Ipsa est, quæ paradisum spoliat, infernum ditat, sanguinem Christi evacuat et ditioni diaboli mundum subjugat.* (Bern.)

3139. *Hæc est crudelis bestia, fera pessima, rapacissima lupa, et leona sævissima; hæc est immundissima lepra animi, propter quam in Jordane mergi oporteat, et imitari eum qui non venit facere voluntatem suam; unde et in passione: Non mea, inquit, voluntas sed tua fiat.* (id.)

3140. Saint Bonaventure dit que toute la perfection d'un religieux consiste à renoncer entièrement à sa volonté, pour suivre celle d'autrui; et que les vœux de pauvreté et de chasteté par lesquels nous renonçons aux richesses et aux voluptés sont proprement des moyens qu'on a établis pour faire qu'étant dégagés des soins de la vie et des attachements de la chair, nous fussions plus en état de satisfaire à notre principale obligation, qui est celle de l'obéissance. C'est pourquoi il ne nous

servira de rien, ajoute-t-il, d'avoir renoncé à toutes les choses de la terre, si vous ne renoncez à votre volonté propre, pour vous soumettre entièrement à ce que l'obéissance demande de vous.

3141. *Da operam ne quid unquam invitus facias. Non enim qui jussus aliquid faciat, miser est, sed qui invitus. Itaque sic animum componamus, ut quidquid res exigit, id velimus.* (SENEC.)

3142. Saint Ignace de Loyola disait : « Sur cent personnes d'oraison, plus de quatre-vingt-dix font à leur tête. » Aussi préférait-il un acte de mortification de la propre volonté à plusieurs heures d'oraison pleines de consolations spirituelles. (SAINT LIGUORI.)

3143. Saint André d'Avellin fit le vœu formel de résister continuellement à sa propre volonté. — Saint Liguori citant une parole d'un grand serviteur de Dieu, dit : « Un acte d'abnégation de sa propre volonté vaut plus que l'érection de mille hôpitaux. » — Saint Bonaventure à dit : *Tota religionis perfectio in voluntatis propriæ abdicatione consistit.*

3144. Saint Anselme dit : *Cum homo vult aliquid per propriam voluntatem, Deo aufert quasi suam coronam ; sicut enim corona soli regi competit, sic propria voluntas soli Deo.*

3145. Saint Joseph de Calasanze disait : « On ne sert pas Dieu, mais on se sert soi-même, quand, dans le service de Dieu, on cherche sa propre satisfaction. » *Quisquis aperte vel occulte satagit, ut quod habet in voluntate, hoc spiritualis pater injungat, ipse se seducit et sibi quasi de obedientia blanditur : neque ipse in ea re prælato, sed magis ei prælatus obedit.* (BERNARD.)

3146. Où tout le monde veut faire ce qu'il veut, nul ne fait ce qu'il veut ; où il n'y a point de maître, tout le monde est maître ; où tout le monde est maître, tout le monde est esclave. (BOSSUET.)

2147. Le moyen de faire toujours sa volonté c'est de n'avoir point de volonté que celle de Dieu, et celle de ses supérieurs. On ne veut rien soi-même, mais ce que prescrit l'obéissance, et on fait toujours ce que l'on veut, puisqu'on obéit toujours.

3148. Madame de la Vallière, qui avait été la favorite de Louis XIV, revenue de ses égarements, se fit Carmélite. En entrant au couvent, elle se jeta aux pieds de sa supérieure, en lui disant : « Ma mère, j'ai fait un si mauvais usage de ma volonté, que je la remets entre vos mains pour ne jamais la reprendre. » Elle passa trente-cinq ans au Carmel dans la plus admirable pénitence.

3149. Selon saint François de Sales, quitter les occupations légitimes pour s'unir à Dieu par l'oraison, la lecture, le recueillement, c'est plutôt quitter Dieu pour s'unir à soi-même et à son amour propre.

Sainte Thérèse ajoute que celui qui fait une œuvre bonne à la vérité, mais contraire à l'obéissance, agit par l'instigation du démon, et non par une inspiration divine, comme il s'en flatte peut-être. « Car, dit la sainte, les inspirations de Dieu sont toujours d'accord avec l'obéissance. » Elle nous assure ailleurs, que « Dieu n'exige qu'une chose d'une âme résolue de l'aimer, c'est qu'elle obéisse. » Et selon le Père Rodriguez, ce qu'on fait en vertu de l'obéissance, vaut plus que toute autre œuvre imaginable. Il est plus méritoire de lever de terre une paille par obéissance, que de faire une longue oraison et de prendre la discipline jusqu'au sang par sa propre volonté. Aussi sainte Marie Magdeleine de Pazzi préférait à l'oraison tout exercice prescrit par l'obéissance ; elle disait : « Dans l'obéissance, je suis assurée de la volonté de Dieu, au lieu que je ne le suis pas dans toute autre occupation. » (SAINT LIGUORI.)

3150. *Victores sunt qui obediunt,* dit saint Grégoire : *quia dum voluntatem suam aliis perfecte subjiciunt, ipsi lapsis per inobedientiam angelis dominantur.* (IDEM.)

3151. *Certus sum ego monachus et monachorum qualiscumque abbas si mei quandoque pontificis a propriis cervicibus excutere jugum tentavero, quod satanæ mox tyrannidi me subjicis.* (SAINT BERNARD.)

3152. Tout ce que nous marquent les règles, les recommandations, les supérieurs, porte l'obéissant à des actes de vertus. *Oves meæ vocem meam audiunt.* Elles suivent le pasteur et se laissent guider par lui sans résistance, partout où il les conduit. N'est-ce pas là une marque de prédestination ?

3153. *Perfecta obedientia legem nescit termino non arctatur, nec contenta angustiis profusionis largiori voluntate fertur in latitudinem charitatis et ad omne quod injungitur.* (Bern.)

3154. *Obedientia sola virtus est, quæ menti cæteras virtutes inferit, insertasque custodit. Melior est obedientia quam victimæ. Obedientia victimis jure præponitur, quia per victimas aliena caro, per obedientiam vero voluntas propria, mactatur.* (Gregorius.)

Facilius enim sacculus contemnitur quam voluntas. (Hier.)

3155. Sainte Catherine de Bologne disait que l'obéissance est plus agréable à Dieu, elle seule, que toutes les autres bonnes œuvres.

3156. Sainte Marie Madeleine de Pazzi disait : « Tout ce qui se fait par obéissance est oraison. »

3157. Etre obéissant, c'est être saint, dit saint Liguori ; un religieux qui ne sait pas obéir ne sait rien. Saint Joseph de Calasanze disait qu'un religieux obéissant est la pierre précieuse de son couvent.

3158. Le bon plaisir de Dieu doit donc, si nous aimons Dieu véritablement, l'emporter dans notre estime, sur les plus brillantes fortunes, sur les plus éclatantes gloires, sur toutes les délices, non pas seulement de la terre, mais encore du paradis. (Saint Liguori.)

3159. Quel bonheur de pouvoir dire comme l'Epouse sacrée : *Anima mea liquefacta est, ut locutus est :* Mon âme s'est liquéfiée, dès que mon Bien-Aimé a parlé ! Pourquoi cette expression *liquéfiée ?* C'est parce que les matières liquides n'ont pas de forme propre, mais prennent celle du vase dans lequel on les met, de même, les âmes qui aiment Dieu, n'ont plus de volonté propre, mais se conforment à tout ce que veut leur Bien-Aimé. (Saint Liguori.)

3160. Oh ! heureux celui qui vit dans une entière conformité à la volonté de Dieu ! Il ne s'enfle point de ses succès, et il n'est point abattu par les disgrâces ; il sait que tout part également de la main de Dieu. La volonté de Dieu étant la seule règle de ses désirs, il ne fait que ce que Dieu veut, et il ne veut que ce que Dieu fait. Il ne s'attache point à faire beaucoup de choses, mais seulement à bien faire ce qu'il sait être agréable à Dieu : aussi, il préfère les plus petites obligations de son état aux actions les plus grandes et les plus glorieuses ; car il voit que l'amour propre peut avoir part dans celles-ci, au lieu que, dans les premières, il n'y a certainement que la volonté de Dieu. (Saint Liguori.)

3161. « C'est dans ce saint abandon, dit sainte Thérèse, que s'engendre cette belle liberté d'esprit dont jouissent les âmes parfaites, et qui leur procure toute la félicité qu'on peut désirer en cette vie ; car, lorsqu'on ne craint rien, qu'on ne veut et qu'on ne souhaite rien de ce qui est au monde, on possède tout. »

3162. S'il y avait deux serviteurs, dont l'un travaillât toute la journée sans se reposer, mais en voulant tout faire à sa guise, tandis que l'autre, sans se donner tant de peine, obéirait en tout, le maître aimerait certainement le second, et non le premier. Vos œuvres peuvent-elles servir à la gloire de Dieu, quand elles ne sont pas faites selon son bon plaisir ? (Saint Liguori.)

3163. *Eadem velle et eadem nolle firma amicitia est,* dit saint Jérôme. L'obéissance entretient une amitié étroite et avec les supérieurs et avec Dieu. Rien n'est plus propre à ruiner les communautés que lorsque des religieux ont des sentiments contraires à ceux des supérieurs ; aussi sainte Thérèse disait : « S'il devait s'introduire parmi les religieuses des principes opposés à la parfaite obéissance, mieux vaudrait qu'il n'y eût ni religieuses ni couvents. » Ne cherchez pas si la supérieure en vous donnant un ordre, est mue par la passion ou non : la volonté de Dieu est

que vous obéissiez ; et si vous n'obéissez pas, il ne faut plus parler de perfection ni d'amour de Dieu ; car vous savez que toute la sainteté consiste à soumettre notre propre volonté à celle des supérieurs. (Saint Liguori.)

3164. Le couvent où l'on n'obéit pas à qui préside, et où chaque religieux veut faire sa volonté, n'est pas une maison de salut, mais un lieu de troubles, de disputes et de péchés. (Saint Liguori.)

3165. En parlant mal des supérieurs outre qu'on les déshonore, on fait perdre aux autres l'amour de l'obéissance, ou du moins, la soumission d'esprit ; et si, par votre langage, vos sœurs viennent à se persuader que les supérieurs agissent sans raison elles obéiront difficilement comme elles le doivent. (Saint Liguori.)

3166. Les saints en mourant n'ont rien tant recommandé que l'obéissance.

Pendant qu'on lui apportait le saint Viatique, les religieuses étant réunies dans sa chambre et fondant en larmes, sainte Thérèse joignit les mains et leur dit : « Mes chères filles et mes dames, pardonnez-moi le mauvais exemple que je vous ai donné, et ne m'imitez pas, moi qui suis la plus grande pécheresse du monde, et qui ai moins que toutes les autres observé ma règle. Pour l'amour de Dieu, mes filles, je vous prie d'observer parfaitement cette règle et d'obéir à vos supérieurs. » Cette sainte Mère, qui avait tant aimé l'obéissance, ne recommanda que cette vertu au moment de la mort, sachant que de la parfaite obéissance dépend la perfection de toute religieuse. (Saint Liguori.)

3167. Sainte Agnès de Monte-Pulciano allait mourir jeune encore. Les religieuses dont elle était fondatrice et supérieure pleuraient amèrement : « Si vous m'aimiez comme vous devriez, mes filles, leur dit-elle, vous ne pleureriez pas ainsi, car les amis ne s'attristent pas du bien de leurs amis. Le plus grand bien qu'il puisse m'arriver, c'est de m'en aller à notre Epoux. Persévérez toujours dans l'obéissance et je vous promets d'être plus utile au ciel qu'ici-bas. Surtout aimez-vous les unes les autres. Tenez cet amour comme une marque assurée de prédestination. »

3168. Placide, jeune homme des premières familles de Rome, confié comme saint Maur aux soins de saint Benoît, tomba, en puisant de l'eau, dans un lac très profond et il allait s'y noyer. Benoît ordonne au jeune Maur d'aller à son secours. Maur aussitôt court au secours de Placide. Il fallait pour cela risquer sa vie, mais il n'hésite pas. Et, ô prodige ! les eaux deviennent sous ses pas solides comme un roc, et il n'a pas de peine à ramener au rivage le jeune placide.

2169. Le V. P. Caraffa envoyait saint Gaëtan fonder à Naples une maison de Théatins. « Prenez avec vous, lui dit-il, le compagnon que vous voudrez. — Ce n'est pas ainsi qu'on obéit, répondit le saint ; je prie au contraire Notre-Seigneur de vous inspirer de choisir celui qu'il sait être le moins conforme à mon humeur et à ma volonté. »

3170. Madame Louise de France, fille de Louis XV, devenue Carmélite, voulait remplir les emplois les plus humiliants, et refusait de céder à personne ce qu'elle appelait ses droits. Un jour qu'une sœur ne voulait pas qu'elle nettoyât avec elle le suif des chandeliers : « Eh ! de grâce, lui dit-elle, laissez-moi faire : je ne puis plus manger du mouton, que je puisse du moins le sentir. »

3171. Au siège de Prague en 1741, le maréchal de Saxe ayant ordonné à Chevert, son colonel, de commencer l'assaut, celui-ci dit au sergent Pascal : « Tu vas monter sur ce rempart ! — Oui, mon colonel ! — La sentinelle te criera : Qui va-là ? Ne réponds rien et avance. — Oui, mon colonel ! — Elle tirera sur toi et te manquera. — Oui, mon colonel. — Tue-là, et je serai là pour te défendre. » Le sergent s'avance aussitôt, est manqué par la sentinelle, la tue et atteint le sommet du rempart avec Chevert, qui ouvre ainsi les portes de Prague à l'armée française.

3172. Un jour sainte Françoise disait l'office de Notre-Dame, et comme il advient ordinairement que s'il n'y a qu'une affaire en toute la journée, c'est au temps de l'oraison que la presse en arrive, cette sainte dame fut appelée de la part de son mari pour un service domestique, et par quatre diverses fois, pensant reprendre le

fil de son office, elle fut rappelée et contrainte de couper un même verset, jusqu'à ce que cette bénite affaire pour laquelle on avait si empressement diverti sa prière, étant enfin achevée, revenant à son office, elle trouve ce verset laissé par obéissance, et si souvent recommencé par dévotion, tout écrit en beaux caractères d'or, que sa dévote compagne, madame Vannoci, jura de l'avoir vu écrire par le cher ange gardien de la sainte, à laquelle, par après, saint Paul le révéla. (SAINT FRANÇOIS DE SALES.)

3173. Lorsque saint Dorothée voyait que Dosithée, son disciple, avait besoin d'une robe, il lui donnait l'étoffe pour la coudre, et quand elle était prête, il l'obligeait à la porter à un autre frère ; et il en agissait ainsi plusieurs fois de suite. Le procureur du monastère ayant apporté à Dosithée, pour son emploi, un couteau bien fait, Dosithée le présenta à Dorothée, en lui demandant la permission de s'en servir. « N'avez-vous point honte, de vouloir qu'un couteau soit maître de votre cœur à la place de Dieu ? répondit Dorothée. Allez remettre ce couteau à un autre. » Et l'humble disciple obéit aussitôt de bon cœur. Saint Dosithée, arrivé à sa dernière heure, demanda à son maître s'il ne verrait pas bientôt terminer ses douleurs avec sa vie. « Encore un peu de patience, répondit le saint, car la miséricorde de Dieu approche. » Sur le soir le malade lui dit : « Mon père, permettez-moi de sortir de cet exil. » Alors Dorothée, la larme à l'œil, lui dit : « Allez en paix, mon fils et présentez-vous avec confiance à Dieu qui veut vous faire part de sa gloire. » Au même instant, le jeune homme expira, comme s'il n'attendît pour mourir que la permission de son supérieur. Dosithée n'avait pas pu, à cause de sa faiblesse, pratiquer toutes les austérités des autres : cependant, après sa mort, Dieu fit voir à son maître son âme plus élevée en gloire que les autres à cause de son obéissance.

3174. Saint Pascal Baylon, humble portier d'un couvent de saint François, avait un supérieur qui se montrait très dur à son égard, et qui lui reprocha un jour publiquement d'être orgueilleux de ses vertus. Le saint se retira sans s'émouvoir, et un autre religieux, qui avait été témoin de son humilation, alla le consoler. « Sachez, mon Frère, lui dit Pascal, que c'est le Saint-Esprit qui a parlé par la bouche de notre Père supérieur. » C'était là sa réponse ordinaire en pareil cas.

3175. Une épidémie sévissait dans le couvent des Capucins de Bracciano, il fallait y envoyer un infirmier. Le B. Crispin de Viterbe s'offrit. Le provincial lui dit : « Comme il s'agit d'un péril de mort, je n'entends pas forcer votre volonté. — Quelle volonté ? s'écria-t-il. Je l'ai laissée à Viterbe, en entrant chez les Capucins. » Il partit en emmenant avec lui, comme il le disait, saint François comme médecin, et la sainte obéissance comme préservatif. Médecin et préservatif firent merveille ; car Frère Crispin revint mieux portant que jamais, après avoir guéri tous les pestiférés.

3176. A qui Notre-Seigneur a-t-il obéi durant sa vie mortelle ? A Marie, à Joseph, qui n'étaient que des créatures, parfaites il est vrai, mais infiniment au-dessous de lui ; et pourtant pendant trente ans, *erat subditus illis*. C'était l'ordre, c'était la volonté de son Père. O merveille ! qu'admirer davantage, ou un Dieu qui obéit à une femme, ou une femme qui commande à Dieu ? Le centenier admirait la puissance de Jésus. Il pensait qu'il pouvait commander à la maladie de son serviteur, comme lui-même ordonnait à ses soldats d'aller et de venir, comme il le voulait. Pour moi, j'admire encore plus la puissance de Marie, qui dit à Jésus : Allez, et il va ; faites, et il le fait. On admire Josué arrêtant le soleil : Marie arrête le soleil de justice, il avait douze ans, il était au temple et manifestait déjà sa lumière ; elle le ramène à Nazareth, et il y reste dix-huit ans encore, cachant ses rayons. O obéissance de Jésus, comme vous condamnez l'orgueil des âmes de notre temps !

3177. Comme les mathématiciens ne considèrent dans les corps que les dimensions et les figures, et font toujours abstraction de la matière parce qu'elle ne fait rien à leur sujet, de même le véritable serviteur de Dieu ne doit songer dans toutes ses actions qu'à faire la volonté de Dieu, et pour cet effet, il faut qu'il fasse une entière abstraction de la matière, c'est-à-dire qu'il ne regarde point, ni dans quelle charge

on l'emploie, ni quelle chose on lui commande ; parce que ce n'est pas en cela que consiste notre perfection, mais seulement à faire la volonté de Dieu et à chercher sa gloire dans tout ce que nous faisons.

3178. Dites-moi : si tel office vous était confié par Marie, votre Mère, par votre saint Fondateur en personne, tarderiez-vous tant pour l'accepter ? Non, vous l'accepteriez sur le champ ; pourquoi donc ne voulez-vous pas l'accepter de la main de Dieu ? (St. Léonard de Port-Maurice.)

3179. Si Jésus-Christ nous commandait en personne une chose même très pénible, qui ne serait heureux de recevoir cet ordre et de l'accepter ? Il en serait de même s'il nous envoyait un ange du ciel pour nous intimer ses ordres. Or, il n'y a nul doute que c'est lui qui commande par les supérieurs : *Qui vous écoute, m'écoute.* L'obéissance n'est proprement religieuse qu'autant qu'on voit Dieu dans ses supérieurs, autrement ce n'est plus qu'une obéissance politique ou humaine, comme celle d'un soldat.

Celui qui voit Dieu dans celui qui commande obéit également à tous ceux qui ont quelque droit de lui commander, et moins celui qui commande a d'autorité, plus celui qui obéit a de mérite ; car son obéissance n'a que Dieu pour motif, la considération de la personne n'y étant pour rien.

3180. Le Bienheureux frère Gilles disait qu'on mérite plus en obéissant aux hommes pour l'amour de Dieu, qu'en obéissant à Dieu même.

3181. Le B. Albert le Grand dit : *Verus obediens nunquam præceptum exspectat ; sed, solum voluntatem prælati sciens vel credens exsequitur pro præcepto.*

3182. Les voleurs et tous ceux qui ont mérité la mort craignent à tout moment qu'on ne se saisisse d'eux, et tremblent dès qu'ils voient un officier de justice ; ce n'est pas cependant le prince ou la justice qui leur donne cette crainte, dit saint Jean Chrysostôme ; c'est leur propre méchanceté. Il en est de même dans la religion ; les appréhensions que vous avez ne viennent point de l'autorité que vos supérieurs ont sur vous ; elles viennent de ce que vous n'avez pas l'esprit assez mortifié et assez soumis. Voulez-vous ne rien craindre et n'avoir jamais d'inquiétude sur rien ? Soyez toujours prêt à obéir et vivez toujours dans une entière résignation pour tout ce qu'on pourra vous commander. Celui qui en usera de cette sorte jouira toujours d'une paix et d'une tranquillité parfaite, et la religion sera un paradis terrestre pour lui.

3183. Comme un homme qui à la goutte aux pieds et aux mains s'imagine que tout ce qui est autour de lui, va heurter contre son mal ; ainsi un religieux qui n'a pas l'esprit mortifié s'imagine toujours qu'on va lui ordonner tout ce qui lui fait le plus de peine, au lieu que celui à qui il est indifférent à quoi on l'emploie, et qui est résigné à tout, est toujours gai, toujours content, et n'a rien à craindre.

3184. Quiconque cherche à éviter ce qu'il doit faire par obéissance, se rend la vie malheureuse ; si peu qu'on fasse à contre cœur, on le trouve plus pénible, que de grandes choses faites avec générosité. (H. Suzo.)

3185. *Vera obedientia nec præpositorum intentionem discutit, nec præcepta discernit ; quia qui omne vitæ suæ judicium majori subdidit, in hoc solo gaudet. Si quod sibi præcipitur, operatur ; nescit enim judicare quisquis perfecte didiscerit obedire quia hoc tantum bonum putat, si præceptis obediat,* (Greg.)

3186. Je n'ai jamais découvert qu'une religieuse ait fait des démarches pour être chargée de la cuisine ou des poules, mais combien qui ont mis tout en œuvre pour être élevées à d'autres postes plus honorables. Ce n'est donc pas le zèle pour votre avancement qui vous porte à refuser cet office, mais le zèle pour votre propre considération, le zèle pour vos commodités. (Saint Léonard de Port-Maurice)

3187. Thomas à Kempis dit qu'un religieux tiède est toujours malade pour les choses qui ne lui plaisent pas, et que jamais il ne manque de prétextes pour se dispenser des choses qu'il n'a pas envie de faire. Nous manquons toujours de forces pour les choses que nous ne voulons pas, mais pour celles que nous voulons, nous en avons toujours de reste, quelque pénibles qu'elles soient.

3188. Il y en a qui ne se décident à faire ce qu'on leur ordonne, qu'après avoir répondu plusieurs fois : je ne puis pas ! — Elles diraient avec plus de vérité : je ne veux pas ! — C'est ce que le B. Joseph Calasanze exprimait ainsi : « Celui qui au lieu de dire : Je ne veux pas ; — dit : Je ne puis pas ; ne trompe point ses supérieurs, mais se trompe lui-même. » (Saint Ligouri.)

3189. Tous les raisonnements contre l'obéissance viennent de ce que notre amour propre est contrarié pour elle. La preuve est que nous trouvons tout à propos quand on nous ordonne ce qui nous convient. Il faut donc bien nous persuader que nos objections contre les ordres reçus venant de notre immortification, méritent peu de créance. Un malade qui connaît qu'il est malade sait bien qu'il ne doit pas toujours se laisser aller à tout ce qu'il a envie de faire : qu'il ne doit pas toujours boire quand il a soif, et que quoique la saignée lui cause de la douleur, et qu'il trouve la médecine amère, la saignée et la médecine ne laissent pas de lui être avantageuses. C'est pourquoi il n'écoute ni ses envies, ni ses répugnances, et il ne se fie point à lui-même ; mais se soumettant à la conduite du médecin, il fait tout ce que le médecin lui prescrit, et croit qu'il ne lui ordonne rien que pour le mieux. La connaissance qu'il a, qu'il est malade, le porte à se défier de lui-même et à s'abandonner ainsi à la conduite de celui qui peut le guérir. Nous sommes des malades remplis d'amour propre et de mille passions déréglées ; nous n'avons envie que de ce qui peut nous faire du mal ; et nous n'avons de l'aversion et du dégoût que pour ce qui peut nous faire du bien. Cela étant, servons-nous du remède dont se sert un malade qui veut guérir, ne nous croyons nous-mêmes sur rien, croyons le supérieur qui a soin de notre guérison et qui est chargé de notre conduite, croyons que tout ce qu'il nous ordonne est sage et raisonnable ; et regardons comme des fantaisies et des rêveries de malades, toutes les pensées qui se présenteront à nous contre ce qu'il nous aura ordonné. De cette sorte non seulement vous ne recevrez aucun préjudice des pensées et des raisonnements qui vous viendront contre ce qui regarde l'obéissance, mais vous en tirerez même cet avantage que vous vous affermirez de plus en plus dans l'obéissance. Car vous ferez aussitôt réflexions que vous êtes malades et que vous avez le goût gâté : que c'est ce qui vous donne de l'aversion pour tout ce qui pourrait vous être utile ; et qu'ainsi il ne vous faut point d'autre marque qu'une chose vous est avantageuse, que l'aversion même que vous y sentez et les difficultés qui vous viennent à ce sujet dans l'esprit.

3190. La passion nous fait voir les choses tout autrement qu'elles ne sont ; un homme très altéré trouve très bonne une eau boueuse qui en réalité est détestable, Nous sentant remplis de passions qui nous aveuglent, défions-nous de notre jugement, et regardons-le comme un malade qui a le goût gâté, ou comme un ennemi dont nous avons à nous défier; que de fois nous nous sommes trompés et avons été obligés de le reconnaître. Si quelqu'un nous avait trompés deux ou trois fois, nous ne croirions plus en lui ; notre propre jugement nous a trompés plus souvent. La tête où aboutissent les cinq sens gouverne tout le corps et est mieux à même de le conduire que les autres membres, qui n'ont que le sens du toucher à leur service. Le supérieur est la tête d'une communauté, il a des lumières, des grâces, des connaissances qui lui arrivent de tous côtés que n'ont pas les inférieurs. Il doit avant tout tenir compte du bien général, et un particulier n'a souvent en vue que ses propres commodités. Et personne n'est juge dans sa propre cause. C'en est assez pour faire taire tous les murmures et toutes les objections contre l'obéissance.

Sainte Thérèse ne demandait point de vertus extraordinaires ; ce qu'elle exigeait en premier lieu, c'était un bon jugement et de la docilité. « Voyez-vous, mon Père, disait-elle à un prêtre, qui lui présentait une de ses pénitentes en lui vantant l'angélique piété de cette jeune fille, Notre-Seigneur lui donnerait ici de la dévotion et on lui enseignerait la manière de faire oraison ; mais si elle n'a pas de jugement, elle n'en aura jamais, et, au lieu de servir à la communauté, elle lui sera toujours à charge. » « Un bon esprit, disait-elle encore, est simple et soumis ; il reconnaît ses

torts ; il se laisse conduire : un esprit étroit, borné, ne voit pas ses fautes même quand on les lui montre, et toujours content de lui, il marche toujours de travers. »

3191. De même que celui qui travaille à un bâtiment, dit saint Basile, se sert comme il veut des instruments de son art et qu'il n'y a jamais eu d'instrument qui n'ait aisément obéi à la main de l'artisan, et n'en ait suivi tous les mouvements ; de même un religieux doit être un instrument utile, dont le supérieur puisse se servir à son gré pour l'édifice spirituel, il ne doit jamais faire de résistance à ce qu'on veut faire de lui. De plus comme l'instrument ne choisit pas l'usage auquel on veut l'employer, ainsi un religieux ne doit point avoir de choix pour aucun emploi, mais il doit en laisser tout le soin au supérieur et s'en rapporter entièrement à lui. Enfin, continue ce père, comme l'instrument n'agit point en l'absence de l'artisan, parce qu'il n'a aucun mouvement de lui-même, et qu'il n'en a point d'autre que celui que l'artisan peut lui donner quand il s'en sert: de même il ne faut pas qu'un religieux fasse jamais rien sans l'ordre de son supérieur, ni que dans les moindres choses il dispose de lui-même pour un moment ; mais il faut que toujours et en toutes choses, il suive les mouvements et les impressions de son supérieur.

Un instrument est bon quand il obéit à l'ouvrier qui l'emploie ; autrement à quoi servirait-il ? Si, par exemple, un pinceau résistait à la main du peintre ; si poussé à droite, il allait à gauche ou s'il s'élevait quand on l'abaisse, qu'en ferait le peintre ? ne se hâterait-il pas de le jeter au feu ? (Saint Liguori.)

3192. On a quelquefois les jambes si malades qu'on laisse des affaires importantes plutôt que de faire certaines démarches ; on souffre parfois tellement des bras qu'on se prive de porter de la nourriture à la bouche. Les supérieurs sont parfois obligés de renoncer à entreprendre des œuvres importantes, car ils n'osent pas les commander à des sujets désobéissants ; et par suite, ils gémissent.

3193. Comme les gémissements d'un supérieur affligé montent rapidement vers le trône de Dieu, comme ils crient vengeance ! Un inférieur doit plus craindre un de ces gémissements, dit saint Jean Chrysostôme, que tous les châtiments que le supérieur pourrait lui infliger pour sa désobéissance, car il est bien plus redoutable. » Quand un supérieur voit que ses avertissements, sa douceur, sa sévérité, ses soins ne servent à rien, bien désolé il a recours à Dieu, il lui montre sa douleur sans lui dire autre chose : mais c'est en trop dire, Dieu entend cette plainte et tire une sévère vengeance. C'est ainsi qu'un précepteur, ajoute le même saint, qui s'est donné beaucoup de peine pour instruire son élève, voyant qu'il n'avance rien, s'adresse tristement au père et lui déclare qu'il perd son temps : le père alors entre en fureur contre son fils et le fait rudement châtier comme il le mérite : c'est ce qui arrive aux esprits indociles. » O Dieu, quel malheur pour ces rebelles ! Saint Gennade, patriarche de Constantinople, voyant qu'il ne pouvait ramener au devoir un ecclésiastique très vicieux de l'Eglise de saint Eleuthère, martyr, ni par ses paroles, ni par ses censures, ni par aucun autre moyen, écrivit une lettre au saint qu'il fit mettre sur son autel par un de ses aumôniers et qui renfermait ces mots : « Eleuthère bienheureux martyr de Jésus-Christ, votre soldat mène une vie fort débordée ; ou corrigez-le ou retranchez-le. » La dernière chose arriva ; le jour suivant le malheureux prêtre mourut d'une mort subite.

3194. Durant tout le temps que saint Anselme fut abbé de son monastère, il fut extrêmement aimé de chacun, parce qu'il était fort condescendant, se laissant plier à la volonté de tous, non seulement des religieux, mais aussi des étrangers. L'un d'eux venait lui dire : Mon Père, votre révérence devrait prendre un peu de bouillon, il en prenait ; un autre venait qui lui disait : Mon Père, cela vous fera mal ; tout soudain il le quittait, ainsi il se soumettait en tout ce en quoi il n'y avait point d'offense de Dieu, à la volonté de ses frères lesquels sans doute suivaient leur inclination propre ; mais encore plus particulièrement les séculiers, qui le faisaient aussi tourner à toutes mains, selon leur volonté. Or, cette grande souplesse et condescendance du saint n'était pas approuvée de tous, bien qu'il fut fort aimé de tous,

si bien qu'un jour quelques-uns des frères lui voulurent remontrer que cela n'allait pas bien selon leur jugement, et qu'il ne devait pas être si souple et si condescendant à la volonté de tout le monde ; mais qu'il devait faire plier sous sa volonté ceux qu'il avait en charge. O mes enfants! dit ce grand saint, vous ne savez peut-être pas à quelle intention je le fais; sachez donc que me ressouvenant que Notre-Seigneur a commandé que nous fissions aux autres ce que nous voudrions qui nous fût fait, je ne peux faire autrement: car je voudrais que Dieu fît ma volonté, et partout je fais volontiers celle de mes frères et de mon prochain, afin qu'il plaise à ce Dieu de bonté de faire quelquefois la mienne. Il ajoutait qu'il pouvait par là connaître la volonté de Dieu, qui ne parle pas, qui ne fait pas parler les anges, ni les animaux, ni les plantes, mais les hommes, et qui aime qu'on pratique la charité envers eux; et la condescendance est un art de charité. Du reste, Notre-Seigneur n'a-t-il pas dû se rendre semblable à de petits enfants ?

3195. Saint Pacôme faisant un jour des nattes, il y eut un enfant, lequel regardant ce que faisait le saint, lui dit: O « mon Père, vous ne faites pas bien ; ce n'est pas ainsi qu'il faut faire. » Le grand saint, quoiqu'il fît bien ces nattes, se leva néanmoins promptement et alla s'asseoir proche de l'enfant, qui lui montra comment il fallait faire. Alors il y eut un religieux qui lui dit: « Mon Père, vous faites deux maux en condescendant à la volonté de cet enfant, car vous l'exposez au danger d'avoir de la vanité et vous gâtez vos nattes et elles étaient mieux comme vous les faisiez. » A quoi le bon Père répondit: « Mon frère, si Dieu permet que l'enfant ait de la vanité, peut-être qu'en récompense, il me donnera l'humilité; et quand il m'en aura donné, je pourrai après en donner à cet enfant. Il n'y a point de mal de passer ainsi ou ainsi les jours pour faire les nattes ; mais il y aurait bien du danger si nous n'avions point à cœur cette parole du Sauveur : *Si vous ne devenez comme de petits enfants vous n'aurez point de part au royaume de mon Père.* » Oh ! que c'est un grand bien, mes sœurs, d'être ainsi pliables et faciles à être tournés à toute main. » (Saint François de Sales.)

3196. François d'Assise dit un jour à ses frères : « J'ai obtenu cette grâce de la miséricorde de Dieu que j'obéirais aussi volontiers et d'aussi bon cœur à un simple novice, s'il m'était donné pour supérieur, qu'à tout autre frère vénéré dans l'ordre. Car l'inferieur doit voir dans son supérieur, non pas un homme, mais celui pour l'amour duquel il s'est soumis à l'obéissance. Et moins il y a de mérite dans celui qui commande, plus la soumission de celui qui obéit est agréable à Dieu. » Quelqu'un lui ayant demandé quel était l'homme vraiment obéissant, il répondit par cette comparaison : « Prenez un cadavre et mettez-le n'importe où, vous n'éprouverez ni résistance, ni plainte, ni murmure. Tel est l'homme vraiment obéissant : il n'examine ni pourquoi on le change de place, ni où on le met : il ne désire pas d'aller ailleurs, élevé à un emploi, il est humble comme à l'ordinaire ; enfin, plus on l'honore, plus il se regarde comme indigne des honneurs. (B. L. de Grenade).

3197. Saint Thomas d'Aquin était arrivé depuis peu au couvent de Bologne, et il se promenait en étudiant, quand un des Frères convers qui ne le connaissait pas, l'aborde en lui disant de l'accompagner dans la ville; car le prieur lui a permis de prendre, pour aller avec lui, le premier qu'il rencontrerait. Saint Thomas n'hésite pas. En route, ce bon Frère, voyant qu'il va lentement, lui fait des reproches de ce qu'il va le retarder, il manifeste même sa mauvaise humeur devant des personnes qui connaissaient le saint, et qui, prenant le Frère à part, lui demandent s'il sait quel est le religieux qui l'accompagne; et sur sa réponse négative, elles lui révèlent qu'il a avec lui Thomas d'Aquin. Ce bon Frère, confus, demande pardon au saint qui le rassure avec bonté.

Quand Madame Louise de France était prieure du Carmel de saint Denis, une sœur demandée au parloir se faisant trop attendre, la digne prieure lui en fit le reproche: « Et vous aussi, ma mère, vous nous faites bien attendre quelquefois. » — C'est vrai, mais mes raisons peuvent n'être pas les mêmes. » Aussitôt l'humble

princesse se reproche cette réponse comme un effet de l'amour propre, se jette à genoux aux pieds de ses filles, baise la terre et leur demande pardon du mauvais exemple qu'elle vient de donner en cherchant à se justifier: « J'ai toujours été une orgueilleuse, » ajoute-t-elle, et après avoir tout quitté à l'extérieur, je retrouve en moi les folles délicatesses de l'amour propre.

3198. Plusieurs aiment la chose commandée, et n'aiment pas Dieu qui commande. L'on commandera à une personne d'aller faire oraison ou tel autre exercice qu'elle goûtera; ô Dieu! elle y ira volontiers, et pourquoi? parce qu'elle l'aime, à cause de quelque suavité et de quelque consolation qu'elle y reçoit. Quel est le motif qui la fait agir, sinon l'amour propre? Vous en aurez l'expérience, car tirez-la de là, et employez-la à quelque chose qu'elle n'aimera pas, vous verrez si elle le fait sans témoigner son mécontentement. Qui ne voit donc qu'elle n'aime pas Dieu qui commande, mais seulement la chose commandée? Car si elle aimait Dieu qui commande, elle serait aussi contente de faire une chose qu'une autre, puisque en tout elle rencontrerait également sa divine volonté.

Un autre aimera Dieu qui commande, et n'aimera pas la chose commandée. Je sais bien, dira-t-il, que ce qui m'est commandé est la volonté de Dieu: mais c'est une chose à laquelle j'ai tant de répugnance et de difficulté, que je ne la saurais agréer; de plus, quand je tâcherais de l'aimer, celui qui l'ordonne de la part de Dieu est de si mauvaise grâce et a une façon si froide, que cela fait qu'on ne trouve nulle suavité en la chose commandée.

Certes, voici la cause de tous nos vœux: quand nos supérieurs et ceux qui nous commandent sont à notre gré et selon nos humeurs et nos inclinations, nous ne trouvons point de difficulté à ce qu'ils nous ordonnent: mais s'ils ne sont pas tels, les moindres choses ordonnées par eux sont rudes et répugnent à nos inclinations. Or, qui ne voit que nous ne regardons pas que c'est Dieu qui nous envoie le commandement? mais pour l'agréer, nous prenons garde si celui qui nous l'apporte est vêtu de vert ou de gris, c'est-à-dire que nous regardons quelle est sa mine ou sa contenance. O Dieu! il ne faut pas faire cela, mais il faut recevoir l'obéissance de qui que ce soit qu'elle vienne, sans exception quelconque, comme la volonté de Dieu, aimant non seulement Dieu qui commande, mais même la chose commandée, prenant ce commandement et le mettant sur notre tête, c'est-à-dire, dans le fond de notre tête, dans le fond de notre volonté pour l'agréer et l'exécuter avec fidélité. Et si notre cœur répugne à la chose commandée, il faut le flatter et tout doucement le lui faire agréer et exécuter fidèlement. » (Saint François de Sales.)

3199. La bonté n'est pas bonne quand elle supporte la malice; au contraire, elle est mauvaise quand elle laisse subsister ce qu'elle peut et doit corriger: la douceur en ce cas là n'est pas douceur, mais lâcheté et poltronnerie: la patience n'est pas patience, mais une vraie stupidité. Ce n'est pas être condescendant, mais se rendre complice du mal quand on le souffre en le pouvant empêcher.

Ce sont les rudes et fâcheux supérieurs qui font les bons inférieurs. La sévérité des mères est plus salutaire aux enfants, que la mignardise des nourrices; et la fermeté des pères est toujours plus utile aux enfants que les tendresses maternelles. Plus la lime est rude, plus elle blanchit le fer et en ôte la rouille; plus le charbon est poignant, plus il polit le drap. (Esprit de Saint François de Sales.)

3200. Voici le grand mot. Il faut regarder ce que Dieu veut, et le reconnaissant, il faut s'essayer de le faire gaiement ou au moins courageusement, et non seulement cela, mais il faut aimer cette volonté de Dieu et l'obligation qui s'ensuit en nous, fût-ce-t-elle de garder les pourceaux toute notre vie, et de faire les choses les plus abjectes du monde; car en quelle sauce que Dieu nous mette, ce nous doit être tout un: c'est là le blanc de la perfection auquel nous devons tous viser; et celui qui en approche le plus, c'est celui qui remporte le prix.

Chacun aime selon son goût, peu de gens aiment selon leur devoir et le goût de N. S. N'aimez point la volonté de Dieu parce qu'elle est selon la vôtre; mais aimez la vôtre quand et parce qu'elle sera selon celle de Dieu. Il faut plus aimer l'obéissance que craindre la désobéissance. C'est un signe certain que nous aimons Dieu en toutes choses, quand nous l'aimons également en toutes choses; d'autant que Dieu étant toujours égal à lui-même, l'inégalité de notre amour envers lui ne peut tirer son origine que de quelque chose qui n'est pas lui. (Ibid.)

Il faut ne vouloir point les choses mauvaises, vouloir peu les bonnes et vouloir sans mesure le seul bien divin qui est Dieu même.

3201. Souvent l'Esprit-Saint pour nous faire obtenir l'humilité, révèle aux petits ce qu'il cache parfois aux plus grands. Ainsi voyons-nous le Seigneur se servir de Yéthron-idolâtre, pour instruire Moïse, cet homme si saint, qui s'entretenait avec Dieu, face-à-face. Et Moïse, quoiqu'il eût Dieu pour précepteur et pour guide, ne méprisa point les conseils de son beau-père. Saint Augustin disait dans le même esprit d'humilité: Moi qui suis un vieillard, et un évêque, je suis prêt à me laisser instruire par un enfant. Il savait, ce grand saint, que Dieu révèle ses mystères aux petits, et il ne dédaignait pas de descendre au rang des petits, et de s'abaisser même au dessous d'eux, afin d'être instruit par le Dieu qui est le maître et l'ami des petits. Saint Jérôme avait de lui-même une défiance non moins grande: « Je ne veux pas, disait-il, me servir de mon propre jugement, qui est un très mauvais conseiller. » (Bienheureux Louis de Grenade.)

3202. *Convers.* — *Æqua enim parserit descendentis ad prœlium, et remanentis ad sarcinas, et similiter dividunt.* (I. Regum xxx. 24.) C'est ce que dit David au retour de son expédition contre les Amalécites; l'Ecriture remarque que cette conduite fut toujours depuis observée par le peuple d'Israël comme une loi inviolable. Et ce fut sans doute avec justice: car, toutes les troupes d'une armée ne composent qu'un même corps, celles qui demeurent au bagage ne contribuent pas moins à la victoire, que celles qui combattent, puisque les unes ne pourraient pas combattre, si les autres ne demeuraient pas aux bagages.

3203. Les musiciens chantent avec tant de concert et d'harmonie, parce que chacun chante sa partie et non celle des autres. S'ils agissaient autrement, ce serait un désaccord affreux. Ce qui fait l'harmonie dans une maison, c'est quand chacun se tient à sa place, s'abstient d'empiéter sur le rôle et sur les droits des autres, pour faire bien lui-même ce dont il a la charge. Les emplois bien remplis font aussi l'édification des étrangers; la négligence qu'on y apporte peut ruiner la réputation d'un monastère. On ne doit donc confier qu'à des sujets sûrs les charges extérieures.

3204. Les tourières ou portières, encore plus que les sacristines, dit saint Léonard de Port Maurice, sont par rapport au monastère, ce qu'est le visage par rapport à l'individu; de même qu'au visage, on reconnaît l'individu, ainsi en voyant la portière du monastère on connaît les religieuses qui l'habitent, les séculiers jugent de la manière de vivre de celles-ci par ce qu'ils remarquent dans celles-là. (Saint Léonard de Port Maurice.)

3205. *Ambition.* — C'est l'ambition qui fait empiéter sur les emplois des autres. Nous devons donc nous tenir en garde contre l'ambition de dominer sur les autres. Sainte Thérèse souhaitait que son monastère fut réduit en cendre avec toutes ses religieuses, plutôt que d'être envahi par cette mauvaise passion, elle voulait que, si jamais une de ses religieuses aspirait à être nommée supérieure, elle fut chassée du monastère, ou du moins, renfermée pour toujours. (Saint Liguori.)

3206. Qu'on soit persuadé que dans la maison de Dieu, les charges les plus élevées et les plus honorables sont celles que l'obéissance impose. A Dieu ne plaise qu'on demande jamais ou paraisse rechercher quelque fonction de prééminence! Ce serait une chose étrange en religion; on encourrait en ce cas la note d'orgueil et d'ambition; on serait justement puni et particulièrement mortifié en cela même.

Mieux vaudrait peut-être supprimer un institut religieux, que d'y laisser pénétrer cette maudite peste de l'ambition, qui corromprait les communautés les plus florissantes et les plus belles œuvres de Dieu. (SAINT LIGUORI.)

3207. Honorius II, sur le point de mourir, regrettait de n'être pas resté dans son monastère, occupé à laver l'humble vaisselle des religieux, et d'avoir été pape. Philippe II, roi d'Espagne, eût voulu, à sa mort, n'avoir été qu'un simple frère lai, servant Dieu dans quelque maison religieuse, plutôt que d'être roi. Philippe III, son fils, s'écriait en mourant : « Ah ! que n'ai-je été servir Dieu dans un désert, au lieu d'être monarque : je comparaîtrais avec plus de confiance au tribunal de Jésus-Christ. » (SAINT LIGUORI.)

3208. *Changements.* — Le vrai obéissant est indifférent à tous les emplois et à tous les lieux et le besoin de changement amène parfois le dégoût des emplois. *Mutare locum conamur, ignorantes quia si desit spiritus non adjuvat locus. Iste enim Loth de quo loquimur, in Sodomis sanctus extitit, in monte peccavit. Quod autem loca mentem non mu niunt ipse humani generis primus testatur parens qui et in paradiso excidit. Sed minus sunt omnia, quæ loquimur ex terra : Nam si locus salvare potuisset, satan de cœlo non caderet.* (GREG.)

3209. Tout païen qu'il était, Sénèque a dit : « Ce n'est pas par de longs voyages ni par le changement de lieu que vous dissiperez la tristesse qui appesantit votre esprit. Il faut changer de disposition et non de site. Lors même que vous franchiriez de vastes mers, vos vices vous suivront partout où vous irez. Pourquoi vous étonneriez-vous que vos voyages ne vous profitent pas, quand vous vous portez vous-même ? Vous envoyez devant vous la cause qui vous chasse du lieu où vous êtes. Que peut y faire la nouveauté du site, la connaissance des villes et des lieux ? Il faut vous décharger du fardeau de votre âme, sans cela aucun lieu ne saura vous plaire. Vous allez ici et là pour secouer ce poids importun, à mesure que vous le portez plus loin il ne fait que devenir plus incommode... Ce mouvement que vous vous donnez vous nuit; car vous secouez un malade. Iriez-vous au bout du monde, ce qui importe le plus, ce n'est pas le lieu ou vous arrivez, mais l'état d'âme avec lequel vous y arrivez. On peut vivre bien partout. »

IX. — Charité.

3210. *Voici mon commandement : C'est que vous vous aimiez les uns les autres*, a dit Notre-Seigneur. Etudions I. ce précepte, II. la manière de l'observer.

3211. I. *Le précepte.* Nous avons dit les conseils, voici *le précepte* : *On reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres.* (V. nos 3218 et suiv.) *Sola dilectio discernit filios Dei filiis diaboli*, dit saint Augustin ; *baptizentur omnes, signent se omnes signo crucis, intrent omnes ecclesiam, cantent omnes Alleluia, non discernuntur filii Dei et filii diaboli, nisi charitate.* Sans charité, comment serait-on religieux, quand on ne peut être chrétien ? L'essence du christianisme, c'est la charité ; la fin de l'état religieux, c'est la perfection de la charité. Or il n'y a pas deux charités, mais une seule, l'amour de Dieu et du prochain pour l'amour de Dieu. C'est la même amitié par laquelle on aime un ami, qui fait aimer le fils de cet ami. *Celui qui n'aime pas le prochain qu'il voit, comment aimera-t-il Dieu qu'il ne voit pas ?* La preuve qu'on aime Dieu, c'est l'amour qu'on porte au prochain. Saint Jean, élevé à l'école du Sauveur, parle comme lui : *Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.* C'est le seul refrain qu'il fait entendre dans sa vieillesse ; et quand les fidèles lui reprochent de dire toujours la même parole, il répond : *C'est le précepte du Seigneur, si on l'accomplit, c'est assez.* (Voir no 3221.)

C'est là aussi ce que doivent dire les supérieurs à la suite de Notre-Seigneur et de son disciple bien-aimé. Aussi voit-on que tous les saints, en mourant, recommandaient aux âmes chéries, qu'ils laissaient sur la terre, de s'entr'aimer. (V. n° 3167 et n^os^ 3222 et suiv.) La charité, en effet, fait de la terre le ciel. Là haut c'est le bonheur parfait dans l'amour de Dieu. La haine et la division font de la terre un enfer: *Sine charitate monasteria sunt tartara*, a dit saint Jérôme. *Omne regnum contra se divisum non stabit.* Quand vous entrez dans une maison dont les pierres et les pièces de bois sont bien unies entre elles, *securus intras*, vous entrez sans crainte, dit saint Augustin. Mais si tout est désuni, vous jugez qu'elle menace ruine. Ainsi en est-il d'une communauté. Autant donc pour le bien de la congrégation que pour obéir au précepte de Notre-Seigneur, il faut la pratiquer.

3212. *Comment l'observer? Ut diligatis invicem sicut dilexi vos;* comme Jésus-Christ nous a aimés, Jésus-Christ, voilà notre modèle. (V. n° 3226.) Or, comment nous a-t-il aimés? (Voir Jésus-Christ, n^os^ 2183 et suivants.) Quel amour! il le pénètre tout entier, il détrempe son esprit, son cœur; il inspire ses paroles, ses actions, ses souffrances. Ainsi devons-nous nous aimer mutuellement, 1° *par l'esprit*, *Cogitationes meæ cogitationes pacis et non afflictionis. Dissimulans peccata propter pœnitentiam.* C'est ce qu'a fait Notre-Seigneur. *Charitas non cogitat malum.* Les supérieurs qui sont chargés des autres peuvent et même doivent soupçonner, afin de prévenir le mal; mais à ceux qui n'ont pas la charge des autres, Jésus-Christ dit: *Nolite judicare ut non judicemini:* Ne jugez pas afin de n'être pas jugés. Un jugement sans miséricorde attend ceux qui ne font pas miséricorde: *Judicium sine misericordia ei qui non facit misericordiam.* Le simple soupçon, le simple doute sur l'innocence d'autrui, est une faute, s'il est téméraire. « Le jugement appartient à Dieu, parce qu'il est le souverain; et lorsque nous entreprenons de juger nos frères sans en avoir sa commission, nous sommes doublement coupables, parce que nous nous rendons tout ensemble et les supérieurs de nos égaux, et les égaux de notre supérieur, violant ainsi par un même attentat et les lois de la société et l'autorité de l'empire. » (BOSSUET.) Et quel inconvénient y a-t-il à se tromper et à juger bon celui qui est méchant? Tandis que ce serait une injustice de juger méchant celui qui serait bon. (Voir n^os^ 3229 et suiv.)

3213. *Honore invicem prævenientes*, estimons nos frères. Et ne sont-ils pas estimables par leur âme faite à l'image de Dieu, pour laquelle Jésus a versé son sang, et qui est destinée à l'aimer éternellement? Le tableau de grand prix, dont le revers serait couvert de toiles d'araignée, n'en est pas moins l'œuvre d'un grand maître. Un peu de poussière enlèverait-elle à un diamant sa valeur? Au lieu de nous indigner des défauts d'autrui, en les remarquant, comprenons la laideur des nôtres pour lesquels nous sommes si disposés à l'indulgence. Qu'ils sont loin de la charité ceux qui soupçonnent, qui méprisent, qui s'informent de ce qu'on dit, ou de ce qu'on pense d'eux! Esprits ombrageux et toujours inquiets!...

3214. 2° *Charité du cœur. In charitate perpetua dilexi te, ideo attraxi te miserans tui. Induite vos viscera misericordiæ.* Le religieux, dit à ce sujet saint Liguori, ne paraît jamais sans son vêtement: la charité, voilà le vêtement dont son cœur est revêtu: *Charitas benigna est, non æmulatur, non irritatur, non quærit quæ sua sunt; non gaudet super iniquitate.* La charité

est bienveillante, elle n'est pas jalouse ni colère, elle est désintéressée, elle ne se réjouit point du mal, elle pleure avec ceux qui pleurent; *congaudet autem veritati:* elle se réjouit du bien. La mère qui aime son enfant, quelle indulgence dans son cœur! On trouve tout bien chez ceux qu'on aime par passion. La charité n'aurait-elle pas le même effet? *Omnia suffert, omnia sustinet.* La charité souffre tout, elle supporte tout. Au lieu de porter envie au bien des autres, elle s'en réjouit. En s'en réjouissant, elle participe au mérite de ceux qui font le bien. Saint Bernard disait: « Je ne suis pas chartreux, mais j'espère avoir part à leur récompense, parce que je les aime. » Et saint Grégoire: *Bona aliena si diligeritis, vestra faceretis bona ; non diligendo, vestra facitis mala.* O charité, que vous êtes riche, vous vous appropriez tout sans rien enlever à personne!

3215. 3° *Dans les paroles.* Il évitera les discussions et les cris, avait dit un prophète parlant de Notre-Seigneur; et, en effet, ce divin Sauveur dit à Judas: « Mon ami, pourquoi êtes-vous venu? » Donc, évitons: 1) *les médisances.* « Il est des religieux, dit saint Liguori, dont la langue ne saurait lécher sans écorcher. Ces mauvaises langues devraient être entièrement bannies des cloîtres, ou du moins constamment renfermées dans une prison. » On doit surtout éviter ce défaut à l'égard des membres de la communauté, des confesseurs, des supérieurs. On rencontre des religieuses assez peu discrètes pour faire connaître à leurs parents, aux gens du dehors, les petites peines qu'elles ont en communauté, faisant ainsi haïr la vie religieuse, et donnant en même temps une pauvre idée de leur vertu.

Qu'on craigne surtout de ruiner l'autorité et l'esprit d'obéissance. C'est médire que de révéler des défauts, de les exagérer, de prêter des intentions mauvaises, de ne pas s'associer aux justes éloges qu'on donne à autrui, ou d'en rabattre le plus possible. *Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire.* Partout où se trouvait sainte Thérèse, ses sœurs se croyaient en sûreté, elle les défendait au besoin. (Voir n^os^ 3233 et suiv.)

2) *Les rapports* contre la charité. Le Seigneur déteste celui qui sème la discorde entre les frères. (PROV. VI. 16.) Avez-vous entendu une parole contre le prochain, ensevelissez-la dans votre cœur comme dans un tombeau. (ECCLI. XIX. 10.) *Les traits d'esprit piquants;* c'est une des plus mauvaises conditions qu'un esprit puisse avoir que d'être moqueur, dit saint François de Sales. La moquerie est la plus mauvaise sorte d'offense qu'on puisse faire au prochain par paroles, parce que les autres offenses se font avec quelque estime et celle-ci se fait avec mépris. 4) *Les disputes.* Mieux vaut céder que de l'emporter. Mieux vaut une once de charité que cent charretées de raisons, disait le cardinal Bellarmin. Le saint abbé Sabas a dit une belle parole: « Il faut combattre les démons et céder aux hommes. » (V. n° 3239). Donc, si quelqu'un parle, que ce soit comme la parole de Dieu. Pas un mot répréhensible, dit saint Paul. Une réponse douce apaise la colère. (PROV. XV, I.) 5) *Les bizarreries de caractère.* Il est des personnes qui, selon l'expression d'un saint Père, se réjouissent pour un écu, et s'attristent pour une obole. Faits à l'image et à la ressemblance de Dieu, par suite de nos défauts nous jouons plusieurs rôles; et de même qu'au théâtre on voit le même personnage reproduire tantôt la force d'Hercule, tantôt la mollesse de Vénus, tantôt le tremblement de Cybèle, ainsi nous-mêmes nous faisons

autant de personnages différents que nous avons de défauts. Ces bizarreries sont de nature à rendre la vie dure à ceux qui vivent avec nous.

3216. 4° *Dans les actions.* Notre-Seigneur a passé en faisant le bien: *Omnibus omnia factus sum ut omnes facerem salvos. Unusquisque proximo placeat in bonum ad ædificationem.* Il est certaines manières, certains gestes, certains regards qui blessent plus profondément que les paroles dures. Il faut donc éviter tous les procédés peu polis, et, de plus, remplir à l'égard du prochain tous les devoirs de la charité.

Nolite diligere verbo neque lingua. Sainte Thérèse cherchait toutes les occasions d'exercer quelque charité à l'égard de ses sœurs; et lorsqu'elle n'avait pas pu le faire durant le jour, elle tâchait de le faire pendant la nuit, ne fût-ce qu'en sortant de sa cellule pour éclairer celles qui passaient dans l'obscurité. Sainte Madeleine de Pazzi, quand il y avait quelque travail extraordinaire, s'offrait toujours à le faire toute seule; elle aidait, en outre, ses sœurs dans tous les emplois pénibles; aussi disait-on qu'elle travaillait plus que quatre sœurs converses. Elle se trouvait plus heureuse quand elle assistait le prochain, que lorsqu'elle était en contemplation. « Quand je suis en oraison, disait-elle, c'est Dieu qui m'aide; et quand je secours mon prochain, c'est moi qui aide Dieu. » (Voir nos 3240 et suiv.)

3217. Surtout, ne négligeons pas les actes de charité spirituelle. Les vieillards, les malades, les enfants, les étrangers, toutes les âmes sont l'objet de la charité d'une âme religieuse qui a compris la perfection de son état. Mais les œuvres spirituelles de charité lui sont particulièrement chères: donner un bon conseil, reprendre à propos, instruire les ignorants, (v. nos 3243 et suiv.) consoler les affligés, supporter les défauts d'autrui, prier pour le prochain. (1) (V. nos 3245 et suiv.)

Fer. Alter alterius onera portate. Qui n'a ses défauts? Ne nous étonnons point, par conséquent, d'en trouver chez autrui. Le malheureux est celui qui en a de plus grands. Il est donc plus à plaindre qu'à blâmer. Si un membre de la communauté avait une infirmité du corps, le rebuteriez-vous? Pourquoi donc ne pas supporter ses infirmités spirituelles? *Si diligitis eos qui vos diligunt, quam mercedem habebitis, nonne et ethnici hoc faciunt?* (V. nos 3263 et suiv.) Mais il m'en fait tant endurer. *Tibi imputa,* répond saint Bernard, *quidquid pateris ab eo qui sine te potest nihil.*

Ora. Prions pour les membres de la communauté, vivants et défunts pour les pauvres pécheurs. Mes sœurs, disait à ses religieuses la Bienheureuse Marie-Madeleine de Pazzi, nous aurons à rendre compte à Dieu pour tant d'âmes perdues; si nous les avions chaudement recommandées à Dieu, elles ne seraient peut-être pas damnées. Sainte Thérèse convertit autant d'âmes que saint François Xavier (voir nos 3266 et suiv.). Prions aussi pour les défunts.

TRAITS ET PENSÉES SUR LA CHARITÉ.

3218. Pline rapporte que Marc Antoine acheta un jour deux jeunes esclaves qui se ressemblaient fort, et qu'il paya chèrement parce que le marchand lui fit croire qu'ils étaient jumeaux. Or ces deux jeunes gens se ressemblaient si parfaitement

(1) *Consule, carpe, doce, solare, fer, ora.* On peut développer surtout *fer* et *ora* et recommander aux Sœurs qui s'occupent des malades l'assistance des mourants.

qu'on ne pouvait nullement les discerner; après les avoir fait conduire chez lui, il trouva qu'ils parlaient un langage bien différent l'un de l'autre. Au rapport de Pline l'un était du Dauphiné, et l'autre de l'Asie, lieux extrêmement éloignés l'un de l'autre. Ce que Marc Antoine ayant su, et voyant que ces deux enfants non seulement n'étaient pas jumeaux; mais de plus qu'ils n'étaient pas du même pays, et qu'ils n'étaient pas nés sous un même climat; il se mit grandement en colère contre celui qui les lui avait vendus. Mais un de ces courtisans lui ayant représenté, que la ressemblance de ces deux esclaves était d'autant plus admirable qu'ils étaient de diverses contrées, et qu'ils n'avaient point d'alliance ensemble, il demeura tout apaisé, et dès ce moment il en fit un si grand cas, qu'il eut mieux aimé perdre tous ses biens que ces deux esclaves, à cause de la rareté de leur conformité et ressemblance. O que ces deux enfants, qui étaient d'un pays si éloigné l'un de l'autre, et qui avaient néanmoins une si parfaite ressemblance, nous représentent admirablement ces deux commandements de l'amour de Dieu et du prochain! car quel plus grand éloignement peut-il y avoir, que celui qui se trouve entre le Créateur et la créature; l'infini et le fini; entre l'amour qui regarde Dieu immortel et l'amour du prochain qui regarde l'homme mortel; entre le premier de ces amours qui regarde le ciel, et l'autre qui regarde la terre? Certes, la ressemblance de ces deux amours est d'autant plus admirable, qu'ils sont plus éloignés l'un de l'autre.

C'est pourquoi nous devons faire comme Marc Antoine, et acheter à n'importe quel prix ces deux amours qui sont sortis en même temps comme deux frères jumeaux, des entrailles de la divine miséricorde. Car dès que Dieu eut créé l'homme à son image et à sa ressemblance, il lui ordonna, de ce même instant d'aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même, et la loi naturelle nous a toujours enseigné ces deux préceptes, et les a, pour ainsi dire, gravés au fond du cœur de tous les hommes: de sorte que si Dieu ne les eût point donnés, tous les hommes néanmoins n'eussent pas laissé de savoir qu'ils sont obligés non seulement d'aimer Dieu, mais aussi d'aimer le prochain.

Avant l'incarnation notre ressemblance avec Dieu était bien imparfaite, mais N.-S. en se faisant homme a admirablement rétabli cette image et nous a faits semblables à lui, en se faisant semblables à nous. (Saint François de Sales.)

3219. Il est facile de concevoir comment celui qui a la charité observe toute la loi. La charité nous porte à ne faire qu'un avec ceux que nous aimons. Or il est clair que chacun s'aime naturellement soi-même, et s'il ne fait qu'un avec le prochain il ne veut pas plus lui faire du mal qu'il ne s'en veut faire à soi-même.

De même qu'une mère qui chérit son fils, étend son affection aux serviteurs, aux terres, à tous les objets qui appartiennent à ce fils, ainsi celui qui aime Dieu de tout son cœur, aime aussi de tout son cœur les enfants, les serviteurs et tous les membres de la famille de Dieu. (Bienheureux Louis de Grenade.)

3220. Pacôme était un soldat païen des armées de Constantin. Arrivé à Thèbes, après de rudes marches, il vit les chrétiens qui étaient nombreux, s'empresser auprès de lui et de ses compagnons, pour leur offrir des rafraîchissements et des vivres, en refusant toute récompense pour prix de leurs services. Il en fut fort surpris, et, s'informant de ce qu'ils étaient, il apprit qu'ils pratiquaient une religion qui leur faisait un devoir d'exercer la charité envers tous. « Une telle religion ne peut qu'être divine, » dit Pacôme. Et il l'embrassa et devint un fervent religieux et un saint.

3221. « Le jeune Tobie, accompagné de l'ange ayant abordé Raguel son parent, auquel néanmoins il était inconnu, celui-ci ne l'eut pas plutôt regardé que, se tournant vers Anne sa femme: « Voyez, lui dit-il, combien ce jeune homme ressemble à mon parent. » Après cela, il les interrogea: « D'où êtes-vous, jeunes gens, mes frères? » A quoi ils répondirent: « Nous sommes de la tribu de Nephtali, de la captivité de Ninive. » Et il leur dit: « Connaissez-vous Tobie, mon frère? — Oui, nous le connaissons, » dirent-ils. Et Raguel s'étant mis à en dire beaucoup de bien, l'ange lui dit: « Tobie, duquel vous vous enquérez, c'est le propre père de celui-ci. » Alors, Raguel s'avança, et le baisant

avec beaucoup de larmes: « Bénédiction sur toi, mon enfant, dit-il; car tu es fils d'un bon et très bon personnage. » Et la bonne dame Anne, femme de Raguel, avec Sara sa fille, se mit aussi à pleurer de tendreté d'amour... Ne remarquez-vous pas que Raguel, sans connaître le jeune Tobie, l'embrasse, le caresse, le baise, pleure d'amour sur lui? D'où provient cet amour, sinon de celui qu'il portait au vieux Tobie, le père, à qui cet enfant ressemblait si fort? Béni sois-tu, dit-il; mais pourquoi? Non point certes, parce que tu es un bon jeune homme, car cela je ne le sais pas encore; mais parce que tu as pour père un excellent homme à qui tu ressembles.... Eh! vrai Dieu! quand nous voyons le prochain créé à l'image et semblance de Dieu, ne devrions-nous pas dire les uns aux autres: « Tenez, voyez cette créature, comme elle ressemble à notre Créateur! » Ne devrions-nous pas nous jeter à son cou, la caresser et pleurer d'amour pour elle? Ne devrions-nous pas lui donner mille et mille bénédictions? — Et quoi donc! pour l'amour d'elle? — Non, certes, car nous ne savons pas si elle est digne d'amour ou de haine en elle-même. — Et pourquoi donc? — Pour l'amour de Dieu qui l'a formée à son image et semblance, et par conséquent rendue capable de participer à sa bonté, en la grâce et en la gloire; pour l'amour de Dieu, dis-je, de qui elle est, à qui elle est, pour qui elle est, et qu'elle représente d'une façon toute particulière. Puisque nous nous aimerons dans le ciel pour l'amour de Jésus-Christ, pourquoi cet amour ne formerait-il pas dès à présent le lien de nos cœurs sur la terre? » (Saint François de Sales.)

3222. Qu'est-ce qui nous aveugle d'ordinaire dans nos opinions et dans nos préjugés contre le prochain? Je vous l'ai dit, c'est l'intérêt qui nous domine. Nous jugeons des hommes, non point par le mérite qui est en eux, mais par l'intérêt qui est en nous; non point sur le pied de ce qu'ils sont, mais de ce qu'ils nous sont; non point par les qualités bonnes ou mauvaises qui leur conviennent, mais par le bien ou le mal qui nous en revient. Car de là naissent les injustices énormes que nous commettons à l'égard de leurs personnes; de là les déchaînements bizarres contre les autres; de là les censures odieuses des plus dignes sujets; de là les louanges outrées des sujets les plus médiocres; de là les préférences iniques de ceux-ci, et les exclusions de ceux-là; de là ces abus presque infinis que déplorait David, et qui lui faisaient conclure que les enfants des hommes n'étaient que vanité, que leurs balances, c'est-à-dire, celle de leur estime ou de leur blâme, étaient des balances trompeuses, et qu'eux-mêmes par leurs désirs et leurs prétentions intéressées, ils travaillaient sans cesse à s'aveugler et à se tromper. *Verumtamen vani filii hominum, mendaces filii hominum in stateris, ut decipiant ipsi de vanitate in idipsum.* Que quelqu'un se soit attiré notre disgrâce, cela suffit; avec cela en vain ferait-il des miracles, ses miracles mêmes nous le feraient paraître odieux; en vain posséderait-il toutes les vertus; les vertus les plus sincères prennent dans notre imagination la couleur et la teinture des vices les plus honteux: s'il est dévot, nous le regardons comme un séducteur; s'il est honnête et obligeant, nous le traitons de lâche et de flatteur; s'il est réservé, nous l'accusons de dissimulation et de fourberie; s'il est ouvert, c'est, à ce qu'il nous semble, imprudence et inconsidération. Il a beau se distinguer par le mérite de ses actions, cet intérêt au travers duquel nous l'envisageons, défigure et noircit à nos yeux les actions les plus saintes. Les autres ont beau lui donner des louanges: cet intérêt qui nous préoccupe, nous fait juger que tous les autres se trompent, et qu'il n'y a que nous qui le connaissions: en même temps qu'on lui applaudit, comme les femmes d'Israël applaudissaient à David, cet intérêt dont nous sommes dominés, nous envenime contre lui, de même qu'il envenima Saül. Mais la jalousie est encore plus capable que la haine elle-même de fausser nos jugements. L'esprit de parti n'est pas moins efficace. Pour les factieux, le souverain mérite, c'est d'être avec eux, et le seul démérite, c'est de n'y point être. Si vous êtes dévoués à leur parti, ne vous mettez plus en peine d'acquérir de la capacité, de la piété, votre dévouement vous tiendra lieu de tout le reste; mais si vous n'êtes pas avec eux, vous n'êtes bon à rien, c'est là d'après saint Augustin le caractère de l'hérésie. (D'après Bourdaloue.)

3223. La jalousie c'est un vice qui mène à tout, parce qu'on se le déguise toujours à soi-même, c'est l'ennemi éternel du mérite et de la vertu ; tout ce que les hommes admirent, l'enflamme et l'irrite ; il ne pardonne qu'au vice et à l'obscurité ; et il fallut être indigne des regards publics pour mériter ses égards et son indulgence. Il n'est point de bassesse que cette passion, ou ne consacre ou ne justifie : elle éteint même les sentiments les plus nobles de l'éducation et de la naissance ; et dès que ce poison a gagné le cœur, on trouve des âmes de boue, où la nature avait d'abord placé des âmes grandes et bien nées. (MASSILLON.)

Cette passion a répandu le venin de sa malignité jusque sur le plus aimable des enfants des hommes, elle n'a pas pu voir un Dieu sur la terre sans le haïr et sans tramer sa mort.

3224. Sainte Monégonde de Chartres s'était retirée à Tours à la fin de sa vie, et elle avait réuni autour d'elle une fervente communauté. Quand elle fut à sa dernière heure, toutes ses filles l'entouraient, et, fondant en larmes, elles lui disaient : « Est-ce que vous nous abandonnez entièrement ? Souvenez-vous que vous êtes notre mère. Dites-nous donc à qui vous nous recommandez en nous quittant ? » Et la sainte leur répondit : « Si la paix règne parmi vous, et si vous continuez à travailler à votre sanctification, Dieu même sera votre protecteur, et dès que vous m'appellerez à votre secours, je me trouverai au milieu de vous. »

3225. Sainte Mechtilde, avant de mourir, dit aux religieuses de Diessen que ses parents avaient fondées, que ni leurs jeûnes, ni leurs abstinences et leurs veilles, ni leur promptitude à assister aux divins offices et à obéir, ni l'éclat de leur virginité, ne leur assureraient les faveurs du ciel, si elles n'avaient l'amour mutuel et ne le faisaient paraître dans leurs actions.

3226. « Nous devons aimer nos sœurs de toute l'étendue de notre cœur, et ne nous pas contenter de les aimer comme nous-mêmes, ainsi que les commandements de Dieu nous y obligent ; mais nous devons les aimer plus que nous-mêmes, pour observer les règles de la perfection évangélique, qui requiert cela de nous. Notre-Seigneur lui-même a dit : *Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.* Ceci est grandement considérable, aimez-vous, comme je vous ai aimés : car cela veut dire, plus que vous-mêmes. Et comme Notre-Seigneur nous a toujours préférés à lui-même, et le fait encore autant de fois que nous le recevons dans le très saint Sacrement, se faisant notre viande, de même veut-il que nous ayons un amour tel les uns pour les autres, que nous préférions toujours le prochain à nous-mêmes. Et comme il a fait tout ce qui se pouvait faire pour nous, excepté de se damner (car il ne le pouvait, ni ne devait le faire, parce qu'il ne pouvait pécher, qui est cela seul qui nous conduit à la damnation), il veut, et la règle de la perfection le requiert, que nous fassions tout ce que nous pouvons les uns pour les autres, excepté de nous damner ; mais hors de là, notre amitié doit être si ferme, si cordiale et si solide, que nous ne refusions jamais de faire ou de souffrir quoi que ce soit pour notre prochain et pour nos sœurs. » (SAINT FRANÇOIS DE SALES.)

3227. Convoiter les choses nuisibles et avoir du dégoût pour celles qui sont utiles tel est le propre des personnes malades. Or, cet état n'est-il pas le nôtre, à nous qui négligeons la connaissance de nous-mêmes, laquelle nous serait avantageuse, pour nous occuper de la conduite des autres et satisfaire une curiosité nuisible. Nous sommes très clairvoyants à l'égard des défauts d'autrui, et plus aveugles que des taupes à l'égard des nôtres ; nous ressemblons à nos yeux eux-mêmes, qui voient toutes les autres choses et ne se voient pas. (B. L. DE GRENADE.)

3228. Si quelqu'un écartant le voile de son amour pour lui, vient à examiner avec soin ses péchés, il ne s'occupera plus d'aucune autre chose pendant cette vie, calculant en lui-même que le temps ne pourrait lui suffire pour pleurer sur lui, quand bien même il vivrait cent ans et verrait tout le fleuve du Jourdain changé en larmes couler de ses yeux. Je remarque son deuil, et je ne trouve en lui aucune trace de détraction

ou de blâme. Ou bien les démons nous pressent de pécher, ou bien quand nous ne péchons pas, ils nous font juger ceux qui pèchent, afin de nous faire tomber par cette seconde faute dans la première. (Saint Jean Climaque.)

3229. Charles VI, roi de France, était doux et affable ; il n'ajoutait pas foi aux rapports défavorables qu'on lui faisait sur autrui. « J'aime mieux, disait-il, ne pas croire le mal où il est, que de le croire où il n'est pas. »

3230. Saint Anastase le Sinaïte raconte d'un religieux qui avait mené une vie tiède, que, se trouvant à sa dernière heure, il avait l'âme remplie de confiance. Ses frères qui l'entouraient lui demandent d'où lui vient tant de calme. « Ah ! si je considérais mes péchés, j'aurais bien lieu de trembler ; car les anges m'en ont présenté le tableau, et j'ai dû convenir que j'étais bien coupable ; mais je leur ai dit que depuis mon entrée en religion, je n'ai jugé personne et n'ai gardé aucune haine, et que Notre-Seigneur avait dit : *Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés, pardonnez et on vous pardonnera.* Alors les anges ont déchiré la liste de mes péchés. C'est pourquoi je meurs en paix. » Et bientôt après il expira.

3231. Saint Epiphane, évêque de Salamine, recevait à sa table l'illustre Hilarion, son ami. Celui-ci ayant dit que, depuis qu'il portait l'habit des solitaires, il n'avait jamais mangé quelque chose qui eût eu vie, Epiphane répondit : « Pour moi, depuis que je porte le même habit, je n'ai jamais souffert que quelqu'un se soit endormi ayant dans son cœur quelque chose contre moi, et je ne me suis jamais couché ayant moi-même dans le cœur quelque chose contre le prochain. » Hilarion convint sans peine que la pratique d'Epiphane était meilleure que la sienne.

3232. De même que dans un concert très agréable d'un grand nombre de voix il suffit d'une seule voix fausse pour détruire toute l'harmonie, de même il suffit d'un seul méchant dans une assemblée et dans une société de gens de bien qui ont les mêmes goûts et les mêmes habitudes, pour détruire entièrement la concorde qui existe dans cette société. C'est pourquoi Salomon dit (Prov. xxii, 10) : « Chassez le railleur, et les disputes s'en iront avec lui : alors les plaintes et les outrages cesseront. » L'Apôtre dit même, (I Cor. v. 6) : « Un peu de levain aigrit toute la pâte. » En effet la nature du mal est très puissante. Car comme nous sommes tous portés au mal à cause de la maladie du péché originel, nous tombons facilement dans le péché quand nous recevons quelque légère impulsion. Enfin une petite quantité de vinaigre est plus puissante pour corrompre un tonneau d'excellent vin, que ce tonneau tout entier pour changer en vin cette petite quantité de vinaigre ! tant il est vrai que la force de destruction a plus de pouvoir que celle de régénération. (B. L. de Grenade.)

3233. La langue, dit un Apôtre, est un feu dévorant ; un monde et un assemblage d'iniquités ; un mal inquiet : une source pleine d'un venin mortel : *Lingua ignis est ; universitas iniquitatis, inquietum malum, plena veneno mortifero.* Et voilà ce que j'appliquerais à la langue du médisant, si j'avais entrepris de vous donner une idée juste et naturelle de toute l'énormité de ce vice : je vous aurais dit que la langue du détracteur est un feu dévorant, qui flétrit tout ce qu'il touche ; qui exerce sa fureur sur le bon grain comme sur la paille, sur le profane comme sur le sacré ; qui ne laisse partout où il a passé, que la ruine et la désolation ; qui creuse jusque dans les entrailles de la terre, et va s'attacher aux choses les plus cachées ; qui change en de viles cendres ce qui avait paru, il n'y a qu'un moment, si précieux et si brillant ; qui dans le temps même qu'il paraît couvert et presque éteint, agit avec plus de violence et de danger que jamais ; qui noircit ce qu'il ne peut consumer ; et qui sait plaire et briller quelquefois avant que de nuire : *Lingua ignis est.* Je vous aurais dit que la médisance est un assemblage d'iniquités : un orgueil secret qui nous découvre la paille dans l'œil de notre frère, et nous cache la poutre qui est dans le nôtre ; une envie basse, qui blessée des talents et de la prospérité d'autrui, en fait le sujet de sa censure, et s'étudie à obscurcir l'éclat de tout ce qui l'efface ; une haine déguisée, qui répand sur ses paroles l'amertume cachée dans le cœur ; une duplicité indigne, qui loue en face et déchire en secret ; une légèreté honteuse, qui

ne sait pas se vaincre et se retenir sur un mot, et qui sacrifie souvent sa fortune et son repos à l'imprudence d'une censure qui sait plaire : une barbarie de sang-froid qui va percer votre frère absent ; un scandale où vous êtes un sujet de chute et de péché à ceux qui vous écoutent : une injustice où vous ravissez à votre frère ce qu'il a de plus cher : *Lingua universitas iniquitatis.* Je vous aurais dit que la médisance est un mal inquiet qui trouble la société, qui jette la dissension dans les villes, qui désunit les amitiés les plus étroites, qui est la source des haines et des vengeances, qui remplit tous les lieux où elle entre de désordre et de confusion, partout ennemie de la paix, de la douceur, de la politesse chrétienne : *Lingua inquietum malum.* Enfin, j'aurais ajouté que c'est une source pleine d'un venin mortel, que tout ce qui en part est infecté, et infecte tout ce qui l'environne ; que ses louanges même sont empoisonnées ; ses applaudissements malins ; son silence criminel ; que ses gestes, ses mouvements, ses regards, que tout a son poison et le répand à sa manière : *Lingua plena veneno mortifero.* (MASSILLON.)

3234. Ah ! mes frères, s'écriait saint Bernard, si cela est, c'est-à-dire si nous devions être sujets comme les hommes du siècle à ce péché de médisance et d'une manière sérieuse, pourquoi tant d'exercices pénibles et mortifiants que nous pratiquons tous les jours, et à quoi nous servent-ils ? *Si ita est, Fratres, ut quid sine causa mortificamur totâ die ?* Pourquoi ces retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continuelles prières, si nous ne laissons pas avec cela de nous damner en ne retenant pas notre langue ? Fallait-il nous donner tant de peine pour nous perdre avec les autres ? Ne pouvions-nous pas trouver une voie plus commode et plus supportable pour descendre dans l'enfer ? *Siccine ergo non inveniebatur nobis via tolerabilior ad infernum ?* Que ne marchions-nous dans le chemin large des plaisirs et du monde, afin d'avoir au moins cette espèce de consolation de passer de la joie à la souffrance, et non pas de la souffrance à une autre souffrance ? *Cur non saltem illam quæ ducit ad mortem latam viam elegimus, quatenus de gaudio ad luctum, non de luctu ad luctum transiremus ?* Qu'importe que ce soit par les vices de la chair ou par ceux de l'esprit, que nous tombions dans l'abîme ; que ce soit par l'impureté ou par la médisance, puisque la médisance est seule capable de nous y précipiter ? (BOURDALOUE.)

3235. *Omne quod est, tamdiu manere atque subsistere solet quamdiu sit unum sed interire atque dissolvi pariter, quando unum esse desierit.* (BOËTIUS.)

Sainte Thérèse, dans l'une de ses maladies, ses lèvres brûlées par la fièvre et sa langue noire, desséchée, collée au palais, révéla un matin à la sœur Anne de Saint-Barthélemy que la sainte Mère avait enduré une soif cruelle toute la nuit. « Oh ! ma Mère, lui demanda la sœur, pourquoi ne m'avez vous pas appelée ? Quelques gouttes d'eau fraîche auraient au moins diminué votre tourment. » La Sainte la remercia et répondit qu'elle lui donnait assez de peine pendant le jour pour ne pas troubler ses heures de sommeil.

3236. *Si Dei vocantur filii qui pacem faciunt, procul dubio Satanæ sunt filii qui pacem confundunt.* (GREG. M.)

3237. Saint Macaire l'Ancien allait un jour de Scété à la montagne de Nitrie. Il était précédé d'un de ses disciples qui marchait devant lui à une assez grande distance. Le disciple, ayant rencontré un prêtre des idoles qui portait un bâton à la main et courait comme dans les bacchanales, lui cria : « Où cours-tu ainsi, démon ? » Le païen, furieux, frappe si rudement le moine qu'il le laisse à demi-mort, puis se remet à courir, il rencontre saint Macaire, qui n'avait pas vu ce qui s'était passé, et qui, saluant avec bonté cet homme, le plaint de la fatigue qu'il se donne. Touché de cette compassion, cet idolâtre dit à Macaire : « Au moins vous n'êtes pas comme ce moine qui m'a mal parlé ; aussi je l'ai laissé à demi-mort. » Macaire lui fait voir que la peine qu'il prend pour ses faux dieux ne lui servira de rien, et l'idolâtre tombe à ses pieds, en lui disant qu'il ne le quittera pas qu'il ne l'ait fait moine ; tous deux vont relever le pauvre frère et le remportent au monastère. Le prêtre des idoles

sincèrement converti, se fait moine; et sa conversion en détermine plusieurs autres.

3238. Sainte Claire de Rimini avait par mégarde prononcé à l'égard d'une personne une parole qui n'était pas assez polie. Dans sa douleur, elle rentra dans sa cellule et, prenant des tenailles, elle se tint la langue hors de la bouche, pendant un temps si considérable, qu'elle la mit tout en sang et qu'elle fut ensuite plusieurs jours sans pouvoir parler.

3239. L'angélique saint Thomas lisant un jour au réfectoire, fut repris par le censeur, comme s'il eût mal prononcé une syllabe; le censeur avait tort, car le saint l'avait prononcée comme il fallait, mais il se reprit, et la prononça mal comme le censeur le voulait. Etant depuis interrogé pourquoi il l'avait fait ainsi, il répondit sagement: « Il importe peu de faire une syllabe longue ou brève, mais il importe beaucoup d'être bien humble et bien obéissant. » Disons de même à notre sujet: Il importe fort peu de savoir si telle chose se passa du temps de François I. ou de Henri II, si un tel bourgeois est plus riche que son voisin; mais il importe beaucoup de ne pas rompre la charité avec votre prochain. (Le Jeune.)

3240. Le Père Le Jeune parle d'une carmélite qui, par tendresse d'affection envers Jésus, baisait quelquefois les vers qu'elle rencontrait au jardin, parce que Jésus s'était comparé à eux. Comment est-il possible que nous ayons de la haine contre notre prochain après le mystère de l'Incarnation? Quand nous voyons un homme, un pauvre, un serviteur, ne devrions-nous pas dire en nous-mêmes: Mon Sauveur est fait comme cet homme, il est de même nature que lui, il a été pauvre comme ce mendiant, il a été serviteur comme ce valet, *formam servi accipiens?* Est-il possible que nous n'aimions pas celui qui a tant de conformité et de ressemblance avec notre Bien-Aimé?

3241. Quand Edouard, roi d'Angleterre, faisait le siège de Calais, cette ville était en proie à toutes les horreurs de la famine. Le roi envoya dire au gouverneur de la place qu'il ferait grâce au peuple, si sept des principaux habitants de la ville venaient lui en apporter les clefs et se livrer à lui à discrétion. A cette nouvelle, chacun est consterné, et on se demande avec effroi qui va avoir assez de dévouement pour se livrer au roi d'Angleterre. Alors, devant l'assemblée des grands et du peuple, Eustache de Saint-Pierre prend la parole et il dit: « Ce serait un trop grand malheur de laisser périr tout un peuple quand il y a moyen de le sauver, et Dieu ne peut qu'avoir pour agréable un tel dévouement; je m'offre donc à me livrer le premier. » Six autres citoyens suivirent son exemple, et tous sept allèrent au roi, s'exposer à la mort. Calais était sauvé.

3242. Madame Louise de France, devenue maîtresse des novices au Carmel de Saint-Denis, buvait elle-même une partie d'une potion amère, pour déterminer une de ses novices malades à prendre l'autre. — Elle se levait la nuit pour consoler une sœur affligée, qu'elle avait oubliée de visiter pendant le jour. — Elle acceptait d'éveiller une sœur du voile blanc à deux heures du matin, afin de lui épargner la crainte de ne pas se lever à temps pour sonner l'office.

3243. La maison Vianney, où naquit le vénérable Curé d'Ars, était l'asile ouvert à tous les malheureux; ils s'y donnaient rendez-vous à la nuit tombante; et il n'était pas rare que la grange en reçût jusqu'à vingt à la fois. Parmi eux se trouva un jour saint Benoît-Joseph Labre. Dans la mauvaise saison, Mathieu Vianney avait soin de faire allumer au milieu de la cuisine un grand feu de fagots pour les réchauffer. Puis on mettait sur ce foyer une grande marmite de pommes de terre que les enfants mangeaient ensuite avec les pauvres assis à la même table. Après le souper, la prière se faisait en commun et le chef de la famille allait installer ses hôtes dans le fenil ou ailleurs, veillant à ce qu'ils fussent bien au chaud et qu'ils ne manquassent de rien.

3244. Sainte Christine l'admirable était une humble bergère de Saint-Trond, qui vécut et mourut saintement après avoir édifié par son esprit de prière. Au jour de ses funérailles, elle ressuscita à la vue de tous les assistants. Dieu avait renvoyé

sur la terre son âme bienheureuse afin qu'elle expiât pour les âmes du purgatoire et qu'elle travaillât à la conversion des pécheurs. Dès lors pénétrée de sa mission, la sainte s'éloigna du monde et n'eut de commerce avec les hommes qu'autant que la charité le demandait, pour soulager les indigents, convertir les pécheurs, et surtout assister les mourants. Elle connaissait à peine le sommeil. Presque toutes ses nuits se passaient en prières et en mortifications expiatoires. Elle marchait d'ordinaire la tête inclinée et les regards baissés. On l'entendait très souvent pousser des soupirs qui brisaient le cœur, et des flots de larmes amères tombaient presque continuellement de ses yeux; ses vêtements étaient pauvres et misérables, sa demeure la plus habituelle était dans les lieux écartés et solitaires. Elle livrait son corps à des tourments qui font frémir. Elle demandait l'aumône aux pécheurs les plus endurcis, afin de les ramener à Dieu. A ce moyen elle joignait les avertissements, et cela avec tant de larmes et de soupirs qu'on ne pouvait résister à ses instances.

Les plus misérables d'entre les pécheurs avaient la plus grande part dans son assistance. Apprenait-elle qu'un d'entre eux était atteint d'une maladie mortelle, elle redoublait à l'instant ses prières et ses œuvres de pénitence, ses jeûnes et ses abstinences, ses expiations et ses tortures; elle offrait tout à Dieu pour cette âme, afin d'obtenir une grâce signalée de conversion. De plus, elle allait trouver les malades ; et éclairée intérieurement d'une lumière surnaturelle, elle leur mettait souvent devant les yeux leurs fautes les plus secrètes, leurs crimes les plus cachés. Elle leur parlait ensuite avec un ton si vif et si inspiré de la mort malheureuse du pécheur, du jugement de Dieu, de la sévérité inexorable de sa justice, et surtout des souffrances incompréhensibles de l'enfer, que les malheureux pécheurs saisis d'angoisses et terrifiés, demandaient un confesseur avec une ardente impatience, afin de lui faire l'aveu des fautes de leur vie entière.

Une autre faveur inappréciable que la sainte obtenait d'ordinaire aux mourants qu'elle assistait, c'était d'être préservés des angoisses effrayantes de l'agonie. En effet, elle leur mettait dans l'âme tant de consolation et de courage, qu'ils voyaient approcher le moment suprême avec une entière tranquillité et se reposaient avec une pleine confiance sur la miséricorde infinie de Dieu.

La vie entière de sainte Christine ne fut qu'un long martyre accepté par l'amour, non seulement pour la conversion des pécheurs et le salut des mourants, mais encore pour les âmes du purgatoire. Elle souffrit pour elles les tortures les plus effrayantes. Ce qui la soutenait dans ses supplices et la remplissait d'une ardeur toujours nouvelle, c'est que Dieu permettait à chaque âme délivrée de venir remercier la sainte. Les souffrances les plus terribles, dépassant toute imagination, ne lui semblaient plus rien dans la contemplation de ces âmes rayonnantes de la gloire céleste, plongées dans l'enivrement de leur bonheur éternel. A l'exemple de cette sainte, ayons à cœur ces trois grandes et saintes œuvres, la conversion des pécheurs, l'assistance des mourants et la délivrance des âmes du purgatoire.

3245. Lorsque Daniel signifia à Balthazar, roi de Babylone, trois effrayantes vérités l'une, qu'il avait été pesé et condamné au jugement de Dieu ; l'autre, que son royaume allait être partagé entre les Perses et les Mèdes; et la troisième, que dès la nuit même, il devait mourir, il n'y eut personne qui ne tremblât de la hardiesse de ce discours? On crut Daniel perdu, et l'on ne douta point que Balthazar ne le sacrifiât au premier moment de sa colère. Mais ce prince qui avait l'âme grande, et qui jusque dans le revers le plus accablant avait conservé toute la modération de son esprit, raisonna bien autrement. Que fit-il? il embrassa Daniel, il le combla de faveurs, il commanda sur le champ qu'on le revêtît de la pourpre, qu'on lui donnât le collier d'or, que tout le peuple le révérât et lui obéît: Pourquoi ? Parce qu'il jugea, dit saint Chrysostome, qu'un homme qui avait la force de dire respectueusement de telles vérités à un prince, et qui pour s'acquitter de ce devoir héroïque, savait oublier son propre intérêt, qu'un homme, dis-je, de ce caractère, méritait toutes sortes d'honneurs, et ne pouvait être assez exalté: *Tunc jubente rege, indutus est Daniel*

purpurâ, et circumdata est torques aurea collo ejus. C'est pour cela, ajoute le texte sacré, que Balthazar honora Daniel, parce qu'aux dépens même de sa personne, et dans l'extrémité de son malheur, il voulut honorer la vérité.

Et nous, Chrétiens, comment traitons-nous cette vérité? Ah! permettez-moi de vous faire ici la comparaison entre nous et ce roi infidèle, et d'opposer son exemple à notre conduite: bien loin d'aimer la vérité qui nous fait voir nos défauts, nous la haïssons et nous la fuyons. (BOURDALOUE.)

3246. Ce qui distingue le flatteur de l'ami, c'est que l'un ne s'étudie qu'à dire des choses agréables et l'autre ne craint point d'en dire de chagrinantes. (SAINT BASILE.)

3247. *Non omnis qui paret, amicus est: nec omnis qui verberat, inimicus: qui phreneticum ligat et lethargitum excitat, ambobus molestus, ambos amat, ambos sanat; ambo quamdiu ægri sunt, indignantur, sed ambo sanati gratulantur.* (AUG.)

3248. Le médecin est important au frénétique qu'il lie, et le père à un enfant indocile qu'il châtie. Ce n'est néanmoins que l'amour qui fait agir l'un et l'autre: et ce serait une fausse douceur et une véritable cruauté à l'un et à l'autre, que de laisser périr l'un son malade et l'autre son fils, plutôt que de leur faire de la peine. Comme les chevaux et les mulets sont des animaux privés de raison, ils ruent et mordent ceux qui pansent leurs plaies: mais quoiqu'on n'en puisse approcher sans péril, et que souvent même on en soit blessé, on ne se rebute pas pour cela, et on ne les abandonne point qu'on ne les ait guéris au prix de toutes les douleurs salutaires qu'ils voudraient ne pas souffrir. Combien moins devons-nous donc abandonner nos semblables et nos frères. (IDEM.)

3249. Si vous portiez votre manteau à l'envers, dit saint François de Borgia, ou que vous eussiez le visage barbouillé, n'est-il pas vrai qu'il y aurait de la charité à vous en avertir, et que vous remercieriez celui qui vous le dirait; qu'au contraire, vous sauriez mauvais gré à celui qui le verrait, et qui ne vous en avertirait pas?

3250. Quand on ne laboure plus une vigne, et quand on ne la taille plus, c'est qu'on la laisse comme ne pouvant plus porter du raisin: aussi, quand on cesse de faire des réprimandes à une personne qui les reçoit mal, c'est qu'on l'abandonne, comme étant incapable de correction.

3251. Celui qui ne veut pas être corrigé est semblable au démon. — Une âme profite plus en renonçant une seule fois à s'excuser qu'en écoutant dix sermons. (SAINTE THÉRÈSE.)

3252. Un seul acte d'humilité vaut plus que toute la science du monde. (SAINTE THÉRÈSE.)

3253. Une indigne créature accusa Gérard Majella d'un crime horrible, et trompa si bien un prêtre recommandable que celui-ci dans une lettre au saint fondateur, représenta Gérard comme un hypocrite et un séducteur. Inquiet et troublé, Alphonse manda l'accusé, lui fit part de la dénonciation, et lui demanda ce qu'il avait à dire pour se disculper. Impassible comme le marbre, Gérard n'articula pas un mot. Alphonse lui interdit la communion et toute relation avec le dehors: le frère ne se permit pas le moindre murmure. Convaincus de son innocence, les pères le pressaient de se justifier: « Il est un Dieu, répondit-il; c'est à lui d'y penser. » Et comme on lui conseillait de demander au moins, pour alléger son martyre, la permission de communier: « Oh! non, dit-il, mourons sous le pressoir de la volonté divine. » Cinquante jours après, Dieu content d'avoir fait de Gérard comme de son divin Fils, « l'opprobre des hommes, » révéla son innocence. La malheureuse qui l'avait accusé rétracta la calomnie avouant qu'elle avait agi sous l'inspiration du démon. La justification n'émut pas Gérard plus que l'accusation. Comme Alphonse lui demandait pourquoi il avait refusé de se disculper, il fit une réponse sublime: « Mon père, est-ce que la règle n'ordonne pas de ne jamais s'excuser, mais de souffrir en silence toute espèce de mortification. »

3254. *Qui trucidat non considerat quomodo laniet, qui autem curat, considerat quemadmodum secet.* (SAINT AUGUSTIN.)

Esto similis medico : medicus non amat ægrotantem si non odit ægritudinem, ut liberet ægrotum febrem persequitur. Nolite amare vitia amicorum vestrorum si amatis amicos vestros. (Id.)

3255. *Nunquam alieni peccati objurgandi suscipiendum est negotium nisi quum internis interrogationibus examinantes conscientiam nostram, liquido nobis coram responderimus dilectione nos facere.* (Id.)

3256. « Une jeune fille qui, dans l'âge des illusions de la jeunesse et de la beauté, se consacre comme religieuse à l'instruction des enfants et au service des malades, montre, dit Balmès, plus de grandeur d'âme que tous les conquérants de l'univers. » Voltaire lui-même avait parlé dans le même sens.

3257. Madame de Sainte-Beuve, fondatrice des Ursulines de Paris, demandait à un Père Jésuite, comment on pourrait renouveler le culte de Dieu qui allait en s'affaiblissant. Il lui répondit : « Si une belle pomme était à moitié pourrie, il n'y aurait qu'à en sortir les pépins, les planter en bonne terre, les cultiver avec soin, et ils produiraient des arbres capables de porter de belles pommes. Il faut donc soustraire l'enfance à la corruption, la placer dans des écoles où elle soit à l'abri. »

3258. *Conseils de Bossuet aux religieuses.* « Puisque vous êtes destinées à l'instruction de la jeunesse, il faut sans doute que vous soyez exactement instruites des choses que vous devez apprendre à ces enfants. Vous devez savoir les vérités de la religion, les maximes d'une conduite sage, modeste et laborieuse ; car vous devez former ces filles, ou pour des cloîtres, ou pour entrer dans des familles honnêtes et chrétiennes, où le capital est la sagesse des mœurs, l'application à l'économie et l'amour d'une piété simple. Ainsi, apprenez-leur à se taire et à se cacher, à travailler, à souffrir, à obéir et à épargner ; voilà ce qu'elles auront besoin de savoir, supposé qu'elles se marient ; mais fuyez comme un poison toutes les curiosités, tous les amusements d'esprit ; car les femmes n'ont pas moins de penchant à être vaines par leur esprit que par leur corps. Souvent les lectures qu'elles font avec tant d'empressement, se tournent en parures vaines et en ajustements immodestes de leur esprit ; souvent elles lisent par vanité, comme elles se coiffent. Il faut faire de l'esprit comme du corps : tout superflu doit être retranché, tout doit sentir la simplicité et l'oubli de soi-même. Oh ! quel amusement pernicieux dans ce qu'on appelle lectures les plus solides ! On veut tout savoir, juger de tout, se faire valoir sur tout. Rien ne ramène tant le monde vain et faux dans les solitudes, que cette vaine curiosité des livres. Si vous lisez simplement pour vous nourrir des paroles de la foi, vous lirez peu, vous méditerez beaucoup ce que vous aurez lu.

« Je vous recommande très expressément de ne les point porter à avoir cet air de distinction des modes et des vanités du monde : car de la vanité, qui les porte à l'immodestie, on tombe malheureusement dans l'impureté. Je sais bien qu'il y a des parents qui les aiment de la sorte et qui les veulent voir ce qu'on appelle enjouées, agréables et jolies : mais je vous prie, n'ayez point de condescendance pour eux, ne les écoutez point, tenez ferme ; et faites-leur entendre que le plus bel ornement d'une fille chrétienne est la modestie, la pudeur et l'humilité. »

3259. Sainte Véronique de Benasco, naquit à la campagne dans une condition pauvre. En allant sarcler l'herbe dans les champs, elle cherchait des endroits solitaires, afin de pouvoir s'entretenir avec Dieu. Désirant fort être admise chez les Sœurs de Sainte-Marthe de Milan, elle se donnait beaucoup de peine pour apprendre à lire toute seule. Elle appelait la Sainte Vierge à son secours dans ses difficultés ; et un jour la Vierge lui apparut en lui disant : « Console-toi, ma fille, il n'y a que trois lettres qu'il soit nécessaire de connaître ; la première, c'est la pureté du cœur, qui fait aimer Dieu par-dessus toutes choses ; la seconde, c'est de supporter avec patience les défauts du prochain et de prier pour lui ; la troisième, c'est de méditer chaque jour la passion de Jésus-Christ. » Véronique fut admise au couvent, et elle y vécut dans une merveilleuse sainteté.

3260. A propos de *carpe* on peut citer ce mot de saint Augustin : *Amor sævit, charitas sævit, sine felle sævit more columbino, non corvino.* Pour guérir le roi Ezéchias, le prophète Isaïe appliqua sur son ulcère un cataplasme de figues. Faites comme lui.

Le cardinal Pierre Damien allègue, à ce propos, l'apologue des anciens. Ils disaient que le soleil et la bise disputant, lequel des deux avait plus de force; la décision du différend fut remise à l'expérience. Il fut convenu que celui-là aurait le prix, qui pourrait ôter le manteau à un voyageur; la bise commence à souffler, et plus elle souffle, plus le voyageur serre son man eau, et s'enveloppe dedans. Le vent s'étant retiré, le soleil fait paraître ses doux rayons, et lui fait quitter non seulement le manteau, mais même le pardessus. C'est pour dire qu'en remontrant doucement le prochain, en lui faisant voir la vérité par les rayons d'un charitable avertissement, vous gagnerez plus sur lui, et vous le ferez plutôt se dépouiller de ses mauvaises habitudes, que par l'impétuosité et la violence d'une réprimande rigoureuse. Quand vous voulez laver un verre, si vous le maniez trop rudement, au lieu de le nettoyer, vous le rompez et il vous blesse la main.

Si vous frappez avec une pierre à feu sur de la cire ou de la laine, il n'en sortira point de feu ; mais si l'on en frappe sur une autre pierre à feu, vous en verrez sortir des étincelles. Votre voisin a une âme dure comme la pierre; c'est une allumette de dissensions ; s'il rencontre en vous un cœur mou comme de la cire, doux comme de la laine, il n'y aura point de feu de discorde; mais si vous êtes une autre pierre a feu, aussi emporté et querelleur que lui, il en sortira des étincelles de dissensions qui s'allumeront entre vous et ne s'éteindront pas aisément. (Le Jeune.)

3261. La vérité qui n'est pas charitab e procède d'une charité qui n'est pas véritable, disait saint François de Sales, des vérités de dure digestion doivent donc être unies au feu d'une grande charité, qui en ôte toute l'âpreté, autrement ce sont des fruits verts qui donnent des tranchées. — Aux bonnes salades il faut plus d'huile que de vinaigre et de sel. — On attire plus de mouches avec une cuillère de miel qu'avec 100 barils de vinaigre. — Il n'est rien de si amer que la noix verte: confite, il n'y a rien de plus doux, ni de plus stomacal.

3262. Saint François de Sales écrivait à une religieuse, savez-vous ce que c'est que le monastère ? C'est l'académie de la correction exacte, où chaque âme doit apprendre à se laisser traiter, raboter et polir, afin qu'étant bien lissée et explanée, elle puisse être jointe, unie et collée plus justement à la volonté de Dieu. C'est le signe évident de la perfection, de vouloir être corrigée; car c'est le principal fruit de l'humilité, qui nous fait connaître que nous en avons besoin.

Le monastère, c'est un hôpital de malades spirituels qui veulent être guéris, et, pour l'être, ils s'exposent à souffrir la saignée, la lancette, le rasoir, la sonde, le fer, le feu, et toutes les amertumes des médicaments. Et au commencement de l'Eglise on appelait les religieux d'un nom qui signifiait guérisseur. O ma fille ! soyons bien cela, et ne tenez aucun compte de tout ce que l'amour propre vous dira de contraire ; mais prenez doucement, aimablement et amoureusement cette résolution. Ou mourir, ou guérir, et puisque je ne veux pas mourir spirituellement, je veux guérir; et pour guérir, je veux souffrir la cure et la correction, et supplier les médecins de ne point épargner ce que je dois souffrir pour guérir. (Saint François de Sales.) (V. n. 3701 et suiv.)

3263. Une dame pieuse d'Alexandrie demanda à saint Athanase de lui donner une pauvre veuve qu'elle pût nourrir chez elle, accomplissant ainsi une œuvre de charité. Saint Athanase lui en fit choisir une du plus heureux caractère, qui ne cessait de témoigner de toute façon sa reconnaissance à sa bienfaitrice. Celle-ci, trouvant que sa charité n'avait pas assez de mérite dans ces conditions, s'en plaignit à saint Athanase, qui ordonna de lui en donner une d'une humeur chagrine et colère. Cette dernière fut plus facile à trouver que l'autre. La pieuse dame la reçut avec bonté; mais bientôt sa nouvelle protégée laissa voir ce qu'elle était. C'étaient des plaintes, des murmures et même des coups quelquefois. La pieuse dame remercia néanmoins

saint Athanase et persévéra dans cet admirable exercice de charité durant quatre ans, après lesquels elle alla au ciel recevoir sa récompense.

3264. Saint Dosithée avait l'emploi d'infirmier, et il s'en acquittait avec une charité et une propreté qui consolaient fort les malades et édifiaient tous ceux qui en étaient témoins. S'il lui échappait quelque oubli ou quelque parole un peu rude, il se retirait dans sa cellule et, prosterné contre terre, il pleurait à chaudes larmes, déplorant sa fragilité; il avait besoin que saint Dorothée vînt le consoler et l'encourager à reprendre sa tâche, ce qu'il faisait de bon cœur.

3265. Il y avait à Sienne une malheureuse nommée Cecha; une lèpre couvrait son corps, et ses plaies répandaient une telle infection que tous l'abandonnaient. Sainte Catherine adopta cette pauvre femme, l'entoura de ses soins, se fit son esclave, et elle ne craignait pas de l'embrasser comme une amie. Cette malheureuse finit par se croire la maîtresse de la sainte et en vint à l'injurier, à exiger même qu'elle renonçât aux offices du dimanche. La mère de Catherine lui disait de laisser là cette vieille, lui faisant entrevoir qu'elle lui communiquerait la lèpre; et c'est en effet ce qui arriva. Catherine, malgré tout, continua l'exercice de son héroïque dévouement jusqu'à la mort de Cecha, qu'elle voulut ensevelir elle-même; et après ce dernier acte de charité, Notre-Seigneur la guérit, et ses mains couvertes de lèpres devinrent nettes comme celles d'un enfant. (Voir saint Camille en note n. 300.)

3266. La Vierge apparut un jour à sainte Lutgarde avec des habits de deuil et avec une telle douleur que la sainte, étonnée, lui demanda comment elle était dans un état si digne de compassion. Marie lui répondit que cela venait des hérétiques albigeois qui attiraient la colère de son Fils sur le monde, et que pour l'apaiser il fallait entreprendre un jeûne de sept ans. Lutgarde l'accepta de grand cœur et le pratiqua fort rigoureusement; après ces sept ans, Notre-Seigneur lui demanda encore un second carême de sept ans pour les pécheurs catholiques, et la sainte le fit, et elle ne cessait de pleurer et de prier pour les pauvres pécheurs. Elle en convertit par là un grand nombre. Ses yeux étaient devenus une fontaine de larmes. Notre-Seigneur lui apparut un jour: il la remercia d'avoir si bien plaidé la cause des pécheurs; et de sa main il essuya son visage inondé de pleurs.

3267. Saint Bonaventure visitait un des couvents de son ordre dont il était général... Un jeune frère qui désirait fort lui confier ses peines, désespérant de pouvoir lui parler à cause de la foule qui se pressait autour de lui, prit le parti d'aller l'attendre sur le chemin quand il quitterait le couvent. C'est ce qu'il fit. Saint Bonaventure, voyant que ce frère avait besoin de lui, se sépara de sa compagnie, s'assit par terre auprès de cet humble religieux, qui put l'entretenir tout à l'aise et recevoir toutes les consolations dont il était avide. Cela prit du temps; et les autres religieux qui attendaient, murmuraient. Le saint s'en aperçut et leur dit: « Ne savez-vous pas que je suis le ministre et le serviteur, et que ce bon religieux est le maître? »

3268. Saint Cuthbert, d'abord moine et ensuite évêque en Ecosse, ne pouvait comprendre qu'un religieux se plaignît qu'on eût interrompu son sommeil. « Car, disait-il, ce n'est point lui faire tort que de l'éveiller, puisque par là on lui donne l'occasion de faire quelque chose de bon ou d'y penser. »

3269. Quand saint Christophe eut été converti par un solitaire (voir n. 2213), celui-ci entreprit de lui indiquer ce qu'il devait faire pour le service de Jésus-Christ. « Il faudra jeûner, lui dit-il. — Oh! cela, je ne le puis, répondit Christophe. — Il faudra donc faire des oraisons. — Je ne sais pas ce que c'est. — Il y a tout près d'ici un fleuve terrible qui engloutit beaucoup de passagers, il faudra entreprendre de passer sur vos épaules ceux qui auront besoin de le traverser. — Oh! ça, je le puis, » dit Christophe. Et il exerça pendant plusieurs années ce ministère de charité, et mérita, dit la légende, de passer Notre-Seigneur lui-même et de subir pour lui le martyre. Que ceux qui ne peuvent faire de grandes pénitences ou de longues oraisons fassent au moins des œuvres de charité. (Sur le dévouement des religieuses, voir les belles pages de M. Bohér, n. 4956.)

X. — Les règles ou les constitutions.

Disons : I. l'estime qu'elles méritent, II. la fidélité qu'on leur doit. (V. nos 3280 et suiv.)

3270. I. *L'estime qu'elles méritent.* 1° Elles ont été écrites par des âmes ferventes, que Dieu s'est choisies pour en diriger d'autres dans la voie du salut. Ces âmes vénérables ont mis dans ces règles toute leur intelligence, tout leur cœur, elles ont appelé sur elles la bénédiction de Dieu par la prière. 2° L'Eglise est venue, par le Saint-Siège ou par l'évêque, les approuver ou les bénir, reconnaissant par là que ces règlements étaient propres à mener à la sainteté ceux qui y seraient fidèles, et à atteindre la fin de l'Institut, à procurer par conséquent la gloire de Dieu.

3° Que d'âmes leur doivent déjà leur salut ! Il vous souvient de ces âmes religieuses ferventes, qui vous ont quittés. Elles sont au ciel, et de là il me semble qu'elles vous montrent le livre de vos Constitutions et vous disent ; Voilà la voie par laquelle nous sommes arrivées ; suivez-la et vous nous rejoindrez bientôt.

3271. 4° D'ailleurs, quoi d'étonnant ! ces Constitutions sont le résumé des conseils de l'Evangile, des maximes des saints. Elles sont, pour ainsi dire, l'Evangile de l'âme religieuse ; et, après la parole de Dieu, rien ne doit être pour elle plus vénérable ; rien qu'elle doive lire avec plus de respect et plus d'affection. (V. nos 3290 et suiv.) Il serait bien osé celui qui n'estimerait pas sa règle, qui n'en respecterait pas tous les points. Si un sentiment d'aversion pour certains détails de l'observance régulière naissait dans votre cœur, il faudrait le combattre par la raison, vous disant à vous-mêmes ce que vous diriez à un autre en pareil cas, que les supérieurs ayant approuvé et béni ce point de la règle, c'est de la présomption et de l'orgueil que de ne pas l'aimer.

3272. II. L'estime ne suffit pas, il faut de plus la *fidélité aux règles.* 1° *Cette fidélité est de la plus grande importance.* Saint François de Sales a dit : La prédestination des religieuses est attachée à l'observance de leurs règles. Voulez-vous savoir si vous êtes destiné à la béatitude des élus, voyez où vous en êtes, et hâtez-vous de vous rendre régulier, si vous tenez au paradis. L'observance de la règle, disait la Bienheureuse Marie-Madeleine de Pazzi, est la voie la plus droite du salut éternel et de la sainteté. C'est même l'unique voie, l'unique chemin, d'après saint Liguori ; tout autre ne conduit pas les religieux à leur fin. Une religieuse, ajoute-t-il, qui par sa faute, transgresse habituellement quelque règle, si petite soit-elle, n'avancera jamais d'un pas dans la perfection, fît-elle d'ailleurs beaucoup de pénitences, d'oraisons et d'exercices spirituels : elle travaillera, mais sans fruit.

Cela se conçoit facilement. Une mère de famille qui se livrerait à de grandes pratiques de dévotion et négligerait sa maison, ses enfants, n'arriverait jamais à la sainteté. Or, le devoir d'état d'une religieuse, c'est la fidélité à sa règle. C'est dans cette fidélité qu'elle trouve la paix avec Dieu. A une religieuse infidèle à sa règle Dieu peut dire le contraire de ce que Job disait à Dieu : *quare posuisti te contrarium mihi ;* car n'est-elle pas toujours en opposition avec le bon plaisir de Dieu ? Quelle paix aurait-elle avec elle-même. Elle est du monde, puisqu'elle a l'esprit du monde qui est

de vivre sans règle, et elle n'est pas du monde puisqu'elle en est séparée par son état. Elle n'est pas religieuse, puisqu'elle n'a pas l'esprit de son état, et elle ne veut pas l'être ; elle ne peut être du monde, bien qu'elle envie la liberté du monde ; de là des luttes intérieures, des troubles, des remords, des regrets, des craintes pour l'heure dernière. *Jussisti, Domine, et sic est, ut omnis inordinatus animus pœna sit ipse sibi.* Et l'expérience n'est-elle pas là pour prouver que, s'il y a des âmes malheureuses en religion, ce sont celles qui sont immortifiées, sensuelles, indisciplinées et, par suite, infidèles à leurs règles : tandis que toutes les pratiques régulières sont douces aux âmes ferventes qui y trouvent leur bonheur. Ce n'est que par une illusion étrange qu'on peut se figurer qu'en se mettant au large on vivra plus tranquille. Plus on ôte de la charge, plus elle pèse ; moins on veut se mortifier, plus on s'attire de mortifications. *Tollite jugum meum super vos et invenietis requiem.* Quelle paix aurait-elle avec le prochain ? et, d'abord, avec ses supérieurs, qui par devoir sont obligés de faire respecter les règles et ne peuvent supporter ses infidélités sans les reprendre ; et ce zèle des supérieurs qui devrait leur concilier l'estime et l'affection des inférieurs, est parfois ce qui provoque les plaintes et les murmures des âmes infidèles. Et dans ces conditions, comment avoir la confiance de ses supérieurs et vivre en paix avec eux ? « Pour moi, disait saint Louis de Gonzague, j'aimerais mieux encourir la disgrâce de tous les hommes et me tenir en parfait accord avec mon supérieur, que de me séparer de celui-ci, et de m'attacher par là tout ce qu'il y a d'hommes au monde ; parce que mon supérieur et Dieu ne sont, à mon égard, qu'une même chose ; et pourvu que je sois bien avec Dieu, que m'importe tout le reste. »

Pour avoir la paix avec les membres de sa communauté, il n'y a rien de plus puissant que la pratique d'une même règle. C'est ce qui fait contracter entre personnes de toutes conditions, qui ne se connaissaient pas auparavant, une union plus étroite que celle qui relie les membres d'une famille et cette union est rompue par l'infraction à la règle. Un monastère où la règle est observée est une cité de paix, une Jérusalem ; un couvent où les règles sont foulées aux pieds, est une Babylone où règne la confusion. C'est là que se forment les divisions, les partis, qui désolent au dedans et scandalisent au dehors.

Mais le moindre mal pour une religieuse infidèle, ce sera de ne pas avancer dans la perfection et de perdre la paix. Le pire, c'est qu'en transgressant les règles légères, elle se créera d'elle-même une grande difficulté pour observer les points graves. *Qui spernit modica, paulatim decidet.* Quelle folie que, après avoir quitté le monde, renoncé à tout, on vienne ensuite risquer son salut par sa négligence à observer de petits règlements ! Saint Basile voyant un jour un moine, qui avait été sénateur et qui était négligent dans l'observation de ses règles, lui dit : *Senatorem perdidisti, et monachum non fecisti :* Vous n'êtes plus sénateur, mais vous n'êtes pas moine non plus (1).

3273. Comment voit-on tomber des religieux dans de grandes fautes ? Ils ont négligé leurs règles. Comment les instituts florissants dégénèrent-ils ? Par l'infidélité à la règle. Une gouttière très petite prépare la ruine d'une maison. Les règles sont à la piété ce que l'écorce est à l'arbre ; enlevez

(1) *La véritable Epouse de Jésus-Christ*, édition Casterman, p. 172.

l'écorce d'une branche, elle se dessèche ; enlevez-la au tronc lui-même et l'arbre meurt. L'écorce ne paraît qu'une enveloppe parfois rude, et elle conserve et vivifie tout. Ainsi en est-il de la règle. Chaque religieux doit donc, autant par charité pour soi que par attachement à la congrégation qui est devenue sa mère et dont il ne doit pas déchirer le sein, mettre tout son cœur à l'observation de sa règle. (1) Les supérieurs surtout doivent veiller (et c'est un des grands devoirs de leur charge) à ce qu'il ne s'introduise aucun relâchement. (2)

3274. 2° *Elle est obligatoire*, 1) *pour les supérieurs.* Saint Liguori, parlant comme théologien, se pose cette question au sujet du supérieur : Pèche-t-il gravement en négligeant de corriger les légers défauts de ses inférieurs ? Oui, dit-il, si ces défauts sont multipliés et tels qu'ils puissent relâcher la discipline, comme s'il s'agit de la violation du silence. C'est là l'opinion commune. Lors même que chaque religieux ne pèche que légèrement en violant ses règles, le supérieur qui, lorsqu'il le peut, n'empêche pas le relâchement pèche d'une manière grave. Il est donc tenu non seulement de corriger, mais même de chercher à connaître, sans une excessive sollicitude pourtant, les manquements qui peuvent nuire à toute la communauté. Et celui qui remplit l'office de zélateur est obligé de la même manière d'avertir le supérieur des abus qui s'introduisent. (T. mor. lib. 4, n. 13 et 57.)

Il faut remarquer, dit ailleurs le saint, que, durant la visite canonique faite par l'évêque, ou le supérieur du couvent, les religieux sont tenus de faire connaître la vérité sur l'observance de la règle, quand même les transgressions ne seraient que légères; car c'est par là que commence ordinairement un relâchement complet. On voit donc combien il importe de maintenir la régularité dans les communautés, et aussi ce qu'il faut penser des âmes tièdes qui excusent leur négligence par divers prétextes.

3275. 2) *Pour les religieux.* Bien que, en elles-mêmes, les règles n'obligent pas sous peine de péché, le sentiment commun des théologiens est que la transgression d'une règle quelconque, si petite soit-elle, quand elle n'est pas légitimée par une cause suffisante, est au moins un péché véniel. Quand on transgresse la règle en présence des autres, on ajoute à la faute le péché de scandale. J'ai dit, au moins un péché véniel, car si la transgression causait à la communauté un dommage ou un scandale grave, comme serait l'habitude de troubler le silence commun, d'entrer dans les cellules des autres et autres choses semblables, elle pourrait aller même jusqu'au péché mortel. Il en serait de même si on transgressait les règles par mépris, ayant l'intention de ne pas s'y soumettre, ou les regardant comme vaines.

3276. Mais que ce soit au moins un péché véniel, on ne peut en douter, et cela pour plusieurs raisons : *(a)* c'est négliger de se sanctifier, et un religieux est obligé de tendre à la perfection ; *(b)* c'est être infidèle à la promesse

(1) Saint François de Sales, avait coutume de dire : « La nature a mis une loi entre les abeilles ; que chacune d'elle fasse le miel dans sa ruche et des fleurs qui sont autour. » Ne pas vouloir faire le bien en dehors de sa vocation.

(2) Grégoire X, qui aimait beaucoup Frère Gilles, un des premiers compagnons de saint François, lui demanda un jour des conseils pour sa conduite. Le Bienheureux lui répondit qu'il devait avoir constamment les deux yeux ouverts, le droit pour regarder le ciel et contempler les choses éternelles qui doivent être la règle de nos actions, et le gauche pour mettre ordre aux choses terrestres confiées à sa vigilance.

faite à Dieu, dans la profession d'observer sa règle; *(c)* c'est agir par amour-propre et s'écarter de la volonté de Dieu. Ce n'est pas là évidemment une action vertueuse, elle n'est pas non plus indifférente; car elle donne mauvais exemple et elle trouble plus ou moins la discipline. Elle est donc mauvaise. Et si quelqu'un disait: Il suffit que ce ne soit pas un péché mortel, je lui ferais savoir qu'il est dans un état bien dangereux. S'il n'est pas mort, il est agonisant. Le malheureux est infecté d'une fièvre lente qui, avec le temps, le conduira à la mort. *(La véritable Epouse de Jésus-Christ.)*

Pour la consolation des âmes timorées, ajoutons avec saint Liguori, que si on manque à la règle pour un bon motif, par exemple, si on viole le silence pour consoler un affligé, on ne pèche point, on fait même un acte de charité.

3277. 3° *Réponses aux objections.* 1) Il en est qui prétextent leur âge, leurs emplois pour s'affranchir de la règle. Il faut bien avouer que, dans certains emplois, et sous le poids de certaines infirmités, on a parfois des motifs légitimes de manquer à certains points de la règle. C'est pourquoi les plus jeunes doivent craindre de juger sévèrement les anciens et les officiers du couvent. Ce qui leur paraît à première vue une transgression, pourrait bien n'être qu'un acte de vertu; mais d'autre part, les anciens et surtout les supérieurs sont ceux qui ont une plus grande obligation de donner le bon exemple. Et quelquefois les manquements qu'on couvre du prétexte des infirmités et autres, ne sont dictés que par la paresse (1).

D'autres, dans le cas, avec les mêmes occupations, seraient réguliers. Celui qui a étudié plus longtemps doit être plus instruit. Les anciens et les officiers sont les flambeaux des jeunes, les colonnes de l'Institut. Qu'ils ne mettent donc pas la lumière sous le boisseau, qu'ils ne fléchissent pas, tout s'écroulerait, et leurs conseils ne serviraient de rien, s'ils n'étaient soutenus par l'exemple. Le saint vieillard Eléazard, à quatre-vingt-dix ans, à ceux qui lui conseillaient de feindre de manger des viandes défendues, répondit qu'il aimait mieux la mort que de donner à la jeunesse un exemple indigne de son âge.

3278. 2) D'autres s'exemptent de demander permission, afin de ne pas importuner les supérieurs. Les supérieurs sont édifiés et non importunés par la régularité de leurs inférieurs. Ils savent bien que, en conscience, on ne peut faire autrement que de recourir à eux; et ce qui les afflige profondément, c'est de voir qu'on se met à l'aise. Demandez donc les permissions; et si on vous les refuse, bénissez Dieu. Ceux qui sont dans un vaisseau se réjouissent de ce que le pilote oblige tous les matelots à faire leur devoir, sentant bien que s'il agissait autrement, on pourrait se trouver en danger de périr. Si on vous demande ce que vous ne pouvez faire sans

(1) Sainte Mechtilde, cousine de l'empereur Frédéric Barberousse, entra au couvent dès l'âge de cinq ans, et y vécut comme un ange. Elle qui n'avait désobéi, ayant été élue supérieure du couvent que ses parents avaient fondé, eut besoin de se faire commander en vertu de l'obéissance d'accepter cette charge. Sa conduite fut alors une règle vivante: on la trouvait toujours la première à la prière, la plus ardente à se mortifier, la plus exacte au silence, la plus ponctuelle à tous les exercices. Jusque-là, elle avait beaucoup jeûné et prié; mais elle trouvait qu'elle n'avait encore rien fait et que sa nouvelle charge l'obligeait à redoubler tous ses exercices. Elle devint une autre Marie, sœur de Moïse, pour précéder le peuple de Dieu dans le chant des cantiques.

permission, ne craignez pas de le refuser et de passer pour singulier, au besoin: *Sic luceat lux vestra.*

3279. 3) J'observe la règle dans tous les points importants, ce n'est qu'en choses de peu de portée que je la trangresse, dit-on encore. Tout dans la règle est important pour la sanctification des religieux et pour la prospérité de l'Institut. Un religieux tiède ne tient pas compte des choses légères, mais le démon en tient compte. Sainte Gertrude remarqua qu'il recueillait tous les flocons de laine, qu'elle laissait tomber contre la pauvreté, et toutes les syllabes qu'elle prononçait mal, en récitant l'office divin.

N'est-on pas en quelque sorte plus inexcusable quand on transgresse des points sans gravité, que l'on peut observer sans effort, que si on enfreignait sa règle en d'autres points qui demandent plus d'efforts et de sacrifices? Ayons donc un saint zèle pour toutes les prescriptions des Constitutions, cherchons à les connaître et à les méditer toutes, lisons-les souvent avec attention et respect. Faisons notre examen de conscience sur les points, où nous manquons le plus habituellement, et accusons nos manquements soit à nos supérieurs, soit dans les chapitres et les coulpes. Le démon avoua à saint Dominique qu'il perdait par cette accusation tout ce qu'il avait gagné au réfectoire, au parloir ou ailleurs.

Nous ne pouvons ici traiter en détail de tous les exercices réguliers, nous parcourons cependant les principaux dans les nos 3299. et suiv.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LES RÈGLES.

3280. La discipline est la gardienne, l'ancre de la foi, le guide du chemin du salut, elle cultive et augmente les avantages d'un bon naturel. Maîtresse de la vertu, elle nous fait immuablement demeurer en Jésus-Christ et vivre en Dieu, pour nous conduire ensuite aux récompenses célestes qui nous sont promises. S'attacher à la discipline, source du salut; s'en détourner, n'avoir pour elle que de l'indifférence, source de mort. (Saint Cyprien.)

3281. Le bienheureux frère Gilles disait: « Une petite négligence peut nous faire perdre une grande grâce. »

3282. *Optima religiosi perfectio, communia quœque servare.* (Saint Bernard.)

Saint Eucher de Lyon dit: *Illum tautum diem vixisse te computa, in quo voluntates proprias abnegasti, et quem sine ulla regulæ transgressione duxisti.*

3283. Avant de recevoir le Viatique, sainte Thérèse dit à ses filles: « Si vous gardiez vos constitutions avec la ponctualité voulue, il n'y aurait pas besoin de miracles pour vous canoniser. »

3284. *Non sunt contemnenda quasi parva, sine quibus magna constare non possunt.* (Saint Abroise.)

Quod minimum est minimum est, sed fidelem esse in minimis magnum est. (Saint Augustin.)

3285. Après que le prêtre a divisé l'hostie, Notre-Seigneur est aussi bien dans chaque parcelle d'hostie que dans la grande hostie du prêtre, et chaque parcelle mérite le même respect, la même adoration. La volonté de Dieu est la même dans un petit point de règle que dans les plus importants; et de même que celui qui ne reçoit qu'une parcelle dans la communion reçoit autant de grâces que celui qui consommerait tout un ciboire, ainsi celui qui obéit à un petit point de règle mérite autant que celui qui est fidèle dans les grandes, s'il le fait avec le même amour.

3286. Toute la force de Samson consistait dans ses cheveux, et dès qu'ils furent coupés, il n'eut plus de force, et fut aisément vaincu et garrotté par les Philistins. Voilà une figure admirable de l'état de la vie religieuse; car de même que toute la

la force de Samson consistait dans ses cheveux qu'il avait soin de nourrir, parce qu'il était de la secte des Nazaréens, c'est-à-dire de ceux qui s'étant consacrés à Dieu, faisaient profession de nourrir leur chevelure, sans la laisser jamais couper; aussi toute notre perfection et toute notre vertu consistent dans nos règles, qui ne paraissent que des choses très légères et de peu de conséquence, non plus que les cheveux, mais qui sont cependant très importantes, à cause de la promesse que nous avons faite de les observer. De plus, comme du moment que Samson eut les cheveux coupés par la trahison de Dalila, à qui il avait découvert son secret, il perdit avec ses cheveux toute la force qu'il avait plu à Dieu d'y attacher: aussi, dès que nous manquerons à garder exactement nos règles, nous serons aisément vaincus et liés par les Philistins, comme Samson, c'est-à-dire, nous tomberons aisément dans les embûches et dans le pouvoir des démons, nos ennemis.

3287. Un religieux, en mission dans les Indes, assistait un jour au supplice d'un condamné. Celui-ci, étant déjà sur l'échafaud, l'appela et lui dit: « Sachez, mon père, que j'ai été autrefois du même ordre que vous. Tant que j'ai observé mes règles, j'ai toujours vécu heureux; mais dès que je commençai à me relâcher, je trouvai tout pénible, au point que j'abandonnai la vie religieuse pour me livrer aux vices, qui m'ont enfin réduit à ce malheureux état dans lequel vous me voyez. Je vous ai dit ceci, ajouta-t-il en terminant, afin que mon exemple puisse servir à d'autres. (Saint Ligouri.)

3288. *Multo facilius reperies multos seculares converti ad bonum, quam unum quemquem de religiosis transire ad melius.*

3289. Un brave soldat qu'on remporte blessé de la mêlée, a plus de déplaisir de n'être plus alors en état de combattre et de se signaler pour le service de son prince, qu'il n'a de douleurs de ses blessures et des rudes opérations qu'on lui fait. Il en doit être de même d'un parfait religieux, lorsque ses infirmités l'empêchent de s'accommoder aux règles de la commuauté, et de faire tous les exercices de la religion; il doit sentir cet obstacle encore plus vivement que son mal.

Qu'on se garde plus que de la mort, d'introduire des abus contre la bonne observance. Tous les couvents ont commencé saintement; puis, les abus y pénétrant peu à peu, ils sont complètement tombés. Une fois entrés dans les couvents, les abus n'en sortent plus. (Saint Liguori.)

3290. Saint Jean Berchmans, sur le point de mourir, se fit donner son rosaire, son crucifix et ses règles. « Voilà, dit-il, mes trésors les plus précieux, mes armes avec lesquelles je veux mourir. » — Et quand les filles de Sainte Thérèse se pressaient autour du lit où leur sainte mère allait rendre le dernier soupir, la priant de leur faire ses dernières recommandations, la sainte ne trouva rien de plus important à leur dire que d'observer ponctuellement leurs constitutions et d'obéir fidèlement à leurs supérieures.

3291. C'est par l'observation des vœux et des règles que les religieux tendent à la perfection, ce qui est la principale obligation de leur état. Ils pèchent donc gravement contre leur devoir d'état ceux qui transgressent en matière grave leurs vœux et leurs règles. Toutefois, quel religieux médiocre que celui qui ne ferait qu'éviter les fautes graves.

3292. *Ecce in solitudine sumus; in eremo sumus. Locus tamen non facit sanctos, sed operatio bona locum sanctificabit et nos. Peccavit enim angelus in cœlo, peccavit Adam in paradiso, et tamen nullus locus sanctior illis erat. Si enim habitatorem loca beare possent, nec homo, nec angelus a dignitate corruissent.* (Saint Aug.)

3293. Malheur au religieux qui, appelé à la perfection, fait la paix avec ses fautes. Tant qu'on déteste ses imperfections, on peut espérer se sanctifier; mais saint Bernard assure que, pour qui commet des fautes et n'en tient pas compte, tout espoir de parvenir à la sainteté est perdu. *Qui parce seminat, parce et metet.* On ne peut moissonner qu'en proportion de ce qu'on a semé; or, pour faire un saint, les grâces ordinaires ne suffisent pas, il en faut d'extraordinaires; et comment le

Seigneur voudra-t-il être prodigue de ses faveurs envers celui dont il n'est aimé que faiblement et avec réserve? De plus, pour devenir saint, il faut s'armer de courage et de force pour vaincre toutes les répugnances; et ne croyez pas, dit Saint Bernard, qui que vous soyez, pouvoir parvenir à la perfection sans vous distinguer des autres, et sans vous rendre singulier dans la pratique des vertus: *Perfectum non potest esse, nisi singulare.* (Saint Liguori.)

3294. Une religieuse doit être plus affligée de ses moindres imperfections qu'un séculier des péchés les plus graves. En effet, son cœur ayant été choisi de Dieu pour s'unir au cœur très pur de Jésus, qui a une souveraine répugnance pour les plus légères imperfections; les fautes qui mettent obstacle à une si douce union doivent être par là même envisagées comme un grand mal, et conséquemment elles mériteraient d'être pleurées avec des larmes de sang.

3295. Voulez-vous un signe auquel vous connaîtrez si vous marchez dans le chemin de la perfection? voyez si, lorsqu'il vous échappe une faute si légère qu'elle soit, vous en ressentez du remords, du regret, de la peine; s'il en est ainsi, consolez-vous (pourvu que vous ne donniez pas dans l'inquiétude, ce qui est toujours blâmable). consolez-vous, dis-je, car c'est un indice que vous êtes en bonne voie. Si au contraire, tout en commettant beaucoup de fautes, vous ne vous en souciez pas, vous n'y prenez pas garde, vous y êtes insensible, ah! malheur à vous, vous tomberez bientôt plus bas; c'est un signe manifeste que vous approchez du précipice. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

3296. Les anciens Pères du désert, lorsqu'un jeune homme se présentait pour être agrégé à leur compagnie, lui faisaient tout d'abord cette demande: *Affersne cor vacuum, ut possit illud Spiritus Sanctus implere?* Apportez-vous un cœur vide, afin que le Saint-Esprit puisse le remplir? (Saint Liguori.)

3297. Saint Bernard avait coutume de dire à ceux qu'il recevait dans la religion: « Songez au moins qu'il n'y a que l'esprit qui doit entrer ici, et que le corps doit demeurer à la porte; leur donnant à entendre par là, que dans la religion, il ne faut pas songer à traiter doucement son corps, et à vivre selon son humeur; mais qu'il ne faut avoir soin que de l'âme et de l'esprit.

3298. Etre bon religieux et être content, c'est la même chose. (Saint Liguori.)

Apostasia cordis, sub habitu religionis, cor sæculare gerere. (Saint Bernard.)

L'esprit religieux consiste donc à avoir une obéissance exacte aux règles et aux ordres des supérieurs, avec une grande disposition à servir la religion. Certaines religieuses voudraient se sanctifier, mais selon leur inclination particulière: en s'appliquant à garder le silence, à faire oraison, à lire des livres de piété, sans être employées aux offices de la communauté; en sorte que, si on les occupe au tour, à la porte, ou à d'autres emplois incompatibles avec leurs dévotions favorites, elles s'inquiètent, se plaignent et quelquefois même refusent d'obéir, sous prétexte que ces fonctions sont pour elles des occasions de péchés. Ce n'est point là l'esprit religieux. Ce qui est selon la volonté de Dieu ne peut jamais être nuisible. L'esprit religieux renferme en outre un détachement total du commerce du monde, une grande affection pour l'oraison, un grand amour du silence et du recueillement, un grand zèle pour l'observance, une grande horreur pour les appétits sensuels, une grande charité envers tout le monde, et enfin un grand amour envers Dieu, amour qui doit régner et dominer sur toutes nos passions. Tel est l'esprit qui anime les vraies religieuses; celle qui n'a pas cet esprit, doit au moins en avoir un désir efficace en se faisant violence, et en demandant sans cesse à Dieu avec instance son secours pour l'obtenir. En un mot, l'esprit religieux consiste à bannir du cœur tout ce qui n'est pas Dieu, et à ne vouloir autre chose que Dieu. (Saint Liguori.)

XI. — Divers exercices d'une âme pieuse ou religieuse (1).

3299. Avec les jours saints se fait la vie sainte, qui prépare le ciel. Heureux donc ceux qui savent rendre agréable à Dieu leurs actions de chaque jour, en suivant les conseils que nous allons donner ici, après saint Liguori et saint Léonard de Port-Maurice, qui sont toujours nos guides!

3300. I. Rien de plus important que l'*offrande de ses actions à Dieu* par un motif d'amour parfait. Nous en avons parlé au nº 2647 et au nº 2760 *(les rappeler ici)*. Qu'on se défie de ces démons, dont parlait saint Nil, et dont toute l'occupation est de recueillir le matin les prémices de nos affections.

Ayons soin ensuite tout le long du jour de faire nos actions avec une intention pure. Une intention mauvaise ruine le mérite de nos actions, fussent-elles extérieurement bonnes. Quel acte de charité de veiller sur un malade, d'adoucir ses douleurs, de lui rendre toutes sortes de services! Mais si on le fait uniquement par un sordide intérêt, pour se faire donner son héritage, on ressemble à un vautour qui s'apprête à dévorer un cadavre.

3301. II. *Lever.* Sainte Thérèse veut qu'une religieuse au premier signal, le matin, quitte son lit, comme si le feu y était. Pourquoi chercher à prolonger un sommeil qui, selon l'énergique expression de saint Pierre d'Alcantara, est en un sens pire que la mort, puisqu'il nous prive de la présence de Dieu. Il ne peut être nécessaire de recommander une grande modestie à une épouse de Notre-Seigneur. Et saint Léonard conseille aux religieuses d'asperger d'eau bénite et de baiser avec respect leurs vêtements en les mettant. La paysanne, ajoute-t-il, en allant à l'eau, tricote ou file, parce qu'elle est pauvre. Nous sommes pauvres de mérites, ne perdons pas de temps à nous vêtir, et prions en le faisant. (V. nº 3352.)

3302. III. *Il faut bien faire la prière matin et soir*, a dit la Sainte Vierge aux petits bergers de la Salette. (Voir nºs 2304 et 923, la bienheureuse Marguerite-Marie.)

3303. IV. Nous avons traité de l'*oraison* au nº 2337. Qu'on n'oublie pas le mot de saint Philippe de Néri : « Une religieuse sans oraison, est une religieuse sans raison. » Le grand théologien Suarez disait qu'il aimerait mieux perdre toute sa science qu'une heure de son oraison. (V. nºs 3353 et suiv.)

3304. V. *La messe.* Voir ce que nous avons dit avec saint Léonard, nºs 2580 et 2632. Qu'on n'omette jamais d'y faire du moins la communion spirituelle, dont on trouve la méthode nºs 940 et 2576, si l'on n'y fait pas la communion sacramentelle, ce qui serait plus conforme aux désirs de Notre-Seigneur et à l'Eglise.

3305. VI. *Le Saint Office.* Le saint sacrifice de la messe est tout ce qu'il y a de plus excellent et de plus agréable à Dieu. Son nom le dit : *Office divin.* Il est divin parce qu'étant une prière qui à Dieu pour objet ; il est divin parce qu'il a Dieu pour principe. Sans Dieu nous ne pouvons rien faire. *Sine me nihil potestis facere.* Et a plus forte raison quand il s'agit de louer Dieu, de faire ici-bas ce que font les anges dans le ciel. Aussi dit l'apô-

(1) On concevra sans peine combien il importe de ne jamais donner de retraite sans appeler l'attention sur des points aussi pratiques que ceux que nous rappelons ici.

tre : *Spiritus adjuvat infirmitatem nostram ; nam quid oremus, sicut oportet nescimus, sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* (ROM. VIII. 26.) Le Saint-Esprit, en effet, commence par louer Dieu le Père en son Fils incarné ; il exprime ses pensées dans les écrits des prophètes, et ses sentiments dans leurs psaumes et leurs cantiques. Puis de ces écrits, de ces cantiques et de ces psaumes il a inspiré l'Eglise d'en former une prière et d'en imposer la récitation à tous ses ministres ; ce qui le rend aussi divin dans son institution, car l'Eglise est divine.

Saint Augustin a dit : *Ut bene ab homine laudetur Deus, laudavit se ipse Deus.* Aimons donc ce divin office, il nous distingue des sectes hérétiques qui l'ont rejeté avec le célibat. *Qui sine uxore est, sollicitus est quæ Domini sunt, qui autem cum uxore est, sollicitus est quæ sunt mundi.* (I COR. VII. 32.) Les hommes de prière ne se trouvent que dans la tribu des vierges : et ceux-là seuls peuvent chanter les cantiques de l'agneau, qui participent à sa pureté : *Nemo poterat dicere canticum nisi qui empti sunt de terra : Virgines enim sunt.* (APOC. XIV. 4.)

Sainte Madeleine de Pazzi, en entendant sonner l'office était transportée de joie ; laissant tout, elle volait au chœur, sainte Catherine de Bologne protestait qu'elle voudrait mourir au chœur, en chantant les louanges de Dieu. N'est-ce pas là, en effet, une occupation toute sainte qui nous unit à tous les religieux, à tous les prêtres qui louent Dieu par toute la terre et aux anges eux-mêmes qui le chantent perpétuellement dans le ciel (1). Lors même qu'on ne comprend pas le latin, l'office n'en a pas moins de mérite ; un diamant perd-il sa valeur, quand il se trouve entre les mains d'un enfant qui en ignore le prix ? Quelle coupable négligence que de réciter l'office sans *dignité, sans attention et sans dévotion !*

Le bienheureux Hermann se trouvant au chœur, tandis que les religieux récitaient matines, vit des anges avec des encensoirs en mains, qui s'inclinaient vers les religieux modestes et recueillis pour les encenser, tandis qu'ils évitaient les autres. Surius rapporte, dans la vie de sainte Lutgarde, qu'un monastère fut frappé de la peste pour punir les religieuses de leur négligence dans la récitation de l'office, et quatorze religieuses des plus considérées en moururent. Pour nous préserver d'une telle négligence, unissons à l'office l'oraison mentale, la méditation des mystères ; ou, pendant que nos lèvres psalmodient, répétons souvent intérieurement, les actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition. (V. nos 3091 et 3551.)

(1) Lorsque nous récitons les heures canoniales, dit Tertullien, nous prenons déjà en quelque sorte possession du paradis, puisque nous faisons alors ce que font les citoyens de cette patrie bienheureuse. De là, sainte Catherine de Bologne éprouvait une telle joie dans la récitation de l'office, qu'elle désirait finir sa vie en psalmodiant. (SAINT LIGUORI.)

Une ancienne tradition rapporte que dans la solitude de la sainte Baume, sainte Madeleine était ravie au ciel sept fois le jour, qu'il lui était donné d'entendre les cantiques des anges et de se joindre à leurs concerts. N'est-ce pas là, sous une image brillante, ce que l'Eglise procure à ses ministres en les appelant sept fois le jour à célébrer les louanges de Dieu avec les paroles de l'Esprit-Saint, et dans la société des élus.

Saint Joseph de Cupertino assurait qu'il n'y avait pas de moyen plus efficace pour la sanctification des âmes que l'office divin récité avec piété et le saint Sacrifice offert avec ferveur. Il ajoutait qu'il ne connaissait pas de livre de dévotion comparable au Bréviaire Aussi ses délices étaient de s'en nourrir, d'en méditer les paroles, et d'en réciter avec ferveur les prières.

3306. VII. *Lecture spirituelle.* 1° Son excellence. Autant les lectures mauvaises ou légères sont redoutables, voir n° 2697, autant la lecture des bons livres est salutaire. Tout notre progrès spirituel, dit saint Isidore, a sa source dans la lecture et l'oraison ; par la lecture nous apprenons ce que nous ignorons, et par l'oraison nous conservons ce que nous avons appris ; aussi saint Léonard de Port-Maurice appelle-t-il la lecture, la sœur de l'oraison. Le Bienheureux Louis de Grenade compare toutefois l'oraison au pain de froment et la lecture au pain d'orge ; mais il ajoute : « Si vous n'usez pas du pain de froment, au moins devez-vous user du pain d'orge, si vous ne voulez mourir de faim. »

Saint Bernard trouvait plus de consolations dans la lecture que dans l'oraison elle-même. Il faut convenir, du reste, que l'oraison devient bientôt impossible sans la lecture. « Le moulin ne rend que ce qu'on lui donne, dit à ce sujet saint Liguori ; et si on lui donne de mauvais grains, il ne peut rendre de bonne farine. » Si on n'a mis de saintes pensées dans l'âme par de bonnes lectures, elle ne rendra rien de bon dans l'oraison. En effet les bonnes pensées, comme les plantes salutaires, ne poussent point sans qu'on les sème : les mauvaises seules germent ainsi d'elles-mêmes.

3307. 2° *Avantages de la lecture.* 1) *Elle éclaire l'esprit.* La parole de Dieu prêchée *illumine les yeux* de l'âme. Un bon livre est un prédicateur que l'on peut toujours entendre, et il peut être plus remarquable que ceux que l'on entend ordinairement. Il peut être un grand docteur, un saint, un directeur incomparable. Il ne ménage pas nos défauts, il nous expose la vérité dans toute sa pureté, et nous n'osons pas nous en plaindre. C'est un miroir fidèle, où nous découvrons des taches qui défigurent notre âme, un flambeau qui nous découvre le chemin du ciel. C'est un ami sincère, et l'Esprit-Saint nous dit que celui qui le trouve, trouve un trésor. C'est Dieu même parlant à l'âme, selon la parole de saint Jérôme. « Dans la prière, dit ce Père, nous parlons à Dieu, et dans la lecture, c'est Dieu qui nous parle. » Aussi, que d'âmes ont été éclairées par cette divine lumière.

2) *Qui touche aussi le cœur* et le détermine à embrasser le bien que l'intelligence a découvert. Comment tant d'hommes sont-ils passés d'une vie mondaine ou coupable à une vie sainte ? Souvent par la lecture spirituelle. C'est à elle que nous devons saint Antoine, saint Augustin, saint Ignace de Loyola, et tant d'autres. Le Bienheureux Jean Colombini s'impatientait de ce que le repas n'était pas prêt à temps ; sa femme lui dit de lire en attendant. Il prit alors de mauvaise humeur un livre spirituel qui se trouvait sous sa main, le lut, se convertit et fonda la congrégation des Jésuates. (V. nos 3359 et 3360.) Les saints eux-mêmes ont trouvé dans les lectures spirituelles un secours puissant pour avancer dans la vertu. Saint Dominique baisait tendrement ses livres de piété, et les serrait avec amour sur son cœur, en disant : « Ces livres me donnent le lait qui me nourrit. Aussi saint Philippe de Néri consacrait-il tous les instants qu'il avait de libres à sa lecture spirituelle.

3308. Désireux de procurer les mêmes avantages aux âmes, les saints leur ont conseillé avec la plus grande instance la lecture spirituelle : *Appliquez-vous à la lecture*, disait saint Paul à son disciple Thimothée. Et, après lui, tous les saints Docteurs ont répété cette recommandation. Tous les fondateurs d'ordre religieux ont fait de la lecture un point de règle

parmi leurs disciples ; et toutes les âmes qui ont à cœur de se sanctifier dans le monde, s'adonnent à la lecture spirituelle. Saint Grégoire parle d'un pauvre nommé Servolus, qui vivait à Rome des aumônes des fidèles ; car étant infirme, il ne pouvait pas travailler. Il partageait avec les autres le peu qu'il recevait, et s'en réservait une partie pour se procurer des livres de piété. Comme il ne savait pas lire, il demandait comme une grande charité qu'on lui fît une bonne lecture. Cette pratique lui fit acquérir une grande patience et une admirable connaissance des choses divines. Lorsqu'il fut près de mourir, il pria ses amis de lui continuer ses chères lectures ; mais avant d'expirer, il les interrompit en disant : « Taisez-vous, n'entendez-vous pas comme tout le paradis retentit de chants et d'harmonies ? » En disant ces paroles, il rendit doucement le dernier soupir. Nous serions donc bien aveugles si nous n'embrassions pas une pratique si excellente et si avantageuse.

3309. 3° *Quand faut-il lire?* Les fidèles peuvent lire tous les soirs, dans les longues veilles d'hiver, et tous les dimanches de l'année après les offices. Il est rare que, même durant les grands travaux, on ne puisse lire quelques lignes d'un bon livre. Pour les âmes religieuses, l'heure de la lecture spirituelle est ordinairement fixée par la règle. Qu'elles y consacrent donc tout le temps prescrit et si l'heure n'était pas fixée, qu'elles se la déterminent elles-mêmes par un règlement particulier, auquel elles seront fidèles.

3310. 4° *Dans quel but faut-il lire?* Non pour s'instruire, car la lecture faite dans ce but serait une étude; non par curiosité, ni par manière de passe-temps, car ce serait ruiner en partie les fruits de cet exercice; mais afin de devenir saint.

3311. 5° *Que faut-il lire?* 1) Jamais des livres suspects en matière de foi, ni légers en matière de mœurs, eussent-il d'ailleurs des passages excellents. Qu'est-il nécessaire de chercher de l'or au milieu de la boue, disait saint Jérôme, quand il nous est si facile de trouver de l'or dégagé de toute souillure? Avant de se procurer et surtout de lire un livre, qu'on ait soin de prendre conseil de son confesseur. 2) « Je vous conseille avant tout, disait saint Liguori, de lire des livres où votre âme trouve le plus de dévotion et qui vous porte davantage à vous unir à Dieu. Tels peuvent être les ouvrages de saint François de Sales, de sainte Thérèse, de Louis de Grenade, de Rodriguez, de St Jure, et autres semblables, spécialement le *Directoire ascétique* du Père Scaramelli (1).

« Du reste, généralement parlant, je vous engage à laisser les livres difficiles et à choisir ceux qui sont dévots et faciles. Lisez souvent entre autres les Vies de Saints. Oh ! qu'il est avantageux de les lire! Dans les ouvrages qui traitent des vertus, on voit ce qu'on doit faire; mais dans les vies de saints on voit ce qu'ont fait tant d'hommes, tant de femmes qui étaient de chair comme nous. Leur exemple, s'il ne nous fait pas d'autre bien, nous force du moins à nous humilier profondément (2). » Celui qui veut devenir poète, lit les poètes; celui qui veut devenir philosophe, lit les philosophes; qu'il lise les Vies des Saints, celui qui veut devenir saint.

(1) Qu'il nous soit permis aussi d'appeler l'attention sur les ouvrages de saint Liguori, en particulier sur la *Véritable Epouse de Jésus-Christ*, rien n'est meilleur, et sur le livre qui a pour titre : *L'Etat religieux, ses obligations, ses privilèges*, que nous avons publié.

(2) Saint Liguori, *Véritable épouse de Jésus-Christ*.

3312. 6° *Comment faut-il lire?* 1) Avant la lecture élevons notre esprit à Dieu pour lui demander lumière et grâce. 2) Lisons posément et sans empressement. L'abeille ne quitte une fleur, qu'après en avoir épuisé le suc. Il ne suffit pas de manger beaucoup, il faut digérer; donc ne craignons pas de relire les passages qui nous frappent. 3) Interrompons la lecture pour prier, c'est le moyen de nous habituer à l'oraison. 4) A la fin de la lecture, gardons une pensée qui nourrisse notre âme le reste du jour. (V. n° 3362.)

3313. VIII. *Examen de conscience.* (V. n°s 3363. et suiv.) Les femmes mondaines passent des heures à se regarder au miroir; une âme qui tend à la perfection, ne doit-elle pas, deux fois par jour au moins, voir les taches qui peuvent la défigurer aux yeux de Dieu? Ne sait-elle pas que rien de souillé n'entrera dans le ciel? Elle aura donc à cœur de connaître et d'effacer, par l'examen, les souillures qu'elle peut contracter. L'examen est une pratique si importante que,dans certaines communautés religieuses, on n'en dispense jamais ceux-mêmes qu'on a de sérieuses raisons de dispenser de l'oraison ou de la lecture.

3314. 1° Il y a *l'examen de prévoyance* qu'il est bon de faire après la méditation du matin. On voit d'avance le bien qu'on aura à faire, les occasions qu'on rencontrera de tomber dans quelque défaut; et on détermine d'avance et avec des détails précis, la manière dont on fera le bien, dont on évitera ce défaut. Et l'occasion étant venue de mettre à exécution ce que l'on s'est promis le matin, on renouvelle et on exécute ses résolutions.

3315. 2° Il y a l'*examen particulier* qui se fait ordinairement au milieu du jour, et qui porte sur la manière dont on s'acquitte de tel devoir grave, de tel exercice important, dont on pratique telle vertu que l'on veut acquérir ou dont on tombe dans tel défaut dominant.

3316. 3° Il y a enfin l'*examen général* qui se fait le soir avant d'aller prendre son repos. Saint François de Sales dit qu'il faut aller au lit, comme au confessionnal, après s'être examiné. Les marchands comptent tous les soirs leurs bénéfices ou leurs pertes: l'âme qui veut gagner le ciel, ne doit-elle pas en faire autant, et compter chaque soir toutes les fautes qu'elle a faites afin de les réparer? (V. n° 3367.)

3317. 4° *Manière de faire l'examen.* Cette méthode s'applique également à l'examen particulier sur une vertu ou un défaut, et à l'examen général du soir. 1) On se met en présence de Dieu et on lui demande sa grâce pour connaître ses fautes, les détester et les éviter; 2) on s'examine soigneusement. Dans l'examen particulier, on ne le fait que sur un point; on marque ses fautes en faisant autant de nœuds à une corde, ou au moyen de quelques grains de chapelet; et si le nombre des fautes du jour est plus grand ou aussi grand que celui de la veille, on s'impose une pénitence, comme de se donner la discipline, de dire cinq *Pater* et *Ave* les bras en croix, etc. Le Bienheureux Louis de Grenade parle d'un religieux qui se corrigea ainsi d'un défaut invétéré. (V. n° 3368.)

3) On s'excite à la contrition, c'est le principal. Malheur à l'âme qui n'éprouve aucun déplaisir, quand elle a offensé Dieu! Et celle qui n'a aucun regret des fautes légères, en vient facilement à tomber dans des fautes graves. 4) On s'excite au ferme propos de se corriger, ce qui importe au moins autant que de s'exciter à la contrition. On s'imagine ensuite, comme le conseille saint Léonard, qu'on se confesse à Notre-Seigneur, qu'on en reçoit l'absolution et on s'impose soi-même la pénitence.

3318. IX. *Visites au Saint-Sacrement.* (Voir nos 937, 2504, 2507 et 2632.) La comtesse Féria avait pris l'habit de sainte Claire, elle faisait ses délices de demeurer aux pieds des autels. Une dame de ses parentes lui demandait ce qu'elle faisait durant ces longues heures. Ah! dit-elle, j'y demeurerais toute l'éternité! Mais que n'y fait-on pas? on aime, on loue, on remercie, on prie. Que fait le pauvre devant le riche, le malade devant le médecin, l'altéré à une source pure? Si l'on est aride, que l'on se serve d'un livre et en particulier des *Visites au Saint-Sacrement* de saint Liguori.

3319. X. *Fréquentation des sacrements.* Nous en avons traité au no 2423, voir les règles à suivre no 135, nous n'ajoutons ici que quelques mots: « La fréquentation des sacrements, dit saint Léonard, est pour l'âme religieuse ce qu'est l'eau pour un jardin. » Celui qui se confesse souvent et toujours avec contrition et ferme propos, ne peut manquer de vivre toujours en grâce avec Dieu. Pour assurer cette contrition et ce ferme propos, qu'on ait soin de les faire porter toujours, avant la confession, sur une faute grave de la vie passée, et qu'on accuse, sans détail, cette faute à la fin de la confession. Ce point si important est cependant trop souvent oublié. (Voir ce que nous avons dit au no 1258.)

Conservez la même pureté de conscience, dit saint Léonard, que si vous deviez communier à toute heure: ainsi faisait sainte Marie Madeleine de Pazzi. Un jour, entendant le signal de la cloche, tandis qu'elle était occupée à faire le pain, elle courut, ayant encore de la pâte aux mains, recevoir Notre-Seigneur, elle fut ravie en extase. Saint Léonard conseille aussi la communion spirituelle (v. no 2576); et il ajoute: « Si vous la faites plusieurs fois par jour, je vous donne un mois de temps pour voir votre cœur tout changé. » (Voir nos 939 et 940.)

3320. XI. *Indulgences.* « Je suis saisi d'épouvante, dit saint Léonard, en songeant aux rigueurs de la justice divine. Et qui donc ne frémirait pas en lisant ce que raconte l'histoire d'un grand nombre de saintes âmes, condamnées au purgatoire pour les péchés véniels les plus légers! Tels qu'un saint Séverin, homme à miracles, pour avoir récité son office en dehors du temps convenable, une sœur de saint Pierre Damien pour avoir pris trop de plaisir au chant; un Durand, évêque, pour avoir lâché quelque plaisanterie; un religieux de saint François, pour n'avoir pas suffisamment incliné la tête au *Gloria Patri* (1). Mais prenons courage, si la justice de Dieu est rigoureuse, ses miséricordes en revanche sont infinies. Il a laissé, en effet, à l'Eglise le trésor des mérites de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des

(1) Sainte Vitaline avait édifié Artonne son pays, dans l'arrondissement de Riom, en Auvergne. Après sa mort, la renommée de sa sainteté parvint jusqu'aux oreilles de saint Grégoire de Tours, qui voulut visiter son tombeau.

« Quand j'eus salué la Sainte et adressé ma prière à Dieu, nous dit-il dans son livre de la *Gloire des confesseurs*, j'entendis une voix sortir du tombeau et me demander ma bénédiction. Je m'empressai de la donner, puis je demandai à Vitaline si elle jouissait de la présence de son divin Epoux; triste, elle me répondit qu'elle en était privée pour quelque temps par suite d'une faute légère qu'elle avait commise pendant sa vie. Je me tournai alors vers ceux de ma suite et leur dis: Si cette pauvre Vierge qui s'est consacrée à Dieu dès ses plus tendres années, et dont les actions ont été si pures durant sa vie, qu'elle a mérité de faire des miracles après sa mort, est néanmoins privée pour un temps de la vision de Dieu, par suite d'une faute légère qu'elle a négligé d'éviter, que deviendrions-nous (si nous ne faisions pénitence), nous, misérables pécheurs, qui buvons l'iniquité comme l'eau?

saints; et, dans ce trésor, se trouvent des richesses surabondantes pour payer toutes nos dettes à la justice divine; l'Eglise tient les clefs de ce trésor et l'ouvre à chacun de nous, en nous accordant les indulgences. » Il est de foi, en effet, que l'Eglise peut accorder des indulgences.

3321. 1° *L'indulgence*, ce n'est pas le pardon du péché, car le pardon du péché n'est accordé que par le sacrement de pénitence et par la contrition; mais c'est la remise de la peine due au péché déjà pardonné. Vous avez fait de grandes fautes, vous en avez reçu l'absolution; vous avez fait des fautes légères dont vous avez demandé pardon à Dieu: les unes et les autres vous sont pardonnées; mais, pour les unes et les autres, il peut vous rester une rude pénitence à faire en ce monde ou en l'autre. C'est cette pénitence que souvent, hélas! nous ne faisons pas en ce monde, que l'Eglise nous remet, en nous appliquant, par les indulgences, les pénitences de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints, qui ont expié pour nous.

3322. 2° *Il y a deux sortes d'indulgences:* les unes remettent toute la peine due au péché déjà pardonné, et on les nomme à cause de cela, *plénières*. Les autres n'en remettent qu'une partie; on les appelle *partielles*. Celui qui viendrait à mourir après avoir gagné une indulgence plénière, irait droit au ciel, sans passer par le purgatoire. C'est pourquoi on ne peut gagner deux indulgences plénières pour soi en même temps; l'une a suffi pour remettre toutes nos dettes, il n'est donc pas besoin d'une seconde. Mais on peut en gagner plusieurs à la fois pour les âmes du purgatoire.

3323. 3° *Pour gagner une indulgence, il faut remplir les conditions voulues;* car l'Eglise ne les accorde qu'à certaines conditions, et elle a le pouvoir de lier et de délier, d'ouvrir les trésors célestes et de les fermer. 1) *Il faut être en état de grâce;* on ne peut gagner aucune indulgence, au moins pour soi, sans cette condition: la peine due au péché ne peut être remise, si le péché n'est pas pardonné. Pour la même raison, on ne peut gagner une indulgence plénière si l'on a sur la conscience un péché véniel non pardonné; mais on peut dans ce cas gagner une indulgence partielle. Il faut donc s'exciter à la contrition de tous les péchés même véniels que l'on a commis, quand on veut gagner une indulgence plénière, surtout pour soi.

3324. 2) *Il faut* secondement *avoir l'intention de gagner les indulgences.* Il est bon de formuler cette intention le matin; après l'offrande de ses actions à Dieu, on ajoute: J'ai l'intention de gagner aujourd'hui toutes les indulgences pour les âmes du purgatoire et pour moi; j'applique ces indulgences à toutes les âmes du purgatoire ou à telle âme en particulier, ou à toutes les âmes les plus délaissées. Cette intention et cette application faites le matin suffisent pour toutes les indulgences de la journée.

3325. 3) *Il faut enfin accomplir les œuvres prescrites* par le Souverain Pontife pour gagner les indulgences. Ces œuvres sont ordinairement, pour les indulgences plénières, *la confession, la communion et des prières selon les intentions du Souverain Pontife. La confession* est requise pour la plupart des indulgences plénières; cependant, par une faveur particulière du Saint Siège, les personnes qui se confessent habituellement tous les sept jours, peuvent gagner toutes les indulgences de la semaine par cette seule confession. Dans certains diocèses, en vertu d'un indult particulier, il suffit même de se confesser tous les quatorze jours pour gagner toutes les indulgences du mois. Le 14 février 1906, Sa Sainteté Pie X a déclaré qu'à

l'avenir, tous les fidèles qui, en état de grâce et avec une intention droite et pieuse ont coutume de communier chaque jour, quand bien même ils s'abstiendraient de la communion une ou deux fois par semaine, peuvent gagner, sans faire la confession hebdomadaire, toutes les indulgences plénières autres que celles du Jubilé ou autres concédées à l'instar du Jubilé, pour le gain desquelles la confession, aussi bien que les autres œuvres imposées, doit être faite dans le temps prescrit.

J'ai dit que la confession était nécessaire pour gagner la plupart des indulgences plénières, mais non pour toutes. Elle n'est point nécessaire, en effet, non plus que la communion, pour gagner les indulgences du chemin de la croix, ni pour celles qui sont attachées aux six *Pater, Ave* et *Gloria* du scapulaire bleu, ou de l'Immaculée Conception. La *communion,* faite le matin, suffit pour gagner toutes les indulgences du jour, lors même que la communion est prescrite pour chacune d'elles. Pour *les prières prescrites* selon les intentions du Souverain Pontife, il suffit de réciter cinq *Pater,* et cinq *Ave,* autant de fois qu'on veut gagner des indulgences plénières accordées à cette condition ; mais il n'est pas nécessaire de réciter ces prières pour gagner les indulgences du chemin de la croix, ni pour celles qui sont attachées aux six *Pater, Ave* et *Gloria* du scapulaire bleu.

3326. 4° *Les indulgences servent-elles aux âmes du purgatoire ?* Oui, à deux conditions : la première, c'est que le Souverain Pontife en accordant l'indulgence, déclare qu'elle leur est applicable, comme il arrive le plus souvent; la seconde, que celui qui gagne l'indulgence, leur en fasse l'application, comme nous l'avons dit ci-dessus. Il est certain que les indulgences sont un moyen efficace de délivrer les âmes du purgatoire. « Tâchons, dit saint Léonard, de gagner pour les défunts toutes celles que nous pouvons leur appliquer. L'indulgence d'un seul jour, quel soulagement ne procure-t-elle pas à ces pauvres âmes ! Je supplie et je conjure les âmes pieuses, de la manière la plus pressante, de ne pas négliger un secours si efficace pour ces âmes souffrantes, et de réfléchir que Dieu permettra qu'on soit traité un jour en purgatoire, comme on aura traité les âmes des morts. »

3327. 5° *Quelles sont les pratiques auxquelles sont attachées des indulgences ?* Les Souverains Pontifes ont attaché des indulgences à toutes les bonnes œuvres, que font les personnes qui sont inscrites dans la plupart des confréries pieuses ou dans les divers tiers-ordres et c'est ce qui doit encourager les fidèles à s'y enrôler. Une multitude de prières ou d'oraisons jaculatoires sont enrichies d'indulgences ; on les trouve dans divers recueils qui ont été publiés. Citons seulement ces simples invocations qu'il faudrait toujours avoir sur les lèvres : *Mon Jésus miséricorde !* et, *Doux Cœur de Marie soyez mon salut !* Tout le monde connaît les nombreuses indulgences du rosaire et des chapelets de sainte Brigitte ; mais ce qu'il y a de plus profitable, dit saint Léonard, c'est l'indulgence, ou plutôt la multitude d'indulgences du chemin de la croix, parce que cet exercice nous oblige à méditer la passion du Sauveur, qui est la source de tout bien. (Voir ce que nous avons dit, n° 2254.)

N'oublions pas non plus une autre pratique, peut-être plus facile, plus riche encore en indulgences que le chemin de la croix: c'est celle d'être reçu du scapulaire bleu et de réciter six *Pater, Ave* et *Gloria* en l'honneur de la sainte Trinité et de l'Immaculée Conception et aux intentions du

Souverain Pontife. En les récitant, sans autre condition que d'être en état de grâce et d'être reçu de ce scapulaire, on gagne une multitude d'indulgences plénières applicables aux âmes du purgatoire et cela au moins une fois dans le jour et plus probablement chaque fois qu'on renouvelle cette récitation. Qui se priverait soi-même, et priverait les âmes du purgatoire d'un tel trésor ?

3328. — Terminons par les paroles de saint Léonard: « O bonté ineffable de Dieu, s'écrie-t-il, de nous avoir facilité par tant de moyens le sentier qui mène à la patrie ! Mais qu'avez-vous fait pour gagner les indulgences ? Ah ! que vous devriez rougir d'une négligence si préjudiciable à votre âme et si fatale aux saintes âmes du purgatoire, que vous avez privées du plus puissant secours ? Sortez enfin de cette apathie, et désormais apportez toute la diligence possible à profiter des indulgences qui vous sont offertes. Sainte Thérèse rapporte qu'une de ses religieuses qui avait mené d'ailleurs la vie fervente convenant à sa profession, s'envola, en mourant, tout droit en paradis, sans toucher au purgatoire, à cause de la grande confiance qu'elle avait eue dans les indulgences, ainsi que de son zèle pieux à en profiter. Faites de même, si vous voulez partager son sort et monter au ciel sans passer par le purgatoire. »

3329. — XII. *Sanctification des actions.* (V. n° 2642.)

3330. — XIII. *Le travail.* Nous en avons dit un mot également au n° 3050. Empruntons encore ici quelques passages remarquables à saint Liguori : « Dans un couvent de Saint François, il y avait un frère désœuvré qui ne faisait qu'errer continuellement dans la maison, importunant tantôt l'un, tantôt l'autre. Le saint l'appelait *Frère mouche.* S'il se trouvait de telles religieuses dans un couvent, elles mériteraient d'être chassées comme on chasse les mouches. On ne peut toujours faire oraison. C'est pourquoi les religieuses et les personnes pieuses ont besoin, en cette vie, de s'occuper aux travaux manuels. » (V. nos 747 et 3369 et suiv.)

3331. 1) *Avantages du travail.* — 1° C'est une erreur de croire que le travail nuit à la santé du corps ; il est certain au contraire qu'il contribue beaucoup à la conserver. Ce qui fait qu'on cherche à éviter le travail, c'est la peine qui y est attachée. La sœur Françoise de Saint-Ange, se plaignant un jour d'avoir les mains toutes déchirées par le travail, Jésus lui dit : « Françoise, regarde mes mains et puis plains-toi. » Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, quoique très faible, se livrait sans ménagement à tous les travaux du couvent, même à ceux des sœurs converses. Elle se livrait avec tant d'ardeur à laver le linge, qu'elle se démit un os de la main. Elle faisait plus d'ouvrage à elle seule que quatre sœurs converses. (V. nos 3372 et suiv.)

3332. 2) « Le travail est un grand remède contre les ennuis de la solitude et les nombreuses tentations auxquelles on y est exposé. Saint Antoine abbé étant tenté, un ange le conduisit dans un petit jardin, prit un instrument de travail et commença à labourer la terre, puis se mit à prier : ensuite il reprit le travail et puis retourna à l'oraison. » Le saint comprit la leçon. (V. nos 3376 et suiv.)

3333. 2) *Manière de rendre le travail utile.* 1) S'y appliquer avec une intention droite ; comme d'obéir, de se rendre utile aux autres, d'expier ses péchés, de se préserver des tentations et non pour en faire un bénéfice.

2) Ne pas trop entreprendre, mais cependant faire avec soin ce dont on a la charge. (V. nº 3378.) 3) Garder le recueillement intérieur et la présence de Dieu.

3334. XIV. *De la présence de Dieu.* (V. nº 3379.) 1º Voilà le *grand moyen de sanctification* de nos actions et de nos travaux; car la présence de Dieu, 1) *exclut tout péché*, comme le dit saint Jérôme. Ceux qui oublient Dieu, marchent toujours dans des voies souillées; et par le souvenir de Dieu, les saints résistent à toutes les tentations. Suzanne aima mieux s'exposer à la plus atroce calomnie et à la mort que de *pécher en présence de Dieu.* Le souvenir de la présence de Dieu convertit les pécheurs eux-mêmes.

Personne ne nous voit, sinon Dieu, disait la pécheresse Thaïs à saint Paphnuce qu'elle voulait séduire: « Tu crois donc que Dieu te voit, et tu oses pécher? » répondit-il. Et cette parole fut comme un coup de foudre qui la terrassa. Elle conjura le saint de lui apprendre à obtenir sa grâce du Dieu qu'elle avait offensé. Paphnuce la conduisit dans une cellule où, pendant trois ans, elle répétait sans cesse: « Vous qui m'avez créée, ayez pitié de moi! » se croyant indigne de prononcer le nom de Dieu. Au bout de ce temps elle mourut, et Paul le Simple vit son âme placée dans le ciel sur un trône de gloire. (V. nº 3386.)

3335. — 2) La présence de Dieu nous *excite à la pratique de la vertu.* Un soldat se conduit vaillamment en présence de son roi; une servante fait soigneusement son travail en présence de sa maîtresse; une religieuse évite les moindres manquements en présence de ses supérieurs. Quelle ardeur pour la pratique de la vertu ne doit donc pas inspirer la pensée de la présence de Dieu! (V. nºs 3388 et suiv.)

3336. — 3) La présence de Dieu *nous unit à lui.* La présence de ceux que l'on aime augmente l'affection que l'on a pour eux, lors même qu'on découvre en eux des défauts. En Dieu on ne découvre que des perfections; et quand on s'unit à lui en se rappelant sa sainte présence, il répand dans l'âme des consolations célestes. *Memor fui Dei et delectatus sum,* disait David: Je me suis souvenu de Dieu, et j'ai trouvé en lui des délices. Sainte Thérèse se tenait habituellement en présence de Dieu, et un jour qu'elle traversait un dortoir dans un grand recueillement, elle rencontra un enfant de quatre à cinq ans, ravissant de beauté. La sainte lui demanda comment il s'appelait: « Dites-moi d'abord votre nom, répondit-il, et je vous dirai le mien. — Je m'appelle Thérèse de Jésus, reprit la sainte. — Et moi, Jésus de Thérèse, dit l'enfant. » Et il disparut aussitôt, laissant l'âme de la sainte remplie de joie.

3337. 2º *La pratique de la présence de Dieu.* 1) *Elle est facile.* Si vous étiez avec un ami dans une chambre obscure et que vous ne pûssiez le voir, auriez-vous de la peine à causer avec lui? Vous vous entretiendriez sans effort de lui, de vous, des autres. Ce n'est pas plus difficile et c'est plus doux avec Notre-Seigneur.

3338. — 2) *En quoi elle consiste.* Elle suppose l'application à Dieu de l'esprit et du cœur (a) *application de l'esprit.* On peut se représenter *(a)* Notre-Seigneur à côté de soi, comme si on le voyait; mais sans une trop grande tension d'esprit; (b) on se représente, ce qui est plus vrai, Dieu qui remplit tout de son immensité; (*c*) ou encore, on voit Dieu dans les créatures auxquelles il donne tout ce qu'elles ont de perfection, et qui toutes nous

parlent de lui ; (*d*) on se figure enfin Dieu au dedans de soi ; car notre âme est son temple. C'est ainsi que Catherine de Sienne bâtissait dans son âme comme un sanctuaire intime, dans lequel elle voyait Dieu. Un beau crucifix qu'on tient devant soi, de saintes images qu'on regarde souvent, aident beaucoup l'intelligence à penser à Dieu.

3339. (b) *L'application du cœur* se fait : (*a*) par des oraisons jaculatoires fréquentes ; (*b*) en renouvelant, dans les occupations capables de distraire, l'intention de tout faire pour Dieu ; (*c*) en prenant quelques instants, dans le cours de ses travaux, pour s'unir à Notre-Seigneur. Heureuses les âmes qui pourront dire avec David : *Mes yeux sont toujours tournés vers le Seigneur*, qui penseront toujours à Celui qui ne les oublie jamais et ne cesse de répandre sur elles des faveurs ! « Si on persévérait une année, dit saint Léonard, après sainte Thérèse, dans cet exercice, on se trouverait à la fin de l'année au comble de la perfection, sans s'en douter. » (V. nº 3391.)

3340. — XV. *Du silence*, (V. nº 3392.) qui favorise merveilleusement la pratique de la présence de Dieu. 1º *Ses avantages :* 1) pour *les communautés*. L'expérience prouve, dit saint Liguori, que, dans les couvents où règne le silence, les règles sont bien observées ; et un couvent où l'on parle sans cesse est une image de l'enfer. Les religieux qui ne gardent pas le silence, troublent la paix d'un monastère. Saint Ambroise raconte qu'un prêtre, faisant oraison et étant troublé par le cri des grenouilles, leur commanda de se taire, et elles obéirent ; et des hommes et des religieuses ne se tairaient pas pour laisser les autres prier en paix ? (V. nº 3397.)

2) Pour *les individus. (a) L'habitude de trop parler amène une abondance de fautes*, dit le Saint-Esprit, *et la langue est une université d'iniquités*. Faites votre examen de conscience le soir, et vous n'aurez pas de peine à vous en convaincre. De plus, cette habitude de parler éteint la dévotion : un four ouvert ne garde pas longtemps sa chaleur ; elle entrave la prière et l'union avec Notre-Seigneur. Qui parle beaucoup avec les hommes, parle peu avec Dieu, dit saint Liguori ; et on trouve rarement une personne spirituelle qui parle beaucoup.

(*b*) Le silence, au contraire, tarit la source de la plupart des fautes. Aussi est-il écrit : *Celui qui ne pèche pas par parole, est un homme parfait*. Il favorise et suppose la pratique de l'humilité, de la mortification, de la douceur, de la charité, etc. « C'est, selon le mot de saint Paul de la Croix, une clef d'or, destinée à conserver les autres vertus. » Le silence force à méditer les choses célestes, dit saint Bernard. Il favorise l'union avec Dieu, qui est le comble de la perfection en ce monde. Aussi les saints ont-ils estimé le silence, et sont-ils souvent allés le chercher dans les grottes des déserts. Saint Jean le Silencieux qui, d'évêque se fit moine, le garda pendant quarante-sept ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. (Voir sainte Melchtilde, nº 1663 et nºs 3409 et suiv.)

« La mort entre par votre porte, dit saint Ambroise, si vous dites des choses fausses, ou honteuses, ou scandaleuses, ou si vous parlez quand il ne le faut pas. La patience à garder le silence pour ne parler qu'à propos, et le mépris des richesses, sont les principaux fondements des vertus. » « La cité de l'âme est découverte aux traits de l'ennemi, si elle n'est pas protégée par les murailles du silence, » dit saint Grégoire. D'après saint Pierre Damien, le silence est la garde de la justice, et saint Augustin dit

que la bouche de l'homme doit être muette, excepté pour trois choses : pour louer Dieu, pour s'accuser soi-même et pour être utile au prochain. (V. nos 3398 et suiv.)

3341. *(c)* Pour une âme religieuse, le silence est un devoir dans le temps où il est prescrit par la règle. Le violer sans raison, c'est une négligence et parfois un scandale. C'est pourquoi sainte Claire de Montefalcone disait : « En temps de silence, il est difficile de parler sans faire une faute. » Un jour qu'elle s'était oubliée à cet égard, elle se condamna à se tenir les pieds nus dans l'eau glacée pendant l'espace de cent *Pater*, qu'elle récita avec une ferveur incroyable. Ne parlons donc que pour dire des choses qui vaillent mieux que le silence. (V. nos 3396 et 3421.)

3342. XVI. *Des récréations.* Il y faut parler quand les autres se taisent et il faut s'y taire quand les autres parlent. Mais de quoi faut-il y parler, sinon de sujets utiles, et autant que possible de Notre-Seigneur ? Si l'on parle peu de Jésus-Christ, c'est un signe qu'on l'aime peu, dit saint Liguori. (Voir nos 3421 et suiv.)

Saint Louis de Gonzague lisait la vie d'un saint ou un autre livre de piété, afin d'y trouver matière à s'entretenir avec ses condisciples. Avec les plus jeunes, il engageait la conversation sur des sujets pieux ; avec les anciens et les prêtres, il exposait des doutes. Saint Berchmans avait établi l'usage de s'entretenir de choses spirituelles, dans le noviciat dont il faisait partie, et son couvent devint par là un sanctuaire de vertu. Qu'on dise de vous comme on disait de saint Ignace : Cet homme regarde toujours le ciel et parle toujours de Dieu. (Voir nos 3413 et suiv.)

Saint François de Sales donne ce conseil : « Si vous vous entretenez de nouvelles, que ce soit de nouvelles de l'autre monde, car si vous les entretenez de leur bien (c'est-à-dire du monde,) ce ne leur sera pas une grande nouvelle. » (Voir nos 3425 et suiv.)

Saint Hugues de Lincoln, avant d'être évêque avait été chartreux. Quand les rois de France et d'Angleterre eurent fait entr'eux la paix, le saint se rendit dans un monastère de son ordre, où on lui demanda comment la paix avait été conclue. Cette question fit de la peine au saint, et il répondit : « Bien qu'il soit permis à un Évêque d'apprendre et de donner des nouvelles du monde, ce n'est point permis à un moine » C'est pour cela que les chartreux ordonnèrent par un règlement aux frères convers qui sont plus oxposés à sortir de laisser où ils les trouveront les nouvelles du monde.

3343. XVII. *Du réfectoire.* Nous avons dit un mot de la mortification qu'on doit y garder aux nos 3055 et 3111 et suiv.

3344. XVIII. *Du coucher.* « Qu'on n'admette personne dans sa cellule, l'heure du coucher venue, » dit saint Léonard. Qu'on ne tarde pas d'aller prendre son repos, afin d'avoir l'esprit libre pour la méditation du lendemain. Il est bon d'asperger sa cellule et sa couche avec de l'eau bénite et de baiser ses vêtements religieux en les quittant. Invoquez l'ange gardien pour qu'il vous garde la modestie. Les saints ont dormi sur les sarments, sur des fragments de pots cassés ; donc ne flattons pas notre corps et tenons-le dans une posture modeste. La Sainte Vierge fut vue un jour, se promenant dans un dortoir, et donnant sa bénédiction aux religieuses qui avaient une tenue modeste, et détournant les yeux des autres avec indignation. (Saint Léonard, *Manuel sacré.*)

Saint Pierre d'Alcantara inculquait à tous, comme un moyen efficace de mourir saintement, la pratique, qui était la sienne, de dire trois fois avant de s'endormir : Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains, et de réciter le *De Profundis*. Convenons avec Notre-Seigneur, en nous endormant, que toutes nos respirations seront des actes d'amour parfait pour lui.

3345. XIX. *Retraites du mois.* Après ce que nous avons dit, inutile de recommander aux religieuses, et même aux personnes pieuses, la retraite annuelle dont tout le monde comprend l'importance ; mais il est bon de résumer ici les conseils de saint Léonard, sur la retraite du mois, qui s'appliquent, il est vrai, aux âmes religieuses, mais que toute âme fidèle s'appropriera avec grand profit : « Choisissez chaque mois un jour, celui où vous êtes le plus dégagée de toute occupation, et consacrez-le tout entier à faire l'important apprentissage de la mort. Retirez-vous dans votre cellule et ne craignez pas de vivre en ermite pendant ce jour, en le passant dans la solitude et le silence le plus parfait. »

3346. « 1° Préparez d'abord la confession. Elle devra se faire comme si c'était la dernière de votre vie. Vous vous exciterez donc à une douleur extraordinaire de vos péchés, vous figurant que vous devez incessamment paraître devant le tribunal de Dieu ; et vous formerez le ferme propos de vous amender sérieusement, surtout de votre péché et défaut dominant.

3347. « 2° Vous apporterez une préparation extraordinaire à la communion, comme si vous communiiez en viatique. Vous adorerez Notre-Seigneur, lui offrant votre vie, et protestant que vous êtes prêt à en faire le sacrifice, quand il lui plaira, pourvu qu'il daigne vous assister dans ce grand passage.

3348. « 3° Dans l'oraison 1) du matin, vous vous représenterez aussi vivement que possible l'état où vous vous trouverez au moment de votre mort, déjà abandonné des médecins et sur le point de rendre le dernier soupir. Vous diviserez cette méditation en trois points : vous considérerez ce que, à l'article de la mort, vous voudriez avoir fait : (*a*) envers Dieu ; (*b*) envers le prochain ; (*c*) envers vous-même. Puis, mêlant aux actes de contrition des propos efficaces de vous amender, vous terminerez en demandant la grâce de vivre à l'avenir avec autant de ferveur que si chaque jour devait être le dernier de votre vie.

2) Dans l'oraison du soir, vous méditerez les cinq motifs qui sont les plus propres à nous faire accepter de bon cœur le coup de la mort ; (*a*) c'est une loi universelle, dont le Fils de Dieu n'a pas voulu se dispenser ; (*b*) il est très juste que celui qui, tant de fois, s'est révolté contre Dieu soit condamné à mort. Les rebelles ont leur maison rasée de fond en comble : qu'on détruise donc, qu'on réduise en cendre ce corps qui a servi d'habitation à une âme rebelle, à une âme qui a cent fois tourné le dos à son Dieu, pour s'abandonner au libertinage du siècle : qu'elle soit punie par la privation de ses membres qui ont servi d'instruments au péché (Saint Léonard de Port Maurice). (*c*) celui-là est indigne de vivre qui a fait un mauvais usage de la vie ; (*d*) l'amour de Dieu doit nous faire désirer d'aller jouir de lui ; (*e*) la résignation au bon plaisir de Dieu doit nous faire accepter la mort, dès qu'il lui plaira de nous l'envoyer.

3349. « 4° Le reste du temps, visitez plusieurs fois le Saint-Sacrement ; employez-le à des lectures spirituelles, repassez les résolutions que vous avez déjà prises pour avancer dans la perfection. Le soir, avant d'aller prendre

votre repos, pour couronner une sainte journée, vous ferez l'acte d'acceptation de la mort, disant à Dieu : Mon Dieu, mon cœur est prêt, je remets mon âme entre vos mains ; ô Marie, priez pour moi, maintenant et à l'heure de ma mort ; saint Joseph, mon ange gardien, mes saints patrons, ne m'abandonnez pas. Oh ! que vous retirerez de profit de cette sainte retraite ! » dit saint Léonard (1).

3350. XX. *De la direction.* (V. n° 3428.) 1° *Sa nécessité.* « Le vaisseau sans pilote voit son mât renversé, dit Athanase, les flots le jettent çà et là, jusqu'à ce qu'il aille se briser contre les écueils. » C'est l'image de l'âme qui n'a personne pour la conduire. 2° *Ses avantages.* « L'âme qui a un guide sûr, est semblable à une vigne féconde que le jardinier arrose et émonde avec soin et qui porte en son temps, d'excellents fruits, » dit le même Père. Que d'écueils évités quand on est conduit comme par la main, que de chagrins adoucis, que de tentations facilement surmontées, que de vertus pratiquées, que d'actes d'obéissance surtout ! et celui qui obéit est sûr de faire la volonté de Dieu.

3351. 3° *Choix d'un directeur.* Choisissez-le entre mille, dit saint François de Sales, et même entre dix mille. Si on ne le peut, il faut aller avec confiance à celui que la Providence nous a ménagé, à moins qu'on n'ait des raisons de faire autrement. Que l'on n'ait qu'un seul directeur, qu'on ne le change pas sans raison. 4° *Dispositions à apporter à la direction.* Respect, confiance, en vue de Dieu et sans attachement humain, et d'obéissance. « Il y en a, dit Bossuet, qui consultent pour être trompés, qui ne trouvent de bons conseils que ceux qui les flattent, et qui cherchent à se damner en conscience. La vérité, ce n'est pas ce que nous cherchons, nous voulons des détours commodes, nous demandons des expédients pour contenter nos mauvais désirs. Saint Augustin a dit cependant que le vrai serviteur de Dieu n'est pas celui qui veut entendre de la bouche de Dieu ce qu'il veut, mais celui qui veut ce qu'il entend de lui. » Gardons-nous de semblables errements. La direction des personnes du sexe doit se faire au saint tribunal, ou, pour de bonnes raisons, par lettres. Mais qu'on évite les entrevues en tête à tête qui exposent aux blâmes.

Nous avons parcouru les principaux exercices d'une religieuse, et d'une âme pieuse, qui sait se tracer et suivre un règlement de vie. Heureuses celles qui y sont fidèles ! Elles voleront à la perfection, dit saint Léonard, sans ailes et sans plumes ; ou plutôt le règlement sera pour elles des ailes. Celles qui les trouvent pesantes sont dans une grande erreur. Elles ne leur pèsent pas plus que les ailes à l'oiseau, et elles les aident à s'élever vers Dieu, vers ce Dieu si bon pour l'âme chrétienne qu'il ne lui demande pas des austérités extraordinaires, mais simplement la fidélité à son règlement de vie ; et, à cette condition, lui promet la paix, la miséricorde et le paradis : *Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia.*

(1) Quand le grand O'Connel, le libérateur d'Irlande, se dirigeait vers Rome où il voulait mourir, il fut arrêté à Gênes par la maladie, qui le conduisit au tombeau. Il avait entre les mains le livre de la *Préparation à la mort* qu'il avait annoté de ses mains. Sa fin fut celle du héros chrétien ; il ne cessait de réciter le *Memorare*, les *Psaumes*, des actes de contriton et d'amour de Dieu. Et c'est ainsi que s'éteignit cette grande voix, qui avait ébranlé le monde.

PENSÉES SUR LE LEVER.

3352. Sénèque a dit de ceux qui se lèvent tard: Ils n'ont jamais vu du soleil, ni le lever, ni le coucher. Pensez-vous qu'ils sachent comment on doit vivre, ceux qui ignorent quand il faut vivre. Et ils craignent la mort, eux qui s'y plongent tout vivants; hommes d'aussi malencontreux présage que le sont les oiseaux de ténèbres.

Dès qu'on a pris le parti de ne vouloir que des choses contraires au vœu de la nature, on finit par un complet divorce avec elle. Il fait jour, c'est l'heure du sommeil. Tout dort? pressons nos exercices: ma litière, mon dîner maintenant. L'aurore va paraître? il est temps de souper. Il ne faut pas faire de même que le peuple! Laissons le jour qui luit pour tous: il nous faut un matin exprès à nous.

En vérité, de tels hommes sont à mes yeux comme s'ils n'étaient pas. Combien peu s'en faut-il qu'on ne soit mort, et mort avant l'âge, quand on vit à la lueur des torches et des cierges? Le motif de cette manière de vivre pour certaines gens, ce n'est pas que la nuit par elle-même ait plus de charmes pour eux, c'est que rien de commun ne leur plaît, et que le grand jour pèse aux mauvaises consciences. Les hommes qui convoitent ou méprisent les choses selon qu'elles s'achètent plus ou moins cher, dédaignent la lumière qui ne coute rien. Toutefois, selon moi, la grande cause de cette maladie est le dégoût qu'on prend du train ordinaire de la vie. De même qu'on se fait remarquer dans la foule par la recherche de sa mise, la délicatesse de sa table, le luxe de ses équipages, de même on veut encore s'en séparer par la distribution du temps. On ne veut pas faire de sottises ordinaires parce qu'on tire gloire de son infamie: c'est elle que se proposent tous ceux qui, pour ainsi parler, vivent à rebours. (SÉNÈQUE.)

XII. — Jésus époux des âmes dans l'oraison. *(D'après Bossuet.)*

3353. *Veni in hortum meum, soror mea, sponsa.* (Cant. V.) Le nom le plus doux dont N. S. puisse honorer les âmes, c'est celui d'Epouse; et il ne pouvait choisir un titre plus propre que celui d'Epoux pour exprimer l'amour qu'il porte à l'âme et que l'âme doit avoir pour lui. Disons: I. Où se fait cette alliance mystérieuse. II. Quelle union intime elle établit entre Jésus et l'âme fidèle. III. Quel amour l'âme doit porter à son Epoux divin.

3354. I. *Où se fait cette alliance?* C'est dans l'oraison: c'est là que l'Epoux visite l'âme fidèle; c'est là que celle-ci soupire après lui. 1° Les visites de l'Epoux se font dans le cœur; la porte par laquelle il entre, c'est la porte du cœur; les discours qu'il tient sont à l'oreille du cœur; le cabinet où on le reçoit, c'est le cœur. Saint Bernard dit: « Dans ces fréquentes visites il est arrivé parfois que je m'en suis aperçu. J'ai bien senti sa présence; je me souviens encore de sa demeure; j'ai même pressenti sa venue; mais je n'ai jamais su comprendre comment il entrait ni de quelle manière il sortait; si bien que je ne puis dire ni d'où il vient, ni où il va, ni l'endroit où il entre ni celui par où il sort. Certainement il n'est pas entré par les yeux, car il n'est point revêtu de couleur; il n'est pas non plus entré par l'oreille, car il ne fait point de bruit; ni par l'odorat, car il ne se mêle point avec l'air comme les odeurs; mais seulement avec l'esprit. Ce n'est point une qualité qui fasse impression dans l'air; mais une substance qui le crée. Il ne s'est point coulé dans mon cœur par la bouche; car on ne le mange pas; il ne s'est point fait sentir par l'attouchement; il n'a rien de grossier ni de palpable: par où est-ce donc qu'il est entré?»

Peut-être qu'il n'était pas besoin qu'il entrât, parce qu'il n'était pas dehors. Il n'est pas étranger chez nous : mais aussi ne vient-il pas du dedans, parce qu'il est bon, et je sais que le principe du bien n'est pas en moi. J'ai monté jusqu'à la pointe de mon esprit ; mais j'ai trouvé que le Verbe était infiniment au-dessus. Je suis descendu dans le plus profond de mon âme, pour sonder curieusement ce secret ; mais j'ai connu qu'il était encore au-dessous. Jetant les yeux sur ce qui est hors de moi, j'ai vu qu'il était au-delà de tout ce qui est extérieur, et rappelant ma vue au-dedans, j'ai aperçu qu'il était plus intime à mon cœur que mon cœur même.

Mais comment est-ce donc que je sais qu'il est présent, puisqu'il ne laisse point de trace ni de vestige, qui m'en donne la connaissance ? Je ne le connais pas à la voix, ni au visage, ni au marcher, ni par le rapport d'aucun de mes sens, mais seulement par le mouvement de mon cœur, par les biens et les richesses qu'il y laisse, et par les effets merveilleux qu'il y opère. Il n'y est pas sitôt entré qu'il le réveille incontinent. Comme il est vif et agissant, il le tire du profond sommeil où il était comme enseveli : il le blesse pour le guérir ; il le touche pour le ramollir, parce qu'il est dur comme le marbre. Il y déracine les mauvaises habitudes, il y détruit les inclinations déréglées, et il y plante la vertu. S'il est sec, il l'arrose des eaux de sa grâce ; s'il est ténébreux, il l'éclaire de sa lumière ; s'il est fermé, il l'ouvre ; s'il est serré, il le dilate ; s'il est froid, il le réchauffe ; s'il est courbé, il le redresse. Je connais la grandeur de son pouvoir, parce qu'il donne la chasse aux vices, et qu'il n'a pas plutôt paru que les monstres prennent la fuite. J'admire sa sagesse, quand il me découvre mes défauts cachés dans les plus secrets replis de mon âme. Le changement qu'il opère en moi par l'amendement de ma vie me fait goûter avec plaisir les douceurs de sa bonté ; le renouvellement intérieur de mon âme me découvre sa beauté ; et tous ces effets ensemble me remplissent d'un étonnement extraordinaire, et d'une profonde vénération de sa grandeur.

Si les entretiens de l'Epoux étaient aussi longs qu'ils sont agréables à l'Epouse, elle serait trop heureuse et satisfaite ; mais quoiqu'il ne l'abandonne jamais, si elle ne l'y oblige par quelque offense mortelle, il ne laisse pas de lui soustraire souvent le sentiment de sa présence par un effet tout particulier de sa bonté, que nous avons coutume d'exprimer par ces mots d'éloignement, de fuite et d'absence. C'est une mer qui a son flux et son reflux, ses mouvements réguliers et irréguliers qui nous surprennent. C'est un soleil qui donne la lumière et la retire quand il lui plaît ; sa clarté donne de la joie à notre âme ; son éloignement lui cause bien des soupirs et des gémissements.

Cette conduite est propre à l'état ou nous vivons dans cet exil : état de changement, sujet à plusieurs vicissitudes qui interrompent la jouissance de l'épouse par de fréquentes privations. Vous n'avez ici qu'un avant-goût, un essai, et comme l'odeur de la béatitude. Dieu s'approche de nous comme s'il voulait se donner à nous ; et lorsque vous pensez le saisir, il se retire à l'instant.

3355. Il semble qu'il se joue avec les hommes, dit Richard de saint Victor, comme un père avec son enfant. Ils se figurent tantôt qu'ils le tiennent : et puis tout-à-coup il leur échappe ; tantôt il se montre comme un soleil avec beaucoup de lumière ; et puis en un moment il se cache dans les nu-

ages. Il s'en va, il revient, il fuit, il s'arrête; il les surprend, il se laisse surprendre, et puis tout aussitôt il se dérobe; et puis après avoir tiré quelques larmes de leurs yeux, quelques soupirs de leurs cœurs, il retourne; enfin il les réjouit de la douceur de ses visites.

Je m'en vais pour peu de temps et je vous reverrai bientôt (Jean XVI, 16, 22); souffrez mon absence pour un moment! O moment, et moment! O moment de longue durée! Mon doux Maître, comment dites-vous que le temps de votre absence est court? Pardonnez-moi, si j'ose vous contredire; mais il me semble qu'il est bien long et qu'il dure trop. Ce sont les plaintes de l'Epouse qui s'emporte par l'ardeur de son zèle et se laisse aller à la violence de ses désirs. Elle ne considère pas ses mérites: elle n'a pas égard à la majesté de Dieu: elle ferme les yeux à sa grandeur, elle l'ouvre au plaisir qu'elle sent en sa présence. Elle rappelle l'Epoux avec une sainte liberté; elle redemande celui qui fait toutes ses délices, lui disant amoureusement: *Retournez, mon bien aimé; revenez promptement* (Cant. 11. 17), hâtez-vous de me secourir; égalez la vitesse des chevreuils et des daims.

Qui m'expliquera les allées et les venues, les rapprochements et les éloignements du Verbe? L'Epoux n'est-il point un peu léger et volage? D'où peut venir et où peut aller et retourner celui qui remplit toutes choses de son immense grandeur? Sans doute le changement n'est pas dans l'Epoux, mais dans le cœur de l'Epouse, qui reconnaît la présence du Verbe lorsqu'elle sent l'effet de la grâce; et quand elle ne le sent plus, elle se plaint de son absence, et renouvelle ses soupirs. Elle s'écrie avec le Prophète: Seigneur, mon cœur vous a dit: Les yeux de mon âme vous ont cherché (Ps. XXVI. 8). Et peut-être, dit saint Bernard (S. Bern., ibid. 3, p. 1527), que c'est pour cela que l'Epoux se retire; afin qu'elle le rappelle avec plus de ferveur, et qu'elle l'arrête avec plus de fermeté; comme autrefois s'étant joint aux deux disciples qui allaient à Emmaüs, il feignit de passer outre, afin d'entendre ces paroles de leur bouche même: *Mane nobiscum, Domine.* (Luc XXIV, 29.) Demeurez avec nous, Seigneur: car il se plaît à se faire chercher, afin de réveiller nos soins et d'embraser notre cœur.

Les vents qui secouent les branches des arbres, les nettoient; les orages qui agitent l'air, le purifient; les tempêtes qui ébranlent et renversent la mer, lui font jeter les corps morts sur le rivage; de même l'agitation du cœur, ému par ces saintes inquiétudes, contribue beaucoup à sa pureté, et l'exempte de beaucoup de taches et d'ordures qui s'amassent au fond de l'âme pendant qu'elle est dans le calme et qu'elle jouit d'un repos tranquille.

L'eau qui croupit dans un étang se corrompt et devient puante; le pain qui cuit sous la cendre se brûle, si on ne le retourne, comme dit le prophète (Ps. VII. 8.), les corps qui ne font point d'exercice amassent beaucoup de mauvaises humeurs, qui sont des dispositions à de grandes maladies: et ainsi le cœur, qui n'est point exercé par ces épreuves et par ces mouvements alternatifs de douceur et de rigueur, s'évapore au feu des consolations divines, se corrompt par le repos et se charge de mauvaises habitudes. C'est pourquoi le Fils de Dieu, qui l'aime et qui prend soin de le cultiver, lui procure de l'exercice, ne voulant pas qu'il demeure oisif, ou qu'il se relâche par une trop longue jouissance de ses faveurs et de ses caresses.

C'est dans ses moments de délaissements, que notre amour propre qui est aveugle trouve des yeux pour sonder l'abîme de ses misères, et recon-

naître son indigence. C'est là que notre cœur apprend à compatir aux autres par l'expérience de ses propres peines. C'est là qu'il trouve un torrent de larmes, pour noyer ses crimes, et un trésor si précieux, qu'il suffit non seulement pour payer ses dettes, mais encore celles du prochain. C'est une fournaise d'amour, où l'Epouse échauffe son zèle, et lui donne des ailes de feu, pour voler à la conquête des âmes, aux dépens de son contentement et de son repos; c'est une école de sagesse, où elle apprend les secrets de la vie intérieure; c'est une épreuve où elle se fortifie par la pratique des vertus chrétiennes; comme les plantes jettent de profondes racines durant les rigueurs de l'hiver. C'est là qu'elle goûte cette importante vérité, qu'il faut interrompre les délices de la contemplation par les travaux de l'action; qu'elle doit laisser les secrets baisers de l'Epoux, pour donner les mamelles à ses enfants; que l'amour effectif est préférable à l'amour affectif et que personne ne doit vivre pour lui seul; mais que chacun est obligé d'employer sa vie à la gloire de celui qui a voulu mourir pour tous les hommes. C'est le creuset où elle met sa charité à l'épreuve, pour savoir si elle est de bon aloi. C'est la balance où elle pèse les grâces de Dieu, pour en faire un sage discernement, et préférer l'auteur des consolations à tous ses dons. C'est un exil passager, qui lui fait sentir, par précaution, combien c'est un grand mal d'être abandonné de Dieu pour jamais, puisque une absence de peu de jours lui paraît plus insupportable que toutes les peines du monde; mais, surtout, c'est une excellente disposition à l'union intime avec son divin Epoux, qui est, à vrai dire, le fruit de ses désirs, la fin de ses travaux et la récompense de toutes ses peines.

3356. II. *Cette union est d'une merveilleuse intimité.* Saint Thomas l'appelle un baiser ineffable, parce qu'on peut bien goûter l'excellence des affections et des impressions divines; mais on ne la peut pas exprimer. Saint Bernard dit que c'est un lien ineffable d'amour, parce que la manière dont on le voit est ineffable et demande une pureté de cœur tout extraordinaire. Saint Augustin dit que cette union se fait d'une manière qui ne peut tomber dans la pensée d'un homme, s'il n'en a fait l'expérience.

On peut dire que le propre de l'amour est de tendre à l'union la plus intime et la plus étroite qui puisse être, et qu'il ne se contente pas d'une jouissance superficielle, mais qu'il aspire à la possession parfaite. De là vient que l'âme qui aime parfaitement Jésus-Christ, après avoir pratiqué toutes les actions de vertu et de mortification les plus héroïques, après avoir reçu toutes les faveurs les plus signalées de l'Epoux, les visions, les révélations, les extases, les transports d'amour, les vues, les lumières, croit n'avoir rien fait et n'avoir rien reçu; à cause, dit saint Macaire, du désir insatiable qu'elle a de posséder le Seigneur; à cause de l'amour immense et ineffable qu'elle lui porte, qui fait qu'elle se consume de désirs ardents, et qu'elle aspire sans cesse aux baisers de l'Epoux.

On peut dire encore que cette union parfaite, qui est l'objet de ses désirs, n'est pas seulement une simple union, par le moyen de la grâce habituelle, qui est commune à tous les justes, ou par l'amour actuel même extatique et jouissant, qui ne se donne qu'aux grandes âmes; mais c'est le plus haut degré de la contemplation, le plus sublime don de l'Epoux, qui se donne lui-même, qui s'écoule intimement dans l'âme, qui la touche, qui se jette entre ses bras, et se fait sentir et goûter par une connaissance expérimen-

tale, où la volonté a plus de part que l'entendement, et l'amour que la vue. D'où vient que Richard de saint Victor dit que l'amour est un œil; et qu'aimer, c'est voir.

On peut dire, avec Denis le Chartreux, que le divin Epoux, voyant l'âme tout éprise de son amour, se communique à elle, l'embrase, l'attire au dedans de lui-même, la baise, la serre étroitement avec une complaisance merveilleuse; et que l'épouse étant tout à coup, en un moment, en un clin d'œil, investie des rayons de la Divinité, éblouie de sa clarté, liée du bras de son amour, pénétrée de sa présence, opprimée du poids de sa grandeur et de l'efficace excellence de ses perfections, de sa majesté, de ses lumières immenses, est tellement surprise, étonnée, épouvantée, ravie en admiration de son infinie grandeur, de sa brillante clarté, de la délicieuse sérénité de son visage, qu'elle est comme noyée dans cet abîme de lumière, perdue dans cet océan de bonté, brûlée et consumée dans cette fournaise d'amour, anéantie en elle-même par une heureuse défaillance, sans savoir où elle est, tant elle est égarée et enfoncée dans cette vaste solitude de l'immensité divine. Mais de dire comment cela se fait, et ce qui se passe en ce secret, entre l'Epoux et l'Epouse, cela est impossible; il le faut honorer par le silence, et louer à jamais l'amour ineffable du Verbe, qui daigne tant s'abaisser pour relever sa créature.

3357. III. *Devoirs de l'épouse fidèle.* — Quand Dieu veut nous donner de la crainte, il prend le nom de Seigneur; quand il veut nous donner le respect, il prend celui de Père; quand il veut nous inspirer l'amour, il prend celui d'Epoux. La crainte précède le respect, et le respect l'amour, et c'est dans l'amour que consiste la ressemblance de l'âme avec le Verbe. De tous les sentiments de l'âme, il n'y a que l'amour qui puisse servir à la créature pour la rendre en quelque manière pareille à son Créateur. Par exemple, si Dieu se fâche contre moi, me fâcherais-je contre lui? Non certes; mais je craindrai, mais je tremblerai, mais je lui demanderai pardon; de même s'il me reprend, je ne le reprendrai pas à mon tour, mais plutôt je le justifierai; et s'il me juge, je n'entreprendrai pas de le juger, mais plutôt de l'adorer. S'il domine, il faut que je le serve; s'il commande, il faut que j'obéisse; je ne puis pas exiger de lui une obéissance réciproque. Mais il n'est pas ainsi de l'amour, car quand Dieu aime, il ne demande autre chose qu'un retour d'amour, parce qu'il n'aime que pour être aimé, sachant bien que ceux qu'il aime sont rendus bien heureux par l'amour même qu'ils lui portent. L'âme en aimant se montre semblable en volonté et en désir à celui à qui elle ressemble par le privilège de sa nature. Elle aime comme elle est aimée; elle se joint ainsi par conformité à celui dont l'infinité la sépare; elle s'unit à lui et devient son épouse; de deux esprits il ne s'en fait qu'un: l'épouse ne veut et ne hait que ce que l'Epoux divin désire et abhorre. L'inégalité des natures n'affaiblit point la conformité; car l'amour n'a pas tant d'égards au respect. L'amour s'assujettit toutes les autres affections. Celle qui aime s'applique à aimer et ne sait autre chose; et celui qui mérite crainte et respect, aime mieux néanmoins être aimé. Quelle liaison cherchez-vous entre époux, sinon d'aimer et d'être aimé; et cette union dépasse celle des parents pour leurs enfants, que la nature a faite pourtant si intime. Celui que l'âme a choisi pour son Bien-Aimé, c'est l'amour même. Aussi quand elle est parvenue à le connaître, à y entrer, elle désire tant le voir

dans la gloire, que la vie lui est un supplice, la terre un exil, le corps une prison, et l'éloignement de Dieu une espèce d'enfer qui la fait sans cesse soupirer après la mort. Dans cet état, dit saint Grégoire, elle ne reçoit aucune consolation des choses de la terre, elle n'en a aucun goût, ni sentiment, ni désir; au contraire, c'est pour elle un sujet de peine, qui la fait soupirer jour et nuit, et languir dans l'absence de son Epoux, car elle est blessée d'amour; et cette plaie qui consume les forces du corps, est la parfaite santé de l'âme, sans laquelle sa disposition serait très mauvaise et très dangereuse. Plus cette plaie est profonde, plus elle est saine. Sa force consiste dans la langueur, et sa consolation est de n'en avoir point sur la terre. Tout ce qu'elle voit ne lui cause que de la tristesse, parce qu'elle est privée de la vue de celui qu'elle aime. Il n'y a qu'une seule chose qui la puisse consoler, c'est de voir que plusieurs âmes profitent de son exemple et sont embrasées de l'amour de son Epoux.

C'est cette union avec N.-S. qu'il faut ambitionner, moins en tant qu'elle console l'âme qu'en tant qu'elle lui donne une entière conformité à la volonté divine. *Eadem velle, eadem nolle ea demum firma amicitia est.* C'est à cela qu'il faut tendre. C'est là la perfection et le bonheur de la terre, en attendant le ciel. On y arrive par l'oraison régulière, bien préparée et fervente, etc.(1)

TRAITS ET PENSEÉS SUR LES LECTURES.

3358. *Si ad legendum accedat non tam quærat scientiam quam saporem.* (BERN.)

3359. Le gouverneur du Caucase, le général de Nicolaï, demanda un jour à un de ses amis de Paris une caisse de livres. On y glissa un livre que Mgr Dupanloup venait de publier sur la vraie et solide piété. Quelques mois après, le général venait en France, faisait une retraite sous la direction de l'évêque et s'enfermait dans une cellule de la Grande-Chartreuse.

3360. Bien des personnages illustres de notre siècle, tels que Lamoricière, de Sonis, Ozanam, Ampère, etc., faisaient leurs délices de la lecture des livres de piété. Tout récemment, les feuilles publiques, annonçant la mort du directeur des Chemins de fer de l'Est, M. Jacqmin, citaient ce détail de sa vie privée: « Quoique l'un des hommes les plus occupés de la France, car il était en même temps inspecteur général honoraire des ponts-et-chaussées, membre de la commission militaire des chemins de fer, etc., M. Jacqmin lisait tous les jours quelque ouvrage religieux. Il y a plusieurs années déjà, il écrivait à l'un de ses amis: «J'ai augmenté la durée que je donne habituellement à des lectures pieuses: j'ai adopté deux heures chaque jour.» Et ces lectures étaient faites avec attention; car il disait dans une autre lettre: » Je viens d'achever la lecture de l'ouvrage du P. de Grenade, *Guide des pécheurs.* J'y ai employé quatre mois, toujours le crayon à la main. Elle m'a procuré bien des joies. »

3361. « Un jour un religieux demanda au grand saint Thomas comment il pourrait faire, pour être bien savant. En ne lisant qu'un livre, dit-il. Je lisais ces jours passés la Règle que saint Augustin a faite pour les religieuses, où il dit expressément que les sœurs ne lisent jamais aucun livre, que ceux qui leur seraient donnés par la Supérieure; et après il fit le même commandement à ses religieux, tant il avait de connaissance du mal qu'apporte la curiosité de vouloir savoir autre chose que ce qui nous est nécessaire pour mieux servir Dieu, qui est certes fort peu de chose: car

(1) *Felix domus et beata semper congregatio, ubi de Maria Martha semper conqueritur nam Mariam Marthæ æmulari indignum prorsus est.* (BERN.)

si vous marchez en simplicité par l'observance de vos Règles, vous servirez parfaitement Dieu, sans vous épancher ou rechercher de savoir autres choses. La science n'est pas nécessaire pour aimer Dieu, comme le dit saint Bonaventure; car une simple femme est autant capable d'aimer Dieu, que les hommes les plus doctes du monde. Il faut peu de science et beaucoup de pratique, en ce qui regarde la perfection.» (Saint François de Sales.)

3362. Saint Ephrem a écrit de saint Jovien, moine: «Ma cellule était près de la sienne. Je lui dis un jour: Qui donc efface de vos livres le nom de Dieu et celui de Jésus-Christ, car je les vois partout effacés? Le Bienheureux me répondit: La femme pécheresse arrosa de ses larmes les pieds du Sauveur, et moi j'arrose de mes larmes son nom, afin que je reçoive aussi la rémission de mes péchés.»

TRAITS ET PENSÉES SUR L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

3363. *Duorum temporum maxime habenda est cura, mane et vespere: in altero gerenda prospice, in altero respice quæ gessisti.* (Pythagore.)

3364. *Sunt homines mirari alta montium et ingentes fluctus maris, et altitudines montium, et altissimos lapsus fluminum et oceani ambitus et gyros syderum et reliquum; seipsos nec mirantur.* (Saint Aug.)

3365. *Quanto quis minus se videt, tanto minus sibi displicet et quanto majus gratiæ lumen percepit, tanto amplius reprehensibilem se esse cognoscit.* (Greg. M.)

3366. Un païen, Sentius, comme le rapporte Sénèque, à la fin du jour, lorsqu'il s'était retiré de sa chambre pour prendre le repos de la nuit, interrogeait son âme : Quel mal as-tu guéri aujourd'hui ? Quel défaut as-tu combattu ? En quoi es-tu devenue meilleure ? La colère cessera et deviendra plus calme, si elle sait que tous les jours elle aura à comparaître devant un juge. Quoi de plus beau que cette coutume d'examiner ainsi sa journée ? Quel sommeil tranquille, profond, libre, après cette reconnaissance de soi-même, lorsque l'âme aura été louée ou avertie, et que l'homme, se faisant son propre censeur, connaîtra toute sa conduite. (B. L. de Grenade.)

3367. Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine, le père de Marie Leczinska, avait écrit de sa main ces résolutions : « Je jetterai un coup d'œil le matin sur les affaires que j'aurai à traiter durant la journée. Je réfléchirai sur ce que j'aurai à faire et plus encore sur ce que j'aurai à éviter. Le soir, j'aurai soin de me tourner vers Dieu, de lui demander les lumières nécessaires pour reconnaître mes fautes, d'en faire tous les jours la recherche par un examen, de lui en demander pardon et de former la résolution de les éviter. »

3368. Saint Ignace faisait cet examen à toutes les heures du jour, et il y persévéra jusqu'à la fin : le jour même de sa mort, il avait encore noté ses manquements sur un petit cahier. Ayant rencontré un des Pères de son couvent, il lui demanda familièrement combien de fois il s'était examiné durant la journée. Sept fois, répondit-il. C'est bien peu, reprit le saint tout étonné ; et cependant on n'était pas encore arrivé à la nuit. — Sénèque et Cicéron, bien que païens, pratiquaient l'examen de conscience.

Marceau, lieutenant de vaisseau, une fois converti, déclara une rude guerre à la colère qui était son défaut dominant. Il notait tous les jours ses victoires et ses défaites ; et l'on vit cet homme qui avait fait la terreur des matelots, un jour que son équipage était en révolte, aller passer une heure dans le port devant le Saint-Sacrement, et revenir ensuite. Le calme était rétabli.

TRAITS ET PENSÉES SUR LE TRAVAIL.

3369. Un ermite vint un jour rendre visite au mont Sinaï à l'abbé Silvain ; et voyant les moines travailler, il lui demanda comment ils se donnaient tant de peine pour se procurer une nourriture périssable. Notre-Seigneur n'avait-il pas dit que Marie avait choisi la meilleure part, tandis qu'il avait blâmé Marthe ? L'abbé Silvain ne répondit point ; mais il conduisit le moine dans sa cellule et lui fit donner un livre. A l'heure

du dîner, il le laissa dans sa cellule ; et vers les trois heures, l'ermite n'y tenant plus de faim, sortit et demanda à l'abbé si les moines ne mangeaient pas ce jour-là. « Ils ont tous dîné, » répondit l'abbé avec douceur. — Comment ne m'avez-vous pas invité ? — Nous avons cru qu'ayant choisi comme Marie la meilleure part, vous ne viviez que d'une nourriture spirituelle, tandis que nous qui sentons encore le poids de notre corps, nous sommes obligés de travailler pour nous procurer la nourriture de chaque jour. » L'ermite comprit et s'excusa de son blâme inconsidéré. L'abbé Silvain ajouta : « Si Marthe n'eût pas travaillé, Marie n'aurait pas pu se reposer. »

3370. Le Romain Caton, juge sévère, ne recevait personne au rang de citoyen romain, sans lui inspecter les mains, pour voir si elles portaient les traces d'un travail assidu.

3371. Alphonse, roi d'Aragon, travaillait de ses mains ; et quand on lui en faisait le reproche, il répondait : « Le Seigneur a-t-il pu donner des mains aux rois uniquement afin qu'ils les croisent sur la poitrine ? »

3372. Saint Frédéric, comte de Verdun, quitta le monde, se retira au monastère de Saint-Vannes, où il aimait à être employé aux plus humbles travaux. Un jour son frère Godefroy, étant venu le voir, le trouva occupé à laver la vaisselle. « Quelle occupation pour un comte ! lui dit-il d'un air dédaigneux. — Vous avez raison, mon frère, répondit l'humble religieux, cette occupation est bien au-dessus de moi ; car qui suis-je pour mériter de rendre le moindre service à saint Pierre, patron de cette maison ? » (Voir saint Bonaventure, note 3 du n. 3543.)

3373. Baronius, un des premiers disciples de Saint Philippe de Néri, de ses mains qui traçaient les Annales ecclésiastiques, ne dédaignait pas de faire la cuisine. Les savants qui venaient le visiter, étaient dans l'admiration quand ils le trouvaient enveloppé d'un grand tablier et lavant la vaisselle. Ces humbles travaux allaient si bien à son humilité qu'il avait écrit au-dessus de son fourneau ces mots : *Cæsar Baronius coquus perpetuus.*

3374. Saint Antonin, archevêque de Florence, traversant un jour une des rues de la ville, vit sur la maison d'une bonne veuve des anges qui parraissaient se réjouir. Il entra donc dans la maison, pour voir par qui elle était habitée, et il y trouva trois jeunes filles qui travaillaient jour et nuit pour se suffire et nourrir leur pauvre mère. Il en fut touché, et leur assura une rente annuelle. La piété et la bonne conduite disparurent avec la nécessité du travail. Le saint, passant une autre fois par le même endroit, n'y vit plus les anges, mais un hideux démon. Il en donna avis à la mère et aux filles, et leur retrancha une partie de son aumône, afin de bannir de leur maison l'oisiveté et ses funestes suites.

3375. Il est raconté de saint Hilaire, par son pieux ami, Adon évêque de Trèves, qu'il souffrait tellement de la misère et de la faim des pauvres que, malgré la noblesse de son origine et la délicatesse de sa première éducation, s'armant d'un courage au-dessus de ses forces, il s'adonnait au travail des champs pour avoir de quoi subvenir à l'indigence. Quoi de plus beau, quoi de plus généreux qu'une telle conduite ? (B. L. DE GRENADE.)

3376. Saint Ignace de Loyola, ayant trouvé trois de ses religieux parlant à des heures indues à la porte du monastère, leur ordonna de porter à l'étage supérieur de la maison un tas de pierres qui se trouvait près de là. Au bout de trois mois, les ayant encore trouvés oisifs, il leur commanda d'aller chercher les pierres et de les replacer là où ils les avaient prises, les avertissant qu'il n'y a rien de plus dangereux que l'oisiveté pour ceux qui servent Dieu.

3377. Saint Paul Ermite faisait au désert des ouvrages en feuilles de palmier ; et, de peur que la vue de ce qu'il avait fait ne l'exposât à être oisif l'année suivante, il y mettait le feu à la fin de l'année.

3378. Saint Ignace, voyant un de ses frères travailler avec nonchalance, lui demanda pour qui il travaillait. « Pour Dieu, répondit-il. — Si vous m'aviez dit que vous travailliez pour les hommes, j'aurais compris votre lâcheté ; mais elle est inexcusable quand on travaille pour Dieu. »

Au P. Jérôme Gratien de sa réforme, sainte Thérèse écrivait : « Ce qui me fait un extrême plaisir, c'est que vous avez nommé un zélateur pour nos maisons. C'est une mesure excellente et très profitable. Je lui ai recommandé de beaucoup insister sur le travail des mains, qui est de dernière importance. »

TRAITS ET PENSÉES SUR LA PRÉSENCE DE DIEU.

3379. *Aliquis vir bonus nobis eligendus est, ac semper ante oculos habendus, ut sic tanquam illo spectante vivamus, et omnia tanquam illo vidente faciamus. Magna pars peccatorum tollitur, si peccatoris testis assistat.* (SÉNÈQUE.)

3380. Saint Basile dit que, si quelqu'un se trouvait en présence de son roi et d'un paysan, il mettrait certainement tous ses soins à contenter le roi, sans tenir compte de ce que désirerait le paysan ; de même, celui qui marche en la présence de Dieu, ne cherche pas à contenter les créatures, mais seulement à plaire au Seigneur qui le voit.

3381. *Hominem vereris præsentem, Dei Patris et Filii et Spiritus Sancti non vereris præsentiam.* (SAINT AMBROISE.)

3382. *Inaudita est dilectio, quæ amicum diligit et præsentiam ejus non amat.* (CASSIEN.)

3383. Celui qui ferme les yeux au soleil, cache le soleil à sa vue, mais ne se cache pas à lui, ainsi en est-il de celui qui croit n'être pas vu en péchant.

3384. *Quocumque tempore non cogitaveris Deum, puta te tempus illud amisisse.* (CASSIEN.)

Tout ce qui aidait saint Gérard Majella à penser à son Bien-Aimé lui était cher. « Mon frère, lui dit un jour d'été le docteur Santorelli, oh ! comme se multiplient les insectes par ces fortes chaleurs. Comment passez-vous la nuit dans leur société. — Oh ! je leur ai grande obligation, répondit le saint, ils m'empêchent de dormir, et ainsi je puis continuer pendant la nuit à penser à Dieu. »

3385. Dieu est toujours présent à soi-même, il ne peut s'oublier, il se contemple, il s'aime. Si donc vous êtes aussi, selon votre capacité, incessamment occupé du souvenir de Dieu, si votre cœur brûle de son amour, vous serez sa parfaite image, parce que vous vous efforcez de toujours faire ce que Dieu fait toujours. L'homme doit rapporter toute sa vie au souvenir, à la connaissance, à l'avenir du souverain Bien. Vous devez tourner et appliquer toutes les pensées de votre esprit, exciter et conformer de telle sorte tous les mouvements de votre cœur, que votre âme ne se lasse jamais de soupirer pour Dieu, de vous rappeler le souvenir de Dieu, de vous avancer dans la connaissance de Dieu, de faire quelques nouveaux progrès dans l'amour de Dieu, et de remonter à la noblesse de votre origine et de votre fin, vous souvenant que vous êtes créé à la ressemblance de Dieu. » (SAINT ANSELME.)

3386. Une femme païenne était sur le point de commettre un grand crime, quand elle aperçut le portrait d'un homme renommé pour sa vertu. Aussitôt elle croit voir cet homme tourner vers elle un regard sévère, et elle est couverte de confusion. Qu'en doit-il donc être du regard de Dieu ?

3387. En arrivant à Edesse, saint Ephrem logea, sans le savoir, en face d'une femme perverse qui lui demanda de sa fenêtre si quelque chose lui manquait dans sa chambre. « Il me manque, lui répondit-il, un peu de terre et quelques pierres pour fermer l'ouverture par laquelle vous me voyez. » Et cette femme lui tenant des propos coupables : « Allez donc, lui dit Ephrem, faire sur la place ce que vous faites chez vous. — Ce serait trop honteux. — Vous rougiriez sous le regard des hommes, et vous ne rougissez pas sous le regard de Dieu, qui voit tout et qui vous jugera ? » Et la pécheresse, émue, se jeta à genoux, lui demandant de lui apprendre à faire pénitence. Ephrem la fit entrer dans un monastère.

3388. Madame de Chantal avait d'abord été mariée à un seigneur qui allait souvent à la cour ou à l'armée, et, en son absence, elle s'habillait avec négligence et sans soin. En étant reprise par ses voisines : Pourquoi m'ajusterais-je, disait-elle, puisque les yeux à qui je dois plaire sont à soixante lieues d'ici ? L'âme choisie doit être

parée des vertus en tout temps et en tout lieu, toujours bien ornée, parce que les yeux de Dieu, à qui elle doit plaire, ne sont jamais éloignés, ils sont toujours près d'elle et tournés vers elle.

3389. Ce n'est pas sans admiration que nous voyons tous les petits d'animaux suivre leurs mères partout où elles vont, et ne jamais s'écarter d'elles. On peut le voir chez les agneaux, les chevreaux, les poulains, les poussins, etc. Si donc Dieu est beaucoup plus notre Père, puisque c'est lui seul qui a créé notre âme et formé notre corps dans le sein de notre mère, comment se fait-il que nous ne nous attachions pas sans cesse à lui, et que notre âme et nos pensées soient si longtemps séparées de lui. (B. L. DE GRENADE.)

3390. Si quelqu'un faisait avec vous le pacte que tant qu'il vous comblerait de bienfaits, vous lui en seriez reconnaissant, n'accepteriez-vous pas cette condition avec joie ? Eh bien, Dieu vous comble perpétuellement de bienfaits, puisqu'il vous conserve l'existence et vous donne ce qui est nécessaire à la vie. « Car c'est par lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être. » Pourquoi donc ne l'avez-vous pas toujours dans votre cœur ? Que dis-je ? Pourquoi oublier sans cesse celui sans qui vous ne seriez pas ? Car du moment où il détournerait ses regards de vous, vous retourneriez au néant. De même que l'image d'un homme qui contemple sa figure dans un miroir, s'efface entièrement une fois qu'il s'en retire ; de même si le Seigneur, conservateur de toutes choses, cessait de nous regarder, nous retournerions immédiatement au néant d'où nous avons été tirés. C'est pourquoi, de même que Dieu est toujours présent près de vous, de même vous aussi vous devez faire en sorte de lui être présent par votre âme. (B. L. DE GRENADE.)

3391. Saint Félix de Cantalice, capucin, exerça pendant quarante ans l'office de quêteur. Pendant ces quêtes, il disait de temps en temps à son compagnon : « Allons, mon frère, le chapelet à la main, les yeux en terre et l'esprit au ciel. » (Voir saint Louis de Gonzague, n. 3051.)

Saint Basile, écrivant à saint Grégoire de Nazianze, lui donna cette définition de religieux : « Le moine est un homme qui prie continuellement, qui sanctifie le travail des mains par l'union avec Dieu, un homme dont le cœur est toujours élevé vers Dieu, et qui n'a pas d'autre but que d'orner son âme des vertus, par la méditation des Livres Saints. »

XIII. — Le silence. *(D'après Bossuet.)*

3392. *Si tacueritis, salvi eritis,* dit un grave auteur. En effet, *lingua universitas iniquitatis (développez).* Le silence bien gardé est donc un grand moyen de salut. Il y a le silence de la règle, celui de la prudence dans les conversations, et celui de la patience dans les peines. Notre-Seigneur nous en a donné l'exemple dans sa vie.

3393. I. *Silence de règle.* Il est de règle que les enfants le gardent. Notre-Seigneur l'a gardé non seulement dans son enfance, mais pendant les trente ans de sa vie cachée ; car l'Evangile ne rapporte qu'une circonstance où il ait parlé. Ce fut au temple au milieu des docteurs, afin de nous montrer que, s'il ne disait mot, c'était afin de nous apprendre le silence. Imitons-le. Tous les fondateurs d'ordres ont prescrit le silence plus ou moins long ou rigoureux : 1° parce qu'ils savaient que *in multiloquio non deerit peccatum ;* 2° parce qu'ils ont prévu que sans le silence, il n'y a ni recueillement ni esprit d'oraison ; 3° parce que le silence est un grand moyen de faire régner la paix et l'union dans une communauté, en empêchant les conversations qui divisent. Ainsi, quand on veut réformer une communauté, y rétablit-on tout d'abord le silence. Il faut donc garder au moins le silence de règle, et ne le violer jamais sans une vraie raison et

dès lors que de conversations inutiles supprimées! Mais hélas! n'en rencontre-t-on pas qui recherchent un ami pour murmurer avec lui, ou plusieurs ensemble qui causent par pelotons, pendant que la règle les appelle ailleurs; et si on leur disait: *qui sunt sermones quos confertis ad invicem?* pourraient-ils répondre, qu'ils parlent de Notre-Seigneur, de la vertu, etc.? Hélas! c'est là qu'on censure, qu'on critique, qu'on juge, qu'on condamne d'une manière plus injuste qu'on ne pense.

3394. II. *Silence de prudence.* Notre-Seigneur l'a gardé pendant sa vie publique. Il était si bon que jamais dans ses paroles il n'a donné un juste sujet de peine ou de plainte à personne. Cet Agneau plein de douceur a contraint les Juifs eux-mêmes de dire: *Nunquam sic locutus est homo sicut hic homo* (Jean VII. 46). C'est en vain qu'ils cherchaient *ut caperent eum in sermone;* il savait toujours déjouer leur ruse par la sagesse et l'à-propos de ses réponses. Voilà votre modèle. Que vos paroles soient toujours réglées par la prudence et la charité. Vous avez d'après les coutumes à parler: 1° *En récréation avec les frères ou les sœurs.* Quelle attention ne faut-il pas apporter pour ne pas s'écarter de la prudence et de la charité chrétienne, afin que la conscience ne soit pas blessée, ni la paix altérée par les conversations. Bien qu'on soit de la même famille religieuse, les humeurs, les tempéraments, les petits intérêts propres sont différents; il est donc de la prudence de ne rien dire qui puisse blesser ni faire de la peine, de prévoir d'avance toutes ses paroles, les meilleurs moyens de faire plaisir, d'éviter de relever cent petits travers dans les autres, qui peuvent exciter les mésintelligences. Sans cela les conversations, au lieu d'être un moyen de salut, seraient une occasion d'une multitude de fautes et de troubles. Mais, direz-vous, comment faire avec des humeurs presque farouches qui se blessent de tout? Il est vrai qu'il y a des caractères assez mal faits, qui ne savent rien dire sans blesser; si à leur humeur s'ajoute une mauvaise éducation reçue, ils sont presque intraitables; mais c'est avec ces natures, que la vertu s'exerce et qu'on acquiert de vrais mérites; et ne serait-ce pas se faire illusion à soi-même que de prétendre acquérir une vertu sérieuse sans supporter des contradictions? Il faut donc ne pas se rebuter de l'aigreur des autres, avoir égard à leur faiblesse, ne pas leur donner lieu d'offenser Dieu en les contrariant, s'abstenir même de dire des choses innocentes qu'ils prendraient de travers. Ne faut-il pas avoir compassion de ces esprits qui sont encore plus à charge à eux-mêmes qu'aux autres, et qui sont si humiliés devant Dieu de leurs imperfections, s'ils ne sont pas tout à fait aveugles sur leurs défauts? Et vous qui sentez que vous êtes sujets à cette humeur acariâtre, apprenez à vous vaincre. Ne dites pas que c'est impossible, puisque c'est votre caractère; ne savez-vous pas que Dieu ne se contente pas de cette excuse, lui qui dit à Caïn lui-même de triompher de ses passions?

2° *Avec les gens du monde,* qui sont plus difficiles qu'on ne le croit vis-à-vis des religieux, qui relèvent toutes leurs paroles, se scandalisent si elles ne sont pas selon le bon esprit et prennent de là occasion de flétrir la réputation du religieux qui les a dites et peut-être de tout le couvent. On ne doit jamais dire les secrets d'une communauté, pas même à ses propres parents, pas même, dit Bossuet, en direction (à moins que ce ne soit nécessaire ou vraiment utile).

3° *Avec les élèves*, plantes délicates qui peuvent si facilement garder un souvenir fâcheux de tout ce qui ne les édifie pas. *Pone, Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstantiæ*... Aimons la cellule, fuyons le parloir, ne disons rien qui ne soit meilleur que le silence.

3395. III. *Silence de patience.* Peu de gens aiment à souffrir, surtout en silence. Cependant le silence sanctifie nos croix et en augmente beaucoup le mérite. Voyez Notre-Seigneur accusé, flagellé; *Jesus autem tacebat, ita ut miraretur præses vehementer.* Il ne dit pas mot devant Hérode qui aurait pu le délivrer. Dans les persécutions, les humiliations, les croix, au lieu de nous répandre sur les créatures, faisons comme David: *Renuit consolari anima mea, memor fui Dei et delectatus sum.* C'est vraiment là le moyen de trouver une paix parfaite, en s'élevant au-dessus de tout le créé; les âmes généreuses qui en ont fait l'expérience peuvent le comprendre. Jamais du moins ne parlons par amour-propre dans ces occasions; jamais par intérêt; mais pour rendre hommage à la vérité, ou par charité, ou par nécessité. Mais on m'accuse injustement? Qu'importe? Les accusations qu'on a fait peser sur Jésus étaient-elles justes? Notre-Seigneur vous en donne une part, pour que vous vous éleviez à un grand mérite, ne la refusez pas. Par le silence toutes les passions sont abattues à la fois, l'orgueil, l'ambition, la colère, l'antipathie, la curiosité qui porte à demander la cause de ce qu'on souffre à tel frère, à telle sœur qui est comme un bureau d'adresses et qui sait toutes les nouvelles, et a sans cesse les oreilles dressées pour tout entendre.

Donc silence de règle et de prudence, afin d'arriver par là à garder le silence de patience, le plus méritoire de tous. Qu'on ne s'amuse pas inutilement à découvrir la cause de ses peines: c'est là proprement courir après la pierre qu'on nous a lancée. Il faut plutôt s'élever bien haut pour voir la main qui la jette; la main de Dieu qui veut par là nous attirer à son amour, répétant dans nos cœurs la parole de David: *Turbatus sum et non sum locutus; paratum cor meum, Deus.* Qui ne voit que le silence ainsi gardé, c'est le salut!...

PENSÉES ET TRAITS SUR LE SILENCE.

3396. Carnéade se plongeait si profondément dans la pensée de la philosophie, qu'il oubliait de boire et de manger. A table il ne songeait pas à toucher à un mets, il fallait qu'on le réveillât comme d'un profond sommeil pour le faire manger. Pourquoi les pensées de la foi n'absorbent-elles pas notre esprit?

3397. Le silence est le père de l'oraison, un remède aux distractions, l'examen de nos pensées, la terreur des ennemis, un motif puissant de dévotion, le compagnon perpétuel de la componction, l'ami des larmes; il favorise dans nos âmes la pensée de la mort, nous représente les tourments éternels, nous fait rechercher les jugements de Dieu, engendre une sainte tristesse, combat la présomption, ruine l'ambition, augmente la sagesse, produit la méditation, nous fait faire de grands progrès intérieurs, élève enfin l'âme jusqu'à Dieu. (Saint Jean Climaque.)

3398. Que le chrétien n'oublie pas surtout, qu'il n'est pas plus possible de conserver les autres vertus sans celle-là qu'il ne l'est de garder un grand trésor sans clef et sans serrure. (B. Louis de Grenade.)

3399. *Quamplures vidi loquendo peccatum incidisse, vix quemquam tacendo. Ideoque tacere nosse difficilius est quam loqui. Scio loqui plerosque cum tacere nesciant.*

Rarum est, tacere quemquam, cum sibi loqui nihil possit. Sapiens est ergo, qui novit tacere. (AMBR.)

3400. *Diu considera, quid loquendum sit et adhuc, tacens provide, ne quid dixisse pœniteat; sapiens ut loquatur multa considerat, quid, aut cui, quo loco vel tempore dicet.* (HIER.)

3401. *Plerumque nimis taciti, quum injuste aliqua patiuntur, eo in acriorem dolorem prodeunt, vulnera quippe clausa plus cruciant, quia quum putredo quæ intus fervet, ejicitur, ad salutem dolor peritur.* (HIER.)

3402. Saint Joseph Calasanze disait en parlant de ces religieux qui ne peuvent s'empêcher de chercher sans cesse à savoir tout ce qui se passe dans le monde: «Le religieux curieux montre qu'il s'est oublié lui-même.» Il est certain qu'une personne qui parle beaucoup avec les hommes, parle peu avec Dieu, et que Dieu, de son côté, ne lui parle guère. (SAINT LIGUORI.)

3403. On doit avoir autant de peine à ouvrir la bouche pour parler que sa bourse pour payer. Quand on a à payer une dette, on songe premièrement si on doit, et puis combien on doit. Ayez la même réserve et la même circonspection à ouvrir la bouche pour parler. Regardez premièrement si vous devez parler, ensuite de quoi vous devez parler; enfin prenez garde de ne pas parler plus qu'il ne faut, de même que celui qui paie prend garde de ne pas payer plus qu'il ne faut.

3404. Ne nous faisons pas prendre pour des hommes qui ont le don des langues. Parlons plutôt en disciple qu'en maître et en nouvelliste. Quels désordres n'engendre pas le babil! Il ne faut qu'une langue immortifiée pour mettre le trouble dans une maison religieuse. Que de médisances, de plaintes, de frivolités, quelquefois même de conversations mondaines, de préoccupations de famille, d'affaires, de nouvelles! toutes choses qui, en s'emparant du cœur d'une religieuse, la font descendre au-dessous d'une personne séculière. Si vous en faisiez le sujet de votre examen le soir, vous verriez que presque tous vos manquements de ce jour sont provenus de la langue. Bridez-la donc par cette bonne résolution:

Je ne perdrai jamais le temps à babiller; je ne parlerai que par nécessité ou par charité. (SAINT LÉONARD DE PORT-MAURICE.)

3405. Un four toujours ouvert perd vite sa chaleur. Quand il n'y a point de serrure à un coffre, c'est qu'il n'y a rien de bien précieux dedans.

Quand l'âme est bien unie à Dieu, elle ne sent pas le besoin de parler, au contraire. Quand on est si empressé de s'entretenir avec les hommes, c'est une preuve, qu'on manque de vie intérieure.

Qui custodit os suum, custodit animam suam. (PROV. XIII. 3.)

3406. *In multiloquio non deerit peccatum.* (PROV. X. 17.)

Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum. (PROV. XXV. 28.) Il est livré par conséquent aux attaques du démon.

3407. *Bonheur du silence. — Viderint alii quid sentiant; unusquisque enim suo sensu ducitur. Mihi oppidum carcer, et solitudo paradisus est.* (HIER.)

Numquam minus solus quam cum solus. (BERN.)

Le meilleur or n'est pas celui qu'on trouve à fleur de terre, mais bien celui qu'on découvre dans les profondeurs des mines. La vraie joie n'est pas celle qui éclate dans les conversations joyeuses.

Omne verbum prius veniat ad limam quam ad linguam. (AUGUST.)

3408. Le bienheureux Henri Suso, comprenant combien le silence aide à la vie et à la paix intérieure, s'en fit un si scrupuleux observateur que jamais, pendant trente ans, il n'y manqua durant les repas, excepté dans une circonstance où, revenant du chapitre avec un grand nombre de ses frères, ils prirent leur repas sur un navire. Pour s'habituer à garder sa langue, il avait pris la résolution de ne jamais dire un mot sans demander la permission de trois saints, saint Dominique, saint Arsène et saint Bernard, à chacun il disait dans sa pensée: *Jube Domine benedicere.* Si le

lieu et le temps de parler étaient convenables, il croyait avoir la permission de saint Dominique, si la parole ne pouvait avoir au dehors aucun inconvénient, il pensait que saint Arsène lui permettait de la dire, et si elle ne devait rien opérer en lui-même de fâcheux, il se croyait autorisé de saint Bernard à parler, et ce n'est qu'alors qu'il s'y décidait. (V. n. 4221.)

3409. Saint Pambon, ayant entendu dans une instruction ces mots du Psalmiste : *J'observerai mes voies, afin de ne pas pécher par ma langue*, s'écria : « C'est assez, je viendrai entendre le reste, quand j'aurai mis cette leçon en pratique. » Au bout de quarante-neuf ans, on lui demanda s'il avait réussi : « Pas encore parfaitement, » dit-il. Cependant ses efforts furent efficaces ; car après sa mort on put dire qu'on ne l'avait jamais entendu ni mentir, ni médire, ni parler inutilement. Il ne mourut cependant qu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

3410. Saint Thomas, en faisant ses études, s'était condamné à un rigoureux silence que ses condisciples allèrent jusqu'à prendre pour de la stupidité ; aussi l'appelaient-ils le bœuf muet. Mais Thomas fit de tels progrès dans les sciences ainsi que dans la piété, que son maître, Albert le Grand, dit un jour : « Ce bœuf mugira si haut par sa doctrine qu'il sera entendu de tout l'univers. »

3411. Saint Arsène avait fui la cour de l'empereur Théodose le Grand et s'était retiré au désert de Scété. Un jour, qu'il priait Dieu de lui faire connaître comment il arriverait à la perfection, il entendit une voix qui lui dit : « Arsène, fuis les hommes, garde le silence et vis dans le repos. » Saint Arsène obéit et garda le silence d'une manière héroïque. Quand on lui demanda la raison de la sainte rigueur avec laquelle il le pratiquait, il répondit : « Je me suis souvent repenti d'avoir parlé, et jamais de m'être tu. »

TRAITS ET PENSÉES SUR LES ENTRETIENS.

3412. Tout en aimant le silence, il ne faut pas se renfermer en récréation dans un mutisme qui nuirait à la cordialité. *Non sibi vivit, qui nemini*, a dit Sénèque.

Crates cum vidisset secreto ambulantem adolescentulum, interrogavit, quid ille solus faceret. Mecum, inquit, loquor ; cui Crates : cave, inquit, rogo, et diligenter attende, ne cum homine malo loquaris.

Ne craignons donc pas de parler comme il convient.

3413. Chacun aime ce qui le touche de près : le soldat, ses armes, l'homme d'étude, ses livres, l'avare son argent, l'ambitieux les honneurs. Celui donc qui est de Dieu, c'est à dire, qui, animé de l'esprit divin, participe à la nature de Dieu, celui-là aime les choses divines, qui lui sont familières. C'est ce qui fait que pour les saints rien n'est plus agréable que de prendre Dieu pour sujet de leurs entretiens, de leurs actions et de leurs pensées. Nous lisons de sainte Cécile qu'elle passait les jours et les nuits dans la prière. Et le royal Prophète s'écrie : « Combien est grand, Seigneur, l'amour que j'ai pour votre loi ! Elle est le sujet de ma méditation, durant tout le jour. » (Ps. CXVIII. 97.) Que si tout homme, qui aime Dieu, s'occupe volontiers des choses divines, comment croire que l'on aime Dieu, lorsqu'on est sourd, muet, rempli d'aversion pour tout ce qui le regarde ? Le Sauveur a donc bien raison de dire : « Ce qui fait que vous n'écoutez pas, c'est que vous n'êtes pas de Dieu. » (B. L. DE GRENADE.)

3414. Ceux qui n'ont jamais Dieu sur leurs lèvres ne l'ont pas non plus dans le cœur.

Saint Augustin rapporte que, se trouvant avec sa mère aux bouches du Tibre, ils admirèrent ensemble les œuvres de Dieu qui s'étalaient à leurs regards ; ils s'entretinrent ensuite de l'âme humaine, enfin du bonheur du ciel, et ils s'enflammèrent tellement d'amour dans ce pieux colloque, qu'ils durent garder le silence, tout absorbés qu'ils étaient en Dieu.

3415. L'histoire romaine nous apprend que Germanicus, général d'armée, qui faisait la guerre en Allemagne, désireux de savoir quelle opinion on avait de lui, le soir quand les soldats s'étaient retirés, s'en allait avec un de ses gens, écouter de porte en porte, dans les tentes des soldats, quels discours ils tenaient; il entendit que partout on ne parlait que de sa valeur, de sa prudence, de sa bonté : *Fruebatur fama sui,* dit l'historien. Ce que ce capitaine faisait par vanité, Dieu le fait par l'immensité de son être ; il est toujours aux écoutes, il entend tout ce que nous disons, il voit toutes nos actions, il est présent à toutes nos assemblées. N'est-ce pas une honte qu'il n'entende point parmi les chrétiens que l'on parle de lui, ni de ses perfections qui sont si grandes et en si grand nombre ? Si les soldats de Germanicus eussent su ce qu'il faisait, n'eussent-ils pas eu grand soin de parler plus honorablement de lui, et de publier plus haut ses louanges et ses exploits ? N'eussent ils pas été dépourvus de jugement et de sens commun. s'ils eussent médit de lui, sachant, qu'il les entendait ? Nous savons que Dieu est auprès de nous, qu'il nous voit, nous considère, nous écoute attentivement et nous ne disons rien de lui, ou si nous en parlons, c'est quelquefois pour l'offenser. (Le Jeune.)

3416. Une coupe de vin suffit pour faire connaître le contenu du plus grand tonneau ; une seule parole prononcée par un solitaire manifeste à celui qui sait comprendre, la sagesse et l'esprit dont ce religieux est animé. (S. J. Climaque.)

3417. La langue est le pouls du cœur ; voulez-vous savoir de quel esprit une religieuse est animée, causez avec elle ; si elle entonne de pieux discours, dites que Dieu habite dans son cœur ; s'il en était autrement, ce serait un roseau creux d'où il ne sortirait que du vent. L'Esprit-Saint est descendu sur l'Eglise en forme de langue, c'est pourquoi l'esprit qui animait intérieurement les saints paraissait dans leurs discours : ils enflammaient les cœurs de tous ceux avec qui ils s'entretenaient de l'amour de Dieu. (Saint Léonard de Port-Maurice.)

3418. De même qu'on connaît au son si une cloche est fêlée ou non, et si un vaisseau est plein ou vide ; de même, au son de la voix, c'est-à-dire aux paroles d'un homme, on connaît bientôt s'il a l'esprit fêlé ou non ; s'il a le cerveau plein ou vide.

3419. *Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat; sed si quis bonus ad ædificationem fidei, ut det gratiam audientibus.* (Ephes. vi. 29.)

3420. On raconte de Saint François qu'il obligeait ses religieux à conférer souvent ensemble des choses de Dieu; afin qu'étant ainsi instruits dans le langage céleste, ils pussent s'en servir, quand ils se rencontreraient avec des gens du monde. Un jour qu'ils étaient tous dans une conversation si sainte, Jésus-Christ apparut au milieu d'eux sous la forme d'un jeune enfant, et leur donna sa bénédiction, pour leur faire entendre combien ces sortes d'entretiens lui étaient agréables.

3421. *Suncta conversatio confundit inimicum, ædificat proximum, glorificat Deum.* (Isid.) Pendant que sainte Thérèse s'entretenait de choses spirituelles avec le P. Vincent Baron, religieux dominicain, Notre-Seigneur la favorisa d'une vision dans laquelle il lui fit clairement connaître qu'il se trouvait toujours présent à de semblables conversations, et que c'était une excellente manière de le glorifier que de mettre ainsi ses délices à s'entretenir de lui.

3422. *Felix lingua, quæ non novit, nisi de divinis tenere sermonem.* (Hier.) On rapporte de sainte Catherine de Sienne, qu'elle ne se lassait jamais de parler de Dieu, ou d'en entendre parler; qu'au contraire, elle en faisait tout son plaisir, et que c'était le meilleur moyen qu'elle eut pour conserver ses forces et sa santé, et pour trouver du soulagement dans ses maladies et dans ses souffrances. Nous lisons aussi la même chose de plusieurs autres saints.

3423. C'est dans des entretiens pieux avec ses confrères, pendant les récréations, que tout en les édifiant, on peut, suivant le conseil de saint Antoine, faire auprès d'eux ce que fait l'abeille sur les fleurs et emprunter à chacun la vertu dans laquelle il excelle, à l'un l'humilité, à l'autre la charité, etc.

3424. Bien qu'il faille se faire tout à tous, il n'en faut pas pour cela en venir à partager les sentiments des mondains. Voyez, dit saint Augustin, de quelle façon s'y prend celui qui veut donner la main à un autre pour le relever; il ne se jette pas à terre et ne se laisse pas tomber comme lui, au contraire, il se tient ferme, et se raidit sur ses pieds, de peur que l'autre ne l'entraîne, et il se penche seulement un peu, et autant qu'il faut pour l'aider. C'est ainsi que nous devons nous conduire à l'égard des séculiers; il faut pour ainsi dire nous pencher un peu vers eux, et nous accommoder en quelque sorte à leur manière, pour les acquérir à Dieu; mais il faut en même temps nous tenir fermes, de peur qu'ils ne nous entraînent avec eux, et afin aussi de mieux réussir dans notre dessin.

PENSÉES ET TRAITS SUR LE CHANT SACRÉ.

3425. Saint Paul voulait que les fidèles se délassassent par des cantiques spirituels. « J'étais bien sensiblement ému, dit saint Augustin, lorsque j'entendais dans vos temples les fidèles entonner des hymnes et des cantiques en votre honneur, ô mon Dieu. Ces douces voix plaisaient à mes oreilles, et votre vérité répandait des lumières dans mon âme. Une ardente piété dilatait mon cœur et me faisait verser d'abondantes larmes. Oh! qu'il m'était doux de les répandre! »

Si on avait à adresser une exhortation aux chantres ou aux choristes, on pourrait prendre pour texte: *Cantantibus organis, Cœcilia Domino cantabat, dicens: Fiat, Domine, cor meum ut corpus immaculatum ut non confundar.*

Telle était la dévotion qu'inspirait à saint Philippe de Néri le chant des saints offices, qu'il ne pouvait retenir ses larmes en l'entendant et que bien des fois on l'a trouvé dans les églises de Rome, après complies ou après Matines, prosterné, hors de lui-même, et comme enivré des consolations célestes.

Si orat Psalmus, orate; et si gemit, gemite; et si gratuletur, gaudete; et si sperat, sperate; et si timet, timete. Omnia enim quæ scripta sunt speculum nostrum sunt. (S. Aug.)

Quid prodest Psalmus, nisi devotio comitetur? Psallere sine devotione est quasi æs sonans et cymbalum tinniens. (Pet. Blas.)

3426. L'amour du chant est naturel. C'est par le chant que les nourrices apaisent les cris de leurs enfants et calment leurs douleurs, en les provoquant au sommeil; c'est par le chant que le voyageur charme les ennuis d'une longue route; que le laboureur se délasse de ses travaux. Pour empêcher que le démon n'abusât de cette disposition pour introduire des chants lascifs, efféminés, Dieu nous a donné les saints cantiques, source tout à la fois de plaisir et d'instruction. Autant les premiers causent de dommage à l'âme qu'ils énervent, autant ceux-ci lui deviennent profitables, par le goût de la piété qu'ils inspirent, par les salutaires leçons qu'ils présentent, par les grâces de l'esprit saint qu'ils appellent. (Chrys.)

3427. Saint Ambroise introduisit dans le culte divin, le chant alternatif des psaumes en deux chœurs, l'un d'hommes, l'autre de femmes. C'était depuis longtemps l'usage de l'Orient, qui prétendait l'avoir reçu directement du ciel; on l'appelait: *Antiphonie.* « Les Grecs ont les premiers pratiqué l'antiphonie, dit Isidore de Séville, en introduisant deux chœurs qui chantent alternativement comme deux séraphins. Chez les latins, ce fut le bienheureux Ambroise qui l'organisa à l'exemple des Grecs, et de là elle passa dans tous les pays de l'Occident. » Aussi dans la suite on a toujours vu des fidèles s'unir au clergé et aux religieux pour la récitation quotidienne et le chant du saint office. Marie Clotilde de France, reine de Sardaigne, morte en 1802, en odeur de sainteté, avait l'habitude de le réciter tous les jours, tantôt seule, tantôt avec son confesseur et toujours avec beaucoup d'attention et de recueillement. Mais c'est surtout dans l'histoire du moyen-âge qu'on trouve une multitude de ces illustres exemples. Citons seulement sainte Radegonde, saint Louis, la princesse Isabelle sa sœur, Simon de Montfort, Godefroi de Bouillon, Guillaume le conquérant, Richard et Henri III, rois d'Angleterre, l'empereur Lothaire, l'impératrice Mathilde, etc.

TRAITS ET PENSÉES SUR LA DIRECTION.

3428. *Virtus rectorem ducemque desiderat; sed sine magistro vitia discuntur.* (Sénèque.)

3429. Saint Jean Climaque dit: *Qui sibi dux esse vult, spreto dum proprio, non jam indiget dæmone tentante, quia ipse dæmon factus est sibi.*

3430. Si vous avez un procès d'où dépende une partie de votre fortune, vous cherchez l'avocat le plus habile, le plus expérimenté, afin d'en assurer le succès, n'est-il pas vrai? Et pour gagner ce procès où notre éternité est en jeu, vous ne vous mettriez pas en peine! Quant à moi, dites-vous, tous les confesseurs me sont bons. Il est vrai que tous les confesseurs sont bons, mais entre les bons il y en a de meilleurs. Sainte Thérèse se plaignait que certains confesseurs lui eussent causé un grand dommage spirituel. Il faut prendre garde, dit-elle ailleurs, de ne pas choisir un directeur qui nous fasse marcher comme le crapaud à la chasse du lézard. (Saint Léonard.)

3431. Voici ce qu'il est à dire à son directeur en confession: Déclarez en premier lieu tous les péchés que vous connaissez; s'il s'agissait de péchés graves, un seul que vous cacheriez volontairement serait cause de votre perte éternelle, parce que vous commettriez un grand sacrilège. Déclarez aussi les péchés véniels que vous commettez avec le plus d'advertance et particulièrement ceux dans lesquels vous tombez par habitude. Quoiqu'il n'y ait pas précisément obligation de les dire à confesse, il est toujours excellent de le faire, et il pourrait résulter un grave dommage pour votre âme de la pratique contraire. Manifestez les tentations qui vous assaillent, les passions qui vous agitent et surtout votre passion dominante. Faites connaître, en second lieu, les occasions et les dangers qui résultent soit de vos occupations, soit des lieux et des personnes que vous fréquentez. Déclarez troisièmement, votre désir de changer de vie ou de faire choix d'un état, si vous ne l'avez pas encore fait; car ce choix est de la plus grande importance et il ne doit point s'effectuer sans le conseil d'un confesseur instruit. Quatrièmement, manifestez-lui les bonnes œuvres que vous pratiquez, les bons désirs que vous nourrissez au fond du cœur, vos oraisons, vos mortifications, les salutaires inspirations que Dieu daigne vous envoyer de temps en temps. Cinquièmement, exposez-lui la vie que vous menez journalièrement, en lui demandant de vous prescrire ce que vous devez faire tous les ans, tous les mois, tous les jours, pour vivre en bon chrétien. Enfin, lorsque vous ne trouverez autre chose à dire, priez-le, en qualité de directeur de votre âme, de vous parler clairement et de vous dire ce que vous avez à faire pour vous sauver. *Magister quid faciendo vitam æternam possidebo.* (Luc. 10. 23.) (Saint Léonard de Port-Maurice.)

CHAPITRE II

RETRAITES ECCLÉSIASTIQUES.

3432. Les sujets suivants peuvent être traités dans les retraites données soit aux séminaristes, soit aux prêtres. S'il est peu de prêtres appelés à donner des exercices de ce genre, il n'en est point qui ne puisse, dans une retraite particulière ou dans la retraite du mois, user des sujets de méditation que nous donnons ici. Nous désirons même vivement que tous nos lecteurs en profitent, afin que ce livre serve, non seulement à la sanctification des fidèles, mais encore à celle de nos vénérés confrères.

Nous avons recueilli ici ce que nous avons trouvé de plus pratique dans le *Selva* de saint Liguori, dans Massillon, Le Jeune, le P. Valuy, dans les orateurs sacrés dont M. Migne nous a transmis la collection (1), et dans d'autres auteurs estimés. Nous ne l'avons pas mis complètement en ordre, persuadés que des prédicateurs de retraites le ferons mieux que nous. Nous les prions toutefois de bien se pénétrer de ce que nous avons dit au nº 330.

I. — Ouverture.

3433. *Audite filii Levi, num parum vobis est, quod separavit vos Deus Israel ab omni populo et junxit sibi.* (NUM. XVI. 8. 9.)

Ces paroles de Moïse aux lévites de la loi ancienne s'appliquent bien plus proprement à vous, MM., les lévites de la loi nouvelle. *Separavit vos.* Aux jours de la création, il voyait une quantité d'êtres possibles, qu'il a laissés dans l'abîme du néant, il vous a choisis. Entre tant de créatures existantes et sans vie, *separavit vos*, pour vous donner un être vivant, raisonnable, fait à son image. Entre tant d'êtres raisonnables, il vous a séparés des infidèles, des hérétiques, pour vous placer dans son Eglise. De tant de fidèles, *separavit vos ab omni populo, et junxit sibi.* Les rois de Judée tenaient à honneur d'avoir leurs palais près du temple; et vous pouvez dire avec Raphaël: *Ego sum unus ex septem qui astamus ante Dominum.* On peut dire de vous ce que disait la reine de Saba: *Beati servi tui qui stant coram te semper.* Vous êtes les aînés de la famille de Dieu. *Tu semper mecum es et omnia mea tua sunt.* Entre les amis tout est commun: *vos amici mei estis.* Vous êtes les hommes de Dieu, ses ministres, les portevoix de ses ordonnances: quand il donne quelque chose à son peuple, c'est par votre ministère; quand le peuple lui donne quelque chose, il le laisse à votre usage. Et en ces jours, *separavit vos ab omni populo*, il vous sépare par la retraite des occupations de ce monde, *et junxit sibi ;* quel amour de prédilection! N'y a-t-il pas lieu de nous fondre en reconnaissance ?

Comprenons-le en méditant sur l'utilité de la retraite ; et cette reconnaissance nous inspirera d'entrer dans les dispositions nécessaires pour profiter de ces exercices.

Ces vérités, Messieurs, nous aimerions mieux de les entendre sortir de la bouche des vétérans du sacerdoce, que de vous les annoncer; mais puisque Dieu, selon son plan ordinaire, nous a choisi pour cette grande œuvre: *Infirma mundi elegit Deus,* nous n'avons pour nous encourager dans cette tâche que l'indulgence de vos vertus et la sagesse du prélat qui a daigné nous appeler à être le témoin de la piété de ses prêtres.

3434. I. *La retraite est d'une grande importance.* 1º Les exemples de Marie et de Notre-Seigneur lui-même nous l'apprennent. La sainte Vierge a fait une retraite de onze ans dans le temple. Notre-Seigneur a passé trente ans dans un humble atelier, et il a fait une retraite plus stricte de quarante jours au désert, avant de commencer son apostolat. N'avait-il pas soin de se retirer sur les montagnes durant ses courses apostoliques ? Tous les saints se sont formés sur ces deux grands modèles, Jésus et Marie.

(1) Les conférences du P. de Tracy, tome 64 de cette collection, nous paraissent bien pratiques; la retraite, de Mgr. Villecourt, tome 82, ne l'est pas moins.

Ils ont aimé la retraite, ils auraient voulu y vivre toujours, ils n'en sortaient qu'à regret et dans le but de déverser sur les âmes les dons qu'ils y avaient puisés, semblables aux torrents grossis sur les montagnes, ou dans les déserts, qui vont porter partout la fécondité.

Saint Hugues n'aimait-il pas à se retirer à la Grande-Chartreuse? Saint Malachie allait à Clairvaux, saint François d'Assise sur le mont Alverne. Saint Charles Borromée se retirait au Calvaire qu'il avait fait ériger pour y méditer les souffrances de Notre-Seigneur.

3435. 2° Tous les évêques la prescrivent à leurs prêtres. Toutes les règles des congrégations l'imposent à leurs membres.

3° En voici la raison. C'est que la retraite nous met en face de Dieu et de nous-mêmes. *Appropinquate Deo et appropinquabit vobis* (JAC. IV. 8.). Et Dieu près de nous, c'est la lumière: *Accedite ad eum et illuminamini.* Dieu près de nous, c'est la force de notre volonté infirme; *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* Dieu près de nous, c'est la consolation pour notre cœur; *memor fui Dei et delectatus sum.* Sa lumière dissipe nos obscurités; sa force triomphe de nos défaillances; ses consolations nous sèvrent des plaisirs d'ici-bas. Dès lors la retraite répare le passé. Oh! MM., si quelqu'un d'entre vous avait oublié Notre-Seigneur, il le retrouvera dans la retraite. Les glaces de la tiédeur se fondront au contact du cœur brûlant de Jésus. La retraite réforme le présent: *Qui sanctus est sanctificetur adhuc.* La retraite prépare l'avenir. C'est la solitude de Marie au Temple qui a préparé la maternité divine. C'est celle de Jésus qui a préparé sa mission. C'est celle des saints qui a préparé leurs grandes œuvres.

La retraite est nécessaire à tout ce qui veut être grand; or, nous avons un ciel à gagner, nous avons à nous préparer aux saints ordres, ou aux saints ministères que nous avons interrompus quelques jours. *Opus grande est.* Donc que rien ne vienne nous distraire. Une retraite peut être décisive pour notre salut. Dans chaque retraite on voit des lévites devenir saints. Décisive pour notre perte: *verbum meum non revertetur ad me vacuum;* et une retraite manquée peut avoir un contre-coup irréparable dans toute une vie, même dans celle d'un jeune prêtre; car il est écrit: *Adolescens juxta viam suam etiam cum senuerit non recedet ab eâ.* (PROV. XXII. 6.) Cette parole du Saint-Esprit se manifeste tous les jours d'une manière plus frappante dans les prêtres que dans les fidèles. Quels sont les désordres d'un ministre infidèle qui s'éteignent avec l'âge?... *Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ ejus et cum eo in pulvere dormient.* (JOB. XX. 11); donc mes jeunes confrères, l'espérance de l'Eglise et des âmes, si vous aviez laissé s'attiédir la ferveur de vos premiers mois de sacerdoce, *renovamini spiritu mentis vestræ.* Ne tardez pas. En différant, vous augmenteriez la difficulté de votre retour à la ferveur. Du reste, pour vous comme pour les anciens, cette retraite peut être la dernière. D'ailleurs une retraite sacerdotale interesse toutes les paroisses dont vous êtes les pasteurs, tout un diocèse.

3436. II. *Dispositions à y apporter.* (V. n° 2942.) On pourrait à la place des dispositions indiquées ci-dessus, parler 1° *de la séparation du monde.* 1) *en pensées,* étouffons la triple concupiscence dans notre cœur. Nos affections déréglées, nos petites passions, un chagrin, une aversion, pourraient nous nuire. *In malevolam animam non introibit sapientia.* Quant aux occupations

du monde auxquelles nous sommes mêlés par notre ministère, déposons-les, disons aux souvenirs qui nous en viendront ce qu'Abraham disait à ses serviteurs avant de monter sur la montagne où il voulait offrir un sacrifice: *Exspectate hic cum asino... postquam adoraverimus, revertemur ad vos.* (GEN. XXII. 5.)

2) *En paroles*, que comme au temps de Clairvaux *præter laborantium strepitus et psallentium choros, nihil penitus audiretur;* 3) *par nos œuvres.* Celle qui doit nous occuper est la plus grande de toutes. Laissons de côté toute autre affaire. *Opus grande ego facio, et non possum descendere.* (II. ESD. VI. 3.)

2° *Fidélité au règlement.* Nous avons grand besoin de Dieu, et par conséquent d'accomplir son bon plaisir, afin qu'il nous fasse miséricorde. Or le bon plaisir de Dieu est que nous suivions ponctuellement le règlement. (On pourra ajouter le point suivant, si besoin est.)

3437. III. *A quoi s'occuper dans la retraite.* Trois compagnons, d'après saint Bernard, doivent toujours nous y suivre: Dieu, notre conscience, notre père spirituel. 1° *Dieu.* Saint François d'Assise dans sa solitude, au rapport de saint Bonaventure, *respondebat ut judici, supplicabat ut patri, loquebatur ut amico.* Ainsi ferons-nous au pied du tabernacle. 2° La *conscience*, en sonder tous les replis. 3° Le *père spirituel*, le voir souvent; s'ouvrir avec confiance, sur ses doutes; s'entendre avec lui pour un règlement de vie.

Si venis mecum vadam, si nolueris venire non pergam, disait Barac à la prophétesse Débora. O Marie, nous ne ferions rien sans vous; mais avec vous nous pouvons tout. *Trahe nos*, etc. (V. n° 2942 à la fin.)

Saints Pontifes, saints prêtres, qui avez été pasteurs de ce diocèse, penchez-vous du haut des cieux et contemplez cette auguste assemblée que Jésus-Christ préside; car c'est en son nom qu'elle est réunie. Il la préside d'une manière visible par le prélat qui occupe le siège de N.; il la préside d'une manière invisible de son tabernacle, et par son Esprit qui plane dans cette enceinte. Du haut du ciel, voyez ici les émules de votre zèle, les continuateurs de vos travaux. Ces prêtres occupent les maisons, les églises, les chaires que vous avez occupées vous-mêmes; ils instruisent les enfants de ceux que vous avez vous-mêmes instruits. Vous avez tant aimé leurs pères que vous ne pouvez vous désintéresser du salut de leurs enfants. Obtenez donc à tous ceux qui cultivent aujourd'hui la vigne que vous avez arrosée de vos sueurs, le zèle, les vertus qui assureront à ce diocèse, la foi, la pratique religieuse, et la bénédiction du ciel. Nul doute que tous les saints, que tous les confesseurs de la foi ne nous assistent. Donc confiance et courage. Nous ne sortirons pas de la retraite sans être animés de leur esprit, pour continuer leurs travaux et parvenir comme eux à la même gloire du ciel.

II. — Conférence du premier jour.

3438. On pourrait dès le commencement, par manière d'avis au moins, parler: 1° De ceux qui font mal leur retraite. Ceux qui n'ont pas une intention droite, n'y viennent que pour la forme, par curiosité, sans souci pour leur âme. 2° Ceux qui troublent le silence. 3° Ceux qui manquent à la charité, contre leurs confrères et leurs supérieurs. 4° Ceux qui ne réflé-

chissent pas dans l'intervalle des divers exercices, courent sur les livres pour passer le temps sans profit. 5° Ceux qui résistent à la grâce qui les sollicite à changer de vie, à combattre certains défauts, à se donner généreusement à Dieu. Ils se regardent au miroir, mais ne se lavent pas. 6° Ceux qui ne s'ouvrent pas assez en confession. 7° Ceux qui se découragent à cause des difficultés à surmonter, des habitudes prises, des attaches contractées, ou des aridités qui surviennent pendant la retraite. 8° Ceux qui prennent des résolutions et ne prient pas assez pour obtenir la grâce d'y être fidèles. 9° Ceux qui, leur revue une fois faite, dissipent et perdent les fruits de la retraite.

II. Des cas qui rendent une revue nécessaire et utile. (V. n° 481.)

N. B. — Recommander aux confesseurs d'accueillir leurs confrères avec une grande charité et tendresse; mais en même temps de leur rappeler consciencieusement les devoirs qu'ils oublieraient, afin que le diocèse entier sente les effets de la retraite. (V. nos 99, 112 et 113.)

III. — Fin de l'homme.

3439. 1° *Fin de l'homme*, et 2° *Fin du chrétien*, comme au n° 2943. *(Substituer à la fin du religieux ce qui suit)* (1) :

3° *La fin de l'état ecclésiastique, c'est de faire revivre* la sainteté, l'action, la mission de Jésus-Christ sur la terre. Or, *talis enim decebat ut nobis esset pontifex sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus et excelsior cœlis factus, qui non habet necessitatem quotidie pro suis delictis hostias offerre, deinde pro populi.* La mission de Jésus-Christ a été d'honorer son Père par des adorations, des actions de grâces dignes de lui, d'obtenir aux âmes les grâces nécessaires, de les réconcilier avec le ciel, de les instruire de la doctrine du salut: c'est celle du prêtre. *Ego elegi vos. Separavi vos a cæteris populis, ut essetis mei.* (LEV. XX, 24.) Remarquez: *ut essetis mei*, appliqués entièrement à mes louanges, à mon service, à mon amour. *Mei sacramentorum cooperatores et dispensatores ; mei,* pour être mes chefs, mes conducteurs du troupeau chrétien. *Vos estis duces et rectores gregis Christi.* (PETR. BLES.) *Mei* enfin, reprend saint Ambroise, parce que le ministre de l'autel n'est plus à lui, mais à Dieu. *Verus altaris minister Deo, non sibi, datus est. Non parum vobis est, quod separavit vos Deus et junxit sibi. (*NUM. XVI.) (Saint Liguori.) *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei ;* mais pour atteindre cette fin, *non sufficit bonitas qualiscumque, sed requiritur bonitas excellens,* dit saint Thomas.

O mon Dieu, l'ai-je assez compris jusqu'ici? Qu'a été ma vie? Ai-je vécu en homme, en chrétien, en futur prêtre? *Ergo erravimus a via veritatis ;* la retraite m'a été donnée pour me ramener dans la voie qui mène à ma

(1) Comment pourrez-vous vous montrer au peuple dans vos fonctions, animés de ce feu divin qui porte des étincelles de grâces jusque dans les cœurs les plus froids et les plus insensibles, vous qui paraissez tout de glace dans la pratique même de vos devoirs, et qui ne sentez rien de vif, ni pour le salut de vos frères, ni pour le vôtre? Si vous remplissez votre ministère avec cet air d'habitude, d'ennui, de répugnance inséparable d'une vie tiède et infidèle, vous laisserez les mêmes dispositions dans ceux qui vous écoutent: vos fonctions ne réveilleront, ni votre foi, ni votre piété, et elles les laisseront de même endormies dans vos auditeurs. (MASSILLON.)

fin. J'y veux revenir; le salut en dépend pour moi. Au Séminaire je me demanderai souvent: *Ad quid venisti?* pour procurer la gloire de Dieu, pour devenir un chrétien, un homme surnaturel par conséquent, un prêtre, c'est-à-dire un autre Jésus-Christ.

3440. *Autre plan* sur le même sujet. — On peut en rappelant aux prêtres les sollicitudes qu'ils ont pour le salut de ces hommes qu'ils voient ne vivre que pour les biens de la terre, la peine qu'ils éprouvent à les voir mourir comme ils ont vécu, leur dire de bien se convaincre eux-mêmes, que le salut est la grande affaire, l'affaire nécessaire, personnelle, comme au nº 1383.

IV. — Péché.

3441. On peut donner le sermon sur les châtiments spirituels, nº 1570, en y entremêlant quelques réflexions.

1º *Sur le malheur du prêtre en état de péché.* — Il est prêtre et il n'est plus à Dieu. Pourtant il a dit: *Dominus pars.* Il est prêtre!

D'autres prêtres de son âge font le bien: lui est devenu un instrument de mort. Comment se rappeler les jours de son ordination, la ferveur d'une première messe, le bonheur de la fidélité à Dieu, sans être rongé par le regret d'avoir tout perdu? Pauvre père, c'est donc là que devaient aboutir vos sueurs et vos sacrifices pour faire élever un enfant? Pauvre mère, si heureuse d'avoir un fils prêtre!...

S'il cache sa honte, quelles précautions pour ne pas être découvert! Quelles transes, à la pensée de l'être! S'il a levé le masque, quels sarcasmes, quel mépris! — *Vos autem recessistis de viâ et scandalizastis plurimos in lege... Propter quod et ego dedi vos contemptibiles, et humiles omnibus populis.* (MALACH. II. 8.)

Et lors même qu'il n'y aurait pas de scandale; si la lumière s'éteint, l'Eglise n'est-elle pas dans les ténèbres? *Omne caput languidum;* donc *omne cor mœrens.*

Quand la sentinelle s'endort, à quoi est exposée l'armée ou la place qu'elle garde? Que deviennent les malades si le médecin est atteint de la peste; les voyageurs, s'ils ont un guide aveugle; les soldats, si leur général est prisonnier? Quand le pasteur ne veille pas, que devient le troupeau? Que deviennent les grandes sources de vie chrétienne, entre les mains d'un prêtre sans conscience? C'est *une nuée sans eau,* qui ne verse jamais la fécondité, et qui arrête les rayons du soleil. C'est un arbre stérile qui ne produit point de fruit et ne laisse pas grandir ce qui est sous son ombre. — La prédication, elle ne peut qu'être sans vie. *Peccatori dixit Deus: quare tu enarras justitias meas et assumis testamentum meum per os tuum?* — Si l'autel est tous les jours le théâtre d'un sacrilège, ne risque-t-on pas d'entendre ces voix qui retentirent dans le temple de Jérusalem: Sortons d'ici, sortons d'ici?

Sacerdotes, si nolueritis ponere super cor ut detis gloriam nomini meo, ait Dominus, mittam in vos egestatem, et maledicam benedictionibus vestris. (MALACH. II. 1.)

« Les mystères que nous traitons sont si saints, qu'ils ne peuvent perdre leur vertu, même dans des mains sacrilèges, dit Bossuet. Mais comme des mystères profanés portent toujours quelque malédiction après eux, n'étant pas juste qu'elle passe au peuple, elle s'accumule sur le ministre, comme la paix retourne à nous quand on ne la reçoit pas. »

3442. 2° *Sur les conséquences de l'état de péché ; l'endurcissement et l'impénitence à cause de l'abus des grâces.* Saint Thomas (2. 2. q. 10. a. 3) enseigne que les péchés des fidèles sont plus grands que ceux des infidèles *propter notitiam veritatis.* Et saint Augustin dit : *Scienti legem et non facienti peccatum est grande.* Qu'en est-il du péché du prêtre ? Les fidèles sont dans les ténèbres : *Vos estis lux mundi. Vobis datum est nosse mysteria regni Dei.* Le prêtre connaît Dieu, il l'a étudié dans l'oraison, dans la théologie, il connaît la malice du péché, le déplaisir infini qu'il est de nature à causer à Dieu. Il ne peut alléguer l'ignorance : il pèche donc par malice. Allèguerait-il la faiblesse ? Mais ignore-t-il les moyens d'obtenir la grâce ? Or, dit saint Thomas, tout péché de malice est contre le Saint-Esprit ; mais le péché contre le Saint-Esprit est difficilement remis à cause de l'aveuglement qu'il amène.

Notre-Seigneur, sur la croix, fit cette prière : *nesciunt quid faciunt ;* mais cette prière peut-elle profiter aux prêtres coupables ? ne les condamne-t-elle pas plutôt ? Et puis, à la malice se joint une ingratitude d'une noirceur particulière qui l'aggrave encore. Les offenses qui nous sont le plus sensibles sont celles qui nous viennent de nos plus proches. Quelle intimité Dieu a eue avec son prêtre ! A quels honneurs il l'a élevé ! *Quid debui ultra facere vineæ meæ et non feci ?* (Is. v. 4.) *Quid est quod dilectus meus in domo meâ fecit scelera multa ?* (Jér. xi. 15.) *Filios enutrivi.* (Is. i. 2.) *Si inimicus meus maledixisset mihi.* (Ps. liv. 13.) Cette malice particulière mérite un châtiment particulier. *Pro mensurâ peccati erit et plagarum modus.* (Deut. xxv. 2.) Ecoutons saint Chrysostome : *Si privatim pecces, nihil tale passurus es : si in sacerdotio pecces, periisti.* La lumière dont on abuse fait place aux ténèbres. *Propheta namque et sacerdos polluti sunt ; idcirco via illorum erit quasi lubricum in tenebris : impellentur enim et corruent.* Comment se tenir dans ces conditions ? Ah ! en vérité *melius erat illis non cognoscere viam justitiæ.* Qu'il eût mieux valu pour eux être de pauvres villageois ignorants : ces derniers eussent-ils commis le même péché, ne seraient pas punis aussi gravement. *Sæcularis homo post peccatum facile ad pœnitentiam venit,* dit saint Chrysostome ; un sermon, une mission suffit pour les convertir, *quia quasi novum audiens expavescit ;* mais pour le prêtre *omnia quæ sunt in Scripturis ante oculos ejus inveterata æstimantur, nihil impossibilius illum corrigere qui omnia scit.*

3443. L'ingratitude amène l'endurcissement : *Cum augentur dona, rationes crescunt donorum,* dit saint Grégoire. L'ingrat mérite d'être privé des faveurs dont on l'a comblé. *Omni habenti dabitur et abundabit ; ei autem qui non habet, etiam quod habet auferetur ab eo.* (Mat. xxv. 29.) *Ingratitudo exsiccat fontem divinæ pietatis,* dit saint Bernard. Aussi saint Pierre Damien dit-il, que ce sont spécialement les prêtres que l'Apôtre a en vue quand il dit : *Impossibile est enim eos, qui semel illuminati sunt gustaverunt etiam donum cœleste et participes facti sunt Spiritus sancti, et prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam. Terra enim, sæpe venientem super se bibens imbrem,*

proferens autem spinas ac tribulos, reproba est et maledicto proxima, cujus consummatio in combustionem. (Heb. vi. 7.) Mais cette perspective effraie-t-elle le prêtre coupable ? Hélas ! il perd aussi la crainte de Dieu. *Ad vos, sacerdotes, qui despicitis nomen meum : si ego Dominus, ubi est timor meus ? Alto quippe demersi oblivionis somno,* dit saint Bernard, *ad nullum dominicæ comminationis tonitruum expergiscuntur, ut suum periculum expavescant. Cum in profundum venerit contemnit,* il tombe de si haut ! *Altius mergitur qui de alto cadit,* dit Pierre de Blois. *Quid altius cælo,* dit saint Pierre Chrysologue, *de cælo cadit, in cœlestibus qui delinquit.* Pour eux s'accomplira la menace de Notre-Seigneur : *Et tu Capharnaum usque ad cælum exaltata, usque ad infernum demergeris.* (Luc. 15.) *In terra sanctorum iniqua gessit : non videbit gloriam Domini.* (Is. xxvi. 10.)

« Ainsi donc, dira un prêtre, il n'y a plus d'espoir pour moi, si j'ai péché une fois ? Non, je ne puis dire cela ; il y a de l'espoir, s'il y a repentance, s'il y a horreur pour le mal que vous avez fait. Que ce prêtre témoigne au Seigneur toute l'étendue de sa reconnaissance, s'il se voit encore aidé de la grâce ; mais qu'il revienne promptement à Celui qui l'appelle. *Audiamus illum,* dit saint Augustin, *dum rogat, ne nos non audiat dum judicat.* Dès ce moment, ô prêtres, mes frères, sachons apprécier la noblesse de notre état, et puisque nous sommes les ministres d'un Dieu, rougissons de devenir les esclaves du péché et du démon. *Nobilem,* écrit saint P. Damien, *necesse est esse sacerdotem, ut qui minister est Domini, erubescat servum esse peccati.*

« Prêtre, mon frère, le Seigneur ne semble-t-il pas vous adresser les mêmes plaintes qu'autrefois au peuple juif ? *Quid feci tibi, aut in quo contristavi te, responde mihi.* Dites-moi quel mal vous ai-je fait ? ou plutôt quel bien ne vous ai-je pas fait ? *Eduxi te de terrâ Ægypti ;* je vous ai arraché au monde ; je vous ai choisi au milieu de tant de mondains pour être mon prêtre, mon ministre, mon ami intime. *Et tu parasti crucem Salvatori tuo ;* et vous, pour un misérable intérêt, pour un vil plaisir, vous m'avez de nouveau attaché à la croix. *Ego te pavi manna per desertum ;* dans le désert de cette terre malheureuse, tous les matins je vous ai rassasié de la manne céleste, c'est-à-dire que je vous ai donné ma chair et mon sang, *et tu me cœdisti alapis et flagellis,* par ces paroles, par ces actions immodestes. *Quid ultra debui facere et non feci ? Ego plantavi te vineam speciosissimam ; et tu facta es mihi nimis amara.*

« Je vous avais destiné à être la vigne de mes délices, en répandant dans votre âme les lumières et les grâces qui devaient me fournir des fruits doux et précieux, et vous ne m'avez donné que des fruits d'amertume ! *Ego dedi tibi sceptrum regale,* je vous ai fait roi et le plus grand de tous les rois de la terre ; *et tu dedisti capiti meo spineam coronam,* par toutes ces mauvaises pensées consenties. *Ego te exaltavi,* je vous ai élevé jusqu'à vous faire mon vicaire, jusqu'à vous confier les clefs du ciel, jusqu'à être enfin un dieu de la terre. *Et tu me suspendisti in patibulo crucis,* et vous avez tout méprisé, mes grâces, mon amitié, vous m'avez de nouveau attaché à la croix. O mon Jésus, c'est vrai ; mais je ne puis oublier que du haut de cette croix vous avez demandé grâce pour vos bourreaux. *Pater, ignosce illis.* Demandez grâce pour nous. Ah, certes ! vous le faites, puisque vous nous accordez cette retraite. Dans le bruit du monde, dans cette terre où

a pluie et la rosée ne descendent pas plus que sur les montagnes de Gelboé, la conversion d'un mauvais prêtre eût été peut-être impossible ; mais ceux qui dans une retraite entendent les aveux de leurs confrères, ont été souvent, comme nous, les témoins de ces larmes versées par de pauvres prodigues qui reviennent à leur Père, pour ne le plus quitter à l'avenir. Ah ! ne leur refusons pas, et ne nous refusons pas à nous-mêmes cette consolation.

Et vous, prêtres saints, qui êtes le sel de la terre et la lumière du monde, veillez et priez. *Nihil maxime hoc tempore,* dit saint Augustin, *difficilius et periculosius presbyteri officio.*

V. — Fins dernières. (1)

3444. I. La Mort. 1° *(On peut donner le sermon sur les certitudes et les incertitudes, n° 1834 après l'exorde suivant) :*

Le prêtre plus que personne est averti de se tenir prêt. Les malades, les mourants, les funérailles, les sermons qu'il fait ; et pourtant en pratique, il est exposé à être surpris; il devient insensible comme le fossoyeur à ces spectacles lugubres. La vie qu'il mène l'expose à une mort subite : il peut être seul, sans confrère pour le préparer ; il a peut-être abandonné les mourants, et Dieu permet que tous le trompent. Donc, *estote parati.*

A propos du n. 1837, nous ne mourrons qu'une fois, conjurez les séminaristes pour plus tard, et les prêtres, d'assister les mourants. *Cor Jesu in agonia factum miserere morientium.* C'est la prière que des âmes pieuses adressent à Notre-Seigneur. Et nous, nous adressons à vous, ses prêtres, *miseremini morientium.* Ils sont pécheurs, ils sont ignorants, ils sont impuissants, *miseremini.* Visitez-les souvent. Revoyez-les après les avoir administrés. *Semel mori.*

N. 1844. Telle vie, telle mort. *Mors peccatorum pessima ;* et si ce pécheur était un prêtre ! Quelle serait sa fin ? On remarque beaucoup de morts subites dans le clergé. Sans doute elles peuvent n'être pas imprévues ; mais si on vivait dans la négligence de ses devoirs, dans le sacrilège surtout, quel coup de foudre que la mort subite ! Elle précipiterait en enfer une âme infortunée. Saint Liguori parle d'un prêtre frappé au bas de l'autel, en disant : *Judica me Deus.* Et lors même que Dieu épargnerait à un prêtre coupable cette fin lugubre, faut-il être rassuré sur son sort ? Que de maladies qui laissent à peine l'intelligence, etc., comme au n^os^ 1846 et suiv.

Mais au contraire, *pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. Euge serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam ; intra in gaudium Domini tui. Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi ... Elige ergo benedictionem,* en vivant saintement. *Jam securis ad radicem arborum posita est, facite ergo dignos fructus pœnitentiæ.* Car combien meurt-il de prêtres dans une année ? Interrogez le nécrologe, vous y verrez, à côté du vieillard usé par les fatigues, le jeune prêtre qui entre à peine dans la carrière.

3445. 2° *Autre sujet. — La mort du mauvais et du bon prêtre,* d'après le Père Mercier. *Mors peccatorum pessima* (Ps. xxxiii. 21). *Beati mortui qui in Domino moriuntur.* (Apoc. xiv. 13.) Représentons-nous un Judas mourant dans son désespoir, et un disciple bien-aimé qui n'a pas perdu son innocence, ou un

(1) Qu'on n'omette jamais la considération des fins dernières. (Voir n. 333.)

Pierre qui a effacé dans ses larmes les souillures de son triple reniement. Les uns et les autres ont devant les yeux le passé de leur vie, leur présent, leur avenir.

I. *Le passé.* 1) Le mauvais prêtre éclairé du flambeau de la mort, dit comme Antiochus : *Nunc reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem.* La chaire, le confessionnal, l'autel lui rappellent ses négligences et ses profanations. Pasteur, il n'a été qu'un chien muet ; son troupeau a langui dans l'ignorance et dans le vice. Pasteur, il n'allait au saint Tribunal qu'à regret : quelles décisions y donnait-il, et ne trouvait-il pas la mort là où il devait rendre la vie ? Pasteur, a-t-il couru après la brebis égarée ? Hélas ! ne l'a-t-il pas égarée lui-même par de perfides conseils, et de scandaleux exemples ? Prêtre libre, mort au monde par ma vocation, qu'ai-je fait, sinon de traîner ma vie dans l'oisiveté, les jeux, la bonne chère, la vanité et tout ce qui fait les délices des mondains ? Pourtant j'avais reçu tant de grâces dans mon enfance, dans mon grand séminaire, dans mon sacerdoce. Mes supérieurs m'avertissaient, je rencontrais des âmes dont la ferveur me condamnait. Je montais tous les jours au saint Autel. Mes confrères m'édifiaient. Les remords me poursuivaient. Jésus si bon frappait à la porte de mon cœur... Ah ! épargnons-nous ces regrets.

2) Le saint prêtre a de tout autre souvenirs. Il se rappelle avec humilité ses fautes ; mais il les a pleurées, il les a réparées par de saintes confessions. Il a cherché à les faire oublier à Dieu, en lui donnant les cœurs de ceux dont il avait la charge. Tabithe venait de mourir et les veuves, entourant sa couche funèbre, montraient à saint Pierre les vêtements qu'elle leur avait faits de ses mains. Et le saint prêtre voit en esprit autour de sa couche, les orphelins dont il a été le père, les veuves dont il a été l'appui, les affligés dont il a essuyé les larmes, les malades qu'il a visités, les moribonds qu'il a assistés, les pécheurs qu'il a convertis, les vierges auxquelles il a appris à n'aimer que Jésus, les enfants qu'il a catéchisés et dont il a conservé l'innocence par la fréquente confession. Tous lui disent à l'envi : Bon pasteur, *sumus opera tua,* nous sommes ta joie et ta couronne à ce moment suprême. Nous sommes devant Dieu et devant les hommes la preuve de ton zèle et de ta charité. Meurs avec la confiance que nous bénirons ta mémoire et que nous prierons pour toi. Pourquoi craindre de n'avoir pas été assez fidèle ? Souviens-toi du mot du Saint-Esprit : *Qui converti fecerit peccatorem, operiet multitudinem peccatorum.* Ne nous as-tu pas dit que Notre-Seigneur était si bon qu'il pardonna à Madeleine ses égarements, à Pierre son triple reniement ? Nos prières et nos larmes t'obtiendront la vie éternelle, comme celle des veuves attendrissant le cœur de saint Pierre, obtinrent de lui la résurrection de Tabithe.

3446. II. *Le présent.* 1) Le mauvais prêtre regarde ce corps qu'il a tant flatté, il est amaigri par la maladie, et peut-être couvert de plaies. Il se trouble, s'agite, *sonitus terroris in auribus ejus :* le matin il craint de ne pas voir le soir ; le soir il tremble dans la pensée que la nuit qui commence sera peut-être pour lui la dernière ; car il voit de toute part se lever contre lui le glaive de la justice. *Circumspectans undique gladium.* (Job. xv. 22.) Ce glaive va le séparer de tout.

De cet or, de ces meubles, de ces biens amassés par une sordide avarice de ces fonctions qui lui promettaient tant de gloire et qui entre ses mains sont

devenues une source d'infamie, de cette idole de chair à laquelle il prostituait peut-être un cœur qui n'était fait que pour Dieu et dont il s'est fait le bourreau, quand il devait lui servir de père. Ces parents, pour lesquels il a vécu beaucoup plus que pour les âmes, déguisent mal, sous des larmes menteuses, la joie que leur donne l'espoir de recueillir bientôt ses dépouilles. Les espérances qu'on lui donne ne peuvent l'illusionner, quand il suit dans tout son corps les progrès du mal. Nouveau Balthasar, il voit une main qui trace sur la muraille sa condamnation. Sa conscience lui dit : *Appensus es in mensura et inventus es minus habens.* Rien dans sa vie pour faire contre-poids à ses iniquités. Quel spectacle affreux! Reposons plutôt nos yeux sur celui du juste.

2) *Euntes ibant et flebant mittentes semina sua, venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos.* (Ps. CXXV. 6.) Il a semé dans les larmes de la pénitence et de la douleur, en voyant Dieu offensé et les âmes se perdre. *Venient cum exultatione.* Le travail est achevé, la journée est finie, il est temps de recevoir le salaire.

Exilé sur la terre, son cœur était au ciel. Il revient de la terre lointaine et aperçoit le lieu fortuné, objet de toute son ambition. *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.* Sans doute il voit son corps défaillir ; mais comme Job sur son fumier, il espère la résurrection. Ce corps dans son état passible était du reste pour lui un ennemi. N'est-ce pas heureux d'être affranchi de ses entraînements : *Mori lucrum.* Le monde a toujours été crucifié pour lui, il s'est toujours tenu en garde contre ses séductions. Il le quitte sans regret. Il a toujours gardé son cœur détaché des créatures et de la famille elle-même, il n'éprouve donc aucun déchirement trop sensible dans ses affections. Les biens de la terre, il en a usé comme n'en usant pas, ils ont été le patrimoine des pauvres. La méditation de l'humilité de Notre-Seigneur lui avait appris à mépriser les dignités d'ici-bas. Rien ne le trouble, rien ne le retient. *Paratum cor meum Deus. Deus meus volui et legem tuam in medio cordis mei.*

3447. III. *L'avenir.* 1) Le mauvais prêtre ouvre enfin les yeux. Ce qu'il s'efforçait de regarder comme lointain, ou peut être comme chimérique, s'offre à lui dans sa réalité. *Ergo erravimus,* dit-il. Il était donc bien vrai que la vie n'était qu'une fumée, les biens, les plaisirs, que vanité et affliction d'esprit. Il lève les yeux au ciel. Mais là il aperçoit un juge armé par ses négligences, ses sacrilèges, ses scandales. Il y voit les saints prêtres dont il n'a pas imité la vie, il y voit la place qui lui était destinée à lui-même; mais il sent qu'il s'en est rendu indigne et qu'elle est réservée à un de ceux dont il a tourné en ridicule la piété et le zèle. Il croit entendre ces mots : *Foris canes et impudici, et idolis servientes et omnis qui amat et facit mendacium.* (APOC. XXVI. 15.)

3448. (On peut développer ce texte.) C'est donc d'un autre côté que dans un sombre désespoir il tourne ses yeux. C'est vers l'enfer. La fatale sécurité dont il avait fait parade, a disparu. Ses frayeurs se révèlent sur ses traits et éclatent dans ses paroles. Je vois cet abîme, dont j'ai bravé la pensée, dit-il ; je vois ce feu qui doit me consumer, ce ver qui doit me ronger. J'y vois une multitude d'âmes qui y sont jetées par mes négligences, par mes mauvais exemples, et quelques-unes par mes ignominieuses pas-

sions ; et toutes appellent sur moi la malédiction. Cruels démons, que vous ai-je fait ? Pourquoi me déchirez-vous ?... Ceux qui entourent ce malheureux, appellent un prêtre ; il arrive. Il dit au moribond quelques bonnes paroles ; il n'obtient aucune réponse satisfaisante. Il lui présente l'image du Sauveur. Le malade y jetant un regard farouche, dit ces effroyables paroles : *In peccato vestro moriemini ;* puis, ramassant toutes ses forces, il saisit le crucifix, le brise avec rage et dit par trois fois : c'est trop tard ; et il expire. Ce n'est point là une peinture faite à plaisir, c'est un trait d'histoire ! Nous connaissons d'autres morts, non moins affreuses, de mauvais prêtres. Pauvres malheureux ! Pourquoi désespèrent-ils ? s'ils regardaient Jésus comme Pierre, ils pleureraient ; s'ils lui disaient comme le larron : *Memento mei*, le ciel serait à eux ; mais ils aiment mieux faire comme Judas, dont ils ont été les émules.

Oh ! tirons un voile sur un spectacle qui ne se renouvelle que trop souvent, bien que d'une manière moins tragique et venons voir mourir le juste. Ses yeux sont fixés vers le ciel, et quand on vient lui dire que l'heure est venue : *Cupio dissolvi et esse cum Christo,* dit-il. *Beati qui vocati sunt ad cœnam nuptiarum agni. Stantes erant pedes nostri in atriis tuis Jerusalem.* Il est temps d'entrer dans ton enceinte. Des larmes coulent de ses yeux ; mais ce sont des larmes de joie. En disant adieu à ceux qui l'entourent, il leur donne un rendez-vous prochain au ciel. Il demande toutefois le viatique pour ce grand voyage. Il s'y prépare et demande à être seul pour parler avec son Dieu. *Veni, Domine Jesu,* dit-il. Souvent je vous ai porté dans la cabane du pauvre, venez dans la mienne. Tous les jours à l'autel, je me suis nourri de votre corps adorable ; sur ce lit de douleur qui est l'autel, où je m'immole à votre justice, venez encore. *Domine, non sum dignus, sed tantum dic verbo :* Et Jésus se donne à lui. *Quid retribuam Domino...* Quelles actions de grâces vous rendre ? Point d'autres que celles du vieillard Siméon qui, après avoir pressé le divin Enfant sur son cœur, s'écrie : *Nunc dimittis servum tuum, Domine.* Il meurt... non, pour lui commence l'éternelle vie. *Attollite portas principes vestras et introibit rex gloriæ.* Anges saints, ouvrez les portes du ciel, afin qu'il y entre, celui que Jésus avait revêtu de son sacerdoce royal, et qui a su faire honneur à sa dignité. Ceux qu'il laisse sur la terre glorifient sa mémoire et la bénissent. Venez, Vierge sainte, accueillir celui qui vous a tant aimée, qui n'a pas passé un jour sans vous invoquer, comme un enfant, même quand son front était couronné des cheveux blancs de la vieillesse. Ames saintes, auxquelles il a ouvert le ciel où vous l'attendez, faites-lui cortège et soyez sa couronne au ciel. *Euge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui.* Oh ! MM., entre ces deux morts, laquelle voulons-nous choisir ? *Moriatur anima mea morte justorum.* Donc regrets du passé et sainte vie, pour nous préparer une sainte mort.

3449. II. JUGEMENT. 1° *particulier.* N. 1880. *V. Accusateurs,* n° 1890. L'ange gardien des ignorants, qui dira : *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis.* L'ange gardien des petits enfants reprochera la négligence à les confesser et à les absoudre. L'ange gardien des moribonds, la lenteur à les visiter ; l'ange gardien du saint Tribunal, le peu de zèle à réconcilier les pécheurs ; l'ange gardien de la table sainte, la désertion des sacrements ; l'ange gardien du saint Autel, les messes célébrées avec tiédeur, ou avec une conscience douteuse.

N. 1884. Péchés qu'il a laissés commettre lorsqu'il devait les empêcher. Dira-t-il comme Caïn : *Suis-je son gardien ?* Le Seigneur lui répondra : *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra. Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* Il a été un mercenaire. Oh ! quelle chaîne d'iniquités commises à cause de lui ; il la traîne après lui. *Væ qui trahitis iniquitatem, et quasi vinculum plaustri peccatum.* (Is. v. 18.) *Sacerdotes,* dit saint Isidore, *pro populorum iniquitate, damnantur, si eos aut ignorantes non erudiant aut peccantes non arguant. Judicium durissimum his qui præsunt, fiet. Omni cui multum datum est multum quæretur ab eo.* (Luc. xii. 48.)

N. 1893. Jésus-Christ dans ses jugements ne fait pas acception de personnes. Les Pharisiens eux-mêmes l'ont reconnu. *Non enim respicis personam hominum.* (Math. xxii.) La dignité de prêtre, au lieu d'adoucir en faveur du coupable la rigueur du juge, ne fera que la rendre plus implacable.

3450. 2° *Jugement général* comme au n° 1910. On peut y tirer bon parti du texte suivant de saint Grégoire : Il vient, il vient le juge suprême, le Roi de gloire, il demande le gain que nous avons fait avec le talent qu'il nous avait confié. C'est le jour du compte général et d'un examen sévère. *Ponamus ante oculos illum tantæ districtionis diem.* Tous y sont : Pierre, chef des Apôtres, se présente avec la Judée qu'il a convertie ; André avec l'Achaïe ; Jean, le disciple bien-aimé avec l'Asie ; Thomas avec les Indes ; saint Paul traîne à la suite de son char de triomphe le monde presque entier, si je puis parler ainsi. Là, viennent et s'avancent tous les chefs du troupeau avec ceux que leurs prédications ont sauvés. Eh quoi ! nous sommes vides et nous restons seuls ! N'aurions-nous eu qu'un vain nom ? On nous appelait pasteurs et nous n'avons pas là de troupeaux ! (On pourrait, pour faire ressortir la confusion du prêtre sans zèle, mettre en regard les âmes qui font fête au prêtre zélé, les enfants dont il a vu grandir l'innocence, les vierges qu'il a guidées dans la pratique de la vertu, les moribonds auxquels il a ouvert le ciel, les Madeleines ou larrons qu'il a convertis, etc.)

3451. III. Enfer. (Au n° 1968 introduire ce qui suit :) *Sacerdos, si pariter cum subditis peccat, non eadem sed multo acerbiora patietur.* (Saint Chrysostome.) Il fut révélé à sainte Brigitte que les prêtres pécheurs, *Præ omnibus diabolis, profundius submergentur in infernum.*

Sur la terre, le caractère du prêtre le faisait respecter de ses ennemis, qui n'osaient porter la main sur lui, des démons auxquels il arrachait leurs victimes, des anges qui craignaient de le frapper malgré ses désordres, de Dieu lui-même qui obéissait à sa voix ; en enfer, ce caractère indélébile qui le fait reconnaître de tous les réprouvés, est la source des outrages qu'il reçoit. Les impies s'écrieront : Venez voir ce guide des peuples qui s'est égaré, ce porteclés du ciel qui n'a pas su se l'ouvrir. Venez voir celui qui semblait saint, et qui n'était qu'un hypocrite, diront ses paroissiens. C'est lui qui est la cause de notre damnation.

« Oh ! quelle solennelle réjouissance pour les démons, quand un prêtre entre dans l'enfer ! tout l'enfer est en émoi, tout s'empresse d'aller au-devant du prêtre qui arrive. *Infernus subter conturbatus est in occursum adventus tui. Omnes principes terræ surrexerunt de soliis suis.* (Isa. xiv. 9.) Tous les princes de cette terre de misère se mettent en mouvement pour donner au prêtre damné la première place des tourments. *Universi,* poursuit Isaïe, *res-*

pondebunt et dicent tibi : Et tu vulneratus es, sicut et nos, nostri similis effectus es. O prêtre! il fut un temps où tu dominais sur nous ; tu as tant de fois fait descendre le Verbe incarné sur les autels ; tu as délivré tant d'âmes de l'enfer ; te voilà maintenant semblable à nous, malheureux, tourmenté comme nous. *Detracta est ad inferos superbia tua.* L'orgueil, qui te faisait mépriser Dieu et ton prochain, te traîne enfin en ces lieux. *Concidit cadaver tuum. Subter te sternetur tinea, et operimentum tuum erunt vermes.* Alors, tu avais une couche royale, des vêtements de pourpre, comme un prince ; voici maintenant le feu et les vers qui dévoreront éternellement ton corps et ton âme. Oh ! comme alors les démons se moqueront de toutes les messes, des sacrements, des fonctions sacrées du prêtre damné ! *Et deriserunt sabbata ejus.* (THREN. I. 7.) » (Saint Liguori.)

Quis ex vobis habitabit cum igne devorante ? Qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat. Foris canes et impudici... Neque avari, neque ebriosi, neque maledici regnum Dei possidebunt. (I. COR. VI. 10.) *Digni sunt morte.. non solum qui talia faciunt, sed etiam qui consentiunt facientibus.* (ROM. I. 32.) Il suffit de laisser commettre ces crimes, quand on doit et qu'on peut les empêcher. Il suffitderemplir ses devoirs avec une négligence grave. *Maledictus qui facit opus Domini fraudulenter.* (JER. XLVIII. 10.)

Personne que le démon tienne tant à perdre que le prêtre : *Antiquus hostis,* dit saint Laurent Justinien, *caput potius quam membra, duces exercituum potius quam militum turmam, et pastores libentius quam ovium greges oppugnare conatur.* Saint Chrysostome nous apprend qu'il ne réussit que trop. *Non arbitror,* dit-il, *inter sacerdotes multos esse qui salvi fiant ; sed multo plures qui pereant, non tam propriis peccatis quam alienis quæ non curaverunt.* — Ah! craignons l'enfer. *Timeo gehennam,* disait saint Jérôme, et ont dit avec lui tous les saints. Ne nous rassurons pas facilement, parce que nous ne faisons pas de grands crimes. Voyez le mauvais riche : l'Evangile ne lui reproche que le luxe des vêtements et de la table, et la dureté à l'égard des pauvres. Voyez Judas. Sa fin a été criminelle sans doute ; mais comme les autres Apôtres, il avait tout quitté, il avait prêché et fait des miracles... Voyez Lucifer : *videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem.* Quelle intelligence, quelle grâce ! point de concupiscence, et un péché de pensée, un péché d'orgueil le précipite en enfer. Tremblons, veillons, prions, fuyons les occasions, rompons aussitôt les chaînes qui nous retiendraient esclaves, et renvoyons du presbytère, du saint Tribunal, de la sacristie, quiconque nous y perdrait et quiconque nous y perdrions.

VI. — Les portes de l'enfer pour le prêtre.

3452. On peut sous ce titre grouper trois sujets que saint Liguori traite dans le *Selva* d'où nous extrayons les passages les plus frappants.

I. *L'incontinence. Teipsum castum custodi. Ante omnia,* dit Origène, *sacerdos qui divinis assistit altaribus, castitate debet accingi.* Et qu'est-il là d'étonnant ? Les habits blancs prescrits pour le grand prêtre n'étaient-ils pas l'image de la chasteté que doivent garder les ministres du Seigneur ? Les païens eux-mêmes, au rapport de Plutarque, exigeaient la chasteté de certains prêtres de faux dieux.

Nemo ad sacrum orainem permittatur accedere, nisi aut virgo aut probatæ castitatis. Qui post acceptum ordinem lapsus in peccatum carnis fuerit, sacro ordine ita careat ut sine pœnitentia singulari, ad altaris ministerium non accedat. (Grégoire le Grand.)

Flens dico, gemens denuntio quod cum sacerdotalis ordo intus cecidit, foris quoque diu stare non poterit. (Id.) Le prêtre a reçu l'onction sainte, il s'est voué à Dieu, qu'il n'en profane pas le temple saint, *quod estis vos.*

Le prêtre sacrifie l'Agneau immaculé. *Quos solares radios non deberet excedere manus illa, quæ hanc carnem tractat!* (Saint Chrysostome.) *Quis adeo impius erit qui lutosis manibus sacratissimum sacramentum tractare præsumat?* demande saint Augustin. Ils portent l'impiété plus haut, d'après saint Bernard, ceux qui *audent.., intingere in sanguinem Salvatoris manus quibus paulo ante carnes attrectaverunt!* Celui qui profère, avec une bouche souillée, les paroles de la consécration, crache à la face du Sauveur; et d'après saint Ferrier, celui qui communie en cet état, est plus coupable que celui qui jette le corps de Notre-Seigneur dans un cloaque. *Quando ergo peccare volueris, quære aliam linguam quam eam quæ rubescit sanguine Christi, alias manus præter eas quæ Christum suscipiunt.* (Saint Bernard.)

Il s'immole au démon, le prêtre qui se fait l'esclave du vice; il est la victime dont s'engraisse Satan, dit saint Pierre Damien; il est le bourreau des âmes, le persécuteur de l'Eglise. Saint Bernard commentant ces paroles: *Ecce in pace amaritudo mea amarissima*, dit: *Amara prius in nece martyrum; amarior in conflictu hæreticorum; amarissima in luxuria ecclesiasticorum. Pax est et non est pax. Pax a paganis, pax ab hæreticis, et non pax a filiis; filii propriam matrem eviscerant.*

De ce vice découlent, dit saint Thomas, *cæcitas mentis, odium Dei, affectus præsentis sæculi, horror futuri.* (II, II, q. 135, a. 4.) *Supercecidit ignis (libidinis)*, commente saint Thomas, *et non viderunt solem. Vitia carnalia extingunt judicium rationis.* Par elle, comme saint Liguori le remarque après le Docteur angélique, *homo maxime recedit a Deo. Animalis homo non percipit.* (I. Cor. II. 14.) De là tous les vices; car, selon saint Bonaventure, *omnium virtutum eradicat genimina;* et saint Ambroise: *Luxuria seminarium est et origo omnium vitiorum.* De là la difficulté de se corriger. *Hoc rete diaboli si quis capitur, non cito solvitur*, dit saint Jérôme; et saint Augustin: *Dum servitur libidini, facta est consuetudo, et dum consuetudini non resistitur, facta est necessitas.* L'épervier attaché à sa proie, perd la vie, en se laissant tuer par le chasseur, plutôt que de la lâcher. Aussi saint Cyprien dit-il: *Impudicitia mater est impœnitentiæ.* L'autel du Seigneur ne souffre pas d'autre feu que celui de l'amour de Dieu, dit saint Pierre Damien; quiconque donc y apporte la flamme des passions charnelles, sera consumé par le feu de la divine vengeance. Ah! si celui qui entra au festin sans robe nuptiale, fut jeté dans les ténèbres extérieures, qu'en sera-t-il de celui qui y porte les souillures et la puanteur d'une honteuse luxure? Le P. Segneri dit que l'orgueil a rempli l'enfer d'anges, et que ce vice le remplit d'hommes. Dans les autres vices le démon pêche avec l'hameçon; ici, c'est avec le filet (1). (V. nº 3526.)

(1) Si on se contentait de traiter ce sujet, on pourrait, dans un second point, donner les moyens de garder la chasteté. (V. n. 3043.)

Fuite des occasions et de l'oisiveté. — On peut citer saint Augustin: *Nec tamen quia sanctiores sunt, ideo minus cavendæ: quo enim sanctiores fuerint, eo magis alliciunt.* Le P. Consoloni, de l'Oratoire, voulait qu'on ne se mît en rapport avec les femmes même

Le vice engendre le sacrilège.

3453. II. Le *sacrilège*, surtout à l'autel. (V. nº 2555.) Un prêtre est exposé à administrer les sacrements; un pasteur surtout peut y être tenu à toute heure. Quel malheur, si chaque absolution, chaque communion données, chaque baptême, chaque extrême-onction administrés, était un sacrilège. De là l'obligation pour tout pasteur surtout, d'être toujours en état de grâce.

Mais, *necessario fatemur*, dit le concile de Trente, *nullum aliud opus adeo sanctum a Christi fidelibus tractari posse quam hoc tremendum mysterium.* (*L'Eucharistie*, Ses. 2. 2.) *Habuit bovem judæus*, dit saint Pierre de Cluny *habet Christum Christianus. Quis dubitat*, dit saint Grégoire, *in ipsâ immolationis horâ, ad sacerdotis vocem, cœlos aperiri, in illo Jesu Christi mysterio angelorum choros adesse? Satis apparet omnem operam in eo ponendam esse, ut quantâ maximâ fieri potest interiori cordis munditiâ, hoc mysterium peragatur* (Tr.). C'est ce que signifie la blancheur de l'aube dont le prêtre est revêtu. Dieu honore tant le prêtre; à son tour le prêtre doit l'honorer, et comment? *Non in cultû vestium*, dit saint Bernard, *sed ornatis moribus, studiis spiritualibus, operibus bonis.* Le prêtre en état de péché le déshonore autant qu'il est en lui, il rejette ses propres souillures sur cette hostie sainte *quæ nulla malitiâ offerentium inquinari potest.* Tout péché du prêtre est très grave; mais il y a loin de négliger les ordres du prince, à chercher à le percer d'un dard, dit Pierre Damien. *Deterius nemo peccat quam sacerdos qui indigne sacrificat; aliter peccantes quasi Dominum in rebus ejus offendimus: indigne vero sacrificantes velut in personam ejus, manus injicere non timemus.*

saintes, que comme avec les âmes du purgatoire, de loin et sans les regarder. Réserve donc avec une domestique; ne pas la laisser entrer dans sa chambre pendant qu'on y est, et s'interdire la sienne. (V. n. 23, 1645, 1665, et suiv. et 3526.) On pourrait faire toute une conférence contre l'oisiveté ou sur le travail, et établir que nous devons à Dieu, au prochain et à nous-mêmes de travailler.

I. A Dieu. 1. Comme homme: *In sudore vultus tui vesceris pane.* 2. Comme chrétien: Notre-Seigneur, ses enseignements, ses exemples. *Regnum cœlorum vim patitur. Abneget semetipsum.* 3. Comme prêtres: *Euntes docete.* Quelles fonctions, quel ministère et quelle charge que les nôtres! les saints l'ont compris. Quel scandale quand dans un pays tous travaillent excepté le prêtre!

II. Au prochain. *Posui vos ut eatis et fructum afferatis. Omnibus debitor sum. Erit vester servus.*

III. A nous-mêmes. Pour expier nos péchés et nous préserver des périls de l'oisiveté, et surtout pour être chastes.

MORTIFICATION. (V. n. 3051 et suiv. ou n. 3055.) *Ebrietas et vinum auferunt cor.* (OS. IV 11.) *Facile contemnitur clericus qui vocatus ad prandium, ire non recusat*, dit saint Jérôme; et il ajoute: « Il vaut mieux que les laïcs nous aient pour consolateurs aux jours de tristesse, que s'ils nous avaient pour convives en des jours de festin. » C'est le même saint qui a dit: *Venter mero et cibis æstuens despumat in libidines.*

HUMILITÉ. (V. 1685 et 3540.) On pourrait y ajouter: *Qui major est in vobis fiat sicut minor.* (LUC. XXII. 26.) Saint Laurent Justinien dit: *Humilitas est sacerdotum gemma*; saint Augustin: *In summo honore, summa sit humilitas.* Quelle honte, dit saint Grégroire, de voir *doctores humilitatis, duces superbiæ. Si glorientur nubes quod genuerint imbres, quis non irrideat?* demande saint Bernard. *Servi inutiles sumus.* Si Dieu convertit les âmes par votre ministère, ce serait folie de vous en glorifier. La boue avait la même raison d'être fière de la guérison de l'aveugle-né. N'est-ce pas souvent un fruit de la vanité, fille de l'orgueil et ennemie de l'humilité et de la chasteté, que de porter des franges à ses vêtements une longue chevelure bien ajustée. *Vir si comam nutriat, ignominia est illi etc.*

Quand le prêtre en état de péché monte à l'autel et qu'il baise les saintes Reliques, Notre-Seigneur ne lui dit-il pas : *Juda, osculo Filium hominis tradis ?* Lorsque le prêtre étend la main pour se communier, Notre-Seigneur lui dit : *Ecce Manus tradentis me mecum est in mensa.* En effet, Notre-Seigneur révéla à sainte Brigitte que *tales sacerdotes sunt veri proditores.* «Hélas! s'écrie saint Bonaventure, il y a des prêtres malheureux et insouciants de leur salut, qui mangent le Corps de Jésus-Christ à l'autel comme la chair de vils animaux, qui, couverts et souillés d'abominations, ne rougissent pas de toucher de leurs mains infâmes, de baiser de leurs lèvres impures le Fils de Dieu, le Fils unique de la Vierge Marie! Oui, je ne crains pas de le dire, si Dieu a pour agréable le sacrifice de tels hommes, il est menteur ; il se fait le compagnon des pécheurs. Non, de tels hommes ne sont point des prêtres, mais des sacrilèges ; ce ne sont point des chrétiens, mais des hérétiques ; car sans doute, s'ils avaient une foi sincère et véritable, ils craindraient de se livrer au péché, ou du moins ils s'abstiendraient de célébrer. »

Saint Augustin a écrit : *Gravius peccant indigne offerentem Christus regnantem in cœlis, quam qui eum crucifixerunt ambulantem in terris. Si cognovissent, nunquam crucifixissent. Semel Judæi manus Christo intulerunt, isti quotidie manus lacessunt. Oh ! manus præscidendæ ! (Tert.)* Celui qui vient de donner à Jésus la vie eucharistique devient en même temps son bourreau. La même bouche qui a enfanté en quelque sorte le Sauveur, en proférant les paroles sacrées, devient son tombeau. Saint Chrysostome va plus loin : *Multo dœmonio pejor est qui peccati conscius accedit ad altare :* Les démons tremblent en présence de l'autel : c'est ce que vit sainte Thérèse pendant qu'un mauvais prêtre célébrait ; et le sacrilège au lieu de trembler : *Filium Dei conculcat,* lui, *ad cujus aspectum columnæ cœli contremiscunt.* (Job. xxvi. 11.) *Heu !* s'écrie saint Bernard, *Domine Deus, quia ipsi sunt in persecutione tuâ primi qui videntur in ecclesia tua gerere principatum.* Saint Liguori, dans sa théologie morale, dit que le prêtre en état de péché fait un péché grave, 1° en consacrant, 2° en administrant, 3° en recevant, 4° en administrant à un indigne le sacrement de l'autel.

Quelle fureur de changer le salut en damnation, le sacrifice en sacrilège, la vie en mort! Du moins arrêtez-vous, ne montez pas à l'autel, ne vous approchez pas. Hélas! un vil intérêt, le besoin de cacher la honte d'une vie coupable fait tout fouler aux pieds.

Væ ei qui se alienum fecerit ab eo, et multum væ ei qui immundus accesserit, dit saint Bernard. *Væ sacrilegis manibus,* dit saint Thomas de Villeneuve. *Omne suplicium minus est delicto quo Christus contemnitur in hoc sacrificio : maledicti sunt in cœlo et in terra,* comme Notre-Seigneur le révéla à sainte Brigitte, *et ab omnibus creaturis quia ipsæ obediunt Deo, et ipsi speraverunt. Prope est manus illa et scriptura terribilis : Mane, Thecel, Phares.*

Numeratum. Un sacrilège suffit pour mettre fin à toutes les grâces.

Appensum. Un tel crime peut faire pencher la balance de la justice vers la perte éternelle d'un prêtre.

Divisum. L'abus des choses saintes, dit Massillon, mène à tout, excepté au repentir. Dieu méprisé le séparera de lui pour toujours. C'est à l'autel que seront fixées les chaînes qui attacheront à jamais cet esclave du démon.

Sumentes indigne præ cæteris delicta graviora committunt, et pertinaciores in malo sunt. (SAINT LAURENT JUSTINIEN.)

Le sacrilège étouffe le remords. Veux-tu n'avoir aucun remords, disait Luther à un de ses prêtres apostats, dis la messe. Le malheureux avait expérimenté ce qu'il disait. Il est écrit de Judas : *Post buccellam, introivit in eum Satanas.* Le sang d'Abel criait contre Caïn. Le sang du juste Naboth criait contre Achab et Jésabel, et attirait sur cette reine cette menace prophétique qui se réalisa : *Canes lingent sanguinem Jezabel.* (III. REG. XXI. 19.) Qu'en est-il donc du sang de Jésus profané? L'histoire rapporte que, dans un concile, les évêques signèrent la condamnation d'un hérétique, après avoir trempé leur plume dans le calice consacré. Image de ce que fera le Sauveur à son tribunal contre les prêtres sacrilèges; son sang servira à écrire l'anathème qui doit les foudroyer.

La sœur Marie Crucifiée vit un jour célébrer la messe sacrilègement, et elle entendit une trompette effrayante qui résonnait : *Ultio, pœna, dolor.* « N'en doutez pas, disait Massillon de son temps, si les fléaux du ciel sont si communs et si terribles en nos jours, si les maux et les discussions de l'Eglise semblent croître et s'aigrir chaque jour, si les calamnités publiques sont si durables, si les maux se multiplient sur nous, c'est la profanation des choses saintes qui arme la justice divine, ce sont les méchants prêtres qui attirent ces malheurs sur le peuple. »

Si inimicus meus maledixisset mihi... tu vero homo unanimis, etc. (Contrition, espérance, résolution.)

L'impureté et le sacrilège engendrent le scandale.

3454. III. *Le Scandale.* Nous avons dit, n° 1203, quelle est la malice du scandale pour les fidèles, qu'en serait-il donc pour les prêtres? 1° *Vos estis sal terræ, quod si sal evanuerit, in quo salietur?* 2° *Vos estis lux mundi, quod si lumen quod in te est, tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt.* (MAT. VI. 23.) Aussi saint Grégoire dit : *Causæ ruinæ populi sunt sacerdotes mali. Sidera errantia* dont la lumière sinistre ne peut conduire que dans les abîmes où elles se précipitent. 3° Vous êtes *les pasteurs. Cum pastor per abrupta graditur consequens est, ut in præcipitium grex feratur.* (SAINT GRÉGOIRE.) *Grex perditus factus est populus meus, pastores eorum seduxerunt eos.* (JER. L. 6.) Les pasteurs deviennent des loups. 4° Ils sont *la tête du corps* de l'Eglise; si la tête est malade, comment les membres seraient-ils sains? 5° Ils sont *les bases du temple,* comme les appelle saint Grégoire. L'édifice croule si les bases viennent à manquer. *Dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium platearum :* ce que saint Jérôme applique aux prêtres scandaleux qui, dispersés par les chemins, ne servent qu'à faire tomber les pauvres laïques. 6° *Presbyter præbens iter. Teipsum præbe exemplum. Nihil est quod alios magis ad pietatem et Dei cultum assidue instruat, quam eorum vita et exemplum, qui se divino ministerio dedicaverunt. Cum enim a rebus sæculi in alteriorem sublati locum conspiciuntur, in eos tamquam in speculum reliqui oculos conjiciunt et ex eis sumunt quod imitentur.* (TRID. ses. 22. CAP. 1. *de reformat.*)

3455. 7° Vous êtes *les pères des chrétiens,* comme le dit saint Grégoire; et saint Chrysostome : *quasi totius orbis pater sacerdos est.* De tels pères ne deviennent-ils pas d'odieux parricides, en devenant la cause de la mort de leurs enfants? Et de même que les parents pèchent doublement en pé-

chant devant leurs enfants, de même les prêtres avec charge d'âmes, dans les fautes scandaleuses qu'ils commettent, pèchent gravement contre la charité et, de plus contre leur devoir d'état, en même temps que contre la vertu qu'ils blessent.

3456. 8° Leurs scandales ont du reste *une efficacité désastreuse.* Le démon réussit, de l'aveu même des païens, à rendre les hommes vicieux en leur faisant adorer les vices. Or, dit saint Liguori, ce que le démon obtenait par le moyen de ces stupides divinités, il l'obtient par le moyen des prêtres scandaleux; car les pauvres fidèles se persuadent que ce qu'ils voient faire par leurs pasteurs leur est permis, ou du moins n'est pas un si grand mal. Saint Bernard parle de prêtres catholiques dans leur prédication, et hérétiques dans leurs mœurs; ils font par leurs exemples ce que les hérétiques faisaient par leurs erreurs, et ils sont plus redoutables que les hérétiques eux-mêmes: car les exemples sont plus efficaces que les paroles. D'ailleurs on peut se garer des hérétiques, on est obligé de recourir aux prêtres. Aussi, si vous faites un reproche à certains pécheurs, ils vous disent: *Quid non talia clerici et majoris ordinis faciunt?* Plutarque dit que les princes qui donnent le mauvais exemple, mettent du poison non pas seulement dans une coupe, mais dans la source elle-même. Qu'en est-il donc du prêtre, chez qui tous doivent puiser? *Quis cœno fontem requirat?* (Saint Bernard.) Qui ira leur demander des conseils salutaires? *Nubes sine aqua ;* et s'ils en donnent, quelle efficacité auront-ils? Si un laïque s'écarte de la voie, dit saint Bernard, il périt seul; mais si c'est celui qui est à la tête des autres qui s'égare, il nuit à tous ceux dont il a la direction. Combien, ajoute-t-il, qui en considérant la vie de certains prêtres, n'évitent pas le péché, méprisent les sacrements, ne redoutent pas l'enfer et ne désirent plus le ciel! Saint Jean Chrysostome dit que les infidèles, en voyant la conduite de certains prêtres, disaient que le Dieu des chrétiens n'était pas le vrai Dieu, ou qu'il était mauvais. Saint Jérôme a écrit: *Veteres scrutans historias, invenire non possum scidisse Ecclesiam et populos seduxisse præter eos qui sacerdotes a Deo positi sunt* (1). Hélas! si on interrogeait les réprouvés, combien qui accuseraient, comme étant les auteurs de leur perte, ceux qui devaient les sauver!

(1) Pélage, Eutichès, Luther, Bucer, Oecolampade, Zwingle, étaient prêtres. Arius, Célestius, Calvin étaient dans les Ordres. Nestorius, Macédonius, Photius étaient patriarches. L'archevêque de Cantorbéry eut la grande part dans le schisme d'Angleterre. Ce sont les antipapes qui ont opéré plus de vingt schismes et armé les royaumes les uns contre les autres.

Les prêtres constitutionnels firent la majorité à la Convention, pour la condamnation à mort de Louis XVI. Le farouche Hébert, plus révolutionnaire que les montagnards et que les jacobins eux-mêmes, un des instigateurs du culte de la Raison et rédacteur du *Père Duchêne*, ne put, sans verser des larmes, voir la sérénité avec laquelle l'infortuné monarque accepta la sentence de mort portée contre lui; et il dit à un de ses amis, ému comme lui: « Puisque ce sont les prêtres qui ont formé la majorité qui nous délivre du tyran, que ce soient aussi des prêtres constitutionnels qui le conduisent à l'échafaud. Ils ont seuls assez de férocité pour remplir un tel emploi; et en effet ils firent décider que ce seraient deux prêtres municipaux, Jacques Roux, ex-capucin, et Pierre Bernard, qui conduiraient Louis à la mort. Et ces deux hommes le firent avec l'insensibilité d'une bête féroce.

Saint Chrysostome a dit: « Quand vous voyez un arbre qui se flétrit et dont les feuilles jaunissent, vous comprenez qu'il a quelque vice dans la racine; de même quand vous voyez un peuple sans discipline, vous reconnaissez sans en douter, que les prêtres qui le gouvernent sont corrompus. »

« Il faut, dit Massillon, que les miséricordes de Dieu soient bien grandes sur une paroisse conduite par un pasteur scandaleux, pour que quelques âmes puissent se préserver de la contagion, et il ajoute : Tant que les ministres ont été saints, la sainteté a régné parmi les fidèles. La pureté du christianisme n'a commencé à déchoir qu'avec la décadence du ministère ; ainsi c'est nous seuls qui décidons pour ainsi dire de la perte ou du salut des peuples. »

Saint Vincent de Paul écrivait à un prêtre : « Disons, Monsieur, que c'est de la mauvaise vie des ecclésiastiques que sont venus tous les désordres qui ont désolé cette sainte épouse du Sauveur ; que diraient nos anciens Pères s'ils voyaient la profanation que nous y voyons, eux qui ont estimé qu'il y avait fort peu de prêtres sauvés, quoique de leur temps ils fussent de la plus grande ferveur. » *Audite hoc, sacerdotes, quia vobis judicium est quoniam laqueus facti estis speculationis, et rete expansum.* (Os. v. 1.) Les prêtres scandaleux tuent les âmes. Dans la persécution de Sapor, un prêtre, nommé Paul, ayant apostasié pour garder ses trésors, et ayant reçu l'ordre d'égorger lui-même cinq vierges qui, autrefois ses paroissiennes, avaient servi comme diaconesses et comme chanteuses dans son église, ces vierges le voyant avec le glaive du bourreau, l'apostrophèrent en ces termes : « Lâche pasteur, c'est ainsi que tu te jettes sur ton troupeau, et que tu égorges tes brebis ! C'est ainsi que changé en loup, homme rapace, tu ravages le bercail ? Est-ce là le fruit du sang qui donne la vie et que tu offrais à notre bouche ? » Se pourrait-il qu'un prêtre méritât d'entendre de semblables reproches des âmes qu'il devait sauver ! Ne soyons pas hypocrites. Dieu garde ! Mais mieux vaudrait l'être, que de devenir scandaleux. Que celui qui veut se damner le fasse au moins seul, qu'il ne damne pas les autres avec lui. Pauvre Eglise de Dieu ! *Filii matris meæ pugnaverunt contra me.* (CANT. I. 6.) Les scandaleux font ta honte en même temps que la leur, et la ruine de tes enfants. Les scandales ont pris la place des persécutions. Ils font plus de victimes que les édits des tyrans. On résistait aux menaces, on écoute les flatteries et les mauvais conseils ; on se faisait une gloire de mourir pour Dieu, on ne sait plus vivre pour lui. Qu'importe que la foi soit conservée, si la pureté fait naufrage ? Les œuvres saintes ne sont-elles pas nécessaires au salut ? En ruinant les mœurs, on peuple l'enfer ? les tourments en faisant des martyrs peuplaient le ciel. L'Eglise et les âmes auraient à regretter les premiers persécuteurs, si elles avaient des prêtres scandaleux.

3457. 9° *Châtiments.* Les Néron, les Caligula et les autres ennemis du nom chrétien, ont été châtiés dès ce monde par une fin tragique, en attendant les supplices éternels. Quels châtiments sont réservés aux scandaleux ! *Væ homini illi ;* mais les prêtres *tot mortibus digni sunt,* dit saint Grégoire, *quot ad subditos exempla transmittunt.* Quels fléaux seraient assez grands pour punir les messes indignements célébrées, les sacrements profanés, le parricide des âmes qui allaient demander au prêtre un appui et qui l'ont trouvé indifférent ou séducteur ? Quel sera son sort au jugement de Dieu, quand le Seigneur réalisera cette parole : *Occuram iis quasi ursa, raptis catellis !* (Os., XIII, 8.)

« Donc, prêtres, mes frères, gardons-nous de perdre les âmes par nos mauvais exemples, nous que Dieu a placés sur la terre pour les sauver. Et pour cela, il faut éviter non seulement toute action illicite, mais l'ombre

même du mal. Avoir dans la maison de jeunes domestiques, bien qu'elles ne soient pas une occasion de péché (ce qui est impossible), c'est du moins une apparence de mal, et le prochain peut en être scandalisé. » (Saint Liguori.) *Ab omni specie mala abstinete vos;* c'est ce que ne comprennent pas certains prêtres qui, entendant blâmer quelques-unes de leurs relations, veulent tenir tête à l'orage, sous prétexte qu'elles ne sont pas coupables. Mais ruiner sa réputation et faire mépriser le sacerdoce, est-ce donc innocent? Et n'est-ce pas une présomption ridicule d'espérer imposer silence à l'opinion publique en la bravant ? En se raidissant, au lieu de se justifier, on achève de se compromettre; et on fait croire à une passion bien criminelle, puisque rien ne peut en faire écarter l'objet. « Il faut aussi bien se garder de prononcer certaines maximes du monde, comme celles-ci: *Il ne faut pas se laisser marcher sur le pied ; il faut tirer bon parti de la vie présente ; heureux qui a de l'argent;* et en parlant des pécheurs obstinés dans le crime: *Dieu est miséricordieux, il compatit à nos misères.* » (Saint Liguori.) Il y a d'autres propos qui ne sont pas moins funestes. Par ex.: *Une mère de famille a autant de mérite qu'une vierge,* ou autres paroles de ce genre. Une proposition générale ainsi conçue est hérétique. Quel grand mal n'y aurait-il pas de louer un homme qui offense Dieu: par ex.: qui se venge, qui entretient des liaisons criminelles? Saint Jean Chrysostome dit: *Longe pejus est collaudare delinquentes quam delinquere.* Celui d'entre nous qui aurait eu le malheur par le passé de donner scandale, ou occasion de scandale, doit savoir qu'il est rigoureusement obligé de le réparer par de bons exemples: *Nolite cœlum claudere,* dirons-nous avec saint Augustin, *clauditis dum male vivere ostenditis.* Evitons même les petites fautes: *Splendidæ vestis manifestiores sunt maculæ,* dit saint Grégoire de Nazianze. (Saint Liguori.)

Est-ce même assez de ne pas scandaliser ? Et ne pas faire le bien, n'est-ce pas un scandale ? N'est-ce pas faire croire aux fidèles que le péché n'est rien, que le salut est chose indifférente, qu'il n'est pas si urgent de faire arriver le règne de Dieu ? Est-ce bâtir que de ne pas démolir, est-ce cultiver une vigne que de ne pas la dévaster, est-ce paître le troupeau que de ne pas l'égorger ? Le prêtre serait-il semblable à ces voleurs qui veulent qu'on leur sache gré du mal qu'ils ne font pas ? *Tot occidimus quot ad mortem ire tepidi videmus.* (Saint Grégoire.)

Il n'y a presque pas de milieu pour un prêtre: s'il n'édifie pas, il scandalise; s'il ne vivifie pas, il donne la mort; s'il n'inspire pas la piété par sa conduite, il autorise le vice. (Massillon.) *Liber laicorum vita clericorum.* Du reste nos paroles seront efficaces, quand elles seront soutenues par nos saints exemples. Saint Grégoire de Nazianze ne dit-il pas que la parole de saint Basile était un tonnerre, parce que sa vie était un éclair ? Donc *luceat lux vestra coram hominibus.* « Le zèle du pasteur est la lumière du troupeau. Il faut que le pasteur resplendisse par ses mœurs et sa vie, afin que les fidèles qui lui sont confiés puissent voir en lui, comme dans un miroir, ce qu'ils ont à choisir pour le mettre en pratique, ce qu'ils ont à éviter pour ne pas se perdre. » (Saint Grégoire.) — Par la chasteté, par la piété au saint Autel, par des œuvres saintes, entraînez dans votre course vers le ciel, tous ceux que vous pourrez.

VII. — Le ciel.

3458. Ce sujet va à la fin de la retraite. V. nº 2038, auquel on peut entremêler les pensées qui suivent : *Laudabimus*, dans le ciel chaque élu chante sur la lyre des prédestinés, ses délicieux souvenirs, et l'hymne invariable de la félicité : Abraham, le généreux sacrifice de son cher Isaac ; Moïse, le cantique de la délivrance et les prodiges du désert ; David, les éternelles miséricordes du Dieu de Jacob ; Isaïe, les grandes douleurs et les éclatants triomphes du Désiré des nations ; Daniel soupire les désirs du Messie, les plaintes de l'exil, les captifs de Babylone, les rives du Jourdain, et les tombeaux de leurs frères ; saint Jean Baptiste, les charmes du divin Agneau ; et le bien-aimé disciple, les ineffables délices de la charité fraternelle ; Pierre célèbre l'invincible croix du Capitole ; et Paul, les brillantes dépouilles de Corinthe et d'Athènes ; les Martyrs, la puissance de Jéhovah et leurs glorieuses victoires sur l'enfer humilié ; les anachorètes, les douceurs de la solitude et de la méditation ; les vierges, les charmes de la pudeur et de l'innocence ; Ambroise, Augustin, Xavier, Vincent de Paul, les prodigieux succès du zèle apostolique. Les pécheurs convertis redisent tous ensemble le touchant retour de l'enfant prodigue à la maison de son tendre père, et les immortelles couronnes de leurs zélés pasteurs !... Transportés, ravis de ce concert unanime et varié de louanges et d'Hosanna, nous, prêtres de Jésus-Christ qui, comme les anciens prophètes de la captivité, chantons aussi les amours de la patrie absente, nous emparant à l'envie du grand orgue de l'éternité, nous entonnerons dans un saint enthousiasme : *Sursum corda ;* et les peuples accoutumés à nos voix pastorales : *Habemus ad Dominum — Gratias agamus Domino Deo nostro !* et les peuples : *Dignum et justum est !*... Saint, saint, saint est le Dieu des armées, diront à leur tour, sur leurs lyres mélodieuses, les brûlants chérubins ; la terre et les cieux sont remplis de sa gloire ; honneur, empire, bénédiction au divin agneau qui a sauvé tous les hommes ! Marie, cette vierge plus tendre que la colombe, mais plus forte qu'une armée rangée en bataille, Marie, cette incomparable Reine, couronnée de douze étoiles et ayant le soleil pour vêtement, redira aussi, elle, dans l'ivresse de son bonheur et de sa reconnaissance : *Magnificat anima mea Dominum !* Mon âme glorifie le Seigneur de m'avoir donné pour enfants tous ces Bienheureux qui entourent mon trône et qui partagent la félicité de leur Mère : *Magnificat anima mea Dominum !*

Pour mettre le comble et comme le dernier sceau à notre bonheur, le Très-Haut lui-même, comme un tendre Père au millieu d'une grande et heureuse famille, daignera répéter souvent ces ravissantes paroles : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus !* (Psal., xxxiii, 9.) O vous tous, mes élus, ne craignez point qu'il tarisse ce fleuve de voluptés dans lequel vous vous désaltérez à longs traits ! *Gustate et videte, quoniam suavis est Dominus iis qui diligunt illum !* O vous surtout, valeureux disciples de mon Fils bien-aimé, vous qui, par vos labeurs et vos exemples, avez introduit dans mon immortel séjour cette multitude innombrable de Bienheureux qui vous béniront éternellement, vous serez assis sur ces trônes éclatants et inébranlables que ma justice et ma bonté réservaient à votre dévouement et à votre fidélité ; éternellement vous me contemplerez face à face ; vous m'aimerez de

toutes les puissances de votre cœur ; vous me comblerez de bénédictions et vous tressaillerez d'allégresse. *Exultabitis et vos usque in sempiternum !* une fois arrivés dans le ciel, nous dirons donc : Je suis heureux pour l'éternité !... *Festinemus ingredi in illam requiem.* (HEBR., IV, 11.) Hâtons-nous d'entrer à l'envi dans ce sanctuaire de la paix. Gardons-nous bien de perdre le peu d'années, le peu de jours peut-être qui nous restent, à rechercher des honneurs éphémères, à amasser des richesses périssables, à poursuivre de faux plaisirs qui retarderaient notre marche et nous feraient oublier l'unique objet de tous nos vœux ! « Depuis que mon œil, s'écriait saint Augustin, a pénétré dans la cité de mon Dieu, il ne peut plus contempler les choses de la terre ; mes mains défaillantes ne peuvent plus soutenir ma lyre affligée. » Oui, beau paradis, depuis que tu t'es montré à moi dans toute ta splendeur, mon cœur se dessèche d'ennui ! Champs paternels, loin de vous je languis tous les jours ! O Dieu de Jacob, ô mon Père, quand permettrez-vous à votre fils bien-aimé de vous presser dans ses bras et de couvrir votre front de ses tendres baisers ? Quand lui direz-vous comme au serviteur fidèle de l'Evangile : *Intra in gaudium Domini tui.* (MAT. XXV, 21.) A cette parole du Sauveur, l'âme du juste, l'âme du prêtre s'élance vers sa nouvelle patrie avec la rapidité de l'éclair ; portée sur les ailes des anges qui la félicitent sur sa glorieuse destinée, elle a franchi en un clin d'œil l'immensité des airs ; déjà elle est arrivée au brillant séjour qu'elle doit désormais habiter. A l'aspect éblouissant de la couronne immortelle qui va ceindre son front radieux, elle s'écrie dans les transports d'une joie qu'elle ne peut plus contenir : Je vous salue, ô aimable Sion, demeure chérie de mes ancêtres ! je contemplerai donc éternellement vos ravissantes beautés ! Je vous salue, Trinité adorable, qui m'avez appelé du néant pour me faire jouir d'un spectacle si magnifique ! je vous salue, Vierge sainte, Mère de notre Rédempteur, soyez à jamais bénie d'avoir été mon étoile protectrice sur la mer orageuse du monde ! ô Chérubins ! ô Séraphins ! qui daignâtes présenter mille fois à l'Eternel, mes vœux, mes pleurs, mes sacrifices, je vous salue ! Et vous aussi, ô mes parents, ô mes amis, qui, du sein de la gloire, vous intéressiez si vivement à mon bonheur, salut ! Comme vous, me voilà heureusement arrivée au port ; avec vous je chanterai éternellement le cantique de l'amour et de la reconnaissance. Ainsi soit-il ! (P. MERCIER.)

VIII. — Tiédeur.

3459. « Un prêtre tiède n'est pas encore manifestement froid, dit saint Liguori, parce qu'il ne commet pas de péchés mortels, les yeux ouverts ; mais, en négligeant de tendre à une vie parfaite que son état lui rend obligatoire, il ne remarque pas les péchés véniels qui lui échappent journellement, sans scrupules aucuns. Mensonges, intempérances dans le boire et le manger, imprécations, office mal récité, messe mal célébrée, murmures, libertés de propos, plaisanteries inconvenantes : voilà le fond de sa conduite. Il vit dissipé au milieu des affaires et des plaisirs du siècle ; il nourrit dans son cœur des désirs et des attachements dangereux ; vous le voyez plein de vaine gloire, de respect humain, de ressentiment, épris d'estime pour lui-même, ne pouvant supporter rien de contrariant, aucune parole de mépris, sans oraison, sans modestie, sans piété. »

Nous reconnaîtrions-nous à ses signes? Il faut comprendre le désordre de cet état, et les dangers qu'il nous crée, et rechercher les moyens de nous en affranchir. (V. nos 3463 et suiv.)

3460. I. *Désordre de cet état.* — Il est en désaccord, 1° avec les préceptes plus graves de la loi. *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.* 2° Avec les obligations les plus essentielles du sacerdoce qui sont, 1) d'être parfait, *ubi dixisti sufficit, ibi periisti,* 2) de prier pour son peuple, et quels mérites ont les prières d'une âme tiède, 3) de donner le bon exemple, 4) de travailler avec zèle au salut des âmes, 3° avec les fonctions les plus ordinaires de son ministère. 1) La prédication: les fidèles diraient *qui alium doces, teipsum non doces,* 2) la confession: comment toucher les pécheurs, enflammer les tièdes des feux du saint amour? 3) la messe; *cum sit ditissimus plus dare non habuit;* et on ne comprend rien à un tel amour.

3461. II. *Dangers de cet état.* — 1° On s'y laisse facilement aller; car on n'y voit rien de grave. L'évêque d'Ephèse avait du mérite. *Scio opera tua et laborem et patientiam tuam et quia non potes sustinere malos; sed habeo adversum te quod charitatem tuam primam reliquisti; memor esto unde excideris.* (Apoc., II, 2.) On y vit tranquille; et pourtant: 2° *Age pœnitentiam et prima opera fac; sin autem venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco suo. Qui spernit modica paulatim decidet;* on arrive facilement au péché qui tue l'âme, quand on se familiarise avec celui qui la blesse; on passe facilement du sommeil de la tiédeur à celui de la mort. Comment se préparent toutes les chutes, tous les scandales? *Nemo fit repente summus;* et quand on arrive a l'abîme par la tiédeur, comme on s'y est laissé glisser, plutôt qu'on n'y est tombé, on s'aperçoit moins de ses profondeurs et on s'en retire plus difficilement. C'est pourquoi, il est écrit: *Utinum frigidus esses; sed quia tepidus es et non frigidus nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo.* (Apoc. *ibid.*) Bien que le pécheur qui est froid soit pire que le tiède, dit a ce sujet Corneille de Lapierre, cependant l'état de ce dernier est plus redoutable; car il est dans un plus grand péril de tomber sans espoir de se relever. (Apoc., III, 16.) Aussi saint Liguori cite-t-il des auteurs, qui vont jusqu'à dire qu'il est plus facile de convertir un pécheur laïc et même un infidèle, qu'un prêtre tiède. *Quia tepidus es,* etc., *incipiam te evomere ex ore meo.*

Une boisson froide ou chaude se supporte; mais un breuvage tiède provoque le dégoût. Dieu commencera à rejeter dès ce monde, un prêtre tiède, en cessant de lui faire entendre ses amoureuses invitations: ce prêtre dira la messe, l'office, et en retirera plus de démérite que de fruit. Il fera tout avec peine et sans dévotion. *Calcabis olivam et non ungeris oleo.* (Mich., VI, 15.) *Qui parce seminat parce et metet.* (II. Cor. IX, 6.) *Deus negligentes deserere consuevit,* dit saint Augustin. *Omni habenti dabitur et abundabit,* etc. (Math, XXV, 29.) D'autre part, de même que les mouches fuient une chaudière bouillante, pour se porter autour de celle qui est tiède; ainsi les démons s'attaquent aux prêtres peu fervents et multiplient autour d'eux leurs assauts, sachant que s'ils réussissent à les faire tomber, ils perdront par là beaucoup d'âmes. Ils y réussissent sans peine, les trouvant ainsi désarmés, et sans énergie pour se défendre.

Voici le commencement, *donec tamen omnino in morte sua evomatur et a Christo in æternum separetur.* Ce sera fini alors; car qui reprend ce qu'il

a vomi? *Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores.* Il n'a fait que négliger de cultiver le talent confié; n'importe. Les vierges folles n'avaient fait que négliger d'entretenir la lampe de la charité; et quand elles dirent: *Domine, aperi nobis:* l'époux leur répondit: *Nescio vos.* (MAT., XXV. 11.) Et le figuier stérile? *Ut quid terram occupat?* et le Fils de Dieu le maudit, *et arefacta est continuo ficulnea.* (MAT. XXI, 19.) C'est que la négligence chez un prêtre peut aller souvent au péché grave. *Nos qui sacerdotes vocamur, quotidie occidimus quos ad mortem ire tepidi videmus.* (SAINT GRÉGOIRE.)

Ecoutons Massillon: «Un pasteur que les dérèglements de sa paroisse dont il est témoin, ne touchent point, n'intéressent point, qui vit tranquille et content au milieu de toutes ces prévarications; qui les autorise même par son silence; un pasteur de ce caractère n'est pas un pasteur charitable et débonnaire: c'est un meurtrier et un barbare; c'est le présent le plus funeste que Dieu puisse faire au peuple dans sa colère; ce n'est pas un pasteur, c'est une idole qui a des yeux et ne voit pas, une langue et ne parle pas, un cœur et ne sent pas: *Pastor et idolum.* (ZACH. XI, 17.)» Donc, si nous faisons quelques fautes, au moins haïssons-les. *Et si non simus sine peccatis, oderimus tamen ea,* dit saint Augustin. Le vénérable Louis Dupont disait: «J'ai commis beaucoup de fautes; mais je n'ai jamais traité avec elles!» *Surge qui dormis et illuminabit te Christus.*

3462. III. *Moyens.* Pour cela, la prière, l'oraison, la mortification, la réflexion. (Voir les développements dans le Selva, et dans les méditations ecclésiastiques du P. Chaignon S. J.)

TRAITS ET PENSÉES SUR LA TIÉDEUR.

3463. Sainte Thérèse ne fut jamais coupable de faute grave, nous le savons par la bulle de sa canonisation; cependant Dieu lui fit voir la place qui lui était préparée dans l'enfer, si elle ne sortait de sa tiédeur. (SAINT LIGUORI.)

3464. Les Saints nous disent avec Saint Grégoire de Nazianze qu'il faut être libéral envers Dieu pour qu'il le soit envers nous. Pour entendre bien maintenant ce que c'est proprement d'être libéral envers Dieu, il ne faut que considérer ce que c'est qu'être libéral envers les hommes. Etre libéral envers quelqu'un. c'est lui donner plus qu'on ne lui doit, et qu'on est obligé; car de ne faire simplement que lui rendre ce qui lui appartient de droit, ce n'est pas là libéralité, ce n'est que justice. Celui donc qui a un très grand soin de plaire à Dieu, non seulement dans les choses de devoir, mais aussi dans celles de surérogation, et qui ne regardent qu'une perfection plus éminente, et non seulement dans les plus grandes, mais aussi dans les moindres, celui-là est véritablement libéral envers Dieu, et Dieu en récompense est pareillement très libéral envers lui. Car il fait ses favoris et bien-aimés de ceux qui en usent de cette sorte; il verse abondamment ses bénédictions sur eux; et non seulement il leur donne les secours généraux qui suffisent pour résister aux tentations, mais il leur départ encore les grâces spéciales, surabondantes et efficaces par le moyen desquelles ils demeureront toujours victorieux de toutes les attaques du démon. Mais si vous n'êtes libéral envers Dieu, comment voulez-vous qu'il le soit envers vous? Si vous êtes avare envers lui, ne méritez-vous pas qu'il en use envers vous de la même sorte? Que si vous avez peur d'en trop faire, si vous avez éternellement le compas à la main, pour mesurer à quoi vous êtes obligé, sous peine de péché ou non, si le péché serait mortel, ou seulement péché véniel: enfin, si vous ne donnez précisément à Dieu que ce que vous lui devez, vous êtes avare envers lui, et il le sera pareillement envers vous. Il vous donnera simplement ce qu'il s'est engagé par sa parole de vous donner: il vous donnera certains secours

généraux qu'il donne à tout le monde, des secours nécessaires et suffisants pour surmonter les tentations, mais vous devez craindre avec beaucoup de sujet, qu'il ne vous donne pas cette grâce spéciale, surabondante et efficace qu'il a coutume de donner à ceux qui sont libéraux envers lui, et qu'ainsi vous ne veniez à succomber aux attaques de la tentation, et à tomber en quelque péché notable.

3465. Lorsque le forgeron a tiré le fer tout rouge de la forge, pour le battre et lui donner la forme qu'il veut, il ne le laisse jamais refroidir tout-à-fait, mais avant qu'il perde toute sa chaleur, il le remet au feu, afin qu'il puisse plus promptement redevenir aussi ardent aussi malléable qu'il était. Nous devons en user de même, et ne pas laisser perdre cette chaleur de dévotion que nous avons, parce que si le cœur vient une fois à se refroidir et à s'endurcir, difficilement pourrons-nous l'échauffer et l'amollir de nouveau.

3466. Comme un voyageur qui a dormi bien tard le matin, fait ensuite toute la diligence possible pour réparer le temps perdu, et se presse toujours de marcher, jusqu'à ce qu'il ait rejoint ses camarades qui vont devant; de même nous devons nous hâter et courir sans cesse pour réparer le temps que nous avons laissé perdre par notre paresse.

IX. — Vocation.

3467. I. *Nécessité de la vocation.* II. *Marque de vocation.*

I. *La nécessité,* prouvée 1° par l'Ecriture. Moïse n'est-il pas appelé de Dieu ? et Aaron n'est-il pas choisi ? N'est-ce pas Dieu qui envoie Jérémie, Isaïe, Ezéchiel ? N'est-ce pas après avoir entendu la parole de Dieu, que Jean se mit à prêcher ? (Luc. III, 3.)

Notre-Seigneur lui-même *non semetipsum clarificavit ut pontifex fieret.* Les Apôtres : *Non vos me elegistis ; sed ego elegi vos.* Après l'Ascension, avant de choisir saint Mathias, les Apôtres prient. *Ostende quem elegeris ex his duobus.* Et saint Paul conclut par ces paroles : *Nec quisquam sumit sibi honorem ; sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron ;* et s'il s'intitule Apôtre, il a soin de dire : *Non ab hominibus neque per hominem, sed per Jesum Christum.*

2° Par les saints Docteurs. Ils nous enseignent cette même vérité : 1) par leurs écrits. « Tous ceux qui s'ingèrent dans les saints ordres, dit saint Augustin, *quomodo combusti sunt Core, Dathan et Abiron in corpore, sic isti exurentur in corde ;* d'après saint Ephrem, *ignem et mortem sibi accumulant.*

2) Leur conduite nous apprend quelle crainte salutaire ils avaient de s'ingérer dans un état si saint, sans y être appelés ? *Omnes sanctos reperio divina ministeria ingentem veluti molem formidantes.* (Saint Cyrille Alex.)

Les uns s'enfoncent dans des cavernes ; les autres demandent à Dieu de mourir, et ils sont exaucés comme saint Nilammon. Saint Ambroise fait mettre des criminels à la torture, afin de se faire passer pour cruel. Saint Augustin évite de se rendre dans les villes où il y a des évêques, tant il redoute l'ordination ; et quand on l'a surpris, et qu'on lui a fait une sorte de violence, il en est inconsolable. Par là, les saints faisaient voir qu'ils étaient réellement appelés ; car, dit Suarez, plus on redoute la charge des âmes, plus on l'embrasse avec sûreté ; et plus on la recherche, plus on rend suspect sa vocation. Aussi le saint Concile de Trente *docet insuper hæc sacrosancta Synodus eos... qui ad hæc ministeria exercenda ascendunt, et qui ex propria auctoritate sibi sumunt, omnes, non Ecclesiæ ministros,*

sed fures et latrones, per ostium non ingressos habendos esse. (CONC. TRID. sess. 23. cap. 4.)

3° La raison vient s'unir à l'autorité pour nous convaincre de la nécessité de la vocation.

Ce ministère demande une sainteté sublime, qui peut la donner sinon Dieu ? Une intention pure, proportionnée à sa fin, qui peut la donner sinon Dieu ?

Audeatne aliquis vestrûm terreni alicujus Reguli, non præcipiente, aut prohibente eo, occupare ministeria, præripere beneficia, negotia dispensare. (Saint Bernard.)

Bien plus, il y aurait grande témérité à se glisser dans la maison d'un simple particulier, pour disposer de ses biens et régler ses affaires ; parce que, parmi même les plus simples particuliers, c'est le fait du maître de choisir les agents de ses propres affaires et de marquer à chacun son œuvre. Et vous, s'écrie saint Bernard, sans être appelé de Dieu, sans être introduit dans sa maison, vous vous mettriez à traiter ses intérêts, à disposer de ses biens ? *quid istud temeritatis est ? Quid insaniæ est ? Tu irreverenter irruis, nec vocatus, nec introductus.* (SAINT BERNARD, *de vita cler.* c. 3.)

De quel droit s'ingérer dans l'Eglise pour en remplir les ministères, si elle ne vous appelle pas ? Aussi, saint Liguori dit que celui qui s'ingèrerait parmi les ordinands, sans l'appel des supérieurs ecclésiastiques, pècherait gravement.

Quis enim volens turrim ædificare non prius computat sumptus, qui necessarii sunt, si habeat ad perficiendum ? S'embarquer témérairement, ce serait faire sa propre ruine, celle des âmes dont on aura la charge, et la honte de l'Eglise dont saint Pierre Damien a dit : *Reprobâ cujuslibet ordinatione fœdatur.*

Donc, *consideremus et nos an vocati venerimus*, dit saint Bernard, *et vocati a Deo, cujus nimirum hæc vocatio est.*

3468. II. *Marques de la vocation divine.* 1° *La pureté d'intention.* Saint Bonaventure appelle infidèles ceux qui entrent dans les ordres sacrés, *non cœlestem panem sed terrenum quærentes, non spiritum sed lucrum, non Dei honorem sed suam ambitionem, non salutem animarum sed quæstum pecuniarum.*

Le catéchisme romain dit : *Quæstus et lucri causâ ad altare accedere maximum sacrilegium est. Hi vero sunt quos salvator mercenarios appellat, quorum turpitudo* rend le sacerdoce méprisable aux fidèles, et de plus fait *ut ipsi nihil amplius consequantur quam Judas ex apostolatus munere, quod illi sempiternum exitium attulit. (Ibid.) Illi autem ostio in ecclesiam introire merito dicuntur qui a Deo legitime vocati, ecclesiastica munera unius rei causa suscipiunt ut Dei honori inserviant*, etc., *(ibid.)* Ce n'est donc pas agir chrétiennement que d'embrasser cet état pour des considérations humaines, pour faire plaisir à ses parents, ou à quelque bienfaiteur, pour s'épargner certaines critiques, pour faire comme ses condisciples, etc. Si donc nous avions eu des pensées terrestres, il est urgent de les remplacer par des pensées célestes. Le désir de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, voilà la fin qu'il faut se proposer.

3469. 2° *Sainteté* prouvée 1) par l'Ecriture. *Sedebit conflans et emundans argentum, et purgabit filios Levi, et colabit eos quasi aurum, et erunt Domino offerentes sacrificia in justitia.* (MAL. III, 3.) *Sacerdotes tui induantur justitiam.* (Ps. CXXXI, 9.) *Sancti erunt Deo suo ; incensum enim Domini et panes Dei sui offerunt et ideo sancti erunt.* (LEV. XXI, 6.) *Mundamini qui fertis vasa Domini.* (Is. LII, 11.) *Eritis mihi sancti, quia sanctus sum. Ego Dominus et separavi vos à cœteris populis ut essetis mei.* (LEV. XX, 26.)

Le grand prêtre juif portait écrit sur sa tiare : *Sanctum Domini. Sanctifica eos in veritate.* (JOAN. XVII, 17.) *Non neophytum ;* et saint Grégoire le Grand dit : *Inter neophytos deputamus qui adhuc novus est in sancta conversatione.*

2) Par les saints docteurs. *Ordo debet esse sanctitatis totius speculum.* (Saint Bernard.)

Ita præeminens merito sicut et gradu. (SAINT ISIDORE D'ESPAGNE.) *Splendore etiam vitæ, totum illuminantis orbem, fulgere debet animus sacerdotis.* (SAINT CHRYSOSTOME.)

Eum quippe qui regendos alios suscipit, tanta decet gloria virtutis excellere, ut instar solis cæteros veluti stellarum igniculos, in suo fulgore obscuret... (Id.) Tantum interesse debet inter sacerdotem et quemlibet virum probum, quantum inter cœlum et terram discriminis est. Nihil petulans, ac juvenite agere debet, verum temperantem ubique, ac probe moderatam vitæ rationem præ se ferre. (SAINT ISIDORE, PELUS.)

Sacerdotes, si anima cujuslibet justi sedes est Dei, multo magis sedes, et templum Dei vos esse debetis mundum, et immaculatum. (SAINT AUGUSTIN.) *Nullam ascensionis, aut deificationis mensuram agnoscant.* (GRÉGOIRE DE NAZIANZE.)

3) Par la raison, tirée de la dignité du prêtre. Qu'est-il sur la terre de comparable ? Les rois ? ils gouvernent les corps ; le prêtre, les âmes ; ils ouvrent et ferment les prisons ; le prêtre, le ciel. Parmi les hommes *non surrexit major Joanne Baptista.* Jean-Baptiste a préparé les voies au Fils de Dieu, le prêtre le fait ; Jean a baptisé le Fils de Dieu, le prêtre le consacre et distribue son corps que Jean-Baptiste n'a fait que montrer. Le prêtre pardonne les péchés dont Jean-Baptiste a dit de faire pénitence.

Au-dessus de Jean-Baptiste se trouvent les anges dont la nature est plus parfaite que celle des hommes, et le prêtre fait ce que font les anges. Il combat le démon, comme saint Michel ; il annonce les mystères de Notre-Seigneur, comme Gabriel ; il guide, comme Raphaël. Le prêtre fait ce que n'ont jamais fait les anges ; il consacre, il remet les péchés. Aussi l'ange devant lequel saint Jean l'évangéliste voulait se prosterner, refusa-t-il son hommage ! *Cave ne feceris,* dit-il. Jean était prêtre. Aussi saint Jean Chrysostome dit : *Iis datum est ut potestatem habeant, quam Deus optimus neque angelis, neque archangelis datum esse voluit.* Au-dessus des anges s'élève la divine Vierge : *Tu supergressa es universas.* L'Eglise s'étonne de ce que la Vierge a produit le corps de Dieu, *non horruisti Virginis uterum !* A chaque messe qu'il dit, le prêtre le produit sur l'autel. Il fait toute sa vie ce que Marie n'a fait qu'une fois. Aussi saint Bernardin de Sienne et saint Vincent Ferrier disent-ils, dans leur admiration, ce qui ne peut être vrai que sous quelque rapport : *Potestas sacerdotalis superat potestatem Virginis gloriosæ.* Voici donc le prêtre, par sa dignité, associé aux anges, à Marie

elle-même ; le voilà, dit saint Ephrem, qui *cœlum attingit, cum angelis versatur. O sacerdos Dei,* s'écrie Cassien, *si altitudinem cœli contempleris, altior es ; si pulchritudinem solis et lunæ et stellarum, pulchrior es ; si omnium dominorum sublimitatem, sublimior es ; solo Deo et Creatore inferior es.*

Mais si vous êtes inférieur à Dieu, vous êtes son familier, son favori, son ambassadeur, son ministre, son coopérateur. Dieu repose entre les bras du prêtre et le comble de caresses. Médiateur entre Dieu et les hommes, le prêtre donne Dieu aux hommes par la distribution du corps de Notre-Seigneur, l'application de ses mérites, l'exposition de sa doctrine; il donne à Dieu les hommes en les sanctifiant par le baptême et la pénitence ; il donne Dieu à Dieu même, par l'immolation du sacrifice de l'autel. L'Eglise entière ne saurait rendre à Dieu autant d'honneur qu'un seul prêtre lui en rend par une seule messe. Que dis-je ? le ciel tout entier en serait incapable.

Le prêtre est l'homme de Dieu et l'homme du peuple : Dieu l'envoie aux hommes pour annoncer ses volontés et répandre ses grâces. Les hommes l'envoient à Dieu pour plaider leur cause, et demander les dons célestes. Dieu se le donne à lui-même pour défendre ses intérêts et procurer sa gloire. Les trois Personnes divines associent le prêtre à leur action ; Dieu le Créateur lui donne de produire en quelque sorte, à mille endroits à la fois, le plus saint de tous les corps. Dieu a fait le ciel et la terre ; le prêtre fait des âmes nouvelles, quand il leur donne la vie de la grâce. Dieu a donné à chaque plante de produire des fruits. Le prêtre fait produire aux âmes des fruits de salut. Dieu disait à Job : *Et si habes brachium sicut Deus et voce simili tonas?* Le prêtre n'a-t-il pas quelque chose de cette puissance ? Il fait l'office du Dieu Rédempteur, en délivrant les âmes de la servitude du péché. Il remplit l'emploi du Dieu Sanctificateur, en distribuant ses dons.

Son pouvoir s'étend et sur le corps réel de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et sur son corps mystique dans les âmes. C'est par quelques paroles qu'il consacre l'un et qu'il sanctifie les autres. Le prêtre est donc le plus beau fruit de la Rédemption. Notre-Seigneur aurait pu racheter le monde par un soupir ; mais dit saint Liguori, il a fallu sa mort pour faire un prêtre : sans cela, où aurait-on trouvé la victime qu'offrent aujourd'hui tous les prêtres de la loi nouvelle ?

Une dignité sublime, divine même, des pouvoirs divins demandent une vie céleste, *ne sit honor sublimis, vita deformis, actio respondeat nomini,* dit saint Ambroise. Quel médiateur que celui qui entreprendrait de réconcilier les hommes avec un Dieu dont il serait lui-même l'ennemie ! *Oportet,* dit saint Grégoire, *ut munda esse studeat manus quæ aliorum diluere sordes curat.*

Quel sauveur que celui qui se perdrait lui-même ! Et il serait exposé à se perdre, s'il n'était pas saint; car sans la sainteté il court les plus grands dangers ! *Nemo,* dit saint Laurent Justinien, *nisi valde sanctus, absque sui detrimento proximorum curis occupatur.* Et il perdrait les autres celui qui se perdrait lui-même. Le prêtre doit l'exemple aux fidèles. Le chef doit précéder l'armée. *Imitatores mei estote sicut et ego Christi. Vos estis lux mundi.* Quel malheur si l'on pouvait dire : *Factus est sicut populus sic sacerdos ! Nihil nisi grave, moderatum ac religione plenum præ se ferant.*

(Conc. Trid.) Pendant onze siècles, dit saint Liguori, on exclut de la cléricature quiconque depuis son baptême s'était souillé d'un seul péché mortel. Quelle perfection n'exigeons-nous pas d'une âme qui fait la communion quotidienne, et nous qui célébrons tous les jours !....

De là l'enseignement de la théologie catholique formulé par saint Thomas : « Pour recevoir les saints ordres, *non sufficit bonitas qualiscumque, sed requiritur bonitas excellens.* Ce n'est pas assez de l'état de grâce, acquis par l'absolution qu'on vient de recevoir, il faut un état de grâce affermi par une expérience de durée (1). Un clerc habitué à des fautes graves de quelque nature qu'elles soient, s'il en a la contrition, peut recevoir l'absolution ; mais il ne peut après avancer dans les ordres. Son confesseur est tenu en conscience, comme l'enseigne saint Liguori, de l'en avertir, lors même qu'il ne le verrait qu'en passant ; et lui-même est tenu de ne pas avancer dans les ordres. S'il voulait avancer, on devrait lui refuser l'absolution, dont il se montrerait par là indigne. Il faut, pour lui permettre d'avancer, qu'il ait prouvé son amendement pendant un temps assez long, pour donner une espérance fondée que désormais sa vie sera sainte.

Le Concile de Trente ne veut que ceux *quorum probata vita senectus sit.* Aussi saint Léonard exige-t-il une épreuve de un ou de deux ans. *Ne ii qui ordinandi sunt pereant,* dit saint Grégoire, *provideri debet quales ordinentur, ne forte semper esse desinant quod immature esse festinant.* Pourquoi, par une sotte témérité, courir après ce qu'ont toujours redouté les saints ? Serait-on pressé de se perdre ? *Casum appetit,* dit encore saint Grégoire, *qui ad summa loci fastigia, postpositis gradibus per abrupta quœrit ascendere.*

Celui qui est tombé pendant les vacances précédentes, quelle garantie a-t-il de persévérance ? Restera-il six mois sans succomber, quand il n'a pas pu se tenir pendant trois mois, en ayant la perspective des saints ordres ; même avec les soins dont il a été entouré au séminaire. Qu'on se défie de l'illusion de croire le feu éteint, quand il n'est que couvert.

Les grâces puissantes du séminaire produisent sur certains Lévites le même enchantement que la harpe de David sur la rage de Saül ; mais à peine l'enchantement avait-il cessé, que l'esprit malin tourmentait Saül de nouveau. Aussi l'Evêque demande-t-il, avant l'ordination : *Scis illos dignos esse ?* Et il ne fait que son devoir ; car dit saint Thomas, *peccat mortaliter tanquam infidelitatis reus qui indignos ad ordines promovet.* (III. Sup. q. 36, a. 4.)

Si la sainteté est exigée de celui qui se prépare à recevoir les ordres, elle est donc obligatoire pour celui qui les a reçus. Le religieux est obligé de tendre à la perfection, et son état est *exercitium quoddam ad acquirendam perfectionem,* comme dit saint Thomas ; mais le sacerdoce préexige la sainteté, en sorte que celui qui pèche étant dans les ordres, est plus coupable que celui qui est simplement religieux. Quelle erreur donc que celle des prêtres qui prétendent n'être pas tenus à la perfection au même degré que les religieux. En vérité, ils y sont bien plus strictement tenus (2).

(1) Saint Epiphane rapporte qu'à la naissance d'Elie, le père de ce prophète vit des anges qui emmaillotaient son enfant dans le feu, et lui faisaient manger du feu. Ne faudrait-il pas que les flammes de l'amour divin environnassent, purifiassent et nourrissent le lévite, le prophète de la loi nouvelle ?

(2) Il serait facile de faire un sermon sur la sainteté du prêtre, avec les notions qui précèdent, et d'ajouter dans un second point les moyens de l'acquérir et de la conserver : orai-

3470. 3° *La science voulue.* Celui qui ne l'a pas est irrégulier. Il pèche gravement contre la loi de l'Eglise, et même s'il est incapable d'acquérir les connaissances qu'exigent les ordres qu'il reçoit, il pèche contre le droit naturel, qui défend d'embrasser un état dont on ne peut remplir les devoirs.

Et ne se rendent-ils pas eux-mêmes irréguliers ceux qui, ayant l'intelligence et les connaissances voulues, abandonnent l'étude ou ne s'appliquent qu'à des lectures frivoles qui n'ont aucun rapport avec leur vocation ? *Miserum est,* dit saint Jérôme, *fieri magistrum, qui nondum didicit esse discipulum, ne plus magister sis quam discipulus.*

Donc un clerc doit aimer l'étude (voir plus loin 3471), et la sanctifier (1).

Ainsi donc intention pure, sainteté, science ; voilà les trois marques d'une vraie vocation aux saints ordres. Quand on les réunit, on a lieu d'avancer avec confiance.

Ah ! l'Eglise de Dieu a besoin de ministres. *Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios,* des ouvriers, non des rentiers : des pasteurs, non des mercenaires. Si on n'avait pas eu ces marques jusqu'ici, raison de plus d'acquérir aussitôt ces dispositions. *Bonas fac de cætero vias tuas et studia tua,* écrivait saint Bernard à un prélat qui le consultait sur son instruction. *Si sanctitas non præcessit, sequatur tamen. Delicta juventutis tuæ deleat vespertina correctio et erit in loco ubi dicitur eis : Non populus meus vos, dicetur eis : Filii Dei viventis.* (OSÉE, I, 10.)

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem faciatis. (II. PET. I, 10.) Il dépend de nous ; avec la grâce de Dieu, d'avoir une intention droite, d'acquérir la sainteté voulue. Nous sommes assez intelligents pour arriver à acquérir les connaissances nécessaires. Si nous avions quelques doutes, faisons-les connaître à notre directeur ; mais ne dissimulons rien, et tenons-nous-en à sa décision. Quel malheur, si en le trompant, nous nous perdions nous-mêmes !

Mais, d'autre part, quel bonheur de travailler à la gloire de Dieu, de le faire aimer des âmes. *Qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (DAN. XII, 3.)

X. — Science.

3471. — I. Le prêtre doit la posséder ; II. Que doit-il savoir ? III. Donc, il doit étudier. (V. n° 3481.)

I. *Il doit la posséder.* 1° *Par l'Ecriture. Et legem requirent ex ore ejus.* (MAT. II, 7.) *Præceptum sempiternum est ut habeatis scientiam discernendi.* (LÉVIT. X, 10.) *Qui docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti, et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.* (DAN. XII, 3.)

son, préparation à la messe, action de grâces, office bien récité, lectures spirituelles, examen. Il importe en effet, dans une retraite, d'insister sur ces exercices, qui sont l'aliment de la piété et de la vie de foi.

(1) Saint François Solano, qui fut plus tard un admirable apôtre des Indes occidentales, venait de faire sa profession chez les capucins de Mantilla en Andalousie ; il fut appliqué aux études de philosophie et de théologie. A mesure qu'il comprenait ces sciences, il les tournait en méditation accompagnée de prières et de larmes, de telle sorte qu'il devint le plus savant et le plus saint de ses condisciples. Plus tard, il convertit dans le Pérou des peuplades entières à la foi. Par un seul sermon, il persuada de recevoir le baptême à neuf mille infidèles, qui étaient venus pour égorger les fidèles réunis à l'église, le Jeudi-Saint.

Tenentes legem nescierunt me et pastores prævaricati sunt in me. (JÉR. II, 8.)

Le grand-prêtre devait porter sur sa poitrine le *rational*, sur lequel étaient gravés ces mots : *Doctrine et vérité*, pour marquer que la doctrine devait découler de son cœur sur tous, comme d'une source féconde. Sur le conseil de Jéthro, son beau-père, Moïse se déchargea sur d'autres juges des affaires temporelles et se réserva pour la fonction importante entre toutes d'enseigner aux peuples la loi de Dieu. *Quia repulisti scientiam ego repellam te ne sacerdotio fungaris.* (OSÉE, IV, 6.)

Dieu par ISAIE, XXIX, 14, voulant menacer son peuple du plus grand des châtiments, dit : *Peribit sapientia a sapientibus et intellectus prudentium abscondetur.* C'est là, en effet, le grand châtiment de ceux qui conduisent les autres aussi bien que des fidèles ; car l'intelligence est la première roue de l'horloge. Si elle ne fonctionne pas, rien ne peut être réglé dans la vie humaine, ni dans la société. *Propterea captivus ductus est populus meus, quia non habuit scientiam.* (IS. V, 13.) *Quoniam non habuerunt scientiam interierunt propter suam insipientiam.* (BAR. III, 28.) Notre-Seigneur a dit : *Vos estis, lux mundi,* et saint Paul : *Potens sit exhortari in doctrina sana et eos qui contradicunt arguere.*

3472. 2° *Par les Pères.* Un prêtre, dit saint Jean Chrysostome, peut maintenir, par son exemple, les bons dans la sainteté; mais il ne peut amener un ignorant à la science. Saint Isidore veut que les prêtres rejettent l'ignorance comme la peste. L'ignorance qui est à peine tolérable chez un laïc, dit saint Léon, ne mérite ni excuse ni pardon chez un prêtre. Et l'expérience n'est-elle pas là, pour prouver les suites fâcheuses qu'elle a dans un confesseur, dans un prédicateur? *Medici parum experti,* dit saint Sidoine Apollinaire, *multos occidunt.* Un magistrat sans science rend des arrêts injustes; un soldat se laisse battre, s'il n'a pas étudié la tactique militaire. Or, *ars artium regimen animarum.*

Saint Liguori dit: « S'il est confesseur surtout, un prêtre ignorant qui enseigne de mauvaises doctrines, qui donne de mauvais conseils, causera la ruine de beaucoup d'âmes, parce que sa qualité de prêtre lui obtient facilement créance des fidèles. » — « J'affirme, dit-il encore, qu'il est en état de damnation, le confesseur qui, sans science suffisante, s'expose à entendre les confessions, et cela bien qu'il soit approuvé, excepté à l'article de la mort, et excepté aussi le cas où son supérieur lui confie cet emploi, pourvu cependant que le supérieur le connaisse bien. » L'expérience, sans la science, peut induire en erreur dans les choses les plus graves. Qu'en serait-il donc d'un prédicateur qui ignorerait les règles de la morale et même de la piété?

Saint Thomas de Villeneuve disait que la piété est utile à celui qui la possède; mais elle ne peut l'être pleinement à l'Eglise, ni au prochain, si elle n'est pas accompagnée de la doctrine.

Saint François de Sales parlait ainsi à ses prêtres : « Je puis vous dire avec vérité qu'il n'y a pas grande différence entre l'ignorance et la malice ; quoique l'ignorance soit plus à craindre, si vous considérez qu'elle n'offense pas seulement soi-même, mais qu'elle passe jusques au mépris de l'état ecclésiastique. Pour cela, mes très chers frères, je vous conjure de vaquer très sérieusement à l'étude ; car la science à un prêtre, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Eglise, et son plus grand malheur est arrivé

de ce que l'arche s'est trouvée en d'autres mains que celles des lévites. »

3473. 3° *Par la raison théologique.* 1) Dans les desseins de Dieu, le prêtre doit être le dépositaire de ses vérités, l'interprète de ses lois et le dispensateur de ses grâces; or *(a)* l'ignorant ne sait ni les vérités naturelles et philosophiques, qui demandent tant d'attention, et dont la connaissance est rendue plus nécessaire par le malheur des temps, pour répondre aux objections des impies; ni les vérités chrétiennes qu'il ne connaît que par une théologie mal apprise ou vite oubliée. *(b)* Dieu a donné aux hommes la loi ancienne et la loi nouvelle. Un ignorant n'a peut-être jamais lu sa Bible. Il sait probablement manier un jeu de cartes; mais l'Ecriture sainte, il ne s'en soucie pas. *(c)* Le dispensateur de ses grâces; mais les grâces sont des remèdes qu'il faut appliquer aux maladies des âmes. Un ignorant ne connaît pas ces maladies, ni comment il faut les guérir. 2) L'Eglise fait des prêtres pour qu'ils donnent à Jésus-Christ dont elle est l'épouse, un grand nombre d'enfants qu'elle doit conduire et sanctifier: conduire par ses lois, sanctifier par ses sacrements. Elle confie ce soin au prêtre: or *(a)* s'il ignore ces lois, comment les enseignera-t-il? *(b)* l'ignorance l'expose à profaner les sacrements, en les administrant mal, ou en les conférant à des indignes.

(3) Dans ces conditions, un prêtre se perd: *Ego repellam te,* et il perd les autres. *Cœcus si cœco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt. Idolum tristitiæ et mœroris sacerdos illiteratus,* dit Pierre de Blois. Les idoles, *oculos habent et non videbunt*; ils ne lisent pas; *os habent et non loquentur;* ils ne savent ni donner un conseil, ni consoler un affligé, ni enseigner la parole de Dieu. En des jours de solennités, ils sont couverts d'or: *Simulacra gentium argentum et aurum;* mais ces beaux ornements recouvrent une triste idole. *Effugere non possumus,* dit saint Ambroise, *officium docendi quod nobis imposuit sacerdotii necessitudo.*

3474. II. *Et que devons-nous savoir?* « Outre une connaissance parfaite, que doit posséder un prêtre, des rubriques du missel pour bien dire la messe, et de celles de l'office pour bien réciter l'office, il faut de plus, dit saint Liguori, qu'il sache les règles qui ont trait au sacrement de pénitence. Tout prêtre, il est vrai, n'est pas obligé d'être confesseur, à moins que les besoins de son pays ne réclament son ministère; cependant il n'est pas de simple prêtre qui puisse se dispenser de savoir les choses dont on a besoin ordinairement pour entendre les confessions des mourants; il ne doit pas ignorer, ni quand il a le pouvoir de donner l'absolution, ni dans quels cas et comment il faut l'accorder aux malades, s'il est nécessaire ou non d'y mettre des conditions, quelles obligations à imposer, s'il est sous le poids de quelque censure, ou obligé à restitution. Il doit encore connaître au moins les principes généraux de la morale. » Un simple prêtre, d'après le concile de Trente, doit aussi être capable d'enseigner les choses qui sont nécessaires à tous pour le salut, et d'administrer les sacrements; il pécherait gravement, en recevant les ordres en les ignorant. Un confesseur doit savoir ce que nous avons indiqué aux nos 1307 jusqu'à 1310 de notre *Abrégé de théologie.* Nous y avons exposé aussi du n° 2204 au n° 2217 les vérités nécessaires au salut, que l'on doit savoir enseigner. Il n'est pas permis non plus à un prêtre d'ignorer les règles du droit canonique regardant ses fonctions, ni les statuts synodaux de son diocèse. N'enseignons-nous pas aux fidèles qu'ils doivent être instruits de leur devoirs d'état? De là:

3475. III. *L'Obligation de l'étude.* On ne peut avoir la science que par une infusion miraculeuse, comme l'ont eue les Apôtres et quelques saints, ou par l'étude. Du moment donc où nous ne pouvons, sans tenter Dieu, compter sur un miracle, l'étude est strictement obligatoire. *Non sufficit aliquando studuisse,* dit saint Liguori; beaucoup de choses que l'on a apprises, s'échappent bientôt après de la mémoire: *qua de re oportet semper frequenti studio ea in memoriam revocare....* O condition de la mémoire et de l'esprit humains! Nous perdons nos connaissances acquises à mesure que nous avançons dans la vie, de telle sorte que si l'on n'apprend plus, on finit par ne rien garder; et quand on reste dix ans sans relire sa théologie, on y trouve ensuite des choses que l'on croit voir pour la première fois. Aussi n'est-il pas rare d'entendre des prêtres qui, du haut de la chaire, enseignent des propositions erronées. Quel malheur pour le troupeau d'être privé du pâturage de la vérité où le divin Pasteur nous a donné mission de le conduire! Et quelle vie mène un prêtre qui n'aime pas l'étude! Ou il passe son temps aux œuvres du ministère, et toujours aux autres, il n'est jamais à lui-même. Ou bien il vit dans l'oisiveté. Dans le premier cas, il faut plaindre les âmes, qui ont un nourricier qui ne se nourrit pas lui-même. Quelle anémie les menace! Dans le second, que fera ce pauvre prêtre? on le trouvera sur tous les chemins: *Dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium platearum* (THREN. IV,), au scandale de ceux qui le voient: ou il s'ennuie dans sa solitude n'ayant rien qui l'y console. Et lors même qu'il chercherait au dehors quelques consolations, ne seraient-elles pas pour lui onéreuses? En serait-il venu à oublier qu'il ne s'est pas fait prêtre pour mener une vie oisive, et aurait-il étouffé le remords qu'une telle vie fait naître dans tout prêtre consciencieux? Job disait: *Noctes laboriosas enumeravi.* (JOB. VII.) Mais le prêtre oisif peut dire *dies laboriosas,* etc. D'ailleurs quels périls n'offre pas une existence désœuvrée! Il faudrait un miracle pour être chaste dans ces conditions. Denis le Chartreux a dit: *Otiositati vacantes in innumerabilia prorsus incidunt vitia, imo vita eorum est quasi quoddam peccare continuum.* Quelle parole!

3476. L'étude, au contraire, préserve des visites, des courses inutiles; elle éloigne par conséquent des sociétés du monde; elle empêche de rechercher ces parties de jeux et de table qui sont le fruit du désœuvrement; elle conserve l'esprit sacerdotal, qui est un esprit de recueillement et de retraite. Elle meuble l'esprit, elle nourrit le cœur, elle rend plus facile le recueillement de l'oraison, elle rend capable d'exercer tous les ministères avec fruit; elle donne à l'homme les plus grandes consolations de la terre après celles de la piété. Le bonheur n'est pas en effet dans les sens, mais dans le perfectionnement de l'intelligence et du cœur (1). Aussi un prêtre laborieux ne trouve pas le temps long: jamais pour lui le jour ne vient trop tôt, et sa journée est toujours trop courte. Il a tant à acquérir, et les œuvres du ministère lui laissent si peu de temps, s'il a un vrai zèle pour s'y appliquer!... Donc *labora sicut bonus miles Christi, attende lectioni, exhortationi et doctrinæ. Insta in illis.*

(1) « Les autres choses ne sont ni de tous les temps, ni de tous les âges, ni de tous les lieux. Les belles-lettres sont l'aliment de la jeunesse, le charme de la vieillesse, l'ornement de la prospérité, un refuge et une consolation dans le malheur.

Elles plaisent à la maison, n'embarrassent point au dehors, passent la nuit, voyagent et vont à la campagne avec nous. » (CICÉRON.)

Hoc enim faciens et teipsum salvum facies et eos qui te audiunt. (I. Tim. IV.) Sans doute nous avons nos devoirs d'état : mais un de nos plus grands devoirs, celui qui nous aide à bien remplir tous les autres, celui sans lequel l'accomplissement des autres devient impossible, c'est d'étudier. Du reste, que de temps nous avons parfois à donner à des choses frivoles, à des lectures inutiles, dangereuses peut-être ? Pourquoi n'en trouverions-nous pas pour des études sérieuses ? C'est à de telles études qu'il faut consacrer tout le temps que les œuvres du ministère nous laissent, non en vue de satisfaire notre curiosité, ni d'acquérir une vaine réputation, ni de subir avec honneur un examen, si nous y sommes sujets ; mais en vue de connaître ce qu'on doit savoir et ce qu'il est nécessaire d'enseigner aux autres, sachant concentrer notre esprit sur ce qui est indispensable ou vraiment utile, et ne pas embrasser ce qui ne tend pas au but, s'appliquant à approfondir, à posséder bien les principes, à démêler le vrai du faux, ne décidant pas de tout, mais doutant et consultant quand il le faut, ne prenant pas pour des vérités tout ce qui est écrit, enchaînant nos connaissances de manière à en faire un corps de doctrine. *Profana autem et vaniloquia devita, multum enim proficiunt ad impietatem.* (II. Tim. II, 16.) (V. nos 3483 et suiv.)

3477. Il est des sciences profanes qui peuvent avoir une véritable utilité ; nous ne le contestons pas. Mais pour un prêtre appliqué par état au saint ministère, ce serait absurde de donner à l'étude de ces sciences la principale part. Quand je suis malade, que me sert la littérature de mon médecin si, en l'étudiant, il a oublié sa science professionnelle ? Qu'ai-je à faire d'un confesseur qui est un astronome, un peintre, un botaniste, un musicien, un apiculteur distingué, s'il ne sait pas conduire ma conscience ? Rien dans l'Evangile qui nous dise qu'un prêtre aura à rendre compte au tribunal de Dieu, de n'avoir pas été physicien de marque. (V. no 3292.)

Il faut aujourd'hui, dit-on, pouvoir converser sur toutes les sciences avec les savants. C'est bien sans doute ; mais on peut converser avec eux, comme Notre-Seigneur dans le Temple, en les écoutant et en les interrogeant. Ils ont plus de plaisir à nous apprendre quelque chose qu'à trouver en nous des maîtres et des émules. Et quand nous leur aurons fait volontiers honneur sur leur terrain, ils ne refuseront pas de nous écouter, quand il s'agira de la science sainte qui est la nôtre.

Il faut, dit-on encore, être au courant dans la société d'aujourd'hui, des nouvelles, des publications récentes. Ce n'est vrai que *secundum quid*. Il y aurait peut-être mieux à faire. On pourrait avec profit apprendre à ce siècle frivole qu'il est des sujets plus utiles de conversation, et qu'un prêtre a chose plus importante à faire que de lire tout ce qui se publie, et que d'être à l'affût de toutes les nouvelles. On n'en serait que plus respecté, et on donnerait en cela un bon exemple de plus. — Ajoutons que la science sainte ne passionne pas comme les sciences profanes, comme les arts d'agrément, et les lectures frivoles. On quitte donc plus volontiers l'étude dont elle est l'objet, pour voler aux œuvres du ministère. Et il est important qu'un prêtre sache quitter son cabinet pour courir auprès des malades, et au saint Tribunal pour y entendre les pénitents. Ne faisons pas dire à nos ouailles : Notre curé n'a pas fini ses études. Donc concentrons notre temps principalement, et s'il le faut uniquement, sur ce que nous devons savoir comme prêtre. Qui ne sut se borner, ne sut jamais écrire, a dit un poète ; et qui

veut embrasser toutes les sciences, risque fort de ne pas avoir celle qui lui est le plus nécessaire; mais en sachant se borner, il est facile, dans les postes les plus occupés, de se réserver du temps pour connaître parfaitement tout ce qui est de son devoir. Il est facile, par exemple, si peu qu'on le veuille, si on évite des lectures vaines, de lire tous les jours une page ou deux de l'Ecriture sainte, et de rubriques, et deux ou trois pages d'un abrégé de théologie, et de consacrer à la préparation de ses sermons les instants libres de sa journée. Cette pratique gardée fidèlement toute une vie, ferait des prêtres instruits, des catéchistes, des prédicateurs d'une grande précision de doctrine, des confesseurs sages dans leurs décisions et leurs conseils.

Comment expliquer que des prêtres qui ont du temps pour parcourir les seize colonnes d'un journal in-folio et quelquefois de plusieurs journaux, de plusieurs revues sans portée, n'en aient point pour relire deux pages par jour d'un abrégé de théologie, et deux pages de la Bible ? Nous nous plaignons de l'abaissement des intelligences et par suite des volontés ; n'en donnons pas le signal. En abandonnant ces sources fécondes de l'apostolat, comment fournir en chaire une nourriture substantielle aux âmes?

Souvent, hélas! on ne leur donne que de l'eau claire. N'est-il pas tel prédicateur en renom qui aurait honte d'exposer sa doctrine catholique ou d'appuyer ses thèses sur l'Ecriture Sainte ? Aussi de quelle stérilité est frappée une telle prédication ! Pauvre peuple, que l'on nourrit de son! Ce n'est pas ainsi que saint Chrysostome, saint Augustin, saint Thomas, se préparaient à prêcher. Saint Augustin disait : *Ego in lege Domini meditor, si non die ac nocte, saltem quibus temporum particulis possum, et meditationes meas ne oblivione fugiant stylo alligo.* Saint Chrysostome appelait l'Ecriture un jardin rempli de mille fleurs, un océan fécond en perles précieuses, une mine d'or, une source intarissable qui féconde les arbres plantés autour d'elle, une nuée déversant sur les âmes la rosée céleste qui les pénètre, un festin qui nourrit et réjouit le cœur, un remède à toutes nos infirmités, un faisceau d'aromates qui, broyés, répandent leur parfum, un maître perpétuel qui enseigne ce qu'il faut éviter. N'est-ce pas aussi un torrent où l'on puise des pierres polies pour frapper au front, comme David, les Goliaths qui insultent au peuple de Dieu ? C'est dans l'Ecriture que Bossuet cherchait des arguments puissants contre l'hérésie. (V. nos 3473 et suiv.) N'oublions pas, comme l'enseigne Mgr Villecour, « que d'après l'interprétation commune, c'est de la science de l'Ecriture Sainte que parle Osée quand il dit: *Quia tu repulisti scientiam, et ego repellam te.* (Os. IV, 6.) Un concile de Tolède menace de la perte éternelle ceux qui ordonnent, comme ceux qui sont ordonnés, quand ceux-ci n'ont pas une connaissance suffisante de l'Ecriture Sainte. *Omnis Scriptura divinitus inspirata utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum.* (II. Tim. III, 16.) Tout ce que vous cherchez ailleurs ou dans votre imagination, sera faible et donnera à votre auditeur une espèce de droit de discuter avec vous. Le langage de l'Ecriture, quelque prévenu qu'on soit contre elle, déconcerte et réduit au silence. On fait toujours plus de cas de cette autorité que de celle de l'homme. A quel tribunal en appellera celui qui ne se soumet pas à l'autorité de Dieu même?... Je ne pense pas que saint Paul eût beaucoup goûté le genre d'instructions de beaucoup de prêtres de nos jours, qui se fatiguent l'imagination pour enfanter avec peine des discours d'où le style sacré est

à peu près banni. D'ailleurs les périodes sont bien arrondies, il y a de l'ordre et une certaine décence de langage que l'on admire ; mais en dernière analyse, tout y est froid, glaçant, parce que l'Esprit-Saint ne parle pas, et qu'il n'a pas donné la vie à ce simulacre... Depuis tant de siècles qu'on ne cesse de donner cette leçon aux prédicateurs, comment se fait-il qu'ils n'en soient pas convaincus? Comment espèrent-ils que leurs seules instructions sans Ecriture Sainte pourront faire quelques fruits, ou se sauver du naufrage universel ? Quel amour propre les enivre dans leurs propres conceptions, jusqu'au point de les faire préférer au langage de Dieu même? Les sermons des Pères de l'Eglise ne sont qu'un développement des passages multipliés de la Sainte Ecriture. La chaire, dit-on, n'était pas encore formée de leur temps. Non, ils n'avaient pas notre méthode. Mais ce qui prouve que leurs sermons valaient cependant mieux que les nôtres, c'est qu'ils passaient à la postérité et les nôtres n'y passeront pas. Les sermons des Pères vivront aussi longtemps que la source inépuisable d'où ils sont puisés. Mais que deviendront tous ces discours, fruit d'une imagination creuse, qui n'enfante que ses propres conceptions? Ce que devient le ver luisant qui ne traverse la belle saison que pour mourir en hiver. Le dédain du public lui fait lui-même une prompte justice ; et souvent ils meurent presque avant de naître. » (Mgr. Villecourt.)

3478. « L'étude de l'Ecriture Sainte est immense, comment oser se jeter dans cet abîme sans fond ? Il eût été moins étonnant d'entendre cette difficulté de la bouche des Augustin, des Ambroise, des Chrysostome... Ce sont eux pourtant qui ont donné l'exemple le plus remarquable de l'assiduité à cette étude. On n'exige pas d'un ecclésiastique qu'il possède à fond l'intelligence de la Sainte Ecriture, mais qu'il l'étudie selon son pouvoir, l'étendue de son intelligence et de son loisir. Tout le monde parle son langage natal ; cependant fort peu de personnes le connaissent à fond. Renonce-t-on pour cela à le faire apprendre aux enfants à qui on ne peut donner une éducation achevée? Non, sans doute. On veut toujours qu'ils en sachent assez pour leur usage. Il en est ainsi dans toutes les choses indispensables dans le commerce ordinaire de la vie. La Sainte Ecriture doit être la science des ecclésiastiques ; mais il n'est pas nécessaire qu'ils la sachent commenter comme Ménochius. Mais, dit-on encore, la Bible est si volumineuse ; elle offre tant d'obscurités et de difficultés. Certes, elle est seule beaucoup moins volumineuse que les auteurs latins que nous avons expliqués dans nos classes.... Bornons-nous d'abord à ce qu'il nous est plus important de connaître ou à ce qui est le plus aisé pour nous. Etudions le Pentateuque, c'est-à-dire les cinq livres de Moïse. Ils ne sont pas plus tôt bien connus, qu'on sent le désir de lire tous les autres livres historiques de la Bible, jusqu'à celui d'Esther inclusivement. Il n'est guère possible de négliger le livre des Psaumes que nous récitons tous les jours, et dont il est facile de saisir le sens à l'aide de la traduction du P. Lallemant, jésuite... Pourquoi laisserions-nous les livres sapientiaux qui offrent tant de beaux et de solides préceptes de morale, qui peuvent être pour nous d'un usage presque journalier? Saint Jérôme désirait qu'on commençât à les lire au sortir de l'enfance... A l'exception de l'Apocalypse, il est de toute urgence qu'un ecclésiastique connaisse bien le Nouveau Testament.

« Voilà un travail qui ne paraît pas extraordinaire. En un an, on pourrait facilement voir tout ce que je viens d'indiquer, en y consacrant moins d'une heure par jour... Mais quels sont les commentaires qu'il est à propos de consulter? Je crois qu'il ne faut pas choisir des ouvrages volumineux: on s'y perd et on finit par se dégoûter de l'étude de l'Ecriture Sainte... Je crois qu'avec un Ménochius et un Carrière, on pourrait éclaircir les principales difficultés de la Bible. L'histoire de la vie de Jésus-Christ par le P. de Ligny est un bon commentaire des quatre évangélistes. La réputation du P. de Picquigny sur saint Paul est faite.

» Deux mots, sur la manière d'étudier, de lire, de méditer, et d'appliquer l'Ecriture Sainte. Par où faut-il commencer? Saint Bernard répond: Faites passer avant tout ce qui est plus pressant pour le salut. Ainsi il faut commencer avant tout par le Nouveau Testament, et dans le Nouveau Testament, par les quatre Evangélistes. Pendant ce temps-là, on ne laissera pas de lire l'Ancien Testament, mais ce sera plutôt encore une simple lecture qu'une étude.

» Quels buts doit-on se proposer? Ne cherchons dans l'Ecriture Sainte, qu'à nous affermir dans la connaissance et l'amour de Dieu, à nous exciter au désir de la sanctification de notre âme et du salut de nos frères. Loin de nous cette curiosité coupable qui nous porterait à vouloir nous expliquer à nous-mêmes les mystères impénétrables qui y sont renfermés. *Scrutator majestatis opprimetur à gloria.* Si je ne parlais pas à des prêtres, j'ajouterais: Loin de nous des intentions criminelles, comme dans ces censeurs audacieux qui ne lisent la Sainte Ecriture que pour y trouver matière à la critique, ou un moyen de satisfaire à la corruption de leur cœur. On peut dire d'eux, avec le saint homme Job, que le pain de vie se change en eux en fiel de dragon. (JOB, XX, 14.)

» *Omnis Scriptura eo spiritu debet legi quo scripta est*, dit l'auteur de l'*imitation.* Oh! quelle différence dans le résultat de cette sainte étude pour celui qui ne la lit qu'animé de l'Esprit de Dieu, et pour celui qui ne la lit que comme un curieux et un savant qui veut connaître sans vouloir pratiquer!

» A moins qu'ils ne trouvent dans ce travail un aliment à leur vanité, ces derniers finissent par l'abandonner. Ce livre sacré leur tombe des mains, ils le prennent en bâillant, et ils le laissent échapper en dormant. Je n'oserais dire que ce sont des perles jetées devant des pourceaux; mais du moins, c'est un livre fermé, puisqu'ils ne rompent pas le noyau pour en tirer l'amande.

» Comment faut-il méditer l'Ecriture Sainte? Comme saint Augustin: *Jesum quœrens in libris.* Des ecclésiastiques ont recueilli les plus grands avantages en se faisant une sainte habitude de prendre dans le Nouveau Testament le sujet de leurs méditations.

» Ne nous accoutumons pas à faire de fausses applications de la Sainte Ecriture, c'est-à-dire, de détourner les textes de leur sens naturel. » (Mgr Villecourt.)

Eia ergo, fratres mei, qui pastores rationabilium ovium nuncupamini, festinate capere non sophismata paganorum, non carmina poetarum, non argutias philosoporum, de quibus tam auditores quam doctores reddituri aliquando sunt rationem, sed suavem illam sapientiam sapientiarum seu

theologiam: hæc est enim scientia scientiarum, angelorum ferculum, archangelorum voluptas, apostolorum gloriam, patriarcharum fiducia, prophetarum spes, martyrum corona, robur virginum, religiosorum refectio. (SAINT AUGUSTIN.)

3479. Pour nous distraire, allons faire une visite à un pécheur, à un ignorant qui ne sait pas les principaux mystères, ou cultivons le modeste arpent qui nous est alloué: encore n'y donnons que le temps nécessaire pour soulager notre esprit; mais jamais celui que nous pouvons employer, sans fatigue, à l'étude et à la préparation des instructions. Il vaut mieux donner une centaine de francs à un manœuvre que de sacrifier à son jardin le temps de l'étude. Interdisons-nous surtout les jeux de hasard que proscrivent les canons, ne jouons jamais dans les lieux publics; les statuts de certains diocèses le défendent. Ecoutons saint Liguori sur ce sujet:

« Que dirons-nous du jeu? Il est certain, d'après les Canons, que jouer à des jeux de pur hasard, fréquemment et pendant un temps considérable, ou y jouer de grosses sommes, c'est, au moins quand il y a scandale, un péché mortel.

» Quant aux autres jeux, qu'on nomme jeux de passe-temps, je ne veux pas entreprendre ici de décider s'ils sont par eux-mêmes licites ou illicites; mais je dis que de semblables divertissements conviennent certainement peu à un ministre de Dieu, qui, s'il veut remplir ses obligations envers lui-même et envers le prochain, n'a certes pas de temps de reste à donner au jeu. Je lis dans saint Jean Chrysostome: *Diabolus est qui in artem ludos digessit.* (IN MAT. hom. 6.) Et voici le sentiment de saint Ambroise: *Non solum profusos sed omnes etiam jocos declinandos arbitror.* (EPIST. 23.) Dans le même endroit, il dit que la récréation est bien permise, mais non cette récréation-là, qui trouble le bon ordre de la vie, ou qui ne convient pas à notre état: *Licet interdum honesta joca sint, tamen ab ecclesiasticâ abhorrent regulâ.* »

Massillon était du même sentiment; il va jusqu'à dire: « Les jeux, les amusements des hommes flétrissent la dignité de l'onction des mains du prêtre.

« Un prêtre joueur de profession, ajoute-t-il, est une espèce d'opprobre dans l'Eglise. Il y perd un temps destiné à la sanctification de son peuple; il y perd le goût de tout ce qui est saint et sérieux dans son état; il y perd le respect et la confiance de ses peuples; il y perd le calme et la tranquillité d'esprit. Que dirai-je encore? que n'y perd-il pas? puisqu'il y perd l'esprit de sa vocation et de tout le fruit de son ministère. Voilà des pertes mille fois plus importantes que celles de son argent. »

3480. Il n'est pas moins sévère en parlant de la chasse: « Un prêtre, les armes à la main, représente-t-il le divin Pasteur occupé à conduire paisiblement son troupeau, ou le loup préparé à le détruire? Il ne daigne pas aller au secours de celles de ses brebis qui périssent, et il court comme un insensé après des animaux. Il s'attache à une proie vile, et il méprise la proie sainte d'une âme qu'il pourrait gagner à Jésus-Christ. » (V. n° 3481.)

Labora sicut bonus miles Christi Jesu (II. TIM. II, 3). *Sollicite cura teipsum probabilem exhibere Deo, operarium inconfusibilem, recte tractantem verbum veritatis.*

Qui docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti, et qui ad justitiam... (Daniel xii, 3.) (1).

TRAITS ET PENSÉES SUR LA SCIENCE DU PRÊTRE.

3481. *Ne pas perdre de temps.* Nous connaissons, dit saint Jérôme, des saints pêcheurs, nous ne lisons point qu'il y ait eu de saints chasseurs. Depuis saint Jérôme nous avons eu saint Hubert; mais il n'est devenu saint qu'après avoir abandonné la chasse.

3482. Gardons-nous de laisser aller à un amour inconsidéré de la science. Si vous vous livrez à l'étude des lettres, évitez que leur attrait, agissant avec trop d'empire sur votre cœur, n'y refroidisse vos progrès dans la vertu. Votre première, votre plus constante étude, c'est celle des bonnes œuvres. Ce n'est point par les grands discours que l'on accomplit la loi, mais par les actes de piété et de religion. Il n'est que trop ordinaire de voir des savants dont les mœurs, en contradiction avec leur profession, les exposent aux plus justes reproches; tandis que d'autres, sans autre science que celle de la justice, laissent bien loin par derrière eux les hommes les plus vantés pour leur science. Il vaut mieux agir sans avoir lu, que de lire sans agir. (Saint Ephrem.)

3483. Saint Basile compare ceux qui s'occupent à l'étude d'une vaine science aux yeux de la civette. Cet animal a la vue perçante dans les ténèbres, et ne voit goutte pendant le jour. Il en est de même de ces savants qui raisonnent à merveille sur des objets de nulle importance et ferment les yeux à la vraie lumière.

3484. Le démon, en flattant notre premier père de l'espérance de tout savoir, n'a fait qu'enlever la part de science qu'il avait déjà. (Chrys.)

3485. *Compescat humana temeritas et id, quod non est, non quærat, ne illud, quod est, non inveniat.* (Aug.)

3486. *Multo facilius invenit siderum conditorem humilis pietas, quam siderum ordinem superba curiositas.* (Id.)

3487. *Cibus indigestus corpus corrumpit, inflatum et hydropicum reddit. Si digestus fuerit, nutrit. Sic scientia stomacho animæ indigesta, si non fuerit igne charitatis decocta, malos humores generat. Numquid mali mores, mali humores sunt?* (Bern.)

3488. *Sol non omnes, quibus lucet, etiam calefacit; sic sapientia multos, quos docet quid sit faciendum, non continuo etiam accendit ad faciendum. Aliud est, multas divitias scire, aliud et possidere: nec notitia divitem facit sed possessio.* (Id.)

3489. *O utinam saperes et intelligeres ac novissima provideres; saperes, quæ Dei sunt: intelligeres, quæ mundi sunt: provideres, quæ inferni sunt; profecto inferna horreres, superna appeteres, quæ ad manus sunt, contemneres.* (Id.)

3490. *Sunt qui scire volunt eo fine tantum ut sciant, et turpis curiositas est. Et sunt qui scire volunt, ut scientiam suam vendant: verbi causa, pro pecunia, pro honoribus, et turpis quæstus est. Et sunt qui scire volunt, ut sciantur ipsi et turpis vanitas est. Sed sunt quoque, qui scire volunt, ut ædificent et charitas est: et sunt, qui scire volunt, ut ædificentur et prudentia est.* (Id.)

3491. *Scias quo ordine, quo studio, quo fine quemque nosse oporteat. Quo ordine ut illud prius quod moturius movet ad salutem: quo studio, ut illud ardentius, quod vehementius ad amorem: quo fine, ut non ad inanem gloriam, curiositatem aut aliquid simile, sed tantum ad tuam et aliorum ædificationem.* (Id.)

3492. Newton, sur la fin de sa vie, comme ses amis lui témoignaient leur admiration de ses découvertes. « Je ne sais, disait-il, ce que le monde pensera de mes travaux; mais pour moi, il me semble que je n'ai pas été autre chose qu'un enfant jouant sur le bord de la mer, et trouvant tantôt un caillou un peu plus poli, tantôt une coquille

(1) Aux séminaristes, il faut recommander de ne pas négliger la piété pour l'étude, aux prêtres de ne pas professer des goûts de solitude ou d'études non nécessaires aux devoirs du saint ministère; la piété serait mal entendue, si elle empêchait de remplir ses devoirs d'état; et laisser la poursuite de la brebis égarée pour faire des recherches scientifiques et des travaux non nécessaires, c'est ne plus être bon pasteur.

un peu plus agréablement variée qu'une autre, tandis que le grand Océan de la vérité s'étendait inexploré devant moi. »

3493. Bossuet rejetait, dit son historien, toutes les études frivoles ou agréables qui étaient étrangères à son état. Quoi qu'il sût par cœur presque toute la Bible, il la lisait et la relisait sans cesse; il chargeait les marges de notes abrégées, il avouait que la Bible était sa passion, qu'il ne pouvait vivre sans la Bible.

Jamais il ne faisait un voyage, dût-il n'être que d'une heure ou deux, sans porter avec lui la Bible. Etant archidiacre de Metz, il faisait de l'Ecriture Sainte l'objet principal de ses études.

3494. Saint Bonaventure avait tant d'affection pour l'Ecriture Sainte, que pour se l'imprimer davantage dans la mémoire, il a écrit de sa main deux manuscrits de la Bible que l'on conserve encore aujourd'hui. Saint Donat, prêtre d'Orléans, qui finit sa vie dans un ermitage près de Sisteron, dès l'âge de douze ans, était capable de réciter la Bible en entier.

3495. Saint Nicaise Johnson, capucin, un des dix-neuf martyrs de Gorcum, prédicateur éloquent, savait par cœur tout le Nouveau Testament.

3496. Saint Césaire étant encore jeune religieux de Lérins, fut envoyé à Arles chez un noble personnage du nom de Firmin, qui devait rétablir sa santé affaiblie par les austérités. Firmin voulait lui faire suivre les leçons de Pomélius, célèbre auteur venu d'Afrique pour enseigner à Arles ; mais une vision terrible avertit Césaire de ne pas apprendre les sciences profanes. C'est donc l'Ecriture Sainte qu'il étudia ; il devint à trente-trois ans archevêque d'Arles ; il la possédait tellement, qu'on eût dit qu'il la lisait dans un livre plutôt qu'il ne la récitait de mémoire. C'était d'elle seule qu'il tirait toutes les belles instructions qu'il adressait à ses ouailles.

3497. Dans la solitude du mont Casius où il se retira pour échapper à l'épiscopat, saint Jean Chrysostome apprit par cœur le texte entier des Ecritures. Plus tard, devenu évêque de Constantinople, après avoir passé le jour dans les exercices de son zèle, il consacrait une partie des nuits à méditer les saints Livres. Toujours malade, il ne donnait que trois ou quatre heures au sommeil.

3498. Saint Boniface, évêque de Lausanne, qui, démis de son évêché, s'était retiré à Bruxelles, sur le point de mourir, fit demander l'Evangile de saint Jean ; il l'embrassa, et posant ses mains sur ce livre sacré, il dit: « Voilà le livre selon les maximes duquel j'ai vécu ; je crois tout ce qu'il renferme et désire mourir dans cette croyance. »

3499. Saint Boisil, Ecossais, dont le vénérable Bède a dit des merveilles, fut maître de saint Cuthbert. Ce dernier fut atteint de la peste, et après son rétablissement, son maître lui dit: « Votre dernier moment n'est point encore venu ; mais moi je mourrai dans sept jours — Que pourrai-je lire avec vous, répondit Cuthbert, dans un aussi court espace de temps? — L'Evangile de saint Jean, sept jours suffiront pour le lire et faire nos réflexions. » Et dans cette lecture, le cœur du saint s'embrasait de plus en plus des flammes de la charité. Le disciple imita son maître, et on trouva dans son tombeau une copie de l'Evangile de saint Jean.

XI. — Zèle du prêtre.

3500. Saint Alphonse de Liguori écrit: « Qu'on remarque bien que de tous les sermons qui se prononcent dans une retraite pastorale, celui que l'on donne sur le zèle est le plus nécessaire et le plus capable de produire du fruit. Car si, comme on doit l'attendre de la grâce de Dieu, on peut déterminer un seul des prêtres à s'adonner au salut des âmes, on en sauvera non pas une, mais cent par le moyen de ce prêtre. »

Le zèle est obligatoire pour les fidèles, nous l'avons établi. *Qui non zelat non amat, qui non amat manet in morte,* dit saint Augustin; mais il faut dire spécialement aux prêtres:

I. *L'obligation du zèle.* — II. *Son efficacité.* — III. *Ses mérites.*

3501. I. *Obligation du zèle.* — Que le sacerdoce soit établi pour procurer le salut des âmes, ce n'est point douteux. Tous les autres sacrements ont pour but la sanctification de ceux qui les reçoivent: l'Ordre suppose la sainteté de celui, à qui il est confié, il l'augmente, il est vrai; mais son but principal est de rendre son sujet apte à s'occuper du salut des autres. 1° *Dei adjutores sumus*; or, quelle est l'œuvre de Dieu par excellence? C'est le salut des âmes: *Majus opus est ex impio justum facere, quam creare cœlum et terram.* (SAINT AUGUSTIN.) Il ne nous a pas appelés à son aide pour la création, mais pour la rédemption. *Sacerdotes Dominus voluit esse salvatores,* dit saint Jérôme. *Omnium divinorum divinissimum est cooperari in salutem animarum.* (SAINT DENIS.) 2° *Faciam vos fieri piscatores hominum,* quelle est l'ardeur du pêcheur, sa patience, pour poursuivre le poisson! c'est l'image de ce que doit faire le prêtre. Et saint François de Sales veut que nous ayons le zèle du chasseur. Jérémie dit, en effet: *Mittam eis multos venatores et venabuntur eos de omni monte et de omni colle et de cavernis petrarum* (JÉRÉM. XVI, 16), c'est-à-dire qu'ils poursuivront partout les pécheurs les plus désespérés. 3° *Exhibeamus nos tanquam Dei ministros.* Dans toutes les cours, on établit des ministres qui ont charge de faire respecter les lois, de réprimer les désordres, de mettre à couvert l'honneur du roi. Les ministres exposent même leurs jours pour l'honneur de leur prince. *Exhibeamus nosmetipsos tanquam Dei ministros.* Quel crime si les ministres conspiraient contre les intérêts du roi et se liguaient avec ses ennemis! 4° *Misit operarios in vineam suam. Ite et vos in vineam meam. Sudant agricolæ; fodiunt vinitores,* dit saint Bernard; et les prêtres, ajoute-t-il, *torpent otio, madent deliciis,* et pourtant: *Elegi vos ut eatis et fructum afferatis.* 5° *Sicut misit me Pater et ego mitto vos.* Pourquoi le Père l'a-t-il envoyé? *Misit Filium ut salvetur mundus per ipsum;* et cela à quel prix? il est venu pour être le médecin des âmes *ut sanet omnes ægrotos. Non est opus valentibus medico. Non veni vocare justos sed peccatores. Si medicus fugit, ægrotum quis curabit?* demande saint Bonaventure.

3502. 6° *Sacerdos quasi communis quidam omnium pater est; dignum est igitur ut omnium curam agat, omnibusque provideat, sicut et Deus cujus fungitur vice.* (SAINT CHRYSOSTOME.) Ce sont les prêtres qui enfantent les âmes: *Filioli quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis.* Les parents nous engendrent pour la vie présente; les prêtres pour la vie éternelle. « Sans prêtres, disait saint Ignace martyr, il n'y a point de saints; toute l'espérance, tout le salut, sont en eux. »

Vos estis presbyteri in populo Dei et ex vobis pendet anima illorum. (JUDITH, VIII, 21.) On se souvient de l'exhortation de saint Vincent de Paul aux dames qui étaient tentées de renoncer à l'Œuvre des enfants trouvés. « Or, sus, Mesdames, leur dit-il, leur salut est entre vos mains; si vous vous occupez d'eux, ils vivront; si vous cessez d'être leurs mères, ils mourront. »

L'exhortation fut efficace; mais avec plus de raison, on peut l'adresser aux prêtres. (Développez.) C'en est fait des paroisses, si les prêtres abandonnent les âmes; en les négligeant, ils cessent d'être pères, ils deviennent bourreaux.

Si on est bien coupable quand on empoisonne, est-on innocent en laissant mourir de faim? Pauvres enfants abandonnés! Pauvre jeunesse livrée à elle-même! Pauvres pécheurs éloignés de Dieu! Pauvres moribonds! Ah! les prêtres négligents ne sont plus les portiers du ciel, comme les ont appelés les Pères; mais les proviseurs de l'enfer. Pauvre société que celle qui n'a que des prêtres négligents! Les premiers Apôtres ont relevé une société abaissée; mais si nous ne remplissons pas notre ministère, nous qui sommes les pierres du Sanctuaire et ses fondements, les colonnes qui soutiennent l'univers chancelant, comme dit saint Eucher, tout s'effondre dans l'abîme du vice.

3503. 7° Saint Antonin prétend que le mot *Sacerdos* signifie *Sacra docens*, et saint Thomas: *Sacrum dans*. Honorius d'Autun, assure que *presbyter* veut dire: *Prœbens iter*. Mais tout cela nous fait comprendre que, comme le dit le théologien Habert: *Essentia sacerdotii consistit in ardenti studio promovendi gloriam Dei, salutem proximi*. — Ah! certes, les premiers prêtres ont arrosé de leur sang la foi qu'ils ont plantée au milieu du paganisme, et nous laisserions, par notre négligence, se dégrader l'édifice du salut qu'ils ont élevé malgré les tourbillons et les tempêtes? Sommes-nous dignes d'être les successeurs de ces hommes apostoliques, si nous ne sommes pas les héritiers de leur esprit? Ils ont fait ce qui demandait de l'héroïsme, serons-nous incapables d'un effort facile pour conserver à Jésus-Christ ce qu'ils ont acquis, pour écarter l'homme ennemi qui veut jeter l'ivraie dans le champ, pour arracher cette ivraie et faire disparaître les scandales et les abus qui déshonorent le christianisme?

« Il ne faut pas dire, remarque saint Liguori, je suis un simple prêtre, je n'ai pas charge d'âmes, je dois seulement m'occuper de moi. Non, tout prêtre est obligé de s'appliquer autant qu'il est en lui au salut des âmes. Partout donc où les fidèles éprouvent de grands besoins spirituels, par le manque de confesseurs (comme nous l'avons prouvé dans notre théologie morale, l. 6, n° 624, 11), un simple prêtre est tenu d'entendre les confessions; s'il n'y a point d'aptitude, il doit en acquérir. Puisqu'il est du ministère du prêtre de remettre les péchés, son devoir essentiel est de se rendre capable de l'exercer, au moins quand la nécessité l'exigera, *ne in vanum gratiam Dei recipiatis*. Je ne sais comment on pourrait justifier un prêtre qui, témoin des besoins pressants où se trouvent les âmes dans son pays, et pouvant les secourir en leur enseignant les vérités de la foi, en leur prêchant la parole de Dieu, en entendant les confessions, néglige pourtant de le faire par paresse.

» Je ne sais comment il évitera le châtiment du serviteur négligent qui enfouit le talent qu'on lui a donné pour négocier. Corneille de Lapierre applique cette parabole aux prêtres qui, pouvant travailler au salut des âmes, ne le font pas, soit par négligence, soit par une vaine crainte de pécher. » (Saint Liguori.)

Le grand devoir du prêtre, c'est donc le zèle du salut des âmes: et si saint Jean Chrysostome dit: *Non temere dico: non arbitror inter sacerdotes multos esse qui salvi fiant: sed multo plures qui pereant;* cela ne vient pas des mauvaises mœurs et des scandales qui étonnent parce qu'ils sont rares; mais peut-être du manque de zèle. Le défaut de zèle suffit pour damner un prêtre. Qui en pourrait douter? Un pasteur est-il innocent parce qu'il

n'a pas fait le mal ? N'est-il pas obligé, et sous peine de faute grave, d'employer ses soins à bannir le mal de son troupeau, à extirper les désordres, la désertion des sacrements, la profanation du dimanche, etc., à ramener ceux qui s'égarent, à instruire les ignorants ? Y a-t-il jamais eu dans la théologie deux sentiments à cet égard ? Donc, s'il ne le fait pas, il se perd. *Væ pastoribus Israel ! Gregem meum non pascebatis. Quod infirmum fuit non consolidastis, et quod ægrotum non sanastis. Quod perierat non quæsistis... et dispersæ sunt oves meæ... Ecce ego super pastores requiram gregem meum de manu eorum.* (EZECH., XXXIV.) (1)

3504. II. *Efficacité du zèle.* 1° *Verbum meum non revertetur ad me vacuum.* Toujours il est accompagné d'une grâce.

2° L'histoire le prouve. Les Apôtres... *In omnem terram exivit sonus eorum. Fides vestra annuntiatur in universo mundo.* — Certes les obstacles ne manquaient pas Et les hommes apostoliques dans le cours des âges, que n'ont-ils pas fait ? Le bienheureux Robert d'Arbricelle, saint François d'Assise, saint Vincent de Paul, saint François Xavier, saint Vincent Ferrier, saint François Régis, etc. Et plus près de nous, Bridaine, saint Pierre Fourrier, le vénérable curé d'Ars ; et la Société des Missions étrangères qui a eu tant de martyrs et qui évangélise de si vastes contrées dans l'Extrême-Orient. Que ne font pas encore aujourd'hui, même dans des paroisses indifférentes, de saints prêtres ? Ecoutons Massillon : « Il est écrit que le cadavre d'un homme, ayant été placé par hasard auprès du corps mort du prophète Elisée, on vit aussitôt ce cadavre se ranimer. Ses yeux que la mort avait fermés, se rouvrirent; sa langue se délia et on le vit sortir du séjour de la mort et jouir encore de la vie et de la lumière. Hélas! mes frères, les cadavres les plus infects, les âmes où la mort et la corruption du péché règnent depuis longtemps, ne sauraient presque approcher d'un saint prêtre, d'un envoyé de Dieu, mort à lui-même, au monde et à toutes ses espérances, qu'elles ne sentent à l'instant une vertu qui sort de lui, un souffle de vie qui commence à les ranimer, à leur inspirer de bons désirs, à réveiller leur léthargie et à opérer en elles des prémices de grâces et de salut. *Nec est qui se abscondat a calore ejus.* » — « Le plus grand don que Dieu puisse faire à la terre, continue-t-il, c'est un saint prêtre. Aussi quels bienfaits, croyez-vous, qu'il promit aux Israëlites par son prophète, s'ils voulaient se convertir, et renoncer enfin à leurs prévarications ? Quoi ? L'em-

(1) Saint François de Sales écrivait à Madame de Chantal : « Ne vous dirai-je pas une chose qui me fait frissonner les entrailles de crainte, chose vraie ? Avant que nous fussions au pays des glaces, il y a environ huit jours, un pauvre berger courait ça et là sur les glaces pour recouvrer une vache qui s'était égarée, et, ne prenant pas garde, dans sa course, il tomba dans une crevasse et une fente de glaces de douze piques de profondeur. On ne savait ce qu'il était devenu, si son chapeau, qui, dans sa chute, lui tomba de la tête, et s'arrêta sur le bord de la fente, n'eût marqué le lieu où il était. O Dieu ! un de ses voisins se fit descendre par une corde pour le chercher, et le trouva non seulement mort, mais presque tout converti en glace ; et en cet état il l'embrasse et crie qu'on le retire promptement, autrement qu'il mourra du gel. On le tira donc avec son mort entre ses bras, lequel après il fit enterrer.

Quel aiguillon pour moi, ma chère fille ! Ce pasteur qui court par des lieux si hasardeux pour une vache ; cette chute si horrible que l'ardeur de la poursuite lui cause pendant qu'il regarde plutôt où est sa quête et où elle a mis les pieds, que non pas lui-même où il chemine, cette charité du voisin, qui s'abîme lui-même pour ôter son ami de l'abîme. Ces glaces ne devraient-elles pas me geler de crainte, ou brûler d'amour ?

pire des nations? La ruine entière de leurs ennemis? La fin des maux et des calamités qui les affligeaient? Une terre où couleraient le lait et le miel? Il leur avait fait autrefois ces promesses magnifiques; mais elles n'avaient pu les contenir dans l'observance de la loi, ni les empêcher de prostituer leurs hommages à des dieux étrangers.

» Il laisse donc des promesses si éclatantes et si capables de faire impression, sur un peuple surtout que des motifs charnels et terrestres faisaient toujours agir; mais c'est pour leur en faire une encore plus grande et mille fois plus précieuse. *Convertissez-vous, Enfants d'Israël,* leur dit-il, *revenez au Dieu de vos pères que vous avez abandonné, et je vous donnerai,* quoi, mes frères? *Je vous donnerai des pasteurs et des prêtres selon mon cœur! Convertimini, filii revertentes... et dabo pastores juxta cor meum.* (JÉRÉM., III, 14.)

» Suscitez-en donc, ô mon Dieu, à votre Eglise, des prêtres fidèles et des pasteurs selon votre cœur. Nous ne vous demandons pas, ô mon Dieu, la fin des maux qui nous affligent, la cessation des guerres et des troubles, des saisons plus heureuses, le retour de l'abondance, et de la prospérité; donnez-nous de saints prêtres et vous nous donnerez tout avec eux. *Positus in resurrectionem multorum.* »

O magna et inclyta Dei instrumenta sacerdotes, a quibus populorum pendet beatitudo! (SAINT CHARLES BORROMÉE.) Au second livre des MACH., III, 1, il est dit que si Jérusalem florissait, c'était à cause de la piété du grand prêtre Onias. Les temps sont mauvais, disons-nous. Ils l'ont toujours été. Nous n'avons pas à craindre le martyre, comme les premiers prêtres. Nous avons les mêmes moyens qu'eux pour réussir; et si les temps sont mauvais, ne serait-ce pas parce que nous ne sommes pas assez apôtres. Devenons-le et les temps seront meilleurs. N'oublions pas la maxime de saint Ignace: *Tanto plus sperandum in Deo, quanto magis res videntur desperatæ. Ubi deficiunt auxilia humana, ibi præsto sunt auxilia divina...* Du reste, si notre zèle n'avait pas toute l'efficacité que nous ambitionnons, il n'en aurait pas moins de mérites.

3505. III. *Mérites du zèle.* Les faveurs de Dieu: 1° en ce monde; 2° en l'autre. 1° *En ce monde,* faveurs: 1) durant la vie, *Ego diligentes me diligo, Simon, Joannis amas me? — Etiam Domine tu scis.. pasce oves meas.* Voilà la preuve de l'amour, voilà ce qui nous assure l'amour de Dieu, car *nihil ita gratum Deo et ita curæ ut animarum salus.* (SAINT CHRSYOSTOME.) Jésus-Christ est le bon Pasteur qui laisse le troupeau pour courir après la brebis égarée. Elle lui est donc aussi chère que tout le troupeau. Quelle joie on lui procure en la ramenant! joie plus grande que celle que lui apporte la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes.

Congratulamini mihi, dit-il, *quia inveni ovem meam quæ perierat.* (Le père du prodigue va bien à ce sujet.) Sacrifier sa vie pour Notre-Seigneur, c'est beaucoup. *Majorem charitatem nemo habet ut...*; et cependant sainte Thérèse portait plus envie aux ouvriers de l'Evangile qu'aux martyrs, tant elle était convaincue de la gloire que procurent à Dieu ceux qui travaillent au salut des pécheurs. Aussi saint Paul, dit-il: *Optabam ego ipse anathema esse a Christo pro fratribus.* Sainte Catherine de Sienne aurait voulu être à la porte de l'enfer pour la fermer aux âmes. Saint Bonaventure désirait mourir

autant de fois qu'il y avait de pécheurs, afin de les sauver tous : (1) voilà les saints, voilà les favoris de Dieu. Ce sont eux qui ont été comblés de ses grâces. Il comblera de ses grâces ceux qui leur ressembleront par le zèle des âmes, qui ne s'épargneront pas pour les sauver, qui sauront sacrifier pour elles leurs aises, leur oisiveté, leurs forces et, s'il le fallait, leur vie, car comme le remarque saint Charles Borromée, un pasteur qui veut se procurer toutes sortes d'aises, prendre toutes les précautions pour la conservation de son corps, ne pourra jamais bien remplir son ministère. Il ajoute qu'un curé ne doit se mettre au lit, qu'après trois accès de fièvre.

Et quelle gloire donnent à Dieu des enfants qu'un prêtre garde purs par la fréquentation des sacrements, des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe qu'il dirige vers le sacerdoce ou vers la vie religieuse, ou la pratique de la virginité, les âmes qu'il conduit dans les voies de la vie intérieure! Notre-Seigneur se laissera-t-il vaincre en générosité ? Ne répandra-t-il pas ses plus grandes faveurs sur un tel ministre et sur une telle vie ?

3506. 2) *A la mort. Dulcis est somnus operanti.* (Eccl. v. 11.) De même la mort est pleine de douceur pour le prêtre qui se sera fatigué pour Dieu. On pourra dire avec vérité de lui ces paroles de la recommandation de l'âme : *Licet peccaverit, zelum Dei in se habuit.* Saint Ignace de Loyola disait que, s'il avait à choisir d'entrer au ciel aussitôt, ou de rester sur la terre incertain de son salut, afin de travailler à celui des autres, il prendrait ce dernier parti. Et quand on lui disait que c'était là une imprudence : « Est-ce que Dieu est un tyran, répondit le saint : en me voyant exposer mon salut pour lui gagner des âmes, voudra-t-il m'envoyer en enfer ? » Quelle sécurité donc trouve un prêtre zélé à son heure dernière! Jonathas avait sauvé les Hébreux des mains des Philistins, et il fut condamné à mort par Saül pour avoir, contre la défense de ce roi, mangé un peu de miel ; mais le peuple se mit à crier : *Ergone Jonathas morietur, qui fecit salutem hanc magnam in Israel ?* Les âmes qu'un saint prêtre aura envoyées au ciel, à l'heure de sa mort se présenteront à Dieu. Et Dieu leur refusera-t-il ce que ne refusa pas Saül ? Quiconque a le bonheur de travailler à la conversion des pécheurs, a un certain signe de prédestination, dit saint Liguori, et peut espérer de voir son nom inscrit dans le livre de vie, *adju-*

(1) Jamais père ne fut plus absorbé par l'amour de sa famille que saint Jean Chrysostome l'était pour le salut des âmes de son troupeau de Constantinople. Constatait-il un progrès moral, avait-il réussi à ramener une seule âme au devoir, sa joie s'épanchait devant tous. « L'empereur, disait-il, est moins satisfait de sa puissance que moi de vos vertus. Il reviendrait de l'armée portant les couronnes de la victoire, qu'il aurait moins de joie de la victoire, que j'en ai de vos progrès. » Mais quelle tristesse était la sienne, quand une âme se perdait : « Je voudrais qu'il me fût possible, disait-il, de mettre mon cœur sous vos yeux... Rien ne m'est plus cher que vous, pas même la lumière ; car je voudrais devenir aveugle, si je pouvais à ce prix convertir vos âmes. A quoi me servirait la lumière du soleil, si la douleur que vous me causez couvre mes yeux de ténèbres ? Si quelqu'un de vous vient à pécher, c'est une douleur qui me poursuit jusque dans le sommeil. Je me sens soulevé comme sur des ailes, quand on me dit du bien de vous. Comblez ma joie. Ce en quoi je l'emporte sur tout le monde, c'est que je vous aime et vous tiens tous embrassés dans mon cœur. Vous êtes tout pour moi : père, mère, frère, sœur. Je ne vous avertis, je ne vous gronde, que pour vous rendre meilleurs. » Et en partant pour son exil, il disait : « On pourra me bannir, me tuer même, on ne me séparera jamais de vous ; la mort n'atteindra pas mon âme, et mon âme se souviendra toujours de son peuple. Et comment vous oublierais-je, vous, ma famille, ma vie, ma gloire ? Pour vous je suis prêt à répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Une telle mort est l'assurance d'une union éternelle. »

toribus meis, dit saint Paul, *quorum nomina scripta sunt in libro vitæ.* (PHIL. IV, 3.) Et saint Augustin dit : *Animam salvasti, animam tuam prædestinasti.*

3507. 2° *La gloire du ciel :* Celui qui donne un verre d'eau froide ne perdra pas sa récompense. Qu'en est-il de nourrir les affamés de la divine parole ? etc. *Si magna mercede est dignum a morte eripere carnem quandoque morituram, quanti est meriti a morte animam liberare, sine fine victuram,* dit saint Grégoire. *Qui ad justitiam,* etc. (DAN. XII, 3.) *Quæ est enim nostra... corona gloriæ, nonne vos ante Jesum Christum eritis in adventu ejus.* (THES. II, 19.) Saint Grégoire dit : *Tot coronas multiplicat quot Deo animas lucrifacit.*

Quand saint Philippe de Néri monta au ciel, le Seigneur envoya à sa rencontre toutes les âmes qu'il avait sauvées. Ah ! il en coûte parfois d'exercer le zèle. *Euntes ibant et flebant mittentes semina sua...* Ainsi font les laboureurs ; mais la récolte les console. *Venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos.* Oh ! quelles gerbes éclatantes que ces phalanges d'élus, auxquels un saint prêtre a ouvert le ciel !

Peut-être nos efforts sont-ils stériles ? Le laboureur qui défriche un mauvais terrain pour son maître, n'a-t-il pas droit à son salaire, comme celui qui cultive une terre fertile ? *Noli diffidere,* dit saint Bernard, *curam exegeris non curationem. Unusquisque propriam mercedem accipit secundum suum laborem,* non selon ses succès. La béatitude, la gloire seront les mêmes, donc courage ! confiance ! travail ! Dieu nous a loués à son service ; ce n'est pas seulement pour que nous mangions ; mais pour que nous travaillions, et cela pour lui. Sa gloire et le salut des âmes doivent être notre unique but. Vivons pour sauver nos frères. Que notre zèle soit large, qu'il embrasse tous les pécheurs, les écoles, les parents chrétiens. Quelle pitié de voir de bons prêtres qui consument leur temps avec quelques dévotes, ou qui sont tout entiers dans une réparation d'église ou de sacristie et qui laissent tout le reste. Ne négligeons rien. Dieu le veut. Notre-Seigneur à ce prix, nous prépare ses plus tendres faveurs pendant notre vie, à notre mort, dans l'éternité. Donc, assiduité au confessionnal, visite des malades, correction des pécheurs et sans nous venger de leurs rebuts par les nôtres, prédications bien préparées, conversations saintes avec tous, exemple, prière : « Tant que vous verrez dans votre peuple des pécheurs à ramener, des abus à corriger, des faibles à soutenir, dit Massillon, ne croyez pas vos obligations acquittées. Que l'âge lui-même ne vous paraisse pas une raison légitime de cesser le combat. Soyez les Eléazars de la loi nouvelle, et que la vieillesse elle-même vous devienne un motif de ne vous rien permettre qui puisse paraître un exemple de négligence à de jeunes ministres qui, n'ayant pas été témoins de votre fidélité passée, prendraient pour exemple votre relâchement présent. »

XII. — Moyens d'exercer le zèle.

N. B. *N'omettre ce sujet dans aucune retraite. Le traiter au moins sous forme de glose, si on ne peut le faire autrement.* — Un prêtre qui a à cœur la gloire de Dieu, le salut des âmes et son propre salut, doit d'abord bien remplir toutes ses obligations. (V. nos 3515 et suiv.)

3508. I. La première, celle qui féconde toutes les autres, c'est *la prière*. Tout prêtre est médiateur, c'est pour cela qu'il offre le sacrifice et récite l'office au nom de toute l'Eglise. (V. nos 3305 et 3551.) Mais le pasteur est tenu *ex officio* de prier pour ses brebis. *Rogabit pro eo sacerdos et pro peccato ejus, et dimittetur ei.* (LÉV. IV, 26.) C'est pourquoi la sainte Eglise oblige ses prêtres à réciter l'office et à célébrer de temps en temps la messe *pro populo*. Et saint Ambroise dit : *Sacerdotes die ac nocte pro plebe sibi commissa oportet orare*. En effet, s'il veut que son ministère soit fécond, il faut qu'il se remplisse lui-même par l'oraison des grâces divines, afin de les déverser ensuite sur les âmes. Autrement il ne serait qu'un canal et non un réservoir, selon le mot de saint Bernard. *Quæ in aure auditis, prædicate super tecta.* (MAT. X, 27.) Pour prêcher avec éloquence, il faut avoir entendu Dieu parler à l'oreille du cœur. Donc, ne négligeons jamais notre demi-heure d'oraison ; et surtout n'omettons pas de faire chaque année une bonne retraite.

« Le grand prêtre Aaron, voyant une partie de son peuple frappée de la main de Dieu et expirer devant lui, court, dit l'Ecriture, entre les morts et les vivants, il lève les mains au ciel, il verse des larmes sur le malheur de ceux qu'il voit tomber sous ses yeux, il crie, il supplie, et sa prière est exaucée, et la plaie cesse ; et le glaive de la colère de Dieu se retire : un bon pasteur ne prie jamais inutilement pour son peuple. *Stans Aaron inter mortuos ac viventes, pro populo deprecatus est et plaga cessavit.* (NUM. XVI, 48.)

« Voilà l'image du bon pasteur. Il marche au milieu de son peuple pour ainsi dire, entre les morts et les vivants : il voit à ses côtés des brebis mortes, et d'autres prêtes à expirer et qui ne donnent plus que quelques signes de vie. Il voit le glaive invisible de la colère de Dieu sur son peuple par les crimes qui y règnent et qui en précipitent un grand nombre dans la mort ; il le voit et c'est un spectacle qu'il a tous les jours sous les yeux. S'il n'en est pas touché, ce n'est pas un pasteur, c'est un mercenaire qui voit de sang-froid périr son troupeau ; c'est un ministre déchu de la grâce du sacerdoce ou qui ne l'a jamais reçue. Mais, s'il en est touché, oh ! quel doit être le premier mouvement de sa douleur et de son zèle ? C'est de s'adresser à celui qui frappe et qui guérit ; c'est de lui offrir les larmes secrètes de sa douleur et de son amour pour son peuple : c'est de faire souvenir un Dieu irrité de ses anciennes miséricordes : c'est d'émouvoir, par ses soupirs, ses entrailles paternelles et de s'offrir lui-même d'être anathème pour ses frères. » (MASSILLON.) (1).

3509. II. On parcourt ensuite toutes les autres obligations du pasteur en suivant notre *Abrégé de théologie* du no 3671 jusqu'à 3688.

A propos du no 3676, et de la nécessité de prêcher des choses pratiques qui instruisent sérieusement les fidèles, revenir sur ce qui a été dit no 3474 et surtout sur les nos 189 et suiv.

(1) Saint Bain était évêque de Thérouanne au VIII. siècle. Lorsqu'il voyait des pécheurs endurcis qui résistaient à tout, retenus qu'ils étaient par les liens du vice, il se châtiait lui-même par de saintes rigueurs, et ses prières unies à ces actes héroïques de pénitence demeuraient rarement sans atteindre leur but.... Le curé d'Ars passait quelquefois une partie de la nuit à pleurer ses pauvres péchés, comme il les appelait ; et à un prêtre qui se plaignait d'avoir tout fait sans résultat dans son ministère, il disait : « Vous avez prêché, prié, mais avez-vous jeûné, couché sur la dure ? Vous êtes-vous donné la discipline ? Tant que vous n'aurez pas fait cela, ne croyez pas avoir tout fait. »

Ne peut-on pas appliquer à ceux qui font des sermons pleins de science que personne ne comprend, les paroles de saint Paul : *Peribit infirmus in tua scientia frater propter quem Christus mortuus est.* (I. Cor. VIII, 11.)

A propos du nº 3679, dont il faut exposer la doctrine et auquel nous renvoyons nos lecteurs, insistons sur *le catéchisme.*

Ne le cédons complètement à personne. Ceux qui le feraient à notre place nous ôteraient un puissant moyen de connaître nos brebis et de nous en faire aimer. Les enfants d'une paroisse sont les recrues d'une armée. Quelle que soit leur bonne volonté, on ne peut s'y fier, s'ils sont ignorants. C'est de bonne heure qu'il faut les instruire. Dès que leur intelligence s'éveille, ils sont obligés de faire les actes du chrétien ; qui leur en apprendra les motifs, sinon le prêtre ? Ils sont obligés de se confesser, s'ils offensent Dieu, qui les y préparera ? S'ils croupissent dans l'ignorance et le vice jusqu'à neuf ans, époque où commencent d'ordinaire les catéchismes préparatoires à la première communion, leur éducation chrétienne est manquée pour la vie. Qu'on laisse languir jusque-là les enfants dans un air vicié, les privant de la nourriture nécessaire, à cet âge ils seront étiques et le meilleur régime ne leur rendra pas leur vigueur. Ainsi en est-il de l'âme négligée dans l'enfance.

Aussi Gerson dit-il, que personne n'est plus ennemi de l'Eglise, ne prépare mieux les voies aux démolitions de l'antéchrist, que celui qui en œuvres et en paroles, en public ou en secret, s'oppose à la voix de Jésus-Christ qui dit : *Sinite parvulos venire ad me.* Le loup attaque surtout les agneaux ; et l'oiseau de proie, la couvée ; que le premier soin d'un pasteur soit de défendre ce qui est faible, de donner au Seigneur les prémices, en établissant le règne de la grâce dans des âmes neuves, plus capables par conséquent de la goûter, et ayant un plus grand besoin de son secours pour soutenir leur faiblesse. Qu'on ne l'oublie point : bien qu'il soit important, nécessaire même de donner à l'enfance une solide instruction religieuse, il est plus important et plus nécessaire encore de la former aux vertus chrétiennes et à la vie de foi. C'est à cela que doivent tendre sans cesse les efforts du catéchiste. Sans la fréquentation des sacrements et la prière, les enfants, pas plus que les grandes personnes et encore moins, ne peuvent arriver à la pureté de conscience. (Sur les faveurs que Dieu fait à ceux qui aiment à catéchiser, V. nº 2624.)

Pour réussir dans sa tâche qui intéresse tant l'avenir des âmes et de la société, le catéchiste a besoin de ne pas se laisser aller à une routine qui risque de dégoûter les enfants, et par conséquent d'étudier les vraies méthodes pour rendre un catéchisme agréable et utile tout à la fois. On trouvera ces méthodes dans le traité de la Prédication de M. Hamon, qui est entre toutes les mains sacerdotales et qu'il faudrait relire de temps en temps. Qu'on ne néglige pas d'employer les dialogues et les conférences et de leur donner assez d'attrait pour amener parfois et même le plus souvent possible, les fidèles au catéchisme du dimanche et des fêtes. Qu'on médite ces paroles du grand pape Benoit XIV : *Affirmamus magnam eorum partem qui æternis suppliciis damnantur, eam calamitatem perpetuo subire ob ignorantiam mysteriorum fidei.* Que dirait aujourd'hui ce grand pontife, s'il voyait les deux tiers des enfants élevés dans des écoles sans Dieu ? Il est donc plus urgent que jamais de catéchiser ce peuple dont l'ignorance religieuse

grandit tous les jours, grâce aux écoles laïques et obligatoires. On peut du reste catéchiser le peuple sans qu'il s'en aperçoive, en exposant devant lui ou aux vêpres, ou mieux à la messe quelques points de la glose (voir n° 480), ou en interrogant les enfants devant tous les fidèles qu'on attire par des conférences ou des dialogues.

3510. Un catéchisme de persévérance pour les enfants après la première communion, a aussi une haute portée, soit pour conserver dans ces chères âmes les connaissances acquises, soit surtout pour les maintenir dans le bien, et les amener à fréquenter les sacrements au moins tous les mois. On ne peut guère faire le catéchisme que le dimanche dans nos campagnes ; mais qu'il importe de ne pas le négliger! Ecoutons sur ce sujet la grande voix de Pie IX dans une lettre à Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans :

« Quelque soin qu'on ait mis à enseigner aux enfants les éléments de la doctrine chrétienne et les maximes de la piété, si, plus tard, quand les sens font sentir leur empire ; les affaires temporelles, leur tyrannie ; les erreurs partout répandus, leur souffle funeste, de nouveaux enseignements ne viennent pas confirmer ces enfants dans leurs bons commencements, les former à la pratique des vertus, leur inspirer l'amour des choses qu'on leur a apprises, c'est à peine si on peut espérer quelque bon résultat des premiers travaux dont peut-être tout le fruit sera perdu... Nous exhortons ceux à qui est confié le soin des peuples, à ne pas se contenter de jeter des semences de la foi et des vertus dans l'âme des enfants, mais à cultiver, autant qu'ils le pourront, ces germes dans les adolescents et les jeunes gens. »

Et saint Charles Borromée, parlant des Pasteurs qui délaissent ces chers enfants après la première communion, s'écrie : « Proh dolor! quam multi parochi pariunt in nonnullis Christum et statim eorum curam omittunt! et quæ hæc impietas est! nec bestiæ hoc faciunt, quæ partus suos lactant, fovent, nutriunt et ab adversis quibuscumque tutantur... et tu tenellum sic deseris. Quando magis insudasse oportuerat, otio tepescis!... Magna culpa, fratres, et hæc magna segnities, imo magna sœvities... Non dormit, fratres, non dormit dæmon, sed insidiatur continuo... Ideo nos continua sollicitudine angi debemus et quod peperimus custodire. »

Mais le moyen, dira-t-on, d'amener les enfants, les petits garçons surtout, à assister à un catéchisme de persévérance après la première communion ? Nous convenons sans peine que cela n'est pas facile ; mais il faut tout tenter pour l'obtenir, visiter les parents, les maîtres, les chefs d'ateliers, se faire aimer des enfants, les intéresser, leur promettre et leur donner des récompenses, les faire amener par des personnes zélées, ou par quelque parent ou ami, qui ait de l'action sur eux. Quand quelqu'un d'entre eux manque le catéchisme, ne pas le délaisser ; mais le revoir ainsi que ses parents et ses maîtres, répondre à leurs objections avec beaucoup de bonté et de douceur. Ce sont là autant d'industries qu'il faut employer pour les amener à ne pas déserter le catéchisme, ni la fréquentation des sacrements.

On en conserve ainsi au moins un certain nombre pendant un ou deux ans après la première communion, et on les fait entrer ensuite sans interruption ou dans un patronage, ou dans un cercle de jeunes gens, ou dans une congrégation de jeunes filles. Sans ces divers secours, dans un trop grand nombre de paroisses de France, la jeunesse s'égare de la manière la plus triste, et prépare des chefs de famille sans pudeur et sans foi, qui soun

donneront sous peu une société indifférente, sinon impie. Quel malheur ! Ne faut-il pas le conjurer à tout prix, et par tous les sacrifices ? Les cercles de jeunes gens, les congrégations et les confréries sont le moyen le plus puissant, et peut-être, dans certaines paroisses du moins, le seul efficace pour maintenir les âmes dans la pratique religieuse, y former et y développer un noyau chrétien. Après tout, le pasteur n'est-il pas responsable de l'ensemble du troupeau, et de chacune de ses brebis ? Ne doit-il pas ramener au bercail celle qui s'égare (1) ? Et quand un de ses paroissiens doit quitter le pays qui l'a vu naître, le pasteur, s'il a un cœur de père, peut-il voir partir son enfant, sans lui donner ses dernières recommandations, soit pour le retenir auprès de lui, s'il est possible, quand il prévoit pour lui des dangers à courir ailleurs, soit du moins pour le prémunir contre eux. Comment laisser partir un jeune conscrit au service militaire, une jeune fille qui se place ailleurs, comme ouvrière ou domestique, sans les recommander par une lettre, ou de vive voix, à un aumônier ou à un prêtre qui prendra soin de leur âme.

Une messe dite dans les paroisses au départ des conscrits, peut fournir l'occasion heureuse de voir ces jeunes gens, de les amener à s'approcher des sacrements et à recevoir de leur pasteur une lettre de recommandation pour le directeur de quelque cercle militaire. Qui ignore que sans ces précautions la presque totalité des jeunes soldats abandonne toute pratique chrétienne ? Et comme tout français est soldat désormais, qu'en résultera-t-il pour notre pays ?

En nous arrêtant à Genève dans un hôtel, dont la maîtresse était une bonne catholique, nous apprenions d'elle qu'elle avait à son service une jeune protestante de la campagne. Or, le pasteur protestant de son pays venait chaque année s'informer de sa conduite et de ses relations, et lui donner ses conseils. Oserions-nous en faire moins que les ministres de l'hérésie ?

3511. Au nº 3680. En prêchant on jette le filet ; mais ce n'est qu'en confessant qu'on tire le filet à terre pour prendre les poissons. Il faut donc se rendre apte à ce ministère : « Si vous ne voulez pas étudier pour porter aide et secours aux âmes, dit saint Liguori, à quoi bon vous faire prêtre ? Qui vous a forcé de devenir prêtre ? dit saint Chrysostome ; avant le sacerdoce vous deviez sonder vos dispositions ; mais maintenant que vous êtes prêtres, *tempus nunc agendi non consulendi.* (Saint Chrys.) *Qui delegatus est ut alienam emendet ignorantiam, ignorantiam prætendere minime poterit.* Plusieurs prêtres étudient tant de choses inutiles, et négligent d'apprendre ce qui est nécessaire au salut des âmes ! » (Selva). Quel malheur (2) !

(1) Le soin de la jeunesse était particulièrement cher à saint Philippe de Néri. La vie entière en effet, dépend de la formation de l'enfance et de la jeunesse. Aussi le voyait-on rechercher dans les rues de Rome les enfants, cherchant à les attirer à lui et à les former à la piété. « Amusez-vous bien, mes enfants, leur disait-il ; mais n'offensez pas le bon Dieu. » Il était d'une grande indulgence pour ceux qui fréquentaient sa maison, et un visiteur paraissant un jour surpris du bruit qu'ils faisaient : « Pourvu qu'ils n'offensent pas le bon Dieu, répondit le saint, je leur permettrais volontiers de scier du bois sur mon dos, si cela leur faisait plaisir. » Il avait un zèle admirable pour les corriger de leurs mauvaises habitudes par la confession fréquente. Heureux les prêtres qui, à son exemple, s'occuperont comme lui de la jeunesse ! Heureuse la jeunesse qui rencontrera de tels prêtres.

(2) Dans une conférence spéciale, on parcourt le n. 65, les n. 66, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74 75, 76. 77, 78, 79, 85, 97, 100, 106, 108, 115 jusqu'à 122, 129 jusqu'à 133, 135 jusqu'à 141, 145, 152 154, du tome I de ce livre.

Voulez-vous qu'une paroisse chrétienne dépérisse, que les mœurs jusque-là pures se dépravent, que la foi s'affaiblisse, que l'enfance croupisse dans le vice, que la jeunesse y soit corrompue, le mariage profané, donnez-lui des prêtres qui n'aient pas des heures réglées pour entendre les confessions, qui écartent les pénitents par leur rudesse, ou par de fréquentes absences. — Voulez-vous qu'une paroisse indifférente se transforme, donnez-lui un pasteur qui prêche *publice et per domos* la fréquentation des sacrements, qui soit assidu au saint tribunal, qui s'y montre père pour tous. Bientôt tout revivra. Du moins est-il certain que s'il y a de bonnes âmes partout, c'est la confession qui les soutient ; que si un pécheur se convertit, c'est par la confesson ; et s'il l'abandonne, il retombe, malgré les sermons les plus éloquents.

3512. Au nº 3681. *Insister sur l'assistance des mourants*, avec Massillon : « Quand vous êtes infidèles à quelque autre devoir du saint ministère, vous pouvez toujours vous flatter que dans une autre occasion, vous réparerez votre négligence ; mais un malade abandonné, mourant dans cet état, ne vous laisse plus l'espérance de réparer l'énormité de ce crime.

« De plus, mes frères, le soin de vos paroissiens malades est la seule occasion qui vous reste, en redoublant votre assuidité et vos soins auprès d'eux, de réparer toutes les négligences dont vous aviez pu pendant leur vie vous rendre coupables pour leur salut. C'est une conjoncture précieuse pour vous et que Dieu ne semble vous avoir ménagée, qu'afin que vous lui rendiez, par de nouveaux soins et de nouveaux efforts de zèle, une âme que votre négligence, vos dissipations et votre oubli avaient jusque-là laissée tranquille dans une vie toute mondaine et criminelle. Pouvez-vous alors, quand on vient vous dire que Dieu l'a frappée d'infirmité, préférer à un devoir si auguste et si pressant, si précieux par tant d'endroits pour vous et pour cette âme, préférer, dis-je, à ce devoir, une visite inutile, une conversation oiseuse, les soins sordides d'une affaire temporelle ; que dirai-je ? une partie peut-être indécente de plaisir et de dissipation ? Faut-il que l'extrémité du mal vous arrache comme malgré vous et vous fasse courir enfin au secours d'un malade, à qui votre présence et les derniers remèdes de l'Eglise risqueront d'être inutiles ? Faut-il pour réveiller votre léthargie que rien ne soit plus capable de réveiller celle de votre frère qui expire ?

« Aussi, je vous avoue que je sens déchirer mes entrailles quand on vient m'annoncer que quelques malades, dans une paroisse, sont morts sans secours, par la faute et la négligence du curé ; rien ne me paraît plus affreux, plus infâme, plus déshonorant pour le saint ministère, et je ne comprends pas qu'un prêtre et un pasteur puisse exercer une barbarie dont un païen et un samaritain, dans l'Evangile, ne fut pas capable. »

Qui ne sait que le démon tente tout pour perdre les âmes à la dernière heure et que les moribonds sont le plus souvent incapables de s'aider eux-mêmes, s'ils ne sont assistés par personne. « Aussi, continue Massillon, l'oubli et l'abandon d'un seul de vos malades est une inhumanité qui révolte le public contre un curé coupable d'une négligence si barbare, qui lui attire la haine et le mépris de toute une paroisse, effrayée de se voir exposée au même malheur, qui scandalise même ceux qui auraient pu être les approbateurs et les complices de ses autres désordres et qui crie vengeance contre lui devant Dieu et devant les hommes.

« Et, en effet, mes frères, un père peut-il voir ses enfants sur le point de lui être enlevés, sans courir à leur secours et leur donner du moins ses dernières marques de consolation et de tendresse ? Est-ce un pasteur ou un barbare qui voit sa brebis infirme et peut-être mourante, et qui ne daigne pas s'approcher d'elle pour la secourir ? Le véritable pasteur laisse là toutes les autres pour courir après une seule qui s'est égarée, et vous laisserez périr tranquillement celle qui meurt sous vos yeux, au milieu même du bercail ? Non, mes frères, un curé qui néglige le soin de ses malades, qui attend que l'extrémité du mal ne lui permette plus de délais, qui ne se montre, enfin, après bien des remises, que lorsque la violence du mal ne peut plus rendre utiles au malade, ni la précence du pasteur, ni les derniers secours de l'Eglise qu'il va lui administrer ; un pasteur de ce caractère, s'il lui reste encore un cœur capable de quelque sentiment de religion, peut-il, sans être saisi d'horreur pour lui-même, voir cette âme aller paraître devant le tribunal terrible de Jésus-Christ.

« Elle y paraîtra pour accuser celui qui a été l'auteur de sa perte. »

Mais il est bon d'ajouter que ce qui doit nous exciter à remplir avec zèle ce ministère, c'est que c'est non seulement le plus grave, le plus nécessaire de tous, mais le plus efficace. Les pécheurs en santé ont vite oublié nos exhortations, le mourant en est plus frappé. Après les sacrements reçus, lorsqu'il était en santé, il revenait à ses vomissements : si nous lui rendons la grâce à l'heure de la mort, il la conservera éternellement. Et puis l'assistance des mourants fournit l'occasion de faire un bien véritable à leur famille. Donc pas de prétextes comme ceux-ci : La rigueur de la saison. Nous empêcherait-elle d'aller prendre position d'un poste avantageux ? Et nous croirions la diligence moins importante quand il s'agit d'assurer à notre frère une place au ciel ? La difficulté des chemins ; mais le bon pasteur va chercher sa brebis à travers des montagnes impraticables ! et quel chemin peut paraître difficile à un ministre de Jésus-Christ qui va frayer à un mourant le chemin du ciel ? Le sommeil interrompu ; mais pour ne pas retrancher à notre paresse une heure de sommeil, n'aurions-nous pas horreur de nous-mêmes, si nous exposions notre frère à un sommeil éternel ? Enfin, une légère indisposition. Et il vous paraîtrait plus dangereux d'exposer un moment votre santé que le salut éternel d'une âme qui vous est confiée et qui va peut-être périr ? Un pasteur doit être prêt à donner sa vie pour ses brebis. Les Apôtres regardaient la mort comme un gain ; nous ne le demandons pas de vous, mais nous demandons que vous regardiez comme un grand crime et une espèce d'apostasie dans le saint ministère d'être plus touché de la crainte d'aigrir une infirmité passagère que du danger éternel que va courir une âme que vous abandonnez.

Qui sait si la mort subite et la privation des secours de la religion ne seraient pas pour certains prêtres les châtiment de leur négligence à assister les malades.

Pour nous épargner un tel malheur, visitons tous les jours ceux qui sont en danger. Si la chose nous est impossible, visitons-les le plus souvent que nous le pourrons ; et dans tous les cas, observons la prescription du Rituel, *Monebitque instante periculo se statim vocari ut in tempore præsto sit morienti.* Quelle cruauté que d'abandonner aux remords de sa conscience, aux assauts du démon, aux angoisses de l'agonie, une âme infortunée, sous

prétexte qu'on lui a donné les sacrements! Quand un vaisseau entre dans le port, quelles précautions prend le pilote pour ne pas butter à des écueils! Quelles alarmes que celles du laboureur, quand l'orage gronde sur sa moisson déjà mûre! Quelles transes que celles de la mère, quand son fils est sur le point d'entendre une sentence de vie ou de mort! Et le pasteur serait insensible, il se plaindrait qu'on le dérange, qu'il n'y a pas de danger? Il faut, au contraire, qu'il répète souvent de l'avertir, de ne pas craindre de l'incommoder, qu'il y a là pour lui et pour les parents, un grave devoir, et qu'il ait dans chaque village ou dans chaque rue, des âmes chrétiennes qui aient la charge de rechercher les malades et de le prévenir.

3513. Au nº 3682. « Quand les peuples s'éloignent des pasteurs, a dit Léon XIII, il est nécessaire que les pasteurs s'approchent des peuples, » pour les instruire et les reprendre.

Saint Grégoire dit en effet: « Sacerdotes pro populorum iniquitate damnantur, si eos aut ignorantes non erudiunt, aut peccantes non arguunt. »

On sait que la correction est un devoir grave pour les parents, les instituteurs, les maîtres de maison. C'est même un devoir grave à l'égard du prochain pour un simple fidèle. Comment le pasteur pourrait-il s'en affranchir? Pour s'en excuser, on prétend remplir suffisamment son devoir du haut de la chaire. Un médecin est en règle, pourvu qu'il débite son cours dans une faculté, il n'a pas besoin d'aller voir les malades, ni de les ausculter, ni même de leur demander leur mal, et cela, lors même qu'ils n'assisteraient pas à son cours! Le père remplit-il son devoir en admonestant ses enfants présents, quand même il ne dit rien à celui qui, au moment où il admoneste, est à courir avec de mauvaises compagnies? Suffit-il au pasteur de caresser les brebis fidèles, peut-il abandonner celle qui s'est égarée? Qui oserait le prétendre! Le vigneron donne ses soins à chaque cep, le berger à chaque brebis. Le chasseur et le pêcheur ne se contentent pas d'avoir chez eux des filets, ils les tendent et battent ensuite la forêt ou la rivière. Le prêtre sans zèle sent qu'il est fait pour ne rien faire, comme le lévite qui voit quelqu'un étendu sur le chemin et passe outre.

3514. Saint Paul disait *publice et per domos.* — De quel droit retrancher sa dernière méthode, la plus efficace et souvent la seule possible? *Nocte ac die non cessavi cum lacrymis monens unumquemque vestrum.* Ah! laissons en paix les pécheurs, les profanateurs du dimanche, les déserteurs de la table sainte, nous prêtres, les méchants ne nous imiteront pas; ils s'insinueront dans les familles; ils y porteront le libertinage, l'impiété; ils y glisseront de mauvais journaux.

Les prêtres qui voient offenser Dieu et qui ne parlent pas, sont appelés par Isaïe: *Canes muti non valentes latrare.* Quelques-uns allèguent pour s'excuser qu'ils ne veulent pas se créer des difficultés. Saint Grégoire leur dit: *Dum pacem desiderant, pravos mores nequaquam redarguunt et consentiendo perversis, ab auctore pacis se sejungunt.* (V. nºs 3515 et suiv.)

On termine la conférence comme il suit: Ces devoirs ont de quoi absorber la vie d'un prêtre assurément. Ils ne laissent pas de place pour les jeux de cartes ni autres futilités.

Id scire oportet, dit saint Athanase, *te priusquam ordinabaris tibi vixisse, ordinatum autem illis quibus ordinatus es.* Moïse passait son temps à arranger les différends; Jethro l'en reprit et lui dit: *Stulto labore consumeris, esto*

tu ad populum in his quæ ad Deum pertinent. Les païens eux-mêmes avaient compris que les prêtres devaient s'occuper uniquement de ce qui regarde le service de la Divinité; et les fils de Lévi n'eurent pas de part dans le partage de la terre promise. Notre temps n'est pas au monde, ni même à nos parents (v. nº 3518); nous ne devons pas subir leur influence dans l'exercice du ministère; il n'est pas à des travaux de fantaisie, ni même à des travaux utiles qui ne tendent pas au salut des âmes (v. nº 3519); il ne faut s'y livrer que pour un moment par manière de récréation.

TRAITS HISTORIQUES SUR LE ZÈLE.

3515. Quand le B. Pierre Fourier en devint curé, Mattaincourt était appelé la petite Genève; les offices étaient désertés, les sacrements abandonnés. Pour combattre l'ignorance, Fourier allait dans les hameaux et catéchisait les familles à domicile. Il allait secrètement chercher les impies et les *conduisait* dans leurs maisons pour les convaincre de leurs égarements. Il se jetait quelquefois à leurs pieds avec larmes, les conjurant par ce qu'ils avaient de plus cher de ne pas donner à leur pasteur qui les aimait tendrement, la douleur d'avoir été le père de damnés. Quand toutes ces mesures n'aboutissaient pas, il priait et pleurait au pied des autels. Vous êtes le curé, disait-il à Notre-Seigneur, je ne suis que vicaire, vous êtes obligé de faire réussir ce qui n'est pas en mon pouvoir. Il alla même plusieurs fois porter le Saint Sacrement chez des endurcis comme le fit saint Bernard au Duc d'Aquitaine, pour les adjurer de se convertir. — Il n'acceptait aucun présent; un de ses paroissiens fit un jour à son insu descendre dans sa cave un tonneau de vin; mais on le trouva plusieurs années après intact et couvert de toiles d'araignée; Fourier ne buvait que de l'eau depuis son enfance. Pour être prêt à voler la nuit, comme le bon Pasteur, partout où on l'appelait, il couchait sur un banc large d'un pied et demi, et quelquefois il passait des nuits entières en contemplation.

Il assemblait les pauvres deux fois par semaine et leur donnait du pain pour trois jours. Il visitait outre cela les pauvres honteux, et les assistait. Il faisait acheter la plus belle viande de boucherie pour les malades de sa paroisse et leur fournissait non seulement le nécessaire, mais même l'agréable, leur donnant les meilleures confitures qu'il pût trouver.

Au bout de quelques années, Mattaincourt fut renouvelé; les sacrements étaient fréquentés; les offices suivis et exécutés d'une manière admirable. Plusieurs jeûnaient tous les vendredis et samedis; des époux vivaient comme frère et sœur; un grand nombre portait le cilice, et on venait des environs dans ce pays jadis redouté, pour s'édifier au spectacle de la foi qui y régnait. L'évêque de Metz disait que s'il avait eu cinq hommes comme Fourier, son diocèse aurait été un des plus florissants de l'Eglise.

3516. Saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, qui avait un diocèse si vaste, qu'il demanda à l'empereur d'obtenir du Saint-Siège qu'il fût divisé en plusieurs, avait cependant la liste de tous les clercs vicieux, de tous les concubinaires, de tous les époux séparés, des joueurs et des usuriers de profession, afin de pouvoir les reprendre en temps et lieu; et un curé ne pourrait pas tenir son registre de l'état des âmes, comme le veut le Rituel ?

3517. Dans ses visites pastorales, saint Ouen, archevêque de Rouen, allait non seulement dans les villes, les villages et les châteaux, mais encore dans les hameaux et les fermes les plus éloignées, afin de connaître son peuple, de montrer aux plus ignorants les voies du salut, de retirer du désordre les plus grands pécheurs, et d'assister ceux qui étaient dans le besoin.

3518. Saint Hilarian, prêtre du Rouergue, exerçait avec zèle son ministère au temps de Charlemagne, malgré les périls que lui créaient les incursions des Sarrasins. Sa mère qui vivait avec lui, lui dit un jour: « Dans vos courses après les âmes, vous

finirez par laisser votre tête. — Ma mère, répondit-il avec enjouement, s'il m'arrive d'y perdre la tête, je vous la rapporterai. » Et il continua. Effectivement les Sarrasins lui coupèrent la tête, et Hilarian, après l'avoir lavée dans une fontaine, la rapporta à sa mère.

Ne nous laissons pas arrêter dans les œuvres de zèle par les considérations humaines. Allons jusqu'au martyre, sauf à rapporter après notre tête, s'il le faut.

3519. Dans un concile assemblé par saint Cyprien, fut excommunié un fidèle, après la mort duquel on défendit d'offrir l'oblation pour le repos de son âme et de faire aucune prière dans l'Eglise pour son soulagement, parce que, contrairement aux canons, il avait institué un prêtre tuteur de ses enfants. « Celui-là, disent les évêques, ne mérite pas d'être nommé à l'autel de Dieu dans la prière des prêtres, qui a voulu détourner les ministres du Seigneur et les embarrasser du soin des affaires temporelles, tout à fait éloigné de leur profession. »

XIII. — Prédication et confession.

3520. Si on avait omis ces deux sujets dans la conférence précédente, on pourrait les unir dans une conférence spéciale, en prenant pour exorde ces paroles de saint Liguori : « Si tous les prédicateurs et tous les confesseurs remplissaient leurs obligations comme ils le devraient, tout le monde serait sanctifié. Les mauvais prédicateurs et les mauvais confesseurs ruinent le monde ; et par mauvais j'entends ceux qui ne remplissent pas convenablement leurs devoirs. » On parcourrait ensuite les points les plus pratiques des chapitres II et III du tome I de ce livre.

On pourrait même faire une conférence d'abord sur la prédication en suivant le chapitre II, et une autre sur la confession, en commençant par ces paroles de saint Liguori : En prêchant on, etc... n° 3511.

XIV. — Quelques vertus du prêtre.

3521. On pourrait faire une conférence particulière sur ce sujet.

I. *Vertus envers les supérieurs.* Respect et obéissance.

1° *Respect — Promittis mihi et successoribus meis reverentiam et obedientiam? — Promitto.* Donc respect : *Qui vos spernit me spernit.* Aujourd'hui la lecture des journaux apprend à tout critiquer ; et le prêtre, nouvel Absalon, travaille parfois à démolir l'autorité de son père et à lui enlever l'affection de ses autres enfants. A qui le comparer, sinon à cet instrument affreux inventé pour séparer la tête du corps ? Faut-il s'étonner après cela si dans une paroisse on n'entend que critiquer et murmurer contre un pasteur : *Per quæ peccaverit homo per hæc et torquetur.*

Respect donc aux évêques, aux vicaires généraux, en action et en parole. Quelle lâcheté de déchirer un absent qui ne peut se défendre ? Et si cet absent est un évêque qui souvent aurait tant à révéler sur le compte de ceux qui l'attaquent ! Aussi les bons prêtres ne se permettent pas de critiquer leurs supérieurs... Nous déplorons l'esprit d'indépendance, de rébellion, qui ruine la société ; prenons garde de le subir et de le répandre nous-mêmes. Souvenons-nous de ce que nous enseignons aux enfants en leur expliquant le quatrième commandement.

3522. 2° *Obéissance. — Filii sapientiæ ecclesia justorum et natio illorum obedientia et dilectio.* (Eccl. III. 1.) Vous êtes les fils de la divine sagesse. Vous êtes l'assemblée des justes, votre race est celle de l'obéissance et de

la charité. Dieu nous donne tant que nous ne pouvons rien lui refuser, pas même notre propre volonté. 1) Nous devons obéir, nous sommes *créatures*, et quelle créature a droit de se soustraire au gouvernement de Dieu? Si le ciel le faisait, que deviendrait la terre? Si les astres s'entrechoquaient, tout serait ruiné dans l'univers. 2) Nous sommes les *serviteurs de Dieu*, nous lui devons donc l'obéissance; car le servir, c'est régner. 3) Nous sommes les *enfants de Dieu*. Que devient la famille sans la soumission à celui qui la gouverne? 4) Nous sommes *pécheurs;* et comme pénitents nous devons par le zèle de la justice détruire la place où s'est commis le crime de lèse-majesté divine. On coupe la tête au princes coupables, parfois on rase leurs places et leurs châteaux forts: ainsi faut-il retrancher la propre volonté, c'est la tête qui a commis le péché, c'est la force qui l'a exécuté, elle est le refuge de toutes nos passions rebelles. 5) Nous sommes *disciples* de Jésus-Christ: *Qui non odit animam suam, non potest meus esse discipulus.* Etudions, en effet, les exemples de Notre-Seigneur... 6) Nous sommes les *soldats* de Jésus-Christ, que devient une armée indisciplinée?

7) *La désobéissance a fait la ruine* des anges, la ruine de nos premiers parents et de l'humanité; elle fait celle de la société actuelle. Depuis que les droits de l'homme ont été proclamés à l'exclusion des droits de Dieu, que de ravages produits! Prenons garde à cet esprit de révolte qui se répand partout, qui ne trouve rien de saint qu'il ne foule aux pieds, ou qu'il ne déchire avec une langue maligne.

8) *Avantages de l'obéissance.* — Voir n. 3122 à la fin. Aussi a-t-on vu de saints évêques, des prêtres de grand mérite renoncer aux charges honorables qu'ils occupaient, pour faire à Dieu le sacrifice de tous le plus grand, celui de leur propre volonté.

3523. Donc il faut la pratiquer de cœur et d'esprit, au séminaire à l'égard des règlements, à l'égard de nos supérieurs, des avis généraux qu'ils nous adressent, des avis particuliers qu'ils donnent pour nos études et notre avancement dans la piété. N'entreprenons rien qu'ils ne l'approuvent, soumettons notre âme tout entière à leur direction, de telle sorte qu'en sortant nous ayons désappris à nous conduire nous-mêmes et que nous sentions le besoin d'obéir, d'être dirigés. Nous en avons aujourd'hui un pressant besoin pour ne pas nous égarer. Ce besoin ne sera pas moins grand, quand nous serons au milieu des périls du monde.

Peut-on penser sans effroi à un jeune homme de 25 ans, qui porte sur ses épaules le fardeau du sacerdoce et avec cela le soin de conduire les âmes au ciel et qui serait seul, ne prenant pas la peine de chercher un directeur vertueux et soucieux de le faire avancer dans la vertu, ni d'entretenir des rapports avec son directeur de séminaire. Ah! il ne remportera pas la victoire. Jamais un soldat sans chef ne le fit; il n'aboutira pas au port, il lui manque un pilote. L'infortuné! dans sa présomption, il fait ce que le Pape lui-même ne ferait pas, tout en gouvernant l'Eglise.

Il se soumet à un guide insensé celui qui se conduit lui-même, il tombera dans la fosse. *Intolerabilis est superbiæ argumentum existimare se nullius egere consilio.* (S. Basile.) Que dire de ceux qui, refusant la mission qu'on leur donne pour une paroisse, se donnent à eux-mêmes mission pour une autre de leur goût, la recherchant par des voies détournées? Ils ne se laissen

pas conduire par l'obéissance, mais par le caprice, leurs intérêts ou leur ambition. Quelle bénédiction de Dieu peuvent-ils attendre pour leurs travaux? Tout ce qui procède de notre stérile volonté propre n'a que peu ou point de bons résultats, dit saint Liguori. Aussi saint Bernard dit-il: *Grande malum propria voluntas quâ fit ut bona tua tibi bona non sint.*

Quelle situation que celle des supérieurs ecclésiastiques! *Obedite præpositis vestris et subjacete eis. Ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri, ut cum gaudio hoc faciant.* Hélas! quelle joie peuvent-ils avoir, quand ils rencontrent rébellion et insoumission? Ne rien demander, ne rien refuser; telle doit être la règle d'un saint prêtre.

Saint Liguori parlant pour tous les prêtres, même pour ceux qui sont âgés par conséquent, dit: «Si nous voulons cheminer dans la voie de la perfection, il faut au moins soumettre notre volonté, non seulement à l'obéissance d'un supérieur, mais encore à la direction d'un père spirituel, qui nous guide dans nos exercices de piété, et même dans les affaires temporelles de quelque importance qui ont trait au bien de l'âme.»

Et s'il faut obéir à un directeur, n'est-il pas plus urgent encore d'obéir aux statuts du diocèse, de les connaître, de les relire souvent et d'en faire la règle de sa conduite? Qui ne sait qu'ils renferment de véritables lois, obligeant *sub gravi* en matière grave, et qu'on peut se perdre en les ignorant, ou en les transgressant? Ne serait-il pas même bon de consulter son évêque dans tous les cas difficiles, de le tenir au courant de ce qu'on entreprend pour le bien! Ne faut-il pas qu'un diocèse soit une famille dont le père ait toute la confiance de ses enfants? Faut-il qu'un évêque ne reçoive point d'autres nouvelles de ses prêtres que celles qui lui percent le cœur? *ut cum gaudio hoc faciant et non tanquam gementes.*

Filii sapientiæ ecclesia justorum, et natio illorum obedientia et dilectio. L'obéissance est la preuve de l'amour, *ut cognoscat mundus quia diligo... et sicut mandatum dedit mihi sic facio, surgite eamus.* (JOAN XIV. 31.)

3524. II. *Envers le prochain.* — Tout est dans *la charité,* v. nos 26 et suivants jusqu'à 40. (Insister sur la laideur de la jalousie à l'égard de ses confrères (1), sur les avantages des conversations pieuses avec eux, des conférences ecclésiastiques fréquentes sur la pratique du zèle et sur la théologie, des exercices spirituels faits avec eux à des heures régulières, sur la monition fraternelle.)

« Tout est saint dans le prêtre, et séparé de l'usage commun, dit Massillon: sa langue ne doit plus parler que des discours de Dieu, et les seules inutilités la profanent, comme les viandes communes souillent un vase sacré. »

3525. *Douceur imperturbable avec les paroissiens,* tout en étant ferme pour les avertir charitablement. Il faut que le prêtre se fasse aimer, et rien n'est

(1) Le B. Conrad, qui d'abbé de Cîteaux devint cardinal-évêque de Porto et légat du Pape en Languedoc, ayant rencontré un curé qui se plaignait de ce que les dominicains venaient confesser chez lui et gagner les bonnes grâces de ses paroissiens, lui demanda combien il avait de paroissiens. «Neuf mille, répondit le curé. — Homme téméraire, s'écria le légat, ne savez-vous pas qu'au jugement de Dieu vous aurez à rendre compte de chacune de ces âmes? Pourquoi vous plaindre alors qu'on vienne vous aider et alléger votre fardeau?» Et, le trouvant indigne d'exercer le ministère, il le priva de ses fonctions.

plus efficace pour cela que la douceur et le dévouement. Ce fut là le secret des succès merveilleux de saint François de Sales auprès des hérétiques (1).

« Souvenez-vous, dit Massillon, que l'autorité dont nous sommes revêtus sur les peuples, n'est qu'une véritable servitude ; notre autorité n'est pas une autorité de domination, mais de travail, de sollicitude, de tendresse.

» Les fidèles qui nous sont confiés ont des droits bien plus rigoureux et bien plus étendus sur nous, que nous n'en avons sur eux-mêmes : ils ont le droit d'exiger de nous, nos soins, notre temps, nos veilles, nos forces, notre santé, notre vie même, s'il faut la sacrifier pour eux : et le seul droit que nous avons sur eux, est de les édifier par nos exemples, et de les conserver dans la foi et dans la piété par nos instructions et par le secours des sacrements dont l'Eglise ne nous confie l'administration que pour eux. Le titre saint qui nous élève au-dessus d'eux est le même qui nous assujettit à eux. Tout notre seul privilège est d'être chargés de leur salut et d'en répondre au souverain Pasteur : ainsi nous en devons être plus humiliés et plus effrayés, que plus fiers et plus glorieux. Il faut que nos peuples ne sentent notre autorité que par nos soins et par notre tendresse pour eux. Ils doivent trouver en nous leurs pères et leurs pasteurs, pour que nous ayons droit de les regarder comme nos enfants et nos brebis : l'humeur, la hauteur, la rudesse que nous inspirent souvent la grossièreté de leur éducation et la bassesse de leur état, nous dégradent de la sublimité de ces titres. Paraissons élevés au-dessus d'eux par la sainteté de nos mœurs : c'est elle seule qui assure l'élévation de notre ministère.

» Devenons pour eux des modèles de foi, de piété, de désintéressement, de sobriété, de douceur et de patience, c'est la seule supériorité que nous devons leur montrer, qu'ils soient forcés d'estimer notre caractère : *non dominantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo* (2). » Il vaut mieux être aimé que craint, car celui que tout le monde craint, craint à son tour tout le monde.

Nous prêchons aux autres l'obligation de l'aumône, nous en affranchirions-nous nous-mêmes ? Renoncerions-nous à la sentence de bénédiction du juste juge: *Esurivi et dedistis mihi manducare*, etc.? Ne devons-nous pas sur ce sujet l'exemple aux riches eux-mêmes?

Le prêtre que Dieu a établi pour le distributeur de sa parole, de ses grâces, de ses sacrements et même de son corps et de son sang, ne serait-il avare que pour les biens temporels? Prodigue des biens de Dieu, ne saurait-il rien donner des siens ? Dieu par vous, ô prêtres, se donne à tous et toujours, votre charité aurait-elle des limites de personnes et de temps ? Dieu veut qu'on offre sa parole, et ses sacrements, *argue, increpa, publice et per domos, compelle intrare*. Craindriez-vous d'offrir et de prodiguer des

(1) Saint Laurent Justinien, devenu patriarche de Venise, jamais ne se faisait attendre par sa faute. Il quittait tout pour donner audience à ceux qui voulaient lui parler, sans distinction de personnes ou de choses.

Il recevait tout le monde avec une douceur, une charité inaltérables. Chacun le regardait comme un ange descendu du ciel pour consoler les hommes.

(2) Saint Gaëtan de Thienne, ayant fini ses trois ans de supériorat à Naples et se rendant à Rome, laissa supérieur à sa place un religieux de grande vertu qui se plaignait de ce qu'on l'avait chargé d'un trop lourd fardeau. Le saint lui dit: « Mon père, la charge vous sera facile à porter, si vous avez soin de vous faire aimer en Notre-Seigneur par ceux qui vous doivent obéissance. »

biens frivoles, qui n'ont de valeur qu'autant qu'on les donne, quand pour les biens spirituels nous ne craignons que l'économie ! Devinez les besoins, recherchez les malades, les pauvres honteux. *Deriventur fontes tui foras,* et qu'on dise partout : *Pertransiit benefaciendo.* Le peuple fidèle a toujours cru que personne mieux que le prêtre ne devait compatir aux misères du pauvre; aussi a-t-on fait à l'Eglise les fondations que l'on destinait aux pauvres, et les âmes pieuses encore aujourd'hui font passer par les mains du prêtre ce qu'elles destinent aux pauvres, persuadées que personne ne fera arriver leur aumône plus fidèlement et plus prudemment. Devons-nous être moins charitables qu'elles, et ne joindrions-nous pas nos aumônes aux leurs ? et si, dans notre paroisse, personne n'a le souci des pauvres, n'est-ce pas nous, pasteurs, qui devons être leurs pères, leurs amis, leur ressource ? Que de fois notre ministère nous met à même de voir les tristes réduits de la misère, d'entendre les cris, les sanglots, parfois les murmures des malheureux! De touchants récits ont quelquefois attendri notre cœur, s'il n'est pas dur comme la pierre. Nous n'avons peut-être pas pu retenir nos larmes, comment retenir nos libéralités ? N'auriez-vous à donner à ceux qui souffrent que des paroles ? Certes, il ne faut pas négliger les exhortations et un bon conseil doit toujours accompagner l'aumône; mais la dureté en fait perdre le fruit. On laisse dire : mais on maudit peut-être en secret un prédicateur qui n'a que des paroles, surtout si on le sait riche, et ne se refusant rien. Au contraire, un cœur gagné par des bienfaits écoute avec plaisir, il obéit avec docilité. La réputation de prêtre charitable dispose à bien recevoir tout ce qui vient de lui ; celle d'avare ferme les cœurs. On pardonne de grands défauts à qui est généreux, et la dureté fait oublier de grandes vertus. N'oublions pas Notre-Seigneur : *Misereor super turbam,* ni les Apôtres, ni saint Paul en particulier, qui entreprend de longs voyages pour porter des aumônes aux fidèles d'Asie (1).

3526. III. *Envers soi-même.* — 1° La *chasteté*, voir plus haut n° 3452. Ne craignons pas de pousser trop loin la réserve avec les personnes d'un autre sexe. Le pharisien se scandalisa de voir une pécheresse en larmes aux pieds de Jésus, le monde d'aujourd'hui n'est pas plus charitable : n'attendons pas qu'il excuse nos imprudences, quand il interprète mal même nos vertus. Il ne vous pardonne rien, il exagère tout. *Curam habe de bono nomine.*

Mais il faudrait avoir bien peu d'expérience, se connaître bien peu soi-même, pour penser que, dans les conversations assidues avec les femmes, on n'ait à craindre que pour sa réputation. Les Jérôme, les Basile, les Augustin, les Chrysostome, et tous les saints Docteurs n'ont rien tant recommandé aux clercs et aux religieux que l'éloignement de toute familiarité avec les personnes d'un autre sexe. L'Ecriture, l'histoire ecclésiastique, l'expérience de chaque jour sont là pour nous dire que les chutes scandaleuses

(1) J. C. lui-même, tout maître des cœurs qu'il était, ne disposa-t-il pas sur la montagne cette multitude affamée à reconnaître la divinité de sa mission et de sa doctrine, en la rassasiant d'un pain miraculeux ? Les guérisons corporelles ne facilitaient-elles pas tous les jours à sa grâce la guérison des âmes dont il venait de délivrer les corps des infirmités qui les affligeaient ? Ses bienfaits ne préparaient-ils pas toujours à ses instructions ? Et sa parole divine ne fructifiait-elle pas en tous lieux, parce qu'il passait partout en faisant du bien ? (MASSILLON.)

viennent de cette dangereuse occasion. Le Saint-Esprit dont la parole n'est que vérité a soin de nous en avertir. *Omni homini noli intendere in specie.* Quel que soit le visage sur lequel elle s'étale, la beauté est toujours dangereuse et excite la convoitise. Pourquoi appliquer nos yeux à un si dangereux usage ! *Et in medio mulierum noli commorari : de vestimentis enim procedit tinea et a muliere iniquitas viri.* La teigne naît des vêtements, et les égarements de l'homme de la familiarité avec les femmes. De même que la teigne ronge les vêtements, ainsi les passions qu'engendre la familiarité corrompent l'esprit et le cœur. Il faut visiter souvent les vêtements afin de les garantir de la teigne, et il faut bien garder son cœur pour le préserver des ravages des affections sensuelles et coupables. On connaît le mot de saint Jérôme : *Femina ignis, vir stuppa, diabolus flabellum.* C'est insensiblement que naît la teigne et qu'elle opère ses ravages ; ainsi la passion s'engendre presqu'à notre insu des rapports fréquents avec les personnes du sexe, qui sans s'en douter nous créent à nous-mêmes un péril. C'est dans leur nature de nous offrir un danger. Les charbons lancent des étincelles, dit saint Cyprien, le fer engendre la rouille, les aspics sifflent, *mulier fundit concupiscentiæ pestilentiam ;* et il ajoute qu'il est plus dangereux d'écouter ses chants que les sifflements du basilic.

3527. Voici ce que dit à ce sujet le grand saint Basile à son fils spirituel : « *Vide ne te seducat corporis pulchritudo et decorem animæ tuæ amittas.* » Il ne veut pas qu'on se complaise à entendre leurs discours, ni qu'on se permette de porter la main sur elles ; car le foin brûle, si on l'approche du feu. Il compare leur beauté et les accents de leur voix à l'aimant qui attire de loin le fer, leurs yeux à une flèche qui donne la mort. Saint Chrysostome dit que la femme est un naufrage sur terre, une lance qui perce le cœur, la perte de la jeunesse, une vipère habillée, l'arme de Satan. Ou la femme est mauvaise, en effet, ou elle est faible, ou elle est bonne. Si elle est mauvaise, qu'on se souvienne du mot du Saint-Esprit : *Brevis omnis malitia super malitiam mulieris.* (Eccl. xxv, 26.) Une femme impudente n'épargne personne, dit saint Jean Chrysostome parlant d'Hérodiade, elle n'honore pas le Lévite, elle ne respecte pas le prêtre ; elle n'a aucun égard pour le prophète. De nos jours n'en trouve-t-on pas qui ont reçu des ennemis de l'Eglise la mission de faire tomber les ministres de Dieu, ou qui dépouillent leurs victimes par un infâme chantage ? N'en est-il pas qui se font une gloire de triompher de la vertu d'un lévite, ou qui en font le pari ? Mais sans aller plus loin, n'a-t-on pas vu de prétendues dévotes feindre une maladie secrète qu'elles ne pouvaient faire connaître qu'à leur confesseur afin de chercher à le perdre ? Des personnes bien élevées, d'une famille chrétienne, tentant tout pour séduire un prêtre leur proche parent ? Tant il est vrai qu'il faut se défier de toutes. *Ne respicias mulierem multivolam, ne forte incidas in laqueos illius.* (Eccli. ix, 3.) *Nec audias illam, ne forte pereas in efficacia illius.* (Ibid. 4.)

Si elle est faible, prenons garde ! la compassion qu'elle inspire peut être pour nous un péril, et les marques que nous lui en donnons peuvent la perdre. Celles qui par faiblesse ont des pensées coupables peuvent les porter sur nous. L'expérience de plus de trente années de missions nous a appris plus d'une fois, que tel bon prêtre qui ne songeait par des paroles pleines de bonté, qu'à soutenir des âmes faibles, ou à encourager des âmes tentées,

était lui-même à son insu l'objet de leurs coupables passions. Bien entendu que ces malheureuses lui cachaient au saint Tribunal leur état, afin de ne pas perdre ses faveurs.

Si la femme est sainte, ou vierge, ne devons-nous pas par notre ministère la rendre plus sainte encore ? Quel malheur, si nous attachions à la créature des cœurs qui sont si bien faits pour Dieu seul ! Et ce n'est que par une sainte réserve que nous préserverons d'une affection naturelle des cœurs toujours prêts à se donner à qui leur témoigne quelque intérêt. Est-ce une piété sérieuse que celle qui ne s'étaye que sur les secours que lui prodigue un prêtre ? Ne faut-il pas habituer les âmes à marcher seules, sans être toujours tenues à la lisière ? Sans cela ne risque-t-on pas, quand, par suite des circonstances, on leur manquera, de les voir tout abandonner, comme l'expérience l'apprend ? Et puis la femme vertueuse a-t-elle moins d'attrait pour nous ? Ecoutons le Saint-Esprit.

3528. *A muliere initium factum est peccati, et per illam omnes morimur.* Eve était dans l'état d'innocence quand elle séduisit Adam. Et ne peut-on pas dire que ceux qui se perdent dans une vocation sainte, ne le font le plus souvent que par suite des familiarités qu'ils ont avec des femmes. *Per eam omnes morimur.* Ecoutons encore : *Melior est iniquitas viri quam mulier benefaciens.* (ECCL., XLII, 14.) Il vaut mieux supporter la méchanceté d'un homme, que les bienfaits, que les marques d'estime ou d'affection d'une femme. Un homme méchant est moins dangereux. Qui ne le comprend ? Là-dessus, Corneille de Lapierre, auquel nous empruntons tout ce que nous disons sur ce sujet, ajoute : Que les chrétiens et même les prêtres et les religieux apprennent combien ils doivent se tenir en garde contre les femmes qui font le bien, contre celles qui sont pieuses et dévotes, et même surtout contre celles-là. Aussi saint François d'Assise fit-il tout son possible pour obtenir du pape Grégoire IX que la charge des Clarisses fût enlevée à ses religieux. Il disait en tremblant : « Je crains que *dum Deus nobis abstulerit uxores, diabolus nobis procuraverit sorores.* » Le Bienheureux Richer, compagnon de saint François, avait à un haut degré le don de chasteté, et il fuyait la compagnie des femmes. Comme on lui en demandait la raison, il répondit ; Si j'agissais autrement, je risquerais de perdre par un juste jugement de Dieu la grâce qu'il m'a faite (1). Saint Thomas d'Aquin agissait et parlait de même. Saint Ignace de Loyola recommandait d'éviter toute familiarité avec les femmes qui mènent ou semblent mener une vie spirituelle, mais surtout avec celles qui à raison de leur âge et de leur condition, offrent plus de péril.

3529. Le P. Le Jeune avait donc raison de dire : « Avec les femmes il y a trois choses à redouter : *Damnum emergens, lucrum cessans, periculum sortis.* » Et saint Liguori remarque qu'il faut éviter toute familiarité avec

(1) Sanche, sœur d'Alphonse II, roi de Portugal, avait parmi ses suivantes une jeune fille de noble naissance et de grande piété, appelée Marie Garcia. Celle-ci était très avide d'avoir des entretiens spirituels avec un religieux franciscain de si grande vertu qu'à sa mort saint Antoine de Padoue vit son âme monter au ciel. Elle lui demanda donc avec beaucoup de larmes une entrevue. Le religieux, cédant à ses importunités, s'y rendit, mais en portant d'une main un flambeau et de l'autre de la paille qu'il approcha du flambeau et qui fut consumée à l'instant. « Madame, dit-il, le sort de cette paille est celui des religieux qui s'entretiennent souvent avec les femmes, ils perdent tout le fruit de l'oraison et des entretiens avec Dieu. » Cela dit, il se retira, et Marie Garcia ne demanda plus à s'entretenir avec lui.

des parentes, fussent-elles même sœurs ou nièces, et se défier même des personnes laides ; car le démon est un peintre habile qui sait rendre séduisant même le plus rebutant visage.

Il faut cependant, dira-t-on, convertir les pauvres pécheresses, soutenir les faibles, encourager les âmes pieuses. Oui certes ! Notre-Seigneur l'a fait, et après lui tous les saints ; mais qui est-ce qui convertira le mieux les pécheresses, qui fortifiera le mieux les infirmes ? Est-ce celui qui se fera le complice de leurs crimes ou de leurs faiblesses ? Qui fera avancer les âmes dans une piété sérieuse, sinon celui qui leur donnera l'exemple du détachement des créatures, et qui le leur fera pratiquer ?

Gardons-nous certes de rebuter personne, sachons même courir après la brebis comme le bon pasteur. *Omnibus debitor sum.* Les femmes ont une âme faite pour Dieu, et dans cette âme il y a parfois des trésors de dévouement, de générosité et de vertu. L'Evangile et la vie des saints ne permettent pas d'en douter. Mais si nous voulons leur faire un vrai bien, si nous voulons qu'elles recourent à nous en grand nombre avec une entière confiance, soyons réservés, graves, dignes ! Alors celles qui sont vicieuses nous respecteront ; elles ne viendront à nous que comme Madeleine, en versant des larmes et en sollicitant leur pardon ; nous ferons taire les langues méchantes, en ne provoquant pas leur jalousie, si nous n'avons de préférence pour personne ; et les âmes pieuses, toujours avides de trouver un prêtre sérieux, nous confieront les secrets de leur conscience et apprendront de nous la voie de l'abnégation qui mène au ciel. Ce sont les vrais prêtres qui ont le plus de succès dans leur ministère avec les femmes comme avec les hommes. Les femmes courent de loin auprès d'eux, quand elles voient qu'ils ne recherchent pas des entretiens frivoles avec elles : c'est ce que l'expérience apprend.

3530. Nous avons donc tout à gagner, soit pour notre âme, soit pour le salut de tous, en gardant d'une manière exacte toutes les règles de la modestie ecclésiastique : d'abord respectons les statuts du diocèse dans le choix des personnes que nous prenons à notre service. Massillon avait défendu sous peine de suspense *ipso facto* à ses prêtres d'avoir à leur service une femme ayant moins de cinquante ans, autre que leur sœur ou leur mère. (V. nº 3452, à la note.) On ne saurait dire combien les dispenses d'âge que l'on demande et que l'on obtient quelquefois ont de fâcheuses conséquences. Jamais un prêtre ne devrait prendre à son service une personne pour laquelle il éprouverait une inclination trop naturelle ; agir autrement c'est une imprudence fatale. Quand on a exercé le ministère pendant quelques années, on a rencontré parmi ses filles spirituelles des personnes bonnes d'ailleurs et devouées ; c'est sur l'une d'elles que l'on fixe naturellement son choix. C'est souvent un péril ; il vaudrait mieux choisir une personne que l'on ne connût pas, *in operibus bonis testimonium habens,* avancée en âge, que l'on n'eût jamais dirigée, et qu'on ne dût jamais diriger. Les statuts de certains diocèses défendent aux prêtres de confesser leurs domestiques, et cette règle est sage. Qu'on ne permette pas aux personnes de service d'entrer dans sa chambre, à moins qu'on ne soit absent et qu'on n'aille jamais dans la leur. En cas de maladie, qu'on ne cesse pas de garder une grande réserve. Comme le remarque saint Jérôme, il est des soins qui, en guérissant le corps, ont donné la mort à l'âme. Saint Liguori, étant évêque de Sainte-Agathe, avait porté l'excommu-

nication majeure contre le prêtre qui admettrait une femme dans sa chambre et contre la femme qui y entrerait. Dira-t-on que c'est sévère ? Non ! rien n'est plus sévère que ce qui expose au péché et à l'enfer. Dans toutes les cures il faudrait avoir un parloir, et il serait sage que les portes en fussent vitrées comme dans un couvent. Si elles ne sont pas dans ces conditions, qu'on les tienne ouvertes, et qu'on coupe court à toute longueur dans des entretiens utiles. Le plus souvent du reste les personnes du sexe peuvent dire au confessionnal ce qu'elles ont à exposer à un prêtre, surtout à un vicaire. Les causeries à la sacristie n'ont pas moins d'inconvénients que celles qui ont lieu au presbytère ; et elles sont souvent plus remarquées. Chose singulière, il y a presque dans toutes les paroisses un certain nombre de personnes, qui ont à tout propos à courir après tel ou tel prêtre, à la sacristie ou ailleurs, et qui ruinent sa réputation en même temps que la leur.

3531. Quand on fait des visites, et aujourd'hui elles sont nécessaires, qu'on parle aux femmes de la porte, ou au moins la porte étant ouverte, si elles sont seules ; et qu'on ne s'asseye pas. *Numquam solus cum sola sine arbitro sedeas.* C'est la sage règle de saint Jérôme. Gardons-nous de leur permettre sous prétexte de dévotion de nous toucher ou de nous baiser la main. *Noli me tangere,* savait dire Notre-Seigneur à Madeleine, même après sa résurrection. Qu'on ne dise aux personnes du sexe, au confessional ou ailleurs, que ce qu'elles pourront répéter sans inconvénient ; et si on est obligé de leur écrire, qu'on n'écrive que ce qu'elles pourront montrer à tous, sans détriment pour qui que ce soit. Il serait bien simple celui qui compterait sur leur discrétion. N'acceptons pour nous aucun de ces petits présents, qui, sans qu'on s'en doute, amollissent les âmes. Usons d'une grande bonté au saint Tribunal, afin d'ouvrir les consciences ; mais ne supportons ni compliments ni entretiens inutiles. (V. nos 22 et suiv.)

Enfin veillons sur nos yeux. *Ne respicias mulieris speciem,* dit le Saint-Esprit. (Eccl. xxv. 28.) *Virginem ne conspicias, ne forte scandalizeris in decore illius.* (Eccli., ix, 9.) *Noli circumspicere in vicis civitatis.* Saint Augustin dit que celui qui ne sait pas garder ses yeux, ne sait pas garder son cœur. *Averte faciem tuam a muliere compta.* (Ibid. 8.) *Intueri non debes quod non debet concupisci,* dit Raban Maur. Pour que l'esprit se conserve pur, il faut baisser les yeux. *Propter speciem multi perierunt ; et ex hoc concupiscentia quasi ignis exardescit.* (Ibid. 9.) Et un poète a dit ? *Oculi sunt in amore duces ;* cela s'explique facilement. De même que le vrai est l'objet de l'intelligence, le bien de la volonté, le beau est l'objet de l'amour. *Speciem mulieris alienæ multi admirati reprobi facti sunt.* (Eccli. ix, 11.) Les saints l'ont compris. (V. saint Hugues, no 3108.) Saint Grégoire de Nazianze s'indigne avec raison de ce que des jeunes gens téméraires ne le comprennent pas. « Dans la vieillesse où je suis parvenu, je déchire mon corps, je ferme mes yeux, j'accable jour et nuit de soucis mon âme trois fois malheureuse, pour la retirer des flammes ; et malgré cela ce n'est qu'avec grand effort que je domine mon corps ; de quel front, vous qui êtes à la fleur de l'âge, et qui sentez les désordres des sens, prétendez-vous que vous avez une chasteté à l'épreuve, et que vous n'avez qu'une amitié spirituelle pour celle qui a vos faveurs ? O amour détestable que Jésus-Christ a en dégoût. Religieux, vivez en religieux, (prêtres, vivez en prêtres,) car si vous entretenez des

liaisons avec des personnes du sexe, vous avez perdu l'esprit de votre état. » Quel dommage, pour des bagatelles semblables qui ne laissent que des remords, qui empoisonnent une vie sacerdotale, qui seront la matière de nos tourments à l'heure dernière, et peut-être de notre condamnation au tribunal de Dieu, de stériliser son ministère, et de perdre ou du moins d'arrêter dans la voie du bien celle qu'on avait mission de sauver! Mgr, Villecourt disait aux prêtres catéchistes: « Gardez-vous de montrer plus de sympathie ou de préférence pour un sexe que pour un autre, de trop fixer vos regards sur les enfants dont l'extérieur vous plairait naturellement davantage. Cette immortification ne serait jamais sans danger pour vous. » Ces recommandations ont une portée très grave pour tous; mais surtout pour ceux qui avant le sacerdoce auraient eu des faiblesses avec de petits garçons. S'ils écoutaient la nature, ils verraient bientôt renaître les déplorables tentations dont ils ont été déjà les victimes. (V. la note du nº 3059.)

O vous qui êtes jeunes, prenez donc ces habitudes d'une sainte réserve. Quelle joie pour vous de pouvoir dire quand vos cheveux auront blanchi, que dans tout le cours de votre vie sacerdotale, vous n'avez jamais donné à personne une marque inconvenante d'affection! Cette joie n'est-elle pas plus précieuse que les vaines et cruelles satisfactions de la sensualité?

2º *L'humilité*, est la gardienne de la chasteté. (V. ci-dessus nº 3452, en note.)

3532. 3º *Mortification.* (V. nos 3051. et suiv.) « Les saints prêtres, dit saint Liguori, ont pour pratique d'employer quelques pénitences douloureuses comme la discipline, le bracelet. Plusieurs dédaignent de pareilles macérations, alléguant que la sainteté consiste dans la mortification de la volonté: à cela saint Louis de Gonzague répondait avec sagesse: *Hæc oportuit facere, et illa non omittere.* Saint Laurent Justinien répétait souvent qu'il y a autant de folie à prétendre garder la chasteté en menant une vie molle, oisive et sensuelle, qu'il y en aurait à vouloir éteindre le feu en y jetant de l'huile. Si nous n'avons pas le courage de mortifier notre chair par de dures pénitences, du moins soyons fidèles à accepter avec résignation les peines qui nous viennent de Dieu, les maladies, le chaud, le froid, les incommodités, les assiduités auprès des moribonds, à confesser les prisonniers, les gens grossiers, qui exhalent de mauvaises odeurs, à nous priver de quelques plaisirs permis. »

Saint Chrysostome dit: *Quando Deus dat alicui ut mortuos suscitet minus dat quam cum dat occasionem patiendi.* Je le demande, quels si grands avantages avons-nous jamais retirés de toutes les satisfactions que nous nous sommes données? Si au contraire nous avions su nous mortifier dans toutes ces rencontres, quel mérite n'aurions-nous pas maintenant auprès de Dieu? Désormais, mettons en réserve quelque chose pour l'éternité. Plus nous nous mortifierons, moins nous souffrirons dans le purgatoire, plus aussi nous aurons de gloire dans le ciel. Oh! nous sommes ici-bas de bien tristes voyageurs, pressant vite notre chemin. L'éternité s'ouvrira vite devant nous! » *(Selva.)*

3533. 4º *La fuite du monde.* Le monde est l'ennemi de la chasteté et de la vertu. « Le vrai chrétien le craint, le hait et le fuit. Tout y est en effet

dangereux: ses caresses séduisent, ses persécutions découragent, ses plaisirs corrompent, ses amusements dissipent, ses exemples égarent, ses sollicitations entraînent. Tout y est injustice. Il prodigue ses éloges au vice, ses railleries à l'innocence, ses mépris à la vertu. Il chérit les scélérats et ne peut souffrir les gens de biens. Les vrais sages lui paraissent insensés, les insensés comme lui sont les seuls sages.

« Tout y est faux. Ne comptez ni sur le brillant de ses pompes, ce n'est que vanité; ni sur l'apparence de ses vertus, ce n'est qu'hypocrisie; ni sur l'empressement de ses prévenances, ce n'est qu'adulation; ni sur la générosité de ses services, ce n'est qu'intérêt; ni sur la multitude de ses promesses, ce n'est que fourberie. Tout y est trompeur. Il annonce la paix, on n'y trouve qu'inquiétude; il promet des plaisirs, on n'y goûte qu'amertume, il fait espérer des biens, on n'y gagne que pauvreté; il excite par l'espoir de la liberté, il suscite mille embarras; il berce par l'attente de la gloire, et il couvre de confusion. Non, non, ministres du Dieu de sainteté, vous n'êtes pas faits pour le monde: si vous étiez des siens, il vous aimerait. L'Evangile que vous suivez, que vous enseignez, vous rend nécessairement l'objet de son aversion. *Mundus vos odit, quia de mundo non estis.* (JOAN., XV, 19.) (1). Le fréquenter, c'est s'exposer à se perdre; l'aimer, c'est être déjà perdu; l'imiter, le favoriser, c'est contribuer à le perdre lui-même; s'il nous plaît, nous sommes vaincus; si nous voulons lui plaire, nous sommes esclaves; ne nous arrêtons pas, ne passons qu'en courant sur ces terres maudites. Fuyons l'ennemi qui nous poursuit; et après notre ministère accompli, réfugions-nous dans l'arche, comme la colombe qui ne sait où mettre son pied. Mais tout cela ne suffit, ni pour le désarmer, ni pour lui en imposer. Est-il même facile de se défendre des charmes séduisants de son commerce? Et n'est-ce pas le plus redoutable de ses effets, de calmer les alarmes, de forger des chaînes, de se faire aimer?

Un ministre des autels doit non seulement se préserver de sa corruption, mais encore l'arrêter dans ses poursuites, lui arracher ses conquêtes, combattre ses principes, ses coutumes, ses pompes, son langage. Ce sont deux ennemis irréconciliables, toujours intéressés à se détruire. Heureux même s'ils ne s'accordent jamais de relâche, malheureux s'ils faisaient la paix. Le monde perdrait dans un ministre accommodant le sel qui doit le préserver de la corruption, et le ministre perdrait la couronne qui doit récompenser son zèle. La passion désire cette paix funeste, et souvent ne réussit que trop à la négocier. Elle voudrait l'autoriser par des exemples respectables, jouir du moins d'un repos qu'un zèle importun ne lui permet pas de goûter. Gardons-nous de trahir la vérité en négligeant de la défendre, ou de nous trahir nous-mêmes en cessant de nous garantir.

« Quel bonheur d'être persécuté avec celui qui a dit: Je ne suis pas de

(1) Les communications au dehors ne paraissaient utiles au Cardinal de Bérulle que lorsqu'il s'agissait d'instruire ou d'édifier; aussi recommandait-il expressément de ne se montrer, autant qu'il était possible, que dans les fonctions du ministère. Il aurait souhaité que les prêtres n'eussent paru qu'en chaire et à l'autel. « Nous devons faire les affaires du monde, disait-il souvent, comme le monde fait les affaires de Dieu. Le monde fait les affaires de Dieu sans penser à Dieu, et nous devons faire les affaires du monde sans penser au monde. »

ce monde! Quel funeste préjugé pour nous d'être favorisés, même tolérés. *Ego non sum de hoc mundo.* (JOAN., VIII, 23.) » (1) (*La Tour.*)

3534. Nous lisons dans l'Ecriture que les Egyptiens faisaient leurs dieux de quelques animaux, qu'ils les adoraient en cette qualité; mais au contraire, les enfants d'Israël appelaient abominations ce que les Egyptiens appelaient des dieux; et ils immolaient au vrai Dieu ces mêmes animaux que les autres adoraient. Les justes, vrais Israëlites, font de même; ils appellent abominations les dieux du monde, qui sont les honneurs, les plaisirs, les richesses qu'ils adorent, et sacrifient au vrai Dieu ces faux dieux comme des choses abominables. Quiconque veut offrir un sacrifice agréable à Dieu, doit prendre garde à ce que le monde adore, et le sacrifier; et d'un autre côté embrasser de bon cœur ce qu'il voit que le monde a en horreur et en exécration. (Voir nº 1394.) (2)

(1) Rien de plus inconstant, de plus bizarre, de plus aveugle, de plus déloyal, de plus divers que ses jugements et ses témoignages. Aujourd'hui le monde dit oui, demain il dira non ; il glorifie aujourd'hui, demain il blasphèmera ; aujourd'hui il vous élève au-dessus des nues, demain il vous précipitera au fond des abîmes! Aujourd'hui il dit que vous êtes le fils de David, il dira demain que vous êtes au-dessous de Barrabas. Tel est le jugement de cette bête à plusieurs têtes, de ce monstre trompeur qui n'a ni foi, ni loyauté, ni franchise pour autrui, et ne reconnaît qu'en soi la vertu et le courage.

Il ne reconnaît de bon que celui qui est prodigue envers lui, fût-il païen, et de mauvais que celui qui le traite selon son mérite, fît-il des miracles. Car il n'a d'autres poids pour la vertu que son propre intérêt. Que dirai-je de ses mensonges et de ses fourberies ? A quelle parole demeurera-t-il fidèle ? A quelle promesse ? A quelle amitié ? Qui peut se vanter de la durée de ses présents ? A qui vendit-il jamais un vin qui ne fût mélangé de mille drogues ? Sa seule fidélité est de n'être fidèle à personne. C'est ce faux Judas qui, en embrassant ses amis, les livre à la mort. C'est ce traître Joab qui, en donnant un baiser à celui qu'il appelait son ami, lui passa son épée au travers du corps. (I. REG., III. 27.) Il publie du vin et vend du vinaigre; il annonce la paix et prépare la guerre en secret. Difficile à conserver, plus difficile à obtenir, il est dangereux à posséder.

O monde pervers et trompeur, faux ami, véritable ennemi, flatteur public, traître caché, dont la douceur recèle l'amertume, à la figure affable, aux mains cruelles, avare de ses présents, prodigue de sa perversité, payant de mine mais vide au dedans, et portant l'épine sous la fleur ! (BIENHEUREUX LOUIS DE GRENADE.)

Avez-vous surpris un de vos serviteurs en flagrant délit de vol ou de mensonge, vous n'avez plus confiance en lui ; vous n'osez pas croire à sa parole, pas même à ses sentiments. Si quelque chose disparaît dans votre maison, c'est lui que vous soupçonnez. Et vous vous fiez au monde, lui que vous savez s'être rendu coupable de tant de mensonges et de larcins, d'ignominies et d'injustices, de jugements iniques et de sanglantes persécutions! Nul ne saurait dire cependant à quel point le monde règne sur nos pensées et commande à notre conduite. Ce qui nous préoccupe avant tout, c'est de savoir ce qu'il dira de nous ; nous briguons uniquement son suffrage, nous ne craignons que son contrôle. Ce n'est pas la loi de Dieu, le regard des anges, les exemples des saints, que nous consultons dans nos actes et nos entreprises ; non, c'est la vaine opinion des mondains qui est la règle suprême de notre vie. (IDEM.)

Saint Remi, archevêque de Reims, voyant avec douleur que la Morinie était redevenue païenne, fit appeler un solitaire qui vivait fort saintement dans les environs de Reims et il lui persuada de quitter sa solitude et de se dévouer au salut de ces pauvres âmes. En le consacrant évêque, il lui dit: « Homme de Dieu, jusqu'à présent vous avez fui le monde, vous aurez à lutter contre lui. Soyez son ennemi déclaré. *Esto et vocare Antimundus.* » Et depuis lors le saint évêque ne s'appela plus qu'Antimond. C'est sous ce nom qu'il est désigné dans la vie des saints. Il convertit un grand nombre de païens dans le territoire de Thérouanne et de Boulogne.

(2) César de Bur, gentilhomme de Cavaillon, poursuivi par le désir de se convertir, revenait triste d'une fête mondaine à Avignon. Comme il était plus de minuit, en passant devant le couvent des religieuses de Sainte Claire, il les entendit chanter Matines. Cette voix lui perça le cœur de douleur et le couvrit de confusion. Il tomba une seconde fois à la renverse

« La famille de Jacob, en Egypte, vécut toujours séparée des Egytiens, dit Massillon, elle habita une terre à part, parce que ses mœurs n'avaient rien de commun avec celles de l'Egypte. Les enfants de Jacob offraient en sacrifice des animaux au Seigneur et l'Egypte les adorait.

« Ce n'était là qu'une figure. Nous formons un peuple à part, au milieu du monde, parce que nous sacrifions à Dieu les passions de la chair, et que le monde les adore. Dès que nous rompons la barrière qui nous sépare de lui, dès que nous sortons de cette heureuse terre de Gessen, et que nous allons nous mêler parmi les idolâtres, leur culte devient le nôtre: il faut adorer ce qu'ils adorent.

« Il ne faut donc aller dans le monde que comme un levain céleste qui doit faire fermenter toute la pâte; et quand nous voyons le monde pour le sauver, Dieu nous garde des périls du monde. Pierre ne marchait sur les eaux que par ordre de Notre-Seigneur, aussi Notre-Seigneur lui tendait-il la main. »

Mais on n'a droit de compter sur ce secours qu'autant qu'on ne va dans le monde que pour des intentions saintes. Massillon n'admet pas qu'on puisse aller, pour y trouver un délassement à ses travaux, dans un monde même chrétien.

3535. « *Sic non est inter vos sapiens quisquam?* dit-il après saint Paul. C'est avec des confrères fervents qu'un prêtre doit se délasser de ses fatigues. Jean-Baptiste ne va chez Hérode que pour lui dire: *Non licet.* Notre-Seigneur n'assiste aux noces que pour montrer sa puissance et confirmer sa doctrine; s'il va chez un publicain, c'est pour en faire un enfant d'Abraham; s'il monte à Jérusalem aux jours de fête, c'est pour chasser les profanateurs du temple. En envoyant ses Apôtres, il leur ordonna de n'entrer dans les maisons que pour y porter la paix. Les Apôtres l'imitent. *Cupio enim videre vos ut aliquid vobis impertiar gratiæ spiritalis.* » Massillon recommande même d'éviter les ecclésiastiques mondains et dissipés. « La grâce de l'imposition des mains, dit-il, est éteinte en eux; vous ne la ressusciterez pas, et vous verriez infailliblement périr et éteindre la vôtre. »

Toutefois quand il s'agit d'un ministère à remplir, de visiter ses paroissiens, de faire cesser des abus, de donner un conseil utile à une âme qui s'égare, gardons-nous de laisser les autres se perdre, sous prétexte de nous mettre en sûreté (1).

et s'écria: « Misérable que je suis, je cours encore les rues pour offenser Dieu, tandis que ces innocentes vierges sont assemblées pour le louer; pardon, je renonce dès ce moment à toutes mes folies, je me donne entièrement à vous. » Ce fut là l'achèvement de sa conversion et comme le sceau qui la rendait inviolable.

(1) « Lorsque la peste affligea les Milanais, saint Charles Borromée ne fit jamais difficulté de fréquenter les maisons, et de toucher les personnes atteintes de la peste; mais, Théotime, il les fréquentait aussi, et ne les touchait seulement autant que la nécessité du service de Dieu le demandait. Et pour rien il ne se serait exposé au danger sans une vraie nécessité, de peur de commettre le péché de tenter Dieu. Aussi ne fut-il atteint d'aucun mal, la divine Providence conservant celui qui avait en elle une confiance si pure, qu'elle n'était mêlée ni de timidité, ni de témérité. Dieu a soin, de même, de ceux qui ne vont à la cour, au palais, à la guerre si non par la nécessité de leur devoir: et il ne faut en cela, ni être craintif, que l'on abandonne les bonnes et justes affaires, faute d'y aller, ni si outrecuidé et présomptueux que d'y aller ou demeurer sans l'expresse nécessité du devoir ou des affaires. » (SAINT FRANÇOIS DE SALES.)

Mais visitons tout le monde, même ceux qui nous sont hostiles. Oublier ou délaisser quelques-uns, c'est les humilier, ou leur laisser voir de l'aversion ; et tous doivent être convaincus que nous les aimons. Que nos visites soient courtes, surtout chez les femmes qui seraient seules, fussent-elles même bienfaitrices de notre église. Qu'elles gardent leurs largesses plutôt que de nous enlever notre réputation. C'est le cas de ne pas s'asseoir et de laisser la porte ouverte. Rien ne prête à la critique comme de voir souvent et longtemps les mêmes familles, et de délaisser les autres. Dans les voyages même, ayons soin de garder la soutane.

3536. « L'habit clérical apprend au peuple à respecter le ministre, dit Massillon, et au ministre à respecter son caractère. C'est un moniteur toujours présent qui le retient. C'est l'uniforme de la milice sainte et qui nous unit et nous honore. Pourquoi en rougirions-nous, quand dans tous les états les hommes sont fiers d'en porter les marques distinctives ? » Il est dit de saint Bernard : *In vestibus semper ei paupertas placuit, sordes nunquam.* Imitons-le.

C'est ridicule de chercher à plaire, quand on porte un habit qui signifie qu'on est mort au monde ; et la malpropreté inspirerait le mépris de notre personne et de notre ministère.

XV. — Des défauts.

3537. On pourrait aussi au lieu de traiter des vertus, parler des défauts. *Omne quod in mundo est concupiscentia carnis, concupiscentia oculorum et superbia vitæ.* Et on unirait dans la même conférence I. *la sensualité*, nº 1711.

3538. II. *Concupiscentia oculorum. Qui non renuntiat omnibus quæ possidet non potest meus esse discipulus.* (Luc. xiv, 34.) *Nolite solliciti esse.... Hæc omnia gentes inquirunt.* Quand on n'est pas détaché par le cœur des choses de la terre, on n'est pas chrétien, mais païen. Comment serait-on un prêtre selon le cœur de Dieu ? *Dominus pars hæreditatis meæ,* aussi quelles instructions Notre-Seigneur a-t-il données à ses Apôtres, les modèles de tous les prêtres à venir ? *Gratis accepistis, gratis date... nolite possidere aurum neque argentum... non peram in via, neque duas tunicas, neque calceamenta, neque virgam : Dignus est enim operarius cibo suo.* (Mat., x, 8 et seq.) Les apôtres ont pratiqué à la lettre ces conseils, et s'ils n'ont pas exigé de tous qu'ils les suivissent, ils ont toujours voulu qu'un ministre de Dieu ne fût pas *turpis lucri cupidum.*

Mirum valde est, quod te solo sit Deus tuus contentus, neque velit aliam præter te hæreditatem habere, tu vero eo non contentus, ad terrenas inhies divitas et hæreditates ; sufficiat tibi, quæso, Deus tuus, sicut tu sufficis Deo tuo. (S. Cyprien.) Les richesses, dit saint Bernard, *possessa onerant, amata inquinant, amissa cruciant.* Le concile de Milan dit aux prêtres : *Thesaurizate non thesauros in terra, sed bonorum operum et animarum in cœlis.* Comme l'araignée dépense ses entrailles à ourdir sa toile, dit saint Liguori, et cela pour prendre ensuite une mouche, ainsi plus d'un prêtre s'épuisent en perdant leur temps et leurs œuvres spirituelles pour l'acquisition d'un pouce de terre. *Qui volunt divites fieri incidunt in tentationem et in laqueum diaboli, et in desideria multa inutilia et nociva.* (I. Tim. vi, 9.) *Cur nos*

affligimus circa nihil, cum possidere Creatorem omnium valeamus ? dit saint Bonaventure. Pour qui se créer de tels soucis ? *Unus est, et non habet secundum, non filium, non fratrem ; et tamen laborare non cessat. Nec recogitat dicens : Cui laboro et fraudo animam meam bonis ?* (Eccl. IV, 8.) — Ah ! il travaille peut-être pour ses parents ; mais le prêtre n'est-il donc pas comme Melchisedech... *sine patre, sine matre, sine genealogia ?* qu'il abandonne, s'il le faut, à ses parents, son patrimoine, soit : mais quand ses parents peuvent se suffire avec un travail honnête, il n'a qu'à leur dire une bonne fois comme Notre-Seigneur : *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse.* Saint Laurent Justinien répondit à un de ses frères qui lui demandait de l'aider à doter une de ses filles : « Si je vous donne peu, vous n'avez pas besoin de ce peu et vous ne vous en contenteriez pas ; si je vous donne beaucoup, je fais tort aux pauvres de mon Eglise. Trouvez bon en conséquence que je ne vous donne rien. »

3539. Aux prêtres qui prennent sur eux toute la gestion des affaires domestiques, saint Liguori demande pourquoi ils se sont faits ministres de la maison de Dieu, s'ils voulaient s'occuper uniquement des affaires de leur maison. *Dimitte mortuos sepelire mortuos* (1).

Pour la même raison, le saint conseille de perdre quelque chose plutôt que de plaider. *Perde aliquid ut Deo vaces,* dit saint Augustin, *perde nummos ut habeas quietem,* et aussi l'honneur.

Quelle fut la gloire des Apôtres ? Saint Chrysostome nous l'apprend. *Apostolos magnos præcipue effecit verus ac non simulatus gloriæ atque pecuniæ contemptus.* Ce fut celle de tous les saints. Saint Boniface, archevêque de Mayence, l'Apôtre de l'Allemagne, disait : Autrefois des prêtres d'or se servaient de calices de bois ; mais aujourd'hui ce sont des prêtres de bois qui célèbrent dans des calices d'or. Plus nous nous éloignons de la pauvreté apostolique, moins nous sommes estimés.

« Je ne dis pas que, distribuant à ses peuples des richesses et des bénédictions spirituelles, il ne soit pas permis au prêtre d'en recevoir de temporelles, remarque Massillon ; mais je dis que c'est un opprobre pour le ministère et pour le ministre, de les exiger avec dureté ; je dis que c'est un scandale d'en traiter comme on traiterait d'un service terrestre.

» Un pasteur avide et mercenaire n'aime pas son troupeau, il n'en aime que la toison : et son troupeau qui le connaît ne le regarde que comme un ennemi et un loup dévorant et non comme un père ; et d'autant plus, que quelque modique que soit le revenu de la plupart d'entre vous, il est toujours vrai que vous vivez au milieu d'un pauvre peuple, qui regarde votre situation comme digne d'envie, et aux yeux de qui votre modicité, comparée à son état malheureux, paraît un état d'opulence. Adoucissez donc par un caractère de charité et de désintéressement, ce que cette différence peut inspirer à vos peuples de dégoût et pour la religion et pour ses ministres ; n'achevez pas de les aigrir par une dureté qui leur fait blasphémer souvent la sainteté du ministère. »

(1) Saint Laurent Justinien confia à un économe fidèle le soin du temporel de son évêché de Venise, et il avait coutume de dire à ce sujet : « Il est indigne d'un pasteur des âmes, d'employer une partie considérable d'un temps, qui est si précieux, à entrer dans les petits détails qui ont l'argent pour objet. »

Mgr. Villecourt recommande de ne jamais se plaindre en chaire de ce qu'on ne paye pas le casuel, de ne jamais entre confrères apprécier la valeur des paroisses par ce qu'elles rapportent comme on le fait trop souvent, de favoriser la réhabilitation des mariages, en n'exigeant rien pour leur célébration, de ne pas exiger des pauvres des honoraires qu'ils ne peuvent verser, de ne pas être trop difficiles à croire pauvres ceux qui protestent qu'ils le sont. Nous sommes dans un siècle orgueilleux! Il conseille même de dire une messe pour un pauvre défunt à qui personne ne pense. — On doit aussi se faire une loi de ne pas accepter de présents de ses pénitents; car au témoignage du Saint-Esprit, les présents aveuglent les juges et sont dans leur bouche comme un mors qui les rend muets et les empêche de châtier.

Sachons même prendre sur nos modestes ressources pour faire généreusement l'aumône. Saint Bonaventure dit: « Un pasteur qui aime Dieu, nourrit son troupeau par sa parole, en le consolant; par ses exemples, en le fréquentant; par ses biens, en subvenant à ses besoins. »

N'oublions pas la parole du Saint-Esprit: *Avaro nihil nequius.* « Un prêtre avare et intéressé est capable de tout, dit Massillon. C'est une âme vile, incapable d'aucun de ces sentiments nobles qu'inspirent les devoirs du sacerdoce; et ce qu'il y a ici de plus terrible et qui nous fait mieux sentir la justice de Dieu contre un vice qui avilit si fort la religion et ses ministres, c'est que l'âge en rapprochant du terme où nous n'allons emporter avec nous que nos œuvres, l'âge qui devrait nous détromper de cet aveuglement, fortifie cette malheureuse passion et la fait revivre pour ainsi dire sur les débris mêmes d'un corps défaillant. A quoi aboutit cette vie sordide? Vous le savez, à découvrir en public, par la manifestation de ces biens si sordidement accumulés, l'indignité de la vie d'un pasteur, et à finir par un scandale.

« Il arrive que cet indigne pasteur n'avait accumulé avec des soins si longs et si pénibles cet amas de boue, qu'afin que sa mémoire fût salie et déshonorée pour toujours. Il laisse la haine et la division dans l'esprit public, la honte parmi ses confrères et l'affliction dans le cœur de tous ceux à qui la gloire de Dieu et de l'Eglise sont chers. » (1) *Beatus vir... qui post aurum non abiit, nec speravit in pecunia et thesauris. Quis est hic et laudabimus eum. Fecit enim mirabilia in vita sua... et eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia Sanctorum.*

(1) Il serait à propos de recommander aux prêtres de faire leur testament tous, et d'une manière telle que la malignité n'y retrouve rien à redire.

Saint Patrice, l'apôtre de l'Irlande, nous a laissé le sien; nous y lisons ces paroles remarquables: « Je confesse humblement mon insuffisance; mais je puis du moins me rendre le témoignage d'avoir toujours pratiqué le désintéressement le plus absolu. Combien de fois les chrétiens, les vierges de Jésus-Christ, les pieuses femmes déposaient sur l'autel des offrandes qui m'étaient destinées! J'eus toujours soin de les leur faire rendre. Souvent on me reprocha d'en agir ainsi; mais je voulais par là honorer mon ministère aux yeux des infidèles, et prévenir jusqu'à l'ombre d'un soupçon d'avarice. Aussi, de tant de milliers de néophites que j'ai baptisés, nul ne peut se vanter de m'avoir fait accepter un présent. Mes bien-aimés, c'est vous et non vos richesses que j'ai cherchés. A vous vos biens; à moi les fatigues, les périls de tout genre, au prix desquels j'ai pu sauver quelques âmes. Jésus-Christ mon Maître fut pauvre; je le remercie de m'avoir appelé à l'honneur de partager son calice. Combien j'ambitionne le sort de nos martyrs qui ont versé pour lui leur sang »

3540. III. *L'Orgueil et l'Ambition.* (V. nos 1682 et 3452.) « Tous les hommes, dit Bossuet, sont nés pour la grandeur, parce que tous sont nés pour posséder Dieu. Car comme Dieu est grand, parce qu'il n'a besoin que de lui-même, l'homme aussi est grand lorsqu'il est assez droit pour n'avoir besoin que de Dieu. Tel fut l'homme dans l'état d'innocence; en perdant Dieu, il a perdu sa vraie grandeur, et il ne lui est resté que son néant. Il lui reste pourtant une impression de sa grandeur première, et il cherche à s'agrandir comme il peut, en cherchant les biens du dehors. La vanité au dehors est la marque la plus évidente de la pauvreté au dedans. » La grandeur du sacerdoce ne doit pas nous enorgueillir. Tout ce qu'il y a de noble dans le prêtre vient de Dieu. De lui-même il n'a que les taches dont il défigure la dignité sublime à laquelle le Seigneur l'a élevé. Quand on demandait au curé d'Ars, s'il n'éprouvait pas quelques sentiments d'orgueil, lorsque les foules se pressaient autour de lui. « Ah ! répondait-il, demandez plutôt si je ne suis pas tenté de désespoir. » Malheur à celui qui, placé par Dieu à des hauteurs sublimes, se complaît en lui-même ! Que de terribles exemples pour confirmer cette vérité. *Quomodo cecidisti de cœlo, Lucifer ?* (Voir la suite Is., XIV, 12 et suivants.) Adam et Eve avaient été comblés des dons de Dieu ; ils voulurent monter plus haut, et crurent au serpent qui leur avait dit : *Eritis sicut dii.* On sait le reste. Le mot du Saint-Esprit est donc bien vrai : *Initium omnis peccati superbia.* (Eccli. X, 15.) Le prêtre, quelle que soit sa dignité, est plus faible que Satan dans le ciel, et que nos premiers parents dans le paradis terrestre, qu'il tremble donc ! et qu'il craigne 1° *de perdre le fruit de ses saintes œuvres.* Qu'est-ce donc que cette gloire frivole aussi facile à perdre que difficile à acquérir ? N'est-ce pas une vaine fumée qui se dissipe dans les airs, et pourtant elle est poursuivie par les docteurs de l'humilité. O mon Dieu, serait-il possible que cette vaine estime de quelques mortels, souvent trompés par l'ignorance, ou aveuglés par les préventions, que ces misérables éloges distribués avec si peu d'équité et si souvent contredits, fussent le mobile de nos veilles et de nos sueurs ! Serait-il possible que nous travaillassions pendant des mois, des années, pour faire dire à quelques esprits faibles et bornés que nous avons dirigé un grand nombre de pénitents, que nous avons habilement gouverné une paroisse, que nous avons annoncé avec éloquence la parole divine ! Ah ! ce serait bien peu estimer ces travaux que de les vendre à si vil prix ! Qui ne sait que, si tel était le motif dominant de nos œuvres, nous en perdrions le mérite. Apprenons que ce qui fait la valeur de l'œuvre, c'est l'intention élevée qui l'inspire, c'est l'amour de Dieu qui nous la fait entreprendre, n'eût-elle du reste aucun succès extérieur.

3541. 2° L'orgueil nous fait *perdre la paix.* Que faut-il pour troubler un prêtre orgueilleux ? un signe de désapprobation, une lettre sans réponse, l'absence d'une personne dont il enviait les éloges, les succès d'un confrère, un rien le rend chagrin, sombre, quelquefois haineux et jaloux.

3° *Odibilis coram hominibus.* Quel est le lieu de l'univers où l'orgueil ne soit haï et méprisé ? On redoute dans ce prêtre orgueilleux ces airs pédants, ces allures prétentieuses, ces paroles tranchantes, ces sourires dédaigneux. Ses confrères eux-mêmes le fuient ; comment les pauvres pécheurs, les impies mourants, ne le redouteraient-ils pas ? Volontiers ils feraient leurs aveux à un prêtre humble et doux comme Notre-Seigneur et ils rentreraient

ainsi dans sa grâce: mais osent-ils s'exposer aux dédains, aux reproches amers d'un orgueilleux ? Comment les pauvres mal vêtus recourraient-ils à un tel prêtre, qui ne se plaît que dans les sociétés brillantes et n'a de faveurs que pour les riches ? Ses catéchismes font trembler les pauvres enfants qui trouvent en lui non un père, mais un maître dur ; ses sermons si étudiés soient-ils, n'attirent pas ce bon peuple, auquel il fait sentir qu'il n'a pas assez de talent pour l'apprécier. Comment les supérieurs pourraient-ils estimer celui en qui ils trouvent non un fils docile, mais un censeur amer de tous leurs actes ?

3542. 4° *Abominatio Domini est omnis arrogans.* (PROV., XVI, 5.) Dieu le livre à ses propres forces. C'est le prêtre surtout qui doit craindre le châtiment ordinaire par lequel Dieu punit l'orgueil, c'est-à-dire le vice. Que de terribles exemples nous avons sous les yeux, de nos jours comme dans tous les siècles !

Après ces chutes : *Superbiam impœnitentia comitatur,* dit saint Bernard ; et saint Grégoire : *Evidentissimum reproborum signum superbia.* Donc *quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam.* (ECCLI., III, 20.) Et en trouvant la grâce, vous ferez un vrai bien autour de vous, à l'exemple de Notre-Seigneur et de ses saints. Au lieu de confier le salut du monde au talent des orateurs et à l'épée des Césars, Notre-Seigneur l'a remis entre les mains de pêcheurs timides, auxquels il avait appris à se cacher à l'ombre de la Croix. Les prêtres humbles ont toujours été les instruments dociles de celui qui emploie *ea quæ non sunt ut ea quæ sunt destrueret.* C'est en se regardant comme le dernier des disciples de Jésus-Christ, que le modèle des pasteurs, des prédicateurs et des prêtres, saint Vincent de Paul a conquis des paroisses et des contrées entières ; c'est en recherchant la société des petits et des pauvres qu'il fut appelé à consoler des princesses et des rois sur leur couche funèbre ; c'est par là qu'il a mérité les honneurs que l'Eglise lui rend (1). Au jugement de Dieu, le prêtre orgueilleux s'entendra dire : *Non novi vos. Qui se exaltat humiliabitur ;* le prêtre humble : *Qui se humiliat exaltabitur.* (D'après M. Mercier.)

3543. C'est l'orgueil qui mène à l'ambition des honneurs et des postes élevés. (2).

Post concupiscentias tuas non eas. Mortui estis et vita vestra abscondita est in Deo. Quod mortale est absorbeatur a vita. Vivo jam non ego, vivit vero in me Christus, avec son esprit de pénitence, avec son détachement des biens de la terre, avec son humilité et sa douceur, *ut vita Christi manifestetur,* afin que les peuples apprennent du moins du prêtre, ces vertus chrétiennes, qu'ils ignorent hélas ! parce qu'ils n'en ont pas assez le modèle sous les yeux.

(1) Saint Grégoire le Grand écrivait à Léandre de Séville : « Quelle distance nous sépare ! Je vous envoie mes livres, lisez-les avec soin ; et puis pleurez mes péchés, puisque j'ai l'air de si bien savoir ce que je fais mal. »

(2) *(a)* Le cardinal archevêque de Metz offrit au B. Pierre Fourier trois paroisses : Pont-à-Mousson, Noménie et Mattaincourt. Le saint homme va prendre conseil de Jean Fourier son parent, qui lui dit : « Si vous voulez des honneurs et des richesses, prenez une des deux premières ; si vous voulez beaucoup de peine sans récompense temporelle, choisissez Mattaincourt. » C'était assez dire : Mattaincourt fut choisi.

(b) Saint Adalbert venait d'être nommé archevêque de Prague ; il fut reçu avec des transports de joie par le peuple et par le roi Boleslas : lui seul s'affligeait de sa dignité ; depuis ce

Imitamini quod tractatis. Quel affreux parallèle! L'orgueil est-il supportable auprès d'un Dieu anéanti jusqu'à la mort, et la mort de la croix? L'avarice est-elle excusable auprès d'un Dieu dépouillé même de ses vêtements? La sensualité est-elle tolérable auprès d'un Dieu déchiré, meurtri depuis la plante des pieds jusqu'à la tête? S'il doit rougir le chrétien, qui sous un chef couronné d'épines nourrit des membres délicats qu'il pare de fleurs, qu'elle confusion doit être celle du prêtre qui demeurerait orgueilleux, sensuel, attaché à la terre! Ce divin modèle est-il loin de vous, prêtres du Seigneur? De quelque côté que vous tourniez les yeux, vous voyez cette Passion divine. Tous vos habits sont parsemés de croix. L'autel où vous montez est un calvaire; le calice où vous buvez est plein du sang d'un Dieu; l'hostie que vous tenez est son corps victime pour nos péchés; l'action que vous faites à l'autel est le renouvellement de sa Passion; la division, la consommation des espèces en sont l'image. Tous les jours ces grands objets sont sous vos yeux et vous les mettez sous les yeux du peuple. Quoi, vous pourriez présenter au peuple, et soutenir vous-mêmes cette étrange opposition d'un Dieu anéanti et d'un prêtre plein de lui-même, d'un

jour jusqu'à sa mort, on ne le vit jamais rire; et quand on lui en demandait la raison, il répondait: « Il est bien facile de porter une mître et une crosse; mais c'est bien terrible d'avoir à rendre compte des âmes au tribunal de Dieu. »

(c) Saint Augustin disait qu'il n'avait jamais reconnu aussi clairement que Dieu était irrité contre lui, et le voulait punir de ses égarements, que lorsqu'il avait été élu à l'épiscopat.

(d) Le B. Humbert de Romans, général des Dominicains, apprenant que Albert le Grand était nommé à l'évêché de Ratisbonne, lui écrivit pour lui représenter combien il est difficile dans ces hautes dignités de ne pas offenser Dieu et les hommes. Il conclut en protestant qu'il aimerait mieux voir porter un de ses religieux dans le cercueil que sur une chaire épiscopale. Le Pape ordonna toutefois, et il fallut obéir; mais Albert le Grand, au bout de trois ans, put enfin faire agréer sa démission et rentrer au couvent de Cologne, en même temps que le B. Humbert qui s'était démis lui-même du généralat.

(e) Grégoire X, considérant le besoin qu'il avait de quelques personnes éminentes en doctrine et en sainteté, pour examiner et décider avec lui les grandes affaires qui se devaient proposer au concile général de Lyon, jeta, pour cela, les yeux sur saint Bonaventure et résolut de le faire cardinal. L'humble serviteur de Dieu, étant averti de ce dessein, se retira le plus tôt et le plus secrètement qu'il fut possible, pour en éviter l'effet; et étant venu à Paris, il commença son bel ouvrage sur l'Hexaméron dont il enseigna publiquement une partie. Mais cet innocent artifice ne fut pas capable de faire changer de résolution Sa Sainteté; au contraire, apprenant où il était, elle lui envoya un ordre exprès de se rendre incessamment auprès de sa personne. Saint Bonaventure qui, pour avoir commandé tant d'années, n'avait pas oublié d'obéir, se soumit à cet ordre. Lorsqu'il eut atteint les confins de la Toscane, il alla se reposer quelques jours au couvent de Migel près de Florence. Deux nonces envoyés pour lui présenter le chapeau de cardinal, ayant appris en chemin où il était, le vinrent trouver. Ils arrivèrent à la fin du repas. Notre saint lavait et essuyait à son ordinaire la vaisselle, suivant l'usage de la communauté. La présence de ces députés ne l'étonna point; il ne rougit point d'exercer devant eux un si humble emploi; il ne voulut point interrompre son travail pour les recevoir; mais, ayant donné ordre de les conduire dans une chambre, il acheva tranquillement ce qu'il avait commencé. On dit même qu'il fit suspendre le chapeau de cardinal à la branche d'un cornouiller qui était auprès de la cuisine, et Vadding affirme que le cornouiller durait encore de son temps (1628), plein de vie et de verdeur, qu'on le montrait aux pèlerins qui passaient par ce couvent. — Lorsque la vaisselle fut lavée, il rassembla ses frères et leur dit en gémissant: « Enfin, mes frères, après nous être acquitté des devoirs du Frère mineur, il faut que nous ployions encore les épaules sous le poids de cet office; mais, croyez-moi, les emplois du cloître sont aisés et salutaires, tandis que ceux qui sont attachés aux grandes dignités sont pesants et pleins de dangers. » Ensuite il alla trouver les envoyés du Souverain Pontife et les reçut avec tout le respect et l'honneur que demandait leur mission. Le Pape le consacra évêque d'Albano, l'un des dix sièges suffragants de Rome, qui se donne ordinairement aux six plus anciens cardinaux prêtres.

Dieu dépouillé et d'un prêtre avare, d'un Dieu immolé et d'un prêtre sensuel.. (D'après DE LA TOUR.) *Imitamini quod tractatis,* et un jour les jouissances du ciel, les richesses de Dieu, la gloire des élus seront la récompense de la guerre faite ici-bas à la sensualité, à l'avarice, à l'orgueil.

XVI. — Messe.

3544. D'après saint François de Sales, la Messe renferme tout l'abîme de, l'amour divin; et saint Chrysostome dit: *Dicendo Eucharistiam omnem benignitatis Dei thesaurum aperio.* D'où vient donc qu'il y a des prêtres qui ne sont pas saints? Cela ne vient pas de ce qu'on ne célèbre pas. On comprend aujourd'hui le mot du vénérable Bède: *Sacerdos non legitime impeditus, celebrare omittens, quantum in eo est, privat S. Trinitatem gloria, angelos lætitia, peccatores venia, justos subsidio, in purgatorio existentes refrigerio. Ecclesiam beneficio, et seipsum medicina.*

Il n'est plus besoin de faire pour nous ce que fit saint Gaétan pour un cardinal de ses amis, qui pour vaquer à ses occupations voulait interrompre la célébration quotidienne de la messe. Le saint l'ayant appris, entreprit un long voyage par des chaleurs caniculaires, pour lui persuader de ne pas omettre de célébrer. Peut-être un prêtre maladif aurait-il encore besoin, comme Jean d'Avila, fatigué d'un pèlerinage à jeûn et renonçant à célébrer, de voir Notre-Seigneur lui montrer ses plaies et lui dire: «Jean! Quand j'ai reçu ces plaies, j'étais plus fatigué et plus faible que toi.» Mais en général, nous n'omettons pas la célébration quotidienne: d'où vient que nous ne sommes pas saints? Ah! nous ne nous préparons pas assez à la messe, ou nous la disons sans dévotion, ou nous négligeons l'action de grâces. Donc

3545. I. *Préparons-nous à la messe.* Nous disons aux fidèles de se préparer à la communion; nous leur citons l'exemple des premiers chrétiens qui sortaient de la Table Sainte comme des lions respirant des flammes, et devenus terribles aux démons; nous ajoutons que si l'Eucharistie ne produit pas en nous les mêmes effets, *defectus non in cibo est, sed in sumente* (Card. BONA); or nous avons de plus sérieuses raisons de nous préparer qu'eux; car bien que l'Eucharistie soit pour tous les fidèles, elles appartient plus spécialement aux prêtres: *Neque mittatis margaritas vestras ante porcos;* par *margaritas,* les Grecs entendent les particules consacrées. Remarquez *vestras,* elles sont à nous, prêtres; et du reste, nous seuls, pouvons consacrer le corps de Notre-Seigneur. Donc préparons-nous, *opus grande est* (1).

1° Il y a la *préparation éloignée,* qui consiste dans l'exemption du péché; et ce n'est pas assez d'être exempt de fautes graves pour la communion quotidienne. Qu'exigeons-nous des fidèles pour la leur permettre? Sommes-nous tenus à moins? Après tout, ils ne sont pas tenus par état, à la perfection, comme nous, qui devons être plus parfaits que des religieux. Nous demandons, avec les maîtres de la vie spirituelle, qu'ils ne consentent pas habituellement à des fautes vénielles délibérées; à ce qu'ils aient triomphé de leurs passions, mènent une vie de foi, et désirent s'unir à Notre-Seigneur.

(1) Le Bienheureux Jean d'Avila, ayant appris qu'un jeune prêtre venait de mourir après sa première messe: «C'en est assez, dit-il pour avoir un compte rigoureux à rendre au tribunal de Dieu.»

2° *La préparation prochaine* snppose : 1) L'oraison faite avant la messe. Le Père d'Avila demandait une heure et demie d'oraison ; il trouve que ce serait trop peu d'en faire un quart d'heure. Rien de plus utile que la méditation de la Passion, pour se préparer à la messe. Le prêtre ne va-t-il pas renouveler le sacrifice du Calvaire et Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : *Hæc quotiescumque feceritis in mei memoriam facietis ?* 2) Outre la méditation, saint Liguori veut, avec le concile de Milan, qu'on se recueille et qu'on fixe son esprit à la pensée de ce grand mystère. « Quand je suis au pied de l'autel et pour commencer la messe, disait saint François de Sales, je perd de vue toutes les choses de la terre. » *Ea sunt*, disait saint Bonaventure, *quæ celebraturus intendere debet : Deum colere*, les fins du sacrifice, *Christi mortem memorari, et totam ecclesiam juvare.* Le prêtre à l'autel est médiateur pour les péchés du peuple, sur lequel il doit faire descendre la réconciliation et toutes les grâces. Quel ministère!

3546. II. — *Célébrons saintement, Sacerdos vice Christi, vere fungitur*, dit saint Cyprien. Donc célébrons avec respect, observant les rubriques. Pie V dans la bulle placée à la tête du missel, exige *juxta ritum, modum, normam in missali præscriptam.* Donc, il faut les connaître, les repasser chaque année pendant sa retraite, et les prévoir avant chaque cérémonie extraordinaire, comme aux vigiles de la Pentecôte, au Jeudi Saint, etc. Il y a dans le cérémonial des décisions de la sacrée Congrégation des Rites qu'on ne trouve pas dans les Rubriques, et qui sont obligatoires dans toute l'Eglise. Il faut donc relire le Cérémonial. Celui qui manque aux rubriques pèche gravement ou vénièllement, selon la nature de la matière. Sainte Thérèse était prête à donner sa vie pour les moindres cérémonies de l'Eglise, et le prêtre les dédaignerait! Ces rites saints ont été établis, *ut majestas sancti sacrificii commendaretur*, comme le dit le Concile de Trente. Il faut donc les exécuter avec gravité. Il ne suffit pas de ne pas les omettre, il faut les accomplir d'une manière posée, comme le requièrent le respect de ce mystère et l'édification des fidèles. Aussi saint Liguori soutient qu'on ne peut célébrer en moins d'un quart heure, sans pécher gravement, à cause de l'irrévérence pour le Saint-Sacrifice que suppose une messe ainsi expédiée et à cause de la mauvaise édification donnée aux fidèles. « Pourquoi faut-il que certains prêtres disent la messe, comme si l'église allait s'écrouler ? » demande saint Liguori ; et il ajoute : Le prêtre si pressé d'en finir avec Jésus-Christ, aura pourtant passé des heures à deviser inutilement ; et son activité où la place-il ? à dire rapidement la messe. Je voudrais que l'on répétât sans cesse à de tels ministres ce que dit le B. Jean d'Avila, en s'approchant d'un prêtre qu'il voyait célébrer avec négligence et précipitation : « De grâce, traitez-le mieux, car il est le Fils d'un Père honorable. » Quelles grâces peuvent obtenir de tels prêtres pour eux et pour les âmes ? Ne déshonorent-ils pas Dieu plutôt qu'ils ne l'honorent ? » Il faut éviter toutefois une lenteur qui lasserait facilement les fidèles, et dans une messe basse, ne pas dépasser une demi-heure.

3547. III. *Faisons bien notre action de grâces.* — 1° *Nous le devons ;* 1) *à Dieu*, quel bienfait (1) ! Il s'est donné tout entier. Cela vaut un long et un

(1) « Si un étranger accueilli par un hôte bienveillant, traité avec tous les égards et toutes les prévenances possibles, restauré par un copieux repas, partait sans même dire adieu à son hôte, sans lui donner le moindre témoignage de reconnaissance, ne dirions-nous pas avec raison que c'est un insensé, ou un stupide et un soliveau, plutôt qu'un homme ? Vous

grand merci ; et puis tant que les espèces ne sont pas altérées, il est en nous ; comment ne pas se plonger dans cet océan d'amour, pour adorer, bénir, demander encore ? *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.* Il est dit des Israëlites : *Obliti sunt benefactorum ejus, et mirabilium ejus, et ira ascendit in Israël.* 2) *Aux fidèles.* Nous gémissons quand ils ne font pas d'actions de grâces, nous avons raison. Saint Liguori dit que cela vient de ce que parfois on ne la leur recommande pas assez, et qu'on n'insiste pas assez sur ce sujet, parce qu'on est soi-même en défaut. 3) *A nous-mêmes ;* c'est le moment de tout obtenir. Notre-Seigneur est assez riche pour payer largement l'hospitalité que nous lui donnons dans notre cœur, si nous lui faisons bon accueil. Il est là pour nous. Il s'est donné à l'humanité par l'incarnation ; par l'Eucharistie, il se donne à chacun d'entre nous. Il nous dit comme à l'aveugle de Jéricho : *Quid vis ut faciam tibi ? Hodie salus huic domui facta est.* (Voir nos 3543 et suiv.)

2° *Comment la faire ?* 1) s'unir aux saints et à la Bienheureuse Vierge Marie pour remercier. *Cum quibus et nostras voces ut admitti jubeas deprecamur. Magnificat anima mea Dominum !* 2) Produire des actes d'amour : *Dilectus meus mihi et ego illi : tenui eum nec dimittam.* 3) Demander. Esther invita Assuérus à un festin et elle obtint tout ce qu'elle demanda. Demander : (a) pour soi le pardon de ses fautes, la guérison de ses infirmités ; *Ecce quem amas infirmatur ;* mener Notre-Seigneur à chacune de ses facultés mentales, *veni et vide. Sanat omnes infirmitates tuas. Sana animam meam quia peccavi tibi ;* (b) pour les autres, pour ses parents, ses amis, ses moribonds, ses pécheurs, ses enfants de la première communion, ses pénitents, ses défunts. Oh ! quel vaste champ ! Ah ! on n'a pas le temps de dire avec les Juifs : *Anima nostra nauseat super cibo isto.*

La messe bien préparée, bien célébrée, suivie d'une fervente action de grâces, suffirait à la sanctification de tous les prêtres, de toutes les paroisses (1). C'est à l'autel que se voit le prêtre, c'est là qu'on devine sa vertu, qu'on l'apprécie en conséquence.

C'est à l'autel que le prêtre fervent puise le dévouement qui le porte à se sacrifier pour les âmes. *Imitamini quod tractatis.* Depuis que les protestants ont supprimé la messe, leur sacerdoce est impuissant ; et ils n'ont pu produire ni un Frère de Saint Jean de Dieu, ni une Sœur de Saint Vincent de Paul. C'est l'intérêt qui porte les prédicants à aller dans les pays loin-

donc qui êtes dans l'abondance, nourri, pourvu de tous les biens par les largesses toutes gratuites de la divine miséricorde, ne laisserez-vous pas échapper de ce cœur de fer au moins quelque parole de louange et de reconnaissance, qui proclame Dieu auteur de tous ces biens ? » (B. L. DE GRENADE.)

(1) Saint Thomas de Villeneuve, qui entra au couvent des Augustins vers l'époque où Luther le quitta, et devint plus tard archevêque de Valence, disait quelquefois que c'est un fort mauvais signe dans un prêtre lorsqu'on le voit tous les jours s'approcher des saints autels, sans qu'il ne devienne meilleur ni plus mortifié. Il vivait dans un recueillement continuel afin qu'ayant l'esprit plus dégagé, il fût mieux disposé à la célébration des saints mystères, dont la seule pensée, qui lui était d'ailleurs toujours présente, lui inspirait d'admirables sentiments. On le trouvait toujours ou à l'autel, ou à l'église, ou dans sa cellule, ou à la bibliothèque, ou à l'infirmerie. Il disait que ces lieux-là étaient sa patrie où son âme se reposait, et que les autres étaient pour lui comme une prison. Il ajoutait qu'il ne fallait jamais faire des visites de civilité ou de compliments et ne sortir que dans le but de procurer le salut des âmes par de salutaires conversations.

tains. C'est à l'autel que saint François Xavier puisait ses ardeurs dévorantes. Et saint Vincent de Paul invitait ses filles à communier, quand elles sentiraient leur dévouement s'attiédir. Qui s'unissant à la divine Victime, ne sent le besoin de s'immoler comme elle, pour les âmes ?

XVII. — La piété.

3548. *Exerce autem teipsum ad pietatem... Pietas autem ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ.* (I. TIM. IV, 7. 8.) *Est autem quæstus magnus pietas cum sufficientiâ... Tu autem, homo Dei, hæc fuge, sectare vero justitiam, pietatem.* (IBID. 6-11.) «La science sans la piété, disait saint Thomas de Villeneuve, est comme une épée entre les mains d'un enfant, qui ne peut que se faire du mal, sans faire du bien à personne. «Le monde s'est converti par les saints et non par des savants. Saint Ignace, prêchant à Rome simplement et parlant très imparfaitement la langue italienne, produisait tant de fruits que ses auditeurs allaient vite se confesser, en répandant tant de larmes qu'ils pouvaient à peine parler. Au contraire, certains orateurs à la science profonde, aux brillantes paroles, n'ont jamais opéré aucune conversion. C'est en de tels ministres que se vérifie ce que dit le prophète Osée : *Da eis vulvam sine liberis, et ubera arentia.* (IX. 14.) Ou s'ils convertissent, les conversions qu'ils opèrent sont dues, comme le répétait souvent saint François d'Assise, non à eux, mais aux prières de bonnes âmes qui demandent le salut des pauvres pécheurs ; et aujourd'hui encore, les conversions ne s'opèrent d'ordinaire, les âmes ne sont sanctifiées que par des prêtres pieux. Mais la piété ne s'alimente que par des exercices réguliers. On n'a point de lampe sans huile, ni de feu sans combustible ; et les exercices spirituels sont l'aliment de la piété ; sans eux elle s'éteint. Donc un règlement facile, mais auquel on soit fidèle malgré les travaux du ministère. Celui qui, sous prétexte d'occupation, abandonne ses exercices du séminaire, ressemble à un soldat qui s'est servi de ses armes pour faire l'exercice et qui les dépose au moment du combat. (On parcourt ensuite les divers exercices de piété.)

3549. I. *La fréquentation du sacrement de Pénitence.* Nous disons aux fidèles que c'est là le grand moyen de salut ; le prêtre a une raison particulière de recourir à ce divin remède, à cause de la pureté que demande la célébration des saints mystères. Saint Léonard de Port Maurice voulait que ses missionnaires se confessassent tous les jours. Les saints prêtres le font tous les huit jours ; et un bon prêtre ne dépasse pas la quinzaine.

Le choix d'un confesseur, qui soit en même temps un directeur éclairé, est d'une importance capitale pour un prêtre, surtout s'il est jeune. Combien le prêtre, qui veut être à lui-même son théologien, tombe facilement dans l'illusion, et quel empire le démon acquiert pour l'aveugler et le perdre ! Choisissons un saint prêtre, ou le meilleur entre les bons parmi ceux qui nous entourent, à moins qu'il n'ait à l'égard de ses pénitents une indulgence fatale. Ayons pour lui une ouverture d'âme complète. Quel secours trouverait-on dans un prêtre qui ne serait pas à son devoir ? Quelle ferveur puiser dans nos rapports avec un prêtre tiède ? Donc donnons notre confiance à un vrai prêtre que nous ne confessions pas nous-mêmes, qui ait toute liberté de nous dire la vérité, que nous prierons instamment de nous

reprendre et de nous faire avancer dans la vertu, et dans la fidélité à notre règlement, qui et ait soin de nous en faire rendre compte. Notre choix une fois fait, ne quittons pas un confesseur sans des grandes raisons. Si nous faisions une chute, relevons-nous aussitôt par une bonne confession et ne gardons jamais une conscience douteuse. La plus lâche des tentations, dit saint François de Sales, c'est le découragement.

Si notre confesseur, étant un peu éloigné, ne pouvait facilement nous faire remarquer nos défauts extérieurs ; il faudrait demander instamment à un confrère voisin, d'un esprit sérieux, de nous rendre ce service; sans cela quels travers, quelles manies ridicules on peut contracter!

Remercions celui qui nous avertit: il y en a tant d'autres qui se contenteront desemoquer de nous (1).

3550. II. *Oraison.* (Voir nº 2337 de l'oraison.) *Venite seorsum in desertum iocum et requiescite.* C'est dit pour les hommes apostoliques. Celui qui ne dort pas ne peut travailler. Les nourrices ont besoin d'une nouriture plus abondante, pour elles et leurs nourrissons ; il en est ainsi du prêtre. *Sacerdotes,* dit saint Ambroise, *semper orationi vacare debent.* «C'est là qu'il puise la science des saints, la vraie sagesse, l'amour de Notre-Seigneur, et un mot tombé de la bouche d'un prêtre qui aime vraiment Dieu, produira plus de fruits que mille beaux et savants discours d'autres qui ne l'aiment que médiocrement.» Lig. (Répondre aux objections. V. nº 2345, de l'oraison.)

Des prêtres, dit saint Liguori, passent leur temps à étudier les mathématiques, la géométrie, l'astronomie, les histoires profanes (du moins devraient-ils mieux étudier ce qui est plus en rapport avec leur état), et puis ils viennent vous dire qu'ils n'ont pas fait oraison. Ah! il faut leur crier: *Vacat tibi ut eruditus sis ; non vacat ut sacerdos sis.* Les œuvres de zèle sont agréables à Dieu; cependant qui a eu l'esprit apostolique plus que les Apôtres ? Or, ils se sont déchargés sur les diacres du soin des œuvres extérieures. *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.* (Act. 4.)

III. *Sur la préparation à la messe et l'action de grâces.* (Voir plus haut nºs 3544 et suiv.)

3551. IV. *L'office.* (V. nºs 3305 et 3425.) « Cent prières particulières, dit saint Liguori, n'ont pas le prix d'une seule prière de l'office, parce que celle-ci est présentée à Dieu au nom de toute l'Eglise, et qu'elle est faite avec les propres paroles de Dieu même. C'est ce qui faisait dire à sainte Madeleine de Pazzi, qu'en comparaison de l'office, toute autre prière ou toute autre pratique de dévotion est peu méritoire et peu efficace auprès de Dieu. Persuadons-nous bien, qu'après le saint sacrifice de la messe, il n'y a point dans l'Eglise de plus précieux trésor que l'office divin; nous pouvons chaque jour en faire découler des fleuves de grâces. Oh! si tous les prêtres et tous les religieux disaient l'office comme il faut, certainement on ne verrait pas l'Eglise dans l'état déplorable où elle est. Combien de

(1) Saint Louis, fils de Charles II, roi des Deux-Siciles, qui renonça au trône pour se faire Franciscain, étant devenu évêque de Toulouse et de Pamiers, avait toujours avec lui un religieux qui était chargé de l'avertir de ses manquements. Le bon père le fit un jour assez librement devant plusieurs personnes qui le trouvèrent fort mauvais; mais l'évêque l'excusa, disant que c'était à sa prière qu'il l'avait fait, pour lui faire plaisir, parce qu'il n'y avait rien de plus nuisible que la flatterie, et rien de plus profitable que la correction faite par des amis.

pécheurs sortiraient de l'esclavage du démon! Combien d'âmes aimeraient Dieu avec plus de ferveur! On ne verrait pas des prêtres eux-mêmes languir toujours dans la même imperfection, toujours colères, gourmands, attachés à leur intérêt et à la vanité. »

Tout est saint dans l'office. Tout y mérite le plus grand respect. Sainteté des paroles. Dans les psaumes, les cantiques, les leçons de l'Ecriture, c'est la parole même de Dieu. Ce sont les homélies des Pères les plus célèbres de l'Eglise catholique: Saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire, saint Basile, saint Chrysostome. Quels noms et quels ouvrages! De là le nom de bréviaire ou d'abrégé de ce qu'il y a de plus beau dans l'Ecriture, dans la vie et les ouvrages des saints.

Sainteté dans le sens des paroles: ce sont les plus beaux sentiments de piété, les plus sublimes mystères, la morale la plus pure, les plus beaux exemples des saints. Le Dieu qui avait composé pour ses Apôtres la plus belle des prières a fait composer par son Eglise pour ses prêtres, l'office qui est vraiment divin, comme nous l'appelons. Il peut bien nous dire comme aux prophètes: *Ecce posui verbum in ore tuo.* (ISA. LIX. 21.)

Sainteté dans les circonstances. C'est comme une préparation à la messe, ou une action de grâces. Il a avec la messe une liaison telle qu'on y dit les mêmes oraisons, qu'on y honore les mêmes mystères, ou les mêmes saints.

Sainteté dans son objet. C'est le culte public que l'Eglise rend à son divin Chef dont elle célèbre le triomphe. Après le sacrifice de l'autel, c'est le sacrifice de louanges. *Sacrificium laudis honorificabit me.* (Ps. XLIX, 23.) Sainteté dans sa fin qui est d'obtenir par cette prière publique la sanctification des âmes, et toutes les grâces dont ont besoin les prêtres et les fidèles. C'est au nom de l'Eglise que prie celui qui récite l'office. *Hi sunt fratrum amatores et populi christiani, qui multum orant pro populo et universa sancta civitate.* (BERN.) Il est l'ambassadeur de l'Eglise, pour traiter ses affaires; c'est le député des fidèles pour plaider leur cause; c'est un homme public sur qui chacun se repose du soin de ses intérêts. Aussi serait-il seul, qu'il parle à la foule et au nom de la foule: *Venite adoremus,* dit-il, *oremus. Vobis fratres.*

« Le Seigneur a promis d'exaucer quiconque le prie. Evitons donc de regarder l'office comme un pensum, dont on se débarrasse au plus vite. *Producitur somnus, producitur mensa, producuntur confabulationes, lusus, nugæ nugarum; solius supremæ majestatis cultus summa qua potest celeritate deproperatur,* dit Kuller.

« C'est de quoi Dieu se plaignait une fois à sainte Brigitte, en lui disant que les prêtres qui perdent chaque jour beaucoup de temps à s'entretenir avec leurs amis des choses de la terre, lui parlent à lui-même, en récitant l'office, avec une telle précipitation, qu'ils le déshonorent bien plus qu'ils ne l'honorent. C'est ce qui faisait dire à saint Augustin que l'aboiement des chiens est plus agréable à Dieu que le chant de tels prêtres.

« Donc, *ante orationem præpara animam tuam.* (ECCL. XVIII, 23.) (1) Pen-

(1) Saint Gabriel Perboire, martyrisé en Chine, 11 janvier 1840, récitait toujours avec la plus grande attention la prière préparatoire: *aperi Domine* . . . appuyant principalement sur ces mots: *In unione illius* etc. à cause du grand désir qu'il avait de louer Dieu le Père et le Saint-Esprit dans les intentions et avec la même ardeur que Notre-Seigneur J. C.

sez qu'alors l'Eglise vous charge d'aller louer le Seigneur, et d'obtenir ses miséricordes pour tous les hommes. Figurez-vous bien qu'alors les anges ont les yeux fixés sur vous; ils apparurent au Bienheureux Hermann, des encensoirs à la main, attendant nos prières et nos saintes affections pour les offrir à Dieu, comme un encens d'agréable odeur.

« Dès le commencement de l'office, gardez-vous de vous presser, comme font quelques-uns.

« Il convient de nous mettre dans une posture décente et modeste (2). Si nous ne voulons pas dire l'office à genoux ni debout, du moins ayons soin de ne pas nous tenir assis d'une manière décontenancée. » (SAINT LIG.)

Disons les petites heures aussitôt que possible dans la matinée. Il vaudrait mieux dire vêpres et complies avant midi, si on prévoyait des empêchements pour plus tard, que de les renvoyer. On n'est pas tranquille quand on n'a pas dit aussitôt que possible les matines du lendemain. Ricicule négligence que d'attendre toujours la dernière heure: on a toujours le même temps à donner à l'office: on le dit moins bien, et on garde une préoccupation pénible dont il serait facile de s'affranchir.

Il sera très utile, pour dire l'office avec dévotion, de se mettre devant une image de Notre-Seigneur ou de la Sainte Vierge, afin qu'en la regardant de temps en temps, nous puissions renouveler notre attention et nos pieuses affections.

« Appliquez-vous donc, en récitant les psaumes, si vous voulez en tirer beauconp de fruits, à ranimer de temps à autre votre piété, de peur que la dévotion qui peu à peu se refroidit, ne s'éteigne tout à fait. Vous savez déjà que l'attention qu'on peut rapporter à la récitation de l'office est de trois sortes.

« Je parle ici de l'attention intérieure; car, quant à l'attention extérieure, il est indispensable que nous nous abstenions de toute action incompatible avec l'attention intérieure, comme d'écrire, de parler, ou d'écouter volontairement ceux qui parlent, et autres choses semblables qui toutes exigent une grande application d'esprit. Il faut de plus remarquer ici avec les docteurs, que ceux-là s'exposent au danger de ne pas satisfaire à l'obligation de l'office,

vivant sur la terre. Au *Deus, in adjutorium*, etc. on voyait qu'il était vivement pénétré du besoin que nous avons du secours de Dieu pour le louer. Quand il était seul il récitait son office à genoux devant le très saint Sacrement et durant cette sainte action, il n'était pas rare de le voir ravi en extase au milieu d'un psaume ou même d'un verset.

Saint Jean Baptiste de la Salle ne récitait jamais le saint office qu'avec un respect et un recueillement qui pénétraient d'admiration tous ceux qui en étaient témoins, toujours la tête découverte, quelque froid qu'il fit et le plus souvent à genoux, il était si occupé des beautés qui se découvraient à son âme, que rien ne le pouvait distraire et qu'on le trouvait parfois hors de lui.

(2) L'attitude à genoux pour réciter le saint office aide beaucoup à la dévotion ; c'est ainsi en effet que priaient les apôtres et les premiers fidèles: *Eiectis omnibus, Petrus ponens genua oravit.* (ACT IX 40) *Et positis genibus suis, oravit Paulus, cum omnibus illis.* (ACT XX 36) Aussi un grand nombre de saints prêtres, tels que saint Charles Borromée, le vénérable Bellarmin, saint Vincent de Paul, Saint François de sales, le Bienheureux curé d'Ars, les ont imités. On rapporte même que le Souverain Pontife Pie IX récitait aussi tout l'office à genoux, sans aucun appui. Mgr. de Bernex, évêque de Genève, ne se contentait pas de réciter tout son office à genoux, il se prosternait et baisait la terre à la fin par religion et par humilité.

Le saint curé d'Ars ne récitait ses heures qu'au pied de l'autel ou dans la sacristie, mais toujours à genoux.

qui le récitent sur des places publiques ou dans des lieux trop exposés au bruit et au tumulte. Mais pour revenir à l'attention intérieure, on peut l'avoir de trois manières: en pensant *aux paroles*, *au sens et à Dieu*, ainsi que l'enseignent communément les théologiens, d'après le docteur angélique.

« Premièrement, l'attention *aux paroles*. Elle consiste à s'appliquer à bien prononcer les paroles, c'est-à-dire entièrement et distinctement.

« Secondement, l'attention *au sens*, en cherchant à comprendre la signification des mots, afin de joindre à la prononciation les affections du cœur.

« Troisièmement, *l'attention à Dieu*, qui est aussi la meilleure, et qui consiste à s'occuper intérieurement de Dieu pendant la prière, en l'adorant, en le remerciant, en l'aimant, et en lui demandant ses grâces. *Fieri non potest ut cum Deo loquatur qui cum mundo etiam tacens fabulatur. Intende ergo illi qui intendit tibi.* (BERN.) La première attention suffit pour satisfaire au précepte, toutes les fois qu'on a eu dès le commencement l'intention de prier; car l'Eglise ne nous oblige à rien de plus, comme l'enseigne ailleurs saint Thomas.

« Mais celui qui ne dit l'office qu'avec cette froide attention aux paroles, ne le récitera jamais avec dévotion; au contraire, il y commettra beaucoup de fautes, et n'en retirera pas grand fruit. Et quel grand fruit voulez-vous que retire jamais de son office, le prêtre qui n'a d'autre soin que de le réciter du bout des lèvres, pressé de l'achever le plus vite possible, comme s'il se faisait violence pour avaler promptement une pilule amère? Ou, ce qui est pis encore, au milieu de la récitation, se dissipe, soit en tournant les yeux de côté et d'autre pour voir les objets capables de le distraire, soit en s'interrompant pour dire des choses inutiles? » (1) (SAINT LIGUORI.)

Lors même qu'on satisferait rigoureusement au précepte de l'Eglise, prie-t-on comme il convient? Qui ne sait que saint Thomas enseigne qu'on pèche

(1) Les grandes charités que faisait Ludger, évêque de Munster, donnèrent occasion de le calomnier à quelques-uns de ces esprits envieux qui empoisonnent toujours le bien qu'ils refusent d'imiter. Parce qu'il distribuait libéralement aux pauvres tous ses revenus, il fut accusé auprès de l'empereur de dissiper les biens de son Eglise, et il eut ordre de venir rendre compte de sa conduite. Il se rendit à la cour et prit un logement auprès du palais. Charlemagne ayant su son arrivée, le manda dès le matin. Ludger récitait alors son office. Il répondit qu'il irait à l'audience quand il aurait fait ses prières. L'empereur, impatient de le voir, envoya jusqu'à trois fois pour le presser, sans que rien obligeât le saint évêque de les interrompre. Quand il eut achevé, il alla saluer l'empereur, qui lui dit avec un peu d'émotion : Evêque, d'où vient ce mépris de mes ordres, et pourquoi m'obliger à vous envoyer tant de messages? — Grand prince, répondit-il, c'est que j'ai cru devoir préférer Dieu à vous et à tous les hommes. C'est ce que vous m'avez commandé de faire en me donnant mon évêché. » L'empereur fut si édifié de cette réponse qu'il l'assura qu'il ne prêterait plus l'oreille aux rapports qu'on pourrait lui faire contre lui.

Le trait suivant fait encore bien sentir quelle attention saint Ludger voulait qu'on apportât en récitant l'office divin. Un jour, étant en voyage, il se leva, selon sa coutume pendant la nuit pour dire Matines, et se tenant debout près de son lit, il psalmodiait avec ses clercs. Un tison couvert de cendres lui envoyait au visage une épaisse fumée qui l'incommodait fort. Un de ses clercs qui s'en aperçut, découvrit le feu et alluma le tison pour, empêcher la fumée. Le saint évêque ne lui dit rien alors; mais le lendemain matin il le fit appeler, et lui imposa une pénitence de plusieurs jours, en faisant une leçon à ses autres clercs sur le soin avec lequel ils devaient éloigner les plus légères distractions en récitant l'office.

C'est se moquer de Dieu, disait saint Vincent Ferrier, c'est lui faire une offrande dérisoire quand le cœur n'accompagne pas les lèvres dans la récitation du saint office : *Quando cor non reputat quæ dicuntur ore, fit encœnium Deo de ovis vacuis, et reputat se delusum.*

en étant distrait volontairement dans une prière même de dévotion? Demande-t-on à Dieu ce dont on a besoin, quand on ne pense même pas à ce que l'on demande? Lui rend-on hommage, quand on ne songe même pas à lui? s'entretient-on avec lui, quand on ne sait pas ce qu'on lui dit? ne mérite-t-on pas le reproche du Saint-Esprit: *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me?*

« Oh! combien de lumières et de grâces on tire des psaumes, quand on les dit posément et avec réflexion! *Psalmus mentem illuminat*, dit saint Ephrem, *in cœlum reducit, homines familiares Deo reddit, animam lætificat.*

« Pour ceux qui disent l'office avec dévotion, qui sont intimement pénétrés des pieux sentiments dont il est rempli, et qui unissent leurs cœurs aux prières qui y sont offertes à Dieu, pour ceux-là certes, l'office n'est pas un fardeau, mais une consolation, mais leurs plus chères délices; et c'est ce qui arrive à tous les bons prêtres. Et s'il faut l'appeler un poids, c'est le poids de l'aile qui nous élève jusqu'à l'union de Dieu. » (SAINT LIGUORI.)

3552. V. *La lecture spirituelle.* — Au dire de saint François de Sales, la lecture spirituelle est l'huile de la lampe de l'oraison. Hélas! combien de lampes s'éteignent faute d'huile! Lisons des choses pratiques pour nous: saint Liguori, Grenade, Rodriguez, le P. Valuy, le directoire du prêtre, le prêtre en retraite. (V. nos 3306 et 3358.)

3553. VI. *Visites au Saint-Sacrement.* — Notre-Seigneur a beaucoup à dire à son prêtre; et le prêtre, à Notre-Seigneur, pendant qu'il est là.

VII. *Oraisons jaculatoires.* — « Par elles, dit saint François de Sales, on se retire en Dieu, et l'on attire Dieu à soi. Elles devraient être aussi fréquentes que le respirer et l'aspirer. » (V. no 2360.)

VIII. Examen de conscience. (V. n. 3313 et 3363.)

IX. Quelques pratiques de dévotion à la Sainte Vierge. (Voir plus loin, no 3555.)

X. Le premier vendredi, ou un autre jour de chaque mois, la retraite mensuelle et la préparation à la mort. (Voir n. 3345.)

3554. XI. *Retraite annuelle.* — Un prêtre qui ne la fait pas, ou la fait mal, est un négociant qui, pour omettre son inventaire, court à la banqueroute. Faisons-la entière et en silence, s'il est possible au séminaire ou si cela est permis, dans une communauté.

Celui qui fait bien sa retraite est un pêcheur qui raccommode ses filets déchirés et incapables sans cela de prendre aucun poisson. C'est un guerrier qui vient se munir d'armes, à cette tour de David d'où pendent mille boucliers. C'est un pilote, qui relâche dans une île, pour radouber son vaisseau, interroger la mer, en découvrir les écueils et les éviter ensuite. — Un prêtre sur l'âme duquel la retraite ne produirait aucun effet, donnerait lieu de trembler pour son salut. Qu'est-ce qui pourra le toucher, si les moyens les plus efficaces le laissent insensibles? Celui qui n'en comprendrait pas le prix est celui pour lequel elle serait plus nécessaire.

XVIII. — Dévotion à la Sainte Vierge.

3555. « On prie, dit saint Liguori, celui qui donne les exercices aux prêtres de ne point omettre cette instruction. Et en effet ce discours est peut-

être le plus utile, puisque sans la dévotion de Marie, il est moralement impossible qu'un prêtre soit un bon prêtre. »

Si la courte durée des exercices ne permettait pas de donner un sermon sur la Sainte Vierge, du moins faudrait-il y suppléer, au nº 3552 de l'instruction qui précède, en indiquant quelques pratiques de dévotion envers Marie.

Le saint docteur établit d'abord la grande thèse que Marie est la dispensatrice de toutes les grâces (voir n. 2391 et suiv.), et il conclut: « Or, si tous doivent être dévots à Marie à cause de la nécessité morale de son intercession, combien ce devoir n'est-il pas plus pressant pour les prêtres, qui, chargés de plus grandes obligations, ont besoin de grâces plus abondantes pour se sauver! Nous devrions, nous autres prêtres, rester complètement aux pieds de Marie pour implorer son secours.

» Saint François de Borgia éprouvait les plus grandes inquiétudes sur la persévérance et le salut des personnes qui n'avaient pas une dévotion spéciale envers la sainte Vierge. » Saint Liguori traite ensuite de l'efficacité toute puissante de la médiation de Marie et il ajoute: « Pourquoi tant de personnes ne reçoivent-elles point de grâces de Marie? Parce qu'elles n'en veulent point. Celui qui est esclave de quelque passion, de l'intérêt, de l'ambition, de l'impureté, ne veut point de la grâce d'en être délivré, et par conséquent ne la demande pas ; car s'il la demandait à Marie, à coup sûr il l'obtiendrait... Mais pour mériter plus sûrement sa protection, ayons soin de l'honorer autant que nous pourrons. Le grand serviteur de Marie, saint Jean Berchmans, étant à l'article de la mort, fut interrogé par ses frères sur ce qu'ils avaient à faire pour captiver les bonnes grâces de Marie: *Quidquid minimum, dummodo sit constans*, leur répondit-il. »

3556. N. B. Insister à la fin de la retraite sur le recueillement, afin de n'en pas perdre les fruits, sur l'exécution immédiate de ses résolutions en commençant une vie vraiment sacerdotale, en accomplissant tous ses devoirs de pasteur, sur la fidélité au règlement, et recommander la persévérance. *O insensati Galatæ*, disait saint Paul, *quis vos fascinavit? Sic stulti estis ut cum spiritu cœperitis, carne consummemini.* (GAL., III.) *Væ his qui dereliquerunt vias rectas.* (ECCL., II.) *Fratres mei dilecti, stabiles et immobiles:* (I. COR., XV.) *Permane in his quæ didicisti et credita sunt tibi.* (II. TIM., II.) *Videte vosmetipsos ne perdatis quæ operati estis, ut mercedem plenam recipiatis.* (II. JOAN., VIII.) — Judas commença bien, et vous savez comment il finit. Congédier l'auditoire, en disant avec Jacob: *Vade, et vide si cuncta prospera sint inter fratres tuos.* (GEN., XXXVII, 14.) Sortez de la retraite, comme les Apôtres du cénacle. Le feu n'a été allumé dans vos cœurs qu'afin de se répandre dans les cœurs des fidèles.

ERRATA.

Page	148.	ligne	6,	au lieu de	vraiés	lisez	variés
»	205.	»	10,	» »	ad	»	ab
»	304.	»	53,	» »	lavant	»	levant
»	388.	»	16,	» »	se rompre	»	se tromper
»	498.	»	34,	» »	s'emprisonner	»	s'empoisonner
»	832.	supprimez la dernière ligne.					
»	842.	ligne	21,	au lieu de	Bonsume	»	Romaine
»	995.	»	26,	» »	se ce qui	»	c'est ce qui
»	1102.	»	9,	» »	plus	»	prius

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE

PREMIER VOLUME.

N. B. — Les chiffres renvoient aux pages et non aux numéros, et cette table est loin d'être complète, pour plus de détails recourir à la table générale Alphabétique qui se trouve à la fin du second volume.

Dédicace IV
Approbation V
Introduction 1

TOME I.

DIRECTOIRE DU PRÉDICATEUR.

PREMIÈRE PARTIE.

CONSEILS PRATIQUES AU PRÉDICATEUR.

Chap. I. Règles de conduite du prédicateur 11
Chap. II. Conseils relatifs a la prédication 20
I. Le Prédicateur doit-il chercher à plaire 21
II. Le prédicateur doit instruire . 22
III. Dans la prédication, il faut plutôt viser à remuer le cœur qu'à éclairer l'esprit 26
Chap. III. Règles a suivre au saint tribunal, surtout dans les missions et retraites 32
Article I. De la confession des adultes 32
I. Nombre des confesseurs . . . 32
II. Assiduité au confessionnal . . . 33
III. Point d'acception de personnes, sinon pour les hommes et les pauvres 34
IV. Fortifier au saint tribunal ce qui a été dit en chaire 35
V. Favoriser les confessions générales 35
Premières interrogations à faire . 38
Des scrupuleux 39
Des commandements de Dieu . 39
Nombre des péchés 39
Moyens de faciliter les aveux . 39
Restitution pro adulterio. . . . 42
De onanistis 43
Des mariages nuls 44
De ceux qui sont dans la bonne foi 44
De la restitution 45
Moyens de connaître ceux qui ont besoin d'une confession générale 45
Des commandements de l'Eglise 46
Conseils pour prévenir le sacrilège 46
Abstinence 46
Péchés capitaux 46
De ceux qui sont dans l'occasion prochaine 47
Des fréquentations entre personnes de différent sexe 49
Fin de la confession 50
Pénitences commémoratives . . 50
Habitudinaires 51
Absolution sous condition . . . 52
Imposition de la pénitence et préparation à l'absolution . . . 53
Règles touchant la fréquentation des sacrements 54
De la vocation 54
Instructions du pénitent 56
Des pénitents de la dernière heure 58
De denuntiatione 58
Article II. De la confession des petits enfants 59
Article III. Du sceau de la confession 63

Appendice du Chapitre III. . 64
Pouvoirs et réserves 64
I. Excommunications spécialement réservées au Saint Siège . . . 66
II. Censures et cas simplement réservés au Saint Siège 67
III. Excommunications portées contre les réguliers 67
IV. Cas spécialement réservés au Pape sans censure 68
V. Suspenses réservées au Saint Siège 68
VI. Interdits 68
VII. Irrégularités 69

DEUXIÈME PARTIE.

EXERCICES ET PLAN DE MISSIONS, DE RETRAITES ET D'INSTRUCTIONS PAROISSIALES.

PREMIÈRE SECTION.

EXERCICES ET PLANS DE MISSIONS.

Chap. I. PRÉPARATIFS D'UNE MISSION, DÉPART ET ARRIVÉE DES MISSIONNAIRES, VISITES, CANTIQUES POPULAIRES, OUVERTURE 70
Chap II. QU'IL FAUT RÉPÉTER SOUVENT LES MÊMES VÉRITÉS DANS LES INSTRUCTIONS 76
1. La paix dont jouit celui qui est en état de grâce 77
2. L'amour que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a témoigné 77
3. La dévotion envers la Sainte Vierge et la Sainte Famille 78
4. La nécessité de vaincre la honte qu'on éprouve à confesser ses péchés 78
5. Diverses formes pour exciter à la contrition et au ferme propos . . 79
6. Nécessité de fuir les mauvaises occasions 81
7. Les principaux mystères de la foi 81
8. La prière en famille etc. 82
9. Le fréquentation des sacrements . 83
Chap. III. DES EXERCICES ORDINAIRES DES MISSIONS 85
ARTICLE I. Le chapelet 85
ARTICLE II. Des avis 86
ARTICLE III. Catéchisme des petits enfants 86
ARTICLE IV. De la glose 87
ARTICLE V. De la méditation . . . 89
ARTICLE VI. Des sermons 89
ARTICLE VII. Des conférences dialoguées 94
Chap. IV. DES EXERCICES EXTRAORDINAIRES OU DES CÉRÉMONIES . . 95
ARTICLE I. Cérémonies qu'il ne faut jamais omettre: Bénédiction des enfants, sermon (ad hoc), consécration à la sainte Vierge ou à la sainte Famille, communions générales, la messe pour les défunts, chemin de la Croix prêché, bénédiction des objects de piété, clôture de la mission, bénédiction apostolique 96
ARTICLE II. Cérémonies utiles, mais que l'on peut plus facilement omettre: Procession, consécration au Sacré-Cœur ou amende honorable, rénovation des vœux, cérémonie du pardon, bénédiction d'un souvenir de mission 106
Chap. V. DES RÉUNIONS SPÉCIALES 110
ARTICLE I. Des réunions d'hommes, leur importance, manière de les préparer, sujets à y traiter etc. . . 110
ARTICLE II. De la réunion des mères et de celle des jeunes personnes 116
Chap. VI. ORDRE DES EXERCICES D'UNE MISSION 116
Chap. VII. PLANS DE MISSIONS . . 119
Plan d'une mission de quatre semaines 120
Plan d'une mission de trois semaines dans une paroisse indifférente . . 125
Plan d'une mission de trois semaines dans une paroisse de foi 127
Mission ou retraite paroissiale de quinze jours dans une paroisse indifférente 128
Mission de quinze jours dans une paroisse de foi 130

Mission de douze jours dans une paroisse indifférente 131
Mission de douze jours dans une paroisse de foi 132
Mission de huit jours 133
Chap. VIII. Moyens a prendre pour assurer les fruits d'une mission 134
I. Moyens généraux 134
II. Moyens particuliers : Souvenir de mission, neuvaine d'actions de grâce, bibliothèque paroissiale, congrégations et confréries, association universelle des familles chrétiennes en l'honneur de la sainte Famille 135
Règlement pour les jeunes personnes 137

DEUXIÈME SECTION.

DES RETRAITES.

Article I. Des retraites ecclésiastiques 139
Article II. Retraites de communautés religieuses 140
Plan d'une retraite de communauté de sept jours pleins 141
Article III. Retraites paroissiales . 142
Plan d'une retraite paroissiale de huit jours dans une paroisse indifférente 142
Plan d'une retraite paroissiale de huit jours dans une paroisse de foi . . 143
Article IV. Retraites de congrégations ou de pensionats soit de jeunes gens, soit de jeunes personnes . . 144
Article V. Retraites de première communion 145
Article VI. Triduum d'adoration dans une paroisse de foi 147
Dans une paroisse indifférente . . 147

TROISIÈME SECTION.

Plans d'instructions paroissiales pour les dimanches et fêtes de l'année 147
Premier plan 147
Deuxième plan 148

Appendice du tome premier.

I. Des mariages nuls, manière de les revalider 148
II. Règlement des âmes scrupuleuses 151
III. Formulaires des bénédictions . 151
Benedictio candelarum extra diem Purificationis Beatæ Mariæ Virg. 152
Benedictio novæ crucis 152
Benedictio imaginum Jesu Christi Domini Nostri, Beatæ Mariæ Virginis et aliorum sanctorum . . 153
Formula benedicendi numismata S. Patris Benedicti 153
Benedictio coronarum S. Brigittæ 154
Benedictio ad omnia 155
Benedictio papalis 156
Ritus benedicendi et imponendi scapulare rubrum Passionis . . 157
Formula benedicendi habitum sive scapulare Beatæ Mariæ Virginis de monte Carmelo 157
Ritus benedicendi et imponendi scapulare cæruleum 158
Ritus imponendi habitum confratribus societatis septem Dolorum Beatæ Mariæ Virginis 159
Formula benedictionis dandæ tertiariis S. Francisci 160

TOME II.

PREMIÈRE PARTIE.

INSTRUCTIONS POUR LES MISSIONS ET LES RETRAITES.

PREMIÈRE SECTION.

INSTRUCTIONS POUR LES MISSIONS.

Chap. I. Avis, aux messes qui précèdent l'ouverture 161
— le jour de l'ouverture 161
— durant les premiers jours de la mission 163
Avis aux vêpres du premier jour . 164
Avis après la confession des enfants 165
Avis à la bénédiction des enfants . 167
Avis avant de commencer la confession des femmes 168
Avis concernant la consécration à la sainte Vierge ou à la sainte Famille 168
— après la cérémonie de la consécration 169
Avis pour le premier vendredi de la mission 170
— pour le premier dimanche . . 170
Avis à la messe des hommes . . . 171
Avis aux vêpres des femmes . . . 172
Avis à la fin de la première semaine 172
Avis, avant de donner l'absolution aux femmes: moyens de combattre les tentations 172
Avis, la veille de la communion des femmes. 175
Avis, avant la communion des femmes ou des jeunes personnes . . 175
Avis à donner après une courte action de grâces 176
Avis aux vêpres du jour de la communion générale des femmes . . 180
Avis touchant la cérémonie pour les morts 181
Avis vers la fin de la mission . . . 182
Avis aux hommes 182
Avis à la communion générale des hommes 183
Avis à donner le jour de la clôture 187
Chap. II. Catéchisme 188
Article I. Glose ou exposition succincte et complète de la doctrine chrétienne 188
§ I. Commandements 188
I. Explication des commandements de Dieu sous forme d'examen . . 188
Premier commandement: un seul dieu tu adoreras etc. 190
La foi 191
Traits historiques et pensées sur la foi 194
L'espérance 196
Traits historiques et Pensées sur l'espérance 197
La charité. 198
La religion 199
Traits historiques sur la religion 200
Deuxième commandement: Dieu en vain tu ne jureras etc. 201
Troisième commandement de Dieu. Premier et deuxième commandements de l'Eglise 204
Traits historiques et Pensées sur le troisième commandement . . 205
Quatrième commandement: tes père et mère etc. 206
I. Devoirs des enfants 206
Traits historiques et pensées sur les devoirs des enfants . . . 207
II. Devoirs des parents à l'égard de leurs enfants 211
1. L'amour 211
2. Les soins corporels: 1) avant qu'ils soient nés, 2) quand ils grandissent. etc. 211
3. Soins de l'âme des enfants . 212
Traits historiques et pensées sur les devoirs des parents . . . 215
Vocation 215
Instruction 219
Amour efficace 219
Sévérité 222
III. Devoirs des serviteurs envers leurs maîtres 224
IV. Devoirs des maîtres 224
Traits et pensées sur les devoirs des inférieurs et des maîtres 224

V. et VI. Devoirs des époux . . . 226
VII. Devoirs des frères et sœurs . . 226
Cinquième commandement: HOMICIDE POINT NE SERAS etc. 227
I. Ce que la charité ordonne . . 227
Traits et pensées sur la haine . 228
II. Ce que la charité défend . . . 229
1. Suicide corporel 229
2. L'homicide 229
Traits et pensées sur le suicide et l'homicide 230
3. Suicide spirituel 231
4. L'homicide spirituel 231
Pensées sur le scandale 232
Sixième et neuvième commandements
I. Pensées 233
II. Désirs 233
III. Regards 233
IV. Paroles 234
V. Actions 234
Septième et dixième commandements 235
Vol, rapine, fraude, usure, etc. . . 235
Traits et pensées sur les injustices 237
Huitième commandement 240
I. Le faux témoignage 240
II. Le Mensonge 240
Traits historiques sur le mensonge 240
III. La flatterie 241
Traits et pensées sur la flatterie 241
IV. La calomnie 241
V. La médisance 242
Traits et pensées sur la calomnie et la médisance 242
VI. L'injure 246
Traits et pensées sur les injures 246
VII. Le jugement téméraire 247
Traits et pensées sur le jugement téméraire 247
II. Commandements de l'Eglise . . 249
Premier et deuxième: LES FÊTES TU SANCTIFIERAS etc. 249
Trosième: TOUS TES PÉCHÉS etc. . . 249
Quatrième: TON CRÉATEUR etc. . . 249
Cinquième: QUATRE TEMPS, VIGILES, JEÛNERAS, etc. 250
Traits et pensées sur le jeûne . . 250
Sixième commandement: VENDREDI CHAIR etc. 251
Pensées et traits sur l'abstinence . 251
III. Péchés capitaux 252
1. L'orgueil 252
Traits et pensées sur l'orgueil, la vaine gloire, le luxe des habits, des maisons, la vanité . . . 252
2. L'avarice 255
Traits et pensées sur l'avarice . 255
3. La luxure 258
Traits et pensées sur la luxure . 259
4. L'envie 260
Traits et pensées sur l'envie . . 260
5. La gourmandise 261
Traits et pensées sur la gourmandise 262
6. La colère 263
Traits et pensées sur la colère . 264
7. La paresse 265
Traits et pensées sur la paresse 265
IV. Examen de conscience où sont rappelés brièvement les devoirs du chrétien et des divers états . . . 267
§ II. Des moyens de salut 271
I. Des sacrements 272
Le baptême 273
Traits et pensées sur le baptême, le péché originel 274
La confirmation 279
L'Eucharistie 280
La pénitence ou la confession . 281
L'extrême onction 283
Traits et pensées sur l'extrême onction 284
L'ordre 287
Traits et pensées sur le sacerdoce et la vocation 289
Le mariage 290
Pensées et traits sur le mariage 291
II. De la prière 292
Le Notre Père 292
L'Ave Maria 297
Traits sur l'Ave Maria 301
L'acte de contrition 303
§ III. Vérités à croire 304
Le Credo. — Premier article: Je crois en Dieu 305
Deuxième article: Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique 307
Huitième article: Et in Spiritum Sanctum 310
Neuvième article: La sainte Eglise catholique 310
Onzième article: La résurrection de la chair 311
Traits et pensées sur la resurrection de la chair 311
Douzième article: La vie éternelle 313
ARTICLE II. Petit catéchisme pour préparer les petits enfants à l'absolution, à l'usage des prêtres, des instituteurs et institutrices et des mères chrétiennes 315

§ I. Leçons du petit catéchisme . . 315
Première leçon: Existence de Dieu, providence 316
Deuxième leçon: Mystères principaux 316
Troisième: Sacrements les plus nécessaires 318
Quatrième leçon: Actes de foi, d'espérance, de charité etc. 321
Cinquième leçon: Moyens d'éviter le péché et de persévérer 326
§ II. Traits historiques à raconter aux enfants sur:
1. Le zèle pour le catéchisme et pour la foi 330
2. L'amour de Dieu 330
3. La prière des enfants, son efficacité 334
4. La piété des enfants 335
5. Visite à l'église et dévotion au saint Sacrement 336
6. Désir de la communion, communion spirituelle, effets de la première communion 337
7. Persévérance 339
8. Dévotion à Marie et au saint Enfant Jésus 339
9. Imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ 340
10. Désir de la sainteté 340
11. Vocation 341
12. Dévouement à l'Eglise, aux prêtres, charité envers les pauvres etc. 342
13. Mortification, bonnes lectures, amour de l'étude, fuite des jeux, zèle 344

Chap. III. Conférences 347
§ I. Nécessité de la religion. . . . 347
1. Pour l'homme, la famille et la société 349
2. Réponses aux objections contre la religion 350
Traits et pensées 353
1. Sur Dieu 353
2. Sur la religion 354
3. Sur l'immortalité 361
4. Sur les objections contre la religion 367
§ II. La religion catholique. . . . 369
Traits et pensées sur le catholicisme 376
§ III. La foi, ce que c'est, sa nécessité, son fondement etc. . . . 390
Pensées sur l'incrédulité 397
§ IV. Du grand moyen de s'instruire des vérités de la foi, ou de la parole de Dieu 398
Pensées et traits sur la parole de Dieu 404
§ V. Principaux devoirs du chrétien et des hommes en particulier:
I. Envers Dieu 406
1. La prière 406
2. Quand il faut prier etc. . . . 406
5. Malheureusement la prière est remplacée par le blasphème (gravité du blasphème), son châtiment etc. 407
7. Moyen de se corriger du blasphème 409
8. Il est des hommes qui ne se contentent pas de maudire le nom de Dieu, ils profanent encore son jour; faisons leur comprendre la gravité de ce crime etc. 410
9. Avantages du repos du dimanche pour nous, pour la famille, pour la société, pour l'autre vie 410
10. Il faut assister à la messe le dimanche etc. 411
II. Nos devoirs à l'égard de ceux qui tiennent pour nous la place de Dieu 411
III. Nos devoirs envers nos semblables 412
1. La charité 412
Nous devons rendre service à tous et pardonner à nos ennemis, Dieu l'ordonne etc. . . . 412
2. Rien n'est plus opposé à la charité que le scandale 414
1) Il outrage Dieu 414
2) Il fait tort au prochain . . 414
3) Il perd celui qui s'en rend coupable 414
4) Il est difficile à réparer . . 415
VI. Devoirs envers nous-mêmes . . 415
L'impudicité fait à Dieu
1. le plus sanglant outrage . . . 415
2. opère d'affreux ravages dans l'âme 416
3. châtiment de ce vice 416
Chasteté et adultère
4. sources de l'impureté 417
a) compagnies mauvaises . . 417
b) la fréquentation des personnes de différent sexe . . 418
Traits et pensées sur les devoirs du chrétien 418

§ VII. De la confession: manière de dissiper les préjugés que les passions humaines ont répandus contre la facilité, l'utilité, la nécessité de la confession 429
§ VII. Des conditions d'une bonne confession 435
1. L'examen, sa nécessité, manière de le faire 435
2. La contrition et le ferme propos 436
1) La contrition, sa nécessité et ses qualités 437
2) Le ferme propos 441
3. La confession des péchés . . 442
Traits et pensées sur les conditions d'une bonne confession . . . 444
Autre plan sur la confession (d'après Massillon) 450
§ VIII. L'Eglise; nos devoirs envers elle 451
I. Nous devons aimer l'Eglise . . 451
II. Respecter ses pasteurs 453
III. Leur obéir 454
Traits et pensées sur l'Eglise et sur le pape 456
Chap. IV. Sermons 462
Article I. Sermons qui conviennent à tous les fidèles 462
I. Ouverture d'une mission ou d'une retraite 462
Quelques industries de saint Léonard au commencement d'une mission ou d'une retraite . . . 464
II. Le malheur des incrédules et des méchants et le bonheur des justes 465
Traits et pensées sur le malheur des méchants 470
Traits et pensées sur le bonheur des justes 474
III. Le bonheur d'après saint Augustin 478
IV. Où est le bonheur, d'après le B. L. de Grenade 480
V. Le salut 484
Traits et pensées sur le salut . . 492
VI. Un devoir trop oublié: le zèle pour le salut des autres 500
Traits et pensées sur le zèle . . 502
VII. Péché. Outrage qu'il fait à Dieu 508
Traits et pensées sur le péché mortel 515
VIII. Le nombre des péchés et des grâces, d'après saint Léonard et saint Alphonse 522
IX. Péché des anges et des hommes. Châtiments 524
X. Péché. Châtiments spirituels . . 531
Traits et pensées sur les châtiments du péché 543
XI. Péché véniel 552
Traits et pensées sur le péché véniel 556
XII. Occasions de péché 559
XIII. L'orgueil 565
Pensées sur les passions et les défauts 570
XIV. Sensualité 574
Traits et pensées sur la sensualité 581
Traits et pensées sur la modestie et la garde des sens 585
XV. Respect humain, autre source de péché 586
Pensées sur le respect humain . 589
XVI. Remède aux péchés passés: La confession générale 594
XVII. Tableau de la mort 598
Traits et pensées sur la mort . . 609
XVIII. Certitudes et incertitudes de la mort 612
Traits et pensées sur les certitudes et incertitudes de la mort . . . 619
XIX. Jugement particulier 626
Autre plan sur le même sujet . . 632
Traits et pensées sur le jugement particulier 632
XX. Jugement général 634
Traits et pensées sur le jugement général 643
XXI. Enfer 646
Traits et pensées sur l'enfer . . 662
Pensées sur l'éternité 672
XXII. Portes de l'enfer 674
Pensées sur l'injustice 675
XXIII. Le ciel 676
Traits et pensées sur le ciel . . 684
XXIV. Le purgatoire 693
Traits et pensées sur le purgatoire 696
XXV. Qu'est-ce que notre vie? . . 701
Pensées sur la fin de la vie humaine 705
XXVI. Exhortation à la conversion . 707
XXVII. L'enfant prodigue 713
XXVIII. Les deux étendards . . . 717
Traits et pensées sur les deux étendards 719
XXIX. Jésus-Christ 724
Traits et pensées sur Notre-Seigneur Jésus-Christ 731
Deuxième manière de présenter Notre-Seigneur 734
XXX. Beauté, puissance, bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ . . . 735
Pensées sur la beauté et la puissance de Notre-Seigneur . . . 740

XXXI. Passion de Notre-Seigneur . 742
Traits historiques sur la Passion de Notre-Seigneur 758
XXXII. Le Chemin de la Croix . . 759
XXXIII. Bénédiction d'une croix ou adoration de la Croix 768
Traits et pensées sur la Croix et le crucifix 771
XXXIV. La prière 774
Traits et pensées sur la prière . 780
XXXV. Méditation ou oraison . . . 787
Traits et pensées sur l'oraison . 792
XXXVI. Marie, sa beauté, sa puissance, sa bonté 797
Autre plan : Marie, notre mère . 804
Autre plan sur Marie 804
XXXVII. Marie d'après saint Léonard de Port-Maurice 805
XXXVIII. Pratiques de dévotion envers Marie 807
XXXIX. Aux enfants de Marie . . 811
XL. De la fréquentation des sacrements 813
Traits et pensées sur la fréquentation des sacrements 816
XLI. Les noms de l'Eucharistie . . 820
Traits et pensées sur les noms de l'Eucharistie 821
XLII. Eucharistie, mystère de foi . 823
XLIII. Eucharistie, mystère d'amour 824
Traits et pensées sur l'amour de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie 824
XLIV. De l'Eucharistie comme sacrement 826
Traits et pensées sur l'institution de l'Eucharistie et de la présence réelle 829
XLV. L'adoration de Notre-Seigneur au saint sacrement 835
Traits historiques sur l'adoration 837
XLVI. Préparation à la communion 839
Pensées et traits historiques sur la préparation à la communion . . 841
XLVII. Effets de la communion . . 842
Traits et pensées sur les effets de la communion 845
XLVIII. De la profanation des sacrements 850
Traits et pensées sur le sacrilège 854
XLIX. De la communion spirituelle 855
L. De la messe 856
Traits et pensées sur la messe . 860
LI. Des visites au saint sacrement, d'après Bourdaloue 866
Traits et pensées sur ces visites 869
LII. Sanctification des actions . . . 870
Traits et pensées sur la sanctification des actions 873
LIII. Instruction pour les mères chrétiennes 880
Traits et pensées pour les mères chrétiennes 885
LIV. Aux jeunes personnes 886
Traits et pensées pour les jeunes personnes 893
LV. Règlement de vie pour tous . . 899
LVI. Règlement des personnes pieuses 901
LVII. Amour de Dieu 901
Traits et pensées sur l'amour de Dieu 908
LVIII. Degrés de l'amour de Dieu, d'après saint François de Sales . 925
LIX. La dévotion 927
Traits et pensées sur la dévotion 929
LX. Les persécutions de la dévotion 932
LXI. Persévérance 938
Traits et pensées sur la persévérance 942
LXII. Clôture de mission ou de retraite, d'après saint Léonard . . 945
LXIII. Notre-Dame de la Salette . . 947

DEUXIÈME SECTION.

INSTRUCTIONS POUR LES RETRAITES.

Chap. I. Retraites de communautés religieuses 954
I. La veille d'une retraite 954
II. Fin de l'âme religieuse 955
Pensées sur la fin de l'homme . 957
III. Avantages de l'Etat religieux . . 959
Traits et pensées sur l'état religieux 964
IV. Jésus-Christ, époux de l'âme religieuse 966
V. Excellence de l'état religieux. — Les vœux 968
Traits et pensées sur les conseils, les vœux, la rénovation des vœux 970
VI. Du vœu de pauvreté 973

Traits et pensées sur la pauvreté 978
VII. La vertu et le vœu de chasteté 985
Traits et pensées sur la chasteté 993
Traits et pensées sur la mortification 997
VIII. Obéissance 1003
Traits et pensées sur la propre volonté et l'obéissance . . . 1009
IX. Charité 1020
Traits et pensées sur la charité . 1023
X. Les règles ou les constitutions 1035
Traits et pensées sur les règles 1039
XI. Divers exercices d'une âme religieuse 1042
1. De l'offrande des actions . . 1042
2. Du lever 1042
3. De la prière 1042
4. De l'oraison 1042
5. De la messe 1042
6. De l'office divin 1042
7. De la lecture 1044
8. De l'examen de conscience . 1046
9. Des visites du saint sacrement 1047
10. De la fréquentation des sacrements 1047
11. Des indulgences 1047
12. De la sanctification des actions 1050
13. Du travail 1050
14. De la présence de Dieu . . . 1051
15. Du silence 1052
16. Des récréations 1053
17. Du réfectoire 1053
18. Du coucher 1053
19. De la retraite du mois . . . 1054
20. De la direction 1055
Pensées sur le lever 1056
XII. L'oraison d'après Bossuet . . 1056
Traits et pensées sur les lectures 1061
Traits et pensées sur l'examen de conscience 1062
Traits et pensées sur le travail . 1062
Traits et pensées sur la présence de Dieu 1064
XIII. Le silence d'après Bossuet . 1065
Traits et pensées sur le silence . 1067
Traits et pensées sur les entretiens 1069
Traits et pensées sur le chant sacré 1071
Traits et pensées sur la direction 1072

Chap. II. RETRAITES ECCLÉSIASTIQUES 1072
I. Ouverture 1073
II. Conférence du premier jour . . 1075
III. Fin de l'homme 1076
IV. Péché 1077
V Fins dernières 1080
VI. Les portes de l'enfer pour le prêtre. 1085
VII. Le ciel 1093
VIII. Tiédeur 1094
Traits et pensées sur la tiédeur . 1096
IX. Vocation 1097
X. Science 1102
Traits et pensées sur la science du prêtre 1111
XI. Zèle du prêtre 1112
XII. Moyens d'exercer le zèle . . 1118
Traits historiques sur le zèle . . 1126
XIII. Prédication et confession . . 1127
XIV. Quelques vertus du prêtre . . 1127
XV. Des défauts 1140
XVI. De la messe 1146
XVII. De la piété ou de quelques exercices du prêtre tels que l'oraison, l'office divin, etc. 1149
XVIII. Dévotion à la sainte Vierge 1154

251.6
B462

43457

AUTHOR BERTHIER, M. S., J.

TITLE La Prêtre Dans Le Ministère De La Prédication.
Ier Volume. 7ième Édition.

DATE DUE | BORROWER'S NAME

STORAGE - CB

43457

U. S. A.